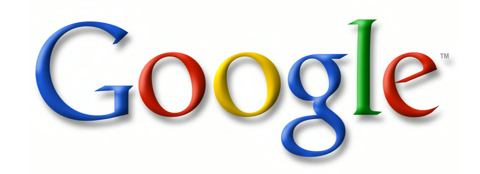
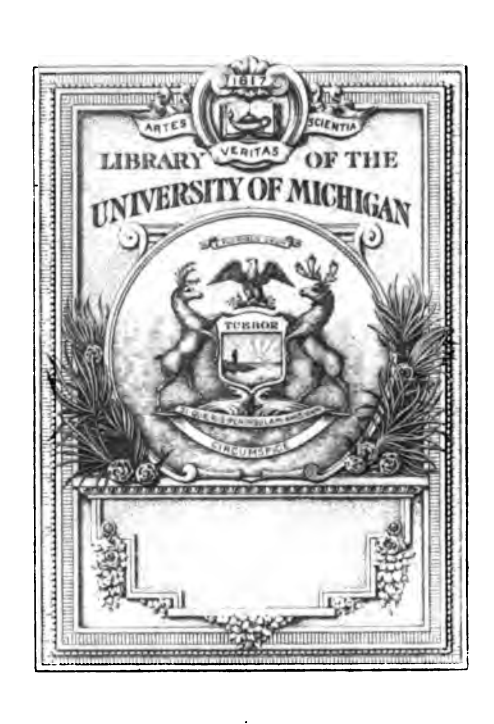



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT DU DOUBS

PREMIÈRE PARTIE

ARCHIVES CIVILES

Archives départementales du Doubs.

DÉPARTEMENT DU DOUBS

INVENTAIRE SOMMAIRE
DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

JULES GAUTHIER

ARCHIVISTE

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIE B

CHAMBRE DES COMPTES DE FRANCHE-COMTÉ, Nos 1 à 540

TOME PREMIER



BESANÇON

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN

Grande-Rue, 14, à la Vieille-Intendance

1883

INTRODUCTION

Le Trésor des Chartes de Franche-Comté, dont le département du Doubs publie aujourd'hui l'inventaire, est la portion la plus ancienne du fonds important de la Chambre des Comptes de Dole, le noyau primitif des archives de la province [1]. Son origine remonte au milieu du XIIIe siècle, au moment où l'heureux mariage d'Alix de Méranie, héritière des premiers comtes de Bourgogne, et d'Hugues de Chalon, fils de Jean de Chalon l'Antique, éteignit les rivalités et confondit les prétentions de deux races souveraines et ramena sous un pouvoir unique l'ensemble de la haute Bourgogne (1248). Cette unité, créée par Alix de Méranie et ses deux époux successifs, Hugues de Chalon et Philippe de Savoie, affermie par son fils Othon IV, époux de Mahaut d'Artois, établit peu à peu dans les terres du Domaine une administration régulière. Sous la direction d'un conseil composé d'officiers héréditaires, de jurisconsultes, de grands vassaux, l'autorité du comte s'imposa bien vite à tous les détenteurs de fiefs comblés de faveurs, de dons d'argent ou de terres : l'administration, la comptabilité, la justice, s'organisèrent dans les prévôtés et les châtellenies domaniales. Les titres qui établissaient l'origine et l'usage des droits utiles du souverain, les comptes, les reprises de fief, les actes d'acquisitions et d'échanges, les pièces relatives à l'exploitation des salines, cette source presque inépuisable d'où sortait son principal revenu, furent désormais conservés précieusement dans ses châteaux, à côté des testaments, des contrats de mariage de sa famille ou des traités qui réglaient ses relations avec les souverains voisins. Quand, par le traité de Vincennes et les fiançailles de Jeanne de Bourgogne avec un fils du roi de France, le protectorat de Philippe le Bel s'étendit sur le comté de Bourgogne, abandonné par Othon IV, un des premiers soins du conquérant, après avoir pacifié la province, fut d'emporter à Paris tout le Trésor des Chartes du comté. Examinés par ses juristes, classés et numérotés en ordre utile par les clercs de la prévôté de Paris, tous les documents de ce trésor, transformés en un arsenal juridique, furent transcrits et collationnés dans le greffe de cette juridiction, pendant les années 1305, 1306 et 1307. Quand on les rapporta en Franche-Comté, Philippe, comte de Poitiers, devenu l'époux de la fille d'Othon IV, les fit placer

[1] Voir ma *Notice sur le Trésor des Chartes de Franche-Comté et sur les origines des archives du Doubs*; Besançon, 1871, brochure in-8°.



dans une tour du château de Grimont-sur-Poligny, où furent désormais déposés, suivant les régimes administratifs auxquels la Franche-Comté fut soumise pendant les xiv[e] et xv[e] siècles, tout ou partie des documents qui intéressaient le pouvoir, les sceaux des juridictions supprimées [1], et jusqu'aux vieux drapeaux des milices prévôtales [2]. En 1318 on commença à rédiger, par ordre de Philippe V, le premier inventaire du dépôt de Grimont, sous forme d'un cartulaire contenant la transcription intégrale de 513 chartes, de l'an 1166 à 1321 [3]; reproduit en triple exemplaire, dont un sur vélin, ce cartulaire fournissait un utile instrument de recherches, évitait tout déplacement de titres originaux, et permettait aux administrateurs du comté de placer, sous les yeux de vassaux oublieux, la preuve des engagements de leurs devanciers et des obligations de leurs fiefs. Cette première tentative d'imitation de ce qui se pratiquait aux archives royales et à la Chambre des Comptes de Paris ne fut pas continuée par les trésoriers ou gardiens des chartes de Grimont, et ce n'est qu'à la fin du xv[e] siècle, lors de l'établissement d'une Chambre des Comptes à Dole (1494), que l'usage des registres-cartulaires fut repris d'une manière suivie pour ne plus être abandonné. Soumise à des changements fréquents de souverains pendant tout le xiv[e] siècle, la Franche-Comté, au point de vue de l'administration et des comptes, fut rattachée tour à tour, partiellement ou en entier, aux comtés d'Artois et de Flandre ou au duché de Bourgogne; à dater du règne de Philippe le Hardi, c'est à Dijon qu'il faut chercher la série des comptes de ses baillis, ses gruyers, ses trésoriers. Mais les archives de Grimont ne laissèrent pas de recueillir, à cette époque, nombre de pièces de dépense, émanées en particulier de la reine Jeanne (1307-1330), du duc Eudes IV (1330-1349), de la comtesse Marguerite (1361-1382), et quelques comptes, rendus à leur conseil par les baillis ou les receveurs des châtellenies, outre de nombreuses reprises de fief et des contrats de toute sorte qu'on y rapporta en 1356-1360, des châteaux domaniaux de Bracon et de Châtillon-le-Duc. C'est de 1356 que date le premier inventaire de ce dépôt, dressé par les trésoriers Gui Groignenat et Aubriet de Plaine, qui se rendirent successivement à Poligny et à Bracon pour vérifier le contenu des coffres et armoires, où étaient entassées sans grande méthode les chartes du trésor [4]. En 1388, Perrenin de Plaine, gardien des chartes, dressa un nouveau répertoire, tout en déclarant, après l'avoir achevé, « qu'il restait au château, en sa garde, grand foison de titres dont il n'avait fait nulle mention [5]. » Cet inventaire fut renouvelé en 1397-1398 par Jean Aubert et Guillot Girard, commissaires du duc de Bourgogne [6]. La confiscation des domaines du comte d'Auxerre et Tonnerre, Louis de Chalon, prononcée en 1407 par Jean sans Peur, enrichit Grimont de la portion franc-comtoise des riches archives de la maison de Chalon-Auxerre, d'une valeur inestimable pour l'histoire des montagnes du Jura. Le Duc les fit soigneusement inventorier par ses conseillers, Bon Guichard et Aubry Bouchard, dont le travail ne nous est point parvenu [7]; mais nous en avons la reproduction et le revêtissement dans le récolement fait à la mort du gardien du trésor, Gui de Martigny, en 1464

[1] Voir inventaire, art. B. 53.
[2] Voir art. B. 404.
[3] Voir B. 1.
[4] Voir B. 3.
[5] Voir B. 4.
[6] Voir B. 7.
[7] Voir B. 387.

et 1465, par Bernard Noiseux, conseiller des Comptes [1], avant l'entrée en fonctions du nouvel archiviste, Étienne Vincent, et dans le dernier et plus complet inventaire qui ait été dressé à Poligny, celui de 1511, exécuté sur l'ordre de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche [2]. J'ai donné ailleurs la liste peu connue des conservateurs du trésor de Grimont depuis 1356 [3]; je ne la reproduirai pas ici, me contentant de faire remarquer que le soin le plus minutieux présidait à leur choix ; que tous, nobles ou gradués, étaient conseillers des Ducs et siégeaient dans leurs parlements ou leurs chambres des Comptes. Le passage suivant d'une lettre de Jean sans Peur montrera l'importance que ce prince attachait à la conservation de ses archives. « Je désire que les bonnes villes soient fortifiées et mises en estat, singulierement celle de Poligny, au château de laquelle est de toute ancienneté le tresor des lectres et des chartres du comté de Bourgoigne ; qu'elle a besoin d'estre maintenue, bien gardée et fortifiée, parce que si elle estoit prinse, ce seroit et pourroit estre la totale destruction dudit conté, la perte dudit chastel et des chartres et lectres y estans [4]. »

Un incendie partiel, survenu au château de Grimont en 1534, la disparition de certains titres signalée en 1550 par l'avocat général François Drouhot, enfin la nécessité journalière de recourir au Trésor des chartes, décidèrent la Chambre des Comptes de Dole à demander son transfert de Poligny à Dole. La duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, prescrivit, par lettres de 1561, l'exécution de cette mesure, et dès lors, jusqu'à la suppression de la Chambre des Comptes, en 1771, le fonds d'archives de Poligny fut maintenu dans l'ancienne capitale de la Franche-Comté, au palais où siégeait la Cour [5]. Ce transport sauva le Trésor des Chartes d'une destruction à laquelle il eût difficilement échappé pendant les guerres du XVIIe siècle qui amenèrent en 1638 la prise de Grimont par les Français, et en 1643 sa destruction par les gouverneurs de Franche-Comté. Sauvé des bombes de Condé pendant le siège de Dole de 1636, le Trésor des Chartes était intact et s'était même accru de toutes les archives anciennes de la saunerie de Salins, quand, en 1679, la Chambre des Comptes en fit dresser l'inventaire détaillé en trois volumes in-folio [6]. Ce travail, terminé en 1687, sous le titre impropre d'Inventaire de l'ancienne Chambre des Comptes, est le dernier répertoire consacré au fonds important dont nous donnons l'inventaire sommaire. Malheureusement, depuis sa rédaction, ce fonds, encore si intéressant pour l'histoire générale et particulière de la province, où Gollut, les Chifflet, Dunod, Guillaume, Chevalier, Droz, le président Clerc, ont puisé tant de précieux renseignements sans l'épuiser, a subi d'irréparables mutilations. En 1765, un échange entre la Chambre des Comptes de Dijon et celle de Dole fit distraire du Trésor des Chartes quelques centaines de documents concernant le duché de Bourgogne, le Charolais et la Bresse, pour y faire rentrer, il est vrai, une quantité presque équivalente de chartes franc-comtoises extraites des archives ducales [7]. Mais cette première atteinte à l'intégrité du dépôt fut suivie, à la fin du XVIIIe siècle, de dilapidations nombreuses qui multiplièrent ses épaves dans les

[1] Voir B. 8 et B. 9.
[2] Voir B. 10 et B. 11.
[3] Voir ma *Notice sur le Trésor des Chartes*, déjà citée.
[4] CHEVALIER, *Histoire de Poligny*, I, 201.
[5] Voir ma *Notice*, déjà citée.
[6] Voir B. 12, 13 et 14. Tous les articles de ce répertoire manuscrit portent en marge leur concordance avec le présent inventaire imprimé.
[7] Voir B. 15 et B. 53.

collections publiques et privées. Quand, avec les archives de la Chambre des Comptes, le Trésor des Chartes eut été réuni, en 1772, aux archives du parlement de Besançon, ces soustractions continuèrent ; elles n'ont cessé que de nos jours, après avoir réduit d'un quart environ les précieuses collections dont une série ininterrompue d'anciens inventaires permet de constater et de combler imparfaitement les lacunes. Quoique mutilé et amoindri, le Trésor des Chartes n'en offre pas moins d'utiles ressources à l'historien [1] ; l'étude approfondie des documents qu'il renferme reste indispensable à quiconque voudra étudier les institutions de la région de l'Est du XIII[e] au XV[e] siècle. En parcourant cet inventaire, on se convaincra aisément que le plus ancien fonds d'archives civiles de la Franche-Comté en est resté le plus intéressant et le plus précieux.

JULES GAUTHIER.

[1] Dans son état actuel, le Trésor des Chartes comprend 9,580 documents, dont 5,399 parchemin, 3,878 papier, 303 registres ou cahiers, et 3,177 sceaux.

Département du Doubs.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE A.

(Actes du Pouvoir souverain. — Domaine public. — Apanages. — Famille royale.)

(Aucun fonds de nature à être classé dans cette série.)

SÉRIE B.

(Cours et juridictions. — Parlements. — Bailliages. — Sénéchaussées et autres juridictions secondaires. — Cour des Comptes. — Cour des Aides. — Cour des Monnaies.)

CHAMBRE DES COMPTES DE FRANCHE-COMTÉ (1).

TRÉSOR DES CHARTES.

(Ou ancienne Chambre des Comptes.)

TITRES GÉNÉRAUX.

B. 1. (Registre.) — Grand in-folio, v et 102 feuillets, papier.

1166-1321. — *Cartulaire des comtes de Bourgogne.* (Ce volume écrit sur deux colonnes, connu des historiens sous le nom de *Cartulaire de Bourgogne*, fut rédigé et copié en triple exemplaire l'an 1318, sous le gouvernement de Jeanne, reine de France et comtesse de Bourgogne. Deux des cartulaires originaux, écrits sur papier, sont conservés aujourd'hui aux Archives du Doubs, cotes B 1 et B 2 du trésor des Chartes; le troisième, écrit sur vélin, est sorti de la bibliothèque du président Bouhier pour entrer à la bibliothèque municipale de Dijon (fonds des manuscrits, n° 467.) Le Cartulaire des comtes de Bourgogne contient la transcription faite, sans ordre méthodique ni chronologique, de 513 documents de 1166 à 1321, qui tous concernent les fiefs, abbayes, etc., de Franche-Comté, ou intéressent à un degré quelconque les comtes de Bourgogne et leurs familles. Exécuté sur les originaux conservés dans le trésor des Chartes (déposé en grande partie, sinon en totalité, dès cette époque, au château de Grimont-sur-Poligny), ce Cartulaire avait un double but : l'un de fournir un inventaire précis permettant de recourir aux chartes elles-mêmes classées par liasses (numérotées de 1 à 89) dans des coffres, l'autre de fournir aux officiers du domaine un instrument de recherches portatif, permettant d'étudier et de rappeler à des vassaux oublieux les devoirs et les obligations de leurs fiefs. Les originaux d'un grand nombre des documents transcrits dans le Cartulaire existant encore et devant être indiqués dans la suite de cet inventaire, l'analyse de ce volume comprendra de préférence les principaux actes dont les originaux ont péri.) — F° I. Table distincte des fiefs du comté de Bourgogne appartenant au roi de France, et de ceux appartenant à

(1) Ce fonds se subdivise en deux fractions parfaitement distinctes : l'une, comprenant les documents du XIIe au XVIe siècle, est connue sous le nom de *Trésor des Chartes*, ou Ancienne Chambre des Comptes; l'autre, comprenant presque exclusivement les documents du XVe au XVIIIe siècle, constitue le fonds de la Chambre des Comptes proprement dite ou Nouvelle Chambre des Comptes.

la comtesse Mahaut d'Artois. — F° II. Table par ordre de transcription des chartes du Cartulaire, précédée de l'avis suivant : « C'est l'ordonnance par quoy l'on pourra trouver » quelque lettre que l'on voudra des lettres du comte de » Bourgoigne contenues en ce livre. Premièrement, toutes » les lettres sunt en bun coffre et sunt mises en sacs par » disennes et est escript en une auniée que pent a chascon » sac : c'est la premiere liesce, c'est la seconde liesce, et » enssi ensivant jusques à XLVI. Et si vous voulez trover » aucune lettre, regardez ou chapistre cy apprès ; si trouve- » rez signiés en marge et acouplées les lettres que sunt en » chascune lesce et enssi vous ne aurez a cerchier que x let- » tres pour trover quelque lettre que vous voudrez avoir. » — F° 1. C'est la copie des lettres et des privilèges appar- » tenanz a comte de Bourgoigne que est traicte des originalx » mot à mot l'an CCC et XVIII. » — F° 80. Etienne de Chalon, comte de Bourgogne, reçoit d'Othon II, duc de Méranie, comte palatin de Bourgogne, ses droits sur Montbarrey et Montigny-lez-Vesoul, en échange de ceux qu'il lui abandonnait à Choie, 1213. — F° 25. Etienne de Chay reprend en fief d'Othon II de Méranie les deux châteaux de Vaugrenant, et s'oblige à l'y recevoir lui et les siens, 1223. — F° 92. Othon de Méranie et Béatrix, sa femme, abandonnent à Thibaut, comte de Champagne et de Brie, la jouissance du comté de Bourgogne (Vesoul et Poligny exceptés), moyennant l'avance d'une somme de 15,000 livres estevenantes. La libération du Comté reste subordonnée au remboursement de cette somme, 1227. — F° 7. Girard, seigneur de Chatenay, se porte garant envers le duc de Méranie des engagements pris par le comte de Champagne, 1227. — F° 18. Accord entre Jean, comte de Bourgogne, et Amaury, seigneur de Joux, sur les limites respectives des terres et des droits des seigneuries de Pontarlier et de Joux, 1246. — F° 37. Hugues d'Antigny, s[r] de Pagny, s'engage à marier Philippe, son fils aîné, ou à défaut, Guillaume, son second fils, avec Agnès, fille de Hugues, comte de Bourgogne, et constitue à sa future bru un douaire au duché de Bourgogne sur les terres de Saint-Georges, Seurre et Pollans, 1249. — F° 95. Hommages rendus aux comtes Hugues et Alix, par Guillaume, comte de Vienne, pour ses domaines de Franche-Comté, 1249 ; — f°s 21, 22 et 100, par Gauthier, seigneur de Vignorry, 1250. — F° 90. Philippe de Montaigu et Flora, sa femme, vendent aux comtes Hugues et Alix la moitié de Port-sur-Saône (château et dépendances) pour 2,000 livres estevenantes, 1253. — F° 31. Sentence arbitrale rendue par Jean, comte de Bourgogne, et Hugues d'Antigny, seigneur de Pagny, sur le différend soulevé entre les comtes Hugues et Alix et Mathey de Longwy, au sujet des bois de Saint-Juan, Tassenières et Bretenières, 1254. — F° 59. Accord entre le comte Jean et ses enfants, Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, au sujet de la maison forte de Thoraise et de la maison de Jorion de Villers-Farlay, 1254. — F° 68. Jean, seigneur de Saulx-le-Duc, accepte une rente de 30 livres estevenantes en échange de deux robes que le comte de Bourgogne devait lui fournir annuellement à raison de son office de grand veneur, 1254. — F° 73. Hugues de Maumont, chevalier, reprend en fief du comte Hugues 60 soudées de terre sur ses chambres et vigne de Dijon, 1254. — F°s 2 et 13. Hugues de Choie, citoyen de Besançon, rend hommage lige aux comtes Hugues et Alix, pour dix livrées de terre en leur gîte de Cendrey, 1254. — F° 29. Guillaume, seigneur de Choisey, reprend en fief des mêmes sa terre de Choisey et 10 livrées de terre à Foucherans-lez-Dole, 1255. — F° 74 Hugues, damoiseau de Parcey, rend hommage aux mêmes pour sa terre de Parcey et 100 soudées de terre allodiale à Villette et au moulin de *Glenem*, 1255. — F° 68. Vente de la pêcherie de Vaivre par Jean, seigneur de la Roche-sur-l'Ognon, à Perron d'Oricourt, 1255. — F° 90. Vente, par Forquin et Baudouin de Salins, de tous leurs droits sur le moulin neuf de Pontarlier, aux comtes Hugues et Alix, 1255. — F° 91. Hartmann le Vieux, comte de Kybourg, propose aux comtes Hugues et Alix de laisser assigner sur la ville de Thoune 500 marcs d'argent, portion de la dot qu'Hartmann le Jeune, son fils et leur gendre, devait à Elisabeth de Bourgogne, sa femme, 1255. — F° 83. Conrad et Frédéric, burgraves de Nuremberg, vendent à Jean de Chalon et à ses héritiers, nés d'Isabelle de Courtenay, tous leurs droits au comté de Bourgogne et au royaume de France, moins l'avouerie de Besançon, au prix de 7,000 marcs d'argent, payés comptant, 1255. — F° 6. Hugues Frumiet, d'Arbois, amodie des comtes les revenus de la saline et du château de Grozon, et de la prévôté de Colonne, pour six années, moyennant un fermage annuel de 1,000 livres, 1255. — F° 20. Etienne de Trichastel, damoiseau, vend, pour 500 livres estevenantes, le fief de la gonfalonie du comté de Bourgogne aux comtes Hugues et Alix, 1256. — F° 75. Simon d'Annegray et les héritiers d'Hugues, son frère, donnent aux comtes quittance de leurs prétentions sur Mersuay, 1256. — F° 65. Boniface, abbé de Citeaux, associe la comtesse Alix de Bourgogne à toutes les bonnes œuvres de son ordre, 1256. — F° 73. Girard de Chamblay, chevalier, cède à la comtesse Alix tous ses droits sur les salines de Grozon, 1256. — F° 68. Léonette, dame de Gex, approuve l'accord conclu par Simon de Joinville, son mari, avec les comtes Hugues et Alix, au sujet du fief de Poligny, 1256. — F° 65. Hartmann le Jeune, comte de Kybourg, donne quittance de 700 marcs d'argent, portion de la dot d'Elisabeth, sa femme, à sa belle-mère Alix, comtesse de

Bourgogne, 1258. — F° 61. Jean, sire de Choiseul, s'oblige à aider le comte Hugues dans sa guerre contre le roi de Navarre, 1258. — F° 31. Poinz, abbé de Corneux, déclare que Luxeuil fait partie des fiefs et est soumis à la garde des comtes de Bourgogne, 1258. — F°s 75, 31, 36, 37. Même déclaration faite par le prieur et curé de Vesoul, l'abbé de Saint-Paul de Besançon, le gardien des frères mineurs de Salins, les dominicains de Besançon, 1258. — F° 20. Conventions matrimoniales entre Hugues, comte de Vienne, et Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, au sujet de leurs enfants Philippe de Vienne et Agnès de Bourgogne; Saint-Aubin et Aumur sont attribués aux jeunes époux, mais devront rester entre les mains des comtes de Bourgogne durant trois ans, comme gage de 2,000 livres estevenantes prêtées par eux au comte de Vienne, 1259. — F° 75. Mandement de l'abbé de Saint-Maurice d'Agaune, enjoignant à Thiébaud de Belvoir, son vassal, de rendre hommage à Jean, comte de Bourgogne, auquel son fief avait été cédé par l'abbaye, 1259-60. — F° 89. Thiébaud de Neuchatel, chevalier, fils de Thiébaud, seigneur de Neuchatel, reprend en fief, des comtes Hugues et Alix, 20 livrées de terre allodiale qu'il promet de leur assigner sur la succession éventuelle de son père, 1259. — F° 48. Mandement de Jean, comte de Bourgogne, à Hugonnet, son châtelain de Bracon, pour lui prescrire les dispositions à prendre au moment où lui, Jean, irait de vie à trépas, 1259. — F° 65. Quittance de 800 marcs d'argent donnée par Hartmann, comte de Kybourg, à sa belle-mère Alix, comtesse de Bourgogne, à valoir sur la dot d'Elisabeth, sa femme, 1259. — F° 100. Poinçard de Pesmes reprend en fief, des comtes Hugues et Alix, son fief de Cubry-lez-Soing, 1260. — F° 71. Mandement du comte Jean, ordonnant au seigneur de Cuiseaux d'entrer en l'hommage du comte Hugues, dès que lui, Jean, serait mort, 1260. — F° 93. Même mandement au seigneur de Coligny, 1260. — F° 21. Même mandement à Béatrix, dame de Villars, et à Humbert, son fils, 1260. — F° 97. Même ordre aux détenteurs des fiefs de Dramelay et Pymorin, 1260. — F° 57. Hugues, sire d'Usier, reprend en fief d'Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, le fief d'Ouhans, 1260. — F° 4. Le comte Jean donne à Hugues et Alix, ses enfants, le fief des Clées, tenu par Raoul de Genève, 1260. — F° 97. Ordre donné par le comte Jean à Hugonnet *fils dan Wiet*, châtelain de Bracon, de remettre après son décès le château de Bracon au comte Hugues, 1261. — F° 65. Quittance donnée par Hartmann de Kybourg à la comtesse Alix, sa belle-mère, de 900 marcs d'argent à valoir sur la dot d'Elisabeth de Bourgogne, 1261. — F° 75. Le comte Jean déclare donner en fief à Thierry, comte de Montbéliard, 350 livrées de terre sur le puits de Salins, 1262. — F° 27. Bulle du pape Urbain IV, enjoignant à l'archevêque de Vienne de donner à la comtesse Alix de Bourgogne les facilités nécessaires pour fonder et doter une chapelle à Saint-Vallier en Viennois, 1262. — F° 37. Cuenes, chevalier de *Vegnois*, donne aux comtes Hugues et Alix plusieurs de ses hommes, 1262. — F° 63. Girard de Besançon, chevalier, exige qu'Etienne, son frère, reprenne en fief, d'Hugues et Alix de Bourgogne, 20 livrées de terre qui lui étaient dues par ces derniers, 1263. — F° 2. Le comte Jean reprend en fief d'Hugues et Alix, ses enfants, tout ce qu'ils possédaient dans la seigneurie de Salins, Chalamont, Val de Mièges, etc., 1263. — F° 95. Le comte Jean charge le comte Hugues, son fils aîné, d'assurer l'exécution de ses volontés dernières et de contraindre ses autres enfants à les respecter, 1263. — F° 66. Etienne dit Navarret, de Besançon, rend hommage aux comtes Hugues et Alix pour 20 livrées de rente, 1263. — F° 1. Hommage rendu aux comtes Hugues et Alix par Isabelle, dame de Jonvelle, pour le fief de Voisey, 1263. — F° 95. Hommage par la même aux mêmes pour le fief de Demangevelle, 1263. — F° 37. Guillaume de Sornay, chevalier, et Jeanne, sa femme, vendent au comte Hugues une vigne située à Magney, 1263. — F° 72. Hugues, seigneur de Neublans, notifie aux hoirs d'Arguel l'abandon de son fief d'Arguel aux comtes de Bourgogne, 1263. — F° 2. Vente de ce fief moyennant le prix de 300 livres estevenantes, 1263. — F° 50. Compromis entre les comtes Hugues et Alix d'une part et Jean de Vergy de l'autre, au sujet de la terre de Port-sur-Saône et des violences exercées par Jean de Vergy contre le bailli de Bourgogne, 1264. — Simon, seigneur de Sex-Fontaines, reprend en fief d'Hugues et Alix de Bourgogne 200 livres estevenantes, 1264. F° 64. La comtesse Laure promet à la comtesse Alix de la garder de tous dommages vis-à-vis de Girard, connétable de Bourgogne, dans les fiefs tenus par Perrin de Scey, 1264. — F° 87. Hugues de Savigny, dit *Giboins*, se met en la garde des comtes de Bourgogne et se déclare leur débiteur de 1,000 livres dont Othenin de Bourgogne et Amé de Montfaucon seront garants chacun par moitié, 1264. — F° 36. Vente par Aymonin le Pariset aux comtes Hugues et Alix de ses droits sur l'éminage de Gray, au prix de 20 livres estevenantes, 1265. — F° 47. Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, promet son alliance à Othon de Bourgogne, seigneur de Salins, 1265. — F° 93. Robert, duc de Bourgogne, confirme l'accord fait jadis par Hugues, son père, avec les comtes de Bourgogne, en renonçant à toutes ses prétentions sur le Comté, moyennant le paiement annuel de 1,000 livres de Viennois, 1265. — F° 38. Jean de Chalon, comte d'Auxerre, se reconnaît vassal d'Othon de Bourgogne pour tout le fief

que lui et Etienne de Vignorry tenaient à Salins, 1265. — F° 81. Henri, évêque de Strasbourg, et Henri, évêque de Spire, déclarent notoire que Béatrix, comtesse d'Orlamunde, était fille de feu Othon, duc de Méranie, comte de Bourgogne, et sœur d'Othon, également duc de Méranie et comte de Bourgogne, 1265. — F° 81. Eudes, fils de Vallerand de Grozon, cède à la comtesse Alix, en échange de la maison de la Loye et de droits en la châtellenie de Fondremand, ses droits sur la dîme de Grozon, 1265. — F° 32. Quittance donnée en présence de Béatrix, comtesse d'Orlamunde, à Hugues, duc de Bourgogne, par Bertaud, moine de Cîteaux, *Helnicus* et Raymond, chevaliers, de toutes les conventions qui le liaient envers eux, 1265. — F° 49. Hugues et Alix se déclarent garants jusqu'à concurrence de 200 livres estevenantes, d'Hugues, seigneur de Rans, pour les conventions passées entre ce dernier, Jean de Chalon et Laure, sa femme, 1265. — F° 15. Hommage prêté à la comtesse Alix par Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, pour le fief de Montmahoux, 1266. — F° 40. Guillaume de Vergy, sénéchal de Bourgogne, en retour d'une garantie donnée pour lui à Ferry, duc de Lorraine, par Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, s'engage à garder ces derniers de tous périls et dommages à ce sujet, 1266.— F° 13. Baudouin, chevalier, châtelain de Bracon, reprend en fief, de la comtesse Alix, un quartier de chaudière de muire au puits de Salins, 1267. — F° 49. Eudes, fils d'Hugon le Grand, prévôt de la Loye, vend à la comtesse Alix ses droits sur la forêt de Chaux et le four de la Grande-Loye, pour 100 sous estevenants, 1267. — F° 22. La comtesse Alix de Bourgogne, au moment d'épouser Philippe de Savoie, lui assure, en cas de survie, une rente viagère de 3,000 livres qui lui seront payées par ses héritiers, 1267. — F° 101. Othenin de Bourgogne, fils du comte Hugues, déclare s'être engagé, devant son grand-père, Jean de Chalon, et sa femme, Laure, à respecter toutes les conventions faites entre eux et son père, 1267. — F° 45. Hommage prêté à Othenin de Bourgogne par Jean de Chalon et Laure, sa femme, 1267. — F° 9. Henri, sire de Joux, reprend en fief, du comte Othon IV de Bourgogne, 40 livrées de terre sises à Ouhans, 1268. — F° 64. La comtesse Laure abandonne au comte de Bourgogne ce qui revenait à elle et à feu Jean de Chalon, son mari, dans la conduite des marchands à Pontarlier et Chalamont, 1268. — F° 76. Othon IV abandonne à Alix, sa mère, et à Philippe de Savoie, son beau-père, moitié de la conduite de Pontarlier, 1269. — F° 8. Renaud de Bourgogne notifie à Philippe de Savoie l'accord complet entre lui et Othon, son frère, du *divis* que sa mère avait fait, 1269. — F° 72. Othon IV donne procuration générale à sa mère pour recevoir tous hommages concernant sa terre, 1269. — F° 35. Partage de la succession du comte Jean de Chalon entre Othon et Renaud de Bourgogne réglé par Aymon de Faucogney, seigneur de Villersexel, Hugues de Montferrand, seigneur de Thoraise, Odon de Poligny, Jean de la Chassagne, chevaliers, et Jean de Lorraine, chanoine de Bruges, sous le sceau et en la présence d'Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, 1269.— F° 2. Renaud de Dole, chevalier, rend hommage au comte Othon pour ce qu'il tenait à Broye-lez-Pesmes, 1269. — F° 38. Renaud, seigneur de Saint-Seine, abandonne au comte son droit de vicomte de Gray, moyennant 160 livres de tournois, 1269. — F° 68. Pour éteindre toutes les prétentions du duc de Bourgogne sur la saunerie de Salins et le château de Bracon, le comte Othon consent à lui assurer une rente annuelle de 1,000 livres sur le puits de Salins, payable en deux termes, 1269. — F° 45. Jean, seigneur de Rans, engage tous ses droits sur la forêt de Chaux aux territoires de Rans, Cinq-Cens, Etrepigney, Our, etc., au comte de Bourgogne, pour la somme de 400 livres de petits tournois, 1270. — F° 98. Renaud de Bourgogne, seigneur de Montaigu, prend en sa garde Albertin Ruffinet et Raisson frères, dits de Castignole, marchands d'Asti, 1270. — F° 43. Les citoyens de Besançon, en échange de la protection et grâce du comte de Bourgogne Othon, s'engagent à le recevoir dans leurs murs avec *deux cents hommes d'armes de fer à chevalx* toutes les fois qu'il le voudra, à le servir en armes dans les limites de l'archevêché de Besançon avec toutes leurs forces disponibles en laissant la ville garnie ; enfin, après un mois de service gratuit, ils l'autorisent *à les retenir I autre mois en sa ayde à ses despans, et non plus*, 1270. — F° 28. La comtesse Alix ayant, au moment du mariage d'Othon, son fils, avec Philippe, fille du comte de Bar, assigné à sa bru une dot de 1,000 livres de terre dans les châtellenies de Montbozon et de Colonne, son fils, entré en possession de l'héritage paternel, lui donne en compensation la jouissance du château de Sellières et de sa châtellenie, en s'obligeant pour lui ou ses héritiers à porter à un revenu annuel de 1,000 livres viennoises la rente de sa mère, si les revenus de Sellières n'y suffisaient pas, 1271. — F° 59. Kalles, abbé de Faverney, élu abbé de Luxeuil, rend hommage aux comtes de Bourgogne Philippe de Savoie et Alix, pour s'attirer *leur grâce et leur maintenance*, leur promet fidélité et obéissance et leur donne pour garants de sa parole Fromond de Montferrand, seigneur de Corcondray, et Ponçon de Chastenay, seigneur de Braites, 1271. — F° 70. Eudes de Neuchâtel, doyen du chapitre de Besançon, notifie l'accord fait entre le chapitre et Jean et Hugues de la Chassagne au sujet de la forteresse de Vieilley, cet accord ayant pour base l'hommage lige de la forteresse envers le chapitre et l'obligation de n'en aider jamais les



ennemis de la comtesse Alix ou d'Othon, son fils, 1272. — F° 66. Accord conclu par l'entremise de la comtesse Alix entre Hugues, seigneur de Montferrand, Perron de Montferrand et Guillaume d'Abbans, au sujet d'une guerre dans laquelle ces derniers avaient détruit ou brûlé, au détriment du seigneur de Montferrand, ses château et bourg de Thoraise et son village de Vorges, 1273. — F° 31. Hugues de Montferrand donne quittance à Perron de Montferrand et à Guillaume d'Abbans de tous les dommages qu'ils avaient causés dans ses terres, 1273. — F° 21. Humbert, seigneur de la Tour et de Colognia, et Humbert, sire de Montluel, s'obligent à garder la ville et les franchises de Cuiseaux au nom du comte Othon de Bourgogne, 1273. — F° 74. Hommage rendu au comte Othon par Humbert de Thoire, seigneur de Villars, 1273. — F° 96. Elisabeth, comtesse de Kybourg, reconnaît avoir reçu d'Alix, sa mère, 250 livres viennoises, pour racheter le château d'*Ottodinge*, 1274. — F° 19. Testament de Pierre de Chalon dit *Boverins :* legs à l'église des Frères mineurs de Lausanne où il élit sa sépulture, aux moines de la Charité, aux Cordeliers de Salins, à l'abbaye du Sauvement, à l'église de Bletterans, à Béatrix, sa femme, au seigneur de Toulongeon, à Jean de Bornay, à Hugues de Chatillon, à Etienne de Chalon, son frère ; il institue son exécuteur testamentaire le comte Othon de Bourgogne, 1274. — F° 94. Engagement pris entre les mains d'Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, et du comte Othon de Bourgogne, par les citoyens de Besançon représentés par Pierre, maire de la ville, et N... de Molans, chevalier, d'une part, et Estevenin, seigneur de Ruffey, Forquat, seigneur de Rigney, Estevenat d'Oiselay et leurs aidants d'autre part, de s'en rapporter à leur jugement pour terminer leurs querelles, 1275. — F° 85. Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et Othon IV de Bourgogne, son neveu, donnent à Thiébaud, comte de Bar, et à Guillaume de Courtenay, chevaliers, pleins pouvoirs pour terminer leurs différends, 1275. — F° 100. Alix d'Oiselay, veuve de Perron Gresset, vend à la comtesse Alix la moitié du four de Fondremand au prix de 67 sous estevenants, 1275. — F° 30. Simon de Longvy, seigneur de Bellevêvre, promet de garantir le comte Othon de Bourgogne de tous les dommages qu'il pourrait, comme son garant, éprouver de la part de Moréal de la Balme, 1275. — F° 1. Gauthier, chevalier, dit Pauvre Homme, rend hommage au comte Othon IV, 1275. — F° 21. Etienne de Chalon, seigneur de Vignorry, promet au comte Othon de Bourgogne de ne pas traiter avec Jean de Chalon, comte d'Auxerre, sans accord préalable avec lui. Genève, 1275. — F° 12. Estevenin de Coligny, seigneur d'Andelot, reprend en fief, de la comtesse Alix, les terres de Montagna-le-Templier et de la Sainte-Fontaine, 1276. — F° 71. Hommage prêté à la comtesse Alix par Guillaume, seigneur de Grancey, 1277. — F° 71. Jean, abbé de Saint-Vincent de Besançon, met en la garde du comte de Bourgogne toutes les possessions de son abbaye, particulièrement le domaine de Chastenoy devant Rochefort, 1277. — F° 45. Contrat passé entre le comte Othon de Bourgogne et Geoffroy de Misembourc, seigneur de Berthanges, par lequel ce dernier s'oblige à accompagner le comte outre-mer avec cinquante chevaliers, moyennant le paiement de 1,000 livres de Provins et diverses fournitures en hommes, chevaux, nourriture et vêtements, 1277. — F° 70. Partages faits sous le sceau d'Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, et d'Othon IV, comte de Bourgogne, entre Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, et Jean, son frère, 1279. — F° 20. Commission donnée par Othon IV et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, à Fromond de Montferrand et Hugues de Salins, ayant pour suppléants Jean de Vergy et Henri d'Antigny, de régler entre eux le partage des fiefs dont ils héritaient du comte de Chalon, 1279. — F° 71. Alliance conclue entre l'archevêque Eudes de Rougemont et le comte Othon, 1279. — F° 43. Accord fait sous le sceau de Jean, fils du roi de Jérusalem, grand bouteiller de France, entre Aymon, comte de Champagne, et Othon, comte de Bourgogne, au sujet de différentes violations des frontières commises par leurs gens, 1280. — F° 63. Renaud de Colonne reprend en fief du comte Othon deux muids de vin en ses vignes de Poligny et 20 faux de pré à Colonne, 1280. — F° 32. Robert, duc de Bourgogne, suivant le roi de France hors de son duché, nomme le comte de Bourgogne, Othon, son lieutenant, et notifie ce choix à tous ses vassaux et sujets, 1280. — F° 81. Vente faite par Viennat, fils de feu Terriens de Santans, Perrenet, fils de feu Vauchier de Montbarrey, Adeline, femme dudit Perrenet et sœur de Viennat de Santans, à Othon IV, du moulin et battoir situé au-dessous de Santans, sur la rivière de la Vieille-Loye, pour la somme de 40 livres estevenantes, 1280. — F° 60. Jean, abbé de Saint-Paul de Besançon, met son monastère en la garde du comte Othon IV, 1280. — F° 8. Renaud de Bourgogne abandonne au comte Othon, son frère, les issues de Montfleur moyennant 400 livres estevenantes dont il lui donne quittance, 1280. — F° 67. Vente par Robert de Bersaillin et Rose, sa femme, à Othon IV, du tiers du moulin de Bersaillin, pour 10 livres estevenantes, 1281. — F° 72. Humbert de Selley, maître des maisons de l'Hôpital de Jérusalem au diocèse de Besançon, déclare que les habitants de Presle et de Dampierre-lez-Montbozon se sont mis en la garde et commandise du comte de Bourgogne, 1281. — F° 64. Humbert, prêtre, curé de Sermanges, entre en la commandise du comte moyennant

le cens annuel de quatre livres de cire, 1281. — F° 61. Amé d'Arguel, seigneur de Rosey, rend hommage au comte de Bourgogne en retour d'un don de 160 livres estevenantes, 1281. — F° 34. Philippe, comte de Savoie, et Othon, comte de Bourgogne, nomment arbitre de leurs querelles Marguerite, reine de France, et se soumettent, en présence des évêques de Langres et de Mâcon, à la sentence à intervenir, à peine de 6,000 marcs d'argent d'amende pour le contrevenant, 1281. — F° 9. Sentence rendue par la reine Marguerite, 1281. — F° 44. Edmond, comte de Champagne, Thomas de Savoie, Jean de Greilliez, Symon de la Marche, Fourques de Rigney, Guy de Chatenay, Girardin de Langres et Girart de l'Hôpital, se portent garants envers la reine de France Marguerite, de la somme de 6,000 marcs d'argent due par le comte Othon IV s'il contrevenait à la sentence précédente, 1281. — F° 6. Sentence rendue par Thiébaut, seigneur de Broyes, et Jacques, seigneur de Baon et de la Fesche, dans les querelles entre le comte de Champagne et le comte de Bourgogne, réglant les indemnités dues de part et d'autre pour violations de frontières et pillages de territoires, 1281. — F° 92. Fourques de Rigney déclare n'avoir point entre les mains un titre de créance de 5,000 livres dues par le duc de Brabant au comte Othon IV, 1286. — F° 59. Jean de Chalon, comte d'Auxerre, promet son alliance envers et contre tous à son neveu Othon IV et lui accorde le recept dans tous ses châteaux, 1286. — F° 60. Hugues, chanoine de Corneux, déclare qu'il y a 35 ans et plus, il entendit au château de Jussey le seigneur de Vignorry se déclarer vassal du comte de Bourgogne pour Rigny, 1287. — F° 19. Traité d'alliance entre Thibaut, comte de Bar, et Othon IV, comte de Bourgogne, 1287. — F° 1. Jean de Joinville reprend en fief, du comte de Bourgogne, 20 livrées de terre assises en la terre de Rut devant Joinville, en retour d'un don de 300 livres tournois, 1287. — F° 90. Philippe le Bel fait cadeau au comte Othon IV de 3,560 livres tournois, que ce dernier lui devait pour victuailles consommées durant le voyage d'Aragon, 1288. — F° 8. Othon IV se porte caution d'une somme de 3,000 francs pour le comte de Savoie envers Robert, duc de Bourgogne; Amé de Savoie et Sybille, sa femme, lui hypothèquent pour cette raison leurs domaines et particulièrement le Bugey, 1289. — F° 64. Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, s'oblige à donner au comte Othon IV une quantité de terre ou de rentes au puits de Salins équivalente en valeur à ce que le comte lui avait abandonné à Mamirolle, Avoudrey et Nancray, 1289. — F° 36. En exécution de cette promesse, Jean de Montbéliard cède au comte 22 livrées de terre en la saunerie de Salins, 1289. — F° 14. Arbitrage d'Othon IV entre Jean, seigneur de Montfaucon, et Thiébaud, seigneur de Neuchatel, au sujet de leurs prétentions mutuelles sur le fief de Châtillon-en-Montagne, tenu par Jean, comte de la Roche, 1290. — F° 5 Procuration donnée par Othon IV et Renaud de Bourgogne, son frère, à Hugues de Vaudrey, chanoine de Lyon, pour agir dans un procès relatif au douaire de leur sœur Guie, 1290. — F° 11. Othon, seigneur de Granson, s'oblige à restituer au comte de Bourgogne certaines lettres lui promettant deux cents livrées de tournois en terre sur le partage de Salins, dès que le comte lui aura fait remettre en échange une constitution de 40 livres de rente sur Salins, représentant 200 livres en fief et 200 livres en capital amorti. Paris, 1290. — F° 82. Accord au sujet du fief de Cusance entre Jean de Montfaucon et Thiébaud de Neufchatel, réglé par la médiation d'Othon IV, leur cousin, 1291. — F° 10. Traité d'alliance offensive et défensive conclu entre Pierre, évêque de Bâle, et Othon IV de Bourgogne, à l'instigation de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, 1291. — F° 186. Quittance donnée par Hugues de Bourgogne à Othon IV, son frère, de tous ses droits dans les héritages paternel et maternel, 1292. — F° 64. Aimé de Vautravers, chevalier, rend hommage au comte en retour d'un don de 60 livres estevenantes, 1292. — F° 47. Robert, duc de Bourgogne, reçoit en don d'Othon IV les château et fief de Fraisans et promet de ne jamais s'en servir hostilement contre lui et les siens, 1292. — F°s 55 et 57. Accords entre Othon IV et Jean de Bourgogne, son frère, au sujet de leurs partages, réglés par leur frère Hugues de Bourgogne, 1292. — F° 51. Traité par lequel l'archevêque Eudes de Rougemont autorise l'achat de la mairie de Besançon par Hugues de Bourgogne et précise les conséquences de cet acte, 1293. — F° 41. Nouveau traité entre Othon IV et Jean de Bourgogne pour achever le règlement de leurs partages, 1293. — F° 18. Othon IV et Jean, comte d'Auxerre, conviennent de remettre à des arbitres la décision des procès qui les divisaient, 1293. — F° 43. Othon IV échange avec Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, le gîte d'Osselle et ses dépendances à Roche, Torpes, Thoraise, etc., contre des hommes et divers droits à Salins, 1293. — F° 50. Mahaut d'Artois abandonne à Othon IV, son mari, en reconnaissance des frais et dépens supportés dans son intérêt, les 10,000 livres tournois qu'elle lui avait apportées en mariage, à charge par lui d'acquitter jusqu'à concurrence de 4,000 livres les dons et legs contenus dans son testament, 1294. — F° 88. L'official de Besançon donne acte à Barthélemy Varin, procureur du comte Othon, de son appel *ad apostolos* contre l'excommunication lancée contre lui au sujet de la mairie de Besançon, tout en réputant cet appel frivole et tardif, 1294. — F° 2. Jean de Chalon-Arlay, sur l'invitation de Guillaume de Nogaret, rend hommage à Philippe le

Bel pour ses château et fiefs de Montmahoux, Abbans, Marnay, la conduite des chemins de Bulle à Belmont, le fief du connétable Girard de Neuchatel, 1309. — F° 42. Jean de Chalon-Arlay reprend en fief de Philippe, second fils du roi de France, sa part du puits de Salins, les châteaux et lieux de Chalamont, du Val de Mièges, d'Arlay, Bletterans, Arguel, Rennes, l'Etoile, la Rivière, la Chaux d'Arlier, Bouverans, Frasne, Montmahoux, Abbans, les Hautes-Joux, les péages de Bulle à Belmont, etc., 1311. — F° 102. Philippe le Long, roi de France, annule le mandement de garde accordé naguère aux habitants de Bourbonne par le roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie, parce qu'il portait atteinte aux droits de Renaud de Choiseul et autres coseigneurs de Bourbonne, 1321.

B. 2. (Registre.) — Grand in-folio, VIII et 127 feuillets, papier, 1 pièce parchemin.

1166-1373. — Double du cartulaire précédent. (Ecrit sur une seule colonne par page et contenant, outre la table analytique (f°s I-VIII), la transcription des 513 mêmes chartes, il se termine (f° 127, r°) par les vers suivants, formule finale favorite des copistes du XIVe siècle :

Opere completo, Sit laus et gloria Christo,
Scriptor qui scripsit Cum Christo vivere possit.
Explicit hic totum. Pro penâ da mihi potum.

Au f° V du cartulaire est fixé, par une épingle, un lambeau de parchemin contenant un certificat signé de Jean de Valeroy-le-Bois, notaire impérial et de l'officialité, constatant que Guiat de Montbozon tenait en fief, de la comtesse d'Artois et de Bourgogne, des terres à Chargey et Leucourt, ressort de Gray, 1773.)

B. 3. (Registre.) — Grand in-folio, 203 feuillets, papier.

1196-1356. — Inventaire et cartulaire. — « Livre des » fiez du comte de Bourgoigne. — Les noms des nobles qui » ont repris du duc quant il ost pris la possession du gou- » vernement du contée de Bourgoigne à Noel CCCLVI. » — Inventaire. « Ce sont les lettres que messire Guy... et Au- » briet de Plaigne, clercs trésouriers en la contey de Bour- » goigne, hont prises ou chasteaul de Chastoillon pour porter » ou chasteaul de Poloigney, par le commandement et man- » dement de Monseignour le duc et conte de Bourgoigne, » le mescredi, jour de Saint-Vincenz MCCCLVI, présent Mon- » seignour Jehan de Corcondray, dien de Bessençon, Mon- » seignour Jehan d'Abens, chastelain dou dit chasteaul de » Chastoillon, Monseignour Guillaume dou Pailloy, chaste- » lain de Monferrant, Monseignour Girart de Sovans et » plusieurs autres. » — Inventaire fait au château de Bracon « des priviléges et chartres de la contey de Bourgoigne, » par M. de Saint-Symphorien, d'Autun, commis par le roi de France, Robert de Dole, archidiacre de Salins en l'église de Besançon, et Guy Raby, clerc des comptes de Bourgogne, garde du trésor de Talant, 1355. — Inventaire « des lettres » et chartres estanz ou trésour du donjon de Pouloignez en » la vote basse. » Analyse et transcription de divers actes : Donation réciproque faite par Eudes de Fouvent, chevalier, seigneur de Saint-Loup-lez-Gray, et Jeanne de Ray, sa femme, de tous les domaines qu'ils avaient acquis durant leur mariage à Amance, Nancray, Valloreille, Virey, etc., etc , 1311. — Donation par Jeanne de Ray, veuve d'Eudes de Fouvent, à Philippe, comte de Poitiers et de Bourgogne, de tout ce qu'elle possédait dans la terre de Saint-Loup, en souvenir des grands bienfaits qu'elle avait reçus du feu comte Othon IV, 1316. — Lettre d'Henri VII, empereur d'Allemagne, consentant à recevoir l'hommage de Philippe le Bel pour le comté de Bourgogne, dès qu'il serait de retour d'Italie, où il allait recevoir la couronne impériale, 1311. — Lettre de Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, remettant à Othon IV, comte de Bourgogne, tout ce qu'il devait à l'empire, à condition qu'il lui prêterait hommage lige pour tous les fiefs qui relevaient de sa couronne. Bellevaux, 1289. — Rodolphe de Habsbourg donne à Othon IV acte de l'hommage par lui prêté, et quittance de toutes les contestations soulevées naguère entre lui et l'empire. Bâle, 1289. — Guillaume de Hollande, roi des Romains, en échange de l'hommage à lui prêté, donne à Jean de Chalon tous les droits de l'empire dans les cités de Besançon et de Lausanne, 1251. — Copies de lettres extraites du trésor de Poligny le lundi après la mi-août 1357, par Guy Raby, et apportées au trésor de Talant « affin que le consoil les puent veoir et » plus respondre seurement à plusieurs questions et demandes » que Johan de Bourgoigne faisoit sur le contenu d'ycelles. » — Première sentence prononcée par Hugues de Bourgogne, choisi pour arbitre par ses deux frères Othon IV, comte de Bourgogne, et Jean, son frère cadet, afin de régler la part qui devait être attribuée à ce dernier dans l'héritage paternel, 1292. — Pouvoirs donnés à Hugues de Bourgogne par les deux parties, 1292. — Accord conclu entre Jeanne, reine de France et comtesse de Bourgogne, et Henri de Bourgogne, chevalier, par lequel la reine s'oblige à donner à son cousin 500 livrées de terre dans la châtellenie de Fondremand, et 5,000 livres estevenantes pour prix de sa renonciation à la succession d'Hugues de Bourgogne, leur oncle commun, 1328. — Quittance donnée par Henri de Bourgogne à la reine Jeanne de 1,625 livres tournois, reliquat d'une créance

de 3,000 livres qu'il avait sur elle, 1328. — Seconde sentence d'Hugues de Bourgogne déterminant la part d'hoirie paternelle qui devait être remise par Othon IV à son frère Jean de Bourgogne, savoir : Jussey et la châtellenie, une partie de la terre de Faverney, le fief de Gevigney et les vavasseurs de Jussey et le fief de Thoraise, 1292. — Accord conclu entre Othon IV et Jean, son frère, pour terminer d'après l'arbitrage de Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, et de Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, la question de leurs partages, 1293. — Hommage prêté à Philippe le Bel, à Fontainebleau, par Jean de Chalon-Arlay, pour les domaines de Salins, Châtelguyon, Chalamont, Val de Mièges, Arlay, l'Etoile, Bletterans, Bouverans, Frasne, la Chaux-d'Arlier, les Hautes-Joux, les péages de Belmont à Bulle, les châteaux d'Arguel, Rennes, Sainte-Anne (conditionnellement), Châtillon-sur-Courtine, enfin pour 1,000 livrées de terre assises sur le château de l'Aigle, 1311. — Partage de sa succession fait par Jean de Chalon, comte de Bourgogne et sire de Salins, entre ses enfants nés ou à naître de trois mariages consécutifs, 1263. — Procuration donnée par Jean de Chalon à son fils aîné Hugues, pour faire exécuter dans tous ses détails le partage précédent, 1263. — Inventaire des titres conservés au XIVe siècle aux châteaux de Bracon et de Poligny. (La couverture de ce registre est composée de deux feuillets de parchemin provenant d'un rouleau de compte de dépense domestique du XIVe siècle.)

B. 4. (Registre.) — Grand in-folio, 76 feuillets, papier.

1388-1441. — Inventaire des chartes déposées à Grimont-sur-Poligny, portant (f° 73) l'annotation suivante : « Je, Perrenin de Plaigne, clerc, garde des lettres et chartres » du conte de Bourgoigne, estant ou chastel de Pouloigny, » coignois et confesse avoir en garde les lettres transcriptes » cy dessus en ce pappier, tesmoing mon soing manuel » donney le IXe jour d'avril MCCC IIIIXX et huit après Pasques. » Et auxi en ait en ma garde ou dit chastial grant foison » d'autres don mencion n'est faicte aucune en ce pappier. — » P. de Plaigne. » — Inventaire des lettres concernant le comté de Bourgogne, délivrées par les gens des comptes à Dijon, à maistre Jehan Couiller, doyen de la chapelle ducale à Dijon, garde du trésor des chartes de Monseigneur, le 13 août 1393. — (Les annotations complémentaires s'arrêtent à 1441.)

B. 5. (Registre.) — Grand in-folio, 94 feuillets, papier.

1388. — Double de l'inventaire précédent : « C'est le » registre des lettres et chartres du conte de Bourgoingne. » Au dernier feuillet de cet inventaire des chartes conservées à Poligny (sans doute), se trouve une mention indiquant que ce registre est la copie (exécutée par Guillot Girart, de Dijon, clerc coadjuteur du notaire de cette ville) d'un autre registre, « baillé par messire Jehan Potier, arcediacre de » Langres, secrétaire de Monseigneur le duc et garde de ses » lettres et chartres. » 1388.

B. 6. (Registre.) — Grand in-folio, 88 feuillets, papier.

XIVe siècle. — Double de l'inventaire précédent.

B. 7. (Registre.) — Grand in-folio, 333 feuillets, papier.

1393-1425. Cartulaire et inventaire joints. — « Copie » de l'inventoire des lettres et chartres de Monseignour » estans en son trésor de Pologny. » — Copies de lettres envoyées à la Chambre des Comptes de Dijon, par François de Menthon, bailli d'Aval au comté de Bourgogne, par l'intermédiaire de maître Bernard Noiseux, maître des comptes, pour en prendre copie et retourner les originaux au trésor de Poligny. — Dénombrement et reprise de fiefs donnés au duc Philippe de Bourgogne par Jean de Chissey, curateur de Jeanne, fille de feu Claude d'Usier, de ce que sa pupille tenait à Bersaillin, 1424 ; — par Jean de la Balme, écuyer, seigneur du Genesteis, au nom de Catherine de Saint-Julien, sa femme, de domaines et rentes à Saint-Julien, 1423 ; — par Jean de la Baume, seigneur de Valefin et Labergement, maréchal de France, des château et seigneurie de Valefin et dépendances, 1423 ; — par Jean de Pré, écuyer, de ses domaines et rentes dans la châtellenie de Monnet, 1423 ; — par Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Valier et Vadans, de la seigneurie et des dépendances de Vadans (Montmalin, Saint-Pierre-sous-Vadans, Mathenay, Molamboz, le Grand et le Petit-Abergement), 1423 ; — par Jacquemard, seigneur de Coligny et d'Andelot, du château de Boutavant, 1424 ; — par Isabelle de Poligny, femme d'Huet de Salvanges, de ses revenus dans la châtellenie de Montagu, 1423 ; — par Jean de la Baume, maréchal de France, de la seigneurie de Montgiffon, 1424 ; par Guigue, seigneur de Châtillon, de la Palud et de Virechatel, de la seigneurie de Virechatel, 1423 ; — par Antoine de Beaufort, écuyer, des seigneuries de Beaulieu et de Villette, 1423 ; — Vidimus, par Henry Valée de Fontenoy, d'une lettre de non-préjudice donnée aux habitants de Pretin par le duc Philippe le Bon, en les obligeant au paiement d'une taxe de guerre, 1423-1425. — Dénombrements et reprises de fiefs donnés au duc de Bourgogne par Jeanne de l'Espée, dame de Costarel, veuve de Guigue de Fétigny, seigneur de Bornay, de diverses rentes

à Costarel, Poligny, etc., 1423; — par Jean de Poligny, écuyer, de ses rentes à Poligny, 1423; — par Guillaume de Thoreigna, de ses rentes dans la seigneurie de Saint-Julien, 1423; — par Henry de Charnod, écuyer, de ses rentes à Salins, Charnod, et dans la seigneurie de Saint-Julien, 1423; — par Pierre de Reculot, écuyer, de ses rentes dans la châtellenie de Poligny, 14..; — par Marguerite de Salins, veuve de Louis de Nance, chevalier, d'une rente de 50 livres estevenantes sur la saunerie de Salins, 1425; — par Garrein Griffe de Saint-Laurent-de-la-Roche, écuyer, de ses rentes dans la châtellenie d'Orgelet, 1423. — Transumpt donné par le bailli d'Aval, Henry Valée, d'une lettre de garde octroyée par Mahaut d'Artois, comtesse de Bourgogne, aux habitants de Pretin, en 1293, 1425. — Procuration donnée par Jean de la Baume, seigneur de Valfin, à Philibert de la Balme, écuyer, Jean Lichet de Clairvaux et Jean Hugue d'Orgelet, pour présenter au duc de Bourgogne des dénombrements en son nom, 1423. — Reprises de fiefs faites au duc de Bourgogne, par Guiete de Rosoy, veuve de Guillaume Merceret de Salins, pour ses rentes au puits de Salins et ses droits d'usage dans la forêt de Chaux, 1424; — par Thiébaud, seigneur de Neuchâtel et de Château-sur-Moselle, d'une rente de 15 livres estevenantes de sel, perçue annuellement à Salins, par Pierre de Quingey, seigneur de Montboillon, 1424; — par Philiberte de Mabeth, dame de Roulans, veuve de Philippe de Vienne, d'une rente de 100 livres sur la saunerie de Salins, appartenant à Jean, Guillaume, Marguerite et Guillemette, ses enfants mineurs, 1424. — Inventaire des chartes du trésor de Poligny, fait par Jean Aubert, clerc des comptes du duc de Bourgogne, et Guillot Girart, coadjuteur du notaire de Dijon, du 19 novembre 1397 au 17 janvier 1398. — « C'est li demainnes de la contey de Bourgoigne touz entièrement. Et sunt li fies et rere » fies, gardes et ressors et tout ce que on tient douz conte » de Bourgoigne. Et auxi tout ce que il tient d'autruy et » auxy dons et armonnes tant à heritaige comme à vie. » (Petit cahier de 22 folios, cousu à la fin du registre, couvert d'un lambeau de parchemin contenant partie d'une charte de franchises de Poligny du XIIIe siècle.)

B. 8. (Registre.) — Grand in-folio, 216 feuillets, papier, auquel sont cousus un cahier supplémentaire de 41 feuillets papier et une pièce parchemin.

1464-1465. — « Inventaire des lettres trouvées ou » trésor de Monseigneur le duc de Bourgoingne en son chas» tel de Poligny, après le trespas de feu maistre Guy de » Martigny, jaidiz garde dudit trésor. » — Commission donnée par MM. des Comptes de Dijon à maître Bernard Noiseux, conseiller maître, et Laurent Blanchart, clerc des Comptes, de lever les scellés posés sur le trésor de Grimont par le bailli d'Aval, et de mettre en possession des archives Étienne Vincent, pourvu de l'office de garde, 23 juillet 1464. — Sommaires analytiques des documents renfermés dans les coffres de Grimont, rédigés et signés de B. Noiseux, Vincent et Blanchart, 3, 16 août 1464. — Inventaire de lettres et titres recouvrés en plusieurs villes et de plusieurs personnes, par maître Étienne Vincent, depuis qu'il a l'office de garde du trésor. — Quittance donnée par Jean Poinsot, procureur général au bailliage d'Amont, de la communication temporaire de l'inventaire « pour soy en aider au prouffit de Monsieur, » 1465.

B. 9. (Registre.) — Grand in-folio, 101 feuillets, papier.

1464-1465. — Double de l'inventaire précédent. (En mauvais état.)

B. 10. (Registre.) — Petit in-folio, 641 feuillets, papier.

1510-1550. — « Inventoire fait par l'ordonnance et » commandement de Marguerite, archiduchesse d'Austriche, » duchesse et comtesse de Bourgoingne, par Hugues Glanne » d'Arbois, procureur général au bailliage d'Aval : Jehan » Vincent, lieutenant local audit lieu, et Jacques Guillet de » Poligny, clerc notaire publique... de tous les tiltres, lectres, » comptes et aultres enseignements treuvez ou trésor de » mad. dame estant en son chastel de Grimont-sur-Poligny, » tousjours présent et appellé noble homme Guillaume » Bontemps dud. Arbois, garde et trésorier des chartres » dudit trésor. » — Lettres de l'archiduchesse donnant commission aux personnages ci-dessus de confectionner cet inventaire, Anvers, 13 septembre 1510. — Inventaire contenant, outre un supplément de 84 testaments, l'analyse de 2,315 documents du XIIe au XVIe siècle, commencé le lundi 25 février 1511. — Remise des clefs du trésor de Grimont et des documents portés au précédent inventaire à noble Pierre Vauchier, par messire Alexandre Bontemps, chanoine d'Arbois, frère de feu maître Jean Bontemps, à son vivant trésorier des chartres dudit Grimont, 7 février 1531. — Récolement des titres de Grimont fait après la mort de Pierre Vauchier, leur gardien, par Jean Le Moyne, avocat fiscal au parlement de Dole, en présence de Marin Benoit, procureur général, et du scribe J. d'Arlay, 22-28 juillet 1536. — Lettres de l'empereur Charles-Quint, nommant Jean Mouchet châtelain et garde du trésor de Grimont, en remplacement de Pierre Vauchier, et commettant le président de Bourgogne Hugues Marmier, pour recevoir son serment, Naples, 1er mars 1535. — Nouvelle revision des

mêmes archives faite après la mort de Jean Mouchet, par François Drouhot, premier avocat fiscal au Parlement, avant de mettre en possession de l'office de garde du trésor messire Charles Grantjean, docteur ès-droit, seigneur de Romain, conseiller et avocat fiscal de S. M. (13 septembre 1550). — Lettres patentes de Charles-Quint, nommant aux fonctions de trésorier de Grimont Charles Grantjean, seigneur de Romain, Augsbourg, 12 juillet 1550. — Commission donnée par le Parlement à François Drouhot, avocat fiscal, pour mettre en possession de son office le trésorier Charles Grantjean (9 août 1550). — Requête présentée au Parlement par Louise Battefort, veuve du trésorier Mouchet, pour obtenir un sursis dans la remise du trésor de Grimont, jusqu'au retour de « Jehan Guyenement, tabel» lion général en Bourgogne, lequel, du vivant dudit fut » trésorier, a heu comme son clerc charge et en garde les» dits tiltres. » Appointement favorable, 26 août 1550. — Inventaire supplémentaire des titres remis par Louise Battefort, cotés par *Salve Regina*. — Inventaires des reprises de fief faites à Claude de la Baume, maréchal de Bourgogne et bailli d'Amont, commis par l'empereur pour recevoir les hommages au comté de Bourgogne 1532-1534. — Inventaire des lettres d'acensements et obligations au profit de l'empereur, remises par la veuve du trésorier Mouchet à Charles Grantjean, trésorier des chartres.

B. 11. (Registre.) — Petit in-folio, 518 feuillets, papier.

1510-15. — « Inventoire des tiltres treuvés au chas» teaul de Grimont l'an mil cinq cens et dix. » (Copie de l'inventaire original qui précède (1re partie de la cote B 10) exécutée au XVIe siècle, au greffe du Parlement de Dole.)

B. 12. (Registre.) — Grand in-folio, 408 feuillets, papier.

1679-1687. — « Première partie et volume du nouvel » inventaire des tiltres et papiers gardés aux chartres an» ciennes de Sa Majesté en sa Chambre des Comptes à » Dole. » Lettres patentes de Louis XIV du 29 avril 1680, commettant Antoine Borrey, premier conseiller, maître à la Chambre des Comptes de Dole (nommé en août 1679 trésorier et garde des chartes de ladite cour), et Alexandre-Ignace de Santans, conseiller-maître ordinaire à la même Chambre, à la confection d'un nouvel inventaire des titres et papiers conservés dans le dépôt des chartes du comté de Bourgogne. — Procès-verbal dressé par Antoine Borrey et Alexandre-Ignace de Santans, assistés de Jean-Baptiste Bouvet, clerc juré de la Chambre des Comptes, et de Jean-Baptiste Perron de Dole, du classement des chartes et de la réduction de leur inventaire exécutés de 1680 au 17 juillet 1687. (Le dépôt des chartes, transféré de Grimont à Dole en 1561, avait été en 1636, lors du siège de la ville par le prince de Condé, endommagé par la chute d'une bombe, puis incendié en partie durant une peste, par les parfums brûlés dans les locaux de la Chambre des Comptes; le désordre y était extrême quand les lettres patentes de 1680 ordonnèrent d'y rétablir l'ordre. Le procès-verbal dressé en cette circonstance, outre les détails ci-dessus, indique la méthode de l'inventaire. Les titres sont répartis en deux catégories : titres locaux et titres généraux. Les titres locaux sont classés par ordre chronologique dans l'ordre alphabétique des localités; les titres généraux, groupés en plusieurs sous-divisions, sont inventoriés à la suite de la lettre B. Les titres, rangés dans 64 layettes, comprenaient, en 1687, 5,626 cotes d'inventaire. Des dilapidations considérables ont, depuis, réduit ce chiffre presque dans la proportion d'un tiers. Le tome I du nouvel inventaire comprend l'analyse des titres locaux de la cote A 1 (Abbenans) à la cote D 118 (Durfort), et l'ensemble des titres généraux, anciennes cotes B 255 à B 1042.

B. 13. (Registre.) — Grand in-folio, 374 feuillets, papier.

1679-1687. — Tome II de l'inventaire des chartes déposées à la Chambre des Comptes de Dole. Mêmes procès-verbal et préambule que dans la cote B 12. Analyse des chartes comprises depuis la cote E 1 (Échallans) jusqu'à la cote R 166 (Rye).

B. 14. (Registre.) — Grand in-folio, 505 feuillets, papier.

1679-1774. — Tome III de l'inventaire des chartes déposées à la Chambre des Comptes de Dole. Même préambule que dans les cotes B 12 et B 13. Analyse des cotes S 1 (Saint-Aignan en Berry) à V 280 (Vy-lez-Lure). — F° 480. « Libels des tiltres que nous, lesdits commis» saires, n'avons point retreuvé, décripts dans l'inventaire » ancien sous cottes et en la manière suivantes. » (Analyse dans l'ordre alphabétique des localités, du mot *Apremont* à *Villette-lez-Arbois*.) — F° 509. Procès-verbal dressé par Pierre-Louis Richardot, seigneur de Choisey, conseiller maître à la Chambre des Comptes de Dole, Folliet, substitut du procureur général de la même cour, Loys, greffier en chef, Grison et Baumont, greffiers, du récolement du trésor des chartes et de la remise à la Chambre des Comptes de Dijon d'un certain nombre de documents ensuite d'ordre royal du 13 mai 1736, 1738. — Récolement du 31 juillet 1765. — Procès-verbal d'annexion de comptes de 1305 à

1328 transmis de Bruxelles en exécution d'arrêt du 19 décembre 1774, signé du conseiller au Parlement de Besançon, François Eugène Droz, du substitut Grangier et des greffiers Thourel et Catton.

B. 15. (Registre.) — 72 feuillets, papier.

1736-1765. — Inventaire des titres franc-comtois des XIIIe-XVe siècles versés à la Chambre des Comptes de Dole par la Chambre des Comptes de Dijon en 1737. — Procès-verbal dressé par Claude-François-Ignace Bouhélier d'Audelanges, procureur général en la Chambre des Comptes de Dole, assisté d'Anselme Le Belin et de Charles Gravier de Vergennes, maîtres en la Chambre des Comptes de Dijon, et de Bénigne-Guillaume-Élisabeth Bouillet, procureur général en la même cour de Dijon, réunis pour distraire, des archives de la Chambre des Comptes, en vertu des lettres patentes du 13 mai 1736, tous les titres concernant la Franche-Comté et le comté de Montbéliard, et les transporter à Dole, 1736. — Inventaire, sans méthode, comprenant 484 cotes, 1737. — Procès-verbal de revêtissement des titres transportés de Dijon à Dole, signé à Dole le 26 février 1737, par Claude-Alexis Basivette, seigneur de Landon; Godefroy Villevieille, conseiller maître de la Chambre des Comptes de Dijon; Bouhélier d'Audelanges, procureur général de la Chambre des Comptes de Dole; Loys, greffier, et C. P. Mouillet, commis greffier de cette cour. — Procès-verbal de récolement fait le 31 juillet 1765 par Antoine Marguier d'Aubonne, commissaire de la Chambre des Comptes, Viennot, greffier en chef, et Badoulier, greffier au plumitif de ladite cour.

B. 16. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 1 papier, 6 sceaux.

1259-1328. — *Partages des comtes de Bourgogne.* Engagement pris par la commune de Salins envers Jean, comte de Bourgogne, d'assurer de tout son pouvoir l'exécution des partages qu'il établirait entre ses enfants, 1259. — Jean de Chalon, après avoir, dans un acte spécial, réglé la part d'héritage d'Hugues, son fils aîné, né de Mahaut de Bourgogne, partage entre les enfants de ses deux derniers mariages avec Isabelle de Courtenay et Laure de Commercy, le « remanant » de ses biens sis dans la seigneurie de Salins; il impose à ses héritiers le soin d'acquitter une part proportionnelle de ses legs, aumônes et dettes et de garantir les fiefs de leurs vassaux, et nomme pour exécuteur de ses volontés l'archevêque de Besançon, Guillaume de la Tour-Saint-Quentin, ou son successeur, 1261. — Pour assurer l'exécution du précédent partage, le comte Jean donne mission à Hugues, son fils aîné, de contraindre chacun de ses héritiers à respecter sa volonté, même en s'emparant, s'il le fallait, de la portion dévolue aux récalcitrants dans la seigneurie de Salins, 1263. (Original et vidimus.) — Annulation des partages précédents faite du consentement du comte Jean par Laure de Commercy, Othenin de Bourgogne, Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, Étienne de Chalon, seigneur de Vignorry, et Perrin le Bovier; le nouveau partage qui sera fait « suivant les bons us de Bourgogne » est confié à la décision de quatre arbitres, Thierry, comte de Montbéliard; Étienne, seigneur d'Oiselay; Simon de Joinville, seigneur de Gex, et Richard de Montbéliard, seigneur de Montfort, 1267. (Original et copie.) — Emprunt de 2,000 livres de tournois contracté par Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, et Alix de Nevers, sa femme, envers Robert, duc de Bourgogne, qui reçoit en garantie de sa créance l'engagement de tous les droits prétendus par Alix de Nevers dans la succession d'Hugues, duc de Bourgogne, 1273. — Quittance donnée à Mahaut d'Artois, veuve d'Othon IV, et à ses enfants, par Hugues de Bourgogne, de tous les droits qu'il pouvait réclamer dans la succession des comtes Hugues et Alix, ses père et mère, et dans celle d'Étienne de Bourgogne, son frère, 1303. — Renouvellement de cette quittance, donné en 1304. — Accord entre Jeanne, reine de France, comtesse de Bourgogne, et Henri de Bourgogne, chevalier, au sujet de la succession de leur oncle, Hugues de Bourgogne, 1328. (Vidimus, voyez B 3.)

B. 17. (Cahier.) — 17 feuillets, papier.

1359.— *Partages des comtes de Bourgogne.* Requête présentée par Jean de Bourgogne à la reine de France et au duc de Bourgogne, réclamant le paiement de diverses sommes dues à feu Henri, son père, pour sa part de la succession d'Hugues de Bourgogne, pour pertes supportées à la bataille de Cassel, enfin pour dommages causés, durant les sièges de Marnay et de Besançon, à la terre de Choie ainsi qu'à ses châteaux et terres de Montrond, Semmadon, Montaigu-lez-Vesoul, Fontenoy, etc. — Ordre donné par Philippe de Rouvres à Étienne de Traves et Richard de Vaivre, de faire une enquête sur les faits articulés par Jean de Bourgogne, 1359. — Enquête faite en vertu des pouvoirs ci-dessus par Étienne de Traves et Richard de Vaivre, assistés du notaire Guillemin de Port.— F° 3. Jean Le Bourgeois de Contréglise, chevalier, dépose sur les dommages subis par Henri de Bourgogne « en » la besoigne qui fut faite en Cacel, là où li roys de France » se combati es Flamens. Et ost avec li en sa compaignie » Monsieur de Montbéliart, Monsieur Girart de Montfaucon, » Monsieur Vautier de Vienne, accompaingniez chascun de

» lour de chevaliers et d'escuiers chascun selon son estat, li » quel tuit quant la besoigne fui faicte et accomplie, perdi- » rent lour montures et demorèrent à pie. » — Maître Pierre d'Arbecey, clerc, dépose qu'il était à Jully-le-Chastel quand Henri de Bourgogne réclama au duc Eudes ses dépens de Cassel et la terre de Chissey. Le duc lui répondit : « Biau » cousins, ce n'estoit pas mes faiz, ains estoit le faiz du Roy » qui me doit bien c^{m11} livres ; si tost come je pourrois » estre paiez certainement je vous en ferai tant comme il » vous devra soffire. » Le même témoin raconte le pillage de Semmadon fait par les soldats de Robert de Châtillon, gardien de Bourgogne, durant le siège de la Rochelle. — F° 6. Production d'une quittance donnée l'an 1347 par Othe de Granson, de 23 livres 5 sols estevenantes de réquisitions faites par les gens d'armes du duc et comte de Bourgogne dans la terre de Montaigu, notamment à Combergeon. — Dépositions concernant le pillage à Moncey, Colombier et dans les forêts de la terre de Montaigu, par le prévôt de Vesoul. — F° 13. Estevenin Li Baczans de Bay dépose « que à temps que messire li dux estoit à siège devant Mar- » nay, ses gens corrurent en la dicte vile de Bay et brisarent » le mostier et en portarent le livre et les ornemens dou » mostier, et en menèrent les proes de la dicte ville de Bay, » devant Marnay. » Guiot de Venères, écuyer, dépose « que » par le temps que messire le duc estoit devant Marnay, » ses gens vindrent gésir en la ville de Motiers à douz cenz » hommes d'armes et plus et y demorarent un jour et une » nuit, et la ville estoit bien garnie, quar ce estoit après » moissons. » — F° 14. Vuillemin Li Guaignierres de Sornay dépose « que li dux revenoit de devant Besan- » çon, il demorai douz jors et une nuit à Sornay, et il oy » dire à signour de Larrey que il avoit bien en la compai- » gnie doudit Monseignour le duc huit mile chevaux et plus ; » et y furent tendu li pavoillon doudit Monseignour. » — — F° 16. Girars dou Vesroy, demeurant à Choye, « fuit » avec monseignour Henri de Bourgoigne ou val de Cassel, » et vit que li diz messires Henris avoit l'un des yeux hors » de la teste et ne se tenoit fors que par un petit bonallat » derrier, et le portai grant pièce en sa main sur sa cote à » armer.... Il estoit avec ledit messire Henri de Bourgoigne » au temps que messire li dux s'en aloit devant Besançon, » et estoit li dy messires Henris ou chastel de Toraise, et à » partir doudit chastel li guarnisons de Besançon et dou » chastel d'Abans prirent et enmenerent toute la garnison » doudit monseignour Henri, et le grant cheval qui estoit » pour son corps... et monseignour Jehan d'Abans brisai » son souar en détroinchant les cercles des vaisseux des » vins doudit monseignour Henri. » — Aymé de Vile, chevalier, témoin produit par Huart de Bauffremont, dépose, entre autres choses, que « pendant la guerre de Chaucins » Henri de Bourgogne perdit à Thoraise, « tant en chevaux qu'en harnois, environ IIII ou V^{e} livres. »

B. 18. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 16 sceaux.

1268-1292. — *Partages des comtes de Bourgogne.* Étienne d'Oiselay, Richard de Montbéliard et Simon de Joinville, sénéchal de Champagne, arbitres des partages des enfants de Jean de Chalon, attribuent aux enfants de la comtesse Isabelle de Courtenay (3e lit) Montmahoux et 300 livrées de terre au puits de Salins, 1268 ; — mandement de la comtesse de Bourgogne Alix, et d'Othon, son fils aîné, adressant à Jean, évêque de Belley, avec prière d'y apposer son sceau, certaines convenances qu'ils venaient de passer avec leur époux et beau-père Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, 1269 ; — Othon de Bourgogne, réglant le douaire d'Alix sa mère, lui cède, à titre viager et avec clause de retour, ses droits à Ougney et Quingey, à Lons-le-Saunier (sur la saline), Sellières, Château-Chalon, Blandans, Montfleur et leurs dépendances, enfin cent livres de rente sur le puits de Salins, 1270 ; — la comtesse Alix, du consentement de Philippe de Savoie, son époux, et sous le sceau d'Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, règle la part de succession qui reviendra à son second fils Hugues de Bourgogne, né d'un premier mariage. Attribuant à Othon son aîné le titre de comte, et tous les droits et domaines qui ne sont pas explicitement distribués à ses frères, elle donne à Hugues : Choie, Velesmes, Bay, Cult et Saint-Ylie, avec leurs fiefs et dépendances, 200 livres de rente sur la cense de Dole, les fiefs de Beaujeu et d'Igny, enfin le fief de Guillaume le Vert. Si son frère Renaud meurt sans postérité, Hugues retiendra dans sa succession les seigneuries de Clerval et de Pompierre. Si Étienne, son autre frère, prédécède sans descendants, Hugues recueillera tout son héritage ; mais si, au contraire, Étienne lui survit, il deviendra l'héritier universel d'Hugues décédé sans postérité. Tous les domaines attribués à Hugues de Bourgogne sont déclarés fiefs liges du comte de Bourgogne, auquel, à défaut de lignée, ils feront retour, 1278 ; — Othon IV et Renaud, l'un de ses frères, règlent le différend survenu dans le partage de la succession maternelle, et cela d'après la décision de cinq arbitres : Aymon de Faucogney, seigneur de Villersexel ; Hugues de Montferrand, seigneur de Thoraise ; Odon de Poligny ; Jean de la Chassagne, chevalier, et Jean de Lorraine, chanoine de Bruges. Renaud renonce à toute prétention sur le comté de Bourgogne et ne réclame dans l'héritage de sa mère que sa part proportionnelle dans l'hoirie du comte Jean, son aïeul. Cette part est ainsi réglée :

Montfleur, Tramelay, Pimorin, l'engagère et le fief de Marrigna, Montaigu et ses dépendances à Lons-le-Saunier et ailleurs, Sellières, 1,000 livres de rente sur le puits de Salins, Château-Chalon et la garde de son abbaye, la garde de Baume-les-Moines, Blandans, Bracon et diverses rentes sur les sauneries. Tous ces domaines resteront fiefs-liges du comte de Bourgogne. Si le comte Othon IV vient à mourir sans lignée, Renaud héritera du comté de Bourgogne; à défaut de lui ou de ses descendants, la dévolution de ce titre se fera à ses autres frères, par ordre de primogéniture. Si Jean, Étienne et Hugues, frères de Renaud, meurent sans lignée, ce dernier aura part proportionnelle à leur succession, mais seulement pour les biens provenant de Jean de Chalon, leur aïeul. Moyennant toutes ces clauses, les parties se donnent respectivement quittance de leurs prétentions et dettes, 1279; — Renaud de Bourgogne notifie au comte Philippe de Savoie l'accord précédent, 1279 (incomplet); — Othon IV et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, donnent procuration à deux arbitres, Fromond de Montferrand et Hugues de Salins, pour partager les fiefs qu'ils tiennent en commun et qui proviennent de la succession du comte de Chalon. En cas de désaccord, Jean de Vergy, seigneur de Fouvent, et Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, suppléeront les deux arbitres. Ces partages devront, comme dernier délai, être achevés le jour des Bordes de l'an 1280, 1279 (orig. et vidimus de 1306); — Hugues de Bourgogne se déclare satisfait de la part d'hoirie paternelle et maternelle que lui a attribuée son frère Othon IV et donne quittance à celui-ci de tous autres droits qu'il aurait pu ou pourrait prétendre dans leur succession, 1292 (orig. et vidimus de 1306); — Hugues, choisi comme arbitre pour régler les partages de ses frères Othon IV et Jean de Bourgogne, s'engage à les terminer pour la prochaine fête de Toussaint dans les conditions suivantes. Jean devra donner quittance à Othon, son frère, de toutes prétentions sur l'héritage paternel et maternel, et sera déchargé de toute réclamation réciproque. Sa part d'hoirie se composera de Jussey et sa châtellenie (moins la garde de Cherlieu), d'Amance et des revenus assignés sur la terre de Faverney, de terres à désigner ultérieurement dans les territoires « dois le chemin en aval, » des fiefs de Bourbonne et Gevigney, des vavasseurs du château de Jussey, enfin du fief de Jonvelle (jusqu'à ce que le fief de Bourbonne soit recouvré et rendu en échange). Othon IV obtiendra du roi et de la reine de France des lettres de ratification en ce qui concerne Jussey, Hugues de Bourgogne s'obligeant à régler lui-même avec les abbés de Faverney et de la Chaise-Dieu les difficultés qui pourraient surgir pour les terres d'Amance et de Faverney, 1292.

B. 19. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 4 sceaux.

1292-1309. — *Partages des comtes de Bourgogne.* Othon IV et Jean de Bourgogne donnent pleins pouvoirs à Hugues, leur frère, pour terminer comme arbitre toutes leurs querelles, et s'engagent, sous peine de 1,000 marcs d'amende, à accepter sa décision. Fait en présence d'Étienne, leur frère, chanoine de Besançon, de son maître Pierre de Vennes, chanoine de Troyes, et de Denis d'Auxonne, chanoine de Lausanne, 1292 (orig. et vidimus incomplet du XIV[e] siècle); — sentence arbitrale d'Hugues de Bourgogne adjugeant pour sa part d'hoirie et à titre de fief lige 1,300 livrées de terre à Jean de Bourgogne, et constituant le capital de ces rentes sur divers domaines : Jussey, sa châtellenie et ses vavassours, le fief de Kales de Gevigney, le château d'Amance, Seraucourt, Contréglise, Baulay, Buffignécourt. Le surplus des 1,300 livres sera prélevé, soit sur la prévôté de Lielle et Villers-Farlay, soit sur la prévôté de Gendrey. En outre, le comte Othon IV délivrera à son frère Jean les fiefs de Bourbonne, Thoraise, la Châtelaine, et provisoirement, en attendant la remise de Bourbonne, le fief de Jonvelle ou celui de Chauvirey. Ces partages devront être réglés par le comte avant la prochaine fête de Toussaint (à peine de 500 livres d'amende au profit de son frère), et, moyennant leur entière exécution, Jean restituera au domaine la terre de Faverney et les biens dont il avait été précédemment nanti, 1292 (deux vidimus de 1306 et 1362); — accord définitif conclu, ensuite de ces préliminaires, entre Othon IV et Jean de Bourgogne, pour régler les partages des successions paternelle et maternelle, 5 octobre 1293 (vidimus incomplet de 1362); — Hugues de Bourgogne déclare devant l'official de Paris que le roi Philippe le Bel ayant approuvé toutes les conventions passées entre lui et son frère Othon IV, au sujet de droits héréditaires sur les domaines du comté de Bourgogne, il n'a plus à y réclamer aucune part. Il promet, en outre, de communiquer au Roi, dans un délai de deux années, tous les titres relatifs à son apanage, et d'accepter alors une revision des partages qui le concernent. Pendant deux ans, il abandonne au Roi de France la jouissance des château, village et seigneurie de Châtillon-lez-Besançon et de 500 livrées de terre qui devront lui être attribuées après la mort du comte son frère. Il déclare s'en rapporter, pour l'indemnité qui lui sera due, au jugement de Gui, comte de Saint-Paul, et de H. de Douville, chambellan du Roi, ou de deux autres conseillers de la couronne, Paris, 1295; — vidimus, donné par Philippe le Bel, de diverses lettres concernant le règlement de l'apanage alloué à Jean de Bourgogne, frère d'Othon IV :

1° décision de Philippe le Bel chargeant le connétable Gaucher de Châtillon et Hugues de Douville, son chambellan, d'apportionner à 1,500 livres de rente en châteaux, terres, etc., le frère d'Othon IV, Jean de Bourgogne, 1303; 2° sentence rendue par ces deux commissaires, attribuant à Jean de Bourgogne les château ou terres de Montrond, Chissey en Val-Louais, la garde du prieuré de Courtefontaine, enfin le village de Cernans, et déléguant à Jean de Nouvion, gardien de Franche-Comté, ainsi qu'à Gauthier de Roche, le soin d'estimer la valeur exacte de ces domaines. Ces arbitres ayant estimé à 384 livres 19 sous le revenu de ces domaines, le connétable et Hugues de Douville, « empeschiez de plusieurs grant besoignes, » chargent Guy de Mont, chevalier, et Robert de Vernon, trésorier du comté de Bourgogne, de compléter les 1,500 livrées de terre dues à Jean de Bourgogne en les imputant sur la châtellenie de Gray, Choie et ses environs, 1303; 3° confirmation officielle de ce mandat par Philippe le Bel, 1303; 4° sentence définitive de Guy de Mont et Robert de Vernon, assignant à Jean de Bourgogne les terres de Choie, Virey, Cult, Bay, Sornay, Montagney, Motey, Chancey, Hugier, Bomboillon et Venères, outre la vigne de Magney, le tout valant 1,115 livres de rente, 1304 (vidimus de 1304); — convention passée entre Philippe le Bel et Mahaut d'Artois, pour assurer à Robert d'Artois une rente de 5,000 livres au comté de Bourgogne, 1309 (vidimus incomplet).

B. 20. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 4 sceaux.

1317-1356. — *Partages des comtes de Bourgogne.* Garin d'Esarnes, écuyer du roi de France, donne quittance à Ami d'Orléans, clerc du Roi, de huit lettres d'Othon IV et de Mahaut d'Artois (relatives aux partages du comté de Bourgogne), dont les originaux lui furent remis au château de « Monteriau en fourc d'Ionne, » le 7 septembre 1317; — procès-verbal d'une journée tenue à Dole par les procureurs de la reine de France et ceux du duc de Bourgogne au sujet des prétentions émises par ce dernier sur la souveraineté de certaines terres du comté; il y est déclaré « n'y avoir point de soverain en ceste terre pour de deçay en la terre de l'empire, » 1318 (orig. incomplet); — traité passé par les mandataires de la reine Jeanne, comtesse palatine de Bourgogne, au sujet de certains revenus et terres qu'elle possédait auprès de Montpellier, en vertu de certaines lettres données à Dole, le 16 août 1327, 1327 (incomplet); — sentence rendue par le roi de France, Philippe VI, pour régler le différend grave survenu entre le duc de Bourgogne et le dauphin de Viennois, au sujet du partage de la succession de la reine Jeanne, leur belle-mère, comtesse d'Artois et de Bourgogne. Le duc donnera au dauphin 10,000 livrées de terre (valeur tournoise), dont 6,000 en Artois, 4,000 au comté de Bourgogne et en la seigneurie de Salins. Les 4,000 livres imputées sur le comté de Bourgogne se décomposeront en 1,000 livres de rente sur la saunerie de Salins et 3,000 livrées de terre sur les châteaux, dépendances et voisinage de Montmorot et de Château-Chalon. Le Roi conserve provisoirement le droit à l'hommage que, pour toutes ces choses, le dauphin devra ultérieurement prêter au duc de Bourgogne; il réserve en même temps les droits de sa cousine Blanche, sœur de la duchesse et de la dauphine, sur l'hoirie d'Henri et d'Hugues de Bourgogne, aussi bien que sur le mobilier de la reine Jeanne. Enfin, il charge le dauphin de mander « à tous les gentilshommes et autres de la conté de Bourgoigne qui ne sunt pas venus à obéissance au dit duc pour cause dou dit dauphin, soit Jehan de Chalon ou autre, qu'il facent obéissance au dit duc et viengnent en son homage. » Moyennant cette démarche, le Roi écrira au duc « qu'il pardoingne toutes désobéissances, » mai 1331; — mandement de Guigues, dauphin de Viennois, envoyé en conformité de la précédente sentence royale « à Jean de Chalon, ès bourgois, au pueble et ès comunes de la conté de Bourgoingne, » pour leur notifier l'accord fait avec le duc de Bourgogne et leur prescrire de lui obéir désormais en vivant en son hommage, 6 juin 1331 (vidimus de 1362); — mandement du roi de France, Jean II, donnant sauvegarde à la comtesse de Flandres pour tous ses domaines du comté de Bourgogne, 1350; — Hugues, comte de Hohemberg, promet son alliance au comte de Bourgogne contre tous ceux qui, à raison de la succession d'Hugues de Bourgogne, prétendraient quelque droit sur la comté. Il se déclare satisfait des 1,000 florins de Florence que Thiébaut de Neuchâtel, capitaine et gardien du comté, lui a versés pour ce motif, octobre 1352 (vidimus de 1362); — mandement de Jean, roi de France, enjoignant au gouverneur du comté de Bourgogne de restituer à sa cousine, la comtesse de Flandres, conformément au droit réservé dans les partages, tous les titres, chartes et papiers intéressant l'administration des terres qu'elle possédait au comté de Bourgogne. On réservera toutefois pour les archives royales les lettres concernant les biens qu'Henri de Bourgogne posséda à Chissey, Lielle et Buffard, et on en délivrera simplement copie authentique à la comtesse, 1356.

B. 21. (Liasse.) — 34 pièces parchemin, 10 sceaux.

1224-1306. — *Traités de mariage des comtes et principaux seigneurs.* Sentence d'Henri, roi des Romains, ordon-

nant la mise en liberté de Clémence de Chalon, duchesse de Zeringhen, et la restitution du château de Burgdorf, sa dot, soit à elle, soit au comte Étienne, son père, Berne, 1224; — traité d'alliance offensive et défensive conclu entre Othon II de Méranie, comte de Bourgogne, et Thibaut, comte de Champagne, qui s'engagent à marier dans un prochain délai leurs enfants, Othon de Méranie et Blanche de Champagne, et règlent les conditions de la dot, 1226 (orig. et vidimus de 1306); — Othon II promet à Hugues de Chalon de lui donner une de ses filles en lui attribuant une dot de 1,000 marcs d'argent et de 600 livrées de terre assignées sur Saint-Aubin, Colonne ou le château d'Ornans, 1231 (fragment); — sentence de l'empereur Frédéric II, ordonnant la mise en liberté de Clémence de Chalon, duchesse de Zeringhen, retenue en prison, depuis 17 ans, par le comte d'Urach, Mayence, 1235; — Philippe d'Antigny, seigneur de Pagny, s'engage à marier l'un de ses fils, Philippe ou Guillaume, avec Agnès, fille du comte Hugues, et précise les conditions respectives de dot et de douaire, 1249; — conventions matrimoniales entre Hartmann, comte de Kybourg, et Élisabeth, fille aînée des comtes Hugues et Alix, 1253 (3 vidimus); — Conrad et Frédéric, burgraves de Nuremberg, s'engagent à marier Alix, leur fille et sœur, née d'Élisabeth de Méranie, avec Jean de Chalon, fils du comte Jean l'Antique. Ils renoncent, au profit des jeunes époux, à tous leurs droits sur le comté de Bourgogne et le royaume de France, ne se réservant que l'avouerie de Besançon, 1255 et 1256 (original et vidimus); — quittance de 60 marcs d'argent donnée par le burgrave Frédéric (à l'occasion de ce mariage) au seigneur de Montfaucon et à Pierre, chantre de Besançon, chancelier de Bourgogne, mandataires du comte Hugues, 1256 (original et vidimus); — Hugues de Vergy, caution de Thibaut, comte de Bar, pour les conventions matrimoniales passées entre celui-ci et Hugues et Alix, comtes de Bourgogne (au nom de leurs enfants), s'oblige à donner à ces derniers gages ou otages, jusqu'à concurrence de 1,000 marcs d'argent, 1257; — Engagement pris dans les mêmes termes et pour le même objet par Thiébaud de Neuchatel, qui s'oblige jusqu'à concurrence de 500 marcs, 1257; — même engagement souscrit par Hugues, duc de Bourgogne, caution de 5,000 marcs, 1257; — quittance de 1,000 marcs d'argent, dot d'Élisabeth de Bourgogne, donnée par Hartmann, comte de Kybourg, à la comtesse Alix, sa belle-mère, 1262; — Thibaut, comte de Bar, reconnaît qu'aux termes des conventions passées, il doit donner aux comtes Hugues et Alix garantie de 20,000 livres estevenantes, dont 10,000 pour le mariage de Philippe, sa fille, avec Othon de Bourgogne, et s'oblige à séjourner comme otage, soit à Jussey, soit à Faverney, jusqu'à présentation des sûretés nécessaires, 1263; — Guillaume de Vergy, sénéchal de Bourgogne, s'étant engagé envers Ferry, duc de Lorraine, à ne point forfaire en la terre de Jean de Dampierre, dont il devait épouser la veuve, et ayant obtenu pour cette promesse la garantie des comtes Hugues et Alix, s'engage en retour à indemniser ceux-ci de tout dommage, en leur hypothéquant tous ses biens ou fiefs présents et à venir, 1266; — Thibaut, comte de Bar, déclare qu'à sa demande, 2,000 livres estevenantes par lui versées aux comtes de Bourgogne, à raison du mariage de Philippe de Bar, sa fille, avec Othon de Bourgogne, leur fils, ont été remises à ce dernier, 1266; — Jean de Chalon, comte de Bourgogne, règle d'accord avec le comte Hugues, son fils, le douaire de sa bru, la comtesse Alix. Après la mort de son mari et de son beau-père, celle-ci jouira, sa vie durant, de la moitié des biens recueillis dans cette double succession par les héritiers de son époux, 1266 (orig. et vidimus de 1306); — traité de mariage de Jeannette de Salins et d'Aymon de Faucogney, 1269 (vidimus); — Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Aymaret, son fils, donnent à Othenin de Bourgogne quittance de 500 livres viennoises, dot de Polyte, sa sœur, épouse d'Aymaret, 1271; — Thomas de Savoie s'oblige à rendre à Othenin de Bourgogne et à Renaud, son frère, 14,000 livres viennoises qu'ils avaient assignées en dot à Guyette, leur sœur, en cas de prédécès de cette dernière, 1274; — Humbert, sire de Thoire et Villars, se porte caution de ce remboursement, jusqu'à concurrence de 3,000 livres viennoises, 1274 (vidimus); — semblable caution de 2,500 livres donnée par Louis de Beaujeu en faveur de Thomas de Savoie, 1274; — Élisabeth, comtesse de Kybourg, hypothèque à sa mère Alix, comtesse de Bourgogne, son château d'Ottodingen, pour un prêt de 250 livres estevenantes, 1274; — traité de mariage de Jean, fils de Robert, duc de Bourgogne, et d'Alix, fille du comte Othon IV, conclu à Bèze, le 24 septembre 1279 (vidimus de 1306); — nouveau traité concernant le même objet, Rouvres, 26 mars 1280; — vidimus et confirmation, par Philippe le Bel, de deux actes relatifs au douaire et à la dot de Mahaut, fille de Robert, comte d'Artois, femme d'Othon IV, comte de Bourgogne : 1° engagement pris par Othon IV de laisser comme douaire, à Mahaut d'Artois, la moitié de son comté de Bourgogne et de son mobilier, janvier 1285; 2° quittance de 10,000 livres tournois (dot de Mahaut) donnée par Othon IV à Philippe le Bel, en hypothéquant comme gage du remboursement de cette somme, en cas de survie de Mahaut, la seconde moitié du comté de Bourgogne laissée libre par le précédent traité, janvier 1285 (original de la pièce 2 et vidimus des deux pièces).

B. 22. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 31 sceaux.

1290-1305.—*Traités de mariage.* Philippe le Bel mande à P. Flote, son sergent, de contraindre, par saisie mobilière ou immobilière, le sire de Beaujeu à payer au comte d'Auxerre, son gendre, la dot qu'il devait fournir à sa fille Marguerite, 1290; — Louis, seigneur de Beaujeu, obéissant à cette contrainte, donne caution à Jean de Chalon-Auxerre de 5,000 livres tournois, reliquat de la dot de 10,000 livres promise à sa fille; 31 chevaliers ou bourgeois du Beaujolais souscrivent et scellent cet acte comme cautions solidaires. Voici les noms de ces fidéjusseurs : Geoffroi de Berzé, Gui de Saint-Trivier, Milon de Vaux, Philippe de Laye, Josserand de Marchamps, Jean de Verneis, Jacques Chabues, Guillaume du Saix, Pierre de Margy, Josserand de Taney, Guillaume de Piseyz, Josserand de Francheleins, Guillaume de Verneis, Étienne de Vego, Guillaume de Francheleins dit d'Airouz, Guichard de Marzy, Pierre de Frans, Guichard de Chamond, seigneur de Corgenon, Guillaume de Saint-Saturnin, chevaliers; Étienne et Barthélemi de Laye frères, et Philippe de Marzy, damoiseaux; Pierre dit *Nagus* de Chamelet et Aymon de l'Ouvroir, bourgeois de Belleville; Pontet de l'Anse, Buche de Florence, prévôt de *Lyvianno;* Étienne Bardin, bourgeois de Villefranche; Bernards Duc, Hugues de Saie, et Jean de la Roche, bourgeois de Beaujeu, 1290 (23 sceaux sur 33 sont intacts); — Othon IV, revisant les clauses du douaire attribué à Mahaut d'Artois, assigne à sa femme les terres d'Arbois, Montigny, Changins, Pupillin, les fiefs d'Amé d'Arguel, d'Eudes de Montferrand et de Poinsard de Rans, en échange de certains domaines « situés dois le chemin en amont, » v. 1290 (incomplet); — engagement pris par Othon IV et Mahaut d'Artois de marier leur fille Jeanne, soit à l'aîné, soit au second des fils de Philippe le Bel, et de lui donner en dot la baronnie de Salins, et, le cas échéant, la moitié du comté d'Artois; les contractants s'obligent, en outre, à défaut d'hoirs mâles, de laisser à Jeanne la totalité des comtés de Bourgogne et d'Artois, 1291; — Othon et Mahaut stipulent à leur profit un usufruit de 3,000 livres tournois prélevé sur la dot de leur fille Jeanne, dans le cas où elle n'épouserait pas l'héritier de la couronne royale, mais un cadet, et ajoutent aux dépendances de la baronnie de Salins le château de Montrond pour compléter la dot, 1291; — Louis de Savoie déclare garantir Othon IV d'une caution de 2,000 livres tournois qu'il prêtait pour lui à Étienne de Chalon, seigneur de Vignorry, à l'occasion du mariage de Jean de Chalon-Vignorry avec Marguerite de Savoie, 1294; — Étienne de Chalon-Vignorry s'engage à indemniser Jean de Chalon, son frère, d'une caution de 3,000 livres prêtée par lui à sa décharge en la même circonstance, 1295; — Othon IV, en présence de l'archevêque de Paris et de Gui, comte de Saint-Paul, donne pour dot à sa fille Jeanne, future reine de France, tout son comté, sa baronnie, ses terres, ses châteaux, ses hommages libres de toute dette et sans en rien retenir ni pouvoir retrancher, 15 mars 1295 (incomplet); — quittance de 1,000 livres donnée par Étienne, seigneur de Vignorry, à Othon IV, garant pour Louis de Savoie d'une portion de la dot de la femme de Jean de Chalon, 1296; — Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre, donne procuration à son père, Jean, seigneur de Rochefort, pour recevoir d'Amé de Savoie 4,000 livres tournois, à valoir sur la dot d'Éléonore de Savoie, sa femme, 1296; — lettre du même mandant à son beau-père, Amé de Savoie, de payer les 4,000 livres en question à Jean de Chalon-Rochefort, 1296; — quittance (duplicata) de 1,000 livres, solde du paiement dont s'agit, donnée à Amé de Savoie, par Guillaume de Chalon-Auxerre, 1297; — Hugues de Bourgogne, Gautier de Montfaucon, seigneur de Vuillafans, et Henri de Bourgogne, se portent cautions du traité convenu par la médiation du comte de Savoie et d'Hugues de Bourgogne, entre Jean de Chalon-Auxerre et Renaud, comte de Montbéliard. La base de cette paix est un double mariage entre Jean de Chalon-Auxerre et Marguerite, fille de Renaud de Montbéliard, d'un côté, et entre Othenin de Montbéliard et Jeanne, sœur de Jean de Chalon-Auxerre, de l'autre, 1305; — Renaud de Montbéliard, pour faciliter les négociations, proroge de deux mois le délai donné à son adversaire pour fournir des cautions, 1305.

B. 23. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 3 sceaux.

1306-1316. — *Traités de mariage.* Amé, comte de Savoie, arbitre chargé de régler les conventions matrimoniales et douaires dans la double union de Jean de Chalon-Auxerre et de Marguerite de Montbéliard, d'Othenin de Montbéliard et de Jeanne de Chalon, proroge sa décision aux Pâques de l'an 1307, 1306; — Mahaut d'Artois, au nom de ses enfants Robert et Blanche, nés postérieurement au contrat de 1295, qui les déshéritait au profit de leur sœur Jeanne, ratifie toutes les clauses de ce traité, et renonce à toute prétention ultérieure, 1306; — Clément V accorde à Philippe, second fils de France, une dispense pour épouser Jeanne de Bourgogne, 1307; — Jean de Chalon-Arlay, revisant ses dispositions testamentaires, assure à sa femme Marguerite de Bourgogne les château et terre de Chalamont, en réglant les conditions et les limites de ce fief, Tarascon, 1309; — Jeanne de Bourgogne donne à Philippe, fils du roi de France, son époux,

dans le cas où elle prédécéderait sans enfants, son comté de Bourgogne avec toutes ses dépendances, 1315 (incomplet); — quittance de 2,000 livres parisis donnée par Édouard de Savoie, seigneur de Baugey et de Coligny, à son beau-père, Eudes, duc de Bourgogne, pour dot de sa femme, Blanche de Bourgogne, 1315; — Vital, archevêque de Besançon, commis par l'official de Lyon à l'enquête préalable et à la fulmination d'une dispense de parenté octroyée par le pape Jean XXII à Jean de Chalon-Auxerre, fiancé d'Alix de Montbéliard, prononce la dispense, afin de faire cesser, en réconciliant deux races ennemies, les guerres qui désolaient le comté de Bourgogne, 1316.

B. 24. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 12 sceaux.

1315-1319. — *Traités de mariage.* Philippe, fils du roi de France, comte de Poitiers, assigne à sa femme, Jeanne de Bourgogne, un douaire de 6,000 livres de rente sur ses terres de Champagne, 1315 (vidimus scellé par le roi Louis X, 1316); — Philippe V, devenu roi de France, élève au chiffre de 21,000 livres de rente le douaire de la reine Jeanne, mars 1317; — mandement du roi Philippe V, adressé à Adam Boully, chevalier, et au bailli de Gisors, les chargeant d'asseoir 15,000 livrées de rente du douaire de la reine Jeanne sur les terres de Senlis, Béthisy, Compiègne, Pierrefonds, Pont-Audemer, Vernon, Beaumont, Asnières, Pont-de-l'Arche, etc., décembre 1317; — assiette de 15,000 livrées de rente du douaire de la reine Jeanne réglée en détail, conformément aux lettres ci-dessus, par Adam Boully, chevalier, et Jean Loude, bailli de Gisors, sur les territoires indiqués par le roi, 1318; — le Roi donne à la reine Jeanne, pour ses joyaux, 4,000 livres de tournois assignés sur le bailliage de Condom, 1318; — Philippe V après avoir fixé le douaire de la reine sur des terres de Normandie, de la sénéchaussée de Beaucaire et du bailliage de Mâcon, prévoit la diminution possible de cette assiette, et s'oblige pour lui et ses successeurs à la rétablir par de nouvelles concessions sur d'autres points du royaume, mars 1319; — consentement donné par les exécuteurs testamentaires de Philippe le Bel à l'établissement du douaire de la reine sur des terres de Normandie et de la sénéchaussée de Beaucaire, mars 1319; — Philippe V ratifie et rend exécutoire l'assignation de 7,000 livres tournois supplémentaires (pour le douaire de la reine) sur les terres de Roquemaur, Lunel, Sommières et Beaucaire, réglée sur son ordre par maîtres Drocon de la Marche et Bérenger d'Auvergne, assistés d'Étienne de « Seris, » chevalier, sénéchal de Beaucaire, Germigny, août 1319 (six exemplaires scellés du sceau de majesté); — vidimus donné par le bailli de Gisors, d'un mandement du roi lui défendant d'accepter aucune lettre royale concédant gages ou rentes sur les terres affectées dans son ressort au douaire de la reine, 24 août 1319; — le pape Jean XXII vidime et confirme la dispense de mariage accordée par Clément V à Philippe de France, comte de Poitiers, et à Jeanne de Bourgogne en 1307, 17 novembre 1319 (deux originaux).

B. 25. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 7 sceaux.

1324-1343. — *Traités de mariage.* Hugues d'Antigny, seigneur de Sainte Croix, donne quittance à Hugues de Bourgogne de 1,000 livres tournois reçues comme douaire de Marguerite de Montbéliard, sa bru, nièce d'Hugues de Bourgogne, épouse de Guillaume d'Antigny, 1324; — Mahaut d'Artois autorise son gendre, Louis, comte de Flandres et de Nevers, mari de Marguerite de Bourgogne, à asseoir sur la baronnie de Donzi et la terre d'Autrain 40,000 livres de la dot constituée à la comtesse de Flandres par le roi Philippe V, Poligny, 1327; — conventions matrimoniales entre Jean de Savoie et Marguerite de Chalon (Beaujeu), dame de Saint-Julien, arrêtées par Amé, comte de Savoie, seigneur de Vaud, et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, 1334; — Isabelle, veuve du dauphin de Viennois, déclare accepter l'apanage qui lui a été constitué en Artois, du chef de sa mère, la feue reine Jeanne, 1334 (vidimus); — quittance de 200 livres estevenantes donnée à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, par son gendre, Thiébaud de Neuchâtel, qui les avait reçues comme part de dot de Jeanne de Chalon-Auxerre, sa femme, 1337; — autre quittance de 500 livres estevenantes pour le même objet, 1339; — mandement du roi de France, Philippe VI, adressé au bailli de Sens pour faire restituer par Guillaume de Montrepaire, receveur de Dreux de Mello, seigneur de Sainte-Hermine, les sommes dues au comte d'Auxerre, sauf, en cas de refus, à l'ajourner au parlement de Paris, 1341; — reconnaissance d'une dette de 50,000 florins d'or, contractée à propos d'un mariage par Pierre de Bourbon, comte de la Marche, envers le comte d'Auxerre, 1342 (incomplet); — Gui de Boulogne, archevêque, primat et comte de Lyon, notifie et applique une dispense de mariage accordée, pour faire cesser des guerres, à Humbert, seigneur de Thoire et Villars, et à Béatrix, fille de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, par indult du pape Clément VI, 1342; — quittance donnée par Humbert, seigneur de Villars, au comte d'Auxerre, de 514 florins de Florence à valoir sur la dot de Béatrix de Chalon-Auxerre, 1343; — autre quittance de 1,000 florins pour le même objet, 1343.

B. 26. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 1 papier, 1 sceau.

1344-1378. — *Traités de mariage.* Conventions matrimoniales arrêtées entre Humbert, dauphin du Viennois, et Jean, seigneur de Faucogney, au sujet du futur mariage de ce dernier avec Isabelle de France, veuve de Guigues de Viennois, 1344; — arbitrage de Philippe de Vienne, dans un débat soulevé entre Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et Jean de Chalon-Arlay, au sujet de 22,000 livres tournois provenant de la dot d'Éléonore de Savoie, 1344; — Alix de Montbéliard donne à son mari, Jean de Chalon, comte d'Auxerre, la part qui lui appartenait dans les acquêts communs, en reconnaissance de « ses bons et aggréaubles servises, amours et curialitez, » 1344-1345; — conventions passées entre Pierre, duc de Bourbon, et les exécuteurs du traité de mariage conclu entre Jeanne de Bourbon, sa fille, et Charles, fils du dauphin, Jean de France, au sujet du mode de paiement de 50,000 florins d'or que le duc de Bourbon devait payer comme acompte d'une dot de 100,000 florins, Lyon, 1349; — note relative au don fait par Alix de Villars à Blanche de Genève, femme d'Hugues de Chalon, à l'occasion de son mariage, vers 1363; — Marguerite de Vienne, veuve de Louis de Chalon, transige avec ses enfants Jean et Henri au sujet de son douaire, 1378; — conventions matrimoniales entre Léopold, duc d'Autriche, et Marguerite, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, arrêtées par les ambassadeurs d'Autriche : Ulmann de Ferrette, Godefroi Molitor et Henri Gessler, et ceux du duc de Bourgogne : Nicolas de Toulon, Gui de Pontailler, Jean de Ray, Olivier de Jussey et Jean Blanchet, 1378. (Dans ces conventions sont insérés : 1° la promesse de mariage de Léopold d'Autriche, Remiremont, 7 juillet 1378; 2° les pouvoirs donnés par le vieux duc Léopold et le duc Philippe le Hardi à leurs ambassadeurs respectifs, 1378; 3° la ratification par le duc Léopold d'Autriche des conventions passées, Inspruck, septembre, 1378.)

B. 27. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 4 sceaux.

1377-1389. — *Traités de mariage.* Traités conclus entre les ducs d'Autriche, Léopold le Vieux et le Jeune, leurs ambassadeurs et ceux du duc Philippe le Hardi, pour régler, puis annuler le contrat de mariage entre Léopold d'Autriche (le Jeune) et Marguerite, fille du duc de Bourgogne, et substituer finalement Catherine de Bourgogne à sa sœur aînée Marguerite, en maintenant les principales conditions financières du traité, 1377-1385 (vidimus); — Hugues de Chalon-Arlay donne quittance au receveur de la saunerie de Salins, à la décharge de Jean de Chalon-Châtelbelin, d'une somme de 1,000 florins d'or avancée pour le mariage d'Alix de Chalon, dame de Sassenage, sa nièce, 1385; — contrat de mariage définitif de Léopold d'Autriche et de Catherine de Bourgogne, réglé par Philippe le Hardi, père de la mariée, et Albert, duc d'Autriche, frère de l'époux, 17 septembre 1387; — Humbert, seigneur de Thoire et Villars, donne quittance à Jean de Chalon-Châtelbelin de 3,000 florins payés par ce dernier, à décharge d'Hugues de Chalon-Arlay, lors du mariage de Béatrix de Chalon, mère dudit Humbert, 1387; — Jean de Chalon-Châtelbelin assure à sa sœur, Alix de Chalon, 10,000 florins de dot, pour son mariage avec François de Sassenage, 1388; — conventions matrimoniales entre Jean de Chalon-Châtelbelin et Jeanne de Montbéliard, réglées par Étienne, comte de Montbéliard, père de la fiancée, et Jean de Chalon, 1388; — Étienne, comte de Montbéliard, donne successivement quittance à Jean de Chalon, seigneur de Châtelbelin, de 3,000 puis de 2,500 florins d'or, à valoir sur la dot de feu sa fille Jeanne, dot qui devait lui être restituée, 1389.

B. 28. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 2 papier, 2 sceaux.

1391-1395. — *Traités de mariage.* État des châteaux et revenus divers assignés en dot et douaire à Catherine de Bourgogne, par son mari, Léopold, duc d'Autriche, 1391 et 1392; — quittances successives de 1,500 et de 1,000 florins, en restitution de la dot de Jeanne de Montbéliard, données par le comte Étienne de Montbéliard à Jean de Chalon-Châtelbelin, 1391; — vidimus d'un engagement pris par Frédéric de Quars, chancelier, Reinhardt de Vuchingen, avoué provincial, Sigismond de Saarhenberg, Georges de Gufidun, Jean et Albert Puchann, Othon et Vulfing de Stubenberg, ambassadeurs de Léopold, duc d'Autriche, lesquels s'obligent à faire exécuter fidèlement le contrat de mariage arrêté entre leur maître et Catherine, fille du duc Philippe de Bourgogne, Dijon, 5 mai 1392; — contrat de mariage de Jean de Chalon-Châtelbelin et de Jeanne de Ghistelle, 1393 (orig. et vidimus); note de réparations faites par Jean de Chalon-Châtelbelin au château d'Havrincourt, portion de la dot de Jeanne de Ghistelle, 1394; — procuration donnée par le même à Pierre de Merlie, « saige en droit, » pour prendre possession de la terre d'Havrincourt et de la vicomté de Bligny, données en dot à Jeanne de Ghistelle, par Gaucher de Châtillon, son aïeul, et Jean de Ghistelle, son père, 1394; — Jean de Ghistelle et sa femme Jeanne de Châtillon consentent au rachat d'Havrincourt fait par Gaucher de Châtillon, de Jean de Chalon, au prix de 2,000 francs, 1395; — quittance notariée des 2,000 francs en question donnée



par Jean de Chalon à Gaucher de Châtillon et signée de deux notaires : Nicaise Le Munier et Estienne Boyleau, 1395.

B. 29. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 3 sceaux.

1248-1327. — *Testaments.* Codicille d'Othon III, duc de Méranie, comte de Bourgogne, fondant et dotant le chapitre de Poligny, 1248; — vidimus d'un testament du comte Jean de Chalon, réglant le partage de ses biens entre ses enfants, 1263; — Isabeau, comtesse de Vienne, femme de Jean de Chalon-Rochefort, dispose en sa faveur de 3,000 livres constituant sa dot, 1263; — testament d'Hugues de Chalon, comte de Bourgogne, assurant à Alix, sa femme, la jouissance de tous ses biens meubles et immeubles, à charge d'entretenir les enfants nés de leur mariage, 1266 (original et vidimus); — testament de Pierre de Chalon dit « le Bouvier, » instituant son posthume, et, à défaut, ses frères Jean et Étienne, 1270; — Jean de Chalon-Rochefort s'engage à faire respecter le testament qui précède, 1273; — Mahaut d'Artois fait, devant l'official de Paris, toutes ses réserves sur la valeur du consentement tacite qu'elle avait paru donner au testament d'Othon IV, en y laissant apposer son sceau, et déclare qu'ignorant le contenu de cet acte, elle ne peut en approuver les termes, 1297; — vidimus d'une déclaration de l'official de Langres, ajoutant la garantie de son sceau au testament d'Hugues de Bourgogne, déjà scellé par l'official de Besançon et plusieurs abbés du diocèse de Langres, 1312; — Louis X, roi de France, nommé exécuteur testamentaire de son frère, Philippe, comte de Poitiers, assure à celui-ci 10,000 livres tournois pour l'exécution de ses dernières volontés, 1315; — testament de Pierre de Légna faisant diverses fondations pieuses à Légna et à Poligny, 1327.

B. 30. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 3 papier, 1 sceau.

1334-1404. — *Testaments.* Testament de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, réglant la part d'hoirie de ses trois fils, Jean, Guillaume et Humbert, et de ses filles, Marguerite et Béatrix, 1334 (copie du temps, rôle de papier avec filigrane à la tête de bœuf) ; — engagement souscrit par Jean et Guillaume de Chalon-Auxerre, s'obligeant à exécuter le testament paternel, 1339 ; — extrait du testament de Philippe de Rouvres, duc et comte de Bourgogne, concernant les legs faits aux abbayes blanches et noires de ses États, 1363 ; — vidimus d'une clause du testament de Gui de Rochefort, écuyer, instituant Hugues de Lantenne et ses autres neveux, 1382 ; — copie d'un testament primitif de Jean de Chalon, seigneur de Châtelbelin, 1388 ; — copie du testament de Marguerite de Chalon, comtesse de Montbéliard, 1392 ; — testaments : de Jean Le Rousseau de Poligny, écuyer, 1402 ; — de Jean Petit Clerc de Poligny, maréchal, 1403 ; — de Philippe le Hardi, duc et comte de Bourgogne (rôle sur papier, copie non datée), v. 1404.

B. 31. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 1 papier, 7 sceaux.

1395-1424. — *Testaments.* Testaments : de Jacquette, femme de Renaud Guef de Poligny, instituant pour héritiers universels ses oncles, Jean et Oudot de Vauconcourt, de Besançon, et pour exécuteurs testamentaires, Jean Broce et Guiot Vincent de Poligny, 1404 ; — d'Hugues dit de Chilly, d'Arbois, damoiseau, instituant héritiers Étiennette, sa femme, et son neveu, Guillaume dit Dornol, 1404 ; — de Simonette Le Baul, d'Arbois, femme de Jean de La Tespe, clerc, instituant Fréry, son frère, héritier universel, 1407 ; — d'Aimé Monterbel, écuyer, coseigneur de Marnoz, léguant 500 livres estevenantes au duc de Bourgogne, à charge de faire respecter ses dernières volontés, 1408 ; — liste de testaments publiés au bailliage d'Aval de 1395 à 1408 ; — testaments : d'Humbert du Vernois, d'Arbois, écuyer, instituant sa fille Jeanne et un posthume, 1417 ; — d'Oudot Piget dit Musi, de Tourmont, instituant Guillemin et Renaud Besain, Jeannette Frougeret, Guyette et Renaude, filles de Béatrix Frougeret, 1420 ; — d'Étiennette, femme de Jean de Beaufort, écuyer, demeurant à Montaigu, fille de Jean Grand, de Cuiseau, chevalier, choisissant sa sépulture aux cordeliers de Lons-le-Saunier, 1421 ; — d'Huguenette, fille de Perrenot de Dambelin, demeurant à Arbois, instituant Jehannin Le Pelletier, d'Arbois, son mari, 1421 ; — de Pierre Melle, de Marigny, 1421 ; — de Bernard Moussot, de Poligny, 1421.

B. 32. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 5 sceaux.

1424-1429. — *Testaments.* Testaments : d'Étiennette, femme de Jean de Ban, d'Arbois, instituant héritières Rose et Étiennette, ses sœurs, nommant exécuteurs le chanoine d'Arbois, Jean de Myon, et Alexandre de Ban, 1424 ; — de Nicole, veuve de Perrin Bondi, bourgeois de Salins, instituant ses enfants, Guillaume, Guyot et Marguerite de Chaffoy, 1424 ; — de Guillaume du Vernois, d'Arbois, écuyer, instituant Jean et Fréry, ses fils ; — de Jeannette, fille de Lambert Le Gibeluz, de Septfontaines, femme de Vuillemin La Guye, dudit lieu, instituant Jacques et Besançon, ses fils, 1425 ; — d'Huguette de Pymorain, femme de Mile Du Biez, de Montaigu, instituant héritier « son bon mari, » et exécu-

teurs « ses bons amis Martin Gruet, prestre... et Nicolet Mangerost, escuier, » 1425; — de Jeanne de la Tour, femme d'Antoine de Nozeroy, voulant être enterrée dans la chapelle fondée par elle et son mari en l'honneur de Notre-Dame, dans l'église de Vadans, instituant son mari héritier universel, 1427; — de Jean Noblot, d'Arbois, instituant son oncle, Jean Noblot, 1428; — de Richard Josserand et d'Henriette, sa femme, du Petit-Abergement-lez-Grozon, instituant héritiers universels Guillaume, Huguenin et Richard, leurs enfants, 1429.

B. 33. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 3 sceaux.

1430-1438. — *Testaments.* Testaments : de Jean de Thisy, d'Arbois, donnant à Pierre, Jeannette et Jean, ses enfants, moitié de ses biens, l'autre moitié à Nicole, sa femme, à charge par cette dernière de faire « ses obsèques, enterrement, annual et escuelle, bien et honnorablement selon son estat, » 1430; — de Julien Vuillaux, de Mesnay, 1432; — de Fréry Quanteal, de Salins, demeurant à Arbois, instituant ses neveux, Jean, Fréry et Étienne, faisant mention d'un autre neveu, révérend père en Dieu, Hugues Quanteal, abbé de Rosières, 1434; — de Marguerite, veuve de Guiot Odin, d'Arbois, écuyer, instituant héritière sa fille unique Guillemette, femme de Jean d'Andelot, 1435; — de Colombe, veuve de Guillaume Mareschal, de Salins, écuyer; la testatrice déclare qu'elle veut que « son escuelle-Dieu » soit faite à Arbois, et institue pour héritière sa fille Perrine, femme de Jean Du Châtel, d'Arbois, 1437; — de Guillemette, fille de Benoît Andrieu et veuve d'Estevenet Le Maçon, d'Arbois, instituant Benoît et Perrenette Andrieu, ses enfants, chacun pour moitié, 1438.

B. 34. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 8 sceaux.

1265-1293. — *Maison de Chalon, branche cadette des comtes de Bourgogne.* Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, s'engage à défendre Jean de Chalon-Rochefort contre tous et à le recevoir dans tous ses châteaux, 1265; — partages entre Jean de Chalon-Rochefort, Étienne de Chalon-Vignorry et Pierre de Chalon dit Bouvier, fils du comte Jean, réglés en présence et sous le sceau d'Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, 1269; — Alix de Varennes, « damoiselle » de feu Alix, comtesse d'Auxerre, pensionnée de 40 livres tournois, consent à ce que cette rente fasse après sa mort retour au comte d'Auxerre, 1280; — les doyen et chapitre de Mâcon cèdent au comte d'Auxerre, Jean de Chalon, tous les droits qui leur appartenaient à Saint-Hymetière, 1280; — procuration donnée à Guichard de Luigne, chevalier, par Henri d'Antigny, pour régler les débats qui existaient entre lui et Jean de Chalon-Auxerre, 1284; — Gui de Joinville, sire de Soille, s'oblige à accompagner avec un chevalier son cousin, Jean de Chalon-Auxerre, au voyage d'Aragon, janvier 1285; — certificat de Bohémond, archevêque de Trèves, constatant que Jean de Chalon-Arlay aurait reçu du roi des Romains, Rodolphe, la garde de Saint-Oyan-de-Joux et le droit de battre monnaie dans ses terres, à la valeur des deniers parisis, Francfort, 1291; — Jean de Chalon-Auxerre, ayant confié à la garde de Geoffroy de Vincelles deux obligations relatives à la restitution de la dot de Marguerite de Beaujeu, Étienne de Grège, lieutenant du bailli de Mâcon, s'engage à ne les laisser livrer que contre paiement des 4,000 livres dont elles contenaient la représentation, 1292; — Geoffroy de Vincelles donne décharge des lettres précédentes à Étienne de Grège, citoyen de Mâcon, et à Jean de Chalon-Auxerre, 1293; — Jean de Chalon-Auxerre constitue ses procureurs, Pierre Billy, Jean Girod et Michel de Gigny, clercs, et Bonne Aventure, laïque, pour défendre ses droits dans une contestation avec le comte Othon IV, devant trois arbitres, Jean de Joux, Gui de Vaudrey et Jean de Chalon, 1293; — Jean de Chalon, comte d'Auxerre, ayant enlevé 100 bœufs à l'abbé de Goailles et au prieur de Vaux, comme gage de ce que lui devait Othon IV, ce dernier s'oblige à désintéresser les parties lésées, à la décharge du ravisseur, 1293.

B. 35. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 11 sceaux.

1295-1346. — *Maison de Chalon.* Guillaume Remillot, d'Aresches, écuyer, donne quittance à Jean de Chalon-Auxerre de tout ce qu'il lui devait, 1295; — traité d'extradition de malfaiteurs conclu entre Humbert, seigneur de Thoire et Villars, et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, 1297; — Jacques de Gigny, curé d'Épy, lègue à Jean de Chalon-Auxerre toute son hoirie, 1300; — Philippe le Bel mande au gardien du comté de Bourgogne de ne laisser commettre aucune injure au préjudice du comte d'Auxerre, 17 mai 1302; — Richard de Montbéliard, seigneur d'Antigny, promet de réparer tous les dommages par lui causés au comte d'Auxerre, Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, 1306; — Jean, sire de Poillepucin, damoiseau, fait amende honorable entre les mains du comte d'Auxerre, pour avoir prêté conseil et assistance à Guyot de Bornay, écuyer, « en ardant le chastel de Bournay... en prenant ses robes... en navrant plusours de ses homes et acuns occyant, en prestant ses chevaux audict malfactour, enfin en laissant lesquex murtriers eschaper de prison par sa colpe, » 1307; — mandement de Phi-

lippe le Bel, invitant Jean de Chalon-Auxerre, ayant le bail des enfants de feu Guillaume, comte d'Auxerre, à payer à la veuve de ce dernier, remariée à Dreux de Mello, seigneur de Sainte-Hermine, les sommes dues par ses pupilles, Poitiers, 27 juin 1308; — quittance de 70 livres tournois donnée par Guillaume de Montrepaire, receveur de Dreux de Mello, à Étienne Du Pré, sergent royal, comme somme à valoir sur 8,000 livres dues audit Dreux par le comte d'Auxerre, pièces diverses concernant ce remboursement, 1309; — mandement de Philippe le Bel, invitant le bailli de Sens à faire exécuter ses ordres précédents, relatifs au bail des enfants d'Auxerre, 1309; — mandement de Philippe V à tous ses baillis et justiciers, leur mandant de régler promptement toutes les affaires concernant Éléonore de Savoie, veuve en premières noces de Guillaume d'Auxerre, en secondes noces de Dreux de Mello, dont il avait confié la garde et la protection à Amé, comte de Savoie, 1317; — Hugues de Bourgogne donne quittance au comte d'Auxerre de 3,000 livres estevenantes qu'il lui avait jadis prêtées à Paris, 1322; — Jean, seigneur de Vaugrenans, chevalier, déclare que Jean de Chalon-Auxerre l'a remboursé partiellement d'une dette de 760 livres tournois et s'engage, dès qu'il aura reçu de la saunerie de Salins le surplus de sa créance, à restituer la cédule d'obligation à son débiteur, 1325; — sauf-conduit et mainlevée temporaires, valables dans tout le royaume de France, donnés au comte d'Auxerre par le roi Philippe V et notifiés à tous justiciers, 1330; — mémoire juridique adressé au bailli de Sens par le procureur du comte d'Auxerre, dans un procès entre ce dernier et Jean de Tormont, qui lui réclamait le paiement de dommages-intérêts pour une chevauchée faite au comté de Bourgogne, vers 1330; — Jean de Chalon, comte d'Auxerre et seigneur de Rochefort, émancipe son fils, Jean, âgé de 14 ans, au château d'Orgelet, 3 septembre 1336; — Jean de Chalon, damoiseau émancipé, reconnaît devoir à son père 4,000 francs employés à améliorer les terres que lui avait apportées en dot Marie-Crépine, fille de M. de Trépigny; il l'autorise à prélever cette somme sur le revenu des terres en question, 1336; — mandement du duc Eudes, ordonnant à Guillaume de Musigny d'empêcher les Lombards de Seurre et de Bracon de poursuivre provisoirement le recouvrement de leurs créances sur le comte d'Auxerre, 1344; — quittance de 50 florins d'or, donnée par Jean et Guillaume Prox, de Clairvaux, au comte d'Auxerre, 1344; — certificat et état des pertes subies par Jean Rousseau de Prie, en Nivernais, servant dans une guerre contre M. de Sainte-Croix, à la suite du comte d'Auxerre, 1345; — quittance de 1,000 florins donnée par Jacques Bonvalot, de Besançon, à Jean de Salins, chevalier, à la décharge du comte d'Auxerre, 1346; — minute de partages entre les enfants de Jean de Chalon II, comte d'Auxerre, vers 1346.

B. 36. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 3 papier, 8 sceaux.

1349-1474. — *Maison de Chalon.* Obligation de 3,000 livres tournois, souscrite par Guillaume, seigneur de Sainte-Croix, au profit de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, 1349; — Jean d'Orgelet, clerc du comte d'Auxerre, lui remet une dette de 65 livres 12 sous tournois, outre 18 « asnées de vin, » 1349; — Humbert, seigneur de Thoire et Villars, garantit au comte d'Auxerre la neutralité de l'abbé de Saint-Oyan-de-Joux, du comte de Namur, des dames de Vaud et du seigneur de la Chaux, pour la durée d'un mois, 1353; — mandement de Jean II, roi de France, ayant le bail du comté de Bourgogne, ordonnant aux gardiens et baillis de cette province de faire restituer au comte d'Auxerre les biens que lui avaient enlevés l'abbé de Saint-Oyan, les dames de Vaud, le seigneur de la Chaux et leurs complices, 1354 (original et vidimus); — procuration donnée par Thiébaud, seigneur de Neuchâtel, à Perrin de Mugnans, écuyer, pour le représenter devant toutes cours et en particulier pour recouvrer 1,340 livres estevenantes que lui devait le comte d'Auxerre, 1356; — transaction intervenue au sujet de leurs partages entre Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et Tristan de Chalon, en présence d'Amé, comte de Savoie, Hugues de Chalon-Arlay, Antoine, seigneur de Beaujeu, Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, et de Guillaume de Beauregard, abbé de Saint-Oyan-de-Joux, au château de Baugey, 1365; — obligation de 200 florins de Florence, contractée par Tristan de Chalon, seigneur d'Orgelet et Châtelbelin, envers Marguerite de Virechatel et Étienne de la Palud, son fils, 1368; — Charles V, roi de France, élargit temporairement des prisons du Louvre, et ce à la demande de Philippe, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Flandre, comtesse d'Artois et de Bourgogne, Jean de Chalon-Rochefort, fils aîné du comte d'Auxerre, incarcéré pour avoir fait à la tête des compagnies « pillies, roberies, occisions de personnes, etc.; » Jean de Chalon jure, entre les mains du premier président du parlement, Simon de Bucy, de rentrer en prison à la Saint-Remi prochaine, et donne caution pécuniaire de 500 marcs d'or, Paris, 16 mai 1368; — Jean de Chalon, ayant manqué à sa parole, est repris par les soins du duc et de la comtesse de Bourgogne, qui s'obligent solidairement à ne point le libérer, sinon de consentement mutuel et formel; ces derniers font jurer à Jean de Ray, gardien du comté, à Jean de Bourgogne, Jacques et Henri de Vienne, Thiébaud de Rye, de garder à vue le prisonnier, janvier 1369; — Tristan de Chalon, seigneur de

Châtelbelin, mande à Jean de Salins, sire de Poupet, de payer à sa décharge 100 francs à Pierre de Roset, châtelain de Poligny, 1369; — mandement du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, ordonnant à ses gens des Comptes d'exécuter les remises d'amendes qu'il avait accordées à Jean de Chalon-Châtelbelin, 1389; — procuration générale (en blanc) donnée pour le compte de Jean de Chalon-Châtelbelin, datée d'Avignon, 22 mai 1390; — procuration générale donnée par Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, à Jean Clerval, Guiot de Jossel, Étienne d'Orchamps, Lambert Ronier, Jean Bideau et Girard du Chatel des Prés, notaires de Besançon, 1400; — Louis de Chalon, seigneur d'Arguel et Montfaucon, et Jeanne de Montbéliard, sa femme, quittent Jean de Chalon, prince d'Orange, de tous les arrérages arriérés d'une rente de 630 livres estevenantes qu'ils tenaient en la saunerie de Salins, 1411; — ajournement contre Louis de Chalon, comte de Tonnerre, devant le parlement de Dole, 1413; — arrêt par défaut rendu au parlement contre ce personnage, 1413; — exploit de l'huissier Demougeot, de Sancey, certifiant avoir ajourné trois fois, à son de trompe, Louis de Chalon, sur une des grandes places de Dole, 1413; — arrêt du parlement de Dole, prononçant le bannissement de Louis de Chalon, comte de Tonnerre, pour « certainnes offenses et déliz faiz et perpétrez » contre le duc Jean sans Peur, 18 juillet 1413; — assignation devant le parlement, délivrée à requête de Louis de Chalon, seigneur d'Arguel, et de Jeanne de Montbéliard, au sujet de la révocation des bourgeoisies et commandises des seigneurs, 1417; — mandement de Marguerite, duchesse de Bourgogne, interdisant à ses justiciers d'autoriser leurs sergents à instrumenter sur les terres du prince d'Orange, 1421; — Sigismond, roi des Romains, cède à Louis de Chalon, prince d'Orange, les droits des marches et les successions des bâtards dans toute l'étendue de ses terres mouvant d'Empire, notamment dans le comté de Bourgogne, Vienne, 10 novembre 1422; — autres lettres du même prince, confirmant à Louis de Chalon tous les privilèges que sa maison tenait des empereurs et des rois, Posen, 13 juin 1427; — appointement du parlement de Dole, dans un appel émis par Louis de Chalon contre la suppression des commandises, 1429; — conclusion d'un arrêt du parlement de Dole, condamnant Louis de Chalon à 4,000 livres estevenantes envers le duc de Bourgogne pour causes non indiquées, 1431 (extrait); — Jean Prévost, de Sancey, docteur en lois, homme d'affaires du prince d'Orange, ayant été jeté en prison au château de Talant par ordre du duc, pour avoir, disait-on, négocié avec l'empereur Sigismond et obtenu de ce prince les gouvernement et administration du comté de Bourgogne pour sòn maître, le prince d'Orange, déclare fausse cette accusation. Il dit que les lettres prétendues de Sigismond n'ont jamais existé, qu'il a brûlé des missives impériales dont on a dénaturé les termes et le sens, et que s'il en retrouvait jamais trace, il s'empresserait de les rendre au duc de Bourgogne, le tout sur l'engagement de son honneur, 1438; — arrêt du parlement de Dole prescrivant des enquêtes au sujet de procès pendants entre Louis et Alix de Chalon, relativement à la succession de Jean de Chalon et de Marie des Baux, leurs père et mère, 1450; — procédure au sujet de la succession de Louis de Chalon, prince d'Orange, 1464; — saisie des biens de Guillaume d'Orange pour sûreté d'une créance de 800 livres à la requête d'Oudot Bévalet, héritier de Simon de Fraisans, chanoine de Besançon, 1474.

B. 37. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 11 papier, 8 sceaux.

1391-1394. — *Maison de Chalon.* Philippe le Hardi ordonne d'ajourner devant le parlement de Dole Jean de Chalon-Arlay, coupable d'avoir fait assassiner, à la Chapelle-d'Huin, un sergent ducal, Guillemin Faguier, 1391; — exploit d'assignation faite par le prévôt de Dole, Jean de Landon, 1391; — mandement du duc, adressé à Jean de Ville-sur-Arce, bailli du comté, et à Jean Darbo, pour s'emparer du château de Chalamont, où Jean de Chalon détenait prisonnier Renaud Poitreval, homme du duc, témoin du crime, 1391; — les commissaires ci-dessus rendent compte de l'insuccès de leur mission et du refus fait par la garnison de Chalamont de livrer Renaud Poitreval, qui, du reste, s'était avoué homme du seigneur d'Arlay, 1391; — sentence de la duchesse Marguerite, séante au parlement de Dole, déclarant contumace Jean de Chalon qui n'avait pas répondu à l'assignation donnée à l'occasion du meurtre de Guillemin Faguier, 1391; — nouvelles assignations à peine de bannissement signifiées à Jean de Chalon, par Méroux de Falletans (à Chatelguyon), et Perrenot Brulefer (à Dole), 1391; — information sur l'assassinat de Guillemin Faguier faite par Jean Grignart et Simon le Goux, conseillers du duc, à Pontarlier, en présence de Jean de Germigney, procureur d'Aval, et d'Huguenin Loriot, procureur du sire d'Arlay; — autres informations sur le même objet par le bailli de Dole et par le procureur du duc, Perrenet de l'Orme; — mandement du bailli du comté envoyant sommer, à Nozeroy, Marie d'Orange, dame d'Arlay, et le sire d'Arguel, de livrer au duc Renaud Poitreval, enfermé dans le château de Chalamont; — correspondances du bailli avec le duc et avec Marie d'Orange, dame d'Arlay, relativement à la captivité de Jean de Chalon-Arlay, 1392; — mandement du duc prescrivant aux gens des comptes à Dijon de rendre

à Jean de Chalon l'obligation de 100,000 francs qu'il avait souscrite pour être mis en liberté, attendu que cette cédule avait été renouvelée, 1392; — lettres patentes de Philippe le Hardi, données en son grand conseil, contenant le récit de l'assassinat de Guillemin Faguier, consommé par ordre de Jean de Chalon, de la rébellion de ce dernier, de son refus de comparaître devant le parlement de Dole, de son emprisonnement, enfin le graciant de toute peine criminelle, moyennant la fondation d'une chapelle pour le repos de l'âme de Faguier, la confiscation de son château de Chatelguyon et de son partage au puits de Salins, et le démantèlement du château de Chalamont, Paris, 1393 (original et copie); — fondation d'une chapelle pour le repos de l'âme de Faguier, à la Chapelle-d'Huin, 1393-1394 (vidimus et notification).

B. 38. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 4 sceaux.

1193-1281. — *Traités de paix, d'alliance et d'accommodement.* Étienne, comte de Bourgogne, consent à renoncer en faveur d'Othon Ier, comte de Bourgogne, fils de Frédéric Barberousse, à tous les droits qu'il lui disputait à Scey-sur-Saône, Chaux et Ferrières, Poligny, 1193; — traité de paix conclu sur l'initiative du cardinal Romain de Saint-Ange, légat du pape, entre Othon II, comte de Bourgogne et duc de Méranie, et le comte Étienne de Chalon (le traité stipule notamment la destruction des châteaux de Gray-le-Mont, « Flaigeolet (?) » et Lielle, 1227 (deux originaux); — compromis entre Henri, comte de Bar, Jean de Chalon et Henri de Vienne, s'en rapportant, pour terminer leurs différends, aux bons offices du cardinal Romain de Saint-Ange, 1227 (original et vidimus); — traité (conclu sous le sceau de Marguerite, reine de Navarre, comtesse de Champagne et de Brie) entre le comte Jean de Chalon et Thiébaud, comte de Bar, par lequel ce dernier concède au comte de Bar une rente de 800 livres estevenantes sur le puits de Salins, 1254; — Gui de Châtillon, comte de Saint-Paul, choisi comme arbitre par Thibaut, comte de Champagne, et Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, donne raison à ces derniers en décidant qu'ils prélèveront rançon sur Hugues dit « Giboyns, » leur prisonnier, bourgeois du comte de Champagne, 1265; — Eustache de Coulans, connétable de Champagne, prolonge jusqu'à la prochaine quinzaine de Pâques les trêves conclues entre son maître et les comtes de Bourgogne, 1266; — Étienne de Chalon, seigneur de Vignorry, en désaccord avec Othenin de Bourgogne, seigneur de Salins, et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, promet à Othenin qu'il ne transigera avec le comte d'Auxerre qu'après s'être concerté avec lui, 1275; — traité d'alliance conclu par Jean de Chalon, comte d'Auxerre, avec Othenin de Bourgogne, seigneur de Salins, 1275; — traité d'alliance conclu entre Robert, duc de Bourgogne, et Othon IV, 1279; — Thiébaud de Neuchâtel, s'étant porté garant de la restitution de 3,893 livres tournois prises par lui à des marchands lucquois sur les terres de Lorraine, s'oblige, envers le comte Othon IV de Bourgogne, à la somme de 300 livres tournois pour non-exécution des conventions précédentes passées avec Edmond d'Angleterre, comte de Champagne, 1279; — compromis entre Othon IV et Jean, fils du roi de Jérusalem, bouteiller de France, lieutenant d'Edmond, comte de Champagne, relativement aux incursions et pillages faits sur les terres de Lorraine par des coureurs franc-comtois, 1279; — Edmond comte de Champagne, Robert duc de Bourgogne, Jean comte d'Auxerre, et Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne, seigneur de Fouvent, s'obligent comme cautions d'une dette de 12,000 livres tournois reconnue par Othon IV, comte de Bourgogne, débiteur de Philippe, comte de Savoie, octobre 1281 (vidimus); — traité passé sous le sceau de Marguerite, reine de France, relativement au paiement de 12,000 livres tournois, dues par Othon IV à Philippe, comte de Savoie. Ce traité, cautionné par plusieurs ducs et comtes, une fois exécuté, le comte de Savoie s'oblige, trois semaines après, à restituer au comte de Bourgogne les titres concernant ses domaines, et le château de Poligny, Paris, novembre 1281.

B. 39. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 18 sceaux.

1286-1295. — *Traités.* Traité d'alliance conclu entre Jean de Chalon, comte d'Auxerre, Guillaume de la Baume, abbé de Saint-Oyan-de-Joux, et Nicolas, prieur de Neuville (en Bresse), son coadjuteur, par lequel ces deux derniers contractants s'obligent à fournir au comte, en cas de guerre, 500 hommes de pied, bien armés, et 10 cavaliers armés de fer, pour les conduire jusqu'à Besançon ou jusqu'à la Saône, mais non au delà, 1286; — autre traité d'alliance entre Othon IV et son oncle, Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, 1286; — Jean de Chalon-Auxerre, en conformité du précédent traité, mande à tous ses châtelains et officiers d'obéir en son absence au comte de Bourgogne, Othon IV, 1286; — engagement pris par le même envers Othon IV de se rendre devant lui à Dole, trois semaines après les Pâques prochaines, pour terminer sous son arbitrage ses démêlés avec Simon de Chaussin, 1288; — Amé, comte de Savoie, marquis en Lombardie, se déclare l'allié d'Othon IV et s'oblige à l'aider de ses châteaux et de ses gens d'armes contre tous, excepté les rois d'Angleterre

et de France, l'empereur, le duc de Bourgogne, le seigneur de Beaujeu et les enfants de Thomas de Savoie, 1289; — Mahaut d'Artois, comtesse de Bourgogne, promet d'exécuter les conventions passées entre son mari Othon IV et Hugues de Bourgogne, son beau-frère, septembre 1292; — Othon IV et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, prorogent le délai accordé à Jean de Chalon, Jean de Gevrey et Guyon de Vaudrey, pour régler comme arbitres leur différend, 1293; — mandement d'Othon IV, donnant rendez-vous à Jean de Chalon-Auxerre, à Bracon ou à Châtelbelin (Salins), du 30 mars au 2 avril prochain, pour y terminer leur désaccord, 1294; — Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, arbitre choisi par ces deux parties, proroge la date de son jugement jusqu'au 24 juin suivant, 1294; — fragment d'une convention passée entre Philippe le Bel et Othon IV, au sujet du paiement d'une somme de 55,000 livres tournois, à propos d'un traité de mariage entre leurs enfants, 1295; — traité d'alliance offensive et défensive conclu par Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort; Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard; Jean de Bourgogne; Gautier de Montfaucon, seigneur de Vuillafans; Simon de Montbéliard, seigneur de Montrond; Henri, seigneur de Joux; Thiébaud, seigneur de Neuchâtel; Jean de Neuchâtel, connétable du comté; Girard, seigneur d'Arguel; Pierre de Joinville, seigneur de Marnay; Guillaume, seigneur de Corcondray; Hugues d'Annegray, Jean de la Chassagne, Jean de Vaites, Étienne d'Oiselay et Guillaume d'Arguel. Ces seigneurs franc-comtois apprenant la cession de la province, consentie par leur souverain Othon IV au profit de Philippe le Bel, déclarent protester et être prêts à appuyer par les armes, « a grant et petite force, » leur refus d'hommage au roi de France. Ils jurent de lutter contre l'étranger sous les ordres des comtes d'Auxerre et de Montbéliard, qui s'obligent, en cas de fortune adverse, à ne traiter avec le roi que de l'assentiment de Gautier de Montfaucon et de Simon de Montbéliard, doyens des confédérés, Besançon 29 mars 1295. (Cet acte, d'une haute importance, a été publié et reproduit en fac-similé dans le *Musée des archives départementales*, édité par l'ordre du ministre de l'intérieur, en 1878, Paris, impr. nation., pl. XLI, n° 101 de l'album, page 215 du vol.).

B. 40. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 9 sceaux.

1300-1343. — *Traités.* Sentence arbitrale rendue par Hugues de Vellefaux, seigneur de la Rochelle, dans un débat entre la comtesse Mahaut d'Artois et Gui de Vaudrey, au sujet d'une restitution de titres et de divers débats de juridiction à Arbois, 1300; — Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, s'oblige à procurer à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, l'alliance d'Orry de Ferrette, de Richard, seigneur de Neuchâtel, d'Aymar de Poitiers le jeune, du seigneur de Rougemont, d'Étienne et Renaud de Vienne, 1304; — Raoul de Neuchâtel-sur-le-Lac garantit à Jean de Chalon-Auxerre sa neutralité dans les querelles que pouvait entraîner l'emprisonnement du comte de Montbéliard; il promet même ses bons offices pour détourner ce dernier et ses partisans de nouvelles entreprises, 1305; — même engagement souscrit par Étienne et Renaud de Vienne, frères, 1306; — traité de paix conclu entre Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, donnant à Gui de Vaudrey et à Guillaume de Corcondray tous pouvoirs pour régler le détail de « lours entreprises, » janvier 1306; — Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et Alix, sa femme, règlent par avance les questions de douaire et de tutelle qu'entraînera leur décès, Orgelet, 1324; — Hugues de Bourgogne confirme, à la requête de sa belle-sœur, Mahaut d'Artois, veuve d'Othon IV, toutes les convenances (accords, testaments, etc.) relatives à leurs partages communs, 1327; — Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, donne quittance définitive à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et à tous les prisonniers qui lui devaient rançon ensuite du traité de paix qu'il avait conclu avec le comte de Savoie, Maurienne, 1336 (vidimus); — Thiébaud de Cusance, chevalier, Jean et Vauthier, fils du même, donnent à Eudes, duc de Bourgogne, quittance de tous les « feux boutez sur eux..., chatelx prins, ravis et perduz, » tant pour eux que leurs auxiliaires, au temps des guerres de Bourgogne, 1337; — mandement du roi Philippe VI, notifiant les trêves d'un an conclues par ses soins entre Jean de Chalon-Auxerre et Guillaume, seigneur de Sainte-Croix, « au gué de Mehun, » 4 février 1343.

B. 41. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 2 papier, 3 sceaux.

1343-1508. — *Traités.* Acceptation, par le comte de Montbéliard, des conditions de paix terminant les guerres du comté de Bourgogne, promulguées à Gray par le duc Eudes, 1343 (deux copies incomplètes); — Hugues de Blonay, sire de Joux, ayant reçu d'Eudes, duc de Bourgogne, 2,500 florins d'or, outre 200 livrées de terre au rachat de 1,500 florins, s'oblige à le recevoir, lui et les siens, dans ses châteaux de Joux et de « Mirouhaul, » chaque fois qu'il sera en guerre; il s'oblige même, durant les guerres régnant actuellement, à y entretenir 15 gens d'armes aux frais du duc, Talant, 1347; — vidimus d'un traité offensif et défensif conclu entre Charles de France, dauphin de Viennois, et Jean de Chalon-Auxerre, contre le comte de Savoie et le seigneur de Beaujeu,

Lyon, 1349; — quittance de 400 florins de Florence donnée par Conrad de Ehynguem (diocèse de Constance), châtelain de Belfort, et Guillaume de Voujeaucourt, chevaliers, à Thiébaud de Neuchâtel, qui leur avait versé cette somme au nom des barons comtois, pour avoir négocié un traité de paix entre ces derniers et le comte de Hohemberg 1352; — copie de lettres et traités concernant le paiement de 5,400 florins de Florence fait, au nom du comte et de la comtesse de Flandres, à Jean d'Armagnac, par Olivier de Jussey et Hugues de Ternant, gouverneurs des terres de Donzy et Moulins, 1363; — Thiébaud de Granges, chevalier, et Thiébaud, son fils, s'obligent à rester neutres dans la guerre entre Tristan de Chalon et Gui de Vienne, 1365; — lettres de rémission accordées par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi à Jean Le Guignet, écuyer, meurtrier de Liébaud de Cye (Scye (?), à charge de donner cent francs d'or à la famille de ce dernier et de fonder une chapelle, dotée de 15 francs de rente amortie, dans la paroisse du défunt. Cette décision fut prise à la suite d'un gage de bataille assigné au château de Roulans devant l'amiral Jean de Vienne revenant de l'Écosse: hostile aux gages de bataille, le duc évoqua l'affaire en son conseil, et le combat sollicité par Étienne de Germigney à l'encontre de Jean Le Guignet n'eut pas lieu; Montbard 11 janvier 1389; — Philippe le Bon donne mandat à quatre de ses conseillers, Gui Arménier, président du parlement de Paris, Jean de Toulongeon, Jean de Saint-Hilaire et Étienne de Chenecey, de traiter à Saint Claude, le 6 octobre suivant, avec les ambassadeurs du comte de Savoie, certaines questions de bris de frontières, Melun, 1420; — Gui Arménier, bailli d'Aval, notifie au procureur de son siège, Jean de Martigny: 1° un mandement de Marguerite, duchesse de Bourgogne, ordonnant d'exécuter immédiatement le traité conclu à Saint-Claude le 8 novembre 1420; 2° le texte de ce traité; 3° la copie des pouvoirs donnés par les deux parties contractantes à leurs ambassadeurs; il donne l'ordre à cet officier de poursuivre en dommages-intérêts et réparation tous ceux de ses justiciables convaincus de déprédations sur les terres de Savoie, 1421; — Pierre de Bauffremont, seigneur de ce lieu et de Ruppes, annule le cartel de défi adressé par lui au duc de Bourgogne au moment d'une guerre entre la France et la Bourgogne, Nancy, 24 novembre 1436; — Maximilien, roi des Romains, ratifie les conventions passées entre ses ambassadeurs et les trois États de Franche-Comté; ces derniers approuvent sa tutelle et administration des domaines du jeune Charles, fils du roi d'Espagne Philippe le Beau, 1507; — copie du traité de Cambrai, conclu entre l'empereur Maximilien et le roi de France Louis XII, 1508; — texte de la *Conférence de Tolède*, 1525 (copie incomplète).

B. 42. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 1 papier, 8 sceaux.

1237-1551. — *Acquisitions, donations et échanges.* Hugues, duc de Bourgogne, abandonne à Jean de Chalon, comte de Bourgogne et de Chalon, le château de Bracon-sur-Salins, Ornans et Vuillafans, leurs dépendances, les fiefs de Châteauvilain, Chaussin, etc., en échange du comté de Chalon, de tous ses domaines d'outre-Saône, enfin de la ville d'Auxonne et de ses arrière-fiefs, 1237; — Conrad et Frédéric, burgraves de Nuremberg, vendent au comte Jean de Chalon tous leurs droits sur le comté de Bourgogne et sur certaines dépendances du royaume de France, à l'exception de l'avouerie de Besançon, pour le prix de 7,000 marcs d'argent, 1255; — confirmation de la vente qui précède, faite par l'empereur Guillaume de Hollande, 1255 (vidimus); — Guillaume, archevêque de Besançon, certifie conforme une lettre à lui adressée par Isabelle, comtesse de Vienne, femme de Jean de Chalon-Rochefort, par laquelle cette dame, malade et pressentant une fin prochaine, donne à son mari 3,000 livres estevenantes à prélever sur sa dot, 1264; — Henri, évêque de Strasbourg, et Henri, évêque de Spire, certifient qu'en leur présence, Béatrix de Méranie, comtesse d'Orlamunde, fille et sœur des derniers comtes de Bourgogne, a vendu tous ses droits sur cette province à Hugues, duc de Bourgogne, au prix de 20,000 marcs d'argent, 1265; — Eudes abbé de Moutier-Saint-Jean, certifie qu'en sa présence, Béatrix, comtesse d'Orlamunde, a cédé au duc de Bourgogne tous ses droits sur le comté de Bourgogne, héritage de sa famille, 1265 (vidimus); — Alix, comtesse de Bourgogne, donne à ses filles Marguerite et Alix, religieuses de Fontevrault, 80 livres de rente sur les censes de Dole, 1267; — Hugues, duc de Bourgogne, du consentement de Philippe de Savoie et d'Alix, comte et comtesse de Bourgogne, vend à Othenin, leur beau-fils et fils, tous les droits que lui avait cédés la comtesse d'Orlamunde par les contrats ci-dessus (v. 1265), à charge de lui rendre hommage pour Dole et Rochefort, et de lui payer 11,000 livres de viennois, 1268; — Hugues, comte de Vienne et seigneur de Pagny, et Henri son frère, seigneur de Sainte-Croix, promettent à Hugues, duc de Bourgogne, de cautionner l'entière exécution du traité qui précède, 1269 (original et vidimus); — Othenin de Bourgogne se reconnaît débiteur envers Philippe de Savoie, son beau-père, de 11,000 livres viennoises avancées par ce dernier pour l'acquisition qui précède, et s'oblige sous le sceau d'Alix, sa mère, et de Jean, évêque de Belley, à lui rembourser ce prêt à certains termes, 1269 (original et vidimus); — Hugues, duc de Bourgogne, donne quittance à Philippe de Savoie des 11,000 livres

viennoises portées au traité, 1270; — Blanchon, veuve de Jean Le Grand, prévôt de Dole, et femme de Perrenin de Billey, écuyer, consent au remboursement d'une somme de 12 livres, principal d'un douaire de 60 sous de rente constitué à son profit par la comtesse Alix, 1273; — Philippe V, roi de France, autorise la reine Jeanne, sa femme, à acheter et posséder au comté de Bourgogne tous les fiefs, arrière-fiefs, terres, qu'il lui conviendra, Chanteloup, 18 janvier 1320; — liste de titres d'acquisition au profit du domaine remis [au trésorier du comté] par Hugues de Citeaux, Poligny, 1331; — Tristan de Chalon-Châtelbelin, reconnaissant les bons services de Jean du Fournet, de Chavannes, lui donne une rente viagère de quatre quarteaux de froment à percevoir en ses greniers de Montfleur (quittance au dos), 1366; — constitution d'un cens annuel et perpétuel de 10 livres au profit des comtes de Bourgogne, par Guillaume de Montrond, écuyer, héritier universel de Jean de Vaudrey, auquel l'empereur Charles-Quint avait fait remise des biens confisqués sur Guiot de Vaudrey, frère de Jean, 1552.

B. 43. (Liasse.) — 36 pièces parchemin, 28 sceaux.

1256-1265. — *Acquisitions, donations, échanges.* Conrad et Frédéric, burgraves de Nuremberg, annulent la cession qu'ils avaient faite au comte Jean de Chalon de tous leurs droits sur le comté de Bourgogne, tant comme dot d'Alix, fille de Frédéric, que pour d'autres causes. Ils justifient cette rupture par la crainte de froisser Hugues et Alix, comtes palatins de Bourgogne, et portent Jean de Chalon quitte de tout paiement stipulé pour la cession qu'ils annulent, Carlsbourg, 21 mai 1256 (deux originaux, deux vidimus); — Conrad, Frédéric et Élisabeth, burgraves de Nuremberg, vendent au prix de 1,040 marcs d'argent, dont 540 payés comptant, tous leurs droits sur le comté de Bourgogne, y compris leur privilège général sur les fiefs qu'ils tenaient d'empire, aux comtes palatins Hugues et Alix, Metz, mai 1256; — même acte notifié par les burgraves de Nuremberg et scellé des sceaux de Rudger, abbé de Vrach, et d'Albert, abbé de Steinach, Carlsbourg, mai 1256; — Rudger, abbé de Vrach, et Albert, abbé de Steinach, certifient dans un acte distinct l'existence de la vente qui précède, mai 1256 (original et vidimus); — renouvellement par les burgraves de l'acte de rupture et quittance générale notifiés à Jean de Chalon, Franquebourg, juin 1256; — renouvellement par les mêmes de la vente consentie aux comtes Hugues et Alix, Franquebourg, juin 1256 (deux originaux, deux vidimus); — renouvellement des deux mêmes actes, daté à Carlsbourg de juin 1256 (deux originaux, deux vidimus); — les burgraves de Nuremberg notifient à l'archevêque de Besançon la vente définitive et la rupture du contrat passé avec Jean de Chalon, Carlsbourg, juin 1256 (original et vidimus); — renouvellement de l'acte de vente consenti en faveur d'Hugues et Alix, Mengauwe, octobre 1256; — quittance donnée par les burgraves à Henri, leur clerc et notaire, chargé de conclure avec Hugues et Alix la vente du comté de Bourgogne, de 540 marcs par lui reçus et transmis comme premier terme du marché, Carlsbourg, octobre 1256; — quittance de 500 marcs d'argent donnée par les mêmes aux comtes Hugues et Alix, pour solde du prix de la vente en question, Carlsbourg, octobre 1256; — Frédéric, seigneur de Trubendingen, et Marguerite sa femme, vendent à Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, pour 400 marcs d'argent, toutes leurs prétentions au comté de Bourgogne et au royaume de France, février 1261 (deux originaux, deux vidimus); — Béatrix, comtesse d'Orlamunde, donne à Hugues, duc de Bourgogne, tous ses droits sur le comté de Bourgogne, du consentement d'Othon, son fils, en présence de nombreux témoins, 5 août 1265 (deux originaux); — certificats de la donation précédente donnés séparément: par Eudes, abbé de Moutier-Saint-Jean; Raoul, abbé de Fontaine; Guillaume, abbé de Flavigny, et Girard, évêque d'Autun, 1265; — quittance donnée par Berthod, moine de Citeaux, Helvic et Raymond, chevaliers (négociateurs probables du traité ci-dessus), au duc Hugues de Bourgogne, de tout ce qu'ils pouvaient exiger de lui, et cela en présence et sous le sceau de Béatrix, comtesse d'Orlamunde, 1265.

ACTES DE FOI ET D'HOMMAGE.

B. 44. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 5 sceaux.

1289-1378. *Hommages prêtés aux empereurs d'Allemagne par les comtes de Bourgogne.* Othon IV, comte de Bourgogne, cautionné par Jean de Chalon-Arlay, promet à Rodolphe de Habsbourg de lui prêter hommage avant le 13 septembre suivant, à peine d'une amende de 15,000 marcs d'argent, 3 septembre 1289; — Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, relève Othon IV, comte de Bourgogne, de toute déchéance encourue pour avoir tardé à rendre hommage à l'empire romain, reçoit son serment de fidélité et lui confirme tous ses fiefs, 20 septembre 1289 (vidimus); — en présence des archevêques de Mayence et de Cologne, des évêques de Spire et de Bâle, de Jean, duc de Lorraine, du comte de Ligne, de Jean de Montfaucon, de Thiébaud de Neuchâtel, de Jean de Chalon-Arlay et autres témoins, Othon IV prête hommage pour ses fiefs à Adolphe, roi des Romains, tout en protestant, par l'organe de son conseiller Ardicion, qu'il le fait par courtoisie, n'étant tenu de le prêter aux empereurs qu'après leur couronnement, au camp devant Colombier, 23 octobre 1293; — à la suite d'un traité d'alliance conclu

par Jean, comte de Flandres, et Simon de Marville, députés d'Allemagne, Louis de Clermont et Pierre de Latilly, députés de France, entre Philippe le Bel et Henri, roi des Romains, ce dernier, partant pour l'Italie, où il devait être couronné empereur, accorde à Philippe de Poitiers, comte de Bourgogne, une prorogation de délai pour lui prêter hommage, 17 juin 1311 (original et vidimus); — l'empereur Charles IV dispense Philippe de Rouvres, duc et comte de Bourgogne, de lui prêter hommage avant sa majorité, 1355 (vidimus); — procès-verbal de prestation d'hommage faite par Marguerite, comtesse de Bourgogne, à Charles IV, durant son séjour à Paris, en l'hôtel du roi de France, près Saint-Paul, 10 janvier 1378.

B. 45. (Liasse.) — 22 pièces parchemin, 8 sceaux.

1240-1270 — *Actes de foi et hommage adressés aux comtes par divers seigneurs.* Aimon de Faucogney reprend en fief de Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, 400 livres estevenantes, prix d'un fief par lui cédé à son suzerain, 1240; — Eudes de la Tour, donnant quittance à Othon de Méranie de tout ce qu'il lui réclamait, consent à lui prêter hommage, 1241 ; — Gaucher de Commercy reprend du même comte les fiefs de Montrivel et Châteauvilain, 1241 (vidimus); — Hugues, seigneur de Neublans, cède aux comtes Hugues et Alix la ligeté d'Étienne, seigneur de la Chassagne, pour la durée de quatre ans, 1254; — mandement de Guillaume, archevêque de Besançon, ordonnant à son clergé de publier un monitoire pour que tous ceux qui cachaient leurs fiefs les déclarassent immédiatement aux comtes de Bourgogne, 1255; — hommage lige prêté aux comtes Hugues et Alix par Horry, comte de Ferrette, pour le fief de «la Bognace,» 1256 (trois vidimus); — mandement de l'abbé A. et du couvent de Saint-Maurice d'Agaune, ordonnant à Thiébaud de Belvoir de rendre hommage, pour le fief tenu jusqu'alors de l'abbaye, au comte Jean de Chalon, seigneur de Salins, 1259 (original et vidimus); — Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, reprend en fief, des comtes Hugues et Alix, des rentes sur la saunerie que ceux-ci lui avaient concédées, 1259 (vidimus incomplet); — Jean, comte de Bourgogne, annonce à Aubert de la Tour qu'il a cédé son fief au comte Hugues, son fils, auquel il devra désormais rendre hommage, 1260 (original et vidimus); — Henri, comte de Vaudémont, confirmé dans ses fiefs par les comtes de Bourgogne, leur promet l'hommage lige de lui et de ses successeurs, 1261 ; — Pierre, prévôt de Saint-Juhan, reçoit des comtes Hugues et Alix 50 livres estevenantes et leur prête hommage, 1266; — sous le sceau de l'abbé de Morvant, Liébaud de Landreville se reconnaît homme lige du comte de Bourgogne, 1266 (original et vidimus); — même déclaration faite à Jean de Chalon, sous le sceau de Nicolas, abbé du Mont-Sainte-Marie, par Pierre de Frasne, chevalier; détail de son fief, 1266; — hommage prêté par le comte Jean de Chalon à Othenin de Bourgogne, fils d'Hugues et Alix, son petit-fils, 1267; — Pierre de Chalon, écuyer, prête également hommage à Othenin, son neveu, et en reçoit le don de 200 livrées de terre, 1270.

B. 46. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 7 sceaux.

1274-1309. — *Actes de foi et hommage.* Étienne, seigneur de la Chassagne, déclare qu'il n'est plus tenu à aucun hommage envers « madame Le Grand, » de Jonvelle, celle-ci ayant cédé le fief qu'il tenait à Othenin de Bourgogne, 1274; — hommage lige prêté à Othenin de Bourgogne, seigneur de Salins, par Gauthier dit Pauvre Homme, 1275; — autre hommage prêté à la comtesse Alix par Guillaume, seigneur de Grancey, 1277; — Jean de Chalon, comte d'Auxerre, reprend en fief de son oncle Othon IV, comte de Bourgogne, tout ce qu'il tenait « deçay la Saone en l'empire, » à la réserve de la Chassagne, Vaudrey, Château-Chalon, Souvans, Chaussin, Poupet, etc., des terres de Bresse et de Mâconnais, 1279 (original et vidimus); — certificat de la reprise de fief qui précède, donné par Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne, et Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, 1279; — vidimus de la reprise de fief de Jean de Chalon-Auxerre, qui précède, suivie d'une reconnaissance des fiefs de Montmahoux, Marnay, Abbans, de la garde du chemin de Bulle à Belmont, faite à Philippe le Bel par Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, Marseille, 1309; — Richard de Monnet, chevalier, seigneur de Montsaugeon, vicomte de Salins, mande à son vassal Jean de Cléron, chevalier, de reprendre son fief du comte Othon IV, auquel il venait de le vendre, 1279 (original et vidimus); — hommage prêté à Othon IV par Thiébaud, comte de Ferrette, en retour de 1,000 livres tournois, Faverney, 1279; — en échange d'une promesse de 500 livres tournois et de 100 livrées de terre, Jean, seigneur de Greilly, rend hommage à Othon IV, 1279; — Jean de Greilly, chevalier, donne quittance à Othon IV de 500 livres tournois versées en échange de son hommage, de 500 autres livres dues pour arrérages d'un fief, enfin de 20 livres « de restorement de chevaux dou tournoiement de Compiègne, » 1281; — Henri, comte de Vaudémont, reprend d'Othon IV tout ce qu'Henri son père tenait précédemment du comte de Bourgogne, particulièrement à Pannessières, 1285 (vidimus).

B. 47. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 8 sceaux.

1289-1290.— *Actes de foi et hommage.* Pierre de Bour-

laymont prête hommage à Othon IV en retour d'un don de 200 livres tournois, 1289 (original et vidimus); — Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, rend hommage à Mahaut d'Artois, comtesse de Bourgogne, sur l'ordre du comte Othon IV, son mari, 1289 (incomplet); — hommages prêtés à Mahaut dans les mêmes circonstances : par Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, 1289; — par Gauthier de Montfaucon, chevalier, 1289; — par Étienne d'Oiselay, 1290; — par Jean de Vergy, seigneur de Fouvent, sénéchal de Bourgogne, 1290; — mandement d'Othon IV notifiant la prestation du même hommage par Aimon de Faucogney, 1290; —hommages prêtés à Mahaut d'Artois par Jean de Joux, chevalier, 1290; — par Renaud dit Moine, de Cicon, 1290; — par Guillaume de Montjoie, seigneur de Glères, en retour de 120 livres estevenantes, 1290; — quittance d'un acompte de 60 livres sur la somme qui précède, donnée par Guillaume de Montjoie à Mahaut d'Artois, 1290.

B. 48. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 13 sceaux.

1291-1314. — *Actes de foi et hommage.* Sentence arbitrale rendue par Othon IV et condamnant Aimon, seigneur de Faucogney, à rendre hommage pour 400 livrées de terre à Hugues de Bourgogne, 1291; — hommage prêté par Philippe de Parcey, écuyer, à Hugues de Bourgogne, en retour de 60 livres estevenantes, 1292; — Hugues de Bourgogne reprend en fief de Mahaut d'Artois tout ce qu'il tenait au comté de Bourgogne à titre d'héritage, 1292; — Othon, fils de Frédéric de Berne, citoyen de Besançon, prête hommage à Hugues de Bourgogne en reconnaissance d'un don de 45 livres estevenantes, 1293; — semblable hommage prêté par Étienne, seigneur d'Oiselay, en retour de 100 livres estevenantes et avec promesse d'aider Hugues de Bourgogne « jus» que à la fin de ceste guerre.... que il hai contre.... Jehan » de Chalon, seigneur d'Allay, » 1293; — hommage prêté au même suzerain par Aimonin, damoiseau, fils d'Hugues de Gy, chevalier, en retour de 50 livres tournoises, 1294; — Louis de Savoie, seigneur de Vaud, donne à Othon IV quittance de 1,000 livres de tournois, données en échange de son hommage, 1295; — hommage prêté à Hugues de Bourgogne par Pierre de Larrians, damoiseau, gratifié de 60 livres estevenantes, 1296; — Othon IV mande à Thiébaud, comte de Ferrette, d'entrer en l'hommage de Philippe le Bel, roi de France devenu, par les fiançailles de Jeanne de Bourgogne et de l'héritier présomptif de la couronne, suzerain du comté de Bourgogne, 1296; — Philippe le Bel, ayant reçu l'hommage de Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, lui garantit sa protection, ses fiefs, la possession de ses marches, enfin l'immunité judiciaire, en ce sens qu'il ne pourra jamais être contraint « de venir plédier outre la Saonne ailleurs que dedanz » le contée de Bourgoingne, » 1298 (deux vidimus); — hommage prêté à la comtesse Mahaut par Girard de Chauvirey, écuyer, 1299; — hommage prêté à Mahaut d'Artois par Jean de Frontenay, 1304; — mandement de Mahaut d'Artois ordonnant à M. de Lielle, son chapelain, de payer 60 livres tournoises à Jean de Frontenay en retour de son hommage, Boujailles 1304; — lettres de non préjudice présentées à Humbert de Rougemont, gouverneur du comté, par Jeanne, femme de Guillaume d'Arguel, dont le mari absent ne pouvait rendre hommage immédiatement, v. 1305; — hommage prêté à Mahaut par Jean de Présilly, chevalier, avoué et tuteur des enfants du comte d'Auxerre, pour toutes les terres que ce dernier tenait du feu comte Othon IV, 1310 (vidimus); — Étienne dit Piadet, de Château-Chalon, s'oblige envers la comtesse Mahaut à reprendre en fief et à acheter le plus tôt possible 100 livrées de terre au comté de Bourgogne, 1311; — hommage prêté à Hugues de Bourgogne par Pierre de Saint-Seine, chevalier, moyennant 80 livres estevenantes, 1314; — hommage prêté à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, par Perceval de Binans, seigneur de la Bâtie, en retour de 200 livres estevenantes, 1314.

B. 49. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 10 sceaux.

1314-1349.—*Actes de foi et hommage.* Renaud de Silley, en expiation de l'outrage fait au comte de Bourgogne en ayant «batu, vileney et mal traitié un home d'Esnans,» sujet de la terre de Baume, reprend son château en fief du comte, aux assises de Baume, devant Richard de Dole, bailli du comté, 1314; — hommage fait au comte de Bourgogne par Pierre dit Brun de Senoncourt, écuyer, en retour de 40 livres estevenantes, 1317; — autre hommage prêté à la reine Jeanne, entre les mains d'Aimé de Ray, chevalier, par Perrin d'Hyèvre, damoiseau, pour remise d'une amende de 200 livres estevenantes, à Gray, en présence « d'Hernoul des Noes, » bailly du contey, » 1321; — autre hommage prêté à Mahaut d'Artois par Richard dit Vauquaire, connétable de Bourgogne, gratifié de 120 livres estevenantes, 1324; — hommage prêté à la reine Jeanne par Othon de Melincourt, en reconnaissance du don de 80 livres estevenantes, 1324 (original et deux vidimus); — Jean de Montjoie, chevalier, traitant de la paix avec la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, s'engage à lui procurer l'hommage de Guillaume, son père, à lui payer 200 marcs d'argent, à lui restituer tous ses sujets faits prisonniers dans la guerre récente, 1324 (incomplet); — caution pour l'exécution du traité ci-dessus, donnée à la reine Jeanne par Humbert de Rougemont, chevalier, beau-frère ou oncle de

Guillaume de Glères, seigneur de Montjoie, et de Jean, son fils, 1324; — Vauchier de Cusance rend hommage au duc et comte de Bourgogne entre les mains de son bailli Gui de Vy, et en retour de 200 livres estevenantes dont il l'avait gratifié, 1337; — procuration donnée par Jeanne de Montbéliard, comtesse de Katzenellebogheim, à Jean de Porrentruy, chevalier, pour rendre en son nom hommage à Jeanne de Boulogne, comtesse de Bourgogne et d'Artois 1349 (original et vidimus); — mémoire des affaires à traiter par la comtesse de Bourgogne, touchant ses domaines du bailliage d'Amont: « Premièrement, la fort maison de Saincte Marie » en Chaux, fielz et héritaiges de la contey de Bourgoingne est » vendue senz la licence de Madame par monseignour Guy de » Briain, et si ne scet l'on si la donnacion que monseignour » le duc en fit estoit à vie ou à héritaige, et s'elle vaut ou » non, » (sans date.)

B. 50. (Liasse.) — 22 pièces parchemin, 3 papier, 11 sceaux.

1369-1534. — *Actes de foi et hommage.* Mandement de Jean de Ray, gardien du comté de Bourgogne, ordonnant à Jean Mellet de Frontenay, gouverneur et garde du bailliage d'Aval, d'étendre la mainmise au nom de la comtesse Marguerite sur les fiefs de Tristan de Chalon, seigneur de Châteaubelin, récemment assassiné, afin d'assurer ainsi la sûreté des fiefs relevant de la comtesse, les enfants de Tristan de Chalon étant incapables de les reprendre et de les protéger, 1369; — ordonnance de Marguerite prescrivant à tous vassaux de lui rendre hommage à bref délai pour tous leurs fiefs, à peine de confiscation, Hesdin, 1372 (deux vidimus suivis de notification faite par Jean de Mairey, lieutenant du bailli Guillaume de Poitiers); — publication de cette ordonnance faite à Dole par un sergent, août 1372; — liste des nobles franc-comtois ayant fait leurs déclarations de fiefs au bailli du duc Jean de Ville-sur-Arce, 1385; — Gui Chambier, de Salins, et Marguerite, sa sœur, veuve d'Hugues Deschamps, déclarent tenir en fief du duc, chacun pour moitié, « un » buef de court » livrable, la veille de Noël, au Bourg-Dessous de Salins, cette redevance mouvante du fief de Chay appartenant à Tristan de Chalon, duquel ils l'avaient acquise, 1393; — déclaration du duc Philippe le Hardi, portant que Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, lui a fait hommage de tous les fiefs comtois de la succession de Henri de Chalon, seigneur d'Arguel, son frère, Paris, 1398 (vidimus); — Éberhard, comte de Wurtemberg, donne quittance à Jean de Vergy, gardien du comté, de certaines lettres du duc Philippe, prorogeant en sa faveur les délais d'hommage jusqu'à l'Assomption de l'an 1399, et donne un vidimus de ces lettres, 1398; — mandement de Philippe le Hardi, déclarant que Jean de Rochefort lui a fait hommage pour une pension annuelle de 50 livres estevenantes prélevée sur la recette du bailliage d'Aval, 1400; — mandement de Jean de Champdivers, bailli d'Aval, constatant l'hommage rendu au duc par Jean de Montagu, seigneur de Couches, 1409; — Gui Chambier, chevalier, seigneur de Nevy, reprend en fief du duc Jean « un buef de court » dû la veille de Noël au Bourg-Dessous de Salins, plus vingt livres estevenantes de rente sur le partage de Bar, en la saunerie de Salins, 1410; — Philippe le Bon mande à ses justiciers du comté de laisser jouir Ancel de la Serrée de tous les fiefs dont il lui a fait hommage, 1421; — Philippe le Bon proroge d'un an le délai d'hommage en faveur de Louis de Poitiers, comte de Valentinois, alors en démêlés avec « celluy qui se dict Daulphin, » Poligny, 1423; — procuration donnée par Jeanne de Montarbey, dame de Janley et de Marnoz, à Guillaume de Pretin, tabellion général, pour fournir dénombrement au duc de Bourgogne, auquel elle venait de prêter hommage, 1423; — ordonnance du duc prorogeant de six mois le délai accordé à ses vassaux pour rendre hommage et fournir le dénombrement de leurs fiefs, et prescrivant à ses justiciers de jeter sa mainmise sur les fiefs non déclarés après ce délai, 1423; — procuration donnée par Henriette, comtesse de Montbéliard, veuve d'Éberhard de Wurtemberg, à Gauthier de Bavans, châtelain de Clerval, et à Pétremand Mucet, châtelain de Granges, pour rendre hommage au duc de Bourgogne, Tubingue, 3 décembre 1423; — reprise de fief faite au duc par Henriette, comtesse de Montbéliard, de toutes ses terres sises au comté de Bourgogne, par l'entremise de Pétremand Mucet, son procureur, 15 décembre 1423; — Gui Arménier, chef du conseil ducal, envoie des instructions à Henri Roillard, lieutenant du bailli d'Aval, touchant la formule du dénombrement à imposer au prince d'Orange, 1440; — mainmise pour refus d'hommage jetée sur la terre de Jougne, en vertu d'une ordonnance du duc datée du 18 janvier 1442 (vidimus de l'ordonnance et exécutoire du bailli d'Aval); — à la suite du traité de paix conclu entre le roi de France et le roi des Romains, Claude de Toulongeon, seigneur de la Bâtie, approuve la reprise de fief faite par Guillemette de Vergy, sa femme, à Jean de Baudricourt, lieutenant général du roi de France, pour tout ce qu'elle possédait dans les deux Bourgognes, 1483; — Philippe le Beau, roi de Castille, duc et comte de Bourgogne, accorde un sursis de six années au jeune prince d'Orange pour lui faire ses devoirs de fief, 1505 (vidimus); — procuration donnée par Jeanne d'Orchamps, damoiselle, à Pierre Le Beugre, de Dole, et à Charles du Pin, écuyer, pour reprendre en fief de l'empereur ce qu'elle possédait au comté de Bourgogne, 1532; — procuration donnée par Georges, comte de Wurtemberg-Montbéliard, à Antide de Grammont, écuyer,

pour reprendre en son nom, de Charles-Quint, ses terres de Granges, Clerval, Châtelot, 1532; — autre procuration donnée pour le même objet par Guillaume de Vautravers, écuyer, à Antoine de Montmorot, seigneur de Rotalier, et à Christophe Bouton, seigneur du Fay, 1534.

B. 51. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 7 sceaux.

1268-1293. — *Hommages de la maison de Chalon.* Henri, seigneur de Chemilly, rend hommage à Jean de Chalon-Rochefort et reprend de lui les fiefs de Poncet d'Aroz, de Jean de la Marche, de Thierry de Buffignécourt, d'Huguenin de Maisières et de Guyon de Vy, 1268; — procuration donnée par Alix, fille d'Eudes, comte de Nevers, à Jean de Chalon-Rochefort, son mari, pour reprendre en fief de Thibaut, roi de Navarre, comte de Champagne, les biens maternels qu'elle lui avait abandonnés par contrat de mariage, 1270; — hommages prêtés à Jean de Chalon, comte d'Auxerre et seigneur de Rochefort, par Imbert dit Drogaz, écuyer, de Treffort, en reconnaissance d'un don de 20 livres viennoises, 1279; — par Renaud et Rolin, fils de Perron de Vercel, chevalier, en retour d'un don de 50 livres estevenantes, 1279; — par Jean de Rossillon et Guillaume de Coupaisse, au diocèse de Genève, ayant touché, le premier 30, le second 50 livres viennoises, 1280; — par Hugues de Montferrand, chevalier, seigneur de Thoraise, autorisé à acquérir 60 livrées de terre sur les terres du comte, 1282; — par Mathey de Chaussin, seigneur de Longwy, pour 200 livrées de terre, 1282; — par Jean de Vienne, damoiseau, seigneur de Mirebel, pour toutes ses terres et maisons, 1284; — par Jean dit Forestier, d'Ornans, clerc, 1286; — Jean de Chalon-Arlay, nommé arbitre d'un différend entre Othon IV et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, déclare que si Othon IV ne se soumet pas à sa sentence, il se considérera comme libre de prêter hommage au comte d'Auxerre pour toutes les terres que lui, Jean de Chalon-Arlay, tenait au comté de Bourgogne, 1293; — liste des fiefs possédés au comté de Bourgogne par le comte d'Auxerre. « Ce sunt li chasteaux que l'on tient ligement en fie de mon- » sieur d'Aucerre, et li diz monsieur d'Aucerre ne les tient » de point de seignour » (fin du XIII[e] siècle).

B. 52. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 6 sceaux.

1301-1499. — *Hommages, maison de Chalon.* Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre, donne procuration à Jean, son père, pour enquêter et connaître des fiefs tenus de lui par Étienne d'Oiselay, 1301; — mandement de Guillaume de Hangest, bailli de Sens, portant vidimus et exécution d'une lettre de Philippe le Bel accordant à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, ayant le bail des enfants du comte Guillaume, la levée des mainmises jetées pour défaut d'hommage sur certaines terres dépendant du bail, 1309; — mandement de Philippe le Bel adressé à Mile de Noyers, gardien du comté de Bourgogne, pour l'inviter à laisser jouir Béraud de Mercœur d'un fief qu'il tenait des enfants du comte d'Auxerre, et pour lequel il avait fait hommage à Philippe, comte de Poitiers, 1310 (vidimus donné par Mile de Noyers, 1310); — requête de Mile de Noyers adressée à Jean, comte d'Auxerre, pour le prier de recevoir l'hommage de Thomas de Saint-Séverin, son neveu, époux de Marguerite de Noyers, 1320; — prestation d'hommage faite par Henri de Bourgogne, écuyer, à Béatrix de Vienne, veuve d'Hugues de Chalon, mère tutrice de Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, 1323; — hommages liges prêtés à Jean de Chalon, seigneur de Rochefort: par Guyon de Parcey, en retour de 150 livres estevenantes, 1340; — par Jean de Vautravers, gratifié de 300 livres estevenantes, 13.. (incompl.); — Jaquot de Quotet, écuyer, donne quittance au comte d'Auxerre de 50 livres que celui-ci lui avait payées en échange de son hommage, 1343; — quittance semblable donnée au même comte par François de Chilly, écuyer, 1343; — hommage prêté au comte d'Auxerre par Girard de Cléron, chevalier, en retour d'une somme de 300 livres estevenantes, 1343; — hommages prêtés à Tristan de Chalon: par Philippe de Goment, écuyer, qui s'oblige à fournir dénombrement dans quarante jours, 1362; — par Guyette du Pin, fille de Perrin du Louverot, sous même condition, 1362; — par Pierre Le Roi de Chilly, en retour de 100 florins d'or, 1362; — Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, mande à son neveu Henri de Longwy, seigneur de Rahon, d'entrer en l'hommage de Jeanne de Vienne, dame de Rochefort, sa fille, aussitôt après son trépas, 1364; — Jean Grand de Poligny, chevalier, prête hommage à Jean de Chalon, seigneur de Châtelbelin, en reconnaissance d'un don de 100 florins d'or, 1392; — Claude Carondelet, bailli d'Amont, procureur de Jean Carondelet, son père, chancelier de l'empereur, seigneur de Champvans et de Solre, délègue sa procuration à maître Étienne Despotots, seigneur d'Abbans, bailli du prince d'Orange, pour reprendre en fief de ce dernier les terres et domaines du chancelier, 1499.

B. 53. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 15 sceaux.

1256-1468. — *Offices du comté de Bourgogne. Chambrerie.* Othon IV donne la chambrerie de son hôtel à Eudes de Fouvent et à ses héritiers directs, en attachant à l'office de chambellan les prérogatives suivantes: place à

l'hôtel du comte, assistance à son conseil, robes et palefroi du comte armé chevalier, droit de 60 sous sur les actes scellés du grand sceau, cuir de toutes les grosses bêtes offertes au comte, robes portées par les vassaux du rang de comte au moment de leur prestation d'hommage, 60 sous par institution de tabellion, 1293 (vidimus). — *Chancellerie.* Mandement de Jean sans Peur prescrivant à Guy Arménier, gouverneur de la chancellerie du comté, de verser aux archives du Trésor de Grimont tous les sceaux des cours du domaine, pour n'user plus dans les contrats que des sceaux de la chancellerie, Dijon, 1408 (vidimus inséré dans un exécutoire, procès-verbal, détail et quittance du versement donnés par Aubry Bouchard, garde des chartes de Grimont, 1409); — suppression de la chancellerie du comté de Bourgogne par Jean sans Peur, 1409 (vidimus et publications faits par Érart du Four, bailli d'Amont, 1409).— *Gonfalonie.* Étienne de Trichâtel, damoiseau, et ses frères cèdent au prix de 500 livres estevenantes le fief de la gonfalonie du comté, produisant annuellement 40 livres de rente, aux comtes Hugues et Alix, 1256; — reprise de fief de la gonfalonie et d'un capital de 1,000 livres estevenantes représenté par 100 livrées de terre, faite aux comtes Hugues et Alix par Jean de Trichâtel, 1266; — Othon IV reconnaît avoir reçu l'hommage de Gui de Trichâtel pour la gonfalonie de Bourgogne et la terre d'Orville, et énumère les droits et avantages attachés à la gonfalonie, 1291; —Humbert de Rougemont reprend en fief de Philippe, comte de Poitiers, la moitié d'Orville en Champagne et la gonfalonie de Bourgogne, tout en déclarant tenir du douaire de Mahaut d'Artois le château de Durnes, 1316; — mandement de la comtesse Marguerite ordonnant au trésorier du comté de payer à Jean de Rougemont, seigneur de Trichâtel, gonfalonier, dont il avait reçu l'hommage, ses gages annuels, c'est-à-dire quatre paires de robes, valant 10 livres parisis l'une, ou leur représentation en argent, 1362 (original et vidimus); — mandement de la même comtesse ordonnant au trésorier du comté de payer à Jean de Rougemont 200 livres estevenantes pour rachat de la gonfalonie, 1374; — quittance définitive de Jean de Rougemont, 1374. — *Sénéchaussée.* Jean de Rans, damoiseau, fils d'Hugues, sénéchal de Bourgogne, voulant payer ses dettes, emprunte 1,000 livres estevenantes de la comtesse Alix et lui hypothèque ses terres de Fraisans et ses rentes « de la seneschallie du contey, » tout en s'obligeant, le gage durant, à faire l'office de sénéchal chaque fois qu'il en sera requis, 1276; — requête présentée à Othon IV, comte de Bourgogne, par Jean de Rans et Clémence, sa femme, demandant l'approbation de la vente de la sénéchaussée du comté, consentie par eux à Foulque de Rigny, 1282; — Othon IV approuve la vente qui précède et précise, dans un dénombrement détaillé, les droits qui appartiennent au sénéchal: séance au conseil avec le troisième rang, 20 sous de gage par jour d'emploi, 60 livres pour robes, 10 livres par trimestre pour droit d'écuelle d'argent, peaux des bêtes tuées pour l'hôtel du comte, moitié de la rançon des juifs, etc., 1284 (vidimus). — *Offices secondaires.* Commission de capitaine du château de Châtillon-sur-Seine donnée à Thiébaud de Neuchâtel, maréchal de Bourgogne, par le duc Charles le Téméraire, Bruxelles, 12 mars 1468 — (au dos est la prise de possession); — autre commission de capitaine du château de Montmirey, au comté de Bourgogne, donnée au même personnage par le même duc, 12 mars 1468.

JUSTICE ET POLICE.

B. 54. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 11 papier.

1401-1472.— *Anoblissements.* Anoblissement de Perrot Fauquier, de Lons-le Saunier, accordé par le duc Philippe le Hardi, 1401; — quittance de finance de 120 écus d'or donnée à Perrot Fauquier par la chambre des comptes, 1403; — information sur la fortune de Jean Pierrexy et d'Étiennette, sa femme, d'Augicourt, récemment anoblis, faite par Huart de Cinqcens, procureur d'Amont, et Pierre Le Moniat, trésorier de Vesoul, pour déterminer la quotité de leur finance, 1401; — autre information faite par Pierre Le Moniat sur la fortune d'Étienne Pierrexy, d'Augicourt, récemment anobli, 1403; — anoblissement de Guichard Bancenet de Chancey, père de Richard, conseiller du duc, et de tous les enfants nés ou à naître de son mariage, 1408 (vidimus); — anoblissement de Thiébaud de Villers, demeurant à Villers, 1437; — quittance de 200 francs de finance payés par Thiébaud de Villers, 1438; — information faite par Guillaume Bobin, procureur général au bailliage de Dole, pour finance de l'anoblissement de Guillaume Grospain, receveur d'Ornans, 1354; — lettre de Thiébaud de Neuchâtel, maréchal de Bourgogne, recommandant Guillaume Grospain, son serviteur, à la bienveillance des gens des comptes de Dijon, 1454; — information sur la fortune de Henri Bouchet, lieutenant du bailli d'Aval, anobli en 1464; — information sur la fortune de Girard de Cize, lieutenant du bailli d'Aval, 1472.

B. 55. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 7 sceaux.

1349-1527. — *Bâtards* (successions et légitimations). Ordonnance rendue par la comtesse Jeanne de Boulogne, à la requête d'Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, de Jean de Chalon-Arlay et de Henri de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, pour attribuer à chaque seigneur haut justicier les successions de bâtards ouvertes dans sa terre, Gray,

1er juin 1349 (vidimus signé par Gilet Grivel, notaire de Lons-le-Saunier, 1424); — la comtesse Jeanne de Montbéliard vidime cette ordonnance et déclare y adhérer pour ses terres, 1349; — concession faite par le duc de Bourgogne à Huguenin Le Mellet, de Château-Chalon, des biens de sa femme, bâtarde décédée sans enfants, 1377; — mandement de Girard de Myon, lieutenant de Guillaume de Belmont, bailli du comté, ordonnant au receveur d'Arbois de s'emparer des biens d'Huguenin Marchandet, trépassé à Arbois, et de partager l'héritage de ce bâtard avec sa veuve; — inventaire du mobilier du défunt, 1378; — mandement du parlement de Dole ordonnant au trésorier du comté de Bourgogne de restituer, pour la nourriture de deux bâtards laissés par le défunt, la succession d'Odet, bâtard de Savigny, 1378; — lettres patentes du duc Philippe le Hardi, ordonnant à son procureur de vérifier les prétentions à l'échute des bâtards, soulevées par Jean de Chalon-Châtelbelin et Jean de Chalon-Arlay, Paris 1393; — mandement du duc Philippe, invitant son bailli d'Aval à remettre à Jean de Chalon-Châtelbelin le tiers de l'échute du bâtard de Belvoir, mort à Salins, 1393; — acensement de terres provenant de succession de bâtard au lieu de Villers-le-Sec près Baume, consenti par Pierre Le Moniat, trésorier de Vesoul, 1418; — obligation de 600 florins d'or constituée par Jacques de la Baume, seigneur de Marbois et de Noyers, au profit de Renaude, sa bâtarde, 1424; — lettres patentes du duc Philippe le Bon, commettant les doyens Robert de Saulx et Antoine de Rye et Mahieu de Nanterre à enquérir sur la prétention de l'archevêque de Besançon à la succession des bâtards, 1441; — commission analogue donnée par le même à Jean Toubin, trésorier de Dole, Jean Barressols, receveur de Faucogney, et Guyot Aubry, pour vérifier les prétentions identiques de Louis de Chalon, prince d'Orange, 1443; — arrêt préjudiciel du parlement de Dole relatif à ce dernier différend, 1451; — appointement fait sur cette procédure, 1461; — don à Philiberte de Luxembourg, par Marguerite d'Autriche, de la succession de Marguerite, bâtarde de François de Marau, mariée à Nicolas Moréal, de Salins, 1527.

B. 56. (Liasse.) — 25 pièces parchemin, 22 papier, 1 sceau.

1401-1420.— *Légitimations* : de Gui d'Éternoz, prêtre, curé de Coulans, 1401; — de Valon de Noris, de Gevrey, 1407; — de Thiébaud Domos, prêtre, 1407; — d'Huguenin Micheron, prêtre, de Salins, 1407; — de Perrenette de Nance, 1409; — d'Hugues Le Geai, curé de Laval, 1412; — de Girard Marcot, de Crotenay, 1412; — de Pierre Guillaumier, de Moissey, 1413; — de Jean de Fruyn, de Poligny, 1418; — de Gui des Aulx, maître ès arts, à Paris, 1419; — d'Othon, d'Asuel, 1420.

B. 57. (Liasse.) — 28 pièces parchemin, 13 papier, 1 sceau.

1421-1439. — *Légitimations:* de Pierre Marescot, prêtre, 1421; — de Nicot Virot, de Myon, 1421; — de Jeanne Lombart, de Salins, 1422; — de Jean Vaulley, de Malans, 1426; — de Richard Grisot, prêtre, de Vesoul, 1428; — d'Eudes Racenote, de Gray, prêtre, demeurant à Bouhans-lez-Gray, 1428; — de Jean Hugart, de Colombier, 1429; — de Girard Bugnard, prêtre, 1429; — de Girard Barbuat, de Saules, 1430; — d'Étienne de Vaites, religieux de Luxeuil 1430; — de Viard d'Achey, 1435; — de Claude Le Petit Henri, de la Chapelle-d'Huin, 1431; — de Jean de Nance, 1436; — d'Antoine de Beaulieu, écuyer; 1437; — de Pierre Morel, prêtre, d'Orgelet, 1437; — d'Hugues Vermeillet, prêtre, curé de Neuville, 1437; — de Pierre Bon, de Clairvaux, 1439.

B. 58. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 15 papier, 2 sceaux.

1440-1453. — *Légitimations:* d'Oudot de Vaux, 1440; — d'Étienne Faulquier, prêtre, de Lons-le Saunier, 1440; — de Catherine de Montbéliard, 1441; — d'Huguenin l'aîné, d'Huguenin le jeune, Guillemin, Guillaume, Guion, Étienne, Jean, Catherine, Étiennette et Marguerite, de Vuillafans, 1442; — d'Huguenin Chardenot, de Liévans, 1442; — de Simon Michillet, *alias* Simon, prêtre, de Neublans, 1443; — de Jean Buliard, de Gilley, 1443; — de Jean Berthoud, 1447; — d'Huguette d'Arbonnay, 1447; — de Jean de Plaine, 1453; — d'Henri Guyard, de Bletterans, 1452.

B. 59. (Liasse.) — 24 pièces parchemin, 20 papier, 1 sceau.

1453-1471.— *Légitimations :* de Jean Corne, boucher, de Vesoul, 1453; — de Jean Feste, 1453; — de Jeanne Février, de Poligny, femme d'Amiot Cuistet, maçon, 1453; — de Nicolas de Saint-Aubin, de Conflandey, 1458; — de Jacques Bussel, prêtre, curé de Melincourt, 1460; — de Guillaume Prilardet, 1460; — de Jeanne de Faucogney, de la Ville-Dieu en Fontenette, 1461; — d'Outhenin Pergaud, *alias* Bonnot, d'Autechaux, 1463; — de Jean de Rupt, 1466; — de Viennet Le Gay, laboureur, de Pouilley, 1471; — de Jean de Cize, bachelier ès arts, étudiant à l'université de Dole, 1471.

B. 60. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 2 papier, 6 sceaux.

1347-1379. — *Guerres.* Mandement du duc de Bour-

gogne, Eudes IV, ordonnant à son valet de chambre, Jean de la Porte, de réunir des vivres pour « le fait de noz gerres » estans à présent en nostre dit contey, » et d'en former des magasins, avec bonne comptabilité, 1347; — ordre du duc au sire de Montmartin de se trouver en armes auprès de lui pour cause «des présentes guerres, » 1359; — ordre de Guillaume de Belmont, bailli du comté, au prévôt de Colonne, de réunir à Jallerange 40 sergents sans bannière, dont 20 arbalétriers, 20 ouvriers, avec un mois de vivres, et de convoquer au même lieu tous les gentilshommes de sa prévôté [1363]; — ordre des conseillers de Marguerite de Flandres, comtesse de Bourgogne, à Jean de Cusance, bailli du comté, Vauchier, son frère, Jean de Bonay, procureur en Bourgogne, et Nicolas Joly, trésorier de Vesoul, de parcourir les bonnes villes et d'y faire emprunt pour payer des dettes de guerre, 1365; — traité conclu à Corcondray entre les gens du conseil de la comtesse d'une part, Galup de la Motte, Nodon de Bagerans, Richard Tanton et Bertrand Bourc de Bretet, capitaine des grandes compagnies, par lequel ces derniers s'obligent à évacuer dans cinq jours le comté de Bourgogne, avec toutes leurs troupes, et à rendre les châteaux qu'ils occupaient, moyennant le paiement de 21,000 florins d'or et la livraison de trois coursiers de bataille, 1366; — lettre de Thiébaud de Rye, châtelain de Bracon, constatant le refus fait par les citoyens de Besançon de contribuer au paiement de la somme promise aux grandes compagnies, 1366; — mandement de Thiébaud de Blamont, gardien du comté, adressé à Jean de Cusance et à Jean de Bonay, leur prescrivant de parcourir de suite leur bailliage et d'y recouvrer argent, en particulier sur les nouveaux acquéreurs de fiefs, en les menaçant de confiscation, 1366; — mandement de la comtesse Marguerite valant quittance, et constatant que les habitants de Baume avaient satisfait au paiement de 300 florins, dont le paiement leur avait été imposé pour le départ des compagnies, 1374; — quittance de 1,235 florins imposés dans les mêmes conditions au comte de Montbéliard ou à ses vassaux (nommés en grand détail), donnée par la comtesse Marguerite, 1374; — Guillaume de Belmont, bailli du comté, mande au prévôt d'Ornans de gager les bourgeois de Besançon jusqu'à l'entier paiement de 2,000 florins, somme à laquelle ils avaient été imposés pour le départ des compagnies, et qu'ils refusaient obstinément de payer, 1378; — mandement des conseillers de la duchesse, ordonnant de payer à Eudes de Quingey les dépens par lui supportés en allant chercher à Besançon le solde de 2,000 florins que les citoyens s'étaient décidés à payer, 1379.

B. 61. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 2 papier, 14 sceaux.

1370-1471. — *Immunités ecclésiastiques. Archevêque de Besançon.* Mandement de Jean Ray, gardien du comté, à Guillaume de Mont-Saint-Léger, bailli d'Amont, lui prescrivant de notifier à Jean le Vosgien et au seigneur d'Auxelles un mandement de garde accordé par le duc à l'archevêque de Besançon, qui avait porté plainte contre leurs pillages et dommages, 1370; — signification faite à Jean Le Vosgien par le bailli d'Amont; Jean répond au mandement de garde « que de la guerre qu'il avoient audit monseigneur de Besançon qu'il lui desplaisoit de tout son cuer et que point de proufit n'y havoit, » 1370; — Guillaume de Vergy notifie l'accord intervenu entre lui et le comte de Bourgogne, au sujet de la juridiction en matière de successions que la comtesse revendiquait pour ses justiciers, à l'exclusion des juges ecclésiastiques, et lève les excommunications par lui lancées contre les perturbateurs des droits de son église. Il est convenu que les choses en resteront au point où elles étaient avant l'ordonnance publiée par la comtesse, ordonnance que celle-ci retire et révoque, 1377; — mandements des conseillers de la comtesse faisant mention des journées tenues à Salins pour parler « de la monicion faite par l'arcevesque, que l'on ne receust nuls testamens que soubz le seel de sa court de Besançon, » 1379; — mandement de dépense des conseillers de la comtesse relatant une réunion tenue à Pesmes le jeudi après Pâques 1379, au fait du monopole de la publication des testaments, réclamé par l'archevêque; les deux parties conviennent de s'en rapporter à l'information que recueilleront six arbitres: Thiébaud de Rye, Jean de Salins et Gilles de Montaigu pour la comtesse; le sire de Rupt, Jacques de Vellefaux et Pierre Paris, official et vicaire de l'archevêque, pour ce dernier, 1379; — compte de dépense faite par maître Étienne d'Orchamps allant à Dijon soutenir, devant le bailli Foulque de Vellefrey, l'appel émis contre l'archevêque de Besançon relativement « au fait des testamens, » v. 1386; — traité dit *de Rouen*, passé entre Jean de Rochetaillée, cardinal du titre de Sainte-Lucine, archevêque de Besancon, et le Chapitre, d'une part, les citoyens de Besançon, le vicomte Louis de Chalon, prince d'Orange, et Simon de Clerval, abbé de Saint-Paul, de l'autre, pour régler définitivement toutes questions de juridiction et de droits féodaux et terminer toutes querelles, 1435; — droits féodaux et de justice réclamés à l'encontre de l'archevêque par le prince d'Orange, en qualité de maire et vicomte de Besançon (s. d.); — lettre de Charles de Neuchâtel, archevêque de Besançon, donnée en présence de nombreux gentilshommes et clercs, par laquelle il déclare

avoir reçu l'hommage de la vicomté et mairie de Besançon, prêté par Louis de Chalon, seigneur de Châtelguyon et de Nozeroy, **1471**.

B. 62. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 3 papier, 2 sceaux.

1289-1489. — *Justice.* Champ clos ordonné par Othon IV, entre son oncle, Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et ses aidants, d'une part, Simon de Chaussin, Gauthier de Montfaucon et Aimé d'Arguel, d'autre part, pour terminer un différend, 1289; — enquêtes et procédures diverses devant la cour du comte d'Auxerre et l'officialité de Lyon, sur l'assassinat d'Étienne de Saint-Dizier, seigneur de Saint-Laurent, commis à l'instigation de sa femme, Huguette de Sainte-Croix, par Guillaume de Saint-Dizier, frère de la victime, et divers complices, au château d'Alièze, en 1328-1330; — mandement de Louis de Chalon, comte d'Auxerre, adressé à Marguerite, dame de Sainte-Croix, auprès de laquelle Huguette et ses complices s'étaient réfugiés, pour lui notifier le crime et la condamnation des assassins, qu'il lui enjoint de livrer, 1330; — lettre de Philippe le Hardi révoquant les ordonnances publiées au parlement de Dole, par lesquelles il avait voulu établir les commandises ducales, le droit de quint sur les ventes de fiefs, et supprimer bon nombre de prérogatives seigneuriales, 1387; — autre ordonnance réservant aux justiciers du duc la connaissance et la publication des testaments faits au comté de Bourgogne, 1389 (publiée par le bailli d'Aval en 1395); — autre ordonnance prescrivant à tous gens d'église et nobles de faire, dans les vingt jours, déclaration des rentes et fiefs par eux récemment acquis soit par don, soit par achat, à peine de commise, Paris, 1397; à ce vidimus est joint un exécutoire du bailli d'Aval, Bon Guichart de Poligny, ordonnant la mainmise sur les terres de Fromentes, Boutavant et Valfin, dont les seigneurs n'avaient point accompli l'ordonnance, 1398; — mémoire du bailli de Dole, Jean de Salins, demandant au duc de faire construire, auprès des halles de Dole et du lieu des séances du parlement, des prisons convenables, avec salle commune au rez-de-chaussée, et, à l'étage, « trois ou quatre chambres convenables pour gens d'auctoritey détenus prisonniers, » v. 1400; — Jean sans Peur crée à Besançon une chambre du conseil pour « connoître de tous abuz de justice...; décider des nouveaux acquetz faits sans admortissement et des choses féodaulx alienez ..; faire réparation des actemptaz contre appellans ou aultres...; donner commission ou enquestes; » et une cour de chancellerie régie par un gouverneur, Melun, 1412; — la duchesse Marguerite, à la réquisition des États du duché de Bourgogne, du comté de Bourgogne et du Charolais, réunis à Auxonne, interdit l'exportation des grains et vivres de toute sorte, fors le vin et le sel, 1421; — ordonnance de Philippe le Bon, rendue à la requête des États du comté de Bourgogne, prescrivant de ne recevoir aucun appel devant ses tribunaux, sans que caution suffisante fût fournie par l'appelant (*cautio judicatum solvi*), Bruxelles, 4 janvier 1460 (publiée aux états tenus à Salins, le 22 février 1460, par Gérard de Plaine, président du conseil et des parlements de Bourgogne); — procédures et mandement de *comparuit* délivrés au parlement de Dole, contre les héritiers de Jean Boudram d'Arbois, pour faits se rattachant au domaine ducal, 1475; — arrêts rendus au parlement de Salins, à requête de l'abbesse de Château-Chalon, Catherine de Sugny, et du procureur général, contre les frères Regnaud, écuyers, seigneurs de Sorans et de Mirebel, 1486-1489.

B. 63. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 3 pièces et 2 cahiers papier, 2 sceaux.

1271-1586. — *Monnaies.* Mandement de Philippe de Savoie et d'Alix, comtes de Bourgogne, ordonnant à leurs châtelains, baillis et prévôts, de veiller à ce que toutes ventes se fassent désormais sur les marchés avec des monnaies estevenantes ou des monnaies tournoises, ramenées à leur valeur, et accordant un délai d'un mois pour la suppression de toutes autres espèces, 1271; — ratification par les mêmes de tous traités passés en leur nom par Jean de Lorraine avec l'archevêque de Besançon, Eudes de Rougemont, au sujet de la fabrication et du cours des monnaies estevenantes, 1272; — Eudes de Neuchâtel, doyen, et Ferry de Saint-Quentin, chanoine de l'église métropolitaine, cèdent à Jean de Lorraine, pour trois années, leur part de la monnaie de Besançon, à charge, tous frais de fabrication soldés, de leur payer deux deniers par livre fabriquée, 1275; — diplôme d'Albert, roi des Romains, autorisant Jean de Chalon-Arlay à battre monnaie à Besançon ou ailleurs, comme feudataire de l'empire, et donnant cours forcé, dans le diocèse de Besançon, aux espèces sorties de ses ateliers, Essling, 1299; — sentence de l'officialité de Besançon, rejetant l'appel émis par le procureur de Jean de Chalon-Auxerre contre un précédent jugement le condamnant pour avoir fabriqué de la monnaie « neuve et noire » en son château d'Orgelet, contrairement au monopole de l'archevêque. L'appel *ad apostolos* émis par le procureur de Jean de Chalon est rejeté par ce motif, qu'aux termes « du concile de Besançon » la spoliation ou l'éviction ne peut donner lieu à l'appel au saint-siège; par la même sentence, on refuse au comte de Chalon le titre de prince, en se fondant sur ce qu'au diocèse de Besançon il n'y a qu'un prince:

l'archevêque, 1341; — quittance de 140 « florences » donnée par Jeanne, duchesse et comtesse de Bourgogne, à Jean de Montagu, bailli du comté, pour les exploits du bailliage. Ce document précise la valeur des diverses espèces employées au paiement : « corones, la pièce, XIX gros; lyons, la pièce, XVII gros; pavoillons, la pièce, XVIII gros; royaux, la pièce, XV gros; petiz anges, la pièce, XX gros; moutons, la pièce, XIV gros, » etc., 1344; — Jean de Chalon-Arguel, maire et vicomte de Besançon (agissant au nom de son oncle, Hugues de Chalon-Arlay), et les recteurs et gouverneurs de Besançon, conviennent de proroger d'un an les délais d'une instance engagée par eux contre l'archevêque, pour avoir battu monnaie en son château de Gy, 1383; — vidimus et publication par Gui Arménier, bailli d'Aval, d'une ordonnance de Marguerite, duchesse de Bourgogne, supprimant les offices de changeur créés par feu son époux, le duc Jean sans Peur, à cause du cours usuraire que les changeurs attribuaient aux monnaies (au dos plusieurs procès-verbaux de publication à Chavannes, Lons-le-Saunier, Montmorot, Orgelet, Saint-Amour, etc.), 1421; — « instruction et règlement des monnoyes du roy, au pays et comté de Bourgoingne, résolu par Son Altesse à l'advis du trésorier général et commis des finances de Sa Majesté.. .. ayant heu auparavant l'advis du comte de Champlitte, gouverneur dudict comté et court de parlement et chambre des comptes, » Bruxelles, 26 janvier 1586 (copie); — essais de monnaies du comté de Bourgogne, de Flandres, de France, Genévois, Piémont, Savoie, etc., faits par les soins des officiers de la saunerie de Salins, 1586; — lettre du parlement de Dole aux officiers de la saunerie pour les féliciter de l'initiative de leurs essais, et les engager à surveiller l'introduction de monnaies étrangères apportées par les trafiquants du pays de Vaud et de Savoie, 1586. (Cette lettre contient des procès-verbaux d'essais, non datés, exécutés à la requête de Jean Maginet, par Guillaume Pucenet, orfèvre de Salins.)

B. 64. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier, 1 sceau.

1512-1523. — *Neutralité.* Marguerite d'Autriche ratifie le traité de neutralité conclu à Saint-Jean-de-Losne, le 28 août 1512, entre le comté de Bourgogne et la France, par les soins de la princesse d'Orange, Philiberte de Luxembourg, du maréchal de Vergy, des sieurs de Chevigny et de la Chaux, ou de leurs délégués, Bruxelles, 12 octobre 1512 (copie); — ratification du même traité par l'empereur Maximilien, Ulm, 13 mars 1513 (copie); — procuration donnée par Marguerite d'Autriche à Philiberte de Luxembourg, à l'abbé de Luxeuil, à Hugues Marmier, Simon de Quingey, Antoine de Salives, Nicolas Perrenot, Louis de Marenches et Guillaume de Boisset, pour renouveler avec la France le traité de neutralité, Bruxelles, 22 avril 1522; — instructions originales données aux négociateurs ci-dessus pour accomplir leur mission, 23 avril 1522; — pouvoirs donnés par le roi François Ier à Louis de la Trémoille, Jacques de Dinteville, Girard de Vienne et Hugues Fournier, pour traiter avec les ambassadeurs de Marguerite d'Autriche, Lyon, 14 juin 1522 (copie); — texte de la neutralité convenue à Saint-Jean-de-Losne, le 5 juin 1522, par les ambassadeurs des deux pays, à charge de ratification par les États du duché et du comté de Bourgogne (copie); — secondes instructions données à Nicolas Perrenot, maître des requêtes de Marguerite d'Autriche, chargé de lui rendre compte des négociations de Saint-Jean-de-Losne (copie); — sauf-conduit à travers le royaume de France, accordé par Georges de la Trémoille, lieutenant du roi, au duché de Bourgogne, à Philippe Vaulchier et Jean Bontemps, chargés de porter à Marguerite et à l'empereur le traité de neutralité et de rapporter sa ratification, 1522; — ratification du traité par Charles, roi des Romains, Valladolid, 13 décembre 1522 (copie); — Philiberte de Luxembourg donne quittance à Louis de la Trémoille, gouverneur du duché de Bourgogne, de la ratification du traité signé à Lyon, par François Ier, le 21 juillet 1522 (copie); — forme de publication adoptée pour le traité de Saint-Jean-de-Losne, 1523.

FINANCES. COMPTABILITÉ.

B. 65. (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 6 sceaux.

1251-1279. — *Créances et dettes (cautions, mandements et obligations).* Jean, comte de Bourgogne, s'oblige à indemniser de tout dommage les comtes Hugues et Alix, ses enfants, qui s'étaient engagés comme cautions de 1,500 livres qu'il devait à Hugues, duc de Bourgogne, 1251; — le comte Jean engage Hugues, son fils, comme caution de 3,000 livres estevenantes qu'il devait à Hugues, duc de Bourgogne, 1251; — Hue de Beaujeu promet à Aubry de Velesmes, dit Du Chemin, de cautionner le paiement d'une somme de 20 livres dues à ce dernier par Guillaume dit Destroit, 1256; — Jean et Robert de Choiseul frères, chevaliers, se déclarent cautions solidaires de 1,000 marcs d'argent, pour Thibaut, comte de Bar, entre les mains des comtes Hugues et Alix, à propos de conventions matrimoniales entre les enfants des deux parties, 1257; — Henri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, donne une contre-lettre à la comtesse Alix, qui l'avait cautionné pour 1,000 livres viennoises entre les mains de Poncet et Guillaume, marchands de Lyon, 1259; — Thiébaud de Neuchâtel, che-

valier, et Eudes, son frère, chanoine de Besançon, contractent une obligation solidaire de 100 livres de tournois au profit d'Hugues et d'Alix, comtes de Bourgogne, et en retour d'une lettre de change en blanc qui leur servira à emprunter en cour de Rome ou ailleurs, 1260; — Bertin d'Épernay et Marguerite, sa femme, veuve en premières noces de Guillaume de Chamblin, donnent quittance définitive de 600 livres de viennois payées par les comtes Hugues et Alix, cautions, et à la décharge d'Hugues de Neublans, et encaissées par Ravelin et Gauvain, changeurs à Seurre, banquiers des créanciers, 1265; — quittance directe de ces 600 livres donnée aux comtes Hugues et Alix par les changeurs de Seurre, 1265; — obligation de 300 livres estevenantes souscrite au profit d'Hugues et Alix par Vuillemin de Poligny, cautionnée par Hugues d'Arbois, chevalier, 1266; — contre-lettre de garantie donnée par Orry de Chemilly à Othenin de Bourgogne, qui l'avait cautionné de 200 marcs d'argent, 1268; — semblable garantie donnée par Philippe et Alix, comtes de Bourgogne, à Guyon de Rans, seigneur de Roche sur-Loue, leur caution de 1,000 livres viennoises entre les mains du duc de Bourgogne, Hugues, pour le rachat des droits de la comtesse d'Orlamünde sur le comté de Bourgogne, 1269; — Étienne de Chalon-Vignorry s'oblige à payer à la comtesse Alix 95 livres pour le compte de Gilles, seigneur de Beaufort, 1273; — obligation de 100 livres tournoises souscrite par Othenin de Bourgogne au profit de Guillaume Le Destroit, seigneur de Frasne-le-Château, 1274; — Othenin de Bourgogne se déclare caution de 100 livres pruvinoises pour Ancel de Deuilly, entre les mains d'Huon dit « Tripontel, » de Neufchâteau, chevalier, 1274 (vidimus); — Jean de Lorraine mande au prévôt de Vesoul de payer au connétable sa rente de carême, 1276; — vidimus d'un mandement de Fromond de Montferrand, bailli du comte Othon, prescrivant à Perron Le Roux de Champerron de délivrer à Huguenin Le Mercier, de Besançon, les meubles des enfants Renaudet, dont il avait l'avouerie, 1276; — garantie donnée par Thibaut, comte de Bar, à Othon IV, comte de Bourgogne, qui s'était porté sa caution de 2,000 livres entre les mains de Ferry, duc de Lorraine, 1278; — mandement de la comtesse Alix, adressé à Grégoire, et prescrivant de payer 20 livres estevenantes à Chrétienne, l'une de ses demoiselles d'honneur, 1278 (à la suite ces mots : « Gregoire envoe nos tantost une dozaine de buons fromages pour fondre »); — Othon IV ayant cautionné au comte de Champagne, Edmond, fils du roi d'Angleterre, le paiement de 3,893 livres tournoises qu'Henri de Joux lui devait pour avoir détroussé certains marchands de Lucques (et qu'il lui remboursait sur son péage de la Cluse), Aymon de Faucogney se déclare prêt à indemniser, dans la limite de 300 livres, le comte de Bourgogne, s'il venait à être « dampnifiez » à l'occasion de ce cautionnement, 1279; — semblable engagement pris dans les mêmes termes et la même limite de 300 livres, par Eudes de Neuchâtel, doyen de Besançon, et par Jacques de Granson, seigneur de Belmont, 1279.

B. 66. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 12 sceaux.

1281-1318. — *Créances et dettes.* Obligation de 1,000 livres tournoises souscrite par Guillaume, seigneur de Grancey, au profit d'Othon IV, 1281; — autre obligation de 100 livres estevenantes souscrite au profit du même, par Simon de la Marche, seigneur de Chaussin, pour la rançon de Le Roux de la Molange, prévôt de Chaussin, 1281; — Othon de Ray donne caution à Othon IV pour une dette de 161 livres 10 s. 4 d. contractée par Aimé de Faucogney, 1282; — Jean, citoyen et marchand florentin, s'engage, au nom de ses coassociés, à restituer à Othon IV certains gages par lui déposés en échange d'avances pécuniaires, dès qu'il les aurait remboursées, Orviéto, 1283 (incomplète); — mandement d'Othon IV adressé au bailli du comté, Hugues de Gevrey, pour lui notifier un paiement de 140 livres fait par l'abbé « de Gray » (Corneux), à valoir sur une dette de 340 livres, et fixant le délai de paiement du solde de cette créance, Narbonne, 5 octobre 1285; — mandement d'Eudes de Fouvent, châtelain de Bracon, prescrivant à Vuillemin, clerc du bailli Hugues de Gevrey, de payer 10 l. 16 s. 8 d. à « maistre Phelippe lo phisiciein, » 1286; — mandement de Philippe le Bel ordonnant à son bailli de Mâcon de ne point réclamer au comte de Bourgogne le paiement de 3,000 livres dues au trésor royal pour vivres fournis à ce prince pendant « le voyage d'Aragon, » 1288; — contrat de garantie donné par Jean de Bourgogne à Othon IV, son frère, qui l'avait cautionné pour 400 livres estevenantes auprès de Laurencin Barthélemy et de « Saterbien, » lombards d'Asti, 1289; — Aimé, seigneur de Faucogney, déclare que s'étant porté caution d'Othon IV, entre les mains de Thibaut, comte de Ferrette, pour une somme de 500 livres, ce dernier lui a enlevé par gagerie des chevaux, bestiaux et chèvres, pour une valeur égale au montant de son engagement, 1291; — délai de gagerie donné à Moréal de la Baume par Jean de Chalon-Arlay, au nom d'Othon IV, 1294; — obligation de 2,000 livres de tournois souscrite au profit de Louis de Savoie, pour prix de son hommage, par Othon IV, qui donne pour cautions Jean de Joux, Eudes de Fouvent, Jean de la Chassagne et Eudes de Pontarlier, 1295; — procuration donnée par Étienne de Chalon-Vignorry à Perrin de Saint-Laurent, son écuyer, pour toucher des mains d'Othon IV 1,000 livres à valoir sur le traité ci-

dessus, pour le compte de Louis de Savoie, et pour donner quittance de cette somme, 1296; — Mahaut d'Artois, comtesse de Bourgogne, mande à son chapelain, Eudes de Lielle, de payer 40 livres de tournois à Étienne de Montagu, chevalier, pour prix de son hommage, 1303; — garantie donnée par Jean, seigneur de Faucogney, à Hugues de Bourgogne, qui l'avait cautionné pour 1,000 marcs d'argent auprès de Thiébaud de Neuchâtel, 1309; — Jean de Saint-Loup, fils de Geoffroy de Faucogney, donne, en garantie d'une caution de 300 livres estevenantes fournie pour lui aux lombards « de la tauble Sainte-Marie devant Luxeu » par Jean, seigneur de Faucogney, sa part et portion de la seigneurie de Saint-Loup, 1312; — garantie donnée par Humbert de Rougemont à Hugues de Bourgogne, qui s'était porté sa caution de 500 marcs d'argent entre les mains de Henri de Bourgogne, Jean de Rougemont, trésorier de Besançon, et Guillaume, son frère, au sujet d'un traité de paix conclu entre lui, Humbert, et ces derniers, 1313.

B. 67. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 1 papier, 9 sceaux.

1319-1355. — *Créances et dettes.* Ordre donné par le roi de France, Philippe V, à son bailli de Sens, de vérifier si une dette contractée au profit de Jean de Tournon par le comte d'Auxerre était éteinte, et, dans l'affirmative, prescrivant de restituer au comte les biens séquestrés à cette occasion, Compiègne, 18 août 1319; — garanties données à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, par Étienne de Saint-Dizier, seigneur de Saint-Laurent-de-la-Roche, et Huguette de Sainte-Croix, sa femme, en faveur desquels le comte s'était porté caution de 5,200 livres de petits tournois auprès de deux lombards, Raignon, d'Arbois, et Dimanche, son frère, de Salins, 1324; — obligation de 160 livres tournoises souscrite par Jean de Chalon-Auxerre au profit de Pierre de Montagu, pour perte d'un cheval, d'un sommier et d'un harnais, subie « devant Varey, » 1329 (à cette pièce est attaché le renouvellement de cette obligation fait par le comte d'Auxerre, devenu bouteiller de France, en 1354); — Jean du Croc, clerc de la chambre aux deniers de Robert d'Artois, comte de Bourgogne, mande à Jean de Faucogney qu'il a remis à Guillaume d'Auxelles, son écuyer, 1,000 livres de tournois à son adresse, 1330; — Hugues de Bavans, au nom d'Hugues de Bourgogne, donne quittance de 30 livres estevenantes pour les aides de Menotey et Rainans, transmises par Jean dit Racenet, de Menotey, qui les avait déposées chez Jean Porcelet, de Besançon, 1331; — mandement de 30 livres sur les exploits du bailliage du comté, ordonnancé par Eudes IV, duc de Bourgogne, au profit de son procureur, maître Étienne de Montmorot, et adressé à son bailli, Eudes de Cromary, 1339 (vidimus); — quittance de 38 livres 11 s. 3 d., à valoir sur ses gages, donnée par Étienne de Montmorot, procureur du comté, au bailli Eudes de Cromary, 1339; — mandement de Robert, sire de Châtillon en Bazois, connétable et gardien du comté de Bourgogne, ordonnant au trésorier Othenin de Gevrey de payer au bailli 6 livres 16 s. 8 d., pour les dépens de son escorte, quand il alla recevoir le duc à Montmirey, 1339; — obligation de 1,900 florins d'or souscrite au profit de Georges et Hubert Asinier, marchands lombards de Seurre, par Jean de Chalon Auxerre, seigneur de Rochefort, qui donne pour cautions Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, et Béraud d'Andelot, seigneur de Cressia, 1343; — mandement de Guillaume de Musigny, chevalier du duc de Bourgogne, invitant, au nom de son maître, les lombards de Seurre à porter au compte du duc une dette de 1,200 écus d'or, précédemment inscrite au débit du comte d'Auxerre, 1344; — obligation de constituer rente de 50 livres sur les revenus de ses terres du comté, souscrite par le duc Eudes IV en faveur d'Olivier de Jussey, en reconnaissance de ses bons services, et notamment pour avoir gardé « le chaisteaul de Chestoillom-sur-Besençon ou temps des guerres de Bourgogne, » 1349; — mandement des gouverneurs des comptes de Dijon, ordonnant au trésorier de Vesoul de payer à Jean d'Amoncourt, châtelain de Montjustin, 144 livres 10 s. 7 d., qui lui restaient dus comme reliquat de ses comptes; dans le corps de cet acte sont transcrits et vidimés des ordres du roi Jean, en date, à Paris, des 5 et 10 juin 1353, notifiant aux justiciers et comptables des duché et comté sa prise de possession de ces provinces, et prescrivant de rendre désormais les comptes à ses trésoriers généraux de Paris, 1353; — Frédéric, comte de Fribourg en Brisgau, promet de défalquer d'une créance de 1,090 florins qu'il avait sur Henri de Faucogney, vicomte de Vesoul, et sur Thiébaud de Faucogney, son frère, toutes les sommes que ceux-ci auraient, avant l'échéance, payées à divers de ses créanciers, dont il donne la liste avec le chiffre de leurs créances, 1355.

B. 68. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 3 papier, 4 sceaux.

1360-1398. — *Créances et dettes.* Obligation de 6,000 petits florins de Florence souscrite par Jean de Chalon-Arlay au profit de Thiébaud de Neuchâtel, seigneur de Blamont, son cousin, en retour de ses bons services, 1360; — mandement du duc de Bourgogne ordonnant au trésorier de Vesoul de payer les dépens de son bailli du comté, Jean de Cusance, de son chambellan, Gui des Bricons, de son conseiller, Richard de Vaivre, chargés d'aller recueillir

dans les bonnes villes, châtellenies et maisons de religion, dons ou prests de finance... pour les grans obligations qu'il a convenu faire... pour rebouter les ennemis qui en nostre pais estoient entrez, » 1360 (copie moderne); — mandement du bailli Jean de Cusance, ordonnant à Jean de Bonay, trésorier du comté, de payer 33 sous 2 deniers à Odat, prévôt de Clerval, pour divers messages envoyés sur ses ordres, 1361 (copie moderne); — mandement de 3,000 florins adressé au trésorier de Dole, Aubriot de Plaine, par Philippe de Rouvres, duc et comte de Bourgogne, lui prescrivant de les payer de suite à Jean de Neuchâtel, à valoir sur une somme de 4,500 florins dont ce dernier était créancier, 1361 (vidimus); — mandement des conseillers de la comtesse Marguerite d'Artois, prescrivant à Nicolas Joly, trésorier de Vesoul, de restituer à Aymonet de Boigne, ancien prévôt de Jussey, une somme de 24 livres 18 sous d'estevenants, qu'il avait versée deux fois au trésor, 1366; — formule d'*injunximus* lancée par l'officialité de Besançon contre Perrin, fils de Pierre Bunet de Gisia, pour le forcer à acquitter une dette contractée envers Siméon dit Bonet, lombard, d'Orgelet, 1367; — concession d'un bichot de blé à prendre annuellement, sa vie durant, dans les greniers de Poligny, faite par la comtesse Marguerite à Humbert de La Chaux, de Blandans, prêtre, devenu aveugle, 1374 (vidimus); — mandement d'une dépense de dix sous faite à Colonne, le 20 octobre 1377, à une journée tenue pour « le fait du seigneur de Brainges, » par le lieutenant du bailli, Guillaume de Belmont, le gruyer, Guiot de Rochefort, et Colin de Santans, procureur du comté, 1377 (incomplète); — mandement de 100 francs délivré par la comtesse Marguerite à son gruyer, Guiot de Rochefort, comme gratification supplémentaire de ses gages, « que sont très petiz, » 1379; — Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, mande à Nicolas de Frontenay, gouverneur de ses finances, de payer à son chambellan, Jean de Chalon-Châtelbelin, une somme de 500 francs, 1389.

B. 69. (Liasse.) — 62 pièces parchemin, 4 sceaux.

1234-1282. — *Quittances.* Guillaume de Vergy, sénéchal, et Bouin, viguier du duché, donnent, au nom du duc Hugues, quittance à Étienne, comte de Bourgogne et de Chalon, de 5,000 livres estevenantes qui étaient hypothéquées sur Chalon et ses dépendances, 1234; — Vienot, seigneur de Passavant, donne quittance de 200 livres estevenantes à Hugues, comte de Bourgogne, 1253; — Étienne L'Hôpital donne quittance aux comtes Hugues et Alix d'une caution qu'il leur avait prêtée entre les mains de la dame de Ray, 1256; — quittances : de 200 livres estevenantes donnée aux comtes Hugues et Alix par Thibaut, comte de Bar, 1256; — de 140 livres et 100 sous donnée aux mêmes par Guillaume dit Maupetit, bailli du comte de Bar, pour principal d'un achat fait à Amance, Buffignécourt et Baulay, de Geoffroy de Montureux, 1257; — Hugues, prieur de Vaux-sur-Poligny, déclare avoir été chargé de recevoir 500 livres estevenantes du comte de Vienne par les comtes Hugues et Alix, 1261; — vidimus d'une quittance de 100 livres estevenantes donnée à la comtesse Alix par Aimé et Gui de Chantonnay, qui avaient reçu cette somme par l'intermédiaire de Guiot de Cugney, curé de Motey-Besuche, 1265; — quittance de 100 livres viennoises (à valoir sur 200 provinoises), comme prix d'hommage, donnée par Nantermet, seigneur de Miolans et « Morastelli, » à Pierre de Chalon dit Bouvier, 1269; — Jean de Lorraine prescrit à Ardeçon, lombard de Dole, de payer 300 livres viennoises à Hugues et Jeannin frères, pour prix d'acquisition du moulin de l'Herbe, à Dole, 1274; — quittance de cette somme donnée par Hugues et Jeannin, 1274; — quittance de 345 livres viennoises donnée par Philippe de Savoie à Jean de Lorraine, par l'intermédiaire du lombard Ardeçon, 1274; — certificat de paiement de 21 livres 11 sous 2 deniers dépensés à Dramelay par le comte de Bar, délivré par Remi, clerc de ses comptes, 1274; — Gandolphe Pavois donne quittance à Léon d'Ast, qui les payait au nom de Jean de Lorraine, de 319 livres 14 sous tournois, prix de « vasselemante d'argent... fait à Troes, an la foire de la saint Jehan, » 1275; — quittances : de 40 livres estevenantes donnée à Goutte d'Or, prévôt de Grozon, par Guillaume de Lissey, châtelain de Poligny, « pour la garde de la maison (du comte) de Poloingne, » 1276; — de 15 livres tournoises donnée par Marguerite, veuve de Thiébaud Chissey, de Dole, à la comtesse Alix, pour prix d'une part du moulin du pont, 1276; — de 20 livres estevenantes donnée par Étienne Navarret, de Besançon, à la même comtesse, à raison d'un fief, 1276; — de 2 livres estevenantes donnée à la même par Perrenette, fille de feu Guiot de Dole, dit de la Tour, qui les avait reçues « pour soi marier » des mains du juif Manassès, de Dole, 1276; — de 54 sous estevenants donnée à Vienat Du Pont, châtelain de Quingey, par Morel, « livrier » (lecteur) de la comtesse de Bourgogne, 1276; — de 80 livres estevenantes donnée à la comtesse Alix par Aliette, femme de feu Perrenin de Beaune, citoyen de Besançon (v. 1276); — Bernard d'Amiens, chevalier, frère de Druon d'Amiens, seigneur de Vignacourt, charge un messager de toucher des mains d'Othon IV le montant d'une créance et de lui en délivrer reçu, 1279; — quittance de 40 livres viennoises donnée à Girard, châtelain d'Orgelet, par Étienne dit Maupas, de

Chilly, écuyer, 1280; — Étienne de Querrieux, seigneur de Marville en Ponthieu, donne quittance à Pierre Marcel, bourgeois de Paris, de 100 livres payées à la décharge d'Othon IV, 1281; — Jean de Greilly, chevalier, donne quittance à Othon IV de 1,000 livres tournoises, 1281; — Robert, duc de Bourgogne, donne au même quittance de semblable somme, montant d'une rente sur les salines, soldée par Foulques de Rigny, 1282.

B. 70. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 5 sceaux.

1284-1285. — *Quittances.* Robert, duc de Bourgogne, donne quittance de 1,500 livres de petits tournois à son cousin Othon IV, 1284; — Othon IV donne quittance de 10 livres d'estevenants à Aquin, juif de Bracon, à valoir sur sa cense, 1284; — quittances: de 60 livres de cire donnée par le même à Goutte d'Or (son sergent), 1284; — de 15 bichots d'avoine, mesure de la Loye, donnée par le même à Aymonet, clerc de Morel, bourgeois de Dole, 1284; — de 5 quarrils de vin et 5 penaux d'avoine, consommés à Poligny, donnée par le même à Goutte d'Or, 1285; — de 300 livres donnée par Aimé de Faucogney au comte Othon, comme premier paiement de ce qu'il lui devait « por l'alée d'Aragon, » 29 avril 1285; — de 40 livres estevenantes payées par le bailli Hugues de Gevrey à Girard de Voiteur, chapelain du comte, qui en donne décharge, 1285; — de 50 livres de tournois payées à Richard de Burgille (ou Vregille), écuyer du comte, par le même bailli, 1285; — Jeannin de Fontenoy, sergent du comte, déclare avoir reçu de Fantin, juif de Jussey, 20 livres tournoises pour payer au nom de son maître « ès natenex qui ont chargié à Gray la farine buretalée, l'avoinne et les vins... pour mener en la terre d'Arragon, » 1285; — Jacquette de Bourgogne, religieuse à Notre-Dame de Romorantin, donne quittance de la rente de 70 livres tournois payée par le comte Othon IV, son frère, 1285; — Alix de Bourgogne, religieuse de Fontevrault, sœur des précédents, donne semblable quittance, 1285; — Mahieu de Dole, nautonier, au nom de la corporation des mariniers de Dole, donne quittance à Hugues de Gevrey de 7 livres estevenantes à valoir sur ce qui restait dû pour le transport par eau d'Eudes de Fouvent et sa compagnie, partant pour l'Aragon, 1285; — Guillaume de Vercel, inquisiteur des hérétiques au diocèse de Besançon, donne quittance à Étienne, prévôt de Chissey, de 3 sous 3 d., montant de sa dépense faite au lieu de Chissey, 1285; — quittance de 60 sous estevenants donnée à Girard Février, prévôt de Poligny, par Étienne d'Aresche, châtelain de Château-Chalon, 1285.

B. 71. (Liasse.) — 70 pièces parchemin, 18 sceaux.

1286. — *Quittances.* Étienne de Bourgogne déclare avoir reçu d'Othon IV, son frère, 100 livres tournois, payées par le bailli Hugues de Gevrey « pour ses despens ès escoles; » — au nom d'Aimé de Faucogney-Villersexel, Pierre de Bouhans, chevalier, donne quittance de 45 livres tournoises payées au nom du comte par Beniet, juif de Dole; — Guichard de Bourbonne, bailli du comté, commis à enquêtes, déclare avoir dépensé à Poligny, en enquêtant, 43 sous 3 d., soldés par Conrad, prévôt de ce lieu; — Othon IV, étant à Paris, déclare avoir reçu d'Hugues de Gevrey l'expédition de 400 livres de bons tournois apportés de Dole, février; — de retour à Bracon, le comte reçoit du même et de Grégoire, son chapelain, 200 livres de tournois, 4 avril; — Othon IV mande aux gens de ses comptes de prendre note d'un paiement de 23 livres 18 s. fait par Aymonet, clerc du prévôt d'Arbois, à Simon de Grenans, son écuyer, pour prix d'un cheval; — Guillaume de Vercel, inquisiteur des Vaudois, donne quittance de 14 sous à Conrad, prévôt de Poligny, pour ses dépens, 27 avril; — quittance de 80 livres de tournois donnée à Hugues de Gevrey par Huart de Saint-Martin, écuyer d'Othon IV; — de 33 livres tournois donnée à Eudes de Fouvent par Landuch, de Florence, pour le compte de Pierre Quenat; — de 39 livres 2 d. donnée à Conrad, prévôt de Poligny, par Rondot de La Fontaine, « closier mon seignour lo conte, » pour façon de vignes; — Jean Priorat (traducteur de Végèce) donne quittance de 9 muids de vin de Grozon à Goutte d'Or, de Dole, pour prix d'un cheval perdu à la suite du comte de Bourgogne « hu voiaige d'Arragon » (s. d.); — Angon Mouillesec, Étienne, fils de Vienon, et Robert Grandet, mariniers dolois, donnent quittance au clerc d'Hugues de Gevrey de 60 sous pour transports « per aigue... à l'alée d'Arragon, » 5 mai; — Othon IV règle les frais de ménétriers et achats divers, occasionnés par la venue à Dole de la comtesse Mahaut, le 12 juin 1286, 13 juin; — quittance des frais de passage de la comtesse à Chissey, le 13 juin 1286; — Thiébaud, seigneur de Rougemont, donne quittance à Hugues, maire de Fondremand, de vivres fournis « en l'ost devant Regney, » 3 juillet 1286 (?); — quittance de 70 livres 10 sous tournois, à déduire de ses comptes, donnée par Othon IV à Hugues de Gevrey, qui avait employé cette somme à solder à la foire de Chalon: « dix pennes d'escurieux ardanz, dix pennes de dos de queniz (lapins), trente pennes blanches, bones et fines, espices, poivre, gimgibre, safrain, girofle, cannale, cumin, et un cent d'amandres, » 10 septembre; — Mahaut d'Artois donne

quittance au prévôt de Poligny, Jacques Goutte d'Or, de 8 livres 3 s. 8 d., et de 5 quarrils et demi 4 channes de vin consommés à Poligny par sa suite, les 26-27 octobre; — Eudes de Fouvent, châtelain de Bracon, donne quittance de 10 livres à Jean, « gendre a Clarmore, » qui les devait pour le banvin de Dole, acheté du juif Beniet, et les avait employées à payer la dépense du comte passant à Dole (s. d.).

B. 72. (Liasse.) — 55 pièces parchemin, 1 papier, 14 sceaux.

1287-1349. — *Quittances.* Nicolin du Solier, marchand, donne quittance définitive au comte de Bourgogne de toutes les dettes contractées par ce dernier, à la réserve d'une obligation de 200 livres de tournois, 1287; — Thiébaud, comte de Ferrette, créancier de 200 livres dues par Othon IV, cautionnées par Jean de Montbéliard-Montfaucon, invite ce dernier, par mandement impliquant quittance, à les payer immédiatement à Milon de Belfort, bourgeois de Montbéliard, 1291; — Étienne d'Oiselay, seigneur de la Villeneuve, déclare que, caution d'Othon IV pour 500 livres envers le comte de Ferrette, il a payé entièrement cette dette au moyen de gages vendus, qui ont entraîné pour lui une perte totale de 700 livres 40 sous, 1291; — quittances: de 140 livres estevenantes, produit des récoltes du prieuré de la Loye, donnée à Grégoire, chapelain d'Othon IV, par Jean, abbé de Saint-Vincent de Besançon, 1294; — de 100 livres parisis, donnée aux exécuteurs testamentaires d'Othon IV, par Bertin Cassinel, chevalier de la cour du roi de France, mai 1303 (annexé au titre de créance de janvier 1303); — de 26 livres parisis, prix de deux queues de vin, donnée aux mêmes par Bonnet de Poligny, 1303 (titre de créance annexé); — de diverses sommes dues pour victuailles fournies à l'hôtel du comte, donnée aux mêmes par divers particuliers d'Argenteuil, 1303 (état annexé); — de 1,000 livres de petits tournois donnée à Hugues de Bourgogne (qui les payait au nom du roi de France, Philippe V) par Henri, comte de Ferrette, 1318; — de 1,625 livres de petits tournois donnée à la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, par Henri de Bourgogne, chevalier, 1328; — de 3,000 livres de petits tournois, moitié de la rançon de feu Hugues de Bourgogne, donnée au duc Eudes IV par Raoul de Hesse, marquis de Bade, et Jeanne de Montbéliard, sa femme, 1331 (3 actes successifs); — de 12 livres, monnaie du roi, donnée par Nicolas de Florence aux lombards d'Apremont, les payant au nom d'Othon de Vaites et de Jean de Montaigu, chevaliers, 1342; — de 100 livres estevenantes (aumône de la duchesse et comtesse Jeanne destinée à la réparation de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune récemment incendiée) donnée par Barthélemi, abbé d'Agaune, à Étienne Lochard, receveur des salines, 1345; — de 200 livres estevenantes (valant « 262 florences ») donnée par la duchesse Jeanne au même receveur, Montmirey, 15 juin 1345; — de 60 florins d'or donnée par Pierre L'Apothicaire, bourgeois de Cuiseaux, à Jean de Cernon, chapelain de la duchesse, 1345 (vidimus); — de 250 florins d'or, en réparation des dommages causés dans la terre de Rignévelle pendant la guerre « mons. de Chalon, » donnée par Aubert de Laveline, écuyer, à Jean des Murs, châtelain de Jussey, les payant au nom du duc Eudes IV, 1349.

B. 73. (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 1 papier, 10 sceaux.

1353-1477. — *Quittances.* Thiébaud, seigneur de Neuchâtel, déclare avoir reçu du comte d'Auxerre 300 livres estevenantes par les soins du seigneur de Toulongeon, 1353; — autres quittances de 200 et 500 florins données par le même au comte d'Auxerre, 1353; — certificat de Renaud de Jussey, bailli du Roi au comté de Bourgogne, affirmant un paiement de 100 florins et 30 sous estevenants fait par le trésorier Aubriet de Plaine, pour les dépens d'un procès contre Guiot, maire d'Orchamps, 1353; — quittance de 300 florins donnée au comte d'Auxerre par Pierre de Montaigu, chevalier, 1357 (mandement annexé de Fromond de Toulongeon, lieutenant du comte d'Auxerre, prescrivant au receveur de Salins d'acquitter cette dette); — de 100 livres estevenantes donnée par Aymonet de Cerdon, receveur de Madame de Flandres, à Jean de Pressey, receveur du duc en la saunerie de Salins, 1359; — Jeanne, dame de Saint-Georges et de Châteauvilain, donne quittance à Madame d'Auxerre et à son frère, Tristan de Chalon, de tous ses droits à la succession de Guillaume de Chalon, moyennant une rente viagère de 200 livres estevenantes sur la saunerie, 1361; — Thiébaud Billaux, de Besançon, gruyer du comté, déclare avoir reçu à tort d'Aymonet de Boigne, prévôt de Jussey, 24 livres 18 sous estevenants déjà payés une première fois au trésorier Perceval de Vauvillers, 1366; — quittance de 10 livres estevenantes (en sel) donnée à Aubry Barbier, receveur des sauneries de Salins, par Jacques Mouchet, chevalier, seigneur de Château-Rouillaud, 1477.

B. 74. (Liasse.) — Cahier in-4°, papier, de 10 feuillets (manquent 4 feuillets environ; filigrane : *un A*).

[**1300**]. — *Estimation du domaine du comté de Bourgogne.* État des fiefs et domaines qui dépendent du comté de Bourgogne avec la valeur de leur produit annuel, dressé à l'occa-

sion de débats successoraux entre Othon IV et son frère Jean de Bourgogne, soumis à l'arbitrage du roi Philippe le Bel. « C'est ce de que li conte est or en droit avisez, saul ce que il ay molt de fiez de vavaseirs qui sont en terre plaigne et de maison, mais il ay nommez ceux de cui il est avisez qui sont de honoir, qui tiegnent de luy maison fort et autres terres plainnes » (f° 1, v°).... « Premierement la baronie du contey de Bourgoigne est si frainche que nulle partie li cuens ne est tenuz de donner ne a seroir ne a frere.... » « De par la contée de Bourgoigne li cons est hons l'empereour et ne tient riens de luy fuer que les gardes des chemins des mercheant » (f° 2, v°); — « ce sont les eglises et les biens des eglises qui sont en la garde et au destroit du contey de Bourgoigne. Premierement vuet li cuens que vous saichier que toutes les eglises et li bien des eglises qui sont en la diocise de Besançon fuer de la citey de Besançon sont de la garde le conte de Bourgoigne » (f° 3, r°); — « les tailles de Jussey de la chastellenie de la my karoyme valent environ c livres; les tailles de la Saint Estiene valent c l.; item les fermes du molin et de la justice dois LX sols et en aval LX l.; item l'usue du seel de la court le conte de quoy en use, XXV l.; item li cense du lonbart qui demore à Jussey, LX l.; item la pescherie, VI l.; somme Jussey, III°LI l. » (f° 5, r°). Semblable détail pour les domaines de Vesoul, Fondremand, Baume, Clerval, Châtillon, Besançon, Pontarlier, Ornans, Scey, Arbois, Salins, Lons-le-Saunier, Bracon, Grozon, Poligny, Château-Chalon, Colonne, Toulouse, Villers-Farlay et Chissey (1).

B. 75. (Cahier.) — Cahier in-4°, papier, de 82 folios.

1308-1328. — *Comptes généraux*. Comptes du douaire de Mahaut d'Artois, comtesse de Bourgogne, rendus par maître Guillaume de Salins : « C'est la valeur de la saugnerie de Salins d'une année fenissant au Noel l'an M.CCC et huit... Somme, VII^m VII° XXVIII livres XVIII s. III d. dont li tiers est pour Madame II^m V° LXXVI l. VI s. I d. (f° 1, v°); — gaiges et penssions : au seignour de Rougemont... gaiges de une année fenie a Pasques l'an CCCXI, II° l; — a l'official de Besençon... Estene de Pontellie pour sa penssion d'un an, XX l.;... — a maistre Thiebaut de Nos de Besençon, clerc qui est retenuz de novel du consoil ma dame par Esquaigle... X l. (f° 12, r°); — item a paié maistres Guillaume a Willemenot de Costain, bourgoy de Nuefchastel outre-Jour pour restitucion d'un drapt d'Alemaigne contenant VIII^xx VIII agnes de Provins, lequel drapt Thyerri de Jour, chanoinne de Besençon, li toli et pri a force en la conducte de Pontellie (1310, f° 22, v°); — item a paié maistres Guillaumes pour ma dame a mon seignour Olivier, doyen de Gapt, administratour et recevour de par lou pappe des biens du Temple en Bourgoingne... IIII° VI l. (1311, f° 33, r°); — conducte de Chalemont... a valui pour une année fenissant au Noel l'an CCCXI VII^xx XIII l. XVI s. V d. (f° 41. v°); — item, conte maistres Guillaumes que il a receu de Harnoul (des Noes) lou tressorier lou Roy pour la valeur des aisemanz de fust que ma dame avoit a Chariey et a Montmirey... après cou que cilz dui leus furent delivrez par devers lou roy..., c'est a savoir cuves, vaissiaux, huches et autres aysemans de fust... XXXV l. X s. (1312, f° 59, v°); — despens de monsseignour le conte (Philippe, dauphin de France), faiz en Bracon, et de ma dame sa femme, le mercredi... après les III semenes de Pasques et pour les despens de ma dame le juedi, a disner, a Salins, chiés les cordeliers (1312, f° 71, r°); » — compte d'Arnoud des Noues. « C'est li contes que... Arnouls rent... du demorant des contes maistre Guillaume de Salins... de la saint Michiel l'an CCC XIIII (f° 71, v°)... Pour refaire tout de nuef la maison dou molin de Corbières, c'est assavoir de giestes, de poutrayges, de roes, de ruat par tesche... IIII l. »; — compte de Jean de La Chapelle : « item, devoit II° XVIII muis II quarrils et XXIX channes de vin, douquel vin ont esté vendues les parties siguanz : a Ornans, IX muis à L sols le muy; — a Ceys, I muy et demi a L s.; — a Arbois... a madame la Royne, L muis I quarril et XX channes de vin blanc et vermoil a IIII l. le muy; — item, a plusieurs mercheanz, XXX muis et III channes de vin vermoil... a LXIII s... et... XX muis III quarrils et XX channes de vin blanc a C XII s. le muy; — en Bracon, VIII muis a L s. le muy; — somme du vin vendu, C XIX muis qui ont valu... IIII° LXI l. XIIII s. I d. » [1328] (f° 82, r°). (Copie moderne des comptes originaux sur vélin réunis dans le ms. 8551, *fonds français* de la Bibl. nat., donnée aux archives par M. Gauthier.)

B. 76. (Rouleau.) — 1 rouleau parchemin (long., 0^m45).

1311-1312. — *Comptes généraux*. Compte rendu au roi par Arnoud des Noues, receveur du Comté. « Ce sont les demorences a deniers que li prevouz de la Conté doivent a Arnoul des Noes, tresourier de la Contey, par l'arrest de lour compte fait a l'ui de l'année commenciée a la saint Michiel l'an CCCXI et faille a celle mesme feste l'an CCCXII; — premierement, li prevouz de Jussy, tant pour lui que pour Jeham Gorgon, IIII l. XVI d.; » — mêmes mentions

(1) La première partie de ce cahier, relative aux fiefs et églises, est publiée *in extenso*, y compris les folios manquants, dans GOLLUT, *Mém. de la République séquanoise* (nouv. édit., col. 603-611), et dans CHEVALIER, *Mémoires sur Poligny* (I, 385).

de reliquats pour les prévôts de Vesoul, Baume, Quingey, la Châtelaine, Poligny, Voiteur, Toulouse, Grozon, Chissey, la Vieille-Loye, Dole et Gray.

B. 77. — 1 pièce parchemin.

1325-1328. — *Comptes généraux.* Extrait des comptes de Richard des Bans, trésorier du comté de Bourgogne, pour les années 1325-1327, fait par Jeannet de Château-Sainte-Marie, tabellion de la cour de Vesoul... « Item, au priour de Fontaines, VIII bichoz IIII amennes de froment .. sur les molins de Vesoul; — cest present compte renduy à Gray le XVIIe jour d'avril l'an mil CCC XXVII, present madame La Royne, frère Guillaume le confessour, monsieur Thomas, Adam des Granges, Jaquat de Freites, Othenin de Gevrey et maistre Jehan de Salins; » — règlement du compte de 1327 « renduy a Dole le sambadi voille de la Trinitey, XXVIIe jour de may l'an mil CCC XXVIII, present madame la Royne, monsieur Thomas de Savoie, frère Guillaume de Vadans, maistre Jehan de Salins, Othenin de Gevrey et Jaquat de Freites. » (Extrait daté de 1360.)

B. 78. (Cahier.) — Cahier papier de 7 feuillets (filigrane : *une fleur*).

1330-1331. — *Comptes généraux.* Comptes des officiers du domaine d'Hugues de Bourgogne, rendus à Apremont le 5 octobre 1331. « L'an mil CCC XXXI, le samadi après la saint Remi a Apremont, presenz monsieur Jean de Bellon, maistre Jehan Aubriet et Jehan de Courcondra, compta Perrins de Vy, chastellain d'Estobon, des receptes et missions que il a faites dès le diemanche devant la S. Bertholemin, l'an mil CCC et XXX jusque le dimanche après la S. Michiel l'an mil CCC XXXI (f° 1, r°); — Amiez, prevoz de Frasans... doit LIIII livres IX s. (f° 1, r°); — Aubertins, prevoz de Port, doit VII penaux, une quarte de blef (f° 1, v°)... Jehans, chastellains de Chemilley, doit IIII^xx XI l. IIII s. XI d.; — item ne compe riens li diz chestellain de la réfection de la tour (f° 2, r°); — messires Henriz, chappellain monseignour Eude de Cromari... doit [pour la terre de Cromary] XIIII bichots II penaux [de blef] mesure de Cromari (f° 2, r°). — Humberz de Frasans, prevoz d'Orchanz... doit XII l. XI s. IIII d. I gros; — Guioz, maires d'Orchans, doit VI douzaines de fers [de chevalx]... et VI livres (f° 2, v°); — Thierry, chastelains de Sainte Marie en Chaux... doit VI livres [argent] et XXX livres de cire » (f° 2, v°); semblable détail donné par Aubriet, prévôt d'Étrepigney; Jeannot Colin, d'Étrepigney; le sergent de Cromary; Humbert, maire de Cinqcens; Jean Le Racenet, de Menotey; Perrin, prévôt de Santans; Étienne, prévôt de Santans; Jean Le Gaucher, de Santans, amodiateur des halles de Chissey; Jacques d'Arpenans; Jeannot de Montjustin; Guiot, prévôt de Montjustin; les lombards de Montjustin; Colinet, prévôt de Montbozon; Perrenin, fils de Simonet, de la Loye, péager d'Augerans; les maires de Dampierre et Lavans; le prévôt et le maire de Gendrey; Étienne de Fondremand, amodiateur du tabellionné de ce lieu; Guiard de Bourgogne, ce dernier comme gardien temporaire du château de Sainte-Marie-en-Chaux.

B. 79. (Cahier.) — 2 cahiers, l'un, parchemin, de 41, et l'autre, papier, de 34 feuillets (filigrane : *une boule crucigère*).

1333. — *Comptes généraux.* Comptes de Richard des Bans, de Vesoul, trésorier en Bourgogne : (A). « C'est le compte que Richars dicts des Bans, de Vesoul, tresoriers dou contey de Bourgoigne, rent des rentes et yssues; » recettes : cense des juifs, 166 livres (86 familles sont énumérées, établies à Apremont, Auxonne, Baume, Châteaubelin, Châtillon-lez-Besançon, Chissey, Clerval, Fondremand, Fontenoy, Gray, Montbozon, Poligny, Pontailler, Port-sur-Saône, Salins, Treffort, Velesmes et Vesoul; sur ces 86 familles, 32 « sont venues de novel » (f° 10); — recettes de quises : 2,291 l. 15 s.; — somme générale de recettes : 9,706 l. 9 s. 3 d.; — dépenses : à l'hôtel du duc : 4,786 l.; — à Baume, « pour garder les faucons pris en l'air de Baume, pour les pestre et pour la mission dou prandre ou nil, LIIII s. VI d.; » — « a Rubiaugin, juif, demorant à Dole, hoir de Vivant le juif que fut filz Elyet de Vesoul en que messires li dux estoit tenuz oudit Vivant pour cause de prest et par sa lettre, C livres tournois, valent VI^xx livres. » — (B). « Menues parties du compte de Richart des Bans, de l'an feni à la saint Michiel, l'an mil CCC XXXIII. » Ventes de biens de bâtards morts sans postérité (f°s 1 et 2); — vendanges de Grozon (f° 3). « Pour apourter cordes d'espingaules pour les espingaules de Vesoul, III sols » (f° 3); — missions de Pierre Berthoud de Vesoul, prévôt de Clerval : « item pour lettres envoiés au seignour de Rougemont, de part le baillif, a Guillaume de Montbis, au seignour de Beauvoir, a la contesse de la Roiche, a la grant dame de Neufchastel, au seignour de Nuefchastel, a Huguenin d'Acollans et a plusours autres nobles par plusours messaiges, qu'il fuissent garniz de tout ce de gens d'armes que il pourroient havoir, pour venir au mandement monseigneur toutes fois que l'on lour referoit à savoir. Et fut ce le mardi après *Oculi*, XI sols; — item, pour les despens dou prevost lui VIe armez de fer qui vint des Clerevaulx a Baume par la lettre du chastellain, la voille de la saint George, pour aler au devant de monseignour le duc qui venoit a Baume, XIII s.; — item, pour les despens des mercheanz et de lour vallez qui furent a Ver-

ceix, a Montbeliart et autre part pour pourchaisser grasses bestes pour monseignour le duc, XIX s.; — pour les despens dou prevost,... de VII compaignons d'armes,... III sergens, XXXVIII arberestiers, XX que chapuis que maçons,... dou bannelier et de son vallet, dou cornour et dou menestrier,... a la chevauchie de Manduerre,... le lundi devant la saint Michiel (f° 9, r° et v°); » — missions faites pour recouvrir « l'aule des courvoisiers... et la grant tour de Dole;... tielles prises dou tieillier de la Perrière,... et de la tiellerie dou Temple (f°s 26, v°, et 27, r°); — missions pour la façon de la coiffe dou chastel de Monmirey (f° 28, v°); — ce sont les menues parties de la terre monseignour Hugue de Bourgoigne (f° 31, r°); » réparations des moulins et écluses de Montbozon (f° 32, v°).

B. 80. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 5 papier, 4 sceaux.

1336. — *Comptes généraux.* Comptes et acquits de fournitures livrées à l'armée du duc de Bourgogne, Eudes IV, pendant le siège de Chaussin. « Rent compte Phelippes de Channitte, demoranz a Jussey, des despens faiz en prenant et menant les bestes grosses et menues en l'oust devant Chaucins, par la vertu d'une commission adracie a ly de par monseignour le duc, baillie et donnée a ly le mardi novaime jour de jugneit l'an mil III^{c} XXXVI. » — État des grosses bêtes « vaiches, genices, armals, nessants, prisies par Phellippe de Champnite a Jussey,... Combafontaine,... Saint-Mardon,... Confracourt,... Monteigney devant Chierlieu,... Port et Vylloirs,... Cie, prisies et extimées par prodomes et par maicecles le diemoinge, le lundi et le mardi devant la Madelene l'an mil trois cenz XXXVI » 21-23 juillet (noms de propriétaires et estimations); — Perrenet dit « Cratellez, » de Rouvres, boucher du duc, donne décharge à Guillaume Mortier, prévôt de Jussey, et à Philippe de Champlitte, de 208 grosses bêtes et 149 moutons conduits à l'armée ducale devant Chaussin, le 21 juillet; — état de 165 grosses bêtes de la ville et du ressort de Vesoul taxées par les « macecliers » du lieu et comprises dans la livraison qui précède; — Perrenet dit « Cratellez » donne quittance à Philippe de Champlitte de 161 grosses bêtes et 345 moutons ou brebis conduits au siège de Chaussin, 8 et 18 août; — certificats identiques délivrés au même Philippe de Champlitte par le duc Eudes, et datés « en nouz tantes devant Chaucins, » 21 juillet-18 août.

B. 81. (Rouleau.) — Rouleau parchemin (long., 0^{m}52).

1337-1338. — *Comptes généraux.* Gruerie : « Ce est la valour et la revenuee des bois de Colonne, de Poloigney et de Chaux, dou temps que Jaquet Bergeret ay governei, ce est asavoir dois la Purification Nostre-Dame mil CCC XXXVII jusque a la Saint Michiel ensugant mil III^{c} XXXVIII. Premiement, Jehans de Mehin, de Ratier, pour ce qui fuit ars de la guerre pour faire une borde ou bois dou Vernoy, accordez a gruier X sols estev.; — item, Perrins fils a Selevenat, de Chans-Roigier, qui fuit ars, X sols; — item, Jehans Vilemat, de Biez-Morein, pour recouvrir sa borde qui fuit arse, V sols estev.;... — emendes trovées pour le temps desus dit : item, le filz Guibolet, de Berçaillin, trovez es communes por male toste, III sols. »

B. 82. (Cahier.) — Cahier papier de 37 feuillets.

1341. — *Comptes généraux.* « Les parties de CXVI livres XVI d., monnoie d'Auxonne, pour les despens de monseignour Guillaume de Vienne, seignour de Roulans, et de plusours genz d'armes avec lui, faiz a Vesoul an demorant au dit lieu en garnison, pour l'aidier a garder pour la doutance et guerre de ceulx de Faucoingney, et pour estre chevecene des genz d'armes des le jeudi après les Bordes l'an XL, jusques au lundi après Pasques Charnelx, en l'an XLI (f° 1, r°);... — l'an de grace mil CCC quarante et un, le venredi devant la Division des apostres, laissa messires Wautiers de Vienne, gardiens de la contei de Bourgoigne, monseignour Guillaume de Vienne, seignour de Roulans, a Montjustin en garnison, pour aidier a garder le chastel et la ville pour la dobtance et guerre de ceulx de Faucoigney... monseignour lui quart armei de fer a VIII chevaulx, son clerc, I menestrier et III vaulez, et avec lui monseignour Jehan de Montagu, chevalier, lui V^{e} armei de fer a XI chevalx (f° 12, r°); — le venredi ensigant [17 août], au souper, vint messire Othes de Vaites, chestelains d'Estobon, en la dicte garnison, lui V^{e} armei de fer, et avoit XI chevalx et VI vallez; ensix firent ce jour XXII homes d'armes, liquelx messires Othes estoit venuz parler audit monseignour Guillaume de plusours besoingnes secrestes touchanz l'onour monseignour le duc; pain, XXXV s.; vin, LV s.; cusine poisson, VII s. VI d.; eux et fromages, flour et façon de flaons, X s; sel et espice de garnison, verjus et poutaige, XX d.; avoinne, XXXVIII s. et VIII s.; foin et estainche, XVI s. VI d.; II livres chandoille de buef, III s. IIII d.; pouz de terre et aides de cusine, III s.; somme de journée, VIII l. XVIII s. VI d. (f° 24, r°); — le jeudi ensigant y vint maistres Jehans de Vesoul, serorgiens, pour le paige doudit monseignour Guillaume, qui avoit brisié la chambe (f° 32, r°). »

B. 83. (Liasse.) — 2 pièces parchemin.

1343-1347. — *Comptes généraux.* Règlement, en présence du duc Eudes IV, de l'évêque de Chalon, de l'abbé de Saint-Étienne de Dijon et de plusieurs gentilshommes, des comptes de la réformation générale du comté de Bourgogne, exécutée de 1343 à 1344 par Renaud de Jussey, chevalier, assisté des prieurs de Saint-Marcel-lez-Chalon et de Serrigny; le chiffre des exploits de la réformation se monte à « VI mile VI cenz IIII^xx^XVII livres XVIII solz II deniers... [dont] trois mille II^c XVI l. » reçues par les réformateurs; — ceux ci font mémoire « de VI plates de gros argent, pesant environ XII marz, qui furent prises sor Aliot, lou juix d'Auxonne, demorant a Pouloigney, per aucun meffait que li diz juix havoit fait, les quelles six plates furent baillies a madame la duchesse, » 21 février 1347. — « Ce sont li noms de ceulx de Baumes-les-Dames qu'il hont composez es reffourmatours monseignour le duc. — Item. Sandins et Lorançons, lombars, demorenz a Baume, pour cause et en nom de Godeffroy et Jacque Solier, lombars, demorenz a Baumes, lours maistres, XVI^xx escuz d'or; — Oudot de Clerevaulx, prevoz de Baumes, C escuz d'or. » (Sans date.)

B. 84. (Cahier.) — Cahier papier de 27 feuillets (filigranes : *une tête de bélier* et *une aiguière*).

1346-1347. — *Comptes généraux.* Compte d'Othon de Granson [lieutenant du duc pour les guerres du comté de Bourgogne]. « Premierement, compte li diz Othes qu'il a recehu... II^m IIII^c XIII livres VI s. VIII d. estev. (dont III^c LXXIII l. de Guillame de Saveigney, tresourier des guerres de la contey, en III^c escuz d'or la pièce, pour XXI solz IIII deniers estev.) (f° 1, r°). — Pour les despens dou dict seigneur de Granson lui LXXe de genz d'armes faiz a Gy l'arcevesque, le samedi, diemoinge et lundi avant la S. Clement l'an XLVI, auquel lieu il avoit son mandement pour venir a Vesoul a l'encommencement de ceste guerre... II^xx X l. (f° 10, r°). » — Fournitures de vivres et d'argent faites par divers officiers ou particuliers, « pour le fait des guerres qui au present sont en la contey de Bourgoigne contre monseignour Jehan de Chalon, monseignour Thiebaut de Nuefchastel, les anfans de Faucoigney et lour aidans; » (f° 20, r°).

B. 85. (Cahier.) — Cahier papier de 6 feuillets (filigrane : *une aigle éployée et couronnée*).

[1349]. — *Comptes généraux.* Compte de la chevauchée de Conflans. « Despens faiz a Vavre devant Vesoul par IIII^xx et XV hommes d'armes, le dimange après l'Apparition Nostre Seignour et le lundi sigant a la dinée (11 et 12 janvier); c'est assavoir par monseignour Thiebaut de Ryes, chevalier, lui XLe hommes d'armes, monseignour Eude de Cromary et monseignour Jehan de Ville, chevaliers, lour XXX hommes d'armes, le seignour d'Estrabone, lui XVe homes d'armes, et Guioz, seignour de Cycons, lui X^e hommes d'armes, auquel lieu ils estoient venu au mandement monseignour Hugue de Vercels, chevaliers, baillis en Bourgoigne, pour contraitier au conte de Vohenberc, qui estoit venuz a force de genz d'armes allemanz en la terre de Montjustin et boutoit les feux; et assi pour aler courre en la terre de Conflans sur le chastellain dou dit Conflans (f° 1, r°);... — le macredi matin sigant (14 janvier), se partist li diz bailliz, ensamble les dictes genz d'armes, et avec lour les sergenz de la chastellenie de Vesoul et de Montboson, et s'en alèrent pour courre en la terre de Conflans sur le chastellain au deffaut de ce que li Allemant se retrahèrent en lour paiis, pour ce qu'il n'osèrent plus venir avant en la conte pour cause des dictes genz d'armes (f° 3, v°). »

B. 86. (Cahier.) — Cahier papier de 10 feuillets.

1350-1358. — *Comptes généraux.* Compte de Renaud de Jussey, chevalier, châtelain de Bracon et bailli d'Aval. « Somme de la recepte, XII^c IIII^xx II livres XVI s. I d... — Gaiges de Regnaut de Jussey, chastellain de Bracon [pour six années], IIII^c XIII l.; — item, pour don de II^c l. fait audit chevalier par le Roy notre seignour, si com puet aparoir par lettres patentez rendues a court, données a Londres le XXIIIIe jour de may CCCLVIII (f° 1, r° et v°); — item, le XVIIe jour d'avril sigant [1353], pour les despenx du dit monseignour Regnaut, faiz en amenant la dame de Monferrant a Dole, despandirent a Orchamps a la repeue II florins; — item, le dimanche devant la Saint Gorge, XXVe jour d'avril, se partit li diz monseignour Regnaulx de Dole pour aler parler, a Dijon, a monseignour le gouverneur de la duchié, de la prise de la dame de Monferrant (f° 3, v°); — item, pour les despens dudit monseignour Regnaut, monseignour Jehan d'Abans, monseignour Regnaut de Sauvigney, monseignour Jehan Du Boiz, monseignour Guillaume d'Ivori, chevaliers, le gruier, Guillaume de Montruchart, Estienne de Montot, Guillaume de Bordon, Pierre Lombart, procureur, Le Villars, Guiot de Montagny et plusieurs autres, a XXXV chevaux, fais a Besançon le mercredi, jufdi et vanredi aprez la saint Andrieu CCCLIII [4-6 décembre 1353], pour requester les citiens de Besançon qui receptoient en la dicte citey plusours roburs et malfacteurs qui indehuement robient et prenoient sur la duchié et comté de Bourgoigne : que li diz roburs et malfacteurs ne fussint recetez ne retraiz en la dicte citey, et



auxi pour plusours autrez requestez es diz citiens de par le Roy, a cause de son bail de Bourgoigne toichant l'onnoir et estet du paiis; sy deppandit pour ledit terme xxiiii l. xix s. ix d. (f° 6, r°). »

B. 87. (Rouleau.) — Rouleau parchemin (long., 0m59).

1350-1362. — *Comptes généraux.* Compte d'Ancel de Salins, chevalier, garde des sceaux du duc et comte de Bourgogne. Recette : « Des Lombars de Baume en la foire chaude l'an LVIII... LV florins; — de Guillaume d'Antuilley, bailly du conte de Bourgoigne, C florins. — Missions. — Pour une couppe d'argent que lidiz sires de Montferrant bailla du comandement monseignour le duc a monseignour Hugue de Montjueu, pour donner a un chevalier d'Artois, si comme il appert par la lettre de mon dit seignour, donnée le v° jour d'aoust CCCLIX, XXXV florins; » — (au dos du rouleau sont transcrits : 1° la commission de conseiller garde du sceau donnée à Ancel de Salins par le duc Philippe de Rouvres, le 1er novembre 1357; 2° un mandement de la comtesse Marguerite, prescrivant à son trésorier de Salins de payer le solde de ses gages au même Ancel, « jadiz conseillier de nostre filz. » Dole, 13 février 1362).

B. 88. (Cahier.) — Cahier papier de 15 feuillets (filigrane : *une tête de pavot tigée et feuillée).*

1358-1361. — *Comptes généraux.* Compte de Jean de Montmartin, bailli d'Aval. Missions : « Fut ledit bailli a Laon-le-Salnier le vainredi après la saint George CCCLIX, pour la journée que au dit jour et lieu estoit assigné sur les debaz meuz entre les gens monseignour le duc et les gens monseignour de Chalon, de la justice haute et basse, et la moitiey de la petite de Chilley, avec luy messire Hugue de Pymorain, docteur en lois, maistre Gilles de Montagu, licencié en lois, conseilliers de monseignour le duc, Aubert de Plaigne, tresoriers en Bourgoigne, Hugues de Sauvaigney, chestellain de Monmorot, Jehan Broignenat, Jehan Gelin, Renaut de Vaultravers, Hugues Dieulefit, Oudat Vincens de Pologny a XXVI chevalx; — si et pour despens, LXVIII s. IX d. (f° 2, v°);...— item, doit l'en audit bailli, pour genz d'armes et sergens tenuz et paiez du suen a siège devant Brion,... en tenant hostaiges pour monseignour le duc, pour pluseurs despens faiz a Pontarlie, pour bouter les feus sur le seigneur de Joulz et en plusieurs autres lieux ou contey, et ailleurs (1358-1361) (f° 14, v°). »

B. 89. (Cahier.) — Cahier parchemin de 4 feuillets.

1362-1364. — *Comptes généraux.* Compte de Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, gardien en Bourgogne. Missions : « Pour les gaiges de VI hommes d'armes qui a tenuz (li diz gardiens) avec li de la volonté et licence de madame,... pour la doubte des compaignes, en visitant les pais et fourteresces de madame, lesquelx VI hommes d'armes il a tenuz avec soy dois le XIII° jour de fevrier CCCLXIII tan que le X° jour de juing CCCLXIIII, que messires de Montbeliart prit à Arbois la possession dudit office [de gardien], IIII° IX frans et demi » (f° 2, v°); — mandement de la comtesse Marguerite, prescrivant à ses trésoriers de Dole ou de Salins de payer 1,600 florins à Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, « pour grant quantitey de gens d'armes qu'il avoit mis et tenus a ses despans pour doubte des compaignes et autres anemis qui s'efforçoient d'entrer en icelluy pour le pillier, destruire et gaster, » Dole, 13 février 1364.

B. 90. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 0m70).

1364. — *Comptes généraux.* Compte de Jean de Montmartin, bailli d'Amont. « Despens et missions faictes par noble homme le signeur de Montmartin, bailli ou contey de Bourgoingne, du bailliage d'Amont, pour li et X homes d'armes estanz avec li, c'est assavoir monseignour Pierre de Montmartin, son fil; Othenin d'Olans; Henri de Montboson; Jehan de Montboson; Guilhaume et Henri Mochet, de Besançon; Estevenins de Voillans; Thiebaut le Bucaillet; Guillame Mafurby, de Montboson, et Jaiquat Belin, de Bame, a XXXVI chevalx par tout en allant, demorant et retornant a mandement que monseignour de Montbeliart, governeur et gardiain du contey de Bourgoigne, fasoit a la Loye et ailleurs, anqui près la XV° de la S. Jehan Baptiste CCCLXIIII, pour contraictier contre ceux du duchié de Bourgoigne, por les domaiges et griefs que li dux de Bourgoigne, ses gens et li Arcepreste [Arnaud de Cervolles], a l'ombre de li et en sa compaignie, avoient fait en la terre de madame et de ses subgez;... — pour ce que l'on voloit aller asigier messire Jehan de Chafort, qui estoit dedenz Dampierre-sur-Salon;... — pour abastre et mettre a point le gros engin de Gray, pour reffaire le chait qui estoit depeciez, et pour faire burres et autres artillemenz pour mener a sige devant Dampierre;... — et le venredy suigant [XIX juillet], a maitin, se partay lidiz bailliz de Gray... et vindrent vers ledit monseigneur le gardiain en l'ost que estoit a Ancies, près de Gray, pour dès anqui aller a syège devant Dampierre;... — et ledit sambedi [XX juillet], s'en revient a giste a Ancies;... — et le sambedi après la Magdeleine suigant [XXVII juillet], se partay lidiz messires li gardiains ensemble toutes les rotes et s'en revenirent erriers pour cause des

compaignes qu'estoient venues devant Gray pour contraictier contre eulx; et fit demorer li dit bailli a Gray et vi homes d'armes avec li pour condure et ramener ceux de Besançon... lesquelx ne s'en osoient retorner, tant pour la dobte de ces compaignes, comme pour Guiat de Cicons, contre lequel il avoient guerre. »

B. 91. (Cahier.) — Cahier papier de 17 feuillets (filigrane : *une tête de pavot*).

1364-1367. — *Comptes généraux.* « Compte de Jean de Montmartin, bailli d'Amont. Gruerie : « dès le xxiiiie jour de janvier ccclxiii (1364), que messires Eudes de Quingey se departit de l'office de ladicte gruerie du bailliage d'Amont... jusques a xxiiiie jour doudit mois de janvier de l'année suigant ccclxiiii;... — du pesnaige de [Gray, Velesmes, Ougney] ne compte riens pour ce que... l'on ne osoit mettre nunlx pors es diz bois pour les compaignes qu'estoient a pays, et pour monsieur Jehan de Chafor et autres enemis de madame, que tenoient Dampierre, Aspremont et Montat (f° 1, r°);... — item, fuit lidiz bailliz a Besançon le vanredi essoir, a gite avant les Bordes l'an ccclxiii (9 février 1364), et le sambedi suigant tout le jour, avec li Hugues de Say et Thiebaut de Bathenans et plusieurs autres. Et havoient x chevalx auquel lieu il estoit allez pour parler a monseignour Anxel de Salins, chancelier en Bourgoigne, que au dit lieu estoit; et dois anqui s'en allay a Montfacon pour parler a monseignour de Montbeliart, conseillier de ma dame, sur le fait et pour avoir avis de la garde et governement des forteresces et bones villes de son bailliaige, et pour savoir si l'on y mettroit gens d'armes pour le dobte des compaignes qu'estoient a pais. Et assi pour avoir conseil ès devant diz de ce que Thomais de la Rochelle havoit deffyé ceux de Jussey, et jay en havoit pris xvii d'aux et mis en prison (f° 4, r°); — item le sambedi (18 mai) essoir, fuit li diz bailly a Gray ensamble sa dicte compaignie... et furent tenues journées à chascun jour devant le pont de Gray, et contenuées de l'un des jours a l'autre par ledit messire Jehan de Chafort; finablement li diz bailliz et li autres officiers de madame firent certain traictié et aicourt envers ledit messire Jehan et ses compaignons, par ensi que il emportoient certaine somme de florins pour la rendue dou chastel d'Aspremont (f° 5, r°); — item pour les despens dudit bailli encompaignié de Thiebaut Le Bacoillet, Jehan de Montboson et Hugues de Say, et havoient xii chevalx, fais a Baume (10 juillet 1364) pour veoir et visiter la ville, et pour y pourveoir de garde et governement, et pour y mettre i capitain pour estre sur la garde d'icelle pour le dobte d'acunes genz allemanz et autres... et assi pour veoir et visiter le chastel de Bame, que se chesoit et tornoit en ruyne par deffaut de coverture, lequel fut laissiez a refaire et a recovrir (f° 7, r°);... — et le juedi [16 janvier 1365] fuit ostez de l'office du bailliage d'Amont par ledit monseignour le gardien, et mis et instituey en l'office du bailliage d'Aval (f° 8, r°); » — siège de Scey-en-Varais; — nomination d'Huart de Raincheval au poste de bailli d'Aval (9 avril 1367); — compte spécial du château de Montjustin, 1364-1365 (f° 8, v°); — mortalité et guerre (f° 9, r°).

B. 92. (Cahier.) — Cahier papier de 14 feuillets (filigrane : *un A majuscule*).

1365-1366 — *Comptes généraux.* « C'est en gros et abregié l'estat et value du contée de Bourgoigne pour l'an commencié a la saint Michiel ccclxv et fenissant a ladicte feste ccclxvi; — bailliage d'Aval : ouvrages faiz ou chastel de Pouloigney, xxxiii l. xvi s. v d.; — somme de recepte à Pouloigney, vc lxi l. ix s.; — a Dole, mil lii l. xvii s. vii d.; — a Columpne, viii^xx l.; — a Salins, vc lxxix l. x s. v d. (f°s 1-5). » — Garde des châteaux du bailliage d'Aval : Pontarlier, la Châtelaine, Montmorot, Scey, Château-Chalon, Ornans, Dole, Vadans, Quingey et Fraisans; somme : 300 livres (f° 5, r°); — bailliage d'Amont : Jussey, Vesoul, Chariez, Baume, Clerval, Gray, Saint-Loup, Apremont et Montbozon (f°s 9-12); — saunerie de Salins, « pour l'an feni ccclxvi ont valu les chauderetez xiiiic vii l. viii s. viii d. »

B. 93. (Cahier.) — Cahier papier de 6 feuillets.

1365-1367. — *Comptes généraux.* Compte de Jean de Montmartin, bailli d'Aval, « dès le xxiiiie jour de fevrier mccclxiiii (1365) qu'il succeda oudit bailliaige après monseignour Eude de Quingey, jusque au ixe jour d'avril ccclxvi que Huart de Rainchualx, escuier, bailli dudit comptey, fût après luy;... — recepte : de Colin, clerc, filz Eymonart, a Arbois, pour ce qui avoit efforcié Jaquette d'Allay en allant qu'elle fesoit dois Arbois à Allay... lxxv l.;... — de Estevenat Baron, demorant Arbois, par ce que en venant d'Arrais a Arbois furfui le piaige d'Augerans en amenant qui fesoit une grant quantitez d'aharans... xx l.;... — item, de Hugues Charreton de Buvilley, pour ce qu'il avoit desmantiz, par la sanglante gorge, Jehan Charbonnier, prevost de Buvilley... vi l. (f°s 1-2);... — missions pour les depens du dit bailli fais a Dole... et en sa compaignie messire Jehan de Verchamp, chevalier, Perrin d'Avilley, Thiebaut de Bathenans, touz a x chevalx... contre les genz de compaigne qui estoient a Pesmes, a Longwy et a Estrabonne (15-20 octobre 1365), en attendant messire Jehan de Vienne, capitain general des genz d'armes du pais;... — item, par l'or-

denence des genz du conseil de ma dame vint a Dole lidiz bailliz le VIIe jour d'aoust CCCLXV... et autres qui estoient XVIII chevalx. Et estoient armez de tout lour harnois. Et demourent au dit lieu pour ycellui garder et deffendre et mettre en ordenence pour les genz de compaignes qui avoient pris Pesmes, et que jour et nuit se travailloient de panre et ambler Dole (f° 4, r^{o}). »

B. 94. (Cahier.) — Cahier papier de 12 feuillets (filigrane : *fleur accostée de deux feuilles triangulaires*).

1366. — *Comptes généraux.* « Ce sont les values et revenues du contey de Bourgoigne de present et ont trop plux valuz ou temps passé ;... — Montmorot... la value de la berne, néant, quar elle vaque et est en ruyne ; li molins est en destruction dois les guerres et encour est, et pour ce néant ; — Montferrant : il fut acquis par la royne a temps que elle avoit le governement, et costa bien X^{m} l. et plus, et fut renduz par le temps de monseignour le duc Phelippe a la dame de Montferrant ; — Fraisens... la forge a Courraterat, la forge Girart Mourcellet, la forge Gerrier, la forge Perrin Quarrelet, les doues forges estanz a l'aule ; — penssion de conseil... a maistre Richart Picque, doyain de Besençon, XL l. ; — somme toute des charges du bailliage d'Aval, X^{m} VI^{c} et VII l., sens les missions des journées et assemblées du conseil, qui montent une foy plux et autres moins (f°s 1-9) ; — somme toute de despensse sur le bailliaige d'Amont... environ XIII^{c} XXIIII l. (f°s 10-12). »

B. 95. (Cahier.) — 2 cahiers papier, ensemble 7 feuillets (filigrane : *une double fleur tigée*).

1366-1367. — *Comptes généraux.* Compte de Thiébaud de Blamont, gardien du comté. Recette : « V^{c} l. VII s. VII d. ;...— des feus du bailliaige d'Amont qui davoient paier a madame chascun feu de ville ferme I gros, et chascun feu deffuer forteresse demi-gros, compte du receu des habitans de Chasteillon par la main Gevigny, son escuier, en VIII florins VI livres ;... — des habitans de Montjustin, par la main du dit Gevigny, en II florins XXX sols. — Ce sont les missions faictes par Aubriet de Plaigne, clerc, consoilier madame la comtesse de Flandres, d'Artois et de Bourgoigne, garde des lettres et escriptures de son tressort du chasteaul de Poloigney et de ses comptes de la contey de Bourgoigne, dois la saint Michiel MCCCLXVI jusques en la fin d'aoust CCCLXVIII pour le fait et pour les besoignes ma dicte dame, par mandement de ma dicte dame, de monseignour de Blamont, gardiain en Bourgoigne, et des gens du consoil de ma dicte dame. »

B. 96. (Liasse.) — 2 cahiers papier joints, ensemble 12 feuillets (filigranes : *une tête de cerf de profil* et *une M majuscule*) ; et un rouleau papier (long., 0^{m}60).

1367-1368. — *Comptes généraux.* Compte (incomplet) d'Huart de Raincheval, bailli du comté. Recettes « de Perrin Pute Buye de Vavre, ou quel lidit bailli voloit abaitre sa maison fort pour ce qu'il l'avoit fait et ediffié senz le consentement de ma dame ou de ses predecesseurs, et l'aust fait, se ne fut ce que les genz du pais disoient que en ycelle il havoient heu grand refrigerie et avoient de jour en jour... LXXV l. Et ne puet mettre lidit Perrin ne si hoirs chastellain en ladicte maison, qui ne face serement pour ma dame en la main du chastellain de Vesoulz ; » — missions pour la prise de Chavannes (f° 8, r^{o}) ; — « par l'ordenance, consoil et avis de messire Hugues de Chalon, messire Jasques de Vianne, messire Henri de Vianne, du seigneur de Paigny, du seigneur de Raon et des gens du conseil de madame, ai tenu li dit bailli a Dole XIX homes d'armes, c'est assavoir Thiebaut de Montboson, Jehan de Montboson, Perrin Beapoy, dudit lieu, Henri de Savigny, Renaut de Chasteillon, Jehan Deschamps, Jehan de Champavenz, Philibert Le Vurpillet, Hugues de Groson, Hugues de la Tort, le petit Jehan Deschamps, Guillaume de Bleuve, Jaquet de Florence, Richart de Chessey, Humbert de Germigney, Le Lopvet, Robert de Groson, Pierre de Vercelx et Bartholomier Larchier a L chevalx pour aler avec li a I mandement que lesdy signours fasoient de combatre messire Jean de Chalon ainsnez, filz du conte d'Aucerre, se il ne reparoit les grief, domaiges et deliz que il et sa rote havoient fait sur madame en son contey de Bourgoigne, sur les diz seigneurs et autres nobles du pays ses subgiez (15-23 mars 1368) ; » (note des auditeurs des comptes : « *Non debent habere expensas usque in via, maxime quia erant de villa et loco*) ; — somme toute de la despense de ce compte, II^{m} V^{c} LXXV l. IX s. X d. ; — doit li bailli LX^{c} XXXV l. XIIII s. IX d. (f°s 5-12) ; » — « ce sont les choses que Huar de Raincheval, bailli en Bourgoigne, ay recehues en son baliaige, dont il ne fait nulle recepte par son compte : somme mil VI^{c} XXXV florins ;... — du priour de Jouhe per estorsions et a l'onbre d'office, une emeraude que li avoit costez VI^{xx} florins ; de luy XII grosse cuilliers d'argent, XX florins ;... — ainsi seroit tenu le bailli a madame en IIII^{m} VII^{c} X florins III gros VIII engroignes. » « Ce sont les choses que Huart de Rainchevaux, bailli du conte de Bourgoigne, ai eu des gens de la dicte caste, tant du bailliage d'Aval comme d'Almont, lesquelles il deu rappourter par son compte, desquelles il ne fait rapport ne recepte. »

B. 97. (Cahier.) — Cahier papier de 9 feuillets (filigrane : *une balance*).

1367. — *Comptes généraux.* Compte de Huart de Raincheval, bailli du comté (double et complément du précédent). « Recepte... du signour d'Oiseler qu'il davoit sur ce que li avoit estey getez et imposez pour le departement des compaignes en c florins, LXXV l.; de monseignour Jehan de Sainte-Croix, sur et en rabatant de IIIIe florins que il et messires Hugues ses frères davoient, pour ledit gest et imposicion rappourte avoir receu lidit baillif par controincte de gaigement en IIe florins, VIIxx X livres;... — de la dame de Saint-Amour, pour ley rendre et remectre la fourteresce de Chevannes que ledit baillif avoit prise et mise en la main de madame de Flandres comme chouse acquise a madicte dame, pour ce qu'elle est de son fiez; et messire Tritain de Chalon l'avoit allienée senz la licence ou consentement de madicte dame, per accort fait a ladicte dame de Saint-Amour a mil ve florins de Florence, vaillent M C XXV l. »

B. 98. (Cahier.) — Cahier papier de 9 feuillets (filigranes : *un faucon perché* et *un G sommé d'une croix*); et 1 pièce papier.

1369. — *Comptes généraux.* Estimation des revenus du domaine du comté de Bourgogne. Aval : « Ce sont les lieux et terres dudit bailliaige que sont hors de la main de madame tant a heritaige comme a vie et a rachat. Ceix (tenu par Thiébaud de Scey);... — Pontellie (par Henri de Vienne);... — Gevrey (par le sire de Rahon);... — Cincenz et Estrepigny (par Guillaume de Granson);... — Belmont, Villerfellai, Labergement devant Araiche (par le sire de Montferrand);... Orchamps (par Jean de Rye); — Vadans et Souvans (par M. de Saint-Valier);... Montaigny (par Humbert de la Platière);... — Chissey, Lielle, Bufart (par Jean de Bourgogne) (fo 2, vo);.. — penssion de conseil et de procureur; messire Anxel de Salins, sires de Monferrant, IIIe LXXV l.; maistre Gille de Montagu, VIxx l.; Aubriet de Plene, XXX l.; le doyen de Besançon, XL l.; maistre Roubert et a tant en present ou bailliaige d'Amont, XV l.; montent VIIe XXV l.; — saunerie de Salins; toute la saunerie de Salins se gouverne en recepte et en mise par le roule comun des trois seigneurs que font les trois clercs du role pour les trois seigneurs; » domaines engagés au bailliage d'Amont : « Port sur Sone (aux héritiers de Jean de Vergy);... — Chalx sur Sone (à Huart de Bauffremont);... — Chariey (à Jean de Bourgogne);... — Clerevaulx (au comte de Montbéliard);... — Saincte-Marie-en-Chalx (à Guy de Bricon);... — Fondremant (à Jean de Bourgogne);... — Saint-Loup (aux seigneurs du lieu);... — Monmirey (à Amé de Genève);... — missions faictes par noble homme Jehan de Frontenay, escuier, governeur du bailliage d'Aval ou conté de Bourgoigne, tant par le mandement monseignour le gardien, monseignour Eude de Quingey, comme les autres seigneurs du consoil de ma dame; — pour les despens dudit governeur a XII cheval en sa compaignie... Jehan Gelin, le prevost de Monmorot, faiz a Lahom-le-Sanier en alan a Montagny, pour savoir comme messire Tritan de Chalon avoit estez mors, pour demander et requerir les malfoiteurs, et pour mettre toute la terre en la main de madame, et fut le lundi devant saint Nicholax CCCLXIX (3 décembre). »

B. 99. (Cahier.) — Cahier papier de 84 feuillets.

1372-1374. — *Comptes généraux.* Compte de Jean de Bonnay, trésorier du comté de Bourgogne. Recette : somme, 2,099 livres 15 s. 2 d. « Pour les despens de Guillemin de Montigny, escuier, et de Perrin Belpoy, escuier, chastellain de Montbosom, fais a Vesoul le lundi assoir avant la sainte Katherine (24 novembre) CCCLXXI, le mardi sigant tout le jour, et l'amdemain après boire, où ils estoient venuz en retornant qu'il façoient devers monseignour Thiebaud de Nuefchastel, de pariler a li pour accorder une journée entre les gens des dux d'Osteriches, les Allemans et les gens de ma dame sur le fait du signeur de Montjoie et ceulx de Mestireul qui corroient sur ma dame pour traictier pais et acort (fo 12, vo);... — a Perrenat de S. Moris, prevost de Gray, pour l'achat d'une quantité de cemdal ranfforcié achetée par li a Besançon, de quoy l'en ay fait une bannière et ung pennom a Gray armoié des armes de ma dame de son contei de Bourgoingne, pour ce que audit lieu n'avoit bannière qui ne fut porrie et depecié; et pour le salaire de Huot le pointurier, qui les ay fait et armoiez et soingnié tout ce qui y failloit faicte a faire par icelli prevost... XI l. XIII s. VI d. (janvier 1373, fo 15, ro);... — a Jehan Berdel, prevost de Montbozon, pour les despens de li et de II compaignons de Montboson a cheval estans avec li, fais a Bame par ung jour la semainne de la saint Jehan Baptiste CCCLXXIIII, ou il fut du commandement monseigneur le bailli pour requérir a l'abbesse de Bame ung porc qu'elle tenoit a Coignieres, pris pour omicide d'un enffant qu'il havoit tué et dont elle voloit faire justice, ce que il ne li appartenoit, pour ce que la haulte justice est a ma dame de Flandres, liquel porc il ramenai a Montboson et enqui fut executez (fo 30, vo);... — a Huot de Gray, pointurier, pour ce qu'il hai pointurié la chambre basse dessoux celle de madame de Flandres ou chastel de Gray, fait assi deux verrières en la dicte chambre et la grant sale, pointurié en deux lieux des armes de ma dicte dame, et du contei de Bourgoingne, et de monseigneur de Flandres, et de mon-

seigneur de Bourgoingne, et une trasse autour de la dicte salle des armes de Bourgoingne, et fait par céans pluseurs autres pointures en taiche, marchié sur ce fait a li par ledit tresorier, VI francs d'or valent CV sols (f° 38, v°);... — [le bailli] fuit pour revisiter la forteresse de Jussey pour la doubtance des Ymglois qui aprochoient le paiis (1373, f° 57, v°);... » — dépens des conseillers du duc, escortés de 70 lances, faits à Baume le 14, et à Blamont le 15 décembre 1372, à une journée « envers les gens et officiers des dux d'Ostheriche, les Allemans, leurs hommes et subgiez sur le fait des trièves que paravant avoient estées prises... afin de ce faire aucun bon traictié, acort et paix, a laquelle journée il furent et firent pais perpetuelle pour ma dame (f° 64, v°). » (Copie moderne exécutée (et donnée) par M. Gauthier, d'après le compte original sur vélin conservé à la *Bibl. nationale*. Mss. français, 8552.)

B. 100. (Cahier.) — Cahier papier de 3 feuillets (filigrane : *une boule crucigère*).

1379-1380. — *Comptes généraux.* Gruerie. « Ce sont les amandes grosses et menues avenues ou gouvernement de Anthonne de Gennes, gruer ou comptey de Bourgoigne ou bailiage d'Amont en ung an entier;... » — Estiennez Baraz et Guioz ses fix, qui avieint amoseney le mour bos de la Vevre de Gray, abatirent ung chaine qui cudient que fuet mors et que li avoit dou vif, et pour ce VIII francs... somme de toutes les parties de ce quoyer, LXXIII l. XII s. VI d., le franc XVIII solz. »

B. 101. (Registre.) — Registre papier de 66 feuillets (filigrane : *un G sommé d'une croix*).

1404-1405. — *Comptes généraux.* Comptes d'Érart du Four, bailli d'Amont. Baume « grant povreté (f° 5, r°);... — du passage et drois des flottes de sappin passans par dessoubz le point dudict Baulmes contreval la rivière du Doul, et doit chascune flotte V solz (f° 6, r°); — recepte des esglise, villes et habitans du conte de Bourgoigne, qui ont fait prest a monseignour de septembre mil IIII^c et cinq, par nobles et honnorables personnes messire Jehan de Champdivers, chevalier, maistres Guy Armenier et Oudart Douay, conseilliers de mondit sieur;... — des habitans de Dole, II^c L francs;... — de Rochefort, LXX f.;... — de Gendrey, XL f.;... — du gougerneur du temple de Dole, C fr.;... — de l'abbé de Rosières, XXV f.;... — de l'abbesse de Chastel-Charlon, XL f.;... — des habitans du Bourg-Dessuz de Salins, VI^c f.;... — des habitans du Bourg-Dessoubz de Salins, V^c f.;... — de l'abbé de Chierlieu, LX f.;... — de l'abbé de Bellevaux, XL f.;... — des doyen et chappitre de Besançon, II^c f.;... — de l'abbé de Luxeul, V^c f.;... — somme de cest prest, VIII^m VIII^c XL f. III gros (f°s 17, v°, 23, v°); » — aumônes (f° 24, r°);... — fiefs et rentes (f° 24, v°);... — réparations au château de Châtillon-le-Duc (f° 36, v°);... — « a Jehan Benoît, clerc de Pierre Le Moniat, tresorier devant dit allant a Besançon... pour yllec marchander six arbelestes, deux canons et du drait et de la pouldre pour canons, pour estre mis ou chestel de Jonvelle (f° 42, r°);... — journée assignée... devant messire Jehan de Vergey, gouverneur, entre Anthoine de Ville-Surillon, Vernier de Vellefracourt et Perrin de Dompaire, escuier, prisonniers de monseignour d'une part, et Nicolas Cullot, de Gray, procureur de mondict seigneur, sur plusieurs offenses que ledit procureur disoit avoir esté faictes par messire Andrey de Ville, frère dudit Anthoine, et ses complices, qui nagueires en cest present an avoient pris le sire de Valengin ou pays et es mettes du conté de Bourgougne, et ycellui detenoient encour en orible prison (27-28 juin 1405, f° 44, v°);... — de la guette que les habitans de Saint-Valentin souloient mettre chescune nuit oudit chestel de Chastoillon, en laquelle ville nulz ne demoure a present, et n'y a maison ne aucun edifice par destruction de guerres (f° 56, v°) » (incomplet de plusieurs feuillets).

B. 102. (Registre.) — Registre papier de 71 feuillets (filigrane : *une fleur de lis et un P sommé d'une croix*).

1407-1408. — *Comptes généraux.* « Compte de Pierre Le Maniat, tresorier de Vesoul;... » — gages et pensions de capitaines et autres officiers : Gauthier de Châtenay, capitaine à Jussey; Guillaume de Chauffour, à Vesoul; Jean de Bucey, à Montbozon; Jean d'Allenjoie, à Châtillon-lez-Besançon; Érart Du Four, bailli d'Amont (f°s 37-43); — réparations de châteaux, Vesoul : « a Jehan Le Roux, Perrin, son frère, et Jehan Bellenet, couvreur de layve et de tieule, pour VII^xx XIX journées qu'ils ont faictes et mises a recouvrir la grant saulle, la salle au miroir, la tour Nostre-Dame, la grosse tour, la tour dessus la porte, les III chauffaulx estans sur les murs dudict chastel, la maison estant dessus la cave, appelée le sellier de Faulcougny, en laquelle maison le four dudit chastel est a present et aussi le toit du chauffault appellé *Froit Cul*, et les boilloz estans desus les II portes du donjon, XXVI f. (f°s 43-48);... — messaigeries pour plusieurs letres closes de par messire Jehan de Vergey, sire de Fouvens, maréchal de monseignour le duc et gouverneur de son conté de Bourgoigne, adrecie a plusieurs nobles chevaliers et escuiers du conté (f° 50, v°);... — somme de la despense, VI^m VI^c XXII fr. IIII engr. I d., *debet receptor* IIII^xx I f. I gr. V engr. ob. »

B. 103. (Registre.) — Registre papier de 80 feuillets (filigrane : *un globe crucigère*).

1459. — *Comptes généraux.* Compte du trésorier de Vesoul (incomplet). Vesoul ; — Montjustin : « des habitans de Vy, que vouloient paier anciennement de taille abonnée chascun an cinquante livres... et par ce temps estoient environ LXXII feugz paianz et a ce tenus demorant en ladite ville, et pour le fait de la guerre et mortalité n'y ont esté que cinq personnes povres mesnaiges paiants tailles a mondict sieur; — Montbozon : « des molins et bateurs de Montboson admodiez a maistre Marc de Vauldrey, chanoine de Besançon et curé de Gy... chascun an quarente cinq livres ; » — Fondremand : « néant; les tient messire Jehan de Neufchastel, seignour de Montagu; » — Baume et Clerval : « des habitans de Poix, qui doivent chascun an pour cense deux solz, doux penaux froment et ung bichot avenne, qui ne croissent ne decroissent, en icelle ville avoit deux povres habitans qui s'en sont alés et au present n'y demeure nunlx; » — Châtillon-lez-Besançon ; — exploits de justice : assises de Vesoul, Jussey, Port, Châtillon, Baume, Montbozon, Montjustin, Cromary, Faucogney; — Luxeuil; — gruerie; — recette totale du compte : 2,090 l. 14 s. 1 d.; — missions : « a Jehan, seigneur de Rupt, chevalier, bailli d'Amont, gages de neuf mois (a 160 frans par an), VIxx frans;... — a Estevenin Belot, demorant a Baulme, gouverneur de la prevosté du lieu, neufz livres pour un an; » — réparations au château de Vesoul.

B. 104. (Registre.) — Registre papier de 128 feuillets (filigrane : *globe crucigère*).

1460. — *Comptes généraux.* Compte du trésorier d'Amont. Recette « de la maistrise des courduanniers de Baulmes admodiée, ainsi qu'il est accoustumé, aux courduanniers dudit lieu, XV s. estev.; — de la mine de fer et forge de Pons-les-Molins admodiée pour douze ans, XII l. estev ;... — exploiz de justice advenuz, escheuz et adjugiez en la court du bailliaige d'Amont : ... de messire Guy de Grantmont, chevalier, seigneur de Chastillon-Guiotte, pour le seel du testament de feu messire Jacques Anthoine, jaidis chevalier, son père, et de fut Thomas de Grantmont, son frère, publiez en la court dudit bailliage, IIII l. et LX s. estev.; — des rentes et revenues appartenant a la garde de l'eglise, ville et terre de Luxeul, laquelle garde, ensemble les rentes et revenus y appartenans, a esté baillié et transporté par le Roy a mondit seigneur par le traictié de la paix generale faicte et concluse a Arras entre le Roy et mondict seigneur, ou mois de septembre l'an mil CCCC trente-cinq;... — missions... a frere Estienne de Pierrefontainne, prieur du Mousterot [lez Traves]... X l. est.;... — gaiges de cappitaines... Nicolas de Buffignecourt, escuier, cappitain du chastel de Jussey;... Estienne de Faletans, a Vesoul;... Huguenin de Verchamps, a Montjustin; Jehan de Vauldrey, a Montboson; Jehan de Rix, a Chastillon-le Duc;... Jehan de Rupt, bailly d'Amont;... maistre Pierre Nalot, advocat d'Amont;... Jehan Poinsot, procureur d'Amont;... a noble et puissant seigneur messire Thiebault, seigneur de Neufchastel, mareschaul de Bourgogne, gardien de par mondict seigneur des eglise et abbaye de Luxeul... pour un an, C francs;... — pour avoir reffait a grant haste, pour le doubte des Alemans et de la prinse de Lure, le pont-leviz du chastel de Montjustin et une tour ronde neufve contigue a la première porte du chastel (somme, 262 f. 1 gr.) » (incomplet).

B. 105. (Cahier.) — Cahier de papier de 16 feuillets (filigrane : *une ancre, une hache*).

1464-1465. — *Comptes généraux.* « La valeur du cler des estas des offices de recepte de monseignour en Bourgoigne pour l'an LXV. » Bailliages de Dijon, Chalon, Auxois, Montagne, Autun, Charolais, comté de Bourgogne, comté de Mâcon, terres royales enclavées; somme totale, 63,437 l. 18 s 6 d. « Et est assavoir que sur ladite somme est a deduire la pension de madame de Bourbon, montant Vm livres. » — États : de Jacques de Merlia, receveur d'Orgelet, 650 fr.; de Jean Baressols, receveur de Faucogney, 1,100 l.; de maître Jean Pillot, trésorier de Vesoul, 1,800 l.; d'Antoine de Traves, receveur de Châtelbelin, 110 l.; de Mahieu de Guerry, receveur de Bracon, 100 l.; — « estat de Jehan Vurry, tresorier de Dole... de moindre valour que les années passées, tant pour raison de la diminution des péaiges par raison de la routure des foires de Genève, comme par ce que les blef et vins sont a present en petite valour, IIIIm Vc l. (fo 15); » comptes de Germoles et Montagu.

B. 106. (Registre.) — Registre papier de 194 feuillets (filigrane : *un P surmonté d'une croisette*).

1472-1473. — *Comptes généraux.* « Estat de la recepte generale de Bourgogne pour l'an fini a la fin de septembre mil CCCCLXXIII;... » preparé par la chambre des comptes et par Jacques Pourcellot, tresorier ducal; — des habitans des terres d'oultre-Sone pour l'octroy par eux accordez oudit mois d'aoust, XIIIc l.; des deux estats ou conté de Bourgoigne, c'est assavoir les prelats et le peuple pour octroy par eulx semblablement fait, Vm l.; des nobles dudit conte qu'ilz ont accordé par les II francs par feu que monseigneur re-

queroit sur eulx et leurs subgetz, se c'est le plaisir de monseigneur de l'accepter, xv^m l. (f° 1, v°); — pour le paiement des picquenaires et autres piétons de Ferrette que messire Pierre de Hacquembach doit faire mener devers monseignour, xvi^m l. (f° 2);... — artillerye;... a Pierre Mariguier, artilleur, pour la valeur et façon de quatre arbalestres d'achier, xii l. t.;... — a maistre Benoit Marion, pour la valeur et façon d'une grosse serpentine de fer pesant iiii^m vii^c xxxvi l., ii^e iiii^xx xvi l. tournoises;... — a Jehan Bernart, pour plusieurs menuz fraiz qu'il a convenu faire et supporter en la façon de la grosse serpentine de mitraille faicte par maistre Jehan Le Real, xxix l. (f°s 7-10); » — messages et gens d'armes (f°s 11-17); — « et soient advertiz messieurs le le chancellier et des finances que... l'on ne scet plus a qui emprunter, pour ce que on ne fait autre chose passé tantost a trois ans et sans riens rendre, dont tout le pays est vexé et travaillié, et n'y court point marchandise; et si a esté et est encore pillié et mangié de gens d'armes; et d'autre part quant l'on trouveroit aucuns d'estat et faculté pour prester, dont il y a peu, sy n'y a il point d'officier qui ait credit pour baillier ses obligacions et seurtez de rambourser, car a faire obligier les officiers en leur propre noms, l'on ne scet se l'on en seroit content, et d'autre part iceulx officiers ne quierent que estre deschargiez de leurs offices (f° 19);... — advertissement des places et villes conquises et mises en l'obéissance de monseignour le duc, soubz la conduitte de monseignour le gouverneur (juillet 1472) (f° 40, r°);... — a messire Pierre de Hacquembach, grant bailli de Ferrettes, messire Bernard de Ramestain, son lieutenant, et maistre Lienard Despoutos, en prest pour aler par devers le duc d'Austerice a ii^e xxii f. ii gr. (f° 86);... — estat de Aubry Barbier, tresorier de la saulnerie de Salins et recepveur des receptes de Bracon, Chastelbelin, Joulx et Pontarlier (1472 1473) (f° 92)... » bailliage de Dijon (f° 98); de Mâcon (f° 132); de Vesoul et de Faucogney (f° 138); de Dole (f° 244); « autre recepte a cause des deniers de l'association faicte par ceuls de Besançon des gabelles qui se liévent audict Besançon, et selon laquelle associacion mondict seigneur prent et doit avoir la moitié d'icelles gabelles, pour lesquelles gabelles conduire et pour en recovrer le proffit, les recteurs et gouverneurs d'ancienneté ont ordonné l'année commancer au premier jour de janvier et fini au dernier jour de decembre, sans ce qu'ils y aient voulu faire ne consentir mutacion selon l'introduction des autres receptes de mondit seignour en Bourgoigne (f° 146);... au baptisement de l'enffant de maistre Jehan Bongarçon, phisicien de monseignour... comme il appert par certifficacion de messire Jaques Mouchet, chevalier... iiii fr. (f° 150); » — bailliage d'Autun (f° 152); — châtellenies : de la Perrière (f° 158); de Chaussin (f° 162); — bailliages : de Chalon (f° 166); d'Auxois (f° 174); de la Montagne (f° 186).

B. 107. (Registre.) — Registre papier de 50 feuillets (filigrane : *un P sommé d'une croix).*

1475. — *Comptes généraux.* « Contrerole particulier sur la serche des feux des gens d'eglises, manans et residens ou bailliaige d'Amont, par nous, Estienne Moyne, licencié en lois et en decret, conseiller de monseignour le duc et conte de Bourgoingne, et Jehan du Treul, demeurant a Dijon... deputez a ceste partie... a la nomination de messieurs des trois Estats des duchié et comté de Bourgogne, sur le fait de l'aide de vi^e mil livres estevenantes ouctroyé a nostre dit seignour au mois de novembre mil iiiie lxxiii, a payer en main... avec honnorables hommes, maistre Jehan Pillot, aussi conseillier de nostre dit seignour et son tresorier ou bailliaige d'Amont, et Huguenin Barressolz de Vesoul, clerc et libellance dudit bailliage d'Amont (f° 1);... — *Pesmes*, messire Hugues Guey, prebstre curé dudit lieu, aiant patrimoine a Lisle sur le Doubz, lequel est esté naguère destruit par les Halemens... et peult valoir la cure dudict Pesmes, par commune année, environ xl francs;... — *Valay*, frère Ferry Durand, prebstre religieulx de saint Jehan d'Hierusalem, curé dudit lieu, inhabile a tenir patrimoine pour ce qu'il est religieulx;... — *Ray*, a Ray a une chappelle de six chanoinnes annexez avec la cure, y compris le curé... messire Guillaume Charretenet, doyen dudict Ray, messire Jehan Breton, messire Estienne Velut, messire Pierre Vernier, messire Pierre Babiolet, tous chanoinnes dudict Ray;... — le prioré de Charmote-lez-Ray peut valoir par communes années environ huyt frans;... — doyen et chanoinnes dudict Colunmostier, au nombre de six chanoinnes et le doyen, vault chascune prebende en temps de paix environ dix frans, et le doyen le double, et ne vault le tout riens;... — frère Henry de Joux, commandeur de Dampmartin-lez-Baulmes, et peut valoir en temps de pais quinze frans, et de present ne vault rien;... — *Lieucroissant*, reverend père en Dieu dampt Pierre Paupart, abbé dudict lieu de Croissant, affirme par le voul de sa religion que l'abbaye dudit lieu ne vault riens de present en revenue, pour ce qu'elle est inhabitable et tous les villaiges appartenans a icelle sont brulez par les Halemens, et sont mendians les religieulx de ladicte abbaye, laquelle abbaye soloit valoir en temps de paix environ cinq cens livres;... — *Marnay-le-Chasteaul*... messire Guillaume Malrain, prebstre curé dudit lieu, la cure vault par communes années environ xx frans. »

COMPTES DES PRÉVOTÉS ET CHATELLENIES DU DOMAINE.

B. 108. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 1m96; filigrane : *une épée*).

1347-1348. — *Prévôté d'Arbois.* « Parties de plusieurs messageries faites par Renaudin de Pepillien, prevost d'Arbois, en l'an finissant a la sent Michiel l'an XLVIII;... — le mardi devant la Kathedre Saint Père (14 janvier 1348), unes lettres envoies a monseignour Phelippe de Vianne, que fut a la jornée que ma dame de Flandres et ses gens avoient contre les gens monseignour de Chalon, entre Abbans et Quingey, le premier juedi de karoyme, XIII d.;... — item, pour ce fait mayme envoié unes lettres a prevost de Poloignie contre lidiz Jeham et suen compaignon disoient avoir emposenez la fontenne de Poloignie par devers Arbois; item, pour cestuy fait a chestelain et a prevost de Laon le Sanier, pour lours faire savoir loudit emposenement, XVIII d.;... — item, unes lettres envoiés a Besencon a monseignour le gardien a Besencon de part le prevost d'Arbois, sus le fait du gaigement que lour avoit fait suis la dame d'Oseiller, a quel gaigement lour avoit batuz les sergant de madame. »

B. 109. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 0m80).

1352-1353. — *Prévôté d'Arbois.* « C'est li compte que Guienet Libaul, garde des clers de la vote d'Arbois madame de Flandres, rent a Haymonet de Cerdon, recevours pour ma dicte dame [la comtesse] de Bourgoigne, des vins de la dicte vote de une année des vendenges, de la S. Michiel l'an M CCCLII tanque a la dicte feste l'an LIII;... — item, le juedi appris S. Martin d'estel venist Arbois dame Alix de Bracon et Hugues, li apotiquare de Quingey, et demorairent tanque le sambadi a soir pour faire l'aigue ardant (*l'eau-de-vie*) pour ma dame, se despandirent en vin que pour despans que pour faire l'aigue, I querril et III channes;... — somme, XXIIII muy IIII quarril IIII soitier et III channes; de ceste some il a dou vendu IIII muis et XXIIII channes, la channe III graus monte XII florins VII gros, et li recoipte monte XXX muys. »

B. 110. (Liasse.) — 2 rouleaux papier de 1m85 (A) et de 3m22 (B) de long.

1353-1354. — *Prévôté d'Arbois.* (A). « Missions faictes par Guillaume de Pupillin, prevost d'Arbois, dois la saint Michiel l'an LIII tanque a la S. Michiel l'an LIIII, lesquelles missions se doivent rabatre de l'admodiation de la dicte prevostez, que monte VIIIxx et X l.;... — le mercredi après l'Apparition, pour unes lettres envoies en Bracon a chestelain dudit leu de part monseignour Guillaume d'Esternot, pour le fait de doux chevalx qu'estoient Arbois, lesquelx estoient chu gaigiez sus Jaquet d'Yvourey pour le bois de Mochay, et auxi pour le fait des bestes de Montigny que cils de Bracon avoient prises, IX d.; .. — pour mostrer et requerir au baillif de la contey que cils de la contey fussains aydans es gens de ma dame contre ces de Besencon, qu'estoient partis de Besancon pour corre a Lielle sus les genz de madame, pour paure et desrochier la tour Jehan de Sey, liquelle est du fiez de ma dame et du riere fiez de la contey, liquel baillif n'estoit pas a Pouligney, mais y demora li messaige toute la journée et dementier cils de Besençon se retrahirent. » — (B). « Autres missions. Le juedi devant la Purification Nostre Dame, a point du jour, fut envoiez queire a Pouloigny de part le tresurier et le procureur li prevost et ses clercs, pour ce que li sergenterie et la banniere d'Arbois estoit partie pour aler a Chissey pour le fait de ces de Besençon qu'estoient partiz pour corre devant Lielle en la terre de madame, se lour convient ferrer lour chevalx pour aler après la bannière se en comptent XVIII d.;... — item, au dit jour compte pour les gaiges des aberestiers d'Arbois qui furent tanque sus la Louhe vers Chissey pour ledit fait, par le commandement des genz de ma dame, pour L aberestiers d'Arbois, pour le banneriers luy cinquieme, pour celuy qui porte le pennoncial luy tier, et li III sergent pour chescun des dessus noumez VI d., montent XXX s. VI d. »

B. 111. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 1m11).

1353-1354. — *Prévôté d'Arbois.* Compte des vins rendu par Guyenet Beau, garde des clefs de la voûte d'Arbois. « Le juedi devant la Tout Sains, l'an LIIII, bailliez a Perrin, le vallet monseignour Tiebaul de Cey, gardiains ma dame... V quarril IIII soitiers;... — item, pour la venue ma dame en Bourgoigne et pour monseignour Tierry, qui demora Arbois pour sa maladie; LXII muis et VII channes;... some toute de ces dues années, IIIIxx XIX muys III quarril XII channes. »

B. 112. (Registre.) — Registre papier de 53 feuillets (filigrane : *tête de bœuf*).

1480-1481. — *Prévôté de Bracon* (Salins). Compte rendu au roi [Louis XI] par Jean Bonier, receveur de Bracon. Recette. « De messire Guillaumet de Poupet, chevalier, seigneur de la Chault, et maistre Jehan de Poupet, evesque de Chalon, frères, sept s. est.;... — de Jehan d'Andelost, de Salins, escuier, IIII s.;... — de Huguenin Saget, de Salins, escuier, IIII s.;... — du neufiesme de la char d'un buef de court que on doit chascun an au roy, nostre seignour, au terme de Noel, néant icy pour l'an de ce present

compte, pour ladicte char a esté prinse par le capitain dudit chasteau de Bracon [Jehan Le Baulat];... despense : a noble homme Symon de Bannans, escuier et lieutenant du chastellain de Bracon... x l., gaiges dudit office;... a honnourable homme et sage maistre Nytier Patornay, conseillier du Roy, et son advocat au bailliage d'Aval et en la chastellenie de Bracon... LX solz est., gaiges d'un an;... — aux dames abbasse et religieuses de Migectes, ordre de saincte Clère, LXVI s. VIII d.;... — a Guillaume Blanchon, chevaucheur et serviteur de monsieur de Maillot... d'avoir esté dudit Bracon a Dijon devers monseignour le gouverneur querre deux mandemens touchant la justice dudit Bracon, l'ung pour contraindre tous ceulx qui ont rentes en leurs mains concernans la justice, droiz et prerogatives dudict Bracon, l'autre contenant la deffense faicte a tous appellans des appoinctemens et sentence données audit Bracon de non plus relever leurs appellations, si non en parlement, sur peine d'amende arbitraire. »

B. 113. (Cahier.) — Cahier papier de 9 feuillets (filigrane : *une aigle éployée et couronnée).*

1348-1349. — *Prévôté de Châtillon-lez-Besançon.* Compte de Renaud de Jussey, chevalier, châtelain. « Pour plusours gens d'armes, sergens et hovriers qui ont estey en garnison ou dit chastel, et auxi pour faire pluseurs ouvres necessaires a la garde et deffance dou dit chastel;... — despanx commansans le XXV jour de juillet CCCXLVIII, c'est a savoir pour x escuiers estaublis a la garde dou dit chastel de Chastoillon; Guillaume et Roffinot, ses frères; Jacobt de Buxieres; Huars de Chaux; Jehans d'Arguel; Richar de Baterans; Jehans de Bonnay; Gilot de Chastel-Chaslon, et avec aux estient aux missions monsieur li maistres de l'espingole et leur vallez, l'ung avec des fornes et une bée, por tout XXIIII personnes;... — pour un cor a corner la vaite ou chastel, VI s. VIII d.;... — a Blandin de Voiray, qui fut querir le chastellain en son paiiz pour le movement de monsieur Jeham d'Abans, le XV[e] jour de septembre, XVIII d.;... — au marquis qui portit une lettres a Richart Perrenote de Salins le IX[e] jour de novembre, III s. »

B. 114. (Rouleau.) — 1 pièce parchemin, 1 sceau.

1349. — *Prévôté de Châtillon-lez-Besançon.* Compte de Guillaume de Thoraise, châtelain. « Premierement, pour les despens et missions de x homes d'armes mis en guernison ou domgeon et bourg de Chestillon, dois le jour de la seint Clement jusques le jour de la seint Vincent ensuigvant, c'est a savoir monseignour Guillaume de Lyle, Jehan son filz, Huguenin d'Aubone, Huart de Chaux, Roffinat de Chestillon, Jacob de la Barre, Estevenin de Buxieres, Diemange Lombart, Dimange de Barey, Girart li Juix, demorez oudit chastel par le terme desus dit, contenant LX journées, et estoit a IIII chivax li dit messires Guillaumes, et li autres a III et a II chevax, en ce comptez plusieurs aides de cusine... VII[xx] X livres;... — item, pour x sergens demorez en guernison ou domgeon de Chestillon, sergenz estrainges pour tant que l'on ne se osoit pas fier dou tout en yceux de la terre de Chestillon, pour la doubte qui ne suspendissent a la partie Jehan de Bourgoigne, li quels sergenz gaitoient et eschargaitoient demorez LX jourz, XXXVII l. X s. »

B. 115. (Liasse.) — 3 pièces papier dont 1 rouleau long de 1[m]18 (filigrane : *une chimère).*

1348. — *Prévôté de Chissey.* Compte du prévôt. « Venirent a Chissey le juedi a soir devant le diemoynge que l'on chante *Oculi mei*, l'àn mil III[c] XLVII, messire Thiebaul de Cey, gardiain pour madame de Flandres en sa terre de Bourgoigne; messire Guillaumes d'Esternoz, chevaliers; Eymonet de Cerdon, procurours de ma dicte dame; maistre Guillaumes Crochet, li prevost d'Arbois; Jehan de Molain, li prevost de Fraissans, et plusours autres du conseil de ma dicte dame. et demorirent a Chissey jusque le sambadi ensigant;... — pour unes lettres envoies de monseignour Phelippe de Vienne de part Jeham de Chissey, pour le fet des briganz d'Abbans, qui avoient pris une charuhe; » — certificat scellé par Perrenat Du Pont, constatant que « l'an mil III[c] XL et huit, le juedi devant Penthecoste, venirent a Chissey par le comandement de Eymonet de Cerdon, luef tenant du baillif pour ma dame de Flandres, et pour acunes causes qui estoient venues au dit lue tenant des besoignes de madame Jeham de La Platière, et Perrenins du Pont, clerc du baillif, pour tenir les essises a Chissey; » — autre certificat constatant que le 27 juin 1348, il y eut journée à Chissey « ou firent deffaut les gens monseignour d'Aucuerre et de Chastel Roilla, touchant la benne et nez (nef) de Chissey. »

B. 116. (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 1 rouleau (long., 1[m]09), 8 sceaux.

1330-1331. — *Mairie de Cinqcens.* Comptes et acquits d'Humbert, maire de Cinqcens. « Nous, Hugues de Bourgoigne, faiçons savoir a touz que li maires de Cincent compta a nos a Chestoillon le lendi après la saint Ylaire, l'an M III[c] XXIX (15 janvier 1330)... somme viez et novel que li maires devoit CXIII l. IX s. VI d.; » — quittances : de 37 l, produit des moulins de Cinqcens, donnée au meunier par Hugues de Bourgogne, qui les avait reçues par l'entremise de

Nicolas, son chapelain, 1330; — de 18 l. 18 s. donnée au maire de Cinqcens par le même Hugues; — mandement de 100 sous, prix « d'un char ferrei, » délivré au maire de Cinqcens par Nicolas, curé de Thil, 1330; — certificat de paiement de victuailles consommées à la Bretenière, le 1er mai 1330, par Henri de Bourgogne et sa suite; — Huguenin de Bavans, bailli d'Hugues de Bourgogne, certifie qu'Humbert, maire de Cinqcens, a payé 52 l. est., produit des aides de sa mairie, entre les mains de Jean Porcelet, bourgeois de Besançon, 1331; — semblable certificat relatif à une dépense de 6 l., effectuée à Orchamps et Étrepigney, par Hugues de Bavans et son clerc, y tenant les assises d'août 1331.

B. 117. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 2m09; filigrane : *une hache).*

1349. — *Prévôté de Colonne.* « C'est li vendue et esploit dou poisson de l'estang au Guynart en la terre de Columpne, liquelx Gobion de Dole avoit empoissonez par le temps qu'il vivoit, faite par Perrenoz de Lavans, clerc sus ce commis par Nycholoz de Florence, gruyer en la contey de Bourgoine, en la peschie en la karoime, l'an quarante et huit, par Perrenoz dit Coifferet et par Jeham Bigoz, d'Espremont, peschours; » — vente de « carpes, carpotes, lancirons, lancironots, roucailles, bremailles, anguilles, » à des particuliers de Colonne, Dole, Poligny, Sellières, Châtelay, Vers, Frontenay, etc.; — somme toute, 142 l. 18 s. 3 d. « la grant obole d'Auxonne compte por II deniers, le gros por II s. VI d. »

B. 118. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 1m78) et 3 pièces papier.

1330-1360. — *Prévôté de Dole.* (A). Comptes de Menotey et Raynans. « Rant compte a monseignour Hugon de Bourgoigne, Jehans li Racenez de Monestiers, premierement que il duit a monseignour par fin de compte a Chestoillon, le sambaidi devant la saint Vincent, l'an mil CCC XXIX; » — travaux des vignes « pour tailler... fossorer... vendangier les vignes; » — somme des dépenses : 117 l. 12 s. 3 d. — (B). Comptes des vanniers de la prévôté de Dole pour les années 1358, 1359 et 1360.

B. 119. (Registre.) — Registre papier de 75 feuillets (filigrane : *des balances et un lévrier).*

1365. — *Châtellenies de Faucogney et de Jonvelle.* « Cy après s'ensuigvent les rantes et revenues de Faulcoigney, Chastel-Humbert et des appartenances de ceste année mil CCC LXV; Faucoigney; le Champt; Heunegre; Bruelx; Sainte-Marie; Hamaige; Bruere; Proiselliere; Langle; Bessey; la Corbière; Belmont; Esbois; la Maille; Armont; Lantaine; Escrumaigny; Cheveigney; la Mair; Melay; Saint-Hilaire; Ternuay; Belonchampt; Bois Flory; Brumbier; Courreviller; Saulcy; la Rochate; la Verre; Melesey; Fresse; Buemont; Eschelay; la Rue; Soybierre; Saint-Germain; Montesal; Saint-Martin; Saint-Salvour; Quers; Citers; Damberoing; Sauls; Francheville; Reignoville; Bouhans; Seurance; Tertre; Charme; la Fontaine; Mondoyon; Betoncourt; Moilleroncourt-S.-Pancray; Coulombe; Graisses; la Demie; Grange du Pons; Sert; Boignon; Por sur Soone; » — Port-sur-Saône, « li hoirs le maistre de l'escolle, pour leur maison, VI d.; — du loyer des aules de Por ou les merciers ont acoustumé (IIII d. par estal de mercier), XV s.; — du loyer des aules pour les drappiers (II sols pour chascune pille), XXVI s.; — fromaige dehuy en la mairie de Melesey; Jehan du Vernoy et Richerdel son serourge, I poise; la heritaige au Bouquat de Fresse, 1 cartier; Willemin li Braucot d'Amaige, demie poise; » — liste des terres « estans a la contey de Bourgoigne et que madame la contesse de Bourgoigne a baillies a monseignour le duc de Bourgoigne... et se puellent racheter, » situées dans les ressorts de Baume, Montbozon, Chariez, etc.

B. 120. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 1m18; filigrane : *deux cercles unis par une broche).*

1330. — *Prévôté de Fondremand.* Compte de Perrenot de Chariez, prévôt. Valeur des gîtes de la prévôté : 54 l. 13 s. 3 d.; — somme totale due par le prévôt, 547 l. 3 s. 9 d.; — dépenses : « de ce ay payé li diz Perrenoz sus I lectre des Lombarz de Monjustin, XLII l. XI s.; — sus lettre de monsi Nicholaux, curey de Til, VII s. VI d.; — sus lettres de Hugues de Bavans, baillif monsseignour, C s. estev. »

B. 121. (Liasse.) — 2 cahiers papier, ensemble 12 feuillets.

1348. — *Prévôté de Fondremand.* (A). Compte de la confiscation des juifs de Fondremand, rendu par Gauthier, prévôt du lieu, et Henri, commissaire du duc, aux gouverneurs du duché de Bourgogne, à la suite d'une saisie générale opérée par Jean des Murs, de Jussey, et de la rédaction d'inventaires mobiliers dressés par Étienne, tabellion de Fondremand, en présence de Jacques Danny, de Cendrecourt, écuyer, de maître Ferry, « maistre des escoles de Fondrement, » et de plusieurs autres. « Premierement, inventoire des biens Symonin [juyf] : VII coutres de plume, VIII cussins de plume; III coutres de plume; VII couvertures de list; V peelles d'airin; V poz de covre; VIII escueles d'estain; V poz d'estain; XVI linceux; VII toailles; III tergehures; III petites chaudieres; I cramaille de fer; I haiche

a tailler bois;... I fers de gauffres; plusieurs lettres, etc.;... — inventoire des biens a Mandant... deux paires de robes, l'une roige malrey;... — audit mons. Estienne, tabellion, et a maistre Ferry, maistre des escoles de Fondrement, qui ont escript les inventoires et plusieurs autres escriptures, paié et donné a lour pour lour poinne et salaire, IIII l. estev.;... somme des paiemenz, CVI l. XIII s. III d. » — (B) « Ce est la recepte d'argent que Gauthiers, prevoz de Fondrement, a fait tant de la vendue de biens moubles trovez es hostelx es diz juyfs des lettres comme des debtes des diz juyfs; » rançons de gages : « dou curie de Bourgoignons, pour la reinsson de I suen coursot et de I taaille, III s. VI d. est.;... — de Estevenate, la maistresse de Fondrement, pour la reinsson de I pot de covre, II s. est.; » — ventes de mobiliers : « I martel forrey de cendel, XXX s. est.;... — I muy de vin, LV s.;... — I cussin de plume, V s.;... — I vaiche, XV s.; — I bacin a barbier, V s. III d.; — V chaudieres viez, I trape a cure patez et I petit pot de covre, XV s. VI d.; — inventoire des creances du juif Mandant, somme, 30 l. 10 s. 5 d.; somme totale des créances des juifs de Fondremand « sur lettres et senz gaige, » 64 l. 1 d.

B. 122. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 2m23).

1349. — *Prévôté de Fondremand*. Compte de la pêche de l'étang de Fondremand faite en carême 1349, par Perrenin de Valay, clerc; Jacquot de Traves et Jacquot d'Apremont, pêcheurs. La pêche produit « roteille, lancirons, bremates, roces, plancons, perchates, toinches, boichez; » — « vanduy a cuei (cuisinier) l'abey de la Charistey V lancirons, III tanches, I bremate roces, XXV s.;... — somme toute [de la vente], XXXVI l. XIX d. IIII aguillons;... — somme de missions, VIII l. VII s. »

B. 123. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 1m96).

1347-1348. — *Prévôté de Fraisans*. Compte de Thiébaud d'Arbois, prévôt de Fraisans. Recettes : 191 l. 10 s.; — missions : « pour la faiçon de hun molin tout nuef qui a esté fait es diz molins, c'est a savoir une rouhe, hun rouhat, hun arbre, hun poutre, une archure, une entremuée que fut donée en taiche a Vienat Cuchart, de Dampierre, LXXV s.;... — pour oter et descombrer la pierre des murs qui hont estez desrochiez ou dit chastel de Fraisans... VI l. XV s.;... — pour despans qui furent faiz par monseignour monsi Thiebaul de Ceys, monseignour Eudes de Quingey, Haymonat de Cerdom et lour compaignie que furent à Fraisans a XVI chevalx pour veoir et visiter les ouvres dou chastel, XXXV s.;... — pour les missions et despans que lidiz Thiebauz ha faiz en poursuillant le petit Jehannin de Dampierre, qui estoit pris Abbans par le chestelain d'Abbans et ses complices de la garnison d'Abbans, par le temps de la guerre, pour ce que il disoient que li diz Jehannins estoit des comanz monseignour le duc;... — somme toute de ces missions, II^{c} IX l. III s. IIII d. obole. »

B. 124. (Cahier.) — Cahier papier de 17 feuillets.

1344-1345. — *Prévôté de Gray*. Compte du prévôt Jean de Morey. Tailles : 380 l.; — recette foraine, 31 l. 16 s.; — censes de juifs : Bonne-Vie, fille de Jossenet, d'Apremont; Josse Lambleur; Simonet, de Velesmes; Lionet, de Gray; Lion le Gros, « maistre dou boichel, » de Velesmes; Hélyot, Salomon et Colin, d'Apremont, paient en tout 10 l. 15 s.; — missions : « a monseignour Guy de Venères, chevalier, C s.; — a Jehan Joly, de Chaumont, marcheant, demorant a Pelongey, en rabatant d'une somme d'argent en quoy messires li dux estoit tenuz a luy pour pors que messires Robers, de Chastoillon en Bezoiz, a ce temps gardien de la contée de Bourgoigne, prist es bois environ la Roichelle, quant il assigez le chastel de la Roichelle... XV l.; — a Vernotier de Veleime, en quoy messires li dux estoit tenuy pour cause d'une vaiche qui fut prise doudit Girart, avec plusieurs autres bestes qui furent menées en l'ost devant Chastel Hembert, XXVI s.;... — pour les despans d'un vallet et chevaul faiz en portans lettres a monseignour le duc dois Gray a Paris, sur ce que l'on disoit que li Alemant avoient assigié Chastel Hembert... et trova lidiz vallez monseignour es bois de Vincennes, LII s. V d.;... — pour les despens doudit prevost, luy L^{e} de genz d'armes a doublet cheval et a troisel chevaul, faiz par VIII jours et demey, commancanz le venredi au soir après la saint Michiel l'an XLIIII (1er octobre), que les dictes genz d'armes furent tuit a Gray au gite, et continuelment ensuigant, pour aler au mandement monseignour Jehan de Montagu, bailly en Bourgoigne, et par ses lettres qui estoit a Clerevaulx sus Doul, le lundi ensigant (4 octobre), pour aidier a panre la fort maison de Mathay, laquelle fut prise le mardi (5 octobre)... IIII^{xx} I l. V s. »

B. 125. (Rouleau.) — Rouleau parchemin en 7 fragments, mesurant ensemble 7m82, et 1 rouleau papier (long., 1m50).

1345-1346. — *Prévôté de Gray*. (A). Comptes du châtelain de Beaujeu (incomplets). « Pour la robe du pourtier qui garde la porte [doudit chastel], XVI s.; pour sa chaucemente, pour l'an dessus dit, XII s.;... — pour les despans Regnaul Regnaudet, de Gray, sergent, qui demoray en prison a Beaulgeul dois le jeudi devant la saint Barnabé l'an

XLV, jusque es XX jours de Nouey que il fuit banniz a cort et a cry dou commandement monseignour Jeham de Montaguy, bailly de Bourgoigne;... — baillé a Huguenin de Beaulgeul, escuier monseignour Phelippe de Bergoigne, cuy Dex pardoint, XVI l.; » — frais de culture : voitures, charrues, réparations de harnais et colliers de bœufs, etc.; — « missions pour les gens d'armes qui furent envoyez a Beaulgeu en garnison pour la guerre de la contey de Bourgoigne, dois le diemenge devant la saint Nycholas d'yver jusque le mercredi devant la saint Vincent;... — pour les despens de Girart dou Mes, boutoillier ma dame, pour luy et pour ses maignies, quant il fuit a Beauljeul pour faire charroyer a Gray le vin de Belgeu. » — (B). « Ceu sunt les menuhes parties et les sommes des poissons et d'argent vanduz de l'Estang-Moyreaul... pendant la caroisme l'an mil CCC XLIIII per la main Guillaume de Quincey, chastelain de Beauljeul. »

B. 126. (Cahier.) — Cahier papier de 17 feuillets (filigrane : *un* Agnus Dei).

1346-1347. — *Prévôté de Gray*. Compte du prévôt Jean de Morey « pour faire les missions et despens des genz d'armes qui ont demorey a Gray en garnison en l'an dessus dit, qui fussient mis a gaiges pour aidier a garder jour et nuit pour cause de la dotance et guerre que l'on avoit contre monseignour Jehan de Chalon, le signour de Nuefchastel, les anfanz de Faucoigney et lour aidenz, par le terme de trente et cinc jours (13 décembre 1346-16 janvier 1347), et estoient XXXVIII hommes d'armes; » — victuailles consommées par la garnison; — « le jeudi après Noel (1346)... se partit messires Jehans, sires de Blaenay, de Gray, avec ly IIII gentilzhommes, et auxi s'en partit messires Jehans d'Arc-sus-Tille et ses nepvours, Jehans de Coublans, escuyers, genres monseignour Hugues d'Aichey, Perrenos de Rivere et Bertholemins de Vorbeville, escuyer;... le venredi ensigant se partirent messires Hugues d'Aichey, chevaliers, et ses escuyers; messire Jaques d'Aichey, chevaliers, et ses escuyers; Girars d'Aichey, escuyers; Perrin de Lielle, escuyers, et Jehans de Chois; et messires Richars de Marey, chevaliers, fut desaitiez et fust trespassez, et demorèrent audit leu XX hommes d'armes;... — somme de debtes, VI^{xx} XI l. XI s. IIII d., le florin de Florence pour XXI s. »

B. 127. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 10^{m}90; filigrane : *une aiguière*).

1348-1349. — *Prévôté de Gray*. Compte de la confiscation des juifs de Gray rendu aux gouverneurs du duché de Bourgogne, par Richard de La Loge, commissaire du duc, à la suite des saisies et ventes opérées par Jean de Morey, prévôt de Gray, assisté de Perrenot Le Coquet, de Jussey, clerc; — rachat de gages : par Guillaume Le Verrier, un haubergeon; par Jean de Cugney, un coutelas ouvré d'argent; par la femme de Parisot Laborde, de Gray, une courroie de soie partiellement ferrée d'argent; — argent trouvé chez Simonnot le jour qu'il fut mis en prison : 16 gros (« en XX solz comptez IIII parisis pour V deniers »), 14 gros 2 d. estev. (« en aguillons, mailles d'Auxonne »), plus, 6 gros tournois; — somme de la vente du mobilier de Simonnot, 59 florins 8 gros; — vente du mobilier du juif Parise : somme, 1 florin 13 gros; — vente des meubles de Lion Le Gros : 4 florins 4 gros 10 deniers; — vente des meubles d'Hélyot : « 1 paternostres, 12 mailles, » somme, 2 florins 1 gros 12 deniers;— ventes : des meubles du juif Bonne-Vie : somme, 2 florins 8 gros et demi; — « dou prestres de la loy, » somme, 1 florin 8 gros; — état du bétail possédé en cheptel par le juif Simonnot, et réparti chez divers particuliers; — ventes « un viez courset de guibelin et I viez chapiron verdot, I gros demy; — I courset forrey, V gros; » — somme des ventes mobilières, 108 florins; — compte spécial des juifs d'Apremont dressé par Jean Gurriot, prévôt dudit lieu; mobilier de Bonne-Fille : I coursot tanney forey d'une viez paune, III aunes de pers blanchot, I cote de pers, I courset de tiretenne a homme, I mantel deschaquetey, » somme, 3 florins 6 gros 7 deniers; — mobilier de Moissel : somme, 1 florin 1 gros 8 d.; — somme des ventes d'Apremont, 13 florins 7 gros 7 d.; — « ce sunt les debtes dehues es juyfs de Gray tant en lettres comme fuer lettres, si comme ils les hont devisées, presens monsieur Pierre Valon, tabellion de Gray, Henry de Fondremant, Villemin dit Brainche, de Gray, maistre Jehan de Morey, prevot de Gray; » — somme totale des recettes « tant d'argent trovey sus les diz juyfs en lour hostelx comme de vendue de lour biens et de l'exploit de lours gaiges, » 243 florins 11 gros; — missions faites dou « commandement monseignour Guy de Vil, chevalier, et de Jehan de Coublans, escuier, commissaires de par monseignour le duc sur le fait des diz juyfs; — item, fust estaubliz Raymondins, pourtiers dou chastel de Gray, pour administrer es diz juyfs aigue, feu, estrain (paille), et especialement pour ce que il les gardest plus fiaublement; — item, en furent mis III des diz juyfs en prison en la tour de la ville que l'on ne mist pas aveques les autres ou chastel, et les garda tout le temps que il demorèrent en prison;... — item, ha paié lediz Richars a Jehan Petitot, de Gray, penetier, pour le pain que il ha fait, de quoy li dit juyf ont vescuy dois le jour dou mardi devant la sainte Katherine (18 novembre 1348) jusques le XXVIIe jour de favrier (1349), pour chascun juyf, XIII soudées de pain;... — somme de cez paiemens et missions, II^{c} XVIII florins II gros III d. estev. »

B. 128. (Rouleau.) — Rouleau parchemin (long., 0m59).

1350. — *Prévôté de Gray*. Compte rendu par Jean de Bonay « de l'amoisenement de la prevosté de Gray a lui amoisenée... par mons. de Ray, lours gardiein de Bourgoigne, pour la some de VIxx l. estev.;... a mons. de Ray, gardiein de Bourgoigne, LXI s. IIII d. (24 mars 1350);... — a mons. Girart de Monfaucon, gardiein de Bourgoigne en celle propre année après le seignour de Ray, XLIX l. XIII s.;... — pour despens de III serganz, II vallez et I clerc saisissant blez, vins, chars, lars, buefs et chestrons (moutons), en la terre de Champlite, d'Autrey, de Dampierre, de Montaz et de Belgeu et autre part ès lieux de la prevostey de Gray deçay la Seone, pour la venue mons. de Normandie, qui devoit estre a Gray es III sepmainnes de Pasques pour panre ses homaiges vaquanz; » — même opération « en la terre de Pesmes, de Marnay, de Chois et de Cornuel;... — dou commandement monseignour Hugues de Vercealx, baillif en Bourgoigne... pour le mandement que façoit li gardiens a la Loye pour mettre le siège devant Saveigney;... — pour panre vivres pour le mandement doudit monseignour le gardiein qu'il façoit ou vaul de Monboison contre les Alemanz l'uictave de la Toussains;... — *auditum Divionis*, XXVIIe *die junii anno* M CCC LIIe. »

B. 129. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 2m05).

1358. — *Prévôté de Gray*. Compte de pâturage des bois. « Pors de Gray mis en pessens ès bois de la dicte ville de Gray en l'an mil IIIe LVIII, don li pors d'aluchage doit VI deniers estevenans, et li pors damas doit XII deniers estev.; » — liste des possesseurs de porcs; — somme totale pour Gray, « IIIe XVIII pors d'aluchaige et XXXIIII pors damas;... — Gray-la-Ville: XXX pors d'aluchaige, XVIII pors damas; — Velers, IIIIxx pors d'aluchaige;... — Veleime, XIXxx pors d'aluchaige et C pors damas;... — Ougney, VIIIxx pors d'aluchaige et LVIII pors damas. »

B. 130. (Rouleau.) — Rouleau parchemin (long., 0m34).

1370. — *Prévôté de Jussey*. « C'est le compte que reindent a vous mes chiers signours messignours tenans les comptes en Bourgoingne a Poligny pour madame la comtesse de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, Heymonnez de Boingne, escuiers, demorans a Jussey, et Estevenez li Millez, de Jussey, d'une somme de trois cenz florins de Florence, de quoy il [estoient tenuz] a ma dicte dame par la main monseignour de Montbeliart, adonc gouvernour et gardien du contey de Bourgoingne, pour... ce qu'il avoient laissié aler Thomas de la Roichelle qu'il avoient et tenoient pris a Jussey lorsque lidiz Henmonnez estoit prevoz de Jussey;... — pour la despense de feu monseignour Hugue de Vienne, signour de Saint-George, et des gens d'armes lors estans avecques ly, demorans adonc en garnison du chastel de Jussey... fais en l'hostel [dudict Heymonnez], en l'an mil CCCLX... XXV florins. »

B. 131. (Cahier.) — Rouleau papier de 0m93 et 1 cahier papier de 9 feuillets (filigrane: *une main mise en pal, sommée d'une croisette)*.

1348-1467.— *Prévôté de Montbozon*. (A). « Ce sont les debtes que l'on doit es juiers de Montboson, desquelles l'on n'ay paiey ne acourdey acunne chose... somme totale des dictes debtes, IIcLXVI l. XIII s. X d. » (B). Extraits des comptes généraux de Vesoul relatifs à Montbozon, 1461-1467 (incomplets). Recette, gîtes « des habitans de Cendrey, XIIII l. est.; » — d'Avilley, 12 l.; — d'Ollans, 12 d.; — des ventes de Montbozon, 35 l.; — de la mairie et sergenterie d'Authoison, amodiée à Estevenin Patel, de Montussaint, 100 sous; — dépense: à l'abbé et couvent de Bellevaux (fondation d'Alix, comtesse de Bourgogne), 100 s.; — « la maistrise des courduanniers pour ledit an LXVII en a esté faicte recepte de dix solz, et par le compte dud. an LXI ne est faite aucune mention;... — la mairie de Fontenoy fust admodiez pour l'an LXI le pris de XXVI l., et l'année LXVII, XIII l. X s.; — des appellations de la justice des assises du bailli aud. lieu ont valu lad. année LXI X s., et l'année LXVII, XXV l. XV s., ainsi plus XIIII l. V s. »

B. 132. (Rouleau.) — Rouleau papier (long., 0m62).

1331. — *Prévôté de Montjustin*. Compte de Jean Nenat pour la garnison du château de Montjustin. « L'an M CCC XXX, le grant jusdi, furent mis en garnisson ou chestel de Monjustin es despans monseignour monseignour Hugues de Bourgoigne, messi Jaques de Molans, Perrins de Verchans, Jehannenoz de Monjustin, Girars de Borrey, Estevenaz de Port, li Chichez, Guioz fil a Maire, Simonins li Fourriers et X serjans avec; et il demorarent li X serjant jusques au lundi après Paiques; — gaiges de X serjan... XL s. estev.;... pour les gaiges de Perrin de Verchans et de monsi Guy de Bourgoigne XXXI l. X s.; — somme de reçoites, LXXIII l. IIII s. IIII d. »

B. 133. (Liasse.) — 2 cahiers papier, ensemble 38 feuillets (filigrane: *un cheval)*.

1348-1347. — *Prévôté de Montjustin*. Comptes; (A).

« Menues parties des hovraiges dou chestel de Monjustin dont Jehan de Montaguz ay comptey en son present compte en grosses parties de l'an XLIII ;... — pour les verrières des doues fenestres dou poile, XXIII s.;... — pour charroier laive (pierre de lave) pour recovrir la chartre tout de nuef, XII s. est. » — (B). Compte de Jean [de Montagu] de novembre 1343 au 22 janvier 1347. « Le juedi jour de saint Clemenz y furent messire Jacques de Chariey, ses escuiers, I vaillat, III chevaux ; Poinçaz de Faverney, I vaillat, II chevaux ; li fiz monseignour Maillefer, II vaillez, III chevaux ; Perrins de Goenans, I vaillat, II chevaux ; Henriz de Charcenne, I vaillat, II chevaux ; li Ruichet, Perrins de Noidant, Jehanz de Meroux, Vuillaumes de Lambrey, Guiaz de Geveigney, Jehanz de Roingnons, Renaudin de Rocour et Chambournay, ainssinc III atilleur et II mareschauz, funt XXXIIII personnes et XXIX chevaux,... pour garder ledit chastel contre les enemis de monseignour qui havoient jay boutey le feu en la terre de Monjustin celuy jour, c'est asçavoir ai Vil, a Haynans et ai Erpenans ;... — ès maçons qui faiçoient les murs secz entour la vile de Montjustin avec autres XV ouriers ;... — somme toute de la despense, III^{xx} VI l. VIII s. IX d., XXVIII bichaz VII quartiers d'avoinne ;... — ce sont les parties de la pesche de l'estang de Malbec (1345) » somme, 171 l. 6 s. 10 d.; — « messaigeries a Oricour a Perrin de Vil au Baquoillet, pour faire a aler en l'est au mandement de ma dame a Baume pour faire bien garder, envoié lettres de par ledit Jehan le mecredi après la saint Martin ;... — por lettres envoiez a Estobon de par le tresorier le mardi après saint Nicholas pour faire bien garder quar cil de Besançon et plusours banniz façoient faire eschieles pour panre fors maisons en Bourgoigne ;... — a Chastel Humber pour faire bien garder pour ce que messire Jehanz de Chalon estoit a Lure ;... — lettres envoiés au signour de Velersexel, a monseignour Richart de Vil, es anfanz de Grantmont, a Perrin de Vy et au Baquoillet qu'il fuissent apparoilliez a armes pour servir a Montjustin pour ce que l'on disoit que messire Jehanz de Chalon devoit bouter feu en lai contey... le jour des Bordes ;... — le juedi après S. Ylaire, les enemi monseignour estoient ensemble a Lile, le mercredi suigant, li enemi havoient corru a Vy et bouté le feu... a C hommes d'armes ;... — le mecredi après Quasimodo (11 avril 1347), pour porter lettre a monseignour Vuillaume de Lambrey a Baume et Clerevax, pour savoir novelles des enemis que s'estoient combatuz es genz de Clerevax ; a Baume le juedi (30 août 1347), pour faire savoir les trées (trêves) d'Oiseler ;... — a Vesoul le samedi (1er septembre), pour Belverne que li enemi avoient ars suis la trée ;... — a Estobon, pour ce que li sires de Nuefchastel et messire Henriz de Facoigneix havoient grant mandement pour ambler Estobon ;... — a Estobon le lundi après S. Clemenz, pour faire savoir les secondes trées (7 décembre 1347). »

B. 134. (Cahier.) — Cahier papier de 5 feuillets.

1367-1368. — *Prévôté de Montjustin*. Compte de Jean Gevigny de Montby, châtelain de Montjustin « après messire Jehan, sire de Cusance, dès le XIIIe jour de may CCCLXVII, que lidit sire de Cusance partit de l'office, jusques a la nativitey s. Jehan Baptiste CCC LXVIII, que messire Guillaume de Villefaux, chevalier, entra audit office de chastellenie ;... — du merchie de Monjustin ouquel ma dame a la moitié pour indivis admodiey a Vienot de Vesoul, XVI l.;. . — du four de Monjustin admodié a si Guy d'Arpenans, VII l. ;... — de la valour du seel de Monjustin, LXII s. VI d.;... — vendues de blez, de cire et de gelines.. somme toute de recepte, VIII^{xx}VII l. XIX d. obole;... — a Jehan dit Bredate, de Montjustin, et a Jehan Gratepoinet, d'Autrey, eschargaites deffuer ou chastel de Montjustin... par chescum IIII l. de gaiges ;... — a Monin dit Trucheriet, d'Arpenans, pour ses gaiges de corner oudit chastel, pour l'an fini a la s. Jehan de Latram, CCC LXVIII, X s. »

B. 135. (Liasse.) — Rouleau parchemin, long de 0^{m}55, et rouleau papier, de 0^{m}41 (filigrane : *une balance*).

1360-1373. — *Prévôté de Poligny*. (A). Compte (incomplet) de travaux faits au château de Poligny en 1360. « En faire les paroiz de II chambres en la maison nueve des estables dessus et dessouz pour maistre Pierre de Vissac, pour biaul père le confesseur la Royne, son phisiciain et pluseurs autres de son hostel ;... — cy après sus la mission de monter bois adit chastel pour faire les espingales, V sols ;... — faire l'oratoire de madicte dame en la chapelle dudit chastel plusieurs bans et traiteaulx tant a maingier sus comme pour la garde-robe. » — (B). « Missions et despens faiz par Guillemin Chevral, prevost de Poloigny, en façanz la provision de bestes pour ma dame la contesse de Bourgoigne, commençanz le premier jour de may CCC LXXIII... a Orgelet, Louhens, Gray ;... chastrons a I florin la pièce ;... XVI grosses bestes, pour LXX florins. »

B. 136. (Rouleau.) — Rouleau parchemin (long., 1^{m}06).

1284. — *Châtellenie de Saint-Amour*. « L'an Nostre-Seignour corrant per mil et dous cenz et quatre vinz et quatre, mission faites par monseignour le conte par la main Quartal. » — Dépenses de vendanges, « veyssiax (vaisseaux),

cercles, avanz (osiers), releyours (relieurs), emboyssiour (entonnoir); » — réparation « dou fort, » charrois de « chealz et areyna (chaux et sable . »

B. 137. (Registre.) — Registre papier de 105 feuillets (filigranes: *croissant renversé sommé d'une étoile* et *armes de Lausanne* (une épée et une clef en sautoir) *sommées d'une crosse).*

1321-1474. — *Prévôté de Salins.* Deniers accordés par le duc et comte de Bourgogne pour les fortifications du Bourg-Dessus de Salins. Cinq comptes rendus par Jean Bon, receveur ducal, des sommes prélevées sur les rentiers de la saunerie et employées à ces travaux. 1470. Recette : 1,073 l. 14 s. 2 d.; — dépense : à Jean de Saint-Moris, capitaine de Salins, vacations, 30 l. 18 s. 9 d.; — à Gui Gagnefin, apothicaire, « pour grosses confitures, » 6 l. 17 s. 10 d.; — 1471. Recette : 1,075 l. 18 s. 5 d.; — dépense : à Jean Belin, Jean Gillart dit Crestin et Jean Gillart dit Postyz, maçons, pour ouvrages faits en la « tour Benoyte, » 97 l. 3 d.; — pour 26 queues de chaux, 9 l. 15 s. — 1472. Recette : 1,056 l. 13 s.; — dépense : à Druet de Glannon et Pierre Perret, paveurs, 85 l. 6 s. 8 d.; — « pour l'achat et maisonnement d'une maison pour tenir le conseil des eschevins et habitans dud. Bourg-Dessus, » autorisés par lettres patentes du duc, datées du 12 août 1464 (Hesdin), 1,300 l. — 1473. Recette : 1,069 l. 10 s. 6 d.; — dépense : achat de « vint escrevisses pour la deffense et garde du Bourg-Dessus, » 36 l.; — à Gui d'Usier, chevalier, seigneur de Villette et de Vaudrey, bailli d'Aval, commis à l'audition des comptes de fortifications du bailliage, 58 l. 10 s.; — « a maistre Fleury, canonnier, pour avoir mis a point l'artillerie dud. Bourg, » 10 l. — 1474. Recette : 1,286 l. 17 s. 3 d.; — dépense : à Perron Landry, pour avoir percé des portes dans les fortifications, 8 l. 12 s. 6 d.; — à Antoine de Chaffois, écuyer, commis à la visite des travaux, 9 l.; — le receveur Jean Bon se déclare reliquataire, sur ces divers comptes, de 4,923 l. 8 d. La couverture de ce registre est formée d'une charte sur parchemin (presque entière) contenant le texte d'une vente de 50 livres de rente sur la saunerie de Salins, consentie, au prix de 400 livres tournoises, par Perrin de Bourbonne, écuyer, fils de Guichard de Bourbonne, et par ses sœurs, au profit de Dimanche Asinier, lombard salinois (février 1321).

B. 138. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 34 papier.

1462-1475. — *Salins.* Comptes et acquits de la fortification du Bourg-Dessus de Salins, de 1470 à 1474. Procédures contre les chartreux de Dijon, refusant d'acquitter, sur leurs revenus de la saunerie, la taxe des fortifications (1462-1471); mesurage des maçonneries exécutées par Jean Belin et les deux Jean Gillart, vérifié en présence de Jacques Guillemin, écuyer, lieutenant du pardessus des salines, 1472; — vente d'une maison sise à Salins, consentie par Humbert du Vernois, écuyer, seigneur dudit lieu, au profit des échevins du Bourg-Dessus, au prix de 600 livres estevenantes, 1472; — lettres du duc Charles le Téméraire accordant 300 livres de rente annuelle sur le communal de la saunerie pour parfaire les fortifications du Bourg-Dessus, Luxembourg, 22 avril 1474 (copie); — quittance de gages donnée par Jacques Guillemin, commis par le bailli d'Aval à la surveillance des fortifications de Salins (à cette pièce est jointe la copie de la commission donnée à ce personnage par le bailli d'Aval), 1474.

B. 139. (Registre.) — Registre papier de 37 feuillets.

1471-1474. — *Salins.* Compte des fortifications rendu par les échevins du Bourg-Dessus. Recette : 4,062 fr. 10 gr. 4 engrognes 1 tiers; — dépense : paiement de maçons, paveurs, charpentiers, marchands de chaux, etc.; — « a Jehan Colin, maçon, pour 20 pierres de trait pour les veuglaires et autres artilleries du Bourg, III s.; » — ferrure de la porte Malpertuis; — « a maistre Jehan Versoris, bachelier en droit, et Henry de Has, de Ray-sur-Soone, XV fr. pour avoir fait la pouldre de trait... et visiter l'artillerie; » — à Jean Guy, marchand de Poligny, 80 fr. « pour quarante escrevisses d'acier marquées a la marque de Milan;... — a Jehan Maillet, armurier, et Jacque Maillet, cellier... pour avoir reblainchi et poly XV salades;... pour avoir mis a XXXI desd. escrevisses des corroyes d'acier... et froter d'uille d'olive;... — a maistre Jehan de Montereul, Jehan Girardot et autres, pour achat tant de vueilglaires, serpentines, colovrines a crochets et aultres, VII^{xx} et XVI fr. »

B. 140. (Liasse.) — 88 pièces papier.

1470-1475. — *Salins.* Mandements et acquits servant aux comptes de fortifications rendus par les échevins du Bourg-Dessus. Compte de Jean Noirot, serrurier, pour fournitures faites à la maison de ville du Bourg, 1471; — fourniture de billes de bois par les habitants de Le Muy pour les palissades et chauffaux; — mandement de 3 fr. 4 gr. à Perrinet Bourguignon, pour avoir construit la demi-porte du « bolvard de Malpertuis, » 1272; — réparations à la fontaine de la Croix, du Bourg-Dessus, 1473; — mandat de 5 francs « pour maistre Henry de Has, maistre hartilleur, » 1474; — autre mandat de 16 fr. 4 gr. délivré à Estevenin Prévostet, de Salins, pour 109 livres de salpêtre, 1474.

B. 141. (Registre.) — Registre papier de 40 feuillets.

1475-1476. — *Salins.* Compte des fortifications rendu par les échevins du Bourg-Dessus. Recette : 2,875 fr. 7 s.; — dépense : salaires payés à Pierre Bourdin « rouyer, » pour avoir aidé « a mectre sus l'artillerie, avoir aydié a porter icelle sur les murailles et tours, et avoir mis a point le trait et flesches estans en la maison dudit Bourg;... — a Perrin Gurty, Amiot Gauthier, de Villers-Rechief, et Huguenin Bongarçon, de Lugney, maçons; » — à divers charpentiers; — à quatre femmes employées « a servir les gissiers et maçons; » — pour « la despence des Alemans souldoyers estans en garnison audit Salins, xxv fr.;... — a Jehan de Montureux, demourant a Besançon, pour la vendue et delivrance de sept bastons a feu pesans iii^{c} lx l., assavoir vi haquebuces et une demie serpentine, au feur de quinze frans le cent;... — pour murer les fenestres de l'eglise de saint Michiel;... — pour avoir ferrez deux bombardelles apportées de Dijon;... — a maistre Plure, escuier, maistre des cannons de Salins. »

B. 142. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 22 papier.

1475. — *Salins.* Mandements et acquits à l'appui du compte des fortifications rendu par les échevins du Bourg-Dessus. Mandements aux messagers qui ont porté des lettres à tous les rentiers du puits de Salins, pour contribuer « aux soudayers et fortiffications du Bourg obstant la doubte des Alemans et autres ennemis de Monsieur, » 1er avril; — barrières posées à Malpertuis et devant la Furieuse, artillerie placée sur les murailles, 6 mai; — marché passé entre les échevins et Georges d'Usier, écuyer, pour la bâtisse des fortifications, percement de barbacanes et canonnières, 5 juin; — mandement de salaire pour Henri Hubert, maître artilleur, 6 juin; — autres marchés de fortifications avec divers entrepreneurs, 8 août.

B. 143. (Registre.) — Registre papier de 75 feuillets.

1460-1476. — *Salins.* Compte des deniers octroyés au Bourg-Dessus de Salins pour ses fortifications, pendant l'année 1475-1476, rendu par Jean Bon, receveur ducal. (En tête est reproduite copie d'une lettre de Charles le Téméraire accordant des droits d'octroi aux habitants du Bourg-Dessus, pour aider à réparer les rues et les fortifications, Bruxelles, 30 novembre 1460. Suit une confirmation de cette concession par le même, Bruxelles, 22 avril 1474.) Recette totale : 1,018 l. 3 s. 8 d.; — dépense : à Guillaume de Nozeroy, de Salins, 201 fr. 7 gros 3 engr. pour 13 serpentines et 3 coulevrines pesant 762 livres, à 2 gros et demi la livre pesant; — poudre livrée « a Dommarien, maistre de l'artillerie de feu monseigneur le duc Charles... luy estant devant Granson; » — subsides au bailli d'Aval qui (au mois de mai 1475) élut et mit sus « plusieurs piétons dud. Salins pour les mener et conduyre avec aultres piétons de son bailliage pour garder le passaige de la Frainche-Montaigne près de Vercel et resister a l'encontre des Alamans, lors ennemis de Bourgoigne; » — à Jacquot de Venères, écuyer, capitaine de Salins, institué en cet office par le maréchal de Bourgogne, 13 l.

B. 144. (Liasse.) — 97 pièces papier.

1465-1487. — *Salins.* Mandements et acquits à l'appui des comptes de Jean Bon, receveur des deniers des fortifications du Bourg-Dessus. Marché et quittances de pavage, 1465; — achat d'hypocras et confitures au passage du bailli d'Aval, 1470; — quittance de charpentiers envoyés « dois Salins par devers monseignour le duc a son camp devant Grançon, » 1475; — réclamations de Nicolas de Saint-Moris, de Salins, écuyer d'écurie du duc, capitaine des Bourg-Dessus et Bourg-Dessous de Salins, pour le paiement de l'arriéré de ses gages, 1475; — lettres du duc Charles appointant favorablement cette requête, Nancy, 19 janvier 1476 (copie); — Jean Crestenart, receveur général de Bourgogne, donne quittance de 16 marcs d'argent « delivrez aux Alemans en paiement, a dix frans le marc, » 1477; — quittance de 57 francs donnée par Philippon Busquet, maître d'hôtel du prince d'Orange, 1478; — Nicolas de Saint-Moris réclame le paiement de gages échus « pour se mectre en point pour aler a la presente armée a la deffence du pays, » 1478 (appointé le 19 juin par Jean de Chalon, prince d'Orange, gouverneur du comté de Bourgogne); — marchés passés avec divers ouvriers maçons et charpentiers, 1478-1479; — compte fait avec les clercs des rôles de la saunerie pour le décompte des 300 francs par an (durant 15 années) alloués sur les revenus du puits aux habitants du Bourg-Dessus, 1479; — paiement fait à Jean Boisset, hôtelier de Salins, de 17 francs dépensés par l'écuyer Pierre du Vergier et ses serviteurs, « quand il amena les gens de guerre du val d'Usier pour la defense de la ville, 1483; » — achat de bois par Jean d'Andelot, échevin de Salins, pour faire le pont des Cordeliers, 1487.

B. 145. (Registre.) — Registre papier de 39 feuillets.

1482-1488. — *Salins.* Compte de gabelles pour les

fortifications du Bourg-Dessous, rendu par les échevins, 1482-1486. Commission donnée par Louis XI à Étienne Vincent, garde des chartes du Comté, pour vérifier les comptes de fortifications de la province, Mâcon, 29 avril 1482 (copie); — mandement de notoriété de la commission qui précède, donné par Henri de Chissey, bailli d'Aval, 1482; — confirmation du même office en faveur du même titulaire, par Charles VIII, 22 septembre 1483; — recette du compte : 1,122 l. 7 s. 10 d.; — dépense : façon « des bourniaulx de la fontenne du Bourg-Dessous, » 9 l.; — paiement de pavage, maçonnerie et charpenterie; — à Perrenin Pleure, maître des œuvres de Salins, gages d'un an, 36 l.; — à Lyon des Forces, de Salins, 15 francs pour avoir « baillier et delivrer ung cheval sur poil rouge garny d'arnois pour les affaires du Roy... ès prieres et requestes de monsieur de Maillot, capitenne de Bracon. »

B. 146. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 50 pièces papier.

1481-1488. — *Salins.* Mandement et pièces à l'appui du compte des gabelles des fortifications de 1487-1488. Marchés de paveurs et maçons, 1486; — réparations de la tour de Malpertuis, 1487; — paiement de 40 livres de gages à Perrenin Pleure, maître des œuvres de Salins 1487; — état du sel délivré à la saunerie de Salins du 1er octobre 1486 au 30 septembre 1487.

B. 147. (Liasse.) — 2 rouleaux parchemin (de 0m96 et 0m55), 1 pièce papier, 1 sceau.

1331-1336. — *Prévôté de Santans.* Compte d'Estevenin, prévôt de Santans, pour Hugues de Bourgogne, 1331. Recette : 256 l. 6 s.; dépense, 217 l. 14 s.; — Hugues de Bourgogne mande à son prévôt de payer au chapelain du château de Santans sa rente annuelle; — « item rent compte Hugue de Bavans des rantes et yssues de Santans recehues doudit Hugues par le fait de la garnison de la tour de Santans, et par la guerre de monseignour le duc de le mercredi après la quinzenne de Pasques jusque a lundy après la feste de saint Bertholomey, l'an mil IIIc XXXVI;... I muy et demey de vin behu a revenir d'Abans doudit monseignour et de ses genz, et pour I grant cheval que demorerent en ladicte tour par l'espace de XI jours; — vin behu a partir de Chacins quand il geut a Santans » (incomplet).

B. 148. (Cahier.) — Cahier papier de 18 feuillets (filigrane : *un arc bandé).*

1358-1359. — *Châtellenie de Vadans.* « Le compte monseignour Estienne de Vadans, receveur de la terre et des appartenances, dès la saint Michiel M CCC LVIII jusque a la s. Michiel CCC LIX; » — recettes de blé, cire, avoine, vin, tailles, moulins, four et prévôté ou messerie; somme totale : 350 l. 14 s. 4 d.; — dépense : « pour refaire l'eschiphe (de thielle) dessus les engins, XXV s.;... — pour le receveur de Dygeon, pour le mastre de la menoie, pour le chestelain de Meingrey, pour le chastelain de la Perriere, qui furent à Vadens la semaigne de la saint Remey, XLII s.;... — gaiges du cornier de la grand tour;... — pour l'abbé et pour le covanz de Rosieres, pour les andniversaires a seignour de Vergy, cent s.;... — a chapelain de la chapalle dou chestial de Vaudens, en la quelle chaipalle madame de Valentignois hait ordenez de chantel III messes chasque semaigne, LX s.; — gaiges de monseignour H. de Montjeu, chastellain, a C l. de gaiges par an ordenez per monseignour le duc, VIxx XII l.; — despens de II sergens qui furent mis en la garde du chastel pour les doubte... de Pasques l'an CCC LIX a la saint Jehan suigant, LXXVII s. VI d.; » dépense totale, 442 l. 16 s. 9 d.

B. 149. (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 5 feuillets et 1 cahier papier de 4 feuillets.

1361-1362. — *Châtellenie de Vadans.* (A). Compte des rentes de la châtellenie, « lesquelles rentes sont a lever la plux grant partie et ne s'an est point chargiez li receveur du lever pour le mouvemant des guerres, quar les gens de la terre ont mis touz lours biens en fourteresces; » — à la fin du compte cette mention : « *Auditus in domo hospitalis Brachiicomitis* (Bracon), XVIIIa *die mensis junii, anno Domini* M CCC LXIIo, J. BISET. » — (B). Compte rendu par Gui du Vernois, chevalier, châtelain de Vadans, à défaut du receveur; — censes de l'Abergement-le-Petit, l'Abergement-le-Grand et Mathenay; — mandement de la comtesse Marguerite, commettant Gui du Vernois à la châtellenie et garde de Vadans, lui adjoignant 4 hommes d'armes « gentilz homes, » 8 sergents, 1 guetteur et 1 portier, enfin fixant les gages des gentilshommes à 26 florins (en bloc) par mois, ceux des sergents à 1 gros tournois par jour et par homme, Bracon, 22 janvier 1362; — certificat constatant que la garnison de Vadans se composait des hommes d'armes suivants : Guillaume dit *Mareynet*, d'Arbois, Jean dit *de La Chaux*, Jean dit *Mangerot*, Vauchier de Villeneuve, Amé de l'Abergement et Jean, fils d'Amé de l'Abergement, tous écuyers, qui séjournèrent au château du 17 janvier au 30 juin 1362.

B. 150. (Registre.) — Registre papier de 156 feuillets (dérelié ; filigrane : *une arbalète).*

1340. — *Prévôté de Vesoul.* Compte de 1,126 livres 3 sous 4 deniers reçus des habitants de Vesoul par Vauthier de Vienne, gardien du Comté, « pour aidier a soustenir les missions et despens de lui et des genz d'armes qui hont estei avec lui a Vesoul en l'an xl, pour la doutance et guerre de monseignour Henry de Faucoingney et pour les despens de monseignour Guillaume de Vienne, seignour de Roulans, et de plusieurs gentilz hommes d'armes qui hont demorez avec lui en garnison audit lieu ; » — dépenses de vivres, éclairage, ferrage, etc. ; — « despans dou gardiain dou bailly et plussours... fait a Chacin, le mardi après Pasques (18 avril 1340)... pour cause de plusieurs malx faitours et robbeurs que l'on dissoit qu'ils estoient ès bois environt Dolle... espiciament messi Renal de Abans et suis complices ;... — despans a Dole dou gardiain... et de Eude de Cromary, qu'il vient vers lui a Dole le vanredi (5 mai 1340), pour havoir conssoy entre lours de plusseurs choses que l'on porroit faire devers ces de Facony qui ne voloient rendre ne recroire les chatelx des gens monseignour ; » — Dole, prix d'un muid de vin, 7 livres ; d'un mouton, 10 sous ; — « li dit gardien pris sons propoz d'aler a Digom pour peller a consoy de monseignour sus ce que l'ont dissoit que li Alemant descendoient pour corre en la Contée et former chaz penduz (23 juin) ;... — despans doudit gardiain monseignour Philippe de Vienne, luy xxiiiie armez de far ; monseignour Renal d'Andelot, luy xxve armé de far, au nom de monseignour d'Auçore ; Haymé de la Serrée, en nom de monseignour de Chalon, luy xxxve armei de fer ; le seignour de Vaugrenant, luy xve armez de fer ; monseignour Richar de Monsagon, lui x^{e} armé de fer ; les chastelains de la Contey, et de tout les gentilhomes de ladicte Contey que l'on havoit peu mander, li quel façoient xii^{xx} et vii armures de fer ; fait a Gendry a sondit mandement, le duymanche après la saint Pierre et saint Pol, le londi, le mardi, le macredi segant (2-5 juillet), en atendant certaines noveles de certain messaiges... a savoir se li Alemant venoient aval... liquel ne vienrent point ;... — pour quarre les prissons de Facony qu'ils estoient an Bracom, pour lours amener a Dole ensamble les autres prisons qui estoient ès autres fortereces de monseignour, pour les delivrer au seignour de Thyz. . et la espie de Facony qui havoit esté pris a Gendry (7 juillet) ;... — despans faiz a Monbossom par le gardiain en alant doy Vesoul a Clereval, pour jornée que yl havoit a Monbeliar ou juedi segant ès gens le duc d'Osteriche sur le fait de aleances, et pour jornées qu'il havoit en Lile le sambedi segant contre monseignour Henri de Facoigny (23-29 juillet) ;... — le vanredi segant (28 juillet), vient contreman de la jornée devers le duc d'Otheriche ;... — despens dou dit gardien fait Asonne (Auxonne) le duymanche segant (6 août), en alant a Monbar vers ma dame la duchesse qui l'avoit mandey, et le soir a Digom ;... — despans fait a Sainte-Marie pour abatre la for maisson de Baudoncor et pour boutez les fuex sus ses homes (22 octobre) ;... — despans dou gardien, luy iiii^{xx} x^{e} armez de fer, fait a Monjustin le loudi devant la Toussaint, touz le jor aquel luef yl estoit alez doy Vesoul pour raisom de ce que messire Guiar de Bourgoigne li manday per ses lectres que messire Henry de Facoigny chevachoit a grant force de gens pour venir corre en la terre de Monjustin (30 octobre) ;... — le macredi (31 mai) vindrent en garnison a Vesoul pour la doutance de monseignour Henry de Faucoigney, messire Thiebauz de Trave, chevaliers, lui tiers armez de fer, messires Hugues d'Arguel, Thiebauz de Maisières et Jehans de Vele lui et autre, ensinc furent ce jour xxiii hommes d'armes, les iii sergens de Vesoul, le menestrier, l'atillour et le fauconier monseignour, et havoient lviii chevalx et lour vallez ;... — vint a Vesoul François, fauconiers monseignour l'arcevesque, qui venoit d'Alemaingne, ou il avoit estei pour enquerir touz couvainnes des enemis monseignour (16 juin) ; » — dépens de Henri de Vienne, Othon de Vaite, Eudes de Cromary et de plusieurs gens d'armes en garnison à Montjustin, du 8 mai au 31 juillet ; — « le samedi (10 juin) vient adit lue (Montjustin) messire Eudex de Cromari, dou comandement doudit gardiain, pour aidier a garder le lue a xxxv homes armez de fert ;... et sunt li gentizhomes que li dit messires Eudex menoit cy après nommez : premierement li dit messire Eudex ; li enfant de Monclerc ; messire Pierre de Malarée ; Guiot de Chilley ; messire Renal de La Loie ; Jehannat de Poloigney ; Nycholin de Parrecey ; François de Chilley ; Jaquat des Us ; Guiot de Paillepucin ; Jehan et Estienne de Boule ; chestelin de Chacin ; Guillaume li Bovet ; messire Estienne li Guan ; Hugues Gerlannat ; Girars de Monbeliar ; li prevost de Colompne ; Renal li Roussat, ses filz ; Jehan Beaureval ; Guillaume li Gros ; Jehan de la Tor de Mentier ; Renal de Mosprez ; Vachier de Molprez ; Oudat et Jehan Mellet ; Perrin Bataille ; messire Jehan li Ronsat ; Renal de Reculat ; Vienat Guion ; Perrenin Symonat ; Hugue Boucherdet, prevost de la Loie ; Guillaume de Crissey ; Estienne Corainz ; Anselat Cornuz ; Perrin de Colombe ; Jaquet d'Arpenans ; li dui anfant de Monjustin, et aviant iiii^{xx} xi chevalx. »

B. 151. (Rouleau.) — Rouleau parchemin (long., 7m28).

1348-1349. — *Prévôté de Vesoul.* Compte de la confiscation des juifs de la prévôté de Vesoul rendu par Regnaud Joume, de Chariez, prévôt de Vesoul, le 27 novembre 1349. Vente des mobiliers : de « Symon, Rubinines, Habrelin, Menessier, Mullequenot, » juifs de Vesoul; — vente des « meubles et chatels trovez en l'escole des diz juifs;... des meubles de Leaul, juive, garde de l'escole;... de Le Borne, dame Lye, Mossel le celerier, dame Lye, Colon, Bauditet, Haronnin, Haquemant, » tous juifs de la prévôté; somme totale produite par ces ventes : 166 l. 2 s. 9 d. ob.; — vente « d'une courroie de soie vert ferrée d'argent;... une autre courroie de soie ferrée d'argent, une verge d'or... trovez sur Rubinines, juif, sa femme et ses ainfans;... — vendue de IIII linceus qu'il ensoignèrent;... d'une coute a femme de saie d'Illande manbrée; — recette des meubles et joiaulx trovez sur Rubinines, Menessier, Habrelin et Joconde Port, juifs, que li sires de Velersexel tenoit pris, IIII anels d'or, l'un senz pierre, I anel d'argent brisié; IIII courrois ferrées d'argent; II treceours a femme dont li uns d'iceulx a estei renduz a la femme Perrin Maulcuit, de Colombier, escuier, qui l'avoit presté a l'un d'iceulx juifs... XLV s. est.;» — vente de bétail engagé à cheptel par les juifs, 28 l. 19 d.; — recette des créances « extraictes d'ebrey en roman par Guillemins de Port, taubellion de Vesoul, Jehannin de Veler-le-Sec, taubellion de Besençon, Jehannin de Vesoul, clerc, et par aucun desdiz juifs (toutes ces créances, de peu d'importance, concernent des petits bourgeois ou paysans), » somme, 293 l. 17 s. 11 d.; — missions : « pour les despens de IIIIxx que juifs que juives et petiz ainfans, faiz en lour estant en la prison monseignour le duc... a Vesoul, par IIIxx VII jours commencenz le diemoinge après la feste de Touz Sains, l'an XLVIII (6 novembre 1348), et fenissant le mardi après la saint Vincent ensigant (27 janvier 1349), XLVIII l. VI s. VIII d. estev.; — gaiges de Perrinet de Quincey, de Girart, portier de « *la porte au Mort,* » de Jehan Babolet, portier de « *la porte du Chastellet,* » de Jehannin de Neurey et de Nycholas, fil au Rousselet, qui hont gardey les diz juifs jour et nuit, IX l. VI s. I d.;...— despans de monseignour Gui de Vy, chevalier, Jehan de Coublans, maistre de l'escuierie monseignour le duc... commissaires deputez de part ledit monseignour pour panre les juifs de la contey de Bourgogne dou bailliaige d'Amont... X l. XIV s. VIII d.; — despans du prevost, lui XVe de compaignons a chevaul, et d'un taubellion publique, faiz en alant guerre dès Vesoul a Velersexel, IIII juifs des juifs de Vesoul et de Port sur Saogne qui s'en estoient foy ensemble lour chatels;... — gaiges de XII sergenz qui gardèrent jour et nuict VI juifs qui avoient estei mis en jayne (à la torture) et questionei pour savoir la veritei des poudres que l'on disoit qu'il avoient jetei aux poix et fontainnes, et furent separés et mis en VI lieux;... — pour les despens dou seignour de Montbis, monseignour Aymé de Vele, monseignour Guillaume de Lille, le seignour d'Airost, monseignour Jehan de Vele, monseignour Othe de Villegondry, monseignour Jaque de Chariey, chevaliers, Huguenin de Chariey, Guillame de Villefaulx, Perrin de Sendrecourt, Guillaume de la Chappelle, escuiers, Henry de Fondremant, de lour maignies et chevaulx... faiz a Vesoul le mardi après la saint Vincent, l'an XLVIII (27 janvier 1349), a la dinée, auquel lieu lidiz prevoz les avoit mandei pour jugier les diz juifs segon les merites de lour confessions qu'il avoient faites sur le fait des poudres qu'il avoient jetées aux puix et fontainnes, si comme l'on disoit, tant en jayne comme deffuer... LX s. VIII d.;... — pour les gaiges de Jaquet, fil au petit sergent de Vesoul, par II jours en conduant les diz juifs de Vesoul a Montboson, lesquels l'on avoit banni de la contey pour ce que l'on ne les tuest et desroubest; » — dépenses étrangères au procès des juifs « de Guillame Le Dionat, sergent de Vesoul, lui VIIIe de gens d'armes, le mecredi avant l'Apparition Nostre Seignour, l'an XLVII, en alant a la Ville Dieu et a Bruirey gaigier a force d'armes le chastellain de Conflans et Gilet de la Mote, demoranz a Conflans, dou comandement monseignour Jehan de Montaigu, chevalier, baillif en Bourgoigne, pour cause de plusieurs injures et malefices faiz en la terre de l'abbaye de Clerefontainne... avec eux XX arberestiers... XX sergens de pie, Gautier le prevost de Fondrement, lui XXe de genz d'armes... XL arberestiers; » — compte de blés et vins trouvés chez les juifs de Vesoul.

B. 152. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 5 sceaux.

1344-1365. — *Comptes généraux du domaine.* Mandements et quittances. Guillaume de Musigny, chevalier de la cour du duc de Bourgogne, mande, au nom de ce dernier, aux lombards de Dole de porter au compte de son maître la créance de 700 florins qu'ils avaient sur le comte d'Auxerre, 1344; — Eudes IV, duc de Bourgogne, mande à Jean de La Porte, de Semur, son trésorier de Salins, de délivrer diverses rentes au comte d'Auxerre, 1345 (copie); — Thiébaud de Scey donne quittance à Aubriet de Plaine, trésorier du Comté, de 712 florins d'or employés par Thiébaud de Neuchâtel à diverses besognes « touchant l'onour et l'estat de ladicte contey, » 1352; — ordre du duc Philippe le Hardi, prescrivant à son trésorier de Vesoul de payer à Perrin de Rigny-lez-Gray, guetteur de son

hôtel, le solde de ses gages : deux bichots de froment, 2 florins et 5 aunes de drap (ou 4 florins pour acheter ce drap), 1358 ; — vidimus d'un mandat de 40 florins, sur le trésorier des guerres, Robert Chevrey, délivré par Jean de Rye, seigneur de Balançon, maréchal de Bourgogne, à Vauchier de Belvoir, pour un cheval « effolé » au service du duc, 1360 ; — mandement de décharge de 2 florins et 6 gros, accordé au prévôt de Quingey, pour dépens d'Ancel de Salins et Thiébaud de Rye, conseillers de la comtesse, ayant conféré à Besançon avec M. de Saint-Valier « et autres seigneurs et nobles du païs, sur le fait du departement des compaignes estans ou contey, » le 23 novembre 1365.

COMPTES DES SEIGNEURIES DE LA MAISON DE CHALON.

B. 153. (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 4 cahiers de 8, 8, 14 et 22 feuillets.

1476-1481. — *Arguel.* Comptes d'Antoine de Fallerans, écuyer, receveur de M. de Châtelguyon. (A). « Receu des gens du bailliage d'Amont, touchant les trois mille frans que furent prestez par feu monseigneur de Chastelguyon ès gens des Trois Estas de ce comté de Bourgoigne... XIII^{c} fr. » — (B). « Despenses, gaiges et salaire des compaignons qui ont estez ou chastel d'Arguel en garnison depuis le XXVIe jour de janvier LXXVI jusques ce VIe jour de juing LXXVIII ;... — receu a Besançon III^{c}V fr. que luy [Anthoine de Fallerans] et led. Symon de Cleron ont emprunté sur certains goubeletz, rebiz, perles et chainnes. » — (C). Missions et paiements fais par ordre de M. de Châtelguyon, 1477. — (D). Dépenses de la garnison d'Arguel, du 26 janvier 1477 au 6 juin 1478. « S'ensuigvent ceulx qui vinrent a Arguel depuis la journée de Pin qui estoient a monseigneur tant de gentilshommes que des compaignons... M. de Chandivers ;... M. de Corbeson ; .. Jehan de Giere ;... Chantrans ;... Thomas de Grantmont ;... le maistre d'ostel de M. le prince ;... le medicin de Estienne du Vernoy ;... maistre Clement le medicin, etc. » (Ce compte a pour couverture un acte de prêt de 540 florins consenti par Vaucher de Saint-Paul, de Besançon, au profit de Jean de Chalon-Arlay, v. 1375). — Acquit des comptes d'Antoine de Fallerans, donné par Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon, 1481 (copie).

B. 154. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 45 pièces papier.

1475-1478. — *Arguel.* Mandements et quittances des comptes d'Antoine de Fallerans. Quittances de 100 florins donnée par Hugues de Chalon-Châtelguyon à Antoine de Fallerans, châtelain d'Arguel, 1476 ; — de 100 francs « pour l'asmoinne que mondit seigneur de Chastelguyon a acoustumé de faire le jour du grant jeudi, » par Jean Romand, garde des deniers de l'hôtel de monseigneur, 1476 ; — de 110 francs, « gaiges des compaignons de la garnison de Joigne, » donnée par Simon de Chantrans, 1476 ; lettre d'Hugues de Chalon adressée à ses écuyers Antoine de Fallerans et Antoine de Courbouzon, leur mandant « que l'on a prins treve avec les Alemans jusques au premier jour de l'an... au camp devant Nancy, XXVII novembre » 1476 ; — autre lettre du même ordonnant à son maître d'hôtel, Antoine de Fallerans, de faire guider Jean Remi, son messager, d'Arguel à Montbéliard, par Thomas de Grammont, 1477 ; Pierre de Jougne donne à Antoine de Fallerans quittance de 500 francs prêtés à Hugues de Chalon « pour aider a fournir a sa rainson, » 1478 ; — autre quittance relative à la même rançon.

B. 155. (Cahier.) — Cahier papier de 18 feuillets (filigrane : *une aigle nimbée*).

1392-1393. — *Arinthod.* Compte d'Estevenin Barbier, receveur d'Arinthod et de Dramelay, pour Jean de Chalon-Châteaubelin. Dépenses : gages de Pierre de Merlia, châtelain d'Arinthod et Dramelay, pour un an, 12 l. 15 s. ; — gages de Jean de Ronchaud, bailli d'Arinthod, 7 l. 10 s. ; — confection de torches pour la venue de madame ; — dépens de Jean, bâtard de Chalon, Nicolas de Cogniez, Gilet Saynne et Estevenin Barbier, faits à Dramelay-la-Ville et à Arinthod.

B. 156. (Liasse.) — 4 rouleaux et 4 cahiers papier de 3, 4, 9 et 12 feuillets (filigranes : *une fleur de lis* et *une quintefeuille*.

1393-1401. — *Châteaubelin.* Comptes d'amende, 1393-1394. « Pour le fis Amadry, pour ce qu'il ha brisié la cusse de Estiene, fil Vuillemin de la Chal, III s.,... pour fol clain, III s. » — Compte de dépenses de l'hôtel de madame de Châteaubelin, 1393-1394. — Compte de réparations faites à Châteaubelin par Perrin Levier en 1398 et 1399 : « pour descouvrir la tour au chastelain ; pour recouvrir la chappelle et la cuysine ;... — descouvrir la tour sur la salle. » — Comptes résumés de diverses seigneuries mouvantes de Châteaubelin. — Compte de Jean Chaigne de Salins, receveur de Châteaubelin, 1398-1399. Dépense : « a Jehan Musy, escuier, chastellain de Chastelbelin, pour deux corps d'arain achetés a Lion, III florins ;... — a Jehan de Loches, mestre d'ostel de monseigneur, I fl. XI gr. VI engr. » — Autre compte du receveur Jean Chaigne, 1399-1401. Recette : 273 florins. Dépense : « a mestre Lambert de Saulx, clerc licencié en lois, et a mestre Gille Jourdain, clerc licencié en lois, III florins ;... — gaiges du recepveur, pour deux ans, XX florins. »



B. 157. (Liasse.) — 2 cahiers papier de 7 et 14 feuillets (filigranes : *un croissant* et *une fleur de lis.)*

1389-1396. — *Chavanne.* Compte de Rougemont, receveur pour Jean de Chalon-Châteaubelin, 1389-1392. Dépense : « de messire Guillaume de Beaulfort et du chantre de Troyes, son frère, que demorarent a Chavennes quant mondit seignour en partit ; » — gages de guetteur; — gages de « Rechegnart de Mattafelon, escuier, chastellain de Chavennes, v livres; » — compte de Pierre Gitellin de Saint-Oyant, prêtre receveur de Chavanne, 1394-1396, rendu « en presence de monseignour, presenst messire Guillaume de Belfort, sires de Bellieu, chevalier, maistre Pierre de Merlie, bailli, Jehan le bastart de Chalon, escuier, Humbert Capue et Guionet Saynne, le mescredi xxvi° jour d'avril mil ccc IIIIxx et xvi ; » — recette totale : 192 l. 10 s. 10 d. ; — dépense : façon des vignes, guetteurs, faucheurs et moissonneurs; — « a monsieur le prieur de Colloigny qu'il prent chascun an sur la rente de Chavanne, II l. x s. »

B. 158. (Liasse.) — 3 cahiers de 32, 22 et 25 feuillets (filigranes : *une oie passante* et *un* P *couronné d'une croisette).*

1394-1398. — *Chay.* Comptes d'Estevenin Amiet, receveur de Chay, pour Jean de Chalon-Châteaubelin, 1394. Recettes : tailles, blé et froment, terrages, avoine, amendes et vin; — dépenses : entretien et culture des vignes, réception d'officiers envoyés par le seigneur ; — gages : de Jean de Chay, écuyer, châtelain du lieu ; — du receveur ; — d'Hugues de Quingey, scribe de la justice ; — réparations du four de Chay. — 1395-1396. Dépenses : réparation du moulin ; — confection de tonneaux pour la cave seigneuriale ; — achat de vin au châtelain de Chay, prix du muid, 5 florins; — achat de papier à Besançon. — 1396-1398. Liste nominative des sujets taillables de la terre de Chay; — exploits de justice ; — dépenses : entretien du matériel de cave; — « despens de monsieur de Bame, maistre Pierre de Merlie, Jehan le bastar de Chalon, chastelain d'Orgelet, coexecuteurs du testament de feu monseignour... qui vindrent a Chay pour l'assignat du douhaire de madame, le xi fevrier M CCC IIIIxx et xvii (1398), et il fut le sire de Jouls, Vuillefer de Guistelle, le chantre de Troie, maistre Gui Myolz, le procureur, et Humbert Capue. »

B. 159. (Liasse.) — 35 pièces papier, 16 sceaux.

1382-1402. — *Chay.* Mandements et quittances à l'appui des comptes de la seigneurie. Mandement de Jean Chambornay, écuyer, châtelain de Chay, pour dépenses faites aux moulins du lieu, 1385 ; — quittance de gages donnée au receveur de Chay par Jean de Doubs, chevalier, châtelain de Chay et seigneur de Fourg, 1386 ; — quittances : d'un « quarril » de vin et de 2 livres de cire donnée au receveur Guiot Riffort par Gui de Brères, chapelain de Chay, 1388; — d'un quarril de vin donné au même par Jean de Chay, écuyer, châtelain dudit lieu, 1388 ; — de 15 francs d'or donnée par Jean de Chalon-Châteaubelin, 1389 ; — mandement de 15 francs d'or sur le receveur de Chay délivré par Jean de Chalon à Jean Vilain, son écuyer, qu'il envoyait « en Alamaigne pour aucunes chouses, » 1389 ; — de 20 florins donnée au receveur Jean Chappoy, par Humbert Capue, d'Orgelet, receveur général du comte d'Auxerre et Tonnerre, seigneur de Châteaubelin.

B. 160. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 11, 18 et 18 feuillets (filigrane : *une tête de bœuf).*

1389-1398. — *Lons-le-Saunier.* Comptes de Jeannet de Chatonay, receveur de Lons et de Montaigu, pour Jean de Chalon Châteaubelin, 1389-1390. « Missions de torches qui furent faites a l'ossèque de monseignour Hugue de Chalon, jadis sire d'Arlay ; » — frais de procès pendant à Chalon entre M. de Châteaubelin et « Regnaud de Moindins. » — Compte du receveur Jacquot de Montain, 1394-1395. Recette d'argent : 293 l. ; — dépenses : gages ou dépens de Fromond de Montmorot, maître d'hôtel de madame de Châteaubelin, de Logeret, son bouteiller, de Jean Latain, chambrier, de Perrinet de Miaux, cuisinier; — « a Jehan la trompette pour demi cent de harens, x s. vi d. » — Compte du receveur Jean Des Mars, 1398. Dépense : achat d'un âne pour les moulins de Lons, 18 gros ; — tondue de 80 aunes de drap de livrées, 7 fl. 10 gr. ; — frais des obsèques de M. de Châteaubelin ; — réparations des fours de Lons ; — à Pierre de Chaffault, « saige en droit, » conseiller de monseigneur, pour sa pension, 6 florins ; — liste des tailles non recouvrées.

B. 161. (Liasse.) — 31 pièces papier, 15 sceaux.

1390-1393. — *Lons-le-Saunier.* Mandements et quittances à l'appui des comptes de Jacques de Montain, receveur. Commission de châtelain de Lons-le-Saunier, donnée par Jean de Chalon-Châteaubelin à Gilet Outhenin, écuyer, 1391 (copie) ; — commission de conseiller, donnée par le même à Pierre de Chaffal, bachelier ès lois, 1391 (copie); — Jean de Chalon mande au receveur de Lons de lui expédier à Orgelet « XII des meilleures carpes qui seront par della, et quatre boches, » 1391 ; — dépenses faites durant un séjour de Jean de Chalon à Lons-le-Saunier, du 17 au

19 mars 1393; — quittance de ses gages de bailli de Lons-le-Saunier donnée par Guillaume de Saulieu, licencié en droit, 1393; — quittance de ses gages de châtelain donnée par Gilet Outhenin, écuyer, 1393.

B. 162. (Liasse.) — 3 cahiers de 2, 23 et 16 feuillets (filigranes : *un* P *couronné d'une croisette* et *une fleur de lis*).

1391-1400. — *Monnet.* Compte additionnel de Besançon Du Nanz, receveur de Monnet, pour 1391. — Compte du même, 1394-1396; — censes de Monnet, Mont-sur-Monnet, le Navois, Marigna, Montagna, le Larderet; — dépense: « pour les sergens et menestriers qui ont garder les fayres a Monnet... II florins; » — réparations de diverses maisons appartenant à la seigneurie; — total de la dépense, 492 florins. — Autre compte du même receveur, 1399-1401. Dépense : « pour les gens de monseigneur en alant a l'obseque de feu monseigneur d'Arguel, II fl. IIII gr. IIII engr.;... — a Loys d'Escrille, pour ses gaiges de I anz et demi, XLV fl.;... a Henry Vuibert, pour ses gaiges de garder la porte du bourg du Chastel-Devant, pour ung an et III cartemps (trois quarts d'an), VIII quartes froment. »

B. 163. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 34, 32 et 21 feuillets (filigrane : *une couronne*).

1395-1396. — *Orgelet.* Compte de Perrin de Rothonay, receveur pour Jean de Chalon-Châteaubelin, 1395-1396. Dépense: « Pour Buciqua et son cheval, le VII novembre [1395], III gros IIII engr.;... — a maistre Robert, phisiciain, X quartes froment et X quartes avoinne; »... — gages d'officiers, gardes de foires, aumônes, cérémonies de la Fête-Dieu et de la fête de saint Michel. — Autre compte du même receveur, 1397-1398. Recette d'argent: 673 fl.; — dépense : « a Clave, falconier de monseigneur, V engrognes;» — gages et salaires d'officiers, ouvriers, vignerons; — « pour tindre (tendre) des serges pour la chambre de madame de Chastelbelin le III fevrier [1398];... — a Guillemin Lasnier et Pierre Hugonet, priours de la confrairie de la Feste-Deux... II quartes;... — pour amener de la cheal et de l'areine pour murer en la tourt de coste la balme, en la cavenne;... — ce sunt les noms de ceulx qui doivent les blez, deniers de cense des maisons, et les deniers des esterpoins que rend Perrin de Routhenay [1398];» — Orgelet compte « VII maiseliers; » — cens d'Oliferne, Marnézia, Orgelet, Alièze, Montigny, Vampournay et Dampierre.

B. 164. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 26, 20, 16 et 7 feuillets (filigranes : *fleur de lis* et *tête de bœuf*).

1399-1403. — *Orgelet.* Comptes du receveur Perrin de Rothonay, 1399-1400. Recette : tailles, censes, blés, gelines; — dépense: frais de procès contre madame de Sassenage; — « vendition dou cheval baillé a Evrart l'armite, VI florins; » — gages de Jean, bâtard de Chalon, châtelain d'Orgelet, 15 fl.; — somme de la « mise en deniers, III^{c}XVI florins, » opposée à une recette de « IIII^{c}LXXII fl. » — 1400-1401. Dépense: pension de Guillaume de Merlia, 6 fl. 1 gr. 2 engr.; — de Jean Vinaigre, chapelain et secrétaire de M. de Châteaubelin, 2 fl. 7 gr.; — « a Aymonet le menestrier, pour ses despens en alant et venant en France par devers monseigneur... par le comandement de maistre Jehan de Ronchal (21 juillet 1400), » 3 fl. 2 engr.; — à Jean de Ronchaud, chantre de Troyes, pour sa pension, 14 quartes froment et 14 quartes avoine; — « pour faire le pont de l'entrée du chastel d'Orgelet, a Jehan Bertrant et a Estevenin le maçon, V fl. VII gr. IIII engr. » — 1402. Dépense : « paié a maistre Estienne de Veyrie, procureur de monseigneur, pour ses despens de plusieurs fois qu'il fut a Bourg en Breisse par devers monseigneur de Savoye, pour avoir la recréance de XXI grosses bestes que les gens de mons. de Savoye avoient prins aux gens de monseigneur, IIII fl. III gr. II engr.; » — frais d'écritures du greffier du parlement de Dole, 5 fl. — 1402-1403. Dépense: « a Hugue de Saint-Colom, pour aller devers monseigneur de Berry (15 décembre 1402), XVII fl. » — Plusieurs voyages de M. de Châteaubelin à Orgelet; — gages des guetteurs du château.

B. 165. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 52 pièces papier, 32 sceaux.

1387-1395. — *Orgelet.* Mandements (en partie quittancés) à l'appui des comptes du receveur Perrin de Rothonay. Jean, bâtard de Chalon, châtelain d'Orgelet, délivre à Jean Parmentier, curé de Mesnay, pour avoir mis « par escript tous ceulx qui devoient a Perrin de Routhenay, receveur d'Orgelet, a cause de ladicte recepte, » 1394; — Jean de Chalon-Châteaubelin ordonne de délivrer un quartal froment pour « aidier a norrir la donnée de feu Jaquat, son barbier, » 1395; — frais de rétablissement des « forches d'Orgelet; » — mandement de gages de Jacquemin, ménétrier du seigneur d'Orgelet; — mandement en exécution d'un marché passé entre Jean de Chalon-Châteaubelin, Christin et Pierre de Mérona, pour guetter durant un an au château d'Orgelet, au prix de 11 quartes de froment payable à ces derniers; — mandement de gages du gardien des fours d'Orgelet, scellé par le châtelain du lieu, Jean, bâtard de Chalon.

B. 166. (Liasse.) — 52 pièces papier, 44 sceaux.

1396. — *Orgelet.* Mandements (en partie quittancés) à l'appui des comptes du receveur Perrin de Rothonay. Réparations au château d'Orgelet; gages du « corneux » de la châtellenie; — dépense du seigneur et de sa femme faite à Orgelet les 23-24 janvier; — « donné a Henry, hermite du Rosier-Blanc, I escu; » — mandement délivré par Jean de Chalon pour achat d'un cheval « broubay; » — ordre du même adressé à son receveur de faire « les despens de Catherin de Condes, » son écuyer bien-aimé, de passage à Orgelet; — autre mandement prescrivant au receveur d'envoyer à Saint-Julien, pour l'hôtel de Jean de Chalon, « une quehue de vin de Chastel-Charlon; » — frais de récoltes et de culture; — certificat d'avances faites à l'hôtel de madame de Châteaubelin, donné par Fromond de Montmorot, maître d'hôtel de la comtesse.

B. 167. (Liasse.) — 57 pièces papier, 42 sceaux.

1397. — *Orgelet.* Mandements (en partie quittancés) à l'appui des comptes du receveur Perrin de Rothonay. Mandat de 15 francs pour l'hôtel de Louis de Chalon-Châteaubelin, délivré par Amé de Chalon, abbé de Baume, Pierre de Merlia et Jean, bâtard de Chalon, coexécuteurs du testament de M. de Châteaubelin; — frais d'une journée tenue à Poligny entre M. de Neuchâtel, le procureur de M. de Châteaubelin et le procureur de Charles de Poitiers, relativement au fief de la Frette; — mandement délivré par Jeanne de Ghistelle, dame de Châteaubelin, au profit de Jean, son chambrier, faisant le voyage de Salins; — certificat de dépenses « de Cathelin Buchet, de Montflour, cuturier [employé] a fere les robes de ma dame de Chastelbelin de brunete, les curtines de son lis, et auxi a fere les robes de ses damisseles [avec] le pelissonnier qui forra les robes; » — frais de garde des « voilles » de Mesnay « a trente lances, et il fut li bannière d'Orgelet; » — certificat de paiement donné par Pierre Buignon, gardien des frères mineurs de Lons-le-Saunier, touchant une rente appartenant à son monastère; — mandat pour la solde de la garnison du château d'Orgelet, délivré par Jeanne de Ghistelle; — mandements relatifs à diverses procédures en matière de garde, soutenues par les officiers de Louis de Chalon, aîné des fils de M. de Châteaubelin.

B. 168. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 119 papier, 94 sceaux.

1398-1404. — *Orgelet.* Mandements à l'appui des comptes de Perrin de Rothonay. Achat de plusieurs aunes de « brunete » pour la livrée des officiers de M. de Châteaubelin, soldées à Étienne Bunol, drapier, d'Orgelet, 1398; — frais du testament de Jean de Chalon-Châteaubelin, ordonnancés au profit d'Humbert Capue, d'Orgelet, notaire; — extrait du testament précité, délivré par Bon Guichart, de Poligny, bailli d'Aval; — détails d'exécution de ce testament; — frais de l'envoi d'un messager à Avignon pour le fait « de la chanonie » fondée par les dernières volontés de Jean de Chalon; — acte de notoriété, quittancé, d'une vente de poissons consentie par Perrin « du Tertre, *alias* de Routhenay, » écuyer, et Humbert Capue, clerc, à Huguenin de Chilly, écuyer, fils de feu Gui de Chilly, chevalier, au prix de 79 fr. 11 gr.; — nombreux mandats délivrés par Jean, bâtard de Chalon, châtelain d'Orgelet, et Pierre de Merlia, bailli, 1399; — remboursement effectué par les officiers de M. de Châteaubelin, de 400 francs d'or prêtés naguère à Jean, bâtard de Chalon, et à Jean Musi, châtelain de Châteaubelin, par Jacquemard, seigneur d'Andelot [v. 1400]; — achats de maisons à Orgelet, 1403; — réparations exécutées au château; — dépense du conseil du seigneur de Châteaubelin, tenu à Orgelet le 8 octobre 1403; — mandements relatifs au paiement de 1,000 francs dus par M. de Châteaubelin à Guion de Montagu, demeurant à Salins, 1404; — entretien de la chaussée de l'étang d'Orgelet.

B. 169. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 66 papier, 29 sceaux.

1386-1404. — *Orgelet.* Quittances à l'appui des comptes du receveur Perrin de Rothonay. Quittance générale donnée par Jean de Chalon-Châteaubelin au receveur Gille de Montagu, 1386; — quittances de divers paiements données : par Fromond de Montmorot, maître d'hôtel de madame de Châteaubelin, 1395; — par Jacques de Sainte-Anne, lieutenant du gardien des frères mineurs de Lons-le-Saunier; — par Guillaume de Beaufort, seigneur de Beaulieu; — par Isabelle de Quingey, abbesse des cordelières de Lons, 1396; — par frère Jean Paillard, gardien des frères mineurs de Lons; — par Nicole du Vernois, écuyer; — par Louis d'Écrilles, écuyer, recevant « xx fr. d'or pour aler a l'enqueste de monseignour de Chastelbelin ou voiaige d'Ongrie, » 1397; — par Jeanne d'Éternoz, abbesse de Battant, 1398; — par Amé de Chalon, abbé de Baume, de 200 fr. « pour porter a mond. seigneur de Chasteaubelin en France, pour la mission de la journée qu'il a en parlement a Paris sur le fait de la conté d'Auxerre; » — par divers châtelains des domaines de Châteaubelin; — par Jean de Ronchaud, chantre de Troyes, 1399; — par Huguenin, fils de Jean de Vaux, serviteur de Louis de Chalon-Châteaubelin, 1403.

B. 170. (Liasse.) — 3 cahiers de 32, 33 et 31 feuillets (filigrane : *un bourdon de pèlerin)*.

1394-1399. — *Saint-Aubin.* Comptes du receveur Jean des Aulx. 1394-1395. Recette : tailles, censes, blés; — dépense : à Jean d'Andelot, seigneur de Cressia, 7 gr. 6 engr. ; — à Jean Parmentier, chapelain de monseigneur de Châteaubelin, 8 fr. ; — à Pierre Pasquelet, drapier, d'Orgelet, 5 fl. 10 gr. ; — « a maistre Robert le fisicieins, III quartalx; » — à Guiot Merlet, châtelain de Saint-Aubin, 8 fr.; — « a Estevenin de Cuscey, chastellain de S. George, recepveur pour M. Guillaume de Vienne, seignour doudit S. George... XXVI fl. VIII gr. ; » — à Jean, bâtard de Chalon, écuyer, 3 gros et demi, 4 mesures d'avoine, 2 pintes de vin et 2 blancs. — 1395-1396. Recette : « de la prevosté de Saint-Loup, XXV fr. III s X d.; » — tailles d'Aumur et d'Hotelans; — dépense : à Antoine de Saint-Julien, écuyer, 15 fr. ; — à Pierre, cuisinier de monseigneur, 20 fr. ; — à maître Jean de Ronchaud et à maître Guillaume de Chassey, bailli de monseigneur, 20 florins ; — à Jean de Luis, fauconnier de monseigneur, pour « sa chacemente, » 3 fr. ; — « a Jehan Berthier, maistre de l'escoule de S. Albin, II fl. » — 1398-1399. Dépense : à Jean Ratier, chambrier de madame de Châteaubelin, 50 fr. ; — à Jean de Neuchâtel, seigneur de Montaigu, et à Jeanne de Ghistelle, sa femme, dame de Montaigu et de Chay, 50 fr. ; — à Jean Marquaut, prévôt de l'hôpital N.-D. de Fontenelles, de Tonnerre, receveur général du comté de Tonnerre, 3 fr. 2 gr 8 engr. ; — à Hugues de Saint-Colomb, écuyer, 12 fr. ; — à Humbert des Aulx, forestier des bois de noyer, 2 fr.

B. 171. (Liasse.) — 4 cahiers de 33, 23, 24 et 22 feuillets (filigranes : *un bœuf coupé à mi-corps, couronné d'une étoile, une tête de bœuf sommée d'une étoile* et *un* Agnus Dei *passant)*.

1399-1403. — *Saint-Aubin.* Comptes du receveur Jean des Aulx. 1399-1400. Recette : cire, 190 l. ; 142 channes de vin et 156 gelines ; — dépense : à Jean d'Autoreille, citoyen de Besançon, 30 fr. ; — à Jean Dumoulin, chapelain et secrétaire de monseigneur de Châteaubelin, 7 gr. ; — à Guiot Maire, gouverneur de la prévôté de Saint-Aubin, 4 fr. — 1400-1401. Recette : listes de taillables et censitaires de la terre; — dépense : à Jean de Coigney, prieur de Jouhe, « pour sa confession, » 25 novembre 1400, 5 fr. ; — à Jean de Savigny, chevalier, 40 fr. ; — à Isabelle de Quingey, abbesse des cordelières de Lons-le-Saunier, 2 gr. ; — « a Jehan Barthier, maistre des escoles de S. Juhan de Loone, VI fr. ; » — à maître Visin Braceart, licencié en droit, châtelain de Saint-Aubin, 25 fl. ; — somme de dépenses : 919 florins. — 1402. Recette : 245 gelines, 43 oisons ; — dépense : à Jean de Montigny, procureur du duc au bailliage d'Aval, 25 fr. ; — réparations au château de Saint-Aubin ; — gages du receveur, 16 fl. ; — somme de dépense : 731 fl. — 1402-1403. Recette : tailles, censes de terre, « recepte des ovriers de braz, » franchises, bois de noyers, blés, gelines et oisons ; — dépense : « a Chifflet, page de monseigneur, III fl. ; » — à maître Étienne de Veyrie, gages d'un an, 18 fl. ; — aux correcteurs du présent compte, 2 fr. et demi ; — somme de la dépense : 895 florins.

B. 172. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 67 papier, 36 sceaux.

1366-1395. — *Saint-Aubin.* Mandements à l'appui des comptes du receveur Jean des Aulx. Commission donnée par Tristan de Chalon, seigneur de Rochefort, à Renaud de Dramelay, seigneur de Présilly, pour ouïr les comptes de Bertrand Le Chapuis d'Orgelet, 1366 ; — commission de receveur de la terre de Saint-Aubin donnée par Jean de Chalon-Châteaubelin à Jean des Aulx, son chapelain, 1385 ; — mandement de frais de charrois délivré par Louis d'Écrilles, écuyer, châtelain de Monnet, 1390 ; — Guillaume Chaigne, clerc du seigneur de Châteaubelin, certifie des dépenses faites à Saint-Aubin le 18 juillet 1395, pour sa réception ; — mandement de 260 livres délivré à Marguerite, femme de feu Guillaume de Montrichard ; — dépenses de pisciculture faites dans la rivière de Saint Loup ; — dépens de Jean de Chatonay, procureur du seigneur ; — Jean de Chalon délivre un mandement de 22 fr. à solder à « Hugon Gua de S. Loup, pourveancier » de l'hôtel de madame de Châteaubelin ; — autre mandement de 13 fr. délivré par le même au profit de son écuyer Antoine de Saint-Julien ; — Henri de Chalon, seigneur d'Arguel, certifie être venu à Saint-Aubin le 17 décembre 1395, et avoir dépensé 1 fl. 6 gr. 8 engr. argent ; deux quartaux 1 quartier d'avoine soldés par le receveur Jean des Aulx.

B. 173. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 52 papier, 38 sceaux.

1396-1398. — *Saint-Aubin.* Mandements à l'appui des comptes du receveur Jean des Aulx. Ordre de Jean de Chalon de faire faire « un pilorie » à Saint-Aubin, à « l'ordenance de Guiot Merlat, son chatelain ; » — mandat de 5 francs au profit des « gouverneurs de la chappelle Nostre-Dame de Montrolant » (Jean Huet, curé de Billey, gardien de la chapelle au nom du cardinal de Neuchâtel, prieur de Jouhe, donne quittance de cette rente destinée à l'entretien d'une lampe) ; — voyage de Guyot de Frontenay avec trois chariots, à Dijon, pour « aller querre les andiers de mon-

seignour; » — frais de la poursuite « de la mors et occision de feu Jehan Breton... et conduite de Perrenin Minillon, prisonnier a Montagu; » — commission de garde des bois de noyers de Saint-Aubin, donnée par Louis de Chalon à Humbert des Aulx, 1398 (copie); — autre commission du châtelain de Saint-Aubin donnée par le même à Henri, bâtard de Chalon, son écuyer (copie); — mandement de 6 fr. pour vêtir de drap Guillaume Le Fort, familier de Louis de Chalon; — autre mandement de 10 l. au profit de Jean « le bastard de Chalon, » gruyer du comté de Tonnerre; — gages et dépenses d'officiers; — mandement (délivré par Jeanne de Ghistelle) de 80 fr. au profit de Jean Ratier, chambrier; — Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, mande au receveur Jean des Aulx d'acquitter sa rente de 20 livres sur la recette de Saint-Aubin, entre les mains de Guillaume de Champdivers, chevalier.

B. 174. (Liasse.) — 57 pièces papier, 42 sceaux.

1399. — *Saint-Aubin.* Mandements (en partie quittancés) à l'appui des comptes du receveur Jean des Aulx. Certificat de dépenses faites aux assises de Saint-Aubin par Étienne de Véria, procureur de M. de Châteaubelin, 1399; — Louis de Chalon donne à Robert Beschet, de Saint-Aubin, la commission de forestier des noyers, aux gages d'une robe ou 2 francs par an (copie); — dépens faits par Louis de Chalon et « son frère de Saint George » à Saint-Aubin, le 27 mars 1399; — mandat du poisson acheté « a l'estang Mort » pour l'enterrement de monseigneur; — Jean de Neuchâtel-Montaigu et Jeanne de Ghistelle, sa femme, mandent au receveur de Saint-Aubin de payer 101 fr. à Jean Ratier, leur chambrier, pour drap et denrées diverses qu'il leur avait procurés; — mandement délivré par Henri, bâtard de Chalon, pour travaux exécutés au château de Saint-Aubin par deux charpentiers : « trestels, bans, usseries, fenestres, serrures de fer avec verroux; chandeliers de fer pour la chambre de monseignour; » — dépens de Pierre, valet des chiens du comte d'Auxerre, pour sa nourriture et celle de sa meute, à Saint-Aubin, du 5 juillet au 26 août 1399; — dépens de Jean Du Moulin, chapelain et secrétaire du comte d'Auxerre, faits en compagnie de maître Guillaume Guérin, ermite, au gîte de Saint-Aubin, le 13 novembre; — avis donné par les conseillers du seigneur de Châteaubelin au châtelain de Saint-Aubin : « que aucunes gens se parforcent ou veullent afforcier de grever monseignour en son chastel de S. Aubin, » avec ordre de faire bonne garde, 1er décembre 1399.

B. 175. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 81 papier, 53 sceaux.

1400-1404. — *Saint-Aubin.* Mandements (en partie quittancés) à l'appui des comptes du receveur Jean des Aulx. Louis de Chalon mande à son receveur de remettre deux écus d'or à son écuyer Huguenin de Saint-Colomb, 1400; — réparations au pont du château de Saint-Aubin; — frais de fenaison; — mandement de 40 fr. délivré par Jean de Neuchâtel-Montaigu au profit de Jean de Savigny, seigneur de Beauregard; — autre mandement de 28 fr. et demi, délivré par le même au profit de Jean de Cubry, de Chemilly-sur-Saône; — autre mandement du même Jean de Neuchâtel, ordonnant de payer 129 fr. 7 engr. à Jean Droilley, son receveur de Chissey, 1402; — certificat de frère Jean de Coigney, prieur de Jouhe, déclarant avoir reçu 5 fr. d'or pour le luminaire de la chapelle de Montroland; — Visin Brassart de Montaigu, châtelain de Saint-Aubin, mande au receveur de faire abattre « le grant chauffaul » du château du lieu; — réparations à ce château; — frais du bailli Jean de Merlia et du procureur de monseigneur, ayant assisté au parlement de Dole, du lundi avant les Bordes au 16 mai 1403; — nombreux mandats délivrés par Humbert Capue, receveur général du comté d'Auxerre; — rôle des amendes du village d'Aumur, 1404.

B. 176. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 66 papier, 33 sceaux.

1332-1399. — *Saint-Aubin.* Quittances à l'appui des comptes du receveur Jean des Aulx. Jean de Chalon-Châteaubelin donne décharge à son receveur de 16 francs qu'il avait dépensés lui-même au parlement de Dole et au pèlerinage de Montroland, le 3 mai 1388; — quittances souscrites pour diverses sommes : par Jean de Ronchaud, bailli de Châteaubelin; — par Gui Merlet, de Frontenay; — par Fromond de Montmorot, maître d'hôtel de madame de Chalon; — par Jean Deluis, fauconnier, 1396; — par Hugues de Saint-Colomb, 1398; — par Poinsard de la Taverne, receveur de Guillaume de Champdivers; — par Jean, bâtard de Chalon, gruyer du comté de Tonnerre; — constitution de 20 livres de rente au profit des religieuses clarisses de Lons-le-Saunier, par Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, et Marguerite de Vaudémont, comme dot de leur fille Jeanne, religieuse de ce monastère, 1332 (copie à l'appui d'une quittance des arrérages de cette rente donnée en 1398 par Isabelle de Quingey, abbesse des cordelières de Lons); — quittances : de 20 écus, donnée par Amé de Chalon, abbé de Baume; — d'une quarte de froment, donnée

par Odot de Lons, cordelier, au nom du couvent des cordeliers de Dole, 1399; — de 23 écus, donnée par Jean de Neuchâtel, damoiseau, seigneur de Montaigu.

B. 177. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 59 papier, 28 sceaux.

1400-1404. — *Saint-Aubin.* Quittances à l'appui des comptes de Jean des Aulx. Hugues de Chalon, prieur de Jouhe, donne quittance de 5 fr. reçus pour le luminaire de Montroland, 1400; — quittances : de 30 fr. de gages, donnée par Hugues de Gevrey, substitut du procureur de Louis de Chalon; — de 40 fr., donnée par Jean de Savigny, seigneur de Beauregard; — de 129 fr. reçus par Jean Droilley de Lille, clerc, receveur de Chissey, pour Jean de Neuchâtel-Montaigu, 1402; — de 10 florins, donnée par Guillaume de Chassey, conseiller de madame de Châteaubelin, 1403; — de divers gages et dépens, par Visin Brassart de Montaigu, châtelain de Saint-Aubin.

B. 178. (Liasse.) — 4 cahiers de 30, 40, 15 et 12 feuillets, 4 pièces papier, 3 sceaux (filigrane : *une quintefeuille).*

1390-1402. — *Saint-Julien.* Comptes et mandats de Gilet Saynne, receveur pour le seigneur de Châteaubelin. 1390-1391. Recette : tailles de Saint-Julien, Montfleur et Chevreaux; — dépense : à Jean le bâtard de Chalon, seigneur de Montrichard, 7 quartes et demie de froment, et 7 quartes et demie d'avoine; — couverture de la halle de Saint-Julien; — « a Jehan de Vilars, corduanier de Gignie, IIII l.; » — gages du châtelain, Jean Vilain, 30 l.; — gages du chapelain, 3 l. 5 s. et 6 quartes et demie de froment; — frais de garde des trois foires de Saint-Julien : le jour de saint Laurent, le dimanche après la Toussaint et le dimanche avant saint Vincent; — à Jean Chambri, châtelain de Montfleur, 17 l. 3 s. de gages. — 1395-1396. Carnet-journal du receveur, détail de la dépense de l'hôtel du seigneur. — 1398-1399. Dépense : frais des exécuteurs du testament de M. de Châteaubelin séjournant à Saint-Julien; — gages du receveur, pour une année : 12 quartes de froment; — à André de Saint-Julien, capitaine du château, 16 l. 10 s. pour ses gages; — salaire du prévôt et des sergents ayant gardé les trois foires, 30 s.; — remboursement de 36 l. à Guillaume de Laubépin, chanoine de Saint-Jean de Lyon. — 1401-1402. Dépense : culture de la vigne de Balanoz; — 24 fl. payés à Étienne Fauquier, de Lons-le-Saunier, « pour draps pris de luy; » — à Jean Lopin, guetteur du château, pour 9 mois de gages : 4 quartes et demie de froment; — mandements délivrés sur le receveur de Saint-Julien, par Louis de Chalon et son bailli, Pierre de Merlia, 1398-1399.

B. 179. (Liasse.) — 2 cahiers papier de 26 et 49 feuillets (filigrane : *une fleur de lis).*

1387-1389 — *Salins.* Partage d'Auxerre en la saunerie. Comptes rendus à Jean de Chalon-Châteaubelin par le receveur, Guyon de Montaigu. 1387-1388. Recette de deux ans : 9,277 l. 8 s. 7 d. — Dépense : rentes payées à des églises pour anniversaires : aux dames du Sauvement et de Battant; aux cordelières, aux frères mineurs, aux jacobins, à l'hôpital du Saint Esprit de Besançon; à l'hôpital de Saint-Julien; aux jacobins de Poligny; à l'abbaye de Goailles; aux cordeliers de Salins; au prieuré de Jouhe; à l'abbaye de la Charité; à Saint-Anatoile, Saint-Jean, Notre-Dame, la Madeleine, Saint-Maurice et Saint-Pierre de Salins; aux cordeliers de Lons-le-Saunier; au chapelain de Châteaubelin; total de ces rentes pieuses : 164 l. 15 s.; — gages et pensions : à Guillaume de Beaufort, châtelain de Châteaubelin; à Jouffroy de Saint-Martin; à maître Guillaume d'Arbois; à Pierre de Merlia; somme, 241 l.; — « a monseignour de Montbeliart, que furent pourter a Montfalcon et paiez le XXVIe jour de fevrier M CCC IIII^{xx} et huit (1389), en rabatant de VIII^{m} fl. que monseignour avoit ja recehu du mariaige de madame de Chastelbelin, sa femme... II^{m} II^{c} l.; — pour I messaiger envoyez a Louvy et a Balançon pour le fait des arnés de jostel... XI octobre;... achat de IIII costes d'acier pour monsieur, LVI fr. (19 novembre); » — dépenses d'habillements, broderies, velours, etc. — 1392-1395. Recette de trois années : 1,063 l. 5 s. 6 d. — Dépense : paiements pour fiefs ou rentes à : Jean de Saint-Loup; Jean Le Matin, de Marigna; Jean Le Louvet, de Sainte-Anne; Jacquet de Bornay; Guillaume Des Mars; Renaud de Charrins; Aimé de Saint-Aubin; Thiébaud, seigneur de Neuchâtel; Humbert de Lille; Girard de Bourbon; Gui de Pontailler; Jean de Savigny; Jean de Thoraise; Pierre d'Usier; Jean de Doubs; Hugues de Genève; Guy d'Amanges; Jean de la Faie; Henri de Salins; Guyon d'Usier; Othenin Palouset; Marguerite de Rye; Perrin Gormon, de Clairvaux; Othe de Salins; Othe de Chantrans; Jean de Vienne, seigneur de Roulans; — « a maistre Humbert le brodeur, pour aler querir a Besençon du fil d'or por acun ouvrage qu'il faisoit pour monsieur;... — a Jehannin l'orfèvre, pour II colers, V fr.;... — por I aquenée, L fr.; por V costes d'acier et I drapt de soye, VI^{xx} I fr. finez pour messire Jehan le bastart;... — II costes de fer mises en Chastelbelin, XXIIII fr.;... — torches pour l'osèque de madame d'Orbe (18 février 1394);... — a maistre Symon le phisicien, pour dyagragan et paintes (?) pour madame le XVIII de fevrier, XXII s.;... — pour I camez d'acier, VIII l.;... — en-

voyez a monss. par la trompete, II alnes brunette Malines a XX gros l'alne; » — somme de la dépense, 8,142 l. 6 s.

B. 180. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 59 papier, 56 sceaux.

1386-1391. — *Salins.* Partage d'Auxerre. Mandements (en partie quittancés) à l'appui des comptes du receveur Guyon de Montaigu. Jean de Chalon accorde un délai à Jean de Côtebrune, fils de feu Guillaume, pour reprendre en fief les rentes qu'il tenait de lui en la saunerie, 1389; — Jean Vilain, écuyer de M. de Châteaubelin, déclare que son maître doit pour gîte 34 fr. à Aaron Jourdain, hôtelier de l'hôtel de la Crosse, rue Saint-Jacques, à Paris; — ordre de payer à l'amiral Jean de Vienne une rente de 100 l. pour laquelle il a fait hommage; — mandement de 24 s. en faveur de Jean Monnet, apothicaire à Salins, 1390; — mandement de Jean de Chalon délivré à Philippe d'Arbois, sellier, de Salins, pour fourniture de selles, troussières, étriers, etc.; — autre mandement de 50 fr. d'or délivré à Jean de Corcondray, moine et doyen de Baume, pour vente de deux chevaux; — mandement de 2 florins d'or délivré à Jeannin l'orfèvre, pour dorer une chaîne du seigneur de Châteaubelin; — ordre de ce dernier prescrivant à son receveur de lui procurer des copies des testaments des comtes de Bourgogne, vidimées et scellées par l'official de Besançon, 1391; — Louis de Chalon constitue une rente annuelle de 100 s. sur la saunerie, au profit de Perrenin de Fraisans, son procureur.

B. 181. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 60 papier, 62 sceaux.

1398-1401. — *Salins.* Partage d'Auxerre. Mandements à l'appui des comptes de Guyon de Montaigu. Réparation des tours de Châteaubelin, 1398; — paiement des gages de maître Robert L'Anglois, physicien de feu Jean de Chalon-Châteaubelin; — engagement de « douze copes d'argent blanc pesant environ treze mars, » entre les mains de Perrenet Berbisey, de Dijon, en retour d'un prêt de 50 écus d'or, « et les dictes copes sont seigniées dessoubz aux armes de monseignour de Balme, » 1399; — mandement du bailli Pierre de Merlia, soldant les détails de l'enterrement de Jean de Chalon-Châteaubelin : 500 livres de cire; 10 pièces de sandal rouge; 6 pièces de sandal noir; 20 aunes de franges de soie rouge; taffetas rouge pour le cheval du corps de monseigneur; deux bonnes serges de « la grant moyson » noires ou perses obscures; 3 aunes de toile noire; 2 aunes de toile noire ou de perse, 21 février 1399; — autre mandement d'Amé de Chalon et autres exécuteurs testamentaires de Jean de Chalon relatif aux mêmes funérailles : 40 fr. mis en 4 plats pour offrandes; 89 écus d'or donnés aux prélats; 200 fr. aux prêtres; 23 fr. 6 bl. aux clercs; 25 fr. pour les bassins de l'enterrement; — autre mandement d'épices, de réparation de harnais « par l'armurier Montbeliart, » etc.; — « a Guiot et Guillaume d'Oyonna frères, brodeurs, de Salins, et a Apostoille, peintre, dudit lieu, pour l'ovraige des arbillemens des chevalx des obsèques; » — Louis de Chalon, comte d'Auxerre, mande à son receveur de payer 20 fr., prix d'une cotte d'acier dont il avait fait présent à son écuyer, Guillaume de Poligny, 1400.

B. 182. (Liasse.) — 30 pièces parchemin, 47 papier, 29 sceaux.

1386-1397. — *Salins.* Partage d'Auxerre. Quittances et mandats à l'appui des comptes de Guyon de Montaigu. Jean de Chalon mande à son receveur qu'il vient de donner en accroissement de fief, à son écuyer Henri Palouset, une rente de 100 s. sur la saunerie, 1386; — quittances : de 100 l., donnée par Jean de Vienne, seigneur de Roulans et amiral de France, 8 mai 1388; — de 40 sous, donnée par Hugues de Charnod, abbé de Goailles; — de 10 l., donnée par Isabelle du Saix, abbesse de Battant; — de 60 s., par frère Renaud de Chissey, gardien des cordeliers de Besançon; — de 12 l. 10 s., par frère Philibert d'Annoires, gardien des cordeliers de Lons-le-Saunier; — de 40 s., par sœur Marie, abbesse des cordelières de Besançon; — de 15 l. 15 s., par Gilles de Montaigu, licencié en droit; — de 20 l., par Ancel de Salins, seigneur de Montferrand et Vaugrenant; — de 38 l., par Jean, bâtard de Chalon, seigneur de Montrichard; — de 50 s., par frère Renaud de Chissey, gardien des cordeliers de Salins; — de 10 l., par Guyon d'Usier, écuyer; — de 12 l., par Simonne d'Abbans, veuve de Gui d'Amanges, chevalier; — de 20 charges de sel, par Jean de Neuchâtel, cardinal, prieur de Jouhe; — de 10 l., par Perrin Gourmont de Clairvaux, écuyer; — de 7 l. 10 s., par Jeannet du Solier, lombard, de Salins; — de 50 l., par Jean de Salins, chevalier, 1389; — de 25 l., par Pierre d'Usier; — de 10 l., par frère Jean de Bletterans, prieur des jacobins de Besançon; — de 100 s., par frère Étienne Chatelain, gardien des cordeliers de Salins; — de quatre charges de sel, par Aube, cuisinier du duc de Bourgogne, 1390; — de 8 fr. d'or, par Guyot et Jean Prost de Monnet; — arrêté de comptes entre Jean de Chalon-Châteaubelin et son receveur Guyons de Montaigu, 5 mars 1396 (copie).

B. 183. (Liasse.) — 28 pièces parchemin, 27 papier, 31 sceaux.

1398. — *Salins.* Partage d'Auxerre. Quittances à l'appui des comptes de Guyon de Montaigu. Jean de Montbé-

liard, armurier à Salins, donne quittance de 2 écus au comte de Tonnerre; — quittances : de 100 fl., donnée par Jean Musy, écuyer, châtelain de Châteaubelin; — de 3 fr., donnée par Pierre de Licona, écuyer; — de 20 l., par Thiébaud, seigneur de Rye; — de 12 l. 10 s., par frère Pierre de Larnaud, gardien des cordeliers de Lons le-Saunier; — de 10 l., par frère Fauque de Passenans, prieur des frères prêcheurs de Poligny; — de 10 l., par frère Aimé de Frangey, procureur des frères prêcheurs de Poligny; — de 40 l., par Thiébaud, seigneur de Neuchâtel; — de 100 s., par frère Jean dit Vilain, maître de l'hôpital de Saint-Julien; — de 100 s., par frère Jean de Montain, prieur du Sauvement; — de 50 fr., par Amé de Chalon, abbé de Baume; — de 30 fl., par frère Étienne Damot, abbé de Rosières; — de 30 l., par Jean Fautre, bailli de Tonnerre; — de 50 l., par Girard de Bourbon, seigneur de Montperroux; — de 15 l., par Jacquette de Scey, veuve de Jean Le Louvet, de Sainte-Anne; — de 30 l., par Aimé de la Serrée, seigneur de Mont; — de 100 s., par Othenin Palouset de Salins; — de 5 l., par frère Étienne, abbé de la Charité; — de 20 l., par Raoul de Gruyères, seigneur de Vaugrenans.

B. 184. (Liasse.) — 24 pièces parchemin, 32 papier, 16 sceaux.

1399-1401. — *Salins*. Partage d'Auxerre. Quittances à l'appui des comptes de Guyon de Montaigu. Humbert de Lille, écuyer, « garde et chastellain de la tour de Grimbert » pour le seigneur de Châteaubelin, donne quittance de ses gages, montant à 6 fl. 3 gr., 1399; — quittances : de 30 l., par Jean, bâtard de Chalon, seigneur de Montrichard; — de 10 l., par Girard Basan, de Dole, clerc, licencié en droit; — de 80 l., par Étienne de Salins, fils de feu Jean, seigneur de Poupet; — quittance de pièces de sandal, portées à Orgelet pour les obsèques de Jean de Chalon-Châteaubelin, 20 février 1399; — Jean de Poupet, procureur de Guillaume du Châtelet, prieur de la Madeleine de Salins, donne quittence de 10 s. est.; — quittances : de 50 l., par Jean de Salins, seigneur de Rans; — de 50 l., par Pierre de Bornay, écuyer, demeurant à Chamblay; — de 20 l., par Jean Montarbel, chevalier, seigneur de Marnoz; — de 40 s., donnée par frère Pierre de Germay, procureur de frère Pierre de Fouvent, maître de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon; — de 30 l., par Jean de Doubs; — de 100 s., par Perrenin de Fraisans, clerc de Salins; — de 10 s., par frère Hugues de Buvilly, gardien des cordeliers de Salins; — de 15 l., par Jean de Savigny, seigneur de Beauregard.

B. 185. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 15 papier, 5 sceaux.

1309-1378. — *Salins*. Partage d'Auxerre. Pièces diverses produites à l'appui des comptes de Guyon de Montaigu. Fondations pieuses dotées de rentes sur la saunerie. Extraits du testament de Jean de Chalon-Auxerre, léguant une rente de 10 fr. aux frères prêcheurs de Poligny, une rente de 60 sous aux frères prêcheurs de Besançon, 1309 (copies); — legs de rentes faits par le même et ses successeurs à l'abbaye de la Charité, 1309-1378 (copies); — legs de 40 sous de rente fait à l'abbaye de Goailles par Jean de Chalon-Auxerre, 1314; — legs de 40 s. de rente fait à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon par Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, 1367. — Concessions d'offices : nomination de Pierre Valuchet, curé de Monnet, à un office de la saunerie, par Tristan de Chalon, 1364; — commission de conseiller donnée à Bon Guichart, de Poligny, par Louis de Chalon-Châteaubelin, qui lui assigne 10 l. de gages annuels sur la saunerie, 1398; — semblable commission donnée par le même à Girart Basan, aux mêmes appointements, 1398. — Pensions : Jean de Chalon assigne à Jean de Ronchaud, chantre de Troyes, son conseiller, une pension de 25 fl. d'or sur la saunerie, 1396; — Louis de Chalon concède à son oncle, Amé de Chalon, abbé de Baume, une rente de 12 charges de sel, 1398; — état des bois amenés de Chay à la saunerie pour l'exploitation des muires du partage d'Auxerre.

SALINES DU COMTÉ DE BOURGOGNE.

B. 186. (Registre.) — Registre parchemin de 32 feuillets (rubriques vermillon).

1269-1276. — *Saunerie de Salins*. Cartulaire ou dénombrement des rentiers du puits à muire de Salins, avec division des rentes en meix, quartiers et seilles. « L'am de l'Incarnation Nostre-Seigneur corrant par mil cc LXIX furent cerchiez li mes dou poiz le conte de Borgoine. Premierement li peche de Sainte-Marie, liquel est de la justise monsy Richar Baudin;... — li mes de la viez Chestelainne;... — li mes dame Briffaut;... — li mes Domgin;... — li mes de Vuriez;... — li mes de la viez Chestelainne;... — li mes Esmeriz;... — li mes dam Humbers de Laier : Premierement Huguenin Chambrez, pour monsy Esperit, VI celles; item Bessemçon, pour les enfant au sy Willaume de Rufi, V quarties et V celles; item pour mon seignour Richar Lalamant, II celles et demi; item pour Ballerne, II celles; item pour monsy Jeham Engaram et pour son frere, VII quartier et V celle;... — li mes Tramche-Goule;... — c'est li perche

douz moitent, li quel est de la justisse monsy Pierre Chambiez;... — c'est li mes de Biaux Voir;... — c'est li mes de l'ospital li quel est frans;... — c'est li mes dam Berangiez, li quel doit chescune semaine a saint Estene XXX d.;... — c'est li mes de saint Moriz, li quel est touz frans;... — l'am de l'Incarnation Nostre-Seignour corrant per mil CCC LXXIII, c'est l'aloiement que l'on moinne ou poiz : premierement messy Richars Baudin, IIIIxx celles d'aloiement;... — item, li enfant monsy Hugue Aubrum, XV celles; item, Willimin li Feroliar et li Debonaire, V celles;... — c'est li mes Guhet Bolar doit li quartiers et XX celles de Clugny doivent es enfanz a Mareschar de Besençom, XII s. et VI d., et au Temple, VI s. »

B. 187. (Registre.) — Registre papier de 281 feuillets (filigrane : *écu écartelé* Bourgogne-duché *ancien et moderne*, *à l'écu de* Bourgogne-comté *brochant sur le tout.*

1466-1481. — *Délibérations du conseil de la saunerie de Salins, du 14 août 1466 au 13 septembre* 1481. « C'est le livre des deliberations du conseil de la saulnerie de Salins, commençant ou mois d'aoust l'an mil IIIIc LXVI. Le juesdi XIIIIe jour d'aoust M CCCC LXVI, conseil tenu en ladicte saulnerie de Salins led. juedi XIIIIe jour d'aoust oud. an, ouquel estoient honnorables hommes Jehan de Laule, lieutenant de noble homme Guillaume de Poupet, escuier, seigneur de la Chaul d'Escrotenay, conseillier de monseigneur le duc et conte de Bourgougne et pardessus des offices de ladicte saulnerie; Philibert Cortet, trésorier; Jehan de Villers, receveur du partaige de Vignorry; Huguenin Le Bon; Estevenin Udressier; Pierre Patornay, clercs des rooles; Frery Quanteal, payeur; Jean Ramel, tauxeur de la porte; Jehan de Noseroy, maistre moutier; Pierre Rioz, moutier; Bon-Ami, cloisier, clerc des selz, et Adenet Gadelier, clerc du puis a grez d'icelle saunerie; » — on délivrera à Guyot de Raon, de Luxeuil, marchand, une voiture de sel trié « pour rebouter le sel de Lorrainne; » — commission de physicien attitré de la saunerie « pour la visitacion des officiers, ouvriers et ouvrières » accordée à maître Guillaume de Fare, docteur en médecine, aux gages de 10 l. par an, en remplacement de feu Jean Mercier, 21 novembre 1466; — préparatifs d'un service funèbre pour le duc Philippe le Bon, mort le 15 juin précédent, 7 juillet 1467; — ce service se fera en l'église des frères mineurs, « en laquelle sera faicte une chappelle et tabernacle en manière d'ung pavillon au devis de Anthoine de Termes, » 17 juillet; — les officiers du prince d'Orange annoncent le départ de monsieur d'Arguel, son fils, pour les Flandres, « pour acomplir le mariaige de lui et ma damoiselle de Bourbon, » 7 août; — interdiction de l'entrée de la saunerie à Perrin Landry, débrosseur, « jusqu'à ce qu'il ait mis en reparation deux grans cuves de bois a tenir muyre par lui derrierement faictes en icelle saunerie, » 11 janvier 1468; — Jean Jouard, président des parlements de Bourgogne, Léonard Mouchet, seigneur d'Avilley, Girard Margotet, Jean de Chavirey, Jean de Laule, conseillers, et Pierre Patornay, clerc de la saunerie, rendent compte au conseil d'un colloque tenu avec les officiers du duc de Savoie au sujet du cours du sel, 6 mai; — commission donnée à Antoine de Traves de visiter le pont d'Houtaud tombant en ruines, au préjudice de la circulation des convois de sel, 12 mars 1469; — on décide de réparer le pont, aux frais de la saunerie, 9 mars; — expériences sur la cuite des bouillons, 4 mai 1472; — argent fourni par la saunerie pour les fortifications du Bourg-Dessus, 22 juin; — aumône de 20 s. à Jean du Puis, maître de la haute justice, attendu l'utilité éventuelle de ses services, 17 mai 1473; — amodiation de la tuilerie de Certeméry par Humbert Vauchier, au prix de 15 francs, 9 juin; — indemnité pour perte d'un cheval, subie au pays de Vaud par Huguenin Peletier, maître « poulain » de la saunerie, 6 septembre; — députation envoyée à Besançon pour saluer le duc Charles et l'inviter à venir à Salins, où « son hostel y estoit tout prest en la saunerie, » 14 janvier 1474; — visite de la source dite « de Tourmont, » 11 juillet; — « on rapporte que les Bernois et leurs alyés sont partiz en grant nombre de lour païs, desirans de invahir les païs de monseignour le duc... et bouter a fue et a flame la saulnerie; » défense d'amener désormais du bois, crainte de surprise; achats d'artillerie, coulevrines, « vulglaires, » serpentines, arbalètes, etc.; on envoie acheter à Auxonne deux tonnes de poudre et une dizaine de coulevrines, avec projectiles, 12 septembre; — commande de 2,000 traits pour arbalètes, 14 octobre; — achat de harnais de guerre, réparations de fortifications, ferrage de traits; pension accordée à maître Henri Lallemand, « expert en fait de guerre et en garde de villes, » 4 novembre; — Henri Lallemand, « canonnier et faiseur de pouldre, » viendra demeurer en la saunerie pour la protéger, aux gages de 50 s. par mois, 26 novembre; — on prévient le duc de la diminution du produit de la saunerie en la présente année 1474, 29 décembre; — établissement d'un grenier à sel à Besançon, 16 mars 1475; — Catherin Bouchet, capitaine de Joux, envoie des nouvelles des Allemands et demande une voiture de sel, 6 juin; — réparation des chemins des monts de Cernans et d'Ivory, 2 octobre; — le duc Charles écrit de Besançon, le 4 février, pour recommander une requête de certains marchands fournisseurs du Mâconnais, 8 février 1476; — le lieutenant de la saunerie et Jean Colin, procureur, étant allés au parlement pour procès, « s'en sont retourné a l'occasion des

nouvelles de la journée d'entre Granson et Vaulmercoul, que fut le samedi, second jour du present mois de mars, et des gens de l'armée de monseigneur estant tant a Salins que a l'entour... esperans que mondit seigneur vendroit en personne en ceste ville de Salins, » 11 mars 1476; — des convoyeurs de sel sont arrêtés entre Salins et Dijon, et « leurs chevals et harnois prins et contrains a mener et charroyer artillerie et vivres en l'ost de mondit seigneur; » réclamations du conseil de la saunerie, 8 avril; — nouvelles réclamations contre cet abus pratiqué « en vertu de certains placards, » par les convois d'artillerie passant journellement à Salins et aux abords, 11 août; — on obtient à ce sujet des lettres du conseil du Duc, datées de Dijon du 5 mai 1476, 8 mai; — troupes et chevaux renvoyés par le Duc en son comté, dont 1,200 hommes dans le bailliage d'Aval, « au grant foule, dommaige et interet pour mondict seignour et son pauvre peuple, » 20 mai; — le Duc écrit au pardessus, « de son camp dez le lac de Lausanne, » le 21 mai 1476, 1er juin; — un ordre du Duc daté de la Rivière, signé de sa main le 1er août, prescrit de recueillir à Salins « tous pics, pioches, fousseurs, pals ferrés et autres habillemens, pour faire foussels et terraulx, » et de les lui envoyer d'urgence à son camp; — autre ordre daté de la Rivière, 31 juillet, signé de l'écuyer du Duc, Guillaume d'Argenton, ordonnant de conduire 200 charges de sel bouchet pour la consommation des troupes ducales; — « pour eviter les inconveniens et dommaiges que s'en pourroient enssuyr, et pour savoir la volonté et plaisir de monseignour le duc touchant le mandement par luy donné, derrierement publié en ceste ville, contenant que tous chiefs d'ostel deans le vie jour après la publication d'icelluy, partent et tirent devers luy en son l'ost estant emprès la Rivière, laquelle chose s'elle sortissoit son effect seroit grant dommaige et interest pour icellui seigneur et sadicte saulnerie, actendu meismement qui conviendroit que lesdicts officiers laissassent et abandonassent leurs office; et demoreroit ladicte saulnerie despourveue, pourquoy a esté conclud et deliberé que ledict lieutenant se tirera devers mondict seigneur pour luy exposer les choses dessusdictes, » 18 août; — ordre apporté au nom du Duc, par M. d'Argenton (daté du 18 août), prescrivant de confisquer toutes les rentes de la saunerie appartenant à l'évêque et aux marchands de Genève, aux sujets de Savoie et à diverses abbayes de Savoie, du comté de Neuchâtel ou du Chablais, 19 septembre; — ordre du Duc, daté de son camp près de Vesoul (3 octobre), ordonnant de délivrer 30 charges de sel à Jean Du Prel, secrétaire du roi, 15 octobre; — lettre du bailli d'Aval convoquant les officiers de la saunerie à venir à Dole le 31 janvier 1477, en plus grand nombre possible, afin de délibérer sur de graves affaires, 28 janvier; — Antoine d'Oiselay, pardessus, et Jacques Guillemin, son lieutenant, envoyés en ambassade auprès de mademoiselle de Bourgogne, pour les affaires de la saunerie, 4 mars 1477; — ordre de M. de Craon et des gens des Comptes, à Dijon, au sujet d'Antoine et Jean Buyer, marchands de sel en Mâconnais, 18 mars; — sel envoyé à Jean d'Andelot, lieutenant de la place de Châteaubelin, pour ravitaillement, 9 avril; — ordre du prince d'Orange, gouverneur de Bourgogne, daté à Besançon du 25 avril, prescrivant de livrer du sel à l'abbaye de Montbenoit; — ordre de livrer 2,300 charges de sel à des marchands savoyards, signifié au nom des États, par le gouverneur, 1er mai; — vacations faites par le trésorier et le moutier envoyés à Neuchâtel pour traiter de la paix avec les Allemands et les Neuchâtelois; — paiement de la garnison allemande du château de Joux, 28 mai; — paiement de la garnison de Jougne, 29 mai; — le prince d'Orange réclame de l'argent pour solder les mercenaires allemands « assemblés pour resister a l'encontre des François, » 9 juin; — requête présentée à M. de La Bastie, lieutenant du gouverneur, par la communauté des rentiers du puits à muire, afin qu'il soit tenu registre exact des quantités de sel prélevées à leur préjudice, pour réserver leurs droits ultérieurs, 13 juin; — M. de La Bastie prévient que les Français ont enlevé 25 charges de sel à Humbert Vauchier, de Villers-Farlay, 12 juillet; — mention de correspondances de madame de Bourgogne et du duc Maximilien, reçues par les officiers de la saunerie, 13 novembre 1477 et 13 mars 1478; — pénurie et ruine de la saunerie « par le fait de la guerre, » 2 avril; — ordre du gouverneur de délivrer à M. de Toulongeon, seigneur de La Bastie, 400 charges de sel, 6 juillet; — on envoie aux États convoqués à Besançon pour le lundi 20 juillet, Jacques Guillemin, lieutenant de la saunerie, pour remontrer l'état de ruine des salines, 18 juillet; — réclamation par le canton de Lucerne de 1,000 charges de sel au prix de 18 s. estev. la charge; on lui remontre la pauvreté des salines, mais, « pour les entretenir en amour, » on lui accorde cependant une quantité de sel assez importante, mais inférieure à sa demande, 24 août; — pourparlers avec Pierre de Jougne, bailli d'Aval, afin d'obtenir de quoi solder les troupes allemandes cantonnées à Salins, 14 septembre; — M. de Châteauguyon invite les officiers de la saunerie à aller prendre à Dijon les ordres du Roi, 2 mars 1479; — on reçoit des mandements en placard du gouverneur de Bourgogne et Champagne, relatifs au paiement dû par la saunerie « en vertu de l'accord fait au traictier avec M. le gouverneur, en l'ost devant Auxonne, de la reddition et obeissance de la ville de Salins, » 23 septembre; — pourparlers avec le gouverneur de Bourgogne et Champagne, à

Bracon, 23 septembre; — Louis XI demande l'envoi immédiat de 2,000 l. par son huissier d'armes, Pierre Pelisson, 5 juin 1480; — la saunerie manque de fer pour des chaudières, 31 août; — autorisation par le Roi de payer des sommes réclamées par Pierre de Jougne et Simon de Cléron, 10 juillet; — incendie survenu à la saunerie; les rouages du puits d'aval et la chambre de Rosières sont consumés par le feu, 20 juillet; — « mesvandaige de sel » attribué aux moutiers du Bourg-Dessous, 13 septembre 1481.

B. 188. (Registre). — Registre papier de 314 feuillets (filigrane : *tête humaine de profil, sommée d'une étoile.)*

1481-1504. — *Délibérations du conseil de la saunerie, du 1er octobre 1481 au 12 décembre* 1504. Achat de 3,000 l. de fer en tables; on payait jadis le fer 63 s. le cent pesant, mais, « obstant la chierté de vivre et voitures, » on le paie 4 fr. à cette date, 15 novembre 1481; — réparations de chemins, 27 décembre; — ordre de M. de Langres (gouverneur du comté), relatif à une requête des moutiers du Bourg-Dessous, 14 janvier 1482; — cherté du temps, pauvreté des manœuvres et ouvriers des sauneries, 21 janvier; — des lettres de Louis XI, en date, à Thouars, du 8 janvier, ordonnent de donner 1,000 charges de sel à maître Jacques Coitier, 8 février; — procès au sujet de ce don, entre Hugues de Chalon-Châtelguyon et Jacques Coitier, médecin du Roi, 30 mars; — Louis XI venant à Saint-Claude, on lui envoie une députation pour lui demander d'étendre les limites d'octroi des sauneries, 10 avril; — Simon de Champagne, maître d'hôtel de M. de Vergy, maréchal de Bourgogne, apporte des lettres de son maître, 7 novembre; — réparations à la saunerie, faites par les soins du maître des œuvres, 16 octobre; — défaut de combustible par suite des neiges extraordinaires tombées dans les montagnes, 8 mars 1484; — nettoyage de la place publique devant l'hôtel du Sauvage, 17 novembre; — sel délivré à M. de Maillot, capitaine de Bracon, 9 février 1485; — requête présentée par l'abbé et les religieux de la Charité, 14 mars; — Étienne de Chantrans, capitaine de Sainte-Anne, offre de faire conduire du bois et des fascines à la saunerie, 14 avril; — Hugues de Vers est chargé d'aller à la cour de France défendre devant le grand conseil du Roi les droits de la saunerie contre les prétentions des rentiers, 17 juin 1485; — M. de Châtelguyon mande aux officiers de la saunerie de fixer le prix des fascines de bois feuillu à 10 florins le millier, et celles de sapin à 9 florins, 5 octobre; — recherches faites en la vicomté d'Auxonne, au ressort de Saint-Laurent et de Revermont, sur certains abus commis dans la vente des sels, 29 janvier 1487; — ordre du gouverneur de fournir aux garnisons de Bracon, Auxonne, Poligny et Montmartin, le sel nécessaire à leur consommation, 9 mars; — ordre donné par M. de Maillot d'apposer les armes du Roi sur la grande porte de la saunerie, 17 août; — ordre du gouverneur prescrivant de mettre ordre au cours des monnaies, 23 août; — on signale l'état de ruine des ponts de Fraisans et de Pontarlier, 15 septembre; — décri des monnaies, fors de celles frappées au coin royal de France, 30 juin 1488; — procès contre divers fournisseurs des greniers du duché de Bourgogne, 22 juin 1489; — lettres écrites par le duc de Savoie en faveur des syndics et communauté de Gex, 17 août; — Jeannet Du Fay, capitaine de Joux, présente un mandement du gouverneur, ordonnant de lui verser 100 charges de sel, 26 octobre; — draps de serge d'Auvergne achetés pour les manœuvres et ouvriers de la saunerie, 11 janvier 1490; — Louise de Savoie, veuve d'Hugues de Chalon-Châtelguyon, notifie la levée, faite par le Roi, d'une mainmise générale jetée sur les domaines de son époux, 9 août; — autorisation royale donnée à Guillaume de Vergy pour construire un pont sur la Loue, entre Lesnay et le port appartenant audit seigneur, 1er octobre; — « grandes froidures au moyen desquelles l'on gaste ne consume plus de bois que en aultres temps, » 10 janvier 1491; — on apprend que le Roi va envoyer 530 lances au comté de Bourgogne; M. de Maillot annonce que quatre compagnies des ordonnances vont arriver dans la province, et qu'une d'elles sera logée à Salins; enfin, Pierre de Lauge, capitaine d'une compagnie dirigée sur Salins, annonce sa venue, et requiert logement, vivres et avoine, 14 avril-9 mai; — ordre du gouverneur de remettre 60 charges de sel au capitaine d'Arguel, 17 août; — les officiers de la saunerie sont requis par le prince d'Orange de l'aider à reconstruire le pont de Rennes, 19 mars 1492; — ravages causés en 1490 dans la ville, et particulièrement dans les faubourgs, par un débordement de la Furieuse, rappelé dans un acte du 15 octobre 1492; — ordre de l'évêque de Langres, gouverneur, d'approvisionner les châteaux « sur quelques bruits de guerre » (3 août), 18 décembre; — vente de sel pour payer la garnison allemande de Salins, 13 juin 1493; — signification d'un mandement royal rétablissant Guillaume de Chassey dans les fonctions de trésorier de la saunerie, en remplacement de Bonaventure de Falletans, 23 décembre; — mandement du roi des Romains expédié de Besançon le 2 août, ordonnant aux officiers de la saunerie de remettre à ses délégués toute leur artillerie et leurs munitions, 6 août 1494; — deux mandements du même, transcrits *in extenso*, 1er-15 décembre; — ordre du Roi prescrivant de donner à Olivier de La Marche 500 charges de sel pour une fois, 26 mars 1495; — requête de MM. de Berne pour obtenir du sel; on

décide que 1,200 charges leur seront délivrées à 24 s. est., 21 mai 1498; — requête de Jacques Godran, président de Bourgogne; on lui concède pour ses bons offices 90 l. est., 21 septembre; — démarches faites auprès du roi de France pour obtenir l'extension des limites du cours du sel au duché de Bourgogne, 19 juillet 1501; — entreprises des Suisses sur les salines de Saint-Hippolyte, 31 août et 4 octobre 1502, 7 novembre 1503; — peste aux abords de Salins et à Salins, mai et août 1503; — « oudict conseil sur la requeste faicte de la part des prevost et chappitre de l'eglise collegial de saint Anathoille de Salins, querans que pour survenir au paiement d'une tapisserie qu'il ont fait faire pour le parement de ladicte eglise, en laquelle tapisserie ilz ont fait mectre pluseurs faiz de ladicte saulnerie et aussi la journée de Dornon, obtenue par les gens du Roy et monseigneur sur les François, le tout a l'onneur de mondit seigneur et de messieurs ses parsonniers en icelle, a esté conclud et deliberé que pour lour aidier a faire ce que dit est en aiant souvenance des bons et grans miracles faiz par le glorieux corps saint, tant en lad. ville et saulnerie, au moyen desquelles elles sont estées preservées, a esté conclud et deliberer pour les causes que dessus la somme de vingt livres, » 5 août 1504.

B. 189. (Registre.) — Registre papier de 256 feuillets.

1504-1524. — *Délibérations du conseil de la saunerie, du* 21 *octobre* 1504 *au* 9 *septembre* 1524. Composition du conseil : Jean d'Orbe, lieutenant du pardessus; Bonaventure de Falletans, écuyer; maître Philippe Udressier; Jean d'Andelot; Antoine Saiget; Jean Fichet; Jean Couthier; Thiébaud Trousset; Jean Grand; Pierre Baudet; Jean Colin; Guiot de Seurre; Pierre Guion; Guillaume Grand; Antoine d'Éternod et Estevenin Prévostet, 21 octobre 1504; — honoraires payés à maître Étienne Despotots, pour vacations relatives à la saline de Soulce-lez-Saint-Hippolyte, 12 décembre; — envoi de députés à Berne pour traiter au sujet de la saline de Soulce, 9 août 1505; — interdiction aux voituriers des villages infectés de peste d'amener du bois à la saunerie, 1er octobre; — les villes de Fribourg et de Lausanne demandent qu'on leur délivre du sel, 9 juin 1506; — lettre de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, nommant Michel Grand « clerc ventier des sauneries, » Quingey, 2 décembre (original cousu au fol. 23, r°); — incendie survenu au cellier du portier de la saunerie, dont « grant dangier povoit survenir, » 18 juin 1507 — (*Nota.* Le comput du 1er janvier est adopté exceptionnellement pour dater l'année 1508 des délibérations de la saunerie, le mois de janvier 1508 succède sans interruption au mois de décembre 1507); — ordre du bailli d'Aval de fournir immédiatement 300 fr. pour payer « les compaignons estans en garnison ou chastel de Joulx, » 13 septembre 1508; — députation envoyée à Marguerite d'Autriche « pour l'advertir des grans secheresses qui en ce present an ont regné en sa conté de Bourgougne, au moyen desquelles les muyres sont très fort diminuiées, » 30 juillet 1509; — solde des dépens faits par la princesse d'Orange pendant un voyage fait à Lyon, auprès du roi de France, pour obtenir « realongissement du cours des sels de Salins, » au duché de Bourgogne, 1er septembre; — défense aux particuliers d'utiliser désormais les fontaines de la saunerie pour leurs lessives et nettoyage d'ustensiles, et les fours pour la cuisson de leur pain, 29 décembre 1511; — prêt de 100 écus au soleil, à M. de La Chaux, bailli d'Aval, faisant un voyage auprès de l'Empereur, pour les affaires du pays, 19 avril 1512; — on alloue 212 l. au trésorier de la saunerie, Jacques Luc, pour voyage fait à la cour de France, dans l'intérêt des salines, 10 mai; — députés envoyés par le conseil à Nozeroy, où ils doivent se rencontrer, le 25 octobre, avec la princesse d'Orange, le maréchal de Bourgogne, les députés des villes d'Arbois, Poligny et Salins, pour déterminer les propositions à faire à l'armée suisse, revenant du duché de Bourgogne, pour épargner Salins et ses alentours, 24 octobre 1513; — on accorde aux Suisses, pour ce motif, 1,200 charges de sel, 31 octobre; — le sel fait défaut par suite du dessèchement presque absolu des puits, ce qui produit « grande cryée » dans le pays, 24 novembre; — on fait choix, « pour le buef de court accoustumé passer la sepmainne de la Nativitey, » de deux bœufs et demi achetés à divers particuliers, 23 décembre; — le capitaine de Châtillon-sur-Maîche renseigne sur les méfaits commis par des contrebandiers, sur des forestiers des sauneries, aux environs de son château, 27 novembre 1514; — maître Marc de Chavirey est reçu conseiller des salines, 8 octobre 1515; — conférence sur le taux des monnaies, 12 juin; — il est question d'établir une gabelle sur les sels introduits au duché de Bourgogne; démarches tentées auprès du roi de France pour empêcher sa création, 4 février 1516; — reproches adressés, sur sa négligence dans le service, au maître des œuvres de la saunerie, 4 août; — Marguerite d'Autriche accorde 100 charges de « sel bouchet » à son premier secrétaire, Louis Barangier, 10 septembre; — aumônes faites à un grand nombre de pauvres errants dans les rues de Salins, 9 février 1517; — paiement de « corsets et allecrez » achetés pour la sûreté de la ville, 3 novembre; — délégation de Jacques Luc, Guillaume Amyot, Henri Guierche, Jean d'Allonval et Jean Joly, aux États convoqués à Dole pour le 11 novembre, 9 novembre; — démarches faites auprès de la Cour des Comptes

de Dijon, au sujet d'un paiement retardé de 1,000 l. viennoises, 10 février 1518; — Jean Feliet retenu pour clerc « des puys a grez, » 11 août; — Richard Courtault est reçu comme trésorier de la saunerie, 13 septembre; — Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, est nommé lieutenant du pardessus, 12 janvier 1519; — Guy Cussemenet est nommé receveur du partage de Vignorry, 3 mars; — visite des chemins, du côté de Rennes, par le maître des œuvres, 14 mars; — refus de plusieurs marchands d'acquitter les droits du péage de Chalamont, qui se lèvent à Pontarlier, 21 mars; — ouvriers de la saunerie « mis a la pencion pour leur vyelesse et debilitacion, » 30 mai; — aumône de 4 voitures de charbon accordée aux maîtres ouvriers chargés de la fonte des cloches de Saint-Anatoile, 11 juillet; — aumône faite à Simonne Oudot, « estaignarry de la berne de la comtesse, » 7 novembre; — Girard Vernerot remplace, comme trésorier, Richard Courtault, 21 novembre; — Jean Guignoire, « merceniér du puits à muyre, » demande que l'on alloue des étables nouvelles pour loger les chevaux qui tirent la muire des puits, 28 janvier 1521; — aumône donnée à la femme de Pierre Mouton, « trahery, » 27 janvier 1522; — composition du conseil : Jean de la Thouvière, seigneur de Beauregard et Chantonay, pardessus; Guyenet Cussemenet, lieutenant; Guillaume Amyot et Claude de Pommereux, clercs des rôles; Hugues de Vers; Guyot Cussemenet; Antoine Sage; Michel Grand; Jean d'Allonval; Jean Bongagneur; Thiébaud Chisseret; Guillaume Alépy; Claude Belin; Antoine de Boilly et Guillaume Blanchoz, 17 juin; — règlement de distribution du sel aux greniers du duché de Bourgogne, tarif par semaine : Dijon, 80 charges; Nuits, 20; Beaune, 70; Chalon, 80; Saulx-le-Duc, 60; Pontaillier, 20; Saint-Jean-de-Losne, 20; Mont-Saint-Vincent, 30; Charolles, 15; Paroy, 40; Pouilly, 30; Autun, 25; total, 490 charges par semaine, 10 juillet; — paiement de 288 livres de poudre vendues au prix de 54 l. estev. par Benoît Pastre dit Bigot, pour l'usage de la saunerie, 27 août; — frais de nourriture de frère Rémond Esguiere, de *Toulouse-la-Gaillarde*, et de frère Jean de Listre, de Lille en Flandre, religieux cordeliers, détenus dans la geôle de la saunerie pour crime de lèse-majesté, sur l'ordre de Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, maréchal de Bourgogne, depuis le 27 février précédent, 2 septembre; — taxe des bœufs de cour, 23 décembre; — mesures nécessitées par la peste, 4-6 avril 1523; — garde des pestiférés, 13 avril; — les ouvriers de la saunerie sont atteints de la maladie, mais, « a Dieu grace, » les officiers ont jusqu'à cette heure échappé à la contagion, 20 avril; — la saunerie est isolée des quartiers envahis par l'épidémie, on perce de nouvelles portes dans son enceinte, pour le passage des voituriers; on célèbre une messe à Saint-Anatoile, pendant cette messe on offre deux cierges du poids de 10 livres chacun, 27 avril; — on invite le clergé à s'abstenir de venir en procession bénir la saunerie au jour des Rogations, vu la peste, 11 mars; — fécondité rare du puits d'Amont, « qu'est chose dyvine; » expériences faites à cette occasion, 18 mai; — aumône faite à une « mettary, » expulsée pendant la peste, et sans ouvrage, 23 juin; — expérience sur la cuite des bouillons, 27 juillet; le conseil fournit 60 fr. pour l'entretien des pauvres pestiférés, 31 août; — excuses présentées au conseil par Pierre Trousset, qui avait, durant la peste, insulté les officiers de la saunerie, 8 février 1524; — location du martinet des Planches à Kathelin et Jean Perrin, 13 juin; — réclamations de la ville de Fribourg adressées par l'intermédiaire du président d'Orange, 11 juillet; — mesures d'ordre à l'occasion d'un incendie survenu dans la charbonnerie des salines, le 7 septembre 1524, 8 septembre.

B. 190. (Registre.) — Registre papier de 171 feuillets.

1524-1527. — *Délibérations du conseil de la saunerie, du 3 octobre 1524 au 7 octobre 1527.* Transmission, par la princesse d'Orange, d'une requête des habitants de Montfaucon, manquant de sel, faute de pouvoir pénétrer à Besançon, envahi par la peste, 3 octobre 1524; — projet de réunion à Gray des membres du Parlement, des bons personnages du pays et des officiers de la saunerie, pour régler la distribution du sel le 11 novembre 1524, 7 novembre; — requête des cordeliers de Salins, 9 novembre; — députation envoyée à Moudon aux États du pays de Vaud, 5 décembre; — achat de 683 aunes de drap camelin à distribuer aux ouvriers de la saunerie, prix : 5 sous l'aune, 22 décembre; — construction des voûtes de la charbonnerie, 16 janvier 1525; — Claude de Pommereux rend compte d'une ambassade en Allemagne, 13 février; — requête de Pierre Sachet, procureur-syndic de Salins, demandant au conseil de contribuer à construire l'ermitage que l'on bâtit sous la « Roche Jurée, » 2 mai; — récompense accordée aux officiers pour leurs bons services durant la peste de 1523; requête des habitants de Boujailles pour obtenir du sel, 10 juillet; — peste à Salins, 14 août; — aumône de charbon accordée à frère Jean Blondel, « père ministre des cordeliers, » 19 septembre; — levée de sel accordée par Marguerite d'Autriche aux habitants de Pontarlier pour la construction de leurs fortifications, 6 novembre; — correspondance avec le canton de Berne et Marguerite d'Autriche au sujet des rentes de sel des enfants de Jacques de Watteville, 25 novembre; — Guillaume de Clermont, seigneur de Poupet, châtelain et capitaine de Bracon, réclame le droit

de nomination du « fasseur » (coupeur de fascines) du bois de Sapois, 12 mars 1526; — danger de peste, 12 juin; — on avertit le prince d'Orange, gouverneur, le maréchal et le président du comté de Bourgogne, que l'officialité vient de tenir séance à Salins, venant de lieux infectés de peste, 29 octobre; — on décide, sur lettre de l'archiduchesse Marguerite, qu'on accorde 100 charges de sel à Rodolphe de Diesbach, châtelain de Granson, 28 février 1527; — réparation du pont de Dournon, 20 mai; — reproches adressés aux maîtres poulains sur leur négligence dans leurs fonctions, 19 juin; — requête des habitants de Pretin, tendant à obtenir le charroi de fagots, 1er juillet; — amodiation de la tuilerie de Clucy à Jean Guillemin, 19 août; — 100 écus d'or sont alloués à Étienne Vaulchier et à Roger de la Verrière, pour voyages faits auprès de l'Empereur et de l'Archiduchesse Marguerite, pour les traités de neutralité, 2 septembre.

B. 191. (Registre.) — Registre papier de 183 feuillets.

1527-1533. — *Délibérations du conseil de la saunerie, du* 7 *octobre* 1527 *au* 30 *septembre* 1533. Achat d'un millier de fer en tables, 18 octobre 1527; — achat des bois de M. de Vaugrenans, 7 décembre; — ordre donné aux moutiers d'enfermer dans un coffre les écuelles servant de moules aux pains de sel, 5 octobre 1528; — aumône de charbon accordée à l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins, pour le chauffage des pauvres, 19 octobre; — on accorde 4 charges de sel par semaine au marché de Passavant (terre de Montbéliard), 11 janvier 1529; — fourniture de chandelles et lanternes aux veilleurs ou guetteurs de nuit, 9 mai 1530; — installation d'Antoinette Malcourant comme « fassarix en la berne de chatelain, » 18 juillet; — Nicolas de Gilley présente des lettres signées par l'Empereur, contresignées par P. Des Barres, et datées de Malines le 11 décembre 1530, « contenant le trespas de très recommandée memoire madame nostre souveraine princesse, en faisant faire prières pour le salut de son ame, aussi ordonnant a messieurs les pardessus et officiers de ceste dicte saulnerie continuer a l'exercice de leur office, » 31 décembre; — on envoie consulter la princesse d'Orange, à Lons-le-Saunier, pour aviser au cérémonial et à la date d'un service funèbre pour l'archiduchesse, 8 janvier 1531; — on célèbre les obsèques de Marguerite aux Cordeliers de Salins, les 16-17 janvier, en présence du pardessus, des officiers, des abbés de la Charité, de Buillon et de Bellevaux; un grand catafalque est dressé dans le chœur, entouré de cierges et d'armoiries de la princesse, 17 janvier; — on députe le lieutenant de la saunerie aux États, convoqués à Dole pour le 1er mars 1531, 24 avril; — réparation du pont de Chay, 17 janvier 1532; — réclamation contre l'octroi de 1,500 fagots à prendre au bois de Sapois, fait par le seigneur de Poupet au maître de l'hôpital de Bracon, 21 octobre; — taxe des bœufs de cour, 23 décembre; — abus commis dans le cours des monnaies, 10 mars 1533; — peste à Salins, 26 mai - 2 juillet; — 20 « boilles » (bouilles) de charbon sont accordées en aumônes à l'hôpital de Montaigu, 14 juillet; — on crée dans l'enceinte de la saunerie une taverne à pain et à vin à l'usage des ouvriers et ouvrières, afin « qu'ils n'ayent occasion de traiger par la ville, » principalement en temps de peste, 30 septembre.

B. 192. (Registre.) — Registre papier de 220 feuillets.

1533-1537. — *Délibérations du conseil de la saunerie, du* 8 *octobre* 1533 *au* 30 *septembre* 1537. Aumônes accordées aux habitants de Salins affligés de la peste, 14 octobre 1533, 3 novembre; — aumônes de 4 bouilles de charbon allouée à maître Jacques, maître de la haute justice, 17 novembre; — la princesse d'Orange demande 100 charges de sel pour offrir en présent à messieurs des Ligues « pour les prochaines salaisons, » 24 novembre; — la plupart des grands chemins sont défoncés ou emportés par de grandes et récentes inondations, 10 décembre; — réparation du pont de Boisset, 12 janvier 1534; — députés envoyés en Flandre, auprès de la reine de Hongrie, pour lui rendre compte de l'état des salines, 9 mars; — on renvoie, après les avoir payés, deux soldats maintenus pendant plusieurs mois comme gardiens de la porte des sauneries, durant la peste, 23 mars; — Jean de Leuze, chirurgien pensionné (aux gages de 10 fr. par an) par la saunerie pour soigner les officiers, ouvriers et ouvrières des salines, refuse d'aller dans le faubourg Saint-Nicolas visiter un ouvrier malade, attendu qu'il est hors des murs, 27 mars; — on reçoit de la régente, reine de Hongrie, des instructions pour la fourniture des greniers à sel du duché de Bourgogne, 20 avril; — réparation d'un pont de pierre situé près du « moulin Felix, » 13 juillet; — on alloue 60 écus à Claude de Pommereux, envoyé en Espagne pour porter à l'empereur un mémoire relatif aux sauneries, 22 août; — amodiation à Charles Nouveau, de Salins, du péage de Chalamont, pour trois années, au prix de 21 l. estev. par an, 6 octobre; — lecture et rénovation des ordonnances de la saunerie, jadis rédigées par feu messire Philippe de Loyte, chevalier, pardessus, 15 octobre; — construction de maisons de pierre, voûtées, lieu dit « sur Belyme, » pour abriter les pestiférés; la saunerie y contribue pour 40 fr., 19 octobre; — Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, garde des sceaux et maître des requêtes, est

nommé, par l'empereur, pardessus des salines, par lettres en date du 27 septembre 1534, 26 octobre ; — obsèques de Guillaume Blanchoz, à son vivant maître des œuvres de la saunerie, 26 janvier 1535 ; — visite du pont de Moutaine, 15 mars ; — on donne à Claude de Pommereux 22 écus et demi pour solde des frais de son ambassade en Espagne, 2 août ; — réclamation de l'évêque de Genève et du maréchal de Bourgogne en faveur des habitants de Saint-Claude, insuffisamment pourvus de sel, 12 août ; — grande cherté des vivres, du fer et du charbon, 24 janvier 1536 ; — taxe des « porcs de cour, » 14 avril ; — voyage à Dole pour obtenir appointement du Parlement en matière de procès, 30 novembre ; — expériences faites à la saunerie, 11 décembre ; — aumône accordée au prédicateur du carême, frère Michel, de l'ordre de Saint-François, docteur en théologie, « actendu qu'il a tousiours heu en bonne recommandation, en ses predicacions et oraisons, la majesté de l'empereur et messieurs ses parsonniers » (les rentiers du puits à muire), 30 avril 1537 ; — visite des bois de Chay, 14 mai ; — visite d'un chemin projeté à Mouchard, 27 juin ; — ordonnances diverses rendues pour la police du personnel des sauneries ; défense aux officiers, ouvriers et ouvrières « de parler du diable, » à peine d'une sévère prison, 27 septembre.

B. 193. (Registre.) — Registre papier de 417 feuillets (filigranes : *une aigle éployée* et *un raisin*).

1537-1542. — *Délibérations du conseil de la saunerie, du 1er octobre* **1537** *au* **26** *septembre* **1542.** Envoi de deux charges pleines de sel Rosières à Mme de Granvelle, 1er octobre 1537 ; — refus des guetteurs de la saunerie de mettre « au carquant » un voleur pris en flagrant délit, 22 octobre ; — Antoine Recepveur est nommé forestier de la saunerie, en remplacement de Nicolas Viron, promu clerc du puits à gré, 13 décembre ; — grandes eaux à Salins, le vendredi 28 janvier 1538, 31 janvier ; — le portier et le procureur de la saunerie, jadis députés à Berne, rendent compte de leur voyage, et reçoivent une allocation supplémentaire, « attendu la chierté des vivres ès pays d'Allemaingne, » 4 février ; — baisse de prix du charbon, 15 avril ; — paiement de 12 charges de sel Rosières à l'hôpital Sainte-Brigitte de Besançon, 30 avril ; — lettres de Nicolas Vauchard, général des monnaies, prescrivant d'accepter les monnaies forgées à Besançon, après un essai auquel il convie les officiers de la saunerie, 21 mai ; — 200 livres de bois accordées pour la fonte d'une cloche de Saint-Anatoile, 27 mai ; — réparation du pont de bois de Champtave ; on décide qu'il sera tenu registre spécial des commises jetées par l'Empereur sur certaines rentes du puits à muire, 15 juillet ; — vérification de la marque des écuelles à sel, 22 juillet ; — récompense allouée à Charles Faroz, maître poulain, pour avoir entretenu pendant trois ans l'artillerie, poudre et munitions des salines, 5 août ; — aumône de charbon faite au prêtre habitant l'ermitage de Saint-Jean, sous la Roche-Jurée, 26 août ; — Guyon Mouchet, écuyer, prend possession de la lieutenance de la saunerie, vacante par la mort de Pierre Perrenot, chevalier, 27 août ; — Nicolas Gaillard, peintre, demande à succéder, pour l'exécution des ouvrages de verrerie et autres spécialités de son métier, à son père, Jeannin Gaillard, et à son beau-père, Pierre Tribolet, tous deux décédés ; on lui accorde sa demande, vu les bons services de ses prédécesseurs, 2 septembre ; — Guyon Mouchet délègue la suppléance de ses fonctions de lieutenant à Guillaume Amyot, 9 septembre ; — déclaration faite par les commis de M. de Nassau au sujet des nouvelles ordonnances de la saunerie préjudiciant aux intérêts de leur maître, 16 septembre ; — Claude de Pommereux, receveur de la gabelle, est député en Espagne pour demander à l'Empereur le haussement du prix du sel, vu la cherté des bois et la diminution du produit de la saunerie, 21 octobre ; — composition du conseil de la saunerie : Guyon Mouchet, écuyer, seigneur de Château-Rouillaud, lieutenant ; noble homme Guillaume Amyot, son commis lieutenant ; noble Ferry Lombard, portier ; Girard Vernerot, trésorier ; Guillaume Maginet, clerc des rôles ; Jean Boutechoux, receveur de Chalon ; Pierre Trousset, receveur de Vignorry ; Jean Guillemin, maître moutier ; Guillaume Viron, Hugues Prévostet, Pierre Folard, Claude Belin, Jean d'Allonval, Jean d'Éternod, Guillaume Alépy, Charles Faroz, Antoine Coquelin, Jean Joly, Renaux Piquemaille, Guillemin Guillaume, Nicolas Viron et Étienne Grand, 28 janvier 1539 ; — 12 torches sont envoyées à Ornans, au service funèbre de Pierre Perrenot, jadis lieutenant des sauneries, 17 mars ; — renseignements demandés par le président Godran, de Dijon, au nom de la reine de Navarre, désireuse d'introduire dans les salines de ses domaines le mode d'administration des sauneries de Salins, 14 avril ; — achat de parchemins à un parcheminier « de Bruges en Barry » (Bourges), 26 avril ; — préparatifs d'un service solennel pour l'Impératrice récemment décédée ; on décide l'allocation aux frais du Trésor, à chacun des 31 officiers de la saunerie, d'une robe de deuil valant 12 fr., et d'un bonnet ou chaperon, 28 mai ; — le service est fixé au 8 juin et sera célébré aux Cordeliers, 7 juin ; — réparations des chemins à Boujailles et Villers-sous-Chalamont, 10 juin ; — réparation du chemin de Myon « dit Languetine, » 10 novembre ; — redressement des bornes des sauneries, 17 novembre ; — Jean Amyot, clerc

des rôles, fait rapport d'un voyage fait à Dole, au Parlement, le 11 novembre, 24 novembre ; — Huguenin Perrey, maréchal salinois, fournit du fer en tables, 8 décembre ; — le prix des « lausanges de verre, » qui seront désormais placés dans les fenêtres de la saunerie, est fixé à 6 deniers estev. pièce, 19 janvier 1540 ; — deux andiers de fer sont commandés et payés 8 fr. pour la chambre du lieutenant, M. de Château-Rouillaud, 2 mars ; — on fournit, moyennant 3 fr. soldés par le maïeur de Salins, le bois nécessaire au redressement d'un signe patibulaire, 8 avril ; — incendies allumés par malveillance dans les forêts de Montrond, 19 avril ; — on dépêche Nicolas Viron auprès de François Bonvalot, abbé de Saint-Vincent, ambassadeur à la cour de France, pour obtenir du roi le consentement nécessaire au haussement de prix du sel, 5 juin ; — le cardinal de la Baume écrit en faveur du prieur de Saint-Jean de Genève et des rentes de son prieuré, 19 juin ; — réponse de M. de Saint-Vincent : le roi de France a promis d'écrire aux gens des Comptes de Dijon pour qu'ils préparent les bases du haussement du sel, d'accord avec les officiers de la saunerie, 27 juin ; — mortalité énorme des chevaux et des bestiaux dans la région voisine de Salins, 10 juillet ; — serment prêté par Claude Franchet, agent des Suisses, chargé de lever le sel qu'ils prennent annuellement aux sauneries, 11 août ; — on députe un officier auprès du maréchal et du président de Bourgogne pour concerter avec eux la marche à suivre pour le haussement du sel, 30 septembre ; — copie d'un mandement impérial, daté de Gand le 30 avril 1540 (cousue au fol. 285 du registre) ; par ce mandement, le prix du sel est augmenté dans cette proportion : le sel Rosières, qui valait 40 sous, sera vendu 43 ; le sel à grenier du duché de Bourgogne, qui valait 24 sous, sera porté au prix de 27 ; — reconstruction du pont de Belmont, 19 octobre ; — réparation du logis du pardessus, 2 novembre ; — le conseil se réunit à Besançon le 5 novembre 1540, en l'hôtel et sous la présidence du pardessus, Nicolas Perrenot de Granvelle ; le cardinal de la Baume, le maréchal et le président de Bourgogne, l'abbé de Baume et autres notables, assistent et prennent part à la délibération ; — remontrances faites par les rentiers du puits à muire du Bourg-Dessus, 15 novembre ; — l'Empereur accorde 1 denier par charge aux ouvriers des bernes, 22 novembre ; — ouvrages de verre exécutés au logis du pardessus par Nicolas Gaillard, peintre, 30 novembre ; — on paie ce travail 2 sous estev. le pied, 13 décembre ; — réclamations des « ministraux de Neuchatel, » 10 janvier 1541 ; — mainlevée des biens du prieuré de Romainmotier, situés au comté de Bourgogne, accordée par l'Empereur à la requête de Catherin Du Tartre, religieux et grand prieur de Saint-Oyan de Joux, 5 avril ; — malgré la recommandation de l'Empereur, le conseil hésite à accorder au canton de Fribourg l'allocation supplémentaire de sel qu'il sollicite, 21 mars ; — confection, par les soins de M. de Château-Rouillaud, de 1,200 jetons de cuivre destinés à être distribués aux officiers de la saunerie. 31 août ; — le cardinal de la Baume convoque, de la part du maréchal de Bourgogne, les officiers de la saunerie à se rendre à Dole le 26 janvier suivant, « pour adviser sus l'arrivée de mons. de Traves en ce pays, et ennuyt qui ce travaille ; » on délègue le portier, un clerc des rôles et l'avocat Sachet, 23 janvier 1542 ; on recouvre d'ardoises la tour des Rôles, 17 avril ; — on construit dans la saunerie « ung jeul de paulme et trippet, » 26 juin ; — visite et réformation des bois affectés aux sauneries, 16 juillet ; — vacations et salaires de deux « maistres de la ville de Surich mandez pour faire et dresser une pompe a la mode de celles estans audit Surich pour la commodité des forces et cuves de la saulnerie, laquelle a esté faicte par eulx en la berne de Reculot, » 18 août.

B. 194. (Registre.) — Registre papier de 340 feuillets (reliure basane gaufrée du XVIe siècle).

1542-1545. — *Délibérations du conseil de la saunerie, du 2 octobre 1542 au 28 septembre 1545.* Répartition de 1,400 charges de sel Bouchet accordées par l'Empereur aux officiers de la saunerie, 1542, 1er octobre ; — MM. du Port, maïeur de Salins, de Falletans et Jacques Cuillier, échevins, et Girard, Alix, conseiller de ville, annoncent que la peste vient d'éclater à Salins ; on leur alloue 50 livres pour pourvoir aux nécessités publiques, 4 décembre ; — grandes pluies et neiges, 18 décembre ; — on accorde une gratification extraordinaire de 40 sous à Jean de Leuze, chirurgien pensionné de la saunerie, 1543, 29 janvier ; — ordre aux « febvres » attachés aux sauneries de confectionner désormais, pour chaque chaudière employée aux cuites, un triple fond, à savoir : au bout d'un an, toute chaudière neuve sera munie d'un premier fond supplémentaire appelé « cullette ; » au bout de deux ans, on y ajoutera un second fond appelé « petit fond ; » au bout de trois ans, un « grand fond, » et ainsi de suite ; en outre, chaque chaudière sera munie de 8 bassins, 19 février ; — Guillaume Flamel, peintre, prête entre les mains de M. de Château-Rouillaud serment de bien, justement et loyalement servir de son métier en la saunerie, 31 mars ; — ordres donnés pour le cours des monnaies d'or, sur la réclamation adressée à l'empereur par le prince Doria, 6 avril ; — la peste est à Salins, 23 avril ; — Arthaud Bonjour, maître de la berne de Comtesse, est atteint de la maladie, 8 mai ; — il meurt au bout de deux jours ; on enferme alors les ouvriers et les officiers de service dans

l'enclos de la saunerie, 13 mai; — le chancelier de Granvelle écrit d'Ulm, le 4 mai, et envoie des ordres relatifs à l'administration des bois, 4 juin; — mort subite et suspecte d'un forgeron de la saunerie; on craint l'invasion du fléau, 28 juin; — réfection des grands chemins de Chalamont; on alloue à la ville de Salins, en reconnaissant le bon ordre et police apportés par ses soins durant la dernière peste, un secours de 46 l. 12 s. 9 d. pour solder les dépenses sanitaires, 13 août; — conférence avec les maïeur et échevins sur les mesures préventives à prendre au sujet de la peste, et sur l'emplacement à choisir aux abords de la ville pour y loger les pestiférés, 27 août; — on achète à cet usage, au bourg Saint-Nicolas, une maison appartenant à Jean Biétrix, 3 septembre; — un maître italien se présente au conseil et offre d'enseigner un mode économique de faire cuire le sel, 10 septembre; — ce maître, nommé François de Berberis, originaire de Saluces, s'engage à réduire d'un tiers les frais de combustible et à économiser également l'entretien et la réparation des chaudières; il s'oblige à tenter l'expérience immédiatement, et demande pour salaire 100 fr. payables après réussite, outre une pension viagère de 50 fr.; on accepte ces conditions, 10 septembre; — François de Berberis se déclare prêt à commencer l'expérience dans la chaudière du Petit-Bief; on commet un personnel spécial à l'aider et à contrôler les résultats obtenus, 24 septembre; — l'expérience dure 4 jours et 4 nuits; on fait 4 cuites (2 bouillons), et le résultat est absolument négatif, en ce sens que l'on brûle, avec la méthode du maître italien, beaucoup plus de bois qu'avec l'ancien procédé; on détruit les petites gorges et « soupiraux » et le fond de ciment appliqué sous la chaudière, et on renvoie l'inventeur malheureux avec une gratification de 2 écus, 27 septembre; — à la requête de Jean Caillot, Claude Michotey et Jean Bassand, marchands, on décide qu'on enverra, par leur entremise, du sel trié à Enguisheim, à charge d'en tirer en contre-échange du blé, rare à cette date au comté de Bourgogne, 12 novembre; — procès-verbal d'essai de diverses monnaies de billon de Bourg, Fribourg, Genève et Besançon, fait par le général des monnaies Vauchard, à Dole, le 16 novembre (cousu au fol. 135, v°); — adjudication de la fourniture des draps gris camelin destinés à la livrée des manouvriers de la saunerie, 1544, 11 février; — on alloue 36 sous estevenants pour « oignements et drogues » au chirurgien Jean de Leuze, 7 avril; — suppression, vu l'approche des moissons, d'une aumône de 100 sous par semaine allouée jusqu'alors « aux povres affluans a la ville, a cause de la grande chierté de vivres, » 9 juin; — lettre de M. de Granvelle, datée de Toul le 10 juillet, annonçant que l'empereur vient, à sa demande, par mandement daté à Pont-à-Mousson du 7 juillet, d'accorder aux officiers de la saunerie une gratification de 1,500 charges de sel, 18 juillet; — M. de Granvelle écrit de Champtonnay, le 15 décembre; on décide qu'une députation du conseil ira prochainement conférer avec lui à Besançon, où il doit séjourner quelque temps, 22 décembre; — conseil tenu à Besançon, au palais Granvelle, sous la présidence du chancelier, et en présence de François Bonvalot, abbé de Saint-Vincent, de Louis de Vers, abbé de Mont-Sainte-Marie, etc., 30 décembre; — emprisonnement pendant trois jours et expulsion finale d'un ouvrier coupable de blasphémer le nom de Dieu, 1545, 12 janvier; — la reine de Hongrie envoie des instructions relatives à la livraison des sels aux greniers du duché de Bourgogne, « faisant response pour Sa Majesté (l'Empereur), actendu la maladie des gouttes a elle survenuez aux mains, a cause de quoy ne povoit signer, » 16 février; — construction d'un pont à Moutaine, 30 mars; — 30 francs alloués à la ville de Salins pour frais de peste, 11 mai; — règlement de la saunerie en temps de contagion, 16-17 juin; — on retient un prêtre, le cordelier Bernardin Mouchet, pour administrer les pestiférés, et deux soldats pour veiller aux portes de la saunerie, 18 juin; — la peste dure encore le 13 juillet; — un ouvrier atteint de la lèpre est renvoyé avec 36 sous d'aumône, 17 août; — élargissement des ouvriers et officiers enfermés dans la saunerie pendant toute la durée de la peste, 28 septembre; — congé accordé à Nicolas Viron, clerc du « Puits à-Gré, » pour aller en Flandre, 28 septembre.

B. 195. (Registre.) — Registre papier de 371 feuillets (reliure et feuillets de garde en basane gaufrée du XVI° siècle).

1545-1552. — *Délibérations du conseil de la saunerie, du 1er octobre 1545 au 19 septembre 1552.* Claude Belin est reçu clerc des rôles, 1545, 1er octobre; — drogues payées à Simon Nouveau, apothicaire, fournisseur de la saunerie durant la peste, 5 octobre; — 120 livres accordées à la ville de Salins pour frais de peste, 26 octobre; — on alloue au père cordelier Bernardin Mouchet 10 livres estevenantes pour ses bons services durant la peste, 9 novembre; — la dépense totale occasionnée par l'épidémie s'élève à 4,859 fr., dont la saunerie paie 1,600 fr., 1er décembre; — 500 charges de sel sont accordées par l'Empereur aux officiers enfermés à Dole pendant la peste, 22 décembre; — 40 sous sont alloués au serrurier Jean de La Forge, pour avoir rhabillé la montre de l'horloge de la saunerie, 1546, 11 janvier; — Poncet Cecile est admis comme receveur de la gabelle des sauneries, 8 février; — incendie des bois de Nozeroy et des environs, 15 mars; — des treillis de fer sont placés sur les voûtes des sources d'eau douce, près de la tour de Cicon,

19 avril; — baisse du prix des bois, 4 mai; — travaux aux ponts des monts de Cernans, 21 juin; — rapport détaillé (transcrit *in extenso*) adressé à l'Empereur sur le paiement des rentes et « buillons volanges » dus à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie et à d'autres monastères, 28 juin; — réclamations sur la dimension restreinte des « benattes » (bannettes, corbeilles d'osier) employées pour le sel, 2 août; — mort et obsèques de Gérard Vernerot, trésorier de la saunerie, 13 septembre; — noble Bonnet Jaquemet, secrétaire de l'Empereur, est nommé trésorier des salines, 10 décembre; — achat de 400 milliers de bois des habitants de Lizine et Doulaize, 1547, 10 janvier; — paiement de salaires à Girard Paget, peintre, pour ouvrages de son métier, 7 mars; — fourniture de cuir et de graisse pour les pompes et les rouages des puits, 2 mai; — députation envoyée par les États du duché de Bourgogne pour notifier l'autorisation donnée par François Ier pour le rétablissement des relations entre les greniers à sel du duché et la saunerie de Salins, 8 août; — on rappelle aux obligations de leurs charges les huit maîtres des bernes, 15 septembre; — enquête faite par ordre du pardessus sur le fonctionnement des divers offices de la saunerie, 1548, 16 janvier; — défense expresse de faire du feu dans les forêts affectées au chauffage des chaudières, et d'y couper le bois « avant la feuille, » 13 février; — 5 francs de gratification sont accordés au prédicateur de l'avent et du carême, frère Jean Proudhon, cordelier, 4 avril; — un ouvrier de la saunerie, Antoine Jacobey, « qui se mesloit d'estat de sergenterie et de courier, » est réprimandé et invité, sous peine d'expulsion, à renoncer à ce trafic, 9 avril; — Pierre Nouveau, de Salins, est reçu en qualité de clerc des sels, 7 mai; — Pierre Guyon est nommé « juré des bois, » 4 juin; — confection de cercles pour les mesures du sel trié, 30 juillet; — lettres de grâce accordées à Pierre Fontaine, ouvrier de la saunerie, 10 décembre; — drap distribué aux guetteurs de nuit, 24 décembre; — Jean de Vaivre, citoyen de Besançon, nommé receveur du partage de Chalon, 30 mars 1549; — on prête des bois de charpente pour faire un échafaud « pour jouher le mistère de l'empereur Octavien, » 13 mai; — on autorise, à la demande de M. de Granvelle, Jean Daniel, commis du receveur de Chalon, à prendre séance au conseil, au nom de celui qu'il supplée, 18 juin; — « sur la requeste des jouheurs qu'ils veullent jouher en ce lieu de Salins la moralité de l'empereur Octavien, leur a esté accordé douze livres estev. pour aidier a fournir aux fraiz, » 8 juillet; — députation envoyée à Besançon, à M. de Granvelle, pour le remercier du don de 1,500 charges de sel obtenu par lui de l'Empereur, au profit des officiers, 19 août; — correspondance échangée avec l'avoyer de Berne, relativement aux facteurs de la grande compagnie chargée du transport des sels, 7 octobre; — écroulement de la voûte de la grande charbonnerie, du côté de la Furieuse; rapport du voyage fait à Besançon auprès du chancelier de Granvelle par le trésorier, 11 octobre; — Étienne Comtesse prête serment en qualité de compteur de la saunerie, 2 décembre; — le gouverneur du comté transmet au conseil une requête des habitants de Salins demandant une subvention annuelle de 2,000 francs sur « la surcharge » de la saunerie pour l'entretien de leurs fortifications, 1550, 13 janvier; — on décide qu'on demandera à l'Empereur d'abandonner à la ville l'hôpital de Bracon, pour y loger, le cas échéant, les pestiférés, 25 février; — à l'occasion du décri de certaines monnaies, on procède à la vérification des armoires aux deniers, afin de donner décharge au trésorier des espèces décriées, 14 avril; — on député à Besançon, aux obsèques de Nicolas Perrenot de Granvelle, pardessus des sauneries, Ferry Lombard, portier; Bonnet Jaquemet, trésorier; Guillaume Maginet, clerc des rôles, et Jean Guillemin, écuyer, maître moutier, « lesquels feront faire quatre douzaines de torches, une chascune pesant deux livres, avec les escussons a ce neccessaires, que seront de lyon billetté au dessoubz desquelx pour plus grant congnoissance d'iceux sera escript : LA SAUNERIE, » 15 septembre; — conseil tenu à Besançon, au palais Granvelle, par les députés de la saunerie, auxquels s'était adjoint le lieutenant Guyon Mouchet, le 25 septembre 1550; on lit le mandement impérial conférant à Thomas Perrenot la charge de pardessus, en remplacement de son père; il prête immédiatement serment entre les mains de Claude de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne; — on donne 20 francs à Girard Paget, peintre, pour avoir peint la montre de l'horloge de la saunerie, 20 octobre; — paiement d'un service funèbre célébré pour Nicolas Perrenot de Granvelle, en l'église des Cordeliers; Girard Paget reçoit 6 francs pour 8 écus timbrés des armes de Perrenot de Granvelle, mis aux côtés de la bière, et 8 écus trois fois plus grands, aux armes de la saunerie, disposés autour du catafalque, 29 décembre; — peste à Salins, 1551, 29 janvier; — « on ordonne que l'ouvraige fait par François Landry, ymageur, à la fontainne devant le logis des clercs du grand puys sera vehu et visiter par l'un des clercs des roles, et payer selon qu'il pourra valoir, » 9 février; — on paie à François Landry 3 écus, prix de cet ouvrage, 16 février; — mort de Guillaume Maginet, écuyer, clerc des rôles; on envoie 4 torches à ses obsèques, 1er décembre; — M. de Chantonnay s'étant résolu à habiter Salins, pour y exercer sa charge de pardessus, on décide d'envoyer à Mme de Chantonnay, à son entrée: 6 douzaines de torches, 6 boîtes de dragées (de 6 livres l'une), 12 boîtes de « codigna » et 12 « cymarrettes »

d'hypocras, 1552, 8 février; — Thomas Perrenot prend séance au conseil, 21 mars. — Pierre Brisach est nommé chirurgien pensionné de la saunerie, en remplacement de Jean de Leuze, décédé, 28 mars; — réparation au pont de la Vuyse, 19 septembre.

B. 196. (Registre.) — Registre papier de 99 feuillets (filigrane : *armoiries (parties) du chapitre métropolitain de Besançon).*

1508-1518. — *Premier livre de correspondance de la saunerie, du* 5 *mars* 1508 *au* 18 *mai* 1518. « Registre des lectres mandatoires de la saulnerie de Salins. » Minutes de lettres adressées par les officiers : à la princesse d'Orange, relativement à « l'entrecours du sel en France, » 1508, 5 mars; — à Marguerite d'Autriche, relativement à une clause à insérer dans le traité de paix à conclure avec la France, 11 octobre; — aux avoyer et conseil de Berne, protestant de leur bon vouloir, 8 novembre; — aux ambassadeurs de l'Empereur en France, pour leur annoncer l'envoi de Jean Grand, porteur des renseignements nécessaires à leurs négociations auprès du roi touchant le cours du sel, 1509, 9 mars; — à Aimé de Beaumont, marchand, fournisseur du grenier à sel de Chalon, 15 juin; — au parlement de Dijon, pour le prier de terminer un procès, 8 juillet; — au gouverneur du pays de Vaud, relativement au cours du sel, 9 juillet; — à Marguerite d'Autriche, pour lui annoncer qu'on lui députe le trésorier des salines, 21 août; — à M. de Talemay, relativement à des achats de bois, 12 novembre; — aux avoyer et conseil de Berne, pour s'excuser de ne pouvoir leur expédier la quantité de sel demandée, « vu la grande sterilité des muyres, au moyen de la secheresse de l'esté, » 1510, 28 septembre; — à Guillaume de Maisières, écuyer, capitaine de Vaugrenans, relativement à la réparation du pont de la Vuyse, 1511, 11 mars; — à la princesse d'Orange, pour une coupe de bois dans la forêt « des Armoitoux, » 23 juillet; — au maréchal de Bourgogne, touchant les difficultés avec les greniers à sel du duché, 1er décembre; — à l'évêque de Bâle, lui octroyant délivrance de 100 charges de sel, 1512, 17 janvier; — à Laurent de Gorrevod, gouverneur de Bresse, baron de Marnay, pour lui recommander des requêtes adressées à l'archiduchesse Marguerite, 1513, 28 juin; — au capitaine de Joux, pour solliciter l'autorisation, pour les convois de sel se rendant en Savoie, de passer sur le pont de la Taverne, faute de pouvoir, à cause des neiges, « passer en la Joulx prez de chieux Gaigelin, » 28 février; — à l'avoyer de Thün, Barthélemy May, lui annonçant l'envoi de 300 écus d'or, 14 novembre; — à la princesse d'Orange, pour l'avertir que des députés se rendent à Dijon auprès de M. de Bourbon et des gens des Comptes, 1514, 10 septembre; — au capitaine de Châtillon-sous-Maîche, relativement aux méfaits commis dans son voisinage par des contrebandiers de sel, 21 octobre; — à Laurent de Gorrevod, pardessus de la saunerie, pour faire interdire la vente des sels de Tourmont et de Montmorot, 1515, 17 septembre; — à la princesse d'Orange, pour réclamer ses bons offices auprès du roi de France, 1516, 5 février; — au gruyer du comté, pour lui demander un tronc d'arbre pour l'enclume du martinet des Planches, 1516, 20 juin; — à l'évêque de Lausanne, lui accordant deux voitures de sel par semaine, 1517, 23 juin; — au bailli de Neuchâtel, lui protestant du bon vouloir du conseil, 3 octobre; — aux avoyer et conseil de Fribourg, même objet, 1518, 4 janvier; — à la princesse d'Orange, pour la prier de recommander des requêtes au lieutenant du bailli d'Aval, 18 mai.

B. 197. (Registre.) — Registre papier et cahier annexé, ensemble 161 feuillets (filigrane : *un bras bénissant* (Besançon).

1518-1532. — *Second livre de correspondance de la saunerie, du* 26 *mai* 1518 *au* 8 *février* 1531. Minutes de lettres écrites par les officiers : au maréchal de Bourgogne, pour l'avertir des dispositions des États du duché au sujet du cours du « sel grenier, » 1518, 17 juin; — à Antoine Glanne, receveur général au comté de Bourgogne, qui avait, à tort, fait arrêter, pour refus de produire certains acquits, l'héritier d'un trésorier (défunt) des salines, 11 juin; — au parlement de Dole, pour solliciter, par son entremise, les rentiers du Bourg-Dessous de fournir une partie du sel grenier nécessaire au duché de Bourgogne, 1519, 10 mars; — au gouverneur de Bresse, pardessus de la saunerie, pour annoncer l'envoi prochain du procureur Jean d'Alonval, pour conférer avec lui, 1520, 21 juin; — à M de Beauregard, pardessus de la saunerie, pour l'entretenir de l'état de l'exploitation, 1523, 23 avril; — à M. de Watteville, lui annonçant la députation du trésorier et de Jean Udressier, chargés de s'entendre avec lui, 1524, 30 octobre; — aux avoyers de Berne et de Fribourg, 30 octobre et 3 novembre; — aux États du pays de Vaud, 9 décembre; — au doyen de Poligny, chef du conseil de l'archiduchesse Marguerite, lui recommandant la requête des rentiers du puits à muire, 1525, 10 mars; — à M. de Hoochstraten, pour le même objet, 10 mars; — a M. de Rosimboz, grand maître d'hôtel de l'archiduchesse, pour implorer ses bons offices, 30 septembre; — à Laurent de Gorrevod, grand maître de la maison de l'Empereur, pour l'entretenir des réclamations de l'avoyer de Berne, 1527, 29 janvier; — au grand archidiacre d'Arras, lui annonçant une gratification de « quinze

charges de sel pour saler ses lares en ce pays, » 1528, 26 décembre; — à l'Empereur, pour lui annoncer l'envoi de Jean Udressier et de Jean d'Allonval, chargés d'une mission auprès de lui, 1531, 8 février; — à M. de Nassau, pour le même objet, 8 février; — ordre de l'archiduchesse Marguerite de verser annuellement, et contre espèces, 2,000 charges de sel trié et 500 charges de sel à salignon, à Barthélemy May, gratifié de ce privilège par l'empereur Maximilien, 1513, 21 septembre; — divers ordres et requêtes analogues, 1513-1530.

B. 198. (Registre.) — Registre papier de 76 feuillets (filigrane : *une chèvre passante).*

1411-1431. — *Premier registre des marchés de la saunerie.* « C'est le pappier et registre des merchandises et taiches touchans le fait de la saunerie... affin de perpétuel advis; » — marché passé pour la livraison de 480 « lings *(ligata,* liens) de tolles de bon fer de Cosme appellé « *fer de la Valquamoingne,* » passé entre le lombard Barthélemy Dazel et le conseil de la saunerie, composé de : Jean Carondelet, lieutenant du pardessus des offices (Jean Chousat); Huguenin Passart, trésorier; Guyon de Montaigu; Alexandre de Nozeroy et Aymonin Morellet, receveurs; Pierre de Baul et Nicolas Oysellet, clercs des rôles, 1411, 3 janvier; — autres marchés conclus par le conseil avec Gilet, plombier, pour remplacer par des conduites en plomb les conduites de bois qui amenaient l'eau de « la Fremondouse » dans les puits; ces conduites, pesant 5,540 livres, sont payées 277 fr., soit 5 fr. les 100 livres, 1412, 9 juillet; — marché du pont de Pontamougeard, réparé par frère Huguet Jeunet, religieux de Saint-Louis-sous-Montenot, 1421, 25 octobre; — ordre de la duchesse Marguerite de livrer à certains marchands, pour les greniers à sel du duché de Bourgogne, la quantité de 10,333 charges de sel, au prix de 10,000 livres, destinées à entretenir les garnisons des Deux-Bourgognes « pour resister a l'encontre du conte de Tonneurre, » 1414, 16 septembre; — divers marchés de sel conclus avec Pierre Cropt de Bellevaivre, Henri Bremereaul, de Louhans, etc., 1416-1422; — marché de travaux de maçonnerie pour la salle des rôles, conclu avec Othenin Deschay, 1423-1425; — marché de réparation des chemins des monts de Cernans, 1423, 9 novembre; — nouveau marché de liens de fer, conclu avec Polin de Carenzonis, citoyen de Crémone, et Pierre Hélye, marchand salinois, pour la livraison de 2,000 « loyens » de bon fer de Côme « ou de la Vaulcomeingne » en table (tôles), 1424, 22 janvier; — marché conclu avec Perrin Dandin, terrassier, pour corroyer d'argile le pourtour et la base de deux grandes cuves de sapin placées devant la charbonnerie des salines, 1424, 19 août; — marché de livraison de 60 liens de fer en tôle provenant de la fabrique de Côme, conclu à Genève avec Jean Morefin, marchand milanais, 1426, 14 avril; — marché de « drap de Rouino appellé *sargis,* » pour habiller les ouvriers de la saunerie, 1427, 12 septembre; — vente de 400 charges de sel à Huguenin Marmier, de Langres, 1428, 10 février; — marché de construction d'une tour à deux étages, près la poterne de la berne de Glappin, conclu avec Girard de Baulay, maçon, 1430, 4 août; — marché d'un four à chaux « a Belisme, » 1434, 7 février.

B. 199. (Registre.) — Registre papier de 159 feuillets (filigrane : *un chandelier* (quelques feuillets sont incomplets).

1484-1531. — *Second registre des marchés de la saunerie.* Marché conclu pour la réfection du pont de la Veyse, près de Mouchard et Villers-Farlay, 1485, 6 mai; — achat, au prix de 3 sous 1 denier l'aune, de 800 aunes de drap blanc et gris d'Auvergne, chez Thiébaud Trousset, de Salins, 1486, 23 octobre; — achat de 4,000 fascines, d'un particulier de Paroy, 1486, 28 novembre; — achat de « sappealx » de fer, dans les forges de l'abbaye de la Charité, 1487, 31 janvier; — marchés divers : pour le nettoyage des « biefs et voltes des bars, » 1488; — pour paver le chemin des monts de Cernans, 1489; — pour réparer la fontaine salée de Tourmont, 1492; — vente de 1,500 charges de sel « moiteval Savoye, » conclu par le pardessus Philippe Loyte, au prix de 1,500 florins du Rhin, à un groupe de marchands salinois, 1492, 22 décembre; — réparation du chemin d'Arc-sous-Montenot, 1494, 20 octobre; — fabrication de grands soufflets pour le martinet des Planches, 1494, 17 novembre; — achat de 2,000 charges de sel de grenier, cédées par des rentiers du puits à muire du Bourg-Dessous, 1495, 31 juillet; — marché conclu avec Jean Gui, bourgeois de Poligny, pour voiturer, pendant un bail de trois ans, 7,200 charges de sel bouchet, 1495, 3 novembre; — réfection du pont de Pontamougeard, 1498, 24 février; — couverture de la poterne de Glappin, 1497, 4 novembre; — achat de fer dans une forge « emprès le Cleron, » 1499, 20 juin; — bail de la tuilerie de Clucy, pour dix ans, 1501, 20 août; — bail du péage de Chalamont, 1506, 1er octobre; — réparation du chemin de Saint-Louis-sous-Montenot, 1511, 30 mai; — bail de la prévôté du Bourg-Dessous, de Salins, 1526, 8 octobre; — marché de la cuve de Beauregard, 1530, 1er juin; — réparations de deux bâtiments de la saunerie, 1531, 18 septembre.

B. 200. (Registre.) — Registre papier de 202 feuillets.

1487-1538. — *Registre particulier des achats de bois*

pour la saunerie. Achats de bois de communautés : à Sésenay, **1488** ; — à Nans, dans les bois du Lison, à Certemery, **1488** ; — à Cussey-sur-Lison, **1490** ; — à By, **1490** ; à Rennes, **1490** ; — à Mouchard, à Myon, **1491** ; — à Alaise, **1491** ; — à Villeneuve, **1493** ; — à Ivory, à Pessans, **1495** ; — à Pretin, **1496** ; — à Bartherans, **1497** ; — à Geraize, **1499** ; — à Doulaize, **1502** ; — Claude et Guillaume de Pontailler, chevaliers, seigneurs de Talmay et de Vaugrenans, vendent la coupe des bois de Nozeroy et de Gillois, **1515** ; — Achat de bois de communautés : à Malans, **1529** ; — à Chay, **1529** ; — à Sarraz, **1530** ; — à Paroy, **1537** ; — à Échay, **1538**.

B. 201. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 3 papier, 6 sceaux.

1290-1443. — *Titres généraux de la saunerie.* Association conclue entre Othon IV, comte de Bourgogne, d'une part, Jean, comte d'Auxerre, et Étienne, seigneur de Vignorry, d'autre part, enfin, Jean de Chalon-Arlay, en troisième lieu, pour partager en trois parts égales la propriété (restant indivise), les revenus et les charges (y compris les frais d'agrandissement) du puits à muire, **1290** (deux originaux) ; — déclaration de non-préjudice donnée à Mahaut d'Artois par Jean de Chalon, seigneur d'Arlay et de Nesle, autorisé par la comtesse à percevoir le sel auquel il avait droit, comme propriétaire d'un tiers du puits à muire du Bourg-le-Comte, **1313** ; — mandement de Jeanne de Boulogne, ayant le bail du comté de Bourgogne, ordonnant à Thiébaud de Scey, à Bérenger « de Belderide, » chevalier, et à Nicolas de Florence, de réformer l'administration de la saunerie, d'accord avec Jean de Chalon, seigneur d'Arlay et de Cuiseaux, en réduisant ou augmentant à volonté le nombre et les gages des officiers, le nombre des chauderettes, et en réglant les détails de la fabrication du sel, **1349** ; — vidimus d'un mandement du roi Jean, ordonnant au receveur de la saunerie de payer à la comtesse de Flandre l'arriéré et le courant de 1,000 livres de rente qu'elle percevait en la saunerie, **1353** ; — ordre du roi Jean, adressé au trésorier de la saunerie, lui prescrivant de payer au comte d'Auxerre, bouteiller de France, tous les arrérages échus d'une rente annuelle sur la saunerie, **1355** (vidimus) ; autre mandement du même roi, ordonnant au même trésorier de solder au comte d'Auxerre les arrérages d'une rente de 40 francs dus à sa femme « donné au Louvre, emprès Paris, le XXIIIe jour d'aoust, » **1355** (vidimus) ; — Jean sans Peur mande aux pardessus, trésorier et clercs des rôles de la saunerie, de préparer et corriger, « a meure deliberacion, » de nouvelles ordonnances pour l'administration de la saunerie, **1407** ; — mandement du bailli d'Aval, Gui Arménier, et du pardessus de la saunerie, Jean Chousat, ordonnant la démolition immédiate, à grand renfort d'ouvriers, des écluses construites sur la Furieuse, à l'usage d'un moulin appartenant aux héritiers de feu Gui Chambier, chevalier, parce que ces écluses avaient causé l'inondation subite des bâtiments de la saunerie, paralysé le travail et compromis la sûreté de cet établissement, **1421** ; — arrêt organique, rendu par le duc Philippe, en son conseil, reconnaissant les droits absolus de propriété des rentiers du puits à muire, et déclarant réservés au domaine 6 quartiers et 6 bouillons de muire, un revenu annuel de 200 livres estevenantes, enfin certaines rentes accordées au chapitre d'Arbois, en remplacement de celles acquittées naguère par la saline supprimée de Grozon, **1424** (copie) ; — conventions pour la vente du sel, passées avec divers marchands salinois, par Jean Carondelet, lieutenant du pardessus, Jean Chousat et le conseil de la saunerie, **1429** ; — procédures intentées par Guillaume d'Orgelet, procureur du duc, contre les rentiers et moutiers du puits à muire, relativement à la propriété et à l'administration de la saunerie, et aux droits respectifs du duc et des rentiers. Sentence de Robert de Saux, Jean de Terrant, Girard Vion et Jacques de Chassey, commissaires départis à l'instruction de cette affaire, **1442** ; — mandement ordonnant enquête à ce sujet, adressé aux commissaires ci-dessus nommés (Girard Vion est remplacé par Raymond de Marliano), par le duc de Bourgogne, 16 octobre **1442** ; — arrêt du parlement de Dole, ordonnant aux parties de fournir mémoires écrits, 3 mai **1443** ; — arrêt de fol appel, rendu contre les rentiers et moutiers de la saunerie, comme prétendant à tort que le Duc n'était pas seigneur foncier du grand puits, 23 mars **1442** ; — arrêt d'ajournement et sommation signifiés aux rentiers et moutiers de la chauderette de Rosières, coupables d'avoir démoli une poterne et un mur, élevés par les soins du Duc (sur un terrain qu'ils prétendaient), pour compléter la fortification du Bourg-Dessus, **1443** ; — arrêt définitif du Parlement, rejetant les prétentions des rentiers et moutiers relatives à la propriété foncière et à la régalie du puits à muire, déclarant le Duc seul et unique propriétaire foncier, lui accordant le monopole du tarif du sel et de la vente des sels outre-Saône, condamnant enfin les rentiers à 3,000 francs de dommages-intérêts, les moutiers à 2,000 francs, au profit du trésor ducal, 20 juillet **1443** (copie).

B. 202. (Registre.) — Registre papier de 348 feuillets (filigrane : *tête de bœuf*).

1442-1443. — *Titres généraux.* Procès entre le Duc et les rentiers du puits à muire. Enquête (en 160 articles)

sur les droits réciproques des parties, faite par Robert de Saux, doyen de la chapelle de Dijon, Girard Vion, maître des Comptes, et Jacques de Chassey, commissaires-enquêteurs, nommés par lettres ducales du 16 juillet 1442 (transcrites en tête de l'enquête). L'enquête est ouverte en l'hôpital de Bracon, le 18 octobre suivant, en présence de Guillaume d'Orgelet, procureur du Duc, et d'un grand nombre de rentiers ou de procureurs; 99 témoins déposent. Dépositions de : Jean Vincent, payeur à la porte de la grande saunerie; — Guillaume de Marcilly, notaire ; — Jean Boban, de Nevy-sur-Seille, notaire ; — Jean dit « Coillon, » laboureur ; — Outhenin Grand, bourgeois de Salins ; — Perrin d'Orbe, receveur de la gabelle en la saunerie ; — Henri Valée, chevalier, bailli d'Aval, âgé de 60 ans ; — Étienne Bonne, gouverneur des bernes du Bourg-Dessous ; — Huguenin Pidoux, de Monnet, « fasseur d'arbelestes ; » — Jeannin Guiotte, de Belmont-lez-Vercel, forestier de la saunerie ; — Colixon, d'Epenoy, sergent du Duc ; — Jean Baudrillon, de Salins, « benastier ; » — Perrin de Remerupt, clerc du rôle des sauneries ; — Petitjean Carêmentrant, benatier ; — Perrin de Laule, bourgeois de Salins ; — frère Baudin de Charnolx, religieux de Saint-Maurice d'Agaune, âgé de 70 ans ; — Pierre Pleure, écuyer, clerc des rôles ; — Jean Besson, de Pretin ; — Thiébaud Vincent, fils de Jean Vincent, de Salins, âgé de 41 ans, dépose : que « mondit seigneur [le Duc] a acoustumé de prendre chascun an certainnes porcions de buefz et de pors de court que lui doivent aucuns rentiers ; » — dépositions de : Michel Garnier, secrétaire du Duc ; — Gui Gelinier, conseiller du Duc, âgé de 80 ans ; — Jean de Noidans ; — Bernard Noiseux, trésorier de la saunerie ; — procès-verbal de clôture d'enquête, du 21 mai 1443 ; — tableau des quantités de sel vendues de 1412 à 1441 ; tableau des cours et prix de ventes certifiés par les clercs des rôles.

B. 203. (Registre.) — Registre vélin de 50 feuillets (incomplet de 22 feuillets et dérelié).

1223-1443. — *Titres généraux.* Procès entre le Duc et les rentiers du puits à muire. « Transumpt de plusieurs tiltres exhibez par leurs procureurs en la cause qu'ils ont contre le procureur de monseigneur, » vidimé par Robert de Saux, Jean de Terrant, Raymond de Marliano et Jacques de Chassey, commissaires du Duc. Vente d'une portion du puits du Bourg-le-Comte consentie par Jean de Montferrand et Étienne, son fils, écuyers, au profit de Renaud Palouset, 1354 ; — transaction entre Amé de Nozeroy, écuyer, au nom de Jeanne de Saint-Hilaire, sa femme, Jean Lombard de « Montenar » et Étienne dit Fils Robert, de Salins, au sujet de l'acquisition du « sixte d'Andelost » au même puits, 1377 ; — vente de 100 soudées de terre sur le même puits, consentie par Catherine de Roche, femme de Matthieu d'Arbonnay, écuyer, au profit d'Odot Chambier, de Salins, 1334 ; — Guillemin de Monnet, écuyer, pour le repos de son âme, de celles de Girarde, sa femme, et de ses enfants, donne un quartier de muire aux Cordeliers de Salins, 1362 ; — Pierre, fils de Gui Grisard de Salins, chevalier, donne pour son anniversaire à l'abbaye de Buillon une rente de 12 seilles de muire, 1281 ; — vente de la muire du meix Bernard, consentie au profit de Balerne, par Humbert de Salins, chevalier, du consentement d'Henriette, sa femme, et de Guillaume, son fils, 1237 ; — vente de 5 seilles de muire, cédées à l'abbaye de Balerne par Pierre, fils de Guillaume Varascon, chevalier, 1265 ; — vente d'un quartier et demi de muire cédé par Anselet de Falletans, écuyer, et sa femme Étiennette, à Amé de Montaigu, « seigneur ès lois, » chanoine de Besançon, 1317 ; — vente d'un demi-quartier de muire cédé à Robert de Ruffey, citoyen de Besançon, par Étienne dit Riffon, bourgeois de Salins, 1235 ; — « Bellulet, » fille de Pierre d'Époisses, donne à l'abbaye de Goailles la moitié d'un quartier de muire du meix Guichard, 1223 ; — déclaration de non-préjudice donnée aux rentiers du puits par le duc Philippe le Bon, en reconnaissance du don de 3,000 francs à prélever en six ans sur leurs revenus, au profit de l'Université de Dole, 1424-1426 ; — texte d'un arrêt du 20 juillet 1443, confisquant au profit du Duc la propriété foncière du puits à muire (V. B. 201) ; — sentence prononcée en faveur des rentiers et moutiers de Salins à l'encontre du Duc, par le parlement de Dole, 1425 ; — mandement de la comtesse Marguerite relatif à l'administration de la saunerie et au cours des monnaies frappées par l'archevêque de Besançon, Arras (v. 1368) ; — autre ordonnance de la même réformant l'administration du puits à muire, 1369 ; — autre ordonnance de la même, 1382 ; — confirmation par le duc Jean sans Peur des ordonnances qui précèdent, 1406 ; — certificat du notaire impérial et apostolique Philippe Mauressard, de Paris, résidant à Besançon, attestant l'exactitude des copies qui précèdent.

B. 204. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 13 papier, 4 sceaux.

1452-1478. — *Titres généraux.* — Lettre des gens des Comptes de Dijon adressée aux pardessus et conseil « touchant le fait de Perrin Gautelet, » 1452 ; — procédures et ajournements devant le bailli d'Aval, entre le procureur du Duc prenant en main les intérêts des officiers de la saunerie, demandeur, Hugues de Pretin, chanoine, procureur du chapitre de Saint-Maurice, Guillemin Lambert, procureur

d'Hugues Lambert, et Guillaume Bernardet, agissant comme curateur de Bon-Ami, Guyot et Alix, enfants de Jeannette, sa femme, et de Jean, fils de feu Bertrand, clousier, tous défendeurs, 1453-1454 (sans sentence); — mandement de Philippe le Bon exemptant du droit de sceau tous les contrats et marchés passés au profit de la saunerie, 1464; — déclaration faite par les officiers de la saunerie à Hugues de Vuillafans, procureur de Guillaume de Chalon, prince d'Orange et seigneur d'Arlay, « qu'ils entendoient laisser le prince jouir de son partage d'Arlay, » 1465; — appointement favorable donné par les officiers de la saunerie à une requête (communiquée par le Duc) de Jean de Lallier, amodiateur d'une part des muires, demandant à résilier son marché, 1469 (requête, lettres du Duc et de la Chambre des Comptes); — lettre de Charles le Téméraire réglant les détails d'administration de la saunerie, haussant le prix du sel et accordant une subvention de 40 livres aux forgerons lombards du Martinet des Planches, à charge de fournir des harnais complets à raison de 14 écus et au-dessus, Hesdin, 15 octobre 1470; — divers rentiers offrent à Jacques Guillemin, lieutenant du pardessus, de vendre leurs rentes au Duc; ces propositions sont présentées au prince par Claude de Vautravers, écuyer, Georges d'Usier, Guillaume de Salins, seigneur de Rans, Paris d'Orsans, abbé de Goailles, le chapitre de Poligny; les officiers de la saunerie approuvent et appuient ces demandes comme favorables aux intérêts du Trésor, 1470; — Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon, de Nozeroy et d'Orbe, donne procuration générale à Humbert de Vernois et à Antoine de Fallerans, ses maîtres d'hôtel, pour administrer tous ses domaines du comté de Bourgogne, 1476; — Antoine d'Oiselay, pardessus, ordonne aux rentiers du Bourg-Dessous de former du sel grenier, à peine de contrainte, 1476; — ordre de Jean de Chalon, prince d'Orange, gouverneur de Bourgogne, « aux assommeurs » et moutiers de la saunerie, de ne pas conduire le sel hors des limites réglementaires, 1478; — obligation souscrite par les pardessus et conseil, de livrer en certains délais à Pierre de Jougne, écuyer, 6,300 charges de sel « moiteval Savoye, » 1478; — autre obligation semblable pour 3,000 charges, au profit d'Estevenin Crestenart, de Vuillafans, et de Philippe Busquet, maîtres d'hôtel du gouverneur, Jean de Chalon, 1478.

B. 205. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 65 papier, 4 sceaux.

1487-1597. — *Titres généraux.* Amodiation à forfait et pour neuf ans des revenus des puits à muire, faite à Guyon Guierche, Michel Merceret, Jean de Vaux et Jean de Gilley, par les députés des rentiers de la saunerie : frère Simon de Faverney, abbé de Balerne; Guillaume de Nanthoz, prévôt de Saint-Anatoile; Alexandre Barthol, prévôt de Saint-Maurice; Jean Longin, chanoine de Poligny; Henri Faivre, chanoine de Besançon; Gui David, recteur du Saint-Sépulcre de Salins, et Girard Arménier, de Montigny, seigneur de Chazoy, 23 octobre 1487. (Ce marché fut conclu à la suite de procès relatifs à la mauvaise administration et d'une sentence du gouverneur, Jean de Baudricourt, du 15 octobre précédent) (copie et fragment de l'original). — Ordre de Jean de Baudricourt, gouverneur du Comté, prescrivant aux pardessus et conseil de terminer pour le logement de Jacques Vurry, clerc-payeur de la porte de la saunerie, une maison commencée pour feu Perrenin Pleure, 1491; — réquisitions adressées par Jean Colin, procureur de la saunerie, aux rentiers du puits à muire, les invitant à faire partir du 1er octobre, et non pas du 1er janvier, les registres et les comptes de leur partage, pour concorder avec le système de comptabilité adopté par les officiers de la saunerie depuis quarante ans; invitation à faire cesser certaines irrégularités ou certains procédés défectueux de fabrication; refus des rentiers d'obéir à ces injonctions, 1494; — correspondance et en particulier lettre de Marie de Bourgogne datée de « Fouss », 8 août 1496, relative au partage d'Autrey et aux prétentions injustes de Mme de la Bastie sur sa propriété, qui est déclarée appartenir à M. de Vergy, 1495-1496; — projet d'entente entre le procureur de la saunerie et les rentiers au sujet de la façon et de la vente du sel trié, 1497; — patentes de l'archiduc Philippe le Beau autorisant les rentiers à vendre leur sel trié aux pays de Bâle, Ferrette et Porrentruy, moyennant certaine caution et certain itinéraire invariable pour leurs transports, avec contrôle au Pont-de-Roide, 1497 (copie); — patentes du roi Louis XII confirmant pour dix ans l'obligation, pour les marchands des greniers à sel du duché de Bourgogne, de se fournir à Salins, conformément à l'ordonnance rendue par Charles VIII en 1493, Lyon, 4 août 1499; — entérinement de ces patentes par la Chambre des comptes de Dijon, 1499; — procuration donnée par Jean « Aligerii, » abbé de Saint-Maurice d'Agaune, à Claude de Basvaux, chanoine prébendé de l'hôpital de Bracon, et à Barthélemy Passier, pour toucher à la saunerie les revenus de son abbaye, 1506; — lettres de Louis XII réglant au poids de 4 livres 3 onces le tarif des salignons conduits aux greniers à sel de la Bourgogne, 1510 (copie avec enregistrement par la Chambre des comptes de Dijon, 1511); — information sur la production et la vente du sel Rosières, faite par Jean d'Allonval, procureur de la saunerie, 1520; — rôle de distribution et vente des sels, arrêté par le parlement de Dole, 1525; — remontrances adressées à l'Empereur par le pardessus touchant l'état de la saunerie (appointées), 1530; — lettres patentes de Charles-

Quint réglant, à requête de Nicolas Perrenot de Granvelle, pardessus, les devoirs des offices et la tenue des registres des clercs des rôles, receveurs et trésorier de la saunerie, Ratisbonne, 20 mars 1540; — inventaire des titres de la saunerie commencé par Jean de Pommereux et Guillaume Maginet, clercs des rôles, 1540; — procédures (incomplètes) entre le procureur de la saunerie et les rentiers du puits à muire (v. 1544); — remontrances adressées au Parlement touchant l'explication des ordonnances de la saunerie, 1554-1597; — réclamations sur la distribution du sel d'ordinaire, par diverses communes, 1567-1592; — rôle provincial de la distribution du sel d'ordinaire, 1576.

B. 206. (Liasse.) — 120 pièces papier.

1425-1570. — *Titres généraux.* Copies de délibérations, marchés et requêtes. Marché de liens de fer achetés de marchands de Crémone et de Lucques, demeurant à Salins, 1425-1429; — demande de secours pour un voiturier blessé en transportant des fascines pour le service de la saunerie, 1429; — marché conclu avec Oudot Molain, Humbert de Plaine et Jean Morgant, fournisseurs des greniers à sel du duché de Bourgogne, 1444; — réclamation de Pierre Michel, valet de chambre et « espicier » de Charles le Téméraire, réclamant le paiement du reliquat d'une gratification à lui accordée par son maître, sur les revenus du communal de la saunerie, 1471; — défense, délibérée en conseil, et adressée aux rentiers et moutiers, de vendre en Bresse du sel plat non marqué, à peine de confiscation, 1475; — amodiation du péage de Chalamont, consentie par Jean d'Orbe, clerc des rôles, au profit de noble Henri de la Loye, de Pontarlier, pour six ans, moyennant 40 sous estevenants de redevance annuelle, 1489; — amodiation de ses bois, faite par Philippe de Poitiers, chevalier, seigneur d'Arcis, au profit de Girard Arbelot, de Montmalain, 1500; — adjudication de charpente pour la saunerie (avec plan), 1511; — adjudication de constructions au Bourg-Dessus de Salins, faite au profit de Jean d'Arloz le jeune, par Philippe d'Andelot, maître moutier, 1518; — René de Chalon, prince d'Orange, autorise la coupe temporaire de fascines destinées aux sauneries, dans les forêts de Vers et environs, 1540; — requêtes de divers particuliers ou officiers de la saunerie, ventes de sels et demandes de gages, 1545-1570; — requêtes et fragments d'actes ou délibérations, non datés.

B. 207. (Liasse.) — 134 pièces papier.

1490-1583. — *Titres généraux.* Observations et expériences sur la production des muires et la confection du sel. Expérience faite au puits d'aval, le 14 août 1490, par le lieutenant des offices, pour connaître la production journalière; cette production est reconnue de « sept lons (longueurs) de muyre; » — autre expérience faite « au puits à gré, » produisant « sept longs, » 1502; — visite d'un « pertuis » pour les eaux douces fait dans les voûtes de la saunerie, par Henri Guierche, clerc des rôles; Anatoile Bon, maître des œuvres; Humbelin de Germigney et Hugues Pâris, commis des rentiers; Girard Marandet, maître ouvrier, et Pierre Bonjour, 1502; — expérience faite sur une petite source d'eau salée récemment découverte en décombrant l'emplacement des cuves neuves; cette eau est jugée convenable et utile à recueillir, 1507; — en 1509, le puits d'aval produit par jour sept longueurs; — expériences sur la quantité de bois nécessaire pour faire la cuite des sels, 1543; — expérience d'un nouveau fourneau créé dans la berne de Reculot, 1549; — expérience sur le combustible, 1556; — visite générale des muires et rapport sur leur production, faits par Jean Joly, écuyer, clerc du grand puits; Jean Guillon, maître des œuvres, et Sébastien Mombard, notaire, l'un des moutiers, 1567; — autres expériences faites en 1571-1578; — expériences sur un procédé économique de cuite des sels, 1579; — autres expériences renouvelées en 1581-1583.

B. 208. (Liasse.) — 73 pièces papier, 53 sceaux.

1530-1538. — *Correspondance adressée au conseil de la saunerie.* Lettres de : M. Pélissonnier, d'Arlay, réclamant livraison de sels, 1530; — de Charles-Quint, annonçant la mort de Marguerite d'Autriche, « laquelle, le premier jour de ce mois [de décembre], entre douze et une hoire après my-nuit, rendit son ame a Dieu; » — de Philiberte de Luxembourg, ordonnant de remettre aux Suisses ayant assisté aux funérailles de son fils 120 charges de sel trié, 1531; — du pardessus, M. de la Thouvière, rendant compte d'une audience de l'Empereur; — de Charles-Quint, autorisant Henri Farod, maître poulain, à se faire suppléer par Charles Farod, clerc des sels; — du même, recommandant une requête de François Rate, fils de Jean Rate, son secrétaire; — des échevins de Jougne, réclamant 5 charges de sel; — de Charles-Quint, autorisant Jean Amyot, clerc des rôles, à se faire suppléer par Jean Contesse; — d'Hugues Marmier, accusant réception d'une requête adressée au parlement; — de M. de Vergy, touchant un don sur la saunerie à lui fait par l'empereur; — des échevins de Nozeroy, 1532; — du chancelier Perrenot, relativement à la délivrance de 600 charges de sel accordées par l'Empereur à Claude Tissot, de Pontarlier, en récompense d'ambassades

auprès des Ligues, 1533 ; — de Jean d'Altonval, demandant, « dans son infortune, » un prêt de 60 livres ; — des échevins de Morteau ; — du parlement de Dole, annonçant l'envoi de l'abbé du Mont-Sainte-Marie, chargé « de dire aucunes choses concernans le service de l'Empereur, bien et repos de ce pays, » 1534 ; — du comte de Nassau, relative à l'administration de son partage en la saunerie et de ses bois ; — lettres (non datées) des échevins de la Rivière, de M. de la Thouvière, des échevins de Saint-Claude, de Pierre Amyot, etc., 1535-1538.

B. 209. (Liasse.) — 41 pièces papier, 13 cachets.

1537-1538. — *Correspondance de la saunerie.* Lettres : de Jean Gollion, châtelain de Myon, demandant du sel, 1537 ; — de Charles-Quint, transmettant une requête de Charles Nouveau, de Salins, marchand, demandant à lever 15 charges de sel ; — du pardessus Nicolas Perrenot, recommandant aux officiers les droits et requêtes du chapitre métropolitain de Besançon, Barcelone, 1537, 9 mars ; — de Nicolas de Gilley ; — de Charles-Quint, recommandant une pétition « des povres menuz ovriers et menues ovrières de la saunerie ; » — des échevins de Morteau, nommant Renaud Quartier leur mandataire près la saunerie ; — de Nicole Bonvalot, invitant à conserver au maître moutier un logement dont il était question de le déposséder ; — de François Bonvalot, abbé de Saint-Vincent, engageant les officiers de la saunerie à dépêcher à l'Empereur un des leurs : « il pourra passer avec madame de Grandvelle, ma sœur, soubz son sauf-conduyt ; » — des officiers de Montbéliard, recommandant un certain Claude Ribault, de Blamont, dont la voiture avait été confisquée pour commerce illicite de sel ; — de M. de Chalant, de Valengin ; — de M. de Diesbach, de Granson ; — de Claude de la Baume, demandant deux charges de sel « pour faire saller des lardz » au château d'Igny ; — de la ville de Fribourg ; — des échevins de Lons-le-Saunier ; — du parlement de Dole, 1538 ; — de Pierre Perrenot, d'Ornans, père du chancelier ; — de l'abbé de Saint-Vincent, invitant à faire partir pour la cour le secrétaire Pommereux ; — de la ville de Berne ; — d'Hugues Marmier, invitant à fournir un chariot de sel à Philippe Benoit, de Pontarlier, dévoué au service de l'Empereur ; — de Nicolas Vauchard, relative au cours des monnaies de Besançon ; — de Jacques Boutechoux et Philippe Vaulchier ; — du trésorier Pommereux, annonçant son voyage auprès du gouverneur, M. de Vergy, et son prochain retour à Salins.

B. 210. (Liasse.) — 80 pièces papier, 38 cachets.

1540-1549. — *Correspondance de la saunerie.* Lettres : de François Bonvalot, rendant compte des difficultés de sa mission auprès de la cour de France, touchant les greniers à sel de Bourgogne et le haussement du prix du sel, Poissy, 1540, 8 octobre ; — du pardessus Perrenot, relative à la même question ; — requête appointée de Godefroy Flamand, orfèvre, citoyen de Besançon, qui avait confectionné « trois trousseaulx » pour frapper des jetons d'argent pour les officiers de la saunerie ; on lui alloue deux charges de sel pour son entier paiement, à condition de livrer les trois trousseaux pour frapper des jetons de cuivre à l'usage des bureaux ; compte de frappe des jetons d'argent ; compte des sommes dues à Bertin Varemberg, maître de la monnaie de Besançon, pour la fourniture des jetons de la saunerie, 1541, 4 juillet ; — lettres : du lieutenant du pardessus, M. Mouchet, seigneur de Château-Rouillaud, 1544 ; — de M. de Nassau, prince d'Orange, confirmant, dans ses fonctions de receveur des partages d'Auxerre et de Chalon, maître Jean Boutechoux ; — de Marie, reine de Hongrie, autorisant les officiers à traiter, d'accord avec le Parlement, avec M. Des Barres, de Dijon, pour les relations avec la France ; — des officiers de Réaumont ; — du chancelier Perrenot, exprimant le regret de ne pouvoir aller à Salins, « comme le terme que l'Empereur m'a donné est fort avant, » Chantonnay, 16 décembre ; — de Claude Du Tartre, capitaine de Saint-Hippolyte, 1545 ; — de M. Des Barres, de Dijon ; — des avoyer et conseil de Berne, 1546 ; — de M. de Watteville ; — du chancelier Perrenot, engageant les officiers à secourir les habitants du Val du Saugeois, 1547 ; — du même, touchant les relations avec les Ligues ; — de Bonnet Jacquemet ; — d'Hugues Marmier ; — du doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon ; — de François Bonvalot, abbé de Luxeuil, 1548 ; — de l'abbé de Baume ; — des États du duché de Bourgogne, demandant l'abaissement du tarif du sel, en réduisant 7 gros 4 niquets par charge ; — du chancelier de Granvelle, se félicitant « du bon estat des affaires de la saulnerie ; » — de M. de Saint-Moris, capitaine de l'Isle et de Châtelot ; — de M. de Granvelle, envoyant des félicitations aux officiers, Besançon, 15 août 1549 ; — de M. de Vergy ; — de Jean Bourdot, maçon, mandé pour relever les murailles de la charbonnerie et s'excusant de ne pouvoir venir à Salins qu'au bout d'un mois, retenu à Besançon par plusieurs besognes urgentes, qu'il exécute pour M. et Mme de Granvelle.

B. 211. (Liasse.) — 56 pièces papier, 23 cachets.

1550-1559. — *Correspondance de la saunerie.* Lettres : des échevins de Morteau, demandant du sel, 1550 ; — du pardessus Perrenot, relative à une demande de 1,000 charges de sel, adressée à l'Empereur par Claude et Wolf May, de Berne ; — requête de la ville de Salins, demandant à l'Empereur des subsides sur la saunerie, pour compléter ses fortifications (appointée par les États) ; — de Philibert de la Baume-Saint-Amour, priant d'accorder à son secrétaire, maître moutier, le droit de se faire suppléer dans ses fonctions ; — du lieutenant, M. de Château-Rouillaud, annonçant son arrivée à Salins ; — du gouverneur, Claude de Vergy, recommandant une requête de Renobert Velu, serviteur de l'archevêque de Besançon, 1551 ; — de Quentin Le Veau et Marin Benoît, délégués par le Parlement à la surveillance de la construction d'un pont sur « le Serron, » près de Fonteny ; — des échevins d'Ornans ; — de Charles-Quint, recommandant de fournir au Val d'Aoste « du sel moiteval bouchet » en quantité suffisante, attendu que la prise d'Ivrée « leur a clos le passaige de l'Estat de Milan, d'où ils vouloient tirer leur provision, » 1554 ; — de l'avoyer de Fribourg ; — du Parlement, convoquant les officiers à un essai des nouvelles monnaies, 1555 ; — du chancelier Perrenot, annonçant qu'il viendra à Salins « de Scey-le-Chastel ce XIXe d'octobre ; » — du bailli d'Aoste, demandant des renseignements sur la qualité, le prix et le mode de transport du sel ; — de Pierre Des Barres, recommandant au choix des officiers Simon Raguez, procureur postulant, pour remplacer à Dole, comme chargé des affaires de la saunerie, le procureur Anatoile Poly, décédé, 1556 ; — du conseil de Berne, 1557 ; — du Parlement, proscrivant certaine monnaie de Genève, 1558 ; — du gouverneur Claude de Vergy ; — des échevins de Lons-le-Saunier ; — des avoyer et conseil de Fribourg, 1559.

B. 212. (Liasse.) — 48 pièces papier, 17 cachets.

1521-1565. — *Correspondance. Instructions.* Lettres : du commandeur d'Aumônières, 1560 ; — de Rose de Chauvirey, veuve de M. de Watteville, réclamant 8 charges de sel «moiteval» dirigées auparavant, chaque semaine, sur le château de Colombier ; — des avoyer et conseil de Berne, 1561 ; — des échevins de Saint-Claude ; — du conseil de Fribourg ; — de Bonnet Jacquemet, relative aux pourparlers entamés avec les États du duché de Bourgogne, 1562 ; — des élus des trois États du duché, 1563 ; — du chancelier Perrenot, relative à des imputations calomnieuses dirigées contre les officiers de la saunerie, 1564 ; — de Marin Benoît, avertissant d'abus commis par des Suisses, qui faisaient maintenir au rôle des pensions de la saunerie des particuliers décédés depuis longtemps, 1565 ; — instructions données : à Claude de Pommereux envoyé en mission par la saunerie auprès de Marguerite d'Autriche, 1521 ; — à Jean de la Thouvière, chevalier, seigneur de Beauregard et Chantonnay, Jean Udressier et Jean d'Allonval, envoyés auprès de l'Empereur, 1531 ; — à M. de Granvelle, pardessus, au président de Dole et à M. de Saint-Vincent, 1535 ; — à M. de Château-Rouillaud, lieutenant de la saunerie, envoyé à M. de Granvelle, 1544 ; — instructions et requêtes non datées.

B. 213. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1240-1472. — *Rentes constituées sur le domaine des sauneries. Dons.* Vidimus des donations de revenus sur la saunerie faites par Jean de Chalon, comte de Bourgogne, et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, à charge de fondations pieuses, 1240-1293 ; — Jean, comte de Bourgogne, donne 20 livres de rente à Foulque de Beaujeu, maréchal du duc de Bourgogne, 1245 ; — Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, donnent à Amé de Montfaucon une rente de 100 l. sur les puits réunis de Grozon, Lons et Salins, 1259 ; — le comte Jean donne à Thierry, comte de Montbéliard, une rente de 350 l., 1262 (original et vidimus) ; — le même donne 20 l. de rente à Guillaume de Beaujeu, seigneur de Seveux, 1266 (vidimus) ; — Hugues de Chalon donne 200 l. de rente à Étienne, seigneur d'Oiselay, outre 100 livrées de terre qu'il promet de lui assigner ultérieurement, le tout en échange de l'hommage d'Étienne, qui reprend en même temps en fief, d'Hugues de Chalon, 60 livrées de terre de son propre alleu, 1267 ; — Jean de Chalon-Rochefort donne à Hugonet de « Jocerat » dit prévôt de Longwy une rente annuelle de 20 l., 1268 (vidimus) ; — le même « en guierdon et en recompensation des granz servises » de Marguerite de Laubespin, sa cousine, et pour « l'amour de Symonate, sa fille, » donne une rente de 30 sous au prieuré du Sauvement, 1283 (vidim.) ; — le même donne à Valon Des Ormes, gendre d'Amauri, fils de Jacques Maçon, citoyen de Besançon, 20 l. de rente, 1293 ; — Jean de Chalon-Arlay donne à Dimanche Asinier, d'Asti, 100 l. de rente, 1305 (vid.) ; — Jean de Chalon, comte d'Auxerre, donne 20 l. de rente à Jean de Chantrans, écuyer, qui lui avait abandonné ses meix et hommes du Larderet, de Mont-sur-Monnet et du Navoy, 1306 ; — Jean de Chalon-Arlay donne à son oncle Gauthier de Montfaucon 200 l. de rente sur « lou gros de la table de la salnerie, » 1307 ; — Thiébaud

de Neuchâtel mande « au comandement dou communaul des seigneurs de Salins estaublis en l'office de la tauble » de payer à sa sœur Catherine, femme de Jean de Faucogney, la rente de 244 l. qu'il lui abandonnait comme dot, 1310 ; — Jean de Chalon-Arlay donne 40 l. de rente en retour de son hommage à Gauthier, fils de feu Gérard de Moncley, écuyer, 1309 ; — le même donne 60 l. de rente à André de Roche-en-Vallouais, damoiseau, 1311, et 20 l. en 1314, en échange de divers droits à Byans, Fourg et « Montantin » (copie avec donation des rentes en question faites en 1472 par Françoise de Roche, dame de Saint-Léger, à Amé et Henri de Laubépin, ses fils) ; — Richard de Montbéliard, seigneur d'Antigny, donne à Jean de Longwy, seigneur de Rahon, 120 l. de rente perpétuelle, 1312 (vid.) ; — Jean de Chalon-Auxerre, en retour des bons services et de l'hommage d'Amé de la Palud, seigneur de Varambon, lui donne 50 l. de rente, 1317 (vid.).

B. 214. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 3 papier, 14 sceaux.

13·8-1363. — *Rentes sur la saunerie. Dons.* Guillaume de Saint-Dizier accepte la donation de 300 l. de rente sur la saunerie, que lui fait son frère Étienne, 1318 ; — Hugues de Bourgogne donne à Jean de Chalon-Auxerre 440 l. de rente sur la saunerie et le fief de Château-Rouillaud, 1329 ; — Jeanne, reine de France et comtesse de Bourgogne, consent à cette donation comme « dame dou fief, » 1329 ; — Jean de Dompierre, damoiseau, seigneur de Saint-Dizier et de Vignorry, abandonne en toute propriété à son oncle Guillaume les 200 l. de rente qu'il lui avait cédées précédemment à titre viager, 1334 ; — Alix de Montbéliard, comtesse d'Auxerre, donne 100 livres de rente à sa fille Marguerite de Chalon, femme de Jean de Savoie, 1334 (vidimus) ; — Henri, comte de Bar, donne 30 l. de rente à Renaud d'Abbans, en retour de son hommage, 1340 (2 vidimus) ; — Hugues et Louis de Chalon donnent à Étienne de Montbéliard, pour dot de leur sœur Marguerite, 1160 l. de rente, 1362 (vid.) ; — Marguerite, comtesse de Sarrebruck, abandonne ses droits sur 10 l. de rente à son oncle Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, et à sa femme, Besançon, 1342 ; — Marguerite, comtesse de Flandre et de Nevers, donne à Geoffroy de Beaujeu-sur-Saône 100 l. de rente, 1348 (vid.) ; — Guillaume de Chalon, seigneur de Dramelay, donne 25 l. de rente à Hugues de Corent, chevalier, 1349, (vid.) ; — Jean de Chalon-Arlay, seigneur de Cuiseaux, donne 10 l. de rente à son « amé et féial escuier, Jehan de Montruchard, » 1350 (vid.) ; — le même donne à Horri Thiébaud, seigneur d'Asuel, 200 l. de rente, 1350 ; Eudes IV, duc de Bourgogne, donne à Richard de Salins, jadis huissier de la Duchesse, 20 l. de rente pour ses bons services, 1353 ; — Philippe de Rouvres, duc de Bourgogne, approuve un don de rente sur la saunerie fait par Marguerite de Montbéliard, dame de Sellières et du Pin, à Thiébaud de Granges, écuyer, 1358 ; — Robert, duc de Bar, donne 155 l. de rente à Jean de Bourgogne pour « perdes subies a son service contre les Anglois, » 1360 (vid.) ; — Louis de Chalon, seigneur de Châtillon-sur-Curtine, donne à Jean, bâtard de son père, 25 l. de rente perpétuelle, 1360 ; — Philippe de Rouvres, duc de Bourgogne, donne 100 l. de rente à Humbert de Bauffremont, seigneur de Bulgnéville, 1360 ; — Tristan de Chalon, seigneur de Rochefort, donne à Renaud de Beaufort, seigneur de « Burmont, » 50 l. de rente, 1362 ; — Marguerite, comtesse de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, donne à Eudes de Salins, chevalier, son conseiller, 10 l. de rente, 1362 ; — Hugues et Louis de Chalon donnent 100 l. de rente à Étienne de Montbéliard, leur beau-frère, pour solde de la dot de leur sœur, 1362 ; — Isabelle de France, dauphine du Viennois, femme de Jean de Faucogney, donne procuration générale à Guillaume de Vaire, seigneur d'Oricourt, Pierre de Scey, Jacques de Longeville, chevaliers, et à Hugues de Fretigney, clerc, pour régler avec son frère le duc de Bourgogne l'assignat de sa dot, soit 2,000 l. de rente sur la saunerie et 3,000 l. de rente en terres, 1362 (vid.) ; — Tristan de Chalon donne 10 l. de rente à Pierre de Montaigu, 1362 (copie) ; — le même assigne à sa sœur Isabelle, religieuse de Château-Chalon, 100 l. de rente viagère, 1363.

B. 215. (Liasse.) — 22 pièces parchemin, 5 papier, 5 sceaux.

1363-1408. *Rentes sur la saunerie. Dons.* Jeanne de Sainte-Croix, dame de Mirebel, donne à Gilles de Montaigu 15 l. de rente, 1363 (vid.) ; — Hugues de Chalon-Arlay donne à Jean de Nant, chevalier, 50 l. de rente perpétuelle, mais rachetable, 1364 (orig. et vid.) (quittances des arrérages de cette rente, données par Jean de Nant, archevêque de Vienne, et mandements de paiement, scellés par Jean de Chalon, prince d'Orange, 1407-1408) ; — Marguerite, comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, donne à Eudes de Quingey, son conseiller, 30 l. de rente, 1365 ; — Tristan de Chalon donne 15 l. de rente à Pierre de Montaigu, 1365 (copie) ; — le même donne 10 l. de rente à Jean, bâtard de Chalon, seigneur de Montrichard, 1375 ; — Jean de Chalon-Châteaubelin vidime et confirme, au profit de Jean, bâtard de Montrichard, les donations successives de 20 l. de rente à Thierry d'Avanne, et de 10 l. de rente faite au bâtard de Montrichard par Tristan de Chalon, en 1367-1375, 1386 ; — Tristan de Chalon donne en gage 76 l. de rente à Renaud de Dramelay, jusqu'au rembour-

sement de 400 florins que ce dernier lui avait prêtés au retour « du saint voiaige d'oultre mer, » 1367 (vid.) ; — autre donation de 36 l. de rente par le même au profit du même, 1367 (orig. et vid.) ; — Jean de Bourgogne donne à Vuillemin dit « Chemaudenet, » de Mont-Saint-Léger, écuyer, 50 l. de rente, 1367 ; — la comtesse Marguerite confirme la donation de 20 l. de rente faite à Gui du Vernois par Henri de Vienne, seigneur de Mirebel, 1369 ; — Jean de Saint-Germain, abbé de Goailles, donne à Olivier dit Guion, de Cirey, diocèse de Langres, une rente de 20 l. pour le terme de douze ans, 1370 (vid.) ; — la comtesse Marguerite assigne sur la saunerie 100 l. de rente à Gilles de Montaigu, à valoir sur une pension de 200 florins à lui léguée par le feu duc de Bourgogne, 1370 ; — la même approuve la cession de 76 l. de rente faite à Renaud de Dramelay par Tristan de Chalon, 1371 ; — Thiébaud de Rye acquiert et donne à l'abbaye d'Acey, pour fondations pieuses, diverses rentes sur la saunerie, 1371-1376 ; — vidimus donné par Renaud de Dramelay, seigneur de Présilly, des lettres de la comtesse Marguerite autorisant les dons de rente à lui faits par Tristan de Chalon, 1372 ; — Vauthier de Cusance et Catherine de Neuchâtel, sa femme, donnent à Renaud d'Andelot, seigneur de Cressia, 150 florins de rente, 1374 (vidimus).

B. 216. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 3 sceaux.

1377-1402. — *Rentes sur la saunerie. Dons.* Extrait d'un contrat de mariage dans lequel Thiébaud de Scey, mariant Jeanne, sa petite-fille, fille de Radat de Scey, avec Richard, fils de Jean de Vaire, lui donne pour dot 200 florins de rente sur la saunerie, 1377 ; — extrait de la fondation de quatre chapelles faite dans la collégiale d'Arbois, par Philippe d'Arbois, évêque de Tournay, donnant à cet effet 25 l. de rente (valant 33 florins 4 gros), 1378 ; — Hugues de Vienne, seigneur de Sainte-Croix, donne 10 l. de rente à Guiot Chambier, de Salins, écuyer, mari d'Étiennette, fille de Henri du Pasquier, 1378 ; — Marguerite, comtesse de Bourgogne, confirme à Charles de Poitiers et Simonne de Méry, sa femme, une rente de 300 l., 1378 (mandement du conseil ordonnant de servir cette rente, 1382) ; — la même confirme un don de 100 l. de rente fait par Hugues de Vienne, seigneur de Sainte-Croix, à Jean de Salins, seigneur de Poupet, 1379 ; — Jeanne, fille d'Hugues de Quingey et femme de Thierry d'Avanne, écuyer, donne 15 l. de rente à Jean de Vaudrey, seigneur de Mont, 1379-1380 (vidimus) ; — Louis, comte de Flandre, duc de Brabant, confirme un don de 100 l. de rente fait par sa mère à Philippe de Méry, 1380 ; — testament de Jean de Montaigu distribuant, pour fondations pieuses, diverses rentes sur la saunerie, 1383 ; — Philippe le Hardi donne 260 l. de rente provenant du duc de Bar et récemment rachetées de Thiébaud de Neuchâtel, du seigneur de Ray, de Henri de Salins, d'Othon de Salins, de Jeannette de Quingey, de Pierre d'Usier, de Petitjean de Nozeroy et du seigneur d'Étrabonne, au couvent des Chartreux de Dijon, 1389 (vid.) ; — extrait du testament d'Othon de Salins, faisant des fondations pieuses au moyen de rentes sur la saunerie, 1389 ; — Jean de Chalon-Arlay vidime et confirme les dons testamentaires faits par son père à l'abbaye des Cordelières de Migette, notamment le don d'une rente annuelle de 90 l., 1393 (vid.) ; — la duchesse Marguerite transporte à l'abbaye de Bellevaux les rentes sur la saunerie appartenant à l'abbaye des Bernardines de Montarlot, unie à Bellevaux par bulle de Clément VII de l'an 1392, fulminées par l'archevêque Girard de Rougemont en 1393 (vid. des bulles et des lettres de transport) ; — Louis de Chalon-Châteaubelin donne à Henri et Jean, bâtards de son aïeul Jean de Chalon, 200 l. de rente avec clause de réversibilité sur le survivant, 1398 ; — Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, vidime et confirme un don de 20 florins de rente fait par son oncle Jean, bâtard de Chalon, seigneur de Montrichard, et sa tante Jeanne, femme du précédent, à Jean de Fallerans, leur écuyer, en 1392, 1399.

B. 217. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 8 papier, 3 sceaux.

1403-1560. — *Rentes sur la saunerie. Dons.* Jean de Salins donne à Marie de Salins, sa sœur, 30 l. de rente, 1403 ; — vidimus par Marguerite, duchesse de Bourgogne, de lettres de Philippe le Hardi, abandonnant à Jeannette de Quingey, veuve de Guillaume de Mont-Saint-Léger, « povre gentils femme, vesve très ancienne de nostre conté de Bourgoigne, » tous les droits du Domaine sur une rente de 10 l., 1403-1404 (copie) ; — pièces relatives à la jouissance de rentes accordées à l'hôpital du Saint-Esprit, de Besançon, par les comtes et ducs de Bourgogne, 1404 ; — Jean de Chalon-Arlay assigne, sur la saunerie, 10 fr. de rente, jadis donnés par Henri, son frère, seigneur d'Arguel, à Jean de Fallerans, écuyer, 1404 (vid.) ; — requête (favorablement appointée) présentée au Duc par Jean de Cusance, seigneur de Belvoir, pour rentrer en possession d'une rente de 140 l., ayant appartenu à Catherine de Neuchâtel, 1405-1406 (vid.) ; Matthieu de Rye notifie à Jean de Chalon-Arlay le don de 100 l. de rente par lui fait à Louise, sa fille, dame de Poupet, 1413 ; — Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, donne 20 l. de rente à Étienne de Saint-Georges, son écuyer, 1413 (copie) ; — Jean sans Peur donne aux religieux cis-

terciens de la Ferté-sur-Grosne 15 charges de sel, pendant six ans, pour les aider à relever les ruines de leur monastère, 1415 (vid.) ; — l'abbaye d'Aulps cède à l'abbaye de Saint-Oyans-de-Joux les rentes qu'elle percevait en la saunerie, 1474-1475 (vid.) ; — envoi en possession, fait par Hugues de Chalon, au profit de Simon de Cléron, d'une rente de 400 fr., cédée à ce dernier par Philippe de Hochberg, 1490 ; — état des fondations pieuses ou rentes diverses, acquittées sur la saunerie, au commencement du XVI[e] siècle ; — pièces re-relatives au transfert d'un quart d'une rente de 580 l. fait par Jean, comte de la Chambre, vicomte de Maurienne, et Aimée de la Baume-Montrevel, sa femme, à Pierre Girard, noble du Grésivaudan, 1549 ; — Philippe II donne au comte de Chalant une rente viagère de 4 charges de sel trié par semaine, à l'usage de ses sujets de Valengin, 1560 (copie).

B. 218. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 67 papier, 3 sceaux.

1500-1517. — *Rentes sur la saunerie. Dons.* — Traités et négociations ou correspondances relatifs à la rente annuelle de 1,000 l. viennoises, due par les sauneries au roi de France, à cause du duché de Bourgogne. Louis XII abandonne à l'archiduc Philippe le Beau les arrérages échus de cette rente pour les années 1499-1501, Lyon, 11 avril 1500 (vid.) ; — renouvellement de semblable quittance pour six années, par le même roi, 16 juin 1503 (copie avec annexes et mainlevée de la Chambre des Comptes de Dijon) ; — certificat de Philippe le Beau, déchargeant la Chambre des Comptes de Dijon de la perception des 1,000 l. en question, 1505 ; — Louis XII renouvelle jusqu'à l'année 1510 inclusivement, en faveur de Marguerite d'Autriche, le don des arrérages de cette rente, Bourges, 13 mars 1509 (orig. et copie) ; — enregistrement de ces patentes à la Chambre des Comptes de Dijon, 1509-1510, avec décharge donnée par Marguerite d'Autriche, 1510 (2 copies) ; — prorogation, par Louis XII, du don des arrérages de la rente en faveur de Marguerite d'Autriche, Blois, 12 janvier 1512 (3 copies), et Blois, 12 mai 1512 (orig. et copie) ; — mandement de la Chambre des Comptes de Dijon, prescrivant le recouvrement de 5,500 livres viennoises, dues par l'archiduchesse Marguerite, pour des arrérages de rente, et prescrivant de saisir, à cet effet, les produits des greniers à sel du duché de Bourgogne, 1514 ; — procédures, à ce sujet, devant la Chambre des Comptes, 1514 ; — lettres de mainlevée de cette saisie données par Louis XII, 25 juin 1514 (2 copies) ; — négociations entretenues avec la cour de France, au sujet de la rente de 1,000 l. et des greniers à sel du duché, par Jacques Luc, trésorier de la saunerie, envoyé de Marguerite d'Autriche, janvier-février 1512 ; — correspondance de Marguerite avec Jacques Luc, le chancelier Hurault, etc., 1509-1514 ; — lettres patentes de François I[er], accordant à l'archiduchesse la surséance des 1,000 l. viennoises dues par la saunerie, le libre cours du sel de Salins au duché de Bourgogne, et le maintien de la tradition relative à ce commerce, ainsi qu'il avait été stipulé au traité de Cambrai, à charge par Marguerite de justifier de ses droits en ce qui concernait le refus de servir la rente de 1,000 l., Paris, 23 avril 1515 (orig. et copie) ; — correspondance relative à la solution de ces diverses questions, 1516-1517.

B. 219. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 2 papier, 4 sceaux.

1293-1372. — *Rentes sur les sauneries. Ventes et échanges.* Jean de Chalon-Arlay vend à Huguenin dit de Cîteaux, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, une rente au capital de 100 l., 1293 ; — Mahaut d'Artois, du consentement de son mari, Othon IV, achète de Jean de Bourgogne 60 l. de rente, au prix de 685 l. tournoises, à charge de rachat, 1302 ; — Henri de Bourgogne, fils de Jean, et Aimé de Montaigu, professeur ès lois, procureur de ce dernier, offrent à Étienne Chambier, bailli de Mahaut d'Artois, le remboursement de 1,500 l., pour rachat d'une rente de 150 l., précédemment cédée à la comtesse par Jean de Bourgogne, 1303 ; — Jacquot de Susennecourt, écuyer, mari de Marguerite de Mont, vend à Étienne de Saint-Dizier, seigneur de Montenot, une rente de 10 l., 1319 ; — Perrin de Bourbonne et ses enfants cèdent à Dimanche Asinier, lombard de Salins, 50 l. de rente, 1321 (vid.) ; — Jean de Choisey vend 20 l. de rente à Étiennette Morelet, de Salins, 1330 ; — Jean de Chalon-Arlay, en échange d'un don de terre à Châtelblanc, fait par Jean, son oncle paternel, évêque de Langres, à Perrenet, bâtard de Chalon, donne à ce dernier 60 l. de rente sur le péage de Jougne, et 20 l. de rente sur la saunerie, 1340 (copie); — Béraud d'Andelot, lieutenant du comte d'Auxerre, et Visin de Montaigu, clerc de ce dernier et pardessus de la saunerie, cèdent au nom du comte 60 l. de rente à Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, et à Huguette de Sainte-Croix, sa femme, 1341 ; — Jean de Chalon donne 40 l. de rente, sur les revenus de la terre de Rennes, à Huguenin et Humbert, fils de feu Jean de Germigney, écuyer, en échange d'une rente de 40 l. sur la saunerie, que ceux-ci lui abandonnent, 1347 (orig. et vid.) ; — Marguerite, comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, approuve et confirme l'acquisition de 270 l. de rente faite par Jean de Poupet, du sire d'Oiselay, de Henri de Faucogney et de Jean de Bourgogne, 1361 ; — Jean de Sainte-Croix, seigneur de Savigny, et Hugues de Sainte-

Croix, seigneur de Clémencey, vendent à Perrenin de Saint-Moris, de Salins, notaire, une rente de 27 l., 1367 : — Jean de Bourgogne, seigneur de Montaigu, vend à Guillemin, de Mont-Saint-Léger, dit « Chemadenet, » écuyer, une rente de 50 l., 1370 ; — Marguerite de Blamont, dame de Puttelanges, femme de Jean de « Sapines, » vend à Hugues de Chalon-Arlay la moitié du « siexte » du puits du Bourg-Communal, part encore indivise avec Jeanne de Blamont, sa sœur, femme de Brun de Ribeaupierre, au prix de 5,000 florins de Florence, 1373 ; — la comtesse Marguerite consent au transfert d'une rente de 400 l. faite par Louis, comte de Neuchâtel-sur-le-Lac, à Jean Bonvalot, de Besançon, 1372.

B. 220. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 2 papier, 3 sceaux.

1375-1384. — *Rentes sur la saunerie. Ventes :* de 25 l. de rente faite par Jean de Ray à Gilles de Montaigu, 1375 ; — de 40 l. par le même à Hugues Des Champs, 1375 (2 vid.) ; — de 100 s. de rente, sous clause de rachat, faite par Jeannette de Quingey, veuve de Guillemin de Mont-Saint-Léger, et Simonette de Mont-Saint-Léger, sœur de ce dernier, à Renaud de Cornot, fils de Jean de Cornot, chevalier, 1376 ; — Étienne, fils de Richard de Mailley, chevalier, cède 25 l. de rente à Philippe de Montjustin, seigneur de Beaujeu-sur-Saône, en échange de terres à Angirey, 1376 (2 vid.) ; — Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, vend au comte Étienne de Montbéliard une rente de 100 fr., 1379 ; — Étienne de Montbéliard reconnaît à son vendeur le droit de rachat, 1380 ; — Hugues de Chalon-Arlay approuve l'achat fait par Jean de Doubs de 25 l. de rente à lui cédées par Valon de Labergement-lez-Auxonne, 1380 (copie) ; — Jean d'Éternoz, chevalier, vend à Guillaume de Montrichard, de Salins, une rente de 12 l., avec clause de rachat quinquennal, 1381 : — Jeannette de Quingey, veuve en premières noces de Guillemin de Mont-Saint-Léger, et femme de Thierry d'Avanne, rétrocède, moyennant le paiement de 500 florins, une rente de 50 l. à Jean, seigneur de Ray, 1384.

B. 221. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 1 papier, 2 sceaux.

1385-1448. — *Rentes sur la saunerie. Ventes :* de 25 l. de rente faite par Jean de Thoraise, chevalier, à Jean de Chalon-Châteaubelin, 1385 ; — de 268 l. de rente par Isabelle, comtesse de Neuchâtel-sur-le-Lac, au duc et à la duchesse de Bourgogne, 1388 ; — de 100 l. faite au duc Philippe par Henri de Salins, seigneur de Poupet, 1389 ; — de 30 florins de rente faite au même par Jean de Quingey, chevalier, 1389 ; — de 25 l. de rente, par Jean de Ray à Jean de Nozeroy, chevalier, fils d'Alexandre de Nozeroy, 1390 ; — ordre de rachat de diverses rentes dues aux Cordeliers de Salins, donné au nom du Duc par Thiébaud de Rye, châtelain de Bracon, et « Dreve Felise, » conseiller du Duc, à Perrin de l'Aule. trésorier de la saunerie, 1391 ; — rachat par le duc Philippe de 20 l. de rente tenues par Guillaume Merceret et les enfants d'Huguenin, son frère, et achetées naguère par Girarde, leur mère, sur le partage de Tristan de Chalon, 1391 ; — Jeanne de Scey, femme d'Othon de Belmont et fille de « Roddet » de Scey, vend 200 l. de rente, provenant du partage de Neuchâtel, au duc Philippe, 1391 ; — Raoul de Langin consent, au profit d'Étienne de Montsaugeon, au rachat de 50 l. de rente, moyennant le paiement de 700 fl., 1392 ; — Marguerite, comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, usant de ce droit de rachat, déclare avoir désintéressé Raoul de Langin, 1393 (copie) ; — mandement de la même comtesse adressé au trésorier de la saunerie pour lui annoncer le rachat de 33 fr. de rente d'Étienne de La Serrée, 1393 ; — Jean dit Gaiffat, écuyer, d'Audelange, vend à Jean Chousat, tabellion général du comté, une rente de 10 l., 1400 ; — Marie de Salins vend au duc Philippe 30 l. de rente à elle données en dot par Jean de Salins, son frère, 1403 ; — Jean de Thoraise, chevalier, seigneur de Torpes et de Lods, cède le droit de rachat de 3 quartiers de muire par lui achetés de Claude de Darbonnay, seigneur de Roche-en-Vallouais, à André de Darbonnay, fils de ce dernier, 1436 ; — Louis de Chalon, prince d'Orange, vend à Oudet de Molain 500 l. de rente, 1448 ; — le même vend une rente de 112 fr. 9 gros à Pierre de Salins, écuyer, seigneur du Pasquier, 14.. (copie).

B. 222. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 22 papier, 1 sceau.

1453-1529. — *Rentes sur la saunerie. Ventes.* Jean Mulgault, marchand dijonnais, proroge de deux ans le délai de rachat accordé à Louis de Chalon, prince d'Orange, pour une rente de 200 fr., 1453 ; — Jean de Chalon-Châtelguyon vend 10 fr. de rente à Léonard Despotots, 1478 (vid.) ; — achats de diverses rentes faits par Pierre de Jougne, écuyer, de Perrenette Viard, dame de Byarne, veuve de Jean de Malpas et de Philippe de Salins, écuyer, 1484-1485 ; — vente de 33 l. de rente confisquées par le Roi sur Claude de Toulongeon, seigneur de La Bastie, de Toulongeon et de Thoraise, 1485 ; — Jean de Chalon, prince d'Orange, ratifie une vente de 200 l. de rente faite par ses procureurs à Colette Rolin, femme de Pierre de Bauffremont, 1493 ; — Jean de Chalon, prince d'Orange, vend 10 quartiers de muire à Guillaume d'Épenoy, Guillaume Vincent et Hugues de Vers, 1495 (orig.

et copies avec revente d'une partie de ces muires faite en 1529 par Guillaume Vincent); — vente par le même de 500 l. de rente à Philibert de Véria dit « la Mouche, » grand écuyer de Philippe le Beau, 1497 (copie); — Marguerite de Chaumergy, veuve de Philippe de Salins, vend 30 l. de rente à Jean de Gilley, écuyer, seigneur d'Aiglepierre, 1498; — Antoine Mouchet, écuyer, seigneur de Château-Rouillaud, vend une rente de 15 l. à Nicolas Merceret, de Salins, écuyer, 1499; — échange de rentes convenu entre Charles et Antoine Bouton, seigneurs du Fay, et Charlotte de Rochefort, femme de Charles Bouton, d'une part, et Pierre de La Tour, écuyer, seigneur de Bart et de Montot, et Catherine de Villette, sa femme, d'autre part, 1499 (orig. et copie); — Nicolas Merceret achète 50 l. 5 s. de rente sur le partage de Chalon, à lui cédées par Aimé de Germigney, seigneur de Belmont, François et Claude de Germigney, ses neveux, 1504-1505; — Jean de Gilley échange un meix et 10 journaux de terre à Montbarrey contre une rente de 15 l. que lui abandonne Marguerite de Champvans, fille de Gauthier de Champvans, écuyer, demeurant à Mont-sous-Vaudrey, 1505 (copie); — transaction au sujet d'une rente de 200 l. achetée en 1493 par Colette Rolin, passée entre cette dame, veuve de Pierre de Bauffremont, et Pierre de Bauffremont, seigneur de Soye et baron de Sennecey, son beau fils, 1505; — Jeanne d'Estavayer, veuve de Jean de Montfort, vend une rente de 100 fr. à Nicolas Merceret, 1505; — Louis de Chandio vend une rente de 25 l. à Jean de Gilley, seigneur de Marnoz, 1506; — rachat par Philibert de Chalon de 48 fr. de rente jadis aliénés par Hugues de Chalon, « pour payer sa rançon, » à Huguenin de Chissey, et rétrocédés par Philiberte, fille de Louis de Chissey, petite-fille d'Huguenin, 1506-1529.

B. 223. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 30 papier.

1507-1529. — *Rentes sur la saunerie. Ventes :* de 2 quartiers de muire par Jean de Gilley, seigneur d'Aiglepierre, à Nithier Patornay, 1507; — de 20 l. de rente par Étienne de Fallerans, écuyer, à Nicolas Merceret, 1509; — Aymar de Prie, seigneur de Montpoupon, agissant au nom de sa femme, Claude de Traves, échange 250 l. de rente contre les terres « d'Osnay » que lui cèdent Adrien de Mailly et Claude de Montjeux, sa femme, 1509; — de 90 l. de rente par Claude de Champdivers, veuve d'Aubert de La Rochette, seigneur de Cernon-en-Brie, à Jeanne Gros, veuve de Thomas de Plaine, seigneur de Magny et de Marnay, 1510 (copie); — Jean de Cléron, seigneur de Belmont, au nom de sa mère, Jeanne de Domprel, veuve de Simon de Cléron, d'Antoine de Cléron, seigneur dudit lieu et de Saffres, de Claude de Cléron, seigneur de Scey, et d'Antoinette de Broignon, sa femme, vend une rente de 200 fr. à Nicolas Merceret, de Salins, seigneur de Montmarlon et de Monnet, 1510; — Paris de Vaux achète de Guyon d'Usier, seigneur de Villette, 15 l. de rente, 1512; — Guyon d'Usier vend 31 fr. 5 s. de rente à Jacquette Arménier, dame de Villette, 1513; — Adrien de Mailly et Claude de Montjeux, sa femme, vendent 83 fr. de rente à Hugues de Vers, de Salins, 1513; — dépense faite par Antoine Glannet, conseiller du Roi et trésorier de Dole, pour le port des deniers du rachat de la rente de 500 l. vendue jadis par le prince d'Orange à M. de Saint-Joire, son écuyer, 1517; — Philibert de Chalon, prince d'Orange, vend son droit de rachat de 500 l. de rente, appartenant au sieur de Saint-Joyre, à Jean de Mariux, seigneur de Toulouse, trésorier général de Marguerite d'Autriche, 1517 (copie); — le prince d'Orange vend à Claude et Philibert Faulquier une rente de 179 fr., 1517; — Pierre de Bauffremont, seigneur de Soye et baron de Sennecey, vend à Claude de Ray, seigneur de Vauvillers, une rente de 30 fr., 1522; — Claude de la Baume, seigneur de Mont-Saint-Sorlin et de Montrevel, vend à Jacques Jouffroy, seigneur de Marchaux, une rente de 100 l., 1523; — Claude de Scey, seigneur de Larret et de Pin en partie, vend 20 l. de rente à Jean de Chavirey, de Salins, licencié en droit, 1524-1529; — Humbert de Plaine vend 113 fr. 4 gr. de rente à Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, 1526; — Mongeot de Boisset et Perrenette Vincent, sa femme, fille de Guillaume Vincent, vendent à Philiberte de Luxembourg 1 quartier 21 seilles de muire de rente annuelle, 1528.

B. 224. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 9 papier, 4 sceaux.

1536-1596. — *Rentes sur la saunerie. Ventes :* de 60 l. de rente par Conrad Wildnig, ancien banneret, aux avoyer et conseil de Berne, 1536; — Jacques de Montrichard, abbé de Buillon, et tout le couvent de Buillon, vendent 4 quartiers de muire au roi d'Espagne et lui donnent quittance du prix, 1537; — constitution d'une rente de 700 fr. au profit de François Bonvalot, abbé de Luxeuil, de Nicole Bonvalot, sa sœur, veuve du chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle, et d'Hugues Marmier, seigneur de Gâtey, par l'empereur Charles-Quint, 1553; — vente de 69 fr. de rente par Louise Battefort, dame d'Arinthod, à Anne de Grammont, dame dudit lieu, tutrice des enfants de feu son époux, Anatoile de Fallerans, 1566 (copie); — Claude de Gilley vend au Roi un quartier de muire au prix de 1,700 fr., 1589; — le collège Saint-Jérôme de Dole cède au Roi une rente de 23 seilles et demi-quart de muire, pour 1,331 fr.

(avec autorisation de l'abbaye de Cluny), 1591; — Louis de Vers, châtelain de Nozeroy, vend au Roi 1 buillon de muire, 1591; — le comte de Cantecroix rétrocède au Roi 5 quartiers et trois quarts de muire, 1592; — rachat par le Roi, de Nicolas Galet, de Salins, de 3 seilles de muire, 1592; — Anatoile de Montrichard, seigneur de Pointre, cède au Roi les rentes de muire qu'il prenait au puits de Salins, 1595; — Hugues de Plaine, seigneur de Corcelles-sur-Anjon, vend au Roi un quartier de muire, 1596; — Nithier Panier, receveur des confiscations, cède au Roi le cinquième d'un quartier de muire, en échange d'un pré sis à Levier, 1596.

B. 225. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 26 papier.

1597-1623. — *Rentes sur la saunerie.* Rachats par le Roi : de 6 seilles 1 quart et 1 sixte de muire cédées par Nithier Panier, 1597; — de 17 seilles cédées par Claude de Chassagne, veuve d'Hector de Montrichard, et ses enfants, 1597; — de 2 quartiers et demi de muire, vendus par l'abbaye de Baume, qui reçoit une rente de 250 fr. sur le greffe de Montmorot, 1597; — d'un quartier de muire, de Louis de Montmartin, seigneur de Menotey, 1597; — de 7 quartiers 4 seilles de muire, de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, 1597; — de 130 fr. de rente, de la chapelle Saint-Michel de Marnoz, 1597; — d'un quartier 1 seille 2 tiers de muire, de François de Marenches, 1598 (orig. et copie); — de 4 seilles, de Pierre Belin, écuyer, 1598; — d'un quartier de muire, de Louis de Chassagne, seigneur de Menotey, 1602; — de 2 quartiers de muire, du sieur Moisson, seigneur du Bassin, 1610; — de 8 seilles 3 quarts, de la chapelle des saints Pierre et Paul en l'église paroissiale de Saint-Jean de Salins, 1610; — de 7 seilles 1 tiers, de Denise-Antonia Le Moyne et Henri Marchant, son frère, 1610; — de 4 seilles, de Gui Mathon, 1610; — de diverses rentes, du chapitre de Saint-Anatoile, 1610; — de 2 seilles, de Marguerite Marchant, femme de Henri de Saint-Mauris, seigneur de Villeneuve, 1610; — d'une seille, de Thomas et Louis Cussemenet, 1611; — d'un demi-quartier de muire, de Laurent Chifflet, curateur de Jean-Jacques Chifflet, tuteur de Pierre, François, Philippe et Laurent, fils de feu noble Jean Chifflet, de Besançon, docteur en médecine, 1611; — de 2 quartiers, de François Sanche, seigneur de Montcourt, héritier de Marguerite de Montureux, sa femme, 1611; — procédures en rachat de rentes du comte de Cantecroix contre les enfants naturels de François Perrenot, Antoine et Valentin, et contre les héritiers de M. de Marnix, 1612-1623.

B. 226. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 4 papier, 2 sceaux.

1254-1515. — *Rentes sur la saunerie. Partages et transactions.* Thiébaud, comte de Bar, transige avec Jean de Chalon, comte de Bourgogne, au sujet d'une chaudière au puits de Salins, dont il réclamait la propriété, et reçoit en échange de ses droits une rente de 800 l., 1254; — Jeanne de Vignorry, veuve d'Étienne de Chalon, consent au partage en trois parts de la rente que touchait son mari; elle s'en réserve un tiers, abandonne le second à Étienne de Chalon, son fils, et le troisième à Reignon, lombard, d'Arbois, comme garantie d'une dette de 7,000 l., 1303; — transaction entre Vauthier de la Faye, chevalier, tuteur de son petit-fils Jean de la Faye, et Jeannette de Chisséria, mère de ce pupille, au sujet de certaines rentes que celle-ci réclamait pour son douaire, 1375; — partage de rentes sur la saunerie entre Jeannette de Quingey, veuve de Guillemin de Mont-Saint-Léger, et Simonette de Mont-Saint-Léger, cette dernière se portant fort pour les héritiers de Jean Gauthier de Mont-Saint-Léger, fils de Guillemin, 1376; — transaction à ce sujet entre Jean de Ray et Jeanne de Quingey, 1376; — mandement des gens des Comptes de Dijon ordonnant aux officiers de la saunerie de mettre en possession de leurs part et portion de rentes Étienne de Salins, seigneur de Poupet, fils de Jean; Antoinette de Salins, dame de Vaugrenant, fille d'Ancel, seigneur de Montferrand; Isabelle et Bonne de Salins, femmes de Nicole et d'Aimé de La Serrée, et Jeanne, leur sœur, fille d'Othon de Salins, seigneur d'Aresche, 1401; — partage de 40 salignons de rente entre Ancel dit d'Oiselay, fils de Polie de Salins, et Étiennette, sœur de sa mère, 1403; — transactions en matière de rentes entre Claude de Servanges, dame d'Amange et de Malarée, et Guillaume de Grammont, seigneur de Vezet, son gendre, mari de Jacquette d'Amange, 1476; — transaction et procédures entre Guillaume de Laye et Aimé de Laubépin, son frère utérin, au sujet d'une rente de 40 l. provenant de Françoise de Roche, 1404-1528; — transaction entre Philiberte de Luxembourg et Humbert de Rye, écuyer, seigneur de Côtebrune, et Marguerite de Chissey, sa femme, au sujet d'une rente de 100 fr., 1515 (copie).

B. 227. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 6 sceaux.

1250-1350. — *Rentes sur la saunerie. Reprises de fief.* Guillaume de Forcalquier reprend en fief de Jean, comte de Bourgogne, ses terres et rentes, et promet, après la mort du comte, de devenir homme lige de celui « qui tendra la plus grant seignorie, » 1250; — Jean, comte de

Bourgogne, transfère à la comtesse Isabelle et à ses enfants un fief de 60 l. sur le puits de Salins, repris par Jean de Thil-Châtel, 1254 (originaux non scellés); — Thierry, comte de Montbéliard, reprend de Jean, comte de Bourgogne, 350 l. de rente, 1262; — le même reprend la même rente d'Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, 1363 (vid.); — Guillaume de « Biavins, sire de Synne, » reprend du comte Jean 20 l. de rente, 1266; — Baudouin, chevalier, châtelain de Bracon, reprend, de la comtesse Alix, un quartier de chaudière au puits du Bourg, 1267 (orig. et vid.); — Étienne dit « Torment, » écuyer, fils de Perrin de Malans, reprend du comte Jean de Chalon-Auxerre 100 s. de rente, 1290; — Étienne Girod, chevalier, de Montaigu, reprend de la comtesse Mahaut 20 l. de rente, 1304; — Étienne de Chalon, seigneur de Vignorry, engage à Alexandre et Boniface Asinier, et à Regnon, leur cousin, tous lombards d'Asti, demeurant à Arbois, ses créanciers de 7,000 l. tournoises, son fief de la saunerie, 1300; — Jean de Vienne, seigneur de Mirebel, reprend 390 l. d'Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay, 1316; — Aimé de La Palud, seigneur de Varambon, reprend 50 l. de rente de Jean de Chalon-Auxerre, comte d'Auxerre et Tonnerre, 1317; — Jean de Dampierre, seigneur de Saint-Dizier et de Vignorry, prie le comte d'Auxerre d'accepter l'hommage de son frère Guillaume de Saint-Dizier, auquel il avait cédé 100 l. de rente, sur les 500 l. par lui tenues en fief dudit comte d'Auxerre, 1327; — Richard, seigneur de Mont-en-Genevois, fils de Jean de Mont, reprend son château de Mont et 25 l. de rente sur la saunerie de Jean de Chalon-Arlay, 1333; — Humbert de Vuillafans, écuyer, reprend en fief de Jean de Chalon-Arlay 10 l. de rente, 1333; — Guyot Berton, de Salins, reprend du même 300 l. de rente, outre diverses terres, 1333; — Philippe Le Blond, de Bletterans, reprend du même 20 l. de rente en la saunerie, « sur les rentes de Durnaic, » ainsi qu'une vigne à Ormoy, 1334; — Jean Le Chassignet, seigneur de Vieilley, reprend du même 20 l. de rente, 1338; — Pierre de Faverney reprend du même 20 l. de rente, outre divers droits à Arguel, 1346; — Renaud de Charrin reprend de Jean de Chalon-Auxerre 10 s. de rente, 1344; — Orry Thiébaud d'Asuel reprend de Jean de Chalon-Arlay 200 l. de rente, 1350; — Guion « Doupart, » écuyer, d'Arlay, reprend du même deux quartiers de muire et une maison à Salins, v. 1350.

• **B. 228.** (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 1 papier, 3 sceaux.

1351-1390. — *Rentes sur la saunerie. Reprises de fief.* Aimé de La Palud, seigneur de Varambon, reprend de Jean de Chalon-Auxerre, bouteiller de France, 50 l. de rente, 1351; — Guyot dit Musy, écuyer, reprend du même une portion de muire, 1355; — Guillaume de Bornay reprend de Tristan de Chalon 50 l. de rente, 1362; — Hugues de Cromary reprend du même 10 l. de rente, 1363; — Jean de Neuchâtel, seigneur de Vuillafans-le-Neuf, reprend 300 fl. de rente de Marguerite, comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, 1364; — Henri de Longwy, seigneur de Rahon, reprend de Tristan de Chalon 100 l. de rente, 1364; — Hugues de Vienne, seigneur de Sainte-Croix, ayant rendu hommage à la comtesse Marguerite pour tout son fief, celle-ci invite ses justiciers à ne pas l'inquiéter désormais au sujet de son hommage, 1371; — Jean d'Auxanges, écuyer, reprend de la même comtesse 10 l. de rente qu'il tenait de sa femme Jeanne, fille de Guillaume dit Berton, de Vesoul, 1373; — Guillaume de Beaufort, chevalier, reprend de la même 40 l. de rente, 1374; — Eudes de Salins reprend 10 l. de rente de Marguerite, comtesse de Bourgogne, et celle-ci mande aux gens de ses Comptes de les lui payer régulièrement, 1374; — extrait de reprises de fief de Jean de Doubs, Hugues Des Champs, Hugues de Laubespin, Guillaume de Beaufort, Jean de Ronchaud, Thiébaud de Rye, Étienne de Saint-Laurent, abbé du Miroir, Jean Vilain, Guillaume de Montrichard et Pierre d'Usier, 1384-1385; — Renaud Le Chassignet, de Rochefort, écuyer, reprend 20 l. de rente, outre la tour de Brans, sise à Rochefort, du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, 1385; — Huguenin de Champvans, à cause de Jeannette de « Goumens, » sa femme, reprend 10 l. de rente de Jean de Chalon-Châteaubelin, 1386; — Jeannette du Magny d'Anigon, veuve de Guyot de La Côte, écuyer, reprend du même 50 l. de rente, 1388; — Pierre de Bornay reprend également du même 20 l. de rente, 1388; — Jeanne de Lantenne, mère du précédent, approuve sa reprise de fief, 1388; — Guillaume de Beaufort, seigneur de Beaulieu, reprend en fief de Jean de Chalon-Arlay ses rentes sur la saunerie, 1390; — Jean Le Louvet, de Sainte-Anne, écuyer, reprend 10 l. de rente du seigneur de Châteaubelin, 1391.

B. 229. (Liasse.) — 24 pièces parchemin, 23 sceaux.

1391-1412. — *Rentes sur la saunerie. Reprises de fief.* Renaude, dame de l'Ile-sur-l'Ognon, veuve de Jean de Verchamps, chevalier, reprend en fief de Jean de Chalon-Rochefort 10 l. de rente, 1391; — Jean, bâtard de Chalon, chevalier, seigneur de Montrichard, reprend 30 l. de rente du seigneur de Châteaubelin, 1391; — Jean de Doubs reprend du même 25 l. de rente et le septième d'un quartier de muire, 1391; — Gilles de Montaigu reprend du même 15 l. 15 s. de rente, 1391; — Jacquette de Scey, veuve

de Jean Le Louvet, de Sainte-Anne, reprend du même seigneur 15 l. de rente, 1394 ; — Jean de Pontailler, chambellan du duc, seigneur de Villeneuve, tuteur de Jean et Girard, fils du maréchal Gui de Pontailler, son frère, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin une rente de 139 fr., 1394 ; — Isabelle, comtesse de Neuchâtel-sur-le-Lac, reprend d'Étienne, comte de Montbéliard, à la personne de son procureur Jean de Villers, 120 l. de rente, 1396 (vid.) ; — Mathey de Longwy, seigneur de Rahon, reprend de Louis de Chalon-Auxerre, seigneur de Châteaubelin, 100 l. de rente à rachat de 1,000 l., 1397 ; — Jean de Doubs, écuyer, reprend du duc de Bourgogne 15 l. de rente, 1399 ; — Jacquette de Scey, veuve de Jean Le Louvet, reprend de Jean de Chalon-Auxerre 15 l. de rente, 1400 ; — Érart Damas, écuyer, seigneur de Marcilly et de Crux, reprend du même 60 fr. de rente, 1401 ; — certificats de reprise de fief donnés par Bon Guichard, bailli d'Aval, à Estevenin Malechar, de Salins, et à Besançon Poncie, d'Arbois, 1404 ; — Étiennette, fille de Guyon d'Arbois et d'Alix de Layer, reprend en fief du duc 70 s. de rente et 10 salignons de sel, 1406 ; — Nicole de La Serrée, écuyer, mari d'Isabelle de Salins, reprend en fief de Louis de Chalon, prince d'Orange, 87 l. 10 s. de rente, 1409 ; — Jean de Champvans, fils de Jean « Laiguz » de Champvans, écuyer, reprend du duc 10 l. de rente, 1409 ; — Guillaume de Savigny, écuyer, seigneur de Vaite, reprend du Duc 30 l. de rente, 1411 ; — Jean, seigneur de La Faye, écuyer, reprend du Duc diverses terres sous Châteaubelin et 40 l. de rente, 1411 ; — Andoche et Henri de Charnol, frères, écuyers, reprennent chacun 10 l. de rente du duc de Bourgogne, 1411 ; — Perrenin de Saint-Moris, écuyer, de Salins, reprend du Duc 27 l. 6 s. de rente achetées jadis par Perrenin, son grand-père, des seigneurs de Sainte-Croix, 1411 ; — Estevenin de Saint-Moris, écuyer, reprend la même rente, indivise avec son cousin Perrenin, 1411 ; — Étienne de Gevigney, écuyer, de Faverney, reprend du même 16 l. 13 s. 4 d. de rente provenant de la succession de Jeanne du Magny, sa mère, 1412 ; — Henri de Doubs, seigneur de Fourg, fils de Jean de Doubs, reprend du duc 30 l. de rente, 1412.

B. 230. (Liasse.) — 25 pièces parchemin, 9 sceaux.

1413-1423. — *Rentes sur la saunerie. Reprises de fief.* — Étienne de Salins, seigneur de Poupet, reprend de Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, 100 l. de rente, provenant de la dot de Louise, sa femme, fille de Mathey de Rye, 1413 ; — Huguenin d'Usier, fils de Pierre d'Usier, chevalier, reprend du Duc 25 l. de rente, provenant de Marguerite de Vaudrey, sa mère, et 50 sous de rente, provenant de son père, 1414 ; — Jean de Salins, seigneur de Rans, reprend du prince d'Orange 18 l. 18 s. de rente, 1414 ; — le même reprend du même prince 37 l. 10 s., 1417 ; — Olivier de Longwy, fils de Mathey, seigneur de Rahon, reprend du comte de Charolais 100 l. de rente, 1417 ; — Huguenin d'Usier reprend du Duc 25 l. de rente, 1418 ; — Gui de Rougemont, seigneur de Rougemont et de Ruffey-sur-l'Ognon, reprend du prince d'Orange 81 fr. 1 quart de rente tenus par lui et Perrenette, sa sœur, veuve de Gauthier de Ruppes, 1419 ; — Louis de Chalon, prince d'Orange, mande à Alexandre de Nozeroy, trésorier de la saunerie, la reprise de fief de 266 l. faite par Jean de Béthune, fils du seigneur de Mareuil-en-Brie, 1420 ; — Ancel de la Serrée, fils d'Isabelle de Salins, reprend du prince d'Orange 87 fr. 10 s., 1420 ; — Étiennette, fille de Guyon d'Arbois, reprend du Duc 10 salignons de sel et 70 s. de rente, 1421 ; — Huguenin Bauleret, de Salins, comme tuteur de Louis d'Usier, écuyer, fils d'Huguenin, reprend du Duc 50 s. de rente, 1421 ; — Antoinette de Salins, dame d'Autrey, de Vaugrenans et de Montferrand, reprend du même 37 l. 10 s., 1421 ; — Richard de Chancey, bailli de Dijon, reprend du Duc 120 l. de rente, 1422 ; — Jean de Vaudrey reprend du même 40 l., 1422 ; — Estevenin de Saint-Moris, écuyer, reprend du Duc 9 l. de rente, plus 9 l. 3 s. 4 d., 1422 ; — Jeanne de Chalon, dame de Toulongeon et de Montrichard, reprend du Duc 30 l. de rente, 1422 ; — Ancel d'Estavayer, mari de Guyette Palouset, reprend du Duc 35 l., 1422 (avec déclaration et dénombrement) ; — Pierre de Quingey, seigneur de Montboillon, reprend du prince d'Orange 40 l. de rente, 1422 ; — Huguenin de Germigney reprend 100 s. de rente, 1423 ; — Huguenin de Salins, seigneur de Villers-Robert, reprend du Duc « ung beuf de court » et une rente de 20 l., 1423 ; Guyette de Roset, veuve de Guillaume Merceret, de Salins, reprend du Duc 4 charges de sel « d'Amont, » 1423 ; — Jean de Joux, seigneur de Naisey et d'Abbans en partie, reprend du Duc 50 l. de rente, 1423.

B. 231. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 6 sceaux.

1424-1480. — *Rentes sur la saunerie. Reprises de fief.* Thiébaud de Neuchâtel, seigneur dudit lieu et de Château-sur-Moselle, reprend du Duc 15 l. de rente à lui cédées par Pierre de Quingey, 1424 ; — Henri de Ham, seigneur de Ham et des Armoises, reprend du Duc 266 l. de rente, dot de sa femme, Isabelle d'Estouteville, 1425 ; — Marguerite de Salins, veuve de Louis de Nance, reprend du même 50 l. estevenantes de rente, 1425 ; — Huguette de Ténarre, femme de Claude de Vuillafans, reprend diverses

rentes en nature ou en argent de Philippe le Bon, 1440 ; — Claude et Tristan de Toulongeon, fils d'Antoine, reprennent 60 l. de rente, 1442 ; — Jean de Guigues, seigneur de Divonne et d'Aresche, reprend du prince d'Orange 31 l. 5 s. de rente, 1442 ; — Philibert de Gevigney, écuyer, reprend du Duc 16 l. 13 s. 4 d., 1443 ; — Thiébaud de Neuchâtel, seigneur de Blamont, et Jean de Neuchâtel, son frère, seigneur de Montaigu, reprennent de Louis, prince d'Orange, 580 l. de rente, 1457 ; — Claude de Montaigu, chevalier, seigneur de Conches, en qualité de tuteur de Jean d'Étrabonne, reprend du Duc 40 l. de rente, 1457 ; — Cécile de Grozon, veuve de Henri de Scey, seigneur de Fertans et du Larderet en partie, reprend de Guillaume de Chalon, prince d'Orange, 20 l. de rente, 1464 ; — Guillaume de Grammont, seigneur de Vezet, mari de Jacquette d'Amange, reprend du Duc 111 l. de rente, 1467 et 1476 ; — mandement de Louis XI constatant l'hommage de rentes de la saunerie prêté par Louis de Chassey, écuyer, héritier de Pierre de Salins et Marguerite de Montaigu, ses oncle et tante, 1480 ; — Jacques, seigneur de Montmartin et de Loulans, chevalier, reprend du Roi 15 l. de rente et la moitié de la prévôté des « fevres chauderets » de la saunerie, outre 10 fr. de rente et un étang de la seigneurie de Montbozon, 1480 (envoi en possession par l'évêque d'Albi, lieutenant du Roi) ; — envoi en possession de 4 charges de sel données par le même évêque d'Albi au profit de Pierre de Ronchamp, mari de Perrenette du Larderet, pour hommage prêté au Roi, 1480.

B. 232. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 3 papier, 6 sceaux.

1484-1491. — *Rentes sur la saunerie. Reprises de fief.* Charles VIII, après la prestation d'hommage d'Antoine d'Oiselay, seigneur de Marnay, l'envoie en possession d'une rente de 150 l., 1484 ; — mêmes envois en faveur de Jacques de Vaugrenans pour 4 charges et demie de sel ; pour Humbert de Binans, seigneur de Chambéria ; pour Jean d'Aumont, seigneur d'Étrabonne ; pour Louis de Visen, ayant procuration de Claude de Visen, veuve de Jean de Chancey, délivrée par les lieutenants généraux Jean de Baudricourt et Jean d'Amboise, évêque de Langres, 1484-1485 ; — Antoine d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve et de Marnay, reprend du Roi 305 l. de rente, 1485 ; — Marc de Chandio, seigneur de Chevigney-Saint-Sauveur, reprend d'Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon, 25 l. de rente, 1485 ; — Hugues de Chalon envoie en possession de 10 l. de rente Charles Bouton, mari d'Anne d'Oiselay, 1485 ; — semblable mandement en faveur d'Aubert de La Roche, seigneur de Cernon, mari de Claude de Chandio, pour 25 l. de rente, 1485 ; — Jean d'Amboise, évêque de Langres, lieutenant général du roi de France aux duché et comté de Bourgogne, envoie en possession de plusieurs rentes Guillaume de Mont-Saint-Léger, écuyer, 1485 ; — Aymar et Philippe Bouton reprennent d'Hugues de Chalon 75 l. de rente, 1485 ; — Jean de Baudricourt, lieutenant général du Roi, envoie en possession de diverses rentes Philippe de Vienne, seigneur de Clervans, qui les reprend en fief, 1485 ; — le même envoie en possession Philippe Loyte, rentier de la saunerie, 1486 ; — mandement de Charles VIII envoyant en possession de ses rentes Claude de Plaine, seigneur de Foucherans, 1487 ; — reprise de fief par Huguenin de Chissey, à la personne d'Hugues de Chalon, et pour le compte de Marguerite de Chauffour, dame de l'Aigle (procuration et quittance annexées), 1486 ; — mandement de Philippe Pot, suppléant le lieutenant général de Baudricourt, notifiant l'hommage prêté par Denis de Montrichard, écuyer, et procureur de Henri de Montrichard et de Marguerite d'Usier, sa mère, à propos de 15 l. de rente, 1491 ; — autre mandement de Jean de Baudricourt notifiant aux gens de la Chambre des Comptes de Dijon la reprise de fief de 25 l. de rente faite par Louis Morel, procureur de Marguerite de Champvans, femme d'Hugues Morel, 1491 ; — semblable mandement pour les rentes reprises en fief par Hugues de Vers, comme procureur de Pierre de Jougne, et par Henri de Neuchâtel, 1491.

B. 233. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 10 papier, 4 sceaux.

1495-1532. — *Rentes sur la saunerie. Reprises de fief.* — Jean de Rupt, seigneur de Neublans, reprend de Jean de Chalon, prince d'Orange, 200 florins de rente, 1495 ; — Jean de Gilley, seigneur de Marnoz, reprend du même 25 l. de rente, 1496 ; — le même reprend du prince d'Orange 66 l. 13 s. 4 d., 1500 ; — Abel de la Rochette, seigneur de Cernon-en-Brie, reprend, au nom de Claude de Chandio, sa femme, 25 l. de rente du prince d'Orange, qui l'envoie en possession, 1500 ; — certificat donné au nom du prince d'Orange, recevant l'hommage de Charles Bouton, seigneur du Fay, 1501 ; — Françoise de Chantemerle, femme d'Honorat de Cavaillon, chevalier, tutrice des enfants d'Aymar de Chandio, reprend 125 l. de rente, 1501 (avec envoi en possession) ; — certificat de Jean de Chalon, constatant la reprise de fief de 400 l. de rente faite par le procureur de Jean de Montfort, seigneur dudit lieu (avec reprise de fief et dénombrement), 1501 ; — reprise de fief de 40 l. de rente faite à Jean de Chalon, prince d'Orange, par Guillaume de Neuchâtel, seigneur de Montrond, 1501 (avec quittance des rentes) ; — procuration donnée par Jeanne



Gros, dame du Magny et de Marnay, veuve du chancelier Thomas de Plaine, à Jean d'Orbe et Paris de Vaux, pour reprendre en fief diverses rentes sur la saunerie, 1510; — reprise de fief de 325 l. de rente faite à l'archiduchesse Marguerite par Nicole Boquin, veuve d'Étienne Naulot de Chancey, comme héritière de Bénigne de Vandenesse, coéchevin de Dijon, 1528; — Chrétien de Vandenesse reprend de l'Empereur 65 l. de rente, 1532.

B. 234. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 4 papier.

1532-1554. — *Rentes sur la saunerie.* Reprises de fief faites à l'Empereur : de 20 l. de rente, par Blaise de Visemal, écuyer, seigneur de La Sauge et de Frontenay en partie, tuteur de son neveu Guillaume de Visemal, 1532; — de 40 l., par Françoise de Mailley, dame d'Aumont et d'Étrabonne, mère tutrice de Pierre d'Aumont, 1532 ; — de 15 l. de rente, acquise de Thiébaud de Verchamps, seigneur de Montjustin, par Jean de Falletans, conseiller au parlement de Dole, et Philippe de Falletans, écuyer, seigneur de Moutaine, 1533; — de 10 charges de sel, par Marguerite de Guigonnard, femme de Jean de Falletans, 1533; — de 10 l., par le procureur de Claude de Vienne, dame de Chambéria, 1534 ; — de 4 charges de sel, par Léonard de La Tour, seigneur de La Tour Saint-Quentin (par procuration), 1534; — dénombrement et reprise de fief de terres et rentes, donnés à l'Empereur par Pierre de Mont-Saint-Léger, écuyer, et Françoise de Velleguindry, sa femme, 1534; — procuration donnée par Hugues de Vers à Louis Marchant et Pierre Finot, pour reprendre en fief de l'Empereur ses rentes et droits en la saunerie, 1535; — dénombrement et reprise de fief des terres et rentes de Jacques de Chemilly, d'Arbois, écuyer, 1531; — Simon Vigoureux, bourgeois de Salins, et Anne Vigoureux, femme de noble Jean Udressier, donnent procuration à Nicolas Vauchard et à Constance de Marenches, écuyer, pour reprendre en fief du gouverneur Claude de La Baume-Montrevel, commis par l'Empereur, leurs rentes de la saunerie, 1535; — dénombrement des revenus possédés en la saunerie par la veuve et les enfants de Louis de Marenches, 1535 ; — Pierre Girard dit «Grangières,» de Grenoble, secrétaire de Jean, comte de La Chambre, reprend en son nom de Guillaume, prince d'Orange, 580 l. de rente au puits de Salins, provenant du sieur de Listenois et de dame Bénigne de Granson, 1554.

B. 235. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 6 papier, 2 sceaux.

1355-1547. — *Rentes sur la saunerie. Commises de fiefs.* Commise jetée sur la rente tenue par Guillaume de Saint-Dizier ; ce dernier répond à Étienne de Chisséria, châtelain de Châteaubelin, qui lui signifie la commise : «Je vuils que vous saichiez que je n'ay nulle rente en la salnerie, et la rente que je y havoie j'ay baillié a mes nevours de Faucoigney,» 1355 ; — Philippe le Hardi lève, à requête de Henri de Chalon-Arlay, la mainmise étendue pour défaut d'hommage sur ses rentes de la saunerie, 1392 ; — mandement de Jean de Chalon, prince d'Orange, prescrivant à Perrin de l'Aule, trésorier de la saunerie, de lever toute difficulté pour le jouissance de 630 l. de rente dont lui avait fait hommage Thiébaud de Neuchâtel, 1403 ; — mandement des gens des Comptes aux officiers de la saunerie de percevoir, au nom et profit du Duc, le produit des rentes confisquées depuis 80 et 100 ans sur Jean de Cornot, Henri, fils du Roux de Bannans, Jean de Mont et Agnès de La Tour, 1422; — mainmise jetée par le duc sur les rentes de Jean de Vergy, 1423; — Charles le Téméraire ordonne à Gui d'Usier, son bailli d'Aval, de confisquer les biens et les rentes de tous les féodaux qui n'auraient pas obéi à l'ordre « de mectre eulx sus armez et montés... et tirer aux champs devers mondit seigneur, quelque part qu'il soit, » la Rivière, 31 juillet 1476 (vid. donné par Gui d'Usier avec ordre aux officiers de la saunerie d'exécuter l'ordre en question et de confisquer les rentes des féodaux désobéissants) ; — liste dressée, en vertu de l'ordre qui précède, par les officiers de la saunerie, portant les noms de tous les féodaux inscrits sur les rôles des rentiers : Aymar Bouton, Guillaume de Poupet, seigneur de la Chaux, Louise de Salins, le seigneur de La Serrée, les héritiers de Girard de Plaine, Antoine de Saint-Moris, écuyer, les héritiers d'Étienne de Montenois, d'Huguenin de Villeneuve, Guillaume de Vy, Henry de Chissey, les héritiers d'Humbert de Plaine, Claude de Vautravers, Guillaume de Chantrans, Jean de Vergy, seigneur de Champvans, Jacques de Guigues, les héritiers d'Ancel de La Serrée, de Guillaume d'Amange, de Louis Loyte, Guillaume de Poupet, Amé de Binans, etc., août 1476 ; — certificat d'Antoine, bâtard de Bourgogne, constatant qu'Humbert de Binans, fils d'Amé, « homme d'armes montez et empoint à trois chevaulx, » a marché toute l'année au service du Duc, 1476 ; — semblable certificat pour Claude de Plaine, seigneur de Foucherans, ayant envoyé «ung coustellier monté et armé,» 1476 ; — certificat de Gui d'Usier, constatant que Claude de Salins, dame de Poupet, a obéi au mandement du Duc et évité la commise, 1476 ; — semblable décharge en faveur d'Étienne et de Guillaume de Grammont ; de Guillaume de Cicon, seigneur de Demangevelle ; de Guillaume et Jean de La Tour, 1476 ; — Maximilien, roi des Romains, donne à Hermann de Vaudrey, capitaine de ses ordonnances, Lambert Pescheur et Jean Mignot, les biens de Colonne confisqués sur l'abbesse



de Saint-Jean d'Autun, et les rentes et domaines confisqués sur Antoine et Jean de Belley, mais cela seulement durant « la guerre présente, » 1498 ; — ordonnance du parlement de Dole relatif aux commises échues à l'Empereur dans les rentes de la saunerie, 1547.

B. 236. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 7 papier, 11 sceaux.

1342-1489. — *Rentes sur la saunerie. Partage de Chalon.* Mandement de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, adressé à Béraud d'Andelot, son lieutenant au comté de Bourgogne, Jean « Meuillot, » son bailli, et Visin de Montaigu, pardessus de la saunerie, leur prescrivant de traiter avec François de La Serrée, 1342 ; — mainlevée du sixième du revenu de la saunerie donnée par Philippe le Hardi en faveur de Jean de Chalon, 1392 (2 vid.) ; — arrêt du parlement de Dole condamnant Louis de Chalon à payer une rente annuelle de 15 l. à Pierre et Huguette de Binans, 1401 ; — Jean de Chalon, prince d'Orange, assigne à son fils aîné, Louis, seigneur d'Arguel et de Montfaucon, toute sa rente sur la saunerie, « fors les espingles » de Jeanne de Montbéliard, femme du sire d'Arguel, et les fondations et charges assignées sur cette rente, 1416 ; — rouleau de procédures au sujet de 1,200 l. de rente assignées à Jeanne de Montbéliard, en vertu d'un traité passé entre son père et Jean de Chalon-Arlay (v. 1416) ; — dons et transport de rentes sur la saunerie faits à Jean et Ferry de Fallerans par Louis de Chalon, prince d'Orange, et Pierre de Quingey, 1428-1429 (copie) ; — assignation donnée devant le parlement de Dole, à requête de Louis de Chalon contre Étienne de Beauregard, maître ès arts, procureur de l'université de Dole, et le procureur général du Parlement, Guillaume Bourrelier, au sujet de rentes prétendues par l'université sur le partage de Chalon, 1437 ; — procédures intentées au parlement de Dole par Louis de Chalon, seigneur de Châtelguyon et de Nozeroy, contre les officiers de la saunerie, pour prélèvements indus sur le tiers des revenus appartenant en propre au partage de Chalon, 1471-1474 ; — mainlevée de ses rentes donnée à M. de Châtelguyon par le bailli Gui d'Usier, en vertu de l'ordonnance générale du duc Charles, 1476 (copie) ; — protestation de M. de Châtelguyon contre le prélèvement proportionnel fait sur le partage de Chalon, pour payer les dons faits à divers personnages par Monsieur et Madame de Bourgogne, 1478 ; — Maximilien, roi des Romains, considérant les bons services d'Hugues de Chalon, sa loyauté, sa captivité, sa rançon, ordonne au pardessus de la saunerie de lui restituer toutes les sommes prélevées pour dons faits par le duc de Bourgogne ou ses officiers sur le partage de Chalon, 1478 ; — mandement de la Chambre des Comptes de Dijon prescrivant au bailli d'Aval et aux officiers de la saunerie de mettre en jouissance de ses domaines et de ses rentes Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon et de Nozeroy, auquel le Roi en avait rendu la propriété par lettres patentes d'août 1479 ; — Hugues de Chalon prescrit à Jean de Chavirey, son receveur en la saunerie, de ne payer aucune rente aux rentiers de son partage sans qu'il y ait eu reprise de fief de leur part, 1481 ; — appels émis par Hugues de Châtelguyon devant le parlement du comté, réuni à Dijon, pour faire statuer sur l'imputation abusive de dons faits par le Roi à Jacques Coitier et aux officiers de la saunerie, sur son partage de Chalon, 1481-1482 ; — copie d'une lettre adressée par Hugues de Chalon au marquis d'Hochberg, pour lui notifier la commise qu'il jette sur ses rentes, faute de reprise de fief, 1486 ; — appels émis par le même devant le parlement du comté de Bourgogne, siégeant à Salins, contre le don de 100 charges de sel fait à Jeannet du Fay, capitaine du château de Joux, 1489.

B. 237. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 2 papier, 6 sceaux.

1490-1593. — *Rentes sur la saunerie. Partage de Chalon.* Mandement de surséance accordé par Charles VIII, à requête d'Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon, décidant que, jusqu'à décision du conseil, il ne sera en rien innové contre les droits de ce dernier touchant la levée des dons extraordinaires imputés sur le communal de la saunerie, Orléans, 12 janvier 1490 ; — arrêt d'ajournement lancé contre les officiers de la saunerie, devant le parlement du comté de Bourgogne, à requête d'Hugues de Chalon, 1490 ; — mandement de Charles VIII envoyant en possession des biens et rentes provenant de la succession d'Hugues de Chalon-Châtelguyon, le prince d'Orange, son cousin et héritier, 1491 ; — procédures relatives au paiement de 6,000 l. dues par la succession d'Hugues de Chalon à Jacques de Beaune, marchand, de Tours, et à la saisie par ce dernier comme garantie du partage de Chalon, ainsi qu'à l'opposition formée par Louise de Savoie, veuve d'Hugues ; un mandement royal de Charles VIII ordonne l'entier paiement de la dette, et commet le bailli d'Aval, Claude de Vaudrey, à l'exécution de cette sentence, 1491-1492 ; — ajournement devant le prochain parlement de Dole, donné au nom du roi de France, à la requête de Jean de Chalon, prince d'Orange, contre les Frères mineurs de Pont-de-Vaux, qui demandaient le prélèvement de certains dons à eux faits par le comte de Bourgogne sur le partage de Chalon, 1492 ; — inventaire de pièces de procès entre le prince d'Orange et la ville de Montbard, au sujet de rentes sur la saunerie, 1494 ; — ajournement devant le parlement de Dole, à requête du

prince d'Orange, contre Jean Paliet, de Dole, pour fait de la saunerie, 1501; — copie de lettres de Maximilien prescrivant à son Parlement de rendre un arrêt contre le prince d'Orange, qui refusait de contribuer sur son partage au paiement de 1,000 l. accordées à Guillaume de Diesbach, de Berne, dont les bons offices avaient gagné les Suisses « et rompu les entreprinses que le roy de France avoit avec eulx, contendant leur faire avoir et mectre hors de l'obéissance [de Maximilien] la ville de Salins et la saulnerie, » 1507; — ordonnance du parlement de Dole, relâchant, sur l'ordre de l'Empereur, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, toute la terre et les biens provenant de la succession de René de Nassau, sauf le partage d'Auxerre en la saunerie, et les terres de Châteaubelin, Orgelet, Montaigu, Montrond, Valempoulières et Monnet; ordre de verser aux archives de Grimont les titres terriers et comptes relatifs aux terres confisquées, 1546 (copie); — lettres patentes de Philippe II réunissant au Domaine le partage de Chalon, et soumettant à l'usage de la saunerie tous les bois des terres confisquées en même temps sur le prince d'Orange « pour félonnie, » 1593.

B. 238. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 12 papier, 4 sceaux.

1299-1480. — *Administration de la saunerie. Bâtiments.* Cécile, fille de François de Salins, vend à Girard, de Dole, pardessus de la saunerie, 5 pieds de terre contigus à sa maison, au prix de 52 sous, 1299; — Hugues de Chalon-Arlay vend « aux seigneurs du communal de la salnerie » une place, chazal et salle situés entre la rivière de Furieuse, les murs de la saunerie et diverses maisons particulières, appelée « la sale des seigneurs de Chalon, » 1364; — copie de vente d'une maison servant jadis aux clercs des rôles, adjugée à Antoine Liébaud par les pardessus et conseil, assistés d'un conseiller de la Chambre des Comptes, au prix de 750 fr., 1594. — *Bois pour la desserte des sauneries* (achats, exploitations et charrois); Huguenin dit Simonet, de Salins, cède à Jean de Chalon, seigneur de Vignorry, tous ses droits sur les bois « de Combes et Dessus-Combes, » situés en la seigneurie de Salins, 1299; — ordonnance de la duchesse Marguerite, défendant de laisser employer au charroi des bois de la saunerie les chevaux des officiers de la saunerie ou des seigneurs de Châteaubelin et d'Arlay, attendu que l'initiative privée pouvait fournir à Salins même le nombre de chevaux suffisant, et que le compte de dépenses pouvait être de cette façon mieux régularisé et établi, 1390 (orig. et copie) (la copie de cette ordonnance est transcrite sur un cahier à la suite de la transcription d'un don de pension de 800 l. fait à Charles de Poitiers et à sa femme en 1379, et de la renonciation à cette pension en date de 1382; à la suite est une ordonnance de transformation en procès civil d'un procès criminel fait à Guillaume, bâtard de La Baume, pour distraction de 3 salignons de sel, donnée par la duchesse Marguerite, 1420); — mandement du duc Philippe le Bon prescrivant au pardessus Jean Chousat d'appliquer exclusivement à la cuite des sauneries les bois de la châtellenie de Chay, et de verser le produit de cette vente « dans le coffre armoyez de ses armes estant à la porte de lad. saunerie, » sans tenir compte de l'octroi temporaire des revenus de la terre de Chay fait par lui à son chambellan Jean d'Occors, 1423; — enquête, avec dépositions de nombreux paysans d'Aiglepierre, Alaise, Brères, By, la Chapelle, Chay, Myon, Rennes, Ronchaud, etc., sur la coupe et le charroi des bois du Tremblois au territoire de Chay et de Rennes, v. 1423; — ordonnance de Philippe le Bon réglant le tarif et les conditions de ventes de bois et fascines pour le service de la saunerie, 1424; — vidimus et publication de l'ordonnance ci-dessus par Henri Valée, bailli d'Aval, 1424; — requête (non datée) présentée au Duc par les officiers de la saunerie, lui notifiant les dégâts faits dans ses bois de Sapois par l'hospitalier de Bracon, et lui exposant l'intérêt qu'il y aurait pour les ouvriers pauvres, vieux et infirmes de la saunerie, à trouver, moyennant l'abandon de ces droits forestiers à l'hôpital de Bracon, un abri dans cet hôpital pour y achever leur vie, v. 1430; — lettre de Louis de Chalon, prince d'Orange, autorisant Jean Carondelet, lieutenant du pardessus, à contraindre les gens de ses terres à conduire du bois pour le service de la saunerie, v. 1430; — mandement de Jean Carondelet, ordonnant aux habitants de Besain, Molain et Montrond, de charroyer les fascines abattues dans les bois de « Leute et de Laye, » pour le compte des sauneries, 1450; — état des bois achetés par la saunerie, de 1445 à 1476; — expériences sur la quantité de bois nécessaire à la cuite du sel, faites par Gabriel Danol, catalan, 1458; — mandement du duc Philippe le Bon défendant aux rentiers propriétaires des tours flanquant la « porte Barri, » à l'entrée de la saunerie, d'y emmagasiner des provisions de bois pouvant favoriser l'incendie de la saunerie, 1458; — mandement de Jean de l'Aule, lieutenant du pardessus, pour contraindre certaines communes à livrer des bois vendus par elles à la saunerie, 1466; — mandement d'Aymar Bouton, seigneur du Fay, pardessus de la saunerie, défendant d'incendier les buissons, broussailles et forêts du voisinage immédiat de Salins, 1471; mandement du pardessus, Antoine d'Oiselay, relatif aux vols de bois commis aux portes de la saunerie, 1480.

B. 239. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 11 papier, 3 sceaux.

1484-1525. — *Bois de la saunerie.* Mandement du Conseil du comté de Bourgogne, séant à Dijon, ordonnant au pardessus de contraindre les « passeurs » et charroyeurs des bois destinés à la saunerie à vaquer activement à leur office et à pourvoir abondamment la saunerie, 1484; — mandement de Maximilien, prescrivant d'indemniser Jean Vigoureux et Guyenot Cussemenet de la fourniture de bois prélevés sur leurs chantiers, par ordre du pardessus Philippe Loyte, durant l'occupation de Bracon par les Français, 1494; — ordonnance du parlement de Dole relative au charroi des bois en temps de peste, 1503; — sommations faites par Jean de Vaux dit de Dijon et Antoine de Voilly, successivement maîtres des bois de la saunerie, aux habitants des villages soumis à la confection et au charroi des fascines, 1506-1512; — copie d'une donation d'un droit de retenue sur les bois du Chaumoy, de Nozeroy, faite par Marguerite d'Autriche au profit de Claude de Pontaillier, seigneur de Vaugrenans, 1514; — mandement de contrainte délivré par Laurent de Gorrevod, pardessus, contre divers particuliers ou communes, pour les obliger à livrer et à amener en la saunerie des bois par eux vendus, 1519; — Marguerite d'Autriche, à requête du procureur de la saunerie, Jean d'Allonval, suspend la permission de prendre du bois mort dans les bois de Mouchard pour la tuilerie de Certemery, accordée à Jean de Gilley, seigneur d'Aiglepierre, 1520; — mandement de Laurent de Gorrevod, interdisant les prélèvements de bois faits par les portiers des portes de Malpertuis et Chambenoz, sur les convois destinés à la saunerie, 1521; — mandement de Marguerite d'Autriche, ordonnant au parlement de Dole de rétablir les anciennes exigences de dimensions et de module des bois amenés à la saunerie, au moyen d'étalons et cercles de fer, 1525 (copie); — mandement de Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, relatif au prélèvement de bois et fascines faits au profit de la saunerie, dans les terres de la maison de Chalon, 1528; — Marguerite d'Autriche défend de prendre désormais dans les bois de Scey, Chenecey, Buillon, Rang, Charnay et Pugey, réservés pour la consommation de la saunerie, aucun combustible pour l'alimentation de feux de forges, 1529 (orig. et copie).

B. 240. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 papier, 1 sceau.

1529-1540. — *Bois de la saunerie.* Lettre de l'archiduchesse Marguerite ordonnant au pardessus d'examiner une requête du prince d'Orange, 1529; — instructions données à Jean Udressier et aux officiers de la saunerie envoyés à Dole, auprès du Parlement, pour conférer des intérêts du service, et particulièrement des bois, 1529; — requête de Philibert de Chalon adressée à Marguerite d'Autriche, au sujet des droits d'usage de la saunerie dans ses forêts, 1529 (copie); — visite des forêts de Saizenay, Geraize, Sarraz, Alaise, Lizine, etc., faite par Michel Grant, ventier, et Jean Baul, guetteur de la saunerie, 1540; — mandement de Charles-Quint défendant de laisser pâturer le bétail dans les coupes réservées à la saunerie « avant la troisième feuille poussée, » 1540; — négociations entre les officiers du prince de Chalon, et particulièrement l'abbé de Baume, intendant de ses affaires, d'une part, et les officiers de la saunerie, au sujet de l'usage des sauneries dans les forêts de la maison de Chalon et la visite des bois destinés à approvisionner les chaudières, 1535-1542.

B. 241. (Liasse.) — 2 cahiers papier de 110 et 82 feuillets.

1542. — *Bois de la saunerie.* « Visite des bois et fassures de la saulnerie faicte, pour la reformacion des desordres d'icelle, » par Jean de Pommereux, contrôleur; Michel Grant, clerc ventier; Pierre Pobert, taxeur, et Jean d'Allonval, procureur, députés de la saunerie, et les députés du prince d'Orange, Jean Huot, son bailli au comté de Bourgogne; Claude Baudin, son procureur général, et Pierre Trousset, receveur du partage de Vignorry, agissant en commun en vertu d'une délibération de la saunerie, du 13 avril 1542, et d'une lettre du prince, datée à Gand le 1er avril 1540. — Visite et enquête sommaire sur le régime des bois de : Mouchard; Vaugrenans; Gillet et Nozeroy; « Thourreaul et Suppoy; Montfaron; Moydon; Leute; la Faye; Vers; la Fresse de Vers; Comballerin; le Muids; Loyaubault; Chalamont; Vaignorry; Dornon; Villeneufve; les Amourtoux; le Juret: » Sainte-Anne; Geraize, etc., du 15 mai au 11 juillet 1542; — double de la visite précédente.

B. 242. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 25 papier, 3 sceaux.

1543-1604. — *Bois de la saunerie.* Lettres de Charles-Quint ordonnant de remédier aux dégâts commis dans les bois de Suppoy, près Bracon, « par ceulx de l'hospital, le curé d'Ivory et aultres, » 1543; — patentes de Philippe II défendant « sous grosses paynnes » d'essarter à trois lieues à la ronde de Salins, 1556; — marché passé avec un sieur Van den Dale pour l'établissement d'un procédé économique pour la cuite des sels, 1571; — procédures intentées par le sieur Van den Dale, s'inscrivant en faux contre les déclarations des officiers de la saunerie, qui affirmaient que son

procédé de cuisson consommait plus de bois que l'ancienne méthode, 1571-1573; — mandement de Philippe II portant contrainte contre les charretiers employés au transport des bois, 1575; — nouvelles expériences sur la cuite économique du sel, 1580; — mémoire sur les « mesnageries du bois, » dressé par le sieur d'Aiglepierre, et correspondance sur les améliorations possibles, entre les officiers de la saunerie, le parlement de Dole et les gouverneurs des Pays-Bas, 1589 (copie); — procès-verbaux de dégâts dans les bois, 1591; — lettre du duc de Parme, Alexandre Farnèse, relative au contrat passé avec Laurent Vuillemin, pour la réduction des dépenses de combustible pour la cuite du sel, 1592; — patentes des archiducs Albert et Isabelle annexant à perpétuité à la saunerie les bois de « Combalerin, Joulx de Salins et de Gardebois, de Vers, la Fresse, Lemuys, Montrivel, Jurat, Amourtoux et Jevresin, la Haulte-Joux, forest de Charmet, Montpalais, Coste, Geraise, Suaul, Parcq-Sainte-Agne, la fassure Dornon, le charf de Chalamont, Maubelin, Leaubeau, Polles et Vaulx, » 1604.

B. 243. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 18 papier, 1 sceau.

1371-1542. — *Bois de la saunerie.* Procès soutenus contre les habitants d'Arbois, Mesnay, Martigny, Pretin et la châtellenie d'Arbois, par les officiers de la saunerie, au sujet de l'usage dans leurs bois. Copie de concessions de droits d'usage dans les forêts domaniales, faites par les comtes de Bourgogne aux habitants de la châtellenie d'Arbois, 1371-1413; — mandement du parlement du comté de Bourgogne, relatif à la réserve faite au profit de la saunerie dans la vente des coupes de Pretin, 1489; — procédures relatives aux forêts et ajournements des habitants de Pretin devant le bailli d'Aval, Louis de Vaudrey, à requête des officiers de la saunerie, 1489-1507; — sentence de maintenue rendue par le lieutenant du bailli d'Aval, Louis de Cize, au profit du procureur de la saunerie, Michel Cuchet, de Pretin, et consorts, 1507 (orig. et copie); — nouvelles procédures intentées par Jean d'Allonval, procureur de la saunerie, contre les communes d'Arbois, de Montigny-lez-Arsures, etc., relativement aux droits d'usage qu'elles prétendaient exercer à l'encontre de la saunerie, 1542.

B. 244. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 31 papier, 1 sceau.

1461-1587. — *Bois de la saunerie.* Procès contre les usagers de Bracon, Champagny, Chilly, Ivory et Salins, au sujet de l'usage de la forêt des Moidons et du Sappois, 1461-1542; — autre procès dirigé par le conseil de la saunerie contre les habitants de Molain et Montrond, relativement à l'usage dans la forêt de Gillet et de Nozeroy, 1542; — procès devant le parlement de Dole contre les habitants de Montfort, Pointvillers, Ronchaud, etc., pour l'usage des bois de l'ancienne châtellenie de Chay, 1587; — enquête et procédures relatives à l'usage des bois de Port-Lesney et Villers-Farlay, 1538-1557; — procès contre les habitants de Valempoulières; — mandement de Marguerite d'Autriche défendant aux usagers des bois de la seigneurie de Vaugrenans d'affecter leurs coupes à d'autres emplois que la consommation de la saunerie; — procédures touchant l'usage des bois de Vaugrenans.

B. 245. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 11 papier, 1 sceau.

1529-1553. — *Chemins et ponts desservant la saunerie.* Enquêtes faites à Pontarlier, le 11 septembre 1529, « en l'hostellerie a l'enseigne de l'escu de Bourgogne, » par Guillaume Amyot, lieutenant du pardessus, et Jean de Pommereux, clerc des rôles, dans un procès contre les habitants de Chaffois, Dommartin et Houtaud, au sujet de l'entretien des ponts de Dommartin et Houtaud, desservant la route de Salins à Pontarlier; — procès-verbaux séparés pour chacune de ces trois localités; — continuation, à Salins, en la Chambre des rôles, de l'enquête ci-dessus; audition de nouveaux témoins de Bracon, Pontarlier et Vuillecin, 1529 (3 doubles; — arrêt du parlement de Dole autorisant les pardessus et conseil à faire et ordonner toutes réparations nécessaires aux chemins et ponts servant à l'usage de la saunerie (conformément à un mandement organique de Marguerite d'Autriche, du 4 octobre 1514), 1537 (2 orig. et 2 copies, ces dernières annexées à des ordres de réparation des chemins de Mouchard et de Villers-sous-Chalamont, 1537); — enquête par Jean d'Allonval, procureur de la saunerie, contre les habitants d'Écleux, au sujet de la réparation d'un chemin conduisant à Salins, 1538-1539; — délibération prise par le conseil de la saunerie, pour réparer les chemins d'Alaise et de « Chasteau Regnault, » près du Crouzet, 1553. — vente de terrain pour ce dernier chemin, faite à la saunerie par les habitants du Crouzet, 1553.

B. 246. (Liasse.) — 4 cahiers parchemin de 11, 9, 3 et 7 feuillets.

1338-1342. — *Comptabilité de la saunerie. Comptes.* Comptes rendus à Eudes IV, duc et comte de Bourgogne, par Renaud Garnier, de Saint-Jean-de-Losne, trésorier de la saunerie, 1338-1339. Recette totale : 12,005 l., dont un tiers, soit 4,037 l. pour le Duc; — autre recette : 2,412 l. 10 s.; — dépense : à Jean de Calmoutier, chapelain de

Saint-Étienne, de Besançon, 6 l.; — aux Dames du Sauvement, 50 s.; — à l'abbaye de la Charité, 60 s.; — au Saint-Esprit, de la Loye, 40 s.; — à Poinsart de Thoraise, châtelain de Bracon, 30 l.; — à Robert de Châtillon-en-Bazois, gardien du comté, 41 l. 17 s.; — somme de la dépense : 5,780 l. 5 s. 6 d. — 1339-1340. Recette : 5,443 l. 15 s. 10 d.; — dépense : à l'hôpital de Bracon, pour sa fondation, 200 l.; — aux pauvres : de Pontarlier, 15 l.; de la Loye, 20 l.; de Colonne, 16 l.; d'Ornans, 16 l.; de Quingey, 10 l.; de Gevrey, 5 l.; de la Châtelaine, 4 l. 10 s.; — « pour II^{m} d'enaps blans (coupes en bois de sapin), achetez à Pontallie, 112 s.; » — 1340-1341 (incomplet). Recette, 4,962 l.; — dépense : 3,873 l.; — 1341-1342. Recette : 5,785 l.; — dépense : « XII larz pour larder, achetez a Salins, pour envoier a Avignon pour le sacre dou pape, XXIIII l. »

B. 247. (Cahier.) — Cahier parchemin de 28 feuillets.

1341-1342. — *Comptes de saunerie.* Rôle de la production, de la délivrance ou de la vente des produits de la saunerie, « c'est li roules des buillons des vendues des saulx ; » — « de la LIIe semene de l'année passée dou grant puis ; Reculet [néant] ; Chastellain, néant ; Contesse, I buillon ou il ot XXX charges; Glapin, néant;... dou puis a grey : Glapin, II buillons ;... Martinet, II buillons ;... Belregart, II buill. ;... Refourt, II buill. ; Guamoise, II buill. ;... Voytour, III buill. ;... Grant Biez, II buill. et II buill. ;... Petit Biez, I buill. ; » — « de la XIXe semene, vandues IIII^{c} XXXVII l. XVII s. V d. ; delivrance : VIII^{c} LXIII charges; demorent [en magasin] XXIIII^{m} VII^{c} IIII charges ; » — à la fin de l'année, cette note : « si demore de grant saul en la saulnerie, XXV^{m} VI^{c} LXVI charges. »

B. 248. (Cahier.) — Cahier parchemin de 7 feuillets.

1364-1366. — *Comptes de saunerie.* Compte de vente des sels de la saunerie rendu par Jean Quaillet, de Pretin, 1364-1365. « IIe semene, valut li role des hoirs le Conte, XXII l. V s. VIII d. ; — XXVIIIe semene, valut li role es hoirs le Comte, LXVIII l. V s. XI d.; » — somme d'un an, 4,180 l.; — dépense : remis à madame la comtesse de Flandres, 700 l.; — à Charles de Poitiers, 690 l. — 1365-1366. Valeur des 30 premières semaines : 784 l. ; — donné à Charles de Poitiers par l'entremise de Thiébaud de Scey, chevalier, 140 l.

B. 249. (Registre.) — Registre papier de 92 feuillets (filigrane : *armes de Bourgogne anciennes et modernes, à l'écu de Flandre (ou de Bourgogne-Comté) sur le tout, sommées d'un rabot).*

1459. — *Comptes de saunerie.* Rôle des bouillons de sels faits, vendus ou délivrés, tant en nature qu'en argent, sur le communal de la saunerie. Première semaine : sels fabriqués, 1,227 charges ; ventes : 22 l. ; délivrances, 1,210 charges; — 15e semaine : production, 9,009 charges; ventes, 500 l.; délivrances, 20 charges 3 bannettes ; — 48e semaine : production, 11,694 charges ; ventes, 1,560 l. ; délivrances, 64 charges en nature et prix de vente de 891 charges ; — dépense de la 48e semaine : 1,297 l. — Valeur en deniers de la recette des sauneries pour un an. Recette totale, 60,584 l. correspondant à une production de 43,800 charges de sel ; — dépense : gages d'Humbert de Plaine, pardessus, 300 l. ; — de Jean de l'Aule, lieutenant, 150 l. ; — de Guillaume de Salins, portier, 30 l. ; — des officiers subalternes, 889 l. ; — à Antoine de Traves, « gouverneur de l'oreloge, » 7 l. 10 s. ; — aux trésoriers et receveurs, 300 l. ; — achats de chaudières, pieux de fer, chandelle, papier, suif, drap, etc. ; somme totale, 22,972 l. 2 s. ; somme du produit net, 37,620 livres.

B. 250. (Registre.) — Registre papier de 64 feuillets.

1460. — *Comptes de saunerie.* Rôle de la grande saunerie, du 1er janvier au 30 septembre 1460. Seconde semaine : fabrication, 1,476 charges ; ventes, 829 l. ; délivrances : en nature, 52 charges, en argent, 488 charges ; — dépense de la 18e semaine : « a Jehan de l'Aule, lieutenant, Guillaume de Salins, portier, et Huguenin Lebon, clerc des rôles et procureur de monseigneur en sa saulnerie, XXXIII l. VIII s. pour ung voyage fait a Dijon... sur le fait des gabelles de XXXII s. tournois que les esleuz et Estats du duchié queroient mettre sur une chascune charge sel de Salins... pour descharger les vins et denrées du Duchié ; » — délivrance hebdomadaire de rentes en argent et en sel à divers rentiers : à Nicolette Mangeroz ; aux abbayes de Buillon, la Charité, la Grâce-Dieu, Saint-Oyant, etc. ; — gages d'officiers : somme totale, 1,420 l. ; — somme : de la dépense, 19,109 l. ; de la recette, 37,838 ; reste en produit net, 18,718 l.

B. 251. (Cahier.) — Cahier papier de 21 feuillets (filigrane : *une tête de bœuf*).

1467-1468. — *Comptes de saunerie.* « Estat de Philibert Courtet, tresorier de la saulnerie de Salins pour ung an commençant le premier jour d'octobre M CCCC LXVII et

finissant au darrenier jour de septembre MCCCCLXVIII, et tant de l'ordinaire comme du communal et des bois de ladite saulnerie, » préparé par les gens des Comptes de Dijon, le 19 octobre 1467; — recette prévue, 22,048 l.; — dépense: au duc de Bourgogne, 1,041 l.; — à l'hôpital de Beaune, 180 l.; — à Guillaume de Poupet, seigneur de La Chaux, 100 s.; — à l'abbaye de Citeaux, 10 l.; — somme des rentes, 2,081 l. estevenantes et 1,041 l. tournoises: — chapellenies: aux chapelains de Bracon, Dole, Saint-Étienne de Besançon, des châteaux de Dole, Gray, Quingey et Salins, 112 l.; — anniversaires anciens, 87 l.; — anniversaires nouveaux, 61 l.; — aumônes, 298 l.: — charges de la saunerie (supprimée) de Grozon, 214 l.; — fief et rentes du partage d'Auxerre; — somme de la dépense, 9,048 l.; — reste disponible, 13,000 l. payables en quatre termes au receveur général du Duc, sous le visa de la Chambre des Comptes de Dijon.

B. 252. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 27, 38, 39 et 33 feuillets.

1488-1497. — *Comptes de saunerie.* Comptes de Guyon Guierche, Michel Merceret, Jean de Vaux et Jean de Gilley, de Salins, amodiateurs de la vente du puits à muire du Bourg-Dessous pour neuf ans, de 1487 à 1496, rendus à l'assemblée des rentiers de la saunerie, 1488-1489; recette brute, 22,212 fr.; — dépense: au curé de Notre-Dame de Salins, pour trois messes et la bénédiction des Rogations, 16 gros 4 engrognes; — à la veuve et aux enfants de Ferry de Falletans, 7 gros et demi; — à Guillaume Vorne, de Salins, « marcenier et admodiateur de la traicte des eaulx doulces et salées, et pour la soingne des chevaulx, cordes et biroiz (bonnets, seaux) necessaires pour monter lesdictes eaulx, » 348 fr.; — façon d'une chaudière neuve, 100 fr., — achat et sciage en planches de 2 grands sapins, 9 fr. 2 gr. 3 engr.; — somme de dépenses: 17,087 fr.; — produit net, 5,124 fr.; — approbation par le conseil des rentiers, le 15 janvier 1490. — 1489-1490. Recettes: vente de « sel plainne (12,062 charges), de sel Savoye (1,765 ch.), de sel tryé (1,685 ch.), et de sel grenier (167 ch.),» 23,471 fr.; — dépense: à Nicole de Saint-Moris, écuyer, 15 l.; — à maître Nithier Patornay, licencié en droit, 1 fr. 1 gros; — à Henri de Germigney, amodiateur du tabellionné de Salins, 8 fr.; — à Antoine d'Oiselay, pardessus, 17 fr. 10 gr.; — somme des dépenses: 15,360 fr.; — produit net, 8,111 fr.; — vérification par les élus des rentiers, 12 janvier 1491. — 1494. Recette, 35,583 fr.; dépense, 22,207 fr.; produit net, 13,375 fr.; — vérification par le conseil des élus: Simon de Faverney, abbé de Balerne; Alexandre Berthod, doyen d'Arbois; Simon de Cléron, écuyer; Pierre de Montfort, abbé de Saint-Vincent; Étienne de Saint-Moris, abbé d'Ogny; Antoine de Vy, abbé de Buillon; Jean de Liévans, chantre de Besançon, etc., 12 juin 1495. — 1496. Recette, 41,367 fr.; dépense: à Étienne de Chantrans, écuyer, 100 fr.; — à Gui d'Usier, chevalier, et Anne Saiget, sa femme, 50 fr.; — à Michel et Philippe Mangeroz, écuyers, 200 fr.; — à Guyot Contesse, « contregardier » du puits, 22 fr.; — à Guillaume Vincent, secrétaire du prince d'Orange, 14 fr.; — dépense totale, 23,534 fr.; produit net, 17,833 fr.; — vérification par le conseil, le 14 février 1497, en présence de: Simon de Cléron, abbé de Montbenoit; Jean de Frasne, abbé de Mont-Sainte-Marie; Antoine de Vy, abbé de Buillon; Claude, Étienne et Henri de Saint-Moris, écuyers; Philippe Sarragoz, etc.

B. 253. (Liasse.) — 6 cahiers papier de 20, 25, 28, 26, 25 et 22 feuillets.

1498-1510. — *Comptes de saunerie.* Comptes de Guyon Guierche, Michel Merceret, Jean de Vaux et Jean de Gilley, amodiateurs du puits à muire, en vertu d'un bail de 9 ans, courant de 1498 à 1507, rendus au conseil des rentiers du Bourg-Dessous. — 1498 (1er compte). Recette: 7,253 fr.; — dépense: à Guillaume de Cicon et Catherine de Haraucourt, 250 fr.; à Jean de Dijon, ancien abbé de Buillon, 22 fr. 2 gros; — achat de 4 aunes de drap vert pour un bureau, 4 fr. 8 gr.; — somme de la dépense: 8,854 fr.; — vérification du compte, le 9 février 1499, par le conseil des rentiers: Gui de Moréal, licencié en décret; Jean de Saint-Moris, prieur de la Madeleine de Salins; Aimé de Myon, doyen du chapitre de Saint-Michel de Salins; Pierre de Montfort, prieur de Vaucluse. — 1498 (2e compte). Dépense: à Jean d'Orbe, lieutenant du pardessus, pour plusieurs voyages en Flandre, auprès de l'Archiduc, ou à Nantes, auprès du prince d'Orange, pour affaires de la saunerie, 101 fr.; — à Guillaume Vauchard, marchand de sel, 40 fr.; — apurement du compte, le 24 février 1499, par les élus des rentiers: Simon de Cléron, abbé de Goailles et de Montbenoît; Pierre Choux, prieur de Vaux-sur-Poligny; Jean du Pin, prieur de Froidefontaine; Gui David, chanoine de Salins et recteur de l'hôpital du Saint-Sépulcre, etc. — 1499. Dépense: « a Guyot Dyderot, peintre, Pierre Beschet, mugnier, et autres, la somme de douze francs neuf gros pour certainne verrière faicte par ledict Guiot aux estuailles, et achat d'escuelles de bois... XII fr.; » — à Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne, en récompense de ses démarches « pour le bien, prouffit et utilité du pays, » 300 fr.; — vérification du compte par Antoine de Vy, abbé de Buillon; Pâris Guierche, prieur de Saint-Nicolas de Bracon; Pierre

Prévostet, gardien des Cordeliers de Salins ; Pierre de Montrichard, écuyer, seigneur de Flammerans ; Jean Friant, écuyer. — 1502. Recettes : 49,679 fr. ; — dépense : à Nicolas Midol, maçon, de Salins, pour la confection d'un pont sur la rivière de la Furieuse, 100 fr. ; — à M. de Cicon et à Gui Gauthiot, 1,200 fr. ; — somme de la dépense : 28,801 fr. ; recette nette : 20,878 fr. ; — vérification du compte par les élus des rentiers : Hugues d'Augicourt, abbé de Saint-Vincent de Besançon ; Henri de Roche, prieur de Morteau ; Pierre Nicol, doyen du chapitre de Nozeroy ; Claude de Cléron, écuyer, etc., le 14 février 1503. — 1503. Recette : 50,979 fr. ; — dépense : 26,135 fr. ; produit net : 24,843 fr. ; — vérification, les 14-16 février 1504, par le conseil des rentiers : Alexandre Barthod, doyen d'Arbois ; Jean de La Madeleine, chanoine de Besançon ; Antoine d'Usier, seigneur de Villette ; Pierre de Rosières, archidiacre de Besançon et commendataire de l'abbaye Saint-Paul ; Pierre Bontemps, protonotaire, etc. — 1505. Recette, 31,113 fr. ; dépense : à la princesse d'Orange, pour voyage à la cour de France, pour « l'entrecours des sels, » 210 fr. ; — somme de la dépense, 21,751 fr. ; produit net, 9,261 fr. ; — vérification, du 14 janvier 1510, par les élus des rentiers : Antoine de Vienne, abbé de Balerne ; Étienne Merceret, doyen de Salins ; Claude Carondelet, docteur en droit, haut-doyen du chapitre métropolitain de Besançon, etc.

B. 254. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 25, 22 et 24 feuillets.

1507-1516. — *Comptes de saunerie.* Comptes rendus aux rentiers par Jean de Gilley, Nicolas Merceret et Pâris de Vaux, amodiateurs du puits du Bourg-Dessous, pour neuf ans courant de 1506 à 1514. 1507. Recette de sel : 1,177 bouillons, représentant 18,046 charges de sel « plaine, » 221 charges de sel « Savoye, » 6,093 charges de sel « grenier, » et 1,368 charges de sel « tryé ; » — recette d'argent : 44,514 fr. ; — dépense : voyage fait par Jean Poutelet, Guillaume Troichet et autres, pour recouvrer l'argent dû par les marchands de sel du duché de Bourgogne, 60 fr. ; — dépense du compte : 28,159 fr. ; produit net : 16,354 fr. ; — vérification faite au nom des rentiers par : Simon de Cléron, abbé de Goailles ; Henri de Roche, prieur de Morteau ; Pierre Bontemps, chanoine de Besançon ; frère Guerrin, commandeur de Saint-Antoine de Ruffey, etc., le 15 janvier 1508. — 1514. Recette brute : 38,476 fr. ; dépense, 23,262 fr. ; recette nette : 15,214 fr. ; — vérification du compte par : Vincent Marlet, abbé de Buillon ; Louis de Vers, abbé du Mont-Sainte-Marie ; Antoine de Vienne, abbé de Balerne ; Pierre Godran, prieur et recteur du collège Saint-Jérôme de Dole et de Château-sur-Salins ; Claude de Grozon et Guillaume de Gilley, écuyers, le 15 janvier 1515. — Compte rendu par les mêmes amodiateurs, 1515. Recette : 42,805 fr. ; — dépense : à maître Aimé Bourgeois, de Rochejean, fondeur, pour 3 dés de fer pesant 116 l., 4 fr. 10 gr. ; — à Claude Peletier, apothicaire, pour des torches, 2 fr. 11 gr. ; — « a Daniel Boban, verrier, vint un gros ung blan, pour certain panneaul de verre mis en la maison dud. puys ; » — à M. de La Chaux, bailli d'Aval, 50 fr. ; — dépense totale : 23,276 fr. ; recette nette : 19,528 fr. ; — vérification du 14 janvier 1516, faite en présence de : Pierre de Montrichard, seigneur de Flammerans ; Pierre Patornay, chanoine et trésorier du chapitre de Saint-Maurice ; Jean Jouffroy, séchal de Saint-Anatoile ; Jean de Mont, cellérier de Balerne ; Philippe de Falletans, etc.

B. 255. (Liasse.) — 20 cahiers papier.

1501-1520. — *Comptes de saunerie.* États de la valeur annuelle des produits de la grande saunerie, dressés par les officiers des salines, et fournis pour le contrôle de leurs opérations au trésorier, aux receveurs des partages de Chalon-Auxerre et de Vignorry. — 1501-1502. Recette brute : 67,439 l. ; dépense : 32,745 l. ; recette nette : 36,698 l. ; vente de 199 livres de vieux fer, 17 sous 11 deniers ; — 1503-1504. Recette de sel : « sel moyteval Savoye, » 18,989 l. ; « moyteval marqué, » 7,475 l. ; « sel bouchet, » 2,049 l. ; « sel bouchet marqué, » 10,598 l. ; « sel de porte, » 2,764 l. ; « sel plainne Rousière, » 197 l. ; « sel grenier, » 10,894 l. ; « sel tryé, » 10,456 l. ; total, 62,745 l. ; — dépense : 33,738 l. ; recette nette : 29,006 l. — 1508-1509. Recette brute : 63,499 l. ; dépense : 35,466 l. ; recette nette : 28,033 l. — 1513-1514. Recette brute : 63,371 l. ; dépense : 28,402 l. ; recette nette : 34,968 l. ; — 1519-1520. Recette brute : 75,407 l. ; dépense : 34,680 l. ; recette nette : 40,727 l. ; — vente de 1,014 « bouilles » (hottées) de charbon, 25 l. 7 s.

B. 256. (Liasse.) — 1 cahier parchemin, 14 cahiers papier.

1520-1530. — *Comptes de saunerie.* États de valeur de la grande saunerie. 1520-1521. Recette brute : 66,204 l. ; dépense : 28,948 l. ; recette nette : 37,256 l. — 1523-1524. Recette brute : 68,334 l. ; dépense : 33,603 l. ; recette nette : 34,731 l. ; — dépense : achat de bois et charbon, gages d'ouvriers et portiers, 20,748 l. ; — manœuvres, ouvriers sur métaux, « benastiers » et « merceniers du puits, » 3,069 l. ; — gages d'officiers, d'après les « écrous » (registres de pointage), 1,335 l. ; — fiefs communs, 2,235 l. ; — gages des trésoriers et receveurs, 493 l. ; — achats de

fers et dépenses diverses, 5,693 l. — 1527-1528. Recette brute : 71,312 l. ; — dépense : 32,787 l. ; recette nette : 38,524 l. — 1528-1529. Recette brute : 73,829 l. ; dépense : 40,076 l. ; recette nette : 23,752 l. — 1529-1530. Recette brute : 89,578 l. ; dépense : 44,637 l. ; recette nette : 44,940 l.

B. 257. (Liasse.) — 10 cahiers papier.

1530-1541. — *Comptes de saunerie.* État de valeur annuelle de la grande saunerie. 1530-1531. Recette brute : 80,992 l. ; dépense : 43,288 l. ; recette nette : 36,703 l. ; — produit du péage de Chalamont, 16 l. ; — vente de 3,271 livres de vieux fer, 17 l. 2 s. 6 d. ; — 1533-1544. Production : sel moiteval Savoie, 3,600 l. ; sel moiteval marqué, 31,197 l. ; sel bouchet marqué, 17,211 l. ; sel de porte, 2,361 l. ; sel plaine Rosières, 212 l. ; sel de grenier, 4,493 l. ; sel trié, 9,344 l. ; — recette brute : 68,454 l. ; dépense : 41,059 l. ; recette nette : 27,395 l. ; — 1535-1536. Recette brute : 64,579 l. ; dépense : 40,048 l. ; recette nette : 24,531 l. — 1539-1540. Recette brute : 70,105 l. ; dépense : 47,176 l. ; recette nette : 23,456 l.

B. 258. (Liasse.) — 3 cahiers parchemin de 13 feuillets chacun.

1534-1539. — *Comptes de saunerie.* Comptes du partage de Vignorry, rendus à Claude de Pontailler, chevalier, seigneur de Talmay et de Châtillon, à Jean de Rupt, tuteur de Claude de Pontailler, fils de feu Claude de Pontailler, et à Henri de Pontailler, seigneur de Flagey et de Port-sur-Saône, par Pierre Trousset, receveur de ce partage, 1534-1535. Recette du partage : 2,252 l. ; — dépense : à Bernard de Grammont, seigneur de Vezet, une rente de 15 l. ; — à Anne-Françoise de Mailly, dame d'Aumont, 50 l. ; — à Simon Gauthiot, 39 l. ; — à Barbe Bonvalot, veuve de Jean de Charny, 33 l. ; — à Antoine de Colombier, veuve de Philippe Loyte, 9 l. ; — aux enfants d'Humbert de Plaine, seigneur de La Roche, 90 l. ; — somme de la dépense : 2,825 l. ; — excédent de dépense : 572 l. — 1535-1536. Recette : 2,077 l. ; dépense : à Nicolas de Gilley, seigneur de Marnoz, 30 l. ; — à Claude de Chavirey, veuve de Louis de Marenches, 90 l. ; — à Jacques de Vuilleroz, 90 l. ; — dépenses : 395 l. ; — excédent de dépense : 1,017 l. — 1538-1539. Recette : 2,773 l. ; dépense : 2,421 l.

B. 259. (Liasse.) — 22 cahiers papier.

1542-1560. — *Comptes de saunerie.* États de valeur annuelle de la grande saunerie. 1542-1543. Recette brute : 75,463 l. ; dépense : 50,577 l. ; revenu net : 24,886 l. ; — produit du péage de Chalamont, amodié à Outhenin Pariset, de Levier, 26 l. ; — péage de Pontarlier, néant, faute d'avoir pu trouver preneur. — 1544-1545. Recette brute : 90,788 l. ; dépense : 46,076 l. ; recette nette : 44,622 l. — 1546-1547. Recette brute : 61,561 l. ; dépense : 35,566 l. ; recette nette : 26,005 l. — 1548-1549. Recette brute : 67,385 l. ; dépense : 41,008 l. ; recette nette : 26,376 l. — 1549-1550. Recette brute : 74,900 l. ; dépense : 41,978 l. ; recette nette : 32,973 l. — 1553-1554. Recette brute : 84,984 l. ; dépense : 52,184 l. ; recette nette : 32,799 l. — 1559-1560. Recette brute : 76,162 l. ; dépense : 45,737 l. ; recette nette : 30,424 l. ; produit des amendes et défauts jugés à la saunerie, 230 l. ; — amodiation des « tripots et jeul de paulme estant en l'asle derrier les chambres de Rouzières, » 60 l.

B. 260. (Liasse.) — 22 cahiers papier.

1560-1580. — *Comptes de saunerie.* États sommaires de valeur annuelle des produits de la grande saunerie. 1560-1561. Recette brute : 91,793 l. ; dépense : 60,746 l. ; recette nette : 31,047 l. ; — vente de 4,327 « bouilles » de menu charbon, 108 l. — 1562-1563. Recette nette : 26,213 l. — 1566-1567. Recette brute : 90,453 l. ; dépense : 74,851 l. ; recette nette : 15,601 l. — 1570-1571. Recette brute : 77,651 l. ; dépense : 71,931 l. ; recette nette : 5,720 l. — 1574-1575. Recette brute : 107,888 l. ; dépense : 68,185 l. ; recette nette : 39,702 l. — 1579-1580. Recette brute : 108,507 l. ; dépense : 92,960 l. ; recette nette : 15,547 l.

B. 261. (Liasse.) — 17 cahiers papier.

1580-1597. — *Comptes de saunerie.* États sommaires annuels des produits de la grande saunerie. 1580-1581. Recette brute : 126,738 l. ; dépense : 88,124 l. ; recette nette : 38,613 l. — 1583-1584. Recette nette : 48,897 l. — 1587-1588. Recette nette : 13,555 l. — 1592-1593. Recette brute : 144,216 l. ; dépense : 108,290 l. ; recette nette : 35,926 l.

B. 262. (Liasse.) — 36 pièces parchemin, 1 papier, 11 sceaux.

1305-1360. — *Mandements, obligations et quittances à l'appui des comptes de saunerie.* Girard de Scey (« Syes »), fils de Richard de Scey, chevalier, oblige entre les mains de Mahaut d'Artois 10 l. de rente qu'il tenait en la saunerie comme garantie d'un prêt de 60 l., 1305 ; — Jean de Chalon-Auxerre, mis en possession d'une rente de 440 l. à lui donnée par Hugues de Bourgogne, son oncle, en donne décharge au duc de Bourgogne, 1337 (vid.) ; — quittance de 672 l. donnée à Simonet de La Perrière par Jean de La Porte, de

Semur, trésorier de la saunerie, 1344; — acquits du compte d'Étienne Lochardet, receveur de la saunerie de Grozon, 1345-1346; — quittances de 410 et 132 l. données par la comtesse Jeanne, 1345; — mandement de 100 fr. délivré par la même au profit de l'abbé de Saint-Maurice d'Agaune, « pour la refection de l'abbaye; » — quittances : de 50 florins donnée par Renaud de Bessey, châtelain de Bracon; — d'une charge de sel, par Marguerite de Gonsans, abbesse d'Ounans; — de 10 l. pour robes et pour l'administration de la saunerie de Grozon pendant l'année 1344, par Jourdain de Montbozon, chapelain; — nombreux mandements et quittances de la comtesse Jeanne; — quittances : de 20 l. par Nicole de Revigny, abbesse des Cordelières de Lons-le-Saunier; — de 60 florins par Richard Perrenet, huissier de la Duchesse, 1346; — de 23 l. par Rolier de Grozon, prévôt du lieu; — d'une charge de sel, par Pierre de Dole, prêtre, recteur de la maladrerie de Dole; — mandement de Jean de Chalon-Arlay, seigneur de Cuiseaux, ordonnant de servir à Brocard de Fenestranges sa rente annuelle de 100 l. estevenantes, 1351; — Thierry de Lénoncourt se reconnaît déchargé, par Jean de Chalon-Arlay, d'une caution de 200 royaux d'or qu'il lui avait jusque-là prêtée envers Brocard de Fenestranges, 1352; — vidimus d'un mandement de Jean, duc de Normandie, prescrivant de liquider l'arriéré des arrérages de rente sur la saunerie dus au comte d'Auxerre; arrêté de compte fait ensuite de cet ordre par le trésorier de la saunerie, 1352-1353; — Fromond de Toulongeon donne quittance à Pierre Lombard, receveur de la saunerie pour le comte d'Auxerre, de 410 l. de rente, 1354; — quittances : de 67 l. 10 s., donnée au même receveur par la comtesse de Flandre et de Nevers, Marguerite, 1355; — de 820 l., donnée par la même comtesse à Jean de Pressey, receveur de la saunerie pour le Duc son fils, 1360.

B. 263. (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 18 sceaux.

1361-1420. — *Mandements et quittances à l'appui des comptes de saunerie.* Jean de Neuchâtel, seigneur de Vuillafans-le-Neuf, impute, sur une rente de 300 fl. en la saunerie, 30 fl. de rente au profit de Jean de Quingey, chevalier; approbation de la comtesse Marguerite, 1364 (vid.); — quittances : de 1,000 fl., prix de rachat d'une rente donnée à la comtesse Marguerite par Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay, et Louis de Chalon, seigneur d'Arguel et de Cuiseaux, 1364; — de 250 fl. donnée à Estevenin Vurry, trésorier de Dole, pour une rente sur la saunerie, par Guillaume de Saint-Amour, seigneur de Vincelles, 1364; — de 33 s. 4 d., par Pierre de « Vonnol, » chevalier, 1366; — Hugues et Louis de Chalon mandent à Bondon, leur receveur en la saunerie, d'acquitter annuellement 100 francs de rente au profit d'Étienne, comte de Montbéliard, 1366; — Jean de Ray, gardien du comté, mande au trésorier de Dole de payer 20 gros pour le sceau d'un transfert sur la saunerie, 1370; — quittances : de 100 l., destinées à des aumônes, par Hugues Maubourgeois, chanoine de Saint-Maurice d'Agaune; frère Jean d'Arbois, gardien des Cordeliers de Salins, et Jean d'Écleux, chanoine de Saint-Michel de Salins, à Perrin de l'Aule, trésorier de la saunerie, 1371; — la comtesse Marguerite prescrit à son trésorier de prélever sur la rente de 150 l., due annuellement à Guillaume de Vienne, seigneur de Sainte-Croix, 100 fr. que ce dernier devait pour le jet des Grandes Compagnies, 1374; — quittances : de 304 l. 5 s. donnée par Henriette de Chalon, dame de Pagny, veuve d'Hugues de Vienne, à la comtesse de Bourgogne, 1375; — de 10 l., donnée par Barthélemy de Blandans, écuyer, à Perrin de l'Aule, 1375; — de 162 fr. d'or et 122 florins, donnée au même par Isabelle, comtesse de Neuchâtel-sur-le-Lac, 1375; — de 20 l. estevenantes, par Gui de Pontailler, chevalier, 1375; — mandement de Marguerite, comtesse de Bourgogne, ordonnant de payer à Gilles de Montaigu, son conseiller, 600 l. de gages arriérés, 1376 (vid.); — quittances : de 50 fr. d'or, donnée à Jean de Chalon-Châteaubelin par Henri Lornet, écuyer, de Rochefort, 1388; — de 420 fl., donnée par Étienne de Montbéliard à Bondon, receveur du partage de Jean de Chalon-Arlay, 1389; — de 3,360 l., prix de vente d'une rente, donnée par Hugues de Vienne, seigneur de Seurre et de Sainte-Croix, au duc et à la duchesse de Bourgogne, 1389; — de 50 fr. d'or, par Jean, bâtard de Chalon, seigneur de Montrichard, chevalier, à Jean de Chalon-Châteaubelin, 1393; — mandement des gens des Comptes de Dijon, prescrivant aux gouverneur et officiers de la saunerie de laisser jouir de leurs rentes les abbé et religieux de Goailles, 1396 (vid.); — mandement de Jean de Chalon envoyant en possession d'une rente de 40 l. Jean de Vaudrey, seigneur de Mont, 1399; — mandement de Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, ordonnant à Alexandre de Nozeroy, son receveur en la saunerie, de servir à Pierre et Louis de Quingey une rente de 40 l.; 1408; — quittance de cette rente donnée par Pierre de Quingey, 1409; — quittance de 12 l. et demie donnée par Jean Chambornay, écuyer, châtelain de Montmahoux, 1409; — Louis de Chalon, prince d'Orange, mande à Alexandre de Nozeroy de servir à Gui et Thiébaud de Rougemont père et fils leurs rentes sur la saunerie et le péage d'Arguel, dont ils lui avaient fait hommage, 1420; — quittance de 40 fr. 6 gros donnée au receveur de la saunerie par Gui de Rougemont, seigneur dudit lieu et de Ruffey-sur-l'Ognon, 1420.

B. 264. (Cahier.) — Cahier papier de 77 feuillets.

1406-1489. — *Mandements et quittances.* « Coppies de plusieurs quictances des rentes en fyeds, rentes et aulmosnes que praignent chascun an les nommez ès dictes quictances en la saulnerie de Salins, et les reçoivent les rentiers et aulmosniers du tresorier de la dicte saulnerie. » Ordre du duc Jean sans Peur, prescrivant au bailli d'Aval de restituer à Jean de Chalon son château de Châtelguyon et ses rentes de la saunerie, 1406 (n° 44) ; — quittances : de 1,234 l. 2 s., donnée au pardessus de la saunerie par le trésorier Bernard Noiseux, 1440 (n° 49) ; — de 15 charges de sel, par Marguerite de Salins, abbesse de Baume, 1442 (n° 3) ; — de 6 charges, par Guibard de Matafalon, prieur de Mouthe, 1442 (n° 1) ; — de 6 charges, par Pierre Cuinet, prieur des Chartreux d'Avallon, 1443 (n° 2) ; — de 100 s., par Marguerite de Mairey, abbesse de Tart, 1443 (n° 4) ; — de 100 s., par Étienne de Chastenay, abbé de la Grâce-Dieu, 1443 (n°s 10 et 11) ; — de 100 s., par Guillemin Richard, procureur de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, 1443 (n° 7) ; — de 10 charges, par Marguerite de Villeneuve, abbesse d'Ounans, 1443 (n°s 12, 5 et 6) ; — de 4 charges, par Jean dit Colon, recteur de la maison de Cîteaux de Dole, 1443 (n° 9) ; — de 10 charges, par Marie de Vichay, abbesse de Lieu-Dieu, 1443 (n° 8) ; — exécutoire par la Chambre des Comptes de Dijon, d'un don de 1,065 charges de sel fait à Bernard Noiseux par le Duc, 1444 (n° 48) ; — vidimus et publication, par Gui d'Usier, bailli d'Aval, d'une lettre de Charles le Téméraire, menaçant de la confiscation de leurs fiefs, et en particulier de leurs rentes de la saunerie, les féodaux du comté qui ne se rendraient pas de suite à l'armée ducale 1476 (n°s 45-46) ; — quittances : de 10 l., par Pierre Prévostet, gardien des Cordeliers de Salins, 1488 (n° 16) ; — de 4 l., par Philippe de Lambrey, sacristain de Goailles, 1488 (n° 21) ; — de 33 s. et de 15 s., par Richard Marlon, procureur des curé et familiers de Saint-Jean-Baptiste de Salins, 1488 (n°s 13-14) ; — de 107 s., par le chapitre de Saint-Maurice de Salins, 1488 (n° 15) ; — de 4 charges de sel, par Pierre de Ronchamp, écuyer, 1488 (n° 25) ; — de 8 l., par Girard Udressier, chapelain de Saint-Anatoile, 1488 (n° 20) ; — de 100 s., par Huguenin de Chissey, écuyer, procureur de Marguerite de Chauffour, veuve d'Antoine de Vaudrey, 1488 (n° 18) ; — de 10 l., par le chapitre de Saint-Hippolyte de Poligny, 1488 (n° 22) ; — de 25 l., par Jean de Courcelles, écuyer, procureur d'Huguette Bouton, sa mère, 1488 (n° 26) ; — de 10 l., par Jean de Gilley, procureur de Guillaume de Bercy, recteur du Saint-Esprit de Besançon, 1488 (n° 27) ; — de 60 s., par Jean Blanchod, chanoine de Saint-Anatoile, ayant charge de l'hôpital de Bracon, 1488 (n° 28) ; — de 20 l., par Guiot Arménier, écuyer, 1488 (n° 29) ; — extrait de plusieurs rentes, que le roi de France perçoit à raison des ducs, ses prédécesseurs, sur le communal de la saunerie, 1488 (n° 51) ; — quittances : de 12 charges de sel, par Louise de Clermont, dame de La Chaux, mère tutrice de Charles et Jean de Poupet, fils de feu Guillaume de Poupet, 1488 (n° 31) ; — de 15 l., par Bonaventure Petit, procureur d'Antoine, seigneur de Verchamps, 1488 (n° 30) ; — de 8 l. 17 s., par Claude Marchant, de Vers, procureur de Claude de Saint-Trivier et de Claude de Vuillafans, sa femme, 1488 (n° 33) ; — de 4 l., par Jean de Gilley, procureur de Gui d'Usier, seigneur de Vaudrey, 1488 (n° 34) ; — de 60 s., par Claude de Plaine, héritier de son oncle, Girard de Plaine, 1488 (n° 35) ; — de 4 l., par le même, seigneur de Foucherans, 1488 (n° 36) ; — de 60 s., par le chapitre de Saint-Anatoile, 1488 (n° 32) ; — de 7 l. 10 s., par Guillaume de Grammont, seigneur de Vezet, 1488 (n° 40) ; — de 12 l., par Étienne de Chantrans, 1488 (n° 38) ; — de 20 s., par Hugues de Salvanges, abbé de Buillon, 1488 (n° 37) ; — de 4 l. 12 s., par Jean Vigoureux, procureur de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, 1488 (n° 39) ; — de 20 et de 4 l., par Simon de Cléron, seigneur dudit lieu, 1489 (n°s 41-42) ; — de 35 s., par Pierre du Four, 1489 (n° 43).

B. 265. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 60 papier, 1 sceau.

1420-1489. — *États, mandements et quittances à l'appui des comptes de saunerie.* Mandements relatifs aux paiements des charroyeurs des bois de Chay, délivrés par le pardessus Jean Chouzat, 1420-1421 ; — état des gages dus « aux manovriers, ovriers et benestiers de la saulnerie, à cause des buillons volaiges, » 1422-1427 ; — mandement de Jean Chouzat allouant 10 fr. à Gilet Marchant, clerc des rôles, pour son assistance au parlement de Dole, 1429 ; — état des gages et salaires des forestiers de la saunerie préposés à la garde des limites, avec quittances, 1429-1431 ; — mandement du duc Philippe le Bon ordonnant de prélever 100 l. tournoises sur le communal de la saunerie, pour l'entretien des chemins sauniers, entre Auxonne et Dijon ; quittance de cette somme donnée par Humbert Viard, d'Auxonne, préposé par le bailli de Dijon, Jean de Noidans, à cette réparation, 1431 ; — quittances : de 15 fr., par Jean de Germigney, procureur du Duc, 1432 ; — de 10 l. de gages, par Jean Guiotte, de Belmont, et le grand Vienot, de Bremondans, forestiers des limites, 1432 ; — de 6 fr., par Richard Nargent, de Vuillafans, notaire de Besançon, 1432 ; — de

2 fr., par Huguenin Symard, de Salins, arbalétrier, 1432; — de 15 l. 14 s. délivrés à Jean de Vuillafans, châtelain de Vuillafans, 1432; — certificat de Matthieu Regnault, pardessus, constatant que Jean Carondelet, son lieutenant, Bernard Noiseux, trésorier, et Pierre Pleure, clerc des rôles, ont supporté les frais d'un voyage et séjour prolongé à Dijon pour les affaires de la saunerie, 1434; — états et mandements pour déplacements d'officiers de la saunerie, 1434; — quittances : de 15 fr., par Antoine de Symard, écuyer, capitaine du Bourg-Dessus de Salins, 1436; — de 20 s., par Aimé Passequoy, de Salins, sergent ducal, 1436; — de 38 s. 3 d., par Guillemin, de Rougemont, serrurier, pour réparations à la porte de l'audience de la prévôté, 1435; — de 72 s., par Jean Daure, plombier, 1435; — états de frais et quittances de Jeannin Chesley, clerc de Salins, et autres agents, envoyés « pour rebouter l'usaige des sels de Lorrainne et autres que l'on vendoit et distribuoit en plusieurs lieux du bailliaige d'Amont, » 1436; — état et quittances ou procédures relatifs au recouvrement de créances pour fourniture de sel dues à Philibert Crestene, vendeur de sel Rosières, 1435-1439.

B. 266. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 41 papier, 4 sceaux.

1436-1450. — *États, mandements et quittances à l'appui des comptes de saunerie.* Frais de diverses négociations pour le cours des sels, 1436-1437; — quittances : de 9 l. donnée par Perrin, de Remerupt, clerc des sels, 1437; de 100 s., par Louis Domessant, secrétaire du Duc, 1437; — de 1 fr., par Huguenin Bouvart, de Salins, juré du bailliage d'Aval, 1437; — vidimus d'un mandement de Philippe le Bon accordant à Guillaume de La Claverie, originaire de Condom en Gâtinais, une récompense pour avoir créé, aux abords de la saunerie, au martinet des Planches, un établissement d'affinerie capable de fournir des plaques ou tôles de fer égales comme qualité à celles que l'on faisait venir, à grands frais, des États de Venise, et pour être allé embaucher des ouvriers vénitiens dans leur pays lui-même; Étienne Arménier, président des parlements de Bourgogne, et Jean de Plaine, général des monnaies, à vue de ce mandement, fixent à 225 l. le montant de la récompense à allouer à Guillaume de La Claverie, 1439-1440; — mandement du duc Philippe relatif aux gabelles imposées pour dotation de l'université de Dole, 1440; — état de frais d'Étienne Arménier, président des parlements de Bourgogne; Robert de Saux; Guillaume Gauthier, official de Besançon; Mahieu de Nanterre, Alexandre Le Boiteux, conseillers du Duc, pour l'examen de deux procès concernant la saunerie, l'un d'eux relatif au cours des sels dans la seigneurie de Granges, dirigé contre le comte de Montbéliard, 1441; — état et quittances relatifs aux frais d'un procès sur les limites du cours du sel à Vuillafans, 1443-44; — vente des coupes de bois de Vaugrenans, cédées pour cinq ans à la saunerie par Claude de Vergy, seigneur d'Autrey, 1443; — quittance de 5 charges de sel allouées en cette circonstance à Jean Cazeau, d'Aiglepierre, receveur de Vaugrenans, 1443; — mandement de 300 fr. en faveur de Pierre Berbis, avocat du Duc, pour honoraires d'un procès plaidé devant le parlement de Dole, 1443; — quittance de cette somme donnée par Pierre Berbis, 1443; — mandements de Matthieu Regnault et des gens des Comptes de Dijon, réclamant le sel qui leur était gracieusement concédé (d'ordinaire) au renouvellement des marchés avec les greniers à sel du duché de Bourgogne, 1444; — sentence d'Odot Grotebin, lieutenant du gruyer, Pierre de Vaudrey, réglant l'usage dans les bois des Moidons, au profit des habitants de Champagny, 1445; — mandement des gens des Comptes de Dijon ordonnant à Jean de Pretin, trésorier de la saunerie, de payer, pour frais d'informations sur les limites du cours des sels par divers membres du conseil et des parlements, une somme de 633 fr. 8 gr., 1450; — quittance de cette somme par Jean Bussy, maître des Comptes, 1450.

B. 267. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 21 papier, 5 sceaux.

1423-1490. — *Mandements et quittances à l'appui des comptes de saunerie.* Quittance de 10 charges de sel par Alix de Braisey, abbesse de Saint-Jean d'Autun, 1424; — état et quittance relatifs à une dette contractée par Philibert de Vaudrey envers Jacquot du Change, citoyen de Besançon, et « Ystier » Conrad, marchand salinois, pour rentes de saunerie, 1429-1430 (pièces très endommagées); — quittances d'une rente de 450 l. données par Antoine de Vergy, comte de Dammartin, seigneur de Champlitte, 1429, et Jean de Vergy, seigneur de Fouvent, sénéchal de Bourgogne, 1431; — quittances : de 10 charges de sel, par Gui, abbé de Morimond, 1434; — de 2,000 l. tournoises, par Jean de Chalon, seigneur de Vitteaux et de l'Isle-sous-Montréal, 1438; — duplicata scellé de la même quittance, 1444; — de 60 fr., par Jean de Cluny, maître des requêtes de l'hôtel du Duc, 1451; — de 40 l. de tournois par Jean Gorremont, capitaine de Tournus et receveur de Mâcon, 1453; — de 40 fr., par Guillaume de Vandenesse, au dos d'un mandement de la Chambre des Comptes de Dijon, pour un voyage fait auprès du duc de Savoie, 1456; — de 40 l., par Louise de Saint-Georges, veuve de Jean de Grozon, 1457; — de 400 l., par Antoine de Rochebaron, seigneur de Lignon et de Berzy, 1463; — de 8 l. 11 s., par Jean Bour-

geois, écuyer, mari d'Étiennette de Darbonnay, 1475; — de 63, 22 et 60 s., par le chapitre de Saint-Anatoile, 1476; — de 26 l. 5 s., par Claude de Salvanges, dame d'Amange et de Malarée, veuve de Guillaume d'Amange, et Guillaume de Grammont, seigneur de Vezet, mari de Jacquette d'Amange, 1476; — de 15 l., par Jean Philibert, abbé de Hauterive, 1479; — de 25 l., par Humbert de Beligny, marchand dijonnais, 1487; — de 100 l., par Gui de La Baume, seigneur de la Roche, sur mandement annexé d'Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon, 1488; — de 20 fr., par Jacquette de Rye, veuve de Henri de Chissey, 1489.

B. 268. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 38 papier, 1 sceau.

1492-1599. — *Mandements et quittances à l'appui des comptes de saunerie.* Vente de 100 l. de rente par Claude de Vaudrey, seigneur de l'Aigle, à Gui d'Usier, 1492 (copie); — procuration donnée par Gui d'Usier à Ogier Mutel, notaire de Salins, 1493 (copie); — autorisation de posséder rente donnée par le prince d'Orange à Gui d'Usier, 1493; — quittances: de 40 l. donnée par Ogier Mutel, procureur de Gui d'Usier, 1493; — de 25 l., par Jacques Bonvalot, procureur d'Aubert de la Rochette, seigneur de Cernon en Brie, 1500; — de 75 l., par Charles Bouton, seigneur du Fay, 1501; — de 20 l., par Amé de Laubespin, 1512; — clause du testament de Jacquette Arménier, dame de Villette, léguant à son oncle, Pierre de Chassal, seigneur de Boutavant, 60 l. de rente, 1545; — échange de cette rente entre Hector de Chassal et Nicolas Merceret, 1515; — envoi en possession, en faveur de Nicolas Merceret, par Philiberte de Luxembourg, et quittance de 30 l. donnée par Nicolas Merceret, 1515; — Philiberte de Luxembourg mande à Hugues Marchant, son receveur de Salins, de payer à Gaspard, fils de Pierre Despotots, 550 fr. pour l'acquit d'une rente acquise par ses oncles et son grand-père, Étienne Despotots, en 1478, sur le partage de Châtelguyon, 1527 (copie); — quittance de 433 fr. 4 gr. (acompte) par Gaspard Despotots, 1529; — mandat de paiement de 10 écus d'or à Pierre Despotots, pour semblable cause, avec quittance de ce dernier, 1528; — mandement quittancé de 3,400 fr. payés par la saunerie à Quentin Vigoureux, pour rachat d'une rente en muire, 1593; — mandement de Philippe III prescrivant de payer 1,500 l., prix d'un rachat semblable, à Nicolas Barillet, 1593; — mandement quittancé de 1,800 fr. payés à Frédéric de Chavirey pour même objet, 1597; — Philibert Charreton, abbé de Rosières et de Mont-Sainte-Marie, et les religieux de cette dernière abbaye, vendent, pour 2,041 fr., diverses rentes de muire au roi d'Espagne, 1597; — mandements quittancés pour mêmes rachats: de 1,088 fr. délivré à Jacques de Montrichard, seigneur de Nans-sous-SainteAnne, 1597; — de 827 fr., à Simon et Claude Vigoureux, de Salins, frères; — de 1,452 fr., à Frédéric Patornay, écuyer; — de 1,100 fr., à Guyon Annel, procureur de la saunerie; — de 1,042 fr., à Claudine de Chassagne, veuve d'Hector de Montrichard; — de 1,350 fr., aux Cordeliers de Salins; — de 310 fr., à Philippe Alix, docteur en droit, tuteur de Claude David; — de 1,800 fr., à Louis de Montureux, écuyer; — de 1,440 fr., à Jean Udressier, de Salins; — de 600 l., à Marguerite de Nozeroy; — de 420 fr., à Henri de Saint-Mauris, écuyer, seigneur de Saint-Cille, 1598; — de 1,600 fr., à Pierre Fauche, seigneur de Nancray, 1599.

B. 269. (Liasse.) — 34 pièces parchemin, 20 papier, 14 sceaux (dont un splendide de Marguerite d'Autriche, 1525).

1437-1525. — *Gratifications extraordinaires distribuées par les ducs ou comtes sur les produits de la saunerie.* Mandement (quittancé) de 200 charges de sel, donné à Humbert de Plaine, changeur à Malines, par Philippe le Bon, 1437; — mandement (quittancé) de 200 charges de sel, délivré par le même en faveur de Gérard Loyte, écuyer, dont la maison du Bourg-Dessous, appelée « le chastel de la halle, » avait été récemment brûlée dans un incendie général, 1442-1445; — mandement de Philippe le Bon, ordonnant de livrer 100 charges de sel à Jean Duret, de Salins, demeurant à Verdun, 1450; — gratification de 200 charges de sel, accordée par le même à Guillaume de Vaudrey, bailli d'Aval, pour un voyage en Lombardie, la cession d'armures, enfin sa belle conduite à la prise de Gand, 1452 (quittance de Guillaume de Vaudrey); — de 200 charges de sel, allouée par le même à Bernard Noiseux, ancien trésorier de la saunerie, conseiller de la Chambre des Comptes, 1459; — de 500 charges de sel, accordée par le même Duc à Antoine de Rochebaron, seigneur de Berzy, 1461 (avec quittance d'Antoine de Rochebaron, 1462); — de 200 charges, allouée par le même à Conrad Cordier, de Neuchâtel-outre-Joux, 1462 (avec quittance de 1466); — de 1,000 charges, accordée par le même à ses gens des Comptes de Dijon, 1466-1467-1468; de 500 charges de sel bouchet, donnée par Charles le Téméraire à Herne Garlot, son écuyer d'écurie, et à Charles de Visen, son valet de chambre, 1469 (quittance de 1470); — de 700 écus d'or, pour pertes de guerre subies à Bourbon-Lancy, accordée par le même duc à Pierre de Thésen, marchand de sel en Charolais, 1472 (avec quittance); — de 400 charges de sel, accordée par le même à Jean, bâtard de Bourgogne, lors étudiant de l'université de

Dole, et déjà protonotaire apostolique, 1472 (lettre et quittance de Jean de Bourgogne, 1473); — de 400 charges de sel, allouée à Olivier de Vaudrey, son chambellan, par Charles le Téméraire, Vesoul, 21 mars 1474; — plusieurs mandements (originaux et copies) et lettres, adressés par Louis XI à ses officiers de la saunerie, leur notifiant le don de 1,000 charges de sel « a son féal conseillier et vis president de ses Comptes a Paris, maistre Jacques Coictier, par consideration des tres grans et greables, continuelz et recommandables services par cy devant faiz, [qu'il] fait et continue chascun jour ordinairement a grant cure et solicitude de sa personne; » ordres : d'André Brinon, général des finances, du pardessus, Antoine d'Oiselay, du gouverneur, l'évêque de Langres, et billet autographe de Jacques Coitier (daté de Thouars, 15 janvier 1481), réclamant le paiement immédiat du don en question sur le communal de la saunerie; procédures à ce sujet entre les officiers royaux et les rentiers, mécontents d'un pareil prélèvement sur leur revenu, 1481-1482; — mémoire sur le droit des Ducs, et par suite du Roi, de distribuer des dons et récompenses prélevés sur le communal de la saunerie, sans avoir besoin de consulter leurs « parçonniers, » 1489; — gratifications : de 200 charges de sel, accordée par l'archiduc Philippe le Beau à Jean d'Estavayer, gouverneur du pays de Vaud; Hanz Rodolphe, de Sornette, chevalier; François Argent, de Fribourg, et Jean Role, de Soleure, pour leurs bons offices, 1503 (quittances de ces personnages); — de 100 charges, accordée par l'archiduchesse Marguerite à Gaspard de Melune, chevalier, et Claude Baillo, châtelain de Vautravers, 1520; — de 80 charges, accordée au même, 1521; — de 500 charges, accordée par la même princesse au président Hugues Marmier, pour ses bons, agréables et loyaux services, 1525.

B. 270. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 5 papier, 3 sceaux.

1371-1555. — *Gabelles jetées par les souverains sur les produits de la saunerie.* Quittance d'Hugues de Vienne, seigneur de Pagny, justifiant de l'établissement d'une gabelle de 2 sous par livre, « pour l'anfourcissement et garde de la saulnerie, » 1364; — décompte sommaire d'une gabelle imposée pour le départ des Compagnies, ayant produit de juin 1368 au 21 février 1369, 1,617 l. 10 s.; ce compte est rendu par Perrin de l'Aule, de Pontarlier, Isabelle, femme de Jean d'Orgelet, et Perrin de Boujailles, en présence de Thiébaud de Rye, châtelain de Bracon; Othon de Salins, châtelain de Châteaubelin; Hugues Des Champs, châtelain de Châtelguyon; Abryot de Plaine; Estevenin Vurry; Simonet de la Perrière; Ogier Villain; Besançon de Rothonay; Perrin Macenet, et Jacquet de Tallenay, commis de la saunerie, 1371; — état d'une gabelle de 2 sous pour livre levée par Perrin de l'Aule, trésorier de la saunerie, pendant la 22e semaine de l'an 1375; — copie d'une ordonnance de la comtesse Marguerite, autorisant les habitants du Bourg-Communal de Salins à continuer les fortifications d'enceinte de leur bourg, et leur accordant pour six ans une gabelle de 3 engrognes par livre sur le produit du sel levé dans la chauderette de Rosières, outre le droit de faire des jets et taxes dans leur commune, 1376 (arrêté de compte d'une gabelle de 2 sous pour livre, « pour cause des Compaignes que l'on esperoit de venir en la contée; » pour 38 semaines, du 25 juin 1375 à 1376, cette gabelle a produit 2,130 l. 4 s.); cet arrêté de compte est fait en présence des châtelains de Bracon, Châteaubelin et Châtelguyon, et du pardessus Gilles de Montaigu, assisté du receveur de Vignorry, 1377; — prorogation, pour 12 ans, d'une gabelle de 4 deniers par livre, pour la reconstruction en pierre des bernes de la saunerie partiellement et récemment incendiées, accordée par Jean sans Peur, 1409; — concession par le même d'une gabelle de 2 sous par livre, pour la fortification du Bourg-Communal, pour une durée de dix ans, 1411 (copie); — publication et vidimus, par Henri Valée, bailli d'Aval, de lettres de Philippe le Bon, accordant pour dix ans une gabelle d'un petit blanc par charge de sel (sauf et réservé le sel de Savoie et du duché de Bourgogne, Charolais compris), aux habitants de Salins (Bourg-Dessous), en considération de ce que « nagueres, par cas de fortune, le feu s'est bouté en la dicte ville et bourg, si grant et si aspre, que en icelle ville ont esté ars et brulez plus de trois cens mesnaiges, tant en maisons, ediffices, comme en biens, meubles, et rien y est demeuré que six ou sept que se puissent aidier; et que plus est par le tres grant ouraige dudict feu quatre vins personnes ou environ y sont perilz et mors piteusement, et plusieurs navrez et affolez; et avec ce... les fortiffications sont desrompues, ruinées et gastées, » 1442; — exemption de gabelles accordée à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, par le duc Charles le Téméraire, 1460 (copie); — gabelle de 23 sous 5 deniers par chaque charge de sel, jetée sur les produits de la saunerie pendant six ans, pour solder 100,000 fr. accordés au Duc par les États des duché et comté, 1473; — exemption de gabelle accordée par Charles le Téméraire aux Cordeliers de Dijon, Beaune et Châtillon-sur-Seine, 1474; — ajournement lancé devant le parlement du comté de Bourgogne, contre Jean Mougin, pour surélèvement de gabelle, à la requête de Simon de Bannans, procureur d'Hugues de Chalon, d'Antoine de La Chambre, procureur de la ville de Salins, et des rentiers et moutiers

de la saunerie, 1483; — gabelle du dixième des rentes et censes des étrangers concédée pour deux ans par Jean de Baudricourt, gouverneur de Franche-Comté, aux habitants de Salins, pour réparer leurs murailles et fortifications, 1491 (vid.); — patentes de Maximilien accordant à la ville de Salins une somme de 1,200 francs à lever sur les rentiers étrangers de la saunerie du puits du Bourg-Dessous, pour l'aider à solder les dettes contractées pour l'entretien des garnisons défendant la place contre les entreprises des Français, 1498; — établissement d'une gabelle d'un demi-niquet (ou 3 sous) par charge de sel, par Charles-Quint, pour subvenir aux fortifications de Dole et à l'entretien des garnisons du pays, 1548; — gabelle établie à requête des habitants de Pontarlier, sur les sels et sur diverses marchandises traversant leur ville, par le même empereur, pour subvenir à l'achèvement de leur enceinte fortifiée, 1549 (copie); — prorogation pour dix ans du même octroi par Charles-Quint, 1555 (copie).

B. 271. (Liasse.) — 25 pièces papier.

1466-1474. — *Gabelles sur la saunerie.* Mémoires, lettres et certificats, servant au compte de la gabelle établie en janvier 1474, et abolie la même année. Production de la chauderette de Salins en 1466-1468; — états du sel distribué ou vendu dans les diverses régions tributaires de la saunerie en 1471-1474; — copies d'une ordonnance de Charles le Téméraire réglant la gabelle de 4 deniers par livre ou 32 sous par charge, pour le prélèvement de 100,000 livres d'aides accordées par les États, 10 décembre 1473; — publication de cette ordonnance au conseil de la saunerie, 3 janvier 1474; — inventaire des sels trouvés dans les magasins du Bourg-Dessous et soumis immédiatement à la gabelle; — requêtes présentées à M. de Saillant et du Lis, chancelier du Duc, relativement à l'état de la saunerie; — inventaire des sels trouvés au ressort de Saint-Laurent et soumis à la gabelle; — État de fabrication des sels « grenier; » — procès-verbaux de visite des magasins de sel au bailliage d'Aval, avec prélèvement de gabelle; — lettre des commis aux finances du Duché conviant le lieutenant du pardessus, Jacques Guillemin, à se rendre à Dole, à la séance des États, pour se plaindre de la gabelle, qui portait obstacle à l'écoulement des sels; — inventaire, certifié par Jacques Guillemin, des sels entassés dans les magasins de la saunerie et s'élevant au chiffre de 10,674 charges; — lettre des commis des finances ducales invitant Jacques Guillemin à se rendre auprès du Duc pour lui faire doléances et remontrances sur les résultats de la gabelle; — lettre du Duc promettant implicitement le retrait prochain de la gabelle, Luxeuil, 17 mai, 1474; — lettre de Jacques Guillemin, datée de Luxembourg, annonçant aux officiers de la saunerie que la question de suppression de gabelle sera incessamment tranchée, 23 mai; — lettre du même, datée de Poligny, prescrivant d'envoyer des députés de la saunerie à la prochaine réunion des États, pour insister sur les conséquences fâcheuses de la gabelle, 7 juin; — état de produits de la gabelle, 15 juin; — remontrances des officiers de la saunerie pour le fait de la gabelle, remises aux gens des finances du Duc, avec lettre de crédit, par Aubry Barbier, trésorier de la saunerie, chargé de négocier avec eux, au nom du conseil des salines, 13 août 1474.

B. 272. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 papier.

1477. — *Gabelles sur la saunerie.* Gabelle sur les rentiers étrangers, pour le paiement des garnisons allemandes. Mandement de Jean de Chalon, prince d'Orange, lieutenant de Marie de Bourgogne, ordonnant de vendre immédiatement 240 charges de sel pour le paiement des Allemands et autres gens de guerre étant entretenus au comté de Bourgogne, et de lever un impôt de 554 l. sur les rentiers des divers puits tenant le « parti contraire à la duchesse, » Châteaubelin, 26 juillet 1477; — lettre du même au pardessus de la saunerie lui ordonnant de remettre de suite les 240 charges en question à Jean Blondel, « commis a recevoir l'assis des quatre et deux florins, » 1477; — état du jet levé en vertu des ordres qui précèdent «sur les nobles et aultres tenant le parti contraire a madamoiselle la duchesse; » produit total: 154 fr. 16 s. employés à solder la garnison de Jougne, prélevés sur les rentiers suivants: Jean d'Aumont, seigneur de Nolay et d'Étrabonne; Jean de Vuillafans; Pierre de Chandio; Jean d'Amas, seigneur de « Clessy » et de Saint-Amour; Marguerite de la Rocheguyon; l'abbé de Theuley; les abbayes de Tart et de Molaise; l'abbaye du Val des Choux, etc., 1477 (orig. et copie).

B. 273. (Cahier.) — Cahier papier de 104 feuillets.

1479-1480. — *Gabelles sur la saunerie.* Compte rendu par « honorable homme » Jean d'Andelot, receveur de la gabelle de 4 deniers estevenants prélevée sur chaque charge de sel pour les réparations des bâtiments de la saunerie. Recette: 362 l. 8 d.; — dépense: salaires d'ouvriers pour maçonnerie, gypserie, charpente; pour « avoir reffait le chappiteal de la cheminée de la maison du portier; » — achat de cuir pour « la boite de la ponpe; » — pour avoir recouvert la maison du grand puits d'Amont; — achats de tuiles à la tuilerie de Clucy; — « pour tendre les cordes pour

parer les rues le jour de la Feste-Dieu et le dimanche après la Feste-Dieu, trois sols neuf deniers ; » — somme de la dépense : 337 l. 9 s.

B. 274. (Cahier.) — Cahier papier de 122 feuillets.

1480-1481. — *Gabelles sur la saunerie.* Compte de Jean d'Andelot, receveur de la gabelle de 4 deniers par charge destinée à réparer les bâtiments, du 1er octobre 1480 au 30 septembre 1481. Recette : 754 l. 14 s. ; — dépense : reconstruction de la berne de Reculot ; — pour avoir refait les deux gorges du grand fourneau de la saunerie, en employant 1,400 « quarrons ; » — enlèvement de cendres devant la poterne de Glappin ; — « pour avoir compli les macelles de la berne de Chastellain, lesquelles estoient plus basses que le fondry de ladicte berne ; » — « pour avoir fait ung angin pour lever le rouaige de l'eaue doulce ; » — à Louis Alix et à son frère, potier d'étain, 70 s. ; — « a Jehan Flamey, peintre, XX l. XI s. pour ovraiges fais par le corps de la saulnerie ; » — salaires de tuiliers, paveurs, serruriers, manœuvres, etc. ; — dépense totale : 920 l. 10 s.

B. 275. (Liasse.) — 1 cahier de 15 feuillets et 33 pièces papier.

1480-1482. — *Gabelles sur la saunerie.* Comptes et acquits à l'appui rendus par Jean d'Andelot, receveur d'une gabelle de 3 deniers accordée par le roi Louis XI aux habitants de Salins pour relever leurs fortifications ; ces comptes courent du 1er octobre 1480 au 30 septembre 1482. — Comptes. 1480-1481. Recette : 345 l. 9 s. ; dépense : réparation « des tour Quarrée, tour Benoiste, porte au Bastard et tour de la maison derrière Saint-Jean, L l. » — 1481-1482. Recette : 387 l. ; dépense : travaux de fortifications, gages des surveillants : Étienne Vincent, garde des chartes du Duc ; Perrenin Pleure, maître des œuvres ; Guyot de Seurre et Jean Du Tartre, écuyers, 167 l. ; — dépense totale : 382 l. 7 d. — Pièces à l'appui des comptes. Détail de la vente des sels, de 1480 à 1481, avec prélèvement des droits de gabelle ; — mandement de 10 l. payées par les échevins des bourgs d'Amont et d'Aval à Jacquemin de La Vallée, écuyer, pour port de deniers au gouverneur de Champagne et Bourgogne, 1480 ; — mandement de Guillaume de Vergy, sénéchal de Bourgogne, chambellan du Roi, prescrivant à tous justiciers de faire payer à Jacques Guillemin, lieutenant de la saunerie, le montant des créances dont il poursuivait le recouvrement, 1481 (copie) ; — commission de surveillant des travaux donnée par Jean d'Amboise, évêque de Maillezais, gouverneur des deux Bourgognes, à Perrenin Pleure, châtelain de Poupet, 1481 (copie) ; — mandement et quittances délivrés par ou pour les échevins de Salins pendant la durée des travaux, 1481-1482 ; — mandement quittancé de 60 l. estevenantes dues à Nicolas de Saint-Moris, pour ses gages de capitaine de Salins, 1482.

B. 276. (Cahier.) — Cahier papier de 85 feuillets.

1482-1483. — *Gabelles sur la saunerie.* Compte de Jean d'Andelot, receveur de la gabelle de 4 deniers pour la réparation des bâtiments des salines, du 1er octobre 1482 au 30 septembre 1483. Recette : 723 l. 19 s. 8 d. ; — dépense : « pour mectre les fers des deux larmiers regardant ès voltes du puis ; » — pour « enchauler » les chaudières de la saunerie ; — fourni 4 grosses serrures pour clore les 4 « charbonnières ; » — « pour descombrer le biez et royez dessus la porte Oudin, 44 s. ; » — salaires des maçons, manœuvres, etc., employés aux réparations ; — somme des depenses : 383 l. 14 s. 2 d.

B. 277. (Cahier.) — Cahier papier de 30 feuillets (filigranes : *le bras de saint Étienne* alterné avec *une tête de bœuf* ou *une roue de supplice.*)

1505-1506. — *Gabelles sur la saunerie.* — Compte d'Étienne et Anne Grant, héritiers de Jean Grant, receveur de la gabelle de 4 deniers, du 1er octobre 1505 au 30 septembre 1506. Recette : 741 l. 9 s. ; — dépense : salaire d'ouvriers de divers corps d'état ; — à Nicolas Flamel, peintre, 8 l. 11 s. et 8 l. 2 s. ; — à Girard Trousset, couvreur, et à Jean Gauthier, de Coligny, « lambrosseur, » 35 l. 9 gr. ; — dépense : 194 l. ; — au receveur, pour ses gages et remises, 25 l.

B. 278. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 1 papier.

1388-1490. — *Greniers à sel fournis par la saunerie ; limite du cours des sels.* Sentence rendue par Jean Couillier, doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon, et Jacques Paris de La Jaisse, bailli de Dijon, commis par lettres de la duchesse Marguerite (rapportées *in extenso*) à l'examen des prétentions des officiers de la saunerie, prétendant empêcher les rentiers du Bourg-Dessous de vendre leur sel en aval du grand chemin conduisant de la porte Chambenoz (Salins) à Pont-de-Roide, par Nans, Éternoz, Vuillafans, Valdahon, Passavant, Bermont et le Val de Dambelin ; la cause vidée, en présence d'Ancel de Salins, Thiébaud de Rye, Guyon d'Usier, Guillaume Merceret, Perrin de l'Aule, Nicolas de Blaigny, Guyon de Montaigu, etc., les arbitres proclament le droit absolu des rentiers de lever et vendre leur sel en aval et au moyen du chemin tracé plus haut, ainsi

que du chemin sortant de la porte Malpertuis, et conduisant à Besançon par La Chapelle, Montfort, « *La Chevanne* » près Buillon, la terre de Montrond, Chenecey et Fontain ; défense formelle faite aux rentiers de conduire et vendre le sel « en amont, par devers les montaignes appelées Palantin » (Bracon ou Châteaubelin), 1388 ; — Philippe le Hardi interdit la circulation et la vente du sel de Lorraine dans le comté de Bourgogne, sous peine de confiscation du sel et des attelages, et d'une amende, 1394; — mandement du même, prescrivant à ses justiciers la plus grande sévérité contre tous les marchands de sels étrangers ou autres, qui enfreindraient les limites traditionnelles du trafic des sels; il cite les trois grands chemins employés au bailliage d'Aval pour la vente du sel : chemin de Salins à Orgelet, par Voiteur ; chemin dit « de Crusille, » de Salins au Val de Morteau, par Montmahoux et Cicon ; chemin de Salins à Jougne, par Chalamont et Pontarlier, Bourg, 31 mars 1395 ; — nouvelle interdiction de vente des sels de Lorraine, « ès mètes du comté de Bourgogne, » deçà ou delà la Saône, prononcée par Philippe le Hardi, 1395 (orig. et 2 copies, dont une portant publication de l'ordonnance, par Guillaume de La Marche, bailli et maître des foires de Chalon) ; — renouvellement de l'ordonnance de Bourg (v. plus haut) par Philippe le Hardi, Dijon, 30 juillet 1395 (orig. et vidimus exécutoire) ; — procédure d'appel contre cette ordonnance et son exécution par les officiers de la saunerie, intentée par les habitants de Cuiseaux, devant le parlement de Dole, 1397 (sans arrêt) ; — copie d'ordonnance de Philippe le Hardi, prohibant le cours du sel « de delivrance, » et prescrivant de livrer au trafic des rentiers des pains de sel marchand dans leurs bailliages respectifs, 1404 ; — vente de 10,250 charges de sel faite par Jean Carondelet, pardessus, à Henri de Morrey, marchand dijonnais, fournisseur des greniers à sel du duché, qui verse un acompte de 2,000 fr., employés immédiatement à solder les gens d'armes convoqués à Tonnerre par le Duc, 1411 ; — mandement des officiers de la Chambre des Comptes de Dijon, prescrivant, sur l'ordre du Duc (transcrit *in extenso*), aux officiers de la saunerie, de livrer 10,333 charges de sel Rosières à Henri de Morrey et à ses associés, marchands dijonnais, créanciers de 3,000 fr. prêtés au Duc, 1415 ; — itinéraire du chemin de Salins à Pont-de-Roide, affecté aux transports de sel, avec indication précise des limites en dehors desquelles les forestiers peuvent confisquer le sel transporté ou vendu [v. 1420].

B. 279. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 6 papier, 3 sceaux.

1395-1450. — *Greniers à sel et limites du cours du sel.* Recueil de copies : ordonnance de 1395 sur les limites (n° II, v. B. 278) ; — procédures contre divers forestiers ayant à tort arrêté et maltraité des marchands de sel, aux abords de Lons-le-Saunier, en vertu de cette ordonnance, avec arrêt du parlement de Dole, 1404-1405 (n°s III-VII) ; — mandement de Jean sans Peur, taxant à 60 s. la valeur de l'amende, jadis arbitraire, qu'on prélevait sur les marchands de faux sel arrêté au comté de Bourgogne, outre la confiscation du sel, des chevaux et harnais, 1406 (n° VIII) ; — ordonnance du même Duc, défendant à ses forestiers de maltraiter les faux sauniers, tout en prescrivant aux justiciers de toute sorte de prêter main-forte à leur arrestation, 1411 (n° XII) ; — commission de pardessus, donnée à Matthieu Regnault, par le duc Philippe le Bon, 1430 (n° I) ; — renouvellement, par le même, de l'ordonnance de 1411 citée plus haut, 1431 (n° XIII) ; — Matthieu Regnault mande aux officiers de la saunerie qu'il a conclu marché de fourniture de sel grenier au duché de Bourgogne, pour quatre ans, avec Humbelin Saugeolet, Oudot Molain et Guyot Esperon, et ordonne de payer à ces derniers un don de sel que le Duc leur fait en retour d'un prêt de 4,000 fr. pour son voyage de Flandre, 1435 ; — mandement de Philippe le Bon, commettant Jacques de Villers, Robert de Saux, Jean Terrant, Girard Vion, Jacques de Chassey et Raymond de Merliano, à l'examen du procès soulevé contre les moutiers de Salins pour abus dans le prix du sel et la vente hors des limites, 1442 ; — mandements du Duc et de la Chambre des Comptes, relatifs au don de 3,000 charges de sel fait à Humbert de Plaine et à Jean Molain, fournisseurs des greniers du duché, en retour d'un prêt de 6,200 fr. « pour convertir au paiement des gens d'armes et de trait estant en frontière, en la compaignie de monsieur le mareschal de Bourgogne, a l'encontre des Escorcheurs, » 1442-1444 ; — mandement de Philippe le Bon, ordonnant de terminer une livraison de 3,000 charges de sel vendues pour la fourniture des greniers de Mâcon, Tournus, Cluny, etc., à Jean Drouet, marchand, de Verdun, 1446 ; — mandement du même, prescrivant la confiscation et l'amende contre tous acheteurs ou vendeurs de sel de mer au comté de Bourgogne, 1447 ; — ordonnance de Jacques Cœur, « visiteur général des gabelles » en Languedoc, Guyenne et Lyonnais, prescrivant l'emploi du sel de Languedoc dans le ressort de Mâcon et de Lyon, 1447 (copie) ; — lettres de Philippe le Bon, exemptant de gabelle le sel dirigé sur la Bresse et le Charolais, 1449 ; — don de 100 charges de sel à Jean Drouet, marchand verdunois, pour ses bons offices « pour le reboutement du sel de mer » et le trafic du sel de Salins en Mâconnais, 1450 (avec quittance de Jean Drouet).



B. 280. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 42 papier, 1 sceau.

1449-1452. — *Greniers à sel et limites.* Copie d'un marché de 200 charges de sel « plaine, » conclu entre Jean Carondelet, lieutenant du pardessus, et Perrin Gautelet, de Bellevesvre, fournisseur des greniers du Mâconnais et de la Bresse, 1449 ; — publication par Guillaume de Sercy, bailli du Mâconnais, d'un mandement de Philippe le Bon, défendant de lever aucune gabelle sur les sels à destination du Mâconnais et de la Bresse ; — notification spéciale de ce mandement faite aux péagers de Verdun et de Seurre ; — quittance de péage perçu postérieurement par le péager de Verdun ; saisie du mobilier de Michelet Berthod, péager de Verdun, pour contravention à l'ordre ducal, 1449 ; — ordre pour Perrin Gautelet d'acquitter le péage de Chalon pour les sels transportés en Mâconnais, 1450 (copie) ; — lettre d'Oudot de Malain, seigneur de Lux, adressée aux pardessus et conseil de la saunerie touchant l'exécution et saisie des biens et vins de Perrin Gautelet, marchand de Bellevesvre, en paiement de 504 fr. dus pour achat de sels, 1452 ; — correspondances, quittances et mandements relatifs à l'exécution de marchés de sel pour le Mâconnais, 1451-1452 ; — copie de mandement non daté du roi Charles VII protestant contre la vente des sels de Salins dans le Mâconnais, au détriment des sels de Languedoc (v. 1452).

B. 281. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 7 papier, 2 sceaux.

1452-1468. — *Greniers à sel et limites.* Certificat de Jean Raisin adressé au bailli de Mâcon et constatant que les habitants de Tournus et des environs se servent exclusivement de salignons de Bourgogne, 1452 ; — ordonnance de Charles VIII défendant l'usage des sels de Salins et d'Empire dans le Mâconnais, et imposant à cette province les sels de Languedoc, Moulins, 22 novembre 1452 (copie) ; — appel émis contre cette ordonnance par Louis de Chantemerle, bailli du Duc en Mâconnais, 1452 ; — mandement de Philippe le Bon ordonnant de renvoyer devant le parlement de Dole le procès de Perrin Gautelet, fournisseur du Mâconnais, 1453 ; — mandement de 140 fr. délivré par la Chambre des Comptes à Louis de Chantemerle pour ses dépens en cette occasion, 1453 ; — don de 200 charges de sel Rosières fait par le duc Philippe à Jacob Vernier, garde du grenier à sel de Saulx, 1457 ; — arrêt du parlement de Dole commettant Jean Jaquelin, gouverneur de la chancellerie du Duché, et Pierre Naulot, licencié en droit, à faire une enquête sur les limites du cours du sel en Revermont, 1461 ; — significations de la sentence des commissaires décidant « que les villes, villaiges, bourgs et chasteaux, qui sont assis au dessoubz de Montmorot, Blecterans et Lons-le-Salnier, deça et dela la riviere de Soille, comme sont les villes de Saint-Amour, Nant, Alonna, Saint Jehan des Treulz qui est du conté de Bourgogne, Villete, Montaignye le Recondu, Balanoz, Molin-Mogi, et toutes autres villes et villages en devois la montaigne palatine, demourent de l'usaige et limites du sel de bouchet, » 1461 ; — don de 600 charges de sel par le duc Philippe le Bon à Girard Robot, Amiot Regnard, Jean Druet et Perrenot Landrol, marchands de sel bouchet au duché de Bourgogne et au comté de Charolais, pour récompense de la vente annuelle de 13,000 à 15,000 charges de sel, 1462 ; — « instructions et ordonnances faictes pour le faict des greniers a sel des duchié de Bourgoingne et conté de Charrolois et du droict de la gabelle en iceulx, » rédigées par la Chambre des Comptes de Dijon, 1466 ; — appel émis par les officiers du Duc contre les officiers du roi de France, prétendant empêcher en Mâconnais le cours des salignons (pains de sel) de Salins, 1466 ; — ordonnance de Charles le Téméraire prononçant la confiscation des sels de mer ou de Lorraine qu'on vendrait ou transporterait au comté de Bourgogne, Bruxelles, 13 décembre 1468.

B. 282. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 14 papier, 1 sceau.

1470-1485. — *Greniers à sel et limites.* Mandement du pardessus, Aymar Bouton, prescrivant de publier sur les marchés de Saint-Laurent, Chalon, Louhans, Branges, Cuisery, que les salignons de sel « chauderette » ne doivent se vendre qu'un tiers de plus que les salignons de sel Rosières, tandis que certains marchands, « par cupidité désordonnée, » les vendaient le double, 1470 ; — ordonnance de Charles le Téméraire fixant à 6,000 charges la fourniture annuelle de sel « Savoie » au Mâconnais, et prescrivant de tenir soigneusement registre des livraisons en la saunerie, 1470 (avec publication par le lieutenant Jacques Guillemin) ; — autre ordonnance du même repoussant la prétention des marchands du Mâconnais, qui pensaient contraindre les rentiers et moutiers à leur vendre le complément de 6,000 charges annuelles que la production réduite de la grande saunerie ne pouvait plus fournir, 1472 ; — mandement du pardessus, Antoine d'Oiselay, prescrivant au contrôleur des chauderettes du Bourg-Dessous, Perrin Brinon, d'empêcher en Franche-Comté la vente des pains de sel marqués pour la Bresse ou le Mâconnais, 1474 ; — carnet des confiscations de sel saisi par le procureur ou les forestiers de la saunerie au ressort d'Auxonne et de Saint-Laurent-lez-Chalon, 1475 ; — mandement du Duc exemptant certains marchands du

Mâconnais des amendes par eux encourues pour n'avoir pas exécuté régulièrement leur marché, en tenant compte de ce que leurs attelages avaient, après Granson, été réquisitionnés pour des convois d'artillerie, 1476; — contrainte décernée par Antoine d'Oiselay contre les moutiers et « assommeurs » refusant de fournir le contingent nécessaire aux 2,000 charges de sel destinées aux greniers du duché; ordre de rompre, au besoin, leurs pains de sel et leurs écuelles-formes, 1476 (copie); — ordre (avec exécutoires) de Jean de Chalon, gouverneur, prescrivant de mettre promptement en vente, dans les limites habituelles, tous les sels en magasin, afin d'assurer la solde des garnisons allemandes, 1477-1480 (copie); — mandement du pardessus, Antoine d'Oiselay, contre les rentiers, moutiers et officiers de la saunerie, pour infraction de limites, 1478-1479; — mandement de Claude de Toulongeon, seigneur de la Bastie, lieutenant du gouverneur, prescrivant de restituer les chevaux et harnais pris à des marchands de Sancey, arrêtés avec chargement de sel hors des limites, Besançon, 11 février 1479; — mandement d'Antoine d'Oiselay prescrivant à un marchand viennois, nommé Bénédict Papet, conduisant des sels en Allemagne, de prendre le chemin de Pont-de-Roide, 1480 (copie); — arrêt du conseil du comté de Bourgogne, séant à Dijon, contre les moutiers et officiers de la saunerie, pour infraction des limites, 1480; — mandement d'Antoine d'Oiselay prohibant la conduite des sels des rentiers et moutiers en Bresse et Mâconnais, 1484; — ordonnance de Charles VIII prohibant la circulation du sel des rentiers dans la vicomté d'Auxonne et le ressort de Saint-Laurent.

B. 283. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 17 papier, 2 sceaux.

1485-1499. — *Greniers à sel et limites.* Procédures contre un marchand fournisseur de Suisse et d'Allemagne, nommé Bénédict Papet, qui avait enfreint les limites; confiscation de ses chevaux, voitures et marchandises (saisie de 16 chevaux attelés à 3 trois chariots), 1485-1487; — ordonnance de Charles VIII prescrivant d'approvisionner les greniers du duché de Bourgogne en sel de Salins, à l'exclusion du sel marin, Orléans, 24 décembre 1489 (orig. et copie exécutoire); — renouvellement de la même ordonnance, à la suite de la paix conclue entre le Roi et Maximilien, Senlis, 24 mai 1493; — mandements du pardessus Philippe Loyte prescrivant aux officiers de la saunerie de s'enquérir diligemment des faux sauniers, de vérifier et rétablir les limites dans l'état « d'avant les guerres et divisions, » 1494 et 1495; — réclamations de marchands de sel lésés dans l'exécution de leurs marchés par la rupture du pont de Belmont, 1498; — instructions données à Jacques Vurry, pour aller négocier avec le Roi de France, touchant le cours des sels en Bourgogne, 1499; — copie de lettres de Louis XII maintenant, à la requête du prince d'Orange, le cours du sel au Duché, Lyon, 14 août 1499 (avec exécutoire et défense aux grènetiers de recevoir désormais du sel marin, 1499).

B. 284. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 11 papier, 5 sceaux.

1501-1528. — *Greniers à sel et limites.* Mandement de l'archiduc Philippe le Beau, accordant une indemnité de 300 charges de sel à Humbert de Beligny, fournisseur des greniers de Dijon, Saulieu, Avallon, pour perte de chevaux et voitures réquisitionnés pendant la dernière guerre, pour transport de munitions de Besançon à Salins, 1501; — confirmation du cours des sels en Bourgogne, par Louis XII, Lyon, 12 août 1501; — enquête dirigée par le procureur de la saunerie contre Claude Vaulchet, de Salins, pour charroi de sel hors des limites, 1507; — « instructions et mémoire à noble homme Jacques Luc, conseillier de nostre souverainne Dame et son tresorier de la saulnerie de Salins, de ce qu'il aura a dire de part les officiers de lad. saulnerie a messieurs les ambassadeurs de monsieur l'Archiduc nostre souverain seigneur, envoyés en France devers le Roy Tres Chrestien, » pour le cours des sels en Bourgogne et Charolais, 1515; — ordonnance de François I[er] renouvelant l'autorisation du cours des sels en Bourgogne, Paris, 23 avril 1515; — arrêt de la Chambre des Comptes, rendu à requête du procureur de la saunerie, Jean d'Allonval, condamnant François de Beaumont, fournisseur des greniers à sel de Chalon, à solder ses dettes envers la saunerie, 1516; — marché de fourniture du grenier de Nuits, passé pour six ans entre la Chambre des Comptes de Dijon et Jacques Richard, au prix de 6 gros 3 blancs la charge, 1522; — mandement du pardessus, Jean de La Thouvière, ordonnant aux rentiers, vendeurs de sel, de fabriquer du sel grenier pour la fourniture de la Bourgogne et du Charolais, 1523; — arrêt du parlement de Dole relatif à ce différend, procédures et nouvelle sommation faite aux rentiers par Jean de La Thouvière, 1523-1525; — ordonnance de Marguerite d'Autriche enjoignant aux rentiers de fabriquer du sel grenier, conformément à la requête et à l'emploi spécifiés plus haut, 1525.

B. 285. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 36 papier, 1 sceau.

1530-1564. — *Greniers à sel et limites.* Certificat de délivrance de sel à Julien Roncin, d'Orléans, adressé par les gardes du « Pont de sel » au grènetier du grenier à sel de

Decize sur la Loire, 1530; — copie d'un mandement de Charles-Quint ordonnant, à la requête des grènetiers de Charolais, que le sel nécessaire à cette province leur soit de suite fourni par la saunerie de Salins, 1531 (requêtes annexées); — correspondances et marchés relatifs à la fourniture du grenier à sel de Mont-Saint-Vincent, 1531; — mémoire relatif à la fourniture du Charolais, dressé par le personnel de la saunerie, 1532; — sentence rendue par Claude de Boisset, chef du conseil de l'Archiduchesse, Jean de Marnix, Nicolas de Gilley, commis à régler l'organisation des greniers à sel du Charolais, instamment réclamée par les États de ce pays, 1532; — difficultés entre la saunerie et les officiers du Charolais, 1532-1535; — visite générale des limites de la circulation des sels (plantation et vérification des bornes en forme de pains de sel) faite par Ferry Lombard, portier; Jean de Pommereux, clerc des sels; Jean Boutechoux, receveur du partage de Chalon; Jean d'Allonval, procureur; François de Gilley et Philippe Guierche, écuyers, et Claude Febvre, greffier, par ordre du conseil de la saunerie, du 28 mai 1538; séances tenues à Nans, Éternoz, Bolandoz, Vuillafans, Échevanne, Saint-Hippolyte-lez-Durnes, Valdahon, la Villedieu, Passavant, Geraize, etc., 1538; — ordonnance de Philippe II supprimant la fabrication du sel « bouchet » dans la saunerie de Salins, et ordonnant que les limites seront désormais exclusivement fournies de « sel moyteval marqué, » 1564.

B. 286. (Cahier.) — Cahier papier de 68 feuillets.

1492-1515. — *Greniers à sel.* Levées de sel grenier faites en la saunerie par les marchands fournisseurs des greniers à sel du duché de Bourgogne et du comté de Charolais, 1492-1498. Levées faites par Henri Chambellan, pour Nuits; par Nicolas Racle, pour Autun; par Bénigne de Cirey, pour Saulx-le-Duc, pour les greniers de Dijon, Semur, Mont-Saint-Vincent, etc.; — somme des levées pour cinq ans : 69,216 charges; — certificat de ce chiffre donné par Étienne Prévostet, clerc vendeur des sels greniers de Rosières, à Salins; — copie d'un mandement de François Ier soupçonnant des fraudes au détriment de son fisc, et ordonnant de vérifier à Salins les chiffres de levées faites par les marchands fournisseurs de Bourgogne, Paris, 15 septembre 1515; — autres copies de lettres du même, adressées à la princesse d'Orange et à l'archiduchesse Marguerite, dans le même but, 28 septembre 1515.

B. 287. (Liasse.) — 26 pièces ou cahiers papier.

1493-1534. — *Greniers à sel.* Minutes de levées de sel faites en la grande saunerie par les fournisseurs de Bourgogne, 1493-1498; — levées des années 1499-1504; somme : 98,130 charges; — levées de 1505-1510 : 105,117 charges; — levée de 1506-1510 pour les greniers à sel de Dijon, Beaune, Chalon, Nuits, Semur, Autun, Arnay-le-Duc, Saulieu, Avallon, Mont-Saint-Vincent, Charolles, Paray-le-Monial, Saulx-le-Duc, Bourbon-Lancy, Châtillon, Montbard, Noyers, Pouilly, Saint-Jean-de-Losne, Semur en Brionnais, Pontailler; — levées de 1510 à 1516; de 1516 à 1522; de 1531 à 1534.

B. 288. (Liasse.) — 48 pièces parchemin, 13 papier, 36 sceaux.

1410-1468. — *Justice de la saunerie.* Mandement de Jean Chouzat, pardessus, ajournant par un des forestiers de la saunerie, Catherin Baron, de Bersaillin, Ponsot et Philibert Prévost, de Saint-Germain-du-Bois, pour se voir condamner à l'amende, pour saisie de sel prohibé, 1410; — mandement de la duchesse Marguerite graciant Guillaume Le Bâtard, incarcéré pour vol présumé de 3 salignons, 1420; — information par Hugues d'Ornans, tabellion, substitut de Jean de Germigney, procureur d'Aval, sur la vente de sel à prix réduit faite par certains moutiers du Bourg-Dessus, 1441; — procédures successives devant le pardessus, le bailli d'Aval et le parlement (en appel), contre le prévôt de Mesnay, Jean Paquet et l'huissier Rabot, qui avaient maltraité un forestier de la saunerie, Jean Couffier, saisi dans la forêt, près du mont de Mesnay (sans arrêt), 1441-1443; — mémoire annexé concernant le droit de justice de la saunerie; — procuration donnée à Guyot d'Ornans, par Guillaume d'Orgelet, procureur de la saunerie, pour aller soutenir devant le bailli de Chalon une poursuite contre Jean Druet et Claude Sarradet, de Bellevesvre, débiteurs de sel, 1447; — procédures entre le Duc et le prince d'Orange, au sujet de la juridiction et de la souveraineté de Salins, v. 1460; — ajournements devant la justice de la saunerie, délivrés : par le pardessus Antoine de Rochebaron, contre Jean Piquegnou, de Nans, 1462; — contre Simonin de La Fressure, Étienne Chaudonel et Mougin, son frère, de Fontaine-lez-Luxeuil, 1462; — par Jean de l'Aule, lieutenant, contre Guillaume de La Loye, receveur de Chalamont, 1462; — par Antoine de Rochebaron, contre des particuliers d'Alaise et Geraize, 1462; — par Guillaume de Poupet, pardessus, contre Gui de Fontaine, secrétaire du Duc, 1464; — contre Jacquot de La Planée et Jean Vieille, de Bannans, 1464; — par Jean de l'Aule, lieutenant, contre des particuliers de Cuvier et d'Esserval-Tartre, 1464; — défaut prononcé par Guillaume de Salins, portier de la saunerie, contre Jean Sain, de Joux, et Béatrix,

femme de Jean Rousal, dudit lieu, 1464; — ajournements et défauts pour contraventions ou délits, délivrés par les pardessus et lieutenants, 1464-1467; — procès pour vente de sel « moiteval Savoie » hors des limites, contre Étienne Daine, d'Arc-sous-Montenot, à requête de Jean d'Allonval, procureur de la saunerie.

B. 289. (Liasse.) — 50 pièces parchemin, 2 papier, 13 sceaux.

1468-1499. — *Justice de la saunerie.* Ajournements devant la justice de la saunerie, délivrés : par Jacques Guillemin, lieutenant, contre Othenin Grant, Estevenin Certain, de Salins; Claude Garcier, de Viry; Pierre et Jean Girard, de Bouverans, 1468; — contre Huguenin de Maillot, Pierre Mignot, Guillemin Mathieu, de Salins, et Huguenin Faton, de Clucy, 1469; — contre divers particuliers de Vaudrivillers, 1469; — par le pardessus Aymar Bouton, contre Pierre Breton, berger de Dournon, 1470; — par Jacques Guillemin, lieutenant, contre Jean Large, de Montigny, 1470; — contre Jean Bon, de Montigny, Arnoul, fils de Besançon Coquart, et Besançon Varéchon; — par Aymar Bouton, pardessus, contre des particuliers de Bracon et d'Ivory, 1471; — par Jacques Guillemin, contre des marchands du Mâconnais, 1473; — par le pardessus Philippe Loyte, pour les témoins assignés à requête de Guyot de Seurre, bourgeois de Salins, demandeur, contre Jean Bongagneur, autre bourgeois de Salins, 1499; — procès poursuivi par Jean d'Allonval, procureur de la saunerie, contre Pierre Roussel, de Bracon, et Huguenin Bretin, de Champtave, pour charroi de bois, 1506; — procédures diverses et mémoire justifiant de la juridiction du pardessus de la saunerie, 1515-1576; — ordonnance de Philippe II reconnaissant, à requête du pardessus, la juridiction qui appartient à lui ou à son lieutenant, sur toutes affaires concernant la saunerie, à l'exclusion de tous baillis, Mons, 7 juillet 1581.

B. 290. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 4 papier, 3 sceaux.

1387-1446. — *Offices de la saunerie.* Copie d'un ordre du duc Philippe le Hardi prescrivant à Jean de Ray, gardien du comté, de rétablir en leurs offices du partage de Châteaubelin Jean Chesne et Renaud de Châtillon, officiers suspendus par Pierre de Saint-Moris, lieutenant du bailli d'Aval, pour avoir traduit devant le parlement Thiébaud de Rye, châtelain de Bracon, 1387; — lettre du même, remettant à Jean de Chalon-Châteaubelin une amende de 120 fr., à laquelle, du chef de ses officiers, Jean Chesne et Renaud de Châtillon, il s'était vu condamner, 1388-1391; — arrêt du parlement de Dole contre Estevenin Naulot et Jean de Boujailles, qui avaient maltraité, dans l'exercice de leurs fonctions, certains forestiers de la saunerie, 1405; — extrait d'ordonnance touchant l'exercice des offices, 1405-1468; — mandement de Jean sans Peur autorisant Jean de Vergy, détenteur du partage de Vignorry en la saunerie, à instituer un receveur pour le desservir, 1407 (copie); — mandement du même, prenant sous sa protection spéciale les forestiers de la saunerie, et invitant tous justiciers à leur prêter main-forte dans leur surveillance sur le colportage des sels, 1411; — liste des officiers subalternes : portier, clercs des ventes, payeur, taxeurs, etc., dressée par ordre de Jean Carondelet, lieutenant du pardessus [v. 1415]; — nouvelle sauvegarde accordée aux forestiers de la saunerie par Philippe le Bon, 1431; — procédure contre le forestier Vienot Boudot, de Bremondans, pour procédés arbitraires dans l'exercice de ses fonctions, 1434; — ordre de la Chambre des Comptes prescrivant aux officiers de la saunerie de gérer les biens de Bernard Noiseux, ancien trésorier de la saunerie, soupçonné de mauvaise gestion, 1444; — lettre du pardessus, Matthieu Regnault, approuvant le choix de Jean Perret pour « gaite » de la porte [v. 1446].

B. 291. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 11 papier, 2 sceaux.

1452-1474. — *Offices de la saunerie.* Mandement de Philippe le Bon relatif à la saisie et à la vente des biens de Philibert Crestene, clerc vendeur des sels Rosières, mort avant d'avoir rendu ses comptes, 1452; — procédure en recouvrement de créances de la saunerie, soutenue par Jean de Pretin, trésorier, et Gui Vauchard, clerc des rôles, devant l'official de Lausanne, au nom des offices de la saunerie, 1453; — Humbert de Plaine, pardessus, confirme à Jean Vienot son office de « fèvre » en la saunerie, en déclarant transmissible cet office, 1453; — mandement de sauvegarde accordé par Philippe le Bon aux forestiers de la saunerie, 1453; — association aux prières et indulgences des couvents de l'ordre de Saint-François au comté de Bourgogne, accordé par Guillaume Prévôt, provincial des frères mineurs dans la province de Bourgogne, aux officiers de la saunerie, 1456; — mandement des gens du conseil ducal, séant à Poligny, prescrivant aux officiers de la saunerie d'étendre la main-mise du Duc sur la chauderette « pour abbuz faiz et commis par les assommeurs et gardier de lad. chauderette, » Poligny, 1457; — inventaire du mobilier de Jean de Pretin, trésorier de la saunerie, dressé par Jean de La Grange, maître des Comptes, et Léonard Ducret, auditeur, en la présence de Simonne, femme du trésorier, à Salins, le 15 février 1465; — analyse des papiers et comptes du tré-



sorier; — meubles: « deux presseurs a presser chaperons a femme; ung dolciel de lit de drap d'authelice, ouquel est pourtraicte une pucelle et une licorne agenouillie devant icelle, contenant trois aulnes de long et quatre aulnes de large; une autre pièce de semblable tapisserie a parsonnaiges de deux hommes et deux dames chassans aux connis a la bourse et au furon, contenant environ six aulnes de long et une aulne et demie de large; *item,* une aultre pièce de semblable tappecerie d'ouvraige de feullaige de roses et violectes, contenant de longueur quatre aulnes et demie et trois aulnes ou environ de large; et ung autre pièce de tappicerie de layne a ouvraige d'Aillemaigne, contenant trois aulnes et demie de longueur, et de largeur deux aulnes et demie, toutes lesquelles quatre pièces ont estées tauxées par advis a la somme de quarante francs; *item,* ung bréviaire de prebstre a us de Besançon, » 1465; — lettre de Jean de Pretin adressée à Jean de La Grange, pour lui demander copie de l'inventaire par lui dressé, 1465; — mandement du pardessus Aymar Bouton ordonnant de commettre au lieu de Brans-lez-Louhans un homme « ydoine et souffisant, » pour recevoir et vérifier les billets et cédules accompagnant les convois de sel dirigés sur la Bresse et le Mâconnais, 1469; — procès-verbal de rétractation et d'excuses adressées au corps de la saunerie par le forestier Perrin Brinon, qui avait gravement insulté les officiers en disant: qu'ils n'appelaient pas au conseil le procureur du Duc, « affin qu'il ne veist les larrecins que l'on faisoit céans, » 1469; — requête appointée de Jean d'Oigny, gardien de la source salée de Tourmont, demandant à être payé de ses gages, 1474.

B. 292. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 16 papier, 1 sceau.

1474-1506. — *Offices de la saunerie. Fèvres et benatiers.* Mandement du duc Charles, prescrivant que désormais les offices de fèvre et benatier en la saunerie, tenus par certains nobles, inhabiles à les desservir personnellement, ne seront plus confiés qu'à des ouvriers experts en pareil métier, Vesoul, 17 mars 1474; — enquête faite à la suite de cet ordre, notifié par le pardessus Antoine d'Oiselay, par Jacques Guillemin, lieutenant; sur « 48 parts de benasterie, » 15 sont desservies par de véritables ouvriers experts, 33 sont amodiées par des détenteurs nobles ou bourgeois; ces dernières sont mises sous la main du Duc et transmises d'office à des ouvriers capables, 1474 (copie); — requête en sauvegarde adressée par les nouveaux benatiers, à l'encontre des titulaires dépossédés (avec appointement favorable du pardessus), 1474; — autre requête des mêmes benatiers, constatant que Guillaume de Nozeroy, Pierre de Falletans, Pierre Prévostet, Nicolas de La Chambre, etc., anciens titulaires d'offices de fèvres et benatiers évincés, se sont pourvus devant le parlement de Dole, et ont obtenu un mandement de nouvelleté, 1474; — procédures à ce sujet; arrêt provisionnel de 1476, nouvelles citations, 1476-1486; — vente d'un quart d'office de benatier (en Glapin) cédé par Jean Prévostet à Estevenin Certain, au prix de 22 florins, 1492 (copie); — procédure en matière de propriété, d'une part de « fevraige, » contre les héritiers de Jean Vienol, 1506.

B. 293. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 23 papier.

1476-1497. — *Offices de la saunerie.* Vidimus et exécutoire par Gui d'Usier, bailli d'Aval, d'un mandement du Duc, daté de la Rivière, le 18 juillet 1474, prescrivant de maintenir en possession de l'office de receveur de Vignorry, Jean de Villers, de Salins, créancier de 6,000 l. sur ce partage (avec exécution par le lieutenant Jacques Guillemin), 1476 (orig. et copie); — réclamation de Jean de Vaux, moutier du puits du Bourg-Dessous, protestant et réclamant une indemnité à propos de la fabrication du sel grenier dans ses muires, dont il fabriquait d'ordinaire du sel plat ou du sel marqué (avec appointement favorable), 1476; — mandement de Maximilien et Marie, réintégrant dans son office de portier Jean Grant, que Catherin Bouchet prétendait remplacer en vertu d'une commission du prince d'Orange, Bruges, 21 août 1478 (copie); — correspondance de la Chambre des Comptes de Dijon avec les officiers de la saunerie, au sujet de certaines attributions du trésorier, 1485; — procédure, à requête du procureur général, devant le parlement de Dijon, contre Guillaume Patornay et Thiébaud Trousset, accusés d'avoir livré aux greniers à sel du duché des pains mal pesés, 1487-1497; — arrêt du gouverneur et de la Chambre des Comptes les renvoyant de cette plainte, 1487; — autorisation donnée par Charles VIII à Jean Raine l'aîné, clerc taxeur de la vente des bois, de transmettre son office à Jean Raine le jeune, écuyer, 1490; — marché passé entre Jean Mougin, trésorier des sauneries pour le roi de France, et Jean Vigoureux, chargé, moyennant 50 fr. de gages, de la recette des ventes de sel et du paiement des bois en la saunerie, 1491.

B. 294. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 4 papier, 2 sceaux.

1511-1596. — *Offices de la saunerie.* Procédures devant le parlement de Dijon contre Jean d'Orbe, lieutenant du pardessus, et Gui David, receveur du partage de Vi-

gnorry (sans détails ni arrêt), 1511; — mandement de Marguerite d'Autriche, commettant Claude Jaillon à l'examen d'une réclamation contre Jean Glannet, d'Arbois, se prétendant pourvu de l'emploi de surveillant de la vente et conduite des sels au Val de Vennes, à l'encontre des officiers de la saunerie, 1516 (orig. et copie); — lettres de grâce accordées par Charles-Quint à Pierre Fontaine, de Salins, gardien de la saunerie, banni pour avoir été complice de larcins avec d'autres manœuvres, 1548; — semblables lettres accordées, pour même motif, par l'Empereur, à Jacques de Brye, de Salins, 1555; — remontrances des officiers de la saunerie sur la modicité de leurs gages, leurs attributions, etc., adressées au sieur d'Aiglepierre, pardessus, pour être transmises au gouvernement des Pays-Bas, 1581; — ordonnance de Philippe II réglant les attributions et les gages des fèvres employés à l'entretien des chaudières, accordant l'hérédité de ces offices de mâle en mâle, attendu l'importance d'ouvriers expérimentés en cette matière, d'autant que par suite des dernières pestes, il ne restait plus en la saunerie « que deux entenduz en tel art et mestier, l'ung d'eux eagé d'environ quattre vingts ans, » 1587; — ordonnance du même, accordant un salaire journalier de 3 gros à chaque manœuvre « compteur de boys, » à la porte de la saunerie, 1596.

B. 295. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 2 papier, 3 sceaux.

1419-1483. — *Offices de la saunerie. Nominations.* Commissions : de vendeur de sels, donnée à Jean Maire, de La Perrière, demeurant à Salins, par Jean sans Peur, 1419 (orig. et copie); — de vendeur de sels, à Jean Maire le jeune, par Philippe le Bon, 1428; — de pardessus, à Louis de Chantemerle (en remplacement de Matthieu Regnault), par le même, 1447, puis à Antoine de Rochebaron (en remplacement de Louis de Chantemerle), 1447; — de taxeur des bois, en faveur d'Estevenin de Boujailles, par Philippe le Bon, 1449; — de pardessus, en faveur d'Humbert de Plaine, par le même, 1450; — de taxeur des bois, en faveur de Jean d'Augey, écuyer, 1451 (vid.); — de clerc ventier, en faveur d'Étienne de Vaux, de Poligny, par le même, 1452; — de receveur de Rosières, en faveur de Jean de Vaux, de Salins, par le même, 1453; — de clerc ventier, en faveur de Jean Grant, par le même, 1458; — de pardessus, en faveur d'Antoine de Rochebaron, par le même, 1460 (vid.); — de taxeur des bois, en faveur de Jean Ramel, par le même, 1462; — de pardessus, en faveur de Guillaume de Poupet, seigneur de La Chaux, par le même, 1463; — de maître moutier, à Jean d'Andelot, écuyer, par le duc Charles le Téméraire, 1469; — de portier de la saunerie, à Catherin Bouchet, par Jean de Chalon, prince d'Orange, gouverneur du comté, 1477; — continuation de l'office de gardien de la source de Tourmont, accordée par Jacques Guillemin, lieutenant, à Jean d'Oigny, 1478 (copie); — commissions : de forestier à la porte Barry, à Étienne Mégny, de Nozeroy, par Antoine d'Oiselay, pardessus, 1478; — de moutier, à Jean Soulette, par le gouverneur Jean de Baudricourt, 1482 (vid.); — Charles VIII confirme dans la possession de leurs emplois tous les officiers de la saunerie, Amboise, 12 octobre 1483.

B. 296. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 4 sceaux (dont deux types superbes de Charles VIII (1490) et de Philippe II (1556).

1490-1593. — *Offices de la saunerie. Nominations.* Commissions : de receveur des gabelles, donnée à Jean d'Andelot, écuyer, par Charles VIII, 1490; — de receveur du partage de Vignorry, à Jean de Mantoche, par Guillaume de Vergy, seigneur d'Autrey, 1492 (vid.); — de vendeur des sels, à Étienne Prévostet, son valet de chambre, par l'archiduc Maximilien, 1493; — de tailleur des bois, à Guillaume Guignoire, de Salins, par le même, 1494 (vid.); — de pardessus, à Philippe Loyte, par le même, 1496 (vid.); — confirmation de l'office de tailleur de bois à Guillaume Guignoire, par l'archiduc Philippe le Beau 1497; — commissions : de forestier, à Jean Dubois, de Lods, par Philippe Loyte, 1500; — de forestier, donnée à Claude Perret, de Châtel-lez-Moirans, par Philippe Loyte 1505; — confirmation de l'office de pardessus, donnée à Philippe Loyte, seigneur d'Aresche, par Maximilien, 1507; — confirmations générales de tous les officiers de la saunerie, par le même, 1507 et 1508; — autres confirmations générales des officiers : par l'archiduchesse Marguerite, gouvernante du comté de Bourgogne, 1511; — par Charles-Quint, 1530; — par Philippe II, 1556; — commission de maître moutier donnée par le même à Antoine Liébaut, 1593.

B. 297. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 8 papier, 7 sceaux.

1401-1446. — *Offices de la saunerie. Dons et gratifications.* Philippe le Hardi accorde 400 charges de sel au corps des officiers de la saunerie, comme supplément de gages, attendu la dépréciation des monnaies, telle qu'une livre d'autrefois « valoit IIII l. X s. estevenans de la monnaie presente, » 1401; — Jean sans Peur ordonne de rétablir l'ancien usage de distribuer annuellement aux officiers et ouvriers de la saunerie 5 aunes de drap gris pour robes, trois chandeliers et trois couvercles de fer, une lanterne, et une quantité déterminée de chandelles de suif, 1408; —

dons faits au corps de la saunerie : par Philippe le Bon, 400 charges en 1420 et 1421 ; — par la duchesse Marguerite, 300 charges, 1421 ; — par le duc Philippe le Bon, 600 charges, 1422 ; — 400 charges, 1423 ; — 250 charges, 1425 ; — 300 charges, 1427 ; — lettres du pardessus Matthieu Regnault, annonçant le don prochain de 300 charges de sel [v. 1428] ; — don de 300 charges par Philippe le Bon, 1434 ; — pension viagère de 20 l. accordée par le même à Guillaume Robert, ancien clerc des sels, 1437 ; — don de 500 charges au corps des officiers, par le même duc, 1452 ; — don d'une créance de 196 florins, fait par le même aux benatiers de la saunerie, par égard pour leur misère et les temps de mortalité et famine laborieusement traversés par eux depuis cinq ans, 1443 ; — gratification de 500 charges de sel bouchet accordée à des marchands de sel de Savoie, 1444-1446 ; — pension viagère de 50 l. allouée par le même duc Philippe le Bon à Pierre Pleure, ancien clerc des rôles, mis en retrait d'emploi pour infirmités, 1445 (orig. et copie).

B. 298. (Cahier.) — Cahier papier de 195 feuillets.

1402-1486. — *Offices de la saunerie. Dons et gratifications.* (*Nota.* Quelques-uns de ces dons, tous prélevés sur le revenu de la saunèrie s'appliquent à des personnes étrangères aux offices.) Dons : de 42 fr. à Guillaume Merceret, Guillaume de Maxilly et Étienne de La Perrière, clerc des rôles, pour voyage fait auprès de lui à Paris, par Jean sans Peur, 1407 (n° 2) ; — de 200 l. au clerc des rôles, Étienne de La Perrière, par Philippe le Bon, 1415 (n° 3) ; — de 400 charges de sel, par le même, au pardessus, Jean Chouzat, 1421 (n° 125) ; — de 400 charges de sel, par le même au même, 1422 (1127) ; — de 80 charges à Étienne Berbisey et Humbelin Langeolet, marchand de sel dijonnais, par le même, 1422 (n° 12) ; — de 500 charges à Nicolas Rolin, chancelier ; de 800 charges à Jean de Noidans, receveur général ; de 200 charges au pardessus Jean Chouzat ; enfin de 80 charges à un secrétaire « que nous ne voulons estre nommé », dit le Duc, par Philippe le Bon, 1425 (n° 25) ; — de 12 charges de sel à Perrin Thierry, valet de chambre et « harpeur, » pour avoir assisté aux noces du Duc, 1430 (n° 28) ; — de 80 fr. à Louis Raoul et Huguenin Salier, charretiers à sel de Perrigny, 1433 (n° 36) ; — de 100 charges de sel à Philibert de Vaudrey, chevalier, 1434 (n° 38) ; de 600 charges de sel à Humbert de Plaine, marchand de sel, fournisseur des greniers du duché de Bourgogne, 1440 (n° 158) ; — quittance du don de 196 fr. donnée par les benatiers au pardessus de la saunerie, 1442 (n° 135) ; — dons : de 300 charges de sel, par Philippe le Bon, à Pierre Hélie, marchand de Salins, pour dépens d'un voyage fait dans l'intérêt de la saunerie, 1442 (n°s 44-45) ; — de 244 fr. à la veuve de Guillemin Drouet, noyé avec un chargement de sel dans la Saône, près du pont de Longwy 1443 (n° 46) ; — de 300 charges de sel pour reconstruire la halle de Salins récemment incendiée, 1443 (n° 48) ; — de 100 fr. à Guillaume d'Orgelet, procureur de la saunerie, 1443 (n° 136) ; — don indéterminé fait par le même à Jean Gibes de Marnoz dit Quanteal et Jean Vaucheret, voituriers, victimes des Écorcheurs, 1447 (n° 63) ; — de 400 charges de sel fait par le même à Matthieu Regnault, ancien pardessus, 1448 (n°s 56-57) ; — de 200 charges de sel à Guillaume de Vaudrey, bailli d'Aval, pour services rendus à la saunerie, 1452 (n°s 66-67) ; — de 150 charges aux enfants de Bernard Closier, moutier, 1456 (n° 71) ; — de 10 l. 10 s. à Estevenin Udressier, clerc des rôles, 1461 (n° 77) ; — de 20 charges de sel à Oudot Huet, de Salins (n° 83) ; — de 60 l. estevenantes, fait par Charles le Téméraire à Jean Grant, « marcenier du puys, » 1472 (n° 93) ; — de 1,200 charges au corps des officiers, par Louis XI, 1482 (n° 148) ; — de 1,200 charges, fait aux mêmes par Charles VIII, 1486 (n° 156).

B. 299. (Liasse.) — 39 pièces parchemin, 2 papier, 5 sceaux.

1447-1482. — *Offices de la saunerie. Dons et pensions.* Dons faits par Philippe le Bon : 103 fr. 7 gr. à Humbert Angeolet pour l'indemniser du pillage d'un convoi de sel fait à Lucenay-le-Duc par des Écorcheurs commandés par le capitaine Floquet, en 1438, 1447 (certificats et quittance) ; — 300 fr. à Antoine de Rochebaron, pardessus, 1449 ; — 200 charges de sel à Jean Carondelet (âgé de 80 ans), ancien lieutenant du pardessus, 1453 ; — 600 charges de sel au corps des officiers, 1454 ; — 150 charges de sel aux enfants de Bertrand Clousier, moutier, 1456-1466 ; — 400 charges à Humbert de Plaine, pardessus, 1459 ; — 500 charges au corps des officiers, 1462 ; — 20 charges à Oudot Huet, de Salins, 1463 ; — 40 fr. à Philibert Courtet, trésorier de la saunerie, 1466 ; — dons faits par Charles le Téméraire : 500 charges de sel à Antoine d'Oiselay, pardessus, 1472 ; — 40 l. à Jean Grant, « marcenier, » 1472 ; — dons faits par Louis XI : 1,200 charges au corps des officiers, Orgelet, 18 avril 1482 (la plupart de ces donations sont accompagnées de mandements de la Chambre des Comptes et de quittances).

B. 300. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 8 papier, 11 sceaux.

1486-1520. — *Offices de la saunerie. Dons et pen-*

sions. Dons faits par Charles VIII : 1,200 charges de sel aux officiers de la saunerie « au Plesseis du parc les Tours, » 14 décembre 1486 (avec mandement exécutoire du gouverneur, Jean de Baudricourt, 1491) ; — de 50 l. à Huguenin Dayne, ancien clerc ventier, par Jean de Baudricourt, 1487 ; — par le roi des Romains, Maximilien : 2,000 charges aux officiers de la saunerie, 1496 ; — par Marguerite d'Autriche : 235 l. à Jacques Luc, trésorier de la saunerie, 1512 ; — 1,200 charges aux officiers de la saunerie, 1518 ; — 1 salignon par semaine à chaque ouvrier « fèvre, chauderet ou benatier, » 1514 ; — 150 l. à Jacques Luc et Hugues de Vers, officiers de la saunerie, 1516 ; — 90 livres tournoises à Pierre Guyon, vendeur de sel de porte, 1516 ; — 15 écus d'or à Guillaume Cêtre, moutier, 1519 ; — 12 charges de sel bouchet à Jean d'Allonval, procureur, 1519 ; — 1,200 charges de sel au corps des officiers, 1520.

B. 301. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 2 papier, 8 sceaux.

1526-1540. — *Offices de la saunerie. Dons et pensions.* Dons faits par Marguerite d'Autriche : 100 l. à Claude de Pommereux, clerc des rôles, 1526 ; — ordre de la même « de forgier un marc de gectoirs d'argent » pour distribuer aux officiers de la saunerie, 1526 ; — dons : 1,200 charges de sel aux officiers de la saunerie, 1528 ; — 2,196 l. « finito » des comptes de Jean Grant à ses héritiers, 1528 ; — 100 fr. à Claude de Pommereux, 1529 ; — dons faits par Charles-Quint : 1,600 charges de sel au corps des officiers, 1530 ; — 339 l. à Philippe d'Andelot, écuyer, maître moutier, 1530 ; — 1,200 charges aux officiers, 1534 ; — 1,500 charges aux mêmes, 1538 ; — 400 l. estevenantes à Claude de Pommereux, 1538 ; — dépens d'un voyage, à Jean Guillemin, maître moutier, 1539 ; — 1,700 charges aux personnages suivants, entremis à la négociation du « haussement des sels ; » 300 charges au pardessus ; 200 charges à M. de Château-Rouillaud, lieutenant ; 200 à l'abbé de Saint-Vincent, ambassadeur à la cour de France ; 200 à l'archidiacre d'Arras ; 200 à Jean Ruffault, trésorier général ; 200 à MM. de Hocron et de Hambaucourt ; 200 à Josse Bave et Sébastien Bourgeois, secrétaires de l'Empereur, 1540.

B. 302. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 9 sceaux.

1542-1593. — *Offices de la saunerie. Dons et pensions.* Dons faits par Charles-Quint : 1,400 charges de sel aux officiers de la saunerie, 1542 ; — 100 charges à Claude de Pommereux, 1543 ; — 1,200 charges aux officiers, 1544 ; 3,200 charges aux mêmes, 1555 ; — dons faits par Philippe II : 200 l. à Claude Belin, clerc des rôles, 1556 ; — 1,600 charges aux officiers, 1559 ; — 1,600 charges aux mêmes, 1,563 ; — 1,600 charges aux mêmes, 1569 ; — 400 l. à Jean Guillemin dit de Bracon, maître moutier ; Antoine Mersuiau, clerc des rôles ; Guillaume Alépy, clerc payeur ; Louis Boutechoux, clerc ventier ; Pierre Fobert, taxeur ; Antoine Coquelin et Poncet Cécile, moutiers ; Jean Guillaume, délivreur ; — Pierre Nouveau et Hugues Viron, clercs des sels, qui s'étaient, pendant la peste de 1567, enfermés dans la saunerie et avaient seuls pourvu à son administration, 1569 ; — 6,000 fr. aux officiers, 1577 ; — 1,000 fr. à Claude. de Gilley, seigneur d'Aiglepierre, pardessus, 1581 ; — 6,000 fr. aux officiers, 1593.

B. 303. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 2 papier, 1 sceau.

1435-1518. — *Sels étrangers interdits au comté de Bourgogne.* Mandement de Philippe le Bon, renvoyant devant le pardessus le procès de Mathiot, de Saint-Bresson, et de Jean Peltier, du même village, saisis aux marches de Luxeuil et Jonvelle, avec des chargements de sel de Lorraine ; ce délit est soustrait à la compétence du bailli d'Amont, qui prétendait en connaître, 1435 ; — arrêt provisionnel du parlement de Dole, rendu à l'encontre du procureur de la saunerie de Salins, qui revendiquait pour elle le monopole de la vente au comté de Bourgogne ; à la demande d'Henriette, comtesse de Montbéliard et de Wurtemberg, le Parlement maintient le cours des sels de la saline de Saunot, appartenant à la comtesse dans les villages suivants : Arcey, Accolans, Andornay, Bournois, Chavanne, Corbenay, Courmont, Courcelles, Faymont, Frotey-lez-Lure, Gémonval, Georfans, Gonvillars, Grammont, Granges, Lomont, Lomontot, Malval, Marvelise, Mignavillers, Moffans, Montenois, Onans, Saint-Ferjeux, Saint-Georges, Saunot, Secenans, Senargent, Vacheresse, Vellechevreux, Villafans et Villars-sur-Saunot, 1441 (copie) ; — procédure intentée par le procureur Jean d'Allonval, pour colportage et vente de sel marin, contre Nicolas Lechet, de Vescles, arrêté au portail de Condes, 1508 ; — enquête faite à Arinthod, par Jean Bernard, dit d'Orléans, substitut du procureur de la saunerie, pour découvrir des vendeurs de sel marin, 1518.

B. 304. (Registre.) — Registre papier de 199 feuillets.

1460-1461. — *Sels étrangers interdits au comté de Bourgogne.* Enquêtes contradictoires faites à Dole et à Grammont, devant Jean Ponsot, procureur général d'Amont, et Étienne Berdot, procureur d'Éberard, comte de Montbéliard et de Wurtemberg, par des commissaires du

Parlement, au sujet du cours du sel de Saunot; arrêt du parlement de Dole commettant à l'enquête Pierre de Vers et Jean Fraichelet, de la Vaissière, 1460 (f° 4, r°); — renouvellement de cette commission, 1461 (f° 5, v°); — procès-verbal d'ouverture d'enquête, 6 janvier 1461 (f° 1, r°); — conclusions en 36 articles, données contradictoirement par les procureurs (f° 7, r°); — dépositions de 53 témoins (f° 24, r°, à 199, v°); — Ponsot Voirin, de Vellevans, 1er témoin, dépose qu'il ne se vend pas de sel de Saunot à sa connaissance ailleurs qu'à Montbéliard, et que le sel de Lorraine est également fort employé aux marches de Montbéliard; — Odot de « Remère, » de Courchaton, 3e témoin, déclare que Courchaton et Granges s'approvisionnent de sel de Saunot; — Jeannot Fricquot, de Grammont, 14e témoin, déclare que le sel de Saunot est en usage à Grammont et aux environs; — Henri Beal, de Longevelle, prêtre et sergent du Duc, 15e témoin, dépose que le sel de Saunot a cours à Longevelle et aux alentours, et que M. Thomas de Grammont, seigneur de Fallon, en transporte fréquemment à Châtillon-Guyotte « pour son mesnaige; » — Henri Quidemayme, de Mignaffans, 23e témoin, déclare que le sel de Salins se vend aussi communément et au même prix que celui de Saunot; — Jean Bichet, de Molans, près de Montjustin, 26e témoin, dit que « Pierre Richart, lors gouverneur de la salnerie dud. Saulnot [étant au marché de Granges], trovit ung loppin de sel de Salins sur la table sur laquelle il vouloit boire et le prinst par despit et le gecta contre ung mur en disant bien furieusement : qui a fait venir ceste sel icy; » — Perrin La Ramey, de Médière, 37e témoin, dépose que la vente du sel de Salins a été depuis huit ans très réduite à Montbéliard; — Mathiot Malessy, de Villers-sous-Écot, 50e témoin, dépose que le sel de Salins avait autrefois exclusivement cours à Salins, et que depuis dix à douze ans, Pierre Richart, directeur de la saunerie de Saunot, y conduisait quantité de ses produits; — Guillaume Poutier, de Longevelle-sur-le-Doubs, 51e témoin, dit que les sels de Saunot se vendent « sept ou huit engronnes comme l'on fait celle de Salins pour neuf niquets, » et que le sel de Salins est « très fort rebouté à Montbeliart. »

B. 305. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 21 papier, 3 sceaux.

1492-1508. — *Relations de la saunerie avec la Suisse.* Mandement de Charles VIII accordant aux avoyer et conseil de Berne, pour leurs bons services, le droit de lever, en quatre ans, 4,000 charges de sel grenier à Salins, en acquittant les prix courants, Paris, 30 mars 1492; — exemption de taxe des monnaies accordée par Philippe le Beau à Barthélemy May et Rodolphe de Scharnachthal, agissant pour le compte de la ville de Berne, et percevant des sels triés en la saunerie, 1505; — autorisation de lever du sel à Salins aux mêmes conditions accordée par le roi des Romains, Maximilien, pour 200 charges, à Louis Tilger et Jean Kaiser; — pour 1,000 et 3,000 charges, à Rodolphe de Scharnachthal; — pour 200 charges, à « Achs Halm; » — pour 200 charges, à Gaspard Wiler, Constance, 24 mai 1507; — lettres : de Rodolphe de Scharnachthal demandant la livraison immédiate des quantités qui lui étaient concédées, à M. de La Bruyère, 1507; — de Michel Mangeroz, Philiberte de Luxembourg, Pierre Bontemps, relatives à cette délivrance de sels aux Bernois et en particulier à M. de Scharnachthal, avoyer de Berne, 1507-1508.

B. 306. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 47 papier, 2 sceaux.

1515-1565. — *Relations de la saunerie avec la Suisse.* Correspondance entre Barthélemy May, G. Balestier, de Berne, et les officiers de la princesse d'Orange, au sujet d'une obligation de 5,000 l. bernoises souscrite par cette dernière et son fils, Philibert de Chalon, au profit de Louis de Diesbach, avec garantie sur la saunerie et caution de Barthélemy May et Bernard Balestier, 1521-1522; — Philiberte de Luxembourg, agissant au nom de son fils, donne garantie à Bernard Balestier et à Barthélemy May de la caution qu'ils lui prêtaient, 1522; — quittance de 250 l. perçues sur la saunerie, donnée par Louis de Diesbach, 1523; — autre quittance de 300 l. donnée à la princesse par Hans Stolly, avoyer de Soleure, 1523; — Philiberte de Luxembourg et Philibert de Chalon constituent une rente de 60 l. sur la saunerie, au profit de Conrad Willadin, ancien banneret et conseiller de Berne, 1525; — autre constitution de rente de 80 l. par les mêmes, au profit d'Antoine Spillmann, banneret de Berne, qui leur prête 1,600 fr., 1525; — certificat donné par Barthélemy May et Bernard Balestier, constatant le remboursement de la rente due par la princesse d'Orange à Louis de Diesbach et à Jean Stollin, remboursement effectué par Claude Tissot, de Pontarlier, 1529; — quittances et lettres relatives au paiement de ces rentes et de leurs arrérages annuels, le 25 juillet, 1530-1536; — rôles des sels levés sur la saunerie de Salins par messieurs des Ligues, et spécialement par M. de Watteville, en vertu de l'octroi de l'Empereur, 1556-1565.

B. 307. (Liasse.) — 89 pièces papier, 12 sceaux.

1588-1598. — *Relations de la saunerie avec la Suisse.* Lettres : de Pompée *della Croce,* résident espagnol

près les cantons, demandant une prompte fourniture de sel pour les avoyer et canton de Fribourg, récemment « *entratti nella legha insieme coli cinque cantoni cattolici,* » 1588 ; — des avoyer et conseil de Fribourg, sollicitant l'augmentation de la livraison du sel d'ordinaire ; — des avoyer et conseil de Berne, pour semblable objet ; — des officiers de la saunerie aux avoyer et conseil de Fribourg ; — de Philippe II accordant aux Fribourgeois 60 charges de sel par semaine, 1590 (copie) ; — de M. de Vergy, engageant les officiers de la saunerie à contenter les Fribourgeois ; — des avoyer et conseil de Fribourg, insistant sur la complète exécution du mandement de Philippe II ; — des mêmes, remerciant d'une satisfaction obtenue, 1591 ; — du Parlement, insistant sur l'importance « de se maintenir en bonne amitié avec messieurs des Ligues, » et de leur faire les concessions possibles en accordant à Fribourg 60 charges de sel par semaine, 1592 ; — du résident Pompée *della Croce,* appuyant à nouveau les réclamations fribourgeoises, 1593 ; — du président Froissard, recommandant d'exécuter ponctuellement les ordres du Roi, sans complaire aux requêtes incessantes de messieurs de Fribourg ; — des gouverneur et parlement, recommandant « favorable assistance et courtoisie » envers ces quémandeurs, 1594 ; — des avoyer et conseil de Fribourg, insistant pour le service régulier de leurs convois de sel, malgré la guerre régnant en Franche-Comté ; « pleust a Dieu que les preparatifz de resistance fussent esté mieux preveuz ou qu'ehussions peu y appourter quelque remède ! » 1595 (orig. et copie) ; — de Claude de Gilley, envoyé pour négocier avec les Suisses ; — de l'archiduc Albert d'Autriche, appointant favorablement les perpétuelles réclamations des Fribourgeois, 1597 ; — amodiation consentie par la ville de Lons-le-Saunier à Rodolphe de Bonstetten, ancien bailli d'Échallans, et à Pierre Hapelstein, ancien bailli de Chillon, de l'ordinaire de 88 charges de sel par mois qu'elle percevait en la saunerie de Salins, pour une durée de six ans, pour le prix être employé à payer les dépenses de la guerre de 1595 et rembourser la rançon payée à Henri IV, 1597 ; — correspondance entre le Parlement, la Chambre des Comptes, la saunerie, les Suisses et la ville de Lons-le-Saunier, pour annuler ce marché, considéré comme irrégulier, 1596-1598.

B. 308. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 2 papier, 7 sceaux.

1256-1369. — *Saunerie de Grozon.* Humbert, abbé de Rosières, échange 4 meix de berne au puits de Grozon contre la franchise de deux montées de muire au puits de Lons-le-Saunier, que lui cède Jean de Chalon, comte de Bourgogne, 1250 (2 orig. et 1 vid.) ; — Hugues de Chalon et Alix, sa femme, reprennent ces 4 meix et cèdent en retour 10 l. de rente sur le puits de Grozon au comte Jean, 1250 ; — Renaud de Vaudrey, chevalier, se porte caution de 200 l. pour le paiement de 1,000 l. promises au comte par Hugues Prummiet, pour prix de la saunerie de Grozon et de la prévôté de Colonne, 1255 ; — Girard de Chamblay, chevalier, cède à la comtesse Alix ses droits sur le puits de Grozon, 1256 (vid.) ; — Guibourg, fille de Jean Champagne d'Arbois, femme de Perrenin d'Usier, et Pierrette, veuve d'Huguenin d'Usier, vendent leurs droits sur le puits de Grozon et un chazal sis à Poligny, au comte de Bourgogne, au prix de 110 l., 1261 (orig. et vid.) ; — comptes de réparations : de la saunerie de Grozon, dirigées par le prévôt Rolier ; de l'écluse et des moulins de la Loye, par maître Hugon ; des moulins d'Ornans, par Richard Leschenel, 1349 ; — quittance de 12 florins 1 gros donnée à Oudot Michaud, gouverneur de la saunerie de Grozon, par Guillaume Bertel, clerc des deniers de la Reine, 1360 (avec mandements) ; — Alix de Montbéliard, comtesse d'Auxerre et de Tonnerre, donne 40 l. de rente sur le puits de Grozon à Étienne de Beaufort, seigneur de Beaulieu, qui lui rend hommage, 1362 ; — la comtesse Marguerite amodie pour 6 ans, au prix de 700 florins par an, la saunerie de Grozon, à Jean Baulet, Huguenin Fèvre, Josserand de Chamoles, et Thiébaud Vincent, de Poligny, 1367 ; — traité passé entre Charles de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, et Jean de Ray, gardien du comté, conseillers de la comtesse Marguerite, et les copartageants, au puits de Salins ; Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay, et Tristan de Chalon, seigneur d'Orgelet, se portant fort pour Brun de Ribeaupierre et Jeanne de Blamont, sa femme ; moyennant une rente de 300 l. qui lui est abandonnée sur la saunerie de Salins, la comtesse s'oblige à anéantir à perpétuité sa saunerie de Grozon ; elle permet la vente des sels des rentiers dans tout le comté de Bourgogne, et y interdit partout le sel de mer ; Jean, bâtard de Chalon et seigneur de Montrichard, s'engage à procurer l'adhésion de Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent, et de ses enfants, Henri et Louis ; Othe de Salins prend le même engagement en ce qui concerne Brun de Ribeaupierre, « quand il sera fuer de prison, » et Jeanne de Blamont, mai 1369 ; — ratification du traité par Hugues de Chalon-Arlay, tuteur de Jean et Alix, enfants de feu Tristan de Chalon, juin 1369 ; — ratification par Marguerite, Gand, 25 juin 1369 ; — Jean de Ray et Ancel de Salins, sur l'ordre de Marguerite, et en exécution du traité qui précède, transigent avec les amodiateurs de la saunerie de Grozon, en leur donnant 200 florins et la décharge de ce qu'ils devaient pour arrérages du bail, moyennant la justification par eux produite de l'acquittement des rentes annuelles assignées sur sa saline de Grozon, 1370 ; — Marguerite donne à Philippe de Mérey, pour ses bons services,

100 l. de rente sur sa rente de Grozon, transportée en la saunerie de Salins.

B. 309. (Cahier.) — Cahier papier de 30 feuillets.

1351. — *Saunerie de Grozon.* Comptes. « C'est li paupiers en quoy est li nombres de toute la saule a faire en la salnerie de Groson, le juedi XXVe jour d'aost l'an mil CCCLI. Et est à savoir que cilx qui trait la muyre et governe les chevaulx de la barnete et moine la muyre en la citerne et ès bernes prent sus chascune charge de saul II deniers estevenans ; li trois berniers qui governent une berne, un chacun IIII deniers estevenans ; trois femes qui font et saichent le saul, IIII d. est.; et li benatiers qui lie et soigne les benates pour ladicte saul lier sur chascune charge VI d. est. Ensi monte chascune charge tant de mener la muyre des berniers qui font le feu, des femes qui font et saichent lo saul, comme du benatier qui la lie, II s. estev. pour la menovre ; » — sel fabriqué en 8 semaines : 655 charges à 24 s. la charge ; — missions faites par Josserand de Chamole, clerc « ordonez et commis par Aubriet de Plaigne, clerc tresorier du comté de Bourgoigne, » du 16 août 1351 au 27 octobre ; — rôles nominatifs et paiement d'ouvriers : 263 l. 3 s. 9 d. ; — gages d'un terme : à Simon de Vaux, prêtre, « qui gouverne les paupiers des missions de la saulnerie, » 64 s. ; — à Oudet Bonami, portier, 64 s. ; pour sa robe, 10 s. 8 d.; — à Rolier de Grozon « escrivers du bois, » 64 s.; — à Josserand de Chamole, maître de la saunerie, 6 l. 8 s.; pour sa robe, 21 s. 4 d. ; — travaux de charpenterie faits dans la saline, transport de bois pour les engins, récolte d'un pré.

B. 310. (Liasse.) — Cahier papier de 29 feuillets.

1359-1360. — *Saunerie de Grozon.* Compte d'Oudot Michaud, de Poligny, maître et gouverneur de la saunerie, « comencez de la feste Saint-Symon et Jude (28 octobre) CCCLIX, et feniz à la dicte festCCCLX ; » fabrication de sel, les 30-31 octobre 1360 28 charges ; — achat de bois : 109 l. 18 s.; — vente de 12 charges à 30 sous l'une : 18 fr.; somme totale de la recette : 1,180 l. 7 s. 2 d.; — dépense ; gages et robe : du receveur Oudot Michaud, 42 l.; — de Guillemin Quirolet, clerc, 21 l. 6 s. ; — de Jeannin Perdriset, taxeur du bois, 21 l.; — de Jean Venien, portier, 21 l. 6 s.; — de Jacquot Maillat, charpentier, « qui maintient les engins, » 21 l. 6 s. ; — rentes dues annuellement par la saunerie : à Jean Le Chassignet, 10 l.; — aux Cordeliers de Lons-le-Saunier, 20 l. — aux Jacobins de Poligny, 2 charges de sel aux Quatre-Temps ; — aux dames d'Ounans, 25 s.; — à la Maison-Dieu de la Loye, 2 charges de sel ; — à la maladrerie de Dole, 1 charge ; — à l'hôpital du Saint-Esprit de Dole, 1 charge; — au prieur de Château-sur-Salins, 60 s. ; — aux Cordelières de Salins, 40 s.; — paiements à divers : à Jean de Prissey, trésorier de Salins, 30 l.; — à Aubriet de Plaine « qu'il presta a la Royne, » 37 l. 10 s. ; — à Guillaume Fauquier, de Poligny, écuyer, 22 l. ; — à Jean, seigneur de Montmartin, « par le mandement la Royne, » 47 l. 10 s.; — somme de la dépense, 1302 l. ; reste dû par le receveur : 121 l. 13 s. 5 d. obole.

B. 311. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 4 sceaux.

1258-1311. — *Saunerie de Lons-le-Saunier.* Jean de Chalon, comte de Bourgogne, et Hugues, comte de Vienne, seigneur de Pagny, donnent une chaudière et six montées de muire (à Lons-le-Saunier) à Amé, seigneur de Montfaucon, 1258 ; — Amé, seigneur de Montfaucon, donne quittance à la comtesse Alix et à Othenin, son fils, d'une rente de 100 l., que ceux-ci devaient lui constituer, et qu'ils lui assignent sur le puits de Lons-le-Saunier, 1276 ; — Perrenin dit Giroz, bourgeois de Lons-le-Saunier, vend à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, un fonds de berne situé près du déchargeoir de la saline de Lons, entre la berne d'Estevenin Chaperon, le pont de Montmorot, et la berne d'Odon dit Chandelier, de Montmorot, chanoine de Chalon, au prix de 90 l. estev., 1286 ; — Guenot dit Arbalétrier et Estevenin dit « Goste, » fils de Jean de Montaigu, vendent au même un cens de 40 sous sur la berne d'Estevenin Chaperon, au prix de 10 l. estev., 1287 ; — Humbert dit « Braçars, » de Lons-le-Saunier, donne au même la moitié d'une berne de la saunerie, indivise entre lui et Huguenin de La Porte, 1303 ; — Guillemette, fille de Jean, seigneur de Marigna, chevalier, et femme de Jean de Colonne, cède à Jean de Chalon-Auxerre tout son droit sur le château de Montgefond, en échange de 10 livres de rente sur le puits de Salins et de 6 montées de muire au puits de Lons-le-Saunier, 1305 ; — Perrenin, fils de Henri Fèvre, en retour d'un don de 20 l. estev., reprend en fief de Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, une berne et « toutes rentes de forgée » qu'il avait au puits de Lons-le-Saunier, 1311.

B. 312. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 4 papier, 3 sceaux.

1502-1506. — *Saunerie de Soulce.* Lettre d'Englebert, comte de Nassau et seigneur de Bréda, lieutenant général de l'archiduc Philippe le Beau, défendant à Claude de

La Palud, seigneur de Varambon, d'aliéner au profit des Suisses la fontaine salée [de Soulce] près de Saint-Hippolyte, 1502 ; — sommation faite dans le même but, par des huissiers du Parlement, au comte de Varambon, seigneur de La Roche-lez-Saint-Hippolyte, 1502 ; — commission donnée par Philippe le Beau à MM. de Vergy, de Montaigu, Étienne de Thiard, son président de Bourgogne, Simon de Rye, son chambellan, Philippe Loyte, pardessus de Salins, Odot Des Moulins, maître des requêtes, Gui David, Étienne Despotots, Antoine de Salins et Jean d'Orbe, ses conseillers, pour se rendre à Berne et trancher, d'accord avec les députés des cantons, la question de la saline de Saint-Hippolyte, Bruxelles, 25 septembre 1505 ; — traité passé avec les avoyers et conseils des cantons de Berne, Bâle, Fribourg et Soleure, par lequel, en retour de l'abandon consenti par les Suisses de tous leurs droits et prétentions sur l'acquisition de la saline de Soulce, Simon de Rye, Odot Des Moulins, Jean d'Orbe et Hugues de Vers, receveur général du prince d'Orange, accordent à ces derniers, au nom de Philippe le Beau, 3,000 écus d'or soleil, valant 4,000 florins du Rhin, Berne, 10 novembre 1505 ; — instructions données à Jean d'Orbe, lieutenant du pardessus, et Jean de Vers, « de ce qu'ils ont à besoigner, dire et faire a Berne pour l'affaire du paiement de 3,000 escus » pour terminer le différend relatif à la « fontainne et solce salée lez Sainct Ypolite, » 1505 ; — quittance de 3,000 écus donnée par les cantons de Berne, Bâle, Fribourg et Soleure, à Jean d'Orbe et Jean de Vers, officiers de l'archiduc Philippe le Beau, Berne, 21 avril 1506.

B. 313. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 16 papier, 3 sceaux.

1448-1516. — *Saunerie de Tourmont.* Mandements de Philippe le Bon datés de Bruxelles le 9 mars 1448, et du parlement de Beaune du 1er avril 1448, interdisant l'usage de la fontaine salée récemment découverte à une demilieue de Poligny, et utilisée par un grand nombre de particuliers qui faisaient cuire les muires dans leurs maisons ; — mandement de publication de cet arrêt, rendu par le lieutenant Jean Carondelet avec exécutoire de Henri Valée, bailli d'Aval, 1448 ; — lettre de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche recommandant aux officiers de la saunerie de réserver le sel de Tourmont pour être distribué hors du comté de Bourgogne, Gand, 16 mai 1515 ; — copie d'une ordonnance de Marguerite d'Autriche accordant aux habitants de Morges et du pays de Vaud le droit de lever la totalité des produits de la saunerie de Tourmont, récemment construite, et prescrivant au Parlement, aux baillis et gruyers de prêter la main à ce qu'ils puissent créer à leurs frais, en coupant dans les forêts les bois nécessaires, un chemin direct allant de Tourmont au pays de Savoie, en passant par les terres du prieuré de Mouthe, 24 mai 1515 ; — correspondance de Marguerite et de Laurent de Gorrevod avec la saunerie de Salins à ce sujet ; — révocation par Marguerite des concessions de chemins faites par la précédente ordonnance, 26 septembre 1515 ; — protestation des habitants de Morges et de Mondon contre la publication de ce dernier mandement dans des terres où Marguerite d'Autriche n'était point souveraine, mais qui dépendaient de « Monsieur de Savoye, » 1516 ; — lettre des habitants de Morges au lieutenant de Jougne ; — lettre de Marguerite, invitant le bailli de Vaud à faire cesser les travaux du chemin qu'il persistait à créer malgré ses ordonnances (copie) ; — autre lettre de la même, adressée au pardessus de Salins, et lui mandant qu'elle s'était opposée aux désirs et prétentions du pays de Vaud, « pour ne pas permettre d'innovation ou diminution des droits de la grande saulnerie, » 1516.

TITRES LOCAUX.

CHATELLENIES ET TERRES DOMANIALES DES COMTES DE BOURGOGNE.

B. 314. (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 15 sceaux.

1255-1404. — *Amance.* Reprise de fief faite aux comtes Hugues et Alix, par Girard, damoiseau de Montureux, pour son domaine d'Amance, moins ce qui dépendait de l'abbaye de Faverney, 1255 (orig. et 2 vid.). — *Apremont.* Obligation de 300 l. tournoises, contractée par Guillaume, seigneur d'Apremont, au profit de Nicolas, bourgeois de Gray, huissier du comte de Bourgogne, d'Huidelette, sa femme, de Pierre Belin et Perrenot frères, bourgeois de Gray, auxquels, du consentement d'Anne, sa femme, et d'Othon IV, son seigneur, il engage une partie de ses domaines d'Apremont et « la maison ou il demoure, » 1281 ; — Guillaume d'Apremont vend à Huguenin dit « Fuchi, » bourgeois de Besançon, et à Huidelette, son épouse, son étang et son moulin d'Apremont, pour 40 l. estev., 1284 ; — Guillemette d'Aubigney, veuve de Jean d'Apremont, mère tutrice de Jeannette, Étiennette et Alix, ses filles, donne en gage à Hugues de Bourgogne, pour un prêt de 300 l. estev., tout le domaine de ses pupilles, et autorise l'engagiste à faire pour 300 l. d'améliorations dans ce domaine, à charge de remboursement, 1296 ; — Huidelette de Gray, veuve de Nicolas, huissier du comte Othon, vend à Hugues de Bourgogne tous les droits acquis par elle de feu Guillaume d'Apremont, 1297 ; — Perrenot Petit, frère de Pierre Belin, vend au même Hugues tous les droits qu'il tenait de cette origine, 1297 ; — Jeannette de La Résie, veuve de Bertrand de Crusille, et Odette, sa fille, vendent à

Hugues de Bourgogne leur maison de « Gaudenay, » 5 faux de pré et 20 journaux de terre au territoire d'Apremont et du Tremblois, 1297; — Guillaume d'Apremont, écuyer, fils de feu Guillaume, seigneur d'Apremont, abandonne à Gui, seigneur de Vaudrey, et à Kale de Gevigney, maris de ses sœurs Isabelle et Jeanne, tout l'héritage paternel, pour paiement de dots et d'arrérages échus, 1299; — Guillaume d'Apremont reprend en fief d'Hugues de Bourgogne son château d'Apremont, avec ses fiefs et arrière-fiefs, 1300; — Agnès, dame d'Apremont, veuve du précédent, vend à Hugues de Bourgogne son douaire : le donjon et la maison forte d'Apremont, avec la moitié du village adjacent, moyennant 30 livrées de terre en rente viagère et le paiement de 120 livres tournoises, 1300; — Hugues de Bourgogne donne, après sa mort, le château d'Apremont et ses biens de Gendrey, Fraisans, Dampierre et la Bretenière, à son neveu Robert, fils d'Othon IV et de Mahaut d'Artois, et, à défaut de cet héritier, à ses sœurs Jeanne et Blanche; à défaut de ces trois héritiers, ces terres reviendront à ses hoirs naturels; il abandonne immédiatement à la comtesse Mahaut le recept du château d'Apremont, 1304; — Étienne de La Charme, châtelain d'Apremont, s'oblige, entre les mains d'Eudes de Liesle, chapelain de Mahaut, à remettre les clefs du château à la comtesse ou à son fils, en cas de décès d'Hugues de Bourgogne, 1306; — Odet de Laubespin, chevalier, de Lyon, et Alix d'Apremont, sa femme, vendent à Hugues de Bourgogne tous leurs droits sur Apremont et Germigney, et même après la mort de leur belle-mère et mère Guillemette, ce qu'elle tenait à titre de douaire à Leffond, près Champlitte, 1309; — quittance de 500 l. estev. donnée par ces vendeurs, 1309; — Hugues de Bourgogne renouvelle la donation d'Apremont en faveur de ses neveu et nièces, Robert, Jeanne et Blanche, 1310; — vidimus donné par Henri de Fondremand, prévôt d'Apremont, d'un mandement de la duchesse de Bourgogne, lui prescrivant de munir de vivres le château d'Apremont occupé par une garnison de gentilshommes, 1346; — marché passé pour la reconstruction du moulin d'Apremont par et au nom de la comtesse Jeanne de Bourgogne, 1349; — don et annulation de don fait par la comtesse Marguerite à son huissier, Huguenin de Rolampont, de terres confisquées à Apremont sur Marguerite de Ville, femme d'Aymonnin d'Échevannes, « pour fourfaiture, » 1365; — vidimus de mandements de Thiébaud de Blamont, gardien du comté, portant : 1° amodiation pour six ans, à raison de 100 florins par an, payables au trésorier de Vesoul, de la terre d'Apremont, dévastée par plusieurs sièges successifs et le passage des Compagnies; 2° la nomination de Richard de Montigny, curé d'Apremont, en qualité de châtelain du lieu; 3° l'ordre donné à ce dernier de réparer le château, 1366; — vidimus du premier de ces mandements, avec copie d'un ordre de Jean de Ray, gardien du comté, prescrivant de maintenir au chiffre de 100 florins la taille des habitants d'Apremont, 1378; — reprises de fief faites à cause d'Apremont au duc Philippe le Hardi : par Henri de Germigney, écuyer, veuf de Guillemette de Ville, 1385; — par Jeanne de Ruffey, dame de Montrichier, pour tous ses droits sur Apremont, Mantoche, etc., 1385; — Isabelle, femme de Jean Pernot, d'Apremont, amodie de Jean Foubert, receveur de Gray et d'Apremont, diverses terres, au prix de 8 s. estev., 1404.

B. 315. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 16 sceaux.

1247-1270. — *Arbois*. Ventes de vignes situées au vignoble d'Arbois : par Gui de « Lymey » et Guillemette, sa femme, au profit d'Aimon « Malliverne, » d'Arbois, 1247; — par Girod, de Chaussin, et Rose, sa femme, à Pierre Le Roux, fils de Milon, de Champerreux, 1250; — par Richard, fils d'Humbert, de Champerreux, au profit du même Pierre Le Roux, 1251; — Hugues de Maumont, chevalier, donne quittance de 1,700 l. à Hugues, duc de Bourgogne, » por la pais que messire Jehanz de Molimont, chevaliers, et li prooz de Arbois firent, » 1254; — ventes de vignes : par Gui de Limey et Guillemette, sa femme, à Étienne dit Du Château, d'Arbois, 1256; — par Guillaume Machens, d'Arbois, prêtre, à Pierre Le Roux, de Champerreux, 1257; — Gui, seigneur d'Augerans, reprend en fief de Jean de Chalon, fils de Jean, comte de Bourgogne, 15 livrées de rente assises sur une maison, des vignes et des champs sis à Arbois, 1263; — ventes de vignes : par Bouvenot, de Pupillin, et Étiennette, sa femme, à Pierre Le Roux, 1263; — par Bardien, de Grozon, « quoquenpeys, » au même acquéreur, 1265; — par Richard, de Poligny, au même, 1267; — par Damiron et Jean dit « Voges, » de Changin, au même, 1268; — ventes d'immeubles et particulièrement de vignes situées à Arbois et aux abords (Changin et Grozon), consenties par divers bourgeois du lieu, au profit de Pierre Le Roux, 1269-1270.

B. 316. (Liasse.) — 36 pièces parchemin, 27 sceaux.

1271-1276. — *Arbois*. Ventes de vignes et de cens sur des vignes faites à Pierre Le Roux, de Champerreux, par Pierre de Grozon, 1271; — par Nicolas d'Arbois dit Du Saugeois; — par Étienne de Changin, — par Jean dit Blondet, de Changin, clerc, 1272; — par Pierre de Molpré, chevalier; — par Vaucher, fils d'Humbert Cyroude; — par Hugues de Changin; — par Vaucher, fils d'Esenger, des Terreaux; — par Renaud, fils d'Étienne d'Arbois, dit de

Peseux ; — par Perrette, fille de Pierre Magny ; — par Adeline, femme d'Étienne Vilain, de Lent, 1273 ; — par Hugues de Thoire ; — Guillaume d'Arbois dit Brun, chevalier, vend à Othenin, fils de Jacques, bailli d'Arbois, dit le Français, une maison située à Arbois « en Monfort et [qui] touche jusqu'à la clooson des murs d'Erbois, » 1273 ; — Pierre d'Arbois, damoiseau, dit Buveur, et Agnès, sa femme, rendent à Boniface et à Benno, lombard d'Asti, les moulins d'Arbois dits du Château, 1273 ; — ventes de vignes faites à Pierre Le Roux par Odet, de Villers-Farlay, 1274 ; — par Juste, fille de Margueron de La Porte ; — par Guillaume, de Grozon, 1275 ; — par Laurence, de Montigny ; — par Pierre dit Bozonnat, de Montigny, et Ermengon, sa femme ; — par Jacques, d'Arbois, dit Amaury, 1276 ; — par Gui, de Pupillin ; — par Gérard et Hugues, de Villers-Farlay ; — Othenin, fils de Jacques, bailli d'Arbois, vend une maison située dans cette ville, à Alix, comtesse de Bourgogne, 1276.

B. 317. (Liasse.) — 33 pièces parchemin, 23 sceaux.

1277-1279. — *Arbois.* Vente d'un cens sur des vignes, faite à Pierre Le Roux, de Champerreux, par Odille, fille de Vauthier Bouchard, et Étienne, son mari, 1277 ; — Philippe de Vienne, seigneur de Mirebel, reprend en fief, de la comtesse Alix, tout son héritage paternel au Val d'Arbois et dans la banlieue de Dole, ainsi qu'à Baverans, 1277 (orig. et vid.) ; — le même vend à la comtesse tous ses droits de propriété sur cet héritage, au prix de 400 l., 1277 (orig. et vid.) ; — le même transporte à la comtesse le fief et hommage dû par Chevrière, veuve de Guillaume de Vaudrey, pour des fiefs situés à Arbois, 1277 (vid.) ; — achats de terres et cens faits par Pierre Le Roux : de Jourdain dit Rondot, de Faramand ; — d'Étienne d'Arbois dit Bacon, écuyer, 1278 ; — de Perrin de Pupillin ; — de Jean Du Moulin et Jornet de Pupillin ; — de Guibourg, veuve d'Étienne de Peseux ; — de Guillemette, veuve de Pierre Belechat, et de Comtesse, sa fille ; — hommage prêté par Chevrière, dame de Vaudrey, à la comtesse Alix, pour les fiefs et arrière-fiefs que celle-ci avait acquis de Philippe de Vienne aux Vaux d'Arbois et de Dole (orig. et vid.) ; — achats de terres par Pierre Le Roux : de Hugues d'Arbois dit « Marcual, » boucher ; — de Girard, fils de Bonon dit Jallon ; — d'Aimé de Nassey dit de La Sauge, 1278 ; — d'Aimon dit Fol ; — de Gérard dit « Oste ; » — de Léger d'Arbois dit « Pipinaz ; » de Besançon de « Crousa ; » — de Vauchier de Montigny, 1279 ; — de Guillaume dit Brun, chevalier ; — d'Odille, femme de Costier dit Bruno, de Mesnay.

B. 318. (Liasse.) — 30 pièces parchemin, 24 sceaux.

1281-1290. — *Arbois.* Ventes de terres ou cens en la châtellenie d'Arbois, consenties en faveur de Pierre Le Roux par : Perrenet et Estevenet, fils de Perrin Pastelet, de Pupillin, 1281 ; — par Humbert Frelant, de Pupillin, et Béatrix, sa femme, par Estevenin Blondeau, de Pupillin, et « Doathe, » sa femme, 1282 ; — Gui de Chilley, chevalier, et Richard, son fils, écuyer, vendent à Baudouin de Salins, chevalier, et à sa femme Henriette, leurs terres d'Arbois et Montigny, au prix de 50 l. estev., 1283 ; — achats de terres par Pierre Le Roux : de Perrin, fils de Bovon de Fontaine, de Pupillin ; — de Barthélemy dit « Abaiges ; » — de Baudouin, chevalier, de Salins, et Henriette, sa femme, 1284 ; — de Chère, fille de Jeunier dit Moutelet, de Grozon, spécifiant que l'acquéreur « doit la tasche a l'eglise Nostre Dame de Grozon, » 1285 ; — de « Flandenon » et Laurent, fils de Robert de Changin, son mari ; Othon IV donne à Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, garantie d'une caution prêtée en sa faveur, auprès des lombards, « des prests (banques) d'Arbois, de Poloigney et de Chissey, » 1287 ; — achats de terres faits par Pierre Le Roux : d'Estevenat dit « Abonois, » de Pupillin ; — d'Estevenin, fils de Guillaume Landez, de Pupillin, et de Pierrette, sa mère ; — vente d'une charge de sergent à Arbois et à Changin, consentie par Othon IV au profit d'Hugues, bâtard d'Arbois, au prix de 40 l. ; — Hugues de Vaudrey, chanoine de Besançon et de Lyon, reprend d'Othon IV et de Mahaut d'Artois tout l'héritage paternel qu'il tenait à Arbois, 1290 ; — Othon IV donne à Mahaut d'Artois, sa femme, deux maisons de pierre, situées l'une à Arbois, près de la boucherie, l'autre à Dole, devant la grande église, 1290.

B. 319. (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 25 sceaux.

1292-1300. — *Arbois.* Achats de terres et cens par Pierre Le Roux, d'Arbois : d'Aymonin dit Saillard et d'Arembert, son fils, de Pupillin, 1292 ; — de Jacquet Du Chemin, de Pupillin, et d'Ermengon, sa femme ; — de Justot, fils de Landri Achenet, de Pupillin ; — d'Emmeline, femme de Vertial Du Temple, d'Arbois, et de Vuillemin, son fils ; — de Baudouin de Salins, chevalier, et Henriette, sa femme ; — d'Huguenin, de Champerreux ; — de Perrenot, fils d'Isabelle La Chenal, de Faramand ; — Hugues, fils de feu Jeannin dit Comte, d'Arbois, et Jeannette, sa femme, donnent à Mahaut d'Artois une rente d'un demi-muid de vin vermeil et une vigne, en reconnaissance « de plussors biens et corteissies, » 1293 ; — autre

don fait à la même comtesse par Guillemette, sœur du précédent; — achats de terre, par Pierre Le Roux : de Renaud et Vuillemin Bertier, 1294; — de Guie, veuve de Justot Marrelier, de Pupillin; — Pascal, fils de Richard, et Hermengon, sa femme, vendent à Huguenin et Acelin un champ au prix de 9 l. 10 s., 1295; — Perrenin et Huguenin de Villette vendent à Pierre Le Roux un cens de trois quartes de froment, au prix de 4 l. estev., 1297; — transaction entre Gui de Vaudrey et Mahaut d'Artois, au sujet des moulins d'Arbois, 1298; — Guillaume dit « Flandenon » et Bonne, sa femme, vendent à Mahaut d'Artois toute la succession de Pierre Le Roux, de Champerreux, moyennant 120 l. tournoises payées comptant, et l'entière exécution des dons et aumônes testamentaires dudit Pierre, août 1300.

B. 320. (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 1 papier, 11 sceaux.

1304-1388. — *Arbois*. Échange de terres à Arbois, entre Benoîte, fille de Renaudet, de Besançon, et Mahaut d'Artois, 1304; — Othon d'Arbois, fils de feu Jacques d'Arbois, bailli de Bourgogne, donne à Mahaut d'Artois et à ses enfants, en souvenir de tous les bons offices de la comtesse Alix et d'Othon IV, sa maison, ses droits et rentes d'Arbois, 1304; — Huguenin de La Grange, d'Arbois, damoiseau, prête hommage lige à Mahaut, 1305; — semblables hommages prêtés : par Estevenin de La Grange, damoiseau, pour son domaine d'Arbois, 1305; — par Huguenin de Thoiria, écuyer, en présence de Renaud, de Gray, prévôt d'Arbois, 1307; — Jean Rubillart, d'Arbois, clerc, amodie du comte de Bourgogne, par l'intermédiaire du lombard Reynon, deux vignes pour 25 s. de cens, 1315; — mandement de la comtesse Marguerite, ordonnant de confisquer toutes les farines moulues hors des moulins banaux d'Arbois, et tous les pains cuits hors des fours de la châtellenie, 1349; — autre mandement de la même, accordant à Gauthier, seigneur de Ray, une rente de 120 l. sur les revenus de la terre d'Arbois, pour acquitter une promesse faite naguère par le feu comte Robert de Flandre au seigneur de Blamont, beau-père de Gauthier, 1351; — copie d'un autre mandement de Marguerite, cédant à Guillaume Du Vernois, écuyer, ancien châtelain de Vadans, une vigne à Arbois, moyennant l'abandon de tous les gages, dont ce dernier réclamait l'arriéré (à l'appui plusieurs quittances ou mandements de gages du châtelain de Vadans, 1363-1368), 1368; — acensement perpétuel d'un emplacement en la halle d'Arbois, ayant six colonnes de façade, fait à Jacques Belissent, de Changin, par la comtesse Marguerite, 1374 (copie); — Vuillemin Marquis, mercier d'Arbois, obtient des conseillers de la comtesse la transformation en cens perpétuel de 12 s. d'une redevance annuelle de 2 livres de poivre qu'il devait au domaine [v. 1376]; — Othenin Le Louvet, tuteur de Guillemette de La Grange, donne quittance à Étienne Vurry, de Poligny, trésorier du comté, des arrérages d'une rente au capital de 200 fr. d'or, constituée au profit de sa pupille, 1378; — mandement du conseil de la comtesse, autorisant Perrenin Du Pont d'Arbois à reconstruire à la Gloriette, sur la rivière de la Cusance, une scierie « a seoier bois, » détruite au moment de l'invasion des Compagnies, par mesure de défense; on accorde une exemption de cens pendant onze ans, et le droit de prendre du bois dans la forêt de Mouchard, pour faciliter la reconstruction de cette usine, 1379; — Aymonet dit Mortuay reprend en fief du Duc une maison à Arbois, des vignes et divers droits à Montigny, 1384; — autre reprise de fief d'une maison, de terres et de vignes, à Arbois, faite par Guyot Du Vernois, écuyer, 1384; — Humbert de La Platière, chevalier, reprend du Duc une maison à Arbois et un pré à Changin; — Jean du Petit-Pas, d'Usier, écuyer, demeurant à Arbois, reprend en fief 6 ouvrées de vigne, 1384; — Aymonet Du Château, d'Arbois, écuyer, reprend en fief des champs et des vignes, 1384; — quittance de 1,000 l., prix du rachat de la rente de 120 fr. constituée sur les revenus d'Arbois, au profit de Gauthier de Ray, et cédée au Duc par Jean d'Étrabonne, chevalier, au nom de son fils Jean, héritier de Guillemette de Ray, sa mère, 1388.

B. 321. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 3 papiers, 5 sceaux.

1397-1536. — *Arbois*. Richard de Grozon, écuyer, reprend en fief du duc Jean une maison et diverses propriétés à Arbois, 1405-1406; — don d'une vigne de 50 ouvrées fait à Guillaume Du Vernois, écuyer, par Jean sans Peur, en reconnaissance de services de guerre, 1405 (vid. et envoi en possession donné par Bon Guichart, bailli d'Aval); — reprises de fief faites au Duc : par Gui d'Usier, écuyer, d'Arbois, 1406; — par Jean, fils d'Othenin Louvet, de Sainte-Anne, écuyer, mari de Guillemette, fille d'Aymar de La Grange, pour une maison située au château du Bourg, 1406 (avec reprise faite en 1441 pour la même maison par Othenin Le Louvet, son fils); — par Perrin de Molpré, écuyer, 1407; — par Jeannette de Chaffois, veuve d'Aymon Moinay, écuyer, 1407; — par Huguenin dit Passequoy, écuyer, demeurant à Montferrand, 1407; — par Hugues de Montconis, écuyer, 1407; — par Jean Du Château, d'Arbois, écuyer, fils d'Aymonet Du Château, 1407 et 1422; — par Jeanne de Vaudrey, femme d'Othenin Le Louvet, 1441; —

par Perrenette, fille de Jean de Quingey, chevalier, 1442; — information faite sur le mode de perception de l'éminage d'Arbois, par ordre de la Chambre des Comptes de Dijon, et sur requête de Henri Arménier, seigneur de Chazoy; d'Othenin Louvet et de Guyot de Vaudrey, écuyers, propriétaires du droit d'éminage, 1461 (à la suite, copie de deux chartes de 1287 et de 1370, relatives à l'éminage d'Arbois); — reprise de fief faite à Marguerite d'Autriche par Louis de Cize, d'Arbois, de la moitié de l'éminage possédé par indivis avec Jean et Guyot de Vaudrey, de la Grange-Saron, et de diverses propriétés au voisinage d'Arbois, 1524; — autre reprise par Guyot de Fallerans, écuyer, seigneur de Grandchamp, 1534; — autre reprise faite à l'Empereur par Nicolas de Lalye, propriétaire conjointement avec Marguerite de Chavirey, sa femme, de deux maisons provenant de Henri et Denis de Chaffois, écuyers, leurs oncles, 1536.

B. 322. (Registre.) — Registre papier de 4 et 134 feuillets.

1460-1471. — *Arbois.* Reconnaissances et terrier de la seigneurie d'Arbois. Table des reconnaissances (par nom de tenancier) (I-IV); — « C'est la declaration des drois, prerogatives, preeminences, aultesses et seignories, maisons, heritaiges et autres drois appartenans a mon très redoubté et souverain seigneur monseigneur le duc et conte de Bourgoingne en la seignorie d'Arbois... sur la deposition de noble Guiot de Vauldrey, escuier (30 ans), Jehan Barthol (53 ans), Jehan Sellier (51), eschevins dud. Arbois, par devant Bernard Noiseux, conseiller et maître des Comptes, commis a faire les terriers en la tresorerie de Dole... et Guiot Michiel de Chissey, clerc notaire; » — mandement général pour les terriers de la trésorerie de Dole, donné par Philippe le Bon, Bruxelles, 19 février 1460; — la justice d'Arbois est au Duc, qui possède « une maison de pierre, ensemble un meix nommé *la Volte de Monseigneur,* et aussi une petite tour quarrée a mettre les prisonniers; » les moulins, le bois de Mouchard, enfin des vignes; — les habitants d'Arbois sont francs « mais n'ont aucunes lettres de franchises, pour ce que toute la ville d'Arbois piéça par plusieurs fois a esté brulée; »— tarif des droits perçus sur la vente des marchandises et sur les gens de métier; — censes dues : par Amiot et Jean de La Sarre, pour les scierie, battoir à noix et foule à drap, établis sur la Gloriette; — par Jean Bontemps, pour foule à drap sur la Cusance; — par Girard de Cize, licencié en droit, pour un petit curtil voisin du chemin de la « confrarie du Saint-Esperit; » — dîmes de blé et de vin; — cens et redevances des habitants de Changin, Mesnay, Montigny, Pupillin et Villette, membres de la seigneurie; — hommages et taxes des étrangers admis à Arbois; — taxe des tonneliers. — Droits et dépendances de la seigneurie de la Châtelaine : le Duc y possède « ung chastel et forteresse qui a bien besoing de reparacion, ouquel les habitans de la Chastellainne et des Planches ont accoustumé de tenir retrait; » il y a justice, châtelain, maire et sergent; — censes de la Châtelaine. (Copie des reconnaissances originales déposées à la Chambre des Comptes de Dijon, faite en 1471.)

B. 323. (Registre.) — Registre papier de 2 et 150 feuillets.

1460-1487. — *Arbois.* Reconnaissances de la seigneurie faites par ordre de Philippe le Bon. Copie faite en 1487 (double du précédent, ne comprenant pas les reconnaissances de la Châtelaine).

B. 324. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 3 papier, 4 sceaux.

1311-1505. — *Augerans.* Eudes de Thoraise reprend en fief d'Hugues de Bourgogne ses fiefs d'Auxon-le-Chemin (Auxon-Dessus), d'Augerans et la Motte de Belmont, 1311; — Eudes IV, duc de Bourgogne, reconnaît que Guillaume de Montbozon, écuyer, son valet, a repris de lui 20 l. de rente sur le péage d'Augerans, 1331 (vid.); — Guillaume de Montbozon, chevalier, reprend du Duc 30 l. de rente (en plus des précédentes) sur le péage d'Augerans (2 orig. et 2 vid.); — Marie de Montrichier, veuve de Thiébaud de Montbozon, écuyer, reprend en fief, au nom de sa fille Marguerite, 50 l. de rente sur le péage, 1309; — mandement de Jean de Ray envoyant en possession de cette rente Marie de Montrichier, 1369; — reprise de fief de terres à Augerans, faite à la comtesse Marguerite par Jean d'Augerans, écuyer, 1372; — dénombrement donné par le même, 1372; — Philibert et Renard de Brussey, écuyers, reprennent en fief de Guillaume, bâtard de Poitiers, bailli du comté, la rente de 50 l. sur le péage qu'ils tenaient comme maris de Marie de Montrichier et de Marguerite de Montbozon, sa fille, 1377; — Philibert et Renard de Brussey, écuyers, donnent quittance de 50 francs, arrérages pour 1379 de leur rente sur Augerans, à Huguenin Merceret, trésorier du comté, 1379; — reprise de fief (avec dénombrement) faite à Jean sans Peur par Huguenin d'Augerans, écuyer, 1407; — procès devant le bailliage d'Aval entre Huguenin Marcilly, de Pontarlier, amodiateur du péage d'Augerans, et Claude Gravelle, de Jougne [v. 1410]; — mandement de Jean sans Peur interdisant aux marchands français de passer directement leurs marchandises de Saint-Jean-de-Losne à Saint-Claude, en évitant le péage d'Augerans, et en transportant leurs ballots au moyen de mulets, par les sentiers de la montagne, 1410; — vidimus et publication de ce mande-

ment par Gui Arménier, bailli d'Aval, 1412; — copie de l'amodiation de tous les péages de la Saône, y compris ceux d'Augerans, de Pontarlier et de Saint-Jean-de-Losne, faite à Marc Guidechon, marchand de Bruges, par Philippe le Bon, au prix de 1,200 fr. par an, 1424; — pièces relatives au renouvellement et à l'exécution de ce marché, 1425-1451; — copie de mandement de Marguerite d'Autriche ordonnant le rétablissement des péages d'Augerans, la Loye, Salins, Pontarlier et Jougne, en leur rigueur primitive, à requête du prince et de la princesse d'Orange et de son procureur général au comté de Bourgogne, attendu que les marchands de France évitaient le passage d'Augerans et gagnaient directement les montagnes du Jura, par les défilés de Saint-Claude, depuis le passage de Saint-Jean-de-Losne, 1503; — copie de l'exécution de ce mandement et de la destruction, au moyen de tranchées et d'abatis, des chemins fréquentés dans le Grandvaux et terre de Saint-Claude par les marchands étrangers, exécutée par Jean Vuilleret, de Cesancey, huissier du parlement de Dole, 1505.

B. 325. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 1 papier, 7 sceaux.

1270-1528. — *Authoison.* Point de Sorans, chevalier, vend à Othon IV tout ce qu'il tenait personnellement ou du chef de sa femme, feu Agnès, et de ses enfants, à Authoison, pour la somme de 100 l. estev. à lui payée par Pierre Tarterin, bailli en Bourgogne, 1283 (orig. et vid.); — Henri de Colombe, écuyer, fils de Renaud, chevalier, vend à Hugues de Bourgogne deux maignies d'hommes, avec leurs meix, à Authoison, pour 100 s. estevenants, 1296; — hommage lige prêté à Hugues de Bourgogne par Jean, maire d'Authoison, 1328; — reprise de fief d'un domaine et d'une tour à Authoison, par Simon d'Apremont, écuyer, 1385. — *Auxon-lez-Vesoul.* Fromond de Colombier, écuyer, fils de feu Vion de Traves, chevalier, vend à Héloïse, vicomtesse de Vesoul, le quart du meix de Thierriet d'Auxon, 1270; — autre vente de terres par le même à la même vicomtesse, 1276; — reprise de fief faite au Duc par Perrin de Bougnon, écuyer, pour divers domaines à Auxon, 1385; — autre reprise faite au Duc, pour terres à Auxon, par Henri l'Aciéré, de Faverney, écuyer, 1407; — mandement de Philippe le Bon autorisant Guillaume, de Vesoul, non noble, à tenir un cens féodal à Auxon, acheté par lui de Richard de Bougnon, 1432 (avec mandement de la Chambre des Comptes); — Jean Galandot, écuyer, reprend en fief du Duc un domaine à Auxon, Gressoux et Provenchères, 1442; — copie de mandement de Marguerite d'Autriche envoyant en possession de son fief d'Auxon Jeanne Terrier, veuve d'Antoine Sonnet, qui lui avait prêté hommage, 1528. — *Auxon-Dessus.* Marché conclu entre Gui d'Amange, bailli d'Amont, Jean Sardon, son lieutenant, Jean Benoît, trésorier de Vesoul, et Jean Thomassin, procureur d'Amont, d'une part, et Othenin Maret, tuilier, originaire de la Roche-sur-l'Ognon, par lequel ce dernier acense à perpétuité un terrain à Auxon-sous-Châtillon, pour y construire une tuilerie et un fourneau, à charge de redevance annuelle de 3,000 tuiles plates, 300 carrons et 3 queues de chaux, au profit du trésor ducal, 1425.

B. 326. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 2 papier, 3 sceaux.

1257-1532. — *La Barre-lez-Orchamps.* Richard de Monnet, seigneur de Montsaugeon, certifie qu'à sa requête la comtesse Alix a promis à Henri de Montferrand de lui garantir la possession de La Barre, engagé à ce dernier par le sire de Monnet, 1257; — Henri d'Étalans, citoyen de Besançon, prête hommage à Jean de Chalon-Auxerre pour le quart du fief de la Barre, 1276; — Aymonin de Rans, seigneur de « Regnanes » (Raynans?), et Béatrix d'Arc, sa femme, reprennent d'Hugues de Bourgogne le fief de feu Gui de La Barre, et le fief d'Isabelle, femme de Jean de Bucey, mouvant d'Apremont, 1309; — mandement de la comtesse Marguerite vidimant et approuvant le don de 4 maignies d'hommes à La Barre, fait par Tristan de Chalon à Hugues de Salins, seigneur de Rans, en 1364, 1378; — Louis de Joux, seigneur de Naisey, reprend en fief du Duc son domaine de la Barre, 1384; — dénombrement de la seigneurie de La Barre remis à Pierre Vauchier, gardien des archives de Grimont, par Pierre Beugre, lieutenant du bailli de Dole, qui avait acquis cette terre de Jean Gaillard, écuyer, 1530; — reprise de fief de La Barre, mouvant de Rochefort, faite à l'Empereur par le même, 1532. — *Barretaine.* Reprise de fief d'un domaine à Barretaine par Guillaume d'Ivory, écuyer, 1384; — reconnaissance d'une cense de 20 d. est. faite au profit du Duc à la personne de Jean Chouzat, trésorier de Dole, par Aymonin Fobert de Barretaine, 1400; — hommage prêté par Pierre de Nancuise, écuyer, au duc Jean sans Peur, pour domaines à Barretaine et Champvaux, 1409; — reprise de fief pour domaine à Barretaine, par Guillaume d'Ivory, écuyer, 1425; — dénombrement et reprise de fief par Jean Carondelet, écuyer, pour le même domaine qu'il tenait de Henri d'Ivory, 1532; — procuration donnée par Jean Carondelet à Jean, son fils, chanoine de Dole, et à Georges de La Baume, pour faire, en son nom, cette reprise de fief au gouverneur de Bourgogne, 1532.

B. 327. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 12 sceaux.

1257-1491. — *Baume-les-Dames.* Othe de Bavans et Jeannette, sa femme, cèdent la moitié de la mairie de Baume à Hugues et Alix, comtes palatins, au prix de 60 l. estev., 1257 ; — mandement de dépenses faites à Baume par Guillaume d'Antully, bailli du comté, escorté de huit hommes d'armes, et levant une aide de nouvelles acquisitions, à Baume et Clerval, 1357 ; — le duc Philippe de Rouvres, apprenant l'entrée des Compagnies au comté, ordonne à Jean de Cusance de munir « de capitainnes, gens d'armes et autres choses » les châteaux de Baume, Clerval, Montbozon et Châtillon-le-Duc, 1360 ; — Thiébaud de Neuchâtel reprend en fief d'Eudes IV, à la personne de Foulque de Vellefrey, bailli du comté, les château et bourg de l'Isle, la châtellenie de Blamont, la conduite du chemin de Pontcharrot à Palante, le fief de la Roche-sur-le-Doubs, les fiefs de Soye, Dampierre-sur-le-Doubs, Rans et Montbarrey, 30 l. de rente sur la saunerie de Salins, et 150 livrées de terre à Appenans, Mancenans et Uzelle ; il renonce, en faveur du Duc, « à la viez comté de Baumes, » aux gardes de Lieucroissant et de Lanthenans, 17 août 1362 (vid.) ; — ordre de la comtesse Marguerite prescrivant à Jean de Cusance, « bailli en Bourgogne, » de mettre garnison à Baume et à Chariez, aux frais des habitants, pour doute des Compagnies, 1364 ; — Étienne de Montbéliard, acquéreur, au prix de 4,000 florins d'or, de la terre et châtellenie de Baume, consent à céder à la Comtesse le droit de rachat de cette terre, 1366 ; — la comtesse Marguerite affecte, sur les revenus de la prévôté de Baume, 100 l. de rente pour prêt de 1,000 fr. qu'Étienne de Montbéliard lui avait fait, pour le départ des Compagnies de Pesmes et de Longwy, 1369 (avec ratification par Philippe le Hardi, 1376) ; — quittance de réparations faites à la tour d'entrée, au pont-levis, à la grosse tour et au « cheffaul derrière, » enfin à la grande salle du château de Baume, par Vuillemin de Branne, charpentier, « la coiffe [du donjon] estoit en grant peril de cheoir, » 1371 ; — copie d'un mandement de Guillaume, bâtard de Poitiers, bailli du comté, réduisant de moitié les tailles de Baume, sur la requête et vu l'extrême misère des habitants, 1373 (avec mandement approbatif et exécutoire de la Chambre des Comptes, adressé au trésorier de Vesoul) ; — Pierre de Cly, chevalier, seigneur de Rochedor, reprend en fief du duc Philippe le Hardi le château de Baume et 300 florins de rente sur les tailles de Baume et de Montbozon, 1385 ; — Étienne de Montbéliard donne quittance de la rente de 100 l., mentionnée plus haut, dont le capital de 1,000 l. venait d'être remboursé par Philippe le Hardi, 1393 ; — reprise de fief, par Jean de Cly, faite à Jean sans Peur, pour 100 florins de rente, sur les revenus de Baume et de Montbozon, et le château de Baume cédé en retour de Valempoulières à Pierre de Cly, son père, contre rachat de 1,000 florins d'or, 1411 ; — Philippe Pot, sénéchal de Bourgogne, seigneur de la Roche-Nolay, déclare qu'il a reçu, au nom du Roi, l'hommage de Thiébaud de Verchamp, prêté pour le château de Baume, et 100 florins de rente, au nom d'Antoine, fils de Louis d'Amance, écuyer, 1491 ; — reprise de fief des mêmes château et rente, faite au Roi par Henriette de Belvoir, veuve de Louis d'Amance, seigneur de Laissey, et mère tutrice d'Antoine d'Amance, 1491.

B. 328. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 4 papier, 8 sceaux.

1253-1409. — *Besançon.* Association conclue entre Jean, comte de Bourgogne, et Hugues et Alix, comtes palatins, son fils et sa bru, pour tirer profit de la cession de tous les droits de l'empire sur Besançon et Lausanne, faite par Guillaume de Hollande au comte Jean, moyennant le prix de 10,000 marcs d'argent, 1253 (orig. de deux textes distincts) ; — traités réciproques, conclus entre les citoyens de Besançon et Othon IV, par lesquels les citoyens, acceptant l'alliance du comte, promettent de le recevoir dans leur ville avec 200 hommes d'armes, et de lui prêter le secours de leurs armes pour faire lever tout siège posé devant ses châteaux du comté de Bourgogne ; Othon IV s'engage à sauvegarder partout les intérêts des Bisontins et à marcher à leur aide, chaque fois qu'il en sera requis, 1279 ; — hommage lige prêté à Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, par Huguenin dit Roland, bourgeois de Besançon, 1282 ; — Perrin, fils de Frédéric de Berne, bourgeois de Besançon, prête hommage à Hugues de Bourgogne, en reconnaissance d'un don de 30 l. estev., 1293 ; — Mahaut, comtesse de Bourgogne, en son nom comme en celui de Robert, son fils, conclut avec les Bisontins un traité d'alliance offensive et défensive et les prend sous sa garde ; ces derniers s'obligent à les recevoir dans leurs murs avec 100 hommes d'armes, 1305 ; — renouvellement d'alliance avec les citoyens de Besançon par Philippe de Rouvres et Jeanne de Boulogne ; les deux parties s'obligent à un concours armé que les Bisontins, reconnaissants de la sauvegarde ducale, prêteront, le cas échéant, durant un mois, dans tout le comté de Bourgogne, de Montbéliard à Lons-le-Saunier, et de la Saône au château de Joux, 1357 (copie) ; — mandement de Philippe de Rouvres prescrivant au bailli d'Amont et au châtelain de La Perrière d'escorter avec 10 hommes d'armes l'ambassade bisontine se rendant à Dijon pour « une journée, » 1357 ; — mandement

du même accordant 20 l. de gages à Étienne de Dole, son procureur à Besançon, 1358 ; — lettre non datée des bourgeois de Besançon, adressée à Ancel de Salins, conseiller de la comtesse Marguerite, pour refuser provisoirement certaine chose [sans doute leur contribution pour le départ des Compagnies] avant l'avis de M. de Chalon [v. 1370] ; — quittances de 10 l. estev. de gages, donnée à Étienne Vincent et Odon Flamand, héritiers du trésorier Thiébaud Vincent, qui les payaient au nom de la comtesse Marguerite, par Jean de Chassagne, procureur de cette dernière à Besançon, 1380 ; — renouvellement du traité de garde avec Besançon, conclu par Philippe le Hardi, 1386 (vid.) ; — Jean sans Peur cède à Jean de Roulans, crevoisier de Besançon, un désert de vignes dépendant de la régalie « aux Vergers, *alias* aux Crays Rogeux, » 1409 ; — négociation au sujet des projets de transformation et d'annexion de la ville de Besançon au duché de Bourgogne conçus par Jean sans Peur, 1409.

B. 329. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 6 papier, 3 sceaux.

1410-1534. — *Besançon*. Donation par l'empereur Wenceslas, au duc Jean sans Peur, du fief de Besançon, 1410 (copie) ; Wenceslas déclare, par diplôme spécial, qu'en concédant au Duc la ville de Besançon pour y transporter le Parlement, jusque-là placé à Dole, il n'entend nullement réserver à l'Empire, suzerain de la cité, la moindre suprématie sur les arrêts souverains de ce parlement, qui ne pourront être déférés en appel à la cour impériale, 1410 ; — discussion des articles du traité à intervenir entre le Duc et les Bisontins, par les recteurs et gouverneurs de la ville d'une part, Hugues Morel, doyen de la Sainte Chapelle de Dijon, Richard de Chancey, maître des requêtes, et Jean Chouzat, conseillers de Bourgogne, 1410 ; — requêtes des Bisontins au Duc au sujet du futur traité de garde, rappelant qu'au nom de Jean sans Peur, le comte de Charolais est venu prendre possession de la garde de Besançon avec M. de Courtivron et Girard de Bourbon, et qu'il a juré de maintenir les anciens pactes d'alliance que les citoyens de Besançon désirent voir maintenus dans leur intégrité, 1410 ; — Jean sans Peur crée à Besançon une Chambre du conseil et une Chancellerie destinée à remplacer la Chancellerie de gardienneté établie jusqu'alors à Châtillon-le-Duc, 1412 (orig. et 2 copies) ; — conflit de juridiction entre les officiers du Duc et Louis de Chalon, vicaire impérial à Besançon, 1422 ; — les Bisontins donnent quittance à Philippe le Bon de la création d'une Chambre du conseil et d'une Chancellerie décrétées dans leur ville par Jean sans Peur, mais qui n'y avaient jamais fonctionné, 1422 ; — « doléances et plainctes faites « au duc et comte de Bourgoingne, gardien [de Besançon], par les gouverneurs et citoiens, a l'encontre de Jehan Boisot, Questain de Villetorte, vigneron, d'Anthoine Perradier, notaire, Estevenin Annel, poutier de cuyvre, gens seditieux » ; récits d'élection des gouverneurs ; de séditions mues sous couleur de suppression des gabelles, à l'avantage du populaire ; on tend les chaînes, on allume des feux de nuit ; arrestation du président de Bourgogne par 2 à 3,000 personnes, en partie « armez et ambastonnez ; » les révoltés placent des canons et « veuglaires » au débouché des rues, et entassent des pierres pour la défense de certaines maisons ; on emprisonne le secrétaire de la ville dans une fosse pour lui extorquer les secrets des gouverneurs ; les citoyens paisibles requièrent le Duc de venir à leur secours et de s'employer auprès du pape pour lui notifier qu'ils s'occupent de régler la taxe de Bregille (c'est-à-dire l'indemnité due à l'archevêque pour destruction de son château) [1450] (copie) ; — traité de garde et d'alliance conclu entre Philippe le Bon et les Bisontins, par l'entremise du maréchal de Bourgogne, Thiébaud de Neuchâtel, et sous la pression des circonstances qui précèdent, 1451 ; — institution, par le même, de Jean Ponsot comme procureur général ducal en la cité de Besançon, 1451 ; — traité d'association entre Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, comte de Bourgogne, et la ville de Besançon, renouvelé sur les bases anciennes, 1504 ; — renouvellement du traité de garde de 1504 par Charles-Quint et les gouverneurs de Besançon, 1534 ; — vidimus et approbation par les gouverneurs de Besançon dont les noms suivent : Jacques Jouffroy, seigneur de Marchaux, Simon Gauthiot, seigneur d'Ancier, Adrien Jouffroy, seigneur de Gonsans, Pierre Pillot, seigneur de Chenecey, Pancrace de Chaffois, Claude Grenier, écuyers, Pierre Nardin, Denis d'Anvers, Nicolas Boncompain et Étienne Montrivel, du traité d'association et de garde renouvelé à Tolède, le 4 mai 1534, par Charles-Quint, d'après celui signé à Bruxelles, le 26 juin 1504, par Philippe le Beau, 1534.

B. 330. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 7 sceaux.

1258-1445. — *Blandans*. Comtesse et Barthélemy, fils de feu Estevenin de Blandans, vendent au duc Philippe de Rouvres leurs droits sur un cellier dans la tour de Blandans, pour 25 l. estev., 1357 ; — acensement d'une terre appelée « les tâches de Champaigne, » sur le territoire de Bréry, mouvant de la seigneurie de Blandans, consenti au nom du Duc, par ses conseillers, au profit de Claude de Vautravers, écuyer, moyennant un cens annuel de 5 quartaux 1 quarteron de blé, 1445 ; — *Bolandoz*. Guyon dit Millet de Bolandoz, acense auprès de Guillaume de La Chas-

sagne, receveur d'Ornans, un chazal sis à Bolandoz, moyennant un cens de 2 sous et demi, 1401 ; — Bonne de Salins, fille d'Othe de Salins, seigneur d'Aresche, et femme d'Aimé de La Serrée, écuyer, reprend en fief du Duc, outre plusieurs rentes sur la saunerie de Salins, le tiers du domaine de Bolandoz, acquis par son père, de Pierre de Montsaugeon et d'Agnès de Poligny, 1421 ; — reprise d'un second tiers de Bolandoz et de diverses rentes de saunerie, par Ancel de La Serrée, écuyer, fils de Nicolas et d'Isabelle de Salins, sœur de Bonne, qui précède, 1422 ; — procuration donnée par Bonne de Salins à Pierre Viret, curé d'Aresche, pour faire en son nom les reprises et dénombrements de son domaine de Bolandoz, 1422 ; — *Bracon*. Hugonet, fils « dan Wiet dit Fèvre, » bourgeois de Salins, homme lige de Jean, comte de Bourgogne, et d'Isabelle sa femme, prête serment de châtelain de Bracon et s'oblige à défendre le château et à ne le remettre qu'à la personne ou sur l'ordre de ses maîtres, 1253 ; — Jean, comte de Bourgogne, mande à Hugonet, son châtelain, de remettre le château de Bracon, aussitôt après sa mort, à son fils le comte Hugues, 1261 (vid.) ; — renouvellement du même ordre (ajoutant au nom du comte Hugues celui de sa femme Alix), 1264 (vid.) ; — nomination de Baudouin comme châtelain de Bracon, par le comte Jean, qui lui renouvelle la consigne donnée à son prédécesseur, 1264 ; — Jean Le Chassignet, fils de Marguerite, dame de La Chassagne, nommé châtelain de Bracon par Othon IV, s'engage, après la mort de ce dernier, à remettre le château à la comtesse Alix, ou à défaut à Fromond de Montferrand, Eudes de Poligny ou Jean de Lorraine ; en cas d'absence, Jean Le Chassignet sera suppléé par un lieutenant, Simon Baudoin, 1276 ; — Guiolet, fils de Douce de Bracon, reçoit du comte l'usufruit d'immeubles situés à Bracon, provenant de la succession de Jeannin, bâtard de Maure, sa tante, 1293 (vid.) ; — Étienne de Chenecey, lieutenant de Jean de Vergy, châtelain de Bracon, cède une étable située au château de Bracon, entre la porte de chêne et celle de fer, à Étienne Boudet, de Bracon, moyennant un cens de 2 sous 6 d., 1412 ; — Renaud Barradol, d'Ivory, et Martine, femme de Nicolas Aubry, de la Châtelaine, reconnaissent devoir 2 sous 6 d. de cens au Duc, pour terres à Bracon, 1444 ; — *Brères*. Poinsard de Rans, chevalier, Alix, sa femme, Odin, son fils, et « Elissans, » sa bru, vendent à Mahaut d'Artois tout ce qu'ils possédaient entre Chay et Quingey, Montfort et Mesnay, sur la rivière de la Loue, c'est-à-dire les villes et territoires « des Grandes et Petites Bruyères » (Brères), au prix de 460 l. tournoises, payées comptant, 1300 ; — Renaud de Poupet, châtelain [de Chay], vend à la même comtesse 5 émines de blé de cens sur les moulins de Brères, près le château de Chay, au prix de 60 s., 1303.

B. 331. (Registre.) — Registre papier de 33 feuillets.

1471. — *Brères*. « Declaracion des meix, maisons et heritaiges sur lesquelx sont deues a monseignour le Duc et conte de Bourgoingne, aux lieux des Grandes et Petites Bruières, en la chastellenie de Quingey, neufz livres de taille de XVII s. VI d. le franc, » faite devant Pierre Gorre, notaire de la chancellerie du duché, commis par la Chambre des Comptes de Dijon, le 3 octobre 1471 ; — limites du « finage » de Brères ; — commission donnée à Pierre Gorre pour dresser acte des reconnaissances de Brères, 1471 ; — tenanciers des meix : Girard Petithuguenin, Girard Jacquin, Humbert Fourquet, Ferry Boudran d'Arbois, Alix, veuve d'Odot Garson, Jean de Vergy, seigneur de Montrichier, les hoirs de Jean Jacquin, Odot Moussardet, Renaud et Étienne de Goux ; — Guillaume de Poupet, chevalier, seigneur de La Chaux, tient à Brères-Dessous « une belle maison de pierre a plusieurs cheminées et le treul a côté. »

B. 332. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 2 papier, 4 sceaux.

1254-1535. — *Brevans*. Othenin de Gevrey, fils de feu Huguenin de Gevrey, reprend en fief de Mahaut d'Artois le fief de Brevans-dessus-Dole, 1306 ; — Nicolas de Grammont, prêtre, seigneur de Brevans, donne procuration à Henri Ormancey, Pierre Fruot, Jacques Fromageot, Jean de Saint-Moris, Anatoile Poly, Guillaume de Remilly, seigneur de Mantoche, Antoine Carondelet, écuyer, pour gérer ses affaires, et, en particulier, reprendre en fief de l'Empereur la seigneurie de Brevans, 1532 ; — déclaration de reprise de fief de la seigneurie de Brevans, donnée par Nicolas de Grammont au mandataire de l'Empereur, 1535. — *Buvilly*. Barthélemy Glannet, receveur de Poligny, acense pour 13 d. estev. deux pièces de terre à Buvilly à Guillaume et Claude Chevillard, 1517. — *Cendrey*. Hugues de Choie, citoyen de Besançon, devient homme lige des comtes Hugues et Alix pour 10 l. estev. de rente sur le gîte de Cendrey, 1254 (orig. et vid.) ; — Jean de Sauvagney, abbé de Saint-Paul, concède à Philippe de Rouvres le droit de rachat de 30 l. de rente sur les gîtes de Cendrey et d'Authoison, au prix de 800 florins de Florence, valant 600 l. estev. cédées par le Duc à l'abbaye Saint-Paul de Besançon, 1360. — *Chamole*. Simonin de Montmirey, damoiseau, reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, son domaine de Chamole (« Chamoal »),

sauve la féauté de Jean de Chalon-Arlay, de Pierre de Joinville, seigneur de Marnay, et du sire de Pesmes, 1300. — *Champvans-lez-Dole*. Martel, seigneur de Mailley, reprend en fief de la comtesse Alix son fief de Champvans-lez-Dole, 1254 (orig. et vid.); — Perrenin de Foucherans, écuyer, vend à la même son droit sur la Motte de Champvans, pour 100 l. estev., et reprend d'elle son fief de la maison de « Blene, » 1278 (orig. et vid.); — hommages prêtés à Philippe le Hardi et à Jean sans Peur, par Jean de Champvans, écuyer, pour ses domaines de Champvans et Rochefort, 1385 et 1406; — Jeanne d'Oiselay, dame de Bonnencontre, reprend du Duc, à la personne du bailli d'Aval, Jean de Champdivers, ses domaines de Champvans et Sampans, 1407.

B. 333. (Liasse.) — 24 pièces parchemin, 1 papier, 15 sceaux.

1288-1534. — *Changin*. Aymonet, prévôt d'Arbois, et Guyot de Pupillin, procureur du Comte, assistés de Girard, curé de Changin, échangent, avec l'abbaye Saint-Paul, diverses pièces de vignes ou de champs à Changin, 1288; — Étiennette Du Vernois, veuve d'Aymonet Du Château, d'Arbois, écuyer, reprend en fief du Duc, au nom de ses enfants, leurs domaines de Changin et de Mesnay, 1408; — mandement de Philippe le Bon autorisant les habitants de Changin à déplacer leur four banal, 1430; — Michel de Saint-Moris, de Salins, écuyer, reprend en fief du Duc la tour de Changin et ses dépendances, 1533. — *Chariez*. Guillaume de Maisières, écuyer, vend à Mahaut d'Artois 90 livrées de terre appartenant à lui et à sa femme, à Chariez et Vaivre, du consentement d'Othon IV, Paris, 1295; — Régnier de Chariez, chevalier, vend à la comtesse Mahaut son droit sur le fief ci-dessus, et lui prête hommage, moyennant le paiement de 35 l. estev., 1296; — le même vend à Mahaut le moulin de Chariez pour 47 l., 1298; — Guillaume, écuyer, fils de feu Hugues de Chariez, chevalier, échange avec Mahaut diverses propriétés à Chariez, 1301; — Régnier de Chariez et Alix, sa femme, cèdent à la même, pour 60 l., la moitié d'un moulin sous Chariez, 1301; — Perrenot, fils de Girard Jean, de Chariez, échange avec Jean, seigneur de Faucogney, la moitié d'une pêcherie du Drugeon contre deux vignes à Chariez, 1313; — reprises de fief de divers domaines à Chariez faites au comte de Bourgogne : par Girard de Chariez, écuyer, 1316; — par Jean d'Augicourt, fils de Henri d'Augicourt, écuyer, 1316; — reprise de fief générale faite à Dole par Girard de Chariez, Othenin de Velleguindry, Alix de Bauffremont, dame de Flagey, Jean dit Banet, fils de Guillaume La Bane, d'Oiselay, Simon de Gevigney, Henri de Vergy, Clémence d'Oiselay, dame de Bourguignon, Simonin de Dole, Hugues de Champvans, Odot de Chantrans, etc., pour différents domaines tenus dans le comté de Bourgogne à Chariez, Auxon, Charmoille, Chantrans, Ornans, etc., 1316; — Gui de Vy, chevalier, bailli du comté, mande à Othe de Vaites et à M. de Montaigu, chargés de lever l'aide de nouvelle chevalerie de Philippe le Hardi, de réduire la quote-part imposée aux habitants de Chariez, ou du moins de leur accorder les délais nécessaires, 1342; — quittance de décharge donnée à ce sujet par les habitants de Chariez, 1343; — la comtesse Marguerite mande aux gens des Comptes que Thiébaud Vincent, de Poligny, a payé, pour le rachat de Chariez, 2,866 florins à Thiébaud de Neuchâtel, 1374; — vidimus d'un don de 100 l. est. fait par la même à Guillaume, bâtard de Poitiers, bailli du comté, sur les dîmes de vin de Chariez, au rachat de 1,000 l., 1374; — reprises de fiefs à Chariez faites à Philippe le Hardi : par Jacques de Vellefaux, pour la grosse tour du château et ses dépendances, 1385; — par Béatrix de Mailley, femme de Martel de Sancey, 1385; — par Jacques de Cussey, écuyer, 1385; — Jean de Neuchâtel accepte un paiement de 4,000 l., à valoir sur 7,000 l. à lui dues par Jean sans Peur, 240 l. de revenu sur la terre de Chariez et Montigny, fors les moulins et les bois, 1415; — dénombrement donné à l'Empereur par Claude de Chailly, écuyer, pour domaine à Chariez, 1534.

B. 334. (Registre.) — Registre papier de 27 feuillets (ce volume, écrit sur papier de chiffe du premier quart du XIVe siècle, a une reliure de bois couverte en basane gaufrée, avec compartiments, rosace et bordures, jadis décorée sur chaque plat de 5 cabochons de cuivre, dont 1 seul subsiste).

1252-1286. — *Châteaubelin*. Cartulaire ou livre des fiefs de Châteaubelin, centre des domaines de la maison de Chalon-Auxerre, au bailliage d'Aval. Hugues, duc de Bourgogne, reconnaît que Jean de Chalon, comte de Bourgogne, Isabelle de Courtenay, sa femme, et Jean, son fils aîné, ont repris de lui et d'Odet, son fils, seigneur de Bourbon, en fief lige, les fiefs de Château-Chalon, Souvans, Chaussin, Poupet, les Clées, Montfort, Chay, Mâcon, le fief de La Marche en Bresse, l'Essart, les bois de Saint-Germain, et qu'il a accru cet hommage des fiefs de Sainte-Anne, Rennes et Châteaubelin, 1252 (n° 1); — Henri de Pagny, seigneur de Sainte-Croix, reprend en fief du comte Jean et d'Isabelle de Courtenay 100 l. est. de terres assises « a la Racenouse delez Mervenz, » 1255 (n° 3); — Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, prête hommage lige à Jean de Chalon-Rochefort, pour le château de Vernantois et 100 l. de terre à Mervant, 1255 (n° 4); — le même s'oblige à défendre contre tous le seigneur de Rochefort, sauf

contre les comtes de Vienne, de Chalon, le duc de Bourgogne, les rois d'Angleterre et de Navarre, et à le recevoir comme suzerain dans tous ses châteaux, 1265 (n° 5) ; — Richard de Montbéliard, seigneur de Montfort, prête hommage à Jean de Chalon-Rochefort pour ses terres de Montfort, Ronchaux et Château-Maillot, outre 200 l. de de rente à Salins ; en retour de cet hommage, son suzerain lui abandonne un homme à Rochefort et 100 l. de terre qu'il promet de lui assigner ultérieurement, 1266 (n° 7) ; — reprises de fief faites au même : par Henri de Vignes, écuyer, et Blonde, sa femme, pour leur terre de Vertamboz, 1268 (n° 28) ; — par Guillaume de Varey, damoiseau, pour des meix à Sancia, paroisse de Chambéria, 1271 (n° 24) ; — Robert, duc de Bourgogne, donne en accroissement de fief à Jean de Chalon-Rochefort le fief de La Chassagne, tenu par le seigneur de Neublans, 1273 (n° 2) ; — en présence de plusieurs chevaliers et écuyers, Jean de Bornay reprend de Jean de Chalon-Rochefort son château de Bornay, rendable et receptable à merci, 1275 (n° 13) ; — Pierre de Dramelay, seigneur de Valfin, reprend du prieur de Gigny les château et village de Valfin, 1280 (daté à tort de 1208 dans le Cartulaire (n° 6) ; — Jean de Vienne, seigneur de Mirebel, damoiseau, abandonne à Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, le fief de Monnet, et lui prête hommage lige, 1284 (n°s 11 et 12) ; — reprises de fief faites à Jean de Chalon-Auxerre : par Gui de Trenal, pour divers meix sur le territoire de Chavéria, 1285 (n° 25) ; — par Guillemin de Saint-Amour, pour les bourg et ville de ce nom, 1285 (n° 16) ; — association conclue pour la défense et l'offensive entre Guillaume, abbé de Saint-Oyan de Joux, Nicolas, prieur de Neuville, et Jean de Chalon-Auxerre, 1286 (n° 22) ; — reprises de fief : par Jeanne, dame d'Antigny et Chagny, veuve de Thierry de Montbéliard, pour le château de Montfort, 1288 (n° 8) ; — la même dame déclare que Jean de Chalon-Auxerre lui a restitué le château de Montfort, jadis engagé par son mari comme caution d'un emprunt de 1,000 l. estev. remboursé depuis par sa veuve ; celle-ci spécifie que Richard, son fils, reprendra ultérieurement une moitié du château, et que l'autre moitié lui restera pour douaire « selon la costume de Borgoigne, » 1288 (n° 9) ; — hommage lige prêté par Eudes de Neublans, clerc, à Jean de Chalon-Auxerre, pour la terre de Rye et ses dépendances, 1287 (n° 21) : — Marguerite, veuve de Jacquet de Pelapucin, vend à Jean de Chalon-Auxerre ses droits sur Dampierre et Savigny, pour 160 l. estev., 1293 (n° 23) ; — Humbert et Guyot de Bornay, fils de feu Jean, seigneur de Bornay, reprennent du même Jean de Chalon leur château de Bornay, rendable et receptable à volonté, 1294 (n° 14) ; — reprises faites au même : par Guillaume de l'Essart en Bresse pour ses terres de Vérissey et l'Essart, 1295 (n° 19) ; — par Gui de Chilly, tuteur des enfants de Jean de La Marche, et Guie, leur mère, pour leurs terres de Marigna et de Merlia, 1296 (n° 26) ; — par Blonde, fille de feu Perron de Rossillon, pour le tiers des « partages » de Vertamboz, 1297 (n° 29) ; don du fief de Valfin fait au même Jean de Chalon par le prieur de Gigny, en échange de la moitié des dîmes d'Augea, 1297 (n° 20) ; — reprises de fief faites à Jean de Chalon : par Jacquet, fils de Vauthier, de Mont-sur-Monnet, pour vignes à Poligny, 1298 (n° 27) ; — par Renaudin de Bornay, écuyer, pour vignes à Vernantois, 1299 (n° 15) ; — par Guyon, seigneur de Montluel et de Coligny, pour la ville de Montjeu, près de Coligny, 1299 (n° 17) ; — par Guillemin de La Baume, écuyer, fils de Point de La Baume, et Huguette, sa femme, d'un meix à Bessia, 1299 (n° 18) ; — par Guyon, fils de feu Goubot de Bornay, écuyer, pour un moulin et un battoir à Vernantois, 1299 (n° 16) ; — par Guillaume de Marigna, seigneur de Véria, pour divers meix à Hautecourt et à Cézia, 1299 (n° 30) ; — par Huguenin de Dramelay, écuyer, seigneur de Présilly, au nom de ses frères et sœurs, pour la maison forte de Beaulieu, au territoire de Présilly, et différentes terres à Saint-Georges, à la Rixouse et Sézéria, etc., 1300 (n° 31) ; — par Étienne, fils d'Hugues d'Andelot, pour ce qu'il avait dans les paroisses de Saint-Julien et de Louhans, 1300 (n° 33) ; — par Gaucher de Commercy, seigneur de Châteauvilain, pour son domaine de Ney, en retour du don de 10 l. de terre ; il promet le recept à Châteauvilain, 1301 (n° 32) ; — par Aymonin Du Louverot, fils de Guillemin, pour son domaine de Merlia, 1303 (n° 34) ; — par Marguerite, dame de Montluel et de Chagny, pour les villages de « Montjuyer, » Lanéria, Épy, etc., 1304 (n° 36) ; — par Jean de Vienne, seigneur de Mirebel, pour des terres à Lheute et les moulins de l'Ain, près de Pont-du-Navoy, 1304 (n° 35) ; — reprises de fief faites à Tristan de Chalon : par Vaucher de Varambon, 1365 (n° 37) ; — par Othenin Palouset, de Salins, pour 10 s. de rente en la saunerie (n° 38) ; — par Guyon d'Usier, écuyer, pour 10 l. de rente (n° 39) ; — par Guillaume de Chilly, pour domaine à Merlia et dans la terre d'Orgelet (n° 40) ; — par Thierry d'Avanne, pour 20 l. de rente en la saunerie (n° 42) ; — par Girard de Vautravers, pour toutes ses terres (n° 44) ; — reprises de fief faites à Jean de Chalon-Châteaubelin : par Guillaume de Fétigny, 1385 (n° 84) ; — par Gui de La Baume (n° 85) ; — par Perrin Gormon, de Clairvaux, pour 10 l. de rente en la saunerie (n° 71) ; — par Guyette de Roche, pour un domaine à Vernantois (n° 67) ; — par Humbert de Liesle sur Salins, écuyer, pour divers fiefs mouvant de Châteaubelin, 1386 (n° 56) ; — par Henri de Longwy, seigneur de

Rahon (n° 58); — par Guillaume Mareschal, de Salins, écuyer (n° 61); — par Guyot des Échelles, écuyer (n° 73); — par Hugard de Corent, chevalier (n° 75); par Richard d'Aubonne, écuyer (n° 78); par Othe de Salins, seigneur d'Aresche (n° 81); — par Jean de Thorigny (n° 93); — par Jean Vilain le Grand, de Saint-Julien, écuyer (n° 89); — par Louis Chambier (n°s 98-99); — table des fiefs de Tristan de Chalon (n° 49); — inventaire sommaire des titres concernant les fiefs mouvant de la terre d'Orgelet (n° 50); — table des fiefs mouvant de Rochefort (n° 51); table des fiefs de la saunerie de Salins, appartenant à Tristan de Chalon-Châteaubelin, seigneur de Rochefort (n° 52).

B. 335. (Registre.) — Registre papier de 104 feuillets (couverture de bois et de peau verte, du XIVe siècle).

1330-1351. — *Châteaubelin.* Livre ou cartulaire des rentes et des fiefs du partage de Châteaubelin, dressé à l'usage de Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort. « Chasteaux belins et ce que mes sire li cuens d'Auceurre ha de rentes à Salins et au puis de la Muyre et Cluceys. » — Clucy, détail des sujets et redevances; — tenanciers francs de Clucy et du bourg de Châteaubelin; — moulins de Clucy : valeur annuelle, 100 s.; — « ce sunt les viles appartenanz a la prevosté dou bourc franc de Salins : Cernans, Pondéry, Fonteniz, Mouthayne, Champaignies, Sarcene et li hommes que il hont à Labergement; » — concession d'un abergement à Sézéria concédé à Pierre Gontier de Moirans, prêtre, par Jean de Viremont, châtelain d'Orgelet, pour le compte d'Auxerre, 1336; — Orgelet et la châtellenie, rentes en deniers; droits divers, blés; — Vampournay, la Tour du Meix, Dompierre et « Foux, » Sézéria, Chavéria, Moutonne, Crance, Bellecin; maréchaussées, avéneries, cires et gelines; — Plaisia, Rochefort, redevances en blé et en argent; — Chatonnay, Falletans, « Aybe, » Mercey, Chevigny, Menotey, Audelange; cires et gelines; — La Barre, Gredisans; — Monnet, la Ville franche de Monnet, Mont-sur-Monnet, le Navoy, Marigna, Fonteny, le Villers, Ney, Larderet; — Montaigu, Lons, Conliège, Coldres, Publy et Nogna; — Montgefond, Dancia, Chavannes, Chameussia-le-Grand, Corcelles, la Serrée, Binans, Blye, Poitte, Dramelay et sa terre; — Meussia, Montfleur et la châtellenie; — « ce sont li fuyaux et li fiez monseigneur d'Auceurre de la Montaignie; li sire de Saint-Lorent de la Rouche; messire Philippe de Vyenne, sire de Pymont; Jehans li sires de Prusillie, sire du Beaulue; Berauz d'Andelous, sire de Creissie (1331); Jehan de La Bame; Henris de Montjevant; Bernars de Charnoux; Perrenin de Mont-Giffon; Huguaux de Montedroit; Guions de Nancuyse; li sire de Valgrenant; li sires d'Oyselet; li sires de Montsajon; li sires de Vaudrey; li sire de Bornay; » — reprises de fief faites au comte d'Auxerre : par Jean de Toulouse, 1331; — par Geoffroy, fils d'Amé de Châtillon, pour domaine à Légna, 1331; — par Gillette de Présilly, dame de Beaulieu, pour domaines à Présilly, Chavéria, etc., 1332; — par Jacques Le Chassignet, 1332; par Guillaume d'Écrille, 1333; — transaction entre Marguerite de Rougemont, dame d'Oiselay, et Jean d'Oiselay, son fils, sur leurs difficultés au sujet du partage des terres d'Oiselay, la Villeneuve et Chamblay, 1335; — reprises de fief faites au comte d'Auxerre : par Jeannette, veuve de Guichard du Louverct; — par Béraud d'Andelot; — par Étienne de Beaufort; — par Perrenin d'Arlay, écuyer; — par Alix de Saint-Sulpice, veuve de Jean de Binans, seigneur de Chambéria, 1337; — par Jean de Dampierre, seigneur de Saint-Dizier et de Vignorry; — par Vauthier de La Faye; — par Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et Jeanne de Montbéliard, comtesse de Katzenellebogheim, 1341; — par Marguerite, veuve du seigneur de Pelapucin, 1342; — par Guillaume de Cromary; — par Perrenin Grisnez, de Lons-le-Saunier, 1344; — transactions relatives au château de Bornay, 1338-1343; — inventaire des titres du comte de Chalon-Auxerre, déposés dans la grosse tour du château d'Orgelet, dressé par Humbert Thorembert, chapelain dudit lieu, 1331 (fol. 100); — liste des bouchers d'Orgelet, amodiateurs de bancs au profit du comte, 1330 (fol. 104). (Sur le feuillet de garde final de ce registre des fiefs est transcrit l'évangile de saint Jean : *In principio...*, qui dut servir pour la prestation de serment des féodaux et des tenanciers dont les déclarations s'inscrivaient au fur et à mesure dans ce précieux cartulaire.)

B. 336. (Registre.) — Registre papier de 28 feuillets.

1386-1393. — *Châteaubelin.* « Reprinses de fief de la seigneurie de Chasteaubelin et d'Aucerres, appartenant a mon très redoubté seigneur monseigneur de Chastelguion et dudit Chastelbelin, dont li originals soit ou tresor de mondit seigneur, » reçues par Claude Du Bourget, d'Orgelet, notaire. Reprises de fief faites à Jean de Chalon-Châteaubelin : par Perrin de « Ville Vauldrie » (Villers-Vaudrey), écuyer, 1386; — par Pierre de Saint-Julien, écuyer, 1387; — par Antoine de Ville, écuyer; — par Jean, bâtard de Chalon, seigneur de Montrichard; — par le fils de Guillaume de Côtebrune; — par Rechignart de Matafelon; — par Guyot de Chay, écuyer; — par Henri Le Lornart, de Rochefort; — par Guyot des Échelles, écuyer,

mari d'Isabelle de Lons ; — mainlevée donnée par le duc de Bourgogne d'une mainmise sur divers offices de la saunerie, commissionnés par Jean de Chalon-Châteaubelin, 1387 ; — Brigne Chastarde, veuve de Guillaume de Charnod, remet à Jean de Chalon-Châteaubelin tous ses droits à Licona et dans la châtellenie de Saint-Julien, 1387 ; — reprises de fief faites au seigneur de Châteaubelin : par Guillaume de Toulongeon, 1387 ; — par Tristan de Toulongeon ; — par Humbert de La Baume, seigneur de Fromentes, 1388 ; — vente des bois de « la Joraisse, » au-dessus de Salins, par Humbert de Liesle à Jean de Chalon, 1388 ; — reprises de fief par Henri de Montjouvent, 1388 ; — par Othe de Salins, seigneur d'Aresche ; — par Guiot dit Merlet, au nom de Perrenette de Pymorin, sa femme ; — par Guillemette du Louverot, au nom de Jean d'Arinthod, son fils, 1389 ; — par Gilet, « du Brolois, » écuyer ; — par Simonin, fils de Guillaume de Montrichard, écuyer ; — par Jean de Montaigu, écuyer, mari de Jeannette de Revigny ; — par Hugues de Vuillafans, chevalier, mari de Jeanne La Galoise ; — par Guillaume de Saint-Amour, écuyer ; — par Thiébaud Ferreux, Guillaume de Vautravers, Geoffroy de Charnod ; — par Guyot de Pelapucin ; — par Étienne de Pra, 1390 ; — par Jean de Chay ; — par Renaude, dame de l'Isle-sur-l'Ognon, femme de Jean de Verchamps ; — par Jean d'Épercy ; — par Jean de Belvoir ; — par Jean Montarbel, chevalier ; — par Guyot Le Guffinat de Laubespin, écuyer ; — par Jean de Montmorot ; — par Philippe de Viremont ; — par Étienne de Vertamboz, 1391 ; — achat par Jean de Chalon-Châteaubelin des bois de « la Tule, » près de Geraize, 1391 ; — reprises de fief : par Guillaume de Frontenay, écuyer ; — par Jacques d'Arbois ; — par Poly Sarrazin, écuyer, mari d'Alix de Chilly ; — échange des bois de Chay, fait entre les sujets de Chay et ceux d'Abbans, 1392 ; — reprises de fief : par Raoul de Gruyères, mari d'Antoinette de Salins, 1392 ; — par Louis d'Écrille, écuyer ; — par Guillaume Bouton ; — par Jean d'Andelot-Cressia, écuyer ; — par Guillaume de Visemal, 1393 ; — par Nicolas de La Serrée, 1389 ; — réquisition faite au nom de Jean de Chalon-Châteaubelin et par son procureur Jean de Ronchaud, délégué de Pierre de Merlia, à Pierre de Cly, seigneur de Rochedor, pour lui réclamer le rachat du château de Valempoulières ; Pierre de Cly répond qu'il a remis ce château à la comtesse Marguerite, en échange d'une rente de 300 florins, et que c'est à elle qu'on doit reporter la réquisition en question, 1390.

B. 337. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 2 papier, 4 sceaux.

1343-1497. — *Châteaubelin.* Mandement de Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, ordonnant à Béraud d'Andelot, son lieutenant, et à Jean Menillot, son bailli, de délivrer les prisonniers faits à Châteaubelin, en leur faisant prêter serment de retourner en prison si, dans les termes fixés par le Roi, l'archevêque ne lui payait pas 6,000 florins convenus, 1343 ; — Jean de Ray, gardien du comté, promet à Tristan de Chalon qu'il sera compris dans la paix à intervenir entre la comtesse et Jean de Chalon, fils aîné du comte d'Auxerre, 1369 ; — mandement de Philippe le Hardi ordonnant à ses baillis du comté de Bourgogne de laisser l'héritier de Jean de Chalon-Châteaubelin, François de Sassenage, seigneur de Vinay, mari d'Alix de Chalon, jouir librement des terres de son héritage, 1397 ; — Louis de Chalon-Auxerre s'étant emparé de la succession en question, Philippe le Hardi renvoie François de Sassenage et sa femme se pourvoir devant le bailli d'Aval, 1398 ; — N. de la Faye reprend en fief du comte de Charolais une maison dite « des Anguym » et ses dépendances, situées au château de Châteaubelin, 1418 ; — ordonnances données à Jean Chouzat, pardessus de la saunerie, par le comte de Charolais, pour l'administration de la seigneurie de Châteaubelin et dépendances, 1418 ; — copie de lettres de Marie de Bourgogne donnant à Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, pour ses services dévoués contre la France, toute la confiscation faite sur Louis de Chalon, comte de Tonnerre, seigneur de Châteaubelin, 1477 ; — lettres de Louis XI accordant à son neveu, Hugues de Châlon-Châtelguyon, la seigneurie de Châteaubelin avec ses terres de Chay, Montaigu, Montrond, Valempoulières, et le partage afférent en la saunerie, 1479 (envoi en possession par la Chambre des Comptes et le pardessus de la saunerie) ; — Maximilien rend à Jean de Chalon, prince d'Orange, pour l'indemniser des pertes subies et des services rendus pendant les guerres contre Louis XI, la seigneurie de Châteaubelin et ses dépendances à Salins, Rochefort, Orgelet et Monnet, 1487 ; — sentence rendue par Jean Saiget, lieutenant du châtelain de Châteaubelin, condamnant les habitants de Clucy, dépendant de Châteaubelin, à fabriquer et charroyer les bois destinés au chauffage de la saunerie de Salins, 1497.

B. 338. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 5 papier, 10 sceaux.

1294-1532. — *Château-Lambert.* Ordre de la duchesse de Bourgogne prescrivant à Jean de Montaigu d'envoyer au plus vite en garnison à Château-Lambert six arbalétriers réclamés par le châtelain, 1344. — *La Châtelaine.* Othon IV donne à Mahaut d'Artois, sa femme, la terre de la Châtelaine et divers droits à Arbois et Mesnay, 1294 (originaux à demi consumés) ; — copie de mandement de

la comtesse Marguerite ordonnant à son trésorier d'aller à la Châtelaine vérifier les comptes du châtelain, Guillaume d'Éternoz, chevalier, et de lui payer ses gages et ses avances pour la réparation du château, 1352; — comptes rendus par Guillaume d'Éternoz, 1352; — quittance de 32 l. estev. distribuées aux pauvres de la Châtelaine et d'Arbois, en vertu de la fondation de Mahaut d'Artois, donnée par Humbert d'Écrille, curé d'Arbois; Guillaume de Pupillin, écuyer, Humbert de Larnay, Guyenot de Sirod, et Perrin des Planches, échevins d'Arbois, et Jean Blanc, prêtre, chapelain de la Châtelaine, 1379; — reprise de fief faite au Duc par Humbert Le Maire, écuyer, pour son domaine de la Châtelaine, 1422. — *Châtillon-le-Duc*. Othon IV, ayant donné à son frère Hugues de Bourgogne les château et châtellenie de Châtillon-lez-Besançon, promet à ce dernier de ne jamais commettre à la garde de ce château un nouveau châtelain sans lui faire jurer féauté à son frère, 1292; — Othon IV, rappelant le don temporaire ci-dessus, fait en garantie d'un apanage de 500 l. estev. dû à son frère, s'oblige à ne rien concéder à Jean de Chalon-Arlay de la mairie ou vicomté de Besançon avant que celui-ci ait fait paix avec Hugues de Bourgogne et lui ait rendu les prisonniers faits à Moncley, que lui, le comte d'Auxerre et le seigneur de Vignorry retenaient encore dans les fers; enfin, avant que Jean de Chalon ait assuré tranquillité aux lombards établis à Besançon par Hugues, et cela pour une durée de trois années, 1294; — Philippe le Bel approuve le don de Châtillon et des fiefs de l'Isle, Cromary, Châtillon-Guyotte (« qu'est appelé messi Ponçon »), la Roche-sur-l'Ognon, Montroz et le garde de Bellevaux, outre certains droits sur le péage d'Augerans et la prévôté d'Orchamps, fait à Hugues de Bourgogne par Othon IV, Paris, mars 1295; — Étienne d'Oiselay, damoiseau, dit Vicaire, châtelain de Châtillon et de Fondremand pour Hugues de Bourgogne, s'engage, après la mort de ce dernier, à remettre ces châteaux à Mahaut d'Artois ou à ses enfants, 1304; — Hugues de Bourgogne autorise le dépôt en l'abbaye de Sainte-Geneviève, à Paris, de l'acte de donation du château de Châtillon à lui faite par Othon IV, son frère, et s'oblige à ne le déplacer qu'en cas de nécessité absolue, 1304; — Pierre de Châtillon-lez-Besançon, écuyer, châtelain de Châtillon, s'oblige à remettre, après la mort d'Hugues de Bourgogne, ce château aux mains de la comtesse Mahaut ou de ses enfants, 1307; — Hugues de Bourgogne, fait prisonnier à Châtillon par le marquis de Bade et ses troupes, emmené en Allemagne, puis finalement écroué au château de Rougemont en Auxois, traite de sa rançon avec le marquis de Bade, au prix de 20,000 l. payées en deux termes, outre 6,000 l. de petits tournois pour frais de captivité, 1331 (copie); — reprises de fief faites au Duc à cause de Châtillon : par Guillaume de La Barre, écuyer, 1384; — par Guillaume de Châtillon, écuyer, 1396; — acensement d'un terrain au château de Châtillon fait par le Domaine à Jean de Bruxelles, abbé de Bellevaux, 1434-1435; — procuration donnée par Charles Ferroux, seigneur de Valeroy, à Étienne Bonvalot, son neveu, pour reprendre en fief de l'Empereur ce qu'il tenait en la châtellenie de Châtillon, 1532; — dénombrement et reprise de fief fournis pour ce motif au gouverneur du comté de Bourgogne par Charles Ferroux, seigneur de Valeroy et de Citey en partie, 1532.

B. 339. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 1 papier, 7 sceaux.

1303-1446. — *Chaussin*. Guillaume de Chaussin, chevalier, reprend en fief de Jean de Longwy ce qu'il tenait au Gros-Sauçois, 1316; — sentence rendue par Philippe le Bel, pour mettre fin à la guerre des barons du comté et du duc de Bourgogne; il condamne à se rendre en la prison du Louvre les chefs de la révolte, Jean de Chalon-Arlay et le seigneur de Montfaucon, adjuge la suzeraineté de Chaussin au Duc, donne à Henri de Montfaucon des vignes à Grozon, rend le château d'Arguel à Jean de Chalon, aux créanciers duquel (lombards ou juifs) le duc de Bourgogne devra verser 5,000 l.; toutes autres choses restent dans le même état qu'elles occupaient avant la guerre, Vincennes 13 juin 1337 (copie avec acceptation de Jean de Chalon et de Henri de Montfaucon, 1337); — Henri, comte de Montbéliard et de Montfaucon, abandonne à Marguerite, comtesse de Bourgogne, tous ses droits sur Chaussin, moyennant la cession de Clerval et de 200 l. de rente sur les terres de Baume et d'Ornans, outre 100 l. de rente sur la saunerie, 1366 (orig. et copie). — *Forêt de Chaux*. Règlement des droits d'usage dans la forêt, fait par Foulque de Vellefrey, bailli au comté de Bourgogne, et les officiers de Madame de Flandre, 1345; — marché passé par Jacquot Vurry, trésorier de Dole, avec Jean Bonnet et Husson Bonnet, de Fontenay en Vosges, verriers, pour l'établissement d'une verrerie et fourneau dans la forêt de Chaux; les verriers reçoivent une subvention de 120 fr. une fois versés par le trésorier, et s'obligent à payer un cens annuel de 10 florins pour l'usage des bois, fougères, terre et pierre, nécessaires à leur industrie, 1420. — *Chay*. Jean de Bellevesvre, seigneur de Chay, reprend de Mahaut d'Artois ses château et seigneurie de Chay, 1303; — Foulque de Vellefrey, bailli du comté, et Robert de Dole, archidiacre de Salins, commissaires du duc, invitent Philippe de Vienne, seigneur de Chay, à assigner les témoins qu'il peut produire à l'encontre de la comtesse de Flandre, qui

prétendait que Chay dépendait du château de Quingey, 1347; — Girard de Montfaucon, gardien du comté de Bourgogne, au nom du roi de France, ayant pris possession du château de Chay, remis par Philippe de Vienne, sire de Pymont, « pour cause de la dobtance de monseignour Henry de Falcoigney, » s'engage à le restituer à son propriétaire à la première réquisition, 1350; — Jean de Chay, fils de feu Jean dit Escarbot, reprend en fief de Jean de Chalon-Châteaubelin une maison avec tour carrée, située au château de Chay, et diverses terres et dépendances, 1391 et 1407; — Antoine de Montfort, écuyer, mari d'Étiennette, fille d'Huguenin de Chay, reprend en fief du Duc un domaine au château de Chay, avec dépendances, 1407; — Jean de Maillot, écuyer, comme procureur d'Hugues et Guillemin de Chay, reprend du Duc leur domaine de Chay, 1408; — Jean sans Peur donne à Jean de Neuchâtel-Montaigu, ancien capitaine général des duché et comté, le château de Chay et ses dépendances, pour acquitter une dette de 2,000 fr. d'or, pour rachat de Quingey, plus 1,840 fr. de gages arriérés, 1413; — copie de la donation de Chay, faite à Jean d'Occors, son chambellan, par Philippe le Bon, 1426-1434 (à la suite sont transcrites: la donation des château et terre de Montaigu, faite par le même duc à Bernard de Gère, son écuyer d'écurie, 1445-1446; et celle de la terre et châtellenie de Saint-Aubin, à Adrien de Toulongeon, 1430, puis à Jean de Neuchâtel-Montaigu et à Marguerite de Castro, 1437).

B. 340. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 3 papier, 10 sceaux.

1290-1487. — *Chissey*. Othon IV donne 10 l. de rente sur son four de Chissey à Perrenet de Montmirey, son valet, 1290 (vid.); — Guillaume de Pontailler, damoiseau, et Marguerite, sa femme, vendent à Mahaut d'Artois tous leurs droits à Chissey et à Cramans pour 460 l. estev., 1291; — Othon IV, en reconnaissance des services rendus à lui et à sa mère Alix par Grégoire, son chapelain, curé de Saint-Aubin, lui donne une rente de 140 l. sur les revenus des halles, foires et marchés de Chissey, 1294 (2 orig.); — Estevenin dit Penne, sergent de Chissey, vend à Mahaut d'Artois une pièce de terre pour 12 l. estev., 1304; — Henri de Bourgogne vend à Eudes IV, duc de Bourgogne, 300 livrées de terre à Chissey, au prix de 3,000 l. estev., 1333 (2 vid.); — Eudes IV accorde le droit de rachat de cette vente, 1333; — le même assigne au comte de Flandre, son beau-frère, pour complément de sa part d'hoirie de la reine Jeanne, les terres de Chissey, Liesle et Buffard, ainsi que le bois de Mouchard, 1335; — la duchesse de Bourgogne donne commission d'informer sur le droit d'usage dans la forêt de Chaux, prétendu par le comte de Flandre, à cause de sa terre de Chissey, à Robert de Dole, archidiacre de Salins, et à Gui de Vy, chevalier, 1346; — autre mandement semblable pour le même objet, adressé à Nicolet, de Florence, gruyer de la duchesse, 1346; — lettre de Louis de Saint-Julien donnant commission au bailli Aymonet de Cerdon, de toucher ses rentes sur le four de Chissey; quittances données par Aymonet, de Cerdon, pour cet objet, 1348; — Thiébaud de Scey, chevalier et gardien du comté pour la comtesse de Flandre, mande à Girard Lombard, d'Arbois, receveur, d'acquitter les rentes dues sur le domaine aux chapelains de Chissey, 1349; — certificat de paiement donné par Girard Lombard, 1349; — mandement du roi Jean, ayant le bail du comté, ordonnant au gouverneur de la province de protéger la comtesse de Flandre, dame de Chissey, Liesle et Buffard, contre les prétentions de Jean de Bourgogne, fils de Henri, vendeur de ces terres, et de produire au réclamant les titres d'acquisition justifiant l'inanité de ses prétentions, Paris, 12 janvier 1356; — certificat de reprise de fief donné par le gouverneur, Jean de Baudricourt, de la reprise de fief faite par Philibert de Ténarre des terres de Chissey, Villers-Robert et Tassenières, à lui adjugées par le bailli et le parlement de Dole, à l'encontre de Philippe de Salins, 1487.

B. 341. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 11 sceaux.

1280-1532. — *Choisey*. Simon de La Marche, seigneur de Chaussin, vend à Othon IV les châteaux de Choisey et d'Avanne, les fiefs de Crissey, Gevrey, Goux et Villette, avec toutes leurs dépendances, au prix de 300 l. estev., 1280 (orig. et vid.); — procuration donnée, pour reprendre Choisey en fief, par Barbe Faulquier, veuve de Guyot de Fallerans, écuyer, dame de Choisey et Grandchamp, à Claude Faulquier, seigneur de Marigny; Jean de Nance, écuyer, seigneur dudit lieu; Jean de Beaujeu, écuyer, seigneur de Volon; Jacques de Cul, écuyer, seigneur dudit lieu; Pierre de Cul, seigneur de Sornay, et Louis de Nance, 1532. — *Chouzelot*. Aimé, dit Moine, de Quingey, chevalier, vend des hommes, des meix et une partie des moulins de Chouzelot, à la comtesse Mahaut, au prix de 45 l. estev., 1300; — Richard Varin, pêcheur; Aymonin, fils du meunier Clément; Humbert, fils du meunier Aymonin, et Richard, fils du meunier Aymonet, tous de Chouzelot, vendent à Aymonin de Quingey leurs droits respectifs sur les moulins de Chouzelot, 1290; — Perrin de La Tour, damoiseau, vend à Mahaut d'Artois divers droits à Chouzelot, pour 20 l. estev., 1300; — Perrin de La Tour vend à la même comtesse trois ménages de serfs et le tiers du moulin de Chouzelot, 1302.



— *Clerval*. Compte sommaire des recettes (134 l.) et des dépenses (114 l.) effectuées par Guillaume Vaudenay, gardien de Baume et châtelain de Clerval, 1339-1340; — quittances de 10 l. 1 maille d'argent et de 85 l. payées par Barthélemy, lombard de Clerval, pour la nouvelle chevalerie du Duc, à Jean, curé de Montbouton, et à Vauchier de Vienne, gardien du Comté, 1342; — association conclue entre le Duc et Gui Porcelet, prieur de Chaux-lez-Clerval, pour réparer et exploiter à moitié prix les moulins de Clerval, 1361; — approbation donnée à ce contrat par Androuin, abbé de Cluny, 1361.

B. 342. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 6 sceaux.

1249-1534. — *Colonne*. Guillaume dit « Bustiaus, » chevalier, de Sellières, vend à Isabelle de Courtenay deux prés voisins de la Grange-de-Chaumergy (près Colonne), 1249; — en présence de « noble homes monsignour Morel Dauvin, bailli en Burgoigne, » et de Jean de Frontenay, chevalier, Guillemin, prévôt de Colonne, donne sa maison avec ses dépendances, situées au château de Colonne, à Mahaut d'Artois, 1306; — Gui dit Piquars, chevalier, vend à Mahaut, pour 120 l. estev., le bois de Ferrières, situé sur le territoire de Colonne, se réservant seulement les terres arables, et au voisinage de sa maison le terrain adjacent « comme uns hons puent jeter un palet, » 1306; — Jeanne, duchesse et comtesse de Bourgogne, donne à Jacques d'Arguel, en compensation de son château d'Arguel « perdu pour nostre guerre, » et en échange d'Ornans qu'elle reprend, les deux mottes et le donjon de Colonne avec 300 livrées de terre en héritage perpétuel, et 100 autres livrées de terre rachetables au prix de 1,000 l. estev., 1338 (orig. et vid.); — les échevins de Colonne donnent quittance au trésorier de la saunerie de 16 l. estev. données par la comtesse de Flandre pour acheter aux pauvres « draps et soulers, » 1379; — Jean de Pontailler, chambellan du Duc, possesseur de la terre de Colonne, qu'il tenait de Jacques, fils de Jean d'Arguel, chevalier, retrocède 100 livrées de terre à Philippe le Hardi, moyennant paiement de 1,000 l. est., 1395; — Guiart de Pontailler, seigneur de Talmay, fils de Gui de Pontailler, rétrocède 100 nouvelles livrées de terre au Duc, 1402; — Françoise de Plaine, dame de Mantry et de Verges, reprend en fief de l'Empereur 50 l. de rente à Colonne, une partie du château et des fossés, enfin des dîmes à Poligny, 1534; — procuration donnée par cette dame à Louis de Sugny, seigneur de Vertamboz, Jean de Vergy et Guillaume de « Velierey, » écuyer, 1534. — *Cromary*. Perrin et Vuillemin de Cromary, donnent quittance à Perron, châtelain de Châtillon, de 80 l. est., prix du four de ce lieu cédé au comte de Bourgogne, 1281 (orig. et vid.); — Marguerite de Rye, femme d'Hugues de Cromary, reprend en fief de Philippe le Bon la maison forte, la mairie et divers domaines à Cromary et à Neuvelle, outre les fiefs de Guillaume de Cromary à la Vaivre, de Guillaume de Châtillon à Cromary et environs, de Jacquot de Bussières et de Nicolas de Bussières, de Jean de Châtillon et de Thiébaud de Battenans, 1384.

B. 343. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 11 sceaux.

1253-1275. — *Dampierre-lez-Fraisans*. Vuillemin, maire de Dampierre, et Jean, son cousin, vendent à Hugues de Bourgogne deux étangs dans les bois de Dampierre, au prix de 24 l. estev., 1292; — Jeannette, veuve de Girard, fils d'Odilon de Rans, et ses enfants, vendent à Hugues de Bourgogne des ménages d'hommes à Dampierre, 1310. — *Dole*. Renaud de Poligny, dit Guignard, donne aux comtes Hugues et Alix 25 sous de cens à Dole, 14 journaux de terre, 2 fauchées de pré et une partie du moulin de l'Herbe, 1253; — la comtesse Alix donne à ses filles Marguerite et Alix, religieuses de Fontevrault, 80 l. tournoises de rente viagère sur les revenus de Dole, 1260 (vid.); — Marguerite d'Étrabonne, femme de Mathey de Mailley, et Poinsard, son fils, beau-fils de Mathey, vendent à Hugues et Alix leurs domaines de Dole, Crissey, Menotey et Raynans, pour 400 l. estev., 1266; — Huguenin, damoiseau, fils de Guyon de Dole, vend à Alix, comtesse de Bourgogne, sa part du péage de Dole pour 110 l. viennoises, 1272; — Jacques de Dole, dit de « Laoutre, » vend à la même sa part des moulins de la Levée et du Pont, outre le four de la rue des Chavannes, 1274 (orig. et vid.); — Vuillemenot de Parrecey, fils de Jacquot de Villers-Robert, cède à la comtesse sa part du moulin des Grés, près du pont, 1275 (orig. et vid.); — Pierre de Dole, clerc, lui vend son four du « Cuchot, » 1275 (orig. et vid.); — Blanchon et Perrenaille, » filles de Guillaume dit de Laoutre, chevalier, du consentement de Besançon et Perrenin, leurs maris, et de Drouate, leur mère, cèdent à la comtesse la sixième part du moulin de la Levée, 1275 (orig. et vid.); — Blonde, veuve de Guillemin de l'Hôpital, vend la moitié d'un four à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, et à Alix, sa femme, pour 100 s. estev., 1275.

B. 344. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 1 papier, 18 sceaux.

1276-1351. — *Dole*. Achats faits par la comtesse Alix : de Félicie, femme de Conon de Vannes, chevalier, ses droits sur le moulin de « l'Abouvrour, » à Dole, pour 50

l. est., 1276 (orig. et vid.); — de Bienfaite, femme de Guyot de Dole dit de La Tour, le quart du Moulin des Grés, 1276 (orig. et vid.); — de Simonette, dame de Champdivers, et Guillemette, veuve d'Odon de La Tour, le four de la Vieille-Porte, pour 50 l., 1276 (orig. et vid.); — de Jacques de Dole, fils d'Odon dit d'Auxonne, chevalier, le Moulin du Reclus, pour 100 l. estev., 1276 (orig. et vid.); — de Damiron, veuve de Renaud, le tiers du Moulin du Gravier, 1276 (orig. et vid.); — d'Alix, veuve de Boichut, de Dole, damoiseau, le four dit « four domp Regnait-Bourjoise, » situé dans la rue du Bourg, 1276 (orig. et vid.); — de Jean, fils d'Hugues, dit de l'Hôpital, de Dole, une partie de la sergenterie de Dole, 1281; — vente d'une vigne à Dole faite par Estevenin Vurry à Grégoire, curé de Saint-Aubin, 1296; — achats faits par la comtesse Mahaut d'Artois : de Philippe, écuyer, seigneur de Parcey, 60 s. de rente sur le péage de Dole, 1303; — de Jacquet de Dole, dit de Chaux, et d'Huguenin, son neveu, fils de Vuillemin de Chaux, écuyers, le quart du péage de Dole, 1304; — Estevenin de Dole, clerc, fils d'Hugues de La Tour, amodie de Jean de La Chapelle, trésorier du comté, une pièce de terre à Dole, 1328; — mandement de Girard de Montfaucon, seigneur de Vuillafans, gouverneur du comté de Bourgogne, appointant favorablement la requête de Boyer, de Dole, demandant une réduction de moitié sur 40 l. payées pour droit d'usage dans la forêt de Chaux, 1350.

B. 345. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 12 sceaux.

1347-1417. — *Dole.* Vidimus donné par Jean, duc de Normandie, de lettres : d'Eudes IV, duc de Bourgogne, donnant la commission de châtelain de Dole à Estevenin, arbalétrier, sergent d'armes du pape, 1347; du même, donnant des vignes à Estevenin, en récompense de ses bons services, 1348; de Girard de Vuillafans, nommant châtelain, en remplacement de l'arbalétrier défunt, Jean de Villette, de Chaussin, écuyer, 1350; du roi Jean, confirmant cette nomination, 1350; — mandement et quittance de gage pour ou par Jean de Villette, châtelain de Dole, 1351; — mandement de dépenses faites à Dole par Guinart de « Theliz, » chevalier, bailli du comté, Jean de Salins, châtelain de Bracon, et Aubriet de Plaine, trésorier, faites en recueillant l'aide pour le paiement du château de Vadans, 1357; — Isabelle, fille de feu Jean Annegret de Sellières, chevalier, femme de Richard de Beauchemin, chevalier, vend à Aubriet de Plaine, trésorier du duc Philippe de Rouvres, 10 l. de rente sur la terre de Dole, 1357 (orig. et vid.); — commission de châtelain de Dole donnée par le duc Philippe à Hugues Le Verpillet, chevalier, chargé de réparer d'urgence les murailles de la ville, 1360; — mandement du même ordonnant au châtelain Hugues Le Grand et au prévôt de Dole de rassembler les vivres destinés à la garnison de Dole, 1360 : — « ce sont li griez que li gardiens de la conté de Borgoigne fait au conte d'Auceurre à Rochefort et es appartenances » relativement aux rentes de Dole, Baverans, Brevans et Azans, et à l'usage dans la forêt de Chaux [v. 1370]; — mandement de Marguerite, comtesse de Flandre et d'Artois, exemptant les bourgeois de Dole de 400 fl. qu'elle leur réclamait pour réparer son moulin du Milieu, écrasé par la chute de la tour du pont, 1374; — achat par le Duc de plusieurs maisons situées aux halles de Dole, et dont l'emplacement était destiné à agrandir lesdites halles, 1414-1417.

B. 346. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 17 papier,

1436-1483. — *Dole.* — *Université.* Mandement de Philippe le Bon adressé à son procureur général au comté, Guillaume Bourrelier, et au pardessus de la saunerie, prescrivant de passer outre aux réclamations et aux appels émis par le prince d'Orange et MM. de Vergy, touchant la gabelle annuelle de 2,000 l. levée sur les rentiers et acheteurs de la saunerie, pour parfaire en 6 ans, avec 500 l. de taxe annuelle imposée aux habitants de Dole, les 15,000 l. promises à l'Université, 1436 (orig. et cop.); — copie de lettres du conseil de la saunerie indiquant au Duc comme meilleur moyen de réaliser les 2,000 l. un impôt uniforme de 6 deniers par charge de sel, 1438; — difficultés au sujet de cette perception avec le prince d'Orange et MM. de Champlitte et de Fouvent, refusant d'acquitter sur leurs partages la taxe en question, 1348; — mandement du Duc accordant une déclaration de non-préjudice à MM. de Chalon et de Vergy, qui se décident à payer la taxe de l'Université à cette condition, 1438 (orig. et copie); — vente de deux rentes de 400 et de 200 fr. sur la saunerie faite à l'Université de Dole achetant en la personne de Thierry de Vigny, maître ès arts, son procureur général, par Jean de Vergy, seigneur de Fouvent et de Vignorry, 1441 (2 copies) : — requêtes, procédures et mandements du Duc relatifs au paiement de ces rentes, 1441-1470; — copies de lettres de Louis XI transférant à Poligny, l'Université, « veu la ruyne de Dole et que en icelle les docteurs, regens, escoliers et autres suppostz ne pourroyent presentement estre logez; » au « Montilz-lez-Tours, » juillet 1483; — Louis XI rend aux suppôts de l'Université transférée à Poligny, « icelle ville appartenant à [son] amei et féal conseillier et premier medecin maistre Jacques de Coitier, » tous leurs revenus et rentes

temporairement réunis au domaine royal pendant les guerres récentes, 15 juillet 1483; — nomination de Jacques Coitier aux fonctions de conservateur des privilèges de l'Université, avec tous droits qui compétaient naguère à ce titre au bailli de Dole, 18 juillet 1483; — commission de receveur de l'Université pour Jean Gui, 14 juillet 1483.

B. 347. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 47 papier, 1 sceau (sceau de majesté d'Albert et d'Isabelle, 1612.)

1594-1628. — *Dole*. Procédures, comptes et inventaires de mobiliers et papiers, relatifs à la vente par décret au profit du Domaine des biens de la succession d'Étienne Doroz, en son vivant trésorier de Dole, mort en laissant une comptabilité en désordre, 1608; — patentes des archiducs Albert et Isabelle commettant à cette liquidation Louis Grivel, auditeur des Comptes, et Jérôme de Lisola, amodiateur de la saunerie, 1612; — quittances, correspondances et décomptes relatifs à l'apurement de cette comptabilité, 1612-1628.

B. 348. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 108 papier, 9 sceaux plaqués.

1587-1617. — *Dole*. Requêtes avec certificats de bonnes vie et mœurs, adressées au magistrat de Dole, soit pour obtenir l'admission à la bourgeoisie, soit pour obtenir diverses autorisations de métier. Requêtes de bourgeoisie : par Jacques Barbaris, tailleur, de Toul, 1600; — par Jacques Piquenet, de Poligny, 1603; — par Denis Jacquinot, de Quingey, 1603; — par Claude Bruillard, de Dole (pour autorisation de boucherie), 1604; — par Georges Jacquin, de Morey, 1605; — par Pierre Bailly, d'Ounans, 1607; — par Jacques Lallemand, de Presles en Beauvaisis, 1607; — par Jean Roytisseur, de Vaux-sur-Poligny, 1607; — par Humbert Renaudin, de Pagney, 1607; — par Claude Lambert, de Saint-Aubin, 1608; — par Pierre Pyot, libraire, de Troyes, 1608; — par Denis Couché, libraire, originaire de Troyes, 1608; — par Gabriel Mareschal, armurier (réclamation de salaires pour entretien de l'arsenal municipal), 1608; — par Philibert Chaudot, de Montmirey, 1608; — par Maurice Maistre, de Montigon, près Saint-Maurice en Tarentaise, 1609; — par Pierre Becquin, d'Arguel, 1611; — par Guillaume Chalon, de Vercel, 1613; — par François Sanson, de Chaulgnes, venant de Nevers, 1614.

B. 349. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 16 papier, 4 sceaux.

1290-1600. — *Domblans*. Jean Maupré de Montaigu, écuyer, reprend en fief, du comte d'Auxerre, un meix à Domblans et une rente sur le puits de Lons-le-Saunier, 1339. — *Échenoz-la-Meline*. Reprises de fief faites au Duc : par Richard de Roche, écuyer, pour vignes à Échenoz, 1385; — par Étienne dit Espernolet, de « Dalle, » écuyer, pour un domaine au même lieu, 1385; — par Jean de Colombe, écuyer, pour fiefs à Échenoz, 1406; — copie d'amodiation de friches faite par André Chardon, receveur de Faucogney, et les officiers de Vesoul, à Jeannin Damedor, Humbert Le Rousselet, Guillaume Toyart, Étienne Vatet, bourgeois de Vesoul, et Alix, Jeannette, Odette et Jeannette, leurs femmes, 1420. — *Étobon*. Copies : du don du château de Montjustin fait par Hugues de Bourgogne à sa nièce, Jeanne, fille d'Othon IV, en cas de prédécès du donateur sans postérité, 1290; du testament du même Hugues, léguant ses châteaux : de Montjustin à Othon IV, d'Étobon et Montbozon à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, de Port-sur-Saône, Sauvagney, Liesle, Buffard et Chissey, Augerans, Fraisans, Cendrey, Cinqcens, Étrepigney, à Jean de Bourgogne, d'Apremont au Roi, etc.; il fait de nombreux legs à tous les monastères, hôpitaux, maladreries de la province, novembre 1301; — transaction entre Hugues de Bourgogne et Mahaut d'Artois, par laquelle Hugues abandonne à cette princesse Châtillon-le-Duc, sa châtellenie, la garde de Bellevaux, Montrond, etc., 13.. (incomplet); — compte sommaire rendu par Othe de Vaites, châtelain d'Étobon, des recettes (598 l.) et dépenses (1,035 l.), faites au nom du Duc, en 1341; — mandement de 120 florins, délivré par Vaucher de Vienne, seigneur de Mirebel, gardien du comté, à Othe de Vaites, châtelain d'Étobon, pour perte d'un cheval à l'expédition et l'incendie de Saint-Bresson, faits par ordre du Duc, 1341. — *Étrepigney*. Compte sommaire de l'amodiation de la prévôté d'Étrepigney, rendu à Hugues de Bourgogne par Aubriet, prévôt du lieu, pour l'an 1330; recette, 13 l. 6 s. d'argent, plus 14 bichots d'avoine pour prix de bail du four; — Hugues de Bavans certifie que le prévôt et le maire d'Étrepigney ont en deux paiements soldé 101 l. 2 s. à Jean Porcelet, de Besançon, au compte d'Hugues de Bourgogne, 1331; — contrats et procédures entre divers particuliers d'Étrepigney, 1554-1600.

B. 350. (Liasse.) — 25 pièces parchemin, 1 papier, 18 sceaux.

1271-1470. — *Faucogney*. Transaction entre Aimé de Faucogney et Gérard de La Côte, chevalier, 1271; — reprise de fief faite par ce dernier à Aimé de Faucogney, 1280; — Aimé, seigneur de Faucogney, reprend en fief, de Mahaut d'Artois, Faucogney et la vicomté de Vesoul, 1290;

— Agnelet et Isabelle, filles de Narduin de Bourogne, chevalier, et de Laure de Mirecourt, abandonnent à Aimé de Faucogney l'échute de Sibille, femme de Valon de Saux, 1288; — Othon IV autorise Aimé de Faucogney à reprendre des « suscessours de l'église » les dîmes ecclésiastiques tenues par lui dans la châtellenie de Faucogney, à Auxon, Pusey, Scey-sur-Saône et Frotey, sauf et réservé au fief du comté de Bourgogne les dîmes de Luxeuil et de l'abbaye, 1295; — Othenin de Vennes, écuyer, et Renaude, sa femme, fille de Vuillemin Le Varescon, vendent à Héloïse de Joinville, femme d'Aimé de Faucogney, un domaine situé au « Rupt de Chevis, » près Faucogney, 1300; — Jean de Ville, écuyer, fils d'André, chevalier, engage à Girard de Faucogney son domaine de Corravillers, pour 40 l. qu'il lui devait, 1305; — Jacquet, écuyer, fils de Guillaume de Rambervillers, chevalier, reconnaît devoir annuellement la garde pendant 9 semaines à Faucogney, pour ses fiefs de Faucogney et Melisey, tenus de Jean, seigneur de Faucogney, 1305; — Jean de Faucogney et Catherine de Neuchâtel, sa femme, affranchissent le meix de Barthélemy dit « Curies de Quelliant, » à Faucogney, 1312; — compromis négocié par le comte de Salm, pour arrêter les bases des partages de leur domaine paternel, entre Jean et Henri de Faucogney; Jean prend le donjon de Faucogney, Henri, le château de Vesoul (en partie), etc., 1336; — règlement détaillé de la part de Jean de Faucogney fixé, en présence de Henri de Faucogney, par des arbitres, 1337; — Rodolphe, duc d'Autriche et de Carinthie, mande à tous ses justiciers d'Alsace et du Sundgau de protéger Jean de Faucogney, son cousin, qui lui avait prêté hommage pour ses fiefs de Ferrette, 1361; — extrait du traité de paix conclu entre la reine Jeanne et Aimé de Faucogney, par lequel, entre autres dispositions, quittance est donnée à ce dernier de tous les dégâts causés par lui au comté de Bourgogne, 16 août 1362; — procuration donnée par Aimé de Faucogney à Guillaume de Vaire, seigneur d'Oricourt, Pierre de Scey, Jacques de Longeville et maître Hugues de Fretigney, pour régler l'assignat de 3,000 livrées de terre au comté de Bourgogne, à lui concédées par la reine Jeanne, outre 2,000 l. de rente en la saunerie, 1362; — Foulque de Vercel, lieutenant à Faucogney, pour Jean de Neuchâtel, seigneur de Vuillafans-le-Neuf et de Faucogney, acense divers domaines à des particuliers d'Annegray et d'Écromagny, 1368; — Henri de La Côte reprend en fief de Henri de Longwy, seigneur de Rahon et de Faucogney, ce qu'il avait indivis avec sa sœur Béatrix, dans les paroisses de Saint-Martin et de Corravillers, 1371; — Perrin de Vougeaucourt, écuyer, fils de Vuillemin, reprend en fief ses domaines de la châtellenie de Faucogney, 1373 (3 orig.); — autre reprise de fief faite au Duc par Henri, fils de Bertin Coste du Magny-d'Anigon, écuyer, pour ses fiefs de la terre de Faucogney, 1385; — autre reprise faite par Guyot de Plancher, pour les fiefs que le curé de Baulay tenait à Corravillers et à Faucogney, 1385; — Jean de Vergy, seigneur de Fouvent, Guillaume, son fils, et Isabelle, sa femme, fille de Brun de Ribeaupierre, abandonnent au duc de Bourgogne leurs prétentions sur Faucogney, 1394; — Jean de Vergy, sénéchal du duché de Bourgogne, gardien du comté et capitaine de Faucogney, prend possession du château de ce bourg, qui lui est remis par Thiébaud de Jussey, écuyer; il dresse un inventaire du mobilier qui se compose : « d'un cor de quieuvre despecié;... de deux cloichates, l'une pour apeler le pourtier... et l'autre pour sonner les vaites... et du seel et contre-seel de la terre de Faucoigney... en un petit escrinet de bois, » 1394; — reprise de fief et dénombrement d'un domaine tenu dans la châtellenie de Faucogney par Richard Crolière, 1407; — Jean Girard, bourgeois de Faucogney, transfère à Gauthier Henrion, dudit lieu, une terre en acensement perpétuel, dépendant du Domaine, 1446; — acensement de terres à Faucogney, fait par Jean dit Bussol, par Jean Barressols, de Vesoul, lieutenant de maître Jean Pillot, trésorier de Vesoul, 1470.

B. 351. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 2 sceaux.

1275-1351. — *Fondremand.* — Étienne de Mailley, damoiseau, vend à la comtesse Alix la moitié d'un four situé près du château de Fondremand, 1275 (orig. et vid.); — Gui de Fondremand, prêtre, fils de Vion dit Rosset, chevalier, et Huguenin de Vellefaux, damoiseau, cèdent pour 6 l. 13 s. tournois une part du four de Fondremand à la comtesse, 1276 (orig. et vid.); — Henri de Bourgogne vend à Eudes IV et à Jeanne, sa femme, 500 livrées de terre à Fondremand, au prix de 5,000 l. estev., 1333 (vid.); — mandement d'Eudes IV, ordonnant à Hugues d'Arc, bailli de Chalon, et « Voisin » de Montaigu, d'asseoir 3,000 l. de terre due au seigneur de Faucogney sur les terres de Fondremand, Gendrey et Lavans, et à défaut sur celles de Montbozon et Gevrey-sur-le-Doubs, 1341; — extrait du testament d'Hugues de Fretigney, curé dudit lieu, dotant la chapelle Sainte-Croix de Fondremand, dont il était titulaire; il est reconnu que cette chapellenie est de la présentation du duc de Bourgogne, 1348; — vidimus délivré par Girard de Montfaucon, seigneur de Vuillafans, gardien du comté, de deux lettres de Jean, duc de Normandie, accordant à Jean de Faucogney, en échange de 1,000 l. de rente sur la saunerie, la terre de Fondremand, plus les dîmes de

Chariez, 1350; — la terre de Fondremand ne rapportant que 300 l. de rente, Jean de Faucogney accepte, comme complétant les 1,000 livrées de terre, les domaines de Gendrey et Lavans, 1351.

B. 352. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 1 papier, 6 sceaux.

1276-1490. — *Fraisans*. Jean de Rans, damoiseau, fils d'Hugues, sénéchal du comté, engage à la comtesse de Bourgogne sa terre de Fraisans et ses droits sur la sénéchaussée, 1276 (vid.); — Othon IV donne à Hugues de Bourgogne, son frère, auquel il avait déjà constitué son apanage sur Fraisans, Étrepigney, Cinqcenş et Orchamps, avec leurs dépendances, l'usage dans la forêt de Chaux et trois haies appelées : la Haie de Fraisans, la Haie de Cinqcens et la Haie du Pré au prévôt, 1289; — Robert, duc de Bourgogne, acceptant d'Othon IV le don de la suzeraineté de Fraisans, s'oblige à ne jamais s'en servir contre le comte sa vie durant, 1292 (vid.); — Poinsard de Rans, prévôt de Fraisans, chevalier, donne quittance à Louis, comte de Flandre, et à Marguerite, sa femme, pour tous ses droits sur la motte, le château et les tours de Fraisans, et reprend d'eux en fief son château de Rans, 1339; — Eudes IV et Jeanne de Bourgogne donnent à Estevenin de Chemin, leur arbalétrier, le four de Fraisans et ses revenus en héritage perpétuel, avec l'affouage dans la forêt de Chaux, 1342 (vid.); — mandements de la comtesse Marguerite, d'Olivier de Jussey, son bailli, et de Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, gardien du comté, maintenant en possession de ce four Aimée, fille de L'Arbalétrier, 1363; — Jean Le Boillardet, de Longwy, fils d'Aimée, fille d'Estevenin L'Arbalétrier, rétrocède le four de Fraisans au Domaine, au prix de 120 l. estev., 1387; — Jean d'Amboise, Jean de Baudricourt, lieutenants du Roi en Bourgogne, et Michel Gaillard, receveur général des finances, mandent au pardessus de la saunerie de prélever 200 l. tournoises sur le communal, pour contribuer au rétablissement du pont de Fraisans, entrepris par Jean Roux de « Visque, » comte de Saint-Martin, seigneur de Fraisans, 1490; — exécution de cette décision par le pardessus de la saunerie et le gouverneur Jean de Baudricourt, 1490; — *Gendrey*. Hugues de Bourgogne ayant emprunté 2,000 l. tournoises à « Chamgullo Boneguine, Cantino Amadour de Bouque, et R. Peruzze, » marchands florentins, et donné pour cautions à ces derniers Othon IV, son frère, et Jean de Chalon, son oncle, engage à ceux-ci pour garantie 500 l. de rente qu'il possédait en la saunerie et les revenus de Gendrey et Fraisans, 1289; — Jean d'Auxonne, écuyer, reprend en fief d'Hugues de Bourgogne un domaine à Gendrey, 1295; — Jean de Faucogney donne quittance à la reine Jeanne de 1,000 l. de rente à lui promises, puis assignées sur Gendrey, Fondremand et Lavans, 1352 (vid.); — Jean Bouton, seigneur du Fay et de Corberon, bailli de Dole, et Passequoy de Villeneuve, lieutenant général du gruyer André de Toulongeon, amodient les moulins de Gendrey pour 60 l. estevenantes à Girard Belin, à charge de les entretenir ainsi que la chaussée et l'étang, 1401.

B. 353. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 2 papier et 1 cahier de 35 feuillets, 9 sceaux.

1251-1541. — *Gevrey-sur-le-Doubs*. Poncet de Poligny dit « Galefins » et Fournière, sa femme, reprennent en fief du comte Hugues 5 journaux de terre et 4 faux de pré à Gevrey, 1251 (orig. et vid.); — reprises de fief faites à Othon IV : par Hugues de Gevrey, prévôt de Dole, pour son domaine de Gevrey, 1280 (orig. et vid.); — par Estevenin, écuyer, seigneur d'Aresche, pour un fief au même lieu, 1282; — par Marguerite, dame de Saint-Aubin, pour le fief tenu à Gevrey par Estevenin de Chamblans, 1282 (orig. et vid.); — vente de meix et d'hommes à Gevrey, consentie au prix de 120 l. tournoises par Henri de Saint-Aubin, fils de Simon de Cicon, au profit de Mahaut d'Artois, 1299; — Huguenin, fils de feu Humbert de Montadroit, écuyer, vend à Jean de Chalon-Auxerre un domaine à Gevrey, 1307; — Hugues, fils de Geoffroy de Montadroit, écuyer, vend au même un autre domaine au prix de 20 l. estev., 1308; — Étienne, fils d'Hugues de Gevrey, de Dole, reprend en fief de Philippe, comte de Poitiers et de Bourgogne, sa part du château et des terres de Gevrey, 1316; — Henri de Longwy, seigneur de Rahon, rend hommage à la comtesse Marguerite pour la terre de Gevrey, dont celle-ci lui avait fait don, 1362; — Philippe Chabot, amiral de France et de Bretagne, lieutenant général du Roi au duché de Bourgogne, seigneur de Gevrey, Neublans et Pagny, donne procuration générale à Louis de Lavoncourt, capitaine de Gevrey, et Jean de Vaivre, écuyer, pour reprendre en fief de l'Empereur les terres de Gevrey et de Neublans, 1532; — procuration donnée par Ruy-Fernandez d'Almeida, ambassadeur de Portugal, à Dominique Laytan, écuyer, son maître d'hôtel, et à Jean Croquet, bourgeois de Paris, pour payer à Philippe Chabot et à sa femme, Françoise de Longwy, 38,720 l. tournoises, prix d'acquisition de la terre de Longwy, 1541 (copie); — dénombrement de la seigneurie de Gevrey donné à Claude de La Baume, maréchal de Bourgogne, commis par l'Empereur à la réception des hommages, par Nicolas Vauchard, général des monnaies, fondé de pouvoirs de Ruy-Fernandez d'Almeida, 1541. — *Goux*

et Palantine. « Declaracion des meix, maisons et heritaiges sur lesquelx sont deues a monseignour le Duc, aux lieux de Goux et de Palantine, en la chastellenie de Quingey, IX l. III s. de taille, de XVII s. VI d. le franc, » dressée par Pierre Gorre, assisté de Jean de Saint-Renobert le Jeune et de Oudot Moussardet le Vieux, notaires, 1471 ; — commission donnée à Pierre Gorre par la Chambre des Comptes de Dijon, 25 septembre 1471.

B. 354. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1265-1554. — *Gray.* Aymonin Le Pariset, de Gray, vend aux comtes Hugues et Alix ses droits sur l'éminage de Gray, 1265 (orig. et vid.) ; — Vincent Viard, fils de feu Raoul, de Gray, pelletier, et Luquette, sa femme, acensent à Perron, de Gray, curé de Talmay, leur domaine de Gray, 1266 ; — Sibilette de Venères, femme d'Odin de Charencey, écuyer, cède 100 s. de rente sur les tailles de Gray, au prix de 20 l., à la comtesse Alix, 1278 ; — Renaud de Saint-Seine, chevalier, vend à Othon IV ses droits sur la vicomté de Gray pour 160 l. tournoises, 1279 ; — Othon IV affranchit de toutes tailles, guets, charrois, corvées, Girard de Gray, son valet, Jacquette, sa femme, et leurs descendants, « en guierdon de leurs services, » 1287 ; — mandement du roi Philippe V au bailli de Bourgogne, lui prescrivant d'exempter de tailles Renaud de Gray, Barthélemy Caillet et autres clercs de la ville de Gray, 1317 ; — conventions pour l'établissement de fabriques de drap à Gray, passées entre les officiers de la reine Jeanne et Guillaume Du Moustier, Jean Du Moustier, son fils, Pierre de Ferrières, Maurice Bertrand, Jacques Mahonnet, Perrin de Gouvernes, Guillaume dit Gauthier, Maurice le Jeune, Jean Du Moustier le Vieux, tisserands et drapiers parisiens; conditions de la fabrication et de la vente, 1318 ; — renouvellement des droits d'affouage du curé de Gray dans les bois de la châtellenie, consenti par la reine Jeanne, 1324 ; — certificat de Vauthier de Vienne, gardien du comté, constatant qu'Othe de Vaites et Jean de Montaigu, chevaliers, chargés de recouvrer l'aide de nouvelle chevalerie du duc Philippe, ont touché diverses sommes de particuliers de Gray, 1341 ; — mandements et quittances justifiant d'une allocation de 40 l. faite aux chevaucheurs de Gray, réunis « pour chacier et panre les enemis, » 1342-1345 ; — Philippe de Rouvres mande au prévôt de Gray de faire conduire la laine blanche, noire et « aignelin, » provenant de l'échute du bâtard Jean Lombard, de Gray, au château de Saint-Seine, 1356 ; — mandement de la comtesse Marguerite adressé au bailli d'Amont, Jean de Cusance, lui prescrivant de se rendre à Gray et d'y pourvoir à la nomination des officiers de la terre, 1362 ; — vidimus de diverses décharges et quittances données par la comtesse Marguerite ou par le gardien Henri de Montfaucon, comte de Montbéliard, aux bourgeois de Gray, et en particulier à leur délégué Jacques Gauthiot, pour le paiement de 5,000 l., auxquelles ils avaient été condamnés pour s'être associés à la rébellion de Jean de Bourgogne, 1363-1369 ; — Henri de Battenans, écuyer, reprend en fief du Duc 100 s. de rente sur la recette de Gray, outre 4 maignies d'hommes à Valay, 1386 ; — mandement de Charles-Quint accordant, à requête du gouverneur et tous personnages, un demi-niquet de gabelle par salignon de sel vendu en la saunerie de Salins, pour subvenir à la défense et à la fortification de Gray, 1554.

B. 355. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 7 papier, 6 sceaux.

1232-1511. — *Grimont.* Inventaire de l'artillerie et du mobilier du château de Grimont, dressé par Charles de Poupet, chevalier, seigneur de La Chaux, bailli d'Aval, assisté de Philippe Loyte, pardessus de la saunerie, de Jean d'Orbe, Jacques Luc et Claude de Charnol, écuyer, ce dernier châtelain de Grimont : « 11 petereaulx montez sur chevalets de bois, 2 demi faulcons, 3 serpentines, 1 acquebuthe montée sur bois, 20 acquebuthes a crochets, 200 boulets de plomb, 20 boulets de pierre, » etc., 1511 (copie). — *Grozon.* Les bourgeois de Grozon obtiennent d'Hugues, comte de Bourgogne, l'affranchissement de toutes tailles, moyennant le paiement annuel et en deux termes de 60 l. estev., 1258 ; — Othon IV donne à son chapelain Grégoire une vigne à Grozon, provenant d'échute, 1293 ; — Marguerite, comtesse de Flandre et de Bourgogne, autorise Guillaume de Grozon à construire une maison forte sur une motte qu'elle lui abandonne, avec deux journaux de terre adjacents, et cela dans l'intérêt des habitants du lieu, 1371 (copie) ; — Guillaume de Grozon reprend en fief du Duc sa maison forte de Grozon et deux journaux de terre, outre des domaines à Arbois, Changin et Poligny. — *Jonvelle.* Simon de Sex-Fontaines, seigneur de Jonvelle, reprend en fief d'Othon III, duc de Méranie et comte de Bourgogne, le château de Jonvelle que celui-ci lui avait concédé ; si Simon meurt sans hoirs mâles, la châtellenie de Jonvelle retournera au Duc, tenu de rembourser 1,400 l. estev. aux héritiers dudit Simon ; mais ceux-ci conserveront Voisey, engagé à Simon de Sex-Fontaines par feu Gui de Jonvelle, son beau-père, en garantie d'un prêt de 1,100 l., 1232 ; — Isabelle, dame de Jonvelle, reprend en fief d'Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, Jonvelle, Corre, Ormoy, Bourbévelle et Raincourt (en partie), la garde de l'abbaye de Clairefontaine, et divers fiefs à Vougécourt, Villars-le-Pautel, Demangevelle,

Contréglise, la garde du prieuré d'Enfonvelle, des villages de Saponcourt et « Esparcey, » 1263 (orig. et vid.); — Isabelle s'oblige à accepter la décision d'Hugues et d'Alix sur un différend régnant entre elle et Simon de Sex-Fontaines, son fils d'une part, Amé et Thierry de Montfaucon, d'autre part, 1263; — Simonin de Bourbévelle, écuyer, reprend en fief d'Othenin de Bourgogne l'alleu qu'il tenait à Jonvelle, 1267; — certificat de dépenses faites par Guillaume d'Antully, bailli du comté, pour journée tenue avec le procureur Étienne de Traves et dix hommes d'armes à Jonvelle-sur-Saône, pour « griefs que li gent du Roi avoient fait en la ville et forteresse dudit Jonvelle, » 1355; — Philippe de Rouvres mande à son bailli de pourvoir à une requête des habitants de Jonvelle demandant la confirmation des franchises à eux concédées par leur seigneur, et l'amortissement de 100 livrées de terre dans la châtellenie, pour dotation d'une chapelle en l'église dudit lieu, 1375; — certificat donné par Guillaume, bâtard de Poitiers, bailli du comté, pour dépens faits à une journée à Vesoul, où 36 hommes d'armes l'escortaient, et où « fust faicte delivrance du chastel de Jonvelle a madame Ysebel, femme monsi Gobert d'Aspremont cui il appartenoit de lignée... et en fit fiez, fealtey et homaige, » 1373; — vente d'une maison et domaine situés à Jonvelle, faite au prix de 50 fr. par Adeline, femme d'Étienne Menchault, de Saint-Loup, bourgeois de Jonvelle, à Nicolas Fèvre, de Saint-Loup; procédures et informations faites, sur l'ordre de la Chambre des Comptes et par les officiers du Duc, sur ce marché prétendu frauduleux à l'endroit des tiers, 1462-1464.

B. 356. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 13 papier, 2 sceaux.

1343-1477. — *Joux.* Hugues de Blonay, chevalier, seigneur de Joux, déjà vassal de Jean de Chalon-Arlay pour son château de Joux, les montagnes de « Mirval et de Galepin, » Bouverans et tout ce qu'il possédait en la Chaux-d'Arlier, ajoute à cet hommage Les Verrières, Les Fourgs, Montpetoz, Le Touillon, Vuillecin, la prévôté du Lac-Dampvauthier, moyennant 1,000 fl. que lui donne le sire d'Arlay; il déclare en outre ne reprendre de personne la garde de l'abbaye de Montbenoit, qu'il reprendrait ultérieurement, et en cas d'accord, de Jean de Chalon-Arlay, 1343; — convention sur les limites de la terre de Montbenoît du côté du Val de Morteau, du Val de Vennes, d'Avoudrey et de Flangebouche, passée entre Louis, comte de Neuchâtel-sur-le-Lac, Jean de Neuchâtel, Hugues de Joux, gardien de l'abbaye de Montbenoit, et Jean, abbé de ce monastère, 1348 (cop.); — Guillaume de Vienne, seigneur de Sainte-Croix et de Joux, et Jean de Vienne, seigneur de Bussy, vendent à Thiébaud de Neuchâtel, seigneur de Blamont, le château de Montrond, 1446 (copie); — autre vente de 300 fr. de rente sur le péage de Joux, consentie par les mêmes en faveur de Thiébaud de Neuchâtel, 1447 (orig. et cop.); — traité de mariage conclu entre Rodolphe de Hochberg, seigneur de Rothelin, et Marguerite de Vienne, fille de Guillaume, seigneur de Sainte-Croix et de Saint-Georges, et d'Alix de Chalon, 1447 (2 cop.); — Guillaume et Jean de Vienne s'obligent envers Thiébaud de Neuchâtel à ne pouvoir user du droit de rachat pour le château de Montrond qu'en remboursant simultanément au même Thiébaud une rente de 150 l. qu'il possédait sur le péage de Joux, 1448 (cop.); — mandement de Philippe le Bon commettant Guillaume de Vaudrey, bailli d'Aval, Jean Jouart et Gérard Vurry à se rendre aux États convoqués à Dole pour le 20 septembre courant, afin d'obtenir une aide pour le paiement du château de Joux qu'il venait d'acheter, 1454 (cop.); — ordre de Charles le Téméraire à la Chambre des Comptes de Dijon de mettre en possession des fonctions de capitaine de Joux Guillaume de Vaudrey, seigneur de Courlaoux, nommé depuis 1467 à cet emploi, 1469; — procédures entre les habitants de Gilley et Antoine de Roche, prieur de Morteau, 1472; — patentes de châtelain de Joux en faveur de Catherin Bouchet, écuyer, en remplacement de Guillaume de Vaudrey, délivrées par Charles le Téméraire, 1473; — semblable commission donnée à Louis Allemand, seigneur d'Arban, par la duchesse Marie, 24 janvier 1477; — commission identique donnée par la même duchesse à Catherin Bouchet, 24 janvier 1477; — mandement de Marie de Bourgogne prescrivant au prince d'Orange, gouverneur, de faire restituer à Catherin Bouchet la capitainerie de Joux, dont le sieur d'Arban l'avait spolié en s'emparant par surprise du château en l'absence de Catherin et en expulsant l'ancienne garnison, 1477; — ordre donné par Marie à Claude Du Châtelet, lieutenant de Joux, et à Jean d'Andelot, capitaine d'Ornans, de reconnaître pour capitaine de Joux Catherin Bouchet, et de lui rendre son commandement avec les clefs du château, 1477; — ordre semblable donné par Maximilien et Marie au gouverneur du comté, pour faire restituer à Catherin Bouchet la capitainerie de Joux, 1477.

B. 357. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 28 papier, 1 sceau.

1480-1584. — *Joux.* Défense intimée par la Chambre des Comptes de Dijon au capitaine de Joux de prélever au profit du maréchal de Bourgogne [Philippe de Hochberg] les revenus de Pontarlier, 1480; — mandement de Maximilien prescrivant aux officiers du comté de rendre Châteauvieux à Philippe de Hochberg en vertu du récent traité de paix, en

le laissant en outre jouir du château de Joux jusqu'aux Pâques prochaines, 1493; — mandement du même concédant la jouissance temporaire de Joux au même Philippe, jusqu'à ce que le Parlement, saisi de l'appel des officiers d'Aval, ait statué sur le droit de propriété du château de Joux, 1493; — maintenue provisoire de Philippe d'Hochberg, 1494; — paiement de 15 l. de rente sur les revenus de Joux, effectué au profit de Jean d'Andelot, sur mandement de la Chambre des Comptes, par Jacques de Remerupt, receveur de Joux, 1494; — lettre de Jacques de Remerupt; — mandement de Philippe de Hochberg adressé aux officiers d'Aval, les priant de surseoir au procès sur les rentes de Joux jusqu'à son retour de France, 1495; — enquête faite à Pontarlier par Hugues Glanne, procureur général d'Aval, pour rechercher trace de la minute d'acquisition de Joux dressée en 1454 par le notaire Guillaume Jacquemet, de Pontarlier, 115 dépositions, 1496-1500; — mandement de l'archiduc Philippe le Beau ordonnant de rechercher et revendiquer dans toute la province les terres du Domaine, 1503 (cop.); — lettre du capitaine de Joux, Jeannet Du Fay, 1504; — copie d'une lettre de Philippe le Beau accordant la jouissance de la terre de Joux, confisquée après la mort de Philippe de Hochberg, à sa veuve et à sa fille Jeanne, 1504; — information sur la question d'acquisition de Joux recommencée par ordre de Marguerite d'Autriche, 1509; — procuration de Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, et de Jeanne de Hochberg, sa femme, donnée à Albert Du Puys, Pierre Mignet et Antoine Malarmey, 1509 (cop.); — inventaire des meubles et artillerie de Joux, dressé par Charles de Poupet, bailli d'Aval, assisté de Louis de Cize, Marc de Chavirey, Claude Glanne, Hugues Glanne et Denis de Montrichard, capitaine de Joux; détail des armes et munitions, 1511; — procédures diverses contre le marquis de Rothelin, 1511-1513; — procuration donnée par Antoinette Rougemont, veuve d'Étienne Sarrazin, pour reprendre un fief qu'elle tenait de l'Empereur dans la terre de Joux, 1534.

B. 358. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 1 papier, 13 sceaux.

1226-1357. — *Jussey.* Othon II de Méranie et Béatrix, sa femme, donnent en fief à Henri, seigneur de Fouvent, Jussey et sa châtellenie, au rachat de 4,100 l. est., 1226 (vid.); — Gérard de Vergy, fils de Henri, seigneur de Fouvent, signifie à Othon de Méranie qu'il transmet ses droits sur Jussey et Breurey à Guillaume de Vergy et à Clémence, sa sœur, femme de Guillaume, 1230 (vid.); — accord réglé par l'entremise de Guillaume, archevêque de Besançon, et de Gui, évêque de Langres, entre les comtes Hugues et Alix, d'une part, et Pierre Chambellan, prévôt de Jussey, 1257 (orig. et vid.); — Thibaud, roi de Navarre, de Champagne et de Brie, déclare que Pierre Chambellan, son chambellan, fils d'Huon, prévôt de Jussey, a renoncé, au profit des comtes de Bourgogne, à tous ses droits à Jussey, Cemboing et Venisey, 1257 (orig. et vid.); — don et confirmation d'un fief à Jussey faits par Othon IV en faveur des enfants de Henri « Trippotex » de Neufchâteau, chevalier, mort en prison pour le service de la comtesse Alix, 1278; — Hugues de Bourgogne, arbitre choisi par Othon IV et Jean de Bourgogne, ses frères, pour régler leurs partages, adjuge à ce dernier Jussey et la châtellenie (moins la garde de l'abbaye de Cherlieu), Amance et des terres à Faverney, le fief de Bourbonne, le fief de Kales de Gevigney et divers fiefs mouvant de Jussey, en lui concédant, jusqu'à délivrance du fief de Bourbonne, le fief de Jonvelle, 1292; — Mahaut de Gevigney, veuve d'Huguenin de Gevigney, écuyer, déclare tenir en douaire 25 ménages d'hommes à Mercey et devoir 15 jours de garde au comte de Bourgogne, en son château de Jussey, 1316; — Pierre de l'Étang, chevalier, reprend de Philippe, comte de Poitiers et de Bourgogne, sa maison de l'Étang et son domaine de Jussey, 1316; — don de 20 l. de rente sur les tailles de Jussey fait par la duchesse Jeanne à Vauthier de Thuillières, écuyer, 1346; confirmation par Eudes IV, 1347 (vid.); — Guillaume Mortier de Jussey, sergent du Duc, renonce à rien réclamer de ses gages, moyennant la transmission de la sergenterie de Jussey, consentie à son neveu Aymonin, 1349; — reprises de fief de domaines mouvant de la châtellenie: par Jean d'Augicourt, écuyer, 1357 (orig. et vid.); — par Jean, fils de Simon de Gevigney (vid.); — par Jean Philippe de Jussey (orig. et vid.); — par Thiébaud de La Rochelle, écuyer; — mandements de Philippe de Rouvres, ordonnant au bailli d'Amont de garnir de troupes le château de Jussey, 1359-1360; — ordre de Jean de Cusance, bailli du Comté, prescrivant au prévôt de Jussey d'assembler tous les gens d'armes de la prévôté, de réunir des vivres pour trois semaines, et de conduire cette troupe assemblée à Gray, « au mandement du Duc, » 1360; — ordres et dépenses relatifs à l'assemblée des gens d'armes à Jussey, certifiés par le prévôt Estevenet Miellet, 1360; — quittance de 1,000 fl. (à valoir sur la composition de 2,000, faite par les bourgeois de Jussey pour s'être associés à la révolte de Jean de Bourgogne), donnée aux bourgeois par Henri, comte de Montbéliard, gardien du comté, 1363; — quittance de « Vienot d'Auxoans, » guetteur du château, ayant guetté 22 jours en la tour des Lombards, « pour les doubtances qu'estoient au paiis, » 1363; — mandements de dépenses de la garnison de gentilshommes réunie au château de Jussey, 1363.

B. 359. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 1 papier, 12 sceaux.

1364-1532. — *Jussey.* Dépenses pour la reconstruction du donjon, ordonnée par le gardien, Henri de Montbéliard, dirigée par Perrenot dit Gourjon, clerc, 1364-1367; — quittances de sommes versées au gardien du comté ou au trésorier Nicolas Joly de Gray, par Aymonet de Boigne, écuyer, de Jussey, à valoir sur la composition faite pour la délivrance illégale de Thomas de La Rochelle, 1366; — liste des domaines de Jussey et de la châtellenie, aliénés par les féodaux du ressort, et tableau des journées de garde qu'ils doivent à cause de leurs fiefs au château de Jussey, 1366; — mandement de la comtesse Marguerite exemptant le clergé de Jussey de la contribution de 2,000 florins due par les bourgeois, à cause de la révolte de Jean de Bourgogne, 1369; — autre mandement de la même relatif au paiement de 300 florins dus par Aymonet et Estevenet Miellet, de Jussey, à cause de la délivrance de Thomas de La Rochelle, 1370; — reprises de fief faites au Duc par les féodaux de la châtellenie de Jussey en 1385 : par Guillaume de Montureux; — par Huguenin, fils de feu Thiébaud de Gevigney; — par Jean Le Galois, de Jussey, écuyer; — par Catherine de Montureux; — par Simon de Vercel, écuyer, mari de Perrenette de Melin; — par Girard de La Rochelle, écuyer; — Huot, fils de Mougenot de Jussey, clerc, vend à Jean Regnaudel, bourgeois du lieu, une pièce de vigne pour 6 fr. d'or, 1397; — Renaud de La Guiche, écuyer, et Étiennette de Saint-Martin, sa femme, reprennent, comme tuteurs des enfants de Jean de Boigne, premier mari d'Étiennette, un domaine mouvant du Duc, à Jussey, 1407; — reprises de fief faites au Duc : par Girard de La Rochelle, écuyer, 1407; — par Hugues de Boigne, écuyer; — par Henri de Jussey, 1443; — par Guillaume de Boigne, écuyer, 1444; — procuration donnée par Nicole de Boigne à ses cousins, Jean et Jacques de Boigne, pour reprendre en fief de l'Empereur ses domaines de Jussey et Mercey, 1532.

B. 360. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 7 sceaux.

1263-1530. — *Lavans-lez-Dole.* Hugues de Champtonnay, seigneur de Vadans, reprend en fief d'Othon IV, Lavans, ses bois et ses deux étangs, 1281 (orig. et vid.); — acensement d'une pièce de terre à Lavans et Lavangeot, faite auprès de Jean Toubin, trésorier du Duc, par Humbert Renaudot de Lavaugeot, 1437; — copie d'un mandement de Marguerite d'Autriche, acensant à Louis Roussot un emplacement sur la chaussée de Lavans, pour y élever un moulin et un battoir, 1530. — *Liesle.* « Espaillart, » chevalier, de Liesle, reprend en fief d'Hugues et Alix son domaine de Liesle, 1263 (orig. et vid.); — Othon IV ajoute au douaire déjà constitué à Mahaut, sa femme, le fief tenu à Liesle par Jean, fils de « Vesley, » et les droits de gîte qui dépendaient du comté en cette terre, 1291; — Jean, damoiseau, fils de feu Guillaume de Liesle, et Agnès, sa femme, vendent à Jean de Bourgogne la moitié du four de Liesle, 1295; — Philippe, dame de Choisey, donne à Mahaut d'Artois (à la personne d'Eudes de Liesle, son chapelain) les revenus d'un pré à Liesle pour 15 ans, comme garantie d'une dette de 30 l. tournoises, 1298; — Philippe de Liesle, écuyer, reprend de Jean de Chalon-Rochefort son domaine de Liesle, 1344; — reprise de fief faite à Aymonet de Cerdon, bailli du comte de Flandre, par Jean de Scey, fils de Jean de Scey, chevalier, pour une maison forte à Liesle, 1350; — mandat de paiement délivré aux bannelier et arbalétriers d'Arbois, Changin et Pupillin, par Eudes, sire de Vaudrey, bailli de la comtesse de Flandre, pour être allé à Liesle défendre la tour de Jean de Scey, que les bannières de Besançon venaient assiéger, 1354; — reprise du fief de Liesle appartenant à Vurry et Perrin, fils de Guyot de Lambrey, faite à Quingey, aux officiers du Duc, par Othenin d'Épeugney, écuyer, 1355; — Jean II, roi de France, mande au gouverneur du comté de Bourgogne d'informer contre Renaud de Jussey, châtelain de Bracon, dont les sergents avaient « brisier le immunité de l'eglise [de Liesle] et villonné les gens de la contesse, et faite grande effusion de sanc dedens celle eglise, » et emmené en outre des prisonniers à Bracon, 1356. — *Lombard.* Acensement de la forêt du Chasmoy, voisine de Lombard, faite au nom du Domaine par le trésorier de Dole, Jean Chouzat, à Michel Humbert, Estevenin Mugnier, Girard Guigerat, Lambert Le Clerc de Belvoir et Girard Bouveret, tous de Lombard, 1396.

B. 361. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 3 papier, 15 sceaux.

1284-1525. — *Lons-le-Saunier.* Henri de Montmorot, chevalier, vend à Renaud de Bourgogne tous ses droits à Lons-le-Saunier, consistant en taxes sur « les leyns de fer chaderin;... les peles, chadères, poz de couvre, poz d'estain et chapiax de fautre, » vendus aux foires, enfin diverses terres situées dans le territoire, au prix de 200 l. est., 1284; — achats de maisons à Lons, faits de divers bourgeois par Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, 1292; — achat d'un moulin près « les Frères Menours, » par le même, 1294; — achat des moulins de « Chassaz, » cédés à Renaud de Bourgogne par

Guillaume dit Beau, de Montaigu, écuyer, 1295; — reprise de fiefs faites à Renaud de Bourgogne : pour 80 livrées de terre à Lons et de vignes au territoire de « Perria, » — par Perrenin dit de Recon, de Lons, 1304; — par Guichard, fils de Jeunet de Culois, bourgeois de Lons, 1309 (orig. et vid.); — par Estevenin de La Porte, 1310; — par Poncet dit « Bracears, » de Montaigu, 1310; — amodiation de 2 journaux de terre lieu dit « Vahot, » faite par Aceline, veuve de Guillot Le Mercier, 1313; — Renaud de Bourgogne donne à sa femme Guillemette, comtesse de Montbéliard, le fief d'Humbert de Culois, de Lons, 1315; — reprises de fief faites à Jean de Chalon-Auxerre : par Jean Ythier, pour le sixième des grosses dîmes de Lons, 1339; — par Jeannette, fille de Perrenin, de Recon, 1339; par Richard de Présilly, écuyer, pour une maison voisine de la maison de Varessia, 1339; — par Huguette, veuve d'Humbert Le Grand, de Lons [1339]; — Perrenin Grivet, châtelain de Lons, donne quittance de 25 l. estev. à Jean Le More, receveur du comte d'Auxerre, à Lons, 1344; — reprise de fief faite au comte de Bourgogne par Josserand Grivet, de Montmorot, écuyer, pour une chènevière, 1344; — acensement de terres fait par le comte d'Auxerre à Jeannette, fille de Guyenot Nalot, de Lons, et femme d'Aymonet dit de Chalon, 1345; — procédure entre l'abbaye de Baume, les moines et les bourgeois de Lons, au sujet des fours [v. 1350]; — Perrin de Villevauldry, écuyer, fils de Simonette de Savigny, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin un fief à Lons, 1386; — Jean de Chalon-Châteaubelin cède en accroissement de fief, à Pierre Du Pin, écuyer, un pré situé « ès Molières, » à Lons, 1390; — Guillaume dit Bouton, de Cussey, reprend de Jean de Chalon un fief à Lons, mouvant de Montaigu, 1392; — acensement fait par Jean de Chalon d'un désert à Pierre Euvrard, 1394; — renonciation par Jean de Chalon-Châteaubelin à la gabelle du douzième sur le vin vendu au territoire de Lons, à charge par les bourgeois de lui payer en une fois 200 fr. d'or, 1395; — quittance détaillée des titres concernant Lons et la seigneurie, remise à Aubry Bouchart, commissaire du Duc, par Humbert Capue, d'Orgelet, clerc du défunt Jean de Chalon-Châteaubelin, 1409; — acensement du bois du Chamoy, territoire de Lons, consenti par Philiberte de Luxembourg au profit des habitants de Villeneuve et Feschaux, 1525.

B. 362. (Liasse.) — Cahier papier de 28 feuillets (filigrane : *une fleur de lis*).

1392-1393. — *Lons-le-Saunier.* « Jours tenuz à Lons le verrendi devant la saint Ylaire l'an mil IIIc IIIIxx et unze et non que la justice ha vaquer dois la Penthecoste jusque a jour dui sens tenir journées; » — condamnations à l'amende prononcées contre Perrin Vuillaume, de Coldres; — contre Le Pougeal, « pour lui desposséder de son chapiron; » — contre Odet, fils d'Étienne Aubert, « pour main brisie de nois ès Dames; » — contre Jeannin de Treffort, « pour lui trovez cuillant raisins en la vigne » d'autrui; — contre Javot de Crançot, « pour cryé cry estrainge; » — contre Humbert Guiottet, « pour mectre son fumier en la charrière; » — contre Guillemin Le Sere, « pour son cheval trovez ou froment; » — contre le procureur de la confrérie de Perrigny; — contre un « cerclier » de Champagnole; — « assises tenues à Lons, par discrète personne maistre Guillaume de Saulieu, clerc licencié en lois, bailli de Lons, le lundi devant Nativité, l'an mil trois cenz quatre vinz et douze; » — « le venredi devant la s. Ylaire, l'an IIIIxx et XII (dernière audience). (La demi-couverture enveloppant le cahier est un parchemin portant la plus grande partie d'un acte d'amodiation du domaine à Lons faite par Cécile de Lons, femme de Jean Merlet de Frontenay, chevalier, 1392.)

B. 363. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 7 sceaux.

1258-1551. — *La Loye.* Étienne de Cicon, chevalier, et Simonette de Vellexon, sa femme, vendent, au prix de 15 l. est., le four de La Loye aux comtes Hugues et Alix, 1258; — Eudes, fils d'Hugues Le Grand, prévôt de La Loye, vend aux mêmes, pour 100 s., tous ses droits sur la Grande-Loye et la Vieille-Loye, et sur la foresterie de Chaux, 1277 (orig. et vid.); — Eudes, fils de feu Valbran de Grozon, chevalier, cède, en échange d'une maison à La Loye et d'un domaine à Fondremand, tous ses droits sur les dîmes de Grozon à la comtesse Alix, 1278 (orig. et vid.); — Hugues de La Loye, écuyer, donne à Othon IV, en garantie d'une caution que ce dernier lui prêtait envers Marguerite de Bellevesvre, tout son fief de La Loye, 1287; — Othon IV donne à Mahaut d'Artois son château de La Vieille-Loye, 1289; — donation d'un domaine à La Loye faite par Eudes IV, 134[2] (incomplet); — reprises de fief faites au Duc, à cause de La Loye : par Aymonin Boichard, de Poligny, écuyer, 1345; — par Gilet de Beauchemin, écuyer, et Jean de Salins, mari d'Étiennette de Beauchemin, sœur du précédent, 1357; — Jean Le Petit, de Rouhault, vend au Duc une rente 10 bichets de blé à La Loye, au prix de 150 fl. d'or, 1358; — la comtesse Marguerite transforme en 20 l. de rente annuelle la redevance de 15 bichets de blé que payaient les habitants de La Loye, attendu la triple destruction de leur village par les Compagnies, par Jean de Chalon, fils aîné du comte d'Auxerre, enfin par les gens de



Guillaume de Granson, 1370; — reprises de fief : par Marguerite, veuve d'Aymonin Bouchart, de Poligny, 1372; — par Guillaume de Vorne, écuyer, 1373; — par Perrenin de La Loye, écuyer, 1373; — la comtesse décharge Huguenin de « Chalmes » de 10 fl. d'impôt jeté sur son domaine de La Loye, 1374; — quittance de 40 l. est. sur les fours de La Loye, donnée par Jean de Vautravers, prieur de Jouhe, à Hugues Merceret, trésorier du comté, 1379; — quittance de 20 l. de rente accordées aux pauvres de La Loye par la comtesse de Flandre, et payées sur les revenus de la saunerie, 1379; — reprises de fief à La Loye : par Louis de La Platière, d'Arbois, écuyer, en son nom et en celui de Marguerite et Simonette, ses sœurs, enfants d'Humbert de La Platière, 1384; — par Pierre Bouchart, écuyer, 1385; — Philippe le Hardi ordonne d'informer sur le pillage de la maison forte de « la Just » à La Loye, appartenant à Louis de La Platière, et récemment dévastée « par plusieurs compaignons armez de armeures invasibles, » 1403; — reprise de fief et dénombrement donnés à Jean sans Peur par Louis de La Platière, 1407; — reconnaissance de cens donnée à l'Empereur par Denis, du Bief de la Loye, notaire, 1551.

B. 364. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 7 sceaux.

1270-1407. — *Mailleroncourt-Charette.* Poncet de Mailleroncourt, damoiseau, dit Charette, promet 100 s. de rente annuelle et perpétuelle à Othon IV, hypothéqués sur la terre et les habitants de Mailleroncourt, 1281 (orig. et vid.); — Othenin de Saint-Loup, damoiseau, reprend en fief d'Hugues de Bourgogne les villages de Mailleroncourt et Briaucourt, 1310; — Jean de Faucogney requiert le même Hugues de sceller un accord intervenu entre lui Jean, lui Hugues et Othenin de Saint-Loup, au sujet de Mailleroncourt et Briaucourt, 1316; — Jean de Faucogney consent, par-devant notaire de l'officialité, à approuver la reprise de fief faite à Hugues de Bourgogne par Othon de Saint-Loup, 1316. — *Mantoche.* Acensement de terres à Mantoche, consenti par Huguenin d'Essertenne, fils de Girard d'Essertenne, chevalier, à Jeannot de Mantoche, 1270 (vid.); — Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne, rend une sentence entre Guillaume, seigneur d'Apremont, Jean, son frère, et Jean de Rigny, au sujet de droits respectifs sur Mantoche, 1283; — Guillaume, seigneur d'Apremont, damoiseau, fils de feu Guillaume, vend tous ses droits sur Mantoche à Hugues de Bourgogne, au prix de 50 l. estev., 1303; — amende prononcée contre « Le Charreton » du château de Mantoche, qui avait « féru d'une cuignie entre les espaules en gaigant en la terre d'Aspremont, » 1325; — Hugues de Bourgogne donne à Aubert de « Montechai, » lombard, un domaine à Mantoche, en reconnaissance de bons services, 1329. — *Maussans.* Reprise de fief faite par Guillaume de Verchamps, écuyer, au Duc, à cause de son château de Montbozon, pour un fief situé à Maussans, 1407.

B. 365. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 1 papier, 7 sceaux.

1263-1528. — *Mesmay.* Guyot de Quingey, écuyer, fils de Perrin de La Tour, vend à la reine Jeanne la moitié de la foresterie de Mesmay et diverses propriétés à Quingey, 1326. — *Mesnay.* Gui de Monnet, chevalier, seigneur de Blye, reprend en fief de Jean de Chalon-Rochefort 10 maignies d'hommes à Mesnay, 1263; — vente de cens sur une vigne de Mesnay, consentie par Aliette, veuve de Luquet d'Essart-Aymery, à Pierre Le Roux de Champerreux, d'Arbois, 1273; — Richard La Bugne, de Rigney, et Jacquette Le Chassignet, vendent à Mahaut d'Artois des terres au prix de 12 l. est., 1299; — sentence rendue aux assises d'Arbois par Pierre de Montaigu, bailli de la comtesse de Flandre, au sujet d'une vigne de Mesnay, 1343; — la comtesse Marguerite réduit à 10 l. par an le chiffre des tailles de Mesnay, la population étant réduite des 5/6es par mortalité, 1374-1376; — mandement de la duchesse Marguerite relatif à l'annulation d'une cession de fief à Mesnay, faite par Alix de Myon et Henri de Rancey, son mari, à Gui d'Éternoz, prêtre, « qui n'est point noble, » 1413. — *Miéry.* Richard de Vautravers, écuyer, reprend en fief de la reine Jeanne la terre des « Albuyes » à Miéry, 1326; — Claire de Vaudrey, veuve d'Antoine Carondelet, tutrice de Jean, son fils, reconnaît devoir 1 l. de cens annuel au Domaine pour un moulin construit sur le ruisseau de Miéry, 1528. — *Mijoux.* Panonceau armorié des armes de Savoie et de France (brisé d'une barre et d'un lambel à 3 pendants), saisi à Mijoux par Jean Lombard, notaire, sur l'ordre du lieutenant général d'Aval, Henri Bouchet; un procès-verbal, écrit en marge, constate que ce panonceau a été remplacé par les armes du duc de Bourgogne, placardées à la porte d'Aimé de L'Épine, écuyer, 1460.

B. 366. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 3 papier, 7 sceaux.

1235-1532. — *Moncley.* En présence d'Othon de Ray, de Gui de Champtonnay, seigneur de Vaux, de Gui de Champdivers, seigneur de Vaux, d'Hugues de Bourgogne, Hugues de Lavans, Eudes de Fouvent, Vuichard de Bourbonne, Richard de Vregille, Poinsard de Rans et Hugues de Gevrey, Guillaume, seigneur d'Apremont, reconnaît tenir en fief d'Othon IV Moncley et ses dépendances, Pin et la

prévôté, Pelousey, Noironte, Chevigney, Recologne, Sauvagney, Courcuire et le domaine dépendant de Moncley à Avrigney et Lavernay, 1287 (orig. et vid.); — Mahaut d'Artois mande à son chapelain, Eudes de Liesle, de payer 40 l. tournoises à Girard de Moncley, 1304; — hommage lige prêté en cette occasion à la comtesse par Girard de Moncley, damoiseau, 1304; — « ce sont les fiez de Perrin de Moncler, escuier, et rereffiez de monsieur de Bourgoigne, aliénez sans le consentement dudict escuier, et lesquels il ne puet justicier » [v. 1360]; — reprise de fief faite à Philippe le Hardi par Étienne de Moncley, chevalier, pour sa « fourteresse de Moncley » et ses fiefs mouvant de Châtillon-lez-Besançon et d'Apremont, 1385; — Claude de Scey, seigneur de Larrêt, de Pin, Émagny, Beaumotte, donne procuration à François de Choye, de Pin, pour reprendre en fief de l'Empereur un domaine acheté de Girarde de Villeneuve et Marguerite de Moncley, sa fille, femme de Thomas de Remilly, dames de Moncley, 1532. — *Monnet*. Guillaume de Monnet reprend en fief de l'abbaye de Baume un domaine entre la tour du château de Monnet et Saint-Maurice, les dîmes et patronage de Mont-sur-Monnet, etc., 1275 (copie); — mandements de Guillaume de Monnet et du prieur de Gigny, adressés à Jean de Monnet, bailli du comte d'Auxerre, au sujet de l'arrestation et de la libération d'un bourgeois d'Orgelet [v. 1290]; — Renaud, abbé de Baume, reconnaît que Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, lui a rendu hommage pour le fief qui appartenait autrefois à Guillaume de Monnet, 1295; — Guillemin de « Sangian, » lombard, mari de Perrenette, fille de feu Girard Le Clerc, vend un domaine à Jacquot, fils de Vienet, de Mont-sur-Monnet, 1340; — reprise de fief faite à Jean de Chalon-Châteaubelin par Jean d'Épercy, pour fief à Monnet, 1391; — autre reprise faite par le même à Louis de Chalon-Châteaubelin, 1404; — reprises de fief faites au Duc par Étienne de Monnet, 1408; — par Jean d'Épercy, 1409; — Jean Landrol, conseiller au Parlement, met en possession du château de Monnet [au nom du roi de France] Claude et Aimé de Neuchâtel, seigneurs de Vaumarcus, 1490; — Guillaume d'Épenoy, écuyer, seigneur de Maillot, maître d'hôtel du prince d'Orange, donne procuration à Jean Servel, licencié en droit, pour prendre possession de la seigneurie de Monnet au nom de son maître, comme héritier de M. de Châtelguyon, 1492.

B. 367. (Registre.) — Registre papier de 349 feuillets (filigrane : *une tête de bœuf*).

1474-1475. — *Monnet*. « C'est la table du terrier de Montnet, ensamble des villaiges appartenant a la terre et seignorie dud. lieu, » appartenant au domaine du comté de Bourgogne, dressée par Jacques de Merlia, d'Orgelet, conseiller du Duc, et Pierre Antoine, notaire du Fied; — commission donnée à ces personnages par la Chambre des Comptes de Dijon, 21 janvier 1474; — « appartient au Duc la ville de Monnet qui n'est point close ne fermée, edifiée assez honnestement et selon le païs de maisons tant de pierres comme de bois... et une notable eglise parrochial; » — halle; — « le chastel dud. Montnet est une très bonne et belle forteresse assise sur une haulte roiche de tous costez;» son donjon fut récemment (il y a 12 ans) « brulé par la fouldre et tempeste; » outre le donjon, il se compose d'un corps de logis, de deux tours, d'une chapelle et de dépendances; — dépendances de Monnet: la Buchaille, Combe d'Échallans, Fontenu, Le Larderet, Marigny, Monnet-la-Ville, Monnet-le-Bourg, Montigny, Mont-sur-Monnet, le Navoy et Ney; — droits de vente, lods, fours; — domaine privé du seigneur: bois, prés et champs; — texte (traduit de latin en français) des franchises de Monnet accordées aux bourgeois du lieu par Jean de Chalon-Auxerre, en janvier 1292 (fol. 15); — noms et charges annuelles des habitants : du Bourg-de-Monnet; — de Montigny; — de Mont-sur-Monnet; — du Navoy; — de Ney; — du Larderet; — de Saffloz et Marigny.

B. 368. (Registre.) — Registre papier de 476 feuillets.

1474-1475. — *Monnet*. Terrier et reconnaissances de la seigneurie (double du précédent).

B. 369. (Liasse.) — 27 parchemins, 18 sceaux.

1272-1428. — *Montaigu* (Lons-le-Saunier). Othon IV hypothèque à sa mère, qui lui avait prêté 1,000 livrées de terre pour doter sa première femme Philippe de Bar, 400 livrées de terre en la châtellenie et avec le château de Montaigu, et 600 livres de rente sur la saunerie de Salins, 1272 (orig. et vid.); — Guichard de Bourbonne, châtelain de Montaigu, promet à la comtesse Alix de lui remettre le château de Montaigu, en cas de décès d'Othon IV, 1276; — Guenot et Estevenin, fils de Jacques de Montaigu, écuyer, échangent leurs moulins de Vallières contre des terres à Montaigu, cédées par Othon IV, 1291; — Perret dit Valier, de Montaigu, Paillauz et Estevenin, ses enfants, vendent à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, un cours d'eau sortant des moulins de Vallières, 1295; — Jacques, infirmier de Baume-les-Moines, du consentement de l'abbé Renaud, vend au même les droits de son infirmerie sur ces moulins, 1295; — Perrin, fils de feu Humbert Le Baul, de Montaigu, reprend en fief de Renaud de Bourgogne des

vignes récemment achetées à Montaigu, 1299 ; — Estevenin dit Geste, de Montaigu, et Henriette, sa femme, cèdent au même Renaud, pour éteindre une dette de 60 l., diverses pièces de terre à Montaigu, 1301 ; — Poncet « Bracars, » de Montaigu, reprend en fief lige du même son domaine de Montaigu, 1301 ; — transaction entre Renaud de Bourgogne et Simon, abbé de Baume, au sujet de leurs droits respectifs à Montaigu, Lons-le-Saunier, Pannessières, Perrigny, le Pin, Publy et Vatagna, 1304 ; — Hugues dit Grand, de Lons, reprend en fief de Renaud de Bourgogne ce qu'il possédait à Montaigu et à Lons, 1310 ; — Henri, prieur de la Chartreuse de Bonlieu, reconnaît que toutes les propriétés de son monastère, à Montaigu, Lons et Perrigny, sont de la garde du comte de Montbéliard, 1312 ; — Jean de Montaigu, curé de La Tour du Meix, reconnaît devoir un cens annuel de 3 d. à Renaud de Bourgogne, seigneur de Montaigu, 1317 ; — reconnaissance d'un cens pareil de 6 d. par Estevenin, fils de feu Poncet Bracard, de Montaigu, 1317 ; — Hugues de Bourgogne, ayant reçu l'hommage [du comte d'Auxerre] pour le château de Montaigu, promet de ne pas user de ses promesses de services (incompl.), 1323 ; — Estevenin Bracard, de Montaigu, reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre le fief que tenait du comte de Montbéliard feu Poncet, son père, 1333 ; — sauvegarde donnée par Jean de Chalon-Auxerre à Guillaume Payenin, citoyen de Metz, Jeannin, son fils, Bérard et « Seondin, » fils de Simonin Isnart, Valon Isnart, Boniface, Barthélemy, Guillaume et Jean Rabie, marchands lombards d'Asti, pour résider et commercer à Montaigu, avec promesse de leur faciliter les communications avec la Lombardie en obtenant un sauf-conduit du comte de Savoie, moyennant un cens annuel de 60 fl. de Florence au profit du seigneur de Montaigu, 1336 (vid.) ; — reprises de fiefs de domaines à Montaigu faites au comte d'Auxerre : par Humbert de Malarée, écuyer, 1339 ; — par Jean Grand, prévôt de Montaigu, 1339 ; — par Pierre de Ruffey, 1351 ; — reprise semblable faite à Tristan de Chalon, seigneur de Montaigu : par Simonin Du Pasquier, écuyer, 1363 ; — Tristan de Chalon vend pour 142 fl. à Pierre de Montaigu, chevalier, une rente de 2 muids de vin que lui devaient annuellement à Montaigu les religieux de Bonlieu, 1363 ; — reprises de fief faites à Jean de Chalon-Châteaubelin : par Étienne Billart de Montaigu, chevalier, 1392 ; — au duc Philippe le Bon : par Nicolas Mangeroz, d'Arbois, écuyer, à cause de Jeannette de Chavéria, sa femme, fille de Jean de Chavéria, comme héritière de Jeannette de Montaigu, femme de Simonin Du Pasquier, 1423 ; — par Huguenin Outhenin, de Lons, écuyer, 1423 ; — par Isabelle de Poligny, femme d'Huot de Salvanges, seigneur de Nance et de Malarée (cette dernière reprise faite à la personne du bailli d'Aval, Henri Valée de Fontenoy), 1423.

B. 370. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1292-1522. — *Montbozon*. Vuillemin de Montbozon, écuyer, fils de Jacques, chevalier, du consentement de Clémence, sa mère, vend à Hugues de Bourgogne une maison de pierre située au château de Montbozon, au prix de 40 l. estev., 1292 ; — copie d'une transaction entre Eudes IV, Jean de Faucogney et Isabelle, dauphine de Viennois, sa femme, par laquelle le Duc, rectifiant de précédents partages, reprend à sa sœur Château-Chalon et Apremont, et lui donne en échange 3,000 l. de rente à Montbozon, à Gevrey-lez-Dole et Santans, outre 2,000 l. en la saunerie, 1341 ; — ratification de cet acte par Jean de Faucogney et Isabelle de France, 1341 (incomplet) ; — mandement de Thiébaud de Neuchâtel convoquant à Montjustin, au nom du Roi, Vuillemin dit Poupon, prévôt de Montbozon, les gentilshommes et arbalétriers de sa prévôté, pour résister aux Allemands ; liquidation des dépenses de cette prise d'armes, 1355 ; — réquisition de bétail, volailles et pois, pour la nourriture des gentilshommes convoqués à Salins par la comtesse Marguerite, adressée par celle-ci à son trésorier de Vesoul, et notifiée par ce dernier au prévôt de Montbozon, 1363 ; — assiette de 100 livrées de terres sur les villages de la châtellenie de Montbozon, faite par Thiébaud de Blamont, gardien du comté, au profit d'Étienne, comte de Montbéliard, comme soulte de la rétrocession de Chaussin, faite à la comtesse par ce dernier, en échange de la châtellenie de Baume, 1366 ; — Étienne de Montbéliard rétrocède la châtellenie de Baume à la comtesse Marguerite, au prix de 2,000 l. estev., et consent à ce que les 100 livrées de rente qui lui étaient assignées comme soulte sur la terre de Montbozon soient reportées sur la terre de Baume, 1369 ; — certificat de dépenses effectuées à Montbozon par Guillaume de Mont-Saint-Léger, bailli du comté, en requérant l'aide « par fouaiges, pour mectre gens d'armes sus pour la garde et seurtez du païs, » 1371 ; — quittance de 15 l. est. de rente sur la châtellenie de Montbozon, donnée par Guyot de Montbozon à la comtesse Marguerite, 1374 ; — reprises de fiefs tenus à Montbozon faites au Duc : par Guillaume de Bucey, écuyer, châtelain de Montbozon, 1384 ; — par Huguenin de Myon, écuyer, 1384 ; — par Henri de La Tour et Catherine de Montbozon, 1386 ; — par Jean de Bucey, 1407 ; — par Richard de Myon, 1407 ; — Philibert, Pierre et Jean de Vaudrey, échangent 15 l. de rente sur les tailles de Montbozon, contre 14 l. 10 s. sur la pêcherie du lieu, que leur cède Philippe le Bon,

1431 ; — mandement (cancellé) du même duc accordant à Philippe de Vaudrey, en reconnaissance de services de guerre, 300 l. de rente sur la terre de Montbozon, 1435 ; — transaction entre le Duc et Antoine et Jean, fils et héritiers de Philibert de Vaudrey, grand maître de l'artillerie ducale et bailli d'Amont, par laquelle ces derniers cèdent au Duc tous leurs droits sur Montbozon, moyennant quittance définitive de tous comptes et débets dont la succession de leur père serait redevable au Domaine ; ils s'engagent en outre à remettre toutes les pièces d'artillerie et tous les documents de comptabilité qui resteraient dans l'héritage paternel, 1455 ; — reprise de fief et dénombrement donnés à l'Empereur par Louis Mouchet, seigneur d'Avilley, pour ses domaines dans la châtellenie de Montbozon, 1532.

B. 371. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 4 sceaux.

1295-1480. — *Montigny-lez-Arbois*. Othon IV donne à Bonnet, fils d'Alain de Poligny, en accroissement de fief, une vigne à Montigny, 1295 (cop. effacée) ; — Jean dit Male-Ame donne à Mahaut d'Artois toute sa fortune, sauf une vigne à Montigny, 1306 (incompl.) ; — la comtesse Marguerite voulant récompenser son maître d'hôtel, Humbert de La Platière, et lui permettre de continuer son train, « considerans que nous li avons fait entreprandre l'estat de chevalier et icelui recevoir de nostre très chier et amé fils Loys, conte de Flandre, » lui donne la mairie de Montigny avec tous ses revenus, 1359 ; — reprises de fief de domaines ou vignes à Montigny faites au Duc par Robert de Boujailles, d'Arbois, écuyer, mari d'Odette de Chaffoy, 1384 ; — Humbert de La Platière, chevalier, et Guillemette, sa femme, donnent à l'église Notre-Dame et au chapitre d'Arbois tout leur domaine de Montigny, fors l'ost, la chevauchée, la haute justice et la garde d'Arbois, 1388 ; — reprises de fief faites au Duc : par Claude, fils de Robert de Boujailles ; par Guillaume de Chaffoy, écuyer, fils de Guillaume, et héritier testamentaire de Jeannette de Chaffoy, femme d'Aymonet de La Grange, écuyer, 1408 ; — copie d'un envoi en possession de terres à Montigny, Vereux, et d'une rente sur le puits de Salins, fait (ensuite de reprise de fief) par Louis XI au profit de Guyot Arménier, 1479 (vid. de 1480).

B. 372. (Liasse.) — 33 pièces parchemin, 1 rouleau papier, 17 sceaux.

1253-1378. — *Montjustin*. Jacques de Montjustin, chevalier, transige et s'associe avec les comtes Hugues et Alix pour ses domaines de Montjustin, en déterminant la quote-part revenant à chacun, 1253 (orig. et vid.) ; — acceptation de ce partage faite par Hugues et Alix, 1255 (orig. et vid.) ; — Jacques de Montjustin accroît le fief qu'il tenait du comté de Bourgogne, de 25 ménages à Velotte-lez-Montjustin et de 25 à Mollans, 1277 ; — reconnaissance des meix et hommes appartenant au Comte à Montjustin, faite et certifiée par Jacques de Montjustin, 1277 ; — Othon IV et Hugues de Bourgogne acceptent l'arbitrage de Thiébaud de Rougemont au sujet de leurs partages ; celui-ci adjuge à Hugues de Bourgogne 1,500 livrées de terre, dont 1,000 dans les châtellenies de Montjustin et Montbozon, Fontenoy et Authoison, sans fiefs ni forteresses, et 500 l. de rente au puits de Salins, 1287 ; — donation du château de Montjustin faite par Hugues de Bourgogne à Jeanne, fille du comte Othon, à défaut d'enfants mâles nés de son mariage, à la condition toutefois que le donateur mourût sans postérité, 1290 (orig. et vid.) ; — rouleau de papier contenant la transcription des dons successifs de Montjustin (1290), Montbozon (1318), Apremont, Fraisans, Gendrey et Châtillon-lez-Besançon, faits par Hugues de Bourgogne à ses neveu et nièces, Robert, Jeanne et Blanche, enfants d'Othon IV et de Mahaut d'Artois ; — Hugues de Bourgogne donne à son frère Othon Apremont, Montjustin et ses dépendances, 1292 (orig. et vid.) ; — Girard de Montjustin, châtelain de ce lieu, promet de remettre à Mahaut d'Artois la forteresse dont il avait la garde, en cas de prédécès d'Hugues de Bourgogne, 1304 ; — Jean, seigneur de Châtillon et d'Arc-en-Barrois, lieutenant du Duc en sa terre « de l'Anpire, » ordonne au bailli Jean de Montaigu, chevalier, d'employer 300 l. estev. reçues de Girard de La Chambre de Montjustin, « pour le fait de sa mère qui ce pendit, » à payer Guillaume de Dole, écuyer, et Jean Vernerin, de Montjustin, de leurs gages arriérés, tout en soldant les gens d'armes employés récemment à la garde du château, 1348 ; — mandements et quittances de gens d'armes, guetteurs, charpentiers, employés et payés en ces circonstances, 1349-1350 ; — — commission de châtelain de Montjustin donnée à Jean d'Amoncourt par Gauthier de Ray, gardien, 1349 ; — dégrèvement de tailles accordé par ce dernier aux habitants de Vy, Aynans, Aillevans et Velotte, décimés par une mortalité extraordinaire, 1350 ; — mandement de Philippe de Rouvres ordonnant à Jean de Cusance, bailli d'Amont, de faire retirer immédiatement dans les forteresses tous les habitants « du plat païs, » 1358 ; — ordre de la comtesse Marguerite à tous les féodaux des ressorts de Montjustin, Jussey, Chariez, Montbozon, Baume et Châtillon-lez-Besançon, lui appartenant comme douaire, de faire hommage à bref délai au Duc, son fils, 1378.

B. 373. (Liasse.) — 22 pièces parchemin, 2 papier, 17 sceaux.

1300-1544. — *Montmirey*. Simonin de Montmirey reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre des meix, des hommes et des terres, 1300; — semblable reprise par Point d'Arlay pour ses meix de Montmirey et de Frasne et 6 livres de rente au puits de Salins, 1304; — Sibilette de Venères, veuve d'Odet de Chenecey, vend à Mahaut d'Artois tous ses droits sur la châtellenie de Montmirey pour 80 l., 1307; — reprise de fief et engagement d'un domaine faits à Mahaut par Guillaume Du Château d'Auxonne, écuyer, et Isabelle, sa femme, 1307; — ventes de terres ou de maisons dans la châtellenie de Montmirey faites à Mahaut : par Guillemette de Montmirey-la-Ville, fille de Vuillemin Boucherans, et Jacques, fils de Vuillier Boucherans, 1307; — par Perrenot, fils de feu Ancel de Montmirey, damoiseau, 1307; — par Gui de Vonges et Guillemette, sa femme, fille de Boucherans, Alix, sa belle-sœur, et Vaucher, mari de cette dernière, et Jacques, fils de Vuillier de Montmirey, 1308; — par Amiet de « Biere, » damoiseau, 1310; — par Richard de Montmirey, écuyer, 1314; — Jean Des Champs, de Rochefort, chevalier, reprend en fief du comte de Bourgogne son domaine de Montmirey et reçoit du trésorier du comté, Regnon d'Arbois, 37 l. est. pour prix de cette démarche, 1314; — le même vend à Philippe, comte de Bourgogne, les fiefs tenus de lui à Pointre par Jean de Gonsans et par Marguerite de Chevigny, et dans la châtellenie de Montmirey par Perrenot de La Loye, écuyer, au prix total de 33 l., 1334; — Jean de Brans, chanoine d'Avallon, vend à la reine Jeanne ses hommes et ses terres de Montmirey, 1319; — Isabelle, dauphine de Viennois, donne à sa suivante Jacquette de Brotte, l'ayant « servy en santey et en malatie, » une dot de 100 s. à prélever sur les revenus de Montmirey, à l'occasion de son mariage avec le châtelain de ce lieu, Guillemin, 1346; — reprise de fief faite au Duc par Huguenin de Velleguindry, écuyer, pour domaine à Montmirey, 1406; — par Jean d'Arlay, chevalier, pour terres à Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Château et Frasne, 1407; — acensement d'une maison de bois sise au château de Montmirey fait par les officiers du Duc à Huguenet Guillaumier, de Moissey, moyennant le cens de 4 s. est., 1411; — — reconnaissance de cens par divers habitants de Frasne, 1433; — copie d'une transaction entre les habitants de Montmirey-le-Château et le seigneur et les habitants de Champagnolot au sujet de droits de pâture, 1461; — reconnaissance de divers cens dus à la châtellenie de Montmirey par Étienne Masson, de Brans, 1471; — mandement de Jean d'Amboise, évêque de Langres, lieutenant général du Roi en Bourgogne et en Franche-Comté, annonçant aux gens des Comptes de Dijon la reprise de fief de Claude de Vaudrey pour les terres de Montmirey, Orchamps, Lavans, La Loye et Pontailler, 1486 (vid.); — les échevins et habitants de Montmirey-la-Ville reconnaissent tenir de l'Empereur le bois de Cronge, d'une superficie de 220 journaux, 1431; — acensement fait au nom de Charles-Quint aux mêmes habitants d'une partie du bois de « Rebuissons, lieu fort aquaticque, » au prix de 16 engrognes par an, 1544.

B. 374. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 5 sceaux.

1324-1423. — *Montmorot*. Quittance de 900 l. tournoises donnée par Guillaume de Vienne à la reine Jeanne, pour prix du château de Montmorot, 1324; — sentence de Philippe V condamnant le duc de Bourgogne à donner à la dauphine Isabelle, pour parfaire les 10,000 livrées de terre qui devaient constituer sa dot, 6,000 livrées en Artois, 4,000 l. au comte de Bourgogne, y compris les châteaux de Château-Chalon et de Montmorot, et 1,000 de rente sur la saunerie de Salins, 1331 (incomplet); — reprises de fief faites : à Eudes IV, par Vaucher de Sugny, écuyer, 1345; à la comtesse de Flandre : par Estevenin de Sugny, écuyer, 1372; — par Guillemette de Beauregard, veuve d'Humbert de Savigny, « advoerix » de Jean, Jeannette et Simon, leurs enfants, 1372; — par Jean de Conliège, écuyer, et Jeannette, sa femme, 1372; — mandement des gens du conseil de la Comtesse, ordonnant à Huguenin Merceret de Salins, trésorier de Bourgogne, de donner 30 l. aux habitants de Montmorot pour la reconstruction de leur halle, « le lieu de Montmoret [étant] notable et en bone merche et pays pour y tenir et avoir désormais foires et marchies, » 1379; — reprises de fief faites au Duc : par Perrenot de « Laz, » écuyer, 1384; — par Estevenin de Sugny, écuyer, 1384 et 1407; — par Marc de Saubief, écuyer, 1407; — par Étienne Morel, de Maisod, 1408; — par Pierre de Molpré, écuyer, 1423.

B. 375. (Registre.) — Registre papier de 126 feuillets.

1287-1456. — *Montmorot*. « Terrier de Montmorot fait en l'an mil quatre cens cinquante et six, » par Jean d'Autrey, conseiller du Duc, et Huguenin Charreton, notaire d'Arlay; mandement de la Chambre des Comptes de Dijon leur donnant cette commission, 2 juin 1455; — charte de franchises de Montmorot, concédée par Philippe de Vienne, seigneur du lieu et de Pagny (1287), confirmée

par la reine Jeanne (1323), par Philippe le Hardi (1391), et par Philippe le Bon (1422); — « mondit seigneur [le Duc] a sa place et chastel de Montmorot, qui est chastel grant, spacieux et de grant garde et maintien, assiz et situé sur une haulte roiche, et en icelle place et chastel ou donjon d'icelle a une grosse tour de pierre a quatre quarrés, bien couverte de lave et assez en bon estat par dehors et dedens mal en point; — *item*, en icelluy donjon une autre moienne tour de pierre, avec une autre petite eschiffe de pierre du cousté devers Arlay...; et a l'entrée une maison salecte, a façon de tour-portail... et plusieurs maisons et meix de gentilz hommes qui tous sont desolez et en ruynne; » — bourg de Montmorot; — haute justice, pilori; halle; moulins; fours; tabellionné; péage, tarif: « pour une baulle de laynne, fustaine, mercerie, espicerie et aultres semblables denrées que se mectent et extiment a baulle et doit pose ou peser la baulle XXII pierres ou deux ou trois quarterons doit huit solz est., de XVII s. VI d. le franc et d'un denier pour solte; — *item*, ung drap de couleur doit huit deniers est.; — *item*, ung autre drap sans couleur quatre deniers; — *item*, ung millier de harans dix deniers; — *item*, ung cent de cire douze deniers; — *item*, ung grant cheval huit solz; — *item*, ung baulon d'acier quattre deniers; — *item*, ung juif trente deniers; » — terres tenues par le portier Guigues de Bosjean, écuyer; — dépendances: Saubief, Savagna, Messia le Grand et le Petit, Macornay, Vaux, Courbouzon, Chilly, Courlans, Frébuans, Chavanne; — noms des tenanciers de censes dans la châtellenie: Huguenin Blanc; Guyot de Sugny, écuyer; Lancelot de Sugny, écuyer; Claude Tournier; Étienne Bouchart; Guillaume de La Faye, seigneur « de Champamey; » Jean Colon, prêtre, etc.; — commandises dans les villages de Plaisia, Charcier, Charézier, Maynal, Crançot, Chapelle-Voland, Coligny, Montagna-le-Reconduit, Chilly, Eschalon-en-Bugey; — échutes.

B. 376. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 13 papier, 3 sceaux.

1279-1523. — *Montrond-lez-Poligny.* Robert, duc de Bourgogne, promet la main de Jean, son fils, à Alix, fille d'Othon IV; ce dernier s'oblige à donner aux jeunes époux le château de Montrond et 1,000 l. de rente au puits de Salins, outre 10,000 l. en deniers, et s'engage en outre à laisser à sa fille toute sa succession, s'il meurt sans autre postérité, Bracon, la baronnie de Salins, le puits de Salins, Château-Chalon et Blandans, s'il laisse un héritier mâle, 1279 (orig. et vid.); — lettres d'Othon IV acceptant ces conditions, 1280 (orig. et 2 vid.); — Isabelle de Villars, dame de Montaigu, veuve de Henri de Bourgogne, déclare avoir reçu du Duc, au nom de Jean et Marguerite, ses enfants, le château de Montrond rétrocédé par le Duc, auquel elle donne quittance et décharge avec clause de non-préjudice, 1341; — Philippe de Rouvres donne à perpétuité, sous condition de fief, le château de Montrond, déjà cédé par la reine Jeanne à Henri de Bourgogne, à Jean, fils de ce dernier, 1357 (cop.); — procédure criminelle contre Jean le Bâtard, devant le prévôt d'Arbois, officier de la comtesse de Flandre, à requête de Jean de Moncel, châtelain de Montrond, 1359; — procès relatif à l'usage de la forêt de Lheute, dépendance de Montrond, poursuivi entre Pierre de Vaudrey, gruyer du comté, et Antoine de Montsaugeon, dont les sujets de Crotenay avaient construit un four à charbon dans cette forêt, 1445; — vente de la seigneurie de Montrond et Valempoulières, consentie à Antoine de Grammont par le prince d'Orange, gouverneur du comté, au nom de Marie de Bourgogne, au prix de 3,000 l., 1478 (cop.); — procès entre les habitants de la Chaux-des-Crotenay et les seigneurs de Montrond de la maison de Chalon, au sujet des bois de Lheute (sans arrêt), 1488-1523. — *Montroz.* Reprise de fief de la terre de Montroz faite au Duc par Estevenin de Voillans, 1385.

B. 377. (Liasse.) — pièces parchemin, papier, sceaux.

1294-1554. — *Orchamps.* Othon IV donne à Hugues, son frère, 50 livrées de terre à Orchamps, 1294; — Philippe de Parcey, écuyer, fils de Jean de Dole, chevalier, reprend en fief d'Hugues de Bourgogne tout ce qu'il possédait à Orchamps, moyennant le don de 40 l. estev., 1299; — le même engage à Hugues de Bourgogne tout ce qu'il avait à Orchamps, sauf les fiefs et le péage, moyennant un prêt de 100 l. de petits tournois, 1299; — Nicolet de Florence, lombard, demeurant à Apremont, abandonne au Duc 9 l. de rente sur la pêcherie de Lavans, en échange de l'emplacement du Moulin-des-Malades, entre La Barre et Ranchot, et de la permission d'y reconstruire un moulin et un battoir, 1348; — Henri de Montbéliard, gardien du comté, ordonne à Eudes de Quingey, bailli, de prendre possession de la tour d'Orchamps, que le seigneur de Pesmes assiégeait au mépris des droits de Guillaume et Louis Bovet de « Guiers, » revendiqués par leur serviteur, Henri Lombard, de Rochefort; une assemblée du conseil tenue à Dole réglera ultérieurement les droits des deux parties, 1364; — Perrenette de Rougemont, veuve de Henri de Rye, maréchal de Bourgogne, seigneur de Corcondray, donne au nom de ses enfants, Thiébaud, Jean et Jeanne, encore mineurs, quittance de 1,500 fr. au Duc, et rétrocède à ce dernier les revenus d'Orchamps hypothéqués pour

cette somme, 1398 ; — vente de terres à Orchamps, consentie par Humbert Maire, au profit de Guillaume Pescheur, de Ranchot, 1554.

B. 378. (Liasse.) — pièces parchemin, 5 papier, 6 sceaux.

1292-1455. — *Orgelet.* Vente de domaines à Orgelet, consentie au profit de Jean de Chalon-Auxerre, par Guichard de Thoyria, curé de Soucia, 1292 ; — autre vente des moulins d'Orgelet, consentie au profit du même comte, par Antoine de Thoyria, écuyer, en réparation « de plusieurs griés, excès, malefices, houtraiges et mefaiz contre les gens et le procureur du conte, » 1339 ; — fondation par le même d'une aumône annuelle de « treze coutes de sargy, a la juste haune d'Orgelet, et treze payre de soulers pour treze povres créatures homes et femes mesaisies d'Orgelet, en num des treze apostres de Nostre Seigneur Jhesu Crist ; » cette distribution, dont le prix doit être prélevé sur la rente de 40 l. due par Perrin Grivez et Étienne Serrogez, bourgois d'Orgelet, se fera chaque année, la veille de la Toussaint, par les soins du chapelain, du châtelain et du receveur d'Orgelet 1339 ; — l'official de Besançon notifie au chapelain d'Orgelet, la levée de l'interdit jeté sur la terre du comte d'Auxerre par l'archevêque, pour sa fabrication de monnaie noire, 1352 ; — diplôme de l'empereur Charles IV concédant à Jean de Chalon-Auxerre le droit de battre monnaie d'or, d'argent, blanche ou noire, en son château d'Orgelet Haguenau, 30 octobre 1353 (orig. et vid.) ; — autre diplôme confirmatif du précédent notifié à tous les nobles et sujets de l'Empire par Charles IV, Nuremberg, 24 septembre 1354 (2 vid.) ; — Tristan de Chalon mande à son écuyer, Odet de Courbouzon, châtelain d'Orgelet, de remettre après sa mort ce château à Jeanne, sa femme, 1362 ; — reprise de fief faite à Tristan de Chalon par Hugues de Pymorin, docteur ès droits, 1362 ; — les bourgeois d'Orgelet notifient au bailli de Bourgogne qu'ils ont fait serment de féauté à Hugues de Chalon, tuteur des enfants de Tristan, 1369 ; — reprise d'un fief à Orgelet, faite à Jean de Chalon-Châteaubelin par Robert de Boujailles, écuyer, demeurant à Perrigny, 1387 ; — délai de reprise de fief accordé à Jean de Chalon-Châteaubelin par le duc Philippe le Hardi, 1387 ; — reprises de fief à cause d'Orgelet : par Guyot Merlet, de Frontenay, écuyer, mari de Perrenette de Pymorin, 1388 ; — par Huguette de Thoyria, fille d'Alix de Chatagna et veuve de Nicolet d'Étival, écuyer, 1402 ; — par Poli Sarrazin, d'Arlay, écuyer, mari d'Alix de Chilly, 1392 ; — mandement de Marguerite, duchesse de Bourgogne, ordonnant la confiscation et mainmise des domaines de Louis de Chalon, comte de Tonnerre, coupable d'avoir voulu « dommaigier Monsieur ; » exécution de ce mandement (transcrit *in extenso)* par Gui Arménier, bailli d'Aval, qui déclare avoir reçu le serment des féodaux de Châteaubelin, Orgelet, Saint-Julien, Monnet, Montaigu, Chay, Saint-Aubin, 1410 ; — autre mandement de la duchesse, commettant Gui Arménier au gouvernement de la justice des terres confisquées, et le trésorier de Dole à la perception de leurs revenus [1411] ; — autre mandement de la même ordonnant à Gui Arménier de munir de garnisons tous les châteaux de la confiscation de Châteaubelin, « par crainte de pluseurs gens assemblez... en Berry et Auvergne, tant capitaines que gens de compaingne, » 1413 ; — procédures criminelles poursuivies devant le juge de Bresse et des Dombes, contre des détrousseurs de grands chemins originaires d'Orgelet, 1423 ; — reprise de fief faite au Duc par Jeanne de l'Épée, dame de Coterey, fille de feu Jean de l'Épée, chevalier, veuve de Guigues de Fétigny, seigneur de Bornay, pour la forteresse de « Costarel » près d'Orgelet, et divers domaines mouvant d'Orgelet et de Poligny, 1423 ; — acensement de terres domaniales d'Orgelet à Étienne Chapuis et Jean Marchand, d'Orgelet, et Antoine Cuyron, de Plaisia, 1444.

B. 379. (Registre.) — Registre papier de 278 feuillets.

1455-1461. — *Orgelet.* Terrier d'Orgelet dressé par Jean d'Autrey, conseiller du Duc (remplacé à sa mort par Bernard Noiseux) et Huguenin Charreton, notaire d'Arlay, commis par la Chambre des Comptes de Dijon en vertu de mandement du 27 juin 1455 (inséré fol. 2, v°) ; — « premièrement la ville et le chastel d'Orgelet, laquelle ville est fermée de murs et de pluseurs tours et fossés, et en icelle a quatre portes ;... ung hospital ;... une hale de bois ;... cinq foires l'an ;... deux fours;... une haule de boucherie ;... — le chastel est une très belle et notable forteresse, assise sur une haulte roche, et en icelle a une belle et grande tour quarrée couverte de plomb avec une grant sale semblablement couverte et moult belle et grande ; » — dépendances (totales ou partielles) d'Orgelet : Alièze, Bellecin, Sézéria, Chambéria, Chatagna, Chavéria, Dompierre, Essia, Fétigny, Largillay, Légna, Marangea, Marnézia, Marsonnay, Maynal, Merlia, Messia, Montjouvent, Nermier, Orgelet, Plaisia, Pétière, Poids-de-Fiole, Rothonay, Sarrogna, Vampournay, Varessia, la Villette, Villeneuve et Viremont ; — tarifs des droits de vente sur les foires et marchés ; — domaine du seigneur ; — Oliferne et son château ruiné ; — copie de la charte de fondation et dotation de l'hôpital d'Orgelet par Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, 1292 (fol. 11, v°) ; — liste des bourgeois d'Orgelet et renvoi aux cotes du terrier ; — texte

des franchises d'Orgelet accordées par Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, 1267 (fol. 17, r°) ; — prise de possession de la seigneurie d'Orgelet et confirmation des franchises de la ville par les envoyés du Duc : Jean de Busseul, Philibert de Chantemerle et Jean Chouzat, au nom du comte de Charolais, 1417 (fol. 21, v°) ; — confirmations des mêmes franchises par Philippe le Bon passant à Orgelet « pour se rendre a Genefve devers monseigneur le duc de Savoye, » 1422 (fol. 22, r°) ; — reconnaissances : des bourgeois d'Orgelet ; — des habitants de Vampournay, Dompierre, Alièze, Essia, etc. ; — clôture du terrier, 15 novembre 1460 ; — quittance d'un double du terrier donnée à la fin par Jean Gay, ex-receveur d'Orgelet, 1461.

B. 380. (Cahier.) — Cahier papier de 26 feuillets.

1464. — *Orgelet.* « Papier des monstres d'Orgelet. » Ordre donné à Jean Bault, prévôt des arbalétriers, de visiter quatre fois par an les compagnons sous ses ordres, afin qu'ils soient en bon point en cas d'imminent péril ; ceux qui manqueront à ces revues seront punis d'une amende de 2 blancs, dont 2 engrognes pour le prévôt, 4 engrognes pour « le vin des compaignons, » 1464 ; — montre faite devant noble Pierre de Ronchaud, écuyer, lieutenant d'Huguenin Morel, châtelain d'Orgelet, 21 décembre 1464 ; — Villeneuve : ordre à Jean Huguenin de se procurer « une meilleure arbeleste ferrée sur bois, et de faire reffaire ses jaques et ung gorgelin a la nouvelle façon ; » — Sarrogna ; Nermier : Jean Gui est muni de jaque, bassinet, grand couteau et arbalète garnie ; — Viremont : l'armement se compose de jaques, salades ou bassinets, gantelets, épées, lances et arbalètes ; — état détaillé des gens d'armes de Légna, Chambéria, Messia, Merlia, Chatagna, Chambéria, Rothonay, Bessia, Moutaine, Essia, Alièze, Dompierre, Marnézia, Poids-de-Fiole, Martigna, Bellecin, Marsonnay et Largillay.

B. 381. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 35 papier, 1 sceau.

1473-1544. — *Orgelet.* Procès-verbal de visite des réparations à faire aux murailles d'enceinte d'Orgelet, dressé à requête des échevins du lieu, par Jacques de Merlia, lieutenant du capitaine d'Orgelet, 1474 ; — état des réparations faites : maçonneries, barres, échelles, serrures, couverture de tours, etc., 1473 ; — information contre Louis Morel, écuyer, seigneur d'Écrilles, qui avait souffleté Pierre Tisserand, notaire d'Orgelet, 1500 ; — procédures (sans sentence) au sujet d'une chaussée d'étang dite « chaussée de La Liarde, » et de divers droits dans la seigneurie d'Orgelet, entre les procureurs de Philiberte de Luxembourg, mère tutrice du prince d'Orange, et Louis Morel, seigneur d'Écrilles, 1503-1504 ; — extrait du terrier d'Orgelet concernant les droits de vente des foires et marchés, 1517 ; — mandement de Marguerite d'Autriche adressé au bailli d'Aval pour lui notifier l'octroi de l'autorisation de relever le signe patibulaire d'Orgelet, accordé au prince d'Orange, 1523 (orig., vid. et exécutoire) ; — procédures diverses relatives aux droits de la seigneurie, 1524-1534 ; — vente de l'office de prévôt et bannelier d'Orgelet, par Claude Du Tartre, capitaine de Saint-Hippolyte, à Adrien Morel, d'Orgelet, au prix de 300 francs, 1535 (2 copies) ; — Françoise de Clermont, veuve de Simon Merceret, de Salins, écuyer, gruyer du comté, tutrice de Guillaume Merceret, leur fils, cède à Lyonnet Battefort, de Poligny, écuyer, 40 fr. de cens argent et divers cens en nature à La Combe, La Boissière, Ogna et Nancuise, contre une rente de 60 fr. sur la saunerie de Salins, 1538 ; — Charles-Quint autorise l'acensement perpétuel du pré du « Moulin-Ferlet » et des étangs d'Orgelet, dépendant de la seigneurie, fait à Pierre Morel, seigneur de Virechâtel, moyennant le cens annuel de 26 s., 1544.

B. 382. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 1 papier, 6 sceaux.

1331-1564. — *Ornans.* Inventaire du mobilier trouvé au château d'Ornans par Hugues d'Ornans, prenant possession de l'office de châtelain : 8 arbalètes à 2 pieds, 2 moutons, 1 grande arbalète « despecié, » 1331 ; — Huguenin d'Ornans, écuyer, reconnait tenir en fief de la comtesse de Bourgogne des vignes et champs à Ornans, 1372 ; — semblable reprise faite pour droits de mouture et cuisson aux moulins et fours d'Ornans, faite par Estevenin de Liesle, 1372 ; — quittance de 16 l. est. employées « en gros draps et en soulers, » pour les pauvres d'Ornans, en vertu de la fondation de Mahaut d'Artois, donnée à Pierre de L'Aule, trésorier de la saunerie, par Renaud d'Ornans, curé du lieu, Othenin Grospain, Hugues Fournier et Perrin Gaulard, prud'hommes jurés d'Ornans, 1379 ; — reprise de fief du « desgrain des moulins et battours d'Ornans, » et de droits de mouture ou de cuisson dans les moulins et fours, faite au Duc par Huguenin de Dommartin, écuyer, 1381 ; — semblables reprises : par Jean d'Ornans, fils de feu Humbert d'Ornans, écuyer, 1384 ; — par Antoine de Cléron, écuyer, et Jeannette, sa femme, 1385 ; — par Jean Philibert, fils de feu Hugues d'Ornans, écuyer, 1407 ; — par Claude de Dommartin, écuyer, fils d'Hugues de Dommartin, chevalier, 1407 ; — copie d'amodiation du sel d'extraordinaire accordé par le Roi à la ville d'Ornans,

amodié par celle-ci pour six ans à Quentin Roussel, docteur en droit, et à Claude Franchet, de Pontarlier, au prix annuel de 500 fr., 1564.

B. 383. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 1 papier, 11 sceaux.

1260-1386. — *Ougney*. Donation faite par Othon IV, étant à Lectoure, à Jean de Grailly, chevalier, du château d'Ougney et de ses dépendances, valant 100 l. de rente, avec le droit d'acheter 500 livrées de terre au voisinage, 1282 (vid.); — ordre de Philippe le Bel adressé à Jean d'Orchamps, son bailli, et à Escaigle de Florence, son trésorier, constatant que durant les guerres récentes entre la France et le roi d'Angleterre, le château d'Ougney avait été confisqué par le Domaine, puis rendu à Jean Rousseau, qui l'avait acquis de Jean de Grailly, et prescrivant de rendre également à Jean Rousseau les dépendances du château d'Ougney, 1305; — à vue de ce mandement et d'un second ordre royal, également transcrit et vidimé, Pierre d'Orchamps, chevalier et bailli du comté, assisté d'Escaigle de Florence, trésorier, restitue à Vuillemin, maire d'Ougney, pour Jean Rousseau, les terres d'Auxange et Sermange, mouvantes de ce château, 1305; — Jean de Montaigu, chevalier, bailli du comté, déclare avoir reçu à titre viager le château et la châtellenie d'Ougney, à lui donnés par le duc Eudes, auquel il rend hommage pour ce fief, 1348; — mandements de Henri de Vienne, seigneur de Mirebel, gardien du comté : ordonnant au prévôt de Dole de saisir le château d'Ougney, vacant par la mort du dernier seigneur, « Pierre de Lauduret, » 1361; — prescrivant au même prévôt de remettre au seigneur de Granson les prisonniers faits à Ougney, et de faire l'inventaire du château, 1361; — reprise de fief de la châtellenie d'Ougney, de Vitreux, Pagney, Rouffanges et Taxenne, de la moitié du château de Neublans, du château de Rye, enfin de 100 livres de rente à Orchamps, faite au duc par Mathey de Rye, seigneur de Balançon, 1386. — *Ouhans*. Hugues, seigneur d'Usier, reprend en fief des comtes Hugues et Alix Ouhans et ses moulins sur la Loue, la baume d'Ouhans et les « bades de Pontarlie » (redevances du guet (?), 1260; — Henri, seigneur de Joux, reprend en fief d'Othon IV 40 l. de terre à Oubans, 1278; — Henri, seigneur d'Usier, reprend en fief de Mahaut d'Artois, sur l'ordre d'Othon IV, Ouhans, ses moulins et tous ses autres fiefs, 1290; — Huguenin, seigneur d'Usier, reprend, de la même comtesse, Ouhans, ses moulins et sa baume, 1316; — Humbert, chevalier, seigneur de Rougemont et d'Usier, reprend en fief, de la comtesse de Flandre et de Bourgogne, tout son domaine d'Ouhans, 1373.

B. 384. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 9 sceaux.

1256-1294. — *Poligny*. Lionette, dame de Gex, approuve la transaction faite par Simon de Joinville, son mari, avec les comtes Hugues et Alix, au sujet d'un fief qu'elle possédait à Poligny, 1256 (vid.); — Jean, abbé de Baume, et Gérard, prieur de Poligny, cèdent aux comtes les dîmes que possédaient à Poligny leurs deux monastères, en échange d'une rente annuelle de 20 l. sur l'éminage de cette ville, 1265; — Humbert de Poligny dit de Château-Chalon amodie de la comtesse Alix une vigne, à charge de lui donner le tiers des fruits, mais en recevant en compensation un logement, et en ne payant annuellement que 20 s. de taille, 1278; — Renaud de Colonne, écuyer, fils d'Hugues de Colonne, chevalier, reprend en fief d'Othon IV une rente de 2 muids de vin à Poligny, 1280 (orig. et vid.); — Girard, fils de feu Fauconnet, forestier de Poligny, vend à Othon IV la sixième partie du moulin « de Brissun » dans cette ville, 1280 (orig. et vid.); — autre achat de vignes par Othon IV, 1279-1280; — Étienne Galafin, chevalier, et Agnès, sa femme, vendent à Othon IV les trois quarts du moulin de « Turytet, » à Poligny, et le quart du moulin de « Fonjeham, » 1280 (orig. et vid.); — Hugues de Salins, châtelain de Châteaubelin, reprend en fief du comte Othon son domaine de Poligny et reçoit 100 l. est. en récompense de cet hommage, par les mains de Landuch de Florence, 1286; — Humbert, fils de Point de Molpré, chevalier, vend à Othon IV ses dîmes de blé et de vin à Poligny, pour 70 l. est., 1287; — Perrin, fils de feu Garin de Poligny, vend au comte ses moulins, battoir et chazal, situés à Poligny, « vers chez lez Voyaz, » 1287; — Henri de Molpré, de Poligny, chevalier, vend au même la douzième partie des dîmes de vin et de blé, pour 60 l. est., 1287; — Étienne de Neublans, chevalier, seigneur de Desnes, fils de Simon de Neublans, vend à Othon IV tous ses droits sur les mêmes dîmes, au prix de 200 l. est., 1292; — Étiennette, veuve de Gauthier de Vannoz, châtelain de Montrivel, reprend en fief de Mahaut d'Artois 10 livrées de terre à Poligny, 1294.

B. 385. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 23 sceaux.

1304-1361. — *Poligny*. Reprise de fief des domaines et en particulier du « partage de Vertamboz, » tenus à Poligny de Jean de Chalon-Auxerre, par Guillemin et Aymonin, écuyers, fils de Jeanne La Blonde et de Henri de « Vinnes, » chevalier, 1304; — autre reprise de maisons et de divers droits à Poligny, faite à Hugues de Bourgogne par Guille-

mette, veuve d'Odet Grand, écuyer, 1312; — Aymonin Clerc, de Poligny, s'avoue justiciable et sujet du comte de Bourgogne, 1316; — Pierre Clerc, de Saint-Lothain, demeurant à Poligny, vend au roi Philippe V la forêt de Bois-Fromont pour 50 l. tournoises, payées comptant, 1317; — Guyot, fils d'Aimon de Montrond, chevalier, reprend en fief du Roi l'éminage de Poligny, en présence de Robert de Milley, bailli du comté, 1318; — Jeannette d'Usier, veuve de Jean Broignenat, de Belmont, écuyer, reprend en fief de la reine Jeanne un domaine à Poligny, 1326; — semblables reprises par Jean dit « Escharbotey, » écuyer, 1326; — par Richard, fils de feu Aymonin Dieulefit, de Poligny, 1326; — par Vauchier de Molpré, écuyer, 1326; — mandements de livraison de vivres, blé, etc., pour approvisionner Poligny, délivré par le bailli Foulque de Vellefrey, en vertu d'un ordre du duc daté de Talant le 22 juin 1347, et transcrit *in extenso* dans chacune des réquisitions, 1347 (ordre de Thiébaud de Neuchâtel, gardien du comté, prescrivant à Aubriet de Plaine de solder les porteurs de ces réquisitions, 1355); — ordre du Duc mandant à Foulque de Vellefrey d'empêcher les lombards de Poligny de contraindre le comte d'Auxerre à leur payer leur créance de 180 florins de Florence, 1348; — Philippe de Rouvres accorde aux habitants de Poligny, comme supplément de franchises, la suppression du guet de jour et de nuit aux portes de leur ville et crée cinq portiers chargés de garder: « la porte de Flagelet; la pouterne de la Fontainne; la porte Fellei; la porte de Crespin et la porte des Massiaus; » ces portiers, nommés par le châtelain, sur avis des quatre échevins, auront pour salaire les droits de porterie désormais doublés, et paieront chaque année au Duc une redevance de 12 s. pour leur office, 1357 (vid.); — Perron de Molpré, de Poligny, prêtre, et Guillaume Fauquier, écuyer, vendent à Aubriet de Plaine, trésorier, achetant au nom du Domaine, une vigne et un curtil à Poligny, au prix de 28 fl. 1358; — mandement du bailli du comté, Olivier de Jussey, relatif aux dépenses des gentilshommes venus à Poligny pour choisir et exproprier les terrains nécessaires à « l'enfourcissement de Poloigney » et à l'extension des fossés, 1360; — reprise de fief de vignes faite au Duc par Perrette, femme de François Becon, de Poligny, 1361.

B. 386. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 9 sceaux.

1369-1379. — *Poligny.* Jean de Ray, gardien du comté, élève à 38 l. est. les gages de Jean Merlet, de Frontenay, écuyer, châtelain de Poligny, chargé de garder Jean de Chalon, prisonnier au château de Poligny, et de n'admettre parmi les gens chargés de garder le prisonnier aucun des sujets de ses terres, 1369; — reprises de fiefs à Poligny faites à la comtesse Marguerite: par Jean de Frontenay (pour une tour et deux maisons), 1372; — par Guyette, fille de Richard Dieulefit, écuyer, 1372; — par Alix, femme de Perrenot de Brainans, damoiselle, 1372; — par Jeannette, femme de Guillaume Fauquier, 1372; — par Oudot dit Gelin, écuyer, 1372; — par Renaud de Reculot, écuyer, 1372; — par Jeannette, veuve de Jacquet du « Lavoret » (Louverot), écuyer 1372; — par Adeline, veuve de Jean de Nancuise, écuyer, 1373; — mandement de Marguerite accordant à Jean Longin, son conseiller, l'argent nécessaire afin d'obtenir sentence au sujet du droit de présentatoni à la cure de Poligny, à l'encontre de Guillaume Basan, de Dole, qui contestait ce droit à la comtesse, 1377 (2 vid.); — mandement et quittance de 20 écus d'or délivrés à Jean Longin pour ce motif, 1378; — quittance de 100 fl. sur les revenus de Poligny donnée par Pierre de Montmartin, chevalier, à Étienne Vincent, receveur de Poligny, à valoir sur 1,009 fl. dus à feu son père, Jean de Montmartin, jadis bailli d'Amont, comme reliquat de ses comptes et dépens « quant il fut pris a Chariey, » 1378; — inventaire du mobilier du bâtard Huguenin Bidalot de Poligny, 1379; — difficultés et transaction entre la comtesse Marguerite et l'abbaye de Lure au sujet d'un don de 120 muids de rente sur la recette de Poligny, jadis faite à ce monastère par le duc Eudes et Jeanne, sa femme (1337), 1378-1379.

B. 387. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 8 papier, 10 sceaux.

1384-1562. — *Poligny.* Reprises de fiefs faites au Duc: par Pierre de Nancuise, écuyer, 1384; — par Oudot dit Gelin, écuyer, 1384; — par Pierre « de Bonnol, » chevalier, 1384; — par Aymonin Merlet, 1384; — par Pierre de Reculot, écuyer, 1384; — par Guillaume Dieulefit, écuyer, 1384; — par Jean Gelin, de Poligny, écuyer, 1384; — par Jean d'Arlay, écuyer, 1384; — par Jean de l'Épée, écuyer, 1385; — par Pierre de La Chaux, écuyer, et Marguerite, sa femme (pour la sergenterie de Poligny), 1385; — par Odette, fille de feu Guyot de Montrond, écuyer, 1385; — par Jean Dessus-les-Autres, fils d'Étienne Dessus-les-Autres, de Bletterans, 1385: — par Étienne Faulquier, de Poligny, écuyer, 1386; — par Guyot Merlet, de Frontenay, écuyer, 1387; — par Huguenin d'Arlay, écuyer, 1407; — par Pierre de La Chaux, écuyer (fief de la sergenterie), 1407; — par Pierre de Reculot, écuyer, 1407; — mandement de Jean sans Peur ordonnant à Bon Guichard et à Aubry Bouchard de dresser en double exemplaire l'inventaire des titres de la confiscation de Chalon-Tonnerre, transportés au château de Grimont, auprès des autres

archives du comté de Bourgogne, et enfermés dans un coffre soigneusement fermé, sous la garde d'Aubry Bouchard, 1407; — reprises de fiefs faites au Duc : par Pierre de Reculot, 1422 (copie); — par Jean de Poligny, écuyer, 1423; — par Philibert de Broignon, écuyer, 1423 (incomplet); — par Pierre de Reculot, 1424; — requête présentée au Duc par les échevins de Poligny, pour obtenir la suppression du droit de rouage, très préjudiciable à la vente de leurs vendanges et vins; ils offrent, en échange, de renoncer à la rente de 68 s. que le Duc leur allouait pour l'entretien de leurs fontaines et de leur maladrerie; enquête et correspondances à ce sujet; avis motivé et défavorable de la Chambre des Comptes de Dijon, 1445; — vidimus et publication par Pierre Du Tartre, lieutenant du bailli d'Aval, de lettres de Charles-Quint accordant à la ville de Poligny, en acensement perpétuel, les halles et leur produit, sous réserve d'un cens annuel de 16 l., et la construction immédiate, sous les halles, d'un bureau pour le tabellion du bailliage et d'une salle voûtée pour les archives, testaments et registres de cette juridiction, 1545; — copie de lettres de Philippe II accusant, moyennant 12 d. par an, à Jacques de Brancion, seigneur de Saint-André, dont le fils, Orson de Brancion, avait été tué à l'assaut de Saint-Quentin, le Bois-Fromont, près Poligny, 1562; — envoi en possession de cet acensement par François de Vergy, gouverneur du comté, 1563.

B. 388. (Registre.) — Registre papier de 375 feuillets (jolie tête d'homme (initiale) enluminée, fol. 19, r°).

1292-1463. — *Poligny*. Terrier de la seigneurie de Poligny. Répertoire des reconnaissances faites à Poligny et dans ses dépendances : Aumont, Barretaine, Blandans, Bougelier, Buvilly, Chamole, Champregnard, Champvaux, Château-Chalon, Domblans, Grozon, Miéry, Plasne, Toulouse, Tourmont et Voiteur; — texte des franchises de Poligny données à la ville en 1292 par Othon IV, avec confirmations : de la reine Jeanne, 1337; — du duc Eudes et de la duchesse Jeanne, 1356; — de Philippe le Hardi, 1393 (fol. 8 et suiv.); — table du terrier fait par Jean d'Autrey, conseiller du Duc, assisté d'Huguenin Charreton, notaire, du 4 décembre 1456 au 24 mars 1463; — description des château, bourg, ville, portes, halle de Poligny; — foires; bois; forestiers; auditoire des assises; pilori; haute justice; dîme des vins; quatorzième des vins; tabellionné; prévôté; ventes; chambriers; moulins; fours; battoirs; mesures des grains et des vins; lods; châtellenie et siège de justice; retrahants; corvées et gelines; prisonniers et droits perçus sur eux; gages des portier et trompette; fontaines; guet; droits de foule sur les draps; confiscations; aide aux quatre cas; bancs et toisé des maisons; — mandement de la Chambre des Comptes donnant à Jean d'Autrey et à Huguenin Charreton commission pour la rédaction du terrier, 2 juin 1455; — reconnaissances des habitants de Poligny : Jean Coillet, Jean Bobillier, Guyot Caselot, Henri Le Goix, Jean Loubert, Regnault Mareschal, prêtre, Jean Sergent, Jean Bavain, Vauthier Raucoulet, Simonin Ruot, Jean Merceret, Pierre Vercey, Jean Porchier, Henri Vincent, Amiat Girart, Aubriot Couchon, etc.; — toisé des maisons, « grant rue; ruette par laquelle l'on va sur les murs; rue Moiteval; rue Dessus; feurbourg a la porte du Reloige; rue des Affectemens; rue de la Viez Ville; rue devers le grant moustier; rue de la Fontaine d'Orain; rue du Treuf; rue de Boussières, Chavagny; en Malpertuis, etc.; » tailles suspendues « a l'occasion de la desolacion de la ville qui a esté gastée par feu de meschief; » — reconnaissances : de Tourmont; — Miéry; — Bougelier; — Plasne; — Buvilly; — Grozon; — Chamole; — Champregnard; — Barretaine et Champvaux; — Château-Chalon; — Voiteur; — Domblans et Blandans; — Toulouse et Aumont.

B. 389. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 1 papier, 6 sceaux.

1246-1405. — *Pontarlier*. Transaction entre Jean de Chalon et Amaury de Joux au sujet de leurs droits réciproques à Pontarlier et dans la paroisse, à Bouverans, Courvières, Dommartin, Houtaud, etc. (1246, 2 vid.); — Jean, comte de Bourgogne, accepte à titre viager le don des droits que possédaient à Pontarlier, et sur la conduite des chemins de Belmont à Jougne, ses enfants, les comtes Hugues et Alix; à sa mort tout fera retour aux donateurs, 1260; — Folquin et Baudouin de Salins, frères, écuyers, vendent à Hugues et Alix leur domaine de Pontarlier pour 45 l., 1265 (orig. et vid.); — la comtesse Laure, veuve de Jean, comte de Bourgogne, cède aux comtes de Bourgogne tous ses droits sur la conduite des chemins de Chalamont et de Pontarlier, moyennant l'assentiment de Jean de Chalon-Rochefort et d'Othenin de Bourgogne, 1268; — vidimus d'une lettre d'Othon IV, prenant envers les bourgeois de Pontarlier l'engagement d'empêcher les étrangers d'user du chemin direct de Salins à Jougne créé par Jean de Chalon, et remettant aux mêmes bourgeois l'objet d'un désaccord récent entre eux et lui, 1295; — vidimus scellé par Aimé, abbé de Mont-Sainte-Marie (1357), de la commission de notaire et tabellion de la châtellenie de Pontarlier donnée par Eudes IV à Jean de l'Aule, dudit lieu, 1341; — quittance donnée par Jean de Saules, armurier du Duc, à Jean de L'Aule, péager de Pontarlier, de

15 l. payées pour le transport d'armures de Lucques à Pontarlier, 1345; — quittance de 63 l. donnée à Jean de L'Aule par la duchesse Jeanne sur les produits du péage de Pontarlier, 1345; — sentence du roi Philippe VI rendue à Vincennes entre le duc Eudes IV d'une part et les confédérés Jean de Chalon-Arlay, Thiébaud de Neuchâtel, Henri de Faucogney, d'autre part, pour terminer la guerre d'indépendance; une des clauses de la sentence ordonne la restitution au Duc de Pontarlier, occupé par Jean de Chalon; sauf quelques fiefs confisqués ou réservés, les parties sont remises en l'état où elles se trouvaient avant la guerre, mars 1347; — don d'une pension de 100 l. est. sur le péage de Pontarlier, accordé par le duc Philippe de Rouvres à Pierre d'Arberg, pour bons services de guerre, 1360; — reprise de fief faite à cette occasion, et quittance donnée au Duc par Pierre, comte d'Arberg, 1363; — quittance de 15 l. est. donnée par Hugues Fournier, curé de Pontarlier, Othenin Poncet, échevin, et Jean de L'Aule, receveur du lieu, au trésorier de la saunerie, pour distribution de draps et souliers aux pauvres en vertu de la fondation de Mahaut d'Artois, 1379; — acensement d'un chazal à Pontarlier fait à Jacquette de Bregille par Perrenin de L'Aule, receveur de Pontarlier, moyennant le cens annuel et perpétuel de 3 s., 1404; — mandement de Jean sans Peur ordonnant au bailli d'Aval de confisquer de suite la justice et prévôté de Pontarlier appartenant pour moitié à la dame de Joux et pour moitié au seigneur de Saint-Georges, 1405.

B. 390. (Registre.) — Registre papier de 128 feuillets.

1570-1571. — *Pontarlier.* « Registre [des audiences] de la mairie de Pontarlie, tant des causes de procureur que parties commenceant le second jour du mois d'octobre de l'an 1570. » Journées tenues par le maïeur Claude Tournond, écuyer, 1570; — sentences rendues: pour coupage de bois dans les forêts de sapins « d'espargne, » contre Claude Connette; — pour blasphèmes, contre Pierre Paget; — « pour avoir tiré une borce, » contre Claude Gravelet; — pour avoir logé des étrangers, contre Jean Margaud; — journées tenues par Jean Voynnet, lieutenant de Guillaume Franchet, maïeur, 1571; — sentences rendues : pour injures, contre Jean Gagelin; — pour coups et outrages, contre Bonnet Caucan; — pour avoir frappé d'une épée Jean de La Planée et l'avoir blessé « esnormement, » contre Hugues Marpal, de Pontarlier.

B. 391. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 15 sceaux.

1253-1530. — *Port-sur-Saône.* Philippe de Montagu, fils d'Odon, et Flora, sa femme, vendent aux comtes Hugues et Alix la moitié de Port-sur-Saône et de ses dépendances, pour 2,000 l. est., 1253; — quittance de 2,000 l. donnée aux mêmes, par Philippe de Montagu, pour solde de ce marché, 1253 (orig. et vid.); — Guillaume de Seveux, chevalier, donne à Hugues, prieur de Port-sur-Saône, 4 l. 4 s. de lods pour achat d'une maison appartenant à la censive de son prieuré, 1265; — Jean de Vergy, seigneur de Fouvent, damoiseau, exerce son droit de rachat de la moitié de Port-sur-Saône, qu'il tenait de Flora de Montagu, envers les comtes Hugues et Alix; il leur paie 1,000 l. comptant, leur donne caution pour les 1,000 l. restant à payer, et leur concède le gage temporaire de Port, pourvu qu'ils lui en rendent hommage, et jusqu'à ce qu'il ait soldé le prix du rachat, 1265 (orig. et vid.); — après un répit de paiement accordé par la comtesse Alix à Jean de Vergy, celui-ci autorise sa créancière à saisir les cautions qu'il lui avait fournies, s'il ne s'exécute pas dans le délai fixé pour le solde de sa dette, 1267; — Odet Le Pelletier, de Port, fils de dame Perrote, et Parisans, fils d'Humbert Gabet, reconnaissent que ce qu'ils tiennent à Port appartient à Guillaume de Seveux et est du fief du seigneur de Faucogney, 1269; — Guyette, fille de Jeannin Le Gentil, de Vesoul, vend à Héloïse de Joinville, vicomtesse de Vesoul, une maison à Port, 1274; — Héloïse de Joinville, veuve de Jean de Faucogney, reprend en fief, des comtes Philippe et Alix, la moitié des droits sur la foire de Port-sur-Saône, tenus par Guillaume de Seveux, et ses fiefs et domaines de Montigny-lez-Vesoul et Lieffrans près la Charité, 1276 (orig. et vid.); — Jacquot dit Rogaz, fils d'Henrion Le Mercier, bourgeois de Port, vend à Guillaume de Seveux une « gagière » à Port, 1278; — Girard et Guillemette de Port vendent au même un terrain au même lieu, 1278; — Jean de Vergy, pour terminer un désaccord entre lui et Othon IV, au sujet des terres de Champlitte et de Port, consent à ce qu'il soit tranché par des arbitres, Renaud, comte de Montbéliard, Aimé, seigneur de Villersexel, et Liébaud de Bauffremont, 1286 (orig. et vid.); — Jean Des Barres, seigneur de Bois-Rosserain, cède au prix de 1,800 l. tournoises ses domaines de Port et Champlitte à Othon IV, 1286 (orig et vid.); — Jean de Vergy, seigneur de Fouvent, reconnaît à Hugues de Bourgogne le droit de bâtir une maison forte à Port, 1289; — ratification de cette concession par Othon IV, 1289; — Othon IV, Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, et Liébaud de Bauffremont terminent le débat entre Hugues de Bourgogne et Jean de Vergy, en adjugeant à ce dernier Champlitte et ses dépendances et la maison forte de Port, moyennant le remboursement de 2,200 l. à Hugues de Bourgogne, duquel Jean de Vergy devra reprendre en fief

tout ce qu'il possède à Port-sur-Saône, 1289; — sentence d'Othon IV terminant un débat entre Hugues de Bourgogne et Aimé de Faucogney, en ordonnant à ce dernier de rendre hommage à Hugues pour ses fiefs de Port et d'Oricourt, et en prescrivant à Hugues de donner au seigneur de Faucogney 400 l. d'indemnité, 1290; — Othon IV et Mahaut d'Artois déclarent qu'ils ont donné à Hugues de Bourgogne le fief que le seigneur de Faucogney tenait d'eux à Port, 1293; — Vuillemin de Vesoul, fils d'Hugon Prévôt, vend à Hugues de Bourgogne ses droits sur le pontenage et la foire de Port, plus une rente de 32 émines de blé et de 60 s. à Velleminfroy, au prix de 60 l. est., 1298; — Héloïse, vicomtesse de Vesoul, reprend en fief d'Othon IV et de Mahaut d'Artois ses domaines de Port, 1299; — Vuillemin Raguenaz et Jean, son frère, fils de Vautherel, de Port, vendent à Jean de Faucogney la seizième partie des bois de Fahy, pour 100 s. est., 1317; — Simonette, de Port, fille de Liégeard, et Estevenot, son fils, vendent au même deux faux de pré « a la Malaidière, » pour 50 s., 1317; — mandement du bailli Guillemin de Mont-Saint-Léger, ordonnant au prévôt de Jussey d'acquitter les dépens faits à Jussey en levant une aide « pour le rachat de Port, » de Chariez et la réparation du château de Jussey, 1379; — Noël Doyen, de Port, aide-échanson de Marguerite d'Autriche, hypothèque ses biens au Domaine, pour l'acquittement du cens qu'il devait, en retour de l'autorisation qui lui était donnée de construire un moulin et battoir sur le pont de Port, 1530. — *Pupillin.* Jean dit Cholez et Guillemette, sa femme, de Buvilly, vendent à Perrin Le Roux de Champerreux, d'Arbois, une pièce de terre à Pupillin, au prix de 4 l. 10 s. est., 1292.

B. 392. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 8 sceaux.

1166-1494. — *Quingey.* Diplôme de Frédéric Barberousse accordant, à titre viager, à Eudes de Champagne les terres de Quingey, Liesle et la Loue, en échange de son alleu de Champvans-lez-Dole et de ce qu'il tenait dans les comtés de Port et de Scoding (?), 1166 (vid.); — Alix, comtesse de Forez, vend aux comtes de Bourgogne, Hugues et Alix, le château de Quingey, Ougney, le Val d'Ougney et le Val de Pagney, pour 6,000 l., dont 3,000 l. viennoises et 3,000 l. tournoises, 1249 (orig. et vid.); — quittance de 3,000 l. tournoises reçues en vertu de ce marché, donnée par Simon de Châteauvilain et Pierre de Grancey, mandataires de la comtesse de Forez, aux comtes Hugues et Alix, 1250 (vid.); — Gui, comte de Forez, approuve la vente consentie par sa femme, 1251 (orig. et vid.); — Othon IV constitue en douaire à sa mère Alix, Quingey, Ougney, Sellières, Château-Chalon et Blandans, outre 600 l. est. de rente sur la saunerie, 1270; — Othon IV donne à Mahaut d'Artois le château de Quingey et ses dépendances, à titre viager, Paris, 1299; — Philippe le Bel approuve cette donation, 1299; — Paulcette, fille de Jeannin de Cussey-sur-Lison, vend à Mahaut d'Artois l'hoirie d'Huot du Port de Quingey, pour 12 l. est. [1305]; — don de 40 fl. de Florence sur les tailles de Quingey fait par la comtesse Marguerite à Jean de Gennes, écuyer, en retour de son hommage pour domaine à Quingey, 1362; — quittance et reprise de fief données à la comtesse par Jean de Gennes, écuyer, 1362; — Jean de Quingey reprend en fief de la comtesse ce qu'il avait à Quingey; celle-ci lui donne en accroissement de fief 15 l. de rente à Cessey, 1363; — devis d'une cheminée de pierre construite au château de Quingey par Jacquet, maçon, de « Mirey, » et payée 40 fl. de Florence par Odot de Mesmay, receveur du lieu, 1376; — reprise de fiefs à Quingey faites au Duc : par Gui Guillot, de Chenecey, chevalier, 1384; — par Guillaume de Vorges, chevalier, 1384; — par Jean de La Tour, de Quingey, écuyer, 1384; — par Gui Guillot, de Chenecey, chevalier, 1406; — par Renaud de Vorges, écuyer, 1407; — par Richard Guillot, 1439; — Simon de Quingey, écuyer, seigneur de Montboillon, gratifié de la terre et seigneurie de Quingey par les archiducs d'Autriche, comtes de Bourgogne, en date du 23 octobre 1494, leur reconnaît le droit de rachat de cette terre au prix de 9,352 l. 6 s., 1494.

B. 393. (Registre.) — Registre papier de 222 feuillets (filigrane : *l'écu de France sommé d'une couronne royale et soutenu de la lettre T*).

1460-1465. — *Quingey.* Terrier de Quingey. Table alphabétique (par ordre de prénoms) des sujets de la terre; « c'est la declaration des tailles, cens et revenus appartetenans a mon très redoubté seigneur, monseigneur le duc et comte de Bourgoigne, à cause de sa seigneurie de Quingey, faicte par maistre Bernard Noiseuz, conseiller et maistre des comptes de mondit seigneur, » assisté de Guyot Michel, de Chissey, notaire; — commission donnée par la Chambre des Comptes de Dijon à Bernard Noiseux, 20 octobre 1462; dépendances de Quingey : Cessey, « Chierleu ou souloient estre plus de XVIII feugs ou de present n'a qu'un feu, » Chouzelot, Lombard, Mesmay et Pessans; — tailles, gelines, réparations d'écluses; — château « qui souloit estre bien cloz et garniz à quatre tours et les maisonnemens entre deux, mais par feu de meschief a esté gasté et en ruyne; » moulins banaux; halles; rivière; sceau; droits de pêche, de taverne; fours banaux; — « les habitants ont esté affranchiz » (l'emplacement réservé au texte des franchises

est en blanc) ; — reconnaissance des tenanciers de la seigneurie de Quingey : Étienne Coulon, Guyot Rabaillart, Henri Louvaton, Jean Moussardet, Perrin Milleron, Jacquet Évrard, Humbert Prince, Guyot Milleron, Perrin Douhaulx, Jean Lextre, Besançon Lodier, Estevenin Moussardet, Pierre Moussardet, Jean Palefrenier, Humbert Sarrazin, Jean Largeot, Laurent de Vennes, Gaultier Sigart, Renaud de Belvoir, Jean Joliet, Aymonin Parillat, Charles de Remilly, la confrérie de Mesmay, Étienne Tournon, Estevenin Guillot, Hugues Nélaton, Antoine Bannelier, Pierre Pillot, citoyen de Besançon, Léonard Despotots, Jean De Mesmay, Oudot de Brans, Jean de La Gravière, Richard Guillot, Jean Arménier, Jean Grotebin, Pierre de Quingey, chevalier, Étienne de Fallerans, écuyer, Gui de Grammont, chevalier, le chapitre métropolitain de Besançon, etc.; — rectification de certaines tailles de Quingey faite par Bernard Noiseux, à requête de divers particuliers : Jean Bannelier, lieutenant local à Quingey, Odot Garçon, licencié en droit, Jean de Saint-Renobert, Henri Louvaton, etc., 1465.

B. 394. (Registre.) — Registre papier de 341 feuillets (filigrane : *le pape assis dans une chaire*).

1460-1463. — *Quingey.* Terrier de la seigneurie dressé par Bernard Noiseux, Guyot Michel et Jean Vurry, trésorier de Dole (double du précédent auquel manquent seulement les rectifications de 1465).

B. 395. (Registre.) — Registre papier de 317 feuillets, les 9 derniers incomplets (filigrane : *tête de bœuf*).

1300-1463. — *Quingey.* Terrier de la seigneurie (double du précédent) ; — texte des franchises accordées au bourg de Quingey par Othon IV, 1300 (fol. 14, v°).

B. 396. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 6 sceaux.

1256-1386. — *Raynans.* Vuillemin de La Chassagne, damoiseau, fils de Richard, chevalier, du consentement d'Alix, sa femme, donne à Renaud dit Poussière un meix à Raynans, 1275 (vid.) ; — Girard, fils de Vuillemin « a Broissant, » écuyer, engage sa terre de Raynans entre les mains de Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, 1296 (vid.) ; — Jean de Boult, écuyer, reprend en fief de Philippe le Hardi un domaine à Raynans et des terres à Bonnay, Buthiers et Voray, dans la châtellenie de Châtillon-lez-Besançon, 1383 ; — autre reprise de fief pour des domaines à Raynans, Menotey et dans la châtellenie d'Apremont, faite au Duc par Jacquet de Florence, écuyer de Dole, 1385 ; — vente d'une vigne à Raynans, cédée au prix de 4 fr. d'or, par Belin Diol, de Raynans, à Henri dit Moniquet, 1386 ; — *Rochefort.* Jean, comte de Bourgogne, donne en dot à Jean, son fils, marié à Isabelle, fille de Ferry de Lorraine, comte de Viennois, Rochefort et les fiefs de Chevigny et de « Bielne, » outre des rentes sur le puits de Salins, 1256 ; — reprise de fief faite par le comte Jean de Chalon au comte de Bourgogne pour son château de Rochefort, 1261 (orig. et vid.) ; — reprise de fief faite par Jean de Chalon au comte Jean, son père, pour le fief de Rochefort, 1261 ; — en présence et sous le sceau de Gérard, évêque d'Autun, Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, Étienne de Chalon-Vignorry et Pierre dit Bouvier, fils du comte Jean, donnent à Hugues, duc de Bourgogne, les château et ville de Rochefort et 1,000 livrées de terre dans la châtellenie ou aux abords, à condition que le Duc renonce totalement à ses prétentions possibles sur la succession future du comte Jean, seigneur de Salins, 1265 ; — reprise de fief faite par le comte Jean à la comtesse Alix, sa-belle-fille, pour les terres de Rochefort, Marnay, Oiselay, Belvoir et Abbans, 1266 (orig. et vid.) ; — Jean, tondeur de drap à Besançon, se déclare homme lige de Jean de Chalon-Rochefort pour une redevance de 4 l. de cire à Rochefort, 1273 ; — Renaud d'Argilly, prévôt d'Auxonne, cautionne devant la cour du seigneur de Rochefort Barthélemy Vauchert, bourgeois d'Auxonne, en procès contre les officiers de Jean de Chalon, 1281 ; — Perrenot, clerc de Rochefort, reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre son domaine de Rochefort, et reçoit confirmation de son droit viager de collation de la chapelle de Rochefort, 1285 ; — sous le sceau de Guillaume de Cicon, abbé de Montbenoit, Jean et Vuillemin de Vuillecin frères, fils d'Hugues de Vuillecin, chevalier, reconnaissent que leurs domaines de Rochefort, Amange et Falletans sont du fief du comte d'Auxerre, 1286 ; — Jean de Chalon-Auxerre, voulant récompenser les bons services de son écuyer, Jacquet de Lantenne, transforme en héritage perpétuel, pour lui et ses descendants, les fiefs qu'il tenait de lui à Rochefort, Châtenois et Falletans, 1295.

B. 397. (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 1 papier, 11 sceaux.

1297-1535. — *Rochefort.* Philippe le Bel, en retour de l'hommage de Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, lui garantit sa protection dans tous ses domaines et s'oblige à ne jamais le contraindre « de venir plaidoier outre la la Saonne, » 1298 et 1305 (vid.) ; — don d'une pièce de pré « en l'Ile Renaude, » par Pierre de Rochefort, clerc, à Jean Poncet, de Saint-Amour, 1307 ; — commission de châtelain de Rochefort donnée à Jean Des Champs, chevalier,

par Hugues, archevêque de Besançon, administrateur des biens de Jean et Jeanne, enfants de Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre et de Tonnerre, 1311; — vente d'une vigne par Jean Picard et Jeannette, sa sœur, de Falletans, au comte d'Auxerre, 1334; — Jean de Chalon-Auxerre, bouteiller de France, cède le sixième des droits de mouture des moulins de Rochefort à Besançon, fils de Constantin, à charge d'entretenir les moulins et écluses, 1352 (vid.); — Louis de Chalon dit « le Chevalier Vert, » fils du comte de Tonnerre, approuve l'accord passé entre Tristan de Chalon, son oncle, et Jean de Chalon, son frère aîné, au sujet de la succession de l'aïeul paternel de ce dernier; par cet accord, Jean de Chalon-Auxerre est reconnu propriétaire du château de Rochefort, des châteaux d'Arinthod, Boutavant et Dramelay, ainsi que des domaines situés en France; la question du règlement des dettes de la succession est réservée à deux arbitres, Hugues de Chalon-Arlay et Jean de Sainte-Croix, seigneur de Savigny, 1366 (vid.); — reprise de fief d'un domaine à Rochefort, faite à Marguerite, comtesse de Flandre, par Foulque Perret, de Poligny, écuyer, « voiers et tutour » de Philiberte, fille de feu Perrenot Bois, de Poligny, 1363; — quittance de 30 s. est., donnée par Jean Petit, sergent de la recette de Rochefort, au receveur Henri Hudriet, pour charroi de matériaux destinés à la réparation du château de Rochefort, 1374; — reprise d'un fief à Rochefort, faite par Aymonin Merlet, de Poligny, écuyer, mari de Philiberte Bois, 1375; — quittance de 30 s. est. pour charrois, donnée au receveur de Rochefort par Perrin de Villars-Saint-Georges, sergent, 1378; — Guyot de Rochefort, gruyer, rétrocède au Duc, en échange de 100 l. de rente sur les produits de la gruerie, les corvées de Rochefort qu'il tenait de Jean de Chalon-Auxerre, 1382; — reprises de fiefs à Rochefort, faites au Duc: par Matthieu de Vautravers, écuyer, 1385; — par Jean Merlet, écuyer, 1385; — par Guyot Raiselin, écuyer, 1385; — par Agnès, fille de Guyot d'Éclangeot, 1385; — par Guillaume de Binans, écuyer, 1385; — par Hugues de Lantenne, écuyer, 1387; — acensements à divers particuliers de la seigneurie de Rochefort, 1402-1407; — reprises de fief: par Guyot de Rochefort, écuyer, 1406; — acensement d'un domaine consenti par Outhenin Brayer, de Rochefort, au profit d'Estevenot Dambin, de Raynans, et ses enfants, 1419; — Jean de Baudricourt reçoit, au nom de Louis XI, l'hommage d'un fief à Rochefort, prêté par Étienne de Lantenne, écuyer, 1482; — procuration donnée par Philibert, seigneur de Verjon, Cusance et Rochefort, et Marie de Chalant, sa femme, à Alexandre de Chilly, écuyer, seigneur de la Porte-d'Amont et de Pirey en partie, Claude Bourquin et Jean de Saint-Mauris, pour reprendre en fief de l'Empereur sa terre de Rochefort, 1532 (copie); — reconnaissance du droit perpétuel de rachat, au prix de 10,000 fr., appartenant à l'Empereur, pour la seigneurie de Rochefort, tenue à titre d'engagère par Claude de Vaudrey, seigneur de l'Aigle (dès 1479), puis par Philibert de Châteauvieux, seigneur de Verjon, maris successifs de Marie de Chalant, 1535.

B. 398. (Registre.) — Registre papier de 170 et 12 feuillets.

1455-1543. — *Rochefort.* Terrier de la seigneurie de Rochefort, dressé par Jean de Bourguignon, écuyer, gouverneur de la prévôté d'Auxonne, et Simon Naissant, notaire dijonnais, commis par la Chambre des Comptes, par mandement du 16 février 1455, transcrit en entier; — censes; dépositions des habitants de Rochefort: Guillaume de Champdivers, chevalier; Jean Passequoy, écuyer; Marguerite d'Aubigney, femme de Pierre de Binans; Guillaume Bassand, écuyer; Pierre de Lantenne, chevalier; Guyot d'Orchamps, écuyer; Jean de Champvans, écuyer; — tailles; corvées et censes; — censes de Falletans, Audelange, « Aybe, » Éclans, Raynans, Byarne, Châtenois; — clôture du terrier le 21 juin 1455 (copie délivrée l'an 1511, sur l'original de la Chambre des Comptes de Dijon). — Déclarations rectificatives reçues par Bernard Noiseux, assisté de Guyot Michel, l'an 1462, pour divers cens et redevances de la seigneurie de Rochefort. (Copie délivrée et complétée en 1543, pour Philibert de Verjon, seigneur engagiste de Rochefort.)

B. 399. (Registre.) — Registre papier de 199 et 12 feuillets.

1455-1511. — *Rochefort.* Terrier de la seigneurie dressé par Jean de Bourguignon et Simon Naissant en 1455. (Copie de 1511. Double du précédent, moins les reconnaissances complémentaires de 1462.)

B. 400. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 1 papier, 16 sceaux.

1222-1411. — *Saint-Aubin.* Othon II de Méranie, comte de Bourgogne, promet de donner en mariage sa fille au fils du comte Jean de Chalon, en lui cédant pour dot 600 livrées de terre à Saint-Aubin et Colonne, 1222; — les mêmes contractants réglant les conventions matrimoniales entre Alix de Méranie et Hugues de Chalon, Othon II promet de donner à sa fille 600 livrées de terre à Saint-Aubin, et de les compléter au besoin à Colonne et à Ornans; il donne pour cautions de son engagement Richard de Rans, Thiébaud de Neuchâtel, Richard de Dam-

pierre, Hugues de Thoire, Hugues de La Grange, Richard de Vaugrenans, Hugues de Beaujeu, Hugues de Cicon, Renaud Malechar, cautions chacun de 100 marcs d'argent, 1231 (vid.); — Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, mariant leur fille Agnès à Hugues de Vienne, seigneur de Pagny, lui donnent Saint-Aubin et Aumur, et prêtent à son mari 2,000 l. est. hypothéquées sur Saint-Aubin, 1259 (orig. et vid.); — contre-partie de cet accord, scellée par Hugues de Vienne, 1259 (orig. et vid.); — les habitants de Saint-Aubin reconnaissent à Besançon, en présence de Renaud et Eudes, abbés de Saint-Paul et de Damparis, de Pierre, chantre de Saint-Paul, de Richard de Montbéliard, seigneur de Scey, d'Étienne, seigneur de La Chassagne, de Jean de Neuchâtel, chanoine de Bruges, et d'Eudes, châtelain de Poligny, que leurs terres doivent appartenir au seigneur du lieu, s'ils quittaient sa seigneurie, 1261; — Philippe de Vienne, fils d'Hugues, seigneur d'Antigny, reprend en fief d'Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, Saint-Aubin et Aumur, dot d'Agnès, sa femme, 1265 (orig. et vid.); — reconnaissance du prêt de 3,000 l. est. faite aux mêmes par Hugues de Vienne et Agnès, sa femme, renouvelant leur reprise de fief, 1265; — Hugues de Vienne et sa femme engagent Saint-Aubin aux comtes de Bourgogne, en garantie du prêt ci-dessus, et le reprennent d'eux en fief, 1266 (orig. et vid.); — Philippe de Vienne, seigneur de Pymont et de Saint-Aubin, reconnaissant des bons services de Guillaume de « Vitendrene, » du diocèse de Thérouanne, son fauconnier, lui donne 12 livrées de terre à Saint-Aubin, 1358; — accord entre Tristan de Chalon, seigneur d'Orgelet, et Marguerite de Vienne, dame d'Arguel et de Cuiseaux, veuve de Louis de Chalon, au sujet des hommages réciproques qu'ils reconnaissent se devoir, Tristan reprenant en fief de Marguerite la terre de Saint-Aubin, Marguerite reprenant de Tristan Saint-Laurent-de-la-Roche, 1368 (cop.); — vente de 32 « florenées » de terre à Saint-Aubin, consentie par Guillemette, veuve de Jean de Chissey, chevalier, et femme de Jean de Vaites, écuyer, en faveur d'Hugues de Chalon, pour 320 fl. de Florence, 1383; — reprise de fief à Saint-Aubin faite à Jean de Chalon-Châteaubelin par Henri Le Louvet, de Rochefort, écuyer, 1387; — Henri de Montbéliard, seigneur d'Orbe, et Henri de Villersexel, comte de La Roche, se portent fort pour Étienne de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, envers Jean de Chalon-Châteaubelin, à l'occasion d'une dette de 8,000 fl. de Florence, consentie pour la dot de Jeanne de Montbéliard, femme de ce dernier, et assignée pour 5,000 fl. sur Saint-Aubin, pour 3,000 sur Chay et ses dépendances, 1388; — commission d'administrateur de ses domaines, donnée par Louis de Chalon-Châteaubelin, seigneur de Saint-Aubin, à Amé de Chalon, abbé de Baume-les-Moines, assisté de Jean de Ronchaud, Pierre de Merlia, bailli, et Jean, bâtard de Chalon, châtelain d'Orgelet, 1398 (vid.); — Jean de Chalon, seigneur de Croisy, frère de Louis, comte de Tonnerre, consent, après deux sommations, à remettre Saint-Aubin aux officiers du Duc, après avoir fait toutes réserves sur cette remise, 1411.

B. 401. (Registre.) — Registre papier de 285 feuillets (manquent les premiers et derniers feuillets).

1293-1490. — *Saint-Aubin.* Terrier de Saint-Aubin et de la châtellenie, dressé en 1486-1490, par Perrenot Bernard, de Saint-Aubin, et Girard Besancenot, de Tichey (manquent les 18 premiers feuillets); — texte (incomplet) des franchises accordées aux bourgeois de Saint-Aubin par Hugues de Vienne, seigneur de Longwy, en 1293, confirmées en 1332 par Philippe de Vienne, en 1364 par Jean de Chalon, en 1408 par Jean sans Peur (fol. 1); — déclaration des rentes et cens dus au Roi par les habitants de Saint-Aubin: Claude Vichard, Thevenon Mairet, Guyot Bernard, Jean Seguin, Lambert Sorge, Gui Ruget, Martin Vichard, Perrenot Grivel, Girard Guyard, etc.; — terres et prés du seigneur; — reconnaissances d'Aumur; texte des franchises accordées aux habitants par Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, 1366 (fol. 27, r°); — tenanciers d'Aumur: Alexandre Clerget, Perrenot Ravet, Huguenot Le Noir, Barthélemy Michelot, etc.; — Saint-Loup; texte des franchises accordées aux habitants par Philippe le Bon, 1422 (fol. 41, r°); — reconnaissances de Tichey; — reconnaissances d'Hotelans; texte des franchises données aux habitants par Hugues de Neublans et Marguerite, sa femme, 1265, d'après un vidimus de Geoffroy, prieur de Losne, 1315 (fol. 216, v°); — Fletterans; — Petit-Noir (Annoires); — Longwy.

B. 402. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 4 papier, 9 sceaux.

1294-1582. — *Saint-Julien.* Griffon de Laubespin, écuyer, donne à Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, une maison au château de Saint-Julien, un domaine dans la châtellenie, plus 60 l. viennoises, en échange d'une exemption d'hommage, 1294; — Étienne, fils d'Hugues, prévôt d'Andelot, reprend en fief du comte d'Auxerre un fief dans la paroisse de Saint-Julien, 1300; — Charles VIII (en la personne de son gouverneur de Bourgogne) reçoit l'hommage de Gilbert Andrevet, seigneur de Saint-Julien, 1489. — *Sainte-Marie-en-Chaux.* Richard d'Auxelles, chevalier, reprend en fief d'Othenin de Bourgogne sa maison et

son fief de Sainte-Marie-en-Chaux, 1268 (orig. et vid.); — Othon IV donne à Hugues de Bourgogne le fief tenu à Sainte-Marie par Nicolas et Richard d'Auxelles, frères, 1292; — Richard d'Auxelles, chevalier, vend à Hugues de Bourgogne tous ses droits sur la forêt du Chasnois pour 50 l. est., 1302; — le même prie Hugues de Bourgogne de rendre sa maison de Sainte-Marie à Jean, son fils, moyennant le remboursement de la somme pour laquelle elle lui était engagée, 1305; — Jean de Cusance, chevalier, bailli du comté, invite Nicolas Joly, receveur de Gray, à solder la garnison mise au château de Sainte-Marie après la mort de Gui de Bricon, 1366; — Melchior de Reinach, seigneur de Florimont, d'Amoncourt et de Sainte-Marie-en-Chaux, donne procuration à Jean de Sagey, seigneur d'Adrisans, pour reprendre sa terre de Sainte-Marie en fief de l'Empereur, 1532. — *Salins*. Othon II de Méranie, comte de Bourgogne, donne à Guillaume de Chay 20 l. de rente en la châtellenie de Dole, en échange du fief tenu à Salins par Humbert le Jeune, 1222 (orig. et vid.); — Josserand le Gros, seigneur de Brancion, cède à Hugues, duc de Bourgogne, tous ses droits sur la baronnie de Salins, et reçoit en échange des terres à Aignay-le-Duc; le Duc échange les droits obtenus sur la baronnie de Salins contre le comté de Chalon, cédé par Jean, comte de Chalon et seigneur de Salins, 1239 (2 orig. variés et 3 vid.); — mandement de Josserand de Brancion adressé à Pierre Béraud pour faire compléter et ratifier par Marguerite, sa femme, et Henri de Brancion, son fils, le traité ci-dessus [1239]; — Henri, fils de Guillaume Rebourcet, reprend en fief et chasement de Jean, comte de Bourgogne, un fief situé sur la roche de « Salinmont » (Roche-Salomon), 1242; — Richard de Myon vend à Hugues, fils de Gui Faivre, le tiers d'un meix au Bourg de Salins, 1244; — autres achats d'immeubles, par le même Hugues Faivre, d'Odin, fils du chevalier Gui d'Éternoz, d'Hugues Le Gros, chevalier, de Renaud Faivre et d'Alix, sa femme, de Pierre Le Gros, 1244; — Gui de Baume, chevalier salinois, reprend en fief du comte Jean une vigne et un cellier à Salins, 1245; — le comte Jean donne à « Hugonet fil dan Wiot » un terrain voisin de la Furieuse, 1247; — Guillaume de Forcalquier prête hommage lige au comte Jean et à sa femme, et promet de prêter semblable féauté après leur mort à celui de leurs héritiers « qui tendra la plus grant segnorie lo conte; » il renonce de nouveau à tous ses droits sur la baronnie de Salins, 1250; — diplôme de Guillaume, roi des Romains, accordant au comte Jean le droit de frapper à Salins des deniers de même poids et aloi que les deniers tournois, Salins, 22 avril 1251; — vidimus et confirmation de ce privilège donné par Innocent IV, 1251; — Hugues, fils dan Wiot, châtelain de Bracon, prête hommage lige aux comtes Hugues et Alix pour ses vignes du Val de Salins, 1260 (vid.).

B. 403. (Liasse.) — 25 pièces parchemin, 13 sceaux.

1262-1309. — *Salins*. Perronet Rouillard, bourgeois de Salins, affranchi par le comte Jean, s'oblige, en retour, à entretenir à perpétuité les portes et poternes du bourg de Salins et à soigner les « bois, pameles, angons et serreures, » 1262; — le comte Jean, pour se délivrer de « dete et oster de pechié, » donne à Hugues, son fils, en représentation de la dot de Mahaut de Bourgogne, sa mère, le château de Bracon, 1,000 l. de rente sur la saunerie, et le tiers des vignes du Val de Salins, 1263; — vente de terrains consentie au profit du comte Jean, par Nicolette, veuve de Guillaume Colombet, de Salins, et son fils, moyennant 2 charges de grand sel, 1263; — Guillaume Pouget, chevalier, reprend en fief de la comtesse Laure ses rentes sur la saunerie et 40 soudées de terre à Salins, 1265; — le chapitre de Besançon abandonne au comte Jean 2 s. de cens qu'il possédait à Salins, 1267; — Hugues Plantevigne, chevalier, ayant vendu une partie des rentes qu'il tenait en fief en la saunerie, reprend en échange du comte Jean sa maison, ses vignes et 1 quartier et demi de muire, 1267; — Guillaume de La Tour cède au même comte un sien chazal, en échange de 2 charges de sel, 1271; — Pierre Esprit, chevalier, reprend de la comtesse Laure 10 livrées de terre, 1273; — Vaucher de La Tour, damoiseau, vend à Othon IV un chazal situé devant le château « d'Arquençay, » 1280; — Othon IV assigne sur les halles de Salins une pension de 10 l. tournois à son barbier, Étienne de Metz, 1284 (vid.); — Othon de Granson reçoit d'Othon IV un don de 400 livres de rente, dont 200 amorties et 200 en fief, et promet de rendre au donateur le texte d'une précédente donation, 1290; — le chapitre de Saint-Anatoile vend pour 7 l. diverses parcelles de terrain à Jean de Chalon-Arlay, 1302; — achats de terrains faits de divers particuliers, nobles ou bourgeois salinois, par Jean de Chalon-Arlay, 1304-1306; — Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, donne à Philibert, clerc de la saunerie, une vigne à Salins, en reconnaissance de ses bons services, 1309 (vid.).

B. 404. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 5 papier, 11 sceaux.

1326-1593. — *Salins*. Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, tutrice de Jean de Chalon-Arlay, indemnise l'église Saint-Anatoile de l'occupation d'un terrain qu'elle tenait à cens perpétuel de la maison de Chalon, 1326; — Jean de

Chalon-Arlay amortit le fief tenu à Salins par Renaud Le Chassignet d'Augerans et Étiennette, sa femme, 1358; — Clémence, veuve de Jean d'Avanne et femme de Gérard de Cléron, chevalier, vend au Duc et à ses associés de la saunerie un chazal à Salins, au prix de 20 fl., 1363 (vid.); — la comtesse Marguerite donne à Perrenin dit Bourget, de Saint-Moris, une place à bâtir dans les halles de Salins, 1371; — Aimé de Rochefort, abbé de Buillon, et son monastère, échangent leurs droits sur une vigne contre un cens perpétuel de 5 sous, 1371; — le clergé séculier et régulier de Salins : chapitres, prieurs, curés, hospitaliers, reconnaissants de l'expulsion des juifs, « *vilissimorum et perfidissimorum Judeorum*, » décrétée par la comtesse Marguerite, s'oblige à célébrer perpétuellement pour elle des messes ou des anniversaires, 1374; — la comtesse Marguerite donne à Jean de Salins, seigneur de Poupet, son conseiller, une rente de 30 l. sur les tailles de Salins, avec droit de rachat pour 300 l., 1374 (vid.) (quittances de cette somme de 300 l., prix du rachat, donnée au trésorier du Duc par Étienne, Henri et Huguenin de Salins, frères, 1395 et 1397); — Jean de Clerval, curé de Notre-Dame de Salins, Jacquet Dangey, échevin du Bourg, et Jean de Chenecey, procureur du Duc, donnent au trésorier de la saunerie, Perrin de L'Aule, quittance de 27 l. est., montant de la fondation de Mahaut au profit des pauvres de Salins, 1379; — état des tailles du Bourg-Communal pour 1393; — reprise d'un fief à Salins faite à Jean de Chalon-Châteaubelin par Jean de Ray, 1395; — état des tailles du Bourg-Communal, 1400; — Philippe le Bon mande aux officiers de la saunerie de réparer de suite le moulin sur la Furieuse, appartenant à Pierre de Salins, 1423; le Duc consent, après observations de la ville et des officiers de la saunerie, à ce que le moulin en question, cause permanente d'inondation, ne soit pas détruit, pourvu qu'une indemnité de 500 écus d'or (300 payés par la saunerie, 200 par la ville) soit allouée au propriétaire exproprié, 1423; — consentement et quittance conditionnelle de Pierre de Salins, 1424; — Alix et Perrenette, filles d'Humbert de Chamole et de Marguerite Perrenot, vendent au Duc, pour 100 l., une rente de 10 l. à Salins (avec quittance), 1432; — Philippe le Bon prescrit au bailli d'Aval de prélever sur les habitants du Bourg-Dessus, de Bracon et de Châteaubelin, les frais d'un procès entamé entre ces communautés au sujet d'usage de bois communaux, 1437; — mandement du même, prescrivant aux échevins de Salins d'achever la fortification du Bourg-Dessus, du côté de la Furieuse et de la tour Rosières, 1441; — ordre du même à Bernard Noiseux, receveur de Bracon, de renouveler la bannière du Bourg-Dessus, « une aigle blanche sur champ de gueules, » et de déposer la vieille bannière en mauvais état au trésor de Grimont-sur-Poligny, 1443 (vid.); — reprise de la moitié du « chasteau de l'Aule » et de la moitié de la « tour d'Arquinsey, » par Michel Merceret, de Salins, aux mandataires de Charles VIII, 1482; — Guyot Arménier, seigneur de Chazoy et de Montigny-lez-Arbois, donne procuration à Antoine d'Usier, son beau-fils, seigneur de Villette, pour reprendre du prince d'Orange ses fiefs de Salins, 1500; — marché de réparation du pont de Malpertuis, passé par Claude Guillemet et Nicolas Midol avec les échevins des deux bourgs et les officiers de la saunerie, 1512; — enquête sur le surhaussement et les dangers de la chaussée de pierre du Moulin-Vauchet, appartenant aux héritiers de Bonnet Jacquemet, et menaçant la ville d'inondations, 1593.

B. 405. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 3 sceaux.

1277-1413. — *Sampans.* Vuillemin, fils de Clément, de Sampans, vend au Domaine, représenté par Aubriet de Plaine, une maison à Sampans, 1351; — Belin de Sampans, bourgeois de Dole, se reconnaît débiteur de 12 s. de cens envers la duchesse de Bourgogne, pour une terre à Sampans, 1404. — *Santans.* Vente de plusieurs meix et sujets à Santans, par Perrin, fils d'Hugon de Santans, damoiseau, à Grégoire de Dompierre, clerc du diocèse de Tulle, 1277; — amortissement de cet acquêt par Alix de Savoie, en faveur de Grégoire, son chapelain, 1278; — Étienne de Belmont dit de La Grange, chevalier, et Jacquette, sa femme, vendent au même Grégoire, alors curé de Château-Chalon, une maison avec grange, 1279; — Perrenin de Santans, fils de feu Vienot, de Vigearde, vend au même quelques terres à Santans, 1280; — Hugues de La Grange dit Chevalier, moine de Baume, et Vaucher, son frère, cèdent des terrains à Grégoire, 1293; — Philippe le Bel mande à son bailli du comté de Bourgogne de remettre à la comtesse Mahaut les biens confisqués sur le prêtre Grégoire « *pro delicto seu maleficio*, » 1297; — Jean de Saint-Germain, damoiseau, vend à Eudes de Liesle, chapelain de Mahaut, un meix et ses droits utiles à Santans, 1305; — Abriet d'Oricourt vend un domaine à la duchesse Jeanne, 1346; — mandement de Jean sans Peur accordant une pension de 500 fr. à Aimé de Virieu, écuyer, pour ses bons services, 1408 (au dos de ce mandement cancellé est la mention de l'échange de cette pension contre la tour de Santans et ses dépendances); — reprise de fief et dénombrement donnés au même duc par Guigue de Salnove, son chambellan, gratifié de la seigneurie de Santans, Cinqcent et Étrepigney, par son maître, sous clause

de rachat, au prix de 2,000 l. (envoi en possession et donation insérés *in extenso*), 1411-1413.

B. 406. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 6 sceaux (dont un type unique de l'officialité de Besançon à Lons-le-Saunier).

1254-1407. — *Saulx.* Jean, seigneur de Saulx, transige avec les comtes Hugues et Alix, au sujet de robes dues annuellement pour son office de la vénerie; il accepte, en échange de ces robes, une rente de 30 l., 1254; — Jean de Passavant, seigneur de Saulx, donne quittance d'arrérages de cette nouvelle rente, 1260; — Alix et Jeannette d'Accolans, femmes de Robert et d'Estevenin de Pierrefontaine, cèdent à Aimon, seigneur de Faucogney, tous leurs droits à la succession de Valon, seigneur de Saulx, 1283; — Étienne d'Oiselay, seigneur de la Villeneuve, reprend en fief d'Hugues de Bourgogne Saulx et ses dépendances, 1302; — Jean et Arnaud d'Orsans, frères, vendent à Jean de Faucogney tous leurs domaines de Saulx et Coursemey, 1303; — Henri, fils d'Aimon de Faucogney, chevalier, cède à Jean, son frère, pour 80 l. tournoises, tous ses droits à Saulx, 1316; — Henri de Champey, fils de Perrin de Cuve, écuyer, vend à Henri de Faucogney ses terres de Saulx, 1347; — Girard de Belfort, écuyer, reprend en fief de Philippe le Hardi, à cause de Faucogney, son fief de Saulx, 1385; — Jacques de Vellefaux, chevalier, reprend en fief du Duc 10 livrées de terre qu'il tenait dès 1357 de Henri de Faucogney, vicomte de Vesoul, 1385; — Jacquot de Contréglise reprend de Philippe le Hardi un fief à Saulx, 1407. — *Scey-en-Varais.* Richard, seigneur de Scey, reprend en fief d'Hugues et Alix ses château et bourg de Scey, et les fiefs de Perron le Put et de Guyon de Bolandoz, ainsi que des terres à Montigny-lez-Arbois, 1260 (orig. et vid.); — sentence rendue par Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, assisté de Fromond, son bailli, de Guillaume de Liesle et de plusieurs autres personnages, contre Étienne de Scey, coupable de plusieurs méfaits contre les propriétés ou les personnes; après avoir visé plusieurs déclarations transcrites *in extenso* d'Étienne se soumettant à la réparation de ses torts, Philippe condamne Étienne à de fortes amendes au profit de l'archevêque, du chapitre des abbayes de Saint-Paul et Saint-Vincent de Besançon, et confisque le château de Scey jusqu'à l'acquittement des amendes, 1276; — Marguerite de Scey, veuve de Jean de Cléron, vend pour 80 l. tournoises à Eudes de Liesle, chapelain de Mahaut, ses droits sur les moulins de Scey, 1303; — Girard, fils de feu Richard, seigneur de Scey, vend à Mahaut, pour 4,000 l., la moitié du château de Scey, 1304; — Jean de Cicon, chevalier, déclare tenir le château de Scey au nom du duc Eudes IV et devoir le lui remettre à première réquisition, 1347; — Philippe de Rouvres cède pour 3,000 l. tournoises le château de Scey à Thiébaud de Scey, en se réservant le droit de rachat pour 4,200 fl., 1359; — ordre de Henri, comte de Montbéliard, prescrivant au bailli Jean de Montmartin de réunir 10 hommes d'armes et 100 sergents pour le siège du château de Scey, joint au décompte des dépens de cette troupe dressé par Girard de Lomont, prévôt de Baume, 1364-1365; — donation entre-vifs faite par Thiébaud de Scey à Girard de Cusance, son neveu, de tout son mobilier et de diverses terres, à charge d'acquitter ses dettes et diverses fondations pieuses, 1377; — Jean de Cusance, seigneur de Scey, reprend en fief du Duc sa terre de Scey et en donne le dénombrement, 1407.

B. 407. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 3 papier, 5 sceaux.

1265-1534. — *Sellières.* En présence de Gui, archevêque de Vienne, Othenin de Bourgogne donne à Alix, sa mère, la jouissance du château de Sellières, en représentation des 1,000 livrées de terre que celle-ci avait assignées sur ses propres domaines de Colonne et de Montbozon à Philippe de Bar, épouse d'Othenin, 1270; — Othenin de Bourgogne reprend en fief de Henri, comte de Champagne, roi de Navarre, son château de Sellières, et promet, si Jussey lui échoit en partage, de substituer le fief de ce château à celui de Sellières; enfin il s'engage, s'il devient comte de Bourgogne, à ne jamais aliéner Jussey, 1273. — *Servance.* Nouvelle, fille d'Huguenet de Cuse, damoiseau, vend à Aimon de Faucogney tous ses droits en la paroisse de Servance, pour 35 l. estevenantes, 1294. — *Usier.* Hugues, seigneur d'Usier, reprend, en accroissement de fief, des comtes Hugues et Alix, le marché d'Usier et des ménages à Bians, Goux, Sombacourt et Vons, outre certains droits à Chaffois, 1266; — Louis de Chalon, prince d'Orange, donne à sa cousine, Henriette de Vienne, en reconnaissance de bons services, le château d'Usier et ses dépendances, avec 100 l. de rente en la saunerie, 1430 (copie); — procuration donnée par Claude du Vernois, veuve d'Antoine d'Usier, seigneur de Villette, à Simon Gauthiot, d'Ancier, et à Jacques de Chemilly, écuyer, pour reprendre de l'Empereur son château d'Usier, 1534; — dénombrement fourni à cette occasion par Claude du Vernois, 1534. — *Vadans.* Hugues d'Antigny, comte de Vienne et seigneur de Pagny, reprend en fief des comtes Hugues et Alix, outre Longepierre et Mervant, Vadans devant Arbois, la Ferté et Annoire, 1265; — Jean de Vergy emprunte 500 l. d'Othon IV, de Jean de Chalon-Auxerre, d'Étienne de Chalon-Vignorry et de Jean de Chalon-Arlay, copropriétaires des sauneries, s'oblige à

les leur rendre en cinq ans, et leur assure, pour la saunerie, durant la même période, les produits de l'exploitation des bois de Vadans, 1291 ; — transaction entre Jean de Vienne, seigneur de Pagny, et Philippe, son frère, seigneur de Pymont, au sujet de leurs partages, et en particulier du château de Vadans, 1323 ; — vente d'une pièce de terre à Vadans, consentie par Guillaume Bonotte, de Salins, ancien chapelain de la duchesse, au duc Eudes IV, 1348 ; — Marguerite de Vergy, comtesse de Valentinois, et Marguerite de Poitiers, sa fille, dame de Perreux, vendent pour 8,000 fl. le château et la seigneurie de Vadans au duc de Bourgogne, 1357 ; — exécution du marché ci-dessus par le Duc, qui paie comptant 4,000 fl. et assigne 4,000 fl. en rentes sur les terres de Cinqcent, Étrepigney et Santans, 1357 ; — mandements relatifs à la levée d'une aide pour le paiement du château de Vadans, 1357 ; — la comtesse Marguerite assigne une rente perpétuelle de 50 l. sur la saunerie à Hugues de Vienne, seigneur de Pagny, en échange de ses droits sur les fief et château de Vadans, 1361 ; — semblable don de 200 fl. de rente sur la saunerie fait pour le même motif à Louis de Chalon, seigneur d'Arguel et de Cuiseaux, par la comtesse Marguerite, 1363 ; — Charles de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier et de Vadans, reprend son château de Vadans de Jean sans Peur, 1407 ; — commission de receveur de Vadans, la Ferté et Souvans, avec détail des attributions et émoluments de cet office, donnée à Sébastien Gillaboz, notaire d'Arbois, par Charles de Poitiers, seigneur du lieu, 1506.

B. 408. (Registre.) — Registre vélin de 20 feuillets (reliure basane gaufrée du XVIe siècle).

1532-1534. — *Vadans.* Reprise de fief et dénombrement donnés à Claude de La Baume, seigneur de Mont-Saint-Sorlin, maréchal de Bourgogne, par François de Poitiers, protonotaire apostolique, chanoine de Besançon, au nom de Jean, Charles, Louis, Guillaume et Ferry de Poitiers frères, coseigneurs (avec lui) de Vadans, comme héritiers de Charles de Poitiers, chevalier, conseiller de l'Empereur en son parlement de Dole ; — détail des dépendances de la seigneurie ; château ; villages d'Abergement-le-Grand et le Petit, de Mathenay, Molamboz (en partie), Montmalain, Saint-Pierre et Vadans ; — signe patibulaire ; droits de mesures ; bois ; fours banaux ; charrois, tailles et corvées ; arrière-fiefs ; — dépendances à Bard, Souvans et Villers-Robert.

B. 409. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 2 papier, 9 sceaux.

1301-1535. — *Vadans-lez-Gray.* Sentence de Jean de Ray, gardien du comté, donnée en présence de Guillaume, bâtard de Poitiers, bailli, de Jean de Bonnay, trésorier d'Amont, et de Jean de Vadans, écuyer, par laquelle les habitants du lieu de Vadans, bourgeois de la comtesse de Bourgogne, sont déclarés exempts de redevances en avoine, et simplement assujettis à 5 l. de cire de cens annuel, pour droit de garde, 1371. — *Vaivre-lez-Vesoul.* Vente de la moitié des dîmes de Vaivre, par Régnier de Chariez et Alix, sa femme, à Mahaut d'Artois, 1301 ; — Perrin Pute-Buye, de Vaivre, autorisé à ne pas démolir la tour qu'il avait construite à Vaivre, sans permission de la comtesse, s'engage à prêter féauté au châtelain de Vesoul, et à payer un cens annuel de 2 l. de cire au comte de Bourgogne, 1367 ; — reprises de fiefs à Vaivre faites au Duc : par Jean L'Aigu, de Charmoille, écuyer, 1385 ; — par Jean d'Auxange, écuyer, 1385 ; — par Guyette de Gressoux, veuve de Vuillemin, prévôt de Vaivre, 1385 ; — par Renaud de Montureux, écuyer, 1385 ; — par Bertier d'Aroz, écuyer, mari de Jeannette d'Auxange, 1407 ; — par Jacquot d'Auxelles, écuyer, 1407 ; — par Marguerite de Melincourt, veuve de Jean L'Aigu de Charmoille, écuyer, 1407 ; — reprise de fief faite à Jean de Baudricourt, gouverneur de la province pour Charles VIII, par Étienne de Falletans, écuyer, seigneur de Réaumont, 1485 ; — dénombrement de son fief de Vaivre, 1485 ; — François Tondot, de Villersexel, mari de Jeanne Faverot, de Chariez, reprend en fief de l'Empereur un domaine à Vaivre, 1532 ; procuration donnée par Jean Faverot, de Chariez, prêtre, à François Tondot, de Villersexel, pour reprendre de l'Empereur sa part du domaine de Vaivre, 1532 ; — Bonne Ponsot, veuve de Perrenot Droz, seigneur de Vaivre et de Provenchères, reprend de l'Empereur, en son nom et au nom de ses coseigneurs, la terre de Vaivre, 1532 ; — copie d'un acensement des communaux de Vaivre, acensés pour 5 s. estev. par an par le Domaine, à Jean Salivet, de Vesoul, 1535. — *La Vaivre.* Eudes de Cromary reprend en fief d'Hugues de Bourgogne sa maison de La Vaivre, près de Cromary, 1320.

B. 410. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1259-1490. — *Valempoulières.* Commission de châtelain de Valempoulières donnée par Étienne de Saint-Dizier, seigneur de Saint-Laurent-de-la-Roche, à Jean de La Roche, son écuyer, 1326 ; — mandement de Thiébaud de Blamont, gardien du comté, prescrivant au bailli Huart de Raincheval et à Jean d'Arguel, seigneur de Roset, de saisir les forteresses de Valempoulières et de Chavannes, vendues par Tristan de Chalon, seigneur de Châteaubelin, « au grant

vitupère » de la comtesse de Bourgogne, 1367 ; — transactions entre Pierre, seigneur de Cly, et la comtesse Marguerite, au sujet de l'échange de Valempoulières, pour lequel on lui abandonne la châtellenie de Baume, 1374 (v. B. 327) ; — compte d'exploitation de la forêt de La Faye de Valempoulières, 1378-1379 ; — don de la terre de Valempoulières, au rachat de 4,000 fr., fait par Jean sans Peur à Gauthier de Bauffremont, seigneur de Ruppes et de Soye, pour brillants services de guerre 1414 (endommagé) ; — procuration donnée par Gauthier de Ruppes, seigneur de Soye et Thil-Châtel, à Jean Peluchot, licencié en droit, Hugues Serin, Odot Le Bediet, Boniface de Ruppes, Hugues dit Borgne d'Argies, écuyer, Jacquemin de « Suilz » et Guillemin d'Amance, pour toucher à Dijon 4,000 fr., prix du rachat de Valempoulières, Vaivre, Mailleroncourt-Saint-Pancras et Betoncourt, effectué par Philippe le Bon, 1420 ; — quittance du prix du rachat de Valempoulières, donnée à la Chambre des Comptes de Dijon par les procureurs de Gauthier de Bauffremont, 1420. — *Velesmes*. Sentence de Jean de Montaigu, bailli du comté, dans un procès au sujet de droits d'usage dans les bois de Velesmes, entre frère Eudes, curé de Velesmes, et le gruyer du comté ; le droit d'usage est reconnu au curé, 1345 ; — *Vennes*. Anthelme, abbé de Saint-Maurice en Chablais et son monastère abandonnent à Jean, comte de Bourgogne, tous leurs droits sur le Val de Vennes, tenu d'eux en fief par Thiébaud de Belvoir, 1259 (orig. et vid.).

B. 411. (Liasse.) — 25 pièces parchemin, 4 sceaux.

1290-1423. — *Vesoul*. Reprise de fief faite à Mahaut d'Artois par Aimé de Faucogney [vicomte de Vesoul], sur l'ordre d'Othon IV, 1290 ; — diplôme d'Adolphe, roi des Romains, constatant l'occupation de Vesoul par les troupes françaises et inféodant directement son château à Aimé de Faucogney, s'il parvenait à le reprendre soit par traité, soit par les armes, Coblentz, février 1296 ; — confirmation de cette inféodation, accordée sur les instances de Jean d'Oiselay, par Albert, roi des Romains, Essling, octobre 1299 ; — obligation contractée par Héliot, juif de Vesoul, et plusieurs de ses coreligionnaires d'Apremont, Baume, Dole, Montbozon, Poligny et Port, de payer 500 l. estev. à Hugues de Bourgogne, à charge par celui-ci de les aider à opérer le recouvrement et l'assiette de cette somme sur les autres juifs du comté, 1319 ; — quittance de 187 l. 5 s. 8 d. donnée par Vauthier de Vienne, seigneur de Mirebel, gardien, à Michelot, lombard de Vesoul, pour montant de subsides levés à Vesoul et aux abords pour la nouvelle chevalerie du Duc, 1342 ; — reprise de fief de l'éminage de Vesoul et de diverses terres faite au Duc par Étienne de Vellefaux, chanoine de Saint-Aignan d'Orléans, 1362 ; — ordre du gardien, Jean de Ray, donné à Guillemin de Mont-Saint-Léger, bailli, et à Jean de Bonnay, trésorier de Vesoul, d'informer sur les aliénations irrégulières de fief au bailliage d'Amont, 1369 ; — Jean de Ray mande au prévôt de Vesoul l'arrivée du bailli Guillemin de Mont-Saint-Léger, envoyé à Vesoul pour « enquerre sur acuns bourgoingnons qui hont brisié les trièves » conclues avec Brocard de Fénétranges, les Allemands et les Bourguignons, et pour lever des subsides de guerre sur les habitants de Vesoul, 1371 ; — état des vivres réquisitionnés à Vesoul par Guillaume, bâtard de Poitiers, pour l'expédition contre le seigneur de Montureux, liquidation des dépens, 1374-1376 ; — copie d'un mandat de 300 fl. délivré à Philippe de Demangevelle, châtelain de Vesoul, par le trésorier du lieu, quittance de Philippe, 1374-1375 ; — reprises de fiefs de la châtellenie de Vesoul faites au Duc : par Huguenin Renaud, de Vesoul, écuyer, 1385 ; — par Guyot de Gevigney, écuyer, 1385 ; — par Guillaume Bavez, de Charmoille, écuyer 1385 ; — par Humbert de Presles, de Vaivre, 1385 ; — transaction entre Jean de Bucey, écuyer, fils de Guillaume, demeurant à Montbozon, et Jean de France, écuyer, demeurant à Vesoul, au sujet d'une succession, 1389 ; — jugement rendu entre particuliers de Vesoul, aux assises tenues en cette ville, par Jean Thomassin, lieutenant du bailli d'Amont, en matière de prêt d'argent, 1397 ; — reconnaissance d'une censive au profit du Domaine par Jean Perraz, bourgeois de Vesoul, 1405 ; — reprises de fiefs faites au Duc à cause de son château de Vesoul : par Étienne de Montroz, écuyer, seigneur de Vallerois-le-Bois, 1407 ; — par Guyotte de Navenne, fille de Thierry de Navenne, écuyer, petite-fille, en ligne paternelle, de Thierry de Vesoul, chevalier, 1407 ; — par Jean de Balay, seigneur de Frotey, 1411 ; — par Étienne de Montroz, écuyer, seigneur de Vallerois-le-Bois, 1415 ; — transformation en censive, au profit de Jean Benoît et de sa femme, bourgeois de Vesoul, d'un fief situé à Vesoul, consistant en une maison appelée « le Viez Maisel, » à eux cédée par Fromond de Gevigney, 1417 ; — reprise de fief par Guillaume de Maizières, seigneur de Maizières et de Chargey-lez-Gray, avec dénombrement de sa terre de Maizières, mouvante de Vesoul, 1423.

B. 412. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 3 papier, 3 sceaux.

1381-1533. — *Vesoul*. Reprises de fiefs situés à Vesoul ou dans la châtellenie faites au Duc : par Didier de Cicon, chevalier, seigneur de Gevigney et de Demangevelle, 1428 ; — par Guillemette, fille de feu Alexandre Garin et

de Guyotte de Navenne, 1433; — réceptions dans la bourgeoisie du Duc à charge de cens annuel payable au trésorier de Vesoul: d'Ozanne, fille de Pierre Alexandre, de Saint-Léger-l'Abbaye, 1434; — de Jean Guillaume, de Villars-sur-Saulnot, 1435; — information faite par ordre de la Chambre des Comptes, au sujet d'acensements de domaines à Jean Michelot, de Vesoul, au prix de 20 l. tournois payées comptant, et moyennant le cens annuel de 10 s., 1435-1437; — acensements de terres appartenant au Domaine à Vesoul, faits à: Perriard Broquenet, Huguenet Joffroy, François Colin, Jean Regnault, Guillemin Le Barbelet, et Girard Lappointeur, des « haberges » de Vesoul, 1435; — reprise de fief de la « maison Fromond » de Vesoul, acquise d'Anatoile de Gevigney, faite à l'Empereur par Guillaume Barouset et Jeannette Coignière, sa femme, 1532; — autre reprise de fief faite à l'Empereur, et dénombrement de domaines à Vesoul, donné par Jeanne Terrier, veuve d'Antoine Sonnet, dudit lieu, 1533. — *Villette-lez-Arbois*. Reprise de fief faite à la comtesse Marguerite par Guillaume, fils d'Hugues de Grozon, écuyer, d'un domaine mouvant d'Arbois, 1372. — *Voiteur*. Estevenin d' « Asnans » cède à Othon IV un moulin et une île sur la Seille, à Voiteur, au prix de 80 l. est., 1281; — acensement du cours de la Seille et de l'emplacement d'un moulin à Voiteur, fait au profit de Jean Millet, de Domblans, par Jean Carondelet, lieutenant de Jean Chouzat, moyennant un cens annuel de 100 s., 1406.

CHATELLENIES, FIEFS ET ARRIÈRE-FIEFS RATTACHÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AU COMTÉ DE BOURGOGNE.

B. 413. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 3 sceaux.

1256-1532. — *Abbans*. Vuillemin d'Abbans, damoiseau, promet à Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, de l'aider à grande et petite force, et lui cède le recept de son château d'Abbans, 1282. — *Abbenans*. Jean, comte de Bourgogne, se porte caution, envers les comtes Hugues et Alix, de l'engagement pris par Étienne d'Oiselay, son frère, de ne pas élever de forteresse à Abbenans contre leur gré, 1256 (orig. et vid.). — *Aibre*. Thiébaud de Saint-Maurice en Montagne, seigneur de Bermont, donne procuration à Adrien de Saint-Maurice, seigneur de Mathay et Roye, pour reprendre en fief de l'Empereur les villages d'Aibre, Échevanne et Laire, 1532. — *Aillevans*. Jacquette, femme de Vuillemin, maire de Montbozon, fille de Jean de Montroz dit de Montby, vend à Hugues de Bourgogne son domaine d'Aillevans, 1296. — *Aillevillers*. Othon de Faucogney, seigneur de Saint-Loup, reprend en fief de la reine Jeanne les villages d'Aillevillers, Magnoncourt, etc., et la garde du prieuré de Fleurey, 1327. — *Alièze*. Guillaume de Saint-Dizier reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, le château d'Alièze et ses dépendances, 1344; — acensement d'un meix et dépendances, à Alièze, fait à Jean et Estevenin, fils d'Aymonin Perrenin, des Poids-de-Fiole, par Guillaume de Beaufort, seigneur de Beaulieu, châtelain d'Orgelet, pour Hugues de Chalon-Arlay, tuteur de Jean de Chalon-Châteaubelin, 1393; — reprise de fief faite à Louis de Chalon-Auxerre, seigneur de Châteaubelin, par Guillaume d'Ivory, écuyer, pour divers fiefs à Alièze, 1403; — reprise du même fief faite par le même au Duc, devenu seigneur d'Orgelet, 1409; — reprise de fief faite à Philippe le Bon pour domaine à Alièze, par Gauvain Griffe, de Saint-Laurent-de-la-Roche, écuyer, 1424; — dénombrement donné par le même en 1442.

B. 414. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 1 papier, 7 sceaux.

1301-1440. — *Amange*. Alix, veuve d'Estevenin dit Séchal, écuyer, reprend en fief, au nom de ses fils mineurs, un domaine à Amange, de Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, 1301; — Simonette d'Abbans, veuve de Gui d'Amange, seigneur dudit lieu, chevalier, reprend en fief le château et la terre d'Amange du duc de Bourgogne, 1385. — *Amblans*. Transaction visée et approuvée par Philippe le Bel, entre Hugues de Bourgogne et l'abbé de Luxeuil, par laquelle Hugues abandonne à l'abbaye ses droits sur Amblans, Bouhans et Velotte, et reçoit à titre viager les villages de Pomoy et Velleminfroy, 1302 (vid.); — approbation de cette transaction par Othon IV, 1302; — Jean de Semoustier, seigneur de Sorans, reprend du Duc un fief à Amblans, Adelans et Bouhans, 1440. — *Amondans*. Louis de Chalon, seigneur d'Arguel et de Cuiseaux, confirme l'affranchissement de la personne et des terres des enfants d'Hugues Le Faivre, d'Amondans, précédemment affranchi par son père, moyennant 40 florins payés comptant et un cens annuel de 4 émines de froment, payable à Montmahoux, 1366. — *Ancier*. Jean d'Ancier, chevalier, reprend du comte de Poitiers et de Bourgogne le fief tenu à Ancier par Jean de Bucey, 1316; — Simon d'Ancier, chevalier, reprend en fief de Philippe, comte de Poitiers, sa maison d'Ancier, ses étangs, pêcheries et domaines, 1316; — Jean de Cusance notifie à Jean de Bonnay, trésorier de Vesoul, un mandement de Philippe de Rouvres, maintenant Pierre de Silley en jouissance de sa terre d'Ancier, précédemment confisquée pour complicité dans l'arrestation et emprisonnement d'officiers de la comtesse de Flandre, 1358; — orrde de restituer au même

Pierre de Silley les meubles saisis pour le même objet, 1359; — ordre de restituer au même 100 l. de revenus perçus sur ses terres d'Ancier et de Chaux-lez-Gray pendant la mainmise, 1359; — quittance de ces restitutions donnée par Pierre de Silley, 1360; — compte de recettes de la terre de Chaux durant sa confiscation, dressé par Jean de Bonnay, 1358-1360.

B. 415. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 2 sceaux.

1254-1480. — *Annoire.* Guillaume de Neublans, seigneur de Beauchemin, fils de Jean de Neublans, prête hommage aux comtes Hugues et Alix pour 20 livrées de terre à Annoire, 1254 (orig. et vid.); — Hugues, comte de Vienne et seigneur de Pagny, donne à sa bru, Agnès de Bourgogne, femme de Philippe de Vienne, Annoire et toutes ses dépendances, en remplacement de sa dot: Saint-Aubin et Aumur, restée entre les mains des comtes Hugues et Alix comme gage d'un prêt de 3,000 l. est. fait à Hugues et Philippe de Vienne, 1266; — Richard de Neublans, chevalier, vend à Robert, duc de Bourgogne, au prix de 2,426 l., les censes d'Annoire et de Saulçois, 1294. — *Arbecey.* Sentence de Philippe V adjugeant au comte de Bourgogne et à la reine Jeanne, sa femme, la garde d'Arbecey, que les officiers de Champagne réclamaient indûment comme partie intégrante de cette province, 1321 (vid.). — *Arc-lez-Gray.* Julien de La Haie, écuyer, homme d'armes de l'ordonnance du Roi, mari de Jeanne, bâtarde de Vergy, reprend en fief de Charles VIII, à la personne de Jean d'Amboise, son lieutenant général, les dîmes d'Arc-lez-Gray, dot de sa femme, 1491. — *Arc-sous-Cicon.* Vente de la moitié de la justice d'Arc-sous-Cicon et du fief tenu dans ce village par Guillaume Sapin, chevalier, par Henri de Joux, à Othon IV, au prix de 300 l. est., 1280 (orig. et vid.); — Jeannette de Mamirolle, veuve de feu « Lanczait » (?) d'Épenoy, reprend en fief du Duc la moitié de la justice, le four d'Arc, et divers droits à Ornans, 1384; — Hugues, fils de feu Oudet, prévôt d'Arc, reprend du même duc la moitié du four d'Arc et un domaine audit lieu, 1384; — dénombrement et reprise de fief à Arc donnés par Étienne Lanczait d'Épenoy, écuyer, 1407. — *Aresche.* Othe de Salins, chevalier, seigneur d'Aresche, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin son fief d'Aresche, 1389; — Jeannette, fille de feu Gentil, d'Aresche, et femme de Jacquot Sauvaget, vend, du consentement de son mari, à Jean de Chalon-Châteaubelin, représenté par Guyon de Montaigu, son receveur, la moitié du bois du Fay, près d'Aresche, au prix de 20 fr. d'or, 1391; — reprise de fief faite à Philippe de Hochberg, seigneur de Bade-Ville, de Seurre et de Saint-Georges, maréchal de Bourgogne et lieutenant du Roi, par Jean Bourgeois, seigneur d'Aresche et bailli de Montfaucon, 1480.

B. 416. (Liasse.) — 22 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1263-1390. — *Arguel.* Jean, comte de Bourgogne, donne aux comtes Hugues et Alix le fief d'Arguel que tenait de lui Hugues de Neublans, 1263; — Hugues de Neublans vend aux mêmes son fief d'Arguel pour 300 l. est., et mande aux différents héritiers de la maison d'Arguel de rendre hommage à leurs nouveaux suzerains, 1263; — délai (« trée ») accordé [dans ce but] par Jean, comte de Bourgogne, à Girard et Perron d'Arguel, frères, à Pierre de Châtillon, leur oncle, à Jacquet et Amiet d'Arguel, frères, leurs cousins [v. 1263]; — reprise de fief de sa part du château d'Arguel, faite aux comtes Hugues et Alix par Jacques d'Arguel, fils d'Eudes d'Arguel, en son nom et en celui de Guillaume d'Arguel, son oncle, et de Perron de Châtillon, 1263 (orig. et vid.); — semblable hommage prêté par Girard d'Arguel, 1264 (orig. et 2 vid.); — Guillaume d'Arguel, devenu majeur, prête hommage à Mahaut d'Artois, 1300; — semblable hommage, avec dénombrement, renouvelé par le même, 1305 (incompl.); — déclaration de recept donnée à Mahaut par le même, pour son château d'Arguel, 1305; — Jean de Chalon-Arlay requiert Mahaut d'Artois de lui assigner jour afin de reprendre d'elle en fief le château d'Arguel que lui avait cédé Girard d'Arguel, 1305; — reprise du château d'Arguel faite au Duc par Jacques d'Arguel, 1334 (vid.); — transaction entre le duc Eudes IV et Jeanne, sa femme, d'une part, et Jeanne de Basserans, veuve de Jacques d'Arguel, d'autre part, agissant au nom de ses enfants mineurs, Jean, Guillaume, Lancelot, Guyotte et Alix; en échange de 400 l. de rente précédemment assignées à feu Jacques d'Arguel sur les château et châtellenie d'Ornans, en indemnité de l'incendie et ruine du château d'Arguel pendant les dernières guerres, sa veuve accepte du Duc 400 l. de rente assignées sur le Domaine dans la seigneurie de Colonne, 1339. — *Arinthod.* Guillaume de Buenc, damoiseau, demande à Jean de Chalon-Auxerre la ratification d'une vente de ses droits à Arinthod, Condes et abords, par lui consentie en faveur de Jean Picard, chevalier, 1290; — vente de droits et terres à Arinthod et à Ugna, consentie par Girardin, d'Arinthod, fils d'Étienne, au profit de Jean de Chalon-Auxerre, au prix de 14 quartauts de blé, mesure d'Arinthod, 1285; — Huguenin de Chisséria et Humbert, son neveu, reprennent en fief de Jean de Chalon-Auxerre la « terre de Rossenz » qu'ils possédaient à Arinthod, 1306; — carnet-rentier des cens dus au comte d'Auxerre dans ses châtellenies d'Arinthod et Dramelay [v. 1350]; — mande-

ment d'Huart de Raincheval, bailli du comté, adressé à Thiébaud Billaux, trésorier de Vesoul, pour régler les dépenses faites par les troupes de son ressort, réunies « pour assigier ceux qui estoient dedenz la forteresce d'Arinthol... quant la desconfiture fuit faicte a pont de Bealmont des diz malfactours d'Arintol, » 1368; — Guie de Toulouse, dame de Bornay, reprend en fief de Jean de Chalon-Châteaubelin son domaine d'Arinthod, 1390.

B. 417. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 1 papier, 4 sceaux.

1258-1400. — *Arlay*. Un groupe de juifs: Josse et Vivant, d'Arlay, Lion Le Grand, de Saint-Julien, Lion Le Petit, d'Orgelet, Isaac dit de Marigny, Isaac, frère de Simon, de Pontarlier, Vivant, de Nancuise, et Vivant, fils de Simon, de Poligny, se donnent, eux et leurs personnes, à Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, en toute propriété et juridiction, 1269; — obligation de 1,000 fl. souscrite par Gui de Vienne, seigneur de Chevreaux, au profit de Tristan de Chalon, seigneur de Rochefort, en réparation de dommages causés à ses terres et à ses sujets, 1365; — arrêt de principe rendu au parlement de Dole, adjugeant au bailli d'Arlay le jugement d'une cause criminelle, dont prétendait connaître le bailli d'Aval, 1400; — copie de délibération du conseil de la saunerie de Salins, au sujet d'une vente faite par les bourgeois d'Arlay, de leur sel d'ordinaire pendant six ans, afin de payer les 4,000 écus de leur capitulation avec les troupes de Henri IV, et de dégager leurs otages, 1596-1598. — *Audelange*. Vente d'une demi-fauchée de pré faite par Ameline d'Audelange, au nom de ses enfants, à Martine de Lantenne, au prix de 50 s. estev., 1286; — reprise de fief faite au Duc par Jean Gaiffot, d'Audelange, au nom de ses enfants, Jean et Simonette, nés d'Agnès d'Éclans, 1387. — *Augicourt*. Girard d'Augicourt reprend un fief dans le village de ce nom, du comte de Poitiers et de Bourgogne, 1316. — *Aumont*. Reprise de fief faite au comte par Guillaume Grivez, de Grozon, pour un meix à Aumont, 1313; — Perrenin, fils de feu Perrin dit de Peseux, d'Arbois, vend à Reignon, trésorier du comté, des meix et des hommes à Aumont, au prix de 40 l. estev., 1318. — *Autechaux-lez-Blamont*. Thiebaud de Neuchâtel notifie la concession de fief de 15 ménages à Autechaux-lez-Blamont, faite par lui à Odet de La Roche-sur-l'Ognon, 13 6; — reprise de fief faite à cette occasion à Thiébaud de Neuchâtel, par Odet de La Roche, 1316; — autre reprise de 10 ménages à Autechaux, faite par Jean, seigneur de Belmont-lez-Dole, au même Thiébaud, 1316. — *Autoreille*. Guillaume de Pesmes reprend du comte Jean 40 l. de rente au puits de Salins et les fiefs de Fontenelles et d'Autoreille, « qu'est de l'ospital de Jerusalem, » 1258.

B. 418. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 2 papier, 3 sceaux.

1273-1547. — *Authume*. Simon de La Marche, seigneur de Chaussin, reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, Authume et ses dépendances, entre Dole et Jouhe, les fiefs des héritiers de La Tour et de Champdivers, et des terres à Parcey et Goux, 1273; — Jean de Chalon-Auxerre donne à Henri, son maître charpentier, une émine de froment de rente à Rochefort, 4 fauchées de pré à Authume et Audelange, et annuellement 2 paires de robes pareilles à celles distribuées à ses écuyers, 1277; — Girard de Dole, clerc de Jean de Chalon-Auxerre, reprend en fief de celui-ci ce qu'il avait à Authume, 1292; — Pierre, curé de Crissey, vend à Perrenot de Rochefort, clerc, son domaine d'Authume pour 24 l. est., 1308; — Jacques Allemand, chevalier, reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre le domaine que ce dernier venait d'acheter de Jean Gauteret, de Rochefort, en « la prairie d'Aybe, » à Rochefort et à Salins, 1347; — publication et vidimus par Gui Bonderey, de Rochefort, lieutenant du gruyer, de lettres patentes de Charles-Quint accordant, moyennant le cens annuel de 10 l., le droit d'usage dans la forêt de Chaux (pour bâtir) aux habitants d'Authume, 1547. — *Autrey*. Laure, dame d'Autrey et de Dampierre, mande à Girard de L'Hôpital, chambellan d'Othon IV, qu'Autrey doit être tenu en fief du comté de Bourgogne, sauf la ligeté due au duc de Bourgogne et à l'évêque de Langres, 1281 (orig. et vid.); — Marine de Bourgogne, veuve de Guillaume de Vergy, seigneur d'Autrey, Chargey, etc., tutrice de François de Vergy, institue Claude de Plange, son procureur, pour reprendre en fief de l'Empereur la baronnie d'Autrey et ses dépendances, Arc, Leffond, Mantoche et Pierrecourt, 1532. — *Auxange*. Othon IV reprend à son chapelain le moulin d'Auxange, qu'avait donné à ce dernier la comtesse Alix, et lui donne en retour le Moulin-Rouge, à Santans, 1294. — *Avanne*. Simon, seigneur de La Marche et de Chaussin, reprend en fief d'Hugues et Alix, Avanne et ses dépendances, tenues précédemment par Aymonin de Faucogney, 1264 (orig. et vid.). — *Aynans*. Hugues, seigneur de Gouhenans; Ehuns, Fay, reprend d'Hugues de Bourgogne Aynans, son battoir et sa pêcherie, 1335.

B. 419. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 2 sceaux.

1181-1409. — *Balançon*. Jean de Ray, gardien du comté, mande au trésorier de Dole de délivrer gratuite-

ment des expéditions de certains titres à Jean de Rye, seigneur de Balançon, 1370 ; — état des actes en question ; — quittance des expéditions de ces titres concernant Corcondray, Binans, Thervay, donnée à Estevenin Vurry, trésorier de Dole, par Jean de Rye, 1370 ; — certificat de Jean de Ray, constatant la reprise de fief et le dénombrement donnés à Perrenin de Plaine, gardien des chartes du comté, par Mathey de Rye, seigneur de Balançon, 1386. — *Balanod.* Jean de « Varmes » vend à Jean de Chalon-Auxerre le bois du Chesnois de Balanod pour 15 liv., 1309. — *Balerne.* Vente d'un fief à Balerne, par Estevenin, fils de Jacquet de La Chapelle, de Mont-sur-Monnet, à Jacquet, fils de Vienet, du même lieu, avec reprise immédiate par l'acquéreur à Jean de Chalon-Auxerre, suzerain du fief, 1337. — *Bannans.* Association conclue entre l'impératrice Béatrix et l'abbaye de Romain-Môtiers, pour tous les domaines de ce monastère, transjurans et cisjurans (Bannans, Sainte-Colombe, Pontarlier, compris), 1181 (orig. et vid.) ; — accord entre Jean de Seyssel, prieur de Romain-Môtiers, et Jean sans Peur, en vertu de leur association pour la reconstruction et l'exploitation du moulin de Bannans sur le Drugeon, 1417. — *Barésia.* Tristan de Chalon donne à Bachelin de Ville, son écuyer, en retour de son hommage, 30 livrées de terre, représentant un capital de 300 florins, dans le territoire de Barésia, dépendant de Montfleur, 1365. — *Baulay.* Le comte de Bar s'engage, envers les comtes Hugues et Alix, à ne pas chercher à accroître ses domaines au comté de Bourgogne, et reprend d'eux en fief Baulay, Cubry et leurs abords, 1256. — *Beauchemin.* Jean de Vienne, damoiseau, seigneur de Mirebel, reprend en fief d'Othon IV 200 l. tournoises par lui reçues et assignées sur les dîmes de Beauchemin, 1287. — *Beaufort et Beaulieu.* Reprise de fief et dénombrement donnés pour Beaufort et le château de Beaulieu et leurs dépendances, au duc de Bourgogne, par Antoine de Beaufort, fils de Guillaume de Beaufort, chevalier, 1409.

B. 420. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 9 papier, 4 sceaux.

1252-1532. — *Beaujeu-sur-Saône.* Blanche, dame de Sombernon et de Beaujeu, reprend en fief des comtes Hugues et Alix ce qu'elle possédait à Beaujeu, fors les menues dîmes mouvant du fief de l'archevêque de Besançon, 1252 (orig. et 3 copies) ; – Thiébaud, seigneur de Beaujeu, déclare que les hommes et terres tenus à Beaujeu par Jean de Sorans sont de son propre fief et de l'arrière-fief du comté de Bourgogne, 1316 (orig. et copie) ; — Thiébaud de Beaujeu déclare que tout son fief de Beaujeu relève du comté, 1316 (orig. et cop.) ; — Geoffroy, seigneur de Beaujeu, donne quittance au Duc des revenus de Beaujeu et Vellexon, perçus pendant toute la durée d'une mainmise passagère par les officiers de ce dernier, 1348 (orig. et cop.) ; — vidimus d'un don de 100 l. de rente sur la saunerie de Salins, fait par la comtesse Marguerite à Geoffroy de Beaujeu, en récompense de l'hommage de sa terre, 1348 (orig. et cop.) ; — mandement de Henri de Montbéliard, gardien, prescrivant au bailli Jean de Cusance de réunir des troupes et d'aller assiéger Beaujeu, sans lever le siège à moins d'ordre formel, 1363 ; — Marguerite, comtesse de Bourgogne, autorise la vente du bois de Belle-Vaivre, près de Sauvigney, faite par Robert de Grancey, seigneur de Courcelle et de Beaujeu, chevalier, mari de Jeannette, fille de Geoffroy de Beaujeu, à Henri, seigneur de Sauvigney [v. 1370] (vid. inachevé et cop.) ; — Jeanne de Roussillon, dame de Beaujeu, donne procuration à son châtelain, Jean de Beaujeu, seigneur de Volon, pour reprendre son château de Beaujeu en fief de l'Empereur, 1532 (orig. et cop.).

B. 421. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 15 sceaux.

1263-1443. — *Beaumotte-lez-Pin.* Jean d'Apremont, écuyer, reprend de Jean de Chalon-Rochefort ce que le seigneur de Ruffey tenait de lui à Beaumotte, Brussey, Chevigney et Pelousey, 1284. — *Beauregard.* Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, donne à Jeanne de Vienne, sa fille, et à Tristan de Chalon, son gendre, ses château et seigneurie de Beauregard, 1365. — *Beffia.* Guillaume de La Baume, écuyer, fils de Point, chevalier, en son nom et au nom d'Huguette, sa femme, fille du chevalier Philibert Abel, reprend de Jean de Chalon-Auxerre son fief lige de Beffia, 1299. — *Belmont.* Hugues d'Augerans, chevalier, reprend du même Jean de Chalon-Auxerre 10 livrées de terre à Belmont et la moitié du péage du lieu, 1263 ; — Jean de Belmont, damoiseau, reprend du roi Philippe V son château de Belmont et ses dépendances, 1317 (orig. et vid.) ; — Jean, seigneur de Belmont, reprend du Duc le château du lieu et diverses dépendances au Val de Quingey et à Liesle, 1357 ; — Jacques de Thoraise, chevalier, reprend du Duc son château de Belmont et une vigne à Sellières, 1356 (vid.) ; — vidimus de deux mandements de la comtesse Marguerite, accordant 200 l. de rente à son conseiller Ancel de Salins, et prescrivant de les assigner sur sa terre du comté de Bourgogne, 1364 (assignation de cette rente par Estevenin Vurry, trésorier de Dole, sur Belmont, Villers-Farlay et la saunerie, 1364) ; — Jacques de Thoraise reprend du Duc Belmont et 40 fl. de rente sur la saunerie, 1384. — *Belonchamp.* Clémence de Brainville vend à Gérard de Faucogney des sujets et terres à

Belonchamp et Servance, 1333; — Jeannette du Magny-d'Anigon, femme de Gui de La Coste, reprend du Duc ses sujets et domaines de Belonchamp et Moffans, 1385. — *Belvoir*. Thiébaud de Belvoir reprend d'Othon IV le recept de Belvoir et de Vennes, 1279 (orig. et vid.); — hommage prêté au gouverneur, Jean de Baudricourt, par Thiébaud de Cusance, seigneur de Belvoir, 1481. — *Bersaillin*. Hugues de Poligny, écuyer, procureur de Catherine d'Arguel, veuve de Simon de Poligny, reprend en fief de la comtesse Marguerite un moulin et divers droits à Bersaillin, 1372; — assignation de 15 l. de rente à Bersaillin faite à Guillaume de Tourmont par Philippe de Rouvres (1358), et réserves du droit de retrait et montre d'armes des hommes de Bersaillin à Colonne par Marguerite, comtesse de Bourgogne, 1378 (cop.); — Millet de Vuillafans, écuyer, reprend du Duc son château de Bersaillin, 1384; — Agnès de Tourmont, veuve de Millet de Vuillafans, écuyer, et Guillaume de Vuillafans, son fils, reprennent du Duc les château et dépendances de Bersaillin, 1407; — reprise de fief et dénombrement donnés au Duc par Aimé de Vuillafans, demeurant à Bersaillin, 1443.

B. 422. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 1 papier, 4 sceaux.

1274-1473. — *Besançon*. Traité conclu par l'entremise d'Eudes de Rougemont, archevêque, d'Othon IV, comte de Bourgogne, entre les citoyens de Besançon d'une part, Estevenin, seigneur de Ruffey, Foulques de Rigny, Estevenot d'Oiselay et leurs alliés; les deux parties donnant procuration à ces arbitres, ceux-ci se portent respectivement garants de l'observation du traité final à intervenir, 1274; — Henri dit Rebourcet, de Besançon, donne quittance à la comtesse Alix de ce qui lui était dû par les successions paternelle et maternelle de celle-ci, 1276; — traité détaillé, relatif aux franchises et libertés de Besançon, passé entre Jean de Chalon-Arlay, l'empereur Rodolphe et les citoyens de Besançon, 1290; — mandement des citoyens de Besançon adressé aux châtelain et maire d'Orgelet, pour obtenir de Jean de Chalon-Auxerre, par leur entremise, la libération de Vienot dit de Morteau, et d'Estevenin, de Saint-Ferjeux, leurs cobourgeois, arrêtés et emprisonnés par Étienne de La Baume et Mores, son fils, 1290; — mandement de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, ordonnant à Jean de Montaigu, bailli du comté, de saisir et exécuter les malfaiteurs dont Besançon était devenu le refuge, 1346; — obligations de diverses sommes d'argent pour achat d'étoffes de soie et de velours, souscrites au profit de Jean Porcelet, de Besançon, par Jeanne et le Duc Eudes IV, 1332-1356 (copie); — réponse faite à Huguenin Benoît, procureur des citoyens, par Louis de Joux, official de la mairie de Besançon, pour M. de Chalon, requis par les Bisontins de leur faire justice de 5,000 fl., dont leur avait causé préjudice Othenin de Salins, chanoine de Besançon, et ses complices; le lieutenant de la mairie explique qu'il a fait le possible pour donner suite à cette requête, et qu'il a saisi les biens des coupables, situés dans son ressort, mais que les personnes d'Église échappent à sa juridiction, 1357; — Jean, fils d'Hugues Porcelet, de Besançon, vend à Jeannette, veuve de Thiébaud Barroillet, bourgeois de la ville, une vigne à Fussigney, au prix de 72 fl., 1362; — lods accordé par Aymon de Villersexel, archevêque de Besançon, 1363; — l'empereur Charles IV cède à Hugues de Chalon sa juridiction sur Besançon, 1365; — mandement de citation lancé par Louis de Chalon, vicaire d'Empire, contre Jacques Mouchet, chevalier, citoyen de Besançon, assigné devant la cour impériale siégeant à Jougne, 1422 (copie); — exploit de citation devant la cour de Jougne, notifié sur l'ordre de Louis de Chalon à Jean Michel, de Besançon, par Jean de Fallerans, châtelain d'Arguel, 1422; — procédure devant les juges d'Empire: Jean de Romain-Môtiers, bailli d'Orbe, Antoine d'Arnay, lieutenant du bailli d'Orbe, Guillaume de Boujailles, châtelain d'Échallans, et Jean Lambertod, damoiseau d'Orbe, réunis à Jougne, à requête du procureur Jean Navarret, contre Jacques Mouchet, 1422; — pardon accordé à Louis de Chalon, renonçant à la vicairie d'Empire, par le duc Philippe le Bon, 1429 (orig. et vid.); — consentement donné par les cogouverneurs de Besançon à une vente de vigne mouvant de leur juridiction, 1473.

B. 423. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 2 papier, 4 sceaux.

1254-1483. — *Betaucourt*. Gérard de Bourbévelle reprend des comtes Hugues et Alix ses droits et sujets de Betaucourt et Cendrecourt, moyennant un don de 20 l. est., 1256 (orig. et vid.). — *Betoncourt-Saint-Pancras*. Jacques de Baudoncourt, chevalier, fils de Gérard de Saint-Remi, chevalier, vend à Jean de Faucogney le fief de Betoncourt, près de Brotte, au prix de 100 fl., 1354. — *Binans*. Gui de Binans reprend de Jean de Chalon son château de Binans, rendable, et certains droits à Dramelay, 1254; — Renaud, chevalier, seigneur de Binans, reprend de Jean de Chalon-Auxerre, fils d'Isabelle de Courtenay et de Jean, comte de Chalon, son château de Binans, 1269; — Jacques d'Augicourt, chevalier, châtelain de Port, raconte qu'étant châtelain de Montaigu, il fut chargé d'occuper la tour de Binans, que Renaud de Binans, poursuivi pour avoir enlevé la fille du seigneur de Brancion, lui abandonna; que cette

tour fut reprise sur lui, par surprise, par Jean de Binans, frère de Renaud; enfin, qu'ayant renforcé ses troupes, il la reprit définitivement au nom du comte de Bourgogne, qui la remit au comte de Montbéliard, 1293; — Hugues de Vienne, seigneur de Pagny, reprend de Tristan de Chalon son château de Binans, dot de sa femme Henriette de Chalon, 1362. — *Blamont*. Othon IV donne à Mahaut d'Artois le fief de Blamont et du « Chatelet, » qu'il avait naguère prescrit à Thiébaud de Neuchâtel de reprendre du comte de Montbéliard, auquel il déclare ce fief absolument retiré, 1290; — Thiébaud de Neuchâtel reprend de Mahaut d'Artois la châtellenie de Blamont, tenue par Jean de Belmont, 1316; — Thiébaud de Neuchâtel reconnaît avoir reçu, pour 3,000 l. est. promises en dot à sa femme, les villages de Glay, Hérimoncourt, Pierrefontaine, Seloncourt et Villars-lez-Blamont, 1340. — *Bletterans*. Othenin de Bourgogne promet à son oncle, Jean de Chalon-Rochefort, qu'il obtiendra de sa grand'mère Alix le dessaisissement de Bletterans, 1275; — Jean de Chalon-Arlay, devant 100 écus d'or à Jean Chapoy, son écuyer, pour achat d'une rente à Bletterans, que ce dernier tenait du chef de Jeannette de Bletterans, sa femme, lui donne en échange 10 l. de rente à Rennes, 1358; — Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon; Henri de Chissey, seigneur de Buffard; Humbert Du Vernois, écuyer, et Antoine de Courberon, écuyer, vendent à Jeanne de Genoz, dame de Lux, 60 l. de rente sur Bletterans, en retour d'un prêt fait pour la rançon d'Hugues de Chalon, 1478 (remboursement de 969 l. à la dame de Lux, avec quittance au dos, 1483).

B. 424. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 7 sceaux.

1268-1396. — *Blye*. Pierre de « Jarelanges, » bailli du comte de Montbéliard, fixe à 20 s. le prix d'amodiation de la nef et du pontenage de Blye, loués à Huguenin Le Nautonnier, de Blye, 1313; — Jacquet dit Bosc, de Saint-Lothain, reprend d'Hugues de Marigny, chevalier, son fief de Blye, 1333. — *La Boissière*. Reprise de fief de La Boissière, faite à Jean de Chalon-Châteaubelin, à cause de Monnet, par Jean Chambu, écuyer, seigneur du lieu, 1392. — *Bonvillers*. Reprise de fief faite à Perrin de Chalon « Le Bouvier, » par Anthelmet de Miolans, pour son domaine de Bonvillers, 1268. — *Bornay*. Jean de Bornay reprend de Jean de Chalon-Rochefort son château de Bornay, 1276; — Humbert et Guyot de Bornay reprennent du même le même château, 1291; — Hugues de Neublans occupe, sur l'ordre de l'archevêque de Besançon, tuteur des enfants d'Auxerre, le château de Bornay, et rend hommage et féauté à l'archevêque, 1309; — Pétronille, veuve d'André Des Échelles, chevalier, et Étienne, son fils, prêtent hommage à Jean de Chalon-Auxerre pour leur terre de Bornay, 1309; — traité conclu entre Jean de Chalon-Auxerre, d'une part, Robert de la Palu et Guyot, son frère, d'autre part, par lequel Jean de Chalon leur abandonne en fief le château de Bornay, 1343 (vid.); — reprise de fief faite à Tristan de Chalon par Robert de La Palu, seigneur de Bornay, 1365; — quittance de 50 fl. en déduction de 200 dus à feu Étienne de La Palu par M. de Châteaubelin, « par le temps de sa guaire que il hehuet encontre monss. Guy de Vienne et lidiz [Estienne], » donnée à Hugues de Chalon-Arlay, tuteur des enfants du seigneur de Châteaubelin, 1370; — Gilet de Conflans, écuyer, reprend en fief du Duc les deux tiers du château de Bornay et de ses dépendances, et en donne dénombrement, 1377; — reprise de fief de Bornay faite à Jean de Chalon-Châteaubelin par Guie de Toulouse, dame de Bornay, 1390; — donation du château de Bornay faite par Guie de Toulouse à Jean de Chalon-Châteaubelin, 1396.

B. 425. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 2 papier, 6 sceaux.

1277-1515. — *Bouclans*. Guillaume de Chalon, comte de Tonnerre, seigneur d'Arguel, vend à Guigonne de Salins et à ses successeurs, seigneurs de la Roche sur l'Ognon, une rente de 100 fr. sur les dîmes de Bouclans, Glamondans, Nancray et Osse, 1462. — *Bougnon*. Aymonin, seigneur de Parcey, et Geoffroy, son frère, confirment à Hugues, prévôt de Vesoul, les terres qu'ils tenaient en gage de feu Vuillemin de Vennes, damoiseau, à Bougnon, Provenchère, etc., 1277; — Othenin de Vennes, écuyer, demeurant à Gressoux, vend à Jean de Faucogney tous ses droits sur Bougnon au prix de 80 l. est., 1304; — Henri de Faucogney reprend en fief de Jean, son frère, son partage de la succession paternelle, consistant en terres et ménages à Bougnon, Équevilley, Essernay, Comberjon, Colombe et Frotey; tous deux déclarent que ces fiefs meuvent du comté de Bourgogne, 1316. — *Bouhans-lez-Lure*. Jacques de Calmoutier, chevalier, et Girard de Seveux, chevalier, déclarent devant Gérard, doyen de Montbéliard, que feu Henri de Ronchamp reprit naguère en fief de Vion de Traves des meix à Bouhans-lez-Bithaine, 1268; — Jean de Ray, gardien du comté, accorde une journée à Jean de Bourgogne, à Montbozon, pour régler les droits contentieux entre lui et l'abbaye de Luxeuil à Bouhans, Amblans et Velotte, 1369; — mandement de dépenses faites à cette journée par le commissaire délégué de la comtesse Eudes de Quingey, 1369. — *Boult*. Thiébaud de Rougemont et Perrin, vicomte de Besançon et seigneur de Montferrand, déclarent nulles certaines lettres d'un prêt de 500 l. est. consenti en faveur de

Thiébaud de Rougemont par les comtes Hugues et Alix, et hypothéqué sur la terre de Boult, 1265; — Jean de Traves, fils de Robert de Choiseul, donne quittance de 120 l. est. à lui prêtées par Mahaut d'Artois, à laquelle il hypothèque en garantie son fief de Boult, 1300 (orig. et cop.); — Jean de Traves donne quittance à Mahaut d'Artois de 18 l. de tournois qu'il l'autorise, en cas de non-remboursement, à prendre sur son gage de Boult, 1302. — *Bourbévelle*. Gauthier, seigneur de Vignorry, rend hommage au comte de Bourgogne pour son fief de Bourbévelle, en retour d'un don de 500 l. est., 1212 (2 vid.). — *Boutavant*. Don viager du château de Boutavant fait à Humbert de Beaujeu par Jean de Chalon-Auxerre, à charge d'hommage lige, 1323; — le même Jean, devant à Jean de Toulouse 465 l. tournoises pour perte d'un cheval et harnais à la bataille de Varey, et pour d'autres motifs, lui engage jusqu'à entier paiement son château de Boutavant, 1329; — consentement donné par Louis, comte de Flandre et de Bourgogne, au don de la terre de Boutavant, fait par Tristan de Chalon à Humbert de La Baume, seigneur de Fromentes, 1383 (vid.); — Humbert de La Baume, seigneur de Fromentes, reprend en fief, de Jean de Chalon-Châteaubelin, Boutavant et ses dépendances, 1388; — procès-verbal de mainmise jetée sur les château et terre de Boutavant appartenant au seigneur de Fromentes, par Hugues, bâtard de Salins, châtelain de Montmorot, agissant au nom du Duc, sur l'ordre du bailli d'Aval, 1398; — certificat de reprise de fief donné à Louis de Chassal par Philiberte de Luxembourg, 1515 (cop.).

B. 426. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 6 sceaux.

1277-1409. — *Brainans*. Robert de Bersaillin et Rose, sa femme, vendent à Othon IV leurs droits sur les territoires de Brainans et Bersaillin, pour 10 l. est., 1280 (orig. et vid.); — Guillaume dit « Quoillars, » de Brainans, vend pour 10 s. un étang à Brainans au même comte, 1282 (orig. et vid.); — Simon Desgrans, de Poligny, vend au duc Philippe le Bon 10 l. de rente sur les habitants de Brainans, au prix de 100 l. est., 1359 (orig. et copie). — *Brans*. Guillaume de Brans, écuyer, fils de feu Guillaume dit Bègue, chevalier, reprend en fief de Mahaut d'Artois, à cause de Montmirey, ce qu'il tenait à Brans, Montmirey, le fief de Simon, Richard et Perrin Du Bois, le fief d'Étienne d'Écleux, etc., provenant de Guillaume de Pointre, 1306; — Richard de Montmirey, écuyer, reprend en fief du comte Philippe de Poitiers huit ménages à Brans, 1316. — *La Bretenière-lez-Dole*. Matthieu de Longwy reprend en fief lige des comtes Hugues et Alix les villages de La Bretenière, Tassenière et les Moussières, 1300 (vid.); — reconnaissance d'un cens annuel de 7 l. 13 s. 6 d., pour amodiation avec droit d'essart, des bois de La Bretenière et des Haies, faite au profit du Domaine par Marin Benoît, procureur général du comté, 1540. — *Bretigney-lez-Baume*. Renaud de Silley, écuyer, reprend en fief de Philippe, comte de Poitiers, son domaine de Bretigney, 1316. — *Breuches*. Guillemette de Melisey, fille de Jean Le Bel et veuve de Didier de Montureux, donne dénombrement et reprise au Duc pour son fief de Breuches-lez-Faucogney, avec dépendances à Annegray, Faucogney, Lantenot, Saint-Germain, Servance, etc., 1407. — *Broye-lez-Pesmes*. Renaud de Dole, chevalier, reprend en fief d'Othon IV un domaine à Broye, 1279 (orig. et vid.).

B. 427. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 7 sceaux.

1316-1423. — *La Buchille*. Reprise de fief de la maison forte de La Buchille, dépendance de Monnet, faite par Philippe de Viremont, seigneur de Villeneuve, à Jean de Chalon-Châteaubelin, 1391; — procuration pour reprendre La Buchille du duc de Bourgogne, donnée par Marguerite de Viremont, fille de Philippe de Viremont, veuve de Louis de Quingey, 1423; — reprise de fief et dénombrement donnés par Marguerite de Viremont, 1423. — *Bussurel*. Nicolas de Bussurel, écuyer, fils de Jean de Coeuve, Isabelle, Antoine, Comtesse et Marguerite sœurs, filles de Richard de Bussurel, vendent à Henri de Ronchamp leur alleu : meix et terres de Bussurel, pour 12 l. est., 1342. — *Buthiers*. — Hugues de Bourgogne reconnaît que le fief tenu par Renaud de Bourgogne, à Buthiers, est de son fief et de l'arrière-fief de Philippe, comte de Poitiers et de Bourgogne, 1416; — Antoine Mut, de Châtillon-lez-Besançon, écuyer, reprend en fief de Philippe le Bon un domaine à Châtillon et son fief de Buthiers et Voray, 1384; — Jean de Raucourt, écuyer, reprend en fief du Duc un domaine à Buthiers, 1585. — *By*. Tristan de Chalon, seigneur de Châteaubelin, hypothèque tous ses biens à Pierre, seigneur de Roset, châtelain de Poligny, pour un prêt de 100 fr. d'or, 1369; — Hugues de Chalon-Arlay, tuteur de Jean de Chalon-Châteaubelin, donne, comme gage de la dette ci-dessus, les hommes et meix dépendant de la succession de Tristan de Chalon à By et à Combelle, à Pierre, seigneur de Roset, 1372; — Jean de Montarby et Marguerite de Montrond, sa femme, donnent quittance des 100 fr. ci-dessus, et restituent à Jean de Chalon-Châteaubelin ce qu'ils détenaient en vertu de cette créance à By et à Combelle, 1385; — *Byarne*. Henri de Doubs, écuyer, reprend en fief du Duc le moulin de Byarne, situé devant la motte d'un château détruit, 1388.

B. 428. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 2 papier, 8 sceaux.

1260-1534. — *Cemboing.* Jean, fils de feu P., prévôt de Jussey, reprend en fief lige des comtes Hugues et Alix ce qu'il tenait du chef de Marguerite, sa mère, à Cemboing et dépendances, 1260 (orig. et vid.). — *Cendrecourt.* Huguette de Villeneuve, veuve de Nicolas Monirel, dame en partie de Cendrecourt, donne procuration à Guillaume de Vellefaux, Jean de Villeneuve et Jean de Montureux, pour reprendre en fief de l'Empereur sa terre de Cendrecourt, 1534. — *Cernans.* Jean de Chalon-Châteaubelin achète de l'abbaye de Rosières la grange du Tilleret et différents droits à Cernans, pour une rente de 30 florins en la saunerie, 1395 (copie). — *Cerre-lez-Noroy.* Aymon de Faucogney, chevalier, seigneur de Villersexel, reprend d'Hugues de Bourgogne ce qu'il tenait à Cerre-lez-Noroy, Arpenans, Echenoz-le-Sec, Genevreuille, Larians, Navenne, Saint-Sulpice, Vallerois, Vellefaux, et la garde du prieuré de Marast, 1330 ; — vente par le même, au même Hugues, des fiefs d'Arpenans, Cerre, Genevreuille, Navenne et Vallerois, pour 800 l. est., 1330. — *Chalain.* Gérard, meunier de Chalain, amodie d'Aimé d'Épercy ses moulin, foule et battoir de Chalain, moyennant la redevance des deux tiers des produits de l'usine, 1320. — *Chalamont.* Copie de l'ordre de Philippe le Hardi, donné à Jean de Vergy, gardien du comté, à Jean de Ville-sur-Arce, bailli, et à Jean Darbo, capitaine général, de saisir les châteaux de Chalamont, Châtelguyon, Arlay et Nozeroy, ainsi que Jougne, en vertu de la soumission de Jean de Chalon-Arlay, consentant à se constituer prisonnier au château de Vantoux-lez-Dijon, et à livrer Richard Poitreval (v. B. 37) ; — arrêt du parlement de Dole, réservant au Domaine la totalité des produits du péage de Chalamont à Belmont, à l'encontre des prétentions de Louis de Chalon, 1451 (avec exécutoire). — *Chalezeule.* Alix, fille de Perrin d'Orchamps, notaire, de Besançon, vend à Hugues Perraud, de la même ville, licencié en droit, une vigne sur le territoire de Chalezeule, 1454 ; — consentement donné à cette vente par Jean de Leugney, Simon et Pierre de Cléron, et Jean Aigremont, licencié en droit, coseigneurs de Chalezeule, 1457.

B. 429. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 8 papier, 1 sceau.

1262-1539. — *Chambéria.* Guillaume de Varey reçoit et reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre un meix à Sancia, paroisse de Chambéria, 1271 ; — Hugues de Binans, seigneur de Chambéria, écuyer, reprend de Tristan de Chalon, seigneur de Rochefort, sa maison forte de Chambéria, 1363 ; — Huguenin de Binans, seigneur de Chambéria, et Jean, son frère, écuyers, transigent au sujet de leurs parts d'héritage paternel à Chambéria et à Sancia, 1369 ; — Estevenin de Saint-Moris, de Salins, tuteur d'Aimé de Binans, reprend en fief du Duc, au nom de son pupille, la terre de Chambéria et divers fiefs à Arinthod, Macornay, Messia, Perrigny, Sancia, etc., 1422 ; — Aimé de Binans reprend du Duc sa terre de Chambéria, 1442 ; — Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon, donne ses droits de montre d'armes sur les sujets de Gigny, à Chambéria, à Humbert de Binans, son « escuier et serviteur domestique, » 1484 (copie) ; — procédures contre les habitants de Chambéria, en matière de montres d'armes, intentées par Philiberte de Luxembourg [v. 1510] ; — requête (et permission donnée ensuite) présentée aux conseillers et intendant de René de Chalon par Claude de Vienne, Jean, Philibert et Claude de Binans, coseigneurs de Chambéria, pour être autorisés à reprendre en fief, de René, un meix acheté à Chambéria de Claude Guigonnard, écuyer, 1538-1539. — *Chambly.* Eudes de Beauregard reprend en fief des comtes Hugues et Alix ce qu'il tenait à Chambly, Doucier, Marigna, Villars, et lui promet l'aide de ses châteaux de Beauregard et de Virechâtel, 1262 (orig. et vid.).

B. 430. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1293-1395. — *Champagnole.* Jean de Chalon-Arlay ajourne Othon IV et Jean de Chalon-Auxerre à Champagnole, pour rédiger le compromis (indéterminé) dont ils étaient convenus, 1293 ; — mandement de la duchesse Marguerite à ses justiciers du comté, interdisant le péage créé récemment à Champagnole par les officiers du seigneur d'Arlay, 1391 (orig. et vid.) ; — exécutoire de ce mandement par le bailli Jean de Ville-sur-Arce, 1391 ; — exploit d'ajournement de Nicolas Oiselet, sergent de Jean de Chalon-Arlay à Champagnole, devant le bailli d'Aval, délivré par Renaud Roussot, prévôt de Poligny, 1393 ; — information faite à requête de Jean de Martigny, procureur du Duc, sur le péage de Champagnole et sa récente création, par Poncet dit Chavoillet, de Salins, notaire, 1395 (audition de nombreux témoins) ; — mandement d'arrestation de Jacques Pillard, péager de Champagnole, délivré par le bailli d'Aval et son lieutenant, Huguenin Seuillet, 1395 ; — exploit d'exécution dressé par deux sergents du Duc, qui déclarent avoir été injuriés, maltraités et blessés par la population de Champagnole et les suppôts de Jacques Pillart, 1395 ; — mandement de Marguerite, duchesse de Bourgogne, prescrivant d'incarcérer Jacques Pillart, qui avait outragé ses sergents, 1395.

B. 431. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 3 papier (dont 1 rouleau de 3m55), 5 sceaux.

1231-1532. — *Champagny.* Copies de chartes : Jean Aigremont, de Besançon, écuyer, mari de Jeanne de La Platière, reprend d'Othe de Salins, seigneur d'Aresche, le fief « des Millerost » d'Aresche, 1368 (n° VIII) ; — Brun de Ribeaupierre et Jeanne de Blamont donnent à Othe de Salins leurs droits sur la forêt de Champagny, 1370 (I) ; — Humbert de Liesle vend à Mermet de la Roncière une part du bois des Combes pour 50 fl., 1373 (II) ; — Oudry, moine d'Aulps, revend, comme procureur de Mermet, cette forêt des Combes à Othe de Salins, pour 140 fr., 1375-1377 (III-IV) ; — Humbert de Liesle vend à Othe de Salins ses droits sur le bois des Combes, pour 10 l., 1382 (V) ; — contrat de mariage de Nicolas et Aimé de La Serrée avec Isabelle et Bonne de Salins, filles d'Othe de Salins, seigneur d'Aresche, 1384 (VI) ; — testament d'Othe de Salins, 13.. (VII). — *Champlitte.* Béatrix de Méranie ratifie le don du fief de Champlitte fait par Othon II, son époux, comte de Bourgogne, à Guillaume de Vergy, 1231 (cop). ; — Philippe de Montagu, seigneur d'Antigny, et Flora, sa femme, engagent à Hugues et Alix, pour 1,000 l. est., ce qu'ils avaient à Champlitte, dans le cas d'une revendication possible, par le sire de Noyers, de ce qu'ils leur avaient engagé précédemment à Port, 1253 (orig. et vid.) ; — quittance de 3,000 l. prêtées à Philippe et Flora de Montagu par Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, auxquelles les débiteurs hypothèquent, avec gage, Port et Champlitte, 1254 (orig. et vid.) ; — Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne, promet à Othon IV de lui payer la somme pour laquelle Champlitte était engagé à sa mère Alix, 1279 ; — vente de tous leurs droits sur Champlitte, Margilley, Percey-le-Grand, Pierrecourt, consentie par Jeanne, fille de Philippe de Montagu, seigneur d'Antigny, femme de Thierry de Montbéliard, seigneur d'Antigny et de Montfort, au prix total de 2,600 l. tournoises, 1284 (vid.) ; — Hugues de Bourgogne donne son frère Othon IV comme caution de 2,000 l. est. envers Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne, pour le quart de Champlitte et de la maison forte de Port, 1289 ; — Heuri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, déclare que le fief tenu de lui à Champlitte par Guyot, seigneur de Villefrancon, est un arrière-fief du comté de Bourgogne, 1316 (orig. et 2 vid.) ; — Jean de Scey, écuyer, reprend un fief à Champlitte de Henri de Vergy, sous la même réserve de mouvance, 1316 ; — certificat donné par Narduin d'Auxonne, notaire impérial et de la cour de Besançon, constatant que sur l'ordre de Robert de Châtillon, gardien et connétable du comté, il a vérifié ses registres et y a trouvé mention d'une reprise de fief faite à Gray à la reine Jeanne par Henri de Vergy, et qu'il résulte de cette reprise que Champlitte et ses dépendances, Montarlot, Neuvelle, Mont, Orain, Chevigny-lez-Pesmes, Noiron, la garde des prieurés d'Écuelle et de Saint-Martin-sous-Beaumont, etc., dépendent du comté de Bourgogne, 1338 ; — procédure (arrêt final) en cause d'appel portée devant le parlement du comté, à Dole, par les clercs de Champlitte et de Margilley, demandeur en matière d'exemption d'impôts, et jugée par des commissaires du duc Eudes IV, parce que « pour plusours grosses besoignes ledit pallement ne puisse estre tenuz, » 1346-1348 (copie) ; — confirmation par Marguerite, comtesse de Bourgogne, des franchises accordées aux habitants de Champlitte par Jean de Vergy, 1369 (copie) ; — mandement de Luquot de Montjustin, bailli du seigneur de Vergy, ordonnant de placer sous la mainmise du sire de Champlitte les domaines acquis et détenus sans autorisation dans cette ville par divers bourgeois de Langres, 1376 ; — Guillaume de Belmont, bailli du comté, règle les frais d'assises tenues à Champlitte, pour y affirmer la juridiction du comté, par son lieutenant, assisté de nombreux gentilshommes, 1378 ; — procuration donnée à Guillaume de Jacquelin, écuyer, et à Antoine de Choie, par Claude de Vergy, baron de Champlitte, pour reprendre sa terre de l'Empereur, 1532.

B. 432. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 4 sceaux.

1262-1532. — *Chancey.* Guyot, fils d'Aymon de Motey, chevalier, vend à Hugues et Alix, comtes palatins, la mairie de Chancey, moins la mairie particulière de Motey, du consentement de tous les siens, au prix de 18 l. est., 1262 (orig. et vid.) ; — procédure devant l'officialité de Besançon en matière de dotation de chapelle, intentée par Guillaume Marquis dit Bellevaux, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas en l'église de Chancey, 1469. — *Charcier.* Nicole de Clairvaux et Huguenin d'Usier, son mari, donnent à Jacques de Nozeroy, chevalier, leurs dîmes de Charcier, 1320 ; — Charles le Téméraire, à la requête de Quentin de La Baume, son chambellan, seigneur de Mont-Saint-Sorlin, accorde la création d'une seconde foire annuelle à Charcier, avec sauvegarde ducale pour tous les marchands, sauf les bannis, ennemis du Duc, débiteurs du Trésor ou des foires de Brie, de Chalon et de Champagne, 1473. — *Chargey-lez-Port.* Reprises de fief faites au Duc, pour domaines à Chargey et abords : par Henri de Grenans, écuyer, 1385 ; — par Thierry d'Amance, écuyer, 1385 ; — par Étienne de Grenans, 1385 ; — par Pierre de Grenans, 1386 ; — par Jacquette de Grenans, damoiselle, 1386 ; — par Pierre de

Grenans, écuyer (avec dénombrement), 1407; — par Jean de Rye, seigneur de Balançon et de Corcondray (avec dénombrement), 1474; — par Guillaume de Ferrière, écuyer, licencié en droit (avec dénombrement), 1532; — par Claude de Fouchier, seigneur de Savoyeux, de Senoncourt et de Chargey-lez-Port en partie, 1532.

B. 433. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 7 sceaux.

1233-1480. — *Chaon.* Olivier, doyen de Gap, administrateur des biens du Temple au comté de Bourgogne, donne quittance à Jean de Faucogney de la Grange de Chaon, qu'il restitue, ainsi que 40 l. de meubles illégalement enlevés dans cette grange, 1311; — *Charrins.* Reprise de fief par Jean, bâtard de Chalon, seigneur de Montrichard, de la maison forte de Charrins et de divers fiefs ou arrière-fiefs à Aumont, La Châtelaine, Voiteur, etc., 1389; — jugement rendu aux assises de Poligny par Gérard de Cize, lieutenant du bailli d'Aval, refusant la haute justice à Claude de Vautravers, seigneur de Charrins, sur les habitants de la Rue Franche de Charrins, sujets du Roi, 1480. — *La Chassagne.* Étienne de La Chassagne reprend d'Hugues de Neublans sa terre de La Chassagne, 1233 (2 orig.); — Aimé de Charnod, écuyer, cède à la comtesse Alix ses droits sur La Chassagne et Dompierre, 1263 (orig. et vid.); — Robert, duc de Bourgogne, donne à Jean de Chalon-Rochefort le fief de La Chassagne, tenu par Hugues de Neublans, 1268; — Étienne, seigneur de Neublans, vend, au prix de 900 l., ses droits sur La Chassagne à Jean de Chalon-Rochefort, 1273; — Étienne, seigneur de La Chassagne, malade et expulsé de son château par ses fils, les déshérite, à cause de « leurs cruatez, » et institue pour héritier Jean de Chalon-Rochefort, 1273; — Jean, seigneur de La Chassagne, reprend de Jean de Chalon-Auxerre sa maison et son fief de La Chassagne, 1303; — Thiébaud de Rye, chevalier, seigneur de La Chassagne, reprend cette terre de Tristan de Chalon, 1363; — Guillaume d'Annoire, chevalier, reprend de Marguerite de Flandre un fief à La Chassagne, 1371; — Thiébaud de Rye reprend le même fief de Philippe le Hardi, 1383; — mandement de la duchesse Marguerite ordonnant au bailli d'Aval de restituer provisoirement à Jacquet d'Annoire la moitié du fief de La Chassagne, dont Matthieu de Rye lui disputait la possession, 1411.

B. 434. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1303-1401. — *Château-Rouillaud.* Jean de Chalon-Auxerre donne à Jean de Vienne, seigneur de Bousselanges, le château de Château-Rouillaud et ses dépendances, 1340; — le même donne 20 l. de rente sur la saunerie à Guillaume de Darbonnay, chevalier, pour qu'il renonce à ses prétentions sur Château-Rouillaud, récemment donné à Guyot de Rochefort, 1361; — Poinsard de La Chassagne réclame la restitution de ce château à Étienne de Beaufort, lieutenant de Tristan de Chalon; Guillaume de Darbonnay intervient pour s'opposer à cette demande, 1362; — Guillaume Mouchet, de Besançon, reprend de la comtesse Marguerite sa maison et seigneurie de Château-Rouillaud et ses dépendances: Arc, Roche et Senans, 1374; — copie d'un arrêt du parlement de Dole condamnant Louis de Chalon, seigneur de Tonnerre, à payer sur la saunerie 40 l. de rente à André de Darbonnay, seigneur de Roche en Vallouais, en vertu d'accords passés entre Tristan de Chalon et Guillaume de Darbonnay, au sujet d'hommage et de la propriété de Château-Rouillaud, 1401. — *Le Châteley.* Odette, damoiselle, fille d'Hugues de Châteley et femme d'Huguenin dit Renard, de La Chapelle, vend à Girard de Rochefort, chevalier, dit Pardessus, ses droits à Châteley et Chissey, pour 40 l.. 1303; — Jean de Chalon-Auxerre donne à Étiennette, femme de Jean de Gomans, sa fille, tous ses droits à Châteley et Chissey, 1309; — Hugues de Chalon, archevêque de Besançon, tuteur des fils de Guillaume de Chalon-Auxerre, assisté des subrogés tuteurs Hugues de Neublans et Jean de Dramelay, achète de Jean de Gomans, écuyer, 28 livrées 10 soudées et 8 « danrées » à Châteley et Chissey, au prix de 285 l., 1311.

B. 435. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 1 papier, 7 sceaux.

1276-1386. — *Châtelguyon.* Bonnette, fille de Vienet Michel, de Salins, vend à Jean de Chalon-Arlay un jardin à Châtelguyon, au prix de 30 s., 1298; — autre vente de terrains situés au même lieu, faite au même Jean par le chapitre de Saint-Anatoile, 1302; — Jean sans Peur annule la confiscation des biens de Jean de Chalon, prince d'Orange, et lui rend, sous condition de fief, Châtelguyon et son partage de la saunerie, 1410 (orig. et 2 vid.); — ordre d'entériner ces lettres à la Chambre des Comptes, donné par la duchesse Marguerite, 1411 (cop.). — *Châtenois-lez-Bithaine.* Aymon de Faucogney déclare que son fief de Châtenois relève des comtes Hugues et Alix, 1276 (orig. et vid.); — Jeanne de La Roche, dame de Gesans, requiert Jean de Faucogney, son suzerain, de confisquer Châtenois jusqu'à ce que Ferry, son fils, et sa femme lui aient restitué la part indûment perçue des revenus de cette terre, 1306; — obligation contractée par Jean de Colombe, écuyer, envers Jean de Faucogney, auquel, pour un prêt de 20 l., il hypothèque Châtenois et les droits qu'y possédait Béatrix, sa femme,

1308; — dénombrement et reprise de fief donnés au Duc par Jean de Ville, seigneur de La Roche, pour son fief de Châtenois et ses dépendances, à Comberjon, Molans, Navenne, etc., 1386.

B. 436. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 9 sceaux.

1223-1532. — *Châtenois-lez-Dole.* Huguenin Le Roux, de Châtenois, fils de Guyot de Châtenois, chevalier, vend son domaine de Châtenois, la vallée et les moulins voisins de Jouhe, pour 160 l. est., 1275 (orig. et vid.); — Jean, abbé de Saint-Vincent, échange les droits de son abbaye à Châtenois contre 23 l. de rente que lui concède la comtesse Alix, 1277 (orig. et vid.); — vidimus d'une lettre d'Othon IV donnant à son ingénieur, maître Henri de Besançon, 10 livrées de terre à Châtenois, sujettes à 100 s. de cens annuel, 1286 (avec copie de l'exemption du cens de 100 s. accordée par Eudes IV à Guyot de Rochefort, son chapelain, fils de maître Henri, 1330); — Gauthier de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, réclame à Jean de Chalon-Rochefort un pré enlevé à son vassal Hugues d'Authume, 1306; — Henri de Châtenois, fils de l'ingénieur Henri, reprend de la reine Jeanne son domaine de Châtenois, 1326; — Fromond de Toulongeon, lieutenant du comte d'Auxerre, réduit les tailles des habitants de Châtenois, décimés par la mortalité, 1354; — Henri Lornet, de Rochefort, écuyer, reprend, au nom de sa fille Guillemette, femme d'Humbert de Montrambert, écuyer, un fief à Châtenois, mouvant du Duc, 1385. — *Châtillon-Guyotte.* Gui de La Roche reprend d'Othon II son château de Châtillon, qu'il fortifiait, auprès de Roulans, 1223 (orig. et 2 vid.); — *Châtillon-sous-Maîche.* Isabelle, comtesse de Neuchâtel, invite Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, à reprendre d'Étienne de Montbéliard ses château et châtellenie de Châtillon, qu'il tenait précédemment d'elle, 1375; — Jean Brenot donne procuration à Étienne Martel, d'Ornans, notaire, pour reprendre de Claude de La Baume, délégué de l'Empereur, ses châteaux de Châtillon-sous-Maîche, Vennes et Châtelneuf-lez-Vuillafans, 1532. — *Châtillon-sur-Curtine.* Philippe de Vienne reprend de la comtesse Alix ses château et châtellenie de Châtillon en montagne, 1262 (orig. et vid. endommagés); — procédures intentées par le bailli d'Aval et Guyot Vincent, prévôt de Poligny, pour l'arrestation d'un convoi de marchandises appartenant à deux bourgeois de Poligny : 9 chevaux, toiles, verges d'acier, papier, fromage, mors et étriers, etc., saisis par Matthieu Quassol, de Clairvaux; notifications au châtelain de Châtillon-sur-Curtine, et finalement à Jean de Chalon-Arlay, à Nozeroy; ce dernier promet bonne justice et prompte restitution, 1410.

B. 437. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 3 sceaux.

1291-1408. — *Chaumergy.* Reprise de fief et dénombrement donnés au Duc par Jean de Chaumergy, pour divers meix et sujets, 1384. — *Chauvirey.* Girard de Chauvirey rend hommage à Mahaut d'Artois pour ses château et domaines de Chauvirey, sur l'ordre formel d'Othon IV, 1291; — le même, du consentement de Mahaut, engage à Geoffroy de « Danfale » ses hommes et ses droits de Chauvirey-le-Vieux et de Chauvirey-le-Châtel, pendant quatre ans, jusqu'à concurrence de 400 l. tourn., 1299; — Vauchier de Chauvirey, écuyer, certifie qu'il a repris de Marguerite de Flandre son château de Chauvirey, 1374; — reprise et dénombrement de Chauvirey donnés au Duc par Vauchier, seigneur du Châtel-Dessus et de Châteauvilain en partie, 1385. — *Chaux.* Reprise d'un fief à Chaux, faite à Philippe le Hardi par Henri de Bauffremont, seigneur de Soye, 1387. — *La Chaux-des-Crotenay.* Étienne Morel, de Maisod, écuyer, reprend en fief du Duc son domaine de La Chaux et en donne dénombrement, 1408.

B. 438. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 1 papier, 2 sceaux.

1345-1534. — *Chavéria*, Humbert dit Gambau, écuyer, mari d'Alix de Nancuise, reprend Chavéria de Jean de Chalon-Rochefort, 1345; — Guerri de Charnod, écuyer, reprend de Jean de Chalon un domaine à Chavéria, 1391; — autre reprise du même fief faite au Duc par le même Guerri, 1403; — autre reprise de fief par Geoffroy de Charnod, écuyer, 1403; — sentence de Jean de Ronchaud, bailli de Châteaubelin, réglant l'usage des bois de Chavéria entre les prud'hommes de ce lieu et Guillaume de Merlia, procureur du Duc, 1413; — reprise de fief et dénombrement donnés au Duc par Henri de Charnod, fils de Guerri, pour son domaine de Chavéria, 1440; — procédures intentées contre les habitants de Chavéria par Philiberte de Luxembourg, pour le prélèvement de l'aide du mariage de Claude de Chalon et de la nouvelle chevalerie de Philibert, son frère, 1516-1521; — Humbert de Fétigny, chevalier, cède à Philiberte de Luxembourg la haute justice sur ses hommes de Chavéria, en échange de la haute justice sur certains hommes de Fétigny, 1523; — Guillemette de Fétigny, veuve de Jean de Grammont, seigneur de Châtillon-Guyotte, dame de Bornay et Chavéria, vend, au nom d'Humbert de Fétigny, son fils mineur, des cens de blé à Chavéria à Jean Tavoz, d'Orgelet, seigneur de Virechâtel, 1533 (cop.); — procuration donnée par l'acquéreur à Pierre Morel, pour la reprise de fief au prince d'Orange, 1534.

B. 439. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 11 papier, 4 sceaux.

1324-1532. — *Chemilly.* Mandement de la Chambre des Comptes, ordonnant à Perrenot Le Moniat d'informer sur la fortune de Jean Richart, de Chemilly, affranchi par Jean de Neuchâtel, seigneur du lieu; information, 1412. — *Chenecey.* Mandements de réparations du château de Chenecey, donnés par le prince d'Orange et Jean de Fallerans, châtelain d'Arguel, et acquittés par le receveur de Chenecey, Humbert Caillot, de Vorges, 1408-1409. — *Chevannay.* Jean de Corcondray, doyen de Besançon, reprend de Philippe le Bon le village de Chevannay, mouvant de Montferrand, 1357 (vid.). — *Chevigny.* Aymonin de Brans reprend du Duc son fief de Brans et Chevigny, 1385; — Jeanne de Poitiers, dame de Chevigny, donne procuration au nom de Jean, Claude, Nicolas et Nicole de Cicon, ses enfants, à Pierre Roussot, de Menotey, pour reprendre Chevigny de l'Empereur, 1532. — *Chevreaux.* Jean, seigneur de Montluel, fils de Marguerite, dame de Coligny et de Chevreaux, reprend de Jean de Chalon-Auxerre son château de Chevreaux, 1324; — Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, reprend en fief du comte d'Auxerre Chevreaux et des fiefs à Andelot, Beaufort, Commenailles, Digna, Vaugrigneuse, etc., ainsi que la garde de l'abbaye du Miroir, 1344; — Guyot et Philippe de Vienne reprennent de Jean de Chalon-Auxerre Chevreaux et ses dépendances, 1346; — Gui de Vienne, seigneur de Chevreaux, reprend de Tristan de Chalon son château de Chevreaux, 1362; — minutes (non datées ni signées ou scellées) de soumissions faites à la comtesse Marguerite par Gui de Vienne, détenu au château de Valempoulières et offrant pour sa rançon une somme considérable, outre différentes satisfactions de détail [1372]; — Gui de Vienne remet le château de Chevreaux à Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent de La Roche, 1386; — Jean de Chalon, au nom d'Hugues de Chalon-Arlay, son oncle, et de Marguerite de Vienne, sa mère, et de Jean de Chalon-Châteaubelin, traite avec Gui de Vienne, Hugues de Vienne, seigneur de Sainte-Croix, Vauthier de Vienne, seigneur de Mirebel, Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, et Jean de Sainte-Croix, seigneur de Savigny; entre autres clauses, il est convenu, du consentement de Gui de Vienne, que les château et bourg de Ruffey sont remis à Jacques de Vienne, qui les reprend d'Hugues de Chalon, et que le château de Chevreaux demeure entre les mains de Jean de Chalon-Châteaubelin, 1387 (incompl.); — Gui de Vienne reprend son château de Chevreaux de Jean de Chalon-Châteaubelin, 1391; — Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent et de Cuiseaux, consent à ce que Jean de Chalon rende à Gui de Vienne le château de Chevreaux, 1391; — Jacques de Vienne, seigneur de Ruffey et de Chevreaux, reprend ce dernier domaine du duc Jean sans Peur, 1407; — lettre de Gui Arménier, président des parlements du Duc, mandant au bailli d'Aval de vérifier le dénombrement de Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, avant de lui remettre Chevreaux, placé sous la mainmise ducale, 1440.

B. 440. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 1 papier, 7 sceaux.

1285-1534. — *Chilly.* Vente d'un domaine à Chilly, consenti en faveur de Renaud de Montbéliard par Cécile, veuve d'Odet dit Proverainge, bourgeois de Lons, au nom de ses fils mineurs, 1285; — autre vente de terres faite au même par Alison dite de Gaites, femme de Perrenin Du Pin, fils d'Huguenin Du Louverot, 1289; — Jean de Chilly dit de Pouille, chevalier, reprend de Renaud de Bourgogne son fief de Chilly, 1294; — Guyot et Huguenin, de Chilly, consentent à l'absolution d'Huguenin, de Courlaoux, de Jean, de Chilly, et de Guillaume de La Porte, excommuniés à leur requête par l'official de Besançon, 1374; — Antoine de Vaudrey, écuyer, reçoit du Duc la haute justice de Chilly, au rachat de 400 fr., 1436. — *Cicon.* Eudes IV mande à Jean de Montaigu et à Foulque de Vellefrey, ses baillis, d'aller débloquer et mettre sous sa garde le château de Cicon, assiégé par Jean de Chalon, 1345. — *Citers.* Matthieu, abbé de Bithaine, approuve l'échange fait entre des sujets de son abbaye de champs à Citers et à Quers, 1286; — Thierry de Mollans, chevalier, donne quittance à Henri de Faucogney, archidiacre de Ligny, au diocèse de Toul, de 6 l. est. par lui prêtées, qu'il hypothèque sur ses terres de Citers et Quers, 1289. — *Citey.* Guillaume de Salins, fils d'Humbert dit le Vert, déclare que sa maison de Citey est jurable et receptable au comte de Bourgogne, 1253. — *Cléron.* Eudes dit « Quaillatons, » de Cléron, vend à Mahaut d'Artois des sujets et des meix à Cléron au prix de 8 l. 5. s. est., 1305; — Humbert de Cléron, écuyer, reprend du Duc son château de Cléron, des sujets à Rurey et divers droits à Ornans, 1384; — autre reprise faite à l'Empereur par Othenin de Cléron, 1532.

B. 441. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 10 sceaux.

1291-1409. — *Clervans.* Marguerite de Rougemont, dame d'Oiselay, donne à Jean de Chalon-Auxerre son château de Clervans, les marches du Vallouais et la justice de Chamblay, 1341; — Jean de Chalon-Auxerre déclare renoncer au don en question s'il décédait avant la donatrice, 1344. — *Clucy.* Othe Palouset, de Salins, reprend du Duc

son fief de Clucy et ses rentes de la saunerie, 1409. — *Colombe.* Henri de Colombe, écuyer, fils de Renaud, chevalier, reprend en fief d'Aymon de Faucogney son fief de Colombe, 1291 ; — le même vend : 6 journaux de terre à Grillot Cestain et à Pierre de Colombe, 1296 ; — à Jean de Faucogney ses droits sur Colombe pour 49 l. 10 s., 1300 ; — le même engage à Girard dit Lovier, de Faucogney, ce qui lui restait de terres à Colombe en retour d'un prêt de 10 l., 1300 ; — Jean de Frotey, curé de Colombe, autorisé par Jean de Faucogney à acheter divers domaines dans sa paroisse, déclare que ces acquisitions ne pourront aucunement être réclamées par les curés ses successeurs, 1316 ; — Jean de Colombe, écuyer, reprend du Duc son fief de Colombe, 1385. — *Colombier.* Marguerite de Blamont, dame de Montaigu, déclare que le fief tenu par Pierre de Colombier, son vassal, dépend du comté de Bourgogne, 1316. — *Comberjon.* Henri de Faucogney, chanoine de Besançon, vend à Jean de Faucogney ses droits et domaines à Comberjon, Essernay, Frotey, 1315 ; — Marguerite de Blamont, dame de Montaigu, déclare que le fief tenu d'elle à Comberjon et Scye par les enfants de Renaud « Le Brailley, » de Fallon, meuvent du comté, 1316.

B. 442. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 1 papier, 10 sceaux.

1215-1424. — *Commenailles.* Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, reprend de Jean de Chalon-Auxerre le château de Commenailles et ses dépendances, 1345 ; — certificat de Gui de Cicon, chevalier, châtelain de Rochefort, constatant que Henri Hudriet, receveur de Rochefort, a soldé la dépense des sergents envoyés à Commenailles et à La Rechassière, « pour mectre ausdiz lieux les pannons de ma dame des armes de son contez de Bourgoigne, » 1379. — *Condes.* Jean de Chamblay, cellérier de Gigny, reconnaît que la maison de Condes, dépendance de son monastère, est de la garde de Jean de Chalon-Auxerre, comme le prieuré de Gigny, 1302. — *Conflandey.* Henri de Fouvent reçoit d'Othon II de Méranie, comte de Bourgogne, les trois quarts de Conflandey, château et village, 1215 (orig. et vid.) ; — le même reprend de ce comte ses château et domaine de Conflandey, 1226 (orig. et vid.) ; — autre reprise de Conflandey faite aux comtes Hugues et Alix par Clémence de Fouvent, 1251 ; — Clémence de Fouvent réclame à la comtesse Alix la restitution à Ancel, son frère, d'une partie du fief de Conflandey tenu par Geoffroy de Purgerot, 1260 (orig. et vid.). — *Contréglise.* Vidimus d'une reprise de fief faite par Jean de Bourgogne à Édouard, comte de Bar, pour Contréglise et Senoncourt, 1331, et d'une seconde reprise faite par le même à Robert, duc de Bar, qui lui donne 70 l. de rente sur Blondefontaine et Châtillon, au rachat de 700 petits florins, 1362 (vid.). — *Corbenay.* Jean de Maisières, écuyer, bâtard de Faucogney, reprend en fief du Duc son domaine de Corbenay, 1403. — *Corcondray.* Étienne d'Oiselay, seigneur de Corcondray, reprend ce château, tel que le tenait Fromond de Montferrand, du comte Jean de Chalon, 1257 ; — vidimus par Othon, abbé de La Charité (1296) : 1° de la donation de Corcondray à Étienne d'Oiselay, par Jean de Chalon, son père, 1257 ; 2° de la donation de 100 l. de rente sur la saunerie, par le même au même, 1249 ; 3° de la donation faite par le comte Étienne à Étienne, fils de Blandine de Cicon, de fiefs à Scey, Fresne-Saint-Mamès et Neuvelle, 1208 ; 4° affranchissement d'hommage donné par Jean de Chalon à Étienne d'Oiselay, son frère, pour toutes les rentes qu'il pourrait acquérir au puits de Lons-le-Saunier, 1251. — *Cornod.* Guichardot de Vaugrigneuse reprend de Jean de Chalon-Auxerre ses dîmes de Cornod, 1304. — *Corravillers.* Agnès de Besnans, dame du Magny-d'Anigon, reprend de Henri de Longwy, seigneur de Rahon et de Faucogney, le fief qu'elle possédait dans la paroisse de Corravillers, 1374 ; — autres reprises de sujets et meix à Corravillers, faites au Duc : par Jean de Quingey, chevalier, 1385 ; — par Vauthier de Bavans, écuyer, au nom d'Héloïse de Quingey, sa femme, et de ses belles-sœurs, Marguerite et Isabelle de Quingey, 1407 ; — par Henri Le Clerc, de Faucogney, au nom de Nicole, sa femme, et de Jacquette de Villers, sa belle-mère, veuve de Perrin, prévôt de Faucogney, 1416 ; — par Geoffroy de Comberval, d'Arches, écuyer, mari d'Agnès d'Arches, pour le fief de Bertin Coste, 1424 ; — par Perrenette de Quingey, fille de Jean de Quingey, chevalier, 1442.

B. 443. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1290-1537. — *Coulans.* Quittance de 120 fr., prix d'une composition pour éviter une sentence, donnée par Renaud de Choisy, receveur du duché, à Gui d'Éternoz, curé de Coulans, 1410. — *Courbouzon.* Procuration donnée par Jean de Chantrans, seigneur de Courbouzon, à Pierre Dongevin, de Bletterans, pour reprendre de l'Empereur la seigneurie de Courbouzon, 1534 ; — dénombrement de la seigneurie de Courbouzon, 1534. — *Courlans.* Vente de champs consentie par Henri d'Andelot à Estevenin dit Sestet, de Courlans, 1313 ; — transaction entre Guillaume de Vienne, seigneur de Montmorot, et Guyot de Courlaoux, au sujet de la justice de Courlans, 1322 ; — Jean de La Tour, écuyer, reprend de la comtesse Marguerite la justice de Courlans et la tour de Chardenoy-sous-Montmorot, 1372. — *Courlaoux.* Étienne Du Pin, écuyer, au nom de Renaude,

sa femme, reprend du Duc divers fiefs à Courlaoux et Montmorot, 1372. — *Cousance*. Louis d'Écrilles reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin Cousance-sous-Chevreaux et 60 fl. d'or, 1392. — *Couthenans*. P., abbé de Lure, donne au nom de son monastère à Hugues de Bourgogne ce que son abbaye possédait à Couthenans, 1290. — *Cramans*. Hugues de La Chapelle reprend d'Othon IV son fief de Cramans, Chissey et Le Châteley, 1280; — Jean de Frontenay, chevalier, reprend de Mahaut d'Artois son fief de Cramans, 1304. — *Cresancey*. Jacques Courbe, de Cresancey, chevalier, reprend d'Othon IV 10 livres de rente sur le moulin de Cresancey, 1291 (vid.); — procuration pour reprendre le fief de Cresancey de l'Empereur, donnée à Jacques Vernier par Nicolas et Antoine de Ferrières, seigneurs de Cresancey en partie, 1536 et 1537. — *Cressia*. Renaud d'Andelot, chevalier, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin ses château, bourg et village de Cressia, 1385; — Jean d'Andelot-Cressia reprend du même le même fief, 1392; — reprise du château de « Crecy, au bailliaige d'Aval, » fait au Duc par Jacques-Antoine de Grammont, 1423; — procuration donnée à Renaud, bâtard d'Andelot, seigneur de Brans, par Laurent de Saligny, seigneur de Cressia, pour reprendre son fief de Philibert de Chalon, 1511.

B. 444. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 1 papier, 4 sceaux.

1257-1401. — *Crissey*. Gui de Crissey, chirurgien, reprend d'Othon IV son fief de Crissey, 1280 (orig. et vid.); — Jacquet de Chaux, damoiseau, fils d'Humbert, chevalier, reprend de Mahaut d'Artois un fief à Crissey, 1304; — Pierre Raiselin, de Rochefort, écuyer, reprend du Duc un meix et domaine à Crissey, 1385. — *Cugney*. Richard de Montbéliard, seigneur de Montfort, reprend des comtes Hugues et Alix Cugney et son territoire, 1257; — Thierry de Montbéliard, seigneur de Montfort et d'Antigny, et Simon, son frère, prient la comtesse Alix d'approuver et de sceller l'engagement de leur terre de Cugney, consenti à Simon, juif de Chissey, en garantie d'une créance, 1277 (orig. et vid.); — Jeanne, dame d'Antigny, invite le prévôt de Gray à garder sa terre de Cugney « contre acunes gens [qui] i façoient grief, » 1295; — reprise de fief de Cugney, faite à Guillaume de Grancey, seigneur de Larrêt, par Jean de Montmartin, chevalier, au nom d'Alix, sa femme, 1358; — reprise de fief faite par Alix « de Besançon, » dame de Montmartin, pour Cugney, à Guillaume de Grancey, 1374; — Humbert de Rougemont, chevalier, grand-père et tuteur de Jeanne, Antoine, Jacques, Jean et Jean de Montmartin, fils de Pierre, chevalier, et de Marguerite de Rougemont, reprend la terre de Cugney de Jeanne de Grancey, dame de Meursault, 1401. — *Cusance*. Minute (incomplète) d'un traité conclu entre la comtesse Marguerite d'une part, Vauthier et Girard de Cusance, frères, et Vauthier de Cusance, leur neveu, au sujet des reliquats de compte des offices tenus au bailliage d'Amont par Jean de Cusance, leur frère et père; les parties se donnent réciproquement quittance [v. 1370]. — *Cussey*. Jean de Rougemont, trésorier de Besançon, autorisé par la reine Jeanne à construire un château muni de murailles et de créneaux sur la motte voisine du pont de Cussey, déclare cette forteresse rendable et receptable aux troupes du comte de Bourgogne, 1322.

B. 445. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 10 sceaux.

1260-1469. — *Dambenoît*. Jean de Saint-Julien, chevalier, fils de Barthélemy, vend à Aymon de Faucogney la moitié des dîmes et divers droits à Dambenoît, pour 160 l., 1286; — Adeline, femme de Thierry de Mollans, chevalier, autorise cette vente, 1286; — Henri de Colombe, écuyer, du consentement d'Huguenin et d'Isabelle, ses enfants, vend à Girard, curé de Saint-Martin devant Melisey, le quart des dîmes de Dambenoît et « des Lachières, » pour 40 l., 1291; — Matthieu, abbé de Bithaine, vend à Héloïse, vicomtesse de Vesoul, des terres à Dambenoît, pour 50 l., 1291; — Nicolas, cellérier de Bithaine, donne quittance de 20 l. à valoir sur ce prix de vente, 1291; — Gauthier Courbenay, bourgeois de Faucogney et sa femme, acensent, moyennant la redevance annuelle de 30 s., des terres domaniales à Dambenoît, 1447. — *Dammartin-lez-Pesmes*. Guyot dit Taillefer, écuyer, et Béatrix, sa femme, reprennent du comte d'Auxerre des ménages et des censes à Dammartin et à Bresilley, 1310; — échanges de censes à Dammartin contre un droit d'usage dans les forêts de Montmirey, consenti par Hugues, Perrenin, Vuillemin et Geliet, fils de Poncelin de Dammartin, au profit du Domaine, représenté par le trésorier Reynon d'Arbois, 1344; — Girard Berbey, de Champagney, reprend du Duc des censes à Dammartin, 1418. — *Dampierre-lez-Montbozon*. Thiébaud de Rougemont reprend des comtes Hugues et Alix le fief de Dampierre et ses dépendances, 1260; — autre reprise de Dampierre et Thiénans, faite au Duc par Humbert, seigneur de Rougemont et d'Usier, 1385. — *Dampierre-sur-Salon*. Philippe de Vellexon reprend de Philippe, comte de Poitiers, Dampierre-sur-Salon, qu'il tenait du chef d'Isabelle de Mont-Saint-Léger, et reprend en même temps du seigneur de Beaujeu sa terre de Vellexon, 1316; — Henri de Montbéliard, gardien du comté, réquisitionne des vivres pour assiéger Dampierre, occupé par Jean de Chauffour, 1364-1365. — *Dancia*. Tristan de

Chalon donne à son écuyer, Guichard Chambu, 10 l. de rente sur ses tenementiers de Doucia, et charge Vauchier de Montmorot, seigneur de Montfleur, et Hugues Bertelon de régler l'assiette de cette rente ; — procès-verbal d'assiette rédigé par les commissaires ci-dessus, 1366. — *Darbonnay*. Jeannette, veuve de Nicolas de Toulouse, reprend au nom de ses enfants des terres à Darbonnay de la reine Jeanne, 1326 ; — Renaud Maillet, de Toulouse, reconnaît devoir au Duc, pour terres à Darbonnay, un cens annuel de 12 s., 1469. — *Demangevelle*. Isabelle, dame de Jonvelle, mande à Étienne de La Chassagne, mari d'Isabelle de Lomont, de reprendre d'Othenin de Bourgogne le fief de Demangevelle, tel que le tenait précédemment d'elle Guillaume de Lomont, 1263 (orig. et vid.).

B. 446. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 1 papier, 2 sceaux.

1278-1528. — *La Demie*. Pierre de Senoncourt dit Brun, damoiseau, reprend en fief du comte de Bourgogne des ménages à La Demie, Échenoz, Gratteris, et des vignes ou champs à Vesoul, 1316. — *Déservillers*. Marguerite d'Autriche accorde aux habitants de Déservillers la propriété et le partage de leurs communaux, moyennant le cens annuel de 10 s. ; reconnaissance de ce cens par les habitants, 1523. — *Dompierre-lez-Orgelet*. Ventes de terres ou de sujets à Jean de Chalon-Auxerre : par Jean Navet, pour 3 quartauts de froment, 1284 ; — par Marguerite, veuve de Jacquet de Pelapucin, pour 160 l. est., 1293 ; — acensement des bois de Dompierre consenti en faveur des habitants du lieu par Philiberte de Luxembourg, moyennant un cens annuel de 100 s., 1528 (copie). — *Doubs*. Thierry de Joux, chanoine de Besançon, reprend en fief de Mahaut d'Artois son alleu consistant en terres et ménages à Doubs, la Ville des malades, Boujailles et Vuillecin, 1327. — *Doucier*. Guillaume, seigneur de Monnet, reprend en fief lige de Perrin de Chalon dit Bouvier 100 livrées de terre à Doucier, Chambly, Songeson, Villers et Navoy, 1278. — *Durfort*. Copie d'une déclaration donnée par Jean de Cicon, déclarant vouloir reprendre en fief du Duc son château de Durfort, dont Jean de Chalon-Arlay s'était emparé récemment par surprise, au mépris de la garde du Duc, demandée par déclaration faite au châtelain de Pontarlier, et sans qu'il y ait eu défi préalable, 1343.

B. 447. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 2 papier, 9 sceaux.

1286-1534. — *Échailla*. Jean de Belvoir, écuyer, et Guillemette d'Épercy, sa femme, reprennent de Jean de Chalon-Châteaubelin leur domaine d'Échailla, 1391 ; — autre reprise du même fief faite par le même à Louis de Chalon-Auxerre, comte de Tonnerre, 1404. — *Éclans*. Jean, seigneur de Rans, cède à Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, son fief d'Éclans et d'Éclangeot, tenu par Gui de Cicon, chevalier, fils de Geoffroy de Cicon, pour 20 l. est., 1286. — *Écrilles*. Étienne, seigneur d'Écrilles, chevalier, et Guillemin, son fils, écuyer, assignent sur les terres d'Écrilles et de Marigna une rente de 40 quartauts mi-blé mi-avoine, par eux cédée pour neuf ans aux habitants de Moirans, au prix total de 67 l. et sous la caution de Jean de Chalon-Auxerre, 1299. — *Épenoux*. Jean Buvart, de Vesoul, reprend de Philippe, comte de Poitiers, des sujets et meix à Épenoux, Frotey, Colombe, Villers-le-Sec, Échenoz-la-Méline, Villeparois et Vesoul, 1316 ; — Étienne de Vesoul, seigneur d'Épenoux, donne procuration à Jean, son fils, pour reprendre de l'Empereur sa seigneurie d'Épenoux, 1534. — *Épenoy*. Notification faite au prévôt d'Ornans par Guillaume de Mérey, lieutenant du bailli Guillaume de Poitiers, d'un mandement de Marguerite, comtesse de Bourgogne, accordant un délai d'un mois aux féodaux pour donner le dénombrement de leurs fiefs, 1372 ; — dénombrement du fief tenu à Épenoy par Hugues de Cicon, préparé par Euvrard Cuenot, prévôt d'Ornans, en vertu de l'ordonnance qui précède [1372]. — *Équevilley*. Jean d'Équevilley, écuyer, fils de Renaud, chevalier, vend à Aymon de Faucogney un meix à Équevilley, au prix de 20 l., 1291 ; — Marguerite, fille de Guyot d'Équevilley, prie Aymon de Faucogney de sceller et d'approuver l'engagère de sa terre d'Équevilley faite à Thiébaud d'Équevilley, son oncle, pour garantie d'un prêt de 42 l. est. 1293 ; — ventes de divers meix d'Équevilley consentie en faveur de Jean de Faucogney : par Jacquette, fille de Renaud d'Équevilley, chevalier, femme de Jean « d'Ancins, » 1298 ; — par Agnès d'Équevilley, sœur de la précédente, religieuse de Montarlot, 1298 ; — engagère d'un meix à Équevilley, faite à Jean de Faucogney par Huguenin d'Équevilley, écuyer, 1303 ; — reprises du fief d'Équevilley faites au Duc en 1385 : par Marguerite, fille de feu Pierre d'Équevilley, écuyer ; — par Guillaume Grosse-Tête, de Faverney, écuyer ; — par Jean de Quingey, écuyer ; — en 1407 : par Jean Guillaume, fils de Guillaume Grosse-Tête, écuyer ; — par Jean de Quincey, écuyer ; — par Fromond d'Équevilley, écuyer.

B. 448. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 2 papier, 7 sceaux.

1280-1527. — *Esmoulins*. Gérard d'Esmoulins, damoiseau, reprend en fief d'Hugues de Bourgogne son domaine d'Esmoulins, voisin d'Apremont, 1298. — *Esnans*. Jean de Vienne, écuyer, reprend du Duc des hommes

et des meix à Esnans, 1385; — Hugues Despotots, seigneur de Munans et d'Esnans, en la personne de son curateur, Claude Moniet, vend à Françoise Sellier, femme de Nicolas Boncompain, cogouverneur de Besançon, sa seigneurie d'Esnans, au prix de 1,300 fr., 1536; — procuration donnée par Françoise Sellier à son mari pour reprendre de l'empereur le fief d'Esnans, 1537. — *Éternoz*. Louis de Chalon, réclamant la succession du bâtard Gui d'Éternoz, prêtre, décédé à Éternoz, les officiers du Duc la lui refusent, comme s'en étant saisis en vertu d'un traité régulier avec les héritiers naturels du défunt, 1429. — *Étouvans*. Déclaration des habitants d'Étouvans, Mambouhans et Villars-sous-Ecot, donnée aux assises de Baume tenues par Aubert de Belvoir, lieutenant du bailli d'Amont, et constatant qu'ils appartenaient au ressort de Baume, 1455. — *L'Étoile*. Copie du traité passé entre Jean de Chalon-Arlay et Marguerite de Vienne, dame d'Arguel et de Cuiseaux, pour la libération de Gui de Vienne, détenu dans les prisons du sire d'Arlay; parmi les conditions du traité figure la remise des châteaux de l'Étoile, de Chevreaux et de Ruffey à Jean de Chalon, 1375 (vid.). — *Étrabonne*. Françoise de Mailly, dame d'Aumont et baronne d'Étrabonne, donne procuration à Alexandre de Chilly pour reprendre le fief d'Étrabonne de l'Empereur, 1532. — *Évillers*. Publication de la lettre de Marguerite d'Autriche accordant aux habitants d'Évillers la propriété et le partage de leurs communaux moyennant un cens annuel de 20 s., 1528. — *Falletans*. Reprises de fiefs situés à Falletans faites à Jean de Chalon Rochefort : par Estevenin Gelin, de Poligny, 1280 ; — par Girard de Thoraise, chevalier, 1285 ; — vente d'un meix à Perrenet Le Clerc, de Rochefort, consentie par Renaud de Falletans, chevalier, 1292 ; — vente de meix et de sujets faites au même par Hue de Beaujeu, chevalier, dit Rondot, 1292 ; — reprises de fiefs à Falletans faites au Duc : par Jean de Falletans, écuyer, 1384 ; — par Foulques de Sauvigney, écuyer, 1385.

B. 449. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 4 sceaux.

1269-1427. — *Le Fay*. Vente d'un sixième de la forêt du Fay, près d'Aresche, consentie par Nicole, fille de feu Jean L'Écuyer, d'Aresche, femme de Jean de Montigny, de Dournon, en faveur de Bernard Noiseux, clerc du receveur du partage d'Auxerre en la saunerie, 1420. — *La Ferté-sous-Vadans*. Guillaume de Vautravers, procureur de Simon de Joinville et de sa femme, Cunégonde de Bauffremont, vend pour 370 florins d'or les droits de ses mandants sur La Ferté, « Uxières et Chamtierran, » à Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, 1361 (copie); — don de la même portion (un quart) de seigneurie de La Ferté par Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, à Tristan de Chalon, 1364 (copie); — Charles de Poitiers, seigneur de Vadans et de Saint-Vallier, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin la seigneurie de La Ferté [v. 1390]; — *Fessey*. Renaud dit « Bricaux, » seigneur de Raucourt, vend à Jean de Faucogney, chevalier, 12 émines et 4 s. est. de cens à Fessey et Amage, pour 14 fl. [v. 1340]. — *Fétigny*. Jean, seigneur de Viremont, damoiseau, reprend en fief de Perrin de Chalon dit Bouvier, fils du comte Jean, le fief de Fétigny, 1269; — Guillaume de Fétigny, écuyer, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin les mêmes fief et château, 1385; — même reprise de fief faite par le même à Louis de Chalon-Auxerre, 1399; — Philippe le Bon, à la demande du cardinal d'Arles, légat de Bologne, oncle de Louis de Fétigny, abandonne à ce dernier la haute justice sur les sujets de Fétigny, 1427. — *Filain*. Thierry de Villeparoy, mari de Marguerite de Larians, reprend du Duc des domaines à Filain, Fontenois et Vesoul, 1385. — *Fontaine-lez-Luxeuil*. Claude de Coublans, dame des Granges, autorise son fils, Jean de Saint-Loup, à hypothéquer sur Fontaine et Saint-Loup une double somme de 650 l. due par celui-ci à Vuillemin Berton, de Vesoul, et de 130 l. due à Jean de Faucogney, 1311; — Jean de Saint-Loup, fils de Geoffroy de Faucogney, se reconnaît débiteur de 520 l. tourn. remboursées par la comtesse Jeanne à Vuillemin Berton, bourgeois de Vesoul, et transfère l'engagère de Fontaine à la comtesse devenue sa créancière, 1316; — Othenin, seigneur de Saint-Loup, reprend en fief du comte Philippe de Poitiers le château de Fontenoy-le-Châtel et Fontaine, 1316; — sentence de Philippe de Rouvres condamnant Jacques de Granson, seigneur de Pesmes, à indemniser, en leur payant 10,000 florins, Jeanne de Montbéliard, veuve de Guillaume de Vergy, Henriette, sa fille, et Guillaume, son fils, du pillage du château de Fontaine, 1361. — *Fontenoy-d'Aval* (Écleux). Vente d'un domaine à Fontenoy-d'Aval et Écleux par Othon IV à Jeannin d'Arbois, au prix de 500 l. plus un cens annuel de 100 s., 1282 (vid.).

B. 450. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 2 papier, 2 sceaux.

1255-1534. — *Fontenoy-en-Vosges*. Aymonin Pepol, de Fontenoy, notaire à Vesoul, reconnaît devoir pour les bois et broussailles du Deffois, à Fontenoy, un cens annuel de 12 s. au Duc, 1474; — Jean de Haraucourt, écuyer, seigneur de Vauconcourt, donne procuration à Philippe de Falletans pour reprendre de l'Empereur la seigneurie de Fontenoy, 1534. — *Fonteny*. Jean Moréal, de Salins, fils

d'Hugues Moréal, de Malpertuis, chevalier, reprend de Mahaut d'Artois ses domaines de Fonteny-sur-Salins, 1305; — reprise de fief faite à Charles VIII pour la terre de Fonteny par Pierre, bâtard de Pierre Sarrazin, écuyer, 1499. — *Foucherans-lez-Dole*. Pierre de Foucherans, damoiseau, reprend du comte de Bourgogne sa terre de Foucherans, 1251 (orig. et vid.). — *Fourg*. Hugues de Montferrand, seigneur de Thoraise, déclare tenir en fief du comte de Bourgogne le château qu'il fait construire à Fourg, 1281 (orig. et vid.); — reprise de fief et dénombrement donnés au Duc par Jean de Doubs, seigneur de Fourg, 1407. — *Les Fourgs*. Copie des franchises accordées aux habitants par Jeanne de Blonay, dame de Joux, 1394-1403; confirmées: par Charles le Téméraire à la Rivière, le 14 août 1476; par Philippe de Hochberg, maréchal de Bourgogne, comte de Charolais et seigneur de Joux, le 25 novembre 1481. — *Fouvent*. Gilette de Vienne, dame de Fouvent, reprend au nom de ses enfants, de Philippe de Rouvres, les fiefs mouvant de Gray que tenait feu Jean de Vergy, son mari, sénéchal de Bourgogne, 1362 (vid.); — réunion de la terre de Fouvent au bailliage d'Amont par Philippe le Bon, qui la tenait en don de Marguerite de Roche-Guyon, veuve de Jean de Vergy; cette terre est déclarée soumise, au point de vue administratif et judiciaire, à l'autorité du bailli d'Amont, du gruyer du comté et du trésorier de Vesoul, chargés d'y nommer des officiers, 1465.

B. 451. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 7 sceaux.

1278-1544. — *Franchevelle*. Richard, fils du comte de Montbéliard, reçoit des comtes Philippe et Alix le fief de Franchevelle, 1278 (orig. et vid.); — reprise de fief faite aux comtes Philippe et Alix par Richard de Montbéliard, pour le fief de Franchevelle, 1278 (orig. et vid.); — Othon IV donne le fief de Franchevelle, tenu par Aymon de Faucogney, à Hugues de Bourgogne, 1292; — Geoffroy d'Auxelles emprunte 200 l. à Jean de Faucogney et lui hypothèque sa maison forte de Franchevelle et ses terres de Rignovelle et Saint-Germain, 1302 (vid.); — Geoffroy, seigneur de Beaujeu, chevalier, reçoit Franchevelle pour dot de sa femme, Agnès de Faucogney, sœur de Jean de Faucogney, au rachat de 100 l. est., 1356. — *Frânois*. Geoffroy d'Auxelles reprend d'Hugues de Bourgogne ses fiefs de Frânois et de Villers-sur-Port, 1301. — *Frasne*-[*lez-Montmirey*]. Guillaume d'Auxonne et Isabelle de Montmirey, sa femme, engagent à Mahaut d'Artois, pour 50 l. avancées par le châtelain de Scey, Lambert de Chantrans dit Petit-Maire, leur domaine de Frasne, 1306; — Jean d'Arlay, écuyer, reprend de la comtesse Marguerite son fief de Frasne, 1379; — vente de meix vacants à Frasne, adjugés à divers particuliers par Gui Arménier, bailli d'Aval, 1413; — sentence de Simon Avril, de Champagney, lieutenant du gruyer, adjugeant l'usage des bois du Tillot aux habitants de Frasne, moyennant le cens annuel de 18 s., 1544. — *Frasne*-[*lez-Pontarlier*]. Mandement de Jean de Ray, gardien, adressé à Jean Mellet, bailli d'Aval, pour informer à l'encontre des officiers d'Hugues de Chalon-Arlay sur la perception de dîmes à Frasne, Bouverans et Grange-de-Scey, faite par Othenin de Chantrans, écuyer, 1369. — *Frasne-le-Château*. Reprise de fief de Frasne faite par Jean, connétable du comté, à Hugues de Bourgogne, moyennant un don de 140 l. est., 1292.—*Fresne-sur-Apance*. Philippe le Bon donne à Thierry de Charmes, capitaine de Dijon, mari d'Anne de Saint-Loup, 13 l. de rente, montant de la dot de cette dernière, à prélever sur les biens confisqués pour rébellion sur Girard de Saint-Loup, 1435; — quittance des droits prélevés sur ce don par le trésorier de Vesoul, sur ordre de la Chambre des Comptes, 1436.—*Fresse*. Humbert, bourgeois de Faucogney, engage à Girard Lorier, curé de Saint-Martin, des droits et domaines à Fresse, au prix de 4 et 7. l. est., 1291-1295; — marché conclu entre Hugues de Lantenne, gruyer du comté, et Simon Panez, receveur de Faucogney, d'une part, Demougin Le Clerc, de Fresse, et Jean Le Tisserand, de Faverney, sujets de Henri L'Aciéré, du même lieu, par lequel ces derniers s'obligeaient à construire une scierie (« sée à aigue ») dans les forêts du Domaine, à charge de prendre les matériaux nécessaires pour bâtir sur leur propre terrain, et de livrer annuellement au château de Faucogney deux douzaines de « laons de sapins » (planches), longs de 14 pieds, larges de 1 pied et demi, 1407.

B. 452. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 6 sceaux.

1266-1407. — *Froideville*. Guillemin, fils de Constantin, de La Chapelle-Voland, reprend de Perrin de Chalon dit Bunier son fief de Froideville, 1266. — *Frontenay*. Don des châteaux de Frontenay et de Beaurepaire et de 200 l. de rente sur la saunerie, fait par Louis de Chalon et Marguerite, sa femme, à Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, en retour du château de Chagny, 1362. — *Frotey-lez-Vesoul*. Aimé de Borrey, chevalier, cède à Héloïse de Joinville ses droits sur Frotey, 1265; — Jean de Montby, écuyer, fils de Richard de Montby, engage à Hugues de Bourgogne ses droits et ses hommes de Frotey, pour un prêt de 978 l. est., 1300; — Jean de Montby assigne sur son domaine engagé de Frotey 130 l. à lui prêtées par Hugues de Bourgogne, 1305; — Isabelle de Montby, damoiselle, reprend du Duc son fief de Frotey, 1407. — *Garde-*

Chemin. Jean de Vienne, seigneur de Mirebel, donne à Jean et Jeanne de Chalon, enfants de Guillaume, comte d'Auxerre, toutes les créances qu'il pouvait réclamer à la succession de leur père, et reprend d'eux le château appelé « Garde lou Conte » et le moulin de « l'Houste » sur l'Ain, 1311. — *Genevreuille.* Marguerite de Verchamp et Jacques de Grandvillars, son gendre, vendent à Gui de Bourgogne, chevalier, leurs sujets de Genevreuille, moyennant 50 l. est., 1330. — *Genod.* Perrenet Chapeez, de Rougemont, reprend de Renaud de Montbéliard des sujets à Genod, 1311. — *Geraise.* Estevenin, écuyer, fils de Guyon Goart, de Dammartin, chevalier, échange à Jean de Chalon-Arlay un domaine à Geraise contre 4 l. de rente assignées au diocèse de Besançon, et 20 l. tournoises payées comptant, 1302; — Jean de Chalon assigne à Richard Martin, écuyer, de Poligny, et à Blanchon, sa femme, les 4 livrées ci-dessus en la saunerie de Salins, 1303; — Humbert de l'Isle-sur-Salins (Liesle (?), écuyer, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin un domaine à Geraise et Clucy, 1388.

B. 453. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 4 papier, 12 sceaux.

1214-1527. — *Germigney.* Guillaume d'Apremont reprend d'Hugues de Bourgogne une quarantaine de ménages et des meix à Germigney et Montseugny, ainsi que la garde de l'hôpital de Montseugny, 1289; — Étienne de Toulongeon, chevalier, reprend de Jean de Chalon-Auxerre Germigney et ses dépendances, 1293; — Isabelle, veuve de Jean de Vaudrey, et Richard de Thoire, son mari, vendent au prix de 80 l. leurs droits sur Germigney à Hugues de Bourgogne, 1311; — Hugues de Bourgogne promet de payer à Odet de Laubespin 50 l., reliquat de ce qu'il lui devait pour achat de sa part de Germigney et d'Apremont, 1328; — Amiet de Noiron, écuyer, fils de Guillaume dit Chauderet, Mathiotte, sa sœur, femme de Jacquemin d'Yvors, au diocèse de Trèves, vendent au Duc sept ménages à Germigney, ainsi que divers cens pour 30 fl. de Florence, 1361. — *Gesans.* Jean, abbé de Saint-Paul de Besançon, déclare reprendre au nom de son monastère, du comte Othon IV, ce qu'il avait acquis pour neuf ans de Henri de Bourbévelle, au lieu de Gesans, 1280 (orig. et vid.). — *Gevigney.* Henri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, reprend des comtes Hugues et Alix ses fiefs de Gevigney et de La Rochelle, 1256 (vid.). — *Gézier.* Étienne, comte de Bourgogne, règle un débat avec Eudes d'Apremont, et reçoit son hommage pour le fief de Gézier et divers droits à Chevigney, 1214 (vid.). — *Gondenans-les-Moulins.* Thiébaud de Rougemont, vicomte de Besançon, reprend des comtes Hugues et Alix la baume (grotte) de Gondenans et divers droits à Boult, Dampierre et Granvelle, outre les fiefs de Guillemin de Vennes, de Perron de Cuse, de Vuillemin de Vennes, d'Hugues de Thise, et des droits à Cubrial, Gouhelans et Tressandans, 1262. — *Gonsans.* Correspondance entre Pancras de Chaffois et la princesse Philiberte de Luxembourg, au sujet de droits réclamés par le seigneur de Gonsans, Adrien de Jouffroy, à Amagney, etc., 1527. — *Grammont.* Guyot de Grammont, écuyer, fils de Guillaume de Granges, donne à Hugues de Bourgogne sa part « du puy de Granmont, » 1298; — Huguenin de Granges, écuyer, reprend du Duc son domaine de Grammont, 1385; — Renaud de Montbéliard, gratifié du fief de Grammont par Hugues de Bourgogne, reçoit l'hommage de Gui de Granges, qui s'oblige à fortifier le « peu » de Grammont et à en assurer le recept au comte de Montbéliard, 1308; — Guyot de Grammont, fils de Guillaume, reprend de Renaud, comte de Montbéliard, son fief de Grammont et le fief tenu par Jean de Liévans, 1311; — *Grandfontaine.* Jean de Montferrand, seigneur de Grandfontaine, donne à la comtesse Alix, en gage d'un prêt de 63 l., son domaine de Grandfontaine, 1254; — Jeannin de Montferrand, fils de Jean, et Fauconnet, son fils, vendent à Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, au prix de 1,200 l., Grandfontaine, Chevannay et Velesmes, et leurs dépendances, 1255; — Pierre de Montferrand, vicomte de Besançon, promet d'indemniser Othenin de Bourgogne de la caution par lui prêtée à Hugues de Thoraise, pour l'accord intervenu entre eux à l'occasion des terres de Grandfontaine, Mont, Le Vernois et Dannemarie, 1267; — Hugues de Thoraise fait semblable promesse à Othenin de Bourgogne, 1268.

B. 454. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 1 papier, 9 sceaux.

1278-1582. — *Grandvaux.* Partages entre Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, et Jean, son frère, par les soins de l'archevêque Eudes de Rougemont et d'Othon IV; le partage primitif adjugeant à Philippe Châtillon-en-Montagne et tout l'héritage paternel compris entre le Doubs et la Saône et entre la Saône et le duché de Bourgogne, dans le nouveau partage, le Grandvaux et Châtillon sont attribués, ainsi qu'Annoire, à Jean de Vienne; Philippe prend Montrond, Saillenard, Poligny-en-Montagne, etc., 1279. — *La Grange.* Pierre et Girard de Bourbonne, fils de Vuichard, chevalier, reprennent de la reine Jeanne le recept de leur maison forte de La Grange, 1323. — *Grange-du-Bois.* Guyot d'Autoreille, écuyer, au nom de sa femme Jeannette, veuve de Jean Le Louvet, de Sainte-Anne, et des enfants de ce dernier, reprend du Duc la Grange-du-Bois, près de Dole, et ses dépendances, 1385: — *Granges.* Re-

prise de fief de Granges, le Châtelard, Clerval, Nods, Passavant, Roulans, et de rentes à Baume et à Salins, faite par Étienne, comte de Montbéliard, à la comtesse Marguerite, 1371. — *Granvelle.* Robert de Choiseul, seigneur de Traves, débiteur de 400 l. envers la comtesse Mahaut, lui engage les village et château de Granvelle, avec l'usage des bois pour « trois forges ; » sa femme Isabelle renonce, sur ces domaines, à ses droits de dot et de douaire, 1298. — *Gratteris.* Pierre Brun, de Senoncourt, chevalier, vend à Philippe V et à la reine Jeanne des meix et des sujets à Gratteris, au prix de 160 l., 1317. — *Gredisans.* Mandement de Jean de Montmartin, bailli du comté, relatif aux frais de procédure contre les habitants de Gredisans, gagés par frère Girard de Vienne, commandeur du Temple de Dole, pour l'impôt des Compagnies, et pour les dommages causés par une contre-gagerie des habitants de Rochefort dirigée en représailles contre les bourgeois de Dole, 1366. — *Gressoux.* Reprise de fief de Gressoux faite au Duc par Thiébaud de Frotey, écuyer, au nom de Gilette de Gressoux, sa femme, 1385 ; — procuration donnée à Henri Thomassin par Philippe Thomassin, son père, seigneur de Gressoux, pour reprendre de l'Empereur cette terre et celles d'Auxon et Provenchère, 1532. — *Igny.* Mandement de Philippe le Bel ordonnant au bailli du comté de remettre au comte d'Auxerre le château d'Igny, 1301 ; — vidimus par Arnoux de « Vandone, » chevalier, lieutenant de Vale Paille, chevalier, seigneur de La Motte, gardien du comté, de deux mandements de Philippe le Bel datés de 1302, ordonnant au gardien : 1° de relever d'un ban prononcé contre lui Simon de Chamole, homme du comte d'Auxerre ; 2° de remettre au comte d'Auxerre le château d'Igny ; 3° de communiquer au même comte un ordre sous enveloppe close ; — Jean d'Oiselay prévient le comte d'Auxerre de la mainmise jetée sur les château et fief d'Igny, tenus par Jean d'Igny, pour plusieurs « meffait et griés a chappitre de Lengres, » 1344. — *L'Isle-sur-le-Doubs.* Thiébaud de Neuchâtel reprend de Mahaut d'Artois le château de l'Isle, la garde du chemin de Pontcharrot à Palante, Bermont, Blamont, Cusance, Dampierre, Montbarrey, Rans, Roche-sur-Loue, et 30 l. de rente à Salins, 1289 (orig. et vid.) ; — autre reprise des mêmes fiefs faite par Thiébaud de Neuchâtel à Eudes IV, auquel il cède à jamais la vicomté de Baume et la garde de Lieucroissant et de Lanthenans, 1343 ; — procuration donnée par Gabriel d'Ortembourg, baron de Freistein et de Carlspach, seigneur d'Héricourt et de l'Isle, à son bailli, Adrien de Saint-Mauris, pour reprendre l'Isle de l'Empereur, 1532.

B. 455. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 12 sceaux.

1266-1416. — *Jougne.* Pierre de Vaumarcus vend au comte Jean de Chalon Jougne et « le puy dessus Jogne » et le tiers du péage du lieu, pour 440 l. est., 1266 ; — accord entre Othon IV et Jean de Chalon-Arlay au sujet des limites respectives des seigneuries de Jougne et de la paroisse de Pontarlier, et du chemin créé par Jean de Chalon de Mont-Sainte-Marie à La Rivière, 1280 ; — Rodolphe de Habsbourg concède à Jean de Chalon-Arlay un péage à Jougne au tarif de 10 s. par balle de laine, et des mêmes droits pour les autres marchandises que ceux perçus au péage des Clées, outre un droit de conduite de 10 s. par balle de marchandises destinées aux archevêchés de Besançon, Lyon et Vienne, et à l'évêché de Valence, 1288 ; — notification aux sujets de l'Empire de cette donation et du tarif du péage de Jougne, faite par Rodolphe de Habsbourg, 1288 (3 orig. et 1 copie) ; — confirmation par l'empereur Adolphe : 1° du privilège du péage de Jougne accordé par Rodolphe, 1288 ; 2° du don du fief de Neuchâtel-sur-le-Lac fait par le même à Jean de Chalon, sur la résignation de Rolin de Neuchâtel, 1288 ; 3° de la concession faite à Jean de Chalon, du droit de battre des deniers d'argent, par le roi des Romains, Albert, 1291 ; 4° du don de la garde de Saint-Oyan-de-Joux, par le même au même, 1291, 1292 (2 cop.) ; — vidimus et confirmation des privilèges ci-dessus accordés par l'empereur Albert, 1293 (vid. de 1416) ; — nouvelle confirmation accordée par l'empereur Sigismond à Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, à la requête de son procureur, Jean de Vienne, seigneur de Ruffey, 1415.

B. 456. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 9 sceaux.

1289-1291.—*Jougne.* Guillaume, évêque de Lausanne, certifie la concession du péage de Jougne faite par Rodolphe de Habsbourg à Jean de Chalon, 1289 ; — Othon IV accorde à Jean de Chalon-Arlay l'exécution intégrale du privilège de péage accordé par Rodolphe de Habsbourg, 1289 (vid.) ; — bulle de Nicolas IV confirmant le privilège du péage, 1289 (orig. et 2 vid.) ; — Gérard, archevêque de Mayence et archichancelier de l'Empire, certifie que Jean de Chalon possède la garde de Saint-Oyan de Joux et le droit de battre monnaie, outre divers autres privilèges impériaux, 1291 ; — Rodolphe de Habsbourg autorise Jean de Chalon à battre monnaie, 1291 (2 orig.) ; — certificat de Gérard, archevêque de Mayence, constatant le privilège du péage de Jougne accordé par Rodolphe, 1291 (2 orig.) ; — semblable déclaration faite par Bohémond, archevêque de Trèves, 1291 (2 orig.).

B. 457. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 4 sceaux.

1293-1400. — *Jougne.* Diplôme de Rodolphe de Habsbourg, constatant la renonciation d'Othon IV au péage qu'il avait prétendu établir, 1293 ; — confirmation du privilège de la monnaie accordée par Boniface VIII à Jean de Chalon, 1296 ; — ratification des privilèges impériaux accordée à Jean de Chalon par le roi des Romains Albert, 1298 ; — confirmation détaillée des dons du péage de Jougne, de la monnaie, de la garde de Saint-Oyan, avec vidimus de ces différentes donations, donnés par l'empereur Albert, 1299 ; — confirmation par le même du don et du cours de la monnaie, 1299 (2 orig.) ; — transfert du péage de Jougne à Saint-Maurice (diocèse de Constance) par Albert, roi des Romains, avec obligation pour Jean de Chalon de verser annuellement 500 l. à l'Empire, 1291 ; — affectation d'une rente de 100 l. sur le péage de Jougne au profit de Pierre, comte d'Arberg, par Jean de Chalon-Arlay, qui lui donne cette rente en échange de celle qu'il lui avait précédemment assignée sur Arc, Bannans, Bulle, Rantechaux et Sainte-Colombe, 1350 (vid.) ; — Jean de Chalon-Arlay reprend en fief de l'empereur Charles IV son péage de Jougne, son château de Neuchâtel, le droit de battre monnaie et la garde de Saint-Oyan, 1356 ; — vidimus et confirmation par Charles IV des divers privilèges ci-dessus rappelés, au profit de Jean de Chalon, 1358 ; — Marguerite de Blamont, dame de Puttelange, veuve de Jean de Sapine, fille d'Aimé de Blamont et d'Isabelle de Saint-Dizier, dame de Montenot, assure après sa mort, à Hugues de Chalon-Arlay, la propriété d'une rente de 350 l. sur le péage de Jougne, à lui assignée par ce même Hugues en paiement de la seigneurie de Montenot, 1374 ; — vente de 300 l. de rente sur le péage de Jougne, cédée pour 3,000 fl. à Hugues de Chalon-Arlay par Marguerite de Puttelange, 1377 ; — Jean de Chalon, conditionnellement élargi des prisons où le détenait le duc de Bourgogne, obtient la restitution de ses châteaux de Jougne et de Chalamont et le droit d'y placer des châtelains soumis au serment envers Jean de Vergy, gardien du comté, et Jean de Ville-sur-Arce, bailli d'Amont, 1392 ; — mandement de la duchesse Marguerite exemptant la fille et la femme de Nicolas Oyselet, receveur des péages de Jougne et de Chalamont, de comparaître en personne devant le bailli d'Aval au procès dirigé contre leur père et mari, 1395 ; — Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, mande à Girard de Jougne, châtelain dudit lieu, de saisir immédiatement le péage et de le faire gérer par gens compétents, 1400.

B. 458. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 14 papier, 6 sceaux.

1402-1422. — *Jougne.* Information contre des marchands de Septmoncel pour avoir transporté des marchandises de Genève à Saint-Claude, de Saint-Claude à Chilly, et de Chilly au pont de Clémencey, sans acquitter de droits et en évitant le péage de Jougne, faite à requête du prince d'Orange, par Jacquet Rambaud, de Chalon, 1402 (orig. et cop.) ; — requête et réponses faites par les officiers de Jean de Chalon et du Duc au sujet de la même affaire [1402] ; — information faite par le procureur du Duc à propos de la saisie de 11 charges de marchandises : épicerie, pierres à faux, etc., prises à des marchands de Genève et enfermées au château de Saint-Laurent de la Roche, 1402 ; — mémoire présenté par le procureur de Jean de Chalon au bailli d'Aval et à la Chambre des Comptes [1402] ; — lettre de Philippe le Hardi annulant provisionnellement la saisie en question, 1402 ; — mandement de Jean sans Peur, autorisant le prince d'Orange à amender arbitrairement les fraudeurs de ses péages de Jougne et Chalamont, sauf à partager le produit des amendes avec le trésor ducal, 1410 ; — extrait de la confirmation des droits de lever péage et de frapper monnaie accordée par Sigismond à Jean de Chalon, 1415 (vid.) ; — délimitation de la seigneurie de Jougne, du côté de Baume et de Franc-Châtel, faite par Guillaume d'Ornans, châtelain d'Orbe, Yvonet Sailin, châtelain de Jougne, commissaires de Jean de Chalon, et Guillaume de Baume, sacristain de Payerne, Jean de Fussigny, châtelain des Clées, et Pierre Mareschot, de Payerne, procureur du prieur Jacques de Montmayour, 1415 (cop.) ; — mandement de la duchesse Marguerite, ordonnant à Girard Basan d'informer sur la fabrication de la monnaie de Jougne et sur les foires franches du lieu, établies par Jean de Chalon-Arlay, 1419 ; — information faite en vertu de ces ordres par Girard Basan, 1419 ; — diplôme de l'empereur Sigismond acceptant l'hommage de Louis de Chalon, prince d'Orange, et lui confirmant son château de Jougne et ses divers privilèges, 1421 ; — concession du droit de frapper à Jougne des monnaies d'or, portant au droit et au revers l'aigle impériale, accordée par Sigismond à Jean de Chalon-Arlay, 1421 ; — ajournement de Louis de Chalon, prince d'Orange, devant le parlement de Dole, au sujet de la souveraineté de Jougne, 1422.

B. 459. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 5 papier, 3 sceaux.

1311-1443. — *Jougne.* Mandement de Philippe le Bon ordonnant d'informer sur la prétention du prince

d'Orange d'étendre son droit de péage de Jougne jusqu'aux défilés de Saint-Claude, 1431 ; — information de Guillaume Bourrelier sur cet objet ; dépositions de nombreux témoins confirmant la prétention, 1432 ; — mandement d'Antoine de Toulongeon, gouverneur du comté, défendant d'étendre hors de Jougne le péage perçu par le sire d'Arlay, et de saisir tous les contrevenants à cette ordonnance, 1432 ; — mandement de non-préjudice donné par le duc Philippe le Bon au prince d'Orange, à la suite de cette ordonnance, 1432 ; — conditions imposées aux bourgeois de Jougne révoltés contre les officiers du Duc ; ils devront, agenouillés et déceints, faire amende honorable auxdits officiers, et renouveler cette amende à Jougne, à l'issue de la grand'messe paroissiale, en tenant une torche allumée à la main ; en outre, ils feront confectionner à leurs frais « ung tableaul ouquel sera l'ymaige de monseigneur, et devant lui seront les dessusdit en l'estat que dessus, et devant eux sera escript : Cest tableau a esté fait afin de perpetuelle memoire et signe de l'amende de excès et offences faictes et dictes aud. lieu de Joigne, par plusieurs des habitans de Joigne ès chastellain et officiers de monseigneur au lieu de Montmorot, » 1432 ; — procès-verbal de l'amende honorable faite aux officiers de Montmorot par les bourgeois de Jougne graciés par le Duc, 1432 ; — vidimus donné par le parlement de Dole, au point de vue du procès de souveraineté de Jougne, d'une reprise de fief de tous ses domaines, faite par Jean de Chalon à Philippe, fils du roi de France, en 1311, 1443 ; — arrêt provisionnel du parlement de Dole adjugeant au Duc les château et souveraineté de Jougne, au détriment de Louis de Chalon-Arlay, 1443 ; — cahier contenant l'extrait de plusieurs causes jugées au bailliage d'Aval et au parlement de Dole, touchant le ressort des ville et châtellenie de Jougne, 1443 (copie).

B. 460. (Liasse.) — 49 pièces parchemin, 6 papier.

1443-1464. — *Jougne.* Enquêtes au sujet de la souveraineté de Jougne, disputée par le Duc à Louis de Chalon, prince d'Orange, faites à Pontarlier par Jean Grignart et Simon Le Goux, commissaires du Duc, en présence des procureurs des deux parties, 1444 ; — salvations, contredits, faits et articles, 1444 ; — mandement de Louis de Chalon donnant procuration générale à Henri Bouchet, son conseiller, 1444 ; — mandement du bailli d'Aval, Henri Valée, publiant et exécutant un mandement ducal de 1443 accordant provisionnellement la jouissance de Jougne à Louis de Chalon ; il est ordonné à Aimé de Champcourt, châtelain de Jougne pour le Duc, d'opérer de suite la remise de ce château, 1444 ; — prestation de serment de fidélité faite à Guillaume de Chalon, prince d'Orange, par les habitants de Jougne, jurant sur un missel que leur présentait Antoine de Rye, seigneur de Côtebrune, 1464.

B. 461. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 2 papier, 6 sceaux.

1283-1531. — *Labergement.* Guillaume Le Vert engage à Othon IV son fief et sa terre de Labergement, en retour d'un prêt de 100 l., 1283. — *Lambrey.* Reconnaissances de mainmortables de Lambrey faites à Jean et Guyot de Percey dits de Lambrey, 1419-1424. — *Landon.* Obligation de 200 l. souscrite par Perrenot, de Landon-lez-Dole, mari de Jeanne de L'Hôpital, au profit de cette dernière, à laquelle il engage son domaine de Landon et de La Loye, 1340. — *Largillay.* Henri de Boisselet, seigneur de Largillay et de Chanoise, vend pour 1,000 écus la seigneurie de Largillay à Bénigne de Gravellot, seigneur de Boissia, 1531 ; — consentement donné à cette vente par Philiberte de Luxembourg, 1531. — *Larians.* Aymon de Faucogney déclare tenir en fief d'Othon IV un fief à Larians et Ollans, 1287 (orig. et vid.). — *Légna.* Rechignart de Matafelon, écuyer, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin un domaine à Légna, 1387 ; — autre reprise du même fief faite au Duc par Humbert Du Balmay, seigneur de Montjouvent, 1423. — *Levrecey.* Reprise de fief de Levrecey faite au Duc par Jean de Mont-Saint-Léger, écuyer, mari de Jeannette de Boutavant, 1406. — *Licona.* Fromond de Montmorot, écuyer, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin un fief à Licona, mouvant d'Orgelet, 1391. — *Lieffrans.* Hugues de Maizières, chevalier, vend, du consentement de Jeannette, sa femme, à Héloïse, comtesse de Vesoul, un meix à Lieffrans, au prix de 20 l., 1289 ; — Othon, abbé de La Charité, et son couvent vendent pour 50 s., à Héloïse de Joinville, une faux de pré à Lieffrans, pour la transformer en étang, 1294.

B. 462. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 6 sceaux.

1254-1610. — *Lizine.* Pierre de Châtillon reprend des comtes Hugues et Alix le fief de Lizine-sous-Châtillon et divers arrière-fiefs, 1254 ; — reprise de fief de Lizine faite au Duc par Guyot de Vautravers, 1407 ; — autre reprise faite à l'Empereur par Claude Taillant, seigneur de Montfort, 1532 (cop.) ; — autre reprise par Marie de La Ferté, mère tutrice de Louis, Simon, Renobert, Nicolas, Jean et Claude Bourrelier, acquéreurs de la seigneurie de Lizine sur Claude de Montfort, 1535 ; — dénombrement donné par Marie de La Ferté, 1535. — *Loisia.* Hugues de Vienne, seigneur de Pagny, engage à Jean de Chalon-Rochefort Loisia, tenu de lui par Amé, Jacques et Vuillemin de

Crillat, 1263; — Humbert, seigneur de Thoire et de Coligny, reprend d'Othenin de Bourgogne le château de Loisia, 1274 (vid.). — *Longevelle*. Thiébaut d'Oricourt, seigneur de Vaire, reprend de Jean de Chalon-Arlay 10 livrées de terre à Longevelle et son château de Vaire, receptable à merci, 1290. — *La Longeville*. Sentence du bailliage de Pontarlier adjugeant les biens de Simon Faivre, de La Longeville (seigneurie de Rochejean), à Philibert Charreton, abbé de Mont-Sainte-Marie et de Rosières, 1610. — *Longwy*. Matthieu de Chaussin, seigneur de Longwy, reprend d'Othon IV la maison forte qu'il va construire à Longwy, 1280 (orig. et vid.). — *Luxeuil*. Aymon de Faucogney reprend d'Othon IV les dîmes de Luxeuil, de Saint-Sauveur, Saint-Valbert, Froideconche, Baudoncourt et La Chapelle, que tenait de lui le seigneur de Saint-Remy, 1290 (vid.); — Jean de Faucogney reprend du comte de Poitiers et de Bourgogne les mêmes dîmes à lui cédées par Vuillemin Charette, de Mailleroncourt.

B. 463. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 1 papier et 11 sceaux.

1254-1539. — *Mailley*. Étienne dit Griffon, de Mailley, reprend des comtes Hugues et Alix son alleu de Mailley, 1254 (orig. et vid.). — *Maillot*. Simon de Montbéliard engage à Othon IV ses châtellenies de Montrond et de Maillot pour l'assiette de 50 livrées de terre qu'il reprenait de lui en fief, 1280 (vid.); — Simon de Montbéliard, seigneur de Montrond et de Cuiseaux, débiteur de 500 l. tourn. envers Jean de Chalon-Auxerre, lui donne en gage le château de Maillot, Reugney, Bolandoz, Longeville, Septfontaines, Villers et Labergement de Déservillers, 1286; — Simon de Sainte-Croix, doyen de Mâcon, mande au comte d'Auxerre de remettre au seigneur de Sainte-Croix, son neveu, le château de Maillot, 1345; — Guillaume d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, mande à Béraud d'Andelot, Fromond de Toulongeon et Jean dit Menillot, de remettre les châteaux de Maillot, Montfort et Vernantois à Hugues Galafin, Jean, bâtard de Sainte-Croix, et Vienet de Jallerange, 1346; — Gui de Rougemont et Gauthier de Bauffremont, seigneur de Soye et Thil-Châtel, reprennent de Jean de Chalon-Arlay la seigneurie de Château-Maillot et 500 l. de rente en la saunerie, 1407. — *Maizières*. Perrin de Maizières, écuyer, rend hommage à Jean de Chalon-Rochefort et en reçoit 30 l. de rente, 1279; — Guillaume, seigneur de Maizières, damoiseau, échange à Hugues de Bourgogne des terres à Rouhaut et Moulin-Vadon, et reprend de lui en fief ses château et village de Maizières, 1303; — règlement par Jean de Bonnay des dépenses d'une journée tenue à Montbozon par les officiers de la comtesse, pour établir la mouvance du fief de Maizières, 1378; — reprise de fief et dénombrement de Maizières donnés au Duc par Étienne de Mailley, chevalier, 1385. — *Malange*. Acensement d'un bois de 50 journaux fait à Claude Martin, de Malange, par les officiers de l'Empereur, moyennant le cens de 4 engrognes par journal, 1539 (cop.). — *Mamirolle*. Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, reçoit d'Othon IV, en échange de divers droits à Avoudrey, Mamirolle et Naisey, une rente équivalente sur la saunerie, 1289 (orig. et vid.). — *Marangea*. Gui de Chilly, chevalier, tuteur des enfants de Jean de La Marche, et Guie, veuve de ce dernier, vendent à Jean de Chalon-Auxerre diverses terres à Marangea et à Merlia, 1296. — *Margilley*. Jean de Saint-Seine, chevalier, reprend en fief de Henri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, le moulin de Margilley, 1326.

B. 464. (Liasse). — 15 pièces parchemin, 1 papier, 9 sceaux.

1270-1539. — *Marigna*. Poly, seigneur de Marigna, reprend de Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, le château de Marigna et ses dépendances à La Boissière, Nancuise, etc., 1270; — Guillemette, fille de Jean de Marigna, vend à Guillaume de Marigna, clerc, son frère, ses droits sur l'hoirie paternelle, au prix de 10 l. tourn. que Jean de Chalon-Auxerre transforme en rente sur la saunerie, 1291 (vid.); — Philibert et Jean de Salins, fils de Claude, et Jeanne de Vaugrigneuse, dame de Vincelles et de Marigna, vendent à Adrien Morel, d'Orgelet, le château de Marigna et ses dépendances, au prix de 8,000 fr., 1539 (cop.). — *Marigny*. Humbert d'Épercy assigne 70 l., dot de sa femme Huguette, sur la terre de Marigny, 1297; — Marguerite de Bellevesvre, veuve de Gaucher de Commercy, seigneur de Montrivel, déclare que le fief tenu d'elle à Marigny par Pierre de Marigny meut du fief de Jean de Chalon-Arlay, 1300; — Humbert d'Épercy reprend de Jean de Chalon-Auxerre son fief de Marigny et de Fontenu, 1303; — Jean de Chalon-Arlay donne à Jean de Chalon-Auxerre le fief de Marigny, 1305; — Jean de Chalon-Auxerre vend à Guillaume de Monnet le fief de Marigny, jadis tenu par Perrin de Monnet, au prix de 400 l. tourn., 1326; — hommage lige prêté à Guillaume d'Épercy par Jean Petit, de Marigny, 1328; — reprise de fief faite à Jean de Chalon-Auxerre par Guillaume d'Épercy, écuyer, pour son fief de Marigny, 1331; — Humbert d'Épercy, fils de feu Aimé d'Épercy, chevalier, vend à Jacques Du Pasquier, écuyer, son beau-frère, des terres à Marigny, au prix de 60 l., 1340; — Humbert Chambry, infirmier de Saint-Oyan de Joux, amodie à Guillaume de Monnet, pour une durée de neuf ans, les droits que possédait son infirmerie dans la terre de Marigny, 1341; — vente de terres à Marigny faite par « Jene-

mie » d'Épercy, femme d'André de Roche, à son frère Guillaume d'Épercy, 1345 (vid.); — autres ventes de terres à Marigny faites à Guillaume de Monnet en 1348 : par Guillemette d'Écrilles, femme de Guyon de Montjouvent, écuyer, au prix de 12 fl., 1348; — par Guillaume Forestier, de Baume, mari de Jeannette d'Épercy, au prix de 20 fl., 1348; — par Girard de Verges, écuyer, fils de Renaud de Verges, au prix de 15 fl.

B. 465. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1225-1532. — *Marnay.* Simon de Joinville, sénéchal de Champagne, traite avec Jean de Chalon, son beau-frère, au sujet de Marnay, dot de Béatrix de Chalon, sa femme; il est convenu que cette terre lui sera remise un an après la mort du comte Étienne, son beau-père, 1225; — Simon de Joinville, seigneur de Gex, reprend du comte Jean le château de Marnay, dot de sa mère Béatrix de Chalon, 1255; — le comte Jean constate qu'à sa prière, Simon de Joinville a rendu hommage à la comtesse Laure, sa femme, 1261; — Simon de Joinville, seigneur de Marnay, prête hommage aux comtes Hugues et Alix, 1263 (orig. et vid.); — Simon de Joinville reprend, pour 250 l. est. à lui données par Hugues et Alix, 17 ménages à Marnay-la-Ville, le four banal du lieu et 11 meix à Avrigney, 1263 (orig. et vid.); — Jean, comte de Bourgogne, approuve l'engagement des revenus de Marnay fait pour cinq ans, à 400 l. est. par an, à Amédée, juif de Villars, et à Mourot, juif de Dole, par Simon de Joinville, seigneur du lieu, 1264 (orig. et vid.); — procuration donnée par Claude de Rivoire, dame de Marnay, à Jean de Gorrevod, seigneur de Fourg, son neveu, pour reprendre de l'Empereur ses terres de Marnay, etc. 1532. — *Marnézia.* Reprise de Marnézia faite à Jean de Chalon-Auxerre par Gilet, fils de Guyot, « du Bioley, » écuyer, en son nom et en celui de ses cousins, 1344; — Guillaume Du Rognon, écuyer, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin son fief de Marnézia, 1391; — autre reprise d'un fief à Marnézia faite par Jean de Gorrevod, écuyer, mari de Jeanne de Cornon, veuve de Jean Du Biolois, 1403; — Humbert de Buffard, écuyer, mari de Jeanne Du Rognon, en son nom et en celui de Catherine et d'Alix Du Rognon, ses belles-sœurs, reprend du Duc le même fief, 1440; — acensement de terres à Marnézia consenti en faveur des habitants par Philiberte de Luxembourg, en retour d'un cens de 2 s., 1524. — *Marnoz.* Jean de Monnet dit Champmergier reprend de Mahaut d'Artois ses domaines de Marnoz et de Saint-Michel-lez-Marnoz, 1304; — Jean dit Chamergier, écuyer, fils de Jean de Monnet, reprend de la comtesse Mahaut l'héritage paternel et en donne dénombrement, 1328; — copie d'un mandement de Philippe le Bon commettant Jean Jouard, président de ses parlements, au jugement d'un démêlé entre les habitants de Marnoz et d'Aiglepierre, incriminés d'usage des muires perdues de la saunerie par les officiers du Duc, procédures dirigées par Jean Jouard (sans sentence), 1464.

B. 466. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 4 papier, 10 sceaux.

1273-1554. — *Marsonnay.* Reprise de fief et dénombrement donnés au Duc pour le fief de Marsonnay par Michel Ferroux, de Frontenay, écuyer, 1422; — procédures entre Philiberte de Luxembourg et les habitants de Marsonnay au sujet des communaux, 1517. — *Melisey.* Agnès, dame de Monjustin, et Guillaume, son fils, donnent quittance à Aymon de Faucogney de 40 l., prix de vente de leurs droits à Melisey, la Fresse et Sainte-Marie-en-Chanois, 1291. — Henri, voyer de Porrentruy, vend à Jean de Faucogney ses droits à Melisey et Corravillers au prix de 240 l., 1302; — Jean, seigneur de Faucogney, déclare que le fief de Jacques Le Vosgien d'Auxelles, tenu de lui à Melisey, relève du comté de Bourgogne, 1316; — Louis d'Usier, fils d'Huguenin, reprend du Duc des rentes à Melisey et 50 l. de revenu sur la saunerie, 1422. — *Membrey.* Aimé de Ray reprend en fief du Roi, à la personne du bailli du comté, Robert de Milly, ses fiefs de Membrey, Vaite et Lieffrans, et lui en donne dénombrement, 1319. — *Menotey.* Procédures en matière de décrets touchant les seigneuries de Menotey et Raynans, finalement adjugées à Pierre Vauchard, qui les reprend du fief de l'Empereur, 1554. — *Mercey-le-Grand.* Guillaume de Dole, chevalier, fils de Geoffroy, reprend de Jean de Chalon-Auxerre des domaines à Mercey et Bresilley, 1273. — *Mercey-lez-Jussey.* Jean, maire de « Cons, » et Isabelle, sa femme, fille d'Olivier de Montureux, reprennent du Duc leur fief de Mercey, 1385. — *Mercey-sur-Saône.* Procuration donnée par Bonne d'Artaufontaine, femme de Jean de Scey, à Jean et Guyot d'Aigremont et à Adrien Colin, pour reprendre de l'Empereur son fief de Mercey-sur-Saône, 1532.

B. 467. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 15 papier, 15 sceaux.

1267-1576. — *Mérona.* Requêtes (appointées) des habitants de Mérona adressées au conseil de la saunerie au sujet des difficultés survenues entre eux et le maïeur d'Orgelet ainsi qu'un sieur Abraham Crestin, distributeur du sel d'ordinaire, au sujet des quantités de sel attribuées à leur village, 1576. — *Merlia.* Jean de Montjouvent, écuyer, reprend de Jean de Chalon-Auxerre quatre ménages et meix à Merlia et Montjouvent, 1303; — Aymonin Du Louverot

reprend du même l'héritage de Pierre Du Louverot, « son papon, » situé à Merlia, 1304 ; — Guillaume de La Porte, de Chilly, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin le fief qu'il tenait à Merlia du chef de Jacquette Du Louverot, 1389 ; — reprise et dénombrement du même fief donnés à Louis de Chalon-Auxerre par Guyot de La Porte, de Chilly, 1403. — *Meurcourt*. Isabelle, femme de Guyot de Chassey, et Guyot, son mari, fils de Guillaume La Floche, chevalier, vendent à Hugues de Chariez, chevalier, le fief de Meurcourt pour 40 l. est. et 2 muids de vin, qu'ils reprennent en fief de Jean de Faucogney, 1298 ; — Jean de Faucogney déclare que le fief tenu de lui à Meurcourt, Frotey, Colombe, Auxon, Pusey et Villers-le-Sec, est mouvant du comté de Bourgogne, 1316 ; — Henri de Longwy, seigneur de Rahon et de Faucogney, et Jeanne de Faucogney, sa femme, donnent à Simon de Saint-Aubin une rente de 70 l. sur les revenus de Meurcourt et de Sainte-Marie-en-Chanois, au rachat de 700 l. est., 1370 ; — Aimé de Saint-Aubin, chevalier, fils de Simon, donne quittance de 100 l. à valoir sur cette rente aux officiers du Duc, 1391 ; — Antoine de Gevigney, écuyer, seigneur de Courcelles et de Meurcourt, donne procuration à Louis de Vuillafans, écuyer, pour reprendre de l'Empereur sa terre de Meurcourt, 1532. — *Mirebel*. Jean de Vienne, damoiseau, seigneur de Mirebel, rend hommage à Othon IV, et, moyennant 200 l. tourn. qu'il hypothèque sur 40 livres de rentes à Beauchemin et Authume, déclare lui concéder le recept du château de Mirebel, 1287 ; — reprise des châteaux de Mirebel et de Reculet-lez-Mirebel, faite par Jean de Vienne à Robert d'Artois en retour d'un don de 300 l., 1316 ; — procès entre Louis et Jean Renard, seigneurs de Sorans et de Mirebel, et Catherine de Sugny, abbesse de Château-Chalon, 1407. — *Moiron*. Amet, fils de Girard Floret, de Montaigu, reprend de Renaud, comte de Montbéliard, trois ménages et des droits à Moiron près Montaigu, 1309. — *Moissey*. Mandement de Jean de Cusance, bailli du Comté, adressé au prévôt de [Gendrey ?], lui prescrivant de rechercher les prisonniers et le bétail pris à Moissey et retirés à Ougney et Champtonnay par Jean, fils du seigneur de ce dernier lieu, 1363 ; — reconnaissance d'un cens de 6 s. et d'une geline dus au Duc par Jean Paris, de Moissey, pour une terre du Domaine, 1418.

B. 468. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 2 papier, 7 sceaux.

1262-1534. — *Mollans*. Thierry de Mollans vend au chapitre de Calmoutier le tiers des dîmes de Mollans, sous clause de rachat pendant trois ans, pour lui et à perpétuité, par le comte de Bourgogne, 1293 (orig. et vid.) ; — reprise du four de Mollans et des dîmes du lieu, faite au Duc par Guillemette de Mollans, femme d'Hugues de Dampjoux, 1385 ; — dénombrement donné en cette occasion, 1385 ; — Clémence Du Rognon, veuve de Richard de Dampjoux, écuyer, reprend du Duc le fief de Mollans, 1407 ; — dénombrement de la moitié de la seigneurie de Mollans donné par François de Montureux à l'Empereur, 1500. — *Molpré*. Aimé de Vautravers reprend de Mahaut d'Artois des hommes à Molpré (?), 1291 ; — Perrin de Molpré reprend du Duc un domaine à Arbois (Molpré), Changin et Montigny, 1384. — *Monnières*. Huguenin de Grozon, écuyer, reprend du Duc un domaine à Monnières, mouvant de Dole, 1385. — *Montadroit*. Jean, comte de Bourgogne, approuve l'engagement des fiefs de Montadroit et Légna, fait aux comtes Hugues et Alix par Hugues de Montadroit, chevalier, Renaude, sa femme, Humbert et Geoffroy, ses enfants, et Béatrix, femme d'Humbert, sa bru, 1265 ; — Hugues de Montadroit, écuyer, fils d'Humbert, vend son domaine de Montadroit et Légna à Jean de Chalon-Auxerre, au prix de 20 l. tourn., 1306. — *Montagna-le-Templier*. Manassès de Coligny reconnait, en présence de Jean de Chalon, d'Amé de Coligny, de Point, prieur de Gigny, et d'Hue de Rougemont, maître du Temple en Bourgogne, avoir repris de l'ordre du Temple les terres de Montagna, Sainte-Fontaine et dépendances, 1227 (cette charte offre le plus ancien texte roman des archives du Doubs) ; — Estevenin de Coligny, seigneur d'Andelot, reconnaît que la moitié de Montagna-le-Templier et de Sainte-Fontaine relève de la comtesse Alix, 1276 (orig. et vid.). — *Montagney-sur-l'Ognon*. Estevenat de Montagney et Perrenet, son fils, reprennent des comtes Hugues et Alix 30 livrées de terre à Montagney, 1262 (orig. et vid.) ; — Estevenin de Cresancey dit de La Charme reprend de Mahaut d'Artois un fief à Montagney, 1305 ; — Nicolas Le Cornu acense de Richard Bancenet, de Chancey, une pièce de pré à Montagney, moyennant un cens de 20 engrognes, 1396. — *Montantin* (Byans). Estevenin dit Crapillon, d'Abbans, damoiseau, reprend en fief les dîmes de Montantin de la comtesse Alix, 1275. — *Montarlot*. Aimée de Champagne, veuve de Jacques de « Cinquien, » seigneur du Bief en Tournaisis, de Leffond et de Montarlot, donne procuration à Guillaume de Jacquelin, écuyer, pour reprendre de l'Empereur son fief de Montarlot, 1532. — *Montbarrey*. Vente par divers particuliers de Santans et de Montbarrey des moulins de la Vieille-Loue, à Montbarrey, au comte Othon IV, au prix de 40 l. est., 1280 (orig. et vid.) ; — Thiébaud de Neuchâtel reprend en fief du duc Jean sans Peur son fief de Montbarrey, 140[7] ; — procuration donnée par Claude Du Breuil, seigneur de Montbarrey, à Richard Viguier et Claude Raclot, pour reprendre en fief de l'Empereur sa terre de Montbarrey, 1534 (cop.).

B. 469. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 1 papier, 8 sceaux.

1316-1536. — *Montby*. Girard de Montfaucon, gardien du comté, ordonne à Hugues de Vercel de mettre la main du Roi sur le château de Montby, que se disputaient Josserand et Huguenin de Montby, 1350; — Guillaume de Montby vend son château de Montby au duc Philippe de Rouvres pour 600 fl. payés partie comptant, partie en rentes, 1359 (vid.); — le même duc mande au bailli Jean de Cusance de remettre à Thiébaud de Blamont le château de Montby, qu'il venait de lui donner sous condition d'hommage, 1359; — reprise de fief de Montby faite au Duc par Thiébaud, seigneur de Blamont, 1359 (orig. et vid.); — mandement de 50 fl. à payer à Jean de Quingey, acompte sur le prix de Montby, délivré par le Duc à son trésorier de Vesoul, Besançon, 4 décembre 1359; — Jean, bâtard de Montmartin, reprend de l'Empereur la baronnie, le château et la terre de Montby, 1536. — *Montdoré*. Reprise de fief faite à la reine Jeanne par Jean, seigneur de Jonvelle [v. 1316]. — *Montéclair* (?). Lettres de rémission accordées par la comtesse Marguerite à Jean d'Arlay, banni pour avoir incarcéré un bourgeois de Poligny, dont les biens avaient été confisqués et la maison de « Montesclaire » détruite; il est spécifié que cette grâce est personnelle et ne s'appliquera pas à Gui de Vienne, seigneur de Chevreaux, 1371 (vid.). — *Montenot*. Tristan de Chalon nomme Besançon de Rothonay son châtelain de la moitié du château de Montenot, 1362; — Marguerite de Blamont notifie à Tristan de Chalon que des partages intervenus entre elle et Brun de Ribeaupierre, mari de sa sœur Jeanne de Blamont, pour la succession de leur mère Isabelle de Saint-Dizier, dame de Montenot, il est résulté: que Montenot et des rentes sur la saunerie sont attribués à Jeanne, sa sœur, tandis qu'elle, Marguerite, reçoit les terres d'Orville et de Rouvres, devers Bar, 1368; — Marguerite de Blamont, dame de Puttelange, vend sa moitié du château de Montenot et ses rentes sur la saunerie à Tristan de Chalon, moyennant une rente de 350 l. sur le péage de Jougne, 1374-1377. — *Montfaucon*. Isabelle, comtesse de Neuchâtel-sur-le-Lac, reprend en fief d'Étienne, comte de Montbéliard, à la personne de son procureur, tout ce qu'elle tenait deçà « les joulz devers Bourgoigne, » c'est-à-dire tous ses fiefs des montagnes du Doubs, relevant de Montfaucon, 1387.

B. 470. (Liasse). — 16 pièces parchemin, 8 sceaux.

1260-1420. — *Montferrand*. Guillaume de Bans, chevalier, avoué de Jean et Guillaume, fils de Perron de Montferrand, abandonne pour onze ans la terre de ce nom à Yolande, veuve de Perron, à charge d'acquitter 200 l., dettes de la succession, 1277 (vid.); — Thiébaud de Neuchâtel, gardien du comté pour la Reine, mande à Huguenin de Savigny, bailli, et au châtelain de Bracon, d'envoyer des gens d'armes à Montferrand, dans le château duquel un meurtre avait été commis, 1353; — certificat d'Huguenin de Saugny, constatant que 27 hommes d'armes commandés par Renaud de Jussey, châtelain de Bracon, ont étendu sur Montferrand, pour défaut de fief, la mainmise de la Reine, 1353; — vidimus: d'un ordre du roi Jean II, prescrivant au bailli Renaud de Jussey de commettre son châtelain à la garde du château de Montferrand, 1354; de la nomination de Guillaume de Pallier comme châtelain de Montferrand, avec divers officiers subalternes sous ses ordres, par Renaud de Jussey, 1354. — *Montfleur*. Jean de Chalon donne le château de Montfleur aux comtes Hugues et Alix, comme gage d'un paiement de 500 l. avancées par eux à Guichard de Beaujeu, pour dot de sa femme, 1260 (orig. et vid. endommagés); — mandement du même ordonnant à Odet Mâche-Beignet, châtelain de Montfleur, de prêter hommage aux comtes Hugues et Alix, 1260 (orig. et vid.); — copie des partages intervenus entre Renaud de Bourgogne et Othon IV, par lesquels le premier reçoit Montfleur, Dramelay, Marigny, Montaigu, etc., et le second, Château-Chalon, la garde de l'abbaye de ce nom et de celle de Baume, etc., 1279 (vid.); — Renaud de Bourgogne transige au sujet de Montfleur avec Othon IV, moyennant le paiement de 400 l. par ce dernier, 1280; — contrat de mariage de Jean de Chalon-Auxerre et d'Alix, fille de Renaud de Montbéliard, le château de Montfleur est hypothéqué aux jeunes époux, 1313; — Renaud de Bourgogne et Guillemette, sa femme, s'obligent réciproquement à se transmettre à titre viager tous leurs biens, du consentement de Jean de Chalon-Auxerre, leur gendre, et d'Alix, leur fille, qui, au décès du premier des stipulants, entreront immédiatement en possession du château de Montfleur, 1317; — la reine Jeanne reçoit l'hommage de Jean de Chalon-Auxerre pour Montfleur et lui donne 300 livrées de terre à reprendre d'Hugues de Bourgogne, sa vie durant, et ultérieurement du comte de Bourgogne, 1323; — reprise d'un fief à Montfleur faite à Jean de Chalon-Châteaubelin par Geoffroy de Charnod, 1391; — Alix de Chalon, dame de Montfleur, reprend du Duc les châtellenies de Montfleur et de Chavannes, avec leurs fiefs et arrière-fiefs entièrement énumérés, 1403 et 1420.

B. 471. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 9 papier, 19 sceaux.

1248-1529. — *Montfort*. Jean de Chalon-Rochefort accroît de 80 l. de rente à Salins le fief de Montfort, tenu de

lui par Thierry de Montbéliard, seigneur de Montfort, 1273; — Thierry de Montbéliard reprend de Jean de Chalon-Rochefort Montfort et Ronchaux, et 80 l. de rente à Salins, 1273; — Henri d'Antigny reprend d'Othon IV le château de Montfort, 1284 (orig. et vid.); — Jeanne, dame d'Antigny et de Chagny, reprend du même Montfort et ses dépendances, 1288; — la même Jeanne ayant remboursé 700 l. sur 1,000 dues à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, par feu Thierry, son mari, déclare qu'à la majorité de son fils, le château de Montfort, qu'elle a dégagé par ce paiement, fait sur sa fortune personnelle, appartiendra pour moitié à Richard de Montbéliard, son fils, pour moitié à elle-même, 1288; — procédure et mémoire retraçant les péripéties d'une lutte entre Jean de Chalon-Auxerre et le sire de Sainte-Croix, au sujet de la possession de Maillot et de Montfort, pris et repris par des bandes armées au compte de l'une ou l'autre des parties, 1338-1341; — sentence du roi Philippe VI terminant le débat et la guerre entre Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et Guillaume de Sainte-Croix, restituant à ce dernier les châteaux de Vernantois, de Maillot, le Pin et Montfort, et le condamnant à payer au comte d'Auxerre 3,000 l. d'indemnité, 1345 (copie munie d'une lettre du doyen de Mâcon, prisonnier de Guillaume de Sainte-Croix, son neveu, engageant le comte d'Auxerre à accepter la sentence royale comme favorable à ses intérêts), 1345. — *Montgefond*. Jean, comte de Bourgogne, donne à Jean, son fils, seigneur de Marigny, le château de Montgefond, en échange de 40 l. de rente au puits de Lons, qu'il lui avait précédemment données « *pro escanbio de Cropet*, » 1243; — Jean de Chalon-Auxerre achète de Guillaume de Marigny et de Guillemette, sa sœur, ses droits sur le château de Montgefond, pour une rente de 50 l. assignée sur les revenus du comté d'Auxerre, 1293; — contrat de mariage d'Humbert de Thoire, seigneur de Villars, et de Béatrix de Chalon, fille de Jean, comte d'Auxerre; ce dernier donne en dot à sa fille le château de Montgefond et ses dépendances, et les fiefs de Montdidier et Vaugreneuse, ainsi que 6,000 fl. d'or, 1342; — dans le même acte est la quittance de sa dot, donnée à son père par Béatrix, émancipée et mariée, 1342 (orig. et cop.); — reprise de fief faite à Philippe le Bon par Jean de La Baume, maréchal de France, seigneur de Valfin et Labergement, pour « le rocher où souloit estre le chastel de Montgiffon » et les terres de Villeneuve-lez-Charnod, Charnod, Faverges, etc., dont il donne le dénombrement, 1423; — achat du château de Montgefond et de sa seigneurie, fait par Amand Pynal, de Bourg, de Louis de La Chambre, seigneur de Châteauneuf, Montjoye, etc., et de Claude de Bussy, au prix de 800 écus d'or, 1539; — consentement de René de Chalon en qualité de seigneur de Montfleur, 1540; — pièces relatives au rachat de la seigneurie de Montgefond, fait par Jean de La Baume, comte de Montrevel, de Louis de La Chambre et de Claude de Bussy; ratification du rachat par René de Chalon, 1542-1543. — *Montigny-lez-Vesoul*. Jean, seigneur de Faucogney, du consentement d'Héloïse de Joinville, sa femme, donne à Gérard de Traves dit Brullet deux hommes et leurs meix, à Montigny, 1251; — Aimé de Scye, chevalier, vend à Guerry de Montigny trois fauchées de pré, 1268-1271; — le même cède tous ses droits sur trois fauchées de pré, à Montigny, à la vicomtesse de Vesoul, 1281; — Héloïse de Joinville vend à Jean de Faucogney, son fils, tout le village de Montigny avec les droits qu'elle y possédait, pour 4,840 l. est., 1299; — Héloïse de Joinville rachète, à titre viager et moyennant 2,000 l. de petits tournois, le village de Montigny précédemment cédé par elle à Jean, son fils, pour 4,840 l. est., 1299; — Henri de Faucogney, trésorier de Besançon, cède à son frère, Jean de Faucogney, ses droits éventuels sur Montigny, payables 460 l. après la mort d'Héloïse, leur mère, 1399; — Héloïse de Joinville ratifie la vente de Montigny, précédemment consentie en faveur de Jean de Faucogney, 1301; — Othenin, clerc, chanoine de Toul, et Huguenin, damoiseau, son frère, fils de Geoffroy de Faucogney, vendent, sur l'ordre d'Héloïse, leur grand'-mère, leurs droits éventuels sur Montigny à leur oncle Jean de Faucogney, pour 460 l., 1301; — Jean de Faucogney, obligé, d'après les conventions qui précèdent, à payer successivement à ses frères ou neveux leur quote-part de la valeur d'achat de Montigny-lez-Vesoul: 460 l. à Thiébaud, abbé de Luxeuil, 460 l. aux enfants de Geoffroy, 460 l. à Henri, trésorier de Besançon, 460 l. à Clémence, femme de Guillaume de Corcondray, et de payer divers legs pieux de sa mère, notamment aux Templiers de Palestine, reste débiteur, vis-à-vis d'Héloïse de Joinville, de 650 l. sur les 2,840 l., reliquat de la vente de Montigny, et hypothèque tous ses biens au paiement final de cette somme, 1301; — Clémence de Faucogney, Guillaume de Corcondray, son mari, et Renaud, leur fils, vendent à Jean de Faucogney leurs droits futurs sur Montigny pour 460 l., 1301; — Henri de Faucogney, chanoine de Besançon, cède le même droit pour 100 l., 1301; — Jean de Corcondray donne quittance de 50 l., part lui revenant sur la rente de Montigny, à Jean de Faucogney, son oncle, 1313; — Perrenet dit Jovine, de Chariez, échange une pêcherie entre Chariez et Montigny contre des champs à Montigny, que lui abandonne Jean de Faucogney, 1316; — Thiébaud, bâtard de Neuchâtel, seigneur de Chemilly et de Conflans, reprend du Duc divers fiefs à Montigny et à Chariez, 1448.

B. 472. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 1 cahier papier de 65 feuillets, 3 sceaux.

1259-1427. — *Montmahoux.* La comtesse Laure, femme de Jean de Chalon, reprend des comtes Hugues et Alix le fief de Montmahoux, 1259 (vid.); — copies (non scellées ni vidimées) : Jean de Chalon déclare que tous ses enfants des divers lits devront obéir à Hugues de Chalon et en reprendre tous leurs fiefs, 1263; don fait par le même à Hugues, son fils, du droit de contraindre par la force ses frères à respecter les volontés dernières de leur père, 1263; Jean de Chalon reprend de sa fille Alix les fiefs de Rochefort, Marnay, Belvoir et Abbans, 1266; reprise des mêmes fiefs faite par le comte Jean à Othenin de Bourgogne, son petit-fils, 1267; reprise du fief de Châtillon-sur-Curtine faite par Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, à Othenin de Bourgogne, 1273; reprise de Montmahoux faite par Jean de Chalon-Arlay à la comtesse Alix, 1276; — original de la reprise qui précède, 1276. — *Montoille.* Contrainte délivrée par le lieutenant du bailli d'Amont contre Gérard de Montjouvent, seigneur du Vernois, chevalier, et Alix de Dole, sa femme, pour les obliger à servir une rente hypothéquée sur leur terre de Montoille, au profit de Jean de France, de Vesoul, 1391. — *Montot.* Enquête faite par Jean Sardon, lieutenant du bailli d'Amont, Gui d'Amange, à l'encontre des habitants de Montot et de Jean de Vergy, seigneur de Fouvent; les dépositions établissent la mouvance de Montot du comté de Bourgogne, 1427. — *Montrambert.* Guillaume, seigneur de Pesmes, donne quittance de 300 l. aux comtes Hugues et Alix et reprend d'eux Montrambert, 1260. — *Montrichard.* Reprise de la forteresse de Montrichard, ses dépendances à Refranche et 10 l. de rente à Salins, faite à Hugues de Chalon par Jean, bâtard de Chalon, 1363 (2 vid.); — Jeanne, dame de Toulongeon et de Montrichard, reprend de Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, le château de Montrichard et ses dépendances à Bians, Bolandoz, Chantrans, La Combe-Sagot, Dompierre, Echay, Labergement-du-Navois, Levier, Lizine, Refranche, Rennes et Sarraz, 1410. — *Montrichier.* Jacques, seigneur de Montrichier, et Rolier, son fils, reprennent en fief lige d'Othon IV le château de Montrichier, qu'ils déclarent receptable, 1290.

B. 473. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 2 papier, 5 sceaux.

1257-1535. — *Montrivel.* Gaucher de Châteauvilain reprend d'Othenin de Bourgogne son château de Montrivel, 1273 (vid.). — *Montrond.* Richard de Montbéliard, seigneur de Montrond, reprend son château d'Hugues de Bourgogne, 1307. — *Montureux-lez-Gray.* Geoffroy de Montureux, fils de Gérard, engage à Hugues et Alix son domaine de Montureux en retour d'un prêt de 300 l. est., 1257; — le même vend aux mêmes comtes ses droits sur Montureux pour 700 l. est., 1266 (orig. et vid.); — reprise de Montureux faite au Duc par Thiébaud de Gilley, écuyer, 1357 (orig. et vid.). — *Montureux-lez-Jussey.* Mandement du roi Louis X adressé au bailli de Troyes pour assigner au comte Philippe de Poitiers, pour part de succession de sa mère, les châtellenies de Montureux (?), Bray et Villemur, et la forêt d'Hoste en Champagne, 1314; — reprise et dénombrement donnés au Duc par Jean Quelon, de Liesle, pour fief à Montureux, Magny, Tartécourt et Venisey, 1386; — autres reprises et dénombrements donnés au Duc pour semblables fiefs par Jean de Montureux, 1386; — par Alexandre, bâtard de Saint-Julien, écuyer, 1407; — procuration donnée par Philibert de Bauffremont, écuyer, seigneur de Montureux, à Baptiste de Vy, écuyer, pour reprendre de l'Empereur son fief de Montureux et Tartécourt, 1532; — autre procuration donnée à Baptiste de Vy par Françoise de Montagu, femme de Pierre de L'Étang, pour reprendre un fief à Montureux, 1532; — reprise de fief et dénombrement de Montureux donnés par Philibert de Bauffremont, 1535. — *Morey.* Philippe de Rouvres, duc de Bourgogne, mande au bailli d'Amont, Jean de Cusance, et à Jean de Coublans, son maître d'écurie, de reprendre le château de Morey sur Oudot de Bele et ses complices, qui l'avaient enlevé à Gui de Châtillon, seigneur du Fay, 1359.

B. 474. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 4 papier, 3 sceaux.

1258-1541. — *Mouchard.* Louis, comte de Flandre, mande au bailli de sa terre au comté de Bourgogne de reprendre du Duc ses bois de Mouchard et ses terres de Liesle, Chissey et Buffard, 1338; — Nicolas de Gilley, seigneur de Marnoz, baron de Franquemont, donne procuration à Mercurin de Jaillon, d'Arbois, pour reprendre de l'Empereur, à la personne de Claude de La Baume, la seigneurie de Mouchard, 1541. — *Les Moussières* (Longwy). Matthieu de Longwy engage Les Moussières, La Bretenière et Tassenières, aux comtes Hugues et Alix, comme garantie d'une caution de 800 l. est. donnée par eux, pour son compte, à Bon-Enfant, juif d'Auxonne, 1258 (orig. et vid.). — *Moutonne.* Tristan de Chalon et Jeanne de Vienne donnent à Huguenin, seigneur de Courlaoux et de Moutonne, la haute justice de Moutonne, 1361; — confirmation de ce don par la comtesse Marguerite, 1370 (cop.); — reprise de fief de Moutonne donnée à Tristan de Chalon par Jean de Cour-

laoux, écuyer, seigneur de Moutonne (avec dénombrement), 1389; — semblable reprise, avec dénombrement, donnée à Louis de Chalon-Auxerre par Guillaume de Courlaoux, écuyer, seigneur de Moutonne, 1403; — reprise faite au Duc par le même Guillaume, 1409; — Gui Arménier, bailli d'Aval, donne quittance à Guillaume de Courlaoux d'une reprise et d'un dénombrement faits à Philippe le Bon, au nom de Claude et Jeanne de Courlaoux, ses enfants, 1423; — traité conclu entre Gaspard d'Asuel, chevalier, seigneur de Moutonne, mari d'Étiennette de Courlaoux, et les officiers du prince d'Orange, au sujet de droits de justice à Rothonay et dans d'autres dépendances de Moutonne, 1536. — *Myon*. Reprise du château de Myon et de 680 fl. de rente à Salins faite par Henri de Montbéliard, seigneur d'Orbe, à Henri de Chalon, seigneur d'Arguel et de Cuiseaux, 1379 (orig. et 2 vid.).

B. 475. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 5 papier, 11 sceaux.

1260-1541. — *Naisey*. Thiébaud, seigneur de Belvoir, reprend de Jean, comte de Bourgogne, le château de Naisey, 1260. — *Nance*. Vauchier de La Baume, chevalier, reprend en fief lige de la comtesse Laure, veuve du comte Jean, le château et l'étang de Nance, 1274. — *Nancuise*. Hugonet et Guyenet dit Turu reprennent en fief lige de Perrin de Chalon, dit Bouvier, 60 soudées de terre de leur alleu à Nancuise, 1269; — reprises de fiefs à Nancuise faites à Jean de Chalon-Auxerre: par Jean de Corent, écuyer, 1294; — par Alix, veuve de Jean de La Baume, au nom de ses enfants, 1307; — minute (non scellée) d'un traité de mariage entre Thiébaud de Neuchâtel le Jeune et Jeanne de Chalon, fille du comte d'Auxerre; on attribue à Jeanne le château de Nancuise et 200 livrées de terre à son voisinage, et on l'émancipe, 1336; — Alix de Montbéliard, comtesse d'Auxerre, donne à sa fille Jeanne, femme de Thiébaud de Neuchâtel, tout ce qu'elle avait reçu en dot, plus 1,000 l. est., représentées par 50 l. de rente sur les revenus de Nancuise, 1336; — certificat de ce don donné par Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, Richard de Montsaugeon, Béraud d'Andelot et Visin de Montaigu, 1336; — remise du château de Nancuise faite à Thiébaud de Roche, écuyer, mandataire de Thiébaud de Neuchâtel, par Béraud d'Andelot, procureur de Jean de Chalon-Auxerre, 1344; — quittance de revenus arriérés de la terre de Nancuise donnée par Thiébaud de Neuchâtel à Jean de Chalon-Auxerre, 1359; — reprise de fief de Nancuise et dépendances, et de 40 l. de rente sur la saunerie, donnée à Jean de Chalon-Auxerre par Thiébaud de Neuchâtel, 1387; — pièces concernant l'échange de terres à Arbois contre les seigneuries de Nancuise et Villeneuve, traité entre Jean de Lallemand, seigneur de Bouclans, et Claude de La Baume, seigneur de Présilly, Mont-Saint-Sorlin, etc., avec approbation donnée par René de Chalon, prince d'Orange, 1538-1541. — *Nans-sous-Sainte-Anne*. Pierre Guillot, de Nans, se reconnaît homme taillable de Jean de Chalon-Arlay, 1284; — Philiberte de Luxembourg approuve l'achat de la seigneurie de Nans et de rentes à Salins, fait de Pierre de Bauffremont, seigneur de Senecey, par Claude de Ray, 1523 (cop.).

B. 476. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 15 sceaux.

1254-1455.—*Navenne*. Alexandre d'Échenoz, écuyer, fils de Jean de La Marche, reprend d'Hugues de Bourgogne ce qu'il possédait à Navenne et tenait d'Aymon de Faucogney, seigneur de Villersexel, 1305. — *Nenon*. Les gens des Comptes de Dijon cèdent à Perrin Bouvier de Nenon, moyennant le cens annuel de 24 s., un domaine à Nenon, provenant de l'échute de Jean Gaiffot, d'Audelange, écuyer, 1455. — *Neublans*. Hugues, seigneur de Neublans, reprend des comtes Hugues et Alix un fief à Neublans, 1254 (orig. et vid.); — le même, en retour de 4,400 l. est. cautionnées pour 11 ans à son profit, par les comtes Hugues et Alix, vis-à-vis de Bon Enfant, juif d'Auxonne, et de Mourot, juif de Dole, ses créanciers, engage aux comtes son château de Neublans, 1264; — règlement des conditions de cet engagement, chaque année les comtes retiendront 500 l. (à valoir sur leur créance) sur les revenus de Neublans, 1266 (orig. et vid.); — Vauthier, seigneur d'Asuel, reprend au nom de sa femme, Comtesse, dame de Neublans, le village du Meix-lez-Neublans, de la reine Jeanne, 1328; — mandement de dépenses des conseillers de la comtesse Marguerite, réunis à Dijon aux conseillers du Duc, pour traiter la question du fief de Neublans, 1374; — reprise de Neublans et de 50 l. de rente sur la saunerie faite à la comtesse Marguerite par Henriette de Chalon, dame de Pagny, veuve d'Hugues de Vienne, 1374; — envoi en possession de la rente sur la saunerie fait ensuite de cette reprise par la comtesse Marguerite, 1374. — *Neuchâtel*. Hommage prêté aux comtes Hugues et Alix par Thiébaud de Neuchâtel en retour d'un don de 20 l. de rente sur la saunerie, 1259 (orig. et vid.); — Othon IV, arbitre entre Jean de Montbéliard-Montfaucon et Thiébaud de Neuchâtel, décide que Thiébaud prêtera hommage à Jean pour le fief que tenait autrefois Gérard, seigneur de Cusance, et déclare finalement que le château de Neuchâtel n'est point rendable au sire de Montfaucon, 1291; — mandement de Philippe le Bon autorisant, à la demande de Thiébaud de Neuchâtel, l'usage du sel du Bourg-Dessous dans le Val de Dambelin, à Dam-

belin, Goux, Neuchâtel, Vaivre et Vermondans, 1410. — *Neuvelle-sur-l'Ognon.* — Isabelle de Franchevelle, femme du connétable Jean, reprend d'Aimé de Faucogney le fief de Neuvelle-sur-l'Ognon, 1282 ; — semblable reprise de Neuvelle faite au Duc par Béatrix de Plancher, veuve de Guillaume de Lomont, chevalier, 1385.

B. 477. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 6 sceaux.

1211-1464. — *La Neuvelle.* Othon IV donne à son cousin Étienne d'Oiselay la liberté de reprendre en fief de qui il voudrait La Neuvelle, Pont-de-Planches et ses droits à la Chapelle-Saint-Quillain et au bois de Belle-Vaivre, 1292. — *Neuvier.* Étiennette, veuve de Jean Lambelin, vend à Étienne Colard un pré de deux fauchées à Neuvier, 1460. — *Nevy-sur-Seille.* Guyot Arménier acense au nom du Duc, aux habitants de Nevy-sur-Seille, une pièce de terre moyennant un cens perpétuel de 40 s., 1422. — *Noidans-lez-Vesoul.* Hugues de Rougemont reprend du comte Étienne le village de Noidans, 1211 ; — Aimé de Faucogney, seigneur de Villersexel, reprend d'Othon IV Noidans et ses dépendances, 1280 (orig. et vid.) ; — Jean, seigneur de Villersexel, écuyer, reprend du comte de Poitiers la seigneurie de Noidans, 1316 ; — reprise et dénombrement de Noidans donnés au Duc par Henri de Villersexel, 1386. — *Nozeroy.* Procédures entre Guillaume de Chalon, seigneur de Nozeroy, prince d'Orange, et Louis de Chalon, son frère, pour attentats prétendus commis par les agents de ce dernier sur les domaines paternels dont il revendiquait une part, assignations et arrêt provisionnels rendus au parlement de Dole, 1464.

B. 478. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 1 papier, 13 sceaux.

1237-1551. — *Offlanges.* Jean de Neublans, seigneur de Rye et de Thervay, échange La Vaivre de Cromary et ses dépendances, propriété de sa femme, Yolande de Belvoir, qu'il tenait en fief d'Hugues de Bourgogne, contre des terres à Offlanges, que lui cède Odin de Cromary, son cousin, 1312 ; — les habitants d'Offlanges donnent procuration à plusieurs d'entre eux pour acenser de l'Empereur 80 journaux de bois, 1551. — *Oiselay.* Copies : donation du château d'Oiselay, de la garde de Bonnevent et de tous les fiefs voisins et au-dessus de Traves, fors la châtellenie de ce lieu et les trois fiefs de Faucogney, Rougemont et Fouvent, faite par le comte Étienne à Étienne d'Oiselay, son fils, 1237 ; don de 100 l. de rente sur la saunerie, par le comte Jean à Étienne d'Oiselay, son frère, 1248 ; affranchissement consenti en faveur du même par le comte Jean, pour toutes les acquisitions qu'il pourrait faire en la saunerie de Lons-le-Saunier, 1252 ; Jean de Chalon donne encore à son frère la garde de La Charité et de tous les domaines que l'abbaye possédait outre-Doubs, 1244 ; reprise de fief de Vellefrange et de meix à Bonboillon et Bucey, faite à Étienne d'Oiselay par Gérard de Moncley, 1300 (vid. de ces diverses chartes donné par Jean, abbé de La Charité, 1304) ; — Étienne d'Oiselay reprend du comte Jean son château d'Oiselay, 1241 ; — Jean, comte de Bourgogne, donne à Hugues de Bourgogne le fief dominant d'Oiselay, tenu par Étienne d'Oiselay, son frère, 1262 (orig. et vid.) ; — Étiennet, seigneur d'Oiselay, reprend d'Othon IV 900 l., prix de 100 livrées de terre qu'il tenait en fief de lui, et que ce dernier avait aliénées, 1287 ; — Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, donne à Guillaume, son fils, le fief dominant d'Oiselay, et invite Étienne, seigneur d'Oiselay, à rendre hommage à son nouveau suzerain, 1292 (2 orig.) ; — reprise d'Oiselay faite à Guillaume de Chalon-Auxerre par Étienne d'Oiselay, en vertu de l'ordre qui précède, 1293 ; — Guillaume de Chalon-Auxerre déclare que s'il mourait avant son père, le fief d'Oiselay retournerait à ce dernier, 1293 ; — Hugues de Bourgogne déclare que son neveu, Étiennet d'Oiselay, lui a prêté hommage en retour d'un don de 400 l. tourn., et lui a promis le recept de son château d'Oiselay, 1293 ; — Étiennet d'Oiselay reprend de Guillaume de Chalon-Auxerre les fiefs de Fretigney, d'Ougney, de Corcondray, de Ray, la prévôté de Flagy et des rentes à Salins, 1302 ; — reprise de fief semblable, faite par Étiennet d'Oiselay à Jean de Chalon-Auxerre, 1305 ; — reprise du recept d'Oiselay et de tous ses alleux, faite à la reine Jeanne par Étienne, seigneur d'Oiselay, 1323 ; — Jean d'Oiselay reprend de la comtesse Marguerite, à cause de son château de Rochefort, le château d'Oiselay et ses dépendances, 1373 ; — Étienne d'Oiselay, chevalier, reprend du Duc Oiselay et ses dépendances, la garde des abbayes ou prieurés de La Charité, de Bonnevent, d'Ounans et de Corcelles, les châteaux d'Igny, Ray, Corcondray, etc., 1385 ; — Claude d'Oiselay, seigneur de Frasne-le-Château et de La Villeneuve, en son nom et au nom d'Huguette de Damas, sa femme, reprend de l'Empereur le fief qu'ils avaient acquis à Oiselay de Louis d'Oiselay, leur neveu, 1542. — *Oliferne.* Béraud de Mercœuil reprend d'Hugues, archevêque de Besançon, tuteur des enfants d'Auxerre, les châteaux d'Oliferne, Chavannes et Monnet, 1309 ; — Tristan de Chalon donne quittance de 1,000 fl. « pour cause du traictier du chastel d'Oliferne, » à Thiébaud de Chauffour, écuyer, 1362.

B. 479. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 7 sceaux.

1285-1423. — *Ormoy.* Agnelette, femme de Thomas de Bussy, chevalier, donne à Jean de Chalon-Auxerre ce qu'elle pouvait lui réclamer pour prises injustement faites, par lui et le châtelain de Virechâtel, sur ses hommes d'Ormoy, 1285; — Robert de Beauregard, seigneur de Virechâtel, écuyer, donne hypothèque à Jean de Chalon-Auxerre sur Ormoy, pour la caution par lui prêtée en sa faveur, pour un prêt de 80 l. à Vivant, juif d'Arinthod, 1299; — le même reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre un meix à Ormoy, 1306. — *Ounans.* Jean de Vienne, seigneur de Mirebel, reprend en fief lige de Jean de Chalon-Auxerre Ounans en Vallouais, 1305. — *Oyrières.* Richard d'Oyrières et Jeannette, sa femme, vendent à Mahaut d'Artois 15 l. de rente sur leurs terres d'Oyrières, 1304. — *Pannessières.* Étienne de Frontenay, dit Merle, chevalier, déclare que les bois de Pannessières et de Forestain, et les vignes du Bois Damp Renaud, sont tenus par Perrin dit Gruet de Gérard de Villersérine, qui les tient lui-même de lui, Étienne Merlet, investi de ce fief par Jean de Frontenay, lequel les reprend de Richard de Montsaugeon, finalement vassal du comte de Bourgogne (total : six étages de feudataires pour un même fief), 1316. — *Parcey.* Jean Renaud, de Dole, chanoine de Besançon, déclare que Renaud, son frère, tient en fief de Gui de Beure, prieur de Dole, divers meix et sujets à Parcey, 1299 ; — reprise de Parcey faite à Henri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, par Philippe, seigneur de Parcey, en retour d'un don de 60 l. tourn., 1318. — *Passavant-lez-Baume.* Henri, comte de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, reprend du duc Philippe de Rouvres, Passavant, Belvoir, Orbe, Roulans, Vennes, Le Châtelard et la terre de Granges, 1357. — *Passavant-lez-Jussey.* Jean de Ray, gardien du comté de Bourgogne, certifie que le prévôt de Jussey a envoyé quatre arbalétriers ou sergents en garnison à Passavant, sous les ordres du capitaine du lieu, Girard de La Rochelle, 1375 ; — quittance de gages donnée par Girard de Jussey, capitaine de Passavant, 1375; — Jean de Ville reprend du Duc le château de Passavant-en-Vosges, 1376. — *Pelapucin.* Reprise de fief du château de Pelapucin et de terres à Rothonay, donnée à Jean de Chalon-Châteaubelin par Hugues de Vuillafans, mari de Jeanne La Galoise, avec ratification de cette dame, 1389-1390 ; — reprise du même fief faite à Philippe le Bon par Béraud de La Tournelle, écuyer, 1423.

B. 480. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 2 papier, 12 sceaux.

1255-1423. — *Perrigny.* Henri Gormont, de Clairvaux, écuyer, reprend de Renaud de Bourgogne, moyennant 20 l. tournois, diverses pièces de terre à Perrigny, 1300 ; — Perrin de Vadans, de Montaigu, et Jeannette, sa femme, vendent à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, un domaine sis au même lieu, pour 25 l. est., 1316 ; — reprises de fiefs à Perrigny faites : à Renaud de Bourgogne, par Humbert « dou Lont, » de Clairvaux, écuyer, 1317 ; — au comte d'Auxerre, par Nicole, femme de Gui Du Château, écuyer, et Guillaume, son fils, 1339 ; — à Tristan de Chalon, par Perrin Gormont, de Clairvaux, 1363 ; — à Jean de Chalon-Châteaubelin, par Henri de Montjouvent, écuyer, 1388 et 1390 ; — au Duc, par Philibert Gormont, écuyer, 1423 ; — par Pierre Gormont, écuyer, 1316. — *Pesmes.* En présence des comtes Hugues et Alix, Guillaume de Pesmes et Damette, sa femme, donnent à Robert et à Simon de Champagney, père et fils, le fief qu'ils tenaient d'eux dans la terre de Pesmes, 1255 ; — les mêmes obtiennent des comtes Hugues et Alix la confirmation de ce don, 1255 ; — Vuillemin Vernex, de Pesmes, reprend de Guillaume, seigneur de ce lieu, une maison de pierre et un meix à Pesmes, 1316 ; — Jean, maire de Pesmes, reprend de Guillaume, seigneur du lieu, la basse justice et les amendes de Pesmes et de Malans, 1316 ; — requête adressée à Mahaut d'Artois par Gilette de Courcelles, dame de Pesmes, pour être sous la sauvegarde du Duc en l'absence de son fils, « qu'est ès chevauchies d'Outre Joul, » 1327 ; — reprise du château de Pesmes faite à Mahaut d'Artois par Othon de Granson, seigneur de Pesmes, 1327 ; — ordre de saisir le château de Pesmes, donné au bailli Huart de Raincheval, par la comtesse Marguerite, « pour aucuns maléfices et deliz faiz et perpetrez par la dame de Chasteauvillain » [1367] ; — mandement exécutoire joint à cet ordre, 1367. — *Le Pin.* Gilette, fille de Girard de Gaytes, femme d'Estevenin Marpal, de Chilly, écuyer, vend à Renaud de Bourgogne son domaine du Pin pour 110 l. est., 1285 ; — Renaud de Bourgogne donne à Henri de Montfaucon, pour dot de sa fille Agnès de Montbéliard, mariée audit Henri, 800 livrées de terre et le château du Pin, 1320 ; — dénombrement de terres et rentes de la seigneurie du Pin et de ses dépendances, Lavigny, Louverot, Moutaine et Pannessières, donné au Duc par le procureur d'Étienne Brassart, écuyer, 1423.

B. 481. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 10 papier, 5 sceaux.

1223-1583. — *Placey.* Don par le prieur et le chapitre de Saint Paul de Besançon, à Étienne, comte de Bourgogne, de tous ses droits dans le village de « Putyre qui modo vocatur Plesseys, » 1223 (orig. et vid.). — *Plaine.*

Gelion, femme de Jean de Pressey, reprend de la comtesse Marguerite les fours et la mairie de Plaine, 1362; — la comtesse abandonne gratuitement aux habitants de Plaine décimés par «lez mortalitez et les guerres» les meix vacants dans leur village, jusqu'à ce qu'il se présente de nouveaux « amaseurs, » 1363 *(signé :* Lengret); — Gelion, femme de Guillaume Merlet, reprend de Philippe le Hardi son fief de Plaine, 1385; — le même le reprend encore de Jean sans Peur, 1407. — *Plaisia.* Procès (en matière de redevance) intenté par Philibert de Chalon, devant le bailli d'Aval, contre les habitants de Plaisia, 1517. — *Poids-de-Fiole.* Guillaume de Varey, damoiseau, engage à Guillaume de Laubespin tout ce qu'il possédait à «Fayole,» Nogna et Revigny, pour garantie d'une dette de 166 l. viennoises, 1275; — don du fief de Fiole et de 166 l. qui lui étaient dues par Guillaume de Varey, fait par Guillaume de Laubespin à Jean de Chalon-Auxerre, 1296; — Jean Guyenet de Montaigu reprend de Jean, comte d'Auxerre, un domaine à Fiole, 1339; — autre reprise faite au même par Michelet de La Tour, écuyer, pour son domaine de Fiole, 1345; — Jean Moyria de Chavannes, seigneur de Longmont, échange une pièce de terre à Fiole contre un domaine à Treffort que lui cède le prince d'Orange, 1538 (cop.); — le même vend ses droits au Poids-de-Fiole à Adrien Morel, d'Orgelet, seigneur de Marigna, 1539-1540. — *Pointre.* Amiet, fils d'Othenet de Brères, écuyer, de Montmirey, vend à Jean Des Champs de Rochefort, chevalier, son fief et ses droits de Pointre, 1313; — Étienne de Lantenne, écuyer, seigneur de Pointre, donne procuration à Pierre de La Baume pour reprendre de l'Empereur son fief de Pointre, 1534. — *Le Poiremont.* Transaction entre Jean de Faucogney et les gentilshommes d'Aillevillers : Guillaume de Pusey, Damette et Aymonet de Clermont, au sujet des herbes de Poiremont, faite par l'entremise de Régnier, curé d'Anchenoncourt, Renaud d'Équevilley, chevalier, Gui de Chariez, chevalier, le sire d'Annegray, Guerry, curé de Saint-Loup, et Robert, prévôt du même lieu, 1361 (orig. et cop.). — *Pont-lez-Vesoul.* Henri de Chauffour, écuyer, conseiller et échanson du Duc, promet d'entretenir en bon état la grange de Pont que le Duc, par patentes du 11 mai 1418 (visées *in extenso),* lui avait donnée sa vie durant 1419; — réclamations de divers particuliers d'Échenoz, faites aux officiers du Duc, au sujet de la jouissance de la grange de Pont, dont ils affirmaient avoir payé et vouloir payer régulièrement le cens, 1449. — *Port-Lesney.* Les habitants de Port-Lesney s'obligent à entretenir le pont récemment construit entre Port et Lesney aux frais des officiers de la saunerie, 1490; — dénombrement de Port-Lesney donné à l'Empereur par Nicolas Merceret, de Salins, écuyer, seigneur de Monnet et de Montmarlon, 1513; — procès-verbal de visite du pont de Port-Lesney, fait par le procureur général Henri Camus, assisté du commis greffier Jean Maillot, 1583.

B. 482. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 16 sceaux.

1250-1585. — *Poupet.* Eudes, seigneur de Rans, vend à Hugues de Chalon, fils de Jean de Chalon-Arlay, les château et châtellenie de Poupet au prix de 1,000 l. est., 1314. — *Poyans.* Henri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, déclare que Poyans et Bouhans dépendent du château de Champlitte, que Nantilly dépend d'Autrey, et qu'il reprend ces diverses terres de Philippe, comte de Poitiers, 1316. — *Présilly.* — Hugues de Dramelay, écuyer, fils de Renaud de Dramelay, seigneur de Présilly, reprend en fief de Jean de Chalon-Auxerre l'héritage de sa mère, Jeanne de Vaudrey, les châteaux de Présilly et Beaulieu et diverses dépendances à Présilly, Saint-Georges, La Rixouse, Sézéria, Chavéria, 1300; — reprise du même fief faite à Jean de Chalon-Auxerre par Jean de Dramelay, écuyer, seigneur de Présilly, 1339; — reprise du même château par Nicolas Rolin, chevalier, seigneur de Présilly et d'Authume, 1422. — *Presle.* B., abbé de la Chaise-Dieu, cède à Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, la terre de Presle appartenant à son abbaye en vertu d'une donation de Thiébaud de Rougemont, 1250. — *Purgerot.* Philippe, seigneur de Chauvirey, vend à Olivier de Jussey son fief de Purgerot, au prix de 150 l. viennoises, 1270; — Guillaume, seigneur de Montureux, écuyer, fils d'Aubert, achète de Gui de Purgerot une vigne et un bois à Purgerot et les reprend du comte de Bourgogne, 1293 (orig. et vid.); — Jean de Gevigney, écuyer, reprend du Duc ses domaines de Purgerot, 1357; — don de 15 l. de rente sur les revenus de Purgerot fait par Philippe de Rouvres à Jean de Coublans, maître de son écurie, 1361 (vid.); — mandement de Thiébaud, seigneur de Blamont, gardien du comté, ordonnant de restituer aux enfants de Brainville leur terre de Purgerot, mise sous la main du Duc, 1365; — reprises de fiefs à Purgerot et à Jussey faites au Duc : par Jean de Cicon, écuyer, fils de Guyot de Cicon, seigneur de Gevigney, 1385; — par Gauthier de Chaudenay, écuyer, 1386; — par Jacquot, fils de Jean Simon de Gevigney, écuyer, 1386; — par Barthélemy de Sainville, écuyer, 1386; — par Étienne de Gevigney dit de Pointes, écuyer, 1386; — reprise d'un domaine à Purgerot faite à l'Empereur par Jean d'Aubonne, seigneur de Buffignécourt, 1535. — *Pusey.* Jean de Pusey, écuyer, vend, du consentement de sa femne et de ses enfants, à Héloïse, vicomtesse de Vesoul, un fief que tenait de lui, à Pusey

et Charmoille, Perrin Allemand d'Auxon, au prix de 25 l. est., 1266; — Jacquette de Pusey, femme de Girard, fils d'Hugues L'Allemand, vend à Jean de Faucogney le tiers des dîmes de Pusey pour 25 l. est. 1298; — Guillemette, fille de Henri Le Fol, de Villersexel, vend au même ses droits sur Pusey pour 14 l. est, 1300.

B. 483. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 5 sceaux.

1256-1391. — *Pymont.* Hugues d'Antigny, seigneur de Pagny, et Henri, seigneur de Sainte-Croix, transigent avec Isabelle, veuve de Guillaume, comte de Vienne, au sujet de son douaire, et lui abandonnent pour cet objet le château de Pymont et 1,200 l. de rente, 1256; — Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, reprend de Jean de Chalon-Arlay Pymont, Lons-le-Saunier, et divers fiefs à Crillat, Loisia, Ruffey, Beauregard, Virechâtel, la garde de l'abbaye de Balerne, etc., 1283 (orig. et cop.); — Hugues de Vienne, seigneur de Pagny, comme tuteur de ses petits-enfants, reprend de Jean de Chalon-Arlay Pymont, Lons-le-Saunier, « sauf le droit de la menoie, » et leurs diverses dépendances, 1304; — Jean Le Moine, de Plainoiseau, écuyer, châtelain de Pymont, s'oblige, sous la foi du serment et sur l'ordre de Philippe de Vienne, à rendre le château de Pymont à Jeanne de Vienne, sa fille, dame de Rochefort, 1364. — *Quers.* Jean, seigneur de Faucogney, reprend d'Hugues de Bourgogne La Franchevelle dans la paroisse de Quers, et le château d'Oricourt, tenu par Thiébaud de Vaire, ainsi que Cerre-lez-Noroy, 1309; — Nicolas d'Auxelles, chevalier, et Richard, son frère, seigneur de Sainte-Marie-en-Chaux, donnent, du consentement d'Aymon de Faucogney, ce qu'ils possédaient à Quers et Bouhans, à des lombards de Luxeuil et de Conflans, comme garantie d'un prêt de 200 l. est., 1289; — Jean Horry, de Delle, écuyer, reprend du Duc ses domaines de Quers, Citers, Châtenois, Genevrey, etc., 1385; — Jean La Crolière, de Faucogney, reprend du même les domaines acquis par lui de Horry de Delle, à Quers et aux environs, 1391. — *Quintigny.* Jean Bois, chevalier, reprend d'Hugues de Chalon-Arlay, au nom de ses enfants, un fief à Quintigny, Nance et Coges, et 6 l. de rente en la saunerie de Salins, 1317.

B. 484. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 1 papier, 15 sceaux.

1255-1406. — *Rabeur.* Estevenin Baucain, de Frontenay, écuyer, reprend de la comtesse de Bourgogne un fief à Rabeur, 1327 (orig. et vid.). — *Rahon.* Matthieu de Chaussin, seigneur de Longwy, reprend d'Othon IV son château de Rahon et ses dépendances à Port-Aubert, Parcey, etc., Longwy et ses dépendances, Jousserot, Peseux, en retour d'un prêt de 2,000 l., remboursable par annuités de 500 l., 1280 (orig. et vid.); — Jean de Longwy, chevalier, seigneur de Rahon, consent à payer au Duc l'amende qu'il lui devait pour avoir chevauché dans ses terres; il lui donne pour caution de cet engagement le sire de Rans et Eudes de Fouvent, 1315; — le même reprend en fief du Duc l'arrière-fief tenu de lui à Rahon par Jean de Lambrey, écuyer, 1316; — mandement de la comtesse Marguerite ordonnant à Antoine de Gennes, au prévôt de Gray ou à son lieutenant, de rejoindre, avec tous les gentilshommes et sergents du ressort de Gray, le bailli de Bourgogne en train d'assiéger Rahon et « Geneey, » 1374. — *Raincourt.* Guillaume de Moustier-Vaucluse, damoiseau, reprend en fief, au nom de Béatrix de Noidans-le-Ferroux, sa femme, des fiefs à Raincourt et dans la terre de Jonvelle, par lui cédés à Thiébaud de Neuchâtel et à divers, 1256 (orig. et vid.). — *Rancenay.* Ordre de Jean sans Peur au garde du trésor de Grimont de retrouver, dans les chartes du domaine, la solution d'un procès de mouvance, au sujet des moulins de Rancenay, entre le seigneur de Montferrand et Jean de Chalon-Arlay, 1406. — *Rans.* Jean, comte de Bourgogne, déclare que le fief de Rans, tenu de lui par Thiébaud de Neuchâtel, n'est pas rendable, 1255; — Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, donnent caution à Jean, comte de Bourgogne, et à la comtesse Laure, ainsi qu'à Hugues, leur fils, pour 200 l. dues par Hugues de Rans, à valoir sur 600 l. de dettes, pour lesquelles il avait engagé Rans, Ranchot et leurs dépendances; Hugues de Rans s'oblige à rembourser 100 l. par an à ses créanciers, 1265; — Jean, seigneur de Rans, donne au comte Othon IV, en garantie d'une dette de 400 l. est., tous ses droits sur la pâture de la forêt de Chaux, aux territoires de Rans, Cinqcens et Étrepigney, 1280 (orig. et cop.); — Othon IV et Mahaut d'Artois engagent à Hugues de Bourgogne le fief de Rans pour une somme de 400 l. est. qu'ils lui devaient, 1292; — Othon IV et Mahaut d'Artois s'obligent à indemniser Hugues de Bourgogne d'une dépense de 1,600 l. faite en reprenant le château de Rans sur Jean de Rans, 1292; — Othon IV s'engage à procurer à son frère Hugues l'hommage de Thiébaud de Neuchâtel, seigneur de Rans, sous peine de donner 400 l. d'indemnité au même Hugues, 1292; — engagement réciproque pris par Hugues de Bourgogne de restituer Rans et l'hommage de Thiébaud de Neuchâtel, quand son frère, le comte Othon, userait du droit de rachat en lui remboursant 400 l., 1292; — Othon IV cède à Hugues de Bourgogne le droit de pâture dans la forêt de Chaux à Rans, Cinqcent et Étrepigney, en représentation de 400 l. qu'il lui devait, 1293; — Poinsard de Rans reprend de la comtesse Marguerite le recept du château de Rans, 1355.

B. 485. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 3 papier, 9 sceaux.

1230-1540. — *Ranzevelle.* La comtesse Marguerite mande au bailli d'Amont et aux châtelain et prévôt de Jussey de reprendre la forteresse de Ranzevelle, occupée par Jean de Deuilly et ses complices lorrains, et de conduire pour le siége « un de [ses] engins et une bricole et des arbalestiers, » 1363. — *Ray.* Étienne, comte de Bourgogne, partant pour la croisade, vend à Othon de Ray, pour 700 l. est., les fiefs de Ray, de Villers-Vaudey et de Grachaut au prix de 700 l. est. destinées aux frais de son expédition ; il stipule que le fief de Ray était tel qu'il l'avait acquis de l'abbaye de Saint-Vincent de Chalon, 1230 (vid.) ; — Étienne, seigneur d'Oiselay, reprend de son neveu, Othenin de Bourgogne, le château de Ray et ses dépendances, tenus de lui par le seigneur de Ray 1267 (orig. et vid.) ; — Étiennet, seigneur d'Oiselay, reprend d'Othon IV le fief de Ray et ce que le seigneur du lieu tenait d'Étienne d'Oiselay, oncle d'Étiennet ; il cède, d'accord avec son oncle, 200 livrées de terre qui leur étaient dues par le comte, au prix de 1,600 l. est. payées comptant, 1288 ; — Othon de Ray reprend de Mahaut d'Artois son château de Ray, sur l'ordre d'Othon IV, 1290. — *Rennes.* Convocation à Rennes, par mandement de Philippe le Bon, de tous les chevaliers du bailliage d'Aval, pour être passés en revue et marcher en guerre à la suite du Duc, 1422 (avec exécutoire du bailli d'Aval, Gui Arménier, et certificats de publication aux divers sièges du bailliage donnés au dos du mandement). — *Revigny.* Reprise de fief et dénombrement de Revigny et dépendances donnés à Philippe le Bon par Étienne de Montaigu, écuyer, seigneur de Revigny, 1423. — *Rigny-sur-Saône.* Jean, seigneur de Choiseul, règle avec Thiébaud de Rougemont les conditions du rachat des prisonniers pris par les troupes du comte Othon IV, avec le château de Rigny ; la rançon de chaque gentilhomme est fixée à 50 l., on compte parmi eux Jean de Rigny, Lanciron de Fertans, etc., 1286 ; — Ferry de Bannans, chevalier, certifie qu'il a assisté, à Quingey, à la reprise de fief faite aux comte Hugues et Alix par Gauthier de Vignory, et que celui-ci a repris, outre Vignory, Rigny et ses dépendances, tenus par le seigneur de Coublans, 1290 (orig. et vid.) ; — Philippe le Bel mande à Jean Duc, chanoine de Saint-Quentin, et à Guillaume d'Heilley, chevalier, d'informer sur la mouvance précise de Rigny, que revendiquait le comte de Bourgogne et que cependant Foulques de Rigny avait repris directement de lui, 1292 (orig. et vid.). — *Roche-lez-Vernantois.* Guillemette Bonnard, veuve de Jean Bonjour, vend une maison et un domaine à Roche, à Jacques Monnier, d'Orgelet, 1540 ; — consentement donné à cette vente par René de Chalon-Nassau, 1540. — *Roche-sur-Linotte.* Robert de Choiseul, seigneur de Traves, donne à Hugues de Bourgogne permission d'acquérir les fiefs tenus de lui par Huguenin de Roche et par d'autres, à Roche-sur-Linotte et Ormenans, 1296. — *Roche-sur-Loue.* Gui de Rans notifie à la comtesse Alix l'engagement de ses moulins de Roche à Simon, juif de Chissey, et la prie d'y donner son consentement, 1274 (orig. et 2 vid.) ; — Jean de La Chassagne, seigneur de Vieilley, promet d'exécuter la promesse faite en son nom par Othon IV à Gui de Rans, en lui rendant le château de Roche, Arc, Senans et Layer, dès qu'il lui aurait remboursé la somme de 500 l. dont ces terres étaient le gage, 1279 ; — Henri de Bourgogne déclare avoir engagé à Hugues de Bourgogne, son oncle, pour 130 l. est. payées à sa décharge à Jean Porcelet, de Besançon, toute sa terre du Vallouais et Amance, 1314. — *La Roche.* Othon IV ayant reçu l'hommage de Jacques, évêque d'Autun, tuteur et oncle de Jean de La Roche, seigneur de Châtillon, pour les terres de La Roche et Soye, ordonne à l'évêque de faire hommage de ces terres au duc Robert de Bourgogne, à raison du mariage d'Alix, fille du comte de Bourgogne, avec Jean, fils du Duc, 1286. — *La Roche.* Gui de Dramelay, chevalier, cède au comte Jean, en échange du château de La Roche « Ronnel » et de son territoire jusqu'aux Crotenays, une rente de 5 montées de muire au puits de Lons-le-Saunier, 1240.

B. 486. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 1 papier, 6 sceaux.

1234-1423. — *La Roche-Saint-Hippolyte.* Thierry, comte de Montbéliard, reprend des comtes Hugues et Alix le fief tenu de lui par le comte de La Roche, en retour d'un don de 350 l. de rente en la saunerie, 1253 (orig. et vid.). — *La Roche-sur-l'Ognon.* Jean, seigneur de La Roche, promet à Hugues et Alix le recept dans son château de La Roche, 1253 (orig. et vid.) ; — le même prête aux mêmes comtes l'hommage lige pour moitié de son château de La Roche et pour 40 livrées de terre à Gesans, 1253 (orig. et vid.). — *Romange.* Chambrier de Lavans vend à Othon IV deux ménages à Romange pour 100 s. est., 1280 (orig. et vid.). — *Ronchamp.* Pierre de Bauffremont donne à Henri, seigneur de Ronchamp, tout ce qu'il avait au Val de Ramonchamp, 1234 ; — Thomas, curé de Ronchamp, reprend d'Othenin de Bourgogne un fief à Châtenois et à La Fresnouse, 1267. — *Roset.* Thiébaud de La Tour, en son nom et en celui de Renaud, son frère, reprend d'Hugues et Alix son fief de Roset, 1260 et 1261 (orig. et vid.). — Amé d'Arguel, seigneur de Roset, chevalier, prête hommage lige à Othon IV, en reconnaissance d'un don de 160 l. est.,

1281 (orig. et vid.); — Jacques d'Arguel, seigneur de Roset, reprend de Mahaut d'Artois son château de Roset, **1306**; — Henri de Montfaucon, comte de Montbéliard, reprend de Tristan de Chalon le château de Roset-sur-le-Doubs, **1362**. — *Rothonay*. Antoine de Vuillafans, chevalier, reprend de Louis de Chalon-Auxerre un fief à Rothonay, Vampornay et Pelapucin, mouvant d'Orgelet, **1402**; — reprises de fief à Rothonay, faites au Duc: par N., **1402** (incompl.); — par Guyot de Pelapucin, écuyer, **1409**; — par Guillaume de Courlaoux, écuyer, veuf d'Antoinette de Vuillafans, **1423**; — par Jean de Beauvoisin, écuyer, **1423**.

B. 487. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 3 sceaux.

1224-1314. — *Rougemont*. Thiébaud de Rougemont, vicomte de Besançon, reprend d'Othon II de Méranie son fief de Rougemont et 40 livrées de terre à Boult et à Granvelle, **1224** (orig. et vid.); — Rodolphe de Habsbourg annule le don du fief de Rougemont, fait par Othon IV à Hugues, son frère, et le restitue à Othon IV et Mahaut d'Artois, qui le tiendront directement de l'Empire et le feront desservir par Jean de Rougemont, **1291**. — *Roulans*. Amé de Montfaucon reprend des comtes Hugues et Alix le château et la châtellenie de Roulans, que ceux-ci lui avaient récemment donnés, **1256** (orig. et vid.); — le même reprend des comtes Hugues et Alix Orbe (en échange duquel il leur cède des droits à Châtillon-lez-Besançon et au Puy), Roulans et ses dépendances, Raignevelle (Passavant) et Nods, **1256** (vid.). — *Rouhaut* (près d'Arbois). Jean, fils de Guillaume de Larians, reprend du comte de Bourgogne, à la personne du trésorier Regnon, d'Arbois, sa maison de Rouhaut et ses dépendances, **1314**. — *Roye*. Guillaume de Granges, chevalier, engage à Aymon de Faucogney divers meix au territoire de Roye; — le même, tuteur de Marguerite, sa petite-fille, fille de Girard de La Coste et d'Alix de Granges, cette dernière remariée à Jean de Vy, engage à ce dernier les terres que possédait à Roye Girard de La Coste, à charge de payer **200** l. de dettes de sa succession, **1299**.

B. 488. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 5 papier, 4 sceaux.

1287-1534. — *Rupt*. Information sur les dégâts causés dans le village de Rupt par Jean de Seraucourt dit Goliath, et **600** chevaux de la garnison de Langres, dans une course faite aux abords de ce village, à Scey, Vy, Purgerot, Chargey, Morey, Aboncourt, Gésincourt, Gevigney, etc., faite par Jean Ponsot, procureur général d'Amont, **1435** (cop.); — affranchissement des habitants de Rupt, concédé par Jean de Rupt, seigneur dudit lieu, **20** juin **1443**, et confirmé par Jean de Granson, seigneur de Pesmes et de Valay, **1443** (cop.); — information sur les « facultez des chevances des habitans de Rup a cause de leur affranchissement, » faite par Jean Ponsot, **1471**; — avis motivé de Jean Ponsot, fixant au chiffre de **100** à **120** la finance à imposer aux habitants de Rupt pour l'homologation de leurs franchises, **1471**; — lettre de Marguerite de Ray, dame de Rupt, recommandant à la bienveillance de la Chambre des Comptes ses pauvres sujets, **1471**. — *Le Russey*. Acensement du moulin du Russey fait à Jean Thevenc, dudit lieu, moyennant le cens annuel de **4** quartauts de froment, consenti par Hugonnet Battefort, trésorier de Dole, 1533. — *Rye*. Odot de Neublans, clerc, reprend de Jean de Chalon-Auxerre Rye et ses dépendances, **1287**; — le même vend le fief du château et du village de Rye à Jean de Chalon-Auxerre pour 80 liv. tourn. **1289** (vid.); — Othon IV déclare que Guyot de Rye, son écuyer, a repris en fief de Jean de Chalon-Auxerre Rye et ses dépendances, **1291**; — Jean de Neublans, seigneur de Balançon, donne au Duc ses reprise et dénombrement de Rye, d'Ougney, d'Orchamps, etc., **1385**; — procuration donnée par Joachim de Longwy dit de Rye, seigneur dudit lieu, en son nom et en celui d'Antoinette de Rye, à Antoine de Rye, écuyer, son frère, pour reprendre de l'Empereur la seigneurie de Rye, **1534**.

B. 489. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 4 papier, 14 sceaux.

1248-1540. — *Saint-Amour*. Marguerite, veuve de Guillaume de Laubespin dit de Saint-Amour, engage à Hugues de Bourgogne, pour **120** l. viennoises qu'il lui devait, Saint-Amour et ses habitants, à charge de respecter les franchises des bourgeois du lieu, **1248**; — caution prêtée par Hugonet Musy, Guyonnet de Champagney et Estevenin d'Arinthod, dans la proportion de 50 l. par caution, pour Guillaume de Laubespin, à Jean de Chalon-Auxerre, pour le règlement de questions soulevées entre Guillaume et les bourgeois de Saint-Amour, **1271**; — Guillaume de Saint-Amour déclare tenir en fief lige de Jean de Chalon-Auxerre les bourg et ville de Saint-Amour, **1285**; — copie d'une reprise de Saint-Amour faite par Jacques, seigneur de ce lieu, à Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, **1341**; — Guillaume de Saint-Amour prête hommage à Guillaume de Beaufort, seigneur de Beaulieu, représentant de Jean de Chalon-Châteaubelin, qui le relève de la mainmise encourue pour défaut de fief, **1388**. — *Saint-Christophe et Cotterey*. Jacques, seigneur de Cotterey, rend hommage lige à Jean de Chalon-Auxerre pour son fief de

Cotterey et l'accroissement de fief dans la paroisse de Saint-Christophe, 1305; — reprise du château de Cotterey faite au même par Gilet de Cotterey, 1334; — règlement d'intérêts entre Isabelle, fille de Jean Piadot, de Château-Chalon, femme de Guillaume de L'Épée, de Poligny, écuyer, et Jean de Chalon-Auxerre; Isabelle donne quittance de 210 l., prix de la cession du château de Cotterey, faite à Guillaume de L'Épée par Gilet de Cotterey, 1354; — reprise du château de Cotterey faite à Tristan de Chalon par Isabelle de Château-Chalon, veuve de Guillaume de L'Épée, 1363. — *Saint-Colomb*. Jean, bâtard de Chalon, reprend du Duc son château de Saint-Colomb et son fief de Genod, mouvant d'Orgelet, 1423. — *Saint-Germain-lez-Lure*. Henri de Granges promet de garantir le seigneur de Faucogney, son suzerain, de toute gagerie pour le fief de Saint-Germain, jadis tenu par Jean, connétable de Bourgogne, et que ledit Henri avait repris du sire de Faucogney, 1395; — Étienne de Bougey, chevalier, et Jeanne, sa femme, donnent en gage à Jean, seigneur de Faucogney, leur fief de Saint-Germain, pour garantie d'un prêt de 50 l. est., 1350; — Pierre d'Orsans, seigneur de Lomont, donne procuration à François de Montureux, seigneur de Mollans, pour reprendre de l'Empereur son fief de Saint-Germain, 1536; — procuration pour le même objet, donnée par le même à Jacques de Cult, écuyer, 1540. — *Saint-Laurent-de-la-Roche*. Étienne Le Fèvre reprend d'Isabelle de Courtenay, femme du comte Jean, le château de Saint-Laurent-de-la-Roche, 1252; — Huguette de Sainte-Croix, dame de Saint-Laurent-de-la-Roche, et Béraud de Saint-Dizier promettent de ne rien demander à Jean de Chalon-Auxerre pour la rupture des conventions matrimoniales arrêtées entre Béatrix de Chalon, sa fille, et Béraud de Saint-Dizier, seigneur de Saint-Laurent, 1336; — Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, et Huguette de Sainte-Croix transigent avec Jean de Chalon-Auxerre, qui réclamait ses droits sur Saint-Laurent-de-la-Roche; il est convenu que le comte d'Auxerre renonce à tous ses droits sur ce château, à la réserve de l'hommage lige qui lui en sera prêté, et qu'il reçoit en compensation certains droits sur Valempoulières, que lui abandonnent Huguette et Philippe, ainsi que 250 l. de rente sur la saunerie, 1342 (orig. et cop.); — Louis de Chalon, seigneur de Saint-Laurent, à cause de Marguerite de Vienne, sa femme, reprend cette seigneurie de Tristan de Chalon, 1363; — reprise de la même terre faite à Tristan de Chalon par Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent, 1368.

B. 490. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 9 sceaux.

1267-1387. — *Saint-Loup-lez-Gray*. Isabelle, femme de Gui de Montbarrey, vend à Eudes de Fouvent le village de Saint-Loup près de Sauvigney, et Villefrancon avec toutes ses dépendances, au prix de 100 l. tourn., du consentement d'Othon IV, 1282 (vid.); — Jean, seigneur d'Igny, chevalier, donne quittance de toutes ses créances au Duc, moyennant le don viager de la forteresse de Saint-Loup, 1347; — Étiennette, dame de Sauvigney, veuve de Henri de Sauvigney, reprend de Philippe le Bon ses fiefs de Saint-Loup et Sauvigney, 1384. — *Saint-Loup-lez-Saint-Aubin*. Béatrix, fille de Henri de Bousselanges, et Aymonet dit Boillardet, de Longwy, échangent à Henri d'Arbois un étang à Saint-Loup contre un meix à Beaulieu, 1307; — Jean de Vienne, seigneur de Saint-Loup, donne à Henri Le Brun dit d'Arbois, « pour ses bontez et cortoisies et aggréaubles servises, » un pré à Saint-Loup, 1330; — Guillemette Marmet, de Saint-Loup vend à Rose, sa sœur, femme de Henri Le Brun, de Saint-Loup, divers domaines, 1335; — Philibert Griez, de Saint-Loup, échange avec Henri Le Brun des terres à Saint-Loup, 1340; — la comtesse Marguerite remet à Eudes et Jean de Saint-Loup, frères, la soulte d'un échange, en considération de ce qu'ils avaient été fortement « grevez et dommaigié par le fait des Compaignes, » 1379; — Jean « Le Mictenet, » écuyer, de Pierrejus, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin son fief lige de Saint-Loup, 1387. — *Saint-Loup-sur-Semouse*. Henri d'Anchenoncourt, chevalier, du consentement de Guillemette, sa femme, vend à Héloïse, vicomtesse de Vesoul, un meix à Saint-Loup, 1267; — déclarations faites devant Léonette, dame de Gex, par Henri d'Anchenoncourt, Jacques, curé de Fontaine et frère de Jean de Contréglise, constatant qu'Héloïse, vicomtesse de Vesoul, tenait du comte de Bourgogne ses fiefs de Saint-Loup, Demangevelle, Villars-le-Pautel, etc., 1268. — *Saint-Ylie*. Robert, duc de Bourgogne, vend à Philippe de Savoie et à Alix, comtes de Bourgogne, au prix de 1,000 l. tourn., le village de Saint-Ylie, que le Duc tenait de l'abbaye Saint-Martin d'Autun, 1276 (orig. et vid.).

B. 491. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 5 papier, 5 sceaux.

1212-1602. — *Sainte-Agnès*. Jeanne, dame de Vignory, se met sous la sauvegarde de Philippe le Bel, et requiert le gardien Vuille Palle de lui envoyer quelques sergents pour garder sa terre de Sainte-Agnès-sous-Saint-Laurent, 1301; — reprise du château de Saint-Agnès faite à la reine Jeanne par Simon de Sainte-Croix, 1324; — Marguerite de Vienne, dame de Sainte-Croix, de La Roche et de Cuiseaux, reprend du comté de Bourgogne les châteaux et les terres de Sainte-Agnès, Saint-Aubin et Chay, 1391; — échange de terres entre divers particuliers de

Froideville près Sainte-Agnès, 1578. — *Sainte-Anne.* Hugues de Poupet reprend du comte Jean ses châteaux de Sainte-Anne et Poupet, 1258; — le même et Jean, son fils, reprennent de la comtesse Laure, veuve de Jean de Chalon, le fief et le château de Sainte-Anne, qu'ils tenaient de l'abbaye de Buillon, du consentement de Henri, abbé de ce monastère; ils joignent à cette reprise tous leurs fiefs aux abords de Salins, 1274; — requête de Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, présentée aux archiducs pour être remis en possession des titres de ses seigneuries récemment restituées, 1602; — autorisation de rendre au prince d'Orange les titres qu'il réclamait, donnée par l'archiduc Albert à Poncet Barillet, gardien des chartes du comté, 1602; — procès-verbaux de reconnaissance et remise des titres du prince d'Orange, dressés par Poncet Barillet, trésorier des chartes, en présence d'Alexandre-Lyonnet Merceret, de Claude Bichet, greffier, et de Jean-Baptiste Keereman, conseiller du prince d'Orange, auquel est faite la remise, 1602. — *Sauvigney-lez-Pesmes.* Mandement de la comtesse Marguerite prescrivant au bailli d'Amont de se concerter avec le bailli d'Aval, pour réunir des troupes et reprendre le château de Sauvigney, enlevé et occupé par des malfaiteurs, occupés « à courre et pillier le pays, dont grans périlz et esclandres se pourroient ensuir, » 1363. — *Savoyeux.* Vente de terres à Savoyeux consentie au profit de Guillaume, seigneur de Seveux, par Hugues et Vuillemet Pernot, 1265; — Eudes de Savoyeux, chevalier, reprend de la reine Jeanne Savoyeux et ses dépendances, 1324. — *Selles.* Foulques de Melincourt, chevalier, et Jacquette, sa femme, fille de Jean Perceval, de Mutigney, chevalier, vendent à Gui de Vy, chevalier, seigneur de Demangevelle et de Bourguignon, et à Alix, sa femme, tous leurs fiefs de Selles pour 540 fl., 1346; — Jeanne de Melincourt, veuve de Pierre d'Amoncourt, chevalier, vend au Duc tous ses droits sur la terre de Selles pour 100 fl., dont elle donne quittance à Simon Millotet, de Saint-Florentin, receveur du comté de Bourgogne, 1377. — *Seveux.* H[enri] de Fouvent donne au comte Étienne un chemin allant de Seveux à Fontaine-Belon, avec la moitié du péage perçu à « Vornantir, » mais il se réserve tout le droit de conduite; la justice du chemin sera commune, les différends qui pourraient survenir entre les parties seront réglés d'un commun accord par la réunion des contractants au pont de Seveux, 1212. — *Sézéria.* Fauquette, fille de Guillaume de La Marche, chevalier, reprend de Jean de Chalon-Auxerre son fief de Sézéria, 1310; — reprise de fief d'un domaine à Sézéria et Chavéria, faite par Guillaume Le Gaignare de Chilly à Jean de Chalon-Châteaubelin, 1389; — reprise et dénombrement de deux meix à Sézéria, donnés à Louis de Chalon, comte d'Auxerre et de Tonnerre, par Guillaume de Vautravers, écuyer, 1403.

B. 492. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 6 sceaux.

1308-1405. — *Silley.* Héloïse de Joinville, vicomtesse de Vesoul, déclare que feu Thiébaud de Neuchâtel, seigneur de L'Isle, « liquels fui mors sans hoirs de son corz, » avait repris d'elle le fief de Silley et ce qu'il tenait à Saulx, 1308; — la même renouvelle devant un notaire apostolique et impérial cette déclaration, 1309; — Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, règle comme arbitre le différend élevé entre Thiébaud de Neuchâtel et Jean de Faucogney, au sujet du partage d'hoirie paternelle et maternelle revenant à Catherine de Neuchâtel, femme de Jean de Faucogney; Thiébaud de Neuchâtel reprendra en fief du sire de Faucogney le château de Silley et le fief de Saulx; Jean de Faucogney reprendra du sire de Neuchâtel 400 livrées de terre, dot de Catherine, 1310. — *Suaucourt.* Jean Vie, de Bar-sur-Seine, lieutenant de Jean de Ville-sur-Arce, bailli du comté, ordonne, à requête de Jean dit Thomas de La Rochelle, enfant de Jean, que le tabellion de Jussey reconstituera, à vue des déclarations des gardiens du sceau de ce ressort, l'acte de vente de la moitié de la terre de Suaucourt, consentie, en faveur de Jean de La Rochelle, par Henriette de Renève et Alix, sa sœur, femme d'Huguenin d'Angoulevent, 1390; — échange de terres à Suaucourt, Cemboing, Frasne-le-Château et Vaux-le-Moncelot, etc., le tout représentant 45 « franchies » de terre entre Guillaume de Mailleroncourt-Charette et Marguerite, sa femme, d'une part, et Jean de Mailleroncourt, d'autre part, du consentement de Philibert de Bauffremont, seigneur de Lavigny, ratifié par Jean sans Peur, 1405. — *Supt.* Reconnaissances d'un cens de 6 l. de cire dû annuellement au Duc par les habitants de Supt à cause de son château de Bracon, 1386.

B. 493. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 1 papier, 4 sceaux.

1254-1440. — *Tassenières.* Transaction entre le comte Jean et Hugues d'Antigny, seigneur de Pagny, au sujet de l'usage des bois de Tassenières et La Bretenière, 1254; — Matthieu, seigneur de Longwy, reprend en fief lige des comtes Hugues et Alix Tassenières, La Bretenière et Les Moussières, 1257. — *Thoraise.* Réclamations, mandements et quittances de sommes dues par la comtesse Marguerite à Guillaume et à Jacques de Thoraise, chevaliers, pour gages d'offices remplis à Châtillon, Vadans, etc., 1360-1367 (cop.). — *La Tour-du-Meix.* Aymonin de Revigny, seigneur de La Tour du Meix, reprend de Jean de Chalon-Rochefort son

château qu'il tenait de l'abbaye de Saint-Oyan de Joux, 1267; — Jacques, seigneur de Cotterey, vend à Jean de Chalon-Auxerre un meix à La Tour du Meix, au prix de 60 l. tourn., 1305. — *Ugna.* Ponce d'Ugna, chevalier, reprend d'Hugues, comte de Bourgogne, Ugna et des prés sur la Valouse, 1264 (orig. et vid.); — le même reprend de Jean de Chalon-Auxerre la sixième partie de la dîme du gros blé à Ugna, ainsi qu'un meix, 1266. — *Valay.* L'abbé de Corneux échange les château et seigneurie de Valay, que tenait d'eux Guillaume, seigneur de Pesmes, contre des droits d'usage dans les bois de La Râpe et de La Vaivre, en la châtellenie de Gray, que la reine Jeanne cède à son monastère, 1324; — approbation de cet échange par le chapitre général de l'ordre de Prémontré, notifiée à l'abbé de Corneux par Jean, abbé de Saint-Martin de Laon, 1324. — *Vallerois-le-Bois.* Aimé de Faucogney, seigneur de Villersexel, ayant cédé à Hugues de Bourgogne son fief de Vallerois, ordonne à Hugues de Vy, écuyer, qui l'occupait, de le reprendre de suite du nouvel acquéreur, 1300; — Étienne de Montroz, écuyer, autorisé par le duc Philippe le Bon (par mandement transcrit *in extenso* dans l'acte) à continuer et à parfaire son château en construction à Vallerois, à charge d'en prêter l'hommage et d'en abandonner le recept au Duc, prête l'hommage lige en question, 1424-1425. — *Vampournay.* Achat par Jean de Chalon-Auxerre du quart des dîmes de Vampournay, 1285 (incompl.); — reprise de Vampournay et de Pelapucin faite à Louis de Chalon-Auxerre par Étienne Maigret, d'Arlay, 1403. — *Vannoz.* Vaucher de Sirod, à raison de sa femme Guillemette, fille de Perceval de Vannoz, écuyer, reprend un fief à Vannoz de Claude d'Usier, écuyer, mari de Jeanne de Vannoz, 1412. — *Varessia.* Mandement de Marguerite, duchesse de Bourgogne, ordonnant au bailli d'Aval de faire exempter de tout impôt et en particulier de celui des fortifications de Saint-Laurent, que l'on prétendait les obliger à acquitter, les habitants de Varessia, sujets de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1411. — *Vaudrey.* Jean de Chalon-Rochefort donne 40 livrées de terre à Guillaume, seigneur de Vaudrey, à charge de conseil et d'hommage, reçoit le serment de Guillaume et l'oblige à le prêter également au duc de Bourgogne, 1264; — Jean de Chalon-Auxerre assigne à Hugues de Vaudrey, chanoine de Besançon, en paiement du don de 40 livrées ci-dessus fait à Guillaume, son père, et des intérêts arriérés de cette rente, une rente de 50 l. sur la saunerie de Salins, 1290. — *Vaux-sous-Bornay.* Gui de Trenal reprend en fief lige de Jean de Chalon-Auxerre divers meix à Vaux et sur le territoire de Chavéria, 1285; — Geoffroy, seigneur de Vaux, écuyer, reprend de Philippe le Hardi « sa fourteresse de Vaux, » 1385. — *Vaux-le-Moncelot.* Jean, seigneur d'Oiselay, déclare que Jean de Rye, damoiseau, mari de Jacquette de Rupt, a repris de lui un fief à Vaux-le-Moncelot, près de Frasne-le-Château, 1440.

B. 494. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 5 sceaux.

1292-1368. — *Velet.* Thiébaud de Blamont, gardien du comté, et les conseillers de la comtesse Marguerite suppriment pour vingt ans les tailles de Velet, afin d'y retenir et d'y attirer la population, 1367; — don de 25 fl. fait par la même comtesse à Étienne Roubot, de Velet, pour indemniser ce malheureux d'une longue détention subie « en prison molt horrible, » pour les intérêts de la comtesse; cette somme est assignée sur les revenus de Velet, 1368. — *Vellefaux.* Guillemette, veuve de Jean de Vellefaux, chevalier, et Vuillemin d'Oiselay, son second mari, damoiseau, engagent à Hugues de Bourgogne leurs domaines et sujets de Vellefaux, Pennessières, Courboux, etc., en retour d'un prêt de 300 l. est., 1315. — *Velle-le-Châtel.* Hugues de Vellefaux, seigneur de La Rochelle, reprend d'Hugues de Bourgogne le château de Velle, construit par Othenin dit Bernard, avec différents domaines, sujets et arrière-fiefs, 1309. — *Velloreille-lez-Choye.* Othon IV donne à Eudes de Fouvent les fiefs de Velloreille et Nantouard, et l'autorise à s'y construire un château fort, 1292 (orig. et vid.); — Eudes de Fouvent associe pour moitié sa femme, Jeannette de Ray, à tous ses acquêts, dons reçus des comtes de Bourgogne et d'Auxerre, d'Amé de Montfaucon, et notamment aux fiefs de Velloreille et de Nantouard, et à l'office de chambellan du comté; en retour de cette donation, Jeannette de Ray cède à son mari tous ses droits sur Miserey, Auxon-le-Chemin et Villers-Chemin, 1311 (2 orig. et 2 vid.). — *Velloreille-lez-Fretigney.* Engagement d'un fief à Velloreille-lez-Fretigney, fait à Hugues de Bourgogne, en gage d'un prêt de 45 l., par Huguenin, damoiseau, seigneur de Châtillon, 1296. — *Véria.* Reprise de fief des château et terre de Véria faite à Jean de Chalon-Auxerre par Guillemette, dame de Véria, 1345; — reprise du même fief par Jean de Chilly, éeuyer, fils d'Huguenin de Chilly, à Tristan de Chalon, 1362. — *Vernantois.* Perrenin d'Ugna, écuyer, reprend de Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, sa maison d'Ormiez au Val de Vernantois, et divers domaines ou sujets, 1303; — convention passée entre le comte Jean de Chalon-Auxerre et Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, qui s'obligent à maintenir dans les mêmes conditions qu'elles existaient sous leurs devanciers, les relations entre leurs maisons au sujet de Vernantois; il est convenu que le seigneur de Sainte-Croix doit reprendre Vernantois en fief du comte



d'Auxerre ; Henri d'Antigny souscrit à cette obligation et la remplit, 1317 ; — Henri d'Antigny donne procuration à Eudes de Sugny, chevalier, pour recevoir le château de Vernantois du comte d'Auxerre, 1317.

B. 495. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 1 papier, 2 sceaux.

1254-1517. — *Le Vernoy-lez-Arbois.* Guillaume, seigneur du Vernoy, écuyer, reprend du Duc sa maison forte du Vernoy « dessus Arbois, » récemment « arse et gastée par feux, » 1384. — *Villard-sur-l'Ain.* Reprise et dénombrement des fiefs de Villard, Fontenu et Marigny, donnés au Duc par Jean Du Prel, en 1423 (incompl.). — *Villars-Saint-Georges.* Étienne dit Vafflard, seigneur de Fourg, mande à Jean de Chalon d'admettre à lui prêter hommage, pour le fief de Villars-Saint-Georges, son neveu, Vuillemin d'Abbans, 1272; — Humbert de Joux, écuyer, mari de Guillemette, fille de Jean d'Abbans, reprend du duc Philippe le Hardi Villars-Saint-Georges et ses dépendances, 1384 ; — copie des pièces qui précèdent, certifiée par le procureur général d'Aval, Hugues Glanne, 1512. — *Villechantria.* Eléonore de Villars, dame d'Andelot, au nom de Louise et de Marguerite, ses filles, reçoit de Jean de Chalon-Auxerre 50 livrées de terre à Villechantria et à Écleux, pour assiette d'une somme de 1,000 l. tournois que ce dernier leur devait, 1341. — *La Villedieu-en-Fontenette.* Gui de Grenant, chevalier, et Jacquette, sa femme, échangent aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem des terres à la Villedieu, contre l'équivalent en champs à Chargey ; il est convenu que les terres de Chargey ainsi acquises seront grevées du fief dû précédemment sur celles de La Villedieu à Aimé de Faucogney, 1295. — *Villeneuve-lez-Orgelet.* Reprises de Villeneuve faites : à Jean de Chalon-Châteaubelin, par Philippe de Viremont, seigneur dudit lieu, 1390 ; — au Duc, par Pierre de Quingey, chevalier, mari de Claude de Montrichard, veuve en premières noces de Philippe de Viremont, 1423 ; — procédures dirigées par Philibert de Chalon contre les habitants de Villeneuve en matière d'aides, 1516-1517 (avec sentence du bailli d'Aval, maintenant Philibert de Chalon). — *La Villeneuve.* Étienne, seigneur d'Oiselay, reprend du comte Jean son château de La Villeneuve, 1254.

B. 496. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 3 sceaux.

1268-1516. — *Villersexel.* Reprise de Villers-le-Château et Villers-la-Ville, les deux Magny et Noidans, faite à Jean de Chalon-Rochefort par Aimé de Faucogney, seigneur de Villersexel, 1268 ; — Othon IV donne à Mahaut d'Artois le fief de Villersexel, tenu par Aimé de Faucogney, 1290 ; — Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, donne à son neveu, Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, le fief de Villersexel, 1305. — *Villers-Farlay.* Guillemin, fils de feu Hugues, seigneur de Villers-Farlay, du consentement d'Alix, sa femme, vend à Jean de Chalon-Auxerre la moitié du château de Villers-Farlay et de ses dépendances, et le quart de la justice du village, pour 80 l. est., 1280 ; — Vuillemin de Villers-Farlay, écuyer, fils de feu Henri, chevalier, engage au même comte d'Auxerre des sujets et meix à Villers-Farlay, Cernans et Éclans, en retour d'un prêt de 100 l. est., 1281 ; — transaction entre Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, et Henri de Bourgogne, seigneur de Montrond et de Chaussin, marié à la veuve de Gauthier de Montfaucon ; il est convenu entre les parties que le comte d'Auxerre donnera 1,000 l. est. à Henri et à sa femme, et qu'en retour Henri reprendra de lui en fief perpétuel 75 livrées de terre à Villers-Farlay, le Châteley et leurs dépendances, 1321 ; — nouvelle transaction entre les mêmes parties, modifiant les conventions précédentes, 1334 (incompl.) ; — compte sommaire de l'amodiation de la prévôté de Villers-Farlay rendu par le prévôt Huguenin Pleure à Aubriet de Plaine, trésorier du comté, 1355 ; — certificat afférent à ce compte donné par Renaud de Jussey, châtelain de Bracon, 1355 ; — Henri, comte de Montbéliard, reprend de Jean de Chalon-Rochefort son fief de Villers-Farlay, le château de Roset-sur-le-Doubs et Authume, 1367 ; — Marguerite d'Autriche, comtesse de Bourgogne, assigne à Claude de Pontailler, seigneur de Talmay, 200 l. de rente sur les revenus de Villers-Farlay, Belmont et Labergement, 1514-1516. — *Villers-Robert.* Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne, reprend d'Othon IV son fief de Villers-Robert et Labergement, 1279 (orig. et vid.).

B. 497. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 1 papier, 2 sceaux.

1277-1535. — *Villette-lez-Dole.* Reconnaissances de cens faites au Domaine : par Estevenin, fils de Bon de Villette, 1404 ; — par Simon Sergent, de Villette, 1404 ; — acensement de 136 journaux de bois sis sur Villette, fait au nom de l'Empereur à Philippe Guyerche, seigneur de Genevrey, moyennant le cens annuel de 136 l. tourn., 1535 ; — reconnaissance des bois de Vaivre acensés à Philippe Guyerche, faite par Jean Bernard de Dole, lieutenant du gruyer, 1535. — *Villette-lez-Saint-Amour.* Tristan de Chalon donne à Renaud de Beaufort, seigneur de Viremont, la haute justice et le droit de fourches à Villette, 1362 (2 cop.). — *Virechâtel.* Philippe de Vienne, seigneur de Mirebel, promet de rendre à Jean de Beauregard son château de

Virechâtel, engagé entre ses mains pour une dette de 100 l. viennoises, dès qu'il lui aurait remboursé cette somme, plus les dépenses par lui faites pour l'entretien du château, représentant un *maximum* de 60 l., 1277 ; — reprise de Virechâtel et de 200 livrées de terre faite par Huguenin, fils du comte Hugues de Vienne, à Jean de Chalon-Auxerre, 1290 ; — Hugues de Vienne, seigneur de Longwy, déclare être indemnisé de la somme pour laquelle lui était engagé le château de Virechâtel du chef de Philippe, son père, et approuve la restitution de cette forteresse faite à Robert de Beauregard par Jean de Chalon-Auxerre, 1290 ; — reprise de Virechâtel faite à Jean de Chalon-Auxerre par Robert de Beauregard, à Orgelet d'abord, puis devant un notaire de l'officialité de Besançon, 1291 ; — invitation à reprendre le fief de Virechâtel, adressée par Jean de Chalon à son oncle le seigneur de Pagny [vers 1292] (incompl.) ; — reprise de Virechâtel faite à Jean de Chalon-Châteaubelin, puis au duc de Bourgogne (cette dernière avec dénombrement), par Guigues de La Palu, seigneur de Châtillon, La Palu et Virechâtel, 1392 et 1423. — *Viremont.* Pierre de Saint-Julien, écuyer, au nom de Guigonne de Crèvecœur, sa femme, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin les château et seigneurie de Viremont, 1387 ; — Jean de Corrobert, écuyer, seigneur de Viremont, comme mari de Louise de Saint-Julien, reprend du Duc ce château, 1423 ; — Marguerite de Corrobert, femme de Bernard du Saix, donne reprise et dénombrement de Viremont au duc de Bourgogne, 1440 ; — reprise et dénombrement du même fief donné au Duc par Jacques de Sainte-Colombe, seigneur de Viremont, 1442 ; — procédures devant le bailliage d'Aval, et mandement de nouvelleté accordé à Philiberte de Luxembourg, à l'encontre des habitants de Viremont, qui prétendaient se soustraire à l'aide aux quatre cas, 1517.

B. 498. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 4 papier, 1 sceau.

1259-1540. — *Le Vivier* (Chilly). Girard Moutonnet, bourgeois de Montaigu, vend pour 25 l. est. à Renaud de Bourgogne le Châtelard du Vivier et ses dépendances, situés entre Lons-le-Saunier et Chilly, qu'il tenait de lui en fief, 1287. — *Vuillafans.* Jean, comte de Bourgogne, donne à son neveu, Amé de Montfaucon, les fiefs du sire de Durnes, le château neuf de Vuillafans et ses dépendances dans les paroisses de Guyans-Durnes et de Montgesoye, le tout formant un fief distinct de celui du Grand-Vuillafans, tenu déjà du même comte par Amé de Montfaucon, 1259 ; — hommage prêté à Jean de Chalon-Arlay, en présence de Guillaume de Moustier-Hautepierre, par Mahaut, dame de Chaussin, veuve de Gauthier de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, pour le château vieux de Vuillafans, 1309 ; — reprise des châteaux de Vuillafans-le-Vieux et de Vuillafans-le-Neuf avec leurs dépendances, moins Vernierfontaine et Nancray (« qui fut des connestables »), et de 500 l. de rente en la saunerie faite par Jean de Montbéliard-Montfaucon à Jean de Chalon-Arlay, 1309 ; — Agnès de Durnes, dame de Mirebel, invite Henri, comte de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, à reprendre en fief de Jean de Neuchâtel, son fils, le château de Vuillafans et ses dépendances, ainsi que Vercel, 1348 (vid.) ; — Jean de Montfaucon, seigneur de Vuillafans-le-Vieux, consent à la vente d'une rente de 100 l. sur la saunerie faite par Jean de Ray à Hugues de Chalon-Arlay et à Louis de Chalon, seigneur d'Arguel et de Cuiseaux, au prix de 800 fl. de Florence ; il met pour condition à ce consentement, qu'il donne comme suzerain, que le fief dû sur cette rente à Thiébaud, seigneur de Blamont, sera reporté sur 100 livrées de terre d'alleu appartenant à Jean de Ray, 1365 ; — Étienne, comte de Montbéliard et seigneur de Montfaucon, reprend de Jean de Chalon-Arlay les deux châteaux de Vuillafans, 500 l. de rente sur la saunerie tenues par Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, le château de Myon, la terre de Cicon, diverses rentes sur la saunerie, provenant de Marguerite de Chalon, sa femme, et les château et seigneurie de Marnay, 1381 (orig. et 3 cop.) ; — liquidation des rentes sur la saunerie comprises dans ce dénombrement, faite par le duc Philippe le Hardi sur la réclamation de Jeanne, fille de Henri de Montbéliard, femme de Louis de Chalon, 1401 ; — procuration donnée par Louise et Françoise de Longeville, héritières de Jean de Longeville, seigneur de Vuillafans en partie (Louise agissant de l'autorité de son mari, Pierre de Grozon, seigneur de La Faye), à Jean Maillot, François Ramel, Jean de Saint-Mauris et Claude Roichet de Dole, ainsi qu'au seigneur de La Faye, pour reprendre de l'empereur leur portion de seigneurie, 1532 ; — reprise de fief et dénombrement d'une portion de seigneurie à Vuillafans donnés à l'Empereur par Jeanne de Saint-Seine, vicomtesse de Berzy, femme de Louis de Pierre-Bussière, chevalier, baron de Châtelneuf en Limousin, 1532 ; — procuration donnée par Antoine Malarmé, de Vercel, à Antoine, son fils, pour reprendre ses fiefs de l'Empereur 1539 ; — reprise de fief de la moitié des château et seigneurie de Châtelneuf de Vuillafans, acquis par décret, donnée à l'Empereur par Antoine Malarmé, de Vercel, seigneur de Molamboz, 1540 (cop.). — *Vy-lez-Lure.* Philippe de Montjustin, chevalier, reprend du Duc Vy, Arpenans, etc., mouvant de Montjustin, et donne dénombrement de ses droits et domaines, 1386.



CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER DU DIOCÈSE DE BESANÇON.

B. 499. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 12 sceaux.

1293-1299. — *Archevêché de Besançon. Vicomté et mairie de Besançon.* Eudes de Montferrand donne à Humbert de Clairvaux la vicomté de Besançon avec ses droits et domaines, 1293 (2 orig., textes latin et français) ; — Guillaume, maire de Besançon, donne à Humbert de Clairvaux le fief de la mairie de Besançon, qu'il tenait de l'archevêque, 1293 (2 textes orig., distincts comme rédaction) ; — Humbert de Clairvaux reprend en fief de Jean de Chalon-Arlay les vicomté et mairie de Besançon, 1293 ; — diplôme d'Adolphe, roi des Romains, confirmant la vicomté de Besançon à Jean de Chalon-Arlay et à Humbert de Clairvaux, 1293 (incompl.) ; — diplôme du même accordant à Jean de Chalon-Arlay l'investiture de la mairie de Besançon, et chargeant Othon IV de le mettre en possession immédiate de la mairie et de la maison qui servait de siège à sa juridiction, 1293 ; — procès-verbal de la cérémonie d'investiture de la mairie de Besançon donnée (par les clefs de l'hôtel de la mairie) à Jean de Charlon-Arlay par Othon IV, entouré de chevaliers et de conseillers, 1294 ; — copie : 1° de la procuration donnée à Barthélemy Varin par Othon IV, pour le représenter dans son procès contre l'archevêque de Besançon ; 2° de la notification faite à l'official, par Barthélemy Varin, d'une protestation *ad apostolos* contre l'excommunication lancée par l'archevêque contre Jean de Chalon-Arlay, à l'occasion de la prise de possession de la mairie, 1294 ; — protestation en nullité de cette excommunication lancée contre Jean de Chalon, alors retenu auprès du pape par une ambassade que lui avait confiée l'Empereur, remise à l'archevêque par Renaud de Nozeroy, procureur du sire d'Arlay, 1295 ; — *vidimus :* d'une procuration donnée par l'archevêque Eudes de Rougemont à Philippe, curé de Bourbonne, doyen de Luxeuil, et à Étienne, curé de Bregille et doyen de Sexte, pour se rendre à Rome et y traiter avec Jean de Chalon au sujet des vicomté et mairie, 1295 ; 2° traité passé à Rome, auprès de Saint-Jean de Latran, par ces procureurs, avec Jean de Chalon-Arlay, qui, moyennant la reprise de fief lige à l'archevêque, est investi régulièrement des vicomté et mairie de Besançon, 1295 ; — original de ce traité, 1295 ; — Hugues de Bourgogne donne à Othon IV quittance de 3,000 l. à valoir sur 6,000 l. que celui-ci lui devait pour l'acquisition des vicomté et mairie de Besançon, 1296 ; — protestation de l'archevêque Eudes de Rougemont contre la prise de possession de la mairie de Besançon faite, au nom du roi de France, par Hugues de Bourgogne, 1396 ; — accord entre Eudes de Rougemont et Jean de Chalon-Arlay : ce dernier prête à l'archevêque hommage lige pour la vicomté ; l'archevêque s'oblige en retour à obtenir de l'Empereur la ratification de l'investiture de Jean de Chalon-Arlay, malgré la prise de possession faite par les envoyés du roi de France ; Jean de Chalon s'engage à terminer un différend entre l'archevêque et Hugues de Bletterans, clerc du sire d'Arlay, 1299 (2 orig.) ; — requête adressée à Albert, roi des Romains, par l'archevêque Eudes, pour obtenir, conformément à l'engagement qui précède, la confirmation de la vicomté à Jean de Chalon-Arlay, 1299.

B. 500. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 14 sceaux.

1303-1349. — *Archevêché de Besançon. Vicomté et mairie.* Philippe le Bel, d'accord avec Othon IV, consent à restituer à Jean de Chalon-Arlay la vicomté de Besançon, sous la condition d'une reprise de fief, 1303 ; — ordre de Philippe le Bel prescrivant au gardien du comté de remettre à Jean de Chalon-Arlay la vicomté de Besançon, 1303 (vid.) ; — Richard Monnoyeur, procureur des citoyens de Besançon, traite de leur soumission à la suite d'une émeute, avec Hugues de Chalon, archevêque de Besançon, et Jean de Chalon-Arlay ; les citoyens s'obligent à relever les maisons qu'ils avaient détruites, à satisfaire l'archevêque et le vicomte au jugement de Simon de Montbéliard, seigneur de Montrond, ou d'Hugues de Vienne, seigneur de Pagny ; l'archevêque et Jean de Chalon s'obligent à donner aux citoyens des juges « sans suspicion, » dont les sentences civiles ou ecclésiastiques seront portées en appel devant l'Empereur ou le Pape, Saint-Ferjeux, 11 septembre 1306 ; — Renaud et Hugues de Bourgogne s'engagent à secourir leur oncle, Jean de Chalon-Arlay, et à lui fournir des troupes si les citoyens de Besançon n'observaient pas les conditions que ce dernier leur avait imposées, 1306 (vid.) ; — sentence de Gilles d'Achey, juge commis par Jean de Chalon, vicomte de Besançon, à fixer les réparations dues par les Bisontins ; il condamne les citoyens à une amende de 20,000 l. envers le vicomte, pour relever les maisons détruites le 4 avril 1306, et bannit 21 citoyens fauteurs des troubles, Saint-Ferjeux, 6 juin 1307 ; — compromis entre Jean de Chalon-Arlay, vicomte et maire de Besançon, Guillaume de Presle et Richard de Fustes, procureurs des citoyens de Besançon, donnant à Gauthier de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, le droit de reviser et de modérer la sentence rendue par Gilles d'Achey, 1307 ; — traité d'alliance et de sauvegarde pour 60 années, entre Jean de Chalon et les Bisontins, sous la réserve d'obligations réciproques et des

droits de l'archevêque, 1308; — sentence de Gauthier de Montbéliard, réformant le jugement de Gilles d'Achey, ramenant à 5,000 l. le chiffre de l'amende, réduisant la confiscation des biens des bannis à une portion seulement de leur fortune, et laissant pressentir qu'il proposera de rappeler les bannis, tout en réservant au vicomte Jean de Chalon-Arlay seul le droit de gracier le chef de la révolte, Guyot de Choye, 1308; — Vuillemin Boutonnier, clerc, de Besançon, hypothèque tous ses biens et ceux de sa femme au paiement d'une amende qu'il devait à Jean de Chalon, pour usurpation des fonctions de juge de sa vicomté et mairie, 1308; — Guyot Benoît, Huguenin Signoret, Thierry et Huguenin Benoît, frères, Estevenin, de Velotte, Amiet Signoret, Vuillemin Argent, Jean, du Valdahon, Huot Musard, Jean Cunet, Richard Bertrand, Guillaume Michel, Vaucher de Saint-Paul et Henri Coignier, citoyens de Besançon, se reconnaissant coupables d'avoir pillé les magasins de sel de Jacquot Guibourg, dans la rue Battant, le 7 janvier 1325, comparaissent devant l'official de l'archevêque et les juges de la vicomté et de la mairie (commis par Marguerite de Vienne, dame d'Arlay, tutrice de Jean de Chalon), et déclarent accepter la sentence de cinq juges désignés par l'assemblée : Raoul, seigneur de Neuchâtel-sur-le-Lac, Henri de Montfaucon, Guillaume Le Galois, bailli d'Arlay, Eudes de Choye, official de l'archevêque, Jean Pavillon, citoyen de Besançon, 1325; — ventes entre divers particuliers de terres sises à Bregille, chargées de cens envers l'archevêque, avec consentement d'Hugues de Vienne, 1340; — sentence de l'official de la vicomté de Besançon, condamnant Richarde, veuve d'Hugues de Salins, à 200 marcs d'amende pour avoir expulsé de sa maison de la rue Poitune Guillemette, fille de Henri Bourgeois, de Besançon, 1349.

B. 501. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 17 papier, 2 sceaux.

1357-1479. — *Archevêché. Vicomté, mairie et régalie de Besançon.* Jean de Vienne révoque les libertés et privilèges accordés aux citoyens de Besançon par l'empereur Charles IV, au nom de l'Église de Besançon, 1357 (cop.); — quittance de 1,000 fl. donnée par le même à plusieurs citoyens « pour le fait des libertés, » 1357 (cop.); — traité d'association conclu au sujet des juridictions des régalies, vicomtés et mairies, entre Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, et Jean de Chalon-Arlay, règlement de la justice de régalie appartenant à l'archevêque, et des cours de justice appartenant au vicomte, 1357; — réponses faites par Thierry Benoît, juge de la vicomté, aux requêtes présentées par Huguenin Benoît, procureur de la cité, touchant les démarches faites pour punir Othenin de Salins, chanoine de Besançon, coupable, avec ses complices, d'avoir causé de graves dommages aux personnes et aux propriétés de Besançon, 1357; — sommation faite en présence d'Aymon de Villersexel, archevêque, et d'Hugues de Chalon-Arlay, vicomte, par Jean de Salins, seigneur de Poupet, mandataire de ce dernier, à l'archevêque de Besançon, de restituer au vicomte la justice de la régalie comprise dans le diplôme impérial de Charles IV, qui lui attribuait toutes les justices de la cité; Thierry Benoît répond que l'archevêque a constamment et de temps immémorial joui de la régalie et qu'aucun ordre impérial ne l'en a dépossédé, 1365; — Hugues de Chalon-Arlay et les citoyens de Besançon s'associent pour obtenir réparation et satisfaction de l'exécution de Quingain de Saint-Vit, pendu à Pouilley, après avoir été saisi, jugé et torturé à Besançon par les ordres du chapitre, 1368 (cop.); — mandement de Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, ordonnant à Guillaume de Saulieu, gouverneur de la justice de mairie et vicomté, d'empêcher par tous moyens les citoyens de Besançon de rendre eux-mêmes la justice, de sergenter, incarcérer, prononcer des amendes au mépris des droits de la vicomté et mairie, 1405; — Thiébaud de Rougemont consent à céder à Jean sans Peur, duc de Bourgogne, la régalie de Besançon, sous réserve de compensations à déterminer, et du consentement du chapitre, 1409; — instructions données par le Duc à maîtres Jean de Thoisy, Richard de Chancey et Jean Chouzat, pour traiter avec l'archevêque et les Bisontins [vers 1409]; — mémoire des citoyens de Besançon contenant leurs griefs contre la maison de Chalon depuis une période de 100 ans, et énumérant les droits que les vicomtes exerçaient au mépris des franchises municipales [vers 1409]; — Thiébaud de Rougemont s'engage « a pourchacier devers le pape » l'exécution des conventions passées avec le Duc, 1412; — le même écrit de Rome pour annoncer au Duc qu'il vient d'obtenir « sa tierce sentence contre les citiens » [v. 1413]; — Philippe le Bon rend à Thiébaud de Rougemont la régalie et sa juridiction, sur l'ordre de l'empereur Sigismond, 1421; — mémoires, remontrances et instructions rédigés pour les conflits de juridiction entre le Duc, l'archevêque et le prince d'Orange, 1453; — projet de règlement des juridictions de la régalie, de la vicomté et de la mairie [v. 1453]; — le juge du Duc à Besançon donne acte à Guillaume de Chalon, prince d'Orange, sur la requête de Jean Vieux, son bailli, du trouble de possession apporté dans sa justice de vicomté et mairie par les gens de Louis de Chalon, son frère, 1464; — procurations données par Guillaume de Chalon, prince d'Orange, à Louis, seigneur de Cusance, Jean de Bauffremont, seigneur de Soye, Aymar, seigneur de Neuville, Antoine de

Rye, seigneur de Côtebrune, et Henri de Vienne, seigneur de Charrin, pour reprendre de l'archevêque, Charles de Neuchâtel, les vicomté et mairie de Besançon, 1471 ; — ventes par Antoine de Fallerans, capitaine d'Arguel, mandataire d'Hugues de Chalon-Arlay, vicomte de Besançon, détenu à Mâcon comme prisonnier du sénéchal de Toulouse, de divers domaines pour solder sa rançon (avec texte de la procuration d'Hugues de Chalon et de l'autorisation du prince d'Orange, gouverneur du Comté) ; — ventes : aux citoyens de Besançon d'un cens dû à la vicomté pour 800 fl., 1478 ; — à Girard et Pierre Loriquet, vignerons, à Guillaume Montrivel, marchand, de plusieurs cens sur leurs vignes ou maisons, 1478 ; — à Belenet Naigeot, d'une redevance annuelle de 50 fers de cheval sur sa maison de la Grande-Rue, 1478 ; — Hugues de Chalon-Arlay vend directement à Pierre Despotots un droit sur les langues des grosses bêtes, pour 143 riders d'or, 8 écus, 4 ducats, 5 soleils et 1 alphonse d'or, 1479 (ce dernier acte ratifié par Charles de Neuchâtel, comme partie du fief de l'archevêché).

B. 502. (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 5 papier, 5 sceaux.

1265-1492. — *Chapitres. Saint-Jean et Saint-Étienne de Besançon.* Reprise de fief des sujets du chapitre Saint-Jean de Besançon, faite aux comtes Hugues et Alix par Pierre, seigneur de Montferrand, vicomte de Besançon, de qui ce fief était tenu par Hugues de Montferrand, son frère, seigneur de Thoraise, 1265 ; — quittances de gages données aux trésoriers du comté par Jean de Courbenay et Jean Saget, de Salins, chapelains de la chapelle des comtes à Saint-Étienne, 1356 ; — par le chapelain Guillaume Chevalier, 1371 ; — installation d'un nouveau chapelain, Pierre de Dambelin, nommé par le Pape, qui reçoit l'investiture « par l'angle de l'autel et la remise d'un chandelier, » 1385 ; — sentence du conseil ducal adjugeant à Philippe le Hardi une rente en la saunerie, réclamée par le chapitre, 1402 ; — requêtes, décomptes, quittances produites par le chapitre auprès de la Chambre des Comptes de Dijon, pour obtenir la liquidation de l'arriéré de ses rentes sur la saunerie, 1475-1490 ; — patentes de Charles VIII ordonnant de régler cet arriéré, 1490 et 1491 ; — mandements du pardessus, du gouverneur et de la Chambre des Comptes, vérifiant le chiffre du reliquat, 1491-1492 ; — mandement du gouverneur, Jean de Baudricourt, arrêtant à 517 l. 4 s., et à 80 charges de sel le solde dû au chapitre, et prescrivant aux officiers de la saunerie de le payer, 1492. — *Sainte-Madeleine de Besançon.* Quittances de 100 s. dus pour anniversaire, donnée au Domaine par les chanoines de Sainte-Madeleine, 1361 et 1375. — *Notre-Dame de Calmoutier.* Quittance de 30 s. donnée au trésorier, Perceval de Vauvillers, par les chanoines de Calmoutier, 1353. — *Notre-Dame de Dole.* Fondation et dotation du chapitre par la comtesse Alix, 1277 (vid.) ; — mandement de la duchesse Jeanne prescrivant à Simon de Montbard, lieutenant de feu Oudet de Gy, trésorier du comte, de vérifier les droits à une rente annuelle sur le Domaine, réclamés par le chapitre de Dole, 1344 ; — la comtesse Marguerite, pour parfaire la dotation du chapitre, lui donne une rente de 60 l. sur les battoirs de Dole, 1371 (orig. et 2 cop.) ; — la même nomme à la chapellenie de Sainte-Madeleine, en l'église de Dole, Guyot Vurry, 1374 (vid.) ; — quittance de rente donnée au trésorier de Dole par le chapitre, 1375 ; — quittance de gages du chapelain Guyot Vurry, 1377.

B. 503. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 17 papier, 2 sceaux.

1415-1485. — *Chapitres. Saint-Hippolyte de Poligny.* Jean sans Peur exempte de tout impôt et de toute taille quelconque le clergé de l'église Saint-Hippolyte, qui s'oblige en retour à célébrer son aniversaire, 1415 (2 vid.) ; — procédures, enquêtes et certificats pour l'amortissement de 200 l. de rente acquises et données à l'église collégiale de Poligny, par Jean Chevrot, évêque de Tournay, 1445-1450 ; — procédures et mandements pour l'amortissement de la fondation primitive du Chapitre, due à Jean Chouzat, 1464-1465 ; — information faite par Bernard Noiseux, délégué de la Chambre des Comptes de Dijon, pour trancher la question d'amortissement de 900 l. est. de rente valant 1,000 l. tourn., montant de la fondation de Jean Chouzat, de l'an 1429, 1465. — *Chapitre Notre-Dame de Salins.* Sentence provisionnelle de Gui Fusier, lieutenant du bailli d'Aval, dans un procès où intervenait le chapitre, 1448. — *Saint-Anatoile de Salins.* Copie de patentes de Charles VIII ordonnant la liquidation de l'arriéré des rentes sur la saunerie dû au chapitre, Rouen, 22 avril 1485 ; — requête des chanoines adressée à la Chambre des Comptes de Dijon, transmise par les officiers de la saunerie, 1485 ; — mandement de la Chambre des Comptes ordonnant le paiement du reliquat des rentes du chapitre, 1485.

B. 504. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 1 papier, 14 sceaux.

1289-1458. — *Chapelles fondées par les comtes. Bracon.* Nomination des chapelains : Gui Simon, 1363 ; — Guyot Vurry, 1377 ; — Guyot Vurry ayant résigné ses chapelles de Bracon et de Dole, le conseil de la comtesse nomme à ces bénéfices Estevenin Vurry, son neveu, 1377 ; — quittance de gages donnée par Guyot Vurry, 1379. —

Gray. Quittance de gages donnée par le châtelain Humbert de Chamoles, 1378. — *Jussey*. Minute du mandement de la Chambre des Comptes ordonnant au bailli d'Amont de mettre en possession de la chapelle de Jussey, à laquelle le Duc avait récemment réuni l'hôpital et maladrerie du lieu, Jean Maire, pourvu de ce bénéfice, 1458. — *Ornans*. Fondation et dotation de la chapelle Saint-Georges du château d'Ornans par Othon IV, 1289-1293 (vid.); — nomination par le conseil de la comtesse, en vertu d'ordres donnés par elle, de deux chapelains au château d'Ornans, Jean Guillet et Aubriet Bouchard, 1379; — quittance de gages donnée par Perrenin de Plaine, au nom de ces chapelains, à Hugues Merceret, trésorier du comté, 1379. — *Quingey*. Fondation d'une chapellenie en l'église de Quingey, par Étienne de Bourgogne, 1298 (vid.); — la comtesse Marguerite nomme Jean Prêcheur, de Quingey, à la chapelle Saint-Georges, 1363; — le conseil nomme Henri de Marchaux, 1365 (orig. et vid.); — la comtesse retire à ce dernier son bénéfice, vu son mariage, 1369; — nomination de chapelain : pour Jean de Frasne, curé de Paroy, par la comtesse Marguerite, 1374 (vid.); — pour Richard de Montagney, curé d'Apremont, par la même, 1376; — quittances de gages données par les chapelains : Geoffroy de Quingey, 1377; — Pierre Guyart de Montfort, 1378; — Richard de Montagney, 1379; — Jean de Frasne, 1380. — *Rochefort*. Quittance de gages par le chapelain du château, Guillaume Munier, 1378. — *Salins. Chapelle Saint-Nicolas (à Notre-Dame)*. Quittances de gages du chapelain Guillaume de Bracon, 1356, 1364 et 1371. — *Chapelle Saint-Jacques (à Saint-Michel)*. Quittances de gages des chapelains : Jean Pomme, de Salins, 1355; — Jean Chambellan, doyen de Beaune, 1377; — Robert Moïse, 1378.

B. 505. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 1 papier, 13 sceaux.

1273-1490. — *Abbayes. Acey*. Hugues, abbé d'Acey, donne à Girard de L'Hôpital, prévôt de Dole, quittance de la rente de 100 s. due à son abbaye sur l'éminage de Dole, 1275; — les officiers de la comtesse Marguerite assignent à l'abbaye une rente de 100 s. sur la trésorerie de Dole pour l'anniversaire de Philippe de Rouvres, 1368-1371 (avec extrait du testament du Duc); — Étienne, abbé d'Acey, et son monastère s'engagent à célébrer annuellement un service pour Jean sans Peur, à condition qu'il leur fasse rendre 30 l. de rente sur la saunerie à eux données par Thiébaud de Rye, et confisquées par le Duc, 1409. — *Balerne*. Sixte IV nomme abbé de Balerne Simon de « Ferney » (Faverney), en remplacement de Jean de Cirey, démissionnaire, 1476. — *Battant*. Extrait du testament de Jean de Chalon-Auxerre, léguant à l'abbaye de Battant 10 l. de rente pour son anniversaire, 1309 (vid.). — *Baume-les-Dames*. Transaction entre les comtes Philippe de Savoie et Alix et Béatrix de Bourgogne, administratrice de Baume, au sujet des droits respectifs sur les foires, les fours, etc., appartenant au Domaine et à l'abbaye, 1273; — quittance d'un don extraordinaire de 100 l. fait à l'abbaye par la comtesse Marguerite et prélevé sur les aides de la prévôté de Baume, 1363; — quittance de rentes sur la saunerie données pour l'anniversaire d'Étienne de Bourgogne, délivrée et scellée par Louise de Chalon, abbesse de Baume, 1375. — *Baume-les-Moines*. Transaction entre Richard de Montjoie, abbé de Baume, Tristan de Chalon et Alix de Montbéliard, sa femme, au sujet d'une rente au capital de 400 l. en argent ou de 80 livrées de terre données à l'abbaye de Baume par Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard; la rente est réduite de moitié et assignée sur les fours et moulins de Lons-le-Saunier, du consentement de la comtesse Marguerite, 1365 (orig. et vid.); — assignation de 100 s. de rente à l'abbaye, pour l'anniversaire du duc Philippe, 1377; — quittance des arrérages de cette rente par l'abbé Jean de Molpré, 1377. — *Bellevaux*. Don d'une rente de 60 s., à charge d'anniversaire, fait à l'abbaye par Mahaut d'Artois, 1320; — l'abbaye s'oblige à célébrer l'anniversaire de Philippe le Hardi, sous la condition qu'il lui fera remise d'une rente de 15 l. sur la saunerie à elle léguée par Étiennette de Ruffey, veuve de Thiébaud de Rye, retenue sous la mainmise du Duc, 1400. — *Bithaine*. Matthieu, abbé de Bithaine, s'oblige à faire célébrer dans son abbaye un anniversaire perpétuel pour Jean de Faucogney, vicomte de Vesoul, en reconnaissance de l'abandon de terres à Navenne et à Saulx fait à Bithaine par la veuve de Jean, Héloïse de Joinville, et par son fils, Aimé de Faucogney, 1296; — Gérard, abbé de Morimond, approuve la fondation et la célébration de cet anniversaire dans la chapelle dite de Faucogney, où reposait le vicomte de Vesoul, 1296; — procès-verbal d'installation de Girard de Varennes comme abbé de Bithaine, en remplacement de Jean Liborel, démissionnaire, faite par Jean, abbé de La Charité, délégué de l'abbé et du chapitre général de Cîteaux, 1490. — *Buillon*. Jacques de Saffloz, abbé de Buillon, et son monastère s'engagent à célébrer perpétuellement une messe du Saint-Esprit puis un anniversaire pour le duc Philippe le Hardi, à condition que celui-ci leur restituerait la rente de 15 l. sur la saunerie qu'ils tenaient de la libéralité de Richard de Montbéliard, seigneur d'Antigny et de Montrond, 1395.

B. 506. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 4 papier, 9 sceaux.

1277-1489. — *Abbayes. La Charité.* Jean Malechar, chevalier, seigneur d'Aroz, requiert Othon IV de confirmer un don de 100 s. de rente qu'il venait de faire à l'abbaye, 1277 (orig. et vid.); — Étiennet d'Oiselay reprend de Guillaume de Chalon-Auxerre ses divers fiefs et notamment la garde des abbayes de La Charité et de Montarlot, 1299; — Étienne de Fretigney, abbé de La Charité, et son couvent libèrent Jean de Chalon-Châteaubelin des rentes qu'ils tenaient sur son partage du puits de Salins, 1386 et 1387; — Jean de Chalon, reconnaissant de cette libéralité, renonce à la robe de drap de 12 aunes que l'abbaye de La Charité lui devait chaque année à Noël, 1387; — Étienne, abbé de La Charité, s'oblige, au nom de son monastère, à faire célébrer à perpétuité l'anniversaire de Jean sans Peur, en retour du don d'un meix et domaine à Chariez, 1411; — requête des religieux de La Charité appauvris par la guerre, adressée à l'évêque de Langres, gouverneur de Franche-Comté, pour recouvrer les 10 bouillons de sel qui leur appartenaient en la saunerie; enquêtes et décision favorable du gouverneur, 1484-1485; — quittance des 10 bouillons donnée par l'abbé Jean de Maizières, 1486; — acensement de la maison appartenant à La Charité, au Bourg-Dessus de Salins, à Jean Boissot, notaire, par l'abbé Jean de Maizières, 1489 (cop.).

B. 507. (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 1 papier, 10 sceaux.

1271-1379. — *Abbayes. Château-Chalon.* Extrait du testament d'Étienne de Bourgogne faisant des legs aux abbayes de Baume, Château-Chalon, etc., 1298, avec confirmation de ces legs par la comtesse Mahaut d'Artois, 1320 (vid.). — *Cherlieu.* Constitution d'une rente de 100 s. pour l'anniversaire de Philippe de Rouvres, 1363-1365 (vid.); — mandement de cette rente sur la trésorerie de Vesoul, 1366. — *Corneux.* Quittances de rentes sur la saunerie données par l'abbé Gui de Fraisans, 1364-1376. — *Faverney.* Kales, abbé de Faverney, élu abbé de Luxeuil, promet aux comtes Philippe et Alix ses bons offices, et leur donne pour cautions de sa parole Fromond de Montferrand, seigneur de Corcondray, et Ponce de Châtenois, seigneur de Brotte, 1271; — ordre du lieutenant du bailli Guillaume, bâtard de Poitiers, prescrivant au prévôt de Vesoul de faire bonne garde à Faverney et à Chariez, et de requérir Geoffroy de Bauffremont de prêter hommage à la comtesse, 1373. — *Lieucroissant* (ou *les Trois-Rois).* Othon IV donne à Thiébaud de Neuchâtel la garde de Lieucroissant et du prieuré de Lanthenans, 1294 (vid.); — Thiébaud de Neuchâtel cède au duc Eudes IV la garde de Lieucroissant et de Lanthenans, 1343. — *Lure.* Ulric, comte de Ferrette, reprend d'Hugues et Alix, comtes de Bourgogne, l'avouerie de Lure, Vézeloy, Rougemont et divers fiefs en Alsace, 1292; — Thiébaud, comte de Ferrette, reprend d'Othon IV les mêmes fiefs, 1292; — Thiébaud de Ferrette mande à l'abbé de Lure qu'il a cédé à Hugues de Bourgogne ses droits sur l'avouerie de son monastère, 1303; — Hugues de Bourgogne donne à l'abbaye de Lure, dont il avait la garde depuis « quarante ans, » ses dîmes et revenus de Grozon, à charge de lui accorder sépulture dans leur église et de célébrer journellement une messe pour le repos de son âme, 1331; — vidimus: de la même fondation; de l'octroi de 120 muids de vin de Poligny, fait par Eudes IV à l'abbé de Lure, pour dommages causés par ses troupes, 1337; du mandement du connétable Jean de Châtillon-en-Bazois, prescrivant au receveur de Poligny de livrer les 120 muids en question; — certificat de Perrin Bichet, de Santans, constatant la remise des dîmes de Grozon, faite à l'abbé de Lure sur l'ordre d'Hugues de Bourgogne, 1331; — original du mandement de Jean de Châtillon-en-Bazois, qui précède, 1337; — le duc Eudes IV, gardien de l'abbaye, ordonne à son bailli, Jean de Montaigu, de faire démolir une forteresse commencée sur la terre de Lure, 1343; — mandement du gardien du comté, Jean de Ray, ordonnant à Estevenin Vurry, de Dole, de se procurer de l'argent pour rembourser à l'abbaye de Lure le prix des dîmes de Grozon, 1370; — mandement (quittancé par Hugues Merceret) adressé par le conseil de la comtesse à Perrin de L'Aule, trésorier de la saunerie, pour fournir 200 l. à valoir sur les 1,000 l. promises à l'abbé de Lure, 1379.

B. 508. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 7 papier, 9 sceaux.

1228-1535. — *Abbayes. Luxeuil.* Don de la garde de Luxeuil fait par Henri, roi des Romains, à Othon II de Méranie, comte de Bourgogne, 1228; — certificat de Gui, prieur des Dominicains de Besançon, constatant que Luxeuil fait partie du comté de Bourgogne et que le comte est son gardien, 1258; — semblables certificats donnés: par Pierre, abbé de Faverney, 1258; — par Guillaume, seigneur de Pesmes, et par Jean, seigneur de Choiseul, 1258; — transaction entre Thiébaud, abbé de Luxeuil, et Hugues de Bourgogne, par laquelle l'abbaye reconnaît à ce dernier le tiers des villages d'Amblans, Bouhans et Velotte, et lui cède, sa vie durant, les villages de Pomoy et de Moffans, 1302; — transaction entre les abbé et couvent de Luxeuil et les conseillers de Marguerite, comtesse de Bourgogne,

moyennant 15 l. de rente sur la saunerie; l'abbaye cède à la comtesse tous ses droits sur Amblans, Bouhans et Velotte, 1364; — mandement de Jean Tarrevelet, lieutenant du bailli d'Amont, ordonnant au prévôt de Luxeuil d'exécuter une sentence contre des particuliers de sa terre, sur lesquels les sergents du Duc n'avaient pas osé instrumenter, « crainte que la chose ne feust au desplaisir de l'abbé, » 1445; — ratification par Charles-Quint du traité passé entre Nicolas Perrenot, Marc de Dissey, ses mandataires, et Jacques Perrot, mandataire de François de La Palud, abbé commendataire de Luxeuil, au sujet de la souveraineté et gardienneté de la ville et de l'abbaye, 1534; — visa d'exécution donné par la Chambre des Comptes de Dole, 1535. — *Montbenoît*. Décompte des arrérages de rentes arriérés dus par la saunerie à l'abbaye de Montbenoît, 1475-1479; — lettres d'André Brinon, de la Chambre des Comptes de Dijon, invitant, au nom de Louis XI, les officiers de la saunerie à payer l'arriéré de ces rentes au fils de M. de Cléron, pourvu de l'abbaye de Montbenoît, en même temps qu'ils liquideraient les 3,300 charges de sel accordées par le Roi à Simon de Cléron et à Pierre de Jougne, 1480. — *Mont-Sainte-Marie*. Jean de Pontarlier s'oblige, au nom de son abbaye, à faire célébrer un anniversaire pour Philippe le Hardi et pour la Duchesse, en reconnaissance de l'amortissement d'une rente de 55 l. donnée par Hugues de Chalon-Arlay pour la fondation de trois chapellenies, et de la réduction à 100 fl. de la finance exigée par la Chambre des Comptes, 1396; — transaction entre Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, et Jean de Pontarlier, abbé de Mont-Sainte-Marie, au sujet des droits et limites de leurs seigneuries respectives vers Rochejean, La Rivière et Les Joux, 1406; — Hugues de Chalon-Châtelguyon ordonne de payer l'arriéré d'une rente de 60 l. léguée par son frère, Louis de Chalon, seigneur de Nozeroy, à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, 1484 (cop.); — mandement de Charles VIII confirmant à l'abbaye toutes ses rentes de la saunerie, 1484; — requêtes, mémoires et mandements à ce sujet, 1484-1485.

B. 509. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 4 papier, 12 sceaux.

1291-1464. — *Abbayes. Saint-Claude* (ou *Saint-Oyan de Joux*). Consentements donnés aux libéralités faites à Jean de Chalon-Arlay par l'empereur Rodolphe (don de la garde de Saint-Oyan et du droit de battre monnaie), par les princes d'Empire : par Albert, duc de Saxe, 1291 (2 orig.); — par Siffroi, archevêque de Cologne, 1291; — par Gérard, archevêque de Mayence, 1291; — par Bohémond, archevêque de Trèves, 1291; — diplôme de Rodolphe notifiant à ses sujets le don de la garde de Saint-Oyan et du droit de battre monnaie, fait par lui à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, Mayence, 24 mai 1291; — diplôme du même notifiant ce don à l'abbé de Saint-Oyan, 24 mai 1291; — ratifications de cette libéralité, données à la demande de Jean de Chalon : par Wenceslas, roi de Bohême, 1291; — par Rodolphe, duc de Bavière, 1294; — Jean de Rossillon, abbé de Saint-Oyan, achète, au nom de son abbaye, des terres à Cinquétral, de Jacquier, fils de Guillaume Brandon, 1353; — contrat de particuliers approuvé par Guillaume, abbé de Saint-Oyan, 1380; — Guillaume de La Balme, abbé de Saint-Oyan, promet la célébration d'un anniversaire perpétuel pour le duc Philippe le Hardi, sous la condition qu'une rente de 4 l. sur la saunerie donnée à son abbaye par Henri de Faucogney, vicomte de Vesoul, lui serait restituée, 1403-1404; — approbation d'une vente d'immeubles donnée par Jean, abbé de Saint-Oyan, 1428; — copie d'une lettre du duc Philippe le Bon requérant l'abbé de Saint-Oyan d'empêcher le cours et la vente du sel de mer dans les terres de son abbaye [v. 1430]; — Pierre Morel, abbé de Saint-Oyan, accepte une fondation de trois messes par semaine faite par Jeanne de Montbéliard, femme de Jean de Chalon, prince d'Orange, dans la chapelle qu'elle avait bâtie et dotée d'un calice et de verrières dans l'église abbatiale, près de la chapelle Saint-Claude, et la rente de 20 l. affectée à cette fondation, 1445; — consentement à un contrat particulier donné par l'abbé Étienne Fauquier, 1463; — contrats de vente d'immeubles entre bourgeois de Saint-Claude, 1464.

B. 510. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 14 papier, 3 sceaux.

1045-1522. — *Abbayes. Saint-Claude.* Requêtes, correspondances et comptes d'assiette au duché de Bourgogne, d'une rente de 6,000 l. tourn. donnée à l'abbaye par Louis XI, et affectée sur les produits du péage de Saint-Jean-de-Losne, les revenus d'Avallon, etc., 1480-1482; — contrats particuliers entre bourgeois de Saint-Claude, 1487-1495; — consentement donné à une vente par l'abbé Pierre Morel, 1500; — Philiberte de Luxembourg rembourse une rente de 20 l. donnée par Jeanne de Montbéliard à l'abbaye de Saint-Oyan, à charge de remploi en rente du capital de 400 l. remboursé; — acceptation du grand prieur Charles de Cyvria et des religieux de l'abbaye, 1522. — *Saint-Paul de Besançon*. Copie des privilèges accordés à l'abbaye de Saint-Paul par les empereurs : Henri III, 1045; Frédéric Ier Barberousse, 1160; Henri VI, 1190 et 1196; — Amé de Montfaucon reçoit en commandise pour vingt ans les sujets que l'abbaye Saint-Paul avait de Naisey, moyennant le cens annuel de 15 bichots d'avoine, 1254 (cop.); — main-

tien provisoire de ce contrat au delà du délai fixé, 1272 (cop.); — Henri de Sauvagney, abbé de Saint-Paul, déclare que son abbaye, les prieurés de Courtefontaine, Lanthenans, Bellefontaine et Rosey, relèvent du comte de Bourgogne, qui en a la garde, 1355; — certificat de dépens faits à Besançon en recevant une aide ducale de l'abbé de Saint-Paul et de Jean Porcelet, par les commissaires Gui de Bricon, Richard de Vaivre et Jean de Cusance, 1360; — Étienne de Cromary, prieur et receveur de la fabrique de Saint-Paul, donne quittance de 30 l., arrérages de rente à la comtesse Marguerite, 1363; — mandement de la Duchesse ordonnant aux baillis d'Amont et d'Aval de saisir en l'abbaye Saint-Paul un dépôt de meubles, joyaux et argenterie, déposés par feu la dame d'Orbe, veuve de Henri de Montbéliard, et femme d'Humbert de Villersexel, à la requête de Jean de Chalon, prince d'Orange, et de ses cousines : la comtesse de Montbéliard, la dame de Neuchâtel et la femme de Jean de Chalon, 1411; — mandement de la même défendant au bailli d'Amont de connaître d'une réclamation portée au sujet de la pêche de l'Ognon, contre l'abbé de Saint-Paul, par les pêcheurs de Chambornay-lez-Pin, 1422; — cahier d'extraits de sentences de la régalie et d'autres juridictions justifiant du droit de justice de l'abbaye et du ressort de son bailli, 1422-1477. — *Saint-Vincent de Besançon*. Lettres de rémission accordées aux habitants de Besançon par Philippe le Hardi, touchant l'assassinat de Pierre Béraud d'Ambronay, abbé de Saint-Vincent, et grâce à l'intervention d'Hugues de Chalon-Arlay et de Jean de Chalon-Arguel, 1383.

B. 511. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 16 sceaux.

1291-1539. — *Prieurés. Arbois*. Procédure intentée devant le duc de Bourgogne par le prieur d'Arbois contre les gens de la comtesse de Flandre, au sujet du gîte prétendu dans son prieuré, 1337; — mandement du duc Eudes IV adressé à Foulques de Vellefrey, son bailli, et à Ardeçon de Dole, docteur en droit, pour modifier l'assiette du douaire de la comtesse de Flandre, attendu le refus du prieur d'Arbois de payer le droit de gîte estimé 7 l., 1349. — *Château-sur-Salins*. Mahaut d'Artois fonde des prières dans l'église du prieuré et lui assure une rente de 40 s. est., 1320 (vid.). — *Courtefontaine*. Publication par le lieutenant général du bailliage de Dole des patentes de Charles-Quint, autorisant Adam Jacques à relever la verrerie établie trente ans auparavant, dans la forêt de Chaux, par les soins du prieur Thiébaud de Villers et du verrier Girard Bonnet; l'Empereur donne cette autorisation dans l'intérêt du prieuré, où il y a belle et spacieuse église, et « ou deux de [ses] predecesseurs sont inhumez, » 1534-1539. — *Cusance*. Hugues, prieur de Saint-Oyan, Humbert de Bosnay et Jacquet Marchat, procureurs de l'abbaye, confient, à titre viager, l'administration du prieuré de Cusance, criblé de dettes, à Hugues de Montmorot, homme habile et « fructueux, » 1291; — engagement pris par Hugues de Montmorot, acceptant l'administration du prieuré de Cusance, 1291; — résignation de cette fonction entre les mains du prieur et des religieux de Saint-Oyan, par Hugues de Montmorot; Grégoire, chapelain du comte Othon IV, reçoit sa succession et avance 600 l. pour acquitter les dettes du prieuré, 1294; — Jean, prieur de Lanthenans, donne quittance à Grégoire, administrateur de Cusance, de 120 l. qu'il paie à décharge de son prieuré, 1294; — quittance de 160 l. payées dans les mêmes conditions au juif David, de Baume, 1294; — Grégoire, curé de Saint-Aubin, chapelain d'Othon IV, en présence de l'abbé de Saint-Vincent de Besançon et du prieur d'Arbois, requiert Étienne de Villars, abbé de Saint-Oyan, de confirmer la concession de l'administration de Cusance, à lui faite pendant la vacance de l'abbaye, 1294. — *Gigny*. Guillaume, prieur de Gigny, reconnaît que la garde de son monastère appartient à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, 1280; — quittance de la déclaration qui précède, donnée à Simon de Rochefort, son chapelain, par Hugues de Chalon, archevêque de Besançon, en qualité de tuteur de Jean et de Jeanne de Chalon, enfants du comte d'Auxerre, 1309. — Étienne de Châtillon, sacristain de Gigny, déclare qu'en retour d'un don de meix à Marigna, paroisse de Chambéria, le prieuré célébrera à perpétuité l'anniversaire de Jean de Chalon-Auxerre, 1311.

B. 512. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 8 papier, 7 sceaux.

1289-1546. — *Prieurés. Jouhe et Montroland*. Jean de Chalon-Auxerre donne au prieuré de Jouhe une rente de 20 charges de sel sur la saunerie, à charge de célébrer son anniversaire, 1289 (cop.); — Jean de Chalon-Châteaubelin mande au receveur de Saint-Aubin de payer désormais cinq francs par an à la chapelle de Montroland, tant pour le luminaire que pour la confrérie, 1390; — Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, mande à son receveur de la saunerie de payer 40 fl. par an au prieur de Jouhe pour la célébration d'une messe journalière et l'entretien de deux lampes à Montroland, suivant les intentions d'Hugues de Chalon-Arlay, 1406; — quittances d'une annuité de cette rente par Jean de Coigney, prieur de Jouhe, 1407. — *Morteau*. Mandement de garde accordé par le Parlement aux habitants « de chez les Brunez » (des Brenets), entourés de voisins

« haynneux et malveillans, » 1451 (avec publication de ce mandement dans tous les villages voisins par les soins du bailli d'Aval) ; — mandement de Philippe le Bon ordonnant au bailli d'Aval d'informer sur le pillage de quelques héritages des Brenets commis par les gens de Jean d'Arberg, seigneur de Valengin, au mépris de sa sauvegarde, 1451 ; — procédures commencées devant Henri Bouchet, lieutenant du bailli d'Aval, et Jean de Montfort, écuyer, commis par le Duc à informer sur les dommages causés aux habitants des Brenets par Jean d'Arberg-Valengin, 1454 ; — mandement du Duc confiant à des commissaires, Girard Vurry, Léonard Despotots, Jean de Montfort, écuyer, le soin d'informer et enquêter sur les faits en question, Salins, 1er août 1454 ; — assignation donnée à Jean de Germigny, procureur d'Aval, à Perrin Guinand, procureur des habitants des Brenets, et à Besançon Madurel, sacristain du prieuré de Morteau, procureur du prieur Guillaume de Berne, ainsi qu'au comte Jean d'Arberg, défendeur, pour comparaître à Morteau devant les commissaires du Duc et commencer les enquêtes, 1454 ; — ordre du Duc prescrivant à ses commissaires de clore les enquêtes et de les porter au grand conseil le 15 novembre 1454, 1454 ; — copie des divers actes qui précèdent, août-novembre, 1454 ; — procuration donnée par les habitants des Brenets, du consentement du prieur de Morteau, leur seigneur, au curé de Morteau et à divers particuliers, pour les représenter devant le conseil ducal, 1454 ; — patentes du Duc renvoyant la solution du procès entre les habitants des Brenets, le prieur de Morteau et Jean, comte d'Arberg, au parlement de Dole, 17 janvier 1455 ; — copie de l'affranchissement du Val de Morteau donné par le prieur François de Viry, 1545 ; — ratification de cet affranchissement par le chapitre général de Cluny, 1546 (cop.) ; — par Charles-Quint, 1546 (cop.).

B. 513. (Registre.) — Registre papier de 79 feuillets (filigrane : *un raisin*).

1325-1452. — *Prieurés. Morteau.* Copies d'actes produits dans le procès entre le prieur de Morteau et les habitants des Brenets contre le seigneur de Valengin, pour prouver les droits du prieur. Lods des contrats de vente des habitants des Brenets et des Bassots, accordés par des prieurs de Morteau : Guillaume de Maizey, prieur, 1325 ; — Simon de Montferrand, 1344 ; — (Guyot d'Orchamps, gouverneur pour le comte Louis de Neuchâtel, temporairement saisi du prieuré, 1347) ; — Aymon de « Nantoaux », 1352 ; — Pierre Machelayre, 1363 ; — (Jean de Bellevaux, écuyer, procureur du) cardinal de Mende, 1382 ; — par le procureur de Guillaume, cardinal de Vergy, prieur, 1398 ; — par le cardinal de Chalant, 1417 ; — par Guillaume de Berne, prieur, 1420-1449 ; — actes de ventes ou d'échanges des familles : Barsot, Bournel, Chopard, Genre, Guinand, Jeune, Le Jay, Madurel, Musy, Taillard, etc.

B. 514. (Registre.) — Registre papier de 61 feuillets.

1451-1454. — *Prieurés. Morteau.* Information faite à la Grand'Ville, au Val de Morteau, par Ferry Boudran, d'Arbois, et Guillaume Jacquenet, de Pontarlier, notaires, substituts de Jean de Germigny, procureur d'Aval, à la requête des habitants des Brenets contre Jean d'Arberg, seigneur de Valengin, pour enlèvement des panonceaux du Duc. Audition de témoins ; — Perrin Chopard, de Grand'-Combe, déclare que Les Brenets ont toujours fait partie du comté de Bourgogne jusqu'au territoire du Locle exclusivement, et que le seigneur d'Arberg a fait « pasturer les blez des Brenets par grant nombre de bestes cornues ; » — Jean Goutet, du même lieu, dépose qu'il a vu récemment le comte d'Arberg « retiré en une maison de bois appellée La Chault de Fond, ou il se tenoit pour doubte de la pestilance avec grant quantité d'artillerie de guerre, canons, coulevrines, arbalestes et traits, » et qu'il avait dit en sa présence en parlant des habitants des Brenets : « Je les eschafferay si bien qu'ils le sauront ; » — Isabelle Py, de « Chez les Py, » dit que les habitants des Brenets ont dû quitter leurs maisons et n'ont plus osé sortir, de crainte des menaces du sire d'Arberg, qui a déjà détruit leurs blés ; — Huguenin Petit Girard, des Bassots, déclare que Les Brenets sont de la seigneurie du Val de Morteau, et que le seigneur de Valengin a réquisitionné chez lui douze têtes de bétail pour aller paître dans les blés de ce village ; — Jean Bournel, des Bassots, dit que Les Brenets ont toujours passé pour être de la seigneurie du prieuré de Morteau, et que la limite précise passe au cours du ruisseau du « Godebec ; » — les divers témoins interrogés s'accordent sur ce point, que le jour des saints Jacques et Christophe, le châtelain de Valengin, accompagné de dix à douze hommes portant des armes, est venu enlever les panonceaux du Duc, 1451 ; — récolement des informations faites en 1451 par les notaires Boudran et Jacquemet, exécuté par les commissaires du Duc, Girard Vurry, Léonard Despotots et Jean de Montfort, 6-8 octobre 1454.

B. 515. (Registre.) — Registre papier de 27 feuillets.

1454. — *Prieurés. Morteau.* Grosse d'enquêtes faites à requête des procureurs du Duc, des habitants des Brenets et de Guillaume de Berne, prieur de Morteau, contre Jean d'Arberg, faites du 30 septembre au 4 novembre 1454,

par Girard Vurry, Léonard Despotots et Jean de Montfort, écuyer, commissaires du Duc ; — faits et articles, au nombre de trente-cinq (fol. 4) ; — dépositions de quarante-six témoins ; — Lambert Des Côtes, de Grandfontaine-lez-Vercel, dépose qu'il a durant quinze ans habité Les Brenets, que les pâtures de ce village s'étendaient jusqu'au Locle, et que « Les Roches » marquaient la séparation des deux territoires ; — Perrenot Cheneveulle, d'Orchamps, dit que la limite du comté de Bourgogne commence à la descente de la Combe de Montarban ; — Besançon Jacquinot, de Noël-Cerneux, dépose qu'il a été employé à recueillir la poix dans les forêts du comté de Neuchâtel, et qu'il n'a jamais osé passer outre la Combe de Montarban, crainte d'être frappé d'une amende par les officiers du prieuré ; — Girard Jolyot, de La Bosse près de Réaumont, déclare qu'il a demeuré au Locle et qu'on lui a toujours indiqué, comme limite précise du pays de Valengin et de la terre de Morteau, « la Fendue du Locle, qui est un grant rocher fendu ; » — Jean Morel, de Moustier-Vaucluse, dit avoir souvent aidé à prendre des faucons pour le prieur en une roche appelé La Fauconnière, près de Montrond ; — Estevenin Balanche, de la Grand'Combe, ayant souvent fréquenté les foires de Neuchâtel, certifie que la limite des deux seigneuries est bien la combe de Montarban ; — Guyot Berjon, de Villers, déclare que la limite est à la « Fendue du Locle. »

B. 516. (Registre.) — Registre papier de 171 feuillets.

1454. — *Prieurés. Morteau.* Contre-enquête faite au Locle, en la maison de Jean Huguenin, à requête de Jean, comte d'Arberg, seigneur de Valengin, par les commissaires du Duc, Girard Vurry, Léonard Despotots et Jean de Montfort, à l'encontre du procureur d'Aval, du procureur des habitants des Brenets et de Guillaume de Berne, prieur de Morteau, non comparants, du 5 septembre au 12 octobre 1454. — Faits et articles (fol. 3). — Audition de 46 témoins ; — Jean Richard, de Courtelary, déclare que les habitants des Brenets sont sujets du prieur de Morteau, mais que depuis cinquante ans ils paient au seigneur de Valengin, pour leurs pâturages, une redevance annuelle de 18 quartiers, réduits depuis vingt ans à 6 quartiers de fromage ; — Étienne Bourrelier, chanoine et curé de Montbéliard, dit que la séparation des terres de Valengin et de Morteau passe aux Roches du Locle, et que la limite jusqu'au Doubs est tracée par le cours du « Gondebac ; » — Hugues Chartreux, de Charquemont, dit que la seigneurie de Valengin s'étend depuis la montagne de Martel aux portes du Locle, et des portes du Locle au Doubs en suivant le cours du Gondebach ; — Jean Clerc Ribaut, de Charquemont, marchand et laboureur, dit que la rivière du Doubs est appelée la rivière de Morteau jusqu'au « grant sault, lequel est ung peu plus bas que les Brenez et est appelé le Sault de Morteau ; » de là jusqu'à Montrond, la rivière appartient à M. de Fribourg, à cause du château de Vennes, et du bas de Montrond, à M. de Valengin, jusqu'au lac de Tirey, qui est la propriété de M. de Varambon à cause de Maîche ; — plus bas, il y a un petit lac qu'on appelle le lac de Valengin ; le témoin déclare que le produit de la chasse des bêtes sauvages tuées par les habitants des Brenets se partagait en trois quartiers, un quart pour le prieur de Morteau, un quart pour le seigneur de Valengin, moitié pour le chasseur ; enfin, il ajoute que les habitants des Brenets devaient chaque année « sept traiz de seyne » au seigneur de Valengin, en temps de carême ; — Jean de Neuchâtel, chevalier, seigneur de Vaulmarcus, âgé de soixante-dix ans, rapporte que le Gondebach est la limite du comté de Bourgogne, et qu'il a vu Guillaume de Valengin faire garder de jour et de nuit un gros sapin près des Brenets, pour sauvegarder un nid de vautours qu'il voulait prendre en temps utile et dresser à la chasse ; — Othenin Donzel, de Chambrelien, rapporte que les habitants de Charquemont, du Prélot, des Écorces, « ouvriers du mestier de tournerie, » coupaient du bois jusqu'aux Brenets, pour leur métier ; — Perrot Huguenet, du Narbief, dit qu'il a souvent chassé auprès de la Roche-Blanche, avec des gens du Locle et de la Seigne ou des Brenets, sujets de Valengin, et qu'il partageait avec eux le gibier ; — Jean Vuillaume, du Barboux, dépose avoir souvent chassé dans la Combe de Valbrun, pour le seigneur de Valengin, mais jamais au-dessous ; — Jean de La Grange, bourgeois de Neuchâtel, dit avoir entendu de plusieurs personnes que la chasse des oiseaux de proie et des bêtes sauvages, sur le territoire des Brenets, appartenait au seigneur de Valengin.

B. 517. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 1 papier, 3 sceaux.

1227-1378. — *Prieurés. Moutherot-lez-Traves.* Othon IV, dérogeant au principe qui lui faisait rattacher au Domaine la garde des églises, cède à Hugues de Bourgogne, son frère, la garde du prieuré du Moutherot-lez-Traves, 1293 ; — Hugues, prieur de Saint-Marcel-lez-Chalon, cède à titre viager le prieuré du Moutherot, brûlé et détruit par les seigneurs voisins, notamment par le seigneur de Traves, à Hugues de Bourgogne, à charge d'en relever les bâtiments et les cloîtres, d'en conserver les droits et privilèges ; ce don est fait en retour d'une somme de 200 l. qu'Hugues avait donnée au prieur pour les besoins de son monastère, 1299. — *Saint-Renobert de Quingey.* Hugues de Grozon, prieur de Jussan-Moutier et de Saint-Renobert, donne quit-

tance de 4 l. 10 s. versés par Thiébaud Vincent, trésorier du comté, au profit du prieuré de Saint-Renobert, 1378. — *Saint-Vivant en Amaous*. Ives, abbé de Cluny, amodie à Othon IV le prieuré de Saint-Vivant pour 40 l. tourn. par an, payable au prieur de Saint-Vivant-sous-Vergy, et réserve à ce dernier la présentation aux cures d'Auxonne et de L'Abergement, outre les oblations et sépultures, 1279; — Hugues de Bourgogne obtient de Mahaut d'Artois la jouissance viagère du prieuré de Saint-Vivant, en échange de 200 l. de rente sur la saunerie, 1312 (vid.). — *Vaux-sur-Poligny*. Othon II de Méranie ayant construit le château de Montrond, qui apportait un sensible préjudice aux droits du prieuré de Vaux, concède à ce monastère les dîmes de l'église établie au château, l'emplacement pour construire une maison dans cette forteresse, la moitié des produits de la justice de Montrond et divers autres droits, 1227 (cop.); — la comtesse Marguerite restitue au prieuré de Vaux la justice sur ses sujets de Besain et de Molain, et exempte ces derniers du guet et garde de Montrond, où ils devront cependant se retirer en cas d'imminent péril, 1374 (cop.).

B. 518. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 1 papier, 7 sceaux.

1304-1588. — *Ordres religieux divers. Chartreux de Bonlieu*. Henri, prieur de Bonlieu, du consentement de Jean de Chalon-Arlay, donne à Renaud de Bourgogne le droit de prendre des bois de construction dans les forêts communales du prieuré, 1304. — *Chartreux de Vaucluse*. Pierre de Vogna, prieur de Vaucluse, échange avec Jean de Chalon-Auxerre des cens à Boutavant contre des terres et des moulins à Vogna, 1335; — approbation de cet échange par le chapitre général de l'ordre, 1338; — Humbert Roy, prieur de Vaucluse, accorde un anniversaire à Philippe le Hardi, en reconnaissance de l'amortissement des droits du prieuré dans les villages d'Augea, Givria, Légna, Montadroit et Valfin, 1399-1400. — *Cordeliers de Dole*. Don par les conseillers de la comtesse Marguerite d'une maison séant à Dole, rue de Beauregard, provenant de l'échute d'un bâtard, aux Cordeliers de cette ville, 1378; — mandement d'exécution de cette donation adressé par le conseil à Étienne Vincent, 1378; — en reconnaissance d'un don de 50,000 tuiles, valant 50 écus d'or, à eux données par Jean sans Peur, les gardien et religieux du couvent de Cordeliers de Dole fondent un anniversaire perpétuel pour le Duc, 1408; — lettres et mandement de Philippe II renouvelant pour dix ans la concession de douze charges de sel à prendre annuellement en la saunerie, accordée en 1578 aux Cordeliers de Dole, pour la réparation de leur couvent, 1587-1588.

B. 519. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 1 papier, 8 sceaux.

1304-1498. — *Ordres divers. Cordeliers de Gray*. Marguerite, comtesse de Bourgogne, donne aux Cordeliers de Gray le droit d'affouage dans les forêts domaniales de Gray (celle de Vaivre exceptée), à raison d'une charrette par jour, et, en outre, le droit de prendre dans toutes les forêts sans exception le bois nécessaire à la bâtisse de leur monastère, à charge de célébrer de son vivant une messe du Saint-Esprit pour elle, à sa mort un anniversaire, 1364 (vid.). — *Cordeliers de Lons-le-Saunier*. Tristan de Chalon, seigneur de Rochefort, donne 25 fr. de rente sur la saunerie aux Cordeliers de Lons, à charge de célébrer, dans leur église, où il choisit sa sépulture, un anniversaire perpétuel, 1366; — mandement du conseil de la Comtesse ratifiant le don d'un cheval fait, pour payer ses funérailles, aux Cordeliers de Lons, par Oudet, bâtard de Lavigny; quittance du mobilier du bâtard en question donnée à Hugues Merceret, trésorier du comté, par Jeannette de Montmorot, 1378; — Humbert, gardien des Cordeliers de Lons, et ses religieux, s'obligent à célébrer chaque semaine dix messes, dont sept basses, pour le repos des âmes de Tristan de Chalon et de Jeanne de Vienne, sa femme, dont le fils, Jean de Chalon-Châteaubelin, leur avait assuré, pour cette fondation, une rente de 50 l., 1391; — fondation d'un anniversaire, dans la même église, par Marguerite de Vienne, qui y choisit sa sépulture et lui assure une rente de 20 l., 1394; — approbation de cette fondation par Jean de Chalon-Arlay, 1394; — Jeanne de Montbéliard fonde son anniversaire aux Cordeliers de Lons, et lègue 54 fr. de rente par son testament publié en 1405 (extrait); — Jean de Chalon, prince d'Orange, son fils, confirme cette donation et prescrit de l'acquitter régulièrement, 1497 (cop.); — quittance des arrérages de cette rente donnée par le gardien des Cordeliers de Lons, François Bernot, 1498. — *Cordelières de Lons-le-Saunier*. Alix de Vienne, abbesse des Cordelières de Lons, déclare que Jean de Chalon a amorti plusieurs propriétés de l'abbaye et promet de ne jamais aliéner les domaines en question, 1304. — *Cordeliers de Salins*. Béatrix de Vienne, dame d'Arlay, donne aux Cordeliers de Salins 10 l. de rente pour l'autel de la Croix de leur église, et réserve à ses héritiers le droit de rachat de cette rente, au prix de 100 fr., 1338; — fondation d'une chapellenie en l'église des Cordeliers par Outhenette d'Ornans, veuve de Jean d'Ugna, chevalier, avec legs de 12 l. de rente que doit constituer l'héritier de la testatrice, Lansard d'Épenoy, 1376; — Étienne, gardien du couvent de Salins, donne quittance de 119 l. 11 s. au tréso-

rier de la saunerie, pour le prix de rachat de la rente d'Outhenette d'Ornans, 1390.

B. 520. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 4 sceaux.

1130-1415. — *Ordres divers. Jacobins de Besançon.* Extrait du testament de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, fondant un autel dédié à Notre-Dame dans l'église des Jacobins de Besançon, et léguant dans ce but une rente de 10 l., 1309 (vid.); — Renaud de Loray, prieur des frères prêcheurs de Besançon, promet au duc Jean de fonder, pour le repos de son âme, un anniversaire en retour de la confirmation du legs de Jean de Chalon-Auxerre, 1415. — *Jacobins de Poligny.* Vidimus du don de trois charges de sel au puits de Grozon fait aux frères prêcheurs de Poligny par la comtesse Alix, 1275; — confirmation du même don par la comtesse Marguerite, 1370; — don par la même d'une charge de sel pour son anniversaire, 1370; — report sur la saunerie de Salins des quatre charges en question, par suite de la destruction de la saunerie de Grozon, 1370; — quittance des arrérages de cette rente pour l'année 1371 (double cop.). — *Templiers.* Traité passé entre Humbert de Péraud, commandeur du Temple en France, et Hugues et Alix, comtes de Bourgogne; ceux-ci confirment tous les privilèges de l'ordre au comté de Bourgogne, assurent au commandeur du Temple de Dole une rente annuelle de 50 l. sur les cens de la ville, et reçoivent en retour l'abandon de tous les droits utiles des Templiers à Montagna, près Lons-le-Saunier, 1263. — *Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.* Humbert « de Seilly, » maître des maisons de l'Hôpital en l'archevêché de Besançon, autorise ses sujets de Presle et de Dampierre à entrer dans la commandise des comtes Hugues et Alix [v. 1250] (incompl.); — Girard de Vienne, prieur de France, commandeur des Temples d'Espaly et de Dole, confie à Jacques de Baverans, Girard Ratier, de Parcey, et Philippe de Baverans, l'administration du Temple de Dole, 1377 (vid.); — mandement de garde accordé par le duc Philippe le Bon à Gousset du Rif, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, pour les droits dépendant des commanderies d'Arbois et de Varessia, 1436. — *Ermitage de Montseugny* (devenu commanderie de Saint-Jean de Jérusalem). Copie, délivrée en 1373, d'une pancarte des donations faites à la maison Notre-Dame de Montseugny et au solitaire Bernard, par les seigneurs d'Apremont, de Pesmes, d'Angirey, de Belmont, de Bomboillon, de Germigney, de La Roche, etc. [vers 1130] (1126 à 1134).

B. 521. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 7 sceaux.

1304-1388. — *Hôpitaux. Hôpital du Saint-Esprit de Besançon.* Méroux, neveu de Jacques Scaglia « de Tiffis, » de Florence, donne à l'hôpital de Besançon 95 l. de rente, à charge de célébrer l'anniversaire de son oncle; 90 l. sont destinées à la pitance des pauvres, 5 à l'anniversaire, 1304 (vid.); — Pierre, recteur de l'hôpital de Besançon, transige avec Eudes IV au sujet de 90 l. de rente données à sa maison par Jacques Scaglia (Escaigle), de Florence; le duc en retient 40 pour le domaine et en confirme 50 à l'hôpital de Besançon, assignées sur le péage d'Augerans, 1331 (2 cop.); — Barthélemy de Saint-Oyan, recteur de l'hôpital, donne quittance des arrérages de la rente d'Augerans au péager du lieu, 1353; — amortissement par le duc Philippe, en retour de 500 fl. versés par l'hôpital, de la rente de 72 l. que les religieux du Saint-Esprit de Besançon tenaient sur le péage d'Augerans, des libéralités de Méroux, neveu de Jacques Scaglia, 1357 (2 cop.); — Thiébaud de Scey, chevalier, donne à l'hôpital de Besançon 20 l. de rente, tant pour la pitance des pauvres que pour la célébration d'un anniversaire et de trois messes annuelles, 1367; — liquidation du mobilier laissé par Jeannette, bâtarde d'Humbert de Rochefort, quittance de deux draps et deux coussins, dont l'un de plume, qu'elle avait légués à l'hôpital de Besançon, 1378-1379. — *Hôpital de La Loye.* La comtesse Marguerite ordonne de reporter sur les charges de la saunerie de Salins les deux charges de sel que l'hôpital de La Loye prenait à Grozon, et promet à l'hospitalier Jean Jobert de faire solder l'arriéré de cette rente, 1370 (vid.).

B. 522. (Liasse.) — 5 pièces parchemin. 2 papier, 5 sceaux.

1303-1492. — *Hôpitaux. Hôpital de Saint-Julien.* Fondation et dotation de l'hôpital du Saint-Esprit de Saint-Julien par Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort, 1303 (vid.); — quittance d'arrérages d'une rente de 100 s., donnée par Antoine Souse, recteur de l'hôpital, 1492. — *Hôpitaux de Salins. Bourg-le-Comte.* Gui de Pont, recteur de l'hôpital de Salins, donne aux officiers de la saunerie déclaration de non-préjudice, pour le bois et le charbon qu'ils lui avaient remis pour le chauffage des pauvres et des malades, 1310. — *Bracon.* Quittance donnée par le gardien des Cordeliers de Salins, Jean d'Oiselay, Pierre de Rennes, chanoine de Saint-Michel, et Philippe Girardot, chanoine de Saint-Maurice en Chablais, à Jean de Prissey, receveur de la saunerie, de 100 l. est. pour l'hôpital de Bracon, 1356; — semblable quittance donnée par frère Dominique, gardien, Pierre Portier, chanoine de Saint-Maurice en Chablais, et Guillaume Forquet, chanoine de Saint-Michel, 1380; — copie d'un mandement de Jean

Nantouard, lieutenant du bailliage d'Aval, ordonnant à requête de l'abbaye de Saint-Claude, qui prétendait au droit de régir l'hôpital de Bracon, que Jean Colin, procureur de Jean Verne, curé de Maîche, serait mis en demeure d'abandonner l'administration de l'hôpital de Bracon, en laquelle il s'était entremis, 1484; — mandement de la Chambre des Comptes de Dijon chargeant Jean Colin, procureur de la saunerie, d'administrer l'hôpital de Bracon, abandonné par son recteur, et dont les pauvres étaient fort délaissés, en attendant l'issue des contestations entre l'abbaye de Saint-Claude et le curé de Maîche, 1484.

PROVINCES FRANÇAISES ET PAYS ÉTRANGERS.

B. 523. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 5 papier, 6 sceaux.

1225-1494. — Alsace et Allemagne. *Munster.* Rapport de Perrenet de Falletans au conseil des officiers de la saunerie sur un voyage d'exploration des mines de fer et de plomb de Munster; règlement de la dépense de ce voyage, 1464. — *Rougemont-le-Haut.* Jeanne de Montbéliard, comtesse de Katzenellebogheim, reprend d'Eudes IV le château de Rougemont-le-Haut, diocèse de Bâle, 1346 (orig. et vid.). — Auxerrois. *Auxerre.* Mahaut de Courtenay, comtesse de Nevers, donne à Guillaume de Vergy, sénéchal de Bourgogne, 60 l. de rente sur les censes d'Auxerre, en retour de son hommage, 1225; — Jean de Chalon-Auxerre donne procuration à trois chevaliers pour exécuter la sentence du roi de France sur « le discort, riot et guerre qui estoit entre [lui] et le seigneur de Sainte-Croiz, » prêter serment et recevoir le serment de son adversaire, remettre et recevoir les châteaux désignés par le Roi, 1346; — requête présentée au Roi par Jean de Chalon, comte d'Auxerre, pour faire étendre « au Ronceaul de Prye » le bénéfice de la trêve conclue entre lui et le sire de Sainte-Croix, et pour demander un laissez-passer pour ses troupes « par tous les pors et passages du réaume, » formule de ce passeport [1346] (cop. incompl. du temps); — état du grenier à sel fourni par le grènetier Claude Labbe, 1468. — *Joigny.* Jean Roquère, prieur de Notre-Dame de Joigny, donne quittance à Renaud de Noyers de 40 écus d'or dus à son prieuré, 1417. — *Mailly-le-Château.* Jeannot Raffard, de Champigneulles, écuyer, reprend de Pierre de Billy les fiefs d'Hugues de Ponteguille et d'Adam de Loisy, au territoire de Mailly-le-Château, 1330. — Auxois et Auxonnois. Quittance de 200 fr. donnée par Jean Rousseau, receveur de l'aide au bailliage d'Auxois, à Jean de Visen, receveur général, 1431; — autre quittance de 1,100 fr. donnée par le même au même, 1431; — mandement de contrainte délivré par Matthieu Regnault, receveur général du duché de Bourgogne, contre Jean Rousseau, receveur d'Auxois, pour le recouvrement de 1,100 l., 1432. — *Auxonne.* Relations « des ceresmonies observées a l'entrée du duc Charles en la ville d'Auxonne, par la porte dite de Flammerans, et aux obsèques du duc Philippe et de Madame la Duchesse, sa femme, aux Chartreux de Dijon, » 1474. — *Noyers.* Mandement du conseil du roi des Romains, Maximilien, au comté de Bourgogne, prescrivant au receveur de Noyers d'apporter à Dole les comptes de sa recette depuis la conclusion de la paix, 1494. — *Pontailler.* Guillaume de Grancey, chevalier, reprend d'Othon IV son fief de Pontailler, 1292 (orig. et vid.).

B. 524. (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.

1135-1542. — Bassigny. *Bonvillars* (ou *Bonneville*). Wilencus, évêque de Langres, confirme à l'abbaye de Corneux le don de la terre de Bonvillars fait aux religieux par Valon de Rigny et Agnès, sa femme, Guillaume Du Fossé et Pétronille, sa femme, du consentement du comte Raynaud, 1135 (vid.). — *Clefmont.* Thibaut, comte de Bar, garantit aux comtes Hugues et Alix le fief de Clefmont, en retour d'un don de 1,000 l. est., 1256 (vid.); — Ferry, seigneur de Clefmont, déclare avoir reçu 300 l. d'Othon IV, qui les lui devait en retour de son hommage, 1288 (orig. et vid.). — *Enfonvelle.* Simonin de Bourbévelle reprend d'Othenin de Bourgogne un alleu de 10 ménages à Enfonvelle, 1267 (vid.). — *Fresne-sur-Apance.* Jacques de Baon reprend d'Othon IV tout ce que celui-ci lui avait donné à Fresne-les-Vaudois, 1290; — Alix de Blamont, femme de Perrin Le Bourguignon, reprend du Duc un fief à Fresne, 1338. — *Langres.* La comtesse Marguerite fonde une messe et un anniversaire dans l'église Saint-Mammès de Langres, et donne à cette église une rente de 10 charges de sel, 1374 (3 vid.); — procuration donnée par le chapitre de Langres à Jean Milenet, curé de Banne, receveur des anniversaires de Saint-Mammès, pour aller à Salins réclamer l'arriéré de ses rentes, 1375; — lettre du chapitre réclamant auprès des officiers de la saunerie pour le même motif, 1542. — *Poissons.* Affranchissement de quelques sujets de sa terre de Poissons, par Henri, seigneur de Joux et de Poissons, damoiseau, 1325 (vid.). — *Serqueux.* Transaction en matière d'obligation entre Jean, prieur de Serqueux, et Jean, seigneur de Mailly-la-Ville, du diocèse d'Auxerre, 1316. — *Vignory.* Reprise du fief de Vignory faite aux comtes de Bourgogne, Hugues et Alix, par Gauthier, seigneur de Vignory, 1250 (6 vid.).

B. 525. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 6 sceaux.

1273-1342. — Berry. *Saint-Aignan-des-Noyers.* Yolande, comtesse de Nevers, autorisée par Robert, comte de Flandre, son mari, approuve l'attribution, dans leurs partages, de la baronnie de Saint-Aignan et de Montjay à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, 1273; — Jeanne, comtesse de Blois et d'Alençon, déclare avoir reçu l'hommage de Guillaume de Chalon-Auxerre pour sa terre de Saint-Aignan, 1290; — vidimus par Amblard, évêque de Maurienne (1306), d'obligations contractées par Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Saint-Aignan, l'une constituant 2,000 l. de rente, douaire d'Éléonore, fille d'Amédée de Savoie, sa femme, sur la terre de Saint-Aignan, et lui assignant pour résidence le château de Selles-sur-Cher, 1292; l'autre confirmant la précédente et réglant, en cas de prédécès d'Éléonore de Savoie, les délais de restitution de sa dot, 1293; — quittance de 2,000 l. assignées par le Roi à Dreux de Mello sur la terre de Saint-Aignan, et payées à ce dernier par acomptes successifs, 1310-1314; — Jean de Chalon, comte d'Auxerre et de Tonnerre, abandonne tout le droit de sa baronnie de Saint-Aignan sur le fief de L'Étang, paroisse « d'Orbegne, » cédé au prix de 2,132 l. par Geoffroy Le Bourgoing à Raoul de Perreaux, clerc du Roi, 1318. — *Selles-sur-Cher.* Arrant Sodun abandonne au maître de « Saint-Ladre, » de Selles, des dîmes à « Coffi, » 1342.

B. 526. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 1 papier, 1 sceau.

1370-1472. — Bourgogne. Jean de Montaubert donne quittance de 250 fl. que lui devait le Duc à Jean Douai, receveur général du bailliage de Dijon, 1370; — certificat constatant la validité du sceau de la dame de Bussière-sur-Ouche, apposé à un acte donné par Jean Bonost, tabellion à Dijon, Renaud Goubaud, maître des comptes, Gui Gelinier, Thiébaud Constant, receveur de l'Isle, etc., 1402; — instructions politiques délibérées au grand conseil du Duc et données au chancelier de Bourgogne pour traiter avec le comte de Savoie, au sujet de diverses questions d'intérêts et de limites; à la fin, il est question de la convocation du parlement du comté de Bourgogne, à Gray, Salins ou Poligny, ou à Dole, « plustost qu'a Besançon, » 1413; — don de 20 l. sur le bois de Boulogne en Flandre, fait par Philippe le Bon à Laurence, chambrière, femme de Jean Le Boulanger, de Boulogne, 1426; — don de 140 fr. par le même à Richard Bertherot, de Noyon, pour perte d'un char et cinq chevaux durant la dernière guerre et louage d'un second chariot à six chevaux, 1433; — mandement de contrainte délivré par Matthieu Regnault contre le châtelain de Brazey, comptable de 200 fr., 1434-1535; — rémission par le même d'une amende de 12 l. prononcée par le bailli d'Amiens contre un archer, Jean d'Ervillers, 1441; — dépense d'une journée de « madame la contesse de Charrolois, mademoiselle de Bourbon et madame de Ravastain, tout le jour a Mons en Haynau; » on voit dans leur suite mesdames de Crèvecœur, de Berzy, d'Anglure, de Sauvegrain, de Poitiers, etc.; somme de la dépense, 31 l. 8 s. 6 d.; — feuille de journée de la dépense du duc Philippe le Bon, « Bonnigues » le 23 août 1466; gages de sa suite : Philippe Pot, Simon de Lalaing, Charles de Chalon, Antoine de Berghes, Claude de Toulongeon, Jacques de Montmartin, Diéric de Vienne, Georges Lallemand, Claude de Vaudrey, Étienne de Falletans, frère Étienne Le Brun, les rois d'armes « France Conté et Pontarlie, » etc.; dépense : 114 l. 16 s. 6 d.; — mandement de Charles le Téméraire ordonnant de solder quatre barils de harengs, à 100 s. l'un, un baril d'huile de navette valant 6 l. 16 s., un baril de bière recuite, valant 30 d., le tout conduit à Picquigny, pour la dépense de sa maison, 1472.

B. 527. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 6 papier, 1 sceau.

1292-1495. — Bourgogne. *Aiserey.* Eudes IV autorise Thiébaud de Belvoir et Gilette, sa femme, à engager aux juifs Rubiagin et Sanse leurs terres d'Aiserey, Belvoir, Blaisy, Corcelles, Placey, etc., pour garantie d'une dette de 2,500 l. est., en se réservant toutefois les forteresses et la justice; il les autorise à reporter, le cas échéant, leur engagement sur les terres d'Authume et d'Annoire, 1334. — *Argilly.* Lettres d'Héliot Bruand, de Rouvres, châtelain d'Argilly, adressées aux gens des comptes touchant l'amodiation de la paisson des bois d'Argilly, 1352-1375. — *Beaumont-sur-Vingeanne.* Henri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, déclare que le prieuré de Saint-Martin-sous-Beaumont est de sa garde, à cause du château d'Autrey, mouvant du comté de Bourgogne, 1316. — *Billy.* Huguette, fille de Pierre de Billy, reprend de son cousin, Pierre de Billy, seigneur de Mailly-le-Château, ce qu'elle possédait dans la terre de Billy, du consentement de Jacquemin Laire, de Labergement, son mari, 1328; — Simon de Rans, seigneur « *Virgeferreoli,* » reprend de Pierre de Billy, seigneur de Mailly-la-Ville, un fief situé à Billy, 1331. — *La Bussière.* Quittance d'une rente de 10 charges de sel tenue en la saunerie par frère Ambroise de Brèche, abbé de La Bussière, 1527. — *Dijon.* Louis de Chalon vend aux procureurs de Philippe le Hardi une rente de 191 l. 16 s., au capital de 1,918 l. tourn., assignée sur la terre de Saint-Aubin et sur la saune-

rie, pour compléter la fondation des Chartreux de Champmol-lez-Dijon, 1400 (vid.); — *Grattedos*. Mandement de Philippe de Rouvres ordonnant à Guillaume d'Antully, bailli du comté, de réunir des troupes et de reprendre le château de Grattedos, surpris par Thiébaud de Chauffour et « plusours aultres malfacteurs, » 1357 ; — félicitations adressées par la Reine au bailli, le jour de la prise de Grattedos ; elle l'invite à dresser inventaire du mobilier trouvé dans le château, 7 octobre 1357 ; — liste des gentilshommes franc-comtois qui assistèrent au siège de Grattedos sous les ordres du bailli : Hugues d'Achey, Guillaume de Lambrey, Matthieu de Vuillafans, Huot de Belvoir, Jacques Des Champs, Hugues de Dole, Perrin de Cromary, Jean de Raincourt, Girard de Vougeaucourt, Hugues de Myon, etc., etc. — *Laignes*. Procédure entre Guillaume de Chalon, prince d'Orange, et les habitants de Laignes, au sujet de l'entretien et administration de l'hôtel-Dieu et maladrerie de Laignes, 1467. — *Lanthes-lez-Seurre*. Affranchissement des habitants de Lanthes par les procureurs de François de Ray, seigneur de Ray et de Lanthes, 1495 (avec procuration spéciale de François de Ray). *Ravilly* (?). Eudes IV engage à Perrin Genin, châtelain de Château-Chalon, sa terre de « Ravilly, » au rachat de 500 fl., 1347. — *Rezy* (?). Information faite par Claude Du Pin, lieutenant du bailli de Montmorot, sur le droit de justice donné par le Roi à Antoine de La Gellière, écuyer, seigneur de « Rezy, » 1482.

B. 528. (Cahier.) — Cahier papier de 6 feuillets (filigrane : *une ancre*).

1424. — BOURGOGNE. *Comptes généraux*. « Estat de ce que pourra valoir les rentes de Bourgoingne pour l'année qui commencera en janvier de l'an mil CCCC XXIIII de ce que Monseignour tient en ses mains, en regart a l'estat de cest présent année ; — somme du bailliage de Dijon, XIIII^m VII^c XXX f. ; — le conté de Bourgoigne : la revenue de la trésorerie de Dole, IIII^m VII^c f. ; — la trésorerie de Salins, XVIII^m f. ; — Bracon, IIII^xx f. ; — Vezoul, XVIII^c f. ; — Faucoigny, XI^c L f. ; somme du conté, XXV^m XXX f. ; — despenses : a maistre Henri, le paintre de monseignour, sur ses gaiges ordinaires qui sont chescun an de XII^xx frans, pour ce pour ceste année, LX f. ; — a Claux [Sluter] le tailleur, pour ses gaiges ordinaires sur II^c XLIII f., pour ceste année C frans ; — a Arnoulet Cleutin, orfèvre, et Arnoul d'Utrecht, brodeur de monseignour, sur ce qu'il lui est deu a cause de feu monseignour le duc Jehan cui Dieu pardoint, qui monte environ XVIII^c f., VI^c f. ; — a maistre Jehan Coterel, phisicien, qui lui sont deuz de ses gaiges du temps passé, LXVI f. ; — a monseignour de Neuchastel, pour voyaiges, CL f. ; — pour racheter une bible de feue ma dicte dame [la duchesse] mise en gaige a Auxone, L f. ; — somme de la despense, LXVI^m VI^c XXXVIII f. Demoure de cler, V^c IIII^xx IX f., par estat fait et veu par Monseignour a Chastillon le 11e jour de fevrier MCCCCXXIII, présens monseignour le chancelier, messieurs de Robais et de Saligny, Guiot de Jaucourt, Jean Chousat et Jehan de Naidant. *Signé :* Ménart. »

B. 529. (Cahier.) — Cahier papier de 25 feuillets (filigrane : *tête de bœuf*).

[**1470**]. — BOURGOGNE. « Declaracion d'aucuns membres des terres de monseignour le Duc en ses pays de Bourgoigne, chargées et aliénées en la manière qui s'ensuit : » Courcelles-lez-Semur, cédé à Gui de La Trémoille par Philippe le Bon ; — Thoraise, donné par le duc Jean à Jean Le Porcelet, de Besançon, pour caution d'une dette de 1,200 fr. ; — Belmont, Labergement et Villers-Farlay, engagés à Ancel, de Salins, en 1464 ; — Gevrey-sur-le-Doubs, donné par la comtesse Marguerite à Jean de Ray ; — Scey, vendu à Thiébaud de Scey par Philippe de Rouvres, pour 4,000 fl., en 1365 ; — Santans, Cinqcent et Étrepigney, donnés à Guigues de Salnove, 1412 ; — Saint-Julien, donné à Philibert Andrevet, seigneur de Courson ; — Montigny et Chariez, donnés par le duc Jean à Jean de Neuchâtel, en 1414 ; — Apremont et Gendrey, donnés à Philippe de Ternant, en 1436 ; — Chay, donné à Jean d'Occors, en 1435 ; — Lantenay, donné à Philippe de Courcelles, en 1432 ; — Montagna-lez-Lons-le-Saunier, donné à Bertrand de Gère, en 1445 ; — La Serrée, près Cuisery, donnée à Geoffroy de Thoisy, 1446 ; — Château-Girard, à François de Surienne dit l'Aragonais, 1452 ; — Duesmes, à François de Menthon et à Jeannette de Varax, 1453 ; — Pouilly et Arnay, donnés à Pierre de Bauffremont, 1454 ; — Saint-Romain, à Philippe Pot, 1462, etc.

B. 530. (Registre.) — Registre papier de 40 feuillets.

1736. — BOURGOGNE. Inventaire des titres concernant la Bourgogne, l'Auxerrois, le Charolais et le Mâconnais, remis à la Chambre des Comptes de Dijon par la Chambre des Comptes de Dole, en vertu de lettres patentes de Louis XV du 13 mai 1736. — Comptes de Charolais (187 cotes). — Titres communs aux deux provinces de Bourgogne et de Franche-Comté, retenus aux archives de la Chambre des Comptes de Dole, mais remis en expéditions authentiques à la Chambre des Comptes de Dijon (22 cotes).

B. 531. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 6 sceaux.

1252-1428. — Bresse, Bugey et pays de Gex. *Chavannes.* Échange de terres et de sujets à Chavannes, entre Humbert, abbé de Saint-Oyan, et Jean de Chalon-Auxerre, 1252 ; — règlement de droits de pâturage dans le territoire de la châtellenie de Chavannes ou dans les terres de la chartreuse du Val-Saint-Martin, entre Blanche de Chalon, dame de Belleville et de Chavannes, et Aymon, prieur des Chartreux du Val-Saint-Martin dit de Sélignat, 1293 (vid.) ; — reprise de Chavannes faite à la comtesse Marguerite par Béatrix de La Baume, 1367 ; — Tristan de Chalon, seigneur d'Orgelet et de Châteaubelin, et Béatrix de La Baume, sa femme, donnent décharge à la comtesse de Bourgogne de l'occupation du château de Chavannes par ses troupes et sur ses ordres, 1368 ; — même déclaration donnée par Béatrix de La Baume, du consentement de son mari, 1368 ; — restitution du château de Chavannes à Jean de Chalon-Châteaubelin par la comtesse Marguerite, à charge de le reprendre d'elle en fief ; elle mande à Étienne, bâtard de La Baume, qui occupait le château, de le reprendre immédiatement de Jean de Chalon, 1379 ; — Hugues de Corent, chevalier, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin un fief à Chavannes, 1388 ; — Louis de Chalon, prince d'Orange, assigne 300 l. de rente sur la saunerie aux doyen et chapitre de Chavannes, en exécution des instructions d'Alix de Chalon, sa tante, dame de Montfleur, 1428. — *Gex.* Simon de Joinville, seigneur de Marnay, transige avec les comtes Hugues et Alix de Bourgogne, en reçoit 200 l. et leur cède le fief de Gex et « l'estang de Lancie, » 1256 (orig. et vid.). — *Montluel.* Humbert, seigneur de Montluel, reprend des comtes Hugues et Alix, en retour d'un don de 200 l. est., le fief de Montluel, 1263 (orig. et vid.) ; — le même donne quittance de 200 l. à lui payées par l'intermédiaire d'Odot de Saint-Aubin, de la part des comtes de Bourgogne, 1264 (charte écrite en roman à demi provençal : « nostra trachera dame Alis, comtessa palayna de Bergonni ») ; — la même se porte caution avec Humbert, seigneur de La Tour, envers Othon IV, dans les conventions matrimoniales passées entre Jean de Cuiseaux et la plus jeune des filles de Philippe de Vienne, 1276.

B. 532. (Registre.) — Registre papier de 142 feuillets.

1394-1397. — Bresse et Bugey. *Arbent.* Reconnaissances des terres et tenanciers de la seigneurie d'Arbent et de ses dépendances faites au profit du seigneur de Thoire et Villars, 1394-1397, reçues par le notaire J. Gudont ; — Arbent (fol. 1-84) ; — « Marchian » (85-105) ; — Bovent (106-116) ; — Virieu (117-120) ; — Vongnes, Messia et « Hussella » (f. 121-141) ; — table des tenanciers de terres (142).

B. 533. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 2 papier, 5 sceaux.

1168-1451. — Champagne. *Bligny.* Conventions matrimoniales entre Henri de Montfaucon, fils d'Étienne, comte de Montbéliard, et Marie, fille de Gaucher de Châtillon-sur-Marne, vicomte de Bligny, règlement de la dot et du douaire de la fiancée, 1383 ; — Gaucher de Châtillon, vicomte de Bligny, donne à Jeanne de Ghistelle, sa nièce, fille de Jean de Ghistelle, seigneur d'Esglemontier, et de Jeanne de Châtillon, fille du seigneur de Père, femme de Jean de Chalon-Châteaubelin, la vicomté de Bligny et les terres d'Orcueil et Chaumesnil, 1393 ; — extrait d'un acte par lequel Jean de Chalon-Châteaubelin et Jeanne de Ghistelle accordent à Gaucher de Châtillon la jouissance viagère de la vicomté de Bligny, qu'il leur avait concédée, 1393 ; — procuration donnée par Jean de Chalon et Jeanne de Ghistelle à Jean de Ronchaud, Guillaume de Laubespin, Louis d'Écrilles et Jean de Chatonnay, pour prendre possession des terres de Bligny et d'Havrincourt, les administrer et les pourvoir d'officiers, 1393 ; — Guillaume de Laubespin, chanoine de Lyon, mandataire de Jean de Chalon, le prévient du refus fait par Gaucher de Châtillon de lui laisser prendre possession de la vicomté de Bligny, 1393 ; — investiture de la vicomté de Bligny, donnée aux mandataires de Jean de Chalon-Châteaubelin, par la tradition « d'une buschotte, » 1394 ; — *Joinville.* Jean, doyen du chapitre Saint-Laurent de Joinville, déclare qu'Héloïse, vicomtesse de Vesoul, a fondé dans sa collégiale l'usage de sonner et d'allumer des torches de cire à l'élévation de toutes messes qu'on y célèbre, 1291. — *Nogent-sur-Seine.* Philippe V donne à Hugues de Bourgogne, oncle de sa femme, la reine Jeanne, une pension viagère de 2,000 l. sur les terres de Nogent, Pont et Méry-sur-Seine, 1318. — *Oudincourt.* Henri, comte de Troyes, échange à Gilbert, comte de Vesoul, 20 l. de rente sur la foire de Bar, contre divers revenus à Oudincourt, dépendant de Vignory, 1168 (vid.). — *Rupt.* Jean de Joinville reprend d'Othon IV, comte de Bourgogne, 20 livrées de terre à Rupt-lez-Joinville, en représentation d'un don de 300 l. tourn., 1287 (orig. et vid.). — *Sex-Fontaines.* Simon de Sex-Fontaines reprend des comtes de Bourgogne, Hugues et Alix, 200 l. est., 1264.

B. 534. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 20 papier, 2 sceaux.

1262-1512. — Charolais. Copies : exemption de toutes tailles et de tous impôts, accordée par Louis XII aux habitants du comté de Charolais, à la requête de l'archiduc Philippe le Beau, 17 juin 1503 ; — l'empereur Maximilien donne à sa fille, Marguerite d'Autriche, tous les revenus arriérés du Charolais, des seigneuries de Château-Chinon et Noyers, 1508 ; — commission donnée par Marguerite d'Autriche à Louis Barangier et à Louis Vyonnet pour recevoir les revenus du Charolais, 1508 ; — Louis XII donne mainlevée des terres de Charolais, Château-Chinon, Chaussin et La Perrière, à Marguerite d'Autriche, et ne retient que la terre de Noyers, en représentation du château de Joux, retenue sur le marquis de Rothelin, 1509 (avec exécutoire délivré par Jacques Hurault, général des finances en Mâconnais) ; — hommage prêté à Louis XII par Mercurin de Gattinara, comme procureur de Marguerite d'Autriche, pour le comté de Charolais, les terres de Château-Chinon, Noyers, Chaussin et La Perrière, 1509 ; — renouvellement pour dix ans de l'exemption accordée aux sujets du Charolais par Louis XII, 1512 ; — lettre originale de Louis XII mandant l'exemption en question à Jacques Hurault, général de ses finances, 1512 ; — copie d'une lettre de Charles de Bourbon, refusant à Marguerite d'Autriche toute nouvelle restitution de terres, en arguant de la non-restitution des terres confisquées au comté de Bourgogne sur le duc de Longueville, MM. de Listenois et de Soye, 1512. — Dauphiné. Philippe V traite de la mise en liberté et de la rançon de Jean de Chalon-Auxerre, prisonnier du dauphin de Viennois, à la suite d'une guerre entre ce dernier et le comte de Savoie, avec la reine Clémence, agissant au nom du dauphin, et les procureurs du comte d'Auxerre ; la rançon du comte est fixée à 50,000 l. de petits tournois ; il est convenu qu'il sera livré au Roi, puis mis en liberté provisoire, sous caution, et qu'il devra se constituer prisonnier sous peine de confiscation du comté d'Auxerre et de ses terres de Berry, de Champagne et de Nivernais, à défaut d'exécution du traité, 1328. (Dans ce traité est visée *in extenso* une procuration donnée par Jean de Chalon-Auxerre à plusieurs de ses chevaliers ou conseillers, pour aliéner toutes terres et tous fiefs, en échange d'argent nécessaire à sa rançon, au Châtellier, le 14 avril 1328.) — *Montrigaud*. Don du château de Montrigaud, avec 500 l. de rente, fait par Charles, dauphin du Viennois, à Jean de Chalon-Auxerre, 1349 (orig. et cop.) ; — Charles, dauphin du Viennois, invite son lieutenant, le comte de Valentinois, à dégager du douaire de la dame de Montluel le château de Montrigaud, qu'il avait promis de remettre au comte d'Auxerre, 1356 (orig. et vid.) ; — copie de la lettre écrite par le comte d'Auxerre, bouteiller de France, au duc de Normandie, dauphin du Viennois, pour le prier de lui remettre le château de Montrigaud et les 500 l. qui devaient l'accompagner, pour payer ses dettes et faire face à ses dépenses de cour [v. 1360] ; — mandement du duc de Normandie ordonnant à Guillaume de Vergy, lieutenant du Dauphiné, de remettre le château de Montrigaud au comte d'Auxerre, 1360 ; — Jean de Chalon-Auxerre constitue quatre procureurs, Étienne de Beaufort, Hugues Le Baut, maîtres Jacques d'Orgelet et Étienne de La Grange, pour prendre possession de Montrigaud, 1361. — *Saint-Vallier*. Bulle du pape Urbain IV accordant à la comtesse Alix le droit d'avoir une chapelle particulière dans son domaine de Saint-Vallier, 1262. — Guyenne. Philippe VI annonce au comte d'Auxerre la rébellion du roi d'Angleterre et son refus d'hommage de la Guyenne, et convoque le comte avec cinquante hommes d'armes, à Bergerac, pour la Pentecôte prochaine, afin de marcher à sa suite contre les Anglais, 1329. — Ile-de-France. Autorisation donnée par le pape Jean XXII à la reine Jeanne, pour pouvoir pénétrer et même résider dans l'abbaye de Longchamp, où l'une de ses filles était entrée en religion, 1318. — Languedoc. Philippe V assigne sur la sénéchaussée de Beaucaire 7,000 l. tournois du douaire de la reine Jeanne, et s'oblige à rendre, sur la sénéchaussée de Toulouse, pareille rente aux exécuteurs du testament de Philippe le Bel, 1318.

B. 535. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 1 papier, 10 sceaux.

1194-1448. — Lorraine. *Badmesnil*. André, seigneur de Ville-sur-Illon, chevalier, reprend de Jean, seigneur de Faucogney, une «gagerie» à Badmesnil, Dongeville, etc., et 30 livrées de terre, le tout rachetable pour 400 fl. d'or, 1358. — *Château-sur-Moselle*. Sommation faite par Guillaume d'Agy, bailli de Saint-Mihiel, à Thiébaud de Neuchâtel, seigneur de Château-sur-Moselle, d'ouvrir son château au roi de Sicile, 1448 (cop.). — *Dompaire* et *Esley*. Hugues d'Esley, fils de Gérard, chevalier, engage à Colin Finance, prévôt de Dompaire, le fief qu'il tenait à Esley, mouvant du sire de Faucogney, 1322. — *Godoncourt*. Colin, seigneur de Deuilly, écuyer, reprend d'Othon IV un fief à Godoncourt, 1286. — *Lignéville*. Liébaud, seigneur de Bauffremont, reprend des comtes de Bourgogne, Hugues et Alix, 30 livrées de terre à Lignéville et ce qu'il avait à Magny et à Senoncourt, 1276 (orig. et vid.). — *Montois*. Fragment du compte de la terre de Montois et Flauville, 1370. — *Romont*. Ferry, duc de Lorraine, donne à Ferry, son fils, Romont-le-Château, Romont-la-Ville et leurs dépendances à « Meu-

gnières, » Ortoncourt, Saint-Maurice et Saint-Pierremont, 1289; — engagement à titre de rachat du tiers des terres de Romont, Saint-Maurice et Bouxière, fait par Ferry, comte de Fribourg, à Ferry, comte de Linange, pour le prix de 600 fl., 1352; — Ferry, comte de Fribourg, vend à Henri de Faucogney, vicomte de Vesoul, Romont et sa seigneurie, pour 10,000 fl. d'or, 1355; — fiançailles de Conrad de Thuringen, fils de Claude de Fribourg et petit-fils de Ferry, comte de Fribourg en Brisgau, et de Catherine de Faucogney; le comte de Fribourg assure en douaire à la future le château de Romont et ses dépendances, qui resteront à Henri de Faucogney jusqu'au remboursement de 10,000 fl., plus les frais de réparation et d'entretien du château, 1355; certificat d'un notaire de Mirecourt résumant les clauses de ce contrat, 1355. — *Rosières.* Henri VI reçoit de Frédéric de Bruck, doyen de Toul, et de Brunon, son frère, la moitié du château de Rosières, et la leur concède en fief à titre viager, 1194 (orig. et vid.); — Othon Ier, comte de Bourgogne, reçoit le fief de Rosières de l'empereur Henri, son frère, et le confirme à Frédéric de Bruck et à Albéric de Bruck, son neveu, ainsi que la fontaine salée récemment découverte à Rosières, 1196; — Pierre, comte de Genève et de Vaudémont, seigneur de Joinville, et Marguerite de Joinville, sa femme, donnent à Guillaume de Vienne, seigneur de Sainte-Croix, leurs droits sur la saline de Rosières, 1391. — *Saint-Dié.* Ferry, duc de Lorraine, se reconnaît débiteur de 5,000 l. est. pour dot d'Isabelle, sa sœur, envers Jean de Chalon, fils du comte Jean, et lui donne en gage les terres de Lignéville et Gerbéviller, 1257. — *Saint-Maurice.* Huguenin, fils de Thierrion Le Dijonnais, de Faucogney, achète, de divers particuliers des Mottes, des terres à Saint-Maurice et à Bussang, pour 10 l. tourn., 1310. — *Vallois.* Philippe de Gerbéviller, chevalier, cède à Ferry de Lorraine, seigneur de Romont, le fief qu'il tenait à Vallois, à lui engagé par Renaud, ancien seigneur de Romont, 1290.

B. 536. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 3 papier, 7 sceaux.

1244-1500. — LYONNAIS. *Montmélas.* Louis, seigneur de Beaujeu, donne pour dot à sa fille Marguerite, femme de Jean de Chalon-Auxerre, 10,000 l. tourn., le château de Montmélas et 200 l. de rente, 1288 (vid.); — sentence de Philippe le Bel déterminant les conditions de la restitution de Montmélas et des 200 l. de rente qui l'accompagnaient, en cas de prédécès de Marguerite de Beaujeu, par son mari Jean de Chalon-Auxerre, à son père Louis de Beaujeu, 1290; — Jean de Chalon-Auxerre réclame à son beau-père la remise de Montmélas, 1292; — sentence de la cour du roi condamnant Guichard de Beaujeu, beau-frère du comte d'Auxerre, à lui payer 2,664 l. tourn., reliquat de la dot en argent de Marguerite de Beaujeu, sa femme, à lui remettre le château de Montmélas et 1,000 l. viennoises d'intérêts arriérés, 1297; — exploit de Gauthier Le Barbier, sergent à cheval de la prévôté de Paris, envoyé pour exécuter un arrêt du parlement de Paris, et saisir, au profit du comte d'Auxerre, le château de Montmélas; il rapporte qu'il a été battu, lui et les sergents qu'il avait emmenés de Mâcon, par les gens de Guichard de Beaujeu, et qu'il a entendu ces derniers répéter ces mots : « Es-tu Gautier le sergent lou Roi? nous avons commandement de lour prendre et bien batre et emprisonner vilainnement, » 1298. — *Neuville.* Copies : d'une donation pieuse d'une montée de muire à Lons-le-Saunier, faite par le comte Jean au prieuré de Neuville, 1251 (n° V); — d'une autre donation de 100 s. de rente sur les terres de Montfleur et de Saint-Julien, faite par le même au même prieuré, 1253 (I); — d'un ordre du même d'acquitter ces rentes en carême, pour la pitance des religieuses, 1257 (II); — d'un mandement de Jean de Chalon-Rochefort confirmant au prieuré les 50 s. de rente donnés par son père sur la terre de Saint-Julien, 1265 (IV); d'un ordre de la comtesse Alix prescrivant au châtelain de Montfleur d'acquitter régulièrement la rente de 50 s. due au prieuré de Neuville, 1277 (III). — MACONNAIS et CHALONNAIS. *Bellevesvre.* Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, reconnaissant des bienfaits de Jean de Chalon-Auxerre, et particulièrement d'un don de 1,000 l. est., reprend de lui ses fiefs de Bellevesvre, Bosjean, Placey et Clairvaux en Montagne, ce dernier tenu par Gaucher de Commercy, 1292 (orig. et vid.). — *Chalon.* Procédure devant le parlement de Beaune contre Perrin Gauthelet, marchand de sel de Chalon, à requête des officiers de la saunerie de Salins, 1451. — *Cuiseaux.* Copies : 1° d'une sentence de Jean, comte de Chalon, et de Guillaume, comte de Vienne, réglant entre Jean de Cuiseaux et ses frères d'une part, et W. de Cousance, le partage de fiefs à Cuiseaux, Clairvaux, Monnet et Dramelay, 1244; — 2° d'un accord entre Hugues de Chalon-Arlay, se portant fort pour Jean de Chalon, son père, Isabelle, sa sœur, femme du comte de Savoie, d'une part, et Eudes IV, duc de Bourgogne, d'autre part, au sujet de l'exécution des testaments d'Isabelle, « reyne d'Allemaigne, » d'Hugues de Bourgogne, seigneur de Montréal, et de Béatrix, sa fille; moyennant la renonciation d'Hugues de Chalon et ses frères et sœurs à toutes leurs prétentions sur cette succession, Eudes IV leur abandonne le fief de Cuiseaux et ses dépendances, à charge de fief, 1317; — vente de la succession d'un notaire d'Orgelet, Guillaume Othenin, mainmortable de Cuiseaux, faite à un second notaire d'Orgelet, Pierre Tisserand, par Louis de Chalon-Châtelguyon,

1470-1500. — *Cuisery* et *Lessard en Bresse*. Procès devant le lieutenant du bailli de Chalon à Cuisery, au sujet de l'occupation violente du château de Lessard par les gens du duc de Bourgogne, qui y avaient fait prisonnier Guyenet, de Charnod, châtelain pour le comte d'Auxerre, intenté à requête de Jean de Chalon-Auxerre, 1358. — *Longepierre, Mervans* et *Pourlans*. Hugues d'Antigny, seigneur de Pagny, traitant du mariage de son fils avec Agnès, fille de Jean, comte de Bourgogne, promet de lui donner en dot Saint-Georges, Seurre et Pourlans; comme garantie de sa parole, il reprend en fief, du comte Jean Mervans, Longepierre et Pourlans, 1249 (vid.); — Gui de La Saule et Huguenin de Champ-Rougeroux, son frère, enfants d'Ancel de Beaufort, chevalier, partagent avec Guinet de Saint-Bonnet la succession d'Estevenin de « Tapayre » dans la terre de Mervans, à Vaudrey, Belmont et Arbois, 1262; — Mervans, Longepierre et Pourlans ayant été repris en fief du duc de Bourgogne par Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, frère d'Hugues d'Antigny, celui-ci reporte sur Annoire, La Ferté et Vadans le fief qu'il tenait dans les terres qui précèdent, au profit du comte Jean 1265 (2 vid.). — *Marcilly*. Reprise de fief faite à Tristan de Chalon par Hugues de Damas, seigneur de Marcilly, de fiefs à « Aigremont, Genestoy, Genouilly, » Jambles et Saint-Loup, 1362.

B. 537. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 5 papier, 9 sceaux.

1255-1405. — *Montjay*. Guillaume de Chalon-Auxerre s'oblige à servir annuellement à Jean de Chalon, son frère, une rente de 500 l. en retour de l'abandon que celui-ci lui avait fait de tous ses acquêts à Auxerre et dans le comté d'Auxerre, à Saint-Aignan et en particulier dans la baronnie de Montjay, 1305. — *La Racineuse*. Henri de Pagny, seigneur de Sainte Croix, reprend du comte Jean 100 livrées de terre à La Racineuse-lez-Mervans, 1255; — reprises de fief successives faites à Jean, comte de Chalon, à Isabelle de Courtenay et à Jean de Chalon-Auxerre, pour son fief de La Racineuse et d'autres terres près de Mervans, par Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, 1255-1265-1303 (vid.). — *Saint-Laurent-lez-Chalon*. Liquidation d'une obligation de 231 fr. souscrite à un fournisseur de Saint-Laurent-lez-Chalon, Michel Thiébaud, par le prince de Chalon-Orange; transmission de cette créance aux Cordeliers de Saint-Laurent, par Pierre, bâtard et héritier du créancier primitif, 1505-1508 (ces pièces sont renfermées dans un sachet de parchemin cousu et attaché avec des lanières de cuir, et portant à l'extérieur, d'une part, la cote d'inventaire, de l'autre, une croix avec des clous de la Passion et ces mots : FRANCISCUS CLARA). — *Sainte-Croix*. Accord entre Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, et Guillaume de Vienne, seigneur de Sainte-Croix, au sujet des terres de Bosjean, Châtillon-sur-Maîche, etc.; Jean de Chalon abandonne à Guillaume tous les droits qui lui venaient de « la ligne et costé de Sainte-Crois, » 1405 (cop.). — *Savigny en Revermont*. Hugues, fils d'Estevenin de Savigny, écuyer, reprend de Jean de Chalon-Auxerre un fief à Savigny, à Augea et Légna, 1307; — mandements et quittances de dépenses faites au siège de Savigny, par Hugues de Savigny, bailli du comté de Bourgogne; achat de 465 fromages, pesant « VI^{xx} poises et demé » achetés au Val de Morteau et apportés dans un tonneau à Poligny, 1350. — *Sermoyer*. Perret de Sermoyer reprend de Jean de Chalon-Auxerre divers fiefs à Monterey et à Beaufort, 1278; — Pierre de Sermoyer, chevalier, reprend du même quatre ménages à Bois-Philibert, paroisse de la Frette, 1282. — *Varennes*. Jacques de Saint-Nizier reprend de Jean de Chalon ce qu'il tenait en la paroisse de Varennes, 1278. — NIVERNAIS. *Château-Chinon*. Mandement de l'archiduc Philippe le Beau prescrivant à la Chambre des Comptes de Dole de réclamer aux féodaux de la seigneurie de Château-Chinon leurs reprises et dénombrements, 1499; — Jean Pitois, portier, guetteur et geôlier de Château-Chinon, donne quittance de 10 l. de gages à Jacques Dupont, receveur du lieu, 1502. — *Châtel-Censoir*. Mandement de la comtesse Marguerite accordant à Hugues et Étienne de Thoraise 140 fl. de Florence pour arrérages d'une rente sur la châtellenie de Châtel-Censoir, 1359. — *Moulins-lez-Engilbert*. Accord entre la comtesse Marguerite et Olivier de Jussey, seigneur de Rochefort, qui lui réclamait 1,756 fl. pour dépens faits à son service au comté de Bourgogne, à Donzy et Moulins-lez-Engilbert, pendant les incursions des Compagnies; Olivier de Jussey accepte finalement 1,200 fl. assignés sur les revenus de Moulins-lez-Engilbert, de Sarcey et de Savigney « Poifol, » 1374. — ORLÉANAIS. *Château-Renard*. Philippe d'Artois concède à sa sœur Mahaut, comme part d'héritage d'Amice de Courtenay, leur mère, ses droits dans les châtellenies de Château-Renard et Charny, 1297 (incompl.); — approbation de cette transaction par Robert d'Artois, spécifiant qu'Othon IV et Mahaut d'Artois, comtes de Bourgogne, seront obligés d'acquitter divers legs et rentes de cette succession au profit du prieur de Flottin, d'Agnès de Lorme, de Guillaume de Mathéan, 1297.

B. 538. (Liasse.) — 6 pièces parchemin et 1 registre vélin de 98 feuillets relié en basane gaufrée, avec jolis encadrements et ornements du milieu du XVIe siècle, 2 papier, 1 sceau.

1263-1547. — COMTÉ DE MONTBÉLIARD. Thierry, comte de Montbéliard, reprend en fief lige du comte de Bourgogne

le fief de La Roche en Montagne et 350 l. de rente en la saunerie, 1263 (vid.); — Thiébaud de Neuchâtel reprend d'Othon IV tous les droits qu'il tenait au comté de Montbéliard du chef de son aïeul, 1280 (orig. et vid.); — Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, donne à Jacques d'Arguel, pour tous ses droits sur le comté de Montbéliard, du chef du comte Thierry, 60 l. de rente au puits de Salins, 1283; — Raoul de Hesse, marquis de Bade, se déclare prêt à reprendre en fief de la reine Jeanne ce qu'il tenait du chef de Jeanne de Montbéliard, sa femme, 1328; — en présence et sous les auspices de Vital, archevêque de Besançon, Renaud de Bourgogne règle la transmission du comté de Montbéliard à Othenin, son fils, encore mineur, et à ses filles, mariées à Orry de Ferrette et à Henri de Montfaucon; Hugues de Bourgogne, frère du comte Renaud, est chargé d'administrer durant cinq ans la part du jeune Othenin, composée des terres de Belfort, Héricourt et Montbéliard, et, en cas de prédécès de son pupille, de la transmettre à Orry de Ferrette et à Henri de Montfaucon ; obligation pour Hugues de Bourgogne de faire souscrire à ces arrangements la reine Jeanne, la comtesse Mahaut d'Artois et le duc Eudes IV, 1332 ; — mémoire des titres déposés au trésor de Grimont, concernant les relations du comte de Montbéliard et du comte de Bourgogne, note des alliances généalogiques [v. 1340] ; — reprise de fief et dénombrement très détaillé des seigneuries de Clerval, Granges et Passavant, donnés à Charles-Quint par Ulric, duc de Wurtemberg, comte de Montbéliard, 1547.

B. 539. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 3 papier, 9 sceaux.

1232-1457. — Suisse. *Bollwiller* (diocèse de Bâle). Pierre, seigneur de Bollwiller, reprend de Jean, seigneur de Faucogney, 200 l. est. et lui prête hommage lige pour son château, 1306. — *Les Clées.* Guillaume, comte de Genève, reprend d'Hugues, duc de Bourgogne, son château des Clées, 1232 (vid.); sentence de Jean, duc de Berry, réglant un différend entre Amé, comte de Savoie, et Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, au sujet du château des Clées; la possession du château est maintenue au comte de Savoie, à charge d'hommage lige et de recept du château des Clées au profit du duc de Bourgogne, 1387. — *Estavayer et Gorgier.* Jacques, seigneur d'Estavayer, reprend du comté de Bourgogne 10 livrées de terre en la seigneurie de Gorgier, 1259. — *Franc-Châtel.* Extrait d'une reprise de fief faite par Franc-Châtel à Hugues de Chalon, par Pierre de Granson seigneur de Belmont, 1319 (vid.). — *Genève.* André de «*Maluenda,*» chanoine et chantre de Genève, prieur d'Aix et de Thonon, doyen d'Aubonne, vicaire général de Genève, nomme Pierre Reffay, de Saint-Oyan, chapelain de la chapelle Saint-Blaise, dans l'église Sainte-Madeleine de Genève, 1480; — Antoine, cardinal de Sainte-Praxède, amodie pour trois ans son prieuré de Saint-Jean hors des murs de Genève, de l'ordre de Saint-Benoît, à Amblard Goyet, moyennant 350 ducats par an, 1496. — *Morges.* Traité conclu entre Othon IV, comte de Bourgogne, et Louis de Savoie, par lequel ce dernier reprend du comte le château de Morges, et reçoit en compensation le château d'Ougney, une rente de 100 l. sur le péage de Pontarlier et la charge de conseiller du comte, avec les prestations en robes attachées à cet emploi, 1291. — *Neuchâtel-sur-le-Lac.* Le comte Jean de Chalon donne à son fils le fief de Raoul de Neuchâtel, 1263; — copie : Rolin de Neuchâtel reprend de Jean de Chalon-Arlay son fief de Neuchâtel, 1288; — l'empereur Rodolphe donne à Jean de Chalon-Arlay le fief de Neuchâtel, 1288; — Jean de Neuchâtel, prévôt de l'église de Chalon et curateur de Rolin de Neuchâtel, approuve la reprise de fief faite par ce dernier à Rodolphe de Habsbourg, et l'hommage prêté à Jean de Chalon-Arlay, 1288; — reprise de Neuchâtel faite par Rolin de Neuchâtel à Jean de Chalon-Arlay, 1288; — Conrad, comte de Fribourg et de Neuchâtel, reprend de Jean de Chalon-Arlay le château de Neuchâtel, 1397; — reprise de fief et dénombrement donnés à Jean de Chalon-Arlay par Raoul, comte de Neuchâtel, 1311; — autre hommage prêté au même par Louis, comte de Neuchâtel, 1357; — les bourgeois de Neuchâtel, reconnaissants de la confirmation de leurs franchises faite par Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, lui prêtent serment de fidélité, 1406; — reprise de fief faite par Conrad, comte de Fribourg et de Neuchâtel, à Jean de Chalon-Arlay, prince d'Orange, pour Neuchâtel et les fiefs qui en relevaient, 1407; — Raoul, seigneur de Neuchâtel, prête hommage à la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, pour 100 livrées de terre et 200 l. de rente, 1329; — mandements de Perrenin de Saint-Moris de Salins, commissaire délégué par le bailli Jean de Montmartin, à reprendre à Louis de Neuchâtel des gages saisis sur des gens de Madame de Flandre, en lui remboursant le montant des dettes pour lesquelles il avait saisi des chars et des chevaux, 1366; — original du serment prêté à Jean de Chalon par les bourgeois de Neuchâtel, 1406; — Louis de Chalon nomme des procureurs pour sommer le comte de Neuchâtel de lui prêter hommage, 1452; — sommation faite à Jean, comte de Fribourg et Neuchâtel, à Champlitte, par Jean Vieux, procureur de Louis de Chalon, 1452 (cop.); — procuration donnée par Louis de Chalon, prince d'Orange, à Henri Bouchet, pour recevoir la reprise de fief de Jean, comte de Fribourg, 1457; — reprise de fief du comte de Neuchâtel faite à Jean de Chalon par Jean, comte de Fri-

bourg, 1453; — procédure devant l'officialité de Besançon entre Rodolphe de Hochberg, marquis de Rothelin, et les sires de Chalon, se disputant l'héritage de Jean de Fribourg, comte de Neuchâtel, 1457.

B. 540. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 6 papier, 9 sceaux.

1255-1436. — *Neuchâtel-sur-le-Lac.* Louis de Chalon nomme des procureurs pour prendre en son nom possession du comté de Neuchâtel, vacant par la mort de Jean, comte de Fribourg, 1457; — procès-verbal dressé par Guillemin Jacquemet, de Pontarlier, notaire, qui s'étant rendu à Neuchâtel pour la prise de possession de cette ville au nom de Louis de Chalon, s'enfuit épouvanté des intentions menaçantes des bourgeois de cette ville, 1458; — procédures entre Marie de Chalon, comtesse de Fribourg, dame de Vercel, et Rodolphe de Hochberg, héritier testamentaire de Jean de Fribourg, comte de Neuchâtel; mémoires, consultations pour les deux parties, 1460-1470. — *Orbe.* Amé de Montfaucon reprend des comtes Hugues et Alix le fief d'Orbe et le Châtelard, près de la Grâce-Dieu [vers 1260]; — mandement des gens du conseil de la comtesse Marguerite pour journées tenues à Jougne, dans un débat entre le comte de Savoie et le comte d'Auxerre au sujet d'Orbe, 1377-1378; — Étienne, comte de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, déclare que Henri de Montfaucon, son fils, émancipé depuis trois ans, est seigneur d'Orbe, d'Échallens et de Montagny, 1352 (orig. et vid.); — Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ordonne de rendre à Agnès de Montbéliard, femme de Thiébaud de Neuchâtel, le tiers d'Orbe, 1424; — Jean Parilion, d'Orbe, amodie de l'abbé du Lac de Joux une maison et une étable, pour vingt-cinq ans, à raison d'un cens de 17 s., 1436. — *Romain-Môtiers.* Jean de Chalon-Arlay et Hugues, son frère, échangent avec le prieuré de Romain-Môtiers les terres que ce dernier possédait à Labergement et à Chantegrue, contre 12 l. de rente sur la saunerie, 1281; — Othon IV approuve cet échange, 1289 (cop.). — *Thün.* Hartmann, comte de Kybourg, propose, au nom de son fils Hartmann le jeune, fiancé à une fille des comtes de Bourgogne, Hugues et Alix, d'assigner 500 marcs d'argent, douaire de la fiancée sur les château et terre de Thün, valant d'après sa déclaration plus de 3,000 marcs; cette proposition est soumise à l'agrément des comtes de Bourgogne, 1255 (vid.).

SUPPLÉMENT.

B. 19 [2]. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 3 sceaux.

1293. — *Partages des comtes de Bourgogne.* Othon IV et Jean de Bourgogne ayant donné mission à Jean de Chalon-Arlay et à Jean de Montbéliard-Montfaucon de régler définitivement leur différend touchant le partage des successions de leurs père et mère, déclarent accepter leur décision; Othon IV donne à son frère Jean les terres de Bougnon, Colombier, Moncey et Montaigu, valant 400 l. de rente, et 200 livrées de terre à Buffard, Liesle et Villers-Farlay, en échange des terres de Quincey et Villers-le-Sec que lui restitue Jean de Bourgogne; il lui confirme en outre les terres d'Amance et Faverney et 400 l. de rente sur la saunerie, le tout sous condition d'hommage; les derniers détails de cette transaction sont remis à l'arbitrage du seigneur de Montfaucon, 1293 (orig. et vid.).

B. 20 [2]. (Liasse.) — 3 pièces parchemin.

1341. — *Partages.* Conditions proposées par Louis, comte de Flandre, mari de Marguerite de France, au duc Eudes IV, son beau-frère, pour la revision partielle des partages intervenus précédemment entre eux; le comte demande un supplément de 300 l. en Artois pour parfaire les 4,000 l. de rente à lui assignées dans cette province; au comté de Bourgogne, il revendique la terre d'Arbois et de Quingey, les bois de Mouchard, le tout valant 1,100 l. de rente; enfin il réclame la liquidation des successions de la reine Jeanne, de Mahaut d'Artois et d'Hugues de Bourgogne [1341]; — réunion à Dijon, de Jean, archidiacre de Langres, du doyen de Besançon, de maître Jean de Poligny, clerc, du seigneur de Montferrand, de Guillaume de Musigny, du chancelier de Bourgogne et des représentants du comte de Flandre, qui examinent les demandes ci-dessus et renvoient à l'examen de délégués spéciaux, chevaliers et receveurs de Bourgogne et de Flandre, l'estimation des chiffres et revenus indiqués par le comte de Flandre, sauf à se pourvoir, pour la décision finale, devant le Roi et son parlement, 1341 (incompl.); — le comte de Hohemberg renonce, entre les mains du duc de Bourgogne, à tous les droits et prétentions qu'il pouvait, du chef de sa femme, revendiquer sur le comté de Bourgogne, 1352 (incompl.).

B. 22 [2]. (1 pièce isolée.) — 1 pièce parchemin.

1294. — *Traités de mariage.* Louis de Savoie déclare



garantir Othon IV, comte de Bourgogne, d'une caution de 2,000 l. tourn. que celui-ci avait prêtée pour lui à Étienne de Chalon, seigneur de Vignory, à l'occasion du mariage de Jean de Chalon-Vignory avec Marguerite de Savoie, 1294.

B. 24 [2]. (1 pièce isolée.) — 1 pièce parchemin, 3 sceaux.

1316. — *Traités de mariage.* Traité passé entre le roi Philippe V, Charles, comte de La Marche, et le comte d'Évreux, par lequel ces derniers, dans l'éventualité de difficultés qui pourraient survenir à la mort du Roi, ou de son vivant même, promettent de sauvegarder les droits et les intérêts de la reine Jeanne et de ses enfants, 1316 (incompl.).

B. 40 [2]. (1 pièce isolée.) — 1 pièce parchemin, 1 sceau.

1323. — *Traités de paix.* Traité entre Hugues de Bourgogne et Jean de Chalon, comte d'Auxerre, par lequel ce dernier convient de se rendre à La Bretenière, avec Humbert de Beaujeu, pour désavouer toutes les entreprises de ses gens de Rochefort contre Hugues de Bourgogne, et déclarer, lui et Humbert, « que li déplait li commencemenz, li mehains et la fin; » en retour, Hugues de Bourgogne lui délivrerait immédiatement le château de Montaigu, à valoir sur le cinquième du comté de Montbéliard, auquel il avait droit du chef d'Alix de Montbéliard, sa femme; l'estimation de cette quote-part sera déterminée par deux arbitres, l'abbé de Cherlieu et Humbert de Beaujeu, 1323.

B. 42 [2]. (1 pièce isolée.) — 1 pièce parchemin.

1233. — *Donations.* Jean de Chalon acquiert de son père, le comte Étienne, toutes les terres qu'il possédait à partir de Villers-Robert et Arbois en aval, en hommes, rentes et fiefs, à la réserve des fiefs en amont, notamment ceux des seigneurs de Chaussin, Pagny et Rahon ; le comte Étienne se réserve seulement le clos de Blandans et un homme pour le cultiver, son fils s'oblige à maintenir toutes les donations pieuses faites par son père et à acquitter toutes ses dettes à Besançon et à Dijon, 1233 (charte française, la plus ancienne des archives du Doubs après celle de 1227, signalée dans la cote B. 468).

B. 44 [2]. (Cahier.) — Cahier papier de 13 feuillets (filigrane : *une balance*).

1193-1311. — *Hommages prêtés aux ducs de Bourgogne par les comtes de Bourgogne ou les vassaux du comté.* Cartulaire. L'empereur Henri VI déclare en présence d'Eudes, fils du duc de Bourgogne, et d'Othon, comte de Bourgogne, frère de l'Empereur, que Mâcon et Poligny sont du fief du duc de Bourgogne et que les comtes devront toujours les reprendre de ce dernier, 1193 (n° VI); — Étienne, comte de Bourgogne, reprend du duc Eudes le fief de Mâcon, 1217 (VII); — Simon, seigneur de Chaussin, reprend du duc de Bourgogne et de la duchesse Alix le château de Tavaux, jurable et rendable, 1222 (XXIV); — Simon de Chaussin reprend du duc Hugues son château de Chaussin et ses dépendances, 1237 (XXV); — Jean de Chalon-Rochefort reprend du duc Robert le fief que tenait déjà de lui le comte, son père, et reçoit en accroissement le fief de La Chassagne, 1273 (VIII); — Philippe de Savoie et Alix, comtes de Bourgogne, achètent du duc Hugues le fief de Saint-Ylie au prix de 1,000 l., le réunissent à la châtellenie de Dole, et prêtent hommage au Duc pour le tout, 1276 (IX); — Othon IV autorise Girard de L'Hôpital, de Dole, son chambellan, à reprendre son fief du duc de Bourgogne, 1281 (X); — semblable autorisation donnée au même par le même comte pour son fief de Saint-Ylie et de la forêt de Chaux, 1281 (XII); — Othon IV donne au duc Robert l'accroissement du fief tenu par Girard de L'Hôpital, 1281 (XI); — Hugues de Bourgogne, chevalier, fils du comte Hugues, se déclare homme lige du duc Robert, en retour d'un don de 1,000 l. tourn. et de 100 l. de rente sur Auxonne, et en reprend Fraisans et ses dépendances, 1291 (XV et XVI); — Othon IV donne au duc Robert le fief de Fraisans tenu par Hugues de Bourgogne, 1292 (XVII); — Hugues de Bourgogne déclare avoir repris le fief de Fraisans de Robert, sur l'ordre d'Othon IV, 1292 (XVIII); — Othon IV autorise Étienne d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve, à reprendre de qui il voudrait son alleu de Neuvelle, Pont-de-Planches, La Chapelle, et du bois de Belle-Vaivre, 1292 (XXVI); — Étienne d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve, reprend les fiefs ci-dessus du duc de Bourgogne, en retour du don de 200 l., 1292 (XXVII); — cession du fief de Fraisans faite au duc Robert par Hugues de Bourgogne, moyennant 1,000 l. est. payées comptant, 1293 (XIX); — Philippe le Bel déclare que les droits de fief possédés par le duc de Bourgogne sur certains châteaux du comté de Bourgogne seront respectés, même dans l'hypothèse d'un mariage du fils du roi de France avec la fille du comte Othon IV, 1297 (XX); — Philippe le Bel mande à tous ses féaux du comté de Bourgogne et de la baronnie de Salins de reconnaître l'autorité du duc de Bourgogne, 1298 (XXI); — Jean de Nouvion, seigneur de « Tyèvre, » gardien du comté de Bourgogne, publie un ordre de Philippe le Bel lui prescrivant de remettre le château de Saint-Ylie et ses dépendances, tenus par la veuve et

les enfants de Girard de L'Hôpital, au duc de Bourgogne, 1304 (XIV et XIII); — Philippe le Bel s'engage à restituer au Duc ses terres du comté de Bourgogne et même les arrérages de leurs revenus touchés par les officiers royaux, 1305 (XXIII); — Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, mande à Agnès de France, duchesse de Bourgogne, qu'il vient de prêter serment de fidélité entre les mains du duc Hugues, en présence d'Étienne de Vignory, d'Hugues de Neublans, de Pierre de Rans, etc., 1307 (II); — codicille de Jean de Chalon-Auxerre nommant administrateur des biens de ses enfants son frère, l'archevêque Hugues, et lui adjoignant comme tuteurs légaux, obligés de se conformer à ses instructions, Hugues de Neublans et Jean de Présilly, 1309 (III); — procuration donnée par l'archevêque Hugues de Chalon, administrateur des biens de Jean et Jeannette de Chalon-Auxerre, à Hugues de Neublans et à Jean de Présilly, pour reprendre en fief du duc Hugues la part de succession du comte d'Auxerre relevant de lui, 1310 (IV); — dénombrement des domaines repris en cette circonstance du duc de Bourgogne, au nom des enfants du comte d'Auxerre : Châteaubelin, La Chassagne, Sergenaux, Sergenon, « Rogeaul, » La Marche et Lessard en Bresse, les bois de Saint-Germain en Bresse, Poupet, Château-Chalon, 1311 (V).

B. 60 *. (Liasse.) — 8 pièces papier.

1421. — *Guerres.* Récépissés d'un ordre de la Duchesse convoquant d'urgence tous les gentilshommes du comté, « armez et montez au mieux qu'ilz pourront, » pour le service du Duc. Certificats de publication au bailliage d'Aval, donnés par : Jean de Brans, lieutenant du prévôt de Montmirey ; Pierre Valanchot, lieutenant du châtelain de Rochefort ; Huguenin Vouëte, prévôt de Dole ; les prévôts de Fraisans, d'Orchamps et de Gendrey ; Jean Hudelet, prévôt de Saint-Aubin ; Poncet Chanollet, prévôt du Bourg-Dessous de Salins ; le prévôt d'Ornans ; Estevenin de Saint-Renobert, prévôt de Quingey ; Nicolas Croichet, prévôt de La Loye ; Renaud Marle, prévôt du Bourg-Dessus de Salins ; le prévôt de Pontarlier.

B. 63 *. (1 pièce isolée). — 1 pièce parchemin.

1355-1356. — *Monnaies.* Ordre du roi Jean II adressé aux bailli, châtelains et receveurs du comté de Bourgogne, pour leur mander l'arrivée de ses conseillers, le chancelier de Bourgogne, le prieur de Saint-Symphorien d'Autun, et Jeoffroy de Blaizy, chargés de rechercher dans les châteaux du Domaine les titres et privilèges relatifs à la monnaie d'Auxonne et aux droits contentieux du Roi, de l'archevêque et du chapitre de Besançon, et ceux relatifs aux relations du comté et de l'Empire, 1355 ; Olivier de Laye, gouverneur du duché de Bourgogne, notifie le remplacement du chancelier et de Geoffroy de Blaizy, empêchés, par Robert de Dole, conseiller du Roi, et Gui Raby, clerc, pour procéder à cette recherche de titres et privilèges, 1356 (vid.).

B. 79 *. (Rouleau.) — Rouleau parchemin, long de 0m66.

1334-1335. — *Comptes généraux.* Compte de Jean de Morey, procureur du Duc, des frais d'un procès poursuivi à Sens, au nom du Domaine, pour obtenir la mise en liberté du prévôt de Champlitte, Amidey, sergent ducal, et la mainlevée de cette terre ; — « lou lundi devant Noel, l'an mil CCC trente et quatre, se parti de Gray pour aler en France et trova que li rois estoit à Fontaine Bliaut, et lou porsugay jusques a Chastel Landon ; » — frais d'obtention d'un mandement du bailli de Sens, ordonnant que les panonceaux du Duc seraient replacés à Champlitte, 11 l. 8 s. ; — « lou lundi devant Pasques flories [1335], furent remis li panuonceaulx monseignour en la vile de Chaunite ; » — somme de dépenses, 81 l. 9 s. 6 d., valant en estevenantes 98 l. 4 s.

B. 81 *. (Rouleau.) — Rouleau parchemin, long de 3m12.

1338-1340. — *Comptes généraux.* Gruerie. Compte de Nicolas de Florence, gruyer, sous le bailliage de Gui de Vy, amendes, 6 l. 7 s. 6 d. ; — bois de Gray, Jussey, Vesoul (« y ni ha que I bois que l'on dit Chesnoy, qu'est dessous le chastel »), Montjustin (« n'y a nuls bois »), Étobon, Baume, Clerval, Châtillon, Montmirey, Fondremand ; nouvelles amendes, 10 l. 11 s. 6 d. ; — étangs : l'étang Le Comte, à Gray ; l'étang de Malbac, à Montjustin ; l'étang de « Resaules, » à Étobon ; un étang à Fondremand ; les étangs de Malchessal, Derrière la Ville, de Germigney et de Baceaule, à Apremont ; — pêche et remise de 198 pièces de poisson au gardien Robert de Châtillon ; — vente de 312 pièces, au prix de 20 l. 15 s. 6 d. ; — total de la recette de la gruerie, 32 l. 18 s. 4 d. ; dépense, 27 l. 14 s. 5 d. 1 ob. ; — reste net, 103 s. 11 d. ; — le Duc redoit au gruyer pour ses gages de deux ans et demi, à 30 l. par an, 76 l. 20 d.

B. 117 *. (Rouleau.) — Rouleau papier, long de 1m29.

1340-1341. — *Cugney.* Compte de la terre de Cugney confisquée par le Duc, rendu par Guillemin Le Brûlé,

de Choye, châtelain du lieu. « L'an mil ccc et xxxix, le jeudi après Nostre Dame my-karoime, que messire li dux mit la main a Cuigney, avoit ou chestel de Cuigney IIII bichez de froment ; » — recette d'avoine ; — frais de culture ; — dépense : « pour la foire de Cuigney, l'am XL, XI penaux [d'avoine]. »

B. 117 ². (Rouleau.) — Rouleau papier, long de 2m18.

1341-1342. — *Cugney*. Compte de la terre de Cugney, rendu par Guillemin Le Brûlé, de Choye, châtelain. Recette : produit de la foire de Saint-Hilaire, 14 l. 14 s. ; — taille de la Saint-Michel, 10 l. ; — vente de vin, 72 l. 22 d. ; — recette de cire, 22 l. ; — dépense : voyage du châtelain à Dijon, pour rendre compte au chancelier, 20 s. ; — confection de bancs et de loges pour la foire de Cugney, 12 s. 6 d. ; — frais de culture et de récolte, ferrage de chevaux ; — « pour acheter une charate nueve et une amenne farrée, XIIII s. ; » réparation des moulins de Cugney ; — dépense totale du compte, 50 l. 12 s. 1 d.

B. 126 ². (Cahier.) — Cahier papier de 24 feuillets (filigrane : *une fleur de lis*.)

1346-1347. — *Gray*. Compte de la châtellenie et prévôté de Gray, rendu par le prévôt Jean de Morey. Tailles de Gray-la-Ville, Chargey, Leucourt, Velet et Velesmes, total, 368 l. ; — cense de juifs : Simonnot de Velesmes, Pierre et Jocon Lambleur, Lyonet, Lyon Le Gros, « maistre du boucler, » Héliot, Salomon, Colin, Bonne Fille, d'Apremont, Parise et Eugénie Symonot, Héliot de Chalon, total, 8 l. 17 s. 6 d. ; — recette du butin pris par le Duc, pendant la guerre du comté, sur l'ennemi, 14 l. 12 s. 6 d. ; — dépense, frais de destruction du château de Mantoche, appartenant à Jean d'Abbans, chevalier ennemi, 1346, 50 l. 4 s. ; — frais de garde du château de Gray par 38 hommes d'armes, contre l'attaque possible de Jean de Chalon, du sire de Neuchâtel, des enfants de Faucogney et de leurs alliés ; — liste des gens d'armes de la garnison de Gray : Jean de Blonay, seigneur de Joux, Hugues d'Achey, Guillaume de Bucey, Richard de Saint-Léger, Jean de Coublans, etc.

B. 131 ². (Cahier.) — Cahier papier de 8 feuillets.

1354-1357. — *Montferrand*. Compte rendu par Guillaume du Pallier, châtelain de Montferrand, aux gens des Comptes, pour quatre années d'administration. Recettes : censes de Montferrand, pour un an 35 s. ; — censes de Rancenay, 100 s. ; — amendes de la justice, pour un an, 15 l. 15 s. ; — services de bans de rivière ; péage de « rais de laons ; » — produit du quart du portail (bac) de Thoraise, 115 s. ; — « de la value d'une glenne de rasins que Vuillemin, forestier de Villete, doit chascun an, III s. ; » — vente d'un char ferré et de trois roncins, 21 l. ; — somme de la recette, 2,428 l. 13 s. 8 d. ; — dépense : gages du châtelain et de deux gentilshommes, ainsi que de dix sergents ; le châtelain touche 200 l. par an, les gentilshommes 2 s. 6 d. par jour, et les sergents 15 d. par jour ; total, 519 et 1,421 l. ; — au gardien de la porte du grand bourg de Montferrand, 43 s. 4 d. ; — réparation du pont du premier bourg, des portes du bourg du milieu, des portes du donjon, d'un « chauffau devers saint Nicolas, » 17 l. 8 s. ; — changement de clefs et serrure du donjon, à la venue du châtelain ; — frais de procédure criminelle contre Osanne, bâtarde de Jean de Montferrand, arrêtée comme soupçonnée du meurtre de Richard de Montferrand, sur l'ordre du bailli Renaud de Jussey ; — frais d'incarcération d'Humbert d'Ornans, écuyer, conduit de Montferrand à Bracon ; — frais d'enquête sur la mort de Richard de Montferrand ; « pour despens de Jehan de Villers, liquels fu pris du commandement monseigneur Renaut de Jussey, pour le fait du brigant qui ost trait les yeux ; » — recette nette, 37 l. 14 s. 6 d. — compte de blés.

B. 131 ³. (1 pièce isolée.) — 1 pièce papier.

1344-1345. — *Montigny-lez-Arbois*. Compte des dépenses effectuées par Jean, maire de Montigny, « pour le fait de la justice. » Dépense du trésorier, du procureur du comté, d'Humbert de Vernoy et de M. de La Platière, le jour de saint Philippe et saint Jacques, 7 gr. et demi ; — frais d'une gagerie « en la marche de Salins, » 4 gr. ; défaut prononcé contre un juif, Sanse, de Montbéliard, qui avait fait gager une mule et un bœuf.

B. 132 ². (Rouleau.) — Rouleau parchemin de 0m70.

1337-1339. — *Prévôté de Montjustin*. Compte de Perrin de Vy, châtelain de Montjustin. Recette : des lombards de Vesoul, 80 l. est. ; — d'Otherin, lombard de Montjustin, 200 l. ; — de Jacquot d'Arpenans, 10 l. pour le luminaire de la chapelle ; — dépense : gages de gens d'armes, Gui de Borrey, écuyer, 39 semaines ; — Huguenin de Comberjon, écuyer, 33 semaines ; — Perrin de Verchamps, écuyer, 28 semaines ; — Jean de Bougnon, écuyer, 3 jours ; — Jean de Borrey, chevalier « dou Temple, » 3 sem. et 3 jours ; — sergents d'armes ; Jeannin d'Autrey, Jean Le Peuz, Jeanneney de Villars-sous-Écot, Jeanneney de Beveu-

ges, Estevenin de Villars-sous-Écot, Ponce de Vy ; dépense des gentilshommes et sergents, 133 l. 6 s. est. — « item, ay tenu I chapelain par l'espace de II ans pour chanter en la chapelle dou chastel an chacun jour por ce que li gentil homme ne li sergent ne povoient pas laissier le châtel pour aleir oir la masse, XII l. est. ; » — solde de la dépense, 664 l. 5 s. 318 l. excédant la recette de 318 l. 19 d.

B. 134 [2]. (Rouleau.) — Rouleau parchemin (en 2 fragments), long de 1m60.

1284-1285. — *Nancuise*. Compte de Vilain, châtelain de Nancuise. Dépenses faites pour la réception du comte, du bailli et d'Hugues de Salins et de Jean de Chalon, du lundi après la Saint-Georges à la Saint-Clément ; — donné « a l'obleyère de Lons I quarteron de froment ; » — vente de blé à Nancuise, 11 l. 13 s. 1 d. ; — compte rendu devant le bailli, Hugues de Salins et Guyon de Cicon, assistés du clerc Nicolas ; — dépense de l'hôtel du comte durant les mois d'avril et de novembre ; — « XXVIII quartax et IIII ras et demi [d'avoine] que li chevax liars que messires li cuens enmena en Arragon despendit de dous anz qu'il demora a Nancuyse et Vileinz n'en ha plus hau ; » — réparations au château de Nancuise ; — réparation de tonneaux en 1285 ; — récolte des foins de Nancuise, Savigna et Ugna ; — remplacement des fers du moulin de Rainnel, 18 d.

B. 134 [3]. (Cahier). — Cahier papier de 8 feuillets.

1331-1332. — *Poligny*. Compte des dîmes de vendange rendu par Jean, de Corcondray, Renaud Beaupoil et Jean Du Magny. Personnel employé : 3 hommes « pour percier les vaisel ; » 1 porteur d'écuelles ; 3 ajusteurs ; 3 receveurs de mesures ; 3 gardiens de seilles ; 2 surveillants pour empêcher « que l'on ne puissoit à la cuve ; » 1 homme « pour tailler à la cuve, » et 2 clercs pour écrire les quatorzièmes et les finances ; — total de la récolte soumise à la dîme, 587 muids 3 quartauts, le quatorzième valant 133 l. 19 s. ; finance, 13 l. 11 s. 3 d. ; — somme du vin du Duc à Poligny : 272 muids tant neufs que vieux et 4 queues 2 poinçons de vinaigre ; — vin à Grozon, 85 muids ; — salaire des ouvriers employés à lever la dîme en 1331, 114 l. 10 s. 7 d. ; en 1332, 50 l. 15 s. 7 d.

B. 134 [4]. (Cahier.) — Cahier papier de 12 feuillets.

1349. — *Poligny*. Compte des dîmes de vendange, liste des sujets de Poligny sur lesquels est levée la dîme (419 ménages), et somme de leur récolte par muids et quarrils : « Thibalt de La Fontaigne I m. II quart. ; Aubriet de Plaigne, V m. 2 q. ; Maistre Hugues de La Loye, V q. ; Perrot Cheflet, II q. ; Perrenot Baille, I m. ; li compaignon de l'église, 11 m. II q. ; Vuillemin Chevros, I m. I q. ; le maistre de l'escole, III q. ; Nyvet Du Chasteaulz, I q., » total, 692 muids récoltés, représentant, à 14 d. le muid, 40 l. 7 s. 3 d. de dîme ; — somme de produit net de la finance, 45 l. 7 s. ; — dépenses de bouche des officiers et salaire des ouvriers préposés à la levée des dîmes, 37 l. 18 s. ; — produit net pour le Duc, 31 l. 12 s. 1 d.

B. 134 [5]. (Liasse.) — 3 cahiers de 2, 4 et 5 feuillets.

1352-1361. — *Poligny*. Compte des dîmes de Poligny. Salaires des porteurs de seilles et bassines, des remplisseurs de tonneaux, des essayeurs de vin, des tailleurs de cuve, gardiens de seilles, déchargeurs, receveurs des mesures et voituriers ; — vivres : pain et vin, chair de veau, de mouton et de porc, 20 poulets, épices, sel, oignons, fromage de table, fruits, verjus et chandelle ; — « sucre pour mectre ès tartres, mostardes, saffrant ; II XIIes de pos de terre, VI s. ; IIII XIIes d'escueles, V s. ; — II X^es d'anaps, III s. IX d. » — somme de la dépense d'ouvriers, 28 l. 14 s. ; de frais de nourriture, 44 l. 4 s. 10 d. — 1357. « Ce sont les missions pour la collecte du deyme des vins de Poloigney de la vendenge de l'an mil CCCLVIII, » dépense, 39 l. 5 s. 11 d., dont 32 l. 15 s. payés par le Duc, le surplus par l'abbé de Baume, touchant le sixième de la dîme ; — « une livre I quarteron d'amandres ; — pour fromaiges mies es bruet, es escuelles ; pour II douzaines de voirres, II s. VI d. ; pour Jehannenet le cuex, X s. » — 1361. Compte des dîmes de vendange. Frais d'ouvriers, 43 l. 14 s. ; — frais de bouche : viande de porc, de mouton, de bœuf ; oies, poulets, fromage ; « a patecier pour cuire tartres et patez par VI fois, VII s. VI d. ; — a Jehan Boichaour, cuex ; » — dépense totale, 73 l. 18 s. 10 d.

B. 135 [1]. (Liasse.) — 12 cahiers papier.

1446-1481. — *Poligny*. Comptes des gabelles accordées à la ville par Philippe le Bon, pour la réparation de ses murailles, la construction de son église et de son hôtel de ville, l'entretien de ses fontaines, rendus par les échevins au bailli d'Aval. 1446-1448. Compte de Jacques Rouyer, échevin et boursier de la ville. Recette, 188 fr. ; dépense : pont de la Porte des Méseaux ; réparations aux fontaines, à la maison de ville. — 1449-1451. Compte de Pierre Lombard, échevin. Recette, 202 fr. ; dépense : journées « de femmes » employées comme maçons ; emploi de Nicolas

Fernart et de « Jehan Coitier » comme ouvriers manœuvres; façon des « fources de la cloche dicte Digenoise » posée au clocher; maçonneries du clocher. — 1451-1452. Compte d'Humbert Escoffier, suppléant de feu Pierre Lombard, mort en exercice des fonctions d'échevin. Recette, 98 fr.; dépense: travaux du clocher. — 1452-1453. Compte d'Humbert Renaudot, échevin. Recette, 70 fr. — 1454. Compte de Pierre Cuisse, échevin. Recette, 65 fr.; dépense: réfection des « penseurs du pont des Méseaux. » — 1455-1457. Compte de Jean Bugnart, échevin. Recette: droits d'octroi sur l'aunage des draps, l'amodiation de la vente des grosses bêtes, l'entrée des vins, les poids publics, total 217 fr.; — dépense: travaux à la porte de l'Horloge, au clocher de l'église neuve, aux échiffes et ponts. — 1458. Compte d'Abryot Couchon. Recette, 60 l.; dépense: pavage des tours du boulevard; jointoyage des remparts; réparations aux fontaines. — 1460. Compte de Jean Gauvain, échevin. Recette, 90 fr. — 1461-1462. Compte de Jean Lombard, échevin. Recette, 139 fr.; — dépense: maçonneries du boulevard de la tour de l'Horloge; défenses du côté de la rivière. — 1463-1464. Compte de Nicolas Couchon. Recette, 125 fr.; dépense: « a Ance Christofle, verrier, pour avoir remis a point plusieurs penneaulx de verrière en l'église et en avoir fait deux tous neufs en la maison de ville, III fr. » — 1465. Compte de Simon Lochin, échevin. Recette, 68 fr. — 1468-1477. Compte de Pierre Gauvain, Guillaume Jacquemet et Antoine Faulquier. Recette, 688 fr.; dépense: construction de la tour d'Ivory, 306 fr.; boulevard de la Porte-Farlay; couverture de la Tour-Farlay. — 1483-1487. Compte d'Odot de Lantenne, écuyer, Pierre de Roche, Ferry Février et Pierre Merceret, échevins. Recette, 184 fr.; dépense: mise en position de l'artillerie de la ville par Jean Coillot, de Poligny; réparations diverses aux fortifications.

B. 136 [2]. (Rouleau.) — Rouleau parchemin (en 3 fragments), long de 1m08.

XIVe siècle. *Salins*. Fragment d'un compte de la prévôté. Censes: de Fontenu, 28 l. 3 s. 6 d.; — de Cercenne, 27 s.; — Champagny, « Estienne Dondey, II vaiches et demi, II berbis, V s. VI d. I geline; — Hugues Villain, III buef, III vaiches, III jumens, XII berbis, II l. IIII s. VI d. I geline; — Estienne de La Chaul, I buef demi, I vaiche, V berbis, XVIII s. I geline; » — total des censes de Champagny, 21 l. 14 s. 8 d.; — « somme toute de la demorance pour noz seigneurs, LV l. II s. VIII d. »

B. 155 [2]. (Registre.) — Registre papier de 141 feuillets.

1455-1483. — *Bletterans*. Compte rendu par les échevins de Bletterans des deniers d'un octroi accordé par le Duc pour les fortifications de leur ville, durant vingt ans. Patentes de Philippe le Bon accordant aux habitants de Bletterans un octroi pour leurs fortifications, 15 janvier 1455. — Compte du maire Martin Morel rendu aux commissaires du Duc. — 1455. Recette, 63 fl.; dépense: chaînes pour le pont-levis de la porte d'Amont; liens de fer à la porte d'Aval; achat de carrons; réparation de la tour Baratin. — 1456. Recette, 61 fl.; réparations de la tour Baratin, façon de deux canonnières. — 1457. Recette, 66 fl.; rejointoyage des murs; déblai des fossés. — 1458. Recette, 72 fl.; — réparation de la tour d'Amont, de la « hersche; » ferronnerie; « ortevens » des fenêtres de la tour. — 1459. Recette, 72 fl.; pont-levis d'Aval; créneaux. — 1460. Recette, 72 fl.; ferrures de la tour d'Amont. — 1463. Recette, 72 fl.; réparation de la tour derrière le four. — 1465. Recette, 80 fl.; frais d'achat de huit « vulglaires » de Jean Quairot, maréchal et canonnier dijonnais, 36 fl. — 1466. Recette, 72 fl.; transport de six vulglaires de Dijon à Bletterans. — 1468. Recette, 80 fl.; salaire de Nicolas de Gricourt, coulevrinier, employé à vérifier l'artillerie. — 1469. Recette, 74 fl.; réduction du produit de la gabelle « par l'orvale du feu que fut lors aud. Blecterans. » — 1470. Recette, 73 fl. — 1471. Recette, 81 fl.; achat de poudre, salpêtre et soufre; on retient quatre compagnons allemands pour faire la poudre et ferrer les canons; confection d'affûts. — 1472. Recette, 82 fl.; émissaires envoyés à Cuiseaux « pour savoir se les nouvelles estoient véritables que les François en grand nombre venoyent courre le conté de Bourgoigne. » — 1473. Recette, 82 fl.; dépense: 139 fl. — 1474. Recette, 87 fl.; dépense: 268 fl. — Décharge donnée aux échevins de Bletterans par les commissaires vérificateurs des comptes au nom du Roi, 1483.

B. 158 [2]. (Cahier.) — Cahier papier de 14 feuillets.

1401-1402. — *Chay*. Compte de Jean Selier, de Paroy, receveur de Chay. Recette. Censes, 14 l. 14 s. 4 d.; — tailles d'août, 21 l. 3 s. 3 d.; — cire, 19 l.; — 38 gelines; — recettes d'herbes, de blé, de vin et d'avoine; — dépense: entretien du matériel de cave; réparation d'une écluse; — « a Jehan Escarbaul, de Chay, escuier, pour faire l'anniversaire de monseignour, I quarry de vin, a messire Guy de Bruyères, prestre, a cause de la chappelle de Chay, I quarry vin; — produit net de la châtellenie: 33 l. 2 s. 2 d. argent; 10 bichots 2 émines de froment; 21 bichots demi boisseau d'avoine; 10 muids 1 quarril 7 pintes de vin; 17 livres de cire, 35 gelines. »

B. 162 [2]. (Cahier.) — Cahier papier de 11 feuillets.

1397-1398. — *Montaigu*. Compte de Ponsot, prêtre, receveur de Montaigu, rendu aux exécuteurs testamentaires de Jean de Chalon-Châteaubelin. Recette, 84 l. 18 s. 9 d.; — recettes d'avoine, de cire, etc. ; — dépenses : à Morel Le Fauconnier, pour voyage à Baume-les-Moines, I s. 7 d.; — à Jean, bâtard de Rougemont, pour ses gages de châtelain, pour un quartier d'an, 5 l. 12 s. 6 d.; — pour refaire les portes du bourg et réparer le château de Montaigu, 4 l. 18 s. 3 d.

B. 162 [3]. (Cahier). — Cahier papier de 14 feuillets.

1400-1401. — *Montaigu*. Compte de Ponsot de Perrigny, receveur. Recette : argent, 117 l. 10 s.; froment, 5 quartauts 1 quarteron et I quart; avoine, 6 quartauts 3 rases; vin, 150 ânées, 1 baril; cire, 33 l. et demi-quarteron ; — dépense : réfection du pont du château, 3 l. 4 s.; — gages de Fromond de Montmorot, châtelain, pour 1 quart d'an, 5 l. 12 s. 6 d.; — frais de guetteurs, 2 l. 7 s. 3 d.; — gages du receveur, 4 l. et demi; — dépense en argent, 97 l. 8 s. 1 d.; — produit net de la châtellenie : 20 l. 2 s. 7 d. argent; 5 bichots d'avoine; 6 quartauts 3 rases d'avoine ; — 80 ânées 1 baril et demi de vin.

B. 162 [4]. (Cahier.) — Cahier papier de 42 feuillets (filigrane : *une tête de bœuf*).

1334. — *Orgelet*. « Ce sunt les genz des viles et de la terre monseignour le comte d'Auceurre qui li hont fait ayde et doné argent de lours biens pour les mariaiges de ses filles ; » détail de l'aide : Orgelet, 200 l. est.; — Dampierre et Foux, 30 s. ; — Vampournay, Sézéria, Chavéria, Moutaine, Crance, Alièze, Essia, Lons-le-Saunier, Montaigu, Bellecin, Binans, Blye, Conliège, Coldres, Publy, Nogna, Poitte, Dramelay, Montfleur, Montagna, Girieu, etc. ; Arinthod, Chisséria, Saint-Hymethière, Nancuise, Saint-Julien et la terre Montgefond, etc. — « Ce sunt les responsses que les gens de la terre ma dame de S. Juliain hont fait a mons. Jehan de Viremont, sur la requeste de aidier a mons. le comte pour sa chevalerie, lan MCCCXXXIX. » Arinthod, 60 l.; Vosbles, 30 s.; Montgefond, 4 l.; Saint-Julien, 100 l.; Nancuise, 100 s., etc. — « Ce sont cilz dou corps de la vyle d'Orgelet qui hont donné a monseignour de grace especial [l'an mil ccc et xxx ou mois de may]; » — listes individuelles des sujets et de leurs dons à Orgelet, Boutavant, Chemilly, Oliferne, Vesecles, Dramelay-le-Château, Sezenay, Deffia, Dancia, etc.

B. 163 [2]. (Cahier.) — Cahier papier de 23 feuillets (filigrane : *un P sommé d'une croisette, et une oie*).

1395. — *Orgelet*. Compte de Perrin de Rothonay, receveur pour Jean de Chalon-Châteaubelin. Recette, 475 fl. — Dépense : «pour faire la curée en la tourt que Monseignour fait a faire derrier la maison de La Balme, pour charroier pierre pour clées a faire les pons ; » — rabattu au receveur 76 fl. pour le cens des lombards d'Orgelet ; — recette nette, 116 florins.

B. 164 [2]. (Cahier). — Cahier papier de 18 feuillets.

1403. — *Orgelet*. « Ce sont les noms de ceulx qui doivent les blez, deniers de cens, les toises des maisons et curtils et les demeurs des estripois que vend Perrin de Rothonay, recepveur d'Orgelet, de l'an mil IIII[c] et trois. » Noms et redevances des censitaires d'Orgelet, de Marnézia, d'Alièze, de Vampournay, Dompierre, Essia, Bellecin.

B. 337 [2]. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 1 sceau.

1252-1474. — *Château-Chalon*. Hugues, duc de Bourgogne, promet de sauvegarder au comte Jean de Chalon tout le fief qu'il reprenait de lui, savoir : Château-Chalon, Souvans, Chaussin, Poupet, les Clées, Montfort, Chay, Mâcon, Lessard et Saint-Germain en Bresse, Sainte-Anne, Rennes et Châteaubelin, 1252 (orig. et cop.); — Jacquet dit Grain d'Amour, de Château-Chalon, écuyer, reprend de la comtesse de Flandre ce qu'il tenait à Château-Chalon à cause de Perrenette Chambellan, de Voiteur, sa femme, 1372 ; — semblable reprise faite à la même comtesse par Pierre de Saint-Martin de Voiteur, 1372; — dépens des conseillers de la comtesse à une journée tenue à Château-Chalon, pour offense faite par les habitants du lieu aux commendises de la comtesse, 1376 ; — reprise d'un fief à Château-Chalon faite à Philippe le Hardi par Guillemin Malet, écuyer, 1384; — Huguenin Gauchier de Menetrux acense du Domaine trois vignes à Château-Chalon, moyennant un cens de 12 s., 1397 ; — reprise d'un fief à Château-Chalon, faite par Jeanne de La Salle à Charles le Téméraire, 1474.

B. 344 [2]. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 3 sceaux.

1275-1405. — *Dole*. Philippe de Vienne, seigneur de Mirebel, reprend de la comtesse Alix, en le grossissant de tout ce qu'il possédait personnellement à Dole, le fief tenu par Chevrière de Vaudrey, sa femme, au Val d'Arbois,

1277; — Guyette, veuve de Girard de L'Hôpital et tutrice de ses enfants, hypothèque à Othon IV deux maisons à Dole, pour un prêt de 1,000 l. tourn., 1284; — la même se déclare débitrice de 1,000 l. de tournois envers le comte Othon, à raison des dettes de son mari, s'oblige à les lui rembourser et lui donne pour gages 13 hanaps d'argent, 1284; — Estevenin de Dole, fils de Girard de L'Hôpital, reprend de Mahaut d'Artois tout le fief paternel situé à Dole, 1305; — semblable reprise faite par Odet de Dole, frère du précédent, 1306; — Fromond de Toulongeon reprend d'Eudes IV une rente viagère de 60 l. que le Duc lui donnait sur les revenus de Dole, 1347. Jean sans Peur rachète de Jean de Rochefort, seigneur de Châtillon en Barrois, une rente de 50 l., au capital de 500 fr., assignée sur les revenus de Dole, 1405.

B. 402 [2]. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 1 papier, 2 sceaux.

1335-1524. — *Saint-Julien.* Alix de Montbéliard, femme de Jean de Chalon-Auxerre, accepte le transfert de son douaire primitivement assigné sur Orgelet sur le château de Saint-Julien, 1335; — Tristan de Chalon, partant pour la Palestine, prescrit au chevalier Guichard Chambre et à Jean Vauchier de Montmorot, châtelain de Saint-Julien, de garder soigneusement en son absence, en son château de Saint-Julien, ses enfants Jean et Alix, qu'il confie à leur honneur et fidélité, 1366; — le même donne 100 s. de rente sur la terre de Saint-Julien à son écuyer, Guillaume Le Baud de Charnol, 1366; — Gui de La Baume, chevalier, reprend de Jean de Chalon-Châteaubelin un fief mouvant de Saint-Julien, 1385; — reprises du fief de Broissia près Saint-Julien, faites au même Jean de Chalon, par Renaud d'Andelot-Cressia, 1385, et par Jean d'Andelot-Cressia, 1392; — Jean de Chalon donne à Pierre de Saint-Julien une pièce de terre à Saint-Julien, 1389; — reprise et dénombrement d'un fief à Saint-Julien, donnés à Jean de Chalon-Châteaubelin par Jean de Montmorot, écuyer, 1391; — autres reprises et dénombrement d'un fief à Saint-Julien, donnés à Louis de Chalon-Auxerre par André de Saint-Julien, écuyer, 1402. — Mandement de garde accordé à Philibert de Chalon par le bailli d'Aval, Charles de Poupet, pour un moulin à Saint-Julien, 1524.



TABLE MÉTHODIQUE

DE L'INVENTAIRE SOMMAIRE

DU TRÉSOR DES CHARTES DE FRANCHE-COMTÉ

(PREMIÈRE SECTION DU FONDS DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE DOLE)

I. TITRES GÉNÉRAUX.

CHAPITRE PREMIER.

CARTULAIRES ET INVENTAIRES.

CHAPITRE II.

FAMILLE ET DOMAINE DES COMTES DE BOURGOGNE.

CHAPITRE III.

ACTES DE FOI ET D'HOMMAGE.

CHAPITRE IV.

JUSTICE ET POLICE.

CHAPITRE V.

FINANCES, COMPTABILITÉ.

CHAPITRE VI.

SALINES DU COMTÉ DE BOURGOGNE.

II. TITRES LOCAUX.

CHAPITRE PREMIER.

CHATELLENIES ET TERRES DOMANIALES DES COMTES.

CHAPITRE II.

CHATELLENIES, FIEFS ET ARRIÈRE-FIEFS RATTACHÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AU COMTÉ DE BOURGOGNE.

CHAPITRE III.

CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER.

CHAPITRE IV.

PROVINCES FRANÇAISES ET PAYS ÉTRANGERS.

BESANÇON, IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN.

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉPARTEMENT DU DOUBS

PREMIÈRE PARTIE

ARCHIVES CIVILES

DÉPARTEMENT DU DOUBS

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

JULES GAUTHIER

ARCHIVISTE

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIE B

CHAMBRE DES COMPTES DE FRANCHE-COMTÉ, Nos 541 à 1710

TOME SECOND



BESANÇON

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN

Grande-Rue, 14, à la Vieille-Intendance

1887

Département du Doubs.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE B.

(Cours et juridictions. — Chambre des Comptes. —Parlements. — Bailliages. — Sénéchaussées et autres juridictions secondaires. — Cour des Aides. — Cour des Monnaies.)

CHAMBRE DES COMPTES DE FRANCHE-COMTÉ (Suite).

CHAMBRE DES COMPTES DE DOLE

(Ou nouvelle Chambre des Comptes) (1).

I. TITRES GÉNÉRAUX.

B. 541. (Registre.) — Petit in-folio, 2 et 667 feuillets papier, table en tête.

1585-1597. — Inventaire général du Trésor des Chartes de Franche-Comté, rapporté de Grimont à Dole, et déposé dans un cabinet voûté, construit spécialement « pour la garde desdites Chartes, en la maison où est la Chambre des Comptes, » dressé par Anatoile Galliot, conseiller au Parlement, et écrit complètement de sa main. — Cadre de classement : Domaine des comtes : Salins et la saunerie, La Châtelaine et Les Planches, Voiteur, Montmorot; bailliage de Dole : La Loye, Quingey, Ornans, Saint-Aubin, Montmirey; bailliage d'Amont: Apremont, traités et accords, mariages; limites du comté; titres concernant les Brenets; Besançon; garde des églises; franchises des villes; titres du comté d'Auxerre, de Châtelbelin et de Rochefort; fiefs d'Orgelet; fiefs de Châtelbelin à Salins; fiefs du bailliage d'Aval, dus par le prince d'Orange; fiefs n'appartenant pas à la maison de Chalon : Voiteur, Poligny, Arbois, Bracon, Salins; fiefs du bailliage de Dole ; fiefs de Rochefort; fiefs du bailliage d'Amont : Apremont, Jonvelle (f°s 1-392 r°, ensemble 2,315 cotes). — Testaments des princes et des particuliers (f° 392 r°, 84 cotes). —Transcription intégrale de documents concernant l'histoire du Trésor; commission de trésorier des Chartes donnée par Charles-Quint à Jean Mouchet, 1er mars 1535 (402 r°). — Récolement des Chartes de Grimont et installation de Charles Grandjean, seigneur de Romain, successeur de Jean Mouchet, par François Drouhot, premier avocat fiscal au Parlement, 13 septembre 1550 (404 r°). — Patentes de trésorier des Chartes données par Charles-Quint en faveur de Charles Grandjean, avocat fiscal au Parlement, 30 juillet 1550 (406 v°). — Arrêt de la confiscation de Châtelbelin, constatant le droit du Roi de conserver, malgré la restitution des terres confisquées à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, les titres de la maison de Chalon-Auxerre, 17 avril 1545 et 26 août 1550 (409 v°). — Reprises de fief. Dénombrements. Titres divers découverts depuis la rédaction de l'inventaire de 1510 (v. B. 10) (481 r°, 852 cotes). — Titres recouvrés à Dijon (601 r°, 438 cotes). — Procès-verbal dressé par Anatoile Galliot, résumant les préliminaires et l'origine de son inventaire. (En 1581 le procureur général du Parlement, Henri Camus, en mission dans les Flandres, expose au duc de Parme le désordre des chartes rapportées de Grimont; Alexandre Farnèse donne l'ordre à deux conseillers du Parlement de vaquer à un nouvel inventaire, le garde des Chartes appelé ; la Cour commet à cette opération Jean Michotey et Anatoile Galliot. Par de nouvelles lettres

(1) Nous avons déjà précédemment expliqué ce nom de Nouvelle Chambre des Comptes donné au fonds d'archives centralisé à Dole à dater de l'établissement de cette juridiction par Philippe le Beau en 1494, par opposition au nom d'Ancienne Chambre des Comptes donné au fonds du Trésor des Chartes formé et conservé du XIIIe au XVIe siècle, dans le château de Grimont-sur-Poligny (Jura). V. tome I de l'Inventaire, p. 1.

du 28 mars 1585 (660 v°), le duc de Parme prescrit de comprendre dans le travail entrepris les titres non encore inventoriés, entassés « en quelques coffres et tonneaux. » Le conseiller Michotey étant mort, Galliot continue seul le dépouillement des archives, leur classement et leur inventaire, qu'il se résigne à écrire en personne, « pour obvier que passant par aultres [mains], fût quelque chose manifesté à qui il ne convenoit. » Clôture de l'inventaire approuvé au Parlement, le 14 mai 1593. — Procès-verbal de récolement signé par Nicolas Barillet, seigneur de Bannans, maître des Comptes et trésorier des Chartes, 25 août 1597 (663 r°). — Patentes de Philippe II, roi d'Espagne et comte de Bourgogne, nommant Nicolas Barillet trésorier des Chartes, 7 septem- 1591 (665 v°). — Envoi en possession de sa charge par autorité du Parlement, 5 mars 1592 (667 r°).

B. 542. (Registre.) — Grand in-folio, 336 feuillets papier.

1732-1737. — Tome I de l'inventaire de la Chambre des Comptes de Dole, dressé sur ordre du Roi par Claude-François-Ignace Bouhélier d'Audelange, procureur général en la Chambre et Cour des Comptes, aides, domaine et finances du comté de Bourgogne. (M. Bouhélier d'Audelange conclut marché le 20 juillet 1732 avec Claude-Antoine Grison, greffier au plumitif; Charles Beaumont, greffier à la peau; Simon Perrot, ancien greffier; Quentin Lachiche, procureur en la Chambre des Comptes, et Pierre-Ignace Marchand, notaire à Dole, pour travailler à la préparation de cet inventaire sous sa direction.) L'ensemble du dépôt comprend des registres disposés sur les tablettes d'une salle, et les titres classés dans le même local et répartis dans 68 tiroirs ou layettes. — Cadre de classement des registres : Chartes (10 reg.) ; — accensements (6 reg.) ; — reprises de fief et dénombrements (21 reg.) ; — aliénations du Domaine (2 reg.) ; — provisions d'offices (10 reg.) ; — édits (12 reg.) ; — anoblissements (1 reg.) ; — arrêts (9 reg.). — Analyse des titres ou registres concernant des fiefs ou terres domaniales, rangés par ordre alphabétique des localités, de la lettre A (Abbans) à la lettre F, 132 (Fuans). — Dignités, érections de titres et fiefs (265 r°). — Dons et pensions accordés par les souverains (270 r°).

B. 543. (Registre). — Grand in-folio, 291 feuillets papier.

1732-1737. — Tome II de l'Inventaire des archives de la Chambres des Comptes de Dole. — Analyse des titres locaux (fiefs et domaines), de la lettre G (Gaignare ou Gaigneur) à la cote O, 128 (Oyrières). — Lettres de légitimation, 1492-1731 (114 r°). — Lettres de naturalité, 1608-1736 (217 r°). — Lettres de noblesse, 1493-1733 (219 r°). — Ordonnances, édits et déclarations des souverains, comtes de Bourgogne, 1446-1736 (255 r°).

B. 544. (Registre.) — Grand in-folio, 444 feuillets papier.

1732-1774. — Tome III de l'Inventaire des archives de la Chambre des Comptes de Dole. Analyse des titres locaux (fiefs et domaines), de la lettre P (Pagney) à la lettre Y (Yvory). — Permissions de tenir fief, 1279-1735 (45 r°). — Provisions d'offices : Parlement, 1496-1736 (59 v°) ; — chancellerie près le Parlement, 1693-1735 (82 r°) ; — Chambre des Comptes, 1494-1736 (88 v°) ; — chancellerie de la Chambre des Comptes, 1697-1736 (109 v°) ; — Université, 1498-1708 (115 r°) ; — Bailliages : Arbois, 1680-1731 (115 v°) ; Baume, 1590-1723 (116 v°) ; Besançon, 1676-1735 (117 r°) ; Dole, 1562-1732 (120 v°) ; Gray, 1678-1736 (123 r°) ; Montmorot et Lons-le-Saunier, 1494-1736 (125 v°) ; Orgelet, 1679-1733 (129 r°) ; Ornans, 1617-1733 (130 r°) ; Poligny, 1693-1735 (131 r°) ; Pontarlier, 1624-1734 (132 v°) ; Quingey, 1671-1726 (133 v°) ; Saint-Claude, 1704 (134 r°) ; Salins, 1664-1733 (134 v°) ; Vesoul, 1619-1735 (137 r°). — Offices de gruerie et maîtrises, 1498-1736 (141 r°). — Offices municipaux des villes de la province, 1551-1734 (154 v°). — Maréchaussée, 1603-1731 (157 r°). — Receveurs, 1492-1735 (166 v°). — Offices militaires, 1494-1734 (166 v°). — Offices des sauneries, 1499-1735 (170 v°). — Quittances de finances, 1717-1734 (183 r°). — Sauneries de Salins (273 r°). — Inventaire des papiers concernant les revenus de la confiscation de Chalon (395 r°, 156 cotes). — Titres et papiers concernant le Charolais (450 r°). — Titres généraux, affaires diverses (407 r°, 41 cotes). — Titres et comptes des seigneuries du comté de Bourgogne (414 r°). — Procès (420 r°). — Titres concernant la Chambre des Comptes et son organisation intérieure (422 r°). — Dîmes (424 r°). — Comptes de fortifications de Besançon, Dole et Gray (424 v°). — Correspondance de la Chambre des Comptes, 1563-1700 (222 cotes, 428 r°). — Procès-verbal de clôture de l'inventaire par les conseillers à la Chambre des Comptes, Jean-François Guigue et Jean Roux de Beauvoisin, assistés de M. Loys, greffier en chef, et de Claude-Philibert Mouillet, greffier à la peau, 1er juin 1737 (434 v°). — Procès-verbal de réception, ouverture et inventaire de six grosses caisses de papiers provenant des Pays-Bas et remis au roi de France par la reine de Hongrie, en vertu de l'art. XXXVIII d'un traité spécial de mai 1769 conclu avec l'Autriche. Ces papiers, concernant le Comté de Bourgogne, préalablement triés à Paris par le sieur Bardot, premier commis de l'Intendant

chargé du Domaine, le 23 novembre 1774, sont soumis à l'examen de François-Nicolas-Eugène Droz, conseiller au Parlement, commis par cette cour, d'Alexis-Joseph Grangier, substitut, délégué du procureur général, de M. Guigue, conseiller à la Chambre des Comptes, assistés des greffiers Thourel et Catton. Les correspondances politiques et les matières bénéficiales sont réservées pour les archives du Parlement ; les documents sur les États, versés au Cabinet des Etats ; enfin, la Chambre des Comptes reçoit les titres relatifs aux dignités (série D), à la noblesse (lettre N), à la comptabilité et au domaine, ainsi qu'à la Maison de Chalon, 19 décembre 1774.

B. 545. (Registre.) — Petit in-folio, 27 feuillets papier.

1742. — Récolement des divers fonds d'archives déposés à la Chambre des Comptes, fait sur l'initiative de M. Loys, conseiller, greffier en chef, garde des archives de la Chambre et Cour des comptes. Une commission, nommée par la Chambre, le 17 novembre 1740, à requête du procureur général, composée de ce dernier, des conseillers Richardot de Choisey et Masson, assistés de Charles Beaumont, greffier à la peau, visite le dépôt des archives et les divers fonds qui s'y trouvent réunis. Elle constate : 1° la répartition du fonds du Trésor des Chartes en 56 layettes, d'après l'inventaire de 1687 (v. B, 12-14) ; 2° la disposition des titres des États sur 29 rayons ; 3° le classement des documents versés par la Chambre des Comptes de Dijon dans neuf tiroirs disposés au fond de la salle ; 4° l'installation des papiers de la Maison de Chalon dans 44 layettes ; 5° enfin la distribution des pièces comprises dans le nouvel inventaire de 1737 (v. B, 542-544), dans 96 layettes. — Inventaire supplémentaire des actes de foi et hommage, enregistrés à la Chambre des Comptes de 1736 à 1742 (f° 22 r°). — Clôture du récolement, le 17 mars 1742.

B. 546. (Registre.) — Petit in-folio, 46 feuillets papier.

[**1840**]. — « Inventaire supplétif des titres et papiers provenant de la Chambre des Comptes de Dole, faisant suite au grand inventaire de 1737, par M. Vannier, archiviste du Doubs. » Les titres y sont classés chronologiquement pour chaque nom de lieu, les noms de lieux étant eux-mêmes disposés dans l'ordre alphabétique, du mot « Aiglepierre » au mot « Yvory. »

B. 547. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets papier.

1788. — Inventaire des registres 80-98 de la Chambre des Comptes, contenant le répertoire alphabétique des reprises de fief faites de 1736 à 1788, soit à la Chambre des Comptes, soit au Parlement. En regard des noms de localités ou fiefs, sont indiqués, pour chaque volume, les noms des possesseurs, la nature des notes, enfin le folio du registre auquel on renvoie : registre 80, lettre A ; 1736 à 1745. Audelange, M. Bouhélier. Érection en fief, f° 59. — Angirey, M. Baulard. Dénombrement, f° 62, etc.

B. 548. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets papier.

1783. — « Inventaire des lettres portant dons, concessions, noblesse, naturalité, affranchissement, légitimation, etc., contenues dans les registres de la Chambre des comptes. » — Analyse des registres 80-95, de 1736 à 1783, d'après la méthode indiquée plus haut (B, 547). — Analyse des registres 80-96, 1736 à 1777, au point de vue des matières bénéficiales (f° 22 r°).

B. 549. (Registre.) — Petit in-folio, 314 feuillets papier.

1712-1774. — « Inventaire des comptes reposant au bureau du garde-livres de la Chambre des Comptes de Dole, dressé par Pierre-Philibert de Chaillot, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, assisté de Pierre Guillaumier, substitut du procureur général en la même cour, en vertu d'arrêt du 9 août 1712. » — Cadre de classement des comptes : Trésorerie de Dole, 1436-1606 (f° 1 v°). — Trésorerie de Vesoul, 1331-1606 (11 r°). — Recette générale du comté, 1514-1668 (21 r°). — Recette de l'épargne, 1608-1674 (37 v°). — Communal des sauneries de Salins, 1537-1614 (43 v°). — Comptes ordinaires de la saunerie, 1538-1692 (50 r°). — Rendage des sauneries, 1636-1674 (63 v°). — Exploits du bailliage d'Amont, 1450-1685 (70 r°). — Bailliages d'Aval, de Dole et de Gray, 1570-1684 (77 r°). — Exploits du Parlement, 1520-1629 (82 r°). — Exploits du bailliage de Dole, 1562-1685 (93 r°). — Bailliage de Gray, 1553-1634 (98 v°). — Bailliage de Pontarlier, 1553-1682 (102 r°). — Bailliage de Poligny, 1589-1684 (105 r°). — Bailliage d'Ornans, 1589-1684 (110 v°). — Bailliage de Baume, 1600-1684 (112 v°). — Bailliage de Quingey, 1589-1673 (114 r°). — Bailliage de Salins, 1553-1643 (118 r°). — Bailliage d'Orgelet, 1553-1675 (113 v°). — Exploits des sauneries, 1609-1661 (119 r°). — Bailliage de Besançon, 1676-1681 (119 v°). — Bailliage d'Arbois, 1589-1596 (120 r°). — Gruerie du comté, 1512-1615 (120 v°). — Grueries de Port-sur-Saône, Fraisans, Saulx, Faucogney, Châtillon-le-Duc, Gray, Saint-Aubin, La Loye, Poligny,

Monnet, Montjustin, Gendrey, Dole, Rochefort, Montbozon, Vesoul, Jussey, Ornans, Orchamps, Orgelet, Voiteur, Montrond, Montmirey-le-Château, 1592-1618 (127 v°). — Recette de Faucogney, 1519-1603 (134 r°). — Grenier à blé de Faucogney, 1520-1603 (141 v°). — Mines de Château-Lambert, 1574-1668 (147 v°). — Seigneuries de Jonvelle, Quingey, comté de Charolais, Châtillon-sous-Maiche, Châtelneuf et Vuillafans, Vennes, Usier, Joux, Mont-Saint-Vincent, Châtelbelin, Rougemont, Bracon, Ornans, Rochefort, Château-Rouillaud, Montmirey, Poligny, Luxeuil, Châtelneuf, Soye, Clerval, Jussey, Belmont-lez-Dole, La Rivière, Verdun-sur-Doubs, Andelot, Jougne, 1443-1648 (168 v° et suiv.). — Recette générale des confiscations, 1569-1599 (197 v°). — Comptes de fortifications, 1568-1674 (200 v°). — Levée de gens de guerre, 1621-1668 (206 r°). — Don gratuit, 1517-1633 (207 r°). — Maison de Chalon, 1544-1625 (209 v°). — Clôture de la 1re partie de l'inventaire, comprenant les comptes anciens, faite par les commissaires le 1er juin 1713 (211 r°). — 2e partie. Nouveaux comptes 1689-1712. — Comptes des Domaines du Roi (213 r°). — Recette générale. — Impositions des bailliages. — Charges assignées sur les salines. — Gages du Parlement et de la Chambre des Comptes. — Capitation. — Étapes. — Procès-verbal de clôture de l'inventaire, signé de MM. de Chaillot, conseiller, Gaudignon, garde-livres, et Crevoiseret, greffier (304 r°). — Récolement des six caisses de comptes et documents divers, rapportés des Pays-Bas, en vertu du traité de 1669, fait par les commissaires du Parlement, François-Nicolas-Eugène Droz, conseiller, Alexis Grangier, substitut du procureur général, Thourel et Catton, greffiers, 19 décembre 1774 (309 r°). — Comptes généraux du Domaine, 1305-1366. — Comptes de la trésorerie de Bourgogne, 1489-1537 ; — de la trésorerie de Vesoul, 1460-1537 ; — de la recette générale d'Amont, 1478-1511 ; — de l'épargne, 1492-1497 ; — du Parlement, 1500-1536 ; — des seigneuries du comté, XVe-XVIe siècles.

B. 550. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets papier.

XIXe siècle. — « Indicateur des titres et documents concernant les aliénations du domaine de la Couronne, » dressé à vue des registres et liasses de la Chambre des Comptes de Dole, par la direction des Domaines de Besançon. — Table dans l'ordre alphabétique des terres du domaine aliénées de 1637 à 1783, avec renvoi détaillé aux cotes d'inventaire ou aux folios des divers registres de la Chambre.

B. 551. (Registre.) — In-quarto, 13 feuillets papier.

XVIIIe siècle. — Inventaires des lettres de noblesse contenues dans les registres de la Chambre des Comptes de Dole, rangées dans l'ordre alphabétique des noms de famille avec renvoi aux registres. Noms de familles anoblies : Alépy ; — Bouhélier, Bordey, Bourguignet, Béreur, Bancenel, Billard, etc. ; — Chambrier, Courtot, Cuynet, etc. ; — Damedor, Delagrée, Duchesne, etc. ; — Franchet, Fauche, Folin ; — Gilly, Grégoire, Girardot, etc. ; — Henry, Huot, etc. ; — Inlglois ; — Junet, etc. ; — Lescot, Lyvet, Labourey, etc. ; — Mareschal, Magnin, Monnier, Maistre, etc. ; — Orillard, Ozanne ; — Pétremand, Pétrey, Pourtier, etc. ; — Ramel, Renaudot, Richard, etc. ; — Sarragoz, Sauget, etc. ; — Terrier, Tinseau, etc. ; — Udressier ; — Varin, Vaulchier, Vauldry, Vigoureux, etc.

B. 552. (Liasse.) — 858 pièces papier.

1679-1687. — *Inventaires.* — Fiches d'inventaire analytique ayant servi à la confection de l'inventaire définitif du Trésor des Chartes en 3 vol. in-fol. (cotes B. 12-14).

B. 553. (Liasse.) — 11 cahiers de 41, 27, 30, 26, 23, 34, 71, 27, 8, 47 et 35 feuillets.

1679-1687. — *Inventaires.* — Cahiers de brouillons ayant servi à la rédaction de l'inventaire définitif du Trésor des Chartes, chapitre des sauneries de Salins (cotes B. 12-14).

B. 554. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 1 cahier de 36 feuillets).

1552-1772. — *Archives de la Chambre des Comptes.* — Mandement de Claude de Vergy, gouverneur du Comté de Bourgogne, prescrivant au receveur général Nicolas Lulier, seigneur de Raucourt, de pourvoir aux frais de transport du trésor des Chartes, du château de Grimont à Dole, d'accord avec Charles Grandjean, trésorier des Chartes, sur l'ordre du Parlement et des bons personnages, 1552. — Lettre du chef des finances des Pays-Bas prescrivant aux commis des Comptes en Bourgogne d'aviser et faire construire à Dole une salle voûtée pour y transporter les chartes, au lieu de faire au château de Grimont les réparations coûteuses proposées par le capitaine de la forteresse, Christophe de Villey, 1562 (copie). — Requête de Charles Grandjean, trésorier de Grimont, seigneur de Romain, consultant le Parlement sur l'obligation de communiquer aux délégués du conseil des Pays-Bas, Jean de Brune, procureur général ; Adrien Clément, maîtres des Comptes, et Jeger Vincart, auditeur des Comptes à Lille, les titres confiés à sa garde, 15 janvier 1564. — Ordonnance du Parle-



ment, prescrivant à Charles Grandjean, « lors au lict gisant fort malade, » de communiquer aux envoyés du Conseil les titres qu'ils désiraient voir, 15 janvier. — Protestations des envoyés du Conseil sur le propos tenu par Charles Grandjean « qu'il y avoit au chasteau de Grimont beaucop de petitz papiers et tiltres, et que l'on en auroit bien tost mis dix ou douze en sa manche, » propos dont ils se déclaraient offensés, comme leur étant destiné, 1er février (copie). — Réponse du conseiller Grandjean (copie). — Lettre de Jean de Brune, Adrien Clément et Jeger Vincart, adressée au trésorier Grandjean, pour lui donner rendez-vous à Poligny afin d'y visiter en commun les titres conservés dans la Tour des Chartes, à Grimont, 11 décembre. — Réponse dilatoire d'Étienne Galliot, écrivant au nom de « de son maistre, » Charles Grandjean, pour expliquer que l'inventaire des chartes était à Dole à la disposition des envoyés, et que les titres particuliers qu'ils désireraient voir ne leur seraient communiqués qu'avec l'agrément du Parlement et des États, 13 décembre. — Nouvelles instances des envoyés flamands. — Minute d'une lettre du trésorier Grandjean, offrant d'en référer au Parlement, 19 décembre. — Extrait des pouvoirs donnés par le gouverneur des Pays-Bas à ses envoyés. — Procès-verbal dressé à Grimont les 13-14 mai 1565, par Charles Grandjean, trésorier des Chartes, assisté du capitaine du château, Christophe de Villey, constatant, en présence de divers témoins, l'inexactitude du bruit public qui prétendait qu'on s'était introduit dans la Tour des Chartes et qu'on en avait distrait des documents après avoir brisé une fenêtre et un coffre. — Lettre de J. Demetières à Poncet Barillet, trésorier des chartes, pour réclamer des extraits de documents concernant la saunerie, 1607. — Requête présentée au Roi par Poncet Barillet pour réclamer la réunion au Trésor des Chartes des inventaires et titres provenant de la confiscation de Chalon (avec appointement conforme du Bureau des finances de Bruxelles), 1623. — Procès-verbal de récolement et remise des Archives de la Chambre des Comptes de Dole (supprimée par édit d'octobre 1771), fait par trois conseillers au Parlement, Gabriel Vuilleret, seigneur de Brotte, Charles-Alexis Le Bas, marquis de Bouclans, et François-Nicolas-Eugène Droz, assistés du greffier Jean Cattoz et du commis aux archives J.-B. Godin, en présence de Pierre-Matthieu Marguet, substitut du procureur général, des greffiers, commis greffiers et gardes-livres de la Chambre des Comptes. On entasse les archives de la Chambre dans des caisses expédiées sous bonne et sûre garde au greffe du Parlement. M. Marin, subdélégué de Dole, reçoit les clefs et le garde du palais abandonné; le cabinet des États, disposé sur les voûtes de l'église, est remis avec son mobilier au doyen de la collégiale, enfin la chancellerie reste nantie des registres et volumes servant à son usage, en attendant que le Roi ait statué sur son maintien, 28 novembre-9 décembre 1771. — Remise au Bureau des finances de Besançon des titres et registres concernant les fermes, 27 décembre 1771. — Restitution à divers officiers de l'ancienne Chambre des Comptes de titres personnels, 6 août 1772.

B. 555. (Liasse.) — 247 pièces papier.

1682-1704. — Requêtes présentées à la Chambre des Comptes pour obtenir la recherche ou l'expédition de titres de ses archives, par : François Lampinet, de Dole, doyen de Vesoul, 1682; — les habitants d'Archelange, 1686; — François-Gabriel de Jouffroy-Gonsans, 1686; — Antide Cornet, procureur du Roi en la prévôté de Montbozon, 1690; — Isidore Bassand, de Lombard, 1691; — les habitants de Tallenay, 1691; — le marquis de Chiverny, 1692; — Pierre-Philibert de Chaillot, 1695; — Pierre-François Fourneret, de Santans, 1696; — Claude Benoît, seigneur de Voisey, 1697; — Barthélemy Raclot et François Tricalet, 1698; — Paul-Bernard Favière, prieur de Saint-Didier d'Autrey, 1701; — les maire et échevins de Faucogney, 1702; — les religieux de Rosières, 1703; — Antoine Béreur, seigneur de Malanges, conseiller au parlement de Besançon, 1703; — Charlotte de La Baume, comtesse de Visconti, 1704.

B. 556. (Liasse.) — 206 pièces papier.

1705-1718. — Requêtes présentées pour obtenir des expéditions de pièces, par : Claude-François Pellissonnier, de Bourcia, 1705; — Jean-Baptiste Lampinet, seigneur de Sainte-Marie en Chaux, Aumur, etc., avocat général à la Chambre des Comptes, 1707; — Gaspard Patouillet, de Salins, seigneur de Mont-sous-Vaudrey en partie, 1709; — Claude Dujard, seigneur de Montarlot, Larret et Pierrecourt, 1709; — Pierre de Mignot, écuyer, seigneur de La Balme, 1710; — Antoine Michaud, de Mièges, 1710; — Ferdinand, comte de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, 1711; — Grégoire Pétremand, seigneur d'Amondans, 1713; — Jean-Claude Rochet, écuyer, seigneur de Frasne-le-Château, 1714; — Rodrigue de Saint-Mauris, seigneur de Goux, 1714; — le cardinal d'Estrées, abbé de Saint-Claude, 1714; — François Matherot, seigneur de La Barre, Choisey, etc., conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 1715; — les habitants de Belmont-lez-Dole, 1717; — Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, 1718; — Henriette de Saulx-Tavannes, 1718.

B. 557. (Liasse.) — 271 pièces papier.

1719-1729. — Requêtes en délivrance d'expéditions présentées par : les habitants d'Athose, 1719 ; — Guillaume-Joseph Muyard, seigneur de Cogna, 1719 ; — Béat-Albert-Ignace de Thuillières, baron de Montjoie, 1720 ; — Pierre-Joseph Monnier, seigneur de Thoulouse, 1720 ; — Constance de Marenches, écuyer, seigneur de Nenon, 1721 ; — Agathange-Ferdinand, baron de Brun, chevalier d'honneur au Parlement, 1721 ; — Gérard-Gabriel de Vers, 1721 ; — Gabrielle Jobelot, veuve de Guillaume de Mougin, conseiller d'honneur au présidial de Gray, 1722 ; — Étiennette-Françoise Damedor, de Vesoul, veuve de Joachim de Trestondans, 1722 ; — les héritiers de Philippe-Eugène Chifflet, conseiller au Parlement ; — Pierre de Saint-Vandelin, seigneur de Citey, 1722 ; — Pierre-Philibert de Chaillot, seigneur de La Loye, 1723 ; — Jean-Claude-Joseph Froissard, marquis de Broissia, chevalier d'honneur au parlement de Besançon, 1724 ; — Jean-Joseph Masson, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 1724 ; — Amédée Tisserand de Seroz, conseiller au bailliage de Besançon, 1727 ; — les habitants de Gray-la-Ville, Velet et Esmoulins, 1728 ; — Jean-Claude Damey, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 1729 ; — Marie-Marguerite Boudret, dame de Boult, 1729.

B. 558. (Liasse.) — 245 pièces papier.

1730-1740. — Requêtes en délivrance d'expéditions présentées par : les bénédictins de Luxeuil, 1730 ; — François Baulard, seigneur d'Angirey, 1730 ; — Charles-Léopold, comte de Sandersleben, marquis de Coligny, 1730 ; — Jacques de Poly, seigneur de Saint-Thiébaud, chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, 1730 ; — Michel-Dorothée, marquis de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, grand bailli de l'Autunois, 1731 ; — Claude-Joseph Terrier, seigneur de Cléron, président de la Chambre des Comptes, 1732 ; — Antoine Michaud du Rozel, 1732 ; — Ferdinand d'Arvisenet, président à la Chambre des Comptes, 1733 ; — Antoine-Joseph Peting de Santans, conseiller en la même Chambre, 1733 ; — Claude-Antoine Chevillet, de Gray, 1733 ; — Jean d'Iselin, seigneur de Roulans, 1735 ; — Claude-François Masson, seigneur d'Authume, 1735 ; — Béatrix de Lorraine, abbesse de Remiremont, 1735 ; — Nicolas Gallemiche de La Ferrière, 1736 ; — Gérard-François Duprel, seigneur de Chapois, 1736 ; — Suzanne-Thérèse Moréal, veuve d'Alexandre Laborey, seigneur de Chargey, 1737 ; — Joseph-François, baron de Reynach, seigneur de La Chapelle, 1737 ; — Claude-François Matherot, de Preigney, 1737 ; — Quentin Terrier, seigneur de Montciel, 1737 ; — Reynald-Charles, comte de Rosen, 1739 ; — les officiers municipaux de Poligny, 1739 ; — Pierre-François Perrey, lieutenant général du bailliage de Salins, 1740 ; — Charles-Antoine Charlot de Princé, écuyer, 1740.

B. 559. (Liasse.) — 242 pièces papier.

1741-1749. — Requêtes en délivrance d'expéditions présentées par : les communes de Neuvier et Bief, relevant de Châtillon-sous-Maîche, 1741 ; — les habitants de Douvot, 1741 ; — Claude-Antoine Brocard, seigneur d'Ormoy, 1741 ; — le sieur Brullon, seigneur de Cresancey, 1742 ; — François-Alexis Henryon, seigneur de Franchevelle, 1742 ; — Philippe Régent, seigneur de Chauvirey, 1743 ; — les abbé et religieux de Clairefontaine, 1743 ; — les habitants de Preigney, 1743 ; — Marie-François Salomon de Bernard de Montessus, chevalier, baron de Vitrey, seigneur d'Ouge, 1744 ; — la marquise de Montmain, 1745 ; — Joseph Blandin, seigneur de Chalain, 1745 ; — François Chauvelot, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 1745 ; — Claude-François-Éléonore de Saint-Mauris, seigneur de Ruffey, 1745 ; — le sieur Villey, curé de Besain, 1746 ; — les habitants de Château-Lambert, 1746 ; — les habitants d'Achey, 1746 ; — Pierre-Gaspard Terrier, seigneur de Pont, 1747 ; — Madeleine Canoz, veuve d'Anatoile Lyautey, secrétaire du Roi en la chancellerie près le Grand Conseil de Colmar, 1748 ; — les minimes d'Arbois, 1748 ; — les habitants de Miéry, 1745 ; — Charles-Emmanuel Masson, baron de Longwy, 1749 ; — Étienne Sédillot, trésorier-payeur des gages de la Chambre des Comptes, 1749.

B. 560. (Liasse.) — 227 pièces papier.

1750-1757. — Requêtes en délivrance d'expéditions de titres présentées par : Jean-Baptiste Bureau de Pusy, 1750 ; — M. Couthaud de Rambey, conseiller honoraire au Parlement, 1750 ; — le marquis de La Baume-Montrevel, baron de Rougemont, 1750 ; — les habitants de Saint-Gand, 1750 ; — Charlotte-Hiérardine d'Anglure, veuve de Louis, marquis de Beauvau, 1751 ; — François-Xavier Bouhélier, avocat au Parlement, demeurant à Poitiers, 1752 ; — Nicolas Parret, seigneur de Moyron, 1752 ; — Louis, marquis de Bauffremont, 1753 ; — Nicolas Marquis, professeur à l'université de Besançon, 1753 ; — Hubert-Joseph de La Rochelle, seigneur de Cuse, 1753 ; — M. Matherot de Preigney, prieur de Dampierre, 1754 ; — les officiers mu-

nicipaux d'Ornans, 1755; — Louis Marion, seigneur de Saint-Cyr, 1755; — Alexandre-Maximilien Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, maréchal de camp, seigneur de Bletterans, 1756; — Claude Vuillemeaux, seigneur de Bougelier, conseiller-maître honoraire à la Chambre des Comptes, 1756; — les administrateurs de l'hôpital Saint-Bernard de Salins, 1756; — les habitants d'Aumont, 1757.

B. 561. (Liasse.) — 227 pièces papier.

1264-1777. — Requêtes présentées à la Chambre des Comptes pour obtenir des expéditions de titres, par : François-Marie Boquet de Courbouzon, prieur de Saint-Just d'Arbois, 1758; — les habitants de Tourmont, 1758; — Claude-Joseph Joly de Mantoche, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 1759; — Jean-François-Daniel, marquis de Belot-Villette, seigneur d'Ollans, Larrians, etc., 1760; — Pierre-Gaspard Folley, seigneur de Corre, 1760; — Claude-Marie Caron, écuyer, secrétaire du Roi, en la chancellerie près le parlement de Besançon, 1764; — Nicolas-Bonaventure Bouveret, substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, 1764; — Françoise-Marie-Gabrielle Tranchant de La Verne, de Vesoul, 1764; — Jean-Pierre Jacquemet, seigneur de Pymont, 1764; — les minimes de Rupt, 1764; — Joseph-Ignace-François de Froissard, marquis de Broissia, 1765; — le sieur Bouchet, trésorier receveur des ponts et chaussées, 1766; — les habitants du Grand-Abergement, près Arbois, 1766; — Pierre-Joseph-Désiré Richardot de Choisey, président à la Chambre des Comptes, 1768; — le sieur Grimod d'Orsay, 1770; — les habitants d'Ancier, 1770; — Louise, princesse de Rohan-Soubise, comtesse de Marsan, dame de Belvoir, Châtillon-sous-Maîche, etc., 1770; — Pierre-François Raclet, président honoraire à la Chambre des Comptes, 1771; — les abbé, prieur et religieux de Flabémont, ordre de Prémontré, 1771; — Claude-François-Ignace, marquis de Froissard de Bersaillin, 13 novembre 1771. — Requêtes présentées au parlement de Besançon (devenu dépositaire des archives de la Chambre des Comptes) pour obtenir des expéditions de titres, par : Jacques-François Barbey, curé d'Auxon, 1776; — Claude-Joseph de Bouzies, vicomte de Rouvroy, seigneur de Champvans, 1776; — Joseph-Luc-Jean-Baptiste-Hippolyte, comte de Mareschal, seigneur de Vezet, 1777; — les habitants de Sombacour (copie d'une charte de 1264, contenant une donation de revenus au val d'Usier faite par Hugues d'Usier à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon), 1777.

B. 562. (Liasse.) — 236 pièces papier.

1778-1790. — Requêtes présentées au parlement de Besançon, pour obtenir des expéditions de pièces déposées aux archives de la Chambre des Comptes par : Claude-François Gravier, de Quers, avocat au Parlement, 1778; — les habitants de Montseugny, 1778; — Jean-Vincent René, administrateur général des domaines du Roi au comté de Bourgogne, 1778; — Denis-Marc-Bonaventure Fenouillot, de Quingey, avocat au Parlement, 1779; — les habitants de Ronchamp, 1779; — Marie-Suzanne-Ferdinande de Ténarre-Montmain, veuve de Louis, prince de Bauffremont, baronne de Faucogney, 1780; — Claire-Madeleine-Frédéric Moréal, de Sorans, 1781; — François-Joseph Ballay, notaire à Ronchamp, 1782; — le baron de Carondelet et l'abbé de Carondelet, « grand ministre » de la métropole de Cambrai, 1782; — Jean-Baptiste Clerc, de Rupt, avocat au Parlement, tuteur onéraire de Philippe-Gabriel de Marmier, 1783; — François-Philippe, marquis de Marmier et de Ray, 1784; — Gabriel-François de Mouchet de Battefort, 1786; — Martin Petitjean, prêtre, prieur de Romain-Moutier, 1787; — les officiers municipaux de Quingey, 1788; — Claude-Désiré-Xavier Damey, de Saint-Bresson, 1789; — frère Louis-François-Rosalie de Loras, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de La Villedieu-en-Fontenette; — Claude-Louis-Maximilien Libre, comte d'Iselin de Lasnans, maréchal de camp, seigneur d'Avilley, Thoraise, etc., 1790; — les habitants de Voiteur, 4 septembre 1790.

B. 563. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets papier.

1565-1568. — « *Sommaire des délibérations et conclusions, faites en la Chambre des Comptes de Dole,* » *du 19 juillet 1565 au 1er mars 1568.* (Analyse des registres originaux, faite au XVIIIe siècle.) — Ordre donné à M. de Mesmay, premier maître des Comptes, de se démettre de ses fonctions d'intendant du prince d'Orange, 1565, 11 juillet. — Serment de secret professionnel, prêté par les suppôts de la Chambre, 7 août. — Suspension des audiences et réunions du conseil, à cause de la peste survenue à Dole le 20 août, 21 août. — La Chambre s'ajourne jusqu'à cessation de la peste, 7 septembre. — Enregistrement de la commission d'auditeur, envoyée par le gouvernement des Pays-Bas à Poly Tortelet, malgré l'appel du sieur Mercier, dépossédé de son siège par cette nomination, 1566, 11 mars. — Adjudication de la Monnaie de Dole, plusieurs fois ajournée faute de soumissions, 20 juin. — La Chambre suspend de nouveau ses séances et se transporte

à Poligny, pour cause de peste ; un décès douteux étant survenu dans cette dernière ville, la Chambre et le Parlement cessent d'y siéger, 19 septembre. — La peste augmente à Poligny, 21 octobre. — La Chambre s'est transportée et siège à Salins, 13 novembre. — Décision prise pour réparer et armer le château de Faucogney, 15 novembre. — Expropriation de terrains nécessaires pour construire, à Dole, le boulevard du Pont, 28 novembre. — La peste survenant à Salins, la Chambre décide de quitter la ville et de rentrer à Dole ; son greffier est chargé du transport des papiers et coffres, et le trésorier de Dole, Pierre Patornay, règle le loyer dû au chanoine Amyot, chez lequel la Chambre des Comptes s'était installée durant son séjour à Salins, 1567, 6 février. — Réparations : au château de Bracon, 21 février ; — au château de Châtillon-sous-Maîche, 21 mars ; — aux halles de Vesoul, 27 août ; — au château de Faucogney, 22 octobre. — Amodiation des mines de fer de Joux et de Pontarlier à Jean Franchet, originaire de Pontarlier, 1568, 20 mai. — Requête des banquiers genevois, demandant l'autorisation de tenir leurs foires à Poligny, 13 août. — Mesures éventuelles prises pour nourrir 8,000 Suisses qui pouvaient, prochainement, être appelés pour la garde de la province, 1er décembre. — Institution de Jean de Mesmay en qualité de receveur général de la maison de Chalon, 1569, 1er mars. — Autorisation donnée à Pierre Faquenay, seigneur de Filain, de conduire en France, au moyen de la Saône, le fer de ses forges, à charge de payer au fisc du roi d'Espagne 6 blancs par millier pesant de fer exporté, 3 mars.

B. 564. (Registre.) — In-folio, 326 feuillets papier.

1572-1591. — « *Copie tirée du livre des délibérations de la Chambre des Comptes de Dole,* » *du 1er octobre 1572 au 15 janvier 1591.* — Avis en faveur de Jacques Drouhot, demandant l'emploi de juge et châtelain de La Loye, 1572, 1er octobre. — Avis en faveur des habitants de Gy, proposant de leur céder, à titre gracieux, une maison confisquée sur feu Nicolas de Citey, pour y tenir leurs écoles, à charge « de faire chanter par les recteurs et escoliers un *Salve Regina*, avec la collecte y servant et celle de la prière de S. M.... chacun jour, à heure de cinq heures du soir, à l'issue des leçons, » le tout à titre de redevance, 2 décembre. — Rejet d'une requête de François de Leugney, capitaine de Baume, réclamant en cette qualité certains droits ou redevances, et en particulier les langues de tout le gros bétail tué dans la ville ; on lui objecte que ces langues sont réservées aux lépreux quand il y en a dans la ville, et qu'à défaut elles appartiennent au Domaine, 12 décembre. — Préparatifs pour la solde de 1,000 arquebusiers levés dans la province pour être envoyés aux Pays-Bas, pour le service du Roi, 1573, 16 février. — Indemnité allouée aux amodiateurs de la seigneurie de Montrivel, pour avoir rebâti les moulins de Champagnole récemment incendiés, 7 mai. — Requête de François Gonzel, d'Ornans, demandant la concession viagère de « la clergie » du siège d'Ornans, 13 juin. — Augmentation des gages des officiers des sauneries, 21 juillet. — Essai de cuisson économique des sels de Salins par Georges Vestrepen, de Bruxelles, autorisé par la Chambre, 8 août.— Concession des mines d'argent et de plomb de Saint-Bresson faite à Antoine Balay, de Ronchamp, Claude Balay, de Recourbotte, Didier Guyenat et Nicolas de Baumont, à charge de s'entendre et de s'associer avec Jean et Simon Bouverez, de Saint-Bresson, inventeurs des mines, 12 août. — Ordre de frapper des jetons d'argent pour distribuer aux suppôts de la Chambre, 29 décembre. — [Lacune dans les délibérations, du 12 novembre 1574 au 15 juin 1583.] — Entérinement des lettres de noblesse de Claude Gaignon, 1583, 13 juillet. — Demande de pension présentée par Marguerite Outrey et Étienne Grillet, de Besançon, se fondant sur les services rendus à l'Escurial par feu frère Laurent Grillet, 1585, 11 janvier. — Ratification de la nomination de porte-enseigne de la terre de Réaumont et des privilèges attachés à cette fonction, en faveur de François Monnot, nommé par le comte de Champlitte, 11 janvier. — Homologation, moyennant finance, de l'achat de la seigneurie de Valdahon fait par Matthieu Lescot, de Pontarlier, 8 février. — Concession de foires à la ville d'Ornans, 13 avril. — Permission à Claude et Jean Ferlin, de Jougne, écuyers, de bâtir un martinet à forger et une scierie (rasse) sur la rivière de Jougnena, au territoire de Jougne, 1585, 12 juin. — Demande d'une pension ou de la survivance de la seigneurie de Vennes, au décès de la comtesse de La Roche, dame engagiste, présentée par M. de Thoraise, 25 novembre. — Institution de Claude Amyotte dit Petit, de Vernierfontaine, comme maire de la justice de Vuillafans-le-Neuf, 1586, 4 février. — Salaire et indemnités demandés par l'entrepreneur des fortifications de Gray, 16 avril. — Accensement perpétuel d'une maison à Gray, au sieur Bruley, dudit lieu, 26 avril. — Avis favorable à une demande de pension adressée au Roi par Claude de Varamboz, de la garnison de Gray, 16 mai.— Accensement aux habitants de Vaire d'un communal en bois et rochers appelé « Dessus-Châtelard » et « Dessus-Corcelotte, » 16 novembre. — Accensement, dans la forêt de Chaux, de l'emplacement et des droits d'usage nécessaires à l'entretien d'une verrerie en faveur du sieur Massey, 1587, 21 janvier. — Modérations accordées aux fermiers du domaine à raison des pertes

générales de l'année 1586, 19 février. — Avis contraire à la demande de M. de Pont-de-Vaux, demandant l'annulation à son profit du rachat de la seigneurie de Quingey, récemment effectué, 17 mars. — Avis favorable à la requête des prieur et confrères de la confrérie de la Croix d'Arbois, demandant la concession, pour y bâtir leur chapelle et salle de réunion, de la « maison de Bourgongne, » s'offrant d'y maintenir à perpétuité la cave ou cellier destiné à emmagasiner le produit des vignes domaniales, 19 mars.— Difficulté de trouver adjudicataire pour la Monnaie de Dole, 11 août. — Autorisation donnée aux religieuses de Montigny-les-Dames de prélever chaque semaine, pour chauffer leur four, quatre voitures de bois dans la forêt de Port-sur-Saône, 28 août. — Rejet d'une demande de Regnaud Alviset, sollicitant sa nomination de scribe à Arguel et à Montfaucon, attendu d'une part qu'il n'était pas praticien, que de l'autre il était débiteur du fisc, 13 novembre. — Rejet d'une requête du notaire Jean Alviset, scribe de la gardienneté de Besançon, demandant une réduction de fermage de cet office de clergie, 1588, 13 octobre. — Accensement de bois banaux de Faucogney à Genès Bonmarchand, de Servance, 15 novembre. — Jean Jannot, de Moncey, demande à amodier les greffes de Châtillon-le-Duc et de Cromary; refus de la Chambre, 14 novembre. — Suspension de gages, durant trois mois, prononcée contre Claude Voiturier, huissier de la Chambre, pour avoir insulté l'auditeur Viron, 1589, 3 novembre. — Proposition d'allouer 50 fr. de supplément de traitement annuel au conseiller Merceret, gardien des Chartes du comté, à raison des soins qu'il est obligé de donner aux archives de la maison de Chalon déposées à Sainte-Anne, ce qui lui procure « grand travail et fièvre, » 1590, 5 septembre. — Permission à Anatoile Vaulchier, de Poligny, de construire un four pour l'usage de ses grangers de Viseney, moyennant le cens annuel de 18 sous, 16 octobre. — Accensement d'une place devant sa boutique sise aux halles de Dole, fait à Jean Boyvin, caporal de la garnison de cette ville, 16 octobre. — Réparation à la maison de La Rivière appartenant au domaine, sur requête de Jean Junet, procureur de la maison de Chalon, 1591, 12 janvier.

B. 565. (Registre.) — In-folio, papier, 330 feuillets.

1591-1645. — *Délibérations de la Chambre des Comptes, du 1er février 1591 au 17 février 1645* (copie). — Composition de la Chambre des Comptes : M. Froissard, premier; MM. Barrillet et Gay, maîtres ; J. Viron, C. Pourtier, C. Pétrey et J. Camus, auditeurs, 1591, 1er février. — Autorisation de prendre du bois dans la forêt de Chaux pour l'usage d'un « martinet à forger mines, » établi à Fraisans, accordée à Nicolas Poussot, dudit lieu, 7 février. — Enregistrement des concessions de mines du comté de Bourgogne, faites par le Roi aux sieurs de Vuillermin et de Brung ; proposition faite par le sieur de Vuillermin pour la cuite économique des sels de Salins et la confection des monnaies dans l'atelier de Dole, 16 février. — Rejet d'une requête présentée par M. de Lassault, capitaine-châtelain des bourg et château de Jussey, pour être payé de ses gages, 1er mars. — Réparation d'une brèche au château de Bletterans, 8 mars. — Remontrances au sujet de l'édit des tabellionnés publié en 1586, 28 juin. — Accensement d'une boutique aux halles de Dole, fait à Aimé Jobart, « horologeur, » 28 juin. — Amodiation du sceau et du tabellionné d'Ornans, faite à Simon Bouhélier, dudit lieu, 19 juillet. — Base de la fabrication des monnaies de billon, 14 novembre. — Vente de bagues provenant de Hugues Maire, ancien maître particulier de la Monnaie de Dole, consentie au prix de 490 fr., au profit d'un orfèvre de Besançon, 3 décembre. — Rapport de Jean Guerrin, contrôleur des mines de cuivre, plomb et « rougette, » sur les travaux entrepris par M. de Vuillermin, baron d'Aubonne, concessionnaire desdites mines, 1592, 17 juin. — Accensement du bois de la Rappe aux habitants de Montdoré, 10 décembre. — Achat de « pignatelles ou primatelles, » monnaies décriées en France, pour fabriquer du billon à Dole, 1593, 12 avril. — Requête d'Étienne Vairon, maître de la Monnaie de Dole, pour ses gages, 1594, 26 janvier. — La Chambre est convoquée à délibérer à Dole, chez M. Constance de Marenches, où était descendu le gouverneur comte de Champlitte, avec ce dernier et les bons personnages « pour affaires concernans le bien et repos dudit pays, » 16 juin. — Prévenue par le comte de Champlitte des projets de l'ennemi français sur Dole, la Chambre offre au maïeur les deniers de l'État, destinés à parfaire les fortifications, et le pécule personnel de ses membres pour la défense de la ville, 10 février. — Frais alloués au sieur Benoît, envoyé auprès des ligues suisses, pour les solliciter d'intervenir auprès « du prince byarnois, au nom duquel seroit le pays investy, » 11 février. — M. de Bannans est envoyé siéger au conseil de guerre permanent réuni par le gouverneur, et dont font partie déjà deux conseillers du Parlement, 10 février. — 2,000 fr. sont alloués à M. de Cressia pour solde de la compagnie de cavalerie levée pour la défense du pays, 6 avril. — Arrivée des ambassadeurs des ligues suisses, envoyés au Béarnais pour lui « faire entendre les voleries que Vaugrenans, Beyre et autres faisoient en ce pays, afin de y remédier, autrement que par vertu de la ligue héréditaire de ce pays, ils en prendroient la protection, » 12 avril. — Préparation

des étapes et subsistances des troupes de don Bernardino, venant joindre à Rochefort et Brans les troupes du connétable de Castille, 30 mai. — Départ d'ambassadeurs choisis dans le sein du Parlement et accompagnés de M. de Watteville, qui, suivis d'une escorte de 60 chevaux, vinrent à Villefranche traiter avec les envoyés du Béarnais, 20 août. — Mort de l'auditeur J. Viron, 1596, 12 janvier. — Réduction du fermage de Nicolas Fyard, amodiateur de la seigneurie d'Arguel, 16 février. — Demandes générales de réduction de fermages présentées par les fermiers des greffes et des seigneuries, février-mai. — Présentation de trois candidats : Claude Pourtier, C. Pétrey et A. Victot, pour remplacer le maître des comptes Gay, décédé à Salins le 7 juin, 10 juin. — Avis favorable pour l'érection d'une mairie à Baume, 7 septembre. — Fixation du rang de Jean Camus, auditeur extraordinaire, 12 novembre.— [Manquent les délibérations de 1597.] — Vente de la seigneurie de Moncley à M. de La Tour, 1598, 9 juin. — Amodiation des forges de Moncley au prix de 2,000 fr. par an, consentie au profit de M. de Lavaux, 4 juin. — Démolition du château de Vennes, 31 août. — Amodiation de Sellières, faite à Antoine Doroz, 1599, 4 janvier. — Réparations faites au château de Sainte-Anne, 8 janvier. — Fonte d'artillerie à Dole, 15 janvier. — Admission de Guillaume Chalon comme auditeur, 10 juillet. — Modération de fermage sollicitée par Quentin Pellissonnier, amodiateur d'Arlay, 21 juillet. — Présentation des auditeurs Victot, Chaumont et Chalon, pour la place de conseiller-maître, vacante par le décès de Claude Pourtier, 4 septembre. — Nomination de François de Bruxelles, comme contre-garde des monnaies, sous bénéfice de l'agrément de M. Renard, général des monnaies, 1600, 27 janvier. — Défense à l'huissier de la Chambre « d'abuser des pruniers et de la treille » du jardin réservé aux membres de la Chambre, 3 mars. — Résolution prise de pourvoir de munitions les arsenaux de la province, 29 avril. — Vente des grains de la seigneurie de Faucogney à Philippe Broch, 5 septembre. — [Lacune du 7 mars 1606 au 12 avril 1628.] — Peste régnant depuis quatre mois dans la terre de Montjustin, signalée à la Chambre, 1628, 17 novembre. — Construction d'un moulin à vent à Saint-Aubin, 1629, 10 juillet. — Demande de munitions faites par Claude Chevroton, capitaine d'Usier, 10 juillet. — Commission donnée au sieur Vernier, géomètre, pour, « suivant l'art de géométrie, » toiser et arpenter les accensements du Domaine, 18 août.— Échange d'une maison située à Poligny et appartenant au Domaine contre la maison des religieuses ursules de la même ville, 1632, juin. — Réparations à l'arsenal de Dole, septembre. — Réparations au château de Grimont, 1635, 11 janvier. — [Manquent les délibérations du 14 mai 1633 au 10 novembre 1644.] — Fabrication de testons à la Monnaie de Dole, 1644, 15 novembre. — Réparations au château de Châtillon-sous-Maiche, 10 décembre. — Commission donnée à l'avocat Jobelot pour faire la harangue funèbre de la reine des Espagnes, 1645, 10 janvier. — Paiement de rente au chapitre de Saint-Hippolyte sur les revenus de Châtillon-sous-Maiche, 18 janvier. — Michel Sauvage est nommé scribe de la justice de Colonne, 17 février. — Procès-verbal de collation de la copie des registres de la Chambre des Comptes, dressé par le copiste, le géomètre Thiébaud, ancien notaire (s. d.).

B. 566. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 193 feuillets (manque le folio 67).

1615-1628. — *Délibérations de la Chambre des Comptes, du 11 avril 1615 au 31 mars 1628* (copie). Reconstruction des prisons de Baume ; l'auditeur Felletet fait remarquer « la pitié qu'il y a ès pauvres prisonniers, aucuns desquels sont détenus à faute d'autre place en une tour sur les murailles de la ville, attachés avec un gros cercle de fer par le corps, non sans grande incommodité et fascherie, » 1615, 11 avril. — Dégrèvement accordé aux habitants de Servance, à raison de leur grande pauvreté et des grandes dépenses qu'ils ont faites « tant à refaire leur église brûlée par les ennemis que les cloches y estans, » 16 juillet. — Caution exigée d'Humbert Rondot, maître particulier de la Monnaie de Dole, 1er septembre. — Réparation des fours de la seigneurie de Colonne, 1er décembre. — Frais de voyage d'un gentilhomme envoyé par le Parlement aux Pays-Bas, vers le prince de Tolède, « pour faire retirer les trouppes de gendarmerie étans en ce pays, sous la charge du duc de Nemours, pour les grands excès et ruines qu'ils font au pays, » 1616, 7 décembre. — La Chambre propose de remettre moitié de leurs fermages aux habitants de Dompierre-lez-Orgelet, foulés par les soldats du duc de Nemours, et ruinés par des années stériles ou des gelées printanières, 1617, 8 février. — Mesures de sécurité et d'entretien prises pour l'artillerie et les munitions des places de Dole et de Gray, 8 avril. — Réparations de l'artillerie de Dole, ayant occupé durant six mois plusieurs maréchaux, 2 juin. — Fonte de canons à Dole par le fondeur Félix, 13 juin. — Indemnité à Guillaume Rosaret, de Pontarlier, expert commis à l'appréciation de la seigneurie d'Usier, 8 juillet. — Accensement du bois du Fossé fait aux habitants d'Autechaux-lez-Baume, 21 juillet. — Honoraires alloués à Denis Martenet, contrôleur des fortifications de Dole, 11 septembre. — Avis favorable à la mainlevée des terres de Coligny et d'Andelot,

donné au profit de Charles de Coligny, chevalier, seigneur desdits lieux, 23 septembre. — Proposition de dégrèvement de 1,000 écus de cens, en faveur des habitants d'Orgelet, foulés en 1595, par le passage de plus de 15,000 hommes, éprouvés par des grêles, « orvales, » et obligés récemment « de rebastir et redresser leur église, » 25 novembre. — Ordre de payer au marquis de Marnay l'arriéré de deux ans de ses gages de bailli d'Amont, 1618, 1er septembre. — Autorisation donnée au sieur Girardot, lieutenant général à Salins, de construire un petit logement « sur le tect de la berne des Creux, » à la saunerie, 1619, 23 mars. — Délimitation des droits respectifs du Roi et de Claude de Rye, baron de Balançon, dans la seigneurie de Port-sur-Saône, 1620, 13 mars. — Demande de gratification par Claude Dardot, procureur de Jonvelle, chargé également de la procuration de Villers-Saint-Marcellin, et obligé pour ce motif à de grands frais de déplacement, 1621, 12 janvier. — Le maître des comptes Arvisenet émet le vœu que les lettres et avis secrets de la Chambre soient absolument enfermés sous clef, 7 juillet. — Réparation de la tour des prisons de Lons-le-Saunier, 1623. — Remboursement des frais de voyage de Claude Clément, seigneur de Myon, agent ordinaire auprès des Suisses, pour avoir récemment assisté à la diète de Baden, 11 octobre. — Travaux exécutés au boulevard de Morteau, enceinte de Dole, 1624, juillet. — Accensement du château de Châtillon-le-Duc, demandé par Philibert Caseau, de Poligny, qui en offre un cens de 10 s.; « il y a encore deux tours, desquelles restent les quatre murailles découvertes, que la moindre, laquelle est voltée, pourroit servir de prison, » 18 juillet. — Concession d'une seigneurie [le nom manque], à M. de Précipiano, baron de Soye, « en considération de ses services ès guerres de Bohême, Hongrie et Palatinat, » 1621. — Proposition faite pour la dotation annuelle de la fondation ducale de la Sainte-Chapelle de Dijon, et le renouvellement des ornements d'autel de cet oratoire aux frais du roi d'Espagne, afin « qu'ils soyent consonans à la grandeur de Sa Majesté et de son ordre du Toison » [1625]. — Réparation des halles d'Ornans aux frais de l'amodiateur, Charles Monnier, 1627, 10 février. — Allocation de quelques pieds d'arbres, à prendre dans la forêt de Vaire, pour bâtir à Besançon, faite à M. Mercy, promoteur et procureur général en la cour archiépiscopale, 1628, 21 mars. — Autorisation de bâtir près de la tour du vieux château, accordée aux Carmes de Dole, 28 mars. — Avis favorable donné à requête du procureur Poyvre, pour lui confirmer l'accensement d'un moulin par lui bâti près de Saint-Aubin, sur un cours d'eau qui lui était contesté par les habitants de Saint-Loup, 31 mars.

B. 567. (Registre.) — In-folio, papier, 1 feuillet et 665 pages.

1645-1650. — *Délibérations de la Chambre des Comptes du 22 février 1645 au 7 juillet 1650* (copie). Allocation de gages à François de Bréville, capitaine de Châtillon-le-Duc, 1645, 22 février. — Allocation d'habits de deuil pour assister aux obsèques de la reine d'Espagne, faite à Vincent Jacquinot, seigneur de Goux, receveur général en Bourgogne, et à Nicolas de Saint-Mauris, chapelain de la Chambre; refus de cette allocation à Claude Boyvin, général des monnaies, 22 février. — Vente de métal de cloche conservé au château de Gray, pour aider à réparer ce château, 10 mars. — Amodiation du bac de Voray, 28 avril. — Règlement de compte avec Claude-François Goujet, de Baume, munitionnaire, en 1637, des régiments du colonel Burnezel et du marquis de Saint-Martin, 4 mai. — Congé d'un mois, renouvelable par Messieurs des Finances, accordé à M. Pétrey de Champvans, premier maître des Comptes, 19 juin. — Réparations aux moulins d'Ornans, 2 septembre. — Autorisation donnée à Claude Moréal, prévôt des mines de Château-Lambert, de se faire suppléer par Regnaud Lanoir, notaire, s'il obtenait de Messieurs des Finances un congé pour se rendre à Bruxelles, 10 octobre. — Remplacement de la serrure du grand bureau, « attendu que la dame de Champvans, femme de M. le premier, qui est absent du pays depuis plusieurs moys, a une clef du grand bureau, » 18 novembre. — Devis de réparations à l'arsenal de Dole, 1646, 24 mars. — Allocation de gages à Bonaventure Dagay, de Poligny, capitaine du château de Grimont, « ledit château estant à présent razé, » 12 avril. — Robes de deuil accordées aux officiers de la saunerie de Salins pour le deuil de l'Infante, 24 avril. — Appropriation de la rue devant la maison occupée par la Chambre, pour les processions de la Pentecôte, 16 mai. — Paiement de 9 bichots de grains par Pierre Colard, amodiateur de la seigneurie de Châtillon-sous-Maîche, à M. de Colevrat, commandeur de la Villedieu, 3 juillet. — Lettres patentes obtenues par les habitants de Métabief pour l'exploitation des mines de fer de leur territoire, 30 juillet. — Suspension de Jean-Baptiste Pétrey, seigneur de Champvans, premier des Comptes, pour s'être absenté sans congé régulier, prononcée par don Manuel de Moura-Corte-Real, marquis de Castel-Rodrigo, 7 août. — Permission accordée aux visitandines de Gray de tirer des matériaux « des masures » du château de Rigny-sur-Saône, 1er septembre. — Amodiation de Jonvelle au prix de 45 livres par an (avant les guerres, la seigneurie produisait plus de 4,000 fr. de fermage), 20 septembre. — Fourniture de flambeaux au Parlement par l'apothicaire

Nicolas Broch, du 20 octobre 1644 au 6 septembre 1646, au prix de 1,170 l. 3 gros, 19 novembre. — Demande d'augmentation de gages par les mineurs de Château-Lambert, qui sollicitent en outre une allocation annuelle « pour solemniser le jour de feste madame sainte Barbe, patronne de la montagne, » 1647, 14 janvier. — Réclamation des gages dus à feu son mari, par Claire de Vy, veuve de M. de Moustier, capitaine de Clémont et de Passavant, 30 janvier. — Lettres de Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, capitaine général des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, réintégrant Jean-Baptiste Pétrey de Champvans dans ses fonctions de premier maître des Comptes, 26 mai 1647, 12 juillet. — Réclamation du duc Charles de Lorraine se disant seigneur engagiste de Châtillon-sous-Maîche, 15 juillet. — Requête de Philippe Guillaume Belot, seigneur de Villette, demandant la permission d'ériger un four dans sa maison de Pontarlier, 30 août. — Frais de chauffage de la Chambre des Comptes, 5 septembre. — Rétablissement de la tuilerie royale de Dole, 20 septembre. — Visite des fortifications de Dole par M. de Grammont, commandant de place, 12 octobre. — Jacques Sarrotey nommé chapelain de la chapelle royale de Saint-Étienne de Besançon, 14 octobre. — Autorisation donnée aux Clarisses de Poligny, de prendre des matériaux dans les ruines du château de Grimont, pour reconstruire leur couvent brûlé par les Français, 25 octobre. — Propos injurieux attribués à Claude Boyvin, général des Monnaies, 7 novembre. — Amodiation des mines de Château-Lambert pour quinze années, 20 novembre. — Thomas-Eugène de Joux dit de Watteville, marquis de Conflans, réclame le paiement de 23,000 l. avancées en 1636 par le comte de Bussolin, son père, pour la levée et l'entretien d'un régiment, 27 novembre. — Nouvelles réclamations du duc de Lorraine pour le château de Châtillon-sous-Maîche, 13 décembre. — Placet présenté par Jean-Baptiste de Lisola, clerc tonsuré, demandant la survivance des chapelles de fondation royale de Saint-Jean-Baptiste de Bracon, de Saint-Georges de Quingey, de Saint-Étienne de Besançon, de Saint-Just d'Arbois, de Saint-Nicolas de Monnet, dont était pourvu feu Jérôme de Lisola, son oncle, 16 décembre. — Essai des batz de Lucerne, ayant cours dans les montagnes, 3 janvier. — Visite de l'arsenal de Dole, 18 décembre. — Arrestation de poudres destinées aux arsenaux royaux, et préparées par le salpêtrier Euvrard, faite à Besançon, par ordre des cogouverneurs, 1648, 3 janvier. — Réparations au palais de la Chambre des Comptes, 7 janvier. — Grands désordres constatés dans l'arsenal de Dole, 15 janvier. — Christophe Voiturier, chirurgien, ayant assisté au siège de Dole de 1636, obtient une morte-paie de 4 écus par mois, à charge de soigner gratuitement les soldats blessés de la garnison de Dole, 30 janvier. — Concession de la tour de Santans et de droits d'usage dans la forêt de Chaux faite, pour douze ans, à noble Constantin du Raquet, gentilhomme verrier, originaire du pays de Montferrat, pour y établir une verrerie, 21 mars. — Réparation du pont de Rochefort, 23 mars. — Fonte de canons pour Salins, avec du métal tiré de l'arsenal de Gray, 27 avril. — Jean-François de Santans demande à être pourvu de la chapelle Notre-Dame du château de Saint-Laurent-de-la-Roche, vacante par le décès de Pierre Perreau, 16 juin. — Amodiation de la seigneurie de Poligny faite à Jean Pomier et Jean-Baptiste Boissard, 14 août. — Réclamation de rentes en la saunerie, faite par les carmélites de Gray, 7 novembre. — Création d'une réserve financière et d'un coffre aux deniers spécial pour l'entretien et la reconstitution des arsenaux, 18 novembre. — Permission de bâtir des fours particuliers à Étrepigney, le four banal ayant été détruit durant les guerres, 3 décembre. — Règlement des gages de Jean-Ferdinand Magnin, capitaine de Châtillon-sous-Maîche, à l'occasion de la remise du château au duc de Lorraine, 4 décembre. — Morte-paie [« place morte »] accordée à Jean Parisot, d'Avrigney, soldat estropié, par don Francisco de Mello, 16 décembre. — Morte-paie réclamée par Pierre Chappuis, du Valdahon, soldat estropié, 1649, 5 mars. — Règlement d'honoraires dus à Guillaume Forêtier, de Gray, maître des postes, 6 mars. — Denis Gavain, familier d'Orgelet, est pourvu de la chapelle de la montagne Saint-Maurice, à Saint-Julien, 3 avril. — Dégrèvement demandé par les habitants d'Orchamps, à cause des pertes supportées durant les guerres, 20 mai. — Pension de 1,000 fr. accordée à Jean Boyvin, par le Roi, 16 juin. — Patentes accordées à M. de Grammont, pour administrer le bailliage de Dole pendant la minorité du marquis de Varambon, 16 juillet. — Gages de Pierre Guillemin, juge châtelain de la seigneurie de Gevry, 5 août. — Frais de déplacement de la commission chargée de reviser les limites entre le canton de Berne et le comté de Bourgogne, 19 août. — Biens « annotés » à restituer aux Français en vertu d'un traité réciproque, 23 août. — Réparations à la chapelle castrale de Gray, 6 septembre. — Le château d'Usier est reconnu en totale ruine, la grande tour écroulée; il n'y reste que trois ou quatre chambres servant au logis du capitaine, 9 octobre. — Recherches faites dans « une morte [mare] » entre Crissey et la Bedugue, pour y rechercher des pièces de canon noyées par les Français, au moment de la levée du siège de Dole, 23 novembre. — Louis Maître, chevalier, seigneur d'Aresches, colonel d'un régiment de cavalerie du comté de Bourgogne, demande la seigneurie d'Aumont, en

récompense de ses services, 4 décembre. — L'amodiateur de la seigneurie de Château-Chalon est chargé de payer les gages du baron de Savoyeux, gouverneur du Val de Voiteur, de 1634 à 1638, 1650, 13 janvier. — Le chanoine Coquard pourvu de deux chapelles de nomination royale, celle de Saint-Nicolas à Notre-Dame de Salins, et celle de Saint-Jean-Baptiste dans la chapelle royale de Gray, 19 janvier. — Placet du capitaine Duchamp, indiquant les réparations nécessaires à l'arsenal de Dole, 7 février. — Réclamations du recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, relatives au prieuré de Saint-Nicolas de Salins, rasé en 1638 pour la construction du fort Saint-André, 16 février. — La ville de Faucogney, endettée de 80,000 l. pendant les dernières guerres, demande et obtient un secours royal, 18 février. — Demande d'accensement des moulins de Creuse, présentée par le baron d'Achey, seigneur engagiste de Vercel, 21 mars. — Dégrèvement partiel de fermages sollicité par Jean Mercier, amodiateur de la seigneurie d'Ornans, 20 juin. — Demande d'accensement de la seigneurie de Montbozon, pour une durée de vingt-neuf ans, présentée par Renobert Perrenelle, 25 juin. — Philibert de Fouchier, baron de Savoyeux, demande à acheter les villages et seigneuries de Château-Chalon, Blandans et Voiteur, à titre perpétuel, 30 juin. — Avis contraire à cette demande, 6 juillet. — Démolition des écuries de l'arsenal de Dole, 7 juillet.

(Manquent les registres de délibérations de 1651 à 1705).

B. 568. (Registre.) — In-folio, papier, 329 feuillets (manque le folio 283).

1705-1723. — *Délibérations de la Chambre des Comptes du 28 juillet 1705 au 13 novembre 1723.* Ordre au sieur Gachet, garde-juge en la monnaie de Besançon, de faire connaître en vertu de quelle autorité il a été installé dans cette charge, 1705, 28 juillet. — Recherches sur les reprises de fief, faites à l'occasion d'une requête de la confrérie de Saint-Georges, 4 août. — Le président Folin communique une lettre de M. d'Armenonville, datée du 3 août, annonçant la création de quatre charges de conseillers-correcteurs à la Chambre des Comptes de Dole, 16 août. — Composition de la Chambre : MM. Folin, de Montciel, Canabelin, de Desnes et Bouscaut, présidents; Mazier, de Lavans, de La Barre, Javel, de Chaillot, Michotey, de Burlot, Berthelier, de Byarne, Chappuis, d'Autet, Richardot de Choisey, Perrenot, Richardot de Gendrey, Peting et Frère, conseillers-maîtres ; Collas, conseiller-correcteur ; Dusillet puîné, conseiller-auditeur, 13 novembre. — Acquisition par la compagnie des quatre charges de correcteurs créées par l'édit d'avril 1704, 13 novembre. — Convocation de la Chambre par le chapitre de Dole pour un *Te Deum* qui sera chanté le jour de la Notre-Dame de février 1706, 1er février. — Convention passée avec la veuve d'Antoine Binard, pour l'impression des édits, déclarations et arrêts du Conseil, 23 mars. — Prêt de 24,000 l. demandées par le Roi à cause « du premier degré de noblesse attaché aux charges du corps de la Chambre des Comptes de Dole, de même qu'au parlement de la même province, » 18 mai. — Réclamation des procès-verbaux de visite des chemins aux commissaires de la grande voirie, 16 juillet. — Preuves de noblesse demandées à M. Aubert de Chevigney, nommé chevalier d'honneur en remplacement de M. Pétremand de Valay, 1707, 13 avril. — Lettre de M. d'Armenonville à l'Intendant, M. de Bernage, sur la durée des titres érigés sur une terre : « quand la famille en faveur de laquelle la terre a été érigée en dignité s'éteint, le titre s'éteint avec elle, » 27 avril. — Obsèques du président de Desnes, décédé le 2 août, 2 août. — Compliments envoyés à M. de Bernage, intendant, quittant la province, 1708, 21 mai. — Paiement de 50,000 l. demandées à la compagnie pour réunir à la Chambre deux charges de conseillers-maîtres-rapporteurs et vérificateurs des comptes d'étapes, récemment créées, 1710, 4 juin et 3 juillet. — Lettre du chancelier de Pontchartrain, approuvant l'inscription au rôle de la deuxième chambre de M. de Montciel, chevalier d'honneur, qui protestait, 5 décembre. — Commission de premier président intérimaire donnée à M. Charles Darlay, conseiller au parlement de Dijon, à la mort du président Borrey, 1711, 16 juin. — Nomination de premier président adressée à M. Monnier, de Noironte, 13 août. — Plainte portée au garde des sceaux par cinq présidents à mortier du parlement de Besançon, accusant le premier président de la Chambre des Comptes de Dole d'avoir paru à la rentrée solennelle « revêtu d'une robe de velours noir, fourrée d'hermine, avec épitoge et bonnet de velours noir, » 1712, 4 janvier. — Destruction de la tribune occupée dans l'église de Dole par la Chambre ; son remplacement par un banc fleurdelisé long de soixante pieds, faisant face à la chaire, dans la grande nef; ce travail est confié à M. Attiret, 21 janvier. — Préparatifs d'un service solennel pour le Dauphin et la Dauphine ; bruit de démarches faites à Paris par la ville et l'Université de Besançon, pour obtenir le transfert de la Chambre des Comptes dans cette ville, 14 mars. — Réparation de la troisième chambre du palais avec les matériaux de l'ancienne tribune de l'église paroissiale, faite par les soins du sieur Attiret, 19 avril. — Dépôt, dans le cabinet voûté où reposent les Chartes du palais, de trois coffres contenant de très anciens coins de la Monnaie et plusieurs papiers fort an-

ciens, 30 avril. — On décide de payer 91,300 l. au Roi, pour réunion de tous les offices de la compagnie au corps de la Chambre des Comptes, 11 juillet. — *Te Deum* chanté en la grande église de Dole, pour la levée du siège de Landrecies, 13 août. — Députation envoyée à Besançon, pour féliciter le maréchal de Tallard à l'occasion du mariage de son fils, 1713, 31 mars. — Question d'étiquette à ce sujet, 3 avril. — M. Domet, d'Arbois, acquéreur de la charge d'avocat général à la Chambre des Comptes, vacante par le décès de M. Morelet, est admis à prendre possession de cette charge, 4 mai. — Cérémonial de la rentrée de la Chambre à la Saint-Martin : réunion au son de la grosse cloche ; les membres de la Cour se rendent au palais en habits de cérémonie ; précédés de leurs huissiers, ils vont à la grande église, à neuf heures et demie du matin, assister à une messe du Saint-Esprit, en musique. Deux chanoines reçoivent et reconduisent le premier président, après lui avoir offert l'eau bénite. Rentrée à la Chambre, la compagnie boit l'hypocras, puis, en présence d'un nombreux public, tient audience solennelle dans la grande salle ; M. Domet de Mont prononce une harangue, le premier président discourt à son tour et reçoit le serment des avocats et procureurs présents à la barre, puis lève la séance. Des sonneries de la grosse cloche et des carillons ont annoncé, la veille et le matin, la rentrée, « comme l'on feroit pour le jour le plus solennel de l'année, » 13 novembre. — Enregistrement des patentes de marquis accordées à M. de Monnier, premier président, 27 novembre. — Réception de M. Logre, conseiller-maître, 27 novembre. — Réception de M. Daguet, conseiller-maître, 1714, 3 janvier. — Enregistrement des lettres de vétérance de M. Dubois, 7 février. — Lettres semblables pour M. Dusillet l'aîné, 23 mars. — Compliments de condoléance au garde des sceaux, au sujet de la mort de Mme de Pontchartrain, son épouse, 16 avril. — *Te Deum* à l'occasion de la signature de la paix avec l'Empire, 2 mai. — Envoi par M. de Caumartin, intendant de Franche-Comté, d'un édit de création de trésoriers de France, conservateurs des gages intermédiaires, 20 juillet. — Lettres de vétérance (honorariat) accordées au sieur Berthelier, 13 novembre. — Provisions de conseiller-auditeur en faveur de M. Bonmarchand, de Salins, ancien receveur des impositions du bailliage de cette ville, 14 novembre. — Admission comme secrétaire-notaire près la Chambre du sieur Simonnet, remplaçant le sieur Durand, 15 novembre. — Admission du sieur Vaudrimey comme receveur triennal des impositions du bailliage de Gray, 1715, 5 février. — Enregistrement du brevet de premier président au parlement de Besançon, accordé à M. Boisot de Vaire, 12 février. — Félicitations adressées au maréchal de Tallard, gouverneur de la province, nommé par le Roi duc et pair, 26 mars. — Réception de M. Foillenot, conseiller-correcteur, 13 mai. — Service funèbre pour la mort de Louis XIV ; l'oraison funèbre est prononcée « avec beaucoup de force et d'éloquence par le P. du Fay, de la Compagnie de Jésus, » 13-14 novembre. — Députation composée de MM. les présidents Folin et de Montciel, des conseillers de La Barre et de Byarne, envoyée à Paris pour rendre hommage au nouveau roi, 1716, 23 janvier. — M. de Boulot remplace dans ce voyage M. de Byarne, « incommodé du rhumatisme fort douloureux, » 28 janvier. — Composition d'un mémoire sur le privilège de noblesse au premier degré, appartenant aux officiers de la Chambre des Comptes, 15 juillet. — Exclusion des correcteurs et auditeurs, qui s'étaient présentés en robes de cérémonie à la rentrée de la Chambre, 12 novembre. — Allocation de 60 l. au sieur Hormst, qui avait dédié des thèses de philosophie à la compagnie, 1717, 2 août. — Félicitations à M. d'Argenson, nommé garde des sceaux et président du Conseil des finances, 1718, 17 février. — Réquisitions du procureur général demandant la confection d'un inventaire des archives de la Chambre des Comptes, 5 mai. — Compliments à présenter à M. de La Neuville, intendant, à son premier passage à Dole, 3 juin. — M. Law remercie la compagnie des félicitations reçues à l'occasion de sa nomination de contrôleur général des finances, 1720, 23 janvier. — Emprunt de 140,000 l. de billets de banque, au denier trente, pour acquitter les dettes de la compagnie, 28 février. — Réception de M. Faivre, conseiller-auditeur, 9 mars. — Cérémonial de la Chambre des Comptes à la procession du Vœu du Roi, 15 août. — Lettre de M. d'Armenonville informant le premier président que le duc d'Orléans n'approuve pas un projet de transfert de la Chambre des Comptes de Dole à Besançon, qu'on attribuait à certains traitants ou magistrats, 1721, 21 janvier. — Translation, du palais au domicile du premier président, des papiers de la maison de Chalon, entreposés dans la grande salle des audiences, 21 février. — Arrivée à Dole de l'abbé de Murbach et Lure, venu pour prêter serment de fidélité au Roi, mais empêché par la maladie, 20 avril. — Le baron de Montjoie, comte de La Roche, demande à la Chambre de recevoir son dénombrement, 28 avril. — Conflit entre la Chambre et le gouverneur de Dole, M. de Vercel, au sujet des préséances à la procession, 11 juin. — La Chambre assiste à la procession de l'Assomption, « sans que M. de Vercel s'y soit venu présenter, » 15 août. — Convocation de la Chambre à la procession générale du jubilé accordé par Innocent XIII, 13 décembre. — Réception de M. Moréal, conseiller-correc-

teur, 1722, 12 février. — La Chambre décide que le substitut du procureur général du parlement de Besançon est en droit de se qualifier de noble, 27 février. — Les fêtes de la Pentecôte sont supprimées à Dole, crainte d'y voir apporter la contagion par le concours nombreux d'étrangers, 21 mai. — Réception de M. Roux de Beauvoisin, conseiller-maître, 3 juillet. — Enregistrement des lettres de chevalerie de M. Perrey, de Salins, 13 août. — Conflit de juridiction entre la Chambre et le Parlement, 23 novembre. — *Te Deum* chanté à l'occasion du sacre de Louis XV, 29 novembre. — Réception de M. Quirot, greffier en chef de la compagnie, 4 décembre. — Condoléances envoyées au Régent, sur la mort de sa mère, 23 décembre. — Préséance disputée à Vesoul, par les officiers du Présidial, à M. Foillenot, conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, 1723, 17 février. — *Te Deum* pour la cessation de la peste dans tout le royaume, 28 février. — Difficultés entre la Chambre et le clergé de l'église de Dole, à l'occasion de la procession de la Pentecôte, 18 mai. — Mort du président de Montciel, 23 juillet. — Procuration donnée par Éberhard-Louis, duc de Wurtemberg, prince de Montbéliard, au sieur Jean Maire, son conseiller, pour reprendre en fief du Roi les seigneuries de Granges, Clerval et Passavant, 27 juillet. — La Chambre, à l'occasion d'un billet de liquidation de 1,000 l. versé dans la caisse du receveur de ses épices, constate que ces billets se réduisent « presque à rien » et perdent à l'heure présente 84 °/₀, 9 août. — Mort du cardinal Dubois, 16 août. — Félicitations à M. de Monaco, nommé archevêque de Besançon, 15 novembre. (Manquent les délibérations de 1724 à 1729.)

B. 569. (Registre.) — In-folio, papier, 124 feuillets.

1730-1742. — *Délibérations de la Chambre des Comptes du 21 janvier 1730 au 11 mai 1742.* Félicitations à M. d'Augervilliers, sous-secrétaire d'État, et à M. Le Pelletier, contrôleur général des finances, sur leur récente nomination de ministres d'État, 1730, 21 janvier. — Réception de M. Basivette, conseiller-maître, en remplacement de M. Pernot d'Aubigney, 6 février. — Mort du président Folin, 3 mars. — Règlement des menues dépenses de la compagnie, 15 mars. — Félicitations adressées à M. Orry de Vignorry, nommé contrôleur général des finances, en remplacement de M. Le Pelletier, 30 mars — Réception de M. Crevoiseret, conseiller-correcteur, nommé en remplacement de M. Pourcheresse, 17 juillet. — *Te Deum* pour la naissance du duc d'Anjou, 21 septembre. — [Lacune de 14 feuillets déchirés (fol. 23-36 de l'ancien numérotage) comprenant les mois de novembre 1730 à avril 1731.] — Rentrée de Quasimodo, distribution de la chambre de la voirie, 1731, 9 avril. — Réception de M. Charles Arnoux, de Louhans, conseiller-correcteur, en remplacement de M. de Saint-Martin, 18 avril. — Règlement de partage des épices, 27 avril. — Réception de François Chauvelot, de Beaune, conseiller-maître, en remplacement de M. Barberot d'Autet, 27 avril. — Réception de M. le président Lebœuf, 4 mai. — Cérémonial de réception du duc de Durfort, lieutenant général au comté de Bourgogne ; le duc jure : de bien servir le Roi ; de soutenir l'Église ; de prendre l'avis de la Cour aux affaires importantes concernant la province ; de prêter main-forte à l'exécution des édits ; de tenir secrètes les délibérations de la Chambre auxquelles il assisterait ; de maintenir les privilèges de la noblesse ; enfin d'exécuter tout ce qui est du devoir d'un bon et fidèle lieutenant général, 10 mai. — Réception de M. François Lautal, directeur de la Monnaie de Besançon, 4 juin. — Communication d'un arrêt du Conseil d'État rendu au profit du prince d'Isenghien pour lui restituer les titres et papiers de la maison de Chalon, 5 juin. — Réception du marquis de Monnier fils à la survivance de la première présidence occupée par son père, 14 juin. — Franc-salé attribué aux charges réunies à la Chambre, 30 juin. — Réception de M. Droz des Verrières, de Pontarlier, conseiller-maître, en remplacement de M. Michaud d'Arçon, 17 novembre. — Réception de M. Ravier, auditeur, 1er décembre. — Réception de M. de Bannans, chevalier d'honneur, 24 décembre. — Félicitations adressées à M. Chauvelin, garde des sceaux, sur sa nomination de premier ministre, 1732, 28 avril. — Réception de M. de Folin, remplaçant son père en qualité de président, 7 mai. — Lettre du chancelier d'Aguesseau ordonnant à la Chambre de remettre au prince d'Isenghien les titres de la maison de Chalon et de Châteaubelin, concernant les terres qu'il possède en Franche-Comté, et qui lui ont été récemment adjugées, 26 mai. — Réception de Godefroi de Villevieille, conseiller-maître, remplaçant M. Lebœuf, 7 juillet. — Enregistrement du serment de fidélité prêté par Antoine-François de Blisterwich-Moncley, comme archevêque de Besançon, 10 juillet. — Inventaire des chartes de la Chambre des Comptes entrepris sur l'ordre de M. de Gaumont, intendant des finances, ayant promis au nom du Roi une allocation de 5,500 l. pour ce travail, outre 1,500 l. pour l'installation des archives, 23 juillet. — Réception de M. Courtot, conseiller-maître, remplaçant Claude-Simon Chappuis, doyen de la compagnie, 8 août. — Réception de François Boyer, de Besançon, receveur des impositions des bailliages de Poligny et d'Arbois, 14 août. — Réception de Jacques Buisson, conseiller-maître, remplaçant M. de Pasquier,

13 novembre. — Réception de François-Hyacinthe Marguier d'Aubonne, conseiller-auditeur, remplaçant M. Balland, 14 novembre. — Réception de Joseph Bourges, conseiller-auditeur, remplaçant M. Marguier d'Aubonne, 1733, 21 août. — Réception de M. Bouhélier de Viseney, conseiller-maître, remplaçant M. Logre, 3 décembre. — Réception de Nicolas Huot de Bousseraucourt, avocat général, remplaçant son père, et de Denis-Joseph Soutiron, conseiller-correcteur, remplaçant M. Bertrand, 1734, 23 février. — Mort de M. Lampinet fils, avocat général en survivance, en la Chambre des Comptes, 27 mai. — La compagnie décide en principe la composition d'une députation qui ira saluer l'Intendant, M. de Vanolles, attendu à Dole, 2 août. — M. de Vanolles ne vient qu'en 1735, 9 mai. — Le parlement de Besançon veut supprimer aux conseillers-correcteurs et auditeurs la qualité de messire et la noblesse pour leurs enfants, 1736, 6 mars. — Résistance à la suppression de la portion colonique, 24 avril. — Enregistrement de lettres patentes pour échange de titres entre les Chambres des Comptes de Dijon et de Dole, 14 juin. — La Chambre constate dans la province « une usurpation ouverte et presque générale des titres honorifiques, des couronnes sur les armoiries, » et déclare « que cela mettoit tout dans une confusion préjudiciable à la vraye noblesse, » 30 juillet. — Lettre du chancelier au sujet des réceptions dans la Chambre des Comptes, et les réglementant, 27 février 1737, 4 mars. — Réception de J.-B. Bureau dit Alexandre, conseiller-correcteur, en remplacement de Claude Perreaut, 23 novembre. — Cérémonial de visite à l'archevêque de Besançon, M. de Grammont, en tournée pastorale à Dole, 1738, 27 juin. — *Te Deum* pour la paix signée entre la France et l'Empire, 1739, 21 juin. — Lettre écrite au nom du chancelier relativement à la transmission des terres érigées en dignités, 31 janvier 1740, 1740, 23 février. — Cérémonial de la rentrée de la Saint-Martin, 1741, 13 novembre. — Célébration de 150 messes aux frais de la compagnie, pour le repos de l'âme de M. de Vaux, substitut du procureur général, récemment décédé, 1742, 12 mars. — Ordre aux directeurs des ponts et chaussées du comté de Bourgogne de rendre compte à la Chambre des fonds par eux dépensés en travaux dans la province, 11 mai.

B. 570. (Registre.) — In-folio, papier, 54 feuillets.

1738-1769. — *Journalier du grand bureau de la Chambre des Comptes, du 22 avril 1738 au 13 juin 1769.* Mention de la reprise de fief d'Arc-lez-Gray, faite par Jean-Joseph Poisson, 1738, 22 avril. — Enregistrement de patentes accordées par le Roi à MM. de Châtillon et de Desnes pour leurs hauts-fourneaux du Moulin-Rouge, territoire de Romanges, 1740, 29 janvier. — Radiation de la qualité d'écuyer, à François-Marcellin, seigneur de Crosey, et de celle de chevalier, à Claude-Pélage de Cordemoy, de Vesoul, seigneur d'Oricourt, 3 juin. — Défense à M. de Montlezun, seigneur de Montureux, de prendre le titre de comte, 1741, 4 décembre. — Sur requête présentée par M. de Branges, au sujet de sa noblesse, on lui donne six mois pour justifier de son exposé, 18 mai. — Radiation du titre de comte, prétendu par le marquis de Sorans, dans un contrat, 1750, 14 mai. — Lettre adressée au chancelier sur les attributions respectives de la Chambre des Comptes et du Magistrat de Dole, à l'occasion d'un conflit soulevé entre les deux corps, 1760, 7 octobre. — Poursuites contre le sieur Girod, qui avait ajouté le nom de Miserey à la suite de sa signature, 1763, 22 décembre. — Discours prononcé sur les désordres et excès du temps présent, et la nécessité de défendre les maximes, les franchises et les privilèges de la compagnie, par un de ses membres, toutes chambres assemblées, 1764, 6 février. — Dénonciation contre la ville de Quingey, accusée de lever illégalement un octroi ; le procureur général, mandé, refuse de poursuivre cette ville, qu'il déclare autorisée à lever l'octroi par des arrêts du Conseil d'État de 1732 et 1752, 14 février. — Conflit de juridiction entre le parlement de Besançon, le lieutenant général de Dole et la Chambre des Comptes, à propos des huissiers de cette compagnie, 1769, 13 juin. (Manque la fin du registre.)

B. 571. (Liasse.) — 104 pièces papier.

1605-1764. — *Discipline intérieure de la Chambre.* Renseignements donnés par les auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris à leurs collègues de Dole, sur les droits et privilèges de leurs fonctions, 1700, 23 janvier. — Extrait d'un arrêt du Conseil d'État réglant la situation des conseillers-correcteurs et auditeurs de la Chambre des Comptes de Languedoc, à Montpellier, 1605. — Délibération de la Chambre, fixant les heures d'entrée et de sortie du palais, 1700, 20 avril. — Transfert de la Chambre dans l'ancien palais du Parlement, 20 juillet. — Mémoire des auditeurs au procureur général, pour protester contre les dimensions du banc qui leur est affecté dans le grand bureau, 1700. — Exemption d'octrois accordée par la ville de Dole aux officiers de la Chambre, 1701, 16 avril. — Rang du garde-livres dans les processions, 11 août. — Mémoire des griefs soulevés par les conseillers-auditeurs, 1702, 13 mars. — Lettre du chancelier, M. de Pontchartrain, à ce sujet, 4 juin. — Lettre des conseillers-auditeurs au



même, 16 juillet — Parts d'épices et de « menues nécessités » (frais de bureau) allouées aux héritiers des officiers de la Chambre, 11 août. — Arrêt du Conseil donnant raison au sieur Mounier, receveur des domaines, dans un débat avec M. Jacques, greffier en chef de la Chambre des Comptes, 1703, 3 mars. — Tarif des greffiers pour l'expédition des comptes, 10 mai. — Cérémonial des obsèques d'Antoine Matherot, conseiller-maître, 1704, 10 avril. — Édit portant création d'officiers dans les Chambres des Comptes, 1704 (impr.). — Copie de lettre de M. de Chamillart à l'Intendant, M. de Bernage, sur les étapes, 12 juin. — Députation envoyée à M. de Grammont, lieutenant général, commandant la province, arrivant à Dole, 1705, 1[er] août. — Cérémonial des obsèques de M. Guéneau, conseiller-auditeur, 1707, 5 février. — Mémoire des correcteurs et auditeurs contre la prohibition qui leur était faite d'assister en robes aux audiences solennelles suivies de harangues, qui, depuis 1711, se tenaient à chaque rentrée de la Saint-Martin, 1717, 2 février. — Lettre des mêmes, au Chancelier, à ce sujet, 25 juin. — Mémoire des auditeurs contre le greffier en chef qui leur disputait le droit d'apostiller et signer les doubles des comptes, v. 1717. — Réponse des présidents et conseillers-maîtres à un mémoire présenté par les correcteurs et auditeurs, au sujet du partage des frais de bureau, 1726, 26 février. — Délibération prise d'accord entre tous les officiers de la Chambre pour régler ce partage, 1727, 4 avril. — Notes concernant l'état des auditeurs et correcteurs, extraites des archives de la Chambre, 1699-1727. — Lettres des auditeurs et correcteurs de Montpellier, déclarant qu'ils ont la préséance sur les gens du Roi, 1728. — Décision du contrôleur général pour les reprises et modérations de la capitation des officiers des cours supérieures, 1743. — Remontrances du procureur général au sujet de l'humidité et de la mauvaise disposition matérielle des archives de la Chambre; nomination de commissaires chargés d'aviser avec l'architecte Attiret, 1760, 4 septembre. — Mesures prises pour l'aération des papiers, 9 septembre. — Circulaire adressée par les conseillers-auditeurs à leurs collègues de Rouen, Montpellier, Blois et Grenoble, pour obtenir des renseignements sur les attributions et prérogatives de leur office, 1762, 4 juin. — Réponses de ces divers officiers, 1762. — Lettre du contrôleur général, M. de Laverdy, relative à l'abus qui s'introduisait, de décharger les comptables du reliquat de leurs comptes, 1764.

B. 572. (Liasse.) — 47 pièces papier, dont 1 cahier de 12 feuillets.

1583. — *Dépenses intérieures de la Chambre des Comptes. Second compte rendu par Jean Viron, auditeur.* Recette de 900 l. tournois. — Dépense. Achat de 11 rames de grand papier de Sirod, vendu par le papetier de Sirod, Mancy Brahier, 18 fr. et demi. — Salaires dus à André Alixan, messager de la Chambre. — Achat de 2 quarterons de plumes de Hollande et de poussière à sécher l'encre, 11 gros. — Voyages de l'auditeur Barrillet : auprès du comte de Champlitte, à Gray, pour prendre son avis sur la retraite de M. de Champrougier ; — à Besançon, auprès de M. de Thoraise, pour recouvrer les titres de la seigneurie de Joux. — Blanchissage des linges de la chapelle de la Chambre, soldé au chapelain Antoine Daguet, 3 fr. — Voyage de l'auditeur Claude Pourtier, à Poligny, pour diverses réparations au château. — Voyage du greffier Pierre Clereval à Jonvelle, pour la délivrance des fermes aux amodiateurs. — Dépense totale du compte : 835 fr. 5 s. — *Acquits.* Quittance de Mancy Brahier, papetier de Sirod, 17 janvier. — Autre de Jean Chasne, de Dole, pour confection de 7 bourses « a mectre gectz, » 9 mars. — Achat « d'un almanach en petit volume au mois de novembre 1584, 3 blancs ; *item* pour ung aultre almanach en une feuille de grand papier mis et affixé en la chappelle, » 24 avril. — Achat de bois de chauffage pour l'année, 72 fr. 8 gr., mai. — Frais de voyage à Bletterans, de l'auditeur Claude Pourtier, chargé de faire réparer le château, 25 juin.

B. 573. (Liasse.) — 48 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets.

1588. — *Dépenses intérieures de la Chambre. Compte rendu par l'auditeur Jean Viron pour l'année 1588.* Recette : 836 fr. 3 gr. — Dépense. Voyage de Jean Vernerey, messager de la Chambre, à Angesheim, en Allemagne, 15 fr. — Voyage de l'auditeur Pétrey, dans le bailliage d'Amont, pour amodier les revenus domaniaux de Cromary, Baume, Vesoul et Faucogney, 72 fr. — Voyage de Jean Forneret à Chambéry et Bourg-en-Bresse, pour porter des lettres à M. Dyano, 16 fr. 3 gr. — Voyage de l'auditeur Pourtier à Montmirey-le-Château, pour se rendre compte de l'état de ce domaine. — Dépense totale du compte 1,331 fr. 9 gr. — *Acquits.* Quittance de 6 fr. par le P. Prost, gardien des cordeliers de Dole, pour services célébrés pour le repos de l'âme du greffier de la Chambre, Pierre Clereval, 8 janvier. — Quittance par frère Jean Columbi, cordelier de Dole, d'une somme de 18 fr., soldée par l'auditeur Viron « pour prières pendant neuf jours entiers pour la bonne santé de S. M., et donner victoire à l'encontre des infidelles, » 31 août. — Frais de voyage de Claude Pourtier, au château de Vennes, aussitôt après la mort de Marguerite Perrenot, 7 décembre.

B. 574. (Liasse.) — 60 pièces papier, dont 1 cahier de 14 feuillets.

1591. — *Dépenses intérieures de la Chambre. Compte rendu par Jean Viron, premier auditeur.* Recette : 947 fr. — Dépense. Achat d'une aube « avec l'amy et cingulon » pour la chapelle de la Chambre, 4 fr. — Achat de huit almanachs, 2 fr. 9 gr. — Transport d'un coffre plein de coins anciens, de la Monnaie à la Chambre, 20 s. — Voyage de M. Froissard, premier de la Chambre, à Poligny, pour y vendre les grains de S. M., 25 fr. — Achat : de 300 plumes d'un marchand étranger, 5 fr. ; — d'un encrier d'étain, 17 gr. ; — de deux miroirs, 3 fr. — Voyage de l'auditeur Pourtier à Gray le surlendemain de la mort du comte de Champlitte, 12 fr. — Dépense totale : 1,268 fr. 5 s. — *Acquits.* Banquet de la Chambre célébré le 31 janvier. Menu : 1 coq d'Inde et 2 canards, 4 fr. ; 2 chapons et 2 poules, 4 fr. ; 6 grives, 9 gr. ; 1 lièvre, 13 gr. ; 1 quartier de mouton, 20 gr. ; 1 quartier de veau, 14 gr. ; poires et pommes, 3 gr. ; raves, choux et poireaux, 2 gr. ; 1 foie de veau, 3 gr. ; 1 livre de lard, 4 gr. ; 1 livre de chandelle, 4 gr. ; 1 chapon, 16 gr. ; 1 poule, 6 gr. ; 7 pintes de vin clairet, 21 gr. ; 10 pintes de vin blanc, 3 fr. ; 18 pintes de vin rouge, 4 fr. 1/2 ; 3 douzaines de pains, 28 gr. ; 1 tarte « et pièce tirée, » 2 plats de beignets, 2 « pâtés d'asiette, » 2 fr. ; 1 quarteron de câpres, 1 quarteron de sucre, 5 douzaines d'olives, 3 oranges, 2 fr. 2 gr. 2 d. ; 1 livre de beurre, 2 gr. ; épices, 4 gr. ; bois et charbon, vinaigre, huile d'olives. Le tout certifié par Anne Lulier, femme de l'auditeur Viron, 31 janvier. — Voyage de l'auditeur Pétrey à Gray, pour visiter les prisons, 4 mars. — Quittance de l'auditeur Pourtier, fixant au 5 décembre 1591 la mort du comte de Champlitte survenue à Gray, 9 décembre.

B. 575. (Liasse.) — 52 pièces papier, dont 1 cahier de 16 feuillets.

1592-1593. — *Dépenses intérieures de la Chambre. Compte dixième de l'auditeur Jean Viron.* Recette : 775 l. t. — Dépense. Achat de papier de Florence à 5 sous le cahier, et de papier de Lyon à 10 blancs le cahier. — Achat de 8 almanachs, 32 gr. — Voyage du messager Jean Vernerey à Besançon, vers M. de Champagney, 3 fr. — Achat d'un soufflet pour la cheminée de la Chambre, 8 gr. — Donné au secrétaire Régis pour divers ports de lettre, 33 fr. 4 gr. — *Acquits.* Quittance d'escabeaux de bois couverts de drap vert, fournis par le menuisier Guillaume Nicole, 30 janvier. — Payé à Claude Le Paige, de Dole, libraire, 8 almanachs « de Cermopeide, » dont un destiné à M. de Champagney, 5 février. — Banquet de la Chambre, le dimanche gras. Menu : 1 pièce de bœuf, 1 ventre de veau, 1 foie de cabri, des chapons, etc., mars. — Banquet de l'Ascension : 1 gigot de mouton, 1 demi-longe de veau, 1 quartier de venaison, 6 poulets, 4 pigeons, 6 cailles, 1 livre de lard, salades, tartes, 8 pintes de vin, 27 mai. — Indemnité au vicaire de Dole pour avoir publié en chaire des ordonnances verbales de la Cour, 20 s., 23 décembre.

B. 576. (Registre.) — Grand in-folio, vélin, 57 feuillets, table détachée en 1 cahier papier de 6 feuillets.

1477-1571. — *Premier registre des chartes de concessions des souverains.* Don par Maximilien, roi des Romains, duc et comte de Bourgogne, à Jean de Chalon, prince d'Orange, pour services éminents rendus à lui, à la duchesse Marie de Bourgogne et à leur fils l'archiduc Philippe, de toute la confiscation faite naguère sur Louis de Chalon, comte d'Auxerre et Tonnerre, et connue sous le nom de « chevance de Châtelbelin, » Vienne, 31 décembre 1493. — Vidimus insérés à la suite de cette concession : lettre de Marie de Bourgogne accordant au prince d'Orange la confiscation de Chalon-Auxerre, Bruxelles, 1er juin 1477 ; — homologation de la concession de Marie de Bourgogne par Maximilien, Vienne, 31 décembre 1493 ; — envoi en possession de la concession de Marie de Bourgogne par Maximilien, Vienne, 31 décembre 1493 ; — envoi en possession de la succession de Châtelbelin, au profit de Jean de Chalon, par Maximilien d'Autriche, Anvers, 27 octobre 1494 ; — entérinement par la Chambre des Comptes de Dole, 26 juin 1495 ; — lettre de Maximilien à sa Chambre des Comptes, Ruremonde, 8 novembre 1494 ; — dispense accordée par l'archevêque de Besançon aux gens des Comptes, qui avaient prêté serment de ne jamais consentir à aucune aliénation du Domaine, 4 juin 1495. — Don de la seigneurie d'Arbois à Jean de Chalon, par Maximilien, en échange de la seigneurie de Rochefort, provenant de la succession de Chalon-Auxerre et actuellement engagée, Vienne, 31 décembre 1493. — Don des mines d'or et d'argent du comté de Bourgogne à Jean de Chalon, prince d'Orange, par Maximilien, à charge de verser un dixième du produit au trésorier général, Ruremonde, novembre 1494. — Don fait par Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne à Simon de Quingey, écuyer, seigneur de Montboillon, des moulins de Dole et des prés de Lavans, puis, ultérieurement et en échange, de la seigneurie de Quingey, en reconnaissance de ses services ; les moulins de Dole lui avaient été primitivement donnés par le prince d'Orange, en retour d'un prêt de 6,952 l. fait pour solder les mercenaires allemands de la garnison de Dole,

16 octobre 1477; — confirmation donnée par Marie de Bourgogne, à Louvain, le 11 décembre 1477; — échange et confirmation du don de Quingey, à Anvers, le 3 octobre 1494; — enregistrement de ce don, sous clause de rachat perpétuel au taux de 9,352 l., 10 décembre 1494. — Concession d'un droit de bac sur le Doubs, à Salans, au-dessus de l'écluse du Moulin du Pré, accordée avec péage semblable à ceux de Thoraise et du Portail de Roche, à Jean Bontemps, seigneur de Salans, par Maximilien, sous clause d'entretien d'une nef convenable et d'une forte corde reliant les deux rives, Fribourg, 2 août 1498; — enregistrement de cette concession par la Chambre des Comptes, Besançon, 25 octobre 1498. — Octroi par Maximilien et Philippe le Beau, aux habitants de Miéry, de la banalité des bois de La Vaivre, Fribourg, 14 juillet 1498. — Don fait par les mêmes à Girard de Ban, d'Arbois, du reliquat de ses comptes de trésorier de Dole, attendu que « à l'occasion de la destruction de Dole.... ont esté brulez la plupart de ses papiers et aussi que depuis à la prinse d'Arbois ou il faisoit sa residence, il a esté prins prisonnier et mis à grande et excessive rainson par les François, dont il est tombé à grande povreté, » « Fyeussen, » 7 avril 1497. — Lettres d'anoblissement accordées par Maximilien, roi des Romains, à Jean de Gilley, de Salins, avec les armoiries suivantes : « *Scutum album seu argenteum, et in eo quercum viridem opertàm cum radice, foliis et glandibus,* » Vienne, 2 janvier 1494; — confirmation des mêmes lettres par Philippe le Beau, Bruxelles, juin 1501. — Confirmation par l'archiduc Philippe le Beau, à Philibert de Chalon, prince d'Orange, du don de la confiscation de Chalon-Châteaubelin faite à feu Jean son père (avec vidimus des précédentes concessions), La Haye, 21 avril 1504. — Don viager de la seigneurie de Mont-Saint-Vincent à Philibert de Veyria dit « la Mouche, » par Philippe le Beau, en reconnaissance de ses voyages, ambassades et charges diverses, Bruxelles, 16 octobre 1501. — Don pour 18 ans des terres de Jussey et Montbozon aux héritiers de Jean Carondelet, seigneur de Champvans, chancelier de Bourgogne, par Philippe le Beau, en décharge de toutes les sommes et pensions qui pouvaient être dues au feu chancelier, Bruxelles, 26 octobre 1501. — Engagement pris par Jean Carondelet, doyen de l'église de Besançon, d'accomplir toutes les conditions de cette cession, Lille, 13 décembre 1501 (suivi de diverses lettres accessoires). — Divers documents relatifs à la concession faite à Philibert de Veyria de la terre de Mont-Saint-Vincent en Charolais et de la prévôté de Marizy, sous clause de rachat perpétuel, 1503-1504. — Ratification du don de la confiscation de Chalon-Auxerre fait à Philibert de Chalon, souscrite par Philippe le Beau, 31 janvier 1503. — Philippe le Beau accorde à Bernard de Neustadt, écuyer, en reconnaissance d'un prêt de 4,000 l. « pour le reboutement de ses ennemis, » la jouissance viagère de la terre de Fraisans, Gand, 1er avril 1503. — Quittance de 20,000 l. donnée au trésorier général de Bourgogne, Philippe de Chassey, par Philibert de Savoie et Marguerite d'Autriche, à valoir sur la dot de 300,000 l. accordée à cette princesse, Turin, 18 mars 1504. — Arrêt du parlement de Paris affranchissant les habitants de la baronnie de Mont-Saint-Vincent, en exécution de l'édit de 1554, à charge d'indemniser leur seigneur; ledit arrêt prononcé contre Claude de Ray et Anne de Vaudrey, sa femme, cette dernière ayant droit de Pierre de Vaudrey et par lui de Philibert de Veyria, 1er juin 1571.

B. 577. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 203 feuillets (manquent les fol. 17-30), outre un cahier détaché de tables contenant 16 feuillets.

1493-1585. — *Deuxième registre des chartes de concessions des souverains.* Enregistrement sommaire de commissions de receveurs données par Maximilien, roi des Romains, et Philippe le Beau : à Philippe de Chassey, trésorier de Dole, Lintz, 6 juillet 1493 (Philippe de Chassey donne pour caution de 1,000 l. Guillaume de Chassey, bourgeois de Salins, et prête serment aux mains du chancelier Carondelet, seigneur de Champvans et de Solre); — à Simon Belin, trésorier de Vesoul, Malines, 23 septembre 1494 (Belin donne pour caution de 600 l. « noble homme Thiébault de Gevigny, escuier, » et Jean Baugey); — à Bonaventure de Falletans, trésorier de Salins, 23 septembre 1494 (ce dernier donne pour caution de 2,000 fr. Jean de Gilley, de Salins); — à Guillaume de Chassey, receveur de Bracon, Louvain, 16 juin 1495; — à Thiébaud Trousset, receveur de Bracon, 9 novembre 1495; — à Claude Boudrain, receveur de Poligny, Lintz, 6 juillet 1493; — à Jean Carondelet, écuyer, panetier de l'archiduc, receveur de l'Université de Dole, Anvers, 7 mars 1498; — à Henri de Saint-Moris, écuyer, capitaine d'Ornans, 21 avril 1496; — à Drouhot Thiadot, receveur de Luxeuil, 26 janvier 1496. — Commission de président et chef du Conseil en Bourgogne donnée à Jacques Godran, licencié en droit, Inspruck, 15 janvier 1496. (Cette pièce et les suivantes sont toutes *in extenso.)* — Patentes semblables délivrées à Jacques Godran par Philippe le Beau, Bruxelles, 12 août 1497. — Gages de 500 l., monnaie de Flandre, accordés à Jacques Godran, 14 avril 1499. — Patentes de receveur d'Aval et de Dole accordées à Philippe de Chassey par l'archiduc, Arras, 10 juillet 1499. — Extraits de commissions de receveurs des sauneries de Vesoul et de Noyers, 1499-1501. — Engagère de la terre de Saint-Aubin, au rachat de 8,000 saluts d'or

outre 3,000 saluts d'amélioration, faite par le duc Philippe le Bon à Marguerite de Castro, femme de Jean de Neuchâtel, Dijon, 18 août 1443. (Dans le texte est inséré le vidimus d'une donation précédente de la même terre faite par le même duc à André de Toulougeon, dont il détaille les services rendus en ambassades et combats sur terre et sur mer, Gand, 19 janvier 1429.) — Extrait des ordonnances du duc Philippe sur les finances, 6 août 1446. — Don viager des terres de Belmont, Labergement-sous Aresches et Villers-Farlay, par Marguerite d'Autriche à Anne de « Tornes, » dame de Flagy, veuve de Claude de Pontailler, 16 septembre 1521. — Charles-Quint engage la terre de Vercel au rachat de 14,198 l. 16 s. à Claude-François de Peloux, gentilhomme de son hôtel, « qui nous a servy, dit-il, en toutes noz guerres et armées qu'avons eu en Italye, doiz que vostre cousin le duc de Bourbonnois et d'Auvergne vint en nostre party, » Bruxelles, 31 décembre 1531. — Traité de souveraineté conclu entre Charles-Quint et l'abbaye de Luxeuil, qui devient partie intégrante du comté de Bourgogne, Madrid, 29 octobre 1534. — Accensement perpétuel d'un clos de vigne, d'une tour et d'une maison à Blandans fait par Charles-Quint à Jean Mouchet, Bruxelles, 20 mai 1535. — Don par le même à Jérôme Perrenot, fils du chancelier Nicolas Perrenot, de la survivance des clergies et scriberies du bailliage d'Aval concédées précédemment à son père, Barcelone, 12 mai 1535. — Exemption de diverses impositions accordée par l'Empereur au roi des arquebusiers de Poligny, Bruxelles, 3 décembre 1538. — Accensement fait par le même, aux habitants de Poligny, d'un emplacement pour y déposer leur artillerie et y faire le guet, 3 décembre 1538. — Consentement donné par le même à la vente des seigneuries d'Apremont et de Gendrey, faite par les héritiers de Philippe de Pontailler à Nicolas Perrenot, Valladolid, 4 septembre 1538. — Don par Charles-Quint, à Alexandre de Salenove, des seigneuries de Santans, Étrepigney et Cinqcens, au rachat de 5,000 fr., 16 mars 1530. — Concession par le même à Antoine de Canoz, « ayde de la Chambre impériale, » du droit de rachat de la terre de Santans, Étrepigney et Cinqcens, 15 mars 1545. — Transport fait par le même, à Nicolas Perrenot, de la basse justice sur quatre maisons de Venère, Bruxelles, 14 octobre 1547. — Autre transport fait à Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie, par l'empereur Maximilien d'Autriche, son père, des comtés de Bourgogne et de Charolais, des seigneuries de Salins, Noyers, Château-Chinon, Chaussin et La Perrière, Bruxelles, 17 février 1508. — Confirmation de ce transport viager par l'archiduc Charles d'Autriche, Louvain, janvier 1514. — Accensement des bois et étangs de Dampierre et des îles de Fraisans, pour y construire une forge à fer, consenti par Marguerite d'Autriche au profit de Pierre Nardin, Malines, 27 mai 1526. — Don par Charles-Quint, à Nicolas Perrenot, des clergies et scriberies d'Aval, sa vie durant, Malines, 19 mars 1530. — Continuation par le même à Pierre de Rosimboz, son maître d'hôtel, des greffes du bailliage de Dole, à titre viager, 15 mai 1530. — Don par l'Empereur à Anne de Lorraine, douairière d'Orange, de 8,000 l. de rente, au rachat de 48,000 fr., en faveur de son mariage avec Philippe de Croy, duc d'Arschot, Augsbourg, 24 mai 1548. — Concession par le même, aux habitants de Voray, du droit d'essarter les bois de La Vaivre, 18 juin 1548. — Don par Philippe II, des château et seigneurie de Vennes, à don Ferdinand de Lannoy, comte de La Roche, à charge d'entretenir le château, Gand, 24 août 1556. (A la suite est une description sommaire du château de Vennes.) — Engagement pris par Ferdinand de Lannoy de protéger le prieuré et les habitants de Morteau, 16 décembre 1556. — Concession par Charles-Quint à Philibert de La Baume, baron de Montferrant, de deux foires à perpétuité pour le bourg de Saint-Amour, Bruxelles, juin 1549. — Pragmatique faite par Charles-Quint, pour la succession du comté de Bourgogne et des Pays-Bas par les mâles ou par les femmes, Bruxelles, novembre 1549. — Lettres closes de la reine de Hongrie, Marie, concernant l'enregistrement de cette pragmatique, 7 mai 1550. — Accensement de terrain en la saunerie de Tourmont, fait par l'Empereur à Étienne Donnet, bourgeois de Poligny, 25 juin 1540. — Accensement de 120 journaux de broussailles, sur la côte de Jardy, territoire d'Esclans, fait par le même à Constance de Marenches, Bruxelles, 22 août 1550. — Accensement consenti par le même en faveur d'Oudot Minart, bourgeois de Poligny, d'un terrain « en la Dorte, » à Poligny, 26 janvier 1550. — Accensement perpétuel fait par Philippe II à Philippe Marchand, d'une côte boisée « en Salechier, » près la roche d'où sort la rivière de Cusance, à La Châtelaine, 4 septembre 1560. — Bail au profit de Nicolas Doiroz, de Salins, de l'emplacement de deux étangs à Clucy, 2 avril 1559. — Autorisation donnée par Charles-Quint à Antoine de Canoz de relever la tour de Santans, 17 août 1550. — Autre autorisation au même de relever la tuilerie de Santans et d'essarter la forêt banale du « Mortbois, » 26 juillet 1553. — Autre autorisation au même de bâtir un moulin à Étrepigney, 20 juillet 1555. — Philippe II autorise les habitants de Pontarlier à bâtir un moulin, 27 janvier 1561. — Philippe II cède à Gérard de Watteville la seigneurie d'Usier, sa vie durant, 31 octobre 1557. — Description du château d'Usier, 27 juillet 1558. — Autorisation aux habitants d'Arbois de bâtir des moulins sur la

Cusance, accordée par Charles-Quint, 26 mars 1550. — Réduction à 60 l. tournois des redevances annuelles des habitants de Velesmes-lez-Gray, par Charles-Quint, 26 mars 1550. — Accensement du droit d'essart dans la forêt de Grosbois, consenti en faveur des habitants d'Ornans, par l'Empereur, 26 mars 1550. — Accensement par le même à Simon de Chantrans, d'Ornans, de la Combe de la Verrière, 4 septembre 1555. — Autre accensement du droit d'essart dans le bois de Valory, territoire de Malanges, accordé par Charles-Quint à Jean de Saint-Mauris, conseiller au parlement de Dole, 1er février 1537. — Philippe II accense aux habitants de Vers le droit d'usage dans la forêt de la Faye, 27 août 1561. — Légitimation de Jean de Vaudrey, fils naturel de Jean de Vaudrey, chevalier défunt, et de Marguerite de Pape, par Charles-Quint, novembre 1552. — Confirmation et vidimus des don, transport et quittance de la succession des Chalon-Chatelbelin, faits à Philibert de Châlon, 25 août 1504. — Accensements consentis par la Chambre des Comptes de Dole : à Jean Seguin, d'une place à bâtir un moulin, à Port-sur-Saône, 20 mai 1550; — d'emplacements aux Plantes de Pontailler et en Chêne-Rouge, aux habitants d'Offlanges, 23 septembre 1555. — Accensement d'une maison aux halles de Dole, accordé par Philippe II à Pierre Sorrie, soldat franc-comtois, qui fut, avec Charles-Quint, « au voyage de Frise, en Barbarie, où il estoit sur les gallères du marquis de Terrenove..., et depuis s'est trouvé en toutes les guerres, mesmes à la prinse du pays de Juliers, où il estoit soubz le prince d'Orange, » 5 octobre 1562. — Accensement du droit d'usage dans la forêt de Chaux, accordé aux habitants d'Authume par Charles-Quint, 23 août 1547. — Philippe II donne le sceau et le tabellionnage de Faucogney, à titre viager, à Jacques Ogier, moyennant 60 s. de cens, 19 octobre 1563. — Lettres de légitimation accordées par le même à Claude Vuillin, fils d'Yves Vuillin et de Marie la Grosse, septembre 1553. — Accensement du droit de bâtir une foule, un moulin et une scierie, sur la rivière de la Cusance, accordé à Gillaboz le Vieux, d'Arbois, par Charles-Quint, 16 février 1553. — Accensements par la Chambre des Comptes de Dole : d'une place à bâtir un moulin sur le Rupt, à Servigney-lez-Faucogney, à Nicolas et Romain Parisot, 19 septembre 1563; — d'une petite place voisine de la porte d'Azans, à Dole, à Pierre Morel dit Bras de fer, vieux soldat, 10 mai 1564; — du droit d'essart dans le Mont de Veilley, aux habitants de Valonne, 20 juin 1564. — Concession d'usage dans la forêt de Chaux, aux habitants de Saint-Ylie, par Charles-Quint, 21 mars 1553. — Accensement d'une place pour un moulin à huile et une scierie sur la Loue, à Ornans, près de la Froidière, fait à Antoine et Pierre Colard, par la Chambre des Comptes, 26 août 1564. — Bail de deux parts du Gros-Breuil, territoire de Nantouard, consenti par Philippe II, à Henri Darlot, de Gy, qui avait « esté prins des François et paya rançon, et aussitost s'est treuvé aux batailles et prinse de Saint-Quentin et Han..., sans aucuns gaiges, » 30 juillet 1560. — Accensement du bois de Chauldiron, fait aux habitants de Brotte par la Chambre des Comptes de Dole, 5 août 1564. — Accensement de la forge de Pont-les-Moulins, consenti par les gens des Comptes à Richard Rousselot, de Cusance, papetier à Baume, 7 octobre 1486. — Concession par Philippe II, à Pierre Cointet et Guillaume Ramasson, de Baume, de la continuation du bail précédent de la forge de Pont-les-Moulins, en considération de ce qu'ils l'avaient rebâtie ainsi que les fours d'Anroz et de Bief, quand, vers 1480, « la ville de Baulme fut toute brûlée et destruicte par les Alemans et aultres lors ennemys, » 4 mai 1505. — Bail du bois de Plumont, dans la forêt de Chaux, entre Rans et Étrepigney, consenti par Charles-Quint en faveur de Nicolas Lulier, son secrétaire, 28 juillet 1543. — Arpentement du bois de Plumont, 22 décembre 1543. — Accensement. par le même empereur, de la Corne de Chaux à Claude Grenier, écuyer, 20 septembre 1540. — Arpentement de la Corne de Chaux, contenant 357 journaux, 28 novembre 1541. — Accensement de l'essart du bois de la Vesvre, situé entre Goux et Villette, et contenant 200 journaux, fait par Marguerite d'Autriche à Philippe Guierche, de Salins, 28 septembre 1529. — Confirmation de cette concession par Charles-Quint, 23 août 1531. — Charles-Quint autorise Claude Agnus, de Gray, à bâtir un haut-fourneau et un moulin sur l'étang d'Eschalonges, 5 juin 1544. — Lettres de légitimation accordées par Philippe II à Guyette Bouveret, de Salins, septembre 1563. — Philippe II concède à Simon Coulon, de La Chaux, le droit de bâtir un moulin à bras ou à cheval à Miéry, 7 avril 1564. — Le même roi cède aux habitants de Poligny le droit de dîme sur le vin, contre une rente annuelle de 400 livres estevenantes, 7 avril 1564. — Maximilien, roi des Romains, accorde à la ville d'Arbois le privilège d'une mairie, en récompense du dévouement qu'elle a montré pour la cause de Bourgogne. « Pour tenir le party de noz prédécesseurs, dit le Roi, et de la maison de Bourgougne, ilz sont estez prins par hostilité, avec lad. ville pillée par deux foys, les feugs rachetez des François, grandes sommes de deniers et les murailles d'icelle ville abbatues et chancellées. à force d'artillerie et aultrement, par iceux François. Lesquelles murailles lesd. habitans ont despuis refaictes et mis en deffence à leurs grand fraiz.... » Fribourg, avril 1493. — Lettres de noblesse accordées par Charles-Quint à

Jacques Tournon, de Nozeroy, en considération des services de son fils, Roland Tournon, archer de la garde de l'Empereur; les armoiries concédées sont : « ung escusson d'azur à trois tours d'argent, » Gènes, novembre 1536. — Prolongation des gabelles accordées pour une durée de cinq ans, à la ville de Pontarlier, pour rétablir ses fortifications, par Philippe II, 10 décembre 1565; — texte de la concession primitive de ces gabelles accordées à Pontarlier par Charles-Quint, le 6 mai 1549. — Accensement par Philippe II, à Claude Moureault, bourgeois de Bracon, d'une place à mettre des bancs de boucherie, sur les bords de la Furieuse, 6 novembre 1566. — Légitimation de Jean Vijoux, de Salins, accordée par Philippe II, mai 1565. — Don, par le même prince, de 1,600 charges de sel, comme gratification, aux officiers de la saunerie, 25 mars 1569. — Autre don de 400 charges de sel « moiteval » aux mêmes officiers, par le même prince, pour leur dévouement durant la peste de 1567, 25 mars 1569. — Inventaire du mobilier du château et de la chapelle du château de Gray; « ung petit reliquiaire à deux anges tenans une châsse ou il y a des reliques, et est led. reliquiaire d'argent doré.... Ung bréviaire en deux volumes escript en parchemin....; ung messel en parchemin escrit en deux temps, en ung volume....; ung siège emprès le grant aulter de bois de lambroisserie, et à taille.... Au regard des bagues et artillerie dud. chasteau.... l'on n'y a riens trouvé fors que les murailles. — Et depuis Guiot Jaquelin, escuier, capitain et chastelain dud. chastel de Gray, a escript.... qu'en faisant curer et nectoier le puys.... l'on a trouvé trois pièces d'artillerie.... Assavoir ung canon de fer, une serpentine de fonte et une grosse coulevryne à crochet, » 7 février 1498-26 février 1499. — Reconnaissance de cens au profit du Roi, par Antoine de Montrond, écuyer, seigneur de Mont-sous-Vaudrey, ledit cens provenant de la confiscation de Jean de Vaudrey, 13 novembre 1572. — Ordonnances de la saunerie de Salins, publiées par le duc Philippe le Hardi, 26 décembre 1402. — Nouvelles ordonnances de la saunerie, édictées par Jean sans Peur, 21 avril 1405. — Autres ordonnances du duc Charles le Téméraire, concernant la saunerie, mars 1474. — Ordonnances de la saunerie faites par Philippe Loyte, seigneur d'Aresches, pardessus, d'accord avec tous les officiers des salines (s. d.). — Remise du reliquat de compte de Lyonnet Battefort, receveur général de Bourgogne, faite à Louise de Battefort, sa fille, par Philippe II, 7 février 1576. — Prolongation pour neuf ans des gabelles de Pontarlier, par le même prince, 18 mai 1580. — Transaction entre Nicole Bonvalot, dame de Granvelle, et les gens des finances de Bruxelles, au sujet de la clergie de Gendrey, 21 novembre 1561. — Lettre de la duchesse Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, au sujet de la monnaie de Dole, 26 janvier 1565. — Besogné des officiers de la baronnie de Mont-Saint-Vincent en Charolais, concernant le produit des affranchissements des habitants de la seigneurie, 17 janvier 1585. — Permission de posséder fief, accordée à Pierre Verney, contrôleur des fortifications de Gray, par Philippe II, 17 janvier 1581.

B. 578. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 6 et 230 feuillets (table en tête du registre).

1461-1585. — *Troisième registre des chartes de concessions des souverains.* Institution de la Chambre des Comptes de Dole, par Maximilien, roi des Romains, Anvers, 30 novembre 1494. — Commissions : de président de la Chambre des Comptes donnée par le même à Thiébaud Barradot, trésorier du Roi; — de premier maître, à Étienne Du Cret; — de second maître, à Girard de Ban; — de clerc auditeur, à Jacques de Badewilz; — d'huissier et concierge, à Gérard Jaillon, 30 novembre 1494. — Enregistrement sommaire de patentes royales : lettres de légitimation : de Laurence de Belfort, décembre 1492; — de Poncet de Vergy, fils naturel de Charles de Vergy, seigneur d'Autrey, octobre 1494, — de Guillaume et Jean de Ferrières, octobre 1494; — de Louise, fille de Jean de Jully, prêtre de Vesoul, septembre 1494. — Amortissement d'une somme de 65 l. 15 s. donnée par la bienheureuse « seur Loyse de Savoye, » veuve de Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon, à deux chapelles fondées par elle aux Clarisses d'Orbe, août 1493. — Légitimation de Jean, fils de Jean de Vergy, seigneur de Montrichier, mars 1494. — Anoblissement d'Antoine Courroy, seigneur de Moleron, janvier 1493. — Concession de la clergie du bailliage d'Aval, à Henri de Vers, sa vie durant, 8 octobre 1494. — Autorisation donnée aux abbé et couvent de La Charité, pour prendre possession de deux étangs sis à la Neuvelle, seigneurie d'Oiselay, 5 septembre 1494. — Légitimation de Jean de Chavirey, prêtre, fils de Girard de Chavirey, de son vivant prieur commendataire d'Arbois, juin 1495. — Consentement à l'affranchissement des habitants de Champvans-lez-Gray, donné par Philibert de Vaudrey, le 5 août 1450, 3 novembre 1495. — Commissions données par Philippe le Beau : à Marc Jaquelin, nommé maître des Comptes, en remplacement de Thiébaud Barradot, 15 février 1496; — à Philippe Normant, en qualité de clerc auditeur, en remplacement de Jacques de Baldevilz, 24 février 1496; — à Antoine de Waudripont, en qualité de clerc auditeur, en remplacement du même Jacques de Baldevilz, 14 février 1496; — à Jacques du May, en qua-

lité d'auditeur extraordinaire, 24 août 1497. (Toutes ces commissions sont suivies de procès-verbaux d'installation des titulaires.) — Approbation par le roi des Romains de l'affranchissement des habitants de Grammont, accordé par Thiébaud, Étienne et Guillaume de Grammont, le 27 juin 1478, 17 mars 1498. — Nominations par Philippe le Beau : de Claude Paon, chapelain de la Chambre des Comptes, 11 janvier 1497 ; — de Jacques Morel, clerc extraordinaire de cette Chambre, 23 mai 1497. — Commissions données par Maximilien : à Guillaume Toubin, en qualité d'auditeur des Comptes, 1er octobre 1498 ; — à Jean Combes, bâtard de Sercy, châtelain de Montjustin, 24 mai 1498 ; — à Guyot Jacquelin, capitaine-châtelain de Gray, 4 août 1498 ; — Le Roi accorde : à Claude de la Palud, comte de La Roche, seigneur de Villersexel, l'autorisation d'affranchir les habitants de Noidans, 7 avril 1496 ; — à Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne, deux foires franches au Port-Lesney, seigneurie de Vaugrenans, juillet 1498. — Lettres de légitimation de Perrenette de Cintrey, accordées par Maximilien, septembre 1495. — Affranchissement, par le même, de Guillaume Cornuot, prêtre de Château-Chinon, janvier 1495. — Réduction, par le même, des redevances annuelles dues par les habitants de Faucogney, 21 septembre 1494. — Commissions données par Maximilien d'Autriche : à Jean du May, auditeur à la Chambre des Comptes. 10 novembre 1498 ; — à Jean de Chalon, prince d'Orange, comte de Tonnerre, gouverneur des pays de Bourgogne, 6 novembre 1494 ; — à Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne, 19 juin 1498 ; — à Thiébaud Barradot, premier maître des Comptes, chevalier, nommé gruyer du comté de Bourgogne, 15 juillet 1498 ; — à Jean de Chassagne, capitaine-châtelain d'Ornans, 3 mai 1499. — Nomination de Claude Pillot à l'office de receveur général des pays de Bourgogne, par Maximilien, roi des Romains, 23 septembre 1494. – Nouvelle commission de clerc auditeur donnée, par Philippe le Beau, à Philippe Normand, 31 mai 1499. — Lecture à la réunion des Trois États du comté, assemblés à Salins, des lettres patentes de l'archiduc Philippe le Beau, prenant possession du comté de Bourgogne que lui abandonnait Maximilien, son père, Bruxelles, 7 mai 1499, Salins, 7 juin 1499. — Affranchissement de Philippe Mulier, de Dun-les-Places, par Jean, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, avril 1478. — Commission donnée par Philippe le Beau à Guillaume Toubin, clerc auditeur de la Chambre des Comptes de Dole, 14 décembre 1498. — Lettres du duc Philippe le Bon, concernant les franchises des scruteurs, domestiques et autres officiers de l'hôtel ducal, exemptés de tailles, aides, guet et garde, etc., Amiens, 22 septembre 1461. — Confirmation des mêmes privilèges par Maximilien, 20 janvier 1494. — Compétence en matière de tailles domaniales, accordée par Philippe le Beau à la Chambre des Comptes, 18 octobre 1499. — Commission donnée par le même prince, à Jean Wouters, maître de la Chambre des Comptes de Lille, pour se rendre à Dole, afin d'y « redresser le domainne, » d'accord avec les officiers de la Chambre des Comptes. 18 octobre 1499. — Ordonnance du même, adressée au prince d'Orange, gouverneur du comté de Bourgogne, pour surveiller les baillis et gruyers, et veiller à ce qu'ils desservent en personne leurs offices et tiennent régulièrement leurs assises, 18 octobre 1499. — Confirmation par le même, à Guillaume Bontemps, de son office de garde des chartes, qu'il tenait dès 1494, 24 décembre 1499. — Confirmation de l'affranchissement de la famille Belin, de Surmont-lez-Belvoir, accordé par Jean et Henri de Baumotte, 6 juillet 1500. — Délibération de la Chambre portant que le procureur général doit entrer et poursuivre en toutes causes concernant « le colliège et corps de lad. chambre, » 14 mars 1500. — Lettre de Charles VIII, roi de France, renonçant pour six ans à toucher, sur les sauneries de Salins, une rente de 1,000 l. tournois, en faveur de Philippe le Beau, Lyon, 16 décembre 1495. — Renouvellement de commission pour le redressement du Domaine, accordé à Jean Wouters, 17 août 1500. — Patentes de Philippe le Beau, supprimant la Chambre des Comptes de Dole, les trésoreries de Dole et de Vesoul et divers offices, sur l'avis de son Grand Conseil, Bruxelles, 16 août 1500. — Exécution de ces patentes, 14 octobre 1500. (Jean Wouters reste chargé comme commissaire de la reddition des comptes et de l'enregistrement des décisions souveraines.) — Anoblissement de Jean Breton, seigneur de Byarne, juin 1501. — Légitimation de Pierre Morel, écuyer, fils de Charles Morel, seigneur de Maisod, juillet 1500. — Renouvellement de la commission de Jean Wouters, chargé par l'Archiduc de la liquidation de la Chambre des Comptes, 12 octobre 1501. — Instructions données à Jean Wouters, par l'Archiduc, sur les relations qu'il doit entretenir avec le Parlement et les divers officiers du comté de Bourgogne, novembre 1501-janvier 1502. — Légitimation, par Philippe le Beau, de Pierre Sachon de Montagu, Vers-en-Montagne, juillet 1503. — Anoblissements accordés par l'Archiduc, traversant la Franche-Comté : à Jacques Bouveret, lieutenant en la châtellenie de Bracon, Dole, juillet 1503 ; — à Hues de Vers, Dole, juillet 1503 ; — à Jean Bordey, de Vuillafans, Dole, août 1503. — Institution nouvelle de la Chambre des Comptes, par Philippe II, la Chambre des Comptes de Lille chargée, dès 1500, de la correction des Comptes et de l'administration du domaine de Franche-Comté, n'ayant

pas suffisamment connaissance de la situation de cette province. La nouvelle Chambre sera composée de deux maîtres, deux auditeurs, un clerc non signant et un huissier-concierge, outre un messager. Constance de Marenches est nommé premier maître; Claude Roussel, second maître; Claude Merchier, premier auditeur; Guillaume de Haynaut, second auditeur; Nicolas Racle, clerc; Jean Martin, huissier et concierge. La Chambre choisira son messager. Règlement détaillé des attributions de la Chambre. Adrien Clément, conseiller-maître, et Zeger Vincart, greffier de la Chambre des Comptes de Lille, sont chargés de venir à Dole organiser les services de la nouvelle Chambre, et de transporter avec eux « les comptes du domayne dud[t] Comté receuz a Lille, et tous aultres registres extraictz et enseignemens concernans lesd. pays; » ils mettront tout en bon ordre « comme il se faict et use en nostre dicte Chambre des Comptes, » 26 août 1562. — Commissions données à Adrien Clément et au greffier Zeger Vincart, 6 août 1562. — « Ordonnances, instructions et restrinctions sur la conduicte des chiefz, trésorier général et commis des domainne et finances faictes, advisées et conclutes à Bruxelles le XII[e] jour d'octobre l'an mil cincq cens et quarante, par l'empereur, roy de Germanie, d'Espaingnes, etc.; » ce règlement devint ultérieurement commun aux Pays-Bas et au comté de Bourgogne, 1540. — Commissions données par la Chambre des Comptes : à Pierre Tartarin, messager de la Chambre, 26 octobre 1562; — à Nicolas Racle, commis des menues nécessités de la Chambre, 20 octobre 1562. — Affermage des sceaux et clergies du bailliage de Dole, à la mort de Georges d'Andelot, chevalier, qui en avait été pourvu comme gratification, 15-17 février 1563. — Commission de receveur de Châtillon-sous-Maîche, accordée par la Chambre à Thiébaud Colard, 1563, juillet; — de receveur de Châtelneuf-sur-Vuillafans, accordée à Jean Racle, 22 octobre. — Commission de receveur du comté de Charolais donnée, par Philippe II, à Léonard Ragogct, 4 novembre 1561. — Commission de distributeur des deniers des fortifications de Dole, accordée par François de Vergy, gouverneur du comté, à Étienne Duchamp, 20 août 1564. (La presque totalité de ces commissions enregistrées à la Chambre des Comptes est suivie de procès-verbaux de prise de possession, et de cautions quand il s'agit de trésoreries.) — Défense à Antoine Belin, maître de la monnaie de Dole, de forger aucune espèce avant d'en avoir reçu l'ordre des Pays-Bas, 3 mars 1565. — Cautions données par : Bonnet Jacquemet, trésorier de Salins, Philippe Marchand, écuyer, receveur général de Bourgogne, Pierre Patornay, trésorier de Dole, et serments prêtés par ces officiers, mars 1565. — Réintégration dans ses fonctions de messager de Pierre Tartarin, un instant suspendu pour dettes, 22 mars 1565. — Commissions données par Philippe II : à Jean Camus, maître surnuméraire en la Chambre des Comptes, 1565, 25 mai; — à Renobert de Mesmay, premier maître (remplaçant Constance de Marenches), 25 mai; — à Claude Mercier, auditeur, 14 juillet. — Légitimation de Barbe de Montrond, de Cramans, fille de Guyon de Montrond, accordée par Philippe II, janvier 1565. — Ordonnances de la saunerie de Salins, en quatorze articles, données par Marguerite, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas et des pays de Bourgogne, 26 janvier 1565. — Commissions données par le Roi : à Philibert de Montmartin, gruyer du comté, 1566, 21 novembre. — à Antoine de Canoz, écuyer, « l'un des chiefs du guet en la garnison de Dole, » nommé garde de l'artillerie de cette ville, 13 novembre. — Déclaration de la duchesse de Parme, terminant un débat entre les auditeurs à la Chambre des Comptes, Claude Mercier et Poly Tortelet, nommés tous deux à la même charge, et créant auditeur extraordinaire Poly Tortelet, Claude Mercier restant pourvu du siège litigieux, 15 novembre 1566. — Ordre expédié aux lieutenants d'Amont, d'Aval et de Dole, par le Roi, pour laisser la Chambre des Comptes affermer les greffes des divers ressorts, à condition qu'un délégué de la juridiction intéressée assisterait aux adjudications, 8 novembre 1563. — Suspension de Pierre Poly, procureur de la gruerie, pour abus commis dans l'exercice de sa charge, prononcée par Marguerite de Parme, 21 janvier 1565. — Guillaume Crochot est choisi pour chapelain de la Chambre des Comptes, 22 mars 1563. — Commission de receveur général des confiscations accordée par le Roi à Philippe Marchand, 14 août 1569. — Extrait d'une ordonnance rendue par le duc d'Albe, pour l'administration des biens confisqués aux Pays-Bas, 5 octobre 1569. — Commission de receveur de Châtelneuf-sur-Vuillafans, donnée par la Chambre à Claude Gay, notaire, 9 janvier 1569. — Instructions envoyées de Bruxelles à la Chambre des Comptes, au sujet de l'audition des comptes de la maison de Chalon, 7 janvier 1570. — Lettres des généraux des finances des Pays-Bas à la Chambre, pour lui prescrire de vérifier les lettres de dons et gratifications accordées aux Pays-Bas, pour le comté de Bourgogne, 13 octobre 1569. — Commission donnée par le Roi à Antoine Sarron, auditeur, remplaçant feu Claude Mercier, 12 janvier 1570. — Légitimations accordées par le Roi : à Philibert Vaulchier, de Lons-le-Saunier, fils de feu François Vaulchier, juillet 1564; — à Anatoile Mouchet, fils d'Antoine Mouchet, seigneur de Château-Rouillaud, chevalier d'honneur au Parlement, 19 août 1569. — Commissions données par la Chambre : à François Vasselet,

receveur de Nozeroy, 20 décembre 1570 ; — à Pierre Greslet, receveur de Vers, 30 janvier 1571. — Caution donnée par Apollonio Piato, armurier, demeurant à la forge de Bruyère, de payer annuellement 12 l. estevenantes de cens au Roi, pour l'usage des bois de la forêt de Chaux, « pour la commodité de sa forge, » 8 octobre 1571. — Commission d'huissier de la Chambre, donnée par le Roi à Raymond La Doulce, de Poligny, 30 août 1571. — Pension de 160 l. accordée par Philippe II à Corneille de Bucquoy, son échanson, sur le revenu du comté de Bourgogne, Londres, juin 1567. — Décision du Bureau des finances de Bruxelles, accordant à Guillaume de Haynaut le rang de premier auditeur, vacant par le décès de Claude Mercier, 21 août 1571. — Commission de général des monnaies du comté accordée à Antoine Belin par Philippe II, 26 avril 1572. — Lettre du duc d'Albe, gouverneur général des Pays-Bas et des pays de Bourgogne, adressée au parlement de Dole, pour enjoindre de faire respecter la Chambre des Comptes par les officiers des bailliages et de la gruerie, Bruxelles, 29 janvier 1567. — Concession des mines d'argent et de plomb de Saint-Bresson (terre de Faucogney), accordée à Henri d'Andelot, seigneur d'Ollans, Jean Guérin, Simon Sainct-Père le jeune, Guillaume Rousselot, Guillaume Thiadot, Antoine Outhenin et Nicole Beaumont, ayants cause des concessionnaires primitifs de 1535, pour une durée de vingt-neuf ans, 18 février 1573. — Transaction entre ces concessionnaires, 14 avril 1574. — Légitimation de Richard de Reinach, fils de Jacques de Reinach, seigneur de Sainte-Marie en Chaux, par Philippe II, 3 juillet 1564. — Commission de premier maître à la Chambre des Comptes accordée par Philippe II à Benoît Charreton, 2 avril 1574. — Légitimations par le même prince : d'Étienne Girard, de Vuillafans, 14 août 1564 ; — de Pierre Gravelle, fils de Philibert de Gravelle, seigneur de Broissia, 5 octobre 1564. — Institution de receveur royal à Jonvelle, au profit de Jacques Ogier, par Philippe II, 3 mars 1574. — Érection, par le même, de la terre de Champlitte en comté, en faveur de François de Vergy, gouverneur des comtés de Bourgogne et de Charolais, à raison de ses grands services, 5 septembre 1574. — Renouvellement à titre perpétuel des concessions des mines de Saint-Bresson, terre de Faucogney, à Jean-Baptiste d'Andelot, seigneur d'Ollans, et à ses associés, 17 juin 1575. — Commissions données par Philippe II : à Nicolas Racle, auditeur de la Chambre des Comptes, 16 août 1575 ; — à Jean Viron, auditeur, 25 août 1574. — Ordre envoyé au parlement de Dole, au nom du Roi, de faire communiquer aux commissaires envoyés de Flandre les inventaires et chartes conservés par le sieur de Romain, garde des chartes de Bourgogne, 25 mars 1565. — Attestation du conseil de la ville de Dole constatant que, dans les processions, la Chambre des Comptes eut toujours le pas sur l'Université, 31 mars 1576. — Commissions données par le Roi : à Pierre Clereval, greffier de la Chambre des Comptes, 14 janvier 1576 ; — à Pierre Langard, commissaire en ladite Chambre, 7 décembre 1575 ; — à François Richardot, trésorier de Vesoul, 19 mai 1576. — Vente par Nicolas de Beaumont, l'un des concessionnaires des mines de Saint-Bresson, de la trente-sixième partie de ces mines à André Martin, de Gray, 23 octobre 1576. — Patentes de Philippe II accordant à la Chambre des Comptes de Dole juridiction sur le domaine royal, 22 juin 1577. — Lettre de don Juan d'Autriche reconnaissant à la Chambre des Comptes la préséance sur l'Université de Dole, 22 juin 1577. — Ordre du même au conseiller Belin, pour activer l'inventaire des chartes, 22 juin 1577. — Copies de différentes lettres du même gouverneur général, relatives à des démêlés entre la Chambre et M. Grivelet, avocat fiscal au parlement ; ces débats se terminent par l'ordre donné au comte de Champlitte, par don Juan d'Autriche, de terminer ces querelles et de faire dresser, par le trésorier des Chartes, un inventaire exact des archives, 22 juin 1577. — Lettres de légitimation accordées par Philippe II à Thomas, Pierre et Claude Montereux, fils de feu Nicolas Montereux, prêtre, 13 octobre 1576. — Lettre de Marguerite, duchesse de Parme, adressée à la Chambre des Comptes, au sujet des offices de gruyer et procureur de la gruerie, et des émoluments de ces charges, 26 janvier 1565. — Ordre donné par le Roi, à sa Chambre des Comptes, de vendre des terres du Domaine, jusqu'à concurrence de 200,000 l., « pour furnyr aux très grands et excessifs frais et despens qu'il convient inexcusablement supporter au moyen de ceste présente guerre civile et intestyne, tant pour nous deffendre contre les emprynses et invasions de noz ennemys et rebelles, que pour mayntenir la relligion catolicque, » 14 septembre 1575. — Ordonnance de Charles-Quint, relative aux tailles dues par les habitants de Gray, contraire aux prétentions du sieur Avenne et de Simon Gauthiot, d'Ancier, 18 février 1548. — Remise de 200 l. d'amende, prononcée pour usure au siège d'Ornans, contre Pierre Billerey dit Guyod, de Grandfontaine-lez-Domprel, et sa femme, 18 octobre 1577. — Légitimation, par lettres royales, de Pierre de Lyon, de Pontarlier, fils de Denis de Lyon, archer de corps et massier de Philippe II, décembre 1577. — Commission donnée par Philippe II à Claude Pourtier, auditeur à la Chambre des Comptes (en remplacement d'Antoine Sarron), 15 décembre 1578. — Quittance de 20,000 écus pour victuailles et munitions de la gendarmerie espagnole, ayant traversé le comté

de Bourgogne en juin 1577, donnée à la Chambre par M. d'Andelot, 16 janvier 1579. — Commissions royales données : à Benoît Charreton, conseiller et commis des finances, 27 août 1578 ; — à Jean Guérin, de Luxeuil, prévôt des mines d'argent et de plomb, de Saint-Bresson, 7 novembre 1578. — Ordonnance signée de Philippe II, réglant l'exploitation de ces mines (31 art.), 4 septembre 1578. — Lettres du Bureau des finances des Pays-Bas, réclamant pour lui la vérification des dons, octrois, etc., produits à l'appui des comptes, 13 octobre 1569. — Lettre du duc d'Albe, prescrivant le secret des instructions et délibérations de la Chambre (s. d.). — Légitimation de Claude Arnoul, de Gray, marchand, 24 juillet 1578. — Débats entre la Chambre et le Parlement pour la confection des terriers, terminés par une lettre du duc de Parme, prescrivant au Parlement de vider sans retard les appels relatifs aux terriers, 12 mai 1579. — Lettres de légitimation accordées par le Roi à Antoine Bartholet, de Rochefort, notaire à Dole, 18 octobre 1578. — Commissions royales : de receveur d'Arguel, au profit de Claude Pollinet, pensionnaire du Roi, 26 août 1579 ; — de commissaire à la Chambre des Comptes, en faveur de Jean Picard, 28 juin 1578 ; — de trésorier de l'Épargne et d'administrateur des confiscations, en faveur de Benoît Charreton, 7 octobre 1579 ; — de receveur de Vuillafans-le-Neuf, au profit de François Ramel, 26 octobre 1579 ; — de capitaine-gouverneur de Bletterans, en faveur de Philibert de Chissey, 25 janvier 1580 ; — de capitaine de l'artillerie de Dole, en faveur d'Adrien Furet, 6 octobre 1579. — Légitimation de Claude Vuillemin, de Sirod, 1er décembre 1579. — Lettre du duc d'Albe, ordonnant à la Chambre des Comptes de régler l'administration des bois de la maison de Chalon, et de réunir les titres originaux de cette maison aux Chartes du comté, 13 août 1568. — Légitimation, par le Roi, de Pierre de Fontaine, de Lavoncourt (âgé de vingt-sept ans), fils de feu Antoine de Fontaine, écuyer, et de Thevenne Guyot, « qui s'est comporté comme ung bon soldat et homme de bien, » 29 juin 1580. — Commissions royales : de François Inglois, premier maître en la Chambre des Comptes, remplaçant Benoît Charreton, baron de Pymorain, 1579 ; — de Pierre de Courlon, capitaine de Saint-Laurent-de-La Roche, en remplacement de Guillaume Charreton, 16 août 1580 ; — de Pierre Faulche, seigneur de Nancray, trésorier de Salins, 9 septembre 1580. — Légitimation de Claude Le Blanc, fils d'une « dame de religion » [Élisabeth de Morimond, abbesse de Baume], et de feu Claude Le Blanc, gruyer du comté, d'abord aventurier sur les galères, au voyage du Levant ; puis, ayant suivi avec d'autres gentilshommes bourguignons le baron de Chevreau, il a servi comme enseigne aux sièges de Harlem et d'Alquemont, de Buren, de Honderbatre et de Schœnhohe, 14 septembre 1579. — Affranchissement de Jacques Ratelot, de Saint-Loup-lez-Dole, par Philippe II, 12 février 1579 ; confirmant l'affranchissement du même, accordé par Jacquesde Toulongeon, dit de Vienne, baron d'Antigny et seigneur de Saint-Loup, 7 décembre 1576. — Légitimation, par le même prince, d'Étienne de Brunekoff, écuyer, fils de Guillaume de Brunekoff, 9 janvier 1580. — Mainlevée donnée par le Roi des biens de Frédéric Perrenot, de Champagney, « encore détenuz par les rebelles de Gand, » à la demande de son neveu, François d'Achey, bailli d'Amont ; tous les arrêts rendus contre lui sont annulés, on lui rend ses biens et son honneur, 24 février 1580. — Pension de 1,200 l. tournois, accordée par le Roi à Jean de Vienne, baron de Chevreau, qui « s'estoit vertueusement et vaillamment acquitté ès guerres contre les Turcqs et ès troubles des Pays de pardeça, » 25 mai 1577. — Légitimation d'Humbert Chapelain, de Moirans, 4 mai 1580 ; — de Jacques Picoteau, de Salins, 7 janvier 1580 ; — de Pierre Grégoire, 20 février 1581 ; — de Gui Grégoire, 20 février 1581 ; — d'Hugues et Claude de Laubépin, fils naturels de Jean de Laubépin, abbé de La Charité, 8 mars 1578. — Amodiation « des rivières courans d'Ornans, » au cardinal de Granvelle « président des affaires d'Italie, » 4 janvier 1581. — Légitimation par Philippe II de Philiberte Cuilleret, 5 janvier 1581. — Commission donnée par le Roi à Étienne Cécille, de Pontarlier, trésorier de Dole, 24 juillet 1581 ; — à Pierre Ragut, procureur et receveur de la seigneurie de Rennes, 21 juillet 1581. — Légitimation de Pierre Girardot, de Sirod, 18 avril 1581. — Autorisation à la famille Bouzon, d'Ivory, de dresser un four particulier dans ce village, 12 juin 1581. — Lettres patentes de Philippe II, donnant à une commission composée de Jean Richardot, président du comté d'Artois, Jean Michotey, conseiller au parlement de Dole, François Inglois, premier maître de la Chambre des Comptes, Jean d'Amondans, avocat postulant au Parlement, et Pierre Clereval, greffier de la Chambre des Comptes, le droit d'affranchir les sujets mainmortables du Domaine, 11 février 1582. — Légitimation accordée par le Roi : à Georges Genevois, du Russey, 17 mars 1582 ; — à Claudine de Varambon, fille de Jacques de Varambon, écuyer, demeurant à Marnay, 22 septembre 1579. — Autorisation donnée par le Roi à Antoine de Grammont, seigneur de Gesans, d'entretenir une forge et un haut-fourneau, au moyen des bois de Melin et Melenot, terre de Faucogney, au prix d'une modique redevance, 17 janvier 1582. — Légitimation de Jean-André et François-Antoine de Goby, dits de Saint-Mauris, fils naturels de Jacques de

Saint-Mauris, prêtre, 23 janvier 1582. — Commissions royales données : à Nicolas Racle, conseiller à la Chambre des Comptes, 29 novembre 1582 ; — à Jean Camus, auditeur extraordinaire en la même Chambre, 11 janvier 1583 ; — à Nicolas Barrillet, auditeur ordinaire, 29 novembre 1582. — Légitimation, par Philippe II, de Clauda du Vernoy, fille de Claude du Vernoy dit d'Épenoy, écuyer, femme de Toussaint Viguier, de Salins, 10 avril 1582 ; — de François Jancenot, de Champlitte, 28 avril 1582 ; — d'Antoine de Chauvirey, fils de Jean de Chauvirey, seigneur de Vitrey, 10 mars 1581. — Commissions royales données à : Claude Thierry, de Faucogney, tabellion général, 16 mars 1581 : — à Claude Pourcy, d'Avrigney, tabellion général, 9 mai 1581 ; — à François Monnot, de Noël-Cerneux, tabellion général, 26 août 1583. — Légitimations prononcées par Philippe II en faveur de : Marguerite Maigret, fille d'Antoine Maigret le Vieux, seigneur de La Pinodière, 14 juin 1581 ; — Anatoile Buttefey, fils de Perrin Buttefey, d'Arbois, 19 décembre 1581. — Amodiation consentie par le duc de Parme, en faveur de François Orillard, de Gray, des terres de la maison de Chalon, 17 septembre 1584. — Commission royale de receveur de Jussey, pour Laurent Doyen, 9 novembre 1584. — Autre commission de procureur de la maison de Chalon, accordée par François de Vergy, gouverneur de la province, à Pierre de Menoux, de Dole, 19 février 1585. — Pension de 300 l. tournois, sur la recette générale, accordée à Jean Sigoney, aide de la chambre du Roi, 20 mars 1584. — Commission : de procureur général des biens de la maison de Chalon, accordée par le Roi à Pierre de Menoux, 10 mars 1585 ; — de bailli de Dole, à Louis de Montfort, baron dudit lieu, chevalier d'Alcantara, 13 décembre 1583. — Légitimations accordées par le Roi : à Adrien de Lassault, fils de Jean de Lassault, écuyer, 14 mars 1577 ; — de Claude-François de Lassault, fils du même, 18 septembre 1575 ; — d'Hector de Remerelles, 10 décembre 1584. — Transfert par le Roi, sur la saunerie de Salins, d'une pension de 3,000 l., qu'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, évêque d'Arras, touchait auparavant sur la recette générale des finances, 26 août 1556.

B. 579. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 471 feuillets, table en tête du registre.

1579-1616. — *Quatrième registre des chartes de concessions des souverains.* Achat par Philippe II du sixte de Vignory, en la saunerie de Salins, vendu par François de Vergy, gouverneur du comté, Claude et Fernand de Vergy, ses fils, nés de Claude de Pontailler, Thomas de Pontailler, Rose de Pontailler, femme de Claude de Pontailler, seigneur de Seveux, et Béatrix de Pontailler, femme de Jean de Bauffremont, seigneur de Clairvaux, bailli d'Aval, au prix de 138,473 fr., 15 janvier 1570. — Transport de la seigneurie de Jussey, adjugée pour vingt ans, par Philippe II, à François de Vergy, comme acompte sur le paiement du sixte de Vignory, 15 janvier 1570. — Bornage des dîmes des Verrières-de-Joux, 3 septembre 1571. — Mandement du haussement du prix des sels, promulgué par Philippe II, 12 septembre 1571. — Mainlevée d'une rente de 580 l. accordée par le Roi à Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx-Tavannes, 3 septembre 1571. — Don viager, par le Roi, de la seigneurie de Vennes à Marguerite Perrenot, veuve de Ferdinand de Lannoy, comte de La Roche, 9 avril 1580. — Don, par le même, d'une somme de 400 fr. à Antoine Bouverot, procureur général de la gruerie, 5 décembre 1580. — Survivance d'une pension de 600 l. accordée à Jean-Fernande Charreton, fils aîné de Benoît Charreton, seigneur de Chassey, 30 novembre 1580. — Description et inventaire du château de Vennes, dressé par François Inglois, seigneur de Champrougier, premier maître en la Chambre des Comptes, 1er mai 1581. — Érection de la baronnie de Saint-Amour en comté, au profit de Louis de Corgenon dit de La Baume, en récompense de ses services et de ceux de ses ancêtres, par Philippe II, 21 octobre 1581. — Dénombrement de la terre de Saint-Amour, par Philibert de La Baume, baron de Montfalconnet, 9 janvier 1550. — Remise de la terre de Jussey au Roi, par François de Vergy, comte de Champlitte, seigneur engagiste, 10 mars 1583. — Pension de 600 fr. accordée par le Roi à François de Vienne, baron Chevreau, 24 octobre 1582. — Autre pension de 600 l. accordée à Antoine d'Oiselay, baron de La Villeneuve, Frasne-le-Château, etc., 2 mai 1583. — Don par le Roi, à Benoît Charreton, de la haute justice de Brans, 20 mars 1584. — Haute justice de Valdahon, accordée par Philippe II à Matthieu Lescot, de Pontarlier, 14 novembre 1584. — Engagement de la seigneurie de Rougemont à Gaspard et Balthazar de Grammont, seigneurs de Châtillon-Guyotte et de La Roche, 4 avril 1583. — Commissions accordées par Philippe II : à Odot Bournot, trésorier de Vesoul, 22 août 1585 ; — à Étienne Vurry, de Dole, écuyer, garde de la Monnaie de Dole, 1er octobre 1585 ; — à Nicolas Racle, premier maître en la Chambre des Comptes, 2 août 1585 ; — à Nicolas Barrillet, maître des Comptes, octobre 1585 ; — à Simon Voillard d'Arc, tabellion général, 12 novembre 1585. — Don par Philippe II aux habitants de Sellières de deux charges de sel par semaine, durant dix ans, pour réparer leurs fortifications, 9 novembre 1585. — Tarif du péage du Chauffaud, dans la seigneurie de Joux,

13 mai 1580. — Traité du haussement des sels fait entre Philippe II et les rentiers du puits à muire, 14 juillet 1582. — Visite et description des château et seigneurie de Rougemont, faites contradictoirement entre M. de Grammont et les officiers de la Chambre des Comptes, décembre 1585-janvier 1586. — Nouvelles ordonnances de la saunerie de Salins édictées par la duchesse de Parme, 25 janvier 1566. — Articles supplémentaires, 31 août 1566. — Commissions royales : de greffier des fortifications de Gray, en faveur de Chrétien Garnier, 24 octobre 1585 ; — de tabellion, pour Pierre Vuillemin, de Morteau, 26 mars 1586 ; — de contrôleur des fortifications de Dole (donnée par François de Vergy), pour Raymond de Bruxelles, 3 mai 1586. — Patentes royales : de tabellion général, en faveur de Toussaint Moreau, notaire de Salins, 19 avril 1581. — Anoblissement de Pierre Hugues, Marc et Étienne Fauche, de Morteau, par Philippe II, juillet 1578. — Abornement par la Chambre des Comptes des forêts : de la seigneurie de Jougne, juin 1583 ; — de Frasne, mars 1586. — Commissions royales : de tabellion général, pour Pierre Maublanc, notaire, 9 mai 1586. — Autorisation donnée à Claude et Jean Ferlin, de Jougne, écuyers, pour bâtir une forge et un martinet à forger l'acier sur le cours de la Jougnena, 12 juillet 1585. — Commissions royales : de procureur général de la maison de Chalon, pour Jean Junet, de la Rivière, 1er novembre 1586 ; — de capitaine de Faucogney, pour Thiébaud de Thon, 4 janvier 1587 ; — de capitaine de Pesmes, pour Bernardin de Paleario, seigneur de Morcot, 31 décembre 1585. — Retrait féodal de la terre de Quingey, engagée à Claude de Semur, veuve de Jean de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, 14 août-7 décembre 1571. — Octroi de la maison du Roi, située à Gray, à Samson Bruley, peintre, dudit lieu, 10 juin 1586. — Commission royale de maître des Comptes, à Dole, pour Marc Gay, de Poligny, 11 mai 1587. — Accensement par le Roi d'une place à la halle de Dole, à Jean Foulquier, orfèvre et tailleur de la Monnaie, 10 avril 1587. — Traité conclu entre la Chambre et Louis de La Tour, seigneur de Moncley, accordant à ce dernier, pour ses hauts-fourneaux et forges de Moncley, l'usage des forêts des seigneuries d'Arguel, Montfaucon et Vaire, moyennant une redevance annuelle de 150 fr., 24 février 1589. — Légitimation de Pierre de Vautravers, fils de François de Vautravers, seigneur d'Esclans, 2 avril 1581. — Commissions : de capitaine-châtelain de Vennes, donnée à Jean Brenot, seigneur de Provenchères, 25 février 1580 ; — de greffier à la Chambre des Comptes, pour Claude Chaussin, de Dole, 29 avril 1587. — Pension de 660 fr. accordée par le Roi à Annibal de Lullin, fils de Prosper de Genève, seigneur de Lullin, 24 octobre 1584. — Institution de receveur de Vennes pour Antoine Verdot, 24 juillet 1587 ; — d'huissier de la Chambre, pour Claude Voiturier, de Dole, 5 août 1587. — Règlement organique des tabellions du comté de Bourgogne, par Philippe II, 26 mars 1586. — Légitimation d'Alix de Poitiers, fille de Charles de Poitiers, chevalier, seigneur de Vadans, 12 mai 1587. — Commissions : de clerc des rôles de la garnison de Gray, pour Pierre Pétrey, 3 août 1587 ; — de capitaine de Faucogney, pour Antoine de Maigret, 26 septembre 1587. — Établissement d'une forge, d'une scierie et d'une poudrerie, à Jougne, par Claude et Jean Ferlin, 1585-1586. — Patentes de Philippe II, pour fabriquer la monnaie au comté de Bourgogne, accordées à Melchior van den Perre et à Corneille Bylandt, général et essayeur des monnaies de Flandres, 25 septembre 1587. — Concession de 15 charges de sel par semaine, durant neuf ans, aux habitants de Pontarlier, pour rebâtir leurs murailles, 17 février 1587. — Permission d'ériger un colombier à Vaux-sous-Bornay, accordée par le Roi à Philibert Servel, de Lons-le-Saunier, écuyer, 26 avril 1586. — Affranchissement, par le duc Philippe le Bon, des habitants de la seigneurie de Faucogney, septembre 1424. — Philippe II cède pour seize ans le comté de Charolais à Catherine de Lorraine, duchesse de Mercœur, veuve de Nicolas de Lorraine, en échange des arrérages dus d'une rente de 3,000 l., 20 septembre 1587. — Commissions royales : de capitaine-châtelain de Nozeroy, à Louis de Vers, 13 mars 1588 ; — de contrôleur des fortifications de Gy, à Thomas Poncelin, 10 juillet 1587 ; — de châtelain de Jussey, à Jean de Lassault, 15 janvier 1589. — Pension de 200 l. accordée par le Roi à Étienne Grillet, de Besançon, frère de Laurent Grillet, du monastère de Saint-Laurent le Royal, en son vivant familier de l'Escurial, 12 décembre 1584. — Vente d'une rente sur la saunerie cédée par Nicolas, Claude et Hugues de Montrichard à Anne et Claudine Sachet, 9 octobre 1586. — Concession viagère à Ambroise Précipiano, ingénieur des fortifications du comté de Bourgogne, de la seigneurie de Soye, par Charles-Quint, 14 octobre 1555. — Autorisation de construire un grenier à blé à l'étage des halles de Dole, accordée par le Roi au Magistrat de cette ville, 1er février 1589. — Permission aux Clarisses de Migette de bâtir une maison à Villeneuve-d'Amont, 22 août 1588. — Commissions royales : de receveur général des fortifications au profit de Nithier Panier, 31 août 1589 ; — de receveur de Montrivel et de Châtelneuf, au profit de Jean Cuynet, de Saint-Germain, 8 juillet 1588 ; — de premier maître en la Chambre des Comptes, au profit de Simon Froissard, 10 mars 1590 ; — de contregarde de la monnaie de Dole, au profit de Barthélemy Petit,

23 janvier 1588. — Légitimation d'Oudette Millet, fille de François Millet, prieur de Port-sur-Saône, 17 octobre 1588. — Pension de 400 livres accordée par le Roi à Léonard de Champagne, seigneur de Nenon et La Barre, qui avait servi dans les armées impériales et royales « doiz la guerre contre les protestans d'Allemaigne » jusqu'aux journées de Saint-Quentin et de Gravelines, où il servait comme enseigne sous le colonel Lazarus Subendy, 8 décembre 1589. — Donation du château de Pontarlier, ruiné et sans couverture depuis les guerres du xve siècle, à la ville de Pontarlier, qui doit y construire un collége, à charge d'entretenir les tours de défense du château, comme les fortifications de la ville, 13 mai 1588. — Engagère de la Joux de Réaumont aux habitants de la seigneurie, pour la somme de 1,000 fr., consentie par Jean de Chalon, prince d'Orange, comte de Tonnerre et de Penthièvre, 9 mai 1497. — Commissions royales : de receveur d'Usier, en faveur d'Hugues Vorbe, de Pontarlier, 4 octobre 1590. — Traité passé par la Chambre des Comptes avec Laurent Vuillermin, Paul de Traille et Georges Boillet « pour la traicte des mynes rière le peys et comté de Bourgongne, » 23 novembre 1589; suivi d'une ordonnance des mines, édictée par Philippe II, 24 janvier 1591. — Commissions royales : de prévôt des mines de la terre de Faucogney, pour Georges Boillet, 27 juillet 1590 ; — de receveur de Châtillon-sur-Curtine, pour Claude Furet, de Clairvaux, 21 août 1590. — Autorisation donnée par le Roi à Nicolas de Watteville de bâtir une scierie près des moulins d'Ouhans, sur la Loue, 9 avril 1591. — Copie d'une charte d'Othon IV accordant à Odon de Poligny, déjà autorisé à acquérir des fiefs dans le comté de Bourgogne, l'exemption des charges locales de la ville de Poligny, et le droit d'usage dans la forêt de La Vaivre-lez-Poligny, novembre 1279. — Pension de 3,000 l. accordée par le Roi à Guillaume de Vaudrey, seigneur de La Motte, 8 avril 1590. — Autre pension de 500 fr. accordée à Antoine Marmier, fils de Jean, seigneur de Gastey, 10 novembre 1589. — Commissions royales : de secrétaire aux honneurs, accordée à Jean Junet, de La Rivière, 1er décembre 1587 ; — de trésorier des chartes du comté, à Nicolas Barrillet, seigneur de Bannans, 7 septembre 1591 ; — Engagère de seigneuries de Dommartin, Lièvremont et Houtaud aux héritiers de Balthazar Gérard, pour 25,000 écus d'or : Philippe II raconte que l'assassin du prince d'Orange « estant faict prisonnier [à Diest], auroit soubstenu tormens tant horribles et cruelz que sa constance en iceux avec sa mort y ensuivie quatre jours après fut admirable et causa estonnement aux propres tirans et bourreaulx qui la luy donnoient, par où fut congneu que rien plus avoit excité led. feu Baltazard Gérard à empreindre et exécuter acte si magnanime que le seul désir et zèle qu'il avoit de délivrer la chrestienté d'ung subject sy pernicieux comme estoit led. feu Orange, » 20 juillet 1590. — Commissions royales : de capitaine de Châtillon-le-Duc, en faveur de Claude Roussel, de Rioz, 18 décembre 1589 : — de général des monnaies du comté, au profit de Claude Renard (remplaçant Antoine Belin), 15 février 1586. — Renonciation par Aimé Girod, de Mignovillars, à son affranchissement « qui luy estoit, dit-il, plus préjudiciable que proffitable, pour estre exclu de acquérir héritages censables, » 19 décembre 1592. — Commissions royales : de receveur général de Bourgogne, au profit de Charles-Adolphe de Malbouhans, de Vesoul, 7 septembre 1592 ; — de receveur d'Usier, au profit de Jean Le Clerc, d'Houtaud, 12 mars 1593 ; — de contrôleur des fortifications de Dole, pour François Gelliotte, 14 juin 1593 ; — Pension de 500 l. accordée à Paule de Pontailler, veuve de Jean Marmier, seigneur de Gâtey, 19 mai 1593 ; — Autre pension de 2,000 l. à Reine de Ray, veuve du gouverneur François de Vergy, 19 mai 1593. — Mainlevée d'une rente de 30 écus d'or, donnée par le Roi à Claude Despotots, veuve de Pierre de Bussy, seigneur de Vescles, ladite rente provenant d'un prêt fait en 1478 par Pierre Despotots, pour acquitter la rançon d'Hugues de Chalon, prisonnier de Louis XI, 4 septembre 1593. — Abandon à la ville de Dole des vieilles murailles de l'enceinte remplacée par des ouvrages modernes, 3 septembre 1593. — Commissions : de châtelain de Montmorot, en faveur de François de Ronchault, seigneur de Beauchemin, 4 septembre 1592 ; — de tabellion, à Claude Brun, de Vercel, 10 mars 1590. — Rachat par le Roi de la rente de 30 écus d'or due à Hélène de Bussy, femme de M. de La Tour, fille de Claude Despotots, 11 juin 1594. — Commissions : de receveur général des confiscations, au profit de Nithier Panyer, 19 août 1594 ; — de receveur général à Étienne Hugon, de Gray, 20 avril 1595 ; — de trésorier de Dole à Étienne Doroz, de Poligny, 13 janvier 1595 ; — d'auditeur à la Chambre des Comptes à Alexandre Vitet, 12 janvier 1596. — Instructions et mémoires, en 59 articles, sur les biens de confiscation, dressées par la Chambre des Comptes de Dole et appointées par Philippe II, 17 janvier 1595. — Nominations, par les archiducs Albert et Isabelle-Claire-Eugénie, d'Antoine Marrelier, tabellion général, 30 août 1600 ; — de Pierre Morel, de Morbier, tabellion général, 19 avril 1616.

B. 580. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 456 feuillets, table en tête (folios 187 et 397 omis dans le numérotage, il reste en revanche un folio 203 *bis*).

1339-1608. — *Cinquième registre des chartes.* Com-

mission de capitaine du château de Sainte-Anne donnée par Philippe II à Antoine de Boutechoux, seigneur de Batterans, 3 février 1596. — Concession par le même de la moyenne et basse justice de Batterans à Claude Boutechoux, président du parlement de Dole, 24 octobre 1584. — Réformation et règlement des offices de la saunerie de Salins (en 28 art.) par Philippe II (s. d.). — Commissions royales : de maître des Comptes, pour Poncet Barrillet, 23 juillet 1593 ; — de capitaine et prévôt de Faucogney, pour Ambroise Précipiano, seigneur de Soye, 26 mars 1596 ; — de tabellion, en faveur d'Antoine Tinseau, de Besançon, 27 juin 1596. — Commission de capitaine de Montmirey donnée, par le gouverneur François de Vergy, à Jean Theveney, de Dole, 2 février 1589. — Patentes royales : d'auditeur des Comptes, pour Jean Chaumont, secrétaire de François de Vergy, 30 septembre 1596 ; — de receveur de Montmahoux, pour Claude Gérard, de Salins, 12 novembre 1596 ; — de commissaire général des hauts chemins du comté, pour Léonard Dubois, de Jonvelle, écuyer, 7 décembre 1596 ; — de maître charpentier du comté, pour Jean Duchon, de Salins, 23 juin 1596 ; — de tabellion général, au profit de Claude Pastoreaul, d'Ounans, 20 janvier 1596. — Don, par Philippe II, de 9,000 fr. aux héritiers de l'ambassadeur Simon Renard, 8 février 1597. — Commission de maître des Comptes, pour Claude Pourtier, 30 septembre 1596. — Achat d'une maison à Azans-lez-Dole, par la Chambre des Comptes, pour y loger le maître de la haute justice, 5 octobre 1593. — Patentes : de capitaine de Jonvelle, pour Humbert-François de Faulquier, seigneur de Chauvirey, 14 décembre 1591 ; — de tailleur et graveur de la monnaie, pour Jean Laurent, de Dole, 13 novembre 1596 ; — de commissaire général des garnisons de Dole et de Gray, pour Claude de Montfort, en remplacement de Claude-François de La Jonchière, 28 avril 1597 ; — de prévôt de Gray, pour Antoine de Boutechoux, seigneur de Batterans, 14 juillet 1589 ; — de garde des monnaies de Dole, pour Nicolas Toytot, 14 juillet 1597. — Échange de cens dans la terre de Châtillon-sous-Maîche, entre le Roi et Simon de Cusance, baron de Belvoir, 14 avril 1597. — Commission de receveur de Nozeroy, pour Antoine Brocard, 11 mars 1594. — Pension de 15 écus par mois, à Nicolas de Bréville, capitaine des élus du comté, accordée par Philippe II, 19 août 1597. — Patentes de capitaine de Vennes, données par le même Roi à Jean Cécille, de Salins, 4 février 1594. — Achat, par le Roi, de la seigneurie de Moncley, vendue par Louis de La Tour, au prix de 7,000 fr., 6 mars 1598. — Légitimation d'Anne Oudot, fille de François Oudot, de Gevigney, prêtre, 7 décembre 1597. — Achat, par le Roi, de divers revenus sur la saunerie : de l'abbé de Buillon, 10 décembre 1597 ; — de Nithier Panyer, 23 avril 1597 ; — de l'abbé de Balerne, 10 décembre 1597. — Réduction de tailles pour douze ans, en faveur des habitants de Baume, 4 décembre 1596. — Achat d'autres rentes en nature : des chapitres de Saint-Michel et Saint-Maurice de Salins, des paroisses Notre-Dame, Saint-Anatoile et Saint-Jean, de la même ville, 1597. — Approbation par le Roi d'un échange de revenus en la saunerie, entre Claude de Gilley, seigneur d'Aiglepierre, et le recteur « du petit collège et séminayre des enfans orphelins, fondé par fut Symon Du Fourg, en la ville de Salins, » 15 octobre 1596. — Pension de 600 fr. accordée par le Roi, à Charlotte de Vandenesse, veuve de Claude Boutechoux, président de Bourgogne, 20 février 1597 ; — Autre pension de 600 fr., pour Claude Blanchod, veuve de Jean Froissard, seigneur de Broissia, président du même parlement, 20 février 1597. — Rachat de rentes de muire sur la saunerie, par les archiducs Albert et Isabelle : de Pierre Compain, de Bournois, chapelain de Marnoz ; — de Guillaume David, chapelain de Saint-Maurice de Salins ; — du prieur de Saint-Nicolas-sous-Bracon ; — d'Antoine Billerey, chapelain de Notre-Dame de Salins, 27 septembre 1598. — Patentes : de maître maçon, accordée par le Roi à Claude Pahin, 10 juillet 1598 ; — de receveur des fortifications de Gray, à Odot Noirot, de Gray, 28 novembre 1595 ; — de trésorier et garde des chartes, à Claude Pourtier, 24 avril 1598 ; — d'auditeur extraordinaire, à Guillaume Chalon, de Vercel, 16 juin 1599 ; — de trésorier des chartes, à Poncet Barrillet, 12 novembre 1597 ; — de premier maître en la Chambre des Comptes, à Simon Froissard, 10 mai 1600. — Confirmation, par l'archiduchesse Isabelle, à Georges Aymonet, de Vesoul, de l'amodiation des mines d'argent et de cuivre de la terre de Faucogney et du comté en général, 27 novembre 1598. — Don, par les archiducs Albert et Isabelle, des amendes des parties insolvables du comté, à André Chaunel, de Champlitte, qui « fit plusieurs bons exploits tant à la deffense du chasteaul de Faulcougney que au siège de Luxeul [1595], » 7 février 1601. — Continuation accordée par les Archiducs, à la ville de Pontarlier, des gabelles de fortifications pour une période de dix ans, 16 février 1601. — Instructions générales sur la garde de l'artillerie et des munitions du comté de Bourgogne, 7 avril 1601. — Amodiation des salines de Salins à Pierre Fauche, seigneur de Nancray, pour dix ans, au prix de 110,000 fr. par an, 31 octobre 1601. — Édit du Parlement pour la conservation des bois banaux du domaine, 30 mars 1602. — Commissions : de clerc des ânes de la saunerie, pour Louis Portier, 12 décembre 1601 ; — de clerc des sources, pour Genès Bon-

marchand, de Salins, 12 décembre 1601 ; — de contrôleur des sauneries, pour Simon Vigoureux, 28 octobre 1601. — Concession par les Archiducs, à Jean Varod l'aîné, dit le capitaine Gauchier, du droit de retenue sur la seigneurie de Port-sur-Saône, 20 novembre 1601 ; — du même droit, à Louise d'Andelot, femme de Claude de Pontailler, seigneur de Seveux, 24 janvier 1601. — Visite générale des sauneries de Salins, par Pierre Perrey, Pierre Vauldry, Étienne Dampenon et Guillaume Huguenet, de Salins, mars 1602. — Inventaire du mobilier de la saunerie, 1602. — Commissions données par les Archiducs : à Pierre Pourtier, maître des œuvres de la grande saunerie, 28 octobre 1601 ; — de contrôleur des fortifications de Dole, à Raymond de Bruxelles, 4 mars 1602 ; — de scribe de la seigneurie de Jussey, à Claude Arvisenet, 8 mai 1600. — Franchises du bourg de Vuillafans-le-Neuf, accordées par Agnès de Durnes, dame de Mirebel et de Vuillafans, février 1339. — Mainlevée donnée à Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, de toutes les terres confisquées sur sa maison, sises au comté de Bourgogne, « au camp devant Ostende, » 29 octobre 1601. — Cession faite à la confrérie de la Croix. d'Arbois, de la maison dite « maison de Bourgogne, » pour y établir leur église, 13 novembre 1601. — Nomination : de Nicolas de Bréville, capitaine de Châtillon-le-Duc, 27 janvier 1601 ; — d'Étienne Doroz, trésorier de Dole, 13 janvier 1600. — Franchises de Germigney, accordées aux habitants de ce village par le duc Philippe le Bon, mai 1432. — Suite de l'inventaire du mobilier de la grande saunerie, 1602-1603. — Description des ponts et chaussées construits pour le chemin des bois de la saunerie, et entretenus aux frais de cette saunerie, 24 septembre 1602. — Concession viagère de la terre de Vercel faite, par les Archiducs, à Marc-Claude de Rye, seigneur de Dissey, gouverneur de Dole, 26 mars 1603. — Suite de la visite des chemins de la saunerie ; on y remarque « celui de Languetenne, dans la forêt de Fertans, » près Sarraz, marchés de bois, etc., 1602-1603. — Permission donnée à Guillaume Sordet, capitaine de Montmirey, de bâtir un colombier dans sa maison de Montmirey, 12 novembre 1602. — Don à Jean d'Enskerque dit d'Anvers, citoyen de Besançon, du droit de retenue de la terre de Cusance, par les Archiducs, 2 octobre 1603. — Commission donnée par le même : à Benoît Vieille, prévôt des maréchaux (remplaçant Pierre de Lyon), 23 mars 1603 ; — de greffier de Châtillon-le-Duc, à Claude Saint, de Voray, 15 avril 1603. — Légitimation de Jean-François Guye, pharmacien, originaire de Nozeroy, 16 septembre 1603. — Traité passé par les archiducs Albert et Isabelle avec la ville de Besançon au sujet de la gardienneté, 17 mai 1600. — Don du droit d'affouage dans le bois de Chaillnz, aux habitants de Bonnay, victimes d'un récent incendie, 3 juillet 1603. — Instruction donnée par les Archiducs à Guillaume du Tartre, commissaire général des montres au comté de Bourgogne, avec règlement des offices et tableau des garnisons des villes principales, 17 juin 1601. — Commission de capitaine-châtelain de Saint-Aubin, pour Guillaume Jousserand, de Dole, 25 mars 1605. — Traité passé par les Archiducs avec Philippe Marchand, au sujet de la seigneurie de La Châtelaine, 14 décembre 1604. -- Légitimation de Claude Darche, d'Arbecey, 8 novembre 1604. — Commission de receveur général de Bourgogne, pour René Byétrix, de Salins, 1er décembre 1614. — Légitimation de Gabriel et Claude de Bermont, fils de Claude de Bermont, écuyer, demeurant à Bermont, et de Jeanne Jacquel, de Sancey, mai 1605. — Don à Barbe de Laubépin, veuve du baron de Dramelay, du droit de retenue des seigneuries de Laubépin, Bornay et Fétigny, par les Archiducs, 19 novembre 1605. — Ordre de payer aux Cordeliers de Lons-le-Saunier une rente perpétuelle due par la maison de Chalon, mars 1606. — Légitimation de Philippe de Gilley, dit d'Aiglepierre, 8 mai 1600. — Commissions : de capitaine-châtelain de Grimont, en faveur de Philippe de Chissey, seigneur de Vannod, 29 septembre 1603 ; — de compteur des sels de la saunerie, au profit de Guillaume Coquelin, 23 août 1605. — Don d'affouage dans les forêts de Gray, fait aux Cordeliers de cette ville, par la comtesse Marguerite, 1er février 1364. — Pension de 400 fr. à Antoine Verdugo, aide de chambre des Archiducs, 20 mai 1606. — Interdiction par Maximilien, roi des Romains, d'aliéner aucune partie du domaine, 1495. — Concession d'affouage dans la forêt de Chaux aux Capucins de Dole, 2 mai 1607. — Accensement, à Gillebert Camus et Jean Camus, de Dole, de la chasse à la bécasse dans la seigneurie de La Motte, par les archiducs Albert et Isabelle, 21 septembre 1608. — Octroi de 150 fr. aux habitants de Corre, pour la reconstruction de leur pont, 9 décembre 1608.

B. 581. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 476 feuillets, table en tête du registre.

1366-1615. — *Sixième registre des chartes de concessions des souverains.* Révocation, par les Archiducs, des droits d'usage concédés dans la forêt des Moidons, aux habitants de Molain et de Besain ; — du don d'un droit d'affouage dans la Faye de Montrond, fait aux habitants de Montrond ; — de l'abornement de la forêt du Jura, de Levier, fait par les officiers de la maison de Chalon, sur les instances des habitants de Labergement ; — de l'abornement de la même forêt du Jura, sur le territoire de

Gevresin, 30 juin 1607. — Légitimation d'Antoine Pillot, fils de Jean Pillot, seigneur de Châtelard, 11 janvier 1608. — Retrait de la seigneurie de Saint-Aubin, concédée, au xv[e] siècle, aux ancêtres de Jacques de Vienne, baron d'Antigny, 3 janvier 1604. — Légitimations : d'Étienne de Bermont, fils de Claude de Bermont, octobre 1607 ; — de François Chappuis, fils d'Étienne Chappuis, de Dole, 4 juin 1608 ; — de Lazare Senard, de Germéfontaine, 5 septembre 1608. — Instructions données à Jacques Godin, conseiller de la Chambre des Comptes de Hollande, chargé d'amodier pour six ans les seigneuries du Domaine au comté de Bourgogne (43 art.), 31 janvier 1604. — Amodiation des mines de Château-Lambert faite à Georges et Antoine Aymonet et à Odot Bournot, de Vesoul, pour une durée de dix-huit ans, 8 octobre 1608. — Don, à François de La Tour, du droit de retenue de la seigneurie de Moncley, 4 septembre 1608. — Légitimation d'Adrien Cuynet, de Nozeroy, 10 juin 1608. — Commission de tabellion, donnée par les Archiducs à Pierre Lambert, de Guyans-Vennes, 21 décembre 1610. — Pension de 250 fr. allouée par les mêmes à Denis Bolard, de Salins, 12 novembre 1608. — Commission de capitaine d'Usier, en faveur de François de Lescot, 10 octobre 1608. - Engagement de la seigneurie de Vuillafans fait aux héritiers de Balthazar Gérard, en échange des seigneuries de Dommartin, Lièvremont et Houtaud, rendues au prince d'Orange, 2 avril 1607. — Commission de capitaine de l'artillerie de Gray, donnée à Hugues Bouvier, 13 juillet 1609. — Patentes des Archiducs autorisant le Parlement à prendre des épices dans les procès criminels qui ne se terminent pas par des peines corporelles, 24 septembre 1607. — Rachat de rentes en quartiers de muire, sur la saunerie de Salins, par le Domaine : du chapitre d'Arbois, 29 octobre 1609 ; — de Jean Maginet, de Salins, 3 décembre 1609. — Concession d'un droit de pâture dans la forêt de Chaux, aux habitants de la Corne-de-Chaux, 8 août 1602. — Lettres d'abolition et rétablissement dans ses fonctions de commissaire général des chemins et ponts du comté, en faveur de Léonard Dubois, écuyer, 12 décembre 1609. — Mainlevée de la seigneurie de Toulouse, donnée à Bertrand de Lutserard, mari d'Ursule de Marnix, 13 janvier 1610. — Commission de prévôt d'Apremont, pour Antoine Bonfilz, dudit lieu, 24 janvier 1609. — Concession du droit d'affouage dans les forêts de Gray et de Velesmes, faite par le duc Jean sans Peur à Humbert Gauthiot, de Gray, 9 juin 1415. — Sentence d'Hugues de Lantenne, gruyer du comté, constatant le droit de Guillaume de Silley de prendre du bois dans les forêts de la châtellenie de Gray, pour l'usage de sa maison d'Ancier, 30 janvier 1412. — Lettres de Marguerite, comtesse de Flandre et de Bourgogne, accordant à Jacques Gauthiot l'usage des bois de Gray, 14 novembre 1366. — Rachat, par le Domaine, de rentes sur la saunerie possédées par diverses abbayes des diocèses de Bâle et de Genève, du consentement des évêques et du Saint-Siége, 14 novembre 1609. — Don par les Archiducs de la retenue de la seigneurie de Montferrand, à Jean-Antoine d'Achey, seigneur de Thoraise, gouverneur de Dole, 30 janvier 1610. — Rachat, par Philippe II, d'une rente sur la saunerie dont jouissait le chapitre d'Arbois, 10 décembre 1597. — Achat par le Domaine : d'une partie de la forêt de Fertans, cédée au prix de 1,000 fr. par Claude de Montrichard, 2 décembre 1600 ; — d'une autre partie de la même forêt, vendue au même prix par Claude de Chassagne, au nom de Jean-Baptiste de Montrichard, son fils, seigneur de Flammerans, 21 février 1609. — Commission de procureur en la mairie de Saint-Point, accordée à Claude Lucas, dudit lieu, 21 mai 1610. — Amodiation de la grande saunerie de Salins, accordée pour neuf ans, à Jérôme Lisola, citoyen de Besançon, au prix de 120,000 fr., 24 décembre 1609. — Concession pour douze ans, au prix de 15 fr. par an, des amendes de la mairie de Faucogney, aux habitants de cette ville, à charge de réparer leurs fortifications, 12 décembre 1609. — Rachat, par les Archiducs, de diverses rentes sur la saunerie : de Simon Vigoureux, écuyer, 12 mars 1610 ; — de Pierre Rody, chanoine de Saint-Maurice de Salins, 26 septembre 1610 ; — d'Antoinette Le Moyne, veuve de Jean Marchand, de Salins, et de Henri Marchand, leur fils, 7 juin 1610 ; — de Claude Corcelles, curé de Myon, chapelain d'Alaise, 22 mai 1610 ; — de Gui Mathon, avocat fiscal à Salins, 23 septembre 1610 ; — de Henri et Charles Billerey, de Salins, 3 juillet 1610 ; — de l'abbaye de Goailles, 30 juin 1610 ; — d'Antoine de Saint-Moris, fils de Marguerite Marchand, et de Henri de Saint-Moris, seigneur de Villeneuve, 9 juin 1610 ; — de l'abbaye d'Aulps, en Savoie, 26 juillet 1610 ; — d'Étienne Girardot, chanoine de Saint-Anatoile, 2 avril 1610. — Commissions : de tabellion général, pour Antoine Pillot, 13 octobre 1610 ; — de graveur de la monnaie de Dole, pour Simon Jacques, 16 mai 1610. — Don, par les Archiducs, à Nicolas Fyard, de Semmadon, du sceau des contrats des notaires de Besançon, pour une durée de neuf ans, moyennant une redevance annuelle de 20 fr., 3 décembre 1610. — Visite, par les délégués de la Chambre des Comptes, de la seigneurie de Vuillafans et Châtelneuf, 14 juillet 1610. — Don, par les Archiducs, à Antide de Grammont, de la seigneurie de Melisey, en reconnaissance des services et de la mort glorieuse de son père Antoine et de son frère Valentin tués, le premier, au siège de Sainte-Gertrudenberg, le second,

au siège d'Ostende, 29 octobre 1610. — Prolongation de jouissance de la seigneurie de Montigny-lez-Vesoul, en faveur de Louise d'Andelot, femme du baron de Wiltz, 24 novembre 1601. — Amodiation du greffe de Gray à Jean Tricornot, 10 novembre 1610. — Commissions : de maître ordinaire en la Chambre des Comptes, pour Alexandre Victot, 3 juillet 1611 ; — d'auditeur des Comptes, pour Louis Grivel, 3 juillet 1611. — Octroi, par les Archiducs, aux avoyer et ville de Fribourg, de dix charges supplémentaires de sel par mois, 18 août 1611. — Légitimation de Claude et Laurette Bonniron, de Quingey, 24 janvier 1611. — Patentes : de garde des monnaies de Dole, pour Claude Toyot, 16 mars 1610 ; — de tabellion général, pour Daniel Cheval, de Noël-Cerneux, 23 décembre 1608. — Rachat de rentes sur la saunerie : de Gui Masson, avocat fiscal à Salins, 8 novembre 1611 ; — de François Sanche, seigneur de Montcourt, 8 novembre 1611 ; — de Jean Cécille, de Salins, 28 septembre 1611. — Légitimation de Nicolas Estienne, 8 octobre 1611. — Rachat de rentes sur la saunerie : de Philibert Chifflet, prêtre, fondé de pouvoirs de Laurent Chifflet, son frère, curateur de Jean-Jacques Chifflet, docteur en médecine, tuteur de Pierre-François, Philippe et Laurent Chifflet, héritiers de feu Jean Chifflet, docteur en médecine à Besançon, 4 novembre 1611 ; — de François Girardot, de Salins, 30 août 1610 ; — du chapitre d'Autun, 18 janvier 1612 ; — de Jean Belin, commandeur de l'hôpital Saint-Antoine de Besançon, 4 novembre 1611 ; — des Cordeliers de Salins, 23 mars 1611. — Légitimations : de Pierre de Bressey, 19 mars 1611 ; — de Claude Bernard, de Viry, 7 juillet 1611 ; — de Jean, Antoine et Valentin Perrenot de Granvelle, fils de feu François Perrenot de Granvelle, comte de Cantecroix, commandeur d'Alcantara, 6 juin 1612. — Rachat de rentes sur la saunerie : de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, 10 avril 1612 ; — de l'abbaye de Balerne, 13 août 1612 ; — de Marc Marchand, chanoine de Saint-Maurice de Salins, 16 janvier 1612 ; — de François Merceret, cessionnaire des rentes de Frédéric Perrenot, seigneur de Champagney, baron de Renaix (avec texte des concessions primitives de 1553-1554), 11 octobre 1612. — Réduction de fermage accordée à Guillaume Olivet, amodiateur de la seigneurie d'Arbois, 26 mai 1612. — Concession, par les Archiducs, à Jean Charreton et à Jérôme de Lisola, du droit d'exploiter les mines de plomb, argent et cuivre de la terre de Faucogney, sur les emplacements non occupés par les précédents concessionnaires, 12 janvier 1613. — Rachat de rentes sur la saunerie : de Jean Lulier, de Vesoul, seigneur à Chauvirey, 15 novembre 1612 ; — de Guillaume Nardin, de Besançon, 10 avril 1612 ; — de Jean de Lalye, de Salins, 30 juin 1612 ; — de François-Thomas et de Claude-Louis Cussemenet, 6 juin 1611 ; — de Claude Amyot, de Salins, 30 juin 1612. — Commission de bailli de Charolais, donnée à Marc-Claude de Rye, marquis d'Ogliani, 14 août 1606. — Accensement des fours de Baume-les-Dames au Magistrat de cette ville, 30 mars 1613. — Commissions : de graveur des monnaies de Dole, donnée à Antoine Chastel, 13 août 1613 ; — de tabellion, à Pierre Vernier, d'Orchamps-Vennes, 4 juin 1613 ; — de tabellion, à Pierre Coulon, de Besançon, 17 octobre 1612. — Légitimation de Martin et Claudine de Tassis, enfants d'Antoine de Tassis, surintendant des postes en Bourgogne, 14 octobre 1613 ; — de Pierre Rousselot, de Colombier, décembre 1613 ; — d'Étienne Dubois, étudiant à Vesoul, 29 janvier 1614 ; — de Pierre Dubois, recteur des écoles de Port-sur-Saône, frère consanguin du précédent, 29 janvier 1614 ; — de Jean Perrin, de Vellefaux, 30 janvier 1614. — Affranchissement des habitants de Vitrey, des deux Chauvirey et d'Ouge, par leur seigneur, André de Bernard-Montessus, seigneur de Sorans, etc., 10 mai 1609 ; — confirmation de cet affranchissement par les Archiducs, 30 avril 1615. — Permission donnée par la Chambre des Comptes, à Claude et Valentin Rebillot, de tirer du salpêtre dans la seigneurie de Châtillon-sous-Maîche, et d'y construire une poudrerie pour l'approvisionnement de la région, 21 septembre 1614. — Permission à Denis, Quintin et Claude Franchet, de tenir fief aux Verrières de Pontarlier, 1er décembre 1615.

B. 582. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 586 feuillets, table en tête du registre.

1585-1648. — *Septième registre des chartes de concessions des souverains.* — Commission de conseiller d'État, aux gages de 1,200 l., donnée à Clériadus de Vergy, comte de Champlitte, par les archiducs Albert et Isabelle, 6 octobre 1615. — Légitimation de Claude d'Ugny, fils de frère Claude d'Ugny, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, 15 septembre 1614. — Commissions : de capitaine de l'artillerie de Dole, au profit de Nicolas Trebillot, 19 septembre 1615 ; — de trésorier de Salins, pour Jérôme de Lisola, 7 juin 1613. — Achat par le Domaine de rentes sur la saunerie, de Philippe Alix, 3 novembre 1585 ; — de Nicolas Barrillet, 13 mai 1586. — Patentes : de receveur des exploits du bailliage de Pontarlier, pour Guillaume Rosaret, 11 mars 1616 ; — de tabellion pour Jacques Monnot, de Bonnétage, 22 novembre 1614. — Don de 20 fr. par an, pendant douze ans, aux habitants des Verrières-de-Joux, pour les aider à payer leur curé, 9 juillet 1616. — Commission de capitaine-châtelain de Gray, pour Hugues

Bouvier, 17 février 1617. — Amodiation de la seigneurie d'Ornans à Simon Mallard, de La Chaux, pour neuf ans, 20 juin 1617. — Mainlevée des seigneuries de Coligny et d'Andelot, donnée par les Archiducs à Charles de Coligny, 26 avril 1617. — Commissions : de capitaine de Châtillon-sous-Maîche, donnée à Ferdinand Magnin, seigneur de Loisia, 12 août 1617 ; — de receveur des exploits du bailliage d'Aval, au siège de Montmorot, à Regnault de Branges, docteur en droit, 16 décembre 1617. — Légitimation de Françoise de Montrichard, fille de Bénigne de Montrichard, juillet 1615. — Don de la retenue de la seigneurie de Roulans, accordée à Alexandre Marmier, baron de Longwy, 24 septembre 1615. — Échange de la seigneurie de Vuillafans contre celle de Port-sur-Saône, cédée par Christophe de Rye de La Palud, marquis de Varambon, aux Archiducs, 11 mars 1617. — Commissions : de procureur fiscal à Pontarlier, en faveur de François Brocquard, de Vercel, 16 janvier 1616. — Conditions d'amodiation de la grande saunerie (86 art.), affermée à François de Pontailler, baron de Vaugrenans, 26 septembre 1617. — Commissions : de tabellion à Dole, en faveur d'Oudot Gauthier, 31 juillet 1616 ; — de tabellion, en faveur de Simon de La Cave, de Vercel, 4 décembre 1613. — Don, par les Archiducs, de 1,200 fr. aux avocats de la confrérie de Saint-Yves, de Dole, pour la confection d'un ciboire destiné à la Sainte Hostie rapportée de Faverney, 4 juin 1617. — Dénombrement de la seigneurie de Port-sur-Saône, échangée entre les Archiducs et Ferdinand de Rye-Longwy, archevêque de Besançon, contre la seigneurie de Vuillafans, cédée à ce dernier, 1618-1619. — Commission de garde des monnaies de Dole accordée à Anatoile Bouhélier, 11 mai 1619. — Droit de retenue de la seigneurie de Loisia donné à Girard de Marnix, qui l'avait acquis à la vente sur décret du sieur Magnin, de Lons-le-Saunier, 28 mai 1619. — Autorisation donnée à Jean Perrey, orfèvre salinois, d'essayer une nouvelle méthode pour la cuite des sels à la grande saunerie, 21 août 1619. — Légitimation d'Antoine de Poligny, ancien capitaine de l'artillerie de Dole, 14 mars 1619. — Commission de tabellion, pour Claude Gaidot, de Baume-les-Dames, 29 avril 1619. — Rachat de rentes sur la saunerie, de Jean, Antoine et Valentin Perrenot de Granvelle, 27 janvier 1620. — Autorisation donnée au comte de Cantecroix, François-Thomas Perrenot de Granvelle dit d'Oiselay, d'ériger un haut-fourneau à Chantonnay, 30 janvier 1620. — Commissions : de maître ordinaire à la Chambre des Comptes, en faveur de Louis Grivel, 28 janvier 1620 ; — de tabellion, en faveur de Pierre Blondeau, de Châtelblanc, 28 février 1620 ; — de capitaine de Grimont, pour Bonaventure Daguet, de Poligny, 16 mai 1619 ; — de procureur de Jonvelle, pour Claude Dardot, 30 août 1619 ; — de tabellion, pour Claude Pautheret, de Champlitte, 17 octobre 1620 ; — de capitaine de Bracon, pour François de Cambaron, 6 septembre 1619 ; — d'avocat fiscal à Ornans, pour Jacques Guignet, docteur ès droits, 17 juin 1617. — Acquittement d'une rente au principal de 8,093 fr., constituée par Charles-Quint au profit de François de Peloux, entre les mains de Marc de Rye, marquis d'Ogliani, son héritier, 6 avril 1618. — Acquittement d'une rente au capital de 10,000 fr., constituée à l'origine au profit de Nicole Bonvalot, femme du chancelier Perrenot de Granvelle, 31 janvier 1620. — Permission accordée à André Channel de créer une usine à battre le cuivre à Château-Lambert, 21 avril 1621. — Commissions : de capitaine-châtelain de Vennes, pour Bonnet Cécile, 30 juillet 1620 ; — de tabellion, pour Nicolas Clerc, de Luxeuil, 1er avril 1621 ; — de tabellion, pour Étienne Lombarde, de Salins, 12 juin 1621 ; — de tabellion, pour Humbert Galmiche, de Corravillers, 15 mai 1620 ; — de greffier adjoint à la Chambre des Comptes, pour Denis Rosaret, 16 novembre 1621. — Ordonnance sur les attributions du général et des officiers des monnaies du comté, édictée par les Archiducs, 10 mars 1622. — Commissions : de trésorier général des fortifications, en faveur de Jean d'Acoste, 23 février 1622 ; — de maître général des monnaies, aux gages de 500 fr., donnée au profit de Pierre de Villiers, 10 juin 1623. — Augmentation des gages du chapelain de la chapelle castrale de Vesoul, transférée à la conciergerie de cette ville, sur requête du titulaire, Antoine Fert, surchantre de la collégiale de Vesoul, 28 mai 1622. — Patentes délivrées par Philippe III : à François de Faulquier, capitaine de Jonvelle, 15 février 1622 ; — à François Symard, de Beure, tabellion d'Arguel, 16 décembre 1622 ; — à Pierre Victot, auditeur extraordinaire en la Chambre des Comptes, 9 mai 1622 ; — à Antoine Marquis, de Besançon, tabellion, 31 octobre 1622. — Instructions données par l'archiduchesse Isabelle à Gilles van Halbsch le jeune, maître général des monnaies de Flandre, député pour « le redressement des monnoies du comté de Bourgogne, » 10 mars 1622. — Commission donnée par Philippe III, à Jacques Pinssen van der Aa, pour visiter et réformer toutes les parties du domaine du comté de Bourgogne, 10 mars 1623. — Patentes royales : de gruyer et pardessus des bois du comté, données à Antoine-Marc Paraffan, 21 février 1623 ; — de contrôleur des fortifications de Dole, à François Mydol, 6 février 1623. — Permission d'extraire de la houille et d'en combiner le charbon avec du soufre pour l'usage des manufactures du comté de Bourgogne, accordée par le Roi à André Channel, prévôt des mines de Château-Lambert, 17 juillet 1616. — Autorisation donnée par Phi-

lippe III, au baron de Montfort, d'affranchir ses sujets de Vellexon et de Chevigny, 10 juillet 1623. — Commissions : de maître particulier de la monnaie de Dole, pour Jean Broers, 22 mars 1623 ; — de bailli de Dole, pour François de La Palud, marquis de Varambon, 3 août 1623. — Don de 3,000 fr. aux Jésuites de Vesoul, pour enclore dans l'enceinte de la ville leur collège, bâti primitivement au dehors des remparts, 8 septembre 1623. — Légitimation de Claude de Binans, mai 1623. — Don par le Roi, à Antoine d'Achey, gouverneur de Dole, du droit de retenue de la seigneurie d'Audeux, 10 octobre 1623. — Commissions : de gruyer d'Amont, pour Henri Marchant, de Salins, 21 mars 1625 ; — de procureur de la maison de Chalon, pour Henri Du Chesne, 6 février 1624 ; — de greffier de la Chambre des Comptes, pour Etienne Pierre, 23 octobre 1624. — Autorisation donnée à Claude Marlot, capitaine de l'artillerie de Dole, de construire un moulin à poudre sur la Saône, 13 septembre 1625. — Patentes de prévôt de Gray, pour Ferdinand d'Andelot, baron d'Ollans, maître d'hôtel de l'Infante, 28 janvier 1625. — Conditions d'amodiation pour six ans des seigneuries du domaine du comté de Bourgogne (47 art.), 1625. — Tarif du péage de Château-Lambert, de la Croix du Val, près Remiremont, au « pertuys du Tays, » pays de Lorraine, 16 janvier 1608. — Anoblissement, par Philippe III, de Claude Arvisenet, conseiller-maître extraordinaire en la Chambre des Comptes, 12 août 1624. — Patentes de gentilhomme de la maison du Roi accordées à Clériadus Lambert, cavalier bourguignon, 4 avril 1625. — Légitimation de Claude Bauderat, de Saint-Claude, janvier 1626. — Commission et instructions détaillées adressées à la Chambre des Comptes, par le Roi, pour l'engagement à terme des seigneuries et revenus du Domaine, 10 octobre 1626. — Rachat du meix de Balerne, en la grande saunerie de Salins, 17 avril 1626. — Autorisation donnée à François Cordier, de Vesoul, de bâtir une grange sur l'emplacement du château ruiné en 1595, lieu dit « ès Aberges, » 20 décembre 1625. — Amodiation des ruines de Château-Lambert, pour quinze ans, 5 octobre 1626. — Pensions de 50 charges de sel accordées : à Hans Reyff, avoyer de Fribourg ; Hans de Gantram, capitaine d'un régiment suisse ; Peter Tertemant ; Rudolph Verch ; Melchior Kuller, secrétaire de la Diète ; Prosper de Gantram ; Josse Brenstholts ; Peter Henrichen ; Pancratius Germier et Jean-Daniel de Montenach, tous du conseil de Fribourg, 25 septembre 1626. — Légitimation de Jean Hugonnet, de Poligny, février 1627. — Patentes : de contrôleur des mines de Château-Lambert, pour François Sauvage, 28 février 1628. — Permission de bâtir au moulin à vent, accordée à Jacques Monnot, de Montjustin, 12 février 1628. — Concession des mines de la seigneurie de Jougne et Rochejean, à Jacques Petitot, de Pontarlier, 1er août 1627. — Ordonnances « pour la meilleure mesnagerie des saulneries de Salins, » 6 septembre 1628. — Pension de 50 charges de sel accordée à Pétremand Walier, du grand conseil de Fribourg, 29 février 1626. — Patentes royales : de conseiller-maître ordinaire de la Chambre des Comptes, pour Philippe de Billy, 6 février 1629 ; — d'auditeur, pour Pierre Victot, 6 mars 1629 ; — de capitaine d'Usier, pour Claude Chevroton, 17 octobre 1628. — Cession à la ville de Salins des amendes criminelles de la justice de mairie, moyennant une redevance annuelle de 10 fr., 16 décembre 1628. — Commission de tabellion à François Pillot, de Durnes, 24 avril 1629. — Légitimation d'Anatoile Nélaton, receveur des exploits du ressort de Vesoul, mai 1629. — Commissions : de maître particulier de la monnaie de Dole, pour Arnould Huybrechts, 23 novembre 1629. — Légitimation de Jean Bergeret, 31 mai 1628. — Requête présentée par Jean-Maurice Tissot, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour être payé de ses gages de maître ordinaire, 13 avril 1630. — Gages de 50 fr. par mois, accordés à Christophe de Bonours, capitaine bourguignon, « entendu et expérimenté en la conduite de l'infanterie, » en garnison au comté de Bourgogne, 21 janvier 1628. — Patentes : d'auditeur extraordinaire, pour Antoine Charreton, seigneur de Romette, 21 avril 1630. — Pension de 300 fr. accordée à Claude de Montureux, femme de Poncet Barrillet, 16 juin 1623. — Concession de la première chaire de droit civil de l'Université de Dole, à François-Bernardin Tornielli, de Pavie, aux gages annuels de 1,200 florins, 19 décembre 1629. — Traité passé entre Philippe III et Jean, comte de Nassau, au sujet des biens laissés au comté de Bourgogne par le prince d'Orange, Philippe-Guillaume de Nassau, 18 juillet 1629. — Patentes : de premier en la Chambre des Comptes, pour Louis Grivel, 21 février 1631 ; — de maître extraordinaire, pour Louis-François Moréal, 6 mars 1631 ; — d'auditeur signant, pour Étienne Pierre, 6 mai 1631. — Conditions du bail des sauneries, consenti pour neuf ans, à partir du 1er janvier 1627, au profit de Roger d'Estrey, bailli de Warfuzée, moyennant le prix de 309,000 fr., 30 août 1625. — Patentes : de prévôt des mines de Bourgogne, au profit de Henri Camus, 29 avril 1631 ; — de lieutenant de la cité de Besançon, pour Léonel de Mandre, seigneur de Vereux, 4 février 1631 ; — de prévôt des maréchaux du comté, pour Claude Cussemenet, seigneur de Dornon, 24 octobre 1630 ; — de graveur des coins de la monnaie, pour Paris Chatel, de Dole, 17 mars 1631 ; — de tabellion, pour Pierre Boissard, 18 août 1632. — Visite des bâtiments et du mobilier

de Château-Lambert, 1633. — Traité conclu entre la Chambre des Comptes de Dole et François Sauvage, amodiateur des mines de Château-Lambert, relativement aux améliorations des bâtiments et du mobilier d'exploitation, 19 juin 1648. [Ce registre, d'assez difficile lecture en maint endroit, porte à l'intérieur de sa couverture la mention : « qu'il fut gasté par la pluye au temps que les misères de la guerre et peste ont régné en la ville de Dole, en l'an 1636, par le moyen des bombes qui tombèrent sur la maison de la Chambre, l'ayant tout découvert, et fut raccommodé par l'ordonnance de la Chambre, » du 7 juin 1638.]

B. 583. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 12 et 485 feuillets (les fol. 279 et 389 sont *bis*, le fol. 351 manque), table en tête du registre.

1409-1665. — *Huitième registre des chartes de concessions des souverains.* — Commissions : de garde de la monnaie de Dole, pour Anatoile Fabry, 30 juin 1631. — Amodiation de la saunerie de Salins, pour neuf ans, à François de Pontailler, baron de Vaugrenans, au prix annuel de 335,000 fr., 18 août 1633. — Ordonnances réglant l'état : du général des monnaies au comté de Bourgogne ; — de maître particulier de la monnaie, notifiée à Arnould Huybrechts, pourvu de cet office ; — de garde de la monnaie ; — d'essayeur de la monnaie ; — de contre-garde ; — de tailleur particulier de la monnaie ; — de changeurs, Bruxelles, 13 juin 1631. — Patentes royales : de receveur de l'Épargne, pour Daniel Privé, 8 février 1634. — Amodiation du tiers des mines de Faucogney, au profit de Claude et de Jean-Baptiste Boisot, 31 mai 1634. — Commissions : de scribe de la grande saunerie, pour Étienne Olivet, 1er février 1635 ; — de receveur des fortifications de Dole, pour Antoine Moris, 27 novembre 1636 ; — de capitaine de l'artillerie de Dole, pour J.-B. Duchamp, 2 octobre 1636 ; — de graveur de la monnaie de Dole, pour Pierre Nayron, de Salins, 4 mai 1637 ; — de bailli d'Aval, pour Claude de Bauffremont, baron de Scey, 6 mars 1638 ; — de prévôt de Château-Lambert, pour Claude Moréal, 24 décembre 1637. — Pension de 200 fr. accordée par Antoine Sarmiento, au nom du Roi, à Catherine Massin, veuve du capitaine Cadet, pendu à Chaussin, par ordre de M. de Longueville, malgré une capitulation, « pour avoir osé arrêter une armée royale, » 25 octobre 1638 ; — semblable pension de 200 fr., accordée à Claudine Renard, veuve du capitaine Charles Dusillet, pendu à Rahon, dans les mêmes conditions, Dole, 25 octobre 1638. — Patentes : de général des monnaies, accordées à Claude Boyvin, 4 décembre 1638 ; — de premier maître en la Chambre des Comptes, à Jean-Baptiste Pétrey, seigneur de Champvans, 2 avril 1639 ; — de grand gruyer, à Louis de La Verne, mestre de camp d'un régiment bourguignon, 9 mai 1638. — Traité passé entre le baron de Vaugrenans et ses associés, François, Pierre et Albert de Kunicq, pour l'exploitation des salines de Salins, 10 juin 1633. — Patentes : de procureur général de la gruerie, pour Pierre Mareschal, de Gray, 25 novembre 1639. — Pension de 100 fr. par mois, accordée au baron de Poitiers, 18 mai 1640. — Concession des mines des seigneuries de Jougne et Rochejean, accordée à Claude et François Caffod, de Pontarlier, 16 mars 1640. — Patentes : de gouverneur de Gray, pour Philibert de Fouchier, baron de Savoyeux, 24 avril 1640 ; — de receveur des sels de la grande saunerie, pour Étienne Masson, 18 juillet 1641 ; — de capitaine des munitions de guerre de Gray, pour Nicolas Toytot, 8 avril 1641 ; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Daniel Privé, 26 mars 1642 ; — de commissaire en la Chambre des Comptes, pour Nicolas Grandmougin, 28 février 1642. — Constitution de rente de 1,800 patagons, au profit de Georges Lapie, de Salins, en remboursement d'avances faites à l'État, durant les guerres franco-suédoises, 12 mars 1643. — Commissions royales : de greffier à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Alix, 27 octobre 1643 ; — de capitaine de Clerval et Passavant, pour Gaspard de Moustier, seigneur de Cubry, 12 janvier 1644. — Amodiation de la saunerie à Georges Lapie, Luc Mareschal et leurs associés, pour trois ans, à partir du 1er avril 1645, au prix de 150,000 fr. par an, 27 mars 1645. — Pension de 100 fr. par mois donnée au baron d'Oiselay, pour services rendus durant les guerres franco-suédoises, 1er juillet 1645. — Commission de salpêtrier général, pour Jean-Maurice Euvrard, de Besançon, 17 décembre 1644. — Charte du duc Jean sans Peur, accordant une rente de 70 l. est. à Jacques Scaglia, de Florence, sur le péage d'Augerans, ladite rente rétrocédée à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, 3 mai 1409. — Patentes royales de gouverneur et capitaine de Dole, pour Jacques-Nicolas Perrenot de Granvelle dit de La Baume et de Bruges, comte de Saint-Amour, 9 août 1644. — Récompense de 1,000 fr., allouée au sieur de Champvans pour avoir, par ses démarches, réduit les frais et augmenté les produits de la saunerie de Salins, 13 mars 1647. — Patentes : de capitaine d'Ornans, données à Henri de Champagne, mestre de camp réformé, 2 mai 1648 ; — de bailli de Dole, à François-Ferdinand de Rye, marquis de Varambon, 18 avril 1648 ; — d'auditeur à la Chambre des Comptes, à Jean-Baptiste Alix, 31 août 1648. — Pension de 1,000 fr. accordée à Jean Boyvin, président du Parlement, avec survivance de 700 fr. pour sa femme, Jeanne-Sébastienne Camus, 25 novembre

1647. — Règlement des gages du capitaine de Clerval et de Passavant, Gaspard de Moustier, 8 février 1649. — Patentes : de bailli de Jonvelle, pour Jean Bonnefoy, 15 octobre 1630 ; — d'administrateur du bailliage de Dole (pendant la minorité du marquis de Varambon), pour M. de Grammont, colonel de cavalerie, 18 avril 1648. — Conditions de l'amodiation des mines de Château-Lambert, faite à Jean Morel, de Besançon, 23 novembre 1647. — Visite et description des mines de Château-Lambert, mars 1648. — Pension de 750 fr., par Philippe Brun, fils du diplomate Antoine Brun, 6 novembre 1649. — Traitement de 16 fr. par mois alloué à Laurent Arbilleur, chirurgien de la garnison de Besançon, 27 mai 1650. — Patentes : de la charge de bailli d'Amont, « vacante par la retraicte qu'a fait vers les François le marquis de Marnay, » accordées au marquis d'Yennes, Philippe de La Baume, 9 octobre 1647 ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Henri Mairot, 13 août 1639. — Emprunt de 100,000 fr. fait, au nom du Roi, par Vincent Jacquinet, receveur général, 15 février 1637. — Patentes : de maître des monnaies, données à Antoine Béreur, 6 avril 1651 ; — de commissaire général des montres d'armes, à Claude-Louis de Falletans, seigneur de La Tour, Busy, etc., 16 juin 1651. — Paiement de solde du baron de Scey, gouverneur du comté, en sa qualité de colonel de cavalerie, à raison de 1,062 fr. par mois, 18 juillet 1650. — Pension de 1,200 l. sur la saunerie, accordée par Philippe IV à don Gabriel de Toledo, 10 mai 1651. — Don de la confiscation du sieur de Gâtey, fait à Joachim de Marmier, baron d'Hugier, seigneur de Cugney, 19 août 1652. — Pension de 2,500 l. allouée à M. de Lasnans, sergent général de bataille, 24 avril 1653 ; — autre pension de 500 fr., faite à Jean Brun, conseiller au Parlement, 24 juillet 1653. — Commissions : de connétable du canon et de l'artillerie du comté de Bourgogne, au profit de Jean La Bonne-Prost, citoyen de Besançon, 23 juillet 1643 ; — d'auditeur des Comptes, en faveur de Jean-Baptiste Alix, 30 juillet 1653 ; — de châtelain de Montmirey, pour Pierre Bouhélier, janvier 1645 ; — de garde de la monnaie de Dole, pour Anatoile d'Aresches, 15 juillet 1653. — Claude de Bauffremont, baron de Scey, cède à Charles de Bauffremont, marquis de Meximieux, son fils, son office de bailli d'Aval, 5 décembre 1653. — Commissions : d'agent auprès des Suisses, donnée à Adrien Allemand, seigneur de Belmont, à la mort de M. de Bonours, 12 août 1653 ; — de maître des Comptes, à Étienne Pierre, 3 juillet 1653 ; — d'auditeur des Comptes, à Jean de Billy, 16 juillet 1654 ; — de prévôt de Gray, à Louis Maistre, colonel d'un régiment bourguignon, 16 mars 1655 ; — de général des monnaies, à Claude Arvisenet, 6 septembre 1655. — Lettres de noblesse accordées à Claude-François Moréal, avocat au parlement de Dole, 16 décembre 1644. — Commission de gouverneur et capitaine de Dole, donnée à Charles de La Baume, marquis de Saint-Martin, 6 juin 1656. — Bail de la grande saunerie de Salins, passé entre le Roi et Michel de Villers-la-Faye, baron de Vaugrenans, et ses associés, Denis et Jérôme Morel, de Besançon, pour neuf ans, commençant au 1er janvier 1657, 4 novembre 1656. — Patentes de chevalier données à Claude-François Cordemoy, de Vesoul, pour services de guerre, 3 juillet 1656. — Achat de la seigneurie de Noiron, par Bénigne Balahu, cessionnaire des Jésuites de Besançon, 11 avril 1657. — Commissions royales : de maître extraordinaire en la Chambre des Comptes, pour Vincent Richard, 30 juillet 1657. — Don à Charles de La Baume, marquis de Saint-Martin, du retrait féodal de la terre de Chay, 12 mars 1654 ; — autre don de la seigneurie d'Orchamps à Gaspard Prévost, seigneur de Pelousey, 12 avril 1659. — Accensement d'un emplacement pour construire un moulin, à Nicolas Daval, de Corravillers, 28 mai 1659. — Commissions : de grand gruyer, donnée à Charles-Achille de Battefort, seigneur de Laubépin, 26 septembre 1657 ; — de capitaine de Faucogney, à Claude-François de Lallemand, seigneur de Lavigny, 20 juillet 1659. — Traité de paix des Pyrénées, conclu entre les couronnes de France et d'Espagne, par le duc d'Olivarès et le cardinal Mazarin, 7 novembre 1659. — Patentes royales : de maître extraordinaire des Comptes, pour François Petignier, 10 octobre 1657 ; — de capitaine de l'artillerie de Gray, pour Simon-Pierre Cercelier, 13 décembre 1649 ; — de premier maître en la Chambre des Comptes, pour Luc Mareschal, seigneur de Thise, 24 décembre 1660. — Permission donnée au marquis de Saint-Martin d'extraire du minerai de fer et d'établir un haut-fourneau dans sa terre de Pesmes, 31 janvier 1660. — Commission de bailli de Mont-Saint-Vincent, pour Philibert Thomassin, 1er juillet 1660 ; — Traité de paix conclu à Munster, entre le roi d'Espagne et les Provinces-Unies des Pays-Bas, 15 mai 1648. — Patentes de président de Bourgogne, pour Antoine Michotey, 17 décembre 1660 ; — de chevalier, pour Jean-Charles de Watteville, marquis de Conflans, 2 octobre 1637 ; — de lieutenant général et gouverneur du comté de Bourgogne, pour Philippe de La Baume, marquis d'Yennes, sergent de bataille, 11 août 1661 ; — de garde des chartes, pour Luc Mareschal, premier maître de la Chambre des Comptes, 24 décembre 1660 ; — de bailli d'Amont, pour le marquis de Conflans, 13 juin 1661. — Achat par le chancelier Nicolas Rolin, de deux rentes de 20 l. et de 100 sous sur la saunerie de Salins, de Guillaume de Chaffois et de Pierre de Salins, 16 juillet 1443 (ces deux rentes

données par le chancelier à l'hôpital de Beaune). — Arrêt du Conseil d'État du roi de France, rendu à requête de l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de La Fuentès, annulant une annexion déguisée du comté de Charolais, prononcée par un arrêt précédent du Conseil, au profit de la duchesse de Chartreuse, sous prétexte d'une créance de 165,000 l. qui, d'après le traité des Pyrénées, devait lui être payée par le roi d'Espagne, 21 octobre 1662. — Commission de chirurgien en survivance de la garnison de Besançon, donnée à Pierre-François Nobis, 15 juin 1663. — Patentes royales : d'auditeur signant, à la Chambre des Comptes, pour Renobert Perrenelle, seigneur de Tallans, 25 septembre 1661 ; — de greffier à la même Chambre, pour Philippe-François Vacelet, 10 octobre 1661. — Légitimation de Gabriel-Daniel de Lezay, chanoine de Saint-Hippolyte, janvier 1661. — Permission de faire le voyage de Bruxelles, donnée à Luc Mareschal, seigneur de Vezet, premier maître de la Chambre des Comptes, 12 juillet 1663. — Traité passé entre la Chambre et Marc Papay, pour la desserte de la chapelle de la conciergerie de Salins ; inventaires du mobilier de cette chapelle, 4 août 1663-2 février 1665.

B. 584. (Registre.) — In-folio, papier, 10 et 457 feuillets, table en tête du registre.

1878-1671. — *Neuvième registre des chartes de concession des souverains.* — Patentes royales : d'auditeur ordinaire de la Chambre des Comptes, pour Henri Charreton, seigneur de Romette, 28 février 1663 ; — de gruyer du comté de Charolais, pour Pierre Motin, seigneur de Courcelles, 19 juillet 1661 ; — de lieutenant du château de Joux, pour Joseph Ville, 1er décembre 1662 ; — de concierge des prisons de Dole, pour Hugues Grillet, 27 août 1663. — Légitimation de Pierre de La Corvée, de Vesoul, septembre 1663. — Patentes : de bailli de Dole, pour Jean-Gabriel de Grammont, 14 octobre 1661. — Amodiation des mines de Château-Lambert à Claude Privé et ses associés, pour une durée de quinze ans, 20 février 1664. — Visite et rendue de la montagne de Château-Lambert, faites en mars 1663-juin 1664. — Patentes royales réglant la succession normale des maîtres et auditeurs extraordinaires en la Chambre des Comptes aux places vacantes de maîtres et auditeurs ordinaires, 8 juillet 1664. — Commissions : de trésorier des sauneries, pour Claude Privé, de Besançon, 17 août 1664 ; — de capitaine de Joux, pour Matthieu-Ferdinand de Saint-Moris, 23 juillet 1664. — Bail de la saunerie de Salins, consenti en faveur de Claude Privé et de François Fatio, de Genève, pour une durée de neuf ans, 24 décembre 1663. — Patentes royales : de gouverneur général des Pays-Bas et de Bourgogne, pour don Francisco de Moura y Corte Real, marquis de Castel-Rodrigo, 26 mai 1664 ; — de maître extraordinaire en la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Matherot, 10 octobre 1664 ; — de couvreur des sauneries, pour Guillaume Oudet, 25 septembre 1664 ; — de bailli du Charolais, pour Hardouin de Rahon, 18 juin 1664. — Philippe IV accorde au canton de Fribourg une pension de 1,300 charges de sel, 9 octobre 1664. — Patentes royales : de gouverneur de l'Académie de la noblesse, à Besançon, pour François de Ceccaty, 26 juin 1662 ; — de bailli d'Étrepigney, pour Samson Matherot, 16 décembre 1664. — Permission à Claude Boisot, de Besançon, et à ses associés, de transporter toute sorte de marchandises dans le comté de Bourgogne, malgré le privilège accordé à Luc et François Mareschal et ses associés, 5 août 1665. — Patentes royales : de capitaine d'Ornans, pour Charles de Champagne, 29 avril 1660. — Union du prieuré de Port-sur-Saône au collège des Jésuites de Vesoul, 7 novembre 1654. — Commissions : de conseiller et d'avocat fiscal au Parlement, pour Jacques de Mesmay, 12 février 1666. — Vente des seigneuries de Faucogney et de Vennes au duc d'Aremberg et d'Arschot, qui les rétrocède à son frère, le prince Charles-Eugène d'Aremberg, 17 septembre 1664. — Patentes royales : de président au Parlement, pour Jean-Jacques Bonvalot, 27 novembre 1665. – Traité conclu par le marquis de Castel-Rodrigo avec la ville de Besançon, pour l'échange de la cité impériale contre Frankenthal et son entrée dans le comté de Bourgogne, 29 septembre 1664. — Réhabilitation de noblesse accordée par Philippe II à Claude de Santans, de Marnay, 1er septembre 1570. — Patentes royales : de bailli d'Aval, pour Claude-Paul de Bauffremont, 8 octobre 1663. — Déclaration donnée au nom de l'Empereur, portant que le Cercle de Bourgogne a satisfait aux contributions et à l'envoi de troupes demandés pour la dernière guerre contre les Turcs, en expédiant 1,662 fantassins et 360 cavaliers à l'armée impériale, 3 janvier 1666. — Traité entre le marquis de Castel-Rodrigo et la cité de Besançon, ratifié par Philippe IV (texte espagnol), 11 mars 1665. — Patentes accordées par le roi Charles II, à Claude-Louis d'Andelot, seigneur de Tromarey, pour l'établissement d'une forge et d'un haut-fourneau à Vellexon, 30 septembre 1666 ; — à Alexandre-Ignace de Santans, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 16 décembre 1665 ; — à Louis de Scey, baron de Chevreau, capitaine de la ville de Salins, 13 mars 1667 ; — à Charles-Jules de Laborey, seigneur de Salans, lieutenant de la ville et des forts de Salins, 13 mars 1667. — Cession par Aimé de Bourbonne, abbé de Luxeuil,



à Marguerite, comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, d'une partie des terres de Bouhans, Amblans et Velotte, en échange de 15 livres est. de rente sur la saunerie, 2 septembre 1373. — Concession de la surintendance du transmarchement des denrées et marchandises sur la rivière de Saône, accordée pour quinze ans à Odot Varin, marchand de Vesoul, 10 septembre 1666. — Patentes : de capitaine de Grimont, pour Bonaventure Dagay, 20 juillet 1653 ; — de premier maître en la Chambre des Comptes, pour Vincent Richard, de Besançon, 17 mars 1667 ; — de capitaine d'Usier, pour Antoine Favrot, de Pontarlier, 20 mai 1666 ; — d'auditeur à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Richard, de Dole, seigneur de Villers-Vaudey, 12 décembre 1667. — Achat de la seigneurie de Roche en Val-Louais, fait de François de Poitiers, de Rye, comte de Saint-Vallier, par Philippe-Félicien, Claude-Ferdinand et Léopold-Guillaume de Brun, seigneurs de Souvans, 7 septembre 1667 (dénombrement très détaillé et reprise de fief des nouveaux acquéreurs, du 19 septembre 1667). — Patentes : d'avocat fiscal au siège de Vesoul, pour Pierre Buretel, 28 août 1666. — Ordonnance royale attribuant au gouverneur local de la Franche-Comté le pouvoir de prendre, dans l'intérêt de la province, toutes décisions sans consulter le gouverneur général ni les conseils des Pays-Bas, 20 juillet 1668. — Patentes : de gouverneur des pays de Bourgogne, pour Charles, prince d'Aremberg, 2 juillet 1668 ; — de colonel d'infanterie, pour François Chapuis, 11 août 1668 ; — de procureur général au Parlement, pour Claude-Antoine Rend, de Besançon, 2 février 1666 ; — de sergent-major des garnisons du comté de Bourgogne, pour Francisco Hernandez, 24 juillet 1668 ; — de capitaine de Jonvelle, pour Philibert-Jacques Bichin, de Cendrecourt, 26 juillet 1666 ; — d'intendant général des fortifications de la province, pour Alexandre-Ignace de Santans, maître des Comptes, 4 novembre 1668 ; — d'ingénieur des fortifications, pour Cornille Verboom, 24 juillet 1668 ; — de procureur fiscal d'Ornans, pour Philippe-Joseph Perrinot, 28 décembre 1663 ; — de procureur d'office de Poligny, pour Claude Jault, 14 novembre 1660. — Ordre du Conseil des Finances de remettre au prince d'Aremberg les titres des terres de Faucogney et de Vennes, 31 janvier 1669 ; — inventaire de ces titres, 13 avril 1669. — Patentes : d'avocat fiscal au siège de Baume, pour François Vuillin, 10 octobre 1650. — Règlement des gages du prince d'Aremberg, comme gouverneur du comté de Charolais, 24 juillet 1668. — Patentes de commandeur de La Villedieu en Fontenette, données à frère Antoine de Fougerolles, par le grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 16 mai 1666. — Patentes royales : de commandant de la cité royale de Besançon, pour Prosper-Ambroise de Précipiano, baron de Soye, aux gages de 8,000 fr. par an, 6 août 1668 ; — d'avocat fiscal au siège de Salins, pour Nicolas Masson, seigneur d'Ivrey, 23 février 1664. — Traité entre Frédéric de Biseau, abbé de Corneux, et ses religieux, pour le partage des revenus du monastère, approuvé par Michel Colbert, abbé de Prémontré, 22 mai 1669. — Contrat de mariage de Charles de Lorraine, prince de Vandémont, et d'Anne-Élisabeth de Lorraine, passé à Paris, en l'hôtel de Lorraine, paroisse Saint-Paul, 30 mars 1669. — Patentes royales : d'avocat fiscal au siège de Pontarlier, pour Claude-François Compagny, 20 mai 1670 ; — de procureur fiscal à Dole, pour Louis Maire, de Dole, 3 décembre 1669. — Lettres patentes de Charles II, augmentant de 15 archers le personnel de la compagnie de maréchaussée du comté de Bourgogne, 4 juillet 1669. — Commission d'agent auprès des Suisses, donnée à Antoine Borrey, prévôt des maréchaux au comté de Bourgogne, en remplacement de Jean-Baptiste Duchamp, décédé, 6 octobre 1663. — Patentes : de capitaine d'artillerie et de garde des munitions de la ville de Besançon, pour Claude Gornichon, 26 novembre 1670. — Nomination, par François-Marie Phœbée, évêque de Tarse, commandeur de l'archihôpital du Saint-Esprit en Saxe, à Rome, de Denis Beuque, de Dole, commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit de cette ville, 3 janvier 1671. — Liste de 15 archers nouvellement promus et tableau de leurs résidences, 8 avril 1671. — Patentes : de chapelain-major du terce bourguignon du baron de Soye et de la citadelle de Besançon, en faveur de Jean Millet, docteur en théologie, 27 août 1668 et 19 octobre 1670. — Commissions : de juges en la Chambre souveraine de justice instituée à Besançon, données par le prince d'Aremberg : à Jean-François Le Maire, 10 novembre 1668 ; — à Charles Pellissonnier, 14 novembre ; — à Pierre-François Henry, 10 novembre ; — à Claude-François Gillebert, 14 novembre ; — à Richard d'Orival, 10 novembre ; — à Louis d'Orchamps, 14 novembre ; — à Guillaume Loriot, 20 novembre. — Lettres d'institution, par le prince d'Aremberg, d'une Chambre souveraine de justice à Besançon, pendant la suspension du parlement de Dole, 14 novembre 1668. — Traité conclu entre Jules Chifflet, abbé de Balerne, et les religieux de cette abbaye, pour en partager les revenus, ratifié par la Chambre des Comptes, 25 juin 1671. — Arrêt du parlement de Dole réglant le tarif du péage d'Apremont, 20 décembre 1591.

B. 585. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 8 et 390 feuillets, table en tête du registre.

1158-1694. — *Dixième registre des chartes de con-*

cessions des souverains. — Don aux Cordeliers de Dole de huit charges de sel, à condition d'en céder deux au nouvel hôpital de la ville, 27 juin 1671. — Patentes : de gouverneur du comté de Bourgogne, pour Jérôme de Quinonès, 20 avril 1671 ; — de procureur fiscal au siège de Poligny, pour Hugues-Gabriel Chevalier, 23 avril 1664 ; — de gouverneur de l'académie de noblesse de Besançon, pour Jean Tourbief de Beaumarché, 15 décembre 1671 ; — de procureur fiscal au siège de Dole, pour Nicolas Guigues, greffier du bailliage de cette ville, 9 septembre 1671 ; — de receveur de l'Université, pour Jean-Claude Lambert, 21 décembre 1671 ; — bulles d'Antoine d'Orchamps, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, 4 août 1671. — Retrait de la seigneurie de Vercel, engagée à MM. d'Achey, 24 septembre 1671. — Patentes royales d'auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste de La Cley, de Dole, 29 avril 1672. — Légitimation de Georges-François de Saint-Germain, docteur en médecine à Besançon, juillet 1671. — Permission donnée aux comtesses de Champlitte de bâtir un haut-fourneau sur la rivière du Salon, 27 novembre 1670. — Patentes de procureur fiscal au siège de Quingey, pour Claude Périllard, 10 décembre 1671. — Anoblissement de Jean-François Camus, de Vesoul, 20 octobre 1672. — Commission donnée à Adrien Jolyot, pour administrer les biens du marquis d'Yennes et de Jean de Watteville, 23 décembre 1672. — Autorisation d'établir des forges et un haut-fourneau à Vauconcourt, donnée à Victor de Clermont, marquis de Saint-Georges, baron de Rupt, 17 septembre 1673. — Patentes royales : de gouverneur du comté de Bourgogne, données à François Gonzalès d'Alveyda, 20 mars 1673 ; — de bailli d'Aval, au baron de Soye, Prosper-Ambroise de Précipiano, 21 juin 1673 ; — de gouverneur du château Sainte-Anne, pour Claude Balland, 13 mai 1673 ; — de gouverneur du château de Joux, pour Claude Andressot, 13 mars 1673 ; — de receveur général des fonds destinés au soulagement de la province, pour François Marin, de Besançon, 19 septembre 1673 ; — d'abbé commendataire de Rosières, pour Ernest de Bette, 4 mai 1669 ; — de capitaine de l'artillerie de Poligny, pour Claude Poly, 19 janvier 1674 ; — de mestre de camp général, pour Claude-Louis de Falletans, 16 janvier 1674 ; — de procureur fiscal à Montmorot, pour Regnaud Huguenet, 22 janvier 1674. — [Période postérieure à la conquête française.] Patentes : de procureur fiscal à Baume-les-Dames, pour Claude-Joseph Boulier, de Besançon, 28 avril 1677. — Arrêt du Conseil d'État de France, réglant la préséance de la Chambre des Comptes de Dole sur l'Université, 24 septembre 1677. — Permission d'établir des forges à Banne accordée par Louis XIV à Jean-François Maistre, seigneur de Sornay, mai 1678. — Patentes royales : de conseiller au parlement de Besançon, pour Jacques de Mesmay, 8 avril 1679 ; — de premier maître à la Chambre des Comptes, pour Antoine Borrey, 24 mai 1679. — Procès-verbal de la prise de possession de Lure, au nom de Louis XIV, par le marquis de Montauban, lieutenant général au comté de Bourgogne, 11 août 1679 ; — Autre procès-verbal de la prise de possession d'Héricourt par le même, 17 octobre 1679 ; — de Blamont, 16 octobre 1679. — Patentes royales de garde des Chartes du comté de Bourgogne, pour Antoine Borrey, 1679. — Permission accordée au comte de Montbarrey-Bosjean de bâtir une forge à Ruffey-sur-l'Ognon, 8 août 1679. — Naturalisation de Noël de Carron, originaire de Chambéry, juillet 1679. — Commission donnée à MM. de Santans et Borrey pour classer les archives de la Chambre des Comptes, 29 avril 1680. — Patentes royales de procureur fiscal au siège d'Ornans, pour Philibert Perrinot, 6 septembre 1679. — Recueil des patentes et privilèges accordés à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par les papes, les empereurs et les rois de France, approuvé par Louis XIV, mars 1680. — — Privilèges concédés par : Philippe VI, roi de France, août 1334 ; — Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, janvier 1194 ; — Philippe Auguste, décembre 1209 ; — Jean sans Terre, roi d'Angleterre, 25 août 1199 ; — Charles VIII, 27 août 1485 ; — Louis VII, 1158 ; — Philippe le Bel, mars 1297 et juin 1304 ; — François Ier, 23 décembre 1529 ; — Charles V, 12 avril 1374 ; — Charles VI, 22 mars 1402 ; — Louis XI, 20 juillet 1482 ; — Charles VII, 20 juillet 1451 ; — le pape Clément V, réservant les biens du Temple à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 6 des nones de mai 1311 ; — Philippe Auguste, 1191 ; — Innocent VIII, 1485 ; — Jules II, 1505 ; — par François Ier, 1524. — Arrêt du parlement d'Aix vidimant les privilèges accordés à l'Ordre par les comtes de Toulouse, 1177-1222, 27 août 1579 — Privilège accordé aux Templiers par Thibaut de Champagne, 1229. — Diplôme de Saint-Louis en faveur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mai 1267. — Privilèges concédés à l'Ordre par : Philippe VI, décembre 1338 et novembre 1350 ; — Charles V, juin 1374 ; — Henri II, 25 juillet 1549 ; — Charles IX, 13 février 1566 ; — Henri III, 7 juin-17 novembre 1575 ; — Henri IV, 21 février 1597-5 janvier 1601 ; Louis XIII, février 1613-25 mars 1615. — Lettres de naturalisation accordées par Louis XIV à Jean-François Constantin, curé de Courcuire, originaire de Savoie, avril 1680. — Prise de possession de la ville et du comté de Montbéliard au nom du Roi, par Louis Chauvelin, intendant de Franche-Comté, 29 octobre 1680. — Bail des sauneries de

Salins, consenti pour six ans en faveur de Nicolas Fausille, bourgeois de Paris, 1er octobre 1680. — Arrêt du Conseil d'État réglant les différends survenus entre le chapitre et la familiarité de Dole, 8 mars 1681. — Brevet d'abbé de Saint-Vincent de Besançon expédié à Jean-Baptiste Boisot, 30 mai 1681. — Patentes royales : de bailli de Besançon, pour M. de Montaigu, marquis de Bontavant, 15 juin 1681 ; — de procureur fiscal au siège de Gray, au profit de Jean-Simon Clerc, 30 janvier 1681 ; — de prévôt de Château-Lambert, au profit de Melchior Tixerand, de Besançon, 16 décembre 1681 ; — d'avocat du Roi à Arbois, pour Joseph Vuillin, 16 février 1675 ; — d'avocat fiscal à Arbois, pour Thiébaud Bergeret, 27 mai 1680 ; — de tabellion à Montbozon, pour Antoine Cornet, 14 août 1684 ; — d'auditeur signant à la Chambre des Comptes, pour François Bouhélier, 5 août 1683 ; — d'abbé de Montbenoît, pour François-Joseph de Grammont, 1er août 1682 ; — d'abbé de Theuley, pour Robert-Étienne de Pallières, 17 avril 1683 ; — de distributeur en l'Université de Dole, pour Alexandre-Ignace de Santans, 26 janvier 1684 ; — de juge-gouverneur de Château-Chalon, pour le marquis de Lullin, 19 janvier 1684. — Patentes autorisant le rétablissement des forges et fourneaux de Seveux au profit de François-René de Marmier, 23 août 1683. — Commission royale d'abbé de Bellevaux, pour César de Marnaix de La Bâtie, 5 juin 1682. — Don du rachat de la seigneurie de Rougemont à Claude-Ignace Lefebvre, conseiller-maître au parlement de Bourgogne, 26 juin 1684. — Brevet de geôlier des prisons de Dole, pour Pierre Sannin, 19 janvier 1685. — Création d'un Magistrat à Besançon, 26 août 1676. — Prise de possession de l'abbaye de Faverney par Théodore Gourret du Clos, 12 novembre 1675. — Règlement des épices de la Chambre des Comptes de Dole, 3 novembre 1685. — Don des moulins de Gray, de Santans, Champvans et Sampans, fait par Eudes IV, duc de Bourgogne, aux chanoines de la chapelle royale de Gray, 5 août 1334. — Traité passé entre le Roi et la ville de Pontarlier, au sujet de l'éminage, 13 décembre 1685. — Patentes : de procureur général à la Chambre des Comptes, pour Claude-Ambroise-Bruno Philippe, février 1686 ; — de receveur général des Domaines, pour Denis Grégoire, 18 juin 1686. — Arrêt du Conseil permettant à Ferdinand de Fallerans dit Visemal d'établir des forges à Frontenay, 4 juin 1686. — Affranchissement par Louis-Marie, duc d'Aumont, des terres possédées à Avanne par Jeanne-Claude Bault, femme d'Étienne Bonne, 21 février 1686. — Don du droit de rachat de la seigneurie de Bracon, fait par le Roi à la comtesse de Frontenac, pour une durée de 50 ans, 28 février 1687. — Bulles de Pierre-François Odet, abbé de Saint-Maurice d'Agaune, juin 1687. — Patentes établissant une mairie à Lons-le-Saunier, accordées par Philippe II, 27 avril 1567. — Brevet d'abbé de Balerne, pour Jacques Croty de La Châtardie, 18 mai 1687. — Bulles de prieur de Vaux-sur-Poligny accordées à Jean-Ignace-Bonaventure Froissard de Broissia par Innocent XI, 10 novembre 1687. — Brevet d'abbé de Clairefontaine, pour Étienne Renaud, prêtre du diocèse de Paris, 29 mars 1675. — Brevet de prieur de Granson accordé par Innocent XI à Pierre Lamoral de Montrichard, 12 septembre 1688. — Don des biens d'Ignace-Guillaume, seigneur de Pontamougeard, confisqués par le Roi parce que ce personnage était mort au service du roi d'Espagne, à M. de Bourbilon, lieutenant du fort Saint-André, 21 novembre 1689. — Patentes royales : de greffier à la Chambre des Comptes, pour Charles Vacelet, 30 décembre 1689 ; — de grand maître des Eaux et Forêts dans le département de Bourgogne Duché, Bresse, Alsace et comté de Bourgogne, pour Guillaume Perraud, 29 mai 1690 ; — de procureur d'office d'Usier, pour Gervais Lancrenon, 1er décembre 1688. — Enregistrement de divers édits royaux, créant des charges de magistrature et de finances (v. les édits originaux dans les registres qui suivent), 1688-1693. — Édit créant des offices à la Monnaie de Besançon, décembre 1693.

B. 586. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 3 et 281 feuillets, table en tête du registre.

1556-1708. — *Premier registre des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Transcriptions.) Déclaration du Roi : concernant les commissaires et contrôleurs des guerres, 19 janvier 1694 ; — fixant le recouvrement des droits d'amortissement sur les bénéficiers et communautés, 16 février 1694 ; — créant des contrôleurs des dépens, mars 1694 ; — nommant des colonels, majors, capitaines des compagnies bourgeoises des villes, mai 1694 ; — établissant des contrôleurs des contrats, avril 1694. — Ordonnances réglant la juridiction des Eaux et Forêts, 13 août 1669. — Édits : fixant les droits de sceau, 20 avril 1694 ; — attribuant les droits de quittances aux receveurs, octobre 1693 ; — créant des receveurs généraux et particuliers, décembre 1694. — Tarif de la capitation générale, divisant les habitants du royaume en 22 classes, 18 janvier 1695. — Édits : concernant les receveurs des consignations, février 1689. — Mandement adressé à M. de Vergy, gouverneur de Franche-Comté, par Philippe II, pour prendre possession de la province à lui cédée par Charles-Quint, 30 avril 1556. — Édits : confirmant les foires établies, février 1696 ; — créant des offices de receveurs généraux des finances triennaux en Flandre, au comté de Bourgogne et

dans la généralité de Metz, 1er décembre 1695 ; — créant des offices de payeurs des charges assignées sur les fermes, mars 1696. — Déclaration réglant le contrôle des actes de notaires, 19 mars 1696.—Édits : assimilant, au point de vue des taxes, les contrats d'échange aux contrats de vente, 1er mai 1696; — prescrivant la recherche des usurpateurs des titres de noblesse, 4 septembre 1696 ; — unissant les contrôleurs des actes de notaires aux offices de contrôleurs des sentences et actes judiciaires, novembre 1696. — Édit fiscal des armoiries, prescrivant leur enregistrement et fixant une taxe variant de 300 à 25 l., outre 2 sous pour livre, 20 novembre 1696. — Édit créant des procureurs du Roi, dans chaque province, auprès des intendants ou commissaires départis, janvier 1697. — Déclaration du Roi concernant les officiers de la chancellerie auprès de la Chambre des Comptes de Dole, 26 février 1697. — Édits : concernant les droits d'enregistrement des lettres de noblesse, 2 mai 1697 ; — ordonnant la pose de lanternes dans les principales villes, juin 1697 ; — réglant la juridiction ecclésiastique, avril 1695 ; – réglementant les greffes du Parlement et de la Chambre des Comptes de Besançon et de Dole, 16 juin 1699. — Déclarations du Roi : déterminant les privilèges des officiers des cinq présidiaux du comté de Bourgogne, 11 août 1699 ; — concernant la recherche des usurpateurs de noblesse en Franche-Comté, 11 août 1699. — Arrêt du Conseil d'État déterminant la préséance entre les premiers présidents de la Chambre des Comptes et les chevaliers d'honneur du parlement de Besançon, 28 janvier 1696. — Édits concernant : les attributions et les privilèges des lieutenants de police, novembre 1699 ; — l'office de capitaine des chasses, 12 octobre 1699 ; — portant règlement de discipline pour la Chambre des Comptes de Dole, 16 mars 1700 ; — déterminant les conditions des francs-fiefs, 9 mai 1760. — Patentes royales assignant, d'accord avec le Magistrat de Dole, le logement de la Chambre des Comptes dans l'ancien palais du Parlement, 27 décembre 1700. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant à la Chambre de recevoir et d'enregistrer le serment de fidélité de l'archevêque de Besançon, 1er octobre 1701. — Déclaration du Roi portant établissement de la capitation, 12 mars 1701. — Édits : exemptant les offices de maréchaussée de toute taille, subside et imposition, novembre 1701 ; — créant des receveurs généraux de ventes des bois, décembre 1701 ; — de commissaires aux inventaires, mars 1702 ; — exemptant du droit d'aubaine les habitants de la Lorraine, 15 mars 1702 ; — créant des lieutenants de maire, mai 1701 ; — créant 200 lettres de noblesse, mai 1702. — Édit concernant les lieutenants généraux de police, juillet 1702 ; — réglant les chancelleries, février 1703. — Arrêt du Conseil d'État envoyant en possession Charles Perreaux, fermier général des fermes du Roi, pour trois ans, à compter du 1er octobre 1703.

B. 587. (Registre.) — In-folio, papier, 5 et 246 feuillets, table en tête du registre.

1694-1707. — *Second registre des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Transcriptions.) Édits : portant création et augmentation de gages, avril 1703 ; — créant des syndics des municipalités, 28 octobre 1703 ; — prescrivant l'enregistrement au Parlement des contrats d'acquisition de domaines du Roi, 28 janvier 1704 ; — réglant les gabelles du comté de Bourgogne, août 1703 ; — créant des contrôleurs des économes au séquestre des archevêchés, octobre 1703. — Déclaration du Roi défendant aux communes de plaider sans délibération préalable autorisée par l'Intendant, 16 octobre 1703 ; — créant des offices d'essayeurs d'eau-de-vie, 17 novembre 1703 ; — créant des contrôleurs des hôtels de ville et des greffiers de l'écritoire, janvier 1704 ; — créant des contrôleurs des poids et mesures, 25 janvier 1704 ; — créant des receveurs et priseurs des revenus des fabriques et conférences, février 1704 ; — créant des syndics perpétuels des communautés de procureurs et huissiers, mars 1704 ; — des offices de procureurs du Roi et greffiers des hôtels de ville et de cent notaires au comté de Bourgogne, avril 1704 ; — attribuant des gages aux officiers de la milice bourgeoise, avril 1704 ; — créant des subdélégués héréditaires, avril 1704 ; — créant des receveurs payeurs des gages d'officiers, avril 1704 ; — créant au parlement de Besançon une chambre des requêtes, 31 juillet 1704 ; — augmentant les gages des maires, novembre 1704 ; — créant des officiers d'artillerie, septembre 1704 ; — augmentant de 2 sols pour livre les gabelles et les traites, 3 mars 1705 ; — défendant les duels, 4 avril 1705. — Patentes réglant l'entretien des grands chemins du comté de Bourgogne, 1er août 1705. — État des villes, bourgs et villages, soumis à la gabelle du sel, à trois lieues des frontières de la province, 26 mai 1705. — Déclaration du Roi défendant aux plaideurs d'acheter des créances sur les juges devant lesquels ils ont des procès pendants, 27 mai 1705 ; — attribuant des gages aux receveurs des domaines et bois, 3 juillet 1703 ; — défendant aux roturiers de posséder fiefs sans permission spéciale du Roi, 26 décembre 1705 ; — confirmant les anciens privilèges des officiers du parlement de Besançon, 11 mai 1694 ; — réglant les conditions de la relégation, 6 août 1705 ; — confirmant la noblesse au premier degré acquise par les officiers de la Chambre des Comptes, août

1706; — confirmant la noblesse au premier degré des officiers du parlement de Besançon, mars 1706; — concernant les privilégiés, 30 septembre 1706; — créant des offices de conservateurs des domaines aliénés, octobre 1706; — des offices de greffiers des subdélégations, janvier 1707; — concernant la saunerie, 1707. — Arrêt du conseil d'État réglant la réparation des auditoires royaux, 22 mai 1707.

B. 588. (Registre.) — In-folio, papier, 2 et 240 feuillets, table en tête du registre.

1704-1710. — *Troisième registre des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Transcriptions.) Édits: réglant le cours des monnaies, 29 août 1707-9 août 1717; — réunissant les offices de maires alternatifs, octobre 1707; — d'auditeurs des comptes d'étapes et des trésoriers de France, 5 janvier 1708; — des contrôleurs des notaires, gardes des sceaux et des greffiers des insinuations laïques, octobre 1707; — prélevant 50,000 l. de gages pour divers offices, novembre 1707; — réglementant les gages des officiers des Eaux et Forêts, 29 juin 1706; — créant des grands maîtres alternatifs des Eaux et Forêts, 1706. — Déclarations du Roi: concernant les gages des officiers héréditaires, 12 juillet 1707; — créant des maîtres particuliers des Eaux et Forêts, avril 1707; — fixant le contrôle des actes de notaires, 20 mars 1708; — rétablissant les petits sceaux des jugements des justices royales, 20 mars 1708. — Édit créant une chambre des requêtes du palais au parlement de Besançon, juillet 1704. — Suppression des inspecteurs des bois, création de maîtres particuliers, procureurs du Roi, greffiers alternatifs et autres officiers des Eaux et Forêts, mars 1708. — Déclaration du Roi concernant les augmentations de gages des officiers créés en 1704, 3 avril 1708. — Édits: prescrivant le recouvrement des droits d'amortissement, mai 1708. — Création du contrôle des barrages et entretien des pavés de Paris, et du contrôle des ponts et chaussées dans les provinces, juin 1708. — Édits créant: des offices d'huissiers auprès des juridictions consulaires, juin 1708; — des contrôleurs des exploits au comté de Bourgogne, juin 1708. — Déclaration du Roi concernant les amortissements de finances résultant des nouveaux impôts, 28 juillet 1708. — Édit créant des offices de gardes d'archives auprès des hôtels de ville, etc., janvier 1708; — concernant les dîmes inféodées et patrimoniales, juillet 1708; — créant deux charges de conseillers-maîtres auprès de la Chambre des Comptes de Dole, septembre 1708; — réglementant la vente des cens et redevances relevant du Domaine, 22 décembre 1708. — Arrêt du Conseil attribuant à la Chambre des Comptes de Dole la connaissance du procès en matière de décret intenté au sieur Lambert, receveur des impositions du bailliage de Dole, 2 août 1707. — Édits: créant 33 offices de contrôleurs ordinaires pour dépenses de guerre, octobre 1708; — supprimant le paiement des gages des officiers du parlement, décembre 1708; — créant des lieutenants généraux de police, janvier 1709; — prescrivant la perception d'un double droit sur tous les péages royaux, 30 avril 1709; — réglementant la vente des immeubles dépendant du Domaine, 13 août 1709; — affranchissant de la capitation tous les officiers du parlement de Besançon, 30 avril 1709. — État des sommes à payer par les divers officiers du parlement de Besançon, s'élevant au total de 143,332 l., 30 avril 1709. — Édit royal affranchissant de la capitation tous les officiers de la Chambre des Comptes de Dole, 11 juin 1709; — autre édit exemptant les secrétaires du Roi auprès de la Chambre des Comptes de Dole de l'édit de novembre 1708, décembre 1709. — Édit prononçant la réunion des offices de gardes d'archives aux corps des communautés auprès desquels ils avaient été établis, 8 avril 1710; — fixant au denier 16 les gages des corps de maîtrises d'arts et métiers, juillet 1710; — autre édit créant 50,000 l. d'augmentation de gages, 22 janvier 1711; — autre édit supprimant les receveurs alternatifs et triennaux des amortissements.

B. 589. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 3 et 172 feuillets, table en tête du registre.

1719-1729. — *Quatrième registre des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Transcriptions.) Édits de Louis XV ordonnant la fabrication d'espèces de de 3 deniers, juillet 1719. — Déclaration du Roi concernant la ferme du tabac, 17 octobre 1720. — Arrêt du Conseil continuant à la Compagnie des Indes son privilège pour la fabrication des monnaies d'or et d'argent, en retour du versement au Trésor d'une somme de 20 millions; 24 octobre 1720. — Autre arrêt du Conseil, réduisant la valeur des liards à 5 deniers pièce au lieu de 6 deniers, 24 novembre 1720. — Déclaration prononçant des pénalités contre les faux-sauniers qui, arrêtés, déclareraient de faux noms ou de faux domiciles, 12 juin 1722. — Patentes royales ordonnant aux vassaux de la Couronne de faire leur devoir de fief et hommage, en prêtant serment de fidélité au Roi devant les Chambres des Comptes, 21 juillet 1722. — Édits créant ou rétablissant des offices municipaux, août 1722. — Patentes rendues sur arrêt, servant de règlement pour la délivrance du sel aux salines de Salins, 26 novembre 1722. — Déclarations concernant le contrôle des actes de notaires et des insinuations, 29 septembre 1722. — Tarif

des droits de contrôle, 29 septembre 1722. — Déclaration relative à la prorogation d'un délai pour accorder les grâces aux criminels, promises à l'occasion du sacre du Roi, 10 janvier 1723. — Édits supprimant les offices des essayeurs d'orfèvrerie et des matières d'or et d'argent, et transmettant leurs droits et attributions à la ferme de la marque de l'or et de l'argent, mai 1723. — Déclaration concernant les comptes des receveurs généraux et particuliers des finances, 21 juin 1723. — Autre déclaration pour prévenir les abus que pourraient commettre les comptables à l'occasion des variations des espèces, 7 décembre 1723. — Patentes sur arrêt, concernant le temporel du clergé et l'obligation de chaque bénéficier de prêter foi et hommage au Roi pour les fiefs ressortissant à son bénéfice, 25 janvier 1724. — Édits réduisant à 240 le nombre des secrétaires du Roi, juillet 1724 ; — supprimant des offices municipaux, juillet 1724 ; — ordonnant une refonte générale de toutes les espèces d'argent, septembre 1724. — déclaration du Roi, réglant l'indemnité due au Roi par les ecclésiastiques et gens de mainmorte, pour les acquisitions faites dans les seigneuries royales, 21 novembre 1724. — Édits : portant création de maîtres d'arts et métiers, à l'occasion du mariage du Roi, juin 1725. — Patentes déchargeant la Compagnie des Indes de toutes les opérations de banque auxquelles elle s'était livrée pour le compte de l'État, juin 1725 ; — supprimant les offices de receveurs et contrôleurs généraux des Domaines et créant d'autres offices semblables, juin 1725. — Déclaration royale portant que les condamnations portées contre des femmes mariées, pour crime de faux-saunage, seront exécutoires même contre leurs maris, 13 octobre 1725. — Arrêt du Conseil d'État portant diminution de valeur des louis d'or et des écus d'argent, 4 décembre 1725. — Édit contre les faux monnayeurs, février 1726. — Édits : prohibant l'introduction en France de toiles peintes ou de cotonnes de façon indienne, octobre 1726 ; — réduisant le chiffre des rentes viagères créées depuis 1720, 1727. — Déclaration fixant le personnel des Eaux et Forêts, 15 février 1727. — Arrêt de la Chambre des Comptes de Dole contre les officiers du Magistrat de cette ville, au sujet de la petite voirie, 10 juillet 1727. — Règlement des droits sur l'huile, 27 mai 1727. — Édits rétablissant, en faveur des secrétaires du Roi auprès des chancelleries des cours supérieures, la noblesse au premier degré, décembre 1727. — Défense de faire circuler en France les monnaies fabriquées pour les colonies françaises d'Amérique, 20 mars 1728. — Prohibition semblable pour les monnaies frappées en Lorraine ou dans d'atres pays étrangers, 27 juillet 1728. — Déclaration du Roi au sujet des parentés et alliances des officiers siégeant dans les juridictions inférieures, 30 septembre 1728. — Édit supprimant les offices triennaux de receveurs particuliers, contrôleurs généraux des finances au comté de Bourgogne, février 1729.

B. 560. (Registre). — Grand in-folio, papier, 212 feuillets.

1708-1724. — *Cinquième registre des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Transcriptions.) Édits : créant des trésoriers receveurs et contrôleurs des épices, octobre 1708 ; — réunissant cette charge aux Chambres des Comptes, janvier 1711 ; — créant 15,000 l. d'augmentation de gages pour les officiers vétérans et veuves d'officiers, mars 1711 ; — 50,000 l. d'augmentation de gages pour les subdélégués, août 1712. — Déclaration du Roi concernant le contrôle des actes de notaires et la perception de ces droits par Étienne Roy et Étienne Chaplet, fermiers généraux, 6 août 1712 ; — créant des commissaires alternatifs et mi-triennaux aux revues, janvier 1712. — Renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France et des princes de France à la couronne d'Espagne (texte en espagnol et en français), Buen-Retiro, 7 novembre 1712. — Renonciation similaire du duc de Berry, 24 novembre 1712, et du duc d'Orléans, 29 novembre ; — patentes du Roi approuvant ces renonciations, mars 1713. — Déclaration du Roi concernant les droits sur les huissiers, 10 mai 1712. — Déclaration du Roi défendant de fabriquer des eaux-de-vie avec d'autres matières que des marcs de vin, 24 février 1713 ; — autre en faveur de ceux qui n'ont pas fait le rachat du prêt et de l'annuel de leurs offices, 8 août 1713. — Création des gardes de minutes des arrêts des cours supérieures, avec tarifs, août ; — patentes royales ordonnant l'enregistrement de quelques articles de la paix d'Utrecht (11 avril 1713), 7 avril 1714. — Déclaration du Roi réglant la reddition des comptes du dixième, 1er mai 1714. — Édits : réduisant au denier 25 les 500,000 fr. de rentes créées en février 1711, janvier 1714 ; — admettant le duc du Maine et le comte de Toulouse et leurs descendants en légitime mariage à la succession au trône de France, à défaut de princes du sang royal, juillet ; — arrêt du Conseil réglant le prix de la vaisselle d'or et d'argent sur le pied de la diminution des espèces, septembre 1714. — Déclaration de Louis XV, nommant régent, pendant sa minorité, le duc d'Orléans, son oncle, 24 septembre 1715 ; — autre autorisant les cours supérieures à lui adresser des remontrances sur les édits dont le texte leur aurait été adressé par le Roi, 15 septembre. — Édit fixant les sommes que les officiers des chancelleries doivent payer pour être maintenus dans leurs offices, décembre 1715 (suivi du tarif). — Déclaration du Roi contre les commis des fermes qui se font les com-

plices des fraudeurs, 12 octobre 1715. — Édits : réduisant au denier 25 toutes les rentes, décembre 1715 ; — prescrivant la tenue de registres-journaux par tous les comptables des deniers de l'État, juin 1716 ; -- supprimant les offices de contrôleurs des octrois et péages, octobre 1716 ; — supprimant toutes les recettes des fermes, juin 1717. — Arrêt du Conseil réglant les diminutions des espèces, 22 janvier 1720. — Déclaration réglementant l'emploi de l'or et de l'argent et le restreignant aux objets d'église, croix de prélats, de religieuses et de chevaliers, chaînes de montres ou montres, et objets de petite dimension, tout en prohibant la confection de vaisselle plate, de surtouts de table, de flambeaux, girandoles, torchères, etc., 18 février ; — créant 8,000,000 livres de rentes au denier 50, sur les recettes générales, août. — Arrêt du Conseil réduisant à 20 l. les louis de 24 l., 27 mars 1724. — Édit fixant au denier 20 le taux des constitutions de rentes, juin 1721.

B. 591. (Registre.) — In-folio, papier, 2 et 225 feuillets, table en tête du registre.

1729-1737. — *Sixième registre des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Transcriptions.) Déclaration du Roi : portant pénalités contre les contrebandiers, 2 août 1729 ; — renvoyant devant les Cours des aides les instances en usurpation de noblesse, 14 novembre ; — ramenant au cours de 24 deniers les sous de 21 comme ceux de 30 deniers, 28 novembre. — Édit réglant les revenus de l'Ordre de Saint-Louis, mai 1730. — Ordonnance sur la procédure des donations, février 1731. — Patentes sur arrêt concernant les comptes d'octrois, 13 février. — Déclaration du Roi ordonnant que les ecclésiastiques et gens de mainmorte ne pourront acquérir au comté de Bourgogne aucuns biens-fonds en fief, franc-alleu ou roture, sans permission, 18 mai. — Patentes en faveur de l'Ordre de Saint-Louis, 2 octobre.— Déclaration touchant les incriptions de faux, 5 mars 1732. — Édit rétablissant les offices de gouverneurs, lieutenants du Roi et autres offices auprès des hôtels de ville, novembre 1733. — Déclaration concernant les frais de justice criminelle, 4 janvier 1734 ; — prescrivant la levée du dixième du revenu du royaume, 17 novembre 1733. — Patentes réglant les conditions dans lesquelles les agents des fermes pourront exercer leurs droits de visite dans les abbayes et couvents de filles, 19 octobre 1734 ; — autres soumettant à la Chambre des Comptes de Dole le comté de Montbéliard et ses dépendances, 3 juillet 1735 ; — autres prescrivant à la même Chambre de remettre au procureur général de la Chambre des Comptes de Dijon les titres relatifs à la Bourgogne et au Charolais, conservés dans les archives de la province, à Dole, 13 mai 1736. — Édit réglant les testaments, avril 1735. — Déclaration du Roi sur la manière de constater les débets des comptables, 4 septembre 1736. — Arrêt du Conseil d'État en faveur du sieur Molard, receveur de Saint-Claude, à propos de ses débets, 5 décembre 1736.

B. 592. (Registre.) — In-folio, papier, 266 feuillets, table au fol. 263.

1737-1749. — *Septième registre des édits, arrêts et déclarations du Roi.* Patentes sur arrêt réglant la gabelle du sel et autorisant une plus grande distribution de sel dans les localités où l'on fabrique du fromage, 1737, 12 mars. — Déclaration du Roi en faveur des receveurs généraux des finances, 4 juin. — Patentes permettant aux employés des fermes de Lorraine et de Bar de poursuivre sur le territoire français les contrebandiers, 1738, 4 février. — Ordonnance concernant les évocations et règlements de juges en matière civile ou criminelle, 1737, août. — Déclaration du Roi prorogeant pour six ans la perception de diverses taxes, 1738, 7 janvier. — Arrêt du Conseil réduisant les espèces de billon, 19 août. — Édit concernant la fabrication des sous, octobre. — Patentes concernant les acquisitions de biens de mainmorte au comté de Bourgogne, 1739, 6 janvier. — Déclaration du Roi fixant des pénalités pour abus de poinçons d'orfèvrerie, 19 avril. — Autres déclarations : réglementant la voirie et les alignements de la ville de Besançon, 1740, 4 janvier ; — prescrivant la forme des comptes du dixième, 1739, 24 mars. — Arrêt de la Chambre des Comptes de Dole ordonnant aux greffiers à la peau de prendre en charge les titres momentanément sortis des archives pour être expédiés, 1741, 17 février. — Déclaration du Roi portant levée du dixième des revenus du royaume, 29 août. — Édit supprimant les deux offices de présidents de la Chambre des Eaux et Forêts et de la Chambre des Requêtes du Palais, au parlement de Besançon, et créant un nouvel office de président à mortier au même parlement, février. — Déclaration fixant les amendes des Eaux et Forêts, 1743, 3 mars. — État « des chauffages, passages, pâturages, » dont jouissent dans les forêts royales les particuliers et les communautés du comté de Bourgogne, rangés par maîtrise, 10 octobre. — Déclaration du Roi ordonnant la flétrissure des faux-sauniers, des « faux-tabatiers » et autres contrebandiers, 1744, 15 février. — Déclaration du Roi sur l'instruction des affaires criminelles dans les élections et greniers à sel, 1743, 16 octobre. — Lettres patentes exemptant de tailles les trésoriers provinciaux des ponts et chaussées, 1744, 16 mars ; — exemptant de droits certaines marchandises à l'exportation, 1743, 22 décembre. — Déclaration du Roi maintenant le doublement des droits du

Domaine, des barrages, des poids royaux, etc., 13 octobre. — Patentes sur arrêt, réglementant le commerce des îles françaises, 1744, 14 août. — Déclaration du Roi accordant l'hérédité aux notaires, procureurs et huissiers des juridictions royales, 1743, 3 décembre. — Édit augmentant la finance et les gages des officiers des chancelleries du royaume et des payeurs de leurs gages, décembre. — Déclaration du Roi confirmant les privilèges, prérogatives et droits accordés aux grands maîtres des Eaux et Forêts, 1745, 24 juillet. — Déclaration accordant la noblesse au premier huissier de la Chambre des Comptes de Dole, au même titre qu'aux autres officiers de cette cour, 1746, 28 juillet. — Patentes sur arrêt ordonnant l'inscription des gages des geôliers des prisons royales sur le budget du Roi, 1747, 11 juin. — Édit créant des droits sur la poudre à poudrer, les suifs, les papiers et cartons, 1748, février. — Déclaration ordonnant que les droits seigneuriaux dus pour mutation ou échange seront vendus et aliénés et fixant la manière dont en jouiront les acquéreurs, 20 mars. — Ordonnance concernant les variations de jurisprudence sur la matière des substitutions fidéicommissaires, 1747, août. — Déclaration interdisant l'emploi des eaux de mer et de sources salées pour quelque salaison que ce soit, sans la permission des fermiers des gabelles, 1748, 10 décembre. — Arrêt du Conseil d'État défendant à l'abbaye de Lure de se servir des lettres d'investiture impériales tendant à soustraire l'abbaye à la juridiction du comté de Bourgogne, 1749, 11 janvier. — Déclaration frappant de 30 s. de droit chaque livre de tabac étranger introduite en France, 4 mai. — Édit supprimant l'impôt du dixième et créant une caisse d'amortissement, mai. — Déclaration réglant les gages intermédiaires, 25 octobre.

B. 593. (Registre.) — In-folio, papier, 367 feuillets, table au fol. 360.

1749-1764. — *Septième registre des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Transcriptions.) Patentes exemptant de droits d'entrée plusieurs marchandises étrangères, 19 novembre 1749. — Déclaration maintenant le doublement des droits du Domaine pendant la durée du bail du fermier général Jean Girardin, 21 octobre. — Édit créant une noblesse militaire, novembre 1750. — Patentes accordant au comte Georges de Sponeck la subsistance et l'établissement, 26 avril 1750. — Déclaration augmentant le droit de fret sur les navires étrangers, 24 novembre 1750; — supprimant les droits de centième denier, 26 décembre. — Édit créant une école royale militaire, janvier 1751. — Déclaration royale interprétant l'ordonnance sur les testaments, 9 novembre 1751. — Arrêt du Conseil d'État annulant une procédure instruite par les officiers de la Monnaie de Toulouse contre François La Caze, 10 juin 1755. — Édit fixant les offices de chancellerie auprès des cours supérieures, septembre 1755. — Déclaration prorogeant pendant dix ans la levée de 2 sous par livre sur 180,000 l. de rente au denier 20, 7 juillet 1756. — Édit créant un million d'augmentation de gages au denier 20, 24 août 1758. — Patentes sur arrêt donnant acte aux enfants et descendants du feu prince de Montbéliard de leur renonciation à sa succession et leur confirmant l'hypothèque des rentes constituées à leur profit, en considération de cette renonciation, 14 novembre 1759. — Patentes prorogeant le délai pour apporter la vaisselle d'argent aux hôtels des monnaies, 29 février 1760. — Patentes réglant la marque des mouchoirs et foulards de soie, 4 mai 1760. — Traité entre Louis XV et le roi de Sardaigne, Turin, 24 mars 1760. — Patentes concernant la marque des toiles peintes ou imprimées, 29 mai 1762. — Édits : supprimant les jurés vendeurs de cuirs, et établissant un droit unique sur les cuirs tannés, août 1759. — Arrêt de règlement de la Chambre des Comptes de Dole sur les dîmes, 20 novembre 1762; — autre concernant la régie des cuirs, 18 mai 1763. — Déclaration du Roi concernant les octrois de Franche-Comté, 24 mars 1764. — Autre réglementant les plombs des toiles peintes ou imprimées venant de l'étranger, 7 avril 1764. — Patentes exemptant les rôles de tailles et impôts des droits de contrôle, de timbre et de sceau, 19 juin 1764. — Patentes réglant le paiement des revenus attribués sur les états du Roi à différents collèges, 7 juillet 1764. — Extrait des registres de la Chambre des Comptes de Dole, sur une requête présentée par Jean Valade, régisseur général des cuirs et peaux, 26 mai 1764. — Déclaration du Roi permettant le dessèchement des marais, 13 août 1764. — Patentes sur arrêt, fixant le nombre des gardes de la forêt de Chaux, 17 juillet 1764. — Déclaration du Roi fixant les délais dans lesquels les trésoriers, receveurs et payeurs des gages, seront tenus de rendre leurs comptes, 21 juillet 1764.

B. 594. (Registre.) — In-folio, papier, 261 feuillets, table au fol. 258.

1764-1774. — *Huitième et dernier registre des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Transcriptions.) Édits : réglant l'administration des villes et bourgs du royaume, août 1764; — supprimant les presidents des présidiaux, août. — Patentes fixant les droits d'entrée et sortie des grains, 7 novembre. — Déclaration du Roi concernant le fret des vaisseaux étrangers, 25 mai 1765; — conditions de la régie générale des droits réunis, concédée

par le Roi au fermier général Julien Alaterre, remplaçant Jean Valade, 26 juin 1765. — Patentes annulant les jugements rendus contre le sieur Bullet, Jean-Baptiste, receveur des impositions du bailliage de Besançon, 20 septembre. — Patentes réglant la comptabilité et les poursuites à exercer par le contrôleur général des finances, 4 mai 1766. — Patentes réglementant les droits sur les cuirs et peaux, mai. — Édit définissant les privilèges des receveurs des tailles, 13 août. — Convention passée entre le Roi et l'impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême, pour l'abolition réciproque du droit d'aubaine sur les sujets français et autrichiens, 3 août-3 octobre 1766. — Patentes prorogeant pour six ans plusieurs droits des fermes générales, 15 janvier 1767. — Autres réglant l'adjudication des octrois des villes et bourgs du comté de Bourgogne, 28 janvier. — Patentes affranchissant du droit d'aubaine les habitants de Francfort, octobre; — conventions pour la suppression du même droit passées avec : l'électeur de Bavière, 14 août 1767-29 février 1768; — le prince de Hesse-Darmstadt, 7-26 septembre 1767-28 février 1768; — l'électeur de Trèves, 15 avril 1767-8 mai 1767-29 février 1768. — Convention similaire avec le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, 27 mai 1767-29 février 1768. — Déclaration du Roi ordonnant la perception du droit de mutation sur les rentes assignées sur les tailles, 10 avril 1769. — Ratification d'un traité de commerce et de marine entre le Roi et la ville de Hambourg, 21 juin 1769. — Patentes enjoignant aux maîtres de poste de faire enregistrer leurs brevets, 8 août 1768. — Convention passée avec l'électeur de Cologne, pour l'abolition du droit d'aubaine, 6 octobre 1768-22 mars 1769. — Semblables conventions : avec la noblesse des cercles de Souabe, de Franconie et du Rhin, février 1769; — avec l'évêque de Spire, 22 mars; — avec le prince-évêque de Liège, 22 mars. — Déclaration du Roi réglementant les privilèges du Parlement de la Chambre des Comptes et de l'Université au comté de Bourgogne, 1er décembre 1768. — Patentes ordonnant la fabrication des espèces de cuivre dans les hôtels des monnaies de Lyon, Toulouse, Montpellier, Reims, Metz, Besançon et Lille, 15 avril 1769. — Édits : ordonnant la levée de deux sols par livre du dixième, décembre 1769; — créant une juridiction spéciale pour juger au comté de Bourgogne les contraventions en matière de droits réunis et de tabac, 24 avril 1770. — Renouvellement pour six ans de la régie des droits réunis au fermier général J.-B. Fouache, 22 juillet. — Patentes étendant l'abolition du droit d'aubaine au profit des citoyens de vingt-deux villes impériales : Ratisbonne, Ulm, Spire, etc., à charge de réciprocité pour les sujets français, et de liberté réciproque pour le commerce, juillet 1770. — Arrêt du Conseil confirmant l'établissement d'un vingt-troisième garde dans la maîtrise des Eaux et Forêts de Vesoul, 16 octobre. — Nomination d'officiers dans la troisième chambre de la Chambre des Comptes de Dole, créée en avril 1770, 31 juillet 1770. — Déclaration du Roi concernant la comptabilité, 10 janvier 1771. — Arrêt de règlement de la Chambre des Comptes de Dole, permettant de saisir les biens des vassaux, pour défaut de fief et dénombrement, 11 mai 1771. — Commission donnée par le Roi au maréchal duc de Lorges, gouverneur du comté de Bourgogne, pour présider avec M. de Lacoré, intendant de la province, à la suppression de la Chambre des Comptes de Dole, 12 novembre 1771. — Édit supprimant la Chambre des Comptes de Dole, et créant un Bureau des finances à Besançon pour la remplacer, Fontainebleau, octobre 1771. « Lu, publié et enregistré du très exprès commandement du Roy, porté par M. le maréchal duc de Lorges, assisté du sieur de La Coré, ouy et le requérant le procureur général, l'audience tenant en la grand'chambre de la Cour des Comptes, aydes, etc., le 19 novembre 1771, *signé :* Vienot. — Signatures autographes « le maréchal duc de Lorges, de Richardot de Choisey, Lacoré, Bouhélier d'Audelange et Vienot. »

B. 595. (Registre.) — In-folio, papier et parchemin, 420 feuillets.

1482-1697. — *Premier recueil d'édits et déclarations du Roi.* (Ces édits et déclarations sont des documents originaux signés du Roi et des Ministres, jadis scellés, qui ont été réunis en un recueil factice; les arrêts du Conseil qui s'y trouvent mêlés sont seulement des expéditions ou des copies.) Patentes de Maximilien, roi des Romains, établissant à Dole une Chambre des Comptes, composée de quatre maîtres, un clerc auditeur et un huissier-concierge, Anvers, 30 novembre 1494. — « Ordonnances et instructions pour la Chambre des Comptes à Dole, y instituée [installée] le Ve jour d'octobre l'an mil cinq cens soixante-deux, » données par Philippe II, rénovateur de l'institution, 24 septembre 1562. — Ordonnance de Louis XIV réglant le rang parallèle de l'Université et de la Chambre des Comptes de Dole dans les cérémonies publiques, 24 septembre 1677. — Édit royal créant un receveur général des domaines dans chaque province, avril 1685. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant aux fermiers du Domaine de fournir aux Chambres des Comptes l'état précis de leurs baux, 18 janvier 1687; — autre fixant à 2,000 l. les épices allouées à la Chambre des Comptes de Dole, pour la correction des comptes de la recette générale de la province, 18 mai 1687. — Déclaration du Roi réunissant au Domaine les biens des

consistoires et des sujets de la religion prétendue réformée qui sont sortis du royaume, janvier 1688. — Arrêts du Conseil ordonnant aux acquéreurs de fiefs du Domaine, au comté de Bourgogne, de prêter le serment de foi et hommage, et les dispensant de dénombrements détaillés, 29 mai 1688. — Édits royaux créant : seize grands maîtres des Eaux et Forêts (le comté de Bourgogne ressortissant du septième auquel est soumis le département des duché et comté de Bourgogne), février 1689 ; — un conseiller-commissaire receveur des deniers des saisies réelles, auprès de toutes les juridictions du royaume, juillet 1689 ; — un conseiller receveur des amendes dans toutes les cours et dans tous les bailliages, février 1691 ; — des offices de conservateurs des minutes dans plusieurs chancelleries, mars 1692 ; — des offices d'Eaux et Forêts en Franche-Comté, août 1692 ; — des offices de maréchaussée dans la même province, août 1692 ; — des offices de maire non élus et, pour ce motif, « exerçant les fonctions sans passion et avec toute la liberté qui leur est nécessaire, » août 1692 ; — des offices de conseillers, etc., au parlement de Besançon, août 1692. — Autres édits : confirmant le franc-alleu aux roturiers comme aux nobles, août 1692 ; — créant une chancellerie près le parlement de Besançon, août 1692. — Déclaration du Roi en faveur des conseillers secrétaires de la chancellerie de Paris, 24 mars 1673 (copie). — Règlement des secrétaires du Roi dans toutes les chancelleries, 7 janvier 1673 (impr.). — Tarif du droit de sceau dans les chancelleries, avril 1672. — Déclaration de Louis XIII, relative aux secrétaires des chancelleries, juin 1639 (cop.). — Patentes de Henri II, confirmant la noblesse des secrétaires du Roi, septembre 1549 (cop.). — Patentes de Charles VIII, confirmant la noblesse de ces fonctionnaires, février 1485 (cop.). — Édit de Louis XI, accordant aux secrétaires de la chancellerie de nouveaux privilèges et renouvelant les anciens, novembre 1482. — Édits royaux : levant le droit de franc-fief, août 1692 ; — réglant la composition, les droits et privilèges de la Chambre des Comptes de Dole, août 1692 ; — réglant les attributions des contrôleurs des guerres, septembre 1692 ; — créant des lieutenants des maréchaux de France, mars 1693 ; — ordonnant le rachat et l'affranchissement des censives domaniales, mars 1693 ; — réglementant les cabarets et hôtelleries, mars 1693 ; — créant un président et six notaires-secrétaires à la Chambre des Comptes de Dole, avril 1693 ; — créant quinze conseillers ou officiers divers au parlement de Besançon, avril 1693. — Arrêt du Conseil réglant la préséance des deux présidents de la Chambre des Comptes de Dole, créés en 1692, 9 juin 1693. — Édits royaux : réunissant plusieurs offices de contrôleurs généraux des domaines à d'autres offices de contrôleurs généraux des finances, 30 juin 1693 ; — concernant les lettres de chancellerie, 25 juillet 1693 ; — augmentant les gages des receveurs généraux des domaines, août 1693 ; — doublant et divisant les offices de receveurs particuliers des finances au comté de Bourgogne, juillet 1693 ; — concernant les bois et les réserves de baliveaux, 1er août 1693. — Arrêt du Conseil réglant les gages de la Chambre des Comptes de Dole et des maîtrises des Eaux et Forêts de la province, 15 décembre 1693. — Édits : attribuant des vacations au grand maître des Eaux et Forêts, en tournée, août 1693 ; — augmentant les gages des officiers des maîtrises, août 1693 ; — exemptant du logement des gens de guerre certaines catégories d'offices, octobre 1693 ; — rendant aux grands baillis le droit de siéger et de juger à côté de leurs lieutenants, quand ils sont présents dans leurs ressorts, où ils n'avaient plus qu'une autorité nominale dans les jugements, octobre 1693 ; — réglant les droits de l'État et des particuliers sur la propriété des îles d'alluvion, décembre 1693. — Arrêt du Conseil réglant le tarif des épices de la Chambre de Dole, 26 janvier 1694. — Édits : prescrivant le recouvrement des droits d'amortissement, 16 janvier 1694 ; — créant des colonels, majors et capitaines des compagnies bourgeoises, mars 1694 ; — supprimant les contrôleurs des tiers référendaires et créant des contrôleurs de taxes et dépens, mars 1694 ; — créant des contrôleurs des deniers patrimoniaux des villes, mars 1694 ; — des tiers référendaires taxateurs des dépenses, mars 1694 ; — des contrôleurs des actes de notaires, avril 1694. — Édit sur les fontaines particulières, octobre. — Suppression de quarante commissaires des guerres, septembre. — Création de conseillers-receveurs des gabelles, décembre. — Établissement de la capitation, 18 janvier 1695. — Arrêt du Conseil réglant le costume du premier président de la Chambre des Comptes de Dole et différents détails de service, 17 février. — Édits : réglementant la vente des domaines, mai 1695 ; — fixant le règlement général du clergé de France, avril. — Ordonnances de Henri IV sur la chasse, juillet 1607 et juin 1601 (copie). — Édits royaux portant : aliénation du droit de retenue féodale sur les terres du domaine engagé ou vendu, 19 juillet 1695. — Arrêt du Conseil d'État réservant au parlement de Besançon le titre de Cour des Monnaies et la juridiction sur toutes matières monétaires que lui disputait la Chambre des Comptes de Dole, 23 septembre. — Édits : créant des receveurs généraux des finances en Flandre, en Franche-Comté et à Metz, décembre ; — réglant le tarif de la Chambre de Dole, 3 novembre 1685 ; — confirmant les foires et marchés établis dans les provinces, février 1696 ; — créant un bureau des

Finances pour la Franche-Comté, avec siège à Besançon, février; — établissant des offices: de jurés mouleurs de bois, mars; — d'experts-priseurs et d'arpenteurs-jurés, mars; — anoblissant cinq cents personnes « à choisir parmi les plus distinguées » et moyennant une finance « modérée, » mars; — réglant les comptes de capitation, 27 mai; — créant des emplois de payeurs des charges assignées, mars; — réglant la vacation des offices de maîtrises, 3 avril; — établissant des charges de substituts, d'avocats et procureurs du Roi, avril; — de courtiers-jaugeurs, avril; — portant érection de terres roturières en fiefs, moyennant finance, 3 avril. — Arrêt du Conseil réglant l'étiquette des relations entre la Chambre des Comptes de Dole et le chapitre de la même ville, 23 mai. — Édits royaux: concernant les offices de receveurs généraux trésoriers des finances de Flandre, de Metz et de Franche-Comté, 15 mai; — fixant les droits de mutation, 1er mai; — créant des commissaires généraux trésoriers des étapes, juin; — des contrôleurs des commissaires des saisies réelles, août. — Édit concernant les engagistes des domaines, 4 septembre. — Déclaration du Roi rétablissant les anciens gardes des petits sceaux, supprimés en 1696, 17 novembre 1697. — Édit portant création de bailliages-présidiaux à Vesoul (ressort de Vesoul), à Gray (ressorts de Dole et Gray), à Besançon (ressorts de Baume, Montbéliard et Ornans), à Salins (ressorts de Poligny, Pontarlier, Quingey, Salins et Arbois), et à Lons-le-Saunier (ressorts de Lons-le-Saunier, Orgelet et Saint-Claude), septembre 1696. — Édits: concernant les usurpateurs de noblesse et les poursuites à diriger contre eux, 4 septembre; — supprimant l'office de trésorier des sauneries du comté de Bourgogne, septembre; — réunissant le Bureau des Finances de Besançon à la Chambre des Comptes de Dole, septembre.

B. 596. (Registre.) — In-folio, parchemin, 347 feuillets.

1693-1716. — *Second recueil des édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Originaux.) Édits de Louis XIV rendant permanent l'hôtel des monnaies de Besançon et y créant certains officiers, octobre 1693. — Arrêts du Conseil d'État: ordonnant aux officiers qui lèvent les scellés en matière de saisies d'arrêter les espèces réformées et de les envoyer à la Monnaie, 26 juin-7 septembre 1694; — fixant le titre des matières d'or et d'argent, 17 juin 1696. — Édits: portant règlement des officiers des Monnaies, juin 1696; — réglant l'aliénation du droit de change, 4 septembre 1696; — fixant le cours des monnaies d'or ou d'argent, 17 octobre 1699-18 mai 1700. — Édit précisant les nouvelles empreintes figurant sur les louis d'or, 8 juin 1700. — Arrêts réglant le cours des monnaies, 13 juillet 1700-8 mars 1701. — Édit pour la réformation générale des monnaies « pour rétablir le change avec les pays estrangers, » septembre 1701. — Arrêt du Conseil ordonnant l'ouverture des hôtels des monnaies de Caen et de Besançon, 15 octobre 1701. — Édits réformant les pièces de 4 sous, 11 mai 1702. — Arrêt du Conseil ordonnant la fermeture des monnaies de Caen, Nantes, Tours, Poitiers, Limoges, Grenoble, Montpellier, Riom, Bourges, Troyes, Dijon, Metz, Besançon et Amiens, 30 octobre 1703. — Édits: prescrivant la fabrication de nouvelles espèces d'or et d'argent, 7 avril 1705; — fixant les privilèges de nouveaux offices, 27 mai 1705; — créant des offices de contrôleurs des domaines aliénés, octobre 1706; — de payeur des gages des officiers des chancelleries, novembre 1707. — Déclaration du Roi prescrivant la fabrication de pièces de 20 sous, 9 août 1707; — tarif des matières d'or et d'argent fixé par arrêt du Conseil d'État, août 1706-18 septembre 1708. — Édits: créant 33 offices de contrôleurs ordinaires provinciaux des guerres, octobre 1708; — supprimant les offices de contrôleurs des actes d'affirmation, octobre 1708; — établissant des échevins, jurats et capitouls alternatifs et triennaux, mars 1709; — doublant les péages, 30 avril 1709; — accordant un privilège de saisie au fermier général sur les gages des secrétaires du Roi n'ayant pas encore soldé leurs finances, 17 septembre 1709. — Arrêt du Conseil réglant le cours des monnaies, 22 octobre 1709-23 septembre 1710. — Déclaration du Roi: supprimant les « billets de monnaie » (récépissés de matières d'or et d'argent versées à la Monnaie), et règlement du cours des anciennes espèces, 7 octobre 1710; — autorisant l'établissement d'octrois dans les villes, bourgs et communautés, et les autorisant à emprunter au denier 20 pour solder le don gratuit, 7 octobre 1710. — Déclaration du Roi fixant le prix des anciennes espèces et des matières reçues dans les hôtels des monnaies, 24 octobre 1711; — confirmant aux receveurs des impositions en Franche-Comté la propriété de leurs offices, 22 mars 1712. — Cours des espèces d'or et d'argent, 5 avril 1712-18 juin 1715. — Déclaration de Louis XV, prescrivant la stricte exécution des ordonnances contre les faux monnayeurs, 5 octobre 1715.

B. 597. (Registre.) — In-folio, parchemin, 571 feuillets.

1705-1710. — *Troisième recueil d'édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Originaux.) Arrêt du Conseil réglant la réception des officiers nouvellement créés, 3 mars 1705; — autre investissant la Chambre des

Comptes de Dole du droit d'enregistrer les quittances de finance des officiers de son ressort, 10 mai 1705. — Déclaration du Roi interdisant aux plaideurs d'acheter des créances sur leurs juges, 20 mai 1705. — Édits : créant de nouveaux offices dans les hôtels des monnaies, septembre 1705 ; — créant deux offices de secrétaires du Roi de chaque cour supérieure, septembre 1707. — Déclaration royale prolongeant d'un an le délai pour le compte de capitation, novembre 1705 ; — réglant les offices d'essayeurs d'orfèvrerie, 17 novembre 1705 ; — ordonnant la perception d'un dixième en sus sur toutes les fermes pour l'année 1706, 26 décembe 1705 ; — réglant les francs fiefs en Franche-Comté, 26 décembre 1705 ; — concernant les secrétaires du Roi et contrôleurs, janvier 1706 ; — réunissant à la Chambre des Comptes de Dole 4 offices de correcteurs et 4 offices d'auditeurs, créés en 1704, 12 janvier 1706. — Déclaration du Roi, attribuant le jugement des procès d'imposition ordinaire aux présidiaux en premier ressort, à la Chambre des Comptes en appel, 18 mars 1706. — Édit : maintenant la Chambre des Comptes de Dole dans le droit d'acquérir la noblesse au premier degré, août 1706 ; — supprimant les droits des petits sceaux, août 1706 ; — restreignant le nombre des privilégiés, septembre 1706 ; — créant des maires alternatifs, décembre 1706 ; — dispensant les officiers comptables de donner caution pour leur maniement de fonds, décembre 1706 ; — créant des greffiers auprès de chaque subdélégation, janvier 1707 ; — réunissant les offices de maires alternatifs, octobre 1707 ; — dispensant de faire parapher leurs registres, les syndicats de corporations et les corps de communautés, 18 octobre 1707 ; — créant des secrétaires du Roi dans les chancelleries des présidiaux, novembre 1707 ; — créant des emplois de lieutenants des maréchaux de France, novembre 1707 ; — réunissant aux Chambres des Comptes de Rouen, Nantes et Dole, les offices de commis écrivains sur papier et parchemin, créés auprès d'elles, 10 janvier 1708 ; — supprimant les greffiers des subdélégations, 15 janvier 1708 ; — créant des médecins et chirurgiens royaux militaires, janvier 1708 (tarif de leurs appointements, 17 janvier 1768) (papier). — Édits : créant des conservateurs des décrets volontaires, janvier 1708 ; — des gardes des archives, janvier 1708 ; — réglant le recouvrement des droits d'amortissement, mai 1708 ; — créant des commissaires des exploits au comté de Bourgogne, juin 1708 ; — des huissiers auprès des juridictions consulaires, juin 1708 ; — fixant les droits d'amortissement des francs fiefs et domaines acquis, 28 juillet 1708 ; — rétablissant les économes séquestres et contrôleurs, juillet 1708 ; — fixant les attributions des gardes des archives, juillet 1708 ; — réglant la vente des justices des prévôtés royales, août 1708 ; — affranchissant de la capitation, moyennant le versement au Trésor d'un capital proportionnel, septembre 1708 ; — créant deux conseillers maîtres à la Chambre des Comptes de Dole, septembre ; — créant des trésoriers, receveurs et contrôleurs des épices, octobre ; — supprimant les secrétaires du Roi auprès des présidiaux, décembre ; — supprimant le paiement des gages des chancelleries des cours supérieures, décembre ; — créant des lieutenants généraux et alternatifs de police, janvier 1709 ; — des receveurs particuliers triennaux des finances en Franche-Comté, février ; — des inspecteurs-visiteurs d'huiles, mars. — État des sommes que les officiers du parlement de Besançon doivent payer pour le rachat de leur capitation, 30 avril. — Édits : créant des offices de greffiers, gardes des registres de baptêmes, mariages et sépultures, juillet ; — créant deux lettres de maîtrise dans chaque métier, août ; — accordant la noblesse aux commissaires des guerres, octobre ; — créant des juges des traites, novembre ; — exemptant les secrétaires du Roi auprès de la Chambre des Comptes de Dole de l'exécution de l'édit de novembre 1708, décembre 1709 ; — créant 30,000 l. d'augmentation de gages, attribués aux acquéreurs de lettres de noblesse, janvier 1710 ; — maintenant aux secrétaires du Roi, auprès du parlement de Besançon, la noblesse au premier degré, février ; — créant des offices de lieutenants de police, février ; — réunissant les emplois de gardes d'archives aux corps de communautés, 8 avril ; — supprimant les juges gardes des étalons des mesures, mai ; — renvoyant aux intendants le jugement des contestations relatives au contrôle des notaires, 15 juillet ; — supprimant les greffiers gardes des registres de baptêmes, etc., juillet ; — réunissant les greffiers des experts aux greffiers des domaines aliénés, 13 août ; — doublant les octrois, septembre ; — supprimant les receveurs alternatifs et triennaux des amortissements, septembre ; — réduisant au vingtième les rentes et augmentations de gages, septembre et octobre. — Déclaration du Roi prescrivant la levée du dixième des revenus du royaume, 14 octobre 1710 ; — supprimant les offices des jurés contrôleurs des huiles, octobre.

B. 598. (Registre.) — In-folio, parchemin, 526 feuillets.

1689-1704. — *Quatrième recueil d'édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Originaux.) Édits : accordant les droits de survivance aux officiers de la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole, 26 février 1697 ; — réglementant cette chancellerie, 1er mai ; — donnant aux intendants le droit de statuer sur les comptes de non-valeur en matière

de capitation, mais seulement sur production de pièces, 4 juin ; — réunissant les offices de gardes des sceaux des contrats à ceux des actes judiciaires, 18 juin ; — fixant le droit de confirmation des lettres de naturalité accordées aux étrangers, 22 juillet ; — créant des contrôleurs des receveurs des amendes, juillet ; — confirmant dans leur propriété incommutable les acquéreurs de domaines aliénés, 6 août ; — créant des contrôleurs aux saisies réelles, 15 octobre ; — supprimant : les contrôleurs des actes de notaires, janvier 1698 ; — les contrôleurs des essais d'or et d'argent, février ; — réglementant les offices de maréchaussée, 4 novembre ; — augmentant le nombre des offices de la Chambre des Comptes de Dole, novembre ; — réunissant les charges de procureur du Roi près des intendants à celles de greffier-garde des minutes, décembre ; — réglementant l'emploi de receveur des confiscations, février 1689 ; — déclaration du Roi fixant les bases de la recherche des usurpations de noblesse en Franche-Comté, 3 mai 1699 ; — réglementant les greffes, 10 mai ; — les offices de jurés-crieurs et de premiers huissiers audienciers, 25 juin ; — déterminant les exemptions dont jouissent les officiers des présidiaux, 11 août. — Édits : concernant les offices de police, octobre ; — les chasses, octobre ; — supprimant les officiers de 14 Monnaies (y compris Besançon), janvier, 1700 ; — réglant les droits d'amortissement, mars ; — autorisant la vente des exemptions de tailles, juillet 1702 ; — assurant, moyennant finance, l'hérédité et la survivance des offices, août 1700 ; — remboursant les huissiers des chancelleries, 8 décembre 1700 ; — assurant la survivance et l'hérédité aux officiers de maréchaussée, novembre 1701 ; — fixant les attributions des receveurs des domaines et des bois, décembre ; — ordonnant l'enregistrement des privilèges et autres titres d'exemption, janvier 1703 ; — créant des essayeurs d'eau-de-vie, mars ; — augmentant les gages des lieutenants des maréchaux de France, 3 avril ; — créant des commissaires des deniers ecclésiastiques, novembre ; — réunissant les offices d'arpenteurs à ceux de notaires, 22 décembre ; — créant des offices d'échevins, janvier 1704 ; — des contrôleurs des greffiers des hôtels de ville, janvier ; — des greffiers des rôles de la subvention, janvier ; — des contrôleurs des poids et mesures, janvier ; — des trésoriers des fabriques, février ; — supprimant les tables de marbre, février ; — créant des greffiers des universités, février ; — des commissaires aux saisies mobilières, mars ; — des subdélégués, avril ; — attribuant des gages aux officiers des milices bourgeoises, avril ; — créant : de nouveaux officiers à la Chambre des Comptes, avril ; — des payeurs de gages, avril ; — des greffiers pour enregistrer des brevets d'apprentissage, août ; — des contrôleurs des actes d'affirmations, septembre ; — des inspecteurs des manufactures, octobre ; — supprimant les contrôleurs des messageries, octobre ; — créant des conseillers rapporteurs du point d'honneur, octobre ; — des lettres de vétérance, octobre ; — dispensant d'un degré de service quatre officiers de chaque cour supérieure, octobre ; — déclaration du Roi fixant les droits d'amortissement, 4 octobre ; — supprimant les courtiers gourmets et les commissionnaires d'eaux-de-vie, novembre ; — créant les greffiers des experts, novembre ; — les receveurs des épices, novembre ; — supprimant les payeurs des gages, novembre ; — augmentant de 100,000 l. les gages des chancelleries, novembre.

B. 599. (Registre.) — In-folio, parchemin, 443 feuillets.

1711-1725. — *Cinquième recueil d'édits et déclarations du Roi.* (Originaux.) Édits : réunissant aux Chambres des Comptes les offices de trésoriers receveurs généraux anciens et mi-triennaux, et de contrôleurs généraux anciens et mi-triennaux et alternatifs, janvier 1711 ; — rétablissant dans leur propriété les greffiers consulaires, mars ; — créant 15,000 l. d'augmentation de gages, au profit des officiers vétérans des cours et juridictions, mars ; — attribuant des gages aux commissaires et greffiers aux inventaires, août ; — validant les quittances du trésor royal, 12 septembre 1711 ; — déclaration du Roi attribuant aux veuves des chevaliers de Saint-Louis les privilèges attribués à leurs maris, 14 octobre. — Édits : créant cent nouvelles lettres de noblesse, décembre. — Déclaration confirmant les engagistes du Domaine et justices aliénés dans leur possession, moyennant nouvelle finance, 5 janvier 1712 ; — prorogeant le doublement des péages, 22 mars ; — réunissant au corps de la Chambre des Comptes de Dole l'office de président et deux offices de conseillers maîtres créés en 1711, 26 avril. — Déclarations du roi : ordonnant que les gages des officiers des chancelleries des cours supérieures seront payés à François Fontaine, remplaçant M. Chéron, jusqu'à concurrence des taxes dues par ces officiers, 14 juin ; — réunissant à la Chambre des Comptes de Dole deux offices de conseillers auditeurs des étapes, juillet ; — confirmant les gardes et dépositaires de bannières du Châtelet et les dépositaires des archives des cours supérieures, juillet ; — supprimant trois offices de commissaires contrôleurs et vérificateurs des ventes de meubles, août ; — créant 50,000 l. d'augmentation de gages pour les subdélégués, août ; — 200,000 l. pour les offices de comptables, décembre ; — créant des conseillers inspecteurs, vérificateurs des registres et caisses

des saisies réelles, décembre ; — convertissant l'office de trésorier conservateur des gages auprès de la Chambre des Comptes de Dole en un office de conseiller maître, juin 1713 ; — taxant les receveurs généraux sur les impositions du Comté de Bourgogne, 8 août ; — déclaration concernant la recherche de la noblesse, 16 janvier 1714 ; — confirmant dans leur noblesse les maires, échevins et capitouls des principales villes, janvier ; — créant trois exempts et quinze archers dans les trois compagnies de prévôts provinciaux du comté, janvier ; — réglant la comptabilité du dixième, 20 mars ; — réunissant au Domaine le droit de contrôle des actes de notaire et insinuations, mars ; — supprimant le doublement des péages, août ; — confirmant les receveurs des impositions du Dauphiné, 17 septembre ; — ordonnant la vente des offices de payeurs des gages des officiers des chancelleries, 25 septembre ; — supprimant trois greffiers du Châtelet et trois secrétaires de la Cour des Aides, et créant des commis principaux pour délivrer les arrêts, février 1715 — Édit de Louis XV créant des maîtrises dans tous les corps d'arts et métiers, à l'occasion de son mariage, juin 1725. — Édit de Louis XV maintenant la capitation telle qu'elle avait été établie le 12 mars 1701, 9 juillet 1715. — Édits de Louis XV réglant la perception des tailles et supprimant toutes les charges créées depuis le 1er janvier 1689, août ; — établissant l'office de grand maître surintendant des postes et divers offices subalternes dans chaque province, septembre 1715 ; — supprimant les traites et recouvrements extraordinaires, 19 octobre ; — exemptant de tailles pour six ans les soldats pourvus d'un congé de réforme, 30 novembre.

B. 600. (Registre.) — In-folio, parchemin, 411 feuillets.

1716-1728. — *Sixième recueil d'édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Originaux.) Édits de Louis XV : réduisant au denier vingt-cinq toutes les augmentations de gages employées dans les états du Roi, janvier 1716 ; — établissant une Chambre de justice pour poursuivre tous les déprédateurs du Trésor, mars ; — supprimant les secrétaires-notaires auprès des cours supérieures, mai. — Déclarations du Roi : réglant la perception de l'impôt, 27 juin ; — supprimant les droits de deux deniers par livre sur les étapes, juillet ; — concernant les monnaies, 29 août. — Édits : concernant la vente des biens saisis sur les justiciables de la Chambre de justice, août ; — supprimant les offices de contrôleurs d'octrois et péages, octobre. — Déclaration servant de règlement à la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole, 21 novembre 1716. — Édits : accordant aux tiers référendaires la faculté de postuler leur vie durant, pour leur tenir lieu du remboursement de la finance de leurs offices, avril ; — supprimant la Chambre de justice, mars 1717 ; — réglant l'heure des séances de la Chambre des Comptes de Dole, 14 juin ; — supprimant les recettes des fermes, juin ; — supprimant les offices de maires et échevins créés de 1690 à 1712, 17 juillet ; — maintenant en Alsace et au comté de Bourgogne les offices de tiers référendaires, taxateurs des dépens, receveurs-contrôleurs des épices et amendes supprimés ailleurs en 1716, 1717, 3 juillet ; — retirant le titre de prince du sang au duc du Maine et au comte de Toulouse, légitimés, juillet ; — réglant la vente et l'engagement des terres domaniales, août. — Déclaration concernant les effets qui sont dans les bureaux des receveurs des consignations et des commissaires aux saisies réelles, 24 juin. — Patentes ordonnant à tous les vassaux de faire le devoir de fief et hommage dû au Roi, 20 février 1722. — Déclarations du Roi : rétablissant le prêt et droit annuel des offices et charges, 9 août ; — rétablissant les offices municipaux et autres, août ; — réglementant la saunerie de Salins, mai 1723 ; — prescrivant la fabrication exclusive d'écus dans les hôtels des Monnaies, 9 août. — Déclaration relative aux constitutions d'emprunts au denier trente, 26 septembre 1724 ; — fixant les droits de mainmorte pour les ecclésiastiques et les communautés acquérant des terres domaniales, 21 novembre ; — ordonnant la levée du cinquantième des revenus pendant douze ans, 5 juin 1725. — Édits : confirmant les opérations du visa et annulant les effets non visés, juin ; — supprimant les offices de receveurs et contrôleurs généraux du Domaine et en créant de nouveaux, juin ; — confirmant les privilèges de la compagnie des Indes, juin ; — modifiant les offices des receveurs des octrois patrimoniaux, juin ; — fixant au denier vingt le taux des constitutions de rente, juin ; — confirmant les privilèges de l'ordre du Saint-Esprit, décembre 1725. — Arrêt du Conseil d'État réglant le commerce des lingots d'or et d'argent, 20 avril 1726. — Déclaration réglementant la perception du cinquantième des revenus, 21 juin. — Patentes ordonnant l'emploi, dans l'état des gabelles de Franche-Comté, des appartements de 33 gardes de la maîtrise de Salins, créés par M. Macloz, aux gages annuels de 120 l., 28 octobre 1727. — Édits : concernant les offices des chancelleries près des cours, décembre 1727. — Déclaration concernant les gages intermédiaires cédés aux fermiers généraux, 3 février 1728. — Patentes prescrivant aux gardes des forêts royales de faire enregistrer à la Chambre des Comptes leurs commissions, 13 juillet. — Déclaration au sujet des parentés et alliances des officiers des cours inférieures, 30 septembre 1728.

B. 601. (Registre.) — In-folio, parchemin, 354 feuillets.

1716-1728. — *Septième recueil d'édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Originaux.) Édits : prononçant des peines afflictives contre les billonneurs accaparant des monnaies d'or et d'argent pour en faire commerce, janvier 1716 ; — ordonnant la fabrication de louis d'or de 30 l. à la Monnaie de Paris, novembre ; — supprimant le dixième perçu sur les revenus des biens-fonds, août 1717 ; — supprimant les offices de substituts adjoints, novembre. — Déclaration du Roi rétablissant pour trois ans la perception de quatre sous par livre sur toutes les fermes, 3 mars 1718. — Édits : ordonnant la vente ou l'engagement des Domaines, juillet 1719 ; — restreignant et réglementant la fabrication de la vaisselle d'argent, 18 février 1720 ; — abolissant l'usage des espèces d'or, 11 mars ; — ordonnant la fabrication de 150,000,000 marcs de cuivre en deniers et quarts de sou, août. — Arrêt du Conseil sur le cours, le change et la fabrication de la monnaie, 21 septembre 1720, août 1723. — Édits : créant une caisse commune des receveurs généraux des Domaines et Bois, 24 janvier 1724 ; — prononçant la peine de mort pour vols commis dans les hôtels des Monnaies, 18 avril ; — ordonnant la refonte générale des espèces d'argent, septembre ; — punissant de diverses peines les faux monnayeurs, février 1726. — Arrêt du Conseil concernant les cours des monnaies, 2 mai 1726-1er juin 1728.

B. 602. (Registre.) — In-folio, parchemin, 260 feuillets.

1669-1725. — *Huitième recueil d'édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Originaux.) Ordonnance des Eaux et Forêts, 13 août 1669 (copie). — Déclaration de Louis XV concernant les receveurs généraux des Domaines et des Bois, 1er mars 1725. — Lettres patentes sur arrêt, ordonnant l'emploi sur les états du Roi de 14 deniers par livre du prix de vente des bois des communes, 26 octobre 1725. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant le report à l'exercice suivant des 14 deniers pour livre, 16 octobre. — Exemption accordée aux contrôleurs généraux des Bois et Domaines et aux receveurs particuliers, décembre 1727. — Amendes forestières, 15 février 1727. — Édits de Louis XIV : fixant les droits de contrôle des actes de notaires, 20 avril 1694 ; — du contrôle des actes des notaires royaux et apostoliques, 19 mars 1696 ; — concernant les contrôleurs généraux anciens et alternatifs des Domaines et Bois, décembre 1689 ; — réglant l'état des greffiers des insinuations, décembre 1703 ; — soumettant au droit de contrôle les bans de mariage, 12 mai 1705 ; — fixant les droits de contrôle des actes de notaires, octobre. — Déclaration royale modérant la finance des contrôleurs d'exploits, 3 avril 1708. — Édit réglant l'aliénation du contrôle général des actes des notaires, mars et décembre 1710 ; — confirmant les offices des contrôleurs d'exploits, greffiers des insinuations, etc., janvier et 6 août 1712. — Édits de Louis XV : portant règlement du contrôle général des finances, 6 mars 1716 ; — augmentant les droits de contrôle des actes de notaires, 29 septembre 1722. — Édits de Louis XIV : créant des officiers des Eaux et Forêts, 13 mars 1694 ; — augmentant les gages, 16 février 1702 ; — créant des contrôleurs des économes et séquestres du temporel des bénéfices, octobre 1703 ; — créant une chambre des requêtes du palais au parlement de Besançon et la réunissant à celle des Eaux et Forêts, en créant de nouveaux offices, juillet 1704 ; — créant des inspections des Eaux et Forêts, mars 1706 ; — créant des maîtres alternatifs des Eaux et Forêts, août 1707 ; — supprimant les inspecteurs des Forêts et créant des maîtres particuliers, procureurs, greffiers et scribes des grandes maîtrises, mars 1708. — Édits de Louis XV : supprimant les contrôleurs généraux des Forêts et divers autres officiers de ce service, créés en 1710, octobre 1715 ; — supprimant diverses maîtrises des Eaux et Forêts, octobre 1716 ; — ordonnant la perception de 5 deniers par livre, sur le prix des bois de l'État, pour solder les offices alternatifs des Eaux et Forêts, 24 novembre 1722.

B. 603. (Liasse.) — 37 pièces parchemin, 1 sceau.

1718-1770. — *Neuvième recueil d'édits, arrêts du Conseil et déclarations du Roi.* (Originaux.) Déclarations : concernant « le remède » des espèces d'or et d'argent, 31 mai 1718 ; — établissant des pénalités contre les contrebandiers, 2 août 1729 ; — concernant la comptabilité des octrois, 15 janvier 1730, — les inscriptions de faux, 25 mars 1732 ; — les affirmations des procès-verbaux des fermes, 23 septembre 1732 ; — la contrebande, 27 janvier 1733. — Lettres patentes, au sujet des visites d'abbayes de filles, par les commis de la régie, 19 octobre 1734 ; — autres réglant la gabelle en Franche-Comté, 12 mai 1737 ; — prescrivant des poursuites contre les faux-sauniers, 4 février 1738. — Patentes portant exemption de droits sur les étoffes destinées à l'exportation, 22 décembre 1748. — Édit augmentant la finance des officiers des Bureaux des finances, décembre 1743. — Patentes créant de nouveaux bureaux de douanes pour la sortie des étoffes ou autres marchandises destinées à l'exportation, 1er mars 1746. —

Pénalités édictées contre les contrebandiers évadés, 14 mars 1747. — Patentes autorisant les commis des fermes de Lorraine à exercer en France, 9 avril 1754. — Patentes ordonnant que l'huile de pavot ou d'œillette, considérée comme dangereuse pour l'alimentation, soit obligatoirement mélangée avec l'essence de térébenthine, 22 décembre 1754. — Patentes concernant l'établissement de droits de marque sur les cuirs, 25 septembre 1759; — sur les toiles de coton blanches, peintes ou imprimées, 28 octobre 1759; — sur les marques des mouchoirs ou fichus de soie, 4 mai 1760; — concernant les octrois dont jouissent les communautés, corporations, corps d'arts et métiers, 11 février 1764. — Édit renvoyant les appels de la juridiction des aides et tabacs devant la troisième chambre de la Cour des Comptes de Dole, 31 juillet 1770.

B. 604. (Registre.) — Grand in-folio, papier. 8 et 585 feuillets, table en tête.

1424-1698. — *Premier registre des provisions d'offices.* Patentes de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Jean Verhague de La Haye, 1693, 25 février; — pour Claude Masier, 25 février (toutes ces patentes royales sont invariablement suivies de certificats de bonnes vie et mœurs, de quittances de finance, d'arrêts d'enregistrement et d'envoi en possession); — de receveur des octrois des bailliages de Salins et Quingey, pour Pierre Jacques, de Plénisette, 26 mars; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour François Guerret, seigneur de Grannod, 9 avril; — d'avocat général en la même Chambre, pour Antoine Morelet, 9 avril; — de receveur des impositions du bailliage de Besançon, pour Michel Gaugnot, 9 mai; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Claude Dubois, avocat de Dijon, 23 mai; — de receveur du bailliage de Vesoul, pour Jean Carlier, 23 mai; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Ferdinand d'Arvisenet, 8 juin; — de commis greffier à la même Chambre, pour François La Mouille, 1er juin; — pour Gaspard Ballezaux, 1er juin; — de notaire-secrétaire à la même Chambre : pour Pierre Parisot, 15 juin; — pour Jacques Refroignet, 15 juin; — pour Nicolas Surget, 15 juin; — de conseiller-maître, pour Claude Petit, 1er juin; — de notaire-secrétaire en la même Chambre : pour Sébastien Millet, 15 juin; — pour Pierre Machureau, 15 juin; — de lieutenant général au bailliage de Dole, pour Vincent Matherot, seigneur de La Barre, Choisey, etc., 12 juin; — de lieutenant criminel au bailliage de Dole, pour Pierre-François Michotey, 1er juin; — de second président à la Chambre des Comptes, pour Nicolas Folin, 22 juin; — de receveur des gages du parlement de Besançon, pour Michel Quégain, 24 juin; — de receveur alternatif des gages du Parlement, pour Louis Rigoine, 24 juin; — de conseiller, maire de Jussey, pour Jean Charles, 9 juin; — de notaire-secrétaire à la Chambre des Comptes, pour François de La Balmondière, 15 juin; — de chevalier d'honneur en la même chambre, 18 septembre; — de conseiller-correcteur, pour Claude Vautrain, 18 septembre; — de troisième président en la même chambre, pour Jean Verhague de La Haye, 8 novembre; — de commissaire-receveur des épices du Parlement, pour François-Antoine Vassaud, de Besançon, 8 novembre; — de visiteur des chemins au bailliage de Dole, pour Claude Lallemand, 10 septembre; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Louis Dusillet, 10 décembre; — de conseiller-maître : pour Gaspard Matherot, seigneur de Desnes, 10 décembre; — pour Pierre-François Michotey, 10 décembre; — de premier président en la même chambre, pour Antoine Borrey, 30 octobre; — de conseiller-auditeur, pour Michel Martin, 7 juillet; — de conseiller-maître, pour Philibert-Joseph Desglans, 17 décembre; — de receveur des épices de la même chambre, pour Jean-Jacques Gaudignon, 6 décembre; — de receveur des consignations du bailliage de Vesoul, pour Didier Moussu, 30 octobre; — de procureur du Roi au bailliage d'Orgelet, pour Denis Chappuis, 17 décembre; — de procureur postulant à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Péaget, 10 septembre. — Procès-verbal d'ouverture de la Monnaie de Besançon, en présence d'Alexandre-Ignace de Santans, seigneur de Montagney, et de Gaspard Matherot de Desnes, conseiller à la Chambre des Comptes, assistés du procureur général, François Bouhélier, seigneur du Viseney, 1694, 18 février. — Commissions : de juges-gardes de la Monnaie de Besançon, accordées par l'Intendant : à Louis Rigoine et Nicolas Chaudrot, 17 décembre; — de procureur du Roi à la Monnaie, pour Pierre-Ignace Gilbert, 17 décembre. — Déclaration du Roi touchant les vacations de la Chambre des Comptes de Dole, 6 février. — Patentes : de procureur en la Chambre des Comptes, pour Étienne Bailly, 1er mars; — de procureur postulant, pour Jacques Gaudignon, 1er mars; — de premier huissier-concierge, pour Simon Gérard, 1er février; — de greffier en chef, garde des archives, pour Claude Vacelet, 1693, 24 décembre; — de receveur des épices du bailliage de Vesoul, pour Didier Moussu, 1694, 22 avril; — de procureur postulant près la Chambre des Comptes, pour Pierre Martenet, 13 mai; — de contrôleur des taxes de dépens, pour Servois Breton, 23 mars; — d'avocat du Roi au bailliage de Pontarlier, pour François Miget, 1693, 10 décembre; — de lieutenant

criminel à Arbois, pour Claude-Louis Cuynet, 22 juin ; — de conseiller au parlement de Besançon, pour Claude-François Matherot de Preigney, 10 décembre ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-François Talbert, 1690, 29 janvier ; — de notaire-secrétaire au Parlement, pour Jean-Chrysostome Jomard, 1693, 15 juin ; — pour Claude Bureau, 15 juin ; — de procureur-substitut au parlement de Dole, pour Étienne Vinon, 1676, 16 avril ; — de receveur des impositions d'Orgelet, pour Claude-Philibert Pajot, 1694, juillet. — Patentes royales sur arrêt, réunissant au Magistrat de Dole les offices de maire, assesseurs et commissaires aux revues, 27 juillet. — Patentes : de conseiller au Parlement, pour Claude-Étienne Favière, 1691, 15 février ; — de lieutenant général au bailliage d'Aval, siège de Montmorot, pour Pierre Richardot, 1681, 8 janvier ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Matherot, seigneur de Desnes, 1694, 2 juillet ; — de payeur des gages de la Chambre, pour Jean-Jacques Gaudignon, 6 juillet ; — de président au Parlement, pour Jean Froissard de Broissia, seigneur de Bretenières, 1679, 24 mai ; — de maître des requêtes au Parlement, pour François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie, 1682, 9 octobre ; — de receveur des impositions du bailliage de Dole, pour François Villevieille, 1694, 25 mai. — Lettres de naturalité pour Jean et Matthieu Chappel, de Montbéliard, et Pierre Chappel, de Belfort, tous originaires de Savoie, juillet. — Provisions : de procureur général au Parlement, pour Gabriel Boisot, 1679, 8 avril ; — de payeur des gages des officiers de la Chambre des Comptes, pour Jean-Jacques Gaudignon, 1695, 6 juillet ; — d'huissier ordinaire du Parlement, pour Jean-François Cotibert, 1678, 7 février ; — d'huissier au même parlement, pour Claude-Joseph Cuenot, 1685, 15 avril ; — de receveur des impositions du bailliage de Baume, pour Claude-Alexis Damey, 1694, 15 juin ; — de receveur particulier des finances à Vesoul, pour Nicolas Tavaux, 26 juin ; — de receveur des impôts du bailliage de Besançon, pour le même, 26 juin ; — d'huissier ordinaire du Parlement, pour Simon François, 1693, 24 décembre ; — de président à mortier au Parlement, pour François-Bernard Espiard, 1er juin ; — de receveur ancien et alternatif aux bailliages de Salins et Quingey, pour Antoine Fontaine, 1694, 15 juin ; — de receveur des bailliages de Poligny et Arbois, pour le même, 15 juin ; — d'avocat du Roi à Dole, pour Jean Chappuis, délivrées par Philippe IV, 1649, 19 octobre ; — de notaire-secrétaire au Parlement : pour Jean Colmont, 1693, 15 juin ; — pour Joseph-Romain Colmont, 1694, 6 août ; — de grand prévôt des maréchaux de France, en faveur de Frédéric Maistre, 1693, 3 mai ; — de greffier de la grande prévôté, pour Antoine-Alexis Regnaud, 14 juin ; — de substitut du procureur général au Parlement, pour Jean-Jacques Mairet, 16 mai ; — de greffier au plumitif au Parlement, pour Louis Bonne, 1693, 16 mai ; — de prévôt provincial de la maréchaussée de Dole, pour Jacques Deltel de Saint-Martin, 2 juillet ; — de procureur du Roi en la prévôté de Dole, pour Guillaume Piccard, 1er juin ; — de commissaire aux revues de la maréchaussée de Franche-Comté, pour Dominique-Antoine Peting, 15 juin ; — d'exempt du prévôt de la maréchaussée, pour Claude-Étienne Lachiche, 26 avril ; — de greffier du prévôt provincial, pour Denis-François Tissot, 26 avril ; — de conseiller au Parlement, pour Philippe-Eugène Chifflet, 1679, 8 avril ; — pour Antoine Clerc, 1680, 25 novembre ; — de juge-garde à la Monnaie de Besançon, pour Claude-Joseph Pelletier, 10 septembre ; — de conseiller au Parlement, pour Pierre-Louis de Chaillot, 1675, 13 avril ; — pour Claude-François Compagny, 1694, 24 mai ; — de président à mortier, pour Étienne Jannon, 1693, 3 septembre ; — de lieutenant local au bailliage de Vesoul, pour Benoît Raillard, 1680, 1er juillet ; — de conseiller-assesseur au bailliage de Vesoul, pour Jean-Claude Fyard, 1693, 15 juin ; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Vesoul, pour Pierre-Odot Favière, 15 juin ; — de lieutenant général au bailliage de Vesoul, pour Jacques-Joseph Perrenelle, 1680, 1er juillet ; — de conseiller-assesseur au même bailliage, pour Nicolas-Gabriel Foillenot, 1693, 15 juin ; — d'avocat général au Parlement, puis de conseiller, en faveur de Jean Demesmay, 1680, 25 novembre ; — de lieutenant criminel au bailliage de Dole, pour Edme Belhotel, 1694, 14 mai ; — de greffier du prévôt de Lons-le-Saunier, pour Jean Rangea, 1693, 26 avril ; — de prévôt provincial à Salins, Orgelet, Pontarlier et Saint-Claude, pour Charles-Louis Moureau, 12 juillet ; — de procureur du Roi de la maréchaussée de Lons-le-Saunier, pour Jacques Nandrot, 18 septembre ; — de receveur particulier au bailliage de Gray, pour Jacques-Alexis Vaudrimey, 1694, 15 juin ; — de conseiller au Parlement, pour Antoine Mairot, seigneur de Mutigney, 1674, 18 juin ; — de notaire-secrétaire au même Parlement, pour Joseph Penet, 1693, 15 juin ; — de lieutenant du prévôt provincial de Lons-le-Saunier, pour Claude Clerget, 16 mai ; — de lieutenant général au bailliage de Besançon, pour Jean-Frédéric Fyard, 12 juillet ; — de lieutenant criminel au bailliage d'Orgelet, pour Jean-Baptiste Donneux, 1694, 29 août ; — de prévôt provincial de la maréchaussée, pour Louis Madroux, 16 mai ; — de procureur du Roi à Lons-le-Saunier, pour François Arbel, 24 juillet ; — de conseiller-assesseur à Lons-le-Saunier, pour Claude Courbe, 26 avril ; — de lieutenant criminel à Pontarlier, pour Claude-François Courlet, 3 août ; — d'avocat du

Roi à Gray, pour Jean-François Barberot, 11 septembre ; — d'exempt du grand prévôt, pour Jean Lamy, 15 novembre ; — de procureur du Roi à la maîtrise de Dole, pour Jean-Jacques de La Mart, 3 décembre ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Rabiot, 1694, 12 décembre ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour le marquis de Listenois, 1689, 29 juillet ; — de notaire-secrétaire au Parlement, pour Philibert Brunet, 1693, 15 juin ; — de conseiller au Parlement, pour Charles Bouvot, 1674, 16 octobre ; — de greffier-concierge des prisons de Besançon, pour Simon Rouhier, 1693, 15 novembre ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Jacques Guilloz, 1694, 30 septembre ; — de procureur du Roi à Baume, pour Claude-Antoine Labet, 24 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Christophe de Chaillot, 15 octobre ; — de lieutenant criminel à Ornans, pour Simon Simonin, 1693, 29 juillet ; — de lieutenant criminel de Gray, pour Nicolas-Joseph Joly, 29 juillet ; — de clerc du puits à muire, pour Michel Bénard, 1694, 11 juin ; — de marqueur-contrôleur des bois et garde-marteau de Salins, pour le même, 29 avril ; — de contrôleur des taxes et dépens à la Chambre des Comptes, pour Antoine Moréal, 14 août ; — de conseiller-assesseur à Gray, pour François Baulard, 1693, 25 septembre ; — de maître des requêtes au Parlement, pour Nicolas Moréal de Moissey, 1er août ; — de conseiller au Parlement, pour Jacques Terrier, seigneur de Mailleroncourt, et pour Claude-Alexandre Laborey, seigneur de Chargey, 12 juillet ; — pour Jean-Baptiste Richard, seigneur de Villers-Vaudey, 12 juillet ; — pour Laurent-Jean Demesmay, 12 juillet ; — pour Antoine-François Arvisenet d'Auxanges, 12 juillet ; — pour Charles-François Franchet, seigneur de Ferrières, 1694, 1er février ; — pour Denis-Grégoire Pétremand de Valay, 1693, 12 juillet ; — pour Henri Coquelin, 12 juillet ; — de chevalier d'honneur à la même Cour, pour Claude-Ferdinand, baron de Brun, 12 juillet ; — d'avocat du Roi à Ornans, pour Pierre Desbiez, 1694, 24 mai ; — de lieutenant général à Gray, pour Pierre Clerc, 18 septembre ; — de notaire-secrétaire au Parlement, pour Émilian Bonard, 1693, 15 juin ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Ambroise Mareschal, seigneur d'Audeux, 12 juillet ; — de procureur du Roi à Gray, pour Ferdinand Huot, 1695, 30 janvier ; — de conseiller au Parlement, pour François Rend, 1676, 29 janvier ; — pour François-Élyon Courchetet, 1690, 23 août ; — pour Nicolas Bacquet, 1693, 12 juillet ; — pour Pierre-Vigoureux Bondieu, seigneur de Vaudry, Poupet, etc., 12 juillet ; — pour Alexandre-Antoine Tinseau, 1695, 12 février ; — pour Luc-Joseph Mareschal, 1693, 12 juillet ; — de trésorier des sauneries, pour Bernard Poumeret, 1695, 24 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Antoine Boisot, 1674, 20 septembre ; — de président au Parlement, pour Claude-Ambroise Philippe, 1679, 8 avril ; — de conseiller au Parlement, pour Ferdinand Lampinet, 1693, 1er août ; — pour Hilaire-Joseph Duban, 1691, 20 février ; — quittance de finance d'office de procureur du Roi à Poligny, pour Philibert-Gabriel Chevalier, 1693, 28 août. — Patentes de provisions : de conseiller au Parlement, pour Ferdinand Dagay, 1691, 23 mai ; — pour Jean-Antoine Camus de Filain, 31 mars ; — pour Pierre-Dominique Chappuis, seigneur de Rosières, 1693, 12 juillet ; — pour Paul de Lestre, 10 juillet ; — de procureur du Roi à Vesoul, pour François Champion, 1694, 10 septembre ; — de conseiller au Parlement, pour François Boquet de Courbouzon, 1693, 1er août ; — de procureur du Roi des sauneries et de la maîtrise des Eaux et Forêts de Salins, pour Pierre-Antoine Mouret, 17 décembre ; — de procureur du Roi à Salins, pour Pierre Maire, 1694, 19 juin ; — de conseiller au Parlement, pour Antoine-Désiré Linglois, 18 juin ; — de président au Parlement, pour Jean-Jacques Boisot, 1686, 13 avril ; — de lieutenant criminel au bailliage de Lons-le-Saunier, pour Claude Tamisier, 1693, 9 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Hugues-François Le Maire, seigneur de Falletans, 1691, 20 janvier ; — de contrôleur général des Domaines, pour Laurent Lefort, 1695, 27 mai ; — de receveur des Domaines et Bois, pour Pierre Monier, 10 mai ; — de juge-visiteur des sauneries et maîtrise particulière de Salins, pour Pierre-François-Xavier Gay de Marnoz, 1694, 18 septembre ; — de secrétaire du Roi près la chancellerie de Besançon, pour François Hénault, 1693, 13 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Baptiste Petit, 12 juillet ; — pour Pierre-Joseph Mourot, seigneur de Châtillon, 12 juillet ; — pour Ferdinand-Jacques de Nans, 1695, 3 juin ; — pour Claude Marin, 1693, 10 décembre ; — d'avocat général au Parlement, pour Théophile Doroz, 1684, 22 août. — Quittances de finances pour de nombreux offices de secrétaires du Roi, greffiers, notaires, etc., 1684-1695. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Richard d'Orival, 1684, 18 septembre ; — de lieutenant criminel au bailliage de Besançon, pour Guillaume Monin, 1693, 19 avril ; — de lieutenant criminel à Baume, pour François-Alexis d'Orival, 15 juin ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Baptiste Gérard, 1694, 13 août ; — pour Claude-François Jacquard, de Dole, 1695, 11 juin ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Louis de Battefort, marquis de Laubépin, 1692, 21 janvier ; — de lieutenant général à Orgelet, pour Étienne-François Symon, 1693, 20 juillet — Arrêt de la Chambre des Comptes, réglant la préséance du greffier en

chef dans les assemblées de cette Cour, 1695, 5 septembre. — Patentes : de lieutenant à Besançon, pour Claude-Bonaventure Alviset, 1694, 12 novembre; — de président au Parlement, pour M. Lefèvre, 1684, 27 août ; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Bénigne Rapin, 1695, 11 décembre ; — de contrôleur des bois des sauneries, pour Nicolas Olivet, 1694, 29 avril ; — de receveur des impositions de Pontarlier, pour Antoine Bœuf, dudit lieu, 1694, 19 décembre. — Arrêt du Conseil d'État réglant la préséance entre les présidents de la Chambre des Comptes de Dole, 1693, 9 juin. — Patentes : de conseiller au Parlement, pour Bernard-François Patornay du Fied, 1695, 28 août ; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Philibert Berthelier, 1696, 3 mai. — Patentes royales établissant des offices municipaux à Vesoul, 1695, 1er septembre. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Jean-François Richardot, 1696, 17 mai. — Patentes créant des offices municipaux à Pesmes, 1695, 14 novembre. — Provisions : de professeur de droit coutumier à l'Université de Dole, pour Pierre Tixerand, 1675, 13 mars ; — de conseiller-clerc au Parlement, pour Jean-Baptiste Monnier de Noironte, 1696, 10 mai ; — de voyer au bailliage d'Ornans, pour Claude Roussel, 1694, 14 octobre ; — de voyer au bailliage de Besançon, pour Thomas Morel de Pirey, 1695, 9 juillet ; — de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, pour Joseph Pétremand, seigneur de Valay, 1697, 3 janvier ; — pour Hugues-Philippe Arvisenet, 3 janvier ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Claude-François Terrier, seigneur de Montciel, 3 janvier ; — de conseiller-maître en la même Chambre, pour Claude Girard, 11 janvier ; — pour Jean-Claude Javel, 11 janvier; — pour François Matherot, de La Barre, 11 janvier ; — pour Claude-Joseph Garnier, 11 janvier ; — pour Pierre-Philibert de Chaillot, 11 janvier ; — pour Philippe Dagay de Byarne, 11 janvier ; — pour Antoine-François Matherot, de Pleure, 11 janvier ; — d'avocat général à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Lampinet, 17 janvier ; — de substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, pour Jean-Claude Bougault, 1695, 30 décembre ; — de conseiller-correcteur, pour Claude Borthon, 1697, 21 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Claude Franchet, 18 juin ; — de conseiller-auditeur, pour Antoine Florin, 3 juin ; — de conseiller-maître, pour Antoine Mailly, 9 mai ; — pour Jean-Bernard Jannel, 3 juin ; — de conseiller-assesseur à Lons-le-Saunier, pour Claude-Joseph Roux, 1696, 30 novembre ; — d'huissier près la Chambre des Comptes, pour Hugues Constantin, 1697, 23 juillet ; — de conseiller au Parlement, pour Antoine Jobelot de Montureux, 1er mai ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes de Dole, pour Charles de Farcy, 28 juillet ; — de premier président au présidial de Gray, pour Jean-Baptiste Mugnier, seigneur d'Ancier, 20 mars ; — de second président au même présidial, pour Charles-François Tricornot, seigneur du Tremblois, 20 mai ; — de lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, pour Jean-Antoine Grignet, 1693, 3 décembre ; — de président au présidial de Lons-le-Saunier, pour Jean-Baptiste Cordelier, 1697, 14 mars ; — de lieutenant général au bailliage d'Arbois, pour Pierre-François Vuillin, 27 juillet; — de lieutenant général au bailliage de Gray, pour Guillaume-Joseph Fauvelet, 1696, 16 janvier ; — de maître particulier des Eaux et Forêts, pour Pierre Daguier, seigneur de Rye, 1693, 26 novembre ; — de substitut de procureur du Roi au bailliage de Baume, pour Pierre-Christin Regnaulde, 1697, 16 septembre. — Patentes royales réunissant à l'hôpital général de Besançon les maladreries de La Vèze et de Quingey, 1696, octobre. — Provisions : de président du présidial de Salins, pour Henri-François de Malpas de Mantry, 1697, 21 décembre. — Patentes accordées à l'Université de Dole, par le duc Philippe le Bon, juillet 1424, confirmées par l'archiduc Philippe le Beau d'Autriche, 10 août 1503. — Patentes : de conseiller-assesseur au bailliage de Besançon, pour François Varin, 1698, 20 janvier ; — de conseiller au même présidial, pour Louis Morel, 1697, 29 décembre.

B. 605. (Registre.) — In-folio, papier, 1 et 167 feuillets, table incomplète, au folio 1 *bis*.

1674-1727. — *Second registre des provisions d'offices*. Patentes accordées par Louis XIV : à Claude-Paul de Bauffremont, marquis de Listenois, nommé premier chevalier d'honneur au parlement de Dole, 1674, 18 juin (au camp devant La Loye) ; — au même, nommé bailli d'Aval, 18 juin ; — à Jean Favière, nommé conseiller au parlement de Dole, 18 juin (ces trois patentes sont enregistrées par la Chambre des Comptes le 24 juillet 1674). — Ordre du duc de Duras, gouverneur du comté de Bourgogne, prescrivant au magistrat de Dole de ne loger ni officiers ni soldats dans les maisons habitées par les officiers de la Chambre des Comptes, ou dans le palais même de la Chambre, 1674, 3 août. — Patentes : de bailli d'Amont, en faveur de François de Niert, premier valet de chambre du Roi, 18 juin ; — de conseiller ecclésiastique au Parlement, pour François Marlet, 18 juin. — Envoi en possession du bail des sauneries de Salins, en faveur de Nicolas Saunier, pour six ans, 18 août. — Patentes : de bailli de Dole, en faveur de Louis de Clermont, marquis de Chiverny, 18 juin. — Lettre

de M. Camus de Beaulieu, intendant de Franche-Comté, promettant d'exempter d'impôts les biens des officiers de la Chambre des Comptes [1674]. — Provisions: de procureur fiscal au siège de Montmorot, en faveur d'Étienne Doumet, 7-13 mai; — d'avocat fiscal au même siège, pour François Bocquet, de Lons-le-Saunier (délivrées par Charles IV, roi d'Espagne), 1671, 10 décembre; — de conseiller ecclésiastique au Parlement, en faveur de François-Jacques de Grammont, 1676, 17 juillet. — Bail des sauneries de Salins, en faveur de Nicolas Saunier, 1674, 8 juin. — Patentes: d'avocat fiscal au bailliage de Besançon, pour Pierre Sarragoz, 30 novembre; — de procureur fiscal au même bailliage, pour Étienne Nicolas, 30 décembre; — de procureur fiscal au siège de Salins, pour Pierre Mayre, 1675, 14 septembre; — d'avocat fiscal au siège de Gray, pour Claude-Antoine Jobelot, 1678, 24 janvier. — Bail des gabelles des sauneries de Salins, en faveur de Jean Grillaud, 1724, 11 janvier. — Bail général des fermes de France, accordé à Pierre Carlier, bourgeois de Paris, 1726, 29 août. — Procès-verbal de clôture du registre, 1737.

B. 606. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 10 et 390 feuillets, table en tête.

1681-1701. — *Troisième registre des provisions d'offices.* Patentes de provisions: de conseiller au présidial de Besançon, pour Amédée Tisserand de Ceroz, 1697, 27 décembre. — Arrêt du Conseil séparant en deux bureaux la Chambre des Comptes de Dole, 1698, 7 mai. — Patentes: de concierge des prisons de Besançon, pour Charles Bogillot, 1697, 29 juin; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Étienne Carmentrand, 1698, 28 janvier; — pour Jean-Claude Châtel, 1697, 20 août; — pour Georges Vuilleret, 1698, 6 mars; — de greffier en chef de la Chambre des Comptes, pour Pierre Jacques, de Salins, 30 mai; — de receveur des impositions du bailliage de Salins, pour Guillaume Pourcy, 3 avril; — de receveur général des gages des salines, pour Pierre Pesot de La Bussière, 6 mars; — d'abbé de Saint-Vincent de Besançon, pour Gabriel Petit, du diocèse de Paris, 1694, 24 décembre; — de président du présidial de Vesoul, pour Jean-Claude Fyard, 12 juin; — de conseiller au même présidial, pour Nicolas Tavaux, 1697, 13 septembre; — au présidial de Lons-le-Saunier, pour Gérard Martin, de Saint-Claude, 10 juin; — de conseiller honoraire à Vesoul, pour Jacques Guillaumot de Vorme, 12 décembre; — de conseiller-assesseur à Vesoul, pour Claude-François Liébaud, 1698, 6 mars; — de trésorier du sceau de la chancellerie du Parlement, pour Louis Bonhomme, 1696, 29 juin; — de greffier conservateur des minutes de cette chancellerie, pour le même, 4 juin; — de conseiller honoraire au présidial de Besançon, pour Claude Tharin, 26 janvier; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Claude-Matthieu de Menoux, 1697, 29 décembre; — de conseiller honoraire au présidial de Vesoul, pour Jean-Antoine Faivre, 1698, 6 mars; — de substitut du procureur du Roi à Vesoul, pour François Roussel, 1696, 7 novembre; — de substitut à Salins, pour Claude-François Lhomme, 14 mai; — de voyer-visiteur des chemins, pour Jacques-Michel Thierrin, 1694, 2 décembre. — Confirmation de la baronnie de Rye, avec le droit de porter le titre de baron, à Béranger Philippe, seigneur de Rye, par Louis XIV, 1696, décembre. — Patentes: de procureur du Roi en la maîtrise de Gray, pour Charles Pautenet, 1693, 1er juin; — de maître particulier à Gray, pour Claude-François Viollet, 9 mai; — de lieutenant criminel au bailliage de Baume, pour Bénigne-François Magnin, 1698, 20 janvier; — de conseiller-assesseur au bailliage de Gray, pour Jean-François Baulard, 1697, 5 décembre; — d'assesseur de la maréchaussée, pour Simon Huot, 1698, 29 mai; — de substitut à Pontarlier, pour Henri Vermot, 1694, 13 août; — de lieutenant en la maîtrise des Eaux et forêts de Gray, pour Charles-Henri Clerc, 1698, 13 juillet; — de référendaire en la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole, pour Claude-François Miconnet, 1699, 3 juin; — de chauffe-cire en la chancellerie de Dole, pour Nicolas Dumont, 13 septembre. — Don par le Roi, à la Chambre des Comptes de Dole, du bastion du Pont, pour y bâtir un hôpital, 1698, juillet. — Patentes: de procureur à la Chambre des Comptes, pour Jean-François Pescheur, 24 août; — de greffier-garde des archives des sauneries, pour Denis Baulard, 28 septembre; — de juge des sauneries, pour Quentin Raclet, 4 octobre; — de procureur du Roi à la grande maîtrise des Eaux et Forêts, en faveur de Claude-Simon Perrin, 1er août; — de greffier au présidial de Gray, pour Philippe Loys, 1697, 13 septembre; — de substitut à Orgelet, pour Laurent Petitjean, 1698, 10 avril; — de lieutenant criminel au bailliage de Quingey, pour François Maire, 14 mars; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Philibert de Mongenet, 24 août. — Arrêt du conseil d'État réglant l'établissement des lanternes pour l'éclairage de Besançon, 25 février. — Provisions: de conseiller-assesseur au bailliage de Besançon, pour Gabriel d'Orival, 20 janvier; — pour Sébastien-Joseph Bassand, seigneur de Rosières, 24 août; — de substitut à Poligny, pour Antoine-Denis Outhier, 1696, 3 mai; — de président au présidial de Besançon, pour Pierre-Ignace Gilbert, 1698, 24 mai; — de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, pour Jules-François Terrier, seigneur de Cléron, 1699, 16 janvier; —

de président au présidial de Salins, pour Pierre-Antoine Mouret, 1697, 29 décembre ; — de clerc-gardien des sources de la saunerie de Salins, pour François Maistre, 1698, 28 septembre ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Antoine Maly, 1699, 29 janvier. — Arrêt du Conseil d'État, réglant le logement de M. Borrey, premier président de la Chambre des Comptes, 1698, 23 décembre. — Patentes de conseiller d'honneur ecclésiastique de la même chambre, pour Antoine Michotey, 1699, 29 janvier ; — de conseiller honoraire au présidial de Gray, pour François Clerc, 1698, 28 septembre ; — de correcteur à la Chambre des Comptes, pour Claude-Joseph Bertrand, 1699, 29 janvier. — Vente faite par le Domaine, à Claude-François Cordemoy, de la seigneurie d'Arpenans, 1698, septembre. — Patentes : de lieutenant général de la Table de marbre au parlement de Besançon, pour Joachim Guyenard, 31 août ; — de conseiller-assesseur au bailliage d'Ornans, pour François Simonin, 9 juin ; — de receveur des tailles des ressorts de Poligny et Arbois, pour Hippolyte-François Prost, 1699, 30 janvier ; — d'avocat du Roi au bailliage de Vesoul, pour Balthazar Guyottet, 1698, 13 mai. — Institution de chapelain de la chapelle des comtes de Bourgogne, en l'église Saint-Jean de Besançon, pour François Bavouset, curé de Chantonnay, 1681, 30 mai ; — de président à mortier au Parlement, pour Claude-Ambroise Philippe, 1691, 1er mars ; — de conseiller au présidial de Gray, pour Claude-Alexandre Maudinet, 1697, 29 décembre ; — de conseiller-secrétaire du Roi près la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Louis Gauthier, 1699, 6 avril ; — de chevalier d'honneur en la même Chambre, pour Jean-Baptiste Gérard, seigneur de Mont-Saint-Léger, Lavoncourt, Queutrey, etc., 23 janvier ; — de conseiller au parlement de Besançon, pour Antoine-François Béreur, 6 avril ; — pour Jacques-Joseph Perrenelle, seigneur de Mont, 6 avril; — de correcteur en la Chambre des Comptes, pour Humbert de La Borde, 13 avril ; — de conseiller et second président au présidial de Lons-le-Saunier, pour Jean-Antoine Linglois, 1697, 29 août ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Pierre Richardot, 1699, 18 mai ; — pour Antoine Monnier, 18 mai ; — pour Jean-François Barberot, seigneur d'Autet, 18 mai ; — pour Claude-Simon Chappuis, 18 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Nicolas Chifflet, 12 février ; — de secrétaire du Roi près la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Jean-François Tricalet, 19 mai ; — de conseiller-maître à la même Chambre, pour Étienne Baudot, 23 mai ; — pour Pierre Perrault, 23 mai ; — pour Philibert Perrault, 23 mai ; — de conseiller au présidial de Salins, pour Claude-François Masson, 1697, 23 mai ; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Pierre Perrenot, 1699, 28 mai ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Georges Fyard, 1698, 18 décembre ; — de lieutenant général au présidial de Vesoul, pour Claude-François de Mongenet, 1699, 23 avril ; — de garde général des Eaux et Forêts au département de Franche-Comté, pour Jean-Baptiste Marmier, 18 juillet ; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Claude-François Dusillet, 15 juillet ; — de conseiller-assesseur au bailliage de Pontarlier, pour Jean-Matthieu Maillard, 5 février; — de substitut du procureur général près la Chambre des Comptes, pour Denis-Alphonse Romette, 1er août ; — de secrétaire du Roi près la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Jacques Allain de Morenville, 9 juin ; — de conseiller au bailliage de Salins, pour Étienne Mignot, seigneur de Salegret, 1698, 18 septembre ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Antoine Labbé, 18 décembre; — de lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier, pour Jean-Joseph Michaux, 1699, 25 juin ; — d'avocat du Roi au présidial de Besançon, pour Claude-Charles Hugon, 1698, 24 août ; — d'avocat du Roi à Salins, pour Anatoile-Hyacinthe Doroz, 1699, 17 juin. — Arrêt du Conseil d'État, prorogeant pour neuf ans les octrois de Vesoul, 1699, 16 juin. — Provisions : de conseiller honoraire au présidial de Lons-le-Saunier, pour Antoine-Joseph Michaud, 1699, 30 novembre ; — de lieutenant en la maîtrise particulière de Besançon, pour Claude-Nicolas Maublanc, 28 mai ; — de conseiller au bailliage de Vesoul, pour Claude-François de l'Épine, 1698, 6 décembre ; — de conseiller au présidial de Gray, pour Étienne-Bernard Barberot, 1699, 13 novembre ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Philibert Berthelier, 28 mai. — Patentes sur arrêt, réglant le quantum des rentes dues sur les sauneries au prince de Vaudémont, 1700, 1er février. — Patentes : de conseiller au bailliage de Gray, pour Jean-Baptiste Poncelin, 1699, 18 décembre ; — de conseiller au bailliage de Vesoul, pour François Foillenot, 18 mars ; — pour Jean-François Besancenot, 30 mars ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Jean-Ignace Froissard, marquis de Broissia, 1700, 25 avril ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-François Lampinet, 7 février ; — de général provincial en la Monnaie de Besançon, pour Claude-Joseph Pelletier, 1699, 19 octobre ; — de lieutenant particulier à Pontarlier, pour Edme-François Frère, 1699, 20 septembre ; — de conseiller au Parlement, pour Charles Monnier, 1700, 20 mars. — Quittance de revenus casuels donnée à tous les membres du parlement de Besançon, 1700. — Provisions : de gouverneur d'Ornans, pour Nicolas Mignot, 1699, 19 octobre ; — d'assesseur à Pontarlier, pour

Charles-Joseph Boisseaux, 22 août; — de gouverneur de Vesoul, pour le magistrat de cette ville, 1700, 23 janvier. — Patentes transférant à Clerval la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume, 1700, avril. — Patentes établissant un hôpital général à Dole, 1er juin. — Patentes : de conseiller-assesseur au bailliage de Dole, en faveur de Claude-Ignace Bouhélier, 8 août; — de conseiller au bailliage de Poligny, pour Claude-Paul Pélerin, 1699, 1er août; — de lieutenant criminel au bailliage de Dole, pour Guy-François Jacquinot, 31 mai; — de conseiller au bailliage de Gray, pour Jacques Logre, 18 juillet; — de procureur en la Chambre des Comptes, pour Antoine Attiret, 28 décembre; — de conseiller en la Chambre des Comptes, pour François Perrenot, 1701, 9 janvier; — de lieutenant général au bailliage de Pontarlier, pour Matthieu Boissard, 1700, 21 septembre; — de receveur particulier des finances à Pontarlier, pour Antoine Lebœuf, 1700, 21 septembre; — de lieutenant particulier à Arbois, pour Claude-Louis Cuynet, 1700, 3 octobre; — de conseiller assesseur au présidial de Salins, pour Léonard de Cramant, 1699, 8 décembre; — de commandeur du Temple de Salins, pour Philibert-Bernard de Froissard de Broissia, données par frère Raymond de Pérelles, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1700, 5 avril; — de procureur du Roi en la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Baume, en faveur de Philippe Bizot, 1699, 21 septembre; — de gouverneur de Lons-le-Saunier, pour Jean Jannin de Charreton, 5 décembre; — de procureur du Roi de police à Vesoul, pour Pierre-François Guérin, 1700, 4 juillet; — de commissaire de police à Vesoul, pour Claude-François Roussel, 23 mai. — Arrêt de la Chambre des Comptes donnant acte des preuves de noblesse de la famille Duraquet de Lorme, 1699, 29 novembre.

B. 607. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 6 et 392 feuillets, table en tête.

1679-1766. — *Quatrième registre des provisions d'offices.* Patentes : de conseiller au Parlement, pour Claude-François Privey, 1701, 12 mars; — de lieutenant-général d'Arbois, pour Joseph Domet, 13 juin; — de procureur du Roi à Arbois, pour Remi-François Brahier, 20 janvier; — de receveur particulier au bailliage de Besançon, pour Charles Lagrange, 1700, 28 décembre. — Arrêt du Conseil réglant le paiement des indemnités dues au chapitre métropolitain de Besançon, pour l'expropriation du quartier de Saint-Étienne, lors de la construction de la citadelle par Vauban, 1701, 15 mars. — Quittances de finance et d'augmentation de gages des officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes et des bailliages, 1701. — Patentes : de lieutenant de la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Baume, pour Claude-Joseph Labbé, 1700, 16 novembre; — de procureur du Roi à la maîtrise particulière de Baume, pour Claude-Joseph Siroutot, 18 juillet; — autres quittances d'augmentation de gages, pour divers offices, 1701. — Provisions : de lieutenant en la maîtrise de Poligny, pour Jean-Baptiste Bousson, 1701, 26 juin; — de juge-garde en la Monnaie de Besançon, pour Charles Vauderet, 1699, 19 octobre. — Réunion d'offices récemment créés au Magistrat de Salins, 1701, 13 août. — Provisions : de conseiller honoraire au présidial de Salins, pour François-Antoine Marchand, 1698, 31 août; — d'avocat général au Parlement, pour Jean Bacquet, 1701, 18 décembre; — de monnayeur à la Monnaie de Besançon, pour Antoine-Joseph Carandet, 18 décembre; — d'archer en la maréchaussée de Vesoul, pour Jacques Valdajoz, 1698, 24 août; — de conseiller au siège de la Table de marbre, pour Charles-François Bouhélier, 1701, 19 novembre; — de procureur du Roi de police à Lons-le-Saunier, pour Bénigne Munier, 9 avril; — de lieutenant général de police à Baume, pour Claude-François Vuillin, seigneur de Thurey, 1700, 25 juillet; — de lieutenant de police à Lons-le-Saunier, pour Pierre Roux, 1701, 9 avril; — de lieutenant général de police à Ornans, pour Claude-François Verdy, 1700, 23 mai; — de conseiller au présidial de Salins, pour M. Mignot, 1697, 3 juin; — de conseiller au même présidial, pour Jean-Alexis François, 1701, 19 juin; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Pierre Clément, 19 mars. — Patentes royales réunissant les offices de police au magistrat de Gray, 6 juin. — Provisions : de secrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Jean Seurrot, 1702, 19 février; — de lieutenant particulier au présidial de Vesoul, pour Benoit Raillard, 1701, 28 mars; — de lieutenant criminel à Salins, pour François-Alexis Donat, 10 juillet; — de lieutenant particulier au présidial de Salins, pour le même, 10 juillet; — de commissaire de police à Lons-le-Saunier, pour Pierre Jocard, 9 avril; — de garde-marteau à Poligny, pour Claude-François Magnin, 23 janvier. — Institution de chapelain donnée par l'Archevêque à Joseph Calf, pour une chapelle royale en l'église Saint-Jean-Baptiste de Salins, 1700, 3 juillet. — Provisions : de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, pour Quentin Terrier de Montciel, 1702, 7 mai; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Pierre Camus, 28 mai; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Dominique-Antoine Peting, 28 mai; — de lieutenant des Eaux et Forêts de Besançon, pour Jean-François Gallet, 19 février. —

Légitimation d'Anne Boichard, de la Grand'Combe, février. — Patentes : de substitut au bailliage de Quingey, pour François-Joseph Muyard, 1700, 28 décembre ; — de conseiller au Parlement, pour Gabriel Buretel, 1702, 6 août. — Institution à la chapelle royale de Sainte-Agathe, en l'église Saint-Anatoile de Salins, pour Michel de La Barre, 11 janvier ; — de chapelain à la chapelle royale de Saint-Jean et Sainte-Catherine de l'église Saint-Maurice de Salins, pour Claude-Antoine Symard, 1679, 11 août ; — de procureur à la Table de marbre du palais, à Besançon, pour Charles-Emmanuel Durand, 1702, 3 septembre ; — de greffier de police à Lons-le-Saunier, pour Claude Deleschaux, 1701, 18 décembre ; — de conseiller au présidial de Salins, pour Pierre Vaudry, 1700, 21 novembre. — Prorogation d'octrois accordée à la ville de Nozeroy, 1702, 13 mai. — Institution de chapelain en la chapelle des comtes de Bourgogne, dans l'église Saint-Jean de Besançon, pour Ignace Arvisenet, 15 janvier ; — de procureur du Roi de police à Baume, pour Claude-Guillaume Bourguignon, 1701, 20 mars ; — de secrétaire du Roi à la chancellerie de Besançon, pour Étienne Minard, 1703, 13 janvier ; — de châtelain et procureur fiscal de Bracon, pour Henri Giroz, 1698, 2 mai ; — de garde-scel de la maîtrise de Dole, pour Hugues Bachelu, 1703, 3 avril ; — de premier président au Parlement, pour Gabriel Boisot, 14 mars ; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Constance Figuré, 1699, 9 juin ; — de contrôleur des épices de la Chambre, pour Étienne Bizot, 1703, 20 avril ; — de procureur général au Parlement, pour Théophile Doroz, 12 avril ; — de procureur du Roi en la maîtrise de Vesoul, pour Antoine Langrognet, 1702, 3 septembre ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Léonard Bouquet, 5 août ; — de lieutenant général au bailliage de Vesoul. pour Claude-François de Mongenet, 8 juillet. — Patentes sur arrêt ordonnant aux procureurs de la Chambre des Comptes de Dole de former bourse commune, 15 septembre. — Provisions : de trésorier des ponts et chaussées au comté de Bourgogne, pour Louis Michelet, de Besançon, 18 novembre ; — de garde-marteau à la maîtrise de Vesoul, pour Nicolas Courageot, 1702, 12 novembre ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Jean-Christophe Canat, 1703, 25 novembre ; — de lieutenant des maréchaux de France à Gray, pour Pierre Mairot, 29 novembre. — Quittances d'augmentation de gages pour les officiers de la Chambre des Comptes et du Parlement, 1703-1704. — Provisions : de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Antoine-Joseph Peting de Santans, 1704, 8 juin. — Arrêt du Conseil en faveur des professeurs de théologie à l'Université de Besançon, 1701, 10 septembre. — Provisions : d'avocat du Roi à Vesoul, pour Philibert Regnaudot, 1704, 20 janvier ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Pierre-Ignace Richardot, 1704, 19 octobre ; — de lieutenant général au bailliage-présidial de Besançon, pour Jean-Étienne Caboud, 1703, 4 décembre ; — de président en la Chambre des Comptes, pour Gaspard Matherot de Desnes, 1704, 28 novembre ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Jacques Bouscaut, 7 septembre ; — de conseiller-maître en la même Cour, pour Joseph-Auguste Frère, 7 septembre ; — de conseiller-maître, pour Jean Pelletier, 17 octobre ; — de procureur du Roi au bailliage d'Orgelet, pour Joseph Tardy, 8 mars ; — de conseiller à la Chambre des Eaux et Forêts, au parlement de Besançon, pour Philibert-Joseph Favière, 1698, 6 décembre ; — de greffier au présidial de Salins, pour Hugues Bernardet, 1700, 8 décembre ; — de lieutenant-assesseur criminel à Lons-le-Saunier, pour Jean-Gabriel Dejoux, 1702, 29 octobre ; — de substitut du procureur général, en faveur de Noël Depierre, 1704, 3 décembre ; — de conseiller au parlement de Besançon, pour Joseph-François Boisot, 9 novembre ; — de subdélégué à Pontarlier, pour Jean-Joseph Michault, 10 août. — Quittances de finance et augmentation de gages pour divers officiers, 1703. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour François-Joseph Reud, 1704, 3 août ; — de receveur des amendes et épices en la Chambre des Comptes de Dole, pour Théodore Vacher, 1705, 20 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Bonaventure Tharin, 20 mars ; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Pierre-Antoine Roz, seigneur de Pierre, 1704, 28 décembre ; — de conseiller général provincial des monnaies, pour Philippe Brun, 1705, 1er juin ; — de subdélégué de l'Intendant à Ornans, pour Étienne Bouhélier, lieutenant général du Bailliage, 1704, 24 août ; — de lieutenant général à Lons-le-Saunier, pour Nicolas Parret, seigneur de Moyron, 28 septembre ; — de conseiller au Parlement, pour Antoine-François Mairot de Mutigney, 1705, 19 juillet ; — d'arpenteur de la maîtrise de Besançon, pour Jean-Baptiste Barière, 1699, 15 juillet ; — de subdélégué à Gray, pour Claude-François Maudinet de Montrichier, 1704, 20 décembre ; — de greffier à la Chambre des Comptes, pour Joseph Broch, 15 décembre. — Arrêt du Conseil d'État en faveur de M. Jacques, greffier en chef de la Chambre des Comptes, 1705, 25 juillet.

B. 608. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 4 et 391 feuillets, table en tête.

1699-1708. — *Cinquième registre des provisions d'offices.* Patentes : de conseiller au présidial de Besançon,

pour Jean-Denis Clément, 1706, 10 janvier; — de secrétaire-notaire au Parlement, pour Philibert Desglans, 1705, 22 novembre; — d'huissier à la Chambre des Comptes, pour Alexandre Leroux, 1706, 27 février; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Jean Chavannes, 20 mars; — de substitut du procureur du Roi au bailliage de Besançon, pour Claude-François d'Amondans, 1704, 10 août; — de greffier à la maîtrise des Eaux et Forêts de Poligny, pour Jean Simon, 13 juin; — de correcteur à la Chambre des Comptes, pour Jean-Jacques de Lamart, 1706, 25 avril. — Patentes royales changeant le nom du hameau du Boischot, près Dole, en celui de Montciel, en faveur de Quentin Terrier de Montciel, chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, avril. — Provisions: de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, en faveur de Nicolas Guigues, de Dole, 2 mai; — de conseiller-auditeur, pour Gilbert Anfert, 16 mai; — de conseiller-correcteur, pour Théodore Vacher, 16 mai; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Jean-Jacques Miredondel, 1705, 20 mars; — de subdélégué à Saint-Claude, pour Claude Dronier, grand juge de la terre de Saint-Claude, 1704, 20 août; — de lieutenant général à Vesoul, pour François-Nicolas Millot, seigneur d'Autrey, 1704, 6 avril. — Arrêt du Conseil en faveur de l'abbaye de Buillon, 1705, 21 novembre. — Patentes: de conseiller-auditeur, en faveur de Claude Ballyet, 1706, 16 mai; — de président au présidial de Gray, pour Nicolas Pâris, 10 janvier; — de conseiller-secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes, en faveur de Louis Charpy, 18 juillet; — de conseiller au présidial de Salins, pour Denis-Paris Bousson, 1705, 27 décembre; — de président des Bureau et entrepôt d'Orgelet, 1706, 13 juin; — de maïeur, échevins et conseil de Luxeuil, 1705, 10 mars. — Confirmation des lettres de noblesse en faveur de Clément Henryon de Magnoncourt, 1705, 6 juin; — Patentes: de conseiller-secrétaire du Roi à la Chambre des Comptes, pour Georges Dessaigne, 1706, 22 août; — d'assesseur au bailliage de Vesoul, pour Antoine Barberot, 1705, 1er juin; — de secrétaire-notaire au Parlement, pour Théodore Brunet, 1706, 8 mai; — de subdélégué de l'Intendant à Dole, en faveur de Jean-Baptiste Toytot, 1704, 28 septembre; — de conseiller au Parlement, pour Charles-Ignace-Esprit Franchet, 1704, 7 septembre; — de conseiller au Parlement, pour Joachim Guyenard, 17 septembre; — pour Jean-Joseph Petitbenoît, 28 septembre; — de président des requêtes des Eaux et Forêts, pour Antoine-Augustin Nicaise, 28 octobre; — de président au présidial de Vesoul, pour Pierre-Odo Favière, seigneur de Saint-Loup, 1706, 26 décembre. — Lettres patentes sur arrêt réunissant au Magistrat de Luxeuil divers offices municipaux, 1703, 13 novembre. — Arrêt du Conseil d'État en faveur de Jean-Baptiste Monnot, greffier-garde des archives de l'Université, contre le sieur Rigoine, receveur de l'Université, 1705, 10 octobre. — Nombreuses quittances de finance et d'augmentation de gages pour divers offices, 1705-1706. — Patentes: de chevalier d'honneur au parlement de Besançon, en faveur de Jean-Claude Froissard, marquis de Broissia, 1706, 13 mars; — de conseiller au Parlement, pour Alexandre Courlet, seigneur de Boulot, 7 septembre; — de subdélégué à Baume, pour Balthazar Guyottet, 1704, 28 septembre; — de lieutenant général au bailliage de Gray, pour Charles Tricornot, 1705, 7 novembre; — de receveur-payeur des gages du Parlement, pour Amédée Quégain, 1706, 4 décembre; — de subdélégué à Arbois, pour Charles-Hyacinthe Regnaud, 25 juin; — de maître particulier à Dole, pour Antoine Collas, 21 juin; — de secrétaire du Roi à la chancellerie de Dole, pour Thomas Pâris, 1706, 27 mars; — de châtelain de Jussey, pour Humbert-Charles Prévost, 8 août; — de greffier des Eaux et Forêts de Dole, pour Claude-Louis Rémond, 1705, 26 juillet; — de lieutenant criminel au bailliage-présidial de Vesoul, pour Claude-Etienne Lyautey, 1706, 8 août. — Arrêt du Conseil, en faveur de la Chambre des Comptes, contre la veuve de M. Borrey, premier président, 1707, 11 janvier. — Provisions: de receveur alternatif des finances au bailliage de Vesoul, pour Anatoile Lyautey, 1707, 6 février; — de conseiller au parlement de Besançon, pour Jean-Antoine Boisot de Vaire, 1705, 15 novembre; — de conseiller au même parlement, pour Claude-Henri Quégain, 1704, 3 décembre; — pour Claude-Antoine Boquet, 1704, 7 septembre; — de président des Bureau et entrepôt de Gray, pour Jean-Baptiste Paguelle, 1706, 13 juin; — de président au parlement de Besançon, pour Pierre-Joseph Mouret, 1705, 10 mai; — de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, pour Claude-François d'Aubert, seigneur de Résie et Chevigney, 1707, 1er mars. — Institutions de chapelains des chapelles royales des châteaux de Bracon et de Cusance, pour Pierre-Désiré Peting, 1704, 7 avril. — Patentes: de greffier de la subdélégation de Besançon et de Quingey, pour Jean-Claude Privey, 1707, 5 juin; — de conseiller-assesseur au bailliage-présidial de Besançon, pour François Pierre, 1699, 20 mars; — de subdélégué à Vesoul, pour Jean-François Salivet, 1704, 16 novembre. — Patentes royales prorogeant les octrois de la ville de Salins, 1707, 13 juillet. — Provisions: de substitut du procureur général au Parlement, pour Charles-Emmanuel Durand, 1704, 9 novembre; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Antoine Linglois, 1707, 16 janvier; — de garde des sceaux de la chancellerie du

Parlement, pour Gabriel Boisot, 1706, 7 février; — de secrétaire référendaire en la chancellerie de la Chambre des Comptes à Dole, pour Claude Lorin, 1707, 20 novembre; — de conseiller au Parlement, pour Joseph Muyard, 20 novembre. — Patentes royales, en faveur des Visitandines de Dole, au sujet de leurs bâtiments, 1707, mai. — Patentes de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Michel de Velle, seigneur de Villette, 1707, 3 décembre; — Patentes royales permettant aux Ursulines de Dole d'acheter une maison, 1702, juin. — Provisions de lieutenant particulier au bailliage de Poligny, en faveur de Joseph-François Monnoyeur, 1707, 9 avril. — Permission de posséder fief, en faveur de Jean-Baptiste Bouchet, contrôleur de l'artillerie au comté de Bourgogne, 1708, janvier. — Patentes : de conseiller au Parlement, en faveur de Jean-François Masson, seigneur de Brainans, 1708, 14 février; — d'archer au comté de Bourgogne, pour Claude Almandet, 1707, 6 mars; — de subdélégué à Gray, pour Nicolas Baulard de Feurg, 1708, 14 février; — de substitut du procureur du Roi, en la gruerie de Pontarlier, pour Poncet Droz, 1705, 15 décembre; — de grand maître enquêteur-réformateur des bois du comté de Bourgogne, pour François Lebaud, de Poligny, 1703, 22 mai.

B. 609. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 8 et 490 feuillets (manque le folio 304, les folios 126, 179, 249, 263 et 450 sont *bis*), table en tête.

1422-1714. — *Sixième registre des provisions d'offices.* Patentes : de procureur à la Chambre des Comptes, pour Nicolas Saillard, de Dole, 1709, 21 décembre; — d'auditeur à la Chambre des Comptes, pour Jean Morelet, 1708, 26 mai; — de procureur du Roi au bailliage de Baume, pour Joseph Dorin, 1707, 30 avril. — Don, par Louis XIV, de déshérences provenant de Jean Verhague de La Haye, premier président à la Chambre des Comptes, à Charles Desfossés de Breilly, son « porte-carreau » ordinaire, 1708 avril. — Arrêt du Conseil d'État en faveur de Pierre-François Durey, conseiller-receveur général des finances au comté de Bourgogne, 3 mars. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Pierre-Gaspard Buretel, 3 juin; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, pour Daniel Favre, 7 juin; — de secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes, pour Charles Arthaud, 1707, 25 septembre; — de conseiller maître en la Chambre des Comptes, pour André-François du Pasquier, 1708, 29 juillet; — de conseiller au présidial de Gray, pour Claude-Étienne Guyot, 1707, 24 décembre; — de secrétaire du Roi près le Parlement, pour Jean-François Clerc, 1708, 22 avril; — d'huissier au Parlement, pour Jean-Louis Villemin, 31 mars; — de secrétaire du Roi au Parlement, pour Louis Roussel, de Morteau, 16 juin. — Érection de fief en faveur d'Alexis de Viallet, seigneur de La Tournelle et Grosbos, au marquisat de Coligny, 22 mai. — Provisions : de conseiller d'honneur ecclésiastique à la Chambre des Comptes de Dole, pour Antoine Matherot de Preigney, 15 novembre. — Arrêt du Conseil accordant une rente de 300 l. aux prévôt et chanoines de la chapelle royale de Gray, en dédommagement d'un droit d'affouage, 1707, 23 août. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Antoine Matherot de Desnes, 1708, 21 octobre; — de professeur de droit français, pour Jean-Baptiste Tisserand, 7 novembre. — Institution de chapelain en la chapelle Notre-Dame de l'église de Marnoz, pour François-Ignace Matherot de Desnes, 7 mai. — Confirmation des privilèges de l'ordre de Malte (Saint-Jean de Jérusalem), par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, juillet 1422; — par Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, 2 août 1503 ; — par Louis XIV, 10 février 1703. — Arrêt du Conseil renvoyant devant le parlement de Dijon un arrêt de partage de la Chambre des Comptes de Dole, relatif à un procès de l'Ordre de Malte, 1702, 8 mai. — Patentes : de trésorier de la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Antoine Lièvre, 1709, 20 janvier. — Arrêt du Conseil d'État en faveur du duc régent de Wurtemberg, administrateur du comté de Montbéliard, 1687, 6 mai. — Arrêt du Conseil d'État prorogeant les octrois accordés au bourg de Faverney, 1709, 15 janvier. — Patentes : de conseiller secrétaire du Roi à la chancellerie du Parlement, pour Jean Verchère, d'Ancy-le-Duc, 1706, 3 janvier; — d'avocat général au Parlement, pour Bénigne Caillet, 1704, 14 décembre; — de receveur général au comté de Bourgogne, pour Gérard Durey, de Poligny, 1709, 6 janvier; — de conseiller au Parlement, pour Jean Favre, 1708, 17 décembre; — de receveur en la maîtrise particulière de Poligny, pour Antoine Mandrillon, 1708, 5 février. — Lettres de naturalité en faveur de Marguerite Frintz de Frauenfeld, veuve de Jean Magnin, maïeur de Dole, 1709, avril. — Patentes : de conseiller au Parlement, pour Alexandre Talbert, 1708, 7 octobre; — de président de chambre en la Cour des Comptes de Dole, pour Ferdinand Arvisenet de Lavans, 1709, 28 juillet (dispense d'âge, de parenté et d'alliance, pour le même, 10 juillet); — de chevalier d'honneur à la même cour, pour Antoine-Ferdinand de Laborey, de Tournon, seigneur de Salans et Chevigny, 21 juillet; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de Besançon, pour François Bonnemez, 1707, 7 août. — Lettres d'amortissement d'une maison en faveur des Carmes de Gray, 1709, juin. — Provisions : de substitut

au présidial de Gray, pour Charles-François Chenillet, 27 janvier; — de procureur du Roi au même siége, pour Charles-Bonaventure Huot, 26 mai; — de conseiller-payeur des épices du Parlement, pour Pierre Volaire, 21 décembre. — Brevet d'abbé de La Charité, pour Charles-François d'Hallencourt de Droménil, 1706, novembre. — Patentes: de juge-garde de la Monnaie de Besançon, pour Albert-Joseph Bouchard, 1710, 26 avril; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Antoine Barberot de La Vaivre, 5 avril; — de conseiller au Parlement, pour Charles-François Bergeret, 26 avril; — de secrétaire du Roi en la chancellerie près de la Chambre des Comptes, pour Philibert Loyseau, 4 mai; — de receveur ancien des finances au bailliage de Gray, pour Jean-Baptiste Vaudrimey, 12 avril; — de conseiller au Parlement, pour Pierre-Louis Courtaillon, 28 juillet. — Patentes royales accordant prorogation d'octrois à la ville de Salins, 29 juin-2 août. — Institution de chapelain en la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul de l'église Saint-Jean de Salins, pour Claude Valley, chanoine d'Arbois, 5 novembre. — Patentes: de contrôleur général des bois au département de Besançon, pour Charles-Henri Clerc, 1708, 12 août; — de conseiller au Parlement, pour François-Jules Perrenelle de Mont, 1710, 26 avril; — de maître particulier des Eaux et Forêts de Dole, pour Denis-François Tissot, 8 mars; — de conseiller honoraire au Parlement, pour François Boquet de Courbouzon, 26 avril; — pour Nicolas Moréal, seigneur de Moissey, 1705, 23 mai; — pour Jean-Antoine Boisot, 1704, 18 novembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Pierre-Joseph Monnier, 1711, 21 janvier; — pour Guillaume-François Muyard, 1710, 28 décembre; — pour Jean-Baptiste du Ruisseau, 1711, 25 janvier; — de conseiller au présidial de Gray, pour Charles-François Inglois, seigneur de Champrougier, 31 janvier. — Prorogation d'octrois en faveur de la ville de Gray, 1705, 22 mars. — Patentes: de gouverneur d'Arbois, pour Philippe Pécaud, 1711, 28 février; — de contrôleur aux revues de la maréchaussée du comté de Bourgogne, pour Claude-Joseph Lallemand, 1710, 23 novembre; — de greffier de la subdélégation de Lons-le-Saunier, pour Pierre-Jacques Ardret, 1709, 14 juillet; — de receveur triennal des impositions du bailliage de Besançon, pour Étienne-Bonaventure Defusy, 1711, 30 janvier; — de greffier de la subdélégation de Gray, pour Louis Charpillet, 1707, 11 décembre; — de premier président en la Chambre des Comptes de Dole, pour Charles Darlay, conseiller au parlement de Dijon, 1711, 30 avril; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, pour Claude-François Rémond, 19 avril; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour François de La Ramille, seigneur de Champigny, 14 juin; — de premier président en la Chambre des Comptes, pour Charles Monnier de Noironte, conseiller au parlement de Besançon, 17 juillet; — de lieutenant de police à Lons-le-Saunier, pour Jean Roux, 11 janvier. — Arrêt du Conseil réglant les octrois de Pontarlier, 1704, 30 décembre. — Provisions: de président à mortier au Parlement, pour Claude-Antoine Jobelot de Montureux, 1711, 7 mars; — de receveur alternatif des finances, pour Pierre Durey d'Armenoncourt, 4 avril; — de conseiller au Parlement, pour Hugues-Joseph Demesmay, seigneur de Genevreuille, 9 août; — de président à mortier au Parlement, pour Étienne-François Simon d'Orgelet, 27 juin; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Gray, pour Jean-Baptiste Balahu, seigneur de Noiron, 1700, 3 août. — Bulles du prieuré de Jussan-Moutier, accordées par le pape Clément XI à Pierre-François d'Éternod de Refranche, 1702, 31 mars. — Provisions: de lieutenant-général au bailliage d'Orgelet, pour Claude Oiselet, 1711, 19 décembre; — de procureur du Roi au présidial de Lons-le-Saunier, pour François-Gabriel Reymondet, 1712, 10 janvier; — de conseiller au Parlement, pour Benoît Richard de Villers-Vaudey, 1711, 30 mai; — de conseiller laïque au Parlement, pour Étienne-Xavier Buson, seigneur de Champdivers, 18 octobre; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Baptiste Maire, 1712, 12 mars. — Patentes royales établissant un hôpital général à Poligny, 1711, décembre. — Provisions: de conseiller au Parlement, pour Nicolas Langroignet, 1712, 3 janvier; — pour Jean-Claude Pusel, seigneur de Boursières, 1711, 5 décembre; — pour Antoine-Edmond Perrin, 29 mars; — de lieutenant général au bailliage de Quingey, pour Jacques-François Nélaton, 1712, 19 mars; — de garde des sceaux à la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Charles de Farcy, 10 juillet; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Ferdinand Dagay, seigneur de Myon, 1711, 24 novembre; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, pour Girard Perrier, 1712, 21 août; — de receveur des impositions des bailliages de Salins et Quingey, pour Claude Vuillermot, 12 mars. — Lettres d'amortissement en faveur des Annonciades de Gray, 1er mars; — de conseiller-assesseur criminel au présidial de Lons-le-Saunier, pour Jean-François Jacquet, 5 décembre; — de gouverneur d'Arbois, pour Claude Pécaud, 30 juillet; — de receveur particulier triennal des impositions de Salins, pour Jean-Denis Marion, 17 décembre. — Patentes établissant une aumône générale à Besançon, décembre. — Provisions: de lieutenant géneral du bailliage de Quingey, pour François Demolombe, 19 juin; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour André Charles,

7 août; — de gouverneur et lieutenant général au comté de Bourgogne, pour le maréchal comte de Tallard, 1713, 3 avril; — de procureur du Roi au bailliage de Dole, pour Claude-Alexis Basivette, 11 mars; — de chevalier au parlement de Besançon, pour Claude-François, comte d'Udressier, 1712, 20 novembre; — d'avocat général en la Chambre des Comptes, pour Étienne Domet, d'Arbois, 1713, 28 mars; — de garde des sceaux en la chancellerie de Dole, pour Claude Monnier de Noironte, premier président en la Chambre des Comptes, 2 mai; — de président à mortier au Parlement, pour Jean-Antoine Camus de Filain, 11 juin; — de lieutenant criminel au présidial de Vesoul, pour Cajétan-François Broch, 8 avril; — d'essayeur de la Monnaie de Besançon, pour Claude-Antoine Maublanc, 28 mars. — Patentes royales accordant des octrois à la ville de Nozeroy, 20 février. — Provisions : de conseiller assesseur à la maréchaussée du comté de Bourgogne, pour Jean-Baptiste Sirebon, 1712, 12 juin; — de conseiller au Parlement, pour François Camus, 1713, 11 juin. — Quittances de finance pour affranchissement de la capitation données, à l'appui d'arrêts de la Chambre des Comptes, aux membres du Parlement, 1713. — Patentes portant réunion d'offices municipaux au Magistrat de Vesoul, 20 septembre. — Patentes : de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Antoine-François Daguet, 16 décembre; — de conseiller au Parlement, pour Philibert-Joseph Boudret, 7 août. — Bulles de Clément XI, instituant Jacques Dubourg, de Salins, chapelain de la chapelle des Onze Mille Vierges, en l'église Notre-Dame de Salins, 1712. — Patentes : de conseiller au Parlement, pour Pierre-Thomas Sarragoz, 1713, 20 août; — de garde des sources du puits à muire de Salins, pour Claude-François, 27 février; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Claude Dubois, 1714, 25 janvier; — de conseiller-maître en la même cour, pour Jean-Claude Damey, 8 janvier; — de conseiller honoraire au présidial de Salins, pour Pierre Patouillet, 1713, 9 décembre; — d'avocat général au Parlement, pour Pierre-Ignace-Denis Perrinot, seigneur de Cernay, 1713, 29 octobre; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Pâris-Jean Fan, 1714, 17 février; — de conseiller honoraire en la même Chambre : pour Pierre-François Michotey, 28 février; — pour Louis-Joseph Dusillet, 1714, 10 mai.

B. 610. (Registre.) — In-folio, papier. 4 et 283 feuillets, table en tête.

1708-1716. — *Septième registre des provisions d'offices.* Patentes : de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Ferdinand Logre, 1713, 12 novembre; — de receveur des bois de la maîtrise de Dole, pour Antoine Moréal, 1706, 21 juillet; — de secrétaire-notaire en la Chambre des Comptes, pour Pierre Durand, d'Is-sur-Tille, 1713, 9 décembre; — de commissaire aux revues à Besançon, pour François Nonnier, 12 novembre; — de lieutenant particulier au bailliage d'Arbois, pour Jean-François Cuynet, 27 mai. — Patentes sur arrêt confirmant l'établissement d'un bac sur le Doubs, au Moulin-Rouge, en faveur d'Antoine Matherot de Desnes, 1714, 19 mars. — Provisions : de secrétaire-notaire en la Chambre des Comptes, pour Alexandre Jouard, 7 avril; — de conseiller vétéran en ladite Chambre, pour Jean La Coste, 18 avril; — de chirurgien-major de l'hôpital de Salins, pour Bonaventure Gageois, 1713, 25 juin. — Arrêt du Conseil d'État concernant la renonciation faite par le roi de Prusse aux terres franc-comtoises de la succession de la maison de Chalon, 1714, 8 mai. — Patentes : de subdélégué au bailliage de Salins, pour Anatoile-Joseph, Jacquet, 1713, 8 octobre; — de subdélégué à Ornans, pour François-Joseph Bouhélier, 12 novembre; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Agathange-Ferdinand, baron de Brun, seigneur d'Amange, 1714, 29 avril; — de conseiller au Parlement, pour Nicolas Olivet, 19 mai; — de receveur des impositions au bailliage de Dole, pour Jean-François Pescheur, 16 juillet; — de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, pour Joseph Grassin de La Grange, 8 août. — Concession d'octrois à la ville de Dole, 5 novembre. — Provisions : de conseiller maître honoraire en la Chambre des Comptes, pour Philibert Berthelier, 18 octobre; — de commissaire aux revues à Ornans, pour Pierre Gervais, 1713, 12 décembre; — de secrétaire près la Chambre des Comptes, pour Jean Simonnet, 1714, 17 octobre; — de greffier de la maréchaussée au comté de Bourgogne, pour Jean-Louis Baret, 1712, 9 octobre; — de conseiller maître en la Chambre des Comptes, pour Nicolas Richard Grignet, de Pesmes, 1714, 17 octobre; — de procureur du Roi au bailliage de Poligny, pour Claude Vuillemeaux, de Bougclier, 16 août; — de procureur du Roi en la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Dole, pour Ignace Jacquey, 22 avril. — Confirmation d'octroi pour le bourg de Villersexel, pour une durée de trois ans, 31 octobre. — Patentes de provisions : de lieutenant criminel au bailliage de Poligny, pour Claude-Paul Pélerin, 4 octobre; — de receveur alternatif des tailles de Salins et Quingey, pour Claude Vuillermot, 8 juillet; — d'avocat du Roi au bailliage d'Arbois, pour Hugues-François Barberot, 30 octobre; — de garde-marteau, pour Michel Lassément, 1715, 7 janvier; — de conseiller au Parlement, pour Désiré-François-Xavier Simon, 1714, 8 juillet; — de premier président au Parlement, pour Gabriel Boisot, 1715, 12 fé-

vrier ; — de conseiller au même parlement, pour Jean-Ferdinand Lampinet, 1714, 19 décembre ; — de conseiller au présidial de Salins, pour François-Espérance Figuet, 4 février ; — d'exempt de la maréchaussée, pour Pierre-Joseph Thouverey, de Salins, 1712, 19 mars ; — de greffier des présentations au présidial de Salins, pour Henri Savourot, 1714, 5 septembre ; — de substitut du procureur général au Parlement, pour Charles-Emmanuel Ligier, de Jussey, 19 décembre ; — de conseiller assesseur criminel au présidial de Salins, pour Hugues-Henri Furet, 19 décembre. — Patentes confirmant l'établissement d'un monastère de Dominicains à Quingey, 1708, septembre. — Provisions : de lieutenant criminel au présidial de Salins, pour Jean-Étienne François, 1714, 12 novembre ; — de secrétaire près la chancellerie du Parlement, pour Charles-Étienne-Michel du Villars, 17 mars ; -- d'auditeur à la Chambre des Comptes de Dole, pour Pierre-François Bonmarchand, 17 octobre ; — de conseiller honoraire au bailliage-présidial de Lons-le-Saunier, pour Antoine Andrey, 27 février. — Patentes concédant des octrois à la ville de Gy, 1713, 2 mars. — Provisions : de conseiller laïque au Parlement, chambre des Eaux et Forêts, pour Alexandre-François Courlet, seigneur de Vregille, 1715, 9 janvier ; — d'avocat du Roi au présidial de Besançon, pour Claude-François Rougemont de Grosbois, 1714, 12 décembre ; — de chirurgien-major de l'hôpital de Besançon, pour François de La Haye, 1710, 28 septembre ; de conseiller au bailliage-présidial de Vesoul, pour Abraham Véjux, 12 décembre ; — de procureur du Roi au bailliage de Vesoul, pour Claude-Pierre Champion, 1715, 8 mai ; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour Jean-François Foillenot, 5 mars ; — de conseiller honoraire au présidial de Besançon, pour Joseph Estignard, 6 février ; — de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, pour François Vannoz, seigneur de Saint-Point, 8 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-François Matherot de Preigney, 27 mai ; — de lieutenant général à Ornans, pour François Bouhélier, 29 avril ; — de lieutenant général au bailliage de Poligny, pour Jean-François Monnoyeur, 1714, 7 octobre ; — d'assesseur au bailliage de Baume, pour Hippolyte Daviot, seigneur de Vauvillers, 1715, 8 juin ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour François-Alexis Donat, 8 octobre ; — de lieutenant particulier au présidial de Salins, pour Pierre-Joseph Ratte, de Nozeroy, 27 février ; — de procureur du Roi à Jussey, pour Antoine-François Pelletier, 30 janvier ; — de lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts de Gray, pour Nicolas Guirot, 23 janvier. — Patentes royales établissant un hôtel Dieu à Gray, 6 juin. — Provisions : de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, pour Antoine-Ignace Froissard, seigneur de Bersaillin, 25 septembre ; — de lieutenant général de police à Jussey, pour Pierre-Humbert Charles, 19 septembre ; — de receveur à Dole, pour Jacques Gupillotte, 1716, 7 janvier ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Pierre-Louis Richardot de Choisey, 1715, 31 décembre ; — d'avocat du Roi au présidial de Lons-le-Saunier, pour Pierre Andrey, 15 octobre ; — de procureur du Roi à Pontarlier, pour Antoine-Joseph Pône, 3 avril ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Jean-Joseph Masson, 1716, 18 février ; — de substitut au bailliage de Pontarlier, pour Just-Ignace Munier, 11 février ; — de conseiller au Parlement, pour Nicolas-Joseph Terrier, seigneur de Cléron, 1714, 16 juillet ; — pour Charles-Emmanuel Masson, seigneur d'Éclans, 1716, 21 avril ; — de lieutenant général au présidial de Gray, pour Claude-Charles Hugon, seigneur de Mercey, 1714, 22 août ; — de lieutenant particulier au présidial de Besançon, pour Joseph-François Alviset, 1716, 7 avril ; — de conseiller auditeur à la Chambre des Comptes, pour Jean-François Frère, de Pontarlier, 1715, 25 septembre.

B. 611. — Grand in-folio, papier, 1 et 430 feuillets, table incomplète en tête.

1707-1722. — *Huitième registre des provisions d'offices*. Patentes : de procureur du Roi en la maréchaussée de Vesoul, pour Jean-Pierre Rebillot, 1716, 31 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Denis-François-Xavier Belin, avocat au Parlement, 21 avril ; — de conseiller honoraire en la même cour, pour Claude Marin, seigneur de Chevigney, 1714, 23 mai. — Patentes sur arrêt, en faveur de Jean-Antoine Boisot, premier président au parlement de Besançon, lui attribuant des gages supplémentaires sur les produits de la chancellerie du Parlement, 1716, 20 mai. — Provisions : de lieutenant particulier au présidial de Gray, pour Jean-Bonaventure Viret, 9 juin ; — de lieutenant général au même présidial, pour Hugues-François Fariney, 12 mai. — Naturalisation : de Léopold-Ferdinand-Éberard et d'Éléonore-Charlotte de Sandersleben, enfants d'Henriette-Hedwige, baronne de l'Espérance, juin ; — d'Éberardine et Léopoldine de Coligny, filles naturelles de la même baronne et du duc de Wurtemberg-Montbéliard, juin. — Arrêt du Conseil concernant le bail du contrôle des exploits au comté de Bourgogne, consenti en faveur de Jean Luret, bourgeois de Paris, 15 juin. — Autorisation royale d'acquérir une métairie donnée aux Cordeliers de Besançon, 11 février. — Provisions : de gruyer à Pontarlier, pour Jean-Claude Blondeau, 17 septembre ; — de substitut au

bailliage de Poligny, pour Louis Gagneur, 1715, 29 octobre. — Naturalisation de Martin Marchand, originaire de « Tigne-d'Avanne » en Tarantaise, 1717, avril. — Provisions : de conseiller au Parlement : pour Claude-François-Désiré Jacquard, 25 mai ; — pour Claude-Joseph Mareschal de Longeville, 1710, 15 juin ; — de maître des postes à Dole, pour Antoine Fontaine, 1714, 7 mars ; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Vincent de La Barre, 1717, 27 juillet ; — de lieutenant général au présidial de Salins, pour Pierre-François Perrey, de Salins, 1714, 3 juin. — Patentes royales confirmant les privilèges de l'Ordre de Malte, 1717, février. — Provisions : de prévôt général de la maréchaussée du comté de Bourgogne, pour Jacques-Joseph Maistre de Châtillon, 1718, 11 janvier ; — de conseiller au Parlement, pour Pierre Clerc, de Champagney, 1716, 12 mai ; — de conseiller maître en la Chambre des Comptes, pour Jean-Claude Dronier, 1718, 17 février ; — de lieutenant général civil du bailliage de Quingey, pour Jean-Simon Maire, 1717, 9 novembre ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour François Matherot, seigneur de La Barre, 23 octobre ; — de chevalier d'honneur à la même cour, pour Claude-François-Ignace d'Arvisenet, 1718, 23 février ; — de procureur du Roi en la maîtrise particulière de Gray, pour François Pautenet, 1717, 15 juin. — Arrêt du Conseil autorisant les habitants d'Échenoz-la-Meline à racheter le droit de justice sur leur territoire aliéné par le Domaine, 1707, 8 février. — Patentes autorisant les Ursulines de Gray à acheter certains immeubles en lieu et place d'immeubles aliénés, 1716, 11 février. — Provisions : d'avocat du Roi au présidial de Gray, pour Anatoile Tugnot, 1718, 7 février ; — de changeur en la ville de Besançon, pour Jean-François Monnier, 3 février ; — de maître des ouvrages aux sauneries de Salins, pour Anatoile-Joseph Jacquet, 1717, 27 décembre ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Clément Henryon de Magnoncourt, 1718, 27 octobre ; — de juge visiteur des sauneries, pour Anatoile-Joseph Girod, 1er décembre ; — de conseiller au Parlement, pour François-Cajétan-Fortuné Simon, 18 août. — Patentes sur arrêt exemptant le chapitre métropolitain de Besançon de la réduction des rentes, 24 décembre. — Provisions : de lieutenant au bailliage de Dôle, pour Charles-Gabriel Bory, 8 novembre ; — de substitut au bailliage de Dole, pour Pierre-Claude Cuynet, 3 février ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Pierre-Philibert de Chaillot, 17 décembre ; — de conseiller-maître en la même cour, pour Gaspard-Joseph Vuillemenot, 1719, 2 février ; — de receveur des impositions au bailliage de Dole, pour Jean-François Rescheur, 2 janvier ; — d'avocat du Roi au présidial de Salins, pour Guillaume-Jules Mathieu, 1718, 4 avril ; — de greffier au présidial de Salins, pour Hugues-Antoine Bossu, 17 novembre. — Naturalisation de Jacques-Humbert Marchand, citoyen de Besançon, originaire de Montvalezon en Tarantaise, 1719, janvier. — Provisions : de lieutenant du Roi au bailliage d'Aval, comté de Bourgogne, pour Philippe Pélissier, 2 janvier ; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour François Deltel, seigneur de Saint-Martin, 22 mars ; — de receveur particulier au bailliage de Besançon, pour Jean Ramailles, 10 mai ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Claude Febvre, 20 avril ; — de conseiller auditeur en la même cour, pour Georges Gabeure, 15 juin ; — de conseiller honoraire. pour Jean-François Baulard, seigneur d'Angirey, 21 juin ; — de garde des sceaux en la même cour, pour Claude Montanier, écuyer, 18 mai ; — de conseiller honoraire, pour Claude Girard, 20 juillet ; — de conseiller au Parlement, pour Charles-Luc-Claude Maréchal, 8 mars ; — de procureur près la Chambre des Comptes, pour Quentin-Charles Lachiche, 1719, 20 septembre ; — pour Jean-Baptiste Desoye, 20 septembre ; — de conseiller auditeur en la même cour, pour Jean-Jacques Cointot, 20 septembre. — Lettres patentes établissant un hôpital à Ornans, septembre. — Provisions : de trésorier des ponts et chaussées en Franche-Comté, pour Jean-Baptiste Bouchet, 1718, 15 septembre ; — de conseiller au Parlement, pour Denis-Joseph Matherot, seigneur de Desnes, 1719, 10 novembre ; — pour Henri-François Coquelin, 7 juin ; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Claude-Nicolas Chifflet, 15 juin ; — de conseiller au Parlement, pour Étienne-Joseph de Mougenet, 13 octobre ; — pour Philippe-Antoine Doroz, 15 juin. — Arrêt du Conseil d'État en faveur de Louis de Bauffremont, ordonnant de lui payer ses gages de bailli d'Aval, 1er août. — Patentes amortissant les terrains achetés pour la construction du nouvel hôpital de Gray, 1718, 28 février ; — autres indemnisant l'abbaye de Corneux de la suppression d'un affouage dans les bois domaniaux de Gray, 1720, 22 janvier. — Provisions : de conseiller-assesseur au bailliage de Poligny, pour Claude-Antoine Martin, 1719, 26 mai ; — de conseiller-assesseur au bailliage de Dole, pour Jean de Jallerange, 21 juin ; — de lieutenant général au présidial de Gray, pour Claude-Ignace Hugon, seigneur de Mercey, 1720, 5 janvier ; — de maître des Comptes à Dole, pour Claude-François Lebœuf, 23 février ; — de grand maître des Eaux et Forêts, aux duché et comté de Bourgogne, pour Philibert Durand d'Auxy, 1714, 4 octobre ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Antoine-Joseph Dronier du Villars, 1720, 27 mars ; — de substitut au présidial de Besançon, pour

Pierre-Louis Ruotte, 1713, 16 décembre; — de gouverneur de Franche-Comté en survivance, pour Marie-Joseph d'Hostun, fils du duc de Tallard, brigadier des armées du Roi, 1720, 29 mai; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Claude-François Dusillet, 13 avril; — de président en la Chambre des Comptes, pour Antoine-Joseph Peting, seigneur de Santans, 14 novembre. — Institution de chapelain de la chapelle Notre-Dame, en l'église de Clairvaux-lez-Vaudain, en faveur de Philippe Béreur, chanoine de Dole, 10 août. — Naturalisation des membres de la famille Morelli, originaire de l'État de Gênes, établie à Salins, 30 septembre. — Provisions : de secrétaire du Roi près la chancellerie du Parlement, pour Claude-Philibert-Marie Michon, 26 septembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Claude-Pierre Perchet, seigneur d'Autriset, 1721, 16 janvier; — pour Jacques de Meru, seigneur de Thil, 17 juillet; — de conseiller au Parlement, pour Jean-François Duban, 6 février; — de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, pour Antoine Moréal, seigneur de Grozon, 1722, 29 janvier; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie de Dole, pour Philibert Navetier, 1726, 7 août; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour Étienne Besançon, 1722, 3 mars; — de conseiller-maître particulier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, pour Sébastien Pourcheresse, 1720, 18 novembre; — de conseiller honoraire en la Chambre des Comptes, pour Claude Borthon, doyen de la compagnie, 1722, 18 avril; — de conseiller-maître en la même cour, pour Philippe Louvet, 26 février; — de conseiller-correcteur pour Claude Devaulx de Germancy, président de la Chambre des Comptes de Nevers, 7 mai. — Lettres de chevalerie, en faveur de Pierre-François Perrey, lieutenant général au présidial de Salins, 1720, janvier. — Provisions : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Charles-Louis Moureau, seigneur de Chalain, 1722, 4 septembre; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Claude-Étienne Favière, 28 août; — de taxateur à la Chambre des Comptes, pour Louis-Bonaventure Perrin, 24 juillet; — de conseiller honoraire au présidial de Vesoul, pour Antoine Foillenot, 30 avril.

B. 612. (Registre.) — In-folio, papier, 7 et 279 feuillets (folios 103 et 273 *bis*).

1719-1724. — *Neuvième registre des provisions d'offices*. Concession d'octrois à la ville de Saint-Claude, 1723, 16 octobre. — Provisions : de substitut du procureur du Roi en la gruerie de Pontarlier, 1722, 16 avril; — de conseiller honoraire en la Chambre des Comptes, pour Pierre-Antoine Roz, 28 juillet; — de lieutenant des maréchaux de France au bailliage de Vesoul, pour Jean-Baptiste Henryon de Magnoncourt, 1719, 27 octobre; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Jean-Claude Labbé, seigneur de Feule, 1722, 20 novembre; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Denis Nault, 11 décembre; — de secrétaire en la chancellerie près la même Chambre, pour Jean-Ignace Courtot de Saint-Gand, 1723, 28 janvier; — de conseiller honoraire au bailliage de Gray, pour Jean-François Barberot, 20 février; — de président au présidial de Gray, pour Jean-Éléonor Joly de Mantoche, 1722, 12 mars; — de lieutenant général au bailliage-présidial de Gray, pour Jean-Dominique Huot d'Avilley, 15 mai; — de receveur-payeur des épices de la chambre des Eaux et Forêts du Parlement, pour Jean-François Michelet, 1720, 3 mai; — de substitut du procureur du Roi au bailliage de Baume, pour Claude-François Cuvier, 1723, 26 mars; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Claude-Antoine Bouveret, 1722, 20 novembre; — de procureur du Roi au présidial de Gray, pour François-Joseph Dailly, 30 avril; — de secrétaire honoraire à la chancellerie près la Chambre des Comptes, pour Jean Seurrot, 1723, 22 mars; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Jacques Pourcheresse de Fraisans, 1722, 31 décembre; — d'avocat du Roi au présidial de Besançon, pour Antoine Dufort, 26 juin; — de conseiller honoraire au présidial de Vesoul, pour Jean-Claude-Joseph Bellenet, 4 décembre; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, pour Albert-Jacques Jouvain, 7 mai; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour Benoît Marion, de Gevrey, 1723, 1er juillet; — de conseiller-auditeur honoraire, pour Antoine Florin, 18 juin; — d'avocat du Roi au présidial de Gray, pour Jean-Baptiste Mol, 25 février; — de conseiller clerc au Parlement, pour Emmanuel Doroz, 1er juillet; — de gouverneur de Champlitte, pour Claude-Nicolas Pâris, seigneur de Percey, 16 juin; — de gouverneur de Quingey, pour Henri François Demolombe, 2 septembre; — d'huissier en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Jean-François Clerget, 1724, 13 avril; — de gouverneur des ville et château de Faucogney, pour Henri-François de Ténarre, marquis de Montmain, 1723, 18 mars; — de conseiller-auditeur honoraire en la Chambre des Comptes, pour André Parent, 1722, 7 décembre; — de maire ancien à Orgelet, pour Étienne-Hippolyte Romand, 1723, 2 septembre. — Nombreuses quittances de finances payées par les chapitres, officiers, etc., en vertu de l'arrêt du Conseil du 3 mars 1722, 1723. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Claude-Ignace Hugon, seigneur de Mercey,

1722, 21 août. — de gouverneur d'Arbois, en faveur de Pierre-François Jacquey, 1723, 23 décembre ; — de gouverneur de Montbozon, pour Louis Madroux, 16 décembre ; — d'assesseur au bailliage de Dole, pour Jean-François Bailly, 1724, 7 février ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Anatoile Poncelin, 20 janvier ; — de gouverneur de Vesoul, pour Claude-François Noirot de Vauchoux, 1723, 22 janvier ; — de lieutenant criminel au bailliage de Dole, pour Jacques-François Nélaton, 1722, 23 avril ; — de président en la Chambre souveraine des Eaux et Forêts du parlement de Besançon, pour Joseph-François Alviset, 1724, 22 janvier ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Pierre Laffly, 1er janvier ; — de maire ancien à Faverney, pour Antoine Maignien, 1723, 25 novembre ; — de gouverneur de Lons-le-Saunier, pour Edme-François, marquis de Balay, 28 janvier ; — d'assesseur au présidial de Lons-le-Saunier, pour Jean-François Bouzon, 9 décembre ; — d'échevin de la même ville, pour Jean-Baptiste Baryot, 24 avril ; — de garde des archives de la même ville, pour Philibert Rousseau, 14 octobre ; — de « hoqueton » de l'hôtel de ville de Lons-le-Saunier, pour Pierre Javel, 28 octobre ; — de receveur des impositions du bailliage de Saint-Claude, pour Étienne Sédillot, 1724, 17 février ; — de lieutenant général criminel au présidial de Salins, pour Charles-François Brezillet, 1723, 29 avril ; — de procureur postulant en la Chambre des Comptes, pour Claude-François Desbiez, 1724, 24 février ; — d'échevin à Lons-le-Saunier, pour Jean-Étienne Brun, 1723, 15 juillet ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Michel-Dorothée de Grammont, 1724, 16 mars ; — d'échevin alternatif à Champlitte, pour Philibert Normand, 10 février ; — de lieutenant de maire à Champlitte, pour Philippe Pertuiset, 1724, 10 février ; — de président au présidial de Lons-le-Saunier, pour Félix-Désiré Petitjean, seigneur de Rotalier, 1719, 20 septembre ; — d'échevin ancien à Lons-le-Saunier, pour Jean-Ignace-Bonaventure Rouget, 1723, 13 mai ; — de contrôleur à Lons-le-Saunier, pour Jacques Alingrin, 10 août ; — de lieutenant du Roi de la ville de Luxeuil, pour Jean-Benoît Legay, 1724, 7 janvier ; — de major à Luxeuil, pour Thomas Rance, 1723, 14 octobre.

B. 613. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 1 et 482 feuillets (le folio 113 est *bis*), table incomplète en tête.

1715-1728. — *Dixième registre des provisions d'offices.* Provisions : de lieutenant criminel au bailliage de Poligny, pour Hugues-Joseph Nicod, 1724, 16 mars ; — de gouverneur de Poligny, pour Claude-Joseph Lallemand, de La Chassagne, 1723, 26 mai ; — de François Faure, 30 septembre ; — de procureur du Roi à l'hôtel de ville de Lons-le-Saunier, pour Pierre Deniset, 21 juillet ; — de chevalier d'honneur honoraire à la Chambre des Comptes, pour Quentin Terrier, seigneur de Montciel, 1724, 18 janvier. — Quittances de finance pour divers officiers de la Chambre des Comptes et du Parlement, 1723-1724. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Jules-Marie Terrier de Mailley, 1724, 30 mars. — Titres de rente sous forme de quittances des sommes versées au Trésor lors de l'emprunt forcé de 1720 : pour les chapelains de l'église Saint-Pierre de Besançon, 1724, 3 mars ; — pour Claude Marin, conseiller honoraire au Parlement, 30 décembre ; — pour Claudine Barberet, femme de Jean-François Pescheur, procureur en la Chambre des Comptes, 1724, 26 août ; — pour la Chartreuse de Vaucluse, 3 mars ; — pour l'Hôtel-Dieu de Dole, 3 mars ; — pour les Carmélites de Gray, 21 août ; — pour Claude Guyot, secrétaire du Roi à Besançon, 1723, 30 septembre. — Provisions : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Claude-Antoine-Joseph Bougault, 1724, 8 octobre. — Titres de rentes : pour les Tiercelines de Gray, 3 mars ; — pour le séminaire de Besançon, 24 août ; — pour Charles Gérard, de Rigny, 24 août ; — pour les Carmélites de Dole, 21 août. — Provisions : de substitut au bailliage d'Arbois, pour Claude-Simon Bonnet, 1723, 4 mars. — Titres de rentes sur le Trésor : pour la confrérie de Saint-Crépin, de Pontarlier, 1724, 10 février ; — pour les dames de la Charité de Pontarlier, 10 février ; — pour les Bernardines de Pontarlier, 1723, 30 septembre ; — pour Jacques-Vincent Glanne, seigneur de Villers-Farlay, 1724, 1er septembre ; — pour Charlotte Martenet, veuve de Pierre Favier, 24 août ; — pour les Jésuites de Salins, 3 mars ; — pour Michel Boitouset, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, 3 mars ; — pour Anne-Charles Nouveau, de Salins, 24 août ; — pour Dominique-Antoine Peting, 1722, 20 avril ; — pour le chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon, 1723, 30 septembre ; — pour les religieuses du Refuge de Besançon, 1724, 3 mai (toutes ces quittances sont uniformément suivies d'arrêts d'enregistrement des titres de rente, rendus par la Chambre des Comptes). — Provisions : de garde-scel du bailliage de Dole, pour Claude-Pierre Vuilley, 1723, 23 juin ; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Claude-Xavier Morel, 1724, 10 février ; — de lieutenant du Roi en la ville de Lons-le-Saunier, pour Edme de Marignac, 26 avril ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Pierre-Désiré Abryot, 1725, 1er février ; — d'huissier en la même cour, pour Bertrand Girardin, 1724, 15 juillet. — Lettres patentes sur arrêt, maintenant Pierre-Joseph Mon-

nier, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, en possession de la terre de Thoulouse, 6 mars. — Provisions : de greffier en la gruerie de Pontarlier, pour Matthieu Deniset, 1715, 26 juin ; - de lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier, pour François Vannoz, seigneur de Malbuisson, 1722, 11 décembre ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Anatoile-Joseph Jacquet, 1725, 1er mars. — Arrêt du Conseil d'État touchant les rentes concédées par le Roi au magistrat de Salins, 1724, 12 septembre. — Provisions : de procureur en la Chambre des Comptes, pour Jean Larquand, 1718, 24 novembre ; — de lieutenant de maire à Lons-le-Saunier, pour Philibert Courbe, 1723, 10 août ; — de conseiller chauffe-cire en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Claude Soldat, 1724, 21 décembre ; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Vesoul, pour Simon Huot, 21 décembre ; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Claude-Ignace-Clément Bassand, seigneur de Rosières, 1723, 12 novembre ; — de président à mortier honoraire au Parlement, pour François-Bernard Espiard, 1725, 16 avril ; — de lieutenant criminel au bailliage de Baume, pour Louis-François Magnin, 1722, 31 décembre ; — de conseiller-maître particulier des Eaux et Forêts de Poligny, pour Bernard Loys, 1725, 22 février. — Nombreux titres de rente sur le Trésor, au profit de divers particuliers ou corporations, 1724. — Provisions : de substitut du procureur général près la Chambre des Comptes, pour Sébastien-Ignace Folliet, 1725, 28 juillet ; — de garde-marteau en la maîtrise des Eaux et Forêts de Poligny, pour Charles Desoye, 1724, 28 septembre ; — de conseiller honoraire au présidial de Besançon, pour Pierre-François Dumont, seigneur de Vaux, 1725, 28 juillet ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, pour François-Marie Guéneau, 7 août ; — de lieutenant particulier au présidial de Lons-le-Saunier, pour Pierre-François Courbe, 1724, 20 janvier ; — de garde général en la maîtrise de Gray, pour Clément Bourgeois, de Valay, 14 décembre ; — de juge des sauneries de Salins, pour Claude-Antoine Girod, 6 décembre ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Baptiste Petit, de Morey, 1724, 10 septembre ; — de garde-sceau en la chancellerie du Parlement, pour Hugues-Joseph Quirot, 1721, 6 décembre ; — de président de la juridiction des gabelles de Dole, pour Claude-Joseph Amyot, 1726, 24 janvier ; — de conseiller-correcteur des Comptes à Dole, 10 janvier ; — de conseiller d'honneur ecclésiastique en la même Cour, pour Joseph Olivet, de Salins, 28 février ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Antoine-Eugène de Mesmay, seigneur de Montaigu, 1724, 11 août ; — de maître ordinaire en la Chambre des Comptes, pour Joseph-Augustin Frère, seigneur de Villefrancon, 1725, 4 juillet ; — de procureur du Roi en la juridiction des gabelles de Dole, pour Claude-Antoine Fromond, 1726, 9 mai ; — de garde général à cheval des Eaux et Forêts de Franche-Comté, pour Claude-François Nicod, 1722, 5 juin ; — d'huissier-concierge au Parlement, pour Nicolas-Ignace Garnison, 1726, 28 juin ; — de lieutenant général au bailliage de Dole, pour Charles François Martenet, 1725, 2 septembre ; — de président au présidial de Besançon, pour Jacques-...ce Varin, 1726, 14 février ; — de procureur du Roi aux salines de Salins, pour Pierre-Ignace Quirot, 29 septembre ; — de président à mortier au Parlement, pour Antoine ...tey, 1725, 8 mars ; — de receveur particulier des finances à Saint-Claude, pour Joseph-Bonaventure Cattand, 1726, 18 juillet ; — de procureur du Roi au bailliage de Baume, pour Jean-Nicolas Guillaumot, 1725, 3 mai ; — de receveur-payeur des rentes et charges sur les salines de Salins, pour Nicolas Marquis, 1726, 15 octobre ; — de substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, pour Toussaint Devaux, 31 octobre ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-François-André Rémond, 31 mai ; — d'arpenteur-juré en la maîtrise des Eaux et Forêts de Poligny, pour Guillaume-François Rig... mars ; ...ault, de Poligny, 1725, 11 mai ; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Christophe de Chaillot, 1727, 30 janvier ; — d'avocat général en la Chambre des Comptes, pour Jean-Ferdinand Lampinet, de Dole, 20 février ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Maurice de Camus-Filain, 1er mai ; — de procureur du Roi des gabelles de Gray, pour Anatoile Mugnier, 23 mai ; — de contrôleur des receveurs des épices, pour Claude-Sylvain Barnier, 6 février ; — de lieutenant-général criminel au présidial de Salins, pour Jacques-François Brocard, 1726, 16 mai. — Lettres patentes confirmant l'établissement de l'hôpital de Champlitte, et réunissant à cet hôpital la confrérie de la Charité de ladite ville, 1727, juin — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Antoine Langroignet, 20 juin ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Antoine Michaud, de Pontarlier, 10 octobre ; — de conseiller au présidial de Lons-le-Saunier, pour Henri-François Sapel, de Montbéliard, 23 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Joseph-François Philippe, 6 février ; — de receveur-payeur des gages des officiers du Parlement, pour Dominique-François Lombard, 26 décembre ; — de conseiller au présidial de Gray, pour Ferdinand Savary, 1728, 20 février ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-François, marquis de Moutier, 1727, 7 novembre ; — de conseiller au présidial de Salins, pour Benoît Vaudry, 25 septembre ; — de lieutenant criminel au présidial de Besançon, pour Jean-François Monin,

1724, 9 novembre. — Institution de chapelain en la chapelle de la Sainte-Eucharistie, église Notre-Dame de Salins, pour Louis Pourtier, 1721, 26 mai. — Provisions : de conseiller honoraire au présidial de Lons-le-Saunier, pour Pierre Deniset, 1727, 15 mai ; — de conseiller honoraire au présidial de Lons-le-Saunier, pour Hugues Abryot, 1724, 30 novembre.

B. 614. (Registre.) — In-folio, papier, 254 feuillets.

1704-1731. — *Onzième registre des provisions d'offices.* Provisions : de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour Joseph-Marie de Bèze de La Blouze, 1728, 30 janvier ; — de procureur du Roi des gabelles de Saint-Amour, pour Jean Coste, 19 mars ; — de président de la Chambre souveraine des Eaux et Forêts, pour Philippe Brun, seigneur de Maizières, 13 août ; — de président honoraire, pour le même, 3 juillet ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des Comptes, pour François de Montigny, 27 juillet. — Patentes sur arrêt, en faveur des Visitandines de Gray, 14 mai ; — de président aux requêtes du palais du parlement de Besançon, pour Antoine-Augustin Nicaize, 12 octobre ; — de receveur-payeur des gages du Parlement, pour Amédée Quégain, 3 juillet ; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Baume, pour Jean-Claude-Louis Noël, 1726, 9 mai ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Étienne Pourcher de Bellijent, 1728, 24 décembre ; — de conseiller en la Chambre des Comptes, pour Michel Grozelier de Beaumont, 1729, 4 février ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Philippe Dagay, de Byarne, 15 février ; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Joseph Ballyet, de Marnay, 1727, 25 août ; — de conseiller honoraire au présidial de Gray, pour Louis de Soissons, 1728, 30 juin ; — de garde des sceaux en la chancellerie du Parlement, pour Pierre-Ignace Quirot, 20 septembre. — Confirmation d'une aumône générale à Vesoul, 1729, janvier ; — de conseiller-auditeur de la Chambre des Comptes, pour Claude Jourdier, 1728, 3 septembre ; — de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, 1729, 13 mai ; — de président en la même cour, pour Joseph de Terrier, seigneur de Cléron, 10 juin. — Confirmation de l'établissement d'un hôpital à Baume-les-Dames, avril. — Provisions : d'avocat du Roi au bailliage de Dole, pour Augustin Martenet, 1728, 17 décembre ; — de commissaire des guerres provincial, pour François-Michel Petit de Marivats, 1704, 15 juin ; — de procureur du Roi au bailliage de Quingey, pour Jacques Largerot, 1726, 20 octobre ; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Jean Favre, 1729, 23 juillet ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Jacques Jannel, 19 août ; — de lieutenant général au bailliage de Pontarlier, pour Jean-Antoine Boissard, 1727, 7 novembre ; — de président au présidial de Lons-le-Saunier, pour Philibert Courbe, 7 juillet ; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour Claude Perrault, 1729, 9 décembre ; — de conseiller-maître en la même cour, pour Claude-Alexis Basivette, seigneur de Landon, 1730, 20 janvier ; — de conseiller-correcteur en la même cour, pour Claude Burignot, 9 février ; — de conseiller au Parlement, pour Denis-Ignace Mouret de Châtillon, 1729, 29 juillet ; — de procureur du Roi de police à Vesoul, pour Nicolas Guérin, 9 septembre ; — de contrôleur en la chancellerie du Parlement, pour Louis Marcenay, 1730, 24 février ; — de conseiller au même Parlement, pour Luc-Nicolas-Ferjeux Marquis, 30 mars ; — de conseiller honoraire à la même cour, pour Charles-Ignace-Esprit Franchet de Rans, 1729, 8 novembre ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Morelet, 10 septembre ; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Claude-François-Désiré Jacquard, seigneur d'Annoire, 1730, 22 avril ; — de receveur-payeur des épices du Parlement, pour Jacques Marmillon, 15 juin ; — de procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Poligny, pour Pierre-Adrien Croichet, 1729, 24 mars ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, pour Guillaume-Baptiste-Philippe Binétruy, 1730, 20 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-François-Bonaventure Petitbenoit, 24 mai ; — de lieutenant particulier au présidial de Besançon, pour Claude-Antoine Guillaume, 7 juin ; — pour Antoine-Jérôme Maistret, 24 mars ; — de lieutenant criminel au bailliage d'Ornans, pour Simon Simonin, 1727, 25 août ; — de procureur du Roi de police à Ornans, pour Claude-Ambroise Marmigney, 1725, 18 mai ; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Vesoul, pour Gabriel Miroudot, 1725, 31 août ; — de substitut du procureur du Roi au bailliage de Vesoul, pour François de La Mare, 1730, 10 mai ; — de receveur alternatif des finances et impositions du bailliage de Dole, pour Jean-Louis Guillot, 24 août ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Joseph Perrinet, 1729, 21 novembre ; — de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, pour Jean-Bernard Jannel, 1730, 16 janvier ; — de conseiller-maître en la même cour, pour Nicolas Perreney d'Aubigny, 28 mars ; — de lieutenant général au bailliage d'Ornans, pour Joseph Bouhélier, 1729, 16 septembre ; — de conseiller-clerc au Parlement, pour Philippe-Thérèse Mareschal d'Audeux, 1730, 15 septembre ; — de président des gabelles de Gray, pour Thomas-Charles Noirpoudre, 31 décembre ; — de re-

ceveur mi-triennal des finances de la ville de Poligny, pour Claude-François Magnin, 1727, 17 juillet : — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour François Destel de Saint-Martin, 1731, 1er mars ; — de receveur ancien du bailliage de Vesoul, pour Jean-François Lyautey de Colombe, 1730, 8 février ; — de lieutenant général du comté de Bourgogne, pour le duc de Durfort, 10 mai ; — de procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume, pour Simon-François Boillot, 1726, 27 février ; — de receveur ancien et mi-triennal des octrois de Pontarlier, pour Étienne-François Barbaud, 1728, 30 janvier ; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour Charles Arnoulx, seigneur de Ronfand, 1731, 22 mars : — de président en la Chambre des Comptes, pour Claude-François Lebœuf, seigneur de Valdahon, 12 avril ; — de conseiller au présidial de Gray, pour Antoine-François-Xavier Poncelin, 8 février ; — de greffier de la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume, pour Félix Marchand, 28 avril ; — de directeur de la Monnaie de Besançon, pour François Lautal, 10 mai ; — de conseiller au présidial de Salins, pour Claude-Gaspard Bousson, 1729, 31 décembre ; — de premier président en la Chambre des Comptes, pour Claude-François, marquis de Monnier, 1731, 31 mai ; — de bailli de Besançon en survivance, pour Jean-Claude de La Poype de Serrières, 1730, 27 mai ; — d'avocat du Roi au bailliage d'Arbois, pour Ignace François, 1731, 10 mai ; — de receveur des deniers patrimoniaux de Baume, pour Claude-Baptiste Tanchard, 2 juin ; — de référendaire honoraire en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Claude Lorin, 1730, 19 mars ; — de prévôt châtelain en la prévôté de Jussey, pour Antoine-Augustin Légier, 7 décembre ; — de lieutenant général de police à Jussey, pour le même, 7 décembre ; — de conseiller-assesseur au bailliage de Dole, pour Pierre-Joseph Bailley, 1727, 20 juin ; — de « guette » ou huissier de la juridiction des salines de Salins, pour Michel du Bourg, 1731, 15 juillet ; — d'huissier en la Chambre des Eaux et Forêts du Parlement, pour Léonard Abry, 23 août ; — de commissaire de police à Vesoul, pour Antoine Mouillet, 1730, 31 août : — de receveur et contrôleur des deniers d'octrois et patrimoniaux de Salins, pour Pierre-François Cavaroz, 1731, 16 novembre.

B. 615. (Registre). — In-folio, papier, 367 feuillets.

1731-1736. — *Douzième registre des provisions d'offices.* Patentes de provisions : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Nicolas-Bonaventure Droz, seigneur des Verrières, 1731, 4 octobre ; — de président des gabelles de Lons-le-Saunier, pour Jean-Baptiste Bariot, 21 juin ; — de procureur du Roi des gabelles de Lons-le-Saunier, pour Claude Jacquemet, 21 juin ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, pour Guillaume Papillon, 15 octobre ; — de receveur des octrois de Vesoul, pour Antoine Tournier, 16 novembre ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour Jacques Ravier, seigneur de Bussières, 4 octobre ; — de receveur des octrois de Lons-le-Saunier, pour Jacques-François Courvoisier, 16 juillet ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Ambroise-François Frère de Villefrancon, 15 octobre ; — de greffier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Gray, pour Claude Martin, 25 mai ; — de conseiller-maître honoraire à la Chambre des Comptes, pour Jean-Joseph Michaud, 17 décembre ; — de chevalier d'honneur en la même cour, pour Antoine-Joseph Marchand, seigneur de La Châtelaine et de Bannans, 22 novembre ; — de maître des Comptes honoraire en la même cour, pour Claude-Antoine Barberot, seigneur d'Autet, 20 octobre ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Étienne Talbert, seigneur de Nancray, 9 novembre ; — de conseiller honoraire, pour Étienne-Xavier Buson, seigneur de Champdivers et de Fontain, 31 décembre ; — de receveur particulier alternatif des finances à Poligny et Arbois, pour Jean-François Bernardet, de Salins, 7 décembre ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Pierre-Hubert Charles, 18 février. — Patentes confirmant l'hôpital Saint-Joseph de Pontarlier, novembre. — Provisions : d'avocat du Roi au bailliage d'Ornans, pour François-Xavier Simonin, 11 janvier. — Lettres de naturalité en faveur de Claude-François Dufour, citoyen de Besançon, originaire de Poussey-lez-Mirecourt en Lorraine, 1732, janvier. — Provisions : de président au présidial de Besançon, pour Jean-Étienne-Frédéric Cabond, 1731, 31 mai ; — de greffier de la maîtrise de Besançon, pour François Bertet, 1725, 4 septembre ; — de lieutenant criminel au bailliage d'Orgelet, pour Jean-Joseph Donneux, 1731, 15 octobre ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole, pour Guillaume Sousselier, 21 décembre ; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Antoine-Edmond Perrin de Saulx, 1732, 1er février ; — de conseiller assesseur au bailliage de Gray, pour Pierre-François Pautenet, seigneur de Vereux, 1728, 26 mars ; — de secrétaire du Roi, audiencier en la Chambre des Comptes, pour Claude Courtot, 1732, 22 février ; — de procureur du Roi au présidial de Salins, pour Simon-François Gillet, 1730, 24 mars ; — de receveur des octrois de Gray, pour Étienne Dubois, 1727, 7 janvier ; — de lieutenant général au bailliage de Dole, pour Philippe-Gabriel Frère, 1730, 6 août ; — de procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume, pour Frédéric-Léonard



Ponsot, seigneur de Verchamps, 1732, 25 janvier; — de président en la Chambre des Comptes, pour François-Bernard de Folin de Champvans, 12 avril; — de conseiller-assesseur au bailliage de Poligny, pour Jean-Anatoile-Denis Bousson, 1729, 30 septembre. — Confirmation royale de l'hôpital Sainte-Barbe, de Nozeroy, 1731, novembre. — Provisions : de lieutenant général au bailliage-présidial de Lons-le-Saunier, pour Nicolas Parret, 1732, 12 avril; — de contrôleur d'artillerie, pour Benoit Bouchet, 1730, 24 janvier; — de conseiller au Parlement, pour Jules-François Buretel, seigneur de Chassey, 1732, 25 avril; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Hugues-Joseph de Mesmay de Genevreuille, 22 janvier. — Patentes confirmant l'hôpital de Lons-le-Saunier, avril. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Marie-Nicolas Tinseau, 1729, 25 novembre; — de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, pour François-Gaspard Poly de Saint-Thiébaud, 1732, 29 février; — de conseiller au Parlement, pour Joseph-Philippe-Prosper, marquis d'Arvisenet d'Auxon, 1732, 1er mai; — de greffier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, pour Jean-Pierre Lambert, 1731, 26 janvier. — Lettres de naturalité en faveur de Sébastien et de François-Othon de Beroldingen, originaires de Gundelhart en Thurgovie (Suisse), religieux profès de Murbach et Lure, 1732, avril. — Provisions : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Godefroy Villevieille, 1731, 12 avril. — Serment de fidélité prêté au Roi, par Antoine-François de Blisterwich-Moncley, archevêque de Besançon, prince du Saint-Empire, 1732, 20 avril. — Provisions : de receveur des octrois de Pesmes, pour Claude Tournier, notaire audit lieu, 1730, 20 octobre; — de substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, pour Charles Lange, seigneur à Rupt, 1732, 11 juillet; — de receveur des octrois de Lons-le-Saunier, pour Joachim Deniset, 1731, 11 décembre; — de maître des Comptes à Dole, pour Joseph Courtot, 1732, 2 août; — de receveur particulier au bailliage de Poligny, pour Christophe Boyer, 1731, 23 août; — de receveur des consignations du bailliage de Vesoul, pour Jean-Claude Flavigny, 1732, 11 octobre. — Arrêt du Conseil d'État accordant des octrois à la ville de Faverney, 3 juin. — Provisions : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Jacques Bousson, 21 août; — de conseiller-auditeur en la même cour, pour François-Hyacinthe Marguier, seigneur d'Aubonne, 27 octobre; — de receveur particulier de la maîtrise des Eaux et Forêts de Vesoul, pour Laurent Coulnaud dit Mondeville, 1724, 9 novembre; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Baptiste-Joseph Biétrix, 1732, 28 août; — de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, pour Claude-Simon Chappuis, 30 août; — pour André-François du Pasquier, 27 novembre; — de substitut honoraire du procureur général en la Chambre des Comptes, pour Jean-Claude Bougault, 23 décembre. — Bulles du prieuré de Saint-Louis-sur-Salins, au profit du Grand Séminaire de Besançon, 1731, 24 septembre. — Provisions : de substitut au bailliage d'Ornans, pour Pierre-Ignace Saulnier, 1729, 16 avril; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Jean Chanteau, écuyer, 1732, 27 novembre; — de maître des Eaux et Forêts en la maîtrise particulière de Gray, pour Joseph Roger, 25 septembre; — de lieutenant en la maîtrise de Vesoul, pour Charles-François Tixerand, 25 janvier; — de conseiller-assesseur au bailliage de Dole, pour François-Louis Pagaud, 1726, 28 novembre. — Confirmation royale de l'hôpital de Saint-Amour, 1732, décembre. — Institution de chapelain de la chapelle Saint-Georges, en l'église Saint-Just d'Arbois, pour François-Augustin Marquis, 1722, 19 juillet. — Provisions : de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes de Dole, pour Joseph Bourge, 1733, 26 mars; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, pour Germain Lallier, 4 avril; — de greffier en chef de la Chambre des Comptes, pour Nicolas Loys, 18 avril; — de conseiller au parlement de Besançon, pour François-Bonaventure Jobelot de Montureux, 1731, 22 novembre; — de contrôleur général des Domaines, Bois et Finances, au comté de Bourgogne, pour Girard Pellechet, 1733, 22 janvier; — d'avocat général en la Chambre des Comptes, pour Simon Huot, 22 mai. — Permission de tenir en fief la terre et seigneurie de La Chaux-des-Crotenay, accordée à Louis-Alphonse Fremyot, 1725, juillet. — Provisions : de conseiller référendaire honoraire en la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole, pour Claude-Adrien Cybert, 1732, 29 novembre; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Jean-Baptiste Maire, 1733, 30 juin; — d'avocat du Roi au bailliage-présidial de Vesoul, pour Pierre Regnaudin, 1732, 27 octobre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour François-Alexis Henryon de Franchevelle, 1733, 14 juillet; — de garde-marteau en la maîtrise de Baume, pour Charles Bonnet, 1732, 9 septembre; — de lieutenant en la maîtrise de Besançon, pour Alexis-Ignace Gallet, seigneur de Recologne, 11 octobre; — de procureur du Roi au bailliage d'Orgelet, pour Marie-Laurent Monnier, 1733, 20 mars; — de conseiller au Parlement, pour Nicolas-Marin d'Orival, 5 juin. — Patentes sur arrêt établissant une saline à Lons-le-Saunier, en faveur du sieur Chaillet et associés, 1733, 2 juin. — Provisions : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Charles-Joseph Bouhélier, seigneur du Viseney, 27 août; — de

conseiller au Parlement, pour Pierre-Gabriel Fau de Raze, 22 octobre; — de substitut du procureur général près le Parlement, pour Jean-Catherine Bressand, 22 octobre; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Richard Profillet, seigneur de Saules et Grenant, 1733, 14 août; — de conseiller-maître en la même cour, pour Jean-Baptiste Baulard de Rigny, 31 décembre; — de président à mortier au parlement de Besançon, pour Pierre-Augustin Chappuis, seigneur de Rosières, 31 décembre; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Claude-François Besancenot, 9 novembre; — de lieutenant général au présidial de Vesoul, pour Jean-François Besancenot, 22 octobre; — de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, pour Ferdinand Logre, 1734, 18 janvier; — de lieutenant criminel au bailliage de Quingey, pour Michel Michel, 1726, 16 mai; — de conseiller au Parlement, pour Pierre-Ignace Quirot, 1733, 26 novembre; — de lieutenant particulier au bailliage de Salins, pour François Girod, 28 juillet; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Claude-Gilles Roullier, 1734, 26 février; — de substitut du procureur général au Parlement, pour Étienne-Denis Pourcy, 1733, 22 octobre; — de greffier au plumitif en la Chambre des Comptes, pour Claude-Antoine Grison, 1734, 28 mars. — Arrêt du Conseil d'État en faveur de Charles-Joseph Marquis, le commettant aux fonctions de receveur et payeur des charges assignées sur les salines de Salins, 26 janvier. — Autre arrêt du Conseil d'État concernant les droits du Roi sur les terre et seigneurie de Rochefort, 1726, 2 avril. — Sentence de la Chambre des Comptes concernant l'institution de la chapelle de ladite Chambre en faveur de Claude-Désiré Bouhélier, 1734, 7 juin. — Provisions : de conseiller-assesseur au bailliage de Lons-le-Saunier, pour Claude-François Nicolas, 1733, 12 mars; — de lieutenant particulier au bailliage de Dole, pour François-Ignace Martenet, 1730, 10 février; — de maître des ouvrages des sauneries de Salins, en faveur de Claude-François Lepin, 1734, 28 août; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Vesoul, pour Jean-Baptiste Huot, 1733, 17 juin; — de procureur du Roi de police à Lons-le-Saunier, pour Claude Jeune, 1734, 25 septembre; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Lons-le-Saunier, pour Simon Dejoux, 20 décembre; — de lieutenant de Roi à Lure, pour François-Jacques Devault, 16 juillet; — de conseiller-maître à Lure, pour Claude-Simon Siblot, 28 août; — de greffier en chef de la Chambre souveraine des Eaux et Forêts du Parlement, pour Jean-Claude Chalon, 2 novembre; — de changeur, en faveur de Georges-Baptiste Delaporte, à Belfort, 2 décembre; — de greffier-concierge des prisons royales du présidial de Vesoul, pour Laurent-Ignace Clément, 1732, 14 juin; — de substitut du procureur du Roi au présidial de Gray, pour Jean-Claude Garnier, 1734, 28 mai; — Arrêt du Conseil en faveur des commandeur et chanoines réguliers de la commanderie de Saint-Antoine de Besançon, 7 décembre. — Provisions : de conseiller honoraire au présidial de Salins, pour François-Alexis Patouillet, 1732, 29 juin; — de conseiller au présidial de Gray, pour Jean-Claude Billardet, 1735, 20 février; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour Jacques Desmars, de Chalon-sur-Saône, 16 juillet; — de greffier des présentations au présidial de Salins, pour Étienne-Joseph Marandet, 1723, 16 décembre. — Lettres de naturalité en faveur de Maximilien-Emmanuel de Vérita, et Marie-Théodore de Vérita, sa fille, originaires de Vérone, 1735, août. — Provisions : de chauffe-cire en la chancellerie du présidial de Lons-le-Saunier, pour Claude Gros, 1733, 14 août; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie du Parlement, pour Jean Simonet, 1735, 23 août; — de contrôleur ancien mitriennal de la ville de Lons-le-Saunier, pour Jean Renaud, 10 février; — de procureur général en survivance au parlement de Besançon, pour Théophile Doroz, fils du Procureur général, 1721, 14 octobre; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Besançon, pour Claude-Étienne Libry, 1736, 3 février; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Théodore-Philibert Arnoulx de Corgeat, 31 mars. — Bulles du prieuré de Sainte-Madeleine de Salins, ordre de Cluny, pour Étienne-Joseph Ledoux, 1733, 22 septembre. — Provisions de secrétaire contrôleur en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Pierre-François Jarosson, 1736, 28 avril.

B. 616. (Registre.) — In-folio, papier, 530 feuillets (les fol. 155, 159 et 255 sont *bis*), table au fol. 512.

1704-1744. — *Treizième registre des provisions d'offices.* Provisions : de président en la Chambre des Comptes, pour Pierre-François Gay, seigneur de Marnoz, 1736, 9 mars; — de trésorier de la chancellerie de Dole, pour Jean-Baptiste Bressand, 11 mai; — de conseiller au présidial de Salins, pour François Sornet, 1735, 30 juillet; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Claude-François-Richard Belon, 1736, 11 mai; — de procureur du Roi en la Monnaie de Besançon, pour Antoine Laurent, 1er juin; — de président à mortier au Parlement, pour Jean-Maurice de Camus, 12 juillet; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, pour Jean Teyras, 11 août; — de conseiller au Parlement, pour Jacques-Antoine Varin, 27 juillet; — de président au présidial de

Besançon, pour Claude-Antoine Roussel, 26 août; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Pierre Desglans, 10 novembre; — d'auditeur en la même cour, pour Pierre Thyroux, sieur de Monsauge, 31 décembre; — de conseiller au parlement de Besançon, pour Claude-François Tharin, 22 décembre; — de procureur du Roi au bailliage de Baume, pour Pierre Poujol, 7 décembre; — de bailli d'Amont (ladite fonction vacante par la mort de M. de Niert), pour Joseph-Hyacinthe Béreur, seigneur de Malans, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps, 16 mai; — d'avocat général au Parlement, pour Jean-Jacques Antoine Boisot, 1737, 1er février; — de lieutenant criminel au présidial de Gray, pour Anatoile-Joseph Fariney, 1736, 23 novembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Claude Dusillet, 1737, 12 juillet; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie du Parlement, pour Pierre Fau de Raze, 28 juin; — de lieutenant général criminel au bailliage présidial de Salins, pour François-Ignace Baveux, 2 mai; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Antoine-François Daguet, 26 septembre; — de conseiller-correcteur en la même cour, pour Jean-Baptiste Bureaux dit Alexandre, 30 octobre; — de lieutenant particulier au bailliage de Dole, pour François Brun, 7 juin; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Pierre-François Dupuis de Maconnex, 17 août; — de lieutenant des maréchaux de France au bailliage de Vesoul, pour Charles-Joseph Henryon, seigneur de Magnoncourt, 19 juillet; — de lieutenant général d'épée au bailliage de Gray, pour Claude-Alexandre Tricornot, seigneur du Tremblois, 4 mars; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Claude-Joseph Mareschal, seigneur de Longeville, 11 septembre; — de greffier au présidial de Salins, pour Étienne-Joseph Marandet, 1735, 24 octobre; — de receveur particulier des finances du bailliage de Baume, pour Claude-Marie Caron, 1737, 31 décembre; — de receveur particulier des finances de Pontarlier, pour Dominique Ruty, de Nozeroy, 1738, 10 janvier; — d'échevin ancien et mi-triennal à Salins, pour Antoine-François Comblados, 1737, 4 mars; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Jean-Claude Damey, 1738, 7 janvier; — de lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume, pour Simon-François Boillot, 1737, 19 novembre; — de greffier criminel au présidial de Gray, pour Paul-François Cornu, 30 décembre. — Patentes sur arrêt commettant Pierre Guenot à l'office de receveur des impositions du bailliage de Baume, pour l'année 1738, 1738, 1er avril. — Provisions : de conseiller honoraire au présidial de Salins, pour Jean-Baptiste Masson, 1736, 27 juillet; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, pour Jean-François d'Aubigney, 1738, 16 mai; — d'avocat général honoraire en la même cour, pour Étienne Domet, seigneur de Mont, 3 mai; — de conseiller-maître en la même cour, pour Hugues-Joseph Nicod, ancien lieutenant criminel au bailliage de Poligny, 5 juillet; — de lieutenant général au bailliage d'Ornans, pour Simon-François-Xavier Simonin de Maléchard, 1737, 1er février; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour Jean-Jacques-Frédéric Faivre, 1738, 7 juin; — de lieutenant général de police à Jussey, pour Antoine Vautherin, 27 juin; — de président au présidial de Salins, pour Claude-François Morel, seigneur de Bartherans, 1736, 10 août; — de président au présidial de Lons-le-Saunier, pour Jean-Claude Vuidelier, 1738, 7 novembre; — de procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, pour Antoine-Joseph Saugeon, 31 décembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour François-Désiré Mareschal de Longeville, 1739, 9 juin; — de lieutenant criminel au bailliage de Baume, pour Louis-François-Xavier Magnin, 1738, 28 février; — de président au présidial de Vesoul, pour Claude-Louis Fyard, 1737, 3 août; — d'avocat du Roi au présidial de Besançon, pour Pierre-Claude Perrot, 1739, 7 août. — Bulles et brefs en faveur de Charles-Maurice de Broglie, abbé des Vaux-de-Cernay, nommé abbé de Baume-les-Messieurs, 1714-1739. — Bulles de l'abbaye de Goailles, pour Joseph-Hyacinthe Doroz, 1704, enregistrées le 30 décembre 1739. — Provisions : de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes de Dole, pour Jean-François Frère, 1740, 26 janvier; — de conseiller-correcteur en la même cour, pour Claude Gauthier, 22 janvier; — de conseiller au présidial de Gray, pour Jean-Baptiste Regnaud, 1739, 26 mars; — de conseiller honoraire au présidial de Besançon, pour Claude-François Vauderet, 30 décembre; — d'avocat du Roi au présidial de Gray, pour Jean-Baptiste Charpillet, 1740, 5 février; — de conseiller au parlement de Besançon, pour Étienne-Joseph-François-Xavier Chifflet, 22 janvier; — de procureur général en survivance à la Chambre des Comptes, pour Charles-François Bouhélier, 14 juin; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Claude-François-Xavier Choupot, 1739, 27 novembre; — de contrôleur général des Domaines et Bois du comté de Bourgogne, pour Jean-Claude Michelet, 1740, 29 juillet; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Sébastien Delagrée, 19 mai; — de conseiller honoraire au Parlement, pour François de Camus de Filain, 2 août; — de conseiller au Parlement, pour Marie-François-Joseph Franchet, 15 juillet; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour François Détel de Saint-Martin, 8 janvier; — d'arpenteur en la maîtrise de Dole, pour Guillaume

Amoudru, 1738, 10 octobre ; — de receveur particulier de la maîtrise de Gray, pour Jacques Liébaud, 1740, 16 décembre ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour Gabriel de Roche, seigneur des Baudettes, 1741, 3 juin. — Provisions de la commanderie de Salins, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, données par le grand maître Emmanuel Pinto à Jean-Hercule-André de Rosset de Fleury, 1740, 22 janvier, enregistrées à la Chambre des Comptes le 5 août 1741. — Provisions : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Jean-François Foillenot, 1741, 16 septembre ; — de conseiller au Parlement, pour Pierre-Antoine-Alexis Domet, 4 août ; — pour Charles-François-Joseph Petitcuenot, 24 novembre ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Jean-François Guigues, 17 décembre ; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Joseph-François Alviset, 1er décembre ; — de conseiller au présidial de Lons-le-Saunier, pour Jean-Baptiste Brenez, 1er septembre ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Ignace Dunod, 1742, 26 avril ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Vincent Matherot de La Barre, 1741, 27 juillet ; — de changeur à Luxeuil, pour Georges Bassand, dudit Luxeuil, 1742, 7 juillet ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Marguier, seigneur d'Aubonne, 14 septembre ; — de juge des sauneries de Salins, pour Jean-Baptiste Raclet, 27 juillet ; — de lieutenant général au présidial de Besançon, pour Jean-Étienne-Frédéric Cabond, 1743, 12 janvier ; — de président à mortier au Parlement, pour François-Bonaventure Jobelot de Montureux, 1742, 22 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Guillaume-Joseph Pusel de Boursières, 1743, 12 janvier ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Antoine Paris, 4 janvier ; — de « guette » ou huissier de la juridiction des salines, pour Louis-Anatoile Lepin, 17 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Pierre-François Hugon, 26 avril ; — de conseiller-assesseur mi-triennal de la ville de Poligny, pour Claude Légerot, 5 février ; — de conseiller honoraire en la Chambre des Comptes, pour Antoine Moréal, conseiller-correcteur, 14 juin ; — d'échevin alternatif de Pontarlier, pour Jean-François-Alexis Robelot, 1742, 26 octobre ; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Jean-François Pourcheresse d'Étrabonne, 5 juillet ; — de conseiller-assesseur au bailliage de Poligny, pour Claude-Antoine Guillaumey, 6 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Ignace Hugon, 1er mars ; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Claude-Matthieu Dupoirier, 15 février ; — de président au présidial de Vesoul, pour Jacques-Joseph Simon, avocat au conseil souverain d'Alsace, 5 juillet ; — de conseiller honoraire en la Chambre des Comptes, pour Étienne Besançon, 13 décembre ; — de conseiller honoraire au présidial de Lons-le-Saunier, pour Philibert Chaillon, 1742, 23 novembre ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Guillaume-Gérard Charles, 1743, 28 juin. — Brevet de chapelain de la chapelle Sainte-Anne, église collégiale de Saint-Maurice de Salins, pour Louis-Joseph Furet, chanoine de Saint-Maurice, 11 novembre. — Provisions : d'arpenteur en la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume, pour François Carpentier, 11 octobre ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Dole, pour Jean-François Cuynet, 1744, 14 avril ; — d'avocat du Roi au présidial de Salins, pour Charles Bolard, 1743, 11 avril ; — de lieutenant particulier au bailliage de Pontarlier, pour Georges-François Bergine, 1743, 28 juin.

B. 617. (Registre.) — In-folio, papier, 532 feuillets (table détachée au folio 526).

1742-1752. — *Quatorzième registre des provisions d'offices.* Provisions de conseiller-assesseur au bailliage de Dole, pour Christophe Pescheur, 1742, 2 juin. — Quittances de 15 offices municipaux réunis au Magistrat de Vesoul, 1743, 25 juin. — Provisions : d'avocat du Roi au présidial de Gray, pour Jacques-Antoine Cheny, 13 août ; — de lieutenant-assesseur au présidial de Salins, pour Louis-François Furet, 5 juillet ; — de président en la Chambre des Comptes de Dole, pour Antoine Mailly de Château-Regnaud, 1744, 4 décembre ; — d'assesseur au présidial de Lons-le-Saunier, pour Joseph-Désiré Grand, 1745, 23 janvier ; — de procureur du Roi de police à Ornans, pour Adrien Gonzel, 1743, 23 décembre ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Claude-Pierre Pourcheresse de Vertières, 1745, 30 avril ; — de conseiller-correcteur honoraire en la même cour, pour Benoît Marion de Gevrey, 4 juillet ; — de conseiller au présidial de Lons-le-Saunier, pour Jean-Louis Munier, 1743, 22 janvier ; — de lieutenant général au présidial de Gray, pour Dominique Huot dit Dufourg, seigneur d'Avilley, 15 février ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Pierre-Louis Richardot de Choisey, 1745, 27 juillet ; — de conseiller-clerc au parlement de Besançon, pour Jean-François Espiard, 19 novembre ; — de président honoraire à la Chambre des Comptes, pour Théodore Pourcher, seigneur de Bellejean, 23 décembre ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-François Maudinet de Montrichier, 3 décembre ; — d'assesseur au présidial de Vesoul, pour Gilles Houllier, 15 janvier ; — de receveur alternatif des finances de Poligny et Arbois, pour Pierre-François Gros, 1746, 29 juillet ; — de conseiller-assesseur au bailliage de Pontarlier, pour

Claude-Joseph Dumont, 1746, 13 août ; — de conseiller au Parlement, pour Nicolas-François Renard, 29 juillet ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Félix-François Chevalier, 8 novembre ; — de conseiller honoraire au parlement de Besançon, pour Claude-Antoine-Eugène de Mesmay, seigneur de Montaigu, 27 août ; — d'avocat du Roi au bailliage de Baume, pour Denis-Odile Duplessis, 1743, 6 décembre ; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Vesoul, pour Jean Leroy, seigneur de La Roussilière, 1746, 22 septembre ; — de conseiller-assesseur au présidial de Lons-le-Saunier, pour Henri Fougeron, 1746, 26 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Pierre-Étienne Broquard de Lavernay, 1747, 21 avril ; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Gray, pour Clément Lautal, 17 mars ; — d'avocat général au parlement de Besançon, pour François-Marie Bruno Dagay, 2 juin ; — de conseiller-assesseur au bailliage de Dole, pour Jean-Joseph Moillard, 17 mars ; — de conseiller au présidial de Gray, pour Étienne Pautenet, 20 janvier ; — de receveur particulier alternatif des finances de Pontarlier, pour Étienne-Joseph Regnauld, 2 juin ; — de lieutenant particulier au bailliage d'Arbois, pour Claude François Cuynet, 1746, 15 juillet ; — de procureur du Roi au présidial de Vesoul, pour Philibert Travant, 1747, 2 août ; — de lieutenant général au comté de Bourgogne en survivance, pour le vicomte de Durfort, neveu du duc de Randan, titulaire de cette charge, 1748, 1er avril. — Brevet de 160,000 livres de retenue en faveur du vicomte de Durfort, avec transfert d'hypothèque sur sa charge de lieutenant général en survivance, 12 juin. — Provisions : de procureur en la Chambre des Comptes, pour Claude-Joseph Devillers, 8 mars ; — de contrôleur général des Domaines, Bois et Finances du comté de Bourgogne, pour Jean-Jacques Pellechet, 12 juillet ; — de lieutenant criminel au bailliage de Baume, pour Jean-Antoine François Bonnefoy, 14 juin ; — de procureur du Roi au bailliage de Dole, pour Jean-François Lambert, 1746, 19 novembre ; — de conseiller honoraire au présidial de Gray, pour Claude-François Odille, 1748, 6 septembre ; — de conseiller au Parlement, pour Alexandre-François Courlet de Vregille, 6 novembre ; — de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, pour Remi Pécauld de Longeville, seigneur d'Andelot, 30 décembre ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Jean-Antoine de Lespine, 1749, 28 mars ; — de bailli de Dole, pour Alexandre-Antoine, comte de Scey-Montbéliard, mestre de camp d'un régiment de dragons, en remplacement du bailli décédé, M. de Rosières, marquis de Sorans, 8 mars ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Pierre-François Raclet, 22 mars ; — de lieutenant général au bailliage de Poligny, pour Claude-Paul-Ignace Pélerin, 15 mars ; — d'essayeur en la Monnaie de Besançon, pour Louis Ferrand, 1er août ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Jean-Ignace Courtot, seigneur de Saint-Gand, 18 juillet ; — de receveur particulier des finances du bailliage de Besançon, pour Jean-Baptiste Bullet, 23 août ; — de substitut du procureur du Roi au bailliage d'Orgelet, pour Claude-François-Xavier Cordier, 1748, 26 janvier ; — d'auditeur en la Chambre des Comptes, pour Alexis-François Rance, 1749, 8 août ; — de premier commis du receveur général des Domaines et Bois du comté de Bourgogne, pour Humbert-Joseph Lieffroy, de Dole, 20 novembre ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour César-Nicolas Labbé, 1747, 12 juin ; — de changeur à Belfort, pour Jean-Paris Chardoillet, 1750, 20 février ; — d'avocat du Roi au bailliage d'Arbois, pour Hugues-Joseph Barberot, 14 février ; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Denis Bizot, 28 février ; — de chevalier d'honneur à la même cour, pour Jean-Ligier Masson d'Authume, 12 juin ; — de lieutenant général au bailliage de Dole, pour Ignace-François Frère, 1749, 18 octobre ; — de premier président au parlement de Besançon, pour Marc-Joseph de Pourroy, seigneur de Lauberivière et de Quinsonas, 1er août ; — de receveur particulier des finances au bailliage de Vesoul, pour Anatoile-Joseph Lyautey de Colombe, 1750, 4 septembre ; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Gray, pour Jean-François Narçon, 12 juin ; — de conseiller au Parlement, pour Bernard-Gabriel Caseau, 5 novembre ; — de conseiller-assesseur au présidial de Besançon, pour Claude-Philippe Monniotte, 15 décembre ; — de maître des Comptes, pour Étienne Vuillermot de Beaurepaire, 1751, 30 avril ; — de conseiller-assesseur au présidial de Salins, pour Claude-Ignace Caseau, 8 mai ; — d'avocat général au Parlement, pour Joseph-Claude-François Jacquard d'Annoires, 24 mars ; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Viateur Merle, 26 juillet ; — de président à mortier au Parlement, pour Claude-François Boquet de Courbouzon, 1752, 22 janvier ; — d'huissier au Parlement, pour Jean-Pierre Oudot, 13 mars.

B. 618. (Registre). — In-folio, papier, 556 feuillets (table au fol. 546).

1728-1768. — *Quinzième registre des provisions d'office.* Provisions : de maître des Comptes, pour François-Léonard Mercier, 1751, 20 novembre ; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Charles-Marie Laurent 10 mars ; — de conseiller-maître honoraire à la Chambre des Comptes, pour François Chauvelot, 1752, 10 janvier ; — de procureur du Roi au bailliage de Dole, pour Claude-

Pierre Chalon, 1751, 8 novembre ; — de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, pour Pierre-Colombe-Prothade Mareschal de Sauvagney, 1752, 27 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Matthieu Marrelier, 24 avril ; — d'huissier en la Chambre des Comptes, pour Louis-Alexis Pillot, de Dole, 8 août ; — de conseiller-maître en la même cour, pour Jacques Gombault, 4 novembre ; — de contrôleur et receveur des épices du Parlement, pour Jean-François Pellier, 4 septembre ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Ignace-François Froissard, marquis de Broissia, 1750, 31 juillet ; — de conseiller à la même cour, pour Claude-Théophile-Joseph Doroz, 1752, 15 septembre ; — de procureur du Roi en la maîtrise de Gray, pour Claude-Joseph Perreciot, 22 janvier ; — de conseiller en la Chambre des Comptes, pour Jacques-François-Joseph de Montrichard, 1753, 8 mars ; — de lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier, pour Claude-François-Xavier Jouffroy, 1752, 28 août ; — de garde des sceaux en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Antoine Chapuis, 1753, 2 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Charles-Alexis Lebas de Clévans, 4 juin ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Léonard Balay, seigneur de Gevigney, 3 août ; — de commissaire de police à Vesoul, pour Claude Humbert, 31 mars ; — de greffier de la maîtrise de Gray, pour Nicolas Mathey, 28 mai ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Pierre-Joseph-Désiré Richardot de Choisey, 1754, 29 mars ; — de conseiller d'honneur ecclésiastique en la même cour, pour Jean-Frédéric Renard du Vernois, 22 avril ; — d'avocat du Roi au présidial de Vesoul, pour Joseph Guerrin, 12 juin ; — d'échevin de Poligny, pour Claude-Balthazar Romand, 7 décembre ; — de grand maître des Eaux et Forêts au département des duché et comté de Bourgogne, Bresse et Alsace, pour François-Joseph Legrand de Marizy, 22 avril. — Patentes royales confirmant l'hôpital des pauvres malades de Dole, juin. — Provisions : d'auditeur en la Chambre des Comptes, pour André Vallet, 1755, 12 mai ; — de garde général des Eaux et Forêts, collecteur des amendes à Vesoul, pour Nicolas Foullon, 1753, 16 août ; — de greffier en la juridiction des gabelles de Saint-Amour, pour Christophe-Joseph Coste, 1728, 19 mars ; — de président au présidial de Vesoul, pour Jean-Anatoile Favière, 1755, 22 avril ; — de conseiller au Parlement, pour François Varin, 18 octobre ; — de lieutenant général criminel au bailliage de Dole, pour Joseph-Antoine Flamand, 1754, 11 novembre ; — de président à mortier au Parlement, pour Étienne-Joseph-François Chifflet d'Orchamps, 1755, 1er décembre ; — de conseiller au même parlement, en la Chambre des Eaux et Forêts, pour Marie-François-Victor-Guillaume Maire, 20 décembre ; — de lieutenant général au bailliage de Dole, pour Georges-François Bergine, 1753, 26 novembre ; — de receveur général alternatif et mi-triennal des finances au comté de Bourgogne, pour Joseph-Marie-Anne Durey de Morsan, 1756, 5 mars ; — de président à mortier au Parlement, pour Béatrix-Antoine-Ignace de Camus de Recologne, 20 janvier ; — de conseiller honoraire au présidial de Besançon, pour Nicolas Dupuis, 24 mars ; — de lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, pour Hugues-Antoine Aigrot, 1755, 1er août ; — de trésorier en la chancellerie près la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Pyot, 1756, 3 juin ; — de procureur du Roi au bailliage de Jonvelle, pour Pierre-Antoine Wagon du Hautoy, 1751, 24 mars ; — de greffier en chef du Parlement, pour Jean-Claude Pourcheresse, 1756, 10 août ; — de conseiller au Parlement, pour Joseph-Philippe Quégain, 23 août ; — de commissaire provincial des guerres, pour Jacques-Joseph Marmillon, 24 mars ; — de secrétaire du Roi honoraire, pour Pierre Boyer, de Ruffey, 1757, 16 juillet ; — de receveur des amendes au bailliage de Baume, pour Jean-Charles Clerc, 22 octobre ; — de conseiller au présidial de Besançon, pour Augustin Baratte, 1754, 13 décembre ; — d'assesseur criminel au bailliage de Lons-le-Saunier, pour Louis-Henri-Eugène Petetin, 1757, 20 août ; — de greffier criminel au bailliage de Gray, pour Claude-Joseph Gruet, 20 août ; — de substitut du procureur général auprès du Parlement, pour Alexis-Joseph Grangier, 28 décembre ; — de conseiller au même parlement, pour François-Augustin Marquis, de Besançon, 1758, 17 février ; — de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, pour Claude-Charles Pinet, seigneur des Perrins, 16 juin ; — de juge-garde en la Monnaie de Besançon, pour Claude-Étienne Tasnière, de Besançon, 21 juillet ; — de lieutenant criminel au bailliage de Lons-le-Saunier, pour Claude-François Jobin, 14 avril ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Claude Sauvage, 21 juillet ; — de greffier garde-minutes en la chancellerie de Dole, pour Claude-Joseph Magnin, 2 septembre ; — de substitut du procureur général près la Chambre des Comptes, pour Claude-Henri Lepin, de Salins, 5 août ; — de correcteur honoraire à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Bureaux, seigneur de Pusy, 18 octobre ; — de lieutenant général au présidial de Besançon, pour Antoine-François Despotots, 30 novembre ; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Vesoul, pour Jacques-Antoine Bigaud, 1756, 14 juin ; — Arrêt du Conseil d'État en faveur de Georges-Nicolas Parret de Moyron, réunissant l'office de président du bailliage de Lons-le-Saunier à celui de lieutenant général, 1758,

21 mars ; — de conseiller laïque au Parlement, pour Jean-François-Antoine Courchetet, 20 août : — de conseiller honoraire à la même cour, pour François-Élie Courchetet, 15 décembre ; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Besançon, pour Claude-François-Xavier Pertusier, 1759, 24 février ; — de conseiller au Parlement, pour François-Félix Bernard Terrier de Mailley, 11 avril ; — de substitut du procureur général près le parlement de Besançon, pour Antoine-Joseph Grosrichard, 22 juin ; — de conseiller au même parlement, pour François-Gabriel Chapuis, seigneur de Rosières, 11 mai ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Jean-François Raillard, 10 août ; — de procureur du Roi au bailliage de Vesoul, pour Claude-Antoine-Benoît Papier, 11 avril ; — de président des gabelles à Jussey, pour Marcel Foyot, 2 novembre ; — de substitut de procureur du Roi en la maîtrise et gruerie de Pontarlier, pour Guillaume-Sébastien Fol, 29 septembre ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Besançon, pour Louis Petitjean, de Dijon, 1760, 18 janvier ; — de conseiller-maître des Comptes, pour Jean-Antoine Guiottet, 3 mars ; — de lieutenant particulier au bailliage d'Arbois, pour Hugues Bouvenot, 10 mai ; — de bailli d'Amont au comté de Bourgogne, pour Philippe-Marie Béreur de Malans, 9 août ; — d'arpenteur en la maîtrise de Dole, pour Jean-François Jacquot, 13 août ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Claude-Antoine Bougaud, 3 mars ; — de conseiller-assesseur au présidial de Gray, pour Charles-François Cornibert, 12 juin ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Sébastien Seguin, 26 mai ; — de lieutenant général au présidial de Salins, pour Justin-Joseph Perrey, 26 mai ; — de président à mortier au Parlement, pour François-Félix Bernard Terrier, seigneur de Mailley, 29 juillet ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Louis de Bauffremont, prince du Saint-Empire, marquis de Listenois, 31 décembre ; — de lieutenant criminel au bailliage de Poligny, pour Jean-Baptiste-Ferdinand Guillaumey, de Poligny, 1761, 3 avril ; — de procureur du Roi au même bailliage, pour Jacques-Alexis Grand, 12 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Ambroise-François Mareschal d'Audeux, 30 janvier ; — de conseiller-maître des Comptes, pour Pierre-François Guigues, 21 septembre ; — de premier président au Parlement, pour Jean-Claude-Nicolas Perreney de Grosbois (remplaçant M. Bourgeois de Boynes, démissionnaire), 1761, 13 octobre ; — d'huissier au Parlement, pour Benoît Drouhot, de Villersexel, 13 octobre ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Antoine-Auguste Farende, de Dijon, 1762, 13 janvier ; — de « capitaine général inspecteur et commandant des troupes à cheval à Lons-le-Saunier » (capitaine des fermes et gabelles), pour Gaspard Martin, 22 avril ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Philippe Marie-François, comte d'Udressier, 1761, 6 septembre ; — de président à mortier au Parlement, pour François-Gabriel Chapuis de Rosières, 1762, 19 mai ; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Jean-Anne Foacier, de Sens, 5 octobre ; — de garde-livres en la même Cour, pour Jean-François-Xavier Thourel, 5 octobre ; — de procureur du Roi au bailliage d'Arbois, pour François-Ignace Grignet, 1761, 17 avril ; — de maître des Comptes, pour Ignace-Louis-Xavier Nélaton, 1763, 26 janvier ; — de président des gabelles de Lons-le-Saunier, pour Jean-Louis Pointelin, 1762, 10 novembre ; — de greffier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, pour Jean-Gabriel Reymond, 19 mai ; — de trésorier receveur et payeur des gages de la chancellerie de Besançon, pour Pierre Gaulier, de Paris, 1763, 9 février.

B. 619. (Registre.) — In-folio, papier, 288 feuillets, table (détachée) commençant au folio 284.

1746-1767. — *Seizième registre des provisions d'offices.* Provisions : de lieutenant à la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, pour Joseph-Gabriel Vallon, 1762, 9 juin ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Charles-François Magdelaine, 1763, 4 mai ; — de procureur du Roi en la maîtrise de Vesoul pour la gruerie de Château-Lambert, pour Jacques-François Demezy, 1761, 17 février ; — de commissaire de police à Vesoul, pour Gabriel Olivier, 1762, 5 octobre ; — de lieutenant criminel au présidial de Besançon, pour Jean-Baptiste Jobelot, 1763, 26 janvier ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Antoine Marguier d'Aubonne, 1762, 15 décembre ; — de conseiller-auditeur à la même cour, pour Pierre-Jean-Baptiste Leblanc, 1763, 3 août ; — de maître des Comptes honoraire, pour Jean-Baptiste Marguier d'Aubonne, 14 décembre ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Claude-François Peting de Pagnoz, 14 décembre ; — de changeur à Luxeuil, pour Jacques-François Verney, 14 décembre ; — de conseiller au Parlement, pour François-Alexis Duban, 23 février ; — de substitut du procureur général près le Parlement, pour Pierre-Matthieu Marguet, 1764, 18 janvier ; — pour Pierre-Hugues Perroux, 14 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Charles-François Morel, 28 mars ; — pour Claude-Nicolas-Marcellin Seguin, 11 avril ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Guillaume-François Roussel, 23 mai ; — de conseiller au Parlement, pour Richard-Philippe Foillenot, 28 mai ; — de président à mortier au Parlement, pour

Jean-Baptiste-Marie d'Olivet de Chamole, 22 août; — de conseiller à la même cour, pour Jean-Joseph Brody de Charchillat, 1er août. — Bulles de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, pour Antide-Joseph Jouffroy d'Uzelle, 5 des ides de novembre 1747. — Provisions : de conseiller au Parlement, pour Charles-François Tharin, 1761, 29 mai; — pour Charles-Augustin Frère de Villefrancon, 1764, 11 juillet; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Théodore-Philibert Arnoux de Corgeat, 22 août; — de conseiller au Parlement (chambre des Eaux et Forêts), pour Joseph-Luc-Jean-Baptiste-Hippolyte Mareschal, seigneur de Vezet, 28 novembre; — de correcteur en la Chambre des Comptes, pour Jacques Bouguelet, 31 décembre; — de grand bailli d'épée au bailliage d'Amont, pour Antoine-Joseph-Philippe-Régis, comte d'Éternoz (remplaçant feu Philippe-Marie Béreur), 22 août; — d'avocat général à la Chambre des Comptes, pour Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-François-Joseph de Mailly de Châteati-Renaud, 1765, 27 février; — de lieutenant du Roi au gouvernement du comté de Bourgogne, pour Jacques-Anne-Joseph Le Prestre, comte de Vauban (remplaçant son oncle défunt, Jacques-Philippe-Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban), 1764, 7 décembre; — de receveur honoraire des gages du Parlement, pour Claude-François Arbilleur, 1765, 27 février; — de président à mortier pour Christophe-Ignace de Chaillot, 27 mars; — de lieutenant particulier au bailliage de Vesoul, ponr Étienne-François-Denis-Jacques de Fleurey, 1764, 31 décembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Agnus, seigneur de Rouffange, 1765, 17 juillet; — de lieutenant général au comté de Bourgogne (en survivance), pour le duc de Randan, 19 juin; — de lieutenant particulier à Salins, pour Antoine-François Girod, 13 février; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Claude-Ignace Dunod de Charnage, 1764, 19 juin; — de conseiller au Parlement, pour Charles-Antoine-Balthazar Tinseau de Gennes, 1765, 17 juillet; — de greffier-garde des archives des sauneries de Salins et de greffier des Eaux et Forêts dudit lieu, pour Claude-Joseph Serette, 7 août; — d'avocat du Roi au présidial de Gray, pour Claude Jobard, 13 février; — de secrétaire du Roi près le Parlement, pour Antoine Seguin, 14 novembre; — de maître des Comptes honoraire, pour Charles-Henri-Joseph Maire de Montdoré, 28 août; — de lieutenant général au bailliage d'Arbois, pour Jean-Baptiste Domet, 1747, 14 avril; — de substitut du procureur général près la Chambre des Comptes, pour Philibert Bonamour, 1765, 31 décembre; — de président des gabelles de Jussey, pour Marcel Foyot, 14 novembre; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Pierre-Ambroise-François Montault, 1766, 26 février; — de maître des Comptes honoraire, pour Claude Prieur, 26 mars; — de receveur particulier des finances et impositions des bailliages de Salins et Quingey, pour Jean-Antoine Vuillermet, de Salins, 7 mai; — de conseiller au Parlement, pour Claude-François Varin, 12 février; — d'auditeur en la Chambre des Comptes, pour Antoine Ducret, 20 août; — de secrétaire du Roi en la chancellerie près ladite cour, pour Abraham-Barbe Pollard, 21 octobre; — de conseiller-maître en ladite cour, pour Claude-Antoine Girod, 23 avril; — de conseiller-auditeur honoraire, pour Laurent-Marie-César Martinet, 26 décembre; — de substitut honoraire du procureur général près la même juridiction, pour Denis Ryard, 26 mars; — de receveur particulier des finances du bailliage de Dole, pour Charles-Nicolas Le Vavasseur, 25 novembre; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour Henri de La Grange, 1767, 21 janvier; — pour Bernard-Claude Nodot, 4 janvier; — d'huissier au Parlement, pour Jean-Bruno Thiébaud, 1764, 31 décembre; — de conseiller-maître honoraire à la Chambre des Comptes, pour Claude-Joseph Joly de Mantoche, 1766, 31 décembre; — de trésorier des émoluments du sceau de la chancellerie du Parlement, pour Jean-Baptiste Bruand, 1765, 2 octobre; — de porte-coffre honoraire à la chancellerie du Parlement, pour Étienne-Joseph Martenne, 1766, 12 mars; — de référendaire en la chancellerie du Parlement, pour Nicolas Ferroux, 1764, 5 avril; — de chauffe-cire en la même chancellerie, pour François Muguet, 1er août; — de référendaire en cette chancellerie, pour Jean-Claude Semonin, seigneur de Bourbévelle, 1746, 6 août; — de greffier-concierge des prisons de Dole, pour Georges Munoz, 1762, 7 juillet.

B. 620. (Registre.) — In-folio, papier, 312 feuillets (le folio 76 n'existe pas, par erreur).

1762-1771. — *Dix-septième et dernier registre des provisions d'offices.* Provisions : de trésorier des émoluments du sceau, pour Claude-François Jannot, 1766, 7 mai; — de payeur des gages du Parlement, pour Philippe-Antoine Moser, 30 juillet; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Étienne Masson d'Authume, 1767, 4 mars; — de procureur du Roi au bailliage d'Ornans, pour Jean-François-Xavier Belin, 18 mars; — de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, pour Edme Bachey, 31 mars; — de prévôt de la prévôté de Saint-Aubin, pour François Burgaud, 1762, 4 février; — de commissaire provincial des guerres, pour Dominique-Louis Éthis de Novéan, 1767, 15 avril; — d'arpenteur juré en la maîtrise des

Eaux et Forêts de Gray, pour François Chanderon, 1764, 15 février ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Antoine Roussel, 1766, 26 février ; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Poligny, pour Bernard Légerot, 1767, 16 juillet ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Antoine-Catherine Boquet de Courbouzon, 1763, 14 septembre ; — d'assesseur au bailliage de Pontarlier, pour Jean-Étienne Cordier, 1766, 30 juillet ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Jacques-Chrysostome-Philibert des Henry, de Pressy-sous-Doudain, 1767, 14 octobre ; — de procureur du Roi au bailliage d'Arbois, pour Louis-Gabriel Champreux, 9 septembre ; — de président à la Chambre des Comptes, pour Antoine Marguier d'Aubonne, 31 décembre ; — de procureur du Roi au bailliage de Gray, pour Jean-Denis Thiébaud, 2 décembre ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Sanderet, 1768, 20 janvier ; — de conseiller au Parlement, pour Christophe-Claude-Marie, marquis de Chaillot, 17 février ; — de conseiller-maître, pour François Vitte, 2 mars ; — de conseiller au Parlement, pour Antoine-Nicolas Parret de Moyron, 1767, 31 août ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Charles-Joseph-François de Vannoz, 1768, 20 avril ; — de substitut du procureur général près le Parlement, pour Gabriel-Joseph Humbert, 3 février ; — de conseiller honoraire au présidial de Salins, pour Michel-Yves Courtial, 23 juin ; — d'avocat du Roi au bailliage de Gray, pour Charles-Bonaventure Chassignol, 1767, 5 août ; — d'avocat du Roi au bailliage de Pontarlier, pour Antoine-François Pion, 1765, 2 octobre ; — de conseiller-clerc au Parlement, pour Claude-François-Ignace de Camus de Filain, 1768, 3 juillet ; — de conseiller au Parlement, pour Charles-Emmanuel Benoist de Saint-Vandelin, 15 juin ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour François Berthault, 31 novembre ; — pour Antoine Girard de Charbonnières, 1769, 18 janvier ; — de greffier au Parlement, pour Étienne Nardin, 1768, 31 décembre ; — de lieutenant particulier au bailliage d'Ornans, pour Claude-François Doney, 1er février ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-François Maudinet de Montrichier, 1769, 29 mars ; — de changeur à Vesoul, pour Jean-Baptiste Daguenel, 1er mars ; — de receveur des finances des bailliages de Baume et Ornans, pour Augustin-François-Xavier Grangier, 23 mars. — Institution de chapelain de la chapelle de Saint-Nicolas en l'église Notre-Dame de Salins, pour Étienne-François Tissot, chanoine de Saint-Anatoile de ladite ville, 18 janvier ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Charles-Roger, prince de Bauffremont, grand bailli de Brie, 25 octobre ; — de scelleur en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Philibert Danjean, 2 août ; — de président en la même cour, pour Samuel-François Rigolier, 13 décembre ; — de lieutenant général criminel au présidial de Vesoul, pour Claude-Donat Bureaux de Pusy, 15 mars ; — de président en la Chambre des Comptes, pour Nicolas Perrin de Corbeton, 31 décembre ; — de chevalier d'honneur au Parlement, pour Florent-Melchior-Alexandre de La Baume, comte du Saint-Empire et de Montrevel, 2 août ; — de lieutenant du Roi en Franche-Comté au bailliage d'Amont, pour Claude-François de Renouard de Fleury, comte de Villayer, 25 octobre ; — de conseiller-maître des Comptes, pour Guillaume Godard, 31 décembre ; — de clerc-gardien des sources des salines de Salins, pour François-Ferréol Maître, 1770, 21 février ; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie près la Chambre des Comptes, pour Jean-Claude Belot de Moncley, 21 février ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Antoine Munnier, 1766, 26 mars ; — de conseiller au présidial de Gray, pour Charles-François Garnier, 1769, 1er février ; — de lieutenant général au présidial de Vesoul, pour Vincent Ébaudy de Rochetaillée, 1770, 21 février ; — de lieutenant des maréchaux de France au présidial de Gray, pour Jean Ferry de La Bretesche, 1767, 21 janvier ; — de greffier en la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Poligny, pour Claude-Hugues-François Portier, 1769, 26 août ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour Claude-Étienne Guérillot, 1770, 28 juin ; — de procureur du Roi des gabelles à Jussey, pour Claude-François Mathelat, 9 mai ; — de conseiller au présidial de Gray, pour Philippe Guichon, 13 juin ; — de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, pour Philippe-Emmanuel, comte de Salives, 16 juillet ; — pour Gaspard, marquis de Poly de Chaussin, maréchal de camp, 10 octobre ; — de lieutenant particulier au présidial de Gray, pour Jean-Jacques Cluny, 25 avril ; — de président honoraire en la Chambre des Comptes, pour Pierre-François-Joseph Raclet, 1769, 31 décembre ; — de contrôleur et receveur des épices du présidial de Vesoul, pour Claude-François Grante, 1770, 7 mars ; — de procureur du Roi au bailliage de Lons-le-Saunier, pour Pierre-Désiré Coitier ; — de président en la Chambre des Comptes, pour François-Joseph Domet, 5 décembre ; — de conseiller au présidial de Salins, pour Jean-Baptiste Marmet, 13 juin ; — d'avocat du Roi au présidial de Vesoul, pour Claude-Antoine Guéritot, seigneur de Courcelles, 1769, 10 août ; — de président au présidial de Gray et de lieutenant général criminel au même siège, pour Jean-François-Gabriel Barberot, seigneur d'Autet, 1767, 31 mars ; — de lieutenant général au bailliage d'Arbois, pour Louis-Fran-

çois Petit, 1766, 31 août ; — de lieutenant général au bailliage d'Arbois, pour Jacques-François Poux, 1771, 10 avril ; — de lieutenant en la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Gray, pour Jean-Baptiste Bacoulon, 28 mars ; — de bailli d'Aval, pour Charles-Roger de Bauffremont, prince du Saint-Empire (remplaçant son frère défunt, Louis de Bauffremont), 1769, 5 novembre ; — de receveur particulier des finances du bailliage de Gray, pour Charles-Marie Roussel, 1771, 9 juillet ; — d'assesseur au bailliage de Gray, pour Jean-Baptiste Poussard, 1770, 19 décembre ; — de lieutenant général au bailliage d'Orgelet, pour François-Lazare Babey, 1771, 19 juin.

B. 621. (Liasse.) — 54 pièces papier.

1674-1692. — *Provisions d'offices royaux.* (Copies.) Provisions de conseiller au parlement de Dole : pour Antoine-Désiré Linglois, données par Louis XIV, au camp de La Loye, 1674, 18 juin ; — pour Charles Bouvot, 16 octobre ; — de professeur de droit coutumier à l'Université de Dole, pour Pierre Tixerand, docteur en droit civil (en remplacement de Claude-François Talbert), 1675, mars ; — de premier président au Parlement, pour Jean-Ferdinand Jobelot, 4 novembre ; — de maître des requêtes au parlement de Besançon, pour Augustin Nicolas, 1678, 15 novembre ; — de conseiller au même parlement, pour Philippe-Eugène Chifflet, 1679, 8 avril ; — de maître des requêtes au même parlement : pour Jean-Froissard de Broissia, seigneur de Bretenière, 1679, 24 mai ; — pour François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie, 1682, 12 octobre ; — de quatrième président en la même cour, pour Claude-Ignace Lefebvre, 1684, 27 août ; — de maître des requêtes audit parlement, pour Nicolas Moréal, seigneur de Moissey, 1685, 15 février ; — de chapelain de six chapelles dans diverses églises de Salins, pour Charles Fleur, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, 12 juin ; — de président en survivance au parlement de Besançon, pour Jean-Jacques Boisot, 1686, 13 avril ; — de conseiller en la même cour, pour François-Élion Courchetet, 23 août ; — de chevalier d'honneur en ladite cour, pour Jacques-Antoine de Bauffremont, marquis de Listenois, 1689, 29 juillet ; — de conseiller, pour Claude-François Talbert, 1690, 29 janvier ; — de conseiller ecclésiastique, pour Paul de Laborey de Salans, 11 octobre ; — de conseiller, pour Hugues-François Le Maire, seigneur de Falletans, 1691, 20 janvier ; — pour Hilaire-Joseph Duban, 20 février ; — de président au même parlement, pour Claude-Ambroise-Bruno Philippe, 1er mars ; — de conseiller, pour Jean-Antoine Camus, seigneur de Filain, 31 mars ; — pour Ferdinand Dagay, 23 mai ; — de trésorier et receveur de l'Université de Besançon, pour Louis Rigoine, imprimeur-libraire, 26 septembre ; — de conseiller au Parlement, pour Claude-François Matherot, seigneur de Preigney, 10 décembre ; — de chevalier d'honneur à la même cour, pour Louis de Battefort, comte de Laubépin (remplaçant le marquis de Laubépin, son père, démissionnaire en sa faveur), 1692, 12 janvier.

B. 622. (Liasse). — 70 pièces papier.

1692. — *Provisions d'offices royaux.* (Copies.) Provisions : de président à la Chambre des Comptes, pour Jean Verhague de La Haye, 13 janvier ; — de conseiller-maître en la même cour, pour Claude Masier, de Dijon, 30 janvier ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, pour Samuel Gravier, 23 février ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Claude Du Boys, de Dijon, 23 mars ; — pour François Guerret, seigneur de Grannoz, 9 avril ; — d'avocat général en ladite cour, pour Antoine Morelet, seigneur de Flavignerot, 9 avril ; — de substitut du procureur général au Parlement, pour Jean-Jacques Mairet, 6 mai ; — de greffier de la maréchaussée du comté de Bourgogne, pour François Deleschaux, 8 mai ; — de lieutenant de la maréchaussée de Salins, pour Claude Clerget, 16 mai ; — de greffier au Parlement, pour Louis Bonne, 16 mai ; — de conseiller à la même cour, pour Claude-Ambroise Mareschal d'Audeux, 26 mai ; — de conseiller à la Chambre des Comptes, pour Claude Petit, 1er juin ; — de président à mortier au Parlement, pour François-Bernard Espiard de Saulx, 1er juin ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, pour Ferdinand d'Arvisenet, 8 juin ; — de conseiller-notaire en ladite cour : pour Jacques Reffroignet, 15 juin ; — pour Nicolas Surget, 15 juin ; — pour Joseph Penet, 15 juin ; — de secrétaire du Roi au parlement de Besançon, pour Jean-Chrysostome Jomard, 15 juin ; — pour Claude Bureau, 15 juin ; — pour Philibert Brunet, 15 juin ; — pour Jean Colmont, 15 juin ; — de conseiller-receveur et payeur des gages du Parlement, pour Louis Rigoine, trésorier de l'Université, 23 juin ; — de conseiller-notaire à la Chambre des Comptes, pour Jean de La Coste, 2 juillet ; — de conseiller-auditeur en la même cour, pour Michel Martin, ancien ingénieur des fortifications d'Antibes, chevalier du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, 7 juillet ; — de conseiller au Parlement, pour Paul de Laistre, 8 juillet ; — pour Claude-Alexandre de Laborey, seigneur de Salans, 12 juillet ; — pour Jean-Baptiste Petit, seigneur de Brotte, 12 juillet ; — pour Denis-Grégoire Pétremand, 12 juillet ; — de chevalier d'honneur au Parle-

ment, pour Claude-Ferdinand, baron de Brun, seigneur de Roche, Souvans, Amange et Maizières, 12 juillet; — de prévôt de la maréchaussée dans les ressorts de Lons-le-Saunier, Salins, Orgelet, Pontarlier et Saint-Claude, pour Charles-Louis Mouraud, 12 juillet; — de conseiller au Parlement, pour Antoine-François d'Arvisenet, seigneur d'Auxange, 12 juillet; — pour Luc-Joseph Mareschal, seigneur de Vezet, 12 juillet; — pour Pierre-Dominique Chapuis, seigneur de Rosières, 12 juillet; — pour Henri Coquelin, 12 juillet; — pour Laurent-Jean Demesmay, seigneur de Bourguignon, 12 juillet; — pour Pierre Belin, 13 juillet; — de second président à la Chambre des Comptes, pour Nicolas Folin, seigneur de Fleurey, 18 juillet; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Baptiste Richard, seigneur de Villers-Vaudey, 30 juillet; — pour Pierre-Joseph Mouret, seigneur de Châtillon-sur-Lison, 31 juillet; — de président à mortier au même parlement, pour M. Jannon, 3 septembre; — de procureur général près la Chambre des Comptes, pour François Bouhélier, seigneur du Viseney, 24 septembre; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, pour Louis-Joseph Dusillet, 10 décembre; — de conseiller-maître en la même cour, pour Pierre-François Michotey, 10 décembre; — de greffier en chef, garde des archives de la Chambre, pour Claude-Charles Vacelet, 24 décembre.

B. 623. (Liasse.) — 43 pièces papier.

1694-1697. — *Provisions d'offices royaux.* (Copies.) Patentes : de conseiller au Parlement, pour Charles-François Franchet, seigneur de Ferrières, chanoine métropolitain, 1694, 1er février; — de premier huissier à la Chambre des Comptes, pour Simon Gérard, 1er février; — d'huissier au Parlement, pour Nicolas Soitot, 8 mai; — de secrétaire du Roi à la chancellerie du Parlement, pour Étienne Legros, 20 mai; — de conseiller au Parlement, pour Pierre-Louis Chaillet, 6 septembre; — pour Claude-François Compagny, 13 septembre; — de juge-visiteur des sauneries et de maître particulier des Eaux et Forêts de Salins, pour Pierre-François-Xavier Gay, seigneur de Marnoz, 18 septembre; — de conseiller au Parlement, pour Christophe de Chaillot, seigneur de Dampierre-sur-Salon, 14 octobre; — d'huissier au Parlement. pour Claude-Joseph Cuenot, 15 avril; — de conseiller à la même cour, pour Richard d'Orival, 1695, 30 août; — pour Bernard-François Patornay, 28 août; — de secrétaire du Roi près la chancellerie du Parlement, pour Claude Brioys, 1696, 4 février; — pour François Violet, 7 février; — pour Louis Proudre, seigneur de Marcheval, 16 mars; — pour Jean-Baptiste Bonhomme, 26 avril; — de conseiller au Parlement, pour Jean-François Richardot, 17 mai; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, pour Jean Guéneau, 29 septembre. — Arrêts successifs du parlement de Besançon et de la Chambre des Comptes de Dole, autorisant Jean-Baptiste Monnier de Noironte à prendre possession d'un office de conseiller-clerc au Parlement « après les examens et preuves accoutumés, » 25 mai-13 novembre. — Patentes : de conseiller-trésorier de la chancellerie près la Chambre des Comptes, pour Jean-Claude Lambert, 20 novembre; — de conseiller substitut du procureur général près ladite Chambre des Comptes, en faveur de Pierre Guillamier, avocat en parlement, 20 novembre; — de président à la Chambre des Comptes, en faveur de Claude-François Terrier, seigneur du Boischot et de Parrecey, 20 novembre. — Arrêt d'envoi en possession par la Chambre, 1697, 29 janvier.

B. 624. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 57 pièces papier.

1697-1744. — *Provisions d'offices royaux.* (Copies.) Patentes : de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, pour Joseph Pétremand, seigneur de Valay, 1697, 3 janvier; — pour Hugues-Philippe Arvisenet, 3 janvier; — de conseiller-maître en la même cour, pour Pierre-Philibert de Chaillot, 11 janvier; — pour Antoine-François Matherot, 11 janvier; — de président à la Chambre des Comptes, pour Jean-Jérôme Canabelin, 11 janvier; — de conseiller-maître, pour François Matherot, seigneur de La Barre, 11 janvier; — pour Philippe Dagay de Byarne, 11 janvier; — de premier huissier au Parlement, pour Joachim Garnison, 24 janvier; — de conseiller substitut en la Chambre des Comptes, pour Jean-Claude Bougault, 4 février; — de conseiller-maître, pour Nicolas Desglans, 4 février; — d'huissier près ladite cour, pour François Levret, 3 mars; — de secrétaire-notaire en la chancellerie de ladite cour, pour Vivant Gagnare, 3 mars; — pour Charles Vienot, 13 mars; — de conseiller-correcteur, pour Barnabé Lesné, 20 mars; — pour Claude Borthon, 20 mars; — de référendaire en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Jean-Baptiste Massard, 25 avril; — de conseiller au Parlement, pour Jean-Claude Franchet, seigneur de Cendrey, 25 avril; — pour Claude-Antoine Jobelot de Montureux, 1er mai; — de référendaire en la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole, pour Claude-François Miconet, 3 juin; — de conseiller-maître en cette cour, pour Jean-Bernard Jannet, 3 juin; — pour Charles de Farcy, 27 juillet; — de substitut du procureur général au Parlement, pour Claude-Joseph Receveur,

16 août; — de conseiller-maître des Comptes, pour Jean-Maurice Durand, 1698, 26 janvier; — de greffier en chef, garde des Archives de la Chambre des Comptes, pour Pierre Jacques, 28 mai; — de conseiller-maître des Comptes, pour Philibert de Montagu, 24 août; — pour Claude-Joseph Bertrand, 1699, 29 janvier; — de conseiller au Parlement, pour Antoine-François Béreur, 6 avril; — pour Charles Monnier de Noironte, 1700, 26 mars. — État de la Chambre des Comptes et de ses officiers en 1744 (avec dates de nomination).

B. 625. (Liasse.) — 87 pièces papier.

1477-1673. — *Provisions d'offices administratifs, judiciaires et secondaires.* (Copies.) Confirmation par Maximilien d'Autriche des dons et distributions d'offices faits par Marie de Bourgogne, sa femme, après la mort du duc Charles, Bruges, 1477, 15 septembre. — Commission de receveur général des confiscations des Pays-Bas, donnée à Antoine del Rio, par Philippe II, 1573. — Provisions (données par la Chambre des Comptes de Dole): de tabellion de la seigneurie de Montaigu, à Désiré Vatelet, 1606; — de tabellion d'Andelot et de Coligny, à Pernet Vagnaud, 1609; — de tabellion d'Ornans, à Pierre Fleuryot, 1610; — de receveur des exploits du bailliage de Pontarlier, à Pierre Petithuguenin, 1612; — de receveur des exploits de la gruerie de Châtillon-le-Duc, à Pierre Escarnot, de Voray, 1613; — de receveur de la gruerie de Dole, à Jean-Baptiste Thomas, 1614. — Amodiation de la scriberie d'Usier, 1618. — Commissions: de greffier de Colonne, pour Hugues Moyne, 1633; — de receveur des exploits à Orgelet, pour Claude Jannod, d'Arinthod, 1634; — de receveur d'Étrabonne (terre confisquée sur un Français par mesure générale), pour Ferdinand Coutenet, de Dole, 1637; — de couvreur ordinaire des bâtiments de l'État, pour Claude Barottez, 1637; — de receveur des exploits au ressort d'Orgelet, pour Nithier Badoulier, 1638; — de receveur des exploits au ressort de Salins, pour Claude Janneret, 1639; — de receveur des exploits au ressort de Dole, pour François Fallot, 1641; — de receveur à Pontarlier, pour Antoine Jacquemet, 1641; — de receveur à Gray, pour Simon Fallerans, 1641; — à Vesoul, pour Henri Marquis, 1643; — à Montmorot, pour Claude Pellissonnier, procureur fiscal du ressort, 1643; — de receveur de la clergie de Pontarlier, pour Hugues Vermot, 1643; — de receveur de Santans, pour Quentin Renard, 1648; — de scribe à Quingey, pour Jacques May, procureur postulant au siège de Quingey, 1648; — de tabellion particulier de la terre de Faucogney, pour Claude Dirand, 1650; — d'administrateur des biens confisqués (« annotés »), pour Adrien Jolyot, de Besançon, 1673 (cette commission est donnée par le gouverneur Gonzalès d'Alveyda).

B. 626. (Liasse.) — 73 pièces papier, 1 cachet.

1664-1671. — *Provisions d'offices secondaires, données par la Chambre des Comptes.* (Minutes accompagnées la plupart des requêtes présentées à la Chambre par les intéressés.) Provisions: de procureur d'office à Velesmes, données à Claude Renevier, dudit lieu, par Louis Maistre, seigneur de Sornay et Bay, 1664, 11 juin; — de receveur des exploits de Montmorot, données par la Chambre des Comptes à Claude-François Desprel, 1665, 14 septembre; — de maire d'Authoison, à Nicolas Chastillon, d'Authoison, chirurgien, 1666, 1er décembre; — de messager ordinaire de la Chambre, à Guillaume Cordier, de Belmont, 1667, 15 février; — de messier à Poligny, à Denis Bailly, 12 août; — de clerc des sources de la grande saunerie, à Claude Perret, de Salins, 5 décembre; — de procureur d'office en la prévôté de Buvilly, pour Jean-Baptiste Guillaumet, de Dole, 1668, 27 juillet; — de concierge des prisons de Dole, pour Claude-François Voiturier, 23 août; — de receveur des exploits au bailliage de Baume, pour Claude-Gabriel Devillers, 1669, 22 juin; — de receveur des exploits au bailliage de Poligny, pour Jean Simonin, 29 juillet; — de châtelain en la justice d'Ornans, pour Jean-Antoine Baron, 12 novembre; — de geôlier et concierge des prisons de Salins, pour Claude Barbet, menuisier de cette ville, 1670, 26 juin; — de procureur d'office de la prévôté de Beaumotte, pour Nicolas Ballyet, notaire à Marnay, 1671, 18 mars; — de châtelain de Batterans et Velesmes, pour François Roussel, 20 mars; — de procureur d'office en la seigneurie de Batterans, pour Jean-Claude Renevier, notaire à Velesmes, 27 mai.

B. 627. (Liasse.) — 69 pièces papier.

1672-1674. — *Provisions d'offices secondaires.* (Minutes et requêtes.) Commissions: de maire et juge de Voisey, pour Nicolas Vogiez, dudit lieu, 1672, 13 janvier; — de concierge et concierge adjoint des prisons de Dole, pour Claude-Antoine et Jean-Baptiste Grillet, 18 avril; — de tabellion de Corre, Ormoy et Ranzevelle, pour François Pattot, notaire à Ormoy, 26 avril; — de receveur des exploits de la Chambre de justice de Besançon, pour Pierre Grillet, 1er juin; — de contre-garde de la Monnaie de Dole, pour Étienne Bouton, de Dole, 13 décembre; — de marqueur et contrôleur des bois d'Aval, pour Jacques

Fricquet, 1673, 10 avril; — de châtelain de Rochefort, pour Claude-Joseph Drouaillet, de Dole, 1674, 8 mars; — de procureur d'office de La Loye, pour Nicolas Antoine, 20 juin; — de procureur d'office de Saint-Aubin, 16 juillet; — de receveur des exploits au siège de Salins, pour Ferdinand Deschart, postulant, 8 août; — de châtelain de la prévôté de Montmorot, pour Claude-François Mercier, 11 août; — de procureur d'office au Val de Voiteur, pour Jean-Baptiste Huguenet, 14 août; — de scribe en la justice de Montigny-lez-Vesoul, 23 août; — de juge en la même justice, pour Jean-François Regnauldin, 23 août; — de maire d'Étrepigney, pour Pierre Goutheret, 19 septembre.

B. 628. (Liasse.) — 69 pièces papier.

1675-1685. — *Provisions d'offices secondaires.* (Minutes et requêtes.) Provisions : de messager de la Chambre, pour François Cordier, de Belmont, 1675, 7 janvier; — de concierge des prisons d'Arbois, pour Claude-Deniset Predo, de Rochejean, 30 janvier; — de tabellion à Villers-Saint-Marcellin, pour Joachim-Alexandre Bouchesèche, dudit lieu, notaire, 17 mai; — de receveur des exploits du bailliage de Quingey, pour Claude André, procureur d'office de Montfort, 1er juin; — de scribe de la prévôté, mairie et châtellenie de Poligny, 8 août; — de juge à Saint-Aubin, pour Pierre Jantot, de Dole, 1676, 31 janvier; — de maire à Montigny-les-Nonnes, pour Jean Tabourel, 13 juillet; — de receveur des exploits du bailliage d'Orgelet, pour Guillaume Vorbe, de Clairvaux-lez-Vaux-d'Ain, 22 août; — de receveur des exploits du bailliage de Gray, pour Claude Courdier, dudit lieu, 19 septembre; — de tabellion en la seigneurie de Montmirey, pour Jean-Baptiste Grand, de Scey-en-Varais, 1678, 22 mars; — de tabellion de la baronnie d'Apremont, pour Nicolas Labotte, 9 mai; — de tabellion de la prévôté de Montjustin, 4 août; — de tabellion de « Fleurey-les-Postes, » pour Jean Pernot, d'Ouge, 16 novembre; — de tabellion de la terre de Gendrey, pour Jacques Grenot, 1679, 6 juillet; — de receveur des exploits du bailliage de Baume, pour Philippe Gouget, 22 juin; — de scribe de Rochefort, pour Marc Richardot, 1er décembre; — de receveur des exploits du Parlement, pour Guillaume Luquet, 1680, 10 janvier; — de tabellion particulier en la seigneurie de Poligny, pour Simon Chevalier, 7 mai; — de receveur des exploits de la Chambre des Comptes, pour Claude Benoist, huissier et concierge de ladite cour, 4 juillet; — de juge-châtelain des seigneuries de Batterans et Velesmes, pour Guillaume Roussel, de Gray, 27 août; — de châtelain de Gray, pour Simon-Pierre Clercelier, 1685, 13 juin.

B. 629. (Registre.) — In-folio, papier, 527 feuillets, table au folio 520 (le folio 83 omis au foliotage).

1717-1749. — *Premier registre des dons, provisions et privilèges accordés par le Roi.* Arrêt du Conseil d'État exemptant de la réduction au denier 50, édictée en 1720, les rentes de l'abbaye de Balerne sur la saunerie de Salins, 1735, 10 septembre. — Liquidation par les commissaires généraux de rentes assignées sur la saunerie, en faveur de Pierre-François Gay, seigneur de Marnoz, président à la Chambre des Comptes, 1717, 15 décembre. — Vente d'une portion de la seigneurie de Bourbévelle, par François-Marcellin de Crosey, seigneur dudit lieu, et Charlotte Aymonnet de Contréglise, à François Lange, de Vesoul, 1735, 19 octobre. — Don du retrait féodal sur la seigneurie de Bourbévelle, fait à ce dernier par le Roi, 1736, 7 juillet. — Vente de la seigneurie de Saint-Julien, par Melchior-Esprit de La Baume-Montrevel, à Claude-Hubert, marquis de Lezay-Marnézia, 1734, 3 septembre. — Concession du retrait féodal fait à ce dernier par le Roi, 1736, 16 avril. — Reprise de fief de la basse justice de La Chatelaine et des Planches, par Guerard-Gabriel de Vers, écuyer, 30 juillet. — Vente par Jean-Baptiste Terrier, seigneur de Ranzevelle, capitaine d'infanterie, de la moitié d'un fief à Bourbévelle, à Jean-Charles Mathelat, de Corre, et Jeanne-Ursule Maudheux, sa femme, 22 avril. — Permission de posséder fief accordée par le Roi audit Jean-Charles Mathelat, septembre. — Autres permissions de posséder fief: en faveur de Michel-Antoine Desprels et Charles-Antoine Chaudy, pour un fief à Amance, octobre; — d'Alexis-Henri Dujard, pour la terre de Larrêt, 10 juillet. — Institution de chapelain des chapelles Saint-Vincent en l'église de Saint-Anatoile, et des Saints-Pierre et Paul en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Salins, pour Philippe Donneux, 1735, 13 juillet. — Provisions de conseiller au parlement de Besançon, pour Claude-Marie Rend, de Purgerot, 1736, 31 décembre. — Permission de posséder le fief dit « de Thon, » à Purgerot, accordée à Claude-François et Bernard-Philippe Guerrin frères, dudit lieu, novembre. — Patentes royales érigeant en fief un domaine situé à Rennes, appartenant à Pierre-Désiré de Boitouzet d'Ormenans, capitaine de dragons, 1737, mars. — Lettres de chevalerie accordées à Claude-François de Lavier, cornette au régiment d'Aubusson, « blessé au siège de Landau en 1713; » fils de Jean-François de Lavier, signalé à la bataille de Villa-Viciosa, en 1662, et au siège de Salins, en 1674; petit-fils de Gui de Lavier, capitaine de deux compagnies de cent hommes au service d'Espagne; arrière-petit-fils d'Étienne de Lavier,

un des combattants de Lépante, 1737, janvier. — Confirmation royale de l'établissement d'un collège à Saint-Claude, 1736, juin. — Permission d'acheter un immeuble accordée aux Ursulines de Gray, 1737, février. — Érection en marquisat de la terre de Novillars, Amagney, des Longeaux et de La Malmaison, en faveur de Thomas de Jouffroy, 1736, août. — Concession d'un terrain appartenant au Domaine au sieur La Ferrière dit Piquet, canonnier et maître arquebusier à Pontarlier, 1737, 1er septembre. — Reprise de fief des terres de Tromarey, Chancey, Motey, Bonboillon et Avrigney, faite au Roi par Marie-Louise de Vaudrey, 1738, 17 février. — Concession de la jouissance de la terre de Bracon, pour cinquante ans, faite par le Roi à Claude-Antoine Boquet, seigneur de Courbouzon, conseiller au parlement de Besançon, 1737, 4 décembre. — Lettres de noblesse accordées à François-Ignace Dunod, avec le droit de porter le nom et les armes de la famille de Charnage, juillet. — Permission de posséder fief accordée à Hugues-Étienne Renard, avocat au parlement, demeurant à Liesle et « non noble » (les nom et prénoms ont été soigneusement barrés), 1738, mars. — Lettres de naturalisation en faveur de Marie-Dominique Faure, originaire de Rigougi, près Milan, épouse de Bénigne Berthot, de Champlitte, juillet. — Permissions de posséder fief, accordées : à Jean-Ferdinand Rigney, avocat au Parlement, avril ; — à Gabriel Lange, de Vesoul, août. — Permission accordée à Jean-Baptiste de Saint-André, comte de Vercel, d'établir des forges sur la rivière de Creuse et de tirer des bois, pour le chauffage de ces usines, des villages de la terre, 1731, 16 janvier. — Brevet d'abbé de Montbenoît en faveur de Louis-Albert Lezay de Marnézia, 1739, 24 novembre. — Vente d'une partie de la seigneurie de Jallerange, faite par Jean-Baptiste de Poinctes de Gevigney, à Simon Georgeon, 1739, 12 février. — Reprise de fief de la seigneurie de Guiseuil, faite au Roi par Pierre-Désiré de Boitouset, marquis de Loulans, seigneur d'Ormenans et de Maussans, 15 février. — Naturalisation d'Antoine Charue, originaire de Savoie, novembre. — Confirmation de divers immeubles en faveur des Carmélites de Dole, 1727, 19 juin. — Semblable confirmation en faveur des religieux de Baume-les-Messieurs, 1739, août. — Permission d'acquérir divers immeubles accordée aux prévôt, chanoines et chapitre de Saint-Anatoile de Salins, octobre. — Patentes royales permettant à Antoine Michaud, seigneur de Rozel, conseiller-maître ordinaire à la Chambre des Comptes, d'ajouter à son nom l'article « Le » et de se nommer à l'avenir « Le Michaud, » 1740, avril. — Permission de posséder fief au comté de Bourgogne, accordée à Joseph Villoz, du Grand-Noir, 1733, mars. — Érection en baronnie des terres de Vitrey, Chauvirey, Ouge et La Quarte, en faveur de François-Salomon de Bernard de Montessus, 1740, février. — Permission d'acquérir des fonds au comté de Bourgogne, au profit des carmes déchaussés de Saint-Claude, 1711, avril. — Achat d'un jardin à Besançon, pour Joseph Lebas, seigneur de Clévans, conseiller au parlement de Besançon, 1738, 17 décembre. — Naturalisation de François-Ferry-Alexandre de Bouzies, originaire de Rouvroy, province de Hainaut, 1739, novembre. — Brevet d'abbé de Montbenoît, en faveur de Jean-Claude Boisot, 1699, 1er novembre. — Réunion des terres et seigneuries de Courbouzon et Chantrans en baronnie, en faveur de Claude-Antoine Boquet, chevalier, seigneur de Courbouzon, 1740, décembre. — Permission de posséder fief à Légna, pour Claude Oyselet, lieutenant général au bailliage d'Orgelet, décembre ; — à Noroy, pour Pierre-Antoine Joure, chevalier de Saint-Louis, septembre. — Patentes sur arrêt en faveur des Ursulines d'Arbois, 1741, 24 juillet. — Permission de posséder fief à Vauchoux, en faveur de Jean-Baptiste Roussel, procureur au Parlement, 1740, décembre. — Naturalisation de Bernard-Clerc Marchand, fermier de l'abbaye des Trois-Rois, originaire de Saint-Sigismond en Savoie, diocèse de Genève, 1741, août ; — de Jean-Cyprien Arnaud, marchand à Saint-Amour, originaire d'Annecy, diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne, mars. — Érection du marquisat de Moustier (terres de Cubry et Nans), en faveur de Philippe-Xavier de Moustier, capitaine de cavalerie au régiment de Bourbon, février. — Légitimation de Jean-Antoine de Soye, dragon au régiment de Bauffremont, fils de Jean-Baptiste Soye et de Thérèse Ligier, juin. — Permission de tenir fief, en faveur d'Ignace François, avocat du Roi à Arbois, propriétaire de la tour de Canoz et du four banal du Grand-Abergement, octobre. — Naturalisation de Pierre-Armand de Lutrel, chevalier de Saint-Louis, originaire de Dublin, 1742, juin ; — de Dominique Borel, marchand de Pesmes, originaire de Longet en Tarantaise, 17 novembre. — Brevet d'abbé de Rosières, accordé à Claude-François Boisot, 1726, 24 décembre. — Bulles de commandeur de Salins, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en faveur de Louis-François du Rosset de Fleury, 1743, 9 juin. — Brevet d'abbesse de Baume-les-Dames en faveur de Marie-Françoise d'Achey, 1728, 21 avril. — Légitimation de Reine-Octavie Grivel, fille de Christophe Grivel, avocat à Lons-le-Saunier, 1743, octobre. — Érection en marquisat de la seigneurie de Frontenay, sous le nom de Montrichard, en faveur de Laurent-Gabriel de Montrichard de Visemal, août. — Brevet d'abbé de Saint-Vincent de Besançon en faveur de Claude-Antoine Duding, évêque de Lausanne, 1728, 27 mars. — Naturalisation de Nicolas

Cottet dit Courtois, demeurant à Morteau, originaire de Moutiers en Tarantaise, 1744, juin. — Brevet de prieur d'Arbois en faveur de François-Marie Boquet de Courbouzon, 1742, 1er mars. — Arrêt du Conseil prorogeant de neuf ans les octrois de Vesoul, 1744, 28 janvier. — Contrat d'affranchissement souscrit par Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, abbé de Montbenoit, au profit des habitants du Val du Saugeois, 11 mai. — Naturalisation d'Herménégilde Lancelin, prêtre, demeurant à Besançon, originaire du Piémont, 1743, novembre. — Permission de posséder fief accordée à Jean-Pierre Hermile, 1744, novembre. — Vente de la seigneurie de Montfort par Claude-Antoine-Joseph Dronier, seigneur du Villard, à Jacques Marmillon, écuyer, secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, 1745, 16 mars. — Bulles pour l'évêché de Saint-Claude en faveur de Joseph Méallet de Fargues, 1741, 23 janvier. — Permission de posséder fief accordée à Pierre-François Tissot, avocat au parlement de Besançon, 1744, novembre. — Légitimation de Pierre-Julien-Vincent Périllau, 1745, mai. — Lettres patentes confirmant l'acquisition d'une maison à Besançon, pour y établir un hôpital de mendiants, janvier. — Patentes homologuant un traité conclu entre la commune de Morre et Claude Laithier, touchant certains communaux, 1746, 4 février. — Érection d'un marquisat sous le nom de Franchet dans les terres de Rans et Ranchot, au profit de Charles-Ignace-Esprit de Franchet, conseiller honoraire au Parlement, 27 avril. — Brevet d'abbé de Montbenoît au profit de René-Louis de Sainte-Hermine, 27 avril. — Permission de posséder fief et don de retrait féodal à Montrichier, au profit de Nicolas Perchet, receveur des finances au bailliage de Gray, 1745, novembre. — Nomination de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes pour Claude-Pierre Perchet d'Autriset, 1746, 23 avril; — pour Pierre-Louis Richardot de Choisey, 22 juillet. — Permission de posséder fief et don de retrait féodal à Raze, pour Claudine Sornet, veuve d'Antoine Roux, marchand à Besançon, mars. — Brevet d'abbé de Saint-Vincent de Besançon pour Antide-Joseph de Jouffroy, 1745, 23 août. — Patentes de conseiller honoraire au présidial de Vesoul au profit d'Antoine Billardet, 1747, 13 janvier. — Patentes pour l'établissement d'une maison de force à Besançon, sous le nom de Bon-Pasteur, mars; — règlement du Bon-Pasteur, 7 mars. — Permission de posséder fief à Aigrevaux accordée à Claude-Louis Champy, de Vesoul, 1747, mars. — Patentes indiquant que des lettres de permission de posséder fief accordées en 1679, à François de Branges, ne pourront nuire à ses descendants pour la preuve d'une noblesse antérieure, 15 février. — Arrêt de la Chambre des Comptes admettant et homologuant les preuves de la maison de Branges, 18 mai. — Légitimation de Louis-François de Moyria, fils de Louis de Moyria et de Jeanne Muyard, septembre. — Permission d'établir un bureau de charité à Saint-Claude, 1748, avril. — Permission de posséder fief et don de retrait féodal à Vaivre et Montoille, en faveur de Claude-Odo Guillemin, avocat au parlement de Besançon, et de Jeanne-Claude Gouget, sa femme, mars. — Patentes d'écuyer chef de l'Académie de la noblesse à Besançon accordées par Charles de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de Rance, à Jean-Étienne Mareschal de Charantenay, 1747, mars. — Permission de posséder fief à Tavaux en faveur de Claude Jaillet, bourgeois de Dole, 1748, mai. — Patentes de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes en faveur de Jacques de Méru, seigneur de Thil, 1748, 4 octobre. — Arrêt du Conseil en faveur des communes de Perrigny-sur-l'Ognon, Poissons, Vielverges et Clery, dépendant de la châtellenie de Pontailler, au sujet de la délivrance du sel de Salins, 1728, 14 septembre. — Brevet de prieur de l'hôpital Saint-Bernard de Salins pour François Moraud de Chalain, 1747, 15 mars. — Don du retrait féodal sur certaines terres sises à Villers-Farlay, en faveur de Charles-Gabriel Glanne, seigneur dudit lieu, 1746, 19 décembre. — Provisions de conseiller au parlement de Besançon pour Claude-Joseph Bourgon, de Foucherans, 1748, 20 décembre. — Reprise, par Antoine Seguin, de Vaivre, d'un fief situé dans ce village et à Pusey, par lui acquis d'Antoine-Joseph Buretel, seigneur de Vaivre, 28 septembre. — Permission de posséder fief à Recologne, pour Claude, Charlotte et Jeanne Tartez, décembre. — Bulles du prieuré de Saint-Renobert de Quingey pour François d'Éternod, 1744, février. — Institution de chapelain de la chapelle Saint-Grégoire, dans l'église de Saint-Just d'Arbois, pour Jean-Claude-Alexis Gillaboz, 24 février. — Brevet d'abbé d'Acey pour Philippe de Saint-André-Vercel, 1725, 12 janvier.

B. 630. (Registre.) — In-folio, papier, 551 feuillets (le folio 103 omis dans le foliotage, les nos 201, 205 et 383 *bis*, un imprimé de 10 folios inséré entre les folios 496 et 497), table au folio 539.

1708-1766. — *Second registre des dons et privilèges accordés par les souverains.* Permission de posséder fief et don de retrait féodal accordés à Jeanne-Françoise Piroulley, veuve de Louis Prévost, de Vellefaux, 1748, juillet. — Permission de posséder fief à Cubrial, en faveur de Claude-Françoise Bassand, février. — Confirmation de privilèges en faveur des habitants du marquisat de Chaussin, Tichey, La Perrière, etc., 1716, mars. — Provisions de secrétaire

du Roi honoraire pour Jean Canat, 1749, 30 août. — Patentes royales envoyant Charles, duc de Wurtemberg, en possession des neuf seigneuries de Blamont, Clémont, Châtelet, Héricourt, Granges, Clerval et Passavant (situées au comté de Bourgogne), Horbourg et Riquewir (Alsace), 20 juillet (suit le texte d'une convention passée entre le Roi et le Duc le 10 mai 1748). — Patentes : de conseiller honoraire au présidial de Vesoul, pour Jean-Claude Flavigny, 1749, 26 septembre ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour Claude-Alexis Basivet de Landon, 29 novembre ; — d'avocat général honoraire en la même cour, pour Nicolas Huot de Bousseraucourt, 27 juin. — Permission de tenir fief à Levrecey accordée à Gilles Houllier, conseiller au présidial de Vesoul, août. — Autre permission de posséder fief à Belvoir, Rahon, Rosières, Provenchères et Solemont, au profit de Pierre-Denis Bonnier, mai. — Permission de vendre la seigneurie de Bonnal accordée au chapitre de Dole, 1748, novembre. — Érection de la terre de Bouclans en marquisat, au profit de Joseph Lebas de Clévans, conseiller honoraire au Parlement, 1749, novembre. — Érection en marquisat de la terre de Villers-Vaudey, au profit de Benoît Richard de Villers-Vaudey, conseiller au Parlement, août. — Concession du titre de baron à Jean-Baptiste Tricornot du Tremblois, septembre. — Permission de posséder fief à Courcuire, au profit de Maimbœuf Menestrier, juillet. — Patentes sur arrêt réglant la subsistance et l'établissement de Léopoldine-Éberardine, épouse de Charles-Léopold, comte de Sandersleben-Coligny, fille de Léopold-Éberard de Wurtemberg, prince de Montbéliard, et d'Anne-Sabine-Hedwige, comtesse de Sponeck, 1750, 10 mars. — Érection de comté de la terre de Fertans, sous la dénomination de « Villayer, » pour Claude-François de Renouard de Fleury, grand maître des Eaux et Forêts au comté de Bourgogne, 1749, août. — Institution de chapelain de la chapelle de Saint-Maimbœuf, en l'église métropolitaine de Besançon, au profit de Claude de Poutier, 1750, 15 février. — Permission de posséder fief à Vezet, accordée à Charles-Daniel Garnier, commissaire aux saisies réelles du bailliage de Gray, août. — Patentes de secrétaire du Roi honoraire : pour Guillaume-Baptiste-Philippe Binétruy, avocat au Parlement, 28 août ; — pour Claude-Ignace-François Pierre, secrétaire en la chancellerie du Parlement, 1751, 27 février. — Permission de posséder fief et don de retrait féodal à Ornans, accordés à Thomas Champreux, 1745, janvier. — Patentes supprimant les offices de recteur, chapelains et clercs de l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins, et réunissant les revenus de cet hôpital à l'hôpital des malades de cette ville, 1751, janvier. — Érection d'un fief à Gevingey, au profit de Christophe Roux de Grandfontaine, février. — Permission de posséder fief à Chariez, accordée à Jean-Baptiste Jacquot, dudit lieu, avril. — Érection des terres à Authume et à Jussey en marquisat, pour Jean-Ligier Masson, 1750, juillet. — Brevet de coadjutrice de l'abbaye de Baume-les-Dames, au profit d'Henriette-Angélique Damas de Crux, 1742, 18 juin. — Permission donnée à Antoine-Ferdinand Laborey de Tournon, seigneur de Chevigny, de se qualifier chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes et de jouir des privilèges attribués à cet office, 1750, 14 août. — Patentes de conseiller honoraire au Parlement, pour Joseph-Éléonor Bouhélier de Sermange, 1751, 10 février. — Don de retrait féodal de la terre d'Hotelans, au profit de Louis-Joseph-Xavier, Gui-François, Jean-Philippe, François et Jean-François Broch d'Hotelans, fils de feu Claude-Charles Broch d'Hotelans, 22 novembre. — Patentes de président à mortier honoraire au Parlement, pour Pierre-Augustin, marquis de Chapuis de Rosières, 1752, 10 avril. — Permission de posséder fief à Corre, au profit de Pierre Folley, ancien gendarme de la garde du Roi, 1751, juin. — Patentes de chevalier d'honneur honoraire à la Chambre des Comptes, pour Antoine-Joseph-Emmanuel de Marchand de Bannans, 1752, 29 mai. — Don de retrait féodal sur les terres de La Neuvelle, Roye, Fresse et Magnivray, au profit de Marie-Florence du Châtelet, veuve de Melchior-Esprit de La Baume, comte de Montrevel, maréchal de camp, 9 août. — Permission de posséder fief à Gevigney, accordée à Charles-Marie-Joseph Guillaume, avocat au Parlement (ledit fief cédé par Antoine-Joseph Durand et mouvant de la seigneurie du président Fyard), 1752, juillet. — Légitimation de Charles-Jean Rougemont, de Baume, fils de Jean-Baptiste Rougemont de Valonne et d'Ursule Triponey, août. — Permission de posséder fief et don de retrait féodal à Angirey, en faveur de Claude Siruguet, d'Igny, octobre. — Autre permission de posséder fief à Velesmes-lez-Gray, au profit de Nicolas Perchet, 9 mai. — Provisions de maître des comptes honoraire en la Chambre des Comptes de Dole, au profit de Joseph Courtot, 20 décembre. — Arrêt permettant aux officiers municipaux de Vesoul de lever des octrois, 19 décembre. — Naturalisation de Louis-Abraham-Grand-Pierre Robert, demeurant à Baume-les-Dames, originaire des Planchettes (comté de Neuchâtel), 1753, février. — Publication du testament de Joseph-Éléonor Bouhélier de Sermange, conseiller honoraire au Parlement, mort à l'hôpital de Besançon, le 2 décembre 1752, 1753, 6 mai. — Naturalisations : de Jean-Baptiste-Joseph dit Des Marteaux, demeurant à Besançon, originaire de Namur, 1752, mai ; — de François-Hyacinthe Gallay, demeurant à Besançon, originaire de Montet (canton de Fribourg), 1753,

mai ; — de Jean Fournier. demeurant à Besançon, originaire de Chevron (Savoie), mars. — Permission de posséder fief à Ceroz, au profit de Claude-François Daval, avocat, janvier. — Patentes de conseiller honoraire au Parlement : pour Jacques-Antoine Varin, 28 mai ; — pour François-Joseph de Camus de Filain, 31 mars. — Patentes confirmant l'établissement à Dole d'une maison de force du Bon-Pasteur, 1752, août (suivi du règlement du Bon-Pasteur, 10 août). — Lettres d'honorariat : pour Godefroy Villevielle, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 1753, 10 mai ; — pour Charles Lange, substitut du procureur général en la même cour, 18 juillet ; — pour Joseph Bourges, auditeur en la même cour, 27 août. — Permission de posséder fief à Rotalier, pour Gérard-Félix Vaucher, de Lons-le-Saunier, octobre. — Lettres d'honorariat : pour Alexis Henrion de Franchevelle, conseiller en la Chambre des Comptes, 1754, 21 janvier ; — pour Germain Sallier, secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, 1753, 25 octobre. — Permission donnée à l'archevêque de Besançon d'échanger des pièces de terre situées à Villefrancon et appartenant à son archevêché, avec Ambroise-François Frère, conseiller au Parlement, 1754, janvier. — Patentes confirmant la qualité d' « illustre » au chapitre métropolitain de Besançon, 1753, décembre. — Patentes ordonnant la construction d'une église succursale aux Essarts-Condé (paroisse de Pleure), 1754, janvier. — Permission de posséder fief à Arcier accordée à Pierre-Antoine Faivre, marchand à Besançon, décembre. — Naturalisation de Jacques-François Marca [artiste en stuc], originaire d'Italie, octobre.— Patentes sur décret de l'archevêque de Besançon, réunissant l'hôpital Saint-Bernard, de Salins, à l'hôpital général des pauvres malades de cette ville, décembre. — Érection de la terre de Châtillon-Guyotte en marquisat, sous le nom de Du Chaylar, en faveur de Jean-Antoine Du Chaylar, mai. — Patentes accordant le titre de marquis à Marie-François-César Vaulchier Du Deschaux, brigadier d'infanterie, lieutenant-colonel au régiment de Champagne, 1755, février. — Patentes confirmant à l'abbesse de Baume-les-Dames la qualité d' « illustre, » et maintenant aux religieuses de la même abbaye le titre de chanoinesses, mai. — Permission de posséder fief à Vellefrey accordée à Charles Rigney, de Gy, 1751 juin. — Légitimation de Jean-Antoine Coste, de La Vèze, 1755, août. — Lettres d'honorariat, pour François-Gaétan-Fortuné Simon, président à mortier au Parlement, 1756, 10 janvier. — Translation d'arrière-fief à Conliège, au profit de Georges-François Paregauld, seigneur de Roussel, ancien capitaine de milice (cavalerie) à la Guadeloupe, 1703, août. — Patentes et serment de fidélité d'Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, archevêque de Besançon, 1756, 21 janvier. — Nomination de Joseph Mareschal de Douin de La Val d'Isère, à la commanderie de Dole, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1751, 28 juillet. — Naturalisation de François Muletier, prêtre, demeurant à Dole, originaire de Taninge en Savoie, 1756, août. — Affranchissement de mainmorte au profit de Claude Moussard, curé de Chaumercenne, 3 janvier. — Lettres d'honorariat en faveur de : Jean-Baptiste Bressand, trésorier en la chancellerie de la Chambre des Comptes, 10 août ; — de Jean-Maurice, marquis de Camus-Recologne, président à mortier au Parlement, 24 mai. — Patentes accordant le titre de marquis à Charles-Louis-Joachim de Chastellier du Mesnil, commandeur de Saint-Louis, lieutenant général inspecteur de cavalerie, 1755, décembre. — Brevet d'abbé de Corneux, pour Jacques Tranquille de Belloye, 1757, 16 janvier. — Arrêt du Conseil maintenant le prince d'Isenghien dans le droit d'avoir un gruyer général et le nombre d'officiers nécessaires pour exercer la justice des Eaux et Forêts dans ses terres du comté de Bourgogne, 1734, 27 juillet. — Brevet d'abbé de Cherlieu, pour M. Playcard de Raigecourt, 1752, 13 avril. — Bulles de chapelain de la chapelle des Onze-Mille-Vierges en l'église Notre-Dame de Salins, pour Denis-Joseph-Thérèse Petignief, de cette ville, 1757, 1er juillet. — Arrêt du Conseil assignant 200 livres par an, sur les revenus du comté de Bourgogne, à l'exécuteur de la haute justice, 3 décembre. — Anoblissement de Claude-Alexis Ratte, de Mièges, secrétaire d'ambassade à Vienne, 1759, juin ; — règlement de ses armoiries : « un écu d'or à un chevron de gueules accompagné de trois souris au naturel et rampantes, posées deux en chef, une en pointe, » délivré par le juge d'armes Louis-Pierre d'Hozier, 25 juin. — Patentes autorisant l'archevêque de Besançon à établir, sous le titre de Saint-François de Sales, dans la paroisse de Bregille, un séminaire, maison de retraite des vieux prêtres de son diocèse, avril. — Brevet d'abbesse des Clarisses (chanoinesses) de Lons-le-Saunier, en faveur de Jeanne-Marguerite de Belot-Villette, 1731, 29 juillet. — Lettres d'honorariat, pour Robert-Vulfran Janson d'Héricourt, trésorier payeur des gages de la chancellerie du Parlement, 1760, 29 août.— Brevet d'abbé de Luxeuil, pour Jean-Louis-Aynard de Clermont-Tonnerre, 1743, 22 février. — Lettres d'honorariat, pour Claude Dusillet, maître des Comptes, 1762, 17 mars. — Bulles du prieuré de La Loye, en faveur de Léonard Desahuguet d'Espagnac, clerc du diocèse de Limoges, 1757, 1er août. — Institution de chapelain de la chapelle de Sainte-Anne, en l'église de Saint-Anatoile de Salins, au profit de Nicolas-Charles-Benoît de Glanne de Villers-Farlay, chanoine de Saint-Anatoile, 1763, 12 juillet.

— Arrêt du Conseil attribuant à Jeanne-Marie Marmillon de Montfort les gages, tant anciens que nouveaux, dont jouissait Jacques-Joseph Marmillon, son frère, en qualité de commissaire provincial des guerres, 16 novembre. — Brevet de coadjutrice de l'abbaye de Migette (ordre de Sainte-Claire), pour Nicole-Charlotte de Montrichard, 1720, 8 juin. — Bulles du prieuré de Romain-Môtiers, en faveur de Jean-Baptiste Briot, 1745, 18 juin. — Bulles de sécularisation du prieuré de Saint-Pierre de Gigny (ordre de Saint-Benoît), 1760, 21 juillet (impr. de 19 pages), (suivies des décret de fulmination, arrêt du Conseil et pièces diverses concernant l'exécution de la sécularisation, 1760-1764). — Bulles de l'abbaye d'Oigny, au diocèse d'Autun (ordre de Saint-Augustin), au profit de Pierre-François-Joachim Bonettin, chanoine de Sainte-Geneviève, 1754, 29 juillet. — Érection du marquisat de Château-Renaud, en faveur d'Antoine Mailly, président honoraire à la Chambre des Comptes de Dole, 1752, juillet. — Bulles d'union du prieuré de Fay à celui d'Époisses (ordre de Grandmont), 1765. — Institution de chapelain en la chapelle de la Sainte-Eucharistie, en l'église Notre-Dame de Salins, au profit de Charles-François Colin de Montigny, 1764, 29 novembre. — Naturalisation de Charles-Léopold, baron de Stein, et d'Augusta de Stein, sa sœur, nés à Bruxelles et originaires de Souabe, 1765, janvier. — Brevet de commandeur de l'hôpital de Gray, pour Jean-Baptiste Pissaud, religieux du Saint-Esprit de Montpellier, 24 janvier. — Brevet d'abbé de la Grâce-Dieu, pour dom Brice Marinel, religieux de l'ordre de Citeaux, 1746, 27 mars.

B. 631. (Registre.) — In-folio, papier, 120 feuillets.

1715-1771. — *Troisième et dernier registre des dons et privilèges accordés par les souverains.* Permission accordée aux directeurs de l'hôpital d'Orgelet d'accepter des legs et donations jusqu'à concurrence de 4,000 l. de rente, 1765, novembre. — Arrêt du Conseil d'État nommant des commissaires pour passer, au nom du Roi, contrat d'échange d'une forêt située près de la forêt de Fertans, avec MM. Bouhélier d'Audelange et Moreau de Villars, propriétaires desdits bois, 26 septembre. — Arrêt du Conseil en faveur de l'Université de Besançon, lui accordant 1,000 l. par an, pour achat de livres pour les distributions de prix, 1766, 18 juin. — Permission de posséder fief à Ancier, accordée à Jean-Baptiste et à Ignace Bolot, de Corravillers, 1765, mai. — Donation de divers immeubles faite aux Visitandines de Saint-Amour, par Marie-Césarine Du Saix, veuve de M. de Sales, 1715, 22 avril (suivie de confirmation royale et d'arrêt favorable de la Chambre des Comptes, 1719-1766). — Légitimation de Claude-Marie dit de Vardener, capitaine au régiment d'Esterhazy, fils de Claude-Marie Reud de Purgerot, conseiller honoraire au Parlement, et d'Anne Grissen, fille du gouverneur d'Inspruck, 1766, juillet. — Institution de chapelain de la chapelle de Notre-Dame et Saint-Denis à Saint-Laurent-de-La Roche, en faveur de François-Jean-Baptiste Domet, 24 novembre. — Arrêt permettant aux officiers municipaux de lever, durant neuf ans, un octroi sur les marchandises autres que les vivres, 31 décembre. — Arrêt du Conseil indemnisant l'abbaye des Dames urbanistes de Montigny-lez-Vesoul d'une suppression de droit de chauffage dans les forêts domaniales de Port-sur-Saône, 1er juillet. — Patentes sur arrêt ordonnant l'emploi, dans les états du Roi de la province de Franche-Comté, des rentes et sels alloués précédemment aux collèges et bénéfices desservis par les Jésuites, 1767, 28 février. — Prorogation des droits d'octroi sur les bestiaux, accordée pour douze ans aux officiers municipaux de Salins, 16 mars. — Permission aux officiers de la ville de Dole d'acquérir vingt lits pour le service des casernes, 9 juin. — Lettres d'honorariat : pour Dominique-François Lombard, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, 21 août; — pour Charles-Antoine Ébaudy, secrétaire en la même chancellerie, 18 novembre. — Naturalisation de Jacques-Joseph Offergelt, originaire de Versier (pays de Liège), juillet. — Permission à la ville de Luxeuil d'emprunter sur constitution de rente 24,000 l., 18 septembre. — Lettres d'honorariat pour Léonard Jacquot de Mérey, substitut du procureur général au Parlement, 1768, 18 mai. — Brevet d'abbé du Mont-Sainte-Marie, pour Jean-Jacques de Farjonel d'Hauterive, prêtre du diocèse d'Autun, 3 avril. — Accensement perpétuel de 810 arpents 15 perches de la forêt de Saint-Aubin, en faveur de Claude-Ignace de Pezar, lieutenant au régiment de Béarn, moyennant un cens annuel de 4 l. par arpent, 2-17 août. — Arrêt du Conseil et lettres patentes accordant plusieurs octrois aux habitants de Villersexel, 1767, 31 octobre, et 1768, 26 octobre. — Permission de posséder fief à Marie-Joseph Brillon, veuve de François-Désiré Bouvard, de Lons-le-Saunier, 1767, novembre. — Arrêt du Conseil d'État accordant 12,000 l. de rente à Éléonore-Charlotte de Sandersleben, douairière de Georges-Léopold de Montbéliard, 1768, 20 septembre. — Lettres d'honorariat : pour Jean-Joseph Masson, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 20 janvier; — pour Félix-Désiré Petitjean, seigneur de Rotalier, conseiller-maître à la même Cour, 14 décembre. — Naturalisation de François-Joseph Ligier, né à Vienne (Autriche), d'un père Franc-Comtois, 1767, 14 octobre. — Légitimation de François Grangebeuve dit de Chantrans,

né à Marnay, de Claude-Joseph de Grangebeuve et de Charlotte Maître de Bay, 1768, juillet. — Arrêt du Conseil et lettres patentes accordant l'établissement d'octrois aux officiers municipaux de Saint-Amour, 1768, 23 mars; 1769, 20 juin-2 août. — Rappel de galères, au profit de Benoît Vigny, marchand à Luxeuil, 1769, 15 novembre. — Arrêt du Conseil relatif au monopole de la fabrication de la bière dans la ville de Besançon, 31 octobre. — Lettres d'honorariat, en faveur de Charles Le Mayeur de Bussy, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, 15 novembre. — Prorogation pour neuf ans des octrois de Vesoul, 1770, 20 février. — Brevet d'abbé de Baume-les-Moines, pour Joachim-Joseph de La Fare, 1756, 6 juillet. — Prorogation pour vingt ans des octrois d'Arinthod, 1770, 25 septembre. — Brevet d'écuyer tenant l'académie royale à Besançon, accordé à Jean-Baptiste de Forno par le prince de Lambesc, grand écuyer de France, et la comtesse de Brionne, gouvernante des haras, 1771, 7 mai.

B. 632. (Registre.) — In-folio, papier, 1 et 359 feuillets (table au folio 1 *bis*; belle initiale ornementée à la plume au folio 1, r°).

1407-1468. — *Premier registre des reprises de fief et dénombrements*. Fol. 1, r°. « Sensuigvent pluseurs dénombremens et déclaracions des féaulx et subgetz de monseigneur le duc et conte de Bourgougne ou bailliaige d'Amont oudit conté, lesquelx dénombremens ont esté appourtez par ordonnance de messieurs des Comptes par maistre Jehan Poinsot, conseillier et procureur de mondit seigneur oudit bailliaige, pour iceulx dénombremens mectre en son trésor, lesquelx mesditz sieurs des Comptes ont fait copier en ce présent livre et collacionner iceulx dénombremens, afin d'y adjouster foy et s'en aider oudit bailliaige et ailleurs quant mestier sera, ledit livre commencé le xvi[e] jour de may l'an mil quatre cens soixante quatre. » — Fol. 1, v°. Dénombrement donné à Jean sans Peur par Éberhard le Jeune, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, au nom d'Henriette, comtesse de Montbéliard, sa femme. L'énumération comprend : le château de Granges, et ses dépendances à Courcelles, Villars-lez-Saulnot, Chavannes, Creveney, Secenans, Bretigney, Medières, Arcey, etc.; le fief de Villersexel, tenu par Henri de Villersexel, et ses arrières-fiefs tenus : à Saint-Sulpice et Villafans, par le sire d'Oiselay; à Fallon, par Guillaume de Grammont; à Longevelle-sur-l'Ognon et Villers, par Jean de Glay; à Villers, par Nicolas de Clairvaux, par Pierre de Saunot, Étienne de Saunot et Estevenin Costière; la moitié du fief de Grammont, tenu par Guillaume de Grammont; le fief de Vellechevreux, tenu par Thomas de Grammont; le fief d'Accolans, tenu par Henri d'Accolans, écuyer; la moitié du fief de Grammont, tenu par Guyot de Grammont, écuyer; le fief tenu à Velle, par Guillaume de Gevigney; le fief de Marvelise, tenu par Catherine de Granges; le fief de Lomont, tenu par Jacquot d'Orsans dit de Bretigney, etc.; le château de Passavant et ses dépendances à Domprel, Landresse, Belmont, Bremondans, Leugney, Châtelard, Germéfontaine, Pierrefontaine, etc; le château de Clerval et ses dépendances, 1407, 5 mars. — Fol. 11, r°. Autre dénombrement donné à Philippe le Bon, par Louis, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, comprenant « les chasteaulx, bourgs, villes et fourteresses de Granges, de Clerevaulx sur le Doubz et de Passavant. » Le comte de Montbéliard a au village de Montenois « la gecte ès chiens » et, dit-il, « m'est chose loisible de y envoyer chascun an une fois mes breniers et chiens de chace faire ladicte gecte une nuyt et l'andemain jusques après disné.... Item souloit avoir ung villaige près dudit Montenoy que rappelloit Bretigney qu'est a présent vacquant par deffault de desserveur.... » Dans la seigneurie de Clerval, mention de « la garde du priorey de Chaulx et de toutes ses appartenances. » Dans la seigneurie de « Passavant ou Voirest » il a « a cause que dessus la ancienne garde et la haulte justice sur l'abbaye de la Grace-Dieu. » Les fiefs relevant de Passavant, sont : la tour de Belmont, tenue par Nicolas, Vienot et Jeanne de Buffignécourt; le château de Leugney, tenu par Jean de Leugney l'aîné, et Jean de Leugney le jeune, frères; le château du Châtelard, tenu par Simon du Châtelard, fils de feu Jacques du Châtelard; les fiefs tenus à Orsans, Chaux, Passavant et Bretigney, par Renaud et Simon d'Orsans; à Pierrefontaine, par Estevenin de Chantrans; à Crosey-le-Grand et à Crosey-le-Petit, par Clément et Pierre de Crosey; à Bremondans, Aynans, etc., par Thierry de Rambeval, mari de la fille de Philippe de Renédale; à Pierrefontaine, par Louis de Molprey; à Vellevans, par Guillaume de Saint-Maurice en Montagne; à Vellerot-lez-Landresse, par Henri d'Accolans; à Pierrefontaine, par Othenin Noblat de Montbéliard, gendre de Jean Prenelle de Pierrefontaine, par Antoine de Laviron, écuyer, et par les héritiers de Renaud d'Épenoy; à Villers-Chief et Germéfontaine, par Girard de Villers et les enfants de Pierre de Villers, son frère; à Vellerot-lez-Vercel et Villers-la-Combe, par Philibert de Rye, mari de Jeanne de Cotebrune, « auquel lieu de Passavant et en toute la chastellerie d'illec [je Loys, conte de Montbéliart] j'ay et dois avoir pour gouverner et exercer ladite justice et mes autres drois et seigneuries y appartenans, chastellain, prévost, procureur, receveur, maires, sergens, banvart, fourestiers et autres officiers, signe patibulaire et pillory. Et aussi

sont ils semblablement ausdits Granges et Clerevaulx. » 1448, 6 décembre. — Fol. 22, r°. Dénombrement donné à Philippe le Bon, par Jean, comte de Fribourg et de Neuchâtel, seigneur de Champlitte. « Premierement.... le chastel, dongeon, ville ferme et les halles dudit Champlite, les fossés singles et rère singles a l'entour desdits chastel et ville, en laquelle ville peut avoir trois cens feuz abonnez.... » Énumération des droits seigneuriaux à Montarlot, Mont, Frânois, Margilley, Leffond, Autrey, Percey-le-Grand, Seveux, Oyrières, Auvet, La Chapelotte. « Item la garde du prieuré dudit Champlite.... la maison de Saint Jehan de Jhérusalem et ses appartenances assises ès faurbourgs dudit Champlite....; la grange de Aulmonières, dicte de Rougemont et ses appartenances, assise en devers ledit Champlite par deça le grant chemin tirant de Ray à Lengres. » (Voie romaine de *Vesontio* à *Andematunum.)* 1456, 5 septembre. — Fol. 35, r°. Dénombrement donné à Jean sans Peur, par Guillaume de Vellefaux, écuyer, seigneur du Vernois près Chariez, des terres et fiefs possédés par lui à Vesoul, Vaivre, Le Vernois, Mont, Montoille, Pusey, La Rochelle, Échenoz-la-Meline et Baignes, 1407, 30 janvier. — Fol. 47, v°. Autre dénombrement donné à Philippe le Bon, par Jean et Jacques de Vellefaux, écuyers, seigneurs dudit lieu. L'énumération comprend deux parts du château du Vernois, situé dans la paroisse de Velle-le-Châtel, et divers domaines, fiefs ou sujets à Mont, Montoille, Vernois et Vellefaux, 1441, 6 mai. — Fol. 96, r°. Autre dénombrement donné au même duc, par Jean, seigneur de Ray et de Beaujeu-sur-Saône. « Et premier les chastel, bourg, murailles et foussez de Ray....; » des terres, redevances et sujets à Ray, Tincey, Membrey, Vaîte, Lieffrans, Brotte; « le port et passage assis sur la rivière de Sone au dessoubs des pasquiers communs de Ray, appellé le port à la Roichale. » — « Item audit Ray a ung collège de six chanoines, entre lesquelx a ung doyen que sont esté fondez et instituez en l'église collégial dudit lieu en l'amour de monseignour saint Jaques le Maïour, puis cent et quatre ans en ça.... » — Suit le détail du fief tenu à Vy-lez-Rupt, par Didier de Cicon, seigneur de Gevigney et de Rupt: du fief de Brotte-lez-Ray, tenu par Pierre de Moffans, écuyer; du fief de Fresse, Belonchamp et Melisey, tenu par les héritiers d'Adeline de Faverney; du fief de Trémonzey, tenu par Fromond de Saint-Loup, écuyer; de fiefs à Ray, tenus par Amiel de Blamont, veuve de Guillaume de Fleurey, et par Barthélemy de Lavoncourt; d'un fief à Brotte, tenu par Huguenin de Tincey, écuyer; d'un fief à Tincey et à Ray, tenu par Isabelle de Cirey, veuve de Guillaume de Tincey, écuyer, mère tutrice de Girard, Jean et Agnès de Tincey; d'un fief à Vannes et Brotte, tenu par Renaud Virot, de Vannes, écuyer. Autres arrière-fiefs de Ray: à Brotte et Tincey, par Jean de Grammont, seigneur de Vezet; à Ray, Vannes et Brotte, par Perrin d'Arcey, mari de Jeanne de Lavoncourt; à Vellexon et Ferrières-lez-Ray, par Jean de Toulongeon, seigneur de Traves et de Vellexon, mari de Claude de Blamont; à Ray, par Mathiote de Bougnon, veuve de Mougin de Marqueloup du Couret, et Jeanne de Noidans, femme de Jean d'Augicourt, précédemment veuve de Jean de Marqueloup; à Fleurey, par Pierre de Beaujeu, écuyer; à Argillières, par Didier de Cicon, seigneur de Gevigney (« Givigny »); à Miserey et Auxon, par Étienne de Montjustin et Étienne Arménier, mari de Jeanne de Montjustin, 1462, 8 novembre. — Fol. 160. Dénombrement de la terre de Preigney-lez-Cintrey, donné à Jean de Ray, par Guillaume de Cicon, seigneur de Demangevelle, mari de Catherine d'Haraucourt, veuve en premières noces de Jean, bâtard de Vergy, seigneur de Richecourt, mère « baillistre » de Jean, Isabelle et Guyonne de Vergy, assisté de Jean de Charmes, écuyer, curateur desdits enfants, 1462, 22 mai; suivi d'une reprise de fief de cette terre de Preigney, faite au Duc par Jean de Ray, 1463, 19 mai. — Fol. 178. Dénombrement et reprise de fief donnés au Duc par Étienne de Mailley, seigneur de Maizières, mari d'Agnès de Perrigny, pour tous ses domaines mouvant des châteaux de Vesoul, Gray et Châtillon-le-Duc, savoir: le château de Maizières et ses dépendances ou sujets; les villages de Recologne-lez-Fondremand, Chazelot-lez-Maizières; des arrière-fiefs tenus de lui à Maizières, par Guillaume Le Vaillant, de Seveux; par Jean d'Allenjoie; par Jean de Boult; par Jean Gauthier, fils de Guyot Le Guerrelet; par Étienne et Guillaume de Fontaine; par Jean Gaillard, de Besançon, écuyer, mari de Jeanne Gauthier, de Maizières; par Renaud Virot, écuyer; par Guillaume de Vy, écuyer; Étienne de Mailley reprend en outre les deux tiers des château et terre de Chargey-lez-Gray, la terre de Boult et les arrière-fiefs tenus dans ce dernier village par Perrin de Boult, écuyer, les héritiers de Jean de Boult et Philippe de Rochefort, 1443, 22 juin. — Fol. 200, v°. Dénombrement et reprise de fief donnés au Duc par Vauchier de Chauvirey, chevalier, seigneur du Châtel-Dessus de Chauvirey et de Châtelvilain en partie, pour son château de Chauvirey, ses sujets et domaines ou arrière-fiefs de Chauvirey, Vitrey, Ouge, 1407, 29 janvier. — Fol. 208. Autre dénombrement donné par Simon de Saint-Aubin, écuyer, seigneur de Conflandey, reprenant en fief: le château de Conflandey; la pêche à quatre barques sur la rivière de Saône, et la pêche de la Lanterne jusqu'au pont de Faverney; divers sujets et maisons à Conflandey et Chargey; le château de Sainte-Marie en Chaux et ses dépendances; le château

d'Amoncourt, provenant de Simonette d'Amoncourt, sa femme, 1407, 12 janvier. — Fol. 218. Dénombrement de Jean, seigneur de Senecey et Traves, reprenant du Duc : les château et bourg de Traves, et ses dépendances à Ovanches, Chantes, Bucey-lez-Traves, Raze, Mailley; les ruines du château de Granvelle; le fief de Pierre d'Équevilley, à Vy-le-Ferroux; le fief d'Étienne de Vallerois-le-Bois, de Guillaume et Catherine de Verchamp, à Rosey; le fief tenu à Traves, par Odot de Velle, seigneur de La Roche-sur-l'Ognon; le fief de Clans, Ovanches, Noidans-le-Ferroux, tenu par Étienne de Deluz, écuyer; le fief d'Étienne de « Bourcelx », à Levrecey; le fief de Jean et Jacques de Fontaine, à Granvelle; le fief de Guillaume le Vaillant, de Seveux, à Granvelle; le fief de Guillaume de Mailleroncourt, à Aroz, 1407, 1er février. — Fol. 227, v°. Dénombrement de Guillaume de Grammont, chevalier, reprenant du Duc, comme mouvantes du château de Faucogney, les terres de Roye et La Coste, leurs sujets et leurs arrière-fiefs; arrière-fief tenu à Roye, par Richard, fils de Jean de La Crolière; autres fiefs tenus à Roye et La Coste, par Richard le Beau, de Saint-Moris en Montagne; à Roye, par Henri Bauley, de Fontenoy en Vosges. Guillaume de Grammont reprend en outre un domaine à Montessaux près Melisey; le château de Roche-sur-Linotte, mouvant de Montbozon, et ses sujets mainmortables, outre le fief qu'y tient Fromond de Gevigney dit de Bart, 1407, 27 janvier. — Fol. 236. Dénombrement et reprise de fief donnés au Duc par Pierre de Bornay, pour un domaine à Courcuire, mouvant d'Apremont, et provenant de Marguerite, sa femme, 1407, 25 octobre. — Fol. 238. Autre dénombrement et reprise de fief donnés par Jean de Saint-Loup, chevalier, seigneur de Ronchamp, pour le château de Ronchamp, des sujets et domaines à Morières, Recologne, Auxon, Vaivre, Melisey, Montessaux, Servance, Faucogney, Saint-Germain, Fontaine, La Coste, Andornay, Écromagny, Anchenoncourt, Menoux, enfin le fief tenu à Auxon et Vaivre, par Catherine de Saint-Loup, dame de Bauffremont, 1444, 13 février. — Fol. 248. Dénombrement et reprise de fief de Gui de Rougemont, seigneur de Ruffey-sur-l'Ognon, chevalier, pour ses terres d'Onay, Battrans-lez-Gray et Montferney, 1407, 26 janvier. — Fol. 253. Dénombrement et reprise de fief de Renaud d'Orsans, écuyer, pour ses domaines et sujets de Vernois et de Mont, paroisse de Velle-le-Châtel, 1440, 25 juillet. — Fol. 260, v°. Dénombrement et reprise de fief par Renaud d'Orsans, seigneur de Lomont, de la terre de La Neuvelle-sur-l'Ognon, mouvant de Faucogney, 1446, 14 juin. — Fol. 267. Dénombrement, par Étienne de Montroz, écuyer, seigneur de Vallerois-le-Bois, de son domaine et fief de Vallerois-le-Bois, mouvant de Montbozon, 1407, 25 janvier. — Fol. 273. Dénombrement par Guillaume de Mailley, écuyer, seigneur de Maizières, du château de Maizières et de ses dépendances à Maizières, « Vellevans » et Recologne, 1407, 27 février. — Fol. 278. Dénombrement, par Guyot de Grammont, écuyer : de son château de Gesans et dépendances à Germondans et la Tour-de-Sçay, avec arrière-fiefs à La Barre, tenus par Guillaume d'Achey dit de La Barre, écuyer, Geoffroi de Moffans, Richard de Myon et Sibille de Scey; de son fief de Roye, mouvant de Faucogney et de ses arrière-fiefs tenus par Jacquot d'Orsans, Perrin Male-Lance, Jean de Grammont, Marguerite de Cheveney, Thomas de Grammont, Jeannette du Magny, femme de Guyot de La Coste, 1407, 16 janvier. — Fol. 288. Dénombrement donné par Jean de Charmes, écuyer, pour le château de Filain et ses dépendances, 1443, 18 septembre. — Fol. 305, v°. Dénombrement de Guillaume de Laissey, écuyer, pour un fief à Velleguindry, 1411, 16 janvier. — Fol. 314, v°. Dénombrement par Simonne, dame d'Amoncourt et de Conflandey, mère tutrice de Henri, Guillaume, Simon et Aimé de Saint-Aubin, pour le château de Conflandey et ses dépendances à Conflandey, Chaux-lez-Port, Augicourt, Gésincourt, Raucourt, Amoncourt, Chariez, Velleguindry, Sainte-Marie en Chaux, 1417, 1er février. — Fol. 325. Dénombrement donné par Jean Lançart d'Épenoy, écuyer, pour le château de Montureux-sur-Saône « refait a neuf » et ses dépendances et arrière-fiefs à Montureux et Mercey, le tout mouvant de Jussey, 1424, 2 mars. — Fol. 240, v°. Dénombrement et reprise de fief donnés par Vauthier de Domprel, écuyer, au nom d'Odette de Savigny, sa femme, veuve en premières noces d'Étienne de Moncley, chevalier, pour : deux tiers de la motte de Moncley, la rivière de l'Ognon « dois le biez de Maltalan durant jusques au gueel de Burgilles, » les terres, sujets et redevances de la seigneurie de Moncley, ses sujets et arrière-fiefs à Villefrancon, Bucey, Vellefrey, Courcuire, 1407, 23 janvier. — Fol. 347, v°. Dénombrement donné par Girard, seigneur de Saint-Loup, pour un fief à Fresne-sur-Apance (Fresne-lez-Vaudois), 1407, 26 janvier. — Fol. 350, v°. Dénombrement et reprise de fief donnés par Guillaume Le Friant de Faverney, écuyer, tuteur de Perrenette, fille d'Huguenin de Montureux-lez-Jussey, pour un fief à Montureux et au Magny, 1407, 29 janvier. — Fol. 354. Autre reprise de fief par le même et au même titre pour un fief situé à Mercey, 1407, 29 janvier. — Fol. 355, v°. Dénombrement et reprise de fief par Jean de Saint-Loup, écuyer, seigneur de Ronchamp, des château et terre de Ronchamp, mouvant de Faucogney et de leurs dépendances à Recologne, Andornay, Maugras, Magny, Saint-Germain, Vaivre, Anchenoncourt et Menoux, 1407, 19 janvier.

B. 633. (Registre.) — In-folio, parchemin, 248 feuillets.

1423-1424. — *Second registre des reprises de fief et dénombrements*. Fol. 1. Dénombrement et reprise de fief donnés par Renaud d'Avanne, seigneur de Frânois, pour ses terres de Mercey-sur-Saône et de Chargey-lez-Port, 1424, 24 février. — Fol. 9. Reprise de fief faite au Duc par Georges, seigneur de Montureux en partie, ayant cause de Jeanne de Montjustin, fille de feu Girard de Montjustin, pour divers domaines à Montjustin et cinq ménages de mainmortables à Velotte, 1423, 23 juin. — Fol. 9, v°. Reprise de fief donnée au même par Jean Perréal de l'Isle, écuyer, mari d'Isabelle de Montjustin, pour une part de la tour de Girard de Montjustin (un sixième) et divers sujets ou domaines à Montjustin et Velotte, 1423, 11 novembre-4 décembre. — Fol. 10, v°. Reprise de fief au même, par Gilette d'Igny, dame d'Auxelles, veuve de Henri de Delle, écuyer, pour divers domaines et sujets à Chariez, Vaivre, Genevrey et Servigney, 1424, 12 février. — Fol. 14. Reprise de fief de Jean de Saint-Loup, chevalier, seigneur de Ronchamp, pour le château de Ronchamp, mouvant de Faucogney, des domaines et sujets dans les villages de « Ruhen, » Morières, Recologne, Auxon, Servance, Faucogney, Saint-Germain, Le Mont, Fontaine, Andornay, Écromagny, Anchenoncourt et Menoux, 1424, 4 février. — Fol. 19. Reprise de fief par Fourquaud de Deluz, de la terre d'Équevilley, propriété de Jeannette d'Équevilley, sa femme, et de ses arrière-fiefs, 1424, 13 novembre. — Fol. 23, v°. Reprise de fief par Guillaume de Silley, écuyer, de terres à Ancier, mouvant de Gray, à Faucogney, La Crolière, Châtoillon, Servance, Quers, Colombe, Villers-le-Sec, Cernay et Vricourt, mouvant de Faucogney, 1423, 9 décembre. — Fol. 26. Reprise de fief par Geoffroi de Comberval, demeurant à Arches, écuyer, du fief de la Bertincoste, mouvant de Faucogney, 1424, 12 mai. — Fol. 27. Reprise par Richard Barbache de Remoncourt dit de Rosières, mari de Jeanne de Faucogney, fille de Jean de Maizières, bâtard de Faucogney, des fiefs de Chauvillerain et Corbenay, 1424, 2 juin. — Fol. 27, v°. Reprise par Jean Gaultier « de Behen, » d'un fief à Quers, 1423, 2 juillet. — Fol. 28. Reprise par Louis d'Usier, écuyer, d'un fief à Melisey, 1423, 14 mai. — Reprise par Jacquot d'Orsans dit de Bretigney, d'un fief à Neuvelle-sur-l'Ognon, 1423, 3 décembre. — Fol. 29. Reprise par Henri Le Clerc de Faucogney, d'un fief à Busonmagny, Vaivre, La Corbière et Belonchamp, 1423, 17 juin. — Fol. 29, v°. Reprise par Adeline, fille de Henri Lassirie de Faverney, d'un fief à Équevilley, 1424, 10 février. — Fol. 30, v°. Reprise par Isabelle de Montureux, veuve d'Alexandre, bâtard de Saint-Julien, écuyer, d'un fief à Montureux, 1424, 13 mai. — Fol. 31, v°. Reprise par Marguerite d'Oiselay, dame de Bourguignon et du Tremblois, veuve de Jean d'Arcey, d'un fief à Betoncourt-lez-Brotte, à Brotte, Saulx, Raddon et Chapendu, 1424, 18 mai. — Fol. 35, v°. Reprise par Étienne de Domprel, écuyer, mari de Marguerite de Faucogney, fille de Jean de La Crolière, de fiefs à Faucogney, Lantenot, Quers, Citers, Saulx, Frotey, Meurcourt, Coulevon, Navenne, Pusy, Échenoz, La Rochette, Chariez et Vaivre, 1423, 22 mars. — Fol. 39, v°. Reprise par Robert de Meligny, chevalier, seigneur de Frânois et de Dampierre-sur-le-Doubs, d'un fief au Val de Servance, 1425, 2 mai. — Fol. 40, v°. Reprise par Vautherin de « Bousey, » d'un fief à Purgerot, 1423, 21 décembre. — Fol. 44. Reprise par Georges de Montureux, écuyer, seigneur de Montureux et de Melisey, d'un fief à Fresse, « Doural, » Annegray, Corbière, Servance, Sainte-Marie devant Faucogney, Citers, La Demie, 1427, 26 juin. — Fol. 47. Reprise par Marguerite, fille de Jean Coulon, de Liesle, de fiefs à Montureux, Magny, Venisey, Tartécourt, 1424, 10 juin. — Fol. 54, v°. Reprise par Guillaume de Mailley, seigneur de Maizières et de Chargey, chevalier, du château de Maizières et de ses dépendances à Maizières, Recologne, Vellevans, Chargey-lez-Gray, et de ses arrière-fiefs, 1423, 28 février. — Fol. 61. Reprise par Étienne de Montroz, écuyer, seigneur de Vallerois-le-Bois, du château de Vallerois et de la tour de Montroz, 1425, 28 février. — Fol. 66, v°. Reprise par Guillemin d'Amance, écuyer, demeurant à Vaivre, d'un fief à Vaivre et à Montoille, 1424, 18 août. — Fol. 70. Reprise de la moitié du fief précédent par Marguerite de Châtillon, veuve de Jean Corne d'Amance, écuyer, demeurant à Vaivre, 1424, 13 septembre. — Fol. 70, v°. Reprise par Guillaume de Vellefaux : de la forte maison du Vernois et de ses dépendances à Mont, Montoille et Vesoul, 1423, 26 décembre. — Fol. 76. Reprise des arrière-fiefs dépendant du Vernois, par le même Guillaume de Vellefaux, savoir : le fief de Jean de Munans, à Vaivre ; le fief de Jean de Cendrecourt, à Velle-le-Châtel, Mont, Baignes, Poncey et le Vernois ; le fief de Jean d'Amance, à Mont et au Vernois ; le fief de Renaud, fils de Henri de Scey, au Vernois ; le fief des héritiers d'Huguenin Le Clerc de Scey, à Mont ; le fief de Marguerite de Vesoul, veuve de Fromond de Gevigney ; le fief de Pierre Le Moniat, à Mont ; le fief de Jean de Roche, écuyer, demeurant à Besançon, à Baignes (s. d.). — Fol. 81, v°. Reprise par Henri de Saint-Aubin, écuyer, seigneur d'Amoncourt et de Conflandey, du château de Conflandey et dépendances, du château de Sainte-Marie en Chaux, du château d'Amoncourt, avec dépendances à Chariez et

Velleguindry, outre les arrière-fiefs tenus par Jean d'Augicourt, Marguerite de Faverney, Pierre de Grenans, Jacquot de Vallerois, Thiébaud d'Équevilley, Grégoire de Grenans, Oudot de Mandre, Guillaume Cornuaille de Bourbévelle, Fromond « Darboul, » Guillaume de Roche, écuyer, Guillaume de Grenans, seigneur de Raucourt en partie, Marguerite d'Auxelles, 1424, 16 mai. — Fol. 115, v°. Reprise de fief et dénombrement donnés par Jean de Vergy, seigneur de Fouvent et de Vignorry, sénéchal de Bourgogne, pour les terres de La Rochelle, Molay, Cintrey et Lavigny, 1425, 14 juillet. — Fol. 122. Reprise par Antoine de Vergy, seigneur de Champlitte et de Port-sur-Saône, du château de Port-sur-Saône et de ses dépendances à Saint-Valier et Romancourt, 1425, 10 février. — Fol. 129. Reprise de fief par Henriette de Montbéliard, veuve d'Éberhard, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, des châteaux et terres de Granges, avec ses dépendances à Granges-la-Ville, Secenans, Lyoffans, Gemonval, Onans, Montenois, Courcelles, Villars-sur-Saunot, Lemontot, Moffans, Crevans, Mignavillers, Saint-Georges, Villafans, Arcey, Frotey, Vacheresse, Vellechevreux, Georfans, Saint-Ferjeux, Accolans, Courbenans, Vournay, Médière, Saulnot, Échavanne. « *Item* s'ensuigvent certaines autres seigneuries nommées les guardes que me doivent quant il me plaist une foiz audit Granges faire senz contredit mes bien amez et féaulx qui s'ensuyvent. Premièrement le seigneur de Gouhenans six sepmaines. *Item,* le seigneur de Ronchamp six sepmaines, et est a entendre que quant ledit seigneur de Ronchamp est requis de par moy de venir faire ladicte gardo audit Granges par ycelles six sepmaines et il n'y vient, il enchiet de moy paier pour celle faulte quarante livres estevenantes. *Item*, les seigneurs de Grantmont doivent ladicte garde six sepmaines, c'est assavoir messire Thomas la moitié, et messire Jacques-Anthoinne l'autre. *Item,* doit ledit messire Thomas a cause de sa seigneurie de Vellechevreulx qui lui est venue de par feu Jehan de Ville, son oncle, six sepmaines. *Item,* doit ledit messire Thomas pour les hommes et héritaiges de Malle Vaulx, six sepmaines. *Item,* les hoirs messire Guillaume de Montjustin doivent la garde six sepmaines. *Item*, Jehan de Mombis comme héritier de Guillaume Gevegney, son père, six sepmaines. *Item,* les hoirs Regnault de Saint-Martin, a cause de Moffans, six sepmaines. *Item,* Pierre le bastart de Roche, a cause de la fille Jehan de Moffans, sa femme, six sepmaines. *Item*, les hoirs Jehan de Roye, six sepmaines. *Item*, les hoirs Jehan Manduerre, six sepmaines. *Item,* les hoirs dame Perrote de Crevans, six sepmaines. *Item,* les hoirs Estevenin de Fambe, six sepmaines. *Item*, les hoirs Othenin de Chargey, six sepmaines. *Item*, Jehan de Belmont, six sepmaines. *Item,* les hoirs au seigneur de Fontenoy, la moitié de trois sepmaines pour cause du mariage de dame Ysabel, fille fut de messire Guillaume de Dale. *Item,* Jaquot de Lomont, a cause de feu messire Guillaume de Lomont, six sepmaines. *Item,* les hoirs Henri de La Coste, que Henri de Pointe tient a présent, six sepmaines. *Item*, Jehan de Roye ou ses hoirs, six sepmaines. *Item,* Hugues de Cotenans, six sepmaines. *Item*, les hoirs de feu Guillaume de Saulnot, filz de feu Guillaume de La Chapelle, six sepmaines. *Item,* les hoirs de feu messire Thibault de Bavans, six sepmaines. *Item*, les hoirs de feu messire Henri de Dale, a cause de dame Elois de Dale, femme de feu messire Henri de Dale, six sepmaines. *Item*, les hoirs Guillaume de Montjustin, six sepmaines. *Item,* et que tous les dessus nommez doivent et sont tenus de faire en la forme et manière que dessus est dit lesdictes gardes a leurs propres fraiz, missions et despens, et si sont de ce noz hommes. » Henriette de Montbéliard reprend encore le fief de Villersexel tenu d'elle par Humbert de Villers, comte de La Roche, et toutes ses dépendances à Grand-Magny, Abbenans, Moimay, Fallon, Chassey, Gouhenans, Nans, Moffans, Rang, Accolans, Mancenans, Gonvillars, Montenois, Vellechevreux, Saint-Ferjeux, Granges-le-Château, Granges-la-Ville, Gemonval, Saulnot, Longevelle-sur-l'Ognon, et une foule de fiefs ou arrière-fiefs tenus par des gentilshommes. Elle reprend le château de Clerval, ses dépendances et arrière-fiefs à Branne, Roche-lez-Clerval, Pompierre, Anteuil, Crosey, Chaux-lez-Clerval, Bois-la-Ville, Cour, Autechaux, Vergranne, Luxiol, Fontenotte, Grosbois, Verne, Sechin, La Bretenière. De sa seigneurie de Passavant, dont elle reprend le château et le bourg, dépendent des sujets, des domaines ou des arrière-fiefs à Chaux-lez-Passavant, Courtetain, Saint-Juan, Adam, Pierrefontaine, Landresse, Servin, Vellevans, Amance, Bremondans, Vellerot, la Grâce-Dieu, le Petit-Crosey, Domprel, Grandfontaine - lez - Domprel, La Sommette, Lanans, Leugney et Grand-Sancey. Les arrière-fiefs de Passavant sont : la tour de Belmont, tenue par Jacquot de Buffignécourt; la forte maison de Leugney, tenue par Renaud de Leugney, écuyer; les fiefs de Catherine de Leugney, femme de Guillaume d'Orsans, et d'Aymonnet, bâtard de Leugney, à Orsans; le fief du Châtelard, tenu par Jacques du Châtelard et les enfants de feu Jean du Châtelard, son frère; le fief de Bretigney, tenu par Jacquot de Bretigney, écuyer; le fief tenu à Pierrefontaine en Varais, par Estevenin de Chantrans, mari de Guyotte de l'Isle, fille de feu Estevenin de l'Isle; le fief d'Orsans, tenu par Catherine de Leugney, veuve de Guillaume d'Orsans; le fief tenu à Pierrefontaine par Estevenin d'Épenoy; le fief tenu au Petit-Crosey par Clément et Thiébaud de Crosey

et leur neveu Pierre, fils de Richard de Crosey; le fief tenu à Bremondans et Passavant par Philippe de Renédale; le fief tenu à Pierrefontaine par Forqual, fils de feu Vienot de Pierrefontaine; le fief de Vellerot-lez-Vercel, tenu par Henri d'Accolans; le fief de Vellevans, tenu par Guillaume de Saint-Moris; le fief tenu à Pierrefontaine par Jean Purnelle de Pierrefontaine, écuyer; un fief tenu à Bretigney par Jacquot d'Orsans, *alias* de Bretigney; le fief tenu à Pierrefontaine par Renaud d'Épenoy, écuyer; le fief tenu à Villers-Chief par Étienne de Villers, prêtre, chanoine de Montbéliard, 1424, 15 septembre. — Fol. 209. Dénombrement et reprise de fief donnés par Guillaume de Montjustin, tant en son nom que comme tuteur d'Étienne et Philippe, ses neveux, fils de feu Jean de Montjustin, chevalier, pour fiefs et sujets à Arpenans, Velotte-sous-Montjustin, Autrey-lez-Montjustin, Vy, Aynans, Borrey, Molans, etc., et divers arrière-fiefs tenus dans les villages dépendant de Montjustin par Jean de La Chambre, Étienne de Montroz, Jacquot de Bretigney, Huart de Châtillon, Léonard Mouchet, Perrin Proudhon, Jean Martin de Quincey, Othenin d'Orchamps, Jeanne de Venères, Philippe Chassart de Montjustin, Guillaume de Montjustin, 1422, 14 juin.— Fol. 220. Reprise de fief et dénombrement donnés par Jean de Blamont, chevalier, seigneur d'Oricourt, pour le château d'Oricourt, ses sujets et droits seigneuriaux à Oricourt, Arpenans, Vy, Cerre, Autrey, Borrey, 1423, 23 décembre. — Fol. 225, v°. Reprise et dénombrement donnés par Antoine de Granges, chevalier, pour un fief à Grammont, 1423, 20 novembre. — Fol. 227, v°. Reprise de fief et dénombrement donnés par Thomas, seigneur de Grammont, chevalier, pour son fief de Roye, mouvant de Faucogney, le fief tenu à La Coste par Robert de Meligny, le fief tenu au même lieu par Philibert de Gevigney, le fief tenu à Roye par Jacquot d'Orsans, le fief tenu à La Coste par Ulric de Saint-Martin, le fief tenu à Roye par Perrin de Moffans dit Male-Lance, 1424, 12 janvier. — Fol. 230, v°. Reprise et dénombrement donnés par Henri d'Accolans, seigneur de Beveuges, chevalier, pour les ruines de la tour de Vy et les dépendances de ce fief et un fief au Val de Servance, 1424, 30 janvier. — Fol. 232. Reprise et denombrement donnés par Vauthier de Bavans, chevalier, mari d'Héloïse de Quingey, pour la forêt de La Brosse, le terroir du Mont-d'Ayeu et divers sujets de la mouvance de Faucogney, 1423, 2 décembre. — Fol. 233. Reprise de fief et denombrement donnés par Henri, seigneur de Montrichier, pour ses fiefs et domaines d'Apremont, Essertenne, Poyans, 1424, 3 mai. — Fol. 238, v°. Reprise de fief par Antoine de Domprel, seigneur de Sauvigney, écuyer, fils de Vauthier de Domprel, d'un moulin entre le château de Sauvigney et celui de Saint-Loup sur le Drugeon, et divers domaines au Vernois, à Velesmes, etc., le tout mouvant du château de Gray, 1424, 29 décembre. — Fol. 239. Reprise de fief et dénombrement donnés par Antoine de Vergy, seigneur de Champlitte, au Duc, pour son château, donjon et ville fermée de Champlitte et ses dépendances à Champlitte-la-Ville, Montarlot, Mont, Margilley, Autet, Percey-le-Grand, Écuelle, Le Vivier, Seveux, Theuley (y compris la garde de l'abbaye), la garde du prieuré de Champlitte-la-Ville, la garde de la grange d'Aumonières dite de Rougemont, 1425, 10 février.

B. 634. (Registre.) — In-folio, vélin, 232 feuillets (le folio 178 est omis dans le foliotage).

1422-14... — *Troisième registre des reprises de fief et dénombrements.* Fol. 1. Reprise de fief et dénombrement donnés au Duc par Philippe de Flavigny, chevalier, seigneur de Courcelles, mari de Yolande Viviers, veuve en premières noces de Jean de Jussey, en secondes noces de Gauthier de Chastenay, pour le douaire de celle-ci, assigné sur un domaine à Jussey et Purgerot, 1425, 4 avril. — Fol. 3. Reprise d'un fief à Purgerot par Gui de Rye, chevalier, au nom de Marie de Rupt, sa femme, 1425, 4 février. — Fol. 5. Reprise d'un fief à Chauvirey-la-Ville, par Renaud du Châtelet, chevalier, seigneur de Deuilly, 1424, 9 mars. — Fol. 6, v°. Reprise d'un douaire à Jussey, par Yolande de Viviers, veuve en premières et secondes noces de Jean de Jussey et de Gauthier de Chastenay, 1423, 31 mai. — Fol. 9. Reprise d'un fief à Jussey par Thiébaud de Raincourt, écuyer, fils aîné de Jean de Raincourt et de Marguerite de Jussey, tant en son nom qu'en celui de ses frères et sœurs, Georges, Simon, Agnès et Jeannette, 1424, 28 février. — Fol. 11, v°. Reprise par Guyot de Gevigney d'un fief à Augicourt, Jussey, Purgerot et Mercey, 1425, 4 mai. — Fol. 16. Reprise par Philibert de Gevigney, *alias* de Pointes, d'un fief à Purgerot, 1425, 10 janvier. — Fol. 17, v°. Reprise par Jacquot d'Amoncourt, écuyer, seigneur de Lieffrans et du Château-Dessous de Chauvirey, en qualité de mari de Catherine de Chauvirey, du Château-Dessous de Chauvirey avec ses dépendances et arrière-fiefs, 1424, 26 avril. — Fol. 21 v°. Reprise par Étienne de « Verceulx, » d'un fief à Jussey, 1424, 9 mars. — Fol. 23. Reprise donnée par Jean Perressiet d'Augicourt, écuyer, à Marguerite, veuve de Jean de Molans, écuyer, d'un fief à Augicourt, 1423, 25 novembre. — Fol. 24, v°. Reprise par Marguerite d'Augicourt d'un fief situé à Augicourt et d'un arrière-fief tenu d'elle au même lieu par Jean de Percey, *alias* de Lambrey, envers le duc de Bourgogne, 1423, 25 novembre. — Fol. 26. Reprise par Jean d'Augicourt,

écuyer, demeurant à Jussey, tant en son nom qu'au nom de Jeannette de Montureux, sa femme, et de Marguerite, Jeannette et Adeline, ses filles d'un premier lit, d'un fief à Jussey et Cemboing, 1424, 18 février. — Reprise par Béatrix de Jussey d'un fief à Jussey et Cemboing, 1424, 21 février. — Fol. 29, v°. Reprise par Jeannette de Jussey, veuve d'Orry de Lambrey, d'un fief à Jussey et Purgerot, 1422, 22 décembre. — Fol. 31, v°. Reprise par Simon de Raincourt, écuyer, fils de Jean, mari de Marguerite de Boigne, d'un fief à Jussey, Mercey, Montureux, 1424, 8 février. — Fol. 40, v°. Reprise par Jean Lansart d'Épenoy, mari de Perrenette de Montureux, d'un fief à Montureux, Venisey, Mercey, Échenoz-lez-Vesoul, 1424, 2 mars. — Fol. 52, v°. Reprise et dénombrement donnés au Duc par Didier de Cicon, chevalier, seigneur de Gevigney et de Demangevelle, pour son château de Demangevelle, ses fiefs de Navenne, Purgerot, Mercey, Jussey, Bougey, 1424, 1er mars. — Reprise complémentaire par le même pour des vignes à Vesoul, 1428, 23 octobre. — Fol. 59, v°. Reprise par Étienne de Mailleroncourt-Charette, pour un fief à Cemboing, 1424, 22 février. — Fol. 60, v°. Reprise par Pierre de Grachaux, écuyer, mari d'Huguenette de Vesoul, d'un domaine à Vesoul, Vaivre, Chariez et Frotey, 1423, 8 décembre. — Fol. 62. Reprise par Guillaume de Boigne, écuyer, d'un fief à Jussey, 1424, 21 avril. — Fol. 64. Reprise par Guillaume de Verchamp, écuyer, d'un fief à Montbozon et Maussans, mouvant du château de Montbozon, 1424, 26 juin. — Fol. 66. Reprise par Jean de Mont-Saint-Léger, écuyer, du château de Levrecey et d'un fief à Échenoz-la-Meline, 1424, 12 janvier. — Fol. 68. Reprise par Jean de Saint-Loup, écuyer, fils de Girard, d'un fief à Fresne-sur-Apance, 1424, 5 janvier. — Fol. 71. Reprise par Perrin de Laissey, écuyer, d'un fief à Velleguindry, 1424, 12 janvier. — Fol. 73. Reprise par Pierre de Grenans, écuyer, de son fief de Chargey-lez-Port, 1424, 1er janvier. — Fol. 77, v°. Reprise par Guillaume de Mailleroncourt-Charette, pour fiefs à Purgerot, Auxon, Mont-le-Vernois, Velle-le-Châtel, Pontcey, 1424, 18 mai. — Fol. 82. Reprise par Jacquot de Charmoille, écuyer, seigneur de Melincourt, en son nom et en celui de son frère, Fromond de Charmoille, pour un fief à Melincourt, 1424, 8 mars. — Fol. 85, v°. Reprise par Arnoud de Saint-Seine, écuyer, d'un fief à Chargey-lez-Port et Gésincourt, 1424, 9 mars. — Fol. 89, v°. Reprise par Humbert, comte de La Roche, seigneur de Villersexel, de Noidans-lez-Vesoul et des arrière-fiefs tenus de lui par Jean de Saint-Loup, Jean-Guillaume de Rougemont, Jeanne de Villeparois, Jean Le Grevillet, écuyer, Ulric de Saint-Martin, Jean de Noidans-le-Ferroux, les héritiers de Jean Garrellet, Jacquot Bonnot, Jean Lansart d'Épenoy, Étienne de Grachaux, Jean Le Poulenot, demeurant à Navenne, les héritiers de Jean de Vaire, chevalier (à Neurey-lez-Vesoul), les héritiers de Guyot de Montbozon (à Larians), enfin la garde du prieuré de Marast, 1424, 4 juin. — Fol. 97. Reprise par Geoffroy de Vercel d'un tiers du château du Vernois et de ses dépendances au Vernois, à Mont-le-Vernois, à Raze, 1423, 8 décembre. — Fol. 104. Reprise par Guillemette de Tincey, dame de Filain en partie, de la maison forte de Filain « appellée vulgalment Montgieneulx » de ses sujets et dépendances à Filain, Fontenois-lez-Montbozon, Saulx, Vesoul et Chariez, 1423, 18 décembre. — Fol. 111, v°. Reprise par Grégoire de Grenans, écuyer, d'un fief à Chargey, Purgerot et Port-sur-Saône, avec arrière-fiefs à Gésincourt et Chargey-lez-Port, 1424, 1er janvier. — Fol. 121. Reprise par Bernard, seigneur de Ray et de Beaujeu, des château et bourg de Beaujeu, avec leurs dépendances à Beaujeu, Vereux, Prantigny, Saint-Vallier, Pierrejux, Quitteur, Autet, Mercey; dénombrements particuliers : du fief tenu par Guillaume Le Vaillant, de Maizières, à Pierrejux et Beaujeu; du fief et de l'ancienne motte, « ou il souloit avoir anciennement une maison fort, » tenus par Thiébaud et Jean de Beaujeu, fils de feu Jean de Beaujeu; du fief de Béatrix de La Vergenne, veuve de Jean de Pierrejux, écuyer, à Pierrejux; du fief tenu à Vereux, par Antoine de Mandre, écuyer; du fief de Citey-lez-Gy, tenu par Henri de Citey, écuyer; de la motte de Citey, arrière-fief de Beaujeu, tenue de Henri et Guillaume de Citey, par Jean Ferroux de Fontenoy, écuyer, demeurant à Salins; d'un autre fief tenu des mêmes à Citey, par Étienne de Bornay, écuyer, mari de Marguerite de Mérey; du fief tenu dans le même lieu par Renaud d'Avanne, seigneur de Frânois, mari de Marguerite de Vezet; du château de Sauvigney, tenu par Antoine de Domprel, écuyer, seigneur de Sauvigney; d'un fief à Sauvigney, tenu par Thiébaud de Chantrans; d'un fief à Vereux, repris par Louis de Mairey, écuyer, fils de feu Jean de Mairey; d'un fief à Pierrejux, tenu par Jean de Mont-Saint-Léger, écuyer, enfin d'un fief repris à Pierrecourt, par Philippe de Molans, écuyer, 1428, 18 mars. — Fol. 165. Reprise de fief et dénombrement donnés par Charles de Vergy, seigneur d'Autrey, de son château et bourg d'Autrey. Parmi les sujets d'Autrey, on remarque « Guillaume, maistre de l'escole, demourant audit Autrey, qui tient une petite maison avec ung pou de courtil devant, séant entre Jehan Michiel d'une part et le grant chemin d'autre, laquelle maison il tient a cause de Jehannote, sa femme. » De la seigneurie d'Autrey relèvent les arrière-fiefs : de la Maison-du-Bois, tenu par Antoine de Mandre, écuyer; de la motte de la tour de la Maison-du-

Bois, repris par Henri et Girard de Saulx, seigneurs de Vantoux; de Leffond, tenu par Jean de Poulans, de Champlitte, écuyer; de Champagne-sur-Vingeanne, tenu par Guillaume d'Étrabonne, seigneur de Croichères; de Champagne-sur-Vingeanne en partie, par Simon de Charmes; de Poyans, par Philippe de Molans; de Poyans et « Regnanes, » par Guillaume de Mailleroncourt, mari de Marguerite d'Angoulevent; de Poyans en partie, par Huguenin de Germigney; de Saint-Martin-sous-Beaumont, par Aimé de Fontaine; Charles de Vergy reprend en outre ses terres de Lœuilley, Pierrecourt, Leffond, Soing, Arc-lez-Gray, 1428, 15 mars. — Fol. 199. Reprise et dénombrement donnés par Marguerite d'Oiselay, dame de Bourguignon et du Tremblois, pour son domaine du Tremblois, mouvant d'Apremont (incomplet et sans date). — Fol. 200. Reprise et dénombrement donnés par Humbert de Rougemont, seigneur d'Usier, de son fief de Dampierre-lez-Montbozon, Thieffrans, Bouhans (incomplet et sans date). — Fol. 218. Reprise et dénombrement donnés par Guye, dame de Châtillon-Guyotte, du bourg de Châtillon et de ses sujets et dépendances, 1424, 20 février. — Fol. 220, v°. Reprise de fief et dénombrement donnés par Jean d'Épenoy, écuyer, pour un fief à Buthiers, 1424, 28 janvier. — Fol. 227, v°. Reprise et dénombrement donnés par Jean de Chauvirey, seigneur du Château-Dessus, du Château-Dessus de Chauvirey et de ses dépendances à Chauvirey, Vitrey, Ouge, etc., 1429, 20 mars (incomplet).

B. 635. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 363 feuillets, table alphabétique au folio 339.

1532-1541. — *Quatrième registre des reprises de fief.* Reprises de fief faites à Claude de La Baume, baron de Mont-Saint-Sorlin, maréchal de Bourgogne, commis par l'Empereur: fol. 6; par Guillaume, comte de « Lupffey, » seigneur de Ronchamp, 1532, 23 mai; — fol. 7; par Jean Sonnet, Thomas, Jean le jeune, Claude, Charles et Jacques Sonnet, ses frères, pour domaines à Échenoz et Vesoul, 31 mai; — fol. 9; par Pierre Beugre, pour la terre de La Barre-lez-Orchamps, 10 juin; — fol. 10; par Henri Colin, de Pontarlier, pour fief à Arçon, Chaffois et lieux circonvoisins, 26 juin; — fol. 11; par Jean de Falletans, pour rentes sur la saunerie, 26 juin; — fol. 12; par Aimé de Balay, pour Goux et la moitié de Longwy, 26 juin; — fol. 13; par Blaise de Visemal, tuteur de son neveu Guillaume, fils d'Alain de Visemal, pour 20 l. de rente en la saunerie, 26 juin; — fol. 14; par Guillaume de Remilly, seigneur de Mantoche, procureur de Jean de Sacquenay, pour Filain, 26 juin; — fol. 15; par Antide de Grammont, seigneur de Vellechevreux, pour Vellechevreux et divers domaines dans la seigneurie de Faucogney et à Saulx, 18 juillet; — fol. 16; par Jean-Guillaume de Brunecoff, seigneur de Mailleroncourt, pour domaines à Purgerot et Port-d'Atelier, que lui avait apportés Marguerite de Mailleroncourt, sa femme, 18 juillet; — fol. 17; par Florent de Vaudrey, pour la terre de Vallerois et la tour de Montroz, 18 juillet; — fol. 18; par Jean Thomassin, de Vesoul, pour domaines à Vesoul, 19 juillet; — fol. 19; par Guillaume de Ferrières, pour fief à Chargey-lez-Port, 3 août; — fol. 20; par Pancrace Guillaume, pour fief à Servance, Vy et Fresse, 7 août; — fol. 21; par François Tondot, de Chariez, au nom de sa femme Jeanne Faveret et de ses beaux-frères, pour une vigne à Vaivre, 8 août; — fol. 22; par Guillaume Bavouset, de Vesoul, pour la maison dite « maison Fromont, » à Vesoul, 11 août; — fol. 23; par Hugues et Jean de Falletans, pour les seigneuries de Genevrey et Servigney, 12 août; — fol. 24; par Louis de Gruffy dit de Berraut, mari de Françoise d'Avanne, pour le château de Frânois et la terre de Villers-sur Port, 12 août; — fol. 25; par Jean de Gorrevod, procureur de Claude de Rivoire, comtesse de Pont-de-Vaux, pour les seigneuries de Marnay, Corcondray, Liesle, Chissey, Buffard, Montenot, la vicomté de Salins, 19 août; — fol. 26; par le même, pour sa seigneurie personnelle de Salans, 19 août; — fol. 27; par Jean Morin, de Dijon, mari de Claudine de Charmoille, pour la terre de Melincourt, 24 août; — fol. 28; par Jean, bâtard de Montmartin, seigneur de Montby, pour Montby, 24 août; — fol. 29; par Jean de La Thouvière, seigneur de Champtonnay, pour Champtonnay, 24 août; — fol. 30; par Jean d'Aigremont, seigneur de Melin, pour Oigney-lez-Cherlieu, 25 août; — fol. 31; par Claude de Chavirey, veuve de Louis de Marenches, pour terres à Cramans, Port-Lesney, etc., 26 juin; — fol. 32; par Lyonnet Battefort, trésorier de Dole, pour la moitié de la seigneurie de Beauregard, à Tourmont, 27 août; — fol. 33; par Jean Noël, seigneur de Byarne, pour cette seigneurie qu'il tenait d'une donation de Perrenette Vyart, sa tante, 27 août; — fol. 34; par Chrétien de Vandenesse, pour rentes sur la saunerie, 27 août; — fol. 35; par Gilles de Conflans, seigneur de Broye et Équevilley, 27 août; — fol. 36; par Louis de Cize, procureur de Jean de Poupet, seigneur de La Chaux, pour rentes de saunerie, 30 août; — fol. 37; par Anatoile Poly, de Dole, procureur de Jean de Grammont, pour la terre de Brevans, 31 août; — fol. 38; par Jean de Moffans, seigneur de Guiseuil, pour domaines à Montbozon et Maussans, 1er septembre; — fol. 39; par Pierre de Rancey, mari de Marguerite de Voisey, pour fief à Authoison, 1er septembre; — fol. 40; par Bernard de

Grammont, seigneur de Vezet, pour fiefs à Roye-lez-Lure et Purgerot, 1er septembre; — fol. 41; par Jean de Boigne, pour fiefs à Vesoul, Vaivre, Levrecey, Gray et Cresancey, 1er septembre; — fol. 42; par Marc de Reculot, seigneur de Villers-Bois, pour fief à Poligny, 5 septembre; — fol. 43; par Claude de Bussy, seigneur de Vescles, pour domaines à Savagna, Courbouzon, Montmorot et Lons-le-Saunier, 6 septembre; — fol. 45; par Jacques Droz, fils et procureur de Bonne Poinsot, veuve de Perrenot Droz, pour le château de Vaivre-lez-Vesoul, 6 septembre; — fol. 47; par Jean de Fallerans et Anne de Baumotte, sa femme, pour le château de Cromary, 7 septembre; — fol. 48; par François Ramel, de Vuillafans, procureur de Jeanne de Saint-Seine, pour fief à Vuillafans, 7 septembre; — fol. 49; par Pierre de Grozon, mari de Louise de Longeville, en son nom et en celui de sa belle-sœur Françoise de Longeville, pour autre fief à Vuillafans, 7 septembre; — fol. 50; par Antoine Barangier, pour le « meix Lambrey, » à Dole, 8 septembre; — fol. 51; par Étienne Bouveret, procureur de Charles Ferroux, seigneur de Vallerois-lez-Port, pour fief à Châtillon-le-Duc, 5 septembre; — fol. 52; par Dietrich de Ferrette, mari de Catherine d'Oiselay, pour Oricourt, Amoncourt, etc., 1er août; — fol. 53; par Anne du Tartre, veuve d'Aubert de Chissey, pour domaine à Poligny, 9 septembre; — fol. 54; par Jean de Vaivre, procureur de Philippe Chabot, amiral de France, pour les seigneuries de Gevrey et Neublans, 9 septembre; — fol. 55; par Blaise de Bournonville, procureur de Girard de Vienne, seigneur de Ruffey, etc., pour la baronnie de Saint-Aubin et un fief à Saint-Loup, 11 septembre; — fol. 56; par Jean, Charles, Louis, Ferry et Guillaume de Poitiers, frères, pour Vadans, Souvans et La Ferté, 11 septembre; — fol. 57; par Antide de Grammont, comme procureur de Georges, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, pour Granges, Clerval et Passavant, 13 septembre; — fol. 58; par Jean de Sagey, seigneur d'Adrisans, procureur de Melchior de Reynach, pour Sainte-Marie en Chaux, Amoncourt, etc., 13 septembre; — fol. 59; par Jean Jaquemart, pour un domaine à Montbozon et Montroz, 13 septembre; — fol. 60; par Antoine de Chasaulx, seigneur de Vauthiermont, pour la seigneurie d'Adelans et des dîmes à Amblans, Bouhans, Velotte, 17 septembre; — fol. 61; par Étienne Martel, d'Ornans, procureur de Jean Brenot, seigneur de Provenchères, pour domaines à Châtelneuf-sur-Vuillafans, Châtillon-sous-Maîche, Vennes et Usier, 19 septembre; — fol. 62; par Adrien de Saint-Moris en Montagne, seigneur de Mathay et bailli de l'Isle, procureur de Gabriel, comte d'Ortembourg, pour l'Isle-sur-le-Doubs, 19 septembre; — fol. 63; par le même, comme procureur de Thiébaud de Saint-Moris, seigneur de Bermont, pour domaines à Aibre, Échevanne, Laire, etc., 19 septembre; — fol. 65; par Claude Renard, seigneur de Sorans, pour Raynans et Menotey, 19 septembre; par Jean d'Esmoulins, seigneur de Cresancey, pour sa terre d'Esmoulins, 19 septembre; — fol. 67; par Jean de Beaujeu, seigneur de Volon, châtelain de Beaujeu, procureur de Jeanne de Roussillon, dame douairière de Beaujeu, et veuve de François de Ray, pour les seigneuries de Beaujeu, Augirey et Sauvigney (en partie), 25 septembre; — fol. 68; par Nicolas de Mandre, seigneur de Montureux, procureur de Chrétienne de Cuynguyen, femme de Guillaume de Mandre, pour la seigneurie d'Autet, 25 septembre; — fol. 69; par Guillaume de Jacquelin, procureur de Claude de Vergy, pour la seigneurie de Champlitte et le partage de Vignory, en la saunerie, 28 septembre; — fol. 70; par Jean d'Abanton, mari de Catherine de Leugney, pour un meix à Poligny, 28 septembre; — fol. 71; par Nicolas de Crécy, pour le Tremblois, 24 septembre; — fol. 72; par Philippe de Malain, seigneur de Champvans, pour un fief à Apremont et Valay, 24 septembre; — fol. 73; par Philibert de Bauffremont, pour fief à Montureux-lez-Jussey, Venisey et Tartécourt, 19 septembre; — fol. 74; par Jeanne de Poitiers, dame de Chevigny, mère tutrice de Jean, Claude, Nicolas, Jeanne et Nicole de Cicon, pour Chevigny, 2 octobre; — fol. 75; par Marine de Bourgogne, veuve de Guillaume de Vergy, pour Autrey, Mantoche, Arc-lez-Gray, Leffond et Pierrecourt, 3 octobre; — fol. 76; par Claude de Fouchier, seigneur de Savoyeux, Senoncourt, etc., pour Chargey-lez-Port, 3 octobre; — fol. 77; par Othenin de Cléron, pour son château de Cléron et ses dépendances à Rurey, Ornans, etc., 9 octobre; — fol. 78; par Louis Mouchet, seigneur d'Avilley, pour fiefs à Montbozon, Fontenois, Aubertans, 9 octobre; — fol. 79; par Antoine Despotots, seigneur de Munans, pour la seigneurie d'Esnans-lez-Baume, 10 octobre; — fol. 80; par Claude de Bressey, pour fiefs à Montbozon, Cendrey, Thiénans, Vy, Valonne, Vauclusotte, 9 octobre; — fol. 81; par Claude Le Blanc, seigneur d'Ollans, pour fiefs à Montbozon, Thiénans, Montroz, Bouhans, Battenans, 9 octobre; — fol. 82; par Anatoile de Gevigney, seigneur de Courcelles, pour son fief de Meurcourt, 10 octobre; — fol. 83; par Étienne d'Épenoy, pour domaines à Arc-sous-Cicon, Buthiers, etc., 12 octobre; — fol. 84; par Jeanne de Mailly, dame d'Aumont, d'Étrabonne, etc., pour Étrabonne, Avanne et des rentes de saunerie, 13 octobre; — fol. 85; par François de Montfort, pour Margilley-lez-Champlitte, 14 octobre; — fol. 86; par Guillaume de Vellefaux, pour ses fiefs du Vernois, de Mont, Velle-le-Châtel, Pontcey, Montoille, etc.,

22 octobre ; — fol. 89 ; par Jean de Saulx, pour Dampierre-sur-Salon et Percey-le-Grand, 14 novembre ; — fol. 90 ; par Jean de Rupt, pour sa baronnie de Rupt, 19 novembre ; fol. 91 ; par le même, comme tuteur de Blaise et Philiberte de Pontailler, pour Apremont, Vaugrenans et Gendrey, 19 novembre ; — fol. 93 ; par Aimé de Balay, seigneur de Goux, pour le château de Lavans, 1533, 15 janvier ; — fol. 94 ; par Jean de La Baume, comte de Montrevel, pour la baronnie de Pesmes, 1er mars ; — fol. 95 ; par Jean Lallemand, pour Bouclans, 2 mars ; — fol. 97 ; par Jean de Grammont le vieux, pour Conflandey, etc., 17 avril ; — fol. 98 ; par Antoine de Ray, pour la baronnie de Ray, 6 mai ; — fol. 100 ; par Nicolas de Gilley, pour Marnoz, Aiglepierre, etc., 24 octobre ; — fol. 101 ; par Girard Vernerot, pour les seigneuries de Mont et Frânois, 3 novembre ; — fol. 103 ; par François d'Occors, pour Chay, 1534, 26 janvier ; — fol. 105 ; par Jean Carondelet, de Poligny, écuyer, seigneur de l'Essart, pour fief à Barretaine et Champvaux, 1532, 18 décembre ; — fol. 106 ; par Étienne de Scey, seigneur de Maillot, pour domaines à Buthiers, Chargey-lez-Gray et Pin, 1533, 3 mars ; — fol. 107 ; par Simon Merceret, pour le « chastel d'Arquyncey, » à Salins, et des rentes de saunerie, 1532, 13 novembre ; — fol. 108 ; par François de Gilley, seigneur de Port-Lesney, pour la terre de Châtelay, 13 novembre ; — fol. 113 ; par Louis et Claude d'Oiselay, pour la terre de ce nom, 17 septembre ; — fol. 114 ; par Hugues de Champdivers, pour rentes à Montmirey, Brans, Moissey, etc., 16 septembre ; — fol. 115 ; par Marc de Brans, seigneur de Chassey en partie, pour fief à Brans, 16 septembre ; — fol. 116 ; par Antoine de La Chambre, seigneur de Champrougier, pour Champrougier, 16 septembre ; — fol. 117 ; par Baptiste de Vy, seigneur de Mercey, pour fief à Chargey-lez-Port et Purgerot, 19 septembre ; — fol. 121 ; par Guillaume de Clermont, seigneur de Poupet, pour rentes de saunerie, 3 août ; — fol. 123 ; par Claude de Courbessaint, pour fief à Corravillers, Melisey, Fresse, La Lantenne, Breuches, 3 août ; — fol. 124 ; par Antoine de Courbessaint, Jacques, Jean, Claude, Pariset et Gaspard de Courbessaint, ses frères, pour domaines à Corravillers, La Rochette, Belonchamp, La Breuchotte, etc., 3 août ; — fol. 125 ; par Charles Prévost, seigneur de Rantechaux, pour la moitié de la seigneurie de Gonsans, dite de Côtebrune, 5 septembre ; — fol. 126 ; par Léonard Prévost, seigneur de Pelousey, pour la tour d'Orchamps-lez-Dole, 5 septembre ; — fol. 127 ; par Claude de Scey, seigneur de Larret, pour un fief à Moncley, acquis de Girarde de Villeneuve, 10 octobre ; — fol. 128 ; par Claude Faulquier, seigneur de Marigny, pour fief à Chauvirey, 10 octobre ; — fol. 129 ; par Jean de Meligny, seigneur de Dampierre-sur-le-Doubs, pour dîmes à Feule et Villers-sous-Écot, etc., 29 juillet ; — fol. 131 ; par Claude de Bauffremont, seigneur de Clairvaux, pour Durnes et Châtelneuf-lez-Vuillafans, 21 octobre ; — fol. 132 ; par Adrien de Vaudrey, seigneur de Courlaoux, pour Saint-Julien, 9 septembre ; — fol. 133 ; par Louis de Cambaron, pour Moncley, Émagny et Burgille, 9 septembre ; — fol. 136 ; par Pancras de Chaffoy, seigneur de Melincourt, panetier de l'Empereur, pour Melincourt, 24 octobre ; — fol. 137 ; par Simon Gauthiot, seigneur d'Ancier, pour Ancier, Noiron, Rancenay, Grandfontaine, Chevannay et la terre « d'oultre bois, » tenue jadis par Charles de Vergy, seigneur de Montferrand, 1533, 24 octobre ; — fol. 138 ; par Claude de Vienne, seigneur de Clervans, pour Scey-en-Varais, une partie d'Ounans et une rente à Montgesoye, 18 février ; — fol. 143 ; par Étienne de Citey, pour La Coste, Corravillers, Pusy, Auxon, etc., 1532, 10 septembre ; — fol. 144 ; par Pierre de Beaujeu, seigneur de Montot, pour fiefs à Montbozon, Vandelans, Melincourt, etc., 29 septembre ; — fol. 145 ; par Philippe Carondelet, pour Champvans-lez-Dole, 1534, 12 mars ; — fol. 148 ; par Jean de Grammont, pour Châtillon-Guyotte, 1535, 2 janvier ; — fol. 150 ; par François de Chaussin, seigneur de Beauchemin, pour fief à Montmorot, 8 janvier ; — fol. 153 ; par Simon du Vernoy, gentilhomme de la maison de l'Empereur, pour le Vernoy, 10 janvier ; — fol. 161 ; par Charles de Blisterwich, pour Échenoz, Vaivre et Noidans-lez-Vesoul, 25 janvier ; — fol. 163 ; par Claude et Jean d'Oiselay, pour Oiselay et Frasne-le-Château, 2 février ; — fol. 164 ; par Pierre d'Occors, seigneur de Lieffrans, pour domaine à Vesoul, 2 février ; – fol. 166 ; par Jean de Vesoul, fils et procureur d'Étienne de Vesoul, chevalier, pour fiefs à Épenoux, Moncey, Échenoz, Vaivre, 17 février ; — fol. 169 ; par Louis Vyonnet, seigneur de Champdivers, pour Chissey et Buffard, 1er mars ; — fol. 171 ; par Claude, Antoine, Jean et Thiébaude de Malain, pour fief à Jussey, 2 mars ; — fol. 172 ; par Simon de Vaudrey, seigneur de Mont, pour ses fiefs du comté de Bourgogne, 7 mars ; — fol. 173 ; par Claude de Montfort, pour Saint-Ylie, 1534, 15 août ; — fol. 174 ; par Pierre Trousset, seigneur de Vaulferrant, pour Mésandans et Romain, 17 août ; — fol. 176 ; par Jacques de Chemilly, pour rente de saunerie, 2 octobre ; — fol. 181 ; par Philippe Guyerche, pour semblable rente, 22 octobre ; — fol. 185 ; par Antoine de Montmorot, seigneur de Rotalier, procureur de Jacques des Villeroz, pour rente de saunerie, 28 octobre ; — fol. 190 ; par Alexandre, baron de Salenove, pour Santans, Étrepigney et Cinqcens, 29 octobre ; — fol. 191 ; par Jean d'Achey, pour Thoraise, 3 novembre ; — fol. 192 ;

par Antoine de Rye, procureur de Joachim de Longwy, son frère, pour Rye, Binans et Rahon, 5 novembre ; — fol. 195, v°; par François de Gilley, seigneur de Port-Lesney, pour Châtelay en Val-Louais, 6 novembre ; — fol. 204 ; par Guillaume et Guyot de Montrond, Lyonnet et Amyet de Montrond, leurs cousins, pour domaines à La Loye, Augerans, Goux et Souvans, 21 novembre ; — fol. 206 ; par Philibert de Châteauvieux, pour Rochefort et Cousance, 24 novembre ; — fol. 209, v°; par Claude de Bruesle, pour Montbarrey, 24 novembre ; — fol. 211, v°; par Pancras de Chaffoy, pour Melincourt, 25 novembre ; — fol. 213, v°; par Claude de Faulquier, mari de Marguerite d'Haraucourt, pour fief à Chauvirey, 4 décembre ; — fol. 216, v°; par Charles Martin, pour la seigneurie de Choisey, 7 mai ; — fol. 217, v°; par Guillaume d'Amance, pour fief à Vaivre, 7 décembre ; — fol. 218, v°; par Guillaume de Citey, pour tous ses fiefs du comté, 30 décembre ; — fol. 219 ; par Gui d'Harbamey, mari de Jeanne de Brans, pour Brans, 30 décembre ; — fol. 220, v°; par Antoine de Vaugrenans, pour Fontenoy-lez-Chamblay, 30 décembre ; — fol. 224, v°; par Antoine de Ray, pour Mont et Frasnois-lez-Champlitte, 1535, 20 avril ; — fol. 226, v°; par Renobert Bourrelier, pour lui et pour Gui Bourrelier, curé d'Éclangeot, et Marie de La Ferté, veuve de Renobert Bourrelier, seigneur de Malpas, pour la tour et seigneurie de Lizine, 11 juillet ; — fol. 228 ; par Jean Lallemand, baron de Bouclans, pour la « motte de la Palu, » à Dole, Crissey, Neublans, la motte de Vereux, à Arbois, la vénerie de Montigny, etc., 5 septembre ; — fol. 230, v°; par François de Montfort, écuyer, pour un fief à Dampierre-lez-Montbozon, acquis de Nicolas de Bauffremont dit de Soye, 1536, 13 février ; — fol. 266 ; par Jean d'Aigremont, pour Melin, 1538, 15 avril ; — fol. 268 ; par Bonne Buffot, veuve d'Étienne de Scey, seigneur de Maillot, pour chevance à Cresancey, acquise d'Antoine de Ferrières, 1537, 18 décembre ; — fol. 269 ; par Jeanne Terrier, pour fief à Vesoul, 1539, 15 avril ; — fol. 270 ; par Hugues et Guillaume Barresols, pour les terres acquises par eux à Montjustin, Velotte et Gourgeon, d'Anatoile et François de Gevigney, 6 avril ; — fol. 276 ; par Jean de Rupt, pour Dampierre-sur-Salon, 1538, 31 octobre ; — fol. 279 ; par Pierre d'Orsans, seigneur de Lomont, pour domaines à Saint-Germain, Lantenot, Linexert et Rignovelle, 27 novembre ; — fol. 281 ; par Jean de Gorrevod, pour Quingey, 1539, 4 janvier ; — fol. 283 ; par Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, pour Apremont et Gendrey, 1538, 10 novembre ; — fol. 304 ; par Catherine de La Roche, pour Bellefleur, 1540, 26 février ; — fol. 308 ; par Nicolas Perrenot, pour Beaujeu, 2 août ; — fol. 311 ; par Pancras de Chaffoy, pour vignes à Purgerot, 12 septembre ; — fol. 321 ; par Mercurin de Jaillon, procureur de Nicolas de Gilley, pour Mouchard, 1541, 12 février ; — fol. 325 ; par Gérard Vernerot, trésorier de Salins, pour diverses rentes sur la saunerie, 1er avril ; — fol. 330 ; par Nicole de Lenoncourt, pour fief à Preigney, 25 mai ; — fol. 336, v°; par Jean de Saint-Andoche, oncle et tuteur de Claire, Suzanne, et Anne de Saint-Andoche, pour rentes à Achey, 19 décembre.

B. 636. (Registre.) — In-folio, papier, 3 et 198 feuillets, table au folio 1 *bis* (le folio 161 est *bis*), reliure ais et parchemin.

1541-1549. — *Cinquième registre des reprises de fiefs et dénombrements.* Fol. 1. Permission donnée à Nicolas Perrenot, chevalier, seigneur de Granvelle, premier conseiller d'État et maître aux requêtes de l'Empereur, et à Nicole Bonvalot, sa femme, par Claude de La Baume, gouverneur du comté de Bourgogne, de prendre possession de 262 fr. 1/2 de rente sur le partage de Vignory, au puits de Salins, par eux acquis de Claude de Cléron, écuyer, seigneur dudit lieu, 1541, 13 octobre (suivi de l'acte d'acquisition). — Fol. 8. Vente de la terre de Clans et Velle-le-Chatel, faite par Guillaume, Antoine et Étienne de Moffans, à Claude de Chassey, au prix de 150 fr., 1542, 19 juin. — Fol. 12. Procuration donnée à Philippe et Simon Thomassin et à Jacques Laborey, notaire, par Guillemette Besard, veuve de Jean Thomassin, pour reprendre en fief un droit de pontenage à Port-sur-Saône, par elle acquis de Claude de Fouchier, seigneur de Senoncourt, 1547, 7 février. — Fol. 16. Procuration donnée par Jeanne de Rochechouard, veuve de Georges d'Amas, baron de Marcilly, vicomte de Chalon, comme bailliste et mère tutrice de Claude, Léonard, Antoine, Jean et Pierre d'Amas, à Jean de Cicon, écuyer, pour reprendre en fief 60 l. de rente en la saunerie de Salins, 17 février. — Fol. 19. Achat par Nicolas Lulier et Françoise Brenot, sa femme, de meix et domaines à Vuillafans et Montgesoye, à eux cédés au prix de 1,800 fr., par Antoine et Simon Malarmey, bourgeois de Vercel, 23 mars. — Fol. 23. Reprise de fief à Claude de Vergy, baron de Champlitte, gouverneur de Franche-Comté, par Jean de Vandenesse, procureur de Guillaume Vernerot, prévôt du chapitre de Champlitte, pour le village du Preslot-lez-Champlitte, 22 avril. — Fol. 27. Reprise par Françoise de Longwy, comtesse de Buzançois, agissant par procureur, des seigneuries de Gevrey et Neublans, 3 juin. — Fol. 33. Achat par Nicolas Perrenot de Granvelle et Nicole Bonvalot, d'un sixième de la seigneurie de Lods, de Guillaume de Meligny, écuyer, au prix de 3,375 fr., 15 juin. — Fol. 37. Reprise par Jacques de Canoz, écuyer (agissant

par Hugues de La Baume, écuyer, seigneur à Chaumercenne), d'une rente de 11 quartauts de blé sur les dîmes de Mont-sur-Monnet, par lui acquise d'Antoine de Canoz, seigneur de Santans, et de Catherine de Bussy, 16 juin. — Fol. 41. Reprise par Jean Mouchet, seigneur de Toulongeon, d'une rente de 80 fr. en la saunerie de Salins, faite à Claude de Vergy, gouverneur du comté, « au lieu de Pesmes, au logis où pend pour enseigne l'efigie Nostre Dame, » 19 juin. — Fol. 45. Permission donnée par Claude de Vergy, gouverneur, à Louis de Cambaron, écuyer, de prendre possession de certains cens à Moncley, 22 juin. — Fol. 48. Reprise de fief faite au Gouverneur, par Jean Poinsot, de Vesoul, procureur fiscal d'Amont, pour une maison acquise de Guillaume de Boigne et de Simon de La Baume, par Thiébaud Poinsot, son père, 25 juin. — Fol. 52. Reprise faite par Hugues de La Baume, procureur d'Hugues Bavouset, de Vesoul, d'un pré par lui acquis à Vesoul, de Thomas de Thomassin, 2 août. — Fol. 58. Reprise par Philippe Thomassin, de Vesoul, seigneur de Cendrecourt (comparaissant par procureur), des seigneuries et chevances par lui acquises à Jussey, d'Huguette de Bessey, veuve de François de Cicon, et de Claude et Guillaume de Cicon, ses enfants, 2 août. — Fol. 63. Reprise par André de Montrichard, écuyer, fils de feu Louis de Montrichard, premier écuyer d'écurie de Charles-Quint, d'une rente de 15 l. sur le partage d'Auxerre, achetée de Nicolas Gilley, seigneur de Marnoz, 21 août. — Fol. 67. Vente par Claude de Ray, baron de Roulans, à Hugues Marmier, seigneur d'Échevannes, des tailles de Membrey, Brotte, etc., au prix de 2,252 écus d'or, 28 octobre. — Fol. 70. Reprise par Pierre Trousset, écuyer, seigneur de « Vaulferrant, » de 4 charges de sel « moyteval Savoye, » de rente en la saunerie de Salins, par lui acquises de Léonard de La Tour, 28 octobre. — Fol. 72. Reprise par Claude d'Oiselay, écuyer, seigneur dudit lieu, Fretigney, etc., des château et seigneurie d'Oricourt, que lui avait donnés Catherine d'Oiselay, sa tante, veuve de Wolf Diétrich de Ferrette, 19 novembre. — Fol. 77. Reprise par Antoine d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve, Frasne-le-Château, etc., de domaines à Saulx et de rentes sur la saunerie, à lui donnés par sa tante Catherine d'Oiselay, 30 novembre. — Fol. 80. Reprise par Prudent Rebillier, écuyer, procureur de Bonne Garnier, sa mère, de rentes sur la saunerie, données par feu Gérard Vernerot, à son vivant trésorier de Salins, son oncle, 22 novembre. — Fol. 82. Reprise par Pierre de Lavier, écuyer, demeurant à Pontcey, mari de Françoise d'Amance, d'un fief à Vaivre, acquis de sa belle-sœur, Claudine d'Amance, femme de Pierre de Cult, et provenant de son beau-père, Guillaume d'Amance, 18 décembre (suivi d'un dénombrement détaillé). — Fol. 87, v°. Reprise par Nicolas Cussemenet, de Salins, tant en son nom qu'en celui de Marguerite, Louise et Anne Cussemenet, et de feu Jacqueline Battefort, de plusieurs rentes sur la saunerie, acquises de Nicolas de Gilley, seigneur de Marnoz, 1548, 30 janvier. — Fol. 93. Reprise par Ferry Lombard, potier en la saunerie, de plusieurs rentes sur la même saunerie, acquises de Philibert de Binans, sieur de Chambéria, 6 février. — Fol. 98. Reprise par Marc de Reculot, écuyer, seigneur de Villers-Bois, et Marguerite de La Thouvière, sa femme (faite par Antoine de Diesbach, leur procureur), de la seigneurie de Saint-Cyr, acquise d'Antoine de Drée, seigneur de La Serrée, et de Claire de Vaudrey, 9 février. — Fol. 103. Vente par Claude de Rye, comtesse de Varax, de La Roche, Villersexel, etc., des tailles de Noidans-lez-Vesoul, au prix de 1,500 fr., à Adrien de Salives, seigneur de Cerre, conseiller de l'Empereur, 3 mars. — Fol. 108. Reprise par Jean de Laviron, écuyer, d'un pré à Thiénans-lez-Montbozon, acheté par lui de Jean Jacquemard, écuyer, demeurant à Belvoir, 18 mars. — Fol. 110. Reprise par Jean de Grammont, chevalier, seigneur de Conflandey, mari d'Adrienne d'Achey, de la seigneurie tenue précédemment à Chargey-lez-Port et Gésincourt, par Claude de Fouchier, seigneur de Savoyeux, et Anne de Choiseul, sa femme, 19 mars. — Fol. 117. Procuration pour reprendre en fief des tailles à Navenne, donnée par Simonin Guéneaul, de Jussey, en son nom et en celui d'Ambroise et Jean Barresols, de Marguerite, Claudine, Jacques, Guillemette, Marie et Antoine Barresols, 6 août. — Fol. 120. Vente par Simon de Grammont de la seigneurie de Fontenelle, à Jean de Grammont, écuyer, seigneur de Châtillon, au prix de 325 fr., 22 avril. — Fol. 123. Vente par Nithier, Philippe et Pierre Patornay, de 66 l. et demi de rente sur la saunerie, à Claudine Patornay, femme de Claude Blanchod, de Saint-Oyan-de-Joux, 24 avril. — Fol. 130. Vente par Pierre d'Aumont, baron de Châteauroux, Conches, Montagu, Étrabonne, etc., à Nicolas Perrenot, chevalier, seigneur de Granvelle, Maîche, Chantonnay, Apremont, Vaux, Cromary, Maizières, Chaux, Boult, Champagney, Gendrey, Rosey, etc., et à Nicole Bonvalot, de la seigneurie d'Avanne, au prix de 7,000 fr., 30 avril. — Fol. 138. Vente aux mêmes, par Claude et Antoine de Laubépin, de la moitié des château et terre de Rochefort-lez-Dole, au prix de 2,222 écus d'or, 25 mai. — Fol. 149. Reprise de fief par François de Vy, seigneur de Longevelle (agissant par Hugues de La Baume, son procureur), de seigneuries achetées aux lieux de Saulx et Servigney, de Jeanne Valey, femme de Pierre Garry, 28 juillet. — Fol. 152. Reprise par Antoine de Canoz, écuyer, aide de chambre de Charles-

Quint (comparaissant par procureur), des terres et seigneuries de Cinqcens, Santans et Étrepigney, par lui rachetées d'Alexandre de Salenove, 28 juillet. — Fol. 156. Vente par Claude Faulquier, seigneur de Marigny, Chauvirey, etc., Claude le vieux et Girard Faulquier, ses enfants, à Nicolas Perrenot de Granvelle et Nicole Bonvalot, sa femme, d'un tiers de la seigneurie de Lods, au prix de 3,555 écus d'or, 20 août. — Fol. 161. Reprise par Charles Carondelet, vicomte de « Harlebeke, » seigneur de Champvans-lez-Dole (comparaissant par Eustache Belin, de Dole, son procureur), de la seigneurie de Champvans, à lui échue par la mort de son père (suivie du dénombrement), 21 septembre. — Fol. 171. Donation par François de Gilley, chevalier, seigneur de Marnoz, à Jean de Gilley le jeune, dit « Le Capitaine, » fils de Nicolas de Gilley, des seigneuries de Port-Lesney et de Châtelay, 22 octobre. — Fol. 177. Vente par Hugues de Villelume, chevalier, seigneur de Montbardon, et Claude Faulquier, sa femme, de la terre de Choisey, à Jean de Saint-Mauris, seigneur de Montbarrey, au prix de 2,666 écus d'or, 7 décembre. — Fol. 184. Reprise par Catherine de Reculot, femme de Gui de Vaudrey, seigneur de Mont (comparaissant par Claude Poncet, de Pointvillers, son procureur), d'un pré à Rochefort-lez-Dole, acheté d'Étienne de Barnaud, seigneur de Châtenois, 1549, 11 février. — Fol. 189. Reprise par Marc de Reculot, seigneur de Villers-Bois (comparaissant par Claude de La Rochelle, écuyer, son procureur), du four de Colonne, acquis par lui de Charles du Pin, seigneur du Fied, 23 mars. — Fol. 193. Reprise par Nicolas Cussemenet, de Salins (comparaissant par Pierre Trousset, sieur de Vaulferrant), de 20 l. de rente sur la saunerie de Salins, plus de 100 s. de rente sur la même saunerie, achetés de Nicolas de Gilley, sieur de Marnoz, 9 septembre. — Fol. 195. Achat des 20 l. de rente sur la saunerie de Salins, ci-dessus mentionnées, par Nicolas Cussemenet, de Nicolas de Gilley, chevalier, baron de Franquemont, seigneur de Marnoz, Aiglepierre, etc., 28 mars.

B. 637. (Registre.) — In-folio, papier, 5 et 296 feuillets (le folio 246 est *bis*), table en tête, folio 1 *bis*.

1542-1546. — *Sixième registre des reprises de fief et dénombrements*. Fol. 1. Vente d'un domaine à Fontenelle-lez-Rougemont, par Gui Thomassin et Françoise Alier, à Marc de Cointet, seigneur de Châteauvert, 1542, 1er octobre. — Fol. 8. Reprise par Arnoud de Saint-Seine (comparaissant par Huguenin Rebillier), de la moitié de la seigneurie de Rosières-sur-Mance, 30 novembre. — Fol. 12. Reprise par Hugues de Villelume, chevalier, seigneur de Montbardon, de chevances acquises à Savigny, Montmorot, Courbouzon, Lons-le-Saunier, etc., de Jeanne de Romain, veuve de Claude de Bussy, seigneur de Vescles, 31 décembre. — Fol. 22. Reprise par Odot Viron, de Salins (comparaissant par Gérard Vernerot, seigneur de Mornay), de rentes sur le partage de Vignory, en la saunerie, acquises de Pierre de Cicon, 1543, 11 janvier. — Fol. 26. Permission donnée par le gouverneur, Claude de Vergy, à Nicolas Perrenot de Granvelle et à Nicole Perrenot, sa femme, de prendre possession de la seigneurie de Pierrecourt, 14 février. — Fol. 29. Reprise de fief de la seigneurie de Neublans, faite par Joseph de La Chétardie, procureur de Philippe Chabot, seigneur de Buzançois et de Charny, amiral de France, 14 février. — Fol. 39. Permission accordée par le Gouverneur à Henri de Scey, seigneur de Fertans, et à Anne de Petitepierre, sa femme, de prendre possession de domaines à Citey, par eux achetés de Jacques et Pierre de Cult, 1er mars. — Fol. 43. Commission de châtelain de Châtillon-le-Duc donnée par le Gouverneur à Étienne Bouveret, écuyer, seigneur de Chilly (cet office était vacant par la mort de Claude de La Baume, chevalier de la Toison d'Or, maréchal de Bourgogne), 7 mars. — Fol. 44. Mainmise pour défaut de fief, jetée par Claude de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, sur une rente de 60 l. sur la saunerie de Salins, appartenant à Jean Bastier, de Dijon, écuyer, 4 avril. — Fol. 47. Reprise et dénombrement par Jean de Grammont, seigneur de Conflandey, écuyer, d'un fief à Meurcourt, par lui acquis de François de Gevigney, seigneur de Corcelles et Meurcourt, 13 avril (suit l'acte d'acquisition du 12 décembre 1542). — Fol. 68. Vente par Jean de Chauvirey et Jeanne de Chauvirey, sa femme, à Claude de Chassey, d'une rente sur les tailles de Chassey, 22 avril. — Fol. 71. Reprise de fief par Louis Damedor, de Vesoul, d'une vigne à Vaivre, acquise de Marc de Vy, de Rougemont, 13 septembre. — Fol. 79. Reprise par Gui d'Aigremont de la seigneurie de Chantes, acquise de François de Rupt, marquis de « Conratte, » 9 décembre. — Fol. 89. Vente par Étienne de Vesoul de tailles sur plusieurs habitants d'Épenoux, à Adrien de Salives, seigneur de Cerre, 9 novembre. — Fol. 94. Reprise de fief par Marguerite de Lantenne, veuve de Marc de Reculot (comparant par Pierre de Lantenne, seigneur de Rabeur, son procureur), du four banal de Montmorot, par elle acheté d'Adrien de Sugny, seigneur de Vertamboz, 10 janvier. — Fol. 102. Procuration passée par Jacques Bouton, seigneur de Chamilly, à Claude d'Oiselay, seigneur de Frasne, Jean Bouton, seigneur de Bosjan, Jérôme d'Achey, seigneur de Savigny-en-Revermont, et Jacques Granget, de Sens, pour reprendre en fief la moitié de la

seigneurie de Bosjan, 1544, 29 avril. — Fol. 108. Procuration donnée par Wolf Dietrich de Ferrette, chevalier, et Catherine d'Oiselay, sa femme, seigneurs de La Villeneuve, à Philippe et Gui Thomassin et à Gaspard Tanchard, pour reprendre en fief leurs domaines du comté de Bourgogne, et particulièrement la terre d'Oricourt, 15 janvier. — Fol. 112. Achat de plusieurs rentes en la saunerie de Salins, par Girard Vernerot, seigneur de Mornay, cessionnaire d'Urbain de Sugny, 7 avril. — Fol. 115. Reprise de fief par Florent de Vaudrey, seigneur de Vallerois-le-Bois, de domaines achetés de Marguerite de Chassaul, 27 mai. — Fol. 119. Vente par Antide de Grammont et Catherine d'Anglure, sa femme, de leur seigneurie de Saulx, à Georges Mercier, de Melisey, 25 avril. — Fol. 122 Reprise par Antoine Béguin, écuyer, demeurant à Gy, de la seigneurie d'Onay, achetée d'Antoine Deschamps, écuyer, 3 juin. — Fol. 129. Vente par Marc de Rye, de la seigneurie de Poinson, à Girard Vernerot, écuyer, seigneur de Mornay, 19 mai. — Fol. 133. Permission de prendre possession de leur part de seigneurie de Frotey (acquise de Jean Thomassin, de Vesoul), accordée par Claude de Vergy à Claude Leblanc, seigneur d'Ollans, 8 juin. — Fol. 137. Reprise par Adrien de Salives, seigneur de Cerre, d'un fief à Colombier et Frotey, acheté de Pierre d'Orsans, 3 juillet. — Fol. 143. Vente par Marguerite Aillier, veuve de Nicolas de La Jonchière, et Barbe de La Jonchière, femme d'Étienne de Moustier, des deux tiers des grosses dîmes de Colombier, à Marc de Rye, seigneur de Discey, 13 août. — Fol. 145. Reprise par Jacques de Byans, seigneur de Mont (représenté par son procureur, Girard Vernerot), des moulins et battants de Norvaux, 10 octobre. — Fol. 150. Procuration donnée par Jeanne Terrier, veuve d'Antoine Sonnet, à Antoine de Thurey, pour reprendre en fief de l'Empereur un domaine situé à « Mouthier, » près Vesoul, récemment acquis de Jean de Vesoul, seigneur d'Épenoux, 1545, 22 février. — Fol. 153. Reprise par Antoine Beguin, seigneur d'Onay, des tailles d'Igny et Vellemoz, par lui acquises de Guillemette d'Igny, veuve de Claude de La Baume, 28 novembre. — Fol. 169. Vente par Jean de Poupet, seigneur de La Chaux, de la seigneurie de Saint-Loup, avec ses dépendances à Nantouard, Motey-sur-Saône, Charentenay, Dampierre-sur-Salon, Vaivre et Brevotey, à Nicolas Perrenot de Granvelle et Nicole Bonvalot, 16 janvier. — Fol. 179. Reprise par Antoinette Pillot, veuve de Jean Bourdot, écuyer (représentée par Antoine de Thurey, son procureur), d'un fief à Fontenois-lez-Montbozon et Montferney, acquis d'Antoinette de Montfleur, 1er février. — Vente par Claudine de Semur, comtesse de Pont-de-Vaux, du moulin de Salans, à Louis de Malpas, de Quingey, écuyer, 10 mai. — Fol. 189. Permission donnée par Claude de Vergy à Nicolas Lullier, seigneur de Rancourt, de prendre possession de fiefs acquis par lui et Françoise Brenot, sa femme, de Jean, bâtard de Beaumotte, sur les territoires de Belvoir, Sancey-le-Grand, Sancey-l'Église, Sancey-le-Long, Rahon, Randevillers, Surmont, Provenchères, Laviron, Orve, Chazot, Charmoille, Bretonvillers, Chamesol, Chaux, Pompierre, Maison-Rouge, Servin, Peseux et Rosières, 13 juillet (suit l'acte d'achat du 4 juillet 1545). — Fol. 198. Reprise par Philibert Panier, chanoine d'Autun (représenté par Guillaume Pillet, chanoine d'Autun, son procureur), de la seigneurie de « Claneiges » en Charolais, 17 juillet (suit un dénombrement). — Fol. 216. Vente par Jacques et Jean Bouton, à Nicolas Perrenot de Granvelle et Nicole Bonvalot, sa femme, de rentes en la saunerie de Salins, 1546, 10 février. — Fol. 221. Reprise par Claude du Vernoy, veuve d'Antoine d'Usier (représentée par Simon du Vernoy, sieur de l'Étoile, son procureur), d'une seigneurie au Val d'Usier, par elle achetée dans la succession de son mari, de ses héritiers Louise d'Usier et Philibert de Chassal, fils de cette dernière, 19 février. — Fol. 232. Procuration donnée par Lyonnet Battefort, de Poligny, écuyer, à Gérard Vernerot, pour reprendre en son nom 615 fr. de rente sur la saunerie, en fief de l'Empereur, 27 mars. — Fol. 234. Reprise par Jean Mouchet, trésorier de Grimont, des châteaux de Montgiffond, Villetau et Charnod, par lui acquis de Jean de La Baume, comte de Montrevel, 13 avril. — Fol. 241. Reprise par Jean de Grammont, écuyer, demeurant à Luxeuil, d'un fief à Saulx et Citers, acheté d'Antide de Grammont et de Catherine d'Anglure, 3 mai. — Fol. 244. Reprise par Guillaume Bavouset, de Vesoul, du quart d'un pré sis à Vesoul, acheté d'Adolphe de Gueldres et de Claudine de Thomassin, sa femme, 3 mai (suivent l'achat et le dénombrement des terres dont s'agit). — Fol. 250. Reprise par Pierre de Vadans, de Gray, docteur ès droits, de la seigneurie de Valay, par lui acquise de Philippe de Malain, écuyer, et de Georges et Gui de Malain, ses fils, 11 août. — Fol. 255. Reprise par Melchior de Reinach, chevalier, seigneur de Florimont, et Claire de Saint-Loup, sa femme (représentés par Henri Nartel, leur procureur), de la moitié de la terre et seigneurie de Ronchamp, 18 août. — Fol. 259. Reprise par Hugues de Villelume, chevalier, seigneur de Montbardon, de la seigneurie de Virechâtel, comme ayant droit de Claude de Cyvria (au nom de Françoise de La Charme, sa femme), et de Pierre Morel, d'Orgelet, 19 août. — Fol. 270, v°. Reprise par Jean Philibert, d'Ornans, d'une exemption de contribution à Ornans, à lui concédée par l'Empereur, 21 août. — Fol. 273. Reprise par Guillaume Vernerot, prévôt du chapitre de Champlitte (représenté par

Jean de Vandenesse), de rentes à Chissey, cédées par Claude de Semur, comtesse de Pont-de-Vaux, 23 septembre. — Reprise par Marguerite de La Thouvière, femme de Marc de Reculot, seigneur de Villers-Bois (représentée par Pierre d'Oyrières, seigneur de Lieffrans), des château et seigneuries de Vaudrey, Souvans, Mont, etc., achetés par elle de Claire de Vaudrey, femme d'Antoine de Drée, seigneur de La Serrée, 30 octobre. (Suivi de la vente, en date du 29 juin 1546.) — Fol. 282. Claude de Vergy refuse de recevoir la reprise de fief du château de Soye, offerte par le sieur de Loulans, nouvel acquéreur, avant d'en avoir référé à l'Empereur, 4 novembre. Suit la vente de la seigneurie de Soye et de ses dépendances à Fontaine, l'Hôpital-Saint-Lieffroy, Vy et Accolans, faite à M. de Valay et à Louise de Coligny, sa femme, par Nicolas de Montmartin et Claude de Cicon, son épouse, 30 octobre. — Fol. 285. Reprise par Pierre Morel, écuyer, seigneur de Beauregard, de la seigneurie de Virechâtel, acquise d'Hugues de Villelume, chevalier, seigneur de Montbardon, 15 novembre. — Fol. 289. Reprise par Guillaume Barresols, écuyer, seigneur de Genevreuille, des terres et seigneuries tenues précédemment par Hugues Barresols, son père, à Genevreuille, Molans, etc., 23 novembre. — Fol. 291, v°. Reprise par Claude d'Oiselay, seigneur d'Oiselay, Fretigney, et Philiberte de Plaine, sa femme, des domaines acquis par eux de Louis d'Oiselay, à Oiselay, Le Cordonnet, La Goutte, La Vauche, La Grange-de-Velloreille, Bonnevent et Velleclaire, 5 décembre. — Fol. 295. Reprise par Gabriel de Ferrières, seigneur de Cordiron, de la seigneurie de Cordiron, Lavernay, Burgille, Lantenne, Jallerange, Placey et lieux circonvoisins, par lui acquise de Claude de Semur, comtesse de Pont-de-Vaux, et d'Antoine et François de Gorrevod, 7 décembre.

B. 638. (Registre.) — In-quarto, papier, 158 feuillets, table au fol. 147.

1542-1558. — *Septième registre des reprises de fief et dénombrements.* Reprises de fief faites à Claude de Vergy, baron et seigneur de Champlitte, Fouvent, Morey, La Rochelle, etc., commis à ce par l'Empereur : — Fol. 1 ; par Arnould de Saint-Seine, pour la seigneurie de Rosières-sur-Vingeanne, 1542, 30 novembre ; — fol. 2, v° ; par Claude de Chassey et Gui d'Aigremont, pour la seigneurie de Chantes, 30 décembre ; — fol. 6, v° ; par Hugues de Villelume, seigneur de Montbardon, pour Savigna, 30 décembre ; — fol. 7, v° ; par Nicolas Perrenot de Granvelle et Nicole Bonvalot, pour Pierrecourt, 1543, 14 février ; — fol. 8, v° ; par Jean de Grammont, seigneur de Conflandey, pour Meurcourt, 13 avril ; — fol. 9, v° ; par Jean de Genèvois, seigneur de Chalain, pour 300 l. de rente sur la saunerie, 17 juin ; — fol. 11 ; par Louis Damedor, pour une vigne à Vesoul et un droit de pâture à Frotey, 13 septembre ; — fol. 12 ; par Marguerite de Lantenne, veuve d'Aymar de Ronchaud, pour le four de Montmorot, 1544, 10 janvier ; — fol. 13 ; par Florent de Vaudrey, seigneur de Vallerois-le-Bois, pour un fief à Amblans, Bouhans, Adelans et Velotte, 27 mai ; — fol. 14, v° ; par Antoine Beguin, pour la seigneurie d'Onay, 3 juin ; — fol. 15, v° ; par Jacques Bouton, seigneur du Fay, pour 100 l. de rente en la saunerie, 6 juin ; — fol. 17 ; par Adrien de Salives, seigneur de Cerre, pour rentes et seigneuries à Colombe et Frotey, acquises de Pierre d'Orsans, seigneur de Lomont, et rentes à Montcey et Coulevon, achetées d'Étienne de Vesoul, seigneur d'Épenoux, 3 juillet ; — fol. 18, v° ; par Jacques de Byans, écuyer, seigneur de Mont, pour les moulins et battoir de Norvaux, 10 octobre ; — fol. 21 ; par Antoine Beguin, de Gy, seigneur d'Onay, pour les tailles d'Igny et Vellemoz, 28 novembre ; — fol. 22, v° ; par Étienne de Citey, pour la seigneurie de Courcelles-lez-Équevilley, acquise de Catherine d'Aubonne et de François de Bressey, son fils, 16 décembre ; — fol. 23, v° ; par Jeanne Terrier, veuve d'Antoine Sonnet, pour la seigneurie de Montcey, 1545, 28 février ; — fol. 25 ; par Antoinette Pillot, veuve de Jean Bourdot, pour un fief à Fontenoy-lez-Montbozon, provenant de Georges de Montfleur, 28 février ; — fol. 26, v° ; par Guillaume de Mervilliers, mari de Rose de Vergy, pour Mont et Frânois-lez-Champlitte, 25 juillet ; — fol. 27, v° ; par Marc de Cointet, de Baume, seigneur de Châteauvert, pour rentes à Montbozon, acquises de Catherine d'Aubonne, veuve de Claude de Bressey, de François et Claude de Bressey, ses enfants, 1546, 10 janvier ; — fol. 29, v° ; par Georges Mercier, de Melisey, pour rentes acquises à Servance, de Guyot de Montureux, chevalier, seigneur de Melisey, et rentes acquises à Saulx, d'Antide de Grammont, 8 février ; — fol. 31, v° ; par Claude du Vernoy, pour part de la seigneurie d'Usier, achetée de Louise d'Usier et de Philibert de Chassal, son fils, 19 février ; — fol. 32 ; par Jean Mouchet, trésorier de Grimont, des seigneuries de Montgiffond, Villetau et Charnod, achetées de Jean de La Baume, comte de Montrevel, au prix de 2,700 fr., 13 avril ; — fol. 34 ; par Lyonnet Battefort, seigneur de Toulongeon, pour 115 l. de rente en la saunerie de Salins, 13 avril ; — fol. 35 ; par Jean de Grammont, écuyer, pour fief à Saulx et Citers, acquis d'Antide de Grammont, 3 mai ; — fol. 36 ; par Guillaume Bavouset, de Vesoul, pour prés à Vesoul, 3 mai ; — fol. 37, v° ; par Pierre de Vadans, de Gray, pour la seigneurie de Valay, 11 août ; — fol. 39 ; par Melchior de Reinach, pour la moitié de la seigneurie de Ronchamp, 18 août ; — fol. 40 ;

par Hugues de Villelume, seigneur de Montbardon, pour la seigneurie de Beauregard, 19 août; — fol. 41; par Claude de Cyvria, seigneur de Bourcia, pour la seigneurie de Virechâtel, 19 août; — fol. 42; par Jean Philibert, d'Ornans, pour une exemption de contributions aux réparations des fours et moulins d'Ornans, 21 août; — fol. 42, v°; par Guillaume Vernerot, prévôt de la collégiale de Champlitte, pour ses tailles et rentes de Chissey et Buffard, acquises de Claude de Semur, dame de Marnay, 23 septembre; — fol. 43, v°; par Pierre d'Orsans, seigneur de Lieffrans, mandataire de Marguerite de La Thouvière, femme de Marc de Reculot, pour la seigneurie de Mont-sous-Vaudrey, 30 octobre; — fol. 45; par Pierre Morel, seigneur de Beauregard, pour la seigneurie de Virechâtel, 15 novembre; — fol. 46; par Guillaume Barresols, de Vesoul, pour fief à Genevreuille, Molans, Pomoy, Amblans et Liévans, 23 novembre; — fol. 47; par Claude d'Oiselay, pour sa part de seigneurie à Oiselay et dépendances, acquise de Louis d'Oiselay, 5 décembre; — fol. 50, v°; par Guillemette Besard, veuve de Jean Thomassin, pour le droit de pontenage à Port-sur-Saône, 1547, 9 février; — fol. 52; par la veuve et les enfants de Charles de Damas, baron de Marcilly, pour 60 l. de rente en la saunerie de Salins, 26 février; — fol. 53; par Guillaume Vernerot, prévôt de la collégiale de Champlitte, pour la seigneurie du Preslot-lez-Champlitte, 22 avril; — fol. 54, v°; par Anne-Françoise de Longwy, comtesse de Buzançois, veuve de l'amiral de Chabot, pour les terres de Gevrey et Neublans, 3 juin; — fol. 56; par Jacques de Canoz, pour une rente sur Mont-sur-Monnet, 16 juin; — fol. 57; par Jean Poinsot, pour une maison sise à Vesoul, 25 juin; — fol. 58; par Guillaume Bavouset, pour prés à Vesoul, 2 août; — fol. 59; par Philippe Thomassin, de Vesoul, pour fief à Jussey, provenant de François de Cicon, seigneur de Richecourt, et de Claude et Guillaume de Cicon, ses enfants, 2 août; — fol. 60, v°; par André de Montrichard, d'une rente de 15 l. sur la saunerie, 21 août; — fol. 61; par Pierre Trousset, d'une rente de 4 charges de sel sur la saunerie, 28 octobre; — fol. 62, v°; par Claude d'Oiselay, seigneur dudit lieu, pour le château d'Oricourt et ses dépendances, acquis de Wolf Dietrich de Ferrette, 19 novembre; — fol. 63, v°; par Pierre de Lavier, pour fief à Vaivre, 18 décembre; — fol. 64, v°; par Antoine d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve et de Frasne-le-Château, pour domaines à Saulx et rentes en la saunerie, provenant de Catherine d'Oiselay, dame de La Villeneuve, sa tante, 30 novembre; — fol. 65, v°; par Prudent Rebillier, écuyer, de rentes sur la saunerie, 22 novembre; — fol. 66; par Nicolas Cussemenet, pour rentes analogues, 1548, 30 janvier; — fol. 67, v°; par Ferry Lombart, de Salins, pour semblables rentes, 6 février; — fol. 68, v°; par Marc de Reculot, pour la seigneurie de Saint-Cyr, 9 février; — fol. 69; par Jean de Laviron, écuyer, seigneur d'Adrisans, pour un pré à Thiénans, 18 mars; — fol. 70, v°; par Jean de Grammont, seigneur de Conflandey, pour la seigneurie de Chargey-lez-Port, 19 mars; — fol. 71, v°; par la veuve et les enfants de Guillaume Barresols, pour des tailles à Navenne, 18 avril; — fol. 72, v°; par Adrien de Salives, seigneur de Cerre, pour 105 fr. de rente sur les tailles de Noidans-lez-Vesoul, 3 mai; — fol. 74; par Jeanne Valey, femme de Pierre Garry de Menoux, pour domaines à Saulx et Servigney, 28 juillet; — fol. 75; par Antoine de Canoz, pour les seigneuries de Santans, Étrepigney et Cinqcens, 28 juillet; — fol. 76; par Charles Carondelet, vicomte de Harlebeke, pour la seigneurie de Champvans-lez-Dole, 21 septembre; — fol. 77, v°; par Catherine de Reculot, femme de Guyot de Vaudrey, pour un pré à Rochefort, 1549, 11 février; — fol. 78, v°; par Marc de Reculot, pour le four de Colonne, 23 mars; — par Pierre Trousset, seigneur de Vaulferrant, pour rentes sur la saunerie, 9 septembre; — fol. 80, v°; par Nicolas de Recourt, seigneur d'Eschargey, conseiller au parlement de Dijon, pour rentes sur la même saunerie, 12 septembre; — fol. 82; par Jean de Cyvria et Louise de Cornon, seigneurs de Nant, pour les seigneuries de Mésandans et Romain, 12 octobre; — fol. 83; par Claude et Philippe de Saubief, pour 50 l. de rente sur la saunerie, 1550, 13 juin; — fol. 85, v°; par Claude de Beaujeu, seigneur de Montarlot, comme procureur de Marc de Beaujeu, seigneur de Montot et d'Aroz, pour Chissey et Buffard, 1551, 25 février; — fol. 86; par François Inglois, comme procureur de Denis Inglois de Champrougier, pour les ponts « d'Anixon » et de Champrougier, dans la terre de Colonne, 1550, 28 septembre; — fol. 87, v°; par Adrien de Salives, seigneur de Cerre, pour les fours banaux de Vesoul, 1551, 14 janvier; — fol. 88; par le même, pour un fief à Montjustin, 29 avril; — fol. 89; par Jean Puget, de Tournus, écuyer, pour la seigneurie de Chevigney-lez-Vercel, 27 août; — fol. 90; par Louis de Byans, seigneur de Naisey, procureur de Guillaume de Canoz, gentilhomme de la maison de l'Empereur, pour seigneuries à Saint-Cyr et au Serron, 3 juillet; — fol. 91; par Anne Bailly, dame de Courcelles, Purgerot, veuve de Pancrace de Chaffoy, 1553, 20 janvier; — fol. 92; par Jean Troussel, de Salins, pour une rente de 10 charges de sel achetée de Marguerite de Guyomard, veuve de Jean de Falletans, seigneur de Villeneuve, Bouhans, etc., conseiller au parlement de Dole, 1552, 20 avril; — fol. 92, v°; par Philibert Deschamps, seigneur de Montrambert, et Madeleine de Vaudrey, sa femme, pour

un domaine à Montmirey-la-Ville, acquis de Guillemette Fort, veuve de Marc de Montroz, seigneur de Raze, 19 mai; — fol. 93, v°; par Guillaume de Mandre, seigneur de Montureux, Prantigny, etc., pour une rente sur la saunerie, 1553, 12 mars; — fol. 95; par Hugues de Villelume, seigneur de Montbardon (représenté par son procureur, Claude de Ronchaud), pour la terre de Saubief, 1552, 11 juillet; — fol. 96; par Louis d'Anvers, seigneur de Roche, demeurant à Vesoul, pour un fief à Moncey-lez-Vesoul, acquis de Pierre de Cult, agissant comme tuteur de Gui de Vesoul, 18 décembre; — fol. 96, v°; par Jean de Cuve, pour un domaine à Vauclusotte, acquis de Claude d'Orchamps, 1554, 11 février; — fol. 97, v°; par Guyon Mouchet, seigneur de Château-Rouillaud, pour rente à Salins, 1553, 5 juillet; — fol. 98; par Aimé de Balay, chevalier, seigneur de Longwy, pour la terre de Marigny, 7 avril; — fol. 99; par Marc de Cointet, seigneur de Châteauvert, pour domaines à Auxon et à Fontenelle-lez-Rougemont, 19 mai; — fol. 99, v°; par Claude Boutechoux, de Gray, bailli de Champlitte et de Valay, procureur de Gérard de Rye, seigneur de Balançon, Vuillafans, etc., tuteur de François de La Baume, seigneur de Mont-Saint-Sorlin, Pesmes, etc., pour la seigneurie de Champvans-lez-Gray, 19 avril; — fol. 100, v°; par Jean Huot, de Dole, président d'Orange, et Anne d'Andelot, sa femme, de la motte de « La Just, » à La Loye et de ses dépendances, provenant de Guillaume de La Platière, seigneur de Bordes, et de Mlle d'Ambre, récemment acquise de Nicolas de Gilley, baron de Franquemont, 28 juin; — fol. 101, v°; par Adrien de Salives, pour rentes à Vitrey, 9 mai; — fol. 102, v°; par Jean d'Achey, seigneur de Thoraise, et Marguerite Perrenot, sa femme, pour rente en la saunerie, 10 juillet; — fol. 103; par Nicolas Richardot, de Morey, pour une maison à Vesoul, 1554, 28 janvier; — fol. 104; par Claude de Semur, comtesse de Pont-de-Vaux, veuve de Jean de Gorrevod, pour la terre de Pesmes, par elle acquise au prix de 25,000 fr., de François de La Baume, 1553, 3 juin; — fol. 105, v°; par Jean Huot, président d'Orange, et Antoinette d'Andelot, sa femme, pour leurs domaines de La Loye, Goux-lez-Dole et Augerans, 1554, 26 février; — fol. 107; par François de Toulongeon et Philiberte Gauvain, sa femme, des châteaux de Montgiffond, Villetau et Charnoz, 12 mars; — fol. 108, v°; par Antoine Droz, de Vesoul, notaire, procureur de Deslot Febvre dit Deschamps, pour les seigneuries de Vy-lez-Lure, Aynans et les deux tiers du four d'Arpenans, 30 mars; — fol. 109, v°; par le même, des seigneuries de Belonchamp et Servance, acquises de Jean de Vezemberg, seigneur de Roppe, 30 mars; — fol. 110, v°; par René Perrot, de Dole, docteur en médecine, pour la seigneurie de Brevans, 7 avril; — fol. 111, v°; par Jean-Guillaume Poutier, de Vercel, notaire, procureur de Jean de Grammont, seigneur de Châtillon, pour la seigneurie de Fontenelle-lez-Rougemont, Pont et dépendances, acquises de Jean et Aimé de Cléron, seigneurs de Vuillafans et Saffres, d'Antide de Grammont et de sa femme, Catherine d'Anglure, 9 avril; — fol. 112, v°; par Nicole de Lénoncourt, dame de Demangevelle, pour ses terres de Demangevelle, Moncourt, Melincourt, etc., 11 mai; — fol. 113, v°; — par Claude de Toulongeon, seigneur de Traves, Vellexon, etc., pour ses seigneuries de Traves, Vellexon, Velle-le-Chatel et Toulongeon, 25 juillet; — fol. 114, v°; par Pierre Vauchard, régent ordinaire en l'Université de Dole, pour les seigneuries de Raynans et Menotey, 21 août; — fol. 115, v°; par François de Montfort, seigneur de Charentenay, Fleurey, etc., pour une partie des seigneuries de Velleguindry, Levrecey et Amoncourt, 1556, 15 janvier; — fol. 116, v°; par Pierre de Ferrières, seigneur de Chargey en partie et d'Ovanches, et Adrienne de Voisey, sa femme, pour un fief à Chargey, Port-sur-Saône, Conflandey, 1554, 3 septembre; — fol. 117, v°; par Jean de Saint-Mauris, seigneur de Montbarrey, et Étiennette Bonvalot, sa femme, pour la terre de Choisey, 1555, 6 mars; — fol. 118, v°; par Hugues de Saint-Moris le vieux, pour les terres de Fleurey, Solemont et Vauclusotte, 1556, 25 avril; — fol. 120; par Jean d'Achey et Marguerite Perrenot, seigneur et dame d'Avilley, Thoraise, Audeux, etc., pour la seigneurie de Dampierre-sur-Salon, acquise d'Étienne Despotots, chanoine de Besançon, et de Pierre de Bussy, seigneur de Vescles, mari de Claude Despotots, 21 mai; — fol. 121, v°; par Jacques de Reinach, seigneur de Florimont, pour une rente annuelle sur la seigneurie de Châtillon-sous-Maîche, 11 mai; — fol. 124; par Jean de Cuve, écuyer, seigneur de La Ferté et Valoreille en partie, pour une dîme à Solemont, 11 juin; — fol. 125; par Jean de Grachaux, seigneur dudit lieu, procureur de Claude de La Baume, archevêque de Besançon, pour la seigneurie de Pesmes et divers domaines ou revenus sis au comté de Bourgogne, provenant d'un récent échange, 30 mars; — fol. 126, v°; par Guillemette de Rouvray, femme de Philibert Deschamps (représentée par Claude Deschamps, écuyer), d'un domaine sis à Montmirey, 1557, 9 août; — fol. 127, v°; par Claude de Beaujeu, seigneur de Montarlot, procureur de Nicolas Chuppin, conseiller au parlement de Dole, et de Louise Battefort, pour la terre de Cramans, 13 août; — fol. 129, v°; par le même, pourvu de procuration d'Alexandre de Saulx, seigneur de Torpes et de Montboillon, pour la seigneurie de Montboillon, mouvante de Châtillon-le-Duc, 18 août; — fol. 131, v°; par Claude

de Scey, seigneur de Maillot, Pin, Buthiers, etc., pour ses domaines de Buthiers, Bornay, etc., récemment acquis d'Étienne d'Épenoy et de Jeanne du Vernois, 9 novembre; — fol. 133; par Jacques de Saint-Renobert, de Quingey, pour un domaine situé à Quingey, 28 novembre; — fol. 134; par Thomas Perrenot, pour les terres de Chantonnay, Onay, Venères, à lui données par Nicole Bonvalot, sa mère, veuve de Nicolas Perrenot de Granvelle, 26 novembre; — fol. 136; par Théodore de Senaille, seigneur de Renaucourt, tuteur de François de Mailly, pour la seigneurie de Lœuilley et Grange-de-Puys, 21 novembre; — fol. 138; par Pierre Trousset, de Salins, procureur de Gaspard de Vaux, seigneur de Chazoy, pour une rente sur la saunerie, 15 décembre; — fol. 139, v°; par François de Montfort, seigneur de Charentenay, Fleurey, etc., procureur de Claude de Ray, seigneur dudit lieu, Bersaillin, etc., pour une rente sur la terre de Colonne, 4 décembre; — fol. 141; par Antoine Begin, seigneur d'Onay, pour un domaine à Mercey-sur-Saône, 24 décembre; — fol. 142, v°; par Denis L'Inglois de Champrougier, pour un domaine à Champrougier, 1558, 5 avril; — fol. 144; par Antoine Prévost, seigneur de Rantechaux (représenté par son procureur, Jean de La Rochelle), pour fief à Vuillafans, provenant de Guyot d'Aigremont, seigneur de Ferrières, 17 mai; — fol. 145; par Jean de Gilley, gentilhomme de la maison de l'Empereur, pour la seigneurie de « Pingnot, » achetée par Nicolas de Gilley, son père, de Blaise de Pontailler, seigneur de Vaugrenans, 25 mai.

B. 639. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 53 feuillets.

1566-1574. — *Huitième registre des reprises de fief.* Reprises faites à la personne de François de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, soit personnellement, soit par procureur. Fol. 1; par Jacques de Reinach, seigneur de Florimont, Sainte-Marie en Chaux, etc., de rentes à Vernois-lez-Belvoir et Vauclusotte [1566, 22 février]; — fol. 1, v°; par Jacques de Montureux, seigneur de Jasney, du bois de la Guerre, au territoire de Chapendu, acquis au décret de Matthieu de Courbessaint, de Faucogney, 21 février; — fol. 2; par Pierre d'Orsans, seigneur de Lomont, pour l'étang de Chevigney à Écromagny, acquis au décret de Matthieu de Courbessaint, 21 février; — fol. 2, v°; par Louise de Battefort, femme de Nicolas Chuppin, seigneur d'Arinthod, pour une rente sur la saunerie, 8 avril; — fol. 4, v°; par Claude Drouhet, veuve de Louis de Montureux, bourgeois de Dole, pour diverses rentes, 1565, 27 mai; — fol. 5; par Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, baron de Marnay, pour la terre de Salans, acquise de Jeanne de Gorrevod, sa sœur, 1566, 10 mai; — fol. 5, v°; par Jean Merceret, de Poligny, docteur en droit, pour les fours banaux de Barretaine et Champvaux, 1er mai; — fol. 6, v°; par Philibert de Pra, écuyer, seigneur de Cyvria, mari de Marie de Balay, pour la seigneurie de Saubief, 20 mai; — fol. 7, v°; par Charles Lallemand, seigneur de Vaite, pour la seigneurie de Champvans-lez-Dole, acquise de Charles de Carondelet, 22 mai; — fol. 8; par Guillemette de Montconis, femme de Pierre Bolon, Anne de Montconis, femme de Claude Bolon, et Antoinette de Montconis, leur sœur, pour un domaine à Raynans-lez-Dole, 4 août; — fol. 9; par Guillaume de Beaujeu, seigneur dudit lieu, Volon, etc., procureur de Fernand de Lannoy, comte de La Roche, seigneur de Vennes, Châtelneuf, etc., pour les terres de Menotey et Raynans, 2 octobre; — fol. 10; par Jean du Pin, procureur de Mlle Vyallet, sa mère, pour une dîme à Plasne, 19 juillet; — fol. 10, v°; par Nicolas Cussemenet, de Salins, écuyer, pour diverses rentes, 15 juillet; — fol. 11, v°; par Étienne de La Tour Saint-Quentin, seigneur d'Avrigney en partie, de la seigneurie de Moncley, récemment achetée de Louise de Remilly, femme de Philibert du Hautois, écuyer, 9 juillet; — fol. 12; par Pierre Marmier, d'Orgelet, pour une partie de la seigneurie de Mérona, 1565, 23 octobre; — fol. 12, v°; par Jean de La Thouvière, seigneur d'Écrilles et Mérona, pour une partie indivise de la même seigneurie de Mérona, 1567, 29 avril; — fol. 13, v°; par Étiennette Perrenot, veuve de Guyon Mouchet, seigneur de Savigny, Cernans, etc., pour la seigneurie de « Nyon, » acquise du décret d'Anne Renard, femme de Philibert de Montconis, 12 avril; — fol. 14, v°; par Jean Colard, conseiller au parlement de Dole, et Anne d'Anvers, sa femme, pour les château et seigneurie de Champvans-lez-Dole, rachetés de Charles Lallemand, seigneur de Vaite, 1568, 20 mars; — fol. 15, v°; par Pierre de Saint-Moris, écuyer, pour le bois de la Gillerie (territoire de Raddon), mouvant de Faucogney, 1567, 5 juin; — fol. 16; par Nicolas Lallemand, seigneur de Crissey, de la « chevance de La Platière, » située sur les territoires de La Loye, Mont-sous-Vaudrey, Bans, Souvans, Nevy, Perrigny, Goux et Montbarrey, achetée au décret de Nicolas de Gilley, 20 novembre; — fol. 16, v°; par Étiennette Bonvalot, veuve de Jean de Saint-Mauris, seigneur de Montbarrey, pour les seigneuries de Cramans et Port-Lesney, 15 décembre; — fol. 17; par Antoine d'Orsans, seigneur d'Aynans, et Antoinette d'Orsans, sa sœur, pour domaines situés à Aynans, Vy, Vernois, Saulnot, Arpenans, et provenant de la succession de Georges d'Orsans, leur frère, 1568, 5 mai; — fol. 18; par Nicolas Franchet, de Pontarlier, pour un domaine à Arc-sous-



Cicon, 6 juillet; — fol. 19; par Pierre Pellissonnier, d'Arlay, pour un domaine acquis par lui de Claude de Bernaud, écuyer, et d'Isabeau Joffroy, au prix de 550 fr., sur les territoires d'Arlay, Saint-Germain, Vincent, etc., 17 juillet; — fol. 19, v°; par Étienne de La Tour Saint-Quentin, seigneur de Beaulieu, Avrigney en partie, etc., pour un fief à Arguel, acquis de Matheo de Flischo, gentilhomme génois, héritier de François de Fallerans, 20 juillet; — fol. 20, v°; par Jean Bouvier, de Poligny, docteur en médecine, mari de Suzanne Lousier, pour dîmes à Plasne et Tourmont, acquises de Louis de Moffans et Pierrette Roignon, de Poligny, 1569, 23 août; — fol. 21, v°; par Anne Perrenot, veuve de Marc de Beaujeu, seigneur d'Aroz, Montot, Artaufontaine, d'un domaine à Frotey et de la seigneurie de La Barre, mouvante de Rougemont, 10 novembre; — fol. 23; par Étienne de Saint-Jérôme, écuyer, de Roche, de domaines, moulins, droits seigneuriaux dans les terres de Roche, d'Alièze et Dompierre, mouvantes d'Orgelet, 16 décembre; — fol. 23, v°; par Gaspard de Mont-Saint-Léger, écuyer, seigneur à Charentenay, et Catherine de Montfort, sa femme, pour partie des seigneuries de Velleguindry et Levrecey, domaines à Échenoz-la-Meline, Quenoche, etc., 27 décembre; — fol. 24, v°; par les mêmes, pour un domaine à Fleurey, acquis de Jeanne de Mont-Saint-Léger, femme de Léonard de Seraucourt, 27 décembre; — fol. 25; par Jacques Perrot, écuyer, seigneur d'Annoire, pour la « chevance de La Platière, » à La Loye, Goux et Parcey, 1570, 26 avril; — fol. 25, v°; par Louis de La Tour Saint-Quentin, d'une portion de la seigneurie de Moncley, 21 juin; — fol. 26; par Jean Hugon, de Gray, pour un domaine à Vaivre et Montoille, 7 août; — fol. 26, v°; par Claude Boutechoux, de Gray, pour la seigneurie de Mercey-sur-Saône, 20 août; — fol. 27, v°; par Louis de Cyvria, seigneur de Lyonnières, Bourcia, etc., des seigneuries de Durnes et Châtelneuf-de-Vuillafans, acquises de Jean de Bauffremont, baron de Clairvaux, au prix de 8,500 écus d'or, octobre; — fol. 28; par Guyon de Montrond, écuyer, pour un pré situé à Mouchard, 21 novembre; — fol. 28, v°; par Léonard Fousselot, de Montbozon, pour domaines situés audit lieu, acquis de Guillaume de Moffans et d'Adrien, son fils, 21 novembre; — fol. 30; par Claude de Poligny, seigneur de Cosges, pour domaines à Maynal, Sellières, etc., acquis de Joachim de Bernaud, 1571, 16 juillet; — fol. 30; par Étienne Duchamp, receveur général au comté de Bourgogne, et Danielle Mouchet, sa femme, pour l'éminage d'Arbois, acquis de Jean de Montrond, seigneur de Chapois, 1572, 10 janvier; — fol. 31; par Pierre de Saint-Mauris, écuyer, seigneur de Lantenne, Mont-Saint-Germain, etc., mari de Philiberte de Vuillafans, pour la seigneurie de Batterans, 7 octobre; — fol. 32; par Claude Sonnet, seigneur d'Auxon, conseiller au Parlement, pour la seigneurie de Gressoux, 1571, 1er décembre; — fol. 33; par Jean de Falletans, pour la seigneurie de Genevrey, 1573, 18 mars; — fol. 34; par Jacques de Montureux, seigneur de Jasney, pour un fief à Melincourt, 1572, 25 juin; — fol. 34, v°; par François et Guillaume Marchant, de Salins, frères, écuyers, pour un domaine à Boujailles, acquis de Catherine de Blye, veuve de Jean de La Chambre, de Jean Bonjour, de Conliège, et d'Antoinette de La Chambre, sa femme, enfin de Sébastien de Blye l'aîné, écuyer, 18 juin; — fol. 35, v°; par Guillaume de Hainaut, premier auditeur en la Chambre des Comptes de Dole, pour la seigneurie de Pagnoz, acquise de Thomas de Pontailler, seigneur de Vaugrenans, 24 juillet; — fol. 36, v°; par Marguerite Perrenot, dame de Thoraise, François et Jérôme d'Achey, ses fils, de la seigneurie de Pirey, acquise au prix de 4,200 fr., de Jean de La Rochelle, 5 novembre; — fol. 37; par François de Vautravers, seigneur d'Éclans, Falletans, La Villeneuve, etc., pour un fief à La Loye, acquis de Claude de Jouffroy, seigneur de Marchaux, 1571, 10 novembre; — fol. 37, v°; par Claude Ferlin, seigneur d'Orsans, coseigneur à Corcelles, etc., pour les seigneuries de Jougne, Rochejean, Châtelblanc et du péage de Jougne, récemment acquis de Pierre d'Arnaix, fils de Claude d'Arnaix et de Marie de Gléresse, 1573, 5 avril; — fol. 39; par Claude de Gilley, seigneur d'Aiglepierre, lieutenant en la saunerie de Salins, pour les seigneuries de Villers-Farlay et Fonteny, 9 avril; — fol. 40; par Claude de Vy, seigneur de Mailleroncourt, tant en son nom que comme cessionnaire des droits de Jeanne de Vy, femme de Jean de Blondefontaine, chevalier, seigneur de Thoire, sa cousine, pour la seigneurie de Fresse, acquise par décret au prix de 1,000 fr., 18 avril; — fol. 40, v°; par Alexandre de La Tour, seigneur à Coligny et Remeton, au nom de sa femme, Claudine de Grammont, pour diverses rentes, 24 avril; — fol. 41, v°; par Pierre de Saint-Mauris, écuyer, seigneur à la Lantenne, Mont-Saint-Germain, La Proiselière, etc., pour le bois de Mont-Girard, sur le territoire de La Lantenne, 25 juin; — fol. 42, v°; par Jacques de Montrichard, seigneur de Fertans, pour les moulins de Norvaux, acquis de Philippe Merceret, lieutenant général au bailliage de Salins, 2 juillet; — fol. 44; par Louise Cussemenet, veuve de Pierre Marchant, de Salins, pour un pré à Vannoz, 2 juillet; — fol. 45; par Jean d'Aumont, chevalier des ordres du Roi de France, baron de Châteauroux, Couches, Étrabonne, etc., pour les terres d'Étrabonne et Avanne, 1568, 3 janvier; — fol. 45, v°; par Bonaventure de Jacquelin, écuyer, seigneur de

Jasney, procureur de Pierre de Moustier, seigneur de Bermont, Nans, Cubry, Pont, Bonneville, etc., tuteur de Barbe, Françoise et Claudine de Moustier, filles et héritières universelles de Catherine de Bressey, pour divers revenus à Vy, Valonne et Châtillon-sous-Maiche, 1574, 27 mai; — fol. 46, v°; par Henri de Vy, seigneur de Mercey, et Jeanne de Cicon, sa femme, de la moitié du four de Ranzevelle et de la grange dudit lieu, 13 juin; — fol. 47, v°; par Claude de Ray, baron et seigneur dudit lieu, Vaudrey, Bersaillin, Courlaoux, le Pin, etc., mari d'Anne de Vaudrey, de seigneuries et portions de seigneuries à Vaudrey, La Chassagne, Sergenon, Partenay, Fay, Mont-sous-Vaudrey, Saint-Cyr, Chamblay, Arc en Val-Louais, Ounans, juin; — fol. 49; par François Sonnet, pour son domaine de Montcey, 11 juillet; — fol. 49, v°; par François de Montagu, pour la seigneurie de Gevingey, 28 juillet; — fol. 50, v°; par Catherine de Martigny, veuve de Louis d'Arrestel, seigneur de Parcey, Montgiffond, etc., pour domaines à Montfleur et « Chivria, » 4 août; — fol. 51, v°; par Louis de La Tour, seigneur de Moncley, Mondon, etc., pour la seigneurie de Mondon, mouvante de Rougemont, acquise de Guillaume de Poupet, abbé de Baume, 10 septembre; — fol. 53, v°; par Jacques de Rénette, seigneur de Voisey et Cemboing, pour les seigneuries en question, 1er novembre.

B. 640. (Registre.) — In-folio, papier, 23 et 313 feuillets, table au folio 1 *bis*.

1583-1590. — *Neuvième registre des reprises de fief.* « Renouvellemens de sermens de fidélité faiz à Sa Majesté par ses vassaulx et subjectz tenans seignories, chevances et biens en et rière le bailliage d'Amont, conté de Bourgougne, meuvans et dépendans de son fied. » Reprises faites au gouverneur François de Vergy, comte de Champlitte : Fol. 1; par Antoine d'Oiselay, baron de la Villeneuve, pour domaines en Hainaut, appartenant à sa femme, Péronne Perrenot, dame d'Hacquegnies, 1583, 15 novembre. — Fol. 5. Mandement adressé par Philippe II aux féodaux du comté de Bourgogne, pour leur prescrire de renouveler (dans un délai de quatre mois à dater de la publication de l'ordonnance), entre les mains du comte de Champlitte, leur serment de fidélité, en donnant dénombrement de leurs fiefs, 24 septembre — Fol. 7. Mandement du comte de Champlitte prorogeant les délais donnés aux féodaux pour rendre hommage, de sept mois, sur avis favorable du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, 24 décembre. — Fol. 9. Reprises faites (personnellement ou par procureur) : par Humbert de Mandre, pour Montureux et Prantigny, 16 décembre; — fol. 10; par Catherine et Isabelle de Courbessaint, pour domaines à Faucogney, 18 décembre; — fol. 11; par Marc de Beaujeu, pour Oyrières, 21 décembre; — fol. 12; par le même, pour rentes à Gray, 21 décembre; — fol. 13, v°; par François Richardot, pour Molans, 24 décembre; — fol. 14, v°; par Claude-François de Fouchier, seigneur de Savoyeux, pour ses terres de Chargey, Gésincourt, Port-d'Atelier, etc., 1584, 3 janvier; — fol. 15, v°; par Hugues de La Ferté et Françoise Destel, pour Esnans, 8 janvier; — fol. 16, v°; par Pierre de Cointet, seigneur de Châteauvert, et Luc, son frère, pour Cubry, 9 janvier; — fol. 17, v°; par Pâris Gillebert, pour Venise et Thurey, 9 janvier; — fol. 19; par Claude de Chauvirey, pour les deux Chauvirey, etc.; — fol. 20; par Claude Jacquinot, conseiller au Parlement, pour domaines à Vaivre, Auxon, Épenoux, etc., 19 janvier; — fol. 21; par Guillaume de Boisset, mari d'Isabelle Colard, pour Bellefleur, 20 janvier; — fol. 25; par François Thierry, de Fontenoy en Vosges, pour Selles, Godoncourt, Montdoré, etc., 8 février; — fol. 29; par Antoine Cuenin, d'Essarts, pour Vy et Valonne, 12 février; — fol. 31; par Jean Marmier, capitaine de Gray, pour Cemboing, 22 février; — fol. 35; par Jacques d'Iselin, seigneur à Lasnans, pour Thieffrans, Uzelle, etc., 2 mars; — fol. 39; par François Richardot, pour Molans, 10 mars; — fol. 41; par Jean de Vaudrey, pour Vallerois-le-Bois, Mailleroncourt, etc., 10 mars; — fol. 44; par François Colin, écuyer, capitaine de Pontarlier, pour Valoreille, Solemont et Vauclusotte, 15 mars; — fol. 47; par Pierre et Barthélemy Poutier, pour Thise, Mamirolle, etc., 17 mars; — fol. 51; par Gabriel de Bressey, pour fief à Rougemont, 22 mars; — fol. 58; par Pierre de Grachaux, procureur de Françoise d'Anglure, pour Montboillon, 8 avril; — fol. 66; par Humbert Lulier et Antoine d'Orsans, pour Preigney, 21 avril; — fol. 69; par Claude de Raincourt, pour Fallon, 24 avril; — fol. 73; par Jean de Sacquenay, pour Filain, 25 avril; — fol. 77; par Gaspard de Mont-Saint-Léger, pour Levrecey, 7 mai; — fol. 83; par Henri de Lavier, au nom de Françoise d'Amance, sa mère (veuve de Pierre de Lavier), d'Antoinette et Gasparine, ses sœurs, et de dom Thiébaud de Lavier, religieux de Luxeuil, pour un fief à Vaivre, 17 mai; — fol. 86; par Henri de Villeneuve, pour Ranzevelle, 20 juin; — fol. 88; par Jean de Crosey, au nom d'Adrien de Crosey, pour dîmes à Courcelles et Froidevaux, 23 juin; — fol. 93; par Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, veuve de François d'Achey, pour l'éminage de Montbozon et le moulin de Fontenoy, 24 juin; — fol. 96; par le cardinal de Granvelle, pour Chantonnay, Noiron et Cresancey, 25 juin; — fol. 98; par le même, pour Onay, Vellefrange, Étrelles, Maizières, Recologne, Villers-Bouton, Boult et



Bussières, 25 juin; — fol. 106; par Antoine de Blisterswich, pour le château de Melisey, 29 juin; — fol. 109; par Anne Perrenot, pour Frotey, 8 juillet; — fol. 110; par Fernand, Jean-Baptiste et Claude d'Andelot, frères, pour fiefs à Montbozon, Thiénans, Montroz et Ollans, 8 juillet; — fol. 113; par Jean de Falletans et Catherine d'Aigremont, pour Melin, 17 juillet; — fol. 120; par Georges de Mandre, commandeur de Pontaubert, procureur de Guillemette de Citey, pour Citey, 13 août; — fol. 125; par Catherine de Grammont, pour Citers, 17 août; — fol. 127; par Thomas de Jouffroy, pour Marchaux, 19 août; — fol. 128; par François-Charles Sonnet, pour « le Moutier » (Calmoutier?), 28 août; — fol. 129; par Charlotte de Blonay, veuve de Jean Thomassin, pour Cendrecourt, 29 août; — fol. 130; par Gaspard de Grammont, seigneur de Châtillon, pour Châtillon-Guyotte, 3 septembre; — fol. 131; par le même, en qualité de mari d'Adrienne de Joux, pour le château du Vernois, 3 septembre; — fol. 136; par Christophe de Maizières, au nom de sa bru, Anne-Guillemette de Friand, femme de Pierre-Jacques de Maizières, pour Montureux-lez-Baulay, 16 septembre; — fol. 139; par Claude de Cicon, seigneur de Richecourt, et Anne d'Achey, sa femme, pour un four banal à Mercey-lez-Gevigney, 19 septembre; — fol. 141; par Antoine Meguin et Antoinette Deschamps, pour Belonchamp et Servance, 23 septembre; — fol. 145; par Matthieu de Courbessaint, écuyer, pour fief à Faucogney, 26 septembre; — fol. 147; par Thomas de Clermont, seigneur de Saint-Georges, pour le château de Rupt, 2 octobre; — fol. 151; par Bénigne de Chaffoy, pour Corcelles-Mieslot, 4 octobre; — fol. 154; par Anne de Salives, pour Chargey, Prantigny et Gesans, 14 octobre; — fol. 158; par Pierre de Scey, seigneur de Buthiers, pour Chargey-lez-Gray, 17 octobre; — fol. 162; par le même, pour Beaumotte, 17 octobre; — fol. 163; par Jean de Donneval, procureur d'Érard de Livron, pour moitié de la seigneurie de Demangevelle, 18 octobre; — fol. 164; par Marc de Vauvillers, pour l'autre moitié de la seigneurie de Demangevelle, 18 octobre; — fol. 170; par François de Saint-Belin et Valentine de Raincourt, sa femme, Catherine et Anne de Raincourt, leurs belles-sœurs et sœurs, pour Raincourt, 21 octobre; — fol. 172; par Gui de Crécy, seigneur du Tremblois, pour le Tremblois, 21 octobre; — fol. 179; par Guillaume Lulier, de Vesoul, et Jeanne Sonnet, sa femme, pour Vaivre, Francourt, Fondremand, etc., 27 octobre; — fol. 181; par François d'Aroz, pour Uzelle, 28 octobre; — fol. 183; par Simon de Montby, pour Montby, Gondenans, Écharquenans et Viéthorey, 28 octobre; — fol. 185; par Léonor Chabot, comte de Charny et de Buzançois, pour biens maternels échus à Marguerite Chabot, duchesse d'Elbeuf, et à Catherine Chabot, femme de Claude de Vergy, ses filles, du chef de Françoise de Rye, leur mère: Neuchâtel, la garde des Trois-Rois et de Lanthenans, Amance et la garde de Faverney, etc., 29 octobre; — fol. 186; par François Sanche, de Pesmes, mari de Jacquette Belin, pour Godoncourt, Rignovelle, Bousseraucourt, etc., 29 octobre; — fol. 189; par Antoine Droz, de Vesoul, au nom d'Antoine Droz, son père, et d'Anne Droz, femme de Perrin Jannot, pour Purgerot, 3 novembre; — fol. 193; par Pierre de Bussy, seigneur de Vescles, et Claude Despotots, sa femme, pour fief à Pirey, mouvant d'Arguel, 4 novembre; — fol. 194; par Jacques de Toulongeon dit de Vienne, mari de Charlotte de Toulongeon, pour Traves, Velle-le-Châtel, etc., 5 novembre; — fol. 196; par Antoine de Grammont, pour Gesans, 5 novembre; — fol. 198; par Françoise de La Baume, veuve de Girard de Saulx-Tavannes, pour Chancey et Motey, 5 novembre; — fol. 203; par François de Gorrevod, vicomte de Salins, pour Marnay, 6 novembre; — fol. 204; par le même, comme procureur de Jean d'Aumont, comte de Châteauroux, maréchal de France, pour Étrabonne, 6 novembre. — Fol. 210. Dispense accordée par Philippe II à Frédéric Perrenot de Champagney, « tenu et arresté prisonnier par ceulx de la ville de Gand.... pour le service de Sa Majesté.... » de fournir hommage et dénombrement dans les délais prescrits, avec ajournement de ces formalités « au temps qu'il soit mis en liberté, » 17 janvier. — Reprises: fol. 211; par Anne d'Hennezey, de La Verrière de Grandmont, veuve douairière de Thomas d'Hennezey, pour chevance à Ormoy, 8 novembre; — fol. 213; par Claudine de La Tour, veuve de Pierre de Jouffroy, pour Gonsans, 8 novembre; — fol. 216; par Étienne de Jouffroy-Gonsans, pour Moncley, 8 novembre; — fol. 219; par Claudine Guillet, pour Buffignécourt et Contréglise, 8 novembre; — fol. 225; par Philibert de Charmoille, seigneur de Melincourt, pour partie de seigneurie à Melincourt et Charmoille, 8 novembre; — fol. 228; par Matthieu Baland, de Montbozon, et Antoinette de Mougenet, sa femme, pour fief à Vaivre, 8 novembre; — fol. 232; par Jean Gauthiot, seigneur d'Ancier, pour Hurecourt, 8 novembre; — fol. 238; par Jeanne-Baptiste de Peloux, pour Avilley, Mésandans, Rognon, Montussaint, etc., 8 novembre; — fol. 241: par Gérard de Rosières-Sorans, curateur de Desle de Moustier, pour les seigneuries de Cubry, Nans, etc., 8 novembre; — fol. 249; par François Terrier, de Vesoul, et Marie Barresols, pour Ranzevelle et Corre, 9 novembre; — fol. 252; par Vandelin-Simon de Cusance, pour la baronnie de Belvoir, 10 novembre; — fol. 257; par Jean d'Occors, pour fief à Vesoul, Échenoz, Navenne, etc., 10 novembre; — fol. 261;

par Antoine d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve, pour Saulx, 10 novembre; — fol. 264; par Jean de Bauffremont, bailli d'Aval, pour Ruffey-sur-l'Ognon, 10 novembre; — fol. 267; par le même, pour Pusey, 10 novembre; — fol. 270; par Claude de Rye, seigneur de Dissey, pour Bouclans, 10 novembre; — fol. 273; par Ambroise Précipiano, pour la baronnie de Soye, 10 novembre; — fol. 275; par Claude Chappuis, veuve de Charles Le Grand, seigneur de Charchilla, pour Lieucourt, 10 novembre; — fol. 280; par Jacques Bouveret, pour Chevroz, 11 novembre; — fol. 282; par Anne de Beaumotte, pour Vaivre, 11 novembre; — fol. 287; par Hugues de Jacquemard, capitaine d'Allerey, procureur d'Ermenfroi de Cusance, pour Saint-Julien en Montagne, mouvant de Montfaucon, 11 novembre; — fol. 292; par Marc de Vy dit d'Aubonne, pour Genevrey et Servigney, 17 novembre; — fol. 294; par Jean de Sacquenay, seigneur de Filain, pour Chassey-lez-Montbozon, 1585, 4 février. — Fol. 295. Seconde prorogation accordée jusqu'au 30 juin 1585, aux féodaux qui n'avaient pas encore fait leur devoir de fief, par Philippe II, 1585, 18 février. — Reprises : fol. 296; par Jean du Bois, seigneur de Rosières, curateur de Nicolas, Catherine et Marguerite de Faulquier, pour Vitrey, les deux Chauvirey, Ouge et Les Loges, 1er avril; — fol. 300; par Jean de Saint-Moris, seigneur à Sancey, et Pierre de Saint-Moris, seigneur à Sainte-Marie, de leurs fiefs de Sancey, Battenans, Vaucluse, Charmoille, La Grange, etc., 24 avril; — fol. 305; par Frédéric Perrenot, baron de Renaix et d'Apremont, pour la seigneurie de Vaux, 25 juin; — fol. 308; par le même, pour Apremont, Gendrey, etc., 25 juin; — fol. 312; par Frédéric, comte de Wurtemberg-Montbéliard, pour Luze et Chagey, 1590, 17 février.

B. 641. (Registre.) — In-folio, papier, 16 et 239 feuillets (le folio 1 est *ter*), table au folio 1 *bis*.

1583-1585. — *Dixième registre des reprises de fief.* « Reprinses de fief et renouvellemens de sermens de fidelité faiz à Sa Majesté par ses vassaulx et subjectz.... rière le bailliage d'Aval, » à la personne de François de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, comte de Champlitte, chevalier, baron et seigneur d'Autrey, Morey, La Rochelle, Flagy, Leffond, Arc-lez-Gray, Mantoche, Champvans, La Motte en Savoie, etc. — Fol. 1. Mandement de Philippe II, convoquant les vassaux à rendre hommage, 1583, 24 septembre. — Reprises : fol. 5; par Philibert de Vautravers, pour Charrin, 1584, 3 janvier; — fol. 7; par Françoise du Vernoy, pour L'Étoile, 3 janvier; — fol. 8; par Barbe de Montrond, fille de feu Guyon de Montrond, pour prés à Mouchard, 19 janvier; — fol. 13; par Claude Ferlin de Jougne, pour l'état de châtelain de Jougne, Rochejean et Châtelblanc, 14 février; — fol. 16; par Claude de Faulquier, dame de Montbardon, pour Montsaugeon, 8 mai; — fol. 21; par Jean Froissard, maître aux requêtes du Conseil privé, et Claudine Blanchod, pour rentes en la saunerie, 17 mars; — fol. 27; par Denis de Montrichard, de Saint-Aubin, pour semblables rentes, 14 avril; — fol. 30; par Guillaume de l'Épinette, Marguerite du Pin, sa mère, et Pasquier de l'Épinette, son frère, pour domaines à Arlay, Bletterans et Sellières, 5 mai; — fol. 33; par Charles du Pin, écuyer, pour Mirebel, 11 mai; — fol. 39; par Claude de Vaudrey, veuve d'Antoine du Pasquier, et Simon du Pasquier, son fils, pour le Pasquier, 27 mars; — fol. 42; par Siméon de Mesmay, et Jeanne Mercier, sa femme, pour le four banal d'Arc-sous-Cicon, 25 juin; — fol. 46; par Fernand, Jean-Baptiste et Claude d'Andelot, représentés par Jean Richard, leur tuteur, pour Alaise, 8 juillet; — fol. 47; par le cardinal de Granvelle, pour rentes en la saunerie, 11 juillet; — fol. 48; par Jean Franchet, de Pontarlier, pour fiefs à La Rivière, Boujailles et La Chapelle-d'Huin, 20 juillet; — fol. 52; par Benoît Charreton, seigneur de Chassey, pour fief à Arlay, 28 juillet; — fol. 61; par Thomas de Jouffroy, seigneur de Marchaux, pour la moitié de la seigneurie de Chay, 19 août; — fol. 65; par Simon Marchant, de Salins, écuyer, pour fief à Boujailles, mouvant de Chalamont, 6 octobre; — fol. 67; par Sébastien de Blye, pour fief au même lieu, 6 octobre; — fol. 70; par Marguerite Mouchet, veuve de Claude de Balay, Antoine et Pierre de Balay, ses enfants, pour Marigna, 12 octobre; — fol. 72; par Anne de Laval, femme de Jean Masson, seigneur du Bassin, pour une rente sur la saunerie, 12 octobre; — fol. 73; par Claude Belot, docteur en droit, pour fiefs à Doubs, Pontarlier, Vuillecin, les Allemands et Arçon, 23 octobre; — fol. 76; par Claude-Gaspard de Saint-Moris, pour un fief à Doubs, 25 octobre; — fol. 80; par Gui de Villeneuve, seigneur de Saint-Martin, pour une rente en la saunerie de Salins, 4 novembre; — fol. 83; par Philippe Alix, de Salins, pour semblable rente, 5 novembre; — fol. 86; par Jacques de Toulongeon, dame de Traves, pour la seigneurie de Toulongeon, 5 novembre; — fol. 89; par Claude d'Arestel, pour la seigneurie de Montgiffond, 6 novembre; — fol. 92; par Charles de Poitiers, baron de Vadans, pour les terres de Vadans, La Ferté, Oussières, Chantrans, Souvans et Bans, 6 novembre; — fol. 94; par Marguerite Perrenot, dame de Vennes, pour le château de l'Aigle, 7 novembre; — fol. 96; par Guillaume de Poitiers, baron d'Oultre, pour Mantry, 7 novembre; — fol. 98; par Etienne Duchamp, de Dole, pour censes et



rentes à Poligny, 8 novembre; — fol. 101; par Claude de Laubépin, pour les seigneuries de Laubépin, Bornay, Fétigny, 8 novembre; — fol. 104; par Claudine de Cult, tutrice de Quentin et Antoine de Canoz, ses enfants, fils de feu Claude de Canoz, 8 novembre; — fol. 106; par Melchior Guyerche, seigneur d'Andelot, pour sa terre d'Andelot, 8 novembre; — fol. 109; par Claudine Saichet, dame de Broissia, veuve de Pierre Froissard, président au Parlement, pour un fief à Sellières, 8 novembre; — fol. 111; par Guillaume de Poligny, seigneur d'Évans, tuteur de Madeleine de Poligny, fille de feu Henri de Poligny, pour la seigneurie de Courbouzon, 8 novembre; — fol. 114; par Philibert de Pra, procureur de Jean Des Barres, doyen de Dole, et d'Étienne Des Barres, pour la seigneurie du Perret, 8 novembre; — fol. 118; par Jean Brenot, seigneur de Provenchère, procureur de Claude de Saint-Mauris, pour terres à Vercia, La Combe de Chalandigna, etc., 8 novembre; — fol. 120; par Léonel Mouchet de Battefort, baron d'Arinthod, pour ses terres d'Arinthod, Montcroissant, Dramelay, Beauregard, 8 novembre; — fol. 122; par Pierre Gay, de Poligny, tuteur de Lyonnet Matal, fils de Claude, pour un fief à Poligny, 8 novembre; — fol. 126; par Sébastien Favernier, de Poligny, écuyer, pour un fief à Monnet, 9 novembre; — fol. 127; par Alexandre de La Tour, pour la seigneurie de Coligny, 9 novembre; — fol. 131; par Denis de Blye et Pierre de Blye, son oncle, pour fiefs mouvant de Montrivel et de Saint-Laurent-de-la-Roche, 9 novembre; — fol. 134; par Claude de Gilley, pardessus de la saunerie, pour la seigneurie de Villers-Farlay, 9 novembre; — fol. 137; par Anne de Cuve, dame de Montfort, Louis et Charles de Montfort, ses enfants, pour la seigneurie d'Aresche, 9 novembre; — fol. 141; par Jean de Gilley, seigneur de Marnoz, pour Marnoz, 10 novembre; — fol. 146; par Gérard de Montrichard, chevalier, seigneur du Châtelet, et par Pierre de Montrichard, écuyer, capitaine de Nozeroy, pour droits seigneuriaux et domaines à Nozeroy, Malans-sous-Fertans, La Rivière, Bouverans, Chalamont et Arbois, 10 novembre; — fol. 152; par Jean de Bauffremont, bailli d'Aval, pour la seigneurie de Saint-Maurice, mouvant d'Arlay, 10 novembre; — fol. 155; par Jean-Baptiste de Ray, pour la seigneurie de Saint-Julien, 10 novembre; — fol. 160; par Nicolas de Watteville, baron de Versoix, Châteauvilain, etc., pour Châteauvilain, 10 novembre; — fol. 166; par Jean-Simon Vigoureux le vieux, de Salins, pour divers droits et domaines mouvant de la prévôté du puits à muire, 10 novembre; — fol. 170; par Henri de Visemal, chevalier, seigneur de Frontenay, pour Frontenay, 10 novembre; — fol. 174; par Françoise de Montjeu, dame de Maynal, Le Sorbier, etc., pour Maynal, 11 novembre; — fol. 177; par Louis de Poupet et de Corgenon dit de La Baume, pour le comté de Saint-Amour, Poupet, La Chaux, Cize, Crèvecœur, Malerey et Vy, 11 novembre; — fol. 181; par Madeleine de Montmorot, veuve de Charles du Tartre, tutrice de son fils Louis, pour domaine féodal à Rotalier, 11 novembre; — fol. 186; par Claude de Bryol, seigneur de La Serrée, et Jeanne de Morel, sa femme, pour fief dans la seigneurie de Montfleur, 11 novembre; — fol. 189; par Claude d'Andelot, seigneur de Cressia, pour les seigneuries de Coligny, le Vieux, Andelot, Montfleur et dépendances, 11 novembre; — fol. 195; par Philibert de Charnod, seigneur de Faverges, et Catherine du Saix, sa femme, pour domaines à Montfleur, Faverges, Charnod et La Villeneuve, 11 novembre; — fol. 199; par Philibert de Chissey, capitaine de Bletterans, comme procureur de son frère François de Chissey, pour la seigneurie de Roset, 13 novembre; — fol. 202; par François de La Thouvière, seigneur d'Écrilles, Antoinette de Cyvria, sa mère, et ses frères Louis et Jean de La Thouvière, fils de feu Jean-Philibert de La Thouvière, pour les fiefs et seigneuries qu'ils possédaient au comté de Bourgogne, 13 novembre; — fol. 211; par Claude-Philippe de La Chambre, dame de Beauregard, Monnet, etc., pour Beauregard, Monnet et une partie de Montsaugeon, 25 novembre; — fol. 215; par Louise d'Arestel, pour elle et ses filles, Jeanne et Isabeau de Blandans, et Jeanne de Montmorot, pour leurs domaines sis à Montfleur, 1585, 11 avril; — fol. 220; par Jacques de Toulongeon dit de Vienne, pour les terres de Ruffey, Évans et Largillois, 8 juin; — fol. 222; par Thomas de Pontailler, baron de Vaugrenans, pour Vaugrenans, 18 juin; — fol. 228; par Claude de Pierre, seigneur à Gy (« au pays des Lighes, ») pour biens féodaux à Nozeroy, 29 juin; — fol. 234; par Philibert de Coligny, baron de Bouhans, Beaufort, etc., pour la seigneurie de Cressia, 30 juin; — fol. 236; par le même, pour Loisia, 30 juin.

B. 642. (Registre.) — In-folio, papier, 11 et 153 feuillets, table en tête.

1583-1585. — *Onzième registre des reprises de fief.* « Renouvellement des nouvelz sermens et reprinses de fiedz faictes à Sa Majesté par ses vassaulx et subjectz.... rière le bailliage de Dole.... à la personne de François de Vergy, comte de Champlitte. » Fol. 2-4. Mandements adressés aux vassaux par Philippe II, et le comte de Champlitte, 1583, 24 septembre - 24 décembre. — Reprises faites en personne ou par procureur : fol. 6; par Claude de Vautravers, fils de François, et Georgette de Genève, sa mère, pour un domaine à La Loye, 1584, 9 janvier; — fol. 7, v°; par Phi-

lippe Merceret, conseiller au Parlement, pour portion de seigneurie à Mont-sous-Vaudrey, 20 janvier; — fol. 9, v°; par Philippe Benoît, de Dole, écuyer, et Désirée Benoit la jeune, sa sœur, pour la seigneurie de La Bretenière, 20 janvier; — fol. 10, v°; par Girard de Faulquier, procureur de Claude de Faulquier, dame de Montbardon, pour la seigneurie de Pleure, 8 mars; — fol. 13, v°; par Jacques de Thurey, mari de Nicole Philibert, pour une exemption d'impôts à Ornans, 15 mars; — fol. 14, v°; par François de Lantenne, seigneur de Rabeur, et Bonaventure de Lantenne, son frère, pour chevance à Rabeur, Colonne, Viseney et Brainans, 17 mars; — fol. 16; par Louis de Montureux, pour la seigneurie de Menotey, 17 mars; — fol. 17, v°; par Melchior Guyerche, seigneur d'Andelot, pour la seigneurie de La Vesvre et Le Droilleux, entre Goux et Villette-lez-Dole, 20 mars; — fol. 21; par Nicolas Michelot, de Beure, pour fief à Beure, mouvant à Arguel, 10 avril; — fol. 24; par Jean de Cléron le jeune, procureur de Jean de Cléron le vieux, pour ses droits seigneuriaux à Vuillafans, Montgesoye, Lavans, Vernierfontaine, Nods, Chasnans et Thise, 19 avril; — fol. 26; par Jean Marmier, seigneur de Gâtey, gouverneur de Gray, pour les seigneuries de Longwy, Peseux, Jousserot, Maizières, etc., 16 mai; — fol. 28; par Jeanne de Peloux, dame de Vercel, mère et tutrice de Jean-Antoine d'Achey, pour la seigneurie de Thoraise, 24 juin; — fol. 31; par Pierre de Bordey, seigneur du Saucy, mari de Jeanne de Courbessaint, pour domaines à Fuans et Orchamps-Vennes, 25 juin; — fol. 37; par Marc d'Aigremont, écuyer, pour fief à Busy, mouvant d'Arguel, 26 juin; — fol. 38 et suiv.; par Antoine, cardinal de Granvelle, pour fiefs à Vuillafans, Montgesoye et Chasnans; les meix d'Andelot et maison Vaulthier, à Ornans; une maison devant le château de Scey, flanquée d'une « vieille tour ruynée, assise sur ledit mur, appellée communément le Chasteaul-Devant de Scey, aultrement la tour de Fertans, » 11 juillet; — fol. 41; par Thiébaud Prévost le jeune, au nom de ses frères absents, Thiébaud Prévost le vieux et Jean Prévost, et comme procureur de la veuve de Gui Prévost, Louise de Villeneuve, pour fiefs à Orchamps-lez-Dole, Lavans et Étrepigney, 17 juillet; — fol. 43; par Antoinette Vigoureux, veuve de Guyon Boudran, écuyer, mère tutrice de Claude et Charles Boudran, pour la seigneurie de Villers-le-Bois, 6 août; — fol. 44; par Étienne Fauche, Pierre et Hugues Fauche, ses frères, pour la seigneurie de Nancray, dite « de Chastillon, » 13 août; — fol. 47; par Antoine Pillot, seigneur de Chenecey, pour fief à Busy, Vorges et Boussières, 15 août; — fol. 50; par Thomas de Jouffroy, seigneur de Marchaux, pour la seigneurie de Villars-Saint-Georges, 19 août; — fol. 53; par Christophe de Maizières, écuyer, seigneur à Burgille, pour Burgille, 16 septembre; — fol. 55; par Thomas de Clermont, seigneur de Saint-Georges, pour la seigneurie de Goux, 2 octobre; — fol. 57; par Nicole d'Andelot, veuve d'Antoine Mouchet, seigneur de Château-Rouillaud, tutrice de sa fille Marguerite, pour la seigneurie de Myon, 12 octobre; — fol. 60; par Matthieu de Lescot, écuyer, pour la seigneurie de Valdahon, 25 octobre; — fol. 64; par Pierre de Montrichard, seigneur de Flamerans, en qualité de tuteur d'Antoine et Claude de Montrichard, fils de Jacques, pour la seigneurie de Peintre, 1er novembre; — fol. 66; par le même, pour Fertans, 1er novembre; — fol. 68; par le même, pour la seigneurie de Montrichard et Nans en partie, 1er novembre; — fol. 71; par Simon Marmier, comte de Salenove, seigneur de Moissey, pour fief à Beauchemin, 4 novembre; — fol. 75; par François de Gorrevod, vicomte de Salins, baron de Corcondray, pour la seigneurie de Liesle et Buffard, par lui tenue conjointement avec Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, 6 novembre; — fol. 78; par François de Gorrevod, vicomte de Salins, pour la seigneurie de Chissey, 6 novembre; — fol. 81; par Guillaume de l'Épinette, procureur d'Antoinette de Fouchier, dame de Rans, Ranchot, etc., femme de Gaspard de Genève, pour la seigneurie de Rans, 6 novembre; — fol. 84; par Girard de Thon, fils et procureur d'Anne Prevost, dame de Rantechaux, pour un fief à Beure, 6 novembre; — fol. 86; par Louis de La Tour, seigneur de Moncley, pour fief à Beure, mouvant d'Arguel, 8 novembre; — fol. 88; par Jean-Baptiste de Brans, écuyer, coseigneur à Naisey, pour fief à Gennes et Saône, 8 novembre; — fol. 90; par Louis Taillant, chevalier, seigneur de Saint-Ylie, et Nicole de Cicon, pour fief à Chevigny, Frasne, Offlanges et Menotey, 8 novembre; — fol. 94; par Léonor de Saint-Mauris, pour Montbarrey, 8 novembre; — fol. 97; par François Barangier, seigneur d'Aubigney, mari de Nicole Perrot, pour chevance appartenant à sa femme, à La Loye, 8 novembre; — fol. 99; par Gabriel de Cléron, pour le château de Cléron, 8 novembre; — fol. 102; par Anne de Vers, pour la seigneurie de Busy, 8 novembre; — fol. 104; par Jean Brenot, seigneur de Provenchère, pour fief à Vuillafans, 8 novembre; — fol. 106; par Jeanne de Chassagne, veuve de Corneille de Bougnon, pour le meix Chassagne, à Ornans, 8 novembre; — fol. 108; par Jean Gauthiot, seigneur d'Ancier, pour Rancenay et « terre d'Oultre-Bois, » 8 novembre; — fol. 110; par le même, pour Grandfontaine et Chevannay, 8 novembre; — fol. 113; par Nicolas de Bréville, procureur de Guillaume et François de Darbonnay, pour chevance au lieu de « La Nouhe, » mouvant d'Arguel, 9 novembre; — fol. 114; par Jean Flocard, de Buffard, prêtre, et ses frères François et Claude Flocard, pour 5/9 d'une chevance à Quingey, dite

« la vieille chevance, » 9 novembre ; — fol. 115 ; par Louis de Montfort, chevalier d'Alcantara, pour la seigneurie de Montfort, 9 novembre ; — fol, 119 ; par Philibert de Montmartin, baron de Montmartin, seigneur de Loulans, Bourguignon, Hirsingen, etc., pour la seigneurie de Cicon, 10 novembre ; — fol. 122 ; par Antoine de Reculot, pour les seigneuries de Villers-les-Bois, Colonne, Monnières, Sampans, Augerans, Belmont, etc., 10 novembre ; — fol. 127 ; par Nicolas de Watteville, baron de Versoix, Châteauvilain, etc., pour la seigneurie de Brevans, 10 novembre ; — fol. 130 ; par François Perrenot, chevalier d'Alcantara, pour le château de Scey en Varais, 10 novembre ; — fol. 133 ; par Laurence Perrenot, pour la seigneurie de Rochefort, 10 novembre ; — fol. 136 ; par Philibert de Chissey et Claude de Pierrefontaine, sa femme, pour la seigneurie de Mamirolle, 10 novembre ; — fol. 138 ; par Anne de Beaumotte, dame de Beaumotte, Chevroz, etc., pour la seigneurie de Vuillafans, 11 novembre ; — fol. 141 ; par René d'Anglure, seigneur de Ligneville, pour la seigneurie de Clervans, 11 novembre ; — fol. 146 ; par François de Leugney, seigneur de Landresse, capitaine d'Arguel, pour le meix de Larderet, à Vercel, 22 avril ; — fol, 149 ; par Jeanne-Baptiste de Grospain, pour domaines à Ornans et Étray, mouvants d'Ornans, 24 juin ; — fol. 151 ; par Claude Boucquet, lieutenant général au siège de Montmorot, et Guillemette Largeot, sa femme, pour une partie de la terre de Parrecey, 30 juin ; — fol. 152 ; par François de Grenot, écuyer, et Baudouine d'Arestel, dame de Parrecey, sa femme, pour la seigneurie d'Esmars en partie, 30 juin ; — fol. 153 ; par François Grandjean, conseiller au Parlement, pour la seigneurie du Boichot, 30 juin.

B. 643. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 380 feuillets.

1489-1628. — *Douzième registre des fiefs.* Fol. 1. Mandement des archiducs Albert et Isabelle-Claire-Eugénie, prescrivant l'enregistrement à la Chambre des Comptes de tous achats et décrets concernant les biens féodaux, ainsi que des reprises de fief survenant à chaque mutation, 1607, 10 mai. — Fol. 2. Don par les Archiducs du droit de retenue sur la moitié de la terre de Mont-Saint-Sorlin, à Charles-Emmanuel de Gorrevod, marquis de Marnay, 1606, 14 août. — Fol. 2, v°. Lettres des Archiducs au comte de Champlitte, Clériadus de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, prescrivant de faire enregistrer à la Chambre des Comptes, dans un délai de quinze jours après la reprise de fief, tous actes d'achat de biens féodaux, et défendant de recevoir la reprise de fief d' « aulcung Français ou d'aultre nation estrangère de nos païs, » sans les avoir préalablement avertis, 1607, 24 octobre. — Fol. 7, v°. Achat par Nicolas de Montrichard, seigneur de Malans, des terres de Bersaillin, Romette et Chaumergy, vendues au bénéfice d'inventaire de Renée de Ray, 1608, 14 mai. — Fol. 9. Achat de la seigneurie de Vitrey par André de Bernard, seigneur de Sorans, et Catherine de Faulquier, sa femme, dans la succession de Gérard de Faulquier, 1607, 27 juin. — Fol. 12. Achat par Jean Duc, de Salins, de la seigneurie de Rabeur, d'Anatoile de Montrichard, seigneur de Nans, et d'Étiennette de Beaurepaire, au prix de 6,030 fr., 1608, 7 juillet. — Fol. 18. Achat par Desle de Moustier, seigneur de Bermont, et Marguerite de Moustier, dame à Médières, Mancenans, etc., d'une vigne à Mésandans, au décret de feu Claude de Crosey, seigneur d'Adrisans, 4 septembre. — Fol. 22. Achat par Claude-Antoine Buson, de Besançon, d'une portion de seigneurie à Auxon-Dessous, de Louis de Scey, seigneur de Chevroz, 1609, 15 mars. — Fol. 30, v°. Achat par Antoine Béreur, conseiller au Parlement, de la seigneurie de Malans, cédée pour 2,000 fr. par Christophe de Rye, marquis de Varambon, bailli de Dole, et Éléonore Chabot, sa femme, 1609, 3 mars. — Fol. 32, v°. Achat par Jean Duc, de Salins, de la seigneurie de Grozon, cédée par les héritiers de Pierre Lallemand, 18 juillet (suivi de la reprise de fief faite par Jean Duc, le 29 juillet suivant). — Fol. 38. Achat par François Mairot, seigneur de Mutigney, de rentes en la saunerie, vendues par Claude de Villelume, femme de Jean-Louis de Pontailler, seigneur de Talmay, 1608, 5 novembre (suivi de reprise du 2 octobre 1609). — Fol. 42, v°. Achat par Fernand d'Augicourt, de Chrétien, son frère, d'un quart de la seigneurie d'Augicourt, 1609, 21 décembre (reprise de fief du 8 janvier 1610). — Fol. 45, v°. Achat par Pierre Bonvalot dit de Constable, seigneur de Boulot, de la seigneurie de Bussières, cédée par François-Thomas Perrenot de Granvelle dit d'Oiselay, marquis du Saint-Empire, 1609, 14 mai (suivi du dénombrement donné par de Pierre de Constable et de sa reprise de fief des 28 février et 25 mars 1610). — Fol. 50, v°. Achat de la seigneurie d'Autrey, par Eléonore de Thomassin, marquise de Villars, au décret de Claude de Vergy, comte de Champlitte, pour 100,000 fr., 1610, 29 mars (reprise par le même, du 5 juillet 1610). — Fol. 58, v°. Achat de la seigneurie de Montferrand, par Antoine Pillot, seigneur de Chenecey, de Melchior de Brunecoff, 1606, 9 décembre (reprise du 7 septembre 1610). — Fol. 60, v°. Achat par Antoine Rousselot, procureur d'office à Jonvelle, de la terre de Vaivre, vendue par Philippe d'Anglure, seigneur de Guyonvelle, Velle, Pisseloup, et Huguette de Senailly, sa femme, 1610, 26 décembre (reprise du 5 janvier 1611). — Fol. 63. Permission d'acquérir fiefs accordée par les Archiducs à Bon Monnier, de Besançon, 1610, décembre. — Fol. 65. Don par les

mêmes à Jean Grivel, leur conseiller, de la haute justice de Perrigny, 1611, 1er mars. — Fol. 69. Permission de tenir fief à Baume-les-Dames et ailleurs, accordée à Jean-Baptiste Cretenet, chanoine de Besançon, 1610, octobre. — Fol. 71, v°. Permission de tenir fief accordée à Pierre Estignard, de Vuillafans, « issu d'une des plus anciennes familles de Vuillafans, » 1611, 26 mars. — Fol. 74. Semblable permission (jusqu'à concurrence d'une valeur de 10,000 fr. de terres) accordée à Denis Tricornot, de Gray, 1609, mars. — Fol. 75. Reprise de la terre de Montferrand, par Antoine d'Achey, capitaine de Dole, usant d'une concession du droit de retenue faite par les Archiducs et dont il avait usé contre l'acquéreur de Montferrand, Antoine Pillot, seigneur de Chenecey, 1611, 15 septembre. — Fol. 76, v°. Achat de portion de la seigneurie de Myon, par Jacques Bancenel de Salins, d'Anne-Nicole d'Andelot, dame de Château-Rouillaud, 29 juillet. — Fol. 81. Permission de posséder fief en faveur de Jean Dufourg, curé de Lavoncourt, et de Guillaume Tisserandot, de Champlitte, jusqu'à concurrence de 7,200 fr. de capital, 25 août. — Fol. 85. Achat par Antoine de Grammont, seigneur de Melisey, de partie de la seigneurie de Saulx, de Mlles de Courbessaint, 1612, 24 mai. — Fol. 89. Achat par Nicolas Jacquinot, seigneur d'Auxon, lieutenant général d'Amont, de vignes à Chariez, d'Adrien de Lassault et de Dorothée de Morey, 1612 (reprise du 12 octobre). — Fol. 99. Reprise par Claude de Vaux, épouse de Louis d'Aussonville, baron d'Époisses, de 380 l. de rente sur la saunerie, 1613, 30 janvier. — Fol. 104. Achat par Barbe de Malpas des dîmes de Courcelles et Froidevaux, d'Isabelle et Jeanne de Beaujeu, fille de Jacquette de Crosey, 1613 (reprise du 20 mai). — Fol. 107, v°. Achat par Jacques Terrier, de Vesoul, et Guyonne Marquis, sa femme, de la seigneurie de Montcey, au décret de François-Charles Sonnet, seigneur de Gésincourt, 1612 (reprise du 7 septembre). — Fol. 108, v°. Permission à Guillaume Chalon, greffier du Parlement, et à Anne Sordet, sa femme, de reprendre en fief la moitié du four de Vercel, acquis du sieur de Verchamp, leur parent, et différents domaines au même lieu, acquis de Pompée Benoît, 1613. — Fol. 110. Don par les Archiducs à Jean Camus, auditeur en la Chambre des Comptes, d'un droit de retenue sur la seigneurie de La Motte, à la Vieille-Loye, 1614. — Fol. 120, v°. Achat par Ferdinand de Rye de la seigneurie de Bersaillin, à Vuillafans, au décret de M. d'Achey, seigneur de Thoraise, 1614 (reprise du 17 juin). — Fol. 129, v°. Achat par Henri de Montureux de la seigneurie de Raynans, au décret d'Adrien de Montureux, 1608 (reprise du 2 août). — Fol. 135. Achat par Nicolas Perrenot, chevalier, d'une rente de 200 fr., sur la saunerie, de Gui de Cléron, seigneur de Belmont, fils d'Outhenin de Cléron, seigneur de Saffres, 1541 ; — envoi en possession de cette rente de 200 fr., faite au profit de Simon de Cléron, aïeul de Gui, par Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon, 1489. — Fol. 148. Achat par Jean de Marcoussy, baron d'Aussonville, des terres de Montcourt, Grignoncourt et Bousseraucourt, au décret de Marguerite du Châtelet, veuve de François d'Anglure, 1615 (reprise du 23 juin). — Fol. 151. Permission accordée à Nicolas Perrenot, de Vercel, de posséder fief jusqu'à concurence de 2,000 fr. de capital, 1615. — Fol. 152. Reprise par Charles Chabot, grand maître des Eaux et Forêts du Pays Messin, seigneur de Fontaine-Française, etc., pour la seigneurie de Vitrey, achetée au prix de 25,000 fr., 28 mai. — Fol. 162, v°. Contrat de mariage de Charles Chabot, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et Françoise de Bernard-Montessus, 12 avril. — Fol. 172. Achat par Lionel Laborey, seigneur de Byarne-lez-Dole, d'une portion de la seigneurie d'Authume, appartenant à Antoine Bernard, 1616 (suivi du dénombrement donné par l'acquéreur, 12 janvier 1617). — Fol. 176. Permission donnée à Denis Vieille, doyen de Varais, et François Vieille, procureur de Vuillafans, de tenir en fief deux jardins mouvants de fief de Mme de Laubépin, 1618. — Fol. 185. Achat par Claude Brun, conseiller au Parlement, d'un meix en la rue des Jacobins, à Poligny, 1618 (reprise du 28 décembre). — Fol. 190, v°. Concession faite par les Archiducs à Claude Nicolas Marot, de Baume, d'un droit de retenue sur son domaine, situé à Baume, 1619. — Fol. 191, v°. Permission de posséder fief (600 fr.), accordée à Jean Abry, citoyen de Besançon, 1617. — Fol. 198. Semblable permission pour Pierre Bizot, d'Arbois, 1618. — Fol. 202. Lettres de noblesse accordées par les Archiducs à Simon Billard, de Salins, 21 juillet. — Fol. 404, v°. Permission de posséder fief (4,610 florins en capital) accordée à Claude Nicolas, de Baume, installé aux Pays-Bas, où il a « servy au faict de la plume, » à la suite de Jean Grivel de Perrigny, conseiller au Conseil privé, 1619. — Fol. 210, v°. Lettres de noblesse pour Louis de Ville, sergent-major du terce des Bourguignons, 1613, 29 juin. — Fol. 212. Autres lettres de noblesse, pour Pierre Magnin, de Lons-le-Saunier, 1601, 10 février ; — pour Gabriel Gérard, de Vellexon, 1620, 28 janvier ; — achat de la seigneurie du Tremblois, fait par Étienne de Montureux, au décret de Gui de Crécy, pour 17,500 fr., 1620 (reprise du 21 septembre). — Fol. 227, v°. Permission de tenir fief (jusqu'à 500 écus) donnée à Nicolas Hugonet, de Sirod, 1621. — Fol. 231. Achat par Claude Clerc, conseiller au Parlement, d'une part de la seigneurie de Neurey, pour 2,150 fr., 1621 (reprise du 20 juillet). — Fol. 235, v°. Permission de tenir fief (5,000 fr.) accordée à Pierre Le Maire, commis au greffe du Parlement, 1610. — Fol. 248. Vente par Gaspard de Po-

ligny, à Marc de Vy, seigneur d'Accolans, de prés et étangs à Cosges, 1622 (reprise du 1er juillet). — Fol. 255. Achat par Lionel Laborey, de Dole, d'une partie de la seigneurie d'Authume, des héritiers d'Antoine Bernard, 1622 (reprise du 7 novembre). — Fol. 260. Achat de la seigneurie d'Audeux, fait par Jean-Baptiste Varin, de Besançon, au décret de M. de Thoraise, 1623 (reprise du 8 septembre). — Fol. 268. Achat par Ferdinand de Longwy dit de Rye, de la baronnie de l'Isle-sur-le-Doubs, au décret des comtes d'Ortembourg, 1620 (reprise du 29 octobre et dénombrement très détaillé de la baronnie, 1622). — Fol. 279, Achat de la seigneurie de Chevigney, par Lionel Laborey, seigneur de Byarne, de Charles de Montfort, chevalier d'honneur au Parlement, et de Louise de Bauffremont, 1624 (reprise du 23 février). — Fol. 284, v°. Achat par Louis Pétrey, seigneur de Champvans, de la seigneurie d'Éclans, de Claude de Poligny, baron de Traves, 1624 (reprise du 15 juillet). — Fol. 286. Lettres de noblesse accordées par Philippe III à Charles Beur de Roz, originaire de Villette, fils de Claude Beur, dudit lieu, et d'Agathe de Roz, de Vercel, 1624, 20 juin. — Fol. 287. Achat d'un tiers de la seigneurie de Loisia par Claude de Marnix, seigneur des deux autres tiers, 1624 (reprise du 28 décembre). — Fol. 293. Achat par Frédéric de Chavirey d'une part de seigneurie à Recologne, cédée par Jean-Baptiste Varin, au prix de 3,700 fr., 1625 (reprise du 5 juin). — Fol. 294. Achat de la seigneurie de Vannod, par Pierre de Chissey et Anne de Marnix, sa femme, de Claude de Fussey et de sa femme, Jeanne-Antoine de Chissey, 1625 (reprise du 3 mars). — Fol. 297. Permission de posséder fief accordée par Philippe III à Laurent André, notaire à Conliège, 1625. — Fol. 298, v°. Don par le Roi au colonel Jean Varod dit Gaucher, du droit de retenue sur la seigneurie de Roulans, par lui achetée au prix de 35,000 fr., 1625. — Fol. 301. Permission de posséder fief accordée à Jean Tranchant, de Vesoul, 1625 ; — achat, par ce dernier, d'une partie de la seigneurie de Borrey, dite « seigneurie de Rupt, » au prix de 6,000 fr., 1624-1625. — Fol. 310. Achat de la seigneurie de Salans, par Charles Laborey, chanoine de Besançon, de Joachim de La Tour, baron de Jousseau, et de Georgine de Poligny, sa femme, 1628 (reprise du 23 février). — Fol. 313. Achat de la seigneurie de Loulans, par Claude Boitouset, conseiller au Parlement, de Claude-François de La Baume, comte de Montrevel, 1625 (reprise du 29 septembre). — Fol. 332, v°. Permission de tenir fief (8,000 fr.) donnée à Jacob Courtaillon, de Fontenoy-le-Château, par le roi Philippe III, 1626. — Fol. 334. Achat d'une partie de la seigneurie de Francalmont, par Claude Cordemoy, de Vesoul, de Jean-Claude, Louis, Élisabeth et Béatrix de Baron, 1626 (reprise du 29 octobre). — Fol. 340. Naturalisation accordée par les Archiducs Albert et Isabelle, à Ottavio Bonvicino, originaire de Brescia, marié au comté de Bourgogne à Jeanne Colongeon, dame de Légna, 1608 ; — certificat de noblesse d'Ottavio Bonvicino, délivré par le podestat de Brescia (république de Venise). Giovanni Cornaro, 1603. — Fol. 355. Permission de tenir fief (jusqu'à concurrence de 10,000 florins) accordée à Jean Talbert, de Pennessières, 1626. — Fol. 356, v°. Lettres de noblesse accordées par les Archiducs à Nicolas Girard, originaire de Vellexon, 1619. — Fol. 364. Reprise de fief par Barbe Gay, veuve de Guyon Matthey, de Vaucluse, pour plusieurs pièces de terre à Cour-Saint-Maurice, 1627. — Fol. 313, v°. Achat d'une portion des seigneuries de Dampierre-lez-Gray et Autet, par Hardouin-Gaspard de Beaujeu, seigneur de Montet, Aroz, Artaufontaine, de Clériadus de Marmier, seigneur de Gâtey, Talmay, etc., au prix de 6,600 fr., 1627 (reprise du 6 novembre). — Fol. 377. Achat de la seigneurie de Montrichier, mouvante d'Apremont, par Claude-Louis de Cussemenet dit de Dournon, de Henri de Montrichier (le vieux) et de Henri de Montrichier, son fils, seigneur de Menoux, Apremont, Anchenoncourt, etc., au prix de 5,000 fr., 1628 (reprise du 16 janvier).

B. 644. (Registre.) — In-folio, papier, 14 et 487 feuillets, table détachée en tête.

1510-1657. — *Treizième registre des reprises de fief et dénombrements.* Fol. 1. Lettres de noblesse accordées par Philippe III à Jean Terrier, docteur ès droits, lieutenant général au bailliage d'Ornans, 1628. — Fol. 3, v°. Achat d'une partie des seigneuries de Rans et Ranchot, par Catherine de Bruges dite de La Baume, marquise de Lullin, de François de Choiseul, baron de Chevigny, 1626 (reprise de fief du 15 février 1628). — Fol. 5. Érection en baronnie de la terre de Moncley, au profit de Jean-Jacques de La Tour, 1625. — Fol. 7. Permission de posséder fief à La Résie, au profit de Jeanne Grignet, de Pesmes, 1626. — Fol. 9, v°. Reprise d'une partie de la seigneurie de Bourbévelle, par Claude de Vy, seigneur de Mailleroncourt, 1628. — Fol. 14. Achat d'un quart de la seigneurie de Longwy, par Louis Pétrey, seigneur de Champvans, conseiller au parlement de Dole, 1628. — Fol. 18. Permission de posséder fief (300 fr. de rente), pour Jean Varod, de Saint-Christophe, 1628. — Fol. 19, v°. Permission donnée au baron de Belvoir de vendre des biens féodaux à « gens ignobles » (non nobles), jusqu'à concurrence de 16,000 fr., 1628. — Fol. 20, v°. Achats faits en conséquence de cette permission par Claude Vuillin, docteur en droit, et Jean Bassand, 1628. — Fol. 23. Achat d'un quart de la sei-

gneurie de Mercey-sur-Saône, par Adrien de Thomassin, d'Érard du Chatelet, maréchal de Lorraine, 1626. — Fol. 30. Achat de la seigneurie du Boischot, par Jean Chaumont, conseiller au Parlement, de Guillaume du Tartre, seigneur de Parrecey, au prix de 8,600 fr., 1629 (reprise du 20 mai). — Fol. 37. Permission de tenir une partie de la seigneurie de Champagne, pour Jean Marrelet, de Salins, 1629. — Fol. 41. Cession du droit de retenue de la baronnie de Vaugrenans, à François de Pontailler, baron dudit lieu, par Philippe III, 1629. — Fol. 42, v°. Lettres de noblesse pour Hugues Cuynet, de Nozeroy, accordées par Marguerite d'Autriche, 1510, août. — Fol. 47. Légitimation de Hugues Fauche, de Morteau, 1629. — Fol. 73. Permission d'acquérir fief (jusqu'à concurrence d'un capital de 8,000 fr.) accordée à Laurent Outhenin, curé de Magny-lez-Jussey, 1630; — achat par ce dernier des terres de Ranzevelle, Saint-Loup et Corre, 10 janvier (reprise du 9 mars 1631). — Fol. 85, v°. Confirmation de noblesse accordée par les Archiducs à Charles Mareschal, cogouverneur de Besançon, 1620, 30 juillet. — Fol. 86, v°. Réhabilitation de noblesse pour Charles Marchant, de Salins, 1629, 6 avril. — Fol. 91. Engagère de la terre domaniale de Soye, consentie par Philippe III, au profit d'Achille de Précipiano, seigneur de Romain, au rachat de 30,000 livres, 1630 (reprise du 27 août 1631). — Fol. 101, v°. Permission de posséder fief (6,000 florins, pour Jean Doyen, de Saint-Hippolyte, 1631 (reprise par ce dernier de la seigneurie de Laviron, 21 juillet 1630). — Fol. 118. Achat de la terre de Château-Rouillaud par Claude Franchet, veuve de Nicolas de Malpas, seigneur de Mantry, au décret de Philibert de Balay, 1632 (reprise du 23 juin). — Fol. 120. Légitimation de Jean et Denis de Bâle, citoyens de Besançon, 1632. — Fol. 124, v°. Engagère des terres domaniales de Vaire et Sauvagney, faite par Philippe III en faveur de Jean-Jacques de La Tour, baron de Moncley, colonel d'un terce bourguignon aux Pays-Bas, 1631. — Fol. 131, v°. Affranchissement des habitants de Montureux-sur-Saône, par Ermenfroi-François de Mandre, seigneur dudit lieu, 1628, 28 décembre (ratifié par Philippe III le 24 décembre 1632). — Fol. 143, v°. Légitimation de Jean Bouchet, de Salins, 1632. — Fol. 152. Permission de posséder fief, pour Jean Henrion, de Faucogney, 1633. — Fol. 174. Autres permissions: pour Joachim Ligier, de Dole (jusqu'à concurrence de 3,500 fr.), 1634; — fol. 181, v°; pour Bénigne Balahu, de Gray, 1634; achat par Bénigne Balahu de la seigneurie de Noiron, de Ferdinand et Claude Gabriel de Battefort, 1634 (dénombrement et reprise du 30 décembre). — Fol. 188. Achat de la seigneurie de Burgille, par Jeanne-Anne Doroz, femme de Gabriel Gonseret, 1635 (reprise du 6 mai). — Fol. 199. Achat de la seigneurie de Villers-Farlay, par Jeanne-Catherine Sombarde, veuve de Claude Gollut, au décret du baron de Saint-Vincent, au prix de 14,000 fr., 1633 (reprise du 5 octobre). — Fol. 201. Reprise de la seigneurie du Magny, achetée par Jeanne de Villiers, femme de Jacques-Simon Varod, 1635, 18 novembre. — Fol. 211. Légitimation de Claude Guichon, de Saint-Amour, 1636. — Fol. 212, v°. Permission de tenir fief accordée à Jacques Jannot et Renobert Perrenelle, de Vesoul, 1636. — Fol. 226. Lettres de noblesse accordées à Jean Clerc, citoyen de Besançon, 1634, février. — Fol. 228. Achat par Jean Clerc, de la seigneurie de Bussières-sur-l'Ognon, de Caroline d'Autriche, comtesse de Cantecroix, 1638 (reprise du 1er novembre). — Fol. 230, v°. Procès-verbal de reconnaissance d'armoiries de Jean Clerc, faites en divers lieux, chapelles et édifices publics ou privés, de Besançon et de Dole, à requête de ce dernier; comparaissent parmi les témoins, Jean-Baptiste Maublanc, peintre (cinquante-deux ans), et Pierre Rately, peintre (soixante-quatre ans), tous deux citoyens de Besançon, qui déclarent avoir peint souvent ces armoiries: d'or à une écrevisse de gueules, 1638-1639. — Fol. 235, v°. Lettres de noblesse données à Guillaume Charreton, d'Arlay, 1563, 4 février. — Fol. 238, v°. Commission de capitaine de Saint-Laurent de La Roche, accordée par don Francisco de Mello à Claude de La Cuson, capitaine au terce bourguignon de M. de Gouhelans, « pour avoir ledict capitaine réduict par surprinse ledict chasteau soubz l'obéissance de Sa Majesté, » 1642, 20 janvier. — Fol. 241, v°. Lettres de noblesse accordées par Philippe à Guillaume Peuldey dit de Palante, ancien colonel de cuirassiers, pour services de guerre, 1644, 15 mars. — Fol. 253. Érection en fief des biens possédés dans la seigneurie de Nozeroy, par Claude Roy dit Régis, 1644. — Fol. 260. Achat de la seigneurie de Moissey, par Claude-François Moréal et Anne-Françoise Briot, sa femme, au décret de la comtesse de Salenove, Jeanne-Renée Fauche, dame de Nancray, 1645 (dénombrement et reprise des 1er-4 juillet). — Fol. 266. Lettres de chevalier pour Jean-Baptiste Duchamp, écuyer, seigneur de Parcey et Choisey en partie, pour services de guerre, 1645, 10 mars. — Fol. 268, v°. Lettres de noblesse pour Hermand Weckert, originaire de Luxembourg, mari de Claudine Gérard de Queutrey, sergent-major du régiment du baron de Scey, 1645, 14 mars. — Fol. 273. Lettres de noblesse pour Antoine Béreur, juge des Archiducs en la cité de Besançon, 1602, 19 janvier. — Fol. 289. Retrait de la seigneurie de Saint-Aubin, exercé au nom du Roi, sur le comte de Commarrin, 1600. — Fol. 292. Lettres de noblesse accordées par Philippe IV à Louis Maistre, de Salins, colonel de cavalerie, pour brillants faits d'armes aux sièges

de Bréda, Mantoue, Ulm, Leipsick, à Nordling, Lutzen, Dole, Poligny, Lérida, etc., 1646, 10 décembre. — Fol. 293. Achat par Louis Maistre des seigneuries d'Aresche et Labergement-lez-Thésy, de la succession de Jean-Baptiste de Germigney, 1647 (reprise du 22 juin). — Fol. 300. Engagère par le Roi de la terre domaniale de Châtillon-sous-Maîche, au duc Charles de Lorraine, au rachat de 122,764 florins, 1647, 7 avril. — Fol. 305. Contrat de mariage de Jean-Baptiste de Thon, fils de Gaspard, seigneur de Rantechaux, Adam-lez-Vercel, etc., et de Renée du Pin, et de Françoise-Marguerite de Cult, fille de Christophe et de Maxence de Meligny, portant cession à Jean-Baptiste de Thon de la seigneurie de Fontenelle-Montby, 1632 (reprise du 6 février 1647). — Fol. 312. Achat de la seigneurie d'Aumont, par Louis Maistre, seigneur d'Aresche, de Claude de Bauffremont, bailli d'Aval, au prix de 8,000 fr., 1648 (reprise du 8 mars 1649). — Fol. 317. Permission accordée à Desle-François Sermage de posséder fief jusqu'à concurrence de 12,000 fr., 1649. — Fol. 320, v°. Semblable permission accordée à Jean-Baptiste Mugnier, de Gray, docteur en médecine, 1649. — Fol. 329. Achat par Anne-Louise de Rouhier, femme de Jean Labbé, professeur de médecine à l'Université de Dole, d'un fief à Falletans et Rochefort, au prix de 1,400 fr., 1650 (reprise du 11 juin). — Fol. 333. Permission de posséder fief (revenu de 500 fr.) accordée à François Courtaillon, docteur en droit, 1650. — Fol. 342, v°. Légitimation de Benoît Gauthier, de Septmoncel, 1650. — Fol. 344. Achat d'une maison en la Grande-Rue de Vesoul, par Jean Favière, de Claire-Françoise de Saulx, femme de Charles-François de La Baume, au prix de 1,800 fr., 1650. — Fol. 352, v°. Constitution d'une rente annuelle de 10,416 florins, au profit du duc Charles de Lorraine, par Philippe IV, 1652, 9 février. — Fol. 355. Lettres de noblesse accordées à Georges Lapie, pour services rendus durant la guerre de Trente ans, 1652, 3 avril. — Fol. 358. Lettres de noblesse accordées à Luc Mareschal, de Besançon, pour services analogues, 1642, 28 janvier. — Fol. 368. Achat par Hugues de Sagey, seigneur de Pierrefontaine, de Nicolas de Lannoy, seigneur de Mont-Saint-Léger, de la moitié des terres de Cendrey, Flagey, Rougemontot, au prix de 600 fr., 1646 (reprise du 19 novembre 1652). — Fol. 385. Patentes royales accordant aux Carmes déchaussés de Dole, certaines censes sur des maisons contiguës à leur couvent, 1649. — Fol. 391. Vente par Nicolas-Louis de Guyerche de Grozon, seigneur d'Andelot, de divers quartiers de muire sur la saunerie au domaine royal, au prix d'une rente annuelle de 700 fr. et 15 charges de sel, 1653. — Fol. 412. Achat des seigneuries de la Tour de Culet, Courlans et Chavanne, par Louis de Saint-Germain, colonel de cavalerie du duc de Parme, de Dorothée-Pierrette de Ronchaud, 1654 (reprise du 12 septembre). — Fol. 414. Achat des seigneuries de Cramans et Écleux, par François et Jean-Michel Lapie, de Salins, au décret de Claude-Jacques de Saint-Mauris, comte de Bosjean, 1654. — Fol. 419. Dénombrement des seigneuries de Cramans et d'Écleux, donné par François et Jean-Michel Lapie, 18 novembre 1654. — Fol. 438. Achat par le Roi de 3 seilles de muire en la saunerie, de Simon Marchant, écuyer, 1656. — Fol. 441. Achat d'une place en l'église de Dole, devant la chapelle Saint-Nicolas, cédé par Antoine de Marenches à Jean Gaulin, huissier du Parlement, 1652. — Fol. 443. Légitimation d'Étienne Nardin, de Fraisans, 1653. — Fol. 453. Permission de posséder fief accordée à Claude Rigoulet, de Clairvaux, 1656. — Fol. 458. Lettres de noblesse accordées à Pierre Aubert, de Pesmes, 1630, 12 octobre. — Fol. 463. Achat de la seigneurie de Saint-Thiébaud, par Antoine-Gaspard Poly de Menétrux, 1657 (reprise du 18 janvier). — Fol. 464. Achat par Joachim de Vaux, seigneur de Marnoz, de la seigneurie de Brans, de Marguerite de Moustier, veuve de Claude-Antoine du Louverot, 1656 (reprise du 13 janvier 1657). — Fol. 476, v°. Reprise de la seigneurie de Bellefleur, par Jean Clerc, bailli de Luxeuil, 10 mai 1657. — Fol. 477. Permission de posséder fief, en faveur de Charles Quirot, de Salins, 1657. — Fol. 478. Achat et reprise de la seigneurie de Bannans, par Antoinette Marchant, de Salins, dame de La Châtelaine, 1657. — Transaction passée entre la princesse douairière de Nassau, Ernestine de Ligne, et Louise Christine de Nassau, marquise douairière de Conflans, au sujet d'une rente de 1,000 fr. et de ses arrérages échus, dus par la première à la seconde, 1655, 17 juillet.

B. 645. (Registre.) — In-folio, papier, 6 et 455 feuilets, table en tête.

1478-1668. — *Quatorzième registre des reprises de fief, dénombrements, lettres de noblesse, achats de terres nobles.* Fol. 1. Achat de la terre d'Igny, par Philippe de Pillot, seigneur de La Motte, Citey, etc., pour 25,000 fr., au décret de Simon d'Igny, 1657. — Fol. 21. Lettres de noblesse pour Louis Pourtier, avocat fiscal aux sauneries de Salins, 1657, 14 décembre. — Fol. 25. Achat de la seigneurie de Saint-Ylie, par Claude Martin, des héritiers de Charles de Montfort, baron dudit lieu, seigneur de Vellexon, Alaise, etc., 1657. — Fol. 50, v°. Lettres de noblesse accordées par Philippe IV à Pierre-François Henry, de Besançon, 1650, 7 février. — Fol. 52. Achat de la terre d'Aiglepierre, par Jean-Baptiste de Gilley, seigneur de Marnoz, au prix de 31,200 fr., au décret de Jean-Claude de

Chastenay, 1638 (reprise du 9 mai). — Fol. 106. Dénombrement de la seigneurie de Chargey, acquise au décret d'Anselme de Marenches, par Charles Laborey, de Gray, 1658 (reprise du 12 novembre). — Fol. 109. Lettres de noblesse de Catherin Mareschal, de Lons-le-Saunier, accordées par Charles-Quint, 1525, 27 juillet. — Fol. 110. Autres lettres de noblesse accordées par Philippe IV à Daniel Privé, avocat de Dole, conseiller à la Chambre des Comptes, 1651, 5 juin. — Fol. 112, v°. Autres lettres de noblesse données par le même à Bon Monnier, de Besançon, 1658, 7 janvier. — Fol. 117, v°. Autres pour Laurent Michaud, de Montfleur, 30 septembre. — Fol. 120. Achat de la seigneurie de Purgerot, par François Mareschal, citoyen de Besançon, au décret de Pierre de Chaffoy et de Marguerite de Chassey, 1629 (reprise du 18 avril 1759). — Fol. 130, v°. Permission de posséder fief accordée à François Chauveroiche, de Rosières, 1659. — Fol. 133, v°. Achat de la seigneurie de Rosières-sur-Mance, par Antoine de La Bérardière, seigneur de Beaupré, au nom de Béatrix de Saint-Mauris, au décret de Jean de Choiseul, baron d'Aigremont, 1654, 30 octobre (reprise du 4 janvier 1658). — Fol. 138. Permissions de posséder fief accordées : à François-Ignace Larquand, de Dole, 1659, 2 avril ; — fol. 142 ; à François-Jules Robardey, de Vesoul, mars. — Fol. 144. Lettres de noblesse accordées par Philippe IV : à Jean Richard, de Besançon, 28 février ; — fol. 147 ; à Philippe Pécauld, d'Arbois, 28 mars ; — fol. 148 ; à Anatoile Grivel, 28 février. — Fol. 150. Patentes royales permettant aux Minimes d'Arbois de tenir la Grange de Sarron, 24 juillet. — Fol. 153. Reprise de La Vaivre-lez-Cromary, par Charles-Achille du Plessis, mari d'Anne de Jouffroy, seigneur de Villers-le-Temple, They, Thurey, etc., 1660, 17 janvier. — Fol. 155. Achat de la seigneurie de Crissey par MM. de Brun, fils de l'ambassadeur, de Jean-François de Joux dit de Grammont, baron de Châtillon, mari d'Adrienne-Thérèse de Binans, et de Barbe de Thomassin, veuve de Claude de La Thouvière, 1656, 12 janvier (dénombrement et reprise du 13 janvier 1658). — Fol. 161. Permission de tenir fief pour Hugues Belin, de Besançon, 1660, 5 mars. — Fol. 161, v°. Don par Charles le Téméraire à Claude d'Occors, fils de Jean, du droit de rachat de la seigneurie de Chay, 1473, 8 décembre. — Fol. 165. Achat de la seigneurie de Mont-le-Vernois par Renobert Perrenelle, seigneur de Tallans, au décret du baron d'Oiselay, 1658, 3 avril (reprise du 6 avril). — Fol. 171. Achat de la seigneurie de La Roche, à Pusy, par François-Jules Robardey, des héritiers de Jeanne Sonnet, au prix de 1,500 fr., 1659, 12 février (reprise du 28 juin). — Fol. 173, v°. Cession par Philippe IV à Gaspard de Blisterwich, seigneur de Melisey, du droit de retenue de la baronnie de Moncley, 1660, 16 avril. — Fol. 175. Cession par le même roi à Antoine Despotots et Anne de Lavier, sa femme, du droit de retenue de la seigneurie de Brevans, 1659, 24 juillet. — Fol. 177. Lettres de noblesse accordées par le même, à Jean-Baptiste Richard, de Dole, 3 décembre. — Fol. 190, v°. Concession d'un droit de retrait de la seigneurie de Montureux-lez-Baulay et d'un domaine à Jussey, faite par le Roi à Bénigne de Thomassin, veuve de M. de Melincourt, 1660, 7 juin. — Fol. 191, v°. Lettres de noblesse : de Philibert Regnaudot, avocat fiscal à Poligny, 1643, 19 mai ; — fol. 193, v° ; de Claude Martin, d'Ornans, 1658, 3 juillet. — Fol. 195. Patentes de baron accordées à Ferdinand-Matthieu de Saint-Mauris, seigneur de Saint-Cyr, par Philippe IV, 1660, 10 janvier. — Fol. 196, v°. Don du droit de retenue de la seigneurie de Roulans, fait par le Roi à Claude-François d'Iselin, baron du Saint-Empire, sergent général de bataille, 1651, 13 octobre. — Fol. 211. Reprise de la baronnie de Vaugrenans, par Michel de Villers-La-Faye, 1661, 23 mai. — Fol. 217. Patentes de procureur en la terre de Faucogney, pour Jean-Claude Henrion, 1657, 20 janvier. — Fol. 227. Lettres de noblesse accordées : à Étienne Mareschal, de Besançon, 1661, 24 octobre ; — à Jean-Georges Aymonnet, de Vesoul, 16 juillet. — Fol. 249, v°. Achat de la moitié de la seigneurie d'Uzelle, par Pierre-François de Jouffroy, au décret de François d'Aroz, 1661, 23 août (reprise du 12 mai 1662). — Fol. 232, v°. Permission de tenir fief accordée à Laurent Outhenin, abbé d'Acey, 1662, 21 avril. — Reprises de fief : fol. 235 ; de la seigneurie de Conflandey, par François Mareschal, seigneur de Bougey, 5 juillet ; — fol. 235, v° ; d'une partie de la seigneurie de Cendrey, par Claude-Antoine Franchet, 16 juillet ; — fol. 245 ; d'une part des seigneuries de Vauvillers et Demangevelle, par Pierre Massot, président en la Chambre des Comptes de Dijon, 1663, 5 janvier. — Fol. 247, v°. Lettres de noblesse de Milan Paponet, capitaine de cuirassiers, pour faits de guerre, 1662, 3 mars. — Fol. 256. Permission de posséder fief à Glamondans, accordée à Jean du Mesnil, citoyen de Besançon, originaire de Lorraine (où son père avait été anobli par le duc Charles, le 5 mai 1629), 26 novembre. — Fol. 259. Reprise des seigneuries de Vandelans et La Barre, faite au marquis d'Yennes, gouverneur de la province, par Perronne Guilloz, 1663, 5 février. — Fol. 267. Lettres de noblesse de Jean-Baptiste Millot, de Montjustin, 1662, 24 juillet. — Fol. 279. Reprise par Michel de Villers-La-Faye, de la moitié de la terre de Melisey, acquise au décret de Laurent-Théodule de Grammont, baron de Melisey, par Jeanne-Françoise de Poitiers, femme dudit Michel de Villers-La-Faye, 1663, 24 avril. —

Fol. 287. Achat de moitié de la seigneurie de Montjustin, par Jean-Baptiste Millot, de Claude Froment, son beau-père, 24 juin (reprise du 28 juin). — Fol. 289. Érection par Philippe IV du comté de Laubépin, en faveur de Charles-Achille Mouchet de Battefort, baron de Dramelay, colonel de cavalerie, 1659, 17 mars. — Fol. 302, v°. Achat de la seigneurie de Pleure, par Luc Mareschal, premier de la Chambre des Comptes, de Charles-Louis de Bauffremont, marquis de Meximieux, 1662, 24 novembre (reprise du 24 novembre 1663). — Fol. 308. Lettres de noblesse concédées par Philippe IV à François Chaudey, de Gray, père de Claude-François, Étienne, Claude, Louis, Jean, Jeanne et Étiennette Chaudey, pour services de guerre, 1663, 10 juin. — Fol. 331, v°. Achat d'un quart de la seigneurie de Champagne, par Jacques et Jacques-François Bancenel, seigneur de Myon, au décret de Robert-Maximilien Marlet, 1664, 18 juin (reprise et dénombrement du 19 octobre). — Fol. 361. Achat d'une partie de la seigneurie de Montot, par Jean-Claude de Beaujeu, du Collège des Jésuites de Besançon, 1657, 31 mai (reprise du 24 juillet 1658). — Achat par le même d'une partie de la seigneurie d'Achey, de Claude d'Achey, baron de Thoraise, 1664, 19 novembre (reprise du 2 août 1665). — Fol. 379. Reprise de la terre de Bourbévelle par Jean-Georges Aymonnet, seigneur de Contréglise, 1665, 29 novembre. — Fol. 380. Reprise de la seigneurie de Feurg, par Christophe Baulard, de Gray, 1666, 12 mai. — Fol. 390, v°. Achat de la seigneurie d'Ollans, au décret de Barbe d'Andelot, veuve de M. Alexandre de Wiltz, seigneur de Chemilly, par Hugues Garnier et Louis Chaillot, 1665, 7 avril (reprise du 24 juin, dénombrement du 5 août 1666). — Fol. 399, v°. Achat de la même seigneurie d'Ollans, des précédents acquéreurs, par Philippe-Guillaume de Belot, seigneur de Villette, au prix de 33,000 fr., 1666, 15 novembre (reprise du 20 novembre). — Fol. 405, v°. Délivrance de la seigneurie de Roche en Val-Louais, faite sur décret du Parlement à Ferdinand-Éléonor de Poitiers dit de Rye, marquis de Varambon et comte de Saint-Vallier, 1663, 24 novembre (reprise du 29 février 1664). — Fol. 417. Permission de tenir fief (jusqu'à concurrence de 1,000 florins de rente), accordée à Claude-François Renevier, de Pesmes, par Charles II, 1666, septembre. — Fol. 422, v°. Autre permission semblable (1,000 florins de rente), accordée à Melchior Tixerand, de Servance, 1667, juin. — Fol. 436. Permission (500 florins de rente) analogue pour Jean-Baptiste Henrion, de Faucogney, 1666, septembre. — Fol. 445, v°. Réhabilitation de noblesse accordée par Charles II à Charles Pelissonnier, conseiller au bailliage souverain de Namur, 1667, 9 août. — Fol. 449. Achat par François Mareschal, seigneur de Bougey, d'un domaine à Chariez, de Marie-Célestine de Ray, marquise de Trélon, princesse de Montglion, 1668, 22 mars (dénombrement et reprise de fief donnés au prince d'Aremberg, gouverneur de Franche-Comté, 13 août-11 septembre).

B. 646. (Registre) — In-folio, papier, 493 feuillets (les folios 19, 164 et 166 omis dans le foliotage; 186 manque; 238 et 286 sont *bis*), table en tête.

1530-1683. — *Quinzième registre des reprises de fief, dénombrements, anoblissements*, etc. Fol. 7. Achat de la seigneurie de Frotey, fait par Bernardin de Saint-Martin, comte de Strambino, au décret d'Hélène-Aimée de Montaigu, veuve du comte de Grammont, 1679, 25 février (reprise du 22 juin 1681, faite devant l'Intendant de Franche-Comté). — Fol. 13. Don par Louis XIV à Gabriel Boisot, procureur général au Parlement, du droit de rachat domanial sur les terres de Vaire et Sauvagney, 1681, 30 juin. — Fol. 15, v°. Permission de posséder fief accordée à Claude-François Demongenet, bailli de Jonvelle, septembre. — Fol. 19. Achat de la seigneurie d'Artaufontaine, par Léon-Armand d'Arnoud, seigneur de Coligny, au décret de Françoise-Adrienne de Beaujeu, 1682, 7 février (reprise faite au marquis de Montauban, lieutenant général au comté de Bourgogne, 23 mars). — Fol. 21. Don de la terre de La Vaivre (provenant de déshérence de M. Du Plessis) à Louis de Clairan, lieutenant au gouvernement de Besançon, juin. — Fol. 22. Achat de la seigneurie de By, par Louis Girardot dit Billard, seigneur de Raze, au décret du comte de Saint-Amour, au prix de 9,000 fr., 1676, 29 octobre (reprise du 11 janvier 1683). — Fol. 28. Don du rachat de la terre de Mollans fait au sieur Charpentier, commis de M. de Louvois, 1682, 31 octobre. — Fol. 34. Attestation de noblesse donnée par les cogouverneurs de Besançon à Pierre Guillot, professeur à l'Université de Dole, 1667, 12 décembre. — Fol. 36. Lettres de noblesse accordées par Charles II, roi d'Espagne, à Jean-Antoine Tinseau, secrétaire d'État de la ville de Besançon, 1670, 12 août. — Fol. 37. Patentes de chevalier accordées par le même à Claude-François Grivel, seigneur de Perrigny et La Muire, 1669, 20 décembre. — Fol. 38. Traité pour l'exploitation des mines de Château-Lambert, passé par la Chambre des Comptes avec Jean Froidot et Martin Garillot, 1670, 18 septembre. — Fol. 42. Achat d'une portion de seigneurie à Choisey, par Pierre-Louis Chaillot, professeur à l'Université de Dole, du comte de Bosjean, 1671, 22 avril (reprise du 11 mai). — Fol. 47, v°. Permission de posséder fief (600 l. de rente) accordée à Pierre-Félix Bassand, de Long-Sancey, 12 mars. — Fol. 50. Achat de la seigneurie d'Audeux, par

Pierre Sarragoz, au décret de Thomas-Humbert et François Varin, 18 juin. — Fol. 65, v°. Permission de tenir fief (300 fr. de rente) pour Jean Martin, d'Ornans, 4 juin. — Fol. 66, v°. Achat des terres de Fourg et Byans par Jean-François Maistre, seigneur de Sornay, de la duchesse de Pont-de-Vaux, 20 mai (ratification par le roi d'Espagne, 5 octobre, reprise de fief et dénombrement, 24 mai-22 juin.) — Fol. 91, v°. Lettres de noblesse accordées par Charles II à Denis Mouret, de Salins, 1672, 20 juillet. — Fol. 95. Permission donnée par le même aux bénédictins de Saint-Servule de Morey, d'acquérir et posséder la seigneurie de Melin, 1671, 2 décembre. — Fol. 148, v°. Substitution des terres de Bougnon et Chissey, dans le corps du marquisat de Marnay, aux terres de Fourg et Byans, aliénées par la duchesse de Pont-de-Vaux, 1673, 18 août. — Fol. 161, v°. Lettres de noblesse accordées par Charles II à François Pavans de Ceccatty, originaire de la République de Venise, écuyer de l'Académie de Besançon, transportée depuis peu à Bruxelles, 1673, 26 août. — Fol. 164, v°. Lettres de noblesse accordées par le même à Jean Bondieu dit Vauldry, de Salins, docteur en médecine, 14 novembre. — Fol. 170. Patentes de baron d'Éclans, accordées par le même à Charles-Emmanuel Pétrey, chevalier, baron de Longwy, Éclans, etc., 1674, 5 janvier. — Fol. 172. Achat par Claude Court, de Vesoul, de la seigneurie de Chemilly, de Claude-Ferdinand, comte de Wiltz, 7 juillet (dénombrement, permission de posséder fief, 23 juillet-23 août). — Fol. 181, v°. Achat d'une part de la seigneurie de Mercey, par Claude-Charles et Claude-Ignace Hugon, au décret de Marguerite de Cléron, veuve de M. de La Tour, 1676, 3 mars (le fol. 186 concernant la famille Hugon a été déchiré à une époque récente). — Fol. 195. Achat de la moitié du moulin d'Audelange, par Claude Arvisenet, général des monnaies, au décret de Laurence de Balay (reprise et dénombrement du 14 décembre 1676, achat du 26 octobre 1657). — Fol. 202, v°. Achat d'une partie de la seigneurie de Grozon, par Claude d'Achey, baron de Thoraise, de la succession de Henri Duc, seigneur du Larderet, 1677, 6 juillet (reprise du 9). — Fol. 207. Achat de la seigneurie de Montaigu-lez-Vesoul, de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, par Jean-Baptiste Racle, seigneur de La Roche, et Charlotte d'Andlau, sa femme, 1676, 3 juillet (reprise du 9 juin 1677). — Fol. 209. Certificat de noblesse de Claude Clivaldelli, coseigneur à Leucourt, délivré par le collège des notaires de Milan, sa ville d'origine, 1627, 10 mars. — Réception du même en la Chambre de la noblesse des États du comté de Bourgogne, 1657, 18 janvier. — Fol. 215. Lettres de noblesse données par Charles-Quint à Jean Hugon, bourgeois de Gray, 1530, mars (copie moderne remplaçant un fol. enlevé il y a une vingtaine d'années, en même temps que le fol. 185 et le renvoi de la table, fol. 3). — Fol. 221. Reprise de droits d'affouage dans les bois de Quingey et Mouchard, et du droit d'épave sur la Loue, par Nicolas de Malpas, 1677, 8 septembre. — Fol. 225. Achat de domaines à Jussey, Purgerot, Mercey et Combeaufontaine, par Anne-Catherine de Cicon, veuve du comte de Mauléon, 1668, 8 octobre (reprise du 10 juillet 1677). — Fol. 230, v°. Achat de la seigneurie de Saint-Georges, par Charles-Achille de Jacquemet, de Domblans, de Jean-Baptiste de Jacquemet, son frère, et de leur mère, Antoinette Pelissonnier, 1677, 19 décembre (reprise du 10 janvier 1678). — Fol. 234. Achat des terres de Vauvillers, Alaincourt, Demangevelle et Ruoz, par Élisabeth de Massol, de Dijon, au prix de 120,000 fr., 1678, 4 mai (reprise du 2 juin). — Fol. 250. Permission de tenir fief accordée à Remi Dujard, de Gray, 1678, août. — Fol. 252. Même permission donnée à Jean Bonnefoy, avocat au parlement de Besançon, août. — Fol. 253. Dénombrement de la terre de Vercel, donné par Charles de Saint-André Marnay, seigneur de La Bastie, major de Dole, 1679, 28 janvier. — Fol. 272, v°. Achat de la terre de Genevreuille, fait par Claude de Poinctes, de Gabrielle de Salives, 1676, 14 avril (reprise du 24 janvier 1677). — Fol. 292. Achat de la seigneurie de Chantonnay, par Charlotte de La Baume, comtesse de Visconti, de la succession du comte de Saint-Amour, pour 117,750 fr., 1677, 27 février. — Fol. 310, v°. Érection par Louis XIV de la terre de Boutavant en marquisat, en faveur de Marc de Montaigu, 1679, août. — Fol. 323. Reprise de fief des terres de Bourcia et Cyvria, acquises par François de Branges, de Saint-Amour, et dénombrement desdites terres, 1680, 23 février-8 mai. — Fol. 358. Vente par Ferdinand-Matthieu de Saint-Mauris, baron de Saint-Cyr, et Claude de Seroz, sa femme, du domaine de Seroz, à Fresse, Belonchamp, Melisey, etc., à Adam Tisserand, de Besançon, au prix de 10,037 fr., 10 avril. — Fol. 367. Achat par Paul-François de Saint-Mauris, seigneur de Lambrey, d'une portion de seigneurie à Montjustin, Velotte et Gourgeon, de François de Jouffroy-Novillars et de sa femme, Marguerite de Vesoul, 27 août. — Fol. 379. Achat de la terre de Belmont, par Gaspard et Jacques Adrien de Lallemand, au décret de leur père, feu Adrien de Lallemand, 1672, 21 juillet (reprise du 29 août 1673). — Fol. 395, v°. Achat d'une part de seigneurie à Villers-Farlay, par Vincent Glanne, d'Arbois, de Philippe-Louis Girardot dit Billard, de Salins, et de Jeanne-Catherine Gollut, 1667, 6 avril. — Fol. 420. Reprise du comté de Montbéliard, faite au Roi par un mandataire de Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg, tuteur du comte Léopold-

Éberhard, 1681, 28 février. — Fol. 429. Lettres de noblesse accordées par l'empereur Rodolphe II à Louis, François, Jean, Pierre, Simon et Étienne Sanget, de Pontarlier, 1584, 14 août. — Fol. 432. Achat d'une maison à Ornans par François de Sagey, seigneur de Pierrefontaine, de Jean-Claude de Chassagne, seigneur de Trepot, 1680, 24 décembre. — Fol. 452. Reprise des terres d'Onay et Cresancey, par Ferdinand-Matthieu de Saint-Moris, baron de Choye, 10 novembre. — Fol. 461. Achat, reprise de fief et dénombrement de la terre de Chassey-lez-Dole, par Jacques Raclet, de Dole, 1681, 3 avril-12 juillet. — Fol. 491. Reprise des seigneuries de Granges, Clerval et Passavant, donnée au Roi, à la personne de Louis Chauvelin, intendant du comté de Bourgogne, par Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg, administrateur du comté de Montbéliard, 1681, 29 août. — Fol. 494. Permission de tenir fief (1,000 l. de revenu) accordée à Georges-François de Saint-Germain, docteur en médecine à Besançon, 1682, 19 septembre.

B. 647. (Registre.) — In-folio, papier, 4 et 388 feuillets, table en tête.

1680-1707. — *Seizième registre des fiefs, dénombrements, dons,* etc. Fol. 1. Vente par décret des terres de feu Jean-Gabriel, comte de Grammont, et rachat partiel de quelques-unes par Hélène de Montaigu, sa veuve (Frotey, Grammont, etc.), 1680-1686. — Fol. 8, v°. Dénombrement de la terre de Conflandey, donné par Hélène de Montaigu, comtesse de Grammont, 1681, 17 juin. — Fol. 13. Dénombrement de la terre de Grammont par la même, 1683, 23 avril. — Fol. 16, v°. Achat de la moitié de la terre de Cramans par Claude-François Udressier, de Claude-Marie Lapie, veuve de Sébastien de Chèse, 1700, 21 juillet. — Fol. 22, v°. Achat de la terre de Vregille, de Marie-Charlotte de La Badie, mère tutrice de Mlle de Blisterwich, par Alexandre Courlet, seigneur de Boulot, 1700, 19 avril (dénombrement donné par ce dernier, 15 décembre). — Fol. 26, v°. Dénombrement de la seigneurie de Quingey par Henri-François de Malpas, seigneur de Quingey, Mantry, etc., 1699, 1er décembre. — Fol. 36. Achat de la seigneurie de Choisey, de Christophe de Chaillot, par Pierre Richardot, seigneur de Gendrey, 1701, 22 janvier (reprise de fief du 16 janvier). — Fol. 55. Achat de la terre de Vaudrey, de Charles-Antoine de La Baume-Montrevel, marquis de Saint-Martin, par Charles-Humbert de Vers, 1702, 26 juillet (arrêt de reprise, 1703, 28 février). — Fol. 60. Reprise de Granges, Clerval et Passavant, donnée par Léopold-Éberhard, comte de Montbéliard, 1702, 3 juillet (arrêt du 7 mars 1703). — Fol. 61. Institution de chapelain de la chapelle Saint-Yves, au parlement de Besançon, donnée à Jean-François Demesmay, 1701, 20 décembre. — Fol. 62, v°. Permission de posséder fief pour Pierre-Philippe Petit, de Vercel, 1702, 21 janvier. — Fol. 66, v°. Institution de chapelain de la chapelle Saint-Georges, au château de Quingey, pour Jean-Pierre Mugneret, de Salins, 1703, 24 février. — Fol. 71. Achat de la seigneurie de Chevigney, par Claude Marin, conseiller au Parlement, de Mlle de Blisterwich-Moncley, 1697, 11 août. — Fol. 80. Achat de le moitié de la seigneurie de Larrêt, par Jean-Claude Dujard, des héritiers d'Anne Richard, 1703, 11 février (reprise du 7 mai). — Fol. 85, v°. Reprise de la terre du Magny-lez-Jussey par Jules-François et Claude-François Pernelle, 5 mai. — Fol. 93. Reprise de la terre de Pleure par Nicolas Folin, second président en la Chambre des Comptes, 22 juin. — Fol. 100, v°. Achat des terres de La Rochelle, Molay, Cintrey, Charmes-Saint-Valbert, par François Bavoux, seigneur de Larrêt, de Marie-Françoise-Justine de Clermont d'Amboise, comtesse de Champlitte, 1703, 17 juin. — Fol. 107. Achat de la baronnie d'Apremont par Gabriel Davot, syndic des États de Bourgogne, de Louis de Fabry, comte d'Autrey, et de Catherine d'Aubarède, 31 mai. — Fol. 116. Achat de la terre domaniale de Chantrans par Ferdinand-François de Rye, comte de Poitiers, 1697, 2 octobre (reprise du 13 août 1703). — Fol. 119. Achat de la terre de Silley (Amancey) par le même, 21 novembre (reprise du 13 août 1703). — Fol. 122. Achat par le même de la terre de Vennes, au décret de Léopold-Joseph-François, duc d'Aremberg, pour 59,450 fr., 1703, 26-27 avril (reprise du 13 août). — Fol. 133. Dénombrements des terres de Chantrans, Silley et Vennes, donnés par le comte de Poitiers, 11 novembre. — Fol. 155. Reprise du comté de Champlitte par Marie-Françoise-Justine de Clermont d'Amboise, 16 novembre. — Fol. 157. Acquisition de la terre de Neublans, par Jean-Claude-Joseph de Froissard, marquis de Broissia, d'Étienne et Pierre Richard de Beligny, 13 juillet. — Fol. 161. Achat de la terre d'Étuz, par François Varin, seigneur de Laviron, de Frédéric Maistre, seigneur de Châtillon-le-Duc, 1704, 19 janvier (arrêt de reprise du 31 janvier). — Fol. 174, v° Dénombrement de partie de la seigneurie de Vaudrey par Charles-Humbert de Vers, 15 janvier. — Fol. 179. Don par le Roi à Antoine Matherot de Desnes, professeur à l'Université, du droit de retrait féodal de la terre de Romange, 1703, 30 novembre. — Fol. 217, v°. Reprise de la seigneurie de Nenon par Anselme de Marenches, 15 février. — Fol. 218. Achat des terres d'Arinthod et Dramelay, par Claude de Montagu, seigneur de Gevingey, de Louis de Battefort, marquis de Laubespin, 1698, 24 novembre (arrêt de reprise du 10 juillet 1704). — Fol. 226. Dénombrement de la terre d'Auxange

par François-Bernard Espiard, président à mortier au Parlement, et Ferdinand Arvisenet, de Lavans, 1704, 8 août. — Fol. 230, v°. Lettres portant confirmation de noblesse au profit de Ferdinand Bressand d'Argilly, avril. — Fol. 237, v°. Dénombrement de la seigneurie de Villers-Farlay par Jacques-Vincent Glanne, 23 novembre (arrêt de reprise du 26 novembre). — Fol. 245, v°. Lettres de noblesse pour Guillaume Thimonet des Gaudières, lieutenant-colonel d'infanterie, avril. — Fol. 246, v°. Règlement d'armoiries de Guillaume Thimonet, par Charles d'Hozier, 1700, 9 avril. — Fol. 249. Lettres de naturalisation accordées au P. Célestin de Beroldingen, religieux de Lure et Murbach, 1703, octobre. — Fol. 253, v°. Dénombrement de la terre d'Antorpe, donné par Léonel de Toulongeon, seigneur de Raucourt, 1704, 19 août. — Fol. 275. Dénombrement de la baronnie de Montaigu, donné par Claude-Amaranthe de Racle, femme de Bénigne Courtaillon dit de Thomassin, seigneur de Montdoré, 1705, 27 avril. — Fol. 287, v°. Dénombrement de la seigneurie d'Athose, donné par les habitants dudit lieu, 1705, 14 avril. — Fol. 294, v°. Dénombrement de la seigneurie du Deschaux, etc., par François-Louis Vaulchier, 17 juillet (reprise du 20 juillet). — Fol. 299. Dénombrement de la prévôté de Jussey, donné par Jean Charles, prévôt, Philippe Légier, procureur fiscal, et François Folley, procureur du Roi de police audit lieu, 1er décembre. — Fol. 301. Reprise de la haute, moyenne et basse justice, à Villers-sur-Port et Frasnois, par Jean-Pierre Buretel, 2 décembre. — Fol. 310. Dénombrement de la seigneurie de Chevigny, par Ferdinand Laborey de Salans, 10 décembre. — Fol. 317. Autorisation de démembrer le fief de Chaucenne de la baronnie de Montboillon, au profit de Pierre Pourtier, donnée par le Roi à Anne-Éléonore de Thomassin, veuve de Charles-Gabriel, marquis du Châtelet, mai. — Fol. 326, v°. Reprise de la terre de Saint-Cyr par Joseph de La Clef, 19 septembre. — Fol. 329. Reprise d'une partie de la seigneurie de Fresne-sur-Apance par Charles, marquis de Fussey, 1706, 8 avril (arrêt de reprise, 5 août). — Fol. 332, v°. Reprise d'Artaufontaine par Pierre Camus, conseiller au Parlement, 2 avril (arrêt du 23 novembre). — Fol. 343. Achat de la terre de Beaujeu, par Antoine d'Hennezel, seigneur de Boult, et Marie Boudret, son épouse, de Charlotte de La Baume, comtesse de Visconti, 1707, 6 février. — Fol. 356. Achat de la seigneurie d'Arc-sous-Cicon par Jean-Baptiste Ravier, 4 avril (reprise et dénombrement, 14 avril). — Fol. 359. Reprise de la terre de Sauvagney par Pierre Mareschal, ancien vicomte-maïeur de Besançon, 4 mai. — Fol. 382. Permission de posséder fief accordée à Claude Dupuis, bourgeois de Gray, juin. — Fol. 383, v°. Achat par ce dernier des terres de Mont-Saint-Léger, Lavoncourt, Brotte, etc., de Charles Gérard, baron de Rigny, 28 mars. — Fol. 386, v°. Achat de la seigneurie de Vereux, fait par Charles Pautenet, procureur du Roi en la maîtrise de Gray, de Charlotte de La Baume, comtesse de Visconti, baronne de Beaujeu, 1706, 6 janvier (arrêt de reprise du 5 août 1707).

B 648. (Registre.) — In-folio, papier, 4 et 492 feuillets, table en tête.

1428-1691. — *Dix-septième registre des fiefs, dénombrements*, etc. Fol. 1. Reconnaissances seigneuriales de Valay, faites au profit de Françoise Béreur, veuve de Charles Pétremand, seigneur d'Amondans, Valdahon, etc., **1681**, 29 décembre. — Fol. 11. Dénombrement de la seigneurie de Chassey, donné par Charles de La Baume-Montrevel, 1685, 9 août. — Fol. 20, v°. Achat de la terre de Courvières, au décret de Jean de Watteville, abbé de Baume, par Claude-François Compagny, avocat du Roi au siège de Pontarlier, 15 mai (dénombrement du 9 novembre). — Fol. 29. Testament de Claude-Antoine de Poligny, dame de Courbouzon, léguant sa terre de Courbouzon et sa chevance de Chantrans à François Bocquet, 1679, 21 juillet (reprise de fief par Claude Bocquet, 1683, 10 janvier). — Fol. 41, v°. Lettres de noblesse accordées par l'empereur Léopold à Jean et Antoine Mairet, de Besançon, 1668, 18 septembre. — Fol. 45. Achat des seigneuries du Grand et du Petit-Noir et de Beauchemin, par Catherine Guyolot, veuve de Pierre-Louis de Valtier, du prince de Lillebonne, 1684, 5 novembre (reprise du 8 octobre 1685). — Fol. 63. Achat par Charlotte de la Baume, comtesse de Visconti, des terres d'Onans et Cresancey, de Ferdinand-Matthieu de Saint-Mauris, baron de Saint-Cyr, 1685, 26 octobre. — Fol. 70, v°. Dénombrement de la seigneurie de Valay, donné par Pierre Mairot et Denis-Grégoire Pétremand, coseigneurs, 1601, 22 décembre. — Fol. 73. Permission de posséder fief accordée à Thiébaud de Brion, lieutenant au régiment de cavalerie de Villeroy, 1686, février. — Fol. 76, v°. Don du retrait féodal de la terre de Commenailles, les Gaudières, fait à Nicolas Moréal, seigneur de Moissey, par le Roi, 1686, 30 avril. — Fol. 85. Permission de posséder fief accordée à Pierre Pourtier, de Besançon, avril. — Fol. 89. Semblable permission (jusqu'à concurrence de 3,000 l. de revenu) accordée à Jean-Baptiste Dufourg, bourgeois de Gray, avril. — Fol. 89. Acquisition de la moitié de la terre de Sainte-Marie en Chaux et du quart de celle de Saint-Bresson, par Melchior, baron de Reinach, 30 mai (reprise du 12 juin). — Fol. 94. Lettres de noblesse accordées par Ferdinand III à Claude-Ambroise Philippe, président au Parlement, 1646, 25 avril. — Fol. 97, v°. Achat de moitié de la terre de

Champagne, par Charles-François et Pierre-Prosper Colin, de Charles de Champagne, 1686, 11 juin (reprise du 2 juillet). — Fol. 101. Permission de posséder fief accordée à Philibert Dupont, de Besançon, juin. — Fol. 102. Érection de la terre de Sorans en marquisat, au profit de Jean-Simon de Rosières, capitaine de cavalerie, novembre. — Fol. 106. Achat des terres de Saint-Gand, Rougeot, La Charme-Saint-Robert, etc., par Philibert Dupont, de Caroline de La Baume, baronne d'Oiselay, décembre (dénombrement du 12 décembre (arrêt de reprise du 23 novembre). — Fol. 111, v°. Permission de posséder fief accordée à Jean-Claude Roland, de Vesoul, septembre. — Fol. 117, v°. Dénombrement de Neublans, donné par Étienne Richard de Beligny, 31 décembre. — Fol. 131, v°. Dénombrement de la terre de Champagne, par Charles-François et Pierre-Prosper Colin, 12 novembre. — Fol. 136, v°. Permission de posséder fief accordée à François-Salomon Régent, de Chauvirey-le-Châtel, 1687, janvier. — Fol. 149. Achat de la terre de Purgerot, par François Reud, conseiller au Parlement, de François Mareschal, 1686, 20 décembre. — Fol. 157, v°. Dénombrement de Dampvalley, donné par Jean-Claude Roland, 17 décembre. — Fol. 172. Permission de posséder fief, jusqu'à concurrence de 2,000 l., outre la terre de Vertières, accordée à Louis-Étienne Bonne, 1687, 4 mars. — Fol. 185, v°. Don du retrait féodal d'une partie de la seigneurie de Bussières, accordé à Joseph Varin, seigneur de Noidans, 31 août. — Fol. 187, v°. Permission de posséder fief accordée à Thomas Guillegard, novembre. — Fol. 190. Achat d'une partie de la seigneurie de Prantigny, par Jean-Baptiste Chaudey, au décret de Charles-Emmanuel de Watteville, 27 février. — Fol 201. Permission de posséder fief (2,000 l. de rente) à Nicolas et Jean Bocquet, septembre. — Fol. 208. Dénombrement de la terre d'Épenoux par Jacques-Joseph Perrenelle, seigneur de Mont, lieutenant général d'Amont, 1688, 17 mars. — Fol. 211. Dénombrement des deux neuvièmes de la terre de Ranzevelle, donné par Charlotte Salivet, 3 mars. — Fol. 214. Exécution du décret sur les terres de Henri de Nassau, prince d'Orange, au profit de Jean de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, adjudicataire (détail des seigneuries), 1684, 28 avril (reprise du 24 avril 1685). — Fol. 262, v°. Permission de posséder fief accordée à François-Guillaume Girard, de Faucogney, 1687, août. — Fol. 266. Semblable permission pour Claude Mourelet, de Fretigney (2,000 l. de rente), août. — Fol. 274, v°. Dénombrement de la baronnie de Soye, donné par Claude-François de Jouffroy, seigneur d'Uzelle, baron de Soye, 1688, 17 juin. — Fol. 278. Achat de la terre de Mailley, par Jacques Terrier, seigneur de Mailleroncourt, de Marie-Françoise de Cléron, femme du baron de Laubépin, 24 mai (reprise du 4 juin). — Fol. 288. Permission de posséder fief accordée à Jean Tourbief de Beaumarchais, pour la terre de Miserey, 1687, août. — Fol. 314. Achat d'une part de la seigneurie d'Avoudrey, par le comte de Poitiers, de Jean-François de Sagey, 1688, 3 janvier. — Fol. 318. Achat de la moitié de la seigneurie d'Esnans, par Victor Vuillin, avocat du Roi à Baume, de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, 3 septembre. — Fol. 334. Achat des terres et seigneuries de Boult et Chaux-lez-Boult, par Antoine d'Hennezel, du comte de Saint-Amour, 6 juillet. — Fol. 344. Dénombrement des terres de Chaux et Boult, donné par Antoine d'Hennezel dit d'Oiselay, capitaine d'infanterie au Royal-Comtois (arrêt du 15 mars 1689). — Fol. 363. Arrêt de revision rendu au parlement de Metz, entre le président au parlement de Besançon, Claude-Ignace Lefebvre et le comte de Poitiers, au sujet d'erreur commise dans la cession des terres de Thieffrans et Dampierre, par le second au premier, 1688, 10 avril. — Fol. 382. Arrêt du Conseil d'État rendu en faveur de la comtesse de Frontenac, touchant la seigneurie de Bracon, 1689, 12 mars. — Fol. 383, v°. Achat de la baronnie d'Autrey, seigneurie de Poyans, et partie de la seigneurie de Lœuilley, par Louis de Fabry, seigneur de Moncault, d'Antoinette d'Averton, veuve d'Emmanuel-René d'Averton, comte de Belin, 1686, 16 mars (reprise du 3 mai 1688). — Fol. 435. Permission d'acquérir biens nobles (3,000 l. de revenu) accordée à François et Hugues Abriot, 1691, juillet. — Fol. 436, v°. Dénombrement de la baronnie d'Autrey, donné par Louis de Fabry, seigneur de Moncaut, gouverneur de la citadelle de Besançon, et Catherine d'Aubarède, sa femme, 1689, 24 février. — Fol. 460. Dénombrements d'arrière-fiefs donnés aux barons d'Autrey : par Pierre Dubois, pour La Rochette, 1614; — fol. 462; par Jean-François de Joux, baron de Châtillon-Guyotte, pour La Ferté-sous-Beaumont, 1628; — fol. 462, v°; par M. Baignard, pour Pradigne, 1677; — fol. 463, v°; pour « la maison d'Étrabonne, » dans la baronnie d'Autrey, par Melchior Espiard, 1619; — fol. 466; par André de Pellessier, pour Renève, 1617 ; — fol. 466; par François Rondot, pour Renève, etc. — Fol. 485. Dénombrement d'Arc-lez-Gray, donné par Charles de Vergy, 1428, 15 mars. — Fol. 491, v°. Arrêt de la Chambre des Comptes concernant l'acquisition des deux tiers de la seigneurie de Vertières, faite par Louis-Étienne Bonne, 1688, 26 août.

B. 649. (Registre.) — In-folio, papier, de 5 et 487 feuillets (les fol. 26, 42 et 392 sont *bis*, le fol. 345 est omis), table détachée en tête.

1500-1691. — *Dix-huitième registre des reprises de*

fief. Fol. 1. Achat de deux tiers de la seigneurie de Valay, fait de Charles-Guillaume Demesmay, des héritiers de Claude-Antoine de Saint-Mauris, chevalier d'Alcantara, et de Philippe Jacquinot, par Françoise Béreur, veuve de Charles Pétremand, Joseph, François et Denis-Grégoire Pétremand, ses enfants, 1667, 12 février. — Fol. 9, v°. Dénombrement de la seigneurie de Valay, donné par les mêmes, 1681, mai. — Fol. 25. Dénombrement du comté de Montbéliard, donné par Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg et Teck, curateur de Léopold-Éberard, duc de Wurtemberg, comte de Montbéliard, mineur, 1681, 12 août (fol. 26, noms et distribution par quartier de tous les bourgeois de Montbéliard; — fol. 47, v°, et suiv.; détail des droits féodaux dans tous les villages du comté de Montbéliard : Sainte-Suzanne, Bart, Présentevillers, Bavans, Sainte-Marie, Lougres, etc.). — Fol. 134. Achat de la seigneurie d'Aiglepierre, par Désiré Pourtier, de Salins, au décret de Jean-Baptiste de Gilley, baron du Saint-Empire, 15 novembre (reprise du 12 février 1682, dénombrement du 16 mars). — Fol. 143. Échange de maisons situées dans la rue des Granges, à Besançon, consenti par Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, au profit des Bénédictines de Besançon, 1680, 3 août. — Reprise de fief, arrêt et dénombrement d'un fief situé à Poligny, acquis du Roi par Ferdinand Lampinet, conseiller au Parlement, 1682, janvier-6 avril. — Fol. 153, v°. Vente de moitié de la terre d'Esnans, par Étienne de La Tour, curé de Chevigney, à Sébastien-Victor Vuillin, avocat du Roi au siège de Baume, et Marie-Marguerite Briseux, sa femme, 1681, 25 novembre (dénombrement du 30 mars 1682). — Fol. 159. Reprise des terres de Nilly, Trenal, Bonnaud et Condamine, faisant partie du comté de Savigny, faite par Claude-Charles-Philippe de Saint-Mauris-Montbarrey, 1679, 3 juillet (aveu et dénombrement du 1er octobre 1687). — Fol. 165. Reprise par Dorothée de Salm, abbesse de Remiremont, des terres de Ramonchamp, Val-d'Ajol et Longchamp, dépendances de son abbaye, 1682, 6 mars. — Fol. 166, v°. Dénombrements des seigneuries de Granges, Clerval et Passavant, donnés par Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg, curateur de Léopold-Éberard, comte de Montbéliard, 1682, 22 juillet. — Fol. 264, v°. Dénombrement de la terre de By, donné par Hugues Billard, seigneur de Raze, 1683, 19 janvier. — Fol. 267. Reprise de la terre de Toulouse, acquise du Roi, par le baron de Blisterdorf, 1682, 7 avril. — Fol. 270. Reprise du Val-d'Ajol, Bain de la Reine, à Plombières, etc., faite par Hélène d'Haraucourt, « tourière » de l'abbaye Saint-Pierre de Remiremont, 1683, 28 février (dénombrement du 22 mars). — Fol. 272. Opposition formée par Claire-Françoise de Saulx-Tavannes, veuve de Charles-François de La Baume, marquis de Saint-Martin, à une concession de rachat domanial de la terre de Chay, faite à M. de La Renaudière, 1683, 31 mars. — Fol. 273, v°. Achat de vignes à Échenoz, par Jacques Terrier, seigneur de Mailleroncourt, de Claude-Joseph et d'Élisabeth Sonnet, 1683, 24 janvier (reprise du 24 mars). — Fol. 275, v°. Achat de la terre d'Équevilley, par Paul-François de Saint-Mauris, seigneur de Lambrey, et Louise de Montrichard, sa femme, de Claude-Emmanuel de Saint-Mauris, seigneur de La Villeneuve, 6 février (dénombrement du 23 avril). — Fol. 307, v°. Achat, reprise de fief et dénombrement d'une partie de la seigneurie de Fresne-sur-Apance, par Louis Girard, acquise au décret de Georges Periquois, bourgeois de Paris, 11 mai-5 juillet. — Fol. 310. Permission de tenir fief (2,000 l. de rente) accordée à Jacques-Antoine Aymonet, de Vesoul, avocat, 1683, mai. — Fol. 311. Permission d'acquérir des biens nobles (2,000 l. de rente), en faveur de Léonel Petit, de Gray, procureur général de la gruerie au comté de Bourgogne, mai. — Fol. 312. Semblable permission accordée à Pierre Vuillerme, official de Lyon, dans la terre de Saint-Claude, août. — Fol. 313. Semblables concessions faites : à Thibaud Bergeret, avocat du Roi au siège d'Arbois, 1682, octobre; — fol. 313, v°; à Pierre-Gaspard Patouillet, de Salins, 1683, février; — fol. 321; à Emmanuel et Jean-Pierre Jacquemet, de Lons-le-Saunier, 1682, octobre; — fol. 322; à Jean-François Barberot, avocat au parlement de Besançon, 1683, août; — fol. 322, v°; à Servois Pernet, de Dole, septembre. — Fol. 323, v°. Achat de la seigneurie de Brevans, par Servois Pernet, de Philippe-Eugène Despotots, 1684, 1er février. — Fol. 331. Achat de la terre de Boulot, par Alexandre Courlet, avocat au parlement de Besançon, du baron de Moncley, Gaspard de Blisterwich, 1683, 22 novembre. — Fol. 336, v°. Permission d'acquérir biens nobles (500 l. de revenu) accordée à Claude-François Bassand, de Sancey, octobre. — Fol. 339, v°. Semblable permission (2,000 l.) accordée à André-François, de Salins, août. — Fol. 341, v°. Achat de la seigneurie d'Autet, fait par Jean-François Barberot, de Gray, d'Aimé-Nicolas-Louis de Beaujeu et de Charlotte-Jeanne de Choiseul, sa femme, 1er juillet (reprise du 3 mars 1684). — Fol. 351, v°. Permission de posséder fief (2,000 l. de rente) accordée à Pierre Bret, d'Arinthod, prêtre, septembre. — Fol. 352, v°. Achat de la chevance d'Autriset, située à Châtillon-sur-Courtine, par Pierre Bret, de Gabriel de Benoist de La Charme, 18 août (reprise du 29 octobre). — Fol. 359, v°. Don du rachat de la seigneurie de Toulouse, fait par le Roi au sieur Darbon, commis de M. de Louvois, 8 octobre. — Fol. 371, v°. Don par le même d'un droit de commise sur la terre de La Barre, à Vincent Matherot, lieutenant gé-

néral du bailliage de Dole, 31 décembre. — Fol. 372, v°. Achat de la terre de Marnoz, par Pierre-François Gay, de Salins, au décret de Jean-François de Gilley, 27 mars (dénombrement du 24 avril). — Fol. 395. Reprise des terres de Longchamp, Ramonchamp et Val d'Ajol, faite au Roi par l'abbesse de Remiremont, Dorothée Rheingraff, princesse de Salm, 1682, 9 mars. — Fol. 406. Dénombrement de la grange de Graisse, dépendant de Montaigu, donné par Jean-Baptiste de Racle, 1684, 12 juillet. — Fol. 408, v°. Achat de la seigneurie de la Tour des Villars-la-Rixouse, par Pierre Vuillerme, official de Lyon, au décret de François et Pierre Charnage, 1683, 25 mai (dénombrement du 16 mai 1684). — Fol. 413. Transaction au sujet de la terre de Vaire, entre Gabriel Boisot, seigneur de Vaire, procureur général au Parlement, et Jean-Baptiste Voiturier, seigneur de Changin, Jeanne-Étiennette de Mantoiche et Gaspard de Blisterwich-Moncley, 1684, 3 mars (reprise de fief de Vaire, par Gabriel Boisot, 25 avril). — Fol. 428. Don de retrait féodal d'une partie de la seigneurie d'Hotelans, fait par le Roi à Étienne-Philibert Broch, seigneur d'Hotelans, 30 juin. — Fol. 437. Achat de la seigneurie de Pymont, fait par Emmanuel Jacquemet, de Lons-le-Saunier, d'André de Livron, comte de La Balme, 1682, 5 octobre. — Fol. 444. Don du retrait féodal des terres, vicomté et mairie de Besançon, Châtelbelin, Sellières, Lons-le-Saunier et autres, ayant appartenu au prince d'Orange, fait par le Roi au prince d'Isenghien, Jean de Gand de Mérode de Montmorency, 1684, 12 août. — Fol. 445. Permission de posséder fief accordée à François Bavoux, de Gray, docteur en médecine, 1685, avril. — Fol. 450. Titres prouvant les droits d'usage possédés dans la forêt de Saint-Aubin par les seigneurs de la Borde Dame Nicole, 1500-1683. — Fol. 460, v°. Achat de la moyenne et basse justice de La Barre, par Claude Andressot, de Henri de Champagne, 1649, 28 août. — Fol. 468. Lettres patentes d'anoblissement accordées à Gaspard Barbaud, seigneur de Florimont, natif d'Héricourt, 1675, mars-1683, août. — Concession du droit de retenue des terres de Neuchâtel, Amance et Montaigu, en partie, à Ferdinand-François, comte de Poitiers, et à Marguerite-Françoise d'Achey, sa femme, 1681, 19 janvier. — Fol. 470, v°. Lettres de noblesse accordées par l'empereur Léopold Ier à François Ramel, de Besançon, demeurant à Vuillafans, 1661, 20 avril. — Fol. 476. Autres lettres de noblesse données par Ferdinand II à Pierre-Antoine de Varin, de Besançon, 1634, 19 mai. — Fol. 480. Sentence du bailliage de Salins, rendue au profit de Pierre-François Gay, de Salins, juge des Salines et seigneur de Marnoz, annulant un don de commise de la terre de Marnoz, fait par le Roi, 1688, 23 août; — arrêt confirmatif du parlement de Besançon, 1691, 28 mai.

B. 650. (Registre.) — In-folio, papier, 4 et 473 feuillets (les fol. 98 et 367 sont *bis*, 282 manque), table en tête.

1277-1696. — *Dix-neuvième registre des reprises de fief et dénombrements*. Fol. 1, v°. Don de retrait féodal de la terre de Nenon, fait par le Roi à Jeanne-Baptiste de Froissard, veuve de Claude-Laurent de Marenches, vice-président au Parlement, 1688, 21 août (reprise de fief du 13 novembre). — Fol. 8. Permission d'acquérir des biens nobles (1,500 l. de rente) accordée à Frédéric Fyard, lieutenant général du bailliage de Besançon, 1689, janvier. — Fol. 40. Achat de portions de seigneurie à Fretigney, par François Du Fresne, de Claude-Nicolas de Bressey, 1688, 22 juin (dénombrement et reprise du 25 juin). — Fol. 46, v°. Contrat de mariage de Michel Du Fresne, écuyer, avec Cécile de Suin, 1639, 29 février. — Fol. 50, v°. Adjudication de la terre de Montureux à Claude-Antoine Jobelot, avocat du Roi au siège de Gray, au décret d'Ermenfroi de Mandre, 1681, 7 mai (reprise du 5 septembre). — Fol. 61. Lettres de noblesse accordées par Charles-Quint à Jean Pétremand, cogouverneur de Besançon, 1531, 30 avril. — Fol. 64. Placet présenté à M. de Beaulieu, intendant de Franche-Comté, par Jean-Baptiste Pétremand, seigneur de Mutigney, pour jouir des privilèges de la noblesse; ordonnance conforme de l'Intendant, 1674, 2 août, et arrêt de la Chambre des Comptes du 1er juillet 1690. – Fol. 65. Permission d'acquérir biens nobles (2,000 l. de rente) accordée à Georges Pusel, lieutenant du bailliage de Fougerolles, 1690, août. — Fol. 69. Achat du four banal d'Hugier et du quart de la justice dudit lieu, par Alexandre Courlet, seigneur de Boulot, de Jean-François Maistre, seigneur de Sornay, et de Claudine de Pillot, sa femme, 14 novembre (reprise et dénombrement, 19 décembre). — Fol. 74. Achat de la terre de Cléron, par François-Jules Terrier, au décret de Marie-Françoise de Cléron, femme de Claude-Antoine du Tartre, 1691, 10 janvier (reprise et dénombrement, 16 février-13 avril). — Fol. 79, v°. Permission de posséder fief (3,000 l. de rente) accordée à Antoine Vuilleret, bourgeois de Vesoul, février. — Fol. 80. Achat de la terre de Conflandey, par Antoine Vuilleret, d'Élisabeth de La Fontaine, épouse de Balthazar de Cult, 1690, 4 novembre. — Fol. 83, v°. Dénombrement de portions de seigneurie à Jallerange et à Fretigney, donné par Philibert Dupont, seigneur du Pont, Neuvelle, Saint-Gand, etc., à Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, 1er août. — Fol. 93. Permission de posséder fief (400 l. de revenu)

accordée à Jacques Guyard, 1691, juillet. — Fol. 96. Achat de la seigneurie de Grusse, par Pierre-François et Hugues Abriot, de Lons-le-Saunier, d'Adrienne de Tournon, veuve de François de Villers, 2 avril (reprise du 23 novembre). — Fol. 102. Dénombrement de la terre de Villers-Saint-Marcellin, donné par Claude-Joseph de Bonnay, écuyer, capitaine au régiment de Poitiers, 10 novembre. — Fol. 105. Union de fief à la terre de La Vaivre, possédée par Louis Guiduire-Baudouze, seigneur de Clairan, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Besançon, 1683, décembre. — Fol. 112, v°. Achat de la terre de Chauvillerain, par Jean-Baptiste Henrion, seigneur de Magnoncourt, et Claude Bolot, de Faucogney, d'Antoine-Pierre de Grammont, seigneur de Châtillon, etc., 1690, 18 janvier (reprise du 20 mars et dénombrement du 8 février 1692). — Fol. 125, v°. Achat d'une portion de seigneurie à Fretigney, par Claude Mourelot, dudit lieu, de Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, 1692, 18 mars. — Fol. 129. Érection en fief de diverses métairies situées dans la seigneurie de Pontarlier, au profit de Guillaume et Matthieu Franchet, d'Estavayer, 1689, mai (dénombrement du 20 avril 1692). — Fol. 131. Concession du droit de cuire et moudre dans les fours et moulins d'Ornans, faite par l'archiduc Philippe le Beau à Jean de Chassagne, 1481, 6 juillet. — Fol. 131, v°. Permission de vendre le Meix-Vauthier, sis à Ornans, à Nicolas Perrenot de Granvelle, donnée par Charles-Quint à Ferry de Chassagne, 1540, 22 mars. — Fol. 132, v°. Achat de la terre de Saint-Bresson, par Claude-François Bourguignet, bailli de Luxeuil, de Marie-Catherine de Reinach, veuve douairière de Béat-Melchior de Reinach, et François-Melchior, baron de Reinach, 1691, 16 avril (reprise et dénombrement des 26 mars et 20 avril 1692). — Fol. 138. Don du retrait féodal des terres de Saint-Bresson et de Sainte-Marie en Chaux, au profit de François Lampinet, doyen du chapitre de Vesoul, 1691, 31 août. — Fol. 138, v°. Érection de la terre d'Autrey en comté, en faveur de Louis de Fabry, seigneur de Moncaut, 1692, février. — Fol. 140. Achat des terres de Magnoncourt, Fontaine, Lyaumont, par Antoine Courtaillon, seigneur de Dampvalley, de Jean-Henri-Joachim de Truchsès, seigneur de Ronchamp, et d'Anne-Marie de Reinach, sa femme, 1663, 27 septembre. — Fol. 142. Donation de la terre de Magnoncourt à Jean-Baptiste Henrion de Faucogney et Anne-Philippe Courtaillon, sa femme, par Antoine Courtaillon, seigneur de Dampvalley, 1667, 11 novembre (dénombrement et reprise par le sieur Henrion, 1669, 10 juillet). — Fol. 152, v°. Achat de la terre de Flagy, par Louis de Fabry-Moncaut, d'Antoinette d'Averton, dame du Bourg d'Averton, 1691, 24 avril (reprise du 12 janvier 1692). — Fol. 159, v°. Achat du tiers de la seigneurie de Vertières, par Louis-Étienne Bonne, de Gabriel Benoist, 1692, 9 juin. — Fol. 161, v°. Permission de tenir fief accordée à Dominique Chapuis, seigneur de Rosières, 1691, juillet. — Fol. 162, v°. Achat d'une portion de seigneurie à Vaivre, par Gaspard Buretel, avocat du Roi à Vesoul, au décret d'Anne de Lavier, femme de feu Antoine Despotots, docteur en droit, 12 mai (reprise et dénombrement, 1692, 22-28 juillet). — Fol. 175. Brevet du don royal de 400 l. fait aux Carmes déchaussés de Besançon, sur droits de déshérence ou bâtardise, 1691, 23 avril. — Fol. 176. Achat des terres de Cromary et Neuvelle, fait par Marguerite-Odille d'Obbestein, femme de M. de Rostaing, lieutenant au gouvernement de Besançon, de Charles-François de La Baume-Saint-Amour, 1692, 8 avril (reprise du 6 mai). — Fol. 182, v°. Patentes royales accordant aux enfants mâles de Charles de Marnay, seigneur de La Bâtie, lieutenant au gouvernement de Strasbourg, la survivance de la terre de Vercel, février. — Fol. 184. Érection des terres de Broissia, Montagna, Annoire et Petit-Noir, Saulçois, Villersengrette et Bretenière, en marquisat, au profit de Claude-Joseph Froissard de Broissia, major du régiment de cavalerie de Saint-Mauris, 1691, octobre. — Fol. 198. Permission de tenir fief accordée au sieur Guyot, directeur des postes de Gray, 1692, janvier. — Fol. 199, v°. Recueil des titres constatant l'extraction noble d'Alexandre-Ignace de Santans, seigneur de Montagney, conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Dole, 1277-1692. — Fol. 218. Donation entre-vifs de la baronnie d'Oiselay, faite par Caroline de La Baume, veuve de M. d'Oiselay, à Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, 1684, 28 octobre (reprise de la baronnie d'Oiselay, par le comte de Saint-Amour, du 20 novembre, avec inventaire des titres de la baronnie), 1692, 29 mars. — Fol. 241. Patentes royales concernant l'érection de la Chambre des Comptes de Dole et la création de nouveaux offices dans cette cour, août. — Fol. 265. Brevet de chapelain en la chapelle de Saint-Maimbœuf, église cathédrale de Besançon, pour Ignace Arvisenet, clerc, 16 août. — Fol. 268. Vente des terres de Lavoncourt, Renaucourt, Francourt, Mont-Saint-Léger, par François de Lorraine, prince de Lillebonne, à Jean-Baptiste Dufourg, procureur au bailliage de Gray, 26 juillet (dénombrement de cette seigneurie dite d'Avilley, donné par le sieur Dufourg, 25 janvier 1693). — Fol. 289, v°. Vente de portions de seigneuries à Citers, Quers et Dambenoit, par Charles, comte du Châtelet, à François-Guillaume Girard, de Faucogney, 1693, 11 février.—Fol. 293. Lettres de noblesse accordées par Charles-Quint à Philippe Vaulchier, greffier au parlement de Dole, Étienne Vaulchier,

prieur de Ruffey et Champtonnay, François Vaulchier lieutenant du gruyer de Colonne, et Pierre Vaulchier, lieutenant du bailli d'Aval au siège de Poligny et trésorier des chartes de Grimont, Valence, 1534, août. — Fol. 295, v°. Échange des terres de Bourguignon-lez-Conflans et de Genevreuille, entre Laurent de Mesmay, seigneur de Bourguignon, et Jean-François de Poinctes, écuyer, seigneur de Genevreuille et de Voisey, capitaine de Jonvelle, 1693, 3 avril. — Fol. 299, v°. Autre échange de portion de la seigneurie de Voisey contre une portion de la terre de Genevreuille, conclu entre Jean-François de Poinctes et sa sœur Béatrix, femme de Claude-Antoine Benoist, bailli de Jonvelle, 26 mars (reprise et dénombrement de cette part de Voisey, donnés par M. et Mme Benoist, 9-12 juin). — Fol. 306. Échange de portion de la seigneurie de Champagne, entre Edme-Nicolas-Louis de Guyerche de Grozon, comte de Beaujeu, et Étienne-Alexandre Bancenel, seigneur de Myon, 1692, 21 mai (reprise et dénombrement donnés par M. Bancenel, 1693, 2-15 juillet). — Fol. 310, v°. Brevet et bulles d'abbé de Rosières, concédés par Louis XIV et Innocent XII à Pierre-Charles de La Chaise-Beaupoirier, clerc, du diocèse de Paris, 1692, 28 janvier-1er novembre. — Fol. 322. Titres justifiant la noblesse de Nicolas Folin, président en la Chambre des Comptes de Dole, 1664-1691. — Fol. 325. Dénombrement de la terre de Sainte-Marie en Chaux, donné par François Lampinet, doyen de Vesoul, 1693, 18 décembre. — Fol. 327. Vente des terres de Cromary, Neuvelle et Aulx, par Marguerite-Odille d'Obelstein, veuve douairière de Jacques de Rostaing, à dame Bonaventure Froissard de Broissia, douairière de Girard do Rosières-Sorans, 10 mai. — Fol. 338. Titres prouvant la noblesse de la famille de Pierre-François Michotey, docteur en droit, 1576-1694. — Fol. 341. Patentes des archiducs Albert et Isabelle, accordant à Rose de Ray, baronne de Longwy, le droit de créer une barque à Baune, au lieu du pont précédemment établi sur l'Ognon en cet emplacement, 1620, 24 septembre. — Fol. 342. Dénombrement des baronnies d'Oiselay et Frasne-le-Château, donné par Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, 1694, 14 mai. — Fol. 363. Reprise de partie de la seigneurie de Mont-sous-Vaudrey, par Just-Ignace-Étienne Domet et Charlotte Bergeret, veuve de l'avocat Domet, d'Arbois, mère tutrice de plusieurs enfants, 30 juillet. — Fol. 364, v°. Reprise de fief de la moitié de la terre de Rye, faite par Bérenger Philippe, écuyer, 27 août (achat de cette terre de Claude Le Goux, contrôleur des consignations à Langres, et de Gabrielle de Chantemerle, 1693, 25 août). — Fol. 367, v°. Vente de portions de seigneurie à Pirey, par Marguerite-Ferdinande de Thomassin à Étienne Nicolas, procureur du Roi au bailliage de Besançon, 1693, 17 décembre (dénombrement du 5 août 1694). — Fol. 388. Achat de la terre de Montby, au décret de Claude-Nicolas de Montby, par Pierre-Charles de Montby, 1694, 3 septembre. — Fol. 391. Lettres de noblesse accordées par Louis XIV à Marc de Lagrée, capitaine au régiment de Clermont (cavalerie), 1695, 23 mars. — Fol. 413. Dénombrement des revenus temporels de l'abbaye de Rosières, donné par l'abbé Pierre de La Chaise-Beaupoirier, 15 mars. — Fol. 420. Dénombrement de la seigneurie de Gevigney et Mercey, donné par François de Jouffroy, seigneur de Novillars, 1er septembre. — Fol. 425, v°. Confirmation du droit de régale sur les abbayes cisterciennes de la province au collège de Citeaux, à Dole, mai. — Fol. 426, v°. Maintien des privilèges du clergé du diocèse de Besançon, moyennant le paiement d'un don gratuit de 230,000 l., 4 août. — Fol. 428, v°. Lettres de noblesse concédées par Philippe II à Thiébaud Vigoureux, avocat fiscal au bailliage d'Aval, 1563, 18 mars. — Fol. 437. Titres justifiant la noblesse de Jean de Fécamp, écuyer, capitaine du château de Pont-Saint-Maxence, 1599-1696. — Privilèges accordés par les archiducs Albert et Isabelle au collège de Citeaux, à Dole, 1617, 15 juin. — Fol. 471, v°. Dénombrement du marquisat de Boutavant, donné par Jean-Claude de Montaigu, 1696, 23 février. — Fol. 475. Vente de la seigneurie d'Oroz, par Charles, comte du Châtelet, à François-Guillaume Girard, de Faucogney, 1695, 18 février (reprise du 13 avril). — Fol. 477, v°. Brevet de conseiller d'État accordé par Louis XIV à Antoine Borrey, premier président de la Chambre des Comptes de Dole, 1696, 6 janvier.

B. 651. (Registre.) — In-folio, papier, de 4 et 370 feuillets (les fol. 129, 293 et 339 sont *bis*), table en tête.

1246-1703. *Vingtième registre des reprises de fief et dénombrements.* — Fol. 1. Don de cens dus à la seigneurie d'Ornans par les habitants de Bolandoz, fait par le Roi à M. de Bart, lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne, 1695, 22 mars. — Fol. 3, v°. Achat de la terre de Vannoz par Jean-François François, seigneur du Pasquier, de Jean-Claude du Louverot, seigneur du Pin, 7 octobre (reprise du 7 février 1696). — Fol. 12, v°. Patentes de chevalier accordées par Philippe III à François Damedor, seigneur de Baudoncourt, 1629, 22 décembre. — Fol. 13, v°. Arrêt de confirmation de noblesse pour la famille Damedor, 1696, 9 mai. — Fol. 17, v°. Dénombrement de la terre de Roche, donné par Claude-Ferdinand de Brun, marquis de Roche, 24 mai. — Fol. 42. Dénombrement des château et domaine de Vaivre par Alexandre de Fécamp, seigneur de Maraucourt, 18 mai. — Fol. 48. Dénombrement de Vannoz, donné par

M. François, 15 juin. — Fol. 55. Vente de la seigneurie de Cramans et Écleux faite par Vincent Matherot, seigneur de La Barre et Choisey, et Claudine-Françoise Lapie, sa femme, à Claude-François d'Udressier, seigneur de Pontamougeard, 31 juillet. — Fol. 61. Certificat donné par le chapitre métropolitain de Besançon, constatant que les fils de conseillers au Parlement pouvaient, en cette qualité qui conférait la noblesse, entrer en leur corps, 1691, 22 décembre. — Fol. 64. Lettres de noblesse accordées à Melchior Tisserand, seigneur de Servance, 1696, décembre. — Fol. 65, v°. Dénombrement de la terre de Montby, donné par Charles de Montby et Claudine Andrey de La Grange, sa femme, 1697, 17 mars. — Fol. 69, v°. Lettres patentes réunissant à l'hôpital de Dole la maladrerie de cette ville et l'hôpital de La Loye, 1696, octobre. — Fol. 71. Institution de chapelain à l'hôpital de Saint-Laurent de La Roche en faveur de Léonard Richard, chanoine de Besançon, 8 novembre. — Fol. 73. Vente d'une partie de la seigneurie de Montjustin par Matthieu Vincent à Nicolas-François Millot, 1697, 21 mai. — Fol. 75. Vente de la terre d'Équevilley par Louise de Montrichard, dame de Flamerans, à Matthieu Vincent, seigneur de Montjustin, 18 juin. — Fol. 78. Lettres de noblesse accordées par Louis XIV à Clément Henrion, seigneur de Magnoncourt, Aillevillers, etc., mars. — Fol. 80. Dénombrement de la terre d'Oroz, donné par François-Guillaume Gérard, 1696, 8 décembre. — Fol 81. Prise de possession du prieuré de l'hôpital du Saint-Esprit de Dole par Jean-Jacques Borichon, 1695, 21 septembre-22 novembre. — Fol. 84, v°. Permission de tenir fief accordée à Jean Tugnot, avocat au Parlement de Besançon, 1682, janvier. — Fol. 89. Arrêt du Conseil d'État permettant de tenir fief à Alexandre Maudinet, avocat, 1696, 27 novembre. — Fol. 93. Lettres de naturalisation accordées à Fabien Cula, prêtre, originaire du Faucigny, 1597, juillet. — Fol. 94. Dénombrement donné par Nicolas-Jean-Baptiste de Montrichard, seigneur de Saint-Martin, pour la moitié des seigneuries de Château-Chalon, Blandans, Domblans, Voiteur, Menétrux et Nevy, 19 août. — Fol. 96. Dénombrement des terres de Vorne et Prés-Bois, donné par Jean Brung, demeurant à Rahon, 1447, 6 juillet (enregistré à requête de Claude-Ferdinand de Brun, marquis de Roche, 1697, 4 septembre). — Fol. 99. Dénombrement du marquisat de Broissia (Broissia, Montagna, Annoire, etc.), donné par Jean-Claude-Joseph de Froissard, marquis de Broissia, 1697, 6 septembre. — Fol. 104. Vente d'une partie de la seigneurie de Prantigny par la femme et les enfants de Jean-Baptiste Chaudey, seigneur dudit lieu, à Louis de Belin, chevalier, seigneur de La Motte, 15 septembre. — Fol. 108. Dénombrement du marquisat de Sorans (Sorans, Breurey, They, Guiseuil, Avouay, Cenans, Rougemont, Rosières et Provenchère) par Jean-Simon de Rosières, chevalier de Saint-Georges, lieutenant-colonel pour le service du Roi, 18 mai. — Fol. 113, v°. Titre constatant l'origine des revenus sur la saunerie de Salins, appartenant aux religieux antonins d'Aumonières, 1246. — Fol. 113, v°. Titres similaires pour les religieux bénédictins du prieuré de Jouhe, 1289-1349. — Fol. 116, v°. Dénombrement de la seigneurie de Montrichier, donné par Alexandre Maudinet de Gray, 1797, 13 septembre. — Fol. 119. Lettres d'érection du marquisat de Broissia en faveur de Jean Froissard, conseiller-maître des requêtes au parlement de Besançon, décembre. — Fol. 120, v°. Dénombrement du marquisat de Froissard-Broissia (Châtenois, Bellecin, Fontenelle, Molamboz, Maisod et Rantechaux), donné par Jean, marquis de Froissard-Broissia, 1698, 22 février. — Fol. 129, v°. Institution de chapelain en la chapelle de Notre-Dame de Pitié, église de Mercey-le-Grand, en faveur d'Antoine Colin, 1676, 10 juillet. — Fol. 130. Arrêt du Conseil d'État permettant de lever des octrois à Vesoul, 1696, 11 septembre. — Fol. 132, v°. Lettres de noblesse accordées à Antoine Tricornot, de Gray, docteur en droit, par Philippe III, 1630, 12 octobre. — Fol. 133, v°. Testament d'Antoine Tricornot, 1652, 13 février. — Fol. 134, v°. Autre testament de Charles-François Tricornot, 1674, 16 septembre. — Fol. 136. Dénombrement de la seigneurie d'Athose, donné par les habitants du lieu, 1698, 15 avril. — Fol. 136, v°. Naturalisation de Pierre et Antoine Martin, marchands, originaires de Tigne en Tarantaise, avril. — Fol. 142, v°. Vente d'une chevance à Champagnole, par Henri-François de Malpas, à Jean-François François, seigneur du Pasquier, 11 janvier (reprise et dénombrement du 28 juin). — Fol. 148. Dénombrement de terres à Raynans, Gredisans, etc., par Charles de Saint-Mauris, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, 2 août. — Fol. 152. Dénombrement des terres de Faucogney et Belfahy, donné par Ferdinand de Grammont, seigneur de Melisey, 1699, 9 janvier. — Vente de la terre de Cemboing, par le Domaine, à Henri de Cult, 1697, 19 décembre. — Fol. 204, v°. Arrêt de la Chambre des Comptes reconnaissant la qualité de noble et d'écuyer à Claude-Joseph Roux, seigneur du Rognon, 1699, 26 mars. — Fol. 213, v°. Dénombrement de la terre de Montbozon, donné par Ignace Le Febvre, président à mortier au parlement de Besançon, 3 février. — Fol. 128. Lettres de noblesse accordées par Charles-Quint à Jean-François et Claude-François Salivet frères, de Vesoul, 1531, janvier. — Fol. 224. Arrêt de vérification des titres de noblesse de Claude Guillot, de Dole, 1699, 6 juin. — Fol. 225. Dénombrement de la terre de Melin, donné par les religieux de Saint-Servule de Morey, 29 août. — Fol. 229. Dénom-

brement de la prévôté de Châtillon-le-Duc, par Frédéric Maître, grand prévôt de la maréchaussée au comté de Bourgogne, 5 janvier. — Fol. 233. Dénombrement de la seigneurie de Vigearde, donné par Jean-François Tricalet, 29 mai. — Fol. 241, v°. Dénombrement de la seigneurie de Noidans-lez-Vesoul et de la gardienneté de Marast, donné par Michel de Grammont, maréchal de camp, 1700, 5 mars. — Fol. 255. Dénombrement de la seigneurie d'Aumont, par Jacques-Antoine de Bauffremont, marquis de Listenois, 1699, 10 janvier. — Fol. 262. Patentes royales permettant à Claude-François de Moréal, doyen des conseillers du parlement de Besançon, d'établir une barque sur la Loue, sur le chemin conduisant de Dole en Bresse, 1685, septembre. — Fol. 264. Dénombrement de la terre de Cramans et Écleux, donné par Claude-François Udressier, 1701, 17 mai. — Fol. 277. Achat de la haute justice de Moncey par Philibert-Gabriel de Joux dit de Grammont, de Jean-Simon de Rosières-Sorans et de Marie-Antoinette Borrey, dame de La Vaivre, veuve de M. Louis de Clairan, 1698, 4 février. — Fol. 297. Dénombrement d'Arpenans, donné par Claude-François de Cordemoy, seigneur de Francalmont, 1701, 11 mars. — Fol. 298, v°. Dénombrement de la baronnie de Rye, donné par Bérenger Philippe, 1698, 20 octobre. — Fol. 304. Dénombrement de la seigneurie de Montigny, donné par Jérôme Boutechoux de Chavanne, écuyer, Guillaume de Crécy, seigneur de Chaumergy, et Pierre Colin, 1702, 27 janvier. — Fol. 307. Dénombrement de Gâtey, donné par Catherine de Pra, 1701, 10 janvier. — Fol. 310, v°. Dénombrement de la seigneurie de Cemboing, donné par Charles-Henri de Cult, comte de Deuilly, 1702, 5 février. — Fol. 330. Dénombrement d'Étrepigney, donné par Claude-François Matherot, seigneur de Preigney, 1701, 6 décembre. — Fol. 332. Dénombrement de la seigneurie de Gendrey, donné par Pierre Richardot, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, et Louis-Étienne Bonne, 1700, 11 mars. — Fol. 337. Vente de la seigneurie d'Andelot, par Marie-Roger de Langeac, marquis de Coligny, et Louise de Rabutin, veuve de Gilbert de Langeac, à Gaspard Guyenard, 1702, 26 avril. — Fol. 357. Dénombrement de la seigneurie de Châtillon-sur-Lison, Goux et Palantine, donné par Pierre-Joseph Mouret, 27 juillet. — Fol. 358, v°. Prestation de serment de fidélité au Roi, prêté par François-Joseph de Grammont, nommé archevêque de Besançon, 1699, 7 novembre. — Fol. 361. Dénombrement d'une portion de seigneurie acquise à Battenans de l'abbaye de Bellevaux, par Philibert-François de Belot, écuyer, seigneur de Villette, 1703, 7 janvier. — Fol. 367. Permission de tenir fief en faveur de Bonaventure Soisson, receveur ancien des impositions au bailliage de Gray, 1693, 28 mars.

B. 652. (Registre.) — In-folio, papier, de 458 feuillets (le fol. 82 est *bis*), table au fol. 456, v°.

1699-1728. — *Vingt-unième registre des reprises de fief et dénombrements*. Fol. 1. Dénombrement de la prévôté de Gendrey, donné par Jean-Jacques Mairet, premier substitut au parlement de Besançon, 1699, 24 mai. — Fol. 6. Dénombrement de la 8ᵉ partie de Brainans, donné par François Bouhélier, seigneur de Viseney, procureur général en la Chambre des Comptes, 1701, 11 avril. — Fol. 6, v°. Dénombrement de la seigneurie de Granges, par Léopold Éberard, duc de Wurtemberg-Montbéliard, 1702, 14 décembre. — Fol. 78. Dénombrement de la seigneurie de Passavant, par le même, 14 décembre. — Fol. 106, v°. Dénombrement de la seigneurie de Clerval, par le même, 14 décembre. — Fol. 124. Dénombrement de la seigneurie de Mont et du Magny, par Jules-François et Claude-François Perrenelle, 1703, 6 mai; — fol. 126, v°; de la seigneurie dite de Buthiers, à Larrêt, par Jean-Claude Dujard, seigneur de Montarlot, 7 mai. — fol. 127, v°; de la baronnie de Vaugrenans, par Nicolas-Éléonor de Villers-la-Faye, 21 janvier; — fol. 138, v°; d'une chevance à l'Étoile, par Jean Jeannin de Charreton, gouverneur de Lons-le-Saunier, 28 juillet; — fol. 140, v°; de Chantrans, par Ferdinand-François de Rye, comte de Poitiers, 11 novembre; — de Silley, par le même, 11 novembre; — fol. 142, v°; de Moncey, par Gabriel-Philibert de Binans de Joux dit de Grammont, baron de Châtillon, 18 novembre; — fol. 147, v°; de Nenon, par Anselme-François de Marenches, 1704, 14 novembre; — fol. 151, v°; d'Antorpe, par Léonel de Toulongeon, seigneur de Raucourt, Volon, Antorpe, Routelle, Fluans, etc., 19 août; — fol. 153; de Saint-Loup, par Jean-Baptiste Bonhomme, contrôleur en la chancellerie de Besançon, 28 octobre; — fol. 155, v°; d'Attricourt, par Auguste Espiard, conseiller-doyen au parlement de Bourgogne, 1705, 16 mai; — fol. 161; de la terre et seigneurie de Crilla, Saint-Mauris et tour de Saint-Mauris, par Gaspard de Marnix, baron de Pymorin, 1705, 20 décembre; — fol. 209; de Montjustin, par Nicolas-François Millot, seigneur d'Autrey, etc., 1706, 9 juillet; — fol. 210; de Sauvagney, par Pierre Mareschal, ancien vicomte-maïeur de Besançon, 1707, 4 mai; — fol. 211; de Velotte, Gourgeon, Montjustin en partie, par Pierre Mairot, de Dole, ayant charge de Ferdinand-Hyacinthe Tranchant, 18 décembre; — fol. 215, v°; de la seigneurie de Saint-Remy, par Nicolas-Joseph de Vaudrey, 27 mars; — fol. 226, v°; de Soye et de la baronnie (Romain, Mésandans, etc.), par Jean-Baptiste de Précipiano, 19 juillet; — fol. 234, v°; de Montot,

par Joseph Pouhat, seigneur de Tallans, en son nom et en celui de ses frère et sœurs Louis, Suzanne et Étiennette, 1706, 6 septembre ; — fol. 235 ; d'Oricourt et d'Arpenans, par Anne-Claude de Crosey, veuve de Claude-François de Cordemoy, seigneur de Francalmont, 1707, 19 juillet ; — fol. 250, v° ; d'une chevance à Orchamps, par Denis-Grégoire Pétremand, seigneur d'Amondans, 1708, 12 février ; — fol. 252 ; d'une partie de la seigneurie de Fresne-sur-Apance, par Jean Girard, 21 mars ; — fol. 254, v° ; d'une maison à Vesoul, par Louis-Marie Reud, seigneur de Purgerot, 20 juin ; — fol. 255, v° ; de la chevance de Varax, située à Maynal, par Françoise de Berton, veuve d'Antoine de Laurencin-Persange, major dans les armées du Roi, 11 juillet ; — fol. 258, v° ; de la seigneurie de Laubépin, par Marie-Gabrielle de Saint-Mauris, veuve de Louis de Battefort, chevalier d'honneur au parlement de Besançon, 1709, 28 juin ; — fol. 261, v° ; de Vaugrenans, par Charles-François de Villers-la-Faye, 1709, 27 avril ; — fol. 272, v° ; d'Autoreille et du Cordonnet, d'Hauterive, La Vauche, La Coste et Bonnevent, par Pierre Belin, conseiller au Parlement, octobre ; — fol. 276 ; d'Augerans, par Jean-Charles de Saint-Mauris, 1711, 2 janvier ; — fol. 182 ; d'Écrilles, par Étienne Vigoureux, d'Arbois, écuyer, 1710, 25 décembre ; — fol. 288 ; de la Grange de l'Étang, territoire de Jussey, par Jean Charles, lieutenant de police à Jussey, 1711, 8 juillet ; — fol. 291, v° ; d'Audeux, par Claude-Ambroise Mareschal, conseiller au Parlement, 1712, 14 juillet ; — fol. 295, v° ; d'Équevilley, par Matthieu Vincent de Montjustin, capitaine au régiment de Bourbon (cavalerie), 1699 ; — fol. 301, v° ; de Charmes-Saint-Valbert, par François Bavoux, de Gray, 1704, 10 avril ; — fol. 305 ; d'Épenoux, par Jeanne-Antoine Terrier, veuve de Jacques-Joseph Perrenelle, conseiller au Parlement, 1711, 15 novembre ; — fol. 309, v° ; de la terre de Binans, par Thomas-Gabriel Brouod, bourgeois de Paris, cessionnaire d'Antoine Martin et de Noëlle Brouod, sa femme, 1712, 12 octobre ; — fol. 321 ; de Velleguindry et du fief de Chevigney, par Hardouin-Louis de Donneraët, 1711, 11 novembre ; — fol. 324 ; de Courbouzon et Chantrans, par Antoine Boquet, 1713, 15 avril ; — fol. 327 ; de Vaivre, par Charlotte-Françoise de Fécamp, tant en son nom qu'en celui de Jean-Alexandre et Claude-Joseph Fécamp, ses frères, 2 novembre ; — fol. 328, v° ; de la chevance de Laviron à Thiénans et Montroz, par Claude François Guillaume, citoyen de Besançon, 1691, 15 mai ; — fol. 232 ; de Buthiers, Bonnay, Perrouse, etc., par Claude-Louis, comte de Scey-Montbéliard, 1714, 1er juin ; — fol. 343, v° ; de Vaivre et Montoille, par Claude-Françoise Aymonet, épouse de Gaspard Buretel, conseiller au Parlement, 25 juillet ; — fol. 345 ; de Cressia, La Biolée et Loisia, par Laurent Michaud de La Tour d'Avenan, 1711, 22 juin ; — fol. 359, v° ; de Fraisans, par Jean Pourcheresse, 1713, 31 juillet ; — fol. 363, v° ; de La Loye, par Pierre-Philibert de Chaillot, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 1716, 27 avril ; — fol. 366 ; de Marigna, par Edme-François, marquis de Balay, 1714, 11 mars ; — fol. 369, v° ; de Nance, par Gaspard-Joseph Vuillemenot, 1716, 12 août ; — fol. 370, v° ; de Miéry, par Nicolas-Jean-Baptiste de Montrichard, 1717, 6 mars ; — fol. 372, v° ; d'un fief à Orchamps, par Joseph-François Pétremand d'Amondans, 1715, 1er août ; — fol. 377 ; de Mouchard, par Guillaume La Garde, écuyer, ancien capitaine au régiment de Bresse, 1717, 8 mai ; — fol. 383 ; du fief dit de Montot, situé à La Barre et à Vandelans, par Adrien et Claude-Joseph Fournier, 1718, 23 janvier ; — fol. 387 ; de la moitié d'une maison à Dole, par Claude-François Terrier de Montciel, président en la Chambre des Comptes de Dole, 11 mai ; — fol. 389 ; de la terre de Fougerolles, par Marie Gobert de Gyay, comtesse de La Porte, femme séparée quant aux biens de Pierre-Henri Chevalier, comte de La Porte, capitaine des gardes du duc de Lorraine, 1715, 28 novembre ; — fol. 401, v° ; d'Augerans, par Jean Tahon, écuyer, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, 1716, 11 juillet ; — fol. 406 ; de Buvilly et Grozon, par Antoine Moréal, receveur particulier de la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, 1719, 25 mai ; — fol. 407 ; de Grozon, par Nicolas-Éléonor d'Achey, seigneur de Maillot, le Vernois et Grozon, 1722, 26 juillet ; — fol. 411 ; de Vaux [-les-Prés], par Claude, Guillaume et Pierre-François Dumont, 30 novembre ; — fol. 416 ; d'Auxon, par Balthazar Sonnet, écuyer, 1727, 3 avril ; — fol. 421, v° ; d'Alaincourt, par Charles Friant, écuyer, 1722, 3 décembre ; — fol, 423 ; de Genevreuille, par Hugues-Joseph de Mesmay, conseiller au Parlement, 1727, 26 avril ; — fol. 427 ; d'Attricourt, par Jean Michel, greffier en chef du Bureau des finances, 1728, 31 janvier ; — fol. 431 ; du marquisat de Saint-Moris (La Villeneuve, Saulx, Châtenois, etc), par Paul-François, marquis de Saint-Moris, 1726, 30 mars ; — fol. 453 ; arrêt de la Chambre des Comptes homologuant le précédent dénombrement, 1728, 15 janvier. (Des arrêts analogues suivent tous les dénombrements et reprises de fief depuis la fin du XVIe siècle.)

B 653. (Registre.) — In-folio, papier, 5 et 386 feuillets, table en tête.

1716-1781. *Vingt-deuxième registre des reprises de fief et dénombrements.* — Dénombrements : fol. 4 ; de Champrougier, par Antoine-Ignace Froissard, seigneur de Bersaillin, Villers-Robert, etc., 1716, 9 février ; — fol. 6 ; de Cessey, par Georges Bizot, bourgeois de Paris, 1720, 31

janvier. — Dons de retrait féodal : fol. 7 ; pour la seigneurie de Port-sur-Saône, à Ferdinand-Florent du Châtelet, 1717, 14 juillet ; — fol. 9 ; pour Betoncourt, Servigney, Genevrey, Navenne et Graie, pour le marquis de Montmain, 1720, 20 mars. — Fol. 12. Vente de la terre de Bournois, par Pierre-Charles de Montby, à Guillaume de Raincourt, seigneur de Leugney, Fallon, Bremondans, 1707, 4 avril. — Fol. 15. Érection du marquisat de Raincourt en faveur de Guillaume de Raincourt, 1719, septembre. — Fol. 19, v°. Vente de la terre de Pusy, par Ferdinand-Florent du Châtelet, à Jean-Baptiste Bonhomme, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, 1717, 30 octobre. — Fol. 20, v°. Dénombrement du marquisat de Loulans, par Pierre-Désiré de Boitouset, marquis de Loulans, 1719, 19 octobre. — Fol. 27. Vente de la terre d'Écuelle, par Marie-Justine-Françoise de Clermont d'Amboise, comtesse de Champlitte, douairière de M. de Toulongeon, à Claude-Antoine Jobelot, président à mortier au Parlement, 7 juin. — Fol. 31. Érection du marquisat de Grammont (terre de Villersexel) en faveur de Michel-Dorothée de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, 1718, décembre. — Fol. 34, v°. Érection de Voray en fief pour Claude-Henri Quégain, conseiller au Parlement, 1720, août. — Fol. 40, v°. Permission de posséder fief en faveur de Jean-Baltazar Varod de Marsenay, avocat du Roi au bailliage d'Orgelet, 22 juin. — Fol. 41, v°. Dénombrement d'une coseigneurie à Chazoy, donnée par Guillaume d'Auquoy, major dans le régiment de la Marine, 1719, 24 juin. — Fol. 49, v°. Bulles et brevet du prieuré d'Arc-sous-Montenot, pour Antoine-Ignace Petit, de Salins, 1716, 20 novembre ; 1720, 20 décembre. — Fol. 55. Permission de posséder fief pour Alexis Simon, de Lons-le-Saunier, novembre. — Fol. 56. v°. Reprise de fief de Lavoncourt pour Dominique Huot d'Avilley, procureur du Roi au présidial de Gray, 1719, 6 août. — Fol. 60. Érection de marquisat en faveur de Jean-François-Daniel de Belot, seigneur de Villette, Ollans, etc., capitaine au régiment de Turenne, 1716, juin. — Fol. 66, v°. Reprise d'un domaine à Arc-sous-Cicon, par Luc Marquis, secrétaire de la ville de Besançon, 1720, 23 septembre. — Fol. 69. Permission de posséder fief pour Maimbœuf Menestrier, de Courcuire, 1721, mai. — Fol. 81, v°. Reprise de la prévôté de Gendrey par Jacques Bouscaut, président en la Chambre des Comptes de Dole, 1722, 3 janvier. — Fol. 82, v°. Vente par Jean-Baptiste de Gevigny dit de Poinctes, écuyer, seigneur de Chazoy, et Thérèse Lucas, sa femme, d'un domaine à Velleguindry, à Hardouin-Louis de Donneraët, seigneur de Velleguindry, 1717, 19 juin. — Fol. 84, v°. Lettres de relief de noblesse pour Jean-Claude Bavoux, seigneur de La Rochelle, 1722, 13 mars. — Fol. 86. Reprise de la terre de Vaux par Claude, Guillaume et Pierre-François Dumont, citoyens de Besançon, 24 juillet. — Fol. 79. Achat de la terre de Flagy, Varogne, Vellefrie et Noidans, par Louis-François Dyel, seigneur du Parquet-Fontenaille, de Vincent Le Blanc, grand audiencier de France, 1722, 19 septembre. — Fol. 95. Vente de Blandans, par Jacques de Beaurepaire, à Marie-Louise Couthaud, veuve de Philippe Petitjean, seigneur de La Tournelle, 26 septembre. — Fol. 96, v°. Dénombrement de La Franchevelle, donné par Clément Henryon de Magnoncourt, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 1720, 21 avril. — Fol. 99, v°. Reprise de Prantigny par Jean-Claude, comte d'Hennezel, seigneur de Beaujeu, 1723, 19 février. — Fol. 102, v°. Dénombrement de la terre d'Andelot, donné par Gaspard Guyenard, écuyer, 1719, 17 juillet. — Fol. 106, v°. Permission de posséder fief accordée à Pierre Caron, receveur des impositions au bailliage de Baume, 1723, avril. — Fol. 107. Lettres de noblesse accordées par Charles-Quint à la famille Bouhélier, de Cernay, 1533, 15 août. — Fol. 109. Lettres de relief de dérogeance accordées par Louis XV à Charles-François Bouhélier, conseiller au Parlement, 1722, 5 septembre. — Fol. 111, v°. Vente de la seigneurie de Raze, par Hugues-François Billard, à Pierre Fau, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, 1723, 12 mai. — Fol. 119, v°. Vente des seigneuries de Mouchard, Mouchet et Maselières, par François de Villers-la-Faye, seigneur de Vaugrenans, à Hugues-François Billard, de Salins, seigneur de Raze, et à Guillaume de La Garde, ancien capitaine au régiment de Bresse, 15 novembre. — Fol. 131, v°. Arrêt du Conseil d'État confirmant la noblesse de Jean-Chrysostome Ismard et d'Émilien Bonnard, secrétaires-vétérans au parlement de Besançon, 15 novembre. — Fol. 134. Dénombrement de la seigneurie de Bussières, donné par Pierre-François Ramel, 1er mai. — Fol. 139. Reprise de la seigneurie de Parcey par Augustin Bonvalot, de Dole, 1724, 2 mars. — Fol. 141, v°. Permission de posséder fief, pour Étienne-François et Hugues-Joseph Blandin, 1724, mars. — Fol. 145, v°. Vente de la terre de Leffond, par Jean-Baptiste de Toulongeon, à Pierre-Bénigne Languet, baron de Montigny, 1718, 9 octobre. — Fol. 149. Vente de la terre de Bougnon, par Charles-Emmanuel et Louis-Bénigne de Bauffremont, à Claude-Joseph Bullet, citoyen de Besançon, 1724, 25 août. — Fol. 151, v°. Dénombrement de Chargey, donné par Thérèse de Sonnet, épouse d'Antoine Langrognet, 1722, 18 juin. — Fol. 163. Vente de Velloreille et Bonnevent, par Jacques-Philippe de La Baume, comte de Saint-Amour, à Claude-Ignace-François Pierre, trésorier de la ville de Besançon, 1724, 28 octobre. — Fol. 166, v°. Déclaration de noblesse pour Claude-François Parregaud de Roussel, originaire de Dole, avril. —

Fol. 172. Reprise d'Étrabonne, Dampierre et Avanne, par Jean-Jacques Pourcheresse, conseiller au Parlement, 1725, 13 mars. — Fol. 175, v°. Vente d'un domaine à Citey, par Claude-Nicolas Chifflet, à Antoine de Jacquot, chanoine de l'église collégiale de Vesoul, 1725, 10 mai. — Fol. 177. Reprise de Breurey par Angélique Perrenelle, veuve de Dominique Chapuis, seigneur de Rosières, président à mortier au parlement de Franche-Comté, 28 mai. — Fol. 180. Vente par le Domaine de Montmorot à Aimé-François de Balay, 9 août. — Fol. 189. Érection de marquisat pour Paul-François de Saint-Moris, baron de Châtenois, de la Villeneuve et de Saulx, février. — Fol. 192, v°. Patentes de chevalier accordées à Claude-Antoine Boquet de Courbouzon, conseiller au Parlement, décembre. — Fol. 193, v°. Dénombrement de la terre de Velloreille-lez-Oiselay, donné par Claude-Ignace-François Pierre, trésorier de la ville de Besançon, 8 juin. — Fol. 196. Lettres de relief de dérogeance de noblesse pour François-Charles, Jeanne-Étiennette, Jeanne-Bonaventure et Jeanne-Thérèse Bergeret, 15 mai. — Fol. 203. Vente de 4 faux de pré dans la prairie de Vesoul, par Jean-Adrien de La Rochelle, à Antoine Vuilleret, de Vesoul, 20 décembre. — Fol. 205, v°. Lettres de relief de dérogeance de noblesse en faveur de Jean-Dominique Huot d'Avilley, 1723, 16 octobre. — Fol. 209. Vente de la seigneurie de Coligny, par Élisabeth-Charlotte, comtesse de Riquewir, baronne de l'Espérance, à Charles-Léopold de Sandersleben, 21 novembre. — Fol. 210, v°. Reprise des terres de Vellexon et Vaudey, par Marie-Louise de Vaudrey, 1726, 25 septembre. — Fol. 211, v°. Confirmation du titre de marquis accordé par le Roi de Sardaigne à Antoine-François d'Arvisenet d'Auxange, confirmé par Loui XV, mars. — Fol. 213. Permission de posséder fief accordée à Simon-François de Saint-Germain, avocat au parlement de Besançon, 1727, janvier. — Fol. 214. Vente de la terre du Cordonnet à M. de Saint-Germain, par Jacques-Philippe de La Baume, 1726, 23 septembre. — Fol. 216. Prestation de serment de Honoré-François de Grimaldi, nommé archevêque de Besançon, 1727, 22 avril. — Fol 217. Reprise de Mailley, par Marie-Jules Terrier, conseiller au Parlement, 23 juin. — Fol. 218, v°. Reprise de Tallenay par Nicolas Marquis, professeur de droit à l'Université de Besançon, 11 mai. — Fol. 220, v°. Permission de posséder des biens nobles en faveur de César Marchand de La Motte, bourgeois de Vesoul, janvier. — Fol. 224. Reprise des moulins de Rouchotte, territoire de Thieffrans, par Jean-Prosper, marquis de Falletans, 24 avril. — Fol. 227. Reprise de Renaucourt et dépendances par Pierre-François Dupuy, seigneur de Mont-Saint-Léger, 7 avril. — Fol. 231. Reprise d'Arçon par Jean-Joseph Michaud, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 28 juin. — Fol. 233, v°. Dénombrement de Sauvagney fourni par Pierre-Matthieu Mareschal, ancien maïeur de Besançon, 20 mars. — Fol. 237, v°. Reprise de Burgille-lez-Marnay par Jean-Simon-François Masson, seigneur de Brainans, conseiller au Parlement, 24 août. — Fol. 239, v°. Reprise de Sermange en partie par Charles-François Bouhélier, seigneur dudit lieu, conseiller au Parlement, 8 avril. — Fol. 2:2. Vente des terres de Recologne et Villers-Bouton, par Antoine-François de Rosières, marquis de Sorans, à Alexis Gallet, avocat au Parlement, 2 mai. — Fol. 245, v°. Vente de la seigneurie de Verges, par Alexandre d'Aubarède, à Jean-Baptiste Chaillet, de Rochejean, 24 juin. — Fol. 247, v°. Reprise de la haute, moyenne et basse justice d'Oiselay, par Jean-Claude-Antoine d'Hennezel, comte de Beaujeu, 20 septembre. — Fol. 249. Dénombrement de Genevreuille, donné par Hugues-Joseph de Mesmay, conseiller au Parlement, 25 avril. — Fol. 254, v°. Reprise de Velotte, Montjustin, etc., par Charles-François, comte de Montrichier, seigneur de Menoux, tant en son nom que comme mari de Jeanne-Antoine-Claire Tranchant, 23 mai. — Fol. 263. Reprise d'une partie de la seigneurie de Dampvalley par Charles-François Courtaillon, 1728, 23 mai. — Fol. 274. Reprise de l'Étang, territoire de Jussey, par René Charles, professeur en l'Université de Besançon, 1723, 17 septembre. — Fol. 277. Vente de la terre de Chargey-lez-Purgerot, par Claude-Étienne Clerc, seigneur de Neurey, à Reynold-Charles, comte de Rosen, 1728, 27 mars. — Fol. 278, v°. Vente de la terre de Cuve, par Thérèse-Gabrielle-Eugénie du Châtelet, à Nicolas Huot, seigneur de Bousseraucourt, 23 mai. — Fol. 280, v°. Vente d'un domaine de Ranzevelle et Bourbévelle, par François-Marcellin de Crosey et Françoise-Charlotte Aymonet, sa femme, à Jean-Baptiste Terrier, écuyer, seigneur de Pont, 1729, 16 avril. — Fol. 284, v°. Reprise d'un quart de la haute, moyenne et basse justice, à Montigny-lez-Arsures et Vauxelles, par Philippe Louvet, d'Arbois, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 3 mai. — Fol. 296. Reprise d'un fief à La Loye, par François-Gaspard de Saint-Germain, écuyer, ancien colonel d'infanterie, 25 mars. — Fol. 303. Reprise de la terre de Châtelay par Claude-Ambroise-Bruno-Philippe d'Orival, seigneur de Villeparois, chanoine de Besançon, 26 juin. — Fol. 309. Permission de posséder fief accordée à Charles Lange, avocat au Parlement, août. — Fol. 314, v°. Permission de posséder fief accordée à Claude-François d'Amondans, procureur au bailliage-présidial de Besançon, 1730, mai. — Fol. 316. Lettres de relief de dérogeance de noblesse accordées à Pierrette Burignot, veuve de Vivant Bureau, 20 juin. — Fol. 317.

Vente de la terre de Chemilly, par Charles-François de Custine, baron de Wiltz, à Reynold-Charles, comte de Rosen, baron de Polwiller, etc., 31 mars. — Fol. 322. Reprise d'une maison à Poligny, par Louis Gagneur, procureur au bailliage de cette ville, 1er avril. — Fol. 326. Donation de la terre de Vaugrenans, par Michel-Albert de Villers-la-Faye et Gabrielle Peting de Santans, sa femme, à Antoine-Joseph Peting de Santans, président en la Chambre des Comptes de Dole, 4 août. — Fol. 334. Testament de Françoise Boilloz, femme de Servois Perrenet, seigneur de Brevans, en faveur de Jean-Claude Perrenot, son fils (avec reprise de fief), 1723, 20 janvier. — Fol. 341, v°. Érection de fief à Fraisans, par Jean-Jacques Pourcheresse, seigneur d'Étrabonne, conseiller au Parlement, 1730, août. — Fol. 351, v°. Permission de posséder fief à Betoncourt, au profit des religieux de Vaux-la-Douce, 1769, janvier. — Fol. 355. Vente de la terre de Moncley, Chevigney et Pin-l'Émagny, par Claude-Antoine-Ferdinand Belot, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole, et à ses frères et sœurs, 1730, 15 mai. — Fol. 367, v°. Reprise de Burgille par Jean-Simon-François Masson, conseiller au Parlement, 1er août. — Fol. 371. Permission de posséder fief accordée à Hugues Vienot, notaire à Marnay, 1731, mars. — Fol. 372, v°. Reprise de cinq parts de six de la terre de Vaudrey, par Quentin Terrier, seigneur de Montciel, chevalier d'honneur honoraire en la Chambre des Comptes, 9 mai. — Fol. 384. Patentes royales de non-préjudice pour l'anoblissement accordé en 1651 à Georges Lapie par le roi d'Espagne, 26 juillet.

B. 654. (Registre.) In-folio, papier, 4 et 493 feuillets, table incomplète en tête.

1697-1790. — *Vingt-troisième registre des reprises de fief et dénombrements.* Fol. 3 *bis*. Dénombrement de Montot, donné par Adrien et Claude Fournier, oncle et neveu, 1718, 23 janvier. — Fol. 1. Reprise d'une portion de maison à Ornans, par Jean Hermig, marchand à Ornans (avec dénombrement), 1707, 11 décembre. — Fol. 5. Dénombrement des terres de Villerserine et Sappois, donné par Antoine-Ignace Froissard, seigneur de Bersaillin, 29 juillet. — Fol. 8. Vente de la moitié de la seigneurie de La Motte et de la Vieille-Loye, par Antoine Renard, à Antoine Dorlodot, seigneur de Préville, 14 décembre. — Fol. 13. Vente de la terre de Purgerot, par Jean-Claude Fyard, président du présidial de Vesoul, à Claude-François Salivet, écuyer, 10 juin. — Fol. 15, v°. Vente de la seigneurie de La Roche et de Montaigu, par Marie-Charlotte d'Andlau, veuve de Jean-Baptiste de Rascle, et Charles-Emmanuel, Claude-Amarante et Claude-Thérèse de Rascle, ses enfants, à Marie-Caroline Chevanney des Daniels, veuve de Charles-Emmanuel de Rascle, 1705, 28 février. — Fol. 20, v°. Dénombrement de la terre du Vernois-lez-Arbois, donné par Charles-Louis d'Achey et de Scey, 1708, 19 janvier. — Fol. 22, v°. Dénombrement de la baronnie de Montaigu, donné par Caroline Chevanney des Daniels, 29 janvier. — Fol. 33, v°. Lettres de relief de dérogeance de noblesse, pour les enfants de feu Claude-François de Mongenet, lieutenant général d'Amont, 8 janvier. — Fol. 39. Vente des seigneuries de Maizières, Granvelle et du Perrenot, par Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, à Philippe Brun, avocat, et à Anne Clerc, son épouse, 1707, 9 novembre. — Fol. 43. Jugement de l'Intendant, rendu en matière de noblesse, en faveur de Jean-Simon-François Masson, seigneur de Brainans, Claude-François Masson, seigneur d'Authume, et Jean-Ignace Masson, chanoine de Poligny, 1697, 18 mai. — Fol. 48, v°. Dénombrement de terres à Orchamps et La Barre, donné par Gaspard d'Andressot, 1708, 6 mai. — Fol. 57. Vente d'une portion de seigneurie à Dampvalley, cédée à Jean-Claude Roland, de Vesoul, par Jean de Mesmay, conseiller au Parlement, 1700, 12 juin. — Fol. 62. Vente d'une maison à Vesoul, par Pierre-Gaspard Buretel et Claude-Françoise Aymonnet, sa femme, à Louis-Marie Reud, seigneur de Purgerot, 1708, 20 juin. — Fol. 66. Vente des terres de Montarlot et du Cordonnet, par Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, à Pierre Belin, conseiller au Parlement, et à Eugénie Mareschal, sa femme, 1707, 22 novembre. — Fol. 72. Vente, par le même comte de Saint-Amour, des terres de Saint-Loup, Angirey, Nantouard et Sauvigney, à Pierre-Charles de Mignot, seigneur de La Balme, 9 novembre. — Fol. 76, v°. Permission à Charles Parguey, de Pontarlier, de tenir en fief le domaine de Platenay, dans la baronnie d'Arlay, août. — Fol. 79, v°. Confirmation royale d'acquisitions d'immeubles faites par les carmes déchaussés de Gray, février. — Fol. 82, v°. Permission de posséder fief accordée à Alexis Vaudrimey, receveur des impositions du bailliage de Gray, 1708, août. — Fol. 84, v°. Vente de la seigneurie de Septfontaines, par Étienne Franchet, à Alexandre-Antoine Tinseau, 9 novembre. — Fol. 87, v°. Permission de tenir en fief les fours banaux de Châtillon-le-Duc et Tallenay, accordée à Frédéric Maître, grand prévôt de la maréchaussée du comté de Bourgogne, qui les avait acquis de Jean-Claude de Scey, baron de Chevreau, septembre. — Fol. 91. Permission de fief pour la terre de Frasne-le-Château, accordée à Jean-Baptiste et Jean-Claude Rochet, décembre. — Fol. 96, v°. Semblable permission pour un domaine à Vaivre-lez-Vesoul,

en faveur de Jean Gérard, marchand de Vesoul, 1709, mars. — Fol. 100. Vente de la terre de Burgille-lez-Marnay, par Jacques-Antoine de Maisod, à Bernard-François Patornay, seigneur du Fied, conseiller au Parlement, 11 avril. — Fol 103, v°. Vente de la seigneurie de Laubépin, par la succession de Louis de Battefort, à Marie-Gabrielle de Saint-Mauris, sa veuve, 25 juin. — Fol. 114. Vente d'une portion de la seigneurie de Changin, par Antoine-François de Blisterwich-Moncley, abbé de Cherlieu, héritier de Claude-Philibert de Voiturier, seigneur de Changin, à Jean-Just Pécauld, d'Arbois, 1706, 15 décembre. — Fol. 121, v°. Dénombrement de la terre de Poupet, donné par Étienne Vauldry, seigneur de Saisenay, conseiller au Parlement, 1709, 4 septembre. — Fol. 124, v°. Dénombrement de Septfontaines par Alexandre-Antoine Tinseau, 3 décembre. — Fol. 133. Lettres de noblesse accordées par Louis XIV à Frédéric Maitre, grand prévôt de la maréchaussée provinciale, 1710, janvier. — Fol. 136. Patentes confirmatives de noblesse en faveur d'Antoine-Alexis, Charles-Aimé, Ferdinand-Hyacinthe et Marie-Nicolas Tranchant, 4 avril. — Fol. 139. Permission de posséder fief accordée à Jean Pourcheresse, maître de forges à Rans et Fraisans, mars. — Fol. 140, v°. Achat de la terre de Fraisans, de Claude-Ferdinand de Brun, par Jean Pourcheresse, 1708, 28 juin. — Fol. 148. Dénombrement d'une seigneurie à Montaigu-sur-Colombier, donné par Bernard de Mesmay, 1710, 28 juillet. — Fol. 149. Permission de posséder fief accordée à Gabriel Cenet, seigneur d'Accolans, janvier. — Fol. 158, v°. Semblable permission pour François-Hyacinthe Marguier d'Aubonne, décembre. — Fol. 162. Permission pour la terre de Lusans, en faveur de Jean-Claude Coulon, garde-marteau en la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, 1711, janvier. — Fol. 168. Reprise de la baronnie d'Oiselay par Pierre Belin, conseiller au Parlement, 1710, 26 octobre. — Fol. 170, v°. Permission de tenir fief accordée à Ferdinand Balahu, seigneur de Noiron, 1711, avril. — Fol. 172. Vente du Moulin-Rouge, près de Lavans, par M. Fourcaud, de Pesmes, et Anne-Louise Larquand, sa femme, à Antoine Matherot de Desnes, conseiller au Parlement, 8 mai. — Fol. 176. Permission de posséder fief pour Jean Charles, maire de Jussey, avril. — Fol. 181. Affranchissement de mainmorte en faveur de Denis Thierry, vigneron à Port-Lesney, 1703, 2 juin. — Fol. 182, v°. Permission de posséder fief pour Jean Monnayeur, marchand à Marnay, 1711, avril. — Fol. 186, v°. Vente de la terre de Villefrancon, par Marie-Gabrielle de Saint-Mauris, veuve de Louis de Battefort-Laubépin, à Augustin Frère, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 15 octobre. — Fol. 195, v°. Vente par Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavant, des terres d'Arinthod, Toissia, Dramelay, Dessia, etc., à Marie-Gabrielle de Saint-Mauris, marquise de Laubépin, 17 novembre. — Fol. 208, v°. Dénombrement de Champvans-lez-Gray, donné par Marie-Élisabeth-Françoise-Angélique de Bouzies, vicomtesse du Rouvroy, 1712, 29 février. — Fol. 211. Permission de tenir en fief pour Nicolas Parret, lieutenant général au bailliage de Lons-le-Saunier, 1711, février. — Fol. 217, v°. Reprise de la terre de Trepot par François-Philippe, marquis d'Escorailles, 1712, 21 juin. — Fol. 219. Dénombrement de la seigneurie de Montrichier par Charles-François Maudinet, conseiller au Parlement, 27 mai. — Fol. 221. Permission de posséder fief pour Gilbert Petitjean, de Lons-le-Saunier, juin. — Fol. 222. Érection du marquisat de Falletans en faveur de Philippe-Joseph de Falletans, seigneur de Busy, avril. — Fol. 226, v°. Dénombrement d'une terre à Épenoux par Jeanne-Antoine Terrier, veuve douairière de Jacques-Joseph Perrenelle, seigneur de Mont, Émagny, etc., 1711, 15 novembre. — Fol. 229, v°. Permission de posséder fief accordée à Charles-Louis Blandin, capitaine au régiment Mestre de Camp (dragons), 1712, octobre. — Fol. 230, v°. Autre pour Jean-François Pajot, docteur en médecine à Lons-le-Saunier, juin. — Fol. 231, v°. Autre pour Étienne Nicolas, procureur du Roi au présidial de Besançon, novembre. — Fol. 233. Vente de la terre de Bourbévelle, par Simon Humblot, juge au présidial de Langres, à Antoine-Joseph de Bresson, 1713, 20 février. — Fol. 237. Reprise de la terre de Courbouzon par Claude-Antoine Boquet de Courbouzon, conseiller au Parlement, 31 mars. — Fol. 237, v°. Vente de la moitié de la seigneurie de Velloreille-lez-Choye, faite par Jacques Guyard à Claude Guyotte, de Nantouard, 1708, 14 avril. — Fol. 239. Érection du comté d'Udressier en faveur de Claude-François d'Udressier, de Salins, 1712, août. — Fol. 240, v°. Reprise de la seigneurie de Domblans par Charles-Guillaume Thimonnet des Gaudières, 1713, 15 mai. — Fol. 241. Érection du marquisat de Balay (s^rie de Marigna) en faveur d'Edme-François de Balay, 1712, juin. — Fol. 244, v°. Vente de la terre d'Angirey, par Charles-Emmanuel de Watteville, marquis de Conflans, à Jean-François Baulard, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 1713, 22 mai. — Fol. 247. Réunion de terres à la Tour-de-Sçay, pour former un fief en faveur de Jean-Baptiste de Constable, seigneur de Gesans, 1678, juin. — Fol. 248. Annulation de l'anoblissement et légitimation concédés précédemment à Jacques-Philippe de La Baume-Saint-Amour, fils naturel de Charles-François de La Baume et d'Anne de Pont, 1713, 23 juin. — Fol. 249, v°. Reprise de la baronnie de Longwy et des terres d'Éclans et Champvans, par Charles-Emmanuel Pétrey, baron d'Éclans

et Longwy, 20 novembre. — Fol. 230, v°. Érection du marquisat de Monnier en faveur de Charles Monnier, écuyer, seigneur de Noironte, septembre. — Fol. 232, v°. Érection de comté en faveur de Claude-François Damedor, avril. — Fol. 237. Vente de la terre de Scey-le-Châtel, par Adrienne-Françoise de Montrichard, veuve de Gabriel-Joseph de Montrichard, seigneur de Flamerans, et ses enfants, à Claude-Louis de Scey, comte de La Mainglane, 5 avril. — Fol. 261. Permission de posséder fief en faveur de Gaspard-Joseph de Vuillemenot, conseiller au présidial de Bourg en Bresse, 1714, février. — Fol. 263, v°. Vente d'un fief à Chevigney-lez-Pesmes, par Hardouin-Louis de Donneraët, seigneur de Velleguindry, Laurent de Montureux et Louise de Montureux, ses oncle et tante, à Claude-François d'Aubert, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, seigneur de la Grande-Résie, etc., 1713, 27 mars. — Fol. 267, v°. Vente de la « chevance de Laviron, » au territoire de Thiénans, par Antide Cornet, notaire royal à Montbozon, à Élisabeth Cornet, sa fille, femme de M. de Cromary, 1712, 21 juin. — Fol. 268, v°. Érection en marquisat, sous le nom de Camus, des terres de Filain, Sorans et Brotte, en faveur de Jean-Antoine de Camus, président à mortier au Parlement, 1714, avril. — Fol. 270, v°. Permission de posséder fief pour Anatoile Lyautey, receveur au siège présidial de Vesoul, acquéreur de la terre de Colombe et Essernay, avril. — Fol. 277, v°. Vente d'un domaine à Pont-de-Planches, Neuvelle et Grachaux, par Anne-Claude d'Oiselay de Chantrans, à Jean-Claude Rochet, seigneur de Frasne-le-Château, 1710, 22 août. — Fol. 280. Reprise de Lieucourt par Claude-Charles Mairot, 1714, 14 juillet. — Fol. 286. Reprise de Colombe et Essernay par Anatoile Lyautey, 1713, 14 octobre. — Fol. 288. Vente d'un quart des forges de Quingey par Claude Vuillermet, de Salins, et Étienne Pourcy, étudiant en droit, à Renobert Pourcy, leur oncle, 1714, 6 avril. — Fol. 289. Permission de posséder fief accordée à ce dernier, novembre. — Fol. 290, v°. Lettres de relief de noblesse en faveur de Joseph Glanne, avocat, 18 octobre. — Fol. 294, v°. Permission de posséder fief en faveur de Jean Pourcheresse, juin. — Fol. 296. Relief de noblesse en faveur de Pierre-Louis, Pierre et François Caffod, 16 août. — Fol. 299. Relief semblable pour Jean-François Caffod, procureur du Roi au bailliage de Pontarlier, 5 septembre. — Fol. 303. Permission de posséder fief pour Marion Vivant, secrétaire du Roi en la chancellerie du présidial de Salins, novembre. — Fol. 303, v°. Achat de la terre de Saint-Cyr, par Claudine Courvoisier, veuve de Pierre Marion, d'Antoine-Joseph de Lacley, 12 décembre. — Fol. 312. Dénombrement des terres de Loisia, Cressia et La Biolée, donné par Laurent Michaud de la Tour d'Avenant, 1711, 10 février. — Fol. 321. Dénombrement de la terre de Dampierre-sur-Salon par Jean-Christin de Watteville, marquis de Conflans, 1713, 28 juin. — Fol. 328. Permission de posséder fief pour Claude-Antoine Poncelin, de Gray, conseiller au présidial de cette ville, 1715, janvier. — Fol. 233. Lettres de chevalerie accordées à Louis de Foissy, ancien capitaine au régiment de Senneterre (dragons), 1714, 13 juillet. — Fol. 334. Érection du marquisat de Jouffroy, en faveur de Claude-François de Jouffroy, seigneur de Villars-Saint-Georges, 1709, mai. — Fol. 338. Vente de la seigneurie de Fougerolles par Charles, comte de Raigecourt, à Marie Gobert de Gieay, comtesse de La Porte, 1707, 19 mars. — Fol. 344. Don, par le Roi, de la jouissance de la seigneurie de Bracon à M. de Béarnez, gouverneur de Pontarlier, 1714, 31 octobre. — Fol. 345. Vente d'un quart de la seigneurie de Saint-Point, par Alexandre Perrinot, prieur de Saint-Point, à François Vannod, conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, 18 mai. — Fol. 346. Vente de la terre de La Chassagne, à Ferdinand-Joseph de Poitiers de Rye, comte de Poitiers, par le marquis de Saint-Martin, Charles-Antoine de La Baume-Montrevel, 1711, 22 août. — Fol. 349. Revente de la même terre, par le marquis de Saint-Martin, à Claude-Joseph Lallemand, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, 1714, 5 juin. — Fol. 356. — Permission de posséder fief en faveur d'Antoine-Hyacinthe Gupillot, 1715, février. — Fol. 358. Vente des terres de Vereux et Prantigny, par Antoine, Gaspard et Amédée Guyenard, à Claude-Nicolas Pâris, écuyer, président du présidial de Gray, 30 mai. — Fol. 365. Érection en fief, sous le nom de Rozel, de deux métairies : Beugny et La Grange-des-Prels, au territoire de Pontarlier, en faveur de M. de Rozel, commandant d'une brigade de carabiniers, juin. — Fol. 367. Permission d'acquérir des biens-fonds accordée aux carmes déchaussés de Gray et de Marnay, 1712, octobre. — Fol. 368, v°. Permission de posséder fief en faveur de François Bergeret, professeur de médecine à l'Université de Besançon, 1715, mai. — Fol. 270. Reprise d'un tiers de la seigneurie de La Loye par Pierre-Philibert de Chaillot, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 23 août. — Fol. 374. Patentes de règlement pour l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, 1713, octobre. — Fol. 378. Reprise de la baronnie de Vaugrenans par François de Villers-La-Faye, 1716, 5 mars. — Fol. 284. Permission de posséder fief et don de retrait féodal pour le sieur Éclangon de La Baume, de Salins, 1715, février. — Fol. 387, v°. Achat d'un sixième de la seigneurie de La Motte, Vieille-Loye et dépendances, par Charles Duraquet de Lorme, écuyer, de Jouffroy de Barbier, veuf

de Catherine-Bénigne Duraquet, 1716, 17 mai. — Fol. 389. Érection du comté de Mantry en faveur de Henri-François Bourrelier de Malpas, mars. — Fol. 393. Vente, par Jean-Simon de Saint-Mauris d'Augerans, de la terre d'Augerans, à Jean Tabon de La Croix, écuyer, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, 1715, 6 février. — Fol. 395. Érection du comté de Beaujeu en faveur de Jean-Claude d'Hennezel, novembre. — Fol. 398, v°. Vente de la terre de Miéry, par Jean-Claude-Joseph de Froissard, marquis de Broissia, à Jean-Baptiste de Montrichard, seigneur de Voiteur, 19 juin. — Fol. 403. Vente des seigneuries de Mouchard et Mouchet, par Michel-Albert de Villers-La-Faye et François, son frère, barons de Vaugrenans, à Guillaume de La Garde, ancien capitaine au régiment de Bresse, demeurant à Salins, 1716, 24 avril. — Fol. 410, v°. Vente de la terre de La Vaivre, par les mêmes, à Antoine-François Marchand, de Salins, écuyer, 25 avril. — Fol. 419. Reprise des terres de Romange et Lavangeot, par François-Ignace Matherot de Desnes, chanoine de Besançon, 1717, 21 avril. — Fol. 423. Permission de posséder fief accordée à Daniel Varod, avocat du Roi à Orgelet, 1716, juillet. — Fol. 424. Autre en faveur de Hugnes-François Dumont, curé de Corravillers, 1717, 10 juin. — Fol. 434. Vente d'une partie de la seigneurie de Molamboz, par Philippe-Joseph, marquis de Falletans, à Philippe d'Éternoz, ancien capitaine au régiment de Grosbois (infanterie), 26 juin. — Fol. 440. Permission de posséder fief accordée à Augustin Humbert, conseiller de ville à Lons-le-Saunier, avril. — Fol. 441, v°. Érection du marquisat d'Aresches en faveur de Jacques-François de Germigney, décembre. — Fol. 449. Lettres de naturalité accordées à Joseph-Ignace, comte de Saint-Martin, baron de Vellexon et Vaudey, 1718, février. — Fol. 451, v°. Légitimation d'Éberardine et Léopoldine Lespérance de Coligny, filles naturelles d'Henriette-Frédérique, baronne de l'Espérance, 1718, février. — Fol. 452, v°. Confirmation d'adoption de Charles-Léopold et Ferdinand-Éberard de Sandersleben et d'Éléonore-Charlotte de Sandersleben, par le duc de Wurtemberg-Montbéliard, accordée par Louis XV, février. — Fol. 454. Érection du comté de Coligny en faveur des précédents, février. — Fol. 458. Légitimation de Nicole Logerot d'Ouge, 1715, février. — Fol. 459. Érection du marquisat de Loulans en faveur de Pierre-Désiré de Boitouset, 1718, septembre. — Fol. 469. Permission de posséder fief pour Pierre Magnien, de Faverney, notaire, 1719, avril. — Fol. 471. Permission au prince de Montbéliard, à sa femme et à leurs héritiers, de recueillir des successions en France, mai. — Fol. 473. Vente de la terre de Burgille, par Bernard Patornay du Fied, à François Baulard, chanoine de Gray, 1718, 20 octobre. — Fol. 477. Permission de posséder fief accordée à Claude Faivre, ancien procureur à Vesoul, 1719, juin. — Fol. 481, v°. Semblable permission pour Marguerite Monnoyeur, veuve de Claude Faveret et Anne Faveret, sa fille, 1718, janvier. — Fol. 486. Semblable permission pour Joseph Anthony, de Gray, 1719, avril. — Fol. 489. Autre pour Georges Bizot, juillet. — Fol. 491. Vente de la terre de Coligny, par Marie Roger, comte de Langeac, et sa femme, à la princesse Élisabeth-Charlotte, femme du prince de Montbéliard, 3 juin.

B. 655. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 3 et 262 feuillets (le folio 133 est *bis*), tables en tête et au folio 81, reliure basane.

1714-1722. — *Vingt-quatrième registre des reprises de fief.* Bailliage de Dole. Reprises faites au roi Louis XV : fol. 1 ; par Bérenger Philippe, pour la baronnie de Rye, 1722, 28 avril ; — fol. 1, v° ; par Guillaume d'Auquoy, pour Chazoy et Jallerange, 9 mai ; — fol. 2 ; par Jean Pourcheresse, pour Fraisans, Plumont, Le Rondey et Dampierre, 18 mai ; — fol. 2, v° ; par Jean-Baptiste Bonhomme, pour Saint-Loup, 16 mai ; — fol. 3 ; par Joseph de Guilloz, pour fief à Montmirey-le-Château, 20 mai ; — fol. 3, v° ; par Servois Pernet, de Dole, pour Brevans, 20 mai ; — fol. 4 ; par Pierre-François Michotey, conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, pour la moitié de la justice de Jallerange et un domaine à Lavangeot, 12 mai ; — fol. 4, v° ; par Jacques Mairet, pour Romain, 12 mai ; — fol. 5 ; par Jean-Baptiste Bouhélier, seigneur du Viseney, 12 mai ; — fol. 5, v° ; par Claude-Philibert Larquand, pour Menotey, 13 mai ; — fol. 6 ; par Anne-Béatrix Le Maire, femme d'Étienne de Vauldry, pour un tiers de Falletans, 15 mai ; — fol. 6, v° ; par Claude-François Matherot, pour Preigney et Étrepigney, 20 mai ; — fol. 7 ; par Jean Tabon, pour Augerans, 20 mai ; — fol. 7, v° ; par Bernardine-Josèphe de Lallemand, pour Belmont, 20 mai ; — fol. 8 ; par Charles Bouhélier et Jean-Ignace Masson, pour leur coseigneurie de Brainans, 20 mai ; — fol. 8, v° ; par Jeanne-Marguerite Franchet, veuve de Georges-Gabriel Buson, pour un domaine à Saint-Aubin et une portion de seigneurie à Montmirey, 21 mai ; — fol. 9 : par Jean-Claude-Joseph Pétremand et Constantin Perrenot, pour les deux tiers des seigneuries de Monnières et de Sampans, 21 mai ; — fol. 9, v° ; par Philippe-Joseph-François Pétremand d'Amondans, pour un fief à Orchamps, 20 mai ; — fol. 10 ; par Jean-Simon-François Masson, pour Brainans, 11 mai ; — fol. 10, v° ; par Pierre-Philibert de Chaillot, pour fief à La Loye, 22 mai ; — fol. 11 ; par Claude et Léonard de Mesmay, pour fiefs à Mesmay, La Bretenière, Mailley, Grande-Loye

et Orchamps, 20 juin; — fol. 11, v°; par Jeanne-Françoise Vaucher, femme de Pierre Maitre-Robert, pour domaine à Châtenois, 22 mai; — fol. 12; par Claude-François Masson, pour Longwy, Champvans et Éclans, 22 mai; — fol. 12, v°; par Pierre-Joseph de Mouret, pour Châtillon-sur-Lison, 22 mai; — fol. 13; par Jean-Baptiste Raclet, pour Chassey, 22 mai; — fol. 14, v°; par Jean-François et Ferdinand Tricalet, pour Vigearde et un tiers de Taxenne, 15 juin; — fol. 15; par Rodrigue de Saint-Moris, pour Goux, Vriange, Falletans, etc., 15 juin; — fol. 15, v°; par Joseph-François Bourrelier de Malpas, comte de Mantry, pour Mantry, 15 juin; — fol. 16; par Jean-Etienne Mairot, pour Vitreux et Rouffange, 16 juin; — fol. 16, v°; par Élisabeth Forestier, veuve de Pierre Rouget, pour la coseigneurie de Saint-Loup, 16 juin; — fol. 17; par Henriette Maréchal, pour coseigneurie à Montmirey, 16 juin; — fol. 17, v°; par Jean-Baptiste de Vaux, seigneur de Brans, pour Brans, 18 juin; — fol. 18; par Dorothée Vareschon, pour domaine à Tavaux, 18 juin; — fol. 18, v°; par Jacques Roland et Thérèse Bertault, sa sœur, pour fief à Saint-Aubin, 18 juin; — fol. 19; par Jacques Lambelin, pour domaine à Montmirey, 18 juin; — fol. 19, v°; par Claude Lallemand, pour La Chassagne, 18 juin; — fol. 20; par la femme d'Étienne Maistrot, Simonne Lefranc, pour fief à Montmirey, 18 juin; — fol. 20, v°; par Claude-Joseph Matherot et Jean-Baptiste, son frère, pour Malange, 19 juin; — fol. 21; par Barthélemi Raclet, pour portion de Taxenne, 19 juin; — fol. 21, v°; par François Matherot de Desnes, pour Romange, 19 juin; — fol. 22; par Antoine-Pierre Duchamp, pour La Motte (Vieille-Loye), 20 juin; — fol. 24; par Constance de Marenches, pour fiefs à Champvans et Rochefort, 20 juin; — fol. 24, v°; par Gaspard Andressot, pour fief à Orchamps, 20 juin; — fol. 25; par Cécile Andressot, femme d'Anatoile Munier d'Orchamps, pour fief dans ce village, 20 juin; — fol. 25, v°; par Antoine-Ignace Froissard, pour Bersaillin, 20 juin; — fol. 26; par Charles-François Colin, pour partie de Champagne, 22 juin; — fol. 26, v°; par Claudine Maitre-Robert et consorts, d'Offlange, pour fief à Montmirey, 22 juin; — fol. 27; par Claude-Joseph et Servois Broch, de Dole, pour partie d'Hotelans, 22 juin. — fol. 27, v°; par Pierre Jaquez, pour Hotelans, 22 juin; — fol. 28; par Jacques Boiteux, pour domaines à Rochefort, Dole, Rahon et Orchamps, 22 juin; — fol. 28, v°; par Renobert Pourcy, de Salins, pour les forges de Quingey, 22 juin; — fol. 29; par Claude Dorey, pour fief à Rochefort, 22 juin; — fol. 29, v°; par Étienne-Alexandre Bancenel, pour By et Champagne, 23 juin; — fol. 30; par François-Bernard Espiard et Claude-Françoise de Santans, sa femme, pour Auxange, 23 juin; — fol. 30, v°; par Jean-Claude-Joseph Pétremand, pour Sampans, 23 juin; — fol. 31; par François-Anselme de Marenches, pour Nenon, 23 juin; — fol. 31, v°; par Jean-Claude-Marie de Dortans, pour un quart de la seigneurie de Châtelay, 23 juin; — fol. 32; par Françoise Millet, pour Raynans, Menotey et Gredisans, 23 juin; — fol. 32, v°; par les Ursulines de Dole, pour Choisey, 23 juin; — fol. 33; par Jean-François Mareschal, pour une partie de Montmirey, 23 juin; — fol. 33, v°; par Anne-Françoise Andressot, pour fief à Orchamps-lez-Dole, 23 juillet; — fol. 34; par Judith-Françoise Andressot, veuve d'Adam-Joseph de Jallerange, pour fief à Orchamps, 23 juin; — fol. 34, v°; par Catherine-Françoise de La Mothe-Villebray d'Aspremont, pour Peseux, 25 juin; — fol. 35; par Quentin Terrier, pour Montciel (autrefois le Boichot), 25 juin; — fol. 35, v°; par Pierre Richardot, pour Gendrey, 25 juin; — par François-Ignace Quinot, pour Brevans, 25 juin; — fol. 36; par Jean-Baptiste Lampinet, pour Aumur, Falletans, etc., 25 juin; — fol. 36, v°; par Claude-François Martin, pour maison à Ornans, 25 juin; — fol. 37; par Étienne-François de Bancenel, pour Myon (arrêt de souffrance), 25 juin; — fol. 38; par Joseph de Jouffroy, pour Villars-Saint-Georges, 25 juin; — fol. 41, v°; par Hilaire Duban, pour partie de Montmirey, 26 juin; — fol. 42, v°; par Claude Pavans de Ceccaty, pour Fourg, 26 juin; — fol. 44, v°; par Gabriel de Poligny, pour le fief des Esmars, dans la forêt de Chaux (près de Villette), 6 juillet; — fol. 46; par Antoine-François Arvisenet, seigneur d'Auxange, pour fiefs à Audelange, Auxon et Rochefort, 20 juillet; — fol. 49, v°; par Louis-Bénigne de Bauffremont-Gorrevod, pour Marnay, Marigny, Clairvaux, Vuillafans, Traves, Aumont, etc., 28 juillet; — fol. 50, v°; par Claude-Françoise Poivre, veuve de Jean-Antoine Grignet et Adrienne Poivre, sa sœur, pour Saint-Loup, 30 juillet; — fol. 55, v°; par Charles-Antoine, marquis de La Baume, pour Pesmes, Montmartin et Vaudrey, 24 novembre; — fol. 58; par Claude-Simon Balland, pour la moitié de La Bretenière, 1723, 2 janvier; — fol. 60; par Pierre-Joseph Moréal, pour Moissey, 1722, 21 mai. — Bailliage d'Aval. — Reprises de fief faites: fol. 86; par Louis Lesclangon, de Salins, pour la « maison de Poupet, » à Salins, 1722, 24 avril; — fol. 86, v°; par François de Damas, marquis d'Antigny, pour Chevreau et Ruffey, 28 avril; — fol. 88; par Claude-Louis de Saint-Germain, pour Courlans et Chavanne, 15 mai; — fol. 90; par Nicolas Olivet, pour Chamole, 21 mai; — fol. 92; par Claude-Antoine Boquet, pour Courbouzon, 16 juin; — fol. 94; par François-Ferdinand Bontemps, pour fief à Grozon, 18 juin; — fol. 99; par Matthieu Boissard, de Pontarlier, pour Doubs, 22 juin; — fol. 101; par Pierre-Gaspard Patouillet, pour

Mont et Déservillers, 22 juin; — fol. 103; par Charles-Achille Jaquemet du Tillot, pour Saint-Georges, 23 juin; — fol. 105; par Jean-Claude-Joseph de Froissard, marquis de Broissia, pour Broissia, Grand-Noir, etc., 25 juin; — fol. 106; par Jacques-Vincent Glanne, pour Villers-Farlay, 25 juin; — fol. 108; par Nicolas et Richard Droz, pour Les Fourgs, Oye, Palet et Les Verrières, 20 juin; — fol. 111; par Claude-Marie du Pin, baron de Jousseaux, pour domaine à Montmorot, 6 juillet; — fol. 112; par Michel de Villers-la-Faye, pour Vaugrenans et Pagnoz, 14 juillet; — fol. 115; par Gaspard-Joseph Vuillemenot, pour Nance, 8 août; — fol. 119; par Claude-Ignace Roy, seigneur de La Pinodière, pour cette seigneurie, 14 août; — fol. 121; par Anne-Baptiste Regnaudot, veuve d'Antoine Le Bœuf, pour fief à Poligny, 22 décembre. — Bailliage d'Amont. — Reprises de fief: fol. 126; par Adrien et Joseph Fournier, de Vandelans, pour le fief de Montot à La Barre, 30 avril; — fol. 128; par Richard et Pierre Duval, pour Essertenne, 8 mai; — fol. 130; par Anne Ramel, veuve de René de Saint-Germain, pour Bussières, 12 mai; — fol. 133 *bis;* par Léopold-Éberard, duc de Wurtemberg et Montbéliard, pour ses terres comtoises, 12 mai; — fol. 136; par Jacques Terrier, seigneur de Mailleroncourt, pour Cléron et Mailley, 15 mai; — fol. 138; par Marie-Justine de Clermont d'Amboise, comtesse de Champlitte, pour le comté de Champlitte, 18 mai; — fol. 141; par Jean-François Barberot, pour Autet, 21 mai; — fol. 144; par Louise-Jeanne-Philippe de Poitiers, épouse de Gabriel-Philibert de Binans, 21 mai; — fol. 148; par Pierre-François Dupuy, coseigneur à Mont-Saint-Léger, 15 juin; — fol. 151; par François Salivet, pour La Demie, 17 juin; — fol. 156; par François Froissard de Broissia, pour Velle, 22 juin; — fol. 158; par Hugues-François Billard, pour Raze, 22 juin; — fol. 159; par Claude-François de Jouffroy, pour Uzelle, 23 juin; — fol. 163; par Jean-Claude Bavoux, pour le huitième de la seigneurie de Charmes-Saint-Valbert, 18 juin; — fol. 169, v°; par Joseph-Ignace, comte de Saint-Martin, pour Montfort, Lizine et Alaise, 18 juin; — fol. 171; par Jean-Claude et Guillaume de Clivaldelly, seigneurs de Lieucourt et Broye, 18 juin; — fol. 172; par Béatrix de Lorraine, abbesse de Remiremont, et Élisabeth de Lorraine, princesse d'Épinoy, veuve du prince de Melun, pour Chatillon-sous-Maiche et Fougerolles, 18 juin; — fol. 178; par Charles-Henri de Cult, comte de Deuilly, pour Cemboing, Vy-lez-Lure, etc., 20 juin; — fol. 179; par François-Théodore de Custine, chevalier, comte de Wiltz, pour la baronnie de Chemilly, 20 juin; — fol. 180; par Jules Perrenelle, pour Mont, Magny et Baignes, 20 juin; — fol. 181; par Jean-Claude Fyard, pour Gevigney et Mercey, 20 juin; — fol. 185; par Pierre Pourtier, pour Chaucenne, 19 juin; — fol. 188; par Agathange-Ferdinand, baron de Brun, marquis de Roche, pour le marquisat de Roche, les terres de Souvans, Bans, Villers-les-Bois, Amange, Crissey, etc., 20 juin; — fol. 192; par Pierre-Matthieu Mareschal, pour Sauvagney, 23 juin; — fol. 193; par Jean-Claude-Ignace Laborey, pour Cult et Virey, 23 juin; — fol. 195, v°; par Balthazar de Sonnet et Denise Damedor, sa femme, pour Auxon, Chariez, etc., 23 juin; — fol. 196, v°; par Claude-Charles Hugon, pour Mercey, 23 juin; — fol. 200; par Charles-Baptiste, comte de Lallemand, baron de Vaites, pour Côtebrune, 23 juin; — fol. 202; par Jean-Baptiste de Précipiano, pour Soye, Fontaine et l'Hôpital, 25 juin; — fol. 208; par François Baulard, chanoine de Gray, pour Burgille, 25 juin; — fol. 213; par Pierre-Désiré de Boitouset, marquis de Loulans, pour le marquisat de Loulans, 26 juin; — fol. 215; par Jacques-Françoise-Marguerite Bichin de Cendrecourt, veuve de M. de Mantoche, pour fief à Tallenay, 27 juin; — fol. 219; par Nicolas-Gabriel-Vincent, pour Montjustin, 3 juillet; — fol. 223; par François-Bernardin, marquis du Châtelet, comte de Clermont, pour Neuvelle, 8 juillet. — Fol. 224. Échange fait entre le comte de Poitiers, seigneur de Neuchâtel, et le prieur de Lanthenans, de divers droits territoriaux à Saint-Georges, Lanthenans, Sourans et Hyémondans, 1714, 19 mars. — Reprises de fief: fol. 229; par Guillaume Bichin, pour Cendrecourt, 1722, 16 juillet; — fol. 234; par François Courtaillon, pour Montdoré, 15 juillet; — fol. 235; par Jean-Chrétien de Watteville-Conflans, pour Chargey, Dampierre-sur-Salon, etc., 20 juillet; — fol. 235, v°; par Antoine-Adrien de Sagey, pour la moitié de Naisey, 20 juillet; — fol. 236, v°; par Thomas de Pillot, coseigneur à Naisey, Vienney, etc., 20 juillet; — fol. 242; par Vincent Le Blanc, grand audiencier de France, pour Flagy, Vellefrie, Navenne et Noidans, 27 juillet; — fol. 244, v°; par Henri de Fabry, comte d'Autrey, pour le comté d'Autrey, Poyans, Lœuilley, Le Fay, et les domaines engagés de Beaumotte, Velesmes, etc., 30 juillet; — fol. 247; par Jeanne-Nicolas, pour Pirey, 11 août; — fol. 255; par Charles Pétremand, pour Valay, 14 août; — fol. 257; par François-Antoine de Reinach, pour la baronnie de Ronchamp, 1723, 2 janvier; — fol. 258, v°; par Claude Moussu, pour un domaine à Montdoré, 7 janvier; — fol. 261; par Pierre-François Ramel, pour Bussières, 6 juillet.

B. 656. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 16 feuillets, cartonné.

1725-1727. — *Vingt-cinquième registre des reprises de fief et dénombrements.* Acte de foi et hommage des doyen, chanoines et chapitre de Notre-Dame de Dole, pour

le prieuré de Marast, 1725, 14 mars. — Fol. 1, v°. Acte de foi et hommage de dom François-Théodore Duclos, abbé de Faverney, pour Faverney, Cubry, Fleurey et Baulay, 11 décembre. — Fol. 2. Reprise du prieuré de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, par Jean-Jacques Béreur, prieur de Saint-Désiré, 1726, 6 février. — Fol. 2, v°. Reprise des prieurés de Mouthe, Jouhe, Saint-Vivant et Jonvelle, par les Jésuites du collège de Dole, 1727, 30 avril. — Fol. 3. Autre reprise des prieurés de Saint-Laurent en Vosges et de Port-sur-Saône, et de domaines à Bouligney, Dampvalley, Confracourt, etc., par les Jésuites du collège de Vesoul, 7 mai. — Fol. 3, v°. Déclaration détaillée du prieuré de Saint-Vivant en Amour, par les Jésuites de Dole; dépendances à Sampans, Monnières, Champvans, Menotey, Raynans, Gredisans, 3 juillet. — Fol. 6, v°. Semblable déclaration par les mêmes pour le prieuré de Jouhe et ses dépendances à Raynans, Saint-Vivant, Billey, Villers-Rotain, Crissey, Choisey, Gevrey, etc., 5 août. — Clôture du registre par les officiers de la Chambre des Comptes, le 14 mars 1737.

B. 657. (Registre.) — In-folio, papier, 179 feuillets (le folio 71 est *bis*), reliure basane.

1690-1736. — *Vingt-sixième registre des reprises de fief et dénombrements.* Fol. 1. Reprise de la moyenne et basse justice à Barretaine et Champvans, par Charles-Antoine Charlot de Princey, 1732, 13 mai. — Fol. 4, v°. Reprise de la terre de Mollans par Jacques Damedor, comte de Mollans, 27 mai. — Fol. 11. Vente par François-Marie de Villers-La-Faye, comte de Vaugrenans, colonel d'infanterie, ambassadeur de France en Sardaigne, de la seigneurie de la Grange de Vaivre à Claude-François de Germigney, 9 mars. — Fol. 14, v°. Vente de la terre d'Autet, par Charlotte de La Baume, comtesse de Visconti, à Jean-François Barberot, 1690, 30 septembre. — Fol. 18, v°. Dénombrement des seigneuries de Pusy et Épenoux, donné par Nicolas Labbé de Vesoul (seigneurie dite de La Roche et Sauvigney), 1731, 13 décembre. — Fol. 53. Dénombrement du fief de Citey (territoire d'Andelarre), par Antoine Jacquot, chanoine de Gray, 1727, 12 juillet. — Fol. 57. Reprise d'une partie du fief de Vaudrey par Claude-Joseph de Vers, 1733, 10 février. — Fol. 57, v°. Permission de posséder fief accordée à Jean-Baptiste Vernier, seigneur de Bleigney, 1732, juillet. — Fol. 59. Reprise de la baronnie de Montmartin, par François-Alexandre de Jouffroy, seigneur d'Uzelle, 1733, 4 mars (arrêt). — Fol. 65, v°. Reprise d'Attricourt, Le Puys, etc., par Jean Chanteau, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, 6 mars. — Fol. 70, v°. Reprise de la terre d'Augicourt par Charles-Denis-Joseph-François-Xavier Belin, conseiller au Parlement, 20 mars. — Fol. 71. Dénombrement d'un domaine à Poligny, par Louis Gagneur, procureur au Bailliage, 22 janvier. — Fol. 73. Relief de dérogeance de noblesse pour Philippe, Pierre, Françoise et Philiberte Bureau, 8 avril. — Fol. 70. Reprise des terres de Lons-le-Saunier, Orgelet, Châtelbelin, Nozeroy, Montaigu, Chalamont, Vers, Chavanne, Réaumont, Montrivel, Châtelneuf, Jougne, Rochejean, Châtelblanc, La Rivière et Montmahoux, par Louis de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, 27 novembre. — Fol. 79, v°. Permission de posséder fief accordée à François-Gabriel Reymondet, procureur honoraire au présidial de Lons-le-Saunier, août. — Fol. 81, v°. Autre permission semblable pour François Burret, greffier du Petit-Noir, juillet. — Fol. 83, v°. Autre pour Claude-Joseph Lallemand, de La Chassagne, 1725, 18 octobre. — Fol. 88, v°. Autre pour Jean-Pierre Hugues, de Montigny, 1733, décembre. — Fol. 90. Reprise de la baronnie de Montfort par Antoine-Joseph Dronier, seigneur du Villars, 1735, 10 février (contrat d'acquisition du comte de Strambino, le 13 octobre 1734). — Fol. 98. Reprise de Septfontaines par Jean-François Vannod, seigneur de Saint-Point, 1735, 21 mai. — Fol. 101. Reprise de Montarlot, par Pierre Fremy, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, 25 mai. — Fol. 105, v°. Érection de fief à Montigny par Philippe-Paul de Crécy de Marnix, 1733, janvier. — Fol. 110, v°. Reprise d'un domaine à Hugier, Cult, Chenevrey et Chancevigney, par Pierre-François Petitcuenot, avocat à Besançon, 1735, 29 juillet. — Fol. 120. v°. Vente d'Aubonne, par le Domaine, à Jean-Baptiste et Claude-Étienne Marguier, 10 novembre. — Fol. 122, v°. Permission de posséder fief accordée à Pierre-Félix Forestier, seigneur de Vereux, 1734, décembre. — Fol. 133. Autre permission semblable pour Charles Le Comte, 1735, mai. — Fol. 135, v°. Patentes confirmant l'acquisition d'une maison dans le quartier du chapitre de Besançon, faite par Antoine-Pierre II de Grammont, archevêque de Besançon, 1736, février. — Fol. 137, v°. Serment de fidélité prêté par le même prévôt, 1735, 18 septembre. — Fol. 142. Dénombrement de la seigneurie d'Aubonne, donné par Jean-Baptiste et Claude-Étienne Marguier, 1736, 5 avril. — Fol. 144, v°. Permission de posséder fief accordée à Charles-Antoine Seguin, avocat, 1735, septembre. — Fol. 152, v°. Dénombrement de la terre d'Augerans, donné par Simon Tahon, 1736, 29 janvier. — Fol. 176. Permission de tenir fief accordée à Philippe Pertuiset, avocat au parlement de Besançon, 1735, juin.

B. 658. (Registre.) — In-folio, papier, 542 feuillets (le folio 88 omis; les folios 126, 203, 204, 205, 206 et 410 *bis*), table au fol. 531.

1728-1745. — *Vingt-septième registre des reprises de fief et dénombrements*. Fol. 1. Reprise du fief de Larrêt, par Alexis-Henri Dujard, 1736, 27 novembre. — Fol. 2. Dénombrement de la terre de Bourbévelle, par Charles Mathelat, de Corre, 9 août. — Fol. 56. Vente d'un domaine à Ranzevelle, par Claude-Antoine-Bonaventure Favière, à Jean-Baptiste et Alexandre Terrier, 25 juillet. — Fol. 59. Érection de fief à Audelange en faveur de Claude-François-Ignace Bouhélier, procureur général près la Chambre des Comptes, août. — Fol. 62. Dénombrement d'Angirey, donné par Joseph-Xavier Baulard, 1734, 27 juin. — Fol. 78. Reprise de la terre de Lure, par l'abbé Armand, prince de Rohan et de Soubise, comte de Ventadour, 1737, 16 juin. — Fol. 84, v°. Permission de posséder fief accordée à Antoine Poncelin, doyen des conseillers du présidial de Gray, avril. — Fol. 91. Dénombrement de Dammartin-lez-Pesmes, par Jacques-Philippe-Xavier Mairot de Mutigney, prieur de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, 28 mars. — Fol. 92. Dénombrement du fief d'Audelange, mouvant de Rochefort, par Claude-François-Ignace Bouhélier, 1er juillet. — Fol. 98. Permission de posséder fief en faveur de Claude-Antoine Michelet, veuve de M. Bouchet, contrôleur d'artillerie, octobre. — Fol. 99, v°. Reprise de Valdahon, par Claude-François Lebœuf, président en la Chambre des Comptes, 22 octobre. — Fol. 102. Reprise de Franchevelle, par François-Alexis Henrion, conseiller-maître en la même cour, 20 novembre. — Fol. 103. Reprise du Tremblois, par Alexandre Tricornot, 12 décembre (arrêt et contrat de mariage, titre original du fief). — Fol. 109, v°. Permission de posséder fief accordée à Claude-François et Claude-Antoine Brocard, d'Ormoy, 1735, juin. — Fol. 113, v°. Dénombrement de Franchevelle, donné par François-Alexis Henrion, 1738, 2 janvier. — Fol 129, v°. Reprise de Lavigney, par Jean-Baptiste Petit, seigneur de Morey, conseiller au Parlement, 21 avril (arrêt). — Fol. 143. Reprise de Vercel, par Charles de Saint-André, exempt des gardes du corps du Roi, mestre de camp de cavalerie, gouverneur de Dole, 20 mai. — Fol. 147. Reprise de By, par Jean-François Billard de Raze, seigneur de By et Mouchard, 22 mai. — Fol. 148. Dénombrement des seigneuries de Champagne, Montigny et La Loye, par Philippe-Emmanuel Folin, 28 juin. — Fol. 159. Reprise d'une partie des seigneuries de Clervans et Ounans, par Marie-Élisabeth de Grammont, veuve de Charles-Octave de Salives, seigneur de Genevrey, 2 juillet. — Fol. 167. Reprise de 50 ouvrées de vignes à Mont et Le Vernois, par Anatoile Lyautey, secrétaire du Roi, 17 novembre. — Fol. 170. Reprise d'un fief à Orchamps, par Charles-François Bergeret, 28 novembre. — Fol. 177. Reprise des terres et seigneuries dépendant de l'archevêché de Besançon, par Antoine-Pierre II de Grammont, archevêque de Besançon, 1739, 7 janvier. — Fol. 185. Reprise d'une portion de la seigneurie de Bart, par Pierre-Gaspard Terrier, 20 février. — Fol. 187, v°. Reprise de Parcey, Choisey, Falletans, etc., par Claude-Philippe Garnier et Pierre-François Garnier, 2 mars. — Fol. 190. Dénombrement d'un domaine à Ornans, par Jacques Faulle, aubergiste, 27 février. — Fol. 193, v°. Reprise de prés à Jallerange, par Nicolas et Claude Chauveroiche, de Taxenne, 8 mai. — Fol. 198, v°. Reprise du fief dit de Laviron, à Thiénans, par Claude-François Guillaumet, citoyen de Besançon, 20 juin. — Fol. 202. Reprise des terres de Flagy, Varogne, Vellefrie et dépendances, par Anne-Joseph-Ferdinande de Grammont, dame de Faucogney et Melisey, 6 août. — Fol. 210. Reprise d'un domaine à La Loye, par Charles-François Bergeret, seigneur de Vertamboz, 3 décembre. — Fol. 212. Reprise de Moncley, par Jean-Claude Belot, 18 décembre. — Fol. 213. Reprise de Sainte-Marie en Chaux, par Claude-François Lampinet, 1740, 21 janvier. — Fol. 244, v°. Reprise de Cresancey et Noiron, par Jean-Étienne et Jean-Hugues Brullon, de Besançon, 4 mars. — Fol. 223. Maintenue de noblesse en faveur des précédents, 14 mars. — Fol. 227. Reprise de Champvans, Nenon, etc., par Constance-Gabriel de Marenches, 24 mars. — Fol. 229. Reprise d'une partie des terres de La Chapelle et Godoncourt, par Claude-François Lampinet, de Dole, seigneur de Sainte-Marie en Chaux, 28 mars. — Fol. 231. Reprise de la terre d'Artaufontaine, par François Camus, capitaine au régiment de Champagne, 6 avril. — Fol. 233. Dénombrement des terres de Flagy, Varogne et Vellefrie, etc., par Anne-Ferdinande de Grammont, 1er avril. — Fol. 249. Reprise des terres d'Apremont, Germigney et La Loye, par Marie-Thérèse-Fleurian d'Armenonville, comtesse d'Autrey, comme tutrice de Henri-Jean-Baptiste de Fabry, son fils, 15 mai. — Fol. 258, v°. Vente, par Dominique de Montlezun, seigneur de Montureux, à Anne-Armand, marquis de Rosen, de la moitié des terres de Melincourt et Hurecourt, 1739, 15 novembre. — Fol. 261, v°. Reprise des terres de Chauvirey-le-Vieux, Chauvirey-le-Châteaux, Ouge, Vitrey et La Quarte, par François-Salomon de Bernard de Montessus, 1740, 4 juillet. — Fol. 268. Vente de la seigneurie de Château-Rouillaud, par Anne-Armand, marquis de Rosen, à Agathange, marquis de Brun, 30 mai. — Fol. 289. Érection en marquisat de la terre de Maillerоncourt, en faveur de Nicolas-Joseph Terrier, conseiller honoraire au Parlement, janvier. — Fol. 299. Érection en

comté de la terre de Velle et Noidans, pour François de Froissard de Broissia, sous le nom de comté de Broissia, 1739, mai. — Fol. 304. Reprise de Pusy, par Jean-Baptiste Bureau, conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, 1740, 19 décembre. — Fol. 308. Reprise du meix Tirode, à Orchamps, par Antoine Le Michaud du Rozel, conseiller-maître en la même cour, 24 décembre. — Fol. 310, v°. Érection du marquisat de Montciel pour Quentin Terrier, 1741, 4 janvier. — Fol. 315. Érection de marquisat (Magny, Mont-le-Vernois et Épenoux) pour Pierre-Augustin Chappuis de Rosières, 24 janvier. — Fol. 318. Reprise de Chauvirey, Vitrey, Ouge et La Quarte, par Louis d'Ambly, 8 février. — Reprise de Charmoille, par Nicolas Huot, seigneur de Bousseraucourt, 11 mars. — Fol. 327. Érection de marquisat (Seveux) pour François-Hippolyte de Marmier, capitaine au régiment de la Reine (cavalerie), 1740, juillet. — Fol. 330, v°. Reprise du marquisat de Grammont et de la gardienneté de Marast, par Pierre de Grammont, mestre de camp de cavalerie, 1741, 17 juillet. — Fol. 331, v°. Reprise d'un fief à Monnières, par Antoine Carrelet, écuyer, receveur général à Dijon, 8 août. — Fol. 333. Reprise d'une partie de Fresne-sur-Apance, par Philippe Maillard, ancien lieutenant-criminel au présidial de Langres, 20 novembre. — Fol. 335, v°. Permission de posséder fief accordée à Jean-Baptiste Michaud, de Pontarlier, 1736, avril. — Fol. 339, v°. Permission pour Jean Noirpoudre, avocat à Gray, et Charles Rigney, bourgeois de Gy, 1740, décembre. — Fol. 344, v°. Reprise de La Chassagne, par François-Dominique Aymar de La Chevalerie, mari de Catherine Maillard, 1741, 2 décembre. — Fol. 370, v°. Reprise de Villars-Saint-Georges, par Étienne Pourcy, substitut du procureur général près le parlement de Besançon, 1742, 26 janvier. — Fol. 374, v°. Reprise de Purgerot, par Bénigne de Montlezun, seigneur de Dampierre-lez-Baulay, 30 janvier. — Fol. 382. Vente de la terre de Villerschemin, par Agathange-Ferdinand, baron de Brun, marquis de Roche, à François-Ferry-Alexandre, vicomte de Rouvroy, 1740, 9 décembre. — Fol. 386. Reprise d'un fief à Goux et Usier, par Bonaventure Vernier, seigneur de Bians, 1742, 13 juin. — Fol. 391, v°. Reprise d'un fief à Jallerange, par Charles-Antoine Seguin, avocat, 1741, 3 mars. — Fol. 397. Reprise du domaine de Gray, par Thérèse Fleuriaux d'Armenonville, comtesse d'Autrey, 1743, 11 janvier. — Fol. 413. Reprise d'un fief à Mont-sous-Vaudrey, par Pierre-Bonaventure Patouillet, conseiller honoraire au présidial de Salins, 16 février. — Fol. 414, v°. Vente de la terre de Pin-l'Émagny, par Ferdinand-François-Florent, marquis du Châtelet, à Pierre-Pascal Vorget, secrétaire du Roi près le Parlement, 1742, 1er mai. — Fol. 418. Dénombrement du comté de Laurencin, par Philippe, comte de Laurencin, seigneur de Beaufort, Crèvecœur, etc., 1743, 15 mars. — Fol. 428. Reprise d'un fief à Blandans, par Claire-François Couthaud de Rambey, 3 avril. — Fol. 432. Dénombrement du comté de Laurencin, donné par Philippe de Laurencin, 12 février. — Fol. 466. Reprise de fief à Montdoré, par Hélène Courtaillon de Montdoré, 15 juillet. — Fol. 469. Reprise de Grandfontaine, par Guillaume-Baptiste-Philippe Binétruy, secrétaire du Roi près le Parlement, 14 mars. — Fol. 476. Testament de Nicolas-Joseph de Vaudrey dit de Guyerche de Grozon, baron de Saint-Remy, 1728, 30 mars. — Fol. 487. Reprise de la baronnie de Scey, par Louis-Bénigne, marquis de Bauffremont, 1743, 3 décembre. — Fol. 488. Reprise de Dampvalley, par Charles-François Courtaillon, 13 décembre. — Fol. 488, v°. Dénombrement de Velleclaire, par Charles Rigney, 29 novembre. — Fol. 491, v°. Reprise d'un fief à Thon, par Louise Guerrin, de Purgerot, 1744, 23 janvier. — Fol. 500. Reprise du marquisat de Falletans, par Jean-Prosper, marquis de Falletans, héritier de M. de Guilloz, 21 avril. — Fol. 502. Dénombrement de la terre de Fresne-sur-Apance, donné par Philippe Maillard, 9 mai. — Fol. 510. Reprise de Malpas et La Planée, par Jean-François Miget, 27 juillet. — Fol. 512. Dénombrement d'un fief à Poligny, par Marie-Marguerite Lebœuf et Anne-Baptiste Regnaudot, veuve d'Antoine Lebœuf, 16 novembre. — Fol. 517. Dénombrement d'un fief à Champvans-lez-Dole, par Claude-François Lampinet, seigneur de Sainte-Marie en Chaux, 1745, 19 janvier. — Fol. 521. Permission de posséder fief en faveur de Henri et Pierre Grillet, de Cléron, 1744, novembre. — Fol. 526, v°. Dénombrement de la « chevance de Toulongeon » à Saint-Aubin, par Claude-Joseph Bougauld et Louis-François Bougauld, son frère, 24 mars.

B. 659. (Registre.) — In-folio, papier, 538 feuillets (le folio 160 est *bis*), table au folio 535, reliure basane.

1335-1747. — *Vingt-huitième registre des reprises de fief et dénombrements.* Fol. 1. Copie d'une charte de Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, en faveur de Richard, seigneur de Montrichard, lui accordant divers dons et récompenses, 1335, 7 novembre. — Fol. 2, v°. Copie d'une reprise de fief du château de Montrichard, faite par Jeanne, dame de Toulongeon et de Montrichard, à Louis Chalon, prince d'Orange, 1420, 18 décembre. — Fol. 4. Dénombrement d'une chevance à Usier, donné par Pierre Grillet et Henri Grillet, son frère, 1745, 17 mars. — Fol. 13. Dénombrement d'un tiers de la seigneurie de Falletans, donné par Claude-Philippe Garnier, 14 décembre. — Fol. 20, v°.

Érection du marquisat d'Andelot, en faveur de Gaspard Guyenard, écuyer, 1744, juin. — Fol. 31, v°. Reprise de Champvans-lez-Gray, par François-Ferry-Alexandre de Bouzies, vicomte de Rouvroy, 1746, 29 janvier. — Fol. 40, v°. Érection de la baronnie de Longwy, en faveur de Charles-Emmanuel Masson, 1745, décembre. — Fol. 60. Dénombrement de Bouligney, donné par Charles-Henri-Joseph Maire, conseiller à la Chambre des Comptes, 1743, 28 juin. — Fol. 110, v°. Permission de posséder fief, pour Charles-Henri Balahu de Noiron, 1746, 20 janvier. — Fol. 116, v°. Érection de la terre de Sorans en marquisat, au profit d'Antoine-François de Rosières, 1745, décembre. — Fol. 122. Permission de posséder fief accordée à Philibert Gaillard et à son fils Gabriel, avocat au parlement de Besançon, 1746, juin. — Fol. 133. Dénombrement de la seigneurie de Rosières, donné par Antoine-François de Rosières, marquis de Sorans, 1745, 1er août. — Fol. 232. Sentence arbitrale rendue entre les religieux d'Acey et les habitants de Gendrey, au sujet des droits d'usage au Mont de Vauchanges, par Antoine de Saint-Seine et Jacques de Chassey, 1456, 22 mars. — Fol. 246, v°. Vente des seigneuries de Chancey et de Motey-Besuche, par Marie-Louise de Vaudrey, dame de Vellexon, à Jean-Baptiste Tricornot, seigneur du Tremblois, 1747, 4 février. — Fol. 260. Dénombrement de la seigneurie de Velloreille, donné par Luc-Joseph Mareschal à Antoine-François de Rosières, marquis de Sorans, à cause de Fondremand, 1736, 30 juin. — Fol. 273, v°. Arrêt de la Chambre des Comptes maintenant la qualité de noble à Pierre-Ignace Jannin, écuyer, 1747, 15 mars. — Fol. 279. Érection de la baronnie de Villers-Farlay, en faveur de Charles-Gabriel de Glanne, 1746, juin. — Fol. 285. Reprise de la terre de Raze, par Claudine Sornet, veuve d'Antoine Roux, de Besançon, 1747, 15 juin. — Fol. 288. Dénombrement de fief à Monnières, par Antoine Carrelet, receveur général des finances en Bourgogne, 10 juillet. — Fol. 294. Dénombrement de la seigneurie de Sorans, donné par le marquis Antoine-François de Rosières, ancien capitaine de dragons, 1746, 30 septembre. — Fol. 489. Permission de posséder fief accordée à Nicolas de La Marche, de La Folie-lez-Gray, 1747, septembre. — Fol. 499. Affranchissement des habitants de Liévremont par Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, lieutenant général, 1720, 5 août. — Fol. 503. Permission de posséder fief accordée à Claude-François Garnier, contrôleur des actes des notaires à Vesoul, 1747, septembre. — Fol. 522. Dénombrement de la terre d'Artaufontaine, par François Camus, commandant de la citadelle de Lille, 19 décembre. — Fol. 532, v°. Reprise de la seigneurie de Lieucourt, par Antoine Bouhelin, bourgeois de Pesmes, 1745, 13 décembre.

B. 660. (Registre.) — In-folio, papier, 474 feuillets (242 *bis* et *ter*), table incomplète au folio 471, reliure basane.

1711-1756. — *Vingt-neuvième registre des reprises de fief et dénombrements*. Fol. 11. Dénombrement de Genevreuille, Pomoy, Amblans, etc., donné par Madeleine Canot, veuve d'Antoine Lyautey, seigneur de Colombe, 1747, 4 août. — Fol. 89. Achat de la Grange-Viron, par Jean-Baptiste Marguier, de Désiré Monnier, chirurgien à Montmirey-la-Ville, 1748, 27 avril. — Fol. 96. Permission de posséder fief accordée à Jean-Baptiste Blondeau-Fauche, subdélégué à Pontarlier, mars. — Fol. 109. Reprise de Cussey-sur-Lison et Lizine, par Jacques Marmillon, seigneur de Montfort, 23 juillet. — Fol. 115. Testament de Léon-Joseph Soisson, seigneur d'Arc-lez-Gray, 1738, 15 septembre. — Fol. 121. Testament de Pierre-Charles, seigneur de Montby, Gondenans, Écharquenans et Viéthorey, 1746, 19 août. — Fol. 135. Reprise de la terre de Bussières, par Étiennette-Thérèse Ramel, 1748, 27 novembre. — Fol. 179. Testament de Jean-Baptiste de Vaux, seigneur de Brans, portant substitution au profit de ses neveux, MM. Gérard de Queutrey, 1744, 2 avril. — Fol. 142. Reprise de Brans, par Claude-François-Alexis Girard de Vauconcourt de Vaulx, 1748, 2 décembre. — Fol. 143. Érection du marquisat de Bersaillin, pour François-Joseph-Ignace de Froissard, capitaine au régiment de Santerre, 1749, 21 janvier. — Fol. 147, v°. Permission de posséder fief accordée à Jean-Pierre Mathelat, de Corre, 1748, décembre. — Fol. 153, v°. Dénombrement de la seigneurie de Fontenelle (Pont), par Pierre-Gaspard Terrier, seigneur de Pont, 1747, 12 avril. — Fol. 155, v°. Dénombrement de la terre de Vregille, donné par Alexandre-François Courlet, 1748, 3 novembre. — Fol. 161. Reprise du comté de La Roche, Montandon, Mouillevillers, Vacheresse, etc., par Béat-Jean-Baptiste de Thuillières-Montjoie, 1749, 20 mars. — Fol. 162, v°. Reprise de Morey, Pin, Émagny, Beaumotte, par Jean-Baptiste Petit, conseiller honoraire au Parlement, 1748, 7 octobre. — Fol. 180, v°. Permission de posséder fief accordée à Jean-Baptiste Cretin, d'Arbois, 1749, mars. — Fol. 194. Dénombrement du Vernois, donné par Charles-Louis d'Achey et de Scey, 1748, 17 novembre. — Fol. 199. Reprise par Philippe-Marie Béreur de la terre de Parrecey, 1743, 20 juin. — Fol. 211. Reprise de Fougerolles, par Charles de Rohan, prince de Soubise et d'Épinoy, duc de Rohan, lieutenant général, 6 août. — Fol. 212, v°. Reprise de Rahon, par Marie-Louise de Rohan-Soubise, 6 août. — Fol. 214. Érection de comté en faveur de Charles-Luc-Joseph Mareschal, conseiller au Parlement, septembre. — Fol. 217. Reprise

d'Autrey par Marie-Thérèse d'Armenonville, mère de Henri de Fabry, comte d'Autrey, 30 décembre. — Fol. 225, v°. Permission de posséder fief accordée à Jean-François Raillard, ancien maire et lieutenant de police à Vesoul, août. — Fol. 231. Reprise de fonds à Jussey, par Anne-Catherine Fyard, épouse de Léonard Ballay, de Vesoul, 1750, 3 janvier. — Fol. 237. Reprise de Raynans, par François Potier, écuyer, d'Auxonne, 12 janvier. — Fol. 242. Testament de Bénigne Courtaillon dit Thomassin, seigneur de Montdoré, 1716, 17 avril. — Fol. 246. Testament de Jean-Simon-François Masson de Brainans, seigneur de Burgille, 1739, 12 avril. — Fol. 253. Reprise de Raincourt et Betoncourt, par Charlotte-Hérardine d'Anglure, veuve de Louis, marquis de Beauvau, maréchal de Lorraine, 1750, 26 février. — Fol. 258, v°. Reprise de Bonnal, par Philippe-Xavier, marquis de Moustier, 27 février. — Fol. 262, v°. Testament de Henri Dujard, de Pierrecourt, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Rouergue, 1746, 5 février. — Fol. 272. Reprise de Fondremand, par Henri-François de Rosières de Sorans (en vertu du testament transcrit en tête d'Antoine-François de Rosières, marquis de Sorans, 27 janvier 1748), 14 mai. — Fol. 283. Reprise d'une maison à Avrigney, par Philippe Roussel, 28 novembre. — Fol. 287, v°. Érection du marquisat de Germigney (Germigney, Rennes, Vaivre et Chilly), pour Claude-François de Germigney, marquis d'Aresches, 1740, juillet. — Fol. 292, v°. Reprise d'un fief à Arc-sous-Cicon, par Félix-Nicolas-Hippolyte Marquis, 1751, 1er février. — Fol. 303. Achat des terres de Tromarey, Bonboillon et Chancevigney, par Thomas Boutin de Diancourt, écuyer, et Pierrette-Philiberte Rigoine, sa femme, de Bernard-Alexandre-François-Xavier Barberot, seigneur de Vellexon, 1750, 15 novembre. — Fol. 307. Reprise de Naisey, Vienney, etc., par Jean-Joseph de Pillot, écuyer, 1751, 14 mai. — Fol. 313. Reprise de Vairé, par Mlles Pourcheresse d'Étrabonne, 12 août. — Fol. 326, v°. Dénombrement de la terre de Brevans, donné par Claude-Charles Moréal de Grozon, 1752, 12 mai. — Fol. 330, v°. Vente de fief à Pusy, par Charles-François Matherot, seigneur de Preigney, à Jean-Baptiste Bureau de Pusy, 1751, 1er juillet (reprise par ce dernier, 14 juillet 1752). — Fol. 331, v°. Dénombrement de la terre de Tallenay, donné par Nicolas Marquis, 1752, 8 juillet. — Fol. 339, v°. Contrat de mariage de Jean-Baptiste Chanteau, fourrier des logis du Roi, et de Jacqueline Michel, fille de Jacques Michel, seigneur d'Attricourt, 1751, 19 août. — Fol. 343. Reprise d'Attricourt, par Jean-Baptiste Chanteau, 1752, 12 août. Partage de la succession du marquis de Brun, entre la marquise de Montaigu, Jeanne-Marie de Brun, et Ferdinande-Henriette de Brun, sa nièce, 5 août. — Fol. 352. Testament de Claude-Antoine Jobelot, seigneur de Montureux, président à mortier au parlement de Besançon, 1738, 6 septembre. — Fol. 354. Vente de la terre de Lomont, par Ferdinand-François-Florent du Châtelot, à Françoise-Nicole, baronne de Mahuet, veuve de Claude-François-Gaspard, comte d'Hennezel, 1752, 2 juillet. — Fol. 364. Reprise d'Avilley, etc., par François-Théodule-Libre, baron d'Iselin, officier au régiment du Roi (infanterie), 1753, 5 juillet. — Fol. 371, v°. Dénombrement de la terre de Vaux, donné par Jean-Baptiste Dumont, 10 décembre. — Fol. 378. Testament d'Élisabeth de Ruffin de Lozière, dame de Montby, 1752, 6 mars. — Fol. 381. Lettres de désunion de la terre de Brotte du marquisat de Filain, 1750, septembre. — Fol. 383, v°. Permission de posséder fief accordée à Edme-Philippe Régent, 1753, avril. — Fol. 390. Testament de Reine-Mathilde de Rozel, épouse de Jean-Antoine Le Michaud de Rozel, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 8 juillet. — Fol. 403. Reprise de Miserey, par Nicolas-Marin d'Orival (achat de cette terre de Claude-Antoine Girod, 23 mai 1753), 1754, 5 décembre. — Fol. 413, v°. Dénombrement de Renaucourt et Farincourt, donné par François-Thérèse Richard, marquis de Villers-Vaudey, 1755, 13 février. — Fol. 420. Extrait du testament de Jeanne-Marie de Brun, épouse de Claude Marc, marquis de Montaigu et de Boutavant, 1749, 22 avril. — Fol. 429. Dénombrement de Gratteris, donné par Pierre Renaudin, avocat du Roi à Vesoul, 1755, 21 avril. — Fol. 456, v°. Patentes royales permettant aux Ursulines de Dole d'acheter un domaine à Choisey, de M. de La Barre, mai. — Fol. 462, v°. Testament de Jeanne-Baptiste Richardot, femme de Maimbœuf Menestrier, seigneur de Courcuire, 1754, 17 mai. — Fol. 468, v°. Reprise de droits à Ornans (fours et moulins), par Bernard-François Drouhin, de Chassagne, 1759, 24 février.

B. 661. (Registre.) — In-folio, papier, 369 feuillets (le folio 210 est *bis*; le folio 289 est omis), table au folio 368, reliure basane.

1733-1765. — *Trentième registre des reprises de fief et dénombrements*. Fol. 1. Dénombrement du temporel de l'archevêché de Besançon donné par l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, 1743, 31 août. — Fol. 28. Dénombrement de La Pinodière, donné par Jean-Claude et François-Hyacinthe Grandvaux, 4 juillet. — Fol. 31, v°. Dénombrement d'Aiglepierre, donné par François-Joseph Junet de Courbetain, mari de Marie-Anne-Désirée Pourtier, 1753, 16 février. — Fol. 62, v°. Dénombrement d'Augicourt, Mercey, Gevigney, Chauvirey, Vitrey, Montarlot, Septfontaines, etc., donné par Charles-Denis-Joseph-François-Xavier Belin, conseiller au Parlement, 1733, 14 mars. — Dénom-

brements : fol. 79; de Baudoncourt, par Claude-François Lampinet, 1756, 11 février ; — fol. 94; d'un domaine à Ornans, par Bernard-François Drouhin, de Chassagne, 21 février ; — fol. 97, v°; de Montby, Gondenans, Écharquenans et Viéthorey, par Henri-François de Ruffin, 21 juillet ; — fol. 108; de Neuvelle, par Richard Guyot, 5 août ; — fol. 110 ; de Sainte-Marie en Chaux, par Claude-François Lampinet, 5 août ; — fol. 148; de Raynans et Gredisans, par François Pothier, 21 décembre ; — fol. 168 ; de Miserey, par Nicolas-Marin d'Orival, 1757, 27 janvier; — fol. 170 ; de Villers-Vaudey, par François-Thérèse Richard, marquis de Villers-Vaudey, 1er avril ; — fol. 181 ; d'Angirey, par Claude Siruguet, d'Igny, 29 novembre ; — fol. 184 ; de Chargey-lez-Port, Purgerot, etc., par Angélique-Françoise de Lavie, veuve de Jean-Ignace de Laborey, 1758, 12 décembre; — fol. 221 ; de droits sur les moulins d'Ornans, par Jean-Baptiste Sanderet, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 1759, 22 mars ; — fol. 223, v°; de Bousseraucourt, par Nicolas Huot, avocat général honoraire en la Chambre des Comptes, 1760, 8 janvier; — fol. 232; de Neulieu, par Humbert Bizot, 23 juillet ; — fol. 236 ; d'un fief à Traves, par Jean Luquet de Grangebeuve, de Chantrans, 14 novembre ; — fol. 239 ; de Saubief, par Joseph-Claude-François d'Annoire, 1761, 15 avril; — fol. 244; de Velloreille-lez-Choye, par Claude-Joseph Lecoing de Montigny, 20 juillet ; — fol. 246 ; de Cubrial, par Claude-François Jeanneney, 19 novembre ; — fol. 253 ; du Perrenot, par Jean Luquet de Grangebeuve, 1762, 3 mars ; — fol. 256 ; de Montmarlon, par Henri-Joseph Brocard, avocat général en la Chambre des Comptes, 11 mars ; — fol. 265, v° ; d'Artaufontaine, par François-Alexis Henrion de Franchevelle, 30 avril ; — fol. 269 ; de Cramans, par les enfants de Pierre Deville, marchand à Besançon, 15 juillet ; — fol. 273; de Chaux-lez-Port, par Jean-Baptiste Arbilleur, 22 décembre ; — fol. 275 ; d'un fief à Rochefort, par Alexis Grangier et Anne-Louise Thiébaut, sa femme, 1764, 16 janvier ; — fol. 277 ; état du temporel du collège Saint-Jérôme de Dole, 15 mai ; — fol. 282 ; dénombrements : de la terre de Sauvagney, par Pierre-Colombe-Prothade Mareschal, 23 mai ; — fol. 285 ; de Loulans, par Alexis-Marie-Dominique de Boitouset-Poinson, marquis d'Ormenans, 19 juillet ; — fol. 296 ; de Montby, Écharquenans, etc., par Élisabeth de Ruffin de Lozière, 1750, 15 juin ; — fol. 302, v° ; de Corre, par Gaspard Folley, 1765, 15 février; — fol. 307 ; de Trepot, par Marie-Nicolas Tinseau, 9 mars.

B. 662. (Registre.) — In-folio, papier, 384 feuillets, table au folio 380, reliure basane.

1630-1760. — *Trente et unième registre des reprises de fief et dénombrements.* Reprises de fief : fol. 1 ; de Chargey, par Angélique-Françoise de Lavier, 1756, 24 février ; — fol. 8 ; du marquisat de Boutavans, 28 février ; — fol. 12 ; de partie de Fresne-sur-Apance, par Claude-Joachim Crapelet, 17 mars ; — fol. 13 ; de la moitié de Larrêt, par Henri dit Dujard, 22 mai ; — fol. 16 ; d'Arguel, Châtillon-sur-Courtine, Monnet, Montfleur et Sainte-Anne, par le prince d'Isenghien, 8 juillet ; — fol. 18, v° ; de Bletterans, par le comte de Middelbourg, 8 juillet ; — fol. 20 ; de la prévôté de Pupillin, par M. de Bersaillin, 29 juillet ; — fol. 23, v° ; de Chissey, par Jérôme-Éléonor-François Boutechoux, seigneur de Villette, 11 août ; — fol. 30, v° ; de Vellefaux et Pennessières, par Pierre-Augustin, marquis de Chappuis, président à mortier honoraire au Parlement, 16 décembre (fol. 31, v° ; don du retrait féodal de Pontcey en faveur du même, 16 décembre) ; — de Citey, par Charles-Gabriel-François de Champagne, 17 décembre ; — fol. 38, v°. Achat de la justice de Purgerot, par Angélique-Françoise de Lavier, du Domaine, 16 décembre. — Fol. 44, v°. Prorogation de jouissance de Bracon, accordée à Claude-Antoine Boquet de Courbouzon, président à mortier au Parlement, 24 décembre. — Reprises : fol. 47 ; de fief à Moissey, par Étienne-Emmanuel Bancenel, 1757, 11 janvier ; — fol. 59, v° ; de l'abbaye de Lure, par dom Léger de Rathsamhausen, abbé de Lure et Mürbach, 10 février ; — fol. 61 ; d'une maison à Vesoul, par Charles Munier, 18 février ; — fol. 65, v° ; de Mouchard, Mouchet et les Mazelières, par Pierre-Ignace Quirot, conseiller au Parlement, 25 février ; — fol. 69 ; du comté de Mollans et de Baudoncourt, par Claude-François-Madeleine Damedor, 5 mars ; — fol. 70 ; de la seigneurie dite de Vallerois, à Courcuire, par Christophe-Ignace, marquis de Chaillot, 22 mars ; — fol. 74 ; du marquisat de Champagne, par François-Xavier de Champagne, demeurant à Saint-Claude, 4 mai ; — fol. 77, v° ; des Poids-de-Fiole, par Jean-Claude Munier, médecin de l'Hôtel des Invalides, à Paris, 16 mai ; — fol. 85, v° ; de Sermange, par M. Marquis, conseiller au Parlement, 18 mai ; — fol. 96 ; de Boussières, par M. Brocard de Lavernay, 24 mai ; — fol. 99, v° ; d'un domaine à Attricourt, par Charles-Gabriel Foillenot, de Vesoul, 25 juin ; — fol. 101, v° ; du comté de Grammont, par le marquis de Rosen, 27 juin. — Fol. 103. Permission de posséder fief accordée à Daniel-Joseph Lobereau, avocat, juin. — Fol. 111. Reprise de Parrecey, par Jérôme Rigolier, bourgeois de Dole,

27 juillet. — Fol. 117. Vente du fief de Cramans, par Pierre, marquis de Grammont, Antoine Guerrin, marquis de Lugeac, et Charles-François de Bernard de Montessus, marquis de Rully, à Claude-Antoine Girard, avocat, 1756, 23 mai; — Fol. 123. Permission de posséder fief accordée à Claude Bouveret, conseiller honoraire au présidial de Besançon, 1757, mars. — Fol. 125. Vente de la terre de Sornay, par Jean-Claude-Bénigne Maître, à Joseph Courty, de Pesmes, 1753, 6 avril. — Fol. 131. Vente d'Autrey et dépendances, par Henri-Jean-Baptiste de Fabry, comte d'Autrey, à Robert-Jean-Baptiste Taillepied, seigneur de Bondy, 1757, 9 avril. — Fol. 137, v°. Reprise de la terre d'Auxon, par Joachim-Irénée Sonnet, 7 décembre. — Fol. 138, v°. Vente de la terre de Raincourt, de Betaucourt, etc., par Gui-Michel de Durfort de Lorges, duc de Randan, à Jean-Baptiste, marquis de Raincourt, 15 février; — Fol. 144, v°. Permission de posséder fief accordée à Pierre-Antoine Faivre, marchand à Besançon, novembre. — Fol. 147. Reprise de La Demie, par Marie-Joseph Salivet, douairière de Louis-Marie Reud, seigneur de Purgerot, 1758, 3 février. — Fol. 148. Reprise du temporel de l'abbaye de Corneux, par l'abbé Jacques-Tranquille du Belloy, 9 février. — Fol. 149. Reprise de La Vaivre, par Antoinette-Pascale-Émilie Petit de Marivat, femme de Charles-Louis-Joachim du Chatellier, marquis du Mesnil, 1757, 5 novembre. — Fol. 152. Reprise d'Autricourt, par Jacques-François Prévost, conseiller au présidial de Vesoul, 1758, 22 février. — Fol. 155. Reprise de la seigneurie dite de Cult, à Chevigney, par Jean Bressand et ses frères et sœurs, 9 mars. — Fol. 156. Reprise de la même terre par Étienne de Montureux, 1630, 7 janvier. — Fol. 158. Vente de la terre de Courchaton, par Jean-Antoine marquis du Chaylar, à Pierre-Joseph Jannot, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 1756, 9 avril. — Fol. 166, v°. Vente d'un domaine à Essertenne, par Denis Bizot, seigneur de Crécy, et Félicité d'Aumont, son épouse, à Pierre-Joseph-François Duval, écuyer, seigneur d'Essertenne, 1756, 17 mars. — Fol. 173. Testament de Jean-Baptiste Cretin, d'Arbois, 1757, 6 septembre. — Fol. 177, v°. Permission de posséder fief accordée à Jérôme Rigolier, de Dole, 1758, mars. — Fol. 180, v°. Vente de la terre de Myon, par Marguerite Bancenel, de Salins, à Marie-Françoise Dronier, veuve d'Alexis Dolard, bourgeois de Saint-Claude, 11 mai. — Fol. 191. Vente du tiers de la haute justice de Chaux-lez-Port, par Jacques-Christophe-François-Joseph de La Bruyère, seigneur de Chaux-lez-Port, et Louise-Alexandrine Buretel, sa femme, à Jean-Baptiste Arbilleur, 1753, 8 novembre. — Fol. 195, v°. Permission de posséder fief accordée à ce dernier, 1758, mai. — Fol. 198. Testament de Claude-Simon Balland, de Dole, 1757, 17 octobre. — Fol. 207. Reprise d'une vigne à Vuillafans, par Jean-Baptiste Sanderet, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 1758, 13 décembre. — Fol. 220. Patentes royales permettant au duc de Wurtemberg d'exercer le retrait féodal sur la terre de Courchaton, septembre. — Fol. 222. Permission de posséder fief pour Jacques Nicod, procureur au présidial de Besançon, février. — Fol. 224. Décret fait au bailliage de Vesoul, à requête de Marie-Louise de Bernon, veuve d'Hubert-Joseph de Donneraët, sur les biens de Claude-Claire de Donneraët, sa fille, au profit de Marie-Françoise Rance, veuve du sieur Goux, 1er août. — Fol. 240. Permission de posséder fief à Velleguindry accordée à ladite dame Rance, novembre. — Fol. 243. Reprise de la seigneurie de Villars-Saint-Marcellin, par Claude-Joseph et Charles de Bonnay, 1759, 2 mai. — Fol. 245. Reprise des terres d'Arlay, Bletterans, Sellières, Montrond, Valempoulières et dépendances, par Louise-Marguerite de Roye de La Rochefoucaud, veuve du comte de Middelbourg, Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, 11 mai. — Fol. 246. Reprise des seigneuries de Tromarey, Bomboillon et Chancevigney, par François-Thérèse Richard, marquis de Villers-Vaudey, 21 mai. — Fol. 251. Testament de Germain Sallier, secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, 1751, 2 octobre. — Fol. 262. Érection du marquisat de Saint-Vandelin, pour Claude-Antoine de Saint-Vandelin, seigneur de Genevrey, 1759, mai. — Fol. 282, v°. Reprise de portion de la seigneurie de Saubief, par Claude-François et Pierrette-Françoise Jacquard, 30 juillet. — Fol. 285. Vente de Bourbévelle et Ranzevelle, par Antoine-Marin et Claude-Thérèse Colard, sa femme, à Jean-Baptiste Terrier, 26 juillet. — Fol. 287. Reprise d'une redevance de quatre charges de sel aux salines de Salins, par Jean-François Tricalet, seigneur de Taxenne, 6 août. — Fol. 289, v°. Reprise de la terre de Grandvelle, par Claude Dusillet, mari de Françoise Brun de Maizières, 7 août. — Fol. 293. Reprise de Peintre et Raynans, par Pierrette-Hélène Juliard, veuve de François Clémencet, 14 août. — Fol. 312, v°. Reprise de Montmarlon, par Henri-Joseph Brocard, premier avocat général en la Chambre des Comptes, 16 novembre. — Fol. 323. Permission de posséder fief accordée à Hippolyte Bidault, de Poligny, août. — Fol. 330. Reprise d'une rente sur les salines, par Jean-François-Daniel, marquis de Belot-Villette, 1760, 21 février. — Fol. 335, v°. Permission de posséder fief accordée à Jean-Claude Rojat, avocat, janvier. — Fol. 341. Autre pour Jacques Simonin, notaire à Besançon, 1759, mai. — Fol. 345. Reprise de la terre de Puessans, par Philippe-Xavier, marquis de Moustier, 1760, 26 avril. — Fol. 357, v°. Érec-

tion du marquisat d'Andelarre, en faveur de Claude-Antoine-François de Jacquot, février. — Fol. 360. Reprise de Mailley, par Claude-Antoine-Eugène de Mesmay, 8 août. — Fol. 368. Reprise des bois du Gros-Buisson, par Bénigne Le Goux de Saint-Seine, 9 août. — Fol. 375, v°. Reprise de Montfort, par Jacques-Joseph Marmillon, 2 septembre.

B. 663. (Registre.) — In-folio, papier, 284 feuillets, table au folio 282 (détachée), reliure parchemin.

1758-1764. — *Trente-deuxième registre des reprises de fief et dénombrements.* Fol. 1. Reprise de Châtillon-sous-Maîche, par Marie-Louise, princesse de Rohan-Soubise (contrat de mariage de cette princesse avec Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, 1736, 14 juin), 1760, 14 novembre. — Fol. 6. Permission de posséder fief accordée à François Massin, avocat, février. — Fol. 9. Reprise des terres de Chauvirey, Vitrey, Ouge et La Quarte, par Louis d'Ambly, 2 décembre. — Fol. 27, v°. Arrêt du Conseil accordant un délai de trois ans à Marie-Louise de Rohan-Soubise, princesse de Soubise, pour fournir l'aveu et dénombrement de la terre de Rahon, 14 novembre. — Fol. 33. Reprise de Chaux-lez-Port, par Desle-Pierre Febvre, bourgeois de Breurey, et Jean-François Febvre de Provenchère, son frère, 1761, 26 janvier. — Fol. 37, v°. Vente de la terre de Rigney, par Charles-François de Chaffoy, capitaine au régiment de Conti (cavalerie), à Jean-François Coste, de Besançon, 1759, 16 avril. — Fol. 43, v°. Reprise de Vitrey, Ouge, La Quarte et Chauvirey, par François-Salomon de Bernard de Montessus, 1761, 16 février. — Fol. 60. Permission de posséder un fief à Rennes, accordée à Louis et Claude-François-Bathilde Maire, de Pontarlier, 20 février. — Fol. 64. Permission de posséder fief accordée à Jean-Baptiste Matherot, de Moissey, 1760, septembre. — Fol. 66, v°. Reprise de portion de la seigneurie de Lieucourt, par Pierre-François-Joseph Duval d'Essertenne, 1761, 9 mars. — Fol. 74. Reprise d'Audelange, par Charles-François Bouhélier, 17 avril. — Fol. 74, v°. Reprise de Sauvagney, par Pierre-Colombe-Prothade Mareschal, 17 avril. — Fol. 75, v°. Permission de posséder fief accordée à Antoine Girod, trésorier général des troupes au comté de Bourgogne, et reprise de Naisey par lui acheté de Joseph de Pillot, 18 avril. — Fol. 90. Reprise de la moitié de la seigneurie d'Ormoy et de Grignoncourt, par Jacques Bresson, d'Ormoy, et Nicolas de Donneval, des Trois-Vallois, en Lorraine, 28 avril. — Fol. 94. Vente de la seigneurie de La Roche, territoire de Pusy et Épenoux, par Nicolas Labbé, de Vesoul, à Jean-Baptiste Bureau de Pusy, conseiller-correcteur honoraire à la Chambre des Comptes, 24 mai. — Fol. 98. Vente d'une partie de la seigneurie de Gressoux, par Hubert-Joseph de La Rochelle, seigneur de Cuse, Gondenans, etc., à Claude-François de Prinsac, 1759, 28 avril. — Fol. 102. Reprise par ce dernier, 1761, 3 juillet. — Fol. 103. Reprise de la moitié de La Barre, par Pierre-François Tissot, d'Orgelet, seigneur de Mérona, 4 juillet. — Fol. 108, v°. Reprise de la baronnie de Pesmes, par Diane-Gabrielle de La Baume-Montrevel (testament d'Esprit-Melchior-Emmanuel, marquis de La Baume-Montrevel, marquis de Saint-Martin, 1753, 19 avril), 3 juillet. — Fol. 117. Reprise de Montaigu et La Roche, par Claude-François-Joseph de Mongenet, seigneur de La Montoillotte, 8 août. — Fol. 122. Permission de posséder fief accordée à Jean-Baptiste de Roche, de Purgerot, 1762, 13 janvier. — Fol. 129. Reprise d'un domaine à Blandans, par Barbe-Ignace Bouhélier, veuve d'Hugues Abriot, 10 février. — Fol. 135. Reprise du comté de La Roche, etc., par Ferdinand-François-Hermann, comte de Montjoie (testament de Béat-Jean-Baptiste-Hermann, comte de Montjoie, 29 août 1758), 20 février. — Fol. 137. Reprise de Chauvirey-le-Vieil, par Claude-Antoine-Vincent Faivre du Bouvot, 18 mars. — Fol. 143, v°. Reprise de domaine à Villers-Saint-Marcellin, par Claude-Antoine de Bonnay, 11 mai. — Fol. 149. Reprise de Chancey et de Motey, par Jean-Baptiste-Adrien-René, baron de Tricornot, lieutenant au régiment de Schomberg, 22 mai. — Fol. 170, v°. Reprise de Sermange, par François Inglois, 24 juillet. — Fol. 172, v°. Don du retrait féodal du comté d'Autrey à Pierre-Gaspard-Marie Grimod d'Orsay, acquéreur du sieur Taillepied, 8 mai. — Fol. 181. Reprise de la seigneurie d'Arc-sous-Cicon, par les habitants dudit lieu, 9 août. — Fol. 183. Reprise de la terre de Vaugrenans, par le marquis de Germigney, 11 août. — Fol. 194. Reprise de la seigneurie d'Arc-lez-Gray, par Jean-Baptiste, François, Joseph, Claude et Joseph-Léon Anthony, frères, 1763, 29 janvier. — Fol. 200. Reprise de la terre d'Esnans, par Gaspard Febvre d'Arcier, 3 février. — Fol. 205. Reprise de fief à Montbozon, par Joseph-Claude-François Jacquard d'Annoire (testament de Joseph Pouhat, sieur de Montbozon, 10 septembre 1758), 10 février. — Fol. 207. Permission de posséder fief accordée à Claude-François Guy, marchand à Vesoul, 26 février. — Fol. 209. Reprise de Myon, par Jean-Baptiste Dolard, 5 mars. — Fol. 211, v°. Reprise de fiefs à Gevigney, Mercey et Jussey, par Jean-François Raillard, conseiller à la Chambre des Comptes, 9 mars. — Fol. 213, v°. Reprise de Barretaine, Champvaux, etc., par Jean-François Javel, de Dole, 15 mars. — Fol. 218. Reprise de Rupt, Autrey et Lomont, par Pierre-Gaspard Grimod d'Orsay, écuyer, 22 mars. — Fol. 238. Reprise du Cordonnet,

par Claude-Antide-Joseph d'Hennezel, 20 avril. — Fol. 251. Reprise de Pennessières, par Pierre, Joseph et Jean-Hubert Poignand, 26 avril. — Fol. 254. Reprise de Montboillon, par François-Joseph Vorget, 26 avril. — Fol. 255. Permission de posséder fief pour Louis Marion de Saint-Cyr, de Salins, 1762, juillet. — Fol. 258. Autre pour François-Xavier Bolard, avocat, 1763, avril. — Fol. 261, v°. Autre pour Lupicin Menestrier, directeur de la saline de Lons-le-Saunier, 1762, juillet. — Fol. 263. Reprise de Roche, par Pierre, marquis de Grammont, 1763, 13 juillet. — Fol. 266. Reprise de la Haute-Joux et de la Côte de Bonnevaux, par François-Xavier Bolard, 23 juillet. — Fol. 268. Reprise de l'abbaye de Theuley, par l'abbé et les religieux de cette abbaye, 9 août. — Fol. 270, v°. Permission de posséder fief accordée à Charles-Frédéric Arbilleur, 13 juillet. — Fol. 176. Reprise de la seigneurie d'Autet, par Jean-François-Gabriel Barberot, 9 décembre. — Fol. 277. Permission de posséder fief accordée à Jean-Baptiste Jean et Pierre-François Jean, de Puessans, mai. — Fol. 279. Reprise du moulin de Saint-Martin, sur le Drugeon, territoire de Vesoul, par Charles-François-Xavier Beauchamp, avocat, ancien vicomte-maïeur de Vesoul, 1764, 3 janvier.

B. 664. (Registre.) In-folio, papier, 279 feuillets, sans table, reliure parchemin.

1763-1766. — *Trente-troisième registre des reprises de fief et dénombrements.* Fol. 1. Arrêt du Conseil et patentes royales conférant la propriété incommutable de la haute justice de Taxenne à Jean-François Tricalet, jusque alors détenteur de cette justice à titre précaire, 1763, 12 juillet-3 août. — Fol. 8, v°. Reprise de la seigneurie de Chassagne (à Trepot), par Marie-Nicolas Tinseau, seigneur de Gennes, 1764, 1er février. — Fol. 16. Reprise de la terre de Montfort, par Jeanne-Marie Marmillon, épouse de Louis-Armand-Désiré Damoiseau, ingénieur en chef à Besançon, 7 février. — Fol. 18. Permission de posséder fief accordée à Claude-Nicolas Jannot, avocat, 1763, mai. — Fol. 28, v°. Reprises de domaines à Montigny, par Ferdinand-Denis de Crécy, seigneur de Chaumergy, 1764, 23 mars. — Fol. 29, v°. Reprise d'un sixième de la seigneurie de Bourbévelle et Ranzevelle, par Claude Grillet, correcteur des Comptes, et Jeanne-Denise Simonin, sa femme, 24 mars. — Fol. 31, v°. Reprise du fief de La Platière (à La Loye), par Philiberte de Laborey, épouse de Pierre de Presles, 23 mars. — Fol. 33. Reprise d'une partie de la terre de Chassey et Mercey, par Pierre-François-Bruno Raclet, capitaine au régiment Mestre de Camp général (dragons), 29 mars. — Fol. 33, v°. Érection en baronnie de la terre de Mercey pour le même, janvier. — Fol. 36. v°. Reprise de Fédry, par Claude-François-Ignace Henrion de Magnoncourt, 30 mars. — Fol. 37. Reprise de Genevreuille, Pomoy et Amblans, par Claude-Joseph Lyautey, écuyer, 30 mars. — Fol. 38, v°. Reprise d'un fief à Montjustin, Velotte et Autrey, par Guillaume-Antide de Montjustin, 10 mai. — Fol. 39. Reprise de terres à Membrey et Vaite, par Marie-Thérèse-Apolline de Mérode, veuve de M. de Cornwaren-Loos, 10 mai. — Reprises : fol. 40 ; de Byarne, par Philippe-Charles Dagay, 11 mai ; — fol. 40, v° ; du marquisat de Loulans, par Marie-Alexis-Dominique Boitouset, 14 mai ; — fol. 41, v° ; de Francalmont, par Claude-Gabrielle de Cordemoy, épouse de Jean-Baptiste Clerc, 14 mai ; — fol. 44 ; de la baronnie de Longwy, par Rodrigue-Thérèse-François-César Masson, 24 mai ; — fol. 45 ; de Chargey et Dampierre-sur-Salon, par Maximilien-Emmanuel de Watteville, 25 mai ; — fol. 47, v° ; d'Écleux, par Pierre-Ignace Quirot, 29 mai ; — fol. 48 ; d'Avanne et d'un fief à Fraisans, par Jacques-François Pourcheresse, 29 mai ; — fol. 49 ; de Charmes-Saint-Valbert, par Jean-Anatoile Favière, 1er juin ; — fol. 51, v° ; du marquisat de Lezay, par François-Gabriel de Lezay, 9 juillet ; — fol. 54 ; du marquisat de Broissia, par François-Ignace-Joseph de Froissard, 19 juillet ; — fol. 54, v° ; du comté de Laubépin, par Gabriel-François de Mouchet-Battefort, 19 juillet ; — fol. 58 ; du Val de Voiteur, Château-Chalon, Blandans, Menétrux, Nevy et Domblans, par Louis Cavelle de La Neuville, 27 juillet ; — fol. 61 ; du comté de Broissia, par Bernard-Angélique de Froissard, 28 juillet ; — fol. 63 ; de Montby, etc., par Jeanne-Marie-Catherine Boudet, veuve de Charles-Léonard de Ruffin, et Pierre-François de Ruffin, son fils, 31 juillet ; — fol. 65 ; du comté d'Udressier, par Philippe-François-Marie d'Udressier, chevalier d'honneur au Parlement, 8 août ; — fol. 76, v° ; du Pin, par François-Désiré Abriot, seigneur de Grusse, 29 décembre ; — fol. 93 ; de portions de fief à Ormoy, Bousseraucourt, etc., par Jacques Bresson, écuyer, 1765, 29 avril ; — fol. 100 ; de l'abbaye Sainte-Claire de Lons-le-Saunier, par l'abbesse Françoise de Montigny, 2 mai. — Fol. 101. Érection du comté de Boutechoux en faveur de Jérôme de Boutechoux, janvier. — Reprises : fol. 106 ; de Mont, Le Vernois, Pontcey, Le Magny et Oricourt, par Gabriel-François de Chappuis, président à mortier au parlement de Besançon, 19 juillet ; — fol. 107, v° ; de Citey, par Joachim-Irénée Sonnet, 27 juillet ; — fol. 109, v° ; d'Athoze, par Jean-Baptiste Blondeau-Fauche, 27 juillet ; — fol. 115 ; de Lavigney, Pin, Beaumotte et Émagny, par Jean-Baptiste-Marie Petit, mousquetaire, 7 août ; — fol. 117, v° ; de Scey et Buthiers, par Alexandre-Antoine, comte de Scey, 13 août ; — fol. 118, v° ; d'une vigne à Jallerange, par Claude-Ni-

colas-Marcellin Seguin, conseiller au Parlement, 4 décembre ; — fol. 126 ; du comté de Mantry, par Henri-Joseph Bourrelier de Malpas, 1766, 26 février ; — fol. 127 ; de Battrans-lez-Gray, par Nicolas Perchet, receveur des finances au bailliage de Gray, 26 février ; — fol. 130 ; de Saint-Thiébaud, par Hugues-Joseph Mouret, 1er avril ; — fol. 135, v° ; de Noidans-lez-Vesoul, par Marie-Thérèse-Gabrielle Caseau, veuve de Charles-Joseph Calf, 3 juillet. — Fol. 138, v°. Érection en comté des terres de Mutigney et Villers-sous-Montrond, pour François-Marie-Bruno Dagay, président au Grand Conseil, juillet. — Fol. 141, v°. Reprise d'un fief à Buffard, par Élisabeth Courty, épouse de M. de Mirand, 6 août. — Reprises : fol. 143, v° ; de Roche-sur-Linotte, par François-Ignace Henrion de Magnoncourt, 7 août ; — fol. 149 ; de Citey, par Jean-Baptiste-Marie d'Olivet de Chamole, 24 novembre ; — fol. 157 ; de Burgille-lez-Marnay, par Nicolas Genty, conseiller au magistrat de Besançon, 24 décembre ; — fol. 163 ; de la baronnie de Courbouzon, par Claude-Antoine-Catherine de Boquet de Courbouzon, conseiller au Parlement, 1767, 5 mars ; — fol. 165 ; de domaines du Roi à Vaivre et à Montoille, par Odo Guillemin, professeur de droit canonique et civil à l'Université, 23 mars ; — fol. 167, v° ; de Mesmay, par MM. de Mesmay et Regnaudot, de Poligny, 24 mars ; — fol. 171 ; d'Autrey, Cerre, Montjustin et Velotte, par Jean-François-Armand Tranchant, comte de La Verne, seigneur de Borrey, 8 avril ; — fol. 177, v° ; du comté de La Verne, par le même, 8 avril ; — fol. 178 ; d'un domaine à Jussey, par Claude-François Atthalin, doyen de la faculté de médecine à l'Université de Besançon, 9 avril ; — fol. 182, v° ; de Bannans, par Joseph-Antoine-Emmanuel de Marchant de La Châtelaine, 23 mai. — Fol. 187. Érection de comté (Montrond et Châtillon) pour Denis-Ignace Mouret, président à mortier au Parlement, mars. — Reprises : fol. 193, v° ; de Commenailles, par Mme et Mlle de Moréal, 7 août ; — fol. 196 ; de Moissey, par Jeanne-Catherine Moréal, 8 août ; — fol. 212, v° ; d'Authoison, par Jean-Anatoile Favière, 26 novembre ; — fol. 215 ; de Montcourt et Bousseraucourt, par Charles-Antoine Ébaudy, 1768, 16 janvier ; — fol. 218 ; de Fresne-sur-Apance, par le même, 16 janvier ; — fol. 222 ; de la maison dite de Grandvelle, à Ornans, par Claude Tournier, 18 février ; — fol. 241 ; du fief dit de Toulongeon, à Saint-Aubin, par François Varin, seigneur d'Ainvelle, 16 mai ; — fol. 250, v° ; d'Hyèvre, Rillans, Luxiol, etc., par M. Daguet, ancien capitaine de cavalerie, 1er juillet ; — fol. 257 ; de Grandvelle, par Jean-François Raillard, maître des Comptes, 4 août ; — fol. 271 ; du domaine d'Arc-sous-Cicon, par les habitants du lieu, 22 novembre ; — fol. 272 ; de portion de maison à Ornans, par Claire Gonsans, veuve Landry, 22 novembre ; — fol. 277 ; de Frânois et de Villars, du Ferroux, Charmoille, etc., par Simon-Gabriel Huot, écuyer, 14 décembre ; — fol. 279 ; de Membrey, Vaite, Mont-Saint-Léger et Theuley, par Joséphine-Monique-Mélanie, comtesse de Mérode, épouse de Henri, comte d'Apremont, 16 décembre.

B. 665. (Registre.) — In-folio, papier, 280 feuillets, table au folio 279, reliure parchemin.

1758-1771. — *Trente-quatrième registre des reprises de fief et dénombrements.* Dénombrements : fol. 1 ; de Semmadon, par Claire-Thérèse Gérard, douairière d'Antoine de l'Espine, président en la Chambre des Comptes de Dole, et ses enfants, 1765, 5 juillet ; — fol. 2, v° ; de Montjustin, par les mêmes, 5 juillet ; — fol. 6, v° ; de Rigney, par Jean-François Coste, agent des fermes, 23 novembre ; — fol. 12 ; du fief dit de Lambrey et de La Rochelle, à Choisey, par les Ursulines de Dole, 1766, 11 mars ; — fol. 27, v° ; de Chaux-lez-Port, par Desle-Pierre et Jean-François Febvre, 29 juillet ; — fol. 29 ; du fief de Cult, à Chevigney, par Nicolas, Jeanne-Françoise et Marie Bressand, 5 août ; — fol. 35, v° ; de Montigny, par Ferdinand-Denis de Crécy, 1767, 14 mai ; — fol. 43, v° ; d'Arc-lez-Gray, par Jean-Baptiste, Joseph et François Anthony, 12 août ; — fol. 48 ; de Montéclaire, Viseney, Brainans et Colonne, par Charles-Philippe-Agathe-Xavier Bouhélier, 1769, 12 avril ; — fol. 56 ; d'Audelange, par Charles-François Bouhélier, procureur général en la Chambre des Comptes, 8 juin ; — fol. 64, v° ; de Bannans, par Joseph-Emmanuel de Marchant de La Châtelaine, 17 novembre ; — fol. 70 ; du moulin de Saint-Martin sur le Drugeon, par Charles-François-Xavier Beauchamp, ancien vicomte-maïeur de Vesoul, 18 novembre ; — fol. 73, v° ; des Poids-de-Fiole, par François de Boquet de Courbouzon, 18 novembre ; — fol. 76 ; d'Authoison, par Jean-Anatoile Favière, 28 novembre ; — fol. 82, v° ; de Villars-Saint-Georges, par Charles-Frédéric Arbilleur, 5 décembre ; — fol. 87 ; de Grandvelle, par Jean-François Raillard, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 1770, 31 mars ; — fol. 91 ; de Villers-sur-Port et Frânois, par Simon-Gabriel Huot, de Charmoille, 2 mai ; — fol. 106, v° ; de Charmes-Saint-Valbert, par Jean-Anatoile Favière, 8 mai ; — fol. 114 ; d'Autet, par Jean-François-Gabriel Barberot, 23 mai ; — d'Épenoux, par François-Gabriel Tranchant de La Verne, 23 mai. — Fol. 129. Transaction entre la commune de Cemboing et Charles-Camille de Capizucchi-Bologne, marquis de Bonnecourt, baron de Cemboing, au sujet des redevances seigneuriales, 1758, 17 février. — Dénombrements : fol. 136 ; d'un fief à Jussey, par Claude-

François Atthalin, 1770, 26 mai; — fol. 139; de Chancey, par François-Thérèse Richard, marquis de Villers-Vaudey, 28 juin; — fol. 144; de Genevreuille, Pomoy, etc., par Claude-Joseph Lyautey, 9 juillet. — Patentes royales accordant un délai de trois ans à Mme de Marsan pour fournir le dénombrement de la terre de Rahon, 1769, 3 novembre. — Dénombrements : fol. 170, v°; de Citey, par Joachim-Irénée Sonnet, 1770, 4 août; — fol. 185; de La Buchille, par Lupicin Menestrier, avocat, 11 août; — fol. 187; d'Hugier, Cult, Chenevrey et Chancevigney, par François-Eugène Devault, chevalier de Saint-Louis, 14 novembre; — fol. 193; de vignes à Mont-le-Vernois, par Anatoile-Joseph Lyautey, 15 novembre; — fol. 194, v°; de Pennessières, par Pierre-Joseph et Jean-Hubert Poignant, 14 novembre; — fol. 197; de maison à Ornans, par Claude Tournier, greffier civil du bailliage, 19 novembre; — fol. 198, v°; de Velleclaire, par Pierre-François Guenot, 19 novembre; — fol. 201, v°; de Chauvirey-le-Vieil, par Claude-Antoine-Vincent Faivre, 17 décembre; fol. 207; de la chevance de Toulongeon, à Saint-Aubin, par François Varin, seigneur d'Ainvelle et Champagnoulot, 22 décembre; — fol. 211; de Villers-Saint-Marcellin, par Claude-Antoine et Jean-Nicolas de Bonnay, 1771, 9 janvier; — fol. 215; de Montby, pour Pascale-Antoinette-Émilie Petit de Marivat, douairière du marquis du Mesnil, 26 janvier; — fol. 239, v°; de Cult, par Jeanne-Gabrielle Aubert, dame de Chevigney, 16 avril; — fol. 249; de Cemboing, par Nicolas de Serrey, 30 avril; — fol. 259, v°; de Charmoille, par Simon-Gabriel Huot, 4 mai; — fol. 262, v°; de Cuve, par le même, 4 mai; — fol. 266; de partie de Gressoux, par Claude-François Prinsac, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, 14 mai; — fol. 275; de Blandans, par Claude-Hubert Maillet, d'Orgelet, 14 novembre.

B. 666. (Registre.) — In-folio, papier, 325 feuillets, table au folio 321, reliure basane.

1767-1771. — *Trente-cinquième et dernier registre des reprises de fief et dénombrements enregistrés par la Chambre des Comptes.* Reprises : fol. 1; de La Bretenière, par Claude-Pierre-Joseph Balland, 1768, 17 décembre; — fol. 3; de Velleclaire, par Pierre-François Guenot, procureur au Parlement, 1769, 11 janvier; — fol. 6, v°; de fiefs à Montcourt, par Jean-Richard Mathelat, 12 janvier; — fol. 7, v°; d'Hyèvre-Paroisse, par Claude-Léonard Daguet, 16 janvier; — fol. 11, v°; de Cressia, par M. Duban, 8 février; — fol. 12; de Montbozon, Thiénans, Montroz, par Claude-François Jacquard d'Annoire, 17 février; — de Montéclaire, Viseney, Brainans et Colonne, par Charles-Philippe-Agathe-Xavier Bonhélier du Viseney, 17 février; — fol. 23; de la justice de Gendrey, par Simon-Hubert-Hyacinthe Matherot, capitaine au régiment de Champagne (infanterie), 23 février; — fol. 30, v°; de Bousseraucourt, par M. de Thomasset, de Martinvelle, 19 avril; — fol. 36, v°; de La Platière (La Loye et Goux), par Claude-Antoine-Eugène de Mesmay, seigneur de Montaigu, et Jeanne-Marthe de Mesmay, sa femme, 21 avril. — Fol. 42. Permissions de posséder fief, accordée à Jacques de Moustier-Bermont, descendant naturel de Philibert de Moustier-Bermont, 1768, mai. — Reprises : fol. 44, v°; de Vigearde et Gendrey, par Charles de Jallerange, de Dole, 1769, 5 mai; — fol. 46, v°; de Raynans, par Marie-Augustin Toytot, 10 mai; — fol. 50; de la justice de Guiseuil, par Thomas-Louis Rance, 9 juin; — fol. 54, v°; de Villers-Farlay, par Jean-François Javelle, 9 juin; — fol. 65, v°; de Barretaine, par Marie-Barbe-Françoise Regnaudot, 21 juin; — fol. 71, v°; d'une maison à Vesoul, par Anatoile-Joseph Fariney, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 29 juillet; — fol. 74; de Voisey, par Jean-François Benoît, seigneur d'Anrosey, Pisseloup, etc., 4 août; — fol. 79; du quart de la haute justice de Champagne, par Antoine-François Bancenel, 11 août; — fol. 80; d'Ollans, Larrians et Battenans, par Ange-Étienne de Chabenat de La Malmaison, conseiller au parlement de Paris, 12 août; — fol. 99; du fourneau de Montureux-lez-Gray, par Jérôme Coupladoux, de Dole, 14 août; — fol. 105; du Domaine de Poligny, par Claude-François Poux, bourgeois d'Étrepigney, 15 novembre; — fol. 111; d'Épenoux, par François-Marie-Gabriel Tranchant de La Verne, 17 novembre; — fol. 116; d'Arpenans en partie, par Charles-Joseph Henrion de Magnoncourt, 17 novembre; — fol. 122, v°; de la seigneurie dite de Cult, à Chevigney, par Philippe-Désiré Pétremand de Valay, 24 novembre; — fol. 134; de Moncley, Chevigney, Émagny, etc., par Jules-François Bryot et Claire-Françoise, sa sœur, 1770, 16 janvier; — fol. 138, v°; de La Rochelle, Cintrey et Molay, par Claude-Joseph Lyautey, 18 janvier; — fol. 139; de Port-sur-Saône, Magny, etc., par Simon-Gabriel Huot, seigneur de Charmoille, 18 janvier; — fol. 146, v°; d'une partie de la seigneurie de Mont, par Jean-Ferdinand Patouillet et ses frères et sœurs, 31 janvier; — fol. 152; de Montussaint, par Jean Caubet, ancien directeur de la Monnaie de Besançon, 17 mars; — fol. 159; d'Angirey, par Claude-François-Ambroise Frère de Villefrancon et Thérèse-Madeleine Boudet, sa femme, 28 mars; — fol. 168; de Magny-lez-Jussey, par Philippe-Richard Foillenot, conseiller au Parlement, 6 avril; — 172, v°; de Cult, par Jeanne-Gabrielle Aubert, dame de La Résie, 5 mai; — fol. 176; de Montureux-lez-Baulay, Venisey, Tartécourt, Cendrecourt et Purgerot, par Antoine-Bé-

nigne de Montlezun, 4 mai; — fol. 177; d'une maison à Ornans, par Jean-François-Xavier Belin, 6 mai; — fol. 181; d'Écuelle, par Charles-André de Lacoré, intendant du comté de Bourgogne, 8 mai. — Fol. 199. Patentes royales confirmant la baronnie du Pin à François-Désiré Abriot de Grusse, avril. — Reprises : fol. 207, v°; de Blandans, par Claude-Hubert Maillet, d'Orgelet, 6 août; — fol. 213; d'un domaine à Bourbévelle et Jonvelle, par Claude-François Mathelat, 7 août; — fol. 214; de fiefs à Montmirey-le-Château, Offlange, Pointre, etc., par Louis-Alexandre d'Escageul de Liaucourt, 26 novembre; — fol. 227; du titre de comte de Mareschal, par Joseph-Luc-Jean-Baptiste-Hippolyte de Mareschal de Vezet, 24 décembre; — fol. 247, v°; de Percey-le-Grand, par Claude Henry, écuyer, 1771, 15 mars; — fol. 258, v°; de Valay, Cugney, etc., par Philippe-Désiré Pétremand de Valay, 15 avril; — fol. 264, v°; du fief dit de Vergy, à Andelarre, par Claude-Antoine-François Jacquot, marquis d'Andelarre, 16 mai; — fol. 272, v°; de la moitié d'Aubonne, par Antoine Marguier, 17 mai; — fol. 277, v°; de Vallerois-le-Bois, etc., par Philippe-Emmanuel, comte de Salives, 13 juin; — fol. 282, v°; de la moitié de Montigny, par Jérôme-François-Éléonor, comte de Boutechoux, 26 juin; — fol. 285, v°; de Villette, par Jean-Philibert-Alexis et Claude Louis Gaillard, 9 juillet; — fol. 302, v°; de Toulouse, par Blaise-Ignace Monnier, 15 juillet; — fol. 303; d'Arlay, Orgelet, Montfleur, Chavanne, etc., par Louis-Alexandre de La Rochefoucauld et de La Rocheguyon, pair de France [juillet]; — fol. 309; de Chauvirey, Vitrey, Ouge et La Quarte, par Antoine-François de Bernard de Montessus, 29 juillet; — fol. 309, v°; de son titre de comte, par le même, 1770, septembre. — Fol. 315. Reprise de Parcey, par Jérôme Rigolier, président en la Chambre des Comptes, 1771, 16 novembre.

B. 667. (Registre.) — In-quarto, papier, 179 feuillets, reliure parchemin.

1699-1705. — *Fiefs*. « Répertoire des villes, bourgs et villages de la province de Franche-Comté, des sommes pour lesquelles ils ont esté compris dans les répartements de l'an 1699, et de ceux qui possèdent des fiefs dans iceux ainsy que des anciennes reprises de fief. » Fol. 1. Ressort d'Arbois : Arbois, 1,363 l.; ville avec bailliage et mairie, du domaine du Roi. — Certemery, 106 l.; à M. de Saint-Moris-Choie. — Écleux, 234 l.; appartient en toute justice à M. le comte d'Udressier, seigneur de Pontamougeard. — La Chatelaine, 169 l.; terre du Domaine acquise par MM. Marchant, qui y possèdent fief par contrat enregistré le 11 décembre 1704. — Fol. 3. Ressort de Baume : Adam, 164 l.; terre du Domaine acquise par les sieurs Tixerand et Gilbert, conseillers au présidial de Besançon. — Aïssey, 462 l; appartenant à l'abbaye de la Grâce-Dieu pour une partie, et l'autre dépend de Passavant. — Amance et Leugney, 82; au prince de Montbéliard et à M. de Raincourt.... — Fol. 23, v°. District de Besançon. — Fol. 32. Bailliage de Dole. — Fol. 53, v°. Bailliage de Gray. — Fol. 71, v°. Bailliage de Montmorot ou Lons-le-Saunier. — Fol. 81, v°. Bailliage d'Orgelet. — Fol. 94, v°. Bailliage d'Ornans. — Fol. 101, v°. — Bailliage de Poligny. — Fol. 109, v°. Bailliage de Pontarlier. — Fol. 114, v°. Bailliage de Quingey. Fol. 118. Terre de Saint-Claude. — Fol. 124, v°. — Bailliage de Salins. — Fol. 133. Bailliage d'Amont. Prévôté de Vesoul. — Fol. 176, v°. Bailliage de Montbéliard (acheté en 1873 à la vente de la collection Poignand).

B. 668. (Cahier.) — In-quarto, papier, de 36 pages.

XVIIIe siècle. — « Extrait des registres de la Chambre des Comptes concernant les lettres de noblesse et de chevalerie, légitimation et permission de tenir en fief qui y sont enregistrées. » Liste des familles anoblies (par ordre alphabétique) : Allemand (L'), Agay (d'), Anvers, Arvisenet, Andressot, Aubert, Alépy, Aymonet; — Bancenel, Belin, Brelin, Barangier, Belot, etc.; — Cécile, Chaffoy, Chapuis, Courroix de Moleron, Charton, Camus, Chaudet, Chauvirey, etc.; — Damedor, De Ville, Duchamp, David, Durand, Doroz, Duc, Daniel, etc.; — Escarros, Éternoz; — Fauche, Favier, Ferrufin, Franchet; — Galvalet, Guilloz, Garnier, Gérard, Gérard, Gilbert, Grivel, etc.; — Hugon, Henry; — Jacquet, Inglois, Jeunet; — Labourey, Lapie, Lescot, Livet, Lisola, Laurençot, Laliot; — Maillot, Maistre, Malarmey, Marchand, Michaud, Montoiche, Mareschal, Marquis, Mathon, Millet, etc.; — Nardin, Nicod, Nartel, etc.; — Orchamp, Osanne, Orillard; — Perrenot, Privey, Pelissonnier, Pavans de Ceccatty, Perrot, Pitrey, Petremand, etc.; — Ramel, Renard, Renaudot, Richardot, Régis, Richard, etc.; — Salivet, Saichet, Sauget, Saint-Mauris-Falletans, Santans, Sarragoz; — Tinseau, Tournans, Tricornot, etc.; — Vernerey, Varod, Varin, Vernier, Vincent, Vienot, Vigoureux, etc. — Fol. 31. Titres de noblesse, érections de comté, baronnies, marquisats, de 1691 à 1756.

B. 669. (Liasse.) — 124 pièces papier, 5 sceaux.

1569-1621. — *Fiefs*. Procurations données pour reprendre fief à la Chambre des Comptes par : Jean d'Aresche, seigneur de la « Beyvière, » à Philibert de Montmoret, 1569, 26 août; — Simon de Chantrans, seigneur de Naisey,

à Jean Hugon, bourgeois de Gray, 31 août; — Claude Alix, de Salins, à Jean-Bonaventure de Salives, seigneur de Chargey, 10 septembre; — Jean d'Achey, seigneur de Thoraise, à François d'Achey, son fils, 22 septembre; — Philippe Robinet, de Lons-le-Saunier, à Guillaume Robinet, écuyer, son fils, 23 septembre; — Guillaume d'Oncieux à Jean Thiébault et à Claude Tavernier, de Clairvaux, écuyer, 1571, 30 mars; — Isabelle d'Amandre, veuve de Josse d'Asuel, à Claude de Mandre, seigneur de Montureux, 1584, 8 décembre; — Frédéric Vigoureux, seigneur de They, à (nom en blanc), 1598, 2 octobre; — Adrien de Ronchaud à Guillaume de Sarrazin, seigneur de Saint-Martin, 1600, 11 juillet; — Renobert de Mont-Saint-Léger, seigneur de Monnet, à Henri de Mont-Saint-Léger, son frère, 1601, 11 septembre; — Christophe d'Hennezel à François de Saint-Martin, seigneur à Montureux, et à François de Grachaux, seigneur de Raucourt. 1602, 15 mars; — Louise-Claire d'Andelot à Pompée Benoît, César de Castelnove, M. de Luxi et au capitaine Rolet, 11 octobre; — Pompée Benoît, de Jougne, à Nicolas de Bréville, Melchior de Massey, César de Castelnove, M. de Luxi et au capitaine Rolet, 23 novembre; — Claude de Seroz, baron de Choye, à César de Castelnove, 1603, 3 juillet; — Adrienne de Coublans, veuve de Gaspard de Mont-Saint-Léger, à Claude-René de Montfort, seigneur de Copelin, 1604, 19 octobre; — François-Thomas d'Oiselay, baron de La Villeneuve, à César de Castelnove, 1605, 20 mai; — Jeanne de Montfort, dame de Montigny, à Gérard de Rosières, seigneur de Sorans, et à Adrien de Rosières, 1606, 18 novembre; — Antoine Béreur à César de Castelnove, 1609, 8 mars; — Gérard de Marnix à Jacques-Antoine de Marnix, son fils, 1619, 7 mai; — Simon Guillaume, de Salins, à Claude Rocca, de Gray, 18 mai; — Anne-Nicole d'Andelot, veuve d'Antoine Mouchet, seigneur de Château-Rouillaud, à Claude-François Cussemenet dit de Dornon, 24 mai; — Guillaume de Falletans à Pierre de Bressey, 11 juin; — Charles de Livron, vicomte de Bourbonne, à [en blanc], 17 juin; — Denise d'Asuel à Matthieu Colard, 17 juin; — Claude-Antoine, tuteur de Humbert et de Marguerite Demesmay, 23 juin; — Léonore de Lullier, dame de l'Étang-des-Maisons, veuve de Jacques de Montrichard, coseigneur à Nans, à Nicolas de La Houssière, citoyen de Besançon, 25 juin; — Charlotte de Montfort, épouse de Renobert de Mont-Saint-Léger, à [en blanc], 29 juin; — Léonard de Mesmay à Guillaume Cordemoy, 5 juillet; — Clément Thomassin à Marc de Villiers, seigneur de Vougécourt, 5 juillet; — Lucrèce d'Orsans, épouse de Gérard du Châtelet, à Simon Bresillet, capitaine d'Amance, 6 juillet; — Antoinette Huot, veuve de François de Merceret, à Claude-Louis de Dornon, 12 juillet; — Antoine de Montangon, seigneur de Genevreuille, à Nicolas de La Rochelle, seigneur d'Échenoz, 15 juillet; — Louis Odebert, à Humbert de Mandre, seigneur de Vereux, 19 juillet; — Jeanne de Montrichard, veuve de Jacques de Byans, à Charles de Montrichard, 19 juillet; — Gaspard de Lignéville à Louis Massis, de Champlitte, lieutenant du bailli du comté de Champlitte, 27 juillet; — Jeanne de Montfort à Quentin de Canoz, d'Arbois, 30 juillet; — Walter d'Andlau à Jean Ballay, avocat à Vesoul, 31 juillet; — Gabrielle de Lénoncourt, veuve de René du Châtelet, à Jean Mortault, de Betoncourt, 31 juillet; — Jean de Choiseul, baron d'Aigremont, au même, 1er août; — Nicole de Boigne, femme de Clériadus de Mont-Saint-Léger, à Georges Chevillet, de Renaucourt, 6 août. — Jacques Bancenel, de Salins, seigneur de Myon, à Claude-Louis Cussemenet, de Salins, 9 août; — Antoine de Vy, seigneur de Mailleroncourt, à Jean-François de Vy, son fils, 14 août; — Gabriel de La Ferté à Étienne de La Ferté, seigneur d'Esnans, son frère, 18 août; — Claude de Constable, seigneur de Gesans, à Claude-Louis de Dornon, de Salins, 26 août; — Jean-Baptiste de Bians à Hippolyte du Tartre et Nicolas Guatin, d'Équevilley, 27 août; — Philibert de Fouchier à Didier Courtois, de Savoyeux, 1er septembre; — Louis-Frédéric, duc de Wurtemberg et Teck, comte de Montbéliard, à Jean-Guillaume Guelderich, seigneur de Sigmarshoffen, et à Jacques Loffler, chancelier de Montbéliard, 6 septembre; — Jean Grivel au docteur Tricornot, 7 septembre; — Jean-Adam de Reinach à Matthieu Henrion, de Faucogney, 7 septembre; — Nicolas Jacquinot à Guillaume de Lépinette, 9 septembre; — Adrien de Ronchaud à Guillaume de Ronchaud, son fils, 13 septembre; — Claudine d'Éternoz, veuve de François de Darbonnay, à Pierre de Darbonnay, son fils, 14 septembre; — Amé de Montrichier, seigneur d'Apremont, à Claude-Louis de Dornon, 16 septembre; — Claude de La Baume, seigneur à Mont-Saint-Léger, à Renobert de La Baume, son fils, 18 septembre; — Desle de Moustier à René-Fernande Précipiano, 26 septembre; — Clériadus de Genève, marquis de Lullin, à Pierre Brayant et Jean Pétremand, 13 décembre; — Louis de Pontailler à Jean Pétremand, 1620, 15 janvier; — Antoine d'Aumont, baron d'Étrabonne, à Pierre Le Monnier, capitaine receveur et amodiateur d'Étrabonne, 1620, 29 janvier; — Philibert de Charmoille, seigneur à Melincourt, à Claude de Charmoille, religieux de Luxeuil, 22 mars; — Ferdinand de Longwy dit de Rye, archevêque de Besançon, à François Gay, de Vuillafans, 1er avril; — Pierre Bonvalot dit de Constable, à Jean-Jacques de Constable, son fils, 3 avril; — François de Jouffroy, seigneur d'Arcier, à Jean Grevillot, notaire, 2 mai; — Barbe

Rigaud, veuve de Joachim David, à Jean-Antoine Rigaud, 15 mai ; — Jean Racle à Antoine Racle, de Luxeuil, 17 mai ; — Claudine de Lescot, dame du Valdahon, à Richard Mugnier, de Pontarlier, 6 juin ; — Claude-Antoine de Poitiers, seigneur de Vadans, à Claude-François Galois, de Dole, 10 juin ; — Guillaume de Binans, seigneur de Chambéria, à Claude Boquet, 18 juillet ; — Claude de Bauffremont, baron de Scey, à Jean Pétremand, 25 juillet ; — François Gauthiot, seigneur d'Ancier, à Pierre Paguelle, 30 juillet ; — Barbe de Laubépin, veuve de Lyonnet Mouchet de Battefort, à Claude-Louis de Dornon, de Salins, écuyer, 25 septembre ; — Jean de Saulx, premier président du parlement de Bourgogne, à Pierre Thielley et Sébastien Baulard, de Gray, 16 décembre ; — Catherine de Bruges dite de La Baume, fille d'Antoine de Poupet, à Jean Alteriet, docteur ès droits, 30 décembre ; — Étienne Fauche, seigneur de Domprel, à (en blanc) 1621, 7 janvier ; — Charles de Montfort à Guillaume de Bians, 17 janvier ; — François de Saint-Martin, seigneur à Montureux, à Guillaume Étiennet, de Jussey, 25 juin.

B. 670. (Registre.) — In-folio, papier, 229 feuillets, reliure parchemin (la partie supérieure du registre détruite superficiellement par l'humidité).

1565-1571. — *Arrêts d'audience de la Chambre des Comptes du 25 juin 1565 au 7 septembre 1571.* Fol. 1. Sentence rendue à requête de Guillaume de Cramans, procureur du trésorier de Vesoul, contre les habitants de Montjustin, pour censes domaniales, 1565, juin. — Fol. 7. Procédures multiples intentées par Oudette Avenne, veuve de Pierre Verney, commis à la recette des deniers des fortifications de Gray, contre des contribuables récalcitrants, à Chaux-sous-Maîche, Blussans, Villars-sous-Écot, Dampjoux, Villars-sous-Dampjoux, Rosureux ; contre l'abbé de Bellevaux ; contre Matthieu Mathiot, grangier de Corcelles, etc., juillet. — Fol. 20. Procès entre Jeanne Agnus, veuve de Godefroy Flamand, à son vivant essayeur en la monnaie de Dole, et Antoine Belin, maître des monnaies, 14 août. — Fol. 22. Requête de Wolfgang, palatin, duc de Bavière, de Christophe, duc de Wurtemberg et Teck, comte de Montbéliard, et de Philippe, comte de Hanau, tuteurs de Frédéric, comte de Montbéliard, protestant contre l'exécution d'une sentence de la Chambre des Comptes, condamnant les habitants de Blussans à payer l'impôt des fortifications de Gray, 27 août.— Fol. 33. Procédures contre tous les villages de la Franche-Montagne, intentées par la veuve de Pierre Verney, pour refus de paiement de l'impôt ci-dessus, 23 novembre [peste à Dole à cette date, mentionnée dans un arrêt rendu à Poligny]. — Fol. 55, v°. Procès entre Adrien de Montureux et Luc Chaillot, conseiller au Parlement, 1566, novembre. — Fol. 59. Autre procès entre Pierre Patornay, trésorier de Dole, et Jean Gauthiot, seigneur d'Ancier, 16 novembre. — Fol. 71. Autre entre Pierre Patornay et maître François Linglois, de Gray, jadis scribe du bailliage d'illec, 1567, 28 janvier. — Fol. 80. Autre entre Nicolas Béreur, marchand à Dole, amodiateur du banvin, et Antoine Belin, de Dole, 18 mars. — Fol. 86. Autre entre Pierre Bonniron, commis du trésorier de Dole, Pierre Patornay, et Claude Gurry, de Dole, ancien amodiateur des sceaux et clergie de la gruerie, au bailliage de Dole, 4 juin. — Fol. 94. Autre entre frère Marc de La Goutte, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Sales, et Jean Camus, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 19 juillet. — Fol. 94, v°. Autre entre Alvarovius de Montenegro, soldat de la compagnie du mestre de camp Dougouralo, et Poly Tortelet, auditeur extraordinaire en la Chambre des Comptes, 9 août. — Fol. 114. Autre procès entre Guyot Gauthier et Thevenin Blecterans, prud'hommes et échevins de Villette-lez-Dole, et Pierre Patornay, trésorier de Dole, 1568, 5 février. — Fol. 121, v°. Autre entre Marin Courtot et Étienne Lardanchet, amodiateurs de la seigneurie de Bletterans, et Anatoile Doroz de Poligny, amodiateur des étangs de Bletterans, 25 mai. — Fol. 127. Procès entre la communauté de Lavangeot et Jean Maître le jeune dit Vay, et Maurice Petitjean, dudit lieu, en matière d'accensement, 7 juillet. — Autres procès : fol. 128 ; entre Louis Renard, trésorier de Dole, et Isabelle Macon, veuve de Jean de Grammont, et ses enfants Huguette, Catherine, Marguerite et Jeanne de Grammont, 12 juillet ; — fol. 129 ; entre Pierre Bonniron, de Quingey, amodiateur d'Abbans, Jean-Guillaume Poutier de Vercel et Outhenin-Clément de Cléron, précédents amodiateurs de cette terre, 6 septembre ; — fol. 131 ; entre Adrien Passard, de Sellières, et François Trousset, écuyer, et Jean Guillaume, de Salins, 5 octobre ; — fol. 132, v° ; entre Pierre Glanne, procureur aux seigneuries de la maison de Chalon, et maîtres Claude Bouton et Christophe Grivel, de Lons-le-Saunier, notaires, 13 novembre ; — fol. 135 ; entre Pierre Glanne, Philippe Vaulchier, de Bletterans, marchand, et Philibert Chantereaul de La Villevieux, notaire, et Jean Lapie, François Trousset et Jean Guillaume, notaire, anciens amodiateurs de Sellières, 1er décembre ; — fol. 142 ; entre Marguerite de Salins, dame de Rans, veuve de Claude Faulquier, chevalier, seigneur de Marigny, et Guillaume, fils de feu Jacques Marchant, caution d'Antoine Mersman, receveur du partage de Chalon en la saunerie, 1569, 3 février ; — fol. 155 ; entre Antoine Tinseau, notaire, châtelain de Montfaucon, et



Jean et Claude Grégoire, de Besançon, amodiateurs de la seigneurie, 5 juillet; — fol. 158; pour François Trousset, de Salins, seigneur de Vaulferrant, Jean Guillaume et Jean Lapie, anciens amodiateurs de Sellières, contre Pierre-Denis de Francheville, 2 août; — fol. 161; Louis Renard, trésorier de Vesoul, contre Adam Rougemont, ancien scribe au bailliage d'Amont, 17 novembre; — fol. 188; Barbe Chaillot, veuve de Humbert de Boisset, avocat fiscal au bailliage de Dole, contre Deslot Grandjean, de Ferrières, et ses frères, 1570, 14 mars; — fol. 195; Jean Loriot, procureur en la seigneurie de Lièvremont, Houtaud et Dommartin, contre Georges Perreaul, de Vuillecin, 10 juillet; — fol. 209; Guillaume de Hainaut, auditeur en la Chambre des Comptes, contre Guyon Véry, de Lons-le-Saunier, apothicaire, 21 novembre; — fol. 210, v°; Jacques d'Aumont, de Dole, amodiateur des épaves de Dole, contre Louis Taillant, seigneur de Saint-Ylie, 14 décembre; — fol. 214; Joachim du Mans, lieutenant du bailli à Montrivel et Champagnole, contre Jacques Roux et Philibert Servel, amodiateurs de la seigneurie, 1571, 15 février; — fol. 219; Ambroise de Raincourt, amodiateur de Jonvelle, contre Claude Garnier, d'Ormoy, 25 mai; — fol. 225, v°; Philippe Marchant, receveur général des confiscations, contre Hugues Faulquette et Jean Poulet, notaires, et Jean Ratte, écuyer, anciens amodiateurs de la terre de Nozeroy, 1er septembre. (Sur le feuillet de garde la main d'un scribe contemporain a tracé le quatrain suivant, assez piquant :

Amour de p..ain,
Et charbon d'estrain
Et vin au baril
Sont tantost failliz.)

B. 671. (Registre.) — In-quarto, papier, 258 feuillets (les folios 181 à 190 sont *bis*), reliure parchemin.

1571-1576. — *Arrêts d'audience du 22 décembre 1571 au 22 décembre 1576.* Procès: fol. 1. Louis Renard, trésorier de Vesoul, contre Sébastien-Charles de Meurcourt, 1571, 22 septembre; — fol. 5; le même contre Ambroise Barressols, tuteur de Guillemette, Perrette et Claudine Barressols, enfants et héritiers de Jean Barressols, docteur ès droits, 22 octobre; — fol. 24; Pierre Tartarin, messager de la Chambre des Comptes, contre Raymond La Douce, huissier et concierge en la même cour, 1572, 17 mars; — fol. 27; Nicolas Jobert, de Dole, boulanger, amodiateur de l'éminage de cette ville, contre Jacques Bachu dit Liard, de Baverans, 7 mai; — fol. 36, v°; Hippolyte Flory, de Vesoul, ancien fermier et amodiateur des dîmes de Vaivre, contre François Demongenet et Jeanne Droz, de Vesoul, 12 juillet; — fol. 37, v°; Philippe Marchant, receveur général des confiscations, contre Jean de Mesmay, citoyen de Besançon, ancien receveur général de la maison de Chalon, 15 juillet; — fol. 63, v°; Louis Renard, trésorier de Vesoul, contre les manants d'Anchenoncourt, 1573, 3 mars; — fol. 68; Antoine de Montrichard, capitaine-châtelain de Nozeroy, contre Jean Ratte, Jean Poulet et Hugues Faulquette, anciens amodiateurs de la seigneurie, 4 mai; — fol. 72; sentence condamnant les habitants de la seigneurie d'Abbans à fournir chars et chevaux pour la réparation du Portail de Roche, 15 juin. — Fol. 74; procès intentés par : les Clarisses de Lons-le-Saunier contre Pierre Bouvier de Fontenu, commis du receveur de Châteaubelin, 6 juillet; — fol. 88, v°; le gardien des Franciscains de Nozeroy contre Guillaume Courvoisier, de Lons-le-Saunier, en matière de cens à Revigny et Lons-le-Saunier, 14 décembre; — fol. 96; sentence réglant les sommes dues à Jean de Mesmay, ancien receveur général de la maison de Chalon, par Guillaume de Chissey, seigneur de Vannod, 1574, 4 février; — fol. 116, v°; Pierre Langard, procureur et receveur de la seigneurie de Rennes contre Simon Vigoureux, 12 mars; — fol. 124; Abraham Crestin, d'Orgelet, ancien amodiateur de Châtillon-sur-Courtine, contre Guillaume Furet et Philibert Bondieu de Clairvaux, 24 mars; — fol. 133; Thiébaud Colard, procureur et receveur de Châtillon-sous-Maîche, contre Claude Chasne, de Fleurey, en matière de redevances féodales, 30 avril; — fol. 141; Claude Pusset, de La Cluse, amodiateur du péage du Chauffaud, contre Claude Petithuguenin de Rochejean, pour droits de péage, 28 mai; — fol. 166, v°; Humbert Musy, de Morteau, ancien amodiateur de Réaumont, contre Jacques Cheval, de Noël-Cerneux, 1575, 4 février; — fol. 171; Jean de Malpas, écuyer, trésorier de Dole, receveur des exploits du Parlement, contre Thomas de Mossans, de Quingey, pour paiement d'amodiations, 13 mai; — fol. 178; Matthieu Lescot le jeune, de Pontarlier, amodiateur de l'émolument du sceau de la seigneurie de Joux, contre Claude Beau et Thomas Gauthier, prud'hommes de la prévôté de Joux, 6 août; — fol. 179; Claude Bernard, citoyen de Besançon, contre Pierre d'Arbois, receveur de la seigneurie de Vaire, 20 août; — fol. 186 *bis;* Jacques Légier, procureur et receveur de Corravillers et Belonchamp, contre Jean Desvouel dit Guilleret, 15 novembre; — fol. 196, v°; Jean de Mandre, lieutenant du capitaine de Sainte-Anne, contre les filles de Pierre Rohyer, relativement à une cense, 1576, 13 mars; — fol. 216; Claude Polet, de Montmahoux, fermier des moulins de Font-Lison, seigneurie de Montmahoux, contre Jean Lhoste, receveur de cette seigneurie, 13 août; — fol. 219; Claude Gay, receveur de Vuillafans-

le-Neuf, contre Jean, François et Antoine Loriot, de Salins, 22 août; — fol. 222; Poly Tortelet d'Arlay, tabellion général en Bourgogne, contre Jean Pelissonnier, receveur d'Arlay, 28 juillet; — fol. 225, v°; Jacques Ogier, receveur de Jonvelle, contre Jean Bricard, Adam Mareschal, Michel Doyen et Jean Benoît, de Voisey, 22 septembre; — fol. 242; Antoine Othenin, secrétaire du Roi, trésorier de Vesoul, contre Vuillemin Simonin, d'Arpenans, 4 décembre; — fol. 246, v°; François Richardot, trésorier de Vesoul, Faucogney, etc., contre Pierre Vincent, ancien amodiateur des moulins de Montbozon, 22 décembre.

B. 672. (Registre.)— In-folio, papier, 357 feuillets, reliure parchemin.

1577-1582. — *Arrêts d'audience du 10 janvier 1577 au 19 juin 1582.* Fol. 1. Procès. Jean de Malpas, trésorier de Dole, contre Jacques Palay, de Plasne, 1577, 10 juin; — fol. 14; Étienne Guandol, amodiateur de la porterie du château de Monnet, contre les prud'hommes et échevins de Mont-sur-Monnet, en paiement d'une redevance d'une gerbe de froment et d'une charretée de bois dus par les sujets de la seigneurie, 25 février; — fol. 19; Jacques Blondeau, de Vesoul, ancien receveur de Faucogney, contre Adrien Sainctot, de Creveney, 7 mars; — fol. 20; les habitants de Montmirey-le-Châtel contre ceux de Brans, 7 mars; — fol. 36; Pierre Noirot, de Gray, greffier des fortifications dudit lieu, contre maître François Barbet dit Marchand, distributeur des deniers des fortifications, 30 avril; — fol. 48, v°; Nicolas Rolet, soldat de la garnison de Dole, contre Claude dit Bréderode, soldat de la même garnison, 11 juillet; — fol. 58; les habitants de Conliège contre Claude Roussel, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 19 août; — fol. 65; Antoine Barnard, commis à la confection des terriers et rentiers de Montmirey, contre les habitants d'Offlange, 26 novembre; — fol. 66; Anne de Saulx, veuve usufruitière d'Aimé de Balay, seigneur de Longwy, maire féodal à Lavans, contre Guillaume Perrel le vieux, d'Orchamps, 28 novembre; — fol. 68; Jean Boyvin, de Dole, marchand, contre Jean Godard, marchand, 4 décembre; — fol. 100; Anselme Gallet, huissier extraordinaire au parlement, contre Laurent Fyne, de Dole, 1578, 10 juin; — fol. 103; François Richardot, trésorier de Vesoul, contre Jean Prestre, de Recologne, demeurant à Cromary, 5 juillet; — fol. 111; le même contre Pierre Leullard dit Miroudot, Jacques Maistret, Simon Martin et Renaud Caynon de Filain, pour paiement de six quartes d'avoine, mesure de Montbozon, comme sujets de la commanderie de Sales et Bellevaux, 18 août; — fol. 128; Jean Froissard, châtelain de Sellières, contre Pierre Doroz, receveur de Sellières, 1579, 23 février; — fol. 129; Jean Labourot, de Champagne, tabellion général au comté de Bourgogne, contre divers particuliers d'Écleux et d'Arc-en-Val-Louais, 9 mars; — fol. 130, v°; Claude Lanternier, receveur et procureur de Montfaucon, contre Jean Jacquelin et Françoise Calland, de Dole, 10 mars; — fol. 138; Henri Treffard, de Poligny, chapelain de l'église paroissiale de cette ville, contre le trésorier de Dole, au sujet d'une cense de toisé de maison, 19 mars; — fol. 149, v°; Claude Chaussin et Jean Thubet, de Lons-le-Saunier, notaires, fermiers du sceau de Montmorot et Orgelet, contre Gui Vieux, de Saint-Amour, notaire, 25 juin; — fol. 156; Pierre Bouvier, procureur et receveur de Monnet, contre les habitants du Navoy, 18 juillet; — fol. 173, v°; Anatoile Mareschal et François Gaultier, de Dole, anciens amodiateurs de l'éminage de cette ville, contre Antoine Belin, général des monnaies, 16 décembre; — fol. 176, v°; Pierre Girard dit Tricon, de Dole, maçon, contre Pierre du Pin, écuyer, soldat en ladite ville, en matière d'accensement, 12 décembre; — fol. 189; Claude Froissard, de Sellières, receveur de Toulouse, contre Blanche Marteaul, veuve de Louis Boissia, de Salins, 1580, 9 février; — fol. 192, v°; Jean de Cramans, de Dole, amodiateur du haut péage d'Augerans, contre Jean Tatynot, marchand de Lyon, en matière de droits de péage, 27 février; — fol. 196, v°; Michel Maginet, receveur de Vers, contre François Quanteaul, de Salins, notaire, 16 mars; — fol. 213; Jean de Malpas, trésorier de Dole, contre Charles du Bois, concierge des prisons de cette ville, 25 mai; — fol. 242; François Gonzel, receveur à Ornans, contre Jean Picard, commissaire en la Chambre des Comptes, 27 juin; — fol. 266, v°; Nicolas Liébaud, de Thieffrans, notaire, ancien amodiateur de la seigneurie de Rougemont, contre François Beurrey, de Dampierre, 1581, 10 février; — fol. 297; Antoine Bouverot, de Poligny, secrétaire du Roi, procureur général en la gruerie, contre les prud'hommes de Toulouse et Fangy, 23 juin; — fol. 345; Jeanne de Dortans, veuve de Claude Mignot, receveur de Montfleur, contre Léonard Raffanel, de Barézia, 1582, 19 mars; — fol. 357; Jean Bongaigneur, ancien receveur d'Arlay, et Jean Pelissonnier le vieux, ancien receveur de la même seigneurie, contre Jean et Michel Clément, de Recanoz, Pierre Pelissonnier, seigneur du Deschaux, etc. [juin].

B. 673. (Registre.) — In-folio, papier, 63 feuillets, reliure parchemin.

1584-1703. — *Arrêts d'audience du 10 janvier au 18 août 1584, et du 22 décembre 1702 au 22 mars 1703.* Procès : fol. 1 ; Nicolas Galet, de Salins, procureur

et receveur de Chalamont, contre Pierre Guyotte le jeune, de Boujailles, 1584, 10 janvier; — fol. 4; Henri Colin, écuyer, Étienne Billet et Poncet Loriod, officiers de Liévremont, contre Guillaume Guinchard, veuve de Thomas Baverel, Marguerite Baverel, femme de Perrot Censey, Jeannette Baverel, femme de Louis Censey, et Simonne Baverel, femme de Michel Receveur, 18 janvier; — fol. 7; Étienne Cécile, trésorier de Dole, contre les habitants des Fourgs, poursuivis pour reconnaissance des droits seigneuriaux du château de Joux, 6 février; — fol. 10, v°; Jacques Ogier, receveur, et Antoine Rousselet, procureur à Jonvelle, contre divers particuliers d'Ormoy, 3 mars; — fol. 15; le prieur et les religieux de Bonlieu, contre Jean Morel le vieux, d'Orgelet, écuyer, ancien receveur de Montaigu, 9 avril; — fol. 16, v°; Pierre Becquin, amodiateur des moulins banaux de Quingey, contre Jean de Montrond, de Déservillers, 19 avril; — fol. 41; Anatoile Buteffey, fille naturelle de Perrin Buteffey, d'Arbois, et Isabelle de Vy, femme de Nicolas Magdelon, de Dole, en nature de patente de légitimation, contre Jean, Marguerite et Antonia Recouverteur, 18 juin; — fol. 43; Jean Besancenot, procureur et receveur de Rougemont, contre les habitants de Rougemont, 27 juin; — fol. 55; arrêt rendu à requête du procureur général François Bouhélier, seigneur du Viseney, en faveur de Charles-Emmanuel Durand, procureur au siège de la Table de marbre, au parlement de Besançon, autorisant ce dernier à prendre et porter la qualité de noble, 1702, 22 décembre; — fol. 58, v°; autre arrêt déclarant commun à Antoine-Joseph Durand, avocat, l'arrêt précédemment obtenu par Charles-Emmanuel, son frère, 1703, 8 février; — fol. 60; arrêt adjugeant à Nicolas-Jean-Baptiste de Montrichard la justice de Charrin, 22 mars.

B. 674. (Registre.) — In-folio, papier, 378 feuillets (84 et 85 sont *bis*, 357 est à demi déchiré), reliure parchemin.

1587-1606. — *Arrêts d'audience du 1er juin 1587 au 8 février 1606.* Procès : fol. 1; François Orillard, amodiateur des biens de la maison de Chalon, contre Andrée Moille, veuve de Claude Bouvier, de Saint-Laurent-de-La Roche, mère tutrice de Claude, Antoine, Michel et Pierre Bouvier, ses enfants, 1587, 1er juin; — fol. 4; Jean Monnier, bourgeois et portier des portes du bourg d'Arguel, contre Jean Bertrand, de Motey, et Claude Chanod, de Quingey, sous-amodiateurs de la seigneurie, pour gages d'office, 13 juin; — fol. 13; Claude Bonvalot, héritière de Pierre de Bordey, seigneur de Verchamp, capitaine de Faucogney, femme de Pierre Bonvalot dit de Constable, seigeur de Boulot, contre Charlotte Barressols, veuve de François Richardot, trésorier de Vesoul, et ses enfants, 17 juillet; — fol. 24; Perrenot Vauldry, de Salins, procureur d'office en la châtellenie de Bracon, contre divers particuliers assignés par Claude Philibert, d'Ivory, prévôt et fermier de ladite châtellenie, 28 septembre; — fol. 26; Odo Bournot, trésorier de Vesoul et receveur de Faucogney, contre Pierre Clerc et Adrien Tavel, de Faucogney, 15 octobre; — fol. 35; Guillaume Seguin, docteur en droit, bailli de Montrivel, contre Guillaume Cécile, sous-amodiateur de ladite seigneurie, 16 novembre; — fol. 39, v°; Claude Dusillet, de Rahon, contre Charles Pétrey, auditeur en la Chambre des Comptes, 7 décembre; — fol. 54; Gérard Bruand, ancien receveur de Monnet, contre Claude Nouveau, de Salins, 1588, 31 janvier; — fol. 110; Jean Junet, procureur général de la maison de Chalon, et Balthazar Roy, sous-amodiateur de Nozeroy, contre Hugues Cuynet, dudit lieu, en paiement de droits de lods, 1589, 5 juillet; — fol. 129; Nithier Panyer, receveur général des confiscations, contre François Orillard, amodiateur général desdites confiscations, 4 décembre; — fol. 146; Benoît Charreton, seigneur de Chassey et Pimorin, trésorier général des épargnes et confiscations, contre Jean Gozard, de Coligny, notaire, etc., et les anciens officiers de la seigneurie d'Andelot et Coligny, 1590, 28 juillet; — fol. 169; Antoine Verdot, de Vercel, demeurant à Orchamps, tabellion général en Bourgogne, contre les habitants de Largillat, La Longevelle, Ville-du-Pont, La Chaux, Montflovin et Les Maisons-du-Bois, en matière de reconnaissances, 1591, 16 mai; — fol. 201; Claude Quicquet, de Cromary, demeurant à Marchaux, demandeur en entérinement de lettres de légitimation accordées à son fils François Quicquet, contre tous opposants, 1592, 22 septembre; — fol. 209; Jean Verneret, messager de la Chambre des Comptes, contre Didier Piard et François Vaulchier, échevins de Sampans, en matière de droits domaniaux sur le charroi des vendanges, 1594, 21 janvier; — fol. 256; Claude Bougenot, receveur de la seigneurie de Châtillon-sous-Maîche, contre Huguenin Vesseaul-Curie, de Bief, et Guillaume Metefault, meuniers des moulins de Bief, en paiement de redevances seigneuriales, 1597, 1er décembre; — fol. 290; Henri Le Ciergier, bailli de Toulouse, contre Jean Theveney, général des postes au comté de Bourgogne, amodiateur de la seigneurie de Toulouse, 1598, 31 juillet; — fol. 300; Philippe de Malange, fils naturel de feu Philippe de Malange, prêtre, impétrant l'entérinement de ses lettres de légitimation à l'encontre de tous opposants, 1600, 31 janvier; — fol. 310; Guillaume de Vaudrey, seigneur de La Motte, contre François-Jules Malbouhans, de Vesoul, écuyer, héritier universel de Charles-Adolphe Malbouhans, receveur général en Bourgogne, 1601, 10 avril; — fol. 320; Nicolas

Girard, de Quers, tabellion général en Bourgogne, fils naturel de Jean Girard, à son vivant prêtre et curé de Quers, demandeur en légitimation contre tous opposants, 1602, 7 juin; — fol. 334; Laurent Doyen, receveur de Jonvelle, contre les habitants de Godoncourt et Rignévelle, 12 septembre; — fol. 369; Étienne Hugon, receveur général de Bourgogne, contre Henri, Simon et Claude Vigoureux, héritiers de feu Simon Vigoureux, de Salins, 1605, 12 mai; — fol. 370, v°; Jean Magnenat, capitaine de l'artillerie de Gray, contre Étienne Hugon, 15 juillet; — fol. 373, v°; Pierre Biétrix, commis à la recette générale de Bourgogne, contre Claude Maillot, amodiateur de la seigneurie de Moncley, 1606, 18 janvier.

B. 675. (Registre.) — In-folio, papier, 285 feuillets (le folio 260 est *bis*, la partie supérieure des folios endommagée par l'humidité), reliure parchemin.

1606-1622. — *Arrêts d'audience du 1er mars 1606 au 25 août 1622.* Fol. 4. Procès : Louis Blanchard, amodiateur de la seigneurie de Salins, contre Léonard Marchand, Pierre et Marc Beley, bouchers à Salins, 1606, 30 mai; — fol. 9; François Bressand, amodiateur de la terre de Vennes, contre des habitants du Barboux, 12 août; — fol. 49, v°; Guillaume Rosaret, amodiateur de la seigneurie de Pontarlier, contre Claude Rose, notaire, défendeur, 1609, 30 avril; — fol. 84; Nicolas Garinet, de Salins, amodiateur de Bracon, contre Claude Perrenet dudit lieu, « recouverteur, » 1612, 30 avril; — fol. 85; Germain Mongenot, ancien amodiateur de Jussey, contre les habitants de Montigny-lez-Cherlieu, 7 mai; — fol. 93; les échevins de Souvans, contre Claude Gargeaul, de La Loye, notaire, amodiateur de la seigneurie de La Loye, 26 novembre; — fol. 101; Nicolas Toytot, amodiateur d'Apremont, pour vente des droits de mainmorte appartenant à Louis Arragon, de Germigney, 1613, 11 février; — fol. 103; Denis Martenet contre Claude Jordain, fondeur, demeurant à Dole, en restitution du reliquat du métal donné pour confection « de six petardz.... de la grosseur d'un greaul, » 30 mars; — fol. 103, v°; Lodovico Cravena dit Barrette, marchand milanais, contre Jean de Vaux, soldat entretenu de la garnison de Dole, 1er juin; — fol. 121, v°; Hugues de Ronchaud, seigneur de Saffloz, capitaine de Montmorot, contre Jean Domet, de Lons-le-Saunier, ancien amodiateur de cette seigneurie, 1614, 20 mars; — fol. 133; François de Bruxelles, commis général des monnaies au comté de Bourgogne, contre Humbert Boudot, maître et amodiateur de la monnaie, 1614, 18 novembre; — fol. 143; Anatoile Chastel, graveur des monnaies à Dole, contre Humbert Rondot, maître particulier de la monnaie, 1615, 26 janvier; — fol. 143; Hugues de Jacquemet-Fauche, mari d'Anne-Paule Hugon, fille et héritière universelle d'Étienne Hugon, receveur général de Bourgogne, contre les habitants d'Augerans, 28 janvier; — fol. 144; la confrérie du Saint-Crucifix de Salins, contre Hugues de Jacquemet-Fauche et Anne-Paule Hugon, héritiers du receveur général Étienne Hugon, 31 janvier; — fol. 152; Ferdinand Béreur, capitaine de 100 hommes d'armes, contre Mercurin Pescheur, de Lavans, 27 mai; — fol. 167; le chapitre de Saint-Maurice de Salins, contre Nicolas Altériet, receveur des exploits du Parlement, 1616, 12 décembre; — fol. 199; Nicolas de Breuille, écuyer, capitaine à Châtillon-le-Duc, contre Jean Pierre, de Cussey, ancien amodiateur de cette seigneurie, 1618, 5 avril; — fol. 201; Claude Racle, de Sombacourt, amodiateur de la seigneurie d'Usier, contre Antoine Lancrenon, de Sombacourt, 29 mai; — 204, v°; Claude Arvisenet, auditeur en la Chambre des Comptes, contre Martin Chevroton, d'Ornans, 3 juillet; — fol. 224; Nicolas Tricornot, de Gray, bailli de Jonvelle, contre Pierre du Marché et Joseph Folle de Corre, amodiateurs du revenu de Jonvelle, 1619, 7 janvier; — fol. 213; Jean Écarnot, de Voray, maire héréditaire audit lieu, contre divers particuliers de Bonnay, 1620, 20 novembre; — fol. 267; François de Cambaron, écuyer, contre Jean Thiébaud, amodiateur de la seigneurie de Bracon, 1621, 19 avril; — fol. 279; Jean-Guillaume Baron, du Russey, et Claude de Vuillemin, dudit lieu, contre Antoine Renaud, des Fontenelles, curateur de François Renaud, Pierre Renaud-Cadier, Simon Renaud-Deffault, Jean Cheval-Jannin, Pierre Renaud, tailleur, Nicolas Tournier-La-Combe, Jaimon Estienne, etc., 1622, 13 juin; — fol. 282; Olivier Coquillot, de Dammartin, contre Claude Brulard, échevin de Saint-Juan d'Adam, 14 juillet; — fol. 282, v°; François et Françoise Bossu, de Saint-Marcel, impétrants en matière de légitimation, contre divers opposants, 16 juillet; — fol. 284; Odard Gillie, de Troyes, et Nicolas Pigeot, de Paris, « marchans d'image en taille doulce, » contre Clément Jaquin, amodiateur des péages de Dole; la Chambre des Comptes condamne le péager à laisser passer les marchandises « d'image en taille doulce » moyennant le paiement de 3 engrognes par balle, 25 août.

B. 676. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 278 feuillets (le folio 44 est *bis*), reliure parchemin.

1622-1634. — *Arrêts d'audience du 20 septembre 1622 au 17 juin 1634.* Procès : fol. 4; Jacques Mathey, de Pontarlier, amodiateur de la seigneurie de Pontarlier,

contre Pierre Grandvoinnet, 1622, 24 octobre ; — fol. 25, v° ; Claude Colombet, de Salins, coamodiateur de la seigneurie de Nozeroy, contre Pierre Bancenel, de Salins, seigneur du Larderet, 1624, 19 avril ; — fol. 26 ; Jean Bernardet, de Salins, amodiateur de la seigneurie de Monnet, contre Jean Monnet, de Bonnétage, 15 juin ; — fol. 29, v° ; Claude d'Auxiron, de Valoreille, tabellion de Châtillon-sous-Maîche, contre Pierre de Villers, de Baume, amodiateur de ladite seigneurie, 17 juillet ; — fol. 36, v° ; Jean-Jacques Froissard, bailli de Bletterans, Simon Lardanchet et Jacques Guibourg, procureur et scribe audit lieu, contre Jean Billard, amodiateur de la seigneurie, 22 novembre ; — fol. 38 ; Jean d'Acoste, receveur des confiscations, contre Jean Vigoureux et ses frères et sœurs, héritiers de Simon Vigoureux, leur père, 23 novembre ; — fol. 47 ; Jean Prévost, seigneur de Pelousey, capitaine de Bletterans et d'Arlay, gruyer général des forêts desdits lieux, contre Claude Charreton d'Arlay, amodiateur de la seigneurie d'Arlay, 1625, 7 avril ; — fol. 49 ; Claude Vernier, de Salins, amodiateur de Montmahoux, contre Jean Bugnet, de Bolandoz, 10 mai ; — fol. 53 ; François de Rye de La Palud, marquis de Varambon, comte de La Roche et de Varax, bailli de Dole, contre Vincent Jacquinot, seigneur de Goux, 20 août ; — fol. 73 ; Poncet Bauldet, de Frasne, meunier, contre Denis Donat et Claude Colombet, amodiateurs de la terre de Nozeroy, 1626, 28 mars ; — fol. 116 ; Jean-Baptiste Tyrot, bailli de Saint-Aubin, contre Christophe Lenoir d'Aumur, ancien amodiateur de la terre de Saint-Aubin, 16 octobre ; — fol. 178 ; Anne de Bessey, abbesse des Clarisses de Lons-le-Saunier, contre les amodiateurs de Saint-Aubin, 1629, 23 janvier ; — fol. 182 ; Claude Freschot, de Morteau, amodiateur de la terre de Vennes, contre les échevins des villages de la terre, 3 mars ; — fol. 233 ; Jean de Moffans et Marc Doroz, amodiateurs de Poligny, contre Jean Poux, échevin de Miéry, 1630, 5 décembre ; — fol. 277 ; Daniel Privé, auditeur en la Chambre des Comptes et receveur de parties extraordinaires, contre Péronne Gaille, veuve d'Étienne-Claude May, receveur des exploits au bailliage de Quingey, 1634, 26 juin.

B. 677. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 389 feuillets (folios 241 et 242 omis, 266 *bis*), reliure parchemin.

1634-1693. — *Arrêts d'audience du 13 juillet 1634 au 10 juillet 1693.* Procès : fol. 10 ; Oudet Tissot, amodiateur de Fraisans, contre Claude Mérey, dudit Fraisans, 1635, 24 mars ; — fol. 32 ; Anatoile Charreton, seigneur de Romette, auditeur en la Chambre des Comptes, contre Georges Bouveret, amodiateur des revenus de la commanderie de Ruffey, 1639, 14 mai ; — fol. 44 ; Nicolas Clerc, postulant à Dole, amodiateur des revenus de la seigneurie de Dole, contre Germain Bisot, de Parcey, et tous les habitants de ce village, 19 décembre ; — fol. 70 ; l'abbé de Rosières, contre les héritiers de Jacques d'Aubigney, amodiateur de la seigneurie de Dole, de 1630 à 1635, 1641, 25 mai ; — fol. 94 ; Étienne Picard, procureur d'office à Montmirey, contre François Larquand, procureur postulant au Parlement, 1642, 1er avril ; — fol. 106 ; Jean Chappeau, ancien amodiateur de Pontarlier, contre Claude Couthenet, dudit lieu, 6 septembre ; — fol. 128 ; Daniel Privé, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, contre Claude Brusset, amodiateur des biens annotés au ressort de Gray, 1644, 31 mai ; — fol. 132 ; le chapitre de Gray, contre François Poncelin, procureur au bailliage de Gray, et François Rouget, chirurgien, amodiateurs du Domaine, à Gray, 30 août ; — fol. 151 ; Ferdinand Magnin, capitaine de Châtillon-sous-Maîche, contre Simon Poutier, amodiateur de cette seigneurie, 1646, 24 novembre ; — fol. 177 ; Jean Symart, procureur à Vesoul, amodiateur du Domaine de cette ville, contre les habitants de Coulevon et « le Moustier » (Calmoutier), 1648, 2 décembre ; — fol. 213 ; Jean Ramey et Nicolas Antoine, amodiateurs de la seigneurie de Rochefort, contre les habitants d'Audelange, 1651, 17 juillet ; [lacune de 1658 à 1662 inclus]. — Procès : fol. 250 ; Jean-François Bouvier, de Quingey, ancien amodiateur de la seigneurie du lieu, contre Claude Sirhugues, ancien amodiateur des moulins de Quingey, 1663, 1er février ; — fol. 299 ; Pierre-Félix Bassand, procureur fiscal à Baume, et Claude-François Bassand et Jean Privé, « libellances » audit siège, contre Claude-Gabriel Devillers, receveur des exploits, Jean-Antoine Boilloz, lieutenant général, et François Vuillin, avocat fiscal, 1672, 7 septembre ; — fol. 310 ; Antoine Doyen et les enfants de Jean Colard, de Saint-Hippolyte, fermiers du sceau aux contrats du bailliage de Baume, contre Claude-François Bonnefoy, de Belvoir, bailli de Châtillon-sous-Maîche, 1676, 16 décembre ; — fol. 327 ; arrêt sur placet présenté par Simon Jouffroy, de Nozeroy, Poncet Bichet, de Pontarlier, et leurs associés, pour le trafic des chevaux, ordonnant qu'il ne sera perçu qu'un péage au bailliage d'Aval, à l'entrée ou la sortie de leur marchandise 1681, 28 avril ; — fol. 360 ; Jacques-François de Lallemand, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Sales et de Montagna, demandeur en entérinement de lettres de relief contre les habitants de Montagna, 1687, 15 avril ; — fol. 364 ; Françoise Vannoz, veuve de Pierre Beline, gardien des halles de Dole, contre Claude Vuillermot, de Dole, 13 juin.

B. 678. (Registre.) — In-folio, papier, 225 et 85 feuillets.

1706-1712. — *Arrêts d'audience du 22 novembre 1706 au 17 février 1712.* Procès : fol. 1 ; Jean Colas, conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, contre Remi Greuillon, sous-syndic de la ville de Dole, 1708, 15 février ; — fol. 11 ; Jean-Alexis François, conseiller au présidial de Salins, contre les habitants d'Équevillon, 30 mars ; — fol. 24 ; Jean Charles, prévôt et maire, Philippe Ligier, procureur du Roi en la prévôté, et François Folet, procureur de police, engagistes du Domaine de Jussey, contre les habitants de Cintrey, Molay et La Rochelle, 1707, 10 février ; — fol. 63, v° ; Françoise de Millot, dame de Menotey, Raynans, Gredisans, douairière de Charles de Saint-Mauris, lieutenant général, gouverneur de Brisach, contre Arnoux et Philibert Larquand, 1708, 22 mai ; — fol. 78 ; Pierre-François Guyon, marchand à Gray, contre Alexis Vaudrimey, receveur des impositions au bailliage de Gray, 24 novembre ; — fol. 99 ; Jean-Baptiste Bonhomme, seigneur de Saint-Loup, secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, contre François Bouhélier, seigneur du Viseney, procureur général en la Chambre des Comptes, 1709, 11 mai ; — fol. 165 ; Jean-Baptiste Monnier, directeur des postes à Salins, contre Jean-Gaspard Guyraud et Antoine Renaud de Saint-Claude, 1710, 17 mars ; — fol. 177 ; les communes d'Houtaud et Dommartin, contre Martin Minary, de Vuillecin, et la commune de Vuillecin appelée en cause, 24 mai ; — fol. 186, v° ; la ville de Luxeuil, contre Jean-Benoît Gay, tabellion général des ville et terre de Luxeuil, 2 août ; — fol. 195 ; Anselme-François de Marenches, seigneur de Nenon, contre Jacques Boiteux, procureur du Roi en la prévôté de Rochefort, 6 août ; — fol. 204 ; Philibert Macaut, receveur-payeur des gages des officiers de la Chambre des Comptes, contre Claude-Philibert Fourquet, huissier en ladite cour, 1er décembre ; — fol. 208, v° ; Jean-François Tricalet, seigneur de Taxenne, contre François Chauveroiche, procureur de la communauté de Taxenne, et François Gauthier, 1711, 28 janvier ; — fol. 210 ; les habitants et communauté d'Abergement-le-Grand, contre François Mervans et Claude Viénet, fermiers de l'abbaye de Rosières, 5 février ; — fol. 221, v° ; Jean Grandmaison, de Dole, ancien receveur des impositions du bailliage, contre Jean-Claude Maistre, receveur des impositions en 1710, 1712, 14 janvier. — Fol. 1 *bis*. Décret fait sur les biens laissés par Jean-Claude Lambert, à son vivant receveur des impositions du bailliage de Dole et trésorier en la chancellerie de la Chambre des Comptes, et par Antoinette Morel, sa femme ; collocation des créanciers sur les immeubles et meubles provenant du décret, 1707, 14 avril-1709, 11 mars.

B. 679. (Registre.) — In-folio, papier, 294 feuillets (le folio 236 est *bis*, table au folio 276), reliure parchemin.

1736-1748. — *Arrêts d'audience du 28 novembre 1736 au 27 janvier 1748.* Procès : fol. 1, v° ; Jean-Baptiste Bonhomme, contre Jean-Louis Grignet, lieutenant particulier en la maîtrise de Dole, 1737, 19 janvier ; — fol. 2, v° ; les habitants de Chenevrey, contre François Bartholomot, dudit lieu, 13 février ; — fol. 9 ; la confrérie de la Croix, de Quingey, contre Claude-François Prillard, ancien président au présidial de Besançon, 1738, 4 janvier ; — fol. 14 ; les habitants de Champvans, contre Jean-François Guigue, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 8 mars ; — fol. 19, v° ; Charles-Philippe-Ignace d'Udressier, chevalier d'honneur au Parlement, contre le procureur général près la Chambre des Comptes, 14 juillet ; — fol. 38 ; Luc-Joseph Mareschal de Vezet, conseiller au Parlement, contre les habitants de Velloreille, 1739, 7 mars ; — fol. 43, v° ; les religieux de Balerne, contre Antoine-Joseph Peting de Santans, 8 juin ; — fol. 49, v° ; les habitants de Dambelin, contre Claude-François Balland, avocat, 4 juillet ; — fol. 58 ; la ville de Dole, contre Antoine Prost, fermier de l'éminage de ladite ville, 9 décembre ; — fol. 66 ; Claude Vuillemeaux, seigneur de Bougelier, contre les habitants de Frontenay, 1746, 26 mars ; — fol. 71 ; le procureur général de la Chambre des Comptes, contre la confrérie du Saint-Esprit de La Loye et le conseiller-maître de Chaillot, 21 mai ; — fol. 76 ; Ignace-François Paponet de Prépavin, contre la communauté de Blye, 3 décembre ; — fol. 90, v° ; les maîtres orfèvres de Besançon, contre Gabriel Antoine, maître orfèvre, le procureur général intervenant, 1741, 10 mai ; — fol. 92, v° ; les mêmes, contre l'orfèvre Antoine Laurent et autres, 17 mai ; — fol. 115 ; les habitants de la Neuvelle, contre ceux de Malbouhans, 1742, 3 mars ; — fol. 125, v° ; François-Louis Michaud, contre Nicolas Huot de Bousseraucourt, avocat général en la Chambre des Comptes, et Jean-Baptiste Huot, son frère, lieutenant-assesseur criminel à Vesoul, 12 juillet ; — fol. 128, v° ; Catherine Maillard, épouse de François-Aimé de La Chevalerie, contre François Pernot, écuyer, 30 juillet ; — fol. 144, v° ; les habitants de la Grange-au-Vuillotey, contre la communauté d'Esnans, 27 mars ; — fol. 152, v° ; les habitants d'Écharquenans, contre ceux de Gondenans et de Montby, 1743, 31 juillet ; — fol. 157 ; les habitants de Velet, contre la ville et les Cordeliers de Gray, 1744, 4 janvier ; — fol. 159 ; les religieux de Bonlieu, contre la commu-

nauté de La Chaux, 8 janvier; — fol. 164, v°; Louis-Joseph Linglois, écuyer, seigneur de Nance, contre René Estevoux, receveur général des domaines, et Philibert Courbe, président du présidial de Lons-le-Saunier, 27 avril; — fol. 184; les officiers municipaux d'Ornans, contre François-Joseph Guyot et Claude-François-Ignace Bouhélier, seigneur d'Audelange, 1745, 29 mars; — fol. 254, v°; Claude-François-Ignace Bouhélier, contre Louis-François-Hyacinthe Doroz, 1747, 17 mai; — fol. 269, v°; Charles-Gabriel de Glanne, baron et seigneur de Villers-Farlay, contre Ambroise-Claude-Pierre Ponchaux et Claude-Pétronille Valey, de Villers-Farlay, 7 décembre; — fol. 274, v°; Charlotte Buchet, veuve d'Antoine Prost, amodiateur de l'éminage, contre Hugues Verguet, maître des postes à Dole, et Claudine Seguin, sa mère, 1748, 27 janvier.

B. 680. (Registre.) — In-folio, papier, 328 feuillets (le folio 84 est *bis*), table au folio 322, reliure basane.

1748-1754. — *Arrêts d'audience du 14 février 1748 au 30 mars 1754.* Procès: fol. 1; Jean-François Miget, seigneur de Malpas, contre les habitants dudit lieu, 1748, 14 février; — fol. 30; les officiers municipaux de Salins, contre l'abbé de Rosières, 1749, 13 janvier; — fol. 62; Jean-Antoine Boisot, premier président du Parlement, contre Jacques Marmillon, secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, 24 avril; — fol. 72; Esprit-Emmanuel Melchior, marquis de La Baume, contre M. Demongenet, conseiller honoraire au Parlement, 22 mai; — fol. 77, v°; Marguerite d'Hamilton, douairière de François-Philippe Marmier, seigneur de Seveux, contre François-Philippe, marquis de Marmier et de Seveux, la commune de Seveux et divers particuliers dudit lieu, 28 juin; — fol. 81; Claude-Joseph de Jouffroy, marquis de Novillars, Marie-Adrienne et Thérèse-Gabrielle de Jouffroy, héritiers de Thomas, marquis de Jouffroy, contre Érardine d'Anglure, douairière de Louis de Beauvau, Jean-Jacques Pellechet, contrôleur général, et Nicolas Richardot, fermier de Raincourt, 17 juillet; — fol. 83; Pierre-Joseph-Emmanuel Frère de Villefrancon, seigneur d'Avrigney, contre François Bulot, notaire audit lieu, 7 août; — fol. 102; les habitants de Marnay, contre Louis Louiset, marchand audit lieu; ce dernier refusant d'accepter la fonction de commis répartiteur, 1750, 2 décembre; — fol. 115, v°; Charles Noirot, fermier de Beaujeu, contre François Langlois, receveur général des domaines et bois, 1751, 13 mars; — fol. 133; Claude-François Peting, capitaine d'infanterie à Dole, contre les bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, 30 juin; — fol. 135; divers particuliers de Vaudrey, contre Claude-François Terrier, marquis de Montciel, les habitants de Vaudrey et les commis répartiteurs dudit lieu, 3 juillet; — fol. 148; Marie-Jeanne-Antoine Pâris, veuve de Jean-Baptiste Huguenot, receveur particulier des bois de la maîtrise de Besançon, contre François Langlois, receveur des domaines, et Étienne-Joseph Huguenot, général provincial des monnaies, etc., pour avoir mainlevée de deniers barrés, 5 août; — fol. 179; Joseph de Mongenet, conseiller honoraire au Parlement, et Caroline Chevanney des Daniels, sa femme, contre Béatrix-Octavie, comtesse de Grammont, douairière de Reynold-Charles, comte de Rosen, le procureur général de la Chambre des Comptes, et Esprit-Emmanuel-Melchior, marquis de La Baume-Montrevel, marquis de Saint-Martin, baron de Pesmes, 1752, 3 février; — fol. 225, v°; Claude-François Peting, contre Étienne-Denis Pourcy, seigneur de Villars-Saint-Georges, 19 juillet; — fol. 282; Remi-Gabriel-Marguerite Froissard, écuyer d'Aresche, « enseigne à pique » dans le régiment des gardes françaises, contre le procureur général de la Chambre des Comptes, 1753, 21 mai; — fol. 297; Alexandre-Éléonor-Marie de Saint-Mauris, comte de Montbarrey, seigneur dudit lieu, Choisey, Ruffey-sur-l'Ognon, Angirey, etc., contre Pierre-Joseph-Emmanuel Frère de Villefrancon, prêtre, seigneur d'Avrigney, 6 août; — fol. 317; François Langlois, receveur général des Domaines et Bois, demandeur en révélation, contre Jean-Claude Nicod, de Luxeuil, et M. de Clermont-Tonnerre, abbé de Luxeuil, 1754, 6 mars.

B. 681. (Registre.) — In-folio, papier, 288 feuillets (le folio 282 est *bis*), table au folio 267, reliure parchemin.

1754-1763. — *Arrêts d'audience du 30 mars 1754 au 8 février 1763.* Fol. 13. Procès: Pierre-François Dupuis, seigneur de Mont-Saint-Léger, contre Nicolas Argenton, laboureur audit lieu, 1754, 11 mai; — fol. 21, v°; Marie-Suzanne-Simonne-Ferdinande de Ténarre-Montmain, épouse de M. de Bauffremont, contre le procureur général, Suzanne-Madeleine du Châtelet et François-Bernard, marquis du Châtelet, 4 juillet; — fol. 81; Antoine-Philibert Daguet, seigneur de Mutigney, président au Parlement, contre Ignace de Reculot, 1755, 22 mars; — fol. 93, v°; Charles Tugnot, seigneur à Brotte, contre les habitants dudit lieu, 30 décembre; — fol. 104; Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, contre Alexandre-Éléonor de Saint-Maurice, comte de Montbarrey, 1756, 10 mai; — fol. 117, v°; les officiers municipaux de Quingey, contre Claude Vuillier, fermier du four banal, 14 août; — fol. 133; le prince d'Isenghien, seigneur d'Orgelet, contre le comte de Saint-Amour, 1757, 21 mars; — fol. 137, v°; le marquis

de Bersaillin, seigneur de Pupillin, contre les habitants dudit lieu, 31 juin; — fol. 188; Claude-François-Xavier Despotots, prieur de Sirod, contre les habitants du Bourg-de-Sirod, 1760, 14 mai; — fol. 190; le chapitre de Besançon, contre Pierre-Joseph-Xavier de Chavigny, chanoine en lad. église, 25 juin; — fol. 206; Charles-Luc-Claude, comte Mareschal, seigneur de Vezet, contre l'abbé de la Charité, 1761, 10 janvier; — fol. 217; Nicolas Perchet, seigneur d'Apremont, contre d'André Roussel, laboureur à Germigney, 17 juin; — fol. 262; Pierre-Colombe-Prothade Mareschal, seigneur de Sauvagney, contre le procureur général, 1762, 30 décembre.

B. 682. (Registre.) — In-folio, papier, 326 feuillets, table au folio 325, reliure parchemin.

1763-1768. — *Arrêts d'audience du 2 mars 1763 au 7 mai 1768.* Fol. 36; Jean-Baptiste Violet, orfèvre à Besançon, contre les maîtres jurés de ladite ville, 1763, 6 août; — fol. 55; Pierre-Joseph de Reculot, ancien officier de cavalerie, demeurant à Rochefort, contre les consorts Boiteux, de Rochefort, 1764, 10 février; — fol. 66; Jacques-Antoine de Rosières, marquis de Sorans, contre Claude-Joseph-Alexis Curie, de Cromary, et Charles-Joseph Caillet, sergent, maire de ladite justice, 24 mars; — fol. 86; le chapitre de Gray, contre Jean-Baptiste Lamarche, procureur à Gray, 26 mai; — fol. 89; François-Félix de Balbe des Bertons, marquis de Crillon, seigneur engagiste du domaine de Gray, et Marie-Thérèse de Fabry, son épouse, contre Nicolas Perchet, receveur des impositions du bailliage de Gray, et le procureur général intervenant, 30 mai; — fol. 100, v°; Jean Vallade, régisseur des droits réunis sur les cuirs, à Paris, contre Jean-Nicolas Perdriset, chamoiseur à Héricourt, 8 août; — fol. 118; les habitants de Saint-Didier, bailliage de Lons-le-Saunier, appelants d'une sentence du présidial de cette ville, annulant l'élection de leur échevin, 29 novembre; — fol. 133; le chapitre de Notre-Dame de Dole, contre Gui Buchot, bourgeois de Dole, et Louis Brochot, fermier général des Domaines du Roi, au comté de Bourgogne, 1765, 6 février; — fol. 137; Françoise-Élisabeth de Watteville, abbesse de Château-Chalon, contre Louis Cavelle, fermier du domaine de Voiteur, et Claude-François-Nicolas Magnin, de Poligny, bailli de Château-Chalon, 6 mars; — fol. 142; Pierre Receveur, bourgeois de Cuse, contre Jean-Baptiste Gaudy, procureur d'office de la seigneurie de Cuse, et les habitants d'Adrisans, de Cuse et de Gondenans, 16 mars; — fol. 145; Jean-François Coste, agent des fermes à Besançon, contre François Langlois, receveur général des domaines, 21 mars; — fol. 152; Louise-Marguerite de Roye de La Rochefoucaud, veuve d'Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand de Mérode, contre Élisabeth-Philippine de Poitiers, épouse de Gui-Michel de Durfort de Lorges, duc de Randan, et le procureur général intervenant, 28 mars; — fol. 154, v°; Joachim Viguier, bourgeois de Besançon, contre le procureur général agissant à requête du receveur général des Domaines et Bois, 30 mars; — fol. 160; Claude-Antoine-Clériadus, marquis de Choiseul, héritier bénéficiaire de Jacques-Philippe de La Baume, comte de Saint-Amour, et Claude-Marie de La Tour, chevalier, seigneur de Brescia, contre le receveur général, François Langlois, au sujet de la commise de certaines terres, 4 mai; — fol. 162; les habitants de Gray, contre Jacques-Albert d'Aubigney, fermier des octrois de ladite ville, 4 mai; — fol. 170; les habitants de Saint-Marcel, contre Jacques Groux, fermier du prieuré dudit lieu, et Simon Valet, de Saint-Marcel, commis répartiteur, 18 mai; — fol. 213; Jean-Louis Janson, de Marnay, préposé à l'ensaisinement des actes et contrats translatifs de propriété, contre les habitants et suppôts du conseil dudit Marnay, 4 décembre; — fol. 228; les officiers municipaux de Gray, contre Jacques-Albert d'Aubigney, fermier des octrois, et Jean-Claude Coutecher, receveur de la ville, 1766, 30 avril; — fol. 274, v°; les habitants de Pomoy, contre Jean-Louis-Ainard de Clermont-Tonnerre, abbé de Luxeuil, 1767, 12 mars; — fol. 285; Jean-Baptiste Rochet, seigneur de Frasne-le-Château et de Vaux-le-Moncelot, contre les habitants de Vaux-le-Moncelot et de Frasne et leurs commis répartiteurs, 20 mai; — fol. 291; Ferdinand-Denis de Crécy, écuyer, seigneur de Chaumergy, contre les habitants dudit lieu, 18 juillet; — fol. 311; Jean-Baptiste Bullet, ancien receveur des finances au bailliage de Pontarlier, contre Pierre-Bernard Mercier de Raugecourt, receveur particulier alternatif des finances du bailliage de Pontarlier, 1768, 27 avril.

B. 683. (Registre.) — In-folio, papier, 101 feuillets, reliure parchemin

1768-1771. — *Causes d'audience du 18 mai 1768 au 19 juin 1771.* Procès: fol. 1; l'abbaye de Citeaux, contre Guillaume Lagus, de Dole, marchand de fer, défendeur en saisie, 1768, 18 mai; — fol. 5, v°; Joachim Viguier, ancien directeur de la monnaie de Besançon, contre les habitants de Marnay, en matière de répartition d'impôts, 16 juillet; — fol. 7, v°; Jean-Claude Pâris, chevalier de Saint-Louis, à Arbois, contre Jérôme, comte de Boutechoux, chevalier de Saint-Georges, seigneur de Villette, les habitants de Villette et les commis aux rôles de cette communauté, 6 août; — fol. 14; Claude-Marie Caron,

secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, receveur des finances au bailliage de Baume, contre Jean Fougeret, receveur alternatif des finances au comté de Bourgogne, et le procureur général intervenant, 22 décembre; — fol. 19; François-Alexis Duban de Cressia, conseiller au Parlement, contre le fermier des octrois de Gray et les officiers municipaux de cette ville, au sujet de la franchise d'entrée de ses vins, 1769, 27 février; — fol. 22; les habitants et communauté de Rochefort, contre Claude-Joseph de Reculot, sous-fermier du domaine de Rochefort, 12 avril; — fol. 25; Joseph-Xavier de Chaillot, contre Jacques et Philippe Brune, de Dole et de La Loye, Françoise Seurot, veuve d'Antoine Jacquot, et ses enfants, Léonard Désahuguet de Marsy d'Espagnac, abbé de Notre-Dame du Palais et de Colombe, prieur de La Loye, et le procureur général intervenant, au sujet du droit de pêche dans la Loue, 17 juin; — fol. 27, v°; Claude-Marie Caron, receveur du bailliage de Baume, contre Augustin-François-Xavier Grangier, procureur audit bailliage, 21 juin; — fol. 52; les habitants de Noroy-l'Archevêque, contre Pierre-François Girardin, inspecteur juré en la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume, en matière de réduction de salaires d'un arpentement, 1770, 19 janvier; — fol. 56; la communauté des maîtres cordonniers de Besançon, contre Jean-Baptiste Fouache, régisseur des droits réunis, 28 février; — fol. 68; Antoine Goillot, lieutenant général criminel au bailliage présidial de Gray, contre Catherine-Angélique Gaynon, veuve de François Langlois, écuyer, receveur général des Domaines, et ses enfants, et Luc Mareschal, seigneur d'Audeux, intervenant, en matière de saisie faite au fourneau d'Échalonges, à requête du feu sieur Langlois, 12 mai; — fol. 70; les religieux de Lieucroissant, prenant fait et cause pour Pierre Chauvey, contre Jean-Baptiste Bureau de Pusy, au sujet de la vente du sel de Saunot, dans la seigneurie de Châtelot, 16 mai; — fol. 77; Jean Baillard, meunier à Godoncourt, contre les religieux de Flabémont, Laurent Empereur, procureur d'office à Godoncourt, les habitants dudit lieu et ceux de Fignévelle, en reconnaissance des droits assurés par son bail, 27 juin; — fol. 80; les habitants de Bresilley, contre ceux d'Ougney, en matière d'imposition et de limite de territoire, 28 juillet; — fol. 83; Pierre-Désiré Deleschaux, subdélégué de l'intendance à Lons-le-Saunier, contre les commis répartiteurs de Villeneuve, 14 novembre; — fol. 88, v°; Claude-Guillaume d'Auquoy, capitaine au régiment de Condé (infanterie), contre le procureur général en la Chambre des Comptes, en matière de noblesse, 1771, 14 janvier; — fol. 89, v°; les habitants de Valay, contre Jean-Baptiste Dupoirier, fermier principal de la commanderie de Montseugny, 16 janvier; — fol. 98; Jean-René de Toulongeon, enseigne dans la garde du Roi, seigneur d'Antorpe, contre Claude Henry, ancien président en l'élection de Langres, pour faire enregistrer un don de retrait féodal, 2 mai; — fol. 98, v°; les habitants de Bletterans et Villevieux, contre Jacques Maître, boucher à Bletterans, pour assujettir ses moutons à l'inscription aux rôles, 18 mai; — fol. 100; Désiré Monnier, maître chirurgien à Montmirey-la-Ville, contre Claude-Antoine Florimond, gentilhomme du duc de Penthièvre, et Nicolas Sausseret, adjudicataire des Domaines de Franche-Comté, réclamant l'exécution d'un bail du domaine de Montmirey et le remboursement d'arrérages, 15 juin.

B. 684. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1683-1693. — *Arrêts d'audience et par écrit du 27 février 1683 au 21 décembre 1693* (minutes). Arrêts : rendu entre Caroline de La Baume, baronne d'Oiselay, et Alexandre Courlet, seigneur de Boulot, l'appelant en garantie de droits féodaux à Boulot, 1684, 10 avril; — adjugeant ladite garantie au demandeur, sur acceptation formelle de Caroline de La Baume, 28 avril; — ordonnant à Frédéric-Éléonor, marquis de Poitiers, capitaine au régiment de Grammont (dragons), de fournir au Domaine un état de revenus de la seigneurie de Vadans, 1688, 3 septembre; — condamnant les Annonciades de Dole à apporter certaines modifications à une construction entreprise dans leur monastère, gênante pour les bâtiments de la Chambre des Comptes, 6 septembre; — relatif à un droit de taille dû à la seigneurie domaniale d'Orchamps par les habitants de Lavans-lez-Dole, 1693, 17 février; — ordonnant l'enregistrement des lettres d'achat, reprise de fief et dénombrement des seigneuries totales ou partielles de Citers, Quers, Dambenoît et Magnivray, par Jean-François-Guillaume Girard, de Faucogney, 9 mars; — déboutant François Ferrier, échevin de Choisey, d'une demande en confirmation d'une saisie pratiquée sur Louis Dorey, de Champagney, pour imposition, 21 décembre.

B. 685. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1694-1697. — *Arrêts d'audience du 15 janvier 1694 au 23 décembre 1697* (minutes). Arrêts : condamnant Claude Martenet, ancien procureur au bailliage de Dole, à livrer une certaine quantité de grains à Jean Grandmaison, fermier de la terre de Châtenois, 1694, 1er mars; — ordonnant la production de titres dans un procès en délimitation intenté par frère Pierre de Cleusel, commandeur du Temple-lez-Dole, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, contre les

habitants de Baverans, 1er mars; — déclarant la famille Damedor noble et renvoyant Nicolas Damedor, écuyer, seigneur de Mollans, des fins d'une poursuite du procureur général, 1696, 9 mai; — réduisant les cotes d'imposition attribuées par les commis répartiteurs de Villette à Marie-Thérèse Terrier, veuve de Thiébaud Bergeret, avocat du Roi au bailliage d'Arbois, 10 décembre; — annulant l'appel émis par les habitants de Lieucourt, contre une sentence du bailliage de Gray, rendue au profit de Claude Sauvageot, coseigneur à Leucourt, 1697, 25 février; — ordonnant à Pierre Durey, receveur général des finances au comté de Bourgogne, de présenter dans le délai d'un mois le compte général de la capitation, 23 mai; — réglant un compte entre Jean Verhague de La Haye, président, et Pierre-François Michotey, conseiller à la Chambre des Comptes, 4 septembre; — homologuant une saisie pratiquée par Pierre Viton, de Dole, marchand, contre François Pelissard de Chaumergy, 23 décembre.

B. 686. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1698. — *Arrêts d'audience du 7 janvier au 22 décembre 1698* (minutes). Arrêts : exemptant Denis-François Tissot, de Dole, greffier en la maréchaussée de cette ville, des impôts que les habitants de Byarne prétendaient lever sur ses domestiques cultivant son domaine, 1698, 10 avril; — rayant des rôles d'imposition de Champvaux les terres dépendant de la chapelle de Saint-Claude, en l'église collégiale de Poligny, à la requête de Philippe-Charles Dagay, prieur de Clairvaux, et de Joseph Mathon, chanoine de Chalon, tous deux chapelains de cette chapelle, 12 mai; — confirmant une saisie faite par les fermiers de la seigneurie de La Loye sur un particulier de Souvans, à l'encontre de Nicolas de Moréal, seigneur de Moissey, défendeur, 12 mai; — exemptant d'impositions à Port-Lesney Dominique Peting, commissaire aux revues de la maréchaussée, 30 juillet; — ordonnant à Jean-Simon de Rosières, marquis de Sorans, de faire foi et hommage au Roi, 28 août.

B. 687. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1699. — *Arrêts d'audience du 5 janvier au 16 décembre 1699* (minutes). Arrêts : condamnant les habitants de Liesle à rayer un impôt de 15 l. qu'ils avaient prétendu inscrire à la cote de Claude-Ferdinand de Brun, marquis de Roche, 1699, 9 février; — supprimant la cote imposée par les habitants de Dampierre aux fermiers de Jean-François Mareschal, seigneur de Longeville et Dampierre, professeur à l'Université, 25 mai; — condamnant les habitants de Montroland à faire homologuer une transaction par eux passée avec les Bénédictins du prieuré de Montroland, 30 juillet; — condamnant François Villevieille, receveur des finances au bailliage de Dole, à 50 l. d'amende pour abus commis dans ses fonctions, 31 juillet; — ordonnant la production des titres de Charles de Saint-Mauris, maréchal de camp, seigneur de Menotey, Raynans, etc., demandeur, du procureur général intervenant, et de François de Rye, comte de Poitiers, défendeur, au sujet de la mouvance des terres de Rans et Ranchot, 13 août. — prononçant un défaut contre Jean-François Pône, amodiateur des terres de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, à requête d'Alphonse Romette, substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, 1er décembre; — confirmant les privilèges des autres censitaires de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem aux habitants de Broye-les-Loups, sujets de la commanderie de La Romagne, 9 décembre.

B. 688. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1700. — *Arrêts d'audience du 9 janvier au 30 décembre 1700* (minutes). Arrêts : exemptant d'impôts de communauté les terres de Membrey, appartenant à Claude-Antoine Jobelot, seigneur de Montureux, 13 janvier; — ordonnant aux habitants d'Orchamps de fournir vingt-cinq ouvriers pour travailler une journée chacun aux réparations des chemins sur leur territoire, 16 janvier; — modérant les impositions que les habitants de Calmoutier prétendaient faire payer par Jean-François de Lavie, leur seigneur, 17 février; — prescrivant au conseiller député à la réparation des chemins d'aller sur place vérifier l'état des chemins de Pagney et de Jallerange, à la requête de Jean Colard, maître des forges de Montrambert et Banne, 31 mars; — déboutant les habitants de Mesnay d'un procès intenté par eux contre la ville d'Arbois, au sujet de la justice et des amendes forestières, 1er avril; — donnant défaut, en matière de répartement de jets, contre les habitants de Taxenne, à requête de Jean-François Tricalet, 21 avril; — réduisant les impositions taxées par les habitants de Brussey, au profit des fermiers de Henri Chandyot, lieutenant du prévôt général du comté de Bourgogne, 24 mai; — réunissant à la ville de Salins les habitants du canton de Saint-Michel de Marnoz, 9 juillet; — maintenant aux chanoines de Nozeroy, poursuivis à tort par le procureur général, le droit de prendre les qualités de sieurs et révérends doyen, chanoines et chapitre de l'église Saint-Antoine de Nozeroy, 4 décembre.

B. 689. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1701-1702. — *Arrêts d'audience du 12 janvier 1701*

au 18 décembre 1702 (minutes). Arrêts : confirmant un défaut prononcé contre les habitants des Quatre-Bâtis de la terre de Colonne, à requête de Jean Legrand, prieur d'Époisses, Fay, Breuil, etc., 1701, 28 février ; — ordonnant la publication d'un dénombrement fourni par Claude-François de Cordemoy, seigneur de Francalmont, 12 mai ; — ordonnant à Pierre-Charles, baron de Montby, demandeur en suppression d'impositions, de justifier de sa qualité de baron, 17 décembre ; — condamnant la Congrégation de l'Immaculée-Conception de l'église Notre-Dame de Dole à remettre au directeur de l'hôpital de ladite ville un titre de rente au capital de 3,000 l., légué par le sieur Vallon aux pauvres et incendiés du bailliage, 1702, 18 mai ; — réglant une saisie faite à la requête de Charles-Louis, comte d'Achey et de Scey, seigneur de Grozon, sur des domaines d'Étienne de Damas-Crux et d'Étiennette-Marguerite d'Achey, sa femme, pour gage des réparations des châteaux de Reugney et Maillot, 10 juin.

B. 690. (Liasse.) 118 pièces, papier.

1703-1705. — *Arrêts d'audience du 24 janvier 1703 au 9 décembre 1705* (minutes). Arrêts : défendant à Jean-Claude de Montaigu, marquis de Boutavant, de prendre le titre de marquis de Montaigu et de Boutavant, 1703, 16 juillet ; — ordonnant que Hugues-François Billard, écuyer, seigneur de Raze, soit rayé des rôles d'imposition dudit lieu, 1704, 5 janvier ; — déclarant la terre de Wriange mouvante du Roi, et déchargeant de la commise de cette terre M. Béreur et Ferdinand-François de Rye, comte de Poitiers, appelé en garantie, et lui ordonnant de remettre les titres de la terre à Rodrigue de Saint-Mauris, seigneur de Fallerans, sauf à celui-ci à payer les intérêts du prix de son acquisition, 1704, 9 mai ; — supprimant l'imposition taxée par les commis répartiteurs de Routelle sur les fermiers de Léonel de Toulongeon, seigneur de Raucourt, Antorpe, etc., 1705, 4 avril ; — modérant la cote d'imposition taxée sur Claude-Antoine Lochard, d'Aïssey, par les commis répartiteurs dudit lieu, 9 décembre.

B. 691. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1706-1709. — *Arrêts d'audience du 27 janvier 1706 au 30 décembre 1709* (minutes). Arrêts : adjugeant à Antoine-Pierre Duchamp, seigneur moyen et bas justicier de La Motte, le droit de nommer un messier, malgré les prétentions contraires de Claude Duraquet et d'Antoine Renard, seigneurs engagistes de la Vieille-Loye et de La Motte, 1707, 29 juillet ; — condamnant Remi Grevillon, procureur sous-syndic de Dole, à payer 60 écus de 3 l., l'un à Jean Collas, conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, 1708, 12 mai ; — ordonnant de rembourser 514 l. 5 s. 4 d. à Pierre Rigollier, marchand de bois, pour erreur de contenance de coupes domaniales, 1709, 8 mai ; — confirmant une saisie pratiquée à requête d'Anne Morel, veuve du capitaine Christiane, sur des meubles appartenant à Jean Grandmaison, entrepreneur des étapes, à Dole, 29 juillet ; — ordonnant au receveur des épices de rendre un compte « économique » des épices par lui payées durant les années précédentes aux officiers de la Chambre, 14 août.

B. 692. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1710-1711. — *Arrêts d'audience du 14 janvier 1710 au 24 décembre 1711* (minutes). Arrêts : réglant une transaction entre Suzanne Lambert, épouse séparée de Guillaume de Pascal, seigneur de Saint-Juéry, héritière de Jean-Claude Lambert, trésorier en la chancellerie, et Simon Maizière, commis à la recette générale des impositions au comté de Bourgogne, 1710, 4 janvier ; — condamnant à une amende de 40 l. Philibert Pageot, receveur des impositions du bailliage de Lons-le-Saunier, et Bonaventure Lebœuf, receveur des impositions du bailliage de Pontarlier, pour retard de production de leurs comptes, 11 février ; — condamnant à la même amende les receveurs de Baume, Saint-Claude et Vesoul, MM. Caron, Molard et Taureau, 26 mars ; — constatant le peu d'ordre existant dans la garde des minutes de la Chambre des Comptes, 11 août ; — prescrivant la radiation d'un mot « droit d'accrue, » dans l'arrêt d'enregistrement du dénombrement de la terre d'Augerans, donné par Jean-Charles de Saint-Mauris, 1711, 30 avril ; — déboutant de sa demande en paiement de reliquat de compte, contre Simon Maizière, commis à la recette générale des finances, Jean Grandmaison, ancien receveur des impositions du bailliage de Dole, 11 août.

B. 693. — (Liasse) — 84 pièces, papier.

1712-1713. — *Arrêts d'audience du 18 janvier 1712 au 20 décembre 1713* (minutes). Arrêts : condamnant Marc Bouhélier, de Thiébouhans, paroisse de Trévillers, à accepter pour un an les fonctions d'échevin de Damprichard, auxquelles il prétendait se soustraire, 1712, 13 avril ; — exemptant des impositions communales de Baverans les fermiers, censiers et tenanciers de la commanderie du Temple de Dole, à requête de frère Pierre-Vincent Jolicard, religieux et prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, administrateur de la commanderie, 12 août ; — con-

damnant Jean-Jacques Mirdondel, avocat du Roi au bailliage de Vesoul, à requête de Claude-Étienne Tranchant, seigneur de Navenne et de Gresse, gouverneur de Vesoul, auquel il contestait le titre de noble, 1713, 23 février; — condamnant les habitants de Saint-Martin-lez-Faucogney, dans une question de délimitation de territoire par eux soulevée contre la commune de Sainte-Marie en Chanois, 29 juillet.

B. 694. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1714-1716. — *Arrêts d'audience du 8 janvier 1714 au 16 décembre 1716* (minutes). Arrêts : condamnant Alexandre Savourey, de Buffard, à délivrer à Pierre Besançon, dudit lieu, certaine quantité de sel, 1714, 24 mars; — annulant un arpentement général de Saint-Hippolyte, à requête de Hugues Louvet, dudit lieu, 14 mai; — réglant à requête du procureur général la comptabilité de Pierre-François Bonmarchand, receveur alternatif des finances dans les bailliages de Salins et Quingey, 1715, 27 février; — adjugeant à Barbe-Thérèse Thiébaud, veuve usufruitière d'Ignace Lefebvre, président à mortier, la qualité de dame de Montbozon, et celle de dame à Montbozon, à Françoise-Gabrielle Froissard de Broissia, veuve de Philibert de Belot, seigneur d'Ollans, 5 mars; — bannissant, à requête de Jean-Denis Marion, caissier de la Compagnie du sel Rosière, Pierre-Antoine Girod dit Jannin, d'Onoz, pour faux billets de sel, 9 mai; — adjugeant la qualité de noble à Claude-François Rougemont, avocat du Roi au présidial de Besançon, 1716, 14 mars; — exemptant d'impositions Lambert d'Éternoz, écuyer, lieutenant-colonel d'infanterie, à l'encontre des habitants d'Éternoz, 13 juillet; — confirmant une sentence de la justice des salines rendue le 8 mars 1714, contre Jean-Charles Outhier, de Poligny, à requête de Claudine Binan, veuve d'Anatoile Vernier, de Conliège, 4 août.

B. 695. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1717-1718. — *Arrêts d'audience du 9 janvier 1717 au 24 décembre 1718* (minutes). Arrêts : déboutant les échevins et commis répartiteurs de Gy d'un appel d'une sentence du présidial de Gray, rendue en faveur de Pierre Clerc, fermier général de la terre de Gy, et de l'archevêque de Besançon, intervenant en matière de contributions, 1717, 3 février; — confirmant une sentence du présidial de Lons-le-Saunier, ayant déclaré biens de fief le domaine possédé à la Grange-de-Platenay par Charles Parguey, 29 juillet; — ordonnant à Jean-Louis Grignet, lieutenant particulier de la maîtrise des eaux et forêts de Dole, de justifier sa noblesse, et le condamnant aux dépens de l'instance, 11 août; — prononçant la commise contre Pierre Roger et Ursule Bel, sa femme, marchands à Ornans, ayant acquis une maison de fief à Ornans, 12 août.

B. 696. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1719-1720. — *Arrêts d'audience du 11 janvier 1719 au 23 décembre 1720* (minutes). Arrêts : confirmant un jugement du présidial de Vesoul, rendu contre divers boulangers de ladite ville, à requête de Claude Liez, fermier de la boulangerie de Vesoul, 1719, 18 janvier; — confirmant une sentence rendue pour vol contre Pierre Raguin par la justice de la saunerie de Salins, 1720, 10 juillet; — déboutant les habitants de La Chapelle-lez-Rennes d'un appel contre Jean-Louis Demesmay, laboureur audit lieu, refusant les fonctions d'échevin, 11 décembre; — accordant défaut contre les habitants de Frasne-le-Château, au profit de Simon Mugnier, dudit lieu, marchand, 14 décembre.

B. 697. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1721-1722. — *Arrêts d'audience du 13 janvier 1721 au 30 décembre 1722* (minutes). Arrêts : maintenant en cause Suzanne de Belais, veuve du comte de Grammont, et Ferdinand de Grammont, dans un procès entre Jean-Étienne Mairot, seigneur de Vitreux, et Henri-François de Ténarre, marquis de Monturain, 1721, 28 juillet; — réglant une question d'impositions et de cotes personnelles entre les communautés d'Aubonne et de Saint-Gorgon, 2 août; — adjugeant la qualité de noble à Jean-Louis Grignet, lieutenant particulier en la maîtrise de Dole, et à Nicolas-Richard Grignet, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 1722, 14 mars; — rayant la qualité de seigneur de Ferrières, prise par Jean-François Monnoyeur, sur la requête présentée par Charles-Emmanuel de Bauffremont, abbé commendataire de Saint-Pierre de Luxeuil, baron de Scey-sur-Saône, 14 juillet; — condamnant Jean-Jacques Gauthier, de Thoraise, à délivrer du sel aux habitants dudit lieu, au prix de 9 et 7 sols et demi, 30 décembre.

B. 698. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1723-1724. — *Arrêts d'audience du 9 janvier 1723 au 30 décembre 1724* (minutes). Arrêts : déclarant la terre de Toulouse mouvante du Roi, et déboutant Charles-Maurice de Broglie, abbé de Baume, les religieux de cette

abbaye et le maître des Comptes Guillaume-Joseph Muyard, seigneur de Cogna, de leurs prétentions contraires, 1723, 6 février; — ordonnant l'enregistrement des lettres de réhabilitation de noblesse accordées à Charles-François Bouhélier, conseiller au parlement de Besançon, 3 juillet; — confirmant une saisie faite sur Philippe Bonvalot, de Rans, par Quentin Terrier, seigneur de Montciel, agissant en qualité de trésorier de l'hôpital général de la Charité de Dole, 1724, 15 mai; — condamnant les habitants de Mersuay à rayer de leurs rôles d'imposition Desle-Pierre Maignien, seigneur de Mersuay, demeurant à Faverney, et à lui rendre le montant des impôts perçus.

B. 699. (Liasse). — 91 pièces, papier.

1725-1727. — *Arrêts d'audience du 3 janvier 1725 au 20 décembre 1727* (minutes). Arrêts : rayant la qualité de seigneur de Viry, prise par Claude-François Dejoux, seigneur d'Épercy, prêtre curé de Mouchard, à requête des habitants de Viry et de Louis de Bourbon, abbé de Saint-Claude, intervenant, 1725, 11 août; — ordonnant aux Jésuites du collège de Dole, plaidant contre les habitants de Saint-Vivant en Amour, de produire un titre d'Othon IV, comte de Bourgogne, daté de 1281, sur lequel ils basaient leurs prétentions, 1727, 12 février; — condamnant au carcan et au bannissement perpétuel Marguerite Bressand, de Vuillafans, pour vol de sel, 24 mars; — ordonnant une descente pour reconnaître les limites entre les communes de Blye et de Châtillon, dans un procès intenté par Pierre-Antoine Paponnet, seigneur de Prépavin, contre les habitants, commis et échevins de la communauté de Blye, 11 août.

B. 700. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1728-1730. — *Arrêts d'audience du 3 janvier 1728 au 30 décembre 1730* (minutes). Arrêts : condamnant les habitants de Belmont-lez-Dole à réparer le grand chemin d'Augerans à la barque de Belmont, à requête de Bernardine-Joseph de Lallemand, dame de Belmont, épouse séparée de Paul, marquis de Saint-Mauris, seigneur de La Villeneuve, 1728, 13 avril; — ordonnant au juge de Monay de dresser un état des chemins de cette commune et des réparations à y faire, dans un procès entre Jean-Jacques Tourchot, de Sellières, procureur d'office de la seigneurie de Toulouse, contre la commune de Monay, 9 août; — exemptant des rôles communaux les fermiers du chapitre de Vesoul, à Calmoutier, 1729, 9 mars; — condamnant par défaut les habitants de Froideville à payer à maître Antoine Amyot, procureur en la Chambre des Comptes, certains honoraires, 1730, 18 décembre.

B. 701. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1731-1732. — *Arrêts d'audience du 3 janvier 1731 au 24 décembre 1732* (minutes). Arrêts : ordonnant la communication au procureur général du registre de Pierre Monnier, receveur des domaines et bois à Salins, poursuivi par Jean Chanteau, directeur des forges de Theuley, et François Michel, curé d'Auvet, 1731, 26 avril; — condamnant les habitants de Molamboz, qui prétendaient imposer les biens de fief tenus par Philippe d'Éternoz, seigneur dudit Molamboz, 8 août; — corrigeant, à requête du procureur général, les comptes de Godefroy Villevieille, avocat, ancien receveur des impositions et octrois du bailliage de Dole, 1732, 8 mai; — condamnant Claude Goillot, potier de terre à Étrepigney, à payer des honoraires à Jean Gein, procureur en la Chambre des Comptes, 7 août; — ordonnant aux habitants de Longchaumois de faire procéder à l'élection de deux échevins, 24 décembre.

B. 702. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1733-1734. — *Arrêts d'audience du 3 janvier 1733 au 29 décembre 1734* (minutes). Arrêts : reconnaissant la noblesse de François Grivel, seigneur de Villey, 1733, 6 février; — déclarant de la mouvance de Bracon un meix à Écleux, appartenant à Pierre Abbey, de Cramans, procureur d'office audit Écleux, à l'encontre de Charles-Philippe-Ignace, comte d'Udressier, seigneur de Cramans, 27 mars; — condamnant les habitants de Monay, à requête du procureur d'office de Toulouse, à réparer dans un délai de quarante jours les grands chemins de leur territoire, 18 juillet; — corrigeant les comptes de Philibert Mascault, receveur-payeur des gages des officiers de la Chambre, 13 août; — déclarant du fief de Montmahoux, à requête de Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, une maison appartenant à Claudine Berne, située à Salins, 1734, 15 février; — condamnant Claude Gresset, potier de terre à Étrepigney, saisi par Jean Gein, procureur de la Chambre des Comptes, 23 juillet.

B. 703. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1735-1736. — *Arrêts d'audience du 24 janvier 1735 au 19 décembre 1736* (minutes). Arrêts : condamnant Philibert Macaut, ancien receveur des gages des officiers du Parlement, à payer divers reliquats de comptes, 1735,

8 juillet ; — réglant l'arriéré de comptes de Nicolas Marquis, commis au paiement des charges assignées sur les salines, 21 juillet ; — corrigeant les comptes de Claude-Antoine-Joseph Molard, receveur des impositions et octrois du bailliage de Saint-Claude, 12 août ; — déboutant François Verny et François Chenevière, maîtres-jurés orfèvres à Besançon, d'un appel contre Thomas Laurent, procureur du Roi en la Monnaie de Besançon, 1736, 14 janvier ; — déclarant bonne et valable l'élection de François Bartholomot comme échevin de Chenevrey, malgré l'appel émis par la commune, 1736, 19 décembre.

B. 704. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1737-1738. — *Arrêts d'audience du 5 janvier 1737 au 24 décembre 1738.* Arrêts : liquidant les comptes de Claude-Philibert Pajot, receveur des impositions des bailliages de Lons-le-Saunier et Orgelet, 1737, 15 juillet ; — ordonnant que la réception des aspirants à la maîtrise d'orfèvrerie sera faite en l'hôtel des Monnaies de Besançon, par le général provincial des monnaies, assisté des juges-gardes, 31 juillet ; — maintenant Pierre-Charles Pâris, conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, et Louis-Bonaventure Perrin, procureur du Roi des gabelles à Auxonne, dans l'usage de prés situés à Falletans, 1738, 24 janvier ; — déclarant la terre d'Andelot mouvante de celle de Nozeroy, à requête de Henri Pécaud, seigneur de Longevelle, et de Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, 1738, 9 juillet ; — condamnant les habitants de Velleclaire au paiement d'honoraires dus à Claude-Joseph Amyot, de Dole, avocat au Parlement, 15 novembre.

B. 705. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1739-1740. — *Arrêts d'audience du 7 janvier 1739 au 19 décembre 1740* (minutes). Arrêts : condamnant à la destruction un écrit intitulé : « Avis du greffier en chef de la Chambre des Comptes, » composé et imprimé à quarante exemplaires par les soins de Nicolas Loys, greffier en chef, et condamnant ce dernier à reproduire les quarante exemplaires du libelle et à payer tous les dépens, 1739, 21 mars ; — défendant aux échevins de Velloreille-lez-Fretigney d'inscrire dans leurs rôles de contributions les fermiers de Luc-Joseph Mareschal, seigneur de Vezet, Velloreille, etc., 22 avril ; — déclarant à requête de Claude-François Bouhélier, procureur général, prenant fait et cause en main pour M. Vuagon-Duhautoy, procureur du Roi en la justice de Jonvelle, que tous les sujets de l'abbaye de Clairefontaine relevaient de la justice de Jonvelle, malgré les prétentions contraires d'Antoine-Ignace de Camus, chanoine de Besançon, abbé de Clairefontaine, 31 juillet ; — condamnant par défaut Philippe-Xavier de Moustier, seigneur de Cubry, capitaine de cavalerie, à requête de la commune de Chassey-lez-Montbozon, 1740, 5 avril.

B. 706. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1741-1742. — *Arrêts d'audience du 4 janvier 1741 au 29 décembre 1742* (minutes). Arrêts : ordonnant une reprise d'instance entre Jean-François-Joseph d'Enskerque de Toulongeon, mestre de camp de cavalerie des chevau-légers de la garde royale, contre Claude-Antoine Demougin, de Gray, fils et héritier de dame Gabrielle Jobelot, et Marie-Justine-Françoise de Clermont d'Amboise, épouse de François de Mouchy, 1741, 12 janvier ; — apurant les comptes d'Anatoile Lyautey, receveur des impositions du bailliage de Vesoul, 18 mai ; — relevant les habitants de Soye et Fontaine d'une sentence rendue contre eux par la juridiction des salines, 28 juin ; — condamnant Pierre-Joseph Jacquot, passager du bac de Belmont, à 10 l. d'amende au profit de l'hôpital général de Dole, pour avoir trop perçu sur les voyageurs, 1742, 30 janvier ; — ordonnant à François-Ferry-Alexandre de Bouzies de justifier de son titre de vicomte du Rouvroy, 16 mars ; — apurant la gestion de Claude et Guillaume Vuillermot, receveurs des impositions des bailliages de Salins et Quingey, décédés, 12 juillet ; — reprenant une instance entre Claude-François Gaudy, notaire à Mésandans, et la commune de Huanne, 28 juillet.

B. 707. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1743-1744. — *Arrêts d'audience du 3 janvier 1743 au 23 décembre 1744* (minutes). Arrêts : condamnant les sieurs Mouillet et Grison, greffiers au plumitif à la Chambre des Comptes, de rendre compte au greffier en chef, Nicolas Loys, des droits de greffe par eux encaissés, 1743, 24 juillet ; — condamnant les Cordeliers de Gray à acquitter les cotes imposées pour leur domaine de Velet, 7 août ; — défendant aux habitants de La Chaux-du-Dombief de se servir, pour le règlement de leurs tailles, d'un livre d'arpentement confectionné malgré l'opposition des Chartreux de Bonlieu, 1744, 8 janvier ; — condamnant Jean-Baptiste-Pierre Léger, receveur-payeur des gages des officiers de la chancellerie, à payer certains reliquats de comptes, 4 août ; — apurant les comptes de Jean Ramaille, ancien receveur des impositions du bailliage de Besançon, 13 août ; — condamnant Charles-Antoine Roy, huissier à la Chambre des

Comptes, à verser à la bourse commune des huissiers de la Chambre et de la chancellerie réunis en syndicat, certains profits qu'il s'était personnellement réservés, 7 décembre.

B. 708. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1745-1746. — *Arrêts d'audience du 9 janvier 1745 au 24 décembre 1746* (minutes). Arrêts : confirmant une sentence rendue au présidial de Besançon, au profit de Nicolas Marguet, marchand à Vuillafans, et de Françoise Nardin, sa femme, contre la commune de Lavans, 1745, 25 avril ; — apurant les comptes de Jean-Louis Guillot, receveur des impositions du bailliage de Dole, 31 juillet ; — apurant les comptes de Louis-François Rigoine, ancien payeur des gages des officiers du Parlement, 7 août ; — condamnant les habitants de Pont-d'Héry à restituer aux fermiers de l'abbaye de Rosières les sommes indûment taxées sur eux, 1746, 12 juillet ; — condamnant René Estevoux, receveur général des domaines et bois, à régler et reverser l'arriéré de comptes de son prédécesseur Pierre Monnier, 2 août ; — condamnant Hugues Cantenot, laboureur à Augerans, à requête de la commune dudit lieu, à l'amende et aux dépens, pour s'être opposé à l'exécution d'une sentence du présidial de Gray, qui ordonnait l'élection d'un nouvel échevin à la place dudit Cantenot, 24 décembre.

B. 709. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1747-1748. — *Arrêts d'audience du 18 janvier 1741 au 30 décembre 1748* (minutes). Arrêts : corrigeant les comptes de Guillaume Pourcy, à son vivant receveur des impositions de Salins et Quingey, 1747, 4 août ; — déclarant, à requête de Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, que la terre de Savigna, achetée par Laurent Monnier, relève du château d'Orgelet, 1748, 30 juillet ; — condamnant, à requête d'Ignace-François Boulangier, avocat au parlement, bailli de Luxeuil, les commis aux répartements dudit lieu à le rayer de leurs rôles, 7 août ; — condamnant, à requête des habitants de Courlaoux, Guillaume Gille, laboureur audit lieu, à accepter les fonctions d'échevin, 30 décembre.

B. 710. (Liasse.) — 103 pièces, papier, 3, parchemin.

1749-1750. — *Arrêts d'audience du 2 janvier 1749 au 30 décembre 1750* (minutes). Arrêts : déclarant Alaise de la mouvance de Montmahoux, à requête du prince d'Isenghien, contre le procureur général, 1749, 13 février ; — déboutant Louis-François-Hyacinthe Doroz, abbé de Notre-Dame de Goailles, d'un appel contre un arrêt condamnant ses fermiers à une corvée au profit de la seigneurie domaniale de Bracon, 8 mars ; — donnant mainlevée d'une saisie féodale à Charlotte-Érardine d'Anglure, veuve de Louis, marquis de Beauvau, et condamnant Thomas de Jouffroy de Novillars et ses enfants aux dépens, 12 août ; — lettres patentes renvoyant au parlement de Metz un arrêt de partage de la Chambre des Comptes de Dole, concernant la qualité de noble disputée à François-Joseph Guyot de Vercia et à Nicolas Guyot, son frère, par les habitants d'Ornans, 1750, 10 juillet ; — condamnant Louis Louiset, marchand à Marnay, à accepter les fonctions d'échevin, s'il était élu, 28 novembre.

B. 711. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1751-1752. — *Arrêts d'audience du 2 janvier 1751 au 13 décembre 1752* (minutes). Arrêts : confirmant une saisie pratiquée au nom de Charles Noirot, maître de forges et fermier de la terre de Beaujeu, sur divers particuliers dudit lieu, 1751, 31 mars ; — apurant les comptes de feu Antoine-François et Pierre-Alexis Lebœuf, receveurs des impositions du bailliage de Pontarlier, 18 mai ; — réduisant les cotes imposées par les habitants de Vaudrey aux fermiers de Claude-François Terrier, marquis de Montciel, condamnant les habitants de Vaudrey aux dépens et leur enjoignant de faire rayer, dans un mémoire imprimé qu'ils avaient distribué, certains termes injurieux, 21 mai ; — corrigeant les comptes de feu le sieur Lyautey, receveur des impositions du bailliage de Gray, 6 août ; — relevant Nicolas Raguet, fermier de l'entrepôt du sel rosières à Champlitte, d'une amende prononcée contre lui par la justice des gabelles de Gray, 1752, 29 novembre.

B. 712. (Liasse.) — 98 pièces. papier.

1753-1754. — *Arrêts d'audience du 3 janvier 1753 au 30 décembre 1754* (minutes). Arrêts : confirmant la saisie d'un bien de fief effectuée par François Langlois, receveur général des Domaines, sur François-Didier Febvre, de Vadans-lez-Gray, fermier d'une chevance féodale à Chevigney, 1753, 29 janvier ; — corrigeant les comptes de Charles François, receveur des impositions aux bailliages de Lons-le-Saunier et d'Orgelet, 1er juin ; — corrigeant les comptes de Jacques-François Choix de Bursy, receveur-payeur des gages des officiers de la chancellerie, 9 août ; — homologuant les corrections des comptes de feu Hippolyte-François Prost, receveur des impositions du bailliage de

Poligny, 1754, 1er février; — maintenant Nicolas Loys, greffier en chef de la Chambre des Comptes, à l'encontre des habitants de Gray-la-Ville et Velet, dans le droit d'être qualifié de messire, de jouir de tous les privilèges des magistrats des cours supérieures, et de se faire présenter dans les églises le pain bénit immédiatement après le patron, 30 mai.

B. 713. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1755-1756. — *Arrêts d'audience du 4 janvier 1755 au 11 décembre 1756* (minutes). Arrêts: condamnant Jean-Antoine Boissard, lieutenant général honoraire au bailliage de Pontarlier, à payer à Pierre Bonjour, sous-fermier des fours banaux de Pontarlier, les droits de fournage dont il se prétendait à tort exempt, 1755, 21 mars; — homologuant les corrections des comptes rendus par M. Durey d'Harnoncourt, receveur général au comté de Bourgogne, 13 mai; — statuant sur les comptes de Claude-Antoine Girod, receveur des impositions des bailliages de Salins et Quingey, 1756, 28 janvier; — condamnant Pierre-Antoine Dumont, fermier du péage d'Augerans, à rendre à Claude-François Ballabey, cabaretier à La Gauffre, des vins et eaux-de-vie confisqués, 27 février; — annulant les saisies pratiquées par Jean-Claude Revillout, fermier du domaine de Montigny-les-Dames, sur certains habitants d'Aynans, Aillevans et Vy-lez-Lure, 21 juillet; — condamnant Étienne Fougerat, laboureur à La Biolée, et Philibert Viret, dudit lieu, pour faux-saunage, 17 novembre.

B. 714. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1757. — *Arrêts d'audience du 5 janvier au 30 décembre 1757* (minutes). Arrêts : recevant l'opposition du prince d'Isenghien, Louis de Gand de Mérode, à un arrêt de reprise de fief pour Saint-Amour, accordé au comte de La Baume, et déclarant la seigneurie de Saint-Amour mouvante d'Orgelet, 17 mars; — recevant la même opposition au sujet de la reprise de fief faite au Roi pour la terre de Maillot par le chevalier d'Achey, et déclarant la terre de Maillot mouvante de Châtelbelin, 21 mars; — recevant l'opposition d'Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, à un arrêt de reprise de fief donné au Roi pour Ruffey, par le baron d'Antigny, et déclarant Ruffey mouvance de la baronnie d'Arlay, 4 juillet; — apurant certains comptes de Pierre Durey d'Harnoncourt, receveur général au comté de Bourgogne, 4 août.

B. 715. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1758. — *Arrêts d'audience du 4 janvier au 30 décembre 1758* (minutes). Arrêts : corrigeant les comptes d'Étienne Sédillot, procureur-payeur des gages de la Chambre, 22 juin; — condamnant, à requête de dame Bonaventure Bonhomme, veuve de Joseph-Baptiste Biétrix, conseiller au parlement de Besançon, les habitants de Pelousey à faire procéder à un nouvel arpentement de leur territoire, 20 décembre; — condamnant, à requête des habitants de Ruffey-sur-l'Ognon, Joseph Détras, laboureur, à accepter les fonctions d'échevin, 20 décembre; — rejetant un appel émis contre un jugement du présidial de Lons-le-Saunier par Pierre-Alexis Gosme, commissaire à terrier, demeurant à Orgelet, à requête de Jacques-Alexis Grand, avocat à Poligny, 30 décembre.

B. 716. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1759. — *Arrêts d'audience du 10 janvier au 29 décembre 1759* (minutes). Arrêts : condamnant le marquis de Monnier, premier président à la Chambre des Comptes, à faire hommage au prince d'Isenghien pour sa terre de Courvières, déclarée mouvante de la seigneurie de La Rivière, 1er février; — ordonnant, à l'encontre de l'archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, la suppression des passages suivants de sa déclaration du domaine de l'archevêché de Besançon, savoir : « que les archevêques de Besançon se sont toujours retenu la régalie, et qu'elle est demeurée dans le patrimoine et dans le droit dudit archevêché, » enfin : « que de l'office de maître d'hôtel desd. archevêques dépend la grosse maison appellée la tour de Saint-Quentin, » attendu que ces droits appartiennent au Roi, 20 février; — ordonnant la radiation des titres de comte, de baron et d'illustre, pris par Gabriel de Menthon, seigneur de Résie, 29 mars; — apurant les comptes de Jean-Pierre Daclin, receveur-payeur ancien des gages du parlement de Besançon, 24 juillet; — déclarant que la seigneurie de Roye relève de Jeanne-Octavie, comtesse de Vaudrey, douairière d'Armand, marquis de Rosen, à cause de son château de Grammont, 20 décembre.

B. 717. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1760. — *Arrêts d'audience du 3 janvier au 20 décembre 1760* (minutes). Arrêts : déclarant la terre de Clairvaux-lez-Vaux-d'Ain mouvance de la baronnie d'Arlay, à requête de Pauline de Gand de Mérode et de sa sœur,

Mme de Lauraguais, filles de Louise-Marguerite de Roye de La Rochefoucaud et d'Alexandre-Maximilien de Gand, comte de Middelbourg, et condamnant Louis de Bauffremont, seigneur de Clairvaux, à leur faire hommage, 3 janvier; — condamnant ce dernier à faire hommage, pour sa terre de Vuillafans-le-Neuf, à Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, comme seigneur de Montfaucon, 28 janvier; — apurant les comptes de Nicolas Perron, receveur des impositions des bailliages de Baume et Ornans, 12 mars; — corrigeant les comptes de Joseph Regnaud, receveur des impositions du bailliage de Pontarlier, 13 décembre; — confirmant, à requête de Claude Foulon, adjudicataire des fermes de Vesoul, une sentence du présidial de Vesoul, condamnant Jacques Maire, marchand audit lieu, 20 décembre.

B. 718. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1761. — *Arrêts d'audience du 10 janvier au 23 décembre 1761* (minutes). Arrêts: condamnant Joseph Grandjacquet, meunier des moulins d'Ornans, à rendre sept coupes de blé, indûment perçues, à Jean-Baptiste Sanderet, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, 25 février; — corrigeant les comptes de Nicolas Perchet, receveur particulier ancien et alternatif des finances au bailliage de Gray, 10 mars; — consignant 828 l. entre les mains de Claude-Joseph Rochet, fermier de Conflandey, à requête de Diane-Gabrielle, marquise de La Baume-Montrevel, épouse de Claude-Antoine-Clériadus de Choiseul, 10 mars.

B. 719. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1762. — *Arrêts d'audience du 13 janvier au 30 décembre 1762* (minutes). Arrêts: ordonnant enquête sur le refus de moudre aux moulins d'Ornans, opposé par le meunier Joseph Grandjacquet et Claude-Pierrette Besson, sa femme, à Bernard-François Drouhin de Chassagne, d'Ornans, 17 février; — ordonnant à Charles-François Charlot, seigneur de Princé et Chappois, lieutenant au régiment de Forez (infanterie), de déposer des pièces dans un procès qu'il soutenait contre le procureur général, 24 mars; — maintenant, à vue de ces pièces, M. Charlot de Princé dans le droit de se qualifier d'écuyer, 2 avril; — maintenant dans le droit de se dire nobles, et de séparer par un accent les deux premières lettres de leur nom, Anne-Gabrielle d'Auxiron, Jean-Baptiste d'Auxiron, juge gouverneur de la justice de vicomté et mairie de Besançon, et Claude-François-Joseph d'Auxiron, frères et sœur, 4 août.

B. 720. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1763. — *Arrêts d'audience du 8 janvier au 24 décembre 1763* (minutes). Arrêts: maintenant Jean Fougeret, receveur général des finances au comté de Bourgogne, dans le droit de prendre en jugement la qualité d'écuyer et de gouverneur de Château-Renard, 16 mai; — homologuant la correction des comptes de Noël-Antoine Prieur, receveur particulier des finances de Dole, 28 juin; — apurant les comptes de Jean-Baptiste Bullet, receveur du bailliage de Besançon, 21 juillet; — condamnant les habitants d'Autrey à reconnaître pour biens de fief les domaines d'Antoine-François-Vespasien de Vissec de Granges de Saint-Martial, au territoire d'Autrey, 11 août.

B. 721. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1586-1764. — *Arrêts d'audience du 4 janvier au 9 décembre 1764* (minutes). Arrêts: ordonnant expertise pour déterminer le prix à payer par François-Félix de Balbi des Bertons, marquis de Crillon, et Marie-Thérèse de Fabry de Moncaut, sa femme, à Nicolas Perchet et Anne Guyenon, sa femme, pour rachat de portions du Domaine d'Apremont, Germigney et La Loye, 1764, 7 janvier. — Tarif du péage d'Augerans, dressé en 1586, imprimé en 1755, par ordre de la Chambre des Comptes: « la tonne d'harans, 4 blancs; — .. faucons et autres oyseaux ne doivent aucune chose; — .. la charrette de verres à boire doit deux desdits verres; — .. la chèvre d'huile d'olives, doit 4 deniers; — .. la bale de ris, *idem*; — .. le balon d'acier, 4 deniers; — .. la pièce de toile doit 1 maille; — .. le cent de livres de fil, 4 deniers; — .. la douzaine de peaux de chèvres, 1 denier. » — Arrêts: adjugeant aux curé et familiers de Villevieux et Bletterans le privilège des biens d'Église sur deux prés situés à Larnaud, 1764, 13 avril; — apurant les comptes de gestion de Claude-Marie Caron, receveur des impositions aux bailliages de Baume et Ornans, 4 juin; — déclarant à l'encontre de Charles-Maurice de Broglie, abbé commendataire de Baume, que la terre du Pin relevait du Roi, 8 août.

B. 722. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1765. — *Arrêts d'audience du 22 décembre au 30 décembre 1765* (minutes). Arrêts: déboutant Jean-Pierre Henry, fermier du Domaine, à Corre, et les habitants dudit lieu, de l'opposition formée par eux au dénombrement produit par Pierre-Gaspard Folley, seigneur de Corre,

12 février ; — autorisant Françoise-Élisabeth de Watteville, abbesse de Château-Chalon, à faire exercer la justice haute, moyenne et basse, dans le lieu de Château-Chalon, sous les réserves d'un arrêt de 1460, 6 mars ; — corrigeant les comptes de Nicolas Perchet, receveur des impositions au bailliage de Gray, 7 juillet ; — apurant les comptes de Bonaventure Cattant, receveur des impositions dans le bailliage de Saint-Claude, 7 juillet ; — corrigeant les comptes de Claude-Joseph Lyautey, receveur alternatif des impositions au bailliage de Vesoul, 7 juillet ; — ordonnant à Thomas Boutin de Diancourt, directeur des fermes à Besançon, de se conformer aux déclarations du Roi, en faisant juger toutes contestations nées ou à naître au sujet des toiles de coton, de lin et de chanvre, peintes ou imprimées, par les présidiaux en première instance et par la Chambre des Comptes en appel, 13 août.

B. 723. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1766. — *Arrêts d'audience du 8 janvier au 24 décembre 1766* (minutes). Arrêts : déclarant quittes envers le Trésor les héritiers de Pierre Durey d'Harnoncourt, receveur général des impositions, 28 juillet ; — admettant les officiers municipaux de Luxeuil à procéder à l'adjudication de la traite et de la distribution des sels, 16 juillet-6 août ; — réservant à la cour l'examen d'un dénombrement de la seigneurie de Montmahoux, présenté par Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, 26 novembre ; — condamnant Louis-Bonaventure Vuillet, menuisier à Vernantois, à accepter et à remplir les fonctions d'échevin dudit lieu, à requête de la communauté de Vernantois, 29 décembre.

B. 724. (Liasse.) — 68 pièces, papier,

1767. — *Arrêts d'audience du 3 janvier au 23 décembre 1767* (minutes). Arrêts : condamnant pour confection de faux plombs de douane Jacques Bassigny et Benoît Vigny, de Luxeuil, à trois ans de galères et à la marque des lettres G. A. L., bannissant du royaume leurs complices Antoine Michel et Bonaventure Berthey, 29 janvier ; — corrigeant les comptes de Jean-Claude Coutecher, receveur-syndic de la ville de Gray, 24 mars ; — permettant aux habitants de Saint-Bresson de faire lever à Salins et distribuer leur sel d'ordinaire, contrairement aux prétentions de Jean-Louis-Aynard de Clermont-Tonnerre, abbé de Luxeuil, 23 mai ; — réservant à la Chambre des Comptes l'examen des preuves de noblesse proposées par François-Ignace Grignet, procureur du Roi au bailliage d'Arbois, 29 juillet ; — condamnant au carcan Françoise Violent, femme Buffe, pour avoir volé du sel trié aux salines de Salins, 7 décembre.

B. 725. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1768. — *Arrêts d'audience du 9 janvier au 30 décembre 1768* (minutes). Arrêts : ordonnant que certains terrains litigieux entre les communes du Bief-des-Maisons et d'Arsurettes seraient provisoirement compris au rôle d'impositions de Bief-des-Maisons, 24 février ; — maintenant Jean-César-Nicolas Labbé, conseiller au présidial de Vesoul, dans le droit de prendre la qualité de noble et de la transmettre à ses descendants, 7 juillet ; — déboutant les habitants de Sainte-Cécile d'Autoreille, sous-fermiers de la commanderie de Montseugny, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, d'une demande en radiation des rôles de la commune de Valay, par eux soulevée contre les habitants dudit lieu et le commandeur de Sales, Montseugny et dépendances, frère Pie de Fassion de Saint-Jay, 19 juillet.

B. 726. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1769. — *Arrêts d'audience du 4 février au 30 décembre 1769* (minutes). Arrêts : maintenant Jean-Baptiste Toytot, de Dole, dans le droit de prendre la qualité de noble et d'écuyer, 4 février ; — exemptant François-Alexis Duban de Cressia, conseiller au Parlement, des octrois de Gray pour l'entrée de ses vins, 27 février ; — ordonnant aux habitants de Saint-Gand de restituer les sommes perçues, à titre d'impositions communales, sur François-Ferry-Alexandre de Bouzies, vicomte de Rouvroy, exempt, 14 juillet ; — apurant les comptes de Nicolas Perron, receveur mi-triennal des bailliages de Baume et Ornans, 4 décembre ; — enregistrant des lettres de rappel de ban de galères, obtenues par Benoît Vigny, marchand à Luxeuil, 9 décembre.

B. 727. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1770. — *Arrêts d'audience du 3 janvier au 22 décembre 1770* (minutes). Arrêts : autorisant par provision les abbé et religieux de Lieucroissant à faire vendre les sels de Saulnot dans le ressort des terres d'Héricourt, Blamont, Clémont et Châtelot, 16 mai ; — corrigeant les comptes de François Gros, receveur des impositions dans les bailliages d'Arbois et de Poligny, 10 juillet ; — apurant les comptes de Bernard Mercier de Raugecour, receveur des impositions du bailliage de Besançon, 10 juillet ; — maintenant le chanoine prébendier d'Étuz dans l'exercice

de la haute justice audit lieu, contrairement aux prétentions du Roi et des habitants dudit village, 17 juillet; — confirmant, à titre définitif, le droit de l'abbaye de Lieucroissant de débiter le sel de Saunot dans les Quatre-Terres, 19 décembre.

B. 728. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1771. — *Arrêts d'audience du 3 janvier au 16 novembre 1771* (minutes). Arrêts : autorisant Claude-Guillaume d'Auquoy, capitaine au régiment de Condé (infanterie), et Guillaume-Joseph d'Auquoy, son père, seigneur de Voillans, à se qualifier de noble et d'écuyer, 18 janvier; — condamnant MM. Chevillet et Bourqueneux, syndics de la faillite de Nicolas Perchet, receveur des impositions du bailliage de Gray, à payer au Roi un reliquat de comptes de cette faillite, 1er mars; — corrigeant les comptes d'Urbain Baudenier, receveur et payeur des gages des officiers de la Chambre des Comptes, 9 août.

B. 729. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1519-1570. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant au greffier : de délivrer un titre d'accensement sur la Fresse de Montrivel à François et Jean Sombarde de Nozeroy, 1519, 21 mars; — de délivrer un avis concluant à l'indemnité de terrains expropriés sur Nicolas Vauchard, général des monnaies, et Nicolas Vauchard, docteur ès droits, 1521, 15 mars; — réglant le compte des maçons ayant construit le boulevard de la porte d'Azans, à Dole : Jean Ravaigeot, Pierre Gale, Jean Grillon, Jean Vernier, Cile Basset et Étienne Rousset, 1541, 30 décembre; — renvoyant l'examen des comptes de gabelles de Pontarlier devant les officiers d'Aval, à requête des habitants de cette ville, 1564, 19 janvier; — accordant à Gérard de Watteville, seigneur d'Usier, et à sa pupille, Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, copie des lettres qui leur avaient engagé ces deux terres domaniales, 1568, 4 juin; — modérant la ferme de la gruerie de Châtillon-le-Duc au profit de l'amodiataire, Claude Marquiset, de Bonnay, notaire, 1569, 6 juillet (il est question dans ce document de l'invasion du Duc de Deux-Ponts); — requête appointée par Stratius, lieutenant du bailli général de la maison de Chalon, pour faire payer les frais de garde de prisonniers détenus à Arguel, 1566, 30 janvier (jointe à un arrêt conforme de la Chambre, 1570, 11 janvier).

B. 730. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1571-1575. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant à Pierre Glanne, procureur des terres de Chalon, d'aviser à faire paver les fours banaux d'Orgelet, 1571, 27 avril; — ordonnant au premier maître d'examiner une demande d'essarter, présentée par les habitants d'Arcier, exposant que depuis vingt ans leur population a doublé et que leur territoire devient trop petit, 18 décembre; — ordonnant la réparation de la chaussée des moulins d'Oye, 1572, 4 septembre; — prescrivant au greffier de remettre le rentier de Sainte-Agnès, Saint-Laurent et Gevingey, à Pierre Glanne, procureur des terres de la maison de Chalon, 1575, 4 mars; — commettant le conseiller-maître Roussel à l'examen d'une requête présentée par Jacques Sarrazin, seigneur de Saint-Martin, et Maximilien de Vignier, écuyers, au nom des habitants du Val-de-Voiteur, pour faire reconnaître leurs droits d'usage dans le bois du Vernoy, 4 juillet.

B. 731. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1576. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant de remettre à Bonnet Jacquemet, ayant charge du cardinal de Granvelle, une copie de la permission accordée à ce dernier « de soy entremectre ès mynes de Sainct-Bresson deppendans en partie de la seignorie de Luxeu, » 24 février; — allouant aux gardes des bois de la seigneurie d'Arguel, pour tout salaire, du bois de chauffage et 10 sous par chaque rapport, 8 mai; — commettant le greffier de la Chambre à informer sur les qualités et suffisance de Hugues Barbier, demandant l'emploi de juge-châtelain de Montrivel, 24 mai; — nommant Claude Bault dit Cortet, de Mignovillars, forestier des bois de Nozeroy, aux gages de 10 fr. par an, 4 août.

B. 732. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1577. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant de rechercher l'avis donné sur l'indemnité à attribuer à Pierre Arnaud, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Gray, pour la démolition d'un bâtiment de l'hôpital englobé dans les fortifications, 1577, 19 janvier; — ordonnant l'enregistrement de patentes accordant à Jean de Gilley, seigneur de Marnoz, l'affouage dans le bois de Mouchard, 9 août; — ordonnant l'enregistrement d'autres patentes permettant à Simon Coulon, seigneur de La Buchille, de bâtir un colombier à Brères-Dessous, 28 août; — prescrivant à François Richardot, trésorier de Vesoul, de payer 12 fr. à Claude Outhenin, chanoine de Dole, pour reliquat de compte d'Antoine Outhenin, son père, 22 novembre.

B. 733. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1578-1579. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant de poursuivre les délinquants frustrant des droits de péage l'amodiateur du passage du Chauffaud, Claude Pusset, de La Cluse, 1578, 8 janvier ; — prescrivant de faire payer le péage du Tillot, sur la réclamation de Jean Henrion et de Claude Jacquot dit Churny, de Faucogney, amodiataires de ce péage, 21 janvier; — autorisant les habitants de Cuvier, dans la seigneurie de Nozeroy, à vendre l'emplacement de leurs anciens fours pour se procurer « ung cheval saulterel.... pour servir leurs jumens, » 26 avril ; — ordonnant d'expédier une institution en forme de receveur et procureur en la terre et baronnie d'Apremont, à Jean Lambert, dudit lieu, 1579, 7 mars; — maintenant comme receveur de la terre de Beaujeu, confisquée sur Frédéric Perrenot, François Janot, de Vereux, 7 mars; — invitant le greffier à délivrer des extraits d'amodiation de la seigneurie d'Abbans à Pierre Bonniron, de Quingey, demandant un dégrèvement « en considération des gresles et froidures tumbées en l'an LXX et LXXI et LXXII en ce peys, et mesmes aux vignes deppendans de la seigneurie du Chastel-Derrier d'Abbans, » 31 juillet ; — avisant à la réparation du pont de pierre de Bouverans, 3 septembre.

B. 734. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1580. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : rejetant une demande de gratification présentée par Michel de Mesmay, bourgeois d'Arguel, procureur en la seigneurie de Vaire, 18 janvier; — commettant l'auditeur Racle à la confection de l'inventaire de l'artillerie « arquebuses a croc, picques, corceletz, morions et aultres municions » de Dole, remise par Antoine de Canoz, écuyer, capitaine, démissionnaire à cause « de son hault eage, » à Adrien Furet, de Poligny, son successeur, 19 janvier ; — mentionnant le décès de Bonaventure du Tartre, gentilhomme de la maison du Roi, survenu le 15 octobre 1577, et certifié par le baron de Montfort, écuyer d'écurie, et Claude Marion, roi d'armes de Philippe II, 18 avril; — ordonnant d'informer sur la fortune de Pierre de Fontaine, de Lavoncourt, soldat récemment légitimé par Philippe II, fils naturel d'Antoine de Fontaine, 19 juillet (l'enquête à laquelle déposent Gaspard de Mont-Saint-Léger, Claude de La Baume, etc., est annexée).

B. 735. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1581-1582. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : réduisant de 30 fr. le loyer d'un pré dit La Fertey, situé à Lons-le-Saunier et amodié aux Cordeliers dudit lieu, attendu que l'armée espagnole, qui avait récemment traversé la Franche-Comté, en avait anéanti la récolte, 1581, 10 janvier; — ordonnant au greffier de délivrer à Antoine Belin, général des monnaies du comté de Bourgogne, « copie autantique du mandement en forme de patante d'une pention de deux cens frans accordé par Sa Majesté à fut messire Henry Belin, licencié ès drois, poète et historiografe de Sa Majesté, » 1582, 5 mars ; — amodiant une vigne située à Saint-Laurent de La Roche, au prix de 20 fr. par an, à Pierre de Corlon, capitaine et châtelain dudit lieu, 20 novembre.

B. 736. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1583-1584. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : accordant un duplicatum d'avis à Aimé Petithuguenin, de Jougne, écuyer, capitaine pour S. M. d'une compagnie de chevau-légers et d'argoulets, aux Pays-Bas, 1583, 26 août ; — faisant expédier à Pierre de Lyon, écuyer, de Pontarlier, copie d'une requête par lui adressée au Roi, pour lui exposer ses services et lui demander l'accensement de La Ferrière-sous-Joux, 7 décembre (très curieuse requête annexée en copie); — ordonnant de payer 10 fr. à Guillaume Lulier, imagier, à valoir sur trois statues d'albâtre de la Vierge, saint Jean et saint André, commandées pour la chapelle de la Chambre des Comptes, 1584, 9 mars (quittance signée de Guillaume Lulier, 10 mars).

B. 737. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1585-1586. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant au receveur de Nozeroy de délivrer à Claude du Tartre, gruyer de la seigneurie, et à deux forestiers des manteaux en drap rouge, valant 36 fr. les trois, 1585, 18 février-14 mars ; — ordonnant de payer une pension accordée à Claude Morisot, de Dole, ancien soldat, 7 mai ; — communiquant à Pierre Fauche, seigneur de Nancray, trésorier de la saunerie, des réclamations d'Antoine d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve, capitaine et gouverneur de Dole, sur le paiement irrégulier de sa garnison, 30 août (réponses de Pierre Fauche) ; — autorisant Anatoile Chasne, de Levier, maréchal, à établir une forge à Levier, sur un terrain domanial, 1586, 14 mai ; — transmettant au pro-

cureur général une requête en honoraires présentée par Claude Renard, général des monnaies, Claude Gyot et Jean Sarsillet, orfèvres, ayant vaqué à l'essai de monnaies grillées et frangées, évaluées par édit du Parlement, 25 juillet.

B. 738. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1587-1588. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : imputant sur le prix d'amodiation des moulins de Font-Lison certaines réparations faites aux moulins par Pierre Meley, et réservant le paiement d'autres travaux exécutés par le même au pont de Nans et aux halles et audience d'Éternoz, 1587, 8 février; — ordonnant l'enregistrement des patentes de tabellion général de Perrenet Vauldry, de Salins, 11 mai ; — prescrivant l'enregistrement des patentes identiques de Jean Mareschal, de Vuillafans, 30 mai ; — annonçant l'envoi d'instructions détaillées pour la réception des accensements, etc., à Claude Gauthier, notaire et tabellion au ressort de Gray, 10 juin ; — invitant le capitaine et les officiers de Jonvelle à proposer des mesures pour subventionner la construction du pont de Jonvelle, entrepris par les bourgeois de cette ville, 7 juillet ; — ordonnant l'examen d'une requête présentée par Barbe Bertrand, veuve de Jacques Agnelot, de Dole, pour obtenir un sursis dans le paiement d'une amende, « la suppliante ayant esté.... tormentée tant par les dangers et contagions de peste de ladicte année passée.... que de la cherté lors et ancoir de présent régnante.... » 23 octobre ; — invitant le trésorier de Dole à vérifier le reliquat de gages dû à Pierre de Bussy, seigneur de Vescles, capitaine de Montmorot, et réclamé par sa veuve Claude Despotots, 1588, 28 mai ; — ordonnant aux officiers de Nozeroy de remettre les clefs, armes et munitions du château à Louis de Vers, nommé capitaine-châtelain, 5 juillet; — octroyant copie d'un avis relatif au ruisseau de la Grozone, à Pierre Lallemand, seigneur de Montigny, 22 décembre.

B. 739. (Liasse.) — 66 pièces, papier, 1 cachet.

1252-1590. — *Arrêts sur requête* (minutes). Nomination de forestier à cheval signée et scellée par Antoine de La Baume, seigneur de Pesmes, Saint-Sorlin, Montmartin, etc., grand gruyer du comté de Bourgogne, au profit de Pierre Bourcie, de Poligny, pour empêcher les dégâts commis dans les bois de Mouchard, 1589, 19 janvier. — Arrêts : accordant à Jean-Thomas Perrenot de Grandvelle, seigneur de Maiche, Scey, Aubertans, etc., une attestation du prix des graines à Ornans en 1569-89, 18 avril ; — accordant à Jacques de Montrichard, abbé de Buillon, copie d'une charte de 1252, par laquelle Jean de Chalon donna à cette abbaye un droit d'usage dans les forêts du Jura, 22 juin (copie de la charte de 1252) ; — accordant un double d'avis à Barthélemy Petit, contre-garde de la Monnaie de Dole, 1590, 15 septembre.

B. 740. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1591-1592. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : accordant à Denis Proby, d'Arbois, écuyer, copie des prisées des vin, huile et graines de 1554 à 1567, 1591, 13 juin ; — appointant une requête de Nicolas Perruche, d'Arbois, « rouhier, » 5 août ; — ordonnant l'enregistrement des lettres de tabellion de Denis Bolard, de Salins, 1592, 18 novembre ; — renouvelant pour vingt-quatre ans l'amodiation du pré de Boise, à Champagnole, à Anatoile Bousson, d'Andelot, amodiateur de la seigneurie de Montrivel, 12 janvier ; — commettant un auditeur à l'examen d'une demande d'accensement à Pont-les-Moulins, présentée par Jean de Sacquenay, seigneur de Filain, 2 avril.

B. 741. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1593-1594. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : invitant le receveur de Châtelbelin à payer à Jean du Bois, d'Arbois, 88 fr. 2 gros et demi, pour réparations exécutées à Arbois dans la « Maison de Bourgougne, » 1593, 12 janvier ; — requête (sans appointement) de Guillaume Guillemin, demandant un salaire pour avoir travaillé à la Monnaie de Dole, 15 février ; — autre du procureur fiscal d'Orgelet, demandant la construction d'un auditoire et de prisons, 1er août. — Arrêts : ordonnant au receveur général de payer certaines meules transportées aux moulins domaniaux de Revigny, sur l'ordre de Pierre Daguet, de Lons-le-Saunier, amodiateur de la seigneurie dudit lieu, 1594, 15 décembre.

B. 742. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1595-1596. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant au trésorier de Vesoul de payer 500 fr. à François Boilloz, de Baume, à valoir sur la construction de l'auditoire de cette ville, 1595, 19 janvier ; — ordonnant à Étienne Cecille, trésorier de Dole, de comparaître à bref délai devant la Chambre et de lui rendre compte de 90,000 fr., dont il était redevable sur sa recette, 30 mai ; — autorisant Pierre Colin, recteur de l'hôpital de Bracon, à prendre certains bois pour recouvrir son hôpital, partielle-

ment détruit par ordre du conseil de Salins, 28 septembre; — suspendant, jusqu'à vérification et enregistrement des titres primordiaux de ses droits d'usage, l'exercice des droits de l'abbaye de Buillon dans les forêts de la Joux, invoqués par l'abbé Jacques de Montrichard, 18 novembre. — Requête présentée par les avocat et procureur fiscaux de Montmorot exposant « que l'ennemy françois a esté emparé de la ville de Lons-le-Saunier et a tellement ruyné les chastel et prisons que a présent il n'y reste un seul cabinet couvert, » 1596, 6 août (devis de réparations à faire); — accordant à Vincent Benoit, écuyer, capitaine de Jougne, ambassadeur des États en Suisse, le droit de retenue sur certains domaines achetés par lui de Guillaume Gravelle, de Pontarlier, au lieu de Jougne, 23 novembre; — requête d'Adrien Maingeaille, d'Oricourt, et de Claude Grandjean, d'Aillevans, notaires, demandant une modération dans le prix de ferme de la prévôté de Montjustin, pour dégâts commis par des troupes de recrue. « Seroit advenu que les troupes de gens de guerres, conduittes par les sieurs de Montrechief, Pelousey et aultres capitaines choisis pour fayre la recreue du régiment de monseigneur le marquis de Varambon, pour le service de Sa Majesté, composées pour la pluspart de Loreins, Barroys et estrangiers, et consistans au nombre d'environ deux milz soldartz fantasins, comme aussy la compaignie d'argouletz du seigneur de La Jonchière, auroient pour la pluspart du temps des mois d'octobre, novembre, décembre et janvier derrier, lougez et faict séjour rière les villaiges dépandans de laditte prévostey, où ilz commeirent une infinité de pilleries, insollences et ravaiges, à la foulle et ruyne du pauvre peuple, » 25 novembre.

B. 743. (Liasse.) — 66 pièces, papier, 1 cachet.

1597-1599. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant au trésorier de Dole de payer les gages arriérés de François de Ronchaud, seigneur de Lisle, capitaine de Montmorot, 1597, 6 mars; — requête de Louis de Vers, capitaine de Nozeroy, communiquant une lettre du gouverneur, M. de Vergy, invitant la Chambre à pourvoir le château de Nozeroy de 800 l. de poudre, 29 mars (lettre originale de M. de Vergy, 8 mars). — Arrêts : ordonnant aux fiscaux de Vesoul de réparer les grands chemins, sur ordre des maîtres de poste de Bougey, Fleurey et Dampierre, 12 mai; — ordonnant de délivrer copie de quittances de pension de Prosper de Genève, son père, à Annibal de Genève, seigneur de Coursinges, 16 mai; — ordonnant d'enregistrer les patentes du don de la rivière d'Ornans, fait pour douze années, à François Perrenot, comte de Cantecroix, chevalier d'Alcantara, baron d'Oricourt, Grandvelle, etc., 6 octobre; — prescrivant de régler les gages de Jean Flamand, essayeur des monnaies au comté de Bourgogne, 1598, 23 janvier; — communiquant au général des monnaies une requête du maître des monnaies, François de Bruxelles, demandant l'autorisation de battre de nouvelles espèces, 14 mai; — ordonnant l'enregistrement des lettres de tabellion de François Oudeau, de Gray, 20 novembre; — accordant à Nicolas de Bréville, seigneur de They, copie d'un traité passé par le Roi avec M. de Moncley, 1er décembre; — requête d'Étienne Bretillot, d'Arc-derrière-Cicon, demandant le lods de la Chambre pour une acquisition par lui faite d'une pièce de terre à Arc, de Pierre de Menoux, curé de Mouthier, 10 décembre.

B. 744. (Liasse.) — 46 pièces, papier, 2 sceaux.

1599-1600. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant communication de comptes des confiscations de Bourgogne à Anatoile Moreau, de Salins, écuyer, tuteur datif de Philippe et Lyonnet Marchand, fils et héritiers de Philippe Marchand, receveur général, 1599, 22 juin; — concédant, sous condition, aux Capucins de Dole, une poulie de cuivre de l'arsenal, pour leur puits, 5 août; — ordonnant examen par les officiers de Pontarlier d'une demande en dégrèvement de prix d'amodiation des fermes de Pontarlier, présentée par Guillaume Jeannet, amodiataire, parce que « le malheur a voulu qu'aud. Pontarlier est survenu danger de peste, a raison de laquelle le commerce a cessé, n'ayant peu les habitants dud. lieu négotier, converser ny faire leurs affaires; mesmes a cessé l'exercice de la justice ordinaire par trois mois entiers [avril, mai et juin 1599], » 17 novembre; — ordonnant de remettre un compte de la Monnaie de Dole à Guillaume de Malleroye, maître particulier et fermier de ladite monnaie, 1600, 19 janvier; — prescrivant enquête sur un dégrèvement demandé par Claude Turrel, d'Orgelet, amodiataire du péage d'Augerans, à cause de « l'injure du temps, mortalité des hommes et rareté des marchandises et deniers causées par les guerres et maladies populaires ayans précédemment régné quasy universellement, » 7 avril.

B. 745. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1601-1602. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement des patentes de noblesse de Claude Cordemoy, de Vesoul, seigneur de Francalmont, 1601, 26 mars; — ordonnant au sieur de Nancray, trésorier des salines, de comparaître devant la chambre pour

aviser au paiement des gages arriérés de la garnison de Dole, 17 novembre; — autorisant le paiement du droit de lods sur une vigne située dans la seigneurie de Moncley, achetée par le docteur Jean Chifflet, 1601, 19 novembre-1602, 26 février; — autorisant le paiement des lods sur la grange de Bellecombe, achetée par Siméon Buson, de Gray, docteur en droit, et Odette Sauget, sa femme, 1602, 16 août; — accordant copie d'une montre d'armes du 13 avril 1600, à Louis de Baron, seigneur de Francalmont, sergent en la garnison de Besançon, réclamant l'arriéré de ses gages, 20 novembre.

B. 746. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1603-1605. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : refusant à Pierre Colin, chanoine de Saint-Michel de Salins et recteur de l'hôpital de Bracon, le bois qu'il demandait pour réparer son hôpital, à demi détruit en 1595 par les chefs de la garnison espagnole et wallonne de Salins, pour la défense de la place, 1603, 19 février; — approuvant, moyennant les droits de lods, l'achat d'une pièce de vigne à Poligny, par Jean Coilloz, dudit lieu, secrétaire des Archiducs, 1604, 29 avril; — concédant à Guillaume du Tartre, seigneur de Parcey, l'achat d'une boutique aux halles de Dole, moyennant le paiement des droits de lods, 1605, 2 mars; — ordonnant à l'auditeur Vitot, receveur des nécessités de la Chambre, de donner 40 sous tournois d'aumône à Vincent Brenier, de Besançon, Pierre Jancine, d'Orgelet, et Matthieu Belin, de Chavanne, soldats estropiés « au camp devant l'Escluse, » pour retourner aux Pays-Bas requérir pension, 8 juillet.

B. 747. (Liasse.) — 51 pièces, papier, 1 cachet.

1606-1610. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : approuvant, moyennant l'acquittement des droits de lods, l'achat des biens de Jean Regnaud le jeune, fait par Antoine et Simon Regnaud, du Russey, 1606, 21 novembre; — approuvant l'achat d'un meix à Poligny, lieu dit au Vieil-Hôpital, fait par Jean Cathin, marchand, moyennant le paiement des lods, 1607, 6 août; — prescrivant des réparations aux écluses du moulin de Rochefort, dégradées « par orvale des grandes glaces advenues sur la rivière du Doubz, au mois de janvier dernier, » aux termes de la requête de l'amodiataire des moulins, Jean Drouaillet, 1608, 14 février; — ordonnant d'informer sur les capacités de Jean Duchesne, de Gendrey, notaire, qui demandait à être nommé tabellion de la terre d'Orchamps en déclarant « que dois son jeune eage il s'est toujours adonné à la vertu et à l'art de practique, » 1609, 1er juillet; — nommant Anatoile Proudhon, de Dole, chaudronnier, batteur de monnaie au lieu et place de Pierre Ravageot, défunt, sur l'avis favorable de François de Bruxelles, général des Monnaies, 23 novembre; — accordant 3,000 carrons, à prendre dans les matériaux de démolition du château de Saint-Aubin, à Antoine Bergère, dudit lieu, à charge de payer le prix d'estimation, 1610, 18 mars.

B. 748. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1611-1614. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : nommant Claude Billerey, bourgeois de Vercel, receveur de la seigneurie de Vennes, 1611, 31 janvier; — nommant Désiré Vuillin, notaire, substitut du procureur fiscal d'Arbois, à l'office de tabellion particulier d'Arbois, à la requête de Guillaume Olivet, amodiateur de la seigneurie dudit lieu, 1612, 4 août; — ordonnant de payer ses gages à François de Bruxelles, général et maître des monnaies, successeur de Claude Renard, 22 décembre; — accordant la retenue d'une part de maison au Mont-de-Prel, achetée par Claudine Petit et Colombe Dart, du Russey et du Mont-de-Laval, à François-Perrenin Chardot, du Russey, exposant que « lesd. acheteresses sont filles lubricques, s'adonnans au péché de luxure et paillardize, entretenans nuictamment en lad. maison toutes sortes de personnes, » 1613, 1er février; — donnant acte à Hugues et Antoine Franchet frères, de leur offre d'un prix d'amodiation supérieur à celui payé par l'amodiataire actuel pour les domaine et seigneurie de Châtillon-sous-Maîche, 1614, 17 novembre.

B. 749. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1615-1620. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : invitant les contrôleurs des fortifications de Dole à aviser au moyen d'empêcher l'inondation de la cave de Jean Monnet, chirurgien, voisine des caves de la Chambre des Comptes, 1615, 2 avril; — accordant des copies des comptes de M. de Nancray à Jean Lanssard, citoyen de Besançon, homme d'affaires de Jean-Antoine et Valentin Perrenot de Grandvelle, frères, 15 mai; — chargeant les auditeurs Grivel et Arvisenet de vérifier l'état d'avancement des grilles de fer préparées par Jean Méneguin, maréchal, pour fermer les arcades des courtines des fortifications de Dole, côté des Tanneries, 16 décembre; — refusant toute part d'amendes de gruerie à Nicolas Toytot, amodiateur de la seigneurie d'Apremont, 1616, 25 novembre; — rejetant une demande des mineurs, fondeurs et charbonniers de Château-Lambert, tendant à faire payer le traitement d'un

ecclésiastique pour les desservir *in divinis* par la Chambre des Comptes, et la renvoyant aux Archiducs (les mineurs exposent « que les sieurs admodiateurs auroient faict édiffier une eglyse ou chapelle audit Chastellambert, ou de présent lesdits ouvriers font célébrer la saincte messe sur ung ma[r]bre par un prebstre.... de bonne vie et érudition »), 1617, 28 août; — réglant diverses réparations à faire au château de Joux, à la suite de « quinze jours de vents impétueux ayant couru aud. chastel de Joulx, auroit enlevé et franchement empourté la couverture du logis du sieur cappitaine du coustel de vent et midy; » les officiers de Joux trouvent dans les futaies abattues par les mêmes ouragans, dans le bois de la Fauconnière, les arbres nécessaires au remplacement des charpentes, 1619, 4 juillet-27 novembre. (Manque l'année 1621.)

B. 750. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1622-1626. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant d'enregistrer l'achat et la reprise de fief des terres de Selles et Godoncourt faits par Charles de Hennin, gouverneur de Phalsbourg, 1626, 12 mars; — ordonnant d'enregistrer l'achat de la seigneurie du Magny, fait au décret de M. de Villey, par Jean Varod le jeune, 30 mars; — refusant aux Tiercelines de Gray certains bois provenant des forêts d'Apremont, amassés au château de Gray, qu'elles demandaient pour la construction d'un dortoir, 6 novembre; — prescrivant l'enregistrement d'un achat de biens féodaux fait par Claude Cordemoy, docteur en droit, seigneur de Francalmont, 13 novembre.

B. 751. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1627. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant l'ordre de délivrer au colonel Gaucher copie de l'achat et de la reprise de fief (faits par lui) de la seigneurie de Roulans, 9 janvier; — prescrivant d'enregistrer les lettres de noblesse de Nicolas Girard, docteur en droit, 5 mars; — accordant à Claude Marlet, capitaine de l'artillerie de Gray, un état des poudres et salpêtres livrés à l'arsenal de Gray, 7 octobre; — ordonnant de communiquer à Claude Boisot, marchand de Besançon, la copie du privilège accordé à André Chauvey, pour la fabrication du cuivre battu au comté de Bourgogne, 23 décembre.

B. 752. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1628. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant Claude Dardot, procureur de Jonvelle, à mettre en adjudication des réparations à faire en l'auditoire du bailliage, 19 février; — fixant une réunion de la Chambre, des fiscaux du Parlement, des maire et consul de la ville, enfin du sieur de Chassagne, au nom de la garnison, pour délimiter la place dite du Vieux-Château, accordée aux Carmes déchaussés par le Roi, pour y bâtir un couvent, 27 mars; — ordonnant l'enregistrement des achat et reprises de fief de la terre de la Grande-Résie, faits par Jeanne Grignet, veuve du sieur Aubert, pour elle et ses enfants, et relevant d'Ardouin de Clermont, marquis de Montglat, à cause de son château de Rupt, 4 mai; — consultant le procureur de Vennes sur l'opportunité d'accenser une place sur le Dessoubre pour y bâtir un moulin à Claude Froissard, grand trésorier et chanoine de Besançon, prieur de Laval, 24 novembre.

B. 753. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1629-1631. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant la communication de divers comptes à Jean d'Acoste, ancien trésorier général de la maison de Chalon, 1629, 14 décembre; — accordant à Pierre Vacelet, amodiateur de la seigneurie de Gy, le droit de retenue sur un meix à Ouhans, 1630, 9 janvier; — accordant un secours de 3 gros par semaine, pendant six mois, à Anne Lorentz, dont le mari « avoit esté tué en la montaigne » (dans les mines de Château-Lambert), et qui était chargée de beaucoup d'enfants, 21 juin; — accordant à François Grosjean, originaire de Remiremont, maître d'école à Château-Lambert, 4 gros, outre les 6 accoutumés, « attendu qu'il conduit l'horloge, qu'il faict très bien pour l'instruction de la jeunesse et a desservy l'église, » 21 juin; — ordonnant l'enregistrement des lettres de noblesse de Pierre Mareschal, docteur en droit, citoyen de Besançon.

B. 754. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1632-1636. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : instituant Nicolas Mahudey, de Selles, notaire, à l'office de tabellion particulier audit lieu, 1632, 6 février; — ordonnant à l'huissier de la Chambre de restituer à Nicolas-François Dusin, abbé de Bithaine, une mesure à graine, « appellée de Charlemagne, » qui lui avait été communiquée, 1635, 17 mars; — accordant 50 livres de poudre à canon à Nicolas Tribillet, capitaine d'artillerie et garde des munitions de Dole, pour écoles à feu, 24 juin; — requête, non appointée, de François de Bréville, capitaine du château de Châtillon-le-Duc, demandant son logis dans la maison située dans l'enceinte dudit château et récemment cédée à Phili-

bert Caseau, procureur fiscal à Poligny, 13 décembre. — Arrêts : enjoignant à Desle-François Sauvage, amodiateur des mines de Château-Lambert, de se conformer à un récent édit interdisant de conduire du blé « par charretées » à Château-Lambert et ne permettant que de l'y porter « par chevalées, » 1636, 30 avril ; — nommant contrôleur des fortifications de la ville de Dole, Antoine Mauris, peintre, bourgeois de Dole, en remplacement de Louis Prévost, décédé, 23 août ; — nommant Antoine Huot d'Ambre, capitaine d'artillerie et garde des munitions de l'arsenal de Dole, emploi vacant par le décès de Nicolas Tribillet, 20 août.

B. 755. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1637-1640. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte de la présentation par Jean-Maurice Tissot, conseiller-maître, de lettres royales et d'un mémorial annexé, 1637, 9 juin ; — nommant Pierre Gauthier, de Dole, huissier de la Chambre, 10 juillet ; — commettant l'auditeur Pierre à visiter une maison appartenant à Vincent Jacquinot, seigneur de Goux, receveur général, à demi ruinée au mois d'août 1636 par la chute d'une muraille de la Conciergerie, 30 août ; — nommant Georges Bouverot, d'Arlay, prévôt des mines de Château-Lambert, en remplacement de Claude-François Charreton, décédé, 26 octobre ; — nommant le capitaine Bresson receveur de Jonvelle, 1638, 16 mars ; — nommant châtelain de Montmorot, Montaigu et Mont-sur-Monnet, Jacques Brégand, de Lons-le-Saunier, notaire, 19 avril ; — requêtes non appointées, de Claude Jeumet, écuyer, commandant du château d'Usier, et de Claude Chevroton, capitaine et châtelain, exposant l'état de délabrement dans lequel les troupes de Weimar, après un séjour de cinq mois, ont laissé ce château, 1639, 17 août ; — accordant à Claude de Launay, de Gray, une expédition de sa commmission de capitaine de l'artillerie de cette ville, donnée le 14 août 1638, 1640, 8 mars ; — refusant d'admettre au serment Henri Mairot, pourvu d'une place de conseiller-maître, jusqu'à ce qu'on ait eu réponse aux remontrances adressées au Roi sur cet objet, 2 juin.

B. 756. (Liasse.) — 13 pièces, papier, 2 cachets.

1641-1645. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : nommant Claude Deschard, de Salins, notaire, receveur des exploits au siège de Salins, 1644, 23 juillet ; — instituant François Roussel, de Morey, tabellion général, greffier en la seigneurie de Saint-Julien, 13 août ; — nommant Hugues Moyne, greffier de Colonne, 21 décembre ; — refusant à Claude Boyvin, général des monnaies, les habits de deuil qu'il prétendait devoir lui être fournis à l'occasion de la mort de la Reine, comme aux membres de la Chambre des Comptes, 1645, 22 février ; — accordant à Nicolas Vivien, co-libellance fiscal au siège de Vesoul, l'amodiation de la charge de « libellance » pour un an, au rendage de 120 l. par an, 2 juin ; — nommant maire en la justice de Belfahy André Gillet, dudit lieu, 11 septembre.

B. 757. (Liasse). — 48 pièces, papier.

1646-1647. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : nommant Guillaume Amey, de Baume, receveur des exploits du ressort dudit lieu, aux gages d'un denier huit, 1646, 10 janvier ; — commettant au même office, pour le ressort de Montmorot, François Domet l'aîné, de Lons-le-Saunier, fils de Claude Domet, avocat patrocinant, 19 février ; — nommant Hugues Fauche, notaire et postulant à Ornans, tabellion au siège dudit lieu, 27 juillet ; — commettant à la recette des exploits du bailliage de Gray Claude Charles, 1647, 29 mars ; — requête sans appointement des officiers fiscaux d'Ornans, demandant une solution pour la vente de la succession vacante de Simon de Chantrans, mort en 1645 au château de Montrond, sans laisser d'héritiers, 20 août ; — autre requête des habitants de Francalmont, se prétendant bourgeois de Faucogney, retrahants audit lieu et non point au château de Saint-Remy, dont le commandant Claude-Antoine de Vaudrey, seigneur de Betoncourt, prétendait les astreindre au guet et garde, 17 décembre.

B. 758. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1648-1649. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte à François de Jouffroy, prieur de Bréry, vicaire général de l'ordre de Cluny au comté de Bourgogne, de lettres royales lui accordant pour deux ans le revenu des biens confisqués sur les chanoines de Mâcon et l'abbé du Miroir au duché de Bourgogne, 1648, 7 janvier ; — information sur l'état du domaine de Santans et la convenance qu'il y aurait à amodier cette seigneurie à Constantin Duraquet, du Montferrat, désireux d'y établir une verrerie, 18 février-10 mars ; — arrêt nommant Jean Pierre, de Gray, bailli de Châtillon-sous-Maiche, 4 décembre ; — requête de François de Boissieu, commandeur de la commanderie de Bourg, ordre de Saint-Antoine, et vicaire de la commanderie d'Aumônières, au sujet de la jouissance des biens et revenus de cette dernière, 19 décembre ; — arrêt prescrivant de solder certains honoraires dus à Balthazar

Ravyot, de Baume, substitut du procureur fiscal dudit lieu, 1649, 1er juillet.

B. 759. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1650-1672. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : nommant Adam Marinier maire de Courchaton, 1650, 9 février ; — instituant maire de Melisey Nicolas Clerc, dudit lieu, 6 septembre ; — pourvoyant : aux réparations du grand pont de Quingey, 1651, 16 novembre ; — à la réparation des fours banaux de Pontarlier, 1652, 20 septembre ; — nommant Nicolas Vivien receveur des exploits au bailliage de Vesoul, 1654, 14 novembre ; — nommant François Grosjean, de Faucogney, prévôt des mines de Château-Lambert, en remplacement du sieur Monréal, décédé, 1655, 15 février ; — nommant messier à Poligny Jean Lambert, dudit lieu, « ayant employé une partie de sa jeunesse au service de S. M., tant en la deffense de la ville de Poligny qu'en d'autres occasions, » 1657, 3 mars ; — acte de caution, pour la place de receveur des exploits d'Arbois, fourni par Pierre Contenet, 13 avril ; — Arrêts : autorisant les habitants de Tavaux à prendre dans les bois de Saint-Aubin des bois de charpente pour reconstruire leur église récemment brûlée, 1658, 3 décembre ; — accordant des lettres de reconnaissance de noblesse à Louis de Portier, de Salins, « vu l'esgarement et dispersion de la majeure partie des chartres publiques et celles de sa maison durant les malheurs des guerres, » 4 avril ; — réclamation de François Billet, doyen du chapitre de Saint-Hippolyte, chapelain de la chapelle de Notre-Dame et Sainte-Marguerite de Châteauvieux, demandant un arriéré de gages, 1672, 4 mars.

B. 760. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1681. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant à Jean Pelissard, fermier de Colonne, de rendre compte des parties de la seigneurie réservées au Roi, 18 février ; « mémoire (imprimé) des parties desquelles les fermiers des terres et seigneuries appartenantes à S. M. doivent rendre compte...., 17 avril ; — arrêts : nommant tabellion général de la prévôté de Montbozon Antide Cornet, dudit lieu, 13 mai ; — prescrivant à Claude André, receveur des exploits du bailliage de Quingey, de rendre ses comptes, 24 novembre ; — accordant un délai de quatre mois à Claude-Antoine Jobelot, avocat du Roi au siège de Gray, pour présenter ses reprises de fiefs de la terre de Montureux, 27 novembre.

B. 761. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1682. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : nommant Claude Besuchet, de Salins, contrôleur et marqueur des bois d'Amont destinés à la cuite des muires, en remplacement d'Étienne Clerc, 16 mai ; — ordonnant à Jean-François Landry, receveur des exploits au siége de Baume, de rendre ses comptes, 18 juin ; — nommant Marc Mérand, de Venères, scribe en la justice de Velesmes, 21 novembre ; — mandant Adrien-Charles Verdy, receveur des exploits du bailliage d'Ornans, pour rendre ses comptes, 19 décembre ; — convoquant les héritiers de François Domet, à son vivant receveur des exploits au siége de Montmorot, pour même objet, 19 décembre.

B. 762. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1683. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : nommant Benoît Bedeau, bourgeois de Salins, « guette » des sauneries, en remplacement du sieur Mathey, 1er janvier ; — nommant à semblable emploi Nicolas-François Demanjon, 27 juillet ; — signifiant à François Durey, receveur général, d'avoir à rendre compte pour l'année 1681-82, 8 août ; — nommant Claude-Louis Gastel, notaire à Vesoul, à l'emploi de receveur des exploits au bailliage dudit lieu, en remplacement du sieur Foyotte, 27 novembre ; — invitant Léonard Cavaroz, de Salins, à rendre compte de 13,000 fr. qui lui avaient été remis en 1674, par ordre du gouverneur M. d'Alveyda, 10 décembre ; — ordonnant à Jean-Baptiste Maistre, de Salins, de rendre compte de 17,000 fr., valeur de 1,000 charges de gros sel, à lui remises dans les mêmes conditions, 10 décembre.

B. 763. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1684-1685. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant à la comtesse de Grammont de produire ses lettres d'achat des terres de Grammont, Frotey et Conflandey, 1684, 21 janvier ; — réclamant les comptes de René Contant, à son vivant receveur des exploits du bailliage de Dole, 21 février ; — nommant geôlier des prisons de Dole Arnould Chevry, de Maison-Neuve, 8 mars ; — ordonnant à Anne Mérey, veuve de Joseph Pierrecy, et à Joseph Pierrecy, son fils, amodiateurs de la seigneurie de Gendrey, de rendre leurs comptes, 12 mai ; — envoyant pareille invitation à Étienne Braconnier et à François Rouget, amodiateurs de la seigneurie de Gray, 13 mai ; — nommant Jacques Belleney, notaire à Vesoul, tabellion

d'Échenoz-la-Meline, 17 octobre; — ordonnant à Guillaume Vorbe, receveur des exploits du bailliage d'Orgelet, de « purger les souffrances » de ses comptes, 15 novembre; — autorisant l'enregistrement d'un don de commise sur une portion de la seigneurie de Villers-Bois, accordé par le Roi au sieur du Bucheron d'Ambrugas, lieutenant des gardes du duc de Duras, gouverneur du comté de Bourgogne, 1685, 12 décembre; — donnant acte à Claude Andressot, seigneur de La Barre, des dénombrement et reprise de fief de ladite terre, 17 décembre.

B. 764. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1686. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant au trésorier des sauneries de payer un reliquat de rentes à Anne-Éléonore de Thomassin, épouse du marquis du Châtelet, et à Marguerite de Thomassin, dame de Torpes, 19 janvier; — donnant acte à Philibert-Gabriel Chevalier de la présentation de sa commission de procureur du Roi à Poligny, en remplacement de Hugues Chevalier, son père, 15 février; — ordonnant l'enregistrement des patentes conservant aux maires de Pontarlier le titre de capitaine et châtelain de la ville, 28 février; — enregistrant le dénombrement de la seigneurie de Valay, présenté par Denis-Grégoire Pétremand, 9 mars; — ordonnant l'enregistrement du don du droit de retenue des terres de Neuchâtel, Amance et Montaigu, fait par le Roi au profit de Ferdinand-François, comte de Poitiers, 4 mai; — accordant un délai au prince d'Isenghien pour donner le dénombrement de ses terres, 30 juillet; — autorisant l'enregistrement des lettres de noblesse de Claude-Ambroise Philippe, président au Parlement, 30 août; — accordant l'enregistrement d'un acte d'achat de la terre de Saint-Gand, La Charme-Saint-Robert, etc., fait par le capitaine Philibert Dupont, de la marquise d'Oiselay, 17 décembre.

B. 765. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1687. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'enregistrement des lettres de réhabilitation de noblesse obtenues par noble François Ramey, père de Pierre-François Ramey, pétitionnaire, 18 janvier; — ordonnant l'enregistrement des patentes de bailli d'Aval obtenues par Jacques-Antoine de Bauffremont, marquis de Listenois, 28 février; — ordonnant à François Desprels, receveur des exploits du ressort de Montmorot, de produire ses comptes, 28 février; — admettant au serment Jean-François Barberot, seigneur d'Autet, nommé avocat du Roi au siège de Gray, 18 juin; — rejetant une demande en reconnaissance de noblesse présentée par Jacques-Joseph Perrenelle, seigneur de Mont, lieutenant général d'Amont, 18 juillet; — prescrivant l'enregistrement du brevet d'abbé de Balerne, accordé par le Roi à Jacques Troty de La Chétardie, le 18 mai 1687, 14 novembre; — ordonnant l'imputation des gages attribués à Claude-Ambroise-Bruno Philippe, procureur général en la Chambre des Comptes, sur les états des charges assignées sur le Domaine, 17 décembre.

B. 766. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1688. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement de la nomination de procureur du Roi à Orgelet d'Alexis Bayard, 8 janvier; — autorisant le paiement des rentes sur la saunerie, dues à l'abbé de Saint-Maurice d'Agaune, Pierre-François Odet, et l'enregistrement de ses bulles d'institution, 16 février; — réglementant les foires de Saint-Vit, établies par lettres patentes d'août 1687, 18 février; — ordonnant l'enregistrement d'une permission de posséder fief (1,000 l. de rente) accordée au sieur Marcoul, de Lucelans, 28 février; — ordonnant l'enregistrement des lettres de noblesse accordées par Ferdinand II, le 19 mai 1634, aux aïeux de Joseph et Simon de Varin, 4 mai; — prescrivant l'enregistrement des actes d'achat, de dénombrement et de reprise de fief de la seigneurie dite de Bougne ou de Thurey, sur le territoire de Mailley, acquise par Jacques Terrier, seigneur de Mailleroncourt, de Marie-Françoise de Cléron, 21 juillet; — invitant le trésorier des salines à payer les rentes des prieurés de Fay et de Vaux à Jean-Ignace-Bonaventure Froissard de Broissia, récemment pourvu de ces deux bénéfices, 18 novembre.

B. 767. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1689-1690. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte à Antoine d'Hennezel de son dénombrement des terres de Chaux et de Boult, et reconnaissant sa noblesse, 1689, 15 mars; — ordonnant l'enregistrement des patentes nommant François Maistre clerc des sources de la saunerie de Salins, en remplacement de son père, Jean-Baptiste Maistre, décédé, 11 août; — prescrivant d'enregistrer l'autorisation d'établir un haut-fourneau à Valay accordée par le Roi à Joseph Pétremand, seigneur de Valay et Cugney, à charge de payer 100 l. de redevance, 22 novembre; — ordonnant à Denis-Grégoire Pétremand, receveur général des domaines, de rendre son compte pour l'année 1688, 1690, 13 mai; — ordonnant l'enregistrement des patentes de noblesse accordées par Charles-Quint à Jean

Pétremand, en avril 1531, 1er juillet ; — prescrivant d'enregistrer la commission de greffier de la prévôté de Chariez, accordée à Antoine Coulon, notaire, 21 août.

B. 768. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1685-1691. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant François-Guillaume Girard, de Faucogney, à prendre possession de la terre de Saint-Bresson, acquise de M. de Reynach, et à en donner dénombrement, 1691, 28 juin ; — nommant Claude-François Chevillet, tabellion et scribe en la justice d'Apremont, 16 juillet ; — prescrivant d'enregistrer la permission de posséder fief accordée à Jean-Georges Pusel, de Luxeuil, avocat, 15 janvier ; — copie de l'institution canonique donnée à Renobert François, de Vesoul, chapelain de la chapelle Saint-Michel, dans les prisons de cette ville, 1685, 6 juillet ; — accordant à frère Charles Languet, commandeur de la Madeleine de Dijon, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la possession d'une rente sur la saunerie appartenant à sa commanderie, 1691, 22 août ; — autorisant l'enregistrement d'une permission de posséder fief accordée à Claude-François Bourguignet, bailli de Luxeuil, 1er septembre ; — enregistrant des patentes de trésorier de l'Université de Besançon, accordées à Louis Rigoine, imprimeur du Roi, 23 novembre ; — prescrivant l'enregistrement du brevet d'abbé de Buillon, accordé à Edme-François Riccard, 23 novembre ; — envoyant en possession de la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul des Clarisses de Poligny, Étienne Dunod, prêtre de l'Oratoire, 14 décembre.

B. 769. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1692. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : prescrivant l'enregistrement de patentes de retrait féodal accordées à François Lampinet, de Dole, docteur en théologie, doyen de Vesoul, protonotaire apostolique, 23 mai ; — donnant acte à Jean-Baptiste Henrion, seigneur de Magnoncourt, et à Claude Bolot, de Faucogney, de la présentation d'un acte d'acquisition de la seigneurie de Chauvillerain de M. de Grammont, colonel de dragons, 8 février ; — ordonnant l'enregistrement des patentes de tabellion de la seigneurie d'Usier, accordées à Gervais Lancrenon, de Sombacourt, 29 février ; — accueillant une réclamation présentée par Anne-Alexandrine de Cointet, veuve douairière de Claude-François de Lallemand, seigneur de Vaites, protestant contre l'autorisation de bâtir une forge sur le Cusancin, accordée à Jean Nicolet, de Pont-les-Moulins, 24 mai ; — accordant aux Carmes déchaussés de Besançon copie d'un brevet royal en date du 23 avril 1691, leur accordant 400 l., 7 août ; — envoyant en possession de la chapelle Saint-Maimbœuf, en l'église Saint-Jean de Besançon, Ignace Arvisenet, 28 novembre.

B. 770. (Liasse.) — 121 pièces, papier, 5 cachets.

1693 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant d'expédier copie de dénombrements de la terre de Citey à Charles de Cul, capitaine au régiment de Poitiers-étranger (infanterie), fils et pupille de Claire-Marie-Louise de Saint-Vandelin, 21 janvier ; — acceptant la reprise de fief de Mont-Saint-Léger et Theuley par Simon Cloche, avocat, grand bailli du marquisat de Trelon, au nom de Marie-Célestine-Philippe-Joséphine de Mérode de Ray, baronne de Ray, 11 février ; — requête de Charles Pargué, de Pontarlier, demandant l'autorisation d'entrer, sans danger de commise, en possession de la chevance de Platenay, par lui acquise du sieur Charreton, pour 7,000 fr., mouvante de Ruffey et de la seigneurie du marquis d'Antigny, 4 mars ; — certificat de bonnes vie et mœurs délivré à Claude Masier, avocat, par les vicomte-maïeur et échevins de Dijon, 23 mars ; — certificat signé et scellé de François Quarré d'Aligny, premier avocat général au parlement de Dijon, constatant que les provisions des offices des cours supérieures ne sont point signées du Roi, mais simplement d'un secrétaire du Roi, 7 mars ; — certificat de chrétienté accordé à M. Verhague de La Haye par le curé de Saint-Philibert de Dijon, contresigné et scellé par le vicaire général de Langres, 25 mars ; — arrêts : envoyant en possession de sa charge d'avocat général en la Chambre des Comptes, Antoine Morelet, seigneur de Flavignerot (enquête de bonnes vie et mœurs), 5 juin.

B. 771. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1693 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : accordant à Pierre-François Michotey l'enregistrement de ses patentes de lieutenant général criminel au bailliage de Dole, obtenues moyennant 7,000 l. de finance, et procurant 200 l. de gages, 15 juillet ; — envoyant en possession de l'abbaye de Rosières Pierre-Charles de La Chaize-Beaupoirier, du diocèse de Paris, nommé en 1692, en remplacement de M. de Leyde, 17 août ; — autorisant les habitants de La Loye à lever un impôt extraordinaire pour défendre leur territoire contre les inondations, 31 août ; — envoyant en possession de l'office de visiteur des Grands chemins au bailliage de Dole, le voyer Claude Lallemand, 10 novembre-10 décembre ; — enregistrant les patentes de

procureur général en la Chambre des Comptes accordées à François Bouhélier, seigneur du Viseney, 13 novembre; — ordonnant semblable enregistrement des patentes de chevalier d'honneur à la même cour, accordées à Rodrigue de Saint-Mauris, seigneur de Goux et Falletans, 16 novembre; — admettant Jean-Baptiste Gérard, seigneur de Mont-Saint-Léger, à reprendre en fief les terres de Lavoncourt, Francourt, Renaucourt, Mont-Saint-Léger et Theuley, acquises par décret du prince de Lillebonne, 26 novembre; — autorisant Nicolas Folin, seigneur de Fleurey, second président en la Chambre des Comptes, à faire enregistrer dans les registres de la Chambre des titres de noblesse, 12 décembre; — enregistrant les provisions de conseiller à la Chambre des Comptes accordées à Gaspard Matherot de Desnes, en remplacement de Jean-Baptiste Matherot, son père, 17 décembre.

B. 772. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1694 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant Mme Bonaventure Froissard de Broissia, veuve de Girard de Rosières, seigneur de Sorans, à reprendre en fief la terre de Cromary par elle acquise de Marguerite-Odile d'Oberstein, femme de Jacques de Rostaing, 7 janvier; — admettant Jean-Jacques Gaudignon, procureur à Dole, à l'emploi de receveur des épices et amendes de la Chambre, 14 janvier; — autorisant Louis de Fabry de Moncaut, comte d'Autrey, gouverneur de la citadelle de Besançon, à reprendre en fief la terre de Vellefrie, acquise de Charles-Emmanuel de Saint-Mauris, dépendante de la terre de Villeneuve et mouvante de la baronnie d'Oiselay, 19 janvier; — accordant l'office de maire en la justice royale d'Étrepigney à Gaspard Besson, dudit lieu, 28 janvier; — ordonnant à tous notaires et tabellions de faire déclaration des contrats assujettis au sceau royal aux fermiers et amodiataires des seigneuries royales compétentes, 17 mars; — ordonnant à Jean-Pierre Buretel, de Vesoul, avocat, de faire ses preuves de noblesse, 12 mai.

B. 773. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1694 (juin-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de Didier Mousset, de Vesoul, nommé receveur des exploits, épices, amendes et vacations du bailliage de cette ville, 18 juin; — ordonnant au trésorier des salines de payer à Joseph Guigue, de Dole, pourvu de l'hôpital de La Loye, les rentes de sel afférentes à ce bénéfice, 16 juillet; — ordonnant l'enregistrement des patentes de secrétaire du Roi au parlement de Besançon, accordées à Jean-Chrysostome Jomard, 13 août; — ordonnant à la commune d'Archelange de payer à Jean Gardet le jeune, dudit lieu, l'arriéré d'avances qui lui était dû, 23 août; — enregistrant les patentes d'huissier au Parlement, présentées par Simon François, 17 août.

B. 774. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1694 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant la quittance de finance de l'office d'avocat du Roi au siège de Poligny, accordée à Gabriel Regnaudot, 31 août; — ordonnant l'enregistrement des patentes d'Antoine Fontaine, de Salins, receveur des impositions des bailliages de Salins et Quingey, 31 août; — envoyant en possession de l'office de substitut du procureur général près le parlement de Besançon Jean-Jacques Mairet, 6 septembre; — invitant le trésorier des salines à délivrer les rentes de sel de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie à Louis Duban, comte de La Feuillée, pourvu de ce bénéfice depuis quelques mois, 23 novembre; — ordonnant l'enregistrement des patentes créant le marquisat de Roche, au profit de Claude-Ferdinand de Brun, 25 novembre; — permettant au procureur général de demander et faire publier un monitoire pour découvrir les faux monnayeurs signalés dans la ville de Saint-Claude, 15 décembre; — ordonnant la recherche des coins et outils employés pour frapper de la fausse monnaie par les nommés Jeunet, chirurgien, et Potard, tourneur à Saint-Claude, 17 décembre.

B. 775. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1695 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement des patentes de l'office de contrôleur-marqueur des bois, garde-marteau en la gruerie de Pontarlier, au profit de Michel Benard, capitaine des chasses des plaisirs du Roi au comté de Bourgogne, dans le bailliage d'Aval, 3 janvier; — confirmant la noblesse de Jean-Pierre Buretel, de Vesoul, et de sa famille, 5 février; — ordonnant l'enregistrement de la commission de notaire-secrétaire du Roi au parlement de Besançon, accordée à Émilien Bonnard, 4 mars; — enregistrant les patentes de trésorier des salines concédées à Bernard Poumaret, 21 avril; — donnant acte à Jean Bastide, commis au contrôle général de la maison du Dauphin, du don à lui fait des biens confisqués sur le sieur Cairé, de Saint-Claude, 18 mai; — ordonnant l'enregistrement des patentes de lieutenant criminel au bailliage de Salins, accordées à Anatoile-Joseph Girod, de Mignovillars, 20 mai; — prescrivant

l'enregistrement des lettres de noblesse de Marc Delagrée, capitaine au régiment de Clermont (cavalerie), 20 mai; — envoyant en possession de son office de receveur général au comté de Bourgogne, Pierre Monnier, successeur du sieur Figurey, 16 juin.

B. 776. (Liasse.) — 97 pièces, papier, 1 sceau.

1695 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant Jacques-Joseph Perrenelle, seigneur de Mont, lieutenant général au bailliage de Vesoul, à reprendre en fief la seigneurie du Magny-le-Jussey, 8 juillet; — donnant acte à Jean de Watteville, abbé de Baume et de Saint-Josse, de la présentation d'une quittance de 9,000 l. pour faculté de résigner son office, 9 juillet; — donnant pareillement acte de présentation d'un dénombrement de Trepot à Jean-Étienne de Poutier, seigneur de Chalezeule et Trepot, 19 août; — acceptant le dénombrement des terres de la seigneurie de Gevigney, acquise par François de Jouffroy, seigneur de Novillars et Amagney, 1er septembre; — admettant l'enregistrement des lettres de noblesse accordées par Philippe II à Thiébaud Vigoureux, avocat fiscal au bailliage d'Aval, le 18 mars 1563, 20 décembre.

B. 777. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1696 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : reconnaissant la noblesse d'Alexandre de Fécamp, seigneur de Marancourt, capitaine de chevau-légers, acquéreur de la seigneurie de Vaivre, de Nicolas Damedor, seigneur de Mollans, 8 février; — enregistrant des lettres de dons de censes et redevances de la seigneurie d'Ornans, accordées au sieur de Bar, lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne, 14 février; — ordonnant le paiement des gages de Nicolas Olivet, de Salins, contrôleur des bois des sauneries, garde-marteau en la maîtrise des Eaux et Forêts de Salins, 15 février; — enregistrant le don des seigneuries de Beutal et Bretigney, fait par Louis XIV au sieur Fernanville, major à Belfort, en octobre 1695, 16 février; — ordonnant d'enregistrer les provisions accordées à Augustin Nicolas, conseiller au Parlement, le 15 novembre 1678, sur la demande présentée par Claude Gollut, veuve dudit Nicolas, 28 février; — ordonnant la publication d'une déclaration royale de février 1695, confirmant les foires et marchés, 20 mars; — permettant à Jean-Claude Fyard, conseiller-assesseur au bailliage de Vesoul, d'entrer, sans danger de commise, en possession de la terre et seigneurie de Gevigney, par lui acquise le 14 mars 1696, 13 avril; — ordonnant l'enregistrement d'une lettre de M. d'Armenonville, intendant des finances, du 15 mai 1696, sur conclusions du procureur général, blâmant énergiquement le conseiller-maître Guerret « d'avoir voulu « faire sa cour » au préjudice de la Chambre, en cherchant « à s'attirer des louanges, des remercîments et en tous cas des marques de son zèle et de son application, au préjudice de ses confrères qui en ont autant que luy, » 22 mai.

B. 778. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1696 (juin-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte aux vicomte-maïeur et échevins de Vesoul, de la présentation de lettres patentes concernant l'établissement du magistrat de ladite ville, 7 juin; — donnant pareil acte aux échevins et conseil de Pesmes, pour production des patentes de leur mairie, 6 juillet; — envoyant Guillaume Monnin en possession du fief de Scey en Varais, à charge de reprendre ledit fief du Roi, 11 août; — donnant acte à Claude Pralon, de Pontarlier, sous-fermier des Domaines du Roi, du prix de 4 blancs par franc dû pour lods de vendage sur les héritages censables de la seigneurie de Pontarlier, 22 novembre; — ordonnant à Pierre Durey, receveur général des finances, de rendre compte, dans un délai de huit jours, des recettes de la capitation en 1695, 10 décembre; — prescrivant aux commis répartiteurs de Menotey de ne pas comprendre dans les rôles Louis Thiébaud, fermier des chapelles Notre-Dame de Lavans et Notre-Dame de Rochefort, à requête du chapelain titulaire, Ignace Arvisenet, 24 décembre.

B. 779. (Liasse.) — 89 pièces, papier, 1 sceau.

1697 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : décidant que les fermiers de Joseph-François Pétremand, seigneur de Valay, ne seront tenus qu'à la portion colonique, dans les communes de Cugney, Chaumercenne et Valay, 18 janvier; — envoyant le même Joseph-François Pétremand en possession de son office de chevalier d'honneur près la Chambre des Comptes, 18 janvier; — envoyant en possession d'un autre office de chevalier d'honneur près la même cour Hugues-Philippe Arvisenet, capitaine au régiment de Lorraine, 21 janvier; — donnant acte à Pierre-Philibert de Chaillot de la présentation de ses patentes de conseiller-maître en la même Chambre, et en ordonnant l'enregistrement, 31 janvier; — envoyant en possession du fief de Montrichier Claude-Alexandre Maudinet, de Gray, à charge d'en donner dénombrement, 11 février; — autorisant l'enregistrement des lettres d'anoblissement de

Melchior Tisserand, seigneur de Servance, l'un des cinq cents anoblis de l'édit de décembre 1696; — enregistrant les patentes de trésorier de la chancellerie de la Chambre des Comptes, accordées à Jean-Claude Lambert, 28 février.

B. 780. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1697 (mars-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : envoyant en possession d'un office d'huissier près la Chambre des Comptes René Rocher, 15 mars ; — enregistrant les patentes de conseiller-correcteur accordées à Claude Borthon, d'Auxonne, 28 mars; — autorisant les habitants de Vesoul à exécuter un arrêt du Conseil d'État, leur permettant d'imposer un octroi sur l'entrée des vins, 29 mars; — envoyant en possession de l'office de garde-livres en la Chambre Jean-Jacques Godignon, de Dole, 18 avril; — ordonnant au trésorier des salines de payer à Léonard Richard, chanoine de Besançon et prieur de Courtefontaine, les rentes de sel dues à l'hôpital de Saint-Laurent-de-La-Roche, dont il était titulaire, 17 juin ; — envoyant en possession de la seigneurie de Voisey son acquéreur, Claude-Antoine Benoît, bailli de Jonvelle, à charge de dénombrement, 21 juin.

B. 781. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1697 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : constatant qu'Ignace Hugon, prévôt de la chapelle royale de Gray, justifia de sa noblesse en 1677, 1er juillet; — ordonnant l'enregistrement des lettres de noblesse de Clément Henrion, seigneur de Magnoncourt, 4 juillet; — édictant la contrainte par corps contre les villes de Lons-le-Saunier, Orgelet, Saint-Amour, Bletterans, Clairvaux et Arinthod, qui refusaient de remettre les deniers de leurs octrois à Claude-Philibert Pajot, receveur des impositions et des octrois aux bailliages de Lons-le-Saunier et Orgelet, 6 juillet; — donnant acte à Claude-Joseph Roux de la présentation de ses patentes de conseiller-assesseur au bailliage de Lons-le-Saunier, 11 juillet; — exemptant des rôles communaux d'impositions à Mont, Le Vernois, Montarlot, les fermiers des domaines de Jean Verhague de La Haye, président de chambre en la Chambre des Comptes, 13 août; — portant ordonnance du paiement des sommes portées en l'état du Roi pour les gages des officiers de la Chambre, 13 août; — admettant Christophe de Chaillot, seigneur de Dampierre, et Claude-Joseph Garnier, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, à la prise de possession de la justice de Choisey, à charge de reprise de fief, 22 août; — ordonnant à M. Pesot, commis à l'office de trésorier des salines, de payer chez Jean-Jacques Godignon, entre les mains de Philibert Macaut, receveur-payeur des gages des officiers de la Chambre des Comptes, 23,564 livres 15 sols, plns 4,850 l. de gages, 28 août.

B. 782. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1697 (septembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : défendant au maire de Pesmes d'assujettir au logement des gens de guerre Antoine Grignet, docteur en médecine, échevin, 2 septembre; — acceptant le dénombrement du marquisat de Broissia, présenté par Jean-Claude-Joseph de Froissard, 7 septembre; — reconnaissant le titre de baron à Louis de Belin, chevalier, seigneur de La Motte-Seignelay, baron d'Estrepy, pensionnaire du Roi, 15 novembre; — enjoignant au trésorier des salines de continuer à livrer chaque année quatre charges de sel à la commanderie de Ruffey, ordre de Saint-Antoine, 27 novembre ; — enjoignant au même trésorier de donner annuellement, comme par le passé, six charges de sel à la maison d'Aumônières, même ordre, 4 décembre ; — prescrivant au trésorier des salines de verser 143 l. 14 sols aux Cordeliers de Lons-le-Saunier, pour rentes arriérées, 4 décembre ; — ordonnant au même de remettre quatre charges de sel aux Cordeliers de Nozeroy, 14 décembre ; — ordonnant l'enregistrement de la quittance de finances de Pierre-Antoine Perrinot, président du présidial de Besançon, et prescrivant au receveur-payeur des gages des présidiaux de lui payer ses gages, 23 décembre.

B. 783. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1698 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : prescrivant au trésorier des salines de continuer à donner chaque année une charge de sel à l'hôpital de Quingey, 2 janvier ; — ordonnant au même de continuer à remettre deux charges de sel par an à l'hôpital de La Vèze, 2 janvier ; — accordant six mois à Joachim Guyenard, pour obtenir une permission de posséder en fief la seigneurie d'Arcier, y compris le moulin de la Cana et le cours d'eau, par lui récemment acquis, 7 janvier; — ordonnant au trésorier des salines de délivrer par an deux charges de sel aux Clarisses de Poligny, 9 janvier; — donnant acte à Pierre-Christin Regnaude, procureur du Roi au bailliage de Baume, de la présentation de ses patentes d'office, 11 janvier; — donnant pareil acte de la présentation de ses patentes de procureur du Roi à Arbois, à Joseph Domet, 24 janvier ; — ordonnant au sieur Macaut, receveur-payeur des gages de la Chambre, de solder les gages dus à Philippe

Dagay, seigneur de Byarne, conseiller-maître, depuis son entrée en charge, 26 février; — donnant acte à la commune d'Athoze de l'achat de la seigneurie dudit lieu, 10 mars; — défendant à Jean-François Besuchet, prieur de La Loye, aux habitants dudit lieu et à ceux de Souvans, de procéder à une délimitation de leurs territoires, 18 mars.

B. 784. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1698 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant de payer les gages de Jean-Antoine Marin, de Besançon, conseiller d'honneur au présidial de ladite ville, 8 avril; — déclarant les huissiers de la Chambre exempts du logement des gens de guerre, 12 avril; — donnant acte à François Varin, de Besançon, conseiller-assesseur au bailliage de Besançon, de la présentation de ses patentes, et ordonnant au receveur des gages du présidial de lui payer les siens, 15 avril; — invitant les commis répartiteurs de Menotey à cesser d'inscrire sur leurs rôles les fermiers de François-Bernard Espiard, président à mortier au Parlement, 17 avril; — admettant Charles-Guillaume de Thimonnet des Gaudières, lieutenant-colonel du régiment de Laonnais, à reprendre en fief, conjointement avec Joseph-François Ponterose, capitaine au régiment d'Hessey, la haute justice de Plasne, Grand et Petit, 17 avril; — admettant les preuves de noblesse de Charles-François Tricornot, seigneur du Tremblois, 24 avril; — accordant six mois de délai avant de prononcer la commise sur la portion de seigneurie à Velleclaire et Longevelle, acquise par Lambert Lélut, de Gray, demeurant à Bucey, maître chirurgien, 10 juin; — ordonnant au receveur des sauneries de payer la redevance annuelle de 1,022 l. 7 s. due à l'abbaye de la Charité, ce à requête de Nicolas-Éléonor Bouton de Chamilly, abbé de La Charité, prieur d'Arbois, 30 juin.

B. 785. (Liasse.) — 95 pièces, papier, 1 sceau.

1698 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : admettant à la reprise de fief pour la haute justice à Chambornay-lez-Pin (prévôté de Châtillon-le-Duc) Antoine d'Hennezel dit d'Oiselay, 1er juillet; — admettant à reprendre en fief la haute justice de Moncey, dépendant de la prévôté de Cromary, Gaspard-Philibert de Joux dit de Grammont, baron de Châtillon-Guyotte, 2 juillet; — ordonnant au receveur des salines de payer à Jean de Watteville, abbé de Baume et de Saint-Josse, les rentes sur les salines appartenant à son abbaye (signature et déclaration autographe du fameux abbé au bas de la requête), 8 juillet; — admettant Simon Simonin, lieutenant criminel au bailliage d'Ornans, et Pierre Patouillet, marchand à Salins, à reprendre en fief la seigneurie de Déservillers, 2 août; — admettant Claude-François Matherot, seigneur de Preigney, à faire enregistrer ses lettres d'acquisition de la seigneurie d'Étrepigney et à faire sa reprise de fief de cette terre, 14 août; — ordonnant l'enregistrement des patentes d'assesseur en la maréchaussée du comté de Bourgogne aux bailliages de Vesoul, Gray et Baume, obtenues par Simon Huot, 26 août.

B. 786. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1698 (septembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant aux amodiateurs de la saunerie de payer à dom Nicolas Larcher, abbé de Cîteaux et du Miroir, les revenus importants assignés à son abbaye sur la saunerie, 2 septembre; — invitant les mêmes amodiateurs : à servir les rentes dues à l'abbesse de Tart en Bourgogne, 2 septembre ; — les rentes de l'abbaye des dames de Battant, à Besançon, 2 septembre ; — arrêts : admettant Catherine de Berbis, dame de La Roche-sur-l'Ognon, Gouhenans, Vellechevreux, épouse séparée de Claude-François de Grammont, à reprendre en fief des portions de seigneurie à La Barre, Vandelans et Beaumotte, 4 septembre ; — envoyant en possession d'une partie du domaine de Quingey, dont il s'était rendu acquéreur, François-Joseph de Malpas, 13 novembre ; — ordonnant l'enregistrement des patentes de greffier au présidial de Gray, obtenues par Philippe Loys, de Gray, 26 novembre; — ordonnant d'enregistrer aux actes importants les patentes de procureur du Roi de la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, accordées à Joseph Plantamour, 29 novembre ; — admettant à l'enregistrement les patentes de conseiller-assesseur au bailliage de Besançon, obtenues par Claude-Aimé Alviset, 15 décembre ; — recevant Henri de Cult, chambellan du duc de Lorraine, à la reprise du fief de Cemboing, 23 décembre.

B. 787. (Liasse.) — 123 pièces, papier, 1 sceau.

1699 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement des patentes de conseiller au bailliage de Besançon, accordées à Gabriel d'Orival, 2 janvier; — envoyant en possession d'un office de chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes François-Jules Terrier, seigneur de Cléron, après une enquête sur ses bonnes vie et mœurs, 27 janvier ; — faisant droit aux réquisitions du procureur général sur le mauvais état des chemins et ordonnant aux communautés, seigneurs, etc., de les réparer et entretenir, janvier; — don-

nant acte à Antoine Mailly, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de la présentation de ses lettres de président en la même cour, 7 février; — donnant acte de la présentation de sa nomination de conseiller d'honneur ecclésiatique près la Chambre à Claude Matherot, prieur de Pesmes et chanoine honoraire de Notre-Dame de Dole, 10 février; — ordonnant l'enregistrement des patentes de conseiller-correcteur accordées à Claude-Joseph Bertrand, 11 février; — ordonnant aux voyers d'adresser au greffe de la Chambre les procès-verbaux de l'état des chemins, 11 février; — donnant acte à Claude Caffod, lieutenant particulier au bailliage de Pontarlier de la présentation de ses patentes, 26 février.

B. 788. (Liasse.) — 135 pièces, papier, 2 sceaux.

1699 (mars-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte du dénombrement de la terre d'Aumont à Jacques-Antoine de Bauffremont, marquis de Listenois, bailli d'Aval, 9 mars; — adjugeant aux Cordeliers de Nozeroy le paiement de leurs rentes sur la saunerie, 30 mars; — ordonnant à Louis-Guillaume Degrain, écuyer, de produire le dénombrement de la terre de Domblans, par lui récemment acquise, 8 août; — ordonnant l'enregistrement des patentes de secrétaire du Roi près la chancellerie de la Chambre des Comptes accordées à Louis Gauthier, 27 avril; — donnant acte de la présentation de leurs titres de noblesse à Jean-François et Claude-François Salivet, seigneurs de Fouchécourt, 29 avril; — ordonnant aux habitants de Belmont-lez-Dole, sur réquisitoire du procureur général, de réparer les ponts, avenues et chemins d'iceux situés sur leur territoire, 12 mai; — ordonnant l'enregistrement des patentes de conseiller au Parlement de Claude-Nicolas Chifflet, succédant à son père Philippe-Eugène Chifflet, 30 mai.

B. 789. (Liasse.) — 103 pièces, papier, 1, parchemin.

1699 (mai-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : envoyant en possession de son office de lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier Claude-François Courlet, seigneur de Boulot, 30 mai; — donnant acte à Pierre Richardot, ancien lieutenant général au bailliage de Dole, de la présentation de ses patentes de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 30 mai; — donnant acte de présentation de ses lettres de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre, à Jean-François Tricalet, écuyer, 30 mai; — envoyant en possession d'un office de receveur particulier alternatif des tailles et octrois des bailliages de Salins et Quingey, Pierre-François Bonmarchand, 2 juin; — ordonnant aux habitants de Champvans-lez-Dole de réparer leurs chemins, 30 juin; — accordant un délai d'un an à Georges-François Pargauld, de Dole, pour faire ratifier les lettres de noblesse données par l'empereur Rodolphe à sa famille, « lesquelles luy ont esté confirmées par Sa Majesté Impériale régnante, en considération de ses services dans les armées d'Hongrie, dans ses dernières guerres contre les infidèles, » 26 juillet; — envoi en possession de l'emploi d'auditeur en la Chambre, pour Étienne Pierre, de Dole, après enquête sur ses mœurs, 21 juillet.

B. 790. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1699 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : interdisant à Quentin-François Roland, voyer des chemins royaux du bailliage de Pontarlier, de cesser de faire aucun acte de voyer, 21 août; — ordonnant au trésorier des Salines d'acquitter les rentes dues à François-Joseph de Grammont, archevêque de Besançon, tant à cause de son archevêché que des fondations faites dans l'église cathédrale et que de l'abbaye de Bithaine, 27 août; — créant un plan d'alignement obligatoire pour les rues de Dole, 2 septembre; — admettant à faire hommage de la seigneurie d'Échevanne, Henriette Parise, veuve d'Étienne Ferrand, 27 novembre; — ordonnant d'enregistrer les lettres patentes de lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier, produites par Jean-Joseph Michaud, 3 décembre; — envoyant en possession de l'office de receveur des impositions et octrois dans le ressort de Saint-Claude Antoine-Joseph Molard, dudit lieu, 19 décembre.

B. 791. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1700 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement de la quittance de finance d'offices municipaux présentée par la ville de Baume, 2 janvier; — enregistrant les patentes de lieutenant particulier en la maîtrise de Dole, présentées par Arnoulph Raclot, 13 janvier; — invitant le receveur des domaines à payer les gages de François Varin et Gabriel d'Orival, conseillers-assesseurs au bailliage de Besançon, 15 janvier; — donnant acte à Jacques Maigrot, procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Poligny, de la présentation de ses patentes, 21 janvier; — enregistrant les patentes de lieutenant particulier en la maîtrise de Besançon, accordées à Claude-Nicolas Maublanc, de Besançon, 3 février; — envoyant en possession d'un office de conseiller-correcteur en la Chambre Philibert Berthelier, 18 février; — enregis-

trant la quittance de finance de Philibert Courbe, avocat du Roi au présidial de Lons-le-Saunier, 19 février ; — invitant le receveur-payeur des charges assignées sur les salines à payer certaines rentes réclamées par le prince de Vaudémont, 18 mars; — défendant aux officiers de toutes juridictions, fors de celle des sauneries, de prendre connaissance des affaires concernant les sels, à peine de 100 livres d'amende, 26 avril.

B. 792. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1700 (mai-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte à Jacques Bassand, seigneur d'Anteuil, de la présentation des patentes le nommant conseiller du Roi, 14 mai ; — ordonnant l'enregistrement des patentes de conseiller au Parlement, obtenues par Claude-François Lampinet, remplaçant son père Ferdinand Lampinet, 21 mai; — prescrivant au greffier d'expédier à M. de Watteville, marquis de Conflans, chevalier de la Toison d'or, copie des constitutions de rentes qu'il possédait sur la saunerie, 21 mai ; — enregistrant les patentes de prévôt de Montbozon, obtenues par Claude Pegaud, 25 mai; — autorisant les maire et échevins de Marnay à couper dans les bois de la seigneurie les pieds de chênes nécessaires pour réparer la levée de l'Ognon, détruite par des inondations et en particulier par celle survenue le 11 juin, jour de Saint-Barnabé, et jour de foire de Marnay, 22 juin ; — donnant acte à Samson Mahuet, de Gray, de la présentation de ses patentes de garde-scel en la maîtrise des Eaux et Forêts de Gray, 22 juin ; — enregistrant la quittance d'augmentation de gages de Gabriel Boisot, baron de Vaire, 26 juin ; — envoi en possession de la charge de gouverneur d'Ornans, en faveur de Nicolas Mignot, capitaine-aide-major au régiment de Poitiers, 6 juillet; — enregistrant la quittance de 24,000 l. versée au Trésor en vertu d'une taxe du 30 juin 1693, par Ignace Lefebvre, président à mortier au parlement de Franche-Comté, 26 juillet.

B. 793. (Liasse.) — 83 pièces, papier, 1 sceau.

1700 (août-décembre).—*Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : réglant la police des alignements et de la voirie dans les villes, en vertu d'édit royal de septembre 1696 « donnant à cette Chambre et cour la connaissance et attribution des grandes et petites voiries dans toute l'étendue de cette province, » 29 juillet ; — enregistrant les patentes de translation de la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume à Clerval, en vertu d'arrêt du conseil du 16 février 1700, 5 août ; — enjoignant au receveur-payeur des charges des salines de verser à l'abbesse d'Ounans les rentes en sel dues aux trois abbayes d'Ounans, de Corcelles et de Colonges, 22 novembre ; — donnant acte à Bénigne Rapin, conseiller-maître en la Chambre, de la présentation d'une quittance d'amortissement de cens dans la terre de Colonne, 2 décembre ; — donnant acte au corps des officiers du bailliage de Dole de l'acquisition de l'office de conseiller garde-scel audit bailliage et invitant le payeur des gages à leur délivrer les gages de cet office, 24 décembre.

B. 794. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1701 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant Pierre-Philippe Petit, de Vercel, avocat, à prendre possession de la terre de Laviron, 3 janvier ; — donnant acte à Antoine Attiret, de Dole, de l'acquisition d'une charge de procureur près la Chambre des Comptes, 11 janvier ; — enregistrant les patentes de garde-scel au présidial de Gray, accordées à Jacques Logre, 18 janvier ; — envoyant en possession d'une charge de receveur des impositions au bailliage de Pontarlier, Antoine Le Bœuf, 14 février ; — ordonnant au trésorier-payeur des charges des sauneries de servir la rente due à l'abbaye de Corneux, 18 février ; — enregistrant la commission de receveur des bailliages de Poligny et d'Arbois, donnée à François-Hippolyte Prost, 2 mars ; — acceptant le dénombrement de la terre de Batterans, donnée par Jean-Baptiste Munier, seigneur d'Ancier, président au présidial de Gray, 18 mars ; — enregistrant les provisions et quittance de la charge d'avocat du Roi au présidial de Gray, données à Jean-Baptiste Baulard, 12 avril ; — donnant acte aux officiers du bailliage de Quingey du rachat de l'office de garde-scel auprès dudit bailliage, et les envoyant en possession des gages de cet emploi, 22 avril ; — ordonnant au trésorier des salines d'acquitter 100 l. de rente dues chaque année au titulaire de la chapelle de saint Pierre, apôtre, et de saint Pierre le martyr, dans l'église Notre-Dame de Salins, Jean-Baptiste Crelot, chanoine de Saint-Michel, 28 avril.

B. 795. (Liasse.) — 108 pièces, papier, 1 sceau.

1701 (mai-septembre) — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions de garde-scel accordées à Jean-Jacques Libry, 4 mai ; — modérant à 20 l. une amende prononcée contre les habitants de La Ferté, pour n'avoir pas exécuté des ordres relatifs à la voirie, 9 juin ; — condamnant les habitants de La Cluse à l'entretien et réparation des chemins, malgré leurs lettres d'affranchissement du 23 février 1417, 9 juin ; — admettant à la reprise de fief et au dénombrement les habitants

de Voisey, acquéreurs pour 13,000 l. de la seigneurie dudit lieu, 8 juin ; — enregistrant les patentes de procureur en la justice de police de Vesoul produits par Pierre-François Guerrin, 4 juillet ; — envoyant en possession d'un office de procureur du Roi au bailliage d'Arbois, Remi-François Brahyer, 6 juillet ; — annulant une délibération de la ville de Dole du 20 juillet précédent, pour immixtion dans des métiers de voirie, dont la compétence appartenait à la Chambre, 29 juillet : — accordant aux habitants de Saint-Germain un délai de six mois pour réparer le pont Tortelet, sur la Seille, 13 août.

B. 796. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1701 (octobre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : accordant un délai de six mois à Jules-Louis-François de Clermont d'Amboise, chevalier, comte de Renel et de Champlitte, pour donner le dénombrement du comté de Champlitte, 14 novembre ; — donnant acte à Philibert-Pierre de Chaillot, conseiller-maître d'une quittance d'augmentation de gages, 15 novembre ; — donnant acte semblable à François Guerret, 15 novembre ; — enregistrant les patentes de lieutenant général de police de Baume, accordées à Claude-François Vuillin, 15 novembre ; — donnant acte d'une augmentation de gages à Jean Verhague de La Haye, président en la Chambre des Comptes, 7 décembre ; — donnant acte à Claude-François Verdy de la présentation de ses patentes de lieutenant général de police à Ornans, 19 décembre.

B. 797. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1702 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : permettant au procureur général de faire assigner devant la Chambre M. de Montaigu, marquis de Boutavant, pour subir la mainmise sur les terres à Arinthod, Dramelay, etc., pour défaut d'hommage, 2 janvier ; — ordonnant au sieur Franchet, chanoine de Besançon, prieur de Fontaine, de venir prêter en cette dernière qualité serment de fidélité, à peine de mainmise sur le temporel du prieuré, 21 janvier ; — enregistrant les patentes de conseiller honoraire au présidial de Salins, accordées à François-Antoine Marchand, 28 janvier ; — enregistrant les patentes de lieutenant général au bailliage de Pontarlier, accordées à Matthieu Boissard, 6 février ; — ordonnant à l'abbesse de Château-Chalon de faire serment de fidélité au Roi, 14 février ; — envoyant en possession d'un office d'archer au département de Vesoul, aux gages de 200 l. par an, Nicolas Gauthier, 20 février ; — enregistrant les patentes d'offices semblables en faveur de Nicolas Valdajos, Isaac Chevillon, Claude Parisot et Jean-Claude Huot, tous archers à Vesoul, 20 février ; — enregistrant des quittances d'augmentation de gages présentées par Claude-Antoine-Bruno Philippe, Jean-Jacques Boisot, François-Bernard Espiard, Étienne Jannon, présidents à mortier ; François Boquet, Jean-François Richardot, Claude-François Compagny, Claude-Nicolas Chifflet, Antoine-François Mairot, Pierre-Dominique Chappuis de Rosières, Christophe de Chaillot, etc., tous conseillers au parlement de Besançon, 23 février.

B. 798. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1702 (mars-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant le procureur général à saisir le temporel de l'abbaye Saint-Vincent jusqu'à ce que M. de Grammont, pourvu de ce bénéfice par le Roi, eût prêté serment de fidélité, 6 mars ; — autorisant la saisie du temporel de l'abbaye de Cherlieu, jusqu'au serment prêté par M. de Blisterwich, 6 mars ; — enjoignant aux habitants de Plainoiseau de réparer les chemins traversant leur territoire, 9 mars ; — envoyant en possession de leurs offices d'archers de la maréchaussée à Besançon : René-Didier Bridau, Antoine Chaillet, Philippe Deniset, Louis Julien, Antoine Pallue, Étienne Moureau, Jean-André-Guillaume Duplessis, Joseph Sauterot, etc., 9 mars ; — donnant acte à Bénigne Munier, procureur de police à Lons-le-Saunier, de la présentation de ses patentes, 10 mars ; — envoyant en possession de son office de lieutenant particulier au présidial de Vesoul, Benoît Raillard, 27 mars ; — ordonnant au receveur des domaines et bois de payer à Étienne-Denis Fournier, géomètre-arpenteur à Batterans, ses honoraires pour avoir arpenté les assiettes de ventes de bois domaniaux dans la maîtrise de Gray, 8 avril ; — ordonnant au payeur des charges des salines de verser au sieur Calf, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste en l'église Saint-Maurice de Salins, les revenus de cette chapelle, 28 avril.

B. 799. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1702 (mai-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant, à requête du procureur général, que la mainmise du Roi soit jetée sur la succession vacante du prince d'Orange, au comté de Bourgogne, comprenant les terres : d'Abbans, Arguel, Arlay, Sainte-Anne, Bletterans, Châteauneuf, Chatelblanc, Chavanne, Châtillon-sur-Courtine, Chalamont, Dommartin, Gevingey, Houtaud, Jougne, Lons-le-Saunier, Saint-Laurent-de-La-Roche, Liévremont, Montrivel, Montaigu, Montmahoux, Montrond, Montfleur, Mirebel,

Montfaucon, Nozeroy, Orgelet, La Rivière, Rochejean, Sellières, Rennes, Réaumont, Revigny, Valempoulières, Vers et Vuillecin, 4 mai; — enregistrant les patentes de secrétaire audiencier de la Chambre accordées à Bonaventure Bouquinet, 20 mai; — défendant aux entrepreneurs de la manufacture de fer-blanc de Chenecey d'extraire de la mine sur la concession de Renobert Pourcy, maître de forges à Quingey, 23 mai; — levant la mainmise jetée sur la succession du prince d'Orange, sous caution fournie par les fermiers généraux de ces domaines, 2 juin; — ordonnant mainlevée des terres de Clerval, Granges, Passavant et Saunot, appartenant au comte de Montbéliard, sous condition de reprise de fief, 3 juin; — enregistrant la commission de garde forestier du Domaine, accordée par le grand maître de la maîtrise de Besançon à Laurent Reverchon, résidant à Étalans, 1er juillet; — enregistrant la quittance de finance d'Antoine Buzon, seigneur de Champdivers, conseiller au Parlement, et envoyant ce dernier en possession de ses gages, 13 novembre; — invitant le trésorier des gages du Parlement à payer à Théophile Doroz, avocat général, son augmentation de gages, 27 novembre; — donnant acte à François-Joseph de Grammont, archevêque de Besançon, prince du Saint-Empire, de sa prestation de serment de fidélité au Roi, 27 novembre; — permettant à Claude et Joseph-Émary Crestin, d'Arbois, marchands chamoiseurs, de construire un battant à cuir sur la Cuisance, 4 décembre; — envoyant en possession d'un office de procureur à la Table de Marbre du parlement de Besançon, Charles-Emmanuel Durand, 7 décembre.

B. 800. (Liasse.) — 133 pièces, papier, 1 sceau.

1703 (janvier-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant d'enregistrer la quittance de finance de 2,000 l. versée pour privilèges du présidial, par Claude-Joseph Roux, seigneur du Rognon, assesseur au présidial de Lons-le-Saunier, 4 janvier; — prescrivant aux co-quatre échevins de Luxeuil d'exécuter les ordonnances de voirie signifiées par M. d'Arvisenet de Lavans, conseiller-maître, commissaire de la grande voirie, 11 janvier; — déclarant commun à Antoine-Joseph Durand, avocat, un arrêt de noblesse rendu en faveur de son frère Charles-Emmanuel, le 22 décembre 1702, 8 février; — accordant la qualité de nobles à Marin Vernier, capitaine aide-major au régiment de Grosbois (infanterie), et à Bonaventure Vernier, de Salins, son frère, 15 mars (preuves jointes); — ordonnant le paiement des gages et l'enregistrement des patentes de premier président, en faveur de Gabriel Boisot, baron de Vaire, 26 avril; — certifiant la noblesse de Jean-Antoine L'Inglois, seigneur de Nance et Aumont, président du présidial de Lons-le-Saunier, 18 juin; — enregistrant le don de retenue féodale à Vriange, fait par le Roi à Rodrigue de Saint-Mauris-Falletans, 18 juillet.

B. 801. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1703 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant d'informer sur l'enlèvement des matériaux du vieux château de Château-Chalon, dont, sur la déclaration du seigneur engagiste du Val de Voiteur, Jean-Baptiste de Montrichard, contrôlée par les officiers du Val de Voiteur, « les pierres et matériaux s'éboulent de jour à autre à raison de leur caducité, » 2 août; — prescrivant au receveur général, Pierre Monnier, de rendre dans les huit jours ses comptes domaniaux, 8 août; — enregistrant les quittances de finances de gages héréditaires payés par les suppôts de la Chambre des Comptes (en vertu d'un édit de décembre 1702) : Nicolas Folin, président; Nicolas Deglans, conseiller-maître; Michel Martin, auditeur; François Guerret, conseiller-maître; Rodrigue de Saint-Mauris, chevalier d'honneur; Claude Matherot, prieur de Pesmes, conseiller d'honneur; Jean Verhague de La Haye, président; Claude Borthon et Jean Collas, correcteurs; Claude-François Balland, Louis-Joseph et Claude-François Dusillet, auditeurs; Jean-Baptiste Lampinet, avocat général, etc., 9 août; — envoyant en possession et admettant à la reprise de fief de la terre d'Audelange, Antoine-François Arvisenet, seigneur d'Auxon, et Charles-Bouhélier, prêtre, 11 août; — autorisant Ferdinand-François de Rye, comte de Poitiers, héritier fidéicommissaire de l'archevêque Ferdinand de Rye, d'user du retrait féodal sur la terre de Vennes, à lui concédé par le Roi, 12 novembre; — enregistrant les patentes de procureur en la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Vesoul, accordées à Antoine Langrognet, 14 novembre; — enregistrant les patentes de conseiller-maître en la Chambre, accordées à Jean-Christophe Canat, 20 décembre.

B. 802. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1704 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : invitant Michel Quégain, trésorier-payeur des gages du parlement de Besançon, à payer les gages de Gabriel Buretel, conseiller au Parlement, 2 janvier; — donnant acte d'un don de retrait féodal à Bornay et Publy, à Claude-Joseph du Tartre de Laubépin de Chilly, 8 janvier; — enregistrant l'achat de la haute justice d'Ormoy, démembrée de la prévôté royale de Jonvelle, par Nicolas et Antoine Brocard, 11 janvier; — enregistrant les patentes de



conseiller au Parlement de Jean-Antoine Boisot, 27 février; — autorisant la veuve d'Antoine Binart, imprimeur à Dole, à prendre la qualité d'imprimeur de la Chambre des Comptes, 5 avril; — enregistrant une quittance modérant la finance payée par les conseillers-maîtres Alexandre-Ignace de Santans et Ferdinand Arvisenet de Lavans, pour le four banal de Lavans, 24 avril; — ordonnant l'enregistrement des patentes royales adjugeant à Richard-François Droz, avocat, et Nicolas Droz, receveur des consignations du bailliage de Pontarlier, les seigneuries d'Oye-et-Palet et des Verrières, 8 mai.

B. 803. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1704 (juin-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: acceptant l'enregistrement des lettres de don du retrait féodal de la seigneurie d'Étuz, fait par le Roi à Jean-Jacques Maître, de Besançon, 2 juin; — ordonnant l'enregistrement de l'acte d'acquisition de la haute justice d'Aillevans, démembrée de la prévôté de Montjustin, par Michel de Grammont, seigneur de Villersexel, lieutenant général des armées du Roi, et accordant un délai de six mois à ce dernier pour justifier de sa qualité de baron de Villersexel, 4 juin; — enregistrant l'acte d'acquisition des terres de Godoncourt et Fignévelle par Antoine, marquis du Châtelet, 16 juin; — enregistrant une concession d'octrois faite aux habitants de Morteau pour leur faciliter le paiement de leurs dettes, 26 juin; — ordonnant l'enregistrement de l'acte d'acquisition fait par Jean-François Miget, avocat du Roi à Pontarlier, de la haute justice de La Planée et Malpas, démembrée de la châtellenie de Pontarlier, 28 juillet; — enregistrant les quittances de sommes versées au Trésor pour augmentations de gages, en vertu de l'édit de décembre 1702, par les suppôts du Parlement: Bernard-François Patornay, seigneur du Fied; Claude Franchet; Claude Marin, seigneur de Chevigney; Jean-Baptiste Monnier, seigneur de Noironte; Claude-François Matherot, seigneur de Preigney; Jacques Terrier, seigneur de Mailleroncourt; Laurent de Mesmay, seigneur de Genevreuille; Denis-Grégoire Pétremand, seigneur d'Amondans; Pierre Mouret, seigneur de Châtillon, tous conseillers au Parlement, etc., 29 juillet; — ordonnant à la commune de Gisia de réparer ses chemins, conformément à l'ordonnance de l'auditeur Dusillet, commissaire de la voirie, 12 août.

B. 804. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1704 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: enregistrant les patentes de Claude-François Marandet, greffier des présentations, et de Hugues Bernardet, greffier civil et criminel, du bailliage de Salins, 14 novembre; — donnant acte de la présentation de sa quittance d'augmentation de gages à Simon Voisin, porte-coffre de la chancellerie près le parlement de Besançon, 18 novembre; — enregistrant les patentes de lieutenant d'épée au bailliage de Vesoul, accordées à Nicolas Millot, seigneur d'Autrey, 24 novembre; — enregistrant l'achat de la seigneurie de La Châtelaine, démembrée de la prévôté d'Arbois, par Pierre-Claude et Charles-Antoine Marchant, seigneurs de Montmarlon et de Bannans, 11 décembre; — condamnant la ville de Dole à ne plus s'immiscer dans les questions de voirie, à propos d'un placard publié par son ordre et défendant de vendre des graines dans les rues et chemins (plusieurs exemplaires de ce placard imprimé du 19 novembre 1704), 16 décembre.

B. 805. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1705 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: ordonnant l'enregistrement des patentes de naturalisation accordées au P. Célestin de Beroldingen, religieux profès de Murbach et Lure, 21 janvier; — enregistrant les patentes de substitut du procureur général près le Parlement, obtenues par Noël Depierre, 27 janvier; — donnant acte à Charles-Gaspard de Marnix, baron de Pimorin, de la présentation des patentes du don de retrait féodal de la seigneurie de Crilla, 4 février; — enregistrant des patentes d'acquisition de cens et redevances à Lavans, Lavangeot, etc., faite par Jean-Claude Marmier, de Pontarlier, résidant à Besançon, 30 mars; — ordonnant au receveur-payeur des gages de la maréchaussée de solder les gages dus à Simon Huot, assesseur en la maréchaussée au département des bailliages de Vesoul, Gray et Baume, 30 juin.

B. 806. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1705 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: permettant à Pierre Bouvard et Claude François Rouget, marchands à Lons-le-Saunier, amodiateurs du péage d'Augerans au ressort de Montmorot, de faire saisir les marchandises et chevaux des étrangers refusant d'acquitter le péage, 14 juillet; — ordonnant l'enregistrement de l'acte d'acquisition de la justice haute, moyenne et basse de Champvans, Villers-le-Sec et Pont-les-Moulins, démembrée de la terre de Baume, faite par Jacques Bassand, seigneur d'Auteuil, 20 juillet; — ordonnant à un commissaire de se transporter à Belmont-lez-Dole pour reconnaître l'emplacement d'une barque à ré-

tablir sur ce point abandonné, et qui « de notoriété publique estoit le plus grand passage de toute la province, » 24 juillet ; — enregistrant des patentes de survivance de gages de premier président de la Chambre des Comptes accordées par le Roi à Marie Wannuffel, veuve d'Antoine Borrey, ancien premier président, 4 août ; — autorisant le procureur général à faire apposer les scellés sur la caisse et la maison mortuaire du sieur Lambert, mort dans les fonctions de receveur des impositions du bailliage de Dole, 20 décembre.

B. 807. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1706 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement de la commission de subdélégué à Gray, accordée à Claude-François Maudinet, seigneur de Montrichier, 2 janvier ; — ordonnant au receveur général de payer ses gages et « chauffages » à Jean-Baptiste Marmier, garde général à cheval des Eaux et Forêts, à la résidence de Salins, 4 janvier ; — ordonnant d'enregistrer les patentes de conseiller au présidial de Besançon, accordées à Denis Clément, 23 février ; — commettant à l'office de « poulain » aux salines de Salins Pierre Bergère, de Salins, et Antoine Mauvais, de la même ville, 15 avril ; — enregistrant les patentes de conseiller-correcteur à la Chambre, Nicolas Guigue, ancien capitaine, 19 mai ; — ordonnant à requête du procureur général que la déclaration du 11 mars 1694, confirmant la noblesse des membres du Parlement, soit enregistrée dans les registres de la Chambre, 28 juin.

B. 808. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1706 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de conseiller avocat du Roi au présidial de Vesoul, accordées à Jean-Jacques Mirdondey, 3 juillet ; — admettant Joseph, Louis, Claudine, Suzanne et Étiennette Pouhat, à reprendre en fief une partie de la seigneurie de Montot, 6 juillet ; — ordonnant au trésorier des bois de payer à l'abbaye de Buillon une rente constituée par Charles-Quint le 26 juillet 1553, 8 juillet ; — recevant la reprise de fief de la baronnie de Saint-Remy, faite par Nicolas-Joseph de Vaudrey, seigneur de Coges, Oyrières, Tromarey, etc., en vertu du testament militaire de son frère Jean-Charles de Vaudrey, coseigneur de Saint-Remy, lieutenant général des armées du Roi, 19 juillet ; — ordonnant de payer les gages dus à Jean-Baptiste Cordelier, président ancien au présidial de Lons-le-Saunier, subdélégué de l'Intendant audit bailliage, 30 juillet ; — enregistrant la quittance d'augmentation de gages de Claude-Aimé Alviset, 7 août ; — installant dans ses fonctions de commis greffier à la Chambre des Comptes Jean-Baptiste Ballezeau, 28 août.

B. 809. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1706 (octobre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant le don de terrains dépendant des anciennes fortifications de Dole, fait par le Roi à l'hôpital de cette ville, 8 octobre ; — donnant acte à Claude Tamisier, lieutenant général criminel au présidial de Lons-le-Saunier, de présentation d'une quittance d'augmentation de gages, 16 novembre ; — enregistrant des quittances analogues soldées par les suppôts du présidial de Vesoul : le sieur Jannon, lieutenant-assesseur ; MM. Labbé, Valleroy, Carementrand, Foillenot, Besancenet, assesseurs, 22 novembre ; — enregistrant d'autres quittances semblables produites par MM. Duban, Maudinet, Poncelin, conseillers au présidial de Gray, 22 novembre ; — ordonnant d'enregistrer les patentes de subdélégué à Baume accordées à Balthazar Guiottet, 22 décembre ; — enregistrant la réunion de deux offices de gardes-sacs au Parlement et à la Chambre des Eaux et Forêts, au profit de Jean-Claude Vanesson, 24 décembre.

B. 810. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1332-1707 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : envoyant en possession de la charge de receveur-payeur des gages du Parlement Amédée Quégain, en remplacement de Michel Quégain, son père, 13 janvier ; — ordonnant l'appel en justice des contrevenants au droit d'éminage de la ville de Gray, à la requête de Nicolas Meillardet, fermier dudit droit, 26 janvier ; — admettant à reprendre en fief la seigneurie de Beaujeu, les terres de Saint-Vallier, Quitteur, Pierrejus, Motey, et une portion de Prantigny, Antoine d'Hennezel, seigneur de Boult, Chaux et Chambornay, 15 février ; — ordonnant l'enregistrement des patentes de procureur du Roi en la juridiction du bureau et entrepôt de Lons-le-Saunier, obtenues par Antoine Boy, de Lons-le-Saunier, 23 février ; — permettant à Louise-Gabrielle de Pra, abbesse des Clarisses de Lons-le-Saunier, de faire saisir les rentes de la seigneurie de Saint-Aubin, pour faire payer la rente due à son monastère, en vertu d'une fondation de Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, et de Marguerite de Vaudémont, sa femme, de décembre 1332, 4 avril (copie de la fondation de 1332) ; — ordonnant l'enregistrement des patentes de président de



la juridiction du bureau et de l'entrepôt de Gray, accordées à Jean-Baptiste Paguelle, 12 avril; — envoyant en possession de l'office de chevalier d'honneur en la Chambre, Claude-François Aubert de Chevigney, de Résie et Chaumercenne, capitaine de dragons au régiment de la Reine, 13 mai; — enregistrant une quittance d'augmentation de gages de Pierre-Christin Regnaude, substitut au bailliage de Baume, 23 mai; — ordonnant l'enregistrement de quittances analogues pour Bénigne-François Magnin, lieutenant criminel, et Guillaume-Joseph Boilloz, assesseur au bailliage de Baume, 25 mai.

B. 811. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1707 (juin-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement des lettres d'acquisition de la terre de Chantonnay, par Alexandre Maître, « marquis de Bay, gouverneur et capitaine général pour S. M. catholique en Estramadour, » et autorisant celui-ci à rendre hommage au Roi, sans reconnaître les qualités par lui prises, notamment celle de marquis, 8 juin; — donnant acte à Alexandre Courlet, seigneur de Boulot, Vregille, etc., conseiller au Parlement, de la présentation de son dénombrement de Vregille, 5 juillet; — enregistrant les patentes de greffier de la subdélégation de Vesoul, accordées à Antoine Bardenet, premier huissier audiencier au bailliage dudit lieu, 27 juillet; — ordonnant le paiement de l'augmentation de gages dû à Jean-François Gallet, lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, 29 juillet; — envoyant en possession de la baronnie de Soye Jean-Baptiste de Précipiano, écuyer, seigneur de Gondenans, héritier testamentaire de Prosper-Ambroise de Précipiano, comte de Soye, général de bataille pour S. M. Catholique, 6 août; — ordonnant l'enregistrement des patentes de grand maître enquêteur et général réformateur des Eaux et Forêts de France, aux duché et comté de Bourgogne, en Bresse et en Alsace, accordées à Jean-Louis Chassepot de Baulmont, seigneur de Nubel, 16 novembre; — prescrivant l'enregistrement d'une quittance d'augmentation de gages délivrée à Nicolas Muyard, lieutenant particulier à Orgelet, 3 décembre; — levant la souffrance mise sur les gages de Charles-Emmanuel Durand, assesseur au magistrat de Besançon, ancien substitut du procureur général du Parlement, 23 décembre.

B. 812. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1708 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : admettant Antoine de Dorlodot, sieur de Préville, demeurant aux Grands-Buissons, à reprendre en fief la moitié des seigneuries de La Motte et de la Vieille-Loye, 4 janvier; — enregistrant une quittance d'augmentation de gages du sieur Tricornot du Tremblois, président du présidial de Gray, 16 janvier; — admettant Charles-Louis d'Achey et de Scey à reprendre en fief les terres de Maillot, du Vernois et autres lieux qu'il tenait de Françoise de Scey, son aïeule, 23 janvier; — ordonnant de payer les gages de Jacques-Antoine Grillon, huissier ordinaire de la Chambre des Eaux et Forêts, au parlement de Besançon, 3 février; — admettant Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, héritier de la comtesse de Visconti, sa sœur, à reprendre en fief les terres de Chantonnay, Saint-Loup et dépendances, 29 février; — ordonnant l'enregistrement du brevet et des bulles du prieur de Sainte-Madeleine de Salins, accordés à Claude-Denis-Joseph Louvet, d'Arbois, 26 mars; — accordant la qualité de noble à Claude-François Demongenet, lieutenant général au présidial de Vesoul, et ordonnant l'enregistrement de ses preuves, 21 mars; — admettant à l'enregistrement les patentes de conseiller au Parlement de Jean-Simon-François Masson, seigneur de Brainans, 16 avril; — rayant la particule « de » dans une requête et un dénombrement d'un fief à La Barre et Orchamps, présentés par Gaspard Andressot, 14 mai; — enregistrant la commission de subdélégué à Gray, accordée à Nicolas Baulard, seigneur de Feurg, 10 mai; — enregistrant l'acte d'acquisition des terres de Grandvelle, Maizières et Le Perrenot, faite par Philippe Brun, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, 15 mai; — assignant le sieur Pourcheresse pour avoir bâti des forges et fourneau à Rans, sans permission du Roi, 21 mai.

B. 813. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1708 (juin-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : condamnant les huissiers de la Chambre à 3 l. d'amende chacun, pour inexactitude dans leur service, 7 juin; — accordant un délai de six mois au marquis de Listenois (Jacques-Antoine de Bauffremont), prenant fait et cause en main pour Sébastien Pourcheresse, afin d'obtenir du Roi l'autorisation nécessaire pour les forges et fourneaux de Rans, 18 juin; — envoyant en possession de l'office et des gages de substitut du procureur du Roi en la gruerie de Pontarlier, Poncet Droz, 18 juin; — enregistrant la quittance d'augmentation de gages de Nicolas Clerc, prévôt de Montjustin, 20 juin; — ordonnant l'enregistrement du dénombrement de la chevance de Varas, à Maynal, Augea et environs, donné par Françoise de Bertou, veuve d'Antoine de Laurencin-Persange, dame de Beaufort, 19 juillet;

— donnant acte aux Carmes déchaussés de Gray de la présentation de patentes leur permettant d'acquérir six journaux de terrains vagues dans la ville de Gray, 12 décembre; — envoyant Alexandre-Antoine Tinseau, conseiller au Parlement, en possession de la terre de Septfontaines, par lui acquise d'Étienne Franchet, 24 décembre.

B. 814. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1709. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : envoyant en possession d'une chaire de droit français en l'Université de Besançon, Jean-Baptiste Tixerand, professeur, en remplacement de Pierre Tixerand, 14 janvier ; — enregistrant les lettres d'institution de chapelain de la chapelle Notre-Dame en l'église de Marnoz, de François-Ignace Matherot, chanoine de Besançon, 19 janvier ; — ordonnant l'enregistrement des privilèges de l'ordre de Malte, à la requête du prieur Pierre-Vincent Jolicard, administrateur des commanderies de cet ordre au comté de Bourgogne, 21 janvier ; — admettant Jean-Claude Rochet, banquier à Besançon, à reprendre en fief les terres de Frasne-le-Château, Neuvelle, Vaux-le-Moncelot, La Montbeleuse, Les Étrelles, Pont-de-Planches, etc., par lui acquises du comte de Saint-Amour, 10 avril ; — donnant acte à Claude-François de Villers La Faye, baron de Vaugrenans, du dépôt du dénombrement de sa baronnie, 27 avril ; — ordonnant la mise en état convenable, aux frais du passager, des bacs et barques de Bresilley, 27 juillet ; — envoyant en possession d'un office de président en la Chambre Ferdinand Arvisenet de Lavans, conseiller-maître, 5 août ; — accordant à Jean Pourcheresse, maître des forges et fourneaux de Rans, un délai de six mois pour obtenir une permission de posséder fief, et l'autorisant provisoirement à entrer en possession de la terre de Fraisans, Dampierre et dépendances, achetée par lui du marquis de Brun, au prix de 80,000 fr., 8 août ; — enregistrant une quittance d'augmentation de gages, produite par Joseph Fauvelet, lieutenant particulier au présidial de Gray, 14 novembre ; — envoyant Ferdinand de Fallerans dit de Visemal, en possession de rentes sur la saunerie à lui cédées par Anne-Éléonore de Thomassin, marquise du Châtelet, baronne de Montboillon et dame de Torpes, 28 novembre ; — ordonnant au receveur des domaines de payer les gages de son office de garde-marteau en la maîtrise particulière de Poligny, à Claude-François Magnin, garde du corps du Roi, compagnie du duc de Villeroy, 30 décembre.

B. 815. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1710 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : envoyant en possession de l'emploi de garde-livres en la Chambre des Comptes, Nicolas-Ignace Godignon, remplaçant Jean-Jacques Godignon, son père, 15 janvier ; — admettant Jacques-Françoise et Jeanne-Marguerite de Bichin de Cendrecourt à prendre possession d'un domaine à Tallenay, par elle acquis de Martine de Saint-Mauris, douairière de François-Gabriel de Jouffroy, seigneur de Gonsans, et de Charles-Emmanuel de Jouffroy, son fils, 9 février ; — nommant Hugues Crevoiseret, greffier au plumitif de la Chambre, suppléant temporaire du sieur Vacher, receveur des épices et amendes, en fuite, 28 mars ; — réclamant comme soumis à sa juridiction le sieur Gonneret, officier au régiment Lyonnais, ayant outragé l'échevin d'Augerans, collecteur des deniers royaux, 31 mars ; — ordonnant l'enregistrement des patentes de privilèges accordées par le Roi à l'hôpital de la Charité de Salins, 4 avril ; — enregistrant la commission d'arpenteur juré dans la maîtrise de Clerval, accordée à Pierre Boillot, de Vermondans, 26 mai ; — autorisant Jean-Étienne-Bernard Demesmay, coadjuteur au chapitre métropolitain, et ses frères et sœurs, enfants de Jean Demesmay, conseiller au Parlement et seigneur de Montaigu-lez-Colombier, à prendre possession de cette terre et à la reprendre de fief, 31 mai.

B. 816. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1710 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : constatant la lacération d'un feuillet du 5e registre des fiefs contenant la permission de posséder fief accordée à la famille Pernet, de Dole, 8 juillet ; — enregistrant les permissions de conseiller au Parlement, accordées à Pierre-Louis Courtaillon, 28 juillet ; — ordonnant l'apposition des scellés sur la caisse et les papiers de Pierre-François Durey, receveur général, décédé, 5 août ; — enregistrant, après modification de certains articles, des patentes royales prorogeant les octrois de Salins, 8 août ; — enregistrant les lettres d'institution de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul de l'église Saint-Jean de Salins, obtenues par Claude Valley, chanoine de Notre-Dame d'Arbois, 13 novembre ; — enregistrant les patentes de contrôleur général des bois et forêts au comté de Bourgogne, accordées à Charles-Henri Clerc, 21 novembre ; — enregistrant les provisions de conseiller au Parlement de Jules-François Perrenelle, seigneur de Mont, 26 novembre ; — de maître particulier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, de Denis-François Tissot, 1er décembre ; — de conseiller honoraire au Parlement, de François Boquet de Courbouzon, 9 décembre ; — de garde de la maîtrise de Clerval, de Jean-Baptiste Faivre, de Baume, 16 décembre ; — envoyant en possession de la terre de

Vaudrey Charles-Antoine de La Baume-Montrevel, marquis de Saint-Martin, 22 décembre.

B. 817. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1711 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant le procureur général à jeter la mainmise par défaut de fief sur un certain nombre de fiefs possédés : par le comte de Poitiers; le comte de Saint-Amour; M. Matherot, maître des comptes, pour Orchamps; M. Masson, pour Authume; Mme du Châtelet, pour Senoncourt, Montboillon, Chambornay, Pin et Beaumotte; M. Peting, pour Santans; M. Rougemont, pour Grosbois et Fourbanne; M. Camus, pour Artaufontaine; M. Bressand, pour Brevans; M. Terrier, pour Cléron; M. du Tartre de Chilly, pour Bornay; M. Claude Dupuy, pour Mont-Saint-Léger; M. Boutechoux, pour Montigny et les Arsures; M. Vaudry, pour Poupet et Saizenay; M. Jean-Just Pécaud, pour Changin; M. de La Baume, pour Vaudrey; M. Bouhélier, pour Audelange, etc., 10 janvier; — autorisant Jean-Claude Coulon, de Besançon, garde-marteau des Eaux et Forêts, à entrer en possession de la seigneurie de Lusans, acquise de M. de Poitiers, mouvante de Neuchâtel, 27 janvier; — enregistrant une prorogation d'octrois accordée à la ville de Gray, 4 mars; — enregistrant le don de retrait féodal sur le Moulin-Rouge, fait par le Roi à Antoine Matherot de Desnes, seigneur de Romange, Lavangeot, etc., conseiller au Parlement, 20 avril; — envoyant en possession d'emplois de receveur des finances : à Vesoul, Antoine Liautey, 21 avril; — à Baume et Ornans, Pierre-Christin Regnaude, de Baume, 24 avril; — à Poligny et Arbois, Étienne-Joseph Sixdeniers, 24 avril; — à Salins, Pierre Marion, 24 avril; — enregistrant les patentes de conseiller-auditeur en la Chambre, accordées à François-Joseph Fourcaut, 15 mai.

B. 818. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1711 (juin-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : admettant Charles-Bonaventure Huot, procureur du Roi au présidial de Gray, à reprendre en fief une portion de seigneurie à Lavoncourt, 16 juin; — admettant Jean Charles, de Jussey, maire perpétuel de cette ville, à reprendre la Grange de l'Étang, 30 juin; — enregistrant les patentes de conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de François de La Ramisse, 8 juillet; — autorisant Jean Monnayeur, marchand à Marnay, à prendre possession d'une maison et d'un domaine, de l'arrière-fief dudit Marnay, achetés par lui de M. Follenot, curé de Courchapon, 14 juillet; — enregistrant les patentes de greffier en chef de la Chambre, accordées à Pierre-Claude Jacques, 4 août : — accordant un délai pour rendre ses comptes Pierre Monnier, receveur général des domaines et bois, atteint « d'une fièvre tierce, » 4 août; — enregistrant les patentes de premier président de la Chambre obtenues par Charles Monnier, seigneur de Noironte, 5 août; — donnant acte à Pierre-François Michotey, conseiller-maître en la Chambre, d'une production de quittance de rachat de droit annuel, 20 novembre; — approuvant une délibération des habitants de Commenailles, nommant huit commis pour faire les jets et répartements, 7 décembre; — enregistrant la commission : de procureur du Roi au grenier à sel de Jussey, accordée à Philippe Légier, 11 décembre; — de président à mortier au parlement de Besançon, obtenue par Étienne-François Simon, 29 décembre.

B. 819. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1712 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : envoyant en possession de la charge de receveur général alternatif et mi-triennal des finances du Roi au comté de Bourgogne, Pierre Durey, seigneur d'Harnoncourt, 7 janvier; — enregistrant la commission : de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Gray, accordée à Jean-Baptiste Balahu, seigneur de Noiron, 29 janvier; — de président à mortier au Parlement, donnée à Pierre-Dominique Chappuis de Rosières, 6 février; — de prieur de Jussan-Moutier et de Saint-Renobert, accordée à Pierre-François d'Éternoz, 13 février; — de lieutenant général au bailliage d'Orgelet, obtenue par Claude Oyselet, 20 février; — donnant acte à François-Henri de Malpas, président du présidial de Salins, de production d'une quittance de 1,000 l., par lui payées pour avoir le droit de porter la robe rouge, 7 mars; — approuvant une délibération de la ville de Salins, mettant en ferme la boucherie en exécution de patentes lui accordant de nouveaux octrois, 11 mars; — enregistrant la commission : de contrôleur général des finances au comté de Bourgogne, présentée par Antoine Guyon de Barachy, 11 avril; — de receveur des finances du bailliage de Saint-Claude, accordée à Jean-Baptiste Selas, 11 avril; — envoyant en possession de la charge de conseiller au présidial de Gray M. Inglois de Champrougier, 15 avril; — enregistrant les patentes de confirmation de l'hôpital de la Charité de Poligny, 8 mai; — accordant l'office de guette aux salines de Salins à Pierre Belle, dudit lieu, 13 mai.

B. 820. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1712 (juin-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes).

Arrêts : ordonnant la mise sous scellés des meubles du sieur Vacher, receveur des épices de la Chambre, mort à Auxonne sans avoir rendu de comptes et laissant un déficit considérable, 10 juin ; — réglant la forme des assemblées communales vaquant à la confection des rôles d'impositions, 7 juillet-9 août ; — autorisant Gilbert Petitjean, greffier du présidial de Lons-le-Saunier, à prendre possession de la moitié de la terre de Rotalier, sauf à se pourvoir et obtenir permission royale de posséder fief, 12 août ; — enregistrant les provisions de secrétaire près la Chambre, de Guillaume Galoche, de Dijon, 18 novembre ; — donnant acte à Claude Pécaud de la présentation de ses patentes de gouverneur d'Arbois, 13 décembre ; — enregistrant les patentes de subdélégué à Orgelet, accordées à Claude Chapuis, 30 décembre.

B. 821. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1713 (janvier-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de lieutenant général civil au bailliage de Quingey, accordées à François de Molombe, 9 février ; — donnant acte de la présentation d'une quittance d'augmentation de gages à Pierre Vatin, bailli de Jonvelle, 18 mars ; — envoyant en possession de la terre de Chalain Charles-Louis Blandin, capitaine au régiment Mestre de Camp général (dragons), 11 janvier ; — ordonnant l'enregistrement des patentes de gouverneur de Franche-Comté, accordées le 14 octobre 1704 à Camille d'Hostun, duc de La Baume, comte de Tallard, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France, 6 avril ; — rendant à Claude-Étienne Tranchant, seigneur de Navenne, la qualité de noble qui lui était contestée par une sentence du présidial de Vesoul, 29 mai ; — interdisant à Henri Moréal de Sorans et à Claude-Françoise Gollut, son épouse, de vendre le mobilier de M. Verhague de La Haye, dont ils étaient « gardiateurs, » 26 juin ; — donnant acte de la présentation du dénombrement de la terre de Courbouzon à Claude-Antoine Boquet, conseiller au Parlement, 27 juin ; — accordant l'enregistrement des patentes de lieutenant général criminel au présidial de Vesoul, de Cajetan-François Broch, 14 juillet ; — ordonnant la radiation d'une légitimation de Jacques Philippe de La Baume, enregistrée à la Chambre des Comptes, à la demande de son père naturel, Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, le mariage subséquent de ce dernier avec Marie-Anne Dépont ayant transformé en fils légitime Jacques-Philippe, leur fils, 27 juillet ; — enregistrant des patentes d'octrois accordées à la ville de Nozeroy, 30 juillet.

B. 822. (Liasse) — 95 pièces, papier.

1713 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de conseiller-assesseur en la maréchaussée, accordées à Jean-Baptiste Sirebon, avocat au parlement de Besançon, 14 août ; — donnant acte de présentation de quittances d'affranchissement de capitation : à Philippe-Paul Laborey de Salans, à Jean Demesmay-Montaigu, conseillers au Parlement, 28 novembre ; — à Claude-Ambroise-Bruno Philippe, Étienne Jaunon, Jean-Antoine Boisot, François-Bernard Espiard et Pierre-Joseph Mouret de Châtillon, présidents à mortier, 28 novembre ; — à Claude-Ferdinand, baron de Brun, chevalier d'honneur au même parlement, 28 novembre : — à Gabriel Boisot, premier président, 28 novembre ; — à Antoine Clerc, substitut du procureur général, 4 décembre ; — à Noël Depierre, substitut du procureur général, 4 décembre ; — à Louis-Étienne Bonne, greffier en chef de la même cour, 4 décembre ; — à Philibert Desglans, secrétaire-notaire au Parlement, 4 décembre.

B. 823. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1713 (décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant une quittance de rachat de capitation, présentée par Claude-Antoine Marrelier, conseiller au Parlement, 4 décembre ; — enregistrant une quittance semblable produite par Claude-Charles-François Maudinet de Montrichier, conseiller au même parlement, 4 décembre ; — donnant à François, comte Damedor, un certificat constatant que les anciennes reprises de fief étaient faites, dans le comté de Bourgogne, à la personne du gouverneur et non point à la Chambre des Comptes, 4 décembre ; — enregistrant les patentes de l'office de gruyer en la gruerie de Pontarlier, accordées à Pierre-François Girod, de Frasne, 18 décembre ; — ordonnant l'enregistrement des patentes de greffier de police de Sébastien Seguin, 29 décembre ; — acceptant le dénombrement du magistrat de Balay, présenté par Edme-François, marquis de Balay, seigneur de Marigna, 29 décembre.

B. 824. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1714 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : admettant Antoine-François Daguet, seigneur de Mancenans, acquéreur d'une charge de conseiller-maître, à prendre possession de son office et à disserter publiquement sur une loi par lui tirée au sort, 3 janvier ; — enregistrant

les patentes de conseiller au Parlement : de Philibert-Joseph Boudret, 16 janvier ; — de Thomas Sarragoz, 26 janvier ; — enregistrant la commission donnée à M. le marquis de Monnier, premier président de la Chambre, « pour faire instruire le procès extraordinaire contre les autheurs et complices des fausses routes, qui ont donné lieu aux radiations faittes au Conseil sur les étapes du comté de Bourgogne de l'année 1708, » 9 février ; — ordonnant un nouvel arpentement du territoire de Montandon, 26 avril ; — enregistrant la quittance d'augmentation de gages de Balthazar Clerc, greffier de la maîtrise de Vesoul, 7 mai ; — donnant acte à Jean-Antoine Camus, seigneur de Filain, président à mortier au Parlement, des patentes érigeant le marquisat de Camus à son profit, en réunissant les terres de Filain, Sorans et Brotte, 12 mai.

B. 825. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1714 (mai-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'apposition des scellés au domicile de Jean Grandmaison, receveur des impositions du bailliage de Dole « estant à présent arresté aux conciergeries, » 10 juin ; — ordonnant de payer les gages de Bonaventure Gageot, chirurgien-major de l'hôpital de Salins, 16 juin ; — autorisant les habitants de Rosey, propriétaires par acquisition du droit de banvin, à affermer un cabaret, 30 juin ; — acceptant le dénombrement de la terre de Buthiers, donné par Claude-Louis, comte de Scey, 2 août ; — ordonnant à tous les particuliers n'ayant pas par leur emploi le droit de faire réduire leurs domaines à la portion colonique, de fournir un état de leurs biens de fief dans chaque territoire, 14 août ; — donnant acte aux habitants et communauté de Villersexel de patentes royales d'octrois concédées le 31 octobre 1714, 28 novembre ; — ordonnant l'enregistrement des lettres de réhabilitation de noblesse obtenues par Joseph Glanne, de Lons-le-Saunier, 12 décembre ; — enregistrant les patentes de receveur des finances au département de Salins, présentées par Claude Vuillermot, 22 décembre.

B. 826. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1715 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement de lettres de dérogeance de noblesse accordées à Jacques-François Caffod, de Pontarlier, 4 janvier. (Parmi les preuves de l'ancienneté de la famille est donnée l'inscription d'une tombe qui se voyait dans l'église Saint-Maurice de Jougne : « Cy gisent nobles Gilbert et Claude Caffod frères, qui décédèrent, sçavoir : Gilbert, le 8e mars 1572, et Claude, le 3e février 1588. (Les armes desdits Caffod estant gravées sur ladite tombe.) » — Arrêts : enregistrant les patentes : de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Salins, accordées à Henri Furet, 25 février ; — de conseiller-auditeur à la Chambre, accordées à Pierre-François Bonmarchand, ancien receveur des finances au département de Salins, 13 mars ; — d'archer en la maréchaussée de Franche-Comté, au département de Salins, accordées à Jean-Étienne Pasteur, 16 mars ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, obtenues par Laurent Perret, 9 mai ; — de procureur du Roi au présidial de Vesoul, données à Pierre-Claude Champion, 11 mai.

B. 827. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1715 (mai-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant aux commis répartiteurs élus par la ville de Gy de remplir de suite leur mandat, sans préjudice de l'opposition formée par eux-mêmes à leur élection, 11 mai ; — permettant à Jean-Claude Bavoux, seigneur de La Rochelle, d'entrer en possession des portions de seigneurie par lui acquises à Charmes-Saint-Valbert, à charge de justifier dans les six mois de sa noblesse ou d'une permission y suppléant, 16 mai ; — autorisant Alexandre-François de Rozel, écuyer, seigneur de Verneuil, brigadier des armées du Roi, à tenir en fief « les granges Beugny et des Prels-Dessus, » à charge d'indemniser les communautés des impositions qu'elles perdaient à cette transformation permise par patentes royales de juin 1715, 8 août ; — envoyant en possession d'un office d'assesseur au bailliage de Baume Hippolyte Daviot, seigneur de Vauvillers, 14 août ; — annulant un bail de la ferme des salines consenti en faveur de Georges Goujet, moyennant 1 million 30,000 l. par an, « peu de temps avant la mort du roy Louis XIV, de glorieuse mémoire, » cela faute des formalités nécessaires, et à la requête du procureur général, 25 septembre ; — enregistrant les patentes royales confirmant l'hôpital de Dole, 18 novembre ; — ordonnant l'enregistrement des lettres royales permettant à chacun des monastères des Carmes déchaussés de Gray et de Marnay d'acquérir des biens-fonds jusqu'à concurrence de 1,000 l. de revenu, 20 novembre ; — permettant à François Bergeret, professeur de médecine à l'Université de Besançon, de prendre possession de la terre de Gennes, achetée d'Anne-Louise de Millet, épouse de Pierre-Félix Bassand, lieutenant particulier au bailliage de Baume, 28 novembre ; — enregistrant les quittances d'augmentation de gages d'Antoine Le Bœuf, receveur particulier à Pontarlier, 18 décembre.

B. 828. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1716 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant Françoise de Mailly, veuve du marquis de Listenois, maréchal des armées du Roi, à toucher les gages de la charge de bailli d'Aval, possédée par feu son mari jusqu'au 1er janvier 1717, 23 janvier ; — enregistrant les patentes de procureur du Roi au bailliage de Pontarlier, accordées à Antoine-Joseph Pône, 7 février ; — donnant acte à Lazare Noël de la présentation de ses patentes de geôlier des prisons de Salins, 24 février ; — permettant aux habitants de Solemont de faire arpenter leur territoire, 29 février ; — permettant à Antonin Lidoine, de Montrond, de faire signifier un arrêt obtenu par lui contre Renaud de Longeville, 18 mars ; — enregistrant les patentes de conseiller au Parlement : de Nicolas-Joseph Terrier, seigneur de Cléron, 11 mai ; — de Charles-Emmanuel Masson d'Éclans, 16 mai ; — ordonnant d'enregistrer les patentes : de guette aux salines accordées à François Deluerme, de Salins, 20 mai ; — de lieutenant général au présidial de Gray, obtenues par Claude-Charles Hugon, seigneur de Mercey, 22 mai.

B. 829. (Liasse.) — 75 pièces, papier, 1, parchemin.

1716 (mai-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, de Claude-Bonaventure Alviset, 26 mai ; — de lieutenant particulier civil et criminel au présidial de Besançon, de Joseph-François Alviset, 26 mai. — Arrêts : enregistrant les patentes d'érection du comté de Malpas, érigé pour Henri-François Bourrelier de Malpas, seigneur de Mantry, Moffans, etc., 1er juillet ; — acceptant le dénombrement de la terre d'Augerans, donné par Jean Thaon de La Croix, secrétaire du Roi près la chancellerie de la Chambre, 14 juillet ; — ordonnant d'enregistrer les lettres de naturalité accordées par Louis XV aux deux filles naturelles du duc de Wurtemberg, prince de Montbéliard, Éberardine et Léopoldine-Éberardine, nées de feu Henriette-Hedwige, baronne de l'Espérance, 28 juillet ; — permettant aux habitants d'Arc-sous-Cicon de faire arpenter leur territoire, 31 juillet ; — ordonnant à tous les détenteurs de fiefs, à requête du procureur général, de faire hommage et donner dénombrement au Roi à cause de son avènement à la couronne, 11 août.

B. 830. (Liasse.) — 142 pièces, papier, 1, parchemin.

1717. — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant des patentes royales permettant aux Cordeliers de Besançon de posséder un domaine à Sauvagney, 21 janvier ; — admettant Marie Bontemps, femme de Claude-François Masson, seigneur d'Authume, Brainans, etc., à reprendre en fief les terres de Longwy, Éclans et Champvans, 12 mai ; — ordonnant la publication du dénombrement des terres de Mouchard, Mazelières et Mouchet, produit par Guillaume de La Garde, ancien capitaine au régiment de Bresse, 12 mai ; — autorisant les habitants de Passonfontaine à procéder à un arpentement général de leur territoire, 12 juin ; — admettant Adrien et Joseph Fournier, oncle et neveu, à reprendre le fief de Montot, situé sur le territoire de La Barre et Vandelans, 26 novembre ; — ordonnant, malgré leur requête contraire, à Claude et Sébastien Boillod, de Montlebon, de vaquer à la confection des rôles pour laquelle ils avaient été élus commis par leur communauté, 17 décembre.

B. 831. (Liasse.) — 102 pièces, papier, 3, parchemin, 3 sceaux.

1718 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : nommant un procureur tiers en la Chambre, jusqu'à ce que l'office vacant par la mort du sieur Péaget ait trouvé acquéreur, 14 janvier ; — enregistrant les patentes de grand prévôt de la maréchaussée du comté de Bourgogne, accordées à Jacques-Joseph Maître, seigneur de Châtillon-le-Duc, remplaçant feu Frédéric Maître, son père, 8 février ; — donnant acte à Jacques-François de Germigney de la présentation et de l'enregistrement des patentes d'érection du marquisat d'Aresche, 12 février ; — enregistrant les patentes de conseiller-maître en la Chambre accordées à Jean-Claude Dronier, 5 mars ; — ordonnant de payer aux chanoines de Notre-Dame de Dijon leurs rentes sur la saunerie, 6 avril ; — envoyant en possession d'un office de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes Claude-François-Ignace Arvisenet, 9 avril ; — accordant à Charles Arthaud, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, l'enregistrement de la quittance d'une somme de 20,000 l. par lui payée pour être maintenu dans son office, 18 mai.

B. 832. (Liasse.) — 92 pièces, papier, 1, parchemin.

1718 (juin-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement de lettres de vétérance accordées à Claude Baudin, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, 20 juin ; — enregistrant les patentes d'avocat du Roi au présidial de Gray, présentées par Anatoile Tugnot, 8 juillet ; — donnant acte aux Ursu-

lines de Gray de présentation de patentes royales approuvant les aliénations et acquisitions de domaines par elles faites, 9 juillet; — enregistrant la patente de changeur accordée à Jean-François Nonnier, citoyen de Besançon, 18 novembre; — permettant au procureur général près la Chambre, Claude-François-Ignace Bouhélier, seigneur d'Audelange, de faire saisir pour son compte l'échevin d'Audelange, pour non-paiement d'un cens dû par la communauté dudit lieu, 24 novembre; — enregistrant une permission d'acquérir un immeuble accordée par le Roi aux Carmes déchaussés de Bletterans, 28 novembre; — enregistrant les patentes d'érection du marquisat de Loulans, présentées par Pierre-Désiré de Boitouset, seigneur d'Ormenans, 15 décembre; — donnant acte à Anatoile-Joseph Girod, ancien lieutenant criminel au présidial de Salins, de la production et de l'enregistrement de sa commission de juge-visiteur des salines, 14 décembre.

B. 833. (Liasse.) — 103 pièces, papier, 1 sceau.

1719 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement des patentes : de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, présentées par Noël Rousseau, Jean-Baptiste Bonhomme, Philibert Geneau, Philippe Brun, 10 janvier; — donnant acte au Chapitre métropolitain de Besançon de la présentation de patentes royales lui accordant 10,000 fr. par an pour indemnité de fonds expropriés pour les fortifications, 11 janvier; — enregistrant des quittances de rachat de capitation produites par : Philibert Navetier, Joseph Bérardier, Isaac Theureau, Vincent Gaignard, Charles Viennot, secrétaires du Roi en la chancellerie de la Chambre, 20 février; — ordonnant l'enregistrement des patentes d'avocat du Roi au présidial de Salins, présentées par Guillaume-Jules Mathieu, 25 février; — donnant acte à Hugues-Antoine Bossu de la production de ses patentes de greffier criminel au bailliage de Salins, 2 mars; — enregistrant des patentes royales permettant aux Cordeliers de Salins d'acquérir des fonds jusqu'à concurrence de 20,000 l. pour doter leurs fondations, 29 mars; — donnant acte à Jean-Baptiste Dumont de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes de payeur des gages anciens des officiers de la chancellerie du Parlement, 29 mars.

B. 834. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1719 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement d'une quittance de sommes acquittées au Trésor pour cession de la justice de Doubs, par Matthieu Boissard, lieutenant général au bailliage de Pontarlier, 26 avril; — enregistrant des lettres de naturalité accordées à Nicolas-Dominique Coste, clerc, natif de Rome, 2 mai; — envoyant Antoine Moréal, receveur des bois en la maîtrise de Dole, en possession des justices de Grozon et Buvilly, par lui acquises du Domaine, 4 mai; — ordonnant à Jean-Baptiste-David de La Martinière, commandeur de Notre-Dame de Mont-Carmel et Saint-Lazare, nommé lieutenant du Roi en Franche-Comté au bailliage d'Amont, de fournir la preuve de sa prestation de serment dans cet office, 22 mai; — enregistrant les patentes de conseiller-maître en la Chambre obtenues par Claude Febvre, 23 juin; — enregistrant les patentes de lieutenant du Roi en Franche-Comté au département de Besançon, accordées à Jacques-Philippe-Sébastien Leprestre, comte de Vauban, lieutenant au régiment du Roi (infanterie), 4 juillet; — donnant acte à Jean-François Guigue, conseiller-maître en la Chambre, de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes, 7 juillet; — enregistrant les patentes de gouverneur de Dole accordées à M. de Vercel, enseigne des gardes du corps, 15 juillet.

B. 835. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1719 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, obtenues par Luc-Joseph Mareschal de Vezet, 14 août; — de receveur particulier au département de Salins et de Quingey, obtenues par Guillaume Vuillermoz, 17 novembre; — d'huissier à la Chambre des Comptes, accordées à Philibert Brenne, 18 novembre; — de conseiller-auditeur en la même cour, obtenues par Pierre d'Eschevannes, 20 novembre; — de trésorier des Ponts et Chaussées, données à Jean-Baptiste Boucher, de Besançon, 28 novembre; — de conseiller au Parlement, obtenues par Henri-François Coquelin, 7 décembre; — de marqueur-contrôleur des bois, obtenues par Matthieu Lorin, de Salins, 11 décembre; — de conseiller honoraire au Parlement, données à Claude-Nicolas Chifflet, 18 décembre; — de conseiller au même parlement, obtenues par Philippe-Antoine Doroz, 29 décembre; — confirmant la noblesse de la famille d'Orival sur preuves produites par Jean d'Orival, officier de cuirassiers du prince de Bavière, 24 décembre. (On y remarque l'épitaphe de Jean d'Orival qui s'établit à Besançon au XVI[e] siècle, et qu'on voyait dans l'église Saint-Jean-Baptiste de cette ville : « *Probo, nobili, sapienti ac religioso domino Joanni d'Orival, tertio nonas julii fatis functo, Anna Rigaud, ejus uxor, mœsta posuit anno* 1570. »)

B. 836. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1720 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : admettant Béat-Albert-Ignace de Thuillières, baron de Montjoye, de Hemstorf, Hirsingen, etc., à reprendre en fief le comté de La Roche et la terre de Saint-Hippolyte, par lui acquis de la princesse d'Aremberg, au prix de 83,000 l., 9 février ; — enregistrant les patentes : de conseiller-assesseur du bailliage de Dole, présentées par Jean de Jallerange, 28 février ; — de conseiller-auditeur à la Chambre, obtenues par Jean-Antoine Faivre, de Vesoul, 9 mars ; — de lieutenant général au présidial de Gray, obtenues par Claude-Ignace Hugon de Mercey, 20 mars ; — de conseiller-maître en la Chambre, présentées par Claude-François Le Bœuf, 20 mars ; — autorisant les habitants d'Ambre et Bouclans à dresser l'arpentement de leur territoire, 17 avril ; — autorisant Dominique Huot d'Avilley, procureur du Roi au présidial de Gray, à prendre possession de la terre de Lavoncourt, à charge d'obtenir une permission de posséder fief, 17 mai ; — permettant aux habitants de Montrond de dresser un arpentement de leur territoire, 7 mai ; — invitant Guillaume de Raincourt, seigneur de Fallon, Bournois, Leugney, Bremondans, etc., à se procurer des lettres de surannation, pour faire enregistrer des patentes du 10 avril 1719, l'autorisant à établir des forges et fourneaux dans les terres de Leugney, Orsans et Bremondans, 12 juin : — permettant aux habitants du Barboux de faire arpenter leur territoire, 17 juin.

B. 837. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1720 (juin-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les lettres de survivance au gouvernement de Franche-Comté accordées à Marie-Joseph, duc d'Hostun, brigadier des armées du Roi, fils du titulaire Camille d'Hostun, duc de La Baume, duc de Tallard, maréchal de France, 9 juillet ; — ordonnant l'exécution de l'édit du 10 juin, relatif au cours des monnaies, 19 juillet ; — donnant acte à Louis de Niert, premier valet de chambre du Roi, de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes de bailli d'Amont, 23 juillet ; — enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, présentées par Charles-François Bouhélier, 29 juillet ; — de procureur du Roi en la maîtrise particulière de Baume, obtenues par Noël-Joseph Amey, 9 août ; — de secrétaire vétéran en la chancellerie de la Chambre, présentées par Claude Baudin, écuyer, 13 août ; — de conseiller au présidial de Gray, produites par Anatoile Poncelin, 14 novembre ; — d'avocat du Roi au bailliage d'Orgelet, accordées à Jean-Balthazar Varod, 14 novembre ; — admettant Michel Dorothée de Grammont à reprendre en fief le marquisat de Grammont, érigé pour lui sur la terre de Villersexel, 15 novembre ; — enregistrant les patentes : de conseiller-correcteur accordées à Jean-Louis Guillot, 22 novembre ; — acceptant le dénombrement de la terre de Chazoy, présenté par Guillaume d'Auquoy, coseigneur de Chazoy et Jallerange, 22 novembre.

B. 838. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1721 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de secrétaire honoraire en la chancellerie de la Chambre, 25 janvier ; — de professeur royal en droit en l'Université de Besançon, accordées à Joseph Bret, 28 janvier ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, obtenues par Philibert-Marie Michon, 31 janvier ; — de conseiller au présidial de Gray, accordées à Jean-Baptiste Duban, 1er février ; — autorisant Luc Marquis, secrétaire de la ville de Besançon, à posséder des biens de fief à Arc-sous-Cicon, à charge de se pourvoir d'une permission de les posséder, 6 février ; — enregistrant les patentes du marquisat de Belot, érigé en faveur de Jean-François-Daniel de Belot, capitaine au régiment de Turenne, 13 mars ; — donnant acte à Pierre Perchet d'Autriset, de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes de conseiller-maître en la Chambre, 27 mars ; — autorisant les habitants de Charquemont à faire dresser un arpentement de leur territoire, 25 juin ; — enregistrant la commission d'avocat du Roi au bailliage de Dole, présentée par Claude-Alexis Basivette, seigneur de Landon, 25 juin.

B. 839. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1721 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant à Henri-François de Ténarre, marquis de Montmain, lieutenant général, lieutenant des gardes du corps, de venir en personne reprendre le fief de la baronnie de Faucogney, du chef de sa femme Anne-Joseph-Ferdinande de Grammont, 14 juillet ; — enregistrant les patentes : de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, présentées par Jacques de Meru, 4 août ; — de conseiller-maître, obtenues par Christophe-François Grivel, 9 août ; — de contrôleur des restes des comptes de la Chambre, accordées à Denis Tissot, 14 août ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la même cour, pour Louis Clerc, de Besançon, 15 novembre ; — de conseiller au Parlement, pour Jean-François Duban, 10 novembre ; — permettant aux habitants de Boujailles de faire arpenter leur territoire,

17 novembre ; — autorisant Maimbœuf Menestrier à prendre possession de la haute, moyenne et basse justice de Courcuire, par lui acquise de M. du Châtelet, 28 novembre ; — donnant acte à Jean-Joseph Michaud, de La Chaux-Neuve, de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes de lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier, 5 décembre ; — enregistrant les patentes de chevalier, obtenues par Louis-Marie Reud, seigneur de Purgerot, 18 décembre.

B. 840. (Liasse.) — 133 pièces, papier, 1 sceau.

1722 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : acceptant la reprise de fief des terres d'Amoncourt, Chariez et Port-sur-Saône, faite par Joseph-François, comte de Reinach, 2 janvier; — enregistrant les patentes : de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, d'Antoine Moréal, seigneur de Moissey, 12 février ; — de conseiller d'honneur ecclésiastique en la même cour, présentées par Luc-Joseph Matherot, seigneur du Deschaux, chanoine de Dole, 25 février ; — de substitut du procureur général au Parlement, accordées à Charles-Emmanuel Légier, 27 février ; — enregistrant les preuves de noblesse de la famille Marchant, de Salins, produites par Guérard-Gabriel de Vers de Vaudrey, mari de Marguerite-Philippe Marchant, 4 mars ; — autorisant les habitants de Baume-les-Moines à faire arpenter leur territoire, 17 mars ; — donnant acte à Claude-Louis Esclangon de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes de contrôleur général des domaines, bois et finances du comté de Bourgogne, 22 avril ; — admettant Richard et Pierre Duval à la reprise du fief d'Essertenne, 7 mai ; — acceptant la reprise de fief faite par Béat-Albert-Ignace de Thuillières-Montjoie, pour le comté de La Roche et les seigneuries de Montandon, Mouillevillers, Vacheresse et du Saulcy, 12 mai.

B. 841. (Liasse.) — 118 pièces, papier, 1, parchemin, 1 sceau.

1722 (mai-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : acceptant la reprise de fief de Jacques Terrier, conseiller honoraire, pour les terres de Cléron, Mailleroncourt et Mailley, 15 mai ; — acceptant l'hommage des fiefs de Gesans et Authoison, présenté par Ardouin de Chaffoy, tuteur d'Antide-François de Constable, 16 mai ; — acceptant la reprise d'Oricourt et d'Arpenans, faite par Claude-Pélage de Cordemoy, 20 mai ; — enregistrant les reprises de fief : de Montureux et Écuelle, par Claude-Antoine Jobelot, président à mortier, 21 mai ; — de Montferrand, Montot, La Marne, par Louise-Jeanne-Philippe de Poitiers, 21 mai ; — de Villers-Saint-Marcellin (en partie), par Antoine-Joachim de Bonnay, 21 mai ; — de Fleurey (à moitié), par Benoît Richard, seigneur de Villers-Vaudey, 22 mai ; — des terres de la succession de Chalon, par Louis de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, 15 juin ; — de sa part de succession dans les terres de Chalon, par Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, 15 juin ; — de La Demie, par Claude-Étienne Clerc, 15 juin ; — de Montigny (en partie), par Philippe-Paul de Crécy, 16 juin ; — de La Demie, par Jean-François Salivet, 17 juin ; — d'un fief à Grozon, par François-Ferdinand Bontemps, 18 juin.

B. 842. (Liasse.) — 129 pièces, papier, 2 sceaux.

1722 (juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les reprises de fief : de la terre de Chilly et de rentes sur les sauneries, par Antoinette de Froissard-Broissia, veuve d'Antoine du Tartre de Laubépin, et Claude-Charles du Tartre de Laubépin, chanoine de Besançon, 18 juin ; — de Châteauvilain, par Charles-Emmanuel de Watteville, marquis de Conflans, comte de Bussolin, 18 juin ; — de Montlez-Étrelles, par Claude-Louise de Saint-Vandelin, épouse d'Alexandre de Belot, 18 juin ; — de Saint-Loup, Nantouard et Angirey, par Rodrigue Mignot de La Balme, 19 juin ; — de Châtillon-Guyotte, Roche-sur-Linotte, Avilley, etc., par Philibert-Gabriel de Binans de Joux de Grammont, 20 juin ; — d'Épenoux, par Jeanne-Antoine Terrier, douairière de Jaques-Joseph Perrenelle, 20 juin ; — de Gevigney et Mercey, par Jean-Claude Fyard, président ancien au présidial de Vesoul, 20 juin ; — de Chemilly, Poncey, Gratteris, etc., par François-Théodore de Custine, chevalier, comte de Wiltz, 20 juin ; — de Fondremand et Cromary, par Antoine-François de Rosières, marquis de Sorans, 20 juin ; — des Fourgs, Oye-et-Palet et Verrières-de-Joux, par Nicolas Droz, 20 juin ; — de Dampvalley, par Jean-François Courtaillon, 20 juin ; — de Vercel, par Jean-Baptiste de Saint-André-Marnay, 20 juin ; — de Doubs, par Matthieu Boissard, 22 juin ; — du fief de Varax à Montmorot et du fief de Saubief, par Bernard-François Patornay, 22 juin ; — de Velle, par François de Froissard-Broissia, 22 juin ; — de Velotte et Gourgeon, par Ferdinand-Hyacinthe Tranchant, 23 juin ; — du comté de Grammont et de Conflandey, par Hélène-Aimée de Montaigu, comtesse de Grammont, 23 juin ; — de Côtebrune, par Charles-Baptiste, comte de Lallemand, baron de Vaites, 23 juin ; — de Fresne-sur-Apance, par Charles, marquis de Fussey, 23 juin.

B. 843. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1722 (juin-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes).

Arrêts : enregistrant les reprises de fief : de Bourbévelle, par Charlotte Aymonnet de Contréglise, femme de François-Marcellin de Crosey, et Marguerite Aymonnet, sa sœur, femme de Béat de Guyot, seigneur de Maiche, 23 juin ; — de Mercey-sur-Saône, par Claude-Charles Hugon, 23 juin ; — d'Auxon, par Balthazar Sonnet et Denise Damedor, sa femme, 23 juin ; — d'Auxon-Dessus, par demoiselle Antoine-Françoise Buzon, 25 juin ; — de Marnoz, par Pierre-François-Xavier Gay, 25 juin ; — du marquisat de Broissia, par Jean-Claude de Froissard, 25 juin ; — de Villers-Farlay, par Jacques-Vincent Glanne, 25 juin ; — d'Échevanne, par Henriette Parise, veuve d'Étienne Ferrand, 25 juin ; — de la baronnie de Chauvirey, par Marie-Béatrix du Châtelet, 25 juin ; — des seigneuries de Soye, Fontaine et l'Hôpital, par Jean-Baptiste de Précipiano, 25 juin ; — de Lieucourt, par Claude-Charles Mairot, 26 juin ; — de Voillans, par Claude-François et Guillaume de Rouxel d'Angirey, 27 juin ; — de Saint-Point, par Jacques-Joseph Vannod, au nom de ses frères et au sien, 3 juillet ; — de Franchevelle, par Clément Henrion de Magnoncourt, 6 juillet ; — de Corre, par Élisabeth de Massol, marquise de Clermont, dame de Vauvillers, 6 juillet ; — de Roulans, par Hyacinthe d'Iselin, baron de Lanans, 6 juillet.

B. 844. (Liasse.) — 103 pièces, papier, 2, parchemin, 3 sceaux.

1722 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : admettant les reprises de fief : de la Résie, par Jeanne et Gabrielle Aubert, filles et héritières de Claude-François Aubert, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, 6 juillet ; — du quart de la Pinaudière (bailliage de Poligny), par Jean-Ignace Cocagne, 8 juillet ; — de Saint-Thiébaud, par Jacques Poly, 8 juillet ; — de Neuvelle, par François Bernardin, marquis du Châtelet, 8 juillet ; — de Bolandoz, par les habitants dudit lieu, 17 juillet ; — de La Châtelaine et des Planches, par Marguerite-Philippe Marchant, épouse de Guérard-Gabriel de Vers de Vaudrey, 28 juillet ; — des terres d'Hennezel, Beaujeu, Saint-Vallier, Pierrejux, Prantigny, Quitteur, Motey, etc., par Jean-Claude d'Hennezel, comte de Beaujeu, 6 août ; — enregistrant les patentes de conseiller en la Chambre des Comptes, présentées par Claude de Vaulx de Germancy, président en la Chambre des Comptes de Nevers, 7 août ; — de conseiller en la même Chambre, présentées par Jean Millot, 8 août ; — admettant les reprises de fief : de Pirey, par Jeanne Nicolas, de Besançon ; — du fief de l'Étoile ou Moiron, par Claudine Abriot, veuve du sieur Jeannin, gouverneur de Lons-le-Saunier, 11 août.

B. 845. (Liasse.) — 109 pièces, papier, 2 sceaux.

1722 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement de lettres patentes de chevalier, présentées par Pierre-François Perrey, 13 août ; — admettant la reprise de fief d'Amancey et de Déservillers (en partie) faite par François Simonin, lieutenant criminel au bailliage d'Ornans, 14 août ; — acceptant la reprise de fief du Tremblois, faite par Charles-François Tricornot, 12 août ; — enregistrant les lettres d'érection du marquisat de Lezay (terres de Moutonne, Beffia, Rothonay, etc.), accordées à Claude-Humbert de Lezay, 14 août ; — enregistrant la reprise des terres de Citey et d'Igny, faite par Claude-Marie-Antide de Moustier, épouse de Henri de Champagne, 14 août ; — permettant à Louis-François Dyel, seigneur du Parquet, Fontenaille, etc., lieutenant-colonel au régiment de Saint-Simon (cavalerie), de prendre possession de la terre de Flagy, achetée de M. Le Blanc au prix de 101,000 l., 16 novembre ; — ordonnant l'enregistrement de lettres patentes : de conseiller-auditeur à la Chambre, pour Africain Doyen, seigneur de Laviron, 17 novembre ; — d'huissier ordinaire en la même cour, pour François Genisset, de Dole, 17 novembre ; — de conseiller-maître, pour Charles-Louis Moureau, seigneur de Chalain, 18 novembre ; — de président en la même chambre, pour Étienne Gensse, 21 novembre ; — de conseiller honoraire au Parlement, pour Claude-Étienne Favière, 24 novembre ; — de greffier en chef, garde des archives de la Chambre des Comptes, pour François Quirot, remplaçant Claude-Pierre Jacques, 4 décembre ; — acceptant le dénombrement de la terre de Grozon, donné par Nicolas-Éléonor d'Achey, seigneur de Maillot, le Vernois et du château de Grozon, sous la réserve que ce dernier justifiera de sa qualité « d'écuyer, » 30 décembre.

B. 846. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1723 (janvier-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement de patentes : de greffier en chef honoraire de la Chambre, pour Pierre-Claude Jacques, 2 janvier ; — de conseiller-assesseur au présidial de Vesoul, pour Jean-Claude Normand, 7 janvier ; — de maître des Comptes, pour Pierre-Antoine Rod, seigneur de Pierre, 15 janvier ; — de lieutenant des maréchaux de France au bailliage de Vesoul, pour Jean-Baptiste Henrion de Magnoncourt, 21 janvier ; — de conseiller au présidial de Vesoul, pour Jean-Claude Labbé de Feule, 23 janvier ; — de conseiller-auditeur en la Chambre, pour Denis Nault, 26 fé-

vrier ; — autorisant les habitants de Villers-sous-Montrond à faire dresser un arpentement de leur territoire, 9 mars ; — ordonnant l'enregistrement d'une quittance de 32,137 l. 10 s. payés au Trésor par Joseph de Siffrédy, gouverneur du fort Belin, à Salins, pour une rente de 642 l. 15 s., 12 avril ; — acceptant les reprises de fief : de Bougelier (en partie), par Claude Vuillemeaux, 14 avril ; — d'Alaincourt, par Charles Friant, 15 avril ; — d'un fief à Sancey, par Pierre Caron, receveur particulier à Baume, 7 février ; — de Bussières, par Pierre-François Ramel, 6 juillet ; — de Raze, par Pierre Fau, 25 juillet.

B. 847. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1723 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant les habitants de Desnes à faire arpenter leur territoire, 2 août ; — ordonnant d'enregistrer les patentes : de clerc contrôleur des sels, obtenues par Antoine Monnier, de Salins ; — de conseiller-correcteur, présentées par Benoît Marion, de Gevrey, 7 août ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la même chambre, par Anthelme Garin, 9 août ; — de tiers référendaire taxateur-calculateur des dépens, au siège et bailliage de Dole, par Jacques Le Franc, 16 novembre ; — de principal commis greffier de la Chambre, par Claude-Philibert Mouillet, 16 novembre ; — de chevalier d'honneur de la Chambre des Comptes, par Jacques Poly, seigneur de Saint-Thiébaud, 27 novembre ; — de conseiller-auditeur honoraire en la même cour, par André Parent, 7 décembre ; — enregistrant des quittances d'achat de rentes sur le Trésor produites : par les Annonciades de Pontarlier, 15 décembre ; — par Étienne-Bonaventure de Fusy, receveur des impositions du bailliage de Besançon, 15 décembre ; — par les Ursulines de Salins, 25 décembre ; — par le chapitre de Saint-Antoine de Nozeroy, 30 décembre.

B. 848. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1724 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant des quittances de rentes sur le Trésor produites par : les Visitandines de Salins, 4 janvier ; — Pierre-François Bonmarchand, conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, 11 janvier ; — Pierre-François Bonmarchand, conseiller au présidial de Salins, 11 janvier ; — ordonnant l'enregistrement de patentes : de conseiller au Parlement, pour Claude-Ignace Hugon, seigneur de Mercey, 21 janvier ; — de gouverneur d'Arbois, pour Pierre-François Jacquet, seigneur d'Hotelans, chevalier de Saint-Louis, capitaine du régiment Mestre de Camp (dragons), 3 février ; — de gouverneur de Montbozon, pour Louis Madroux, 4 février ; — de conseiller-maître en la Chambre, pour Anatoile Poncelin, 7 février ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la même cour, pour Pierre Laffly, 23 février ; — de président de la Chambre souveraine des Eaux et Forêts, pour Joseph-François Alviset, 2 mars ; — donnant acte de la prestation de serment de Pierre Dubois, en qualité de tambour de ville à Lons-le-Saunier, 18 mars ; — enregistrant les patentes : de receveur triennal des finances à Saint-Claude, présentées par Étienne Sédillot, 28 mars ; — de chevalier d'honneur au Parlement, par Michel-Dorothée, marquis de Grammont, 2 mai.

B. 849. (Liasse.) — 102 pièces, papier, 3, parchemin.

1724 (mai-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : permettant aux habitants de Mouthier de faire procéder à l'arpentement du territoire, 2 mai ; — ordonnant d'enregistrer les quittances de rentes sur le Trésor produites par : les familiers de l'église de Gray, 8 mai ; — Marcellin Ferret de La Ferrière, seigneur de Bretenières, 12 mai ; — Zacharie Clerc, ancien greffier de la maréchaussée de Gray, 16 mai ; — donnant acte de présentation et d'enregistrement de patentes : de conseiller-maître en la Chambre, à Pierre Perrault, 24 mai ; — d'huissier ordinaire en la même cour, à Jean-François Clerget, 25 mai ; — permettant aux habitants de Plains-et-Grands-Essarts de faire arpenter leur territoire, 1er juin ; — enregistrant des quittances de rentes sur l'État, produites : par les familiers de Saint-Just d'Arbois, 26 juin ; — par les Cordeliers de Gray, 26 juin ; — par Ignace-Bonaventure Regnauld, fille et héritière universelle d'Antoine-Alexis Regnauld, greffier de la maréchaussée de Besançon, 26 juin ; — permettant aux habitants de Vuillafans de faire arpenter leur territoire, 6 juillet ; — envoyant en possession de leurs offices près l'Hôtel de ville de Lons-le-Saunier : Joseph-Désiré Grand, avocat du Roi ; Pierre Deniset, conseiller-procureur du Roi ; Antoine-Joseph Meynier, secrétaire-greffier, et Pierre-Jacques Ardret, son collègue, 20 juillet ; — enregistrant les patentes : de gouverneur de Saint-Claude, pour Claude-Joseph Lallemand de La Chassagne, 31 juillet ; — enregistrant l'acquisition de la terre de Leffond, faite par Pierre-Bénigne Languet, baron de Montigny, chambellan de l'Électeur de Bavière, général de bataille de ses armées, de Marie-Justine-Françoise de Clermont d'Amboise, comtesse de Champlitte, 2 août ; — donnant acte de la quittance d'un capital de 1,062 l. en rente sur l'État, à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, 14 août.

B. 850. (Liasse.) — 91 pièces, papier, 2, parchemin.

1784 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, présentées par Jules-Marie Terrier de Mailley, 15 novembre ; — de conseiller-maître en la Chambre, pour Claude-Antoine Joseph Bougauld, 20 novembre ; — de lieutenant de maire alternatif à Lons-le-Saunier, pour Charles-Louis Clerget de Saint-Léger, 24 novembre ; — enregistrant les quittances de rentes sur l'État produites par : les Tiercelines de Gray, 24 novembre ; — Charles Girard, de Rigny, 24 novembre ; — le Séminaire de Besançon, 24 novembre ; — les Ursulines de Salins, 29 novembre ; — Frédéric-François Vannod, lieutenant criminel à Pontarlier, 1er décembre ; — les Bernardines de Pontarlier, 1er décembre ; — les confrères de Saint-Michel et de Saint-Crépin, de Pontarlier, 1er décembre ; — le chapitre de Saint-Anatoile de Salins, 9 décembre ; — le chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon, 13 décembre ; — Matthieu-Étienne Regnaudé, de Baume, 18 décembre ; — le monastère du Refuge de Besançon, 19 décembre ; — Joseph-Constantin Baudot, commandeur du Saint-Esprit de Poligny, 23 décembre ; — la maîtrise des enfants de chœur de Notre-Dame de Salins, 29 décembre ; — Claude-Étienne Picoteau, ancien maire de Salins, 29 décembre.

B. 851. (Liasse.) — 139 pièces. papier.

1785 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant des quittances de rentes sur l'État produites par : Antoine Langrognet, trésorier des Pauvres de Vesoul, 12 janvier ; — la Confrérie de l'Immaculée-Conception de Vesoul, 12 janvier ; — Anne-Claude-Françoise Le Grand, veuve de François-Joseph Muyard, conseiller au Parlement, 16 janvier ; — Jean-Denis Daubigney, bourgeois de Dole, 19 janvier ; — Jean-Jacques de Chamigny, avocat au parlement de Besançon, 23 janvier ; — Pierre-Gaspard Patouillet de Déservillers, 23 janvier ; — Jean-Baptiste Balahu, seigneur de Noiron, 26 janvier ; — Pierre Duraquet de l'Orme, écuyer, 3 janvier ; — Jean-Antoine Fornage, apothicaire à Pontarlier, 5 février ; — Christophe de Chaillot, seigneur de Dampierre-sur-Salon, 7 février ; — acceptant le dénombrement des terres de Chargey et Dampierre-sur-Salon, donné par Jean-Christin de Watteville, lieutenant général des armées du Roi, 14 février ; — enregistrant des titres de rente sur l'État au profit d'Isidore Maître, marquis de Bay, colonel du régiment de Flandre (infanterie), brigadier des armées du Roi, 21 février ; — de Pierre-François Champreux, curé de Notre-Dame de Salins, 3 mars ; — du chapitre Notre-Dame d'Arbois, 10 mars ; — de la Confrérie du Saint-Sacrement de Salins, 13 mars ; — de l'hôpital Saint-Jean l'Aumônier de Besançon, 15 mars ; — de Denis Joseph Louvet, prieur de Sainte-Madeleine de Salins, chevalier de Saint-Lazare, 21 mars ; — des veuve et héritiers de Sébastien-Joseph Bassand, seigneur de Rosières, 17 avril.

B. 852. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1785 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant des patentes de prorogation d'octrois accordées à la ville de Vesoul, 17 avril ; — donnant acte de présentation et enregistrement des patentes : d'assesseur criminel au présidial de Salins, à Simon Huot, 17 avril ; — de président honoraire au Parlement, à François-Bernard Espiard, 7 mai ; — de garde-marteau en la maîtrise de Dole, à Claude-François Cuisenet, 12 juin ; — enregistrant des quittances de rentes sur l'État produites : par Anne-Nicolas de Bressey, seigneur de Magnoncourt, 12 juin ; — par les missionnaires de Beaupré, 12 juin ; — par les Jésuites de Vesoul, 12 juin ; — par les Jésuites de Gray, 12 juin ; — par le clergé de l'église Saint-Romain, à Saint-Claude, 12 juin ; — par Jean-Claude Coulon, seigneur de Lusans, 12 juin ; — enregistrant les patentes : de lieutenant criminel au bailliage de Baume, produites par Louis-François Magnin, 13 juin ; — d'avocat du Roi au présidial de Vesoul, par Nicolas Huot de Bousseraucourt, 4 juillet ; — de juge-visiteur des Salines, par Claude-Antoine Girod, de Salins, 13 juillet ; — donnant acte de production de titres de rente sur l'État : à Louis Bogillot, laboureur à La Bedugue, 20 juillet ; — aux curé et familiers de Vuillafans et Montgesoye, 20 juillet ; — à Charles Tourbief de Beaumarché, seigneur de Miserey, 24 juillet ; — à Charles Borromée, maître d'école à Varogne, 27 juillet ; — enregistrant les patentes de changeur à Port-sur-Saône, produites par Claude Noirot, 30 juillet.

B. 853. (Liasse.) — 95 pièces, papier, 1, parchemin.

1785 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les quittances de rentes sur l'État produites par : les Pauvres de Saint-Claude, 2 août ; — l'abbaye de Saint-Claude, 2 août ; — Jacques-François de Germigney, marquis d'Aresche, 4 août ; — Félix-Désiré Petitjean, seigneur de Rotalier, 6 août ; — Joseph Domet, lieutenant général au bailliage d'Arbois, 7 août ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de patentes

de substitut du procureur général près la Chambre, à Sébastien-Ignace Foliet, 11 août; — enregistrant des quittances de rente présentées par: Jean-François Bailly, assesseur au bailliage de Dole, 14 novembre; — les prêtres de l'Oratoire de Besançon, 14 novembre; — Désiré Petitjean, receveur des consignations à Lons-le-Saunier, 14 novembre; — Guillaume Bourguignon, receveur des consignations à Baume, 15 novembre; — Anne-Marie de Blonay, veuve de Matthieu Boissard, 15 novembre; — les Clarisses de Salins, 16 novembre; — le chapitre Saint-Christophe de Champlitte, 21 novembre; — l'abbaye d'Ounans, 5 décembre; — l'Université de Besançon, 18 décembre; — Charles-Emmanuel Prévost et Joseph Masson d'Ivrey, 24 décembre.

B. 854. (Liasse.) — 97 pièces, papier, 1, parchemin.

1726 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: ordonnant à Charles-Joseph Mareschal, chanoine de Besançon, abbé de Lieucroissant, de produire le brevet de sa nomination en présentant le dénombrement des terres de son abbaye, 8 janvier; — enregistrant les patentes: de conseiller au Parlement, produites par Jean-Baptiste Petit de Morey, 18 janvier; — de garde-marteau en la maîtrise de Baume, de Charles Ducharme, 21 janvier; — de garde des sceaux de la chancellerie du Parlement, pour Hugues-Joseph Quirot, 4 février; — enregistrant des quittances de finance de rentes sur l'État produites par: Claude-François-Joseph Tricalet, prêtre de l'Oratoire, 2 mars; — Claude Jacquemet, bourgeois de Lons-le-Saunier, 6 mars; — enregistrant les patentes: de conseiller-correcteur accordées à Nicolas Pourcheresse, 15 mars; — donnant acte de l'enregistrement et de la présentation de quittances de rentes sur l'État: à Claude Courvoisier, laboureur à Censeau, 28 mars; — à Antoine Michaud, de Pontarlier, 28 mars; — à Claude Maitrehugues, de Pontarlier, 28 mars; — à Jean-François Pion, de Pontarlier, 28 mars; — aux prieur et directeurs de la confrérie de la Croix à Lons-le-Saunier, 29 mars.

B. 855. (Liasse.) — 93 pièces, papier, 4, parchemin.

1726 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: maintenant en possession de la noblesse François-Charles Bergeret, conseiller au Parlement, Étiennette, Jeanne-Thérèse et Jeanne Bergeret, ses sœurs, 1er avril; — ordonnant à Jean-Dominique Huot, seigneur d'Avilley, de se pourvoir de lettres de surannation des lettres de relief de dérogeance à lui concédées par le Roi le 15 octobre 1723, 8 mai; — enregistrant les titres de rentes sur l'État produits par: la confrérie du Saint-Esprit et du Rosaire de l'église de Rochejean, 15 mai; — Antoine Vuilleret, 16 mai; — envoyant en possession de l'emploi de maître des ouvrages des salines Georges Ferroux, de Salins, 16 mai; — enregistrant les provisions: de conseiller laïque au Parlement accordées à Claude-Antoine-Eugène Demesmay, 17 mai; — de procureur du Roi en la juridiction des gabelles, à Dole, obtenues par Claude-Antoine Fromond, 21 mai; — donnant acte de la production de titres de rentes sur l'État: à Claude Moussu, receveur des consignations au bailliage de Vesoul, 31 mai; — aux maïeur et conseil de la ville de Gray, 3 juin; — ordonnant l'enregistrement des patentes du privilège de noblesse accordées à Joseph-Romain Colmont, 1er juillet.

B. 856. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1726 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: enregistrant des titres de rente sur le Trésor, au profit de: Danielle Parguez, veuve de M. de Verneuil de Rosel, maréchal de camp, 5 juillet; — d'Emmanuel Brody, bourgeois de Saint-Claude, 10 juillet; — de Jacob de Nogaret, lieutenant du Roi au château de Joux, 20 juillet; — de François Petit, seigneur de Labergement, 5 août; — des habitants de Dompierre, 5 août; — donnant acte à Louis-Alphonse Fremiot de la reprise de fief de la seigneurie de La Chaux-des-Crotenay, 13 août; — envoyant en possession de l'abbaye de Balerne, Guillaume-Henri de Bérard de Montalet, pourvu par brevet royal du 4 juin 1722, 18 novembre; — enregistrant les patentes: de procureur aux salines de Salins et en la maîtrise des Eaux et Forêts de la même ville, 18 novembre; — de conseiller receveur particulier des finances à Saint-Claude accordées à Joseph-Bonaventure Cattand, 3 décembre; — de receveur-payeur des charges des salines, de Nicolas Marquis, professeur en l'Université de Besançon, 5 décembre; — de substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, de Toussaint Devault, 6 décembre.

B. 857. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1727 (janvier-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: enregistrant les patentes: de conseiller au Parlement, de Jean-François-André Rémond, 13 janvier; — de garde général des Eaux et Forêts, d'Anatoile Perrin, 18 janvier; — de procureur du Roi de la gruerie de Pontarlier, de Nicolas Bretillot, 21 janvier; — d'huissier en la Chambre, de Jean-Pierre Tonnet, 1er mars; — d'avocat

général en la même cour, de Jean-Ferdinand Lampinet, 15 mars; — de conseiller honoraire au Parlement, de Christophe de Chaillot, seigneur de Dampierre, 20 mars; — reconnaissant la qualité de noble à Nicolas Huot, seigneur de Bousseraucourt, 23 mars; — enregistrant les patentes: de juge-garde à la Monnaie de Besançon, de Jean Ramaille, 26 mars; — de lieutenant de la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Gray, de Jean-François Lacordaire, 28 avril; — de conseiller honoraire au Parlement, de Jean-Étienne Vauldry de Saisenay, 19 avril; — de greffier des affirmations au Parlement, de Pierre-François Grillet, 15 mai; — donnant acte à Honoré-François de Grimaldi de Monaco, archevêque de Besançon, prince du Saint-Empire, du serment de fidélité par lui prêté au Roi en la chapelle de Marly, le 11 février 1725, 20 mai.

B. 858. (Liasse.) — 86 pièces, papier, 2, parchemin.

1727 (mai-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: permettant à Jean Adam, garde des halles de Dole, de dresser des bancs en dehors des halles pour les louer aux marchands étrangers lors des fêtes de la Pentecôte, 26 mai; — enregistrant les patentes: de conseiller au Parlement, obtenues par Jean-Maurice Camus de Filain, 28 mai; — de procureur du Roi au bailliage de Poligny, de Claude-François Champreux, de Nozeroy, 25 juin; — ordonnant aux comptables de présenter les comptes arriérés des années 1709-1722, 3 juillet; — enregistrant les provisions de l'office de procureur des gabelles au bailliage de Gray, obtenues par Anatoile Mugnier, 5 juillet. — Sentence du bailliage d'Ornans défendant, à requête du curé de Mouthier-Hautepierre, aux bénédictins du prieuré dudit lieu, de faire des processions pendant les offices paroissiaux, et de faire aucune prédication au peuple pendant les mêmes offices, 7 juillet; — donnant acte à François-Élie Courchetet, seigneur d'Esnans, de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes de conseiller au Parlement, 6 août; — envoyant en possession d'un office de secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, Salomon Pelleterat de Borde, maire de Bagé en Bresse, 21 novembre; — enregistrant les patentes de conseiller-maître en la Chambre, obtenues par Antoine Michaud, ancien lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier, 23 décembre.

B. 859. (Liasse.) — 107 pièces, papier, 3, parchemin.

1728 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: ordonnant à requête du procureur général que le greffier en chef prenne en charge les titres et papiers récemment déposés à la Chambre des Comptes par ordre de M. de Trudaine, 28 janvier; — acceptant la reprise de fief et le dénombrement d'Échevanne donnés par Pierre Bernard Parise, trésorier de France, 16 février; — autorisant les habitants de Lavigny et Vosnay à faire arpenter leur territoire, 24 février; — enregistrant les patentes: de receveur-payeur des officiers du Parlement, obtenues par Dominique-François Lombard, 10 mars; — de contrôleur des sels de la grande saunerie, présentées par Pierre-Joseph Balland, 18 mars; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, par Claude Vuillemeaux, seigneur de Bougelier, 17 avril; — de chevalier d'honneur en la même cour, par Joseph-Philippe de Mignot, seigneur de Nevy, 10 juin; — reconnaissant le titre d'écuyer à Pierre-François-Xavier Gay de Marnoz, 26 juin.

B. 860. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1728 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: enregistrant les patentes: de conseiller honoraire au présidial de Lons-le-Saunier, accordées à Pierre Denisot, 6 juillet; — de procureur du Roi au bailliage de Jonvelle, produites par Charles Wagon du Hautoy, 15 juillet; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, pour Claude Chambre, conseiller honoraire au présidial de Mâcon, 20 juillet; — de conseiller-correcteur en la même Chambre, pour Joseph-Marie de Roye de La Blaye, 11 août; — de procureur du Roi en la juridiction des gabelles de Saint-Amour, pour Jean Coste, dudit lieu, 13 août; — de commis au greffe de la Chambre, pour Charles Beaumont, de Dole, 16 novembre; — de trésorier-receveur des Ponts et Chaussées au comté de Bourgogne, pour Benoît Bouchet, 27 novembre; — de receveur particulier du département de Salins, pour Antoine Girod, 10 décembre; — ordonnant au receveur-payeur des charges sur les salines de payer à Jean Mareschal, prêtre, curé de Saint-Jean de Salins, chapelain de la chapelle de la Sainte-Eucharistie en l'église Notre-Dame de la même ville, les revenus de ce bénéfice, 24 décembre.

B. 861. (Liasse.) — 98 pièces, papier, 1, parchemin, 1 sceau.

1729 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: ordonnant l'enregistrement des provisions: de maître particulier de la maîtrise de Baume, pour Jean-Claude-Louis Noël, 5 janvier; — de président de la Chambre des Comptes, pour Théodore Pourcher de Bellejent, 8-13 janvier; — de lieutenant de la maîtrise de Vesoul, pour Jean-

Simon Bouchu, 13 janvier; — de changeur à Dole, pour Claude-François Viton, 19 janvier; — déclarant que les substituts des cours supérieures de la province jouiraient des privilèges de la noblesse et les transmettraient à leurs descendants, 28 janvier; — de chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste en l'église Saint-Maurice de Salins, pour Hyacinthe de Belot de Chevigney, chanoine de Besançon, 3 février; — de conseiller honoraire de la Chambre, pour Guillaume Bouverot, 3 février; — de conseiller auditeur en la même cour, pour Michel Grozelier de Beaumont, 17 février; — de président de la juridiction des gabelles de Saint-Amour pour Jean Coste, 26 février; — d'huissier ou « guette » à la juridiction des salines, pour Jean-Claude Receveur, 26 mars; — de bailli de Dole, pour Pierre-Gaspard de Clermont, marquis de Galande, brigadier des armées du Roi, pourvu par patentes du 15 mai 1722, 18 mai; — de contrôleur d'artillerie aux duché et comté de Bourgogne, pour Barthélemy Bouchet, 20 mai; — de conseiller-auditeur, pour Claude Jourdier, 23 mai; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, pour Philibert Parigot du Molard, 27 juin.

B. 862. (Liasse.) — 93 pièces, papier, 7, parchemin.

1722 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de président en la Chambre des Comptes, pour Claude-Joseph Terrier, seigneur de Cléron, 9 juillet; — de receveur particulier au bailliage de Pontarlier, pour Pierre-Alexis Lebœuf, 11 juillet; — de receveur général au comté de Bourgogne, pour Pierre Durey d'Harnoncourt, 7 décembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, pour Jacques Jannel, 10 décembre; — évoquant une affaire de voirie dans la rue Mont-Roland, à Dole, à requête du procureur général, 21 novembre; — autorisant Claude-Ambroise-Bruno-Philippe d'Orival, seigneur de Villeparois, à reprendre en fief la seigneurie de Châtelay, 22 novembre; — enregistrant les provisions : de conseiller honoraire au Parlement, accordées à Jean Faure, 5 décembre; — de contrôleur général ancien et alternatif des finances, pour Paul-Bernard Guyton, 18 novembre; — de président au présidial de Lons-le-Saunier, pour Philibert Le Courbe, 15 décembre.

B. 863. (Liasse.) — 121 pièces, papier, 11, parchemin, 1 sceau.

1723 (janvier-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement des provisions : de conseiller-correcteur en la Chambre, accordées à Claude Perreault, de Chalon, 12 janvier; — de conseiller-maître en la même cour, pour Claude-Alexis Basivette, seigneur de Landon, 9 février; — d'huissier ordinaire en la Chambre, pour Sébastien Caseau, de Dole, 14 février; — de correcteur honoraire, pour Claude Burignot, 27 février; — de président à mortier au Parlement, pour Denis-Ignace Mouret, 9 mars; — de greffier-concierge des prisons de Besançon, pour Nicolas Vienot, 27 mars; — autorisant les habitants de Toulouse et Fangy à faire exécuter un arpentement général de leur territoire, 27 mars; — donnant acte de la présentation de l'enregistrement des patentes : de conseiller au Parlement, à Luc-Nicolas-Ferjeux Marquis, 24 avril; — de conseiller vétéran au même parlement, à Charles-Ignace-Esprit Franchet, 24 avril; — accordant aux habitants de Guyans-Vennes l'autorisation de faire arpenter leur territoire, 2 mai; — enregistrant les provisions de conseiller honoraire au parlement de Besançon accordées à Claude-François-Désiré Jacquard, seigneur d'Annoire, 20 mai; — ordonnant l'enregistrement des statuts des orfèvres et argentiers de Salins, 24 mai; — autorisant les habitants de Larnod, près Besançon, à faire procéder à l'arpentement de leur territoire, 19 juin; — enregistrant les patentes de receveur des épices et vacations des officiers du Parlement, 23 juin.

B. 864. (Liasse.) — 129 pièces, papier, 8, parchemin.

1723 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, de Jean-François-Bonaventure Petitbenoît, 13 juillet; — de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, d'Hugues Crevoisier, 20 juillet; — de lieutenant criminel au bailliage d'Ornans, de Simon Simonin, d'Amancey, 7 août; — de procureur du Roi des sauneries et de la maîtrise des Eaux et Forêts de Salins, pour Antoine-Ignace Petit, 8 août; — de receveur des finances du bailliage de Dole, pour Jean-Louis Guillot, 8 août; — de maître particulier des Eaux et Forêts à Vesoul, pour Claude-Gabriel Miroudot, 14 août; — de procureur substitut au bailliage présidial de Vesoul, pour François de La Mare, 14 août; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, pour Guillaume Brison, de Gigny, 15 novembre; — de conseiller au Parlement, pour Claude-Joseph Perrenot, 1er décembre; — de receveur-payeur des gages du Parlement, pour Dominique-François Lombard, 13 décembre; — accordant un délai de trois mois à Claude-Ferdinand Belot, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, à Jean-Claude Belot et à Claude Belot, veuve d'Antoine Sans-Épée, capitaine au régiment suisse de Castella, enfin à Claude-François et Marguerite Belot, frère et sœur, pour se procurer la per-

mission de posséder la seigneurie de Moncley, par eux acquise de Mme de Vaudrey, née de Blisterwich-Moncley, 20 décembre.

B. 865. (Liasse.) — 97 pièces, papier, 1, parchemin, 2 sceaux.

1781 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller-clerc au Parlement, de Philippe-Thérèse Mareschal d'Audeux, 9 janvier; — de président des gabelles à Gray, pour Thomas-Charles Noirpoudre, 27 janvier; — acceptant le dénombrement et la reprise de fief de la seigneurie de Betoncourt, possédée par l'abbé et les religieux de Vaux-la-Douce (diocèse de Langres), 20 février; — ordonnant l'enquête sur l'enlèvement et la réintégration furtifs d'un registre des anoblissements, 6 mars (sans résultat, interrogatoires joints); — enregistrant les patentes : de conseiller-correcteur, produites par François Destel de Saint-Martin, 10 mars; — de receveur particulier au bailliage de Vesoul, pour Jean-François Lyautey de Colombe, 14 mars; — de procureur du Roi en la maîtrise de Baume, pour Simon-François Boilloz, 9 avril.

B. 866. (Liasse.) — 104 pièces, papier, 10, parchemin, 1 sceau.

1781 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de receveur ancien et mi-triennal des octrois de Pontarlier, d'Étienne-François Barbaud, de Pontarlier, 16 avril; — de receveur des octrois d'Orgelet, d'Étienne-Hippolyte Romand, 21 avril; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Charles Arnoux, seigneur de Ronfand, 24 avril; — de conseiller-maître, pour François Chauvelot, 4 mai; — de conseiller-maître, pour Claude-François Lebœuf, 4 mai; — de conseiller au présidial de Gray, pour Antoine-François-Xavier Poncelin, 7 mai; — de greffier de la maîtrise de Baume, pour Guillaume-Félix Marchand, 4 juin; — autorisant la commune de Morteau à procéder à l'arpentement de son territoire, 5 juin; — enregistrant les patentes : de directeur de la Monnaie de Besançon, accordées à François Lautal, 5 juin; — de conseiller-assesseur au présidial de Salins, de Claude-Gaspard Bousson, 13 juin; — de premier président à la Chambre, pour Claude-François, marquis de Monnier, 14 juin; — autorisant la communauté de Cromary à faire arpenter son territoire, 25 juin; — reconnaissant que Lambert-Joseph, comte d'Éternoz, peut régulièrement prendre le titre de comte 11 juillet; — rejetant une demande de dégrèvement d'impôts communaux attribués par les habitants d'Héricourt aux biens du sieur Jacquin, saisis par autorité du bailliage de Vesoul et adjugés à Pierre Vautherin, fermier du comte de Neuchâtel, 12 juillet; — ordonnant au receveur-payeur des charges sur les salines de payer à Philibert-Jacques-François Pourtier, seigneur d'Aiglepierre, Étienne-Adrien Pourtier, seigneur de Saint-Georges, et Alexis-Joseph Dagnet, chapelain du château d'Arlay, le reliquat de rentes sur la saunerie dû à Jean-Jacques Pourtier, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, dont ils étaient héritiers, 17 juillet.

B. 867. (Liasse.) — 90 pièces, papier, 3. parchemin, 3 sceaux.

1781 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant d'enregistrer les patentes : de receveur et contrôleur des deniers d'octrois à Baume, de Claude-Baptiste Tanchard, 27 juillet; — d'huissier en la juridiction des salines, de Michel Dubourg, de Salins, 14 août; — de receveur des octrois de Salins, de Pierre-François Cavaroz, 20 novembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Nicolas-Bonaventure Droz, seigneur des Verrières, 23 novembre; — autorisant les habitants de Naisey à faire arpenter leur territoire, 7 décembre; — enregistrant les provisions : de conseiller au Parlement, de Claude-Ambroise-François Frère de Villefrancon, 15 décembre; — de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, de Joseph-Emmanuel Marchant de La Châtelaine de Bannans, 29 décembre. (A cette requête sont jointes l'enquête de bonnes vie et mœurs et les preuves de noblesse du récipiendaire.)

B. 868. (Liasse.) — 105 pièces, papier, 10, parchemin, 6 sceaux.

1782 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de receveur des bailliages de Poligny et Arbois, de Jean-François Bernardet, de Salins, 23 janvier; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, de Guillaume Soussellier, de Chalon, 4 janvier; — de conseiller d'honneur en la même cour, de Claude-Antoine Barberot, seigneur d'Autet, 19 janvier; — de conseiller honoraire au Parlement, d'Antoine-Edmond Perrin de Saulx, 27 février; — de conseiller au présidial de Vesoul, de Pierre-Hubert Charles, 23 janvier; — d'avocat du Roi au bailliage d'Ornans, de François-Xavier Simonin, 30 janvier; — de président au présidial de Besançon, de Jean-Étienne-Frédéric Caboud, 6 février; — ordonnant au receveur-payeur des charges des salines de payer un reliquat de rente dû aux héritiers du chanoine Claude-Antoine-Albert Franchet, de Besançon, 29 février; — donnant acte de la présentation de ses provisions : de secrétaire du Roi



en la chancellerie de la Chambre, à Claude Courtot, 7 mars ; — d'huissier en la Chambre des Eaux et Forêts du Parlement, de Pierre-Joseph Blanchod, 21 mars ; — de garde-marteau en la maîtrise de Baume, de Claude-François Cuvier, 31 mars ; — ordonnant de payer à Simon Margast, fermier de l'abbaye Saint-Paul à Besançon, les rentes dues à cette abbaye sur les salines, 31 mars (le bail passé par Margast avec M. de Bauffremont, abbé de Saint-Paul, le 19 janvier 1725, est annexé à la requête).

B. 869. (Liasse.) — 81 pièces, papier, 15, parchemin, 1 sceau.

1787 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, de Denis Proffilet, seigneur de Dardenay, originaire de Langres, 1er avril ; — de président en la même cour, de François-Bernard de Folin de Champvans, 10 mai ; — de conseiller au Parlement, de Jules-François Buretel, seigneur de Chassey, 27 mai ; — de conseiller honoraire au même parlement, d'Hugues-Joseph de Mesmay, 29 mai ; — autorisant les habitants de Sauvagney à faire arpenter leur territoire, 25 juin ; — accordant l'enregistrement des provisions : de conseiller au Parlement, de Marie-Nicolas Tinseau, 28 juin ; — de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, de François-Gaspard Poly, seigneur de Saint-Thiébaud, 28 juin ; — de conseiller-maître, de Godefroy Villevieille, 7 juillet ; — donnant acte à Antoine-François de Blisterswich, archevêque de Besançon, de la prestation du serment de fidélité au Roi, effectuée le 20 avril précédent, à Versailles, 10 juillet.

B. 870. (Liasse.) — 90 pièces, papier, 6, parchemin, 2 sceaux.

1787 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de greffier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, de Philippe-Joseph Rémond, 2 août ; — de substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, de Charles Lange, seigneur à Rupt, 2 août ; — de receveur des finances des bailliages de Poligny et Arbois, de Christophe Boyer, 14 août ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Joseph Courtot, de Beaune, 13 août ; — de receveur des consignations du bailliage de Vesoul, de Jean-Claude Flavigny, 14 novembre ; — de conseiller-maître de la Chambre, pour Jacques Bousson, 17 novembre ; — de conseiller-auditeur en la même Chambre, pour François-Hyacinthe Marguier, 18 novembre ; — autorisant les habitants de Beure à faire arpenter leur territoire, 21 novembre.

B. 871. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 97, papier, 1 sceau.

1788 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte de la caution de 6,000 l. donnée par Jean-Claude-Louis Noël, seigneur de Mésandans et Romain, pour Pierre Caron, receveur des finances à Baume, 9 janvier ; — enregistrant les provisions : de conseiller auditeur honoraire en la Chambre des Comptes, de Claude-François Balland, 21 janvier ; — de garde-marteau ancien et alternatif en la maîtrise de Salins, d'Antoine Garnier, 3 mars ; — enregistrant les patentes de confirmation de l'hôpital de Saint-Amour, 23 mars ; — donnant acte à Joseph Bourge de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, 27 avril.

B. 872. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 87, papier, 1 sceau.

1788 (mai-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de greffier en chef garde des archives de la Chambre, de Nicolas Loys, 4 mai ; — de contrôleur général des domaines et bois de Franche-Comté, de Girard Pellechet, 22 mai ; — autorisant les habitants de La Ronce (Abergement) à faire arpenter leur territoire, 16 juin ; — enregistrant des lettres de relief de dérogeance produites par Philippe, Pierre-Françoise et Philiberte Bureau, frère et sœurs, enfants de Vincent Bureau, 17 juillet ; — donnant acte de présentation et d'enregistrement des patentes : d'avocat général en la Chambre des Comptes, produites par Simon Huot, lieutenant assesseur criminel au présidial de Vesoul, 22 juin ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de François-Alexis Henrion de Franchevelle, 31 juillet.

B. 873. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 66 pièces, papier, 1 sceau.

1788 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de garde-marteau de la maîtrise de Baume, présentées par Charles Bonnet, 6 août ; — de lieutenant en la maîtrise de Besançon, produites par Alexis-Ignace Gallet, 7 août ; — autorisant les habitants d'Étuz à faire dresser un arpentement de leur territoire, 16 novembre ; — enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, de Félix-Nicolas-Hippolyte Marquis, 28 novembre ; — de conseiller-maître en la Chambre, de Charles-Joseph Bouhélier de Viseney, 3 décembre ; — ordonnant aux commissaires de la saisie de vérifier l'état des chemins d'Ounans à Chamblay, dont le mauvais entretien était signalé par les voituriers des sels, 14 décembre.

B. 874. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 77, papier.

1784 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, obtenues par Pierre-Gabriel Fau de Raze, 7 janvier ; — de président à mortier à la même cour, produites par Pierre-Augustin Chappuis, seigneur de Rosières, 18 février ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Baulard, seigneur de Rigny, 18 février ; — de conseiller-maître honoraire, de Ferdinand Logre, seigneur de Francourt, 20 février ; — d'avocat général en la même chambre, de Nicolas Huot, seigneur de Bousseraucourt, 27 février ; — autorisant les habitants de Bretonvillers à faire dresser l'arpentement de leur territoire, 1er mars ; — enregistrant les provisions : de conseiller au Parlement, de Claude-Joseph-Alexandre Tinseau, seigneur de Morre, 5 mars ; — de conseiller au même parlement, de Pierre-Ignace Quirot, 26 mars ; de lieutenant particulier au présidial de Salins, de Jacques-François Girod, 29 mars.

B. 875. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 102 papier, 1 plan, 1 sceau.

1784 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de chapelain de la chapelle Notre-Dame en l'église de Clairvaux-lez-Vaux-d'Ain, présentées par Jean-Louis Matherot de Preigney, 5 avril ; — de conseiller-maître en la Clambre, produites par Claude-Gilles Houllier, 10 avril ; — de greffier au plumitif en la même cour, obtenues par Claude-Antoine Grison, 12 mai ; — de receveur-payeur des charges des salines, de Charles-Joseph Marquis, 14 mai ; — approuvant le plan de reconstruction d'une maison située à Dole, rue de Besançon, appartenant à Bertrand Girardin, huissier de la Chambre (plan annexé signé : Lancheneu), 7 juillet ; — enregistrant les patentes : de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie du Parlement, de Guillaume Galoche, 7 juillet ; — enregistrant un arrêt du Conseil en date du 8 juillet 1732 fixant le chiffre des rentes sur le Trésor à acquitter annuellement au profit du chapitre Saint-Maurice de Salins, des églises Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de la même ville, de la chapelle des Trois-Rois en l'église Notre-Dame, de celle de Saint-Pierre et Saint-Paul en l'église Saint-Jean-Baptiste, de celle de Saint-Denis en l'église Saint-Maurice, de l'abbaye de Goailles, des Cordeliers, enfin de l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins, 29 juillet.

B. 876. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 92, papier, 1 plan, 1 sceau.

1784 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : homologuant un plan de maison bâtie rue d'Azans par Jérôme Rigollier, bourgeois de Dole, 7 septembre ; — enregistrant les patentes : de maître des ouvrages de la saunerie, accordées à François Lepin, de Salins, 15 novembre ; — de conseiller au Parlement, produites par Claude-Ignace Depierre, 18 novembre ; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Gray, obtenues par Jean-Baptiste Huot, 24 novembre ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, données à Claude Simon, 26 novembre ; — de conseiller-maître en la Chambre, accordées à Jean-Gombauld, 7 décembre ; — de maire de Lure, obtenues par Claude-Simon Sibelot, 20 décembre ; — de lieutenant du Roi à Lure, attribuées à François-Jacques Drey, 20 décembre ; — de gouverneur de Lure, accordées à François-Joseph Devault, 20 décembre ; — d'assesseur au présidial de Besançon, présentées par Pierre-François Jolyot, 30 décembre ; — de changeur à Belfort, accordées à Georges-Baptiste de Laporte, 30 décembre.

B. 877. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 125, papier, 1 sceau.

1785 (janvier-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de changeur à Gray, accordées à Claude-François Charlet, dudit lieu, 4 janvier ; — de conseiller-vétéran à la Chambre des Comptes, de Claude-Joseph Bertrand, 19 janvier ; — de greffier-concierge des prisons de Vesoul, de Laurent-Ignace Clément, 1er février ; — admettant une protestation de Charles-Antoine, marquis de Montrevel, seigneur de Pesmes, contre certains octrois obtenus par le conseil du lieu, 31 mars ; — enregistrant les patentes de procureur du Roi des gabelles, à Lons-le-Saunier, obtenues par Augustin Humbert, 31 mars ; — ordonnant au receveur des charges des salines de payer leurs rentes aux Antonins de Besançon, 27 avril ; — autorisant les habitants du Grand et du Petit Laviron à faire confectionner un arpentement de leur territoire, 27 avril ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement des patentes : de conseiller-maître, obtenues par Jean-François-Sébastien Pourcheresse, 26 mai ; — de garde-livres en la même cour, produites par Jean-Nicolas Lepin, 5 juillet ; — de receveur particulier à Baume, par Pierre Guenot, 28 juillet ; — de conseiller-correcteur en la Chambre, par Jacques Desmare, de Chalon, 30 juillet.

B. 878. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 109, papier, 3 sceaux.

1735 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller-correcteur honoraire, d'Humbert de La Borde, 2 août ; — ordonnant de rechercher la valeur exacte du franc comtois au 25 avril 1636, à la demande de Jacques-Philippe de La Baume, comte de Saint-Amour, 5 septembre ; — prescrivant d'enregistrer les lettres de naturalité obtenues par Maximilien-Emmanuel de Verita, et Marie-Théodore, sa fille, de Vérona, 24 novembre ; — autorisant l'arpentement du territoire de Calmoutier, 2 décembre ; — enregistrant les patentes : de greffier des présentations et affirmations à Vesoul, présentées par Étienne-Joseph Marandet, 7 décembre ; — permettant à Pierre-Félix Forestier de posséder la seigneurie de Vereux et enregistrant sa permission de tenir fief, 22 décembre ; — enregistrant les provisions de receveur ancien des finances au bailliage de Gray, accordées à Nicolas Vaudrimey, 22 décembre.

B. 879. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 94, papier.

1653-1736 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : permettant à François-Salomon Bernard de Montessus de justifier de son titre de chevalier, pris dans une requête de dénombrement, 10 janvier ; — ordonnant de payer au denier 25 (au lieu du denier 50) une rente sur les salines due à l'abbaye de Buillon, 21 février ; — interdisant aux cabaretiers de Dole et aux habitants de vendre du vin au détail pendant les trois semaines avant Pâques, le droit de banvin appartenant au Roi, 10 mars ; — ordonnant de rétablir au budget des salines un certain nombre de rentes dues à divers bénéfices de la province, 12 mars (copie d'un titre original de rente due aux bénédictins de Vaux-sur-Poligny, 1653-1654) ; — enregistrant les provisions de contrôleur du greffe de Lons-le-Saunier présentées par Jean Renaud, 20 mars.

B. 880. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 96, papier.

1736 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes royales qui permirent à Pierre-Antoine II de Grammont, archevêque de Besançon, d'acquérir du Séminaire de Besançon, héritier bénéficiaire de François-Joseph de Grammont, la maison canoniale dépendant de la succession de ce dernier, pour l'unir à perpétuité au palais archiépiscopal auquel elle était adjacente, 16 avril ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement des patentes : de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, de Théodore-Philibert Arnoux de Corgeat, 18 avril ; — du prieuré de Sainte-Madeleine de Salins, d'Étienne-Joseph Ledoux, religieux de l'étroite observance de Cluny, 24 avril ; — acceptant le dénombrement de la terre d'Aubonne, présenté par Jean-Baptiste Marguier, 28 avril ; — enregistrant les patentes de conseiller-maître produites par Charles-Henri-Joseph Maire, seigneur à Montdoré, 2 mai ; — maintenant la qualité de chevalier à François-Salomon de Bernard de Montessus, seigneur de Vitrey, Chauvirey, etc., 15 mai ; — envoyant en possession de l'office de président de la Chambre Pierre-François-Xavier Gay, seigneur de Marnoz, 16 mai ; — autorisant l'arpentement du territoire de Mièges, 12 juin.

B. 881. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 114, papier, 3 sceaux.

1736 (juin-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de contrôleur en la chancellerie de la Chambre, de Philibert Chavansot, 15 juin ; — de conseiller-maître, de Claude-François-Richard Belon, de Besançon, 19 juin ; — de procureur du Roi des monnaies de la province, d'Antoine Laurent, 20 juin ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Pierre-Charles Pâris, 7 juillet ; — de chapelain en la chapelle de l'Eucharistie à l'église Notre-Dame de Salins, de M. Chalon, 28 juillet ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Jean Teyras, 11 août ; — d'huissier de la Chambre, de Joseph Sorine, 14 novembre ; — donnant acte à Jean-Charles Mathelat, de Corre, de la présentation du dénombrement d'un domaine sis à Bourbévelle, 14 novembre ; — enregistrant les patentes : de conseiller-maître, accordées à Pierre Desglans, 15 décembre ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, obtenues par Pierre Boyer, de Ruffey, 29 novembre ; — de conseiller au Parlement, de Jacques-Antoine Varin, 4 décembre.

B. 882. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 83, papier.

1737 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions d'offices : d'avocat général au Parlement, d'Étienne-Ignace Desbiez, 14 janvier ; — de conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes, de Pierre Thiroux, seigneur de Montsaugé, 18 janvier ; — de receveur des gages du Parlement, de Claude-François Arbilleur, 29 janvier ; — de conseiller au Parlement, de Claude-François Tharin, 5 février ; — de conseiller en la même cour, de Claude-Marie Rend, 19 février ; — acceptant

le dénombrement de la terre d'Angirey, présenté par François-Joseph-Xavier Baulard, 18 mars; — enregistrant les patentes royales créant sous le nom de Boitouset un fief sur le territoire de Rennes, en faveur de Pierre-Désiré de Boitouset, marquis d'Ormenans, 2 avril; — autorisant l'arpentement de Pont-de-Roide, 13 avril.

B. 883. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 82, papier, 2 sceaux.

1737 (mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant le paiement de l'intégralité des rentes sur les salines dues à l'Hôtel-Dieu de Salins, 15 mai; — prescrivant semblable paiement au profit du prieuré de Vaux-sur-Poligny, 17 mai; — réduisant une amende prononcée contre François-Louis Rigoine, ancien payeur des gages du Parlement, 25 mai; — levant des sommes en souffrance dans le compte des gages du Parlement pour l'année 1720, rendu par le payeur Amédée Quégain, 25 mai; — ordonnant de payer aux directeurs de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon l'arriéré de rentes sur les salines, 28 mai; — rétablissant au compte de 1732 certaines sommes dues à MM. Doroz (Philippe-Antoine, procureur général, l'abbé de Goailles et Jean-Claude), 28 mai.

B. 884. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 83, papier, 1 sceau.

1737 (juin-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement de La Rivière en Grandvaux, 4 juin; — autorisant Hubert-Joseph Lieffroy, de Villersexel, à exercer les fonctions de commis du receveur général, M. Estevoux, 5 juin; — enregistrant les patentes d'érection d'un collège à Saint-Claude, 1er juillet; — rétablissant aux comptes de 1733 et 1734 les rentes dues à l'abbaye de Cîteaux par le receveur des salines, 10 juillet; — enregistrant les patentes : de conseiller-maître, de Claude Dusillet, de Dole, 23 juillet; — de secrétaire honoraire en la chancellerie du Parlement, de Pierre Fau de Raze, 27 juillet; — rétablissant les sommes dues sur les salines aux abbayes de Baume-les-Dames et Luxeuil, 6 août; — enregistrant les provisions de conseiller-maître à la Chambre des Comptes obtenues par Félix-Désiré Petitjean, seigneur de Rotalier, 9 août.

B. 885. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 83, papier, 3 sceaux.

1737 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de lieutenant général criminel au présidial de Salins, d'Ignace-François Baveux, 12 août; — jetant la mainmise sur la succession de Jacques Marmin, Savoyard, établi à Villersexel, pour droit d'aubaine, 14 août; — enregistrant un accensement fait au sieur Laferrière dit Piquet, canonnier et armurier, d'un terrain situé à Pontarlier, près la Tour des Moulins, pour y fabriquer des canons, 16 novembre; — enregistrant les patentes : de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, accordées à Antoine-François Daguet, 20 novembre; — de conseiller-correcteur, obtenues par Jean-Baptiste Bureau dit Alexandre, 23 novembre; — de lieutenant particulier au bailliage de Dole, de François Brun, 27 novembre; — prononçant un sursis à la demande de reprise de fief présentée au nom de Charles Rodolphe, administrateur des duché de Wurtemberg et principauté de Montbéliard, 29 novembre; — enregistrant les patentes : de lieutenant général d'épée au présidial de Gray, de Claude-Alexandre Tricornot, seigneur du Tremblois, 29 novembre; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Pierre-François Dupuis, de Maconnex, près de Gex, 2 décembre; — de conseiller au Parlement, de François-Xavier Damey, 7 décembre; — réglant l'alignement d'une maison construite à Salins par Joseph Marchand, orfèvre, 12 décembre; — enregistrant les patentes de lieutenant des maréchaux de France, accordées à Charles-Joseph Henrion, seigneur de Magnoncourt, 24 décembre.

B. 886. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 88, papier.

1737-1738 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller honoraire au Parlement, accordées à Claude-Joseph Mareschal, seigneur de Longeville, 10 janvier; — de receveur particulier au bailliage de Baume, de Claude-Marie Caron, 16 janvier; — de secrétaire ancien et triennal de la ville de Salins, d'Alexis Bacoulon, 31 janvier; — de procureur postulant en la Chambre des Comptes, de Claude-François Brocard, notaire au bailliage de Dole, 8 février; — de receveur particulier des impositions du bailliage de Pontarlier, 12 février; — d'échevin de Salins, d'Antoine-François Conblado, 25 février; — adjugeant des reliquats de compte réclamés par Christophe Roux de Grandfontaine, lieutenant criminel au présidial de Lons-le-Saunier, héritier de Claude-Joseph Roux du Rognon, 27 janvier (copie du testament de ce dernier en date du 14 septembre 1727); — donnant acte de la présentation du dénombrement de sa seigneurie de Franchevelle, à François-Alexis Henrion, 14 mars; — donnant pareil acte pour Bousseraucourt, à Claude-François Brocard, seigneur dudit lieu, capitaine au régiment Royal, 20 mars.



B. 887. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 106, papier.

1728 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : décidant que si Étienne Domet de Mont, ancien avocat général à la Chambre des Comptes, obtenait du chancelier des lettres d'honorariat, il prendrait rang avant les dix derniers conseillers titulaires, 22 avril ; — recevant le dénombrement du fief « des Cordes » situé à Ormoy, présenté par Claude-Antoine Brocard, 24 avril ; — enregistrant les provisions : de lieutenant particulier des Eaux et Forêts à Baume, de Simon-François Boillot, 24 avril ; — de conseiller au Parlement, de Jean-Joseph Vauldry de Ponpet, 30 avril ; — de greffier criminel au présidial de Gray, de Paul-François Cornu, 5 mai ; — de conseiller honoraire au présidial de Salins, de Jean-Baptiste Masson, 16 mai ; — de conseiller-correcteur en la Chambre, de Jean-François Daubigney, de Dole, 20 juin ; — de conseiller-assesseur au présidial de Gray, de Ferdinand Savary, 4 juillet ; — de conseiller-maître en la même cour, de Claude-Charles Moréal, 10 juillet ; — de conseiller-auditeur honoraire, de Pâris-Jean Fau, 16 juillet ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Claude Richer, seigneur de Lucy, 29 juillet.

B. 888. (Liasse.) — 90 pièces, papier, 6 sceaux.

1728 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de conseiller-maître en la Chambre, accordées à Claude-Hugues-Joseph Nicod, ancien lieutenant criminel au bailliage de Poligny, 6 août ; — de lieutenant général au bailliage d'Ornans, de Simon-François-Xavier Simonin, de Déservillers, 7 août ; — de conseiller-auditeur en la Chambre, de Jean-Jacques-Frédéric Faivre, de Courcelles, 7 août ; — de greffier-concierge des prisons de Besançon, de Philippe-Adrien Vienot, 11 août ; — de substitut au bailliage de Dole, de Jean-François Renel, 17 novembre ; — de secrétaire honoraire en la chancellerie du Parlement, de Claude Champion, 19 novembre ; — de contrôleur général des restes de la Chambre des Comptes, de Pierre-François Dausse, 29 novembre ; — autorisant l'arpentement du territoire de Quintigny, 15 décembre ; — donnant aux habitants de Rosières (bailliage de Baume) l'autorisation de faire arpenter leur territoire, 30 décembre.

B. 889. (Liasse.) — 103 pièces, papier, 1 sceau, 1 plan.

1729 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire des Écorces, 5 janvier ; — admettant Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, à rendre au Roi les foi et hommage pour les terres de son archevêché, 7 janvier ; — enregistrant les patentes de lieutenant général de police à Jussey, d'Antoine Vautherin, 14 janvier ; — de président du présidial de Salins, de Claude-François Mouret de Bartherans, 21 janvier ; — homologuant le plan d'une maison à bâtir dans la rue d'Azans, à Dole, pour Claude-Pierre Perrot, avocat, 21 janvier ; — enregistrant les provisions de receveur particulier des impositions des bailliages de Poligny et d'Arbois, de Pierre-François Gros, 14 février ; — autorisant l'arpentement du territoire de Sellières, 13 mars ; — donnant même autorisation pour l'arpentement de Sainte-Anne (nouveau), 21 mars ; — enregistrant les patentes de substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, de François-Joseph Devault, 14 avril ; — de procureur du Roi de police à Ornans, de Jean-Pierre Hermil, 27 avril ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, de Jean-Charles Breton, 27 avril.

B. 890. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 97, papier, 2 sceaux.

1729 (mai-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de Sauvagney, 14 mai ; — enregistrant les patentes : de procureur en la justice des salines, de Jean-Baptiste Gorin, 15 mai ; — de procureur du Roi des gabelles à Saint-Amour, de François-Joseph Camalon, 15 mai ; — de conseiller assesseur au présidial de Vesoul, de Vincent Jolyot, 9 juin ; — de secrétaire honoraire en la chancellerie du Parlement, de Gabriel Guérin, écuyer, 19 juin ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Dumont de Vaux, 23 juin ; — de conseiller-maître en la même cour, de François-Désiré Mareschal de Longeville, 25 juin ; — de lieutenant criminel au bailliage de Baume, de Louis-François-Xavier Magnin, 30 juin ; — autorisant les habitants de Saint-Maurice à faire arpenter leur territoire, 29 juillet.

B. 891. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin, 123 pièces, papier, 1 sceau.

1729 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de receveur-payeur des gages du Parlement, de Jean-Pierre Daclin, 18 août ; — de conseiller-directeur trésorier particulier de la Monnaie au comté de Bourgogne, de François Gallenier, seigneur de Miéry, 13 août ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Claude-Antoine Bougauld,

12 décembre ; — autorisant les habitants d'Esnans à procéder à l'arpentement de leur territoire, 22 décembre ; — des bulles et brevets de l'abbaye de Baume-les-Moines, de Charles-Maurice de Broglie, abbé des Vaux-de-Cernay, 22 décembre ; — donnant acte à Jean-Baptiste Vorget de la permission de posséder fief à Pin et Beaumotte, 30 décembre.

B. 892. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin, 88, papier.

1714-1740 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant de payer à Charles-Maurice de Broglie, abbé de Baume-les-Moines, les rentes en souffrance dues à son abbaye, et enregistrant ses bulles d'institution du 17 septembre 1714 (texte des bulles), 4 janvier ; — enregistrant les patentes : de contrôleur en la chancellerie du Parlement, de Charles-François Blanchet, 29 janvier ; — d'huissier ordinaire au Parlement, de Jacques-Philippe Bournant, 11 février ; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, de Claude Gauthier, 29 février ; — autorisant l'arpentement de Vellefaux, 7 mars ; — ordonnant au receveur général et au receveur particulier des bois de la maitrise de Dole de payer à l'abbaye d'Ounans ses rentes sur le produit de la vente des bois de cette maîtrise, 11 mars ; — enregistrant des lettres de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes accordées à Philippe Louvet, 12 mars.

B. 893. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 124, papier, 3 sceaux.

1740 (mars-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : rayant, à propos d'une requête en rectification de comptes, la qualité de chevalier, prise par Philibert Durand, seigneur d'Auxy, grand maître des Eaux et Forêts des duché et comté de Bourgogne, Bresse et Alsace, 14 mars ; — enregistrant les patentes : de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Laurent-Marie-César Martinet, 24 mars ; — d'huissier au Parlement, de Nicolas Bienaimé, 26 mars ; — de conseiller-auditeur de la Chambre, de Jean-Pierre Routy, de Beaune, 9 avril ; — de conseiller-auditeur, de Claude Mercier, de Dijon, 20 mai ; — de conseiller-correcteur, de François Guillot, de Semur en Auxois, 9 mai ; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie de la Chambre, de Philippe Beuverans, 23 mai.

B. 894. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin, 102, papier, 2 sceaux.

1738-1740 (juin-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : d'avocat du Roi au présidial de Gray, de Jean-Baptiste Charpillet, 2 juin ; — d'avocat du Roi au présidial de Besançon, de Simon Simonin, seigneur d'Amancey, 17 juin ; — de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes, de Claude-Nicolas Romette, 27 juin ; — de receveur des octrois et impositions au bailliage de Gray, de Nicolas Perchet, 28 juin ; — de général des monnaies au ressort du parlement de Besançon, d'Étienne-Joseph Huguenot, 1er juillet ; — de baron de Vitrey, Chauvirey, Ouge, etc., accordées à François-Salomon de Bernard de Montessus, 12 juillet ; — de garde-livres en la Chambre des Comptes, d'Hugues Lepin, 14 juillet ; — de marquis, accordées à Nicolas-Joseph Terrier de Mailleroncourt, 11 août ; — de comte de Broissia (seigneuries de Velle et Noidans-le-Ferroux), accordées à François Froissard de Broissia, 12 août ; — de procureur général en la Chambre des Comptes, de Charles-François Bouhélier, 15 juillet ; — de changeur à Besançon, obtenues par Charles François Muyron, 4 août.

B. 895. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 78, papier, 1 sceau.

1740 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de : receveur-payeur des charges des salines, de François-Augustin Marquis (remplaçant son frère Charles-Joseph), 16 septembre) ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Jean-Nicolas Girardin, 18 novembre ; — autorisant l'arpentement du territoire de Rochejean, 2 décembre ; — de conseiller au parlement de Besançon, de Charles-Marie-François-Joseph Franchet de Rans, 3 décembre ; — de conseiller honoraire en la même cour, de Denis-Joseph Matherot, 22 décembre ; — ordonnant de payer un arriéré de comptes à Sébastien Seguin, greffier de police de la ville de Vesoul, 29 décembre ; — de conseiller assesseur au bailliage d'Ornans, de Benoît Doney, 30 décembre.

B. 896. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin, 110, papier, 4 sceaux.

1741 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de Noirefontaine et du Poset, 5 janvier ; — enregistrant les lettres d'érection du marquisat de Rosières (Magny, Mont-le-Vernois, Épenoux), au profit de Pierre-Augustin Chappuis de Rosières, président à mortier au Parlement, 24 janvier ; — de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, de Richard Grignet, 30 janvier ; — enregistrant le brevet d'abbé de Buillon, accordé par le Roi à Pierre Maurain, chapelain de la Reine, le 25 septembre 1735 (copie du brevet),

et enjoignant au payeur des gages des salines d'acquitter les rentes dues à l'abbaye de Buillon, 2 mars ; — enregistrant les patentes de baron accordées à Claude-Antoine Roquet, chevalier, seigneur de Courbouzon, 18 février ; — ordonnant au receveur des salines de payer les rentes dues aux chartreux de Vaucluse, 6 mars.

B. 897. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin, 124, papier, 7 sceaux.

1699-1741 (mars-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de procureur général en la Chambre des Comptes accordées à Charles-François Bouhélier, d'Audelange, pour en exercer les fonctions concurremment avec son père, 22 mars ; — de conseiller-maître en la même cour, d'Alexandre-Joseph Courlet de Boulot, 24 mars ; — de conseiller-maître ordinaire, de Claude Prieur, d'Auxonne, 18 mai ; — autorisant les habitants de Montmalain à faire dresser l'arpentement de leur territoire, 12 juin ; — « déclaration du Roi portant désunion des droits des petits scels, des sentences, jugements et autres actes des requêtes du Palais, d'avec les offices de conseiller du Roi gardes-scels.... et réunion desdits offices de conseillers aux corps des communautez des officiers desdites juridictions, MDCXCIX (imprimé). »

B. 898. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 92, papier, 1 sceau.

1741 (juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant la levée de sommes arriérées sur les comptes de René Estevoux, receveur général, 13 juin ; — autorisant l'arpentement du territoire de Déservillers, 14 juin ; — enregistrant les patentes : de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Gabriel de Roche, seigneur des Baudettes, de Villefranche, 26 juin ; — d'érection en marquisat de la terre de Seveux, au profit de François-Philippe de Marmier, capitaine au régiment de la Reine (cavalerie), 17 juin.

B. 899. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 118, papier.

1741 (juillet-septembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de chevalier d'honneur au Parlement, de Pierre de Grammont, marquis de Grammont, mestre de camp de cavalerie du régiment de son nom, 15 juillet ; — de conseiller d'honneur de la Chambre des Comptes, de Bonaventure Pourcheresse d'Avanne, doyen du chapitre de Dole, 29 juillet ; — de prévôt de Cromary, de Claude-François Massey, 8 avril ; — autorisant les habitants de Choisey à procéder à l'arpentement de leur territoire, 14 août ; — permettant à François-Ferry-Alexandre de Bouzies du Rouvray de prendre possession d'un fief à Villerschemin, par lui acquis de M. de Brun, marquis de Roche, 18 septembre.

B. 900. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin, 93, papier, 4 sceaux.

1741 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les lettres de naturalité accordées à Bernard Clerc, fermier de l'abbaye des Trois-Rois, originaire de Saint-Sigismond en Savoie, 15 novembre ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de patentes : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, à Jean-François Foillenot, de Vesoul, 20 novembre ; — autorisant l'arpentement du territoire de Vincelles, 1er décembre ; — enregistrant les patentes de président à mortier au Parlement, de Jules-Marie Terrier, seigneur de Mailley, 13 décembre ; — homologuant l'arpentement de Champvans-lez-Dole, 29 décembre.

B. 901. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 91, papier.

1742 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de receveur des finances du bailliage de Besançon, de Jean Ganivot, de Mantoche, 10 janvier ; — de lieutenant général criminel au présidial de Vesoul, de Claude Seguin, 19 janvier ; — autorisant les habitants de Chancey à faire arpenter leur territoire, 24 janvier ; — enregistrant les provisions : de garde-livres honoraire en la Chambre des Comptes, de Nicolas-Ignace Gandignon, 26 janvier ; — enregistrant une permission de posséder en fief la « maison de Poupet » à Salins, accordée à Philippe Perruche, de Sellières, 30 janvier ; — envoyant en possession d'une portion de la seigneurie de Purgerot, Bénigne de Montlezun, seigneur de Dampierre-lez-Banlay, 30 janvier ; — enregistrant : les lettres de naturalité accordées à Jean-Cyprien Arnaud, marchand à Saint-Amour, originaire d'Auxosy, diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne, 26 février ; — les patentes de conseiller au Parlement, accordées à Jean-Baptiste-Bonaventure Alviset, 28 février.

B. 902. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 80, papier, 1 plan, 3 sceaux.

1742 (mars-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant à Pierre, Hugues et Anatoile Papillard, de Mesmay, autorisés à établir une papeterie sur la Cusance, moyennant un cens perpétuel de 6 l., de passer acte et de payer ledit cens aux fermiers du Roi, 17 mars ; — ordonnant l'enregistrement : des patentes d'érection du marquisat de Moustier, pour Philippe-Xavier de Moustier, capi-

taine au régiment de Bourbon (cavalerie), 17 mars; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, pour Jean-Claude Belot, coseigneur de Moncley, 18 avril; — autorisant l'arpentement des territoires de Vésigneux et Amathay, 5 juin; — enregistrant les patentes de conseiller au Parlement, de Claude-Ignace Dunod de Charnage, 12 juin; — prescrivant le rétablissement et le paiement d'une somme de 730 l. à M. de Marivat, commissaire provincial des guerres, sur le compte de 1737, 28 juin.

B. 903. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin, 107, papier.

1742 (juillet-novembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : d'huissier de la Chambre, accordées à Jean-Baptiste Berret, 4 juillet; — autorisant l'arpentement du territoire de Port-Lesney, 11 juillet; — ordonnant au receveur général de solder différentes sommes et des arriérés de comptes dus à Charles-François Tixerand, lieutenant particulier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Vesoul, 11 août; — enregistrant le brevet : de changeur à Dole, accordé à Georges Bassand, de Luxeuil, 14 août; — des patentes de receveur et payeur des charges des salines, présenté par René Estevoux, receveur général, 14 août; — des lettres de naturalité, obtenues par Pierre-Armand de Lutrel, chevalier de Saint-Louis, officier au régiment étranger du Dauphin (cavalerie), 1er septembre; — autorisant l'arpentement du territoire d'Orgelet, 15 novembre; — ordonnant le paiement de reliquat de comptes à Georges Vuilleret, assesseur au présidial de Vesoul, 15 novembre.

B. 904. (Liasse.) — 34 pièces, parchemin, 103, papier, 2 sceaux.

1742 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : adjugeant des reliquats de compte aux héritiers de Claude-Antoine Labet, avocat du Roi à Baume, 15 novembre; — enregistrant les lettres : d'honorariat, de Philibert-Joseph Boudret, conseiller au Parlement, 17 novembre; — de conseiller-maître en la Chambre, de Jean-Baptiste Marguier, 19 novembre; — de conseiller honoraire au Parlement, de Claude-Autoine-Bonaventure Favière, 2 décembre; — ordonnant à Ignace-François, avocat du Roi à Salins, de justifier de la possession et de la composition du fief de Canoz, qu'il possédait à Arbois, 11 décembre; — enregistrant les patentes : de lieutenant en la juridiction des salines, de Jean-Baptiste Raclet, 15 décembre; — acceptant le dénombrement du comté de Laurencin (Beaufort, Crèvecœur et dépendances), présenté par Philippe, comte de Laurencin, 29 décembre.

B. 905. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 95, papier, 1 sceau.

1709-1743 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de conseiller au Parlement, de Joseph-Éléonor Bouhélier dit de Sermange, 3 janvier; — adjugeant au Roi la succession de Catherine de Salenove, originaire de Savoie, veuve douairière de M. de Saint-Mauris, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, morte à Dole le 30 décembre 1742, par droit d'aubaine, attendu qu'elle n'était pas pourvue de lettres de naturalité et ne laissait aucun enfant, 7 janvier; — « déclaration du Roi, en explication des édits et déclarations concernant les receveurs et contrôleurs des épices et amendes, donnée à Versailles le neuvième jour de mars 1709 » (imprimé) (à l'appui d'un arrêt du 16 janvier). — Arrêts : enregistrant les patentes de secrétaire-greffier de la ville de Poligny, présentées par Claude-Balthazar Roman, 28 janvier; — ordonnant le paiement de reliquat de gages dû à Jean-Antoine Boisot, premier président du Parlement, 31 janvier; — permettant aux habitants de Liesle de faire arpenter leur territoire, 8 février; — enregistrant les patentes : de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, de Jean-Laurent de Boullemer, d'Alençon, 15 février; — de conseiller au Parlement, de Guillaume-Joseph-Paul de Boussières, 28 février.

B. 906. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 136, papier, 3 sceaux.

1743 (mars-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant la ville d'Ornans à faire arpenter son territoire, 2 mars; — enregistrant les patentes : de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, d'Antoine Pâris, 11 mars; — ordonnant au receveur général de restituer certains effets provenant de la succession de Mme de Saint-Mauris-Falletans, saisie en vertu du droit d'aubaine, à Hyacinthe Pingon, seigneur de Prangin, et Louise-Catherine de Malevers de Conflans, dame de Salenove, 16 mars; — enregistrant les patentes : de substitut du procureur du Roi en la gruerie de Pontarlier, de Jean-François Fornage, 30 avril; — de « guette » ou huissier en la juridiction de Salins, de Louis-Anatoile Lepin, 18 mai; — de conseiller-correcteur de la Chambre, de Claude Denon, de Chalon, 31 mai.

B. 907. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 103, papier (dont 2 imprimés), 2 plans.

1725-1743 (juin-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de

Chilly, 25 juin; — du territoire de Blandans, 1er juillet; — de Montoux, 1er juillet; — arrêt du conseil d'État décidant au profit du grand maître des Eaux et Forêts, M. Durand d'Auxy, que le droit de nommer les procureurs du Roi des maîtrises lui appartenait et non pas à la Chambre souveraine des Eaux et Forêts du parlement de Besançon, 1725, 16 octobre (imprimé). — Arrêts : enregistrant les patentes : de secrétaire-greffier de la ville de Pontarlier, accordées à Pierre-Joseph Battandier, 13 juillet; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, d'Antoine Moréal, 15 juillet; — ordonnant de payer à Hugues-Antoine Bossu, greffier criminel au présidial de Salins, un reliquat de comptes, 16 juillet; — permettant à Claude-Nicolas Moréal de Commenailles de construire un pont sur la ruelle des Griaux, à Dole, pour réunir deux parties de sa maison sise rue d'Azans, 16 juillet (plans); — enregistrant les patentes de conseiller au Parlement, obtenues par François-Joseph Doyen de Laviron, seigneur de Trévillers, 19 juillet; — ordonnant l'acquittement de certaines rentes sur les salines dues aux abbé et religieux de Rosières, 29 juillet.

B. 908. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 114, papier, 3 sceaux.

1743 (juillet-novembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, de Jean-Baptiste-François Maire, 2 août; — d'auditeur en la Chambre des Comptes, de Denis Bérardier, de Paris, 12 août; — autorisant l'arpentement du territoire de Darbonnay, 15 novembre; — de Bournois, 15 novembre; — enregistrant les provisions de conseiller au Parlement, de Claire-François Couthaud de Rambey, seigneur dudit lieu et de Rotalier, 15 novembre; — ordonnant au receveur-payeur des salines de payer un reliquat de rentes dû aux chanoines de Saint-Michel de Salins, 18 novembre; — enregistrant les lettres d'honorariat de Claude-Ignace Hugon de Mercey, conseiller au Parlement, 18 novembre.

B. 909. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 101 pièces, papier, 2 sceaux.

1644-1743 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de conseiller-correcteur de la Chambre, accordées à Jacques Fourier, seigneur du Bourgneuf, de Cuiseaux, 20 novembre; — de contrôleur en la chancellerie de la Chambre des Comptes, de Jean-Pierre Rodier, 26 novembre; — d'assesseur au présidial de Besançon, de Claude-Matthieu Dupoirier, 26 novembre; — enregistrant le brevet d'abbesse de Baume accordé le 21 avril 1728 à Marie-Françoise d'Achey, 4 décembre; — dégageant de sommes en souffrance dans ses comptes Jean-François Bernardet, receveur des finances des bailliages de Poligny et Arbois, 4 décembre (l'acte d'acquisition de l'office du sieur Bernardet, en date du 4 novembre 1731, est joint en copie); — donnant acte de présentation et enregistrement de leurs patentes : de lieutenant particulier au bailliage d'Orgelet, à François-Joseph Muyard, 5 décembre; — de receveur-payeur des gages des officiers du Parlement, à Claude-François Arbilleur, 18 décembre; — allouant au chapitre métropolitain de Besançon le paiement de ses rentes sur les salines (copie d'une transaction du 18 juin 1644 contenant une transaction sur ces rentes entre l'État et le chapitre), 19 décembre.

B. 910. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 108 pièces, papier, 4 sceaux.

1743-1744 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de Bretigney-lez-Baume, conformément à une délibération de cette commune, en date du 20 décembre 1743, 2 janvier; — d'avocat du Roi au bailliage de Pontarlier, de François-Xavier Boissard, 4 février; — de conseiller au présidial de Vesoul, de Guillaume-Gérard Charles, 8 février; — de receveur des octrois et impositions d'Arbois, de Ferdinand-Étienne Marcaire, 13 février; — de conseiller honoraire au Parlement, de Henri-François Coquelin, seigneur de Morey et de La Chapelle, 26 février; — exemptant de certaines sommes en souffrance, imputées pour défaut d'hommage, au compte de Jeanne-Françoise Larquand, veuve de Jean-François Tahon, seigneur d'Augerans, 17 mai.

B. 911. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 85, papier, 1 sceau.

1744 (mars-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant le brevet d'abbé de Saint-Vincent, accordé à Claude-Antoine Duding, évêque de Lausanne, 21 mars; — ordonnant de rembourser à Charles-Hubert Duraquet de l'Orme, de Dole, certaines sommes (arriérés de comptes) en souffrance depuis 1736 (lettre du chancelier d'Ormesson du 27 mars 1744), 27 août; — enregistrant les patentes d'arpenteur en la maîtrise de Baume, de François Carpentier, 28 avril; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Jacques Marmillon, 28 avril. — État des redevances tant en sel qu'en argent payées au chapitre de Besançon par les salines, 28 avril; — arrêt enregistrant les patentes de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Jean-François Cuynet, 4 mai.

B. 912. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 87, papier, 1 sceau.

1709-1744 (mai-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de Saint-Hippolyte, 15 juin ; — permettant à Jacques-Joseph Simon, président du présidial de Vesoul, à vue de ses preuves, de prendre la qualité d'écuyer, 18 juin ; — autorisant l'arpentement du territoire de Petite-Chaux, 1er juillet ; — enregistrant les patentes : de lieutenant particulier au bailliage de Pontarlier, de Georges-François Bergine, 13 juillet ; — d'assesseur au bailliage de Dole, de Christophe Pescheur, 11 juillet ; — ordonnant de payer aux religieuses du Refuge de Besançon des reliquats qui leur étaient dus sur les comptes de 1721 et 1722, comme héritières de M. de Blisterwich-Moncley, archevêque de Besançon (copie du testament du prélat daté du 9 avril 1709, publié le 20 janvier 1735), 14 juillet.

B. 913. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1740-1744 (juillet-novembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant la restitution de certaines sommes au sieur Épailly, ancien directeur du fourneau du Pont, pour erreurs commises à son préjudice dans la livraison de certains lots de bois dans la forêt de Chaux, 23 juillet ; — autorisant l'arpentement du territoire d'Arc-et-Senans, 4 août ; — adjugeant certains reliquats de comptes à Françoise-Bonaventure Bonhomme, épouse de Jean-Baptiste-Joseph Biétrix, conseiller au Parlement, héritière de son père, Jean-Baptiste Bonhomme, 11 août (extrait du testament de ce dernier en date de 1740) ; — enregistrant les patentes : de commis aux minutes de la Chambre, de Claude-Joseph-Bénigne Ballezaux, de Dole, 14 novembre ; — autorisant l'arpentement du territoire de l'Écouvotte, 16 novembre ; — donnant acte de production et enregistrement de ses provisions de lieutenant particulier de la maîtrise de Gray, à Claude-François Bauffrey, 17 novembre.

B. 914. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 88 pièces, papier, 2 sceaux.

1744 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de garde-marteau, marqueur et contrôleur des bois de la maîtrise des salines de Salins, de Pierre Abry, dudit lieu, 20 novembre ; — autorisant les habitants de Serre-lez-Moulières à dresser un arpentement de leur territoire, 1er décembre ; — enregistrant les provisions : de procureur du Roi à Arbois, de Pierre-Adrien Brahier, 19 décembre ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Claude Malard, d'Autun, 19 décembre ; — accordant la levée de certains comptes en souffrance, à Félix-Désiré Petitjean de Rotalier, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, et ordonnant au receveur-payeur des gages de lui solder ses gages courants, 22 décembre ; — rectifiant certaines mentions des comptes généraux sur la requête des enfants et héritiers de Pierre-François Durey, receveur général des finances, 30 décembre.

B. 915. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 103, papier, 7 sceaux.

1745 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de lieutenant assesseur criminel au bailliage présidial de Salins, de Louis-François Furet, 18 janvier ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Claude-Marie Caron, 29 janvier ; — de greffier à la peau en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Saget, 29 janvier ; — de professeur en droit français à l'Université de Besançon, d'Alexis-Ignace Gallet, 30 janvier ; — de président en la Chambre des Comptes, de Michel-Gabriel-François-Joseph Mailly, seigneur de Quintigny, 5 février ; — de Joseph Olivet, conseiller d'honneur en la même cour « l'un des quarante de l'Académie française, » 8 février ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de patentes concédant le droit de retrait féodal sur les terres de Navenne et de Graisse, à Jean-François Lampinet, seigneur desdits lieux, doyen du chapitre de Vesoul, 11 février.

B. 916. (Liasse.) — 85 pièces, papier, 3 sceaux.

1745 (février-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant la ville de Clairvaux-lez-Vaudain à faire dresser un arpentement de son territoire, 9 mars ; — communiquant au procureur général un mémoire justificatif de sa noblesse, présenté par François-Joseph Guyot, seigneur de Vercia, d'Ornans, 23 mars ; — autorisant l'arpentement : du territoire de Pierrefontaine, 27 mars ; — de Lavernay, 29 mars ; — réglant une question d'alignement de la maison possédée à Dole par Agathange-Ferdinand, baron de Brun, 1er avril ; — enregistrant les patentes de lieutenant particulier au présidial de Gray, accordées à Pierre-Joseph Prévost, 5 avril ; — réglant la liquidation des comptes de M. Monnier, receveur général, à requête de René Estevoux, son successeur, 8 avril.

B. 917. (Liasse.) — 86 pièces, papier, 2 sceaux.

1745 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes).

Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire : d'Aubonne, 5 mai ; — de Bletterans et de Villevieux, 10 mai ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes : de procureur du Roi de police à Ornans, à Adrien Gonzel, 14 mai ; — de président en la Chambre des Comptes, à Claude-Pierre Pourcheresse de Vertière, 24 mai ; — ordonnant le paiement d'une pension de 500 l. accordée à Joseph-François-Alviset, ancien président en la Chambre des Eaux et Forêts au parlement de Besançon, dont l'office avait été supprimé par édit de février de 1741, 25 mai ; — enregistrant les bulles d'évêque de Saint-Claude, obtenues le 22 janvier 1741, par Joseph de Méallet de Fargues, premier évêque de ce diocèse, 1er juin.

B. 918. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 99, papier, 5 sceaux.

1719-1745 (juin-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, accordées à Pierre Richard de Soultrait, seigneur dudit lieu et de Thoury-sur-Abron, maître des Comptes à Nevers, 3 juillet ; — ordonnant le paiement de gages arriérés dus à Anatoile Olivet, conseiller au Parlement, 8 juillet (copie de ses patentes de conseiller en date du 15 mars 1719) ; — autorisant l'arpentement du territoire de Barézia, 20 juillet ; — enregistrant les patentes de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, présentées par Benoît Marion, de Gevrey, 29 juillet.

B. 919. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 76, papier, 2 sceaux.

1745 (juillet-novembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement : des lettres de naturalité présentées par Adolphe Gursenic, citoyen de Besançon, originaire de l'électorat de Cologne, 6 août ; — des patentes de substitut en la Chambre des Comptes, de Denis Ryard, 11 août ; — déchargeant d'une amende de 120 l., prononcée pour retard dans la production de ses comptes, Pierre Grimod, ancien receveur des finances des bailliages de Poligny et Arbois, 9 août ; — réglant l'alignement d'une maison sise à Dole, rue des Cordiers, et appartenant à Jean-Denis Sénéchal, fermier des droits de boulangerie et boucherie de la ville, 13 août ; — enregistrant les provisions de conseiller-assesseur ancien mi-triennal de la ville de Lons-le-Saunier, d'Honoré Ébrard, 16 novembre.

B. 920. (Liasse.) — 99 pièces, papier, 2 sceaux.

1745 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de greffier à la peau en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Saget, 18 novembre ; — autorisant l'arpentement du territoire d'Arbecey, 22 novembre ; — envoyant en possession de l'office : d'avocat général en la Chambre des Comptes, Henri-Joseph Brocard, 10 décembre ; — de conseiller-maître en la même cour, Pierre-Joseph-Désiré Richardot, 2 décembre ; — de référendaire en la chancellerie de la même Chambre, Pierre Titon, 5 décembre ; — de conseiller-maître, Jean-Baptiste Sanderet, 9 décembre ; — de receveur particulier des finances de Pontarlier, Claude-Antoine Regnaud, 13 décembre ; — de conseiller-clerc au Parlement, Jean-François Espiard, 30 décembre.

B. 921. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 114, papier, 1 sceau.

1730-1746 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de Grandfontaine-lez-Domprel, 11 janvier ; — enregistrant les patentes : de garde-marteau en la maîtrise de Gray, de Jacques-Albert Daubigney, 12 janvier ; — de procureur du Roi en la même maîtrise, de Pierre-François Andriot, 12 janvier ; — de garde-marteau en la maîtrise de Vesoul, d'Hubert-François-Pâris Cochard, 3 février ; — ordonnant de payer différentes sommes en souffrance dans les comptes des salines, à la confrérie de la Croix de Dole, en sa qualité d'héritière de Léonard de Mesmay, seigneur dudit lieu, la Bretenière, etc., 12 février (copie du testament dudit sieur en date du 8 août 1730) ; — enregistrant les provisions de lieutenant général au présidial de Vesoul, de Claude-François-Joseph de Mongenet, 23 mars ; — ordonnant à Antoine-Ignace Froissard, seigneur de Bersaillin, de reconnaître qu'il n'est détenteur qu'à charge de rachat perpétuel de la prévôté de Pupillin, par lui acquise de M. de Moyria, seigneur de Raynans, et biffant la qualité de comte prise par ce dernier, 26 mars ; — enregistrant les patentes de lieutenant particulier au bailliage de Baume, de Pierre-François Vautherin, 29 mars ; — de président au présidial de Salins, de Pierre-François Bonmarchand, 30 mars ; — de conseiller-assesseur au présidial de Vesoul, de Gilles Houllier, 31 mars.

B. 922. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 82, papier.

1746 (avril-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de patentes : de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, de Hugues Foillard, ancien président de l'élection de Mâcon, 2 avril ; — d'érection : du marquisat

de Franchet (Rans, Ranchot, la Planée, etc.), en faveur de Charles-Ignace-Esprit Franchet, conseiller honoraire au Parlement, 26 avril; — du marquisat de Camus (Recologne), en faveur de Jean-Maurice de Camus, président à mortier au Parlement, 27 avril; — du marquisat de Chaillot (Dampierre-sur-Salon et Pin-l'Émagny), en faveur de Christophe-Ignace de Chaillot, 20 mai; — des patentes de président honoraire en la Chambre des Comptes, d'Antoine Mailly, seigneur de Châteaurenaud, 23 mai; — rectifiant différents comptes en souffrance au profit du receveur général René Estevoux, 24-26 mai.

B. 923. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 75, papier.

1746 (juin-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: autorisant l'arpentement du territoire de Grozon, 20 juin; — de Villers-la-Combe, 20 juin; — de Sergenoz, 20 juin; — enregistrant les provisions: de procureur du Roi au présidial de Lons-le-Saunier, de Jean-Pierre Jacquemet, de Pymont, 23 juin; — ordonnant au receveur des bailliages de Quingey et Salins de payer à Catherine Peting de Santans, douairière de François-Joseph de Bancenel, certains reliquats de comptes dus à feu son mari, 4 juillet; — ordonnant au receveur général de payer des gages arriérés à Philippe-François Blondeau, gruyer en la gruerie de Pontarlier, 15 juillet; — régularisant certains arriérés de compte du receveur général René Estevoux, 18 juillet; — donnant acte à Antoine-François de Rosières, marquis de Sorans, de la présentation d'un dénombrement de son marquisat de Sorans, 30 juillet.

B. 924. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 105, papier, 3 sceaux.

1652-1746 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: condamnant à l'amende de 10 l. l'huissier Sourine, pour s'être sans excuse abstenu d'assister au *Te Deum* célébré à l'occasion de la prise de Mons, et auquel la Chambre des Comptes avait assisté en corps, 4 août; — enregistrant les patentes de receveur des finances de Pontarlier, d'Étienne-Joseph Regnaud, 11 août; — de receveur des finances des bailliages de Poligny et Arbois, de Pierre-François Gros, 12 août; — de directeur et trésorier particulier de la monnaie de Besançon, de Jean Caubet, 17 novembre; — d'assesseur au bailliage de Pontarlier, de Claude-Joseph Dumont, 17 novembre; — déclarant que la particule « de » appartenait à Antoine-Joseph-Emmanuel Marchant de La Châtelaine, seigneur de Bannans, mais le déboutant de sa prétention de faire terminer son nom par un « d » et non par un « t, » 18 novembre; — enregistrant les patentes de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Jean-Antoine de l'Épine, 19 novembre; — d'avocat du Roi au présidial de Vesoul, de Georges-Philippe Fyard, seigneur de Gevigney, 24 novembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes: de Pierre-Joseph Jannot, 28 novembre; — de Félix-François Chevalier, de Poligny, 3 décembre; — de Claude-Joseph Joly, seigneur de Mantoche, 19 décembre; — ordonnant de payer certaines rentes arriérées dues à la commanderie magistrale de Salins, à Ponce-François de Rosset de Fleury, commandeur, 29 décembre (copie annexée d'un titre constitutif de ces rentes en date des 7 avril 1600-3 avril 1652).

B. 925. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 110 papier, 2 sceaux.

1747 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: enregistrant les patentes: de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, de Pierre-Louis Richardot, seigneur de Choisey, 2 janvier; — d'arpenteur en la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, de Claude-Antoine Marchand, 4 janvier; — de garde général, receveur des amendes et confiscations de la maîtrise de Besançon, de Richard-Joseph Martinet, 5 janvier; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement d'un brevet: d'abbé de Saint-Vincent de Besançon, à Antide-Joseph de Jouffroy d'Uzelle, 14 janvier; — de maître particulier en la maîtrise de Vesoul, de Jean Le Roy, seigneur de la Rouselière, 27 janvier; — maintenant dans le droit de prendre la qualité d'écuyer, Pierre-Ignace Jannin, 13 mars; — enregistrant des patentes royales en date d'octobre 1746, permettant aux Capucins de Dole de rapprocher leur couvent la ville, 27 février; — enregistrant les provisions: de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, de Claude-François-Joseph-Ignace Froissard, 28 février; — de conseiller-auditeur en la même cour, de Denis Nault, 7 mars; — approuvant une délibération prise par les habitants de Montbéliardot, pour faire arpenter leur territoire, 17 avril.

B. 926. (Liasse.) — 118 pièces, papier, 3 sceaux.

1747 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: ordonnant l'enregistrement: des patentes établissant une maison de force à Besançon, sous le nom du Bon-Pasteur, 26 avril; — des lettres de relief de noblesse obtenues par Claude-Joseph de Branges de Bourcia et Gui-Emmanuel de Branges, ancien garde du corps, 18 mai; — des lettres érigeant Villers-Farlay en baronnie au profit de Charles-Gabriel de Glanne, 15 juin; — des provisions: de maître particulier des Eaux et Forêts à Gray, de Clément

Lautal, 19 juin ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Guillaume Godard, 28 juin ; — de conseiller-maître honoraire en la même cour, d'Antoine Le Michaud du Rosel, 30 juin ; — enregistrant les patentes royales : ayant réuni la terre de Montmorot à la baronnie de Courbouzon, au profit de Claude-Antoine Boquet, baron de Courbouzon, 1er juillet ; — nommant François-Marie-Bruno Dagay avocat général au Parlement, 17 juillet ; — nommant secrétaire du Roi en la chancellerie de la même cour Laurent Augier, seigneur de Moussac, 21 juillet.

B. 927. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 100, papier, 1 sceau.

1747 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte à Claude-Joseph et Gui-Emmanuel de Branges, de la présentation de certaines preuves réclamées dans un précédent arrêt et les autorisant à continuer à jouir des privilèges de la noblesse, 7 août ; — enregistrant les provisions : de garde des sources du puits à muire, de Louis François, de Salins, 11 août ; — de conseiller au présidial de Gray, d'Étienne Pautenet, seigneur de Vereux, 1er décembre ; — enregistrant l'acte d'affranchissement de Liévremont par le prince d'Isenghien, daté du 5 août 1720, 1er décembre ; — autorisant les habitants de Touillon-et-Loutelet à faire arpenter leur territoire, 15 décembre.

B. 928. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 103 pièces, papier.

1748 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de Blussangeaux, 3 janvier ; — ordonnant de payer à Antide-Joseph de Jouffroy, vicaire général administrateur d'une « propagande » fondée à Villars-sous-Écot, par Joseph Dubois, curé dudit lieu, pour les personnes pauvres ayant abjuré l'hérésie, certaines rentes en souffrance, 24 janvier ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de patentes : de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, à Claude-Antoine Bougault de Toulongeon, 15 février.

B. 929. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 106 pièces, papier.

1748 (avril-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant des patentes : de procureur du Roi, à Ornans, de Claude-Ambroise-Bruno Dupuy, 29 avril ; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, de Paul-Augustin Fave d'Ougny, 7 mai ; — de président de la juridiction des gabelles de Gray, de Louis Balivet, de ladite ville, 30 mai ; — de garde-marteau en la maîtrise de Poligny, de Claude-Joseph Georgeon, 3 juillet ; — acceptant sous condition le dénombrement du temporel de l'archevêché de Besançon, présenté par Antoine-Pierre II de Grammont, et rayant de cette déclaration les terres de Vesoul, Angirey, Villefrancon, Étrabonne et Myon, 4 juillet ; — enregistrant les provisions : de garde-scel au présidial de Gray, de Claude-François Poncelin, 23 juillet ; — de procureur en la Chambre des Comptes, de Claude-Joseph Devillers, 27 juillet ; — de conseiller-auditeur en la même cour, de Joseph Payen, 2 août.

B. 930. (Liasse.) — 117 pièces, papier, 4 sceaux.

1748 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de contrôleur général des domaines et bois de la province, de Jean-Jacques Pellechet, citoyen de Besançon, 12 août ; — de chevalier, accordées à François-Michel Petit de Marivat, 13 août ; — de conseiller-maître honoraire en la Chambre, de Jacques de Méru, seigneur de Thil, 16 novembre ; — de lieutenant criminel au bailliage de Baume, de Jean-Antoine Bonnefoy, de Belvoir, 16 novembre ; — de procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Baume, d'Étienne Valentin, 16 novembre ; — ordonnant à Béat-Jean-Baptiste de Thuillières de Montjoie de justifier de ses qualités de comte de Montjoie et de baron de Saint-Hippolyte, prises dans une requête en reprise de fief, 21 novembre ; — enregistrant les patentes : de conseiller-auditeur honoraire en la Chambre des Comptes, de Michel Grozelier de Beaumont, 26 novembre ; — de receveur général des domaines de la province, de François Langloix, 18 décembre.

B. 931. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 114, papier, 3 sceaux.

1737-1749 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de ses patentes : de conseiller au Parlement, à Claude-François Courlet de Vregille, 2 janvier ; — de receveur des bailliages de Baume et Ornans, à Nicolas-Joseph Perron, de Baume, 2 janvier ; — de président en la Chambre des Comptes, de Charles-Antoine Gay, 11 janvier ; — de conseiller-correcteur en la même cour, de Jean Boisselier, seigneur de Chassey, 19 février ; — de conseiller honoraire au Parlement, d'Alexandre-François Courlet, seigneur de Vregille, 28 janvier. — Commission de garde à cheval dans la forêt de Chaux, accordée par Philibert Durand d'Auxy, grand maître des Eaux et Forêts, à Joseph Guille, d'Arc, 1737, 14 décembre (imprimé). — Arrêts :

enregistrant les patentes : de contrôleur des petites salines, de Thomas Pernolet, 28 février ; — d'écuyer chef de l'académie du Roi à Besançon, de Jean-Étienne Mareschal de Charantenay, 5 mars.

B. 932. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 119 pièces, papier, 1 sceau.

1749 (mars-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentage des territoires : de Valdahon, 6 mars ; — de Sainte-Marie en Chânois, 10 mars ; — enregistrant les patentes : de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, de Remi Pécaud de Longevelle, seigneur d'Andelot, 12 mars ; — ordonnant l'enregistrement d'une permission de posséder fief à Vaivre, Montoille et Pusey, accordée à Antoine Seguin, demeurant à Rioz, et à Jean-Claude Seguin, son père, 17 mars ; — allouant des honoraires à Hubert-Joseph Lieffroy, pour avoir pris les dispositions nécessaires au décès de M. Estevoux, receveur général (mort à Moulins le 30 septembre 1748), dont il était le commis, 27 mars ; — enregistrant les patentes : de François-Joseph Raclet, président à la Chambre des Comptes, 29 mars ; — de Jean-Antoine de L'Épine, président en la même cour, 22 avril ; — de Jean-Baptiste-François Guillemart, seigneur de la Verchère, conseiller-auditeur, 26 avril ; — de François-Xavier Vacher, avocat général en la même cour, 30 avril.

B. 933. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 105, papier, 3 sceaux.

1744-1749 (mai-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller-auditeur en la Chambre, accordées à Guillaume Sallonier, de Moulins-Engilbert, 2 mai ; — de conseiller au présidial de Salins, de François Cornier, 7 mai ; — autorisant la ville de Marnay à procéder à l'arpentement de son territoire, 10 mai ; — enregistrant les provisions : d'avocat du Roi à Poligny, de Jean-Baptiste-Joseph-Xavier Bousson, 10 mai ; — de conseiller-maître en la Chambre, d'Antoine-François-Marie Boisson, de Clairvaux-lez-Vaudain, 20 mai ; — de receveur des finances du bailliage de Besançon, de Jean-Joseph-Robert de Richemont, 27 mai ; — de conseiller-auditeur honoraire en la Chambre des Comptes, de Denis Nault, 17 juin ; — ordonnant de payer à Jean-Claude-Alexis Gillaboz, prêtre d'Arbois, chapelain en la chapelle Saint-Georges de l'église Saint-Just, l'arriéré de rentes dues à sa chapelle, 19 juin (copie de l'institution dudit chapelain, 24 février 1744).

B. 934 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 121 pièces, papier, 4 sceaux.

1724-1749 (juin-novembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant le brevet : d'abbé d'Acey, obtenu le 12 janvier 1725, par Philippe de Saint-André-Vercel, 21 juin ; — de trésorier de la ville de Faverney, de Claude-Charles Magnin, bourgeois dudit lieu, 25 juin ; — de président en la Chambre des Comptes, de François-Joseph Domet, 27 juin ; — ordonnant le paiement à Jacques Laude, missionnaire de Beaupré, chapelain de la chapelle Sainte-Anne, en l'église de Saint-Anatoile de Salins, de rentes dues à son bénéfice, 1er juillet ; — ordonnant le paiement de 1,026 l. à Adolphe Gurseny, de Besançon, pour réparations à l'église et au pont de Chaucenne, 5 juillet ; — permettant à Jacques-Charles de Dorlodot de Préville de prendre la qualité d'écuyer, 7 août ; — enregistrant les patentes d'essayeur de la monnaie de Besançon, accordées à Louis Ferrand, citoyen de la même ville, 12 août ; — de gardien des sources de la saunerie, d'Alphonse Maître, de Salins, 14 août ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, d'Ignace Courtot de Saint-Gand, 14 août ; — de receveur particulier des finances du bailliage de Besançon, de Jean-Baptiste Bullet, 1er septembre ; — de receveur général des bois de la généralité de Besançon et des maîtrises de Dole, Baume, Gray et Besançon, de la gruerie de Pontarlier, accordées au receveur général des domaines, François Langloix, 14 novembre.

B. 935. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 110, papier, 3 sceaux.

1749 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de secrétaire du Roi honoraire, en la chancellerie du Parlement, de Jean Canat, 17 novembre ; — de lieutenant criminel au bailliage de Quingey, de Jean-Jacques Poux, 17 novembre ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Perrenot, 18 novembre ; — de conseiller-auditeur en la même cour, d'Alexis-François Rance, de Luxeuil, 13 décembre ; — maintenant en possession de noblesse Jean-François Alix, de Saint-Lothain, et Pierre-Charles Alix, son frère, de Poligny, 17 décembre ; — enregistrant les patentes d'érection du titre de comte pour Luc-Joseph Mareschal, seigneur de Vezet, 18 décembre ; — ordonnant de payer des gages arriérés de l'office d'assesseur au bailliage de Baume tenu jadis par son père, à Jean-Simon Daviot, 29 décembre.

B. 936. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 131 pièces, papier, 2 sceaux.

1750 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte de présentation et d'enregistrement de patentes : d'avocat du Roi à Baume, à Alexis Rondot, 3 janvier ; — de conseiller honoraire à la Chambre des Comptes, à Claude Vuillemaux de Bougelier, 3 janvier ; — d'essayeur en la Monnaie de Besançon, à Claude-Antoine Maublanc, 7 janvier ; — déchargeant d'une amende de 5,520 l., prononcée contre lui pour retard dans ses comptes, Jacques-François Choux de Bussy, receveur-payeur des gages de la chancellerie de la Chambre, 8 janvier ; — enregistrant les provisions de conseiller au présidial de Lons-le-Saunier, de Claude Vulpillat, 13 février ; — autorisant les habitants d'Arguel à faire arpenter leur territoire, 23 février ; — enregistrant les patentes de conseiller honoraire au Parlement, de Joseph Le Bas de Clévans, 26 février ; — donnant acte à Henri-Louis Desjardins de la présentation d'un privilège exclusif pour la fabrication du fer-blanc dans les duché et comté de Bourgogne, durant vingt ans, accordé à lui et à ses associés par lettres patentes du 22 mars 1749, 18 mars.

B. 937. (Liasse.) — 120 pièces, papier, 1 sceau.

1750 (mars-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant : les patentes de baron, accordées à Jean-Baptiste de Tricornot, en septembre 1749, 24 avril ; — les provisions : de changeur à Belfort, de Jean-Pierre Chardoillet, 18 avril ; — autorisant l'arpentement du territoire de Villersérine, 8 mai ; — ordonnant de payer des reliquats de compte à Jeanne-Catherine de Monnier, en qualité de « procuratrice » de l'abbesse de Montigny, Mme de Monnier, 9 mai ; — enregistrant les provisions : d'avocat du Roi à Arbois, de Hugues-Joseph Barberot, 13 mai ; — de garde général et collecteur des amendes en la maîtrise de Poligny, de Simon Beuson, 10 juin ; — les patentes érigeant en comté la terre de Fertans, au profit de Claude-François Renouard de Fleury, ledit comté prenant la dénomination de Villayer (août 1749), 1er juillet ; — les provisions de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, de Charles Fleur, 22 juin ; — de conseiller-auditeur en la même cour, de Denis Bizot, 26 juin.

B. 938. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 95 pièces, papier.

1750 (juillet-novembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant de payer l'arriéré des gages dus à son mari, à Thérèse Roy, veuve de Claude-François Gense, garde de la forêt de Chaux, assassiné par un autre garde, 9 juillet ; — enregistrant les lettres de naturalité accordées à Antoine Bonder, natif du diocèse de Novare, 10 juillet ; — autorisant l'arpentement du territoire d'Étrepigney, 18 juillet. — Mémoire présenté par Claude-François-Éléonor de Saint-Mauris, comte de Montbarrey et de Savigny, seigneur de Ruffey-sur-l'Ognon, pour être autorisé à conserver son titre de comte, 4 août. — Arrêt conforme autorisant la qualité de comte de Montbarrey, mais interdisant celle de baron de Ruffey au requérant, 12 août. — Arrêts : enregistrant les provisions : de chevalier d'honneur en la Chambre, de Jean-Léger Masson, seigneur d'Anthume, 6 août ; — de juge et prévôt de Montmirey, de Pierre-François Jacques, 11 août ; — de lieutenant général au bailliage de Dole, d'Ignace-François Frère, 13 août ; — de receveur ancien des finances du même bailliage, de Noël Antoine, 7 octobre.

B. 939. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 83 pièces, papier, 1 sceau.

1750 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement général des territoires de Foncine et des Planches, 14 novembre ; — ordonnant le paiement d'un reliquat de gages dus à feu Pierre Richard de Soultrait, conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, à Marie-Jacquette Bourgoing, sa veuve, 17 novembre ; — envoyant en possession de l'office de receveur des finances du bailliage de Vesoul, Anatoile-Joseph Lyautey de Colombe, 19 novembre ; — enregistrant les provisions : de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Jean Toyras, 10 décembre ; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Gray, de Jean-François Narçon, 19 décembre ; — de conseiller-auditeur en la Chambre, d'Antoine-François Bizouard, 22 décembre ; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie du Parlement, de Guillaume-Baptiste-Philippe Binétruy, 24 décembre.

B. 940. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 94, papier, 3 sceaux.

1751 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, de Bernard-Gabriel Caseau, 9 janvier ; — de marquis de Germigney, de Claude-François de Germigney, 12 janvier ; — d'assesseur au bailliage de Baume, de Charles-Ignace-Xavier Boilloz, 13 janvier ; — de conseiller honoraire au présidial de Salins, de Pierre-Étienne Pourcy, 1er février ; — prononçant décharge d'amendes imputées

sur les comptes arriérés de Dominique-Antoine Peting, receveur des charges des salines, au profit de Claude-François Peting, capitaine au régiment d'Enghien, son petit-fils, 12 février; — enregistrant les provisions: de secrétaire du Roi, de Barthélemy Bouchet, 20 février; — autorisant l'arpentement du territoire de la Grand'Combe, 27 février.

B. 941. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 91 pièces, papier, 1 sceau.

1751 (mars-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: enregistrant les patentes: de conseiller marqueur-contrôleur des bois, garde-marteau en la maîtrise de Salins, de Pierre Parguez, demeurant à Villayer, 10 mars; — autorisant l'arpentement du territoire de Saint-Julien (Orgelet), 29 mars; — enregistrant les provisions de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de François Guerrin, 3 avril; — les patentes royales réunissant l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins à l'hôpital général de cette ville (janvier 1751), 28 avril; — défendant aux officiers municipaux de Dole de percevoir aucun droit sur les marchands vendant aux halles « graisse, huille, beurre, fromage et lard, » à peine de 500 l. d'amende, attendu que ces boutiques sont censables envers le Roi, 13 mai; — enregistrant les patentes de procureur en la Chambre des Comptes, présentées par Claude-Ignace Chavin, 23 mai.

B. 942. (Liasse.) — 111 pièces, papier, 4 sceaux.

1751 (mai-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: enregistrant les patentes: de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, d'Étienne Villermot de Beaurepaire, 28 mai; — de commissaire de police à Vesoul, de Michel Véjux, 21 juin; — de contrôleur en la chancellerie de la Chambre, de Claude-Anthelme Charcot, 21 juin; — de greffier au présidial de Lons-le-Saunier, d'André Vaucher, 10 juillet; — ordonnant la visite des prisons royales de Dole, en fort mauvais état, 28 juillet; — enregistrant les provisions: d'assesseur au bailliage présidial de Salins, de Claude-Ignace Caseau, 31 juillet; — d'avocat général au Parlement, de Joseph-Claude-François Jacquard d'Annoire, 6 août; — d'abbesse de Baume, d'Henriette-Angélique de Damas de Crux, 11 août.

B. 943. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 102 pièces, papier, 8 sceaux.

1751 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: donnant acte de présentation et d'enregistrement de patentes: de conseiller-auditeur en la Chambre, à Viateur Merle, ancien maire de Saint-Amour, 13 août; — de secrétaire du Roi honoraire, à Louis-César Tessier, 14 août; — de conseiller honoraire en la Chambre des Comptes, à Jacques Jannel, 17 novembre; — de lieutenant criminel au présidial de Gray, à Joseph Fariney, 19 novembre; — de conseiller au présidial de Besançon, à Charles-Marie Laurent, 19 novembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, à François-Léonard Mercier, de Chalon-sur-Saône, 20 novembre; — autorisant l'arpentement du territoire de Mazerolle, 11 décembre.

B. 944. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 86, papier, 2 sceaux.

1752 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: autorisant l'arpentement du territoire d'Abergement-le-Grand, 7 janvier; — enregistrant les provisions: de secrétaire du Roi près la chancellerie du Parlement, de Thomas-Pierre Thieriat, seigneur de Crain et de la Maison-Blanche, 7 janvier; — de chevalier d'honneur honoraire près la Chambre, d'Antoine-Ferdinand de Laborey de Tournon, 8 janvier; — de conseiller honoraire en la même cour, de Joseph-Éléonor Bouhélier de Sermange, 15 janvier; — autorisant l'arpentement de Guillon, 24 janvier; — enregistrant les provisions: de lieutenant au bailliage d'Amont, d'Antoine-François d'Hennezel, capitaine au régiment d'Henrichemont (cavalerie), 17 février; — autorisant le paiement de restes de comptes en souffrance dus par le Trésor à la succession du marquis de Bay, acquise au Roi par droit d'aubaine, en vertu d'arrêts de la Chambre des 9 août 1749 et 26 mars 1751, 1er mars.

B. 945. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1724-1752 (mars-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts: autorisant la commune de Chantrans à faire arpenter son territoire, 24 mars; — enregistrant les patentes: de procureur du Roi à Dole, de Claude-Pierre Chalon, 24 mars; — autorisant le paiement de rentes sur les impositions de Dole, acquises par Pierre-François Garnier, seigneur de Parthey, d'Étiennette Lincenne et Jacques Gauby, de Dole, le 16 février 1748 (copie de ce contrat est jointe), 24 mars; — autorisant les habitants de Baume-les-Messieurs et des Granges de Baume, à faire arpenter leur territoire, 18 avril; — autorisant les habitants de Nevy à la même opération, 18 avril; — autorisant l'arpentement: de Mouthier-Hautepierre, 19 avril; — enregistrant les patentes: de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, présentées par Pierre-Colombe-Prothade Mareschal, seigneur de Sauvagney, 22 avril; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la même cour, produites par Jean-

Baptiste Courtot-Blancheton, 22 avril; — autorisant l'arpentement de Montain, 2 mai; — de Corbenay, 2 mai; — enregistrant les provisions de président à mortier au Parlement, de Claude-François Boquet, de Courbouzon, 10 mai; — enregistrant le dénombrement de Brevans, produit par Claude-Charles Moréal de Grozon, 12 mai; — ordonnant l'apposition de scellés sur la succession de François Treuvey, marchand d'Arbois, mort sans enfants, et dont l'héritage appartenait au Roi, 15 mai.

B. 946. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 74 pièces, papier, 1 sceau.

1752 (mai-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : donnant acte de production et enregistrement des patentes : de président à mortier au Parlement, à Pierre-Augustin, marquis de Chappuis, seigneur de Rosières, 17 mai; — de la chapelle de Notre-Dame, Saint-Denis et Saint-Antoine, de Saint-Laurent-de-la-Roche, à Antoine-François-Désiré Tinseau, 12 juin; — autorisant l'arpentement de Gigny, 13 juin; — enregistrant les lettres : de chevalier d'honneur honoraire à la Chambre des Comptes, d'Antoine-Joseph-Emmanuel de Marchant de la Châtelaine, seigneur de Bannans, 30 juin; — autorisant la commune d'Augerans à faire arpenter son territoire, 10 juillet; — allouant des reliquats de gages dus à Gaspard de Clermont, marquis de Gallerande, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien bailli de Dole, 24 juillet; — autorisant François Massin, avocat à Besançon, à s'entremettre dans la douzième partie de la seigneurie de Betoncourt (fief dit d'Inteville), par lui acquise de Bonaventure de Rodouan, seigneur de Pisseloup, 4 août.

B. 947. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 108, papier, 4 sceaux.

1752 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : envoyant en possession d'office d'huissier en la Chambre, Louis-Alexis Pillot, 8 août; — autorisant les ermites de la congrégation de Saint-Jean-Baptiste, établis à Montjeux, à transporter dans leur nouvelle chapelle les fondations qu'ils étaient tenus de desservir dans la chapelle de l'ancien prieuré de Montjeux, 12 août; — enregistrant les provisions de procureur postulant en la Chambre, de Jean-André Breton, 16 novembre; — homologuant le livre d'arpentement du territoire d'Aïssey, 17 novembre; — donnant acte de la production de ses patentes de procureur du Roi en la juridiction de police de Baume, à Charles-Étienne Marchand, 18 novembre; — donnant acte de l'enregistrement des patentes : de conseiller-maître en la Chambre, à Jacques Gombault; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie de la même cour, à Guillaume Sousselier, 5 décembre; — de chevalier d'honneur au Parlement, à Joseph-Ignace-François Froissard, marquis de Broissia, 12 décembre; — de naturalisation, à Charles-Jean Rougemont, demeurant à Besançon, 13 décembre; — de contrôleur-receveur et payeur des épices du Parlement, à Jean-François Pellier, 18 décembre; — de conseiller au même parlement, à Claude-Théophile-Joseph Doroz, 22 décembre; — constatant le droit à la qualité d'écuyer, de Victor-Jean-Baptiste et Jean-Baptiste-Madeleine Rougemont, 29 décembre.

B. 948. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 107 pièces, papier, 3 sceaux.

1753 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de greffier au plumitif de la Chambre, de Jean-Claude Badouillier, 13 janvier; — de conseiller honoraire en la même cour, de Joseph Courtot, 16 janvier; — autorisant l'arpentement de Sergenoz, 26 janvier; — enregistrant les patentes : de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, d'Étienne-Élisabeth Loppin, seigneur de Masse, originaire de Beaune, 9 février; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, de Claude Coutenot, 9 février; — donnant acte du dénombrement de la seigneurie d'Augicourt à Charles-Denis-Joseph-François-Xavier Belin, conseiller honoraire au Parlement, 15 mars; — enregistrant les patentes : de conseiller-correcteur en la Chambre, d'Antoine Chaudot, de Joigny, 2 avril; — de conseiller-maître en la même cour, de Jacques-François-Joseph de Montrichard, 6 avril; — donnant acte de la production et de l'enregistrement d'un privilège pour exploiter les mines de cuivre, plomb, argent, etc., dans les bailliages et territoires de Saint-Claude, Orgelet, Montmorot, Lons-le-Saunier, Dole, Poligny, Arbois, Quingey, Salins, Pontarlier, Ornans, Gray et Baume, accordé à Louis-François-Armand du Plessis, duc de Richelieu et de Fronsac, lieutenant général en Languedoc, 13 avril.

B. 949. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 83, papier, 2 sceaux.

1753 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant la commune de Longchaumois à faire arpenter son territoire, 14 mai; — enregistrant : les lettres de naturalité de Jean-Baptiste-Joseph dit Desmarteaux, demeurant à Besançon, 22 mai; — les provisions : de procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts de Vesoul, de Nicolas Billerey, de Montureux, 25 mai; — de procureur du Roi au bailliage d'Orgelet, de Marie-Jacques-Félix Monnier de Sauvignac, d'Orgelet, 26 mai; — les

patentes réunissant l'hôpital de Rochefort à l'hôpital de Dole, 5 juin; — les provisions : de substitut du procureur général près la Chambre des Comptes, de Claude-Pierre Besançon, 8 juin; — acceptant le dénombrement d'une portion de fief située à Orchamps-lez-Dole, présenté par Claude et Claude-François Munier, 5 juillet; — enregistrant les patentes: de garde des sceaux en la chancellerie de la Chambre des Comptes, d'Antoine Chappuis, 6 juillet; — allouant un arriéré de sommes dues sur les comptes royaux à Ambroise Estignard, de Vuillafans, ancien officier, 6 juillet; — permettant à Claude-François Daval, avocat, demeurant à Faucogney, de prendre possession du fief de Seroz, par lui acquis du marquis de Bauffremont, en vertu d'une permission de posséder fief, 10 juillet; — permettant semblablement à Charles-François Bourgoin, notaire royal à Port-sur-Saône, de prendre possession de la seigneurie de Gratteris, 11 juillet.

B. 950. (Liasse.) — 77 pièces, papier, 2 sceaux.

1750-1752 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : déclarant que Jean-François-Joseph de Toulongeon est issu « de la noble et ancienne famille de Toulongeon, qu'il descend de la même souche que Jean de Toulongeon, maréchal de Bourgogne, » et le maintenant dans le droit de porter le nom et les armes de sa famille, 12 juillet (la requête mentionne la destruction des archives de famille, dans l'incendie du château de Champlitte en février 1752); — autorisant l'arpentement du territoire de Bizot, 20 juillet; — enregistrant les provisions : de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes, d'Antoine-Léonard Germain, 21 juillet; — de conseiller au Parlement, de Charles-Alexis Lebas de Clévans, 23 juillet; — de procureur en la Chambre des Comptes, de Claude-François Pierrecy, 8 août; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Claude d'Esmé du Buisson, chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant la compagnie des fusiliers du Cap français et île Saint-Domingue, 8 août; — acceptant le dénombrement de la terre de Vaux présenté par Jean-Baptiste Dumont, 8 août; — enregistrant les lettres d'honorariat accordées à Jacques-Antoine Varin, conseiller au Parlement, 11 août.

B. 951. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1752 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de garde des sceaux honoraire en la chancellerie de la Chambre, de Claude-Joseph Martin, écuyer, 14 août; — de conseiller-maître en la même cour, de Claude-Léonard Ballay, seigneur de Gevigney, 20 novembre; — d'Étienne-François Bourge, de Dole, 29 novembre; — réglant différents *débets* inscrits aux comptes de Pierre Durey d'Harnoncourt, receveur général des finances au comté de Bourgogne, 7 décembre; — enregistrant les provisions : de greffier-concierge des prisons de Besançon, de Louis Meheust, 13 décembre; — de conseiller honoraire au Parlement, de François-Joseph de Camus de Filain, 18 décembre; — les patentes d'érection d'une maison du Bon-Pasteur dans la ville de Dole, 22 décembre.

B. 952. (Liasse.) — 69 pièces, papier, 4 sceaux.

1752-1754 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : rectifiant à la demande de Jean-Léger, marquis de Masson, certains passages d'un arrêt de noblesse du 23 juillet 1751, 2 janvier; — maintenant Nicolas Loys, greffier en chef de la Chambre, dans la qualité de messire, que lui contestaient les habitants de Gray-la-Ville et Velet, 3 janvier; — enregistrant les lettres patentes : de conseiller-maître honoraire, de Godefroy de Villevielle, 3 janvier; — de substitut honoraire du procureur général, de Charles Lange, 3 janvier; — de lieutenant particulier au présidial de Besançon, d'Alexis Drouhard, 24 janvier; — de conseiller-correcteur en la Chambre, de Claude Burignot, 4 février; — de conseiller-maître honoraire en la même cour, d'Alexis Henrion de Franchevelle, 5 février; — de greffier de la maîtrise des Eaux et Forêts, de Nicolas Mathey, 11 février; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Germain Sallier, 18 février.

B. 953. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 84 pièces, papier, 2 sceaux.

1754 (mars-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : rétablissant dans les comptes des salines certaines rentes dues aux religieux du prieuré de Gigny, 30 mars; — enregistrant les provisions : de greffier de police de Vesoul, de Claude-Nicolas Galmiche, 3 avril; — de président en la Chambre des Comptes, de Pierre-Joseph Richardot de Choisey, 5 avril; — autorisant l'arpentement du territoire de Santans, 30 avril; — de garde général, collecteur des amendes de la maîtrise de Baume, de Joseph Besançon, 2 mai; — de conseiller au Parlement, de François-Marie Mareschal de Longeville, 2 mai; — enregistrant des lettres de don de retrait féodal accordées à Pierre Regnaudin, avocat du Roi au présidial de Vesoul, pour la terre de Gratteris, 7 mai; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de provisions : de lieutenant général au bailliage de Quingey, à Jean-Baptiste Monnot, 9 mai.

B. 954. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 75 pièces, papier. 2 sceaux.

1708-1754 (mai-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller d'honneur ecclésiastique en la Chambre des Comptes, de Jean-Frédéric Renard du Vernois, 15 mai ; — rectifiant certains articles des comptes de Jean-Baptiste Bullet, receveur particulier des finances du bailliage de Besançon, relatifs à divers orfèvres de Besançon, 28 juin (copie du contrat de mariage de François Verny, orfèvre à Besançon, et de Claude-Marie Perrot, 1708, 18 septembre); — enregistrant les patentes de conseiller honoraire au Parlement, de Luc-Joseph Mareschal, comte de Mareschal de Vezet, 9 juillet ; — autorisant l'arpentement du territoire de Montholier, 10 juillet; — enregistrant les patentes royales de décembre 1753, autorisant les chanoines de la cathédrale de Besançon à continuer à se qualifier de « chanoines en l'illustre église métropolitaine, » 7 août.

B. 955. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 87 pièces, papier, 1 sceau.

1754 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant au payeur des charges des salines de servir les rentes dues aux religieuses de l'abbaye de Tart, 12 août; — enregistrant les patentes : d'huissier en la Chambre, de Jacques Lami, 14 novembre ; — de lieutenant particulier au bailliage de Pontarlier, de Charles-François Compagny, 15 novembre ; — d'avocat du Roi au présidial de Salins, de Jean-Baptiste-Joseph Guerrin, 16 novembre ; — autorisant l'arpentement général du territoire de Vaux-sous-Bornay, 4 décembre ; — enregistrant les provisions : d'échevin ancien et mi-triennal de Poligny, de Claude-Balthazar Roman, 7 décembre ; — autorisant le procureur général de la Chambre des Comptes à prendre toutes les mesures nécessaires pour réparer, aux frais des greffiers de la cour, le désordre « étonnant » où se trouvaient le greffe, ses registres, etc., 10 décembre ; — donnant acte de l'enregistrement des patentes de juge-visiteur des salines, présentées par Pierre Abry, 30 décembre.

B. 956. (Liasse.) — 85 pièces, papier, 4 sceaux.

1755 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de procureur en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Rabusson, 28 janvier ; — de président à mortier au Parlement, de Claude-Antoine Bocquet, baron de Courbouzon, 25 février ; — renvoyant au présidial de Salins une requête en dégrèvement de tailles présentée par Henri Oudet, avocat au Parlement, demeurant à Poligny, 14 mars; — enregistrant les provisions de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre, de Gaspard Levet, 21 avril.

B. 957. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1750-1755 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes. Arrêts : donnant acte à Joseph Jolet, maître papetier à Ornans, de son offre de payer au Domaine certains droits de lods, pour acquisition d'une maison sur la Loue, « proche le ruisseau de la vieille papeterie, » 21 avril ; — enregistrant les patentes : de conseiller-assesseur au présidial de Besançon, de Claude-Marie Laurent, 29 avril ; — de conseiller garde-marteau de Vesoul, de Claude Jacoutot, 2 mai ; — ordonnant l'enregistrement des lettres de naturalité de Jacques-François Marca, originaire d'Italie, 9 mai ; — enregistrant les patentes : de conseiller-auditeur en la Chambre, d'Antoine-Élisabeth Loppin de Masse, 14 juin ; — de greffier en la chancellerie de Bracon, de Nicolas Seuré, de Salins, 17 juin ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, de Claude Cantenot, 18 juin ; — de contrôleur en la même chancellerie, de Pierre-Alexandre Villetard, 26 juin.

B. 958. (Liasse.) — 67 pièces, papier, 1 sceau.

1755 (juin-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement du brevet d'abbé de La Charité, accordé à Élisabeth-Théodose Le Tonnelier de Breteuil, ancien agent général du clergé de France, 5 juillet; — des patentes confirmant l'hôpital d'Orgelet, 7 juillet ; — des provisions : de conseiller-maître en la Chambre, de Jean-François Caze, 11 juillet ; — de garde général collecteur en la maîtrise de Vesoul, de Nicolas Foullon, 24 juillet; — acceptant le dénombrement des terres de Sainte-Marie en Chaux, Baudoncourt, La Chapelle, etc., offert par Claude-François Lampinet, en qualité de fils aîné de feu Jean-Ferdinand Lampinet, avocat général en la Chambre des Comptes, 31 juillet; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement des patentes de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Hugues-Joseph Guillaume, 9 août.

B. 959. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1755 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement des lettres patentes d'érection en marquisat de la terre de Châtillon-Guyotte,

en faveur de Jean-Antoine du Chaylar, et retenant les preuves et titres produits dans sa requête, 9 août (Du Chaylar, y est-il dit, « porte party au premier d'azur à une bande d'or chargée de trois billettes de gueules, au second d'argent à cinq hermines de sable trois et deux, surmontées d'un guidon d'azur emmanché de même ») ; — enregistrant les provisions : de porte-coffre en la chancellerie du Parlement, de Jean Agniel, 12 août ; — de greffier des gabelles de Saint-Amour, de Christophe-Joseph Coste, 15 novembre ; — de référendaire en la chancellerie du Parlement, de Henri Michel, 15 novembre ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement des patentes d'érection d'un marquisat en faveur de Marie-François-César de Vaulchier, seigneur du Deschaux, brigadier des armées du Roi, lieutenant-colonel du régiment de Champagne, 15 novembre ; — acceptant le dénombrement de la seigneurie de Chalamont, présenté par Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, 19 novembre ; — enregistrant les provisions : de conseiller au Parlement, de Marie-François-Xavier Oyselet de Légna, 3 décembre ; — d'huissier ordinaire au Parlement, de Luc Blondeau, 4 décembre ; — de conseiller en la même cour, de François Varin, 4 décembre ; — de lieutenant criminel au bailliage de Dole, de Joseph-Antoine Flamand, 23 décembre.

B. 960. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1756 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant la production de contrats de mariage produits en copie par Claude-Antoine Girod, ancien juge-visiteur des salines, à l'appui de prétentions nobiliaires mal justifiées, 7 janvier ; — enregistrant : les provisions de président à mortier au Parlement, d'Étienne-Joseph-François-Xavier Chifflet d'Orchamps, 14 janvier ; — les lettres de légitimation de Jean-Antoine Coste, de La Vèze, 24 janvier ; — les provisions de président honoraire au Parlement, de François-Gaëtan-Fortuné Simon, 5 février ; — de conseiller au même parlement, de Marie-François-Victor-Guillaume Maire, 23 février ; — de receveur général des finances de la province, de Joseph-Marie-Anne Durey, seigneur de Morsans, 30 mars.

B. 961. (Liasse.) — 110 pièces, papier, 1 sceau.

1756 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant : l'acte de prestation de serment d'Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, archevêque de Besançon, dressé le 23 août 1755, 6 avril ; — la nomination de commandeur du Temple-lez-Dole, de Joseph Mareschal de Douin de la Val d'Isère, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (langue d'Auvergne), 9 avril ; — les provisions : de président à mortier au Parlement, de Béatrix-Antoine-Ignace de Camus de Recologne, 9 avril ; — de sous-gardien des services de la petite saline de Salins, de François Valette, 10 mai ; — la permission de posséder fief accordée en décembre 1755 à Philippe Lacordaire, ancien officier au régiment du Commissaire Général (cavalerie), 3 juin ; — les provisions : de lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, de Hugues-Antoine Aigrot, 5 juillet.

B. 962. (Liasse.) — 84 pièces, papier, 1 sceau.

1756 (août-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ajournant devant la première chambre de la cour François-Xavier Maître de Bay, impétrant dans la succession d'Alexandre Maître, marquis de Bay, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur d'Estramadure, mort en Espagne en 1716, 2 août ; — enregistrant les patentes : de conseiller-auditeur en la Chambre, de Claude Bouquet, de Roanne, 13 août ; — d'huissier au Parlement, de Claude Ferrey, 18 novembre ; — de trésorier honoraire en la chancellerie de la Chambre, de Jean-Baptiste Bressand, 29 novembre ; — de président à mortier honoraire au Parlement, de Jean-Maurice, marquis de Camus, 15 décembre ; — ordonnant l'enregistrement : du contrat d'achat et des lettres de retrait féodal de la seigneurie de Pontcey, passés au profit de Pierre-Augustin, marquis de Chappuis, président honoraire au Parlement, 16 décembre ; — des patentes de jouissance de la terre de Bracon, renouvelées au profit de Claude-Antoine Bocquet, baron de Courbouzon, 24 décembre ; — des provisions de président de la juridiction des gabelles de Saint-Claude, accordées à Jean-Louis Pointelin, 30 décembre.

B. 963. (Liasse.) — 109 pièces, papier, 8 sceaux.

1754-1757 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : acceptant le dénombrement du marquisat de Villers-Vaudey, présenté par François-Thérèse Richard, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, 8 janvier ; — défendant de colporter un imprimé intitulé : « Très humbles et très respectueuses remontrances de la Chambre et Cour des Comptes.... sur les déclarations du 7 juillet 1756, qui ordonne la levée d'un second vingtième.... et sur celles du 8 septembre 1755, » et ordonnant la suppression de cette brochure, 13 janvier ; — accordant le paiement de reliquat d'arrérages dus à la succession du prince d'Aremberg à son héritier Charles d'Aremberg, prince du Saint-Empire, duc d'Arschot, 1er mars (à cette

requête est joint l'acte de décès de Philippe-Charles-Joseph, duc d'Aremberg, mort au château d'Heberlé le 4 mars 1754, et enterré au couvent des capucins de cette ville); — enregistrant les patentes de gouverneur du comté de Bourgogne, accordées le 11 septembre 1755 à Jean de Durfort, duc de Duras, maréchal de France, 4 mars; — prescrivant la vérification du dénombrement de la terre d'Arguel, donné par Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, 28 avril.

B. 964. (Liasse.) — 101 pièces, papier, 1 sceau.

1757 (mai-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant : les patentes d'érection du marquisat de Champagne, accordées à François-Xavier de Champagne, demeurant à Saint-Claude, 4 mai; — les provisions : de garde-marteau en la maîtrise de Besançon, de François-Xavier Cart, de Poligny, 4 mai; — de référendaire en la chancellerie de la Chambre, de Claude-Étienne-Joseph Titon, de Sellières, 16 mai; — ordonnant aux détenteurs d'arrière-fiefs dans le marquisat d'Andelot d'en donner un état à Gaspard Guyenard, marquis d'Andelot, 16 mai; — enregistrant le brevet de l'abbaye de Corneux, présenté par Jacques-Tranquille du Belloy, 5 juillet; — les provisions : de Claude-François Narçon, nommé receveur des impositions du bailliage de Gray, 30 juillet; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Joseph-Augustin Bolozon, 8 août.

B. 965. (Liasse.) — 105 pièces, papier, 2 sceaux.

1757 (août-décembre). — *Arrtês sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant François-Solomon de Bernard de Montessus, baron de Vitrey, à s'entremettre dans la portion du fief de Vitrey par lui acquise d'Edme-Philippe Régent, seigneur de Chauvirey-le-Château, 8 août; — enregistrant les patentes : de conseiller-marqueur et contrôleur du Roi, garde-marteau en la maîtrise de Salins, de Charles Oudet, 11 août; — ordonnant l'enregistrement d'une déclaration du Roi du 24 février 1730, réglant l'état des chirurgiens, et ce à la requête de M. de La Martinière, premier chirurgien du Roi, 23 août; — enregistrant les provisions : de conseiller honoraire au Parlement, de Joseph-Claude-Alexandre Tinseau, seigneur de Morre, 15 novembre; — de président des gabelles de Lons-le-Saunier, de Claude-Pierre Guelin, 18 novembre; — de conseiller-correcteur en la Chambre, de Pierre-Germain Guillemain, seigneur du Pavillon, ancien garde du corps, demeurant à Corbigny, diocèse d'Autun, 21 novembre; — permettant à Jean-Nicolas Courbet, maître de poste à la Grange-Sery, de faire saisir les meubles de Jean Accarier, son débiteur, 21 novembre; — acceptant le dénombrement du comté de Mollans, présenté par Claude-François-Madeleine Damedor, comte de Mollans, 19 décembre.

B. 966. (Liasse.) — 121 pièces, papier, 1 sceau.

1758 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : d'abbé de Cherlieu, de Playcard de Raigecourt, conseiller et aumônier du Roi, 9 janvier; — de tabellion de Quingey, d'Étienne Petitot, 26 janvier; — de payeur des épices en la Chambre souveraine des Eaux et Forêts, de Nicolas-Denis Barnier, 30 janvier; — de collecteur des amendes de la maitrise de Salins, de Pierre-Denis Guye, 31 janvier; — de juge-garde de la monnaie de Besançon, de Claude-Étienne Tasnière, 21 février; — de receveur des consignations du bailliage de Baume, de Claude-Alexis Bourguignon, 28 février; — réglant l'alignement d'une maison sise à Salins, qu'Anatoile Bailly, curé de Versailles, prêtre de la Mission, désirait reconstruire, 15 mars; — autorisant les habitants de Durnes à faire procéder à l'arpentement général de leur territoire, 11 avril; — accordant même autorisation aux habitants de Conliège, 11 avril.

B. 967. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 127 pièces, papier.

1758 (avril-juillet). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie de la Chambre des Comptes, de Jean-Claude Compagnon de l'Épieu, 13 avril; — de lieutenant-assesseur criminel au présidial de Lons-le-Saunier, de Louis-Eugène Petetin, 13 avril; — de greffier criminel au bailliage de Gray, de Claude-Joseph Gruet, 18 avril; — de conseiller-correcteur de la Chambre, de Claude Cadot, du Mâconnais, 9 mai; — de conseiller-maître en la même cour, de Paul-Augustin-Antoine Belet, 26 juin; — de conseiller-correcteur, de Pierre Bachelu, 27 juin; — de premier président au Parlement, de Pierre-Étienne Bourgeois de Boynes, 3 juillet; — de substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, de Nicolas-Bonaventure Bouveret, 4 juillet; — de conseiller-correcteur, de Claude-Charles Pinet des Perrins, 7 juillet.

B. 968. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 119 pièces, papier, 1 sceau.

1758 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de lieutenant général criminel du présidial de Gray, d'Antoine Goillot,

de Besançon, 14 août ; — d'avocat du Roi au présidial de Besançon, de Claude-Michel Martenne, 16 novembre ; — de lieutenant criminel au présidial de Lons-le-Saunier, de Claude-François Jobin, 17 novembre ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Claude Sauvage, de Chalon-sur-Saône, 18 novembre ; — autorisant l'arpentement du territoire de Montigny-lez-Cherlieu, 12 décembre ; — du territoire de Saint-Pierre-lez-Melisey, 12 décembre ; — de Marsonnay, 15 décembre ; — enregistrant les provisions : de substitut du procureur général en la Chambre des Comptes, de Claude-Henri Lepin, 15 décembre ; — de conseiller-correcteur honoraire en la même cour, de Jean-François d'Aubigney, 18 décembre ; — de conseiller-maître honoraire, de Charles-Joseph Bouhélier du Viseney, 18 décembre ; — de conseiller-correcteur honoraire, de Jean-Baptiste Bureau de Pusy, 19 décembre ; — autorisant la commune de Villeneuve-d'Amont à faire arpenter son territoire, 30 décembre.

B. 969. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin, 121 papier, 2 sceaux.

1758-1759 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : homologuant l'arpentement de Monnières, 1759, 29 janvier ; — enregistrant les provisions : de lieutenant général et président au présidial de Besançon (30 novembre 1758), d'Antoine-François Despotots, 17 février ; — de lieutenant général criminel au présidial de Vesoul, de François-Ignace Boulangier, 23 février ; — enregistrant le dénombrement de droits féodaux à Ornans, présenté par Jean-Baptiste Sanderet, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, 22 mars ; — donnant acte de présentation et enregistrement des provisions : de procureur du Roi au bailliage de Pontarlier, de Nicolas Maillot, 22 mars ; — renvoyant au présidial de Gray une foule de réclamations sur contributions présentées par des habitants d'Avrigney, 27 mars.

B. 970. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin, 78, papier, 1 sceau.

1759 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de réunion de l'office de président à celui de lieutenant général du présidial de Lons-le-Saunier, en faveur de Georges-Nicolas Parret, seigneur de Moiron, 5 avril ; — de conseiller laïque au Parlement, de Jean-François-Antoine Courchetet, 2 mai ; — ordonnant de payer des arriérés de rentes aux prieur et religieux de Theuley, 11 mai. — Procès-verbal de levée de scellés au domicile de feu Nicolas Loys, greffier en chef de la Chambre, décédé rue de Besançon, à Dole, 27 mai. — Arrêts : enregistrant les provisions : de greffier de la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, de Jean-François Guillemin, de Vuillafans, 26 juin ; — de maître particulier en la même maîtrise, de Claude-François-Xavier Pertusier, de Rantechaux, 26 juin ; — ordonnant l'examen d'un dénombrement de la seigneurie de Lons-le-Saunier, présenté par Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, 30 juin.

B. 971. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 83 papier, 3 sceaux.

1759 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant : les patentes d'érection du marquisat de Saint-Vandelin (Mont et Genevrey), accordées à Claude-Antoine de Saint-Vandelin, après examen de ses preuves, 5 juillet. (Dans les preuves produites par le requérant figure l'épitaphe suivante qui se voyait en l'église de Seveux, chapelle du Rosaire : « *Cy gist noble Philipe de Saint-Vandelin, escuier, qui trepassa le penultieme janvier mil six cent vingt huit. Dieu ait son âme. Amen.* Au-dessus de laquelle tombe est gravé l'écu de ses armes qui sont : un champ de gueules avec deux bâtons de pèlerin en sautoir ») ; — les provisions : de conseiller au Parlement, de François-Félix-Bernard Terrier de Mailley, 19 juillet ; — de substitut du procureur général en la même cour, d'Antoine-Joseph Grosrichard, 24 juillet ; — lettres patentes permettant à l'archevêque de Besançon, Antoine-Clériadus de Choiseul, d'établir à Bregille un séminaire de vieux prêtres sous le titre de Saint-François de Sales, 6 août.

B. 972. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 66, papier, 1 sceau.

1759 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de conseiller au Parlement, de François-Gabriel Chappuis, seigneur de Rosières, 16 novembre : — homologuant le livre d'arpentement de Chilly, 21 novembre ; — autorisant l'arpentement du territoire des Maisonnettes, 22 novembre ; — enregistrant : le brevet de chapelain de la chapelle de l'Eucharistie, en l'église Notre-Dame de Salins, présenté par François de Chaffoy, 26 novembre ; — les provisions : de conseiller-maître en la Chambre, présentées par Jean-François Raillard, seigneur de Gevigney et Mercey, 14 décembre ; — de procureur du Roi au présidial de Vesoul, de Claude-Antoine Papier, 22 décembre ; — défendant, à requête du procureur général, à toutes personnes « n'ayant aucun droit ny qualité pour fondre les matières d'or et d'argent, » de fondre ou acheter aucune vaisselle, et d'empêcher ainsi

l'exécution des patentes du 26 octobre 1759, prescrivant de porter la vaisselle d'argent à la monnaie, 24 décembre.

B. 973. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 145, papier, 7 sceaux.

1760 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de conseiller-auditeur en la Chambre, de Claude-Antoine Bougauld, 7 janvier ; — de procureur du Roi des gabelles de Jussey, de Claude-François Mathelat, 8 janvier ; — de président des gabelles de Jussey, de Marcel Foyot, 8 janvier ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Philibert Gillet, de Beaune, 26 janvier ; — de conseiller-maître en la même cour, de Claude-Edme Revillon, de Semur, 12 février ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Louis Petitjean, de Chalon-sur-Saône, 29 février ; — de lieutenant particulier au présidial de Lons-le-Saunier, de Jean-Claude Jacquet, 12 mars ; — de conseiller-maître à la Chambre des Comptes, de Jean-Antoine Guyottet, 24 mars ; — de conseiller-correcteur en la même cour, de Jean-Baptiste Laborier, 26 mars.

B. 974. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 67, papier, 1 sceau.

1760 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant les habitants de Nevy à faire dresser un arpentement de leur territoire, 5 mai ; — adjugeant aux religieux de Bellevaux certains arriérés de rentes domaniales dus à leur monastère, 16 mai ; — déclarant acquise au Roi la succession de Claude-Eugène dit l'Hollandais, maître à danser, décédé récemment à Besançon, et ordonnant la levée du scellé par le lieutenant du présidial, à l'encontre des officiers de la mairie de Besançon, 16 juin ; — enregistrant : le brevet d'abbesse des Clarisses de Lons-le-Saunier, obtenu le 29 juillet 1731, par Jeanne-Marguerite de Belot-Villette, 18 juin ; — autorisant l'arpentement des territoires de Lavans et d'Échevannes, 25 juin.

B. 975. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 106, papier, 2 sceaux.

1759-1760 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de greffier au plumitif de la Chambre des Comptes, d'Anatoile Courbet, 1760, 8 juillet ; — les patentes d'érection du marquisat d'Andelarre (Rosey, Andelarre et Andelarrot), pour Claude-Antoine-François Jaquot, capitaine réformé à la suite, au régiment Royal-Cantabre (cavalerie), 8 juillet ; — les provisions : de lieutenant particulier au bailliage d'Arbois, de Hugues Bouvenot, 12 juillet ; — de garde-marteau en la maîtrise de Poligny, de Joseph-François Bulabois, 28 juillet ; — ordonnant la vérification de titres de noblesse présentés par Charles-François-Hyacinthe Duhamel, seigneur du Désert en Normandie, et dont ce dernier demandait l'enregistrement, 6 août ; — enregistrant les provisions : de conseiller-auditeur en la Chambre, de François Boucheron, 11 août ; — acceptant, sous clause de publication, le dénombrement d'une partie de la seigneurie de Lieucourt, acquise par Antoine Boislin, de Claude-Bonaventure Balland, 27 août.

B. 976. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 91, papier, 1 plan, 2 sceaux.

1760 (septembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant les habitants d'Osse à faire arpenter leur territoire, 16 octobre ; — donnant semblable autorisation aux habitants d'Abbans-Dessus, 18 octobre ; — ordonnant, à requête des religieux de La Charité, aux habitants de Vezet de procéder à l'arpentement général de leur territoire, 20 novembre ; — enregistrant des patentes royales du 14 novembre 1760, accordant un délai de trois ans à Marie-Louise de Rohan-Soubise, veuve de Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, gouvernante des Enfants de France, pour fournir le dénombrement de sa terre de Rahon, 16 décembre ; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement de provision : de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, de François-Désiré Mareschal de Longeville, 18 décembre ; — de conseiller-auditeur honoraire, de Claude-Antoine Bougauld, 18 décembre ; — enregistrant un contrat d'échange conclu entre le Domaine et Pierre-Ignace Quirot, conseiller au Parlement, le premier cédant au second la haute, moyenne et basse justice d'Écleux, en échange d'une pièce de terre dite « le Bateau, » sise à Salins, et d'une rente de 50 fr. sur les salines, 29 décembre (plan du pré du Bateau cédé au Domaine).

B. 977. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 100, papier, 2 sceaux.

1761 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de sous-gardien de la petite saunerie de Salins, d'Antoine-François Monniot, 5 janvier ; — de conseiller-assesseur au présidial de Gray, de Claude-François Cornibert, 7 janvier ; — de conseiller ecclésiastique en la Chambre des Comptes, de Nicolas-Félix Devault, 7 février ; — de lieutenant général et président au présidial de Salins, de Justin-Joseph Perrey, 16 février ; — autorisant le procureur général près la Chambre à amodier la papeterie de Meslières, saisie par droit d'aubaine au

décès de Frédéric Blume, étranger, 12 mars; — homologuant le livre d'arpentement de Gredisans, 13 mars; — ordonnant de payer certains reliquats de compte à Jean-Baptiste Marguier d'Audelange, 14 mars.

B. 978. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin, 100, papier, 1 sceau.

1761 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de receveur des épices et amendes de la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, de Claude Thiébaud, citoyen de Besançon, 7 avril; — autorisant l'arpentement du territoire de Chenevrey, 16 avril; — enregistrant les provisions : d'huissier ordinaire de la Chambre, de Charles Figurey, bourgeois de Dole, 21 avril; — de conseiller-assesseur au bailliage de Poligny, de Jean-Baptiste-Ferdinand Guillaumey, 29 avril; — le brevet d'abbé de Montbenoît accordé par le Roi le 29 mars 1761 à Pierre-Louis de Sainte-Hermine, 1er juin; — de lieutenant en la maîtrise particulière de Besançon, de Jean-François Poncelin, 15 juin; — de conseiller au parlement de Besançon, d'Ambroise-François Mareschal, 26 juin.

B. 979. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 100, papier, 1 sceau.

1761 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : homologuant le livre d'arpentement de Poitte, 8 juillet; — enregistrant les provisions : de contrôleur des sels de Salins, de Claude-Louis Jouffroy, 14 août; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Pierre-François Guigue, 18 novembre; — de conseiller-correcteur en la même cour, de Claude Guillet, 20 novembre; — de premier président du parlement de Franche-Comté, de Jean-Claude-Nicolas Perreney de Grosbois, 4 décembre; — d'huissier-notaire en la Chambre des Comptes, de Joseph-Gabriel Sourine, 7 décembre; — autorisant les habitants de Tavel, seigneurie d'Héricourt, à faire dresser un arpentement de leur territoire, 29 décembre.

B. 980. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 115, papier, 5 sceaux.

1762 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant les habitants de Montussaint à procéder à l'arpentement de leur territoire, 4 janvier; — enregistrant les patentes : d'huissier au Parlement, de Benoît Drouhot, de Villersexel, 5 janvier; — d'assesseur au présidial de Vesoul, de Claude-Jacques Siblot, 29 janvier; — autorisant l'arpentement du territoire d'Orchamps-Vennes, 5 février; — ordonnant à Charles-François Charlot de Princé, seigneur de Chappois, lieutenant au régiment de Forez (infanterie), demeurant à Salins, de justifier de sa qualité d'écuyer, 19 février; — enregistrant les provisions : de greffier en chef et garde des archives de la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Vienot, 4 mars; — le dénombrement de la terre de Montmarlon, produit par Henri-Joseph Brocard, 11 mars; — renvoyant devant la Cour des Aides l'examen des titres de Charles-François Charlot de Princé, 15 mars (nouvel arrêt du 18 mars, réservant à la seconde chambre de la Cour l'examen des titres produits par le demandeur dans une nouvelle enquête); — ordonnant l'enregistrement du dénombrement de la seigneurie d'Artaufontaine, présenté par François-Alexis Henrion de Magnoncourt, seigneur de Franchevelle, 30 avril.

B. 981. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin, 107, papier, 4 sceaux.

1762 (mai-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de Claude-Antoine Bouzon, procureur du Roi des salines et maîtrise particulière de Salins, 11 mai; — de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, de François-Emmanuel Maréchal de Longeville, mousquetaire noir, 26 juin (certificat de catholicité, visé et scellé par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, 17 mai); — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Nicolas Perchet, 30 juin; — de chevalier d'honneur au Parlement, de Philippe-Marie-François, comte d'Udressier, 7 juillet; — enregistrant les lettres de naturalité présentées par Gabriel Olivier, natif de Genève, calviniste converti, 5 août; — ordonnant la confiscation d'un dénombrement de la terre de Gresseux, présenté par Claude-François de Prinsac, 9 août; — ordonnant le paiement de rentes en souffrance au chapitre royal de Saint-Louis de Gigny, 20 août.

B. 982. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 94, papier, 1 sceau.

1762 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : renvoyant devant la seconde chambre de la Cour l'examen d'une requête accompagnée de preuves, présentée par Jeanne-Françoise Coillot, fille de Claude-François Coillot et de Claire-Béatrix Caffod, veuve de Claude-Antoine Guillaume, assesseur au bailliage de Poligny, pour être maintenu en possession de noblesse, 2 décembre; — enregistrant les provisions : de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Jean-Anne Foacier, de Sens, 6 décembre; — de changeur des monnaies à Gray, de Joseph Jannin, 9 décembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Claude-Ignace Pajot de Vaux, 11 décembre; — de garde-livres en la même cour, de Jean-

François-Xavier Thourel, 13 décembre; — de conseiller-assesseur au présidial de Lons-le-Saunier, de Jean-Emmanuel Courbe, 15 décembre; — de procureur du Roi au bailliage d'Arbois, de François Ignace Grignet, 17 décembre; — de receveur général alternatif des finances au comté de Bourgogne, de Jean Fougeret, 20 décembre; — de receveur général ancien et mi-triennal dans la même province, de Louis-Grégoire Véron, 22 décembre; — de receveur des amendes et épices du bailliage de Pontarlier, de Louis-François Petot, 24 décembre.

B. 983 (Liasse) — 3 pièces, parchemin, 118, papier, 3 sceaux.

1763 (janvier-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant le paiement au sieur Touraille, syndic de la corporation des teinturiers de Besançon, de 5 l. 6 s. 8 d. de gages sur l'exercice 1758, 11 janvier; — homologuant le livre d'arpentement de Villeneuve-d'Amont, 5 février; — enregistrant les provisions de conseiller-maître en la Chambre, d'Ignace-Louis-Xavier Nélaton, 9 février; — ordonnant le paiement de rentes en souffrance à l'abbaye de Balerne, 11 février; — enregistrant les provisions : de receveur et payeur des gages de la chancellerie du Parlement, de Pierre Gaulier, 19 avril; — ordonnant l'enregistrement de patentes de rentes et le paiement des rentes en question constituées sur le Trésor royal, à Léonard Désahuguet d'Armazet d'Espagnac, abbé de Notre-Dame du Palais (diocèse de Limoges), prieur de Notre-Dame de La Loye, 29 avril.

B. 984. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin, 91, papier, 3 sceaux.

1763 (mars-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : reconnaissant la noblesse d'Édouard Acton, résidant à Besançon, originaire d'Angleterre, 5 mai (généalogie de la famille Acton avec ses armoiries peintes : de gueules à neuf croisettes d'or recroisetées de même, au pied fiché, posées en triple fasce, à deux léopards passants d'argent sur le tout); — enregistrant les provisions : de garde-marteau en la maîtrise de Salins, de Joachim Garnier, 13 mai; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Charles-Firmin Magdelaine, 17 mai; — de conseiller-auditeur, d'Antoine-Léonard Berthelon, 18 mai; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de François Parizot, 21 juin; — de substitut du procureur du Roi en la maîtrise de Vesoul, de Jacques-François Demézy, 27 juin.

B. 985. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 81, papier, 3 sceaux.

1724-1763 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller-auditeur honoraire en la Chambre des Comptes, de Gabriel de Roche des Baudettes, 1763, 8 juillet; — ordonnant le paiement à Pierre-Joseph Brazier, cavalier de la maréchaussée, des intérêts d'une rente constituée sur l'État, 8 juillet (titre constitutif de rente du 30 juin 1724); — défendant, à requête de la communauté des orfèvres de Besançon, à un sieur Violet, de tenir boutique dans cette ville, faute de s'être conformé aux statuts et règlements de la corporation, 14 juillet; — enregistrant les patentes de commissaire de police à Vesoul, de Gabriel Olivier, natif de Genève, 18 juillet; — ordonnant le paiement de 25 l. d'augmentation de gages à Jean-Charles Clerc, receveur des épices et amendes au bailliage de Baume, 21 juillet; — enregistrant les provisions de receveur particulier alternatif des finances du bailliage de Dole, de Noël-Antoine Prieur, 11 août; — autorisant les habitants de La Villedieu en Varais à faire dresser un arpentement de leur territoire, 13 août.

B. 986. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 91, papier, 2 sceaux.

1763 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions de conseiller-maître en la Chambre, d'Antoine Marguier d'Aubonne, 23 novembre; — de conseiller-auditeur en la même cour, de Jean-Baptiste Le Blanc, de Beaune, 7 décembre; — donnant acte de la présentation et de l'enregistrement des lettres d'institution de chapelain de la chapelle Saint-Denis de l'église Saint-Maurice de Salins, présentées par Étienne-François-Xavier Tissot, 19 décembre; — enregistrant les lettres de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, d'Antoine Paris, 30 décembre.

B. 987. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 141, papier, 7 sceaux.

1597-1764 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions du président de la Chambre des Comptes, de Claude-François Peting, 1764, 14 janvier; — donnant acte à Joseph-Alexis Grangier, substitut du procureur général au parlement de Besançon, et à Anne-Louise Thiébaud, son épouse, de la présentation du dénombrement d'un fief à Rochefort, 16 janvier; — enregistrant les provisions de changeur des monnaies, à Luxeuil, de Jacques-François Verney, 23 janvier; — ordon-

nant aux bénédictins du collège Saint-Jérôme de Dole de fournir un état de leur temporel, 20 février; — enregistrant les provisions : de conseiller au Parlement, de François-Alexis Duban, 24 février; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Pierre de Laperche, 27 février; — ordonnant au payeur des charges sur les salines de payer aux Cordeliers de Salins leurs rentes, constituées dès 1597, 3 mars (copie du titre constitutif de 1597); — enregistrant les patentes d'érection de la terre de Mercey en baronnie sous le titre de Raclet-Mercey, en faveur de Pierre-François-Bruno Raclet de Mercey, capitaine au régiment de Mestre de Camp (dragons), 29 mars.

B. 988. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 101, papier, 1 sceau.

1758-1764 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : adjugeant des arrérages arriérés de rentes à Jean-Pierre Vaudry de Saizenay, fondé de procuration d'Anne-Claude-Béatrix Le Maire, sa mère, 1764, 11 avril (procuration du 22 août 1758, annexée); — ordonnant aux bénéficiers de remplir les formalités légales pour obtenir le rétablissement des rentes en souffrance dans les budgets (états du Roi) de la province et leur paiement, 26 mai; — réglant la régie et la marque des cuirs au comté de Bourgogne, 26 mai; — enregistrant les provisions de conseiller au Parlement de Jean-Baptiste Guillemin de Vaivre, 5 juin; — autorisant les habitants de Chapelle-d'Huin à faire dresser l'arpentement de leur territoire, 8 juin; — accordant semblable autorisation aux habitants de Rahon, 8 juin.

B. 989. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 87, papier, 2 sceaux.

1760-1764 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant le paiement à M. de Montalet de Villebreuil, abbé de Balerne, de rentes arriérées dues à son abbaye, 1764, 4 juillet; — ordonnant semblable paiement aux religieux et abbé de Bellevaux, à requête de l'abbé Louis-Albert de Lezay de Marnézia, 4 juillet (copie du traité passé entre l'abbé et les religieux au sujet du partage des revenus de Bellevaux, 1740, 30 novembre); — enregistrant les provisions de conseiller honoraire au Parlement, de Guillaume-Joseph Pusel, seigneur de Boursières, 10 juillet; — d'arpenteur en la maîtrise des Eaux et Forêts de Gray, de François Chauderon, 14 juillet; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Guillaume Roussel, 14 juillet; — de conseiller au Parlement, de Richard-Philippe Foillenot, 16 juillet; — enregistrant les lettres d'érection du marquisat de Loulans (Ormenans, Bois-du-Moulin, Verchamps, Cenans, La Barre, etc.), accordées à Alexis-Marie-Dominique de Boitouzet, 19 juillet; — les provisions de conseiller-maître à la Chambre, de Claude-Joseph-François-Xavier Bachelu, 4 août; — autorisant l'arpentement du territoire de Chaumergy, 13 août.

B. 990. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 91, papier, 2 sceaux.

1764 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement des provisions : de président à mortier au Parlement, de Jean-Baptiste-Marie d'Olivet de Chamole, 16 novembre; — de greffier aux présentations du présidial de Besançon, de Toussaint Gilles, 17 novembre; — de conseiller au Parlement, de Jean-Joseph Brody de Charchillat, 17 novembre; — autorisant les habitants de Cintrey à procéder à l'arpentement de leur territoire, 12 décembre; — enregistrant les patentes : de conseiller au Parlement, de Charles-François Tharin, 15 décembre; — de Charles-Augustin Frère de Villefrancon, 20 décembre; — ordonnant enquête sur le droit à la qualité d'écuyer des héritiers de Jean-Antoine de l'Épine, à son vivant président en la Chambre des Comptes, 24 décembre.

B. 991. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 102, papier, 1 sceau.

1765 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de conseiller au Parlement, de Joseph-Luc-Jean-Baptiste-Hippolyte Mareschal, seigneur de Vezet, 9 janvier; — de garde des sceaux de la chancellerie du Parlement, d'Antoine Girod de Naisey et Vienney, 18 janvier; — de receveur-payeur des gages du Parlement, de Charles-Joseph Mutin, 18 janvier; — de conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes, de Jacques Bouguelet, 28 janvier; — d'exécuteur de la haute justice au comté de Bourgogne, de Claude-Antoine Chrétien, originaire de Neufchâteau, 5 février; — d'abbesse de Château-Chalon, de Françoise-Élisabeth de Watteville de Conflans, pourvue le 9 juillet 1742, 13 février; — homologuant le livre d'arpentement de la commune de Bournois, 20 février; — ordonnant l'inscription en marge de l'arrêt d'enregistrement des patentes de grand bailli d'Amont, obtenues par Antoine-Joseph-Philippe-Régis d'Éternoz, de la mention du titre de comte légitimement attribuée au père de ce dernier, 27 février.

B. 992. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 82, papier, 4 sceaux.

1728-1765 (mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : envoyant en possession de l'office de correcteur en

la Chambre des Comptes, Claude Pageaut, de Tournus, 1765, 4 mars ; — accordant le paiement d'arriéré de gages de bailli d'Amont, à Jeanne-Antoine Béreur de Malans, épouse de Pierre de Chargères, et Jeanne-Françoise Béreur, sa sœur, héritières de Philippe-Marie Béreur, leur frère, 7 mars (copie des patentes de bailli d'Amont accordées à ce dernier le 1er décembre 1738) ; — enregistrant les provisions ; de receveur des amendes et épices de la maîtrise de Vesoul, de Jean-François Champy d'Aigrevaux, 9 mars ; — d'avocat général en la Chambre des Comptes, d'Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-Joseph-François Mailly de Château-Renaud, 20 mars ; — de lieutenant au gouvernement du comté de Bourgogne, de Jacques-Anne-Joseph Le Prestre, comte de Vauban, 22 mars ; — ordonnant, à requête du procureur général, que l'inspection de l'hôtel des monnaies de Besançon sera faite par ses commissaires, 30 mars.

B. 993. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 122, papier, 1 sceau.

1765 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de Chamblay, 24 avril ; — enregistrant les provisions : d'avocat général honoraire à la Chambre, de Jean-François-Xavier Vacher, 7 mai ; — de lieutenant particulier au présidial de Vesoul, d'Étienne-François-Denis-Jacques de Fleurey, ancien maire de Vesoul, 10 mai ; — adjugeant au Roi la succession d'une bâtarde, Catherine Cugnotet, décédée à Saint-Hippolyte, 24 mai ; — de secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie du Parlement, de Jean-Simon Joubert, 27 juin ; — donnant acte à Jean-Antoine Vuillermet, de Salins, de la production de sa nomination de receveur des deniers patrimoniaux et d'octrois de Salins, 28 juin.

B. 994. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 102 papier, 7 sceaux.

1765 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : maintenant les chanoines de Vesoul dans le droit de se qualifier « chanoines de l'insigne chapitre de Saint-Georges de Vesoul, » 11 juillet ; — adjugeant aux prieur et religieux d'Époisses, ordre de Grandmont, certaines rentes arriérées sur le Trésor, 30 juillet ; — enregistrant les provisions de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Agnus de Rouffanges, 2 août ; — ordonnant au procureur général et à sa requête de jeter le séquestre sur les biens, caisse et registre de Jean-Baptiste Bullet, receveur particulier du bailliage de Besançon, en notoire déconfiture, 13 août.

B. 995. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 99, papier.

1765 (septembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de lieutenant général au comté de Bourgogne, accordées au duc de Lorges le 19 juin 1765, 13 novembre ; — de conseiller au Parlement, de Jean-Stanislas Dunod de Charnage, 16 novembre ; — de receveur général des finances au comté de Bourgogne, de François Langloix de Sermange, 20 novembre ; — de greffier de la juridiction des salines, de Claude-Joseph Serrette, 27 novembre ; — donnant acte de la présentation de lettres de naturalité, à Charles-Léopold, baron de Stein, du cercle de Souabe, et à Thérèse-Auguste de Stein, sa sœur, 2 décembre ; — enregistrant les patentes : de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, de Charles-Henri-Joseph Maire de Montdoré, 10 décembre ; — de conseiller au même parlement, de François-Nicolas-Eugène Droz, 11 décembre. — Mémoire pour le procureur général de la Chambre des Comptes sur l'administration intérieure des salines (s. d.).

B. 996. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 119, papier, 1 sceau.

1766 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de lieutenant général au bailliage d'Arbois, de Jean-Baptiste Domet, 16 janvier ; — de substitut du procureur général près la Chambre, de Philibert Bonamour, de Chalon-sur-Saône, 31 janvier ; — recevant l'appel de Jean-Baptiste Bullet, ancien receveur particulier du bailliage de Besançon, contre la permission d'informer contre lui, donnée par le présidial et bailliage criminel de Besançon, 8 février ; — enregistrant les provisions : de procureur du Roi des gabelles à Dole, de Jean-Antoine Serrigny, 25 février ; — de procureur du Roi des gabelles à Jussey, de Claude-François Mathelat, 4 mars ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Pierre-Ambroise-François Montault, 10 mars ; — de chapelain de la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste de Cusance, de Charles-François Bressand, de Baume, 12 mars.

B. 997. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 86, papier, 3 sceaux.

1766 (avril-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant le paiement de rentes arriérées sur le Trésor à dom Brice Mamiel, abbé de la Grâce-Dieu, 15 avril ; — autorisant les habitants de Vellefaux à faire arpenter leur territoire, 16 avril ; — enregistrant les provisions : de conseiller-maître honoraire à la Chambre des Comptes, de

Claude Prieur, 25 avril ; — de receveur particulier du bailliage de Besançon, de Pierre-Bernard Mercier de Raugecourt, 29 avril ; — prescrivant aux payeurs des charges des salines de solder aux abbesse et religieuses de Tart, en Bourgogne, des rentes arriérées, 12 mai.

B. 998. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 104, papier.

1766 (juin-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de receveur particulier des bailliages de Lons-le-Saunier et Orgelet, de Claude-François Vaillant, 17 juin ; — donnant acte aux recteur et professeurs de l'Université de Besançon, de la présentation et de l'enregistrement de patentes royales accordant à l'Université une somme annuelle de 1,000 l. payable sur les salines, « pour exciter l'émulation des étudians et le progrès des sciences, » 28 juillet ; — autorisant Nicolas Gentil, conseiller au magistrat de Besançon, et Marguerite Verdy, sa femme, à s'entremettre sans danger de commise dans la seigneurie de Burgille par eux acquise de Jean-Léger, marquis d'Authume, 2 août ; — enregistrant les provisions d'huissier ordinaire de la Chambre, de Jean Meroux, 14 août.

B. 999. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 70, papier, 3 sceaux.

1766 (septembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de contrôleur receveur et payeur des épices ordinaires et extraordinaires de la maîtrise de Gray, de Jean-Antoine Silvant, 19 novembre ; — de conseiller-auditeur de la Chambre, d'Antoine Ducret, de Lyon, 21 novembre ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Claude-François Arbilleur, 24 novembre ; — ordonnant le paiement, aux Visitandines de Salins, d'une rente par elles acquise de Jean-François Marmet, 1er décembre ; — enregistrant les patentes : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Claude-Antoine Girod, 15 décembre ; — de conseiller-auditeur en la même cour, de Laurent-Marie-César Martinet, 19 décembre ; — de receveur particulier du bailliage de Dole, de Charles-Nicolas Levavasseur, 30 décembre.

B. 1000. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 102, papier, 2 sceaux.

1767 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement général de Reugney, 2 janvier ; — homologuant le livre d'arpentement des Granges-Narboz, 30 janvier ; — enregistrant les provisions de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Henri de La Grange, d'Autun, 12 février ; — de greffier-garde des minutes et chauffe-cire en la chancellerie du Parlement, de Denis-François Ruty, 23 janvier ; — de chauffe-cire et scelleur en la même chancellerie, de Louis-Thomas Laurent, 23 février ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Bernard-Claude Nodot, 25 février ; — de receveur particulier au bailliage de Dole, de Charles-Nicolas Levavasseur, 28 février ; — autorisant les habitants de Saules à faire arpenter leur territoire, 29 janvier.

B. 1001. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 98, papier, 8 sceaux.

1767 (mars-avril). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions de trésorier des émoluments du sceau de la chancellerie du Parlement, de Jean-Baptiste Bruand, 7 mars ; — de chauffe-cire en la même chancellerie, de François Muguet, 10 mars ; — de référendaire en la même chancellerie, de Jean-Baptiste Charlot, 10 mars ; — de porte-coffre honoraire en la même chancellerie, d'Étienne-Joseph Martenne, 10 mars ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Alexandre, 31 mars ; — de payeur ancien et mi-triennal des gages du Parlement, de Philippe-Antoine Moser, 9 avril ; — ordonnant de payer des gages arriérés à Joseph-François Bullabois, garde-marteau en la maîtrise de Poligny, 10 avril.

B. 1002. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 103, papier, 1 sceau.

1767 (mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes d'avocat du Roi à Orgelet, de François-Lazare Babey, 5 mai ; — de conseiller au Parlement, de Jean-Étienne Masson d'Authume, 7 mai ; — de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes, d'Edme Bachey, 11 mai ; — acceptant le dénombrement de Montigny-lez-Arbois, Chevanne, Vincelles, etc., présenté par Ferdinand-Denis de Cressy, 14 mai ; — enregistrant les provisions : d'assesseur au bailliage d'Orgelet, de François-Ignace Clément, 20 mai ; — levant certaines injonctions prononcées contre Charles-Nicolas Levavasseur, Anatoile-Joseph Lyautey, Pierre-François Gros et Claude-François Vaillant de Bovenst, receveurs particuliers des bailliages de Dole, Vesoul, Poligny, Arbois et Lons-le-Saunier, moyennant la production de certains arrêts et édits fixant l'imposition ordinaire et les excédents des ponts et chaussées, milices, etc., pour l'année 1762-1763 (arrêts et édits imprimés annexés), 25 mai ; — enregistrant les patentes de lieutenant du Roi au comté de Bourgogne, département d'Aval, de Dominique-Antoine de Croisy, seigneur de Montalan, Fréty, etc., 30 mai.



B. 1003. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1767 (juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : déchargeant d'amendes prononcées contre eux pour retard dans leur service, Claude-Marie Caron, receveur à Baume, Bonaventure Cattand, receveur à Saint-Claude, Antoine Girod, receveur à Salins et Quingey, Nicolas Perchet, receveur à Gray, 1er juin ; — enregistrant les provisions de prévôt royal de Saint-Aubin, de François Bougauld, 5 juin ; — réglant l'arriéré de gages dus à son prédécesseur décédé, Jean-Claude Oudot, 5 juin ; — autorisant l'arpentement du territoire de Belmont-lez-Dole, 5 juin.

B. 1004. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 106, papier.

1767 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de receveur des épices de la maîtrise de Dole, de Jean-François Cedré, 9 juillet ; — de commissaire provincial des guerres au comté de Bourgogne, de Dominique-Louis Éthis de Novéan, 15 juillet ; — ordonnant de payer un arriéré de rentes à Jean-Claude Boisot, abbé commendataire de Saint-Paul de Besançon, 16 juillet ; — enregistrant les provisions : de receveur des consignations du bailliage de Poligny, de Jean-Claude Magnin, 17 juillet ; — de procureur du Roi des sauneries et de la maîtrise de Salins, de Claude-Antoine Bouzon, de Salins, 17 juillet ; — de clerc et contrôleur des sels en la saunerie de Salins, de Nicolas Barban, de Salins, 12 août ; — de conseiller au Parlement, de Claude-Antoine Roussel, 12 août ; — ordonnant la saisie des livres, registres et caisse de Nicolas Perchet, receveur particulier du bailliage de Gray, qui venait de déposer son bilan à la justice consulaire de Besançon, 15 août.

B. 1005. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 90, papier, 2 sceaux.

1767 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant la commune de Villersbuzon à faire procéder à l'arpentement de son territoire, 14 novembre ; — enregistrant les provisions : de maître particulier à Poligny, de Bernard Légerot, 17 novembre ; — de lieutenant criminel à Orgelet, de Désiré-Bonaventure Donneux, 17 novembre ; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie du Parlement, de François Lombard, 19 novembre ; — de conseiller au Parlement, de Claude-Antoine-Catherine de Bocquet de Courbouzon, 23 novembre ; — d'assesseur au bailliage d'Orgelet, de Jean-Étienne Cordier, 24 novembre ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Jean-Baptiste Dolard, seigneur de Myon, 28 novembre ; — de garde général, collecteur des amendes de la maîtrise particulière de Baume, de Jean-Claude-Marie Besançon, 9 décembre ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes : de Bénigne-André-Charles Dubard de Chasans, de Beaune, 19 décembre ; — de Jacques-Chrysostome-Philibert des Henrys, de Pressy sous-Doudain, 23 décembre.

B. 1006. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin, 137, papier, 4 sceaux.

1768 (janvier-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : homologuant le livre d'arpentement de Chalèze, 4 janvier ; — enregistrant les provisions : de procureur du Roi au bailliage d'Arbois, de Louis-Gabriel Champreux, 5 janvier ; — de président à la Chambre des Comptes, d'Antoine Marguier d'Aubonne, 7 janvier ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Jean-Joseph de Verdilhac, sieur de la Forge, 18 janvier ; — de receveur particulier du bailliage de Gray, de Max-Antoine Raffet, de Pont-de-Veyle, 23 janvier ; — de procureur du Roi au bailliage de Gray, de Jean-Denis Thiébaud, 5 février ; — de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Sanderet, 18 février ; — de conseiller au Parlement, de Christophe-Claude-Marie, marquis de Chaillot, 26 mars.

B. 1007. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin, 121, papier, 6 sceaux.

1768 (avril-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant des patentes : d'huissier ordinaire en la Chambre des Eaux et Forêts du parlement de Besançon, d'Antoine-François Robinet, 22 avril ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de François Vitte, de Louhans, 26 avril ; — de procureur du Roi au présidial de Besançon, de Joseph-Emmanuel Huguenet, 26 avril ; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Charles-Joseph François, seigneur de Vannoz, 4 mai ; — de substitut du procureur général près le Parlement, de Gabriel-Joseph Humbert, 13 juin ; — d'abbé du Mont-Sainte-Marie, de Jean-Jacques de Farjonnel d'Hauterive, du diocèse d'Autun, conseiller-clerc au parlement de Paris, nommé le 3 avril 1768 ; — de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, de Claude Bétauld, de Chalon-sur-Saône, 27 juin.

B. 1008. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 102, papier.

1768 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes).

Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Guillaume Prisye, de Nevers, 16 juillet ; — d'arpenteur en la maîtrise des forêts de Vesoul, de François Cuny, 21 juillet ; — de lieutenant général président au présidial de Vesoul, de Claude-François-Joseph Demongenet, 4 août ; — de receveur particulier des finances de Baume, d'Augustin-François-Xavier Grangier, 4 août ; — d'avocat du Roi au présidial de Gray, de Charles-Bonaventure Chassignole, 6 août ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, d'Alexis-Louis Bresson, avocat, de La Marche en Bourgogne, 13 août.

B. 1009. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 105 papier, 3 sceaux.

1768 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant les habitants de Villers-sous-Montrond à procéder à l'arpentement de leur territoire, 17 novembre ; — enregistrant les patentes d'avocat du Roi à Pontarlier, d'Antoine-François Pion, 18 novembre ; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Henri de La Grange, 19 novembre ; — de conseiller-clerc au Parlement, de Claude-François-Ignace de Camus de Filain, chanoine honoraire de Sainte-Madeleine de Besançon, 21 novembre ; — ordonnant de payer les gages arriérés dus à M. Poly de Saint-Thiébaud, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes, 22 novembre ; — enregistrant les patentes : de gruyer en la gruerie royale de Château-Lambert, de Joseph-Ferdinand Ringuey, 13 décembre ; — de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, de Jean-Joseph Masson, 19 décembre ; — ordonnant de restituer à Claude-Marie Caron, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement, receveur particulier ancien des finances du bailliage de Baume, tous ses titres et registres momentanément séquestrés, 30 décembre.

B. 1010. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 80, papier, 2 sceaux.

1768-1769 (janvier). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Félix-Désiré Petitjean de Rotalier, 1769, 4 janvier ; — de conseiller-auditeur en la même cour, de François Berthaud, 23 janvier ; — de conseiller-maître, d'Étienne Dareau, de Saulieu, 27 janvier ; — donnant acte à Anatoile-Joseph Lyautey, receveur particulier à Vesoul, et à Charles-Nicolas Levavasseur, receveur particulier à Dole, de la présentation d'arrêts du Conseil concernant les impositions ordinaires et extraordinaires de l'année 1764-1765, dûment certifiés par l'Intendant, 31 janvier (arrêts imprimés annexés) ; — ordonnant au payeur des salines de solder l'arriéré d'une rente due aux pauvres de la ville d'Arbois, 31 janvier.

B. 1011. (Liasse.) — 90 pièces, papier, 2 sceaux.

1769 (février-mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de conseiller-auditeur en la Chambre, d'Antoine Girard de Charbonnières, de Saint-Pourçain, 18 février ; — de conseiller-maître en la même cour, de Pierre-Joseph Jeannot de Courchaton, 7 mars ; — les lettres de légitimation de François Grangebeuve dit de Chantrans, de Marnay, fils naturel de Claude-Joseph Grangebeuve et de Charlotte Maître de Bay, 15 mars ; — les provisions d'arpenteur juré en la maîtrise de Vesoul, de Pierre Durget, de Conflandey, 17 mars ; — de greffier de la même maîtrise, de Claude-César Clerc, 18 mars ; — de garde général, collecteur des amendes de la maîtrise de Vesoul, d'Alexis-François Jacquot, 18 mars.

B. 1012. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin, 96, papier, 4 sceaux.

1769 (avril-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de lieutenant particulier au siège d'Ornans, de Claude-François Doney, 12 avril ; — de clerc et contrôleur des sels de la petite saunerie et puits à muire de Salins, de Claude-Simon Poulet, du Bief-du-Fourg, 18 avril ; — de procureur général au Parlement, de Claude-Théophile Doroz, 2 mai ; — adjugeant à Nicolas-Félix Devault, conseiller d'honneur ecclésiastique en la Chambre des Comptes, ses arriérés de gages, 9 mai.

B. 1013. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 89 papier, 2 sceaux.

1769 (juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de conseiller honoraire au Parlement, de Claude-François Maudinet de Montrichier, seigneur de Chevroz, 12 juin ; — de receveur ancien des finances des bailliages de Baume et d'Ornans, d'Augustin-François-Xavier Grangier, 14 juin ; — de receveur général des domaines par commission, de Pierre Houmest du Longprel (remplaçant François Langloix, seigneur de Sermange, décédé le 10 juin, et suppléant son fils et successeur, Jean-François Langloix, encore mineur), 14 juin ; — de greffier au plumitif à la Chambre, de Charles-Ferdinand Colard, de Roche, 15 juin ; — ordonnant de payer au sieur Partyot, syndic de la communauté des peintres de Besançon, une somme de 6 l. 16 s. portée sur l'état du Roi, et due pour les années 1764 et 1765, 17 juin ; — donnant aux consorts Pégeot, de Valonne, un délai d'an et jour pour résider dans

leur maison mainmortable dudit lieu, sans encourir la macule de mainmorte, 30 juin.

B. 1014. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 108, papier, 1 sceau.

1769 (juillet-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de changeur à Vesoul, de Jean-Baptiste Daguenet, 15 juillet; — homologuant le livre d'arpentement d'Aiglepierre, 21 juillet; — le livre d'arpentement de Nods, 4 août; — autorisant les habitants de Brainans à faire arpenter leur territoire, 8 août; — enregistrant les provisions : de procureur tiers en la Chambre des Comptes, de Jean-François Breton, 12 août; — homologuant l'arpentement d'Ounans, 12 août; — donnant acte de la présentation du dénombrement de la seigneurie de Montby à Pascale-Antoinette-Émilie Petit de Marivat, douairière de Charles-Louis-Joachim de Chastelier, marquis du Mesnil, 12 août.

B. 1015. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 127, papier, 2 sceaux.

1769 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : ordonnant l'enregistrement du dénombrement de la seigneurie de Poids-de-Fiole, présenté par Marie-François de Bocquet de Courbouzon, prieur d'Arbois, 18 novembre; — enregistrant les provisions de procureur à la Chambre des Comptes, de François-Étienne Brunet, notaire royal et procureur au bailliage de Dole, 19 novembre; — de conseiller-maître en la même cour, de Jacques-Bénigne Quarré de Verneuil, 21 novembre; — de chevalier d'honneur au Parlement, de Charles Roger, prince de Bauffremont, grand bailli de Brie, 28 novembre; — de scelleur en la chancellerie de la Chambre des Comptes, de Philibert Danjean, 29 novembre; — de lieutenant particulier au bailliage de Poligny, de Denis-François Moreau, 9 décembre; — de conseiller-maître en la Chambre des Comptes, de Jean-Anne Foacier, 9 décembre; — de commis à la recette particulière des finances du bailliage de Poligny, de Jean-Claude Prost, 12 décembre; — de président à la Chambre des Comptes, de François-Samuel Rigolier, 20 décembre; — homologuant le livre d'arpentement de Colondon, 30 décembre.

B. 1016. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 113, papier, 4 sceaux.

1770 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de président à la Chambre des Comptes, de Nicolas Perrin, seigneur de Corbeton, conseiller au parlement de Dijon, 18 janvier; — de chevalier d'honneur au Parlement, de Florent-Alexandre-Melchior-Esprit de La Baume, comte du Saint-Empire et de Montrevel, 23 janvier; — de secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie du Parlement, 23 janvier; — de clerc du puits à muire de la petite saunerie, de Michel-Yves Courtial, 27 janvier; — de lieutenant du Roi au bailliage d'Amont, de Claude-François de Renouard de Fleury, 31 janvier; — de conseiller-maître honoraire en la Chambre des Comptes, de Guillaume Godard, 21 février; — de receveur particulier des finances de Poligny, de Gabriel-Pierre Monicault de Villardeau, de Valence, ancien officier de la compagnie des Indes, 23 février.

B. 1017. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 85, papier, 4 sceaux.

1770 (mars). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de clerc du puits à muire de Salins, de François-Ferréol Maître, 17 mars; — donnant acte à Claude-Antoine Florimond, gentilhomme du duc de Penthièvre, de la présentation d'un arrêt du conseil d'Etat lui engageant le domaine et la seigneurie de Montmirey, 20 mars; — enregistrant les provisions : de conseiller au présidial de Vesoul, de Jean-François Fyard, 21 mars; — autorisant les habitants de Montmirey-la-Ville à faire procéder à l'arpentement de leur territoire, 27 mars; — adjugeant à Marie-Joseph-Edmond de Cocquet de Montgefond, prévôt du chapitre d'Ainay, sa quote-part des rentes arriérées dues à la succession de Désiré-François-Xavier Simon, conseiller au parlement de Besançon, dont il était héritier pour un quart, 27 mars; — ordonnant le paiement de gages arriérés, dus à la succession de Sébastien Seguin, assesseur au présidial de Vesoul, à Claude-Étienne Seguin, tuteur des enfants du défunt, 30 mars.

B. 1018. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 126, papier, 3 sceaux.

1770 (avril-mai). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : autorisant l'arpentement du territoire de Crissey, 2 mai; — ordonnant de payer ses gages arriérés (60 l.) à Alexis Drouhard, lieutenant particulier du présidial de Besançon, 2 mai; — enregistrant : les lettres de naturalité accordées à Matthias Apel, originaire de Mayence, citoyen de Besançon, 5 mai; — les provisions de conseiller au bailliage de Gray, de Charles-François Garnier, 11 mai; — de référendaire en la chancellerie du Parlement, de Gabriel-Jean-Baptiste Dupuy, 14 mai; — de lieutenant général au présidial de Vesoul, de Vincent Ébaudy de Rochetaillée, 16 mai; — de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, de Denis Repoux de Chevagny, 21 mai; — corrigeant le dénombrement de Bousseraucourt, présenté par Jean-

Baptiste de Thomassel, ancien capitaine aide-major des milices de Saint-Domingue, 22 mai; — enregistrant les lettres de confirmation de la baronnie du Pin, accordées à François-Désiré Abriot, seigneur de Grusse, 26 juin.

B. 1019. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 132, papier, 5 sceaux.

1770 (juin-août). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de lieutenant du Roi au bailliage d'Aval, d'Antoine de Croisy, seigneur de Montalan-Frely, 26 juin; — de procureur tiers en la Chambre des Comptes, de Jean-Baptiste Gay, 27 juin; — acceptant, sous certaines modifications, le dénombrement d'une portion de l'« hôtel de Grandvelle, » situé à Ornans, présenté par Claude Tournier, greffier civil au bailliage dudit lieu, 5 juillet; — enregistrant des lettres patentes renouvelant pour neuf ans les octrois de la ville de Vesoul, 20 juillet; — acceptant le dénombrement de la terre de Citey-Carrambaux, située à Auxon, présenté par Joachim-Irénée Sonnet, seigneur d'Auxon, 4 août; — enregistrant les provisions : de conseiller au bailliage présidial de Gray, de Philippe Guichon, 8 août; — de conseiller d'honneur en la Chambre des Comptes, de Philippe-Emmanuel, comte de Salives, seigneur de Vallerois-le-Bois, 11 août.

B. 1020. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 114, papier, 8 sceaux.

1770 (novembre-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes : de lieutenant général au présidial de Lons-le-Saunier, de Pierre-Hector-Jean-Baptiste Le Michaud, seigneur d'Arçon, 15 novembre; — d'huissier en la chancellerie du parlement de Besançon, de Jean-Denis Champagne, 19 novembre; — de président honoraire à la Chambre des Comptes, de Pierre-François-Joseph Raclet, 28 novembre; — de procureur du Roi au présidial de Gray, de Jean-François Cretin, 3 décembre; — de contrôleur du receveur des épices du présidial de Vesoul, de Claude-François Grante, 15 décembre; — de garde-marteau en la maîtrise de Dole, de Jean-Claude Drugne, 19 décembre; — de procureur du Roi au présidial de Lons-le-Saunier, de Pierre-Désiré Certier, 22 décembre; — donnant acte à Claude-François Prinsac, ancien lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, de la présentation du dénombrement de la terre de Gressoux, 22 décembre.

B. 1021. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin, 107, papier, 2 sceaux.

1771 (janvier-février). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : de président honoraire à la Chambre des Comptes, de François Domet, 5 janvier; — de receveur des finances au bailliage de Poligny et d'Arbois, de Gabriel Monicault de Villardeau, 8 janvier; — de conseiller-assesseur au présidial de Salins, de Jean-Baptiste Marmet, 9 janvier; — de juge-visiteur des sauneries et maître particulier des Eaux et Forêts à Salins, de Claude-François Marmet, 14 janvier; — d'avocat du Roi au présidial de Vesoul, de Claude-Antoine Guéritot de Courcelles, 9 février; — donnant acte de présentation de lettres de retrait féodal de la terre de Percey-le-Grand, à Hippolyte-Jean-René de Toulongeon, enseigne dans la garde du Roi, 20 février; — enregistrant le brevet d'abbé de Baume-les-Messieurs, de Joachim-Joseph de La Farre pourvu le 6 juillet 1766, 25 février.

B. 1022. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin, 115, papier, 5 sceaux.

1771 (mars-juin). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les provisions : d'huissier-audiencier en la Chambre des Comptes, de Claude-François Girod, 21 mars; — adjugeant à M. Terrier de Santans, président au Parlement, une rente arriérée sur le Trésor, 15 avril; — envoyant en possession des terres de Valay et Cugney, Philippe-Désiré Pétremand, ancien major des cuirassiers du Roi, fils et héritier de Claude-François Pétremand, 15 avril; — enregistrant les provisions : de lieutenant en la maîtrise particulière de Besançon, de Charles-Valentin Wuilliey, 16 avril; — de président à mortier au Parlement, de Joseph-Luc-Jean-Baptiste-Hippolyte, comte de Mareschal de Vezet, 17 avril; — acceptant, sous bénéfice de publication, le dénombrement d'un fief à Blandans, présentée par Claude-Hubert Maillet, bénéficier à Saint-Germain l'Auxerrois, 15 juin.

B. 1023. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin, 11 papier, 9 sceaux.

1771 (juillet-décembre). — *Arrêts sur requêtes* (minutes). Arrêts : enregistrant les patentes de Jean-Baptiste Bacoulon, lieutenant particulier de la maîtrise de Gray, 6 juillet; — autorisant les habitants de Médière à procéder à l'arpentement de leur territoire, 11 juillet; — adjugeant aux Arquebusiers de Besançon 12 l. 16 s. dues à leur corporation sur le compte des impositions du bailliage de cette ville de 1767, 20 juillet; — adjugeant sur le même exercice un arriéré de 45 l. 12 s. dus à la corporation des apothicaires de Besançon, 23 juillet; — enregistrant les patentes d'érection d'un comté en faveur d'Antoine-François de Bernard de Montessus, sous-lieutenant au régiment des Gardes-françaises, 29 juillet (inventaire des titres de noblesse de la famille



de Bernard de Montessus, annexé); — enregistrant les provisions : de receveur particulier des finances du bailliage de Besançon, de Joseph Gavinet, 6 avril; — d'écuyer tenant l'académie du Roi à Besançon, accordée à Jean-Baptiste de Forne, par la comtesse de Brionne et le prince de Lambesc, grand écuyer de France, 7 août; — de garde-marteau en la maîtrise de Salins, de Claude-Étienne Bavilley, 9 août; — autorisant l'arpentement du territoire d'Oussières, 14 août; — enregistrant les patentes : de lieutenant particulier au bailliage de Pontarlier, d'Alexis Parguey, 14 août; — de lieutenant général au bailliage d'Orgelet, de François-Lazare Babey, 14 novembre; — évaluation des offices de la Chambre des Comptes, faite au moment de sa suppression par les titulaires : le premier président, 300,000 l.; 7 présidents, chacun, 60,000 l.; 5 chevaliers d'honneur, 24,000 l.; 2 conseillers d'honneur ecclésiastiques, 14,000 l.; 34 conseillers-maîtres, 34,000 l.; 9 conseillers-correcteurs, 27,000 l.; le procureur général, 70,000 l.; 2 avocats généraux, 21,500 l.; 3 substituts, 10,000 l.; le greffier en chef, 40,000 l.; 2 greffiers au plumitif, 10,000 l.; 2 greffiers aux expéditions, 4,000 l.; 1 garde-livre, 5,000 l.; 1 premier huissier-concierge, 20,000 l.; 6 huissiers, 4,000 l.; les procureurs (12), 3,000 l.; 13 auditeurs, 25,000 l., 14-15 novembre. — Arrêts : enregistrant les provisions : d'assesseur au présidial de Gray, de Jean-Baptiste Ponsard, 16 novembre; — de receveur des finances au bailliage de Gray, de Charles-Marie Roussel, de Paris, 16 novembre.

B. 1024. (Liasse.) — 77 pièces, papier, 6 sceaux.

1556-1700. — *Arrêts sur reprises de fief rendus par la Chambre des Comptes.* Copies de reprises de fief faites à Claude de Vergy, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur du comté de Bourgogne : par Jacques de Reinach, pour cens à Châtillon-sous-Maîche, 1556; — à François de Vergy, gouverneur du comté : par Jacques d'Iselin, seigneur, de Lasnans, pour fief à Thieffrans et Chassey-lez-Montbozon 1569; — par François de Montfort, pour un domaine à Dampierre-lez-Montbozon, 1569; — par Simon Grégoire, maître de forges, procureur de Louis Marchand, seigneur de Chassey, pour domaines à Chassey, Rougemont, Romain, Thieffrans et Tressandans, 1569; — par Jean Marmier, seigneur de Gâtey, pour domaines à Dampierre, Cerre, Nant et Adrisans, 1569; — par Jacques de Vy, pour chevance à Rougemont et Gondenans, 1569; — par Marguerite Lulier, femme de François Huot, seigneur d'Ambre, pour la chevance dite « de Savigny » qu'elle possédait à Châtillon-sous-Maîche, 1584; — à Clériadus de Vergy, gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne : par François-Jules Malbouhans, seigneur de la Montoillotte, pour un cens à Châtillon-sous-Maîche, 1613; — par François de Choiseul, seigneur de Chevigny, pour Ranchot, Monteplain et La Plaine, 1621 (original). — Arrêts de la Chambre : donnant acte de reprises de fief anciennes : à Jean-Baptiste de Montrichard, seigneur de Flammerans, pour justifier de sa généalogie, 1629; — enregistrant les reprises de fief présentées : par Bonaventure Froissard de Broissia, veuve de Gérard de Rosières-Sorans, pour Cromary, Neuvelle et Aulx, 1694; — par Bérenger Philippe, pour la moitié de la terre de Rye; — par Bernarde de Catherine, veuve de Claude Mougeot-Vigoureux, seigneur d'Écrille, pour une part d'Écrille, 1695; — par Anne de Livron, veuve du marquis d'Haraucourt, pour Fresne et Ruoz, 1696; — par Désiré Bourgeois, de Colonne, pour la terre et prévôté dudit lieu, 1697; — par Nicolas Millot, coseigneur de Montjustin, pour cette coseigneurie; — par François Perrenot, avocat, pour fief à Monnières et Sampans; — par Jean-Baptiste de Montrichard, pour les seigneuries du Val de Voiteur, Château-Chalon, Domblans, Blandans, Voiteur, Menétrux et Nevy; — par François de Jouffroy, pour Raincourt; — par Charles de Saint-Mauris, pour Raynans, Menotey et Gredisans; — par Claude-François Compagny, pour Usier; — par Claude-Alexandre Maudinet, pour le fief de Montrichier; — par Jean-Baptiste Mugnier, d'Ancier, pour Battrans-lez-Gray; — par Antoine Matherot de Desnes, pour Lavangeot; — par Ferdinand de Brun, marquis de Roche, pour Dampierre-lez-Fraisans, 1698; — par les habitants d'Athose, pour la seigneurie de leur village; — par Marie-Henriette de Cusance et de Vergy, duchesse d'Arschot et d'Aremberg, héritière de François-Just de Rye, marquis de Varambon, pour la baronnie de Villersexel, 1700; — par Claude-François Udressier, seigneur de Pontamougeard, pour Cramans; — par Alexandre Courlet, seigneur de Boulot, pour Vregille. (A la plupart de ces reprises sont jointes des procurations données, par-devant notaire, aux mandataires qui comparaissent devant la cour.)

B. 1025. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 68, papier, 7 sceaux.

1701-1707. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises faites : par : Catherine de La Mothe-Villebray d'Aspremont, épouse séparée d'Antide-Marie de Pra, pour Peseux-lez-Dole, 1701; — Joachim Guyenard, lieutenant général de la Table de marbre au parlement de Besançon, pour Andelot-lez-Coligny, 1702; — Anselme de Marenches, pour Nenon, 1703; — Ferdinand Laborey, pour Chevigny; — François-Louis de Vaulchier, pour Roujaques; — Claude Dujard, pour Larrêt; — Gaspard Patouillet, pour Mont;

— Nicolas-Éléonor de Villers-la-Faye, pour Vaugrenans; — François Bavoux, pour La Rochelle, Molay et Cintrey; — Gabriel Davot, de Dijon, pour Apremont; — Ferdinand-François de Rye, comte de Poitiers, pour Vennes et Chantrans; — Marie-Françoise-Justine de Clermont-d'Amboise, pour Champlitte; — Jeanne-Antoine Chaudot, veuve d'Antoine Noyrot, de Port-sur-Saône, pour Chaux-lez-Port; — Charles-Humbert de Vers, pour Vaudrey; — Claude-François Rougemont, pour Cour, Grosbois, Fourbanne et Sechin, 1704; — François Varin, trésorier de la ville de Besançon, pour Étuz; — Denis-Grégoire Pétremand, seigneur d'Amondans, pour Orchamps-lez-Dole; — Jean-Baptiste Bonhomme, pour Saint-Loup-lez-Gray; — Joachim Boitouzet, pour Loulans; — Lionel de Toulongeon dit d'Enskercke, pour Antorpe; — Jacques Guyard, pour Velloreille-lez-Choye; — Jean-Claude de Montaigu, marquis de Boutavant, pour Arinthod et Dramelay; — Claude-Amaranthe de Raiscle, femme de Bénigne de Courtaillon dit de Thomassin, seigneur de Montdoré, pour Montaigu-lez-Vesoul, 1705; — Jean-Pierre Buretel, pour Villers-sur-Port; — Ferdinand-Hyacinthe Tranchant, pour Velotte et Montjustin, 1707; — Claude Dupuy, de Gray, pour Mont-Saint-Léger. (Nombreuses procurations données par les intéressés à leurs mandataires.)

B. 1026. (Liasse.) — 71 pièces, papier, 1 sceau.

1709-1714. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Paul de Laborey, seigneur de Salans, pour rente sur les salines, 1709; — Pierre Duraquet de l'Orme, pour La Vieille-Loye et La Motte, 1711; — Jeanne-Antoine Terrier, douairière de Jacques-Joseph Pernelle, pour Épenoux; — Claude-Louis, comte de Scey, pour Pin-l'Émagny et Beaumotte; — Jean-Claude-Joseph de Froissard, marquis de Broissia, pour Châtenois-lez-Dole; — Joseph-Augustin Frère, pour Villefrancon; — Marie-Élisabeth-Françoise-Angélique de Bouzies, vicomtesse de Rouvroy, pour Champvans-lez-Gray; — Pierre Jacquez, major de dragons, pour Hotelans, 1712; — Louis-Hardouin de Donneraët, pour Velleguindry et Chevigney-lez-Pesmes; — Jacques Terrier, pour Cléron; — Claude-Ambroise Mareschal, pour Audeux; — Claude Rochet, pour Frasne-le-Château; — Pierre-Joseph Moréal, pour Falletans; — Antoine-Joseph Bresson, pour Bourbévelle, 1713; — Antoine-Eugène de Vaudrey, pour rentes sur les salines; — Claude Guyotte, pour Velloreille-lez-Choye; — Charles-Guillaume Thimonet des Gaudières, pour Domblans; — Charlotte-Françoise de Fécamp, pour Vaivre; — Jean-Christin de Watteville, pour Dampierre-sur-Salon; — Jean-Baptiste de Constable, pour Gesans et Authoison; — Philippe de la Baume, comte de Saint-Amour, pour Chantonnay, Oiselay, Saint-Amour et Vaux-les-Prés; — Claude-Louis, comte de Scey, pour Scey-le-Château, 1714; — François Matherot, seigneur de La Barre, pour Choisey et Orchamps; — Claude Françoise Aymonet, femme de Pierre-Gaspard Buretel, pour Vaivre et Montoille; — Claude-Charles Mayrot, pour Lieucourt; — Jean-Claude Rochet, pour Pont-de-Planches, Neuvelle et Grachaux; — Anatoile Lyautey, receveur particulier à Vesoul, pour Colombe et Essernay.

B. 1027. (Liasse.) — 106 pièces, papier, 6 sceaux.

1715-1721. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Jean-Baptiste Bouhélier, pour le Viseney, 1715; — Charles Bouhélier, chanoine de Poligny, pour Brainans; — Claudine Courvoisier, veuve de Pierre Marion, pour Saint-Cyr; — Claude-François de Jouffroy, pour Abbans, Byans et Osselle; — Matthieu Pinsonneau, pour Toulouse; — Claude-Antoine Poncelin, pour Chaumercenne; — François-Ferdinand Bontemps, d'Arbois, pour Rabeur; — Claude-Joseph Lallemand, pour La Chassagne; — Jean de La Chapelle, seigneur de Béarnez, pour Bracon; — Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, pour Vauvillers et Demangevelle; — Antoine-Hyacinthe Gupillot, pour Brevans; — Philibert de Chaillot, pour La Loye; — Claude-Louis Esclangon, marchand, pour une maison à Salins, 1716; — Nicolas-Jean-Baptiste de Montrichard, pour Miéry, 1717; — François Marchand, pour Vaivre; — Claude-François Terrier de Montciel, pour maison à Dole; — Anne-Françoise Mathieu, épouse de Guillaume Pioton, avocat général du roi de Sicile au duché de Chablais, pour Hugier; — Pierre-Gaspard Terrier, pour Pont; — François-Alexis Donat, pour Rabeur, 1718; — Henri de Champagne, mari de Claude-Marie-Antide de Moustier, pour Citey; — Antoine-Alexis Tranchant, pour Borrey, 1719; — Charles-François Pétremand, pour Valay; — François Baulard, chanoine de Gray, pour Burgille-lez-Marnay; — Élisabeth-Charlotte, épouse du prince de Wurtemberg-Montbéliard, pour Coligny, 1720; — Béat-Albert-Ignace de Thuillières, baron de Montjoye, pour le comté de La Roche; — Guillaume de Raincourt, pour Raincourt, Fallon, Bournois, Leugney et Bremondans; — Jean-François du Châtelet, pour Pusy; — Claude-Henri Quégain, pour Voray, 1721; — Dominique Huot d'Avilley, pour Lavoncourt; — Luc Marquis, pour Arc-sous-Cicon. (Nombreuses procurations annexées.)

B. 1028. (Liasse.) — 93 pièces, papier, 2 sceaux.

1722 (janvier-juin). — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Charles-Gérard de Boutechoux, seigneur de Villette, pour Montigny-lez-Arbois, 16 janvier ; — les Ursulines de Dole, pour domaine et cens à Choisey, 27 février ; — Guillaume d'Auquoy, seigneur de Chazoy, pour Jallerange, 9 mai ; — Marie-Célestine-Philippine-Joséphine, née comtesse de Mérode, baronne de Ray, princesse de Montglion, marquise de Trélon, pour Ray, Recologne et dépendances, 11 mai ; — Anne-Claude-Béatrix Le Maire, épouse de Jean-Étienne Vaudry, pour un tiers de la seigneurie de Falletans, 15 mai ; — Jean Pourcheresse, pour Fraisans, 18 mai ; — Joseph de Guilloz, pour Montmirey, 20 mai ; — Bernardine-Joseph de Lallemand, épouse séparée de Paul de Saint-Moris, pour Belmont, 20 mai ; — Servois Pernet, pour Brevans, 20 mai ; — Pierre-Joseph Moréal, pour Moissey, 27 mai ; — Marie-Antide de Pra, pour Péseux, 22 mai ; — Philibert de Chaillot, pour La Loye, 22 mai ; — Jean-Baptiste Raclet, pour Chassey-lez-Dole, 22 mai ; — Rodrigue de Saint-Mauris, pour Falletans, 15 juin ; — Jean-Baptiste Devaux, pour Brans, 17 juin ; — François-Ignace Matherot de Desnes, pour Romange, 19 juin ; — Gaspard Andressot, seigneur de La Barre, pour fief à Orchamps, 20 juin ; — Claude et Léonard de Mesmay, pour Mesmay, 20 juin ; — Claude Dorey, pour domaine à Rochefort, 22 juin ; — Claude-Joseph et François Broch, pour Hotelans, 22 juin ; — Charles-François Colin, pour une partie de Champagne, 22 juin.

B. 1029. (Liasse.) — 91 pièces, papier, 3 sceaux.

1722 (juin-décembre). — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Jean-François Mareschal, doyen de la faculté de droit de Besançon, pour une partie de la seigneurie de Montmirey, 23 juin ; — Jean-Claude-Ignace Laborey, pour fief à La Loye, 23 juin ; — François-Bernard Espiard et Claude-Françoise de Santans, son épouse, pour Lavans, 23 juin ; — Étienne-Alexandre de Bancenel, pour Champagne, 23 juin ; — Pierre-Louis Richardot, pour Choisey, 25 juin ; — Joseph de Jouffroy, pour Villars-Saint-Georges, 25 juin ; — Thérèse Boutechoux de Chavanne, veuve de Guillaume-Joseph de Bancenel, pour Myon, 25 juin ; — Marie-Henriette-Gertrude de Bourbon, première dame du palais de la duchesse d'Orléans, veuve de Ferdinand-Joseph, comte de Poitiers, tutrice d'Élisabeth-Philippine de Poitiers, sa fille unique, pour Neuchâtel, 21 juillet ; — Louis-Bénigne de Bauffremont-Gorrevod, chevalier de la Toison d'Or, brigadier des armées du Roi, pour le marquisat de Marnay, la vicomté de Salins et de Marigny, la baronnie de Clairvaux, les terres de Montsaugeon, Durnes, Vuillafans-le-Neuf, etc., 28 juillet ; — Anatoile Mathieu, pour la coseigneurie de La Pinaudière, 12 août ; — Charles-Antoine, marquis de La Baume, comte de Montrevel, pour Pesmes, 24 novembre ; — Claude-Guillaume et François Dumont, citoyens de Besançon, pour Vaux, 2 décembre.

B. 1030. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 130, papier, 2 sceaux.

1723-1736 — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Charles-François Bouhélier, pour Sermange, 1723 ; — Claude-Simon Balland, pour la Bretenière ; — Augustin Bonvalot, pour Parcey, Villette et Goux-lez-Dole ; — Claude-Joseph Bullet, pour Bougnon, 1724 ; — Aimé-François, marquis de Balay, pour Montmorot, 1725 ; — Jean-Joseph Michaud, pour Arçon, 1727 ; — Alexis-Ignace Gallet, pour Recologne et Villers-Bouton, 1728 ; — François Nonnier, pour fief à Montjustin ; — Claude-Antoine d'Hennezel, pour Oiselay ; — Charles-François Courtaillon, pour partie de Dampvalley ; — Regnold-Charles, comte de Rosen, pour Chargey-lez-Port, 1729 ; — François Roussel, pour fief à Avrigney ; — Louis Gagneur, pour maison à Poligny, 1730 ; — Jacques Damedor, comte de Mollans, pour Mollans, 1732 ; — Claude-François de Germigney, marquis d'Aresche, pour Aresche ; — Claude-Antoine Barberot, pour Autet ; — Jean Chanteau, pour Attricourt, 1733 ; — Louis de Gand de Mérode, pour Lons-le-Saunier, Orgelet et Châtelbelin ; — Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, pour Arlay, Montrond, Sellières et Valempoulières ; — Joseph de Moyria, pour Raynans et Gredisans, 1735 ; — François Lange, pour Bourbévelle, 1736 ; — Claude-Humbert de Lezay-Marnézia, pour Saint-Julien ; — Gérard-Gabriel de Vers, seigneur de La Châtelaine, Vaudrey et des Planches en partie, pour La Châtelaine ; — Jean Mathelat, de Corre, pour Bourbévelle ; — François-Joseph-Xavier Baulard, pour Angirey.

B. 1031. (Liasse.) — 137 pièces, papier, 7 sceaux.

1737-1742. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Jean-Baptiste Terrier, pour Ranzevelle, 1737 ; — Claude-François-Ignace Bouhélier, pour Audelange ; — Claude-François et Bernard-Philippe Guerrin, pour Purgerot ; — Anatoile Poncelin, doyen des conseillers du présidial de Gray, pour Échevanne ; — Claude-François Lebœuf, pour le Valdahon ; — Alexandre Tricornot, pour le Tremblois ; — Marie-Louise de Vaudrey, pour Tromarey, Chan-

cey, Mottey, etc., 1738; — Gilles-Jacques, comte Damedor, seigneur de Mollans, pour Baudoncourt et Navenne; — Claude-François de Renouard, pour Fertans; — Charles de Saint-André, pour Vercel; — Denis-Bonaventure Vernier, seigneur d'Usier, pour fief à Chissey; — Claude-François Guillaume, de Besançon, pour fief à Thiénans, Montroz et Montbozon, 1739; — Jean-Claude Belot, pour une coseigneurie à Moncley; — Jean-Étienne et Jean-Hugues Brullon, pour Cresancey et Noiron, 1740; — François Camus, pour Artaufontaine; — François-Salomon de Bernard de Montessus, pour Chauvirey, Ouge et La Quarte; — Agathange-Ferdinand, baron de Brun, pour Château-Rouillaud, Arc, Senans, etc.; — Antoine Carrelet, pour Monnières, 1741; — Jean-Baptiste Michaud, de Pontarlier, pour Doubs; — Jean Noirpoudre et Charles Rigney, pour Angirey; — Jean-Jacques Pourcheresse, pour Courchapon, 1742; — Ignace François, pour Canoz; — Charles-Antoine Seguin, pour fief à Jallerange; — Antoine Langrognet, pour Vallerois.

B. 1032. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 96 pièces, papier, 1 sceau.

1742-1748. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Pierre-Bonaventure Patouillet, pour Mont-sous-Vaudrey, 1743; — Pierre-Pascal Vorget, pour Pin-l'Émagny; — Claude-François Couthaud de Rambey, pour Blandans; — Laurent Courtaillon, prêtre, et Hélène, sa sœur, pour Montdoré; — Guillaume-Baptiste-Philippe Binétruy, pour Grandfontaine; — Louis-Bénigne, marquis de Bauffremont, pour Scey-sur-Saône et Chariez; — Louise Guerrin, pour le fief de Thon à Purgerot, 1744; — Louis-Joseph, Simon-Gabriel et Hélène-Gabrielle Bresson, pour Bourbévelle; — Jean-Prosper, marquis de Falletans, pour Fontenelle, Thieffrans et Busy; — Marie-Simon Petit de Marivat, pour Vaivre, Chambornay, Villers-le-Temple et Perrouse, 1745; — Pierre et Henri Grillet, pour Goux et Bians-lez-Usiers; — Jacques Marmillon, pour Montfort; — Pierre-François Tissot, d'Orgelet, pour La Barre; — Antoine Bouhelin, de Pesmes, pour Lieucourt; — Philibert Gaillard et Éléonor-Gabriel, son fils, pour Villette-lez-Saint-Amour, 1746; — Claude-François, marquis de Marmier, pour Courcuire; — Jean-Baptiste Tricornot du Tremblois, pour Motey-Besuche, 1747; — Pierre-Ignace Jeannin, de Lons-le-Saunier, pour l'Étoile; — Claude-François Garnier, de Vesoul, pour Fleurey; — Pascale-Antoinette-Émilie Petit de Marivat, veuve de Jean-Jacques Pourcheresse, seigneur d'Étrabonne, pour Binans, 1748; — Jeanne-Baptiste-Marguerite Bonaventure Bergeret, d'Arbois, pour fief à Orchamps et La Loye; — Charles-Louis d'Achey, seigneur de Maillot, pour Le Vernois; — Claude-François-Alexis Gérard de Vauconcourt de Vaux, pour Brans; — François-Madeleine Damedor, comte de Mollans, pour Chamilly.

B. 1033. (Liasse.) — 108 pièces, papier, 17 sceaux.

1745-1757. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Louis Marion, pour un huitième de la terre de Villers-Farlay, 1749; — Charles-Emmanuel Bontemps, d'Arbois, pour Grozon; — Jean-Charles Mathelat, de Corre, pour Montcourt; — Béat-Jean-Baptiste de Thuillières, comte de Montjoie, pour le comte de La Roche; — Antoine Seguin, pour maison à Vaivre; — Claude-Lambert Duval, pour Essertenne; — Christophe-Ignace, marquis de Chaillot, pour fief à Avrigney; — Claude-Françoise Bassand, veuve de Renobert Bouchu, pour Cubrial; — Marie-Louise de Rohan-Soubise, princesse de Soubise, douairière de Jean-Baptiste-Charles, prince de Lorraine, comte de Marsan, pour Rahon; Charles de Rohan, prince de Soubise, pour Fougerolles; — Marie-Thérèse Fleuriaux d'Armenonville, veuve de Henri de Fabry, comte d'Autrey, pour Apremont et Germigney; — François Potier, d'Auxonne, pour Raynans, 1750; — Charlotte-Érardine d'Anglure, veuve de Louis, marquis de Beauvau, pour Raincourt et Betaucourt; — Joseph Lebas de Clévans, pour Bouclans, Ambre, Glamondans et Aigremont; — Philippe-Xavier, marquis de Moustier, pour Bonnal; — Maimbœuf Menestrier et Jeanne-Baptiste Richardot, sa femme, pour Courcuire; — Jacques-Antoine de Rosières-Sorans, pour They; — Charles-Camille de Capizucchi-Bologne, pour Cemboing; — Louis de Foudras, marquis de Demigny, pour Vy-lez-Lure, 1751; — Jean-Léonard Jacquot, substitut du procureur général du Parlement, pour Mérey-sous-Montrond; — Antoine-Philibert Dagay, seigneur de Mutigney, président à mortier au Parlement, pour Villers-sous-Montrond; — François Massin, pour le fief d'Inteville à Betoncourt-sur-Mance.

B. 1034. (Liasse.) — 94 pièces, papier, 5 sceaux.

1752-1755. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Claude-Antoine de Saint-Vandelin, au nom de son fils mineur, Charles-Emmanuel, pour Citey, 1752; — Pierre Folley, pour Richecourt et Corre; — Jean-Baptiste Bureaux, pour Citey et Pusy; — Françoise-Nicole, baronne de Mahuet, veuve de Claude-François-Gaspard, comte d'Hennezel, pour Lomont et Vauconcourt; — Claude-Hugues-Joseph Nicod, pour Passenans, 1753; — Antoine-Philibert Dagay, président à mortier au Parlement, pour Bay; — Alexandre-Éléonor-Marie de Saint-Mauris, comte de Mont-

barrey, pour Montbarrey, Condamine, Trenal, Ruffey, etc.; — par Maximilien Libre, baron d'Iselin, pour Avilley, Roche-sur-Linotte, Thoraise et Montferrand; — François-Joseph de Camus, pour Filain; — Edme-Philippe Régent, seigneur de Chauvirey, pour Senmadon, 1754; — Nicolas-Marin d'Orival, pour Miserey; — Remi-Gabriel-Marguerite Froissard, pour Pupillin, 1755; — Jean-Baptiste-François Maire, pour Bouligney; — Claude-Joachim de Bonnay, pour Villers-Saint-Marcellin; — Pierre-Alexis Droz, pour fief à Pontarlier.

B. 1035. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1756. — *Arrêts sur dénombrements.* Procès-verbaux et arrêts de rectifications de dénombrements présentés par : Louis Soisson, ancien conseiller d'honneur au présidial de Gray, pour Arc-lez-Gray, 12 janvier; — Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, maréchal de France, pour Montrivel et Châtelneuf, 26 janvier; — le même, pour Chavanne, 10 février; — le même, pour la terre de Lons-le-Saunier, 20 février; — Bernard-François Drouhin de Chassagne, pour fief à Ornans, 26 février; — Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, pour Sellières, 22 mars; — Richard Guyot, maître des forges de Maizières, pour une pièce de terre près de l'abbaye de la Charité, 13 mai; — Louis de Gand, prince d'Isenghien, pour Montaigu, 13 mai; — Louis, marquis de Bauffremont et de Listenois, pour ses terres du comté de Bourgogne (inventaire des titres honorifiques de sa maison annexé), 29 mai; — le prince d'Isenghien, pour La Rivière, 1er juin; — le même, pour Sainte-Anne, 15 juillet; — le même, pour Châtelbelin et Châtel-Guyon, 24 juillet; — le comte de Middelbourg, pour Bletterans; — Charles-Louis-Joachim de Châtelier du Mesnil, lieutenant général, pour son titre de marquis de Châtelier du Mesnil, 24 novembre; — le prince d'Isenghien, pour Châtillon-sur-Courtine, 10 décembre; — le même, pour la terre de Monnet, 15 décembre.

B. 1036. (Liasse.) — 51 pièces, papier, 8 sceaux.

1756-1757. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Christophe-François-Louis Richardot et Anne-Thérèse, sa sœur, pour Courcuire, 1756; — Angélique-Françoise de Lavie, pour Chargey-lez-Port; — Jeanne-Thérèse de Montaigu, pour Boutavant; — Claude-Joachim Crapelet, pour Fresne-sur-Apance; — Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, pour Arguel, Châtillon-sur-Courtine, Monnet, Montfleur et Sainte-Anne; — Jérôme-Éléonor-François Boutechoux, pour Chissey; — Pierre-Augustin, marquis de Chappuis, pour Vellefaux et Pennessières; — Étienne-Emmanuel Bancenel, pour Moissey, 1757; — dom Léger de Rathsamhausen, abbé de Lure, pour Lure; — Pierre-Ignace Quirot, pour Mouchard, Mouchet et Mazelières; — Jean-Claude Munnier, régent de la faculté de médecine de Paris, pour Poids-de-Fiole; — Pierre-Étienne-François Broquard de Lavernay, pour Bussières; — Eugène-Octave-Augustin, marquis de Rosen, héritier de Béatrix-Octavie, comtesse de Rosen, baronne de Conflandey, née de Grammont, son aïeule maternelle, pour Grammont; — Daniel-Joseph Lobereau, pour Vitreux; — Robert-Jean-Baptiste Taillepied, pour Autrey.

B. 1037. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 2 cahiers de 270 et 335 pages.

1757. — *Arrêts sur dénombrements.* Procès-verbaux et arrêts de rectification de dénombrements présentés par : François-Thérèse Richard, pour le marquisat de Villers-Vaudey, 7 janvier; — Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, pour la seigneurie de Montmahoux (inventaire de nombreux actes justifiant les termes du dénombrement), 10 janvier; — le même, pour la terre d'Orgelet (analyse d'un grand nombre de titres justificatifs), 25 février; — Ignace-Henri dit Dujard, seigneur de Larrêt, pour Larrêt, 8 mars; — François-Xavier de Champagne, pour le marquisat de Champagne (Igny) (justification de sa généalogie depuis 1427), 29 avril; — le prince d'Isenghien, pour la terre de Montfleur, 1er mai; — le même, pour Arguel, 12 mai; — le même, pour Arlay (inventaire considérable de titres d'origine), 20 juin; — Charles-Gabriel Foillenot, pour Autricourt, 8 août; — le prince d'Isenghien, pour Vers, 12 décembre; — Claude-François Damedor de Mollans, pour Mollans, 24 décembre.

B. 1038. (Liasse.) — 65 pièces, papier, 5 sceaux.

1758-1760. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Marie-Joseph Salivet, douairière de Louis-Marie Rend, seigneur de Purgerot, pour La Demie, 1758; — Hubert-Joseph et Jacques-François Prévost, pour Attricourt; — Pierre-Joseph Jeannot, pour Courchaton; — Jacques-Jean-Baptiste Cretin, pour Oussières; — Marie-Françoise Dronier, veuve d'Alexis Dolard, pour Myon; — Jean-Baptiste Arbilleur, pour Chaux-lez-Port; — Joseph Courty, de Pesmes, pour fief à Buffard; — Claude-François-Pascal Balland l'aîné, pour La Bretenière; — Jean-Baptiste Sanderet, pour droit de mouture aux moulins d'Ornans; — Jeanne-Élisabeth Brun, épouse de Joseph-François-Xavier

Bouveret, pour Maisières, 1759; — Claude-Joseph de Bonnay, capitaine au régiment de Montmorin, et Charles de Bonnay, capitaine d'artillerie, pour Villers-Saint-Marcellin; — Louise-Marguerite de Roye de La Rochefoucauld, veuve d'Alexandre-Maximilien Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, pour Arlay, Bletterans, Sellières, Montrond et Valempoulières; — Pierre Sallier, pour Frotey; — Claude-Joseph Lecoing de Montigny, pour Velloreille-lez-Choye, 1760; — Jean-Prosper, marquis de Falletans, pour Falletans; — Jean Luquet de Grangebeuve de Chantrans, pour Traves et Aroz; — Jean-François Tricalet, pour Gendrey; — Jacques-Joseph Marmillon, commissaire provincial des guerres, pour Montfort (certificat du maréchal de Broglie, constatant les services de Jacques Marmillon à l'armée du Rhin); — Marie-Louise, princesse de Rohan-Soubise, gouvernante des Enfants de France, pour Châtillon-sous-Maîche; — Louis d'Ambly, pour Chauvirey, Vitrey, Ouge et La Quarte.

B. 1039. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 76 pièces, papier, 12 sceaux.

1761-1763. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Pierre-François-Joseph Duval, seigneur d'Essertenne, pour Lieucourt, 1761; — Charles-François Bouhélier, pour Audelange; — Pierre Deville, pour Cramans; — Jacques Bresson et Joseph-Nicolas de Donneval, pour Ormoy et Grignoncourt; — François-Alexis Henrion de Magnoncourt, pour Artaufontaine; — Claude-François de Prinsac, pour Gressoux; — Diane-Gabrielle de La Baume-Montrevel, épouse de Claude-Antoine-Clériadus de Choiseul, pour Pesmes; — Jean-François Coste, pour Rigney; — Jean Luquet de Grangebeuve de Chantrans, pour Le Perrenot; — Ferdinand-François Hartmann de Thuillières, comte de Montjoie, pour Montandon, Mouillevillers, Vacheresse, 1762; — Claude-Antoine-Vincent Faivre de Vesoul, pour Chauvirey-le-Vieil; — Jérôme Rigolier, pour Parcey; — Jacques-François, marquis de Germigney, pour Port-Lesney et Vaugrenans; — Jean-Constance de Marenches, pour Champvans-lez-Dole; — Jean-Baptiste Anthony, pour Arc-lez-Gray, 1763; — Gaspard Faivre, marchand, citoyen de Besançon, pour Esnans; — Jean-François Javel, pour Barretaine, Champvans, etc.; — Claude-Antoine de Florimond, pour le four banal de Montmirey; — Claude-Antide-Joseph d'Hennezel, pour Le Cordonnet; — François-Joseph Vorget, pour Montboillon; — Pierre, marquis de Grammont, pour Villersexel; — François-Xavier Bolard, pour les Hautes-Joux et côte de Bonnevaux; — Bertrand-Baptiste-René de Guesclin, évêque de Cahors, pour l'abbaye de Theuley; — Charles-Fredéric Arbilleur, pour Villars-Saint-Georges; — Jean-François-Gabriel Barberot, pour Autet.

B. 1040. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 92 pièces, papier, 3 sceaux.

1764-1765. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Charles-François-Xavier Beauchamp, ancien vicomte-maïeur de Vesoul, pour le moulin de Saint-Martin, à Vesoul, 1764; — Lupicin Menestrier, pour La Buchille; — Alix-Nicolas-Hippolyte Marquis, pour Peintre; — Marie-Nicolas Tinseau, pour Trepot; — Ferdinand-Denis de Crécy, pour Montigny-lez-Arbois; — Philiberte de Laborey, pour La Platière; — Claude-Joseph Lyautey, pour Genevreuille; — Claude-François-Ignace Henrion de Magnoncourt, pour Fédry; — Marie-Thérèse-Apolline de Mérode, veuve d'Emmanuel-Marie-Louis-Ferdinand de Cornwaren-Looz, pour Membrey; — Jean-Baptiste Clerc, pour Francalmont; — Rodrigue-Thérèse-César Masson, pour Longwy; — Jacques-François de Pourcheresse, pour Avanne et Fraisans; — Jean-Anatoile-Favière, pour Charmes-Saint-Valbert; — Charles-Antoine Ébaudy, pour Frasney; — François-Gabriel, marquis de Lezay, pour Lezay; — Gabriel-François de Mouchet, pour Laubépin; — Claude Vuillemeaux, pour Plasne et Bugelier; — Claude-François-Xavier Froissard, pour Champrougier, Le Chemenot et Châtelay; — François-Désiré Abriot, pour Le Pin; — Pierre-Gaspard-Marie Grimod, seigneur d'Orsay, pour Attricourt et Le Puys, 1765; — Jean-Baptiste-François Maire, pour Montdoré; — Marguerite-Françoise de Montigny, abbesse des Clarisses de Lons-le-Saunier, pour son abbaye; — Gabriel-François de Chappuis, seigneur de Rosières, pour Le Magny et Oricourt; — Joachim-Irénée Sonnet, pour Citey; — Jean-Baptiste-Marie Petit, pour Lavigney, Pin, Beaumotte et Émagny; — Alexandre-Antoine, comte de Scey, pour Buthiers et Scey.

B. 1041. (Liasse.) — 83 pièces, papier, 4 sceaux.

1766-1768. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par : Charles-Frédéric Arbilleur, pour fief à Osselle, 1766; — Nicolas Perchet, pour Battrans; — Henri-Joseph Bourrelier de Malpas, pour Malpas; — Hugues-Joseph Mouret, pour Saint-Thiébaud; — Guillaume-Henri de Bérard de Montalet de Villebreuil, abbé de Balerne, pour son abbaye; — Nicolas Genty, pour Burgille; — Claude-Odo Guillemin, professeur de droit canon à l'Université, pour Vaivre et Montoille, 1767; — Claude-Antoine-Eugène de Mesmay, seigneur de Montaigu, pour Mesmay; — Louise-Françoise Bigret, veuve d'Eusèbe-Jacques Chaspoux,

marquis de Verneuil, introducteur des ambassadeurs près le Roi, pour Rye; — Jean-François-Hartmann Tranchant, comte de La Verne, pour Autrey-lez-Cerre, Montjustin et Velotte; — le même, pour Borrey; — Claude-François Athalin, doyen de la faculté de médecine de Besançon, pour fief à Jussey; — Joseph-Antoine-Emmanuel de Marchant de La Châtelaine, seigneur de Bannans, pour La Châtelaine; — Jean-Baptiste Semonin, pour Aillevans; — Jean-Anatoile Favière, pour Authoison; — Charles-Antoine Ébaudy, pour Montcourt, 1768; — François-Marie-Victor Maire, conseiller au Parlement, pour Villers-le-Sec, Pont-les-Moulins et Brères; — Jean-Baptiste Guillemin de Vaivre, conseiller au Parlement, pour Vaivre-lez-Montigny; — François Varin, conseiller au Parlement, pour Saint-Aubin; — Jean-Baptiste-Joseph Courty, pour Romange; — Nicolas de Serrey, seigneur de Guyonvelle, pour Cemboing; — Claude-Léonard Daguet, pour Hyèvre, Rillans, etc.; — Claude-Étienne Clerc, seigneur de Neurey, pour La Demie; — Simon-Gabriel Huot, seigneur de Charmoille, pour Frânois, Villars, Charmoille, etc.; — Joséphine-Monique-Mélanie, née comtesse de Mérode, épouse de Henri-Ange, comte d'Apremont, pour Membrey, Vaite, Mont-Saint-Léger et Theuley.

B. 1042. (Liasse.) — 96 pièces, papier, 4 sceaux.

1769-1771. — *Arrêts sur reprises de fief.* Reprises présentées par: Pierre-François Guenot, pour Velleclaire, 1769; — Marie-Alexis-François Duban de Cressia, pour Cressia; — Joseph-Claude-François Jacquard d'Annoire, pour Montbozon, Thiénans et Montroz; — Marie-Augustin Toytot, pour Raynans et Gredisans; — Jean-Baptiste de Thomasset, aide-major au régiment de Thianges, pour Bousseraucourt; — Charles de Jallerange, pour Vigearde et fief à Gendrey; — Jean-François Javel, pour Villers-Farlay; — Thomas-Louis Rance, pour Guiseuil et Rougemontot; — Marie-Barbe-Françoise Regnauldot, pour Barretaine; — Étienne de Chabenat de La Malmaison, conseiller au parlement de Paris, pour Ollans, Larians et Battenans; — François-Marie-Gabriel Tranchant de La Verne, pour Épenoux; — Jean Caubet, ancien directeur de la Monnaie de Besançon, pour Montussaint, 1770; — Philippe-Richard Foillenot, conseiller au Parlement, pour Magny-lez-Jussey; — Antoine-Bénigne de Montlezun, pour Montureux-lez-Baulay, Venisey, Tartécourt, Cendrecourt et Purgerot; — Jacques Bresson, pour Ormoy et Bousseraucourt; — Charles-André de Lacoré, pour Écuelle; — Claude-François Mathelat, de Cemboing, pour Bourbévelle; — Claude-Antoine-François Jacquot, marquis d'Andelarre, pour Andelarre; — Jean-Antoine d'Ambly, maréchal de camp, pour le domaine du Filot, près La Charité, 1771; — Jérôme-François-Éléonor, comte de Boutechoux, pour Montigny-lez-Arbois; — Louis-Alexandre, duc de La Rochefoucauld et de La Roche-Guyon, pour Arlay, Orgelet, Montfleur, Chavanne, Montaigu, Lons-le-Saunier, Bletterans, Sellières, Montrond, Châtillon, Monnet, Montrivel, Vers, Châtelbelin, Sainte-Anne, Montmahoux, Chalamont, Nozeroy, Jougne, La Rivière, Arguel et Réaumont, terres qui avaient été données en ligne collatérale à Louise-Pauline de Gand, son épouse, par feu le maréchal prince d'Isenghien; — François-Samuel Rigolier, président en la Chambre des Comptes, pour Parcey.

B. 1043. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 88 pièces, papier.

1578-1710. — *Arrêts ordonnant enquêtes, enquêtes et informations.* Enquêtes: sur les vie et mœurs de Louis Grégoire, de Vesoul, candidat à une charge d'auditeur en la Chambre des Comptes, 1578, 24 mai; — sur les conditions d'existence d'Anatoile Fagnon, de Bartherans, sollicitant l'affranchissement de mainmorte, 1582, 14 mai; — sur les moyens d'existence d'Oudette Millet, de Fondremand, fille de François Millet, chanoine de Besançon, et de Marguerite Cirey, sa servante, avant d'enregistrer ses lettres de légitimation, 1590, 8 août; — sur les ressources éventuelles d'Anne Oudot, fille de François Oudot, chanoine de Besançon, familier du prieur de Bellefontaine, 1599, 19 juillet; — sur la perception du jet royal à Châtenois-lez-Dole, en 1693; — à requête de l'arpenteur Étienne-Denis Fournier de Battrans, contre Claude Daguet le jeune, au sujet du chemin du Moulin-le-Comte, 1698; — sur certaines marchandises arrêtées à Saint-Ylie, en vertu d'un arrêt de la Cour: cartes à jouer, huiles de senteur, amandes, avelines, etc., 1698; — faite à Pirey sur une question de voirie (existence de deux creux dans la « rue des Pautets »), 1703; — sur l'assassinat du sieur Gabriel Guyenet, de Montmorot, par François Marchant, capitaine des gardes de sel à Louhans, qui le tua d'un coup de pistolet, l'ayant, à la tête de vingt gardes de sel, surpris au moment où il puisait de l'eau salée à la source de Montmorot, 1705 (ce procès fut évoqué au Conseil du Roi pour sauver le capitaine des gardes de sel que la Chambre des Comptes était résolue à condamner). — Procès-verbal d'apposition de scellés sur les effets de la succession de Bonaventure Soisson, seigneur d'Arc et receveur du bailliage de Gray, 1709. — Enquêtes: pour saisie de sel chez Pierre Perron, laboureur et marchand à la Crotte, 1710; — pour établir que Benoît Gay, tabellion à Luxeuil, n'était pas soumis au logement des gens de guerre, 1710.

B. 1044. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 55, papier.

1711-1729. — *Arrêts ordonnant enquêtes, enquêtes et informations.* Procès-verbaux d'interrogatoire de Léonard, François et Claude Coquard, de Salins, pour faux-saunage, 1711; — enquête en matière de saisie à requête d'Alexis Vaudrimey, receveur du bailliage de Gray, contre Pierre-François Quirot, marchand à Gray, 1712; — enquête sur la fauchaison d'un pré sur le territoire de Vadans, dépendant de la chapelle de Montigny, 1712; — procès-verbal d'apposition de scellés chez le receveur des gages du Parlement, Louis Rigoine, récemment décédé, 1716; — procès-verbal d'estimation du tabac saisi par les fermiers des octrois de Vesoul au préjudice de Jean-Claude Peras, marchand de Strasbourg, 1717; — information sur mauvais traitements infligés aux agents des fermes de Gray et Saint-Seine par des habitants d'Autrey, 1717; — procès-verbal d'apposition de scellés sur les effets de François Villevieille, receveur des impositions du bailliage de Dole, 1718; — enquête sur l'ancienneté de la famille Bavoux de Champlitte et sur sa noblesse, faite par commis de la Chambre des Comptes, 1722 (procès-verbal d'experts déclarant avoir vu dans la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel, dans l'église des Augustins de Champlitte, une tombe portant l'inscription suivante: *Cy gist noble Charles Bavoux, docteur en médecine, qui décéda le premier juillet mille cinq cent cinquante huict).* — Procès-verbal de production de titres à l'appui de l'ancienneté de la famille Bergeret, d'Arbois, 1728.

B. 1045. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1729-1736. — *Arrêts ordonnant enquêtes, enquêtes et informations.* Enquête et récolement de témoins dans une information contre le sieur Grandmaison, receveur du bailliage de Dole, 1731; — procès-verbal de vérification d'enregistrement des dénombrements au greffe de la Chambre, dressé par Jean Roux, conseiller-maître, 1732; — procès-verbal d'apposition de scellés chez le sieur Monnier, receveur général des domaines et bois, demeurant à Salins, inventaire de ses papiers, 1733; — enquête sur la construction de bâtiments entrepris sur les Iles-Basses d'Ornans, par Claude-François Billerey et Claude-François Fleury, tanneurs de cette ville, 1734; — descente de lieu à Coligny-le-Vieux pour déterminer si certains cantons de vignes et le « Pré Sauvage » appartenaient ou non à la Bresse ou au comté de Bourgogne, le tout à la requête du sieur Barbier, de Bourg, contre les habitants de Coligny-le-Vieux, 1734; — enquête pour les habitants de Coligny contre Jacques Barbier, procureur du Roi en la maréchaussée, pour le même objet, 1734; — enquête pour Michel Tellier, de Dole, accusé de commerce irrégulier de sel, contre le procureur général de la Cour, 1736.

B. 1046. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1737-1747. — *Arrêts ordonnant enquêtes, enquêtes et informations.* Examen par juge-commissaire des titres produits par François-Philippe de Marmier à l'appui des patentes d'érection du marquisat de Marmier, 1741; — examen semblable des titres produits pour l'érection du marquisat de Moustier, par Philippe-Xavier de Moustier, capitaine au régiment de Bourbon (cavalerie), 1742; — des titres produits par Philippe de Laurencin, seigneur de Beaufort et Crèvecœur, lors de l'érection du comté de Laurencin, 1742; — inventaire du mobilier et des titres de la succession de Catherine de Livron, veuve de Rodrigue de Saint-Mauris, seigneur de Falletans, chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes, 1743; — examen des pièces produites par Laurent-Gabriel de Montrichard de Visemal à l'appui de l'érection de la terre de Frontenay en marquisat sous le nom de Montrichard, 1744; — procès-verbal de vérification des comptes et registres de Pierre-François Dausse, contrôleur général des restes, 1744; — procès-verbal de remise de papiers et registres de la recette des finances de Pontarlier à Claude-Antoine Regnaud, commis à cette recette, 1745.

B. 1047. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1746-1749. — *Arrêts ordonnant enquêtes, enquêtes et informations.* Examen des titres produits par Charles-Ignace-Esprit Franchet, seigneur de Rans, Ranchot, La Plaine, à l'appui des lettres d'érection du marquisat de Rans, 1746; — semblable examen pour l'érection du marquisat de Chaillot, en faveur d'Ignace-Christophe de Chaillot, 1746; — information sur la lacération d'un registre d'acte de catholicité de la paroisse de Maîche, 1746; — procès-verbal d'examen des titres prouvant la noblesse de la famille de Branges, 1747; — apposition de scellés et inventaire exécutés au domicile de Claude-François Billod, menuisier à Besançon, décédé en la rue Poitune, à requête de Pierre-Matthieu et de Marie-Ursule Curty, 1748; — examen par commissaire de la Chambre des titres produits par Claude-François de Salives, seigneur de Vallerois, à l'appui des patentes érigeant en comté cette terre de Vallerois, 1748; — inventaire de la caisse et des pièces de comptabilité trou-



vées dans la succession de Pierre Guenot, receveur des impositions du bailliage de Baume, 1748; — procès-verbal d'inventaire des titres et papiers trouvés dans la succession de Jean Ganivet, receveur des finances du bailliage de Besançon, 1749; — examen des titres prouvant la noblesse de Remi Pécauld, par commissaires de la Chambre, 1749; — descente de lieux en matière de grande voirie, pour examiner les travaux faits à Dole, rue du Vieux-Marché, dans la façade d'une maison appartenant à Claude Tervay, bourgeois de Dole, 1749; — examen de titres à l'appui de l'érection du marquisat de Villers-Vaudey, en faveur de Benoît Richard, 1749; — examen semblable des titres produits par Charles-Luc Mareschal, pour l'érection du comté de Mareschal, 1749.

B. 1048. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1752-1754. — *Arrêts ordonnant enquêtes, enquêtes et informations.* Procès-verbal d'information des titres produits par Jean-François de Toulongeon, comte de Champlitte, à preuve de sa généalogie, 1753, 30 mai; — interrogatoire d'Étienne-Joseph Renaud, receveur des impositions du bailliage de Pontarlier, sur faits et articles détaillés par Claude-François Lebœuf, seigneur de Valdahon, 1754, 14 février; — procès-verbal de vérification des livres du même, 7 mars; — procès-verbal d'examen des titres de Rainans, à l'occasion du dénombrement produit par François Potier, écuyer, seigneur dudit lieu, 31 mars; — procès-verbal de reconnaissance du garde-livres de la Chambre des Comptes, fait par les officiers de ladite cour, 31 juillet; — procès-verbal du dénombrement d'une pièce de terre située dans la corvée de Felot, près l'abbaye de La Charité, donné par Richard Guyot, écuyer, seigneur de Neuvelle et Pont-de-Planches, 28 octobre.

B. 1049. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1755-1757. — *Arrêts ordonnant enquêtes, enquêtes et informations.* Procès-verbaux de vérification des registres de la recette des Domaines et Bois, faite à requête du sieur Calmet, syndic de la faillite de Simon Pescheur, 1er février; — procès-verbal d'enquête faite pour la vérification des lettres patentes d'érection de la terre de Châtillon-Guyotte en marquisat du Chaylar, 1er juillet; — procès-verbal de vue de lieux dans un procès entre Marie Berthot, veuve Grappe, contre les habitants de Froidefontaine et Trébief, 13 août; — vérification de titres produits par Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, à l'appui d'un dénombrement des terres de Jougne, Châtelblanc et Rochejean, 16 décembre; — semblable vérification pour les titres concernant les terres de Montrond et Valempoulières, reprises par le même Louis de Gand, 29 décembre.

B. 1050. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1760-1764. — *Arrêts ordonnant enquêtes,* etc. Dénombrement de la seigneurie de Velloreille-lez-Choye, donné par Claude-Joseph Le Coing de Montigny, 1760, 10 mars; — procès-verbal d'apposition de scellés et d'inventaire du mobilier de Frédéric Blum, dans la papeterie de Meslières, 28 mars; — procès-verbal de vérification des titres produits par Claude-François Jacquot, écuyer, capitaine réformé du régiment de Cantabre (cavalerie), à l'occasion de l'érection du marquisat d'Andelarre, 1er juillet; — vérification de titres produits par Charles-François-Hyacinthe Du Hamel, seigneur du Désert, ancien officier au régiment de Vogué (cavalerie), 31 juillet; — procès-verbal d'apposition de scellés sur les titres et papiers de feu Jean-Baptiste Sirugue, commis du sieur Billard, receveur-payeur des gages des officiers de la chancellerie de la Chambre, 24 septembre; — rapport de deniers saisis entre les mains des sieurs Perrot, à requête de François Langlois, receveur des bois, contre Jean-Baptiste Huguenot, citoyen de Besançon, avocat, 1761, 6 juillet; — procès-verbal d'arpentage d'une pièce de pré sise à Salins, lieu dit au Batton, échangée entre le sieur Quirot et le Roi, 15 décembre; — enquête pour Joseph Grandjacquet et sa femme, meuniers à Ornans, contre M. Drouhin de Chassagne, en matière de droit de meunerie, 1762, 2 juin; — contre-enquête pour M. Drouhin de Chassagne, 2 et 8 juin; — enquête pour Julien Courvoisier de Verfontaine, contre François Langlois, receveur général des Domaines, en matière d'impositions royales, 1764, 26 mai; — procès-verbal de vérification du dénombrement produit par Alexis-Marie Dominique de Boitouset, marquis de Loulans, 4 juin.

B. 1051. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1765-1771. — *Arrêts ordonnant enquêtes,* etc. Arrêt ordonnant radiation de la qualité d'écuyer prise par Claire-Thérèse Girard, veuve de Jean-Antoine de L'Épine, président en la Chambre des Comptes, François-Augustin et Anne-Thérèse de L'Épine, ses enfants, 1765, 29 janvier; — arrêt revisant et complétant le dénombrement des terres de Montrivel et Châtelneuf fourni par le prince d'Isenghien, 15 juin; — enquête faite sur la situation (personnel et matériel) de l'hôtel des Monnaies de Besançon, par le conseil-

ler-maitre Jean-Antoine Guyottet, 23 avril ; — information faite à requête de Jean Fougeret, receveur général des finances au comté de Bourgogne, et d'Augustin-François-Xavier Grangier, procureur au bailliage de Baume, contre Claude-Marie Caron, receveur particulier des finances aux bailliages de Baume et Ornans, 1767, 15 décembre ; — enquête pour le sieur Caron contre le sieur Fougeret et le procureur général, 1768, 3 novembre ; — enquête pour Madeleine Arvisenet, veuve de Jean-François Menestrier, de Courcuire, contre Pierre Clerget, échevin dudit lieu, 1770, 28 novembre.

B. 1052. (Registre.) — In-folio, papier, 466 feuillets, table au folio 461 (les folios 224 et 225 omis dans le foliotage), reliure basane.

1738-1747. — *Arrêts sur pièces vues du 27 janvier 1738 au 10 mai 1747.* Arrêts rendus : fol. 1 ; pour Jean-François Ardouin, marchand à Salins, contre Jean-Louis Marchand et consorts, 1738, 27 janvier ; — fol. 2 ; pour Charles Pâris, conseiller-auditeur, contre les habitants de Falletans, 24 janvier ; — fol. 5 ; pour Gabriel-Louis de Sagey, contre les habitants de Boulot, 17 février ; — fol. 51 ; pour Hippolyte-François Prost, contre la commune de Frontenay, en matière d'impôts, 1739, 14 mai ; — fol. 53, v° ; en faveur de Joseph Tronchet, originaire de Savoie, lui adjugeant, à l'encontre du procureur général, la succession d'un oncle décédé à Bulle, « attendu que l'aubaine n'existe pas en Franche-Comté sur les biens des Savoyards, » 6 juillet ; — fol. 77 ; confirmant un jugement du présidial de Vesoul, déclarant fondés les impôts jetés sur les forges de Bonnal par la commune de Chassey-lez-Montbozon, 21 juillet ; — fol. 81 ; adjugeant au Roi la haute justice sur les sujets de Clairefontaine, à Anchenoncourt et Plainemont, contrairement aux prétentions de l'abbé, 31 juillet ; — fol. 93, v° ; adjugeant à la Confrérie de la Croix de Quingey la succession de Marie Aubry, séquestrée à tort par le receveur général des domaines, 1740, 31 mai ; — fol. 113, v° ; prononçant une condamnation pécuniaire contre le sieur Domain, receveur des deniers de la vente des bois de Chailluz, à requête de René Estevoux, receveur général des domaines, 12 août ; — fol. 142 ; confirmant une sentence de la justice des sauneries condamnant Jean Relier, résidant à Montbozon, chargé de la vente des sels rosières dans les entrepôts de Montbozon et Rigney, à requête de Richard Chaudonet, receveur général des sels roturiers de la province, 1741, 31 juillet ; — fol. 171 ; confirmant la noblesse de Jean-Antoine Galois, de Dole, 1742, 9 mai ; — condamnant Antoine Girod, receveur des bailliages de Salins et Quingey, à payer certains reliquats de comptes, à requête du procureur général, 28 juin ; — fol. 202 ; corrigeant, à requête du même, les comptes arriérés de René Estevoux, receveur général, 8 août ; — fol. 253 ; condamnant, à requête du greffier en chef de la Chambre, Nicolas Loys, les greffiers Mouillet et Grison à rendre les droits de greffe par eux indûment perçus, 1743, 24 juillet ; — fol. 265 ; confirmant une exemption de tailles prononcée par le présidial de Gray, au profit des Cordeliers de Gray, à l'encontre des habitants de Velet, 7 août ; — fol. 309 ; déboutant les habitants de Lavans-lez-Vuillafans de leurs prétentions en matière d'arpentement contre Nicolas Marguet, de Vuillafans, les habitants d'Échevanne, etc., 1745, 5 avril ; — rejetant l'appel de la commune d'Huanne (en matière de bans de prairie) émis contre des sentences du présidial de Vesoul, rendues au profit des habitants de Trouvans, 29 mai ; — fol. 333 ; condamnant les habitants de La Cluse à payer les droits de sceau et de lods à Jean-François Girard et Alexis-François Michaud, fermiers de la seigneurie de Joux, 4 août ; — fol. 368, v° ; défendant aux habitants du bourg de Bracon de faire aucun chemin dans le « Grand Verger » appartenant au Domaine, ou d'y faire pâturer leur bétail, 1746, 2 avril ; — fol. 387 ; condamnant, à requête des prieur et religieux de Rosières, les habitants de Pont-d'Héry à rayer de leurs rôles les habitants de la Grange-Charnay, 12 juillet ; — fol 447, v° ; maintenant en possession de la noblesse Jean-François Cuynet, conseiller-maître en la Chambre des Comptes, ancien lieutenant particulier au bailliage d'Arbois, mais lui refusant la qualité d'écuyer, 1747, 18 mars ; — fol. 458, v° ; condamnant, à requête de Claude-Joseph Froissard, marquis de Broissia, les habitants du Grand-Noir à procéder, d'accord avec le demandeur, à la confection d'un arpentement de leur territoire, 10 mai.

B. 1053. (Registre.) — In-folio, papier, 414 feuillets, table au folio 410 (le folio 66 omis au foliotage), reliure basane.

1747-1753. — *Arrêts sur pièces vues du 18 mai 1747 au 5 juin 1753.* Arrêts rendus : fol. 1 ; pour ordonner à Claude-Joseph de Branges de Bourcia de justifier par titres de sa généalogie, 1747, 18 mai ; — fol. 45 ; condamnant, à requête de François-Philippe, marquis de Marmier, les habitants de Seveux à procéder à un arpentement de leur territoire, 1748, 21 mars ; — fol. 73 ; permettant à Jacques-Charles Dorlodot de Préville de prendre la qualité d'écuyer, 1749, 7 avril ; — fol. 87, v° ; rejetant la demande de réception à un office de conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes présentée par Philippe Cartier, 4 décembre ; — fol. 88 ; maintenant dans leur qualité de nobles Jean-

François et Pierre-Charles Alix, demeurant, le premier, à Saint-Lothain, le second, à Poligny, 17 décembre; — fol. 94; adjugeant la qualité de noble à François-Joseph et Nicolas Guyot de Vercia, à l'encontre du procureur général et des officiers municipaux d'Ornans, 1750, 12 mars; — fol. 182, v°; corrigeant les comptes de feu Antoine-François et Pierre-Alexis Le Bœuf, receveurs des impositions du bailliage de Pontarlier, 1751, 18 mai; — fol. 224, v°; corrigeant les comptes de feu le sieur Lyautey et de Nicolas Legros, receveurs des impositions du bailliage de Vesoul, 6 août; — fol. 246, v°; ordonnant à Antoine-Ferdinand de Laborey de Tournon de Salans de justifier de sa qualité de baron, 1752, 16 février; — fol. 279; adjugeant la terre de Bay à Jeanne-Françoise Maître, épouse de Claude-Michel Lambert, bourgeois de Baume, à l'encontre du procureur général de la Chambre des Comptes, et d'Antoine-Philibert Dagay, président à mortier au Parlement, donataire de Marie-Thérèse Maître, veuve de Marc-Antoine d'Amandre, 23 mars; — fol. 308; condamnant Germain Sallier, écuyer, secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, à faire hommage à Esprit-Emmanuel Melchior, marquis de La Baume, pour une seigneurie sise à Frotey, mouvante de Rougemont, 13 juillet; — fol. 362; maintenant Louis, marquis de Bauffremont et de Listenois, lieutenant général des armées du Roi, mestre de camp d'un régiment de dragons, dans le droit de se qualifier de: haut et puissant seigneur, 1753, 30 mars; — fol. 397, v°; statuant sur la correction des comptes d'impositions des bailliages de Lons-le-Saunier et Orgelet, présentés par le receveur Charles François, 1er juin.

B. 1054. (Registre.) — In-folio, papier, 373 feuillets, table au folio 363, reliure basane.

1753-1761. — *Arrêts sur pièces vues du 7 juin 1753 au 11 septembre 1761.* Arrêts rendus: fol. 1; pour François-Ignace Desoye, procureur en la Chambre des Comptes, curateur à la succession vacante de Jean-François Rossigneux, fermier général du Temple de Dole, contre Nicolas Taillandier, des Commards, et Jean Bessard, de Villette-lez-Dole, en matière de saisie, 1753, 7 juin; — fol. 25; déclarant que Jean-François-Joseph de Toulongeon, seigneur du comté de Champlitte, brigadier des armées du Roi, est descendant régulier de l'ancienne maison de Toulongeon, de la même souche que Jean de Toulongeon, maréchal de Bourgogne, vivant au xv° siècle, 12 juillet; — fol. 61, v°; — corrigeant les comptes de Jacques-François Choux de Bussy, receveur-payeur des gages des officiers de la chancellerie de la Chambre, 9 août; — fol. 65; corrigeant les reliquats de comptes de feu Hippolyte-François Prost, ancien receveur des impositions des bailliages de Poligny et Arbois, 1754, 1er février; — fol. 103; corrigeant les comptes du sieur Durey d'Harnoncourt, receveur général des impositions de la province pour les années 1695, 1742, 1755, 13 mai; — fol. 118, v°; déclarant les terres de La Neuvelle-sur-l'Ognon, Fresse et Magnivray, comprises dans une vente du 4 mars 1752, mouvantes des terres de Faucogney et de Melisey, au profit de Mme de Bauffremont et à l'encontre de Florence du Châtelet, 1756, 2 avril. — [Les fol. 136, 147, de l'ancien foliotage ont disparu, ainsi que la partie de la table qui en rappelait le contenu, afin de détruire un arrêt du 20 mai 1756, condamnant Claude-Antoine Girod de Miserey, ancien juge-visiteur des salines. Celui-ci, nommé conseiller à la Chambre des Comptes en 1766, ne fut admis par la Chambre que sur lettres de jussion.] Arrêts: fol. 171; corrigeant les comptes de Pierre Durey d'Harnoncourt, receveur général des finances, de 1743 à 1750, 1757, 4 août; — condamnant Étienne-Joseph Coquelin, prieur de Courtefontaine, au paiement d'une somme due à la succession vacante du receveur général René Estevoux, 1758, 3 mars; — fol. 187; condamnant M. de Monnier, premier président de la Chambre, à faire hommage au prince d'Isenghien, pour sa terre de Courvières mouvante de La Rivière, 1759, 1er février; — fol. 217, v°; corrigeant les comptes de Joseph Regnaud, receveur particulier du bailliage de Pontarlier, 30 mai; — fol. 279; confirmant une sentence du présidial de Salins, exemptant d'impôts communaux à Treffay Claude-François-Xavier Despotots, prieur de Sirod, 1760, 17 mai; — fol. 309; corrigeant les comptes de Claude-Antoine Girod, receveur des bailliages de Salins et Quingey, 2 septembre; — fol. 360; condamnant les habitants de Chaux-lez-Port, à requête de Jean-Baptiste Arbilleur, seigneur engagiste dudit lieu, en matière de saisie, 1761, 11 décembre.

B. 1055. (Registre.) — In-folio, papier, 264 feuillets, table au folio 252, reliure parchemin.

1762-1764. — *Arrêts sur pièces vues du 13 février 1762 au 8 août 1764.* Arrêts: fol. 1; défendant de porter la qualité de noble et de séparer par un accent la première lettre de leur nom, à Jean-Baptiste Dauxiron, juge en la vicomté de Besançon, Pierre-Claude Dauxiron, docteur en médecine, et Claude-François-Joseph Dauxiron, lieutenant en premier au régiment des volontaires étrangers, 1762, 13 février; — fol. 22, v°; maintenant dans la qualité d'écuyer Charles-François Charlot de Princé, lieutenant

d'infanterie au régiment de Forez, 2 avril; — fol. 39; déchargeant les frères d'Auxiron de l'arrêt du 13 février 1762 et les autorisant à se qualifier de nobles, 4 août; — fol. 69; condamnant François-Joseph Parguey à indemniser les habitants de Bugny du privilège de la portion colonique pour érection en fief des granges de Bugny et des Prés-Dessus, 1763, 26 février; — fol. 97; corrigeant les comptes de Jean-Baptiste Bullet, receveur ancien et alternatif des impositions du bailliage de Besançon, 21 juillet; — fol. 104, v°; condamnant les habitants d'Autrey à reconnaître comme étant de fief les domaines possédés sur leur territoire par Antoine-François-Vespasien de Visec de Ganges de Saint-Martial, 11 août; — fol. 156; maintenant la noblesse de Jeanne-Françoise Coillot, de Poligny, 1764, 1er juin; — fol. 202; corrigeant les comptes de Nicolas Perron, receveur alternatif des impositions des bailliages de Baume et Ornans, 4 juin; — fol. 248; maintenant dans la mouvance du Roi la seigneurie du Pin, contrairement aux prétentions de Charles-Maurice de Broglie, abbé de Baume, 8 août.

B. 1056. (Registre.) — In-folio, papier, 258 feuillets, table au folio 246.

1765-1768. — *Arrêts sur pièces vues du 12 février 1765 au 19 juillet 1768.* Arrêts : fol. 1; déboutant Pierre Henry, fermier du domaine royal de Corre, et les habitants dudit lieu, opposants au dénombrement de la seigneurie de Corre, fourni par Pierre-Gaspard Foley, 1765, 12 février; — fol. 16, v°; confirmant à l'encontre de Jean-Claude Gilbert, et au profit des habitants de Liesle, une sentence du présidial de Salins, déclarant biens roturiers les biens possédés par Jean-Claude Gilbert sur le territoire de Liesle, 16 mars; — fol. 48, v°; corrigeant les comptes de Claude-François Arbilleur, receveur-payeur des gages des officiers du Parlement, 7 juillet; — fol. 73, v°; corrigeant les comptes d'Antoine-Joseph Lyautey, receveur ancien des impositions du bailliage de Vesoul, 7 juillet; — fol. 89; ordonnant à Thomas Boutin de Diancourt, directeur des fermes générales de Franche-Comté, à requête du procureur général, de se conformer aux déclarations du Roi des 28 octobre 1759, 15 juillet 1760, 11 mai 1762 et 7 avril 1764, et de porter toutes contestations en matière desdites déclarations devant les présidiaux, 13 août; — fol. 182; condamnant au carcan, pour avoir volé 4 livres de sel trié aux salines de Salins, Jeanne-Françoise Violent, femme de Jean Baste, 1767, 7 décembre; — fol. 241, v°; confirmant au profit des habitants de Valay une sentence du présidial de Gray assujettissant aux rôles d'impositions les habitants du moulin d'Autoreille, sujets de la commanderie de Montseugny, 1768, 19 juillet.

B. 1057. (Registre.) — In-folio, papier, 218 feuillets.

1768-1771. — *Arrêts sur pièces vues du 5 août 1768 au 24 avril 1771.* Arrêts : fol. 6; maintenant Jean-Baptiste Toytot, de Dole, dans la qualité de noble et d'écuyer, 1769, 4 février; — fol. 61, v°; défendant aux habitants de Saint-Gand de comprendre dans leurs rôles d'imposition François-Ferry-Alexandre de Bouzies, vicomte du Rouvroy, seigneur de Champvans, Villers-Chemin, etc., 14 juillet; — fol. 120, v°; rejetant l'appel des habitants de Chalonvillars, contre une sentence du présidial de Vesoul, inscrivant au rôle d'imposition de Mandrevillars l'étang d'Anne Lhomme, dudit lieu, 1770, 14 mars; — fol. 154; corrigeant les comptes de François Gros, receveur des finances des bailliages de Poligny et d'Arbois, 10 juillet; — fol. 158; maintenant le chapitre métropolitain et le chanoine prébendier d'Étuz en possession du droit de haute, moyenne et basse justice sur le territoire d'Étuz, à l'exclusion du Roi, contrairement aux prétentions des habitants dudit lieu, 17 juillet; — fol. 195; maintenant la qualité d'écuyer et de noble à Claude-Guillaume d'Auquoy, capitaine au régiment de Condé (infanterie), 1771, 18 janvier; — fol. 217; donnant mainlevée à Claude-Joseph Joly, seigneur de Mantoche, de sommes à lui dues pour la vente d'un office de président au présidial de Gray, la moitié de cette somme due par Antoine Goillot, lieutenant criminel au bailliage de Gray, condamné par défaut aux frais et dépens, 24 avril.

B. 1058. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1706-1714. — *Arrêts et procédures en matière de décret.* Succession d'Antoinette Morel, veuve de Jean-Claude Lambert, receveur des impositions du bailliage de Dole. Requête du procureur général demandant l'apposition des scellés sur la succession d'Antoinette Morel, veuve d'un comptable dont la gestion n'était pas apurée, arrêt conforme, 1706, 2 novembre. — Procès-verbal d'apposition de scellés faite en présence de Pierre-Philibert de Chaillot, conseiller-maître, et de Jean-Claude Bougauld, substitut en la Chambre des Comptes, au domicile d'Antoinette Morel, 2 novembre; — inventaire des marchandises et du mobilier de la défunte, qui tenait un magasin de draps, 1707, 11 janvier; — estimation et détail des marchandises : draps noir, jaune, gris-blanc, écarlate, brun, gris-perle, « ferrandine, » « pinchenard, » serge d'Amiens, drap olive, serge de soie, drap musc, etc.; boutons et galons d'argent; droguet, espagnolette, drap feuille-morte,

bas, futaine, plumets, boutons d'or, 17-25 janvier; — procédures diverses concernant la liquidation du décret, 1708-1714.

B. 1059. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 26 pièces, papier, 3 cachets.

1672-1724. — *Arrêts et procédures en matière de décret.* Succession de Jean Verhague de La Haye, président en la Chambre des Comptes. Inventaire des meubles et papiers du défunt, fait à requête du procureur général de la Chambre, 1707, 21 octobre. Détail du mobilier: deux tableaux, sans cadre, qui représentent deux hommes habillés à la turque;.... argenterie: une aiguière, un coquemart, une soucoupe, une paire de chandeliers, un tombeau et des mouchettes, dix fourchettes et dix cuillers d'argent, douze couteaux à manche d'argent; une tenture de fine tapisserie en cinq pièces; dix pièces de tapisserie de verdure;.... un bois de lit à colonnes torses; six fauteuils à bras de points croisés sur fond brun; deux bancs ou « respects » garnis de moire d'argent à fleurs de soie aurore; un « canapet » ou lit de repos de moquette à grands feuillages rouges;.... un tambour propre à chauffer les draps de lit, couvert d'un vieux satin couleur cerise;.... — tableaux représentant: la Sainte Famille, Judith, un *Ecce Homo,* le Roi, le Dauphin, la Dauphine, l'Annonciation, deux paysages, des fleurs, un saint suaire, une Descente de croix, le procureur général Parisot et son épouse, saint Jean-Baptiste, saint Jérôme, etc., etc.; — vente par décret des immeubles dépendant de l'hoirie de M. de Verhague, 1722, 2 mars; — procédures relatives à la liquidation du décret, 1722-1724.

B. 1060. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1728-1740. — *Arrêts et procédures en matière de décret.* Succession de Jean Grandmaison, receveur des impositions royales du bailliage de Dole. Apposition de scellés au domicile de Jean Grandmaison, d'autorité de la Chambre des Comptes, 1728, 3 janvier; — procédures de liquidation de la succession de Jean Grandmaison, entre les officiers de la Chambre et les créanciers du défunt, 1728-1740.

B. 1061. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1737-1740. — *Arrêts et procédures en matière de décret.* Décret fait d'autorité du receveur général René Estevoux, sur les biens de Claude Guerrier, de Vennes. Procès-verbal de confiscation, au nom du Roi, des biens de Claude Guerrier, de Vennes, exécutée par l'huissier de la Chambre des Comptes, Jean-Claude Bonnoz, 1737, 20 juillet; — prise de possession des biens saisis par le receveur général, 20 juillet; — procédures d'exécution de la vente et distribution du prix des biens décrétés, 1737-1740.

B. 1062. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1750-1764. — *Arrêts et procédures en matière de décrets.* Succession vacante de Jean-François Rossigneux, étapier de la ville de Dole. Apposition de scellés au domicile de Jean-François Rossigneux, par les officiers de la Chambre des Comptes, 1750, 11 août; — inventaire fait au domicile du défunt, 20 août (détail: « un tremeau a cadre doré, 20 l. »; — huit chaises « a la capucine, » couvertes de drap gris, 32 l.; — 7 tasses à café, 11 soucoupes, un moutardier, un pot à fleurs, le tout de faïence, 2 l. 10 s.; — 30 douzaines de serviettes de toile ouvrée, 90 l. 8 s.; — deux moulins à café avec « leurs signolles, » 6 l.; — un bois de lit « a l'impérial, » 9 l.; — un lit à tombeau, 18 l.; — 11 aunes de tapisserie de verdure, 165 l.; — un tableau représentant une femme tenant un chien sous sa main, 12 l.; — cinq chaises à la capucine, dont le fond est couvert de « cady vert, » 21 l.; — une commode en bois de placage, avec garnitures de cuivre jaune, 24 l.); — inventaire des papiers du sieur Rossigneux, 1751, 20 janvier; — vente du mobilier, 1751, 10 février; — liquidation du décret, 1751-1764.

B. 1063. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1766-1770. — *Arrêts et procédures relatifs à la faillite de Jean-Charles François, receveur des finances au bailliage de Lons-le-Saunier.* Procédures et arrêts de la Cour réglant la distribution entre l'État, les créanciers privilégiés et les non privilégiés, des deniers provenant de la faillite.

B. 1064. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 2 cahiers, petit in-folio, de 97 et 17 folios.

1767-1771. — *Arrêts et procédures relatifs à la faillite de Nicolas Perchet, receveur des finances au bailliage de Gray.* Procès-verbal d'apposition de scellés au domicile de Nicolas Perchet, à Gray, 1767, 16 août; — bilan de Nicolas Perchet, créanciers, privilégiés et non privilégiés, 29 septembre; — liquidation de la faillite du comptable, 1768-1771. — Liquidation des comptes arriérés de la succession de René Estevoux, receveur général des domaines et bois du comté de Bourgogne, faite par son successeur, François Langlois, 1767.

B. 1065. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1766-1771. — *Arrêts et procédures relatifs à la faillite de Jean-Baptiste Bullet, receveur des finances du bailliage de Besançon.* Déclaration des biens et valeurs appartenant au failli, 1766, 6 août; — arrêt de la Chambre condamnant Jean-Baptiste Bullet à payer 19,684 l. à Jean-Joseph Robert de Richemond, secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, 1769, 14 mars; — procédures diverses pour la liquidation de la faillite, 1769-1771.

B. 1066. (Liasse.) — 303 pièces, papier.

1687-1743. — *Table des arrêts rendus par la Chambre des Comptes sur diverses matières, du 13 juin 1687 au 7 août 1743.* (Chaque fiche contient le nom des parties, l'objet du procès et la date de l'arrêt.)

B. 1067. (Registre.) — In-folio, papier, 187 feuillets.

1684-1700. — *Premier registre des comparutions, congés et voyages, du 12 décembre 1684 au 18 mars 1700.* Actes consignés au greffe par: Jean-Antoine Grignet, de Pesmes, docteur ès droits, 1684, 12 décembre; — Jacques-François de Lallemand, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Sales, 1687, 17 mars; — frère Célestin Bruillard, ermite de Montjeux, 16 novembre; — Charles Landeberg, ancien amodiateur de la terre d'Apremont, 1689, 9 mars; — Charles Languet, commandeur de la Madeleine, de Dijon, 1691, 23 août; — Simon Cloche, avocat au parlement de Paris, tuteur onéraire de M[lle] de Mérode de Ray, 1693, 12 février; — Antoine Lebœuf, commis à la recette des impositions du bailliage de Pontarlier, 1696, 21 février; — Claude-François Luxeul, maire de Pesmes, 1697, 21 septembre; — Guillaume Monin, lieutenant criminel au bailliage de Besançon, 1698, 11 juillet; — Antoine-Ignace Froissard, seigneur de Bersaillin, 25 septembre; — Jacques Destel de Saint-Martin, prévôt de la maréchaussée au département de Dole, 1699, 7 avril; — Pierre-Antoine Boizot, notaire, ayant charge de Jean-François de Lavie, seigneur de Calmoutier, 1700, 17 février; — le P. Joseph Rolet, correcteur des Minimes de Besançon, 9 mars.

B. 1068. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1739-1755. — *Second registre des comparutions, congés et voyages, du 13 avril 1739 au 11 juin 1755.* Actes consignés au greffe par: Jean-Claude Duban, chevalier d'armes de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1739, 15 juin; — Hippolyte-François Prost, ancien maïeur de Poligny, 19 octobre; — Jacques Caron, fermier des domaines du Roi, à Quingey, 1740, 2 avril; — Nicolas Carraudot, maître orfèvre à Besançon, 29 décembre; — Ignace-François Paponet de Prépavin, écuyer, 1741, 12 juin; — Claude-François Guyot, seigneur de Vercia, 1745, 7 mai; — Jean Noirepoudre, avocat, seigneur d'Angirey, 1746, 13 mai; — Georges de Moustier dit Bermont, mari de Jeanne-Françoise Bassand, demeurant à Grammont, 2 août; — Jean-François Tournier, bourgeois de Salins, 1748, 1[er] février; — Jean-Claude Fabert, docteur en médecine à Luxeuil, 7 août; — Claude-Joseph Grivel, seigneur de La Muire, Perrigny, etc., 1749, 11 juin; — Claude-Joseph Berthet, docteur en médecine à Marnay, 1752, 7 janvier; — François Rose, procureur à Quingey, 1753, 6 août; — Louis Petit, châtelain de la justice de Joux, 1755, 15 janvier.

B. 1069. (Registre.) — In folio, papier, 187 feuillets, couverture parchemin.

1755-1765. — *Troisième registre des comparutions, congés et voyages, du 12 juin 1755 au 18 décembre 1765.* Actes consignés au greffe de la Chambre par: Melchior Pegeot, maire de Luxeuil, 1755, 28 novembre; — Jean-Baptiste Mermet, curé de Labergement, 1756, 29 avril; — François-Xavier Maître de Bay, écuyer, demeurant à Sornay, 3 août; — Ligier Vicaire, arpenteur royal au bailliage d'Ornans, 1757, 23 juin; — Charles-Gabriel Foillenot, écuyer, 19 décembre; — Hubert-Joseph Prevot, seigneur d'Autricourt, 1758, 12 mars; — Jean-Baptiste Huguenot, avocat au parlement de Besançon, 7 décembre; — Charles Ancey, secrétaire de l'hôtel de ville de Pesmes, 1759, 28 novembre; — dom Guillaume Pinard, religieux de La Charité, 1761, 3 janvier; — Jean-Baptiste Arbilleur, seigneur de Chaux-lez-Port, 11 mars; — Jacques-François Faton, avocat au Parlement, 1762, 2 mars; — François-Joseph Parguez, seigneur à Platenay, 4 août; — Antoine-François Poly, curé de Chaumergy, 1764, 24 juillet; — René Morel, procureur fiscal à Arinthod, 1765, 16 juin; — Claude-Simon Bonnet, notaire à Salins, 22 novembre; — Jean-Valdajon, apothicaire à Villersexel, 14 décembre.

B. 1070. (Registre.) — In folio, papier, 46 feuillets.

1715-1766. — *Registre de correction des comptes, du 15 mars 1715 au 14 juillet 1760.* Corrections : des

comptes de 1703 et 1704 rendus par Pierre Monnier, receveur général des domaines, 1715, 15 mars ; — des comptes de 1694, rendus par M. Villevieille, receveur ordinaire du bailliage de Dole, 18 décembre ; — du compte des sauneries de Salins, présenté par M. Pezot de la Bussière, pour 1702, 1719, 26 avril ; — du compte des compositions du bailliage de Saint-Claude, pour 1726, rendu par Étienne Sédillot, 1730, 6 juillet ; — des comptes du même bailliage, pour 1702, 1704, 1706, 1708 et 1710, présentés par le receveur Molard, 1734, 17 mars : — du compte des domaines et bois des années 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726 et 1727, 1744, 21 juin ; — des impositions des bailliages de Lons-le-Saunier et Orgelet de 1733-1744, rendus par Charles-François, 1753, 1er juin ; — des comptes de la recette générale des années 1751-1753, 1760, 18 décembre.

B. 1071. (Registre.) — In-folio, papier, 45 feuillets.

1742-1789. — *Registre des productions au greffe de la Chambre des Comptes, du 14 décembre 1742 au 17 novembre 1770, puis au greffe du Parlement, du 22 juin 1772 au 30 mars 1789.* Dépôt de pièces au greffe par : les habitants de Censeau, plaidant contre ceux de Cuvier, 1743, 12 février ; — les habitants de Vaudrey, contre l'abbaye de Rosières, 1744, 24 février ; — M. Doroz, abbé de Goailles, contre le procureur général, 1748, 30 mars ; — le comte de Montbarrey, contre M. Frère de Villefrancon, 1753, 13 août ; — M. de Courbouzon, prieur d'Arbois, contre le procureur général, 1758, 23 février ; — les habitants de Liesle, contre Jean-Claude Gilbert, écuyer, 1762, 8 mai ; — l'abbesse de Château-Chalon, contre Louis Cavelle, engagiste du domaine de Voiteur, 1763 ; — M. de Richemond, contre M. de Longeville, 1769 ; — fol. 34 ; inventaire des papiers remis par les syndics du Parlement au greffe de la Cour, comme provenant de la Chambre des Comptes (dossiers des parties) [1771] ; — dépôt de pièces au greffe du Parlement par les parties : les religieux de Flabémont, contre Jean Baillard, meunier à Godoncourt, 1774, 23 février ; — les habitants de Buffard, contre M. de Ceccaty, 1781, 25 avril ; — les habitants de La Villedieu-lez-Mouthe, contre l'abbé de Mont-Sainte-Marie, 1783, 18 novembre.

B. 1072. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1555-1750. — *Résidu de procédures et correspondances provenant du greffe de la Chambre des Comptes.* Défenses fournies devant la Chambre par Bastien-Charles de Meurcourt, poursuivi en matière de barre (saisie) par Louis Renard, trésorier de Vesoul, 1571, août ; — déclaration d'immeubles mainmortables, produite par Guillaume Esbaudy, de Dompierre, sollicitant d'être affranchi par les commis du Roi, 1582, 30 mai ; — lettre du conseiller Froissard, s'excusant auprès de ses collègues de la Chambre de manquer à la rentrée de la Saint-Martin, à cause de ses vendanges tardives, Bersaillin, 1600, 7 novembre ; — minutes d'avis sur correction de comptes délibérés en la Chambre, 1639, 21 octobre ; — extraits des délibérations de la Chambre des Comptes, concernant sa discipline intérieure, ses privilèges, etc., 1699-1703 ; — amendes prononcées contre les comptables, 1720-1750.

B. 1073. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1606-1668. — *Mandements et commissions adressés par la Chambre des Comptes à ses officiers, fermiers et comptables.* Lettre du gouverneur Claude de Vergy, mandant à la Chambre de faire payer à Jeanne Arnoul, veuve de Matthieu Gérard, de Vellexon, estropié au siège d'Ostende, une pension qui avait été accordée pour ce fait à son mari par l'Archiduc, 1606. — Mandements de la Chambre : ordonnant au maître des Comptes, Daniel Privé, de donner par écrit les causes de suspicion qui l'empêchent de donner son avis sur la rentrée à la Chambre de l'auditeur M. de Romette, 1661, juin ; — prescrivant de payer à dom Colomban Boban, prieur de Saint-Nicolas de Bracon, les revenus de son prieuré assignés sur la saunerie, 21 juillet ; — interdisant à Henri Grosjean, gardien des halles de Dole, de recevoir à son domicile « diverses compagnies.... où l'on faict desbauches une partie de la nuict avec des hautbois et violons,.... à heure indehue, » 1662, 14 février ; — prescrivant à Jacques Blanchot, amodiateur de Rochefort, de rendre compte des revenus de ce domaine, 1er septembre ; — adressant les mêmes ordres à Jean-Baptiste Marandet, amodiateur du domaine de Fraisans, 1663, 13 décembre ; — nommant receveur des exploits du Parlement et du bailliage de Dole, René Contant, huissier à Dole, 1664, 26 janvier ; — nommant receveur des exploits dans le ressort de la grande judicature de Saint-Claude, Claude Nicod, notaire à Saint-Claude, 2 avril ; — ordonnant à Pierre François, de Taxenne, de rendre compte de l'amodiation du domaine de Gendrey, 1665, 14 janvier ; — envoyant même ordonnance, pour la seigneurie de Baume, à l'amodiateur Gabriel Devillers, 1616, 20 novembre ; — pour la seigneurie de Jonvelle, aux amodiateurs Jean Viard, Étienne Mollot et Jean Cornevaux, 1677, 18 juin ; — pour celle d'Ornans, à Pierre-François Colard, 22 novembre ; — pour les moulins d'Ornans, à Anatoile Bugaillier, 1668, 13 octobre.

B. 1074. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1669-1671. — *Mandements et commissions adressés par la Chambre à ses officiers, fermiers et comptables.* Mandements : ordonnant à Sébastien Mérey de rendre ses comptes pour l'amodiation du domaine de Fraisans, 1669, 19 janvier ; — prescrivant aux amodiateurs des revenus du comté de Charolais de payer les gages des officiers du bailliage dudit comté, 28 février ; — réclamant à François-Baptiste Fauche, procureur d'office en la seigneurie d'Ornans, la production d'un manuel de la seigneurie dudit lieu qu'il s'était engagé à rédiger, 1670, 27 juin ; — ordonnant à Jean-Baptiste Saillard, receveur des exploits d'Orgelet, de rendre ses comptes, 18 août ; — réclamant le manuel de la seigneurie de Vy et Valonne à l'amodiateur Luc-Antoine Doyen, 1671, 18 mars ; — accordant la commission de graveur et tailleur des coins de la monnaie de Dole, à Jean-Pierre Melin, dudit lieu, en remplacement de Vincent Mougenet, démissionnaire, 10 novembre.

B. 1075. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1672-1675. — *Mandements et commissions adressés par la Chambre à ses officiers, fermiers et comptables.* Mandements : prescrivant à Claude Henry, commis à la recette des exploits au ressort de Salins, de remettre son compte définitif, 1672, 19 février ; — adressant le même ordre à Jean-Baptiste Saillard, commis à la recette des exploits du ressort d'Orgelet, 13 juin ; — à Jean Simonnin, receveur au ressort de Poligny, 5 juillet ; — à Pierre Bouhélier, receveur d'Ornans, 10 juillet ; — à Jean-Baptiste Normand, receveur des exploits du ressort d'Ornans, 1674, 23 juillet ; — commettant Philippe Rattier, de Pontarlier, à exercer la charge de bailli du Val-d'Usier, en remplacement de Jean Miget, décédé, 1675, 29 octobre ; — signifiant à Simon Lozanne, receveur des exploits du siège de Gray, de rendre d'urgence tous ses comptes, 15 novembre ; — adressant la même invitation à Claude-François Deprel, receveur des exploits du siège de Montmorot, 13 décembre.

B. 1076. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1676-1677. — *Mandements et commissions adressés par la Chambre à ses officiers, fermiers et comptables.* Mandements : ordonnant à Pierre Gérard, receveur des exploits au bailliage de Pontarlier, de rendre ses comptes pour les années 1663-1666, 1676, 27 avril ; — envoyant le même ordre : pour le compte d'exploits du ressort de Quingey, à Claude Andrey, receveur, 16 octobre ; — pour les comptes d'exploits de Vesoul, au receveur Georges Foyot, 19 novembre ; — commettant à la recette des exploits du ressort de Besançon, Claude-Pierre Pinot, 1677, 15 janvier ; — nommant Gervais Lancrenon procureur d'office et tabellion en la terre d'Usier, 13 février ; — nommant Jean-Jacques Renaud, de Dole, docteur ès droits, juge-châtelain de Saint-Aubin, 9 mars ; — commettant Pierre Perreaux, de Poligny, à la recette des exploits du ressort dudit lieu, 18 juin ; — nommant Vincent Goubot procureur d'office de la seigneurie de Saint-Aubin, en remplacement de Henri Chevrol, 1er décembre.

B. 1077. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1678-1679. — *Mandements et commissions adressés par la Chambre à ses officiers, fermiers et comptables.* Mandements : invitant Jean-Baptiste Normand, receveur des exploits du bailliage d'Ornans, à rendre ses comptes, 1678, 8 janvier ; — mémoire des parties dont les fermiers des terres du Domaine doivent rendre compte à la Chambre des Comptes, 1678, 7 mai (placard imprimé). — Mandements : commettant Antoine Glanne à la charge de procureur d'office à Montmorot, pendant la maladie d'Étienne Coleveret, son oncle, titulaire de cette charge, 17 août ; — réclamant à Jean-François Landry, receveur des exploits du bailliage de Baume, la reddition de ses comptes, 1679, 18 août ; — invitant les héritiers de Pierre Duard, de Domblans, ancien fermier des terres domaniales de Voiteur, Domblans, Nevy, Blandans et Château-Chalon, à rapporter le manuel incorporel des revenus desdites terres, 11 avril ; — règlement sur la communication des comptes trimestriels des receveurs des exploits aux officiers des bailliages, édicté par le Parlement, 7 février ; — mandement ordonnant à Claude Gravier, amodiateur du domaine de La Loye pendant les années 1664-1669, et à Simon Gonseret, amodiateur de la même terre en 1670-1672, de rendre chacun leurs comptes, 15 décembre.

B. 1078. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 56 pièces, papier, 1 cachet.

1680-1782. — *Mandements et commissions adressés par la Chambre à ses officiers, fermiers et comptables. Quittances d'offices.* Mandements : en reddition de comptes adressés : au procureur Bontemps, de Dole, et à ses consorts, fermiers du domaine de Saint-Aubin, 1680, 1er janvier ; — à Claude Privé, trésorier des salines, 29 janvier ; — à Ferdinand Deschard, receveur des exploits de la saunerie, 16 février ; — à Claude Cordier, receveur des exploits de

Gray. 24 février; — à René Coutant, receveur des exploits du Parlement, 26 juin; — à Guillaume Luquet, receveur des mêmes exploits, 1685, 2 février; — à Daniel Chevanne, receveur des exploits du bailliage de Besançon, 26 février; — à Pierre Perreau, receveur des exploits du ressort de Poligny, 26 février; — à Jacques Baud, receveur de Pontarlier, 27 février; — à Pierre Petit, receveur d'Arbois, 1er mars; — à Guillaume Vorbe, receveur des exploits du ressort d'Orgelet, 15 novembre. — Quittances d'augmentation de gages produites à la Chambre des Comptes par : M. Boisot, greffier en chef du Parlement, 1690, 28 août; — Antoine-Désiré Linglois, doyen des conseillers à la même cour, 6 septembre; — François Reud, conseiller au Parlement, 1693, 13 juillet; — Étienne Vision, substitut du procureur général à la même cour, 28 août; — André Meurgey, second greffier au Parlement, 1695, 21 février; — Théophile Doroz, avocat général, 19 juillet; — le comte de Laubépin, chevalier d'honneur, 20 septembre; — Joseph Ducornet, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes, 1697, 2 avril (copie de sa commission); — Claude Dubois, maître des Comptes, 1710, 1er juillet; — Pierre Projean, receveur particulier des bois de la maîtrise de Vesoul, 1712, 10 mars.

B. 1079. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 38, papier, 7 cachets.

1558-1785. — *Palais de la Chambre des Comptes de Dole.* Quittances de cens sur une maison située entre les rues Fripapa et des Chevannes, habitée par M. de Thoraise, premier chevalier en la cour du Parlement, payés par Anne de Poligny au chapitre de Dole, 1558-1562; — échange des cens en question entre le Roi et le chapitre de Dole, 1567; — lettres : des commis des finances des Pays-Bas approuvant l'achat « de certaine maison propice à tenir la Chambre des Comptes et sceurement garder les chartres, tiltres et lettraiges de Sa Majesté, » 1568, 6 mars; — du trésorier Marchant, réglant le mode de paiement du reliquat du prix d'achat de cette maison, 5 juin; — d'Anne de Poligny, demandant le règlement définitif de la vente de sa maison, 15 juin; — de M. Patornay, trésorier de Salins, s'excusant de ne pouvoir satisfaire au paiement de 1,000 écus d'or pour la maison de la Chambre, faute de rentrées, 20 juin; — du gouverneur, François de Vergy, invitant les officiers de la Chambre à ne pas se dessaisir des 3,000 écus destinés au paiement de la maison de Mme de Gâtey « pour les emploier en affaires plus urgentz et importans au service de S. M., » 4-27 septembre; — d'Anne de Poligny, réclamant l'exécution du marché, 9 octobre; — contrat de vente d'une maison située rue Fripapa, cédée avec ses jardins et dépendances, par Anne de Poligny, veuve de Hugues de Marmier, seigneur de Gâtey, à Jean Camus et Jean de Hainaut, auditeurs, commissaires de la Chambre des Comptes, au prix de 3,000 écus d'or, pour y installer ladite Chambre, 29 octobre; — contrat de vente d'une maison et d'un meix situés rue Fripapa, contigus d'un côté à la maison de la Chambre des Comptes, de l'autre à celle des héritiers Heberlein, cédée par Jean Tarlot, marchand dolois, et Claudine Coitteux, sa femme, à Simon Froissard, premier maître; Nicolas Barillet, maître; Jean Viron, Claude Pourtier et Charles Pétrey, auditeurs en la Chambre des Comptes, au prix de 1,550 francs, 1592, 1er février; — échange de cens assignés sur les maisons de la Chambre des Comptes entre les officiers de cette cour et le chapitre de Notre-Dame de Dole, 1592-1602; — visite des couverts du palais de la Chambre, 1607, 5 mai; — procédures intentées par la Chambre pour empêcher un serrurier, Pierre Mareschal, de construire une forge dans la rue Fripapa, au voisinage de la Chambre, à cause du bruit occasionné par cette industrie, 1675, 17 mai; — marché de fourniture de cierges et flambeaux pour l'éclairage de la Chambre, 1672-1680.

B. 1080. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 17 feuillets.

1531-1577. — *Ordonnances et instructions adressées à la Chambre par les souverains, comtes de Bourgogne.* Cahier-minute des ordonnances transmises par Charles-Quint à la Chambre des Comptes. Fol. 1. Accensement perpétuel des moulins de Dole aux habitants de cette ville pour les récompenser, dit l'Empereur, de ce qu'au temps de « madame Marie, nostre grant-mère, le roy Loys de France, onziesme de ce nom, fist assiéger par son armée nostre dicte ville, laquelle soustint le premier siège et rebouta ladicte armée; et au second que fut en l'an mil quatre cens soixante dix neufz fut prinse, pillée et bruslée, et la pluspart des bourgeois et habitans d'icelle tuez et occis, et les autres prins prisonniers, de sorte que sans ayde quelconque soubstindrent les fraiz desdicts sièges, dont ilz demeurarent forz endebtez, » 1531, 17 juillet. — Fol. 2, v°. Collation de la chapelle de Saint-Théodule, en l'église Saint-Étienne de Besançon, à Antoine Perrenot, 26 octobre. — Fol. 3. Commission de distributeur à l'Université de Dole, en faveur de Mongeot de Boissel, conseiller au Parlement, 28 octobre. — Fol. 3, v°. Nomination de Pierre Perrenot à la lieutenance des sauneries de Salins, 1532, 25 mai. — Fol. 4, v°. Collation d'une prébende du chapitre de Poligny, résignée par Mercurin Jaillon, d'Arbois, à Guillaume Doroz, 16 mars. — Fol. 5. Légitimation de Jeanne de Loz, 20 juin. — Fol. 6.

Lettres de relief accordées à Nicolas Vauchard, de Dole, héritier bénéficiaire de Philippe Vauchard, chanoine de Saint-Michel de Salins, recteur de l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins, pour n'avoir pas rédigé l'inventaire de cette succession, 1531, 12 septembre. — Fol. 6, v°. Confirmation d'affranchissement de certains domaines sis à Pelousey, donnés par Simon Gauthiot, seigneur d'Ancier, à Didier Clerc, de Falletans, son serviteur, 18 avril. — Fol. 7, v°. Nomination d'Estevenin Burteret, de Salins, en qualité de forestier de la forêt du Chânois, de Vercel, et de maire d'Adam-lez-Vercel [s. d.]. — Fol. 8. Nomination de châtelain et capitaine de Jussey, pour Thiébaud de Falletans, seigneur de Colombe, remplaçant Jean de Hallewin, démissionnaire, 1531, 26 juin. — Fol. 9, v°. Concession de deux foires aux habitants de Villersexel, mai. — Fol. 10. Placet sur bulles pour le prieuré de Mouthier-Hautepierre, en faveur de François de La Palud, 1532, 24 janvier. — Fol. 11. Lettres de relief en matière de rachat de rentes pour Étienne Bordey, de Vuillafans, 1531, 8 juin. — Fol. 11, v°. Sauf-conduit accordé à requête de l'ambassadeur de Portugal, à un juif portugais, Abraham Bezenoro, traversant les États de l'Empereur pour se rendre de France en Portugal, 29 juillet. — Fol. 12. Commission de clerc du sel aux sauneries, accordée à Jean Contesse, 1581, 8 mars. — Fol. 13. Lettres de relief en matière de tutelle et succession, accordées à Marguerite de Saint-Moris, veuve de Jean Guillet, conseiller au parlement de Dole, 31 juillet. — Fol. 13, v°. Confirmation d'affranchissement d'Othenin Guyeney, de Beaumotte, 18 juillet. — Fol. 14. Commission de tabellion général, accordée à Louis Menoux, de Mouthier-Hautepierre, 23 juin. — Fol. 15. Sauvegarde accordée aux habitants de Salins, émus de certaines « menasses que journellement puis quatre mois ença leur sont faicte, » 1530, 10 août. — Fol. 15, v°. Commission de taxeur de bois en la saunerie, pour Pierre Faubert, de Salins, 1531, 1er août. — Fol. 16. Commission pour régler les limites du comté de Bourgogne, du côté de la vicomté d'Auxonne, donnée à Pierre Fèvre, conseiller au Parlement, et au bailli de Dole, 10 juillet. — Fol. 16, v°. Commission pour terminer le procès relatif à la succession de Louis Rolin, seigneur d'Aymeries, Présilly, Nancuise, Vernantois, Villeneuve, Beauregard, etc., soulevé entre Anne de Châteauvilain, dame de Montrevel, et Gilles de Barlaymont, Colette Rolin, dame de Soye, Jean d'Hostun, seigneur de La Baume, et consorts, donnée par l'Empereur à Hugues Marmier, seigneur de Gâtey, président, Antoine de Salives et Mongeot de Boisset, conseillers au Parlement [s. d.]. — Patentes d'érection de la Chambre des Comptes de Dole, par Philippe II, 1562, 22 août (deux copies). — Autres patentes du même accordant à la Chambre des Comptes « tout pouvoir, puissance et auctorité de congnoistre en première instance et jusques à provision inclusivement de toutes matières et questions que pour et a cause de son domaine, » 1577, 22 juin. — Autres patentes du même « donnant pouvoir à ceulx des comptes a Dole d'adjuger jusques a provision inclusivement pour le fait du domaine, nonobstant opposition ny appellation » [s. d.].

II. COMPTABILITÉ.

B. 1081. (Liasse.) — 3 pièces, papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 5 feuillets.

1440-1445. — *Comptes généraux du comté de Bourgogne. Trésorerie de Dole.* « Estat de la tresorerie de Dole fait a Jehan Toulbin, tresorier pour ung an, commencié le premier jour de janvier mil ccccxl et fenissant au darrenier jour de decembre mil cccc xli. » Recettes : Colonne et sa prévôté, 190 livres tournois ; Ornans, 200 l. ; Bolandoz, 8 l. ; Pontarlier, 430 l. ; Salins, 270 l. ; La Loye, 150 l. ; Augerans, 28 l. ; Orchamps, 57 l. ; Lavans-lez-Dole, 265 l. ; Gendrey (néant, étant tenu par M. de Ternant) ; Château-Chalon et Voiteur, 60 l. ; Blandans, 42 l. ; Dole, 1,000 l. ; Poligny, 730 l. ; Toulouse, 56 l. ; Grozon, 31 l. ; Montmorot, 310 l. ; Buvilly, 50 l. ; la Châtelaine, 58 l. ; Arbois, 310 l. ; Mesnay, 50 l. ; Aumont, 10 l. ; Pupillin, 51 l. ; Quingey, 300 l. ; Fraisans, 160 l. ; Valempoulières, 60 l. ; Montrond, 30 l. ; Gray, 365 l. ; Montmirey, 170 l. ; la clergie de Bracon, 30 l. ; la vente de provisions, 800 fr. ; les exploits de justice des bailliages d'Aval et de Dole, successions de bâtards, etc., 650 fr. ; les habitants de Besançon, 500 fr. — Total des recettes : 8,556 livres (ou francs) 16 sous 8 deniers. — Dépenses : fiefs et aumônes, 399 l. 14 s. ; garde des châteaux, 389 l. ; gages d'officiers, 820 l. ; gages des gouverneurs et officiers des prévôtés, 100 l. ; etc., etc. ; — total des dépenses : 2,722 l. — « Estat de Jehan Vurry, receveur de la gruerie, ou conté de Bourgoingne pour ung an.... mccccxli. » Recette : 580 l. 3 s. 4 d. — Dépenses : « Au gruier dudit conté pour ses gaiges qui sont de lx livres estevenans par an ; » — total de la dépense, 93 l. 3 d. — « Estat de Jehan Tobin, tresorier de Dole, pour ung an.... mcccc xlv. » Recette : 9,230 l. 3 s. 2 d. — Dépense : « aux habitans de Pontarllié pour dont a eulx fait par monseigneur pour clore leur ville, les c livres qui doivent chascun an pour v ans, c l. ; » — total de la dépense, 3,492 l. 4 s.

B. 1082. (Cahier). — Petit in-folio, papier, 43 feuillets.

1467-1468. — *Comptes généraux.* « Estat de Jehan Vurry, tresorier de Dole, pour an commençant le premier jour d'octobre mil cccc LXVII.... tant de l'ordinaire comme de la gruerie en ladicte tresorerie, lequel estat est fait tant sur les comptes de l'année.... CCCCLXVI, comme sur les contreroles des fermes.... » Amodiations : Colonne ; Ornans ; « des rentes, seigneurie et demaine de Ceix néant, pour ce que les hoirs de feu messire Jehan de Cusance les tiennent a rachat de IIIIm florins ; » — La Loye ; Gendrey ; Dole, Grozon, etc. ; — total de la recette : 8,777 l. 4 s. 3 d. — Dépense : Gages d'Étienne de Saint-Moris, châtelain de Pontarlier ; d'Antoine de Vaudrey, châtelain de Montmorot ; de Girard de Saint-Léger, châtelain de Quingey ; de Jean de La Sauge, châtelain de Château-Chalon ; de Jean du Périer, châtelain de La Châtelaine ; de Huguenin Morel, châtelain de Rochefort ; de Thiébaud de Neuchâtel, châtelain de Montmirey ; de Jean Lanternier, châtelain de Gray ; de Guillaume d'Épenoy, châtelain d'Ornans ; de Pierre Faulquier, châtelain de Poligny ; d'Étienne Conrault, châtelain de Montrond ; de Jacques de Vy, châtelain de Fraisans, et de Guillaume de Vaudrey, capitaine-châtelain de Joux, ensemble 262 l. estevenantes (à 18 sous le franc). — Aumônes et charges perpétuelles, 396 l. 13 s. 2 d. — Gages d'officiers : à Henri Vincent, procureur du bailliage d'Aval, 35 l. ; à Jean Limbelet, procureur du bailliage de Dole, 30 l. ; à Jean Basan, avocat du Duc au bailliage de Dole, 40 fr. ; à Pierre de Vers, avocat du Duc au bailliage d'Aval, 40 fr. ; à Étienne Vincent, garde des chartes de Grimont, 25 fr. ; à François de Menthon, bailli d'Aval, 140 l. ; à Jean de Salins, seigneur de Villers-Robert, bailli de Dole, 120 l. ; gages de portiers, péagers, receveurs, trompettes, maître des œuvres de maçonnerie ou charpenterie, gouverneurs de justices, tonneliers ; total des gages : 807 l. ; — dons : « a maistre Simon de Roiches, maistre en medicine et phisicien de mondict seigneur qui prent chascun an de pension sa vie durant par les mains du tresorier.... 200 l. ; a la confrarie du Saint-Esperit de Poligny.... 1 quartal froment ; » total de la dépense 2,782 l.

B. 1083. (Liasse.) — 3 cahiers petit in-folio, papier, de 5, 3 et 9 feuillets.

1468-1494. — *Comptes généraux.* « Estat de Jehan Vurry, tresorier de Dole et receveur de la gruerie au conté de Bourgoingne, de la revenue de sa recepte tant de ladicte tresorerie et gruerie comme des receptes d'Orgelet et de Besançon, » du 1er octobre 1468 au 30 septembre 1469. Recette, 11,382 l. 3 s. 4 d. tournois. — Fol. 3. « Autre estat dud. Jehan Vurry de la revenue et recepte appartenant a monseigneur en la cité de Besançon a cause de l'association accordée entre mondict seigneur et les recteurs et gouverneurs de lad. cité de la moitié des gabelles.... VIc l. » — Dépense : au bailli d'Aval, 140 l. estevenantes ; au procureur d'Aval, 35 l. ; au procureur de Dole, 30 l. ; à l'avocat du Duc au bailliage de Dole, 40 fr. ; à l'avocat d'Aval, 40 fr. ; au garde des chartes de Poligny, 25 l. ; au bailli de Dole, 120 l. ; au trésorier de Dole, 363 l. 6 s. 8 d. ; au portier et trompette du château de Poligny, 18 l. 5 s. ; au portier et garde du château de Quingey, 12 l. 2 s. ; au châtelain et garde de la tour de Blandans, 6 l. ; « au gouverneur des fontaines du chastel de Poligny, pour ses peines et salaires d'entretenir lesd. fontaines, VIII fr. IIII gr. ; » aux châtelains de Pontarlier, Montmorot, Quingey, La Châtelaine, Rochefort, Montmirey, Gray, Ornans, Poligny, Montrond et Fraisans (de 12 à 40 fr. l'un) ; au maréchal de Bourgogne pour ses gages et pension, 2,000 l. ; au même, comme capitaine de Besançon, 200 l. ; total de la dépense, 4,075 l. 5 s. tournois. — État de reliquats des comptes de Philippe de Chassey, trésorier de Dole, pour l'an 1492-1493. — État des recettes prévues pour la trésorerie de Dole, présenté par le trésorier Philippe de Chassey, pour l'année 1493-1494. Recette prévue, 5,616 l. — Total de la dépense prévue : 4,645 francs.

B. 1084. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 3 cahiers, petit in-folio, de 4, 9 et 7 feuillets.

1497-1501. — *Comptes généraux.* Trésorerie de Dole. Requêtes en dégrèvements de reliquats de comptes présentées par le trésorier Philippe de Chassey, aux président et gens des Comptes de Dole, pour les années 1497-1498. — État de la trésorerie de Dole, pour l'an 1498-1499, présenté par le même trésorier. Recette : Colonne, 212 l. 8 s. 3 d. ; Ornans, 138 l. 19 s. 2 d. ; Pontarlier, 500 fr. ; Joux, néant ; Salins, 216 l. 12 s. ; La Loye, néant « pour ce que messire Claude de Vauldrey le tient ; » Augerans, 22 l. ; Bracon, 51 l. ; Orchamps et Lavans, néant (tenu par Claude de Vaudrey) ; Gendrey, néant (tenu par M. de Ternant) ; Arbois, La Châtelaine, Mesnay, Pupillin et Montigny, tenus par le prince d'Orange ; Fraisans, tenu par Bernard de Neustadt ; Quingey, tenu par M. de Montboillon, etc. — Dépense : Aumônes : Gages d'officiers : aux président, maistres et auditeurs en la Chambre des Comptes, au nombre de six, » 1,600 fr. ; — à Jean du May, clerc et auditeur extraordinaire, 60 l. ; — à Claude Pahon, chapelain de la Chambre, 30 fr. ; — au portier de la Chambre, 30 fr. ;

— au héraut d'armes Bourgogne, 20 fr.; — à Jean Carondelet, pour sa pension, en échange de la clergie du bailliage de Dole, 100 fr. — Autre état de la trésorerie de Dole, fourni par Philippe de Chassey, pour l'an 1499-1500. Recette totale : 3,857 l. 15 s. — Dépense : fiefs et aumônes, 3,022 l. 4 s. 9 d.; — officiers : 1,088 l. 13 s. 4 d.; — « pour les ouvraiges faiz en la Chambre du Conseil et selon du parlement et pour les reparacions et autres choses necessaires faiz en la Chambre des Comptes nouvellement louhée, » 200 l.; — total de la dépense, 3,284 l. 19 s. 9 d. — Autre état fourni par Philippe de Chassey, trésorier de Dole, pour l'an 1500-1501. Recette totale, 7,135 l. 6 d. — Dépense totale, 1,830 l. 15 s.

B. 1085. (Registre.) — Petit in-folio, papier et parchemin, 283 feuillets, couverture parchemin.

1520-1596. — *Comptes généraux.* Comptes de « souffrances » des comptes arriérés de feu Pierre Patornay, trésorier de Dole, rendus par Pierre Doroz, de Poligny, tuteur de Frédéric et Léonard Patornay, fils du défunt, pour les années 1561-1574. Recette totale, 109,640 l. 7 s. 9 d. tournois. — Dépense : 86,913 l. 14 s. 2 d. — Fol. 46. « Second compte des souffrances et reprinses de feu Pierre Patornay, » rendu par le même Pierre Doroz. Recette, 19,857 l. — Dépense : 700 l. confisquées sur François Jehannot, chirurgien de Besançon, attendu que ce dernier a été l'objet de lettres royales de rémission ; — amendes irrécouvrables, etc. ; — somme totale due au Trésor par les héritiers du trésorier Patornay, 7,079 l. 7 s. 2 d. — Fol. 200. Lettre originale des commis aux finances des Pays-Bas, adressée à la Chambre des Comptes, accordant à Frédéric Patornay un délai pour acquitter les reliquats de comptes de son père, 1596, 3 juillet. — Quittance de 3,000 l. à titre de don, délivrée au nom du roi Philippe II, à Frédéric Patornay, à valoir sur le reliquat des comptes de son père, 1592, 23 décembre. — Fol. 209. Liquidation, année par année, de 1562 à 1574, des comptes de Pierre Patornay. (Un acte sur parchemin passé le 27 décembre 1520 par Adrien Doroz, de La Charme, notaire, coadjuteur au bailliage de Dole, sert de couverture à ce compte.)

B. 1086. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 103 feuillets, couverture parchemin.

1574-1602. — *Comptes généraux.* Compte général et final des reliquats de comptes de feu Jean de Malpas, écuyer, trésorier de Dole et receveur général des exploits du parlement et du bailliage de Dole, rendu par Jean de Malpas, écuyer, et Nicolas de Malpas, docteur en droit, ses neveux, pour sept années d'exercice du 1er octobre 1574 au 1er septembre 1581. Recette : 99,381 l. — Dépense : cotes irrécouvrables sur des condamnés à l'amende, etc. ; — total de la dépense : 99,454 l. 10 s. Liquidation définitive par les soins et entre les mains d'Étienne Hugon, receveur général du comté de Bourgogne, 1602, 13 octobre.

B. 1087. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 342 feuillets, couverture parchemin.

1589-1590. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Cécille, receveur des exploits du Parlement et de la gruerie, pour un an commencé le 1er octobre 1589 et finissant le 30 septembre 1590. Recette : prévôtés de Colonne et d'Ornans ; Scey en Varais ; Bolandoz ; Pontarlier ; Salins (rapporte 592 livres) (de 17 s. 6 d.) et 112 l. (de 18 s.) ; La Loye ; Augerans ; Santans ; Orchamps ; Lavans ; Château-Chalon ; Voiteur et Blandans ; Dole (total du revenu, 2,251 l.) ; — Poligny ; Toulouse ; Buvilly ; Aumont ; Montmorot, etc. ; — recette totale : 39,347 l. 3 s. 2 d. — Dépense. Gages : de gouverneur de Château-Chalon payés à Claude de Fouchier, seigneur de Savoyeux, Senoncourt et l'Étoile, 6 fr. ; — de capitaine de l'artillerie de Gray à Jean Magnena, 19 fr. ; — de capitaine du château d'Ornans, à Frédéric Perrenot, baron de Renaix, seigneur de Champagney, 15 fr. estevenants ; — de capitaine de Grimont, au baron de Dramelay, 38 fr. ; — de châtelain de Pontarlier, à François Colin, 15 fr. ; — de châtelain de Fraisans, à Antoine Galet, 7 fr. 10 s. — Fol. 214, v°. Aumônes : à frère Claude d'Ugna, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur du Temple de Dole, 35 fr. ; — à la maladrerie de Poligny, 8 fr. — Fol. 220, v°. Gages d'officiers : à Jean de Bauffremont, bailli d'Aval, 140 l. ; — à Philibert de Rye, baron de Balançon, bailli de Dole, 120 l. ; — à Jean Alye, écuyer, portier du château d'Ornans, 4 l. ; — au trésorier de Dole (vingtième de la recette), 1,967 l. ; — à Denis Estiévent, maître des œuvres de maçonnerie du Roi, 7 l. ; — à Pierre Girard, maître des œuvres de charpenterie, 7 l. ; — à François de Vautravers, capitaine-châtelain de Montmirey, 15 l. 11 s. ; — à César de Castellano, sergent-major de la garnison de Gray, 360 l. — Fol. 227. Dons et pensions : à Frédéric Perrenot, baron de Renaix, 800 fr. ; — à François de Vienne, baron de Chevreaux, gentilhomme de la bouche du Roi, 600 fr. — Fol. 251. Ouvrages et réparations. — Fol. 277. Comptes de blés, d'huile, etc.

B. 1088. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 1 et 357 feuillets, table au folio 1 *bis*, couverture parchemin.

1590-1591. — *Comptes généraux.* Compte rendu par Étienne Cécille, trésorier de Dole, pour un an, du 1er octobre 1590 au 30 septembre 1591. Recette : Prévôté de Colonne, « de Pierre Grévy.... pour ung four a sécher escorce aud. Rathier, néant pour ce que ledit four est de piéça en ruine ; » — Ornans : revenu total, 963 l. 18 s. 2 d. (à 17 s. 6 d. la livre), 118 l. 8 s. 6 d. (à 18 s. le franc) et 21 fr. 2 gros ; — Scey ne rapporte rien étant tenu par les héritiers de Thomas Perrenot, seigneur de Chantonnay, héritier lui-même du chancelier Nicolas Perrenot, son père, auquel ce domaine était arrivé par achat fait dans la succession de Jean de Cusance (le rachat de cette terre au prix de 4,200 florins, plus 3,500 écus, plus 2,000 livres monnaie pour la construction du pont de pierre de Cléron, appartient toujours au domaine royal); — Orchamps; Dole : 562 l. 1 s. 9 d. (de 17 s. 6 deniers le franc), 169 l. 4 s. 6 d. (de 18 s. le franc) et 1,530 l. 7 s. tournois ; — Poligny ; Montmorot; Arbois; la Châtelaine, Mesnay, etc.; — Thoraise : « néant pour ce que les héritiers messire Andrey de Toulongeon les tiennent par acquisition en faicte par feu Jehan Pourcelon, de Besançon, de fut monsieur le duc de Bourgoingne ; » — Gray; Bracon; Voiteur; total de la recette, 38,991 l. 11 s. 6 d. — Dépense : pension à noble Étienne de Mesmay, ancien contrôleur de la maison de la reine de Hongrie, 600 fr. — Fol. 262. Réparations : à Claude et Bonaventure Magnien, maréchaux, pour « le redressement des artilleries de Dole, » 200 fr.; — à Jean Millière, verrier, pour ouvrages en la conciergerie de Dole, 50 fr.; — dépense totale, 24,732 l. 11 s. 11 d. — Fol. 293. Comptes de blés, cire, huile, etc., des terres domaniales.

B. 1089. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 357 feuillets, couverture parchemin.

1591-1592. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Cécille, pour un an, du 1er octobre 1591 au 30 septembre 1592. Recette : Prévôtés de Colonne; d'Ornans; de Pontarlier : péage, 102 fr.; terres de Santans, Étrepigney et Cinqcens, néant pour ce qu'elles sont engagées à Antoine de Canoz; — Gendrey; Dole; Poligny : revenu, 205 l. 5 s. (à 17 s. 6 d. la livre) et 752 l. 19 s. 5 d. (à 18 sous la livre); — Arbois; Montigny, Chissey, Liesle et Buffard; Fraisans; Toulouse; Rochefort, Valempoulières; Montrond et Gray. — Fol. 195. Amodiation des clergies des divers bailliages; — recette totale : 40,453 l. 1 s. tournois. — Dépense : « a Bernardin de Paléario, seigneur de Morcault, cappitaine et chaistelain de Montmirey, » 22 fr. 1 s. 8 d.; — à François de Vergy, comte de Champlitte, capitaine de la cité de Besançon, 133 fr. 4 gr.; — à François de Marenches, juge pour le Roi à Besançon, 438 fr.; — à Pierre de Lyon, écuyer, prévôt des maréchaux au bailliage d'Aval, 150 fr. — Fol. 261. « Ouvrages et reparations. » A Jean Millière, de Dole, verrier et peintre, pour ouvrages de verre faits « au belouverd de Montroland auquel fait sa residence monsieur de La Villeneufve, » 9 fr. 4 gr.; — nombreux travaux de fortifications pour la ville de Dole. — Fol. 271. Gages des officiers de la Chambre des Comptes : Simon Froissard, premier maître ; Nicolas Barrillet, Marc Gay, maîtres; Jean Viron, Claude Pourtier, Charles Pétrey, Jean Camus, auditeurs ; Claude Chaussin, greffier ; Claude Voiturier, huissier; Jean Vernerey, messager. — Fol. 275. Remis à Vincent Benoit, écuyer, 566 écus d'or au soleil, savoir 506 pour « la gracieuse recongnoissance des Ligues [Suisses] » et 60 pour le voyage de l'ambassadeur ; — à Renaud de Bruxelles, contrôleur des fortifications de Dole, 30 fr.; — à Luc de Saint-Mauris, pour remboursement d'une maison située à Azans, destinée à loger le maître de la haute justice, 100 fr.; — « a Jehan Mauris, de Dole, verrier, pour.... ouvrages de vitres faicts aux chartres de Sa Majesté, » 10 fr. 7 gr.; — dépense totale, 9,589 l. 1 s. 8 d. tournois. — Fol. 293. Recettes et dépenses en blé, avoine, huile, cire, etc.

B. 1090. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 373 feuillets, couverture parchemin.

1592-1593. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Cécille, pour un an commencé le 1er octobre 1592 et fini le 30 septembre 1593. Recette. Domaines de : Colonne ; d'Ornans, « adurcisonnement de la prevosté d'Ornans, » 450 fr.; de Bolandoz; de Pontarlier; de Joux et La Cluse; de Salins; de La Loye; d'Orchamps ; « de trois douzaines de fers de cheval dehuz chascun an au terme saint Martin par le meix.... Guyot Mareschal, » 18 gros; — de Poligny; de Toulouse; d'Aumont; d'Arbois, La Châtelaine, Mesmay; recette totale : 39,864 l. 18 s. 3 d. tournois. — Dépense : à François de Ronchaud, châtelain de Montmorot, 17 fr. 7 gr.; — à Antoine Piccard, chapelain de la chapelle Saint-Georges et Saint-Michel au château d'Ornans, 100 s.; — frais de vendange à Ornans, 2 fr. — Fol. 263. Ouvrages et réparations. Travaux exécutés aux fortifications de Dole ; — « a Nicolas d'Auvergne, menusier...., pour marché fait avec luy de réabillé la quantitey de cent trante quattre arque-

buses, » 10 fr.; — dépense totale, 42,131 l. 18 s. 10 d. tournois.

B. 1091. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 1 et 358 feuillets, table au folio 1 *bis*, couverture parchemin.

1593-1595. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par le trésorier Étienne Cécille, pour un an commencé le 1[er] octobre 1593, fini le 30 septembre 1594. Recette des terres domaniales : du tabellioné de Colonne, amodié à François Boissard, 8 l. est.; — des rentes et ventes des halles d'Ornans, 6 l. est.; — du four de Bolandoz, 12 l.; — péage de Pontarlier « auquel une basle de layne, fustaine, mercerie et aultres danrées doibvent de conduitte ung denier; de seulle, de basle, de table, de faulx et de chevrotins, chascune dix neufz deniers; ung drapt groz, un cent de suifz, un ballon de cloux de chevaulx, doibvent treize deniers de conduitte; une chevalée d'huille, deux solz; ung milier de harans, deux deniers de conduitte; le juifz trante deniers; admodié pour trois ans a maistre Guillaume Gravelle, » 102 l.; du péage d'Augerans « auquel une balle de layne montans douze piesces doibt huict solz ung denier pour soultei; ung drap gris quatre deniers; ung cent de suifz, douze deniers; ung cheval, ung solz; merceries et aultres denrées passans par led. péage estans a balle, le balon gris quatre deniers, » 110 l.; — de Dole, Poligny, Toulouse, Grozon, Thoraise, Rochefort, etc.; — total de la recette, 39,832 l. 7 s. 8 d. — Dépense : à Henri Treffard, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, 120 l.; — réparations au château de Gray « charpenterie d'une licarne; » — dépense totale, 23,220 l. 8 s. 10 d. — Fol. 279. Requêtes en décharge de comptes présentées au roi par Étienne Cécille et appointées favorablement en 1597, à raison des guerres de 1595.

B. 1092. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 6 et 372 feuillets, couverture parchemin.

1594-1595. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, par Étienne Doroz, pour une année commençant au 1[er] octobre 1594, finissant le 30 septembre 1595. — Fol. 3 *bis*. Commission de trésorier de Dole, des exploits du Parlement et de la gruerie, donnée par Philippe II à Étienne Doroz, remplaçant Étienne Cécille, démissionnaire « pour une certaine incommodité.... en la jambe droite, » 1595, 13 janvier. — Recettes des terres domaniales : Ornans, Scey, Pontarlier, Salins, La Loye, Augerans, Villers-Farlay, Orchamps, Dole, Poligny, « de... Jehan Doroz, evesque suffragant et vicaire général en l'archevesché de Besançon, abbé de Fauverney, prieur de Vaulx, etc., vingt soulx estevenans pour la permission de construire.... au lieu de Mierry, sur la rivière de Baume, un moulin et bapteur; » — Gray, « de Sanxonnet Bruley.... la cense annuelle de vint frans pour l'accensissement d'une maison sise a Gray, où se tient l'auditoire des causes du bailliage; » — recette totale, 39,126 l. 12 s. 6 d.; — dépense : à Claude Barillet, châtelain de Pontarlier, 15 l.; à Antoine Galet, châtelain de Fraisans, 7 l. 10 s.; à Claude Jacquot, poudrier, pour poudre fournie à l'arsenal de Dole, 900 fr.; — à Michel Simon, serrurier, pour réparations aux pontslevis des trois portes de Dole, 8 fr. 8 gros; — à Jean Theveney, maître des postes au comté de Bourgogne, 60 fr.; — réparations au château de Gray; achats de poudre pour la garnison de cette ville; réparations du pont de Fraisans « rompu et abbattu par ordonnance de la court et du comte de Champlitte, gouverneur en ce peys, pour empescher l'ennemys entrer hostillement audict peys ayant deceint sur la ville de Salins, » 416 fr. 8 gr.; — à Jean Grousel, de Moirans, pour 200 piques amenées à Dole, 250 fr.; — dépense totale, 22,264 l. 16 s. 6 d. — Fol. 311. Comptes de blés, avoines, cire, etc.

B. 1093. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 2 et 383 feuillets, table au folio 1 *bis*, couverture parchemin.

1595-1596. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole rendu par Étienne Doroz pour un an commençant le 1[er] octobre 1595, finissant le 30 septembre 1596. Recettes domaniales : Colonne, Ornans, Pontarlier, Salins, La Loye, Augerans, Belmont-lez-Dole, Gevrey, Bracon, Abergement, Villers-Farlay, Santans, Étrepigney, Cinqcens, Orchamps, Lavans, Gendrey, Château-Chalon, Voiteur, Blandans, Dole, Poligny, Toulouse, Grozon, Buvilly, Aumont, Montmorot, Arbois, La Châtelaine, Mesmay, Pupillin, Montigny, Chissey, Liesle, Buffard, Fraisans, Ranchot, Thoraise, Rochefort, Valempoulières, Montrond, Gray, Apremont, Montmirey, Montréal, Arbois, Orgelet, Quingey. Fol. 217. Recette foraine. Fol. 219. Recette de légitimations : néant; total des recettes, 40,716 fr. 7 gros. — Dépenses : conduite de munitions de guerre de Lons-le-Saunier à Arbois, pour le connétable de Castille, pendant la guerre, 700 fr. 8 gr.; — à Rémond de Bruxelles, contrôleur des fortifications, pour avoir assisté à la démolition du château de Rochefort, détruit sur l'ordre du connétable de Castille, 60 fr.; dépense totale, 24,054 l. 15 s. 1 d.

B. 1094. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 371 feuillets, couverture parchemin.

1596-1597. — *Comptes généraux.* Compte de la

trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, écuyer, pour un an commençant le 1er octobre 1596 et finissant le 30 septembre 1597. Recettes domaniales : de la clergie d'Ornans, amodiée à Jean Nodier, 50 l. ; — du scel et de la clergie du bailliage de Dole, au siège d'Ornans, amodiés à Louis Bernard, 2,400 l. ; — du bac de Malpas accensé à la veuve et aux héritiers de Guyon du Lyon, 60 s. ; — de la verrerie du bois de Chaux, amodiée à Nicolas Anselme, 4 l. est. ; — des tailles d'Orchamps, 42 l. ; — de la prévôté de Buvilly, 9 l. ; — des tailles de Fraisans, 27 l. ; — du sceau et de la clergie d'Arbois, 750 l. ; — d'Orgelet, 1,350 l. ; — de Quingey, 750 l. — Fol. 217. Recette foraine. Des habitants de Besançon, rente annuelle due au Roi, 500 fr. ; — recette totale : 41,687 l. tournois. — Dépense : à Claude de Cléron, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Dole, 35 l. ; — à Maurice Dodoz, portier et concierge des prisons du château de Gray, 8 l. ; — à Claude de Vergy, capitaine de Besançon, 200 l. ; — à Antoine de Poligny, capitaine de l'artillerie de Dole, pour 7,658 l., 4,128 fr. 6 gr. ; — transport de 500 piques ferrées de Poligny à Gray, par Jean Bauld, curé de Blye, sur l'ordre du gouverneur de la province, 100 fr. ; — transport de deux pièces de canon de Salins à Dole, par l'auditeur Vitot, lesdites pièces ayant été tirées de l'arsenal de Dole par le connétable de Castille, 61 fr. ; — dépense totale : 21,841 l. — Fol. 310. Comptes de blé, avoine, cire, etc.

B. 1095. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 370 feuillets.

1596-1597. — *Comptes généraux*. Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour un an commençant le 1er octobre 1596 et finissant le 30 septembre 1597 (double du précédent). Recettes domaniales : de la mairie et seigneurie d'Ornans, 3 l. est. ; — de la clergie de la prévôté d'Ornans, amodiée à Jean Nodier, 50 l. ; — du poids des halles de Morteau, 6 s. ; — de la clergie du Bourg-Dessus de Salins, 135 l. ; — Orchamps : « de la valeur de la chasse des combes d'Auxanges, auquel bois nul ne chasse fors le comte de Bourgongne, néant, pour ce que c'est de gruerie ; » — Dole ; Poligny ; du tabellioné de Gray, 430 l. ; — des scel et clergie du bailliage d'Amont au siège de Gray, 2,900 l. ; — de la clergie de Montmirey, 6 l. ; — de la clergie de Quingey, 750 l. — Dépense : remboursement au comte de Champlitte de 300 fr. avancés à Guillaume Perrot, pour achat de 600 l. de poudre ; — achat de 48 rames de papier à Colombin Pouillet, papetier à la papeterie de Baume, 86 fr. ; charroi de 6,400 l. de salpêtre de Luxeuil à Gray, par Jacques Philipin, de Luxeuil, commis des salpêtres du comté de Bourgogne, 140 fr. ; — « payé a Nicolas d'Avergne, canonnier et menusier de Dole, la somme de quarante frans seize solz tournois, pour avoir nettoyer et monter tout a neuf quarante huict arquebuze a mesche, par luy rendues au capitaine de l'artillerie de ce lieu de Dole, » 40 fr. 16 s. ; — à Lothain Varondel, sergent à Poligny, pour cris, 12 gr. — Fol. 310. Comptes de denrées.

B. 1096. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 1 et 366 feuillets, et 8 feuillets intercalés entre les folios 93 et 94, table au folio 1 *bis*, couverture parchemin.

1542-1598. — *Comptes généraux*. Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour un an commençant le 1er octobre 1597 et finissant le 30 septembre 1598. Recettes domaniales : fol. 129. De la prévôté de Grozon, 81 l. ; — de la prévôté de Buvilly, 24 l. ; — du péage de Montmorot, « appellé le rouhage et d'un blanc qui se perçoit sur chascune quehue de vin,.... c'est assavoir que led. péage.... s'extend dez l'entrée et finaige dud. Montmorot jusques a ung petit pont de pierre assis près Lon le Saulnier, pour passer gens de piedz et de cheval appellé le pont qui my party la justice et seigneurie dud. Montmorot et Lon le Saulnier, » 4 l. ; — Gray ; Apremont ; Montmirey ; Montréal en montagne ; — recette totale : 39,194 l. 7 s. 4 d. — Dépense : fol. 264. Ouvrages et réparations : à Nicole Furet, veuve de Sébastien Gruzet de Moirans, 120 lances pour l'arsenal de Dole, 130 fr. ; — à Antoine de Poligny, capitaine de l'artillerie de Dole, remboursé pour 7,658 l. de poudre, 4,128 fr. 6 gr. 8 engr. ; — à Jean Grouzet, de Moirans, pour 200 piques ferrées amenées à Dole, à 25 sous l'une, 250 fr. ; — réparations diverses au château de Grimont, sous la direction et par les avances du baron de Dramelay ; — achat de matériaux, fer, cire, suif, etc., pour fondre des canons à Dole, 129 fr. 4 gr. ; — à Barthélemy Petit, contregarde des monnaies du comté de Bourgogne, gages d'un an, 40 fr. ; — à Jeanne Jacquard, veuve de Jean Faulquier, orfèvre à Dole, tailleur des monnaies, gages de 7 mois dus à son mari, 75 fr. ; — à Antoine Dominique, imprimeur, pour avoir relié trois rentiers de la terre de Sainte-Anne, 30 fr. ; — à Étienne Fauche, seigneur de Domprel, capitaine de Joux, remboursement de réparations, achat de munitions et d'approvisionnements pour son commandement, 1,874 fr. 11 engr. ; — dépense totale, 39,486 l. 12 s. 6 d. — Fol. 300. Comptes de blés, gelines, avoine, etc. (La feuille de parchemin qui sert de couverture au registre contient un acte de partage entre Catherin Boyvin, fils de feu Claude Boyvin, Adrien, Girard et Jean Boyvin frères, enfants de feu Antoine Boyvin, Jean Boyvin, fils de feu Christophe Boyvin, tous de Brainans, d'une part, et Claude et Barthélemy Courtois, dudit lieu, 18 juin 1542 : il s'agit ici

certainement des parents et ancêtres du fameux défenseur de Dole, Jean Boyvin, premier président du Parlement.)

B. 1097. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 391 feuillets, couverture parchemin.

1598-1600. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour un an commençant le 1er octobre 1598 et finissant le 30 septembre 1599. Fol. 1. Contrôle des contrats passés dans la seigneurie d'Ornans en 1599-1600. — Recettes domaniales : du four de Brainans, 26 l.; — du four de Neuvilley, 10 l.; — du four-dessous d'Ornans, 201 l.; — de la scriberie de la mairie d'Ornans, 3 l.; — du péage de Pontarlier, 143 l.; — des censes de La Loye, 57 l.; — de la clergie de la prévôté de Poligny, 75 l.; — du scel et de la clergie du bailliage d'Arbois, 550 l.; — du scel et de la clergie du bailliage de Dole, 1,912 l.; — des scel et clergie du bailliage de Gray, 2,205 l.; — recette totale, 37,365 l. — Dépense : à Claude de Bauffremont, abbé de Balerne, pour rachat des rentes de son abbaye sur la saunerie, 2,580 fr.; — à Claude Vannot, prévôt des maréchaux au comté de Bourgogne, pour gages d'un an, 150 fr.; — à Antoine de Poligny, capitaine de l'artillerie de Dole, « pour avoir fait faire ung assis au groz canon, item deux centz pièces de bois pour faire des pétardz que pour avoir faict nettoyer les battons a croc de l'arcenal, » 20 fr.; — à Claude Journal dit Félix, fondeur, « pour parfaire l'artillerie, » 30 fr.; — au comte de Champlitte, pour 4 milliers de poudre conduits à l'arsenal de Gray, 1,880 fr.; — aux Suisses pour la « gracieuse recongnoissance » portée à leurs orateurs et ambassadeurs assemblés à Baden, 1,687 fr.; — remboursé à la comtesse de Champlitte « pour le parachèvement d'ung cabinet piéça commencé, dressé au chasteaul de Gray, servant pour la sehurté et conservation des tiltres et papiers consernant la charge que tient le gouverneur monseigneur le comte son mary, » 60 fr.; — dépense totale : 53,480 l. 3 s. 1 d. — Fol. 327. Comptes des denrées reçues ou dépensées.

B. 1098. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 2 et 364 feuillets, table au folio 1 *bis*, couverture parchemin.

1599-1600. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour un an commençant le 1er octobre 1599 et finissant le 30 septembre 1600. Recettes domaniales : des héritiers de Claude de Scey, seigneur de Maillot, pour cens d'un moulin à vent construit sur le territoire de Sepfontaines, 5 l.; — du four Saint-Bénigne de Pontarlier, 255 fr.; — « de soixante livres estevenantes que les habitans de Montmorot doibvent pour leur prévilège, quant le comte de Bourgoingne marye sa fille aynée, néant d'aultant qu'il a rappourté le proffit en son compte fini, XVc IIIIxx XIX, fol. VIxx XVI, a laquelle année est escheute lad. redebvance pour estre advenu le mariage de l'Infante nostre souverayne princesse avec Albert d'Austriche; » — des sceaux et clergies de la trésorerie de Dole, 15,202 l.; — recette totale : 36,326 l. 4 s. 7 d. — Dépense : à maître Nicolas Toictot, garde des monnaies du comté, gages d'un an, 80 fr.; — « a maistre Claude Jacquenotz, hoste publicque a Ornans, pour la despence faicte tant par Poncet Barillet, maistre en ceste chambre vacquant a la laissée des fermes triannales du siège et ressort dud. Ornans, faicte le douzième de septembre mil six cents que plusieurs officiers et aultres bons personnaiges assistans a lad. laissée, » 38 fr.; — à Pompée Benoist, ambassadeur du comté de Bourgogne auprès des Ligues, pour avoir porté à la diète de Baden la « gracieuse reconnaissance » annuelle, 166 fr. 4 gr.; — dépense totale, 21,089 l. 5 s. 2 d.

B. 1099. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 1 et 364 feuillets, table au folio 1 *bis*, couverture parchemin.

1600-1601. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour un an commençant le 1er octobre 1600 et finissant le 30 septembre 1601. Recettes domaniales : du gite d'Ornans, 50 l.; — du four du château de Pontarlier, 202 l; — de la clergie de la prévôté du Bourg-Dessous de Salins, 80 l.; — du sceau et tabellioné de Voiteur, 10 l.; — du banvin de Dole, 36 l.; — « de la maison ou se souloit tenir Ambroise Precipiann a son vivant juge mayre et capitaine des fortiffications de Dole, assize près la porte de Besançon, en la rue du Vieulx Marchiefz, accordé par S. M. en don à Nycolas Racle, escuyer, premier en ceste chambre, a charge de payer annuellement a S. M. la somme de 28 solz, » 28 s.; — des habitants de Poligny, 400 l.; — de la prévôté du château de Grimont, 40 l.; — de la prévôté de Fraisans, 81 l.; — du tabellioné de Gray, amodié à François Cadet, 190 l.; — des sceaux et clergies des bailliages, 13,104 l.; — total de la recette : 35,741 15 s. 4 d. — Dépense : à Anatoile Galyot, président du Parlement, pour ses gages, 1,241 fr.; — à Frédéric Perrenot de Grandvelle, chevalier d'honneur, 438 fr.; — à Charles de Montfort, baron dudit lieu, chevalier d'honneur, 438 fr.; — à Étienne de Mesmay, seigneur de Geneuille, conseiller ecclésiastique, 438 fr.; — à Claude Farod, prieur de Laval, conseiller ecclésiastique, 438 fr.; — mêmes gages à Jean Laborey, Antoine Garnier, Adrien Thomassin, Quentin Jacques, Jean de Menoux, Pierre Pouthier,

François Ramasson, Claude Boitouset, Antoine Grusset, Jean Grivel, Claude Felletet, Jean de Santans, Claude Brun, Humbert Matherot, conseillers; Luc de Saint-Mauris, procureur général; — à Constantin Thiébaud, substitut du procureur général, 219 fr.; — à Claude Grusset, Pierre Mignard, Louis Giboudeaul, Pierre d'Angelon, huissiers, chacun 136 fr. 17 s.; — à Joseph Toitot, chapelain du Parlement, 40 fr.; — à Simon Froissard, premier maître de la Chambre des Comptes, 400 fr.; — à Poncet Barrillet, maître, 400 fr.; — à Alexandre Victot et Jean Chaulmont, auditeurs, chacun 300 fr.; — à Claude Chaulcin, greffier, 100 fr.; — à Claude Voicturier, huissier et concierge, 100 fr.; — à Jean Verneret, messager, 30 fr.; — dépense totale, 24,846 l. 2 s.

B. 1100. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 364 feuillets, reliure basane.

1600-1601. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour l'année 1600-1601. (Double du précédent.)

B. 1101. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 1 et 372 feuillets, table au folio 1 *bis*, couverture parchemin.

1601-1602. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour un an commençant le 1er octobre 1601 et finissant le 30 septembre 1602. Recettes domaniales : de Claude Gippon, pour cens à Biefmorin, terre de Colonne, 6 s.; — des rentes et ventes des halles d'Ornans, 6 l.; — du péage de Pontarlier, 98 l.; — des tailles d'Orchamps, 42 l.; — de la prévôté de Voiteur, 4 l.; — de l'éminage de Dole, 1,100 l.; — des tailles de Gray, 21 l.; — des cens de Montmirey, 17 l.; — du four de Montmirey, 77 l.; — des scel et clergie du bailliage de Poligny, 1,103 l.; — du bailliage de Pontarlier, 1,951 l.; — d'Ornans, 1,605 l.; — de Quingey, 700 l.; — de Gray, 2,002 l.; — de Bracon, 20 l.; — recette totale, 34,699 l. — Dépense totale, 33,898 fr.

B. 1102. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 1 et 353 feuillets, table au folio 1 *bis*, couverture parchemin.

1602-1603. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour un an commençant le 1er octobre 1602 et finissant le 30 septembre 1603. Recettes domaniales : Ornans; de Simon de Chantrans, écuyer, pour l'accensement de 300 soitures de prés au lieu de La Verrière, qui est en la forêt de Grosbois, 6 fr.; — des tailles d'Orchamps, 42 l.; — de la garde d'Azans et de Crissey, 20 s.; — du banvin de Dole, 36 l.; — de la prévôté de Villette, 3 s.; — de la prévôté de Grozon, 35 l.; — des habitants de Velesmes-lez-Gray, 60 l.; — des sceaux et clergies des bailliages, 13,054 l.; — de 119 livres et demie de cire, vendues à La Loye, 60 fr. 4 gr.; — de 5 bichets d'avoine (valant à la mesure de Vitreux 10 bichets) vendus à Dole, 50 fr.; — de 11 gelines vendues à Dole, 33 gros; — de 36 pintes de vin de Poligny, 2 fr. 3 gr. 9 engr.; — total de la recette, 36,758 fr. 10 gr. 5 engr. — Dépense : à Jean Daloz, de Dole, menuisier, pour avoir conduit deux canons à la fonderie de Dole, 4 fr.; — à Antoine Bernard, pour voyage fait de Salins à Dole pour porter un tonneau plein de « coings propres à marquer la monnaie, » 2 fr.; — aux quatre canonniers de Dole, pour avoir, en présence des officiers de la Chambre, essayé le « canon nouvellement construict, » 3 fr. — Dépense totale, 2,096 fr.

B. 1103. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 185 feuillets, couverture parchemin.

1603-1604. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Dole, rendu par Étienne Doroz, pour un an, du 1er octobre 1603 au 25 mars 1604. Recettes domaniales : Colonne; Pontarlier; Salins; Augerans; La Loye; Gendrey; Dole; du tabellioné de Poligny, 94 l.; — du four de la porte Farlay (à Poligny), 228 l.; — du four de la Fontaine (au même lieu), 227 l.; — du four de la Roye, 200 l.; — du four du Vieux-Moutier, 110 l. et demie; — Grozon; Buvilly; Montmorot; Gray; — du scel et des clergies des bailliages, 4,224 l.; — recette totale pour six mois, 15,140 l. 8 s. 8 d. — Dépenses : à Arnoux Marion, prêtre, chanoine de Poligny, pour réparer la chapelle de Saint-Jean-Baptiste en l'église Notre-Dame de Poligny, 30 fr.; — réparation aux moulins d'Ornans, 148 fr.; — à Étienne Larquand, caporal de la garnison de Dole, pour la façon de 3 bourses de cuir pour loger les clefs des 3 portes de la ville, 5 fr.; — dépense totale, 8,563 l. 12 s. 2 d.

B. 1104. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 5 cahiers petit in-folio, de 6, 16, 9, 5 et 7 feuillets.

1441-1494. — *Comptes généraux. Trésorerie de Vesoul.* « Estat de Pasquier Hennyart, trésorier de Vesoul, pour ung an, commençant le premier jour de janvier mil cccc xl et fenissant au darrenier jour de décembre ensuigant mil cccc xli. » Recette de Vesoul, 2,400 l. — Dépense : au chapelain de la chapelle de Vesoul, 100 s. estevenants; — aux doyen et chantre de Calmoutier, 30 s.; — aux dames

de Baume, 20 l.; — à l'abbé de La Charité, 10 l.; — à l'abbé de Bellevaux, 7 l. 10 s.; — au prieur de Moutherot-lez-Traves, 20 l.; — aux religieuses de Battant, 50 s.; — à Jacquot d'Amance, 75 l. — à Jean Flamanchet et à Jean, fils de Louis Flamanchet, 10 s.; — à l'abbé de Saint-Paul de Besançon, 30 l. — Gages d'officiers : au châtelain de Jussey, 30 l.; — au capitaine de Vesoul, 50 l.; — au capitaine de Montjustin, 40 l.; — au capitaine de Montbozon, 20 l.; — au capitaine de Châtillon, 40 l.: — au bailli d'Amont, 160 l.; — à Jean de Salives, lieutenant général du bailli d'Amont, 40 l.; — réparations aux châteaux de Vesoul et Montjustin, 100 l.; — total de la dépense : 1,208 l. 15 s. 7 d. — Autre état du même trésorier de Vesoul pour un an, du 1er janvier 1444 au 30 décembre même année. Tailles de Jussey, 180 l.; — péage de la chaussée de Jussey, 25 s.; — pêcherie de Jussey, 6 l.; — la prévôté de Jussey, 101 l.; — le four de Jussey, 70 s.; — les tailles de Port, 41 fr.; — la prévôté de Port, 27 l.; — les tailles de Vesoul, 90 l.; — les tailles des « Haberges, » 100 s.; — la vente des foires et marchés de Montjustin, l'aunage et le poids des balances, 33 l. 7 s.; — la châtellenie de Montbozon, néant, « car Philibert de Vauldrey la tient pour le terme de VIII, commençans le premier jour de janvier mil CCCC XXXVII et fenissant au darnier jour de décembre mil CCCC XLV; » — la prévôté de Châtillon, 140 l.; — recette totale : 2,424 l. — Dépense : fiefs et aumônes, 172 l.; — gages d'officiers : au trésorier pour ses gages, 75 l.; — à Guillaume d'Oiselay, gardien de Luxeuil, 100 l.; — au gruyer de Luxeuil, 100 s.; — au portier du château de Montbozon, 100 s.; — aux portiers des deux portes de Montjustin, 4 l. 14 s. 4 d.; — « à la guette du chastel du donjon, 66 s. 8 d.; » — total de la dépense : 834 l. 6 s. 7 d. — « Cy après s'ensuyvent les parties que Pasquier Heniyart, tresorier de Vesoul, a paiées, baillées et delivrées par l'ordonnance de messieurs des Comptes et de monsieur le receveur général de Bourgoingne, Jean de Visen, l'an mil IIIIc XLIIII. » — Paié aux lieutenant et procureur d'Amont « pour avoir esté ès villes et places du comté de Bourgoingne, estans oultre Saône, pour faire deffense aux sieurs capitains et habitans d'icelles qu'ilz ne feissent d'obéissance a nulz senon a mondit seigneur ou a ses gens et officiers, » 10 fr.; — « pour vingt six livres de pouldre de canon, quatre grosses arbalestes neufves, cinq cens de trait, ensemble les fers d'ung lingdoz, et pour avoir remis au point sept vielles arbalestes qui estoient en la garnison de Chastillon, la somme de XL fr. » — Autre état de Pasquier Heynnart, trésorier de Vesoul, pour l'année 1445. Tabellioné de Jussey, 8 l.; — tailles de Cemboing, 12 l. 11 s.; — tabellioné de Chariez, 100 s.; — tailles d'Échenoz, 4 l.; — tailles de la châtellenie de Baume, 61 l.; — prévôté de Baume, 180 l.; — tabellioné de Baume, 8 l.; — la mine de fer de Pont-les-Moulins, 8 l.; — « le passaige des flotes de sappin est admodié » 20 s.; — tailles de Cromary, 40 l.; — la terre de Luxeuil, 300 l.; — total de la recette : 2,399 l. 11 s. 4 d. — Dépense : à Henri de La Tour « pour don à lui fait par monseigneur, en récompensacion des dommaiges et perdes qu'il a eues en l'armée de Luxembourg, lesquelles IIc l. sont à la vie de lui et de sa femme, » 200 l.; — à la garde de la porte du château de Jussey, 55 s.; — à la garde du château du donjon, 66 s. 8 d.; — dépense totale : 1,529 l. 3 s. 9 d. — État de Jean Pillot, trésorier de Vesoul et receveur des recettes de Faucogney et Fouvent, pour un an, du 1er octobre 1470 au 30 septembre 1471. Revenu de la trésorerie de Vesoul, 2,750 l.; — des scel et clergie du bailliage d'Amont, 361 l. 2 s. 2 d.; — de la recette de Faucogney, 1,330 l.; — de la recette de Fouvent, 750 l.; — total de la recette, 5,185 l. 10 s. 2 d. — Dépenses : fiefs et aumônes, 202 l.; — à Thiébaud de Neuchâtel, maréchal de Bourgogne, gardien de Luxeuil, néant « pour ce que led. messire Thiébault est alé de vie à trespas; » — au portier de l'une des portes de Faucogney, 40 s.; — à M. de Montaigu, capitaine de Faucogney, 50 l.; — au « capitaine de Chastel Humbert, » 40 l.; — au prévôt de Faucogney, 10 l.; — total de la dépense, 1,500 l. 2 s. 3 d. — Autre état de la trésorerie de Vesoul présenté par Jean Pillot, pour l'année 1468-1469. Recette de la trésorerie, 2,910 l.; — clergie et scel aux causes du bailliage d'Amont, 361 l. 2 s. 2 d.; — Fouvent; paiement « de quarante compaignons de guerre, tant gentilz hommes comme autres, lesquelx mondict seigneur avoit mandé à monseigneur le mareschal.... pour la garde et seurté d'icelle durant le temps des guerres, divisions et commocions qui naguères et dernièrement ont esté en ce royaulme, » 482 l.; — aumônes sur la recette de Faucogney, 41 s. 3 d.; — au capitaine de Fouvent, 60 l.; — au portier du château de Fouvent, 7 l.; — total des gages, 817 l. — État de la trésorerie de Vesoul, présenté par Simon Belin, pour un an, du 1er octobre 1493 au 30 septembre 1494. Recettes : rentes de Jussey, 190 l.; — tailles de Chariez, 63 l.; — revenu de Vaivre, 80 l.; — tailles de Vesoul, 115 l. 5 s.; — revenu de Montjustin, 200 l.; — tailles et rentes de Montbozon, 183 l. 14 s.; — Baume, fermes, 89 l. 18 s.; — Châtillon-le-Duc, fermes, 49 l. 18 s.; — Faucogney, revenu, 1,200 l.; — recette totale : 3,374 fr. 4 gr. 8 engr. — Dépense : « à noble seigneur Jehan de Neufchâtel, seigneur de Saint-Aulbin, pour ce que lui est deu à cause du service par lui fait à la conqueste du conté de Bourgoingne, » 208 fr.; — total de la dépense : 2,064 l. 6 s. est.

B. 1105. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 3 cahiers petit in-folio, de 15, 5 et 7 feuillets.

1497-1501. — *Comptes généraux.* État de la trésorerie de Vesoul, présenté par le trésorier Simon Belin, pour un an, du 1er octobre 1498 au 30 septembre 1499. Recettes domaniales : Jussey, revenus, 236 fr.; — Port-sur-Saône, 83 fr. 4 gr.; — Chariez, 72 fr.; — Vaivre, 75 fr.; — Vesoul, tailles, 187 fr. 6 gr. 4 engr.; — Montjustin, revenus, 74 fr. 4 gr.; — Montbozon, tailles, 215 fr.; — Baume, tailles, 47 fr.; — Châtillon-le-Duc, 143 fr.; — recette totale, 1,702 fr. 9 gr. 8 engr. — Dépense : aumônes, 66 l. 10 s.; — fiefs et rentes, 30 l. 10 s. et 173 fr. 4 gros; — gages d'officiers, 52 l. 10 s. et 343 fr.; — total de la dépense, 1,729 fr. 6 gr. 8 engr. — Autre état du même trésorier, du 1er octobre 1499 au 30 septembre 1500. Recette, 1,841 l. 13 s. 10 d. — Dépense : 634 l. 16 s. 8 d. — Autre état de la trésorerie de Vesoul, du 1er octobre 1500 au 30 septembre 1501. Revenus domaniaux de Jussey, Port-sur-Saône, Chariez, Vaivre, Grange-du-Port devant Vesoul, Vesoul, Montjustin, Montbozon, Baume, Châtillon-le-Duc et Luxeuil, 2,077 l. 4 s. 11 d. — Dépense : gages de capitaines; « au capitain de Jussey, xxx fr. (ceste place a esté destruit, mais depuis remise en réparacion et deffence parce qu'elle est sur les frontiéres et fort nécessaire) ; » — au capitaine du château de Montbozon, 40 fr.; « ceste place est démolie, mais obstant qu'elle est sur frontiere a esté mise et refermée de murailles et assez a deffense ; » — au « capitain du chastel de Chastillon-le-Duc, 20 fr. (la place est destruite, comme les autres, néanmoins elle est remise à point tellement qu'il y a demeure de portier et murailles entiers); » — dépense totale, 1,639 l. 5 d.

B. 1106. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 61 feuillets.

1520. — *Comptes généraux.* « Compte que rend Hugues Thomassin, de Vesoul, commis de part madame nostre souveraine princesse aux estatz de trésorier de Vesoul, receveur des terres et seigneuries dudict lieu, Faucoigney, Luxeuil et grenier au bled dudict Faucoigney, pour l'absence de Charles Pheliet de Salins .... trésorier de Vesoul, » du 1er octobre 1520 au 1er janvier 1521. « Et est assavoir que la plus grande mesure de Jussey est appellée muyds, ouquel a quatre bichetz et ou bichet six émynes ; en l'émyne deux penalx; ou penal deux quartes. Et font les vingt huit quartes mesure de Jussey, ung bichet mesure de Vesoul. » Définitions analogues des mesures de Chariez, Vaivre, Montjustin, Montbozon, Baume, Châtillon, Cromary, Chaux-lez-Port, Vesoul, La Rochelle, Chariez (vin). — « En la livre cire poix de Vesoul a seize onces, comme à Dijon ; et celluy de Baulmes est plu fort de vingt onces par cent que celle de Dijon. » Recettes domaniales : Jussey; Chariez ; Vesoul; Montjustin ; Baume et Clerval ; Châtillon-le-Duc ; recette totale, 377 l. 8 d. — Dépense : au receveur général de Bourgogne, Antoine Glannet, 414 fr.; — au même 273 fr. ; — total de la dépense : 1,302 l. 3 d.

B. 1107. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 158 feuillets.

1528-1529. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul, rendu par Jean de Boisset, pour un an, du 1er octobre 1538 au 30 septembre 1531. Recettes domaniales : de la prévôté de Jussey, 30 l.; — de la mine de fer de Jussey, 18 l. et demi ; — de la mairie de Chaux-lez-Port, 9 s.; — de la Vigne de La Fauconnière, à Vesoul, 9 tines de vin ; du tabellioné de Montbozon, 12 l ; — de la vente des foires et marchés d'Authoison, 15 s.; — de la sergenterie d'Authoison, 68 s.; — Fondremand, néant « pour ce que les héritiers messire Jehan de Neufchastel, seigneur dud. Montagu, tiennent à présent lesd. ville et chastel dud. Fondremant; » — du commandeur du Fay et de Dampmartin, 60 s.; — du four banal de Baume, 10 l. et demi; — du four de Bief à Baume, 100 s.; — de la guette que les habitants « de Sainct-Valentin » doivent au château de Châtillon, néant pour « ce que aud. lieu ne demeure personne et est destruict totallement ; » — de la prévôté de Châtillon-le-Duc, 91 l.; — exploits de justice et amendes payés à la trésorerie de Vesoul ; — recettes de gruerie ; — recette totale, 5,343 fr. 7 d. Dépense : à Jean de Fallerans, seigneur de Cromary, la Vaivre, Chevroz, maire de Voray pour l'Empereur, 10 s.; — à Claude Le Blanc, seigneur d'Ollans, capitaine de Jussey, 19 fr. 10 gr.; — à Guyot de Montureux, seigneur de Melisey, châtelain de Montjustin, 10 fr.; — à Claude de La Baume, chevalier de la Toison d'Or, capitaine de Châtillon-le-Duc, 10 fr.; — au même en qualité de bailli d'Amont, 160 fr.; — à Étienne Clerc, avocat fiscal au baillage d'Amont, 30 l.; — à Jean Ponsot, procureur général au même baillage, 40 fr. — Fol. 145, v°. Ouvrages et réparations. — A Louis Andrey, maitre de la haute justice, pour avoir fustigé et battu de verges un nommé Jean de Gye, dit Turelu, pour ses démérites, 4 florins. Dépense totale : 6,129 l. 6 d.

B. 1108. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 177 feuillets.

1539-1540. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul rendu par Humbert de Boisset, avocat de

l'Empereur au bailliage de Dole, héritier de Jean de Boisset, à son vivant trésorier de Vesoul, pour un an, du 1er octobre 1539 au 30 septembre 1540. Recette : du prieur de Saint-Marcel, 4 bichots froment; — de la sergenterie de Chariez, 5 l.; — des habitants de Dampierre, hommes du commandeur de La Villedieu, 18 quartes d'avoine; — de la mairie de La Demie, 7 l.; — des étalages de Vesoul, 14 l.; — des amendes du château de Vesoul et de la mairie des Aberges, 26 s.; — du prieur de Marast, 6 livres de cire; — des langues des grosses bêtes et filets de porcs que l'on tue à Montjustin aux foires et marchés, 8 l.; — de la mairie de Mollans, 2 s.; — des habitants de Presles, hommes du commandeur de La Villedieu, 40 quartes d'avoine; — de la vente des foires et marchés d'Authoison, 15 s.; — des censes de Clerval, néant, « pour ce que le comte de Montbéliard les tient avec les appartenances; » — des habitants de « Poix » (châtellenie de Baume), néant, « ains est la ville inhabitable de long temps; » — de la vente des foires et marchés de Baume, amodiée à Mathey Ramasson, 9 l.; — de la mairie de Verne, 7 s.; — des héritiers de feu Pierre Coinctet et Guillaume Ramasson, pour la mine de fer de Pont-les-Moulins, 30 s.; — de la « brenerie » de Pérouse, 5 émines d'avoine; — de la mairie de Valentin, 2 l.; — fol. 128; sceau des testaments publics au bailliage d'Amont: testaments de Hugues Thomassin, publié le 3 février 1540; de Jean de Rupt, premier chevalier au Parlement, publié le 24 février; — fol. 139; recette de gruerie; — fol. 143; recette de Luxeuil, 500 l.; — total de la recette, 3,864 l. 10 s. — Dépense : réparations au moulin de Montbozon (devis), 198 fr.; — au four de Baume, 9 fr. 9 gr.; — total de la dépense, 7,052 l. 7 s. 2 d.

B. 1109. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 175 feuillets.

1540-1541. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul rendu par Humbert de Boisset, héritier de Jean de Boisset, receveur de Vesoul, Faucogney, Besançon, Luxeuil, etc., pour un an, du 1er octobre 1540 au 30 septembre 1541. « Ou bichet mesure de Chastillon a six émynes; en l'émyne deux penaulx; ou penault deux coppotz; et fait le bichet, mesure de Chastillon, que vault douze pennaulx, sept quartes et douzième de quarte de Vesoul; et font les six émynes mesure de Chastillon huit quartes, mesure de Cromary. » — Recettes: du four banal de Jussey, 53 l.; — de Guillaume de Cicon, chevalier, seigneur de Demangevelle, pour une maison sur la vieille tour [du château de Jussey], acquise d'Aimé de Mailleroncourt, néant; — de la vente des foires et marchés de Port, 4 l.; — de la sergenterie de Chariez, 3 s.; — de frère Jean de Jonvelle, prieur de Notre-Dame de Conroy, néant, « pour ce que l'on ne sçait nouvelle de luy; » — de la pêche de la rivière de Vesoul, 10 l.; — de la ferme des halles de Vesoul, néant, faute d'amodiateur; — du four banal d'Arpenans, 10 l. 15 s.; — de la mairie d'Aillevans, 5 s.; — de la maîtrise des cordonniers de Montjustin, 25 s.; — de la maîtrise des bouchers de Montjustin, néant; — des habitants d'Autechaux, une geline par feu, 23 gelines; — des habitants de Fourbanne, 5 gelines; — de Champvans, 3 gelines; — de Luxiol, 21 gelines; — de Vergranne, 13 gelines; — de Verne, 18 gelines; — de la prévôté de Baume, 25 l.; — de la mairie d'Hyèvre, 10 s.; — de la maîtrise des métiers de Baume, 27 s.; — Châtillon-le-Duc: breneries d'Étuz, Boulot, Auxon-le-Chemin, Auxon-la-Ville, Cussey, Pérouse et They; — clergie du bailliage d'Amont et sceau dudit bailliage, 1,150 l. — Fol. 143. Testaments: d'Odot Cabot, écuyer, maire de Cromary, publié le 3 novembre 1540; — de Claude de « Courdasse, » dame de Chaux, laissant pour héritiers Jean, Pierre, Simon, Guillemette et Marguerite de Maizières, même date; — de Louis de Rupt, seigneur de Borrey, instituant Jeanne de Rupt, 4 janvier 1541; — de Marguerite de Mailleroncourt, instituant Adrienne et Henriette de Grammont, 31 mai 1541; — fol. 146, v°; amendes; — fol. 154; recettes de gruerie; — recette totale, 4,713 l. 18 s. 9 d. — Dépense: à Guillemette d'Igny, veuve de Claude de La Baume, baron de Mont-Saint-Sorlin, chevalier de la Toison d'Or, reliquat des gages de capitaine de Châtillon et de bailli d'Amont, dû à son mari, 170 fr.; — à Guyot Laccordaire, de Jussey, maçon, pour réparations au four dudit lieu, 1 fr. 23 gr.; — à Antoine de Grammont, écuyer, pour pension accordée par l'Empereur le 10 novembre 1531, 73 l.; — dépense totale, 926 l. 4 s. 5 d.

B. 1110. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 163 feuillets.

1541-1542. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul rendu par Humbert de Boisset, héritier de Jean de Boisset, trésorier, pour un an, du 1er octobre 1541 au 30 septembre 1542. Recettes : de la prévôté de Jussey, 38 l. et 19 livres de cire; — des moissons de Chariez, 9 émines de froment et 9 émines d'avoine; — des dîmes de grains de Vaivre, 2 bichots 21 quartes, moitié froment et avoine; — des pêcheries de Montoille, 100 s.; — de la mairie de La Demie, 7 l. 10 s.; — des habitants de Liévans, hommes du commandeur de La Villedieu, 9 s.; — de la mairie de Bouhans, 3 s.; — des habitants d'Adam, 31 s.; — du four d'Adam, 10 quartes froment, mesure de Baume; — des habitants de Baume, 20 l.; — « du passage

des fustes et sappins passans par dessoubz le pont dud. Baulme, » 50 s.; — de la gisserie de Baume, 5 s.; — du tabellioné, 10 l.; — de l'éminage de Cromary, 100 quartes de froment; — des habitants de Jallerange, Pagney et Courchapon, hommes de la dame d'Arguel, 3 livres de cire; — des habitants de Venise, 3 gelines; — de la clergie de la prévôté de Châtillon, 46 l.; — fol. 117; exploits de justice; — fol. 132, v°. Testaments: d'Anatoile de Gevigney, seigneur de Courcelles, instituant François, son fils, publié le 1er décembre 1541; — de Jean Brouhet, curé de Sainte-Marie, instituant Claude de Plaisant, écuyer, fils de François de Plaisant, seigneur d'Aigrevaux, publié le 27 juin 1542; — recette de la terre de Luxeuil, 500 l.; — fol. 138, recettes de gruerie; — recette totale, 4,659 l. 18 s. 4 d. — Dépense: à Claude Belin de Chasney, avocat fiscal au bailliage d'Amont, pour ses gages, 25 l. 16 s. 3 d.; — à Jeanne de « Cerfz, » veuve de Jean de Marnix, pension, 200 fr.; — à Claude de La Jonchière, archer du Corps de l'Empereur, pension, 73 fr.; — à Désiré de Symandres, secrétaire d'État du Roi des Romains, pension, 100 l.; — total de la dépense: 5,882 l. 3 s. 5 d.

B. 1111. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 310 feuillets, couverture parchemin.

1558-1559. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul rendu par Louis Renard, trésorier de Vesoul, receveur des terres de Faucogney, Besançon et Luxeuil, pour un an, du 1er octobre 1558 au 30 septembre 1559. Recettes: de la mairie d'Aillevans, 3 s.; — des tailles de Cendrey, 14 l.; — d'Avilley, 12 l.; — d'Ollans, 60 s.; — de Coignières, 30 s.; — de la sergenterie d'Authoison, 7 l.; — des fours de Baume, 73 l.; — de la prévôté de Châtillon-le-Duc, 120 l. est. et 60 livres de cire; — de la clergie du bailliage d'Amont, 1,930 l.; — fol. 121, amendes; — fol. 207, recettes de gruerie; — recette totale, 8,757 l. 12 s. — Dépense: au chapelain de la chapelle du château de Vesoul, 100 s.; — à Valentin de Roche, écuyer, capitaine de Montjustin, 10 fr.; — à Étienne Bouveret, écuyer, capitaine de Châtillon-le-Duc, 10 fr.; — à François de La Baume, écuyer, bailli d'Amont, 160 fr.; — à Jean de Crusille, procureur général d'Amont, 40 l.; — à Claude Maublanc, de Fondremand, massier de l'Empereur, pension accordée par celui-ci le 1er mars 1545, 73 l.; — à Pierre Destel, seigneur d'Esnans, huissier du Conseil d'État de l'Empereur, pension accordée le 1er juin 1546, 73 l.; — à Jean Terrible, maître exécuteur de la haute justice, 30 fr. 8 gr.; — dépense totale: 13,248 l. 3 s. 6 d.

B. 1112. (Liasse.) — 2 cahiers petit in-folio, papier, de 12 et 4 feuillets.

1569. — *Comptes généraux.* États de la recette et de la dépense de la trésorerie de Vesoul, pour l'an fini le 30 septembre 1569, présentés par Louis Renard. Recettes: prévôté de Jussey, 52 l. et 36 livres de cire; — mine de fer de Jussey, 120 l.; — Port-sur-Saône: banvin, 9 l.; — tabellioné, 18 l.; — ventes des foires et marchés, 5 l.; — Chariez: tailles, 63 l.; — Vesoul: censes et rentes, 24 l. 12 s.; — prévôté, 400 l.; — mairie de Coulevon, 5 s.; — mairie d'Échenoz, 3 s.; — tabellioné de Vesoul, 161 l.; — Montjustin: censes, 93 l. 18 s.; — four banal, 13 l.; — Montbozon: censes, 185 l. 13 s. 5 d.; — tabellioné, 34 l.; — mine de fer de Bouhans, néant; — Baume: censes, 34 l. 4 s.; — prévôté de Baume, 160 l.; — sceau et clergie du bailliage, 926 l.; — Châtillon et Cromary: censes, 202 l. 2 d.; — four de Sauvagney, 15 bichots d'avoine; — exploits de justice du bailliage d'Amont, aux sièges de Vesoul et de Baume, 100 l.; — recette de Luxeuil, 500 l. — Dépense: pension de Jacques de Vandenesse, 400 fr.; — salaires de bourreaux, 110 l.; — nouvelles prisons construites à Vesoul, 800 fr. — Double de l'état des recettes de 1569.

B. 1113. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 169 feuillets, couverture parchemin.

1568-1569. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul, présenté par Louis Renard, pour un an, du 1er octobre 1568 au 30 septembre 1569. Recettes: du péage de la chaussée de Jussey, 16 l.; — des habitants de Confracourt, hommes du prieur de Port-sur-Saône, 12 s. 6 gr.; — du tabellioné de Chariez, 9 l.; — du tabellioné de Vesoul, 161 l.; — de la foresterie de Fontenoy-lez-Montbozon, 32 s.; — de la vente des foires et marchés de Baume, 44 l.; — de l'amodiation du cressonnage et du droit de faire pâturer un bœuf dans le Breuil, 20 s.; — des amendes de la gardienneté de Besançon, 8 l.; — de la prévôté de Châtillon-le-Duc, 118 l. et 59 livres de cire; — de la seigneurie de Soye; « a esté donnée par Sadicte Majesté à Ambrosio Précipiano, » néant; — total de la recette: 10,724 l. 19 s. 9 d. — Dépense: à François Orillard, procureur d'Amont, 40 fr.; — à Jacques de Vandenesse, aide de la Chambre du Roi, pension accordée le 20 février 1564, 800 fr.; — dépense totale: 2,893 l. 19 s. 11 d.

B. 1114. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 176 feuillets, couverture parchemin.

1579-1580. — *Comptes généraux.* Compte de la tré-

sorerie de Vesoul, rendu par François Richardot, écuyer, pour un an, du 1er octobre 1579 au 30 septembre 1580. Recettes domaniales : tailles de Port-sur-Saône, Magny, Corcloz et du ressort, 17 fr. ; — de la mairie de Chariez, 3 l. ; — des tailles de Vaivre, 13 l. ; — de l'île « assize en la rivière d'Hièvre, qu'est à l'abesse de Baulme et à Regnault d'Orsans, » 16 l.; — du tabellioné du bailliage d'Amont, au siège de Baume, 1,460 l.; — de l'éminage de Cromary, 88 l.; — d'une fontaine « qui souloit estre en ruine près la ryvière de l'Oingnon [dans la prévôté de Châtillon] en la Coste aux rattes, néant, pour ce qu'elle est noyée et de nul proffit ; » — recette totale 14,490 l. 10 s. 2 d. — Dépense : au doyen de Calmoutier, 30 sous dus sur les tailles de Vesoul « pour allumer et fournir d'huille une lampe ardente en l'église dud. Calesmotier debvant l'ymage Nostre Dame, » néant faute du paiement des tailles ; — à l'abbé de La Charité, 10 l. — à Gérard de Marnix, fils de feu Jacques de Marnix, à son vivant chevalier, seigneur de Toulouse, pension, 200 fr.; — à Claude Pollenot, aide de la cave du Roi, pension, 143 fr. 8 gr. 8 d. — Dépense totale : 19,437 l. 18 s. 3 d.

B. 1115. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 165 feuillets, couverture parchemin.

1589-1590. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul, rendu par Odot Bournot, pour un an, du 1er octobre 1589 au 30 septembre 1590. Recettes : de la mairie de Vy-lez-Lure, 2 s.; — de la mairie d'Authoison, 84 l.; — du four banal de Buthiers, 15 gr.; — de la mairie de Valentin, 5 l.; — de la prévôté de Cromary, 64 l. argent et 32 l. de cire; — recette totale : 13,196 l. 1 s. 2 d. — Dépense : à Jean de Lassau, écuyer, capitaine du château de Jussey, 30 fr.; — à Jean Écarnot, commis capitaine du château de Châtillon-le-Duc, 10 l.; — au bailli d'Amont, M. de Thoraise, 160 fr.; — à Étienne de Maizières, écuyer, prévôt des maréchaux au comté de Bourgogne, 150 fr.; — total de la dépense : 2,829 l. 17 s.

B. 1116. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 228 feuillets, couverture parchemin.

1599-1603. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul, rendu par Odot Bournot, pour un an, du 1er octobre 1599 au 30 septembre 1600. Recettes : « des amendes du chasteau de Vesoul et de la mairie des Aberges... [néant]... à cause de la ruyne et desmantellement dud. chastel que du village des Aberges survenus par les guerres nagueires ayant régné en ce pays ; » — des habitants de Seay [la Tour], 8 livres de cire ; — des habitants de Cendrey, tailles, 14 l.; — de la maîtrise des cordonniers de Montbozon, 5 s.; — du tabellioné de Baume, 200 l.; — des habitants d'École-lez-Valentin, pour la vaine pâture de Valentin, 2 l.; — de Pierre Rougemont le vieux, de Baume, pour accensement dans les bois de Rillans, 50 s.; — recette totale : 13,333 fr. 10 gros et demi. — Dépenses : à Jacques Renard, chapelain de la chapelle du château de Vesoul, 100 s.; — à Jean Écarnot, maire de Voray, pour le Roi, 10 s.; — à Jean Richardot, seigneur de Morteau, conseiller et maître aux requêtes ordinaires pour partie d'un traitement de 2,000 philippes alloué par l'Archiduc « pour en jouyr pendant sa résidence auprès Sa Sainteté, » 1,875 fr.; — au comte de Champlitte, pour affaires très urgentes, notamment « pour le passaige et réception de S. A. S., » 1,000 fr. — Total de la dépense : 11,079 fr. 11 gr. 4 engr. — Fol. 160. Requête adressée aux Archiducs par Odot Bournot, pour faire réduire à 45,777 l. 7 s. 10 d. la somme dont il était reliquataire comme trésorier de Vesoul, sur les comptes en souffrance, au lieu d'un chiffre de 105,387 l. 10 s. 6 d. auquel ce reliquat était précédemment fixé. — Décision conforme du bureau des finances, siégeant à Bruxelles, 1603, 30 juin.

B. 1117. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, de 22 feuillets (les folios 18 et 19 sont *bis*).

1601-1602. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul, recette de Faucogney et dépendances, rendu par Claude Chaulcin, greffier de la Chambre des Comptes, à décharge du trésorier Odot Bournot, pour l'année 1601. Commission donnée, sur l'ordre des inspecteurs du domaine, à Claude Chaulcin par la Chambre des Comptes, le 7 novembre 1601. Recette : tailles de Jussey, reçues de Louis Thiébaud dit Gousset, 80 l. ; — ferme de la mairie de Chaux-lez-Port, 25 s. ; — tailles reçues des échevins de Chariez, 63 l. ; — tailles de Vaivre, 28 l. ; — du four de Velotte-lez-Montjustin, 8 l. ; — du gîte de Cendrey, 14 l. ; — de Girard Regnaulde à valoir sur la ferme de la prévôté de Baume, 100 fr. ; — recette de Faucogney, 1,097 l. 8 s. 9 d. ; — total de la recette, 10,143 fr. 8 d. — Dépense : versement de 10,143 fr. 8 d. à Étienne Hugon, receveur général.

B. 1118. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 7 feuillets (le folio 5 est *bis*).

1601-1602. — *Comptes généraux.* Compte de deniers, fermes, censes, graines, etc., de la trésorerie de Vesoul, rendu par Claude Chaulcin, greffier de la Chambre des

Comptes, pour les termes des 25 mars, 29 septembre, 11 novembre 1601 et 25 mars 1602. Commission particulière donnée à Claude Chaulcin par la Chambre des Comptes, par ordre des conseillers Sterch et Dennetières, commis à la visite du domaine, 1602, 19 mars. Recette : Baume, amodiation du greffe, 600 fr.; — reliquat de la ferme de la prévôté de Baume, dû par Girdar Regnaulde, 30 fr.; — Chariez : ferme de la prévôté, 38 fr. 2 gr.; — Port-sur-Saône, paisson des bois, 250 fr. 1 gr. ; — Vesoul : ferme du greffe civil, 2,300 fr. ; — total de la recette, 3,605 fr. — Dépense : 3,605 fr. versés à Étienne Hugon, receveur général de Bourgogne.

B. 1119. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, de 21 feuillets.

1602-1603. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul rendu par Claude Chaulcin pour l'année 1602, en vertu de commission spéciale. Recette : prévôtés de Châtillon et Cromary, 1,000 fr. ; — des amodiateurs de Vesoul et des prévôtés qui en dépendent, 5,860 fr. ; — prévôté de Jussey, 38 l. et 359 fr. 9 gr. 4 engr. ; — prévôté de Port, 73 l. 12 s. et 86 fr. 2 gr. 2 engr. ; — du docteur Briseuf pour la ferme du pré d'Hyèvre, 16 fr. ; — de François Levroz sur le tabellioné de Baume, 100 l. ; — total de la recette, 7,786 fr. 11 gr. — Dépense : versé à Odot Bournot, trésorier de Vesoul, pour être « convertis avec neuf mil frans au réachat des drois, action et proffits deppendans de l'association faicte par feu le bon duc Philippe avec Messieurs de la cité de Besançon, » 1,600 fr. ; — à Jean Serrurot, de Dole, notaire, pour copie de la visite du Charolais, de l'édit des monnaies, etc., faite par ordre du commissaire Dennetières, 7 fr. et demi. (Acquits annexés.)

B. 1120. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 10 feuillets.

1602-1603. — *Comptes généraux.* Compte de la trésorerie de Vesoul rendu par Claude Chaulcin pour l'année 1602, jusqu'au 25 mars 1603. Recette : Vesoul et prévôtés affermées, 2,221 fr. 10 gr. ; — Jussey, 74 fr. ; — Port, 10 fr. 7 gr. ; — Chariez, 1,233 fr. ; — Montjustin, 88 fr. ; — Montbozon, 124 fr. 4 gr. ; — des fours de Baume, 55 fr. 6 gr. 8 engr. ; — total de la recette, 2,344 fr. 1 gr. 2 engr. — Dépense : location d'un cheval pendant 30 jours, pour assister à la vente des grains et des prévôtés, et frais de voyage du greffier Chaulcin, 87 fr. ; — versement de 2,207 fr. au receveur général Étienne Hugon.

B. 1121. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1368-1594. — *Comptes généraux.* « Extraicts prins sur ung compte des seigneuries d'Orchamps, Poligny, Chastel-Chalon, Ornans, Dole, La Loye, Fraisans, etc., reposant au trésor des Chartres de Sa Majesté que souloient estre au chastel de Grymont, et depuis transportées a Dole, icelluy extraits prins.... ce jourdhuy XIIe d'aoust 1594. » — « C'est li comptes que Eude de Quingey, chevalier bailli ou conté de Bourgoingne ou bailliaige d'Aval, reest aux gens tenans les comptes à Poleigny.... finissant le XXIIIIe jour dudit mois [de janvier] MCCCLXIIII que il se partit dudit office et en lieu de luy il fut mis messires Jehans sires de Montmartin. » — « Ce sont les parties refusées et extraites du compte que Huart de Rainscheval, escuiers bailliz du conté de Bourgoingne, a rendu aux auditeurs des Comptes dudit conté des receptes.... dez le XXIIIe jour du mois de mars CCCLXVI que il fut instituez par ma dame de Flandres.... jusques a XXVIIIe jour du mois de juillet CCCLXVIII..... » — « C'est li compte que messires Jehans d'Abbans, chevalier, chastellain de Chastoillon, reest és seignours tenans les comptes en Bourgoingne.... de ladicte chastellenie.... pour I an, comencié la feste de saint Michiel l'an MCCC cinquante et six. » — « C'est li compte que rend Guy de Cicons, sire de Chevigny, chevalier, naguères bailliz ou conté de Bourgongne en bailliage d'Aval.... dez le quart jour de may CCCLXXI.... jusques à présent jour du mois de juillet suyant qu'il se partit dud. office et en lieu de luy y fut mis messire Guillaume li bastard de Poictiers, chevalier. »

B. 1122. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 1 et 109 feuillets, 3 cachets.

1494-1612. — *Comptes généraux.* « Estat de l'enthier revenu à valeur du domaine du comté de Bourgoingne et ce qu'il a porté par chascun an depuis et inclus l'an 1494 jusques l'an 1503, ensemble les charges ordinaires y dessus assignées et lors hypotecquées, dressé en la Chambre des Comptes de S. A. S. à Lille sur les comptes y reposans en conformité des lectres de messeigneurs des finances du 9e de may 1612. » Fol. 1. Table du registre. Fol. 2. Recette générale de Bourgogne. Etat de la trésorerie de Salins, de 1494 à 1502 ; recette moyenne par an 10,326 l. ; dépense moyenne, 8,863 l. — Fol. 7. Communal de Salins ; recette moyenne annuelle, 1,716 l. ; dépense moyenne, 1,353 fr. ; boni, 494 l. — Fol. 11. Exploits du parlement de Dole. — Fol. 17. Trésorerie de Dole. — Fol. 18. Trésorerie de Vesoul. — Fol. 49. Recette de Faucogney. — Fol. 59. Grenier à blé de Faucogney. — Fol. 61. Recette de Luxeuil. — Fol. 64. Recette de Noyers [en Bourgogne]. — Fol. 70, v°. Grenier à sel de Noyers. — Fol. 71. Recette

de Poligny. — Fol. 85. Recette de Bracon. — Fol. 96. Gruerie de Bourgogne. — Boni moyen « de tout le cler revenu par communes années, » 16,589 l. 19 sols. — Fol. 107. Lettres (originales) des chefs trésorier général et commis des finances à Bruxelles, adressées à la Chambre des Comptes de Lille, pour l'inviter à dresser l'état du revenu du comté de Bourgogne pour les années 1494 à 1503, 1612, 9 mai ; — pour lui réclamer le prompt achèvement de cette analyse, 20 juin ; — pour leur accuser réception de l'état en question, 10 septembre.

B. 1123. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 13 feuillets.

[V. **1498**.] — *Comptes généraux.* « C'est le cler par estat et advis du revenu des seigneuries des contés de Bourgoingne, Charollois, seigneuries de Chastelchinon et Noyers dont nostre très redoubté et souverain seigneur Monseigneur l'archiduc est joissant. » Saunerie de Salins : recette, 15,000 fr. ; — dépense : au roi de France qu'il « se dit avoir droit prendre chascun an en lad. saulnerie comme conté de Bourgongne, » 1,041 fr. ; — au prince d'Orange, à cause du partage d'Auxerre, 3,574 fr. Pensions et rentes assignées sur la saunerie : à Guillaume de Diesbach, de Berne, chevalier, 600 fr. ; — à Louis de Diesbach, écuyer, 300 fr. ; — à Bénédict Pauppet et sa femme, Suisses, 135 l. ; — à « Toisson » Steigler, de Soleure, 54 l. ; — à la commune ligue des Suisses, 3,200 fr. ; — à Henri Walter, chevalier, avoyer de Berne, 400 fr. ; — à Antoine de Courbouzon, chevalier, 164 l. 5 s. ; — à Étienne de Falletans, écuyer, 109 l. 10 s. ; — à Bourgogne le héraut d'armes, 54 l. 15 s. ; — à Jean de Plaine, chevalier, 100 fr. ; — à Jean de Montfort, chevalier, 400 l. ; — à Jacques Godran, pour ses gages de président, 300 fr. — Trésorerie de Vesoul. Recette, 2,000 fr. ; dépense, 679 fr. — Trésorerie de Dole. Recette, 3,300 fr. ; dépense, 3,666 fr. — Recette de Poligny, 1,500 fr. — Recette de Bracon, 260 fr. — Recette de Faucogney, 1,400 fr. — Recette de Luxeuil, 535 fr. — Recette du comté de Charolais, 2,150 fr. — Grenier à sel du Mont-Saint-Vincent, 1,000 fr. — Grenier à sel de Charolles, 400 fr. — Grenier à sel de Noyers, 240 fr. — Seigneurie de Château-Chinon, 1,200 fr. — Gages d'officiers assignés sur la recette générale de Bourgogne : au prince d'Orange, gouverneur, 4,000 fr. ; — à M. de Vergy, maréchal, 2,000 fr. ; — à Claude Pillot, receveur général, 145 fr. ; — au trésorier Bontemps, 120 l. ; — pensions : à M. de La Bâtie, 600 fr. ; — à M. de Villarnoux, 1,200 fr. ; — à Guillaume de Poitiers, seigneur de Vadans, 200 fr.

B. 1124. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, de 23 feuillets.

1498-1501. — *Comptes généraux.* « Compte de noble homme Claude Pillot, conseillier du Roy et de monseigneur l'archiduc et leur receveur général de Bourgoingne des recettes et despence par luy faictes à cause dudit office en ung an entier, commenceant le premier jour d'octobre mil cccc IIII^xx XVIII et finissant le dernier jour de septembre suigant IIII^xx XIX. » [Dans le manuscrit original sur vélin appartenant à M. le comte Raoul de Coligny, descendant de Claude Pillot, les fol. I-IX du compte manquent.] — Dépenses : à Claude Bonnard, premier et grand écuyer de l'archiduc, 250 fr. ; — à Simonne Coutyote, veuve de feu Franche-Conté, héraut d'armes, 35 fr. ; — gages d'officiers : à Jean de Chalon, prince d'Orange, lieutenant général et gouverneur pour le Roi et l'archiduc en leurs pays de Bourgogne, 2,000 fr. ; — au receveur général Claude Pillot, pour ses gages, 500 l. ; — pensions et dons : à Bernard de Neustadt, 20 fr. ; — à Jean de Jaucourt, chevalier, seigneur de Villarnoux, 200 fr. ; — à Nolo Picotin, ancien charretier de Marie de Bourgogne, 8 fr. ; — à Antoine de Rye, seigneur de Côtebrune, 100 fr. ; — à Guillaume Le Mercier, ancien huissier de salle de Marie de Bourgogne, 54 l. ; — deniers payés pour la guerre et l'artillerie : à Conrad Sommer, fondeur, pour confection à Chenecey de boulets de fer conduits à Besançon, 55 fr. ; — à Pierre Garnier [Grenier] de Besançon, pour avoir pourvu à l'entretien de l'artillerie de Besançon pendant la dernière guerre, 50 fr. ; — à Robert Ruffin, maître de l'artillerie du Roi, pour avoir conduit l'artillerie de Besançon à la suite du Roi, 30 florins d'or ; — fol. 16. Ambassades : à Guillaume Maire, de Chenevrey, citoyen de Besançon, pour avoir porté des lettres du Roi des Romains de Besançon à Milan, au duc de Milan et à Thomas de Bracque, 7 fr. 11 gr. ; — à Denis de Chaffoy, écuyer, pour son équipement, pour le voyage d'Espagne qu'il avait fait avec le pardessus des sauneries devers Marguerite d'Autriche, 8 fr. ; — à Jean, bâtard de Vaudrey, écuyer d'écurie de l'archiduc, pour avoir fait charroyer de Besançon à Bruxelles deux harnais d'armes complets appartenant audit archiduc, 8 fr. ; — à Pierre de Rosières, archidiacre de Salins et chanoine de Besançon, « pour le louaige de sa maison sise à Besançon estant au long de la demeurance de Estienne Bercin dud. Besançon, retenue dud. archidiacre pour y tenir la Chambre des Comptes desdicts seigneurs, à cause de la guerre estant par deça, et ce pour le temps et terme de huit mois commencant au premier jour d'octobre IIII^xx XVIII, » 8 l. ; — total de la dépense, 5,672 l. 18 s. 2 d. — Audition du compte le 12 février 1501.

(Copie exécutée par M. Gauthier, archiviste du Doubs, en 1887, d'après le compte original, tiré des Archives de M. le comte Raoul de Coligny.)

B. 1125. (Liasse.) — 1 cahier in-quarto, parchemin, 4 feuillets (fragment), et 1 cahier in-quarto, papier, de 17 feuillets.

1517-1537. — *Comptes généraux.* Fragment du compte de la recette générale du comté de Bourgogne rendu pour l'an 1518. Dépense : à Pierre des Barres, avocat fiscal au bailliage d'Aval, pour ses gages, 40 fr.; — à Jean Bontemps, garde des chartes de Grimont, 25 fr.; — à Charles de Poupet, chevalier, seigneur de La Chaux, bailli d'Aval, 140 fr.; — à Aimé de Balay, écuyer, seigneur de Ternant, bailli de Dole, 140 fr. — à Jean Fèvre, portier du château d'Ornans, gages, 4 l.; — à Nicolas Brouhot, portier du château de Gray, 8 l.; — à Jean Perreaul, maître des œuvres de maçonnerie de la comtesse de Bourgogne, 6 l. 9 s.; — à Gillet Comte, maître des œuvres de charpenterie du comté, 7 l. 10 s.; — à Jean Boutechoux, secrétaire de l'Empereur, juge en la cité de Besançon, 100 l. (Fol. 148-151 d'un registre aujourd'hui perdu, donnés en 1878 aux Archives du Doubs par M. Mervant, fabricant de carton à Mesnay-Arbois) (Jura). — « Estat en bref de la recepte générale de Bourgoingne » rendu par Lyonnet Battefort, trésorier et receveur général, pour les années 1534, 1535, 1536 et 1537. — 1534. Dépense : à Melchior de Reinach, pour sa pension, 200 l.; — à Claude de Revoire, comtesse de Pont-de-Vaux, pour pension d'un an, 1,000 l.; — à Guyot de Vaudrey, écuyer, seigneur de Mont, pension d'un an, 200 l.; — à Jean de La Thouvière, pardessus de la saunerie, 300 l. — 1535. Dépense : au maréchal de Bourgogne, pour ses gages, 1,200 l.; — à Nicolas Vaulchard, général des monnaies du comté, gages d'un an, 40 l.; — à M. d'Asuel, pour sa pension, 200 l.; — au président de Bourgogne, pension d'un an, 300 l.; — à M. de Rupt, pension d'un an, 600 l.; — à Jean, bâtard de La Chasnée, pension, 73 l. 4 s.; — à M. de Saint-Vincent, pension, 300 l.; — aux douze cantons de la haute Allemagne, pour ligues héréditaires, 1,012 l.; — à Simon Gauthiot, écuyer, seigneur d'Ancier, pour la sixième partie de 1,000 écus d'or à lui alloués par l'Empereur, 375 fr.; — à Jean Faulquier, chevalier, seigneur de Commenailles, bailli de Dole, 300 fr.; — total des dépenses de 1535, 12,099 l. 13 s.; — des recettes, 11,362 l. 9 s. — 1536. Dépense : à Aimé Boudier, pour le « beloard de Dole, » 2,000 l.; — à Ferry Lombard, portier de la saunerie de Salins, 150 fr.; — au receveur général, pour ses gages, 300 fr.; — total de la dépense, 7,895 l. 9 s.; — de la recette, 9,200 l. — 1537. Recette de Girard Vernerot, trésorier de la saunerie, 1,000 fr.; — du trésorier de Salins, 2,000 fr.; — total de la recette, 7,000 fr. — Dépense : à Antoine de Salives, seigneur de Betoncourt, 150 l.; — à Hugues Marmier, président de Bourgogne, 300 l.; — à Bertrand des Brunes, 150 l.; — à Jean d'Asuel, écuyer, seigneur dudit lieu, 200 l.; — à François Bonvalot, conseiller de l'Empereur, 300 l.; — à Guillaume Charreton, d'Arlay, ancien archer de corps de l'Empereur, 36 l. 8 s.; — à Denis, bâtard de Montrichard, pension, 60 l.; — à Thiébaud de Falletans, écuyer, seigneur de Colombe, 250 l.; — total de la dépense, 7,991 l. 17 s.

B. 1126. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 23 feuillets.

1588-1589. — *Comptes généraux.* « Estat sommaire du compte de la recepte générale de l'anciain domaine de S. M. en son conté de Bourgoingne, rendu par François de Grutère, escuyer, pour ung an fini le derrier de septembre 1589. » Recette : d'Étienne Cécille, trésorier de Dole, 16,794 l. 9 s. 1 d.; — d'Odot Bournot, trésorier de Vesoul, 16,705 l. 18 s. 5 d.; — de Claude Marchant, receveur de Bracon, 368 l. 10 d.; — d'Antoine Verdot, receveur de Vennes, 2,415 fr. 4 s. 8 d.; — de François Ramel, receveur de Châtelneuf, 1,378 fr. 9 s.; — du revenu du greffe du Parlement, tenu par Claude Denis, 800 l.; — de Jacques Ogier, receveur de Jonvelle, 2,000 l.; — total de la recette, 48,997 l. 8 s. 5 d. — Dépense : à François de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, gages, 1,200 l.; — à la Grande Chartreuse, « emprès Grenoble, » pour partie de la fondation du duc Charles, 100 l.; — à Charles de Croy, héritier universel d'Anne de Lorraine, à son vivant princesse d'Orange, 4,000 l.; — aux treize cantons, pour gracieuse reconnaissance de la ligne héréditaire, 1,645 fr. 4 gr.; — à François de Vergy, pour pension, 3,400 l.; — à Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, pour arriéré de pension, 1,624 fr. 8 s. — à Thomas de Clermont, seigneur de Saint-Georges, pension de 600 l.; — à Girard de Watteville, gentilhomme de la bouche du Roi, pension de 1,042 l.; — à Prosper de Genève, seigneur de Lullin, gentilhomme de la bouche du Roi, 667 l.; — à Jean d'Amandre, chevalier, seigneur de Vereux, 300 l.; — à Jeanne-Baptiste de Peloux, femme de Marc-Claude de Rye, seigneur de Dissey, 300 l.; — à Jean de La Mothe, ancien secrétaire de la reine douairière de France, 200 l.; — à Antoine d'Oiselay, chevalier, seigneur de La Villeneuve, 600 l.; — à Philibert de Rye, baron et seigneur de Balançon, 800 l.; — à Étienne Grillet, pension de 200 l.; — à Pierre de Grachaut, écuyer, seigneur de Raucourt, lieutenant de la garnison de Besançon, pour le paiement de la solde de 300 soldats, 16,000 l.;

— à Vincent Benoît, « agent pour le pays et conté de Bourgoingne devers les sieurs treize cantons de Suysses, » pour son voyage à la diète de Baden, 250 fr.; — dépense, 46,125 l. 5 s. 7 d.

B. 1127. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 21 feuillets.

1610-1617. — *Comptes généraux.* État du domaine du comté de Bourgogne et de Charolais, « selon qu'il est donné en ferme pour sept ans qui finiront au dernier de septembre 1617, touttes monnoyes réduictes à livres tournois de vingt solz la livre ou frans et groz de Bourgoigne. » Recette annuelle : Terre de Colonne, 905 fr.; — Ornans et Bolandoz, 1,950 fr.; — Pontarlier, 2,200 fr.; — Joux et La Cluse, 2,400 fr.; — Salins, 380 fr.; — La Loye, 600 fr.; — Augerans et Belmont, 156 l. 2 s. 2 d.; — Orchamps et Lavans, 800 fr.; — Château-Chalon, 125 fr.; — Dole, 2,290 fr.; Poligny, 2,930 fr.; — Grozon, Buvilly et Aumont, 105 fr.; — Montmorot, 250 fr.; — La Châtelaine, 120 fr.; — Fraisans et Rans, 450 fr.; — Gray, 820 fr.; — forges d'Échalonges, 800 fr.; — Montmirey, 525 fr.; — Jussey, 1,360 fr.; Port-sur-Saône, 390 fr.; — Chariez, 180 fr.; — Vaivre, 640 fr.; — Vesoul, 1,155 fr.; — Montjustin, 710 fr.; — Montbozon, 850 fr.; — Baume et Clerval, 670 fr.; — Châtillon-le-Duc, 1,925 fr.; — Luxeuil, 500 fr.; — Faucogney, 3,710 fr.; — le comté de Charolais, 2,000 fr.; — Chaussin, 34 fr. 14 s.; — Vennes, 2,380 fr.; — Usier, 1,680 fr.; — Vuillafans, néant, « pour ce que les Gérard le tiennent ; » — Châtillon-sous-Maîche, 2,150 fr.; — Jonvelle, 3,500 fr.; — la grande saunerie, 120,000 fr.; — Bracon, 475 fr.; — Quingey, 2,020 fr.; — domaine de Châtelbelin, 4,928 fr.; — greffes des bailliages, 24,191 l.; — Besançon, 500 fr.; — Monnaie : « elle est peu praticquée et ne suffisent les droix seigneuriaulx et aultres prouffictz en provenans pour payer à demy les gaiges des officiers de ladicte monnoye ; » — mines de Château-Lambert, 40,806 l.; — mémoire des revenus des seigneuries de Rochefort, Apremont, Gendrey, Santans, Étrepigney, Cinqcens, Saint-Aubin et Mont-Saint-Vincent, affectés par les Archiducs au rachat des rentes laïques du puits à muire ; — total de la recette, 235,392 l. 11 s. 3 d. tournois. — Dépense : au comte de Champlitte, gouverneur, 1,200 fr.; — aux officiers du Parlement, 9,828 fr. 16 s. 1 d.; — à M. de Thoraise, bailli d'Amont, 155 fr.; — au marquis de Varambon, bailli de Dole, 133 fr.; — à François de La Tour, gruyer général de Bourgogne, 66 fr. 13 s.; — au docteur Chaillot, juge de Besançon, 438 fr.; — à la Chambre des Comptes, 1,970 fr.; — au receveur général, M. Hugon, 1,800 fr.; — au « commissaire général des haults chemins, pour un an de ses gages, » 300 fr.; — rentes diverses, 47,466 l.; — paiement des mineurs de Château-Lambert, 20,000 fr.; — pensions à vie : à Charles Marmier, comte de Salenove, 500 fr.; — à Étienne Grillet, de Besançon, 200 fr.; — à M. Barillet, premier maître de la Chambre des Comptes, 300 fr.; — à la présidente de Broissia, 600 fr.; — à Guillaume de Vaudrey, seigneur de La Mothe, 300 fr.; — à Guillaume de Darbonnay, 100 fr.; — à Paule de Pontailler, veuve de M. de Gâtey, 500 fr.; — à Denis Bolard, de Salins, 250 fr.; — total de la dépense, 93,836 l. 16 s.; — « boni et clers » par an, 141,555 l.

B. 1128. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 16 feuillets.

1637-1640. — *Comptes généraux.* « Estat du revenu du domaine de Sa Majesté des années 1637 et 1638, selon qu'il a peu estre admodié.... et de ce que en a esté receu par le recepveur général [M. Jacquinot, seigneur de Goux], ensemble de ce qu'il en a payé. » Recette : amodiation de la conciergerie des halles de Dole, pour 18 mois, 265 fr.; — de la seigneurie de Dole, 300 fr.; — de La Loye, 220 fr.; — d'Orchamps, 150 fr.; — de Gray, 320 fr.; — de Monnet, 800 fr.; — de Fraisans, 110 fr.; — clergies des bailliages : en 1637, 3,415 fr.; — en 1638, 2,342 fr. — 1639. Domaine de Vesoul, 444 fr.; — de Vaivre, 66 fr.; — de Faucogney, 3,385 fr.; — de Gray, 67 fr.; — d'Arbois, néant; — de Salins, 260 fr.; — de Bracon, Pontarlier, Joux, Dole, néant; — des halles de Dole, 700 fr.; — de La Loye, 105 fr.; — total de la recette de 1637-1639, 19,132 fr. — 1637. Dépense : à M. de Mandre, lieutenant au gouvernement de Besançon, gages, 400 fr.; — aux officiers du Parlement, 9,111 fr.; — aux officiers de la Chambre des Comptes, 1,749 fr.; — pensions, 264 fr.; — dépense de l'année 1637, 15,922 fr. — 1638. Dépense : aux officiers du Parlement, 7,745 fr.; — aux officiers de la Chambre des Comptes, 2,172 fr.; — dépense totale, 17,680 fr. — 1639. Dépense : gages du gouverneur, du grand gruyer et de M. de Mandre, 4,641 fr.; — aux officiers du Parlement, 7,562 fr.; — aux officiers de la Chambre des Comptes, 1,485 fr.; — dépense totale, 31,432 fr.

B. 1129. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 127 feuillets.

1661-1667. — *Comptes généraux.* « Estats de la recepte générale de Bourgougne des années 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666 et 1667. » — Fol. 1. 1661. Recette : Vesoul, 360 fr.; — Vaivre, 750 fr.; — Chariez, 112 fr.; — Jussey, 300 fr.; — Châtillon-le-Duc, 890 fr.; — Faucogney, 3,025 fr.; — forges d'Échalonges, néant; — Baume, 140 fr.; — Montmorot, 141 fr.; — Château-Chalon, Voi-

teur et Blandans, 200 fr.; — Pontarlier, 1,200 fr.; — Bracon, 315 fr.; — Joux et La Cluse, 2,700 fr.; — Dole, 2,000 fr.; — La Loye, 240 fr.; — le péage d'Augerans, 60 fr.; — Ornans, 1,125 fr.; — Quingey, 1,025 fr.; — greffes et clergies du Parlement et des bailliages : Parlement, 100 fr.; — Vesoul, 1,000 fr.; — Gray, 2,400 fr.; — Poligny, 1,010 fr.; — Salins, 565 fr.; — Quingey, 600 fr.; — la grande saunerie, 300,000 fr.; — total de la recette, 345,748 fr. 9 gr. — Dépense : gages du grand gruyer, 66 fr. 8 gr.; — du bailli d'Amont, 160 fr.; — du bailli d'Aval, 155 fr.; — du bailli de Dole, 133 fr.; — du maître des ports, ponts et passages de la Saône, 75 fr.; — du Parlement, 10,141 fr.; — de la Chambre des Comptes, 4,141 fr.; — à Laurent-Théodule, baron de Grammont, capitaine et gouverneur du château de Joux, 608 fr.; — à Claude-François Lallemand, baron de Lavigney, capitaine du château de Faucogney, 112 fr.; — dépense totale, 343,840 fr. 7 gr. 6 d. — Fol. 19. 1662. Recette : Seigneurie de Montbozon, 200 fr.; — Châtillon-le-Duc, 890 fr.; — Baume, 200 fr.; — scel aux contrats de Pontarlier, 260 fr.; — la grande saunerie, 300,000 fr.; — recette totale, 345,230 fr. — Dépense : au procureur fiscal de la gruerie, 200 fr.; — aux officiers de la Chambre des Comptes, 5,477 fr.; — « a Clériadus Voisin, peintre, a esté payé vingt sept frans pour ouvrages de sa profession faicts pour le service de S. M. en la ville de Gray, » 27 fr.; — dépense totale, 347,589 fr. — Fol. 37. 1663. Recette totale, 347,601 fr. — Dépense : au marquis de Conflans, 1,000 fr.; — frais de voyage des officiers de la Chambre des Comptes, 1,945 fr.; — à Jean Maignien, poudrier général au bailliage d'Amont, 67 fr. 8 gr.; — à François Perrey, orfèvre de Salins, « pour la façon d'un calice d'argent par luy fourny pour la chapelle de la conciergerie dud. Salins, » 113 fr. 9 gr. 10 d.; — à Antoine Favrot, capitaine du château de Joux, 68 fr.; — à Clériadus Voisin, peintre de Gray, pour peinture d'affûts de canon, 100 fr. — Dépense totale, 346,449 fr. — Fol. 57. 1664. Recette totale, 350,898 fr. — Dépense : à Claude-Antoine de Saint-Mauris, chevalier d'Alcantara, 1,000 fr.; — « à Vincent Mougenot, graveur.... pour avoir gravé le scel aux contrats de la seigneurie de Montjustin, » 3 fr.; — dépense totale, 342,978 fr. — Fol. 75. 1665. Recette générale, 351,808 fr. — Dépense : à Pierre Gauthier, serrurier, pour la réparation des grilles du Drugeon en la ville de Gray, 481 fr.; — frais d'un service funèbre pour le roi d'Espagne, 40 fr. (outre les accessoires). — Dépense totale, 346,427 fr. — Fol. 91. 1666. Recette, 342,532 fr. — Dépense : à la veuve du conseiller d'État Béreur, 855 fr.; — à Antoine Mauris, contrôleur des fortifications à Dole, 2,012 fr.; — « à Jaque Vuillaumey, maistre statuaire et fondeur a esté payé 82 fr. pour remettre en estat une pièce de canon en la ville de Dole, » 82 fr. — Dépense totale, 443,969 fr. — Fol. 109. 1667. Recette totale, 447,139 fr. — Dépense : à Jean Mopinot, maître de forges à Pesmes, pour balles à canon, grenades, fer, etc., livrés à l'arsenal de Dole, 5,335 fr.; — à Jean-Baptiste Liévremont, fondeur, pour ouvrages de sa profession faits dans le même arsenal, 3,315 fr.; — dépense totale, 463,975 fr.

B. 1130. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 128 feuillets.

1661-1667. — *Comptes généraux.* États des recettes et dépenses du domaine du comté de Bourgogne. (Double du précédent.)

B. 1131. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 27 feuillets.

1665. — *Comptes généraux.* État de la recette générale de Bourgogne pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1865. (Double d'une partie de la cote B. 1129.)

B. 1132. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 15 feuillets.

1665. — *Comptes généraux.* « Estat de la recepte de l'espargne du Roy en Bourgougne, pour l'an 1665. » Recette ordinaire : seigneurie d'Apremont, 1,400 fr.; — Gendrey, 350 fr.; — Rochefort, 720 fr.; — Santans, 250 fr.; — Étrepigney, 660 fr.; — Saint-Aubin, 300 fr.; — moulins de Godoncourt, 16 fr. 3 gr.; — Villers-Saint-Marcellin, 495 fr.; — moulins de Château-Lambert, 156 fr.; — tuilerie de Dole, 42 fr. — Vy et Valonne, 180 fr.; — Selles et Godoncourt, 106 fr.; — Belfahys, 102 fr.; — maison de la Monnaie, à Dole, 205 fr.; — recette extraordinaire : de Charles de Champagne, pour le vingtième du prix d'un quart de la seigneurie de Champagne, 500 fr.; — d'Antoine Mareschal, avocat fiscal à Besançon, pour permission de posséder fief à Osselle, 125 fr. — Dépense : gages du prévôt des mines de Château-Lambert, 500 fr.; — gages du contrôleur des mines, 600 fr.; — du premier et du second forestier des mines, chacun 25 fr.; — du sergent des mines, 130 fr.; — du contrôleur des fortifications de Gray, 89 fr. 2 gr.; — du contrôleur des fortifications de Salins, 30 fr.; — du contrôleur des fortifications de Dole, 30 fr.; — au prince de Ligne, pour une rente, 6,666 fr.; — à Claude-François Talbert, professeur à l'Université de Dole, pour honoraires de son cours sur la Coutume générale de Bourgogne, 300 fr.; — dépense totale, 12,057 fr. 4 gr.; — recette totale, 15,332 fr. 6 gr.

B. 1133. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 22 feuillets.

1666. — *Comptes généraux.* État de la recette générale de Bourgogne pour un an, du 1er au 31 décembre 1666. (Double d'une partie de la cote B. 1129.)

B. 1134. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 19 feuillets.

1668. — *Comptes généraux.* État de la recette générale pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1668. Recette : Vesoul, 350 fr.; — Vaivre, 1,104 fr.; — Chariez, 105 fr.; — Montbozon et le sceau, 200 fr.; — Gray, 610 fr.; — Montmorot, 170 fr.; — Pontarlier, 1,550 fr.; — Vennes, néant, étant « présentement possédée par le prince d'Aremberg; » — Ornans et Bolandoz, 2,430 fr.; — Charolais, 10,475 fr.; — grande saunerie de Salins, 391,000 fr.; — recette totale, 435,307 fr. — Dépense : gages du receveur général (le centième denier), 3,200 fr.; — dépense totale, 416,160 fr.

B. 1135. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 12 feuillets.

1669. — *Comptes généraux.* État de la recette générale pour l'année 1669. Recette : produit des terres domaniales, 10,484 fr.; — produit du greffe du Parlement, « néant à raison de la suspension dudit Parlement; » — greffe de Vesoul, 1,000 fr.; — d'Orgelet, 900 fr.; — de Pontarlier, 530 fr.; — d'Ornans, 850 fr.; — grande saunerie, 391,000 fr.; — recette totale, 433,057 fr. — Dépense : gages des officiers de la Chambre des Comptes, 2,060 fr.; — desserte de la chapelle de la Chambre, 60 fr.; — droits de jets des officiers de la Chambre, et menues dépenses, 570 fr. et 600 fr.; — dépense totale, 433,057 fr.

B. 1136. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 18 feuillets.

1669. — *Comptes généraux.* État de la recette générale en 1669. (Double du précédent.)

B. 1137. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 16 feuillets.

1670. — *Comptes généraux.* État de la recette générale pour l'année 1670. Recette totale, 434,143 fr. — Dépense : à Claude Figurey, imprimeur, pour placards d'amodiations ou ventes des domaines, 4 fr. 6 gr.; — dépense totale, 432,021 fr.

B. 1138. (Cahier.) — Papier, 38 feuillets.

1675. — *Comptes généraux.* « Estat des charges assignées sur les domaines et salines du comté de Bourgogne.... arresté au conseil royal des finances tenu à Versailles, le 16 avril 1675. » Recette : 79,345 l. 10 s. 11 d. — Fol. 1. Dépense : rentes sur les sauneries assignées à l'hôpital de Beaune, 381 l.; — au chapitre de Poligny, 7 l. 10 s.; — à l'abbaye de Bellevaux, 3 l. 15 s.; — au commandeur du Temple du Bourg-Dessous de Salins, 75 l.; — à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, 75 l.; — au chapelain du château de Quingey, 9 l.; — au prieuré de Château-sur-Salins, 37 s. 6 d. — Gages et pensions : au contrôleur des sels du puits à muire, au Bourg-Dessous, 115 l. 10 s. 8 d.; — au marquis de Versay, 27 l.; — charges sur les muires : au chapitre de Besançon, 22 l.; — à l'abbé de Citeaux, 33 l. 6 s. 8 d.; — à l'abbaye de La Charité, 175 l. 6 s. 8 d.; — charges assignées sur le partage de Chalon : au chapitre de Nozeroy, 351 l.; — à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, 45 l.; — à l'abbaye de Buillon, 36 l.; — à Jean de Visemal, 56 l. 8 s. 9 d. — Rentes en fief sur le communal : aux héritiers de Simon Vigoureux, 4 l. 10 s.; — à Étienne Mareschal, 3 l.; — à Simon Guillaume de Pontamougeard, 4 l. 10 s.; — à Hugues Quirot, 20 s. 7 d.; — à Louis Pourtier, 7 l. 10 s.; — total des charges assignées sur la trésorerie des sauneries de Salins, 65,662 l., outre 1,129 charges « deux benates deux salignons, » valant, à 45 s. la charge, 1,906 l. 10 s. — Fol. 35, v°. Charges assignées sur les domaines du comté de Bourgogne : gages des baillis et du procureur de la gruerie, 476 l. 15 s. 11 d.; — gages du Parlement, 7,021 l. 6 s.; — gages de la Chambre des Comptes, 1,820 l. (Copie certifiée par l'Intendant de Franche-Comté, M. Chauvelin.)

B. 1139. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 39 feuillets.

1676. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les salines et le domaine de Franche-Comté pour l'année 1676. « Arresté au Conseil royal des finances tenu à Saint-Germain-en-Laye le 14 janvier 1676. Collationné : Berryer. » Fol. 1. Recette : 98,300 l. 3 s. 9 gr. — Dépense : aumônes et fondations pieuses (détaillées comme ci-dessus). — Gages des professeurs de l'Université de Dole, 1,800 l.; — au sieur Tourbief de Beaumarchais, chef et conducteur de l'académie royale de Besançon, du 15 mai 1674 au 31 décembre 1676, 6,635 l.; — dépense totale, 98,300 l. 3 s. 9 gr.

B. 1140. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 79 feuillets.

1683. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines et salines pour l'année 1683, arrêté à Versailles le 16 février 1683, au Conseil royal des finances. Recette : de Jean Fauconnet, fermier général des gabelles de France, 108,071 l. Dépense : rentes ecclésiastiques et féodales ; — fol. 64. « Quant à la somme de 3,059 l. 7 s. 7 d. employée dans l'estat de l'année 1679, pour la gracieuse reconnoissance des treize cantons suisses, elle est tyrée à néant, attendu l'arrest du Conseil du 16 septembre aud. an 1679, le payement n'en ayant point esté fait depuis que Sa Majesté est en possession du comté de Bourgogne ; » — à M. Tourbief de Beaumarchais, chef de l'académie royale de Besançon, pension d'un an, 2,200 l. ; — pour les gages de 22 maîtres des postes, établis dans le comté de Bourgogne, 3,960 l. ; — total des charges en argent assignées sur la trésorerie des sauneries de Salins, 67,869 l. 5 s. 5 d. — Solde de la compagnie du prévôt des maréchaux, à raison de 180 l. pour le prévôt, par mois, 140 l. à deux lieutenants, 52 l. 10 s. au procureur du Roi, 105 l. à deux exempts, 52 l. 10 s. au greffier et 1,104 à 46 archers. Total, 19,608 l. ; — total de la dépense des domaines, 38,061 l. 18 s. ; — total général de la dépense, 108,071 l. 3 s. 5 d.

B. 1141. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 71 feuillets, couverture parchemin.

1685-1689. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale des domaines du comté de Bourgogne, présenté par Denis Pétremand pour l'année 1687. Fol. 1. Édit royal créant un receveur général dans chaque généralité du royaume, 1685, avril ; — fol. 10 ; déclaration du Roi réglant les fonctions des receveurs généraux des domaines et bois, 1687, 12 juillet ; — fol. 15, v° ; provisions de receveur général au comté de Bourgogne, accordées à Denis-Grégoire Pétremand, seigneur de Valay, 1686, 18 juin ; — acte de prestation de caution fournie par Étiennette-Françoise Dagay, femme de Denis-Grégoire Pétremand de Valay, 1er juillet ; — fol. 21. Compte. Recette : de Philibert Dupont, pour vingtième de l'acquisition féodale par lui faite de Caroline de La Baume, baronne d'Oiselay, des terres de Saint-Gand, La Charme, Saint-Robert, etc., 140 l. ; — de François-Salomon Régent, de Chauvirey, pour vingtième de l'acquisition de la terre de Chauvirey, faite de Claude-François Matherot, 400 l. ; — total de la recette, 53,995 l. 17 s. 10 d. — Dépense : au chapelain des prisons de Salins, 53 l. 6 s. 8 d. ; — à dom Jean de Watteville, abbé de Baume, 166 l. 13 s. 4 d. ; — aux officiers du Parlement, 16,349 l. 17 s. 6 d. ; — dépense des officiers de justice pour chaque bailliage et par bailliage ; — travaux au parlement de Besançon, construction d'une chambre des suspects, etc., dépense totale, 53,835 l. — Audition du compte en la Chambre des Comptes, 1689, 10 mars.

B. 1142. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 14 feuillets.

1688. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines du comté de Bourgogne arrêté au conseil des finances, pour l'année 1688. Recette : 48,572 l. — Dépense : Parlement : premier président, 826 l. ; 2 chevaliers, 2 conseillers d'église et 11 conseillers laïques, chacun 292 l. ; procureur général, 292 l. ; 1 substitut, 146 l. ; 1 chapelain, 40 l. ; 4 huissiers, 91 l. 10 s. chacun ; — gages des baillis d'Amont, d'Aval et de Dole ; — office de rentrée du Parlement célébré à Saint-Pierre, 22 l. ; — impression des édits et déclarations du Roi, 100 l. ; — gages de l'exécuteur, 166 l. ; — dépenses du personnel et du matériel judiciaire de chaque bailliage inférieur (aucun nom de titulaire) ; — dépense totale, 48,577 l.

B. 1143. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 70 feuillets, couverture parchemin.

1688-1689. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Denis-Grégoire Petremand, seigneur de Valay, pour l'année 1688. Recette : de M. Compagny, avocat du Roi à Pontarlier, pour achat de fief à Usier, 10 l., — de Jean-François François de Salins, pour droit de finance sur l'acquisition de la terre du Pasquier, 900 l. : — d'Étienne Bonne, procureur du Roi en la maréchaussée de Bourgogne, pour finance de sa terre de Vertière, 200 l. ; — de Jacques-Joseph Pernelle, pour finance de la terre d'Épenouse, 366 l. ; — total des recettes, 53,997 l. — Dépense : aux officiers de la Chambre des Comptes, 19,498 l. ; — au bailli d'Amont, M. de Mert, 106 l. ; — au bailli d'Aval, Jacques-Antoine de Bauffremont, 103 l. ; — au bailli de Dole, M. de Chiverny, 88 l. ; — personnel des bailliages inférieurs (listes nominatives) ; — frais de procès criminel « contre le chevalier de Thoraise, condamné par contumace à la mort par arrêt du Parlement du xe may 1688, pour crime de duel et homicide ; » — dépense totale, 53,855 l.

B. 1144. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 79 feuillets, couverture parchemin.

1689-1712. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Constance Figurey pour l'année 1689. Fol. 1. Édit de 1685 sur les receveurs généraux ; — fol. 14, v°, provisions de l'office de receveur général des domaines, accordées à Constance Figurey en remplacement de Denis-Grégoire Pétremand, démissionnaire, 1690, 16 février. — Fol. 18. Compte : recette : de Jean de Tourbier dit de Beaumarché, retrait féodal de la terre de Miserey par lui acquise, 1,334 l. ; — de M. d'Hennezel, pour retrait féodal de la terre de Boult, 688 l. ; — recette totale, 52,277 l. — Dépense : à M. Vuillin, avocat du Roi au bailliage de Baume, 106 l. ; — à M. Bassand, procureur du Roi au même siège, 106 l. ; — à M. Boquet de Courbouzon, avocat du Roi à Montmorot, 133 l. ; — à M. Ramey, avocat du Roi à Ornans, 106 l. ; — à M. Sarragoz, avocat du Roi à Besançon, 133 l. ; — à M. Bourderau, prévôt de la maréchaussée au comté de Bourgogne, 19,608 l. ; — dépense totale, 52,162 l.

B. 1145. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 12 feuillets.

1690. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines, pour l'année 1690. Recette : de Pierre Domergue, fermier général des gabelles de France, 48,576 l. — Dépense : gages et matériel du Parlement, 16,349 l. ; — Chambre des Comptes, 3,148 l. ; — à l'horloger du palais du Parlement, 20 l. ; — total des frais de justice, 26,960 l. ; — total de la dépense, 48,576 l.

B. 1146. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 72 feuillets, couverture parchemin.

1690-1708. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Constance Figurey, pour l'année 1690. Recette : 49,176 l. — Dépense : aux carmes déchaussés de Gray, pour assister les prisonniers détenus par ordre du Bailliage, 36 l. ; — frais de conduite de galériens à Dijon ; — aucune dépense pour les bois, « attendu que ceux de ce pays ne sont pas encore mis en coupe réglée, qu'il n'y a aucune maîtrise particulière ou pour les gages et droits du sieur grand maître, si ce n'est qu'il est tiré une somme pour le grand gruyer ; » — dépense totale, 48,950 l. ; — audition du compte par la Chambre, 1708, 7 mars.

B. 1147. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 18 feuillets.

1691. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines pour l'année 1691. Recette : de Pierre Domergue, fermier général des gabelles, 53,767 l. — Dépense : augmentation des gages des officiers du Parlement en conséquence de l'édit de juillet 1689 : au premier président, 378 l. ; — à trois présidents, ensemble, 905 l. ; — à trois maîtres des requêtes, 375 l. ; — à 14 conseillers et au procureur général, ensemble, 3,156 l. ; — au greffier en chef, 107 l. ; — au substitut et à 2 autres greffiers, 268 l. ; — frais de la compagnie de maréchaussée, 19,608 l. ; — total de la dépense, 52,067 l.

B. 1148. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 150 pages, couverture parchemin.

1691-1712. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Constance Figurey, pour l'année 1691. Recette : de Pierre Domergue, fermier général des gabelles, 53,768 l. : — « quint et requint — n'est faitte ici aucune recepte des droits, parce qu'il n'en est point deub dans la province ; » — d'Antoine Vuilleret, de Vesoul, 30 l. de retrait féodal, pour l'achat par lui fait de la seigneurie dite de Conflandey et de Montot au lieu d'Abancourt, d'Élisabeth de La Fontaine, veuve de Balthazar de Cul, seigneur de Cemboing, 30 l. ; — recette totale, 57,223 l. — Dépense : au sieur Saint-Amant, exécuteur de la haute justice, 30 l. ; — à Léonard Duperoux, tapissier à Besançon, pour avoir réparé les tentures des chambres du Parlement, 420 l. ; — total de la dépense, 56,915 l.

B. 1149. (Cahier.) — Petit in folio, papier, 18 feuillets.

1692. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines pour l'année 1692. Recette : 56,833 l. — Dépense : aux officiers du Parlement, 3,744 l. ; — augmentation de gages des mêmes officiers, 4,259 l. ; — gages de la Chambre des Comptes, 3,148 l. ; — épices pour la reddition du compte, 400 l. ; — total de la dépense, 56,833 l.

B. 1150. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 74 feuillets, couverture parchemin.

1692-1708. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Constance Figurey, pour l'année 1692. Recette : de Pierre Pointeau, fermier général des gabelles, 56,833 l. ; — de Jean-Baptiste Henrion, seigneur de

Magnoncourt, pour retrait féodal de la terre de Chauvillerain, 340 l. — Dépense : à M. Mathieu, avocat du Roi au bailliage de Quingey, 106 l. ; — à M. Perrinot, avocat du Roi au bailliage de Besançon, 133 l. ; — dépense totale, 58,781 l.

B. 1151. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 15 feuillets (dont 1 parchemin).

1693. — *Comptes généraux.* État des charges domaniales pour l'année 1693. Recette : 54,387 l. — Dépense : flambeaux, cierges et bougies distribués au Parlement, 800 l. ; — à M. Jobelot, premier président du Parlement, 6,004 l. ; — à MM. de Broissia, de Grammont et de Moissey, maîtres des requêtes, pour augmentation de gages, 250 l. ; — à l'avocat du Roi au siège de Gray, 106 l. ; — aux geôliers des divers bailliages, gages, 20 l.

B. 1152. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 76 feuillets, couverture parchemin.

1693-1708. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Constance Figurey, pour l'année 1693. Recette : de Pierre Pointeau, fermier général, 54,387 l. — Dépense : à M. Philippe, ancien procureur général en la Chambre des Comptes, 220 l. ; — au prieur Matherot, chapelain de la Chambre, 40 l. ; — à M. Vacelet, commis à la recette des épices de la Chambre, 250 l. ; — dépense totale, 47,103 l.

B. 1153. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 21 feuillets.

1694. — *Comptes généraux.* État des charges domaniales pour l'année 1694. Recette : 20,409 l. — Dépense : fiefs et aumônes ; — gages d'officiers des bailliages ; — menues nécessités du Parlement de la Chambre des Comptes, cour des Aides et Finances de Dole et des bailliages du ressort ; — « pour le service divin qui se célèbre en l'église de Saint-Pierre à la Saint-Martin et à la Saint-Yves [pour le Parlement], 22 l. ; » — dépense totale, 20,409 l.

B. 1154. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 80 feuillets, couverture parchemin.

1694-1712. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Constance Figurey, pour l'année 1694. — Recette : de Pierre Pointeau, fermier général, 20,409 l. — Dépense : Parlement, néant, « attendu que par arrest du Conseil de l'an 1693, du 15 du mois de décembre, il a été déclaré que lesd. gages seroient rejettés sur les finances ; » — pour les buvettes des officiers de la Chambre des Comptes, 400 l. ; — au sieur Saint-Amand, exécuteur de la haute justice, pour être allé « au fort Belin exécuter un déserteur à qui il aurait coupé le nés et les oreilles, » 20 l. ; — dépense totale, 17,774 l.

B. 1155. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 23 feuillets.

1695. — *Comptes généraux.* État des charges domaniales pour l'an 1695. Recette : 38,497 l. — Dépense : à Claude-François Perrey, lieutenant général au bailliage de Salins (pour 2 quartiers), 250 l. ; — à Anatoile-Joseph Girod de Mignovillars, lieutenant criminel audit bailliage, 200 l. ; — à Pierre-Antoine Mouret, avocat du Roi, 120 l. ; — à Pierre Maire, procureur du Roi, 150 l. ; — à Michel Besnard, voyer audit bailliage, 100 l. ; — bailliage de Baume : à Claude Franchet de Cendrey, lieutenant général, 250 l. ; — à François-Alexis d'Orival, lieutenant criminel, 150 l. ; — bailliage de Vesoul : à Jacques-Joseph Pernelle, lieutenant général, 300 l. ; — à Benoît Raillard, lieutenant particulier, 200 l. ; — à Jean Champion, procureur du Roi, 150 l. ; — bailliage de Poligny : à Jean-Baptiste Girard, lieutenant général, 250 ; — bailliage de Besançon : à Jean-Frédéric Fyard, lieutenant général, 300 l. ; — à Guillaume Monnin, lieutenant criminel, 150 l. ; — total de la dépense, 38,497 l.

B. 1156. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 109 feuillets, couverture parchemin.

1695-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1695. Fol. 1. Provisions de receveur général des domaines du comté de Bourgogne, accordées par le Roi à Pierre Monnier en remplacement de Constance Figurey, 1665, 10 mai ; — arrêt d'envoi en possession de cet office, rendu par la Chambre des Comptes, 16 juin. — Fol. 4. Compte. Recette : de Pierre Pointeau, fermier général des gabelles, 38,497 l. — Dépense : fiefs et aumônes, 279 l. ; — bailliage de Gray : à Jean-Baptiste Gérard, lieutenant général, 250 l. ; — à Charles-Henri Clerc, lieutenant particulier, 200 l. ; — à Nicolas-Joseph Joly, lieutenant criminel, 200 l. ; — à François Baulard, assesseur, 150 l. ; — à Henri Dujard, assesseur, 150 l. ; — à François Barberot, avocat du Roi, 120 l. ; — à François Huot, procureur du Roi, 150 l. ; — total du bailliage de Gray, 1,170 l. ; — bailliage d'Arbois : à Joseph Vuillin, lieutenant général, 250 l. ; — à Claude-Louis Cuinet, lieutenant criminel, 200 l. ; — bailliage d'Orgelet : à Étienne-François Simon, lieutenant gé-

néral, 250 l. ; — à Pierre Richardot, lieutenant général du bailliage de Lons-le-Saunier, 300 l. ; — à Jean-François Maistrejean, horloger du Parlement, 20 l. ; — au concierge du palais du Parlement et à ses auxiliaires, 80 l. ; — dépense totale, 24,055 l. ; — liquidation finale du compte, 1746, 18 juillet.

B. 1157. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 391 feuillets, reliure basane.

1695-1707. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines du comté de Bourgogne. Fol. 1. 1695. Recette, 38,497 l. Dépense : à Noël Caron, lieutenant général du bailliage de Pontarlier, 250 l.; — pour l'impression des édits de la Chambre des Comptes, 80 l.; — dépense égale à la recette. — Fol 15. 1696. Recette : 29,631 l. — Dépense : à Claude-François Perrey, lieutenant général au bailliage de Salins, 250 l.; — à M. Clerc de Mazerolles, lieutenant général au bailliage de Gray, 250 l.; — épices pour le jugement du compte, 370 l. — Fol. 32. 1697. Recette et dépense : 50,871 l. : à M. Vincent Matherot de La Barre, lieutenant général au bailliage de Dole, 300 l.; — à Pierre-François Michotey, lieutenant criminel, 200 l.; — à Claude-François Compagny, avocat du Roi à Pontarlier, 120 l. — Fol. 52. 1698. Recette et dépense : 125,358 l. — Présidial de Besançon : deux présidents, chacun 500 l.; un lieutenant général, 250 l.; un lieutenant criminel, 200 l.; un lieutenant particulier, 200 l.; deux avocats du Roi, 100 l. chacun ; le procureur du Roi, 200 l.; un greffier civil, 130 l.; un greffier criminel, 90 l.; un greffier des présentations, 80 l.; un assesseur, 100 l.; deux conseillers honoraires, 115 l. chacun ; quatre conseillers, 80 l. chacun ; — présidiaux de Vesoul, de Gray, de Salins, de Lons-le-Saunier, chacun 3,000 l. (même composition que celui de Besançon). — Fol. 84. 1699. Recette et dépense : 65,135 l. — Présidents des présidiaux : de Besançon, MM. Perrenot et Gilbert ; — de Vesoul, MM. Tavaux et Fyard ; — de Lons-le-Saunier, M. Cordelier ; — maîtrises des Eaux et Forêts : Dole, Jérôme Rogue, maître particulier, 200 l.; — Salins, M. de Marnoz, 200 l.; — Gray, Claude François, maître particulier, 200 l.; — Poligny, Pierre Dronier, 200 l.; — Vesoul, Pierre Odot de Favière de Saint-Loup, 200 l.; — gruyers de Pontarlier et de Château-Lambert, chacun 100 l. — Fol. 118. 1700. Recette et dépense : 70,294 l. — Gages des conseillers gardes-scel, unis aux corps, communautés et bailliages : bailliage de Dole, 60 l.; — ville de Besançon, 120 l.; — saunerie, 80 l.; — ville de Gray, 60 l.; — ville d'Ornans, 50 l.; — ville de Baume, 20 l. — Fol. 162. 1701. Recette et dépense : 69,849 l. — Fol. 206. 1702. Recette et dépense : 69,444 l. — Maîtrise de Baume : François Bassand, maître particulier, 200 l.; — André de Samburey, lieutenant, 75 l.; — Claude-François Briot, garde-marteau, 150 l. — Fol. 244. 1703. Recette et dépense, 68,796 l. — Fol. 268. 1704. Recette et dépense, 69,790 l. — Entretien des lanternes de Besançon, 3,385 l. — Fol. 304. 1705. Recette et dépense, 92,661 l. — Gages des lieutenants et officiers de police, 2,670 l. — Aux officiers des bailliages de Vesoul, Lons-le-Saunier et Dole, pour frais de voyage de trois députés qui viennent assister à l'ouverture du Parlement, le lendemain de la Saint-Martin, 180 l. — Fol. 339. 1706. Recette et dépense, 82,801 l. — Fol. 370. 1707. Recette et dépense, 80,679 l.

B. 1158. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 640 feuillets, reliure basane.

1695-1726. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette des domaines rendus par Pierre Monnier, receveur général. Fol. 1. 1695. Recette : 40,337 l. — Dépense : au bourreau, pour avoir traîné sur la claie un soldat tué en duel, 15 l.; — réparation de la Tour des caveaux de Quingey, 100 l.; — dépense totale, 24,055 l. — Fol. 104. 1696. Recette, 31,909 l. — Dépense : à Thomas Mol, voyer et visiteur des chemins dans le ressort du bailliage de Besançon, 100 l.; — au P. Ambroise de Saint-François, des Carmes de l'ancienne observance, « pour les peines de celui qui sonne la cloche d'assemblée du Parlement, 50 l. ; » — total de la dépense, 21,581 l. — Fol. 258. 1697. Recette : 53,376 l. — Dépense : à Pierre-Étienne Bouhélier, lieutenant général au bailliage d'Ornans, 250 l.; — réparations aux halles de Dole, 900 l.; — total de la dépense, 44,782 l. — Fol. 374. 1698. Recette : 129,572 l. — Dépense : à Pierre-Christin Regnaulde, substitut du procureur du Roi au bailliage de Baume, 50 l.; — à Jacques-Michel Thierrin, voyer des grands chemins du bailliage de Baume, 100 l.; — à l'économe-séquestre du diocèse de Besançon, 250 l.; — réparations faites aux prisons de la conciergerie du Parlement, 1,248 l.; — total de la dépense, 121,293 l. — Fol. 505. 1699. Recette : 75,402 l. — Dépense : à Georges Vuilleret, assesseur au présidial de Vesoul, 150 l.; — à Jean Champion, procureur du Roi au même siège, 150 l.; — à Philibert-Gabriel Chevalier, procureur du Roi à Poligny, 150 l.; — à Claude Alviset, assesseur au bailliage de Besançon, 150 l.; — à François Varin, assesseur au même siège, 150 l.; — à Gabriel Benoist, imprimeur à Besançon, pour impressions faites pour le service du Roi, sur l'ordre de l'Intendant, 778 l.; — frais d'une procédure en matière de duel instruite contre le sieur Lagarde et le chevalier de

Tocqueville, 195 l.; — frais de détention de prisonniers « religionnaires fugitifs » détenus dans les prisons de Saint-Claude, 180 l.; — transfert de ces « religionnaires » nommés Joachim Baudin, garde du Roi, Jeanne et Élisabeth Buet et Judith Girard, de Saint-Claude à Besançon, 127 l.; — total de la dépense, 68,367 l.

B. 1159. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 24 feuillets (dont 1 parchemin).

1696. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines notifié au receveur général Pierre Monnier. (Double de l'état contenu au fol. 15 de la cote B. 1157.)

B. 1160. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 70 feuillets, couverture parchemin.

1696-1745. — *Comptes généraux.* Compte du receveur général Pierre Monnier, pour l'année 1696. — Arrêt de vérification des 30 avril 1723 et 10 avril 1745. (Double du compte inscrit au fol. 104 de la cote B. 1158.)

B. 1161. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 21 feuillets.

1697. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines. (Double de l'état contenu au fol. 32 de la cote B. 1157.)

B. 1162. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 108 feuillets, couverture parchemin.

1697-1723. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale du comté de Bourgogne, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1697. — Arrêts de vérification des 27 avril 1714 et 30 juillet 1723. (Double du compte inscrit au fol. 258 de la cote B. 1158.)

B. 1163. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 33 feuillets.

1698. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines. (Double de l'état contenu au fol. 52 de la cote B. 1157.)

B. 1164. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 87 feuillets, couverture parchemin.

1698-1723. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale pour l'année 1698, rendu par le receveur Pierre Monnier. Arrêts de vérification de la Chambre des Comptes, des 14 février 1701, 8 août 1702 et 4 août 1723. (Double du compte inscrit au fol. 374 de la cote B. 1158.)

B. 1165. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 35 feuillets (dont 1 parchemin).

1699. — *Comptes généraux.* État des charges domaniales. (Double de l'état contenu au fol. 84 de la cote B. 1157.)

B. 1166. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 137 feuillets, couverture parchemin.

1699-1727. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale pour l'année 1699, rendu par le receveur Pierre Monnier. Arrêts de vérification du 8 août 1701 au 3 juillet 1727. (Double du compte inscrit au fol. 505 de la cote B. 1158.)

B. 1167. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 155 feuillets, couverture parchemin.

1700-1723. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale pour l'année 1700, rendu par le receveur Pierre Monnier. Recette : 31,091 l. — Dépense : à Bénigne-François Magnin, lieutenant criminel au siège de Baume, 150 l.; — à Antoine Grignet, lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts de Dole, 75 l.; — frais d'exécution de Henri Borderet, convaincu de sodomie, condamné à être brûlé, avec une cavale, par la main du bourreau, 183 l.; — total de la dépense, 113,824 l. — Arrêts de vérification du compte, 14 mars 1703-27 juillet 1723.

B. 1168. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 524 feuillets, reliure basane.

1700-1742. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale des domaines, rendus par Pierre Monnier, pour les années 1700 à 1702. Fol. 1. 1700. Recettes, 131,091 l. — Dépenses : à Bon Perreciot, maître particulier des Eaux et Forêts, à Besançon, pour frais de martelage, balivage, etc., 27 l.; — à Joseph Maublanc, lieutenant de la même maîtrise, pour avoir assisté aux ventes de bois, 6 l.; — aux officiers du présidial de Vesoul, pour chauffage, frais de buvette, etc., 200 l.; — à M. de Turmenyes, garde du trésor royal, versement du produit de la vente des bois du comté de Bourgogne, 40,000 l.; — dépense totale, 113,824 l. — Fol. 184. 1701. Recette, 134,229 l. — Dépense : à Fran-

çois Maire, lieutenant général du bailliage de Quingey, gages, 200 l.; — à Henri-François de Malpas, président du présidial de Salins, 500 l.; — Table de marbre de Besançon : Joachim Guyenard, lieutenant général, 250 l.; — Joseph Bret, conseiller, 100 l.; — Noël Depierre et Jean-Baptiste-Joseph Bonnefoy, conseiller, 100 l. chacun ; — Joseph-François Raisonnet, avocat général, 133 l.; — Claude-Simon Perrin, procureur général, 133 l.; — Jean-Baptiste Marmier et Jean-François Mont, gardes généraux, chacun 300 l.; — gages des officiers des maitrises des Eaux et Forêts; — total de la dépense, 123,403 l. — Fol. 357. 1702. Recette, 105,141 l. — Dépense : à Joseph Domet, lieutenant général au bailliage d'Arbois, gages, 250 l.; — à Matthieu Boissard, lieutenant général au bailliage de Pontarlier, 250 l.; — à Jean-Baptiste Girard, lieutenant général au bailliage de Poligny, 250 l.; — à Jean-Baptiste Mugnier, seigneur d'Ancier, président du présidial de Gray, 500 l.; — à Philippe Bisot, procureur du Roi en la maîtrise de Besançon, 150 l.; — total de la dépense, 90,953 l. — Arrêts de vérification des comptes, 13 août 1704-2 août 1742.

B. 1169. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets.

1701. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses prévues sur les domaines, pour l'année 1701. (Double de l'état contenu au fol. 162 de la cote B. 1157.)

B. 1170. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 44 feuillets.

1701. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double du précédent.)

B. 1171. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 178 feuillets, couverture parchemin.

1701-1742. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1701. (Double du compte inscrit au fol. 184 de la cote B. 1168.)

B. 1172. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 54 feuillets.

1702. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état contenu au fol. 206 de la cote B. 1157.)

B. 1173. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 168 feuillets, couverture parchemin.

1702-1742. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour 1702. (Double du compte inscrit au fol. 357 de la cote B. 1168.)

B. 1174. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 23 feuillets.

1703. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état contenu au fol. 244 de la cote B. 1157.)

B. 1175. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 189 feuillets, couverture parchemin.

1703-1723. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1703. Recette, 104,749 l. — Dépense : gages du présidial de Besançon : Jean-Frédéric Fyard, lieutenant général, 300 l.; Claude-Bonaventure Alviset, lieutenant particulier, 200 l.; Guillaume Monin, lieutenant criminel, 150 l.; Claude-Aimé Alviset ; Jean-Léonard Gilbert ; François Varin et Gabriel d'Orival, assesseurs, chacun 150 l.; Pierre-Antoine Perrenot, avocat du Roi, 120 l.; Étienne Nicolas, procureur du Roi, 150 l.; Pierre Jacquemin, substitut, 50 l.; Léonard Martin, geôlier, 50 l.; — frais d'une procédure criminelle contre Jean-Louis Meuron, des Verrières (Suisse), Claude-Joseph, Jean-Claude et Pierre-Joseph Fraichot, faux monnayeurs, 729 l.; — réparations aux prisons du présidial de Lons-le-Saunier, 190 l.; — total de la dépense, 79,238 l. — Arrêts de vérification du compte, 13 août 1705-13 mai 1723.

B. 1176. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 531 feuillets, reliure basane.

1703-1742. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par Pierre Monnier, pour les années 1703, 1704 et 1705. Fol. 1. 1703. (Double du compte analysé sous cote B. 1175.) — Fol. 177. 1704. Recette, 124,008 l. — Dépense : 76,003 l. — Fol. 358. 1705. Recette, 127,708 l. — Dépense : bailliage de Vesoul : Claude-François Demongenet, lieutenant général, 300 l.; Benoît Raillard, lieutenant particulier, 200 l.; Pierre-Gaspard Buretel, lieutenant criminel, 200 l.; Claude-François de L'Espine, Nicolas-Gabriel Foillenot, Claude-François Liébaud et Georges Vuilleret, assesseurs, chacun 150 l.; Balthazar Guyottet, avocat du Roi, 120 l.; Jean Champion, procureur du Roi, 150 l.; Jean-François Roussel, substitut, 50 l.; François Clément, greffier-concierge des prisons, 50 l.; — total de la dépense, 113,969 l. — Arrêts de vérification et correction, 27 avril 1723-2 août 1742.

B. 1177. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 19 feuillets (dont 1 parchemin).

1704. — *Comptes généraux.* — État des recettes et dépenses domaniales. (Double d'un état contenu au fol. 268 de la cote B. 1157.)

B. 1178. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 17 feuillets.

1704. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double du précédent.)

B. 1179. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 181 feuillets, couverture parchemin.

1704-1714. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1704.—Arrêts de correction des 3 août 1706-20 juillet 1714. (Double du compte inséré au fol. 177 de la cote B. 1176.)

B. 1180. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 18 feuillets.

1705. — *Comptes généraux.* État des dépenses domaniales. (Double d'un état inséré au fol. 301 de la cote B. 1176.)

B. 1181. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 185 feuillets, couverture parchemin.

1705-1742.— *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1705. (Double du compte inséré au fol. 358 de la cote B. 1176.)

B. 1182. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 23 feuillets.

1706. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double d'un état inséré au fol. 339 de la cote B. 1157.)

B. 1183. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 201 feuillets, couverture parchemin.

1706-1709. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1706. Recette, 116,494 l. Dépense : rachat de rentes sur les salines, de divers particuliers ou d'abbayes, en vertu de l'art. 24 du traité de Ryswick, du 24 septembre 1697 ; — le Père Dosithée, procureur des Carmes de l'ancienne observance, pour avoir entretenu l'horloge du palais du Parlement, 20 l.; — au même, pour avoir sonné la cloche du Parlement, 50 l.; — total de la dépense, 116,494 l.

B. 1184. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 653 feuillets, reliure basane.

1706-1742. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par Pierre Monnier, pour les années 1706, 1707 et 1708. Fol. 1. 1706. (Double du compte cote B. 1184). — Fol. 200. 1707. Recette, 143,334 l. — Dépense : à Denis Donat, intendant des salines de Salins, pour « le livre manuscrit qu'il a composé touchant les sources desd. salines, » 100 l.; — réparations au pont d'Houtaud, 4,960 l.; — dépense totale, 109,413 l. — Fol. 423. 1708. Recette : 120,935 l. — Dépense : bailliage de Lons-le-Saunier : gages : de Nicolas Parret, lieutenant général, 300 l.; — de Claude Tamisier, lieutenant criminel, 100 l.; — de Guillaume-François Huguenet, assesseur d'Antoine Monnier, avocat du Roi, 120 l.; d'Antoine-François Arbel, procureur du Roi, 150 l.; de François Chevrier, substitut, 50 l.; — dépense totale, 103,242 l. — Arrêts de correction des 24 juillet 1712-2 août 1742.

B. 1185. (Cahier.) — Petit in-folio papier, 22 feuillets.

1707. — *Comptes généraux.* État des charges assignées sur les domaines et amendes du comté de Bourgogne. (Double de l'état inséré au fol. 370 de la cote B. 1157.)

B. 1186. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 231 feuillets, couverture parchemin.

1707-1722. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1707. (Double du compte inséré au fol. 200 de la cote B. 1184.)

B. 1187. (Registre.) — In-folio, papier, 364 feuillets, reliure basane.

1708-1723. — *Comptes généraux.* États des recettes et dépenses prévues pour les domaines du Roi pour les années 1708 à 1723. Fol. 1. 1708. Recette, 80,911 l. (égale à la dépense). — Fol. 37. 1709. Recette, 82,001 l. — Dépense : gages des officiers du bailliage de Salins, 1,770 l.; — des officiers du bailliage d'Ornans, 1,270 l.; — du bailliage de Dole, 1670 l.; — de Baume, 1,170 l.; — de Vesoul, 2,770 l.; — de Besançon, 1,620 l.; — du présidial

de Besançon, 3,000 l.; — de celui de Vesoul, 3,000 l.; — total de la dépense égal à la recette. — Fol. 73. 1710. Recette et dépense, 86,709 l. — Dépense : fiefs et aumônes, 354 l.; — gages des officiers de la Table de Marbre, 600 l.; — des officiers de la maîtrise de Dole, 575 l.; — de Salins, 730 l.; — de Gray, 605 l.; — de Vesoul, 605 l.; — de Baume, 607 l. — Fol. 102. 1712. Recette et dépense, 85,747 l. — Dépense : présidial de Besançon : MM. Perrinot, président; Gilbert, président; Caboud de Saint-Marc, lieutenant général; Monin, lieutenant criminel; Alviset, lieutenant particulier; Clément, Gilbert, Alviset, Pierre Morel, Ceroz, Menoux et Bassand, conseillers; Nicolas, procureur du Roi; Ferrière, substitut; Raynol et Mercey, avocats du Roi; Clément, garde-scel. — Fol. 128. 1713. Recette et dépense, 85,732 l. — Dépense : maîtrise des Eaux et Forêts de Vesoul : MM. Gomichon, maître particulier; Richard Bouchu, lieutenant; Antoine Langroignet, procureur du Roi; Nicolas Courageot, garde-marteau. — Fol. 151. 1714. Recette et dépense, 86,725 l. — Dépense : présidial de Vesoul : MM. Fyard, président; Favière, président; de Mongenet, lieutenant général; Buretel, lieutenant criminel; Raillard, lieutenant particulier; Jeannon, lieutenant-assesseur; Carêmentrand, Foillenot, Besancenot, de Valeroy, Labbé, Mirdondel, Foillenot, Villiers, Liébaud et Lespine, conseillers; Fyard et Mirdondel, avocats du Roi; Champion, procureur du Roi; Guerrin, substitut. — Fol. 171. 1715. Recette et dépense, 83,342 l. — Dépense : bailliage d'Ornans : Pierre-Étienne Bouhélier, lieutenant général; Simon Simonin, lieutenant criminel; Charles-François Verdy, lieutenant particulier; François Simonin et Claude-François Guyot, assesseurs; Pierre Desbief, avocat du Roi; Pierre Bailly, procureur du Roi; Étienne Saulnier, substitut. — Fol. 192. 1716. Recette et dépense, 67,653 l. versées par Georges Gouget, fermier général des fermes du comté de Bourgogne. — Fol. 244. 1717. Recette et dépense, 65,885 l. — Dépense : à la ville de Besançon, pour l'entretien de ses lanternes, 2,708 l. — Fol. 266. 1718. Recette et dépense, 64,497 l. — Dépense : maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon : MM. Perreciot, maître particulier; Gallet, lieutenant; Bisot, procureur du Roi, et Coulon, garde-marteau. — Fol. 286. 1719. Recette et dépense, 63,838 l., reçues de Michel Parent, fermier général des fermes du comté de Bourgogne. — Fol. 306. 1720. Recette et dépense, 57,902 l. versées par Armand Pillavoine, fermier général. — Fol. 324. 1721. Recette et dépense, 42,285 l. versées par le fermier général Charles Cordier. — Fol. 342. 1722. Recette et dépense, 47,245 l. (A partir de 1716, les états sont signés du Roi.)

B. 1188. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 21 feuillets (dont 1 parchemin).

1708. — *Comptes généraux.* État de recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état inséré au fol. 1 de la cote B. 1187.)

B. 1189. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 243 feuillets, couverture parchemin.

1708-1742. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale des domaines, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1708. (Double du compte inséré au fol. 423 de la cote B. 1184.)

B. 1190. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 24 feuillets (dont 1 parchemin).

1709. — *Comptes généraux.* État de recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état inséré au fol. 37 de la cote B. 1187.)

B. 1191. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 210 feuillets, couverture parchemin.

1709-1723. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale des domaines, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1709. Recette, 140,012 l. — Dépense : présidial de Gray : Jean-Baptiste Mugnier, seigneur d'Ancier, président; Claude-Nicolas Pâris, président; Pierre Clerc, lieutenant général; Nicolas-Joseph Joly, lieutenant criminel; Guillaume-Joseph Fauvelet, lieutenant particulier; Guillaume Mougin, conseiller honoraire; Jean-François Clerc, conseiller honoraire; Jean-Baptiste Poncelin, Étienne-Bernard Barberot, Jean-Baptiste Duban et Claude-Alexandre Maudinet, conseillers; Ferdinand Huot, procureur du Roi; Jean-Baptiste Baulard et François Chassignolle, avocat du Roi; Philippe Loys, greffier; Nicolas Roussel, greffier des présentations; Jean-Claude Dujard et Jean-Antoine Barberot, assesseurs; Thomas Paris, chauffe-cire à la chancellerie dudit présidial. — Total de la dépense, 128,288 l. — Arrêts de correction des 18 février 1612-4 mai 1723.

B. 1192. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 597 feuillets, reliure basane.

1709-1743. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par Pierre Monnier, pour les années

1709, 1710 et 1711. Fol. 1. 1709. Recette, 140,012 l. — Dépense : gages des lieutenants et officiers de police : à Claude Verdy, lieutenant général de police à Ornans, 200 l.; — à Claude-François Vuillin de Thurey, lieutenant général de police de Baume, 183 l.; — à Pierre Roux, lieutenant général de police de Lons-le-Saunier, 233 l.; — total des gages de police, 1,622 l.; — frais de procédure criminelle, contre Abraham Anney dit l'Astrologue et Pierre Courtin, pendus pour crime de fausse monnaie, 650 l.; — réparations aux prisons de Besançon, Baume, Salins et Pontarlier ; — total de la dépense, 128,288 l. — Fol. 203. 1710. Recette, 116,871 l. — Dépense : bailliage de Pontarlier : Matthieu Boissard, lieutenant général, 250 l.; — Jean-Joseph Michaud, lieutenant criminel, 200 l.; — Edme-François Frère, lieutenant particulier ; — Jean-Matthieu Maillard et Claude-Joseph Boisseaux, assesseurs ; — François Miget, avocat du Roi ; — Pierre Caffod, procureur du Roi ; — Henri Vermot, substitut ; — total, 1,270 l.; — dépenses des bailliages et maîtrises ; — procès criminel instruit contre les nommés Des Étangs, Astu, Maudinet et Navette, accusés de trahison [connivence avec les Impériaux], 670 l.; — frais d'instruction du procès criminel de Thomas Des Étangs, accusé de conspiration, 413 l.; — total de la dépense, 104,637 l. — Fol. 410. 1711. Recette, 116,551 l. — Dépense : gages des maîtres de poste : 180 l. aux maîtres de poste établis à Champagney, Auxelles, La Côte, Vy-lez-Lure, Calmoutier, Vesoul, Port-sur-Saône, Combeaufontaine, Cintrey, Fayl-Billot, Belfort, Montbéliard, Saint-Maurice, Clerval, Baume, Roulans, Salins, Besançon, Saint-Vit, Orchamps, Dole, Dijon, Genlis, Auxonne, Langres ; total, 6,120 l.; — dépense totale, 105,479 l. — Arrêts de correction, 14 mai 17141-3 août 1743.

B. 1193. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 20 feuillets.

1710. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état contenu au fol. 73 de la cote B. 1187.)

B. 1194. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 206 feuillets, couverture parchemin.

1710-1722. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1710. (Double du compte inséré aux fol. 203 et suiv. de la cote B. 1192.)

B. 1195. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 25 feuillets.

1711. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. Recette et dépense : 85,259 l. versées par Nicolas Chambon, fermier général du comté de Bourgogne. — Dépense : à l'économe-séquestre du diocèse de Besançon, créé par édit de novembre 1691, 250 l.; — au greffier des insinuations ecclésiastiques dudit diocèse, 300 l. ; — frais de buvette de la Chambre des Comptes, 1,300 l.

B. 1196. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 26 feuillets.

1711. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double du précédent.)

B. 1197. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 190 feuillets, couverture parchemin.

1711-1725. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1711. (Double du compte inséré au fol. 410 de la cote B. 1192.)

B. 1198. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 18 feuillets.

1712. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double inséré au fol. 102 de la cote B. 1187.)

B. 1199. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 187 feuillets.

1712-1731. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1712. Recette : 128,991 l. — Dépense : bailliage de Baume : Jacques Bassand, lieutenant général, 250 l.; Pierre-Félix Bassand, lieutenant particulier, 150 l.; Bénigne-François Magnin, lieutenant criminel, 150 l. ; Jean-Baptiste Bassand, assesseur, 300 l.; Claude-Antoine Labet, procureur du Roi, 150 l. ; Pierre-Christin Regnaulde, substitut, 50 l.; — à M. Mathey, prêtre, chapelain des prisons de Pontarlier, 50 l.; — à M. Tinseau, conseiller au Parlement, pour location de la maison de la Mairie de Besançon, appartenant au prince d'Isenghien, 100 l.; — au bourreau, pour avoir pendu par effigie le sieur Borrey, huissier de police à Salins, 11 l.; — total de la dépense, 104,967 l. — Arrêts de correction, 28 janvier 1715-17 juillet 1731.

B. 1200. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 505 feuillets, reliure basane.

1712-1743. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale rendus par Pierre Monnier, pour les années 1712, 1713 et 1714. Fol. 1. 1712. (Double du compte précédent, cote B. 1199.) — Fol. 168. 1713. Recette : 133,586 l. — Dépense : maîtrise de Poligny, Philippe Dronier, maître particulier, 200 l.; Jean-Baptiste Bousson, lieutenant particulier, 75 l.; Jacques Maigrot, procureur du Roi, 150 l.; M. Magnin, garde-marteau, 150 l.; Pierre-Christin Coillot, garde-marteau, 13 l. 5 s.; — dépense totale, 86,683 l. — Fol. 343. 1714. Recette : 133,997 l. — Dépense : maîtrise de Gray : Claude-François Violet, maître particulier, 200 l.; Charles-Henri Clerc, lieutenant, 75 l.; Charles Pautenet, procureur du Roi, 150 l.; Léonard Petiet, garde-marteau, 150 l.; Étienne Dubois, garde-scel, 30 l.; Charles Labertrie, garde des forêts, 30 l.; etc.; — frais d'une potence pour pendre deux soldats du château de Joux, 4 l.; — dépense totale, 104,077 l. — Arrêts de correction du compte de 1714, du 4 mars 1717 au 13 août 1743.

B. 1201. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 16 feuillets.

1712. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état inséré au fol. 128 de la cote B. 1187.)

B. 1202. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 21 feuillets (dont 1 parchemin).

1713. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double du précédent.)

B. 1203. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 190 feuillets, couverture parchemin.

1713-1741. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1713. (Double au fol. 168 de la cote B. 1200.)

B. 1204. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 17 feuillets (dont 1 parchemin).

1714. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état inséré au fol. 151 de la cote B. 1187.)

B. 1205. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 17 feuillets.

1714. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double du précédent.)

B. 1206. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 176 feuillets, couverture parchemin.

1714-1743. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1714. (Double du compte inséré au fol. 343 de la cote B. 1200.)

B. 1207. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 22 feuillets.

1715. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état inséré au fol. 171 de la cote B. 1187.)

B. 1208. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 190 feuillets.

1715-1742. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1715. — Recette : 155,796 l. — Dépense : bailliage de Quingey : François de Molombe, lieutenant général, 200 l.; Jean-François Nélaton, lieutenant criminel, 200 l.; Jean-Baptiste Nélaton, procureur du Roi, 150 l.; François-Joseph Muyard, 50 l.; — chauffage d'usagers dans les forêts domaniales : à M. d'Ancier, 70 l. pour usage dans la forêt de Velesmes; — aux chanoines de Gray, 300 l.; — aux Cordeliers de Gray, 100 l.; — dépense totale, 123,372 l. — Arrêts de correction, 4 avril 1718-20 juillet 1742.

B. 1209. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 520 feuillets, reliure basane.

1715-1742. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale rendus par Pierre Monnier, pour les années 1715, 1716 et 1717. Fol. 1. 1715. (Double du compte inventorié sous cote B. 1208.) — Fol. 179. 1716. Recette : 97,426 l. — Dépense : à l'abbaye de Baume-les-Dames, 176 l.; — achat de bandoulières pour deux gardes de la maîtrise de Poligny, chez le sieur Langlois, marchand de drap à Paris, 14 l.; — réparations au fort Saint-André de Salins, et achat de quatre paires de menottes à huit cadenas pour les prisonniers dudit fort, 43 l.; — total de la dépense du compte, 76,046 l. — Fol. 341. 1717. Recette : 114,021 l. — Dépense : bailliage d'Orgelet : MM. Oyselet, lieutenant

général, 250 l.; Muyard, lieutenant particulier, 160 l.; — bailliage de Poligny : MM. Monnoyeur, lieutenant général, 120 l. ; Pellerin, lieutenant criminel, 80 l. ; Cattin, lieutenant particulier, 80 l.; — à M. de Marnoz, juge visiteur des sauneries et maître particulier des Eaux et Forêts de Salins, 200 l.; — dépense totale, 102,084 l. — Arrêts de correction, 30 juillet 1720-18 décembre 1742.

B. 1210. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 41 feuillets.

1716. — *Comptes généraux.* État de la recette et de la dépense des domaines. (Double au fol. 192 de la cote B. 1187.)

B. 1211. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 176 feuillets, couverture parchemin.

1716-1742. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1716. (Double du compte analysé au fol. 179 de la cote B. 1209.)

B. 1212. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 20 feuillets.

1717. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double au fol. 214 de la cote B. 1187.)

B. 1213. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 185 feuillets, couverture parchemin.

1717-1742. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1717. (Double du compte analysé sous la cote B. 1209, fol. 341.)

B. 1214. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 15 feuillets.

1718. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double au fol. 266 de la cote B. 1187.)

B. 1215. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 18 feuillets.

1718. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double du précédent.)

B. 1216. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 199 feuillets, couverture parchemin.

1718-1744. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1718. Recette, 105,349 l. Dépense : présidial de Besançon : MM. Perrenot, président, 400 l.; Gillebert, président, 320 l.; Caboud, lieutenant général, 120 l.; Monin, lieutenant criminel, 120 l.; Alviset, lieutenant particulier, 120 l.; Estignard, Marin, conseillers d'honneur, 92 et 108 l.; Tisserand, de Menoux, Bassand et Morel, conseillers, ensemble, 320 l.; Alviset, Gillebert, Pierre et Clément, assesseurs, 320 l.; Ramel et Rougemont, avocats du Roi, chacun 80 l.; Nicolas, procureur du Roi, 120 l.; le greffier civil, 64 l.; le greffier criminel, 40 l.; le greffier des présentations, 56 l.; — à Hugues Saint-Amant, exécuteur de la haute justice, pour avoir marqué du fer chaud Jean Collas, Élisabeth Vesevin et Marie Ganneron, bohémiens, 73 l.; — au même pour avoir fait faire amende honorable en l'église de Vesoul, « la corde au col, le flambeau à la main, » par Sébastien Bon, 19 l.; — dépense totale, 95,019 l. — Arrêts de correction des 15 juillet 1723-17 mars 1744.

B. 1217. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 404 feuillets, reliure basane.

1718-1746. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par Pierre Monnier, pour les années 1718, 1719 et 1720. Fol. 1718 (Double du compte analysé sous la cote B. 1216.) — Fol. 165. 1719. Recette, 116,173 l. — Dépense : aux religieux de Buillon, pour indemnité d'un droit d'usage dans la forêt de Mouchard, 12 l.; — maîtrise des Eaux et Forêts de Vesoul : à M. Gomichon, maître particulier, 160 l.; à M. Bouchu, lieutenant, 40 l.; à M. Langroignet, procureur du Roi, 68 l.; à M. Courageot, garde-marteau, 60 l.; gages de gardes et subalternes, total, 442 l.; — entretien de la chapelle et du mobilier du Parlement, 400 l.; — dépense totale, 91,717 l. — Fol. 286. 1720. Recette, 103,433 l. — Dépense : bailliage de Dole : à M. Bouhélier, lieutenant général, 300 l.; à M. Martenot, lieutenant particulier, 124 l.; à M. Jacquinot, lieutenant crimiminel, 200 l.; aux sieurs Jallerange, Rabuet, Cramant et Jacquinot, assesseurs, 240 l.; à M. Perrenot, avocat du Roi, 120 l.; à M. Gérard Doraux, procureur du Roi, 150 l.; à M. Cuinet, substitut, 12 l.; — aux sieurs Rochet et Daclin, pour impressions faites pour le service du Roi, 3,491 l.; — total de la dépense, 97,942 l. — Arrêts de correction, 25 décembre 1727-9 mars 1746.

B. 1218. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 18 feuillets.

1719. — *Comptes généraux.* État de recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état inséré au fol. 286 de la cote B. 1187.)

B. 1219. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 130 feuillets, couverture parchemin.

1719-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1719. (Double du compte inséré au fol. 165 de la cote B. 1217.)

B. 1220. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 21 feuillets.

1720. — *Comptes généraux.* État des recettes et dépenses domaniales. (Double de l'état inséré au fol. 306 de la cote B. 118.)

B. 1221. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 120 feuillets.

1720-1744. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1720. (Double du compte inséré au fol. 286 de la cote B. 1217.)

B. 1222. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 92 feuillets, reliure basane.

1721-1745. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1721. Recette, 117,310 l. — Dépense : présidial de Gray : MM. Mugnier d'Ancier, président, 220 l.; Pâris, président, 220 l.; Hugon, lieutenant général, 100 l.; Fariney, lieutenant criminel, 80 l.; Balahu de Noiron, 80 l.; Demougin, conseiller d'honneur, 40 l.; Clerc, conseiller d'honneur; Poncelin, Barberot, Inglois et Duban, conseillers, 160 l.; Huot, procureur du Roi, 80 l.; Oudeau, 40 l.; Tugnot, avocat du Roi, 40 l.; Loys, greffier civil, 40 l.; Crevoisier, greffier criminel, 30 l.; Roussel, greffier des présentations, 50 l.; Dujard et Barberot, assesseurs, 80 l.; — total de la dépense, 112,049 l. — Arrêts de correction, 30 mars 1728-12 juillet 1745.

B. 1223. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 469 feuillets, reliure basane.

1721-1746. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par Pierre Monnier, pour les années 1721, 1722, 1723, 1724 et 1725. Fol. 1721. (Double du compte analysé sous cote B. 1222.) — Fol. 88. 1722. Recette, 94,442 l. — Dépense : bailliage de Poligny : MM. Monnoyeur, lieutenant général, 60 l.; Pellerin, lieutenant criminel, 40 l.; Cattin, lieutenant particulier, 40 l.; Pellerin et Martin, assesseurs, .. l.; Bousson, avocat du Roi, 50 l.; — Vuillemeaux, procureur du Roi, 80 l.; Gagneur, substitut, 16 l.; — dépense totale : 87,036 l. — Fol. 172. 1723. Recette, 116,515 l. — Dépense : bailliage d'Arbois : MM. Domet, lieutenant général, 60 l.; Cuynet, lieutenant particulier, 36 l.; Cuynet, lieutenant criminel, 70 l.; Barberot, avocat du Roi, 20 l.; Brahier, procureur du Roi, 30 l.; Marcaire, substitut, 10 l.; — dépense totale, 112,048 l. — Fol. 260. 1724. Recette, 166,092 l. — Dépense : 156,553 l. — Fol. 356. 1725. Recette, 163,498 l. — Dépense : bailliage d'Ornans : MM. Bouhélier, lieutenant général, 120 l.; Simonin, lieutenant criminel, 120 l.; Verdy, lieutenant particulier, 70 l.; Simonin et Guyot, assesseurs, 48 l.; Desbief, avocat du Roi, 40 l.; Bailly, procureur du Roi, 90 l.; Saulnier, substitut, 7 l.; — dépense totale, 158,677 l. — Arrêts de correction, 14 février 1733-2 août 1746.

B. 1224. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 89 feuillets.

1722-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1722. (Double du compte inséré au fol. 88 de la cote B. 1223.)

B. 1225. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 316 feuillets (le folio 224 est sur parchemin).

1723-1727. — *Comptes généraux.* États des recettes et dépenses domaniales. Fol. 1. 1723. Recette et dépense, 45,569 l. — Dépense : bailliage de Salins, 506 l.; — d'Ornans, 495 l.; — de Dole, 668 l.; — de Baume, 424 l.; — d'Arbois, 226 l.; — de Vesoul, 1,205 l.; — de Pontarlier, 572 l.; — de Poligny, 330 l.; — d'Orgelet, 470 l.; — de Quingey, 123 l. — Fol. 23. 1724. Recette et dépense, 42,682 l. — Dépense : présidial de Besançon, 780 l.; — de Vesoul, 890 l.; — de Salins, 1,202 l.; — de Gray, 1,300 l.; — de Lons-le-Saunier, 844 l.; — menues nécessités du Parlement, de la Chambre des Comptes et des bailliages, 21,021 l. — Fol. 43. 1725. Recette et dépense, 43,105 l. — Dépense : Table de Marbre de Besançon, 80 l.; — maîtrise de Dole, 208 l.; — de Besançon, 124 l.; — de Salins, 507 l.; — de Gray, 188 l.; — de Poligny, 118 l.; — de Vesoul, 192 l.; — de Baume, 100 l. — Fol. 61. 1726. Recette et dépense, 42,322 l. — Dépense : gages des officiers de police créés par édits d'octobre 1699, 1,221 l.; — gages et augmentations des gages des receveurs et contrôleurs généraux des domaines, 2,263 l. — Fol. 77. 1727. Recette et dépense, 43,016 l. — Dépense : menues nécessités du bailliage d'Amont, 260 l.; du bailliage d'Aval, 563 l.; du

bailliage de Dole, 190 l. — Fol. 99. 1728. Recette et dépense, 42,500 l. — Fol. 119. 1729. Recette et dépense, 42,896 l. — Fol. 139. 1730. Recette et dépense, 41,302 l. — Fol. 159. 1731. Recette et dépense, 41,337 l. — Dépense : fiefs et aumônes, 354 l. — Fol. 179. 1732. Recette et dépense, 41,597 l. — Dépense : total de charges assignées sur le domaine, 17,902 l. — Charges assignées sur les amendes, 21,021 l. — Fol. 201. 1733. Recette et dépense, 41,477 l. — Fol. 225. 1734. Recette et dépense : 41,531 l. — Fol. 249. 1735. Recette et dépense, 41,642 l. — Fol. 275. 1736. Recette et dépense, 59,715 l. — Fol. 297. 1737. Recette et dépense, 53,143 l.

B. 1226. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 93 feuillets, couverture parchemin.

1723-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1723. (Double du compte inséré au fol. 172 de la cote B. 1223.)

B. 1227. — (Registre.) — Petit in-folio, papier, 104 feuillets, couverture parchemin.

1724-1761. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1724. (Double du compte inséré au fol. 260 de la cote B. 1223.)

B. 1228. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 107 feuillets, couverture parchemin.

1725-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1725. (Double du compte inséré au fol. 356 de la cote B. 1223.)

B. 1229. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 61 feuillets, couverture parchemin.

1726-1735. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1726. Recette, 132,401 l. — Dépense : entretien des lanternes de la ville de Besançon, 2,708 l.; — au Parlement, pour chauffage, 1,000 l.; — au même, pour flambeaux, cire et bougies, 3,000 l.; — à Jean Jacquinet, exécuteur de la haute justice, 5 l., pour avoir fustigé Marguerite Tournier, de Bucey ; — total de la dépense, 127,365 l. — Arrêts de correction, 3 mars 1733-7 décembre 1735.

B. 1230. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 355 feuillets, reliure basane.

1726-1752. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par Pierre Monnier, pour les années 1726, 1727, 1728, 1729, et par René Estevoux, son successeur, pour l'année 1730. Fol. 1. 1726. (Double du compte analysé sous la cote B. 1229.) — Fol. 65. 1727. Recette, 127,859 l. — Dépense : présidial de Lons-le-Saunier : MM. Petitjean, président, 220 l.; Linglois, président, 220 l.; Audrey et Abriot, conseillers d'honneur, chacun 10 l.; Bachot, Fougeroux, Martin et Parret, conseillers, 40 l. chacun ; Courbe, avocat du Roi, 30 l.; Clément, greffier civil et des présentations, 52 l.; Jacquet, lieutenant-assesseur criminel, 80 l.; Roux du Rognon, assesseur, 80 l.; Fiquet, garde-scel, 24 l.; — total de la dépense, 115,140 l. — Fol. 132. 1728. Recette, 128,750 l. — Dépense : bailliage de Gray : MM. Huot d'Avilley, lieutenant général; Viret, lieutenant particulier ; Fariney, lieutenant criminel; Dujard et Savary, assesseurs ; Mol, avocat du Roi ; Dailly, procureur du Roi; Guyot, garde-scel ; Chevillet, substitut ; — total des gages du bailliage, 724 l.; — total de la dépense, 124,350 l. — Fol. 196. 1739. Recette : vente des bois des maîtrises, 41,991 l.; — total de la recette, 105,650 l. — Dépense : rentes payées en vertu du traité de Ryswick : à l'abbaye d'Ounans, 33 l.; — à M. Muyard, 66 l.; — à MM. Mouret, 13 l.; — aux Jésuites et aux Ursulines de Vesoul, 20 l.; — total de la dépense, 98,794 l. — Fol. 256. 1730. Recette, 123,570 l. — Dépense : bailliage de Baume : MM. Bassand, lieutenant général; Magnin, lieutenant criminel; Bassand et Daviot, assesseurs ; Guillaumot, procureur du Roi ; Labet, avocat du Roi ; Cuvier, substitut; total des gages, 420 l.; — à Nicolas Bretillot, substitut du procureur du Roi en la gruerie de Pontarlier, 50 l.; — total de la dépense, 102,673 l. — Arrêts de correction, 31 mai 1737-18 juillet 1752.

B. 1231. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 70 feuillets, couverture parchemin.

1727-1745. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1727. (Double du compte inséré au fol. 65 du registre coté B. 1210.)

B. 1232. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 61 feuillets.

1727-1745. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, pour 1727. (Double du précédent.)

B. 1233. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 69 feuillets, couverture parchemin.

1728-1745. — *Comptes généraux.* Compte de la re-

cette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1728. (Double du compte inséré au fol. 132 du registre coté B. 1230.)

B. 1234. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 115 pages, couverture parchemin.

1729-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Pierre Monnier, pour l'année 1729. (Double du compte inséré au fol. 196 du registre coté B. 1230.)

B. 1235. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 100 feuillets, couverture parchemin.

1730-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, receveur général, pour l'année 1730. (Double du compte inséré au fol. 256 du registre coté B. 1230.)

B. 1236. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 126 feuillets, couverture parchemin.

1731-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1731. Recette, 139,534 l. — Dépense : présidial de Salins : MM. de Malpas, président, 220 l.; de Saint-Thiébaud, président, 220 l.; Perrey, lieutenant général, 100 l.; Brocard, lieutenant criminel, 80 l.; Hatte, lieutenant particulier, 40 l.; Furet, 40 l.; Vannoz et Patouillet, conseillers d'honneur, 120 l.; Masson, Bousson, François et Bousson, conseillers, chacun, 40 l.; Champagnole, procureur du Roi, 80 l.; Matthieu, avocat du Roi, 30 l.; Bossu, greffier criminel, 40 l.; Marandet, greffier des présentations, 40 l.; Savourot, greffier civil, 40 l.; — total de la dépense, 132,766 l. — Arrêts de correction, 14 août 1737-13 juillet 1746.

B. 1237. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 559 feuillets, reliure basane.

1731-1752. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale des domaines, rendus par René Estevoux, pour les années 1731, 1732, 1733 et 1734. Fol. 1. 1731. (Double du compte analysé sous la cote B. 1236.) — Fol. 109. 1732. Recette, 158,090 l. — Dépense : aux Dominicains de Poligny, pour indemnité de leur droit d'usage dans la forêt de Vèvre, 50 l.; — à Claude Levain, garde général de la maîtrise de Vesoul, 150 l.; — total de la dépense, 155,224 l. — Fol. 247. 1733. Recette, 160,668 l. — Dépense : maîtrise de Vesoul et gruerie de Château-Lambert : MM. de Lespine, maître particulier, 80 l.; Richard Bouchu, lieutenant particulier, 20 l.; Claude Faivre, procureur du Roi, 34 l.; Claude-Antoine Thiadot, garde-marteau, 30 l.; Jean-François-Alexis Clerc, greffier, 5 l.; Pierre-Antoine Girente, substitut, 50 l.; — maîtrise de Clerval, transférée à Baume : MM. Noël, maître particulier, 42 l.; de Verchamp, procureur du Roi, 24 l.; — fol. 378. « S'ensuit l'état en détail des domaines du Roi au comté de Bourgogne, affermés à messire Jacques Colombat....; Adam, Saint-Juan ;.... Aillevans, les Aynans et Vy-lez-Lure; M. le marquis de Grammont en jouit; » — fol. 408, v°, Quingey; — fol. 416, Vesoul; — fol. 421, Usier; — total de la dépense, 154,562 l. — Fol. 443. 1784. Recette, 178,908 l. — Dépense : maîtrise de Besançon : MM. Jacques Libry, maître particulier, 40 l.; Philippe Bisot, procureur du Roi, 30 l ; Antoine Soitot, garde-marteau, 42 l.; — total de la dépense, 165,734 l. — Arrêts de correction des 14 mai 1739-18 juillet 1752.

B. 1238. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 95 feuillets, couverture parchemin.

1732-1740. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1732. (Double du compte inséré au fol. 109 du registre coté B. 1237.)

B. 1239. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 194 feuillets, couverture parchemin.

1733-1751. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1733. (Double du compte inséré au fol. 247 du registre coté B. 1237.)

B. 1240. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 112 feuillets, couverture parchemin.

1734-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1734. (Double du compte inséré au fol. 443 du registre coté B. 1237.)

B. 1241. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 141 feuillets, couverture parchemin.

1735-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1735. Recette, 163,801 l. — Dépense : menues nécessi-

tés de la Chambre des Comptes de Dole, 11,100 l.; — aux Augustins de Pontarlier, pour la desserte des prisons de la ville, 50 l.; — au premier président du Parlement, commissaire à la réformation des bois, pour 9 mois de gages, 2,250 l.; — à Claude Clerc, concierge des prisons de Poligny, 20 l.; — total de la dépense, 161,212 l. — Arrêts de correction des 12 août 1740-25 mai 1746.

B. 1242. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 478 feuillets, reliure basane.

1735-1760. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par René Estevoux, pour les années 1735, 1736 et 1737. Fol. 1. 1735. (Double du compte analysé sous la cote précédente.) — Fol. 145. 1736. Recette, 209,633 l. — Dépense : « au sieur Magnin, lieutenant criminel [du bailliage de Baume], décédé le 7 janvier 1738 (quittance de Jeanne-Claude Despotots, sa veuve, légataire universelle de ses meubles et usufruitière de ses biens), 100 l.; — bailliage de Quingey : MM. Maire, lieutenant général, 50 l.; Michel, lieutenant criminel, 33 l.; Largeot, procureur du Roi, 33 l.; Faton, substitut, 7 l.; — à André Attiret, menuisier, pour appropriation des archives de la Chambre des Comptes, 490 l. — total de la dépense, 207,130 l. — Arrêts de correction, 13 décembre 1740-27 juin 1746. — Fol. 313. 1737. Recette, 180,343 l. — Dépense : bailliage de Dole : MM. Frère, lieutenant général, 180 l.; Martenet, lieutenant particulier (M. Brun, son successeur), 62 l.; Nélaton, lieutenant criminel, 140 l.; Willey, conseiller, 34 l.; de Jallerange, Rabuet, Bailly, Pagod, assesseurs, chacun 30 l.; Martenet, avocat du Roi, 60 l.; Girard-Doraux, procureur du Roi, 100 l.; Renel, substitut, 6 l.; — total de la dépense, 176,452 l. — Arrêts de correction, 21 mars 1744-4 août 1760.

B. 1243. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 163 feuillets, couverture parchemin.

1736-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1736. (Double du compte inséré au fol. 145 de la cote B. 1242.)

B. 1244. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 168 feuillets, couverture parchemin.

1737-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1737. (Double du compte inséré au fol. 313 de la cote B. 1242.)

B. 1245. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 218 feuillets (dont 1 parchemin), reliure basane.

1738-1748. — *Comptes généraux.* États des recettes et dépenses domaniales. Fol. 1. 1738. Recette et dépense, 70,942 l. — Dépense : au prince de Ligne, en vertu de la paix de Ryswick, 4,000 l. — Fol 21. 1739. Recette et dépense, 73,396 l.; — menues dépenses du Parlement, 7,908 l.; de la Chambre des Comptes, 11,100 l. — Fol. 37. 1740. Recette et dépense, 77,649 l. — Dépense : bailliage d'Ornans, gages, 515 l.; de Gray, 752 l.; de Baume, 420 l.; de Vesoul, 1,045 l.; de Pontarlier, 592 l.; de Poligny, 350 l.; d'Orgelet, 460 l.; de Quingey, 123 l.; de Besançon, 649 l.; de Lons-le-Saunier, 601 l. — Fol. 65. 1741. Recette et dépense, 71,445 l. — Fol. 81. 1742. Recette et dépense, 64,280 l. — Fol. 97. 1743. Recette et dépense, 63,475 l. — Fol. 113. 1744. Recette et dépense, 62,781 l. — Fol. 133. 1744. Recette et dépense, 65,148 l. — Fol. 153. 1746. Recette et dépense, 65,573 l. — Fol. 171. 1747. Recette et dépense, 67,636 l. — Fol. 193. 1748. Recette et dépense, 32,398 l.

B. 1246. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 161 feuillets, couverture parchemin.

1738-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1738. Recette ; 212,726 l. — Dépense : maîtrise de Gray, MM. Joseph Roger, maître particulier, 64 l.; Lacordaire, lieutenant, 40 l.; Jean Noirpoudre, procureur du Roi, 60 l.; Jacques-Toussaint Charget, garde-marteau, 24 l.; — total de la dépense, 211,588 l. — Arrêts de correction, 4 février 1743-15 mars 1746.

B. 1247. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 475 feuillets, reliure basane.

1738-1760. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par René Estevoux, pour les années 1738 et 1739. Fol. 1. 1738. (Double du compte analysé sous cote précédente.) — Fol. 284. 1739. Recette : 229,149 l. — Dépense : bailliage de Pontarlier : MM. Boissard, lieutenant général, 110 l.; Vannod, lieutenant criminel et garde-scel, 160 l.; Frère, lieutenant particulier, 68 l.; Maillard et Frère, assesseurs, 28 l. chacun ; Quétaud, avocat du Roi, 60 l.; Blondeau, procureur du Roi, 100 l.; Baverel, substitut, 8 l.; — total de la dépense, 226,632 l. — Arrêts de correction, 1er avril 1743-23 septembre 1760.

B. 1248. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 193 feuillets, couverture parchemin.

1739-1760. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1739. (Double du compte inséré au fol. 284 du registre, cote B. 1248.)

B. 1249. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 177 feuillets, couverture parchemin.

1740-1746. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1740. Recette : 225,522 l. — Dépense : bailliage de Gray : MM. Huot d'Avilley, lieutenant général, 180 l.; Claude-François-Xavier Tisserandet, lieutenant particulier, 70 l.; Fariney, lieutenant criminel, 160 l.; Pautenet et Savary, assesseurs, 60 l. chacun; Mol, avocat du Roi, 60 l.; Dailly, procureur du Roi, 120 l.; Guyot, garde-scel, 32 l.; Jean-Claude Garnier, substitut, 10 l.; — total de la dépense, 6 avril-1743-9 mai 1746.

B. 1250. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 551 feuillets, reliure basane.

1740-1747. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par René Estevoux, pour les années 1740, 1741 et 1742. Fol. 1. 1740. (Double du compte inséré à la cote précédente.) — Fol. 102. 1741. Recette : 291,846 l. — Dépense : « à Philippe-Adrien Vienot, greffier des conciergeries du palais, à Besançon, cent cinquante trois livres, 12 s., pour pain fourni depuis le 1er janvier 1741 jusques et compris le 9 février suivant, aux nommés : Richarde Monniotte, Antoinette Libouret, Pierre Guigniard, Alexandre Bourgeois, Matthieu Duby, Claude Maire, François Boillod, Claude Richard, Pierre Besançon, Nicolas Cuenot, François Missey, Adriain Jougneret, Jeanne-Ursule Noblet, Anne Martin, Charles-Antoine Muneret, Pierre Nicole, Jean-Laurent Amoureux, Pierrette Vauthier et Claudine Genemeau, tous accusés de crime de sédition, émotion et autres crimes commis en la ville de Besançon et province de Franche-Comté, appert d'exécutoire des sieurs commissaires nommés par arrest du conseil du 5 octobre 1740, » 153 l.; — total de la dépense, 289,753 l. — Arrêts de correction, 13 mars 1744-21 juillet 1747. — Fol. 378. 1742. Recette : 163,356 l. — Dépense : bailliage de Poligny : MM. Monnoyeur, lieutenant général, 60 l.; Bidault, lieutenant criminel, 40 l.; Cattin, lieutenant particulier, 40 l.; Bidault et Outhier, assesseurs, 26 l. chacun; Bousson, avocat du Roi, 50 l.; Billot, procureur du Roi, 80 l.; Pelletier, substitut, 8 l.; Bousson, conseiller garde-scel, 20 l.; — dépense totale, 163,385 l. — Arrêts de correction, 27 mars 1745-17 mai 1747.

B. 1251. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 187 feuillets, couverture parchemin.

1741-1747. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1741. (Double du compte inséré au fol. 182 de la cote B. 1250.)

B. 1252. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 172 feuillets, couverture parchemin.

1742-1747. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1742. Recette : 165,356 l. — Dépense : bailliage de Lons-le-Saunier : MM. Parret, lieutenant général, 120 l.; Roux de Grandfontaine, lieutenant criminel, 148 l.; Combe, lieutenant particulier, 60 l.; Combe et Matthieu Carrey, assesseurs, 70 et 21 l.; Nicolas et Bouzon, assesseurs, 20 l. chacun ; Pourtier, avocat du Roi, 52 l.; Petitjean, procureur du Roi, 80 l.; Humbert, substitut, 10 l.; — dépense totale, 163,385 l. — Arrêts de correction, 9 mars 1745-4 juillet 1747.

B. 1253. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 383 feuillets, couverture parchemin.

1743-1749. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1743. Recette : 141,188 l. — Dépense totale : 203,474. — Fol. 173. État détaillé du domaine du comté de Bourgogne : Domaines non engagés : Adam et Saint-Juan ; Aillevans ; les Aynans ; Audelange ; Augerans ; Aumont ; Authume ; Baume ; Brotte ; Buthiers ; Byans et Goux ; Cendrey ; Chaillot ; Champagney ; Champvans ; Chantrain ; Château-Lambert ; Châtillon et Chevroz ; Colonne ; Corre ; Cour-lez-Baume ; Courtefontaine ; Crissey ; Dampierre ; Dole ; Éclangeot ; Étrepigney, etc., etc. — Fol. 355, v°. Domaines engagés : Arbois ; Arc ; Arpenans ; Athose ; Aubonne ; Bolandoz ; Bousseraucourt ; Chamole ; Chaux-lez-Port ; Coulevon ; Déservillers ; Doubs ; Gevigney et Mercey ; Gray ; La Planée et Malpas ; Miéry ; Moncourt ; Montperreux et Chahon ; Orchamps ; Plasne et Bougelier ; Saint-Point et Grangettes ; Fallerans. — Arrêts de correction, 29 mars 1746-30 avril 1749.

B. 1254. (Registre.) — Petit in-folio. papier, 557 feuillets, reliure basane.

1743-1750. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale pour les années 1743 et 1744, rendus par René Estevoux. Fol. 1. 1743. (Double du compte analysé sous cote B. 1253.) — Fol. 395. 1744. Recette : 256,839 l. — Dépense : présidial de Besançon : MM. Jean-Étienne-Frédéric Caboud, président, 200 l.; Roussel, président, 160 l.; Maitret, Jobard, Nonnier, assesseurs, 40 l. chacun; Vauderet, conseiller d'honneur, 54 l.; Viennot, lieutenant criminel, 60 l.; Ballyet, de Lagrée, Bassand et Morel, conseillers, chacun 40 l.; Simonin d'Amancey et Perrot, avocats du Roi, 40 l. chacun; Huguenet, procureur du Roi, 60 l.; un greffier civil, 32 l.; un greffier des présentations, 28 l.; Pierre-François Joliot, assesseur, 40 l.; — total de la dépense, 254,475 l. — Arrêts de correction, 11 mars 1747-3 janvier 1750.

B. 1255. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 167 feuillets, couverture parchemin.

1744-1750. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour 1744. (Double du compte inséré au fol. 395 de la cote B. 1254.)

B. 1256. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 190 feuillets, couverture parchemin.

1745-1751. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour 1745. Recette : 224,775 l. — Dépense : gages des officiers du bailliage de Quingey, 123 l.; — de Besançon, 649 l.; — de Lons-le-Saunier, 581 l.; — du présidial de Salins, 1,202 l.; — du présidial de Gray, 1,300 l.; — du présidial de Lons-le-Saunier, 908 l.; — dépense totale, 218,853 l. — Arrêts de correction, 11 mars 1748-7 janvier 1751.

B. 1257. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 597 feuillets, reliure basane.

1745-1760. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par René Estevoux, pour les années 1745, 1746 et 1747. Fol. 1. 1745. (Double du compte analysé sous cote B. 1256.) — Fol. 192. 1746. Recette : 177,255 l. — Dépense : bailliage de Poligny, 276 l.; — d'Orgelet, 400 l.; — de Quingey, 116 l.; — de Besançon, 586 l.; — à M. Boudret, chapelain du Parlement, 40 l.; — aux Cordeliers de Dole, pour célébrer la messe dans les prisons de ladite ville, 30 l.; — dépense totale, 172,515 l. — Fol. 395. 1747. Recette : 194,487 l. — Dépense : présidial de Salins : MM. de Bonmarchand, président, 220 l.; Mouret, président, 200 l.; Perrey, lieutenant général, 100 l.; Baveux, lieutenant criminel, 80 l.; Girod, lieutenant particulier, 40 l.; Furet, lieutenant-assesseur criminel, 20 l.; Lepin et Masson, conseillers d'honneur, 60 l. chacun; Masson, Bousson, Sornet et Bousson, conseillers, 40 l. chacun; Cattet, assesseur, 32 l.; Outhenin, procureur du Roi, 80 l.; Bolard, avocat du Roi, 30 l.; Bossu, greffier criminel, 20 l.; Porteret, greffier des présentations, 20 l.; Marandet, greffier civil, 20 l.; — total de la dépense, 191,005 l. — Arrêts de correction, 18 mars 1750-23 septembre 1760.

B. 1258. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 209 feuillets, couverture parchemin.

1746-1752. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par René Estevoux, pour l'année 1746. (Double du compte inséré au fol. 192 de la cote B. 1257.)

B. 1259. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 96 feuillets.

1728-1760. — *Comptes généraux.* Compte général de liquidation des comptes de la recette générale pendant la gestion de René Estevoux, rendu à la diligence de ses héritiers et liquidateurs. Recette totale, 904,410 l. — Dépense et reprises, 824,220 l. (Incomplet des premiers feuillets.)

B. 1260. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 203 feuillets, couverture parchemin.

1747-1758. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1747. (Double du compte inséré au fol. 395 du registre coté B. 1257.)

B. 1261. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 181 feuillets, couverture parchemin.

1748-1754. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1748. Recette : 399,320 l. — Dépense : suppléments de gages aux officiers comptables des bailliages receveurs des épices-consignations : à Salins, M. Bouzon ; à Gray, M. Garnier ; à Vesoul, M. Houllier ; à Besançon, MM. Simonin et Briffaut ; à Ornans, M. Verdy ; à Vesoul, M. Maire de Montdoré ; à Orgelet, M. Babey ; à Poligny, M. Magnin ; à Baume,

MM. Fleur et Clerc; à Quingey, M. Monnot. — Dépense totale, 285,142 l. — Arrêts de correction, 16 mars 1751-16 mai 1754.

B. 1262. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 535 feuillets, reliure basane.

1748-1754. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par Charles Langlois, pour l'année 1748. (Double de la cote précédente.) — Fol. 171. État des domaines du Roi, affermés ou non affermés, et de leur revenu.

B. 1263. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 197 feuillets, couverture parchemin.

1749-1754. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1749. Fol. 1, v°. Copie des provisions de receveur général accordées à François Langlois et de l'arrêt du Conseil en ordonnant l'enregistrement, 1749. — Recette, 258,974 l. — Dépense : 250,595 l. — Arrêts de correction, 5 février 1752-2 mai 1754.

B. 1264. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 404 feuillets, reliure basane.

1749-1761. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par François Langlois, pour les années 1749 et 1750. Fol. 1. 1749. (Double du compte analysé sous cote précédente.) — Fol. 205. 1750. Recette, 328,778 l. — Dépense : présidial de Gray : MM. Jean-François Mugnier d'Ancier, président, 220 l.; Jean-Éléonor Joly de Mantoche, président, 220 l.; Fariney, lieutenant criminel, 80 l.; Claude-Charles Richardot, lieutenant-assesseur criminel, 80 l.; Claude-François Odille et Jean-Baptiste d'Arche de Vadans, conseillers d'honneur, 40 l. chacun; François-Alexandre Cretin, Jean-Baptiste Regnaud, Antoine-François-Xavier Poncelin et Jean-Claude Billardet, conseillers, chacun 40 l.; Dailly, procureur du Roi, 80 l.; Jean-Baptiste Charpillet, avocat du Roi, 40 l.; Cluny, avocat du Roi, 40 l.; Frédéric Gagelin, greffier civil, 40 l.; Guillaume Rondot, greffier criminel, 30 l.; Claude Roussel, greffier des présentations, 50 l.; Pautenet et Savary, assesseurs, chacun 40 l.; — dépense totale du compte, 327,297 l. — Arrêts de correction, 2 mars 1750-24 juin 1761.

B. 1265. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 190 feuillets, couverture parchemin.

1750-1761. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1750. (Double du compte inséré au fol. 205 de la cote B. 1264.)

B. 1266. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 174 feuillets, couverture parchemin.

1751-1756. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1751. Recette, 237,331 l. — Dépense : maîtrise de Gray : MM. Lautal, maître particulier; Baufrey, lieutenant; Andriot, procureur du Roi; Dobignies, garde-marteau; Martin, greffier; — maîtrise de Poligny : MM. Louis, maître particulier; Maigrot, lieutenant; Georgeon, garde-marteau; — dépense totale, 236,017 l. — Arrêts de correction, 8 mars 1754-8 mai 1756.

B. 1267. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 357 feuillets, reliure basane.

1751-1761. — *Comptes généraux.* Comptes de la recette générale, rendus par François Langlois, pour les années 1751 et 1752. Fol. 1. 1751. (Double du compte analysé sous cote B. 1266.) — Fol. 177. 1752. Recette, 282,137 l. — Dépense : présidial de Lons-le-Saunier : MM. Claude Vuidelier et Courbe, présidents; Joseph Jacquenet et Philibert Chaillon, conseillers d'honneur; Jacques Gros, Henri-François Sappel, Parret, conseillers; Courbe, avocat du Roi; André Vaucher, greffier civil et des présentations; Jean-Baptiste Brenez, conseiller; — dépense totale, 281,082 l. — Arrêts de correction, 6 mars 1755-25 juin 1761.

B. 1268. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 179 feuillets.

1530-1757. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1752. (Double du compte inséré au fol 177 de la cote B. 1267. Un jugement du bailli d'Aval, rendu aux assises de Poligny en 1530, est conservé dans la reliure de ce volume.)

B. 1269. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 360 feuillets, reliure parchemin.

1753-1756. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1753. Recette, 234,823 l. — Dépense : maîtrise des Eaux et Forêts de Baume : MM. Clerc, maître particulier, 59 l.; Beilloz, lieutenant, 49 l.; Perreciot, procureur du Roi, 49 l.; Bonnet, garde-marteau, 29 l.; Marchand, greffier, 39 l. —

Fol 161. Domaines affermés (détail des redevances, pour les terres domaniales rangées par ordre alphabétique). — Arrêts de correction, 12 mars 1756-10 mai 1758.

B. 1270. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 122 feuillets, reliure parchemin.

1550-1759. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1754. Recette, 236,569 l. — Dépense : maîtrise de Salins : Claude-Antoine Girod, juge-visiteur des salines et maître particulier; Jean-Baptiste Raclet, lieutenant; Jean-Baptiste Gorin, procureur du Roi; Antoine Garnier, conseiller-marqueur des bois; Pierre Parguez, contrôleur et garde-marteau; Jean-François Marmet, greffier; Antoine-François Marmet, receveur des amendes; — dépense totale, 236,024 l. — Arrêts de correction, 23 mars 1757-15 mai 1759. (La couverture de ce registre est un fragment important d'une sentence du bailliage d'Aval de 1550, où figure le nom de Claude de Vaudrey et de ses héritiers.)

B. 1271. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 258 feuillets, reliure basane.

1754-1761. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1754 et 1755. Fol. 1. 1754. (Double du compte analysé sous cote B. 1270.) Fol. 128. 1755. Recette, 258,332 l. — Dépense : bailliage de Besançon : MM. Jean-Étienne-Frédéric Caboud, lieutenant général, 120 l.; Alexis Drouhard, lieutenant particulier, 60 l.; Gabriel Vienot, 120 l.; Pierre-Louis Meheust, greffier-concierge des prisons, 33 l.; Claude-Joseph Huguenet, procureur du Roi, 129 l.; Pierre-François Jolyot et Denis-François Guillemot, assesseurs, 46 et 40 l.; Claude-Philippe Monniotte, assesseur, 60 l.; — dépense totale, 258,332 l. — Arrêts de correction, 23 février 1758-25 juin 1761.

B. 1272. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 128 feuillets, reliure parchemin.

1755-1761. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1755. (Double du compte analysé sous cote B. 1271.)

B. 1273. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 127 feuillets, couverture parchemin.

1756-1761. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1756. Recette, 218,921 l. — Dépense : bailliage de Vesoul : MM. Claude-François-Joseph Demongenet, lieutenant général; Claude-François Jacques, lieutenant particulier; Claude Seguin, lieutenant criminel (décédé le 5 septembre 1756); Jean-Baptiste-Joseph Guérin, avocat du Roi; Vincent Joliet, Jacques-François Prevost, Gilles Houllier et Jean-François Marchand de Lamotte, assesseurs; Philibert Tavault, procureur du Roi; total des gages des officiers du bailliage de Vesoul, 1,146 l.; — bailliage de Pontarlier : MM. Claude-François-Bathilde Maire, lieutenant général; François-Xavier Jouffroy, lieutenant criminel; Charles-Joseph Compagny, lieutenant particulier; François-Joseph Maillard et Claude-Joseph Dumont, assesseurs; François-Xavier Boissard, avocat du Roi; Denis Barbaud, procureur du Roi; total des gages du bailliage, 504 l.; — total de la dépense, 217,809 l. — Arrêts de correction, 13 février 1759-13 avril 1761.

B. 1274. (Registre.) — In-folio, papier, 259 feuillets, reliure basane.

1756-1761. — *Comptes généraux*. Comptes de la recette générale rendus par François Langlois, pour les années 1756 et 1757. Fol. 1. 1756 (double du compte analysé sous cote B. 1273). — Fol. 133. 1757. Recette, 251,444 l. — Dépense : bailliage de Dole : MM. Guy-François Broch d'Hotelans, lieutenant criminel; Claude-Pierre Chalon, procureur du Roi; — gages des receveurs et contrôleurs généraux du domaine : MM. Langlois, receveur général, 900 l.; Jean-Jacques Pellechet, contrôleur général, 149 l.; — total de la dépense, 250,589 l. — Arrêts de correction, 27 mars 1760-22 mai 1762.

B. 1275. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 129 feuillets, couverture parchemin.

1757-1762. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1757. (Double du compte analysé sous cote B. 1274.)

B. 1276. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 530 feuillets, reliure parchemin.

1758-1764. — *Comptes généraux*. Comptes de la recette générale, rendus par François Langlois, pour l'année 1758. Recette, 273,393 l. — Dépense : Bailliage d'Arbois : Joseph Domet, lieutenant général, 60 l.; Claude-François Gaynet de Germigny, lieutenant particulier, 50 l.; Pierre-

Adrien Brahier, procureur du Roi, 30 l.; — maîtrise de Dole : MM. Aigrot, maître particulier ; Oudot, lieutenant ; Tailleur, procureur du Roi ; Cuisenet, garde-marteau ; Rémond, greffier ; — total des dépenses du compte, 270,680 l. — Fol. 137. État des domaines du Roi, produit des fermes, etc. Bois du Roi. — Fol. 178. Domaines affermés. — Fol. 475. Domaines engagés. — Arrêts de correction, 1er avril 1762-24 mai 1764.

B. 1277. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 141 feuillets, reliure parchemin.

1759-1766. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1759. Recette : 285,725 l. — Dépense : 284,063 l. — Arrêts de correction, 17 mai 1763-9 mai 1766.

B. 1278. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 136 feuillets, cartonné.

1760-1767. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1760. Recette : 374,953 l. — Dépense : à Jacques-François Nachon, pour réparations aux prisons de Besançon, 99 l.; — à Claude-Joseph Daclin, imprimeur, pour imprimés fournis au Parlement, de 1755 à 1758, 1580 l.; — maîtrise de Vesoul : Jean Le Roy de La Rousselière, maître particulier ; Claude-François Joram, lieutenant ; Charles-Nicolas Billerey, procureur du Roi ; Claude Jacoutot, garde-marteau ; — dépense totale, 373,110 l. — Arrêts de correction, 30 janvier 1765-29 mars 1767.

B. 1279. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 150 feuillets, cartonné.

1761-1768. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1761. Recette : 302,024 l. — Dépense : bailliage de Dole : MM. Georges-François Bergine, lieutenant général ; François Brun, lieutenant particulier ; Antoine-Joseph Flamand, lieutenant criminel ; Pierre-Hugues-Joseph Viton, conseiller ; Jacques-François Grison, Jean-Joseph Maillard, Christophe Pescheur et Jean de Jallerange, assesseurs ; Charles-François Martenet, avocat du Roi ; Claude-Pierre Chalon, procureur du Roi ; total des gages du bailliage de Dole, 686 l.; — total de la dépense, 274,403 l. — Arrêts de correction, 20 mars 1766-21 juin 1768.

B. 1280. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 141 feuillets.

1762-1769. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour 1762. Recette : 477,665 l. — Dépense : bailliage d'Ornans : MM. Simon-François-Xavier Simonin de Déservillers, lieutenant général ; Adrien-Charles Doney, lieutenant particulier ; Benoist Doney et Claude-François Guyot de Vercia, assesseurs ; Claude-Ambroise-Bruno Dupuy, procureur du Roi ; François-Joseph Cuinet, avocat du Roi ; — dépense totale, 474,401 l. — Arrêts de correction, 16 mars 1767-15 avril 1769.

B 1228. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 164 feuillets.

1763-1771. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1763. Recette : 286,320 l. — Dépense : bailliage de Gray : MM. François-Gabriel Barberot d'Autet, lieutenant général ; Jacques-Antoine Cluny, avocat du Roi ; Antoine Goillot, lieutenant criminel ; Charles-François Cornubert ; Pierre-François Pautenet de Vereux, assesseurs ; François-Joseph Dailly, procureur du Roi ; Claude-Pierre-Antoine de Lannoy, lieutenant particulier ; Claude-François Poncelin, conseiller ; — total des gages des officiers du bailliage de Gray, 1,732 l. ; — dépense totale, 283,682 l. — Arrêts de correction, 7 mai 1768-24 avril 1771.

B. 1282. (Registre.) — In-folio, papier, 350 feuillets, reliure basane.

1763-1771. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1763. (Double du compte analysé sous cote B. 1281, incomplet des fol. 133-157 primitifs.) — Fol. 133. Bois du Roi, produits et charges. — Fol. 154. État des domaines affermés. — Fol. 310. Domaines aliénés ou engagés.

B. 1283. (Cahier.) — In-folio, papier, 149 feuillets, broché.

1764-1773. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par François Langlois, pour l'année 1764. Recette : 352,339 l. — Dépense : gages des bailliages : Orgelet, 346 l. ; — Besançon, 775 l. ; — Lons-le-Saunier, 550 l. ; — présidiaux : Besançon, 666 l. ; — Vesoul, 750 l. ; — Salins, 962 l. ; — Gray, 1,030 l. ; — Lons-le-Saunier, 775 l. ; — total de la dépense, 394,816 l. — Fol. 138. État des fermiers et sous-fermiers du domaine. — Arrêts de correction, 24 avril 1769-7 mai 1773.

B. 1284. (Registre.) — In-folio, papier, 142 feuillets, broché.

1769-1787. — *Comptes généraux.* Compte de la recette générale, rendu par les héritiers de François Langlois,

pour l'année 1769. Recette : 374,933 l. — Dépense : charges contenues dans l'état du Roi des domaines, 125,890 l.; — charges contenues dans l'état du Roi des bois, 243,129 l.; — total de la dépense, 369,019 l. — Arrêt de correction, 14 août 1787.

B. 1285. (Registre.) — In-folio, papier, 333 feuillets, broché.

1771. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale, préparé par Joseph-Basile Poinsignon, successeur de Jean-Vincent René, administrateur général des domaines et bois du Roi, nommé par arrêt du Conseil du 9 mai 1780. — Recette : vente de coupes des forêts domaniales, 200,476 l. (Le total de la recette manque). — Dépense : Fol. 113. Charges assignées sur les salines du comté de Bourgogne. — Fol. 239. Franc-salé des officiers du Parlement. — Fol. 254, v°. Franc-salé de la Chambre des Comptes. — (Incomplet pour les chiffres d'ensemble.)

B. 1286. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets, broché.

1773. — *Comptes généraux*. — Compte de la recette générale, préparé par Joseph-Basile Poinsignon, pour l'année 1773. Fol. 1, v°. Recettes. — Fol. 7. Dépense. Gages des officiers des bailliages de Salins, Ornans, Gray, Dole, Baume, Arbois, Vesoul, Pontarlier, Poligny, Orgelet, Quingey, Besançon, Lons-le-Saunier. — Fol. 17. Présidiaux de Besançon, Vesoul, Salins, Gray, Lons-le-Saunier. — Fol. 25. Gages des officiers de police. — Fol. 27, v°. Gages des gardes-scel. — Fol. 89. Rentes pour anniversaires, fondations et aumônes. — (Incomplet, sinon comme détail de dépense, du moins comme totalisations et arrêtés de comptes.)

B. 1287. (Registre.) — In-folio, papier, 273 feuillets, broché.

1774-1775. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale, préparé par Joseph-Basile Poinsignon, pour l'année 1774. Recette : vente de coupes dans les forêts du Roi, 149,706 l. — Dépense : bailliage de Baume : MM. Rougemont de Valonne, lieutenant général ; Vautherin, lieutenant particulier ; Jean-Baptiste Esmard, lieutenant criminel ; Charles-Ignace-Xavier Boilloz, assesseur ; Claude-François Magnin, procureur du Roi ; Henri Fusier, greffier ; — bailliage d'Orgelet : MM. Tissot de Mérona, lieutenant général ; François-Joseph Muyard, lieutenant particulier ; Jean-Étienne Cordier et Clément, assesseurs ; Désiré-Bonaventure Doneux, lieutenant criminel ; François-Lazare Babey, avocat du Roi ; Brun, procureur du Roi. — Fol. 128. Charges assignées sur les salines du comté de Bourgogne. — Fol. 189, v°. Charges assignées sur les bois du Roi. — (Incomplet comme chiffres et totaux.)

B. 1288. (Registre.) — In-folio, papier, 238 feuillets, broché.

1775-1777. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale, préparé par Joseph-Basile Poinsignon, pour l'année 1775. Recette : prix de vente des coupes de forêts royales, 106,032 l. — Dépense : à Antoine-François Despotots, président du présidial de Besançon, gages, 200 l. ; — à M. Mugnier d'Ancier, président du présidial de Gray, 220 l. ; — à Charles-Léopold, baron de l'Espérance, pour arrérages d'une rente héréditaire, constituée par arrêt du Conseil du 21 février 1749, 12,000 l. ; — fol. 88. Charges assignées sur les salines. (Sans règlement de compte.)

B. 1289. (Registre.) — In-folio, papier, 227 feuillets, broché.

1776-1777. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale pour l'année 1776 (sans nom de receveur). Recette : 306,741 l. — Dépense : 128,651 l.

B. 1290. (Registre.) — In-folio, papier, 234 feuillets, broché, et 3 pièces, papier.

1777-1779. — *Comptes généraux*. Compte de la recette générale pour l'année 1777. Recette totale : 305,124 l. — Dépense : 168,261 l.

B. 1291. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin, 16, papier (dont 1 cahier in-quarto de 27 feuillets), 3 sceaux.

1531-1550. — *Comptes généraux divers*. Acquits et justifications du paiement de legs contenus au testament de Marguerite d'Autriche, par Lionet Battefort et Jean Mouchet, trésoriers du comté de Bourgogne. Quittances de messes célébrées : par les familiers de l'église Saint-Pierre de Château-Chalon, 1531, 23 mai ; — par le chapitre de Dole, 8 août ; — par le chapitre de Poligny, 20 août ; — par les familiers de Pesmes, 24 août ; — par le chapitre de la chapelle de Gray, 1er septembre ; — par les Cordeliers de Gray, 1er septembre ; — par Pierre Chouz, prieur de Vaux-sur-Poligny, 4 septembre ; — par Lancelot Dronier, vicaire d'Orgelet, 6 septembre ; — par les familiers de Saint-Just d'Arbois, 15 septembre ; — par le chapitre Saint-Anatoile de Salins, 19 septembre ; — les familiers de Notre-Dame de Salins, 23 septembre ; — Michel Perreney, gardien des Cordeliers de Sellières, 30 septembre ; — le

chapitre de Notre-Dame d'Arbois, 12 octobre ; — les Cordeliers de Lons-le-Saunier, 10 novembre ; — les Cordeliers de Nozeroy, 10 novembre ; — le chapitre de Nozeroy ; — autres quittances : de 50 l. donnée par Jacqueline Fusier, femme de Thiénot Lambel, de Saint-Maur, une des 50 pauvres pucelles dotées par le testament de l'archiduchesse, 1533, 21 novembre ; — de même somme, pour même motif, par Alix Viron, femme de Jean Foulquette, de Salins, 1541, 5 mars ; — par Françoise Bernard, de Pointre, 1547, 13 décembre ; — par Françoise Picard, de Montmirey-la-Ville, 1546, 15 novembre. — Enquête faite par Adrien Gelleman, conseiller en la Chambre des Comptes de Lille, sur la célébration des messes ordonnées en Bresse et au comté de Bourgogne par le testament de Marguerite d'Autriche, sur l'ordre de Louis de Flandres, chef des finances de l'Empereur, coexécuteur du testament en question. (L'enquête poursuivie à Pontarlier, Nozeroy, Arbois, Poligny, Vaux-sur-Poligny, Château-Chalon, Lons-le-Saunier, Sellières, Dole, Pesmes, Gray et Vesoul, donne des résultats contradictoires ; les dépositions négatives sont les plus nombreuses), 1550.

B. 1292. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 13, papier, 7 sceaux.

1496-1648. — *Comptes généraux divers.* Acquits et divers de comptabilité. Quittances données à Philippe de Chassey, trésorier de Dole : par Hugues Odierne, prévôt de Soignies, secrétaire de l'Archiduc, pour 125 l. 18 s., 1496, 6 juin ; — par les chanoines de la chapelle de Gray, pour 23 l. 17 d., 9 octobre ; — par Jean Carondelet, écuyer, échanson de l'Archiduc, pour 100 fr. à valoir sur sa pension, 1er juillet ; — par le chapitre de Dole, pour 15 l. est., 3 décembre ; — par Perrenot Mutel des Varennes, pour 36 l. 10 s., 10 décembre ; — par Claude Chevalier, de Dole, veuve de Nicolas Michel, huissier des parlements de Dole, pour 12 fr. [s. d.] ; — mandement de 50 l. au profit d'Édouard des Perches, prévôt de Namur, délivré sur Philippe de Chassey, par la Chambre des Comptes de Dole, 1497, 20 février ; — quittance d'une somme de 1,000 l. donnée par Marguerite d'Autriche, à Jean de Marnix, son trésorier général, « de laquelle avons fait don à aucuns serviteurs de monseigneur mon nepveur, des noms desquelz ny de la cause pour quoy ne voulons icy aucune déclaracion estre faicte. » Bruxelles, 1515, 4 décembre ; — pièces comptables relatives au séjour de quatre enseignes de lansquenets des troupes du comte Annibal, dans la ville de Jussey, durant l'espace d'un mois, 1578 ; — mandement de 350 fr. délivré par la Chambre des Comptes au profit de Pierre-François Courbeton, intendant des postes du comté de Bourgogne, pour frais extraordinaires du transport des correspondances officielles du comté de Bourgogne aux Pays-Bas pendant l'invasion française, 1638, 14 janvier ; — frais de réparation de l'auditoire du bailliage de Vesoul, 1648, 18 septembre.

B. 1293. (Liasse.) — 5 cahiers in-quarto, papier, de 4, 8, 2, 2 et 6 feuillets.

1493-1498. — *Comptes divers.* Comptes d'exploits des assises tenues à Montmorot, Poligny et Salins : « des journées tenues à Montmorot le XVIe d'octobre IIIIc IIIIxx XV, » Philippe Martin et consorts, condamnés à une amende de 100 s. est. ; — du 29 février 1496 ; messires Claude Barbier et Benoît Sourdet, prêtres, 60 s. ; — du 26 mai 1496, Louis Golut, de Vescles, 60 s. ; — Ambroise Barbier, de Saint-Amour, 4 l. — Des assises tenues à Salins, le 22 octobre 1493 ; Guillaume et Marc de Chavirey frères, enfants de feu Jean de Chavirey, 20 s. ; — du 1er octobre 1496 : Claude de Falletans, écuyer, a payé pour le testament de Jeanne Arnault, sa mère, 23 s. ; — Thiébaud Trousset, pour le testament de Bon Trousset, son père, 40 s. ; — Pierre de Nance, pour le sceau du testament de Marguerite de Nance, sa sœur, 40 s. — Des assises tenues à Poligny, 15 janvier 1498 ; Pierre Adelier, de Toulouse, 30 s. d'amende. — Amendes du bailliage d'Aval. Pontarlier, 23 février 1498. Guillaume Choppart, de Chaillexon, Besançon Guynant « de chiez les Brenetz ou Vaul de Mortau, » pour avoir pêché en la rivière du Doubs en temps prohibé, 5 s. d'amende ; et Jean Py « de chiez Baissot, » pour même délit, 5 s. ; — total du bailliage d'Aval (Montmorot et Poligny non compris), 298 l. pour trois quarts d'an.

B. 1294. (Registre.) — In-quarto, papier, 97 feuillets, couverture parchemin.

1528-1561. — *Comptes divers.* Extraits d'amendes prononcées au parlement de Dole, du 15 juillet 1528 au 7 septembre 1558. Amendes d'appel prononcées : le 6 février 1529, contre Henri Buchot, de Dole, appelant contre Barthélemy de La Monnoye ; — le 15 juillet 1529, contre Claude Couche, de Mouthier ; — le 24 avril 1531, contre Philippe, bâtard de Vaudrey ; — le 21 mars 1535, contre Étienne Bataillard, de Vuillafans, prêtre ; — le 6 septembre 1539, contre Charles de Chassey, écuyer ; — le 1er avril 1542, contre Jean Villette, de They, notaire ; — le 1er février 1543, contre Simon Regnard, docteur ès droits, lieutenant général d'Amont ; — le 7 septembre 1548, contre Matthieu Largeot, de Gray, notaire ; — le 18 mai 1549, contre Philibert de Montconis et Nicolas Genevois, écuyers ; — le 15 mai

1549, contre Denis Bongagneur, de Salins; — le 5 décembre 1555, contre Martin Phénix, de Dole, « 1,000 l. estevenantes; » — le 26 février 1557, contre Nicolas de Gilley, seigneur de Marnoz, Guillaume de Butte et Claude Huguenin, ses serviteurs (pour bataille), 300 l.; — total du compte d'amendes extrait des comptes généraux, 181,782 l. (La couverture de ce registre est un fragment de compte de Flandre pour l'année 1459.)

B. 1295. (Cahier.) — In-quarto, papier, 48 feuillets.

1529-1539. — *Comptes divers*. Extraits d'amendes prononcées au parlement de Dole, du 15 mai 1529 au 6 septembre 1539, sur appels de sentence du bailliage d'Aval. — Total des amendes, 32,898 l. 13 s. 10 d. (Extrait du registre coté B. 1294.)

B. 1296. (Cahier.) — In-quarto, papier, 57 feuillets.

1528-1550. — *Comptes divers*. Extraits d'amendes adjugées par les baillis d'Aval et de Dole, du 7 septembre 1528 au 2 juin 1550. Amendes prononcées aux assises de Poligny, tenues par le lieutenant d'Aval, Louis de Cize, 7 septembre 1528; contre Bernard Macabier, de Menétrux, pour blessures jusqu'à effusion de sang, 10 l.; — assises d'Arbois, 11 octobre 1528; contre Innocent Gillon, de Changin, pour avoir coupé le jarret à un veau, 100 s.; — assises de Pontarlier, 6 mai 1528; contre Étienne Perrier dit Brodeur, et Étienne Benoît, de Pontarlier, pour fol appel, 60 s.; — assises d'Arbois, du 2 août 1533; contre Jean Pomier de Dompaire, pour avoir battu de nuit Jean Michel, son beau-fils, et avoir « juré le sang et la mort Dieu, » 6 l.; — assises de Salins, du 27 septembre 1536; contre Antoine, fils d'Odot Chappuis, de Poligny, vigneron, pour avoir « blessé jusques à mort messire Monet, de Chamoles, prebstre, lui estant au cimitière de l'église de Poligny, 20 l.; » — du 28 avril 1536; contre Humbert de Montrichard de Coligny, écuyer, 20 l.; — total, 2,307 l. 2 s.

B. 1297. (Liasse.) — 7 cahiers in-quarto, papier, de 10, 9, 6, 6, 27, 25 et 9 feuillets.

1546-1563. — *Comptes divers*. Extraits d'amendes adjugées par les lieutenants du bailliage d'Aval aux assises d'Arbois, Montmorot, Orgelet, Pontarlier et Salins, de 1546 à 1549. — Arbois, 1546-1549, 11 février 1547, sceaux des testaments de Claude Bousson, d'Arbois, et de Perrenot Gillion, de Villette, 19 juillet 1549; amendes, 60 s. contre Pierre Jaillon, d'Arbois. — Montmorot, 1546-1549. Amendes : de 60 s. contre Jean Fontin, échevin de Messia; — de 60 s. contre Richard Montarlot, échevin de La Chapelle-Voland; — publication de testament de Jean Mareschal, docteur en droit, de Lons-le-Saunier, 7 septembre 1547. — Orgelet, 1546-1549. Amende de 20 l. contre Émard Bourre, de Saint-Hymetière, prêtre, pour voies de fait et blasphèmes, 17 août 1548. — Pontarlier, 1547-1548. Publication des testaments : de Claude Laynier, de Bannans, 7 janvier 1547; — de Nicolas Claudet, de Sainte-Colombe, 14 janvier 1548; — de Claude Dumont, de La Cluse, 20 octobre 1548. — Salins, 1547-1549. Amendes : de 7 l. 10 s. contre Jacques de Brye, écuyer, de Salins, 26 octobre 1548; — de 55 s. contre Jean Belvalet dit Bonssu, de Salins, boucher, 13 juin 1548; — de 100 s. contre Hugues Bourgeois, de Myon, 7 août 1549.

B. 1298. (Cahier.) — In-quarto, papier, 23 feuillets.

1553-1560. — *Comptes divers*. Compte des amendes, sceaux des testaments et condamnations adjugés au bailliage d'Arbois, du 10 octobre 1553 au 30 septembre 1558, rendu par Philippe Marchant, trésorier d'Aval et de Dole. Sceaux des testaments : de Claude Perrenin, 26 janvier 1554; — de Guillaume Robert, d'Abergement-le-Petit, 2 avril 1554; — de maître Jean Noirot, d'Arbois, pâtissier, 1557; — recette totale, 339 l. 8 s. 4 d.; — dépense, 99 l. 16 s. 2 d.

B. 1299. (Liasse.) — 210 pièces, papier, 1 sceau.

1598-1600. — *Comptes divers*. Acquits à l'appui d'exploits et amendes présentés par Étienne Doroz pour les années 1598, 1599 et 1600, dans les ressorts d'Arbois, Dole, Gray, Lons-le-Saunier, Montmorot, Orgelet, Ornans, Pontarlier, Quingey, Salins. Certificats d'insolvabilité de Simon Gay et Jeanne Guarrin, sa femme, condamnés à Gray, 1598; — de Noël Verney, de Vauconcourt; — de Jean Bouvot et Charlotte Symonin, de Gray. — Quittances : de François Orillard, procureur fiscal au siège de Gray, pour ses gages de 1598, 1er octobre; — de Laurent de Saint-Seine, avocat fiscal au même siège, 1599, 8 juin; — mandement de 15 l. accordées aux Clarisses de Poligny par la Chambre des Comptes, quittancé par Richarde Champonnet, abbesse des Clarisses, 1598, 14 janvier; — quittance de ses gages de 140 fr. donnée par M. Buhon, gouverneur fiscal à Quingey, 20 novembre; — frais des lettres de grâce accordées par Philippe II à Hugues Tournon, de Pontarlier, pour homicide, 9 septembre; — quittance de 36 fr. 3 gr. de gages, donnée par M. Willemot, avocat fiscal d'Orgelet,

7 novembre; — taxes de témoins, de juges, de geôliers, etc., certificats d'entérinement, d'insolvabilité de débiteurs du Trésor, etc.; — requête de Pierre Vuillin, maître de la haute justice « en ce temps, » demandant taxe pour avoir fustigé de verges, à Poligny, François Lestaley, 1599, 19 juillet; — autre registre de Jean Chasne, de Poligny, concierge des prisons, tendant à obtenir le remboursement de la nourriture des prisonniers, 13 mai.

B. 1300. (Liasse.) — 9 cahiers, papier, de 9, 19, 11, 10, 19, 16, 18, 9 et 12 feuillets.

1600-1605. — *Comptes divers.* Extraits et contrôles des amendes, adjugées par la cour souveraine du parlement de Dole, du 18 novembre 1600 au 7 septembre 1606. Amendes prononcées : contre les bourgeois de l'Isle-sur-le-Doubs, appelant contre Bernard, comte d'Ortembourg, 20 l., 1601, 1er février; — contre Pierre et Guy Vaulchier, d'Écleux, 10 l., 1er mars; — Guillaume Guyod, de Marnay, tuteur de Guillaume et Antoine Paris, fils de Balthazar Paris d'Étrabans, appelant contre Antoine d'Aumont, 60 s., 5 février; — les habitants de Fontaine-lez-Luxeuil, 20 l., 7 mai; — Jean Jannot, de Moncey, notaire, 10 l., 19 juin; — Jean Jobelot, de Gray, étudiant à Dole, pour libelle diffamatoire, 7,000 l., 7 septembre; — Léonard Thierry, de Port-Lesney, 10 l., 12 septembre; — Marguerite Pierrard, veuve de Nicolas Franchet, de Pontarlier, 20 l., 1602, 30 mars; — Claudine d'Anvers, veuve de Jean d'Amondans, conseiller au Parlement, 20 l., 30 mars; — Nicolas Broch, de Vesoul, marchand, 300 l., 20 juin; — Clériadus de Coligny, seigneur de Cressia-Beaufort (pour assassinat de François de Chissey, seigneur de Roset), 3,000 l., 7 septembre; — Antoine Pillot, seigneur de Chenecey, et Simonne de Villeneuve, sa femme, 20 l., 2 mai; — Jean Desprels, de Salins, tabellion général, 10 l., 1603, 20 février; — Prudent Chalon, de Vesoul, 60 s., 23 mai; — Henri Vigoureux, de Salins, 20 l., 17 mai; — les habitants de Corre, 20 l., 1604, 4 mars; — Antoine Heberling, de Dole, écuyer, 20 l., 1603, 2 décembre; — Catherine Liébaud, femme de Toussaint Colin, de Marnay, appelante contre frère Claude Tarevey, procureur de l'Inquisition, 10 l., 1604, 6 août; — Claude Cremaret, de Gray, docteur en droit, 20 l., 1605, 28 mai; — Guillaume Guyod, de Marnay, procureur d'office du marquisat, 10 l., 15 juillet.

B. 1301. (Liasse.) — 10 cahiers petit in-folio, papier, de 20, 14, 22, 5, 9, 15, 8, 16, 9 et 10 feuillets.

1605-1609. — *Comptes divers.* Extraits des amendes adjugées au profit de LL. AA. SS. par la cour souveraine du parlement à Dole, du 7 septembre 1605 au 11 avril 1609. Amendes prononcées contre : Jean Dubois, seigneur de Rosières, 20 l., 1605, 9 septembre; — Gilette Poinsard, de Pesmes, 10 l., 8 novembre; — frère Jean-Fernand de Vaudrey, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Sales et Montseugny, 20 l., 1606, 2 mars; — Louis Pétrey, de Dole, docteur en droit, 20 l., 3 février; — Marc de Coligny, contumace, 42,000 l., 7 septembre; — Marguerite de Cramans, veuve de Pierre Bretenois, 20 l., 17 avril; — Clériadus de Ray, baron dudit lieu, 20 l., 23 décembre; — Étienne Doroz, trésorier de Dole, 20 l., 10 décembre; — François d'Orival, chanoine de Besançon, 20 l., 1607, 18 mai; — Simon Renard, docteur en droit, de Saint-Aubin, 10 mai; — Jean de Montureux, écolier de l'Université de Dole, 10 l., 25 juin; — Clériadus de Montaigu, seigneur d'Athose, 40 l., 7 septembre; — Jean de Cléron, seigneur de Domprel, 7,500 l., 7 septembre; — Marguerite de Faulquier, femme de Martin de Villers, 20 l., 1608, 28 janvier; — Alexandrine de Gilley, fille du seigneur d'Aiglepierre, 20 l., 29 mars; — Claude Despotots, écuyer, et Antoine Marchant, de Salins, 20 l., 17 juin; — Philibert de La Baume, marquis de Saint-Martin, baron de Pesmes, 222 fr. 4 gr., 6 septembre; — Pierre Bichin, de Clerval, 10 l., 2 octobre; — Alain de Fallerans, chevalier, seigneur de Grandchamp, 20 l., 6 novembre; — Claude-Antoine de Poitiers, 60 s., 1609, 2 janvier; — Nicolas Fiard, de Besançon, 60 s., 12 mars.

B. 1302. (Liasse.) — 10 cahiers petit in-folio, papier, de 15, 13, 8, 11, 9, 9, 9, 16, 8 et 9 feuillets.

1609-1619. — *Comptes divers.* Extraits et contrôle d'amendes adjugées au parlement de Dole, du 11 avril 1609 au 7 septembre 1612. Amendes prononcées contre : Ambroise Précipiano, chevalier, baron de Soye, 20 l., 1609, 11 mai; — Claude Gay, de Vuillafans, 10 l., 24 juillet; — frère Philibert de Mathay, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de La Villedieu en Fontenette, 20 l., 25 septembre; — Isaac Flamand, de Savoyeux, 291 fr. (s. d.); — Barbe de Laubespin, dame de Dramelay, 20 l., 19 décembre; — Claude Picard, chanoine de Dole, 20 l., 1610, 18 février; — Claude Arvisenet, de Champlitte, marchand, 10 l., 29 mai; — Simon Petitjean, d'Arbois, docteur en droit, 50 l., 3 juin; — Hardouin de Clermont, chevalier, seigneur de Saint-Georges, Rupt, etc., 20 l., 15 juillet; — Thomas Perreat, docteur en droit, 20 l., 9 novembre; — René-Fernand Précipiano, seigneur de Cuse, 7 l., 9 août; — Guillaume Trebillot dit « le capitaine La Sône, » de

Verdun au duché de Bourgogne, 60 s., 1611, 2 mars; — Pierre de Mâcon, dit de Mollans, écuyer, 20 l., 1610, 19 novembre; — Jean du Meix, seigneur du Magny, 50 l., 1611, 18 août; — Jean Gupillotte, curé de Corre, 20 l., 27 octobre; — Anne Briseufz, veuve de François Ferriot, de Baume, 10 l., 1612, 30 avril; — François Damedor, Simon-Vandelin Bourguignet et Claude-François Bourguignet, de Vesoul, contumaces, 22,500 l., 14 mai; — Edme Champerreux, de Nozeroy, 30 l., 7 septembre; — François Alard, des Verrières du Grosbois, 200 l., 7 septembre.

B. 1303. (Liasse.) — 10 cahiers petit in-folio, papier, de 12, 9, 20, 4, 11, 10, 10, 14, 10, 9 et 6 feuillets.

1612-1616. — *Comptes divers.* Extraits et contrôles d'amendes adjugées au parlement de Dole du 11 septembre 1612 au 31 janvier 1616. Amendes prononcées contre : Jean Vorget dit Belenot et Claude Malcourant, de Pris, 10 l., 1612, 11 septembre; — Jean de Montconis, seigneur de Bellefond, 24 octobre; — François Gauthier, de Chouzelot, 20 fr. (s. d.); — Nicolas Payn, de Landresse, 60 s., 1613, 30 mars; — Jean Olivet, de Chay, 1612, 26 novembre; — Catherine de Grammont, de Luxeuil, codame à Citers, 20 l., 1613, 8 juin; — Marc de Salins, seigneur de Corre, 21 fr., 7 septembre; — Anselme de Marenches, seigneur à Chargey, 20 l., 4 juin; — Henri de Saint-Mauris, seigneur de Villeneuve, 20 l., 20 décembre; — Hugues, bâtard de Villeneuve, contumace, 4,500 l., 1614, 6 septembre; — Antoine Varin, de Besançon, marchand, 10 l., 1614, 18 septembre; — Étienne Bichet, de Pontarlier, 10 l., 6 novembre; — Antoine d'Aroz, seigneur d'Uzelle, 8 fr., 15 septembre; — Marc de Thomassin, chevalier, maître d'hôtel du duc de Lorraine, 20 l., 1615, 23 février; — Philiberte de Boisset, veuve de Jean Saulget, de Pontarlier, 3 mars; — Adrien Jobert, de Dole, notaire, 10 l., 12 juin; — Nicolas de Rupt, de la Chapelle d'Huin, 20 l., 21 juillet; — Jean de Pardessus, écuyer, 50 l., 7 septembre; — Claude Roy, maître des postes à Gray, et Denise Pèlerin, sa femme, 10 l. 9 septembre; — Hélène de La Villette, dame de Saint-Vincent, 20 l., 10 septembre; — Louise Buchot, veuve d'Humbert Laborey, de Marnay, 20 l., 4 décembre; — Jean Durand, procureur postulant à Baume, 10 l., 7 décembre; — Gaspard-Hardouin de Beaujeu, seigneur de Montot, 200 l., 7 décembre; — Antoinette de Rye, dame de Chemilly, 20 l., 1616, 14 janvier; — François Sanche, seigneur de Montcourt, 20 l., 29 décembre.

B. 1304. (Liasse.) — 21 cahiers in-quarto, papier, de 12, 10, 13, 14, 6, 4, 6, 7, 8, 5, 6, 5, 6, 16, 12, 10, 18, 8, 12, 13 et 17 feuillets.

1605-1612. — *Comptes divers.* Extraits des amendes adjugées au bailliage de Dole, du 22 avril 1605 au 28 septembre 1612. Amendes prononcées contre Jean Marthenet dit Gouteret, d'Orchamps, 5 fr., 1605, 30 septembre; — Antoine Demougeot le vieux, de Chazoy, 10 l., 21 octobre; — Barbe Brasey, femme de Pierre Boivin, 69 s., 1606, 26 août; — Pierre Gruet, de Peseux, 100 s., 1607, 30 mars; — Guillaume Pouthier, de Vercel, demeurant à Quingey, 10 l., 1608, 11 janvier; — Gaspard Gérard, de Dole, huissier, 10 s., 24 avril; — Claude Poissenot, de Jouhe, 6 l., 1609, 13 mars; — Denis Grévy, de Colonne, demeurant à Chassebois, 25 l., 30 mai; — Jacques Adam, maître d'école à Sermange, 16 gr. (s. d.); — Claude Renard, de Rahon, 15 l., 1610, 3 septembre; — Claude Page, de Champrougier, 60 s., 17 juin; — Louis Arbelet, de Falletans, 20 l., 1611, 4 novembre; — Antoine Barberet, de Rouffanges, 60 s., 1612, 23 mars; — Claude Bougueney, de Jallerange, 18 mai.

B. 1305. (Liasse.) — 14 cahiers in-quarto, papier, de 14, 5, 4, 8, 15, 9, 3, 5, 6, 4, 3, 4, 2 et 27 feuillets.

1602-1624. — *Comptes divers.* Extraits d'amendes adjugées aux sièges de Quingey, Salins et Vesoul. Quingey, 1602-1608. Amendes prononcées contre : Claude Villette, de Busy, 100 s., 1602, 20 juillet; — Nicolas Mareschal, de Quingey, sergent, 60 s., 1603, 8 juillet; — Sébastien Humbertjehan et Renobert Demesmay, de Mesmay, 40 l., 1604, 23 mars; — Nicolas Pelletier, du Grand-Sancey, 1605, 30 août; — Nicolas Jobard, de Fourg, sergent, 1606, 17 mai; — Claude Nélaton dit Gourriard, de Cessey, 10 l., 1607, 27 mars; — Antoine Lambelin, de Chouzelot, 10 l., 1608, 19 août. — Salins. 1605-1611. Amendes prononcées contre : Toussaint Poulain, d'Arc-sous-Montenot, 30 l., 1606, 15 février; — Jean-Louis dit Jobez, de Salins, 3 l., 11 octobre; — publication des testaments de : Claude de Gilley, seigneur d'Aiglepierre, le 1er octobre 1607, 18 l.; — de François Sombarde, procureur postulant, 2 mai 1608, 4 l.; — de Léonard Marchant, de Salins, rouhier, 20 juin, 5 l.; — de Guillaume Doroz, de Salins, 12 octobre 1609, 20 l.; — de Pierre Pourtier, officier des sauneries, 19 décembre, 6 l.; — de Pierre Coulon, de Bracon, 5 juin 1610; — d'Étienne Vermeillet, de La Chaux, 18 décembre 1610; — Vesoul. 1624. Amendes prononcées contre : les habitants de Saint-Remy, 15 l., 15 juillet; — Jacques Mariotte,

maître d'école à Cornot, pour outrages, 15 l., 30 septembre; — François Bolet, curé d'Aboncourt, pour contravention à l'édit des Tavernes, 10 l., 30 septembre; — Anatoile, fils d'Hugues Burethel, de Buthiers, Claude Peschard et Jacques Courtot, dud. lieu, 105 l., 14 août; — publication de testaments : de Louise Jacquel, de Saunot, 8 mai; — de Nicolas Perrenet d'Amoncourt, 6 août.

B. 1306. (Liasse.) — 19 pièces, papier, dont 2 cahiers in-quarto de 15 et 45 feuillets.

1631-1640. — *Comptes divers.* Comptes et acquits relatifs à la délimitation de la Franche-Comté et de la Suisse en 1631 et 1633. Compte de Mongeot Larquand, juré de la cour du Parlement, de la somme de 2,000 fr. à lui délivrée par Vincent Jacquinot, seigneur de Goux, pour le voyage fait en août 1631 par le chevalier d'Oiselay, le conseiller Boyvin et le procureur général Bassand, pour délimiter la Franche-Comté et le pays de Vaud, « noble Claude Clément, sieur de Myon, appellé à lad. commission, et leur suite. » — Dépense : souper et gîte au logis du Château-Rouge, à Salins, 17 août, 35 fr.; — dîner à Levier, 17 août; souper à Jougne, 18 août; — étrennes à deux valets des ambassadeurs suisses, ayant apporté « ung grand pastel de poissons, » 2 fr. 8 gr.; — confection d'une carte de la délimitation par le peintre Mauris, 10 fr.; total de la dépense, 1,914 fr. 6 gr. — Compte rendu par Antonia Courtot, veuve de Mongeot Larquand, juré du Parlement, des frais de voyage faits les 1er septembre 1633 et 9 septembre 1634 par la commission de délimitation, composée de MM. d'Oiselay, Boyvin et Brun, accompagnés de M. de Bonours et d'un interprète, led. Larquand servant de greffier. Recette, 4,000 fr. — Dépense : gîte à Pontarlier, 12 septembre, 60 fr.; — louage de 4 chevaux, 58 fr.; — charrette venant de Rochejean à Dole, 16 fr. 2 blancs. — Second voyage : étrennes à un tambour de la garnison d'Arbois, pour avoir battu aux champs à la sortie des ambassadeurs, 8 gr.; — achat à Genève et à Saint-Claude de confitures, épicerie et chandelles, 30 fr. 4 gr. — total de la dépense, 3,380 fr. Acquits : d'une tibériade des limites de Suisse payée 10 fr. au peintre Mauris, de Dole, 1631, 16 décembre; — de louage de chevaux pour le baron d'Oiselay, payé 84 testons au sieur Regnauld, 1634, 26 septembre; — certificats valant quittances délivrés par le président Boyvin et le procureur général Brun, 1639-1640.

B. 1307. (Cahier.) — In-quarto, papier, 4 feuillets.

1706. — *Comptes divers.* Compte des impositions du bailliage de Dole, rendu par François Villevieille, pour l'année 1706. Recette : 21,424 l. 4 s. 3 d. — Dépense : 21,302 l. 8 s. 4 d.

B. 1308. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 14 feuillets, cartonné.

1725-1732. — *Comptes divers.* Journal du receveur général Pierre Monnier, « pour enregistrer, jour par jour et tout de suite, ses receptes et dépenses de lad. recette générale, » du 2 juin 1725 au 24 octobre 1732. — Reçu du sieur Mondeville, receveur particulier de la maîtrise de Vesoul, 641 l. 3 s. 6 d., sur les 26 deniers pour livre de la vente des bois, 2 juin 1725; — envoyé à M. de La Balme, avocat et conseiller du Roi, 26,976 l. (ou 1,124 louis d'or à 24 l. pièce), 24 octobre 1732.

B. 1309. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets, reliure basane.

1739-1777. — *Comptes divers.* « Registre pour servir au receveur général des domaines et bois du comté de Bourgogne, à enregistrer jour par jour, tant en recette qu'en dépense, tous les droits casuels appartenant au Roy, dans lad. province, à l'exception de ceux de déshérence, confiscation, aubaines et bâtardise, dont il y a registre séparé, » du 12 avril 1739 au 16 octobre 1777. Recettes : de Claude-François Heurtard, fripier à Dole, et d'Anne Beau, sa femme, lods d'une boutique aux halles, 37 l. 10 s., 1742; — d'Étienne Seguin, laboureur à Saint-Aubin, pour lods, 1 l. 16 s., 1751; — de Claude-Étienne Lieffroy, avocat au Parlement, lods d'un domaine à Audelange, 34 l. 5 s. 5 d., 1760; — du chevalier de Reculot, demeurant à Rochefort, lods, 75 l.; — de Jean-Antoine Tournier, ancien officier d'infanterie, demeurant à la Vieille-Loye, lods d'un domaine à la Vieille-Loye, 74 l. 3 s. 4 d.

B. 1310. (Registre.) — In-folio, papier, 27 feuillets, reliure basane.

1737-1773. — *Comptes divers.* « Registre pour servir au receveur général des domaines et bois du comté de Bourgogne, à enregistrer, jour par jour, tant en recette qu'en dépense, tous les droits de déshérence, confiscation, aubaine et bâtardise appartenant au Roi, » du 29 janvier 1749 au 1er juin 1773. Recette : de la succession de Claude-François Billot, bâtard, 2,295 l. 14 s. 3 d., 1749; — de Pierre-Matthieu Verney, de Baume-les-Dames, pour enregistrement de lettres de naturalité, 60 l., 1765; — du fermage de la succession de François Treuvey, d'Arbois,

bâtard, 308 l. 16 s. 8 d., 1769; — de la succession de Joseph-Hyacinthe Ponceot, bâtard, décédé à Besançon, 234 l. 15 s., 1771.

B. 1311. (Liasse.) — 171 pièces, parchemin, 13, papier, 1 sceau.

1739-1749. — *Comptes divers.* Acquits servant au compte de la recette générale du comté de Bourgogne, pour l'année 1748. Rôle des sommes à recouvrer par le receveur général sur les domaines engagés pour l'année 1748; — extrait de décès de René Estevoux, receveur général, originaire de Tours, résidant à Dole, mort à Moulins, âgé de cinquante-huit ans, le 24 septembre 1748; — quittances des rentes et fondations pieuses en 1748: chartreuse de Bonlieu; hôpital du Saint-Esprit de Besançon; Baume-les-Moines. — Gages des officiers de justice: quittances du présidial de Besançon: Jean-Étienne-Frédéric Caboud et Claude-Antoine Roussel, présidents; Jean-François Nonnier, conseiller d'honneur; Claude-François Vauderet, conseiller d'honneur; Gabriel Vienot, lieutenant criminel; Joseph Ballyet, Sébastien Delagrée, Jean-Louis Bizot, Claude-Xavier Morel, conseillers; Pierre-Claude Perrot, avocat du Roi; Joseph Huguenet, procureur du Roi, etc.; — quittances des officiers des présidiaux de Gray, Lons-le-Saunier et Vesoul; — quittances d'augmentations de gages; — lanternes de Besançon; — nouveaux gages.

B. 1312. (Liasse.) — 106 pièces, parchemin, 11, papier.

1748-1749. — *Comptes divers.* Acquits du compte de la recette générale de 1748: Quittances de gages: des officiers du bailliage d'Arbois: Joseph Domet, seigneur de Mont, lieutenant général; Claude-François Cuynet, lieutenant particulier; Pierre-Adrien Brahier, procureur du Roi; Ignace François, avocat du Roi; — du bailliage de Baume: Antoine-Désiré Bassand d'Anteuil, lieutenant général; Pierre-François Vautherin, lieutenant particulier; Louis-François-Xavier Magnin et Jean-Antoine-François Bonnefoy, successivement lieutenants criminels; — du bailliage de Besançon: Jean-Étienne-Frédéric Caboud, lieutenant général; — du bailliage de Dole: extrait de décès de Philippe-Gabriel Frère, lieutenant général, mort à Dole le 24 novembre 1748, âgé de soixante-trois ans; — du bailliage de Lons-le-Saunier: Nicolas Parrêt de Moiron, lieutenant général; Christophe Roux de Grandfontaine, lieutenant criminel; Pierre-François Courbe, lieutenant particulier; — du bailliage d'Orgelet: Claude Oyselet, seigneur de Légna, lieutenant général; François-Joseph Muyart, lieutenant particulier; — du bailliage d'Ornans: Simon-François-Xavier Simonin de Déservillers, lieutenant général; Jacques-Antoine Longchampt, lieutenant criminel; — du bailliage de Poligny: M. Monnoyeur, lieutenant général; — du bailliage de Pontarlier: Jean-Antoine Boissard, lieutenant général; Frédéric-François Vannod, écuyer, seigneur de Malbuisson, lieutenant criminel; — du bailliage de Quingey: Jean-Simon Maire, lieutenant général; Jacques Largeot, procureur du Roi; — du bailliage de Salins: Claude-François Perrey, lieutenant général; Ignace-François Baveux, lieutenant criminel; — du bailliage de Vesoul: Claude-François-Joseph Demongenet, lieutenant général; Jean-François Raillard, lieutenant particulier; Claude Seguin, lieutenant criminel; Vincent Joliot, assesseur; Gilles Houllier, conseiller; Jean-François Marchant de Lamotte, assesseur.

B. 1313. (Registre.) — In-folio, papier, 94 feuillets, cartonné.

1738-1740. — *Comptes divers.* Journal des recettes et dépenses « pour servir au sieur Estevoux, receveur général ancien et alternatif des domaines et bois de cette province, à y porter jour par jour.... toutes les parties de recette et de dépense qu'il fera dans l'exercice de son office, » du 1er janvier 1739 au 12 mars 1740. Payé à Nicolas Bretillot, procureur du Roi en la gruerie de Pontarlier, 6 l., 1739; — à Lazare Noël, greffier-concierge des prisons de Salins, 5 l., 1739; — à la veuve Bouchet, de Besançon, 1,388 l., 1739; — reçu de M. Garnier, fermier de la terre de Saulx, 22 l. 10 s.; — payé à M. Bougauld, ancien procureur du Roi en la maîtrise de Dole, 426 l.

B. 1314. (Registre.) — In-folio, papier, 98 feuillets, couverture parchemin.

1740-1741. — *Comptes divers.* Journal des recettes et dépenses de René Estevoux, receveur général des Domaines et Bois, du 12 mars 1740 au 4 septembre 1741.

B. 1315. (Registre.) — In-folio, papier, 126 feuillets, couverture parchemin.

1741-1742. — *Comptes divers.* Journal des recettes et dépenses de René Estevoux, receveur général des domaines et bois, du 4 septembre 1741 au 10 décembre 1742.

B. 1316. (Registre.) — In-folio, papier, 113 feuillets, couverture parchemin.

1742-1744. — *Comptes divers.* Journal des recettes

et dépenses de René Estevoux, receveur général des domaines et bois, du 10 décembre 1742 au 21 avril 1744.

B. 1317. (Registre.) — In-folio, papier, 110 feuillets, couverture parchemin.

1744-1745. — *Comptes divers.* Journal des recettes et dépenses de René Estevoux, receveur général des domaines et bois, du 21 avril 1744 au 25 septembre 1745.

B. 1318. (Registre.) — In-folio, papier, 73 feuillets, couverture parchemin.

1747-1749. — *Comptes divers.* Journal des recettes et dépenses de René Estevoux et de son successeur Jean-François Langlois, receveurs généraux des domaines et bois au comté de Bourgogne, du 9 décembre 1747 au 12 février 1749.

B. 1319. (Registre.) — In-folio, papier, 266 feuillets, couverture peau.

1751-1776. — *Comptes divers.* Journal de la recette générale des domaines et bois du comté de Bourgogne, pendant l'exercice de François Langlois, du 9 décembre 1751 au 3 avril 1776. Recettes et dépenses : payé au sieur Madeleine, receveur des épices de la Chambre des Comptes, 280 l., 1752 ; — au prince de Ligne, 3,996 l. 13 s. de rente, 1754 ; — payé au sieur Bossu, trésorier de l'hôpital général des pauvres du Saint-Sépulcre de Salins, 935 l. 5 s. 4 d.

B. 1320. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 39 feuillets, couverture parchemin.

1773-1778. — *Comptes divers.* Journal de la recette générale des domaines et bois, pendant l'exercice de Jean-François Langlois, du 1er décembre 1773 au 18 novembre 1778. Recettes et dépenses.

B. 1321. (Registre.) — In-folio, papier, 87 feuillets, couverture peau.

1765-1775. — *Comptes divers.* Journal des recettes de la capitation des officiers des présidiaux, bailliages et maîtrises, tenu par le receveur général François Langlois, du 8 janvier 1765 au 10 juillet 1775. Le produit net de la capitation dans cette période (moins du 8 avril au 13 juillet 1775) est de 49,583 l. (Sur les gardes, marque commerciale du sieur Larcher, papetier des fermes du Roi « a la Teste Noire, rue de la Verrerie, attenant la Couronne d'Or, entre la rue Bar du Bec et celle du Renard, proche l'hôtel Pomponne, » vignette gravée en 1745.)

B. 1322. (Liasse.) — 19 pièces, papier, et 1 registre cartonné petit in folio, de 21 feuillets.

1778-1787. — *Comptes divers.* « Rolle des sommes que le Roy en son Conseil veut et ordonne être payées par les officiers des présidiaux, bailliages et maîtrises du comté de Bourgogne, pour leur capitation, y compris les 4 sols pour livre, de l'année 1778. » 1778-1782. — États par bailliages : Besançon, MM. Despotots, Jobelot, Vienot, Drouhard, Outhier, etc. ; — maîtrise de Besançon : MM. Monnot, Callet, Brullet, etc. ; — gruerie de Pontarlier : MM. Blondeau, Minary, Broquard, Bouveresse, etc. ; — présidial de Gray : MM. Barberot d'Autet, Gourdan, etc. ; — maîtrise de Vesoul ; — présidial de Salins ; — maîtrise de Salins ; — présidial de Lons-le-Saunier, etc. — Correspondances des domaines relatives à la levée de la capitation sur les cours inférieures, 1780-1787.

B. 1323. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 75 feuillets, couverture parchemin.

1589-1590. — *Comptes des bois.* « Compte de la gruyerie du comté de Bourgougne que rend et rapporte Estienne Cecille, escuier, tresorier de Dole et receveur des exploictz de la souveraine court de parlement, » pour un an, du 1er octobre 1589 au 30 septembre 1590. Recette : panage de Colonne, pour 348 pourceaux « embouchez ès bois, » 22 fr. 4 gr. ; — pêche d'étangs, 600 l. ; — vente d'écorce, néant « interdit par la souverainne court.... pour obvier aux grandz dégatz qui se faisoient ; » — panage de la forêt de Chaux, pour 4,559 porcs, 230 l. 9 s. ; — Orchamps ; — La Loye ; — Ornans : amodiation de la rivière (11e année d'un bail passé avec le cardinal de Grandvelle), 40 l. ; — Poligny ; — Arbois ; — Salins ; — Fraisans ; « de la chasse des cailles, perdris, canards, ramiers et autres volatilles sauvages, rière la seigneurie de Fraisans admodié pour trois ans à Vy Vatel, de Saint-Vy, 3 l. ; » — Quingey ; — Rochefort ; — Cinqcens ; — Santans et Étrepigney ; — Montrond ; — Montmirey, chasse, 30 s. ; — Gendrey ; — Montmorot ; — Gray, 856 porcs « nourrains » et 31 porcs « damans, embouchez » dans la forêt de Vaivre, 25 fr. ; — Velesmes ; — Apremont ; — pêche des étangs, 65 l. ; — droits d'affouage payés par les habitants de Goux-lez-Dole, Villette-lez-Dole, Brans ; — total de la recette, 2,093 l. 6 s. — Dépense : à Antoine de La Baume, comte de Montrevel, gruyer de Bourgogne, 60 l. ; — Antoine

Bouverot, secrétaire du Roi, procureur de la gruerie, 200 fr.; — dépense totale, 503 fr. 8 gr.

B. 1324. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 68 feuillets, couverture parchemin.

1592-1593. — *Comptes des bois*. Compte de la gruerie du comté, rendu par Étienne Cécille, trésorier de Dole, pour un an, du 1er octobre 1592 au 30 septembre 1593. Recette : panage de 447 porcs dans les bois de Colonne, 22 fr. 7 s.; — panage des porcs « damas et d'achats, » embouchés dans la forêt de Chaux (300), 15 fr. 4 s.; — épaves de la rivière de Dole, 10 d.; — cens dûs par les habitants d'Authume, d'Offlanges, de Saint-Ylie, de Gevrey; — Orchamps et Lavans, rivière et pêcherie, 37 fr.; — épaves de la rivière de la Loye, 3 fr.; — Ornans, chasse amodiée à Guillaume Gonzel, 15 fr.; — Poligny, glands et pâturages du bois de la Mangette, 10 l.; — Voiteur, chasse, 3 l.; — Arbois, clergie de la gruerie, 25 fr.; — de Gaspard de Vaux, seigneur de Chazoy, portier de la grande saunerie, 20 s. de cens pour usage dans la forêt de Mouchard; — Salins, Fraisans, de Guillaume d'Anvers, écuyer, pour cens d'une rive du Doubs, 100 s.; — Rochefort, Cinqcens, Santans et Étrepigney, néant; — Montrond, Monnet, Montmirey, chasse, 2 l.; — recette totale, 1,795 fr. — Dépense : au gruyer, Antoine de La Baume, 60 l.; — frais de bouche des officiers de la gruerie passant la revue des porcs embouchés dans les bois de Colonne, 17 fr.; — total de la dépense, 489 fr.

B. 1325. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 454 feuillets, reliure basane.

1721-1737. — *Comptes des bois*. États des recettes et dépenses ordonnées par le Roi sur les forêts du comté de Bourgogne, à Pierre Monnier, receveur général dudit comté, 1721-1727. Fol. 1. 1726. Maîtrise de Besançon : recette, 5,596 l.; — dépense : gages d'officiers 375 l. 8 s.; — maîtrise de Clerval, recette, 303 l.; — dépense, 84 l.; — total des dépenses, 62,860 l. — Fol. 14. 1722. Dépense : gages des officiers des maîtrises de Besançon, Dole, Gray, Poligny, Vesoul, Clerval (transportée à Baume par arrêt du 30 septembre 1721), Salins; chauffage desdits officiers; usagers; total de la recette et de la dépense : 44,997 l. 4 s. 10 d. — Fol. 36. 1723. Total de la recette et de la dépense : 52,086 l. 6 s. 1 d. — Fol 58. 1724. Recette et dépense : 105,688 l. 8 s. — Fol. 78. 1725. Recette et dépense : 103,306 l. 7 s. 1 d. — Fol. 92. 1726. — Fol. 108. 1727. Fol. 128. 1728. — Fol. 148. 1729. — Fol. 184. 1731. — Fol. 289. 1735. Recette et dépense : 114,624 l. 18 s. 2 d. — Fol. 421. 1737. Recette et dépense : 127,200 l. 10 s. 9 d. (Tous ces états sont revêtus de la signature du roi Louis XV.)

B. 1326. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 436 feuillets, reliure basane.

1738-1748. — *Comptes des bois*. États des recettes et dépenses autorisées par le Roi sur les forêts du comté de Bourgogne adressés à René Estevoux, receveur général, années 1738-1748. Fol. 1. 1738. Total des charges et recettes égal : 141,784 l. 10 s. 3 d. — Fol. 63. 1740. Recette et dépense égales : 145,989 l. 16 s. 2 d. — Fol. 266. 1745. Recette et dépense : 159,627 l. 16 s. — Fol. 393. 1748. Maîtrise de Besançon : recette, 2,230 l.; dépense : 1,881 l. 16 s. 5 d. — Maîtrise de Dole : recette, 218,458 l.; dépense, 21,518 l. — Maîtrise de Gray : recette, 38,787 l.; dépense, 3,764 l. — Maîtrise de Vesoul : recette, 19,874 l.; dépense, 5,454 l. — Maîtrise de Poligny (recette générale, les bois étant affectés au chauffage des salines de Lons-le-Saunier, par arrêt du Conseil des 2 juin 1733 et 23 février 1734). — Maîtrise de Baume : recette, 4,821 l.; dépense, 1,592 l. — Maîtrise de Salins (bois affectés au chauffage des salines). — Maîtrise de Vesoul : recette, 1,489 l.; dépense, 21 l. — Recette et dépense : 316,103 l.

B. 1327. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 314 feuillets, reliure basane.

1749-1756. — *Comptes des bois*. État des recettes et dépenses des forêts du comté de Bourgogne, adressés au receveur général François Langlois, pour les années 1749-1756. Fol 1. 1749. Recette et dépense générales : 176,316 l. — Fol. 44. 1750. Recette et dépense : 182,790 l. — Fol. 126. 1752. — Fol. 164. 1753. — Fol. 200. 1754. — Fol. 234. 1755. — Fol. 276. 1756.

B. 1328. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 434 feuillets, reliure basane.

1757-1764. — *Comptes des bois*. États des recettes et dépenses des forêts du comté de Bourgogne, adressés au receveur général François Langlois, pour les années 1758-1764. Fol. 1. 1757. Recette et dépense totales : 152,654 l. — Fol. 51. 1758. — Fol. 105. 1759. — Fol. 208. 1761. Recette et dépense totales : 190,424 l. — Fol. 268. 1762. — Fol. 324. 1763. — Fol. 382. 1764. Recette et dépense : 145,322 l.

B. 1329. (Registre.) — In-folio, papier, 282 feuillets, reliure peau.

1751-1774. — *Comptes des bois.* Journal des recettes et dépenses des bois du comté, tenu par François Langlois, receveur général, du 9 décembre 1751 au 2 novembre 1774.

B. 1330. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 87 feuillets, demi-reliure.

1766-1768. — *Comptes des bois.* Sommier des gages du personnel des maîtrises du comté de Bourgogne. 1766. Fol. 1. Maîtrise de Baume : Claude-Ignace-Louis Clerc, maître particulier ; Simon-François Boilloz, lieutenant ; Gabriel-Joseph Grangier, procureur du Roi ; Bonnet, garde-marteau ; — Fol. 7, v°, maîtrise de Dole ; — fol. 16, maîtrise de Gray ; — fol. 19, v°, maîtrise de Poligny. — 1767. Fol. 33. Sommier des maîtrises. — 1768. Fol. 58. Décompte des gages des officiers des maîtrises.

B. 1331. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 203 feuillets, reliure basane.

1769-1776. — *Comptes des bois.* Sommier des gages du personnel des maîtrises du comté de Bourgogne. Fol. 1. 1769. — Fol. 26, v°. 1770. — Fol. 52, v°. 1771. — Fol. 77. 1772. — Fol. 101, v°. 1773. — Fol. 130, v°. 1774. — Fol. 160, v°. 1775. — Fol. 182, v°. 1776.

B. 1332. (Registre.) — In-folio, papier, 180 feuillets, reliure parchemin.

1748-1758. — *Comptes des bois.* Journal de recettes et dépenses des bois des communautés, tenu par François Langlois, receveur général, du 23 décembre 1748 au 28 novembre 1758. Total des recettes dans cette période, 1,189,857 l. ; — des dépenses, 1,059,029 l.

B. 1333. (Registre.) — In-folio, papier, 300 feuillets, reliure peau.

1758-1776. — *Comptes des bois.* Journal de recettes et dépenses des bois des ecclésiastiques et communautés, tenu par François Langlois, receveur général des domaines et bois, du 29 novembre 1758 au 30 mars 1776. Total des recettes encaissées du 29 novembre 1758 au 24 novembre 1773 : 2,232,906 l. ; — des dépenses effectuées : 1,943,519 l.

B. 1334. (Registre.) — In-folio, papier, 45 feuillets, cartonné.

1778-1791. — *Comptes des bois.* Journal des recettes et dépenses des bois des ecclésiastiques et communautés du comté de Bourgogne, effectuées par le directeur des domaines de la généralité de Besançon, du 13 février 1778 au 10 mars 1791.

B. 1335. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 53 feuillets, cartonné.

1778-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal des recettes et dépenses des ecclésiastiques et des communautés, du 28 novembre 1778 au 12 janvier 1791.

B. 1336. (Registre.) — In-folio, papier, 47 feuillets, cartonné.

1779-1791. — *Comptes des bois.* Journal des recettes et dépenses des bois des ecclésiastiques et des communes, du 26 novembre 1779 au 10 mars 1791.

B. 1337. (Registre.) — In-folio, papier, 42 feuillets, cartonné.

1781-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal des mêmes bois, du 1er janvier 1781 au 3 mars 1791.

B. 1338. (Registre.) — In-folio, papier, 31 feuillets, cartonné.

1782-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 16 janvier 1782 au 6 mars 1791.

B. 1339. (Registre.) — In-folio, papier, 32 feuillets, cartonné.

1782-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 21 décembre 1782 au 18 mai 1791.

B. 1340. (Registre.) — In-folio, papier, 31 feuillets, cartonné.

1783-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 27 décembre 1783 au 20 mai 1791.

B. 1341. (Registre.) — In-folio, papier, 32 feuillets, cartonné.

1784-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 12 décembre 1784 au 19 août 1791.

B. 1342. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 20 feuillets, cartonné.

1785-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 27 décembre 1785 au 12 août 1791.

B. 1343. (Registre.) — In-folio, papier, 18 feuillets, cartonné.

1786-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 13 décembre 1786 au 19 août 1791.

B. 1344. (Registre.) — In-folio, papier, 14 feuillets, cartonné.

1787-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 20 décembre 1787 au 19 août 1791.

B. 1345. (Registre.) — In-folio, papier, 10 feuillets, cartonné.

1788-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 16 décembre 1788 au 19 août 1791.

B. 1346. (Registre.) — In-folio, papier, 4 feuillets, cartonné.

1789-1791. — *Comptes des bois.* Autre journal, du 2 décembre 1789 au 19 août 1791.

B. 1347. (Cahier.) — In-quarto, papier, 12 feuillets.

1577-1578. — *Comptes des seigneuries domaniales. Andelot.* Compte rendu par Claude Livet, de Montfleur, procureur et receveur pour le Roi, dans les terres d'Andelot et Coligny, pour un an, de la Saint-Jean-Baptiste (24 juin) 1577 à la Saint-Jean-Baptiste 1578. Recette : argent, 228 fr.; froment, 55 quartes 5 mesures; « frumment terraige, » 5 quartes 7 mesures; avoine, 70 quartes 6 « rez » 2 tiers de rez; cire, 15 l.; gelines, 60. — Dépense : au portier du château d'Andelot, garde des bois, 5 fr.; — à Guillaume Columbet, chapelain de la chapelle Saint-Étienne, au château d'Andelot, 6 fr. 8 gr.; 6 quartes froment et 6 quartes d'avoine; — au procureur d'Andelot 5 fr.; — total de la dépense en argent, 913 fr.

B. 1348. (Cahier.) — In-quarto, papier, 15 feuillets.

1578-1579. *Andelot.* — Compte de Jean Goyard, de Saint-Jean d'Étreux, pour la seigneurie d'Andelot et Coligny-le-Vieux, pour un an, du 24 juin 1578 au 24 juin 1579. Recette : amodiation du four banal d'Andelot, 24 fr.; — néant de la « condamina » dud. Andelot, pour la stérilité du lieu; — total de la recette en argent, 231 fr. — Dépense : gages de Jean Véry, scribe d'Andelot, 3 fr. 4 gr.; — dépense totale, 87 fr. 7 gr.; — froment, 51 quartes; avoine, 48 quartes; gelines, 20; cire, 5 l.

B. 1349. (Cahier.) — In-quarto, papier, 22 feuillets.

1544-1545. — *Arbois.* Compte de Guillaume Pacoulet, d'Arbois, dépendant de Châtelbelin, pour un an, du 15 juillet 1544 au 31 décembre 1545. Recette : tabellioné d'Arbois, 3 fr. 5 gr. 1 engr. ob.; — amodiation de la rivière banale, à Henri Humbert, 2 fr. 10 gr. 3 engr.; — four de Mesnay, 45 fr. 8 gr. 1 engr. 2 ob.; — sergenteries de Mesnay et Montigny ; — recette en vin : 4 muids vin rouge et 1 quarril; 1 muid vin blanc. — Dépense : au receveur, pour gages, 21 fr. 8 gr.; — à Antoine de Canoz, écuyer, pour ses gages de châtelain d'Arbois, 11 fr. 1 gr. 4 engr.; — à Claude Jaillon, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas, en l'église paroissiale de Saint-Just, 6 fr. 8 gr.; — à Nicolas de Grammont, curé de « Buz, » et à Adrien de Grammont, écuyer, seigneur de Châteauvilain et de Fallon, son neveu, 200 fr.; — total de la dépense, 266 fr.

B. 1350. (Cahier.) — In-quarto, papier. 15 feuillets.

1546. — *Arbois.* Compte de Guillaume Pacoulet, receveur d'Arbois, du 1er janvier au 30 septembre 1546. Recette : cens du moulin du Crosot, construit sur la Cuisance, 13 fr. 4 gr.; — amodiation de la prévôté de Mesnay, 26 fr. 3 gr. 2 engr. 2 tiers d'ob.; — sergenterie de Mesnay, 4 fr. 10 gr. 2 engr.; — prévôté de Montigny, 34 fr. 3 gr. 1 engr. ob.; — prévôté de la Châtelaine, 13 fr. 8 gr. 5 engr. ob.; — Dépense : au châtelain de la Châtelaine, 11 fr. 1 gr. 4 engr.; — total de la dépense en argent, 243 fr. 9 gr. 3 engr.

B. 1351. (Cahier.) — In-quarto, papier, 38 feuillets.

1574-1585. — *Arguel.* État sommaire de la seigneurie d'Arguel et dépense extraits des comptes de 1574 et années suivantes. Recette : cens ordinaire, 89 fr. 9 gr. 5 engr. 2 ob.; — four d'Arguel, 72 fr.; — dépense : gages du château d'Arguel, 6 fr.; — gages du receveur, 25 fr.; — du portier, 20 gros et 2 bichets de froment; — total de la dépense en argent, 124 fr. — 1575. Recette, 651 fr. — Dépense : aux prud'hommes et échevins d'Arguel, pour le luminaire de la chapelle du château, 4 gros et demi; — réparations au Château, 51 fr. 1 gr.; — dépense totale en argent, 233 fr. — 1576. Recette : argent, 558 fr ; — froment, 2 bichets et penal (cens); 27 bichets (terrage); avoine, 68 bichets 5 émines; 17 livres 1 cart, cire; 208 gelines ; 2 chaunes d'huile; 1 émine de noix; demi-livre de poivre. — Dépense : gages d'officiers, 51 fr.; — dépense totale, 425 fr. — 1577. Recette,

613 fr.; — dépense, 223 fr. — 1578. Recette, 540 fr.; — dépense, 125 fr. — 1584. Recette, 757 fr.; — dépense, 188 fr.

B. 1352. (Cahier.) — In-quarto, papier, 8 feuillets.

1583. — *Arguel*. État sommaire de la seigneurie d'Arguel, présenté par le receveur Antoine Tinseau. Recette : cens en argent, 86 fr.; — tailles, 96 fr.; — journaux de charrue payés par les sujets de Busy, Larnod, Aveney, Pugey et Fontain, 25 fr.; — amodiations, 200 fr.; — exploits de justice, 100 fr.; — lods, 100 fr.; — poules, 35 fr.; — cire, 10 fr.; — huile, 1 fr.; — noix, 3 gr.; — poivre, 6 gr.; — vignes, 144 fr.; — épaves et mainmortes, mémoire; — blé, 35 bichets; — avoine, 60 bichets; — dépense, 160 fr.

B. 1353. (Cahier.) — In-quarto, papier, 57 feuillets.

1584. — *Arguel*. Compte rendu par Antoine Tinseau, receveur d'Arguel, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1584. Recette : argent, 757 fr. — Dépense : à François de Leugney, écuyer, châtelain d'Arguel, gages, 6 fr.; — au receveur, 35 fr.; — à Étienne Donzelot, de Larnod, « clousier » de la seigneurie, 20 gr. et 1 bichet de froment; — à Jacques Clément, bailli d'Arguel, 10 fr.; — dépense en argent, 188 fr.

B. 1354. (Cahier.) — In-quarto, papier, 16 feuillets.

1626-1631. — *Belfahy*. Compte de la seigneurie de Belfahy, rendu par Antoine Malbouhans, du 20 février au 11 novembre 1629. Recette, 130 fr. 8 gr. 4 engr. — Fol. 12. Compte rendu par Jean Febvrier, procureur d'office en la seigneurie de Belfahy, à Walter d'Andlau, chevalier héréditaire du Saint-Empire, seigneur de Morvillars, Grandvillars, Méziré, etc., 1626-1627. Recette, 44 fr. 6 gros; — dépense, 108 fr. 8 gros.

B. 1355. (Cahier.) — In-quarto, papier, 30 feuillets.

1629-1630. — *Belfahy*. Compte rendu par Antoine Malbouhans, du 12 novembre 1629 au 11 novembre 1630. Recette : 75 fr. 4 gr. 1 engr.; — dépense : 78 fr. 4 gros.

B. 1356. (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 3 feuillets.

1441-1444. — *Bracon*. État de la recette de Bracon, présenté par le receveur Bernard Noiseux, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1441. — Recette, 539 l. 10 s. tournois. — Dépense : à Jean Raillart, châtelain de Bracon, 60 l. est.; — au receveur, 22 l. 5 s.; — au procureur de la cour, 60 s.; — aux portiers, « guaites et eschargaites, » 71 l. — État de la même recette, présenté par Guillaume de Poupet, receveur, du 1er janvier au 31 décembre 1444. Recette, 989 l. — Dépense : aux dames de Migette, 66 s. 8 d.; — à Jean Ferrand, portier de la porte Palouset, 10 l. 10 s.; — à Hugon Roux, portier de la porte de Bracon, 60 s.; — au portier de la porte du Pont et guette du guet des « Palys, » 12 l. 15 s.; — aux guetteurs de la Tour Basse, de la Porte de Chaigne, de la Tour Ronde, de la Tour Damp-Simon, du petit Beauregard, du grand Beauregard, du Pavillon; aux deux trompettes et guettes des tournelles, gages de 75 s. à 10 l.; — total de la dépense, 233 l. 16 s. 4 d.

B. 1357. (Registre.) — In-quarto, papier, 50 feuillets.

1493-1494. — *Bracon*. Compte de la recette de Bracon, présenté par le receveur Jean Trousset, pour un an, du 1er octobre 1493 au 30 septembre 1494. Recette. Cens dus par Pierre Mycaud, Jean Grant, Perrenet Lescuier, les héritiers Jeannin Cunery, Thiébaud Trousset, Pierre de Sergy, Philibert Doroz, Perrenet Bonjour, Guyot Josserand, Jacquot Loréal, Antoine Saige, Jean Musy, Thiébaud Richard, Jean Vigoureux, Jean de Savoie, Huguenin Deurre, Jean Crestin, etc. — De noble homme Philippe Mangerol de Salins, écuyer, 14 s.; — du four d'Ivory, 7 l.; — « d'une poyse de fromaige » due par les habitants d'Ivory, pour droit de pâture de vaches, néant; — de la ferme de la prévôté du Bourg-Dessus de Salins, 13 l. 6 s. 8 d.; — du neuvième de la chair du « bœuf de court » dû chaque année à Noël au châtelain de Bracon, 30 s.; — dépense : à Jean de Montfort, chevalier, capitaine et châtelain de Bracon, 60 l.; — à Jacques Bouveret, licencié en droit, lieutenant de la justice de Bracon, 10 l.; — à Nithier Patornay, avocat en lad. justice, 60 s.; — confection d'un mur entre les deuxième, troisième et quatrième portes de Bracon, 29 fr. 11 gr. 10 engr.

B. 1358. (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 3 feuillets.

1499-1501. — *Bracon*. État de la recette de Bracon, présenté par Jean d'Alonval, pour un an, du 1er octobre 1499 au 30 septembre 1500. Recette : 180 l. est. — Dépense : gages d'officiers. A Jean de Montfort, capitaine, châtelain de Bracon, 60 l.; — à Claude de Plaine, écuyer,

portier héréditaire de la porte du Pont, 9 l.; — à Michel Bernardet, procureur, 60 l.; — total de la dépense, 190 l. 18 s. 8 d. — État présenté par le même pour l'année 1500-1501. Recette : 162 l. 17 s. 5 d. — Dépense : à Guyot Fobert, procureur, 60 s.; — à Jean de Montfort, capitaine du château, pour l'entretien des guetteurs et la réparation de la fontaine, 40 l. — Total de la dépense, 110 l. 18 s. 8 d. est.

B. 1359. (Cahier.) — In-quarto, papier, 11 feuillets.

1522-1523. — *Bracon.* Compte de la recette de Bracon, rendu par Jean d'Alonval, pour un an, du 1er octobre 1522 au 30 septembre 1523. Recette : cens de la Saint-Martin, 12 l. 15 s.; — cens de la Saint-Michel, 64 s.; — neuvième partie du bœuf de cour, dû au comte de Bourgogne, la veille de Noël, 30 s.; — neuvième partie d'un porc de cour dû au même, le vendredi saint, 12 s.; — total de la recette, 187 l. 10 s. 10 d. obole demi-poitevine estevenante. — Dépense : luminaire de la chapelle du château de Bracon, 20 s. 9 d.; — à Guillaume de Clermont, écuyer, seigneur d'Ivory, châtelain et capitaine de Bracon, 60 l.; — à Claude Patornay, docteur en droit, avocat fiscal, 60 s.; — à Jean de Plaine, écuyer, portier héréditaire de la Porte du Pont, 9 l.; — total de la dépense, 130 l. 5 s. 2 d.

B. 1360. (Registre.) — In-quarto, papier, 88 feuillets, filigrane : écu parti : France (avec bâton péri qui est Bourbon) et Savoie.

1524-1530. — *Bracon.* Comptes de la recette de Bracon, rendus par Jean d'Alonval, pour les années 1524-1530. Fol. 1. 1524. Recette : 213 l. 12 s. 8 d. — Dépense : à Étienne Benoît, procureur de la justice de Bracon, 60 s.; — au receveur, 22 l. 5 s.; — dépense totale : 256 l. — Fol. 11. 1525. Recette : cens d'Ivory et de Champagny-le-Petit, 29 l. 2 s. 9 d.; — « des commans dud. Bracon, et se mect commant qu'il veult et baille pour une fois au recepveur dud. Bracon trois solz estevenans, sans ce qu'ilz soient tenuz paier aultre tribu durant le temps de leurdicte commandise, reserver qu'ilz sont tenuz de monstrer les armures et garder le chasteaul quant requis en sont ; » — recette totale, 199 l. — Dépense : 198 l. — Fol. 25. 1526. Recette : 223 l. — Dépense : 189 l. — Fol. 35. 1527. Recette : 220 l. — 191 l. 10 s. 4 d. — Fol. 49. 1528. Recette : 264 l. — Dépense : 146 l. — Fol. 61. 1529. Recette : 212 l. — Dépense : 195 l. — Fol. 75. 1530. Recette : 205 l. — Dépense : 205 l.

B. 1361. (Registre.) — In-quarto, papier, 31 feuillets.

1531-1532. — *Bracon.* Compte du receveur Jean d'Alonval, pour les années 1531 et 1532. Fol. 1. 1531. Recette : 192 fr. — Dépense : au serrurier Humbert Torrel et au peintre Girard Paiget, pour travaux faits au château, d'après un certificat de Catherin de Darbonnay, lieutenant du châtelain, 111 s.; — dépense totale, 138 fr. — Fol. 18. 1532. Recette : 213 l. — Dépense : réparations faites au château par Perrin Lesney, débrosseur, Girard Paiget, peintre, et Jean Pydoulx, gypseur, 20 l. 12 s.; — dépense totale, 198 fr.

B. 1362. (Registre.) — In-quarto, papier, 373 feuillets.

1532-1555. — *Bracon.* Comptes de Jean d'Alonval [le jeune], receveur de Bracon, pour les années 1532-1555. Fol. 1. 1532-1533. Recette : lods de la seigneurie, 22 s. 6 d.; — un tiers des 100 l. de tailles payées par les habitants du Bourg-Dessus, 33 l. 6 s. 8 d.; — total de la recette, 196 l. — Dépense : « a maistre Girart Paiget, painctre, la somme de neufz solz estevenans, pour racoustrer deux verrières au chasteau de Bracon, » 9 s.; — total de la dépense, 139 l. — Fol. 16. 1534. Recette : 187 l. — Dépense : 129 l. — Fol. 36. Recette : 147 l. — Dépense : réparations au château : à Humbert Thourel, serrurier, 38 s.; — à Girard Paiget, peintre, 42 s.; — à Girard Belin, charpentier, 27 s.; — à Jean Rolet, gypseur, 27 s.; — à Catherin de Darbonnay, lieutenant de Bracon, pour munition de poudre achetée sur l'ordre du maréchal de La Baume, 27 l. — Fol. 52. 1536. Recette : 203 l. — Dépense : 146 l. — Fol. 70. 1537. Recette : 190 l. — Dépense : 131 l. — Fol. 86. 1538. Recette : 199 l. — Dépense : 130 l. — Fol. 102. 1538. Recette : de la tierce partie de la vente des foires que l'on tient au Bourg-Dessus, la semaine de la Nativité Notre-Dame, 16 s. 4 d. — Dépense totale, 136 l. — Fol. 118. 1540. Recette : 498 l. — Dépense : à Pierre Sachet, avocat fiscal de Bracon, 60 s. — Fol. 134. 1541. Recette : 202 l. — Dépense : à maître Girard Paiget, peintre, 58 s.; — à Girard Belin, Claude Lançon et Nicolas Patouillet, charpentiers, 4 l. — Fol. 150. 1542. Recette : 189 l. — Dépense : à Pierre Marchant, de Salins, serrurier, 9 s. — Fol. 166. 1543. Recette : 199 l. — Dépense totale, 237 l. — Fol. 182. 1544. Recette : 195 l. — Dépense : 190 l. — Fol. 198. 1545. Recette : 189 l. — Dépense : à Guillaume de Clermont, seigneur de Poupet, capitaine de Bracon, 60 l.; — dépense totale, 128 l. — Fol. 214. 1546. Recette : 179 l. — Dépense : 127 l. — Fol. 230. 1547. Recette : 179 l. — Dépense : à

Guillaume Marteau, procureur d'office, 60 s. — Fol. 246. 1548. Recette : 250 l. — Dépense : 144 l. — Fol. 359. 1555. Recette : 255 l. — Dépense : à François de Darbonnay, écuyer, nommé capitaine de Bracon par le Gouverneur du comté de Bourgogne, en remplacement de Guillaume de Clermont, décédé en 1554, 60 l.; — total de la dépense, 201 l.

B. 1363. (Cahier.) — In-quarto, papier, 14 feuillets, filigrane : Siroz, sur un cartouche.

1562-1563. — *Bracon.* Compte de la recette de Bracon, rendu par Jean Vijoulx, notaire, de Salins, commis de Pierre Patornay, trésorier de Dole et receveur de Bracon, pour un an, du 1er octobre 1562 au 30 septembre 1563. Recette : 121 l. — Dépense : gages du receveur, 5 l.; — dépense totale, 53 l.

B. 1364. (Cahier.) — In-quarto, papier, 51 feuillets.

1601. — *Bracon.* Compte de la recette de Bracon, rendu par Louis Pourtier, de Salins, clerc du Grand Puits, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1601. Recette : cens dus par Claudine Felyet, Pierre Vauldry, Antonia Roussel, Thomas Sauvaget, Matthieu Coquelin, Genès Bonmarchant, Matthieu et Jean Bonjour, Louis Sachet, Jean Rouget, Jean Forel le Vieux, Nicolas Garnier, Claude Pyon, Pierre Jousserand, Simon Gaignefin, Philippe Quirot, Pierre Noiront, orfèvre ; Anatoile Marmet, etc.; — total de la recette, 381 l. — Dépense : à Henri de Saint-Mauris, écuyer, capitaine et châtelain de Bracon, 60 l. de gages ; — à Pierre Vauldry, procureur d'office, 60 s.; — total de la dépense, 113 l.

B. 1365. (Cahier.) — In-quarto, papier, 3 feuillets.

1614-1615. — *Bracon.* « Compte que rend messire Henry de Sainct-Moris, chevalier, sieur de Villeneuve, Sainct-Cyre, et capitaine et chastelain pour leurs AA. SS. des chastel, terre et seigneurie de Bracon, a messieurs les premier et gens tenans la Chambre des Comptes.... de tous les meubles que furent retrouvez aud. chasteau lors de sa prinse de possession dud. estat. » — 13 pièces, tant « bastons a croc que mourtiers de fert, demontées et la pluspart cassées et rompues ; » — 48 fr., prix de vente de la cloche du château.

B. 1366. (Cahier.) — In-quarto, papier, 74 feuillets.

1584. — *Chalamont.* Compte de Nicolas Galet, de Salins, tabellion général, receveur des terre et seigneurie de Chalamont, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1584. Recette : cens d'usage dans les bois du Roi, payés par les habitants de Boujailles, 44 fr.; — cens de trois deniers est., dû par les habitants de Villers-sous-Chalamont ; — lods et ventes, 86 fr.; — fol. 33, v°; redevance de 22 fr. due par les habitants de Villers, pour usage dans les forêts de la seigneurie ; — fol. 36 ; redevances des habitants de la Chapelle-d'Huin ; — fol. 40, v°; des habitants de Pontamougeard ; — fol. 41 ; d'Arc-sous-Montenot ; — fol. 43 ; de Cernans; — total de la recette : argent, 1,225 fr.; blé de cens, 8 bichets 3 émines, mesure de Montmahoux ; blé de terrage, 10 bichets 1 émine ; avoine de cens, 8 bichets 3 émines; avoine de terrage, 22 bichets 3 émines; 69 l. de cire; 19 gelines. Dépense : à Jean Junet, de La Rivière, châtelain de Chalamont, 8 fr.; — au procureur, 3 fr.; — au receveur, 30 fr.; — à Jean-Frédéric d'Éternoz, bailli de Chalamont, 10 fr.; — à François Belot, chanoine de Nozeroy, chapelain de la chapelle Pagnier, à la Chapelle-d'Huin, 20 fr.; — total de la dépense, 262 fr.

B. 1367. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 92 feuillets.

1591-1592. — *Château-Lambert et Saint-Bresson.* Compte rendu par Georges Boillet, prévôt des mines du comté de Bourgogne, pour la dépense du personnel et du matériel des mines de Château-Lambert, pendant l'année 1591. Dépense : 1° semaine du 17 au 23 février 1591. Ouvriers employés : Jean Coing, 2 fr.; Jean Vieuzan, 1 fr. 4 gr.; Jean Pingaut, 1 fr. 4 gr.; Jean Fourrier, 1 fr. 4 gr.; — chantiers successifs occupant de 4 à 20 ouvriers chacun, ouverts à Saint-Nicolas, Saint-Bresson, Mont-de-Vannes, Château-Lambert, La Combesmotte, Saint-Antide, pour l'extraction du minerai, décompte par semaine avec le nom et le salaire de chaque ouvrier; — achat d'outils et matériaux : quatre haches à couper bois, 2 fr. 6 gr. (à 32 gr. pièce); — un « py, » 6 gr.; — 200 clous de plancher, 8 gr.; — 3 pails de fer « pour faire des bocquerinnes a mains, » 11 fr. 9 gr.; — 1 balle d'acier achetée à Bâle, 15 fr. 9 gr.; — 3 chars de charbon, 4 fr.; — 440 l. de suif, 68 fr. 4 gr.; — 2 douzaines de « lahons, » 2 fr. 15 g.; — pour amener trois pompes, de Frédéric-Fontaine au Mont-de-Vannes, 2 fr.; — « le treysiesme de juing 1591, publication ast esté faicte des ordonnances et statuz qu'il a plust à Sa Majesté donner et auctroyer pour le régime et gouvernement des minnes que sont est que se treuveront rière son pays et conté de Bourgoingne, et à la mesme heure, tous les officiers et ouvriers travaillant esd. montagnes ont prestés le serement de fidélité à Sadicte Majesté et aulx sieurs com-



personniers (copartageants); » frais d'un dîner préparé à cette occasion, 42 fr. 6 gr.; — total de la recette, 4,744 fr. 9 gr. 11 engr.; — dépense, 4,892 fr. 7 gr.

B. 1368. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 83 feuillets.

1592. — *Château-Lambert.* Compte rendu par Jean Guérin, contrôleur des mines de Bourgogne, pour 34 semaines d'exploitation, du 25 avril au 12 décembre 1592. « Frais de la montagne de Saint-Nicolas et de Saint-Vincent (finage de Ternuay), » 1re semaine commençant le 25 avril 1592. Claude Huguelet, « houtemand », 2 fr.; Jean Lalemand, Nicolas Jousse, Nicolas Jannin, Jean Besançon, Georges Porrat, Claude Drohin, Vincent Bourgeois, Jacques Challon, Georges Huguelet, ouvriers, 16 gr. chacun; Jean Gasillon et Tillon Jacquèl, tireurs d'eau, 18 gr. chacun; — total d'une semaine, 18 fr. — Achats de suif; ouvrages de maréchalerie faits à Ternuay, par Pierre Lalemand, maréchal. — Fol. 16. Chantier de la montagne de Saint-Jean du Mont-de-Vannes, occupant 10 ouvriers en moyenne, sous la conduite de Claude Charme, houtemand (contre-maître de la mine). — Fol. 28. Chantier de Château-Lambert, 10 ouvriers en moyenne, dirigés par Nicolas du Saulcy, houtemand. — Fol. 75. Chantier de Saint-Jean du Mont-de-Vannes, 4 ouvriers conduits par Jean Coing, houtemand. — Total de la recette, 2,629 fr.; de la dépense, 3,178 fr.

B. 1369. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 104 feuillets.

1593-1594. — *Château-Lambert, Faucogney et Saint-Bresson.* Compte de Jean Guérin, contrôleur des mines, pour leur exploitation du 26 décembre 1593 au 20 décembre 1594. Fol. 1. Château-Lambert; Bastien Rosier, houtemand, ayant sous ses ordres 10 à 15 ouvriers; — à Nicolas du Saulcy, visiteur des montagnes, par semaine, 3 fr.; — à Claude Crevoisier, charbonnier, 2 fr.; — à Jean Dolet, fondeur, 3 fr. 10 gr.; — à Deslot Challet, fondeur, 20 gr.; — pour la façon de 1,202 l. de cuivre noir, à 14 gr. le cent, 14 fr.; — pour charroi de 22 cuveaux de mine de la montagne à la fonderie, 9 gr. — Fol. 53. Chantier de la montagne Saint-Jean de Saint-Bresson : Claude Charme, houtemand, Pierre Parisot, Mongenot Levain, Thiébaud Terrible, Jean Bouveney, Claude Jean-Antoine, Deslot de La Corre, David Griffon, ouvriers; Nicolas Bernard, maréchal. — Fol. 71. Montagne du Mont-de-Vannes. — Recette totale, 2,722 fr.; — dépense, 5,164 l. Sur le total, 4 quarts (sur 36) incombent au Roi, soit 573 l. de dépense et 32 quarts à M. de Vuillermin, amodiateur des mines, soit 4,590 l. Le Roi ayant fourni en outre 2,722 fr. pour gages des officiers des mines, « Sa Majesté auroit plus fourny que ses quatrex quars de la somme de IIm CXLIX l. 1 s. tournois. »

B. 1370. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1621-1628. — *Château-Lambert.* Acquits du compte des mines, rendu par Antoine Malbouhans, pour l'année 1628. Requête présentée à la Chambre des Comptes par les « pauvres mineurs, fondeurs et charbonniers de Chasteau Lambert, » exposant qu'ils sont au nombre de 6 à 700 personnes, tant hommes, femmes qu'enfants, et que leurs gages de 2 fr. par ouvrier et par semaine leur sont payés « en testons, » qu'ils ne peuvent faire accepter des hôtes et boulangers, 1621; — excuses et explications fournies à cette occasion par les « co-personniers » des mines, se plaignant de livrer au-dessous du prix de revient les 20 milliers de cuivre rouge que le Roi se réservait chaque année sur le produit des mines de Château-Lambert [s. d.]; — lettre du conseiller Louis Grivel à Merich Le Pervaset, aux mines de Château-Lambert, pour l'inviter à faire remplacer par d'autres espèces les testons décriés, pour le paiement des ouvriers, 1621, 7 octobre; — mandement de la Chambre ordonnant à Antoine Malbouhans de payer ses gages arriérés à Claude Grosjean, sergent des mines, 1628, 21 juillet; — facture quittancée de vitres fournies par Nicolas Grisel, vitrier et bourgeois de Remiremont, pour la cure, l'école et les bâtiments de l'administration des mines de Château-Lambert, 1627, 2 décembre; — mandement quittancé d'honoraires et médicaments payés à Jean Fassener, chirurgien des mines, 13 décembre.

B. 1371. (Liasse.) — 5 cahiers, papier, in-quarto de 48, 25, 31, 25 et 5 feuillets.

1629. — *Château-Lambert.* Premier compte des paiements faits par Antoine Malbouhans, commis à la recette des deniers destinés au paiement des mineurs. Dépense : à Pierre Thurillat, curé de Château-Lambert, gages, 26 fr.; — à Balthazar du Val, chef-maître, 65 fr.; — à Guillaume Magnin, houtemand de la Montagne, 52 fr.; — à Claude Grosjean, sergent, 32 fr. 5 gr.; — à Nicolas et Pierre Jacquel, maréchaux, 84 fr. 5 gr.; — à Humbert et Thiébaud Mangoz, maîtres conduisant les pompes de la Montagne, 7 fr. 6 gr. (par semaine). — Troisième compte abrégé rendu à Philippe de Billy, conseiller-maître, par Antoine Malbouhans, pour les recette et dépense des mines, du 2 juillet au 29 septembre 1629. Recette : argent, 5,247 fr.; mine, 1,398 cuveaux et demi; cuivre, 10,396 l.; « matte, »

1,700 l.; suif, 1,221 l. et demi ; fer, 1,804 l.; acier, 114 l.; charbon, 46 chars 7 cuveaux; bois de toise, 26 toises; clous, 2,300. — Dépense : argent, 6,432 fr.; — mine, 1,398 cuveaux et demi; suif, 1,083 l. et demi; fer, 1,097 l. et demi ; acier, 114 l.; charbon, 46 chars 7 cuveaux ; bois de toise, 26 toises ; clous, 2,300. — Contrôle du troisième compte. — Dépense ; — fonderie ; — détail de la mine de cuivre tirée durant les mois de juillet, août et septembre 1629 : 713 cuveaux et demi tirés et fondus en la fonderie de Château-Lambert. — Quatrième compte rendu par Antoine Malbouhans, entre les mains du conseiller Louis Grivel, pour la période du 1er octobre au 29 décembre 1629. Recette d'argent, 6,078 fr.; mine, 966 cuveaux et demi ; cuivre, 13,038 l.; — matte restée en provision, 900 l.; fer, 2,360 l.; suif, 1,354 l. et demi ; acier, 183 l. — Dépense : argent, 7,550 fr.; mine, 966 cuveaux et demi ; matte, 1,700 l.; fer, 1,270 l.; suif, 1,335 l.; acier, 86 l.

B. 1372. (Liasse.) — 3 cahiers in-quarto de 28, 22 et 23 feuillets.

1630. — *Château-Lambert.* Compte des trois premiers mois de l'année 1630, rendu par Antoine Malbouhans. Recette : argent retenu aux « leschaffes » et ouvriers, pour fourniture de fer, suif, etc., 603 fr. 9 gr.; — mine, 1,106 cuveaux ; — cuivre, 15,000 l.; — cuir de pompes, bois, suif, fer, acier ; gros acier « pour refaire les pillons. » — Dépense : argent, 8,407 fr.; — mine, 1,086 cuveaux ; — cuivre, 3,500 l. — Compte des mois de juin-septembre 1630, rendu par Antoine Malbouhans. — Autre compte, rendu par le même, pour les mois d'octobre à décembre 1630.

B. 1373. (Liasse.) — 3 cahiers in-quarto de 46, 48 et 50 feuillets.

1630. — *Château-Lambert.* Comptes journaliers « de tous les deniers que sont esté desborcez tant aux mineurs, leschaffes, charbonniers, coupeurs de bois, charretiers, fondeurs, que toutes aultres personnes travaillant à l'usage des mines de Chasteau Lambert, » du 1er janvier au 28 septembre 1630.

B. 1374. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1630. — *Château-Lambert.* Contrôles et acquits servant aux comptes des mines, rendus par Antoine Malbouhans, pour l'année 1630 Secours accordés à Barbe Valdinare, ouvrière des mines de Château-Lambert, âgée et infirme, 17 novembre ; — à Élisabeth Lorentz, veuve d'un ouvrier « tué d'un coup de pétard dans la montagne, » chargée d'un orphelin « inocent d'esprit, » 28 novembre ; — à Suzanne Barbier, veuve de Jean-Claude, ouvrier des mines, 17 novembre ; — contrôle des charbons et du travail des ouvriers fondeurs et charbonniers, 1er octobre-31 décembre.

B. 1375. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 21, 26, 25 et 22 feuillets.

1631. — *Château-Lambert.* Comptes trimestriels abrégés de l'exploitation des mines, rendus par Antoine Malbouhans. 1er trimestre. Recette : argent, 8,041 fr.; mine, 830 cuveaux ; suif, 3,014 l.; fer, 2,383 l. et demi. — Dépense : argent, 9,176 fr.; suif, 1,735 l. et demi; fer, 1,402 l.; acier, 91 l. — 2e trimestre. Recette d'argent, 4,706 fr. — Dépense : 7,196 fr. — 3e trimestre. Recette : argent, 10,548 fr.; mine, 625 cuveaux ; cuivre, 7,365 l.; charbon, 42 chars pour la forge, 263 chars et 9 cuveaux pour la fonderie; bois pour la montagne, 19 cordes et demie ; suif, 1,873 l. et demie ; fer, 2,049 l.; acier, 185 l. — Dépense : argent, 10,982 l.; cuivre, 8,963 l.; suif, 14,90 l.; fer, 1,466 l.; acier, 91 l.; charbon, 48 chars 8 cuveaux ; bois, 48 toises ; charbon de forge, 8 chars. — 4e trimestre. Recette : argent, 5,370 fr. — Dépense : 6,264 fr.

B. 1376. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 47, 54, 53 et 38 feuillets.

1631. — *Château-Lambert.* Comptes journaliers des deniers payés aux ouvriers de la mine et aux officiers de Château-Lambert. 1er compte : à Jean-Baptiste Sauvage et à Jean Decombe, son successeur, curés de Château-Lambert, 26 fr.; — à Antoine Malbouhans, receveur, 50 fr.; — au chirurgien Balthazar Duval, qui a pansé les malades et blessés, 5 fr. 5 gr.; — à Pierre Lordière, houtemand de la fonderie, gages à 4 fr. la semaine, 52 fr.; — à Claudin Desmesye, maître charbonnier, gages à 3 fr. 6 gr. la semaine, 45 fr. 6 gr.; — à Étienne Tournier. coupeur, 2 fr. la semaine, 26 fr. — 2e compte. Dépense : chauffage des officiers, 52 fr.; — aux 26 « leschaffes, » 1,034 l. — 3e compte. Dépense : à Bénédict Falant, lieutenant du prévôt des mines, 45 fr. 5 gr.; — à Balthazar Duval, « schitemaître, » 65 fr.; — à Guillaume Magin, lieutenant de la Montagne, 52 fr. — 4e compte. Dépense : achat de fer de Claude Sonet, forgeron à Plancher, « 1,325 livres, tant en stoffises, bandelettes, que barres, » 1,325 l.; — aux charpentiers de la Montagne, 19 l.; — aux fondeurs, 12 l.; — à l'affineur, 2 l.; — « pour engresser les touretz de la roche, 3 lib. »

B. 1377. (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 4 cahiers in-quarto de 22, 6, 24 et 35 feuillets, 1 sceau.

1631. — *Château-Lambert.* Contrôles et pièces justificatives des dépenses faites pour l'exploitation des mines en 1631. Dépense : à Pierre Jacquel, « le plus grand varlet » de la forge, 30 gr. par semaine ; — à Claude Jacquel, petit valet de la forge, 18 gr. par semaine ; — à Humbert et Thiébaud Ménigel, maîtres des pompes, 9 fr. par semaine ; — à Desle Daval, couvreur de roche, 14 fr. 6 gr.; — paiement de la mine aux ouvriers, « stueff et corne » [stüff (mine en roche)], 2 fr. le cuveau ; — « schlam » [schlamm (mine en boue), 16 gr. le cuveau ; — ouvriers travaillant « es pillattes » [pilons] ; à Jean Ressenel qui dirige le travail, 4 fr. par semaine ; — au chirurgien Balthazar Duval, « pour avoir guerry et médicamentez Thomas Marsot, blessé en deux lieu sur la teste d'une piece de roche que estoit tombez dessus en ziburant dans la montagne, » 2 fr.; — dépense de fer : pour les « leschaffes, » au nombre de 28, 751 l.; pour la forge et la fonderie, 266 l.; aux ouvriers « des pillattes, » 111 l.; — aux ouvriers de la « ziburerie, » 16 l.; — aux 4 ouvriers de « l'arbestel Saint-Jehan, » 49 l.

B. 1378. (Liasse.) — 3 cahiers in-quarto, papier, de 18, 20 et 23 feuillets.

1632. — *Château-Lambert.* — Comptes d'exploitation des mines pendant les 1er, 3e et 4e trimestres de l'année 1632, rendus par Antoine Malbouhans. 1er trimestre. Recette : argent, 1,935 fr.; mine, 444 cuveaux; cuivre, 4,865 l. Dépense : argent, 6,288 fr.; mine, 444 cuveaux; fer, 820 l.; acier, 65 l. — 3e trimestre. Recette en argent, 4,415 fr. — Dépense : 6,081 fr. — 4e trimestre. Recette : 14,925 fr. — Dépense : 5,356 fr.

B. 1379. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 36, 37, 40 et 39 feuillets.

1632. *Château-Lambert.* Comptes journaliers de la mine : au chirurgien, pour avoir pansé Georges Valse « qui estoit blessé sur la main, estant tombé dans la Montagne, » 2 fr. 5 gr.; — au même, pour « avoir médicamenté Jean Magin le jeune, qui estoit blessé au couté, estant tombé dans la Montaigne en fuyant pour le pétart, » 1 fr.

B. 1380. (Liasse.) — 37 pièces, papier, dont 4 cahiers in-quarto de 21, 5, 20 et 21 feuillets.

1632-1633. — *Château-Lambert.* Contrôles et acquits du compte des mines pour l'année 1632. Envoi de cuivre à l'arsenal de Gray, pour fondre des canons, récépissé donné par Claude Marlot, capitaine de l'artillerie de Gray, 1632, 23 décembre ; — récépissé de 6,638 l. de cuivre rosette, donné à M. Sauvage, amodiateur des mines, par Claude Boisot, marchand à Besançon, 1633, 25 août ; — récépissé d'un millier de cuivre des mines de Château-Lambert, donné par Christophe Mitterhoffer, prévôt des mines de Plancher, 14 juin ; — placards (avec certificats de publication) manuscrits annonçant l'adjudication au plus offrant, devant les commissaires du Roi, du matériel et des approvisionnements des mines de Château-Lambert, avec offre d'accensement des maisons, moulins et terres appartenant au Roi sur ce territoire, 27 février ; — contrôles trimestriels de la dépense, des salaires des ouvriers, etc.

B. 1381. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 35 23 et 19 feuillets, 1 sceau.

1632-1634. — *Château-Lambert.* Comptes et acquits de l'exploitation des mines du 27 décembre 1632 au 5 mars 1633 et de leur liquidation ultérieure. Compte : Dépense : à Henri Camu, prévôt et superintendant des mines du comté de Bourgogne, 111 fr. 4 gr. — Recette : 3,186 fr. 10 gr.; — mine, 744 cuveaux ; cuivre, 8,280 l.; matte, 550 l.; charbon pour la forge, 6 chars 10 cuveaux ; charbon pour la fonderie, 357 chars 2 cuveaux; bois pour la Montagne, demi-corde ; bois pour la fonderie, 19 toises et quart; suif, 1,421 l.; oing, 102 l.; fer, 1502 l.; acier, 75 l.; gros acier, 73 l. — Dépense : argent, 3,462 fr.; suif, 634 l.; oing, 4 l. et demi ; fer, 367 l.; acier, 54 l.; charbon pour la fonderie, 38 chars 4 cuveaux; bois de toise, 11 toises; charbon de forge, 4 chars. — Allocation de 10 fr. à Balthazar Duval, ancien « schitemaître » des mines, pour indemnité de construction d'une étable attenante à la maison où il logeait pour exercer son office, 1634, 19 octobre ; — quittance de 25 fr. accordés aux mineurs pour tirer à l'arquebuse, 1633, 5 juin.

B. 1382. (Cahier.) — In-quarto, papier, 79 feuillets.

1578-1579. — *Château-Rouillaud.* Compte des revenus de la terre dépendant des château et maison forte de Château-Rouillaud, confisquée au profit du Roi, rendu par Constantin Thiébault, juré du greffe du Parlement, commis à la garde et à la recette de cette terre par Jean Laborey, docteur en droit, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1578. Recette : cens dus par des habitants d'Arc, de Senans, du Deffois, du Vernois ; — redevances

en grains; — corvées de charrues dues par les habitants d'Arc-et-Senans; — corvées de bras; — poulets; — exploits de justice; — du four banal d'Amont, 56 fr.; — du four banal d'Aval, 52 fr.; — amodiation des rivières de Château-Rouillaud, au sieur Labourot, 41 fr.; — épaves, 31 gr.; — premier bâton de messerie, 17 fr.; — second bâton, amodié 17 fr.; — mairie de Château-Rouillaud, amodiée 15 gr.; — sergenterie, 9 gr.; — foresterie, 3 gr.; — chasse (non amodiée); — pâturage des bois, 3 fr.; — prés et vignes. — Dépenses : gages d'Anatoile Roubel, châtelain de la justice de Château-Rouillaud, 100 s.; — de Pierre Vaulchier, d'Écleux, notaire, procureur d'office, 100 s.; — pour barreaux de fer mis dans la fenêtre de la cuisine du château, pour éviter toute surprise, 5 fr. 7 gr. — Total de la recette en argent, 785 fr.; de la dépense, 568 fr.

B. 1383. (Cahier.) — In-quarto, papier, 79 feuillets.

1578-1579. — *Château-Rouillaud.* Double du compte précédent.

B. 1384. (Liasse.) — 2 pièces, papier, et 1 registre in-quarto de 134 feuillets, couverture parchemin.

1441-1549. — *Châtelbelin.* États de recette de Châtelbelin, présentés en 1441 par le receveur Julien de Montmirey, et en 1445 par le receveur Guiot d'Ounans. — Compte de Jean Mouchet, à son vivant écuyer, seigneur de Toulongeon, trésorier de Dole et receveur général de Bourgogne et de Châtelbelin, rendu par Louise Battefort, sa veuve, Lyonnet et Jean Mouchet, ses enfants, pour les terres d'Orgelet, Arbois, Monnet, Valempoulières et Montrond, provenant de Châtelbelin « advenue à Sad. Majesté par le trespas de fut monseigneur le prince René de Chalon, » pour un an, du 1er octobre 1548 au 30 septembre 1549. Recette. Fol. 2. Orgelet : recette d'argent, Vampournay, Dompierre, Alièze, Marnésia, Billecul, Moutaine, Plaisia, Saint-Julien, Légna, Marengea, Gisia, total, 131 l. 17 s.; — fermes : prévoté d'Orgelet, 12 l.; — clergie de la mairie d'Orgelet, 4 l.; — ventes d'Orgelet, 18 l.; — bancs et « fustalles » d'Orgelet, 20 l.; — sceau et tabellioné, 40 l.; — herbes de pré; — corvées de bois. — Fol. 40. Arbois, amodiations : prévôté d'Arbois, 10 l.; — prévôté de Mesnay, 100 s.; — moulins et battoir de Mesnay, 20 l.; — Pupillin, néant, « pour ce que les heritiers de feurent François et Nicol de Gougenay le tiennent en vertu des lettres de feu Jehan de Chalon du 5 mars 1492; » — prévôté de Montigny, 27 l.; — four de Vauxelles, néant, « car il est ruyneulx; » — prévôté de La Châtelaine, 40 l. 10 s. — Fol. 54. Monnet. Recette d'argent : Fontenu, Monnet-le-Bourg, Mont-sur-Monnet, Pont-du-Navois, Le Larderet, Ney. — Fol. 61. Valempoulières, jurée des bêtes, 33 l. — Fol. 71. Seigneurie de Montaigu : sergenterie et messerie, 10 l.; — prévôté, 4 l. — Total de la recette du compte : 2,386 l. 11 s. 3 d. — Dépense : gages du receveur, 36 l. (pour Orgelet); — au chapelain de la chapelle Saint-Nicolas d'Arbois, 6 l.; — à Henri Proudhon, châtelain de Monnet, 30 l.; — au chapelain de la chapelle Sainte-Claire, en l'église du château de Montaigu, 30 s. — Fol. 96. Recette de grains et de vins.

B. 1385. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 145 feuillets, couverture parchemin.

1559-1560. — *Châtelbelin.* Compte du domaine de Châtelbelin, rendu par Philippe Marchant, receveur pour le Roi, pour un an, du 1er octobre 1559 au 30 septembre 1560. Recette. Fol. 1. Orgelet, prévôté, 12 l.; — fours vieux, 16 l.; — posterie et gerberie du château, 8 l. — Fol. 36. Arbois, prévôté, 17 l.; — four de Montigny, 4 l.; — moulin des Planches, 19 l. — Fol. 49. Monnet, exploits de justice, 3 l. 1 s. 3 gr.; — Lods, 37 fr. — Fol. 56. Valempoulières. — Fol. 60. Montrond, ventes, foires et marchés, 10 l. est. — Fol. 66. Montaigu, prévôté, 12 l.; — total de la recette du compte, 2,881 l. — Dépense : au capitaine châtelain de La Châtelaine, 10 l.; — réparations du four de La Châtelaine, 30 fr.; — total de la dépense, 941 l.

B. 1386. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 155 feuillets, couverture parchemin.

1589-1590. — *Châtelbelin.* Compte du domaine de Châtelbelin, rendu par François de Gruter, écuyer, receveur général en Bourgogne, pour un an, du 1er octobre 1589 au 30 septembre 1590. Recette. Fol. 1. Orgelet, amodiation des langues des grosses bêtes, 31 l.; — Lods, 43 fr. — Fol. 38. Arbois, amodiations des moulins et battoir de Corcelle, 200 l.; — sergenterie du Pavillon, néant; — clergie de la prévôté de Mesnay, 9 l.; — ventes de Montigny, 1 l. — Fol. 54. Monnet (partie de la Roche), pêche de la rivière d'Ain, 13 l. — Fol. 63. Valempoulières, jurée des bêtes, 11 l.; — four banal, 191 l. — Fol. 68. Montrond, four banal, 64 l.; — ventes des foires, 9 l. 5 s.; — exploits de justice, 22 s. — Fol. 75. Montaigu. Recette totale du compte, 7,384 l. — Dépense : à Jacques Dufour, docteur en droit, châtelain de Valempoulières, 3 fr.; — gages du receveur général de Châtelbelin, 200 fr.; — dépense totale, 1,236 l.

B. 1387. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 152 feuillets, couverture parchemin.

1598-1599. — *Châtelbelin.* Compte de la recette de Châtelbelin, rendu par Françoise Gillaboz, veuve de Jean Dubois, Sébastien, Claude, Guillaume et Claude Dubois, ses enfants (ledit Jean Dubois étant à son vivant commis à ladite recette, par Étienne Hugon, receveur général en Bourgogne), pour un an, du 1er octobre 1598 au 30 septembre 1599. Recette. Fol. 1. Orgelet : amodiation de la porterie et gerberie du château, 5 l.; — prévôté, sergenterie et messerie d'Essia, 6 l. — Fol. 37. Arbois. Amodiation du gros poids « dressé en une bouticle aux asles dud. Arbois, » 47 l.; — lods, 20 fr. — Fol. 53. Monnet. Vente des foires, 1 l. — Fol. 62. Valempoulières. Tabellioné, 3 l. 10 s. — Fol. 74. Montaigu. Gerberie, 8 l. — Recette du compte, 5,206 l. 10 s. — Dépense : au procureur de Monnet, 5 fr.; — à Nicolas Bouverot, châtelain de La Châtelaine, 6 fr.; — à Claude Moutenet le jeune, procureur de Valempoulières, 15 gr. — Dépense totale, 4,906 l.

B. 1388. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 174 feuillets, couverture parchemin.

1603-1604. — *Châtelbelin.* Compte de la recette de Châtelbelin, rendu par le receveur général Étienne Hugon, pour un an, du 1er octobre 1603 au 30 septembre 1604. Recette. Fol. 1. Orgelet. — Fol 37. Arbois. — Fol. 53. Monnet. — Fol. 65. Montrond. « Des mynes de fert qui souloient estre aud. Montrond.... sont en ruyne dez long temps ; » — Fol. 72. Montaigu. Prévôté, 11 l.; — des religieux de Bonlieu, pour leur domaine de Montaigu, 27 fr. Recette totale du compte, 4,908 l. — Dépense totale, 4,756 l.

B. 1389. (Cahier.) — In-quarto, papier, 49 feuillets.

1584. — *Châtelneuf-lez-Champagnole.* Compte rendu par Guy Girardot, de Vadans, receveur des terres de Montrivel et Châtelneuf, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1584. Recette : tailles et cens de Vannod, Saint-Germain et Équevillon; de Champagnole, du Pasquier, du Larderet, de Lattey, de Cize, de Crotenay et Sappoy, en tout 57 fr. 3 gr.; — toises de Champagnole, 3 fr. 9 gr.; — accensement du Val de Chambly, 9 fr. 9 gr.; — exploits de justice, 32 fr. 9 gr. (Incomplet.)

B. 1390. (Cahier.) — In-quarto, papier, 44 feuillets.

1563. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de Jean Racle, écuyer, receveur de Châtelneuf de Vuillafans, pour le Roi, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1563. Recette : de la terre de Vercel, néant, « pour ce que les heritiers François de Peloux, écuyer, seigneur de Gordans, Scolas et Vercel en joissent en vertu d'ung mandement patent.... de l'empereur Charles le Quint ; » « quant a la terre, seigneurie et recepte de Vennes.... aulcune recepte, pour ce que le Roy.... par ses lettres patentes.... données en sa ville de Bruxelles le vingt quatrieme jour du mois d'aoust mil cinq cens cinquante six.... en a fait don a don Fernande de Lannois, conte de la Roiche ; » — aucune recette des terres d'Usiers et Ouhans données par le Roi, par patentes du 20 octobre 1557, à Gérard de Watteville, gentilhomme de sa maison, à titre viager ; — recette de froment de Châtelneuf; de la grange de Lavans ; de Vernierfontaine ; total, 57 bichets 4 émines 1 coupot. — Dépense de froment : à Thomas Perrenot, seigneur de Chantonnay, ayant droit des héritiers de Claude de Vienne, 12 bichets qu'il a droit de prendre sur les moulins de Montgesoye ; — au chapelain de la chapelle du château de Châtelneuf, 3 bichets 5 émines. — Recette d'avoine, 25 bichets 5 émines 1 coupot ; — de vin, 1 quarril, 2 setiers, 4 chaunes ; — de pois, 3 émines ; — de cire, 34 l. et demi ; — poules dues par les habitants de Montgesoye, Lavans, Vernierfontaine, Chasnans, 27 ; — argent : 322 l. 17 s. — Dépense : au curé de Vernierfontaine, pour la desserte des anniversaires des comtes de Neuchâtel, 20 gr.; — à Arnoul de Saint-Seine, écuyer, seigneur de Couchy, ayant droit de Jeanne de Vuillafans, 5 fr. 6 gr.; — à Baptiste Colin, bailli de Châtelneuf, 4 fr. 4 gr.; — à Pierre Mugnier, de Vuillafans, capitaine et châtelain de Châtelneuf, 5 fr.; — à noble Antoine Serron, de Saint-Gorgon, procureur, 3 fr. 1 gr.; — réparations aux four et moulins de Montgesoye, 58 fr.; — total de la dépense, 191 fr. 2 gr.

B. 1391. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets.

1564. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de Jean Racle, receveur de Châtelneuf, pour l'année 1564. Recette de froment, 64 bichets 1 penal ; — d'avoine, 23 bichets 5 émines 3 coupots ; — de vin, 2 muids 1 quarril 2 setiers ; — de pois, 3 émines ; — de cire, 21 livres ; — de gelines (noms des tenanciers de Montgesoye, Lavans, Vernierfontaine et Chasnans), 27 ; — amodiation de la rivière banale de Vuillafans (pour moitié au sieur de Sombernon), 6 l. 15 s.; — lods, 12 fr. 4 gr.; — épaves et mainmortes, néant. — Dépense : à Jean Bardey, bailli, 3 fr. 4 gr.; — au receveur, 15 fr.; — total de la dépense, 135 fr. 1 gr. 11 engr.

B. 1392. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 47 feuillets.

1565. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de Jean Racle, pour l'année 1565. Recette : froment, 51 bichets 2 émines 1 coupot ; — vin, 2 muids 2 quarrils 1 chauveau ; — pois, 3 émines ; — cire, 25 l.; — 26 gelines ; — recette totale, 593 l. 18 s. — Dépense : à Jean Bardey, docteur en droit, bailli, 3 fr. 4 gr.; — au scribe de la justice, 5 fr.: — au receveur, 15 fr.; — total de la dépense, 419 fr. 7 gr.

B. 1393. (Cahier.) — Petit in-folio, 47 feuillets.

1566. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de Jean Racle, receveur, pour l'année 1566. Recette : banvin de Vernierfontaine, 3 émines d'avoine; — cens de vin, 2 muids 3 setiers 3 chaunes; — foresterie des bois de Châtelneuf, 3 l.; — fours : de Montgesoye, 1 l. de cire; de Lavans, 2 l.; de Vernierfontaine, 2 l.; de Voires, néant; de Châtelneuf, 1 l.; — mairie de Lavans, 4 l. de cire. — Amendes, 6 fr.; — ventes de grains, cire, gelines, etc., 618 fr. 6 gr. — Recette totale, 831 l. 4 s. — Dépense totale, 50 fr. 6 gr.

B. 1394. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 38 feuillets.

1577. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de Claude Gay, de Vuillafans, receveur, pour l'année 1577. Recette : terre de Vennes, néant (« il y a au bichet 12 émynes ; en l'émyne 2 penaulx; en penault 2 coppotz, mesure dud. Vennes ») ; — terre d'Ouhans, néant (« il y a ou quartiers 12 émynes; en l'émyne 2 penaulx, et les mesures rées et non combles ») ; — Châtelneuf (« et a ou quartier 12 émynes que sont deux bichetz led. quartier; ou bichet il y a 6 émynes; en l'émyne 2 penaulx; ou penal 2 coppotz ») ; recette totale, 79 bichets de blé ; — gelines, 33 ; — recette totale, 543 l. 18 s. — Dépense : à Claude Richard, châtelain nommé par le Parlement, 5 fr.; — à Claude Gay, receveur, 15 fr.; — dépense totale, 61 l. 5 s. 6 d.

B. 1395. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 41 feuillets.

1586. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de François Ramel, de Vuillafans, receveur pour le Roi, pour l'année 1586. Recette : amodiation des moulins de Montgesoye, 47 bichets de froment ; — du four d'Échevanne, moitié au Roi, moitié à M. de Clairvaux, 5 bichets ; — recette totale de froment, 108 bichets 1 émine et demie ; — vin, 1 muid et demi et 6 chaunes ; — 20 l. de cire ; — 50 gelines ; — recette totale, 563 fr. — Dépense : à Claude Renard, châtelain de la seigneurie, 5 fr.; — à Jean de Menoux, bailli, 3 fr. 4 gr.; — dépense totale, 112 fr. 1 gr. 1 engr.

B. 1396. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 43 feuillets.

1596. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de François Ramel le jeune, receveur, pour 1596. Recette : avoine, 27 bichets 4 émines 3 coupots; — vin, 1 muid 1 quarril 2 setiers 4 chaunes 1 tiers; — cire, 21 l.; — 34 gelines; — recette totale, 272 fr. 5 gr. — Dépense : à François Gaultheron, châtelain, 5 fr.; — à Claude Gay, scribe, 5 fr.; — à Hugues Receveur, procureur, 3 fr. 1 gr.; — dépense totale, 169 fr. 7 gr. 4 engr.

B. 1397. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 41 feuillets.

1603. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de François Ramel le jeune, receveur, pour 1603. Recette : froment, 59 bichets 2 émines 1 coupot; — avoine, 22 bichets 5 émines 1 coupot; — vin, 6 muids 3 quarrils 2 tiers de chaune ; — pois, 3 émines ; — cire, 18 l. et demi ; — 36 gelines. — Produit total : cens, lods, échutes, 368 fr. 1 gr. 4 engr. — Dépense : 89 fr. 8 engr.

B. 1398. (Cahier.) — Petit in-folio, 2 cahiers, papier, de 42 et 10 feuillets.

1604. — *Châtelneuf de Vuillafans.* Compte de François Ramel le jeune, receveur, pour 1604. Recette : froment, 71 bichets 5 émines 1 coupot; — avoine, 27 bichets 2 émines 3 coupots ; — 36 gelines ; — recette totale, 477 fr. 2 gr. — Dépense : reconstruction du four d'Échevanne, 44 fr.; — dépense totale, 251 fr. 9 gr. 4 engr. — *Châtillon-le-Duc.* Compte des réserves rendu par Jean-Baptiste Chevanney et Antoine Bernard, citoyens de Besançon, amodiateurs de la seigneurie, pour les années 1648-1650.

B. 1399. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 56 feuillets.

1550. — *Châtillon-sous-Maiche.* Compte de Nicolas Vessault, de Froidevaux, notaire, receveur pour l'Empereur, dans les terres et seigneurie de Châtillon-sous-Maiche, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1550. Recette : « Au bichet de grainne, mesure dudit Chastillon, y a douze penaulx ; au penault, 2 quartes ; en la quarte, 2 coupots ; au coupot, 12 coupes. » — Cens dus à Battenans, Neuvier, Vy,

Bief, Charmoille, Fleurey ; — patronage de l'église de Sancey, 2 l.; — Solemont ; Orve ; Péseux ; Vauclusotte ; Charmoille ; Courcelles ; Châtillon ; Pierrefontaine en Varais ; Froidevaux, Germéfontaine ; La Sommette ; Esbey ; — amendes de la châtellenie, 114 l.; — sceau du tabellioné, 43 l. — Recette de froment à Randevillers, Péseux, Valoreille, Dampjoux, Saint-Mauris et Cour, Vernois, Long-Sancey, Grand-Sancey, Suremont, Orve, Belleherbe, Pierrefontaine-lez-Blamont, Moulin de Bief ; — recette d'avoine. de cire, de gelines, de chanvre, de paille. — Dépense : à Jacques de Reinach, chevalier, seigneur de Florimont, capitaine-châtelain de Châtillon, 450 l.; — à Antoine de Sagey, chapelain de la chapelle du château, 10 l.; — à Henri Pouthier, procureur de Châtillon, 8 l.; — réfection du pont-levis, 5 fr. 5 s. 6 d. — Recette totale en argent, 481 l. — dépense totale, 652 l. 7 s. 5 d. (Copie.)

B. 1400. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1550-1551. — *Châtillon-sous-Maîche.* Acquits de compte de l'an 1550. Certificat de Jean de Laviron, écuyer, constatant que la dîme de Pierrefontaine-lez-Blamont, à son profit, était de 8 bichets, moitié blé et moitié avoine, en 1550 ; — quittance des gages de Jacques de Reinach, seigneur de Florimont, châtelain de Châtillon-sous-Maîche, donnée à Nicolas Lulier, seigneur de Raucourt, 1551, 10 janvier ; — quittance de Henri Poutier, procureur de Châtillon, pour ses gages de l'année 1550, 7 janvier ; — quittance de 6 gr., prix de 200 clous de plancher, donnée par Jean Courtois, bourgeois de Saint-Hippolyte, 1550, 22 septembre ; — quittance de 18 penaulx froment, donnée par Hammand de Brunnckoffen, seigneur de Bourogne, bailli et capitaine d'Héricourt, 1551, 2 juillet ; — autre quittance d'un bichet moitié avoine et froment, donnée au receveur de Châtillon, par Jeanne Merceret, femme de Claude du Tartre, capitaine de Saint-Hippolyte, 30 juin.

B. 1401. (Cahier.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1560. — *Châtillon-sous-Maîche.* Compte rendu par Thiébaud Colard, de Neuvier, notaire, receveur, pour l'année 1560. Recette : toises des maisons du bourg de Châtillon ; — tailles de la Saint-Michel ; — cens des villages de la seigneurie ; — charruages ; — gîte aux chiens à La Grange et Droitfontaine, 3 l. 17 s.; — corvées ; — fornages ; — terrages ; — avénerie ; — grènetage ; — une livre d'épices, moitié poivre et gingembre, due, le dimanche des Brandons, par Claude Fremyot, de Pierrefontaine en Varais ; — cire ; 169 l. et demie ; — 179 gelines ; — 100 l. de chanvre ; — 800 bottes de paille. — Recette totale en argent, 433 fr. ; — en froment, 114 bichets 21 quartes 8 coupes ; — en avoine, 97 bichets 13 quartes et demie 2 coupes. — Dépense : perte de 23 quartes et 6 coupes de froment « par les orvalles advenuz par gresles ès villages de la seigneurie ; » — dépense totale, 236 fr. argent.

B. 1402. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 54 feuillets.

1570-1571. — *Châtillon-sous-Maîche.* Compte de Thiébaud Colard, de Neuvier, receveur, pour l'année 1570. Recette : amodiation d'une portion de la rivière du Doubs appelée le Lod, 4 l. et demie ; — amendes et défauts de la châtellenie, 73 l. 12 s.; — avoine des terrages de Solemont, Bief, Dampjoux, Saint-Mauris et Cour, Courcelles et Froidevaux, Valoreille, Péseux, Neuvier, Valonne, Vy, Vernois, Vauclusotte, Châtillon, Fleurey, Long-Sancey, Grand-Sancey, Orve, Surmont, Belleherbe, Esbey, Charmoille et Pierrefontaine en Varais, 307 bichets 9 quartes ; — recette totale, argent, 473 l. 10. — Dépense : aux chanoines de Saint-Hippolyte, pour un anniversaire qui se célèbre le jour de saint Simon et saint Jude, 11 fr. 1 gr. 4 engr.; — à Ligier Colard, bannelier de la seigneurie, et à Antoine du Clos, grand maire, 6 fr. 8 gr.; — à François Terrier, de Vesoul, bailli de Châtillon, 11 fr. 1 gr. 4 engr.; — dépense totale, 331 l. 11 s.

B. 1403. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 38 feuillets.

1580. — *Châtillon-sous-Maîche.* Compte de Thiébaud Colard, receveur, pour l'année 1580. Recette : 220 gelines ; 800 gerbes « d'estrain » (paille). — Dépense : argent, 1,757 fr. 8 gr. 5 engr.; — froment, 25 bichets 6 quartes ; avoine, 18 bichets ; 10 livres de cire ; 600 gerbes de paille. (La couverture de ce compte est un contrat concernant Dampjoux, du 10 octobre 1574.)

B. 1404. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 43 feuillets.

1582-1583. — *Châtillon-sous-Maîche.* Compte de Thiébaud Colard, pour l'année 1582. Recette : argent, 495 l. 8 s.; gelines, 254 ; 100 l. de chanvre. — Dépense : 1 bichet 19 quartes remis à Mandeure pour « grelles » survenues en 1582 ; — dépense totale en argent, 289 fr. 8 gr. (La couverture de ce compte est un contrat concernant Vauclusotte, du 25 février 1558.)

B. 1405. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 45 feuillets.

1590-1591. — *Châtillon-sous-Maîche.* Compte de

Thiébaud Colard pour l'année 1590. Recette d'argent : 685 l. 12 s. tournois. — Dépense : gages de Jean Lavault, chapelain de la chapelle du château, 11 fr. 1 gr.; — de Louis Clément, bailli, 11 fr. 1 gr.; — de François du Tartre, capitaine de Châtillon, 500 fr.; — dépense totale, 1,147 fr. (La couverture du compte est un fragment important d'un contrat concernant Valoreille, d'avril 1453.)

B. 1406. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 44 feuillets.

1591-1592. — *Châtillon-sous-Maiche*. Compte de Thiébaud Colard, receveur, pour l'an 1591. Recette d'argent : 458 l. 18 s. 3 d. — Dépense : 1,117 fr. 7 gr.

B. 1407. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 44 feuillets.

1592. — *Châtillon-sous-Maiche*. Compte de Pierre Devillers, de Saint-Hippolyte, notaire, receveur, pour l'an 1592. Recette en argent : 612 l. 17 s. 9 d.; — quartes des fours, à Péseux, 14 feux; à Châtillon, 3; à Bief, 13; à Valoreille, 19; à Vauclusotte, 11; total, 7 bichets 14 quartes; — geline par chaque feu des sujets de la seigneurie, 185. — Dépense : à Louis Clément, bailli de la terre, 11 fr. 1 gr. 4 engr. de gages; — à Claude Colard, de Neuvier, bannelier, et à Étienne Boucon, grand maire, 6 l. 8 gr.; — total de la dépense, 846 fr.

B. 1408. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 63 feuillets.

1600. — *Châtillon-sous-Maiche*. Compte de Claude Bougenet, de Salins, demeurant à Bief, receveur, pour l'an 1600. Recette : gelines (1 par feu), Pierrefontaine, 12; Péseux, 15; Fleurey, 1; La Grange, 8; Droitfontaine, 8; Charmoille, 6. Belleherbe, 17; Esbey, 6; Dampjoux, 4; Bief, 13; Fleurey, 17; Valoreille, 15; Vernois, 7; Vyt, 5; Charmoille, 6; Belleherbe, 10; Solemont, 6; Courcelles, 17; Neuvier, 8; Vauclusotte, 17; Valonne, 5; — recette de fromage, 5 livres de fromage des Vauthier, de Valoreille, mainmortables, « ledit fromage de fruit entier ; » — total de la recette : argent, 545 fr.; — froment, 83 bichets 6 quartes; — avoine, 73 bichets 23 quartes 2 coupes; — cire, 123 l.; — épices, 1 l.; — gelines, 208; — chanvre, 100 l.; — paille, 800 gerbes; — fromage, 8 l. — Dépense : argent, 865 fr.; — froment, 15 bichets et demi; — avoine, 10 bichets et demi : — cire, 6 l.

B. 1409. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 62 feuillets.

1602. — *Châtillon-sous-Maiche*. Compte de Claude Bougenet, receveur, pour 1602. Recette : dîmes de Valoreille, Neuvier, Courcelles et Froidevaux, des sujets de la chapelle Saint-Antoine de Trévillers, à Fleurey, de Péseux, Mandeure, des sujets de la chapelle Saint-Pierre à Fleurey, des sujets de Cusance à Fleurey; — recette totale en argent, 620 l. 5 s. — Dépense : 102 l. 3 s.

B. 1410. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 63 feuillets.

1603. — *Châtillon-sous-Maiche*. Compte du receveur Claude Bougenet, pour l'année 1603. Recette : d'Étienne Gauthier, de la Ville-sous-le-Mont, 10 s. est. de cens; — des charruages des sujets de la seigneurie, 25 fr. 15 gr.; — amodiation d'une portion de rivière du Dessoubre, de la vieille route du Labois-d'Orgeans, 1 l. 17 s.; — d'une autre portion de la même rivière, au-dessus du Labois d'Orgeans jusqu'à la route de Largillat, 2 l. 5 s.; — néant de la forêt du Mont-de-Vieilley, accensée aux habitants de Valonne; — lods de la seigneurie, 336 fr.; — dépense totale, 252 fr. 1 gr. 8 engr.

B. 1411. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 6 cahiers in-quarto, de 8, 12, 9, 11, 3 et 9 feuillets.

1605-1606. — *Châtillon-sous-Maiche*. Compte rendu par Louis Belin, amodiateur de la seigneurie de Châtillon pour 1605 et 1606. 1605. Recette : échute d'Étienne Bataillard, de Vyt, 356 fr.; — lods, 55 fr.; — total de la recette, 423 fr. — 1606. Recette : 449 fr. — Extrait des amendes de la châtellenie en 1606-1607. — État du sceau de Châtillon en 1606-1607. — Visite des moulins de Bief, 12 janvier 1605.

B. 1412. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 7 feuillets.

1607-1608. — *Châtillon-sous-Maiche*. Compte de Louis Belin, amodiateur de la seigneurie, pour l'an 1607, avec acquits annexés. Dépense : voyage à Vy du sieur de Valengin, capitaine et châtelain de la justice de Châtillon, accompagné d'un homme à cheval, d'un laquais, de son lieutenant, Matthieu Colard, de Claude Bougenet, procureur d'office, de Jacques d'Auxiron, scribe, et de Simon du Clos, grand maire, pour vendre l'échute d'Étienne Bataillard, 15 fr.; visite du château de Châtillon, faite par Ligier Petit, de Chaux, charpentier, et Bastien Fol, de Châtillon, maçon, 27 septembre 1607.

B. 1413. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 17, 10 et 15 feuillets.

1607-1611. — *Châtillon-sous-Maiche.* Compte de Louis Belin, amodiateur de la seigneurie, pour les années 1608, 1609 et 1610. Recette : 1608, 100 fr. 6 gr.; — 1609, 78 fr. 3 gr.; — 1610, 56 fr. 6 gr. — Contrôles des lods. 1609-1611. — Requête de Claude de Valengin, seigneur à Mathay, commis à la capitainerie de Châtillon au lieu et place de François de Valengin, seigneur d'Espigny, demandant à la Chambre des Comptes de pourvoir à la réparation du château de Châtillon, 1607, 12 juillet.

B. 1414. (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 3 cahiers petit in-folio, de 18, 4, 6, 4 et 5 feuillets.

1611-1619. — *Châtillon-sous-Maiche.* Comptes de Louis Belin, amodiateur des réserves de la seigneurie pour les années 1611-1617. Recettes : 1611. 54 fr. 10 gr. — 1612. 42 fr. 3 gr. — 1616. 396 fr. 3 gr. — 1617. 42 fr. 4 gr.

B. 1415. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto, de 13 feuillets.

1618-1627. — *Châtillon-sous-Maiche.* Compte des parties de réserve de la seigneurie, rendu par Pierre Devillers, pour les années 1618-1623. 1618. Recette : lods, 150 fr. 1 gr.; — recette totale, 1,274 fr.; — dépense totale, 350 fr. — Quittance de 6 quartes de froment et de 6 quartes d'avoine, donnée à Pierre Devillers, par François de Valengin, seigneur de Mathay et d'Espigny, 1620, 5 juin; — quittance de ses gages, à raison de 3 l. par an, donnée au même amodiateur, par Clande Colard, bannelier de la seigneurie de Châtillon, 1627, 16 janvier.

B. 1416. (Liasse.) — 25 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 9 feuillets.

1624-1628. — *Châtillon-sous-Maiche.* Compte des parties réservées de la seigneurie, rendu par Pierre Devillers, pour les années 1624, 1625 et 1626 (avec acquits). Recette totale, 250 fr. 10 gr.; — dépense, 24 fr. 9 gr. — Quittance de 9 bichets, moitié froment, moitié avoine, dus chaque année à la commanderie de La Villedieu, donnée au receveur, pour les années 1624-1626, par frère Valentin du Buisson, religieux de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des temples d'Arbois, Besançon, Fay, Dammartin et La Villedieu en Varais, 1627, 17 mai; — quittance donnée par le chapitre de Saint-Hippolyte, de 10 l. et 1 bichet de froment, mesure de Belvoir, dû par le receveur de Châtillon, pour la desserte de l'anniversaire de « feurent de bonne mémoire Eude de Chastillon, comte de La Roche, seigneur de S. Hyppolitte, et de Margueritte, sa femme, » 8 juin.

B. 1417. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 15 feuillets.

1627-1635. — *Châtillon-sous-Maiche.* Compte des parties réservées de la seigneurie, rendu par Jean Doyen, bourgeois et bannelier de Saint-Hippolyte, pour les années 1627, 1628, 1629, 1630, 1631 et 1632. Recette : 170 fr.; dépense : 134 fr. 6 gr. — Acquits du compte : quittance de ses gages, donnée par Ferdinand Magnin, capitaine et châtelain de Châtillon-sous-Maiche, 1632, 10 décembre.

B. 1418. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 29 feuillets.

1748-1751. — *Châtillon-sous-Maiche.* Compte des revenus de la seigneurie, rendu à Marie-Louise de Rohan-Soubise, comtesse de Marsan, par Claude-Joseph Thourret, demeurant à Belvoir, pour l'année 1748. Recette de froment, avoine, cire, fromage, etc., en argent, 14,522 l. — Dépense : 1,349 fr. 3 bl. 2 engr. — Produit net : 13,173 fr. 3 gr. 3 bl. — Arrêté de compte fait par Philippe Voiturier, mandataire de Mme de Marsan, en présence de Denis Tortet, châtelain d'Alexis Fissiau, procureur de la baronnie de Belvoir, 1751, 5 février.

B. 1419. (Cahier.) — In-quarto, papier, 27 feuillets.

1565-1569. — *Citey.* Compte des seigneuries de Citey, Mont, Velleclaire, Vantoux, etc., confisquées sur Nicolas de Citey, rendu au Roi par François Brullard, de Velleclaire, pour trois ans, du 2 février 1566 au 2 février 1569. Recette : tailles et cens, amodiations, 21 bichets de froment et 21 bichets d'avoine; — four de Mont, 44 fr.; — total de la recette : argent, 608 fr. 6 gr.; 38 bichets de froment et 9 penaux, 38 bichets d'avoine et 10 penaux, 18 queues et demie et 10 pintes de vin. — Dépense : à Nicolas de Citey, pour subvenir à ses affaires, quand il allait en Flandre, 200 écus d'or; — total de la dépense, 2,451 fr. 2 gr.

B. 1420. (Cahier.) — In-quarto, papier, 17 feuillets

1569-1570. — *Citey.* Compte rendu par François

Brullard, pour un an, du 2 février 1569 au 2 février 1570. Recette : tailles de Motey-sur-Saône, 6 gr. 4 d.; — lods : de Velloreille-lez-Fretigney, Vantoux, Longevelle, Vellefrange, Villers-Chemin, Velleclaire; — total de la recette, 462 fr. 1 gr. — Dépense : à l'huissier Dangelon, pour avoir vaqué à l'inventaire des biens de M. de Citey, 2 écus; — à Étienne Vyot, juge de Citey, gages d'un an, 8 fr.; — total de la dépense, 80 fr. 1 gr.

B. 1421. (Cahier.) — In-quarto, papier, 15 feuillets.

1570-1576. — *Citey.* Compte rendu par François Brullard, pour un an, du 2 février 1570 au 2 février 1571. Recette : tailles de Citey, 6 fr. 4 gr.; — corvées de Citey, 4 gr.; — corvées de Mont, 2 fr. 13 engr.; — tailles de Velleclaire, 9 fr.; — tailles de Mercey-sur-Saône, 6 fr. 10 engr.; — total de la recette, 234 fr. 6 gr. argent; 12 bichets 11 penaux de froment; 12 bichets 11 penaux d'avoine; 2 queues 3 quarts et 3 pintes de vin. — Dépense : argent, 148 fr. 4 gr.

B. 1422. (Cahier.) — In-quarto, papier, 14 feuillets.

1574-1575. — *Citey.* Compte de François Brullard, du 2 février 1574 au 2 février 1575. Recette des tailles, dîmes, cens et amodiations des villages de Citey, Mont, Velleclaire, Vantoux, Mercey, Longevelle et alentours. — Recette argent, 208 fr. 5 gros; froment, 11 bichets 6 penaux; avoine, 11 bichets et demi-penal; vin, 1 quart de queue. — Dépense : gages du receveur, 23 fr. 1 gr.; — total de la dépense, 306 fr. 9 gr. 2 engr.

B. 1423. (Cahier.) — In-quarto, papier, 16 feuillets.

1579-1580. — *Citey.* Compte de François Brullard, pour un an, du 2 février 1579 au 2 février 1580. Recette : Exploits et amendes de la justice de Citey, 8 fr.; — tailles de Longevelle, 8 fr. 8 gr. 10 engr.; — recette totale en argent, 227 fr. 4 gr.; — dépense : 43 fr. 4 gr.

B. 1424. (Cahier.) — In-quarto, papiér, 15 feuillets.

1580-1581. — *Citey.* Compte de François Brullard, pour un an, du 2 février 1580 au 2 février 1581. Recette : argent, 201 fr. 4 gr.; blé, 11 bichets et demi-penal; avoine, 11 bichets, demi-penal; 1 queue de vin. — Dépense : argent, 21 fr. 4 gr.; — froment, 3 penaux; avoine, 1 penal.

B. 1425. (Cahier.) — In-qnarto, papier, 17 feuillets.

1581-1582. — *Citey.* Compte de François Brullard, pour un an, du 2 février 1581 au 2 février 1582. Recette : argent, 641 fr. 8 gr. 7 engr. — Dépense : 93 fr. 3 gr. 11 engr.

B. 1426. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 89, papier, dont 3 cahiers in-quarto, de 14, 10 et 5 feuillets.

1551-1572. — *Citey.* Acquits servant aux comptes de la seigneurie de Citey. Vente par Pierre de Cult, écuyer, seigneur de Cemboing, tuteur de Nicolas, Anne, Bénigne et Marguerite de Citey, enfants de feu Étienne de Citey, d'une rente de 12 fr., appartenant à ses pupilles, à Étienne Quiclet, écuyer, contrôleur de la cité impériale de Besançon, 1551, 24 décembre; — quittance de 12 fr. d'arrérage, donnée par Étienne Quiclet au receveur de Citey, 1553, 12 avril; — autre quittance de la même rente, par Etienne Quiclet, capitaine de Gy, au même receveur. 1555, 25 février; — quittance de 200 écus d'or, donnée par Nicolas de Citey, chevalier, seigneur dudit lieu, à Gérard Brulard, prêtre, François et Claude Brulard, 1565, 27 octobre; — lettre du même à Pierre Bullet, son serviteur, au château de Faucogney : « Pierre, reguardez, en mon absense, faire bonne et seure guarde du châtaulx de Faucogney.... par se que je suis contraint aler en Alemaigne, pour acheter des chevaulx pour ung seigneur qui m'an at prié, et n'y laiser entre personne vivant quelle qui soit.... de Urecourt, » 1566, juillet; — billet de Péronne de Vaudrey, femme de Nicolas de Citey, demandant de l'argent à François Brullard, 1567, septembre; — quittance de 5 écus soleil, donnée au même par Antoine Laynet, écuyer, seigneur de Prantigny, « pour reste de gages.... d'avoir rendu service à Sa Majesté soubz la charge dud. sieur de Citey, » 2 août; — quittance de blé donnée au même par Jean de Vaudrey, seigneur de Beveuge, 1568, mars; — autre quittance de 90 fr. et 22 écus d'or, donnée par Nicolas de Citey, chevalier, capitaine et prévôt de Faucogney, 20 octobre; — quittance de trois queues de vin par François d'Arbois, seigneur de Morvillars, 20 novembre; — frais de saisie et d'inventaire des biens de Nicolas de Citey, faits au nom du Roi par Pierre Dangelon, huissier du Parlement, 1569, 18 mai; — rôle des lettres présentées au sceau des seigneuries de Citey, Mont, Velleclaire, etc., en 1571 et en 1572.

B. 1427. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1573-1581. — *Citey*. Acquits des comptes de la seigneurie. Contrôle des lettres présentées au sceau dans les terres de Citey, Mont, Longevelle, Vellefrey, Mercey, en 1574; — extrait des amendes prononcées dans les mêmes seigneuries en 1574; — quittance de ses gages, donnée au receveur François Brullard, par Étienne Vyot, notaire, juge de la seigneurie, 1575, 10 août; — amodiation du four de Mont, au prix de 20 fr. par an, consentie au profit de Sébastien Perrel, de Mont, et de Jean Nicolin, d'Étrelles, 1576, 21 décembre; — amodiation de prés à Mont, 1577, 28 février; — contrôle des lods de la seigneurie, 1578 et 1580.

B. 1428. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 125 feuillets, couverture parchemin.

1636-1637. — *Clerval*. Compte rendu par Jean-Claude Magnin, ancien receveur de la seigneurie pour le duc de Wurtemberg, devant la Chambre des Comptes, pour un an, du 23 avril 1636 au 23 avril 1637. Recette : de Philibert de Moustier, capitaine de Clerval, pour amodiation d'un ban de rivière, 5 fr. 6 gr. 8 engr. : — des habitants de Bois-la-Ville, pour tailles de Saint-Michel et de l'Annonciation, 3 fr. 2 s. 6 d.; — tailles de Viéthorey, 3 fr. 1 gr. 1 liard; — « du champ de la bannelerie.... néant; » — des jardins et fossés du château, néant, parce que le capitaine en jouit; — recettes de froment, avoine, cens de cire, etc. — Recette totale : argent, 587 fr.; froment, 48 bichots 4 quartes 1 coupot; avoine, 28 bichots; toile, 7 aunes; chanvre, 100 livres; 6 chapons; 106 poules; 32 livres de cire. — Dépense : gages d'un an à Philibert de Moustier, capitaine de Clerval, 70 fr.; — gages du portier du château, 20 fr.; — des deux guetteurs du château, 30 fr.; — du procureur, Jean-Claude Magnin, 25 fr. 6 gr.; — de Claude Faivre, scribe, 5 fr. 4 gr.; — du forestier, Jacques Loyaulté, maire, 5 fr.; — payé au régiment de M. de Raincourt, 581 fr.; — total de la dépense, 1,499 fr. 8 gr. 8 engr.

B. 1429. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 19 feuillets.

1527-1528. — *Colonne*. Compte de la terre de Colonne, rendu par Nicolas Vaulchier, seigneur de Burillon, fils de François Vaulchier, pour un an, du 1er octobre 1527 au 10 mai 1528. Recette : amodiation de la prévôté de Colonne, par Hugues Philibert, de Dole, 15 l.; — messerie d'Oultre-Bois, 3 l. 15 s.; — amodiation de la sergenterie, 4 l.; — messerie de Brainans, 3 l. 7 s.; — de la forge de Colonne, nouvellement construite, néant. — Dépense : à Claude de Vuillafans, femme d'Adrien de Vaudrey, seigneur de Courlaoux et de Bersaillin, 21 s. 6 d.; — au receveur, pour ses gages, 10 fr. — à Jacques Matal, châtelain et gouverneur de la justice de Colonne, 5 fr.

B. 1430. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 51 feuillets.

1568-1569. — *Demangevelle*. Compte de François Cuchet, receveur pour le Roi, dans la seigneurie de Demangevelle (lui appartenant pour moitié, comme provenant de Nicolas de Vienne, seigneur de Clervant), pour un an, du 10 août 1568 au 10 août 1569. Recette : tailles de Demangevelle, 41 fr. 3 gr.; — four banal de la Neuve-Rue de Demangevelle, 20 fr.; — amodiation des perrières (carrières) à Martin Jacquemard, Bertrand Belot et François Gillot, maçons, 18 gr.; — Basse-Vaivre, — Grange de Corre, néant; — Hurecourt; — total de la recette d'argent, 280 fr. 10 gr. 9 d.; — recette de froment, 13 bichots 2 émines 1 quarte et demie; — recette de seigle, 3 bichots 10 émines 1 quarte et demie; — recette d'avoine, 14 bichets 2 émines 1 quarte 2 tiers de quarte et demi-quart; — recette de pois, 5 quartes et demie; — recette de fèves, 1 quarte; — millet, 1 quarte; — lentilles (« nantilles »), 1 quarte et demie; — toile, 24 aunes; — chanvre, 10 l.; — vin, 7 poinçons et demi; — chapons, 62; — poules, 41; — cire, 1 l. et demie; — verjus, néant; — navette, 2 quartes; — recette totale, en argent, 382 fr. 4 gr. 3 engr. et d. — Dépense : à Perrette de Genève, dame de Valfin, 100 fr.; — à Jean de La Barne, commis à la garde du château pour le Roi, 86 fr. 2 gr.; — dépense totale, 403 fr. 3 gr. 3 engr.

B. 1431. (Liasse.) — 17 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 7 feuillets.

1568-1571. — *Demangevelle*. Acquits de comptes de la seigneurie. Lettre de Perrette de Genève, adressée à M. de Mesmay, premier maître en la Chambre des Comptes, relativement à la saisie de la terre de Demangevelle par le Roi, 1571, 8 janvier; — cahier des tailles de Demangevelle pour 1569; — dépense des assises tenues à Demangevelle le 10 août 1568; — rôles des contrats de la terre de Demangevelle, 1568 et 1569.

B. 1432. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 33 feuillets, couverture parchemin.

1570-1571. — *Demangevelle*. Compte de Louis Re-

nard, trésorier de Vesoul, receveur des terres de Saint-Remy, Demangevelle, Faverney, advenues au Roi par droit de confiscation, de la recette de Demangevelle, pour un an, du 10 août 1570 au 10 août 1571. Recette : « des courvées de faulx, forches et raittelz, » dues par les habitants de Demangevelle, néant; — 4 pintes de beurre du tenancier de la grange du château; — taxe des recettes : argent, 281 fr.; — 13 bichots de froment, mesure de Demangevelle, au prix de 2 fr. 1 blanc le penal (et font 24 penaux pour le bichet); — 3 bichots 11 émines de seigle, à 18 gr. le penal; — 14 bichots 8 émines d'avoine, à 8 gr. le penal; — 1 boisseau de pois, à 18 gr. le penal (le penal fait 2 boisseaux); — 2 boisseaux de fèves, même prix; — 1 boisseau de millet, même prix; — 2 boisseaux de « nantilles, » même prix; — 20 aunes de toile, à 6 blancs l'aune; — 10 l. de chanvre, à 10 deniers la livre; — 75 chapons, à 6 blancs pièce; — 41 poules, à 4 blancs pièce; — 1 l. 3/4 de cire, à 18 blancs la l.; — 1 verre de miel; — 2 boisseaux de navette, au prix des pois; — 4 pintes de beurre, à 5 s. la pinte; — 26 voitures de bois, à 2 s. la voiture; — total général des recettes, 1,367 l. 12 s. 11 d. — Dépense : gages de Jean de La Barne et de 6 soldats commis à la garde du château, 576 fr.; — total de la dépense, 796 l. 10 s. 1 d. t.

B. 1433. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 31 feuillets.

1571-1572. — *Demangevelle.* Compte de Louis Renard, trésorier de Vesoul, pour un an, du 10 août 1571 au 10 août 1572. Recette : de la tuilerie de Demangevelle, amodiée à Robert Boley, 10 milliers de tuiles plates et 10 poinçons de chasse; — total de la recette, argent et denrées, 1,369 fr. 15 s.; — dépense : garnison du château, le commandant, Jean de La Barne, 12 fr. par mois, et 6 soldats, chacun 6 fr. par mois, 576 fr. — Dépense totale, 652 fr. 16 s.

B. 1434. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 29 feuillets.

1573-1574. — *Demangevelle.* Compte de Louis Renard, trésorier de Vesoul, pour un an, du 10 août 1573 au 10 août 1574. Recette : four banal d'Hurecourt, 4 fr.; — recette totale, 1,164 l. 15 s. 4 d. — Dépense : garnison, 576 fr.; — gages du receveur, 30 fr.; — moitié de la dépense de couverture de la grange du château et de deux tours rondes, 20 fr. 3 gr. 1 bl.; — frais de couverture de deux pans de la Grande Tour, de la tour Vive, de la tour du Boulevard, de la tour « Orologe, » et des deux corps de logis sur les galeries, 11 fr. 8 gr.; — total de la dépense, 711 fr. 7 gr.

B. 1435. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 30 feuillets.

1574-1576. — *Demangevelle.* Compte de Jacques Ogier, receveur pour le Roi, du 10 août 1574 au 10 août 1575. Recette, argent et denrées, 813 l. 7 s. — Dépense : garnison, 576 fr.; — réparations : au moulin de Demangevelle, 30 gr.; — au four d'Hurecourt, 3 fr. 1 gr.; — au château, 13 fr.; — couverture de la Tour des Moulins, au château, 15 gr.; — achat de 40 l. de plomb et 28 l. de poudre d'arquebuse, par ordre du comte de Champlitte, 14 fr. 2 gr.; — total de la dépense, 699 fr. 8 gr.

B. 1436. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 30 feuillets.

1575-1577. — *Demangevelle.* Compte de Jacques Ogier, receveur, pour un an, du 10 août 1575 au 10 août 1576. Recette : 10 milliers de tuiles, à 30 s. le millier; — total de la recette, 714 l. 9 s. — Dépense totale, 693 l. tournois.

B. 1437. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 25 feuillets.

1564-1565. — *Dole.* Compte de l'amodiation des fermes et autres revenus domaniaux de la recette de Dole, rendu à Pierre Patornay, trésorier de Dole, par Claude Brocard, notaire, pour un an, du 1er octobre 1564 au 30 septembre 1565. Recette : des habitants de Dole, 95 l.; — tailles de Sampans, 10 l.; — de Champvans, 24 l.; — d'Azans et de Crissey, 20 s.; — de Serre, 10 s.; — de Villette, 6 l. 17 s.; — des moulins et fours de Dole, 180 l.; — de la prévôté de Villette, 4 l. 1/2; — de la conciergerie des halles, 12 l.; — de Marc Massey, maître de la verrerie de Courtefontaine, pour usage dans la forêt de Chaux, 25 s.; — prévôté de Gendrey, néant, tenue par les héritiers de Nicolas Perrenot de Grandvelle; — redevances en blé à Augerans, Crissey; — vin du Mont de Champvans, 4 muids; — fol. 19; compte de gruerie du bailliage de Dole; — fol. 20; nouveaux accensements; — total de la recette, 1,093 l. 14 s. — Dépense : versé au receveur de Dole, 1,870 l. 4 s.

B. 1438. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 24 feuillets.

1565-1566. — *Dole.* Compte domanial de Claude Brocard, pour l'année 1565-1566 (du 1er octobre au 30 septembre). Recette : amodiation de la clergie de la prévôté de Gendrey, affermée à Poly Tortelet, 31 l.; — péage d'Augerans, 22 l.; — épaves de la rivière de Dole, 19 l.; — banvin

de Dole, amodié à Nicolas Béreur, 13 l.; — recette totale, 1,905 l. 11 d. — Dépense totale, 13 l. 13 s.

B. 1439. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 25 feuillets.

1566-1567. — *Dole.* Compte de Claude Brocard, de Dole, notaire et commis à la recette du domaine, rendu à Pierre Patornay, écuyer, trésorier de Dole, pour un an, du 1er octobre 1566 au 30 septembre 1567. Recette : amodiation de la maison où « souloit se tenir l'ingénierre, » Grande-Rue, près la porte de Besançon, 26 l.; — péage et ventes des foires et marchés de Dole, 20 l.; — éminage de Dole, 275 l.; — recette totale, 1,825 fr. 13 s. — Dépense : 16 l. 13 s.

B. 1440. (Cahier.) — In-quarto, papier, 25 feuillets.

1567-1568. — *Dole.* Compte de Claude Brocard, du 1er octobre 1567 au 30 septembre 1568. Recette totale, 1,961 l. 2 s. 2 d. — Dépense : 16 l. 18 s. 4 d.

B. 1441. (Cahier.) — In-quarto, papier, 25 feuillets.

1568-1569. — *Dole.* Compte de Claude Brocard, commis à la recette du domaine, pour un an, du 1er octobre 1568 au 30 septembre 1569. Recette totale, 1,930 l. 15 s. — Dépense, 15 l. estev.

B. 1442. (Cahier.) — In-quarto, papier, 25 feuillets.

1569-1570. — *Dole.* Compte de Claude Brocard, pour un an, u 1er octobre 1569 au 30 septembre 1570. Recette : tabellioné de Dole, 100 l.; — prévôté de Villette, 4 l. et demie ; — de Jean de Vaudrey, pour l'octroi à lui fait par le Roi des biens confisqués sur Guyot de Vaudrey, son frère, 10 l.; — clergie de la prévôté de Gendrey, 15 l.; — amodiation de la halle des bouchers de Dole, 6 l.; — vente de 552 livres de cire. — Recette totale, 1,919 l. 9 s. — Dépense, 16 l. 13 s. 4 d.

B. 1443. (Cahier.) — In-quarto, papier, 24 feuillets.

1570-1571. — *Dole.* Compte de Claude Brocard, pour un an, du 1er octobre 1570 au 30 septembre 1571. Recette : prévôté de Dole, amodiée à Laurent Fine, 60 l.; — banvin de Dole, 40 l.; — moulins et fours de Dole, 180 l.; — éminage de Dole, 520 l.; — total de la recette, 1,982 l. 16 s.; de la dépense, 16 l. 13 s. 4 d.

B. 1444. (Cahier.) — In-quarto, papier, 27 feuillets.

1571-1572. — *Dole.* Compte de Claude Brocard, pour un an, du 1er octobre 1571 au 30 septembre 1572. Recette : cens des bancs à « vendre gresse » devant les piliers de la halle, côté de la maison de feu M. de Gâtey, 51 s.; — total de la recette, 2,006 l. 14 s.; — dépense, 15 l. est.

B. 1445. (Cahier.) — In-quarto, papier, 24 feuillets.

1572-1573. — *Dole.* Compte de Claude Brocard, pour un an, du 1er octobre 1572 au 30 septembre 1573. Recette totale, 2,157 l.; dépense, 15 l.

B. 1446. (Liasse.) — 5 cahiers in-quarto, papier, de 10, 8, 8, 5 et 5 feuillets.

1649-1680. — *Dole.* Comptes d'amodiation de la seigneurie de Dole rendus : pour 1649-1652, par François Marchand, docteur en droit, héritier de Servois Marchand et Charlotte Chalon, ses père et mère (sans détail ni total, recette égale à la dépense) ; — par Claudine Cocquard, veuve de Constance Le Franc, de Dole, Christophe Le Franc, prêtre, et Antoine Le Franc, héritiers de leurs père et mari, Constance Le Franc, pour les années 1652-1661 ; — par Jean-Baptiste Grillet, fils et héritier de Jean Grillet, pour 1661-1667; — par Thomas Serode, Jacques Durand et Pierre Grillet et consorts, pour 1667-1673 ; — par Nicolas de Langres, Pierre Chalon, Jean Pyard, Pierre Grillet, Henri Grosjean et Henriette Le Franc, pour 1673-1674 (tous ces comptes moraux apurés en 1680 pour la forme, par la Chambre des Comptes).

B. 1447. (Liasse.) — 5 cahiers petit in-folio, papier, de 11, 8, 9, 2 et 3 feuillets.

1602-1617. — *Étrepigney et Cinqcens.* Compte de 1602-1603, rendu par Jean Drouaillet, de Rochefort, receveur. Recette : tailles d'Étrepigney, 26 l.; — de Jean Gannerot, curé dudit lieu, pour amodiation de la chasse, 6 fr.; — recette totale, 496 fr. — Dépense : à Pierre Marion, maire d'Étrepigney, 21 fr.; — au receveur, 19 fr. 8 gr. — — Compte du même pour 1603-1604. Recette : prévôté d'Étrepigney, 17 fr.; — amodiation des « vergettes venans et croissans sur la rivière, » 12 gr. — Dépense : 43 fr. 4 gr. 2 engr. — Compte du même pour 1604-1605. Recette : 498 fr.; — dépense, 371 fr. 4 gr. — Compte de Jean Gautherot, amodiateur, de 1610 à 1617. — Compte de Jean

de La Chapelle, d'Étrepigney, caution de l'amodiateur défunt, Pierre Thiébaud, 1617.

B. 1448. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1441-1501. — *Faucogney.* État de Jean Barressols, receveur de Faucogney, pour un an, du 1er janvier au 30 décembre 1441. Recette : 1,200 l. — Dépense : au capitaine de Faucogney, 100 l. tournois ; — au receveur, 25 l.; — au garde des portes du bourg, 40 s. ; — total de la dépense prévue, 279 l. — État présenté par le même pour 1444. Recette : redevances des habitants de Faucogney, 60 l. et 201 fr.; — de la grande mairie de Faucogney, 160 l.; — de la mairie de Melisey, 42 l. et 10 fr.; — de Quers, 62 l. et 4 fr. et demi ; — de Damberoing, 49 l.; — de Saulx, 32 l. et 4 fr.; — de La Franchevelle, 32 l. et 3 fr.; — de Servance, 16 l.; — du Tillot, 100 s.; — de Mailleroncourt, 51 l. 12 s. et 4 fr. — de Betoncourt, 33 l. et 3 fr.; — de Colombe, 8 l. et 31 l. — de Gresse, 30 fr. et 4 l.; — de Bourguignon, 10 gr. et 64 s.; — de Port-sur-Saône, 15 fr. 1 gr.; — de « la maierie Froteneau » (Fontenoy ?) 45 s.; — de la mairie d'Équevilley, 17 l. — Total de la recette prévue, 1,317 l. 17 s. — Dépense, 357 l. — État présenté par Simon Semboing, grènetier de Faucogney, pour 1498-1499. — État de Guillaume Grillot, commis de Pierre Masson, receveur de Faucogney, pour 1498-1499. Recette : ferme de Faucogney, 170 fr.; — amendes de la prévôté, 60 fr.; — cens, gelines, fromages et tuiles, 15 fr.; — total de la recette, 900 fr. — Dépense : aux églises de Fontaine, Luxeuil et Annegrey, 2 fr. 10 engr.; — à Louis de Vy, châtelain de Faucogney, 50 fr. de gages ; au receveur, 25 fr.; — à Jean de Courbesseint, prévôt, 10 fr.; — à Antoine Thierry, greffier, 3 fr. 4 gr.; — aux guetteurs du château, 20 fr.; — « pour faire ung signe patibulaire au Mondefourche, les pilliers de pierre de taille et la ramure de bois dessus, ensemble des cinq bannières, xxv fr.; » — pour couvrir la tour d'Aval, 40 fr.; — la tour dessous le château, 6 fr.; — total de la dépense, 485 fr. — Autre état de Guillaume Guillot, pour l'année 1498-1499. (Double du précédent.) — État du grenier de Faucogney pour 1499-1500. Recette, 244 fr. — Dépense : gages du grènetier, 13 fr.; — total, 57 fr. — État du receveur Pierre Masson pour l'année 1499-1500. Recette, 1,065 fr. — Dépense, 228 l. 17 s. — État de l'an 1500-1501. (Incomplet comme chiffres.) — État du grenier de Faucogney pour 1500-1501.

B. 1449 (Registre.) — Petit in-folio, papier, 172 feuillets, couverture parchemin.

1494-1495. — *Faucogney.* — Compte de Jean Masson, receveur de Faucogney pour le « Roy nostre sire, et monseigneur l'Archiduc son filz, » pour un an, du 1er octobre 1494 au 30 septembre 1495. Recette : des ventes du marché de Faucogney, 26 fr.; — sceau du tabellioné, 60 s.; — moulins de Faucogney, 15 fr.; — moulins de Breuches, néant ; — grande mairie de Faucogney, 25 l. 14 s.; — mairie de Melisey, 17 l. 14 s.; — mairie de Quers et Citers, 22 l. et 5 fr.; — mairie de Dambenoit, 15 l. 13 s.; — mairie de Saulx, 12 l. 6 s. 6 d.; — mairie de Servance, 6 l.; — mairie du « Teltre, » 30 s. est.; — recette du domaine d'Alix de Montby, acheté à Melisey, Belonchamp et Rignovelle, 100 s. et 11 fr.; — terre de Longchamp, près Remiremont, 10 s. 8 d.; 5 fr. 10 gr. et 8 florins ; — Montigny, Pusey, Pusy et Échenoz ; Meurcourt, Servigney, Adelans ; Raddon et Chappendu ; Betoncourt-lez-Brotte, Brotte-lez-Betoncourt, Saulx, Creveney, Val-de-Faucogney, Corbenay, Chauvillerain ; — des mines de Melisey, néant « pour ce que messire Jehan Horry, de Rope, chevalier, et aultres ses consors les tiennent ; » — Fol. 91. Recette de gruerie, location d'étangs ; — cire ; — « de Jehan Desboz, de Faucoigni, mareschal, pour lui avoir baillié licence de édifier une meusle a mareschal sur le Rup de Ferrière ; » — épices, 2 l. 3 quarterons ; — chapons, 9 (9 d. pièce), 404 gelines (6 d. pièce) ; — fromage, 38 l. à 1 blanc la livre ; — chanvre, 26 « marses ; » — fers de chevaux, néant ; — 300 tuiles plates de Jean Vivot, d'Adelans ; — total de la recette, 530 l. 13 s. — Dépense : à Louis de Vy, écuyer, châtelain de Faucogney, 25 fr.; — à Henri d'Orsans, chevalier, capitaine de Château-Lambert, néant « pour ce que de piéça led. chastel est inhabitable ; » — à 6 compagnons guetteurs du château de Faucogney, 18 l.; — à Claude de Neuchâtel, seigneur du Fay, 102 fr.; — total de la dépense, 503 l. 17 s. — Fol. 159. Compte de Jean Chardon, de Faucogney, commis à la recette, pour le terme de saint Michel 1495 (led. Chardon nommé par Claude de Neuchâtel, seigneur de Fay et de Grancey, « ayant la terre et seignorie de Faulcoigney en main de par le Roy »). — Recette : 259 l. 11 s. — Dépense : 388 fr.

B. 1450. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 110 feuillets, couverture parchemin.

1504-1505. — *Faucogney.* Compte de la recette, rendu par Jean Duchesne, trésorier de Vesoul et receveur

de Faucogney, pour un an, du 1er octobre 1504 au 30 septembre 1505. Fol. 2, v°. « C'est assavoir que le maire et doyen doivent garder le droit de la ville et du seigneur par leurs seremens. Et s'ilz défaillent ilz doivent l'amende et ne doivent pourter leur office que ung an s'ilz n'y sont remis. Et quant ilz sont dehors de leur office ilz sont bourgeois comme paravant. Ceulx que leur commis eslit est maire et doyen et doivent estre ung an. Et s'ilz le refusent, le maire doit au seigneur dix solz estevenans.... Ceulx que n'yront ou ne vont à la chevalchie du seigneur ou de son commandement il doit cinq solz d'amende. Petit pain, cinq solz; plainne amende, trois solz; qui devient le menestrier, six solz; copt sans sang, cinq solz; le sang, vint solz; qui traict cousteaul pour en férir, trente solz; qui en férie il est à la voulonté du seigneur.... » — Banvin de Faucogney, 29 fr.; — sceau du tabellioné, 20 s.; — redevances des diverses mairies : Faucogney (grande mairie), Melisey, Quers et Citers, Dambenoît, Saulx, la Franchevelle, Servance, etc.; — fief de Montby à Melisey; — Raddon et Chappendu; — Brotte, Creveney; — recette de vin à Vesoul, 12 tines; — recette de gruerie, 66 fr. 11 gr.; — paisson des bois, 45 s.; — étangs; — cire; — gelines; — fromage; — pois et fèves; — bois; — oignons; — tuiles; planches; — total de la recette, 608 fr. — Dépense : 24 l. 3 s. 2 d. et 54 fr. 3 gr.

B. 1451. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 182 feuillets.

1514-1515. — *Faucogney*. Compte de Jean Duchesne, trésorier de Vesoul et receveur de Faucogney, pour un an, du 1er octobre 1514 au 30 septembre 1515. Recette totale, 1,161 l. 16 s. 2 d. — Dépense : à l'abbaye de Luxeuil, 12 s. 6 d.; — au prieuré de Fontaine, 12 s. 6 d.; — au prieuré d'Annegrey, 12 s. 2 d.; — à Louis de Vy, châtelain de Faucogney, 24 fr. 5 gros et demi; — à Pierre de Vy, son successeur, depuis le 1er août 1515, 8 fr. 4 gr.; — total de la dépense, 115 l. 11 s. 6 d.

B. 1452. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 59 feuillets.

1519. — *Faucogney*. Compte d'Hugues Thomassin, trésorier de Vesoul et receveur de Faucogney, du 13 juillet au 30 septembre 1519. Recette : amendes, 17 l. 8 s.; — moulins et foules de Faucogney, 9 fr.; — tailles des mairies; — terres acquises de Jean d'Arcey; — recette foraine; — total de la recette, 534 l. 13 s. — Dépense : à Claude de Ray, capitaine du château, 25 fr.; — à Jean Mareschal, alias Desbois, portier d'Aval à Faucogney, 1 fr.; — total de la dépense, 48 l. 13 s.

B. 1453. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 185 feuillets.

1523-1524. — *Faucogney*. Compte de Guillaume de Boisset, de Dole, receveur de Faucogney et de Luxeuil, pour un an, du 1er octobre 1523 au 30 septembre 1524. Recette totale, 1,374 l. 9 s. — Dépense : à Claude de Ray, baron dudit lieu, seigneur de Tanlay, Villefort et Ravières, capitaine du château, 50 fr.; — à Jean de Courbesseint, écuyer, prévôt de Faucogney, 10 fr.; — total de la dépense, 117 l. 7 s. (Jolies lettres initiales calligraphiées par « JAQVE MASSIN. »)

B. 1454. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 195 feuillets.

1533-1534. — *Faucogney*. Compte de Jean de Boisset, trésorier de Vesoul, receveur de Faucogney, pour un an, du 1er octobre 1533 au 30 septembre 1534. Recette totale, 1,218 l. 19 s. — Dépense : à Pierre de Vy, capitaine du château, 50 fr.; — à Jacques de Courbesseint, prévôt, 10 l.; — total de la dépense, 115 l. 12 s. 11 d.

B. 1455. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 200 feuillets, couverture parchemin.

1476-1546. — *Faucogney*. Compte de Nicolas Lulier, seigneur de Raucourt, trésorier de Vesoul, receveur de Faucogney, Besançon et Luxeuil, pour un an, du 1er octobre 1545 au 30 septembre 1546. Recette totale, 1,819 l. 14 s. 6 d. — Dépense : à Matthieu de Coublans, écuyer, capitaine du château, 50 fr.; — dépense totale, 278 l. 9 s. 3 d. (La couverture de ce compte est le testament presque entier de Pierre Martin, chanoine de Besançon, rédigé et publié par l'official en 1476.)

B. 1456. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 268 feuillets, couverture parchemin.

1555-1556. — *Faucogney*. Compte de Louis Renard, trésorier de Vesoul et receveur de Faucogney, Besançon et Luxeuil, pour un an, du 1er octobre 1555 au 30 septembre 1556. Recette totale, 1,648 l. 10 s. — Dépense : à Jean Nicod, écuyer, capitaine du château, 50 fr.; — à Claude de Courbesseint, prévôt, écuyer, 10 l.; — dépense totale, 127 l. 15 s. (Sur les gardes en parchemin les sentences suivantes : « A tout hazard. — Ce que force ne peult, beau parler l'obtient. — Espoir de mieulx à l'advenir. — J'attend tousjour. »)

B. 1457. (Liasse.) — 2 cahiers petit in-folio, papier, de 11 et 9 feuillets.

1564-1569. — *Faucogney.* État de dépense et recette de la terre de Faucogney, présenté par le trésorier Louis Renard, pour 1564. Recette : vente des foires et marchés, 63 fr.; — banvin, 16 fr.; — péage du Tillot, 71 fr.; — total de la recette prévue, 2,182 l. — Dépense prévue, 218 l. — Autre état présenté par le même pour 1569. Recette : étangs de Quers, 92 fr.; — de Turrey, 60 fr.; — du Sel, 20 fr.; — de Belchemin, 30 gr. — Dépense : gages d'officiers, 33 l. et 50 fr.; — ouvrages et réparations, 600 fr.

B. 1458. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 256 feuillets, couverture parchemin.

1565-1566. — *Faucogney.* Compte de Louis Renard, pour un an, du 1er octobre 1565 au 30 septembre 1566. Recette : mairie de Saulx, 31 l. 6 s. et 4 fr.; — vènerie de Longchamp, La Rozière, Corravillers, etc.; — recette totale, 2,664 l. — Dépense : à Nicolas de Citey, prévôt et capitaine de Faucogney, 50 fr.; — dépense totale, 237 l. 8 s.

B. 1459. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 255 feuillets, couverture parchemin.

1574-1575. — *Faucogney.* Compte de Jacques Blondeau, de Vesoul, notaire, commis du Parlement, pour un an, du 1er octobre 1574 au 30 septembre 1575. Recette : Faucogney (54 feux), tailles de mi-carême, 8 fr. 4 gr. 2 engr.; — fromage, 38 l. au prix de 10 deniers la livre ; — recette totale, 2,816 l. — Dépense : à six compagnons de garde au château de Faucogney, 18 l.

B. 1460. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 256 feuillets, couverture parchemin.

1573-1586. — *Faucogney.* Compte d'Odot Bournot, trésorier de Vesoul et receveur de Faucogney, pour un an, du 1er octobre 1585 au 30 septembre 1586. Recette totale, 3,086 l. 19 s. — Dépense : 38 l. 15 s. et 346 l. 13 s. 6 d. tournois. (La couverture est une sentence de publication de testament rendue par Quentin Heberling, lieutenant local à Dole, 1573.)

B. 1461. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 262 feuillets, couverture parchemin.

1594-1595. — *Faucogney.* Compte d'Odot Bournot, pour un an, du 1er octobre 1594 au 30 septembre 1595. Recette : 4,342 l. 7 s. — Dépense : 473 l. 12 s.

B. 1462. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 247 feuillets.

1602-1603. — *Faucogney.* Compte d'Odot Bournot, pour un an, du 1er octobre 1602 au 30 septembre 1603. Recette : 1,888 l. — Dépense : à Jean Thierry, scribe de la prévôté, 3 l.; — réparations au four de Mailleroncourt-Saint-Pancras, 60 fr.; — dépense totale, 38 fr. 9 gr. et 457 fr. 4 gr.

B. 1463. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 21 feuillets.

1618-1621. — *Faucogney.* Compte (et acquits de compte) rendu par Guillaume Consseret, Jean Fornier et Étienne Odey, amodiateurs de la seigneurie, pour les années 1618-1621. Recette : 658 fr. 6 gr. — Dépense : 414 fr. 5 gr. 8 engr. — Acquits.

B. 1464. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 58 feuillets.

1621-1627. — *Faucogney.* Compte rendu par Nicolas Perrin, de Faucogney, pour les amendes de la gruerie dudit lieu, du 1er octobre 1621 au 30 septembre 1627. Amendes : d'André-Petit Girard, de la Pile, 5 l.; — de Martin Boffly, de La Vaivre, 30 s.; — de Nicolas Perrenot, de la Proselière, 3 l.; — de Girard Piol, de Lantenot, 5 l.; — recette totale, 1574 l. — Dépense : frais de tenue des assises de la gruerie à Faucogney, les 17, 18 et 19 juin 1624, 20 fr.; — dépense totale : 1,376 fr. 4 gr. 3 engr. — Certificats d'insolvabilité accordés à de nombreux sujets de la terre, condamnés à des amendes de gruerie, 1621-1627.

B. 1465. (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 20 feuillets.

1627-1629. — *Faucogney.* Compte des amendes de gruerie, rendu par Regnaud Lavoyre, Antoine Malbouhans et Thiébaude Mercier, femme de Philippe Bequérel, amodiateurs de la seigneurie, pour deux ans, du 1er octobre 1627 au 1er octobre 1629. Condamnations à l'amende prononcées contre Nicolas Beugnot, de La Proselière, Jean Grillot, de Malbouhans, Bonaventure Trahin, de La Neuvelle, Nicolas Bernard, de Fontaine, Antoine Olivier et Claude Phelepin, d'Armont. — Recette totale, 380 fr. — Dépense : 270 fr. 2 gr. — Exploits et réquisitions contre des débiteurs insolvables.

B. 1466. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 23 feuillets.

1629-1633. — *Faucogney*. Compte des amendes de gruerie, rendu par les mêmes amodiateurs, pour trois ans, du 1er octobre 1629 au 1er octobre 1633. Condamnations à l'amende prononcées contre Jean Thuaillon, de La Rochette; les habitants de Miellin, 6 l.; — Nicolas Grosjean, de La Vernoye; Pierre Piley, de La Rue; Jean Henry, de Sainte-Marie; — recette totale : 1,011 fr.; — dépense : 810 fr. 9 gr. — Exploits contre des débiteurs d'amendes.

B. 1467. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 4, 4 et 5 feuillets.

1642-1646. — *Faucogney*. Compte de réserves de la seigneurie de Faucogney, rendu par Simon Lavoyre, ancien amodiateur, pour un an, du 1er octobre 1642 au 30 septembre 1643. Recette : 17 fr. 5 gr. — Autre compte des réserves, rendu par Jean Pierrey et Adam Tisserand, pour deux ans, du 1er octobre 1644 au 30 septembre 1646. Recette : 11 gr. 3 engr. — Compte des réserves de la seigneurie de Faucogney, rendu par Antoine Malbouhans, pour les années 1633 à 1640. — Acquits de comptes : Quittances : de cens dû à l'abbaye de Luxeuil, donnée aux amodiateurs par l'abbé Jean-Baptiste Clerc, 1645, 27 janvier; — de 72 quartes de seigle, donnée aux mêmes, par M. de Montagu, baron de Boutavant, capitaine de Faucogney, 1646, 24 novembre.

B. 1468. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 22 feuillets.

1578. — *Mines de Faucogney*. Compte rendu par Jean Guérin, contrôleur et administrateur des mines dans la terre de Faucogney et à Saint-Bresson. Comptes hebdomadaires des ouvriers pendant 30 semaines; — fourniture de suif pour l'atelier du Mont de Vannes; — fourniture de fer et d'ouvrages de maréchalerie; — frais de l'atelier de la montagne Saint-Vincent au Tillot; — de la montagne Saint-Nicolas; Georges Maignelet, houtemand, par semaine, 10 gr.; André Vincqueler, Adam Nicolas, Delat Boillon, Jean Melay, Valentin Perrei, Guyot Lalemant, ouvriers, de 7 à 4 gr. par semaine; — total de la dépense, 368 fr.

B. 1469. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 31 feuillets, couverture parchemin.

1570-1571. — *Faverney*. Compte de Louis Renard, trésorier de Vesoul, receveur des terres et seigneuries de Saint-Remy, Demangevelle, Faverney, confisquées sur Nicolas de Citey, pour deux ans, du 1er octobre 1570 au 30 septembre 1571. Cens de Faverney, dus par Pierre Guenard dit Belin, François Jacquemard, prêtre, Jean Lagasset, Jean Aubry, etc.; — du four banal de Faverney, 62 fr.; — total des cens, 111 fr. 6 gr.; — recette de froment, 3 bichots 20 quartes; — d'avoine, 5 bichots 1 quarte; — de vin, 2 queues et demi-tine; — de Grange-Corcelles, 4 bichots de blé, 4 bichots d'avoine, 1 quarte de pois, 1 quarte de fèves; — Équevilley et Corravillers; — total de la recette, 861 l. 10 s. 4 d. — Dépense : 202 l. 12 s. 10 d.

B. 1470. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 39 feuillets.

1571-1572. — *Faverney*. Compte de Louis Renard, pour un an, du 1er octobre 1571 au 30 septembre 1572. Recette de Faverney, Equevilley et Corravillers (cens, rentes, corvées, etc.) : argent, 222 l. 16 s. 10 d.; 8 bichots 9 quartes de froment, mesure de Faverney, au prix de 25 gr. la quarte; 2 bichots 1 quarte de seigle, vendus 20 gr. la quarte; 12 bichots 5 quartes d'avoine, à 8 gr. 1 bl. la quarte; 46 gelines, à 4 bl. l'une; total de la recette, 935 l. 16 s. 8 d. — Dépense : 114 l. 2 s.

B. 1471. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 29 feuillets.

1572-1573. — *Faverney*. Compte de Louis Renard, pour un an, du 1er octobre 1572 au 30 septembre 1573. Recette : 1,126 fr. 3 s. 7 d. — Dépense : 144 l. 15 s. 5 d.

B. 1472. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 31 feuillets.

1574-1575. — *Faverney*. Compte de Jacques Ogier, receveur, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1575. Recette totale : 735 l. 13 s. 11 d. tournois. — Dépense : au receveur, 3 gr.; — total, 112 l. 2 s. 1 d.

B. 1473. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 36 feuillets.

1575. — *Faverney*. Compte de Jacques Ogier, receveur, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1575. « Le bichet de grains à la mesure de Fauverney porte six émynes, l'émyne de quatre quartes et la quarte de deux boisselz. » — Recette totale : 637 l. 3 s. 5 d. — Dépense totale : 160 l. 10 d.

B. 1474. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 33 feuillets.

1576. — *Faverney*. Compte de Jacques Ogier, pour l'année 1576. Recette totale : 513 l. 5 s. 9 d. tournois. — Dépense : 71 l. 1 s. 3 d.

B. 1475. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 33 feuillets.

1577. — *Faverney*. Compte de Jacques Ogier, pour l'année 1577. Recette totale : 508 l. 15 s. 2 d. — Dépense : 234 l. 3 s. 4 d.

B. 1476. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 34 feuillets.

1578. — *Faverney*. Compte de Jacques Ogier, pour l'année 1578. Recette totale : 218 fr. 14 s. 11 engr. — Dépense : 61 fr. 7 gr. 9 engr.; — froment, 9 quartes 1 boisseau ; — seigle, 2 quartes ; — avoine, 12 quartes.

B. 1477. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 29 feuillets.

1579-1580. — *Faverney*. Compte de Jacques Ogier, pour l'année 1579. Recette totale (grains non compris) : 253 fr. 17 s. 7 d. — Dépense : 289 l.

B. 1478. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1566-1572. — *Faverney*. Acquits de comptes des terres confisquées sur Nicolas de Citey. Compte de 1569. Bail de la Grange de Courcelles, près Équevilley, passé par Pierre Bulle, homme d'affaires de Nicolas de Citey, avec Matthieu Martin, d'Amoncourt, 1566 ; — fermes et amodiations des biens annotés de Nicolas de Citey, situés à Faverney, Breurey, Mesmay, Équevilley et Menotey, faites par Barthélemy Caboz, receveur de Faverney, 1569, et par Jean Sarrotte, scribe de l'abbaye de Faverney, 1570. — 1570. Quittance de 30 s. donnée par Jean Piquard, de Dole, et Jean-Claude Lambelin, substitut du procureur fiscal François Orillard, ayant présidé, aux halles de Vesoul, à la vente du mobilier saisi sur Nicolas de Citey, 1570 ; — procès-verbaux de vente aux enchères ; inventaire du mobilier vendu : lits ; serviettes ; « une couverte de Catelongne fort pertuisée ;.... nappes ;.... pelle d'arain, chodière d'arain ;.... pot de cuyvre ;.... quessotte blanche ;.... bassin ;.... deux petits moutons d'estains ;.... dix-sept assiettes rondes et quatre quarrées ;.... dix grants plats d'estaing ;.... vingt-cinq plats moindres ;.... brocs, salières rondes, soupières, chandeliers de cuivre, chaufferettes ;.... pots à pisse d'arain et d'estain ;.... andiers de fonte, » 1570, 13 juillet. — 1571. Fermes et amodiations de la seigneurie, adjugées par Jean Sarrotte pour l'an 1571. — 1572. Fermes adjugées par le notaire Jean Sarrotte. — Reconnaissances de redevances en grains, gelines, etc. ; — acquits de travaux de maçonnerie.

B. 1479. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1573-1576. — *Faverney*. Acquits servant aux comptes de la seigneurie, 1573. Acquit de 17 fr. pour réparations au four de Faverney, donné par Martin Barchier et Jean Ribault, de Faverney, maçons. — 1574. Quittance de 6 fr. pour charroi de graines de Menoux à Faverney, donnée à Jacques Ogier, receveur, par Claude Perrier, châtelain de la maison forte de Menoux ; — fermes et amodiations pour l'année 1574. — 1575. Mandement de 97 fr. et demi sur les revenus de Citey, délivré par la Chambre des Comptes au profit de Remond La Doulce, huissier de la Chambre ; — liste des lods de contrats passés à Équevilley, Corravillers et Belonchamp ; — fermes et amodiations. — 1576. Certificat d'Antoine Aubry, maire de Corravillers, dressant le tableau des produits et redevances perçus dans ce village au profit du Roi ; fermes et amodiations adjugées par Jacques Bernard, huissier à Faverney, et Étienne Roussel, d'Amance, ayant procuration de Jacques Ogier.

B. 1480. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1577-1580. — *Faverney*. Acquits servant aux comptes. 1577. Fermes et amodiations adjugées par Jean Sarrotte, scribe de Faverney. — 1579. Fermes et amodiations ; — réparations du four banal de Faverney faites et quittancées par Thiébaud Berivault, de Fleurey. — 1580. Amodiations adjugées par Louis Thiébaud, notaire, « juge et gouverneur hereditaire des ville, terre, seigneurie et justice dud. Faverney, pour le reverend abbé et seigneur dud. lieu, » assisté de Jean Sarrotte, scribe, et de Jacques Ogier, receveur.

B. 1481. (Cahier.) — In-quarto, papier, 16 feuillets.

1594. — *Fertans*. Compte de François Ramel, de Vuillafans, receveur pour le Roi en la seigneurie de Fertans « qui souloit appartenir aux demoiselles de Chilley, » pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1594. Meix mainmortables à Fertans, Amancey, Amondans, devant la prise de trois ans l'un ; — meix mainmortables devant seulement la taille, Fertans, Coulans ; — cens, à Amancey, Amondans,

Malans, Montmahoux, Cléron, Chassagne, Bolandoz; — recette totale de froment, 7 bichets 2 émines 2 coupots ; — recette d'avoine, 5 bichets 1 coupot et demi ; — recette de cire, 3 l. et demie ; — chanvre, 25 l.; — poules, 15. — Dépense : « pour les despens dud. receveur estant venu a deux cheval pour la difficulté du temps et guerre estant présentement en ce pays, » 7 fr.

B. 1482. (Cahier.) — In-quarto, papier, 27 feuillets.

1596. — *Fertans*. Compte de la seigneurie « dite de Chilly, » rendu par Claude Billoz, d'Ornans, pour l'année 1596. Recette : sur le four de Malans, amodié 18 penaux par moitié froment et avoine, le seigneur de Montmahoux prend moitié, le Roi, un quart, et le sieur de Montrichard, 1 quart. — Dépense d'argent, 53 fr. 2 gr.

B. 1483. (Cahier.) — In-quarto, papier, 23 feuillets.

1597. — *Fertans*. Compte de la seigneurie « de Chilly, » rendu par le receveur Charles Billoz, d'Ornans, pour l'année 1597. Recette : poules dues à Fertans par Jean Mareschal dit Mille, Jean Mellet, Jacques Roncet dit Joseph, Jean Ligier, Claude, bâtard de Montrichard ; à Amancey, par les Mangonney, Simon Bart ; à Amondans, par Jean Magenet ; à Coulans, par Étienne Dampenon, les Bailly, les Boband. — Dépense : 150 fr. 5 gr.

B. 1484. (Cahier.) — In-quarto, papier, 18 feuillets.

1608. — *Fertans*. Compte rendu par le receveur Jean Cornu, pour l'an 1608. Recette : argent, 53 fr. 4 gr. 3 engr.; froment, 7 bichets 2 émines 3 coupots ; avoine, 5 bichets 3 coupots ; cire, 3 l. 1 tiers et 1 quarteron ; chanvre, 25 l.; 15 gelines. — Dépense : argent, 16 fr. 8 gr.; froment, 2 émines ; avoine, 2 émines.

B. 1485 (Cahier.) — In-quarto, papier, 26 feuillets.

1636-1637. — *Flagy*. Compte rendu par Pierre Fyard et Claude Antoine, amodiateurs de la seigneurie, pour l'année 1636. Recette : « ne rapportent rien de la grainne des corvées.... parce qu'elle fut perdue au chasteau dud. Flagy par le moyen du quartier qui fut donné par la court souveraine du parlement à Dole à Son A. de Lorrainne, aud. chasteau. » — Dépense : au sieur Jean-François, receveur du rière-ban, 1,250 fr.; — au lieutenant local de Vesoul, en vertu de mandement du Parlement en date du 20 novembre 1637, 1,000 fr.

B. 1486. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 2 cahiers in-quarto, de 7 et 6 feuillets.

1566-1584. — *Fraisans*. Compte de la recette de Fraisans, rendu par Étienne Buzon, receveur, à Pierre Patornay, trésorier d'Aval et de Dole, pour un an, du 1er octobre 1566 au 30 septembre 1567. Recette : tailles de Fraisans, 22 l.; de Dampierre, 15 l.; — de la prévôté de Fraisans, 57 l.; — des moulins de Fraisans, 36 l.; — des ventes et du péage dudit lieu, 27 l. et demie ; — du four de Dampierre, 38 l.; — du panage des porcs « damas » au ressort de Fraisans, à 4 d. l'un, néant; — total de la recette, 405 l. 15 s. — Dépense : 264 l. 6 s. — Compte rendu par le receveur Jacques Buzon, pour l'année 1581-1582.

B. 1487. (Liasse.) — 47 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 50 feuillets.

1632-1634. — *Fraisans*. Compte rendu par Oudet Tissot, amodiateur de la seigneurie, des amendes et « aultres adjudications, » pour deux ans, du 1er octobre 1632 au 1er octobre 1634. Gruerie, amendes et condamnations, 858 fr. 8 gr. — Dépense : frais d'assises tenues par les officiers de la gruerie à Fraisans, les 29 et 30 octobre 1632, 37 fr. 6 gr.; — dépense totale, 710 fr. 11 gr. — Acquits servant au compte.

B. 1488. (Liasse.) — 35 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 34 feuillets.

1669-1675. — *Fraisans*. Compte rendu par Étienne Nardin, amodiateur de la seigneurie, des parties réservées, pour six ans, du 1er octobre 1669 au 1er octobre 1675. Amendes de gruerie, fol. 1-26. — Dépense, fol. 26, v°-34. (Aucun chiffre d'ensemble.) — Acquits du compte, extraits d'amendes, états de frais de forestiers, officiers de gruerie ; — lods de la seigneurie de Fraisans pour 1675.

B. 1489. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 15, 12, 13 et 21 feuillets.

1600-1603. — *Gendrey*. Compte rendu par Antoine Verret, d'Étrabonne, notaire, pour l'an 1600. Recette : cens, 53 fr. 5 gr. 3 engr.; — total de la recette, 610 fr. 7 gr. — Dépense : 21 fr. 4 gr. — Autre compte rendu par Étienne Doroz, trésorier de Dole, pour neuf mois de l'an 1601. — Autres comptes rendus par Antoine Verret, pour 1602 et 1603.

B. 1490. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 23, 20, 20 et 23 feuillets.

1604-1607. — *Gendrey.* Comptes de la seigneurie, rendus par Antoine Verret, notaire et receveur, pour les années 1604, 1605, 1606 et 1607. 1604. Recette : sceau des contrats, 9 l.; — exploits et amendes, 121 l.; — amodiation de la chasse sur Gendrey, 3 l.; — sur Romain, 1 l.; — sur Rouffange, 1 l.; — total de la recette, 760 fr. — Dépense : 23 fr. 8 gr. — 1605. Recette : grand et petit fours de Gendrey, 140 l.; — recette totale, 610 fr. — Dépense : 42 fr. 6 gr. 8 engr. — 1606. Recette : cens à Gendrey, Vigearde, Rouffange, Taxenne, Malange, Louvatange. Sermange; — exploits de gruerie, 5 l. — Dépense : 42 fr. 5 gr. — 1607. Reeette : amodiation des moulins, foule, battoir et étang de Chailloz, 92 l.; — droit d'épaves sur les territoires de Gendrey, Vigearde, Jallerange, Romain, Vitreux, Taxenne et Malange, 5 s. — Dépense totale : 64 fr.

B. 1491. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 23, 23, 18 et 23 feuillets.

1608-1611. — *Gendrey.* Comptes de la seigneurie rendus par Antoine Verret, d'Étrabonne, notaire pour les années 1608, 1609, 1610 et 1611.

B. 1492. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 23, 20, 23 et 21 feuillets.

1612-1615. — *Gendrey.* Comptes de la seigneurie rendus par le même, pour les années 1612, 1613, 1614 et 1615.

B. 1493. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 23, 21, 19 et 22 feuillets.

1616-1619. — *Gendrey.* Comptes rendus par Antoine Verret, demeurant à Mercey, receveur, pour les années 1616, 1617, 1618 et 1619.

B. 1494. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 21, 20, 20 et 20 feuillets.

1619-1623. — *Gendrey.* Comptes d'Antoine Verret, pour les années 1620, 1621, 1622 et 1623.

B. 1495. (Liasse.) — 4 cahiers in-qnarto, papier, de 24, 21, 23 et 24 feuillets.

1623-1627. — *Gendrey.* Comptes du même pour les années 1624, 1625, 1626 et 1627.

B. 1496. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 25, 24, 24 et 27 feuillets.

1628-1631. — *Gendrey.* Comptes du même, pour les années 1628, 1629, 1630 et 1631.

B. 1497. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto, papier, de 29, 25, 20 et 18 feuillets.

1632-1635. — *Gendrey.* Comptes d'Antoine Verret, pour les années 1632, 1633, 1634 et 1635. 1632. Recette totale, 1,215 fr. 4 gr. — Dépense : 264 fr. 8 gr. 4 engr. — 1633. Recette : 1,215 fr. 5 gr. — Dépense : 147 fr. 7 gr. 9 engr. — 1634. Recette : 798 fr. — Dépense : 61 fr. — 1635. Recette : 798 fr. — Dépense : 55 fr.

B. 1498. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 126 feuillets, couverture parchemin.

1478-1494. — *Jonvelle.* « Compte de la terre et seignorie de Jonvelle appartenant à très haulte et puissante princesse Madame Marguerite d'Angleterre, par la grâce de Dieu duchesse de Bourgoingne et dame dud. Jonvelle, que rend Jehan Béguynot, receveur.... » du 24 juin 1494, « que mad. dame fut en possession réelle de lad. terre » jusqu'au 30 septembre suivant. Recette de grains à Jonvelle, Voisey, Villars-Saint-Marcellin, Godoncourt et Fignévelle, Cendrecourt, Corre, Ormoy, Montdoré, Enfonvelle ; total, 1 muid 9 émines 1 penal demi-quarte et douzième de quarte de blé ; 1 muid 9 émines 1 penal demi-quarte et douzième de quarte d'avoine ; — cire ; gelines ; tuiles ; — du pontenage de Jonvelle, 15 gr.; — du banvin, 3 fr. 4 gr.; — des bancs des bouchers, 4 fr. 3 gr.; — des langues de bêtes, 10 gr.; — du four banal, 10 fr.; — de la prévôté, 15 fr.; — du tabellioné, 2 fr.; — cens recouvrés par Hélyot Jaquelin, écuyer, bailli et capitaine de Jonvelle, 36 l. et 3 fr. — Fol. 62. Ormoy. — Fol. 140. Corre et Ranzevelle. — Fol. 85. Godoncourt et Fignévelle ; — Selles : « de la verrière de Celles, pour ce qu'elle est en ruyne et a esté arse et brulée et n'est encorres reffaicte, néant. » — Fol. 115. Gruerie ; — recette totale du compte, 230 l. 18 s. 9 d. — Dépense : à Jean de Vy, écuyer d'écurie de

l'Archiduc, capitaine de Jonvelle, 15 fr.; — à Guyot Besart, procureur, 2 fr.; — à Jean Balay, chapelain du château, 2 fr. et demi; — au receveur, 10 fr.; — « a pluseurs marchans, hosteliers et taverniers de Jonvelle, la somme de 200 fr. que devoient les gens de guerre de la compaignie du capitaine Jehan de Vy, » 200 fr.; — total de la dépense, 269 l. 16 s. 8 d. (La couverture en parchemin est une transaction de 1478 concernant Byans-lez-Quingey.)

B. 1499. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 297 feuillets, couverture parchemin.

1556-1557. — *Jonvelle.* Compte rendu par Jacques Morel, écuyer, capitaine et receveur de Jonvelle, à Georges d'Andelot, écuyer, bailli de Dole, baron de Jonvelle, Jean d'Andelot, écuyer, seigneur de Rennes, Myon, gentilhomme de la maison du Roi, Gaspard d'Andelot, écuyer, seigneur de Chemilly, et Pierre d'Andelot, protonotaire apostolique, tous frères et fils de feu Jean d'Andelot, grand écuyer et premier maître d'hôtel de l'Empereur, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1556. Recette : argent, 3,860 fr.; — cire, 78 l. 7 onces et tiers d'once; 200 gelines et 4 chapons; 3 oisons; 93 bichots de froment 4 émines et 1 quarte et demie (mesure de Jonvelle); 25 bichots 2 émines et demie d'avoine (mesure de Jonvelle); 21 bichots 6 émines 2 quartes et demie de blé (mesure de Montdoré); tuiles, 3,000; faîtières, 900; carrons, 5,200; chaux, 6 queues; vin, 3 poinçons 1 feuillette. — Dépense : à Jean Dubois, chapelain de la chapelle du château, 10 fr.; — à Étienne des Barres, bailli de Jonvelle, 30 fr.; — à Jacques Morel, écuyer, capitaine et receveur, 50 fr.; — à Claude Belin, avocat fiscal d'Amont, pension de 10 fr.; — à Étienne Crochard, de Jonvelle, pour avoir relié le missel de la chapelle, 52 s. 6 d. tournois; — dépense faite de Jonvelle à Chemilly, pour « faire apprester la chapelle de bois ou fust mis le corps de mond. fut seigneur au lieu de Provenchières, » 45 fr.; — frais de vêtements de deuil (robe, chaperon, saie et bonnet), 27 fr.; — total de la dépense, 3,084 fr.

B. 1500. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 366 feuillets, couverture parchemin.

1584-1585. — *Jonvelle.* Compte du receveur Jacques Ogier rendu au Roi, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1584. Recette totale : 6,418 l. 15 s. — Dépense : au receveur pour ses gages, 10 fr.; — à Henri de Villeneuve, capitaine de Jonvelle, 80 fr.; — à Philippe Florimond, docteur ès droits, bailli de Jonvelle, 30 fr.; — à Antoine Rousselet, procureur, 12 fr.; — dépense totale, 2,933 l. 5 s.

B. 1501. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 361 feuillets, couverture parchemin (table des villages et des chapitres à la fin).

1594. — *Jonvelle.* Compte de Laurent Doyen, receveur pour le Roi, du 1er janvier au 31 décembre 1594. Recette d'argent, 2,048 fr. 7 gr. 3 bl. 2 d. — Dépense : desserte de deux messes par semaine dans la chapelle du château, 10 fr.; — gages de Henri de Villeneuve, capitaine de Jonvelle, 80 fr.; — à Antoine Vurry, docteur en droit, bailli de Jonvelle, 30 fr.; — réparations aux écuries du château, 37 fr.; — total de la dépense, 1,553 fr. 3 gr. 1 engr.

B. 1502. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 376 feuillets, couverture parchemin.

1603-1604. — *Jonvelle.* Compte du receveur René Grosjean, pour un an, du 1er octobre 1603 au 30 septembre 1604. Recette totale d'argent, 2,324 fr. 6 gr. 5 engr. — Dépense : à Félix Soillier, chapelain de la chapelle du château, 10 fr.; — à Humbert-Claude de Faulquier, capitaine de Jonvelle, ses gages, 80 fr. — Fol. 366. Compte de la recette des exploits du bailliage de Jonvelle en 1603-1604, rendu par René Grosjean. Recette : 245 l. et demie. — Dépense de ce dernier compte : 284 fr. et demi.

B. 1503. (Liasse.) — 3 cahiers, papier, petit in-folio, de 13, 3 et 26 feuillets.

1614-1672. — *Jonvelle.* Compte de René Grosjean, receveur de Jonvelle, des mises en recette faites à Godoncourt et Fignévelle, de revenus provenant d'un achat fait par les Archiducs, du sieur du Châtelet, 1614. — Compte rendu par Jean Bresson, de Jonvelle, d'acquisitions faites par le Roi à Villers-Saint-Marcellin, de biens provenant de M. et Mme de Grilly, 1631. — Compte rendu par Claude-Nicolas Grosjean, procureur pour Sa Majesté dans les terres et seigneurie de Jonvelle, pour les années 1636-1654. Recette, 1684 fr. 10 gr. 11 bl.; — dépense, 117 fr. 10 gr. 16 d.

B. 1504. (Liasse.) — 35 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 13 feuillets.

1650-1654. — *Jonvelle.* Compte de Nicolas-Claude Baudel, notaire, receveur de Jonvelle, pour un an, du 29 septembre 1650 au 29 septembre 1651. Recettes de Jonvelle, Voisey, Raincourt, Ormoy, Montdoré, Selles, Godoncourt,

— total, 763 fr. — Dépense, 261 fr. 3 gr. — Acquits de compte, 1650-1654.

B. 1505. (Liasse.) — 39 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 17 feuillets.

1651-1664. — *Jonvelle.* Compte d'Antoine Othenin, de Vesoul, de la recette de Jonvelle, du 29 septembre 1651 au 29 septembre 1652. Recette, 1,188 fr. 3 gr. 1 bl. — Clôture en la Chambre des Comptes de Dole, le 16 janvier 1664. — Acquits de comptes.

B. 1506. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 17 feuillets.

1652-1664. — *Jonvelle.* Compte d'Antoine Othenin, pour la recette de Jonvelle, du 1er octobre 1652 au 1er octobre 1653. Recette totale, 898 fr. 2 gr. — Acquits de comptes : quittance de 80 fr. de gages, donnée par Jean-Baptiste Tyrol, capitaine de Jonvelle, 1653, 1er janvier.

B. 1507. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 23 feuillets.

1653-1664. — *Jonvelle.* Compte d'Antoine Othenin, pour un an, du 1er octobre 1653 au 1er octobre 1654. Recette, 829 fr. 3 gr. 3 bl. — Dépense, 2,107 fr. 1 gr. 4 d. — Acquits : de 194 fr. de gages, par Claude Dardot, procureur d'office, 1654.

B. 1508. (Liasse.) — 24 pièces, papier, dont 2 cahiers in-quarto de 39 et 16 feuillets.

1660-1667. — *Jonvelle.* Compte des amendes du bailliage de Jonvelle, rendu par Étienne Moulot, Jean Vyard et Jean Cornevaux, amodiateur de la seigneurie de Jonvelle, pour six ans, du 16 octobre 1660 au 11 septembre 1666. Recette, 524 fr. 5 gr. — Dépense, 30 fr. 11 gr. — Acquits de compte; extraits d'amendes.

B. 1509. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 44 feuillets, couverture parchemin.

1583-1584. — *Jougne.* Compte de Jacques Vermot de Métabief, receveur de Jougne, Rochejean et Châtelblanc pour le Roi, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1583. Recette : péage et gabelle, 215 l.; — péage de Franc-Châtel, 42 l.; — péage du pont de la Taverne, 4 l.; — tailles de Jougne, 84 l. 19 s.; — toisé des maisons, 2 l. 11 s. 2 d.; — de Jean Ferlin, écuyer, seigneur de Corcelles, amodiateur des grosses forges sous Jougne, 495 l.; — du même pour l'usage des bois banaux, 90 l.; — des mines de fer (comprises dans l'amodiation des forges); — exploits de justice, 36 l. 6 s.; — recette en grains : 8 muids 10 coupes d'orge; 31 muids 5 coupes d'avoine; 1 muid 10 coupes de pois; 8 coupes et demie de pesettes; — 13 l. de cire; — lods de la seigneurie de Jougne, 141 l. 3 s.; — lods de la seigneurie de Châtelblanc, 221 l. 18 s. — Fol. 26. Compte des revenus de Châtelblanc, la moitié appartenant au Roi, l'autre moitié à l'abbé de Saint-Claude : argent, 10 s. est.; orge, 1 muid 5 émines 1 « cevier » et quart de cevier; avoine, 9 muids 1 émine 1 cevier et quart; 1 livre de cire; 15 poules. — Total de la recette d'argent, 1,414 l. 10 s. 4 d. — Dépense : à Claude Ferlin, de Jougne, châtelain de Jougne, Rochejean et Châtelblanc, gages, 45 l.; — à Claude Caffod, procureur d'office, 4 l.; — au receveur, 30 l.; — total de la dépense, 119 fr. 9 gr. 4 engr.

B. 1510. (Cahier.) — In-quarto, papier, 45 feuillets.

1584. — *Jougne, Rochejean et Châtelblanc.* Compte de Matthieu Vermot, de Métabief, receveur pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1584. Recette : du châtelain de Sainte-Croix, 60 s. lausannais de cens, à cause dudit château, 2 l. 9 s. 6 d.; — de Jean Ferlin, seigneur de Corcelles, amodiateur des grosses forges de Jougne, 495 l.; — total de la recette en argent, 1,303 l. 9 s. — Dépense : à Claude Verney, docteur ès droits, bailli de Rochejean et Châtelblanc, 9 l.; — total de la dépense, 276 fr. 4 gr. 5 engr.

B. 1511. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 64 feuillets, couverture parchemin (en mauvais état, gâté par l'humidité).

1448-1449. — *Joux.* Compte de la recette de Joux, rendu par Huguenin Requene, de La Cluse, à Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, pour un an, du 1er août 1448 au 10 novembre 1449. Recette : de la mairie des Verrières, 19 l. 4 s. 10 d., 16 quartes 5 émines d'avoine, 4 livres de cire; — des Fourgs, 15 s. argent, 16 quartes d'avoine, 1 livre de cire; — d'Oye, 19 l. 9 d. est., outre les redevances en nature; — de la prévôté du Lac Dampvauthier, 29 s. 3 d.; — de la prévôté de Pontarlier, néant; — de Doubs, 9 l. 18 s. 9 d.; — de Vuillecin, 6 l. 19 s.; — du Val-Travers, néant, revendiqué par M. de Fribourg; — du Val-de-Saugeois, des Allemands et d'Arçon, 6 l. 9 s.; — exploits de justice, épaves; — total de la recette, 173 l. 15 s. 6 d. est. — Dépense « aux frères hérémitans » de Pontarlier, pour la desserte journalière de la chapelle de Joux,

néant; — à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, pour les anniversaires des sires de Joux, 4 fr. 2 gr.; — à Huguenin Sarrazin, de Voiteur, écuyer, 11 fr.; — à Henri Bouchet, bailli de Joux, pour ses gages, 20 fr.; — à Jean Dotaul, de Pontarlier, châtelain de Joux, 29 fr.; — à Huguenin Vuillerme, de Sellières, écuyer, capitaine de Joux, 5 fr. 3 gr.; — total de la dépense, 280 fr. 2 gr. 7 engr. et demie. (La couverture est une procédure en matière de compte de la seigneurie de Joux soutenue devant l'official de Besançon, en 1438.)

B. 1512. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 80 feuillets, couverture parchemin et 1 cahier (incomplet de plusieurs folios) de 57 feuillets.

[1450]-1485. — *Joux.* Compte rendu à Philippe de Hochberg, seigneur de Bade-Ville, de Saint-Georges, de Joux et Pontarlier, par Jacques de Remerupt, pour un an, du 1er octobre 1483 au 30 septemhre 1484 Fol. 1. Commission de receveur de Joux et Pontarlier, donnée à Jacques de Remerupt par Philippe de Hochberg, Arc, 16 juin 1483; — procès-verbal d'installation du receveur, par Antoine de Sarron, écuyer, capitaine et châtelain de Joux, 21 juin. — Recette : La Cluse, péage du Chauffaud, 50 l.; — les Verrières; — les Fourgs; — Oye; — Lac Dampvauthier; — Pontarlier; — prévôté de Joux, 33 l.; ventes, 3 l.; — Doubs; — Vuillecin; — Val-du-Saugeois; — Val-Travers : — exploits de justice des bailliage et châtellenie de Joux, 2 l. 17 s. et 8 l. 6 s. 10 d.; — fours « des bouchaiges » de Pontarlier, 25 l.; — exploits de justice de Pontarlier, 8 l.; — total de la recette, 709 l. 6 s. 7 d.; — 50 quartes 7 émines de froment; — 4 émines d'orge; — 284 l. de cire; — 2 gelines; — 84 quartes 4 émines d'avoine. — Dépense : au receveur, 25 fr.; — à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, 75 s.; — à Jeanne Sarrazin, de Voiteur, femme de Simon de La Saule, 13 fr. 4 gr.; — à Jean et Jean d'Andelot frères, d'Ornans, écuyers, 15 l.; — à Jean de Fallerans, écuyer, 100 s.; — à Antoine de Sarron, écuyer, capitaine et châtelain de Joux, 60 fr.; — à Jacques Bouveret, bailli de Joux, 8 fr.; — à Claude Vannod, procureur, 3 fr. 4 gr.; — à Alexandre Jacquemet, « clerc libellance » de la châtellenie, 8 fr.; — à Étienne de Saint-Moris, successeur d'Antoine de Sarron en qualité de capitaine de Joux, 40 l.; — à Jeannet du Fay, lieutenant du capitaine de Joux, 8 fr.; — pour une potence à 4 piliers, élevée près de Pontarlier, 3 fr. 4 gr.; — « à frère Jehan des Fours pour l'ordonnance dud. capitaine, la some de quatre frans monnoie pour la façon et ouvraige de six panneaux de verrières mis ès fenestres de la chambre devant de celle dud. capitaine et de celle de Monsr du Fay, dud. Joulx, » 4 fr.; — à Jean Franchet, hôtelier public, pour le diner des officiers dud. Joux et de plusieurs gentilshommes étrangers, le 1er octobre 1483, 8 fr. 7 gr.; — « pour les despens, charroy et conduicte de cinq chars prins et levez en la terre de Joulx pour mener et charroyer les bagues et couffres de madame, doiz Neufchastel jusques à Seurre où elle aloit devers monseigneur, et pour les despens faiz à lad. conduitte par lesd. charretiers et par six femmes des lavandières de ma dame, deux hommes, le lyon de monseigneur, son maistre, l'aulmonnier de madame et autres, le temps de dix jours entiers, le mois d'aoust durant l'an que dessus, que lesd. bagues et femmes séjournarent tant à Pontallier que à Salins, actendant les charriots de Seurre, qu'ilz les debvoient aler querre aud. Salins, » 9 fr. 6 gr. 7 engr.; — total de la dépense en argent, 926 l. 5 s. — (La couverture de ce registre est une sentence de l'official de Besançon, réglant une transaction entre particuliers d'Arbois et de Salins [v. 1450]; sur les gardes de ce registre on remarque 1° une liste des « féaulx de Joulx : messire Jaques de Joulx; Guiot de Doubz; Loys d'Ornans; Jehan de Falerans; Jehanne Sarrazin, mère Jehan de La Saule; Jehan d'Andelost et son frère; le Put de Tramads, à cause de sa femme; George d'Usiez; Jehan de Sanat; Guillaume de Montcler; Claude et Estienne de Saint-Moris, frères; Loys de Moherez au cause de Jehan d'Andelost; » — 2° le quatrain suivant assez humoristique :

Se par troup boire teste ou main
Te tramble, comme l'on dit,
Prandre te fault le lendemain
Du poil du loup qui te mordit.)

[Comptes de Jacques de Remerupt, receveur de Joux, Pontarlier et Usier, rendu à Philippe de Hochberg, pour un an, du 1er octobre 1484 au 30 septembre 1485.] Recette : péages des Verrières, 5 l.; — cens des Fourgs, 18 l. 4 s. est.; — cens du Val du Saugeois, d'Arçon et des Allemands, 3 l. 12 s.; — Pontarlier, cens de la Chandeleur, 100 l.; — prévôté de Pontarlier, 40 l.; — exploits de justice, 5 l. 17 s.; — amodiation des moulins de Pierre-Franche, 4 quartes de froment; — total de la recette, 844 l. 2 s. 5 d.; — 45 quartes 7 émines de froment; 4 émines d'orge; 78 quartes 4 émines d'avoine; 84 l. de cire; 2 gelines. — Fol. 31. Dépense : gages d'Antoine de Sarron, écuyer, capitaine et châtelain de Joux, 60 fr.; — de Jeannet de Fay, son lieutenant, 13 fr.; — de Jacques Bouveret, bailli, 8 fr.; — de Claude Vannod, procureur, 3 fr. 4 gr.; — d'Étienne de Saint-Moris, écuyer, châtelain de Pontarlier, 40 l.; — frais d'exécution d'un brigand et meurtrier, nommé Jacquot Poutières, originaire de Savoie, pris sur le pont de Pontarlier le 25 mars et pendu le 16 avril 1485, 17 fr. 3 s. 7 d.; — frais de réception de Petremand d'Erlach, avoyer de Berne,

et d'autres ambassadeurs bernois venant de Nozeroy à Pontarlier, le 16 octobre 1485 ; — donné à Claude Franchet, chapelain de la chapelle Sainte-Catherine, en l'église de Saint-Bénigne, 3 quartes de froment pour sa desserte ; — total de la dépense en argent, 935 l. 13 s. 10 d. 2 tiers.

B. 1513. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 24 feuillets, couverture parchemin.

[**1450**]-**1486**. — *Joux*. « Compte de Jacques de Remerupt, receveur de Joulx, de l'ouvraige fait en la tour et portal lez icelle dressez et batiz ou chastel dudit Joulx dez le tiers jours d'avril mil IIIIᶜIIIIˣˣVI jusques au XXIᵉ jour d'octobre suigant, et fast XXIX sepmainnes :

Le mardi XVIIIᵉ jour d'avril,
Faisant beau temps clair et luisant,
En l'an mil IIIIᶜIIIIˣˣ et six
Après le jour de Pasques grant
Fut la première pière bien assiz
En la tour forte et plaisant
De Joulx nommée Paradis,
Le capitain d'illec présent ; »

ledit compte rendu à Philippe de Hochberg, seigneur de Bade-Ville, maréchal de Bourgogne. Recette : dons et octrois faits de bonne volonté « à Monseigneur de Hochberg » et à la personne d'Antoine de Sarron, son lieutenant, capitaine et châtelain de Joux, pour employer à la construction de la grosse tour ; néant des habitants de La Cluse, d'Oye-et-Palet, Doubs, des Étraches, ayant fait certains charrois ; — des Fourgs, 90 fr.; — des Verrières, 30 fr.; — du Val du Saugeois, 160 fr.; — du Saugeois, 40 fr.; — de La Chaux, 10 fr.; — de Vuillecin, 4 fr.; — d'Huguenin Perrenet d'Oye et consorts, 60 fr.; total, 394 fr.; — de la châtellenie de Pontarlier, 652 fr.; — de la châtellenie d'Usier, 120 fr.; — de M. de Hochberg, 688 fr.; — total de la recette, 1,855 fr. — Dépense : 4,877 journées de maçons recrutés au nombre de 52, à Pontarlier, Usier, Vercel, Bannans, etc., 419 fr. 4 gr. 9 n.; — aux manœuvres, 433 fr.; — manœuvres gâchant le mortier, 44 fr. 4 gr. 9 d.; — charrois, réparations aux tonneaux et cuves à eau pour le mortier; — à des ouvriers carriers, venus de Savoie, 196 fr. 4 gr.; — à Pierre Jolicorps, charpentier, 5 fr. 6 gr.; — bois; charretiers; maréchaux; serruriers ; — cuisine des ouvrières, 398 fr. 6 gr. 4 n. et 77 quartes froment; — fours à chaux, carrières de Vuillecin et Chaffois, etc.; — total de la dépense, 2,422 fr. 2 n.; 78 quartes de froment ; 32 quartes 8 émines d'avoine. (La couverture est une transaction concernant des particuliers de Salins, passée devant l'official de Besançon [v. 1450]. Incomplète.)

B. 1514. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 53 feuillets.

1497-1498. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, receveur, rendu à Philippe, marquis de Hochberg, comte de Neuchâtel, seigneur de Joux, pour un an, du 1ᵉʳ octobre 1497 au 30 septembre 1498. Recette : 311 fr. 11 gr. 4 engr. argent; 20 quartes froment; 4 émines orge; 72 quartes 1 tiers avoine; 42 l. et demie de cire; 2 gelines. — Dépense : à Jean du Fay, écuyer, capitaine et châtelain de Joux, 60 fr.; — dépense totale, 592 fr. 6 gr. 1 engr.

B. 1515. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets.

1498-1499. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, receveur, pour Philippe, marquis de Hochberg, comte de Neuchâtel, seigneur de Rothelin, maréchal de Bourgogne, pour un an, 1498-1499. Recette : argent, 191 l. 13 s. 1 d. et 85 fr. 9 gr. et demi. — Dépense : à maître Thomas Renalt, demeurant à Salins, exécuteur de la haute justice, pour avoir coupé une oreille à Pierre Sergent dit Bertrand, à La Cluse, 4 fr. 2 bl.; — dépense argent, 615 fr. 3 gr. 10 engr.

B. 1516. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets.

1499-1500. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, receveur pour Philippe de Hochberg, pour l'année 1499-1500. Recette : argent, 314 fr. 9 gr. et d.; — froment, 19 quartes 4 émines; avoine, 73 quartes 3 émines; cire, 28 l. et demie ; 2 gelines. — Dépense : à Simon Beugre, garde et portier des deux portes de Joux, 13 fr. 8 gr.; — à Bonnet de Remerupt, greffier de la châtellenie, 8 fr.; — dépense totale, 201 fr. 10 gr.

B. 1517. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 97 feuillets, couverture parchemin.

1500-1506. — *Joux*. Compte rendu par Guillemin Barrillet, receveur, pour les reliquats de gestion du receveur Jacques de Remerupt, au nom de sa veuve Catherine Grospain et de son fils Bonnet de Remerupt. (Compte de liquidation, manque le premier feuillet.)

B. 1518. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 45 feuillets.

1500-1501. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, receveur pour Philippe de Hochberg, pour un an, du 1ᵉʳ octobre 1500 au 30 septembre 1501. Recette totale : argent,

331 fr. 6 gr.; froment, 18 quartes et demie; orge, 4 émines; avoine, 71 quartes 5 émines; cire, 28 l.; 2 gelines. — Dépense : réparations au château, « redresser et refaire la muraille depuis la Maison des Anglois, laquelle estoit desroichiées et jusques à la tour du guetz, » 28 fr. 3 gr. et d.; — total de la dépense, 331 fr. 2 gr. 11 n.

B. 1519. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 36 feuillets.

1501-1502. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, pour un an. Recette argent, 308 fr. 10 gr. 10 n. — Dépense : au capitaine Jeannot du Fay, 60 fr.; — au bailli de Joux, Jacques Bouveret, 8 fr.; — dépense totale, 232 fr. 3 gr. 7 n.

B. 1520. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 38 feuillets.

1502-1503. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, pour un an. Recette d'argent, 318 fr. 7 gr. et demi. — Dépense : à Claude Vannod, procureur de Joux, 3 fr. 4 gr.; — « pour le double de l'exécucion de la mainmise a Joux, par Philippe de Chassey, trésourier de Dole, maistre Hugues Glayne, procureur du bailliaige d'Aval, » 6 gr.; — dépense totale, 260 fr. 10 gr. 11 engr.

B. 1521. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 50 feuillets.

1504-1505. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, receveur pour Marie de Savoye, comtesse de Neuchâtel, pour un an, du 1[er] octobre 1504 au 30 septembre 1505. Recette d'argent, 386 fr. 8 engr.; — dépense : à Pierre de Vaulchier, capitaine, châtelain de Joux, « institué par Monsieur Louis d'Oliens, » 60 fr.; — dépense : 294 fr. 11 n.

B. 1522. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 50 feuillets.

1505-1506. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, receveur pour Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, pour un an, du 1[er] octobre 1505 au 30 septembre 1506. Recette totale, 317 fr. 6 gr. et demi, argent. — Dépense : 410 fr. 8 gr. 5 engr.

B. 1523. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 36 feuillets.

1506-1507. — *Joux*. Compte de Guillemin Barrillet, receveur pour Louis d'Orléans, pour un an, du 1[er] octobre 1506 au 30 septembre 1507. Recette (aucun chiffre en regard des articles). — Dépense : à Pierre de « Vachié, » capitaine, gages et pension, 128 fr. et demi; — prix de 14 bœufs « prins le dimanche après la prinse dud. Joulx.... par les compaignons de garres estans aud. Joulx, » 120 fr. 9 gr.; — pour 4 muids de vin pris en la cave du receveur, par les gens de guerre, le samedi après la prise de Joux, 32 fr.

B. 1524. (Cahier.) — Petit in-folio, parchemin, 24 feuillets.

1510-1511. — *Joux*. Compte d'Antoine Glanne, trésorier général du domaine de Marguerite d'Autriche, comtesse de Bourgogne, de la recette de Joux, réunie au domaine par la mort de Louis de Vaudrey, bailli d'Aval, mort le 3 avril 1510, qui en jouissait par don de l'Empereur, pour un demi-an, du 1[er] octobre 1510 au 31 mars 1511. Recette : 150 l. 19 s. 1 d. — Dépense : à Denis de Montrichard, capitaine et châtelain de Joux, 6 fr. 10 gr.; — à Alexandre Vannod, procureur, 30 s.; — à Jean Saichet, greffier, 4 fr.; — dépense totale, 76 l. 12 s. 9 d. (Incomplet et gâté par l'humidité.)

B. 1525. (Cahier.) — In-quarto, papier, 28 feuillets.

1565-1566. — *Joux*. Compte rendu par Nicolas Pochard à Fernand de Lannoy, duc de Boyanne, bailli d'Amont, gouverneur de Gray, et à Marguerite Perrenot, tuteurs et curateurs judiciaires de Joachim-Antoine de Laubespin, capitaine et châtelain de Joux, amodiateur de la seigneurie, pour un an, du 1[er] octobre 1565 au 30 septembre 1566. Recette : 139 fr. et demi 11 engr. et 2 d. — Dépense : à Pierre Vannod, procureur, 3 fr. 4 gr.; — gages du receveur, 6 fr.

B. 1526. (Cahier.) — In-quarto, papier, 44 feuillets.

1572-1573. — *Joux*. Compte de Pierre Patornay, écuyer, trésorier de Dole, de la recette de la seigneurie, pour un an, du 1[er] octobre 1572 au 30 septembre 1573. Recette : Joux et La Cluse; Verrières-de-Joux; les Fourgs; Oye; Lac-Dampvauthier; Pontarlier; Doubs; Vuillecin; Val-du-Saugeois; Val-Travers; — total de la recette, 1,820 l. 5 s. 6 d. — Dépense : à Antoine de Laubespin, chevalier, capitaine de Joux, 13 fr.; — à Denis Colin, greffier, 8 fr. 4 gr.; — dépense totale, 787 l. 10 s. 1 d.

B. 1527. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 40 feuillets, couverture parchemin.

1565-1574. — *Joux*. Compte de Pierre Patornay, lui vivant, écuyer, trésorier de Dole, pour la seigneurie de

Joux, rendu par Pierre Doroz, de Poligny, tuteur de Frédéric et Léonard Patornay, enfants et héritiers du défunt, pour l'an 1573-1574. Recette totale, 1,628 l. 8 s. 11 d. — Dépense : à Antoine de Laubespin, capitaine et châtelain, 13 fr. 8 gr.; — menues réparations au château, 80 fr.; — dépense totale, 230 l. 8 s. (Sur la couverture, fragment de compte du domaine à Poligny, pour 1565.)

B. 1528. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 43 feuillets, couverture parchemin.

1574-1575. — *Joux.* Compte de la seigneurie, rendu par Jean de Malpas, écuyer, pour l'an 1574-1575. Recette : « Nota que la plus grande mesure est le quartier; XII émines pour le quartier et deux ceviers pour l'émyne, » total : 1,600 l. 9 s. 1 d. — Dépense : 136 l. 19 s. 6 d. — Fol. 29. Compte de blé.

B. 1529. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 53 feuillets, couverture parchemin.

1575-1576. — *Joux.* Compte de Jean de Malpas, trésorier de Dole, pour l'an 1575-1576. Total de la recette, 1,654 l. 12 s. 2 d. — Dépense : à Jérôme de Thoraise, capitaine et châtelain, 13 fr. 8 gr.; — réparations au donjon; — reconstruction du grand pont et du pont joignant le boulevard, 45 fr.; — total de la dépense, 2,028 l. 3 d.

B. 1530. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 40 feuillets, couverture parchemin.

1576-1577. — *Joux.* Compte de Jean de Malpas, pour l'an 1576-1577. Recette, 2,033 l. 9 s. 7 d. — Dépense : à Jérôme d'Achey, seigneur de Thoraise, capitaine de Joux, 13 fr. 8 gr.; — total : 205 l. 6 s. 5 d.

B. 1531. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 43 feuillets, couverture parchemin.

1508-1578. — *Joux.* Compte de Jean de Malpas, pour l'an 1577-1578. Recette, 2,253 l. 17 s. — Dépense, 689 l. 13 s. 5 d. (La couverture est une charte de 1508 avec seing de notaire représentant deux poissons adossés.)

B. 1532. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 45 feuillets, couverture parchemin.

1486-1579. — *Joux.* Compte de Jean de Malpas, pour l'an 1578-1579. Recette, 2,530 l. 13 s. — Dépense : aux Augustins de Pontarlier, pour fondations, 25 fr.; — à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, 75 s. est.; — réparation des « logis que furent brulez par orvalle de feug l'an précédant, aud. chastel de Joux, » 76 fr.; — dépense totale, 796 l. 17 s. (La couverture est une sentence du bailli d'Amont de l'an 1486.)

B. 1533. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 45 feuillets, couverture parchemin.

1579-1580. — *Joux.* Compte de Jean de Malpas, pour l'an 1579-1580. Recette : 2,454 l. 7 s. 11 d. — Dépense : 521 l. 12 s.

B. 1534. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 42 feuillets couverture parchemin.

1580-1581. — *Joux.* Compte de Jean de Malpas, pour l'an 1580-1581. Recette : 3,038 l. 3 s. 4 d. — Dépense : 334 l. 11 s. — Dépense de cire « pour alumer la chappelle dud. Joux, » 10 l.

B. 1535. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 42 feuillets, couverture parchemin.

1581-1582. — *Joux.* Compte d'Étienne Cécille, trésorier de Dole, pour l'année 1581-1582. Recette : 2,685 l. 19 s. 7 d. — Dépense : 54 l. 10 s.

B. 1536. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 45 feuillets, couverture parchemin.

1582-1583. — *Joux.* Compte d'Étienne Cécille, pour l'année 1582-1583. Recette : 2,288 l. 6 s. — Dépense : 681 l. 14 s. 10 d.

B. 1537. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 49 feuillets, couverture parchemin.

1583-1584. — *Joux.* Compte d'Étienne Cécille, pour l'an 1583-1584. Recette : 2,037 l. 12 s. 10 d. — Dépense : « pour avoir posé une cheminée de bois, qui prend doiz le tect dessus la cyterne du grand donjon jusques à celluy de la voutte par soubz laquelle l'on vad en la chapelle du chastel, » 32 fr.; — total de la dépense, 453 l. 1 s. 8 d.

B. 1538. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets, couverture parchemin.

1584-1585. — *Joux.* Compte d'Étienne Cécille, pour

l'an 1584-1585. Recette : 4,453 l. 7 s. — Dépense : 317 l. 10 s. 9 d.

B. 1539. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 50 feuillets, couverture parchemin.

1585-1586. — *Joux.* Compte d'Étienne Cécille, pour l'an 1585-1586. Recette : péage du Chauffaud, 512 l.; — pêche de la rivière du Doubs, amodiée à Claude Parruguel, 25 fr.; — « du droit de cuillir poige [poix] ès bois desd. Fourgs, néant, pour ce que personne ne l'a voulu admodier ; » — de la prévôté du Lac-Dampvauthier, 5 fr.; — recette totale, 6,363 l. 8 s. 4 d. — Dépense : 397 l. 8 s.

B. 1540. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 47 feuillets, couverture parchemin.

1587-1588. — *Joux.* Compte d'Étienne Cécille, pour l'an 1587-1588. Recette : 2,508 l. 13 s. 10 d. — Dépense : au capitaine du château, Jérôme d'Achey, 13 fr. 8 gr.; — dépense totale, 1,194 l. 2 s. 6 d.

B. 1541. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 49 feuillets, couverture parchemin.

1588-1589. — *Joux.* Compte d'Étienne Cécille, pour l'an 1588-1589. Recette : des ventes de Pontarlier, 4 l.; — des habitants du Val-du-Saugeois, 11 l. 5 s.; — recette totale, 2,938 fr. 10 s. 6 d. — Dépense : 1,270 fr. 2 s. 11 d.

B. 1542. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 50 feuillets, couverture parchemin.

1590-1591. — *Joux.* Compte d'Étienne Cécille, écuyer, pour l'an 1590-1591. Recette : du péage du Chauffaud, 402 l.; — total, 3,109 l. 8 s. 1 d. — Dépense : à Étienne Faulche, seigneur de Domprel, capitaine de Joux, 13 fr. 8 gr.; — total : 445 l. 10 s.

B 1543. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 49 feuillets.

1597-1598. — *Joux.* Compte d'Étienne Doroz, trésorier de Dole, pour l'an 1597-1598. Recette : du péage du Chauffaud, 403 l.; — de la prévôté du Lac-Dampvauthier, 5 l.; — total 1,772 l. 10 s. 1 d. — Dépense : au capitaine de Joux, Étienne Faulche, 13 fr. 8 gr.; — dépense totale, 220 fr. 15 s. 10 d.

B. 1544. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 51 feuillets, couverture parchemin.

1598-1599. — *Joux.* Compte d'Étienne Doroz, écuyer, pour l'an 1598-1599. Recette : 2,131 l. 11 s. 1 d. — Dépense : à Denis Vannod, procureur d'office, 3 fr. 4 gr. — Dépense totale, 835 l. 12 s.

B. 1545. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 51 feuillets.

1599-1600. — *Joux.* Compte d'Étienne Doroz, pour l'an 1599-1600. Recette : 2,075 fr. 4 d. — Dépense : réparation des moulins de Pierre-Franche « à cause des ruynes y survenues par orvalle du temps, le tier jour du mois de septembre de l'an 1599, par le moyen des tonnayres, pluies rapides et ventz impétueulx, » 455 fr.; — total, 797 fr. 15 s.

B. 1546. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 50 feuillets.

1600-1601. — *Joux.* Compte d'Étienne Doroz, pour l'an 1600-1601. Recette : 2,213 l. 14 s. 2 d. — Dépense : 182 l. 13 s.

B. 1547. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 58 feuillets.

1601-1602. — *Joux.* Compte d'Étienne Doroz, pour l'an 1601-1602. Recette : 2,943 l. 16 s. 9 d. — Dépense : indemnité à Pierre Georget, meunier d'Oye, « pour la cessation des moulins d'Oye, rompuz par l'impétuosité et abondance des eaux advenue le 18e décembre de l'an 1601, » 50 fr. — Total de la dépense, 2,437 fr. 1 gr.

B. 1548. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 23 feuillets.

1603-1604. — *Joux.* Compte d'Étienne Doroz, pour l'an 1603-1604. Recette : 1,571 fr. 10 engr. — Dépense : 144 fr. 3 engr.

B. 1549. (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 38 feuillets.

1650-1652. — *Joux.* Compte d'Antoine Henriet, pour deux ans, du 1er octobre 1650 au 30 septembre 1652. — Fol. 1 *bis*. Copie de la commission de receveur, donnée à Antoine Henriet par la Chambre des Comptes, 1650, 8 octobre. Recette : 1,345 fr. 6 gr. 2 engr. — Dépense : 432 fr. 3 gr. 14 d.

B. 1550. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 34 feuillets.

1652-1654. — *Joux.* Compte d'Antoine Henriet, de Pontarlier, pour l'année 1652-1653. Recette : du péage du Chauffaud, néant, « pour ce que l'ennemy françois, qui occupe le chastel de Joux, en tire les revenus » ; — total, 1,318 fr. 2 gr. — Dépense : 408 fr. 11 engr. et demie.

B. 1551. (Liasse.) — 2 cahiers in-quarto de 2 et 3 feuillets, papier.

1492-1493. — *Jussey.* États de la recette. 1492. Recette : du prieur de Saint-Marcel-lez-Jussey, 10 l. 13 s. 10 d. ; — de la prévôté de Jussey, 26 l. 15 s.; — du péage de la chaussée, 31 s.; — des étalages de Jussey, 15 l.; — du four, 10 l.; — total de la recette, 307 l. 15 s. — Dépense à Bertrand de Livron, 200 l. — Compte de réparations du château de Jussey, rendu par Nicolas Bérard, 1493. Recette : des habitants de Malvillers, 2 fr.; — de Preigney, 5 fr.; — de Betaucourt, 5 fr.; — de Cendrecourt, 4 fr.; — de Vauconcourt, Nervesain, Cornot et Gourgeon, 16 fr. — Dépense : ouvriers maçons, charpentiers, couvreurs, serruriers, employés à réparer le château, « à Pierre Mansart, artilleur, 2 fr.; » — 12 feuilles de fer-blanc et 1,200 clous, pour recouvrir la lanterne du château, achetés à Langres et à Fontenoy, 7 fr.; — gages de 3 mois de Nicolas Bérard, 45 fr. — Copie d'un mandement de Maximilien, roi des Romains, ordonnant à Nicolas Bérard et à Guiot Bourgeois, de lever dans la terre de Jussey les subsides nécessaires pour mettre en état de défense le château de Jussey, et de pourvoir à sa réparation urgente demandée par le capitaine-châtelain, le bâtard de Cerdon, Besançon, 1493, 15 avril.

B. 1552. (Liasse. — 16 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 15, 11 et 8 feuillets.

1654-1680. — *Jussey.* Compte des revenus de la prévôté, rendu par Louis Ligier, juge-châtelain, pour 3 ans, du 29 septembre 1654 au 29 septembre 1657. Recette, 1,360 fr. 7 gr. 8 d. — Dépense : gages du juge-châtelain, 25 l. par an ; — total de la dépense, 138 fr. 1 gr. — Compte de François Husson, notaire, amodiateur de la seigneurie, pour les parties de réserve durant trois années, du 1er octobre 1663 au 1er octobre 1666. Recette, 227 fr. 9 gr. 6 d. — Dépense, 85 fr. 1 gr. — Compte des mêmes revenus rendu par Claude Caillet, de Jussey, amodiateur de la seigneurie, pour trois ans, du 1er octobre 1666 au 1er octobre 1672. Amendes et contraventions. Recette, 285 fr. 6 gr.; — dépense, 48 fr. 10 gr. 4 d. — Acquits servant aux comptes 1654-1680.

B. 1553. (Registre.) — In-quarto, papier, 123 feuillets, couverture parchemin.

1584. — *Lièvremont.* Compte de la seigneurie rendu par Nicolas Perreaul, de Dommartin, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1584. Recette : tailles de Lièvremont à la Saint-Michel, 33 fr. 4 gr.; — cens d'Houtaud, Dommartin et Vuillecin, 111 fr. 3 gr. 4 engr. ; — prés amodiés ; — recette d'argent et de grains ; — avénerie, 58 quartes 3 émines de froment ; — 37 quartes 10 émines et demie d'avoine ; — 19 livres de cire ; — 108 gelines ; — total de la recette, 665 fr. 6 gr. 1 engr. — Dépense : gages du receveur, 20 fr.; — de Claude Courlet, procureur d'office, 3 fr. 4 gr.; — à Jean Bichet, curé de Dommartin, pour deux anniversaires fondés par Renaud de Dommartin, 9 gr. 8 engr.; — réparation à la maison seigneuriale de Dommartin, 17 fr. et demi ; — total de la dépense, 139 fr. 9 gr. 8 engr. — Fol. 114. Récolement des comptes de Lièvremont, de 1574 à 1580.

B. 1554. (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 5 feuillets.

1617-1626. — *La Loye.* Compte rendu par Antoine Veilley et Étienne Piffond, amodiateurs de la seigneurie, des réserves de La Loye, faites au profit du Roi, pour neuf ans, du 1er octobre 1617 au 30 septembre 1626. Recette : 32 fr. 4 gr. — Acquits de compte. Quittances de rentes dues sur la seigneurie de La Loye au collège des Jésuites de Dole, acquittées de 1618 à 1625 par le P. A. Puyntrand, procureur du collège de Dole, en 1626, par le P. Christophe Fiancier.

B. 1555. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 43 feuillets, couverture parchemin.

1493-1496. — *Luxeuil.* Compte de Drouhot Thiadot, de Luxeuil, receveur nommé par Claude de Neuchâtel, seigneur du Fay, des rentes appartenant au Roi des Romains et à l'Archiduc, son fils, à cause de la gardienneté de Luxeuil, pour quatre ans, du 1er janvier 1493 au 31 décembre 1496. Recette : de Jean Pusel le Vieux, amodiateur de la prévôté de Luxeuil, 36 l.; — de l'éminage, 32 l.; — de la vente des bêtes, 6 l.; — du rouage, 9 l. 5 s.; — de la boucherie, 5 l. 15 s.; — de la saunerie, 5 l.; — tailles de la terre de Luxeuil : Saint-Sauveur, Breuches, Abelcourt, Villers-lez-Luxeuil, Baudoncourt, La Chapelle, Ailloncourt, Froide-

conche, Saint-Valbert, Pomoy, Velleminfroy, Amblans, Breuchotte, La Verrerie, Chappendu, Éhuns, Ainvelle, Anjeux, Cuve, Briaucourt, Bassigney, Saint-Bresson, Revillers, Courbenay, pour les quatre années successives (aucun total annuel ni d'ensemble). — Dépense : au procureur d'Amont, gages, 13 l. 10 s.; — au receveur, 13 l. 10 s.; — à Claude de Neuchâtel, seigneur du Fay et Grancey, 126 l. 8 s. 3 d.; — à Jean Pusel, prévôt, 2 l.

B. 1556. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 153 feuillets, couverture parchemin.

1493-1502. — *Luxeuil.* Comptes de Drouhot Thiadot, pour six années. 1497. Fol. 1 *bis.* Commission de receveur de Luxeuil donnée à Drouhot Thiadot, par Claude de Neuchâtel, lieutenant du Roi des Romains, Besançon, 1493, 31 décembre (copie). — Recette : 437 l. 5 s. 1 d. — Dépense : à Claude de Neuchâtel, pour gages de la gardienneté de Luxeuil, 50 l.; — à Thiébaud Thiadot, gruyer, 100 s.; — à Thiébaud Poinsot, procureur du bailliage d'Amont, 10 fr.; — total de la dépense, 395 l. 19 s. 5 d. — Fol. 27. 1498. Recette : 537 l. 2 s. 4 d. — Dépense : 519 fr. 19 s. — Fol. 61. 1499. Recette : de la crevoiserie de Luxeuil, 2 l. 2 s. 6 d.; — de la pelleterie, 6 s.; — du tabellioné, 6 l. 15 s.; — « de Jaique Bon, a cause de Martin le papellier, admodiateur de la papelerie dessus Froideconche à luy accensée pour luy et ses hoirs parmi paiant chascun ou de cense à la dicte église dud. Luxeuil.... au jour de feste saint Michiel, six raymes de pepier, assavoir quatre raymes de petiz et deux de grant; » — recette totale, 555 l. 10 s. 10 d. — Dépense : à Jean de Courbesseint, prévôt de Faucogney, 7 fr.; — dépense totale, 515 l. 19 s. — Fol. 97. 1500. Recette : « de Demoinge le papelier à cause de Jehan Pusel.... doit chascun an.... 6 raimes de papier.... pour l'accensement de la papelerie dessoubz celle [de Jacques Bon, à Froideconche], » 4 rames de papier; — recette totale, 566 l. 15 s. 10 d. — Dépense : 503 fr. 3 gr. — Fol. 117. 1501. Compte de Guillaume Thiadot. Recette : de la boulangerie de Luxeuil, 2 l. 5 s.; — de l'aunage, 2 l. 5 s.; — du banvard de Luxeuil, néant; — de la rivière de Bassigney, 2 fr. et demi; — recette totale, 247 l. 12 s. 6 d. — Dépense : 230 l. 3 s. 4 d. — Fol. 135. 1502. Compte de Jean Duchesne, trésorier de Vesoul, receveur de Luxeuil. Recette totale, 586 l. 1 s. 2 d. — Dépense : 71 fr. 10 s.

B. 1557. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 23 feuillets.

1499-1501. — *Luxeuil.* État de recettes et dépenses présenté par Drouhot Thiadot, pour l'an 1499. Recette : fermes de la prévôté, 200 fr.; — tailles, 233 l.; — prise des francs et mariés de la terre, 12 fr.; — total de la recette, 508 l. 19 s. — Dépense : 102 fr. — État présenté par le même, pour 1500. Recette : paisson des bois, 50 fr.; — total de la recette, 531 l. 2 s. — Dépense : 106 fr. — État du même, pour 1501. Recette : 507 l. 10 s. — Dépense : 80 l. 10 s. — Compte de la terre de Luxeuil pour l'an 1500. (Double du compte analysé à la date 1500, sous cote précédente.)

B. 1558. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 406 feuillets, couverture parchemin (filigrane : tête de bœuf sommée d'une étoile).

1503-1518. — *Luxeuil.* Comptes de Jean Duchesne, trésorier de Vesoul et receveur de Luxeuil, pour seize années complètes, de 1503 à 1518. Fol. 1. 1503. Recette : prévôté de Luxeuil, 96 l.; — vente de 16 rames de papier de la papeterie de Froideconche, à 3 gr. l'une, 4 fr.; — total de la recette, 544 l. 14 s. 7 d. — Dépense : 66 fr. 3 gr. — Fol. 19. 1504. Recette : 554 l. 1 s. 3 d. — Dépense : 97 l. 3 s. 4 d. — Fol. 37. 1505. Recette : banvin de Luxeuil, 5 l. 10 s.; — recette totale, 557 l. 15 s. 11 d. — Dépense : à Étienne de Chassey, écuyer, gardien de Luxeuil (remplaçant Thiébaud de Neuchâtel, décédé), 7 fr. 6 gr.; — dépense totale, 18 l. 19 s. — Fol. 55. 1506. Recette : 511 l. 15 s. 8 d. — Dépense totale, 73 l. 14 s. — Fol. 75. 1507. Recette : 531 l. 19 s. — Dépense : 72 l. 10 s. — Fol. 97. 1508. Recette : 517 l. 3 s. — Dépense : 71 l. 10 s. — Fol. 119. 1509. Recette : 489 l. 9 s. 4 d. — Dépense : « à Didier Carlet, prévost, fermier de Luxeul, 4 florins monnoie, pour avoir, à ses fraiz et dépens, fait faire le procès criminel de feu Colin Bussemery de Saint-Bresson, lequel a esté mis au dernier supplice par le maistre du hault mestier en la justice dud. Luxeul pour ses desmerites, » 4 fl.; — total de la dépense, 78 fr. 3 s. 4 d. — Fol. 141. 1510. Recette : 535 l. 14 s. 5 d. — Dépense : 76 l. 16 s. 8 d. — Fol. 163. 1510. (Double du précédent.) — Fol. 199. 1511. Recette : 512 l. 12 s. — Dépense : 66 l. 16. — Fol. 225. 1512. Recette : 469 l. 4 s. 7 d. — Dépense : 66 l. 18 s. 4 d. — Fol. 253. 1513. Recette : 536 l. 6 s. 8 d. — Dépense : couverture de la halle de Luxeuil, 24 milliers d'ancelles, charroi et façon, 4 fr.; — total de la dépense, 70 l. 15 s. — Fol. 277. 1514. Recette : 559 fr. 4 s. 6 d. — Dépense : 66 l. 16 s. — Fol. 303. 1515. Recette : 478 l. 3 s. 8 d. — Dépense : 66 l. 15 s. — Fol. 327. 1516. Recette : 531 l. 2 s. 3 d. — Dépense : frais d'exécution de Simonette, veuve de Perrin, de Quers, condamnée à être décapitée, par les échevins et gouverneurs de Luxeuil, « et sa teste estre mise

sur un pivot de bois sur le grant chemin, près l'église dud. Saint-Saulveur, » 60 s.; — frais du procès de Huguenin Vuillamey, de Baudoncourt, « ars et brullé sur le grant chemin, » 60 s.; — total de la dépense, 87 l. 1 s. — Fol. 355. 1517. Recette : 536 l. 12 s. 4 d. — Dépense : 67 l. — Fol. 385. 1518. Recette : 574 l. 10 s. — Dépense : à Étienne de Chassey, gardien, 50 fr.; — à Thiébaud Poinsot, procureur d'Amont, 15 fr. ; — total de la dépense, 66 l. 16 s. 8 d.

B. 1559. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 291 feuillets, couvertures parchemin alternées avec couvertures papier.

1519-1528. — *Luxeuil.* Comptes rendus par Hugues Thomassin, trésorier de Vesoul, receveur de Luxeuil, pour les années 1519 et 1520. Fol. 1. 1519. Recette : 518 l. 8 s. 10 d. — Dépense : frais d'exécution de Jacquette, femme de Nicolas Bourgogne, de Breuchotte, pendue « pour ses démérites, » 40 gr.; — dépense totale, 75 l. 5 s. — Fol. 49. Comptes de Guillaume de Boisset, trésorier de Vesoul, 1521-1528. 1521. Recette : « de la maison appartenant à nostre dicte dame [la comtesse de Bourgogne] estant aud. Luxeuil, près des murailles de la ville entre Pierre Prévost d'une part et Henry Joffroy, » 16 gr.; — recette totale, 508 l. 11 s. — Dépense : 72 l. — Fol. 83. 1522. Recette : 583 l. 18 s. 7 d. — Dépense : 73 l. 3 s. 4 d. — Fol. 113. 1523. Recette : 632 l. 3 s. 1 d. — Dépense : frais de l'exécution de Thiébaude, bâtarde de Thiébaud Grosperrin de Saint-Sauveur, « arse et brulée pour ses démérites, » 40 gr.; — total de la dépense, 27 l. 5 s. — Fol. 143. 1524. (Jolie lettre initiale d'un calligraphe nommé « MASSIN » (V. B. 1453.) Recette : 633 l. 17 s. — Dépense : 22 l. 1 s. — Fol. 172. 1525. (Initiales calligraphiées par Massin.) Recette : 587 l. 18 s. 7 d. — Dépense : 25 l. 11 s. — Fol. 201. 1526. Recette : 593 l. 18 s. — Dépense : à Philippe de Chassey, écuyer, gardien de Luxeuil (il succéda à Étienne, son père, et prêta serment le 19 mai 1526), 50 fr.; — total de la dépense, 82 fr. 13 s. 4 d. — Fol. 233. 1527. Recette : « des prinses des francs de la terre de Luxeuil assavoir des habitants de Villers-devant-Luxeuil, Froideconche, Briacourt et Monstureul, qui se liëvent de trois ans en trois ans.... néant ; » — total de la recette, 549 l. 16 s. 5 d. — Dépense : à Philippe de Chassey, gardien (représenté par Hugues de Falletans, seigneur de Genevrey, son lieutenant), 50 fr.; — dépense totale, 72 l. 1 s. 8 d. — Fol. 265. 1528. Recette : « des habitants de la Villedieu et de Velorcey, hommes du commandeur de la Villedieu.... à cause de garde, » 5 fr. 6 gr.; — de Jacques Bon, amodiateur de la papeterie-dessus, et de Dimanche, amodiateur de la papeterie-dessous à Froideconche, 8 rames de papier; — total de la recette, 613 fr. 2 s. 9 d. — Dépense : 120 l. 7 s. 9 d.

B. 1560. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 95 feuillets.

1529-1531. — *Luxeuil.* Comptes rendus par Jean de Boisset, trésorier de Vesoul, receveur de Luxeuil et de Faucogney, pour les années 1529-1531. Fol. 1. 1529. Recette : de l'aunage de Luxeuil, 9 l. et demie ; — de la mairie de Villers, 11 l. et demie; — total de la recette, 568 l. 5 s. 8 d. — Dépense : 72 l. 3 s. 4 d. — Fol. 33. 1530. Recette : de la mairie de Breuches, 24 l.; — de la mairie de Saint-Sauveur, 14 l. 10 s.; — recette totale, 604 l. 11 s. 1 d. — Dépense : 67 l. 1 s. 8 d. — Fol. 66. 1531. Recette : vente d'herbes, 5 fr. 6 gr. 6 engr.; — recette totale, 580 l. 3 s. 5 d. — Dépense : à Guillaume Thiadot, gruyer, 5 l.; — total de la dépense : 149 l. 4 s. 7 d.

B. 1561. (Liasse.) — 69 pièces, papier, dont 4 cahiers petit in-folio de 14, 33, 51 et 38 feuillets.

1598-1604. — *Moncley.* Compte de la seigneurie rendu aux Archiducs par les amodiataires, Pierre Berget, de juin 1599 à 1603, et François Gaillard, de Gray-la-Ville, notaire, pour six mois, du 30 juin au 31 décembre 1604. Recette : amodiations de champs et prés, tailles et cens, 10 fr.; — corvées de bras, 5 fr. 10 gr.; — Vregille, Émagny, Pin, Chevigney; — recettes de graines ; — corvées de Montboillon; — fours; — total de la recette, 698 fr. 10 gr. 4 d. et des denrées. — Dépense : 646 fr. 3 bl. argent. (Deux doubles de ce compte.) — État des reliquats de compte de Pierre Berget, amodiateur de la seigneurie, de 1598 à 1604. — Acquits de compte, contrôle des lods, quittances, affiches d'amodiation, 1604.

B. 1562. (Liasse.) — 130 pièces, papier, dont 2 cahiers petit in-folio de 18 et 23 feuillets.

1605-1608. — *Moncley.* Compte de la seigneurie rendu par Claude Mourelot, citoyen de Besançon, commis à la recette par la Chambre des Comptes, du 1er janvier au 1er mai 1605. Recette : 834 fr. 1 gr. 2 engr.; méteil, 6 bichets ; orge, 3 bichets ; avoine, 15 bichets 3 émines ; vesces, 11 émines et demie ; pois, 3 émines ; 40 poules. — Dépense : 813 fr. 1 gr. 2 engr. (Un double du compte.) — Acquits de compte, contrôle des lods et ventes ; amodiations, 1605-1608.

B. 1563. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 59 feuillets.

1512-1513. — *Monnet.* Compte rendu par Henri Proudon, de Champagnole, receveur de Monnet, pour Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, mère tutrice de Philibert de Chalon, comte de Tonnerre et de Penthièvre, pour l'année 1512. Recette : Fontenu ; Mont-sur-Monnet ; Monnet-le-Bourg ; le bourg du château ; Montigny ; Le Navoy ; Ney ; Larderet ; Saffloz ; Marigny ; — amodiation de la rivière d'Ain, 2 fr. 2 gr. 8 engr. ; — de Nicolas Merceret, écuyer, seigneur de Monnet, en la partie de Montsaugeon, 6 quartes 2 émines froment, 6 quartes 2 émines avoine, pour un moulin accensé par feu Michel Mangeroz ; — recette d'argent, 174 fr. 6 engr. — Dépense : à Pierre de Ploisir, argentier de Madame, châtelain de Monnet, gages, 20 fr. ; — à Henri Proudon, procureur, 3 fr. 4 gr. ; — à Pierre Gominet, scribe, 3 fr. 4 gr. ; — total de la dépense en argent, 146 fr. 11 gr. 11 engr.

B. 1564. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 19 feuillets.

1544-1545. — *Monnet.* Compte rendu à l'Empereur, par Rolin Roux, de Menétrux, receveur de la seigneurie de Monnet (partie de La Roche), depuis la mort de René de Chalon, prince d'Orange, du 15 juillet 1544 au 31 décembre 1545. (Le receveur ne fait pas mention des 6 derniers mois de 1544 « pour ce que tost après le trespas dud. fut seigneur prince.... l'on tient pour certain que l'Empereur a délaissé à monseigneur le prince moderne tout le revenu deu durant lesd. cinq mois. ») Recette : argent, 595 fr. 9 gr. 11 engr. ; 21 quartes 1 quarteron de froment ; 108 quartes 1 quarteron et quart d'avoine ; 2 livres de cire ; 35 gelines. — Dépense : 28 fr. 5 gr. 4 engr. argent.

B. 1565. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 18 feuillets.

1546. — *Monnet.* Compte de Rolin Roux, notaire, receveur pour l'Empereur, pour 9 mois, du 1er janvier au 30 septembre 1546. Recette : 46 l. 5 s. et 35 gelines. — Dépense : au receveur, pour ses gages de procureur et de receveur, 7 fr. et demi ; — dépense totale, 46 fr. 5 s.

B. 1566. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 36 feuillets.

1547. — *Monnet.* Compte de Rolin Roux, receveur pour Guillaume, prince d'Orange, comte de Nassau, pour l'année 1547. Recette : pêche du lac de Marigny, néant ; — lods, 6 fr. 3 gr. 2 engr. — Dépense : à Henri Proudon, de Champagnole, notaire, châtelain, 6 fr. ; — total de la dépense en argent, 49 fr. 1 gr.

B. 1567. (Liasse.) — Petit in-folio, 2 pièces, papier.

1441-1444. — *Montaigu-lez-Lons-le-Saunier.* État de la recette pour l'année 1441. Recette : 80 l. — Dépense égale. — État de Claude Paton, commis de Jean de Moisy, châtelain de Montaigu. Recette : des échevins de Montaigu, 6 l. ; — des cens de Montaigu, 11 l. 18 s. ; — des toises, 4 l. 5 s. ; — des sergenteries et messeries, 13 l. ; — du sceau et du tabellioné, 45 s. — Dépense : au capitaine-châtelain, gages, 31 florins ; — au chapelain du château, 30 s.

B. 1568. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 18 feuillets.

1544-1545. — *Montaigu.* Compte rendu par Simon Robinet, de Lons-le-Saunier, de la terre de Montaigu, dépendant de Châtelbelin, et appartenant à l'Empereur, du 15 juillet 1544 au 31 décembre 1545. Recette : messerie de Montaigu, 14 fr. 5 gr. 4 engr. ; — cens ; — recette de blé ; — cire ; — total : 359 l. 8 d. argent ; — 9 mesures de froment de cens, et 63 quartes 2 mesures de froment de terrage ; 7 rez 2 tiers et douzième d'avoine ; 15 livres et demie de cire, 4 queues de vin. — Dépense : à Jean Parisot, seigneur d'Échavanne, châtelain, 5 fr. 6 gr. 8 engr. ; — total, 19 l. 8 d.

B. 1569. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 17 feuillets.

1546. — *Montaigu.* Compte de Simon Robinet, receveur pour l'Empereur, de 9 mois de recette, du 1er janvier au 30 septembre 1546. Recette argent : 70 fr. 7 gr. 1 d. — Dépense : 25 fr. 13 s.

B. 1570. (Cahier.) — In-quarto, papier, 41 feuillets.

1582-1583. — *Montarlot.* Compte rendu par Fiacre Millot, de Montarlot, receveur en la terre et seigneurie, tant pour le Roi que pour Hugues de Plaine, seigneur de Corcelles, et Jean de Plaine, seigneur de La Roche, pour un an, du 25 mars 1582 au 25 mars 1583. Recette : tailles des sujets mainmortables du Grand et du Petit-Montarlot ; — corvées ; meix vacants ; herbes de prés ; lods ; — exploits de justice, 27 fr. 7 gr. 8 engr. ; — moulins, 12 bichets de froment (le bichet valant 24 quartes) ; — des bouchers de Gy, amodiateurs des étangs, 190 fr. ; — 4 livres de cire ; — 2 queues de vin ; — 65 poules ; — total de la recette en

argent, 493 fr. 6 gr. 3 engr.; — 625 quartes de froment; 67 quartes de seigle; 289 quartes d'avoine; le total se partage en 4 : 1 quart pour le Roi, 1 quart pour le seigneur de Corcelles et 1 quart pour le seigneur de La Roche; le dernier quart réservé pour la succession pendante. — Dépense pour la part du Roi : 104 fr. 8 s.

B. 1571. (Cahier.) — In-quarto, papier, 41 feuillets.

1583-1584. — *Montarlot.* Compte rendu par Fiacre Millot, pour un an, dans les mêmes conditions que le précédent. Recette indivise : 656 fr. 1 gr. 11 engr. — Dépense afférente au Roi : 284 fr. 2 engr.

B. 1572. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1584-1585. — *Montarlot.* Acquits servant aux comptes de Fiacre Millot. Quittance de 37 fr. donnée au receveur par Marguerite de Maizières, veuve d'Étienne de Montarlot, 1584, 15 décembre; — procès-verbal des montes et de l'adjudication du moulin et des prés de Montarlot, 1585, mars; — contrôle des lettres sur lesquelles on a perçu les droits de lods en 1584-1585; — quittances données par Thomas de Plaine, prieur de Bonnevent, 1582-1583; — publications faites par Jean Ricot, huissier extraordinaire du Parlement à Gray, Gy, Fondremand, Baume, Vesoul, Marnay, etc., pour mettre en vente la seigneurie de Montarlot, confisquée par ordonnance dudit parlement du 29 juin 1581, sur Adrien de Plaine, seigneur de Noironte, 1582, juin.

B. 1573. (Cahier.) — In-quarto, papier, 52 feuillets.

1584-1585. — *Montarlot.* Compte rendu par Calvaire Millot, femme de Georges de Turpin, écuyer, Barbe Millot, femme de Jean Racine, notaire, et Béatrix Millot, femme de Claude Estarlin, de Bucey, demeurant à Montarlot, filles et héritières de Fiacre Millot, receveur de Montarlot, pour le Roi, du 23 mars 1584 au 24 mars 1585. Recette pour le quart du Roi : 150 fr. 7 gr. 3 engr. — 149 quartes un quart de froment; 20 quartes un quart de seigle; 97 quartes 3 quarts d'avoine; 3/4 de livre de cire; 1 queue un quart de vin; 16 poules 1/4. — Dépense du Roi : 97 fr. 4 gr. 11 engr.; 17 quartes de froment; 10 quartes d'avoine.

B. 1574. (Cahier.) — In-quarto, papier, 42 feuillets.

1584-1585. — *Montarlot.* Double du compte analysé sous la cote précédente.

B. 1575. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 14 feuillets.

1612. — *Montbozon.* Compte rendu par Vivot Chappotot, receveur des exploits de Vesoul, des réparations faites par ordre des Archiducs dans leurs moulins de Montbozon. Dépense : à Philippe Picquenet, apothicaire à Vesoul, pour 12 feuilles de fer-blanc, 27 gr.; — total de la dépense, 713 fr. 5 gr. — Acquits servant au compte.

B. 1576. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 5 cahiers in-quarto de 3, 5, 4, 4 et 4 feuillets.

1610-1684. — *Montjustin.* Comptes et acquits de compte concernant les parties réservées du domaine de Montjustin, rendus par les amodiateurs de la seigneurie : Simon Millot, 1610-1617; — Pierre Larroulx et Luc Lambelin, héritiers de l'amodiateur François Balland, 1626; — Étienne Vinon, d'Oricourt, 1626-1631; — Claude Voilloz, 1631-1633; — Jean-Baptiste Blandin, 1662-1665, et Henri Membré, de Monjustin, 1668-1671.

B. 1577. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 29 feuillets.

1632-1633. — *Montjustin.* Compte de Guillaume Fleuriot, de Montjustin, de la recette d'un an, du 1er octobre 1632 au 30 septembre 1633. Recette : 405 fr. 10 gr. 2 engr. argent; 6 livres de cire; 27 quartes de froment; 147 quartes d'avoine; 32 poules. — Dépense : 68 fr. 7 gr.

B. 1578. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 36 feuillets.

1633-1634. — *Montjustin.* Compte de Guillaume Fleuriot, pour l'an 1633-1634. Recette : du four banal de Montjustin, 27 quartes de froment; — exploits de la prévôté, 102 fr.; — recette totale, 535 fr. 5 gr. 9 engr. 2 d. — Dépense : 101 fr. 7 gr. 11 engr. 1 d.

B. 1579. (Cahier.) — In-quarto, papier, 41 feuillets.

1634-1635. — *Montjustin.* Compte de Guillaume Fleuriot, pour l'année 1634-1635. Recette : langues des grosses bêtes et filets de porcs tués à Montjustin, 15 l. et demie; — de la maîtrise des cordonniers de Montjustin, 18 gr.; — de la maîtrise des bouchers, 1 fr.; — total de la recette : 556 fr. 4 gr. 10 engr. 1/3. — Dépense : 136 fr. 8 gr. 8 d.

B. 1580. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1433-1635. — *Montjustin.* Acquits des comptes de Guillaume Fleuriot. Amodiation des fermes de la seigneurie, 1632, 16 octobre; — copie de patentes du duc Philippe le Bon, accordant réduction de tailles aux habitants de Vy, châtellenie de Montjustin, qui « par occasion des guerres et mortalités qui ont esté le temps passé en icelle marche.... souloient estre en nombre dans quatre vingt feuz ne sont à présent que neufs feuz tres pouvres gens, » Dijon, 1433, 22 janvier; — rôle des sujets censables de Liévans.

B. 1581. (Cahier.) — In-quarto, papier, 41 feuillets.

1635-1636. — *Montjustin.* Compte de Guillaume Fleuriot, pour l'année 1635-1636. Recette : de la pêche de la rivière, des épaves et du droit à un service de poissons tous les vendredis, 8 l.; — total de la recette, 556 fr. 4 gr. 10 d. — Dépense : 136 fr. 8 gr. 8 engr.

B. 1582. (Cahier.) — In-quarto, papier, 13 feuillets.

1544-1545. — *Montrond-lez-Poligny.* Compte rendu à l'Empereur par Étienne Chevalier, de Poligny, receveur, du 15 juillet 1544 au 31 décembre 1545. Recette : fours banaux de Montrond, 80 fr. — Total : argent, 258 fr. 4 gr. 2 engr.; 1 quarte de froment de cens; 27 livres de cire. Dépense : à Jean Rouhier, de Poligny, châtelain, 3 fr.; — total, 7 fr. 2 bl.

B. 1583. (Cahier.) — In-quarto, papier, 13 feuillets.

1544-1545. — *Montrond.* Double du compte précédent.

B. 1584. (Cahier.) — In-quarto, papier, 12 feuillets.

1546. — *Montrond.* Compte rendu à l'Empereur par Étienne Chevalier, receveur, pour 9 mois, du 1er janvier au 30 septembre 1546. Recette : porterie et gerberie, 45 fr.; — cens de la forge du Mont-de-Billery, sur la rivière d'Angillon, néant, « pour ce que lad. forge est à présent ruynée et n'en paie rien led. Jehan Humbert ne Nicolas Cuisseminet, de Salins, écuyer que l'on dict estre acheteur desd. forges ; » — total de la recette, 112 fr. 3 gr. 6 engr. — Dépense : 44 fr. 2 gr.

B. 1585. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1441-1444. — *Orgelet.* « Estat de Jehan Gay, receveur d'Orgelet, pour ung an, commençant le premier jour de janvier MCCCCXL et fenissant au derrier jour de décembre ensuigant. » Recette, 500 l. — Dépense : gages du capitaine, 41 l. 13 s. 4 d.; — au receveur, 16 l. 13 s. 4 d.; — au portier, 66 s. 8 d. — Autre état du même receveur pour 1444. Recette : amodiation de la prévôté, 81 l.; — fours et ventes, 83 florins; — cens, corvées, tailles, bancs de bouchers, 93 l. 17 s.; — sceau et tabellioné, 4 l. — exploits de justice de la gruerie; 8 l.; — total de la recette, 671 l. 12 s. 2 d. 2 tiers. — Dépense : aux Cordeliers de Lons-le-Saunier, 4 fl.; — au capitaine d'Orgelet, 50 fl.; — au clerc de la cour, 100 s.; — au portier de la première porte, 4 fl. — total de la dépense, 85 l. 10 s.

B. 1586. (Registre.) — In-quarto, papier, 103 feuillets, couverture parchemin.

1544-1545. — *Orgelet.* Compte rendu à l'Empereur par Antoine Humbert, d'Orgelet, du 15 juillet 1544 au 31 décembre 1545. Recette : toisé des maisons, 13 l. 10 s. 6 d. — Recette argent des habitants : d'Orgelet, Vampornay, Dompierre, Alièze, Marnésia, Bellecin, Moutonne, Plaisia, la Tour du Meix, Saint-Julien, Légna, Marangea, Essia, total, 123 l. 11 s. 11 engr. est. et 11 l. tourn. — Fermes et amodiations : ventes d'Orgelet, 18 l. 15 s. ; — poids, 19 l.; — four vieux, 30 l. 15 s.; — fours neufs, 12 l. 7 s. 1 d.; — langues des grosses bêtes, 16 l.; — lods, 177 l. 19 s. 5 d.; — corvées de bois, de charrue et de charroi ; — total de la recette, 2,214 l. 6 d. — Dépense : gages du châtelain et lieutenant, 6 l. 6 s.; — procureur, 6 l.; — à Guillaume du Bourget, scribe, 2 l. 15 s.; — total de la dépense, 79 l. 4 s. 6 d.

B. 1587. (Cahier.) — In-quarto, papier, 77 feuillets.

1544-1545. — *Orgelet.* Compte rendu à Guillaume comte de Nassau, prince d'Orange, héritier de René de Nassau, prince d'Orange, par Antoine Humbert, receveur pour l'année 1544. Recette : argent : Alièze, Marnésia, Bellecin, Moutonne, la Tour du Meix, Plaisia, Saint-Julien, Légna, Marangea, Essia; « des censes appartenant au chasteaul d'Oloferne, néant pour ce que le seigneur de la Cueuille les tient à rachat perpétuel de cent florins ; » — exploits de la châtellenie, 172 l. 13 s. — Recette de froment : cens, 312 quartes ; — terrages, 74 quartes 2 bichets ; — avoine,

449 quartes 4 rez; — cire, 37 livres; — 142 gelines. — Dépense argent : 532 l. 2 s. 3 d. opposés à une recette de 1,267 l. 7 s. 1 d.

B. 1588. (Registre.) — In-quarto, papier, 76 feuillets, couverture parchemin.

1544-1545. — *Orgelet.* Double du compte précédent.

B. 1589. (Registre.) — In-quarto, papier, 72 feuillets, couverture parchemin.

1544-1545. — *Orgelet.* Double des deux comptes précédents.

B. 1590. (Registre.) — In-quarto, papier, 57 feuillets, couverture parchemin.

[**1520**]-**1547.** — *Orgelet.* Compte rendu à l'Empereur par Antoine Humbert, receveur, pour un an, du 1er octobre 1546 au 30 septembre 1547. Recette : en deniers, 602 fr. 13 s. 9 d.; en froment, 200 quartes 3 bichets 1 quarteron et 6 c.; en avoine, 229 quartes « 7 rez ; » en cire, 4 l. 12 s. 6 d.; en gelines, 3 l. 17 s. 3 d. (72 poules et demie); — total de la recette, 1,027 l. 1 s. 9 d. — Dépense : 51 l. 1 s. 5 d. (La couverture est une procédure devant l'official de Besançon, relative à l'interprétation d'un contrat passé à Moirans [v. 1520].)

B. 1591. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1576-1613. — *Orgelet.* Acquits de comptes et pièces justificatives de dépenses domaniales. — Liquidation des frais de confection des rentiers de la seigneurie dressés par le sieur Jacques Jacquard, requêtes présentées à la Chambre par lui ou ses héritiers, 1583-1598. — Quittances des lods de ventes faites dans la terre d'Orgelet, 1613.

B. 1592. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto, de 14 feuillets.

1649-1651. — *Orgelet.* Compte rendu par Pierre Morel, procureur fiscal au siège d'Orgelet (devenu ultérieurement substitut au Parlement), des frais de réfection de la conciergerie d'Orgelet. Recette : 310 fr. — Dépense : 345 fr. 5 gr. 16 d. — Acquits servant au compte.

B. 1593. (Cahier.) — In-quarto, papier, 28 feuillets.

1559-1560. — *Ornans.* Compte rendu par Étienne Martel, d'Ornans, receveur pour le Roi, à Philippe Marchant, trésorier de Bourgogne, pour un an, du 1er octobre 1559 au 30 septembre 1560. Recette : « du four d'Hully [village disparu], néant, pour ce que de piécea il est en ruyne et n'y a personne vivant que l'ayt jamais veu pour villaige ny personne résidant ; » — avoine ; — vin, 2 muids 3 channes ; — 14 livres et demie de cire ; — recette argent et lods; — Scey-le-Château ; Bolandoz ; — gruerie, 12 l. 10 s. 9 d.; — recette totale, 1,033 l. 3 d. — Dépense : à Pierre Burilard, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Georges du château d'Ornans, 5 fr. 6 gr. 8 engr.; — à Jean Saultheret, chapelain de la chapelle Saint-Philippe et Saint-Jacques, au même château, 10 l.; — dépense totale, 748 l. 16 s.

B. 1594. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 103 feuillets.

1591-1594. — *Ornans.* Compte d'Étienne Cécille, trésorier de Dole, des exploits du bailliage d'Aval au ressort d'Ornans, du 1er octobre 1591 au 30 septembre 1594. Recette : sceau du testament de Henri Roy, du Barboux, 4 l.; — du testament de Pierre Burteret, de Vercel, 2 l.; — de Jean Chevroton dit Gigouley, de Chantrans, 1593, 3 l.; d'Étienne Gautheron, de Vuillafans, 2 l.; — de Laurent Chalon, de Vercel, prêtre, 1594, 5 l.; — de Pierre Bugnet dit Marnault, de Bolandoz, 4 fr.; — total de la recette, 15,300 fr. 6 gr. 8 engr. — Dépense : à Jean Richard, avocat fiscal à Ornans, gages, 480 fr.; — à Étienne Girard, procureur fiscal, 480 fr.; — à Pierre Estignard, greffier, 20 gr.; — dépense totale des frais de justice, 19,777 l. 13 s. 4 d.

B. 1595. (Cahier.) — In-quarto, papier, 30 feuillets.

1594-1595. — *Ornans.* Compte rendu par François Mercier, à Étienne Doroz, trésorier de Dole, pour la recette domaniale, du 1er octobre 1594 au 30 septembre 1595. Recette : prévôté d'Ornans, amodiée 315 l.; — Four Dessous, 170 l.; — Four Dessus le Seul, 73 l.; — Four Dessus, 90 l.; — sceau et tabellioné, 90 l.; — recette totale, 2,275 fr. 1 gr. 2 engr. — Dépense : à Jean Alier, d'Ornans, écuyer, lieutenant de M. de Champagney, capitaine du château, 15 l.; — au receveur, 12 l.; — construction d'une palissade près la porte du château, 10 fr.; — total de la dépense, 2,048 fr.

B. 1596. (Liasse.) — 6 cahiers in-quarto, papier, de 12, 11, 8, 7, 5 et 5 feuillets.

1604-1610. — *Ornans.* Compte rendu par Othenin

Clément, amodiateur de la seigneurie, de la quatrième partie des lods réservée aux Archiducs, 1604-1607. Recette totale, 308 fr. 5 gr. — Autre compte analogue rendu par le même, pour les années 1607-1610. Recette : 182 fr. 3 gr. — Contrôles des lods de la seigneurie tenus par les notaires Jean-Guillaume Poutier, 1605; Outhenin Roussel, 1608; Louis Clément, 1609 et 1610.

B. 1597. (Liasse.) — 27 pièces, papier, dont 6 cahiers in-quarto, de 4, 17, 3, 13, 5 et 7 feuillets.

1610-1648. — *Ornans*. Compte rendu par François Mercier (caution et associé de l'amodiateur de la seigneurie, Simon Receveur), des réserves appartenant au Roi, pour les années 1610-1617. Recette : 97 fr. 3 gr. 2 bl. 2 engr. — Acquits à l'appui; visite des fours d'Ornans faite par les amodiateurs, en présence de Claude Gautheron, lieutenant local du ressort de Dole. Autre compte des réserves de 1617 à 1626, rendu par l'amodiateur de la seigneurie Simon Maillard, de La Chaux. — Requêtes et acquits à l'appui. — Contrôles des lods de la seigneurie d'Ornans tenus par le tabellion Louis Groshenri, de 1617 à 1626. — Compte de réserves de 1639 à 1643, rendu par Pierre Bouhélier et consorts. — Scellé des contrats en 1648.

B. 1598. (Liasse.) — 17 pièces, papier, dont 8 cahiers in-quarto, de 6, 8, 8, 6, 7, 6, 3 et 4 feuillets.

1610-1617. — *Ornans*. Comptes et contrôles des lods et aliénations dans la seigneurie d'Ornans, rendus par l'amodiataire Simon Receveur et tenus par les tabellions Louis Clément, François Devillers.

B. 1599. (Liasse.) — 45 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 38, 29 et 9 feuillets.

1620-1632. — *Ornans*. Compte de la gruerie d'Ornans rendu par Étienne Monnier, administrateur de la seigneurie, du 1er octobre 1620 au 30 septembre 1626. Amendes, transactions pour délits forestiers, 1,030 l. 7 s. — Dépense : 1,008 fr. 1 gr. 2 d. — Pièces justificatives, extraits d'amendes.

B. 1600. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 9 feuillets.

1653-1656. — *Ornans*. Compte des réserves de la seigneurie, rendu par François-Baptiste Fauche, d'Ornans, amodiateur, du 1er octobre 1653 au 30 septembre 1656. Recette : 136 fr. 1 engr. — Pièces justificatives et acquits.

B. 1601. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 5 feuillets.

1659-1664. — *Ornans*. Compte des réserves de la seigneurie, rendu par Pierre Bouhélier, amodiateur, du 1er octobre 1659 au 30 septembre 1664. Recette : gruerie, lods, etc.; — total; 456 fr. 1 gr. 3 bl.; — dépense, 453 fr. 3 gr. — Acquits servant au compte : quittance de Henri de Champagne, capitaine commandant au château d'Ornans, 1662, 25 mai.

B. 1602. (Cahier.) — In-quarto, papier, 23 feuillets.

1626-1658. — *Passavant*. Compte rendu par Jean-Baptiste Vernerey, curé de Trévillers, tuteur des enfants de son frère Henri Vernerey, procureur de Passavant, des revenus de la seigneurie, annotée par le Roi sur le prince de Montbéliard. Recette : 12,000 fr. — Dépense : délivré à M. de Moustier, pour le rière-ban publié en 1635, 500 fr.; — gages de M. de Moustier, 1636, 800 fr.; — gages du bailli de Passavant, 120 fr.; — total de la dépense, 10,524 fr. 2 gr. — Arrêté de compte, 1658.

B. 1603. (Liasse.) — 4 cahiers petit in-folio de 8, 8, 8 et 4 feuillets, papier.

1498-1500. — *Poligny*. États de la recette de la seigneurie et châtellenie, 1498-1499. Recette : des ventes de Poligny, 30 l.; — du tabellioné, 5 l.; — de la prévôté du château, 45 l.; — de la conciergerie des halles, 6 l.; — de la prévôté de Toulouse, 12 l.; — de celles de Grozon, 27 l.; — de Buvilly, 11 l.; — d'Aumont, 40 s.; — de Voiteur, 51 l.; — total de la recette, 1,528 l. 14 s. : — Dépense : au clousier du Roi et de l'Archiduc à Poligny, 22 s. 6 d. de gages; — à Guillaume Bontemps, garde du trésor des chartes de Grimont, 25 fr.; — aux portier et trompette du château, 18 l.; — à Jacques de Fallerans, capitaine du château, 38 l.; — à Jacques Gaulthier, châtelain de Château-Chalon, 12 l.; — à Guillaume Pingolen, garde des robes du Roi et son valet de chambre, 15 fr.; — à Huchon Le Maire, valet de chambre du Roi, 15 fr.; — total de la dépense, 1,517 l. 7 s. 2 d. — Double de l'état de 1498-1499. — État de 1499-1500. Recette : 1,826 l. 8 s. 7 d. t. 6 engr. — Dépense : 436 l. 10 s. 6 d. 2 tiers de denier. — Double de l'état précédent.

B. 1604. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 65 feuillets.

1499-1500. — *Poligny*. Compte rendu par Claude Bou-

dran, de Poligny, des châtellenies de Poligny, Blandans et Voiteur, pour un an, du 1er octobre 1499 au 30 septembre 1500. Recette : blés et cens dus à Poligny, Toulouse; — à la confrérie du Saint-Esprit de Poligny, 1 quartal froment; — à la confrérie du Saint-Esprit de Darbonnay, 2 quartaux; — recette de vin à Poligny (« Et est assavoir que ou muiys a quatre quarriz; et ou quarriz a deux barreaulx; ou barral deux greaus et une petite escuelle; à la grande escuelle a douze pintes; et a la petite a six pintes; et en la pinte a deux chaveaulx »), 76 muids 1 quaril 1 baral et 2 pintes de dîmes; — recette de cire, 126 l. 3 quarterons; — recette de gelines, 124; — amodiation de la prévôté de Toulouse, 14 l.; — de celle de Grozon, 45 fr.; — de celle de Buvilly, 18 l.; — d'Aumont, 68 s.; — de Château-Chalon, 60 l.; — exploits de justice : de Renobert et Jean Coytier de Frontenay, pour sceau de testament d'Othenin Coytier, leur père, 20 s.; — total de la recette du compte, 2,089 l. 1 s. 1 d. — Dépense : à Pierre Chappuis, de Poligny, tonnelier, surveillant des ouvriers employés dans les caves du domaine, 45 s ; — à Jean Longin, portier et trompette du château de Grimont, 18 fr.; — aux malades de la maladrerie de Poligny, 8 s.; — à Jacques de Fallerans, capitaine de Grimont, pour don fait par le Roi des Romains, à Worms, le 10 avril 1495, 100 l.; — total de la dépense, 1,730 l. 3 s. — Autres recettes : « de messire Guillaume Jehannin, alias Martin, de Ruffey, prebstre, demourant ou bailliage d'Amont, condampné pour deffaulx en xx l. pour avoir empoisonné et mis des poissons en sa mostarde qu'il a baillié à mangier au commandeur de Ruffey, son maistre, pour lequel cas il s'est rendu fugitif, néant; » — « aud. receveur la somme de 30 s. 4 d. est. à cause de 4 s. 4 d. que devoit la maison de Jehan Mareschal dud. Poligny, dont le receveur a fait recepte.... néantmoins il n'en a receu aucune chose obstant que d'ancienneté ladicte maison fut affranchie de la servitude de lad. rente par feue de noble mémoire madame Mehault, comtesse de Flandres, d'Artois, de Bourgoigne, qui en son vivant, elle estant aud. Poligny, fut précipitée d'enffant et s'acoucha en ladicte maison, laquelle feue dame en mémoire de ce affranchy icelle maison de lad. rente, comme appert par sentence de lieutenant du bailly d'Aval; » — « à Benoit Patre dit Bigot, marchant, demourant à Salins, la somme de huit vings quinze francs monnoie, et ce pour la vendicion et délivrance de la cantité de 700 libres de pouldre fine de colevryne, estant en deux petis tonneaulx, ou feur chascune livre de ladicte pouldre de trois gros.... pour la garnison et forniture du chastel de Grymont sur ledit Poligny, » 175 l. — Fol. 57. Exploits de justice.

B. 1605. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 59 feuillets, couverture parchemin.

1604. — *Poligny*. Compte de Bonaventure Dagay, receveur des seigneuries de Poligny, Montmorot, Colonne, Château-Chalon, Voiteur, Blandans, Grozon, Buvilly et Aumont, pour un demi-an, du 26 mars au 26 septembre 1604. Recette. Colonne : Cens dû par Pierre Grévy; — Poligny : recette des dîmes de vin, néant, parce que les habitants en ont été déchargés moyennant 400 l. de redevance annuelle; — Grozon, prévôté, 15 l.; — Buvilly, prévôté, 3 l. 15 s.; — Aumont, prévôté, 5 fr.; — péage de Montmorot, 10 l.; — total de la recette, 3,671 fr. 9 gr. 2 d. — Dépense : à Louis Mercier, procureur, châtelain de Montmorot, 20 fr.; — à M. de Vannoz, capitaine, châtelain de Grimont, 38 l.; — à Charles Regnauldot, portier de Grimont, 18 l.; — total de la dépense, 735 fr. 9 gr. 2 engr.

B. 1606. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 105 feuillets, couverture parchemin.

1604-1605. — *Poligny*. Compte de Bonaventure Dagay, receveur de Poligny, Colonne, Montmorot, etc., pour un an, du 1er octobre 1604 au 30 septembre 1605. Recette : du péage d'Augerans, perçu à Montmorot, 64 l.; — du rouage de Montmorot, 21 l.; — total de la recette, 7,260 fr. 1 gr. 4 d. — Dépense : à Philibert de Chissey, seigneur de Vannoz, capitaine de Grimont, 38 l.; — dépense totale, 4,886 fr. 10 gr. 10 d.

B. 1607. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 68 feuillets, couverture parchemin.

1605-1606. — *Poligny*. Compte de Bonaventure Dagay, écuyer de la recette, d'un an, du 1er octobre 1605 au 30 septembre 1606. Recette : Colonne, néant, la seigneurie étant amodiée à Pierre Bergerot, de Château-Chalon. — Château-Chalon, Voiteur et Blandans, néant, étant amodiés à Jean Doroz, écuyer. — Poligny : des habitants, 100 l.; — lods, 128 fr.; — Grozon, Buvilly et Aumont, amodiés à Joachim Jobelin, de Poligny; — Montmorot, amodié à Jean Domet l'aîné, de Lons-le-Saunier; — total de la recette, 6,127 fr. 11 gr. — Dépense : repas pris par les officiers de Poligny, le receveur général et le receveur d'Orgelet, au logis de Claude Loyset, « où pend pour enseigne la Croix d'or, » 22 fr.; — réparations au château de Grimont, 660 fr.; — total de la dépense, 5,425 fr. 9 gr. 9 engr. — Fol. 58. Recette de grains, vin et cire.

B. 1608. (Liasse.) — 26 pièces, papier, dont 4 cahiers in-quarto de 4, 3, 15 et 7 feuillets.

1610-1633. — *Poligny.* Compte rendu par Pierre-François Guignoire, de Salins, amodiateur de la seigneurie des réserves et charges au profit des Archiducs, du 1er octobre 1610 au 30 septembre 1617. Recette totale, 561 fr. 10 gr. — Acquits de compte, contrôles des lods de la seigneurie de 1610 à 1617, de 1621, 1623, 1624, 1625, 1626 à 1632, de 1633.

B. 1609. (Liasse.) — 50 pièces, papier, dont 2 cahiers in-quarto de 17 et 19 feuillets.

1658-1679. — *Poligny.* Compte des réserves du Roi, rendu par Ferdinand Bidault et Jacques Marchand, amodiateurs de la seigneurie, pour six ans, du 1er octobre 1672 au 30 septembre 1678. Recette, 377 fr. 7 gr. 1 d. 1 tiers ; — dépense, 305 fr. 11 gr. 16 d. 1 tiers. — Acquits du compte parmi lesquels l'état des lods de Poligny, de 1658 à 1660.

B. 1610. (Cahier.) — In-quarto, parchemin, 4 feuillets.

1345-1361. — *Pontarlier.* « C'est li compte que Jehan de l'Ale, piageour de Pontoillier, rant ès signeurs tenant les comptes à Salins pour madame la contesse de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne de la recepte dudit piaige dois la saint Michiel MCCCLVII jusques à septieme jour de fevrier MCCCLXI. » Au verso du fol. 1 est transcrit un mandement du duc Philippe de Rouvres, adressé au receveur du péage de La Loye et d'Augerans, pour prescrire d'imputer, sur les revenus du péage, le paiement d'une partie des 2,300 florins accordés pour indemniser certains marchands de Lausanne et de Moudon, dépouillés de leurs marchandises par Girard de Mairey ; 1,000 florins seront prélevés sur les péages, le reste sera fourni par les sauneries de Salins et de Grozon, le receveur de Pontarlier devra faire payer 1 demi-florin sur chaque balle de laine tirée du comté de Bourgogne, Gray, 29 juin 1359. — Tarif du péage de Pontarlier : « Et est asavoir que chascune baule de lainne, de de futainne, de mercerie, d'espicerie et d'armures passanz par le piaige doit XXV d. pour piaige et I d. pour sote ; — la baule de draps doit XXXIII d. pour piaige et I d. pour sote ; — li grant chevalx doit VIII s. IIII d.; — li gris, VI d.; — li cent d'oing, VI d.; — li cent de sup, III d.; — le balom d'acier, III d.; chascune boule de fers, de falx et de chevrotine doit XIX d.; li chevalée d'oille, II s.; et li millier d'arans doit IX d.; et li cent de fers, VI d. » — Recette : valeur du sceau de Pontarlier, amodié aux habitants du 29 septembre 1357 au 29 septembre 1360, 56 s. 4 d.; — du 29 septembre 1360 au 29 septembre 1361, 31 s. 7 d.; — cens de la maison appelée « li maison es Juif, » pour quatre ans, 4 l.; — total de la recette, 991 l. 16 s. 5 d. ob. — Dépense : à Jean de l'Aule, pour ses gages de quatre ans, 48 l.; — loyer de la maison où l'on héberge les balles, 12 l.; — gages d'Étienne de Vaites, capitaine de Pontarlier, 293 l. 7 s. 2 d.; — « pour les despans et missions faictes par le seignour de Monmartin, baillif en Bourgoigne et sa compaignie par plussours fois à Pontarlie, en tenant plussours journées adit lieu contre le signour de Jouz et autres, sur le fait de la coursse et brissemant que lidiz sires de Jouz fit à Pontarlie, » 125 l. 12 s. 7 d.; — « pour les despans dudit baillif, messire Jehans de Cusance, baillif d'Amont, du chastellain de Bracon et de CX homes d'armes qu'il havoient avecque leurs a Pontarlie le mardi devant la saint Jehans Baptiste MCCCLIX, le mecredi, juedi et le vanredi suigant et le samedi jusques à digner que il s'am partirent ou il furent pour corre et bouter feu en la terre de Jouz du comandement la Reyne et monsseigneur le duc cez Dieu aliulle [MCCCLIX], » 107 l. 10 d.; — « pour les despans monseigneur Jehans de Salins, chastellain de Bracon, avecque lui messire Guillaume d'Esternol, le chastellain de Pontarlie, le chastellain de Ceis et plussours autres faiz à Pontarlie, le juedi devant saint Bartholomey MCCCLIX ou il furent a une journée pour monsseigneur contre le signour de Jouz, » 114 s. 6 d.; — « a madame Jehanne, jadis contesse de Bourgoigne [d'après une cédule du 27 juillet 1345] pour la doubtance de la guerre de monsseigneur le duc Eudes et de monsieur de Chalon, lidit Jehans bailla et mit en garde l'abbaye du Mont-Sainte-Marie a damp Guillaume de Nozeroy, jaidis abbes dudit lieu, pandant laquelle garde lidiz abbes trespassa, » 118 l.; — total de la dépense, 1,015 l. 14 s. 4 d.

B. 1611. (Registre.) — In-quarto, papier, 39 feuillets.

1604. — *Pontarlier.* Compte de la recette rendu par Guillaume Rosaret, commis par la Chambre des Comptes, pour un an, du 26 mars 1604 au 30 septembre même année. Recette : péage de Pontarlier, 64 l.; — ventes, 10 l. et demie ; — tabellioné, 192 l. et demie; — du gros poids de Pontarlier, 30 l. et demie; — recette totale, 1,510 fr. — Dépense : à Matthieu de Saint-Moris, capitaine de Pontarlier, 15 l.; — dépense totale, 1,457 fr. 2 gr.

B. 1612. (Registre.) — In-quarto, papier, 45 feuillets.

1604-1605. — *Pontarlier*. Compte de Guillaume Rosaret, commis à la recette, pour un an, du 1er octobre 1604 au 30 septembre 1605. Recette : péage (même tarif qu'en 1360), 128 l.; — amodiation du lac Malpas, 60 s.; — des habitants « des bochéages, » 25 l.; — des clergie et scriberie des prévôté et mairie de Pontarlier, 50 fr.; — du poids de Pontarlier, 61 l.; — total de la dépense, 515 fr.

B. 1613. (Registre.) — In-quarto, papier, 47 feuillets, couverture parchemin.

1605-1606. — *Pontarlier*. Compte de Guillaume Rosaret, pour l'année 1605-1606. Recette : du four des Halles, 317 l.; — du tabellioné, 385 l.; — total de la recette, 2,517 fr. 7 gr. 11 engr. — Dépense : 400 fr. 2 engr.

B. 1614. (Liasse.) — 26 pièces, papier, dont 2 cahiers in-quarto de 6 et 5 feuillets.

1606-1610. — *Pontarlier*. Compte des réserves de la seigneurie rendu par Guillaume Rosaret, du 1er octobre 1606 au 30 septembre 1610. Acquits de ce compte. — Autre compte des mêmes réserves (lods, patronages, présentations de bénéfices, etc.), rendu pour les années 1611-1617 par Jean Favrot et Étienne Parreau, amodiateurs de la seigneurie. Acquits à l'appui.

B. 1615. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 4, 4 et 4 feuillets.

1617-1671. — *Pontarlier*. Compte des réserves de la seigneurie rendu par Pierre-François Hugonet, amodiateur, pour neuf ans, du 1er octobre 1617 au 1er octobre 1626. Acquits à l'appui. — Compte des mêmes réserves, pour les années 1626-1630, rendu par Jean Thiébaud, de Salins, amodiateur de la terre. Recette : 6 fr. 3 gr. — Autre compte des mêmes réserves pour les années 1661-1663, rendu en 1671 par Louis Huot dit Piard, de Pontarlier, amodiateur. Recette : 11 fr. 5 bl. 1 engr.

B. 1616. (Cahier.) — In-quarto, papier, 19 feuillets.

1735-1737. — *Pontarlier*. Compte des octrois et deniers communs au département de Pontarlier, rendu par Étienne-François Barbaud, receveur des octrois de la ville pendant l'année 1735. Recette : vins, 5,466 l. 13 s.; — boulangerie, 1,500 l.; — boucherie, 2,310 l.; — vente du bétail, 260 l.; — étrangers, 339 l. 7 s.; — nouveaux octrois, 1,000 l. — Dépense : aux PP. Jésuites, 39 l. 5 s. 7 d.; — à l'avocat Besuchet, 50 l.; — à Claude-Antoine Brun, pour réparations au clocher de Saint-Bénigne, 80 l.

B. 1617. (Cahier.) — In-quarto, papier, 104 feuillets.

1555-1556. — *Quingey*. Compte rendu à Claude de Semur, comtesse de Pont-de-Vaux, par Louis de Malpas, receveur pour un an, du 1er octobre 1555 au 30 septembre 1556. Recette : fermes, 129 fr. 2 gr.; — rivières, 28 fr. 6 gr. 8 engr.; — tailles de Quingey, Cessey, Lavans, Pessans, Lombard, Mesmay, Brères-Dessus, Brères-Dessous, Goux, 138 fr. 8 gr. 11 engr.; — cens et redevances en argent ou en denrées; — recette totale, argent, 618 fr. 10 gr. 8 engr.; — froment, 74 bichets 10 mesures; avoine, 24 bichets 10 mesures; cire, 8 livres 1 once; 27 gelines; 17 charretées de bois; 150 livres de chanvre. — Dépense : à Jean Barnard, prêtre, amodiateur du prieuré de Saint-Renobert, 5 fr.; — à Louis de Malpas, châtelain de Quingey, 10 fr.; — total de la dépense d'argent, 681 fr. 1 gr. 2 d.

B. 1618. (Cahier.) — In-quarto, papier, 82 feuillets.

1572-1573. — *Quingey*. Compte rendu au Roi par Pierre Patornay, de Salins, trésorier d'Aval et de Dole, pour un an, du 1er octobre 1572 au 30 septembre 1573. Recette totale, 1,552 l. 1 s. 3 d. — Dépense : à Rémond de Mesmay, écuyer, châtelain de Quingey, 20 fr.: — à Pierre Marchant, procureur, 5 fr.; — au portier du château, néant ; — total de la dépense, 933 l. 13 s. 7 d.

B. 1619. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 71 feuillets, couverture parchemin.

1573-1574. — *Quingey*. Compte de la recette, rendu par Pierre Doroz, de Poligny, tuteur des enfants de feu Pierre Patornay, trésorier de Dole, pour un an, du 1er octobre 1573 au 30 septembre 1574. Recette : 1,637 fr. 19 s. 9 d. — Dépense : à Pierre Fourquet, greffier de la châtellenie, 3 fr. 4 gr.; — dépense totale, 743 l. 16 s. — Fol. 50. Compte de grains.

B. 1620. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 88 feuillets, couverture parchemin.

1583-1584. — *Quingey*. Compte d'Étienne Cecille, trésorier de Dole, pour la recette de Quingey, d'un an, du

1er octobre 1583 au 30 septembre 1584. Recette : vente de denrées, 24 bichets 5 émines 1 quarteron et demi froment, mesure de Quingey, à 11 gr. la mesure, 273 fr. 10 gr. 3 engr. ; — recette totale du compte, 2,216 l. 7 s. 1 d. — Dépense : à Claude Boitouset, docteur en droit, châtelain de la justice, 10 fr. ; à Denis Jacquinot, procureur, 5 fr. ; — à Renobert Carêmentrant, scribe, 3 fr. 4 gr. ; — dépense totale, 1,723 l. 11 s. 3 d. — Fol. 76. Compte de blé.

B. 1621. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 103 feuillets, couverture parchemin.

1593-1594. — *Quingey*. Compte d'Étienne Cécille pour l'an 1593-1594. Recette : des héritiers de Simon Coulon, seigneur de La Buchaille, 20 s. de cens, pour la permission donnée de construire un colombier à Brères-Dessous en 1587 ; — du four banal de Cessey, 65 l. ; — « des services de poisson que doibvent quatre fois l'an les pescheurs du Vaulx dud. Quingey, assavoir à Noël, Carementrant, Pasques et la Toussainct.... néant ; » — recette totale, 1,641 fr. 1 gr. 6 engr. — Dépense : à Jacques de Saint-Mauris, prieur de Saint-Renobert et chapelain de la chapelle des Grottebins, 4 l. ; — à Denis Jacquinot, procureur d'office, 5 fr. ; — dépense totale, 1,453 fr. 6 gr. 3 engr.

B. 1622. (Cahier.) — In-quarto, papier, 52 feuillets.

1594-1595. — *Quingey*. Compte de Jacques Jacquinot, de Quingey, rendu à Étienne Doroz, trésorier de Dole, pour l'année 1594-1595. Recette : « des droits que le châtelain souloit prendre oultre ses gaiges, » service de poisson, quatre fois l'an, néant ; — charrées de bois à Lavans, Pessans, Lombard et Cessey, 17 gr. ; — « d'ung chauveaul de vin que doibt une chascune taverne aud. Quingey le jour de feste sainct Martin d'hivers, néant, pour ce que lad. redebvance ne s'est treuvé inscripte au compte particulier dud. Quingey, et n'a diez aulcung enseigne pendant aussi qui ne s'en paie rien ; » — gelines de carême entrant, 20 gr. ; — amodiation de la clergie de la prévôté, néant ; — recette totale, 2,030 fr. — Dépense : 681 fr. (Le compte est un peu gâté par l'humidité.)

B. 1623. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 98 feuillets.

1602-1603. — *Quingey*. Compte d'Étienne Doroz. trésorier de Dole, pour un an, du 1er octobre 1602 au 30 septembre 1603. Recette : des amendes de la châtellenie, 36 fr. ; — total, 2,039 fr. 8 gr. 11 engr. — Dépense : réparations de la conciergerie et des moulins banaux, 180 fr. ; — total, 1,153 fr. 3 gr. 3 engr.

B. 1624. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 6, 4 et 10 feuillets.

1604-1671. — *Quingey*. Compte des réserves de la seigneurie rendu par Louis Bonniron, prêtre, héritier de l'amodiateur Claude Bonniron, pour les années 1604-1610. Recette : 12 fr. 9 gr. — Acquits de compte, contrôles des lods et amendes. — Compte des réserves des années 1610-1613 rendu par Jacques Nélaton, amodiateur de la seigneurie. — Compte des réserves des années 1614-1617 rendu par le même. — Requêtes relatives à des droits de lods et ventes, 1623-1671.

B. 1625. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 91 feuillets, couverture parchemin.

1523-1621. — *Quingey*. Compte de la recette de la seigneurie, rendu par Louis Bouvier, pour un an, du 1er octobre 1620 au 30 septembre 1621. Recette : four banal de Quingey, 505 fr. ; — four de Cessey, 86 fr. ; — de Brères-Dessous, 13 l. et demie ; — de Lavans, 110 l. ; — de Mesmay, néant (par suite d'échange avec Jean et Nicolas de Malpas) ; — du scel et tabellioné de Quingey, 40 l. ; — des ventes, péages et pontenage de Quingey, 18 l. ; — total de la recette, 6,590 fr. — Dépense : à Jean Perreillard, lieutenant de Philippe Boitouset, châtelain, 10 fr. (La couverture de ce compte est un contrat concernant Éternoz, 1523.)

B. 1626. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 117 feuillets, couverture parchemin.

1623-1624. — *Quingey*. Compte de Louis Bouvier, receveur, pour un an, du 1er octobre 1623 au 30 septembre 1624. Recette : 1,519 fr. 8 gr. 4 engr. — Dépense : au prieur de Saint-Renobert, Léonard de Chassagne, 4 l. ; — à Philippe Boitouzet, docteur en droit, châtelain de la justice de Quingey, 10 fr. ; — dépense totale, 349 fr. 8 gr. 2 engr.

B. 1627. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 130 feuillets, couverture parchemin.

1627-1628. — *Quingey*. Compte de Louis Bouvier, pour l'année 1627-1628. Recette : du tabellioné de Quingey, 57 l. ; — des habitants de Pointvillers pour leurs bêtes à cornes, 9 gr. ; — de la sergenterie appelée mairie de Rossillon, néant ; — de la sergenterie appelée mairie de Goux, 4 l. ; — du four de Cherlieu, néant ; — des amendes,

23 fr.; — de la scriberie de la mairie de Quingey, 10 l.; — recette totale, 3,530 fr. 1 gr. 1 engr. — Dépense : à Renobert Maire, procureur d'office, 5 fr.; — à Quentin Bernard, scribe, 3 fr. 4 gr.; — dépense totale, 476 fr. 7 gr. 1 engr. et demie.

B. 1628. (Cahier.) — In-quarto, papier, 57 feuillets, couverture parchemin.

1621. — *Réaumont.* Compte rendu par Pierre Petit, du Bizot, receveur, pour un an, du 1er janvier 1621 au 31 décembre. Recette : de la prise et taille due par les habitants de la seigneurie tous les trois ans, 210 fr.; — dîme des agneaux et laine, 17 fr. 19 gr.; — exploits de justice; — sceau et lods, 678 fr. 4 gr. 4 engr.; — chasse, 6 fr.; — rasse à eau de Noël-Cerneux; — fours de la Bosse, du Bizot, de Narbief, du Barboux, de Noël-Cerneux, du Grand et du Petit Bélieu; — total de la recette, 1,245 fr. 6 gr. 7 engr.; 5 bichets d'orge; 4 bichets 2 émines 1 quart et demi-quart de coupot d'avoine. — Dépense : gages de Henri Cheval, châtelain de Réaumont, 6 fr.; — de Jean-Baptiste Ramasson, bailli, 10 fr.; — total de la dépense, 184 fr. 2 gr. 3 engr. (outre les grains).

B. 1629. (Cahier.) — In-quarto, papier, 82 feuillets.

1584. — *Rennes.* Compte de Pierre Raguz, procureur et receveur, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1584. Recette : péage, rouage et messerie, 101 fr.; — four banal amodié à Benoît Bossu et Claude Bossu, son père, de Rennes, 40 fr.; — amodiation d'une partie de rivière « au Gour » à Jacques de Montrichard, abbé de Buillon, 8 fr.; — Rennes, La Chapelle, Chilly, Onnard, Bois, La Grange, By, total de la recette en blé, 50 boisseaux 1/8, et 4 bichets 2 boisseaux 1/8; 107 boisseaux 1 quarteron d'avoine; 1 boisseau de pois et fèves; recette d'argent, 549 fr. 7 gr. 3 engr. — Dépense : au receveur, 20 fr.; — à M. Pétremand, bailli, 10 fr.; — à Simon Olivet, de Chay, châtelain, 8 fr. 4 gr.; — total de la dépense, 97 fr. 2 gr. 9 engr.

B. 1630. (Registre.) — In-quarto, papier, 161 feuillets, couverture parchemin.

1574-1584. — *La Rivière.* Compte de Jean Junet, de La Rivière, rendu au Roi, pour l'année 1584 (1er janvier-31 décembre). Recette : toisé des maisons du bourg de La Rivière, 8 fr. 4 gr. 10 engr.; — cens; — prés de Bonnevaux, Bouverans, Frasne, La Rivière; — péage de Frasne et de Bonnevaux, 20 fr.; — pêche de l'étang de La Rivière, 34 fr.; — scierie des moulins de la Rivière, 3 fr.; — fours banaux, 286 fr.; — corvées de faux, de Dompierre; — tailles; — lods de la seigneurie, 388 fr.; — exploits de justice, 34 l. 1 s.; — amodiations de terres à La Rivière, Frasne, Bouverans, Bonnevaux, Bannans; — cire; — fromages : 2 pesées, 11 l.; — total de la recette en argent, 1,421 fr. 8 gr. 10 engr. — Dépense : à Henri Colin, écuyer, châtelain de La Rivière, 6 fr.; — à Étienne Billet, procureur, 5 fr.; — au receveur, 40 fr.; — à Jean Franchet, écuyer, ayant cause de Guillaume de Chissey, 16 fr. 8 gr.; — total de la dépense en argent, 346 fr. 6 gr. 10 engr.

B. 1631. (Registre.) — In-quarto, papier, 206 feuillets couverture parchemin.

1598-1621. — *La Rivière.* Compte de Jean Chouffe, notaire, receveur pour le Roi, pour l'année 1621. Recette d'argent, 2,438 fr. 7 gr. 5 engr. et demie. — Dépense : 445 fr. 5 gr. 5 engr. et demie. — Fol. 178. Commission de procureur général des terres et seigneuries de la maison de Chalon, donnée à Jean Junet, de La Rivière, par Philippe II, 1598, 20 décembre (copie). — Fol. 187. Contrôle des contrats ayant acquitté les droits de lods en 1621.

B. 1632. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 12 feuillets.

1518. — *Rochefort.* Compte de Guillaume de Boisset, secrétaire de Marguerite d'Autriche, commis par elle à l'administration de la seigneurie, durant l'instance pendante au bailliage de Dole, entre elle et Marie de Chalant, veuve de Claude de Vaudrey, seigneur de l'Aigle, du 20 juin au 30 septembre 1518. Recette : cens à Falletans, Châtenois, Audelange, Menotey, Rochefort; — amodiations : prévôté amodiée à Étienne Raclet, 15 fr.; — tabellioné, 13 gr. 4 engr.; — conduite des postes de Rochefort, 28 s.; — ventes et éminage, 22 s.; — prés; — affouages et amodiations de terres à Brevans, Baverans, Gredisans, Auxonne, Crissey; — recettes de blé, de vin, de cire; vente de denrées; — total de la recette, 200 fr. 7 gr. 8 engr. — Dépense : à Antoine Pardessus, écuyer, capitaine et châtelain de Rochefort, 20 fr.; — aux curé et desservants de l'église de Rochefort, pour les anniversaires de Jean le Grand, comte d'Auxerre, et de Tristan, son fils, 6 l.; — à François Guillaume, chapelain de la chapelle du château, 6 l.; — achat d'une meule pour le moulin de Rochefort, 4 fr.; — total de la dépense, 55 fr. 1 gr.

B. 1633. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 23 feuillets.

1518-1519. — *Rochefort.* Compte de Guillaume de

Boisset, rendu (pendant le procès dont il est question sous cote précédente) à Marguerite d'Autriche, pour un an, du 1er octobre 1518 au 30 septembre 1519. Recette : tailles des bourgeois de Rochefort, 24 l. 11 s.; — gelines de carême entrant : Gredisans, 14; Falletans, 14; Châtenois, 8; — recette totale, 352 fr. 10 gr. 5 engr. — Dépense : au procureur et au châtelain, 10 gr.; — dépense : 164 fr. 7 gr.

B. 1634. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 28 feuillets (le folio 1 est *bis*).

1519-1523. — *Rochefort*. Compte de Guillaume de Boisset, pour l'année 1519-1520. Fol. 1 *bis*. Mandement de Marguerite d'Autriche adressé à Jacques Février, auditeur de la Chambre des Comptes de l'Empereur, à Lille, Paris de Vaux, Guillaume Amyot, lieutenant en la saunerie de Salins, et Eustache Duchamp, ordonnant que dans l'impossibilité où étaient « à cause des dangiers des chemins causans des garres, troubles et divisions presentement régnans, » les receveurs et trésoriers du Charolais et de Bourgogne, d'apporter leurs comptes à Lille, une commission dont ils feraient partie et à laquelle ils convoqueraient les receveurs généraux particuliers dans les villes jugées les plus convenables, vérifierait les comptes et en préparerait la décharge. Bruxelles, 1523, 19 août. — Recette : amendes et exploits de la justice de Rochefort, 7 l. 1 s.; — cire : d'Étienne de Lantenne, écuyer, seigneur de Peintre, 1 l.; — de Nicolas de Lantenne, fils de Jacques de Lantenne, 1 l.; — de M. de Florence, écuyer, 2 l.; — des héritiers de feu Perrin Clusseret, bourgeois d'Auxonne, 2 quarterons; — recette totale, 398 l. 6 s. — Dépense : à Renobert Bourrelier, capitaine et châtelain de Rochefort, 20 fr.; — à Guillaume de Boisset, receveur, 10 fr.; — total de la dépense, 242 l. 10 s. 10 d.

B. 1635. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 38 feuillets (le folio 1 est *bis*).

1520-1523. — *Rochefort*. Compte de Jean Charrelois, receveur pour l'année 1520-1521. Recette : 437 l. 7 s. 8 d. — Dépense totale : 75 l. 16 s. 11 d.

B. 1636. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 20 feuillets.

1521-1522. — *Rochefort*. Compte de Jean Charrelois, receveur pour l'année 1521-1522. Recette : 445 l. 8 d. — Dépense : 36 l. 1 s. 1 d.

B. 1637. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 27 feuillets.

1522-1523. — *Rochefort*. Compte de Jean Charrelois, receveur, rendu à Antoine Glannet, de Dole, pour l'année 1522-1523. Recette : des habitants d'Audelange, pour accensement de 200 journaux dans le bois du « Begnot, » 10 l.; — total de la recette, 377 l. 1 s. 3 d. — Dépense : à Jérôme de Boisset, chanoine de Dole et de Poligny, chapelain de la chapelle du château, 6 l.; — luminaire de la chapelle, 4 s.; — dépense totale : 71 l. 9 s. 5 d.

B. 1638. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 19 feuillets.

1597-1598. — *Rochefort*. Compte d'Antoine Bergeret, de Salins, receveur pour l'Archiduc, comme ayant droit d'une moitié de ladite seigneurie de Marguerite Perrenot, dame de Thoraise, et de Marguerite Mouchet, dame de Marigna, et pour Frédéric Perrenot de Grandvelle, baron de Renaix, et François Perrenot de Grandvelle, chevalier d'Alcantara, et Perronne Perrenot, veuve d'Antoine d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve, ainsi que pour la succession vidimée de Laurence Perrenot, à son vivant dame de Rochefort. Ledit compte rendu pour un an, du 1er octobre 1597 au 30 septembre 1598. Recette totale : argent, 776 fr. 4 gr. 4 engr.; froment, 6 bichets 15 mesures; avoine, 4 bichets 14 mesures; vin, 2 queues ; poules, 27 un tiers; cire, 27 l. un tiers; — dépense : 1,747 fr. 9 gr.; 8 mesures de froment et 8 mesures d'avoine.

B. 1639. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 153 feuillets, couverture parchemin.

1599-1600. — *Rochefort*. Compte de Jean Drouaillet, de Rochefort, receveur pour les Archiducs, pour l'année 1599-1600. Recette totale : Argent, 799 fr. 1 gr.; — froment, 4 bichets 7 mesures 2 coupes; avoine, 4 bichets 9 mesures 1 quarte 2 coupes; vin, 2 queues; cire, 31 livres et demie; 29 poules. — Dépense : à Claude Courtois, commis à faire le rentier de Rochefort, 50 fr.; — dépense totale d'argent, 237 fr. 7 gr. 7 engr.

B. 1640. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 125 feuillets, couverture parchemin.

1600-1601. — *Rochefort*. Compte de Jean Drouaillet, de Rochefort, pour l'année 1600-1601. Recette totale : 1,511 fr. 4 gr. — Dépense : à André Dardot, bailli, 6 l.; — à Philibert Humbert, de Dole, châtelain et gruyer, 12 l.; — à Vibrand Brocard, de Dole, procureur d'office, 3 l.; — total de la dépense, 530 fr. 11 gr. 9 engr.

B. 1641. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 135 feuillets, couverture parchemin.

1601-1602. — *Rochefort.* Compte de Jean Drouaillet, pour l'année 1601-1602. Recette totale en argent, 951 fr. 7 gr. 4 engr. — Dépense : 243 fr. 10 gr. 1 engr.

B. 1642. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 126 feuillets, couverture parchemin.

1602-1603. — *Rochefort.* Compte de Jean Drouaillet, pour l'année 1602-1603. Recette totale : 1,155 fr. 10 gr. 9 engr. — Dépense : 483 fr. 4 gr. 9 engr.

B. 1643. (Liasse.) — 26 pièces, papier, dont 3 cahiers petit in-folio de 6, 8 et 6 feuillets.

1598-1602. — *Rochefort.* Compte rendu par Louis Pétrey, héritier sous bénéfice d'inventaire de Charles Pétrey, son père, des deniers reçus pour le retrait de Rochefort et le paiement du bétail de Moncley. Recette : 6,031 fr. — Dépense : versé à Mme de Château-Rouillaud et à Mme de Thoraise, 2,500 fr. chacune, pour cession de la moitié de la seigneurie de Rochefort ; — à M. de La Tour [Saint-Quentin], seigneur de Moncley, 1,892 fr. pour le bétail de Moncley ; — total de la dépense, 5,013 fr. — Acquits de compte : quittance de 1,892 fr. donnée par Louis de La Tour, seigneur de Coligny, 1598, 29 juin ; — ordonnances et correspondances de la Chambre des Comptes, 1598-1601.

B. 1644. (Cahier.) — In-quarto, papier, 84 feuillets.

1576. — *Rougemont.* Compte de Jean Besancenot, de Morey, demeurant à Vesoul, receveur pour le Roi, d'un an commencé le 1er janvier 1576. Recette : tailles des habitants de Rougemont, à la Saint-Michel, 111 fr. 16 engr.; — lods et mainmortes, 99 fr. 9 bl.; — bois dû par les habitants de Rougemont, Thieffrans, Tressandans, Montferney, Chazelot, Montagney, Chassey, néant ; — étangs ; — froment et avoine : Rougemont, Abbenans, Tressandans, Chazelot, Bonnal, Gouhelans ; — amodiation de la chasse à Dampierre-lez-Montbozon, redevance, 18 perdrix et 6 draines ; — à Chassey-lez-Montbozon et Thieffrans, 20 bécasses ; — recette totale, 907 fr. 10 gr. 3 engr.; 47 bichets 6 quartes 5 coupes de froment ; 22 bichets 9 quartes et 4 coupes d'avoine ; 100 livres de chanvre ; 20 aunes de toile ; 52 livres de cire ; 18 perdrix ; 6 draines ; 20 bécasses ; 12 livres de fromage ; 6 pintes d'huile ; 27 gelines. — Dépense : au receveur, 45 fr.; — au procureur, 11 fr. 16 s.; — total de la dépense, 235 fr. 6 bl. argent.

B. 1645. (Cahier.) — In-quarto, papier, 89 feuillets.

1578. — *Rougemont.* Compte de Jean Besancenot, receveur, pour l'année 1578. Recette totale : 900 fr. 7 gr. 2 engr. argent ; 47 bichets 1 boisseau 5 coupes de froment ; 25 bichets 17 quartes 4 coupes d'avoine ; 100 livres de chanvre ; 20 aunes de toile ; 48 livres de cire ; 8 perdrix ; 16 bécasses ; 12 livres de fromage ; 5 pintes d'huile ; 32 gelines. — Dépense : à Claude Châtelain, clousier, 5 fr. 5 gr. 7 engr.; — aux chapelains de l'église de Rougemont, pour la desserte d'un *Salve Regina*, fondée par Thiébaud de Chalon, seigneur de Rougemont, 10 fr.; — à Jean Picquenet, chapelain de la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, en l'église de Rougemont, 11 fr. 16 engr.; — total de la dépense, 543 fr. 4 gr.

B. 1646. (Cahier.) — In-quarto, papier, 76 feuillets.

1582. — *Rougemont.* Compte de Jean Besancenot, pour 1582. Recette : chasse, 18 bécasses ; — total de la recette, 1,435 fr. 6 gr. argent. — Dépense : à Guillaume Demongenet, bailli, 10 fr.; — à François Gaichet, châtelain, 6 fr.; — à Jean Besancenot, procureur d'office, 11 fr. 16 engr.; — au receveur, 45 fr.; — total de la dépense, 271 fr. 11 gr. 8 engr.

B. 1647. (Cahier.) — In-quarto, papier, 79 feuillets.

1583. — *Rougemont.* Compte de Jean Besancenot, pour 1583. Recette totale : 1,006 fr. 2 gr. 6 engr. argent ; 46 bichots 3 quartes 5 coupes de froment ; 30 bichots 14 quartes 4 coupes et demie d'avoine ; 200 livres de chanvre ; 20 aunes de toile ; 48 livres de cire ; 18 bécasses ; 12 livres de fromage ; 36 gelines ; 6 pintes d'huile. Dépense : 312 fr. 6 gr. 5 engr.

B. 1648. (Cahier.) — In-quarto, papier, 75 feuillets.

1584. — *Rougemont.* Compte de Jean Besancenot, pour l'an 1584. Recette : exploits de justice, 59 fr. 4 gr.; — recette totale, 1,385 fr. 2 gr. argent. — Dépense : location d'un grenier « pour ce qu'il n'y a place propre pour ce faire au chasteau, » 5 fr.; — dépense totale : 254 fr. 6 gr. 1 engr.; 2 bichots de froment et 20 quartes d'avoine.

B. 1649. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 58 feuillets.

1486-1488. — *Saint-Aubin.* Compte de noble Perrenot Bernard, châtelain et receveur de Saint-Aubin, pour Jean de Neuchâtel, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1488. Fol. 1. Commission de châtelain et receveur, donnée par Jean de Neuchâtel à Perrenot Bernard, de Saint-Aubin, à Saint-Aubin, le 29 avril 1486. Recette : cens des moulins de Chaux-des-Allemands et des terreaux, 6 l. 7 s. 3 d.; — ferme de la prévôté de Saint-Aubin, 12 l.; — lods et tabellioné, 6 l. 10 s.; — Saint-Loup, cens; — prévôté, 8 l.; — rivière de « la Bellohue, » 2 s.; — Aumur; — Hotelans; — Longwy; — gruerie, 28 l. 10 s.; — recette totale, 246 l. 16 s. 6 d. — Dépense à Perrenot Bernard, châtelain, néant; — au receveur, 9 l.; « aud. receveur pour une robe qu'il prent chascun an et que mond. seigneur lui donne à cause de son office, » 4 l.; — à Michel Thiébaud, bailli de Saint-Aubin, 5 l.; — à Guillaume Bernard, procureur, 5 l.; — à Guyot Bernard, gruyer, 5 l.; — à Girard Besancenot, scribe, 30 s.; — dépense totale en argent, 170 l. 12 s. 11 d.

B. 1650. (Liasse.) — 2 cahiers petit in-folio, papier, de 35 et 4 feuillets.

1604. — *Saint-Aubin.* Compte d'Aimé Abbé, de Dole, pour cinq mois, du 1er septembre au 31 décembre 1604. Recette, 530 fr. 4 gr. 4 engr. — Dépense, 340 fr. 3 gr. — État des souffrances du compte qui précède, par Aimé Abbé.

B. 1651. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 4, 8 et 9 feuillets.

1605-1684. — *Saint-Aubin.* Comptes des réserves de la seigneurie de Saint-Aubin, rendus pour les années 1605-1610, par Aimé Abbé, de Dole; — pour 1646-1650, par l'amodiateur Gilbert La Farge; — pour 1671-1674, par Denis Bontemps, François Laillet et les héritiers de Jean Lambert. — Acquits, rôles de lods et contrats, 1605-1684.

B. 1652. (Liasse.) — 2 cahiers petit in-folio, papier, de 81 pages et 7 feuillets.

1654-1660. — *Saint-Aubin.* Compte de François Ravaillon, de Saint-Aubin, receveur, pour trois ans, du 11 février 1654 au 11 février 1657. Recette, 1,096 fr. 3 gr. 1 engr. — Dépense : aux châtelain, procureur et scribe de la justice, 33 fr.; — frais de gruerie, 9 fr.; — total de la dépense, 586 fr. 5 gr. 6 engr. — Compte rendu par Philibert Jannin, garde-marteau, marqueur des bois qui se sont vendus à Saint-Aubin dans les bois du Roi, pour les années 1656-1660. (Noms des acquéreurs.)

B. 1653. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 92 feuillets.

1571-1574. — *Saint-Bresson.* Compte des mines rendu par Jean Gutrin, bourgeois de Luxeuil, contrôleur, du 5 novembre 1572 au 23 octobre 1574. Fol. 1. Marchés conclus avec les ouvriers pour la besogne à la toise des montagnes. — Fol. 11. Semaines de travail, nombre et noms d'ouvriers : au contrôleur, 27 gr.; au houtemand, 27 gr.; à Adam Nicolas, Jean Vorry, Clou, charbonniers, 20 gr. chacun; à Jean Beveney, 15 gr.; — pour curer la roche, 6 gr.; — total de la dépense, 5,688 fr. — Fol. 81, Comptes de fournitures, outillage, fer, suif, etc.; 1571-1574.

B. 1654. (Cahier.) — In-quarto, papier, 17 feuillets.

1578-1579. — *Saint-Bresson.* Compte de Jean Bigeot, de Faucogney, contrôleur des mines de Saint-Bresson, du Mont-de-Vannes, Ternuay et autres de la seigneurie de Faucogney, rendu aux associés exploitant les mines, pour 22 semaines de travail, du 29 décembre 1578 au 30 mai 1579. — Mont-de-Vannes, 29 décembre 1578-30 mai 1579. Achat de 144 livres de fer, 9 fr. 4 gr.; — de trois cuves à eau, 6 gr. — Saint-Bresson, 23 décembre 1578-30 mai 1579; — pour 58 livres de suif, 12 fr. 1 gr.

B. 1655. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 36 feuillets.

1567. — *Saint-Remy.* Compte de Nicolas Maillefert, de Magny-le-Jussey, rendu à André de Ville, baron de Saint-Remy, pour un an, du 1er janvier au 31 décembre 1567. Recette : des cens de Saint-Remy; Chazel; Chantereine; Anchenoncourt; Melincourt, etc. (Le total de la recette et de la dépense n'est pas indiqué.)

B. 1656. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 43 feuillets.

1569-1570. — *Saint-Remy.* Compte des recettes de la seigneurie, rendu par Louis Renard, trésorier de Vesoul, pour 1569-1570. Recette : tailles dues par les habitants de Saint-Remy à la Saint-Georges, 21 fr.; — à la Saint-Michel, 42 fr.; — vente des foires, 9 fr. et demi; — Chazel; — Chantereine; — Anchenoncourt; — Melincourt; — Aillevillers; — Courbenay; — Baillay; — Francalmont; — Granges de Beauregard, de La Bouloye, de La Bergerie; — Grange-Neuve du Parc; — Jussey; — total de la recette,

argent, 671 fr. 1 gr.; — froment, 8 bichets 3 quartes; seigle, 7 bichets 12 quartes; avoine, 13 bichets 3 quartes; vin, 6 poinçons 1 channe; pois, 2 quartes et demie; fèves, 1 quarte et demie; beurre, 5 pintes; 1 miche de pain; 21 chapons; 138 gelines; 4 livres de cire; 6 voitures de bois; 1,000 « pesseaulx; » 12 livres de chanvre; valeur totale, 2,573 l. 18 s. — Dépense : « 8 francs 3 gros.... pour le véaige faict par Jacques Ogier, son commis, tant ès lieux de Demangevelle que Saint-Remy, assisté de Remon Thomassin, sergent de Sa Majesté, de Bastien Camuz, de Jussey, Masson et Nicolas Jobart, toitot, à l'effect de suyvant l'ordonnance de Son Excellence et messieurs de la Chambre des Comptes, faire abaptre, arracher et rompre les armoyeries estans ès maisons et chasteaulx desd. lieux, pourtant les noms et armes tant du sieur de Vellefroi que celluy jadis dud. Saint-Remy, en quoy led. Ogier a vacquer cinq journées et avec lesd. Thomassin et Masson, toictot, » 8 fr. 4 gr.; — « pour les ruptures et arrèchements des armoyeries de Andrey de Ville qu'estoient au chasteau de Saint-Remi, » 4 fr.; — total de la dépense, 1,540 l. 3 s.

B. 1657. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 26 feuillets.

1569-1570. — *Saint-Remy.* Double du compte inscrit sous cote B. 1656. (Incomplet.)

B. 1658. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 47 feuillets, couverture parchemin.

1572. — *Saint-Remy.* Compte de Louis Renard, trésorier de Vesoul, pour l'année 1572. Recette : Vieille-Grange de « Saint-Bretaire; » — Granges : du Rouhier; — des Dounes; — du Gros-Forney; — de Misère; — de La Bouloye; — de La Bergerie; — Grange-Neuve; — total de la recette, 4,311 l. 13 s. 9 d. — Dépense : gages de Philibert Fournery, capitaine, et de 6 soldats pour la garde du château, 576 fr.; — total, 893 l. 5 d.

B. 1659. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 47 feuillets.

1573. — *Saint-Remy.* Compte de Louis Renard, trésorier de Vesoul, pour l'année 1573. Recette : « du droit que S. M. a sur les habitants de Francallemont, qu'est qu'ilz doibvent par six mois de l'année le service de poisson au chasteau de Saint-Remy, ung chascun vendredy de la sepmainne que sont apvril, may, juing, juillet, aougst et septembre, et davantaige sont tenuz de pescher tout ensemble trois fois l'an, » 4 fr.; — total de la recette, 3,162 l. 11 s. 2 d. — Dépense : gages de Claude Belin le Jeune, de Vesoul, docteur en droit, bailli, 1 bichet de froment; — total de la dépense, 1,398 l. 11 s. 11 d.

B. 1660. (Liasse.) — 45 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 12 feuillets, 2 sceaux.

1546-1574. — *Saint-Remy.* Acquits servant au compte de Louis Renard, pour l'an 1573. Adjudication des fermes de Saint-Remy en 1573. Anciens baux des fermes dépendant de la seigneurie, passés par Jean de Ville, seigneur de Saint-Remy, et Nicole de Savigny, sa veuve, 1546-1563. — Mandements de la Chambre des Comptes, 1571-1573. — Quittances de gages : de Claude Belin le Jeune, bailli, 1574, 24 mai; — de Philibert de Fournery, capitaine, 17 juillet.

B. 1661. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 44 feuillets.

1574. — *Saint-Remy.* Compte de Jacques Ogier, pour l'année 1574. Recette totale, 3,568 l. 15 s. 7 d. — Dépense : au capitaine Philibert Fournery et aux 6 hommes de garnison du château, 576 fr.; — à Gérard Goux, d'Amance, notaire, juge, 10 fr.; — total de la dépense, 1457 l. 17 s.

B. 1662. (Liasse.) — 63 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 35 feuillets.

1571-1575. — *Saint-Remy.* Acquits servant au compte de Jacques Ogier, pour les années 1574-1575. Cahier des lods et ventes de la seigneurie de Saint-Remy, pour les années 1571-1574. — Quittances, certificats de juge constatant l'insolvabilité « de tenanciers, l'état des fermes, etc. »

B. 1663. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 42 feuillets.

1575. — *Saint-Remy.* Compte du receveur Jacques Ogier, pour l'année 1575. Recette totale, 2,084 l. 7 d. — Dépense : à la garnison du château, 576 fr.; — au juge Gérard Goux, 10 fr.; — au receveur, 60 fr.; — total de la dépense, 1,213 fr. 1 gr.

B. 1664. (Liasse.) — 136 pièces, papier, dont 3 cahiers petit in-folio de 4, 14 et 7 feuillets.

1570-1576. — *Saint-Remy.* Acquits servant au compte de Jacques Ogier, pour l'année 1575. Contrôles des lettres soumises au droit de lods dans la seigneurie de Saint-Remy, durant les années 1574-1575; — procès-verbal de visite et d'examen du château de Saint-Remy, dressé par Antoine d'Oiselay, seigneur de La Villeneuve, commis par le gouver-

neur et assisté de Philibert de Pra, Adrien de Moffans, Gérard de Lavie, écuyer, Claude de Voisey, Jean Garnier, du capitaine de Fournery et de « religieuse personne » Antoine de Lasnans, 1574, 20 février ; — lettres du capitaine de Fournery, relatives aux réparations reconnues urgentes, 1574 ; — commission de juge à Saint-Remy donnée à Gérard Goux par le gouverneur François de Vergy, 18 mai (copie); — mandement du même ordonnant de fournir des munitions au capitaine de Fournery, Besançon, 1575, 18 juillet.

B. 1665. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 42 feuillets

1576. — *Saint-Remy*. Compte du receveur Jacques Ogier, pour l'année 1576. Recette totale, 2,119 l. 18 s. 5 d. — Dépense : 1,291 l. 6 s. 8 d.

B. 1666. (Liasse.) — 59 pièces, papier, dont 1 cahier petit in-folio de 11 feuillets.

1576-1579. — *Saint-Remy*. Acquits servant au compte de Jacques Ogier. Marché pour la réparation du château de Saint-Remy, passé par le receveur, assisté du capitaine Philibert Fournery, avec Claude Besson, maçon, de Luxeuil, 1576, 29 juillet ; — vente et vérification des travaux, par Nicolas Cretenet, bourgeois de Luxeuil, et Thiébaud Calin, maçon, de Flangebouche, 7 septembre ; — correspondance échangée entre la Chambre des Comptes et le receveur au sujet de ces réparations, septembre ; — liste des 26 chefs de famille de Saint-Remy, 14 novembre ; — quittances : de 2 fr. de rente donnée au receveur par frère Esme, prêtre, hospitalier de Saint-Loup, 1577, 30 janvier ; — de 12 fr. de rente par Didier Ricard, curé de Saint-Remy, 27 février.

B. 1667. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 43 feuillets.

1577. — *Saint-Remy*. Compte du receveur Jacques Ogier, pour l'an 1577. Recette : froment, 6 bichets 18 quartes ; seigle, 3 bichets 9 quartes ; avoine, 9 bichets 21 quartes, 15 chapons ; 76 gelines ; 5,000 tuiles ; 100 tuiles faîtières ; 1 queue de chaux ; 3 boisseaux de pois ; 3 boisseaux de fèves ; 300 livres de paille ; 9 voitures de bois ; 1,000 échalas ; — total en argent, 1,930 l. 8 s. 8 d. — Dépense : 1,106 l. 14 s. 1 d.

B. 1668. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1575-1578. — *Saint-Remy*. Acquits servant au compte de Jacques Ogier, pour 1577. Certificats du notaire Pierre de Haristen, commissaire de l'étape de Bouligney, pour la munition de la gendarmerie espagnole venant d'Italie, constatant certaines livraisons de graines faites par les villages de la seigneurie de Saint-Remy, 1578, février ; — frais des lieutenant, avocat et procureur d'Amont, faits à Amance en examinant les droits de l'abbé de Clairefontaine sur la haute justice d'Anchenoncourt, 1577, mars ; — quittance d'une rente de 2 fr. due à son hôpital, donnée à Richard Demisse, maire de Francalmont, par frère Amet Grandjean, religieux d'Hérival, hospitalier de l'hôpital Saint-Nicolas de Saint-Loup, 1575, 7 janvier.

B. 1669. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 35 feuillets.

1578. — *Saint-Remy*. Compte de Jacques Ogier, pour 1578. Recette : 414 fr. 2 gr. 8 engr. (La cause de cette réduction sensible se trouve dans la note suivante insérée au fol. 2 « pour ce que le fut jad. sieur de Sainct Remy fut remis oud. temps en lad. seigneurie et receut lesd. sommes.... ») — Dépense : garnison commandée par Philibert Fournery, 360 fr. ; — fourniture de grains à l'étape de Bouligney pour « la norriture des Espaignols lors passant par ce pays, » 295 fr. ; — total de la dépense, 798 fr. 7 s. 6 d.

B. 1670. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1578-1579. — *Saint-Remy*. Acquits servant au compte de Jacques Ogier, pour 1578. Réclamations de Philibert Fournery, capitaine de Saint-Remy, auprès du gouverneur, pour obtenir le paiement de l'intégrité de ses gages de 1578, août-octobre ; — réparations au four banal de Saint-Remy, 8 juin.

B. 1671. (Cahier.) — In-quarto, papier, 9 feuillets.

1604-1605. — *Salins*. Compte de la seigneurie, rendu par Louis Blanchard, pour dix-huit mois, du 25 mars 1604 au 30 septembre 1605. Recette : tailles du Bourg-Dessus, 130 l. ; — prévôté du Bourg-Dessous, 22 l. ; — tabellioné, 315 l. ; — des héritiers d'Huguenin Perruche, pour la maison qui appartient à Anatoile de Saint-Moris, 30 s. ; — total de la recette, 809 l. 13 s. 6 d. ; — dépense, 52 l. 1 s.

B. 1672. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 9 feuillets.

1648-1681. — *Santans*. Compte rendu par Quentin Renard, receveur de la seigneurie pour le Roi, en l'an 1648.

Recette totale, 89 fr.; — dépense, 20 fr. 11 gr. — Commission de receveur donnée à Quentin Renard par la Chambre des Comptes, 1648, 27 janvier. — Compte d'amodiation de la seigneurie, pendant les années 1678-1680, rendu par Claude Fourneret le vieux et Claude Maistrot, de Santans. Recette, 2 fr. 9 gr. 2 d. 1 tiers. — Acquits à l'appui du compte.

B. 1673. (Cahier.) — In-quarto, papier, 47 feuillets.

1531-1532. — *Soye.* « Compte que rend à hault et puissant seigneur messire Claude de Ray, chevalier, baron et seigneur dud. lieu, souverain seigneur de Vauvillers, seigneur de Soye et de Nant, etc. Clériadus de La Baulme, prebstre, receveur.... desd. lieu de Soye et Nant, » pour un an, du 21 septembre 1531 au 21 septembre 1532. Recette : « taille de vahin » : Soye, 29 feux, plus 6 feux de sujets de feu Jean de Vy, et 5 feux de sujets de Henri d'Accolans; — Fontaine, 12 feux; — l'Hôpital, 5 feux; — Nant, 7 feux; Cuse, 7 feux; — Bonnal, 13 feux; — Port, 14 feux; — tailles de carême; — cens dus au château de Soye; — corvées; recette d'argent; herbes de pré; échutes; amendes; quartes de guet; blé et avoine; cire; chapons et gelines; huile; — « d'Anathole de Gevigney, escuier, trois services de poisson par luy chascun an dehuz, a raison de l'amodiacion du moulin de Bonnale; » — chanvre; épices. — Recette totale d'argent, 219 fr. 4 gr. 5 engr. — Dépense : au capitaine et châtelain de Soye, 30 fr.; — au portier, 5 fr.; — à Jean Roi, prêtre et religieux de Chaux-lez-Clerval, 25 fr. — desserte de la chapelle du seigneur en l'église de Soye, 30 fr.; — au receveur, 10 fr.; — dépense totale, 400 fr. 11 gr.

B. 1674. (Cahier.) — In-quarto, papier, 32 feuillets.

1546-1547. — *Soye.* Compte de Jean de Grammont, écuyer, capitaine, châtelain et receveur de Soye, pour l'Empereur, du 30 octobre 1546 au 30 octobre 1547. Recette : argent, 138 fr. 1 gr. 4 engr. et tiers; — froment, 19 bichets 4 quartes; avoine, 3 bichets 2 quartes; cire, 25 livres et demie; 6 chapons; 1 livre d'épices; 63 gelines; 100 livres de chanvre. — Dépense : à Jean Bobille, d'Accolans, prêtre, pour la desserte de la chapelle du château, 9 fr. — réparations aux galeries du château, au portail et aux étables, 9 fr. 7 gr.; — à Claude Guerrin, de Cuse, juge, 5 l.; — à Jacques Coulon, de Cuse, procureur, 3 l.; — à Jean Petitot, de l'Isle, greffier, 2 l.; — dépense de MM. de Bermont et de Genevrey, venus pour visiter le château et les réparations à y faire, 25 s.

B. 1675. (Cahier.) — In-quarto, papier, 23 feuillets.

1570-1571. — *Toulouse.* Compte de Pierre Patornay, receveur de la trésorerie de Dole, etc., pour un an, du 1er octobre 1570 au 30 septembre 1571. Recette : 217 l. 2 d. argent; 56 quartaux 3 quarts de mesure et 2 pintes de froment; 5 mesures de seigle; 54 quartaux 3 mesures d'avoine, 1/3 de mesure de fèves; 1/3 de mesure de millet; 12 muids de vin; 6 livres de cire; 31 gelines; 3/4 de pinte d'huile; 30 corvées et tiers; 47 livres de chanvre : total, 1,107 l. 11 s. 2 d. — Dépense : à Jean Froissard, de Dole, bailli, 5 fr. 5 gr. 7 d. — Dépense totale, 139 l. 3 d. (Ce compte est fort endommagé par l'humidité.)

B. 1676. (Cahier.) — In-quarto, papier, 19 feuillets.

1572-1573.— *Toulouse.* Compte que Claude Froissard, de Sellières, rend, comme commis de feu Pierre Patornay, trésorier de Dole, de la recette de la seigneurie de Toulouse, confisquée sur Jean de Marnix, pour l'année 1572-1573. Recette : 695 l. 8 s. 9 d. — Dépense : 92 fr. 2 gr. 8 d. (Endommagé par l'humidité.)

B. 1677. (Cahier.) — In-quarto, papier, 21 feuillets.

1574-1575. — *Toulouse.* Compte de Claude Froissard, receveur, de la recette d'un an, du 1er octobre 1574 au 30 septembre 1575. Recette : 209 l. 4 s. 11 d. — Dépense : à Antoine Bouverot, de Poligny, châtelain, 3 fr. 4 gr.; — à Étienne Demangin, scribe, 3 fr. 4 gr.; — total, 67 l.

B. 1678. (Cahier.) — In-quarto, papier, 23 feuillets.

1575-1576. — *Toulouse.* Compte de Claude Froissard, pour l'année 1575-1576. Recette : 244 fr. 12 s. 7 d. — Dépense : 170 fr. 6 gr.

B. 1679. (Cahier.) — In-quarto, papier, 23 feuillets.

1577-1578. — *Toulouse.* Compte de Claude Froissard, pour l'année 1577-1578. Recette ; 213 l. 1 s. 10 d. — Dépense : 412 fr. 10 gr. 4 d. (Très endommagé par l'humidité.)

B. 1680. (Cahier.) — In-quarto, papier, 24 feuillets.

1582. — *Toulouse.* Compte de Claude Froissard, pour l'année 1582. « Est à entendre que le quartal froment et

celluy avenne contiennent chascun qualtre mesures; chacune mesure contient deux demies. Et quant au vin le muyds contient quattre quarris ; le carry contient deux barraulx, et le barrault, trente pintes. » Recette : 242 fr. 4 gr. 9 engr. — Dépense : 112 fr. 4 gr.

B. 1681. (Cahier.) — In-quarto, papier, 20 feuillets.

1584. — *Toulouse.* Compte de Claude Froissard, pour l'année 1584. Recette : 627 fr. 2 gr. — Dépense : 67 fr.

B. 1682. (Liasse.) — 133 pièces, papier, 3 cachets.

1569-1584. — *Toulouse.* Acquits servant aux comptes de Claude Froissard, pour les années 1569-1584. État de frais de recette subis par Claude Froissard, notaire, 1569; — lods de la seigneurie de Toulouse, 1570; — frais de vendange, 1570; — vente d'immeubles, à requête de Claude Froissard, devant Mathieu Le Jeune, lieutenant d'Aval, au siège de Poligny, 1571; — lods et ventes de la seigneurie pendant les années 1572, 1573, 1574, 1575-1584.

B. 1683. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 46 feuillets, couverture parchemin.

1484-1485. — *Usier.* Compte de Jacques de Remerupt rendu à Philippe de Hochberg, seigneur de Bade-Ville, Joux et Usier, « de laquelle il ne doit joyr que de la moitié présentement et de l'autre moitié doivent joyr et joyssent Pierre du Vergier, escuier, et damoiselle Gauthière d'Asuel, sa femme, » pour un an et quatre mois, du 7 juin 1484 au 30 septembre 1485. Fol. 2. Copie des lettres d'institution de receveur d'Usier, données à Jacques de Remerupt par Philibert de Hochberg, Joux, 1484, 8 juin. — Recette : tailles de la Saint-Michel; — cens; — ventes et foires d'Usier, 6 fr. 8 gr.; — herbes de pré; — Chaffois; — Ouhans; — exploits de justice, 4 fr. 4 engr.; — « la seigneurie d'Ouhans.... est litigieuse entre mesd. seigneurs à l'encontre des enffans et héritiers de feu Pierre Despoutaz, de Besançon, lequel à son vivant a acquis icelle seignoirie de feurent messieurs d'Usie pour le pris et somme de mille florins monnoie; » — recette d'agneaux, 12 agneaux; — cire, 2 l.; — 8 gelines; — 6 salignons de sel à Chaffois; — 100 livres de chanvre des moulins d'Ouhans; — froment dû par les habitants du Bourg, de Bians, de Goux et Sombacourt; — avènerie; — total de la recette, en argent, 81 fr. 3 gr.; — 16 quartes 11 émines demi-penal de froment; 10 quartes et demie d'avoine. — Dépense : à Étienne Buichey, bailli, néant; — à Georges d'Usier, écuyer, châtelain, 8 fr. 4 gr.; — à Jeannet Lamy, procureur, 2 fr. 11 gr.; — dépense totale, 96 fr. 11 gr. 11 engr. (La couverture est une charte concernant Salins du début du XVe siècle; incomplète.)

B. 1684. (Cahier.) — In-quarto, papier, 44 feuillets.

1538. — *Usier.* Compte rendu par Jean Bordey, receveur, pour l'année 1538. (Extrait incomplet tiré de l'original conservé à la Chambre des Comptes de Lille.)

B. 1685. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1558-1564. — *Usier.* Acquits servant au compte des réparations exécutées au château d'Usier par ordre de Girard de Watteville, chevalier, seigneur d'Usier, gentilhomme de la bouche du Roi. Marchés passés : avec Denis Gruyet et Jean Le Franc, de Pontarlier, couvreurs en laves, pour recouvrir un corps de logis du château, 1559, 9 novembre; — avec Pierre Racine, de Pontarlier, charpentier, pour préparer la charpente de ce corps de logis, 10 novembre; — avec Étienne Griffon, pour fournir les matériaux de la charpenterie, 1560, 8 janvier; — devis des maçonneries, 12 janvier; — marché des maçonneries avec Henri Marrelier, maçon pontissalien, 20 avril; — de charpenterie, avec Claude Quartier, de Neuchâtel, 1561, 29 août; — de maçonnerie, avec Claude Noblot, d'Usier, 1562, 20 janvier; — quittance donnée par Jacques Masson, verrier de Neuchâtel, de 75 écus d'or, pour quinze fenêtres et « plaquarts », 1564, 23 janvier; — fragment d'un compte général des réparations du château, 1558-1564.

B. 1686. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, 62 feuillets.

1591. — *Usier.* Compte d'Hugues Vorbe, de Pontarlier, receveur pour le Roi, pour l'an 1591. Recette : argent, 902 fr. 6 gr. 5 engr. — Dépense : à Jean Cécille, de Salins, écuyer, au nom de Nicolas de Watteville, capitaine d'Usier, 11 fr. 1 gr. 4 engr.; — dépense totale, 146 fr.

B. 1687. (Cahier.) — In-quarto, papier, 72 feuillets.

1600. — *Usier.* Compte de Jean Le Clerc, receveur pour les Archiducs, en l'an 1600. Recette totale, 878 l. 3 d. — Dépense : à Alexandre Cuynet, écuyer, lieutenant de M. de Watteville, capitaine, 10 l.; — à Antoine Bauld, procureur, 5 l.; — à Pierre Michel, scribe, 5 l.; — à Simon Froissard, bailli, 10 l.; — au receveur, 15 fr.; — total de la dépense, 207 l. 13 s. 2 d.

B. 1688. (Cahier.) — In-quarto, papier, 80 feuillets.

1601. — *Usier*. Compte de Jean Le Clerc, tabellion général en Bourgogne, receveur, pour l'année 1601. Recette : Le Bourg, Sombacourt, Bians, Goux, tailles et corvées ; — foires et marchés, 27 l.; — cens dus au Bourg, à Sombacourt, Goux, Bians, Chaffois, Septfontaines, Évillers ; — recette totale, argent, 230 l. 9 s. — Dépense : à Alexandre Cuynet, lieutenant de M. de Watteville, capitaine, 10 l.; — dépense totale, 278 fr. 13 s.

B. 1689. (Liasse.) — 36 pièces, papier, dont 2 cahiers in-quarto de 4 et 6 feuillets.

1602-1656. — *Usier*. Comptes des réserves de la seigneurie rendu aux Archiducs par Anatoile Michel et Jean Baud, amodiateurs, pour l'année 1605. Portion des lods et amendes ; recette totale, 388 fr. 1 gr. 5 engr. Quittances et justifications. — Certificat de Nicolas Besançon, prieur, Simon Melin, sous-prieur, Claude Maire, chantre, Jean Jourdain, Jean Daussarre et Claude Moureau, religieux de Mont-Sainte-Marie, constatant que depuis quarante ans on n'a pas cessé de célébrer dans leur église, le 11 novembre, certain anniversaire pour lequel la seigneurie d'Usier doit une rétribution de 15 s., 1602, 17 décembre ; — quittance de 16 fr. 3 gr. donnée par François de Lescot, écuyer, capitaine d'Usier, 1610, 31 décembre ; — commission de capitaine donnée à François de Lescot par les Archiducs, 1608, 10 octobre ; — recette des réserves de la seigneurie d'Usier appartenant au Roi, 1653-1656.

B. 1690. (Cahier.) — In-quarto, papier, 22 feuillets.

1574-1575. — *Vaire*. Compte rendu par Pierre Darbois, de Vaire, receveur, pour l'année 1574. Recette : tailles dues par les habitants de Vaire, Courcellotte, Osse, Valdahon et Flangebouche, à la Saint-Michel, 42 fr. 1 quart d'engr.; — cens à Montivernage, Loray, Vaire, Courcellotte, etc., — amodiation de la rivière, 4 fr.; — prés ; — exploits de justice, 7 fr. 5 gr. et demi 2 engr.; — lods et scel, 33 fr. 10 gr. 4 d.; — échutes de mainmorte, 28 fr. et demi ; — moulin ; — dîmes d'Étray ; — nef; — corvées ; — 10 livres de fromage dues par Jean Grosbois, de Loray ; — total de la recette, 185 fr. 11 gr.; 28 bichets 5 émines de froment ; 13 bichets 5 émines 1 coupot d'avoine ; 17 livres de cire ; 22 poules. — Dépense : réparations au moulin banal, 5 fr.; — total de la dépense, 55 fr. 6 gr.

B. 1691. (Cahier.) — In-quarto, papier, 17 feuillets.

1577. — *Vaire*. Compte rendu par Pierre Darbois, pour la seigneurie, indivise entre le Roi et Jean Gauthiot, écuyer, seigneur d'Ancier, en l'an 1577. Recette : 130 fr. 8 gr. 4 engr. — Dépense : 44 fr.

B. 1692. (Cahier.) — In-quarto, papier, 11 feuillets.

1544-1545. — *Valempoulières*. Compte d'Étienne Chevalier, de Poligny, de la recette de Valempoulières, du 15 juillet 1544 au 31 décembre 1545. Recette : cens des bêtes de Valempoulières, 36 fr. 5 gr. 2 engr.; — amendes et exploits, néant ; — cire, 5 l.; — recette totale, 202 fr. 4 gr. 5 engr. argent ; — 80 quartes d'avoine. — Dépense : gages de Jean Rouhier, de Poligny, châtelain, 3 fr.; — total de la dépense, 13 fr. 2 gr. 2 engr.

B. 1693. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 228 feuillets, couverture parchemin.

1520-1523. — *Vennes*, *Vercel*, *Usier*, *etc*. Compte de Marc Boudran, receveur des seigneuries de Châtillon-sous-Maîche, Vennes, Vercel, Morteau, Châtelneuf, Ouhans et Usier, appartenant à Marguerite d'Autriche, comtesse de Bourgogne, pour l'année 1520. Fol. 1 Mandement de Marguerite d'Autriche convoquant Marc Boudran à rendre ses comptes à Poligny, « pour les dangers des chemins, » 1523, 19 août ; — lettres des commissaires chargés de recevoir les comptes, Jacques Février et Eustache Duchamp, 15 septembre et 25 décembre ; — commission spéciale donnée à ces commissaires extraordinaires suppléant la Chambre des Comptes de Lille, 19 août. — Fol. 7. Table du compte divisé par catégories de recettes, subdivisé par terres. — Fol. 10. Recette de blé : Vercel, Monts-de-Villers, Moulins de Creuse, Épenouse, Villers-la-Combe, Villers-chief, Eysson, Flangebouche, Longechaux, Goux, Adam ; total, 72 bichets 5 émines. — Dépense de blé : 5 bichets à Pierre Bontemps, protonotaire, chapelain d'une des chapelles dédiées à saint Georges, dans l'église de Vercel ; 5 bichets à Nicolas de Grammont, autre chapelain ; 1 bichet à Jean de Pierrefontaine, écuyer ; 2 bichets à Nicolas, fils de Jean de Mathay, chapelain de la chapelle de Saint-Nicolas ; 4 émines à l'abbé de la Grâce-Dieu ; 6 émines à Jean de Cléron, seigneur de Belmont ; 2 bichets 2 émines à Claude Beurrey, portier du château de Vercel. — Recette d'avoine, 33 bichets 8 émines. — Fol. 27. Vennes : Fuans, « Meuron, » La Grand'Combe, Barboux, Guyans-Vennes,

le Russey, Orchamps; total, 24 bichets 5 émines. — Dépense de froment : à Jean d'Asuel, châtelain et capitaine de la forte maison de Vennes, 4 bichets 4 émines ; — avoine : Mémont, Plaimbois-Vennes, Luhier, Montbéliardot; total, 26 bichets 5 émines. — Fol. 39. Châtelneuf : Montgesoye, Vernierfontaine, Lavans, Fallerans, 56 bichets 1 coupe de froment. — Dépense : à Claude de Vienne, seigneur de Montby, Clervans, etc., 12 bichets et demi. — Fol. 54. Ouhans, 54 quartes froment ; 2 quartes 4 émines d'avoine. — Fol. 59, v°. Usier : 28 quartes 8 émines 1 penal de froment; 13 quartes 7 émines 1 penal d'avoine. — Recettes de vin, pois, cire; — halles de Vercel, 221 l.; — épaves « des avilles et mochetes trouvées ou champ dud. Vercey » (abeilles), 2 l. — Amodiations des mairies de Flangebouche, Avoudrey, Mont-de-Villers, Eysson, La Villedieu; total de la cire, 249 livres et demie. — Fol. 95. Gelines et chapons. — Chanvre. — Fol. 103. Fromages : Mémont, Russey, 2 quartiers et demi (le quartier pèse 18 livres). — Huile. — Porcs. — Agneaux. — Fol. 109. Cens en argent. Terre de Vercel, 471 fr. 7 gr. 8 engr. — Vennes : 333 fr. 7 gr. 11 engr. — Châtelneuf-lez-Vuillafans : 121 fr. 2 gr. 6 engr.; — total de la recette du compte, 1,724 fr. 10 gr. 1 engr. — Ouhans : 19 fr. 9 gr. 4 engr. — Usier : 66 fr. 6 gr. 2 engr. — Dépense : aux curés de Vercel, la Villedieu, Flangebouche, Eysson et Villers-la-Combe, 30 s. chacun, pour les anniversaires du comte de Fribourg et du marquis Rodolphe; — au curé de Vercel, 1 fr. 4 gr. pour l'anniversaire de Jeanne de Fontenay, dame de Vercel; — aux mêmes, pour le service de Philippe de Hochberg, comte de Neuchâtel, 1 fr.; — au prieur de Laval, pour même anniversaire, 1 fr. 1 gr. 4 engr.; — à Huguette de Vuillafans, dame de Saint-Seine, 100 s.; — à Catherine de Couthenans, au lieu de Catherine de Rougemont, 16 fr. 11 gr. 4 engr.; — à Pierre des Barres, bailli de Vercel, Vennes, etc., 15 fr.; — à Jean d'Asuel, écuyer, capitaine de Vercel, 40 fr.; — au même, pour Vennes, 16 fr. 8 gr.; — à François Ramel, châtelain de Châtelneuf, 5 fr.; — à Louis Guyon, châtelain d'Usier, 11 fr. 8 gr.; — à Henri Pouthier, procureur de Vercel, 20 fr. 6 gr. 8 engr.; — à Jean d'Asuel, pour entretenir à Vennes 4 « compaignons de guerre, » 120 l.; — réparations aux châteaux de Vercel et de Vennes, 19 fr. 2 gr.; — réparations aux prisons d'Usier et au château dudit lieu, 21 fr. 9 gr. 3 engr.; — total de la dépense, 2,150 fr. 2 gr. et demi-engr.

B. 1694. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 173 feuillets.

1529-1530. — *Vennes, Vercel, Usier, etc.* Compte de Jean Bordey, de Vuillafans, receveur pour la gouvernante du comté de Bourgogne, en 1530. Fol. 2. Commission de receveur donnée à Jean Bordey, par Marguerite d'Autriche, 1528, 7 janvier; — prestation de serment de Jean Bordey, 1529, 19 décembre. — Fol. 5. Vercel. Recette : 1,459 fr. 11 gr. 1 engr. — Dépense : aux héritiers de Rodolphe d'Orsans, 35 fr. 8 gr.; — à Philibert Matal, bailli dud. Vercel, 15 fr.; — à Jean d'Asuel, seigneur de Soyères, capitaine de Vercel, 40 fr.; — à Henri Pouthier, de Vercel, clerc notaire et procureur d'office, 20 fr. 6 gr.; — total : 356 fr. 7 gr. 7 engr. — Fol. 31. Vennes. Recette totale : 834 fr. 1 gr. 10 engr. — Dépense : à Othenin de Cléron, écuyer, seigneur dudit lieu, 41 fr. 8 gr.; — total : 211 fr. 1 gr. 2 engr. — Fol. 65. Châtelneuf. Recette : 340 fr. 8 gr. 5 engr. — Dépense : 93 fr. 3 gr. 8 engr. — Fol. 104. Ouhans. Recette : 344 fr. 5 gr. 9 engr. — Dépense : 57 fr. 4 gr. — Fol. 123. Usier. Recette : 482 fr. 3 gr. 10 engr. — Dépense : à François Ramel, châtelain, 11 fr. 8 gr.; — à Henri Devillers, écuyer, 16 fr. 11 gr. 4 engr.; — à Claude du Vernoy, veuve d'Antoine d'Usier, écuyer, 5 fr. 6 gr. 8 engr.; — total de la dépense, 138 fr. 7 gr. 10 engr.

B. 1695. (Registre.) — In-quarto, papier, 145 feuillets.

1538. — *Vennes, Vercel, Usier, etc.* Compte de Jean Bordey, receveur, pour l'année 1538. Fol. 1. Vercel. « Quant à la terre de Vercel néant icy, pour ce que noble seigneur François de Peloux, seigneur dud. lieu.... a prins et relever le revenu de lad. terre et seigneurie.... en vertu d'ung mandement patant de S. M. Impériale contenant don et ouctroy.... a reachat perpétuel de 22,400 l. » — Fol. 2, v°. Vennes. — Fol. 13. Châtelneuf. — Fol. 30, v°. Ouhans. — Fol. 33, v°. Usier. Recette totale : 1,388 l. 18 s. 8 d. — Dépense : aux juré et échevins de Bruchs-en-Hainaut, 30 l.; — aux mères et sœurs de lad. ville de Bruchs, 60 l.; — aux maîtres et maîtresses du grand hôpital de Louvain, 180 l.; — dépense totale, 1,316 fr. 8 gr. 1 engr.

B. 1696. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 141 feuillets, couverture parchemin.

1540-1541. — *Vennes, Usier, etc.* Compte de Bonnet Jacquemet, de Pontarlier, receveur pour l'Empereur, pour l'année 1641. Fol. 1. Vercel. « Du bichet de froment de la recepte de Vercel, y a 12 émynes; de l'émyne 2 penaulx; et ou penal 2 couppotz. » Néant pour cause mentionnée au B. 1695. — Fol. 2, v°. Vennes, recette de froment et d'avoine; — fol. 13. Châtelneuf; — fol. 29. Ouhans; — fol. 33, v°. Usier; — fol. 47. Recette de vin : Châtelneuf, 2 muids

2 channes. — Recette de pois, cire, chapons, gelines, agneaux, etc., dans les diverses terres; — recette de deniers; — total : 1,305 fr. 5 gr. 1 engr. — Dépense : fondations pieuses, 8 fr. 1 gr. 6 engr.; — à Jean Brenot, seigneur de Provenchères, au lieu de Henri de Villars, écuyer, 16 fr. 11 gr. 4 engr.; — à Jean-Baptiste Colin, bailli de Châtillon-sous-Maiche, Vennes, Usier, etc., 10 fr.; — à Jean d'Asuel, châtelain de Vennes, 16 fr. 8 gr.; — garnison de Vennes, 120 l.; — total de la dépense, 857 fr. 4 gr. 10 engr. (La couverture de ce compte est un fragment considérable d'une charte concernant Châteauvieux de Vuillafans, vers 1480.)

B. 1697. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 137 feuillets, couverture parchemin.

1550. — *Vennes, Usier, Châtelneuf, etc.* Compte de Bonnet Jacquemet, receveur pour l'Empereur, en l'an 1550. Fol. 1. Vercel, néant. — Fol. 2, v°. Froment et avoine. Vennes; — fol. 11, v°; Châtelneuf; — fol. 27; Ouhans; — fol. 31; Usier. — Recettes de cire, chapons, agneaux, argent, etc.; — fol. 124, v°; des habitants de Morteau, redevance annuelle, 200 l. (versées au Trésorier général de Bourgogne); — total de la recette, 2,610 fr. 4 gr. 2 engr. — Dépense : à Arnoux de Saint-Seine, seigneur de Couchy, ayant droit de Jeanne de Vuillafans, 5 fr. 6 gr. 8 engr.; — à Georges d'Asuel, capitaine et châtelain de Vennes, 16 fr. 8 gr.; — à Simon d'Éternoz, capitaine et châtelain d'Usier, 11 fr. 8 gr.; — à Pierre Mugnier, de Vuillafans, capitaine et châtelain de Châtelneuf, 5 fr.; — total de la dépense, 2,032 fr. 7 gr. 6 engr.

B. 1698. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 133 feuillets, couverture parchemin.

1532-1555. — *Vennes, Châtelneuf, Usier, etc.* Compte de Guillaume Barrillet, de Pontarlier, receveur, rendu à l'Empereur, pour l'an 1555. — Vercel, néant. Fol. 3. Recettes et dépenses de froment et d'avoine. — Fol. 46. Recette de vin. — Fol. 47, v°. Pois. — Fol. 48. Cire. — Fol. 26. Gelines. — Fol. 61. Chanvre. — Fol. 62, v°. Fromage (néant). — Fol. 63. Huile. — Fol. 63, v°. Porcs. — Fol. 64. Agneaux. — Fol. 65. Sel. — Fol. 65, v°. Argent. — Recette totale, 1,609 fr. 9 gr. 8 engr. et demie. — Dépense totale, 521 fr. 8 gr. 10 engr. (Couverture empruntée à un contrat de la terre d'Usier, 1532.)

B. 1699. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 40 feuillets, couverture parchemin.

1549-1590. — *Vennes.* Compte de la terre rendu par Antoine Verdot, receveur pour le Roi, 1590. Recette : des habitants de Morteau, 100 l. pour la gardienneté et 100 l. pour le bouchéage et pâturage, 222 fr. 1 gr. 3 bl. 1 engr. — Cens nouveaux et ordinaires dus à Vennes, Guyans, Grandfontaine, Fuans, Orchamps, Loray, Domprel, Plaimbois-Vennes, Gilley, Laval, Luhier, Plaimbois-du-Miroir, les Fourgs, Mémont, Narbief, le Bélieu, Grand'Combe, le Barboux, Pierrefontaine. — Fol. 21. Recette d'argent et mariages des mairies du Russey, du Luhier, des Guérites, Montbéliardot et Plaimbois-du-Miroir (mairie du Peux); — du curé d'Orchamps, pour droit de pâturage, 1 l.; — sceau du tabellioné, 187 fr. 3 gr.; — cens des charrues, 54 bichets 3 émines de froment; — recette totale, 1,414 fr. 7 gr. 7 engr. — Dépense : à Jean Brenot, écuyer, châtelain de Vennes, 120 l.; — total de la dépense, 285 fr. 9 gr. 4 engr. (La couverture de ce compte est une constitution de rente faite par honorable Antoine Pouthier, fils de Guillaume Pouthier le vieux, marchand à Vercel, au profit de créanciers bisontins, 1549. (Belle initiale calligraphiée.)

B. 1700. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 54 feuillets.

1541-1597. — *Vennes.* Compte d'Antoine Verdot, receveur, pour l'an 1597. Recette : fromage dû par des censitaires du Mémont, 71 l. valant à 10 d. la livre 35 gr. 10 d.; — 30 livres de chanvre; — total de la recette, argent, 1 894 fr.; — froment, 34 bichets 10 émines; — avoine, 33 bichets 11 émines. — Dépense : 212 fr. 5 gr. (La couverture est un fragment très important d'une amodiation des seigneuries de Belmont, Bremondans, Domprel, etc., faite par Guy de Cléron, écuyer, à Jacques Clément, de Cléron, et Antoine Poutier, de Vercel, 1541.)

B. 1701. (Cahier.) — In-quarto, papier, 61 feuillets.

1604. — *Vennes.* Compte d'Antoine Verdot, receveur pour les Archiducs, en l'an 1604. Recette totale, 1,781 fr. 8 gr. 8 engr. argent; 37 bichets 2 émines 3 quartes d'avoine; 23 bichets 8 émines d'avoine. — Dépense : à Jean Cécille, écuyer, capitaine de Vennes, 300 l.; — à Vincent Vannod, bailli de Vennes, 3 fr. 4 gr.; — dépense totale, 1,026 fr. 8 gr. 8 engr.

B. 1702. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 7 feuillets.

1605-1610. — *Vennes.* Compte de réserves de la seigneurie, rendu par l'amodiateur François Bressand, pour les années 1605-1610. Ventes de fonds, amendes et exploits,

lods. Recette, 1,792 fr. 2 gr.; — dépense, 20 fr. 2 gr. — Acquits à l'appui du compte.

B. 1703. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 11 feuillets.

1611-1620. — *Vennes.* Compte d'Antoine Pergaud, fils de feu Jean Pergaud, amodiateur de la seigneurie, dont il était chargé envers le Domaine par son amodiateur, pour les années 1611-1617. Recette, 1,142 fr. 7 gr. 7 engr. — Dépense, 627 fr. 7 gr. 2 engr. — Acquits servant au compte : certificat de condamnation à l'amende de Clément Cuenot, du Bélieu, donné par Jacques Chalon, notaire, lieutenant du châtelain de Beaumont, 1613, 19 janvier.

B. 1704. (Liasse.) — 20 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 8 feuillets.

1618-1626. — *Vennes.* Compte de réserves, rendu par François Bressand, amodiateur de la seigneurie, pour les années 1618-1626. Recette : 607 fr. 2 gr. 8 engr. — Dépense : 218 fr. — Acquits servant au compte : quittance des religieux de Laval : Denis de La Ronde, J. Munshaüsen et F. Boillon, pour les frais d'anniversaire de Philippe de Hochberg, 1625, 3 décembre.

B. 1705. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 4 cahiers in-quarto, de 6, 4, 4 et 6 feuillets.

1633-1650. — *Vennes.* Compte de réparation de l'auditoire de la justice de Vennes, situé à Orchamps-Vennes, rendu par Simon de La Cave, procureur d'office, 1633. Recette, 645 fr. 8 gr.; — dépense, 692 fr. 4 gr. — Devis de la réparation de l'auditoire de Vennes, brûlé en 1639 par les Suédois, 1650. — Compte des réserves de la seigneurie, rendu par Pierre Lambert, procureur d'office, amodiateur de Vennes, pour les années 1642-1644. Recette, 64 fr. 5 gr. 4 engr. — Extraits d'amendes de la terre de Vennes en 1643-1649.

B. 1706. (Liasse.) — 22 pièces, papier, dont 3 cahiers in-quarto de 5, 5 et 7 feuillets.

1645-1658. — *Vennes.* Comptes des réserves de la seigneurie, rendus par les amodiateurs : Claude Roz, 1645-1649; — Jean et Pierre-Philippe Journot, 1650-1658. — Acquits servant aux comptes.

B. 1707. (Cahier.) — In-quarto, papier, 39 feuillets.

1602. — *Vesoul.* Extrait du compte de la trésorerie de Vesoul, de l'an 1602, pour servir à Prudent Buretel, amodiateur de la seigneurie. Recette : cens : étalage de Vesoul, 6 l.; — 464 l. 10 s.; — droits appartenant au château de Vesoul, 18 l. et 6 fr.; — cens des essarts; — grange de Port, 143 l. 2 s.; 8 fr.; 8 livres de cire et 6 quartes d'avoine. (Incomplet.)

B. 1708. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 1 cahier in-quarto de 17 feuillets.

1610-1620. — *Vesoul.* Compte des réserves de la seigneurie, rendu par Antoine Malbouhans, amodiateur, pour les années 1610-1617. — Manuel « incorporel » des réserves et conditions de l'amodiation d'Antoine Malbouhans, 1617-1620.

B. 1709. (Cahier.) — In-quarto, papier, de 4 et 25 feuillets, couverture parchemin.

1617-1626. — *Vesoul.* Compte des réserves de la seigneurie, rendu par Luc Lambelin, Pierre Larroulx et les héritiers de François Balland, amodiateurs pour les années 1617-1626. — Manuel incorporé de l'amodiation de la seigneurie pour les années 1617-1626, avec justifications marginales.

B. 1710. (Cahier.) — In-quarto, papier, 54 feuillets.

1620-1621. — *Vyt-lez-Belvoir.* Compte rendu par Guillaume Ponceot, de Valonne, de la moitié des fruits et revenus de la seigneurie, appartenant à François Cuenin et acquise pour moitié par le Roi, l'autre moitié appartenant à Marguerite Cuenin, femme de Charles Guilloz, seigneur de Montmirey, pour les années 1620-1621. Recette, 14 fr. 10 gr.; — dépense, 16 fr.



TABLE MÉTHODIQUE

DU TOME DEUXIÈME DE L'INVENTAIRE SOMMAIRE

DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS

(SÉRIE B. — CHAMBRE DES COMPTES DE DOLE)

---

[1] L'introduction annoncée paraîtra en même temps que le tome III.

BESANÇON. — IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN